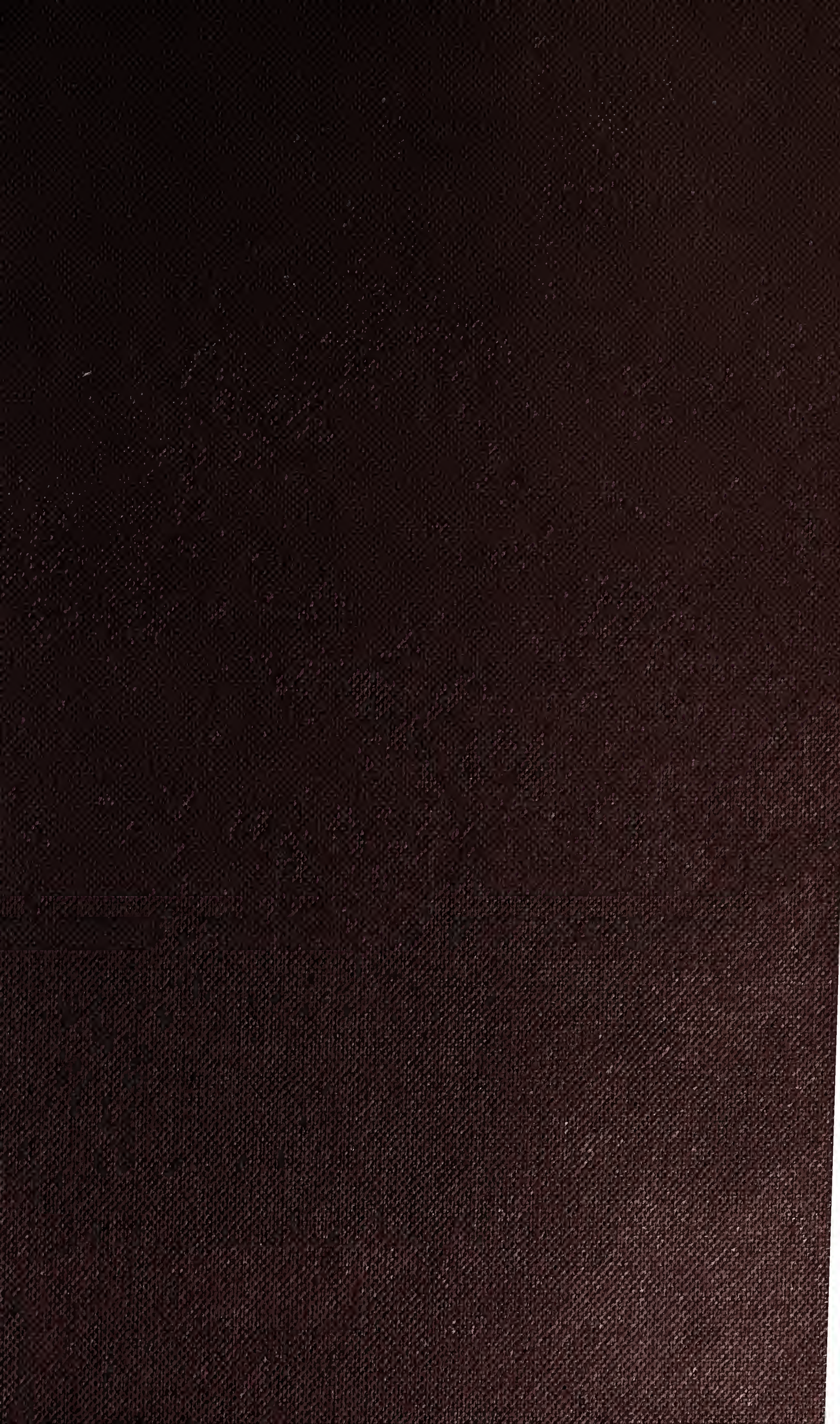


LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE
VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

SOIXANTE-DIXIÈME ANNÉE

TOME CENT QUATRE-VINGT-TREIZIÈME
DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT CINQUANTE-SEPTIÈME

PARIS
BUREAUX DU *CORRESPONDANT*
14, RUE DE L'ABBAYE, 14

1898

LE

CORRESPONDANT

COMMENT NOUS AVONS PERDU L'ÉGYPTE

J'ai eu l'honneur, si l'on peut ainsi parler, de siéger à la Chambre des députés pendant plus de vingt ans. J'y suis entré à cette heure décisive où le parti républicain achevait sa conquête et prenait orgueilleusement possession de l'État. Gambetta était alors dans tout l'éclat de sa puissance et de sa gloire. Il incarnait la République; il l'absorbait même en sa personnalité débordante et dominatrice, et, par un édifiant effet d'ironie, jamais ce gouvernement, qui est impersonnel en son essence et collectif en ses formes, n'a plus exactement reproduit les « tyrannies » antiques qu'à cette heure même où ses coryphées se glorifiaient ingénument d'avoir émancipé la démocratie!

Tant que le pouvoir était resté aux mains des conservateurs, la politique extérieure de la France n'avait jamais excédé la mesure d'une observation attentive, mais circonspecte. Elle se recueillait, à l'exemple de la Russie, après la guerre de Crimée. Si l'on n'eût consulté que les habitudes et les goûts du parti républicain considéré dans son ensemble, la République ne se fût jamais départie de ce recueillement. Ce sont, en général, des gens de génie casanier, qui aiment à vivre et à se quereller chez eux, fenêtres et portes closes, par dédain des autres et par crainte aussi des aventures. Mais ceux qui les mènent ne l'entendent pas ainsi. L'orgueil de parti se révolte en eux contre toute infériorité, et ils font ce qu'ils peuvent pour en masquer l'affront. Ils ont conservé tout le décor diplomatique des monarchies auxquelles ils succèdent. Ils occupent

la place traditionnelle de la France dans les congrès et dans les conférences, et à ne considérer que les apparences, on pourrait croire que notre pays a conservé, non seulement son rang, mais son crédit dans le concert des puissances.

Gambetta, qui joignait à beaucoup d'orgueil un gros appétit de gloire, fut l'initiateur d'une politique nouvelle. A la méthode discrète et recueillie que M. de Rémusat, le duc de Broglie et le duc Decazes avaient jugée non seulement conforme à notre condition, mais particulièrement propice à la reconstitution de nos forces, il substitua la politique d'action et de représentation dont M. Jules Ferry, son successeur, mit en œuvre les turbulences et les ambitions. Les républicains de cette école sont hantés par la vision du passé. Ils ont la nostalgie des grandeurs monarchiques. Ils n'admettent pas que la France républicaine se ravale aux modestes et tranquilles destinées de la Suisse. De là ce besoin de paraître, de parler et d'agir qui est le trait dominant de l'opportunisme: de là ce goût des aventures qu'on lui a si justement reproché et qui n'est qu'une fièvre d'orgueil inassouvi; de là cet éparpillement d'efforts en tous sens qui a pour objet de rendre au monde l'illusion de la puissance française et qui témoigne seulement des altérations de son esprit, de sa force et de son génie.

Il y a, sans doute, une inspiration généreuse au fond de ces entreprises mal conçues, mal conduites et pleines de mécomptes, dans ce constant souci de reconquérir la situation perdue, ou d'en compenser les déchets par des aventures retentissantes. Mais il ne suffit pas de nier sa déchéance pour y remédier; il ne suffit pas de déguiser sa misère sous la pompe des mots et la boursouflure des actes pour forcer l'estime du monde et lui donner la foi. Chaque peuple vaut ce que valent ses institutions, ses mœurs et les hommes qui le gouvernent, et son rôle dans le monde est exactement proportionné à sa vertu.

Dans cet espace de vingt années, trois questions principalement ont occupé l'action extérieure du gouvernement de la République : la question d'Egypte, la question du Tonkin et la question d'Orient. C'est seulement de l'Egypte que je m'occupe ici pour montrer comment nous l'avons perdue.

I

Peu de gens en France savent ce que nous avons perdu, en perdant l'Egypte. Quelqu'un a dit cependant que notre éviction là-bas a été aussi désastreuse pour nous que la perte de l'Alsace-Lor-

raine. Le mot peut être taxé de paradoxe et même d'impiété, si on le mesure uniquement à nos ressentiments. L'Alsace-Lorraine était un morceau de notre chair; l'amputation nous a fait au flanc une blessure qui saigne incessamment. Mais si l'on regarde uniquement à ce que nous avons perdu, en perdant notre situation en Egypte, il est exact que cette éviction est un immense désastre. Depuis Méhémet-Ali, dont les sympathies françaises s'étaient fidèlement transmises à ses successeurs, l'Egypte était le prolongement de la France en Orient. La situation faite à notre politique, à notre influence, à nos nationaux, était prépondérante et privilégiée. C'est la France, en réalité, qui possédait et gouvernait l'Egypte par ses savants, ses artistes, ses ingénieurs, ses commerçants. En ces derniers temps surtout, le prestige souverain dont jouissait M. de Lesseps, l'œuvre grandiose qu'il avait accomplie, faisaient de l'Egypte une conquête française, une colonie libre, qui ne comptait pas moins de 18,000 individus et dont le commerce avec la métropole atteignait 120 millions. C'était, en un mot, un centre d'intérêts matériels et un foyer d'influence politique qui rayonnait sur tout l'Orient. Comment se fait-il que nous ayons perdu une pareille situation, sans la défendre?

Vers la fin de l'année 1875, le khédive Ismaïl, toujours pressé d'argent, se résolut à vendre les 177,000 actions du canal de Suez qu'il possédait à titre personnel. Comme il était l'ami de la France, c'est à notre gouvernement qu'il les offrit d'abord. L'opération était doublement avantageuse : politiquement, parce qu'elle devait consacrer la prépondérance de la France dans l'administration du canal; financièrement, parce que ces actions devaient acquérir, quelques années plus tard, une plus-value énorme. Mais la France était alors aux mains d'un gouvernement économe qui avait grand peine à réorganiser ses finances. Il se fit scrupule de demander à l'Assemblée nationale les 108 millions nécessaires. Il savait, d'ailleurs, qu'elle les eût refusés, et il refusa lui-même. Le khédive, rebuté par la France offrit ses actions à l'Angleterre, qui sauta sur cette aubaine comme sur une proie. Ce fut le commencement de l'ingérence anglaise en Egypte, et, par suite, le principe de notre éviction future.

Jusque-là, l'Angleterre n'avait aucun titre à intervenir dans les choses d'Egypte. Le canal était une œuvre essentiellement française, à laquelle elle avait fait une opposition tenace. Il avait fallu, pour en venir à bout, toute l'opiniâtreté de M. de Lesseps, et aussi le concours de Napoléon III. Par l'achat des actions du khédive, elle devenait la principale actionnaire du canal, et cette opération, plus politique que financière, lui créait un titre à l'intervention. Il

y avait, en outre, en Angleterre, un nombre considérable de *bondholders* de la rente égyptienne, et comme l'administration imprévoyante et dilapidatrice d'Ismaïl mettait leurs créances en péril, l'Angleterre allait trouver dans leurs justes protestations un titre à réclamer des garanties. Telle fut, en effet, l'origine de l'intervention anglaise.

La France avait, de vieille date, une situation prépondérante et privilégiée; elle commença dès lors par la partager avec l'Angleterre. De concert avec elle, elle institua sous le nom de contrôle, un régime mixte dans lequel les deux gouvernements avaient chacun un représentant. Le représentant de l'Angleterre était M. Rivers-Wilson, et le représentant de la France, M. de Blignières. C'est cette combinaison qui fut appelée le *Condominium*. La part était égale, en apparence; en fait, le *Condominium* ne devait profiter qu'à l'Angleterre. Il fut entre les mains de son ministre et de son agent diplomatique sir Edward Malet, un instrument d'accaparement systématique. L'Angleterre tirait tout à elle, et la France laissait faire. En vain nos nationaux exclus ou dépossédés adressent aux pouvoirs publics leurs plaintes et leurs récriminations. Le pouvoir, en France, est un sourd volontaire qui ne veut pas entendre. Il s'est voué sans restriction à l'alliance anglaise, et il tolère que l'alliance anglaise nous écorche sans qu'il nous soit même permis de crier.

Cependant Ismaïl, gêné dans ses habitudes de gaspillage par le contrôle, essaye de se soustraire à la tutelle anglo-française. M. Waddington, ministre des affaires étrangères, en ces circonstances, provoque son abdication, et comme le khédive résiste, il le fait déposer. Ce fut là une très grosse faute qui nous a coûté l'Egypte. Certes, Ismaïl était un dissipateur, et il était évidemment nécessaire de brider sa fantaisie désordonnée, sans quoi il courait droit à la banqueroute. Mais c'était aussi un ami sincère et dévoué de la France, et une diplomatie plus prévoyante eût trouvé le moyen de parer à ses désordres sans aller jusqu'à la déposition. Son fils Tewfik, qui lui succédait, était un être faible et pusillanime, voué par sa faiblesse même à devenir un instrument tantôt inconscient et tantôt servile des ambitions anglaises.

Ce serait excéder de beaucoup le cadre d'un article, que de raconter en détail les intrigues et les menées qui remplirent les premières années du règne de Tewfik. Il eut le sort de tous les chefs d'État sans caractère et sans volonté, qui est d'encourager l'intrigue et la sédition. En 1881, le remplacement, d'ailleurs, injustifié d'un colonel indigène par un Circassien provoqua une sorte de *pronunciamiento* militaire qui fut la cause initiale des

troubles d'où sortit l'intervention britannique. Ce mouvement était dirigé contre le ministère anglophile du khédive et, par conséquent, contre l'influence de l'Angleterre. La France était alors représentée au Caire par un consul général intelligent et résolu qui croyait ingénument remplir son devoir en servant de son mieux l'influence française; c'était le baron de Ring. Il n'avait point pris parti pour l'émeute, et son attitude était irréprochable. Mais les trois colonels qui avaient fomenté le mouvement étaient allés lui demander de prendre en main leur cause et de soutenir auprès du khédive leurs justes revendications. Il avait refusé aux colonels insurgés cette démarche; mais dans son désir d'être utile, sans manquer à la correction diplomatique, il avait demandé à son collègue anglais de s'unir à lui pour proposer au khédive des mesures de pacification qui furent accueillies et produisirent le résultat souhaité. Quatre jours après, le ministre des affaires étrangères de France, M. Barthélemy Saint-Hilaire, le frappait d'un rappel.

M. Barthélemy Saint-Hilaire n'était pas plus apte à défendre les intérêts français que M. Waddington n'était capable de les comprendre. Ils furent tous deux les instruments inconscients et dociles de la diplomatie d'un autre, et cet autre, c'était Gambetta. On peut rendre libéralement à Gambetta la justice de reconnaître qu'il avait, pour la France, de très hautes ambitions. C'était un patriote exubérant et téméraire, mais aussi sincère que fervent dans ses rêves de rédemption nationale. Très supérieur à la plupart des politiciens qui se sont partagé son héritage et qui n'aiment le pouvoir que pour les égoïstes satisfactions qu'ils en tirent, il mettait sa puissance politique, et volontiers il eût mis sa gloire à nous rendre la primauté perdue. Malheureusement, il était novice en toutes choses, principalement en diplomatie. Comme il s'était aveuglément épris de l'alliance anglaise, il fut sa première dupe, et cette duperie nous a coûté l'Egypte. De 1878 à 1882, c'est-à-dire pendant les trois années où s'est joué le sort de l'Egypte, il n'est pas un acte diplomatique qui n'ait été l'expression de la politique personnelle de Gambetta. La légende prétend qu'il eût sauvé l'Egypte, si on l'eût laissé faire. Mais l'histoire démontre qu'il l'avait déjà conduite à deux doigts de sa perte, lorsque le pouvoir lui fut ravi.

Après le rappel de M. de Ring, la situation n'avait fait qu'empirer. Il n'y avait plus d'autorité nulle part, et sur cette anarchie chronique avaient poussé des influences usurpatrices, comme poussent les plantes parasites sur un sol abandonné. C'était, d'une part, la chambre des notables qui se piquait d'être la représentation d'un parti national dont on eût difficilement perçu l'exis-

tence, et c'était, d'autre part, une oligarchie militaire qui se flattait de conduire ce parti, encore embryonnaire, au pouvoir. La chambre des notables battait en brèche l'autorité du ministère et du khédive, et l'armée conspirait ouvertement contre eux. Arabi, l'un des trois colonels insurgés du 1er février 1881, avait réussi à conquérir une situation prépondérante. Il était le chef du parti militaire, et le parti militaire à sa dévotion manifestait hautement l'intention de se soustraire aux arrangements anglo-français qui résultaient de la loi de liquidation et de l'institution du contrôle. Au commencement de 1882, il devenait ministre de la guerre, et ce ministre d'aventure avait l'allure et les ambitions d'un dictateur. Il s'était à ce point grisé de sa popularité, qu'il ne cachait plus sa révolte contre la tutelle anglo-française. Il poussait si loin l'insolence qu'il avait fait élever des fortifications à Alexandrie, juste en face des vaisseaux de guerre anglais et français qui se tenaient en observation dans la baie. En s'y prenant plus tôt, il eût été facile de briser ses prétentions par des moyens purement diplomatiques. Mais les choses en vinrent à ce point qu'une intervention militaire parut indispensable.

Il y avait alors trois modes d'intervention auxquels on avait successivement pensé, et entre lesquels il fallait choisir; d'abord, une coopération armée de la France et de l'Angleterre; ensuite, un appel à l'intervention collective des grandes puissances; enfin, le recours à une action diplomatique ou militaire de la puissance suzeraine, c'est-à-dire de la Turquie.

C'est une légende aujourd'hui très accréditée, et désormais difficile à détruire, que Gambetta seul avait vu clair dans les affaires d'Egypte, que seul il avait préparé, d'accord avec l'Angleterre, une solution avantageuse aux intérêts français, et qu'une coopération militaire des deux gouvernements, préparée par ses soins, allait tout sauver, lorsque la Chambre, en le renversant, renversa ses projets, et tout fut perdu. Gambetta croyait fermement lui-même à cette histoire. Un jour que je me promenais avec lui dans les couloirs de la Chambre, en causant de la question d'Egypte, et que j'opposais à ses projets le mauvais vouloir de l'Angleterre, il s'arrêta brusquement et me dit d'un ton superbe : « L'Angleterre? Je l'avais bouclée!... » Son imaginaion le trompait. Il avait essayé de « boucler » l'Angleterre; mais elle ne s'était pas laissé faire.

La vérité, c'est que Gambetta, qui s'obstinait à croire à la sincérité anglaise, avait imaginé de lier partie avec elle pour pacifier l'Egypte. Il avait proposé, à cet effet, une intervention anglo-française, dont chacune des deux nations aurait fourni les

éléments dans une égale proportion. Si ce projet avait abouti, nul doute qu'il eût réussi. Car rien n'était plus facile que de réprimer la sédition d'Arabi. On doit donc à Gambetta cette justice qu'il a voulu énergiquement sauver la part de la France en Egypte. Mais il prêtait bénévolement à l'Angleterre des sentiments et des vues identiques à ses propres visées, et l'Angleterre, bien loin de se prêter à cette coopération fraternelle, se réservait déjà à elle seule l'initiative et le bénéfice de l'expédition. Jamais, à aucun moment des négociations poursuivies à cet effet, le gouvernement anglais n'a accepté le principe de la coopération militaire qui lui était offerte par Gambetta. Ses refus réitérés sont inscrits dans le *Livre Jaune*, et je n'en veux fournir d'autre preuve que ce passage extrait d'une dépêche de M. Challemel-Lacour, alors ambassadeur à Londres.

Gambetta lui avait écrit : « J'ai à peine besoin de vous faire remarquer que les termes dont se sert lord Lyons[1] n'impliquent pas de la part du lord Granville l'intention d'écarter toute hypothèse d'action commune ultérieure. » M. Challemel-Lacour lui répond, à la date du 17 janvier 1882 : « Il est à peu près certain pour moi que si le cabinet de Londres a envisagé l'éventualité d'une action effective des deux puissances à l'appui de la Note collective, ç'a été, en fin de compte, pour l'écarter... Lord Granville entendait, en effet, que la Note collective ne devait être considérée que comme un encouragement platonique qui n'impliquait la promesse d'aucune sanction. » C'était aussi catégorique que peut l'être le langage diplomatique, et l'Angleterre n'a pas un seul instant varié. C'est qu'à ce moment déjà, elle se réservait d'intervenir seule, à son heure, ou de ne se rallier qu'à toute autre combinaison qui évinçât la France, avec laquelle elle ne voulait plus rien partager.

A ce moment de la crise, l'échange des communications diplomatiques entre les deux gouvernements est particulièrement intéressant. Gambetta et lord Granville emploient les mêmes termes, mais chacun d'eux leur donne un sens différent. Autant le ministre français se montre pressant, autant le chef du *Foreign Office* s'applique à se dérober. Le 30 décembre 1881, Gambetta lui propose de faire dire au khédive, afin de fortifier son autorité, qu'il peut compter sur l'appui des deux puissances. « Le principal intérêt de cette démarche, écrit-il à M. Challemel-Lacour, me paraît être d'affirmer avec plus de précision encore que par le passé, la ferme volonté de la France et de l'Angleterre de rester

[1] Ambassadeur d'Angleterre à Paris.

unies à l'avenir, aussi bien que dans le moment présent, pour parer à toutes les complications que nous pouvons redouter de voir se produire en Egypte. » Lord Granville consent à la démarche proposée; mais il a soin d'en détruire préalablement tout l'effet qu'en attendait Gambetta, en spécifiant que cela n'engageait à rien! « Il est bien entendu, fait-il observer à l'ambassadeur de France, que les instructions communes n'entraîneront aucun engagement d'action effective, et qu'elles ont pour but unique d'exercer une action morale sur le khédive, en l'assurant, une fois de plus, de l'accord des deux puissances. »

Ainsi, de part et d'autre, on proclame l'entente; mais on ne s'entend pas du tout sur le sens qu'il convient d'y attacher. Le 7 janvier, les deux gouvernements faisaient remettre au khédive une note identique que Gambetta considérait comme la préface d'une action commune; mais, dès le lendemain, le ministre anglais s'empressait d'en atténuer l'effet. Enfin, comme Gambetta s'obstinait à ne pas comprendre les réserves de l'Angleterre, lord Granville lui faisait transmettre par M. Challemel-Lacour la déclaration catégorique que je viens de citer.

En dehors du mauvais vouloir de l'Angleterre, des objections qu'il n'avait pas prévues lui venaient de différents côtés. C'est ainsi que, à la date du 10 janvier, notre agent diplomatique à Berlin lui adressait la communication suivante : — « D'après les renseignements que j'ai recueillis, un échange d'idées s'est produit entre l'Allemagne, la Russie, l'Autriche et l'Italie, au sujet de l'attitude qu'il conviendrait d'observer si de nouveaux troubles, de la nature de ceux qui ont éclaté en Egypte il y a peu de mois, venaient à se produire. Il résulterait de ces pourparlers que les cabinets de l'Europe orientale seraient unanimes, bien qu'à des degrés divers, à repousser l'hypothèse de la descente sur les bords du Nil de forces anglo-françaises, et que la solution qui leur paraîtrait la seule praticable serait l'envoi de régiments turcs, après entente préalable de la Porte avec les cabinets de Londres et de Paris, et avec l'adjonction, au besoin, d'une démonstration navale de ces deux puissances. »

D'autre part, le sultan, suzerain de l'Egypte, protestait contre le sans-façon avec lequel la France et l'Angleterre intervenaient là-bas, au mépris de ses propres droits. Enfin, le 21 janvier, le consul général de France au Caire, M. Sienkenwicz, lui télégraphiait : « Le moment actuel est très défavorable à une intervention. Ce n'est guère que dans le cas où toutes les grandes puissances s'accorderaient à reconnaître qu'une intervention est nécessaire qu'elle pourrait avoir lieu dans des conditions avantageuses. »

C'est au milieu de ce fouillis diplomatique que Gambetta fut renversé du pouvoir, en laissant à son successeur une situation hérissée de doutes. Qu'aurait-il fait s'il eût continué de régner? Il n'y a pas grand intérêt à discuter cette hypothèse. Une seule chose est certaine, c'est que l'effort de sa diplomatie ne répond aucunement à la légende qu'on lui a faite. L'histoire, très documentée sur ce point, témoigne que, s'il voulut fermement servir la cause française en Egypte, sa bonne volonté était fondée sur un faux calcul. Il comptait sur une intervention anglo-française, et l'Angleterre refusait obstinément de se prêter à son dessein.

II

M. de Freycinet, qui lui succédait à la présidence du conseil et au ministère des affaires étrangères, n'avait ni le parti-pris ni la témérité de Gambetta. C'était un esprit circonspect et souple, surtout attentif à ne pas s'engager dans une aventure, et soucieux de modeler sa diplomatie sur les mœurs pacifiques et casanières du Parlement. Il rompt, pour ses débuts, avec les projets d'intervention chers à Gambetta, et, dès le 3 février, se met d'accord avec le cabinet de Londres sur trois points essentiels qui résument son attitude dans la question d'Egypte. « Lord Lyons, écrit-il à son ambassadeur, m'a dit qu'il allait écrire à lord Granville pour lui faire connaître que nous étions d'accord sur ces trois points :

« 1° Nous réservions notre adhésion à toute action effective ultérieure ;

« 2° Nous répugnions à l'emploi des moyens coërcitifs ;

« 3° Nous étions contraires à l'envoi des troupes turques en Egypte. »

Cette politique expectante le conduit à s'en remettre à l'intervention collective des grandes puissances, toujours sous cette double réserve que la France n'enverra pas de troupes en Egypte et que la Turquie ne sera pas autorisée à y envoyer les siennes.

M. de Freycinet ne prenait pas assez garde aux contradictions que contenait cette double proposition. D'une part, en effet, le recours au concert européen impliquait une renonciation à la situation prépondérante et privilégiée qu'il avait revendiquée pour la France dans ses discours au Parlement, et, d'autre part, l'intervention de l'Europe devait nécessairement aboutir à l'action militaire de la Turquie qu'il prétendait exclure. Il est, en effet, bien certain qu'aucune puissance n'eût consenti à envoyer en Egypte

un corps expéditionnaire, et que toutes devaient se mettre nécessairement d'accord pour charger la puissance suzeraine, c'est-à-dire la Porte, de cette opération de police. Aussi bien M. de Freycinet ne tarda guère à reconnaître cette nécessité, car il écrivait, le 16 juin, à ses agents diplomatiques : « Je vous prie de proposer au gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité que le Sultan soit, en cas de nécessité, invité simultanément par les puissances réunies en conférence à se tenir préparé à prêter au khédive une force suffisante pour permettre à S. A. de maintenir son autorité. »

Cependant la conférence internationale, qui s'était substituée à l'accord anglo-français, se réunissait à Constantinople, et elle inaugurait ses travaux en faisant signer au représentant de chaque puissance un protocole de désintéressement. Il était stipulé que chacun des gouvernements représentés à la conférence déclarait s'interdire toute recherche d'un intérêt particulier et toute action isolée. La Porte, qui considérait cette intervention de l'Europe en Egypte comme une atteinte à ses droits de suzeraineté, avait refusé de participer à la conférence. Mais elle s'apprêtait à la délégation qui lui serait donnée, et le ministre des affaires étrangères de France, enfin résigné à cette intervention turque, écrivait à son ambassadeur à Constantinople, M. de Noailles : « Dans le cas où l'intervention armée de la Turquie serait mise en délibération, je vous recommande expressément d'insister pour que cette intervention soit réglée de manière à ne pas dégénérer en une occupation définitive. » Il eût été plus prudent de prendre cette précaution contre l'Angleterre !

Pendant que la diplomatie procédait avec la majestueuse lenteur qui est dans ses traditions, la situation en Egypte empirait de jour en jour, et les événements allaient se précipiter. Des troubles sanglants avaient éclaté au Caire et à Alexandrie. Le parti militaire, avec Arabi pour meneur, redoublait d'insolence et menaçait le khédive de déposition. D'un commun accord, la France et l'Angleterre avaient envoyé chacune six vaisseaux de guerre devant Alexandrie, dans l'espérance que cette manifestation intimiderait les meneurs. Ce fut l'effet contraire qui se produisit. Au lieu de reculer, Arabi, ministre de la guerre en titre, et dictateur en réalité, faisait construire des forts en face des bâtiments de l'escadre anglo-française et les armait de canons insolemment dirigés sur eux. L'Angleterre voyait ces manœuvres avec impatience et ses intentions ne se laissaient plus ignorer. « Je ne serais pas étonné, écrivait à son consul général M. de Freycinet, que l'exécution des nouveaux travaux de défense à Alexandrie déterminât l'Angleterre à opérer un bombardement. » Et le consul général lui répondait le

lendemain : « Tout semble disposé pour une action prochaine de l'Angleterre, avec ou sans nous. »

Il voyait juste. Le 5 juillet, le gouvernement anglais envoyait à l'amiral Seymour l'ordre d'adresser aux Egyptiens un *ultimatum* aux termes duquel ils étaient sommés de suspendre leurs travaux de fortification, sans quoi l'escadre anglaise ouvrirait le feu. En même temps, l'ambassadeur de la reine à Paris, lord Lyons recevait l'ordre de communiquer cette décision au gouvernement de la République. Le cabinet anglais ne demandait pas au nôtre de s'associer à l'action de guerre qu'il avait résolue; mais il s'informait si l'amiral Conrad, commandant de l'escadre française, avait reçu ou allait recevoir des instructions conformes à celles qu'il avait données lui-même au commandant de l'escadre anglaise.

L'heure décisive avait sonné. M. de Freycinet ne prit pas sur lui de répondre personnellement à la demande de l'Angleterre. Il réunit le conseil des ministres et lui soumit la question; le conseil se décida pour l'abstention. En conséquence, l'amiral Conrad reçut l'ordre de s'éloigner avec ses vaisseaux, à l'instant même où l'escadre anglaise commencerait le bombardement. L'événement ne tarda guère. Il semblait que les Anglais eussent pris mesure de la folle présomption d'Arabi. L'*ultimatum* de l'amiral Seymour ne l'avait pas arrêté : il n'armait qu'avec plus de furie! Le 11 juillet, à sept heures du matin, les vaisseaux anglais ouvrirent le feu sur les ouvrages égyptiens. Ils furent détruits en quelques heures, sans avoir riposté. Arabi et sa misérable armée se retirèrent à quelques lieues d'Alexandrie, abandonnant la ville au pillage de la populace. Ce fut une invitation au débarquement pour rétablir l'ordre. L'amiral anglais n'y manqua pas. Ce débarquement des équipages anglais, bientôt suivi de l'envoi d'un corps expéditionnaire, marqua la prise de possession de l'Egypte par l'Angleterre. Conformément aux instructions qu'il avait reçues, l'amiral français s'était éloigné avec ses vaisseaux. Ce fut le signal de notre éviction.

III

Il est un épilogue à ce gros événement qui appelle une explication nécessaire, parce qu'il est l'objet d'une interprétation erronée. Quelques jours après le bombardement d'Alexandrie et le débarquement des équipages anglais, M. de Freycinet proposait à la Chambre le vote d'un crédit de 7 millions pour l'envoi de quelques troupes françaises en Egypte. Le crédit fut rejeté à une immense majorité, et ce rejet détermina la chute du ministère.

C'est à cette journée que l'opinion publique, toujours mal informée, fait remonter la perte de l'Egypte, et c'est naturellement sur la Chambre qu'elle en fait peser la responsabilité. Cette légende est si fortement accréditée qu'elle court le monde sans soulever la moindre contradiction. Chaque fois que l'occasion s'en présente, les orateurs la propagent du haut de la tribune du Parlement, les journaux la reproduisent à l'envi, et le public, qui n'a ni le temps ni le souci de remonter aux sources, et ne connaît pas l'art de vérifier les dates, s'en tient à la leçon qu'on lui a faite. Mais ce n'est pas cela du tout.

Dès le lendemain de son entrée en Egypte, le gouvernement anglais s'empressait de prendre les mesures nécessaires pour assurer sa prise de possession. Il faisait voter par la Chambre des communes un crédit de 2 millions 500,000 livres, soit une somme de 62 millions 500,000 francs pour pourvoir aux nécessités immédiates, et il décidait l'envoi en Egypte d'un corps expéditionnaire de 7,000 hommes empruntés au contingent de l'Inde. De son côté, le gouvernement français demandait à la Chambre des députés un crédit de 7 millions. Pour quel objet? Pour prendre place à côté du corps expéditionnaire anglais, s'associer à son action et partager sa conquête? Pas le moins du monde. Non seulement il ne songeait pas à doubler l'Angleterre dans son expédition militaire, mais encore il se défendait énergiquement contre cette interprétation. Sa seule préoccupation était d'assurer la liberté du canal de Suez qu'il croyait menacée, et le vote du crédit demandé avait pour unique objet, non point immédiat et certain, mais seulement éventuel, d'établir quelques postes français le long du canal pour le protéger, s'il en était besoin. Je n'interprète pas sa pensée; j'invoque simplement son témoignage. Voici, en effet, en quels termes le président du Conseil défendait sa proposition devant la Chambre :

« En nous concertant avec l'Angleterre sur ce point, nous avons expressément formulé deux réserves : l'une, que nous ne ferions de débarquement sur le canal que si la circulation était manifestement menacée au point de rendre le débarquement indispensable.

« La seconde réserve, c'est que nous refuserions de toutes façons, dans tous les cas, de coopérer à l'intervention proprement dite en Egypte.

« Le cabinet britannique a pris acte de ces réserves et les a acceptées. » (Séance du 29 juillet 1882.)

La Chambre ne fut séduite ni par ce dessein ni par les réserves dont il était entouré, et c'est par une majorité de 375 voix

contre 75 qu'elle rejeta le crédit. Il n'est pas sans intérêt de faire observer que Gambetta fut au nombre de ceux qui le repoussèrent, et ce vote de Gambetta, qui s'était montré le partisan le plus ardent d'une intervention française à côté de l'Angleterre, est bien la réponse la plus décisive qu'on puisse opposer à ceux qui accusent la Chambre d'avoir perdu l'Egypte ce jour-là.

L'Egypte était déjà perdue pour nous, et ce n'est pas une occasion qui nous était offerte de la reconquérir. Ceux qui ont repoussé la proposition de M. de Freycinet, — et je suis du nombre, — peuvent interroger leur conscience, sans crainte d'y retrouver les suggestions de parti ou de passion qui pouvaient alors la troubler. Elle leur dira comme alors que leur opposition était justifiée, parce que la proposition ministérielle pouvait tout compromettre, et ne pouvait rien sauver. Avant le bombardement, il était facile et simple de régler notre action sur celle de nos voisins, de bombarder avec eux, de débarquer avec eux, bref de partager leur action en toutes choses, afin de ne leur laisser prendre aucun avantage particulier sur nous. Il est probable qu'après cette exécution, l'Angleterre n'eût pas poussé plus loin l'aventure, et qu'elle se fût empressée de rendre l'Egypte aux Egyptiens.

Mais c'était chose hasardeuse que d'envoyer une troupe française en Egypte pour y remplir une besogne subalterne et latérale à l'expédition anglaise. Car, autant il était aisé d'envoyer nos soldats sur les bords du canal, autant il apparaissait difficile de les faire revenir. S'ils ne devaient pas participer à l'expédition anglaise contre Arabi, ils ne pouvaient conférer à la France aucun droit aux bénéfices de l'entreprise. Et si, d'autre part, l'Angleterre devait, comme elle le fit plus tard, nous contester tout droit au partage, il devenait impossible de maintenir là-bas nos soldats sans raison, comme il était impossible de les rapatrier sans humiliation. Il n'y avait donc dans ce projet qu'une chance de conflit sensiblement analogue à celui qui mit aux prises l'Autriche et la Prusse, dans le Schleswig-Holstein, après leur expédition commune contre le Danemark. Et s'il n'aboutissait pas au conflit, il n'eût fait qu'accuser, à un moment donné, par le rappel résigné de nos soldats, d'une façon plus humiliante encore, l'accaparement de l'Angleterre et notre propre éviction. Dans l'un ou l'autre cas, il créait un péril ou soulignait une honte.

Il est évident que la diplomatie de M. de Freycinet, en ces circonstances, fut incertaine et timide. Il l'avait subordonnée aux dispositions probables du Parlement, ce qui est pour un gouvernement le plus sûr moyen de paralyser son action. Il n'est pire

conseil que l'opinion des Assemblées, parce qu'elles sont d'instinct pour l'expectative et l'abstention. L'homme d'Etat qui veut faire quelque chose doit les devancer et les mettre en face du fait accompli. C'est contraire à la doctrine parlementaire; mais le tort de M. de Freycinet fut de l'avoir trop scrupuleusement observée. Il est souverainement injuste, d'ailleurs, de lui imputer personnellement la perte de notre situation en Egypte. Après la Chambre, c'est sur lui qu'on fait peser la responsabilité du désastre. Gambetta, dit-on, devait tout sauver, si on l'eût laissé agir; M. de Freycinet ne voulut rien faire, et tout fut perdu. Ce n'est pas plus vrai de l'un que de l'autre.

Notre éviction d'Égypte ne fut pas l'œuvre d'un jour. Ce fut, au contraire, une évolution lente, méthodique, progressive, qui commence au partage anglo-français et finit au bombardement d'Alexandrie. La responsabilité se répartit ainsi sur un certain nombre d'années, par conséquent, sur les ministères successifs qui ont coopéré, consciemment ou non, à cette évolution. S'il y avait encore, à l'heure où nous sommes, un intérêt quelconque à distribuer ces responsabilités, c'est, à mon avis, Gambetta qui devrait en supporter la plus lourde part. Il fut assurément aussi fervent que sincère dans son désir de sauvegarder ce qu'on appelait alors, à juste titre, l'influence prépondérante et privilégiée de la France. Mais si elle était prépondérante et privilégiée, elle excluait l'égalité de traitement avec toute autre nation, et la faute initiale de Gambetta fut de consentir à l'Angleterre une situation équivalente à la nôtre.

Jusqu'en 1878, l'Angleterre ne possédait en Egypte qu'une ingérence purement financière. C'est M. Waddington qui, au congrès de Berlin d'abord, puis par des arrangements ultérieurs, lui ouvre un accès décisif dans l'administration intérieure. Le *Condominium* fut une institution anglo-française; mais il n'eût jamais existé, si le gouvernement français ne l'avait, en quelque sorte, offert à nos voisins. La déposition d'Ismaïl, également provoquée par M. Waddington, augmente encore la part d'influence acquise à l'Angleterre, en même temps qu'elle diminue la nôtre. M. Barthélemy Saint-Hilaire, philosophe égaré aux affaires étrangères, continue les errements de M. Waddington, et c'est lui qui, dans une lettre au consul général de France au Caire, constate ce que nous avons perdu. « On peut dire que la France et l'Angleterre, tout en ayant en Egypte des intérêts de nature fort différente, y ont pourtant des intérêts égaux. » L'affirmation de cette égalité d'intérêts était une hérésie, et l'hérésie était d'autant plus choquante, en l'espèce, qu'elle émanait du ministre officiellement

chargé de défendre la prépondérance française. On ne s'étonnera pas qu'après de pareilles promesses, M. Barthélemy Saint-Hilaire conclue à l'accord intime avec l'Angleterre. « Il ne doit pas y avoir de rivalités, professe-t-il; il ne doit y avoir qu'un concours sympathique et une émulation qui rapprochent les personnes, au lieu de les diviser. » C'est une diplomatie qui pourrait prendre place dans la morale en action!

On dira que ce digne homme était philosophe, et que M. Waddington était un Anglais, ce qui explique la naïveté de l'un et l'exotisme de l'autre. Sans doute, mais s'ils furent tous deux également incapables de comprendre et de servir les intérêts français en Egypte, ils n'en ont pas toute la faute; car ils ne furent, en réalité, ministres que de nom. C'est Gambetta qui inspirait et dirigeait notre politique extérieure. Il était, sous ces prête-noms, le partisan obstiné de l'accord intime avec l'Angleterre. Il croyait, avec une opiniâtreté sereine, malgré les avertissements et malgré les preuves, à la sincérité comme au désintéressement des Anglais! Et de fait, il est permis de penser que le gouvernement anglais ne songeait pas au début du *Condominium* à la conquête de l'Egypte, et ce serait le calomnier sans doute que de voir dans le coup de main du 11 juillet 1882 le dénouement prémédité d'une longue conspiration machiavélique. Seulement les concessions bénévoles que lui fit la France le mirent en goût d'avantages nouveaux. Il y a là-dessus une fable charmante de La Fontaine : *le Chat et les deux Moineaux*. Gambetta ne se souvenait pas assez que ces contes ne servent pas seulement à divertir l'enfance. Leur morale familière et sûre sert à tous les âges et convient à toutes les professions, principalement aux diplomates. Lorsqu'il prit officiellement le pouvoir à son tour, il était plus féru que jamais de l'alliance anglaise; et il prépara son expédition d'Egypte, comme s'il était assuré d'avance de la coopération de nos voisins. C'est à peine si les dépêches de M. Challemel-Lacour lui firent comprendre qu'il avait trop présumé de « l'accord intime », et l'on peut dire qu'il tomba avant d'être revenu de ses illusions sur la solidarité britannique et la confraternité d'armes qu'il en avait attendue. On sait le reste!

Il n'y avait, en réalité, qu'un moyen de sauver la situation prépondérante et privilégiée que nous possédions en Egypte, sans en aliéner rien, et c'est le seul précisément que nos ministres à l'envi repoussaient avec une sorte d'horreur : ce moyen, c'était le recours personnel et direct à l'autorité du suzerain, le Sultan. Abd-ul-Hamid, en 1880, n'était pas le maniaque sinistre et

sanglant qu'il est devenu. Les débuts de son règne avaient donné de lui une opinion plutôt favorable. Il se montrait studieux, appliqué, travailleur, libéral, et disposé aux réformes; bref, c'était un chef d'empire avec lequel il était possible de conclure d'honnêtes et profitables alliances. Comme suzerain, il possédait sur le khédive une autorité encore indiscutée; comme khalife, c'est-à-dire chef religieux du monde musulman, il jouissait sur la conscience de la population tout entière, depuis le khédive jusqu'au fellah, d'une puissance scrupuleusement obéie. Au début des troubles qui en s'aigrissant devaient nécessairement provoquer une intervention étrangère, il eût suffi sans doute au Sultan d'une intervention purement morale pour tout faire rentrer dans l'ordre. Cette intervention, la France pouvait la provoquer, sans attendre ou que le Sultan, fort de son droit, la revendiquât pour lui-même, ou qu'elle dérivât d'une délégation à lui donnée par le concert européen.

Mais cet appel à l'autorité du Sultan pour la sauvegarde de notre influence en Egypte ne pouvait être un acte accidentel et isolé. Pour être compris et suivi, il devait apparaître à la Porte comme la suite de notre diplomatie traditionnelle à Constantinople. La France avait été jusque-là la protectrice attitrée de la Turquie. Elle devait conserver ce rôle qui était la condition essentielle du maintien de son crédit, non seulement en Turquie, mais dans tout l'Orient. Elle devait, au congrès de Berlin, défendre la Turquie vaincue par la Russie contre les déprédations de l'Autriche et de l'Angleterre qui lui prenaient, l'une, l'île de Chypre, l'autre, l'Herzégovine et la Bosnie; elle devait aussi la défendre contre les convoitises de la Grèce qui prétendait obtenir, sans avoir combattu, une large rectification de frontières à ses dépens. Dans ces conditions, l'appel de la France à l'intervention turque n'apparaissait plus que comme la suite naturelle d'un pacte d'alliance, un échange de bons procédés, et la France en eût retiré les plus grands profits.

C'est la procédure que j'avais exposée et défendue dans les débats parlementaires sur la question d'Egypte. Mais je fus seul de mon avis. Tous nos ministres des affaires étrangères, M. Waddington, M. Barthélemy Saint-Hilaire, M. de Freycinet, et surtout Gambetta, avaient pris violemment parti contre la Turquie, et l'exclusion de l'intervention ottomane était la clause première de leur diplomatie. Je n'entends pas du tout me prévaloir des cuisantes déconvenues qu'elle a subies pour proclamer que la politique que j'avais recommandée eût sûrement sauvé tout ce qu'ils ont perdu. Mais elles m'autorisent tout au moins à croire

qu'en recourant, en temps utile, à l'intervention du Sultan plutôt qu'à l'accord intime avec l'Angleterre, il ne nous serait arrivé rien de pis que ce qui est advenu.

IV

La prise de possession de l'Egypte par l'Angleterre modifie complètement l'orientation de notre diplomatie en cette question. Nous n'avions plus ni à défendre ni à essayer de reconquérir la situation prépondérante et privilégiée qui nous avait appartenu. Elle était totalement et définitivement perdue. Nous ne pouvions plus rentrer en Egypte; mais nous devions vouloir que l'Angleterre en sortît, et comme l'action diplomatique de la France ne pouvait suffire toute seule à obtenir l'évacuation, il y avait nécessité d'en appeler à l'intervention des grandes puissances. Ainsi la question d'Egypte qui avait été d'abord une question presque exclusivement française, puis une question anglo-française, pendant la période du *Condominium*, était devenue une question internationale.

Chose à peine croyable, le coup de main de l'Angleterre sur l'Egygte et l'éviction française qui s'en était suivie n'avaient pas corrigé le gouvernement de la République de son anglomanie! L'école politique qu'avait façonnée et dirigée Gambetta, et qui occupait le pouvoir, sous la direction de M. Jules Ferry, restait obstinément fidèle à l'entente anglo-française, et sa façon de la comprendre se traduisait par un système de concessions indéfinies. Elle avait pour interprète et pour agent à Londres M. Waddington, qui ne comprit jamais rien à la cause française, et M. Jules Ferry lui-même était trop occupé de son entreprise au Tonkin, pour exercer des revendications trop pressantes à propos de l'Egypte. Il continuait à négocier sur cette question directement avec le gouvernement anglais, au lieu de rechercher dans une entente préalable avec les autres nations d'Europe le seul moyen de coërcition qui pût contraindre l'Angleterre à l'évacuation.

Les années ont passé, et le temps comme toujours est devenu complice de l'usurpation. Au lendemain de l'occupation, les ministres anglais, whigs et tories, renouvelaient, en toutes circonstances, l'engagement de rendre l'Egypte aux Egyptiens, dès qu'il leur apparaîtrait que l'évacuation était devenue possible. Et comme ces affirmations réitérées n'étaient pas sans soulever quelques sourires d'incrédulité, M. Gladstone attestait, en termes solennels, l'honneur britannique. « J'ai entendu, déclarait-il, quelques per-

sonnes dire : Le refus de l'Angleterre était-il suffisant pour neutraliser l'avis des autres puissances? Je répondrai que je crois que si nous avions engagé de si nouvelles, de si importantes négociations, si nous nous étions résolus à nous soumettre nous-mêmes à certaines conditions, sur l'avis de l'Europe, avec l'arrière-pensée au fond du cœur de neutraliser plus tard, par notre refus, l'action de l'Europe, je crois, dis-je, qu'alors le temps serait passé de parler de l'honneur de l'Angleterre! » M. Gladstone était assurément sincère. Mais la garantie qu'il invoquait n'obligeait ni son gouvernement ni son peuple. L'honneur de l'Angleterre s'est facilement accommodé d'une temporisation indéfinie. Il restait toujours quelque chose à faire en Egypte, avant de l'abandonner, et le terme s'éloignait indéfiniment. Il apparaît aujourd'hui si lointain et si vague, qu'il n'attire plus l'attention. Les Anglais se sont habitués à considérer la possession d'état comme un titre à l'occupation définitive, et leurs ministres, lorsqu'on leur rappelle cette vieille histoire, répondent aujourd'hui que ce qu'ils ont fait pour l'Egypte leur a créé des droits sur elle. Bref, l'Egypte est devenue partie intégrante de leur empire colonial. Elle est maintenant terre anglaise, et personne en Europe ne paraît plus songer à leur en contester la jouissance.

En France, les ministres qui ont succédé à M. Jules Ferry n'ont prêté à la question d'Egypte qu'une attention distraite et intermittente. L'opinion publique, absorbée par les querelles de parti ou les scandales du Parlement, était profondément indifférente à une affaire aussi lointaine. Les élections successives avaient presque entièrement renouvelé la représentation parlementaire. C'est à peine s'il restait quelques rares témoins des événements de 1882, et s'ils s'étaient avisés de renouveler les violentes revendications d'antan, les nouveaux leur auraient volontiers répondu : — L'Egypte?... Où prenez-vous l'Egypte?... Ils s'y intéressaient tout juste autant qu'au Canada perdu sous Louis XV. L'Angleterre peut donc se dispenser de déguiser en droits les raisons qu'elle se donne à elle-même de rester en Egypte : son titre le plus sûr est notre indifférence.

Le désastre pour nous n'en est pas moins immense. Car en perdant l'Egypte, nous avons perdu notre influence, notre crédit, notre prestige, notre personnalité, notre nom même en Orient. Et voici que l'Angleterre, élargissant à l'infini sa conquête, annexe à son empire colonial les immenses régions prises dans le bassin du Nil blanc, et prétend nous déposséder des titres de possession que nous avaient conquis les missions françaises. L'entrée triomphale des Anglais à Khartoum est un des événements les plus considé-

rables du siècle, et l'on n'exagère rien en la comparant aux débuts de la conquête de l'Inde. Il était cependant aussi facile d'empêcher les Anglais d'aller à Khartoum que de maintenir notre situation en Egypte, avant les événements qui nous en ont évincés.

Il y a bientôt trois ans, l'Angleterre annonçait l'intention de faire une expédition vers le Sud. C'était, disait-elle, pour réduire le mahdisme, et elle lui assignait pour terme Dongola. On demandait, en même temps, aux puissances représentées dans la commission de la Dette, l'autorisation de prélever dans la caisse les subsides nécessaires à son expédition. Cet appel autorisait les puissances à définir et à limiter l'expédition projetée, en échange des subsides accordés. C'est ce qu'une diplomatie avisée et prévoyante n'eût pas manqué de faire. Mais nous avions alors pour ministre des affaires étrangères M. Berthelot, qui ne sut ni deviner ni prévenir les secrets desseins de l'Angleterre. Il négocia seul avec le cabinet de Londres, au lieu de donner à l'affaire un caractère international et d'appeler les autres puissances à délibérer sur elle. Il fit refuser par les commissaires français et russe l'autorisation de puiser dans la caisse de la Dette les subsides de guerre. Mais les autres donnèrent leur assentiment, et l'Angleterre, désormais libre de son action, commença cette expédition qu'elle disait alors si modeste dans son objet, et dont nous voyons aujourd'hui les gigantesques proportions.

Peut-être n'est-il pas inutile d'ajouter que ces conséquences de la politique à longue vue de l'Angleterre et de l'imprévoyance française furent prévues et prédites en temps opportun. On en trouvera la preuve dans la triple interpellation qui fut adressée au ministère de M. Bourgeois, dans la séance du 2 avril 1896.

Il n'y avait pas, d'ailleurs, grand mérite à prédire ces événements, qui n'étaient que le développement logique et fatal des préparations anglaises, et je ne le rappelle pas pour le vain plaisir de jouer au prophète. Je veux simplement montrer que si un simple député, réduit à ses propres lumières et aux renseignements incertains et trop rares que lui apportaient les journaux, a pu prévoir les faits et leurs conséquences, le gouvernement amplement renseigné par ses agents pouvait aisément les prévenir. Malheureusement, dans la république, la politique extérieure est une improvisation continue : la mobilité parlementaire fait qu'elle n'a ni principe, ni suite, ni fixité. C'est ainsi que la puissance française a pu subir en Egypte un désastre comparable à la perte de l'Alsace-Lorraine, sans que la diplomatie républicaine s'en soit aperçue, et sans que personne en supporte la responsabilité !

Jules Delafosse.

LE NOUVEL HISTORIEN DES PAPES

LOUIS PASTOR

ET SON JUGEMENT SUR ALEXANDRE VI ET SAVONAROLE[1]

I

L'histoire de l'Eglise et de la Papauté doit beaucoup en nos jours aux historiens allemands et, parmi eux, à des historiens protestants. Leur maître à tous, Léopold Ranke, a le premier rendu à des Papes méconnus et calomniés avant lui une justice parfois incomplète, sans doute, mais loyale et irrécusable[2]. Plus tard, dans la voie ainsi ouverte par des travailleurs qui ne sortaient pas de leurs rangs, les catholiques ont avancé et leurs ouvrages ne sont pas le moindre signe de la renaissance religieuse au delà du Rhin. Ecrivains, ils revendiquent au profit de leur foi la vérité dans l'histoire, en même temps que leurs coreligionnaires des parlements de Berlin et de Vienne revendiquent au profit de la même foi la liberté dans l'Etat. C'est ainsi que Janssen au moyen de recherches vastes, minutieuses et approfondies et par l'emploi d'une méthode qui nous rappelle à certains égards, à nous Fran-

[1] *Histoire des Papes depuis la fin du moyen âge*, ouvrage écrit d'après un grand nombre de documents inédits, extraits des Archives du Vatican et autres, par le docteur Louis Pastor, professeur à l'université d'Innsbrück. Traduit de l'allemand par Furcy-Raynaud, t. V et VI. (Paris, Plon et Nourrit, éditeurs, 1898.)

[2] L'*Histoire des Papes*, de Ranke, avait été d'abord connue en France par une traduction que Ranke a désavouée, la jugeant trop favorable à l'Eglise romaine. Cette histoire n'en contient pas moins, dans son texte original, des témoignages précieux pour les Papes, et c'est elle, on le sait, qui a donné lieu en Angleterre au fameux « Essai » de Macaulay sur la Papauté, souvent cité par les catholiques, et l'un des plus beaux hommages qui ait été rendu au Saint-Siège par une plume protestante.

çais, le procédé de Taine en face de la Révolution française, Janssen a entrepris de démontrer que l'avènement du protestantisme, si longtemps considéré comme l'aurore du progrès social, avait, au contraire, fait reculer la civilisation et qu'à cette révolution religieuse il a, pièces en main, demandé compte de la longue ruine de sa patrie[1].

Il touchait au terme de son œuvre, il ne l'avait pas atteint quand il est mort; mais il laissait un disciple, un héritier digne tout ensemble d'achever cette œuvre, en ce qui concerne le peuple allemand à l'époque de la Réforme, et de compléter, en la rectifiant, l'œuvre de Ranke, en ce qui concerne la Papauté à Rome depuis la fin du moyen âge. En se consacrant à cette double tâche, le professeur Louis Pastor de l'université d'Innsbrück semble avoir réuni et s'être approprié les qualités de l'un et de l'autre historien. Il tient de son maître Janssen le goût de l'investigation et le talent de la découverte. Il rappelle son devancier Ranke par la faculté de saisir dans chaque événement la circonstance décisive, dans chaque homme le trait distinctif et par l'habileté à les mettre en relief.

Ouvrez ce livre, vous serez tout d'abord comme effrayé par l'étendue et la variété du labeur qu'il a fallu pour le préparer. Engagez-vous dans sa lecture, pénétrez à l'intérieur de l'édifice et vous marcherez à l'aise, vous avancerez sans fatigue, tant il est construit avec ordre et proportion, tant la lumière est partout également distribuée. A l'entrée de chaque partie de cet édifice, successivement bâti, l'auteur a indiqué la provenance des matériaux qu'il emploie: documents inédits, écrits antérieurement publiés. Par lui ont été fouillés en Italie, en Allemagne, en Suisse, en Tyrol et en France, soixante-seize dépôts d'archives et de manuscrits, et de plus ont été consultés depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours six cent quatre-vingt-dix-neuf ouvrages. Encore cette énumération s'applique-t-elle seulement aux deux derniers volumes qui viennent de paraître, à ceux qui vont d'Innocent VIII à Jules II, et embrassent, de 1484 à 1513, vingt-neuf années. En face d'un tel amas de matériaux, nul Allemand ne saurait douter de la solidité du monument, de même qu'à l'aspect de ce monument, il n'est pas de Français qui ne doive admirer l'ordonnance et, à travers la traduction fidèle faite à notre usage, il n'en est pas qui ne puisse reconnaître les qualités que nous goûtons le plus et que nous imaginons volontiers être propres à nos auteurs : la clarté du récit, l'art de la composition. Enfin, à ces qualités intellectuelles ajoutez la qualité morale qui les soutient et les conserve : la sin-

[1] *Histoire du peuple allemand depuis la fin du moyen âge*, t. I-VIII.

cérité : voilà l'historien que l'Allemagne catholique vient de donner à la Papauté.

Au début de notre siècle, le plus vaillant champion de la Papauté, Joseph de Maistre, écrivait : « On ne doit aux Papes que la vérité et ils n'ont besoin que de la vérité[1]. » Au terme de ce siècle, un Pape même impose pour règle à tout historien de l'Eglise cette parole de Cicéron : *Ne quid falsi audeat; ne quid veri non audeat*[2]. « Ne rien avancer qui soit faux » paraît facile; il y suffit d'une probité vulgaire. « Ne rien céler de ce qui est vrai » est autrement rare et parfois pénible et méritoire. Mais l'autorité, comme l'intégrité de l'histoire, est à ce prix, et c'est, en définitive, avoir trop peu de foi dans la vérité religieuse que redouter pour elle la vérité historique, que ne pas se tenir pour assuré d'avance du témoignage que lui rendra cette vérité, découverte et manifestée tout entière.

Cependant, si la sincérité d'un historien catholique a jamais été mise à rude épreuve, c'est à l'époque où est arrivé maintenant M. Pastor, et si jamais cette épreuve a été intrépidement affrontée et surmontée, c'est dans son livre. Alexandre VI et son pontificat y sont montrés sans déguisement et sans voiles, et voici, dès le début du récit, comment l'auteur en annonce d'avance la conclusion : « Les matériaux que j'ai employés sont suffisants pour prononcer un jugement d'ensemble qui soit définitif..., toute tentative de sauver la mémoire d'Alexandre VI serait, dorénavant, j'en suis persuadé, la défense d'une cause désespérée. »

Sans doute, certaines accusations portées contre Alexandre VI doivent être écartées, notamment celle d'inceste. Sa fille Lucrèce, sans être assurément irréprochable, valait mieux que son origine; il faut la plaindre au lieu de la maudire. Son fils César, ce type achevé de la perversité humaine, n'est pas l'auteur de tous les assassinats qui lui ont été imputés. Il n'y a pas dans l'histoire de scélérat qui n'ait provoqué par ses crimes avérés des soupçons mal fondés, pas de monstre qui n'ait été calomnié. Mais qu'avant son avènement à la papauté Rodrigue Borgia, évêque et cardinal, ait étalé dans Rome à la fois ses mauvaises mœurs et son luxe effréné et que, devenu Pape, sous le nom d'Alexandre VI, il ait perpétué, sans se corriger jamais, l'éclat des mêmes désordres; qu'il ait dû son élection à la simonie, ayant dans le conclave trafiqué, sans pudeur, des biens et des dignités ecclésiastiques; que, gorgé lui-même de ces biens et de ces dignités avant son avènement, il en

[1] *Du Pape*, livre II, ch. XIII.
[2] *Encyclique du pape Léon XIII sur l'étude de l'histoire.*

ait ensuite gorgé les bâtards et bâtardes qu'il avait alors et même qu'il ait légitimé un enfant né durant son pontificat, afin de l'associer à la curée; on ne saurait désormais le contester. Aussi bien, si quelques apologies téméraires d'Alexandre VI ont été tentées, particulièrement en nos jours[1], ce n'est pas par des écrivains accrédités au Vatican. Depuis Raynaldi[2] jusqu'à Hergenrorther[3], les annalistes et les archivistes du Saint-Siège ont signalé ce pontificat comme « ayant ouvert pour l'Eglise romaine une ère d'ignominie et de scandale ». Et M. Pastor lui-même, comment a-t-il pénétré jusqu'aux documents les plus authentiques et les plus secrets où se trouve mise à nu la vie de l'infâme Pontife, sinon parce que Léon XIII l'a voulu? Ce que le Pape prescrit à tout historien : « Ne reculer devant aucune vérité », lui-même l'a donc pratiqué. A quelque croyance qu'appartiennent les amis de l'histoire, tous lui doivent désormais cet hommage.

II

Ainsi préparés, les jugements de M. Pastor sur les Papes ne seront pas révisés. Ayant, en effet, foi dans leur mission et soumis à leur autorité, il se place pour les apprécier au point de vue auquel ils devaient eux-mêmes se placer pour agir, et c'est là en histoire la première condition de l'équité : équité qui, d'ailleurs, n'exclut pas la rigueur envers les Pontifes prévaricateurs, tout au contraire. Mais si les Papes, aux yeux de notre historien, n'ont pas toujours raison, leurs adversaires ont toujours tort. A ces adversaires, il n'est guère disposé à pardonner les fautes mêmes que les fautes des Papes ont provoquées. C'est ainsi qu'après avoir flétri Alexandre VI, il censure Savonarole[4].

Cette partie de son livre a soulevé une controverse. Savonarole

[1] Il nous sera permis de rappeler qu'une des premières et des plus solides réfutations de ces apologies téméraires est due à un érudit français aussi soucieux de la vérité historique que dévoué au Saint-Siège : M. Henri de l'Epinois, et que cette réfutation a été insérée dans une Revue également fidèle à l'Église : la *Revue des questions historiques*, t. XXIX, p. 337-427. Paris, 1881.

[2] *Annales ecclesiastici* ad annum 1492, n° 26.

[3] *Kirchengeschichte*, t. II, 1re partie, p. 130.

[4] C'est ainsi encore que M. Pastor nous paraît tout au moins bien sévère pour la France lorsqu'il retrace durant ces temps troublés les relations de la France avec le Saint-Siège. Mais il sera temps d'examiner ce point plus tard, lorsqu'après de longs démêlés surviendra le Concordat de François Ier avec Léon X, et que se terminera, tout au moins en ce qui concerne les affaires ecclésiastiques, la querelle de nos rois et du Saint-Siège.

tour à tour porté aux nues et traîné aux gémonies par le peuple de Florence, condamné comme coupable d'hérésie par les commissaires du Saint-Siège, et brûlé en vertu de cette condamnation, n'en a pas moins, après son supplice, été vénéré comme un saint par saint Philippe Néri et plus d'un saint personnage. Luther, de son côté, l'a déclaré « son frère selon l'esprit [1] » et, de nos jours, les protestants ont placé son image à Worms, sur le piédestal de la statue de Luther, parmi les précurseurs de la Réformation [2]. Mais les moines de son ordre, les Dominicains, ont disputé victorieusement sa mémoire aux ennemis de l'Église ; ils ont attesté et prouvé l'intégrité de sa foi [3]; les Italiens catholiques et patriotes ont revendiqué sa gloire; soit dans sa famille religieuse, soit dans sa patrie, on a souhaité et espéré sa canonisation et, dès à présent, en attendant que son culte soit autorisé sur les autels, Florence s'est disposée à célébrer le quatrième centenaire de sa mort. A ce projet, plusieurs cardinaux, notamment l'historien de saint Philippe Néri, le cardinal Capecelatro, et nombre d'évêques, d'un bout à l'autre de la Péninsule, ont adhéré. Un bulletin périodique a été publié pour en préparer l'accomplissement; il a contenu chaque quinzaine des hommages significatifs rendus à la mémoire du moine persécuté, en même temps que des apologies opposées à ses détracteurs [4].

Survenant au milieu de tels efforts et de telles espérances, le livre de M. Pastor ne pouvait manquer d'être attaqué, non sans vivacité [5], et l'auteur, à son tour, a cru devoir, avec son érudition

[1] Préface de son commentaire sur les psaumes *Miserere* et *In te, Domine, speravi.*

[2] Monument érigé à Worms en 1868, en présence du roi de Prusse. Savonarole s'y trouve placé à côté de Wicleff, de Valdo et de Jean Hus.

[3] Notamment le P. Rouard de Card, *Savonarole et le monument de Luther à Worms* (Louvain et Paris, 1897); le P. Bayonne, *Etude sur Jérôme Savonarole, des Frères Prêcheurs* (Paris, Poussielgue, 1879).

Les protestants ont maintenant renoncé à revendiquer Savonarole, témoin l'historien de la réforme en Italie, M. Comba, qui écrit en propres termes : « Il est pour nous indubitable que Savonarole ne songea jamais à changer aucun des dogmes de l'Eglise de Rome. » (*Hist. de la réforme en Italie,* t. I, p. 478.)

[4] *Quarto centenario della morte di Frà Girolamo Savonarola*, bolletino bimensile illustrato, organo dei comitati italiani per le onoranze cattoliche al Savonarola. — Firenze, 1898. Domenica II[a] di gennajo 1898, e seq.

[5] Ernst Commer, professeur de théologie à l'université de Breslau, *Annales de philosophie et de théologie spéculative*, n° 11. (Breslau, 1897.) — Jean Procter, Provincial des Dominicains en Angleterre, *Réponse au docteur Ferras,* doyen à Cantorbéry. — Ferretti, *Pour la cause du F. Jérôme Savonarole. Faits et témoignages.* (Milan, 1897.) — Paul Luotto, professeur au lycée royal de Faënza, *le Vrai Savonarole et le Savonarole de L. Pastor.* (Florence, 1897.)

et sa précision accoutumées, répondre à ces attaques[1]. Aujourd'hui, il serait malséant de rendre compte de la nouvelle histoire des Papes sans apprécier la polémique qu'elle a provoquée. En exprimant à mon tour mon sentiment à ce sujet, je vais, j'en ai peur, déplaire aux deux partis contraires et je ne me flatte assurément pas de clore un débat qui se renouvelle et se prolonge depuis quatre siècles. Au siècle dernier, le pape Benoît XIII avait coutume de dire : « Si Dieu me fait la grâce de me recevoir en paradis, dès que je me serai consolé en le regardant, j'aurai la curiosité de rechercher ce qu'il en est de Savonarole. » Il avait renoncé à le savoir auparavant.

Je conviens tout d'abord avec M. Pastor que ni la réforme tentée par Savonarole ne paraît sans excès, ni la fin tragique de sa carrière orageuse ne semble sans reproche.

Pour arracher le peuple de Florence à la corruption qui l'envahissait, il a prétendu plier ce peuple entier à une sorte de discipline monastique, et pour imposer cette discipline, il a employé le bras séculier, il n'a pas reculé devant les procédés tyranniques, il a poussé aux violences révolutionnaires. Si pur qu'ait été son zèle enflammé, il semble donc difficile de méconnaître que ce zèle ait été téméraire.

Le fanatisme populaire qui avait élevé trop haut et emporté trop loin Savonarole devait se retourner contre lui. Quand il eut habitué le peuple de Florence à compter sur l'intervention visible du Ciel dans les affaires de la cité, ce peuple, commençant à se fatiguer d'un joug trop lourd, réclama du réformateur un miracle pour signe de sa mission. Celui-ci, ne sachant pas refuser cette exigence et ne pouvant la satisfaire, tergiversa. Défié par ses antagonistes, il consentit pour décider entre eux et lui à l'épreuve du feu, mais en évitant de s'y soumettre lui-même; puis, quand le disciple qui s'était offert en sa place dut entrer dans le brasier, il prétendit le munir d'une hostie consacrée, comme s'il convenait de corriger une superstition barbare par une profanation sacrilège; en disputant de la sorte sur les conditions de l'épreuve acceptée, il la différa, il l'écarta, et il se perdit; le peuple se rua sur le prophète qui avait paru douter de lui-même et le livra à un tribunal ennemi. Il périt, victime des passions qu'il avait excitées, des illusions dont il s'était prévalu; mais il périt avec un pieux courage, et cette mort cruelle a couvert les fautes qui l'avaient amenée.

Ces fautes commises dans la tentative de réforme à Florence ne

[1] *Contribution à l'histoire de Savonarole. Réponse aux critiques.* Traduit de l'allemand par Furcy-Raynaud. (Paris, Lethielleux, éditeur, 1898.)

sont pas, au surplus, celles que M. Pastor reproche le plus à Savonarole; ce qu'il incrimine davantage, ce sont ses attaques et ses résistances au pape Alexandre VI, lequel, si coupable qu'il ait été à d'autres égards, n'aurait eu envers Savonarole lui-même aucun tort, selon notre historien. C'est ici, je l'avoue, que je ne saurais m'accorder avec lui sans réserve.

Lorsque du haut de la chaire, Savonarole stigmatisait les désordres de l'Eglise sans épargner même son chef, que faisait-il autre chose que traduire en langage oratoire ce qu'atteste M. Pastor lui-même? Car, selon la coutume des historiens informés et véridiques, M. Pastor fournit dans ses récits tous les moyens de contrôler ses jugements. Les scandales qu'a dénoncés l'éloquent prêcheur, et qu'on ne peut contester aujourd'hui, n'éclataient-ils pas alors à tous les regards? Fallait-il donc que la conscience chrétienne devînt muette dans l'Eglise et, parce que la corruption était montée jusqu'au faîte, qu'aucune voix ne réclamât des réformes? Destinée à durer jusqu'à la fin des temps, l'Eglise catholique ne dure qu'en se réformant et par conséquent en reconnaissant, mieux qu'aucune autre institution au monde, les abus qui l'infestent, en les confessant pour les corriger. Pour être efficaces, les réformes chez elle ont sans doute besoin que l'autorité légitime les prescrive ou les sanctionne; mais combien de fois pour mettre en mouvement cette autorité n'a-t-il pas été besoin aussi des plaintes et des représentations de ceux qui dépendaient d'elle!

Il est vrai qu'alors, en quelques mains qu'elle fût tombée et de quelque façon qu'elle fût exercée, les apôtres orthodoxes des réformes nécessaires ne lui déniaient pas ses droits, et c'est de quoi précisément est accusé Savonarole. Selon M. Pastor, il n'a pas seulement attaqué les vices de la cour romaine, il a méconnu l'inviolable juridiction du Pontife romain. Il l'a méconnue : d'abord en réclamant le concile; ensuite en refusant l'obéissance à laquelle l'obligeaient ses vœux monastiques, soit quand le Pape lui a défendu de prêcher, soit quand il lui a commandé de quitter Florence et de venir à Rome; enfin, en ne tenant pas compte de l'excommunication quand elle l'a frappé, en continuant, tandis qu'elle pesait sur lui, de monter en chaire et de célébrer la messe. A ces accusations, n'y a-t-il rien à répondre?

Si Savonarole a réclamé le concile parce qu'en droit il l'a cru supérieur au Pape, assurément il a erré. Mais s'il l'a souhaité parce qu'en fait il l'a estimé nécessaire pour réformer l'Eglise, ce souhait a été pendant un siècle et plus celui de tous les hommes de zèle et de foi qui ont eu cette réforme à cœur; c'est le souhait auquel, peu de temps après Savonarole, Jules II et Léon X ont

cédé en convoquant le concile de Latran, mais que le concile de Latran n'a pas rempli, puisque la discipline ecclésiastique n'en est pas sortie restaurée, le souhait que le concile de Trente devait accomplir enfin, mais trop tard, puisque la moitié de l'Europe s'était alors séparée du Saint-Siège. Il est donc permis de regretter que le vœu de Savonarole n'ait pas été exaucé à l'époque où il a été formé.

Est-il également permis de l'absoudre de son insubordination, lorsque le Pape a voulu d'abord lui imposer silence et ensuite l'a excommunié? La tâche des défenseurs de Savonarole devient ici plus malaisée. Néanmoins ils ont allégué, et lui-même avant eux a invoqué certaines règles canoniques qui ont pu infirmer à ses propres yeux les prescriptions et la sentence portées contre lui. Sans entrer dans un tel débat ouvert entre casuites, on peut se demander si Savonarole n'avait pas lieu de douter que l'autorité qui le condamnait fût légitime. L'élection d'Alexandre VI avait été simoniaque : il le savait. Etait-il donc tenu de la croire valable? Une bulle de Jules II, rendue précisément en souvenir de cette élection et pour en éviter une pareille à l'avenir, a déclaré nulles les élections entachées de simonie; mais comme cette bulle est postérieure au pontificat d'Alexandre VI, on admet qu'elle ne lui soit pas applicable. Pourtant, avant qu'elle fût promulguée, les motifs sur lesquels elle se fonde étaient-ils sans valeur, la question qu'elle tranche ne se posait-elle point? Quand Savonarole voyait Alexandre VI se conduire, non pas en pasteur du troupeau, mais en loup ravisseur, ne pouvait-il donc, se rappelant comment il était entré dans la bergerie, douter qu'il fût un vrai Pontife? Si ce doute lui est venu trop tard pour paraître désintéressé (car Savonarole, comme toute l'Eglise d'ailleurs, avait reconnu ce Pape, et pour lui résister en face, il attendit d'être frappé lui-même), si ce doute terrible ne suffit pas à justifier le moine persécuté, du moins il l'excuse, il permet d'admettre jusqu'à la fin la sincérité de son zèle et l'intégrité de sa foi.

Lorsqu'un pouvoir institué pour le bien des hommes échoit à des prévaricateurs, et qu'il détruit au lieu d'édifier, ceux qui l'exercent de la sorte deviennent responsables, non pas seulement des excès qu'ils commettent, mais encore des excès commis contre eux. Savonarole a voulu dans l'Eglise une réforme nécessaire, mais en la poursuivant, il a dépassé la mesure, il a employé des moyens mal appropriés à son but : il a échoué. Alexandre VI n'a pas voulu la réforme, parce que, pour l'accomplir, il aurait dû d'abord se réformer lui-même et il l'a empêchée. Dirigé et soutenu par un bon Pape, le moine ardent et austère que Florence avait cru un pro-

phète aurait été un réformateur efficace, nouveau saint Dominique, sous un nouvel Innocent III. Le pire tort d'Alexandre VI envers lui n'a pas été de concourir à son supplice, en adjoignant à ses juges des commissaires chargés de le condamner, c'est d'avoir mal réglé et rendu stérile son apostolat.

III

Plus on considère cette histoire des Papes depuis la fin du grand schisme jusqu'au commencement du protestantisme, plus la réforme ecclésiastique apparaît l'œuvre capitale qui leur incombait, d'où dépendait tout le reste et qu'ils n'ont pas accomplie, ni même entreprise [1]. L'Orient de l'Europe était alors perdu pour la chrétienté, et, comme l'a démontré M. Pastor dans la première partie de son ouvrage, les meilleurs entre les pontifes du quinzième siècle, Nicolas V, Calixte III et Pie II, se sont employés à travers d'amers mécomptes et de douloureux échecs, à mettre l'Occident à l'abri de l'ennemi du dehors, à le fermer à l'invasion musulmane. Dans cet Occident ainsi préservé, restait à prévenir le déchirement intérieur, à garder la chrétienté telle qu'elle subsistait encore, unie à Rome. Pour remplir cette tâche, un délai d'un siècle fut accordé à la Papauté. Elle n'en profita pas. Pendant le grand schisme, l'autorité suprême disputée entre des Papes douteux, objets de préférences et d'antipathies nationales, clients et créatures des princes dont leurs prédécesseurs avaient été les arbitres, l'autorité suprême avait fait défaut à l'Eglise. Aussi les abus s'étaient-ils accumulés en son sein, tandis qu'autour d'elle le progrès des lumières rendait, en quelque sorte, le monde plus transparent et, par conséquent, les abus plus visibles. Après la restauration du pouvoir pontifical, différer encore la réforme ecclésiastique, c'était inévitablement provoquer la révolution religieuse.

Ainsi s'explique le triomphe du protestantisme. Ainsi l'expliquait Bossuet au début de son *Histoire des Variations*. Ainsi se prépare, à son tour, à l'expliquer M. Pastor, tandis qu'il expose les désordres d'un Alexandre VI. Si les défaites de l'Eglise n'étaient pas imputables aux vices des hommes d'Eglise, on serait tenté de les attribuer à l'insuffisance de la doctrine ou de la morale catholiques;

[1] Ici, je l'avouerai, je prends la liberté de me référer à un livre que j'ai publié à peu près dix ans avant les derniers volumes de M. Pastor : *la Réforme et la politique française en Europe jusqu'à la paix de Westphalie*, liv. II, chap. IV. Il m'est trop précieux de m'être rencontré avec un historien tel que M. Pastor pour je ne tienne pas à le constater.

on rejetterait la vieille foi comme incapable de répondre aux besoins des temps nouveaux. Il n'en est rien : les seules épreuves qu'au cours changeant des âges l'Eglise ait jamais eu à redouter sont provenues des prévarications de ses ministres. L'historien qui dénonce ces prévarications humaines, le Pape qui permet qu'elles soient dénoncées, vengent et justifient, si je l'ose dire, l'institution divine. Et voilà comment, même aux époques les plus funestes, la vérité historique, ainsi que nous l'annoncions tout à l'heure, rend témoignage à la vérité religieuse.

Que l'on observe, en effet, quelles ont été les conséquences du retard coupable de la réforme ecclésiastique durant un siècle entier. Le bien même que les Papes de ce siècle ont pu faire en a été gâté et comme perverti.

Ils ont pu, à la renaissance des lettres et des arts, favoriser le nouvel élan de l'esprit humain, mais ils ne l'ont pas dirigé. Le premier protecteur de cette renaissance avait été Nicolas V, un pauvre et docte humaniste pur de toutes les souillures, épris de toutes les belles pensées de son siècle, qui se rendait en mourant cette justice que, dans ses projets magnifiques pour changer la face de Rome, « il n'avait eu pour motif ni l'ambition ni la vaine gloire, qu'il s'était proposé pour unique objet d'accroître l'autorité de l'Eglise romaine et la dignité du Siège apostolique aux yeux de toute la chrétienté ». Mais, après Nicolas V, ses projets furent abandonnés et le mouvement, commencé sous ses auspices, s'égara. Le profane et le sacré se mêlèrent ensemble; la peinture et la poésie ramenèrent le vieil Olympe jusque dans le palais pontifical; les philosophes abandonnèrent non seulement les formes et les procédés scholastiques, mais l'Evangile, pour retourner à l'école de Platon et des anciens Grecs; les lettrés s'imaginèrent pouvoir être païens et chrétiens à la fois, et le dérèglement des esprits vint s'ajouter, sous l'œil même des Papes, au dérèglement des mœurs.

Les Papes de cette époque ont pu aussi reconquérir un domaine et s'assurer en Italie une puissance temporelle, nécessaire à leur sécurité dans Rome, à leur indépendance en Europe : œuvre politique qui avait été d'abord une œuvre de justice et de liberté. Lorsque dès le quatorzième siècle, pour préparer le retour d'Avignon, elle avait été commencée par l'intrépide et magnanime cardinal Alborroz, elle avait consisté d'abord à délivrer les villes de l'Etat romain, celles de la Romagne en particulier, de leurs tyrans, à les replacer, tantôt par les négociations, tantôt par les armes, sous la souveraineté du Saint-Siège, en restaurant leurs franchises municipales. Mais, après que les Papes furent rentrés dans Rome, cette puissance temporelle à exercer ou à défendre les

détourna de leur ministère ecclésiastique, « le chef de l'Eglise », comme le dit très justement M. Pastor, « tendit à se transformer en prince séculier ». On vit les Souverains Pontifes, non contents de paraître avant tout hommes d'Etat, parfois même hommes de guerre, prétendre laisser après eux des familles de potentats, et substituer à l'hérédité des dynasties séculières le népotisme. L'un d'eux alla plus loin encore, il livra non plus à des neveux, mais à un fils objet tout ensemble de sa prédilection et de son effroi, le patrimoine de Saint-Pierre, à reconquérir, à piller et à tyranniser. Ainsi menaça d'être sécularisée la puissance pontificale. L'ennemi le plus avisé de cette puissance, Machiavel, ne pouvait souhaiter pour elle une pire ruine, et c'est pourquoi, selon la juste remarque de M. Pastor, César Borgia est devenu son héros, le « prince » par excellence à ses yeux. Ce prince faillit, en effet, réussir; pour ruiner les détestables projets du fils, il fallut la mort inopinée du père.

Voilà donc jusqu'où les Papes étaient tombés, en refusant de se réformer eux-mêmes, jusqu'où ils avaient laissé tomber l'Eglise, en différant de la réformer. Voilà à quelle extrémité les choses étaient venues lorsque cette réforme que la Pàpauté n'entreprenait pas, fut réclamée contre elle, lorsque, sous le nom et sous le prétexte de la réforme, l'hérésie introduisit dans la chrétienté la révolution.

La patience divine était à bout; le châtiment approchait : Rome allait perdre la moitié de l'Europe. A regarder de près cette révolution, on reconnaît que les parties qu'elle a retranchées de l'Eglise avaient cessé d'en être des membres vivants quand elle survint, que les membres alors séparés du tronc ne portaient plus de fruits, qu'elles étaient mortes avant de tomber. Partout, en effet, où le protestantisme a prévalu, l'Eglise s'était d'avance abandonnée et elle s'est livrée elle-même. Partout où l'Eglise a résisté, elle s'est maintenue, partout où elle s'est enfin réformée, elle s'est relevée, en telle sorte qu'au siècle suivant un historien ecclésiastique a pu dire : « Si l'on juge des choses par la qualité plutôt que par la quantité, il est permis de penser que la religion catholique a plus gagné que perdu à la suite de l'hérésie et de ses ravages. Dire que le monde actuel est pire que le monde ancien, c'est une plainte de vieille femme, un propos de comédie. »

[1] Pallavicini, *Histoire du concile de Trente*, Introduction, chap. VIII.

IV

L'une des contrées où l'hérésie tenta de s'introduire, mais qu'elle ne parvint pas à entamer, fut l'Italie. Quand on considère quelle corruption était en ce pays montée jusqu'au sommet de l'Eglise, on s'étonne qu'il ait mérité d'échapper à la contagion : on se demande si la loi historique que nous venons de poser, à savoir que le progrès du protestantisme a été proportionné, à travers l'Europe, aux désordres du clergé, à la décadence religieuse du peuple, ne reçoit pas en Italie un démenti qui l'infirme. Tandis que la foi catholique périssait ailleurs, comment donc s'est-elle perpétuée dans la contrée où la renaissance païenne a fleuri, où les Borgia ont régné, où Machiavel a fait école?

M. Pastor nous l'explique en décrivant dans une introduction placée en tête de ses nouveaux volumes les mœurs, les idées, les sentiments du peuple italien au quinzième siècle. Cette introduction est, à mon gré, la meilleure portion d'un excellent ouvrage, un tableau de maître dans un genre que notre siècle a inauguré. C'est notre siècle, en effet, qui a entrepris, à côté de l'histoire politique et militaire l'histoire économique et morale, à côté de l'histoire des princes et des grands, l'histoire des peuples mêmes. Voltaire avait eu comme le pressentiment de cette entreprise, en intitulant la plus considérable de ses œuvres historiques : *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. Mais tout occupé de discréditer le christianisme, comment aurait-il saisi sous leur vrai jour l'esprit et les mœurs des nations chrétiennes? Son vif et prompt coup d'œil n'a guère pénétré au delà de la surface des événements connus avant lui et qu'il interprète à sa façon. Il a fallu sortir du dix-huitième siècle et de ses préjugés, pour parvenir à l'histoire de la civilisation européenne. On a su alors exhumer et faire revivre de leur vraie vie les générations disparues depuis les temps barbares jusqu'au terme du moyen âge. Au début des âges modernes, à l'époque qu'on a nommé la Renaissance, le tableau plus animé, plus rempli et plus varié était plus difficile à peindre, et c'est à quoi excelle en ce moment M. Pastor. Tandis qu'il représente cette Renaissance là où elle a commencé d'abord et brillé davantage, on croit voir une de ces fresques si fréquentes dans le pays qu'il observe et dans lesquelles, pour représenter le *Jugement dernier*, figurent face à face les élus et les réprouvés.

« Chez les Italiens, il n'y a pas place pour la médiocrité ni en bien ni en mal; mais le bien l'emporte », disait, au quinzième siècle, un politique avisé et d'ailleurs assez indifférent entre le bien

et le mal, Antoine Marini. Quelques années plus tard, Machiavel écrivait : « Nous autres Italiens, nous sommes par excellence irréligieux et mauvais. » Machiavel avait raison en ce qui concerne la classe d'hommes à laquelle il appartenait et celle qu'il fréquentait : les lettrés, les politiques, les princes. Mais il est permis de penser que Marini ne se trompait pas en ce qui concerne le peuple entier : M. Pastor a travaillé à l'établir.

Non qu'il ait dissimulé les désordres qui éclataient alors à tous les regards : la passion du luxe et du jeu amenant la lèpre dévorante de l'usure; le dérèglement effréné des mœurs : les jeunes esclaves tirées de l'Orient pour être introduites dans les palais de Venise et de Florence, de Gênes et de Naples; les filles de joie étrangement multipliées et commençant alors pour la première fois à être appelées « courtisanes » au lieu de « pécheresses », comme pour attester la place qu'elles prenaient dans les cours; un vice infâme et contre nature propagé avec le culte pour l'antiquité païenne et nommé pour ce motif « le vice grec »; enfin la perfidie et la cruauté s'alliant à la débauche, la trahison et l'assassinat pour raison d'Etat passés en coutume : voilà quelle corruption envahissait les sommets de la société, infestait les lettres, les arts épanouis d'abord sous un souffle meilleur, et surtout la politique, en Italie : voilà ce qui a rendu possible un pontificat tel que celui d'Alexandre VI. « De notre temps », écrivait Æneas Silvius Piccolomini, dans son *Histoire de Frédéric III*, « la plupart des princes régnants sont nés hors mariage »; et, en effet, à son entrée à Ferrare, en 1452, le pape Pie II fut reçu par sept princes dont pas un n'était issu d'une union légitime.

Tout cela était depuis longtemps connu, et M. Pastor, s'étant proposé, en historien intègre, de ne voiler aucune tache, a pu à peine ajouter quelques touches aux tableaux peints avant lui. Le mal se laisse voir plus aisément que le bien; il attire davantage les regards, et d'ailleurs, le mal, ainsi que nous l'avons indiqué, s'étalait alors précisément sur les cimes qui se découvrent de loin, parmi les hommes qui dominaient les autres : les grands, les princes, les écrivains et les artistes célèbres. Pour trouver le bien, il fallait descendre vers des positions plus médiocres et moins en vue, parmi les bourgeois et les artisans. La recherche était plus difficile à poursuivre.

Il est pourtant des vertus qui éclatent et brillent en quelque place qu'elles se rencontrent : les vertus extraordinaires poussées jusqu'à la sainteté, et chez le peuple italien, extrême en tous sens, ces excès de vertu, si j'ose ainsi parler, ont paru moins rares qu'ailleurs. Depuis que, au treizième siècle, saint François et sainte

Claire étaient sortis d'Assise, saint Thomas d'Aquin du royaume de Naples, et saint Bonaventure d'un bourg de Toscane, il n'avait pas cessé de pousser des saints sur la terre italienne; même durant le grand schisme et les prévarications qui le précédèrent et qui le suivirent, cette végétation surnaturelle ne s'était point arrêtée; du début du quatorzième siècle au début du seizième, l'Italie avait compté, à elle seule, autant de saints que les autres pays de la chrétienté ensemble[1], et la gloire de ces saints n'est pas non plus restée dans l'ombre. Objets constants de la vénération populaire dans leur patrie, ils se sont attirés, même au dehors, et particulièrement à notre époque et dans notre langue, des biographes épris de l'héroïsme, et peut-être de la singularité de leur vocation, témoin ce bienheureux Colombini, récemment tiré d'un long oubli par une plume habile et pieuse et replacé, comme en son vrai cadre, dans un récit où « tout est limpide, chaud et lumineux, où tout rappelle l'atmosphère sans brume de son pays » de Toscane[2].

Ce qui était plus ignoré, et ce que M. Pastor a dévoilé, ce sont les vertus communes, répandues parmi le grand nombre. Il a saisi la trame de la vie chrétienne dans les familles, les corporations, les confréries.

Des lettres, des registres, des mémoires écrits, il y a quatre siècles, à l'ombre du foyer domestique, et qui n'étaient pas destinés à en sortir, ont introduit l'historien dans les familles et lui ont révélé quelle sérénité, à travers une époque troublée, la foi entretenait au fond des âmes. Voici, par exemple, à Florence, une noble dame, Alessandra Macinghi-Strozzi, qui se console de la mort d'un fils, « douleur telle que jamais elle n'en avait éprouvé », en écrivant : « Dieu, j'en ai la certitude, a connu que le moment où il l'a rappelé était le meilleur pour le salut de son âme. » Ou bien un apothicaire, Luca Landucci, dans le journal duquel on lit : « Le 2 août 1507, le feu prit à ma maison et détruisit tout ce que je possédais, de sorte que je subis une perte de plus de 250 ducats d'or. Je dus me sauver en chemise avec mes fils... Mais je veux accepter le mal avec la même soumission que le bien, et remercier Dieu pour l'un comme pour l'autre. Prenons leçon de Job. » Voici encore un bourgeois mêlé aux affaires publiques, Feo Belcari, qui

[1] Je l'ai constaté en consultant les tables des Bollandistes où sont inscrits non seulement les saints canonisés (on pourrait croire que près de Rome les canonisations étaient moins difficiles à obtenir), mais tous les personnages dont la mémoire est entourée, à un titre quelconque, d'une vénération religieuse dans un lieu quelconque de la chrétienté.

[2] Comtesse de Rambuteau, *le Bienheureux Colombini. Histoire d'un Toscan au XIVe siècle.* (Paris, 1893. Lecoffre, éditeur.)

adresse à sa fille, religieuse dans le monastère du « Paradis », un éloge lyrique de l'humilité : « L'humilité infuse dans l'âme la douceur, l'indulgence, la résignation, la paix, la gaieté. »

Vers le même temps, un Rucellaï, enrichi par le commerce, et qui avait consacré sa fortune à la religion et à l'art, « parvenu à la vieillesse, repassait dans son esprit les faveurs et les bienfaits sans nombre » dont sa carrière avait été comblée. Il débutait en ces termes : « Je rends grâce à Dieu, mon créateur, qui m'a donné une âme raisonnable et immortelle et m'a fait naître dans un pays où règne en maîtresse la véritable religion, la religion chrétienne, près de Rome, centre de cette religion, en Italie, de toutes les parties du monde chrétien la plus noble et la plus élevée en dignité, dans la ville de Florence incontestablement la plus belle, non seulement de la chrétienté, mais de l'univers. » On voit comment chez les Italiens de cette époque le patriotisme s'unissait à la foi et comment aussi, parmi eux, la vie pouvait être trouvée plus douce et meilleure qu'elle ne nous paraît à distance et qu'elle ne semblait ailleurs.

Cette douceur de la vie, dans un pays où les querelles politiques étaient constantes et cruelles, tenait sans doute à la fertilité du sol, à la prospérité du commerce et de l'industrie; mais plus encore, au-dessous des régions où montait l'écume, où s'amassait l'orage, à la bonté des mœurs et de l'éducation domestiques. L'éducation dans les familles chrétiennes, en effet, n'était pas livrée au hasard; les maîtres de la vie spirituelle y consacraient de doctes et pieux traités qu'a exhumés M. Pastor. Il a montré, en outre, les plus honnêtes parmi les humanistes, prenant soin de signaler aux mères les dangers dont la corruption littéraire menaçait leurs filles et s'efforçant d'offrir une nourriture plus saine aux femmes qui commençaient alors à sortir de la retraite et devenaient avides de connaissances et de pensées nouvelles.

Au delà de la famille, les hommes voués au travail s'unissaient entre eux dans les corporations, et ces corporations, encore qu'elles eussent pour premier objet l'exercice d'un métier lucratif, étaient en même temps des institutions chrétiennes. Chacune avait son patron, sa chapelle, son règlement particuliers. Le patron, d'ordinaire, avait appartenu, selon l'histoire ou selon la légende, à la profession qu'on lui demandait de protéger. La chapelle, avec ses statues, ses bannières et ses tableaux témoignait tout ensemble de l'abondance des profits, de la pureté du goût et de la générosité de la foi parmi les artisans. Le règlement, à côté des prescriptions ayant pour objet de conserver au métier ses avantages et de le porter à sa perfection, ne manquait jamais d'imposer quelques

observances religieuses et de pourvoir à l'assistance des malades, des veuves et des orphelins de la corporation.

Au sein des corporations naissaient enfin les confréries, associations dégagées de tout intérêt matériel et consacrées uniquement à quelque œuvre pie. Déjà au treizième siècle, saint François d'Assise et saint Dominique, en instituant leurs tiers ordres, avaient rapproché la vie séculière de la vie monastique, noué des liens entre le monde et le cloître. A côté des tiers ordres, les confréries se multiplièrent, principalement au quinzième siècle, et, dès lors, depuis les pompeuses processions du Saint-Sacrement jusqu'aux rudes flagellations de la discipline, il n'était pas d'acte de piété; depuis les pèlerins et les malades à recueillir et à panser, les condamnés à préparer à la mort et les morts à ensevelir jusqu'aux jeunes filles à doter, il n'était pas d'offices de charité, auxquels ne se vouassent en grand nombre des laïques, enrôlés dans les confréries. C'était encore au moyen des confréries que tantôt sur le seuil ou sous le dôme des églises, tantôt dans les rues et sur les places publiques se composaient et se chantaient les cantiques populaires, se composaient et se jouaient les drames religieux qui ont précédé le théâtre profane. Il nous est resté quelques-uns de ces drames et de ces chants, fleurs de poésie où s'épanouissait la dévotion italienne. Il est resté plus encore des hospices vastes et nombreux pour attester quels fruits de charité elle portait. Luther lui-même, dans son voyage au delà des Alpes, avait admiré ces hôpitaux, et lui qui disait plus tard : « Je ne voudrais pas pour 100,000 ducats n'avoir point vu Rome. Je serais resté dans l'inquiétude de faire peut-être injustice au Pape », avait reconnu pourtant la magnificence avec laquelle étaient bâtis, la propreté avec laquelle étaient tenus les asiles ouverts à toutes les souffrances. Il est certain qu'en aucun pays de la chrétienté il ne s'en est fondé autant qu'en Italie.

V

Il y avait donc dans cette contrée, alors la plus riche et la plus civilisée de l'univers, tout ensemble un peuple chrétien, des cours et des gouvernements corrompus. La vie chrétienne du peuple, protégée par les pléiades de saints, apôtres et ascètes, qu'il avait enfantées, était entretenue et sans cesse réchauffée par les missionnaires sortis des cloîtres, dont le plus célèbre, mais non le plus efficace, a paru Savonarole. La corruption des gouvernements et des cours avait gagné jusqu'à la cour romaine et au gouvernement pontifical. De là vint que ce gouvernement, garanti d'ailleurs

contre les erreurs de doctrine par les promesses divines, mais ne sachant ni ne voulant se réformer lui-même, se montra incapable de pourvoir à la réforme des portions de la chrétienté qui en avaient le plus besoin, et c'est pourquoi, à défaut de la vraie réforme, la moitié de l'Europe se trouva livrée sans défense à la fausse, à l'hérésie.

Cependant la nation italienne, avec ses artisans, ses bourgeois et ses moines, lui resta fermée. En dépit des scandales donnés jusqu'au sommet de l'Église, la dévotion populaire préserva la foi. Aussi quand vint le moment où l'Eglise frappée et mutilée résolut enfin de se réformer, ce peuple italien put encore lui fournir des réformateurs. Chez lui, après l'abus des dons les plus rares, tout ce qui était profane était déchu : les lettres, les arts, la politique. Mais à travers cette décadence la foi perpétuée, non sans effort et sans mérite, déterminait une renaissance religieuse. La sainteté reparaissait avec Pie V sur le trône qu'avait souillé Alexandre VI. Saint Charles Borromée accomplissait dans le clergé, et saint Philippe Néri, dans le peuple de Rome, l'œuvre de salut qu'à Florence avait tentée Savonarole.

M. Pastor peut maintenant aborder l'histoire de la Papauté aux prises avec le protestantisme. Il a d'avance, du moins en ce qui touche l'Italie, indiqué les causes et fait pressentir les résultats de cette terrible épreuve.

C. de Meaux.

LA RÉVOLUTION DE 1830
A VERSAILLES

D'APRÈS LES *SOUVENIRS* DU MARQUIS DE BLOSSEVILLE

Dans l'automne de 1827, M. de Villèle qui, gouvernait avec la droite depuis cinq ans, avait épuisé toutes les ressources de ses manœuvres et de son système. Il demanda et il obtint aisément du roi la dissolution de la Chambre des députés, le 5 novembre 1827. Les élections devaient avoir lieu dans le courant du même mois. Elles avaient été préparées par Capelle, secrétaire général du ministère de l'intérieur, directeur des affaires départementales et communales. Elles furent un coup de mort pour le ministère. « L'opinion était tellement éveillée, a dit Armand Carrel, qu'il fut presque impossible de favoriser les électeurs royalistes aux dépens des électeurs libéraux. » La chute du ministère de Villèle devait donner un nouveau préfet au département de Seine-et-Oise. Ce préfet fut Capelle lui-même.

Il avait été préfet du Léman, dans la crise de la première invasion de 1814 et, quoiqu'il eût prévenu maintes fois l'Empereur des projets militaires des alliés et qu'il ne se fût éloigné de Genève qu'à la dernière extrémité, Napoléon le fit traduire devant une commission d'enquête composée de conseillers d'État. Ceux-ci, à l'unanimité, déclarèrent qu'il avait rempli son devoir. Capelle se crut dégagé et, pendant les Cent-Jours, il rejoignit Louis XVIII à Gand. C'est alors que le comte d'Artois le distingua, le prit en amitié et, par une protection suivie, força sa reconnaissance. En 1815, il fut nommé préfet du Doubs et, en 1820, il reçut, au ministère de l'intérieur, qu'il devait occuper sous divers titres jusqu'en 1827, l'administration des hospices et des établissements de bienfaisance. A partir de ce moment, Capelle devint le meneur des intrigues qui s'agitèrent autour du comte d'Artois sous Louis XVIII et demeura le conseil secret de Charles X dans les premières années de son règne.

Pendant l'administration de Corbière, Capelle avait tenu la première position d'autorité et d'influence. Quand Martignac prit le ministère de l'intérieur, Capelle voulut être relevé de ses fonctions.

Il demanda modestement qu'on lui donnât, dans la préfecture du département de Seine-et-Oise, l'occasion de faire revivre les services éclatants qu'il avait rendus sous l'Empire et sous la première Restauration, dans les départements des Alpes-Maritimes, du Léman et du Doubs. Il prétextait des raisons de santé, au fond, il comprenait fort bien que sa retraite rendait service au nouveau ministère, en le débarrassant d'un homme qui n'avait pas réussi les élections et qui ne pouvait consentir à désorganiser le personnel de M. de Villèle. D'ailleurs, il connaissait assez intimement Charles X pour savoir que ce dernier lui serait reconnaissant de ne pas entrer dans une politique qui n'était pas la sienne. Il se grandissait en se dérobant. Le comte de Tocqueville dut se retirer devant Capelle qui fut nommé préfet de Seine-et-Oise, le 19 janvier 1828. Tocqueville prit les fonctions de gentilhomme de la Chambre du roi et le titre de pair de France.

Le temps s'écoula très doucement et très agréablement dans les bureaux et les salons de la préfecture de Seine-et-Oise. Capelle avait toutes les qualités nécessaires pour diriger supérieurement l'administration départementale, et son caractère aimable et franc le rendait tout naturellement le maître et, pour ainsi dire, le président de toutes les sociétés de Versailles. L'hôtel de la préfecture était, grâce à lui, le rendez-vous des hommes les plus contraires par leurs situations et leurs opinions. On venait de Paris à Versailles passer la journée et même la soirée. Frayssinous et Cuvier, Bonald et Mounier faisaient la cour à leur ami, dans son apparente disgrâce. Il semblait que, dans sa préfecture, il fût plus recherché encore et plus écouté qu'au temps où il traitait au ministère de l'intérieur les affaires de l'État et les affaires plus difficiles encore du personnel administratif. Auprès de lui se trouvait un jeune homme plein de tact et de talent, Ernest de Blosseville. Il lui avait donné les fonctions de conseiller de préfecture et devait lui confier celles de secrétaire général. Blosseville s'employait avec succès à faire valoir l'hospitalité de la préfecture, et Capelle lui en était fort reconnaissant.

Un autre jeune homme était arrivé à Versailles en qualité de juge-auditeur le 9 juillet 1829, un mois avant la chute du ministère Martignac. C'était le fils de l'ancien préfet de Versailles, Alexis de Tocqueville. D'autre part, Gustave de Beaumont, fils du général de la Bonninière de Beaumont, pair de France, avait été nommé procureur du roi à Versailles; il était l'intime ami d'Alexis de Tocqueville; enfin, dans le tribunal, devait se trouver un jour Ernest de Chabrol, fils ou neveu de Chabrol de Crussol qui, en 1824, était ministre de la marine et se trouvait, en 1829, ministre des finances.

Ces quatre jeunes gens partageaient les mêmes sentiments. Entre Blosseville, Beaumont et Tocqueville, les relations de politesse et de confiance s'établirent dès la première rencontre pour se transformer plus tard en relations d'amitié. On voit que Capelle était bien entouré.

Le roi avait attendu le vote du budget de 1830 et la séparation de la Chambre pour congédier sans façon ses ministres confondus. Ce coup de surprise et d'autorité ébranla la France entière. A la stupéfaction du premier moment succéda une explosion d'inquiétude et d'irritation qui gagna tous les départements et réunit, dans un sentiment de résistance, toutes les fractions du parti libéral.

Quelle route périlleuse la monarchie n'avait-elle pas suivie depuis quinze ans, en écartant successivement tous ceux qui l'avaient soutenue avec éclat ! Tous étaient tombés dans la disgrâce ou dans l'oubli, et la royauté s'était, pour ainsi dire, appliquée à se séparer de ses meilleurs serviteurs. N'avait-elle pas écarté Laîné, Decazes, Gouvion Saint-Cyr, Richelieu, de Serres, Pasquier, Talleyrand, Chateaubriand, le duc de Doudeauville, de Villèle, de la Ferronnays, Martignac, et voici que Charles X se livre au prince de Polignac! On ne le connaît pas, mais on le craint, car il est la pensée secrète du roi. Personne ne connaît l'avenir, ni M. de Polignac ni le roi lui-même, mais le nom de Polignac est un défi! Chacun sent que Charles X s'est nommé lui-même et que sur les Tuileries flotte désormais le drapeau de la contre-révolution.

La composition du ministère du 8 août et l'arrivée de M. de Polignac aux affaires firent sur Tocqueville une violente impression. Il vit rapidement les dangers qui menaçaient la royauté et la France; et à propos des ministres : « Les voilà donc lancés, écrivait-il au mois d'août 1829, dans le système des coups d'Etat, des lois par ordonnances, c'est-à-dire la question posée entre le pouvoir royal et le pouvoir populaire, une lutte engagée en champ clos, une partie où, dans mon opinion, le pouvoir populaire ne joue que son présent, où l'autorité royale jouera son présent et son avenir[1]. »

Blosseville répugnait à penser qu'une lutte fût engagée entre le pouvoir populaire et le pouvoir politique. Il se figurait même que les ministres du 8 août étaient assez entrés dans les intérêts, dans les mœurs de la nation, pour les respecter, en respectant la Charte, mais il était bien obligé de reconnaître que, s'ils entendaient respecter la Charte, ils risquaient d'être amenés à l'interpréter au gré et dans le sens absolu de l'autorité royale. On ne pouvait pas vivre avec Capelle et être profond comme Tocqueville.

[1] *Correspond. de Tocqueville*, 1867, t. I, p. 4.

Cependant l'attitude du ministère resta, pendant la fin de l'année 1829, à la fois menaçante et inactive. M. de Polignac et ses collègues demeurèrent immobiles. La société de Versailles, et particulièrement le personnel du château, la société aristocratique du quartier Saint-Louis, traitaient fort légèrement les affaires politiques qui les ennuyaient. Tous se complaisaient à jouir du calme qui régnait à la préfecture et de l'imperturbable sérénité de Capelle. Quand la conversation tombait sur les événements que semblait faire prévoir le nom de Polignac, les dames imposaient silence aux causeurs sérieux, et le mot courant, dans les salons de Versailles, était : « Eh bien, le roi montera à cheval. » Il n'en était pas de même dans le monde des fonctionnaires (Tocqueville et Blosseville en ont porté témoignage), et surtout dans la magistrature de Versailles qui, en relations constantes avec le barreau, nécessairement libéral, attendait avec anxiété la solution du problème que posait le ministère du 8 août. Capelle souriait toujours et se taisait.

La France attendit six mois la pensée du roi Charles X (8 août 1829 — 2 mars 1830). La crise devait fatalement éclater, au moment où le roi se trouverait en présence des Chambres. Le 2 mars 1830, il ouvrit la session par un discours qui donnait le signal de la bataille. « Si de coupables manœuvres, dit-il, suscitaient à mon pouvoir des obstacles que je ne dois pas, que je ne puis pas prévoir, je trouverais la force de les surmonter dans ma ferme résolution de maintenir la paix publique. » Le 15 et le 16 mars, la Chambre des députés répondait à la menace royale par l'adresse des 221. « La Charte fait, du concours permanent des vues politiques de votre gouvernement avec les vœux de votre peuple, la condition indispensable de la marche régulière des affaires publiques. Sire, notre loyauté, notre dévouement, nous condamnent à vous dire que ce concours n'existe pas. Une défiance injuste des sentiments et de la raison de la France est aujourd'hui la pensée fondamentale de votre administration. »

En recevant la députation qui lui apportait l'adresse, le roi dit : « J'avais le droit de compter sur le concours des deux Chambres. Mon cœur s'afflige de voir les députés des départements déclarer que, de leur part, ce concours n'existe pas. Mes résolutions sont immuables ; mes ministres vous feront connaître mes intentions. » Ces intentions avaient été délibérées la veille, et, le 19 mars, la Chambre des députés était prorogée au 3 septembre. Bientôt, il ne fut plus question de prorogation, mais de dissolution, et le ministère du 8 août allait cesser de vivre. Il fallait en appeler au pays du conflit soulevé par l'adresse des 221, et la Chambre des députés était dissoute le 16 mai 1830.

La crise approchait du dénouement. Deux ministres, Chabrol et Courvoisier, ne voulurent pas en accepter la responsabilité. Charles X composa alors lui-même le ministère de ses projets. Toutes les négociations furent conduites par le roi, d'accord avec le prince de Polignac, mais à l'insu des autres ministres. Capelle devait être le pivot de la combinaison. Dans le premier moment, on lui attribua les finances. En demandant la préfecture de Seine-et-Oise, Capelle avait, en 1827, pénétré les sentiments du roi à son égard. M. de Peyronnet reçut le ministère de l'intérieur. La mission était au-dessus de ses forces. Le roi lui-même s'en rendit compte et il jeta les yeux sur Montbel pour partager ce ministère. Montbel refusa obstinément. Le roi lui donna alors les finances et, par une combinaison singulière, il associa Capelle à Peyronnet. On n'hésita pas à créer un ministère des travaux publics pour Capelle, à la condition secrète que ce dernier seconderait Peyronnet dans la conduite des affaires départementales et de toutes les affaires électorales. Capelle, qui se rendait parfaitement compte de la situation, joua la modestie et la résistance et refusa à son tour de quitter sa chère préfecture de Versailles. Si le roi ordonnait, il obéirait; mais alors il solliciterait la faveur de conserver, quoique ministre des travaux publics, la préfecture de Seine-et-Oise. Enfin, Capelle demanda que le directeur général des Ponts et chaussées, Becquet, dont il prenait la place, fût nommé ministre d'Etat. Charles X consentit à tout. Capelle était son homme. Il fut décidé que, par intérim, le comte d'Orcières prendrait les fonctions de préfet, et Blosseville, les fonctions de secrétaire général.

Les dernières négociations entre le roi et Capelle furent conduites pendant un voyage de Blosseville en Normandie; mais Capelle avait eu la bonté de le prévenir. « Ne me plaignez pas trop de ma goutte, lui dit-il, au moment de son départ; elle me rend de grands services. Vous avez remarqué combien sont fréquentes les visites du prince de Polignac. Il ne va point à Millemont sans s'arrêter à la préfecture. Sachez que le roi veut créer un ministère pour moi. Assurément, il n'a pas moins bonne opinion des autres membres du conseil, mais il connaît ma figure; il est habitué à moi. Le Dauphin le sait et me presse. Si je n'avais pas la goutte, il faudrait voir le roi..., et alors, adieu..., mais *motus*, le conseil des ministres ne sait rien. » Au retour de Blosseville, Capelle, en lui racontant l'histoire de la formation du ministère du 19 mars, lui dit : « C'est fait; le roi l'a voulu. » Le roi le voulut aussi pour de Chantelauze et de Guernon-Ranville, qui n'entrèrent dans le ministère fatal que sur la prière et l'ordre formel de Charles X.

Il était évident qu'avec Chabrol et Courvoisier en moins, Pey-

ronnet et Capelle en plus, le ministère Polignac se rapprochait du coup d'Etat, dont personne alors ne prévoyait le moment, la forme et la portée. Peyronnet, en prenant possession du ministère, avait envoyé une circulaire à tous les préfets, pour les prévenir que le gouvernement entendait respecter les lois, mais tirer de ces lois tout l'avantage qu'elles assuraient à l'autorité royale. Blosseville était donc parfaitement autorisé à croire qu'il s'agissait seulement d'une nouvelle épreuve électorale, et Capelle lui présentait la situation sous un jour rassurant.

A cette même date, Tocqueville, dans sa correspondance, nous décrit fort bien l'état d'esprit qui régnait à Versailles : « Le roi ne parle plus que de force; les ministres, que de fermeté. Les royalistes sages sont inquiets de l'avenir; les fous, et c'est le plus grand nombre, sont aux anges. On ne parle que de coups d'Etat, de changements de la loi, d'élections par ordonnances. Il faut bien partir de là : ce n'est l'intérêt de personne. »

La première fois que le nouveau secrétaire général de Seine-et-Oise alla porter au nouveau ministre le portefeuille des affaires du département, Capelle lui dit : « Vous savez que mon ami Cuvier a trois hommes en lui : le conseiller d'Etat, le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et le membre de l'Académie française. Dans son logis, au Jardin du roi, chacun a sa bibliothèque bien remplie et bien distincte, où jamais n'entre avec lui un de ses sosies. L'exemple est bon à suivre. Dans mon cabinet, vous ne trouverez que votre préfet de Seine-et-Oise. » Ce programme ne fut pas exactement tenu. Le préfet avait été doux, calme, souriant, ouvert, toujours prêt et toujours content de trancher ou d'expliquer les difficultés administratives. Le préfet-ministre devint soucieux, grave, pressé... Il n'était plus lui-même.

Tandis que le ministère du 19 mai prenait le parti de conduire une campagne électorale contre la Chambre des députés, la cour était tout entière à la brillante réception que Charles X ménageait à ses parents, les Bourbons de Naples. Pendant six semaines, le *Moniteur* relate, jour par jour, les dîners, les bals, les spectacles offerts au roi François, les déplacements à Compiègne, à Saint-Germain, à Rosny. Versailles ne pouvait manquer d'être le théâtre d'une grande fête et d'une solennelle visite. Trois fois, dans le cours du mois de juin, cette fête avait été décommandée et, le 27 juin seulement, Charles X emmena tous les princes français et napolitains dans la demeure de Louis XIV. On partit de Saint-Cloud dans neuf voitures et on alla droit au château où les privilégiés de Versailles avaient été invités. Le roi se rendit à la chapelle où il fit ses prières, et la cour se forma en cortège

pour parcourir les salons et visiter les grands appartements.

« Ce jour-là, a conté Blosseville, le monde officiel et quelques invités alignés dans la grande galerie du château ne recueillirent pas leur part accoutumée de mots aimables et de questions bienveillantes. Les Bourbons de France étaient absorbés par leurs attentions pour les Bourbons de Naples. Mais le défilé du cortège, doublement royal, offrit un spectacle assez curieux qui, le soir, ne pouvait manquer d'être largement commenté dans tous les salons de la ville. Malgré toutes les apparences d'un abandon sincère, bien certainement une savante étiquette avait passé par là. Charles X s'était fait le chevalier très courtois de la reine Marie-Isabelle en grande toilette gorge de pigeon. Mme la Dauphine avait cédé sa place, auprès du roi François Ier, à Mme la duchesse de Berry, fille de ce monarque, et causait avec le prince de Salerne, frère du roi. Puis venait M. le Dauphin, ne quittant pas d'une semelle Mme la duchesse d'Orléans, raide et digne, et enfin Mgr le duc d'Orléans, dans sa tenue de colonel général des hussards, fermait le cortège, entouré des quatre aînés de ses enfants, que l'on n'avait jamais encore vus à pareille fête, les princesses Louise et Marie, vêtues de blanc avec une élégante simplicité, les ducs de Chartres et de Nemours, charmants colonels de cavalerie légère, avec leur grand cordon bleu. »

« On ne pouvait voir sans inquiétude la démarche chancelante du roi de Naples, faisant contraste avec la bonne grâce et l'aisance de Charles X, son aîné de vingt ans. On se répétait tout bas que sa santé était détruite sans rémission par un empoisonnement accidentel. Flottant dans un uniforme peu brillant, il traînait un sabre de cavalerie. Après quelques pas dans la galerie, la fantaisie lui vint de contempler les magnificences de la voûte; mais lever les yeux était une entreprise au-dessus de ses forces. Il tenta un équilibre impossible, les genoux pliés et les mains en l'air, sans autre effet qu'un violent accès de toux sifflante. La reine accourut, et à force de petites tapes dans le dos, elle parvint à calmer la crise, et le cortège reprit sa marche pour visiter les grands appartements. »

La journée devait être complète. Après la visite du château, revue militaire, promenades en voitures dans les bosquets et autour des bassins, spectacle des grandes eaux, enfin villégiature suivie d'un dîner à Trianon.

La revue n'avait pas médiocrement préoccupé l'administration. La garde nationale de Versailles tenait à honneur et regardait presque comme un droit de défiler chaque année devant le roi. La dissolution de la garde nationale de Paris était restée pour la population parisienne une plaie vive que l'opposition ne négligeait pas d'irriter. Aussi, toutes les fois qu'une fête militaire devait attirer la foule à

Versailles, la police devait-elle prévoir une affluence de mécontents qui pouvaient venir en masse crier : « Vive la garde nationale!... »

Cette année, les avertissements s'étaient multipliés. Il avait même été question, en conseil des ministres, de supprimer la revue ou d'en exclure la milice citoyenne; mais Charles X avait formellement désapprouvé l'une et l'autre mesure.

Aucun incident ne justifia ces alarmes. Favorisée par un temps splendide, la revue fut très belle. Quand vint le moment du défilé, Charles X, plus jeune que jamais, sauta lestement à cheval, suivi des princes et du maréchal duc de Raguse; il passa, l'épée à la main, à la tête de ses gardes du corps, devant les voitures de Leurs Majestés des Deux-Siciles et devant des princesses de France.

Le soir, dans les salons du quartier Saint-Louis, on s'apitoyait sur la triste figure du monarque étranger, on s'égayait un peu sur les formes massives du prince de Salerne, surnommé par les belles demoiselles : « le gros de Naples, » et l'on se répétait, avec de petits airs significatifs : « Avez-vous vu comme le roi est monté à cheval? »

C'était la dernière fois que le roi Charles X devait venir à Versailles avant le jour douloureux où il traversa cette ville, avec son armée fidèle, pour commencer la retraite sur Rambouillet, c'est-à-dire sur Cherbourg.

A peu de jours de là, les Bourbons de Naples prenaient à petites journées la route de leur capitale. Charles X avait voulu que la royale hospitalité durât jusqu'à la frontière. Les logements étaient retenus de château en château et meublés, au besoin, par le garde-meuble de la couronne. Il y avait, dans Seine-et-Oise, une étape entre Paris et Fontainebleau. L'administration préfectorale fut chargée de désigner, à proximité de Corbeil, une habitation où l'on pût loger dans une même pièce, entre des paravents, le roi, la reine, le petit comte de Trapani, sa nourrice, l'aumônier et le médecin du roi... « Nous avons réussi, écrit fièrement Blosseville, à résoudre ce problème. »

Le roi de Naples partit; la cour prit le deuil du roi d'Angleterre et Charles X prépara le sien.

Dans les premiers jours du mois de juillet, Blosseville trouvait son ministre de plus en plus taciturne. Ce dernier ne cherchait plus à disserter sur les affaires qu'on portait à sa signature, à donner des leçons de droit administratif, à demander des nouvelles des salons de Versailles, en un mot à professer ou à causer. Un jour, le déjeuner servi et Blosseville invité, Capelle se promenait à grands pas. Il s'arrêta et dit : « Il ne reculera pas [1]. — Qui donc? » reprit

[1] Les notes de Blosseville concordent avec le journal de Guernon-Ranville. A la date du 4 juillet, Guernon-Ranville dit que le roi, profondément affecté, mais nullement découragé, était résolu « à ne pas céder ».

Blosseville, et Capelle se promenant toujours, Blosseville murmura : « On a déjà reculé bien des fois. — Oh! reprit Capelle, si vous saviez comme il s'est monté »; et, plus calme, il continua : « Je suis bien embarrassé; les membres de l'opposition les plus conciliants, Bertin de Vaux, votre cousin Le Pelletier d'Aulnay, nos députés de Seine-et-Oise, et d'autres encore, me disent de prévenir le roi des périls de la situation, et je leur réponds : « Si « le roi changeait sa ligne de conduite, puis-je lui dire que vous « lui donneriez votre dévoué concours? » Tous éludent la réponse. Comment voulez-vous que je risque un conseil importun? »

Les jours suivants, Capelle se montra plus dégagé. Il comptait sur l'effet de la prise d'Alger, et, sous le coup de cet heureux événement, il conseillait la dissolution de la nouvelle Chambre des députés. Toujours il pensait à de nouvelles élections soutenues par un grand mouvement dans l'administration, et assurément à un coup de main électoral. Le travail semblait se faire au ministère de l'intérieur, sous la responsabilité de M. de Peyronnet; mais, en réalité, les choix se préparaient sous le contrôle de Capelle. La future promotion contenait vingt-sept préfets et quarante-quatre sous-préfets et secrétaires généraux. La grande difficulté était de trouver, pour les fonctionnaires sacrifiés, d'honorables compensations, comme le roi l'exigeait. Dans ce mouvement, le comte d'Orcières, secrétaire général de Seine-et-Oise, devenait préfet, et Blosseville, sous-préfet de Pontoise. Ainsi, Capelle était d'avis que le roi devait dissoudre la nouvelle Chambre, qui n'était pas encore entièrement nommée, mais dont la composition était connue par les élections résolument hostiles de juin, et dénouer le conflit par une nouvelle expédition électorale. Les Parisiens ne lui en laissèrent pas le temps.

Les élections ne devaient pas avoir lieu le même jour dans toute la France. Le gouvernement savait que, dans les départements relevant des cours de Paris, Rouen et Orléans, les électeurs appartenaient à l'opposition libérale. Pour éviter que les collèges d'arrondissement n'entraînassent, par leur exemple, les grands collèges qui devaient voter le 3 juillet, le cabinet décida d'en retarder la réunion. C'est seulement le 12 et le 19 juillet que les vingt départements relevant de ces cours furent appelés à se prononcer. Le courant fut irrésistible. Dans Seine-et-Oise, trois membres de la majorité des 221, Bertin de Vaux, Le Pelletier d'Aulnay et Bérard, furent réélus par les collèges d'arrondissement. Trois autres membres de la majorité des 221, Bizemont, de Jouvencel et Oberkampf, furent réélus par le grand collège, et le préfet de Seine-et-Oise était Capelle, ministre des travaux publics!

A partir du 15 juillet, les conseils des ministres furent consacrés à la préparation du complot. On avait décidé que l'article 14 de la Charte permettait légalement au roi de gouverner par ordonnances, « dans le cas où l'Etat était menacé d'un danger imminent ». Le secret fut inviolablement gardé par le roi et les ministres. Le rapport de M. de Chantelauze et les ordonnances ne furent arrêtés que le 24.

25 juillet. — Dans le courant de la semaine qui venait de s'écouler, les autorités grandes et petites de Versailles furent avisées que le dimanche 25 juillet, le roi recevrait à Saint-Cloud leurs félicitations, à l'occasion de la prise d'Alger. Blosseville n'eut garde d'y manquer. Tout Versailles était présent, et Blosseville entendit beaucoup d'officiers de la garde s'inquiéter de certaines rumeurs qui circulaient au sujet d'un coup d'Etat. Les personnages d'importance étaient clairsemés dans la grande galerie : le chancelier de Pastoret avec sa simarre, le marquis de Dreux-Brezé tenant une très belle canne à la main, comme attribut de sa dignité de grand maître des cérémonies; les ministres, le prince et le duc de Polignac, des officiers généraux, des préfets, empressés d'expliquer les causes de leurs revers électoraux. Le roi traversa la galerie sans s'arrêter. Il marcha vite à la tribune pour y entendre la messe. Il n'en fut pas de même à la sortie. Charles X était radieux. Il saluait tout le monde avec grâce et s'arrêta devant le contre-amiral de la Bretonnière qui avait commencé le blocus d'Alger : « Eh bien! la Bretonnière, quel grand événement! Comme vous devez être heureux! Vraiment, Bourmont a très bien mené cela, Duperré aussi. C'est vraiment très bien... et puis cela durera toujours », et il fit un monologue dans lequel revenaient ces mots : « Quel bonheur! cela durera toujours! » En descendant le grand escalier du château, Blosseville croisa deux ministres, le garde des sceaux Chantelauze, qui portait un gros portefeuille dont le contenu devait appartenir à l'histoire, et Capelle qui, le sourire sur les lèvres, le salua de la main. « A mardi, dit-il à Blosseville, ou mercredi matin au plus tard. »

C'est à la suite de cette réception officielle que se tint le conseil dans lequel Charles X et les ministres signèrent les ordonnances. Au moment de signer, le roi s'arrêta pendant quelques minutes, et il dit : « Plus j'y pense, plus je demeure convaincu qu'il est impossible de faire autrement. » — « *Consummatum est* », dit à son tour Guernon-Ranville dans son journal [1].

26 juillet. — Le lendemain, lundi 26 juillet, le *Moniteur* man-

[1] Guernon-Ranville, *Journal d'un ministre*, p. 153 et 155.

quait dans le courrier de la préfecture. C'était le *Moniteur* qui contenait le rapport au roi et les ordonnances. La liberté de la presse détruite, la Chambre des députés réduite de près de moitié, la masse des patentés exclue des listes électorales, les trois quarts des électeurs exclus du vote direct, le droit d'amendement direct enlevé aux deux Chambres, la convocation d'une nouvelle Chambre au 28 septembre prochain, tel était le fond des cinq ordonnances. Personne ne songea à les discuter. Les ordonnances elles-mêmes, c'était le coup d'Etat.

Vers deux heures, ce lundi, deux notables habitants de Versailles, libéraux fort modérés, vinrent prévenir d'Orcières et Blosseville, que le coup d'Etat était fait. « C'est une rumeur malveillante, répondit Blosseville avec une désinvolture imprudente. — Nous autorisez-vous à répéter vos paroles? — Parfaitement. »

On annonce l'arrivée d'un gendarme en estafette. Il apporte de Saint-Cloud la nouvelle que le duc de Bordeaux, accompagné de son gouverneur, M. de Damas, et Mademoiselle, accompagnée de sa gouvernante, Mme de Gontaut, viendraient ce jour même visiter à Versailles une fabrique de bougies. On devait passer le reste de la journée à Trianon. Le comte d'Orcières, à juste titre préoccupé des bruits répandus dans Versailles, pria Blosseville de l'excuser et de le remplacer près du prince. Les enfants de France arrivèrent à l'heure dite. Il était d'étiquette à la cour de ne jamais se faire attendre. M. de Damas prend Blosseville à part. « Quel effet produisent les ordonnances à Versailles? — Quelles ordonnances? répond Blosseville. — Mais les ordonnances qui ont paru ce matin dans le *Moniteur*. » Et M. de Damas les résume en quelques mots. Blosseville avoue, stupéfait, que la préfecture n'a pas reçu le *Moniteur*, ne connaît pas les ordonnances et n'est prête à aucun événement. Que faire? Blosseville s'approche du jeune prince et lui demande l'autorisation de se retirer. M. de Damas s'étonne de cette prompte retraite. « Avez-vous donc quelque crainte? — Je ne sais si je dois en avoir, répond Blosseville; mais je dois prévenir M. d'Orcières, qui ne sait rien. »

Aucun doute n'était permis. Le bruit d'ordonnances royales commençait à se répandre, et on courait de porte en porte chercher des nouvelles. Mme de Gontaut et M. de Damas crurent prudent de regagner Saint-Cloud. A la préfecture, l'inquiétude croissait. Au milieu de visites incessantes et indiscrètes, d'Orcières se demandait ce qu'il pourrait bien faire. Il envoya chercher l'imprimeur de la préfecture pour le prier de garder une escouade d'ouvriers jour et nuit. Le malheureux ne put rien promettre; sa terreur était de mauvais augure. Blosseville eut la pensée d'entrer au théâtre, qui

était contigu à la préfecture, pour voir l'attitude du public. De rares spectateurs suivaient le cours de la pièce ou dormaient tranquillement.

Huit heures sonnaient quand le courrier apporta les dépêches de Paris. Le paquet du ministère de l'intérieur contenait un numéro du *Moniteur* et une copie des ordonnances, mais avec un simple ordre d'en assurer l'exécution : aucune instruction ministérielle, aucune lettre particulière. Dans la même enveloppe se trouvaient, par une étrange inadvertance, les lettres closes qui devaient être remises aux députés nouvellement élus, pour les inviter à prendre séance, et les ordonnances annulant les pouvoirs que les électeurs venaient de leur donner. L'envoi, dans le même courrier, de ces pièces contradictoires montre clairement que l'administration même du ministère de l'intérieur avait ignoré jusqu'au dernier moment les ordonnances, qu'elle n'avait pas voulu, comme on l'a dit, tendre un guet-apens aux membres de l'opposition, en les attirant à Paris et qu'elle avait fait cette double expédition de lettres, parce que cette expédition avait été préparée la veille pour être mise dans le courrier. Comment en serait-il autrement, puisque aucun ordre n'avait été donné, qu'aucune mesure militaire n'avait été prévue, et que l'armée, pas plus que l'administration, n'avait été initiée au secret de la conspiration du roi et de ses ministres?

Ce paquet, reçu le lundi soir, fut la dernière communication écrite entre le gouvernement de Charles X et la préfecture de Seine-et-Oise.

Ce lundi, le roi chassa. Polignac assista à une adjudication. Peyronnet posa pour sa statue chez le sculpteur Lemot, et le duc de Raguse ne reçut pas ses lettres de service comme gouverneur de la première division militaire.

Mardi 27. — La matinée se passa tranquillement dans le monde officiel. A Versailles, on se regardait sans rien dire; dans le monde aristocratique, on attendait sans grande inquiétude; dans le reste de la population, l'agitation augmentait sans esprit de désordre.

Capelle avait donné rendez-vous à Blosseville mardi soir 27 ou mercredi matin 28 juillet. Il était nécessaire de prendre les ordres du ministre, puisqu'il n'avait point donné contre-ordre.

Blosseville avait un petit appartement, place Louvois. Il demande à d'Orcières l'autorisation d'aller dîner chez M. de Manne, conservateur de la Bibliothèque du roi, et de coucher à Paris. Pendant le dîner, des bandes passèrent dans la rue de Richelieu, criant : « Vive la Charte et vive le roi sans tête! » Tout à coup, un cri retentit : « Le feu est à la Bibliothèque! » On se précipite : c'était le simple incendie d'un corps de garde, place de la Bourse.

Blosseville se promena le soir au Palais-Royal. Un brancard passe : « C'est un soldat blessé, dit-il. — Non, c'est un citoyen », réplique-t-on fièrement.

La nuit s'écoule sans incidents.

Mercredi 28. — Le mercredi matin, de très bonne heure, Blosseville traverse Paris. De la place Louvois à la rue de Varennes, Blosseville ne voit rien, si ce n'est que les marchands enlèvent les enseignes où figurent des fleurs de lys. C'était mauvais signe. A l'hôtel du ministre des travaux publics, les portes étaient closes. « Mais le ministre dort », dit l'huissier, et, en effet, il dormait. Blosseville entre de force. « Eh bien, s'écrie Capelle en se frottant les yeux. Dieu merci, tout est fini. — Comment fini! monseigneur, tout commence. — Mais je suis rentré à pied à deux heures du matin de l'hôtel des Affaires étrangères et Paris était tranquille : d'ailleurs, toutes les précautions sont prises et, cette nuit, les arrestations ont eu lieu. »

Arrivent Emile Capelle, fils du ministre, capitaine dans la garde royale, et Roux-Laborie. Les témoignages de ces derniers sont inquiétants. « Qu'on fasse atteler, dit Capelle, et qu'on me donne mon costume de ministre. » Chacun se récrie et Capelle cède : il met une redingote. « C'est vous qui faites une révolution », dit-il en riant. « Allons, adieu, Blosseville; je n'ai pas d'instructions à vous donner. A Versailles, faites pour le mieux. »

Dans quelles illusions vivaient les ministres de Charles X!

Il fallait retourner à Versailles. La gondole partait de la rue de Rivoli. Comme il y avait encombrement de troupes, Blosseville prend les devants. Le long des Tuileries, personne; aux Champs-Elysées, deux tonneaux d'arrosage abattant la poussière. Enfin la gondole survient et le recueille. Ce n'est pas la foule qui arrête la voiture, mais les officiers des troupes qui circulaient sur la route de Paris à Saint-Cloud. Tous demandaient ce qui se passait et ce qu'on faisait à Paris. L'un d'eux, que Blosseville connaissait, lui dit : « Nous ferons notre devoir..., mais quel devoir? » Il arrive à Versailles, où la situation des esprits était aussi calme que la veille. La préfecture n'avait reçu aucun rapport alarmant. C'est ce mercredi que la révolution commença.

Jeudi 29. — Le lendemain matin, jeudi 29, le maire de Versailles, M. de Fresquiennes vint trouver Blosseville. Il avait remplacé dans ses fonctions son vénérable beau-père, le marquis de La Londe, ancien président au parlement de Normandie. M. de Fresquiennes lui apprit que la veille, la garnison tout entière avait été appelée à Paris, que la garde nationale allait prendre possession des casernes de Versailles et qu'il fallait éviter de laisser entrer

des volontaires sans aveu dans les rangs de la garde nationale. Sur sa demande, Blosseville l'accompagna. Reçus non sans difficulté dans trois casernes, Fresquiennes et Blosseville n'en trouvèrent pas moins les officiers pénétrés des sentiments de leur responsabilité; mais quand ils arrivèrent à l'avenue de Paris, l'hôtel des gardes du corps venait d'être pillé. On se partageait les armes, et le chef improvisé des émeutiers, qui connaissait M. de Fresquiennes, se fit un malin plaisir de l'entourer respectueusement avec ses hommes et de l'escorter ensuite jusqu'à l'hôtel de ville, comme si le maire courait quelque péril à Versailles.

L'hôtel de ville n'était pas précisément au pouvoir de l'émeute; il était seulement envahi par une foule surexcitée, sans mauvaises intentions. Dans de pareils moments, chacun se laisse entraîner par le courant de l'agitation commune, et on fait quelque chose pour empêcher le mal ou pour se donner des apparences de dévouement et de patriotisme.

Comme les portes des écuries du château avaient été forcées, on amenait les chevaux à l'hôtel de ville pour les mettre à la disposition de la municipalité. Les cours étaient remplies de monde et, pendant plusieurs jours d'ailleurs, elles devaient être livrées à tout venant. M. de Fresquiennes dégagea l'hôtel de ville d'une plaisante façon. Un capitaine de la garde nationale, qui était en même temps un des bons avocats de Versailles, sauta sur un des chevaux du roi et prétextant qu'il fallait visiter au plus vite les barrières, s'écria : « Qui m'aime me suive! » Il part et la foule se précipite à sa suite. On recommença plusieurs fois ce manège.

A peine Blosseville venait-il de rentrer dans la salle de la mairie qu'on entendit un bruit de voitures dans la cour de l'hôtel. Un officier de la garde nationale introduisit devant le maire deux dames et un jeune homme. Il déclara que les soldats citoyens avaient cru devoir arrêter une calèche attelée en poste et escortée par deux gendarmes d'élite. M. de Fresquiennes lança un coup d'œil à Blosseville : « Comprenez-vous? » et Blosseville de répondre par un autre coup d'œil : « Je comprends. » Ces deux dames étaient Mmes de Polignac. La dame arrêtée se plaignit avec un accent anglais et demanda l'autorisation de repartir. On lui répondit que ses chevaux avaient été dételés, conduits à la poste, et qu'en attendant elle resterait à la préfecture. Le général Le Bertre était présent; il s'approche de Blosseville et lui dit : « Notre pauvre maire est dans ses petits souliers. » Blosseville répond par une banalité : « Ne jouez pas au fin; cette dame est la princesse de Polignac. J'ai trop à me plaindre de son mari pour ne pas la tirer d'embarras; dans vingt minutes, je serai avec mon cabriolet

sur l'avenue de Sceaux et je conduirai moi-même ces deux dames à Saint-Cloud. Faites le nécessaire de votre côté. » Ainsi dit, ainsi fait. Le jeune homme qui accompagnait Mmes de Polignac s'esquiva; c'était M. de Lacroix, attaché au ministère des affaires étrangères. Des gendarmes d'élite et de la chaise de poste, on n'entendit plus parler.

Voici maintenant qu'une fusillade retentit du côté des bois de Satory. Des braconniers ont organisé la représentation d'une chasse royale. A côté d'eux, des pillards ont abattu des arbres et commencent à les faire entrer par les barrières si bien inspectées et gardées.

A la préfecture, toujours calme plat. D'Orcières ne disposait que de deux brigades de gendarmerie et il n'avait pas d'autre parti à prendre que de rester immobile. Tout le mouvement était à l'hôtel de ville. Blosseville se chargea de continuer à aider M. de Fresquiennes et à maintenir, autant que possible, les relations entre la préfecture et l'hôtel de ville.

« Ce qu'il y eut de plus plaisant, écrit Blosseville, ce fut le désarmement d'une partie des bandes qui s'étaient promenées dans la journée. La chaleur était si grande qu'il fallut boire et dormir. Fatigués d'avoir concouru si vaillamment à l'inspection des barrières, les nouveaux volontaires s'étendirent sous les arbres des avenues et, tout naturellement, un campement s'organisa autour de la maison commune; mais, vers minuit, d'indignes faux frères procédèrent sans bruit à un désarmement complet. C'étaient des officiers de la garde nationale qui faisaient rentrer les fusils dans les casernes. Il faut rendre cette justice à la garde nationale qu'elle s'était débarrassée, par un coup de main heureux, d'auxiliaires fort dangereux et qu'elle joua, pendant toute la crise, le rôle de protecteur de l'ordre public. Elle avait occupé la plupart des postes délaissés par la garnison appelée à Paris, si ce n'est la barrière de Paris, où les volontaires restèrent en force et ne se laissèrent pas déloger. »

Vendredi 30 juillet. — Dans la soirée, le maire fut prévenu que le général Bordesoulle se présentait à l'entrée de la ville, à la tête de sa cavalerie. Le passage lui était refusé par les fameux défenseurs de la barrière de Paris. Les troupes royales, affamées et surexcitées, étaient disposées à livrer bataille pour conquérir un lieu où elles pussent se reposer, manger et dormir. Le comte de Jousselin, adjoint de M. de Fresquiennes, s'empresse de partir au galop pour aller parlementer. Reçu par des coups de fusil, il revient aussi vite qu'il était parti. Cependant il faut sortir d'embarras. Le maire et une partie du conseil municipal, des officiers de la garde nationale, se décident à renouveler la tentative de M. de Jousselin. Blosseville est invité à partager leur aventure. A quelque distance

de la barrière, une patrouille se dirige vers la petite troupe conduite par M. de Fresquiennes et se borne simplement à la mettre en joue. « Un pas de plus, dit le chef de cette troupe, et vous êtes morts! » Honteux et confus, le maire et ses compagnons reprennent à pied le chemin de la mairie, comme M. de Jousselin l'avait repris à cheval.

Après cette équipée, on s'attendait à tout événement. Un engagement semblait inévitable, lorsqu'un messager, courant à perdre halcine, annonce à l'hôtel de ville l'entrée des troupes royales, sans coup férir. Pendant qu'on parlementait à Versailles, le général Bordesoulle avait fait mettre en batterie quelques pièces d'artillerie pour canonner le poste et ouvrir le passage. A cette vue, les défenseurs de la barrière de Paris disparurent comme par enchantement.

L'arrivée du général Bordesoulle à la tête de la cavalerie était le premier indice de la retraite de Saint-Cloud sur Versailles. En effet, après avoir passé la journée du vendredi dans les illusions et les espérances, le roi et la cour avaient quitté Saint-Cloud au milieu de la nuit dans le désordre d'une fuite imprévue.

Samedi 31 juillet. — La journée du 31 juillet devait être la grande journée de Versailles : « Le matin, à la pointe du jour, a raconté Blosseville, j'étais installé à la mairie, que je ne quittais pour ainsi dire plus, lorsque je vis entrer Alexis de Tocqueville; il rapportait à la mairie un fusil de munition qu'il avait reçu deux jours avant comme volontaire de la garde nationale. Il me prit à part et me dit avec un accent où se mêlaient la douleur et l'humiliation : « Il n'y a plus rien à faire; tout est fini. Au poste de la « barrière de Saint-Cloud, je viens de voir passer le convoi de la « monarchie. Le roi, les enfants de France, les ministres sont dans « des voitures entourées de gardes du corps. Eh bien, le croiriez-« vous, les écussons des voitures royales sont cachées sous des « plaques de boue. » Ce n'était que trop vrai.

Aussitôt d'Orcières et Blosseville se concertent. La garde royale occupe Versailles; les troupes arrivées de Saint-Cloud et de Sèvres prennent position dans le parc. Le roi est à Trianon. Il s'agit maintenant de pénétrer jusqu'au palais. à travers les mouvements des troupes et les consignes les plus sévères. La tâche est difficile. D'Orcières et Blosseville se partagent les chances et se quittent, pour tenter de se rejoindre au palais par des chemins différents. Blosseville suit l'avenue de Trianon. Une bonne fortune le remet entre les mains d'un officier supérieur de la compagnie de Croy qui le conduit à la grille du château. Blosseville était chez lui. Tous les gens le connaissaient. Deux bons vieux serviteurs se jettent à sa rencontre et lui apprennent que le roi est arrivé, et que le

beurre frais manque pour son déjeuner. Un autre s'emploie pour prévenir Capelle.

En attendant, sur le perron du château, Blosseville contemplait avec émotion un groupe d'officiers d'état-major, au milieu duquel se trouvait le duc de Raguse. Le duc de Raguse était sombre et abattu, ses officiers découragés et comme désespérés. La honte d'assister dans l'inaction à la chute de la monarchie était dans leurs regards et dans leur attitude.

Enfin, un huissier vient chercher Blosseville. Il traverse deux ou trois pièces encombrées de personnages en grande tenue, conseillers d'Etat ou gentilshommes de la Chambre : c'était la cour de Saint-Cloud. A l'entrée d'une grande salle donnant sur les jardins, il aperçoit le baron Capelle dont l'attitude ne portait aucune trace d'émotion. Capelle le présente gracieusement à M. de Peyronnet. Tous les ministres entourent le nouveau venu et lui demandent des nouvelles. Blosseville avait dans sa poche le *Courrier français* qui contenait les premiers actes d'un gouvernement provisoire. M. de Peyronnet saisit le journal et le lit à voix basse à ses collègues. Le nom d'un directeur général des postes excite le plus vif étonnement. Le journal passe de main en main.

Capelle et Peyronnet prennent Blosseville à l'écart et lui font raconter les incidents dont Versailles avait été le théâtre. Par une porte entre-bâillée, il apercevait le roi assis près d'une table et en face de lui le prince de Polignac. Les enfants de France venaient souvent coller leur visage à la porte vitrée qui donnait dans le jardin. Dans cette vaste salle, on ne s'entretenait qu'à voix basse comme dans la chambre d'un malade.

Le comte d'Orcières arrive, surexcité par les difficultés qu'il avait dû surmonter pour parvenir jusqu'au château. On l'entoure, et il répond aux questions qu'on lui pose avec vivacité. Un personnage qui n'était pas un ministre l'interrompt :

« — Prenez garde, dit-il, le roi pourrait vous entendre.

« — Mais, reprend d'Orcières sur un ton plus bas, je sollicite l'honneur de parler à Sa Majesté.

« — Vous n'y songez pas, reprit le même personnage, vous n'êtes pas en costume.

« — Nous ne sommes pas dans un moment, reprit courageusement d'Orcières, où l'on ne puisse entendre que les fonctionnaires en costume. »

Pas un ministre n'intervint dans cette discussion d'étiquette. D'Orcières, changeant la conversation et sans plus tarder, tout simplement, dit : « J'ai apporté douze formules de passeports pour l'étranger. » Nul ne parut trouver la précaution mauvaise et les

ministres se mirent à discuter s'il conviendrait de faire signer les passeports par le ministre de l'intérieur. Sur l'avis de M. de Peyronnet, appuyé par Capelle, les passeports devaient être et furent signés par d'Orcières et contresignés par Blosseville. C'était plus prudent [1]. Il fut ensuite convenu que d'Orcières resterait à Trianon à la disposition des ministres, et que Blosseville rentrerait à Versailles pour occuper la préfecture. On ne lui donnait d'ailleurs aucune instruction. « Faites pour le mieux! » c'était le mot de Capelle.

Un des ministres ayant prié Blosseville de faire parvenir une lettre à sa famille, le conseil fut trouvé bon, et tous les ministres se mirent successivement à écrire des billets dont il eût été curieux de recueillir les secrets.

Pendant cette correspondance, le baron d'Haussez, qui connaissait Blosseville, en sa qualité de Normand, et son frère Jules, comme ministre de la marine, lui exposa que le roi et les libéraux pouvaient se réconcilier aux dépens du ministère, puis il le pria de lui procurer un asile à Versailles. Fort embarrassé de répondre à cet accès de découragement et de confiance, Blosseville tenta de le rassurer et lui dit que ses craintes étaient imaginaires. « Non, reprit d'Haussez, je ne veux pas quitter la France, mais trouver seulement une retraite. » Blosseville alors songea à Barbet (de Jouy), qui était venu plusieurs fois offrir ses services à la préfecture, et qui était un des principaux membres du parti libéral de Seine-et-Oise. « Ecrivez-lui, je vous en supplie, demandez-lui pour moi asile, et préparez un passeport bien en règle avec mon signalement. » Et d'Haussez remit à Blosseville son propre signalement. C'est le tour de Chantelauze que Blosseville ne connaissait pas du tout. Il s'agissait d'une petite affaire d'argent. Chacun prenait ses précautions.

Enfin, Blosseville s'approche de Capelle pour recevoir ses ordres, et il lui avoue qu'il s'éloigne très péniblement impressionné de l'attitude des officiers qui, dans la cour, entouraient le duc de Raguse. Il n'est pas plus rassuré par la conduite et les paroles des ministres eux-mêmes. « M. d'Haussez, lui dit Blosseville, me paraît bien alarmé. — D'Haussez, lui répond Capelle, a l'idée fixe que nous allons être livrés aux bêtes, comme si le caractère du roi permettait une pareille crainte; mais rien n'est perdu. Si, avec les troupes qui arrivent, on ne fait pas de Versailles un retour offensif sur Paris, nous sommes sur la route de la Vendée et Donadieu est à Tours! Au reste, retenez bien ceci : dans de pareils

[1] Cette anecdote est confirmée par Guernon-Ranville, qui dit dans son Journal, p. 203 : « M. Capelle nous procura des feuilles de passeport en blanc que lui avait remises un employé de l'administration de Versailles. »

moments, les imbéciles seuls quittent la partie[1]. » Puis il embrasse affectueusement Blosseville sur les deux joues, et voilà notre jeune homme traversant de nouveau les salons, toujours encombrés du personnel de la cour. Deux heures s'étaient passées, et l'on pouvait se figurer que Blosseville emportait quelque secret d'État. Il emportait les lettres particulières des ministres en rupture de portefeuilles.

Du grand Trianon à la pièce d'eau de Versailles, on ne voyait que des officiers et des soldats, des uniformes, et toujours des uniformes; aucun préparatif de campement, aucune organisation militaire. Blosseville atteint la rue des Réservoirs, où se trouvait la préfecture. La rue était barrée par le régiment des lanciers de la garde. Le Dauphin marchait en tête; il revenait d'un combat qu'il avait courageusement, mais inutilement soutenu à Sèvres. Les insurgés s'étaient emparés du pont et d'une pièce de canon. Il fallait les reprendre ou battre en retraite. Une charge de lanciers de la garde refoula les insurgés; mais comme il voyait l'infanterie prête à l'abandonner, le Dauphin dit noblement : « Soldats, voilà la route qui conduit au déshonneur; elle est libre : vous pouvez passer. » Et il ramena le seul régiment de lanciers à Versailles. Un enfant s'était approché du duc d'Esclignac, qui commandait ce régiment, et lui avait brisé la cheville d'un coup de pistolet. Le malheureux blessé gisait sur un brancard. Blosseville s'approche et lui offre aussitôt l'hospitalité à la préfecture. « Non, répond d'Esclignac, dissimulant la gravité réelle de sa blessure, à l'hôpital comme un soldat. »

Le premier soin de Blosseville fut d'expédier la correspondance des ministres par la poste de Meulan. Restait le passeport demandé par le baron d'Haussez. De sa propre main, Blosseville écrivit : « Le Meunier » à la place de d'Haussez. Cette pièce parvint à temps au ministre, mais par une nouvelle bonne fortune, Barbet (de Jouy) avait, lui aussi, pénétré à Trianon, et devançant les espérances de Blosseville, offert à d'Haussez ses services et de l'argent.

Tandis qu'à l'hôtel de ville de Versailles un groupe de notables dissertait avec beaucoup de gravité sur le sort de la France et les moyens de terminer la crise, s'accordant d'ailleurs sur ce point que le roi devait se séparer du ministère Polignac; tandis qu'à la préfecture abondaient les voyageurs et les nouvellistes, apportant de Paris les nouvelles les plus contradictoires et, disaient-ils, les plus sûres, Blosseville apprend que Charles X est parti pour Rambouillet. En un moment, il revoit toutes les scènes dont il venait d'être le témoin et comprend que tout est perdu. Le séjour à

[1] Le projet de se rendre à Tours était la pensée dominante des ministres à Trianon. (*Journal de Guernon-Ranville*, p. 234.) Les notes et les lettres de Blosseville s'accordent presque toujours avec le Journal de Guernon-Ranville.

Trianon n'avait été qu'une halte, et pendant cette halte, le Dauphin avait décidé la retraite. Vivement impressionné par l'issue du combat de Sèvres et l'abattement des officiers qui l'entouraient, il avait en effet déclaré à son père que de nombreux insurgés gardaient l'entrée de toutes les avenues, et qu'il ne voulait pas faire de Versailles un champ de bataille. « Cette nuit-là, dit Blosseville, Versailles, épuisée par plusieurs jours de fatigue et d'émotions, dormit d'un profond sommeil. »

Deux jours après, Blosseville contait à Barbet (de Jouy) qu'il avait peut-être abusé de son grand cœur, en offrant à l'un des ministres, sans l'avoir consulté, sa généreuse hospitalité. « Je sais tout, repartit Barbet (de Jouy), d'Haussez est chez moi... et Mme de Polignac aussi. » Dans la soirée, Benoît, un des meilleurs avocats de Versailles, beaucoup d'autres personnes engagées comme lui dans le parti libéral, vinrent tour à tour supplier Blosseville de les employer en faveur de Capelle. Blosseville apprit plus tard que Capelle avait reçu du roi, quelques moments avant son départ, le conseil de s'éloigner, que Capelle n'en avait pas moins suivi secrètement la cour, dans une voiture particulière, avec Chantelauze et Montbel; qu'arrivé à Rambouillet chacun s'était séparé; que Capelle était revenu sur Paris et qu'il avait trouvé un asile chez le curé de Longjumeau. Plus tard, il devait rejoindre Charles X en Angleterre.

Peu à peu les nouvelles arrivaient. Blosseville reçut la visite du maire de Rambouillet, avec lequel la préfecture était en relations suivies et amicales. M. Delorme, dont le nom et la conduite sont historiques, raconta toutes les scènes du court séjour de Charles X à Rambouillet. Il était présent quand le roi entra dans les salons du château donnant le bras à la duchesse de Berry, vêtue d'un costume d'homme. Charles X lui dit : « Monsieur Delorme, il me faut du pain; les braves gens qui m'accompagnent n'ont pas mangé depuis vingt-quatre heures. » Il resta au château toute la nuit. Il était présent quand, à cinq heures du matin, la Dauphine, arrivant de Vichy, fut reçue par le roi lui-même, et il entendit ces célèbres paroles : « Ma chère fille, me pardonnez-vous? » Et la Dauphine de répondre : « Je vous suivrai, mon père. » Assurément, le désespoir, raconta Delorme, était dans les cœurs du roi et de sa cour; assurément la désertion était dans l'esprit de l'armée de Rambouillet, mais si Charles X et le Dauphin abdiquèrent en faveur du duc de Bordeaux en apprenant que le duc d'Orléans avait été proclamé lieutenant général du royaume, ils n'auraient pas quitté la France, s'ils n'avaient été trompés par les commissaires du nouveau gouvernement, le maréchal Maison et Odilon Barrot sur la qualité de la prétendue armée parisienne qui marchait

sur Rambouillet. Charles X pensait et Delorme parlait comme des hommes qui ignoraient ce qui s'était passé et ce qui se passait à Paris.

1er août. — D'Orcières avait quitté Trianon pour disparaître définitivement, après avoir donné aux ministres leurs passeports. Il ne revint pas à la préfecture que Blosseville tint seul pendant quelques heures. Les relations étaient reprises avec Paris et on commençait à croire au gouvernement improvisé par la révolution.

Le conseil de préfecture se réunit le lundi 2 août, jour ordinaire de ses séances. Comme s'il eût voulu prendre une revanche politique, il validait de nombreux procès-verbaux de police de roulage dressés contre deux députés fort engagés dans la révolution : Audry de Puyraveau et Gallot. L'huissier du conseil annonça qu'un monsieur, se disant le préfet de Seine-et-Oise, demandait à être installé. Le premier mouvement fut de lever la séance. Blosseville fit remarquer qu'il fallait distinguer entre une nomination émanant de l'hôtel de ville de Paris et une nomination consacrée par le lieutenant général du royaume, dont l'autorité avait été reconnue à Rambouillet. M. Aubernon fut introduit, il présenta des pouvoirs d'ailleurs très réguliers. On savait au ministère de l'intérieur qu'il n'y avait plus personne dans la préfecture de Versailles. Versailles était à cette heure un des postes les plus importants. Le jour même où Louis-Philippe avait signé la nomination de Guizot, en qualité de commissaire au ministère de l'intérieur, il avait signé la nomination d'Aubernon en qualité de préfet de Seine-et-Oise, avec le contreseing de Guizot.

Aubernon était le dernier en date des préfets de l'Empire. Il fut le premier en date des préfets de la royauté de Juillet. Il était digne de sa mission. Il eut le bon goût de ne se montrer ni important ni solennel. Sa séance d'installation fut une causerie courtoise ; il se félicita de ne prendre la place de personne. Le procès-verbal de son entrée en fonctions dûment signé, il se fit conduire dans le cabinet du préfet où le conseil de préfecture lui rendit sa visite. Seconde conversation, sans un mot de politique, puis, retenant Blosseville, il lui demanda, en sa qualité de secrétaire général par intérim, de le présenter au maire de Versailles. Chemin faisant, il lui raconta que, le matin même, d'accord avec tous les députés du département, il avait été décidé que tous les fonctionnaires seraient maintenus et que, s'il était possible, on ne ferait aucune révocation. Il s'appliqua à lui faire sentir le service que rendait le duc d'Orléans à la France, en acceptant d'établir un gouvernement qui mît un terme aux désordres d'une anarchie inévitable. Il savait, d'ailleurs que Blosseville était le cousin de Le Pelletier d'Aulnay, député de Seine-et-Oise.

A peine le préfet était-il revenu à la préfecture que débouchèrent

les premiers bataillons de ce qu'on devait appeler si pompeusement l'armée de Rambouillet. Aubernon s'était bien gardé d'annoncer que, par un coup de politique et de police, on avait purgé Paris de certaines bandes populaires, en leur donnant pour mission d'aller mettre en fuite la cour et l'armée royale, c'est-à-dire d'aller faire une promenade patriotique jusqu'à Rambouillet. C'est ainsi que défilèrent devant l'hôtel de ville, par petits groupes plus ou moins armés, des soldats, des gardes nationaux et des hordes de braillards. Versailles s'attendait, d'un moment à l'autre, au bruit du canon et de la fusillade, mais les troupes royales, massées autour du château, qu'avaient pourtant ralliées un régiment de la garde venu d'Orléans et un régiment de cavalerie, restèrent immobiles et laissèrent passer ceux dont l'approche, habilement exploitée, devait provoquer l'abdication du roi et du Dauphin en faveur du duc de Bordeaux. « Je ne sais, a écrit Blosseville, quel fut le plus douloureux spectacle pour un cœur de Français, que le retour des bandes révolutionnaires envoyées à Rambouillet ou le retour des troupes royales. On vit les unes défiler de nouveau devant la demeure de Louis XIV, en désordre, autour de quelques voitures de la cour traînées par huit chevaux, cochers en grande livrée et les triomphateurs dessus, dedans ou derrière, vociférant *la Marseillaise*, et, le jour suivant, parurent les troupes royales ahuries par l'inaction inexplicable où elles avaient été tenues, et harassées par la chaleur, la fatigue, la faim et l'humiliation de n'avoir été qu'un cortège de parade. Versailles les accueillit pourtant avec une vive sympathie. La population voulait la paix entre l'armée qui représentait l'ancien gouvernement et la garde nationale qui représentait le nouveau; ce jour-là, elle saluait dans le drapeau tricolore l'espérance de l'ordre public. »

Blosseville avait hâte d'aller à Paris. Les événements s'étaient succédé avec tant de rapidité; ses nuits et ses jours avaient été occupés par tant de soucis divers qu'il avait besoin de s'expliquer à lui-même un drame dont il ne voyait que le dénouement. Les bureaux de la *Quotidienne* eurent sa première visite. En lisant les journaux qui résumaient les principaux incidents des trois journées, il se mit en mesure de faire la conversation avec ceux qui avaient vu la révolution à Paris.

La première visite fut pour Chateaubriand. Il eut la bonne fortune de le rencontrer. Ce dernier était solennellement affligé, mais surtout profondément humilié. L'historien se préoccupait des moyens de plaider devant l'histoire la fatalité de cette catastrophe. « Je pourrais, disait-il, trouver des explications et des excuses à tout, mais je n'en saurais imaginer pour la fuite de Rambouillet. »

Il était accouru, de Dieppe à Paris, à la première nouvelle des ordonnances; il avait fait offrir ses services à Saint-Cloud; on lui avait répondu froidement que le duc de Mortemart était muni d'instructions aussi fermes que modérées. « Vous m'entendez bien, monsieur, répétait-il, avec une colère contenue, on m'a répondu que les instructions données à M. de Mortemart étaient fermes et modérées. » Il ne dit pas à Blosseville qu'il avait été porté en triomphe par le peuple des barricades : ce qu'affirme dans ses *Souvenirs* le duc Victor de Broglie.

Blosseville eut une autre bonne fortune. Il rencontra Casimir Noël. C'était un des principaux notaires de Paris; sa clientèle, qu'on peut appeler historique, en faisait un personnage politique. Il avait vu à l'œuvre les principaux acteurs de la révolution et il pouvait affirmer que leurs opinions avaient changé de jour en jour et d'heure en heure sur les moyens de se sortir les uns et les autres de la crise où les avait jetés l'aveuglement de Charles X. Il avait mille preuves, disait-il, du désir très sincère des libéraux d'exercer leur influence sur le pouvoir, sans révolution, et de s'entendre avec les royalistes les plus compromis, même avec M. de Villèle. Voici un exemple, dit-il. L'intendant du prince de Leuchtenberg se trouvait dans la forêt de Breteuil, quelques jours avant les ordonnances, en compagnie de Laffitte. Comme il lui avouait qu'il était assiégé de tristes pressentiments, Laffitte l'interrompit, en lui disant : « N'en croyez rien; tout ce bruit finira par le rappel de M. de Villèle, et je n'en serais pas fâché, car, avec lui, on peut s'entendre. » Villèle était venu au commencement de juillet, avait tourné tout autour du ministère dans lequel ni le roi ni M. de Polignac ne l'avaient engagé à entrer. Laffitte savait cela.

Cette journée d'enquête demeura toujours présente à la mémoire de Blosseville, et, de ces anecdotes et de bien d'autres, il tirait et on peut tirer cette conclusion que Charles X ne fut perdu que par lui-même, que personne ne conspira contre lui, si ce n'est lui-même, que la révolution se fit parce qu'il n'avait pas pris la peine de la prévoir et de la combattre. Le roi et le prince de Polignac, convaincus de leur bon droit et de la légalité de leurs ordonnances, eussent regardé comme un acte d'ingratitude envers la Providence, dont ils se croyaient les instruments, de prendre les précautions les plus naturelles. Les autres ministres, plus résignés que délibérés, avaient suivi le roi ou attendu des ordres qu'il ne songeait pas à leur donner. Non seulement il n'y eut pas, à proprement parler, de coup d'Etat, mais il n'y eut même pas d'action administrative et d'entreprise militaire. La monarchie se désorganisa et le roi disparut.

Louis Passy.

UN AMI DE VICTOR-EMMANUEL II

LE GÉNÉRAL DELLA ROCCA

Le second volume des *Souvenirs* du général Della Rocca vient de paraître à Bologne [1], et sa lecture n'est pas moins intéressante que celle du premier volume. Le général n'est pas toujours juste dans ses appréciations, et on a le droit de les critiquer. Mais, du moins, il dit toujours franchement son opinion et, chez lui, on chercherait en vain cet art de dissimuler sa pensée que l'on rencontre trop souvent dans les mémoires des hommes politiques. Toujours, au contraire, il parle avec une sincérité toute militaire, unie à une grande modération.

J'ai laissé Della Rocca au moment où il retournait à Turin, après avoir accompagné Napoléon III, qui rentrait en France, à la frontière franco-sarde [2]. Le second volume de l'*Autobiographie d'un Vétéran* s'ouvre par la narration d'une curieuse anecdote entre l'aide de camp de Victor-Emmanuel II et le maréchal Vaillant.

De retour à Turin, Della Rocca avait pris un congé de quelques jours qu'il était allé passer à Luserna, près de Pignerol, où il voulait se faire construire une villa. Le 1er août 1859, Victor-Emmanuel le rappela à Turin, et il se rendit le 7 août à Milan avec le roi.

« Pendant le court séjour que nous fîmes à Milan, dit Della Rocca, j'allai un matin faire une visite au maréchal Vaillant. L'empereur l'y avait laissé avec le commandement en chef des troupes françaises qui évacuaient peu à peu l'Italie pour rentrer

[1] *Autobiografia di un Veterano*. Ricordi storici e aneddotici del generale Enrico Della Rocca, t. II, 1859-1893. Bologne, librairie Zanichelli, 1898.
[2] Voy. le *Correspondant*, livraison du 10 août 1897.

dans leur pays. La retraite s'opérait avec ordre et rapidement, et le maréchal n'avait pas grand chose à faire. Il habitait la magnifique *villa royale*, entourée de jardins et d'un vaste parc, celle-là même où Napoléon III était descendu lors de son entrée à Milan. Je trouvai le maréchal Vaillant au moment où il venait de sortir pour faire sa promenade du matin. Il était élégamment habillé de clair, ce qui, malgré ses soixante-dix ans, lui donnait un air de jeunesse. Il voulait rentrer à la villa pour me recevoir; mais je lui offris de l'accompagner dans le parc et, chemin faisant, nous causâmes un peu de tout, des hommes et des choses du jour. Il croyait, en toute bonne foi, à la possibilité et aux avantages de la confédération des Etats italiens sous la présidence du Pape, annoncée par Napoléon III dans son dernier ordre du jour à l'armée. J'avais toujours, pour mon compte, fortement douté de la mise à exécution d'un tel projet, et je crois que l'empereur lui-même, qui l'avait conçu et sérieusement conseillé à Victor-Emmanuel et à Cavour, un mois à peine après la publication de son ordre du jour[1], s'était déjà ravisé touchant la possibilité de lui donner suite. Il est vrai qu'à Villafranca on s'était mis d'accord pour permettre aux princes détrônés de rentrer dans leurs Etats. Mais on avait exclu toute intervention étrangère en leur faveur. Or, il était difficile d'admettre que les populations, après s'être prononcées en faveur de l'annexion à un royaume d'Italie sous le sceptre de Victor-Emmanuel, et après avoir envoyé au roi des députations et des demandes pressantes de protection, accepteraient purement et simplement le retour de leurs anciens princes.

« Le maréchal Vaillant, comme tant de Français, ne croyait pas à la spontanéité ni à l'unanimité de sentiments dans les mouvements révolutionnaires italiens. Ne voulant point le contrarier là-dessus, je mis l'entretien sur le chapitre des questions militaires et j'eus le plaisir de l'entendre faire, en termes nobles et sincères, l'éloge de notre roi et de notre armée. Le maréchal rendait hommage à la bravoure de nos soldats dans la campagne d'Italie et admirait surtout leur discipline. Il avouait même que nos troupes étaient plus disciplinées que les troupes françaises. Il louait aussi beaucoup leur précision et leur rapidité dans les mouvements, donnant, comme preuve à l'appui de son appréciation, le fait que souvent nos régiments et nos divisions étaient arrivés avec un jour d'avance et jamais en retard. La courtoisie exigeait que je rendisse au chef d'état-major de l'armée française les éloges qu'il adressait

[1] L'ordre du jour par lequel Napoléon III annonçait à ses soldats la signature du traité de Villafranca. L'empereur y parlait de la confédération italienne sous la présidence du Pape.

au chef d'état-major de l'armée sarde, mais je n'étais pas un causeur élégant et abondant comme Vaillant. Je dus donc forcément me borner à louer avec enthousiasme la bravoure intrépide du soldat français et sa grande humanité pour les vaincus et les blessés. Je lui parlai aussi de l'empereur, dont j'avais eu l'occasion de connaître et d'admirer la clarté d'idées et les vues militaires très justes. »

Quoi qu'il en soit de ces dernières appréciations du général Della Rocca qui persiste, malgré tout, à croire au génie militaire de Napoléon III, il est certain que l'armée française méritait bien les éloges chaleureux de l'ami de Victor-Emmanuel. L'entretien entre celui-ci et le maréchal Vaillant dura une heure environ, après quoi Della Rocca prit congé du maréchal « pour retourner à ses affaires de service » auprès du roi. Quant à Vaillant, il avoua à Della Rocca qu'il allait recommencer sa promenade dans le parc, vu que « ses affaires de service » ne lui donnaient pas beaucoup de tracas.

« — Voyez-vous, dit-il, ce petit moulin là-bas, sur le bord du ruisseau? C'est là que je vais tous les matins pêcher l'écrevisse. Arrivé à mon poste, je dispose mes engins et, en attendant que ça morde, assis sur l'herbe du talus, je prépare mes ordres pour la journée. La besogne n'est pas considérable, car tout est bien en train. Puis, en regardant couler l'eau, ma pensée se reporte vers le passé; les péripéties de ma vie, déjà si longue, repassent dans mon esprit comme une fantasmagorie. Les heures fuient, et je rentre pour le déjeuner avec beaucoup de souvenirs, mais fort peu d'écrevisses! »

Vaillant avait fait la campagne de Russie. Il avait pris part à la bataille de Waterloo, puis assisté à plusieurs révolutions. Il avait donc, dans ses souvenirs personnels, un abondant sujet pour ses méditations matinales durant la pêche aux écrevisses. Della Rocca fait les plus grands éloges de la capacité et du caractère du maréchal, qui était en même temps un homme du monde accompli.

« Bien que Vaillant n'appartînt pas à une famille illustre par sa noblesse, dit le général italien, et bien qu'il fût redevable de ses titres nobiliaires à la bienveillance de l'empereur, ses façons étaient celles d'un parfait gentilhomme, et, en 1859, il primait tous les autres maréchaux et généraux par la supériorité de ses manières courtoises et enjouées. Il n'était pas comme quelques-uns de ses collègues. Pour n'en citer qu'un seul, je nommerai ici Baraguey d'Hilliers qui, probablement, pour se montrer crâne, avait toujours sur les lèvres des mots vulgaires, même, — je dirais presque

surtout, — lorsqu'il s'entretenait avec de hauts personnages. Je n'oserais reproduire ici les propos très discourtois (*da villano*) que je lui ai entendu adresser à Victor-Emmanuel. Le roi, après lui avoir jeté un regard foudroyant, lui tourna le dos et s'en alla. »

*
* *

Cependant les affaires italiennes prenaient une tournure grave. Le ministère La Marmora-Rattazzi ne savait comment se tirer d'embarras entre les clauses du traité de Villafranca, confirmées par le traité de Zurich, et le désir qu'il avait de procéder aux annexions interdites par l'esprit et la lettre de ces traités. Della Rocca nous montre ici quelle fut la conduite de Victor-Emmanuel. Ses révélations prouvent une fois de plus que ce souverain s'occupait très activement des affaires de l'État. Décidément, la légende qui nous présente le premier roi d'Italie comme un roi fainéant, laissant à ses ministres le soin de tout mener dans la politique intérieure et étrangère, croule de toutes parts.

Della Rocca qui, de retour à Milan, avait repris son congé et vivait tranquillement à la campagne, aux environs de Pignerol, dut interrompre plusieurs fois ses vacances pour aller à Turin.

« J'allais à Turin, dit il, pour assister aux réceptions plus ou moins officielles, au cours desquelles Sa Majesté donnait audience aux représentants, aux délégués, aux députations, aux commissions, qui arrivaient des villes de l'Emilie, des Romagnes et de la Toscane, pour lui porter les vœux des populations qui voulaient l'annexion de leur pays à la monarchie constitutionnelle du roi *galantuomo*.

« Victor-Emmanuel qui, pendant la guerre, n'avait voulu accepter aucune offre d'annexion, se montrait alors (*à la fin de* 1859) prêt à céder aux vœux qu'on lui exprimait. *Cependant, pour des raisons de politique extérieure, il mettait dans ses réponses des restrictions officielles qu'il avait soin d'atténuer dans les audiences particulières qu'il accordait ensuite aux commissions.* Il faisait alors bon accueil à tout le monde, promettant que, bientôt, les vœux des populations seraient accomplis, et tous ces personnages rentraient chez eux pleins de foi dans le prochain accomplissement des faits qu'ils souhaitaient et dans les promesses du roi. »

Cependant Victor-Emmanuel ne croyait pas que le ministère La Marmora-Rattazzi eût assez d'autorité pour assumer la responsabilité d'une violation complète des pactes de Villafranca et de Zurich. Le roi, oubliant les injures que Cavour lui avait faites au lendemain de Villafranca, pour ne tenir compte que des intérêts

de sa politique, estima que Cavour seul était assez fort pour mener à terme une telle besogne et le rappela aux affaires. Il s'agissait d'abord de jouer Napoléon III, qui se donnait les apparences de ne pas approuver les agissements du cabinet de Turin. Mais Della Rocca nous avertit qu'on savait parfaitement, à la cour de Turin, à quoi s'en tenir touchant la fermeté de l'empereur. Au sujet de Napoléon III et de son opposition à l'agrandissement du royaume de la maison de Savoie, — « opposition qui n'était réellement ni dans ses intentions ni dans son cœur », — l'ami de Victor-Emmanuel, dont on n'a pas oublié la mémorable mission à Paris, au lendemain de l'attentat d'Orsini, et qui, par conséquent, connaissait à fond l'empereur, nous donne de curieux détails. Il affirme que Napoléon III n'avait pas réclamé Nice et la Savoie, après la guerre d'Italie, comme le traité secret, conclu à Plombières en 1858, lui en donnait le droit, parce que la France n'avait rempli que la moitié du programme que son souverain avait préparé, d'accord avec Cavour. Mais Della Rocca a soin d'ajouter que Napoléon III laissait comprendre que, si on lui accordait ces deux provinces, il ne s'opposerait pas à l'annexion des duchés de Parme et de Modène, de Bologne et des Romagnes au Piémont.

Cette conviction qu'on pouvait acheter facilement la complicité de Napoléon III dans l'œuvre de violation des traités récemment signés et dont l'encre était à peine séchée, donnait une grande assurance à Victor-Emmanuel. Il y avait cependant une grosse difficulté à vaincre : Napoléon III ne voulait pas entendre parler de l'annexion de la Toscane au Piémont. Il rêvait d'en faire, comme aux temps du premier Empire, un royaume d'Etrurie qu'on pourrait agrandir aux dépens du Pape. Quoique les écrivains bonapartistes l'aient vivement démenti après coup, il est à peu près prouvé que Napoléon III avait un projet de derrière la tête touchant l'avenir de la Toscane, et que, s'il renonça à ses velléités d'installer le prince Napoléon à Florence, ce fut uniquement par la crainte que lui inspira la ferme attitude du baron Ricasoli, dictateur de la Toscane, qui ne voulait pas entendre parler de dynastie napoléonnienne. Aux ouvertures qui lui furent faites à ce sujet[1], le fier baron entra dans une telle colère que ses amis eux-mêmes en furent effrayés. Ricasoli déclara formellement que les Toscans n'avaient renvoyé le grand-duc Léopold II que pour préparer l'unité italienne; que c'était en vue de ce but patriotique qu'ils renonçaient à leurs privilèges; mais que si *lui* (*Napoléon III*)

[1] Je dois la connaissance de ces détails à un ancien secrétaire du baron Ricasoli lors de sa dictature. Il me les a donnés au cours d'une conversation que j'eus avec lui il y a plusieurs années.

voulait leur imposer son cousin, tous les Toscans, Ricasoli et ses amis en tête, s'empresseraient de rappeler le grand-duc. On eut toute les peines du monde à calmer Ricasoli et à l'empêcher de faire éclater au dehors sa colère contre les projets de Napoléon III. Victor-Emmanuel et Cavour, informés de la fermeté des intentions du dictateur de la Toscane, l'exploitèrent largement. On peut donc dire sans exagération que Ricasoli est bien, après Cavour, l'homme qui a le plus contribué à l'unité italienne[1].

Della Rocca était convaincu que Napoléon III ne tenait pas énormément à donner une couronne à son cousin, mais que l'annexion de la Toscane au Piémont lui semblait un pas trop hardi vers l'accomplissement de l'unité italienne. Il ne croyait pas les temps encore mûrs pour ce grand événement, d'autant plus qu'il savait les puissances européennes, à l'exception de l'Angleterre, très opposées à la réalisation de cette unité. Napoléon III, ajoute Della Rocca, savait aussi que toutes les puissances lui attribuaient une grande part de responsabilité dans les événements d'Italie; c'est pourquoi il ne voulait et ne pouvait pas se compromettre trop en faveur des Italiens.

Tout cela est fort juste, mais ne contredit point ce que je viens de rapporter touchant la tentative de Napoléon III pour former un royaume d'Etrurie et le donner au prince Jérôme-Napoléon. Cela prouve seulement que Napoléon III, après avoir renoncé à faire un roi de son fameux cousin, hésitait encore avant de livrer la Toscane à Victor-Emmanuel. Sa résistance n'était, du reste, destinée qu'à durer quelques semaines. Etrange politique pleine de contradictions et de faiblesses, mais qui justifie si bien le mot célèbre d'Arese, écrivant au ministre Pasolini, au commencement de l'année 1863 : « Ici (*aux Tuileries*), on fait de la politique au jour le jour. »

Cette conduite incertaine, incohérente de Napoléon III, donnait une rare force et une grande hardiesse à Victor-Emmanuel, qui, lui, savait bien ce qu'il voulait, et c'est ce qui le détermina à rappeler Cavour. Della Rocca nous dit qu'un des ministres de Napoléon III, qu'il a le tort de ne pas nommer, définissait de cette manière le célèbre ministre de Victor-Emmanuel : « Cet homme qui nous devance toujours par sa promptitude de résolution et d'exécution, et qui nous oblige à faire non pas ce que nous voulions, mais seulement *ce que nous pouvons!* » euphémisme assez mal imaginé pour cacher les capitulations continuelles de la

[1] On peut attribuer à ces événements la froideur et même la tension des rapports entre Ricasoli et Napoléon III, chaque fois que le baron toscan fut à la tête des affaires en Italie.

France impériale vis-à-vis de Cavour, et pour ne pas dire, — ce qui eût été la pure vérité, — « nous oblige à faire CE QU'IL VEUT ! »

*
* *

Voici maintenant en quels termes Della Rocca nous raconte la réconciliation de Victor-Emmanuel et de Cavour :

« Victor-Emmanuel qui, lorsque les intérêts de la cause italienne étaient en jeu, mettait de côté toute question personnelle, résolut de rappeler Cavour aux affaires... C'était vers la mi-janvier 1860. Le roi qui, à la suite d'une partie de chasse faite aux premiers jours de l'année, était rentré à Turin avec un fort rhume, suivi de deux ou trois accès de fièvre, était à peine entré en convalescence. Il était encore couché et il avait mandé Cavour. Je sortais de la chambre du roi lorsque Camille (*Cavour*) y entra. Je m'arrêtai dans la pièce voisine, car je devais prendre encore quelques ordres de Sa Majesté. Au bout d'une demi-heure, je vis sortir Cavour, il était tout souriant. Il vint à ma rencontre, se frottant les mains comme il en avait l'habitude.

« — Donc, me dit-il en me regardant fixement à travers ses lunettes, réconciliation complète !

« — Vraiment ! m'écriai-je.

« — Ne fais pas le naïf, me répondit-il. Tu le savais.

Et, continuant sur un ton un peu sarcastique, il ajouta :

« — A présent, on fera bien des choses !

« Je ne doutais pas le moins du monde qu'on ferait bien des choses ; mais j'étais loin de penser qu'avant la fin de l'année nous serions les maîtres de toute la botte (*sic*), à l'exception de Rome et de Venise. Je crois qu'à ce moment Cavour lui-même n'y songeait pas. L'alliance avec Garibaldi, qui produisit l'union du nord et du sud de l'Italie, fut conclue quelques mois plus tard. Au moment où Cavour reprenait le pouvoir, le *condottiere* était mal vu par le gouvernement, et bien qu'on lui eût donné le commandement des milices toscanes, on le faisait surveiller par le général Fanti, commandant suprême des troupes piémontaises dans les provinces de l'Italie centrale. Fanti ne tarda pas à s'en débarrasser.

« Victor-Emmanuel m'avait bien parlé de son intention de rappeler Cavour aux affaires ; mais seulement au dernier moment, et lorsque son parti était irrévocablement pris. »

Rentré à la présidence du conseil, Cavour eut soin de choisir ses collaborateurs parmi les hommes qui avaient le plus contribué au succès de sa politique. Il confia le portefeuille de la guerre au

général Fanti, soldat très capable qui avait fait les campagnes d'Espagne et de Portugal, et servi Dona Maria da Gloria et Marie-Christine contre les prétendants Don Miguel et Don Carlos. Cavour ne tint aucun compte des protestations des généraux piémontais. Il savait que Fanti était un homme de valeur, et il le chargea de réorganiser l'armée. Pendant qu'il confiait ce soin à un général modenais, Cavour donnait le portefeuille de l'intérieur à un Romagnol, M. Farini, auquel il était redevable du maintien des gouvernements provisoires à Bologne et à Modène, malgré les traités de Villafranca et de Zurich. Le président du conseil voulait aussi, par ces choix, prouver à l'Europe que son gouvernement cessait d'être piémontais pour devenir italien.

Mais l'homme sur lequel Cavour comptait par-dessus tout, c'était Napoléon III. J'ai dit, en parlant du premier volume des *Mémoires de Della Rocca*, que, malgré les éclats mémorables auxquels il s'était livré, au lendemain de la paix de Villafranca, contre l'empereur, Cavour avait eu un long entretien avec Napoléon III au palais royal de Turin, à la veille du départ de l'empereur pour la France. Dans cet entretien et dans les faits postérieurs, Cavour avait acquis la conviction qu'il suffisait d'être audacieux et habile pour amener Napoléon III à capituler.

« Le premier soin de Cavour en revenant au pouvoir, dit Della Rocca, fut de resserrer plus étroitement les rapports entre Victor-Emmanuel et Napoléon III, qui s'étaient un peu refroidis après Villafranca. Cavour avait la juste perception de tout ce que l'empereur pouvait encore faire en faveur de l'Italie, *et il voulait avoir en lui non seulement un allié, mais, pour ainsi dire, un complice*, c'est-à-dire un homme ayant un vif et positif intérêt, un bénéfice réel à tirer de la bonne réussite des affaires d'Italie. C'est pourquoi il prit spontanément et immédiatement l'initiative de la reprise des pourparlers pour la cession non seulement de la Savoie, mais aussi de Nice. Il savait combien l'empereur tenait à cette dernière annexion, sur laquelle Napoléon III n'avait pas pu insister, puisqu'il n'avait pas rempli entièrement le programme de Plombières.

« Et l'empereur avait tant d'estime pour Cavour et tant de confiance en lui, en même temps qu'il voulait un si grand bien à l'Italie, que lorsqu'il vit revenir à la tête des affaires celui qu'il considérait comme le bon génie *de son ancienne patrie*, il lui tendit la main pour ainsi dire par-dessus les Alpes, de ces Alpes dont, afin d'avoir la possession de tout l'Apennin, le Piémont devait lui céder un versant...

« Le 2 avril (1860) avait lieu à Turin la rentrée du Parlement. Le discours du trône annonçait les négociations pour la cession de

Nice et de la Savoie. Cette déclaration donna lieu à quelques séances orageuses. Mais Cavour, intervenant à plusieurs reprises dans les débats, triompha de toutes les difficultés. On vota ladite cession à la France et, en même temps, l'annexion au Piémont de la Toscane, de l'Émilie et des Romagnes. Victor-Emmanuel perdait deux ou trois millions de ses anciens sujets et en gagnait sept ou huit millions de nouveaux. En cette occasion, Garibaldi, député de Nice, prit part pour la première fois aux travaux de la Chambre. Il prononça un violent discours plein d'amers reproches contre Cavour... Garibaldi ne se consola jamais de la cession de sa ville natale à la France. De même Cavour garda jusqu'au dernier soupir le cuisant souvenir des vifs reproches que lui avait adressés, en plein Parlement, l'homme qui, dans sa sphère d'action, avait été, — et il devait l'être bientôt davantage encore, — l'infatigable et efficace collaborateur de sa politique. »

*
* *

Lorsque les annexions, précédées du plébiciste des populations, furent un fait accompli, Victor-Emmanuel fit un voyage solennel à Florence, Bologne, Parme et Modène. Della Rocca accompagna partout le roi et fut témoin de l'enthousiasme du peuple pour lequel Victor-Emmanuel, qui avait passé en dix ans du désastre de Novare aux triomphes de 1859-60, était désormais un personnage légendaire.

Au cours de ce voyage, le roi donna une mission à son fidèle ami. C'était à Pistoia, en Toscane. La municipalité offrait à Victor-Emmanuel et à sa suite un somptueux banquet auquel Della Rocca s'apprêtait à faire honneur, lorsque le roi s'approcha de lui et lui dit à voix basse : « Vite, général, mangez un morceau sur le pouce, prenez la poste qui va partir, allez à Viareggio présenter mes hommages à l'ex-duchesse de Lucques, ma cousine, et revenez au plus tôt me rapporter de ses nouvelles. »

Le duché de Lucques avait été fondé en 1814[1] pour donner une compensation aux Bourbons de Parme, auxquels on enlevait provisoirement leurs États pour y installer Marie-Louise, ex-impératrice des Français. Le duc de Lucques, Charles II, avait épousé Marie-Thérèse de Savoie, une des quatre filles de Victor-Emmanuel Ier et de Marie-Thérèse d'Este. C'était un curieux personnage que ce petit prince italien. Sceptique en fait de politique, aimant les plaisirs, il ne s'était jamais passionné ni pour ni contre les libéraux

[1] Lucques et son territoire formaient, avant l'invasion française de la fin du siècle dernier, une république aristocratique indépendante du grand-duché de Toscane.

et l'Autriche. Son grand souci, c'était de vivre gaiement et de jouir paisiblement des avantages de sa position. Charles II était cependant très pratique dans la gestion de ses affaires privées. Lorsqu'il apprit, vers 1844, que la santé de Marie-Louise allait en s'altérant et qu'il ne tarderait pas à quitter Lucques pour reprendre possession de Parme, l'héritage de ses ancêtres, Charles II ne trouva rien de mieux à faire que d'emprunter de fortes sommes d'argent qu'il mettait dans ses coffres, mais dont il avait soin de grever le duché de Lucques. Léopold II et ses ministres ne tardèrent pas à s'apercevoir des opérations financières plus que suspectes du duc de Lucques. Sages et prudents administrateurs, ils aimaient l'ordre dans les finances et n'avaient jamais gaspillé l'argent des Toscans, qui payaient fort peu d'impôts. Or, comme le duché de Lucques devait être réuni à la Toscane à la mort de Marie-Louise, le grand-duc et ses conseillers redoutaient que Charles II ne leur jouât le tour de leur léguer un petit État criblé de dettes. Ils réclamèrent donc énergiquement contre les emprunts du duc de Lucques, et, comme celui-ci se donnait l'air de ne pas même se préoccuper de leurs protestations, ils en vinrent aux menaces. Alors Charles II, toujours pratique dans ses actions, proposa à Léopold II une transaction. Il céderait immédiatement son duché à la Toscane moyennant une compensation, mais on ne parlerait plus de l'argent qu'il avait empoché. Faute de mieux, Léopold II accepta cette proposition. Charles II se retira; mais, quelques mois après, Marie-Louise mourut (17 décembre 1847) et l'ex-duc de Lucques monta sur le trône de Parme.

C'était le moment où l'Italie entière était agitée par la révolution. Charles II ne put se soutenir à Parme. Il s'éloigna sans résister devant l'émeute. Lorsque les anciens souverains d'Italie furent remis sur le trône par les victoires de l'Autriche sur l'armée de Charles-Albert, le duc de Parme comprit que l'arrangement des affaires d'Italie n'était que provisoire, que l'élévation de Louis-Napoléon à la présidence de la République française ne devait pas tarder à provoquer la restauration de l'Empire, et qu'une fois libre de ses mouvements, Louis-Napoléon pourrait bien se souvenir de ses amis, les carbonari italiens, et leur prêter main-forte. En homme avisé, Charles II ne voulut point se laisser prendre au dépourvu par les événements. Au lieu de rentrer à Parme en 1849, il abdiqua, moyennant finance, en faveur de son fils Charles III, marié à la sœur de M. le comte de Chambord. On lui accorda une pension viagère de 200,000 francs, et dès lors il alla s'amuser à Nice et à Paris, laissant sa femme dans sa magnifique villa des Pianore, près Viareggio (province de Lucques).

Lorsque, en 1859 et en 1860, il vit tomber l'un après l'autre tous les princes italiens, Charles II, au lieu de les plaindre, s'en réjouit presque. Un de ses familiers a raconté qu'il se frottait les mains et s'écriait en riant aux éclats : « Ils tombent tous, ils tombent tous, mais moi j'ai été plus rusé qu'eux, j'ai fait une bonne affaire à temps et personne ne peut m'atteindre ! » Ses excellents rapports avec Napoléon III et Victor-Emmanuel II garantissaient Charles II contre toute surprise. Cependant, il y eut un moment où M. Farini, dictateur de Parme, Modène et Bologne avant l'annexion de ces pays au Piémont, supprima la rente viagère de l'ex-duc ou du moins oublia de la payer. Mais Charles II ne s'en alarma guère, tant il était sûr de la bienveillance de Victor-Emmanuel à l'égard du seul prince italien qui ne protestait pas contre la spoliation de sa famille. Della Rocca nous raconte que, quelques jours avant que le roi lui donnât l'ordre d'aller présenter ses hommages à la duchesse de Lucques, Charles II écrivait, d'un ton enjoué, à Victor-Emmanuel : « Votre Farini m'enfarine mes écus et, en attendant, je ne les vois plus ! » Le roi donna des ordres péremptoires et Charles II jouit de sa pension jusqu'à sa mort.

« La pauvre Marie-Thérèse, dit Della Rocca, avait été fort malheureuse avec cet original, à moitié fou, qui avait fait de son palefrenier le premier ministre de son duché... Abandonnée par son mari qui menait une vie de garçon fort débauché à Paris, l'ex-duchesse s'était retirée dans sa villa... Ce ne fut pas sans difficultés que je parvins à faire pénétrer ma voiture dans le jardin de la villa et à être admis en présence de Marie-Thérèse. On alla chercher la princesse dans l'oratoire où elle avait fait ériger un monument à son malheureux fils assassiné [1] et où elle passait une grande partie de la journée. A genoux, le front appuyé au marbre du sarcophage, elle laissait passer les heures en adressant à Dieu d'ardentes prières pour le repos de l'âme du jeune pécheur...

« Elle n'avait d'autre compagnie, dans sa retraite, que celle de son chapelain qui était, en même temps, son confesseur. Il prenait ses repas à la table de Son Altesse Royale et passait au salon les rares heures où la duchesse s'arrachait à ses prières. La pauvre femme me fit l'effet d'une emmurée (*una sepolta viva*) qui ne savait plus rien des choses de ce monde. Quand je lui parlai de Victor-Emmanuel, elle fit un visible effort pour se rappeler peu à peu qui il était, et lorsque je lui dis que je venais de Florence, elle

[1] Le duc de Parme, Charles III, était presque fou et non moins débauché que son père. Il gouvernait en despote et s'était attiré la haine de ses sujets. Il fut assassiné à Parme en 1854, moitié pour des motifs politiques, moitié à cause des désordres de sa vie privée.

me demanda des nouvelles du grand-duc. Je dus lui répondre que, depuis plus d'un an, il se trouvait à Vienne, mais elle ne m'en demanda pas la raison. Pour ne pas rester silencieux en sa présence, vu qu'elle ne me donnait pas encore congé, je lui dis du mieux que je pus que, par un plébiscite, la Toscane s'était réunie au Piémont, où continuait à régner glorieusement la maison de Savoie, à laquelle elle appartenait. Je vis bien que ce mot de plébiscite lui était tout à fait inconnu, et qu'elle ne comprenait rien à mon discours. Après avoir jeté sur moi un regard où je lus la plus grande stupeur, elle ferma les yeux comme si elle dormait, croisa les mains, remua les lèvres, et pria peut-être pour ces révolutionnaires qui chassaient du trône leur prince pour se choisir un autre souverain. Puis elle se leva, me donna congé, en me chargeant de remercier et de saluer son cousin, mais elle ne me donna point sa main à baiser. A mon retour auprès de Victor-Emmanuel, je lui rendis compte du résultat et des détails de ma visite, sans lui cacher la douloureuse impression que j'en rapportais. Le roi partagea mes sentiments, et nous dûmes conclure qu'il n'y avait rien à faire en faveur de la duchesse, que son état pouvait inspirer de la compassion, mais qu'elle n'en souffrait point. Sa personne appartenait à d'autres temps, son esprit à l'autre monde. Elle n'aurait jamais pu se plier aux règles ni prendre part aux idees qui dirigent la vie moderne. Il valait donc mieux la laisser en l'état où je l'avais trouvée et ne plus troubler sa paix séraphique. »

* * *

Pendant que Victor-Emmanuel faisait son voyage dans ses nouvelles provinces, Garibaldi, vivement poussé par M. Crispi et secrètement appuyé par Cavour, préparait à Gênes son expédition de Sicile. Le 1er mai, le roi arriva à Bologne. Quelques heures plus tard, Cavour le rejoignait. Victor-Emmanuel eut un long entretien avec son premier ministre, où il fut décidé de ne pas se compromettre officiellement, mais de prêter le plus grand concours possible à l'entreprise garibaldienne, bien que le Piémont ne fût nullement en guerre avec le roi de Naples. Cavour se disait que si Napoléon III lui avait permis de déchirer, au lendemain de leur signature, les traités de Villafranca et de Zurich, il finirait bien par se résigner aux faits qui allaient s'accomplir en Sicile, à Naples, dans les Marches et l'Ombrie; et, — il faut bien le dire, — Cavour ne se trompait point.

Della Rocca nous montre le ministre de Victor-Emmanuel tout occupé à tromper l'insouciance rêveuse de l'empereur. Cavour

voulait battre le fer tant qu'il était chaud, c'est-à-dire profiter des faciles triomphes de Garibaldi en Sicile. Il n'ignorait pas cependant que Napoléon III était fort mécontent de sa politique, — nous en avons une preuve dans la lettre qu'il écrivit à cette époque à Arese — mais il attribuait la mauvaise humeur de l'empereur à la pression de l'opinion française, qui jugeait fort sévèrement les conséquences de la campagne d'Italie et la politique du Piémont. Pour calmer les scrupules de Napoléon III, Cavour adopta l'expédient de lui envoyer deux personnages habiles sur lesquels il savait pouvoir compter. Profitant du voyage que l'empereur faisait en Savoie, nouvellement annexée à la France, Victor-Emmanuel et Cavour lui dépêchèrent, sans plus tarder, M. Farini, ministre de l'intérieur, et le général Cialdini, sous prétexte de le complimenter, mais, en réalité, pour lui arracher la permission d'envahir les Marches et l'Ombrie et de marcher sur Naples, afin de profiter de l'entreprise garibaldienne sans courir le risque de voir l'anarchie s'établir dans le midi de l'Italie et en Sicile. Il fallait s'assurer que l'empereur ne donnerait pas l'ordre aux troupes françaises qui occupaient Rome d'appuyer la résistance de l'armée pontificale commandée par Lamoricière.

On a contesté le mot attribué à Napoléon III en réponse à Farini et à Cialdini : *Allez, mais faites vite!* Della Rocca, au contraire, affirme d'une manière péremptoire que le mot célèbre ne fut pas seulement dit, *mais écrit.*

« Napoléon III, raconte-t-il, toujours porté en faveur de la cause italienne, et, en ce moment, sous l'impression de l'accueil enthousiaste qu'il recevait dans les nouveaux départements français, promit de respecter l'action du gouvernement du roi, *pourvu que l'on fît vite.* Il importait surtout que l'Europe n'eût connaissance que de faits accomplis. Les paroles de l'empereur à Farini et à Cialdini furent par lui textuellement répétées dans une lettre autographe à Victor-Emmanuel, *lettre que j'eus l'occasion de voir :* « Allez, allez, mais surtout faites vite. » Et, en effet, on alla et on fit très vite. »

Comment expliquer cette conduite de Napoléon III, alors que l'on a sous les yeux la lettre qu'il écrivait à Arese, où il blâmait si énergiquement la politique de Cavour, et où, après avoir dit en toutes lettres qu'aucun honnête homme ne pouvait l'approuver, il s'écriait: « Où allez-vous? A une nouvelle Novare? » Qu'il y ait contradiction flagrante, cela saute aux yeux, et il est, par conséquent, inutile de le démontrer. Mais que cette contradiction soit invraisemblable, c'est une autre affaire. Napoléon III agissait sans plan, subissant à un haut degré les influences italiennes. A Paris,

il jugeait la politique de Cavour comme la jugeaient les classes dirigeantes françaises. De là sa lettre à Arese. A Chambéry, grâce aux habiles manœuvres de Farini et de Cialdini, il se ravisait. Plus tard, il aura de nouvelles velléités de résistance; puis, il se ravisera de nouveau. Bref, sa conduite a eu ce déplorable résultat qu'elle a, en fin de compte, laissé carte blanche à Victor-Emmanuel et à Cavour, tout en mécontentant les libéraux italiens par des résistances partielles et inefficaces. Tout en livrant l'Italie à Cavour, il faisait voir de temps en temps qu'il ne cédait pas volontiers. C'est la pire des politiques. Les traditions françaises eussent réclamé une opposition ferme et persévérante aux annexions italiennes. Si Napoléon III eût adopté cette politique, il en eût recueilli les bénéfices. Si, au contraire, il voulait tout accorder à Victor-Emmanuel, il fallait au moins ne pas se raviser tous les quinze jours pour recommencer bientôt à capituler. L'empereur eût alors évité les froissements qui lui aliénèrent l'opinion d'une bonne partie des libéraux italiens. En agissant, au contraire, comme il l'a fait, il a détruit les intérêts traditionnels de la France et s'est attiré de nombreuses inimitiés au delà des Alpes. Ai-je tort de dire que c'était la pire des politiques?

Connaissant à fond Napoléon III, Cavour ne perdit pas de temps. L'empereur pouvait changer d'avis et il fallait lui opposer au plus vite des faits accomplis. Le 10 septembre, l'armée sarde envahit, sans déclaration de guerre, le territoire pontifical. Cialdini entra dans les Marches pendant que Della Rocca entrait dans l'Ombrie. Le général Fanti, ministre de la guerre, commandait en chef les deux expéditions et faisait campagne avec le corps de Della Rocca.

Un curieux document, peu connu en France, c'est la proclamation que Victor-Emmanuel adressa à ses soldats au commencement de cette campagne. Della Rocca la reproduit dans ses *Mémoires* et je pense que mes lecteurs ne seront pas fâchés de la lire à leur tour traduit en français :

« Soldats!

« Vous entrez dans les Marches et dans l'Ombrie *pour rétablir l'ordre et la civilisation dans les villes désolées*, et pour donner aux peuples la liberté d'exprimer leurs propres vœux. Vous n'avez point à combattre de puissantes armées, *mais à délivrer de malheureuses provinces italiennes de la présence de compagnies d'aventure étrangères*. Vous n'allez pas venger les injures faites à moi et à l'Italie, mais vous devez empêcher que les haines populaires n'éclatent en de terribles vengeances contre un mauvais gouvernement. *Vous enseignerez par l'exemple le pardon des offenses*, et

la tolérance chrétienne à ceux qui eurent la folie de comparer l'amour de la patrie italienne et l'islamisme.

« En paix avec toutes les grandes puissances, *et éloigné de toute provocation*, j'entends ôter du centre de l'Italie une cause permanente de trouble et de discorde.

« *Je veux respecter le siège du chef de l'Eglise*, auquel je suis toujours prêt à donner, d'accord avec les puissances alliées et amies, toutes les garanties d'indépendance et de sécurité *que ses aveugles conseillers se sont vainement flattés d'obtenir*, *grâce au fanatisme d'une secte détestable qui conspire contre mon autorité et la liberté de la nation.*

« Soldats!

« On m'accuse d'ambition. *Oui, j'ai une ambition*, *c'est celle de restaurer les principes de l'ordre moral en Italie*, et de préserver l'Europe des périls continuels de la révolution et de la guerre.

« Donné à Turin, le 11 septembre 1860.

« *Signé :* VICTOR-EMMANUEL,
« *Contresigné :* CAVOUR,
« FARINI. »

Ce langage, qui comparait l'armée pontificale commandée par le général de Lamoricière, où s'étaient enrôlés les fils des plus nobles familles catholiques de France et d'Europe, à des compagnies d'aventure étrangères, était profondément injuste et devait blesser en particulier les hautes classes françaises, le clergé, l'armée, la noblesse, et tous ceux qui, même en n'étant pas de fervents catholiques, gardaient le sentiment de l'honneur et du respect pour ceux qui se dévouent à une grande cause. On s'étonne donc qu'un homme de génie tel que Cavour ait pu faire signer au roi une telle proclamation. Mais ce qui dépassa, en ces jours, tout ce qu'on peut imaginer en matière de basses injures, ce fut la proclamation du général Cialdini, qualifiant Lamoricière, Pimodan et leurs soldats par cette phrase tristement célèbre : « Une bande d'étrangers ivrognes, assoiffés de sang et de vengeance. »

Della Rocca était trop sage pour imiter l'exemple de Cialdini. La proclamation qu'il adressa à ses soldats est purement militaire et ne contient pas un seul mot offensant pour les soldats du Pape. Cependant, dans ses Mémoires, le général ne se fait point faute de les appeler *mercenaires*, comme si des gens dont la plupart sacrifiaient leur vie et compromettaient leurs intérêts pour la défense d'une cause qu'ils croyaient juste, s'étaient enrôlés sous les ordres

de Lamoricière pour vivre aux dépens du trésor pontifical, qui ne passait certes pas pour être richement doté! Mais c'est une manie, chez les écrivains et les militaires italiens de 1860, de qualifier ainsi les zouaves pontificaux. Le temps a fait justice de cette épithète offensante, et tout homme de bonne foi, même s'il est contraire au pouvoir temporel, commence aujourd'hui, en Italie, à mieux apprécier le dévouement désintéressé des soldats de Lamoricière.

*
* *

Je ne suivrai pas le général Della Rocca dans le récit qu'il fait de la campagne de l'Ombrie et des Marches. Cette campagne fut très courte et elle est très connue. Je me bornerai à parler de quelques incidents curieux et à la reproduction d'un document inédit.

Le 14 septembre, les soldats de Della Rocca prirent d'assaut la ville de Pérouse, dont les habitants étaient très hostiles au gouvernement pontifical. Ils s'étaient insurgés, en 1859, à la suite de la bataille de Magenta et de la révolution de Bologne, et ce n'est qu'après un siège en règle et une lutte violente que les régiments suisses, commandés par le général Schmidt, avaient pu soumettre la ville. Cette répression était un des prétextes invoqués par Cavour pour envahir les Marches et l'Ombrie.

L'entrée des troupes italiennes à Pérouse donna lieu à un incident déplorable, peu connu en France, que Della Rocca met en pleine lumière :

« Pendant que nos soldats parcouraient les rues de la ville, un coup de feu, tiré d'une fenêtre, frappa le caporal-tambour des grenadiers. C'était un très beau soldat, qui tomba mortellement blessé. Plusieurs témoins affirmèrent que le coup avait été tiré d'une fenêtre par un prêtre, curé d'une paroisse voisine (la paroisse de Saint-Antoine). On improvisa immédiatement un conseil de guerre, présidé par le colonel Gozzani, qui condamna l'ecclésiastique à la peine de mort, et l'exécution fut renvoyée au lendemain. »

Le 15 septembre, Pérouse avait capitulé et Della Rocca quittait son quartier général de Ponte-San-Giovanni pour rentrer en ville, lorsqu'il assista à l'exécution du malheureux curé :

« La seconde rencontre que je fis, raconte-t-il, fut celle du peloton qui conduisait au supplice le prêtre accusé d'avoir tiré sur le caporal-tambour. C'était un homme sur la quarantaine, de taille élevée et de belle prestance. Sa démarche était lente, mais assurée. Il tenait les yeux fixés sur son bréviaire. Bien qu'on eût trouvé dans sa chambre le fusil déchargé dont le canon était encore chaud, il persista à nier d'avoir tiré, mais refusa de nommer le

coupable, se résignant à la condamnation plutôt que de le dénoncer. J'aurais désiré que cette victime fût épargnée. Fanti, qui n'était pas plus féroce que moi, l'aurait bien voulu aussi. Mais il crut devoir faire respecter la loi de guerre et donner un exemple au début de la campagne, afin de prévenir les *vendette* du parti réactionnaire. Quelques heures auparavant, le cardinal Pecci, alors archevêque de Pérouse, aujourd'hui pape sous le nom de Léon XIII, me fit prier de bien vouloir passer chez lui. Mais, devinant de quoi il devait s'agir, je trouvai un prétexte pour ne pas me rendre à l'archevêché, car je n'aurais pu en aucune manière m'opposer aux ordres du commandant en chef de l'armée. Aux coups de fusil qui abattirent le prêtre répondit une salve d'applaudissements partie de la foule qui assistait à l'exécution. »

Della Rocca cherche à expliquer, et même à excuser l'indigne conduite de la foule en cette lugubre circonstance. Il dit qu'elle « avait toujours sur le cœur les massacres de l'année précédente (1859) et la dure répression qui avait suivi ». *Massacres* est un mot bien exagéré pour indiquer la rigoureuse répression de la révolution de Pérouse. Sans doute, le général Schmidt aurait pu, et même dû, être moins violent, mais en quoi la conduite du général suisse pouvait-elle excuser l'attitude féroce de la foule devant le cadavre d'un pauvre prêtre qui, après tout, comme il résulte du récit même de Della Rocca, faisait le sacrifice héroïque de sa vie pour épargner celle d'autrui?

Averti par Della Rocca de la prise de Pérouse, Victor-Emmanuel s'en montra très satisfait. Le général reproduit dans ses Mémoires la lettre du roi. Il vaut la peine de l'insérer ici, car c'est un document historique important qui prouve que Victor-Emmanuel s'intéressait vivement et prenait une part active aux événements.

« Vénerie [1], 20 septembre 1860.

« Mon cher Macigno [2],

« Je vous remercie bien de cœur de tout ce que vous avez fait. J'adresse à vous et à votre corps d'armée tous les éloges que vous méritez tous. On ne pouvait pas faire mieux. Je vous donne, moi, l'absolution du prêtre fusillé (*sic*). Ne soyez pas étonné si, lorsqu'on apprit la nouvelle de Perugia, on ne parla pas de vous dans les journaux. La dépêche télégraphique était signée de Fanti. Mais, moi, j'ai fait rectifier la chose dans les gazettes, et tout le monde vous

[1] La vénerie royale, près Turin.

[2] Synonyme de *rocca*, rocher. Cette lettre de Victor-Emmanuel est écrite en français. Un français parfois assez fantaisiste.

rendra les honneurs que vous méritez. Je sais que cela ne vous fait ni blanc ni noir (*sic*), mais je vous avertis pour que vous sachiez tout. Je serai bientôt, j'espère, à Ancône où je prendrai les dispositions nécessaires pour Naples, Garibaldi, etc.

« L'Autriche ne bouge pas. Tout marche bien, et je commence à croire que nous serons *in eterno* invincibles. Peut-être que j'avancerai les corps d'armée vers les Abruzzi...

« J'espère vous embrasser bientôt. En attendant, je vous renouvelle, à vous et aux vôtres, tous mes compliments.

« Votre très affectionné cousin et ami [1],

« VICTOR-EMMANUEL. »

Cependant le général Cialdini s'emparait rapidement du nord des Marches. Pesaro, Urbin, Fano, Sinigaglia, la ville natale de Pie IX, tombaient successivement entre ses mains. Il avançait vers Ancône. Della Rocca s'en désolait, parce qu'il prévoyait qu'il ne lui resterait plus qu'à coopérer au siège d'Ancône. Il se dirigeait à marches forcées à travers l'Ombrie vers la frontière des Marches. Chemin faisant, il arrêta un courrier. L'anecdote est assez curieuse; je laisse la parole au général :

« Je me rappelle, dit-il, que nous étions au sommet des Apennins. Un courrier nous dépassa. Il venait de Rome et se dirigeait vers Tolentino, Macerata, etc. D'après le droit ou du moins les usages de la guerre, Fanti fit arrêter la voiture et s'empara du sac contenant les lettres qui, porté au bureau de l'état-major, fut ouvert. Il me semble encore voir Vincent Ricasoli [2], major de l'état-major à la suite de Fanti, alors qu'il ouvrait les lettres, les lisait et dictait des notes, tirées de ces pièces, qui pouvaient nous être utiles. Par ces lettres, on avait pleine connaissance des sentiments des populations, des opinions des autorités et des mesures prises en notre faveur ou contre nous, etc. Après avoir fait notre profit de ces correspondances, on les remit dans le sac et on ne garda que très peu de lettres qui pouvaient nous être utiles. Parmi celles-ci, il y en avait une d'un très riche propriétaire de Macerata, qui écrivait à Lamoricière, l'encourageant à lutter, offrant de nourrir dans ses terres une partie des troupes qui seraient venues à Macerata et mettant à la disposition du général sa maison, avec tout ce qui pouvait être nécessaire pour lui et pour son état-major.

[1] Le général Della Rocca était chevalier de l'ordre de l'Annonciade et, comme tel, il avait droit au titre de « cousin du roi ».

[2] Le frère du célèbre baron Bettino Ricasoli, ex-dictateur de la Toscane et futur ministre de Victor-Emmanuel II.

Lorsque nous arrivâmes à Macerata, Fanti fit chercher ce monsieur. Mis en présence du général en chef italien, celui-ci lui déclara qu'il avait ordonné à un corps de ses troupes de s'installer dans ses terres, et que, quant à lui, il comptait loger avec son état-major dans sa maison. Le partisan du Pape se déroba, alléguant que ses terres n'étaient pas nombreuses et étaient mal pourvues, et que sa maison était petite et absolument indigne d'un si grand général et de sa suite. Fanti lui répondit, non sans ironie, que lui et ses troupes sauraient bien se contenter de ce qu'il pouvait leur offrir, et, tirant de sa poche la lettre que le monsieur avait écrite à Lamoricière, il la lui présenta. Je vous laisse juger la mine que ce personnage fit à cette vue. »

La bataille de Castelfidardo eut lieu le 18 septembre 1860. Fanti et Della Rocca en reçurent la nouvelle à Tolentino. Della Rocca raconte une anecdote touchante sur le brave général de Pimodan :

« Avant d'arriver à Macerata, dit-il, nous nous arrêtâmes à Tolentino. En entrant en ville, nous croisâmes un groupe de fuyards appartenant au train des équipages de l'armée des mercenaires (*sic*), parmi lesquels il y avait quelques officiers, fuyant avec toute la vitesse de leurs chevaux [1]. Nous pûmes en arrêter quelques-uns pour avoir des détails sur la bataille de Castelfidardo... On nous annonça que le marquis de Pimodan, chef d'état-major de Lamoricière, avait été tué, et que, le jour de la bataille, il commandait une brigade. Je fus logé dans une très belle maison dans laquelle Pimodan avait reçu l'hospitalité deux jours auparavant. Une chapelle était annexée à l'hôtel, et l'aimable maître de la maison, en m'accompagnant à travers son immeuble, me fit voir la chambre que le marquis de Pimodan avait occupée, et me montra, dans la chapelle, un prie-Dieu placé non loin de la balustrade qui fermait le chœur, en me disant : « Là il a assisté à la messe avant-« hier, et il s'est agenouillé devant cette balustrade pour recevoir « la sainte communion. »

Della Rocca, ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, prit part au siège d'Ancône. La ville capitula le 29 septembre et le général y entra le même jour, à cinq heures du soir, avec ses soldats. Le 3 octobre, Victor-Emmanuel arriva à Ancône. Le roi s'était fait accompagner par la comtesse de Mirafiori, la fille d'un tambour-major devenue la favorite du souverain. Della Rocca, qui eut souvent l'occasion de la voir, et qui la connaissait depuis longtemps, nous en donne un curieux portrait :

[1] Ce qui d'ailleurs n'est pas étonnant après une bataille perdue, lorsqu'une armée a été à moitié détruite. (*Note du traducteur.*)

« Le roi, dit-il, envoya (après son entrée à Ancône) Fanti et Cialdini pour s'entendre avec Cavour et me garda près de lui, me donnant pour peu de jours le commandement suprême de l'armée et me chargeant de préparer les itinéraires pour les deux corps d'armée jusqu'à Isernia, au sommet des Apennins. Il alla ensuite s'établir dans une villa sise sur une colline hors de la porte Pie.

« Pendant le peu de jours que Fanti et Cialdini restèrent à Turin, je fus contraint de faire des courses continuelles de mon quartier général à cette villa pour soumettre les mesures militaires à la signature du roi, et comme il me retenait volontiers auprès de lui, j'eus l'occasion de revoir la comtesse de Mirafiori, que je n'avais pas rencontrée depuis longtemps. Bien qu'elle fût depuis quatorze ans déjà avec Victor-Emmanuel et qu'elle touchât à la trentaine, elle paraissait beaucoup plus jeune et gardait encore sa beauté. Mais elle la déparaît par sa façon théâtrale, sans goût ni grâce, de s'habiller. Je me rappelle qu'un matin, où je n'avais pas achevé mon travail avec le roi, Victor-Emmanuel me retint à déjeuner pour continuer, après le repas, notre besogne. Rosina (*la Mirafiori*) vint à table vêtue d'une robe de chambre large et longue outre mesure, portant sur le front un diadème en brillants, autour du cou, un collier de perles descendant jusqu'à la taille, des bracelets aux poignets, et les doigts de chaque main surchargés de bagues. En me voyant, elle fit un peu la grimace. Elle avait une dent contre moi, parce que, bien que je l'eusse connue encore enfant, je n'étais plus allé chez elle depuis qu'elle était en rapport avec le roi et j'évitais même de la reconnaître et de la saluer lorsque je la rencontrais. Elle ne chercha pourtant jamais à me nuire. Elle n'était ni méchante ni intrigante, comme MM^mes de Pompadour et Dubarry. Elle faisait du bien à beaucoup de gens, du mal elle n'en faisait à personne, du moins volontairement. »

Au retour de Fanti et de Cialdini à Ancône, Della Rocca alla passer quarante-huit heures à Turin. Il se dirigea ensuite vers l'Ombrie pour reprendre son commandement et nous allons le voir, au cours de la campagne contre le roi de Naples, investi de toute la confiance de Victor-Emmanuel et dépositaire de ses secrets.

Comte Joseph Grabinski.

La suite prochainement.

LES DEUX ÉVÊQUES[1]

XIV

RAYONS ET OMBRES

A l'hôtel de Morville comme dans la plupart des maisons de la capitale, on suivait avec angoisse les événements stupéfiants qui avaient, en dix jours, conduit Bonaparte du golfe Juan à Lyon et ouvert à son audace la route de Paris. Après avoir refusé d'y croire, il avait bien fallu se convaincre de leur réalité. Dans le monde des fonctionnaires, dans celui des anciens émigrés, on procédait en toute hâte à des préparatifs de départ afin de n'être pas pris au dépourvu si, tout à coup, on était contraint de fuir.

A la fin de cette journée, la marquise, assise avec Frédérique dans son salon, le remplissait de ses gémissements. Son mari venait de sortir pour aller aux Tuileries à la recherche d'informations moins confuses et moins contradictoires que celles qui circulaient dans le peuple.

Aux lamentations de sa tante, Frédérique opposait un calme courage. Elle répugnait aux manifestations bruyantes. Mais, sous son apparente résignation, elle n'en cachait pas moins des perplexités. Elle savait Victurnien à Lyon, exposé par conséquent aux pires périls. Elle tremblait pour sa vie.

— Pourvu qu'il ne lui soit rien arrivé, disait-elle à Mme de Morville. Vous le connaissez, ma tante, courageux, ardent, incapable de reculer. Ne se sera-t-il pas trop fougueusement aventuré? Est-il mort? Est-il vivant?

La marquise faisait mine de vouloir rassurer sa nièce. Mais, bouleversée elle-même à l'idée d'être contrainte de quitter la France et de recommencer la cruelle odyssée de l'exil, sa parole manquait de conviction.

— Eh! mon Dieu, ma pauvre enfant, vos inquiétudes sont les miennes. M. de Ferrère n'est pas homme à déserter son devoir. Il aura donné l'exemple de la témérité. Espérons, cependant, que Dieu l'a protégé.

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 juillet, 10 et 25 août, 10 et 25 septembre 1898.

Elle allait continuer sur ce ton lorsque l'apparition d'un domestique au seuil du salon coupa court à ses propos. Il ouvrait la porte à deux battants, en annonçant :

— Monsieur le comte de Ferrère.

Avec un cri de joie qu'elle n'avait pu retenir, Frédérique bondit, n'écoutant que son cœur, se jetant presque au-devant de Victurnien dont la présence inattendue dissipait son effroi.

— Vous! vous! murmura-t-elle frémissante, tandis que leurs mains s'étreignaient.

En cet instant, où éclatait à ses yeux la métamorphose prévue par Mgr Ermel, Victurnien fut dédommagé de toutes ses peines. Quelles phrases lui eussent dit ce que lui disaient ces yeux, — des yeux qu'il ne connaissait pas, — et ce sourire de bienvenue errant sur les lèvres blêmies par l'angoisse et qu'empourprait soudain la joie causée par son retour!

Il chancelait éperdu, car tout ce qu'il avait souhaité, appelé, espéré, il le voyait à sa portée, n'ayant en quelque sorte qu'à tendre le bras pour le cueillir. Sans autre aveu que celui de leurs regards, Frédérique et lui échangeaient leurs âmes. Les serments, quelle qu'en fût l'éloquence, n'auraient pu les unir plus étroitement que ne le faisait d'un seul coup leur émotion réciproque, révélatrice silencieuse de leurs sentiments.

— Vous ne m'attendiez pas..., balbutia-t-il.

— Comment aurais-je pu vous attendre? Mais ma pensée était pleine de vous, avoua Frédérique. Je vous voyais là-bas, jeté dans quelque mêlée sanglante, y trouvant la mort. Ah! j'ai eu bien peur.

— Dites que nous avons eu bien peur, ma nièce, intervint la marquise; vous voyez, colonel, qu'on s'intéresse à vous ici. Allons, venez là, racontez-nous ce que vous savez. Vous arrivez de Lyon, sans doute?

— J'en arrive, en effet, madame.

— Votre présence nous apprendrait que cette ville a ouvert ses portes à l'usurpateur si nous ne le savions déjà. Mais, vous, par quelles circonstances vous trouvez-vous à Paris?

Victurnien n'entendait pas, hypnotisé par Frédérique. La marquise dut répéter sa question pour lui arracher une réponse.

Il répondit comme tiré d'un rêve.

— J'ai dû m'enfuir, madame, comme se sont enfuis le comte d'Artois, le duc d'Orléans, le maréchal Macdonald, le gouverneur de Lyon, tous les défenseurs du trône, en un mot. Nos soldats nous ont abandonnés au moment de combattre. Ils sont allés grossir l'armée des rebelles. Tout est perdu.

— Perdu! Cet Antechrist ne trouvera-t-il pas sur son chemin autre

chose que des traîtres? Ney ne marche-t-il pas à sa rencontre?

— Le maréchal Ney ne sera pas le maître de ses troupes. Dieu fasse qu'elles ne l'entraînent pas!

— Mais, alors, que vont devenir le roi, sa famille, la cour?

— Ils partiront, madame. Je ne peux que vous conseiller de faire comme eux et d'aller attendre loin de Paris la fin de ce cauchemar. Il sera bientôt dissipé, car Bonaparte a été mis au ban de l'Europe. Les alliés ne désarmeront qu'après l'avoir abattu et il ne saurait tenir longtemps contre leurs armées Notre épreuve sera donc brève. Mais que de catastrophes nouvelles elle va déchaîner sur la France!

Victurnien exprimait là les appréhensions de tous les Français.

— Il faudra donc reprendre le chemin de l'exil! soupira la marquise.

— L'exil! s'écria Frédérique. Pourquoi l'exil? Il n'est pas besoin d'aller si loin, ma tante. Vous viendrez à Guerlande. L'évêché vous offre un asile sûr. Nous y attendrons la fin des mauvais jours. Vous y viendrez aussi, monsieur, ajouta-t-elle en s'adressant à Victurnien.

Ce n'était pas une prière; c'était presque un ordre. Victurnien se crut transporté au septième ciel.

— J'irai, dit-il, si nous sommes définitivement vaincus. Il faudra bien alors que je me cache pour me dérober aux poursuites commencées contre moi à Lyon...

— Vous êtes poursuivi? Pourquoi? Que vous reproche-t-on? Est-ce un crime d'avoir voulu défendre votre roi?

— C'est un crime aux yeux de ses ennemis. Et puis, le nom que je porte, les liens qui m'unissent à Mgr de Magalon, l'intraitable adversaire de l'empire, suffiraient à me rendre suspect, alors même que je ne serais pas signalé déjà par ma conduite.

Et il raconta sa tragique aventure.

Cette révélation bouleversa Frédérique.

— Fuyez alors, supplia-t-elle, ne restez pas plus longtemps à Paris. Si Napoléon redevient le maître, vous n'y seriez plus en sûreté.

— Je le braverai jusqu'au dernier moment, s'écria Victurnien. Les hommes comme moi doivent l'exemple. Mais, n'ayez crainte et fiez-vous à ma prudence. Je n'ai pas envie de tomber aux mains de Bonaparte. Aujourd'hui, plus encore qu'hier, je tiens à la vie.

Pourquoi il y tenait, Frédérique le comprit. Depuis que Victurnien était entré, la métamorphose de son cœur, à laquelle, six mois durant, elle s'était prêtée à son insu, se précipitait et se complétait. Tout son être s'éclairait d'une lumière nouvelle. Elle voyait enfin

sa destinée et s'abandonnait sans retour à la loyale tendresse qui, de plus en plus, l'enveloppait.

— Faites donc votre devoir, murmura-t-elle. Mais en exposant votre vie, songez à ceux qui resteraient inconsolables de votre perte.

Elle ne voulait rien dire de plus et Victurnien n'osa demander davantage. A quoi bon d'ailleurs? Qu'auraient ajouté à cet aveu d'autres aveux, alors que Frédérique venait d'immoler sa vocation à son chaste amour? Il n'y avait plus qu'à attendre que les heures fussent devenues plus propices à la consécration de l'accord qui était dans les cœurs, encore que les bouches ne l'eussent pas définitivement proclamé.

Lorsque, à une heure avancée de la soirée, Victurnien quitta Frédérique, il ne doutait plus de son futur bonheur. Il rentra à son hôtel exalté, radieux, l'âme épanouie. Au delà des sombres jours qui commençaient pour la France, il voyait ses espoirs réalisés et son existence associée à jamais à la compagne qu'il s'était choisie.

Au seuil de sa loge, le portier de l'hôtel du *Bon La Fontaine* se tenait debout, lui présentant un bougeoir allumé. Comme il le prenait, cet homme lui dit :

— Je dois prévenir mon colonel que Mgr de Magalon est arrivé ce soir.

— Mon oncle sait-il que je suis ici?

— Je le lui ai dit, mon colonel, et Monseigneur m'a chargé de vous prier d'entrer chez lui avant de vous coucher.

« C'est donc qu'il m'a pardonné », pensa Victurnien.

Et tout heureux, il se fit désigner l'appartement qu'occupait son oncle. Monseigneur l'accueillit sans effusion, mais aussi sans colère, ne témoignant pas plus d'émoi de leur rencontre inattendue que s'ils se fussent vus la veille.

— Ah! te voilà? fit-il en le voyant. Entre et assieds-toi. Nous avons à causer.

Victurnien obéit et demanda :

— Votre santé est-elle bonne, mon oncle?

— Très bonne. Je ne me suis jamais mieux porté. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. J'ai quitté Guerlande ce matin au reçu des nouvelles de Lyon. Il m'a paru qu'en présence des périls qui menacent le roi, ses partisans devaient se grouper autour de lui, et je suis venu me mettre à ses ordres. Je comptais bien te trouver ici. J'ai reçu ta lettre. Je suis heureux de constater que tu n'as failli à aucun de tes devoirs. Mais, maintenant, que comptes-tu faire?

— Je suis comme vous, mon oncle, j'ai fait connaître au roi mon retour et j'attends ses ordres.

— La résistance s'organise-t-elle? Est-on résolu à tenir tête au bandit corse?

— Dès que la nouvelle de son débarquement a été connue, on a pris des mesures...

— J'en ai lu l'énumération dans les journaux et, d'après ce que tu me dis, je vois qu'elles n'ont rien produit de ce qu'on en attendait. A-t-on décidé autre chose?

— Hélas! non. Tout le monde a perdu la tête. On parle beaucoup, on n'agit pas et tout ce qu'on peut discerner au milieu de la confusion générale, c'est la volonté de partir si Bonaparte se rapproche de Paris.

Mgr de Magalon levait les bras au ciel.

— Toujours même désarroi, toujours même faiblesse! On recule quand il faudrait se défendre, comme s'il n'y avait pas dans l'armée beaucoup de braves gens dévoués aux Bourbons, des chefs pour les commander, et, hors de l'armée, des cœurs vaillants et fidèles. Pour moi, ajouta-t-il d'un ton radouci mais dont la douceur n'affaiblissait pas l'énergie, j'ai à me plaindre du roi, de son ingratitude; il m'a abandonné; il a refusé de me soutenir, de me faire justice... Mais, à cette heure, j'oublie mes griefs, pour ne me souvenir que de ceci, c'est qu'il est mon roi... Je suis prêt à lui donner ma vie.

Et dans son exaltation, le vénérable prélat agitait les mains et semblait brandir une arme.

— Oh! mon oncle, observa Victurnien, vous ne pouvez combattre...

— C'est vrai; nous ne sommes plus au temps où les princes de l'Eglise montaient à cheval et revêtaient la cuirasse pour aider l'empereur Charlemagne à exterminer les infidèles. Mais, du moins, ceux d'aujourd'hui ont d'autres armes. Avant de quitter Guerlande, j'ai adressé à mes diocésains un mandement pour exciter leur zèle, pour les inviter à se lever, à défendre la cause royale. Ce mandement, je l'ai envoyé tout à l'heure aux journaux royalistes. Ils le publieront demain. Que tous les évêques de France imitent mon exemple et, en peu de jours, le roi aura réuni une armée de bons catholiques qui ne désertera pas, celle-là.

Victurnien tombait des nues en surprenant chez ce vieillard tant d'initiative et de résolution. Mais, il s'alarmait en pensant au danger que courait maintenant Mgr de Magalon.

— Je crains, mon oncle, que vous ne vous soyez compromis en vain, dit-il. Quoi que vous fassiez, votre héroïque appel ne sera pas plus entendu qu'imité, et si Bonaparte est vainqueur, il vous traitera comme un factieux.

— Je suis prêt au martyre, affirma l'évêque. En vingt ans de per-

sécutions, j'ai appris à ne pas le redouter. Tiens, lis, poursuivit-il, en prenant sur la table une brochure et en la présentant à son neveu.

C'était son mandement, quelques pages éloquentes et enflammées, vibrante profession de foi royaliste, que couronnait un appel aux armes. Tandis que Victurnien lisait rapidement des yeux cette allocution incendiaire, Monseigneur marchait à travers la chambre, agité, fiévreux.

— Une belle inspiration, mon oncle, dit Victurnien en fermant la brochure. C'est, en effet, d'un noble exemple. Mais, moins confiant que vous, je crains qu'il ne soit pas suivi.

— Et qu'importe! répliqua fougueusement l'évêque; j'ai fait mon devoir. A toi de faire le tien. Une idée m'est venue. Je me disais qu'il doit y avoir dans Paris un assez grand nombre d'officiers royalistes aussi déterminés que toi. Isolés dans leurs régiments, perdus au milieu de leurs soldats disposés à trahir, ils ne peuvent rien. Mais, s'ils étaient réunis, groupés au nombre de mille ou deux mille, quel bataillon invincible ils formeraient, quel solide noyau d'une armée qui se grossirait bien vite de tous les dévouements actuellement épars et inutilisés! Ce bataillon, assure-toi l'honneur de le former. Par les journaux, par des affiches, invite les officiers royalistes à se rassembler. Vous trouverez bien un maréchal de France pour vous commander. Vois-tu l'effet que produirait une telle manifestation!

La proposition était inattendue. Elle prenait Victurnien au dépourvu. Mais elle le séduisait en offrant à son zèle pour la cause royale un terrain d'action. Sans doute il n'espérait pas la victoire. C'était déjà bien tard pour recourir à ce moyen de propagande et de soulèvement. Mais il offrait tout au moins l'avantage de sauver l'honneur et de prouver au monde que les royalistes n'avaient pas lâché pied devant Bonaparte, ni livré sans coup férir la capitale à ses entreprises.

— Je suis prêt à suivre vos conseils, mon oncle, répondit-il.

— Alors, mets-toi là et écris, fit l'évêque en désignant sa table. Je vais te dicter ce que tu dois dire à tes camarades.

Victurnien prenait la plume et, sous la dictée de son oncle, il écrivait. Elle n'était pas longue l'allocution, mais combien entraînante avec ses phrases énergiques et brèves qui, sous leur forme agressive et persuasive, semblaient jaillir non d'une âme de prêtre, mais d'un cœur de soldat!

Le colonel de Ferrère, qui devait la signer, y donnait rendez-vous pour la soirée du lendemain, dans le jardin du Palais-Royal, aux hommes de bonne volonté.

Quand ce fut fini, il la lut à haute voix.

— Vous avez trouvé du premier coup le langage qu'il convenait de tenir, déclara-t-il. Il n'y a pas un mot à changer.

Monseigneur se frottait les mains et reprit :

— Envoie cela chez l'imprimeur demain, dès le matin, ou plutôt vas-y toi-même et commande assez d'affiches pour en couvrir les murs de Paris. Puis, le soir, tu iras au Palais-Royal. Je serais bien surpris si quelques centaines d'hommes résolus ne venaient pas s'y rassembler. Peut-être cette manifestation en provoquera d'autres et rendra confiance à nos princes. En voilà assez pour aujourd'hui, acheva Monseigneur; allons dormir. Nous avons besoin de réparer nos forces pour être frais et dispos à l'heure de l'action.

— Un mot encore, mon oncle, implora Victurnien. J'ai été heureux de vous revoir, mais attristé de n'avoir rien entendu dans vos paroles qui me prouvât que vous éprouviez la même joie. Vous ne m'avez pas seulement embrassé.

Monseigneur se redressait, redevenu tout à coup dur et hautain.

— Cela t'étonne? As-tu seulement sollicité mon pardon? As-tu réparé l'offense que tu m'as faite en prenant parti pour Mgr Ermel? Si tu te repens et si tu veux que j'oublie, prouve-moi ton repentir.

— Est-ce bien l'heure de me parler ainsi, mon oncle, alors que nous nous jetons, vous et moi, dans une aventure où nous pouvons trouver la mort?

— Non, ce n'est pas l'heure. Mais tu reconnaîtras que, depuis que tu es entré, je n'avais fait aucune allusion à ta conduite. Je ne t'en aurais pas parlé si tu ne m'en avais parlé toi-même. Es-tu décidé à me revenir, à quitter le camp de mes ennemis? As-tu renoncé à épouser la pupille de l'intrus qui occupe mon siège épiscopal? Ton silence me répond. Pourquoi changerais-je, quand toi tu ne changes pas? Crois-moi, laissons là ce qui nous divise. Nous ne saurions nous entendre. C'est l'intérêt du roi qui nous a rapprochés. N'ayons que lui en vue.

Les mots tombaient, martelés et secs, de ses lèvres minces et pâles, et la froideur de ses yeux révélait l'insensibilité de son cœur.

— Alors, insinua Victurnien, vous persistez dans votre refus d'autoriser mon mariage avec Mlle du Quesnay?

— Je persiste et je te répète que tu n'auras jamais mon consentement. Mais, à quoi bon me le demander? Il ne t'est pas nécessaire et tu peux t'en passer. Va, mon cher, va, j'ai besoin de repos.

Il ne fallait pas songer à modifier les résolutions de l'entêté vieillard. Victurnien y renonça. Au moment où son oncle, avec une témérité qu'on n'eût pas attendue de sa vieillesse, affrontait des périls redoutables, il ne voulait pas perdre le droit de veiller sur lui,

et ce droit, il l'eût perdu en prolongeant cette querelle, car s'il ne s'amendait pas, Monseigneur l'eût chassé, et leur brouille, en ce moment oubliée, fût devenue définitive. Et puis, il espérait que ce ressentiment, avec le temps, tomberait, et qu'il retrouverait la tendresse paternelle à l'ombre de laquelle il avait vécu. Il n'insista donc pas et sortit après avoir salué son oncle comme il eût salué un étranger.

Le lendemain, vers deux heures, les Parisiens répandus dans les rues s'attroupaient autour d'affiches posées sur les murailles et pouvaient lire l'appel aux armes du colonel de Ferrère. Le nom de ce courageux serviteur du roi était dans toutes les bouches, les unes approuvant son initiative courageuse, les autres la blâmant. Le soir, au Palais-Royal, quelques officiers se rencontrèrent, mais en si petit nombre qu'ils durent reconnaître que si le ministre de la guerre n'accordait pas son patronage à leur entreprise, elle ne pourrait aboutir. Ils déléguèrent quelques uns d'entre eux pour faire, de concert avec le colonel, des démarches à l'effet d'obtenir cet encouragement indispensable à leur formation. Le même jour, les journaux royalistes avaient publié le mandement de Mgr de Magalon et rendu hommage à sa témérité. Mais, quelque entraînante qu'elle fût, sa parole resta sans effet. La peur paralysait les courages et, de plus en plus, se propageait et s'accentuait la conviction que la marche triomphale de l'empereur rendait inutiles toutes les tentatives.

Victurnien ne devait jamais oublier les jours qui suivirent. Ils s'écoulèrent pour lui en des alternatives poignantes. Il voyait s'enfuir le temps sans que le gouvernement royal se décidât à le mettre à profit et à utiliser les bonnes volontés qui, de toutes parts, venaient s'offrir. Avec un zèle que rien ne rebutait, le colonel s'épuisait en démarches, assiégeant tour à tour le comte d'Artois, les ministres, les généraux présents à Paris, les chefs de la garde nationale, des pairs, des députés. Mgr de Magalon se livrait à la même tâche. Mais, partout, leurs efforts se brisaient contre l'inertie, l'indécision, le défaut de sang froid ou la peur. Chaque jour, la cause royale perdait du terrain.

Au cours de ces journées fécondes en déceptions, Victurnien se réunissait aux officiers qui s'étaient engagés à marcher avec lui. Leur nombre s'était grossi de quelques gardes nationaux, d'une poignée d'étudiants royalistes. A la demande du colonel, Macdonald, mis à la tête de la garnison de Paris, avait consenti à leur délivrer des fusils. Cette petite troupe, durant quelques heures chaque jour, faisait l'exercice dans les jardins du Palais-Royal. Elle voulut qu'une cérémonie fût célébrée à Notre-Dame des Victoires. Elle s'y rendit en armes et y assista. Mgr de Magalon dit la messe et bénit un

drapeau. Mais ces manifestations ne trompaient personne. La monarchie s'effondrait sous l'impuissance de se défendre, trahie par l'armée, par la plupart de ses fonctionnaires, et même par la population de Paris déjà soumise au joug impérial avant même que l'empereur fût rentré dans la capitale.

Le cœur déchiré par ce spectacle lamentable, Victurnien ne trouvait quelque soulagement à sa douleur qu'auprès de Frédérique. Trop occupé pour rester longtemps auprès d'elle, il ne faisait que l'entrevoir. Mais, si brefs que fussent leurs entretiens, et bien que, d'un commun et tacite accord, ils en eussent banni toute allusion à leurs sentiments et à leurs espérances, il en revenait ranimé, réconforté, consolé, grâce à la certitude que lui donnait Frédérique par son attitude, sinon par ses paroles, que, quand l'édifice royal qu'il défendait se serait écroulé, il trouverait dans sa tendresse un asile et dans cet asile la récompense de sa fidélité à remplir jusqu'au bout son devoir.

Au milieu de ces incidents, on recevait aux Tuileries des nouvelles désastreuses. Le maréchal Ney avait passé à Napoléon. Celui-ci était arrivé à Auxerre. Son avant-garde venait de se montrer à Montereau. Les lanciers qui gardaient le pont de cette ville le lui avaient livré sans même tenter de le défendre et aux cris de « Vive l'empereur ». D'autre part, les avis expédiés de divers points de la France montraient partout les troupes prêtes à faire défection. Ce n'est guère que dans le Nord qu'on espérait encore les retenir dans le devoir.

Bien que le gouvernement s'efforçât de cacher ces nouvelles aux Parisiens, elles s'étaient promptement répandues et exerçaient sur la garnison de Paris comme sur la population l'influence la plus funeste. Dans sa capitale, le roi n'avait d'autres défenseurs fidèles que les régiments des Suisses et sa maison militaire.

— C'est la fin du monde, disait à tout instant Mgr de Magalon.

Toute son énergie était tombée en ces quelques jours, épuisée peu à peu par l'inutilité de ses efforts. Son désespoir éclatait sur ses traits d'où toute animation avait disparu, dans ses paroles qu'à tout instant étouffaient des larmes, et jusque dans ses gestes alanguis et lassés. En une semaine, il avait plus vieilli qu'en une année, et Victurnien le constatait avec effroi.

On arriva ainsi au 20 mars. Ce jour-là, dimanche des Rameaux, les bruits sinistres qui circulaient dans Paris s'aggravèrent, Napoléon, disait-on, avait couché à Fontainebleau, et, sans doute, c'était vrai, car partout, dans la capitale, ses partisans, contenus jusque-là par la crainte de le voir arrêté en chemin, certains maintenant de son triomphe, relevaient la tête, devenaient plus fiers, plus arrogants, plus menaçants. Mgr de Magalon, qui était allé dire sa messe

dans le voisinage, recueillit sur sa route, et même à l'église, des témoignages certains du courant irrésistible qui entraînait l'opinion.

En rentrant à l'hôtel, il dit à Victurnien qui l'avait accompagné :

— Je le vois bien, il n'y a plus rien à faire. Paris est tout prêt à acclamer Bonaparte. Je voudrais mourir. Mon rôle est fini. J'ai supplié tout à l'heure Notre-Seigneur Jésus de me rappeler à lui avant que se consomme ce nouveau sacrilège. Je considérerais comme une grâce d'En-Haut de n'en pas être le témoin.

Victurnien pensait depuis plusieurs jours à éloigner son oncle du théâtre des agitations qu'allait accroître le retour de l'empereur. Il voulait les lui épargner. L'occasion lui parut bonne pour le décider à partir.

— Que parlez-vous de mourir, mon oncle? s'écria-t-il. Il faut vivre, au contraire, pour assister à l'écrasement du victorieux d'aujourd'hui et au triomphe définitif de notre roi. Pour n'être pas le témoin de sa défaite passagère, il vous suffit de quitter Paris.

— Mais toi, que deviendras-tu? demanda Monseigneur qui, pour la première fois depuis qu'il avait revu son neveu, laissait éclater sa sollicitude.

— J'attendrai jusqu'au dernier moment afin d'être assuré que mes services sont inutiles à Sa Majesté. Si elle ne me retient pas, j'irai vous rejoindre là où vous serez.

— J'irai à Guerlande. Je ne saurais où aller si je n'allais là. Je suis trop vieux pour retourner à l'étranger. Et puis je causerais trop de chagrin à cette bonne Mlle de Reissens si je choisissais une autre retraite que celle qu'elle m'a si libéralement accordée. Je lui dois bien de mourir dans mon diocèse.

— Alors, mon oncle, c'est à Guerlande que je vous retrouverai, à moins que le roi n'en ordonne autrement. Quand voulez-vous partir?

Monseigneur releva son front courbé et de cet accent volontaire que connaissait bien son neveu, il lui dit :

— Je partirai quand tu partiras toi-même. Je ne serais pas tranquille si je te laissais derrière moi. Je ne veux pas partir sans toi.

Etait-ce égoïsme? Etait-ce retour de tendresse provoqué par le danger? Victurnien n'eût osé se prononcer. Mais il fut touché en entendant s'affirmer une volonté dont il ne pouvait interpréter la manifestation que comme un témoignage d'affectueux intérêt. Du reste, il ne fut tenté ni de contredire Monseigneur ni de lui résister. Il savait que les résolutions de l'évêque cédaient rarement aux prières et aux conseils.

— Alors, dit-il, je vais m'informer immédiatement des désirs du roi.

— Il faut que tu fasses mieux encore, reprit vivement Monsei-

gneur. Ecoute, Victurnien, ce serait une grande consolation pour moi d'être admis à présenter à Sa Majesté mes hommages et à lui faire mes adieux. Peut-être, en se souvenant de notre dernier entretien, a-t-elle gardé de moi l'idée que je suis un sujet indocile. Je voudrais la détromper. C'est quand les rois sont malheureux qu'ils ont le plus de droits à notre respect. Va aux Tuileries et tâche d'obtenir une audience. Elle déterminera nos décisions.

Victurnien se chargea de ce message et l'exécuta sur-le-champ. Au cabinet du roi, il fit connaître le désir de son oncle. Mais MM. les secrétaires se récrièrent. Demander audience au roi en un tel moment, quand on n'était ni ministre, ni préfet de police, quelle folie! Lorsque, à toute minute, les événements venaient détruire des combinaisons à peine arrêtées, le roi était-il en état de décider la veille ce qu'il ferait le lendemain? On ne pouvait qu'engager Mgr de Magalon à venir aux Tuileries, au petit bonheur. Si le roi était de loisir, il ne refuserait sans doute pas de recevoir l'ancien évêque de Guerlande, le vénérable courtisan de son exil.

En quittant les Tuileries et avant de rapporter à son oncle cette réponse, Victurnien voulut passer chez les Morville. Quand il se présenta rue de Varenne, il vit, en entrant dans la cour, des malles éparses que des domestiques s'apprêtaient à charger sur une berline non encore attelée. Il allait s'informer auprès de l'un d'eux, pressentant d'ailleurs la vérité, lorsque, dans la salle d'entrée, parut Frédérique en train de donner des ordres.

— Vous arrivez à propos, lui dit-elle, j'allais vous envoyer chercher et je me demandais si l'on vous trouverait chez vous. Nous partons pour Guerlande, ma tante et moi. Mon oncle en a décidé ainsi ce matin, à l'improviste, en revenant des Tuileries. Il prétend que Paris n'offre plus aucune sûreté pour les royalistes et surtout pour les émigrés.

— Mais, lui-même?...

— Il déclare que sa place est auprès du roi, et le roi restant, il reste. J'espère cependant qu'il ne tardera pas à se réunir à nous. Et vous aussi, monsieur, ajouta-t-elle d'un accent de prière, j'espère vous revoir à Guerlande. Je le souhaite vivement et vous m'affligeriez en n'y venant pas.

— Je crois bien que j'y serai bientôt, dit Victurnien. Je dois y accompagner Mgr de Magalon.

— Ah! oui, notre ennemi, fit Frédérique en souriant.

Victurnien sourit de même et dit :

— Un ennemi qui paraît bien près de désarmer. Je ne sais si je me trompe, mais je jurerais qu'il est à bout de rigueur et que les malheurs qui menacent son pays ont amolli son âme.

— Dieu vous entende. Je serais si heureuse d'une réconciliation!

Le temps pressait. Ce n'était ni le lieu ni l'heure des longs entretiens. Les adieux ne pouvaient s'éterniser. Mais, au moment où Victurnien allait se séparer de Frédérique, il attendait une parole confirmative des timides aveux qu'il avait entendus déjà, et comme cette parole qu'il n'osait provoquer ne venait pas, il demanda :

— N'avez-vous plus rien à me dire?

— Tout ce que je pourrais vous dire, vous le savez, répondit vivement M[lle] du Quesnay. Je vous attends à Guerlande. Si des circonstances que je ne puis prévoir vous empêchaient d'y venir aussi vite que le souhaite mon cœur, songez que votre vie m'est chère désormais. Epargnez-la si vous avez souci de la mienne.

Elle lui tendait la main, l'offrant à ses lèvres qui l'effleurèrent.

— A vous pour toujours..., murmura-t-il.

Au moment où il allait franchir le seuil de la maison, il se retourna. Il vit Frédérique debout sur le perron. Elle le suivait des yeux et il lui sembla que du bout des doigts, elle lui envoyait un baiser. Jusqu'à la fin de cette journée, si féconde en craintes, en angoisses, il resta tout illuminé, tout enfiévré de ces souvenirs.

Dans la matinée du lendemain, Victurnien, sorti de bonne heure pour aller aux nouvelles, vint chercher Mgr de Magalon. Ils devaient se rendre ensemble aux Tuileries et gardaient l'espérance d'être admis auprès du roi. Ils y allèrent. Mais, dans la rue du Bac, un attroupement qui se formait autour d'une affiche qu'on venait de poser les arrêta. Le colonel se mêla à la foule afin de lire cette affiche dont la teneur arrachait aux gens des cris de contentement et des cris de colère. C'était une proclamation du gouvernement royal annonçant aux Parisiens que le roi, voulant leur éviter les maux de la guerre, se retirait sur un autre point du royaume où les Chambres seraient bientôt convoquées.

— Inutile d'aller plus loin, dit Victurnien à son oncle en le rejoignant; le roi et les princes sont partis.

— J'en étais sûr, se contenta de répondre Mgr de Magalon.

Ils rentrèrent tristement à leur hôtel en discutant sur l'opportunité de leur propre départ. L'évêque maintenant ne demandait qu'à s'éloigner de Paris. Mais il ne voulait pas partir sans son neveu, et celui-ci n'osait se résoudre à fuir avant de s'être convaincu de l'inutilité d'une plus longue résistance. Les officiers et les étudiants enrôlés sous ses ordres l'attendaient et comptaient sur lui. Il leur devait et se devait à lui-même de ne pas les abandonner. La question du départ resta donc en suspens. Elle serait résolue au retour de Victurnien.

Il courut au Palais-Royal. Au lieu d'environ cinq cents hommes qu'il espérait y trouver, il n'en était venu qu'une centaine, et encore n'avaient-ils pu se grouper tant était menaçante l'attitude de la foule qui se pressait dans le jardin et dans les galeries, composée de bourgeois, de gens du peuple et d'officiers à la demi-solde venus là pour manifester en faveur de Napoléon. Les derniers défenseurs des Bourbons, perdus dans cette foule, y recueillaient les informations les plus alarmantes. A la suite du roi, les fonctionnaires royaux s'étaient enfuis. Ceux que Louis XVIII, une année avant, avait trouvés en place et révoqués, reprenaient partout leurs fonctions. Lavalette, l'ancien directeur des postes, s'était emparé de l'emploi d'où la Restauration l'avait chassé. Il avait suspendu l'envoi des journaux et des lettres et décidé que des chevaux ne seraient donnés aux voyageurs que sur des ordres signés de sa main. Personne ne pouvait donc plus sortir de Paris.

De leur côté, les troupes de la garnison commençaient à arborer la cocarde tricolore. D'anciens grenadiers de la garde étaient en faction aux Tuileries où arrivaient peu à peu les anciens dignitaires impériaux, les chambellans, les ministres et jusqu'aux huissiers. Le gouvernement impérial, par la force des choses, se réorganisait. Napoléon, en arrivant, le trouverait tel qu'il l'avait laissé. Toute tentative pour entraver ce courant irrésistible n'eût abouti qu'à faire massacrer les manifestants. Après l'avoir constaté, Victurnien ne songea plus qu'à éloigner son oncle de ces péripéties et de ces dangers, à s'en éloigner lui-même. Ils s'étaient trop compromis l'un et l'autre pour n'avoir pas à craindre d'être recherchés.

Néanmoins, au bout de vingt-quatre heures, ils n'avaient encore pu quitter Paris. La rentrée de l'empereur, la nomination de Fouché au ministère de la police, des décrets d'exil signifiés aux créatures du roi, des arrestations opérées, tout contribuait à rendre la situation plus critique. Monseigneur ne portait plus ses insignes épiscopaux. Victurnien avait quitté son uniforme. Dans l'hôtel qu'ils habitaient, ils étaient à la merci d'une indiscrétion et, d'autre part, ils ne pouvaient songer à se mettre en route sans passeport et sous leur nom. Une démarche faite à l'Archevêché de Paris par Mgr de Magalon les tira enfin de cet embarras. L'ancien évêque de Guerlande obtint, sous un nom d'emprunt, un passeport pour lui et pour un domestique. Avec son neveu, il partit de Paris dans la soirée du 21 mars, après avoir été averti que la police était à leur recherche. Cet avertissement ne les inquiéta pas. Ils croyaient qu'à Guerlande, en évitant de se montrer et de faire parler d'eux, ils seraient en sûreté.

Ils y arrivèrent au milieu de la nuit. Evitant d'entrer dans la ville,

Mgr de Magalon avait donné l'ordre au postillon de les conduire au château de Reissens où une lettre de lui, écrite deux jours plus tôt, avait annoncé son retour sans en fixer la date. Il s'attendait à trouver la maison endormie et à parlementer avant de se faire ouvrir. Mais, à sa grande surprise, en entrant dans l'avenue, il vit aux fenêtres du rez-de-chaussée briller des lumières et, lorsque les chevaux s'arrêtèrent devant la porte, Mlle de Reissens apparaître le visage décomposé.

— Quoi! ma vieille amie, s'écria-t-il, vous êtes restée debout pour m'attendre!

Mlle de Reissens croisait les mains, et d'un accent de désespoir, elle répondit :

— Pour vous attendre, oui, Monseigneur, mais aussi pour vous prévenir que vous ne pouvez vous arrêter chez moi. Les gendarmes sont venus ce soir vous demander, vous et votre neveu. Malgré mes protestations, ils ont perquisitionné partout. Ils se sont retirés de fort méchante humeur.

— Eh bien, puisqu'ils sont venus, ils ne reviendront pas, dit l'évêque avec sang-froid en descendant de voiture.

— Mais ils ont annoncé leur retour!

— Nous restons quand même, déclara Victurnien en imposant d'un geste silence à la châtelaine. Qu'on descende notre bagage.

Les malles déchargées, il paya le postillon et le renvoya.

— C'est de la folie, de la folie, grondait Mlle de Reissens en suivant l'évêque et son neveu qui entraient délibérément dans le château. Ce n'est pas pour moi que je parle, c'est pour vous, Monseigneur. Je ne crains rien, moi, je ne crains que Dieu. Mais vous obstiner à demeurer ici, c'est vous livrer.

— Rassurez-vous, mademoiselle, reprit Victurnien. Nous n'y demeurerons que le temps de laisser le postillon repartir. Il importait qu'il ne sût pas en quel lieu nous allons nous réfugier en sortant d'ici.

La vieille fille écarquillait les yeux, commençant à comprendre.

— Où veux-tu donc me conduire? interrogea Monseigneur.

— Dans le seul asile où nous ne puissions pas être poursuivis. Ne cherchez pas à savoir plus long, mon oncle, et confiez-vous à moi.

Monseigneur se contenta de cette réponse évasive. Les émotions par lesquelles il venait de passer, plus encore que la fatigue du voyage, avaient affaibli son énergie si longtemps indomptable. Crainte ou lassitude, le vieillard n'offrait plus à l'initiative de son neveu qu'une docilité d'enfant.

— J'irai où tu voudras, dit-il.

— Alors, prenez mon bras et partons. A bientôt, mademoiselle.

Si les gendarmes reviennent, vous pouvez leur affirmer qu'ils ne nous trouveront pas.

Maintenant, dans la nuit fraîche et claire, Monseigneur redescend vers Guerlande par des chemins qui lui sont familiers. C'est son neveu qui soutient sa marche, mais c'est lui qui guide son neveu et lui indique les raccourcis. Au bout d'un quart d'heure, ils atteignent les premières maisons de la ville où tout dort. Là, Victurnien se reconnaît. Voici le boulevard que bordent sur deux longues lignes les tilleuls séculaires dont les cimes entrelacées et taillées uniformément forment une voûte obscure. L'antique avenue est déserte. A son extrémité s'ouvre la grande rue que borne la masse imposante de la cathédrale et la terrasse de l'évêché. Victurnien, réglant son pas sur celui de son oncle, va résolument vers son but.

— Où me conduis-tu? répète de temps en temps Monseigneur.

— Vous le verrez quand nous serons arrivés, répond Victurnien.

Ils débouchent sur la place, devant l'église close dont les grilles resplendissent dans la nuit. Là, Monseigneur fait halte.

— Laisse-moi respirer, dit-il.

Et les yeux levés sur la façade que couronnent les deux tours, il soupire amoureusement :

— Ma cathédrale! ma chère cathédrale!

Il fait le signe de la croix, reprend le bras de son neveu et l'entraîne si ravi, si troublé que, lorsqu'ils entrent dans l'étroite rue que domine une terrasse qu'il n'a pas oubliée, il ne voit pas que c'est la rue de l'Évêché et ne s'en aperçoit qu'au moment où son neveu l'arrête devant la porte du palais épiscopal.

Alors, il comprend. Il recule d'un bond. D'une voix qu'enflent soudain l'indignation et la colère, il s'écrie :

— C'est là! c'est là! Oh! maudit qui me fait cette injure de croire que j'entrerai dans cette demeure souillée! Je n'y veux pas entrer, entends-tu! Je n'y entrerai que quand l'autre en sera sorti. J'aime mieux la prison...

— Va pour la prison, Monseigneur, concède Victurnien, nous irons ensemble. Advienne que pourra. Si je dois être fusillé, on vous autorisera sans doute à me donner l'absolution.

Il laisse tomber ces paroles froidement, dans une attitude de respect, d'obéissance et de résignation.

L'évêque chancelle et courbe la tête sous ce langage, à travers lequel se forme à ses yeux la vision de son neveu couché mort sur le sol, là-bas dans la plaine de Grenelle où jadis tombèrent des royalistes victimes de leur dévouement.

— Ne songe qu'à sauver ta tête, balbutie-t-il. Entre seul à l'évêché sans t'occuper de moi...

— J'ai pour devoir de ne pas vous abandonner, mon oncle, reprend Victurnien.

Ils restent debout l'un devant l'autre, se mesurant du regard dans cette rue solitaire qu'assombrissent les hautes murailles de l'évêché. L'âme de l'évêque est le théâtre d'un combat terrible. Il veut et ne veut pas; il avance, il recule, hésite..... Soudain, il se précipite sur le marteau de la porte, s'en empare, le soulève et frappe à coups redoublés. Longue est l'attente des fugitifs. Enfin la porte est ouverte par un homme qui achève de s'habiller en maugréant et qui les reconnaît à la clarté de sa lanterne. Stupéfait, il s'écarte pour les laisser passer. Au même moment, au fond de la cour, émerge, des bâtiments de l'évêché, la haute silhouette de Mgr Ermel, que le bruit a inquiété et qui est accouru.

Victurnien s'élance vers lui.

— Monseigneur, lui dit-il, nous sommes poursuivis, Mgr de Magalon et moi, et nous venons vous demander asile.

— Entrez, messieurs, entrez, reprend l'évêque de Guerlande.

Et s'inclinant profondément devant celui qui ne cessa de le traiter en ennemi, il ajoute.

— Entrez, Monseigneur; vous êtes chez vous, mon frère.

Mgr de Magalon ne sait plus s'il rêve où s'il est éveillé. Ses mains tremblantes s'agitent comme pour exprimer ce qu'il ne peut dire. Enfin, il murmure :

— Merci, Monseigneur, vous êtes meilleur que moi.

XV

Depuis plusieurs heures, le soleil brillait radieux quand Mgr de Magalon s'éveilla, couché dans une chambre où rien de ce qui l'entourait ne lui rappelait les choses coutumières de sa vie. Ce n'était ni sa chambre du château de Reissens, ni celle de l'hôtel du *Bon La Fontaine.* Le cerveau encore ensommeillé, il cherchait à s'expliquer comment il se trouvait là. Mais il ne tarda pas à recouvrer la mémoire. Son départ de Paris, son voyage sans arrêt, pareil à une fuite, son arrivée chez sa vieille amie, sa course nocturne à travers les rues de Guerlande au bras de Victurnien, son entrée à l'évêché et l'accueil fraternel qu'il y avait reçu, tous les épisodes de cette nuit mémorable revivaient, reprenaient corps, ranimaient en lui les sensations si vives qu'avait dissipées le sommeil, lorsque, brisé par la fatigue et la violence de son émoi, il s'était étendu dans ce lit hospitalier.

En se reconstituant sous ses yeux, ils excitaient sa surprise et jetaient la perturbation dans son esprit. Il ne rêvait pas. Il était rentré dans son évêché, non en titulaire, en maître, ainsi qu'il l'avait

tant souhaité, mais en fugitif, en proscrit. Protégé de Mgr Ermel, lui! Tenu à la reconnaissance envers l'homme que, depuis quinze ans, il accusait et combattait! En vue de quels desseins la Providence l'avait-elle conduit dans cette maison, dans les bras de son rival? Ces questions se succédaient, d'autres encore, et toutes si troublantes, qu'il restait écrasé par l'impossibilité d'y répondre.

L'échafaudage de ses rancunes s'effondrait sans qu'il eût la force d'en conjurer la chute, bien que, parfois encore, dans un accès de révolte involontaire, il fût tenté d'en étayer les armatures croulantes en revendiquant ses droits. Et devant les ruines de ses ambitions et de ses espoirs, il sentait s'affaiblir ses dernières énergies et s'ouvrir de toutes parts au pardon, à l'oubli, son âme si longtemps cuirassée dans un intraitable ressentiment. Il revoyait Mgr Ermel debout au seuil de l'évêché, lui en ouvrant affectueusement les portes, lui offrant cet asile et, par ce bienfait, écartant la foudre qui menaçait son front.

— Ce qu'il a fait, l'aurais-je fait? se demandait-il. Oui, peut-être. Mais, l'aurais-je fait d'un tel élan de cœur? Aurais-je mis dans mon accueil tant de mansuétude? Sa bonté m'a vaincu. Je suis désarmé. Je ne peux plus rien, plus rien, plus rien! Vous voulez donc que j'abdique, Seigneur! s'écria-t-il soudain. J'obéis, je me soumets à votre volonté sainte. J'abdiquerai.

Un flot de larmes jaillit de ses yeux et sa tête blanche s'abîma dans l'oreiller comme dans un refuge où il allait se recueillir et d'où il sortirait transformé.

A l'horloge de la cathédrale, les heures sonnèrent; le tintement sonore de la cloche le ramena aux jours anciens, aux jours heureux de son épiscopat, durant lesquels il l'entendait tous les jours. Mais ce souvenir ne l'irritait plus. Il compta dix coups. Habituellement, à cette heure, il était levé depuis longtemps, et ce lui fut encore un sujet d'étonnement de se sentir, quoiqu'il fût tard, si peu disposé à l'action. Un bruit, près de lui, le tira de sa rêverie. Son domestique tournait à pas sourds autour de son lit. Parti de Paris, la veille au soir, par la diligence afin de rejoindre son maître, ce fidèle serviteur venait d'arriver.

— Ah! te voilà, mon ami, dit l'évêque heureux de voir un visage familier. Pourquoi m'a-t-on laissé dormir?

— C'était l'ordre du colonel, Monseigneur. Vous étiez si fatigué cette nuit quand vous vous êtes couché! Il convenait de vous laisser faire la grasse matinée. Mais, maintenant, si vous êtes reposé...

— Oui, je suis reposé. Viens m'habiller.

Sa toilette achevée, il voulut rester seul pour dire ses oraisons. Il s'agenouilla et pria avec ferveur. Jamais prière ne lui avait paru efficace au même degré ni fait tant de bien. Quoiqu'il se sentît

encore bien faible de corps, un apaisement inaccoutumé emplissait son âme, et à cet état si nouveau se mêlait l'ardent désir de revoir Mgr Ermel. Il se reprochait de ne lui avoir pas exprimé assez sa gratitude. Il avait hâte de lui en donner un témoignage éclatant.

Il quitta sa chambre, elle s'ouvrait sur un long corridor où, en y mettant le pied, il se reconnut. Depuis trente ans, rien n'était changé dans ces lieux. Ils lui rappelaient, eux aussi, les meilleurs temps de sa vie. Il regarda avec ravissement les antiques murailles, les tentures fanées, les estampes défraîchies, toutes ces choses gravées si profondément dans sa mémoire qu'au fond de son exil, il n'avait qu'à se recueillir pour les revoir. Il les salua comme de vieux amis, et quand sa main tremblante se posa sur la rampe de fer de l'escalier, le contact le fit tressaillir comme s'il eût repris possession d'un bien précieux, après en avoir été longtemps privé.

Cet escalier le conduisit au jardin. Au seuil de cet Eden il s'arrêta, plus ému et plus troublé, embrassant des yeux les buis épais, les vieux arbres, l'émeraude des gazons, les murs couverts d'un rideau de lierre, puis, tout au fond, la terrasse avec sa balustrade, ses ombrages peuplés de nids, au-dessus desquels se dressaient les tours altières de la cathédrale.

Tandis qu'il s'abandonnait à cette contemplation du cadre riant de son existence passée, de l'avenue de tilleuls qui bordait la terrasse, il vit sortir Victurnien. Il le salua d'un geste, en souriant, et Victurnien vint vers lui. Mais il n'était pas seul. Une jeune femme marchait à son côté. Mgr de Magalon ne l'avait jamais vue, il ne la connaissait pas. Mais il devina qui elle était. Son visage s'assombrit. Ce n'est pas seulement avec Mgr Ermel qu'il était tenu de se réconcilier. A elle aussi il devait des excuses, l'ayant offensée sans la connaître par son brutal refus de la laisser entrer dans sa famille. Encore une concession à faire et, à celle-là, son orgueil s'opposait, comme tout à l'heure il s'était opposé à l'autre. Tant de sacrifices à la fois, et tous si douloureux, si humiliants! Mais sa rigueur ne tint pas plus devant la grâce de la pupille qu'elle n'avait tenu devant l'accueil du tuteur. Elle se fondit sous le rayon de ces yeux à l'expression douce et fière qui, de loin, et timidement, l'appelaient, lui faisaient fête.

Décidément, sa déroute se consommait. Il était contraint de déposer les armes, de conclure la paix sans conditions. Et cet état de son âme, cet abandon de lui-même au courant de clémence qui l'entraînait, cet oubli de tous ses griefs, apparurent plus clairement encore quand Frédérique, présentée par Victurnien, lui parla. Cette voix trouvait du premier coup le chemin de son cœur, par son accent si tendre, si respectueux, si filial.

— Je suis heureux de vous voir, mademoiselle, dit-il.

— Mon bonheur n'est pas moindre, Monseigneur. J'espérais et je souhaitais votre venue. Je savais qu'en entrant ici ou, plutôt, en y rentrant, vous reviendriez de l'opinion que, bien à tort, vous vous étiez faite de mon tuteur et de moi. Maintenant, du moins, me permettrez-vous de vous aimer un peu?

Il ne sut que répondre. Mais Frédérique, en se courbant pour lui prendre la main et baiser son anneau pastoral, acheva sa conquête et scella la réconciliation. Elle évita d'ailleurs de faire allusion à ses projets. Il lui sut gré de sa réserve; il l'interpréta comme une preuve de déférence, Frédérique semblait lui dire :

— Je ne deviendrai votre nièce qu'autant que vous m'agréerez.

L'entretien prit ensuite un autre tour. Victurnien s'informait de la santé de son oncle et de sa nuit. Avait-il dormi? Etait-il reposé? Et c'était comme une rosée bienfaisante que cette sollicitude, dont il se sentait environné, faisait pleuvoir sur lui.

— Ne verrai-je pas Mgr Ermel? demanda-t-il à Frédérique.

— Vous le verrez ce soir, Monseigneur. Il est parti ce matin pour Paris, où l'appelaient les intérêts de son diocèse. Il eût voulu vous dire adieu. Mais il a craint de troubler votre sommeil.

— Il trouvera Paris en proie aux agitations, objecta l'évêque. Peut-être eût-il mieux fait d'ajourner son voyage.

Victurnien intervint :

— C'était mon avis, fit-il. Mais, Monseigneur est parti quand même, au mépris de toute prudence. Il s'agissait de nous rendre un grand service, à vous, mon oncle, et à moi. Nulle considération n'a pu refroidir son zèle.

— Un grand service? Lequel?

— Cette nuit, après vous avoir installé dans votre appartement, Mgr Ermel est venu me trouver dans le mien. Il voulait savoir pourquoi nous étions poursuivis. Je lui ai dit de quels faits nous avons à répondre. C'est alors qu'il a décidé de partir. Il connaît le ministre Fouché. Il est allé lui demander de renoncer à nous poursuivre. Il m'a déclaré qu'il irait au besoin jusqu'à l'empereur, afin d'obtenir que la police ferme les yeux sur notre séjour à Guerlande.

— Comme il se venge! murmura Monseigneur.

Cette suite de faits par où se manifestait la générosité de son rival le déconcertait et le bouleversait. Il n'avait pas soupçonné cette grandeur d'âme. En en mesurant l'étendue, il sentait s'accroître ses remords. Combien dure la leçon qu'il recevait. Comment réparerait-il sa conduite passée? Il se répétait cette question, quand parut Mme de Morville. Elle venait d'apprendre à son lever les événements de la nuit, et elle accourait très émue, en quête de

détails plus complets. Sa présence et son bavardage détournèrent Mgr de Magalon de ses préoccupations. Il dut y faire trêve pour renouer connaissance avec la marquise, qu'en d'autres temps il avait rencontrée et pour causer avec elle de ces époques lointaines. Ils parcouraient le jardin tout en les ressuscitant. Frédérique et Victurnien marchaient derrière eux, ne parlant que discrètement de leur affection réciproque et de leur avenir, mais trahissant à toute minute par un mot, par un regard, par un geste, l'intime union qui déjà de leurs deux cœurs formait un seul cœur.

Les promeneurs arrivèrent ainsi à l'extrémité de la terrasse. D'un mouvement irréfléchi, Mgr de Magalon s'avança vers le parapet; il allait se pencher, avide de contempler la ville que de cette place on découvrait tout entière. Frédérique se précipita :

— Ne vous montrez pas, Monseigneur, supplia-t-elle. Personne ne doit savoir que vous êtes ici. Nous sommes sûrs de la discrétion et du dévouement de nos serviteurs. Ils ne vous trahiront pas. Mais si du dehors quelqu'un vous voyait...

— C'est vrai, observa froidement Monseigneur, j'oubliais que Victurnien et moi sommes des proscrits.

— Pas pour longtemps, je l'espère, reprit Frédérique. Mais tant que durera le danger, nous sommes tenus à la prudence.

La promenade prit fin, Monseigneur commençait à être las. Il voulut s'asseoir. Subitement, il était redevenu silencieux et paraissait accablé. C'est que trop d'émotions l'assaillaient, faites de sa reconnaissance, de ses regrets, de ses craintes et surtout de l'immense joie qu'il goûtait à se retrouver dans son ancien palais épiscopal. Après le déjeuner qu'on servit quelques instants plus tard, il rentra dans sa chambre, et, de tout le jour, on ne le revit plus. Il avait fait avancer un fauteuil près d'une croisée. Il demeura là, les yeux fixés sur la place de la Cathédrale, dont il apercevait un côté par-dessus les arbres du jardin. A plusieurs reprises, au cours de l'après-midi, Victurnien vint s'informer de lui et l'inviter à descendre au salon. Il refusa de quitter son appartement, même quand on annonça le souper. Il avait formellement déclaré qu'il ne descendrait qu'au retour de Mgr Ermel.

Mgr Ermel rentra vers minuit. Parti au lever du jour et arrivé à Paris à midi, l'intrépide vieillard n'avait fait qu'y toucher barre. Il s'était remis en route à quatre heures, après avoir vu le ministre de la police. Leurs relations dataient du Consulat et des mémorables négociations qui aboutirent au rétablissement de la paix en Vendée. Fouché avait alors apprécié le caractère de l'abbé Ermel, et, depuis, il s'appliquait à prodiguer à ce noble prêtre, qu'affectionnait l'empereur, les témoignages de son estime et de son respect.

Fort de ses souvenirs, Mgr Ermel s'était présenté à son cabinet. Reçu aussitôt, et sans avouer que Mgr de Magalon et le colonel de Ferrère se cachaient à l'évêché de Guerlande, il avait sollicité leur grâce. Jamais moment plus opportun pour la solliciter. Fouché venait de recevoir les instructions de l'empereur relativement aux suspects.

— Eloignez-les de la capitale, avait dit Napoléon à son ministre, mais n'emprisonnez que ceux qui vous paraîtront dangereux. Inutile de faire des martyrs.

Fouché pouvait donc, sans se compromettre, se montrer généreux, user de clémence, et se donner vis-à-vis des royalistes le mérite d'une serviabilité et d'un empressement à les protéger dont il espérait bien qu'il lui serait tenu compte quand rentreraient les Bourbons, dont il prévoyait déjà le prochain retour.

— Votre Grandeur peut-elle me garantir que les gens dont elle parle ne conspireront pas et se tiendront tranquilles? avait-il demandé.

— J'en prends en leur nom l'engagement.

— Alors qu'ils s'abstiennent de venir à Paris; s'ils se font oublier, on les oubliera. Je vais vous faire envoyer un ordre qui leur assignera votre ville épiscopale pour résidence, Monseigneur. A la condition de s'y conformer, ils ne seront pas inquiétés.

La joie fut générale à l'évêché quand Mgr Ermel, en débarquant, fit connaître l'heureux résultat de son voyage. Frédérique, la marquise de Morville et Victurnien, qui avaient veillé dans l'attente de sa rentrée, furent ses premiers confidents. Victurnien ne redoutait rien pour lui-même, mais il craignait pour son oncle les suites d'une arrestation et d'un emprisonnement. La décision de Fouché le tirait de peine, et sa reconnaissance pour l'évêque titulaire de Guerlande, déjà si profonde, redoubla.

Celle de Mgr de Magalon, contenue durant vingt-quatre heures, ne fut pas moins vive. Averti du retour de Mgr Ermel, il ne voulut pas permettre que celui-ci vînt le trouver dans sa chambre. Il considérait comme un devoir de faire le premier pas vers lui. Malgré sa lassitude et l'heure avancée, il descendit au salon pour le saluer. Quand il entra, Mgr Ermel racontait les péripéties de son rapide voyage à ses hôtes rassemblés. En voyant apparaître ce vieillard chétif, mince et frêle, le visage voilé d'une pâleur maladive, la démarche tremblante et plus faible encore qu'il ne l'était la veille, il suspendit sa narration et s'avança pour le recevoir, en lui criant :

— L'empereur vous a fait grâce, mon cher frère. Vous pourrez maintenant vous montrer partout dans Guerlande, c'est sans danger.

— Mais, mon neveu? interrogea Mgr de Magalon.

— Il est gracié comme vous. Le ministre de la police m'en a donné l'assurance.

— C'est la première fois que ce défroqué aura fait acte d'homme de bien, remarqua l'ancien évêque de Guerlande. Et c'est vous, Monseigneur, qui vous êtes imposé l'humiliation d'aller l'implorer pour moi ! continua-t-il attendri, vous me rendez le bien pour le mal.

Il fléchissait les genoux et murmura :

— Vous qui êtes un saint, pardonnez au pécheur.

Il ne put s'agenouiller, Mgr Ermel l'entourait de ses bras, et les deux évêques se donnèrent le baiser de paix.

— Je ne me suis pas offensé, disait avec douceur Mgr Ermel. Je ne pourrais l'être que si vous me supposiez capable de haine... Je n'ai jamais douté de votre sincérité, de votre bonne foi, et, dans mon cœur, vous étiez défendu par vos vertus dont à tout instant je retrouvais les traces dans votre diocèse... Dieu fait cesser aujourd'hui le schisme qui désolait cette Eglise, bénissons-le.

Mgr de Magalon relevait la tête, et, timide, il dit :

— Alors, Monseigneur, vous tolérerez désormais ma présence à Guerlande; vous me permettrez d'y vivre et d'y mourir?

— Oui, Monseigneur, vous y resterez et nous donnerons, vous et moi, l'exemple d'une indissoluble union. Et maintenant, allons dormir, mon frère, ajouta gaiement Mgr Ermel; n'oublions pas que nous n'avons plus la vigueur de nos vingt ans.

Mais Mgr de Magalon ne semblait pas disposé à quitter la place.

— J'ai encore une prière à vous adresser, dit-il.

— Elle est exaucée d'avance.

— Je voudrais demain visiter votre cathédrale.

— C'est toujours la vôtre, répliquait avec vivacité Mgr Ermel.

Et subitement inspiré, il continua :

— Demain, je vous en ferai les honneurs; mais, dès à présent, je vous demande de vouloir bien y officier dimanche prochain, jour de Pâques.

— Quoi! vous voulez! vous voulez! s'écria l'ancien évêque de Guerlande... Oh! quelle béatitude vous versez en moi!

Il ne se tenait plus, tant l'accablait ce bonheur inattendu. Il serait tombé si Victurnien ne se fût précipité pour le soutenir. Dès ce moment, il voyait se réaliser le rêve que, depuis trente ans, il caressait, et la perspective de ces suprêmes joies rayonnait devant ses yeux comme un paradis de splendeurs ineffables.

Le lendemain, il visita la cathédrale. Ce fut comme la première étape de son invraisemblable bonheur. Conduit par Mgr Ermel dans la salle capitulaire, il y trouva Messieurs du Chapitre réunis pour le recevoir. L'abbé Duclaux le harangua. Il put alors se faire illu-

sion et croire qu'il avait recouvré son siège épiscopal, car, pendant la durée de cette visite à travers les vénérables nefs de la cathédrale, Mgr Ermel affecta de s'effacer et partout lui céda le pas.

Enfin, le dimanche de Pâques, il officia. Et ce fut un rare spectacle qu'eurent ce jour-là les fidèles qui remplissaient la cathédrale, lorsque de la chapelle de l'évêché qui communique avec l'église, ils virent sortir, à la suite des chanoines venus à leur rencontre, les deux évêques, vêtus du rochet bordé de hautes dentelles et du camail violet, dont la croix d'améthystes relevait l'éclat, la mitre en tête et la crosse d'or à la main. Mgr Ermel marchait le premier, tête haute et le contentement sur le visage. Derrière lui, courbé, et si vieux qu'il semblait être un revenant d'un autre âge, Mgr de Magalon.

Dans le chœur, on avait dressé deux trônes en face l'un de l'autre. Les évêques y prirent place un moment. Puis ils montèrent à l'autel où, assisté de Mgr Ermel, Mgr de Magalon revêtit les habits pontificaux et célébra la messe aux sons des chants et de l'orgue. La messe achevée, et conformément à l'usage adopté pour les quatre grandes fêtes de l'année, il donna la bénédiction papale. Un grand silence s'était fait, et malgré la faiblesse de sa voix, on l'entendit distinctement jusqu'aux extrémités de la cathédrale, lorsque, debout sur les degrés du maître-autel, il prononça les paroles liturgiques. Il vint ensuite se placer auprès de Mgr Ermel pour rentrer processionnellement à l'évêché. Mais, à ce moment, l'abbé Duclaux s'approcha de son évêque et lui rappela à voix basse qu'une circulaire du ministre des cultes, reçue la veille, prescrivait qu'un *Te Deum* solennel serait chanté dans toutes les églises de France pour rendre grâces à Dieu du retour de l'empereur.

Mgr Ermel se pencha vers l'officiant et lui glissa à l'oreille :

— Nous allions oublier le *Te Deum.*

— Le *Te Deum* pour l'usurpateur! fit le vieillard. Vous voulez... Oh! non, non.

— Il le faut, Monseigneur.

— Soit! Mais je le chanterai à l'intention du roi.

Et d'une voix chevrotante, il entonna l'hymne sacrée.

Dans l'après-midi, il assista aux vêpres et entendit une homélie de Mgr Ermel sur le mystère de la Résurrection. Le prédicateur la termina en se félicitant d'avoir rendu ce jour-là aux diocésains de Guerlande leur ancien pasteur, et en exprimant l'espoir que, désormais, il résiderait au milieu d'eux. Mais c'était trop d'émotions pour le corps débilité de Mgr de Magalon. Elles avaient épuisé ses forces. En rentrant à l'évêché, il dut s'aliter.

— Je ne me relèverai pas, dit-il à Victurnien. Mais qu'importe! J'ai vu la Terre promise, je peux mourir.

Les médecins qu'on appela ne purent diagnostiquer avec certitude. Mgr de Magalon demeurait paisible; il ne souffrait pas et ne proférait aucune plainte à ceux qui se succédaient autour de son lit. Son mal, c'était sa vieillesse. Robuste jusqu'à ces derniers temps, il déclinait sous le coup des événements auxquels il venait d'assister. Il succombait par la lente, mais progressive disparition des éléments de la vie. Telle une lampe que l'huile n'alimente plus.

Vers le soir du troisième jour, il dit à Mgr Ermel :

— Mon cher seigneur, c'est à vous que je désire me confesser; c'est de votre main que je veux recevoir l'extrême onction.

— Nous avons le temps, mon frère.

— N'en croyez rien, Monseigneur. Je comparaîtrai cette nuit devant mon Souverain Maître et je vous supplie de m'assister.

Il fut déféré à ce vœu. Mgr de Magalon reçut les derniers sacrements en présence du chapitre. Frédérique et Victurnien se tenaient agenouillés au pied du lit avec Mme de Morville. Après la cérémonie, les chanoines se retirèrent et Mgr Ermel s'agenouilla à son tour.

Peu à peu le moribond s'affaiblissait. Mais il n'avait pas perdu connaissance, et parfois une exclamation s'échappant de ses lèvres venait prouver qu'il s'unissait d'intention à ceux qui priaient pour lui.

A minuit, on le vit se redresser. Il interpella Victurnien.

— Approche, mon enfant, lui dit-il.

En même temps, il avait pris la main de Frédérique qui se trouvait à sa portée et il la mit dans celle de son neveu. Il les garda un moment l'une et l'autre dans la sienne; puis il murmura :

— Soyez heureux et ne m'oubliez pas.

Sa tête retomba sur l'oreiller. On crut qu'il venait de mourir. Mgr Ermel se pencha. Il vit deux grands yeux à qui d'immortelles espérances semblaient avoir rendu la vie et la jeunesse, et il entendit une voix faible comme un souffle qui disait :

— Je demande pardon à ceux que j'ai offensés; à vous, Monseigneur... Mon Dieu, rendez les Bourbons à la France et recevez-moi dans votre miséricorde...

Puis ce fut comme un bredouillement :

— *In manus tuas..., Domine..., commendo... spiritum... meum.*

Ces prières se finirent dans un long soupir, et Mgr de Magalon mourut dans les bras de Mgr Ermel.

Ernest DAUDET.

MÉNÉLIK II NÉGÛS NÉGÛSTI

ROI DES ROIS DE L'ÉTHIOPIE [1]

V

Les fêtes ne faisaient pas oublier à M. Rodd la mission qu'il devait remplir. Ménélik dirigeait personnellement les négociations avec l'envoyé d'Angleterre [2]. Deux interprètes traduisaient leurs paroles. Le Négûs, rendu méfiant par l'interprétation différente donnée par les deux parties contractantes à l'article essentiel du traité d'Ucciali, vérifiait avec un soin scrupuleux le texte adopté.

Le traité fut signé le 14 mai 1897 [3]. Il assurait la liberté du commerce et le traitement de la nation la plus favorisée aux sujets des deux pays, et Ménélik s'engageait à interdire par tous les moyens en son pouvoir le transit par ses Etats des armes et des munitions destinées aux madhistes, qu'il proclamait les ennemis de son empire. La rectification des frontières entre le Somaliland et l'Abyssinie fut confiée au ras Makunnen, et M. Rodd devait à son retour s'arrêter à Harrar pour en conférer avec lui [4]. M. Rodd avait pressé autant qu'il l'avait pu les négociations. Il désirait partir avant la saison des pluies, qui durent trois mois avec une extrême violence [5]. On a vu la pluie persister pendant quatre jours et quatre nuits sans un instant d'interruption. Les rivières débordent, les ruisseaux deviennent des torrents, les vallées de véritables

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 septembre 1898.

[2] Les conférences étaient fréquemment interrompues, tantôt par les jours de jeûne, où le Négûs ne traitait aucune affaire, tantôt par ceux où il rendait la justice.

[3] Le 7 gembot 1889, selon la chronologie abyssine. L'année commence le 10 septembre.

[4] Le traité était écrit en anglais et en amharique. Le protocole établissait une égalité complète entre la reine d'Angleterre, impératrice des Indes, et « His Majesty Ménélik II by the grace of God king of kings of Ethiopia ».

[5] En général du 15 juin au 15 septembre.

marécages où nul ne peut se hasarder. Tout voyage est impossible, et la perspective de rester trois mois à Addis-Ababa n'était pas pour charmer nos Anglais.

Pendant que leur chef était ainsi occupé, les autres membres de la mission préparaient le départ; ils assuraient la surveillance des hommes et des bêtes; ils apaisaient les querelles toujours fréquentes et souvent violentes qui s'élevaient entre les suivants de tant de nationalités et de tant de sectes différentes. Indiens. Somalis, Harraris, Egyptiens, n'étaient d'accord que sur un seul point : une commune haine et un commun mépris pour les Abyssins. La distribution des vivres était surtout la cause d'innombrables contestations. Les soldats venus d'Aden ne voulaient pas manger du bœuf; les Hindous élevaient des objections plus vives encore. Le riz des musulmans devait être cuit autrement que celui des Somalis. Les premiers refusaient toute viande si la gorge de l'animal n'avait pas été coupée d'une façon strictement orthodoxe. Les Harraris réclamaient parce que les chèvres qui leur étaient destinées étaient plus petites que les moutons donnés aux Somalis. Les femmes chargées d'apporter les vivres se mettaient en grève, je ne sais sous quel prétexte; le cuisinier portait plainte parce qu'on ne lui avait pas rendu la monnaie suffisante sur un payement qu'il avait fait. Cette dernière réclamation était de tous les instants. La seule monnaie acceptée par les indigènes est le thaler de Marie-Thérèse, d'une valeur d'environ 4 francs. En 1894, Ménélik avait cherché à obvier aux inconvénients résultant de sa rareté en faisant frapper, à la Monnaie de Paris, des pièces d'argent de la même valeur que le thaler, portant son effigie et, au revers, le lion de Juda. Cette nouvelle monnaie était difficilement acceptée [1]. Elle disparut rapidement, les habitants l'ayant utilisée pour la fabrication de leurs bijoux, et aujourd'hui il est presque impossible d'en trouver un seul exemplaire. Le thaler de Marie-Thérèse ne comporte pas de divisions. Pour y suppléer, les Abyssins acceptent des *amolés*, blocs de sel cristallisé mesurant 10 pouces de longueur sur 2 1/2 de largeur. En général, cinq amolés équivalent à un thaler; mais, pour ajouter aux difficultés, cette valeur varie singulièrement selon la distance du lac Assal, grand lac salé près de l'entrée de la mer Rouge. Au besoin, trois cartouches, quel que soit leur calibre, remplacent un amolé.

[1] Ces nouveaux thalers n'ont jamais été acceptés que pour les quatre cinquièmes de la valeur de ceux à l'effigie de Marie-Thérèse. (L. de M. Rodd au marquis de Salisbury, 13 juillet 1897.) — A ce moment même, Ménélik fait frapper un nouveau thaler. Aura-t-il un meilleur sort que le précédent?

Dans ces conditions, le commerce se fait surtout par échange. Chaque village a son jour de marché[1]. On y trouve, selon son importance, de la cotonnade, des pointes de fer, du miel, de la cire, de l'encens, du beurre, du berbéré, du sel, des grains de toute sorte, du café, du poivre, des aiguilles, des shammas, des étoffes diverses. Tous ces articles s'échangent sur place. On troque au milieu d'ardentes disputes et d'incessantes contestations des fèves contre du berbéré, du café contre du miel, des denrées alimentaires contre des étoffes.

Le marché d'Addis-Ababa était resté fermé durant les fêtes de Pâques; il ne s'ouvrit même, nous ne savons pour quelle raison, que huit jours après leur clôture. Nos Anglais s'empressèrent de le visiter. Ils croyaient sans doute trouver un de ces bazars, la grande curiosité de l'Orient. Ils furent singulièrement désappointés; on n'y voyait, sauf quelques sabres ou quelques pointes de lance en fer, d'un travail très défectueux, aucun produit indigène; les cotonnades les plus communes de Manchester, des Indes ou de l'Amérique[2], les quincailleries allemandes ou italiennes, s'étalaient au pied des vendeuses[3]. Gleichen demandait avec étonnement où étaient les fabriques ou les dépôts d'Addis-Ababa. Il n'en existe aucun, répondit l'interprète; si vous voulez ici la chose la plus simple, un lit, une table, une armoire, une charrue, il faut vous promener par la ville, exprimer votre désir; il se peut que vous rencontriez quelqu'un qui veut se défaire de l'objet demandé. On réussit parfois par ce moyen. Si vous parvenez à découvrir un ouvrier disposé à bâtir une hutte, et s'il accepte vos conditions, il se passera des semaines avant qu'il se mette à l'ouvrage. Au moment où votre patience est presque épuisée, le travail commence, mais au bout d'un petit nombre de jours, l'Abyssin réclamera de l'argent, et tant que cet argent ne sera pas dépensé, vous ne le reverrez pas, comment le retrouver au milieu des ruelles et des huttes toutes semblables qui forment la ville. Il revient cependant, mais c'est pour réclamer une nouvelle avance, sur les travaux encore à faire. Il faut céder, lui donner de l'argent qu'il dépense de nouveau, sans songer un instant aux engagements qu'il a pris, et il faut patienter ainsi des mois, quelquefois plus encore. Un négociant français racontait au comte Gleichen

[1] P. de Lauribar, *l. c.*, p. 83.

[2] Les cotonnades blanches provenant des États-Unis et connues sous le nom d'*americani* étaient les plus demandées. (L. de M. Rodd à lord Salisbury, *l. c.*)

[3] Les prix étaient élevés, les difficultés du transport ajoutent largement à la valeur vénale des objets.

que les ouvriers s'occupaient depuis huit mois à lui bâtir une de ces misérables huttes, qu'un de nos ouvriers aurait terminé en huit jours, et que le travail était à peine à moitié achevé. Des générations et des générations auront disparu, avant que les Abyssins soient disposés à entrer dans le grand mouvement moderne [1]. Une partie du marché est réservée aux bêtes de somme, chevaux, ânes et mules. Par un règlement assez bizarre, un cheval ne peut être vendu au-dessus de 50 dollars; une mule, au contraire, peut atteindre 100, 150 dollars, et plus. Ni les chevaux [2] ni les mules ne sont ferrés; aussi dans les marches, surtout si les terrains sont difficiles, ils tombent rapidement boiteux.

Si l'insouciance, l'incurie, la paresse de ces populations, leur haine pour tout ce qui est nouveau, créent des obstacles presque insurmontables à leur progrès, il en est un autre dont on ne peut méconnaître l'importance, c'est la condition faite aux femmes. Dans les classes inférieures surtout, elles sont soumises aux travaux les plus pénibles; tranchons le mot, elles sont de véritables bêtes de somme. Elles font tout le gros ouvrage de la maison. A la campagne, elles tirent la charrue, vont au loin chercher l'eau nécessaire. Les femmes des soldats suivent leurs maris à l'armée. Après des marches pénibles, toujours faites pieds nus, elles doivent dresser la tente, préparer la nourriture. Partout elles transportent les colis, et la charge qu'une femme doit porter varie entre 40 et 50 livres anglaises [3]. Dans sa jeunesse, l'Abyssine est mince, fine, élégante dans sa démarche. A douze ans, la jeune fille est formée; à vingt ans, la femme est flétrie!

Il existe deux sortes de mariage, le mariage légal *calkidan* qui est contracté avec le consentement des parents, entouré de formalités civiles et religieuses, suivi de festins et de réjouissances qui, semble-t-il, sont nécessaires à sa validité [4]. Ce mode de mariage est assez rare, celui généralement adopté, le *dumoz*, est bien plus simple. Un jeune homme propose à une jeune fille de venir demeurer chez lui; si elle accepte, elle devient sa femme et elle est

[1] Un de nos compatriotes avait fait arriver, avec beaucoup de difficultés, à Addis-Ababa, un matériel d'imprimerie muni de tous les caractères amhariques; personne ne voulut s'en servir, bien que la protection du Négûs fût assurée à l'imprimeur, et celui-ci en fut pour ses frais.

[2] Les chevaux, petits et chétifs, fournissent un premier galop assez rapide. Il ne faut pas leur en demander davantage, ils sont incapables d'une longue résistance. Comme chevaux de guerre, ils sont au-dessous du médiocre.

[3] La livre anglaise, *avoir du poids*, correspond à 45 grammes. (L. de Rodd, *l. c.*)

[4] P. de Lauribar, *l. c.*, p. 97 et suiv.

tenue des mêmes obligations que la femme légitime, notamment de lui laver chaque jour les pieds, en signe d'humilité. Ces époux, s'il est permis de leur donner ce nom, se quittent aussi librement qu'ils se sont unis[1]. La loi ou plutôt l'usage a réglé les conditions de ces unions et de ces séparations. Si les enfants ont moins de trois ans, ils restent avec la mère, à qui le père est tenu de remettre chaque mois un sac de grains de 15 kilogrammes environ. Quand les enfants sont en état de gagner leur vie, le père peut les réclamer, choisir ceux, garçons ou filles, qu'il veut garder et qui, dès lors, deviennent ses enfants légitimes. Les officiers italiens ont usé et usent largement du dumoz, et il n'est sorte d'éloges qu'ils ne fassent de ces femmes à temps. Dans la vie commune, écrit l'un d'eux[2], elles sont bonnes, douces, dévouées et, de plus, si extraordinaire que cela puisse paraître, elles sont fidèles! Il est rare, en Abyssinie, qu'une femme manque à la foi conjugale : « Si rare, que durant les douze années que j'ai passées dans l'Erythrée, je n'ai jamais entendu même mentionner un fait de ce genre. »

Les femmes portent une sorte de pagne autour des reins; une grande pièce de toile blanche, rarement lavée, les couvre entièrement. Les femmes gallas ont un pagne en peau, les seins et les bras restent nus; celles du Choa se teignent les lèvres et les gencives en bleu. Chaque race conserve son individualité et ses habitudes caractéristiques.

Les femmes des classes supérieures ne sortent qu'à dos de mule, elles portent alors le jano et le pantalon. Leur coiffure est très élaborée et guère renouvelée que tous les mois. On maintient les cheveux à l'aide d'une singulière pommade, mélange de boue, de bouse de vache et de beurre rance qui trahit de loin leur présence.

Le 15 mai, la mission anglaise se mit en route pour retourner à Zeila, où elle devait s'embarquer pour l'Angleterre. Ses membres avaient pris la veille congé de Ménélik, et M. Rodd lui avait porté, au nom de la reine, avec le cérémonial habituel, le collier de Saint-Georges et Saint-Michel. En retour, le Négûs remit aux Anglais l'Etoile d'Ethiopie[3] et à leur rentrée au camp, ils trouvèrent des chevaux richement caparaçonnés qui leur étaient offerts

[1] Dans les mariages *calkidan,* le divorce est également admis, mais il est entouré de certaines formalités indispensables.

[2] Cité par M. de Lauribar, p. 300.

[3] Le brevet porte comme intitulé : « Le lion conquérant de la tribu de Juda, le deuxième Ménélik choisi par Dieu, roi des rois de l'Ethiopie. » Le sceau du Négûs remplace sa signature, le gérazmach Joseph avait contresigné chaque brevet.

de sa part. Ce souverain, hier encore regardé comme un barbare, connaît déjà tous les usages des pays civilisés.

Les Anglais étaient en route quand le gérazmach Joseph accourut auprès d'eux pour leur exprimer les regrets de la reine Taïtou qui, souffrante la veille, n'avait pu les recevoir avant leur départ. Il était aussi chargé de remettre à M. Rodd une lettre de la reine des reines pour la reine d'Angleterre. Taïtou avait joint à sa lettre un bijou curieux, fabriqué probablement à Gondar, un collier en or, copie exacte, selon la tradition, de celui porté par la reine de Saba lors de sa première entrevue avec Salomon[1] et qu'elle avait toujours voulu porter depuis, à raison des tendres souvenirs qu'elle y attachait.

En partant d'Addis-Ababa, la mission avait une escorte qui pouvait se monter à près de 20,000 hommes sous les ordres du ras Mangasha Tekem[2], et, honneur exceptionnel, les propres tambours du roi, qui ne marchent qu'avec lui, la précédaient. A Shola, les Anglais reprirent la route qu'ils avaient déjà suivie après les adieux les plus affectueux à leurs hôtes. A leur surprise, sur les hauts plateaux qu'ils traversaient le temps était froid; ils ne s'attendaient guère à trouver au mois de mai, au cœur de l'Afrique, une température qui leur rappelait celle du mois d'octobre en Angleterre. Pour comble de malheur, les pluies commençaient et ils purent juger ce que devaient être les pluies équatoriales quand elles atteignent leur maximum d'intensité[3].

Des difficultés plus sérieuses les attendaient. Les vivres qui devaient leur être fournis n'arrivaient point. Les instructions avaient-elles été mal données ou mal comprises? Les Anglais, suivant leur habitude, étaient-ils en avance? Bref, à plusieurs reprises, ces vivres manquèrent complètement. L'herbe était haute, les bêtes pouvaient facilement y trouver leur pâture; pour les suivants, Harraris ou Abyssins, M. Rodd dut remplacer les rations par de l'argent.

Mais l'argent, dans les déserts que l'on traversait, ne procurait pas la nourriture; la faim est mauvaise conseillère, l'esprit d'indis-

[1] Rois, III, ch. x, v. 1 à 10.

[2] Un des conseillers les plus écoutés du Négûs. Bien que leurs noms soient semblables, ce ras n'a aucun rapport avec le fils de Joannès.

[3] A Godoburka, peu de jours après leur départ, les Anglais rencontrèrent le major Nerazzini qui se rendait à Addis-Ababa, avec une longue suite de mules chargées d'or destiné à payer la rançon des prisonniers italiens. Il était accompagné du capitaine d'artillerie Ciccodicola qui devait rester auprès du Négûs et traiter avec lui la rectification des frontières communes. Ces négociations marchent d'une manière satisfaisante et, rapporte-t-on, favorable à l'Italie (juillet 1898).

cipline se manifesta rapidement, et un matin, les Harraris refusèrent de charger leurs mules. Il fallut recourir à des mesures sévères. M. Rodd décida que tous ceux qui persisteraient dans leur refus seraient immédiatement renvoyés et perdraient tout l'arriéré qui leur était dû. On leur donnait cinq minutes de réflexion. Le temps était à peine écoulé que tous, sauf quatre, s'étaient remis au travail avec la mauvaise humeur la plus prononcée.

Toutes ces difficultés allaient cesser. Le 31 mai [1], les Anglais étaient à Harrar et, grâce aux ordres donnés par Makunnen, les vivres arrivaient en abondance.

La mission resta quelques jours à Harrar, où son chef devait régler avec le ras, comme nous l'avons dit, les questions de frontières. Ses membres y trouvèrent un Autrichien, le comte Wickenburg, qui attendait avec impatience la permission de se rendre à Addis-Ababa, et de là au lac Rodolphe, permission que le Négûs s'était réservée [2]. Il employait ses loisirs forcés à chasser des lions dans le Jigjiga. Il avait été fort adroit et fort heureux, car, en dix jours, il avait tué sept fauves. Dès qu'il avait reconnu la trace de l'un d'eux, il le poursuivait à cheval, et quand il se trouvait à bonne portée, sa carabine Mannlicher en avait facilement raison. Une seule fois, il manqua son coup, une lionne blessée s'élança sur la croupe de son cheval et se mit à le labourer avec ses griffes et ses dents. Le comte Wickenburg se tira d'affaire par son sang-froid et son agilité; il tua la lionne et sortit de cette périlleuse rencontre sans la moindre égratignure.

Le prince de Lucinge, retenu à Harrar par les mêmes raisons que le comte Wickenburg, employait comme lui son temps à la chasse. Il avait tué trois éléphants dans le pays des Azabots. La maladie d'un compagnon de voyage venait d'arrêter ses exploits cynégétiques. On peut juger du chagrin des Anglais en écoutant tous ses récits; retenus par leurs devoirs diplomatiques, quelles occasions de magnifiques coups de fusil n'avaient-ils pas perdues [3]!

[1] Le voyage d'Adis-Ababa à Harrar n'avait duré que seize jours, et cela malgré les pluies et les difficultés que j'ai dites, qui ralentissaient nécessairement la marche. Les caravanes mettent habituellement trente jours.

[2] M. Rodd venait cependant d'obtenir cette autorisation pour un correspondant du *Daily Mail*. La presse, si malfaisante qu'elle est, jouit de singuliers privilèges; chacun s'incline devant cette nouvelle et redoutable puissance.

[3] Les Abyssins ne sont guère chasseurs et laissent volontiers ces exploits à leurs chefs. Quand un éléphant est signalé dans le pays des Azabots, où ils sont encore très nombreux, tous les hommes se réunissent pour le cerner. Les coups de fusil partent de tous les côtés et presque toujours l'éléphant échappe et il faut rapporter des chasseurs tués ou blessés. Si, par

Le ras et M. Rodd avaient arrêté la ligne des frontières. L'accord signé par eux devait être soumis à la ratification de leurs gouvernements et annexé au traité d'Addis-Ababa. Makunnen avait offert aux Anglais la même large hospitalité qu'à leur précédent passage, et ce fut avec un profond regret que les membres de la mission lui firent leurs adieux.

Partis de Harrar le 4 juin, les Anglais virent enfin, dans les plaines sablonneuses qu'ils devaient traverser, la puissance du soleil africain. Le thermomètre marquait à l'ombre 118° F. (près de 48° C.). Ils prirent de nouveau le parti de voyager la nuit, et il fallut toute l'intelligence de leurs guides pour retrouver dans l'obscurité des sentiers à peine reconnaissables à la lumière du jour.

A Zeila, les Anglais s'embarquèrent sur le *Mayo*, qui les conduisit à Aden. Le *Coromandel* les ramena d'Aden en Europe. Leur mission était terminée.

VI

Quels seront les résultats de cette mission? Quel sera le rôle de l'Abyssinie dans la grande partie que le siècle prochain verra sans doute se jouer en Afrique? C'est ce qui reste à examiner.

Il est évident que Ménélik n'est pas un homme ordinaire. Il a su profiter de ses victoires, il a su organiser un État ou, pour parler plus exactement, il a su soumettre des populations de race, de mœurs, de religion, bien différentes à son obéissance, et obtenir de celles tout au moins avec lesquelles les Européens sont en contact un respect absolu de sa puissance. Sans éducation telle que nous la comprenons, sans instruction première, il est doué d'une qualité maîtresse, un grand esprit de suite qui les remplace. Son intelligence est ouverte à notre civilisation; il comprend les ressources immenses que cette civilisation peut apporter à la prospérité et au progrès de son pays. Politique habile, il sait lutter contre l'égoïsme des puissances européennes qui cherchent à travers le globe la satisfaction de leurs convoitises ou de leurs haines; il sait résister aux aventuriers étrangers qui, semblables à des vautours en quête d'une proie, s'abattent de tous les côtés sur un pays nouveau, où tout est à faire, dans l'espérance d'une fortune rapide et brillante. Dans ses rapports avec le Négûs, M. Rodd l'a trouvé franc et loyal,

hasard, l'éléphant est la victime, celui qui l'a tué est proclamé un héros; la queue de l'animal est clouée à sa maison et le Négùs ne manquera pas de le faire appeler pour le féliciter. Celui qui tue un lion a le droit d'ajouter sa crinière à sa coiffure, en témoignage de sa valeur.

mais très anxieux de la signification précise de chaque mot du traité qu'on lui présentait; il fallut même établir un troisième texte en français, qui devait être considéré comme définitif au cas de divergence entre les textes anglais et amharique.

En dehors des influences étrangères qui, à tel moment donné, pourront jouer un rôle, les limites de l'Abyssinie, telles que les comprend Ménélik, s'étendent, principalement à l'ouest, bien au delà de celles que les anciennes cartes donnent à l'Ethiopie. Ces ambitions, actuellement bien irréalisables, sont certainement le fond de sa pensée. Dans ses conversations avec l'envoyé d'Angleterre, il s'est, à plusieurs reprises, expliqué très nettement à cet égard. Il ne prétend à aucun agrandissement de territoire. Son unique désir, répétait-il, était de réunir en une seule nation toutes ces populations séparées par des habitudes séculaires, des idées, des religions, des coutumes différentes, et se haïssant cordialement, aurait-il pu ajouter. Certes, c'est là une grande et noble tâche, et, tant qu'il vivra, Ménélik pourra l'accomplir; à force d'énergie et de vigilance, il parviendra à dompter les passions haineuses qui grondent autour de lui. Mais, à sa mort, quel sera son successeur? Est-il un homme parmi les siens qui puisse gouverner avec la même habileté cet immense empire?

Le Négûs a aujourd'hui cinquante-quatre ans[1]. Il n'a pas d'enfants, et l'on croit qu'il désignera comme son successeur un des fils de son oncle le ras Dharghé, et que c'est dans ce but qu'il a fait élever et voyager ce jeune homme en Europe. Mais le ras Makunnen, son propre neveu, le ras Mangasha, le fils de Joannès qui supporte avec rage sa défaite[2], le ras Olié, le frère de Taïtou, soutenu par son orgueilleuse et ambitieuse sœur, d'autres non moins influents, accepteront-ils ce choix? Ne lutteront-ils pas pour la couronne de Négûs Négûsti? Les populations du Tigré, du Choa, de l'Amhara, voudront la suprématie de leur race. Les haines dont j'ai parlé, n'étant plus contenues, renaîtront plus vives et plus ardentes. La désintégration du nouvel empire en serait l'inévitable conséquence. Sa stabilité tient donc à la vie toujours incertaine d'un homme, et son avenir à la force et au caractère de celui qui sera son successeur.

Ménélik le comprend et c'est dans ce but qu'il donne toute son attention à la création d'une armée permanente qui serait dévouée au successeur qu'il lui plaira de désigner. L'organisation militaire

[1] Ménélik est né en 1844.

[2] Mangasha est né, il est vrai, d'une union libre, mais Joannès l'avait adopté, ce qui lui donne tous les droits d'un fils légitime.

actuelle est toute féodale. Les ras, véritables feudataires, sont tenus, en cas de guerre, de fournir un contingent qu'ils réclament à leur tour aux chefs sous leurs ordres. Le premier soin du Négûs a été d'inviter tous les ras à entretenir constamment dans leur capitale un certain nombre de soldats. A l'heure actuelle, ce nombre peut s'élever à 70,000.

Les Abyssins sont d'excellents soldats, fidèles, courageux, dévoués, infatigables[1], intrépides au milieu des difficultés et des dangers, d'une sobriété extraordinaire, doués d'une vue et d'une ouïe remarquables. Ce sont les premiers soldats du monde, s'écrie M. Maurice Maindron, qui a longtemps vécu en Ethiopie[2].

Telle est aussi l'opinion des officiers italiens qui ont eu des Ascaris sous leurs ordres. Ils sont toujours gais, dit l'un d'eux, quel que soit le trajet à faire et le mauvais état des chemins. Jamais il n'est besoin de les encourager. Ils n'ont point d'égaux pour la rapidité de la marche ou pour la résistance à la fatigue. L'Ascari est sobre, ajoute un autre; il ne connaît point les privations; il est fier de son arme; il l'entretient avec un soin méticuleux; la nuit, il la tient serrée entre ses jambes... Arrivé à l'étape, son unique pensée est de veiller sur son officier, de lui procurer des vivres, de lui construire un abri où il puisse reposer. Celui-ci n'a besoin de rien commander, le soldat pense à tout, prévoit tout... Dans les villages où l'on passe, les habitants viennent offrir du lait ou de l'hydromel; si le chef accepte, les soldats forcent ceux qui l'ont apporté à le goûter devant eux, de peur qu'il ne renferme un poison dangereux et, pendant que l'officier boit, deux soldats ont soin de le cacher avec leurs manteaux, de peur du mauvais œil, la grande superstition des Abyssins.

Avec de pareils hommes, il ne paraît pas difficile de trouver les éléments d'une excellente armée. Un autre avantage considérable qu'ils présentent est de ne presque rien coûter. La paye nominale d'un soldat est de 10 dollars par an; mais il n'en touche guère que 4 ou 5. On lui donne en outre chaque mois une petite provision de grains. La femme et les enfants suivent le soldat quand il est marié (ils le sont presque tous); de là, la nécessité de leur donner des rations. La femme a droit à la moitié de ce qui est alloué au mari, chacun des enfants au quart. Les officiers ont une paye plus forte, ils doivent s'estimer heureux si elle atteint 250 fr. par an, dit le comte Gleichen. Le pillage et la maraude viennent

[1] Un officier italien cite une marche qu'il fit avec des Ascaris, en terrain difficile, de 190 kilomètres en trois jours.

[2] Cité par M. Lauribar, *l. c.*, p. 232 et suiv.

souvent compléter leurs moyens d'existence, mais il faut ajouter que tous, officiers ou soldats, vivent de peu et qu'on les a même vus se passer de nourriture pendant deux ou trois jours. En revanche, ils se gorgent de viande avec gloutonnerie, dès qu'ils peuvent en obtenir.

En résumé, avec une organisation militaire plus sérieuse, surtout au point de vue de l'artillerie et de l'intendance, les deux facteurs essentiels des guerres actuelles et des guerres futures, l'Abyssinie pourrait être une alliée utile. Mais cette organisation ne peut se faire que lentement, après que le pays lui-même aura été organisé et que son souverain aura accumulé les sommes nécessaires aux effroyables dépenses qu'entraînent les armées modernes. Or où trouver ces sommes dans un pays sans commerce, sans industrie, où tout, en un mot, est à créer. Aussi croyons-nous que ceux-là se font les plus étranges illusions, qui voient déjà les Abyssins en marche vers la vallée du Nil et en voie d'acquérir ce qu'il leur plaît d'appeler les frontières naturelles de l'Ethiopie.

D'autres difficultés, celles-là plus immédiates, attendent Ménélik. J'ai déjà dit que son esprit était ouvert à tous les progrès. Ses sujets, même ceux d'un rang élevé, les repoussent avec irritation et avec mépris. Ils veulent vivre comme leurs pères ont vécu, et dans un fol orgueil, encore accru par la victoire d'Adua, ils se croient le premier peuple du monde. Leur ignorance de toutes choses est véritablement incroyable, une instruction rudimentaire, la seule qui existe, est donnée dans les monastères; mais quelle instruction! Les jeunes lévites n'apprennent que ce qui est indispensable pour conduire le service divin selon le rite copte, très compliqué et très minutieux. Un *istomari*[1] est chargé de leur apprendre les psaumes de David, qu'ils sont tenus de savoir par cœur, et qu'ils répètent machinalement, sans en comprendre ni le sens, ni la portée, ni probablement même les paroles[2]. Ils propagent les plus grossières superstitions et ils sont très inférieurs, affirme le colonel Wingate, aux imans musulmans. Ils ne sauraient assurément, si même ils en avaient le désir, élever le niveau des populations qui leur sont confiées.

Ménélik voudrait faire construire un chemin de fer qui, de sa capitale, irait, par Harrar, à Djibouti. Il y a trois ans, M. Ilg, et un négociant français, M. Chefneux, en ont obtenu la concession; mais les ras se sont violemment opposés au passage d'une voie

[1] Instituteur.

[2] J'ai déjà dit que la langue gheez, la seule usitée pour le service divin, est une langue morte.

ferrée par leur territoire, et les Somalis ont chassé les ingénieurs qui se livraient aux études préparatoires. On ne voit pas bien, d'ailleurs, à quoi cette voie ferrée pourrait servir. Le commerce d'exportation et d'importation est à peu près nul, et dans les conditions actuelles, il n'est guère moyen de le développer[1]. Les importations comprennent des étoffes et des quincailleries communes, des fusils de pacotille toujours très recherchés. Le commerce d'exportation porte sur l'or, l'ivoire, la civette, la cire, le café. L'or et l'ivoire sont entre les mains du Négûs, qui reçoit ses tributs en nature[2]. Il est le plus grand commerçant, ou pour mieux dire le seul commerçant sérieux de son empire, et comme son autorité est sans limites, il manipule les droits d'entrée ou de sortie selon son intérêt du moment, et les fluctuations dans les prix sont telles qu'aucun négociant sérieux ne peut les prendre pour base.

Le caféier pousse naturellement. Amélioré par la culture, il pourrait donner d'excellents produits. Déjà on en exporte une certaine quantité en Arabie, d'où il nous revient avec la marque de Moka. Les ruches sont en nombre incalculable, et la cire, comme le café, deviendrait pour l'Abyssin des produits fructueux, s'il consentait à secouer son apathie et à comprendre l'importance et la nécessité du travail.

Ici se termine ma tâche. J'ai fait connaître l'Abyssinie actuelle, ce qu'elle est et ce qu'elle pourrait être. C'est au siècle prochain qu'il appartient de résoudre le problème de ses destinées.

Marquis DE NADAILLAC.

[1] L. de M. Rodd au marquis de Salisbury, sur le commerce de Harrar et d'Addis-Ababa. (*Diplomatic and Consular Reports on Trade and Finances*, 1897.)

[2] L'or vient de Wallega et de Beni-Shangul. Nul ne connaît son origine, ni l'étendu des placers aurifères. Ménélik vient d'envoyer un ingénieur des mines, chargé d'étudier les gisements. L'or valait de 16 à 18 dollars l'once, selon sa pureté, il est monté à 28 et même à 30 dollars. On juge de la perturbation que de semblables variations entraînent.

LA RÉVOLUTION ET LES PAUVRES

D'APRÈS UNE PROCHAINE PUBLICATION [1]

Pour employer une expression à la mode, le *cas* de M. Léon Lallemand est parmi les plus curieux comme les plus topiques qui se puissent rencontrer. Un séjour de quelques années dans les bureaux de l'Assistance publique lui a donné l'horreur, non seulement de la persécution religieuse qui s'y exerce hypocritement, mais de la charité administrative et légale en elle-même. Il y a contracté en même temps le goût des questions de paupérisme, d'hospitalité et de bienfaisance; comme avec cela les qualités de l'érudit étaient innées chez lui, une fois redevenu maître de sa liberté et de son temps, il s'est appliqué d'abord à former une très complète collection des ouvrages et documents se rapportant à ses études favorites, puis à dépouiller les cartons ou liasses des dépôts publics, et enfin à mettre en œuvre les matériaux patiemment, scientifiquement recueillis. Avec une légitime renommée de compétence et d'indépendance, ses précédents travaux lui ont valu le titre de membre correspondant de l'Institut. Aujourd'hui, inquiet des tendances qui se manifestent même dans des milieux modérés, c'est par les leçons de l'histoire qu'il entreprend de démontrer l'inanité et les dangers de l'assistance d'Etat. Dans le livre qui va paraître, et dont une gracieuse communication nous permet d'entretenir, par avance, les abonnés du *Correspondant*, M. Lallemand retrace les innovations, les déceptions, on peut dire, sans exagération, la banqueroute de la Révolution en matière de secours publics. Par un scrupule de modestie et de sincérité, qu'il est permis de trouver légèrement exagéré, l'auteur s'efface ici derrière les documents originaux, empruntés presque tous aux Archives Nationales, écrits, pour la plupart, par des partisans déterminés du

[1] *La Révolution et les Pauvres,* par Léon Lallemand, correspondant de l'Institut de France. Paris, Picard, sous presse, 398 p. gr. in-8°.

nouvel état de choses. On dirait un recueil de dépositions d'enquête, recueil saisissant d'intérêt, dont je voudrais résumer ici quelques traits, en laissant au lecteur le soin de conclure.

*
* *

A la veille de la Révolution, l'assistance était assurée aux misérables d'une façon mal entendue, parfois, mais jamais parcimonieuse. Les communautés et congrégations les plus déchues de leur primitive institution en avaient au moins conservé la tradition des larges aumônes; les prélats et les grands propriétaires les moins fidèles au devoir ou à l'obligation morale de la résidence n'hésitaient guère, dans les temps de disette et de calamité, à venir au secours de leurs diocésains ou de leurs vassaux. Les hôpitaux, qui doivent particulièrement attirer notre attention, possédaient chacun un patrimoine individuel, lentement accumulé par la charité chrétienne dans les âges de foi; les uns vivaient des produits de leurs propriétés, au sens propre du mot, utilisant directement pour le service des malades leur bois, leur blé ou leur vin; d'autres, vendant leurs récoltes ou affermant leurs terres, en tiraient de quoi subvenir aux besoins de toute l'année.

Fondés presque tous dans une pensée religieuse, placés fréquemment sous la surveillance ou la tutelle épiscopale, ces hôpitaux étaient très généralement desservis par des infirmières congréganistes. Ici, ce personnel était en place depuis la création de l'établissement, et il appartenait à quelque vénérable communauté, comme les Augustines. Ailleurs, l'introduction des Sœurs datait d'un ou deux siècles à peine, de l'époque où Vincent de Paul et ses émules avaient multiplié en France les congrégations hospitalières. Pour les substituer petit à petit à un personnel mercenaire, on avait eu des raisons décisives, d'ordre matériel aussi bien que moral, que résume avec une naïve crudité une délibération des administrateurs de l'hôpital de La Réole : « Les Filles de la Charité auront non seulement un soin tout particulier pour le gouvernement des pauvres malades, mais encore des lits, linges et autres effets qui sont dans ledit hôpital; d'ailleurs, elles épargneront beaucoup, en ce qu'elles saignent et donnent les lavements aux malades, et d'autant que cela sera un bien inconcevable d'attirer ces filles, Monseigneur l'Evêque sera supplié de vouloir prendre la peine d'écrire à Paris... » Sans dédaigner assurément le salut éternel de leurs pauvres malades, ces Gascons se déterminent surtout par le désir d'économiser les frais de lingère, de matelassier, de barbier et d'apothicaire.

Si l'installation des hôpitaux de l'ancien régime ne répondait point à toutes nos délicatesses actuelles en fait d'hygiène et de convenance, cela tenait à la différence des mœurs comme des notions scientifiques, et aussi à la louable intention de ne fermer la porte à aucune misère. Dans les temps d'épidémie, quand nous avons installé quelques lits supplémentaires dans les fenêtres ou les passages des salles, nous ajournons impitoyablement les nouvelles demandes : autrefois, on s'en tirait en mettant deux et trois malades dans le même lit, « excepté », expliquaient sérieusement les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Reims, « excepté les forts blessés et les femmes en couches, qu'il est indispensable de mettre seuls ». Ce procédé, qui nous révolte, était plus tolérable à une époque où, dans la société aisée, les frères, les cousins, les amis même n'avaient nulle répugnance en cas d'affluence ou d'encombrement à devenir compagnons de lit, et où il était de règle, pour les soldats, de coucher deux à deux. Il choquait pourtant les hommes de progrès, et sur leurs instances, le roi décidait, en 1777..., la nomination d'une commission : à ce dernier point de vue, nos mœurs ne se sont pas modifiées; ce qui a le moins changé en France depuis un siècle et demi, en dépit des apparences extérieures, ne serait-ce pas le gouvernement?

Le règne de Louis XVI vit pourtant s'accomplir des réformes positives. On sait que ce fut par excellence l'ère de la bienfaisance et de la philanthropie. Le monarque, pour donner l'exemple, n'avait qu'à suivre les inspirations de sa générosité naturelle et de sa conscience chrétienne; au-dessous de lui, Mme de Genlis enseignait la bonté aux petits princes d'Orléans comme un moyen de popularité [1]; grands seigneurs, financiers, gens de lettres, tous étaient ou affectaient d'être « sensibles », secourables aux malheurs des humbles, ou par impulsion spontanée, ou par politique, ou par mode. Mme Necker personnifia ce mouvement, avec ses mérites réels et ses petits ridicules : dans les actes de munificence qu'elle multiplia, il serait facile de faire ressortir l'ostentation, le besoin d'être célébrée par les philosophes et les écrivains, c'est-à-dire par le journalisme d'alors, le secret désir d'humilier la charité catholique ou « gothique » devant la libéralité huguenote, plus « éclairée »; mais tout cela est dominé par une bienveillance très sincère, par une soif ardente de soulager l'infortune d'autrui. La renommée de son mari aidant, Mme Necker devint en fait la superintendante des établissements d'assistance de Paris et de la France entière; c'est à elle

[1] Tous nos lecteurs connaissent les piquantes confidences de la duchesse de Gontaut.

qu'on écrivait pour obtenir, non seulement des subsides pécuniaires, mais des recommandations auprès des autorités administratives et même judiciaires.

Les mesures prises alors procèdent de deux tendances, dont la première est seule digne d'éloges. On s'applique avec raison à mettre les maisons hospitalières au niveau des exigences ou des découvertes de la science médicale et hygiénique : pour triompher des négligences et des mauvaises volontés, on institue un inspecteur général des hôpitaux civils; avant de réorganiser les hôpitaux de Paris, on prend l'avis de l'Académie des sciences. Mais l'intention se trahit en même temps de *laïciser* l'assistance dans son origine et dans son esprit, en attendant le moment de la laïciser dans son personnel. Dans le débordement de littérature philanthropique qui signale la fin de l'ancien régime, les grands mots d'humanité et de bienfaisance sont prodigués, mais il n'est guère question de la charité évangélique. Le Christ avait fait au pauvre ce suprême honneur de s'identifier avec lui; l'aumône du croyant, bien loin de comporter la moindre intention de dédain, se commuait en un acte de piété par lequel était révéré le Sauveur dans la personne du misérable. A présent, c'est la fraternité qu'on invoque, le devoir social, la philosophie, ou simplement la « sensibilité ». Les établissements de secours ont encore une étiquette religieuse, ainsi que le titre même du souverain ou l'exergue des pièces de monnaie : en réalité, l'idée chrétienne s'est à peu près évaporée du devoir d'assistance, comme elle a disparu des mœurs d'une partie de la société, comme elle a cessé de présider aux conseils du gouvernement.

*
* *

Cette tendance devait inévitablement s'accuser avec la Constituante. L'examen des questions d'assistance y fut confiée à un comité assez improprement et impertinemment appelé *de mendicité*, parce que sa première mission avait été de transmettre des secours aux pauvres de Paris. Le président, le rapporteur habituel, l'âme, en un mot, de ce comité fut un la Rochefoucauld, le duc de Liancourt : ce très grand seigneur, titulaire d'une des premières charges de la cour, était le philanthrope par définition; admirablement généreux, en pratique, de son temps, de sa peine et de son immense fortune, c'était en politique un utopiste et un déiste en religion. Sincèrement dévoué à Louis XVI, qu'il voulut sauver en 1792, il fit au gouvernement de la Restauration une opposition *anticléricale* (la chose existait alors, à défaut du mot), et son enter-

rement figura au nombre des manifestations révolutionnaires, entre ceux du général Foy et de Manuel.

Ses rapports à la Constituante présentent le même mélange d'intentions généreuses, de vues élevées et de préjugés d'école et de secte. Après avoir éloquemment montré l'intérêt social qui commande d'arracher au paupérisme le plus grand nombre d'hommes possible[1], il propose de répartir également les secours entre tous les pauvres, ou encore de limiter à cinquante ans l'exécution stricte de fondations particulières, après quoi les fonds feront purement et simplement retour à l'Etat. Le duc de Liancourt fut le plus ardent à propager, au début de la Révolution, les *ateliers de charité*, où les ouvriers sans travail étaient, aux frais des municipalités, employés à des besognes le plus souvent stériles ou illusoires; il eut du moins le mérite, après quelques mois d'expérience, de reconnaître devant l'Assemblée les inconvénients de cette onéreuse erreur, qu'ont ressuscitée dans notre siècle les *ateliers nationaux* de 1848.

La Constituante ne porta que des atteintes indirectes au patrimoine hospitalier, mais il en résulta de larges brèches. L'abolition des exemptions pécuniaires astreignit les établissements de bienfaisance à payer l'impôt foncier, dont leurs biens avaient été jusque-là affranchis par assimilation avec les propriétés ecclésiastiques. La suppression des droits féodaux entraîna, pour beaucoup d'entre eux, une importante diminution de ressources. Les administrateurs des hôpitaux de Marseille pouvaient bien écrire un peu plus tard que leurs revenus avant la Révolution « consistaient principalement en des droits de censes, de directes et autres institutions atroces enfantées par le régime féodal, dont la saine philosophie et notre pacte social ont fait raison à la société » ; ce fier exposé de principes n'en servait pas moins de préambule à un aveu de dénuement et à une demande de subvention.

Des pertes de cette nature étaient les conséquences presque inévitables de la réforme financière et de l'égalisation des charges. L'exemption fiscale accordée aux hôpitaux n'eût assurément rien eu que de conforme à l'équité, mais comme ils avaient longtemps partagé les privilèges des biens ecclésiastiques, ils participaient à présent à la défaveur qui s'attachait à ce genre de propriété. Sans oser confisquer au profit de l'Etat le patrimoine des pauvres, les constituants ne déguisèrent point que c'était là à leurs yeux une

[1] « (La société) se fortifie de l'espèce d'énergie que l'homme indépendant porte avec lui, et qu'il est si rare, si difficile, nous dirons même si peu possible, de trouver dans celui dont l'existence est toujours troublée par l'inquiétude et le besoin. »

entreprise souhaitable; ennemis déclarés de la mainmorte, ils en considéraient ce vestige avec défiance; le duc de Liancourt le déclara en termes exprès : « Les grands biens du clergé ayant eu une origine semblable à celle qui pourrait se retrouver dans la propriété des hôpitaux, vous devez éteindre jusqu'au moindre germe de la possibilité de ce retour. »

Tout en acceptant le principe, la Constituante recula devant l'application immédiate : mais, à bien des égards, la spoliation des biens du clergé aggrava la condition matérielle des établissements d'assistance. D'abord, nous avons rappelé que les couvents et les dignitaires ecclésiastiques distribuaient d'abondantes aumônes : les malheureux que la nationalisation des biens privait de cette manne retombaient à la charge des hospices ou des maisons de secours. De même, en dehors des financiers et des grands seigneurs philanthropes, les traditions de charité s'étaient perpétuées parmi bien des familles chrétiennes, des *bonnes âmes*, suivant l'expression vulgaire. Or, en même temps que la crise politique et financière diminuait les revenus privés, ces âmes croyantes estimaient que les premiers pauvres à secourir étaient les prêtres spoliés et les religieux expulsés. Enfin, la détresse du Trésor, qui fut pour beaucoup de députés la cause ou le prétexte de la confiscation des biens d'Eglise, servit de motif plausible pour supprimer les allocations que, de temps immémorial, l'Etat accordait à certains établissements. Toute une série de dispositions furent prises dans ce sens sur le rapport de Lebrun, le futur duc de Plaisance et architrésorier de l'Empire.

L'antipathie des légistes et des philosophes de la Constituante ne s'exerçait pas seulement contre les grandes propriétés collectives : l'existence même des corps indépendants, leur paraissait attentatoire aux droits de l'État. Un décret de décembre 1789 confia aux autorités municipales ou départementales la haute main sur les asiles et hôpitaux, jusque-là à peu près autonomes. Beaucoup d'administrateurs d'hôpitaux, blessés de cette marque de défiance, se démirent de leurs fonctions : il en fut ainsi notamment de ceux de l'Hôtel-Dieu de Paris, dont le Directoire départemental se hâta d'accepter la démission par une lettre fort sèche du procureur-général-syndic Pastoret... Le même Pastoret, en 1816, dans son grand rapport au conseil général des hospices, louait éloquemment les administrateurs dépossédés par la Révolution : c'est que le vent avait alors tourné, et que Pastoret figurait à une place d'honneur au *Dictionnaire des Girouettes*.

Quant au personnel de service, il subit pendant cette période fort peu de modifications. Quand la loi supprima les vœux monas-

tiques et permit à tous les congréganistes de rentrer dans la vie civile, les défections furent en très petit nombre dans les ordres hospitaliers. Dans beaucoup de localités, lors de l'établissement de la Constitution civile du clergé, les chapelles des hôpitaux s'ouvrirent au culte orthodoxe ou réfractaire : des émeutes s'ensuivirent, où les religieuses furent en butte à de honteuses et cruelles violences.

*
* *

Avec la Législative, avec la Convention surtout, les théories se précisent et les faits se précipitent. Un décret de 1793 pose ce principe solennel : « Tout homme a droit à sa subsistance par le travail, s'il est valide; par des secours gratuits, s'il est hors d'état de travailler. » L'aumône est honnie, en attendant qu'elle soit proscrite; Roger-Ducos, qui sera plus tard un coopérateur et un bénéficiaire de la politique réparatrice du Consulat, aboie avec les loups pendant la Terreur : « Le citoyen, déclame-t-il à la tribune, est toujours dans un état humiliant de pauvreté lorsqu'un autre citoyen verse, de quelque manière que ce soit, l'aumône dans sa main; mais le citoyen n'est plus pauvre (*sic*), n'est plus humilié lorsque la nation lui distribue les secours qu'il a droit d'en exiger. » Le pontife du régime, l'incorruptible Robespierre, vaticine avec sa rhétorique de prédicant : « Les malheureux sont les puissants de la terre; ils ont le droit de parler en maîtres aux gouvernements qui les négligent. » Et le littérateur attitré du comité de Salut public, Barère, brode des antithèses sur ce thème : « Le despotisme avait l'ostentation et le luxe du riche qui fait l'aumône; la République doit avoir l'abondance et l'obscurité de la nature qui répand chaque jour ses bienfaits. »

Une première application assez inattendue de ces belles phrases consiste à instituer une *fête du malheur :* on réunira en pompe, dans chaque chef-lieu de district, les vieillards, infirmes, veuves, etc., inscrits à la liste des secours; ils « seront honorés, et recevront, en présence du peuple, le payement du premier semestre de la bienfaisance nationale ». Voilà qui est ridicule et inoffensif; le décret du 23 messidor an II l'est infiniment moins. Nous avons vu que depuis la Constituante, les théoriciens de la Révolution aspiraient à réunir les biens des hôpitaux au domaine de l'Etat, sauf à faire de l'Assistance publique une dette nationale, comme pour le service du culte en 1790. Comme d'autre part la détresse du Trésor allait toujours croissant, le financier de la Terreur, Cambon, mêlant les sophismes aux arguments pratiques, n'eut pas de peine à faire voter la confiscation des propriétés hospitalières, et surtout la mise

en vente des immeubles, qui était la mesure capitale. Les effets furent si rapides et si désastreux, qu'au bout d'un an la Convention ordonnait de surseoir indéfiniment à l'aliénation des biens restants : mais l'on en avait déjà vendu à vil prix environ les trois cinquièmes, naturellement les mieux situés et les plus productifs.

Dans cet ordre d'idées comme au point de vue purement politique, la Convention fit amende honorable sur ses vieux jours. A la veille de sa séparation, elle applaudit un obscur député de la Plaine, qui rétablissait un peu brutalement les principes du bon sens : « Celui qui le premier a dit que le gouvernement devait seul à l'indigent des secours de toute espèce et dans tous les âges de la vie a dit une absurdité; car le produit de toutes les impositions de la République ne suffirait pas pour acquitter cette charge énorme et incalculable. » C'était vigoureusement parler; mais le mal était fait, et l'orateur y avait probablement contribué par son vote.

Il va sans dire que la Terreur jeta quelque trouble parmi le personnel actif des hôpitaux, mais elle ne le bouleversa pas au point que l'on pourrait croire. Çà et là, des médecins furent emprisonnés, ou bien continuèrent leur service sous l'escorte et la surveillance d'un gendarme, selon le procédé en usage pour les suspects *utiles*. Les fonctions de médecin des hôpitaux n'en continuèrent pas moins à être recherchées comme sous l'ancien régime, comme aujourd'hui, par les praticiens les plus distingués; ils y trouvaient, suivant l'expression du grand Bichat, « les moyens de se perfectionner sur les maladies dans une place à laquelle aucun traitement n'est attaché, qui n'est nullement à la charge du gouvernement et qui n'impose que des devoirs ».

Chose plus étonnante, les religieuses furent conservées dans la majorité des établissements, même à Paris, à condition d'échanger leur cornette et leur costume contre un bonnet noir et un vêtement de veuve. Quelques-unes furent guillotinées, beaucoup violemment expulsées[1] ou jetées en prison : la plupart restèrent au poste, abreuvées d'injures et de menaces, mais se consolant en continuant à soigner leurs chers malades.

Leur présence, même sans les attributs congréganistes, était un scandale pour les exaltés, qui rêvèrent de leur substituer des *servantes patriotes* : mais ce premier essai d'infirmières laïques échoua piteusement. On avait eu la naïveté de ne faire appel qu'à la « sensibilité » ou aux sentiments politiques des postulantes, en tenant pour négligeable la formation morale et professionnelle :

[1] A Arras, l'arrêté du directoire de district leur reprocha de « tuer les malades autant que les maladies elles-mêmes, par les rêves de la superstition et du fanatisme ».

« Il n'est aucune fille, disait-on gravement, qui, en entrant dans cet état, n'ait déjà versé un bouillon et de la tisane à son père, à sa mère ou à ses frères malades. » Ce raisonnement conduisit à des déceptions sans nombre : ici, les servantes patriotes se montraient inexpérimentées; ailleurs, elles gaspillaient le linge et les provisions; partout, elles exigeaient un plus gros salaire et un régime plus choisi que les religieuses. A Saint-Omer, où elles demandaient du café tous les jours, l'administration leur opposait, outre des motifs d'économie, un argument protectionniste et nationaliste : « Les directeurs espèrent..... que ces femmes ne contracteront pas une habitude aussi dispendieuse qu'inutile qui leur fait perdre beaucoup de temps, de bonnes républicaines devant se contenter des objets que leur sol produit. »

*
* *

Le Directoire fut pour toute la France une époque de détresse publique et privée, que font ressortir plus vivement encore les orgies du Luxembourg, les profits scandaleux des fournisseurs, les débauches de luxe de certains spéculateurs. Dans cette misère générale, celle des hôpitaux est particulièrement navrante : dépossédés du plus clair de leurs revenus, privés par les circonstances de l'appui de la charité locale, ils multiplient auprès du gouvernement central des appels qui restent sans réponse, et que M. Léon Lallemand a retrouvés dans les cartons des Archives Nationales. Je sais peu de lectures aussi lugubres que celle de ces plaintes, où la rhétorique du temps ne parvient pas à déguiser le poignant réalisme des détails.

Dans la petite ville de Nemours, par exemple, des soldats de passage ont volé le plomb des toitures, que le défaut de ressources ne permet pas de remplacer : « Toute la faïence et la poterie de l'hospice sont réparties dans les greniers et dans les chambres du haut pour y recevoir les eaux des pluies. »

Plus cruel encore est le manque de linge, comme à Mézières, où « on se voit forcé bien souvent de laisser les malades dans la malpropreté faute de draps pour les changer », et surtout le manque de denrées. Dans la plupart des maisons, les revenus en nature font défaut depuis la vente des immeubles, et les fournisseurs, lassés de faire crédit, menacent de suspendre les livraisons. Quand, par hasard, le ministre accorde un secours, c'est le payeur local qui se déclare sans fonds et sans ordres pour l'acquitter.

A Bordeaux, les administrateurs de l'hospice *André* (Saint-

André) exposent ainsi la situation : « L'hospice que nous administrons est depuis très longtemps en proie aux horreurs des besoins de toute espèce; il ne nous a été possible d'y pourvoir jusqu'à ce moment que par la confiance qu'inspirait individuellement la moralité de chacun de nous : confiance, nous le disons à regret, dont chacun de nous a abusé, puisqu'en promettant de payer les fournisseurs auxquels nous empruntions, nous étions bien assurés de manquer à nos promesses. Mais les circonstances étaient tellement pressantes que l'existence de cinq cents malheureux commandait bien plus impérieusement que notre délicatesse. » — Il n'en allait pas autrement au Havre : « Aujourd'hui, le dénuement le plus absolu existe dans toutes les parties, tout manque, linge, étoffes, bois, vin, blé, drogues, etc.; le crédit est épuisé, et la commission ne trouve plus qui veuille lui vendre, ou elle surpaye extraordinairement les objets par le retard ou peut-être par le doute du payement qu'éprouve le vendeur. »

En face d'une situation aussi critique, quelques administrateurs d'élite, notamment à Tulle, à Rouen, à Grenoble, à Marseille, cautionnent des emprunts ou consentent des avances sur leur fortune personnelle. Mais cet héroïque dévouement est forcément l'exception, et ailleurs, les braves gens qui ont accepté de gérer les hôpitaux démissionnent pour s'épargner de plus longues angoisses : « Nous nous retirerons, écrivent ceux de Brive, parce qu'il est inutile de rester plus longtemps dans un poste où on ne peut pas faire le bien; n'ayant pas d'ailleurs des âmes de bronze pour supporter plus longtemps la perspective de la misère la plus complète. »

Une solution plus radicale consiste à fermer la maison, quand il s'agit surtout d'un hospice, et non d'un hôpital pour les maladies aiguës; c'est celle qui prévaut à Quimper : « Malgré leur répugnance, les administrateurs ont été obligés de vider l'hospice de trente-cinq indigents des moins infirmes, et dont l'état leur permet encore de mendier dans les rues le pain qu'ils ne pouvaient plus leur fournir. Ils vont prendre le même parti envers les autres aussitôt que leurs forces le permettront; quant à ceux dont les infirmités sont incurables, il ne leur restera d'autre parti que de les recommander à la charité publique. » On a débuté par stigmatiser l'aumône, et on aboutit à envoyer les pensionnaires des hospices mendier dans les rues : se peut-il rêver plus humiliant désaveu?

Dans cette crise de l'assistance, ceux qui pâtirent davantage furent peut-être les enfants trouvés. Ce n'est pas que leur sort fût très enviable sous l'ancien régime : à Paris, saint Vincent de Paul avait

amélioré les asiles qui leur étaient destinés; mais en province, les seigneurs hauts justiciers, à qui cette charge incombait par tradition féodale, s'y dérobaient trop souvent par négligence ou par avarice, en sorte que la mortalité était effrayante parmi les pauvres petits êtres : « Il serait difficile, écrivait l'intendant Rouillé d'Orfeuil, de se persuader combien, par le seul fait de ces hauts justiciers, il y a eu des sujets de perdus pour la société. »

A la Révolution, on décida de substituer à la qualification d'enfants trouvés celle d'*enfants de la Patrie*, et de faire de leur entretien une dette nationale; mais il était plus aisé de les débaptiser que de les nourrir. En même temps que les finances de l'Etat se trouvaient obérées, les progrès de l'immoralité et les fréquents passages de troupes augmentaient le nombre des enfants trouvés; on comptait même parmi eux un certain nombre d'enfants légitimes, que la misère avait contraint leurs parents à abandonner.

Les hospices où on les envoyait, dénués de toute ressource, ne pouvaient leur donner des soins appropriés, et il en résultait une mortalité telle, qu'il faut ici des citations précises. Voici ce qu'écrivait la municipalité de Metz : « Sur soixante orphelins abandonnés et recueillis à l'hospice, et cela va faire frémir, cinquante-trois sont morts d'inanition et de froid dans les huit premiers jours de leur entrée. » — « Nous n'avons, disaient les administrateurs d'Aurillac, nous n'avons, pour soutenir momentanément leur faible existence, que la ressource artificielle de leur faire sucer une éponge imbibée de lait de chèvre ou de vache. » — A Paris, en l'an V, en dehors de toute épidémie, la mortalité des enfants de la patrie s'éleva à 92 pour 100.

On en eût sauvé la plupart en les mettant en nourrice, comme cela se pratique encore aujourd'hui. Mais les paysannes, lasses de réclamer le payement des termes échus, refusaient de nouveaux nourrissons, quand elles ne se séparaient pas de ceux qui leur étaient confiés, comme dans une bourgade du Périgord : « Hier, une nourrice d'un orphelin de la patrie s'est présentée dans la salle de l'administration et a dit : « Voilà un enfant que je ne peux « plus nourrir; il y a plus de trois mois que je n'ai rien reçu de la « République, et sans pain moi-même, il m'est impossible de le « nourrir davantage. » Après avoir dit cela, elle a disparu. »

* * *

Autant le mal avait été brusque, autant la réparation fut lente et imparfaite.

Une loi de l'an V créa bien, en les dotant d'une certaine auto-

nomie, les *bureaux de bienfaisance*, destinés à remplacer les anciennes *compagnies de charité* (comme alors la charité, c'est la bienfaisance aujourd'hui qui est devenue un vocable humiliant, et il est question maintenant de *bureaux d'assistance*). En l'an V également, on décida en principe que les biens vendus seraient remplacés pour chaque établissement par des biens nationaux d'égale importance : l'exécution de cette mesure de justice traîna pendant plusieurs années, et, en définitive, la compensation fut presque partout très incomplète.

Un peu plus tard, pour faire accepter à l'opinion l'impopulaire rétablissement des octrois, on spécifie que le produit en sera surtout consacré aux établissements d'assistance; on les intitule même *octrois municipaux et de bienfaisance*. En fait, aucun prélèvement n'était impérativement fixé.

Si le patrimoine hospitalier s'est reconstitué en ce siècle, c'est à la charité privée qu'en revient le mérite. De 1800 à 1814, pendant une période de guerres européennes et de crises économiques, les libéralités faites aux hospices et bureaux de bienfaisance atteignirent presque quinze millions. Les chiffres n'ont cessé d'aller en progressant, jusqu'au jour où les tendances de l'assistance gouvernementale ou municipale ont alarmé les consciences chrétiennes.

Le personnel congréganiste fut moins long à réintégrer. Dans les premiers mois du Consulat, les préfets se montrèrent assez hésitants; les décisions varièrent selon que chacun était dominé par la tolérance, l'esprit sectaire ou la timidité [1]. Avant même le Concordat, un grand savant doublé d'un politique sans préjugés, Chaptal, prit sur lui de rétablir, pour le service des hôpitaux, l'institut des Filles de la Charité [2]. Un peu plus tard, la congrégation fut formellement reconnue, sur un rapport de Portalis : après avoir très justement rappelé combien les Filles de la Charité étaient françaises d'origine et d'esprit, Portalis, sacrifiant au goût de l'époque, sans nommer le bon saint Vincent de Paul, célébrait « un fondateur à la fois religieux *et philosophe* ». Au point de vue de la vérité historique, cette seconde épithète nous apparaît comme une pure bouffonnerie; elle fit peut-être merveille au Conseil d'État de l'an XI, en contribuant à dissiper les préventions de quelque jacobin assagi, asservi, mais non converti.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

[1] Croirait-on qu'Alexandre-François de la Rochefoucauld, fils du duc de Liancourt et préfet de Seine-et-Marne, refusait d'autoriser l'exercice du culte catholique dans un des hospices de Provins?

[2] Cet acte est rappelé comme un des principaux titres de gloire de Chaptal, sur le piédestal du monument qui lui a été élevé à Amboise.

LE DEMI-SANG[1]

III

La vie au château de Tresmont semblait avoir repris son train normal. Autour d'un grand herbage plat, sur une piste poudreuse, les jockeys s'essayaient au long des jours, en des épreuves où le propriétaire constatait lui-même chronométriquement la vitesse et le fonds des bêtes essayées.

Cela se passait loin du château, dans la partie du domaine où l'orgueil des Larablaye s'était fait tailler un parc, à même une futaie dont on avait ainsi détruit le mystère.

Ceux qui ne comprennent pas la nature appellent toujours à leur aide de prétendus La Quintinie, des spécialistes dont la géométrie misérable invente des bosquets, contrarie les cours d'eau, imagine des gazons, fait poser des arbres, obligeant ainsi les choses à des expressions qui les défigurent.

A Tresmont, il y avait au moins une partie ancienne, respectée de la hache et du compas. Entre deux collines boisées, toute une face du manoir regardait d'immenses herbages où, çà et là, des têtards d'orme s'échevelaient, projetant de l'ombre. En juillet, la chaleur y couchait des chevaux aux têtes fines et des bœufs qui maintenaient sur l'herbe, aux heures de soleil, l'immobilité de leurs lourdes têtes chimériques.

Des vols d'oiseaux traversaient lentement cette solitude; ils sortaient des bois ou montaient des champs, dont la chevelure de moissons se déroulait tout au loin, en amont sur le ciel.

C'est dans ce paysage que Thérèse vivait depuis quelques années. Elle y avait accoutumé son âme. Ses dessins en évoquaient la profondeur et le silence, la note sombre y dominait, car la jeune femme allait d'instinct aux aspects désolés, aux lignes d'horizon, lointaines et fuyantes, qui emportaient sa tristesse.

Elle aimait à sortir seule, à gagner, par des chemins de traverse, le haut de la campagne, où elle trouvait une petite route blanche au sein des blés. Elle rencontrait des gueux, qui la saluaient avec

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 septempre 1898.

beaucoup de respect. Elle leur était pitoyable et avait obtenu qu'une ancienne bouverie leur fût ouverte le jour et la nuit. Des sentiers de la plaine, les vagabonds débouchaient par bandes; Thérèse les suivait longtemps des yeux, et parfois, dans un coin de paysage, au tournant d'une route, sur le fond mélancolique des soirs, elle les crayonnait, pittoresques et harassés sous leurs haillons.

— Ma chère amie, lui disait Mlle Geneviève d'Agneux, sœur de la vicomtesse, vous dessinez admirablement, mais vous nous faites courir des dangers, avec tous ces gueux. Vous leur êtes trop hospitalière.

Le logis de Mlle d'Agneux se trouvait sur le chemin de la bouverie; ces truands qui passaient au crépuscule inspiraient des craintes à la vieille fille.

Thérèse la rassurait en riant, puis elle lui demandait de jouer du Chopin, Mlle d'Agneux étant musicienne.

— Je vais vous jouer un prélude, fit la vieille fille un soir, mais parlez-moi donc un peu de votre dernier voyage à Paris. Vous êtes revenue bien vite!

Thérèse rougit, elle allait répondre quand le poète Jean Rouvray fut annoncé. Il entra, un gros bâton de frêne à la main.

— Vous êtes effrayant, lui dit Mlle d'Agneux, en le faisant asseoir.

— Effrayant comme un gueux, répondit malicieusement le poète.

— Mon cher, ajouta Mlle Geneviève, vous voilà pris entre l'album et le piano.

— Une double fête, alors.

— Voyez ce dessin.

— Oh! s'écria Jean Rouvray, admirable! Cette marche de vagabonds sur la nuit, est-ce d'un symbolisme assez douloureux!

Il regarda un certain temps, puis, ayant tourné quelques feuillets, il trouva, au bas d'une page, des vers de René Holte.

— René Holte, je ne savais pas qu'il fût poète. Vous l'avez eu pendant quelque temps, ajouta Jean Rouvray. Il m'avait annoncé sa visite et paraissait désireux de voir un poète de campagne dans son logis, entouré de sa marmaille. Il n'est pas venu. Les Parisiens ne s'intéressent guère aux paysans.

— Vous vous trompez, répliqua Mme Larablaye.

Mais, pour détourner la conversation, elle dit à Mlle d'Agneux :

— Jouez-nous vite un morceau, mon mari doit venir me rejoindre ici.

Dans le salon aux fenêtres ouvertes sur la campagne, au milieu d'un calme profond, la musique de Chopin éleva ses plaintes.

Jamais le génie n'avait eu d'auditeurs plus attentifs; ils le suivaient dans son tourment, jusqu'aux mystérieuses expressions ignorées des âmes qui n'ont pas souffert.

Mme Larablaye et Jean Rouvray demandèrent un second morceau.

Ils l'écoutaient avec la même religieuse attention, quand un bruit de voiture et des claquements de fouet retentirent sous les fenêtres. La voix de Larablaye s'éleva bientôt, irrespectueuse pour la mélodie qu'elle interrompit.

Mme Larablaye s'excusa, prit congé et monta en voiture. Le clair de lune blanchissait la route. Larablaye, ayant lancé son cheval à fond de train, pensa que la vitesse empêchait sa femme de parler.

Au bas d'une côte, il mit la bête au pas et demanda :

— Pourriez-vous me dire pourquoi votre père ne vient plus à Tresmont?

Sur la réponse négative et froide de Thérèse, Guillaume reprit :

— Pourriez-vous me dire pourquoi votre père, après m'avoir vendu la sœur de *Fulvie*, refuse maintenant de la livrer?

— Il vous l'a promise conditionnellement.

— Il me l'a formellement accordée. Il manque à sa parole de gentilhomme. D'ailleurs, puisqu'il ne vient pas, j'irai le trouver, moi, et nous verrons!

Puis, sourdement, Larablaye ajouta :

— M. de Mondamin s'enferme dans son château comme vous vous enfermez dans votre chambre...

Il envoya un grand coup de fouet sous le ventre du cheval qui s'emporta en un galop que ni les guides ni la voix ne purent maîtriser. Ce fut une course folle à travers la plaine. L'heure tardive seule les protégeait, car toute rencontre eût été fatale. Enfin, sur une longue allée où la voiture s'était engagée par miracle, le conducteur rendit tout au cheval qui, surpris de n'avoir plus de résistance, se laissa arrêter net, d'un violent coup de guides, à deux pas d'une barrière fermée.

Sans un mot, Mme Larablaye descendit, pendant qu'un palefrenier, accouru aux jurons de son maître, se hâtait d'ouvrir.

Le mariage d'intérêt est une des plus tristes opérations de la vie humaine. En donnant sa fille à Guillaume Larablaye, le baron de Mondamin s'était flatté de la faire rentrer dans ses biens; il reconstituait le domaine au profit d'héritiers probables. Il sauvait aussi les restes de sa fortune, mais cette belle combinaison n'avait abouti qu'au malheur de deux êtres de nature et d'éducation très opposées.

Au début, la jeune femme s'était efforcée de descendre jusqu'à son mari; elle y avait mis une grande bonne volonté, en cherchant

d'abord à s'illusionner sur lui. Elle le suivait sympathiquement dans les triviales activités de la vie sportive; elle cherchait à l'embellir un peu dans sa tenue, afin de pouvoir l'admirer par quelque endroit. Elle ambitionnait d'en faire quelqu'un, d'augmenter ses qualités, de réduire ses défauts. C'était une œuvre charmante qu'elle entreprenait de tout son cœur, avec un frémissement religieux.

Elle élevait prudemment Guillaume jusqu'au monde élégant qu'elle avait fréquenté, choisissant, pour qu'il s'y habituât, les gens dont la distinction est faite d'indulgence et de simplicité. Larablaye, déconcerté malgré tout, appelait souvent sa femme à son secours : elle le tirait des mauvais pas, en se gardant bien de lui paraître supérieure.

Elle faisait d'autres concessions. Lorsque des hommes de cheval venaient au château, elle ne se moquait ni de leurs bottes ni de leurs vestons. Elle parlait avec eux et pour eux au salon, offrant le bras aux plus gauches, aux plus lourds, qui tremblaient de glisser en se dirigeant vers une table dont elle faisait si gentiment les honneurs que ces gros convives s'enhardissaient jusqu'à lui parler chevaux, exclusivement. Elle était obligée de les modérer parfois dans leur verve brutale, car, sous l'empire des vins, beaucoup la dévoraient des yeux. Ils étaient devant elle pleins de respect et de convoitise. Au moment où les affaires se traitaient, elle abandonnait à son mari tous ces galants maquignons, elle leur échappait, gracieuse et un peu hautaine sans le vouloir, laissant à chacun comme l'éblouissement et le regret d'une vision.

Le malheur de Larablaye fut de croire que sa femme s'amusait à ce jeu-là. Il s'imagina lui faire plaisir en multipliant des dîners où tout l'élevage défila. Puis, comme les réunions aristocratiques ennuyaient ce nouvel époux, il trouva des prétextes pour ne pas s'y rendre, réalisant ainsi une existence exclusivement conforme à ses goûts personnels. C'était d'un égoïsme bien masculin.

Thérèse s'attrista, Guillaume prit cela pour des migraines, si bien qu'après les désirs d'affection, il fit naître l'écœurement et le dépit. D'ailleurs, ce sportsman aimait sa femme grossièrement. Il vivait près d'elle, indifférent au mystère de son être, sourd à des tendresses aussi délicates qu'inutiles. Homme d'agitation matérielle, il obéissait à des impressions qu'on devinait, ses yeux en trahissaient la nature. Une médiocre éducation le protégeant mal contre ces tendances, il s'essaya à des jeux de vilain; si bien qu'un jour sa femme, choquée, l'arrêta. Elle lui donna une leçon inattendue, toute d'orgueil, de pudeur et de fermeté. Larablaye se soumit en grondant, mais au lieu de profiter des occasions de rapprochement, il s'offrit des exils joyeux, partout où il y avait des courses, sablant le champagne,

rapportant chez lui le vocabulaire des hôtels et l'odeur des servantes.

Thérèse ne chercha aucune distraction, elle se replia sur elle-même, revint aux rêveries de sa jeunesse, à ces pauvres dessins qu'il n'avait jamais regardés. Avec cela, des amis quelconques autour d'elle et pas d'enfant, sauf le vieil enfant qu'était son père.

Et voilà qu'à cette heure désolée René Holte était venu!

Elle s'imaginait le connaître. Son mari avait tant parlé de lui. René faisait la gloire du collège d'où Guillaume était sorti fruit sec; le Parisien arrivait au lendemain d'un essai littéraire qui l'avait conduit à une célébrité si rapide que le monde n'avait pas eu le temps de s'en montrer jaloux.

Elle s'attendait à quelque pédantisme, à des affichages de morgue, à ces cris d'auteur italien annonçant à l'univers incrédule que l'art commence avec lui; elle fut surprise et charmée de la simplicité de René, de sa modestie, du tremblement qu'il éprouvait en face d'une œuvre que le temps n'avait pas consacrée.

Toutefois, elle n'eût goûté de cette rencontre que le charme intellectuel, si René se fût contenté de cet honnête triomphe, mais il n'avait pu détacher d'elle son regard ni sa pensée, et il avait suffi d'un serrement de main pour qu'ils sentissent leur jeunesse frémir et leur cœur s'attirer.

Thérèse, en un pareil trouble, se reprochait d'avoir accompli le voyage de Vincennes; elle songeait pour plus tard aux moyens de fuir le danger, quand la mauvaise humeur de son mari lui en offrit l'occasion.

Elle était revenue à Tresmont, inquiète de l'aventure, mais contente d'un sacrifice qui pouvait la rapprocher de son mari. Des paroles récentes la troublaient encore : elle en gardait le souvenir et l'effroi. Aussi, malgré le vide qui la surprit, au milieu d'une solitude plus pesante que jamais, essaya-t-elle d'arrêter son mari que d'autres passions sollicitaient.

Irrité des refus de son beau-père, Guillaume proférait des menaces pour que Thérèse les répétât, afin surtout qu'elle réalisât l'achat de cette pouliche sans laquelle on eût dit que ce Larablaye ne pouvait pas vivre.

Le vieillard, soumis d'ordinaire, se montra inflexible. Thérèse avait eu déjà beaucoup de mal à obtenir du baron qu'il manquât de paróle à René, en ne renouvelant pas son invitation. Il se repentait presque d'avoir obéi à sa fille, de lui avoir engagé sa parole dans une minute de faiblesse.

Il en parlait tous les jours de René Holte, avec son valet de chambre, et Baptiste se demandait avec M. le baron pourquoi mademoiselle privait ainsi M. le baron, en s'opposant au retour

d'un homme aussi charmant, d'une instruction aussi étendue, d'une éducation aussi parfaite.

— Si monsieur le baron me permettait d'accuser quelqu'un...

— Tu accuserais Larablaye, parbleu !

— M. le baron l'a dit.

Et Baptiste soupirait. Et il pensait : Voilà où mènent les mésalliances !

Un matin, M. de Mondamin, accompagné de son valet de chambre, faisait un petit tour dans son herbage des Rosiers; il examinait, avec une attention particulière, une magnifique bête alezane que les mouches tourmentaient.

Le sport ne dérogeant point à la noblesse, le valet de chambre admirait aussi les formes de la pouliche; il s'extasiait, avec son maître, sur la finesse de la tête, marquée d'une étoile; ensemble ils constataient la largeur du poitrail, le développement de l'encolure, la solidité des attaches et surtout l'admirable conformation du dos, où gît la force.

C'était *Rosine*, sœur de *Fulvie;* elle était par *Narquois*, un étalon qui faisait l'objet d'un tirage au sort, et par *Allumette*, une jument dont les produits successifs avaient, depuis cinq ans, atteint des records fantastiques.

Baptiste effraya la bête; elle traversa l'herbage jusqu'au bord d'une haie où elle recula devant un homme dont les épaules emplissaient une ouverture d'échalier.

— Personne n'aura cette pouliche, fit le baron. Pourquoi ne mettrai-je pas de chevaux à l'entraînement, moi aussi? *Rosine* courra sous mes couleurs.

— Je ferai remarquer à monsieur le baron que quelqu'un se permet d'entrer dans l'herbage.

— En effet.

— Je crois même, ajouta Baptiste, que l'homme se permet de tâter les bœufs.

— Ah!

— Et maintenant il fait courir la pouliche de monsieur le baron.

— Ah! çà mais, quel est donc ce particulier?

L'œil perçant du valet de chambre eut vite reconnu Larablaye. Alors, perfidement :

— L'homme vient de frapper *Allumette*, qui était couchée. Il l'a faite se lever d'un coup de fouet.

— Mais, s'écria le baron, personne n'a ce droit-là, personne!

Larablaye vit son beau-père qui gesticulait; il marcha vers lui, crânement.

« Quel toupet de roturier », murmurait Baptiste.

Puis, tout haut :

— Monsieur le baron ne reconnaît pas son gendre?

— Mon gendre..., gronda le gentilhomme.

Guillaume les aborda, salua le baron et lui tendit un papier.

C'était une lettre de René Holte, une réponse à Larablaye, dont il déclinait une nouvelle invitation.

René ajoutait qu'il comprenait le mouvement de mauvaise humeur de son camarade, après l'incident de Vincennes. Il comptait bien retourner un jour à Tresmont, mais il se trouvait, présentement, lié vis-à-vis de M. de Mondamin.

— Alors, vous avez écrit spontanément à votre ami?

— Oui, répondit Larablaye, c'est une idée que j'ai eue.

— Vous auriez pu l'avoir plus tôt.

— Bah! entre camarades de collège...

— Libre à M. Holte de vous pardonner, continua le baron, mais vous m'avez mis dans une fausse situation vis-à-vis de lui.

— Comment cela?

— En me faisant arracher par ma fille la promesse de ne pas envoyer à votre ami une lettre que j'ai là, depuis quinze jours, dans ma poche.

— Arracher une promesse! fit Larablaye, interloqué; c'est un peu fort, ma femme ne m'a pas plus parlé de votre lettre que je ne lui ai parlé de la mienne.

— Alors, je m'explique son opposition. Et vous? demanda le baron en fixant son gendre.

— Moi pas, déclara Larablaye.

« Il est si bête! » pensait le valet de chambre en s'éloignant.

— Eh bien, continua le baron, vous m'obligez à mettre les points sur les *i*. Vous avez quitté Paris l'autre jour avec une rapidité que votre ami a dû trouver passablement inconvenante. Ma fille, en vous obéissant, m'a contraint de vous suivre. Je ne l'ai fait qu'après avoir invité M. Holte à venir passer un mois à Mondamin. Il n'attend probablement qu'un mot pour partir. Or, ma fille a compris la leçon que je voulais vous donner, monsieur! Elle a cherché à vous l'épargner, sans que vous le sachiez. Ceci est d'une délicatesse infinie. Un enfant le comprendrait.

— Mais, hasarda Larablaye, j'ignorais, je ne savais pas...

— Eh! vous ne savez jamais rien! Vous êtes de ceux qui ne comprennent rien...

« M. le baron eût bien dû s'en apercevoir plus tôt », pensait Baptiste, figé à quinze pas dans une attitude glaciale.

Quant à Larablaye, subitement illuminé, il oubliait les reproches

de son beau-père pour admirer la conduite de sa femme.

Il supplia M. de Mondamin de ne pas retarder plus longtemps son invitation et d'appeler René, auquel de nouvelles excuses étaient dues. Tenez, ajouta-t-il, confiez-moi votre lettre.

— Vous en parlerez à ma fille?

— Je vous le promets.

Enchanté au fond de la tournure que prenaient les choses, M. de Mondamin tira la missive de sa poche, et Larablaye, qui était surtout venu pour acheter *Rosine*, oublia d'en parler et s'en alla d'un pas rapide et honnête de commissionnaire.

Rentré chez lui, il demanda sa femme. Elle était dans sa chambre; il y monta.

Un simple ruban dans les cheveux, vêtue d'une robe légère à manches courtes, attentive aux indications d'une ébauche, elle dessinait quand Guillaume lui prit les mains et les bras, d'assaut, comme s'il eût voulu les dévorer.

Interdite d'abord, elle se dégagea :

— Qu'est-ce que vous avez?

— Je t'aime, répondit-il.

Elle le regarda, il avait un air égaré.

— Tu me pardonnes? fit-il avec effort

— Pourquoi me demandez-vous cela?

— Parce que... j'ai eu des torts..., oui, oui...

Il ne pouvait pas parvenir à s'expliquer. Alors, il lui embrassait la main, le front, absolument comme s'il fût rentré en possession de choses perdues.

Ces caresses gênaient Thérèse, qui cherchait à les éviter.

— Vous n'êtes pas contente, je comprends cela. Je ne vous en veux pas, Thérèse, oh! pas du tout. C'est très gentil ce que tu as fait!

— Qu'est-ce que j'ai fait?

— Tu le sais bien, tu le sais bien.

Elle se leva. Guillaume l'attira à lui :

— Ecoute, l'affaire est arrangée; tout à l'heure, j'ai mis une lettre de ton père à la poste, moi-même j'avais écrit, tu verras la réponse : René sera ici dans quelques jours.

René!... Thérèse écarta l'étreinte de son mari. Une répulsion soudaine la fit reculer malgré elle, et tous ses gestes disaient : N'approchez pas!

— Vous êtes contrariée? J'ai, pourtant, ma chère amie, cru bien faire, balbutia Guillaume.

S'il se fût contenté d'exprimer des regrets, elle lui eût pardonné, peut-être; elle l'eût plaint, au moins, et se fût ingéniée à quelque solution. Mais ce brutal voyait dans toute réconciliation un pré-

texte à des effusions qui blessaient sa délicatesse. Et puis ce nom, subitement prononcé...

Guillaume regarda sa femme, dont le silence et la pâleur l'impressionnèrent. Puis, après un moment, il sortit de la chambre en levant les bras et en répétant :

— Mais qu'est-ce qu'elle a? Je n'y comprends rien, absolument rien!

IV

Dieu merci, il y a encore en province des gens qui s'habillent mal. On a la joie d'y rencontrer, çà et là, des femmes qui portent des robes d'indienne ou des étoffes gorge-pigeon achetées par leurs grand'mères; on y voit des hommes qui exhibent leur redingote de mariage aux baptêmes de leurs arrière-petits-fils.

Ces gens-là sauvent la province de l'uniformité; ils restent fidèles à des modes qui les rendent comiques et touchants. On s'imagine être avec eux au milieu d'un étalage rétrospectif du vêtement, dans une galerie des antiques ou dans un musée dont les cires s'animeraient. Chaque costume rappelle une vieille tentative d'élégance. Ce sont d'anciennes « créations » obstinément maintenues par des mannequins vivants, malgré les variations de la mode, les injures du temps et les déformations de l'embonpoint.

Sur ce chapitre, les hommes ne sont pas les moins fidèles. Chez eux, c'est surtout le chapeau qui est immuable. Imposant et velu, ils l'arborent aux fêtes religieuses, familiales, civiques. Pendant cinquante ans le même couvre-chef les suit dans les comices, aux festivals, aux assemblées, aux courses. C'est avec lui qu'ils saluent l'évêque et le préfet, c'est le même chapeau qu'avec le même enthousiasme ils ont soulevé sur le passage de l'empereur et du président. Ils le portaient à l'Exposition de 1867, à celle de 1889, ils l'auront encore en 1900, à moins que, d'ici là, ils ne l'aient abandonné à quelque descendant herculéen, traditionnel et têtu.

Malheureusement les originaux s'en vont; aujourd'hui, il n'y a plus rien que des gens qui se ressemblent.

Nous autres, romanciers de province, nous aimons la robe ancestrale et le chapeau qui fait partie du mobilier, dans les testaments. Nous espérons que la civilisation n'ira pas, sous prétexte d'égalité, jusqu'à la suppression des êtres pittoresques. Il en faut.

Cette année-là, fin juillet, il en vint beaucoup à l'inauguration des courses de Claironville. Ce fut, pendant une semaine, vers le plateau qui a l'honneur de porter ce chef-lieu, une interminable montée de barbares endimanchés.

Il faut dire qu'un mois avant l'événement, des affiches grand colombier, d'une typographie à crever tous les yeux, surexcitaient les populations. Les organisateurs de la fête abusaient véritablement de la curiosité d'une contrée où tout le monde savait lire.

A vingt lieues autour de Claironville, leurs affiches promettaient des choses invraisemblables, comme l'embrasement de toute la ville et trois allocutions d'un député qui n'avait jamais pu dire deux mots de suite.

Le papier souffre tout, insinuaient les incrédules, mais ils n'en étaient pas moins piqués au vif. D'ailleurs, les courses de Claironville étaient sorties d'une tempête électorale.

Au conseil municipal, des esprits du temps de Pépin le Bref, imbus du préjugé qui consiste à payer ses dettes, des financiers de la vieille école s'étaient hasardés à de timides oppositions contre l'ouverture d'un champ de courses. Ils avaient discrètement argué du demi-million de dettes qui pesait déjà sur la ville. Alors tout un groupe d'intransigeants s'était levé : Les dettes ne signifient rien! Claironville est le chef-lieu du demi-sang, la capitale de l'élevage; une ville sans hippodrome n'est pas une ville! Si vous n'avez pas d'argent, empruntez-en. Par exemple! C'est à mourir de rire.

Les élections s'étaient faites là-dessus, et la ville de Claironville avait nommé tous ceux qui voulaient qu'on l'endettât.

Ce fut le mandat impératif de la ruine.

Ils votèrent deux jours de courses, un festival, et décrétèrent la translation de deux statues. Ils achetèrent trois mille drapeaux russes, invitèrent un escadron de gendarmes, la moitié d'un régiment de ligne, des centaines de fanfares et d'innombrables orphéons.

Le chemin de fer de Claironville à Bretonceau, société anonyme au capital englouti, faillit se relever. Pendant huit jours, il lui fallut emprunter des wagons, et son budget, pendant huit jours, eut des velléités de dividendes. Le conseil d'administration, convoqué en toute hâte, nomma deux sous-chefs de gare, aux deux extrémités du réseau. De mémoire d'homme, on n'avait charrié tant de monde, sans parler des marchandises et des bestiaux. C'était superbe.

Mais les trains déraillèrent. Oh! tout doucement. Quand on ne peut pas s'offrir des victimes, on marche à 8 kilomètres à l'heure.

On vit des voyageurs sauter de wagon, pour soulager la locomotive que la dernière rampe, en amont de Claironville, exténuait.

Il arriva ainsi beaucoup de monde, énormément de monde.

Quant aux carrioles, elles soulevaient sur les routes des colonnes de poussière. Elles amenaient aux fêtes de Claironville, par une

chaleur torride, des paysannes ruisselantes et fleuries, des paysans qui sentaient, sous leurs blouses gonflées par le déplacement de l'air, leurs redingotes craquer aux entournures. Ils souffraient beaucoup, mais ils trouvaient cela naturel, un jour d'inauguration.

Ils arrivaient aux courses avec leurs femmes et leurs filles, dont la masse faisait gémir les tribunes. Le prix d'entrée avait été galamment descendu à 5 francs pour les dames.

Aussi toutes les « dames » étaient là, toutes les cultivatrices, toutes celles qui traient les vaches, et dont les mains pétrissent le beurre. Elles causaient, s'agitaient, regardaient avec des éclairs de gaieté dans les yeux, brillantes, bruyantes, hautes en couleur.

Leurs maris rôdaient au pesage, autour des chevaux, avec les messieurs de la ville, car tous ces messieurs étaient là, depuis le préfet, jusqu'aux chefs de division, en passant par le secrétaire général, le maire, les adjoints et les conseillers municipaux, qui venaient de jeter l'argent par les fenêtres de l'hôtel de ville.

Le corps des Ponts et chaussées, le corps de la Voirie, le corps enseignant, tous les corps étaient venus, et l'Enregistrement, et la Régie, et les Eaux et forêts.

La littérature départementale était spécialement représentée par un poète ténébreux qui portait un chapeau melon, une cravate bouffante à petits pois, un pantalon noisette, un veston crème et des gants beurre frais. Tout cela extrêmement taché.

Quittant la poussière des parchemins pour celle du champ de courses, l'archiviste avait fait une entrée sensationnelle, au bras du vice-président de l'*Académie de Claironville.*

Avec cela, une nuée d'étrangers s'était abattue autour de l'hippodrome. On se montrait un explorateur, un attaché d'ambassade, retour d'Ethiopie, d'où il avait rapporté le sourire de Ménélik.

Mais ce qui étonnait le plus la gauche du Conseil municipal, c'était la présence des aristocrates.

L'aristocratie locale, un peu boudeuse, et la noblesse des environs, assez hautaine, s'étaient dérangées.

Le premier adjoint, professeur d'anglais au collège de Claironville, n'en revenait pas. Ce dimanche de courses était pour lui un nouveau *quatre août*. L'adjoint but vingt coupes de champagne à l'union des classes; après la *Marseillaise* et l'*Hymne russe*, il fit jouer le *God save the King*. « Dieu sauve le roi! » Aux francs-maçons qui lui faisaient des observations l'adjoint répondait : « Vous ne voyez donc pas que le *high-life* est ici! Une politesse en vaut une autre! » Et l'adjoint criait aux musiques : Le *God save the Queen! Go ahead!* » En avant! Dieu sauve la reine! »

Et les barbares applaudissaient à l'ivresse royale de l'adjoint.

Ils applaudirent aussi la vieille jument *Léda*, quand elle entra en lice contre la célèbre *Polka*, qui fut battue.

Mais lorsque *Fulvie* et *Cousine* se disputèrent les 20,000 francs du *Derby de Claironville*, ce fut du délire.

Les deux juments laissèrent de brillants trotteurs loin derrière elles et passèrent une première fois devant les tribunes en faisant *deat-heat*.

Les paysans de Mondamin, très partisans d'une pouliche élevée chez eux criaient : « Fulvie! Fulvie! » Ils bousculaient les contradicteurs, pendant que Larablaye, quittant sa femme et René Holte, descendait précipitamment des tribunes, traversait la piste et réapparaissait sur le haut d'un mail-coach, au milieu de la pelouse.

Tournant comme les chevaux tournaient, il suivait les péripéties de la lutte avec une agitation qui fut ironiquement remarquée.

En vain sa femme avait-elle essayé de le retenir. Elle eût désiré, au moins, qu'il cachât son trouble, d'autant que Georges d'Agneux, circulant de groupe en groupe au bas des tribunes, affectait d'en rire. Au dernier tournant, *Cousine* parut faiblir; son jockey lui demandait tout ce qu'elle pouvait faire; alors *Fulvie*, sans aucun effort, la dépassa de toute la puissance d'une allure qui lui donna 100 mètres d'avance au poteau.

C'était une revanche éclatante.

Larablaye, risquant de se tuer, sauta du haut en bas du mail-coach. Les paysans de Mondamin lui envoyèrent des coups de chapeau, mais tous disaient :

— Tant mieux! Bravo! C'est la petite baronne qui a gagné!

Bien qu'elle fût plutôt grande, pour les gens de Mondamin, Mme Larablaye était toujours la « petite baronne ».

Elle leur était dévouée et ils l'aimaient.

Aussi, quand ils la virent, au bras de René, passer devant les tribunes, quand ils aperçurent le préfet, nouvellement débarqué de la Basse-Garonne, qui s'inclinait devant elle avec toutes les grâces du Midi, les paysans de Mondamin s'avancèrent en grondant joyeusement. Thérèse et René répondirent à leurs saluts. En voyant cette jeune femme et ce jeune homme si accueillants, si parfaitement à l'aise au milieu du monde aristocratique et officiel, ceux de la glèbe les confondaient dans une même admiration. Des soupçons les réjouissaient; leur imagination s'y dépravait. L'infériorité de Larablaye, vaguement pressentie par ces rustres, à leurs yeux justifiait tout.

Il était au pesage, Larablaye, tout entier au pansage de sa jument. Cette besogne de palefrenier lui procurait une satisfaction inexprimable. Il mêlait toujours un peu d'activité vulgaire à ses

joies et, d'ailleurs, il lui semblait qu'il étrillait le petit père Boubousse.

Contrairement au caractère de ces froids éleveurs normands qui passent leur vie à tressaillir en dedans, le tempérament de Larablaye était fait de violence naïve, de joie communicative et hurlante. Lorsque l'adjoint anglo-normand, titubant comme un Polonais, vint lui serrer les mains sous le poitrail de *Fulvie*, Larablaye regarda ce favori du suffrage universel avec des yeux injectés.

Les deux hommes se voyaient pour la première fois. Ils s'embrassèrent. Et bras dessus, bras dessous, ils se dirigèrent vers une tente où quarante bouteilles de Montebello étanchèrent mal la soif d'une escorte, formée démocratiquement, c'est-à-dire sans invitation d'aucune sorte.

Ils trinquaient, buvaient et jetaient en l'air les coupes vides. C'est la ville qui payait.

Les chevaux de steeple franchissaient le dernier obstacle, la journée de courses était finie, que Guillaume buvait encore sous la tente. René fut l'y chercher et le ramena difficilement jusqu'au landau qui attendait à la sortie du pesage.

— Eh bien, vous avez pu la voir, *Fulvie*, hein? Vous avez pu la voir? répétait Larablaye d'une voix pâteuse, en essayant de monter en voiture. Son ami l'y poussa.

Assis près de sa femme, Guillaume mâchonna : « Hein, *Fulvie?* hein? »

Il sentait le tabac et l'eau-de-vie. Thérèse se détourna avec dégoût.

— Allez, cocher! plus vite que ça, commandait Larablaye, étourdi par le grand air.

Sa tête lourde se balançait à droite, à gauche, et René, quand on passait des voitures, mettait une main sur l'épaule de Larablaye, dans la crainte que l'ivresse de son camarade ne fût remarquée.

En proie à une colère silencieuse qui imprimait de la dureté à sa physionomie, Thérèse évitait le contact de cet être, toujours prêt à tomber sur elle.

— Cocher, plus vite que ça...

On rattrapa les d'Agneux.

— Je vous annonce, ma chère amie, que notre évêque a enfin ses bulles, cria la vicomtesse.

— Ah! fit Thérèse.

— Oui, depuis le temps. On intronise le prélat jeudi. Viendrez-vous à la cérémonie?

— Peut-être.

— Vous savez, monsieur Holte, on dit beaucoup de bien de ce nouvel évêque. Il doit valoir ceux du quatrième siècle.

— J'en suis convaincu, répondit René.

— Alors, à jeudi, reprit Mme d'Agneux ; mais passez devant, vos chevaux s'impatientent.

Le cocher de Larablaye passa, mais le petit d'Agneux, qui conduisait le landau de sa maman, fouetta ses chevaux avec rage, et risqua plusieurs fois d'accrocher.

Pendant ce temps, Guillaume criait :

— L'évêque, oh ! l'évêque. Eh ! cocher, ne vous laissez pas dépasser par d'Agneux.

Les paroles se perdaient dans le bruit de la voiture. Du reste, le sommeil qui faisait vaciller Larablaye ne tarda pas à l'abattre tout à fait.

Quand les d'Agneux furent loin, Thérèse laissa tout le siège au dormeur et vint auprès de René, qui la regarda avec des yeux pleins d'une tendre pitié.

— Vous restez ce soir à Tresmont? fit-elle doucement.

— Et votre père?

— Il le sait.

— Vous l'avez fait prévenir?

— Oui.

René eût préféré que l'invitation vînt de la répulsion qu'en cette minute elle éprouvait pour son mari ; le dépit la lui eût donnée plus vite que l'amour, mais comme elle avait songé à le garder, cette pensée lui fut encore très agréable. Il se rapprocha de Thérèse et dit à mi-voix, en effleurant presque les cheveux de la jeune femme :

— Je vous sais un gré infini de me retenir quand vous souffrez.

Il faisait nuit lorsque le landau s'arrêta devant le perron du château. René essaya de réveiller Larablaye. A chaque secousse, le dormeur ouvrait de grands yeux, qu'il refermait aussitôt. Alors René, précédé d'une femme de service, qui paraissait fort au courant, aida à emporter Guillaume dans sa chambre.

— Monsieur arrivera-t-il en haut avec un pareil poids?

— Oh ! oui, allez toujours.

Ils l'étendirent sur un lit.

— Monsieur peut s'en aller maintenant ; le ronfleur dormira jusqu'à demain.

— Comment le savez-vous?

— C'est toujours comme cela, déclara la soubrette en haussant les épaules.

Le lendemain, Larablaye osa demander à sa femme si elle désirait repartir pour Claironville. Elle ne répondit même pas. Il s'y rendit seul, le baron étant venu prendre Holte dans la matinée.

En cette deuxième journée, Guillaume gagna encore une course,

mais il rentra comme un sage, de bonne heure, afin de pouvoir dîner avec sa femme.

Il se montra naïvement fier de n'être pas ivre : « Je n'ai rien bu, répétait-il, je n'ai rien bu ! » Il attendait des compliments, qui ne vinrent pas. Il parla du triomphe de son cheval *Kirsch*, celui qui avait la queue haute et quatre balzanes, et d'une épreuve de steeple où deux officiers s'étaient perdus dans le parcours et finalement cassé les jambes dans une chute au dernier saut.

Larablaye racontait cela en riant, mais le mutisme prolongé de sa femme l'inquiétait. Comme il essayait de prolonger le repas, elle se leva. Il la suivit au salon et la pria humblement d'accepter le déjeuner du colonel de dragons, pour le jeudi suivant, journée de courses militaires.

— Ce jour-là j'irai à Hesme, fit-elle.

— Pour l'arrivée de l'évêque?

— Oui.

— Avec qui?

— Avec mon père.

— Et René probablement?

— Probablement.

— Ah! fit Larablaye d'une voix sourde; Georges d'Agneux m'avait bien dit...

Thérèse eut un brusque mouvement; elle regarda son mari avec une hauteur méprisante; ses regards disaient : Allons, achevez! Parlez donc!

Il n'osait plus. Après une pause, il hasarda de vagues critiques : une fête cléricale, l'intronisation d'un évêque, la belle affaire! les processions, les cathédrales... Il eût bien voulu qu'on lui dît ce qu'il y avait de curieux là dedans; vraiment, il eût voulu qu'on le lui dît!

Il n'obtint pas de renseignements.

Les clochers de la cathédrale d'Hesme dressaient leurs flèches ajourées dans la lumière du matin rose.

Sur le gémissement des grosses cloches, la sonnerie ascendante des petites élevait ses carillons joyeux. La ville épiscopale se réveillait.

Les séminaires et les couvents s'habillaient et babillaient, pendant que l'âme frondeuse des vieux chanoines cherchait la paix des oraisons.

Dans quelques heures, l'évêque nouvellement élu allait prendre possession du siège où des saints, des docteurs, des martyrs l'avaient précédé.

L'antique petite ville, dont l'atmosphère semble alourdie du poids des siècles, se ranimait, de place en place. Petit à petit, des groupes se formèrent où des gens, ordinairement circonspects, se mirent à échanger toutes sortes de propos, fréquemment interrompus par le roulement des voitures sur le pavé.

Du haut des collines et du fond des plaines, les fidèles accouraient à l'appel des clochers.

De loin, la basilique leur apparaissait, en rase campagne, comme un grand vaisseau à l'ancre, comme une immense croix latine arrêtée sur le mouvement des moissons. A mesure qu'ils approchaient, ils apercevaient plus distinctement la façade occidentale aux trois porches, les arcades superposées du fronton, et les tours d'où s'élancent les flèches ajourées. Ou bien, par d'autres directions, ils voyaient l'arête fine de la toiture, la statue de la Vierge dominant la ville, les clochetons octogones entre lesquels s'épanouissent les roses des transepts.

Les piétons, les chars rustiques, les équipages précédaient, dans la cité, des trains qui, venus des extrémités du diocèse, apportaient aussi des masses de pèlerins. Bientôt, les rues qui vont de la station à l'évêché regorgèrent de monde.

Dans la cour du palais, le nouveau pontife, entouré de ses dignitaires, écoutait un discours auquel répondirent des fanfares. Et le cortège s'ébranla vers la cathédrale. Derrière les bannières de soie et d'or, l'évêque s'avançait, mitre en tête, crosse en main, vêtu de la chape, de l'étole et de l'aube brodée. Il bénissait la foule. Près de lui, tout le chapitre en costume de chœur et les autres chanoines en mosette, précédés de six cents prêtres.

A l'entrée de la basilique, des arcs triomphaux ornaient les porches. L'évêque franchit majestueusement les degrés de l'immense perron et s'arrêta au bas de la grande nef où, après l'encens et l'eau bénite, le doyen du chapitre le harangua.

La grande nef était déjà pleine jusqu'aux travées supérieures. Des privilégiés s'y étaient massés, toute une fraction du grand monde diocésain. La vicomtesse d'Agneux et sa suite, le baron de Mondamin, Mme Larablaye et René Holte occupaient un des premiers rangs.

Dans le bruit des chaises et le murmure des voix, des lambeaux de harangue arrivaient aux oreilles inattentives.

Une place, du côté de la chaire, étant devenue libre, M. de Mondamin s'en empara. Thérèse et René se trouvèrent à côté l'un de l'autre. Ils échangèrent un regard et se communiquèrent leurs impressions à voix basse. Cela fit pâlir le petit d'Agneux.

Le long des nefs latérales, des bruits de pas légers s'élevèrent

confusément. C'était l'arrivée des congrégations : *Dames des Sacrés Cœurs* en robes de laine blanche, *Sœurs de la Providence* et de *l'Education chrétienne* aux vêtements noirs, *Novices de la Miséricorde* aux voiles immaculés, les unes groupées sur les marches des autels, les autres immobiles sous les arcades.

Frappant les hautes verrières, le soleil illuminait la hiérarchie des saints qui rendent hommage à l'Agneau. La lumière, entre les colonnettes du triforium, glissait jusqu'aux oriflammes couverts des emblèmes eucharistiques, elle brillait aux étendards qui redisaient les gloires de la papauté.

Mais l'attention se reporta vers l'entrée de la basilique. Le prélat maintenant répondait au chanoine. Au-dessus des têtes, la mitre étincelait et bougeait, associée aux mouvements du discours. Enfin les rangs s'écartèrent. Souriant aux petits enfants qui attiraient son geste au passage et bénissant aussi la foule inclinée, le pontife monta jusqu'à l'autel. Après s'être prosterné, il prit possession de son trône. Le chapitre se rangea devant lui dans les stalles, pendant que les prêtres et les lévites refluaient jusque dans l'arrière-chœur.

Après ce long défilé, l'évêque, dépouillant la chape, gagna la chaire de vérité. Il apparut, jeune, grave et noble, en cette robe violette, dont la couleur mystique retient si doucement l'âme et les yeux.

Il parla, suivant le conseil des anciens édits, « avec onction et d'une voix distincte ». On le sentait nourri des Ecritures divines et délicatement épris de la forme artistique, mais celle-ci, recherchée du penseur, ne diminuait en cet homme ni le père ni l'apôtre.

C'était bien l'évêque tel que l'ont défini les canons, la « colonne du temple », le « trône de Dieu », suivant l'expression du moyen âge.

« La virginité de la foi et la sainteté de l'Eglise lui ont été remises en dépôt; il déclare et prêche la doctrine; il règle la discipline; il choisit, il élève, il consacre, il institue les pasteurs; il les surveille, il les dirige, il les anime, il les modère, il les console, il les réprime, il les récompense. Ils sont ses fils aînés, c'est lui qui est le père; ils sont ses membres, c'est lui qui est la tête et le cœur. »

En s'inspirant d'une doctrine que les conciles ont fortifiée, l'évêque se déclara aussi le « père des malheureux ». Après avoir parlé des riches avec intelligence, il parla des pauvres avec amour. Puis il étendit sa charité à d'autres misères, à celle des cœurs et des âmes, et ce fut un hymne chrétien où le disciple commenta les paroles du Maître : *Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir.*

Et ces paroles, consolantes et harmonieuses, touchaient les cœurs

endoloris, attiraient les âmes. Sur le champ que Dieu venait de lui confier, le semeur jetait déjà de mystérieuses semences.

Quand il descendit, tous les regards le suivirent. Il reprit la chape et fut s'asseoir au plus haut degré de l'autel, la face tournée vers le peuple.

Alors commença le défilé des six cents prêtres en surplis. Ils vinrent tous se prosterner devant l'évêque et, la main dans sa main, lui renouveler les promesses cléricales. Ils se relevaient, après avoir été bénis. Les orgues répandaient leurs harmonies, accompagnant le chœur des prêtres, qui chantait l'hymne de la consécration :

Tout cela dans les lumières des girandoles et des lanternes liturgiques, aux feux des candélabres, sous l'éclat des vitraux où les docteurs, les vierges, les martyrs et les anges semblaient s'unir, en leurs poses hiératiques, aux allégresses d'ici-bas.

Les fumées de l'encens montèrent vers la sainte Hostie et, dans les mains du pontife, l'ostensoir d'or s'éleva sur l'assistance recueillie.

Ensuite l'évêque entonna le cantique d'actions de grâces : *Te Deum laudamus, te Dominum confitemur.* Et l'orgue et les voix humaines, s'unissant de nouveau, ébranlèrent les voûtes de la vieille cathédrale.

Ce spectacle grandiose avait comme emporté les âmes. Elles étaient venues avec les passions, les suspicions, les frivolités, les curiosités de la terre, et tout cela s'était perdu en des élans vers l'infini. Elles allaient bientôt retomber dans leur tourment, mais cela était bon qu'elles se fussent unies à des adorations, oubliées aux choses du ciel, et cela était beau que l'évêque visible leur eût ainsi rappelé le Pasteur invisible.

Quelques heures plus tard, Mme Larablaye faisait arrêter sa voiture devant la cathédrale, que M. de Mondamin et René visitaient de nouveau. Elle les rejoignit du côté de l'abside; ils discutaient sur l'ancienneté d'un vitrail.

Thérèse s'agenouilla devant une statue de la Vierge et s'abîma dans une prière, pendant que les deux hommes examinaient les chapelles du pourtour. René, laissant le baron à une vieille inscription que celui-ci voulait déchiffrer, revint à l'endroit où la jeune femme s'était agenouillée. A distance, il la regarda, passionnément, plus épris, plus troublé que jamais, en proie au tourment d'un amour discrètement contenu, mais partagé, il en était sûr.

Pourquoi priait-elle si longtemps? René eut l'intuition d'une lutte qui recommençait; il redoutait les emportements mystiques de cette âme.

Dieu, c'était l'obstacle aux abandons qu'il désirait le plus, c'était

le sacrifice des choses qu'il aimait le mieux. Et ses désirs jaloux ne voulaient rien céder.

Dans sa mélancolie, dans son recueillement, elle était plus belle encore. Aussi, pendant qu'elle priait, les lèvres du jeune homme ne remuaient pas, ses genoux ne voulaient pas fléchir. Une minute, l'idée d'un acte sublime le hanta, mais il se garda bien d'invoquer la Mère de Dieu, de peur qu'elle ne l'exauçât.

Et il resta debout devant la statue, qui lui souriait vainement.

Ils sortirent de la cathédrale, côte à côte et silencieux. En passant, ils enlevèrent le baron à son inscription.

La voiture les emporta sur la route ombragée qui mène à Tresmont. Le matin même, ils causaient joyeusement en venant à Hesme. Et voilà qu'ils ne disaient plus rien.

Seul, M. de Mondamin parlait. Quoique voltairien, la cérémonie l'avait impressionné. La distinction du prélat lui rappelait celle des évêques du dix-huitième siècle. Voltaire en avait bien sabré quelques-uns, mais c'étaient des êtres élégants. Celui-ci parlait une langue châtiée; la finesse de sa physionomie et le ton de son discours indiquaient un libéral. On s'entendrait.

— Vous avez raison, je le crois, faisait René, de loin en loin, en suivant d'autres pensées.

Ils arrivèrent ainsi à Tresmont. Larablaye n'était pas rentré; on dîna sans lui.

Après le repas, sur le perron, M. de Mondamin s'assoupit au fond d'une bergère.

René exprima le désir d'entendre un peu de piano. Thérèse consentit à jouer. Comme elle s'asseyait devant l'instrument :

— Qu'est-ce que vous avez? demanda-t-elle à René.

— Je suis triste.

— Pourquoi?

— Je n'ose pas vous le dire...

Elle éprouva la surprise d'une chose qu'elle savait pourtant bien. René s'assit auprès d'elle :

— Je suis triste, car je vais vous quitter.

La jeune femme tressaillit.

— Oui, continua René, les jours passent vite auprès de vous.

— Qu'est-ce qui vous oblige à partir?

— Rien...

— Alors il faut rester, murmura-t-elle d'une voix émue.

Elle avait, malgré elle, laissé parler son cœur. Celui du jeune homme battait violemment. Dans la demi-obscurité, ses yeux ne la quittaient pas, il était tout près d'elle et se rapprocha encore...

— Prenez garde, fit Thérèse en l'arrêtant.

On entendait les pas du baron; il arriva en disant :

— Une dépêche, ma chère amie.

Un domestique apportait le télégramme, expédié de Claironville. Le papier disait : *M. Larablaye, empêché, rentrera demain.* Cela était signé Georges d'Agneux.

Comment le petit d'Agneux, présent à la cérémonie religieuse, avait-il pu expédier un télégramme de Claironville? Il avait donc pris le train et rejoint Guillaume?

Enfin, la nouvelle n'était pas pour déplaire à René. Toutefois, le silence qui suivit l'étonna; le baron finit par dire :

— Nous n'avons rien à vous cacher; si Guillaume est empêché, c'est qu'on l'aura fait boire. On l'a déjà volé plusieurs fois... Mais Claironville n'étant qu'à une heure d'ici...

— Il faut faire atteler, déclara Mme Larablaye.

— Comment, ma chère amie, tu partirais dans la nuit!

— Non pas! Ce sera moi, si vous le permettez, s'écria René.

Thérèse l'enveloppa d'un regard affectueux.

Une demi-heure après, le baron, un peu agité, sortit pour voir si les ordres s'exécutaient. On entendit passer une voiture devant les fenêtres.

Alors Thérèse tendit à René une main qu'il baisa et dont il sentit l'étreinte délicieuse jusqu'au moment où l'on vint dire que la voiture était avancée.

En rentrant au salon, Mme Larablaye exprima le désir que son père allât prendre du repos :

— Je puis bien rester seule, vous ne devez pas attendre.

— Mais si, mais si. A minuit, le cocher sera de retour. Si M. Holte reste là-bas, nous aurons au moins une lettre de lui et des renseignements.

Le baron se croisa les bras :

— Vraiment, l'existence que ton mari nous fait devient insupportable, pour toi surtout.

Et le vieillard ajouta en s'asseyant :

— Tu aurais cent raisons de le quitter, cent raisons!

— Ne dites pas cela.

— Tu es trop patiente et trop bonne.

— Il n'est pas méchant non plus.

— Pas méchant, pas méchant..., enfin, c'est une brute, déclara le baron.

Ils en restèrent là. Au bout d'un moment, le sommeil gagna le gentilhomme.

Thérèse prit un album qu'elle referma aussitôt; elle s'empara

d'une broderie que ses yeux mouillés ne distinguaient plus.

Son cœur était plein d'amertume, son esprit tourmenté. Les paroles de son père venaient encore d'y jeter une tentation : Tu as cent raisons de le quitter... Le conseil lui parut abominable et elle essaya, encore une fois, de s'élever à de hautes résolutions.

Une brute... Ce mot la blessait encore. Détachée de cet homme, elle n'était pas détachée du sacrifice. Elle cherchait à surmonter ses dégoûts, à s'éblouir elle-même de la beauté du devoir. Elle reculait devant l'abîme où tout l'entraînait, les circonstances, les êtres, son mari, son père... O Dieu! Jamais! jamais!

Elle se leva et s'en fut coller son front brûlant à une vitre. Ses yeux ne virent rien qu'un fantôme, un cher fantôme, qui venait et qui l'enlaçait doucement, cruellement...

Elle resta ainsi longtemps, longtemps, jusqu'au moment où elle entendit la voiture revenir dans la nuit.

Elle réveilla son père et attendit.

Un domestique apporta un pli. René disait que Guillaume et lui arriveraient le lendemain. Pas d'autres détails. Il avait simplement souligné les derniers mots : *N'ayez pas d'inquiétudes!*

V

En arrivant le soir au grand hôtel de Claironville, René apprit que M. Larablaye s'y trouvait. On l'avait rapporté, inanimé et défiguré, d'un beuglant où il avait lutté contre des « artistes dramatiques », en collaboration avec M. Georges d'Agneux. La querelle était née de la disparition d'un portefeuille.

— Il n'y aura pas de scandale, affirma le maître d'hôtel. Le commissaire voulait emprisonner ces messieurs qui ont insulté la gendarmerie; mais, vu leur qualité, j'ai obtenu de garder ces messieurs chez moi. Ils dorment.

René connaissait le procureur de la République et le commandant de gendarmerie. Il obtint qu'une perquisition fût faite le soir même. Elle fit découvrir deux choses : le portefeuille dans la poche d'une chanteuse et la résurrection d'un fort ténor qu'on avait cru tué.

Le lendemain matin, René réveilla Larablaye. Il le trouva courbaturé, brisé, la joue pochée.

René lui fit quelques observations de bon camarade. Guillaume se leva, mais il n'accepta de rentrer à Tresmont qu'après avoir acquis la certitude qu'on pouvait attribuer l'enflure de sa joue à un coup de pied de cheval.

— Et puis, tu ne diras rien?

— Absolument rien, répondit Holte, si tu me promets de ne jamais retourner en de tels endroits. Ce qui est mal pour un jeune homme devient honteux pour un homme marié.

— Tu as raison. C'est d'Agneux qui m'a entraîné.

— Où donc est-il, ce petit crétin? demanda Holte.

— Le voici, monsieur, cria Georges d'Agneux en ouvrant la porte.

— Vous nous écoutiez, monsieur, constata René avec calme, c'est l'acte d'un polisson.

— Je vais vous cravacher! s'écria le petit d'Agneux en s'avançant.

— Vraiment! fit Holte en se levant.

Et d'Agneux, trompé dans son équilibre par l'arrivée d'un soufflet, s'abattit sur le palier.

— Je le retrouverai, ce Parisien! criait d'Agneux dans les bras du maître d'hôtel accouru pour le relever.

— Quel malheur, quel malheur! fit Larablaye en fermant la porte.

— Comment cela?

— Si tu te bats avec d'Agneux...

— Eh bien?

— D'abord, il te faudra des témoins.

— Naturellement.

— Où les prendras-tu?

— Pas très loin. Il y a toi d'abord.

— Il y a moi, il y a moi, répéta Guillaume embarrassé, parbleu! c'est vrai, seulement, voilà...

— Quoi?

— Eh bien, j'ai promis!

— A qui?

— A d'Agneux.

— Quand?

— Hier.

— Pour une autre affaire?

— Mais non, mais non... Ah! sapristi, en voilà une histoire!

— Expliquons-nous, fit Holte. Si je comprends bien, tu serais le témoin d'un duel prémédité.

— Mais...

— Laisse-moi dire : en souffletant ce blanc-bec, je viens d'avancer vos affaires, n'est-il pas vrai? D'Agneux étant de première force à l'épée, vous avez mijoté hier une provocation ensemble. Ne nie pas; ton attitude et tes paroles l'indiquent : provocation et assassinat. C'est très gentil, tu sais!

— Assassinat, balbutia Guillaume.

— Dame !

— Ah! mais non, pas de ça, je ne veux pas de ça, déclarait Larablaye en arpentant la chambre.

Il s'arrêta :

— Ecoute, René. Hier, nous avions bu; d'Agneux me dit : « Est-ce que vous me serviriez de témoin si j'avais une affaire? » Naturellement, je répondis : oui. Alors d'Agneux ajouta : « Le monsieur qui accompagnait tantôt Mme Larablaye, à Hesme, est un impertinent. La joie de suivre une jolie femme l'empêche de saluer les gens. »

— Nous y voilà, fit René.

— C'est bien possible, mais moi je ne veux pas que vous vous battiez.

— C'est-à-dire que tu ne veux plus.

— J'avais bu, hier, tu comprends.

— Si tu te dérobes, d'Agneux t'enverra aussi un coup d'épée.

— Crois-tu?

— Et tu ne l'auras pas volé, insinua René.

— Ah! çà mais, voyons, est-ce qu'on ne pourrait pas arranger tout cela? demanda Larablaye effrayé.

— C'est impossible. Et d'ailleurs je ne vois personne.

— Mais il y a ma femme, s'écria Larablaye, ma femme arrangera cela, elle a beaucoup d'empire sur d'Agneux; il faut nous en aller, allons-nous-en.

Et, du haut de l'escalier, il demanda si la voiture de louage était enfin prête à partir.

Une fois sur la route, René afficha une gaieté qui étonna fort Larablaye :

— Quelle aventure! Décidément, je ne vois que ma femme qui puisse...

— Il ne faut pas qu'elle soit mêlée à cette affaire.

— Enfin, mon cher, je veux t'épargner ce coup d'épée. Tu n'as jamais fait d'escrime, toi.

— Qui t'a dit cela?

— D'Agneux, parbleu!

— Ah! ah! Il est renseigné, le brave petit gentilhomme.

— Demande le pistolet, au moins.

— Je n'ai pas la qualité d'offensé.

— Veux-tu que je propose...

— Ne propose rien, mon vieux Larablaye; tu n'es pas aussi coupable que je me l'étais figuré. Cela me suffit. Dis donc, pour un coup de pied de cheval, c'est un fameux coup de pied de...

— Blagueur, interrompit Larablaye, en portant une main à sa joue. Est-ce que tu crois que ça va passer? Ma femme est très fine.

— Sois tranquille. L'important, c'est que le fort ténor que tu as tué soit encore vivant.

Cette jovialité fit croire à Guillaume que l'aventure avec Georges d'Agneux n'aurait pas de suite. D'ailleurs, sa femme était là.

— Madame, fit René en arrivant, votre mari revient avec un coup de pied de cheval dans la figure et moi avec un duel sur les bras.

Et il raconta l'affaire, sans la moindre allusion aux connivences de d'Agneux et de Larablaye.

Quand on parla de constituer des témoins, Thérèse regarda son mari, dont le silence l'étonnait.

— Eh bien, et vous?

— Ah! moi, fit Larablaye, c'est impossible. Et puis, je n'aime pas à voir couler le sang.

Une rougeur monta au front de la jeune femme. Cette réponse l'avait indignée.

— Ne condamnez pas Guillaume, dit vivement René. Il a ses raisons, que je connais. Nous vous les dirons plus tard.

— Puisque mon mari se dérobe, prenez mon père. Je réponds de son acceptation.

— Il me fera beaucoup d'honneur, s'il accepte, fit Holte. Et le second témoin?

— Mais vous avez Jean Rouvray.

— Ah! c'est juste, dit René. Je vous remercie de me l'avoir indiqué.

— Allez le voir tantôt et ramenez-le à l'heure du dîner pour qu'il s'entende avec mon père.

Larablaye était émerveillé du sang-froid que sa femme déployait en face d'un événement aussi terrible. Elle n'avait pas du tout peur que René fût tué, pas du tout, et cela lui enlevait au moins quelques soupçons, à ce brave Larablaye.

Dans l'après-midi, lorsque Holte fut parti, Guillaume crut cependant devoir dire :

— Enfin, ma chère Thérèse, vous ne savez pas à quoi vous exposez notre ami. D'Agneux est un véritable bretteur et Holte n'a jamais fait d'escrime.

— De qui tenez-vous ce dernier renseignement?

— De Georges lui-même.

— Vraiment?

— Oui. Et vous devriez l'empêcher, ce duel. D'Agneux a des intentions quasi homicides.

— Il vous l'a dit?

— Enfin, je le sais.

— Depuis quand le savez-vous?

— Depuis hier.

— Depuis hier? répéta la jeune femme étonnée. M. d'Agneux songeait donc à se battre avant que M. Holte le souffletât ?

— Oui, il y songeait.

— Et il connaissait l'infériorité de son adversaire?

— Oh! parfaitement.

— Et vous n'avez pas averti votre ami?

— Mais si, je l'ai prévenu. Vous voyez bien qu'il veut se battre quand même. C'est un fou.

— Peut-être, mais c'est un brave aussi, répliqua la jeune femme. Il n'a pas peur de voir couler le sang... Vous n'avez pas d'autres raisons pour vous dérober?

— Si, j'en ai d'autres.

— Lesquelles?

— Je ne peux pas les dire.

— C'est que vous en avez honte.

— Je voudrais sauver mon ami...

— Eh! laissez donc les braves gens se battre, dit la jeune femme avec un véritable emportement.

Et elle planta là son mari.

Guillaume s'en fut chez les d'Agneux. Il en revint très inquiet. Comme il s'était risqué à des propositions pacifiques, on lui avait demandé au nom de qui il parlait. Il fut obligé d'avouer qu'il parlait en son nom. Alors on se moqua de lui, et d'autres éclats de rire saluèrent sa dérobade comme témoin.

— Enfin, s'écriait le pauvre Larablaye, auquel la peur donnait du bon sens, je ne peux pourtant pas me ranger contre un homme qui est sous mon toit. Je serais blâmé par tout le monde, par mon beau-père, par ma femme.

— Par votre femme surtout, avait ricané d'Agneux, en le congédiant.

Tout ce que Larablaye put savoir, c'est que les amis de M. Georges d'Agneux viendraient le lendemain à Tresmont pour s'aboucher avec les amis de M. René Holte.

M. de Mondamin accepta le rôle pacifique de témoin, quoique son vieux sang bouillonnât encore à l'idée d'une rencontre. Le soir, chez son gendre, il parla vaguement d'excuses, mais on sentit qu'il ne les conseillait pas. Quant à Jean Rouvray, il était venu en conciliateur; il connaissait Georges d'Agneux et se flattait d'empêcher le duel. René se garda bien de lui enlever cette illusion,

d'autant qu'en sa qualité d'écrivain catholique, Jean Rouvray redoutait fort l'excommunication. Jean fit appel aux sentiments chrétiens de son camarade de lettres; il rappela et approuva toutes les sévérités de l'Eglise contre le duel, coutume barbare et préjugé social; il n'eut pas de peine à démontrer que ce genre de combat est un jeu criminel contre la vie, il opposa l'héroïsme chrétien à la bravoure mondaine, et il exalta l'homme qui oserait dire : « Je ne me bats pas, parce que ma religion me le défend! »

— Eh! monsieur, fit impétueusement le baron, vous parlez comme un curé! Quand, sous les murs de Perpignan, l'abbé Paul de Gondi, futur cardinal de Retz, cassait la figure à M. de Launay, il se moquait un peu des foudres de l'Eglise, et pourtant il se battait sous la moustache de Richelieu! Oui ou non, M. d'Agneux a-t-il été giflé? Eh bien, nous lui devons une réparation ou des excuses, c'est élémentaire. Si notre ami préfère les excuses, qu'il parle.

Jean Rouvray demanda l'opinion de René, qui fit semblant de ne pas entendre.

Larablaye, dans un coin du salon, restait cloué sur place. Il avait envie de s'écrier : « Je vais tout raconter! C'est un guet-apens! Demandez au moins le pistolet!... » Des craintes lui fermaient la bouche. Sa femme, qui l'observait, attendait impatiemment qu'il s'expliquât. Un mot pouvait rendre ce duel impossible. Elle vit que la peur paralysait son mari; elle s'en détourna et murmura, en s'approchant de René :

— Vous ne devez pas vous battre.

— Je le veux, répondit le jeune homme, en la regardant jusqu'au fond des yeux.

Et cela disait clairement :

— Blessé ou tué, qu'importe! N'est-ce pas pour vous?

La jeune femme frissonna. A cette preuve de courage et d'amour s'ajoutait la beauté d'un acte silencieux. C'était d'une chevalerie raffinée. Celui qui allait se battre ainsi méritait mieux que des conseils de prudence. Thérèse l'admira, et, dans la joie de découvrir cet homme égal à son rêve, elle l'enveloppa d'un regard qui ne dissimulait plus rien.

Un matin de septembre, les duellistes se rencontrèrent aux « Quatre Lignes » du bois de Tresmont. Le terrain choisi offrait un large espace, bordé de bruyères décolorées. Dans le pressentiment des jours mélancoliques, tout le bois frissonnait. Des souffles balayaient la brume; hêtres et bouleaux opposaient déjà les teintes de l'automne au vert sombre des chênes, où s'enfonçaient des vols de ramiers, attirés par le gland. C'était l'heure de l'*Angelus*. De petites cloches sonnaient au loin, tristement; elles sonnaient le

glas des luttes fratricides, et l'éloignement rendait leurs voix plus douloureuses encore.

Les deux hommes tombèrent en garde. D'Agneux éprouva d'abord son adversaire par des feintes. Il trouva Holte moins ému qu'il ne l'avait supposé. Cela le déconcerta. Où il cherchait la peur, il ne voyait que le mépris. D'Agneux se sentit un instant démonté, son jeu devint fébrile et imprudent. René faisait peu de mouvements, sachant que là seulement reposait toute sa force. A la suite d'une attaque précipitée, Holte, instinctivement, riposta par un allongement du bras, et d'Agneux, se trouvant découvert, reçut un coup d'épée à la hauteur du poumon. On le vit pâlir et chanceler.

Holte jeta son épée par terre, avec dégoût. Il s'avança vers Jean Rouvray, lui serra les mains, et dans ce brusque tutoiement qui lie à jamais deux êtres :

— C'est toi qui avais raison, allons-nous-en !

A la sortie du bois, ils rencontrèrent Larablaye, qui paraissait fort inquiet.

— Eh bien? demanda-t-il.

— M. d'Agneux est blessé, répondit simplement Jean Rouvray.

Larablaye voulut rire.

— Ne riez pas, lui cria le baron : d'Agneux a le poumon traversé, mais il déclare à présent qu'il veut vous tuer.

— Moi? demanda Larablaye effrayé.

— Oui, vous.

— Me tuer! Pourquoi?

— Je l'ignore! Dans tous les cas, si vous lui envoyez un coup d'épée comme celui d'aujourd'hui, vous l'achèverez probablement.

Ils montèrent en voiture. Le long du chemin, Larablaye répétait à son beau-père :

— Achever d'Agneux? Vous en parlez à votre aise! Achever d'Agneux, maintenant? Je n'y suis pas obligé; pourriez-vous me dire ce qui m'y oblige? D'ailleurs, avec ce trou dans le poumon, il peut très bien claquer.

Sous l'empire de la peur, cette espérance de décès devint une conviction chez Larablaye. Quand la voiture s'arrêta, il descendit le premier, gravit précipitamment le perron du château et fit irruption dans le salon où, malgré l'heure matinale, sa femme attendait. Elle eut peur aussi, en le voyant. Alors il s'imagina qu'il devait crier et il cria :

— Victoire! d'Agneux est presque tué.

— J'espère que non, fit René Holte en entrant.

Le Parisien ne revenait pas du tout en vainqueur. Thérèse alla vers lui, les mains tendues, pendant que Larablaye, attiré par des éclats de voix au dehors, sortait du salon.

Une dispute venait d'éclater sur le perron entre M. de Mondamin et Jean Rouvray. Le poète avait osé traiter Voltaire de vieux coquin.

— Vous voulez donc retourner sur le terrain? demandait sérieusement le baron.

Guillaume rentra. Sa femme et son ami n'avaient pas bougé. René gardait les mains de Thérèse dans les siennes, la jeune femme l'écoutait, elle était pâle et ses yeux brillaient. Surpris de l'attitude de sa femme, Larablaye s'arrêta. Puis l'étonnement fit place à une jalousie soudaine et terrible; il s'avança comme pour frapper, mais il s'arrêta encore et, sans parole, sans mouvement, il continua de les fixer, avec des yeux hagards.

M. de Mondamin et Jean Rouvray entrèrent bruyamment, apportant un reste de dispute qui troubla l'effusion des jeunes gens; leurs mains se désunirent brusquement. Ce mouvement n'échappa point à Guillaume. Il tomba plutôt qu'il ne s'assit dans un fauteuil. Le baron passa devant lui, sans un regard, et vint dire à sa fille que Holte avait été superbe de bravoure, de calme, de correction. Il lui fit part des projets de d'Agneux quant à Guillaume; il en parla comme d'une chose plutôt comique.

A ce moment, ils regardèrent tous Larablaye dont la pâleur était effrayante. « Encore la peur », pensa Thérèse, en haussant les épaules. Elle entraîna René vers l'embrasure d'une fenêtre et ils reprirent là leur conversation.

Le baron posa une main sur l'épaule de son gendre.

— Vous savez qu'on déjeune chez moi aujourd'hui?

— Je le sais, répondit Larablaye.

Il se leva et sortit.

Le déjeuner au château de Mondamin eut le caractère de ces réunions intimes qui suivent les grands événements. Tout le monde s'y montra d'une cordialité pleine de réserve, sauf Larablaye qui ne soufflait mot, mangeait peu et buvait beaucoup. Le baron n'avait fait monter qu'un seul vin, mais il était vieux, jaune comme de l'or, et d'un fumet puissant que l'âge avait adouci. C'était un malvoisie apporté de Grèce en 1854 par le baron Lenga, parent de M. de Mondamin. Celui-ci présidait le déjeuner, entre le chevalier d'Olléans, un voisin de campagne, et son gendre; Jean Rouvray était à la droite de Mme Larablaye, René à sa gauche. Guillaume épiait sa femme et son camarade; il lui semblait que leurs coudes se touchaient, que leurs yeux se rencontraient toujours, à propos de rien. En les accusant, d'Agneux ne s'était donc pas trompé. Larablaye en était convaincu maintenant, et sa jalousie devenait de la haine.

Ce Holte! pourquoi donc avait-il toutes les chances, tous les

bonheurs? Pourquoi le poursuivait-il de sa veine insolente? Jadis, au collège, on l'avait humilié en le comparant à ce petit phénomène, cacique de sa division et coqueluche des professeurs. Aujourd'hui, ce joli monsieur était revenu chez un camarade pour le trahir! Le hasard venait encore de le servir dans ce duel, mais la chance finirait bien par tourner. Je les guetterai, je les surprendrai et je lui tordrai le cou, à l'homme supérieur!

Et Larablaye cachait ses poings crispés sous la table.

Pendant ce temps-là, Baptiste, avec une ostensible déférence, versait le malvoisie à M. Holte. Tout ce que disait M. Holte enchantait Baptiste. Le valet de chambre avait des sourires pour tous les mots de ce Parisien, de ce raffiné, de ce brave, de ce d'Artagnan, derrière lequel il se tenait de préférence dans une raideur approbative.

René parlait de tout, excepté du duel. On eût dit qu'il avait l'habitude de tuer un homme tous les jours avant son déjeuner. Il se gardait bien de faire la moindre allusion à ces coups d'épée. « Les gens de qualité ne se vantent jamais », pensait Baptiste.

— Ah! disait-il à Sophie, en rentrant dans la cuisine, si ce gros Larablaye eût blessé M. d'Agneux, quels éclats, quelle hâblerie! Tandis que M. René, rien, pas un mot. Quelle discrétion! Quelle mesure! C'est un noble!

Après le dessert, le chevallier d'Olléans s'étant assoupi, M. de Mondamin le réveilla. Le chevalier, qui ne pouvait pas supporter la fumée, offrit le bras à Mme Larablaye et ils se dirigèrent du côté du salon pendant que les autres convives gagnaient la bibliothèque, où l'on pouvait fumer les havanes du baron en prenant le café.

Jean et René, tout en buvant, flairèrent les livres. M. de Mondamin prit dans un rayon les *Docteurs de l'Église*, une splendide édition de 1647; René lut à haute voix un admirable fragment de saint Jérôme.

Guillaume n'écoutait pas; rêveur et sombre, il fumait, buvait et s'agitait, comme un homme qui roule des pensées pénibles. Le baron vint lui dire à l'oreille :

— Soyez tranquille; nous arrangerons l'affaire avec d'Agneux.

— Je m'y oppose absolument, dit Larablaye d'une voix forte.

— Vous iriez sur le terrain?

— Pourquoi pas, monsieur? D'Agneux est un triste sire et j'en connais qui ne valent pas mieux que lui. Mais je les attends tous. Pensez-vous que je tienne à la vie?

— Très bien, murmura le baron.

— Puisque je vous dis que je ne tiens pas du tout à la vie, reprit Guillaume. Cela vous étonne?

— Nullement, répondit le baron.

Au fond, il était pourtant bien étonné. Pour apaiser son gendre, il lui demanda :

— Est-ce que vous tenez toujours à ma pouliche?

— A Rosine?

— Oui.

— Pas plus que ça. Pourquoi?

— Parce que je vous la vendrais.

— Combien?

— Huit mille.

— C'est la mienne, fit Larablaye.

Et comme Jean Rouvray s'avançait pour trinquer avec lui, il se mit à rire d'un rire nerveux. Puis soudain, une idée ayant jailli dans son cerveau, il proposa une promenade à l'herbage où se trouvait la pouliche et cela si naturellement que personne ne vit l'émotion qui l'étreignait.

René voulut sortir avec eux :

— Ecoute, fit Guillaume en l'arrêtant, tu ne peux pas venir. L'herbage des Rosiers touche à la propriété des d'Agneux. On pourrait t'apercevoir des fenêtres du château, tu aurais l'air de les braver.

L'observation étant juste, René s'y soumit et revint à sa lecture.

« Il tombe dans le panneau, pensait Larablaye en descendant l'escalier; ils vont se laisser prendre au premier piège que je leur tends. Vingt-cinq minutes pour gagner l'herbage, je lâche le poète et le baron, je rentre ici ventre à terre, et comme le bonhomme de chevalier s'est endormi, je les pince dans la bibliothèque... »

M. de Mondamin essaya d'emmener son voisin et sa fille. M. d'Olléans se plaignit d'une grande mollesse dans les jambes. Thérèse dut rester pour lui tenir compagnie.

Cela faisait tout à fait le compte de Guillaume.

Le chevalier d'Olléans avait vu naître Thérèse de Mondamin. Il l'avait suivie dans les grands événements de sa vie, les seuls qui en valussent la peine : déjeuner de baptême, dîner de contrat, repas de noces et autres festins. Depuis soixante ans, le chevalier fréquentait ainsi d'anciennes familles, dans un rayon de dix lieues, limite extrême de ses expériences gastronomiques. Des logis aux châteaux, il roulait en carrosse, descendait, trottinait, apparaissait, souriant, énorme et familier : « Chère madame, chers enfants, chers amis. » Pour les enterrements, il avait un : *Ah! mon Dieu!* très spécial, qui ne l'empêchait d'ailleurs pas de s'attabler. C'était l'éternel convive. Des générations s'y étaient habituées. Et il allait ainsi depuis soixante ans, de table en table, invité partout, bien accueilli, reposant, nécessaire; conformant d'ailleurs l'expression de son visage

au sens des cérémonies, et passant le plus naturellement du monde des larmes à la joie et du rire au sommeil.

Il n'avait pas d'autre histoire.

Ce jour-là, le chevalier faisait de grands efforts pour ne pas dormir, flatté de ce que Thérèse voulût bien lui tenir compagnie. Le sommeil l'emportant à la fin, il se leva :

— Si nous sortions?

Arrivé dans le vestibule, il hésita entre l'escalier de la bibliothèque et l'air du dehors, qu'il trouva décidément trop chaud :

— La bibliothèque est au nord, allons-y.

Aidé de Thérèse, M. d'Olléans monta l'escalier. René les entendit et vint ouvrir.

— Quelle fumée, ma chère petite, quelle fumée!

Thérèse ouvrit les fenêtres.

— Ah! vous êtes gentille; très bien, voilà de l'air pur, au moins.

Puis à René :

— Nous vous dérangeons, mon cher monsieur?

— Nullement, mon cher chevalier.

— Voyez donc, mes enfants, comme le soleil rit sur la pièce d'eau.

Thérèse et René se mirent à la fenêtre, pendant que M. d'Olléans, étalé sur un divan, répétait, au milieu de bâillements significatifs :

— Une belle journée, une bien belle journée; le vent s'est calmé, pas une feuille ne bouge.

L'heure était chaude, toute de sieste et d'immobilité. Sous les fenêtres, au ras des murs, Thérèse et René voyaient une pièce d'eau sans ride, dont la nappe lumineuse, déployée jusqu'à des arbres lointains, s'éteignait dans leur ombre. Sous les nuages, blancs et fixes, la plaine montrait les déchirures des labours d'automne, mais les charrues abandonnées exprimaient le repos, disaient l'absence de l'homme, et sur le plateau désert elles étendaient leurs bras vides. Au centre d'un guéret, un immense troupeau restait collé à la glèbe; le berger, debout, immobile entre ses chiens, semblait régner sur la campagne, où les moyettes de sarrasin, érigeant leurs pyramides violettes, ressemblaient à une multitude d'êtres fantastiques privés de mouvement.

Dans le silence voluptueux de l'heure, Thérèse et René contemplaient ce tableau. Leur âme en absorbait l'image, cette image des choses qu'on revoit toujours... Silencieux, mais unis dans une pensée active et troublante, ils se sentaient l'un à l'autre.

En se détournant pour voir si le chevalier dormait, René effaroucha des gallinules qui, cachées dans une touffe de joncs, s'envolèrent avec des gloussements aigus et gagnèrent la rive opposée en égratignant de leurs pattes vertes la surface de l'eau.

On frappa, une porte s'ouvrit. Baptiste, toujours solennel, apporta une lettre.

Mme Larablaye fit sauter l'enveloppe :

— C'est un mot de Mlle d'Agneux! Pendant que vous vous battiez ce matin, j'étais chez elle. Je l'ai édifiée sur le compte de son neveu qu'elle a hautement blâmé. Nous devions nous écrire après le duel. Voici ce qu'elle dit :

« La blessure est moins grave qu'on ne le pensait; l'épée n'a fait qu'effleurer le poumon. Etat satisfaisant. »

— Vous me causez une grande joie, fit René.

Il la regarda avec passion. M. d'Olléans dormait profondément, mais les pas du vieux valet de chambre s'entendaient encore. Thérèse et René revinrent à la fenêtre.

Là-bas, montés sur leurs chevaux, les laboureurs revenaient lentement aux charrues; le troupeau, secouant sa torpeur, animait la côte de son fourmillement. Tout un vol de corbeaux passa, plein de clameurs.

Les jeunes gens ne voyaient plus rien, ils n'entendaient plus rien, qu'eux-mêmes.

A côté de cet homme endormi, loin des autres, ils se croyaient seuls et n'éprouvaient qu'une émotion, celle de leur isolement; qu'une crainte, celle de leur propre sécurité.

Ils oubliaient jusqu'à celui qui les guettait, depuis une minute, caché, accroupi, dans la nuit d'un chemin creux... à cent pas de la pièce d'eau.

Il s'était arrêté comme ils réapparaissaient à la fenêtre. Et il attendait là, haletant, retenant son souffle, couvert de sueur et de boue, car dans le chemin de traverse où il venait de courir, il était tombé dans les ornières et des flaques d'eau boueuse avaient giclé sur ses vêtements, sur son visage.

Il attendait qu'ils disparussent de la fenêtre pour traverser une cour, franchir un pont et monter l'escalier de pierre dont la lourde porte donnait sur la bibliothèque.

René fit un mouvement vers Thérèse, qui s'effaça. Elle reculait, tremblante, éperdue, cherchant quelqu'un ou quelque chose qui la protégeât.

Le dormeur était là, tout près : elle le réveilla.

— Pourquoi l'avez-vous réveillé? demanda René en fronçant les sourcils.

Presqu'au même instant, une serrure grinça, la lourde porte, résistant à une poussée, s'ouvrit enfin, et Larablaye bondit plutôt qu'il n'entra dans la pièce.

Il vit sa femme qui causait tranquillement avec le chevalier, pen-

dant que René, assis, les coudes appuyés sur un livre, tournait la tête comme un homme tiré de sa lecture par un vacarme insolite.

Larablaye s'arrêta, interdit. René s'étant levé, Guillaume voulut marcher vers lui, mais la colère et la suffocation de la course déterminèrent une syncope, et il tomba, les poings en avant, comme une masse.

VI

Huit jours après, Larablaye, malade et alité, recevait la visite du chevalier d'Olléans.

— Eh bien, vous allez mieux? Ah! cher ami, cher enfant, que vous m'avez donc fait peur l'autre jour. Je n'en suis pas encore remis.

— Ni moi, fit Guillaume en souriant.

— Bah! vous voilà convalescent.

— Oui, défense de manger, défense de boire, de fumer, de sortir. Je voudrais vous y voir!

— Allons, allons, après une secousse pareille!

— Alors, je vous ai fait peur?

— Tellement, répondit le chevalier en joignant les mains, que je n'ai pas pu dîner le soir.

— Mazette!

— C'est comme je vous le dis.

Alors, Guillaume, d'un ton qu'il s'efforçait de rendre naturel :

— J'ai dû joliment vous réveiller, hein? Car vous dormiez depuis longtemps dans la bibliothèque?

— Moi? Pas du tout, cher ami. Nous arrivions, je venais de dire à votre femme et à votre ami : « Mais regardez donc comme le soleil rit sur la pièce d'eau. »

— Alors ils se sont mis à la fenêtre?

— Justement. Et voilà que vous êtes entré. Dans quel état, bon Dieu!

— Un de mes chevaux venait de me flanquer par terre.

— C'est ce qu'on m'a dit, cher enfant. Pourquoi donc montez-vous des bêtes fougueuses? Car, enfin, vous êtes fort lourd.

— Alors, vous ne dormiez pas et vous veniez d'entrer?

— Dans la bibliothèque? Parfaitement. Nous arrivions, j'ai eu le temps de m'asseoir et de dire : « Regardez donc, mes enfants, comme le soleil rit sur la pièce d'eau. »

Le chevalier parlait avec la plus grande sincérité, il ne se souvenait nullement d'avoir dormi. On l'eût certainement offensé en ayant l'air de croire à un somme qu'il était convaincu de n'avoir pas fait.

Le chevalier causait, sans le savoir, une grande joie au malade.

Il le délivrait du dernier soupçon, car Mme Larablaye soignait son mari avec un dévouement sans bornes. Installée auprès de lui, elle ne l'avait pas quitté depuis sa chute.

Ramené à Tresmont après cette syncope, Guillaume fut pris dans la nuit de fièvre et de délire. Il prononçait des paroles incohérentes, dont le sens n'échappait point à sa femme. Comme elle s'effrayait, le médecin la rassura :

— Dans quinze jours, M. Larablaye sera debout, mais s'il continue de boire, gare à la congestion!

Non seulement, jour et nuit, Mme Larablaye s'était faite garde-malade, mais elle s'était encore préoccupée des menaces de d'Agneux. Grâce à elle, Mlle Geneviève prenait de plus en plus parti pour eux contre son neveu, menaçant de déshériter celui-ci à la première velléité de duel.

— Tout cela est admirable, pensait Larablaye. En réalité, ma femme me sauve deux fois. Comme je l'ai mal jugée!

Un matin qu'il se sentait mieux, il voulut fumer, boire de l'eau-de-vie, faire une promenade en voiture. Thérese, formellement, s'y opposa.

Contrarié dans ses goûts, il n'en restait pas moins touché de ces marques d'intérêt.

Il revint à la charge, fit mine d'allumer sa pipe et de s'emparer d'un flacon. Alors Thérèse lui rapporta les paroles du médecin : « Si votre mari continue de boire, gare à la congestion! » Il eut peur, mais il éprouva la plus douce des émotions. Il se reprochait d'avoir été jaloux. Ses craintes n'étaient pas fondées, pas du tout. Peut-être même que René n'avait jamais pensé à rien. Guillaume en vint à se dire : « Holte, en somme, s'est plutôt bien conduit. Il est allé se battre sans vouloir mêler mon nom à l'affaire. Il a risqué sa vie pour m'éviter la honte d'un duel manigancé avec d'Agneux, car il n'y a pas à dire, nous l'avions manigancé! Or, ma femme le savait. Elle a témoigné de la sympathie à celui qui venait de s'exposer pour moi. Rien de plus naturel. »

Ces réflexions l'amenèrent à des idées de rapprochement.

— Vous voulez bien, ma chère amie, que j'aille aux courses des Terres-Rouges, à la mi-octobre; mais avant, nous pourrions inviter quelques amis.

— Plus tard, plus tard.

— Et René?

— Il attendra comme les autres.

« Il attendra comme les autres... Très bien, il attendra comm les autres... Ça n'est tout de même pas très aimable, » pensait Guillaume.

René, devenu l'hôte de M. de Mondamin, avait fait quelques visites discrètes, en compagnie du baron.

Thérèse recevait les visiteurs, puis, au bout de quelques minutes, elle revenait auprès de son mari, qui se plaignit à la fin de ne pas voir son camarade.

— René m'en veut, pensait Larablaye; bien sûr qu'il m'en veut. Je l'emmènerai aux courses des Terres-Rouges, ces courses d'automne l'intéresseront. Et s'il part ensuite, il partira de chez moi. Je suis le maître, après tout. Je ferai une concession à ma femme en n'insistant pas, mais, que l'invitation soit acceptée ou non, René verra au moins que j'ai réfléchi.

Il se livrait aux mêmes réflexions le lendemain, en faisant un tour de parc avec sa femme. Après quelques remarques, toutes d'ordre physique, sur la douceur de l'après-midi, il se disposait à parler de ses projets, quand il aperçut, au bout du parc, René qui marchait rapidement. Guillaume l'appela. René hésita un instant, mais, l'appel ayant été réitéré, il rebroussa chemin. Guillaume venait à sa rencontre. Le Parisien salua de loin Mme Larablaye avec une froideur cérémonieuse et répondit mollement à la poignée de main de son camarade.

— Où vas-tu? demanda Guillaume.

— Je rentre à Mondamin.

— Et tu passes près de nous sans entrer? sans prendre de mes nouvelles?

— J'en ai eu ce matin. Elles étaient bonnes et je m'en suis réjoui.

— Merci, je n'en doute pas, mais tu devrais bien venir me voir plus souvent, plus longtemps surtout. Tu ne dois pas t'amuser beaucoup chez mon beau-père?

— Mais si; d'abord j'y travaille, et puis l'excellent baron me traite en ami.

— En ami, en ami, on croirait qu'il est le seul, cet excellent baron. Et qu'est-ce que tu fais?

— Je prends des notes pour un travail que je commencerai bientôt, à Paris.

— Bientôt! Tu t'en vas donc?

— Certainement. Il faut bien que je parte, répondit Holte d'un ton sec.

Pendant le dialogue, Thérèse s'était rapprochée. En prononçant ces derniers mots : « Il faut bien que je parte, » René jeta sur elle un coup d'œil. Elle avait tressailli et s'était retournée.

Ils se mirent à marcher, tous les trois, silencieusement. Guillaume observait aussi René. Il constatait sa mauvaise humeur et se deman-

dait : Par quel bout le prendre? Enfin, il se croisa les bras, pour forcer l'inspiration, et il commença :

— Voyons, si j'ai bonne mémoire, nous devions tous aller chez Jean Rouvray le 16 octobre, nous sommes au 8, les épreuves des Terres-Rouges ont lieu le 15. L'excursion chez Jean Rouvray tient toujours, n'est-ce pas?... Eh bien, nous avons accepté, ma femme et moi, une invitation de la petite baronne de Lenga, dont le mari est officier des Haras. Nous déjeunons chez eux le 15, jour des courses. La baronne est allée hier chez mon beau-père, qu'elle n'a pas trouvé. Vous étiez à courir tous les deux. Je lui ai dit : « Ma cousine, car c'est une cousine de ma femme, si vous voulez avoir M. de Mondamin, je vous préviens qu'il ne se sépare pas de René Holte. » Elle a répondu : « Qu'à cela ne tienne! Je vais écrire. » Au fond, elle a le plus vif désir de te connaître; son mari est abonné à la *Revue des Trois Mondes*, elle a lu quelque chose de toi, elle te connaît, tout le monde te connaît. Tu es d'un célèbre!

Le Parisien n'avait pas l'air d'entendre.

— Qui ne dit mot consent, poursuivit Larablaye, tu viendras aux Terres-Rouges. Nous irons le lendemain chez Jean Rouvray et le soir tu rentreras à Tresmont, pour y passer la fin du mois.

Holte fit un mouvement.

— Ne dis pas non, s'écria Larablaye, ne dis pas non!

René attendait que Thérèse parlât. Elle resta muette. Il attribua son silence à la peine qu'il venait de lui causer. Il se tourna vers Larablaye :

— Tu es vraiment bien aimable, je ne dis ni oui ni non, cela ne dépend pas tout à fait de moi, mais j'essayerai au moins de t'accompagner aux Terres-Rouges.

— Bravo! fit Larablaye. Les épreuves d'automne seront charmantes, tu pourras les comparer à celles du mois de mai. T'en souviens-tu?

— Si je m'en souviens..., fit René.

Ils approchaient du château :

— Veux-tu faire un tour aux écuries? proposa Guillaume.

— Comme tu voudras.

Mme Larablaye dit simplement :

— Je vous confie mon mari.

Et elle rentra. René vit qu'elle emportait une grande tristesse.

C'est qu'en l'apercevant tout à l'heure avec son mari, le jeune homme avait ressenti une sorte de jalousie. D'ailleurs il ne lui pardonnait qu'à moitié le réveil du chevalier dans la bibliothèque, quoique ce réveil les eût sauvés. S'il n'était pas revenu seul à Tresmont pendant la courte maladie de Larablaye, cette discrétion

venait d'une délicatesse bien naturelle, mais le jeune homme se croyait toujours en face de projets interrompus, de bonheurs ajournés. Le chagrin qu'avait fait naître l'annonce de son départ le fortifiait dans cette conviction. Et puis ce pauvre Larablaye, après s'être montré brutal et jaloux, affichait maintenant une confiance si naïve qu'on ne pouvait vraiment pas s'apitoyer sur lui.

Quand ils revinrent des écuries, le soleil baissait. Les deux hommes entrèrent au salon. Thérèse ne s'y trouvait pas. René cacha son désappointement; il attendit, puis, au bout de quelques minutes, capricieusement, il prit congé de Guillaume.

— Attends donc un peu, ma femme va venir.

— Tu m'excuseras auprès d'elle. Adieu.

Il venait de sortir quand Thérèse entra.

— Vous êtes seul?

— Oui, René vient de partir à l'instant. Je ne sais pas ce qu'il a. Enfin, je crois mon invitation acceptée.

— Ah!

— Cela vous déplaît?

— Du tout.

— Allons, tant mieux.

Et Guillaume se rapprocha de sa femme, qui essaya de lui sourire.

Pour retourner au château de Mondamin, René gagna le haut de la campagne. Il prit la petite route que Thérèse avait suivie tant de fois et tant de fois dessinée. Elle s'allongeait, blanche encore, sous les dernières lueurs du crépuscule.

René s'arrêta; autour de lui, dans un cirque de collines, s'ouvraient des gorges; elles offraient de tous côtés de grandes étendues boisées, sauf à l'occident, où l'immense damier des prairies élevait ses divisions jusqu'à la crête des collines.

Des locomotives sifflaient au loin, traînant la laideur des convois sur les paysages; ces trains du soir haletaient au flanc des monts, où s'attardaient les vapeurs laiteuses de leurs panaches. Tout cela s'éteignit avec le crépuscule. Seuls, des bruits de chariots, quelques abois de chiens captifs, des appels confus persistèrent. Par les sentiers, sur les chemins, le long des routes effacées, des paysans passèrent, comme des fantômes, et bientôt la nuit, confondant les hommes, les animaux, les maisons, les arbres, diminuant les voix, détruisant les formes, absorba tout dans son ombre muette.

René, pris lui-même dans la disparition des choses, resta quelques minutes sur la route, immobile, sans pensée et comme perdu. Dans la direction où ses yeux restaient ouverts, de petites lueurs apparurent, tremblotantes. Elles venaient du village de Tresmont.

Le château se trouvait là, derrière une futaie qui devait en cacher les lumières.

Le manoir, en effet, n'était pas très loin. René souffrit de l'avoir quitté; c'est là qu'il eût voulu être, c'est là qu'il était toujours...

Il fut pris d'une véritable angoisse, de tristes pressentiments lui vinrent; il tenta de les chasser en accélérant sa marche à travers la nuit.

A un croisement de routes, qu'il soupçonna, il eut une hésitation et s'aperçut qu'il avait marché longtemps. Il entendit des voix, distingua une lumière C'étaient le baron et son valet de chambre qui venaient à sa rencontre avec un falot. Ils étaient fort inquiets.

— Savez-vous qu'il est tard? observa affectueusement le baron.

Sachant que, dans les grandes inquiétudes, les domestiques peuvent parler comme les maîtres, Baptiste hasarda quelques remontrances :

— Monsieur ne devrait pas s'aventurer ainsi, à des heures pareilles, quand les campagnes sont pleines de vagabonds.

— Tu as raison, mon vieux Baptiste, je t'aime bien, va.

Frappé du son de voix, Baptiste éleva le falot jusqu'au visage de René :

— Monsieur me fait grand plaisir, mais monsieur a quelque chose. monsieur est blême.

— Bast! fit Holte, nous irons tout de même aux Terres-Rouges. Avez-vous reçu une lettre, mon cher baron?

— Mieux qu'une lettre, Mme de Lenga est venue elle-même aujourd'hui pour nous inviter; je dis nous, car elle pensait vous trouver.

— Alors, nous irons?

— Comme il vous plaira, cher ami.

— M. le baron ne peut guère s'en dispenser, puisque Mme la baronne m'a demandé pour le service, remarqua Baptiste.

— Ah! fit René, c'est toi qui serviras le déjeuner, très bien, tu es stylé, toi, au moins, et tu sais verser le malvoisie.

— Il en servira probablement, dit le baron, c'est le père de Lenga qui m'a offert le mien en 1854.

René chantonna un refrain sur le vin, mais le valet de chambre ne fut pas dupe de cette gaieté forcée et il se répéta à lui-même :

« Monsieur a quelque chose, on ne m'ôtera pas cela de l'esprit. Il a quelque chose... »

Paul Harel.

La suite prochainement.

MONTALEMBERT

SA CARRIÈRE PARLEMENTAIRE

SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET ET LA SECONDE RÉPUBLIQUE

D'APRÈS SON JOURNAL ET SA CORRESPONDANCE [1]

Obéissant à une pieuse pensée des amis de Montalembert, le maître Chapu avait sculpté, pour sa famille, le buste de l'orateur catholique. Le P. Lecanuet a bien fait de nous donner, en tête de son second volume, une reproduction de cette œuvre remarquable peu connue du public. Tout le monde lui en saura gré, en particulier les rares survivants qui ont eu le bonheur de connaître Montalembert. C'est bien lui, c'est bien ce fier visage, avec les longs cheveux qui l'encadraient harmonieusement, avec ces yeux profonds où se reflétaient l'élévation de ses pensées, ces lèvres fines et légèrement dédaigneuses, qui ne s'ouvrirent jamais que pour défendre la vérité et le malheur. Il s'en dégage une expression de force et de grandeur, une certaine amertume aussi, la tristesse du soldat qui ne se console pas, parce que les armes lui sont tombées des mains avant le temps et qu'il ne peut plus défendre ses saintes causes.

C'est bien aussi Montalembert que nous représente le volume que nous avons sous les yeux. L'auteur n'a point trompé les espérances des catholiques. Il a continué ce qu'il avait si bien commencé il y a deux ans, et ce n'est pas un médiocre éloge de dire de son livre qu'il est digne du sujet qu'il traite. Ce sujet, le P. Lecanuet le déclare avec raison, c'est l'histoire même de l'Eglise,

[1] Le tome II : *Montalembert : La liberté d'enseignement*, 1835-1850, par le R. P. Lecanuet, de l'Oratoire, paraîtra le 15 octobre, à la librairie Poussielgue.

avec laquelle la vie de Montalembert se confond pendant près d'un demi-siècle. A présent, le plan d'ensemble s'aperçoit clairement; l'auteur a divisé l'histoire de l'illustre orateur en trois périodes distinctes qui répondent à la réalité. La première est la jeunesse (1810-1835), toute remplie par la dramatique histoire de La Mennais et de l'*Avenir*. La seconde (1835-1850) retrace la vie parlementaire, les luttes livrées pour la liberté religieuse à la Chambre des pairs et dans les Assemblées de la seconde République. La troisième, plus délicate, plus difficile, racontera, en même temps que les malheureuses querelles des catholiques entre eux, les grands travaux historiques de Montalembert, son intervention dans toutes les affaires qui intéressent l'Eglise et son opposition au gouvernement impérial.

L'œuvre parlementaire de Montalembert se trouve exposée dans le volume que nous présentons aux lecteurs du *Correspondant*. Cette œuvre très complexe touche à tous les grands problèmes du siècle. Elle est une cependant par le but principal qu'elle poursuit, la conquête de la liberté d'enseignement. Longue et glorieuse guerre, la plus importante qu'ait livrée l'Eglise depuis la Révolution. Pendant sept ans, de 1836 à 1843, on en voit naître les causes; les hostilités se préparent; elles éclatent en 1843. Une première grande bataille s'engage à la Chambre des pairs sur la liberté d'enseignement, suivie d'une autre plus vive encore sur les Jésuites. Les catholiques paraissent vaincus; en réalité, ils ont gagné du terrain et s'organisent fortement pour de nouvelles luttes. Leur succès est considérable aux élections de 1846; cependant le gouvernement de Juillet refuse de leur rendre justice. Il est renversé en 1848. Sous la République, aux élections de la Constituante et de la Législative, les comités catholiques jouent un rôle prépondérant, parviennent à faire nommer une majorité favorable à leurs idées et enlèvent la liberté.

I

AVANT LA LUTTE. — PRÉPARATIFS (1836-1843).

Montalembert a été l'âme de cette guerre. Il l'a conçue, préparée, dirigée et, avec le concours des vaillants champions qu'il avait groupés autour de lui, menée à bonne fin.

Lorsque, après son mariage, à vingt-six ans, il entra à la Chambre des pairs, dont il faisait partie par droit de naissance, l'idée de servir l'Eglise le préoccupait avant tout. N'était-ce pas aussi la meilleure manière de servir son pays? C'est dans ce

but qu'il entreprit de faire rendre à l'Eglise le droit d'enseigner. Jusqu'à la Révolution, l'Eglise avait joui de ce droit; la Constituante ferma ses collèges. A la salutaire liberté qui régnait sous l'ancien régime Napoléon substitua l'enseignement exclusif de l'Etat et créa l'Université impériale. Dès lors, aucune maison ne put s'ouvrir sans son autorisation, sans lui payer une taxe; on lui réserva le droit de décerner les grades. La Restauration voulut conserver le monopole et confia au clergé la direction de l'Université. Cette tentative échoua misérablement. A cette époque, bien des libéraux réclamaient la liberté. La Charte de 1830 la promit solennellement. Dans l'*Avenir*, La Mennais et ses amis la revendiquèrent; on n'a pas oublié le procès de l'Ecole libre.

Cependant les libéraux, maîtres du pouvoir, s'obstinaient à refuser la liberté. Comment Montalembert parviendrait-il à la conquérir? L'entreprise paraissait bien audacieuse. Il était le plus jeune des pairs, sans autorité, sans influence, le seul que préoccupât alors cette grave question. Aucun journal ne soutenait ses idées. L'opinion demeurait hostile à l'influence de l'Eglise. Les catholiques étaient en proie aux divisions politiques les plus profondes. Les uns, fidèles au régime déchu en 1830, regardaient Louis-Philippe comme un usurpateur et appelaient de tous leurs vœux le retour d'Henri V. « J'ai deux maîtresses, disait le bon évêque de Nîmes, Mgr de Chaffoy, l'Eglise gallicane et la famille des Bourbons; je compte bien les garder jusqu'au tombeau [1]. » D'autres, en petit nombre, aspiraient à se rallier à l'ordre de choses nouveau. Le ralliement ne date pas d'aujourd'hui. Chacun des nombreux régimes qui se sont succédé dans notre pays depuis un siècle a eu ses ralliés et ses réfractaires.

Montalembrt commença par prendre, en politique, une attitude très nette. N'ayant jamais été légitimiste, il n'eut pas de peine à accepter le gouvernement de Juillet. En le faisant, il obéissait, du reste, au pape Grégoire XVI, qui lui avait dit lors de son voyage à Rome : « L'Eglise est amie de tous les gouvernements, quelle qu'en soit la forme, pourvu qu'ils n'oppriment pas sa liberté. Je suis très content de Louis-Philippe : je voudrais que tous les rois de l'Europe lui ressemblassent. » Cependant, quelle dignité dans le ralliement de Montalembert! Quelle noble indépendance! Il reconnaît loyalement le nouveau pouvoir, mais se réserve de l'avertir et au besoin de le combattre s'il agit contre la justice, la liberté et la religion. Jusqu'en 1848, en effet, son opposition à la politique religieuse des différents ministres ne connut pas de trêve.

[1] Le P. Lecanuet, *Montalembert*, p. 61.

Il importe d'abord que Montalembert prenne de l'ascendant à la Chambre des pairs. Il s'y pose comme catholique avant tout; mais par son talent et son caractère, il y tient bientôt une place importante. Malgré sa jeunesse, on l'écoute avec égard et sympathie. Il défend à la tribune la liberté de la presse et les enfants soumis dans les manufactures à un travail inhumain, mais il intervient surtout dans les questions étrangères, dans les affaires de Grèce et d'Espagne, en faveur de la Pologne persécutée. Lors du conflit qui s'élève entre la Belgique et la Hollande, au sujet de la possession du Luxembourg et du Limbourg, il prend ardemment parti pour les Belges, gagne M. Thiers à leur cause, fait évader de Prague et appeler à Bruxelles le général Skrzynecki, pousse le roi Léopold à prendre, en face de l'Europe, une attitude fière et énergique. Les détails que nous donne le P. Lecanuet sur cette affaire sont nouveaux et intéressants. Le rôle de Montalembert dans la question d'Orient est plus important encore. Il devient, en 1840, le confident de M. Thiers qui le charge d'une mission diplomatique auprès du sultan Abd-ul-Medjid. Les lecteurs du *Correspondant* n'ont pas oublié le récit du voyage que fit Montalembert à Constantinople et avec quelle ardeur généreuse il défendit en toute circonstance les chrétiens du Liban persécutés par les Turcs [1].

Avant d'entreprendre la conquête des libertés religieuses, les catholiques avaient besoin d'un organe quotidien, d'un journal qui répandît leurs idées, éclairât l'opinion en leur faveur et les défendît contre les attaques de la presse voltairienne. L'*Avenir* n'avait pas été remplacé; l'*Univers*, fondé en 1842 par l'abbé Migne, et dirigé alors par M. Bailly, allait mourir; Montalembert résolut de le sauver. Pour cela il fallait de l'argent; Montalembert n'en avait pas de disponible; ses charges de famille étaient lourdes; il dut emprunter 25,000 francs pour couvrir la dette de l'*Univers*. « ... Le journalisme, c'est la guerre, disait-il. On n'a pas encore découvert le moyen de gagner des batailles sans tuer des soldats, pas plus que de faire aller des journaux sans tuer des écus. Le tout est de savoir, comme dans toutes les guerres, si la cause vaut la peine qu'on se fasse tuer ou qu'on tue ses écus pour elle... L'avenir démontrera si la noblesse et les riches catholiques ont bien spéculé, en bornant leurs fonctions sociales, ici-bas, au rôle de cerbères, occupés à veiller sur le flux et reflux périodique des revenus que leurs pères leur ont légués, mais que ces pères avaient conquis, pour la plupart, par le dévouement, le courage et la générosité. »

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 juin 1897 : *Montalembert, M. Thiers et la Question d'Orient.*

Puis Montalembert s'occupa de trouver au journal des actionnaires, des abonnés et des rédacteurs. Il prit en main la haute direction de l'*Univers* et lui donna des articles autant qu'il le put. Aux rédacteurs ordinaires, MM. du Lac, Roux, Douhaire, de Bonald, il adjoignit M. Alexandre de Saint-Chéron, saint-simonien converti, traducteur de l'*Histoire de la Papauté* de Ranke et de l'*Histoire d'Innocent III* de Hurter. Ozanam écrivit d'excellents articles sur le protestantisme; le docteur Wiseman à Londres, le P. Theiner à Rome, Zander en Allemagne, promirent à l'*Univers* de fréquentes correspondances. « Vers la fin de 1839, raconte le P. Lecanuet, Saint-Chéron, écrivant à Montalembert, lui parla « d'un jeune et énergique écrivain » qui désirait entrer à l'*Univers*. « Sa collaboration nous serait très précieuse, ajoutait-il, mais il est très pauvre et nous le sommes encore plus que lui. Il sera entièrement à nous le jour où nous pourrons payer un peu ses articles. » On ne sait ce que répondit Montalembert; mais, un mois plus tard, le 24 janvier 1840, Saint-Chéron écrivait de nouveau : « La collaboration de M. Veuillot nous est acquise. » C'était pour Louis Veuillot que Montalembert avait sauvé l'*Univers*[1]. »

Restait le point principal, trouver dans l'épiscopat un appui solide. Sans cela rien n'était possible. Or, on ne pouvait guère compter sur les évêques de la Restauration, légitimistes pour la plupart et peu favorables à l'action. Aussi Montalembert, profitant de sa situation de pair de France et de ses relations avec MM. Thiers, Cousin, Barthe et autres ministres, s'efforça de faire appeler aux sièges vacants d'excellents évêques. Il appuya énergiquement les choix de Mgrs de Bonald à Lyon, Gousset à Reims, Sibour à Digne, Roess à Strasbourg, Doney à Montauban, etc. La nomination de Mgr Affre à Paris fut son œuvre, et le P. Lecanuet nous la conte d'une façon piquante. Les partisans de l'ancien archevêque, Mgr de Quélen, les *Quélénistes*, comme on les appelait, avaient à leur tête le jeune abbé Dupanloup, et cherchaient à faire nommer à Paris Mgr Mathieu, archevêque de Besançon. « Avez-vous quelques chances de réussir? demandait Royer-Collard à l'abbé Dupanloup. — Oui, répondit l'abbé, j'ai fait parvenir au roi les grandes raisons. — Les grandes raisons! monsieur, reprit solennellement Royer-Collard; lorsqu'on s'adresse au roi Louis-Philippe, il ne faut pas même viser à hauteur d'homme. » En effet, les grandes raisons de l'abbé Dupanloup, développées dans un long rapport que M. Molé se chargea de remettre à Sa Majesté, ne portèrent pas.

[1] Le P. Lecanuet, *Montalembert*, p. 59.

Montalembert fut le chef des *Affreux* : c'est ainsi que les légitimistes nommaient ironiquement les partisans de Mgr Affre. Il présenta son candidat à M. Thiers, président du Conseil, et le fit agréer. L'entrevue eut lieu le 26 mai 1840. « Montalembert, dit le P. Lecanuet, accompagne Mgr Affre chez M. Thiers. A peine sont-ils installés dans le salon d'attente, qu'ils voient entrer l'abbé Dupanloup. « Je « n'ai rien vu de si comique que sa surprise et son embarras, écrit « Montalembert; le nôtre n'était pas médiocre non plus. Je soutiens « de mon mieux le poids de ce trio embarrassant, jusqu'au moment « où l'on m'appelle chez le ministre que venait de quitter M. Royer-« Collard, un de nos grands et formidables adversaires. »

« Dans le cabinet du président du Conseil, placé entre Mgr Affre et M. Thiers, Montalembert assiste à une conversation des plus curieuses et, pour ainsi dire, au traité de paix entre l'Eglise et le gouvernement de Juillet. M. Thiers commence par déclarer que, si M. Affre est nommé archevêque de Paris, le gouvernement attend de lui une autre conduite que celle de M. Quélen. « ... La première « loi pour nous, continue-t-il, est de respecter l'indépendance de « l'Eglise; mais nous ne voulons pas d'un évêque qui soit chef de « parti politique. M. de Quélen a fait un mal immense; comme il « n'était pas notre ouvrage, nous avons eu pour lui des ména-« gements que nous n'aurions pour nul autre... Et lui-même, je « l'aurais réduit; j'y étais décidé. Je me serais adressé sur-le-champ « à Rome. On est toujours sûr de triompher à Rome, quand on a « raison; mais il faut avoir cent fois raison lorsqu'on traite avec « l'Eglise : c'est là ma maxime. Avec les autres puissances, quand « on a tort, on peut s'en tirer à coups de canon, mais avec l'Eglise, « on ne peut agir qu'à coups de raison! »

« Mgr Affre répond très noblement et très simplement aux questions et aux opinions de M. Thiers. Il dit que l'acharnement déployé contre lui par les légitimistes est le meilleur gage de sa fidélité future à la ligne politique tracée dans son discours du 1er mai. « C'est excellent, interrompt M. Thiers, nous n'en demandons « pas davantage. — Du reste, continue Mgr Affre, ceux qui me « menacent aujourd'hui d'une opposition si violente, si je devenais « archevêque de Paris, ne me tourmenteraient plus que par leurs « obsessions. — Ah! que vous connaissez bien les hommes! re-« marque encore M. Thiers; c'est bien là, en effet, ce qui arrive à une « puissance qui triomphe après de longues contestations; j'en sais « quelque chose. » A son tour, Montalembert démontre au premier ministre combien le schisme local, dont on menace Mgr Affre, est peu redoutable, puisque le chapitre et la plupart des curés inamovibles désirent sa promotion. Du reste, tout va se décider dans le

conseil convoqué pour midi et il est déjà midi moins le quart. M. Thiers congédie ses deux interlocuteurs et va trouver l'abbé Dupanloup. Il lui montre Mgr Affre qui s'éloigne et dit avec une mystérieuse malice : « Votre archevêque! — Evidemment, puis-« qu'il est ici, riposte l'abbé, car il ne peut venir solliciter [1]. »

Ainsi, Montalembert se préparait activement à la lutte. Il eût préféré pourtant obtenir la liberté d'enseignement de bon gré, au nom de la Charte, par une transaction honorable. Il déplorait que le projet libéral de M. Guizot en 1836 eût échoué. Ami de Thiers, de Cousin et de Villemain, il ne cessait de faire appel à leur libéralisme, les suppliant d'accomplir le vœu des catholiques. Le P. Lecanuet cite, à ce sujet, de bien curieuses lettres adressées par Montalembert à M. Villemain, ministre de l'instruction publique : « ... Arrivant au pouvoir, lui disait-il, avec vos antécédents et avec une renommée comme la vôtre, vous étiez à la fois digne et capable de renoncer aux traditions odieuses du despotisme impérial et de commencer une ère nouvelle de liberté pour l'Eglise, de généreux développements pour l'Université. Tout au contraire, si vous persévérez dans la voie où vous êtes si malheureusement entré, votre ministère occupera la place la plus sombre dans les annales de l'oppression dont nous sommes victimes. Vous aurez empêché beaucoup de bien et, par conséquent, favorisé beaucoup de mal : vous aurez élargi la brèche, déjà si vaste, qui sépare malheureusement le clergé et les hommes religieux du régime nouveau, d'une liberté dont les bienfaits se traduisent pour eux en servitudes odieuses; vous descendrez dans la retraite chargé des malédictions de toutes les familles catholiques, c'est-à-dire de tout ce qu'il y a de plus honnête et de plus pur dans le pays; — et, s'il m'est permis d'ajouter à de si graves malheurs, quelque chose d'infiniment petit, — vous aurez perdu un ami qui eût été si heureux de pouvoir toujours ajouter à son attrait pour votre personne l'estime et la sympathie pour vos actes et vos opinions d'homme public... [2] » Villemain répondait par de bonnes paroles, qui demeuraient sans effet. Son projet de 1841 multipliait les entraves à la liberté et en contestait même le principe. L'opposition de l'épiscopat le fit échouer. Dès lors, puisque le gouvernement refuse même une transaction et, par l'âpreté de ses procédés, rend le monopole plus lourd et plus rigoureux que jamais, la guerre est inévitable. Montalembert est prêt à la pousser sans repos ni trêve jusqu'au succès final.

[1] Le P. Lecanuet, *Montalembert*, p. 69.
[2] *Ibid.*, p. 149.

II

LA LUTTE CONTRE LE MONOPOLE

Elle commença en 1843 et dura jusqu'à la fin de la monarchie. Nous l'avons déjà dit, l'Eglise n'a point livré en ce siècle une guerre offensive aussi longue. Il y eut sans doute des moments de trêve et de répit, mais la lutte ne cessa jamais. Plusieurs fois, les évêques lassés quittèrent le champ de bataille, les catholiques voulurent s'endormir; Rome elle-même cédait à son goût pour la paix et aux instances de la diplomatie française; Montalembert et ses vaillants amis ne fléchirent pas un instant. Repoussés d'un côté, ils attaquaient de l'autre et insensiblement gagnaient du terrain. Le P. Lecanuet les compare ingénieusement à ces matelots hollandais qui naviguent pendant la nuit sur la mer du Nord; « — gros temps, nuit noire, la barre au cap, un chien sur le pont pour avertir, — quand arriveront-ils? Ils n'en savent rien. Ils subiront sans doute bien des retards. Mais ils avancent; en dépit des coups de vent et des avaries, ils finiront par atteindre le port. »

Chaque année, la lutte variait, changeait de terrain et de caractère.

En 1844, profitant de l'absence de Montalembert retenu à Madère par la santé de sa femme, M. Villemain présente à la Chambre des pairs un projet moins libéral encore que les précédents. Le certificat d'études est maintenu, les congrégations exclues de l'enseignement, et les professeurs astreints à des grades exorbitants. A cette nouvelle, l'épiscopat tout entier, excité par une brochure vibrante de Montalembert, proteste publiquement. Montalembert lui-même accourt de Madère pour combattre le projet de loi. Il commence par défendre les évêques contre lesquels M. Dupin réclame des mesures sévères. « Rappelons-nous, s'est écrié le légiste, que nous sommes sous un gouvernement qui ne se confesse pas... Gouvernement, je vous y exhorte, soyez implacable. » On connaît la triomphante réplique de Montalembert : « On vous a dit : Soyez implacable! Eh bien, soyez-le; faites tout ce que vous voudrez et tout ce que vous pourrez... Nous sommes les successeurs des martyrs, nous ne tremblons pas devant les successeurs de Julien l'Apostat. Nous sommes les fils des croisés, nous ne reculerons pas devant les fils de Voltaire! »

Pendant vingt-six séances la discussion du projet Villemain se déroule avec une véritable majesté. C'est une des plus importantes de la monarchie de Juillet, et le P. Lecanuet en fait bien ressortir le haut intérêt. Nous voyons les premiers orateurs du temps, Cousin, le

duc de Broglie, Guizot, Villemain, Rossi, Ch. Dupin, etc., venir tour à tour à la tribune exposer leurs idées sur la liberté d'enseignement. Le drapeau catholique, porté par Montalembert, est défendu par une dizaine d'hommes de cœur et de talent : MM. Beugnot, de Barthélemy, de Gabriac, de Brigode, le président Séguier, etc. Très inférieurs par le nombre, n'ayant point, sauf leur chef, le don d'une haute éloquence, ces vaillants chrétiens n'en luttent pas moins avec courage et persévérance, rendant coup pour coup, et ne quittant jamais la brèche. Après la discussion générale, ils se retranchent derrière les quarante-deux articles du projet et tentent de le démolir. Pour son compte, Montalembert prend quinze fois la parole et prononce trois grands discours. L'attitude de cet homme, affrontant presque seul la phalange serrée de ses adversaires, allant de l'un à l'autre sans se décourager jamais, prompt à la réplique, rapide comme l'éclair contre toute assertion fausse, « toujours écouté, mais toujours contredit, arrachant quelquefois des applaudissements, mais jamais un vote à la majorité de ses collègues », cette attitude, dis-je, est un des spectacles les plus saisissants et les plus beaux qu'il soit possible de contempler.

M. Villemain eut une triste victoire. Excédé par trois mois de fatigues, il se figura que les Jésuites le persécutaient et devint fou. Son projet disparut avec lui.

Les universitaires usèrent alors d'une tactique habile. « Ah ! dirent-ils, vous venez nous attaquer au nom de la liberté et de la Charte ; eh bien, nous allons faire un détour et nous tomberons sur votre flanc le plus vulnérable et le plus exposé, au nom des Jésuites. » Depuis longtemps, la presse voltairienne préparait cette « sortie », excitant l'opinion publique et rééditant contre la célèbre Compagnie toutes les vieilles calomnies. Soutenu par la majorité de la Chambre, M. Thiers imposa au gouvernement la dispersion de l'Ordre. Cette diversion contraria Montalembert. Il ne s'aveuglait point sur les Jésuites, comme on le voit par sa correspondance avec le P. de Ravignan, dont le P. Lecanuet cite de curieux extraits. Il leur reprochait d'être partout et de parti pris les adversaires de la liberté, alors qu'ils ne pourraient exister et progresser dans le siècle où nous sommes sans la liberté. Puis il disait au P. de Ravignan : « Voilà trente ans que vos collèges sont établis dans divers pays de l'Europe ; eh bien, vous ne nous avez pas encore donné un seul défenseur de l'Eglise. Parmi les 20,000 Français qui ont passé par vos mains, nous ne trouvons pas même des auxiliaires, pas même des recrues de dernière classe ! »

Cependant, saisi par la piété véritable de ces religieux, voyant en eux l'Eglise et la vertu persécutées, Montalembert embrassa leur

cause avec un dévouement absolu. Il les défendit malgré ses meilleurs amis, malgré Foisset et Lacordaire. Un refroidissement momentané s'ensuivit même avec ce dernier, qui ne souffrait pas de voir ses avis méconnus : « ... Je n'ai jamais souhaité que tu fusses leur ennemi, écrivait-il, pas plus que je ne le suis moi-même, mais que tu fusses indépendant à leur égard, et que tu ne traitasses pas les affaires de l'Eglise à leur point de vue particulier, que je crois faux, étroit, malchanceux... En t'identifiant avec eux, tu n'y perdras rien personnellement, parce que ta marche n'est pas la leur, mais tu embarrasseras, pour une foule d'esprits, le chemin du retour à nous, à Dieu, à Jésus-Christ, à la liberté chrétienne. » Il les défendit contre l'archevêque de Paris, Mgr Affre, qui leur témoignait une véritable antipathie. Il les défendit contre Rome elle-même, lorsque M. Rossi, chargé par M. Guizot de négocier avec le Saint-Siège leur expulsion, eut obtenu la fermeture de leurs principales maisons. Il faut lire la lettre véhémente que Montalembert adressa alors au P. Rozaven pour être mise sous les yeux du cardinal Lambruschini. « ... Les Jésuites étaient préparés à tout, excepté à cela, s'écriait-il avec une filiale audace... On se résigne facilement à être frappé par ses ennemis; mais être frappé au nom de son père, avec l'assentiment tacite et peut-être formel de ce père, voilà ce qui peut, à bon droit, troubler les consciences les plus sereines et démonter les plus fiers courages. Qui l'aurait cru? Dans ce grand procès qui se débat depuis trois ans sous le pseudonyme de la question des Jésuites, la première fois que Rome intervient publiquement et officiellement, c'est pour donner raison (en apparence, et aux yeux d'un public qui ne peut juger que d'après les apparences), pour donner raison à M. Thiers contre M. de Vatimesnil, à M. Dupin contre le cardinal de Bonald, à MM. Martin et Rossi contre l'archevêque de Toulouse, l'évêque de Langres et toutes les lumières de l'épiscopat. Dans cette cause où MM. Michelet et Sue ont parlé comme accusateurs et le P. de Ravignan comme défenseur et comme accusé, c'est celui-ci qui se trouve convaincu d'*imprudence* et condamné au silence. »

Ces échecs n'abattaient pas le courage de Montalembert. « Est-ce que les idées ne sont pas faites pour être *blessées?* écrivait-il. ... Quand les blessures et les mécomptes viennent de Rome elle-même, de la seule puissance ici-bas que je respecte et que je sers, elles me sont naturellement plus cruelles et plus amères que d'ailleurs, mais elles ne doivent ni nous abattre ni même nous étonner... Je vous jure que s'il m'arrivait jamais d'être, non plus indirectement compromis, mais solennellement condamné par Rome, je m'y présenterais le lendemain avec aussi peu d'embarras que la

veille, sûr d'y porter un cœur droit, des intentions désintéressées et un inébranlable amour de l'Eglise. Avec cela, je me sentirai toujours à cent mille pieds au-dessus de tous les intrigants et de tous les diplomates du monde [1]. »

Au moment même où il semble vaincu sur la question des Jésuites, Montalembert se prépare sur le terrain électoral une magnifique revanche. Depuis longtemps, il travaille à organiser solidement le parti catholique militant. Mille difficultés se dressent devant lui; il en rencontre chez les évêques timides, défiants et divisés, chez les catholiques soucieux avant tout de leur repos et de ne point se compromettre, auprès des pouvoirs publics, qui essayent de le faire passer à Rome pour un agitateur dangereux. Rien ne l'arrête. Il forme pour la guerre sainte un comité central et provoque dans les départements une multitude de comités diocésains composés des catholiques les plus actifs et les plus intelligents. Ce qu'ont fait ces comités, les catholiques le savent : le P. Lecanuet a publié ici, au mois d'avril dernier, ce vivant chapitre de son livre [2]. Ils ont multiplié les pétitions contre le monopole, réveillé la France catholique, et constitué à la disposition de l'Eglise une force importante qui subsistera et servira sous la République. Aux élections de 1846, le parti catholique s'est placé résolument en face des ministériels et de l'opposition : « Vous ne pouvez rien en dehors de nous, leur a-t-il dit. Là où nous irons sera la majorité. Or nous voterons pour qui nous promettra la liberté d'enseignement. » Le résultat a montré l'excellence du procédé. Alors que la Chambre de 1842 ne comptait pas 10 partisans de la liberté d'enseignement, celle de 1846 en renferme 140 déclarés.

Cependant ces 140 députés ne constituent pas la majorité : il faut donc combattre encore. Le gouvernement de M. Guizot s'obstine à refuser la liberté d'enseignement et toute espèce de réformes. Au mois de février 1847, M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, présente aux Chambres un nouveau projet de loi. Grande est la déception des catholiques. Dans son *Exposé des motifs*, le ministre proclame le droit sacré de l'Eglise et des familles; il annonce qu'il va leur donner satisfaction. En réalité, son projet multiplie les mesures vexatoires; il donne la liberté d'une main et la retire de l'autre. La lutte reprend aussitôt; dans un pamphlet étincelant de verve, Montalembert pulvérise le rapport

[1] Lettre au comte Beugnot, 29 juillet 1845.
[2] Voy. le *Correspondant* du 10 avril 1898, *Montalembert, les catholiques et la lutte électorale.*

de M. Liadières, et, quelques mois après, la révolution balaye comme une feuille morte M. de Salvandy et ses projets.

III

LA TRANSACTION

Les questions religieuses n'absorbent pas entièrement Montalembert : il discute avec une haute compétence la politique étrangère et se passionne pour les causes vaincues. Ses discours sur les massacres de Gallicie et sur le Sunderbund marquent l'apogée de son éloquence. On trouvera dans le livre du P. Lecanuet le récit de tous ces débats; on y trouvera aussi un portrait de Montalembert orateur, plein de vie et de vérité.

La révolution de Février dépouilla Montalembert de la pairie. Il regretta franchement la monarchie déchue. Sans doute, il n'avait cessé de la combattre; il l'eût souhaitée moins bourgeoise, plus fière vis-à-vis de l'étranger, plus préoccupée des intérêts moraux et religieux. Mais quel régime donna jamais à la France une paix plus profonde, une prospérité plus grande? Ce ne fut pas sans une vive répugnance qu'il accepta la république. Comment voulait-on qu'il eût confiance en ce ramassis d'ambitieux de toute couleur qui avaient dérobé le pouvoir, confiance dans le jacobinisme de Ledru-Rollin, dans le socialisme de L Blanc, confiance quand le drapeau rouge se déployait dans les rues, quand l'émeute, toujours grondante, menaçait l'existence même de la société? Vainement Lacordaire lui montrait-il les temps nouveaux qui se levaient, et Foisset lui décrivait-il l'avenir de la démocratie : « La démocratie est maîtresse partout; l'avenir est à elle; vous l'avez dit vous-même : c'est la seule force vitale de l'Europe moderne. — Raison de plus, répondait-il, pour ne pas s'abaisser devant elle... Moi, je ne redoute pas l'égalité, mais je ne veux pas de l'égalité dans l'abaissement... J'ai accepté la démocratie lorsqu'elle était mitigée et contenue par la royauté constitutionnelle. Aujourd'hui qu'elle a renversé cette digue si utile et qu'elle déborde partout, je ne l'accepte plus, je la subis, sans contester la loi sublime par laquelle Dieu se plaît à tirer le bien du mal, mais sans vouloir prendre le mal pour le bien.

« Je ne sais si le triomphe actuel de la démocratie sera durable ou si ce torrent dévastateur n'ira pas bientôt se perdre dans les eaux stagnantes du despotisme. Mais, quoi qu'il arrive, je ne veux partager ni la honte de sa défaite ni celle de sa victoire.

« Je resterai seul, mais *debout*. Le char de la démocratie, du faux progrès, de la tyrannie menteuse et impie, est lancé; ce n'est pas moi qui l'arrêterai. Mais j'aime cent fois mieux être écrasé sous ses roues que de monter derrière, pour servir de laquais, de héraut ou même de bedeau aux sophistes, aux rhéteurs ou aux sabreurs qui le conduisent...

« ... On me rangera tant qu'on voudra parmi les *rétrogrades incurables*, comme vous dites. J'y serai à côté de Burke, du comte de Maistre et du petit nombre d'hommes de cœur et de sens que j'ai rencontrés dans ma vie... Une chose dont on ne m'accusera jamais, c'est d'avoir été un courtisan, d'avoir salué le soleil levant, d'avoir couru, comme tant d'autres le font en ce moment, d'un pôle de la servilité à l'autre [1]. »

Et il suppliait les catholiques de demeurer indépendants, réservés et dignes : « Assistons en paix, leur disait-il, à ce grand spectacle des justices de Dieu, avec un tendre respect pour sa sainte volonté, avec une profonde sympathie pour tous les malheureux. Soyons compatissants pour tous les vaincus, quel que soit leur parti, car tous nous courons risque d'être vaincus un jour, si nous ne l'avons déjà été. Mais, surtout, soyons indépendants vis-à-vis des vainqueurs, quel que soit leur drapeau, car les victoires de l'homme ne sont jamais assez pures pour êtres durables... »

Malgré tout, Montalembert est plus actif que jamais; il prépare ardemment les élections à la Constituante, pousse le clergé à éclairer et à diriger le suffrage universel que l'on essaye pour la première fois. Grâce à cette initiative et à l'action des comités catholiques, les résultats sont satisfaisants : 250 députés sont partisans déclarés de la liberté d'enseignement. Depuis 1846, le nombre a doublé; n'est-ce pas un heureux symptôme? Si la Constituante ne vote pas la liberté d'enseignement, elle inscrit du moins dans la Constitution l'article suivant : « L'enseignement est libre. La liberté d'enseignement s'exerce selon les conditions de capacité et de moralité déterminées par les lois et sous la surveillance de l'Etat. Cette surveillance s'étend à tous les établissements d'éducation et d'enseignement, sans aucune exception. » Il devient manifeste que les catholiques n'obtiendront jamais la liberté complète d'enseignement et qu'une transaction sera nécessaire.

C'est pour rendre cette transaction plus favorable que, après les journées de Juin, Montalembert se rapproche du prince Louis Bonaparte et soutient sa candidature à la présidence. Avant de prendre cette grave décision, il a obtenu du prince l'engagement

[1] Lettre à Foisset, 1848. — P. Lecanuet, p. 384.

formel et public de donner à la France la liberté d'enseignement. A peine élu, L. Bonaparte tient sa promesse et confie à M. de Falloux le portefeuille de l'instruction publique. Noblement, Montalembert cède le premier rang au jeune ministre et le soutient de toutes ses forces. Quelques mois plus tard ont lieu les élections à la Législative. Les comités catholiques y jouent un rôle prépondérant et font nommer cinq cents députés conservateurs. C'est l'Assemblée libératrice attendue depuis si longtemps.

Sans tarder, M. de Falloux se met à l'œuvre. Doué d'une sagacité politique supérieure, il voit avant tout ce qui est possible, ce qui répond aux besoins de son temps. Il ne s'agit pas d'une conquête brutale, où le vainqueur écrase son ennemi après l'avoir dépouillé; il s'agit d'un traité de paix entre deux puissances rivales, désireuses de terminer une guerre longue et indécise et de fixer leurs droits respectifs. Dans la commission extraparlementaire nommée pour examiner le projet Falloux siègent, en face de Montalembert et de l'abbé Dupanloup, les principaux défenseurs de l'Université : MM. Cousin, Thiers et Saint-Marc Girardin. On connaît la loi fameuse issue de ces délibérations. Si cette loi réserve à l'Université la collation des grades, elle accorde à tous, et même aux Jésuites, le droit de fonder des collèges sans conditions excessives; elle fait entrer les évêques dans les conseils de l'enseignement public. Les difficultés de toute sorte que le projet de loi rencontra pendant près d'une année sont moins connues; le P. Lecanuet les fait ressortir d'une façon saisissante.

A peine sorti des mains de la commission extraparlementaire qui l'avait examiné, le projet est présenté à l'Assemblée et soumis à une nouvelle commission. Sur ces entrefaites, M. de Falloux est remplacé. Que va devenir son projet? Ses adversaires en profitent pour le faire renvoyer devant le Conseil d'État qui lui est hostile. Puis une guerre de presse formidable éclate contre lui. « Vous livrez la France aux Jésuites, disent les universitaires. » -- « Vous livrez l'Eglise à l'Université, déclare l'*Univers.* » Jusqu'alors Louis Veuillot a rendu à la cause de la liberté d'enseignement les plus grands services; sa voix n'en est que plus écoutée quand il appelle le projet Falloux « une déception, une défaillance de la raison et de la conscience, un pacte avec le mal, une monstrueuse alliance des ministres de Satan avec ceux de Jésus-Christ ». En quelques semaines, l'opposition religieuse fait de grands progrès. Les journaux catholiques de province, que Montalembert a tant contribué à fonder, l'abandonnent, le désavouent, lui reprochent de manquer de foi, de passer à l'ennemi et de trahir les convictions de toute sa vie. Ses amis eux-mêmes désapprouvent sa ligne de conduite.

Lacordaire blâme le projet; Foisset le critique et déclare à Montalembert qu'en Bourgogne on se plaint vivement de son attitude. En même temps, M. Aurélien de Courson arrive de Bretagne : « J'apprends par lui des détails nouveaux et attristants sur le soulèvement à peu près général des catholiques bretons contre moi. Je ne suis plus aux yeux des sages que le lieutenant de Falloux, et aux yeux des ardents qu'un défectionnaire. »

Personne ne s'était montré d'abord plus partisan du projet Falloux que dom Guéranger, abbé de Solesmes. Comment, à Paris, se trouve-t-il tout à coup « retourné comme un gant », et fait-il à Montalembert un devoir de conscience de combattre toute transaction? « Quoi! répond Montalembert, c'est vous qui m'avez *trois fois* écrit pour m'encourager à maintenir et à défendre cette loi! Vous qui m'avez écrit la première fois spontanément et la troisième fois publiquement pour me fortifier dans cette voie! Vous qui, en agissant ainsi, étiez tout à fait d'accord avec votre passé, car je me souviens bien que vous avez toujours blâmé la polémique trop exclusive du parti catholique sur la liberté d'enseignement; vous avez toujours dit qu'il valait mieux *agir* un peu plus et crier un peu moins? C'est vous, le même *vous* qui venez maintenant m'écrire que *je ne puis me dispenser d'attaquer cette même loi!* Et d'où vient ce brusque changement?... Je ne sais plus de quel pape on a dit qu'il était venu comme un lion et parti comme un chien; mais je dirai de vous et de votre récent voyage à Paris que *vous êtes venu comme un moine et parti comme un journaliste*[1]. »

Vers la fin de 1849, les évêques à leur tour entrent en lice. Les uns écrivent à l'*Univers* ou à Montalembert, le plus grand nombre à Mgr Parisis. Une quinzaine sont tout à fait hostiles à la loi et la dénoncent à Rome. A peine deux ou trois en comprennent bien la valeur; les autres l'acceptent avec résignation comme préférable au *statu quo*. Leur principal grief, le croirait-on? c'est que la loi Falloux appelle trois d'entre eux à siéger dans le conseil supérieur. Du coup, tout est compromis. « Le projet ne tient nul compte de la dignité épiscopale, déclare l'un d'eux... Qu'irions-nous faire dans les conseils universitaires, au milieu de collègues protestants, juifs ou francs-maçons? »

Pour le soutenir dans cette rude épreuve, Montalembert n'a guère que le P. de Ravignan, — dénoncé pour ce fait à son général, — et Mgr Dupanloup, récemment promu au siège d'Orléans. Presque chaque jour, le jeune évêque écrit à son ami, il l'enveloppe de tendresse et le fortifie pour la bataille suprême :

[1] P. Lecanuet, *Montalembert*, p. 469.

« ... Je suis évêque malgré moi et de force depuis six semaines, lui dit-il. Toutes les lumières que le bon Dieu me donne me confirment puissamment en tout ce que je vous ai dit... Je n'ai jamais eu dans ma vie plus de tranquillité d'âme et de conduite. C'est ici *évidemment*, *profondément*, la cause de Dieu, de l'Église et le salut de ce pauvre pays, autant que possible Je dirais avec confiance ce soir mon *Nunc dimittis* sur cette affaire. C'est aujourd'hui le jour de la mort de ma mère. Je n'ai jamais regardé si bien le ciel et l'éternité...

« Quant à vous, seul sur le champ de bataille, vous devez combattre comme vous l'auriez fait sous les murs de Jérusalem! C'est la même cause indignement trahie... Tout à vous en tendre charité, comme on s'aimait autrefois... »

Enfin, après tant de secousses, d'oppositions et de dangers, le 14 janvier 1850, l'Assemblée aborde la discussion générale du projet. Là, ses ennemis se sont donné rendez-vous pour un dernier assaut. Pendant deux longs mois, V. Hugo, Barthélemy Saint-Hilaire, J. Favre, Arago, Pascal Duprat, etc., multiplient les attaques. Les uns dénoncent les empiètements de l'Église et parlent au nom de la libre pensée; les autres arborent la bannière de l'État et de l'Université. Montalembert, M. de Parieu et M. Thiers surtout tiennent tête à l'ennemi, dissipent les objections, entraînent l'Assemblée et, par 399 voix contre 237, assurent le succès de la loi. Tout d'abord, l'opposition religieuse menace de continuer, un certain nombre d'évêques déclarent qu'ils ne siègeront point dans les conseils. Mais Montalembert s'adresse à Rome et l'intervention de Pie IX met fin à ce pénible conflit.

Ce rapide résumé ne saurait donner qu'une idée bien imparfaite du livre du P. Lecanuet. Nous avons tout ramené au sujet principal qui est la liberté d'enseignement. Mais combien d'autres questions passionnèrent Montalembert et sont traitées dans cet ouvrage! Nous y renvoyons le lecteur. Un des derniers chapitres est consacré à l'expédition de Rome, que Montalembert a beaucoup contribué à faire décider. C'est à Rome aussi, comme dans le premier volume, que nous laissons l'orateur catholique. Il y est venu recevoir, pour ses éminents services, les remerciements et les bénédictions de Pie IX. La municipalité reconnaissante le crée citoyen romain, et dans les cérémonies officielles on lui assigne la place d'honneur : « Il est bien juste, lui dit-on, que vous soyez au premier rang, puisque c'est à vous que nous devons d'être ici. »

Cependant, lorsqu'il songe à l'avenir et aux récentes divisions des catholiques, son cœur est rempli d'inquiétude : « De sombres pressentiments pèsent sur son âme, nous dit le P. Lecanuet. Pour

quelles luttes inconnues est-il venu à Rome chercher la bénédiction du Pape? Sa mission n'est-elle pas terminée? Pourquoi Dieu ne l'a-t-il pas rappelé à lui en ces heures de triomphe? — C'est ainsi qu'après avoir fait sacrer le roi à Reims, Jeanne d'Arc, n'entendant plus ses voix, s'inquiétait, voulait déposer son épée et rentrer dans l'obscurité. Mais Dieu avait sur elle d'autres desseins : il fallait qu'abreuvée d'épreuves, abandonnée de ceux qu'elle avait servis, accusée d'hérésie, consumée vivante, elle atteignît ce je ne sais quoi d'achevé que les grandes douleurs ajoutent aux grandes vertus[1]. »

Ainsi se termine ce volume composé avec les documents les plus importants, le journal intime de Montalembert, sa correspondance inédite et tous les papiers du Comité catholique. L'auteur les a mis en œuvre avec un incontestable talent d'écrivain. Le style est sobre et animé; la vie déborde de ces pages et, comme dans un drame, l'intérêt se soutient et grandit jusqu'à la fin. On n'est pas seulement intéressé, on est réconforté par cette lecture. Il faut louer aussi le tact parfait avec lequel le P. Lecanuet manie ces questions encore brûlantes entre catholiques, sans dissimuler la vérité, mais de manière à ne pas réveiller les anciennes querelles. Ces qualités nous sont un sûr garant qu'il mènera à bonne fin la troisième partie de son œuvre, la plus difficile des trois : *l'Église et le second Empire*.

DELORME.

[1] P. Lecanuet, *Montalembert*, p. 504.

EN DANEMARK

LE ROI. — LA REINE. — LA COUR. — LA NATION

Il y a peu de jours, l'impératrice Élisabeth d'Autriche tombait sous le poignard d'un anarchiste. Presque au lendemain, s'éteignait la reine de Danemark, doyenne des souveraines de l'Europe.

Depuis le commencement de septembre, l'état de la reine était si précaire que l'on avait mandé la famille, en prévision d'une catastrophe imminente. La souveraine s'est éteinte doucement, au milieu de ses enfants et petits-enfants, regrettée de tout son peuple.

Ame des réunions familiales et princières de Fredensborg, la reine Louise a exercé sur la politique internationale une trop grande influence, pour que sa mort, qui met en deuil réel la plupart des cours européennes, n'ait pas un retentissement exceptionnel.

Dans ces tristes circonstances, nos lecteurs ne seront peut-être pas indifférents à quelques notes sur le Danemark; et ils éprouveront, comme nous, un sentiment d'admiration pour ce petit peuple qui, loin de se laisser abattre sous le poids de malheurs immérités, s'est roidi contre l'infortune avec une indomptable énergie, en maintenant haut le Danebrog sur son territoire mutilé.

I

Le traité du 17 juin 1818, entre la Prusse et le Danemark, disposait que « les vaisseaux prussiens qui passeront devant la forteresse de Glückstadt et autres places que le Danemark possède sur l'Elbe, ne seront point visités, ni retenus, ni inquiétés ».

Combien tout cela est vieux aujourd'hui! — Glückstadt, allemand! le Slesvig, allemand jusqu'à Flensburg! Et la crainte de l'Allemand régnant partout en Danemark!

Réduit à la portion congrue par la confiscation du Slesvig-Holstein, humilié dans le présent, inquiet pour l'avenir, ce petit royaume cherche à se garantir contre les surprises; à tout hasard, il hérisse sa capitale de fortifications du côté de la terre et sur le front de mer.

De tristes réflexions assaillent le touriste qui remonte le Jutland pour gagner Copenhague. Partout, des moulins, coiffés de ménisques, détachent leurs ailes en vigueur sur le ciel pâli, et l'on se demande involontairement si ces humbles appareils sont condamnés sans rémission à moudre du seigle allemand.

Quoi qu'il en soit, l'hostilité, sourde ou avouée, ne perd aucun de ses droits. Les autorités prussiennes du Slesvig invitent les étudiants danois en visite chez leurs parents à détacher de leur casquette la cocarde rouge et blanche, aux couleurs de leur pays. Et, en même temps, le gouvernement allemand, sans avis préalable, a informé le Danemark par la voie officielle qu'il fermait dorénavant les ports du Slesvig aux navires battant pavillon danois.

Il paraissait entendu que les théâtres des duchés annexés pouvaient jouer des pièces en danois. Une troupe du théâtre royal de Copenhague arrive dans une ville du Slesvig : les autorités allemandes de l'endroit la reçoivent en lui signifiant un arrêté d'expulsion. Bien entendu, la langue danoise est depuis longtemps interdite dans les deux duchés pour les enseignes des magasins, et les indigènes subissent, à ce point de vue, le même traitement que les Alsaciens-Lorrains.

Voici l'Eider, dont l'embouchure (dans le golfe de Kiel) sert d'amorce au canal allemand de la Baltique à la mer du Nord. C'est le 1er février 1864 que les troupes austro-prussiennes, pénétrant dans le Holstein, sous la conduite du feld-maréchal Wrangel, passèrent ce Rubicon danois, après avoir sommé en vain le lieutenant-général de Méza, commandant les forces danoises, d'évacuer le Slesvig.

Le pays, essentiellement plat, continue la plaine de l'Europe centrale et s'allonge à perte de vue, coupé seulement par de petites collines. Les landes aux bruyères frissonnantes alternent avec les dunes hérissées de pins et de roseaux. Sifflant à travers les dolmens épars, l'âpre vent du nord secoue rudement cette maigre végétation de la côte jutlandaise. Çà et là, des ruisselets bordés de hêtres serpentent entre les collines.

Voici Flensburg, que les Austro-Prussiens assaillirent en 1864. De loin en loin, des maisons aux toits posés sur un mur en échelons rappellent l'architecture du château d'Hamlet. La gare elle-

même, couverte de tuiles vernissées, repose agréablement l'œil, qui n'a contemplé jusqu'ici que des bâtisses carrées, rigides, alignées comme des soldats prussiens, dépourvues d'ornements, sans aucun sacrifice de l'utile à l'agréable, et auxquelles conviendrait une toiture hémisphérique avec cette devise dans un cartouche : *Mit Gott und Vaterland.*

La police de Flensburg défend d'exposer dans les vitrines les livres ayant des titres en danois. Le tribunal de cette ville a condamné un journaliste pour avoir appelé « Jutland séparé » l'ancien duché de Slesvig.

Les Allemands établis ici, à l'extrême frontière, projettent d'ériger sur le Knifsberg, point le plus élevé de cette province, une statue du prince de Bismarck. Le sculpteur ne manquera pas, sans doute, de donner à son personnage le geste menaçant de Napoléon à Cherbourg (contre l'Angleterre), de Jellachich à Agram (contre l'Autriche), et de Charles XII à Stockholm (contre la Russie).

Telle est la nature aimable des relations entre le petit Danemark et la grande Allemagne.

Les quatre cinquièmes du territoire danois sont cultivés, et cette proportion ne cesse d'augmenter, grâce aux encouragements du gouvernement et aux efforts de plusieurs sociétés privées. Fixation des sables mouvants, protection du littoral par des *dams*, dessèchement des marais, défrichement des terrains vagues par la « Société des Landes », fondée en 1866, voilà le plan général. Un terme de comparaison permettra de juger du résultat de ces efforts : le Danemark exporte en Angleterre autant de beurre que la France elle-même.

Et que de jolis sites! que de jolis détails dans le paysage : étourneaux serrés en brochettes sur les fils télégraphiques, regardant passer les trains d'un air narquois; petits moulins à vent, coiffés d'une sorte de casques à pointe, comme les cavaliers sarrasins, et dont l'extérieur, enduit de coaltar, reluit au soleil comme une cuirasse; églises proprettes, passées à la chaux, avec leurs toits en escalier.

Ce petit peuple danois, industrieux et travailleur, tire merveilleusement parti du domaine qui lui reste. Pour peu que la nature s'y prête, pas un pouce de terre ne reste en friche. L'île de Fionie, plus fertile que le reste du royaume, fait songer à une vaste ferme-école. Partout des locomobiles, des machines agricoles, de petits moulins à vent pour l'alimentation des canaux d'irrigation, et des rangées de vaches, attachées à distances régulières par des cordes de longueur mesurée, qui limitent leur cercle d'exploration.

Copenhague ne remonte pas à une haute antiquité, comme Odense, par exemple, où l'on canonisa Kund le Grand, et que ses fondateurs avaient consacrée au Jupiter scandinave Odin. Celle-ci brillait déjà d'un vif éclat depuis six siècles, alors que la capitale danoise, encore humble bourgade, dressait au bord de la mer ses cabanes de roseaux, où pêcheurs et pirates venaient se réfugier quand soufflait la tempête.

Fondée par Axel, évêque de Roeskilde, Copenhague porta d'abord le nom d'Axelhus. Plus tard, on l'appela *Hafn*, le port, comme nous disons le Havre; et lorsque les marchands y affluèrent, on la baptisa définitivement *Kjœbenham*, port des marchands. Elle ne cessa de s'accroître, et l'on peut dire qu'elle n'est plus aujourd'hui qu'une tête sans corps : sur 2 millions de Danois, Copenhague en renferme 500,000.

Ses vieilles rues tortueuses, entrecoupées de canaux, rappellent les villes des bords du Zuyderzée. Même propreté scrupuleuse, même bonhomie répandue sur les visages, même accueil sympathique en faveur de l'étranger. Pour compléter l'illusion, des galiotes néerlandaises, amarrées aux quais, étalent des fruits sur des éventaires. C'est une sorte de marché flottant, où viennent s'approvisionner les ménagères.

Tout au loin, dominant la forêt des mâtures, quatre monstrueux dauphins, la tête en bas, les queues tordues, surmontent le clocheton de la Bourse. On est très fier ici de ce trophée de guerre, autrefois conquis sur les bons voisins et amis, les Suédois.

Œstergade est la chaussée d'Antin de la capitale danoise. Ses magasins pimpants regorgent de comestibles d'Allemagne, de nouveautés de Paris, de fourrures russes et de cigares de la Havane fabriqués à Hambourg.

D'autres reproduisent, en plâtre, en biscuit, en marbre ou en bronze, l'œuvre du sculpteur Thorwaldsen, sous forme de médaillons, de bas-reliefs, de statuettes.

Au dire des Danois, les Anglais achètent beaucoup de ces souvenirs d'étagère pour en garnir leur *sweet home*.

Les enseignes fourmillent d'anciens mots français, qui apparaissent au voyageur comme de vieux amis rencontrés par hasard, après une longue absence. Par exemple : *logis*, employé dans le sens d'appartement; *comptoir*, pour bureau; *victuailles*, pour comestibles.

Parfois la transcription du mot est moins correcte; ainsi les Danois écrivent *lit* comme le lys de la vallée; les magasins de nouveautés manquent rarement d'afficher « gants du Suède », ou « gants la Suède », pour désigner à l'attention des flâneurs un

produit que l'on fabrique en grandes masses à Randers (Jutland).

Les *condittori* (pâtissiers) entassent dans leurs vitrines des gammes chromatiques de brioches suédoises, douceâtres, bourrées d'anis, de thym, de raisins de Corinthe, de cédrat, d'angélique. Des montagnes de margarine, des chapelets de saucissons d'oie, des quartiers de bœuf, des sangliers ouverts en deux, des files de chevreuils alignés, le ventre béant, l'œil terne, le crâne défoncé; des guirlandes de coqs de bruyère; des lagopèdes (perdrix des neiges) aux plumes blanches mouchetées de sang, tous les éléments, en un mot de festins pantagruéliques. Ces estomacs septentrionaux, que ne tenterait point le plat d'Esaü, réclament une nourriture substantielle. Il leur faut de lourdes viandes, de l'ale épaisse et de noires venaisons.

Grand mélange de modes. Quoique les Danoises suivent le mouvement avec une attention méticuleuse, on coudoie de temps à autre les capotes de nos grand'mères et des coiffures innomables, étrangères à toute classification, proches parentes de celles des guerrières du maréchal Booth.

La statistique révèle, au sujet de la population de Copenhague, certaines particularités dignes de remarque. D'abord, 11 pour 100 seulement de naissances sont illégitimes, alors que ce rapport dépasse à Paris 30 pour 100. Cela plaide en faveur de la moralité danoise et s'explique par ce fait que la dissémination des fortunes rend fort peu nombreux les gros capitalistes, et très communes les personnes aisées. Par contre, beaucoup de Danois périssent de mort violente : on compte annuellement dans ce pays 255 suicides par million d'habitants, alors que ce chiffre ne dépasse pas 155 en France et 37 en Italie.

Toutefois, il faut constater que les suicidés ne sont pas tous Danois; on compte parmi eux un grand nombre de Finlandais et de Suédois. Voici la raison de cette anomalie : comme en Finlande et en Suède, aux termes de la loi, les corps des suicidés appartiennent à l'Ecole de médecine, beaucoup de ces désabusés cherchent un pays qui leur accorde plus de liberté. Généralement, ils choisissent Copenhague où, quel que soit le genre de mort, chacun a droit aux mêmes funérailles.

La capitale danoise, aujourd'hui si honnête et si tranquille, jouissait, au commencement du siècle, à tort ou à raison, d'une réputation détestable :

« Heureux, disait un poète norvégien, le père de famille dont le fils, après avoir passé deux ou trois mois à Copenhague, rapporte dans son pays une chemise et un reste de religion chrétienne! »

Si le *mirage* n'a vraiment aucune part dans cette appréciation

pessimiste, Copenhague a subi des changements extraordinaires : un juge condamne le rédacteur en chef du journal *Kjœbenham*, à deux mois de prison pour blasphème; l'administration des chemins de fer de l'Etat réglemente la coiffure des employées qui desservent les buffets des gares; la censure inexorable ne cesse d'aiguiser ses longs ciseaux et d'accroître de jour en jour la hauteur de son collet.

Au beau milieu de leur capitale, les Danois ont dressé un vaste monument au sculpteur Thorwaldsen, l'une de leurs gloires les plus pures, artiste éminent qui comptait, dit-on, parmi ses ancêtres, de vieux souverains islandais. En tout cas, son père, venu d'Islande à Copenhague, sculpta la plupart des figures symboliques, qui ornaient l'avant des anciens vaisseaux. Son fils resta longtemps à Rome, absorbé par l'étude de la statuaire antique. Plus tard, par une imitation inconsciente de ces modèles, il imprima à ses œuvres le calme dans la force, qualité distinctive aussi des bas-reliefs admirables qui font l'ornement des salles du musée de Copenhague.

Non seulement ce monument renferme la plus grande partie de l'œuvre de Thorwaldsen, mais il contient également, au centre de la cour intérieure, son tombeau, simple dalle entourée de gazon.

Thorwaldsen s'est livré aux genres les plus divers. La mythologie grecque lui a fourni autant de motifs que la religion catholique, et leur cohabitation dans le même édifice imprime à l'ensemble de l'œuvre un cachet tout particulier. Ici, Hercule reçoit des mains d'Hébé le breuvage de l'immortalité; là, Tobie guérit son père aveugle; plus loin, le Lion de Lucerne meurt sur l'écu royal de France (en mémoire des Suisses tués à Paris le 10 août 1892); vis-à-vis, Thétis plonge Achille dans le Styx; à côté, le Christ évangélise les apôtres et Thaïs incite Alexandre à brûler Persépolis.

Kongens Nytorv, place principale de Copenhague, d'où rayonnent treize rues, montre une activité de fourmilière, qui contraste avec les constructions noires dressées tout autour et pareilles à des tentures funèbres.

Une de ces tentures couvre le Théâtre-Royal, dont les statues colossales d'Œhlenschlœger et d'Holberg gardent l'entrée, comme deux sphinx. Les Danois ont payé une dette de reconnaisance en honorant la mémoire de ces deux grands artistes.

Holberg a, en effet, exercé une notable influence sur ses contemporains. Il avait rapporté de ses nombreux voyages la haine de l'allemand et des idées très larges. Aussi fut-il le champion de la liberté contre le pédantisme universitaire. Il légua toute sa fortune à l'Académie de Sorœ, petite bourgade de l'île de Séeland.

Œhlenschlœger, créateur de la poésie romantique danoise et chef d'une vaste renaissance littéraire, eut de nombreux imitateurs et aussi beaucoup de disciples alors qu'il occupait la chaire d'esthétique à l'université de Copenhague. Mme de Staël comparait ce littérateur puissant à un arbre sur lequel poussaient des tragédies. Mais sa gloire avait un revers. Il disait à J.-J. Ampère :

« Mon malheur, quand j'écris en danois, c'est d'écrire pour deux cents personnes. »

Et puis, murmurait son interlocuteur : « C'est un obstacle à la gloire qu'un nom trop difficile à prononcer. »

Pourtant, les thuriféraires ne lui manquèrent pas. Tignér, le plus célèbre des bardes suédois, le couronna de lauriers à Lund, en l'appelant « roi des poètes du Nord ».

« Vous êtes l'Adam de qui descend la race des poètes modernes, lui disait Heiberg au banquet où l'on célébrait le soixante-dixième anniversaire de sa naissance. »

On remarquera qu'Œhlenschlœger avait pour prénom Adam.

Il fut le poète des hommes, comme Ingemann fut celui des femmes. C'est en 1849 que les hommes célébrèrent le soixante-dixième anniversaire du premier; en 1859, les dames danoises envoyèrent un hanap d'or à Ingemann, pour la célébration du sien.

L'aristocratique place d'Amalienborg est, de tout Copenhague, le coin le plus triste, le plus solennel et le plus désert. Car la foule, pénétrée de respect, se garde de la traverser, et la mousse envahit à loisir les interstices de ses pavés. Seuls, les grenadiers de la garde, dont la figure disparaît sous le vaste bonnet à poil du premier Empire, surveillent les issues du palais royal, et réveillent l'écho des galeries silencieuses par leur marche cadencée.

Ce quartier reprend quelque activité pendant les visites des familles souveraines de Russie, d'Angleterre et de Grèce; il fut le centre d'une animation extraordinaire à l'époque de la célébration des noces d'or du roi Christian et de la reine Louise.

Le vieux roi Christian étonne tout le monde par son air de jeunesse. On ne lui donnerait jamais son âge, à le voir droit comme un *i*, monter à cheval comme un jeune homme, et charmer ceux qui l'approchent par sa belle humeur.

La politique ne lui a jamais procuré beaucoup de satisfaction. A l'intérieur, le Rigsdag a refusé pendant vingt ans de voter le budget.

Durant toute cette période, le roi put, à force de persévérance et de dextérité, maintenir des ministères de droite devant une Chambre au sein de laquelle l'opposition ne cessait de grandir. C'est que Christian IX, tout en déplorant cet état de choses, jugeait indis-

pensable de mettre le royaume en état de défense sur terre et sur mer.

M. Estrup, arrivé aux affaires en 1875 et qui exerça pendant vingt ans la présidence du Conseil des ministres, fut ce que l'on pourrait appeler (dans le sens aimable du mot, bien entendu) un habile jongleur. Le gouvernail en main, il louvoya sans trêve entre une majorité de sénateurs et une minorité de députés.

Malgré l'éloquence du premier ministre, l'opposition du Folkething retarda souvent et parfois arrêta la vie politique du pays.

A l'occasion des noces d'or du roi, pour la première fois depuis bien longtemps, le bureau complet du Folkething consentit à se réunir au Rigsdag pour présenter ses hommages aux souverains.

Le fond du débat résidait, nous venons de le dire, dans l'ensemble des mesures à prendre pour assurer la défense nationale. On a d'abord fortifié le front de mer de Copenhague; et, dans cette circonstance, le patriotisme bien connu des habitants est venu en aide à l'Etat; une souscription nationale a fourni la somme nécessaire à la construction du plus avancé des forts en mer, dans le détroit de Malmœ. Puis on a entouré la ville, à grande distance, d'un rempart destiné à permettre la concentration des troupes dans le camp retranché ainsi constitué.

Vingt fois, depuis 1872, le Landsthing rétablit le plan de défense rejeté par le Folkething. Le gouvernement soutenait la nécessité d'une place forte capable de fournir un point d'appui à la flotte et à l'armée. Or, aux termes de la Constitution, il faut soumettre d'abord au Folkething le budget des dépenses, de telle sorte que le gouvernement, soutenant le principe susénoncé, devait sans cesse combattre les prétentions de ce corps élu. L'énergie du baron Estrup finit par avoir raison de ces résistances.

Il y a quelques années, un jeune fou, grisé par la politique, rêva de débarrasser son pays de cet homme qu'il considérait comme néfaste. Au moment où le premier ministre rentrait chez lui, il lui tira plusieurs coups de revolver; mais un seul l'atteignit et la balle ricocha sur un bouton.

M. Estrup rentra, passa un habit et alla dîner chez des amis sans souffler mot de l'aventure. Cependant le bruit de l'attentat fit rapidement le tour de la ville et arriva, par les domestiques, à la maison où dînait le premier ministre. Tous les convives le félicitèrent chaudement d'avoir échappé à un tel danger.

M. Estrup nourrit pour son pays natal une flamme très vive; on cite à l'avoir de son patriotisme le refus de l'ordre de l'Aigle rouge, que Guillaume II voulait lui conférer.

« Un ministre danois, répondit-il, ne saurait accepter une décoration allemande. »

Enfin, en 1894, après de si longues luttes, les députés consentirent à voter le budget. Après tant de pratiques exceptionnelles et de coups d'Etat législatifs, on rentra ainsi dans la légalité du régime parlementaire.

Le compromis de 1896 entre le gouvernement et l'opposition a consolidé cette situation. Le premier a renoncé à réclamer des crédits supplémentaires au titre du budget de la guerre (les travaux étaient terminés); de son côté, l'opposition a promis de ne plus soulever certaines questions dont elle se servait, comme d'un bélier, pour battre en brèche les ministères; et désormais, tout marche pacifiquement.

En ce qui concerne l'extérieur, le roi Christian vit dans de perpétuelles alarmes, sans cesse obsédé par la crainte de voir l'ogre allemand, d'un coup de mâchoire, dévorer le Jutland jusqu'à Skagen.

Au mois de janvier 1893, certaines déclarations du chancelier de Caprivi devant une commission du Reichstag troublèrent profondément, comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, la paix qui régnait au château d'Amalienborg. Dans cette réunion privée, le chancelier allemand, grossissant singulièrement les choses, avait laissé entendre que le Danemark allait devenir le troisième facteur d'une nouvelle triple alliance, dont la France et la Russie constitueraient les deux premiers.

« Nous ne prenons que des mesures défensives, déclara aussitôt le ministre danois des affaires étrangères, et nous ne saurions, à aucun titre, entrer dans les grands conflits européens. »

A l'occasion des anniversaires de l'empereur d'Allemagne, le roi de Danemark et les princes vont offrir en personne leurs vœux au ministre de Guillaume II, à Copenhague.

Le vieux roi se rend même parfois à Mayence, pour visiter le régiment prussien dont il est le chef honoraire. Il a fait parvenir au prince Henri de Prusse une somme de 500 marks, au profit des familles des victimes de la catastrophe du *Brandenburg*.

Toutefois, quand il se rend sur le continent, il ne débarque jamais à Kiel, mais à Lübeck. Au mois de janvier 1893, Christian IX avait l'intention d'assister au mariage de la princesse Marguerite de Prusse. Mais comme les glaces empêchaient toute navigation, un courtisan lui proposa de passer par le Jutland :

« Jamais plus, répondit-il, je ne traverserai les duchés de Slesvig-Holstein que l'Allemagne a brutalement arrachés au Danemark. »

Le 25 juin 1898, on fêta dans toutes les villes du royaume les événements de 1848, qui eurent pour résultat l'incorporation de ces deux duchés à la monarchie danoise, après une lutte de trois ans contre la Prusse. A cette occasion, le roi porta un toast à l'armée et à la marine, en s'exprimant ainsi :

« Je suis convaincu que si la patrie était de nouveau en danger, la jeunesse actuelle combattrait avec la même bravoure et le même esprit de dévouement que le firent les hommes de 1848. Pour ma part, je serais heureux de me mettre encore à la tête des jeunes et des vieux, si ce jour arrivait de mon vivant. Pénétrez-vous bien de cet axiome : « Il faut être prêt au jour où le danger « survient, et il ne sert à rien de se préparer au dernier moment. »

A part quelques exceptions, les rois de Danemark portent alternativement les noms de Frédéric et de Christian. Jadis, en Angleterre, George succédait à George, et Henry à Henry. Quelques familles princières d'Allemagne ont adopté une règle analogue, en ce sens que chaque enfant mâle hérite à la fois du pouvoir et du nom. C'est ainsi que dans la famille régnante de Reuss, les Henris en sont à Henri LXIX.

Le roi actuel de Danemark, successeur de Frédéric VII, porte le nom de Christian IX. Son fils et futur successeur portera le nom de Frédéric VIII, qui, à son tour, sera remplacé par Christian X. Par simple mesure de précaution, tous les fils de la maison royale de ce pays portent les noms de Frédéric et de Christian.

La reine Louise, née le 7 septembre 1817, fille de Guillaume, landgrave de Hesse-Cassel, avait épousé, le 26 mai 1842, le prince Christian de Slesvig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg, qui remplaça sur le trône de Danemark, en 1852, sous le nom de Christian IX, le roi Frédéric VII, mort sans enfants.

Les deux époux apportèrent sur le trône une honnêteté, une droiture et des vertus bourgeoises qu'ils conservèrent sans défaillance. La reine partageait son temps entre l'éducation de ses enfants, la lutte contre le paupérisme, la fondation et l'entretien des hôpitaux et des asiles. Dans ses moments de loisirs, elle peignait des tableaux pour les temples de Copenhague.

Mais ces loisirs étaient peu nombreux car les jeunes princes absorbaient la majeure partie de son temps. Quand ceux-ci furent devenus grands, elle se rejeta sur ses petits-fils et prit en affection toute particulière, les jeunes enfants de la princesse Marie. On la rencontrait souvent en voiture, toujours souriante, avec les petits princes, dans les allées de Langelinie ou le long du chemin qui borde la mer jusqu'à Skodsborg. Dans ces dernières années, elle aimait à se promener sous les ombrages de Fredensborg, dans un

dog-car que la future reine d'Angleterre lui avait donné, conduisant elle-même le poney, avec la princesse de Galles à son côté et son autre fille, l'impératrice douairière de Russie, derrière elle.

La belle saison réunissait de fondation à Fredensborg plusieurs représentants des familles souveraines d'Angleterre, de Russie et de Grèce. Et dans ces réunions annuelles, qui étaient comme des congrès officieux, on échangeait des vues politiques, on ébauchait des alliances, tout au moins on arrêtait des déterminations.

Cette politique internationale donnait au Danemark une importance que n'ont jamais eue les petits Etats, tels que la Suisse, la Belgique, la Hollande.

L'empereur Alexandre III fit longtemps partie de ces assemblées intimes où l'on sollicitait toujours l'avis de la reine Louise sur les graves sujets.

En cherchant à apaiser les querelles et à prévenir les conflits, elle fit preuve d'un sens politique très clairvoyant; et, la meilleure preuve que l'on en puisse donner, c'est, assure-t-on, qu'elle arriva parfois à déjouer les projets du prince de Bismarck.

Jamais on ne manquait de prendre l'opinion de la reine quand il s'agissait d'un mariage. L'Allemagne est une véritable pépinière de princes petits et grands, et c'est surtout ce pays que la cour danoise met à contribution pour le placement de ses princes et de ses princesses. Or, ces opérations matrimoniales ne sont point une sinécure lorsqu'on possède environ quarante petits-fils et arrière-petits-fils, ainsi qu'en fait foi le tableau suivant :

FRÉDÉRIC, prince royal de Danemark, marié à Louise, fille de Charles XV, de Suède.	CHRISTIAN, marié à Alexandrine de Mecklembourg-Schwérin. KARL, marié à la princesse Maud, d'Angleterre. LOUISE, mariée à Frédéric, prince de Schaumbourg-Lippe. HAROLD. INGEBORG, mariée au prince Charles de Suède, 3e fils d'Oscar II. THYRA. GUSTAVE. DAGMAR.
ALEXANDRA, mariée au prince de Galles.	DUC D'YORK, marié à Mary, princesse de Teck. LOUISE. VICTORIA. MAUD, mariée au prince Karl de Danemark.

GUILLAUME, roi de Grèce, sous le nom de Georges Ier, marié à la grande-duchesse Olga-Constantinovna, de Russie.	CONSTANTIN, duc de Sparte, marié à la princesse Sophie de Prusse. GEORGES. NICOLAS. MARIE, fiancée au grand-duc Georges Mikaïlovitch. ANDRÉ. CHRISTOPHE.
DAGMAR, devenue Marie-Féodorovna, mariée à Alexandre III, empereur de Russie; actuellement, impératrice douairière.	NICOLAS II, empereur de Russie, marié à la princesse Alice de Hesse. GEORGES, grand-duc héritier. MICHEL. XÉNIA, mariée au grand-duc Alexandre Mikaïlovitch.
THYRA, mariée au duc de Cumberland.	OLGA. MARIE-LOUISE. GEORGES-GUILLAUME. ALEXANDRA. OLGA. CHRISTIAN. ERNEST-AUGUSTE.
VALDEMAR, mariée à la princesse Marie d'Orléans.	AAGE. AXEL. ERICH. VIGGO. MARGRETHE.

La petite cour de Danemark rappelle les cours minuscules de l'Allemagne, au siècle dernier. Même étiquette stricte, mêmes compétitions, mêmes intrigues, mêmes coups de coude pour arriver à proximité du maître.

L'étiquette est plus en faveur à Amalienborg qu'à la cour de Russie. Autant les maîtres des cérémonies sont coulants au Palais d'Hiver, autant les fonctionnaires royaux de Copenhague se montrent rigides et tatillons.

La foule qui se presse dans les salons à l'époque des grandes fêtes met en évidence l'exiguïté d'Amalienborg. Depuis l'incendie du château de Christiansborg (construit par la prodigue Sophie-Madeleine, femme de Christian VI), la famille royale se trouve en effet singulièrement à l'étroit. Le roi Christian déplore amèrement cette situation, mais le Rigsdag, qui tient les cordons de la bourse, refuse de restaurer et même de démolir Christiansborg, qui est devenu une nouvelle Cour des comptes hérissée d'arbres chevelus où nichent en paix les corneilles de Copenhague.

En somme, le petit palais d'Amalienborg a peine à contenir les

invités de marque aux jours de grande fête. On taillerait dans la salle du trône du Palais d'Hiver de Saint-Pétersbourg trente pièces comme le grand salon de la cour danoise.

Pour les cérémonies officielles, le palais emprunte au musée historique de Rosenborg certains objets, tels que les trois grands lions d'argent qui figurent, à la chapelle de Frederiksberg, à l'occasion du couronnement des souverains, des lampadaires d'argent, quelques autres accessoires.

Pierre le Grand jouissait à la cour de Copenhague d'une certaine influence, qui s'affaiblit après sa mort. Catherine II la raffermit en exerçant sur la famille royale une véritable tyrannie. Mais le Danemark y trouvait son avantage; car cette alliance tenait en respect ses deux voisins, les rois de Prusse et de Suède.

On peut juger de la tyrannie russe à cette époque par ce fait que l'ambassadeur de Russie Saldern (1776) voulait être tenu au courant de tout, même des plus petits incidents. Croyait-il discerner un symptôme de résistance, il prononçait avec une grosse voix le mot « Holstein ! » et aussitôt tout pliait devant lui. La reine Caroline-Mathilde avait pour confidente Mme de Pless. Celle-ci fit au roi quelques observations sur la manière dont Saldern le traitait. Le souverain ayant maladroitement raconté l'histoire à Saldern, celui-ci exigea et obtint le renvoi de Mme de Pless. Le successeur de Saldern, Philosophoff, suivit la même tradition.

Un siècle plus tard, Alexandre III, par son mariage avec la princesse Dagmar, devint le protecteur du petit royaume.

II

Il y avait eu cinquante ans, en 1892, que le roi Christian IX avait épousé la princesse Louise-Wilhelmine de Hesse-Cassel. C'était la première fois, dans l'histoire du Danemark, qu'un roi et une reine du pays célébraient leurs noces d'or. Aussi les fêtes qui eurent lieu à cette occasion tirèrent-elles de cette particularité une partie de leur éclat. Mais il faut remarquer aussi que les deux souverains étant adorés de leurs sujets, cette solennité avait revêtu un caractère national tout exceptionnel. Depuis le plus pauvre pêcheur jusqu'au président du conseil des ministres (qui surveillait en personne la décoration de son hôtel), chacun s'était livré aux réjouissances en célébrant de son mieux les vertus des augustes souverains.

Il va sans dire que les Français présents à Copenhague prirent à cette fête une très large part. Car le Danemark a toujours été

un ami de la France, aussi bien dans les mauvais jours qu'aux époques de gloire. Pouvons-nous oublier qu'un prince danois, le maréchal de Lowendal, conduisit l'armée française à la victoire?

Le prince Valdemar, troisième fils du roi Christian, s'est rapproché de notre pays en épousant la princesse Marie d'Orléans, fille du duc de Chartres. En raison de ce mariage mixte, ses quatre fils ont embrassé le luthéranisme; mais le cinquième enfant, une fille, est catholique, à la très grande joie de la mère. On l'a baptisée avec pompe devant la famille royale assemblée. La princesse de Joinville a tenu l'enfant sur les fonts baptismaux.

On connaît l'heureuse influence de la princesse Valdemar, restée si française, et son zèle pour l'entretien des écoles catholiques dans son pays d'adoption. A plusieurs reprises, elle a même attiré des prédicateurs français en renom, et, phénomène à peine croyable, on s'est demandé pendant quelque temps si, grâce à elle, le catholicisme ne deviendrait pas à la mode parmi les luthériens enracinés qui forment les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de la population de Copenhague.

L'une des conversions récentes les plus bruyantes fut celle du romancier danois bien connu, Auguste Strindberg, qui vient de terminer un drame psychologique intitulé : *A Damas*, et qui compte le faire jouer cet hiver au théâtre Dagmar, de Copenhague.

La princesse Marie (comme les Danois la nomment) a eu un concurrent inattendu dans la personne du prince Oscar de Suède, venu à Copenhague cette année même, pour faire des conférences évangéliques, en qualité de « missionnaire à l'intérieur ». Depuis 1888, le prince Oscar, par son mariage avec Mlle Ebba Munck, a renoncé à toute prétention éventuelle au trône de Suède, et porte le nom d'Oscar Bernadotte.

A l'époque des noces d'or, presque toutes les dynasties de l'Europe envoyèrent des représentants aux fêtes de Copenhague. En cette occasion solennelle, le souverain danois, ouvrant le fond de son cœur, laissa un libre cours à ses amères pensées : « Je suis de Copenhague, dit-il, car il y a soixante et un ans que je suis venu tout jeune ici, du pays dont nous sommes aujourd'hui séparés... »

Le roi prononça ces paroles devant une assemblée de princes à laquelle il ne manquait guère que Guillaume II... Au surplus, ce souverain à l'humeur voyageuse n'a jamais encore fait escale à Copenhague. Ce n'est pas, sans doute, que l'envie lui en ait manqué, mais les souvenirs de la guerre sont encore trop cuisants; les douleurs causées par l'amputation de Slesvig-Holstein arrachent encore trop de gémissements à la victime pour qu'il ose la braver.

La célébration des noces d'or du roi et de la reine, en 1892, dura cinq jours; ce fut, je le répète, une véritable fête nationale à laquelle s'associèrent non seulement les habitants de la capitale, mais aussi les paysans accourus de toutes les parties du royaume.

Partout, des drapeaux, des oriflammes, des couronnes, des guirlandes en travers des rues, des tapis pendus aux fenêtres. Chacun rivalisait de zèle et d'ingéniosité, même les plus pauvres. Dans le quartier des pêcheurs, on avait transformé chaque pignon en éperon de galère; un fleuriste reçut une commande de 50,000 aunes de guirlandes de fleurs et de feuillage; un autre fournisseur s'engagea à livrer 25,000 oriflammes et 100,000 fleurs artificielles.

Le palais du prince Valdemar, où avait été célébré le mariage de Leurs Majestés en 1842, reçut une décoration particulièrement brillante. Aux abords du palais royal, les arcs de triomphe se succédaient nombreux, enjambant les rues et les avenues.

Pendant les cinq jours, la population danoise défila sur cette place d'Amalienborg, habituellement si déserte et si sombre : députations de toute sorte, universités, corps de métiers, sociétés chorales, vieux vétérans qui avaient combattu les Allemands à Düppel; et chaque fois que le roi paraissait au balcon, c'étaient de frénétiques hourrahs, longuement répétés par l'écho. Dans les instants d'accalmie, le souverain adressait quelques mots à la foule. « Personne ne sait mieux que moi, disait-il aux vétérans, avec quel héroïsme vous avez combattu pour la patrie. C'est pourquoi je sens que des liens solides m'attachent à mes chers camarades dont le courage a forcé l'admiration de nos adversaires eux-mêmes. Je vous remercie de tout cœur. »

Une autre fois, plusieurs centaines de choristes, assemblés sous les fenêtres du palais, donnaient une sérénade. Le roi Christian s'avança sur le balcon en tenant un de ses petits-fils entre les bras; ce furent des acclamations sans fin.

Presque tous les gouvernements avaient tenu à s'associer à ces fêtes. Figuraient, en effet, dans l'assistance : l'empereur et l'impératrice de Russie, le prince de Galles, le roi de Grèce, le duc et la duchesse de Cumberland; les représentants de S. S. Léon XIII, des empereurs d'Allemagne et d'Autriche, du roi Oscar II, de l'impératrice Frédéric, du roi de Siam, de la reine de Hollande, du roi de Portugal, du président des Etats-Unis et du roi des Belges.

Les souverains danois reçurent, à cette occasion, de magnifiques cadeaux. Le tsar offrit six étalons blancs du Caucase. Le pape Léon XIII fit remettre une lettre autographe, par un envoyé spécial. Le comte d'Aulnay, ministre de France, présenta aux deux souverains, de la part de M. Carnot, quatre superbes tapisseries

des Gobelins, exécutées sur des dessins inédits. Ce n'est pas tout : les ouvriers de Copenhague offrirent un carrosse de gala; les quatre-vingt mille élèves des écoles du royaume, une couronne d'or; les Danois résidant à Bangkok, des pièces d'orfèvrerie. Les braves populations du Slesvig, restées danoises quand même, ne voulaient-elles pas adresser un souvenir à leurs anciens maîtres? On dut refréner ce zèle intempestif, de crainte d'offusquer l'ombrageuse susceptibilité des vainqueurs.

Tout étranger de passage à Copenhague entend faire l'éloge des Jacobsen, protecteurs-nés des sculpteurs de l'école française contemporaine. Le premier des Jacobsen, frappé des ravages causés par l'alcool, et voulant, dans un but humanitaire, essayer d'en enrayer la consommation toujours croissante, se mit à fabriquer de la bière, espérant remplacer celui-là par celle-ci.

Cet essai, pour lequel les travaux de Pasteur lui furent d'un grand secours, témoignait d'autant d'honnêteté que de patriotisme. Or, il arriva que la consommation de l'alcool ne diminua point, mais que celle de la bière s'accrut dans des proportions immenses.

Aujourd'hui, le fils a succédé au père; il continue à brasser le houblon; mais, sur ses bénéfices considérables, il a construit une vaste église; il distribue des pensions aux artistes infirmes ou nécessiteux; il achète des œuvres d'art dont il fait libéralement hommage à son pays. En outre, sa *Mécénie* s'est exclusivement tournée vers la sculpture française; à tel point que le Glyptothèque, réduction de notre Luxembourg, renferme une foule d'œuvres dues au ciseau de nos artistes les plus connus.

Le buste du roi de Danemark trône entre deux de ses filles, la princesse de Galles (Chapu) et l'impératrice douairière de Russie (Gautherin). On retrouve dans cette galerie particulière beaucoup d'autres œuvres qui ont figuré à nos salons annuels. Voici les principales :

Barrias. — *Le Serment de Spartacus*, *les Premières funérailles;*
Chapu. — *Jeanne d'Arc;*
Delaplanche. — *La Musique;*
Paul Dubois. — *La Charité*, *le Courage militaire*, *la Prière;*
Gautherin. — *Le Paradis perdu;*
Mercié. — *Quand même;*
Gérôme. — *Anacréon.*

M. Jacobsen a, par avance, légué sa collection à la ville de Copenhague, et, comme celle-ci ne pouvait payer les frais de construction d'un monument destiné à renfermer toutes ces merveilles,

il a été convenu que le généreux donateur acquitterait la moitié de ces frais.

Tout semble aujourd'hui conspirer contre le petit Danemark. Le pays tirait jadis du péage du Sund la majeure partie de ses revenus; aussi les étrangers nommaient-ils ce détroit, l'un des plus fréquentés du monde, la « veine d'or » du Danemark. Cette branche de richesse a disparu.

Elseneur jouait le premier rôle dans la perception de cette sorte d'octroi de mer. Fort déchue maintenant de son antique splendeur, cette bourgade aux ruelles silencieuses, pareille à un corps sans âme, dresse au point le plus resserré du défilé, ses maisonnettes de briques attristées. A la pointe, veille le vieux château de Kroneborg, édifié d'après les plans de Tycho-Brahé. Les donjons de l'antique manoir aux murailles noircies évoquent le souvenir d'Hamlet, et les volées de ses canons inoffensifs ne menacent plus le passage du Sund, presque désert désormais. Les commandements de l'officier placé à la tête de la petite garnison réveillent les vieux échos, et de vulgaires paillasses arborées aux fenêtres révèlent le nouvel usage du palais.

Elseneur est réduit au rôle de station balnéaire, que la population danoise fréquente l'été.

Les Danois n'ont pas vu sans dépit la construction du canal allemand « Kaiser-Wilhelm », destiné à mettre en communication la mer Baltique avec la mer du Nord. Quand les terrassiers allemands donnèrent le premier coup de pioche, on disait à Copenhague : « C'est comme si un nouvel ennemi s'était levé contre nous ; le Sund si réputé, l'Hellespont danois, comme on l'appelait de temps immémorial, ne sera plus qu'une mare que l'on ne traversera que pour se rendre à Copenhague, ou dans quelques bourgades suédoises. »

C'est pour contrebalancer les effets désastreux du nouveau canal, que les Danois ont creusé le port franc de Copenhague, malgré les récriminations des négociants qui, de temps immémorial, déchargeaient leurs marchandises dans leurs entrepôts du port intérieur. Mais le canal de Kiel n'en subsiste pas moins avec ses menaces, et le petit Danemark, les regards tournés de ce côté, médite avec mélancolie cette maxime orientale : « L'ambition est comme l'espace, elle n'a pas de bornes... »

A. d'Avignac.

REVUE DES SCIENCES

Mécanique : Chemins de fer de haute altitude. — En Suisse. — Inauguration du premier tronçon du chemin de fer de la Jungfrau. — Une entreprise problématique. — 1895-1898. — Cérémonie officielle du 18 septembre. — Les débuts. — Probabilités de succès. — A travers la Wengernalp. — La Scheidegg. — A 1,963 mètres de hauteur. — Premier tronçon de voie de 2,500 mètres. — Jusqu'à l'Eiger. — En tunnel. — 500 mètres de souterrain. — Perforatrices électriques. — Matériel roulant. — Traction électrique. — L'usine de Lauterbrunnen. — Ouverture de la ligne aux touristes. — Développement du tracé en souterrain. — 12 kilomètres sous la montagne. — L'Eiger, le Mönch, la Jungfrau. — A Zermatt. — Inauguration du chemin de fer du Gornergrat. — A 3,000 mètres de hauteur. — Chemin à crémaillère et à trolley. — Les voyages en 1898. — Les grands express internationaux. — Le confort en chemin de fer. — Salons, salle à manger. — Les repas en wagon. — Météorologie : L'aurore boréale du 9 septembre. — Physique : Nouveau télégraphe sans fil. — Utilisation de la lumière violette. — Transmetteur et récepteur.

J'ai assisté, le lundi 18 septembre, à l'inauguration du premier tronçon du fameux chemin de fer de la Jungfrau. C'est dire que l'entreprise se réalise. Il y a trois ans, ici même, j'annonçais qu'après certaines hésitations on s'était décidé à entreprendre ce grand travail. En 1895, au mois de septembre également, je vis jalonner la ligne jusqu'à la base de la montagne. La construction ne commença, en réalité, qu'en 1896 et se poursuivit assez mollement d'abord, puis avec certaine activité en 1897. On ne va pas bien vite là-haut, il faut s'outiller et le climat est sévère. Mais les premiers préparatifs terminés et une fois faite l'attaque du massif calcaire, on travailla en souterrain, à l'abri des intempéries, et pour un début, on a bien travaillé. En 1895, on ne croyait pas à l'entreprise. Quelques personnalités la considéraient d'avance comme mort-née. Des jalons, cela se pose toujours ; mais après les jalons, on s'arrêtera. On ne s'est pas arrêté du tout; bien au contraire, on a été de l'avant et l'on compte aller jusqu'au bout en quelques années.

Les touristes connaissent bien la ligne à crémaillère qui part de Lauterbrunnen, près d'Interlaken, gravit le massif de la Wengernalp pour redescendre à Grindelwald. La partie culminante de la voie se trouve à la station de la Scheidegg, à 2,169 mètres d'altitude. C'est de la Scheidegg que part le chemin de fer de la Jungfrau. On quittera la ligne de la Wengernalp pour monter dans les petits wagons du

nouveau chemin de fer. On le fera dès l'année prochaine, puisque les trains sont prêts et nous ont emmené jusqu'au souterrain.

On comprend bien les doutes qui sont restés dans l'esprit de beaucoup de personnes sur la possibilité d'une pareille entreprise. Quand, à la Scheidegg, à 2,000 mètres de hauteur, on contemple les trois massifs montagneux juxtaposés qui barrent l'horizon, l'Eiger, le Mönch et la Jungfrau, on se demande comment l'homme parviendra jamais à faire courir des trains à travers ces masses géantes et à les soulever jusqu'à 4,167 mètres. Le point de départ est bien à 2,000 mètres, mais enfin il reste encore 2,167 mètres à franchir. La Jungfrau est la plus haute montagne de l'Oberland bernois et l'une des plus hautes de la Suisse. Elle n'est dépassée que par le mont Rose (4,658 mètres), bien voisin comme on voit du mont Blanc (4,810 mètres), puis le Dôme (4,554 mètres), le Silberbast (4,538). Atteindre pareille hauteur en chemin de fer ne semble-t-il pas chimérique? Déjà, quand on arrive à la Scheidegg, le pouls bat plus vite, on est à la limite des altitudes que quelques personnes ont de la peine à supporter. Que se produira-t-il à 4,000 mètres? Les Alpinistes expérimentés éprouvent quelquefois le mal de montagne dès 3,000 mètres, et encore comme l'ascension exige du temps, l'organisme s'habitue lentement à la diminution de la pression atmosphérique. Mais dans l'ascension en chemin de fer, on mettra à peine trois heures pour passer de l'altitude 2,000 à l'altitude double 4,000! Il pourra se produire des accidents ou au moins des troubles chez un certain nombre d'ascensionnistes. On a prévu le danger. Ne prendra pas qui voudra le train de la Jungfrau. A la Scheidegg, il y aura un cabinet médical où chacun devra se rendre. Le médecin de service contrôlera l'état du cœur chez les voyageurs et si l'organisme est en bon état, et seulement dans ce cas, on délivrera le permis de monter.

Quoi qu'il en soit, le projet a été adopté et il est entré dans la phase de l'exécution. La ligne part de la station de la Scheidegg, monte doucement devant le Kurhaus de Bellevue en se dirigeant par une légère courbe vers le massif de l'Eiger, le plus à gauche des trois massifs accolés de l'Eiger, de Mönch et de la Jungfrau. Elle pénètre dans la montagne par l'Eiger, et assez profondément pour la traverser en partie; de là elle entre dans le Mönch en le contournant jusqu'à sa face opposée. Le souterrain prendra vue par des fenêtres percées dans la roche sur le panorama opposé à celui de la Scheidegg; de là il se prolongera au centre de la Jungfrau, toujours en montant. Et le point terminus se trouvera presque au sommet du massif, à 4,200 mètres environ en pleine roche. Un puits vertical de 60 mètres environ avec ascenseur sera percé de façon à amener les voyageurs jusqu'à la cime où un pavillon vitré leur permettra d'admirer à l'abri du vent le spectacle incomparable qui se déroulera devant leurs yeux.

En septembre 1898, la ligne d'accès est terminée; de la station de la Scheidegg à l'Eiger, elle a 2,500 mètres de long. Le souterrain percé dans l'Eiger a 500 mètres. On a éprouvé au début des difficultés : la roche est très dure. On emploie les perforatrices électriques et la dynamite. On va pouvoir accélérer le percement maintenant que l'on a l'expérience voulue. Le tunnel aura dans tout son développement jusqu'au puits de la Jungfrau environ 12 kilomètres; c'est environ la longueur du tunnel du Mont-Cenis; mais la ligne n'aura qu'une voie. On compte avancer de 1,500 mètres à 2 kilomètres annuellement, ce qui porterait la durée du forage à six ans. M. Guyer-Zeller, le promoteur de cette entreprise colossale, au banquet d'inauguration de la première partie de la ligne, a déclaré que le chemin de fer de la Jungfrau serait complètement terminé en 1904. L'inauguration définitive pourrait donc avoir lieu en 1905. C'est possible, si tout marche à souhait.

Nous n'entrons dans aucun détail de construction, nous avons tout le temps d'y revenir *de visu*, si Dieu nous prête vie. Nous dirons seulement que la traction et la mise en marche des outils et des perforatrices se font électriquement. A Lauterbrunnen, au pied de la Wengernalp, on a construit une usine alimentée par les eaux de la Lutschine. On voit un énorme tuyau dans lequel un homme tiendrait debout circuler le long de la rive et apporter l'eau à profusion sur les turbines. Celles-ci actionnent, selon les besoins, un certain nombre de machines dynamo qui fabriquent le courant électrique. Ce courant est transmis par une ligne aérienne qui monte au plus court le long de la montagne et s'élève de Lauterbrunnen (799 mètres) à la Scheidegg (2,060 mètres). Dès maintenant, un certain nombre de dynamos sont en fonction. Et le courant est sans cesse envoyé d'en bas à la Scheidegg pour les besoins de l'entreprise.

Le tronçon de 2,500 mètres inauguré le mois dernier est exploité électriquement. C'est une ligne à trolley. Chaque petit train de cinq ou six wagons est remorqué par un wagon fermé à l'intérieur duquel est installée une dynamo qui reçoit le courant par le trolley et fait tourner les roues. En moins de cinq minutes, ce petit train monte la pente qui le conduit à l'entrée du tunnel de l'Eiger. Ce chemin de fer sert à transporter les matériaux; mais, comme le temps vaut de l'argent, et que les travaux coûteront fort cher, on tirera parti du chemin de fer dès 1899 en le livrant au public. En ce moment, les innombrables touristes qui franchissent la Wengernalp s'arrêtent tous à la Scheidegg où la vue sur les géants de l'Oberland est admirable. On croit toucher à la Jungfrau. A peine descendu de vagon, on marche en avant du côté de l'Eiger jusqu'à la gorge profonde de la vallée de Trümlaten, qui sépare la Wengernalp de la Jungfrau. C'est d'ailleurs dans l'espoir d'entendre les détonations produites par les avalanches qui s'écroulent

dans la vallée avec un bruit de tonnerre; quelquefois, il tombe par heure jusqu'à trois ou quatre avalanches, surtout pendant les chaleurs de l'été. Or, pour aller de la station au grand massif montagneux, il faut une bonne heure en gravissant une pente quelquefois très prononcée. Le chemin de fer permettra au public d'atteindre le massif en quelques instants. Il est donc certain qu'il sera envahi dès le printemps prochain. Ce sera une première recette toute trouvée.

Le jour de l'inauguration de la ligne de Scheidegg à l'Eiger, quinze trains ont circulé amenant au front du tunnel plus de quatre cents personnes reçues par les ingénieurs aux sons de l'orchestre du Kursal d'Interlaken transporté là-haut pour la circonstance. Quinze trains électriques; c'est sérieux! La cérémonie a été tout ce qu'il y a de plus officiel : représentants étrangers, ministres plénipotentiaires, conseillers d'ambassade, Mgr l'évêque Herzog, etc. Après un court service religieux de M. le pasteur Strasser, hymnes divers, concert et représentation du Tiertspiel, œuvre de Léonard Steisser. C'est un bon début. On ne pourra plus dire que le chemin de fer de la Jungfrau n'existe que dans l'imagination de quelques Alpinistes. Nous suivrons avec intérêt les progrès d'une entreprise qui aurait, en d'autres temps, semblé défier l'imagination des plus optimistes.

C'est l'année aux inaugurations de chemins de fer de grande altitude. Au milieu d'août, on a livré au public la ligne du Gornergrat, près de Zermatt, ligne la plus haute de l'Europe jusqu'à nouvel ordre, puisqu'elle escalade avec une crémaillère une altitude de 3,000 mètres. Cette ligne a un développement de 9 kilomètres. La différence de niveau entre ses points extrêmes est de 1,413 mètres. La rampe ne dépasse en aucun point 20 pour 100. La largeur de la voie est de 1 mètre. Ce chemin de fer part de Zermatt pour aboutir au sommet du Gornergrat; il existe seulement deux stations intermédiaires : Riffelalp (2,213 mètres), bien connu des touristes, et Riffelberg (2,585 mètres). Le trajet total s'effectue en une heure et quart. Il nous fallait à nous, ascensionnistes, environ cinq ou six heures pour accomplir le même trajet. On note, au passage, une dizaine de petits tunnels, un pont vertigineux à travers la gorge de Findelen, et dont les piles n'ont pas moins de 50 mètres de hauteur (presque les tours de Notre-Dame de Paris). La ligne a coûté environ 3 millions de francs.

Ici encore, on se sert uniquement de l'électricité pour la traction. L'usine est installée sur les bords du torrent de Findelen, près d'une cascade de 100 mètres de hauteur, avec un débit de 15,000 litres à la seconde. Le courant est transmis aux wagons par un conducteur à trolley. Les voitures sont de deux types : les premières classes sont couvertes et peuvent recevoir soixante personnes assises. Les deuxièmes classes sont découvertes et munies de bancs à dossier pour cinquante

voyageurs. Des freins électriques très puissants et automatiques permettent d'arrêter le train à la descente sur un parcours de quelques mètres.

Nous voilà, en attendant le chemin de fer de la Jungfrau, en possession d'un joli stock de chemins de fer à crémaillère aux hautes altitudes. On peut citer, en effet, après cette ligne du Gornergrat, celles du monte Generoso, à 1,639 mètres; du Rigi, à 1,750 mètres; de la Schynigeplatt, près d'Interlaken, à 1,970 mètres; des rochers de Naye, près de Territet-Glion, à 1,972 mètres; de la Wengernalp, à 2,064 mètres; du Pilate, à 2,066 mètres; du Stanserhorn, à 1,900 mètres; et enfin du Rothorn, près de Brienz (dont il faut recommander l'ascension), à 2,252 mètres. Et ce n'est pas fini!

On dit, non sans apparence de raison, que les ingénieurs perdent la Suisse. Tout cela, c'est truqué. Où est le bon temps où l'on rencontrait encore de vraies montagnes, qu'il fallait escalader, comme disait Wimper, à la sueur de son front pendant des nuits et des journées. C'est possible; mais comme tout le monde n'avait pas les poumons assez résistants et le cœur assez solide, la montagne n'était abordable qu'à quelques privilégiés. On a tout démocratisé. Le roi Argent l'a emporté sur le sentiment, et l'on exploite les hautes cimes; en même temps, on donne à chacun le droit de grimper sans fatigue sur les sommets neigeux et sur les glaciers étincelants. Chaque système a du bon. Aujourd'hui, on peut prendre le train à la gare de Lyon et s'en aller sans fatigue, en moins de vingt heures, toujours en chemin de fer, jusqu'en face du mont Rose; en moins de dix-huit heures jusqu'à la Jungfrau! Il y a encore un quart de siècle à peine, il fallait des journées! Les voyages tiennent de la féerie. On dîne à Paris; on mange sa côtelette, le lendemain à midi, au sommet du Rigi. Le progrès est incessant. En 1892, on partait de la gare de l'Est à 8 h. 40; on était à Bâle à 6 h. 3/4 et à Lucerne à 9 h. 40. Aujourd'hui, on part à 8 h. 35, et l'on est à Lucerne, devant le lac des Quatre-Cantons, à 9 heures précises.

Et quels voyages! Pauvres diligences! On a gagné en vitesse, mais bien plus en confort. Vous êtes en Suisse, à Lucerne. Il est 6 heures du soir. Il vous prend la fantaisie d'être sur le boulevard des Italiens le lendemain matin, de dormir en wagon et de vous réveiller à Paris à 6 heures du matin. Rien de si facile. A 7 heures précises, vous sautez dans le rapide qui vient de Milan et qui entre en gare. Quel train! C'est un salon. Toutes les voitures sont à intercommunication. Il y a salon avec des fleurs, fumoir, toilettes (pauvres vieux wagons français). On se visite d'un bout à l'autre du train. Et le dîner? Vous n'avez pas eu le temps d'y songer... A quoi bon? A peine le sifflet de départ a-t-il retenti qu'un sommeiller en grande tenue

parcourt les voitures. « Mesdames, messieurs, le dîner est servi! Veuillez passer dans la salle à manger! » La salle à manger. c'est une voiture avec couloir central; à droite et à gauche, de petites tables pour quatre personnes. Sur chacune d'elles, un vase supportant un bouquet cueilli le matin en Italie. Six tables de chaque côté, à quatre voyageurs, soit quarante-huit convives. Lustres électriques, etc. Vraiment bien installée, cette salle à manger de la Compagnie des grands express européens!

Il y a un peu de tangage et de roulis. On a quelque peine à avaler son potage; mais l'on s'y fait vite. De la féerie, ai-je dit, que ce voyage, on roule à 70 kilomètres. A la cuisine roulante, les feux sont allumés; le chef ne savait pas ce qu'il aurait de convives. Les tables sont pleines et à l'heure dite, 7 h. 5, tout le monde est à table. Il faut servir quarante-huit personnes. Trois sommeliers y suffisent. Ce sont des Italiens. Mais quelle fougue, quelle rapidité fantastique pour servir, desservir, faire sauter les bouchons, répondre à toutes les demandes d'un bout à l'autre du wagon. Voici le menu : consommé aux œufs, coquilles de saumon, veau à la milanaise, haricots verts, poularde, salade; compote de poires et pâtisserie, fromage et fruits d'Italie. Le service avait commencé à 7 h. 5. Tout était fini à 7 h. 55. On passe au fumoir après le café, à 8 heures. Est-ce enlevé? Voilà le voyage en 1898. Pauvres bons vieux trains d'antan!

Souvenir de voyage. Nous étions sur la terrasse du Gurnigel, près de Berne, le plus vaste du Kurhaus de Suisse (1,150 m.), le 9 septembre dernier, quand un professeur de Chicago attira notre attention sur l'aspect singulier du ciel. Du Gurnigel la vue porte extrêmement loin au-dessus des interminables forêts de sapins. Des rayons blanchâtres formant gloires se déplaçaient dans l'immensité bleue. C'était l'aurore boréale qui fut observée à cette date dans presque toute l'Europe. Les rayons blancs jaillissaient jusqu'à 80 degrés environ au-dessus de l'horizon; ils diminuèrent d'éclat vers 9 h. 1/2; le ciel resta opalin dans les basses régions et le phénomène disparut complètement vers 10 heures. Nous n'avions pas observé personnellement d'aurores polaires depuis celle qui brilla si longtemps à Paris au début de la guerre de 1870, un peu après le coucher du soleil. Le phénomène est devenu rare sous nos latitudes. Il a concordé avec l'existence d'une énorme tache sur le soleil; bien que nous soyons dans le voisinage du minimum, depuis le milieu de juillet, on pouvait en voir une à l'œil nu sur le disque solaire, grande comme six fois le diamètre de la terre; elle appartenait à un groupe dont la longueur sur le soleil dépassait 270,000 kilomètres. N'est-ce qu'une concordance fortuite que les hautes températures que nous avons éprouvées en juillet,

août, septembre, et l'apparition de l'aurore? Dans notre ignorance des faits, elle est dans tous les cas à relever. Avec la venue des aurores, on note presque toujours des perturbations magnétiques. Il en a été émise ainsi pour l'aurore du 9 septembre. Les instruments ont accusé une forte perturbation au parc Saint-Maur, à Perpignan, à Lyon, etc. Au parc Saint-Maur, la perturbation se déclara brusquement, d'après le directeur de l'observatoire magnétique, M. Moureaux, dès midi 12 minutes. L'agitation de l'aiguille aimantée fut d'abord relativement faible; mais, vers 2 heures 30 minutes, et jusqu'à 3 heures 20, les oscillations furent si précipitées qu'il devint difficile de suivre les mouvements de l'instrument. Enfin, entre 8 heures et 9 heures du soir, la force magnétique passa par un minimum extrêmement accentué. Pendant cette perturbation qui prit fin vers minuit, la déclinaison magnétique varia de 47′. La composante horizontale et la composante verticale ont varié respectivement de 1/52 et de 1/255 de leurs valeurs normales à Paris. Ces relations entre l'apparition de l'aurore et les grands mouvements de l'aiguille aimantée confirment une fois de plus la nature électrique des aurores boréales.

Encore un nouveau télégraphe sans fil conducteur! Nous avons décrit ici le télégraphe sans fil de M. Marconi, le télégraphe sans fil de M. Ducretet. A la station de départ, on produit des ondes électriques de haut potentiel et de haute fréquence. Ces ondes voyagent dans l'espace comme la lumière. Elles parviennent à la station d'arrivée et agissent sur l'appareil récepteur imaginé par M. Branly. Dans le système automatique de M. Ducretet, la dépêche s'inscrit toute seule sur un papier, selon l'alphabet Morse. Mais ne revenons pas sur le télégraphe à ondes électriques, puisque nous l'avons fait connaître avec détail.

Il existe beaucoup d'analogie entre les ondes électriques étudiées par Hertz et les ondes lumineuses ultra violettes. Il devait venir à l'idée d'essayer de remplacer les unes par les autres. C'est précisément ce qui a été fait en Allemagne tout récemment, d'après les quelques renseignements fournis par M. K. Zickler[1]. Le nouveau système est fondé sur un fait observé pour la première fois par Hertz : à savoir que les rayons lumineux à courte amplitude, et surtout les rayons ultra violets ont la propriété de provoquer des décharges électriques. On a recours, en conséquence, pour transmettre un télégramme aux rayons violets absolument comme dans l'autre système, on utilise les ondes électriques. Le transmetteur consiste en une lampe électrique à arc, dont les rayons très riches en lumière violette traversent un système de lentilles ou de réflecteurs et sont dirigés vers la station

[1] *Elektrische Zeitung.*

d'arrivée. Au poste récepteur, la lumière violette provoque des décharges électriques dans un circuit convenablement disposé. Ces décharges donnent lieu à des ondes électriques qui agissent, à leur tour, sur un tube Branly, et celui-ci laisse passer le courant ou l'interrompt de façon à mettre en marche un appareil télégraphique. C'est absolument le système déjà connu et employé à cela près que les ondes électriques, au lieu de partir du poste transmetteur, éclatent sur place au poste récepteur. L'agent de transmission est, cette fois, la lumière qui provoque la production locale des ondes. Bref, on remplace au départ les ondes par la lumière. Et nous voilà revenus à une variété de télégraphie optique.

Les lentilles du transmetteur sont en quartz, le verre ne laissant pas passer la lumière ultra violette. On a recours, au contraire, au verre, pour interrompre à volonté le passage de ces rayons. Le jet de lumière de l'arc électrique est continu, ce qui a l'avantage d'empêcher les intéressés de saisir le secret des transmissions. Jamais on ne change l'éclat du foyer lumineux.

Le récepteur constitue une combinaison nouvelle. Il consiste en un petit tube de verre dont l'une des extrémités est bouchée par une plaque de quartz. Par ce bout peut entrer la lumière ultra violette. Elle vient tomber à l'intérieur du tube sur une petite plaque métallique formant une des électrodes pour la production des décharges; l'autre électrode, distante de 10 millim. de la première, a la forme d'une petite boule. On pratique un vide relatif dans le tube et l'on y introduit un gaz raréfié. Les deux électrodes sont reliées au circuit secondaire d'une petite bobine d'induction pourvue d'une résistance calculée, de façon qu'un léger courant survenant, l'étincelle puisse éclater et fournir des ondes. C'est l'action des rayons violets qui détermine ce léger excès de courant et produit les ondes motrices qui actionnent le tube Branly et le télégraphe. Ce nouveau système aura-t-il quelque supériorité sur l'ancien? Elle n'apparaît pas de prime abord. Au surplus, on ne saurait émettre encore d'opinion, les expériences ayant été très limitées. L'inventeur pense qu'avec un foyer de 25 ampères, on pourra télégraphier à plusieurs kilomètres. Avec le télégraphe Ducretet, on atteint 12 à 15 kilomètres. Ce dispositif semble donc, jusqu'ici, plutôt une curiosité de laboratoire qu'un système vraiment pratique. Cependant il est ingénieux et méritait une mention.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 octobre 1898.

Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, le cabinet radical de M. Brisson a engagé la revision du procès Dreyfus. Ce n'est pas un acte de juristes, c'est un coup de politiciens. Le cabinet radical avait consulté la commission établie en 1895, pour lui demander, après examen du dossier, si elle estimait que les conditions impérieusement exigées par le code d'instruction criminelle pour l'ouverture de la procédure de revision existaient dans l'affaire. La commission était composée de trois fonctionnaires, dont l'un doit son emploi au garde des sceaux actuel, et de trois magistrats, de trois conseillers à la Cour de cassation. Les trois fonctionnaires ont répondu oui à leur ministre; mais les trois magistrats, les trois conseillers à la Cour de cassation, ont répondu non. Ils ont répondu comme avaient répondu successivement trois ministres de la guerre : le général Billot, M. Cavaignac, le général Zurlinden, qui, plutôt que de se déshonorer par des conclusions contraires à l'évidence des pièces accumulées sous leurs yeux, avaient préféré résigner leurs portefeuilles. La commission avait décidé elle-même que, faute de majorité, son avis était négatif.

Passer outre était strictement légal, puisque le rôle de la commission est consultatif. Mais il était certain que, dans l'espèce, devant l'irréductible opposition des ministres de la guerre, le gouvernement ne s'était adressé à la commission que pour s'orienter lui-même dans la nuit où il ne trouvait pas le prétexte qu'il cherchait. Certes, si la commission avait opiné dans le sens de ses louches et trop clairs desseins, il se fût abrité derrière elle pour tenter l'aventure dont il avait le cynisme et dont il n'avait pas le courage. N'ayant pas ce subterfuge, il sentait que, pour faire la revision sans ombre de motif légal, il lui faudrait mentir sans vergogne à la justice, au Parlement, à l'armée et au pays.

Il paraît, d'après les témoignages les plus positifs et incontestés, qu'à ce moment suprême, l'homme investi de ce titre, autrefois si honoré, de garde des sceaux, M. Sarrien, eut un haut de cœur. Il avait lu le dossier dont l'effrayante netteté l'avait pris à la gorge. S'il avait pu invoquer, pour sa propre décharge, un avis conforme de la commission, passe encore! Il aurait pu dire que c'était elle, et que ce n'était pas lui! Il considérait que ce qu'il allait faire, ce serait une forfaiture, pleine de catastrophes et de dangers. Il déclara que la revision qui, dans l'hypothèse si caressée où la commission l'aurait admise, aurait pu avoir un masque judiciaire, n'avait plus maintenant qu'un caractère politique. Il voulut se retirer, ou proposa au moins que le Parlement qui avait dicté et reçu leurs engagements à tous, fût convoqué pour prononcer. Alors, d'après les mêmes récits dont l'indiscrétion, non l'exactitude, a été critiquée, le vieux politicien Brisson se livra en plein conseil à une indescriptible scène de Polichinelle pleurnichard et furibond, conjurant ses collègues de reviser et de rester, leur démontrant qu'il y allait de leur avenir et de leur clientèle politiques, offrant même de passer le ministère de l'intérieur au scrupuleux M. Sarrien, et de s'adjuger à lui-même celui de la justice pour prendre la responsabilité de l'affaire. « Surtout, criait-il avec des étranglements dans la voix, ne convoquons pas le Parlement! » M. Bourgeois et M. Delcassé faisaient chorus. M. Sarrien finit par s'exécuter; il accéda.

C'est ainsi que cette ténébreuse intrigue a été menée; la loi y a été violée jusque dans ses moindres détails. La loi porte : « Le droit de demander la revision appartiendra *au ministre de la justice seul* qui statuera après avoir pris l'avis d'une commission, etc. » Or, il se trouve que le ministre de la justice n'a pas statué seul; il était opposé à la résolution qui ne dépendait que de lui. Comme pour bien attester, avec l'infraction à la loi, l'abaissement du garde des sceaux qui substitue à sa conscience sa consigne, le *Journal officiel* a annoncé ainsi l'événement : « Sur la décision du conseil, M. le garde des sceaux transmettra à la Cour de cassation la demande de revision dont il a été saisi. »

Voilà donc l'affaire devant la Chambre criminelle de la Cour de cassation. Les journaux nous ont appris que M. le procureur général Manau avait emporté chez lui le dossier pour l'étudier à loisir, — le même procureur général dont le réquisitoire, lors du pourvoi de M. Zola contre l'arrêt de la Cour d'assises de Paris, avait été souillé de tels éloges au romancier immonde et au pamphlétaire condamné, de telles inconvenances vis-à-vis de l'armée et de la

patrie, qu'interpellé à la Chambre sur ces paroles, M. Méline avait dû répondre que, si elles avaient été prononcées, elles recevraient une censure. Les journaux nous ont appris encore que, des mains et du domicile de M. Manau, le dossier nomade avait passé aux mains et au domicile du président de la Chambre criminelle, M. Lœw, revenu tout exprès de Strasbourg pour l'examiner. Nous attendons la suite de cette mystérieuse procédure. La magistrature sait le cas que le cabinet radical fait d'elle et l'usage qu'il en veut. Elle a été édifiée par la promotion récente d'un juge d'Alger au tribunal de la Seine, uniquement parce qu'il est le beau-frère d'un député socialiste influent, M. Viviani, dont le terrible réquisitoire contre la magistrature actuelle n'est pas oublié. Elle est édifiée plus encore par l'élévation à la première présidence de la Cour de Paris d'un jeune conseiller de la Chambre criminelle, réputé très dreyfusiste, et que M. Brisson a poussé scandaleusement par dessus tous ses anciens, pour services personnels.

Le ministre de la justice, qui l'a violée en introduisant une revision qu'il jugeait illégale, M. Sarrien, a voulu se donner un dérivatif à lui-même en invitant les procureurs généraux à réprimer désormais les outrages à l'armée. Le motif qu'il allègue de sa circulaire est singulier; c'est que l'affaire Dreyfus est maintenant devenue juridique. Est-ce qu'elle ne l'était pas depuis l'arrêt définitif du conseil de guerre? Le garde des sceaux ne reconnaissait-il pas un caractère juridique aux décisions des tribunaux militaires? C'est le thème des anarchistes qui demandent l'abolition de cette juridiction, comme, d'ailleurs, de toutes les autres.

L'acte du cabinet radical, que ses partisans nous présentaient comme le signal de la pacification sur cette affaire Dreyfus, n'a été, comme tous les gens sensés et désintéressés le prévoyaient, qu'un brandon nouveau de guerre civile et de guerre sociale. Les ennemis de l'armée ont été encouragés à plus d'audace par la capitulation de ce gouvernement qui, devant leurs coups de pied et de trique, leur livre tout ce qu'il avait charge de défendre. Ils se moquent avec raison des circulaires platoniques de M. Sarrien. Jamais la guerre à la patrie n'a pris impunément une allure plus violente : « L'armée, disait publiquement, à Paris, un orateur, dans un meeting que présidait un rédacteur du *Temps*, M. de Pressensé, n'est pas une chose respectable. Le seul fait pour un homme de faire choix d'une pareille carrière démontre qu'il n'est pas un honnête homme. A l'état-major, il n'y a pas un seul honnête homme; tous sont des faussaires ou des complices. » Les généraux, les officiers de tout grade, sont traînés dans la boue.

Comment s'étonner que déjà, dans un département, de pauvres diables, grisés par cette orgie de haine, tirent sur l'uniforme? Les vrais coupables de ces assassinats sont dans les bureaux des journalistes et à la tribune des conférenciers. Un député écrit au ministre de la guerre pour lui rappeler que la France a une armée qui a droit au respect; on insulte sa femme, et il faut qu'elle prenne un revolver pour se venger, comme si l'indignité de ce gouvernement nous avait ramenés à l'état sauvage. Même ceux qui ont une responsabilité écrasante dans cette situation de péril et de honte commencent à voir ce qui se remue dans la fange de cette affaire Dreyfus, — affaire qui, jusqu'à présent, a prouvé, non l'innocence d'un homme, mais la richesse d'un clan. Le *Journal des Débats* qui, à force d'être dreyfusard, est devenu ministériel, a comme ouvert les yeux et les oreilles en entendant les déclamations forcenées de MM. Jaurès, Clémenceau et autres : « Dreyfus, se décidait-il, ces jours-ci, à écrire, n'est qu'un prétexte. Pour atteindre ce but (l'anéantissement de l'armée), tous les moyens sont bons. Si la revision n'est pas prononcée, ou si elle n'aboutit pas à l'acquittement du condamné, la guerre continuera. Si le résultat est différent, il faut du moins qu'il tourne à la confusion de tout le monde militaire, à la revanche contre nos généraux, à la désorganisation de notre armée. Il faut enfin que l'édifice social sorte de cette épreuve, ou déjà réduit en ruines, ou du moins sillonné de lézardes profondes. »

La consolation des patriotes, en cette phase si douloureuse et presque unique de notre histoire, c'est qu'à mesure que l'armée est plus attaquée, nos populations se serrent plus étroitement autour d'elle. L'instinct de la patrie leur révèle d'où vient le coup et où il tend. On a remarqué avec quelle confraternité presque tendre nos régiments, au retour des manœuvres, ont été reçus dans la plupart des villes. Les journaux les moins suspects, le *Figaro*, par exemple, constataient que dimanche, à Paris, les soldats étaient portés en triomphe. Le gouvernement radical a créé dans le pays un état d'esprit qui rappelle celui du 18 brumaire et du 2 décembre.

Si le cabinet radical est à plat ventre devant les ennemis de la société, il prend sa revanche contre ceux qui la servent et l'honorent. Alors il devient un foudre de guerre; voyez plutôt sa réponse aux cardinaux! Les cardinaux français avaient adressé au ministre des cultes une lettre grave et digne, pour appeler son attention sur les difficultés d'application que présentent quelques dispositions de la loi concernant la comptabilité des fabriques, et

pour lui demander que, dans l'élaboration des règlements à intervenir, l'épiscopat, investi d'une compétence incontestable et toute pratique en cette matière, fût consulté. Rien de plus simple que cette requête; et le noble et pacifique langage des vénérables signataires ajoutait encore au respect qu'elle méritait. Eh bien, ce gouvernement de bas étage, — qui, au mépris des textes légaux et des votes parlementaires, brave le pays en introduisant, pour obéir à des sommations factieuses, la revision d'un homme judiciairement déclaré traître, — fait l'indigné et le malhonnête pour se refuser, non pas même à la revision, mais à l'examen de textes absurdes, qui est sollicité de son bon sens plus encore que de sa justice, et que n'accompagne aucun cri de haine, aucune injure contre qui que ce soit, aucun péril extérieur ou intérieur.

Le cabinet radical a parfaitement conscience de l'inconvenante ineptie de sa réponse. Ce qu'il veut, c'est l'applaudissement des loges maçonniques et autres mauvais lieux où il pompe les éléments de sa précaire majorité. Il donne pour première raison, que, par cela qu'elle est revêtue de plusieurs signatures, la lettre cardinalice tombe sous le coup des articles organiques qui interdisent toute assemblée délibérante des membres du clergé. En admettant même la validité plus que contestable des articles organiques, il y aurait d'abord à considérer, comme le faisait remarquer sous le second Empire le cardinal Guibert, alors archevêque de Tours, si une lettre écrite en commun par plusieurs évêques peut être assimilée à l'assemblée délibérante prévue par le rédacteur des articles organiques. Cette assimilation fût-elle possible, le cardinal Guibert faisait encore remarquer que la prohibition contenue dans les articles organiques était d'elle-même tombée en désuétude, frappée d'un égal discrédit par l'Église qui ne l'avait jamais reconnue, et par les libéraux de tous les partis qui, tous, avaient fini par la répudier. Qu'est-ce qui lui avait donné le coup de grâce? C'était la République de Février elle-même; elle avait laissé la liberté particulière de l'Église s'exercer dans le sein de la liberté générale. Cette liberté était tellement naturelle et inoffensive qu'elle n'avait pas sombré à l'avènement de l'Empire ; et Napoléon III avait pu dire, en 1858, dans un de ses discours du trône : « Les conciles provinciaux s'assemblent sans entraves. »

Irrésistibles il y a cinquante ou quarante ans, ces conséquences de l'état nouveau des sociétés s'imposent bien davantage encore aujourd'hui que, par les lois sur les grèves et les syndicats, tous les droits et tous les intérêts communs ont été mis en demeure et en mesure de se relier, de se défendre et de s'affirmer sous la

forme collective. Les radicaux au pouvoir sont les mêmes, M. Brisson en tête, qui amenèrent, en 1894, la chute du ministère de M. Casimir-Périer, parce que, contre l'avis du président du Conseil, ils revendiquaient pour les ouvriers des chemins de fer et des arsenaux de l'Etat le pouvoir qui, dans une crise de guerre, pourrait être formidable, de refuser leur service par une délibération et une démarche communes. L'an dernier encore, ils faisaient un crime au ministère de M. Méline de ne pas autoriser d'autres employés de l'Etat, les maîtres d'études des lycées, à s'ériger en association permanente, faisant Etat dans l'Etat. Et les voilà, ces mêmes radicaux, qui dénient à des cardinaux la faculté de pouvoir écrire une lettre en commun au Président ou aux représentants officiels! Les évêques sont au-dessus de ces vilenies qui n'avilissent que leurs auteurs. Ils useront d'un droit qui, comme évêques et comme citoyens, leur est doublement sacré; et on verra encore, comme on l'a vu sous la présidence très républicaine de M. Grévy, et sous le ministère presque radical de l'éclectique M. de Freycinet, le gouvernement, dans des circonstances difficiles, non seulement accepter, mais provoquer l'action collective de l'épiscopat.

En attendant, on assiste à un contraste qui peint toute une situation et toute une politique : d'un côté, le droit dénié à des évêques français, à des princes de l'Eglise, membres de ce Sacré-Collège où des intérêts si considérables s'agitent pour notre patrie, de signer en commun une Lettre adressée au gouvernement; et, d'un autre côté, le droit conféré à toutes les loges maçonniques de France de tenir des assemblées plénières, de lancer collectivement des manifestes aussi inconstitutionnels qu'antisociaux, d'envoyer des députations au chef de l'Etat.

La deuxième raison que le cabinet radical a trouvée pour éconduire les cardinaux, c'est que la question des fabriques et de leur comptabilité ne regarde que le pouvoir civil. Il est manifeste que, sous le régime du Concordat qui repose sur une sorte d'entente cordiale entre l'Eglise et l'Etat, la question est au moins mixte; elle ne le serait pas si le régime de la séparation entre les deux puissances avait prévalu, et elle ne relèverait alors que de l'Eglise. Le régime du Concordat peut faire que l'Eglise partage l'exercice d'un droit qui lui est propre; il ne peut faire qu'on l'en dépouille. Mais, sans entrer dans une discussion de principes, quelque fondés et patents qu'ils soient, — n'est-il pas clair que, dans l'élaboration des règlements de la comptabilité des fabriques, l'Etat ne peut se dérober au devoir et à la nécessité qui lui incombent et qu'il recon-

naît en toutes les matières, au devoir et à la nécessité de conférer avec les compétences les plus autorisées, les plus capables de l'éclairer lui-même de leur expérience? Lorsque, l'an dernier, le ministre des finances a voulu reviser la législation de la Bourse et de la coulisse, avec qui, d'abord, a-t-il tenu à causer? Avec le syndic des agents de change. Et, de même, dans toutes les parties du commerce, de l'industrie, de l'enseignement, de l'administration publique, de la vie nationale, l'Etat se conduirait comme un sot s'il ne commençait pas par réunir les hommes spéciaux qu'une longue pratique a rendus les plus aptes à déterminer la justesse des innovations ou des réformes. Or, dans la question des fabriques, les évêques, qui ont le plus souvent débuté comme vicaires ou curés dans des paroisses de la ville et de la campagne; qui font régulièrement la visite détaillée de leurs diocèses; qui sont les témoins, les confidents, les juges de leur clergé, et qui sont à même d'observer et de saisir de près les difficultés auxquelles peuvent se heurter et échouer les meilleures volontés dans l'application des lois nées de la théorie et fausses comme elle; — les évêques ne doivent-ils pas être, les premiers, consultés et entendus? Et si, contrairement à tous les précédents, à toutes les habitudes, à toutes les données de l'expérience et de la raison, l'Etat refuse de les écouter, uniquement parce qu'ils sont prêtres; si, par une sorte d'idiotisme sectaire, il ne veut pas se renseigner auprès de qui pourrait le renseigner; nous sommes en présence d'un cas encore plus pathologique que politique.

Enfin, le cabinet radical a un troisième argument dont il paraît enchanté, c'est de dire aux cardinaux : « Vous prétendez que certaines dispositions de la loi sur la comptabilité des fabriques sont inexécutables. Eh bien, commencez par les exécuter; nous les examinerons après. » Supposons que, par un tour de force invraisemblable, les évêques arrivent à trouver ou à envoyer jusque dans les plus petites cures de leurs diocèses un teneur avisé d'écritures qui vienne momentanément à bout des inextricables difficultés de la loi; nul doute que notre facétieux gouvernement ne dise alors aux cardinaux : « Vous voyez bien que la loi n'était pas inexécutable, puisque vous l'avez exécutée. » Evidemment les ministres radicaux ne se rendent pas bien compte que le gouvernement d'un pays n'est pas une farce de la foire. Leur atavisme les rattache plutôt à Tabarin qu'à Richelieu, et à Guignol qu'à Pitt. Lorsque la loi sur la comptabilité des fabriques fut promulguée, il y a quatre ans, M. Casimir-Périer, qui était premier ministre en ce temps-là, pouvait, avec une apparence de logique, inviter le clergé

à l'appliquer, pour que l'application mît plus en saillie les points véritablement défectueux et revisables. Répéter le même raisonnement après quatre années de tâtonnements et d'efforts où le vieil adage : « A l'impossible nul n'est tenu », a reçu son éclatante confirmation, ce n'est qu'un langage de persécution tracassière.

N'a-t-on pas la rougeur au front de traiter de ces choses lorsque tant de questions vitales se dressent pour la France, et qu'elle est enveloppée de périls, hier encore dénoncés avec une courageuse franchise par le cardinal-archevêque de Bordeaux et par l'évêque de La Rochelle? Nous ne pouvons ne pas parler du grave incident de Fachoda, quoiqu'il y ait une sorte d'impiété patriotique à triompher, même contre le plus abaissé des gouvernements, de l'abaissement où il réduit notre malheureux pays.

On sait qu'elle était vraie, la glorieuse rumeur qui, tandis que le général Kitchener, à la tête de ses Anglo-Egyptiens, écrasait l'armée et prenait la capitale du madhi à Omdurman, annonçait la présence d'une poignée de Français sur le Nil, à 700 kilomètres au sud de Khartoum, à Fachoda. Le vainqueur a continué sa route. Il a trouvé à Fachoda le commandant Marchand qui l'attendait à l'ombre du drapeau tricolore arboré sur cette bicoque. Rencontre émouvante! Le major Kitchener a fait ses premières armes dans l'armée française, où il s'est engagé comme volontaire en 1870 : il a suivi sur les bords de la Loire la fortune éprouvée de notre drapeau tricolore; et maintenant, il le revoyait sur les bords du Nil, planant dans un désert plein de tempêtes. Certes, la partie n'était pas égale entre ces deux vaillants : le général anglais avait une armée de 25,000 hommes, victorieuse, admirablement outillée et approvisionnée, servie par un chemin de fer grâce auquel, en moins d'un mois, des renforts peuvent lui être expédiés de Londres à Fachoda. Qu'avait avec lui le commandant Marchand? Lorsqu'il avait débarqué, le 23 juillet 1896, à Loango pour son aventureuse entreprise, il avait avec lui trois capitaines, un lieutenant d'infanterie, un lieutenant et un enseigne de marine, un interprète, un médecin, douze sous-officiers français et cent cinquante tirailleurs sénégalais. Que lui restait-il de sa petite troupe? Il lui restait du moins son titre et son droit de possession. Les deux chefs s'abouchèrent. Le général Kitchener a respecté le drapeau français, il a fait planter en face le drapeau égyptien, même le drapeau anglais. Puis il s'est retiré, laissant la parole aux gouvernements sur le tapis vert de la diplomatie.

Si la question n'était qu'une question purement juridique, il semble que la solution ne pourrait faire doute devant un tribunal

européen. L'occupation de Fachoda par le commandant Marchand n'est pas une surprise. Elle est le développement d'un plan hautement avoué et régulièrement exécuté, d'après lequel le Congo français, rendu libre dans son expansion par l'abrogation intervenue, le 14 août 1893, des stipulations particulières et abusives dont l'Etat indépendant ou belge du Congo s'était lié vis-à-vis de l'Angleterre, reprenait sa marche à l'est. Conformément aux exigences de l'acte de Berlin, ce gigantesque parcours qui, du littoral de l'Afrique occidentale à ce confluent du Bahr-el-Ghazal et du Nil Blanc où se trouve Fachoda, a embrassé une étendue de 5,000 kilomètres, a été semé d'une série de postes qui, ne laissant aucune interruption, aucune solution de continuité, ont organisé tous les territoires sur notre passage. Il s'est fait en plein soleil, sur la foi des traités, sans que jamais les Anglais, qui ont souvent cru ou voulu faire croire aux désastres de nos compatriotes, aient osé dénoncer à l'Europe la moindre violation des conventions diplomatiques. De quoi peuvent-ils se plaindre aujourd'hui? Est-ce notre faute, à nous, s'ils sont arrivés les derniers? Fachoda a été le prix de la course.

La presse de Londres a dit que le Soudan, tout le Soudan, étant propriété égyptienne, tout ce qui, d'une manière ou d'une autre, tient au Soudan, doit revenir à l'Egypte et à ceux qui se sont constitués ses tuteurs. Mais cette sollicitude pour l'intégrité du Soudan est de fraîche date et de mauvais aloi; l'Egypte intangible, dans la bouche des Anglais, a tout juste le sérieux des lois intangibles dans la bouche de nos radicaux. C'est l'Angleterre qui, la première, faisant la part du feu, a traité certaines parties de l'empire égyptien comme tombées en déchéance et devenus *res nullius*. Elle n'en a pas seulement disposé pour elle-même; elle en a fait des attributions arbitraires, qui au Congo indépendant, qui à l'Italie. L'Angleterre sait de plus que, dans le droit strict, si un drapeau devait être arboré à Fachoda, ce ne serait peut-être pas le nôtre, ce ne serait certainement pas le sien, ce ne serait même pas celui de l'Egypte; ce serait celui du sultan de Constantinople. On est quelque peu étonné de voir l'Angleterre faire tant de tapage de ce qu'elle appelle les droits de l'Egypte, et si bon marché de ceux du Sultan. C'est elle-même, c'est l'Angleterre qui, en 1840, attaquant la politique et l'influence françaises dans la personne de Méhémet-Ali, a fait solennellement consacrer par l'Europe que l'Egypte, avec ses dépendances soudaniennes, ne serait, dans l'Empire ottoman, qu'une simple province privilégiée, jouissant de son autonomie administrative dans la limite des

firmans impériaux. Si l'Angleterre, en demandant à la France de rendre Fachoda à l'Egypte, consentait à rendre l'Egypte à elle-même sous la suzeraineté du sultan, il y aurait, moyennant quelques garanties et quelques précautions à prendre, une liquidation à l'amiable de la question égyptienne où tout le monde trouverait son compte. Mais est-ce ainsi que l'entend l'Angleterre? Elle estime que l'Egypte est de bonne prise, et que le pouvoir khédival lui sert de paravent pour sauver les apparences de son envahissante usurpation. Elle poursuit un objectif qu'elle ne lâchera qu'à la dernière extrémité : étendre sa domination sans partage ni rupture de la vallée du Nil aux Grands Lacs, et des Grands Lacs au Cap.

Que peut la France? Quels sont dans ces régions lointaines nos moyens de défense, de ravitaillement, de communication? Quelle armée coloniale avons-nous pour soutenir nos héroïques pionniers, — pour contenir ces troupes ordonnées et pourvues de Kitchener qui ont renouvelé en Egypte, avec moins de pompe triomphale, avec plus de méthode scientifique, les exploits du général Bonaparte? L'Angleterre voit à la tête de notre gouvernement les hommes qui, comme M. Brisson, ont le plus dénoncé notre insuffisance et notre incurie navales. Elle voit perché au plus haut mât de notre marine un sapajou de la politique, M. Lockroy, qui, sous prétexte de constater la détresse de nos armements et de nos ports, passe son temps ministériel à faire des voyages d'agrément sur toutes nos côtes. Elle voit à nos affaires étrangères un inconnu qui, tout occupé de l'ex-capitaine Dreyfus, ne songeait guère au commandant Marchand. Faut-il parler de nos alliés et de ce que, dans la présente occurrence, ils auraient la volonté ou la capacité de faire pour nous? Notre meilleure ressource est dans notre droit; et souhaitons qu'il y ait encore dans la conscience de l'Angleterre et de l'Europe assez de clairvoyance et de force pour comprendre qu'au droit d'un seul le droit de tous est intéressé.

Les exemples, souvent sublimes, que donnent nos explorateurs et nos missionnaires, nous honorent et nous consolent. Ils prouvent que, si la France avait un gouvernement digne d'elle, la vieille sève nationale jaillirait comme autrefois, toujours féconde. Veut-on savoir pourquoi l'Angleterre mène à bien ses entreprises? Il y a quelques semaines, elle avait à nommer son vice-roi des Indes. Va-t-elle choisir un obscur politicien, criblé de dettes ou affamé de places? Elle prend un homme de quarante ans, M. Curzon, qui a débuté de bonne heure dans la vie politique comme secrétaire particulier adjoint de lord Salisbury, et qui est bientôt devenu sous-secrétaire d'Etat au *Foreign-Office;* mais qui,

dans l'intervalle de ses travaux parlementaires, a visité, comme correspondant du *Times*, l'Asie centrale, la Perse, l'Extrême-Orient. De ses voyages sont sortis des ouvrages où il a montré, par l'étude la plus approfondie, l'intelligence des populations qu'il aurait à régir et des questions qu'il aurait à résoudre.

Comparez donc cette forte préparation avec celle de nos Trouillots, bombardés ministres des colonies parce qu'ils ont crié au cléricalisme et déblatéré contre les prêtres! Comparez ce noviciat des administrateurs africains ou asiatiques de l'heureuse Angleterre avec celui de tous nos ratés et de tous nos dégommés qu'un beau jour on enlève à leurs loges maçonniques ou à leurs estaminets pour les envoyer toucher des traitements plus ou moins gros dans des sinécures lointaines où ils ne font rien, et où ils feraient pis encore s'ils faisaient quelque chose! Comparez, et concluez, hélas! que si la France souffre dans le monde entier, les causes en sont trop visibles.

Louis JOUBERT.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LA RENAISSANCE CATHOLIQUE

EN ANGLETERRE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

I

Au cours de 1895 et dans les premiers mois de 1896, l'attention des catholiques français se trouva subitement appelée sur des manifestations, pour eux fort inattendues, qui se produisaient outre-Manche, dans certaines parties de l'Eglise anglicane. De cette terre du bigotisme protestant, où l'on était habitué à dénoncer l'idolâtrie romaine, arrivait l'écho de paroles si nouvelles que plusieurs se demandaient, tout émus, si une grande conversion n'était pas sur le point de s'y accomplir. Un pair d'Angleterre, président d'une nombreuse et puissante association de *Churchmen*, lord Halifax, faisait, dans l'un des *meetings* de cette association[1], un appel d'une éloquente et poignante sincérité au rétablissement de l'unité chrétienne : après avoir évoqué l'époque regrettée où il n'y avait qu'une seule Église, sous la primauté de Rome, il exprimait le vœu que l'Eglise d'Angleterre « fût unie de nouveau, par les liens d'une communion visible, avec le Saint-Siège »; cette union, qu'il déclarait « désirer de toute son âme », il la proclamait « possible », affirmait que « les documents autorisés de l'Eglise anglicane ne contenaient rien d'essentiellement inconciliable avec les doctrines de l'Eglise de Rome », invitait ses coreligionnaires à travailler à ce rapprochement, à dépouiller les préjugés séculaires, l'orgueil national, à s'humilier sur les fautes de leur propre Eglise, et surtout à beaucoup prier, avec la conviction « que rien ne touche de plus près le cœur de

[1] Assemblée de l'*English Church Union*, tenue à Bristol, le 14 février 1895.

Notre-Seigneur que la paix de son Eglise »; enfin, il saluait, dans Léon XIII, un esprit large, une âme généreuse, capable de comprendre cette œuvre, de la mener à bonne fin, et il lui donnait l'assurance « qu'il pouvait compter sur une réponse sympathique à tout appel qui serait adressé à l'Eglise d'Angleterre ».

Ne devait-on pas croire que cette invitation avait été entendue du Souverain Pontife et l'avait touché, quand on le voyait, quelques semaines après, lancer sa lettre fameuse *ad Anglos*[1]? « Aux Anglais, y disait-il, qui cherchent le royaume du Christ dans l'unité de la foi, salut et paix dans le Seigneur. » Puis, avec l'accent d'une sollicitude apostolique, d'une tendresse paternelle, où revivait l'âme du saint pontife qui, de Rome, au sixième siècle, avait voulu et dirigé la conversion de l'Angleterre, il félicitait les Anglais des marques de la grâce divine visibles dans leur nation, des efforts qu'ils avaient faits pour se rapprocher du catholicisme; il les invitait, « quelle que fût la communauté ou l'institution à laquelle ils appartenaient, à poursuivre la sainte entreprise de ramener l'union », priait Dieu pour eux et leur demandait de prier pour lui. En même temps, comme pour donner une preuve de ses intentions conciliantes, il remettait en jugement la question de la validité des ordres dans l'Eglise anglicane, et nommait, pour l'étudier, une commission dont une partie des membres était notoirement favorable à cette validité.

Pour la première fois depuis trois siècles, le cœur de l'Angleterre parut touché par une parole venue de Rome. Lord Halifax, plus plein que jamais d'ardeur et d'espérance, sans cesse en mouvement de Londres à Paris, de Paris à Rome, en relations étroites avec des prêtres catholiques, reçu au Vatican, triomphait devant ses coreligionnaires, au congrès de Norwich[2], de voir la question de la réunion de la chrétienté s'imposer désormais à tous les esprits. L'un des primats de l'Eglise anglicane, l'archevêque d'York, au même congrès, faisait tout un discours sur le même sujet : « La réunion est dans l'air », disait-il; il parlait avec respect de « la voix venue de Rome », et regardait comme un devoir de faire « bon accueil » à « cette lettre remarquable en bien des manières et, dans un certain sens, unique »; il rappelait que son auteur « présidait une Eglise qui a produit une multitude de saints et lancé une noble armée de martyrs, une Eglise qui nous a légué un vaste trésor de littérature théologique, une Eglise dont les Anglais ont reçu, dans les siècles passés, au temps de leur

[1] 14 avril 1895.
[2] Octobre 1895.

faiblesse et de leur malheur, un secours considérable et plein d'amour »; bien qu'il marquât les points de divergence, il insistait sur le « désir profond » et de plus en plus répandu de voir cesser « le grand scandale » de la division de la chrétienté, sur le devoir de travailler à l'union, invitait ses coreligionnaires à ne pas « se complaire en eux-mêmes », à « reviser », sur plusieurs points, leur « position » particulière, et exprimait l'espoir qu'un jour viendrait où « un pape aurait la gloire de réconcilier les deux grandes branches de l'Eglise catholique ». Par toute l'Angleterre, dans les diverses assemblées religieuses, la question de l'union était à l'ordre du jour, débattue par tous, sinon résolue, avec une sollicitude anxieuse. L'archevêque de Canterbury prescrivait des prières. M. Gladstone qui, au lendemain du concile du Vatican, par son pamphlet du *Vaticanism*, avait réveillé toutes les vieilles haines anglaises contre la Papauté, intervenait par un mémoire public[1], proclamait à son tour la nécessité de l'union, montrait que l'anglicanisme, en se rapprochant maintenant sur beaucoup de points de l'Eglise romaine, avouait ses torts passés; il parlait avec déférence du Pape, le « premier évêque de la chrétienté », rendait hommage à sa conduite et à son langage : « Selon moi, disait-il en terminant, c'est une attitude paternelle au sens le plus large du mot, et, bien qu'elle prenne place parmi les derniers souvenirs de ma vie, j'en garderai toujours la précieuse mémoire avec de tendres sentiments de respect, de gratitude et de haute estime. »

En présence de telles manifestations, les espérances les plus hardies semblaient permises : des imaginations optimistes entrevoyaient déjà le retour en corps (*corporate reunion*) d'une partie de l'Eglise anglicane et la constitution, outre-Manche, d'une sorte d'Eglise uniate qui serait, par rapport à Rome, dans une position analogue à celle de certaines Eglises orientales. On mesurait d'avance, avec émotion, tout ce que le catholicisme gagnerait à une pareille accession, de quel avantage serait cette infusion d'esprit anglo-saxon dans une société religieuse que le malheur des schismes passés avait laissée trop exclusivement latine. Il n'était pas jusqu'à la prodigieuse expansion de l'Empire britannique, qui, vue à cette lumière, ne prît une signification providentielle, et qui ne semblât destinée, comme autrefois celle de l'Empire romain, à étendre le règne du Christ et de son Vicaire.

Sans doute, quelques mois plus tard, toutes ces belles visions

[1] Ce Mémoire, daté de mai 1896, était transmis au *Times* par l'archevêque d'York, et publié par ce journal le 1er juin.

d'union s'évanouissaient subitement; il avait suffi de la bulle décrétant définitivement la non-validité des ordres conférés par l'Eglise d'Angleterre. Ceux des membres de cette Eglise qui s'étaient le plus avancés vers le catholicisme se montraient aussi les plus attristés, les plus embarrassés, les plus blessés. Ils accusaient fort injustement Rome d'avoir fait preuve d'obstination, d'intolérance, d'avoir même tendu un piège à leur crédulité trop confiante, d'avoir machiné une sorte de guet-apens. Ils s'en prenaient surtout à leurs compatriotes, les catholiques anglais, qui, en effet, n'avaient pas dissimulé leur opposition à toute entreprise d'union en corps, et ils leur reprochaient d'avoir travaillé, par de petits motifs, à faire échouer une grande œuvre. Loin, d'ailleurs, de s'avouer troublés ou affaiblis par la répudiation pontificale, ils affirmaient dédaigneusement n'avoir aucun besoin de Rome, proclamaient que leur Eglise avait plus que jamais conscience de son droit et de sa puissance, et se félicitaient même que la bulle l'eût fortifiée en faisant comprendre aux partis qui la divisaient la nécessité de se concentrer contre le vieil ennemi. Si l'on parlait encore d'union, ce n'était plus avec le Pape, c'était avec ceux qu'on savait en révolte contre lui; de là, les coquetteries si empressées à l'adresse de l'Eglise russe, et la protection plus compromettante qu'efficace dont l'épiscopat anglican affectait de couvrir les sectaires vieux-catholiques d'Allemagne ou d'Italie. Le fossé semblait donc aussi profond que jamais entre l'Angleterre et Rome, et, de la tentative faite pour le combler, rien ne paraissait rester outre-Manche qu'une déception douloureuse et irritée.

En est-il donc réellement ainsi? S'en tenir à cette conclusion, ne serait-ce pas apporter dans le découragement la même précipitation un peu irréfléchie qu'on avait pu montrer naguère dans l'espérance? Pour bien juger d'un mouvement, de son origine, de ses chances d'avenir, il ne faut pas s'attacher aux effets plus ou moins passagers de telle crise particulière, mais considérer les choses de haut et de loin. Oui, sans doute, par l'effet d'une fausse manœuvre imputable aussi bien à ceux des catholiques qui ont cru faciliter le rapprochement en dissimulant aux anglicans les sacrifices qui leur seraient nécessairement demandés, qu'à ceux qui, pour prévenir un malentendu, ont apporté une sorte de rudesse provocante et satisfaite à montrer les obstacles à l'accord, il y a dans l'entreprise de réconciliation un arrêt, et même, si l'on veut, un recul. Mais cet accident, pour regrettable qu'il soit, n'a pas détruit en quelques mois l'œuvre de longues années. Si l'on considère non plus l'à-coup momentané qui vient de se produire, mais les grandes lignes et les résultats de l'évolution qui s'accomplit en Angleterre depuis bientôt un siècle,

alors le fait s'impose saisissant : on ne peut plus nier l'importance du changement produit, on voit se dessiner clairement la direction dans laquelle il s'accomplit, et l'on constate qu'il en est résulté un progrès aussi incontestable qu'inattendu des idées catholiques.

II

Pour mesurer ce progrès, il convient tout d'abord de comparer ce qu'était l'Eglise catholique en Angleterre, au commencement de ce siècle, et ce qu'elle est aujourd'hui.

Dans ce pays, la Réforme, œuvre du caprice royal, n'avait pas, du jour au lendemain, fait disparaître la vieille foi, du cœur de la nation. Beaucoup étaient demeurés catholiques de sentiments, soit qu'ils refusassent hautement de s'associer à la révolte de leur roi, soit qu'ils se fissent illusion sur la gravité de cette révolte. Mais, durant trois siècles, tout avait été employé à avoir raison de ces fidélités, conscientes ou non : pression du pouvoir, spoliations, supplices, et enfin, à partir de la fin du dix-septième siècle, un ensemble de lois savamment combinées, qui, ne laissant échapper aucun des actes du catholique, le frappaient dans sa conscience, dans sa fortune, dans ses droits publics et privés. Ajoutez-y la défaveur et la ruine des causes politiques auxquelles le papisme s'était trouvé lié. Est-il étonnant qu'à ce régime le nombre des fidèles ait été sans cesse diminuant? Des vieilles familles qui, dans diverses parties du royaume, étaient demeurées longtemps, en dépit des persécutions, comme les points fixes où s'appuyait la résistance, beaucoup avaient été détruites dans les guerres civiles; d'autres, lassées ou séduites, avaient fini par capituler. Aussi, au début du dix-neuvième siècle, quand une détente se produisit et que l'Angleterre protestante commença à avoir honte de son intolérance, il ne restait plus qu'un petit nombre de catholiques pour jouir de la paix et de la liberté qu'on se montrait enfin disposé à leur rendre.

De ces catholiques, les uns s'enfermaient et s'isolaient dans leurs manoirs, les autres étaient dispersés et comme noyés dans la population des grandes villes. Combien étaient-ils? Les éléments manquent pour donner un chiffre certain. D'après les évaluations les plus sérieuses, vers 1814, on n'en comptait guère, dans l'Angleterre proprement dite, qu'environ 160,000. Pas d'évêque, mais, comme en pays de mission, de simples vicaires apostoliques, alors au nombre de quatre. A peine quatre cents prêtres, vivant presque cachés, par souvenir des persécutions, et n'osant porter aucun costume qui révélât leur caractère. Les églises, ou, pour parler plus juste,

les chapelles, étaient rares, sans signe extérieur, dissimulées dans les coins les plus obscurs des villes. Quelque téméraire s'oubliait-il à élever une croix sur la porte, la police la faisait aussitôt supprimer par crainte d'une émeute. A l'intérieur, presque pas de ces ornements symboliques auxquels s'est plue de tout temps la piété catholique. Le culte était comme empêché de s'épanouir; rarement un office solennel, une grand'messe, une bénédiction du Saint-Sacrement; on eût dit que la prière n'était permise qu'à voix basse. Dans beaucoup de chapelles, on ne célébrait la messe que deux fois par semaine; ce seul mot de messe faisait peur; on ne disait pas « aller à la messe », mais « aller aux prières ». En somme, à cette époque, l'Eglise catholique, bien que délivrée de la persécution violente, se faisait encore humble et tâchait presque d'être invisible. Le cardinal Vaughan l'a comparée à ces bateaux qui, au lendemain de la tempête, quand le vent est encore dur, bien qu'affaibli, diminuent leurs voiles pour y donner le moins de prise possible.

Sans doute, la masse du public ne ressentait plus au même degré, contre les papistes, cette aversion mêlée d'effroi qui était autrefois l'une des manifestations du sentiment national, alors qu'en tout Anglais catholique on soupçonnait un suppôt de l'Espagne ou un conspirateur méditant de faire sauter le Parlement et de mettre le feu aux quatre coins de Londres. Mais, si la passion était amortie, les préventions et l'éloignement demeuraient [1]. Le maître de maison s'excusait auprès de ses convives, s'il les faisait se rencontrer avec un catholique. De ce que pouvait bien être le catholicisme, on n'avait du reste aucune idée précise; il apparaissait de loin comme je ne sais quel amalgame de superstitions, d'idolâtrie et d'immoralité. Ainsi que l'a rapporté l'un des convertis de la première heure [2], les Anglais, à cette époque, savaient mieux les coutumes des Egyptiens que celles des catholiques, leurs compatriotes, demeurés fidèles à la vieille foi; ils avaient répugnance à causer entre eux de ce sujet, et beaucoup vivaient une longue vie sans s'être demandé une seule fois ce qu'il en était.

[1] Des observateurs ont noté cependant quelques faits qui, à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, avaient un peu atténué ces préventions. C'est d'abord l'émigration, en Angleterre, de milliers de prêtres français, proscrits par la Révolution, qui furent bien accueillis, et dont la vertu força l'estime de leurs hôtes; c'est aussi l'influence considérable des romans de Walter Scott qui habituèrent les imaginations anglaises à sympathiser avec des personnages catholiques. En octobre 1896, à Nottingham, Mgr Harnet a fait une lecture sur *Sir Walter Scott and the Revival of catholic sympathies.*

[2] Le chanoine Oakeley.

Les libéraux eux-mêmes, qui réclamaient alors l'émancipation des catholiques, témoignaient à leur égard de moins de sympathie que de dédain; ils arguaient de leur insignifiance et de leur discrédit pour établir qu'on pouvait sans danger leur faire justice. De cet état, si complètement disparu aujourd'hui qu'on a quelque peine à se le figurer, un témoin, autorisé entre tous, Newman, a fait un tableau saisissant, dans un sermon, prononcé quelques années après sa conversion [1]; évoquant des souvenirs alors peu éloignés, il exposait en ces termes sous quel aspect, au temps de son enfance et de sa jeunesse, lui étaient apparus le catholicisme et les catholiques :

Dans cette contrée, il n'y avait plus d'Église catholique; il n'y avait plus même de communauté catholique, mais un petit nombre d'adhérents à la vieille religion, passant silencieux et tristes comme un souvenir de ce qui avait été. Les « catholiques romains » n'étaient pas une secte..., un corps, si petit qu'il fût, représentant de la grande communion du dehors, mais une simple poignée d'individus que l'on pouvait compter, comme les pierres et les débris du grand déluge... Ici, c'était une bande de pauvres Irlandais, allant et venant au temps de la moisson, ou une colonie des mêmes dans un quartier misérable de la grande métropole; là, peut-être, c'était un homme âgé que l'on voyait se promener dans les rues, grave, solitaire, étrange, quoique de noble maintien, et dont on disait qu'il était de bonne famille et « catholique romain »; c'était une maison de vieux style, de sombre apparence, enfermée derrière de grands murs, avec une porte de fer, des ifs, dont on racontait que là vivaient des « catholiques romains »; mais qui ils étaient, ce qu'ils faisaient, ce qu'on voulait dire quand on les appelait catholiques romains, nul n'aurait pu l'expliquer; on savait seulement que cela sonnait mal et parlait de formalisme et de superstition... Telle était à peu près l'espèce de connaissance qu'avaient du christianisme les païens de l'ancien temps, qui persécutaient les fidèles et cherchaient à les faire disparaître de la face de la terre, et qui les appelaient ensuite *gens lucifuga*, une race qui fuit la lumière du jour. On ne retrouvait les catholiques, en Angleterre, que dans les endroits reculés, dans les ruelles, dans les caves, dans les mansardes ou dans la solitude de la campagne; séparés de la foule au milieu de laquelle ils vivaient, on les entrevoyait seulement dans l'obscurité, à travers le brouillard ou le crépuscule, fantômes fuyant de ci de là, devant les fiers protestants, maîtres de la terre. A la fin, ils devinrent si faibles, tombèrent si bas que le

[1] *The Second Spring*, prêché à Oscott, le 13 juillet 1852, lors du premier concile provincial de Westminster. (*Newman's Occasional sermons.*)

dédain fit naître la pitié; et les plus généreux parmi leurs tyrans commencèrent à désirer de leur accorder quelque faveur, persuadés que leurs opinions étaient trop absurdes pour trouver des prosélytes, et qu'eux-mêmes, si on leur accordait une position plus importante dans l'État, ne tarderaient pas à renoncer à leurs doctrines et à en rougir.

Un symptôme plus significatif encore que le dédain des protestants, c'était le sentiment que les catholiques eux-mêmes avaient de leur anéantissement. A force d'avoir été, pendant des siècles, mis hors la loi, d'être demeurés étrangers à la vie publique et privée de leurs compatriotes, d'avoir subi une proscription sociale plus sensible encore que la légale, ils s'étaient habitués à une situation de parias; on eût dit une autre race, sans mélange, sans relation avec l'autre, résignée à son infériorité, et en ayant gardé je ne sais quoi de déprimé, ainsi qu'il arrive aux peuples depuis longtemps vaincus et dominés. Quelques-uns de ces catholiques en devenaient comme embarrassés et presque honteux de leur foi; ils cherchaient à la dissimuler à leurs voisins ou à se la faire pardonner, en la *minimisant*, notamment en affichant à l'égard du Pape une indépendance qui frisait la révolte. Chez beaucoup d'autres, il est vrai, l'épreuve et l'isolement n'avaient fait que rendre cette foi plus profonde et plus résistante; loin de vouloir rentrer en grâce auprès de la société qui les excluait, ils s'en détournaient avec méfiance et ressentiment; mais, chez eux, nulle pensée de revanche ou d'offensive; obstinés, nullement entreprenants, plus préparés à souffrir qu'à engager le combat, ils ne songeaient pas un seul moment qu'il pût être question pour Rome de reprendre possession du royaume d'Henri VIII et d'Elisabeth, bornaient leur ambition à sauver leur âme et à garder leur honneur, vivaient de souvenir, non d'espérance.

Tel était le catholicisme en Angleterre dans le premier quart du siècle. Aujourd'hui, quel changement! Au lieu de cent soixante mille catholiques, on en compte, dans la seule Angleterre, en dehors de l'Irlande et de l'Ecosse, environ quinze cent mille. En place des quatre pauvres vicaires apostoliques et de leurs quatre cents prêtres, une hiérarchie normalement constituée avec dix-sept évêques, dont un archevêque, trois mille prêtres, des ordres religieux de toutes sortes. Les conversions, bien qu'un peu ralenties par les derniers incidents, sont encore, au témoignage du cardinal Vaughan, d'environ six cents par mois[1]; sans doute, elles sont en

[1] Lettre du cardinal Vaughan au P. Ragey (*L'Anglo-catholicisme*, par le P. Ragey, p. 29).

partie compensées par la défection de familles catholiques d'origine, généralement pauvres, transplantées dans des milieux exclusivement protestants : déchet douloureux que le zèle du clergé se préoccupe de prévenir; mais ce qui se perd ainsi ne saurait, tout au moins comme importance sociale et intellectuelle, se comparer à ce qu'on gagne par les conversions. Les églises, les chapelles, les couvents, partout multipliés, loin de se dissimuler, se dressent au milieu des cités, proclamant hautement, par leur ornementation extérieure, la foi des fidèles. En ce moment, au cœur de Londres, à quelques pas de l'abbaye de Westminster, s'élèvent les murs d'une grande cathédrale qui sera l'un des principaux édifices de la ville. Toutes les splendeurs liturgiques dont il avait fallu se priver pendant plusieurs siècles s'épanouissent à l'intérieur de ces églises. Bien plus, le culte déborde au dehors, et, dans les rues des villes ou à travers la campagne, les processions avec bannières, crucifix, prêtres et acolytes en costumes, se développent librement, comme elles ne pourraient le faire en beaucoup de pays catholiques : témoin les imposantes cérémonies dont le treize centième centenaire du débarquement de saint Augustin vient d'être l'occasion.

Sauf quelques survivants de plus en plus rares de l'ancien fanatisme protestant, le public assiste sans émoi, parfois même avec sympathie et respect, à ces manifestations qui l'eussent autrefois exaspéré. C'est ce que constatait récemment, avec un étonnement douloureux, l'un de ces survivants, le vieil évêque de Liverpool : il se lamentait, dans une allocution à son clergé [1], de ne plus trouver autour de lui « cette aversion pour le papisme, générale naguère dans le royaume »; il reprochait à ses coreligionnaires de ne voir dans le « romanisme » qu'une des formes multiples de la religion en Angleterre, ni pire ni meilleure que d'autres, parfois même d'établir entre lui et le protestantisme une comparaison qui n'était pas à l'avantage du dernier; puis, après avoir constaté qu'on trouvait maintenant « de bon goût d'oublier la grande bénédiction » de la Réforme, il dénonçait avec indignation et alarme cette « altération du langage et du sentiment publics ».

Légalement et socialement, presque plus rien ne subsiste des anciennes séparations entre les catholiques et le reste de la nation. Les deux races se sont réconciliées et fondues. Le papiste est redevenu un Anglais comme un autre, ayant mêmes sentiments et mêmes droits [2]. D'ailleurs, il n'est guère de famille un peu

[1] Ce discours a été publié dans le *Rock* du 12 novembre 1897.

[2] Seuls le roi ou la reine, les héritiers directs de la couronne, le *lord-chancellor* et le vice-roi de l'Irlande doivent encore être protestants.

importante qui ne compte un ou plusieurs convertis. Les catholiques ont pied au Parlement, occupent quarante et un sièges à la Chambre des lords, et ont presque toujours quelqu'un des leurs au ministère : tel avait été lord Ripon dans le cabinet libéral, et tel est le duc de Norfolk dans le ministère de lord Salisbury. Sur un point particulier, ils avaient persisté à s'exclure, alors que la loi leur ouvrait les portes : par l'effet d'une interdiction de leurs autorités religieuses, ils se privaient d'envoyer leurs fils aux universités d'Oxford et de Cambridge; cette interdiction a été levée récemment, et les jeunes catholiques commencent à fréquenter les deux grandes universités; le clergé y envoie même quelques-uns de ses sujets; les Jésuites ont une maison à Oxford, les Bénédictins et les prêtres séculiers, à Cambridge. Pour qui sait l'influence intellectuelle et sociale d'Oxford et de Cambridge dans la vie anglaise, et aussi l'importance des liens de camaraderie qui s'y nouent, un tel fait est gros de conséquences; plus que tout le reste, il contribuera à abaisser ce qui peut encore rester des vieilles barrières et permettra d'atteindre le but que, dès 1867, Manning proposait à ses coreligionnaires, quand il insistait sur la nécessité de « mettre l'Eglise catholique en contact avec l'intelligence et la conscience de la nation ».

Ce n'est pas seulement aux catholiques considérés individuellement que place a été faite dans la société anglaise, c'est à l'Eglise elle-même. Ses dignitaires, naguère proscrits ou tout au moins ignorés, sont maintenant reconnus comme de hautes autorités morales. On a vu le cardinal Manning et, après lui, le cardinal Vaughan appelés à siéger, à Londres, à côté des prélats anglicans, dans les cérémonies publiques ou dans les comités des grandes œuvres philanthropiques et moralisatrices [1]. L'étiquette paraît même disposée à reconnaître la préséance due au titre de cardinal. Le bruit ne courait-il pas naguère que le cardinal Vaughan allait être nommé pair, bruit mal fondé, mais jugé assez vraisemblable pour provoquer, dans les coteries protestantes, des réclamations dont l'opinion, du reste, ne parut pas s'inquiéter? C'est plus qu'une importance officielle, c'est une véritable popularité que se trouvent avoir acquise certains grands catholiques anglais. On en put juger à la mort de Newman et de Manning : leurs obsèques eurent le caractère d'une manifestation nationale. Les portraits des deux illustres convertis ont été mis en place d'honneur dans les collèges d'Oriel et de Balliol, à Oxford, et la statue du

[1] Lors du récent synode des évêques anglicans, l'archevêque de Canterbury, ayant donné un *garden party* dans son palais de Lambeth, y a invité le cardinal Vaughan, qui s'y est rendu.

premier d'entre eux s'élève, à Londres, sur le terre-plein de l'église de l'Oratoire.

En 1897, les Anglais fêtaient, on sait avec quel retentissement, le Jubilé de la reine, et c'était l'occasion pour eux, chacun à son point de vue particulier, de repasser les événements accomplis pendant « l'ère victorienne », de se féliciter des résultats obtenus, de s'enorgueillir des progrès réalisés. On conçoit que les catholiques anglais n'aient pas été les derniers à s'associer à ce patriotique *Te Deum*, et que leur porte-parole, le cardinal Vaughan, ait, à ce propos, célébré, comme en un chant de triomphe et de reconnaissance, l'étonnante transformation qui s'était opérée dans son Eglise « sous la protection de la liberté civile et religieuse » garantie par la législation anglaise; et il ajoutait : « Nous rappelons ces faits, non pour nous vanter sottement, mais par gratitude pour le bon accueil que nous a fait l'Angleterre, et surtout par gratitude envers Dieu qui, seul, rebâtit les murs de Sion[1]. »

III

Si remarquables qu'aient été, depuis une soixantaine d'années, les progrès de l'Eglise catholique en Angleterre, il est, à la même époque, un phénomène plus extraordinaire encore, c'est la renaissance des idées catholiques au sein de l'Eglise anglicane. Pour bien saisir ce qu'une telle renaissance avait d'inattendu, jetons tout d'abord un rapide coup d'œil sur les trois premiers siècles de l'histoire de cette Eglise. Nous y verrons dans quelle direction absolument contraire elle s'était jusqu'alors développée, et comment, après avoir été au début un mélange assez disparate de catholicisme et de protestantisme, elle avait paru condamnée à devenir avec le temps de plus en plus protestante.

Le schisme que le caprice despotique d'Henri VIII imposait à un clergé servile ne tendit d'abord qu'à substituer la suprématie du roi à celle du Pape. Il n'était alors question de toucher à aucun des autres dogmes de l'antique Eglise dont on se piquait de faire toujours partie. Quelques-uns tentaient-ils de profiter de cette rupture pour propager les nouveautés du protestantisme continental, ils étaient répudiés et châtiés. Presque aucun changement n'était apporté à l'extérieur du culte. On se bornait à supprimer les monastères, pour voler leurs biens. Mais la révolte ne put ainsi longtemps se limiter elle-même. Dès le règne suivant, sous

[1] Lettre pastorale du cardinal Vaughan à l'occasion du Jubilé de la reine.

Edouard VI, les gouvernants, gagnés aux idées de Zwingle et de Calvin, mutilaient le dogme et la liturgie catholiques : la messe était proscrite, les autels jetés bas et remplacés par des tables[1], les églises dépouillées; les prêtres recevaient licence de se marier. A la vérité, cette révolution fut loin d'être universellement acceptée, et, sur le moment, elle n'aboutit guère qu'à créer un état de grande confusion et anarchie religieuse. Aussi quand, après quelques années de ce régime, la couronne passa à Marie Tudor, ses premières mesures pour rétablir le catholicisme furent-elles plutôt accueillies avec un sentiment de soulagement, et il ne lui eût pas été difficile, avec de la modération et du tact, d'effacer toute trace de la scission. Malheureusement, la maladroite violence d'une politique qui paraissait plus espagnole qu'anglaise, irrita les esprits, et, après cinq ans de règne, Marie mourait sans avoir eu le temps de mener à fin son entreprise, mais en ayant eu celui de compromettre la cause qu'elle prétendait servir. Sa sœur et héritière, Elisabeth, sembla donc donner satisfaction au sentiment national, en reprenant une attitude hostile au Pape. Ce n'est pas que personnellement elle fût portée vers le calvinisme : elle s'en fût tenue volontiers au « catholicisme décapité » de son père Henri VIII; mais on ne le lui permit pas. La pression des puritains (c'est le nom dont on commençait à se servir), avides de prendre leur revanche des persécutions du règne précédent, l'entraînement de la lutte politique où la reine se trouva bientôt engagée contre le Pape et l'Espagne, et aussi la loi même de la situation où la mettait sa rupture avec Rome, l'obligèrent à accentuer le protestantisme de son Eglise plus qu'il n'eût été dans ses goûts. Vainement tâchait-elle de ralentir le mouvement; vers la fin de son règne, le puritanisme prévalait, surtout à Londres et dans les grands centres.

L'avènement des Stuarts amena un retour offensif de ceux qui déploraient les destructions protestantes de l'époque précédente. Des théologiens remarquables, les premiers qu'eût produits l'épiscopat anglais depuis la Réforme, s'essayèrent à construire un système religieux qui, tout en se déclarant opposé à Rome et à ses « abus », conservât le plus possible des idées et des formes catholiques : tels entre tous, Andrews et Laud, le premier, homme de pensée et d'étude, le second, homme d'action et de combat. Ils avaient la faveur de la Couronne, qui voyait dans cette réaction religieuse le complément de la réaction politique qu'elle poursuivait. D'autre part, le puritanisme, loin de se laisser intimider,

[1] L'un des prétendus réformateurs de l'église anglicane au XVIe siècle, l'évêque Ridley écrivait : « On se sert d'un autel pour y faire un sacrifice; on se sert d'une table pour manger. »

attaquait plus âprement que jamais tout ce qu'on prétendait garder ou rétablir de catholicisme dans le dogme, la hiérarchie et le culte. Si ses adversaires s'appuyaient sur la royauté, il liait sa cause à celle de l'opposition libérale et bientôt révolutionnaire. Dans cette lutte, l'école à tendances catholiques suivit la fortune des Stuarts et partagea leur impopularité grandissante. L'archevêque Laud fut accusé au même titre que le ministre Strafford, et il devança de quelques années Charles Ier sur l'échafaud. Le triomphe de la révolution fut celui des puritains : le calvinisme presbytérien supplanta l'Eglise épiscopale désorganisée et proscrite. Il est vrai que si la tempête fut violente, elle fut peu durable. Bientôt la Restauration parut une occasion favorable de rétablir l'Eglise sur les principes d'Andrews et de Laud, qui avaient laissé derrière eux toute une école de théologiens, les *Caroline divines*. Par ses excès mêmes, le puritanisme n'avait-il pas facilité leur tâche? Jusqu'à la Révolution, sa prétention avait été, non de renverser l'Eglise épiscopale, mais de s'en emparer; l'usage qu'il venait de faire de sa victoire momentanée manifestait son incompatibilité avec cette Eglise; force lui fut de s'en séparer ouvertement et de créer en dehors d'elle une Eglise rivale : ce fut le commencement des dissidents ou non-conformistes. Cet exode ne laissait pas cependant l'autre école maîtresse de l'anglicanisme; le virus protestant y avait pénétré trop profondément. A côté des puritains résolus qui rompaient avec l'Eglise établie, beaucoup d'autres, plus timides, y demeuraient avec leurs préventions et opposaient une résistance passive, mais puissante, aux disciples d'Andrews et de Laud. D'ailleurs, l'étrange régime auquel étaient soumises les consciences depuis plus d'un siècle, le spectacle de cette Eglise tant de fois transformée au seul gré des caprices royaux ou des passions populaires, ces *Credo* contradictoires, imposés les uns après les autres à un clergé servile par les gouvernements successifs, n'était-ce pas assez pour désorienter les consciences et enseigner une sorte d'indifférence dogmatique? Ainsi voyait-on poindre un état d'esprit qui allait bientôt dominer dans l'Eglise établie, le latitudinarisme, non moins réfractaire que le puritanisme à renouer la tradition catholique. Ajoutons que, cette fois encore, l'alliance avec les Stuarts fut funeste aux partisans de cette tradition. Vainement avaient-ils fait, sur certains points, opposition à Jacques II, ils se trouvèrent forcément, au jour de la chute de ce prince, dans le camp des vaincus, et l'école protestante se crut au contraire fondée à compter sur les sympathies du calviniste Guillaume III.

Le coup porté par la révolution de 1688 au parti qu'on com-

mençait alors à qualifier de *High Church*, se trouva, aussitôt après, singulièrement aggravé par l'espèce de suicide de l'élite de ce parti : je veux parler des *non jurors*, de ces quatre cents prêtres et huit évêques, dont le primat de Canterbury, qui se crurent tenus de refuser le serment d'allégeance à l'usurpateur, et qui, exclus de leurs postes, furent remplacés par des hommes d'opinion contraire. Vainement les *high-churchmen* tentèrent-ils un dernier retour offensif sous la reine Anne, qui était de cœur avec eux; ils ne purent reprendre le terrain perdu, et l'avènement de Georges I[er] marqua leur défaite définitive. La prédominance appartint dès lors sans conteste au latitudinarisme, dédaigneux et méfiant de tout enthousiasme, se piquant d'une « religion raisonnable », soucieux de maintenir l'organisme ecclésiastique, mais indifférent à l'égard des doctrines, regardant les *Credo* comme une phraséologie convenue qui n'engageait pas la conscience, ayant pour expression un culte froid, vide, sans vie sacramentelle, sans symbolisme esthétique, dans des temples dépouillés de tout ce qui pouvait rappeler le catholicisme.

Il était, à la vérité, des hommes qui souffraient d'un tel état. Cette philosophie satisfaite, qui réduisait le christianisme à la science du bonheur et à la recette de la *respectability*, ne répondait pas au sentiment qu'ils avaient de leurs péchés à expier et à se faire remettre, de leurs âmes à sauver, de l'idéal de sainteté à réaliser. Ce Christ, devenu une entité abstraite et morte, ne leur suffisait pas; il leur fallait un Christ vivant, saignant, qu'ils pussent aimer, qui pût les consoler et leur pardonner. De là naquirent, en plein dix-huitième siècle, deux réactions religieuses qui semblaient en contradiction complète avec l'esprit régnant, le méthodisme et l'*evangelicalism*.

Le premier en date, le méthodisme, fut inauguré, vers 1738, par Wesley et Whitefield. Dans cette société si étrangère aux choses de Dieu, il parvint, par le seul effort de l'apostolat et de la charité, à réveiller des sentiments religieux : repentir du péché, terreur de l'enfer, amour du Christ. Il se répandit surtout parmi les humbles et les souffrants qu'ignorait la riche Eglise d'Angleterre, dans les mines et les manufactures où commençait à se former la démocratie ouvrière. Des prédications se faisaient en plein air, parfois devant des foules de vingt et trente mille hommes, interrompues par les sanglots, les cris et même les convulsions des auditeurs. N'était-ce pas à se croire au treizième siècle? Les historiens religieux d'outre-Manche aiment à rapprocher Wesley de saint François d'Assise : rapprochement un peu ambitieux! Sans doute, le fondateur du méthodisme avait des qualités qui ont fait dire de lui à Newman qu'il était

« l'ombre d'un saint catholique, *the shadow of a catholic saint* » ; mais il manquait de la mesure, du bon sens, de l'humilité que la discipline catholique avait ajoutés aux inspirations héroïques du *Poverello* d'Assise. Livré à lui-même, sans frein, sans guide, son zèle souvent admirable n'aboutit qu'à détacher, un peu malgré lui, de l'Église établie, une nouvelle secte protestante qui, bientôt, s'est subdivisée elle-même. Au point de vue qui nous occupe, cette secte s'éloignait plus encore que l'anglicanisme officiel des formes et des idées catholiques. Sa théologie assez imparfaite, où tout était moins doctrine que sentiment, sensation et même hallucination nerveuse, avait une saveur protestante très prononcée. On s'y attachait au dogme de la justification par la foi seule, et même, dans une partie de la secte, à celui de la prédestination absolue, entendue avec toute la dureté calviniste. Ajoutons qu'en se séparant de l'Eglise établie, le méthodisme était conduit naturellement à nier la valeur de la succession apostolique, à contester l'autorité de l'épiscopat et jusqu'au privilège de la prêtrise, en un mot, à rejeter tout ce que l'anglicanisme a essayé de conserver de l'organisme catholique; le prêcheur devenait ministre, par le seul fait de sa vocation intérieure; il pouvait non seulement enseigner, mais administrer la communion; on se retrouvait en plein puritanisme.

Né à la suite du méthodisme, un peu des mêmes inspirations, le mouvement *evangelical* s'en distingue en ce qu'il a agi dans l'intérieur de l'Eglise établie, sans en sortir. A la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième, il avait triomphé des contradictions et des dédains du début; s'il ne dominait pas l'Eglise entière, il la pénétrait en beaucoup d'endroits et se manifestait non seulement par un développement de piété individuelle, mais surtout par l'impulsion donnée aux œuvres philanthropiques telles que l'abolition de la traite. Wilberforce est le grand nom de cette école. Seulement, des *evangelicals* plus encore peut-être que des méthodistes, on peut dire que, loin de revenir aux idées catholiques, tout chez eux tendait à pousser l'anglicanisme plus avant dans le protestantisme. Ils n'avaient à peu près aucune notion de l'Eglise, corps vivant et visible, de l'épiscopat dépositaire de la succession apostolique, du prêtre ministre des sacrements. Le dogme sacramentel, du reste, était chose dont ils ne s'inquiétaient guère. La présence réelle objective leur paraissait une superstition grossière. Le fondement de la vie religieuse, à leurs yeux, c'étaient la justification par la foi seule et l'accident personnel de la conversion; ils entendaient cette conversion un peu à la façon des méthodistes; elle était la transformation soudaine de l'âme qui se sent délivrée du péché par l'assurance intime que Dieu lui en donne, en

dehors de tout secours sacramentel et principalement de toute intervention sacerdotale. Pour l'*evangelical*, le dissident, de quelque secte qu'il fût, était un frère, tandis que le papiste était l'ennemi détesté et redouté; il voulait avant tout préserver l'anglicanisme de ce qui sentait, de près ou de loin, le catholicisme.

Ainsi, depuis la révolte d'Henri VIII jusque dans le premier quart du siècle actuel, la loi avait été constante : des deux éléments qu'on avait prétendu d'abord combiner dans l'Eglise anglicane et qui s'y étaient trouvés tout de suite en lutte, l'élément protestant l'avait toujours emporté, et, sauf quelques vicissitudes passagères, cette Eglise s'était sans cesse éloignée davantage non seulement du Pape avec lequel elle avait rompu dès le premier jour, mais des idées et des formes catholiques qu'elle avait paru soucieuse de garder au début.

Considérons-la, en effet, telle qu'elle se montrait, vers 1820 ou 1830, au terme de cette descente continue vers le protestantisme. Elle semblait beaucoup plus occupée de marquer en quoi elle se séparait du catholicisme que de chercher par où elle pourrait encore s'en rapprocher. Sur le dogme fondamental de l'Eucharistie, dans son ardeur à condamner la transsubstantiation de la théologie romaine, elle avait perdu toute notion de la présence réelle objective du corps et du sang du Christ dans les espèces consacrées. Le culte de la Vierge, l'intercession des saints, le purgatoire, les prières pour les morts, la confession et le pouvoir sacerdotal d'absoudre étaient répudiés, et on n'eût pu proposer d'y revenir sans faire scandale. Plus rien, en fait, des jeûnes ou abstinences prescrits par l'ancienne discipline. Les vieilles dévotions étaient rejetées avec méfiance, quand elles n'étaient pas absolument oubliées et ignorées. Nulle spiritualité. En dehors du dimanche, presque aucune fête observée, pas même l'Ascension. Le vendredi saint, *good friday*, n'était plus qu'un jour de congé (*bank holyday*), et, sauf dans quelques grandes villes, n'était sanctifié par aucun office. Seule, la solennité du 5 novembre, commémoration du complot papiste de Guy Fawkes, était l'objet d'une dévotion dont le temps n'avait pas éteint l'ardeur : alors, avec un mélange de libations et de prêches également patriotiques, on exaltait la victoire du protestantisme anglais sur le catholicisme espagnol ou français, non comme le souvenir d'un passé lointain, mais comme un fait d'hier qui pouvait se reproduire demain, et aux prières officielles du temple répondaient les clameurs de la foule qui promenait par les rues et finissait par brûler un mannequin figurant le Pape. Ce n'était, du reste, pas seulement pour le populaire que l'évêque de Rome était « l'homme du péché », le « faux pro-

phète », l' « Antechrist »; Newman a raconté combien il lui a fallu de temps pour se défaire de cette croyance[1]. Vainement l'anglicanisme, à la différence de la plupart des communions protestantes, conservait-il le décor extérieur d'un épiscopat : il n'en avait pas moins perdu la notion catholique de l'Église, société divine, fondée par le Christ, gouvernée par une hiérarchie qui remontait jusqu'à Lui, distincte et indépendante de tous les gouvernements, ayant par elle-même sa vie propre, le droit de se régir et de fixer sa doctrine; l' « Eglise établie » n'apparaissait plus que comme une création de l'Etat, chargée par lui, sous sa suprématie, du département de la religion et de la morale, ayant ses évêques nommés par le prince, ses lois et même ses dogmes fixés par le Parlement, ses contestations intérieures jugées par les tribunaux civils. Rien qui ressemblât à notre clergé, avec son célibat, son idéal de renoncement, d'ascétisme, de mysticisme surnaturel, à nos prêtres, marqués et séparés du monde par le sceau sacerdotal, investis du ministère du sacrifice et de l'absolution; le *clergyman* eût été étonné et presque choqué qu'on le qualifiât de « prêtre »; marié, occupé de sa famille, vivant de la vie de tout le monde, soit en *scholar*, soit en *squire*, il se regardait comme investi d'une fonction sociale qui ne lui paraissait pas d'une essence différente des autres, mais qui l'obligeait seulement à une tenue un peu plus sévère. De la messe, on avait répudié le nom, dénaturé et mutilé la liturgie, conséquence logique d'une doctrine qui contestait le sacrifice de l'autel et la présence réelle. Pendant la célébration eucharistique, l'officiant, revêtu d'une robe noire, se tenait de profil au petit côté de la table qui remplaçait l'autel, avec l'intention manifeste de ne pas imiter le prêtre catholique, qui demeure au milieu, le dos tourné au public, en quelque sorte face à face avec son Dieu; quant aux assistants, ils étaient assis ou debout, presque jamais à genoux. Encore cette « célébration », qu'on appelait *Administration of the Lord's supper*, loin d'être l'acte journalier du culte, n'avait-elle plus lieu qu'à de longs intervalles, dans la plupart des églises trois ou quatre fois, ou même une

[1] M. Serjeant Bellasis, converti au catholicisme en 1851 raconte que chez ses parents, pieux et honnêtes anglicans, on avait eu, jusqu'en 1849, la coutume de réciter chaque jour la prière suivante : « Confonds partout, nous t'en supplions, Seigneur, l'hérésie et l'erreur, déjoue les machinations du papisme, soit au dedans, soit au dehors de l'Eglise. Que toutes les inventions de l'évêque de Rome contre la vérité sacrée soient confondues. Seigneur, puisse le papisme subir bientôt sa défaite finale, et puisse Babylone, depuis longtemps condamnée, cesser d'opprimer la terre. » (*Memorials of M. Serjeant Bellasis*, p. 22.)

seule fois par an, et souvent avec si peu de décence qu'au dire de témoins attristés, une abstention complète eût été préférable. Presque toujours, le service du dimanche se bornait à la récitation des psaumes, des leçons et au sermon, office d'une froideur toute calviniste. Les églises étaient en harmonie avec le culte qui s'y célébrait : fermées d'ordinaire toute la semaine, d'aspect souvent très négligé; sur leurs murs blanchis et nus, seulement quelques versets de l'Ecriture; pas d'autel orné, en évidence au fond du sanctuaire, et vers lequel tout converge, mais, à la place, une simple table en bois, à peine visible, souvent en piteux état et qu'on a pu comparer à une table de cuisine; rien dessus, ni croix, ni cierges, ni tabernacle; devant cette table, parfois la cachant, faisant face aux bancs fermés et à hauts dossiers qui remplissaient la nef et les bas côtés, le pupitre d'où se faisaient les lectures et la chaire d'où se débitaient les sermons; on sentait que c'était devenu le principal; on ne se trouvait plus dans une église consacrée pour le sacrifice, mais dans une salle de prêche. Fond et forme, tout avait donc un caractère bien protestant. Eût-on demandé d'ailleurs à un anglican de cette époque, *clergyman* ou laïque, savant ou ignorant, s'il était protestant ou catholique, il eût cru que le questionneur voulait plaisanter. Protestant, il l'était et s'en faisait honneur. Sans doute, il croyait bien avoir un protestantisme à lui, que, comme toute marchandise anglaise, il estimait supérieur aux marchandises de même nom ayant cours sur le continent; mais ce n'était qu'une différence de qualité, non de nature. Le seul mot de catholique évoquait à ses yeux un ensemble de superstitions dont c'était précisément la gloire de ses pères de s'être dégagés trois siècles auparavant, et avec lesquelles il ne supposait pas pouvoir jamais avoir rien de commun.

IV

C'est au moment où le protestantisme semblait avoir ainsi définitivement triomphé dans l'Eglise établie, que s'y produisit, vers 1830, plus exactement en 1833, comme une saute de vent qui fit remonter tout d'un coup le courant vers le catholicisme. Et bientôt on vit des anglicans s'appliquer à retrouver, l'un après l'autre, presque tous les dogmes, presque toutes les pratiques dont leurs pères avaient mis, pendant trois siècles, tant de persévérance à se dépouiller. Manning constatait, en 1866, combien un tel mouvement était « contraire au vent et à la marée des traditions et des préjugés » de son pays. « La polarité de l'Angleterre a été changée,

disait-il; les ruisseaux qui coulaient du côté du nord, coulent maintenant du côté du midi[1]. »

Ce revirement a-t-il donc été déterminé et secondé par des circonstances extérieures, était-il conforme aux tendances régnantes, favorisé par les puissances du jour? On ne peut dire que, dans l'Angleterre de Stuart Mill, de Carlyle, de Darwin, d'Herbert Spencer, de Jowett, d'Arthur Stanley, les courants intellectuels ramenassent les esprits vers une religion plus dogmatique, plus autoritaire, plus traditionnelle et plus surnaturelle. Si le vent soufflait, c'était plutôt dans le sens du positivisme, de l'agnosticisme, de la critique, ou tout au moins d'une religion préoccupée à ce point de n'être pas trop dogmatique qu'elle n'était plus guère qu'un sentiment. Quant aux autorités sociales, les promoteurs du mouvement n'en ont pas eu une seule avec eux. Ils faisaient partie de l'université d'Oxford : cette université les a désavoués et condamnés. Ils étaient membres du clergé : les évêques se sont prononcés contre eux. Des ministres dirigeants, les uns leur ont témoigné du dédain, comme Disraëli; les autres, de l'aversion, comme John Russell ou Palmerston. Les cours de justice, saisies de leur cas, leur ont donné tort. Ont-ils eu l'opinion pour eux? Les journaux et les revues les plus lus leur ont été généralement défavorables. La foule elle-même a donné l'assaut à leurs chapelles, au cri de : *No Popery*. Encore n'est-ce pas du dehors, mais bien de leurs propres rangs qu'ils ont reçu le coup le plus redoutable, celui qui semblait devoir ruiner à jamais leur cause : je veux parler de la défection de leurs chefs les plus éminents, Newman, Manning, les deux Wilberforce et tant d'autres, qui, en revenant à l'Eglise romaine, ont proclamé eux-mêmes la faillite de l'anglo-catholicisme et ont donné raison à ses adversaires. C'est malgré tant de causes contraires que cette réaction catholique est née et s'est développée au sein de l'Eglise anglicane.

Quant au résultat, nous l'avons sous les yeux. Redemandez aujourd'hui, non sans doute à tous les anglicans, mais à ceux qui semblent être les plus fervents et montrer la voie à leurs coreligionnaires, s'ils sont protestants ou catholiques : ils se défendront avec indignation d'être protestants, considéreront cette qualification comme une injustice et une injure, revendiqueront le droit de se dire catholiques, se piqueront de n'avoir que des croyances et des pratiques catholiques. Loin d'être satisfaits d'avoir une religion tout anglaise, à la façon des anciens Hébreux qui ne concevaient guère Jéhovah que comme leur appartenant à eux seuls, ils sen-

[1] Cf. dans le volume intitulé : *England and Christendom,* l'Introduction, et la *Letter on the reunion of Christendom.*

tent que la vérité religieuse ne peut être à ce point insulaire; ils tâchent de se persuader qu'en dépit de la scission du seizième siècle, où ils ne veulent voir qu'un accident malheureux et passager, ils demeurent toujours une branche de l'Eglise catholique; ils affirment que, malgré tout, il subsiste comme une sorte d'unité immatérielle. Des prétendus réformateurs qu'ils rencontrent à la naissance de leur Eglise, ils se montrent assez peu fiers, parfois même confessent hautement leur crime, et, en tous cas, paraissent surtout préoccupés de faire remonter au delà leur origine, plus curieux de se rattacher à saint Grégoire le Grand et à saint Augustin de Canterbury qu'à Henri VIII et à Cranmer.

Entrez dans quelqu'une des églises, de plus en plus nombreuses, que fréquentent les anglicans de cette école, de celles où l'on applique les idées *High Church;* l'aspect est celui d'une église catholique. L'autel en pierre ou en marbre, surélevé de plusieurs marches, richement orné, surmonté d'une croix, parfois même d'un crucifix, garni de cierges et de fleurs, attire tous les regards et a retrouvé sa prééminence. Par derrière, des retables, souvent d'une rare magnificence, représentent le crucifiement ou la Madone entourée de saints. Dans les bas côtés, d'autres autels sont dédiés à la Vierge, à saint Joseph, au Sacré-Cœur. Sur divers points, des statues pieuses, l'image de la Sainte Face; le long des murs, les stations du chemin de la Croix. Des lampes brûlent à l'entrée du sanctuaire ou devant certaines images. Des bannièrés, suspendues au mur, portent la figure de Marie ou l'emblème du Saint Sacrement. Des emplacements sont préparés pour la confession. Parfois, à l'entrée, vous apercevez un bénitier. Dans ces églises, la messe, dont le nom ne fait plus peur, est redevenue l'acte principal du culte. Elle est célébrée tous les jours, parfois plusieurs fois par jour, tantôt en messe basse, tantôt chantée en grand appareil, avec diacres, acolytes et encens, *missa cantata*; pour le cérémonial, pour l'ordre des prières, pour le vêtement, la position et les gestes du célébrant, on est revenu presque complètement à notre liturgie. Le passant se croirait dans une église catholique, si, en prêtant l'oreille, il n'entendait les prières prononcées en anglais; encore prétend-on que certains ritualistes plus avancés commencent à se servir du latin. Le rétablissement de la messe ne suffit pas à plusieurs qui empruntent en outre au catholicisme la bénédiction du Saint Sacrement, l'aspersion de l'eau bénite, la récitation publique des litanies ou du chapelet. On recommence à observer des fêtes depuis longtemps négligées ou même volontairement méconnues, par exemple l'Ascension, l'Assomption, le jour des Morts, la Fête-Dieu. On reprend les offices de la semaine sainte, y compris

l'adoration de la Croix du vendredi saint. Plus d'un *clergyman* se met à l'école des Bénédictins de Solesmes pour ressusciter le chant grégorien.

Ce changement dans le culte n'est que la conséquence du changement plus important qui s'est fait dans les doctrines. La présence réelle objective, que Pusey, il y a un demi-siècle, ne pouvait prêcher sans se faire anathématiser comme « romanisant », est hautement professée par tous les *High Churchmen*, sauf encore quelques subtilités pour la concilier avec celui des Trente-neuf articles qui a répudié la transsubstantiation; quant au sacrifice actuel du Christ dans la messe, plusieurs d'entre eux disent l'accepter dans le sens où l'enseigne une partie des théologiens romains. Sur ces deux points capitaux, le langage de la récente lettre encyclique des archevêques de Canterbury et d'York [1], écrite en réponse à la bulle du Pape, est significatif : non qu'il soit dégagé de toute équivoque; mais c'est un fait important et nouveau que les deux primats se soient préoccupés de satisfaire ceux de leurs adeptes qui adoptent en ces matières des opinions catholiques. On peut noter beaucoup d'autres changements doctrinaux. Tout en repoussant certaine conception trop matérielle du purgatoire qui n'est nullement de l'essence de la théologie romaine, il y a tendance dans le *High Church* à admettre, après la mort, un état expectant et souffrant, dont la prière des vivants peut obtenir le soulagement : aussi prier pour les défunts est-il devenu d'usage courant, et voit-on souvent annoncer des messes de *Requiem*. On admet de même l'invocation des saints et le culte de la Vierge. Bien que gêné par l'origine historique et l'organisation politique de l'Eglise établie, on s'efforce de la dégager, en fait, de sa dépendance envers l'Etat, et de rétablir, en théorie, la notion, naguère tout à fait oubliée, de l'Eglise, société divine, ayant sa vie propre et son autonomie; on se réclame de la succession apostolique considérée comme la source et la condition du pouvoir épiscopal et sacerdotal. Le principe, naguère obscurci, de la régénération baptismale est nettement affirmé. Pour le sacrement de pénitence, s'est opérée une révolution encore plus inattendue : des anglicans sont revenus à la confession auriculaire, si longtemps décriée; ils y procèdent suivant les formes catholiques : le pénitent à genoux devant un crucifix ou une croix; à côté de lui, le ministre assis, revêtu du surplis et de l'étole, et prononçant la formule de l'absolution. D'abord timidement essayée et non sans provoquer une sorte de scandale, cette pratique se répand chaque jour davantage, et

[1] 19 février 1897.

maintenant, il n'est pas rare, à la veille des fêtes, de voir certains *clergymen* passer la nuit entière à entendre les confessions. L'extrême-onction est toujours en désuétude, mais on commence à en demander le rétablissement[1]. En somme, à lire certains des catéchismes en usage dans les paroisses *High Church*, on les dirait copiés sur les nôtres[2] : ce n'est guère que sur l'autorité du Pape que l'on constate une discordance ou au moins une lacune; encore certains théologiens de cette école font-ils effort pour concilier avec les formulaires de leur Eglise, l'acceptation d'une certaine primauté de l'évêque de Rome.

Ce n'est pas seulement le dogme catholique, ce sont les dévotions catholiques que les anglicans de cette école cherchent à s'approprier. Ils ont entrevu un idéal, nouveau pour la plupart d'entre eux, de piété attendrie, de ferveur mystique, d'ascétisme, et, afin de l'atteindre, ils sentent le besoin de se mettre à l'école de l'Église de Rome. Ainsi apprennent-ils d'elle le culte de l'Eucharistie, qu'ils avaient à peu près complètement oublié; ils se remettent à adorer les espèces consacrées, où ils croient maintenant Dieu réellement présent. Des confréries du Saint-Sacrement sont établies pour développer cette dévotion et réparer les négligences passées. D'autres associations pieuses s'organisent sous le vocable de la Sainte-Croix et du Saint-Rosaire. Dans certaines paroisses, le mois de Marie et celui du Sacré-Cœur sont marqués par des exercices spéciaux. On s'initie à l'idée de la mortification, et quelques-uns se préoccupent d'observer les jeûnes et les abstinences. C'est le plus souvent dans les livres des écrivains catholiques que les âmes ainsi travaillées cherchent l'aliment et la direction de leur piété; des ouvrages de saint François de Sales, de Fénelon, du P. Lallemand, du P. Grou, et beaucoup d'autres du même genre, sont traduits et goûtés. Tel manuel fort répandu qui contient les prières à dire pendant la messe, indique, pour le moment de la communion, la célèbre prière de saint Ignace de Loyola, *Anima Christi*. Les saints du moyen âge sont en faveur, particulièrement saint François d'Assise. Des pèlerinages ont lieu avec les démonstrations extérieures et les processions en usage dans les nôtres, toujours pour célébrer des souvenirs catholiques : ainsi, l'année dernière, en l'honneur de saint Columba, dans l'île d'Iona,

[1] Un journal de la haute Eglise, le *Church Times*, annonçait avec satisfaction, le 20 mai 1898, que l'évêque anglican de Chicago venait de rétablir dans son diocèse l'usage de l'onction pour les malades.

[2] L'archevêque d'York disait, en 1897, au congrès de Shrewsbury, « qu'il y avait beaucoup plus d'accord que de différence entre le catéchisme de l'Eglise d'Angleterre et celui du concile de Trente ».

et en l'honneur de saint Augustin, à Ebb's Fleet. Entre catholiques et anglicans, c'est une sorte d'émulation à qui s'appropriera ces saintes mémoires.

Les *clergymen* de cette école s'honorent de faire revivre le titre naguère délaissé de « prêtre », avec ce qu'il implique d'aspirations et de privilèges surnaturels; chez plusieurs d'entre eux, le port de la soutane devient habituel, comme une manière de mieux marquer leur séparation d'avec le monde; quelques-uns en viennent à pratiquer et à recommander le célibat. La vie sacerdotale ainsi comprise exigeant une préparation plus efficace, on a établi, dans plusieurs diocèses, pour les aspirants aux saints ordres, des écoles théologiques plus ou moins analogues à nos séminaires; et ensuite, afin d'entretenir cette vie, on tâche de répandre la pratique des retraites ecclésiastiques. Un phénomène, plus significatif encore, est le rétablissement de ces couvents dont la destruction semblait avoir été l'une des œuvres principales de la Réforme. L'anglicanisme a maintenant ses moines et ses religieuses, les premiers, il est vrai, encore en petit nombre. Règles et costumes sont copiés sur les modèles catholiques. Dans certains de ces ordres, on prononce des vœux et l'on pratique des austérités. Leur activité se partage entre les diverses œuvres de prière, d'apostolat et d'assistance. Tel couvent, à Londres, est principalement destiné à recevoir les femmes du monde qui veulent faire une retraite de quelques jours; comme je demandais à la supérieure de quel livre on se servait dans ces retraites : « Des *Exercices* de saint Ignace », me fut-il répondu.

N'est-ce pas là un anglicanisme absolument nouveau, à ce point éloigné de l'anglicanisme du commencement du siècle, qu'on peut se demander s'il ne serait pas plus proche du catholicisme lui-même? On comprend que le cardinal Vaughan se soit écrié récemment, dans un discours prononcé à Ramsgate, à l'occasion du treizième centenaire de saint Augustin : « Il faut le proclamer : à leur grand honneur, des multitudes qui attaquaient autrefois la doctrine catholique sont devenues ses soutiens et ses confesseurs; ceux qui jetaient dehors l'autel et dépouillaient l'église ont relevé l'autel et regarni l'église; ceux qui dénonçaient la confession auriculaire entendent maintenant des confessions; ceux qui blasphémaient la messe essayent de dire la messe; ceux qui niaient les pouvoirs sacerdotaux de Rome prétendent posséder et exercer ces pouvoirs; les iconoclastes ont replacé dans leurs niches, pour les honorer, les statues de la Mère de Dieu et des saints... Le changement, la conversion, survenus en Angleterre durant ce siècle, sont sans parallèle dans la chrétienté. *Non fecit taliter omni nationi.* »

Sans doute, je l'ai dit, ces nouveautés sont loin d'être uniformément admises par tous les fidèles de l'Eglise établie. Plusieurs se bornent à y assister indifférents ou hésitants. Certains n'en prennent que telle ou telle partie, les choisissant et les combinant suivant leur fantaisie individuelle. D'autres les dénoncent avec tristesse ou avec rage. Depuis quelques mois, il y a même comme un accès particulièrement violent de cette rage : une campagne est entreprise, à grand bruit, contre le « ritualisme », la *Kensit crusade*, ainsi appelée du nom de son promoteur, un petit libraire de Londres : des désordres sont provoqués à dessein dans les églises *High Church*, et jusqu'à la table de communion ; les évêques et le gouvernement sont sommés de sévir ; tous les moyens et surtout les plus grossiers sont employés pour émouvoir l'opinion et réveiller les passions ; les meneurs, en dépit du dégoût qu'ils inspirent aux esprits élevés, ne laissent pas que de trouver des alliés dans la presse politique et jusque dans le Parlement. Que sortira-t-il de tout cela? Evêques et gouvernement semblent surtout ennuyés, embarrassés et désireux de se dérober. S'ils essayent d'agir, ils ne pourront que faire davantage éclater les divisions et l'incohérence de l'Eglise établie. En attendant, M. Kensit et ses fanatiques amis sont, par les faits énumérés dans leurs dénonciations et par l'excès même de leur colère, les meilleurs témoins des progrès qu'ont faits dans l'anglicanisme les pratiques et les idées catholiques.

V

Faut-il donc croire que ce mouvement, de retour aux vieilles croyances et aux vieilles pratiques, va continuer dans la même direction et qu'il aboutira à ce qui paraît être son terme logique, le retour au catholicisme? Sans doute, la question ne se pose pas pour tous les protestants anglais; elle ne se pose pas pour les sectes dissidentes qui comptent leurs adhérents par millions; elle ne se pose même pas pour toute l'Eglise établie; il faut écarter les éléments *Low Church* et *Broad Church;* le premier, encore nombreux, bien que suranné et déchu, irait plutôt au pur calvinisme qu'à Rome; quant au second, plus jeune, plus vivant, sa pente est vers le scepticisme, ou tout au moins vers une indifférence dogmatique qui se concilie avec une pratique extérieure et de convenance; peut-être est-ce déjà, outre-Manche, l'état de beaucoup d'esprits. La question ne se pose que pour l'avant-garde *High Church*. Même ainsi limitée, elle a un grand intérêt, car il s'agit de l'élite religieuse de l'anglicanisme, et on ne saurait

exagérer l'action que cette élite, devenue catholique, exercerait sur son propre pays et sur le catholicisme lui-même.

Que peut-on espérer? Ne nous faisons pas d'illusion : les obstacles sont considérables. Pour être bien atténuées, les préventions contre Rome sont loin d'avoir entièrement disparu. Si elles n'ont plus la même puissance offensive, si l'élan est maintenant à d'autres idées, elles conservent, dans les masses de l'anglicanisme, une force d'inertie, incapable de rien créer, mais capable d'arrêter un mouvement. Dans le parti *High Church* lui-même, depuis quelques années, ces préventions semblent s'être ravivées. Ce n'est pas seulement l'effet des irritations passagères soulevées par la bulle du Pape. On dirait que, chez certains esprits, l'évolution qui les conduit vers le catholicisme, en le leur montrant plus proche, ait par cela même réveillé les vieilles antipathies, et que plus la conversion s'impose, plus ils se raidissent contre elle. De là l'aigreur croissante de certaines polémiques [1]. L'archevêque d'York faisait allusion à ces sentiments, quand il écrivait à un religieux français, le P. Ragey, que « l'Eglise anglicane devenait de jour en jour plus catholique, mais en même temps plus antiromaine ».

Peut-on d'ailleurs s'attendre à voir rompre facilement les liens trois fois séculaires, attachant les Anglais à cette Église qui est leur œuvre et qu'ils sont flattés d'entendre nommer anglicane? Ils ont de tout temps été disposés à croire à l'excellence de tout ce qui appartient à l'Angleterre. Ils en sont encore plus convaincus après le récent Jubilé de la reine et l'enivrement d'orgueil national qui en a été la conséquence. Dans leur conception un peu judaïque des choses religieuses, ils considèrent la prospérité de leur pays comme une preuve que leur culte est le plus agréable au Seigneur; leur patriotisme se révolte à la pensée de l'échanger contre celui de nations qu'ils jugent inférieures; ils rendraient plutôt grâces à Dieu, comme le pharisien de l'Evangile, de ce qu'ils ne le prient pas à la façon des publicains de France ou d'Italie. Quelques-uns sans doute avaient une vue moins étroite, et s'inquiétaient des faiblesses, des lacunes de leur Eglise. L'effort fait depuis soixante ans pour la catholiciser, n'a-t-il pas contribué à dissiper ces troubles, à raffermir ces fidélités ébranlées? Ce que les âmes pieuses souffraient autrefois de ne pas rencontrer dans l'anglicanisme et ce qu'elles étaient tentées de demander à l'Eglise romaine, — la vie sacramentelle, l'éclat du culte, la consolante douceur des dévotions,

[1] L'un des livres les plus acrimonieux publiés récemment contre le catholicisme, *Plean reasons against joining the Church of Rome*, a pour auteur le docteur Littledale, qui avait été jusqu'alors un ritualiste ardent.

les aspirations mystiques et ascétiques, — elles croient le posséder maintenant dans leur communion. Pourquoi dès lors le chercher ailleurs, au prix des sacrifices et des déchirements que comporte un changement de religion? Ajoutons que de grands efforts ont été faits pour justifier historiquement et théologiquement cette *Via media* entre le catholicisme et le protestantisme, où les premiers promoteurs de « l'anglo-catholicisme » avaient eu d'abord tant de peine à prendre pied. Des savants distingués se sont donnés à cette tâche. Ils se flattent d'avoir découvert une réponse aux objections qui avaient désemparé un Newman et un Manning, et d'avoir établi un point d'arrêt solide sur la pente qui semblait aboutir nécessairement à Rome. Ils affectent de dire, surtout quand ils s'adressent à nous, que, grâce à ce travail, leur Eglise a pris mieux conscience de la légitimité de sa position intermédiaire, qu'elle s'y sent plus ferme, plus confiante, plus en paix. Le désir de faire tête à la bulle du Pape n'a pas peu contribué à leur faire affirmer très haut leur droit. Il n'est pas jusqu'à une apparence d'universalité, de catholicité, dont ils ne croient maintenant pouvoir faire honneur à leur Eglise, autrefois isolée dans leur île : c'est l'effet de l'extension de l'Empire britannique et de la dissémination de l'anglicanisme qui en a été la conséquence. N'a-t-on pas convoqué, l'année dernière, au palais de Lambeth, sous la présidence de l'archevêque de Canterbury, une sorte de concile où se trouvaient réunis environ deux cents évêques anglicans, venus de toutes les parties du monde? Il est vrai qu'ils furent hors d'état de formuler d'accord aucune doctrine précise ou de prendre aucune mesure d'organisation commune. Mais ce qui reste d'inconséquence et de compromis dans cette religion n'est pas pour troubler l'esprit anglais. Et puis, chez plusieurs de ceux qui semblent les plus ardents à catholiciser extérieurement l'anglicanisme, n'est-ce pas surtout affaire de curiosité esthétique, caprice d'imagination? Ils ne paraissent pas aussi sérieusement, aussi douloureusement occupés que les premiers « tractariens » à chercher la vérité, aussi résolus à tout lui sacrifier. On devine qu'au fond ils sont, eux aussi, quelque peu atteints du mal général qui est l'indifférence dogmatique. N'est-ce pas un évêque anglican, Westcott, qui, parlant de ses coreligionnaires, notait récemment comme « un faible son d'incertitude dans beaucoup des professions de foi qui étaient faites publiquement »?

Enfin, si grands qu'aient été les progrès accomplis depuis soixante ans, si longue que soit la liste des croyances catholiques auxquelles les anglicans sont revenus, il n'en reste pas moins, pour faire le dernier pas, pour arriver au plein catholi-

cisme, un abîme à franchir. Il ne s'agit plus seulement d'ajouter un dogme à tous ceux qu'on a déjà acceptés, il faut — ce qui est bien autrement difficile, — consentir à établir la vie religieuse sur un fondement nouveau, se soumettre à une autre règle de foi; il faut substituer à la domination jusqu'ici absolue du jugement privé, le principe d'une autorité vivante, ayant droit d'enseigner et de commander. Or, rien n'est plus étranger au tempérament de l'esprit anglais, habitué à décider de toutes ces questions à lui seul et à doser sa religion à sa guise. A considérer même d'un peu près le mouvement catholique qui s'est produit au sein de l'anglicanisme, on se rendra compte que, loin d'être un retour au principe d'autorité, il a été une manifestation de cette indépendance individuelle. Tous les *clergymen* qui ont modifié dans ce sens, et parfois s complètement, le culte et l'enseignement dogmatique de leur Eglise, l'ont fait par leur volonté propre, j'allais dire suivant leur fantaisie, chacun dans la mesure qui lui convenait, sans l'autorisation, souvent contre la volonté de leurs chefs hiérarchiques : de sorte qu'on peut presque dire qu'ils ne se sont jamais montrés plus protestants que quand ils ont manifesté leurs sympathies pour les idées et les formes catholiques.

Voilà bien des raisons de ne pas s'abandonner à l'espoir que les changements déjà accomplis semblaient permettre de concevoir. Je ne méconnais pas la force de ces raisons, qui suffisent, en tous cas, à nous rendre très réservés dans nos pronostics. Mais faut-il en conclure que ces obstacles sont insurmontables et que le mouvement commencé est définitivement arrêté à mi-pente?

Oui, sans doute, je reconnais qu'il est resté une part de protestantisme même chez les représentants les plus avancés du *High Church*, et qu'en particulier leur conduite actuelle est une application du jugement privé en matière religieuse. Mais a-t-on jamais vu une conversion se préparer d'autrement que par l'usage du jugement privé? Oui, ces « anglo-catholiques » croient s'être construit une théorie solide de la *Via media* entre le catholicisme et le protestantisme; mais ils ne pourront longtemps s'en dissimuler la fragilité et les contradictions. Les faits suffiront à les en instruire; plus ils voudront rendre réelle l'unité de l'Eglise établie, plus ils auront occasion de constater son anarchie doctrinale et disciplinaire; plus ils chercheront à revendiquer son autonomie et son indépendance, plus ils la sentiront, par essence, subordonnée à l'Etat dont elle est la création, et impuissante à constituer dans son sein une autorité gouvernante et enseignante; enfin, ils auront beau se leurrer par quelques apparences d'universalité, ils seront bien obligés de s'avouer qu'ils sont isolés, séparés du corps et de

la tête de la chrétienté, et ils ne trouveront pas longtemps une compensation suffisante à cet isolement dans les coquetteries échangées avec quelques évêques russes ou avec des prêtres « vieux-catholiques » en rupture de célibat. Déjà sous les affirmations confiantes et hautaines qu'une sorte de point d'honneur les conduisait naguère à opposer à la bulle pontificale, on devine plus d'un esprit inquiet, troublé : le temps ne pourra qu'augmenter ces doutes. On peut, du reste, s'en fier aux anglicans demeurés protestants, pour démontrer aux « anglo-catholiques » que leur situation est intenable et pour leur signifier que place ne peut plus leur être faite dans l'Église établie[1]. Qui sait si ce ne sera pas le résultat le plus clair de la *Kensit crusade*?

Il est vrai enfin que le réveil de vie religieuse au sein de l'anglicanisme satisfait des âmes pieuses qui eussent été, sans cela, tentées d'en sortir. Mais ce n'est vrai que pour un temps. La source à laquelle elles ont pu ainsi se désaltérer sera bientôt tarie, parce qu'elle est artificielle. Aujourd'hui, ces âmes sont tout à la joie des vérités et des grâces qu'elles croient avoir retrouvées; demain, elles seront anxieuses de ne pas les sentir plus assurées. Plus se ranimera en elles la dévotion à l'Eucharistie, plus elles voudront être certaines que leur Eglise a vraiment volonté et pouvoir de changer le pain et le vin au corps et au sang du Christ. Plus elles auront repris l'habitude de la confession, plus elles voudront être garanties que le ministre auquel elles avouent leurs fautes leur donne une absolution efficace. Ainsi de tout. Et puis, à se proposer, en chaque occasion, l'Eglise romaine comme modèle, tout au moins atténuent-elles les préventions qui les en tenaient éloignées. En somme, si cette imitation de jour en jour plus complète des formes et des idées catholiques a pour résultat momentané de retarder certaines conversions, son effet durable sera de familiariser les esprits avec nos pratiques, avec nos dévotions, avec les dogmes qu'elles supposent, avec les autorités qui y président; elle fait prendre des habitudes, éveille des goûts, des appétits spirituels que seul le vrai catholicisme pourra pleinement satisfaire.

Je ne saurais donc partager le sentiment de certains catholiques d'outre-Manche, qui, ne voyant dans cette sorte de catholicisation de l'anglicanisme que le retard momentané de quelques conversions, la considèrent de mauvais œil, y signalent un danger plus grave que le pur protestantisme, s'en moquent comme d'un dégui-

[1] Voir, par exemple, les discours prononcés par sir William Harcourt et par M. S. Smith, à la Chambre des communes, dans les séances du 16 et du 28 juin 1898.

sement et d'une mascarade ridicules, s'en indignent comme d'une contrefaçon malhonnête, s'en méfient comme d'un piège diabolique et arrivent à se demander si ses partisans ne sont pas, à leur insu, « des marionnettes aux mains de Satan ». Parole malheureuse et injuste, qui n'a eu que trop de retentissement et n'a pas peu contribué à rejeter loin de Rome des âmes qui s'en rapprochaient! Comment donc un mouvement qui est, après tout, un retour partiel à la vérité et dont le cardinal Vaughan se félicitait récemment comme d'une « demi-conversion [1] », viendrait-il du démon? D'ailleurs, ne juge-t-on pas de l'arbre à ses fruits? Or, ce mouvement a eu pour conséquence manifeste de ranimer la vie religieuse éteinte; il en est résulté, dans plusieurs âmes, un épanouissement de piété, de zèle, d'amour de Dieu, de vertus de toutes sortes que bien des pays catholiques de nom pourraient envier à l'Angleterre protestante et où le cardinal Manning et le cardinal Vaughan n'ont pas hésité à saluer l'action de la grâce divine. Enfin, à ceux qui sont surtout frappés du retard de certaines conversions, ne suffit-il pas de rappeler que presque tous les convertis de ce siècle, en Angleterre, sont venus du *High Church*, que c'est cette école qui les a amenés à la porte du catholicisme, et qui a jeté comme un pont entre deux sociétés religieuses jusqu'alors séparées par un abîme [2]? Nous dira-t-on quel intérêt Satan aurait eu à la construction de ce pont?

Tous, sans doute, ne l'ont pas franchi. Parmi ceux-là même qui s'étaient le plus approchés, beaucoup se sont obstinés à rester sur l'autre bord; et ce n'étaient pas seulement ceux dont on pouvait attribuer l'arrêt à quelque faute personnelle; c'étaient des hommes de vraie piété, de haute vertu, de grande culture : tels un Pusey, un Keble ou un Church qui, après avoir suivi leur saint et illustre ami Newman jusqu'au seuil de l'Eglise romaine, n'ont même pas été un seul moment tentés d'y entrer avec lui. A regarder les choses au point de vue providentiel, on a quelque peine à expliquer ce fait. Rien qui permette de douter de la bonne foi de ces hommes, de la pureté de leurs motifs, de la droiture avec laquelle ils cherchaient la vérité. Que leur a-t-il donc manqué pour franchir la distance si faible qui les séparait du terme final? Comment Dieu n'a-t-il pas accordé à des âmes si méritantes le peu qui leur était encore nécessaire de grâce et de lumière, d'autant qu'à raison de leur renom, leur exemple avait une action funeste et rassurait

[1] Lettre pastorale à l'occasion du Jubilé de la reine.

[2] Un journal protestant d'Angleterre qualifiait récemment le *High Church* de *half-way house to Rome*.

beaucoup de consciences qui eussent été sans cela troublées de se sentir dans l'erreur? Je n'ai certes pas la prétention de pénétrer le mystère dont s'enveloppe la distribution de la grâce : « l'esprit souffle où il veut ». Toutefois ne suffit-il pas de se demander ce qui fût arrivé si Pusey avait suivi Newman, pour discerner une face d'abord inaperçue de la question? Evidemment, sa conversion en eût entraîné, sur le moment, plusieurs autres; presque tous les champions du « Mouvement d'Oxford » fussent venus à l'Église romaine. Ce mouvement aurait ainsi trouvé sa fin en même temps que sa conclusion. Il ne serait plus resté personne dans le sein de l'Eglise établie pour y opérer l'étonnante transformation qui, depuis lors, sous l'action de Pusey et de ses disciples, l'a tant rapprochée du catholicisme; au contraire, cette défection eût à tout jamais discrédité, aux yeux des protestants, les idées qui y auraient conduit. Croit-on que la catholicisation graduelle de l'anglicanisme ait cet avantage d'amener immédiatement des conversions individuelles et de préparer, pour un avenir indéterminé, sinon le retour en corps de toute l'Eglise, du moins celui de groupes plus ou moins nombreux? Si on le croit, on sera conduit à conclure que Pusey et ceux qui sont demeurés avec lui ont pu être aussi, à leur façon, les instruments du dessein providentiel, et que leur résistance, si déplorable sous certains rapports, a produit cependant des résultats qui n'eussent pas été obtenus avec leur conversion immédiate.

Ainsi, sous quelque face qu'on considère le mouvement anglo-catholique, l'action de Dieu y est manifeste. Newman déclarait déjà, en 1850, qu'il était « impossible d'imaginer que ce mouvement ne fût pas entré dans le plan divin[1] ». Manning, en 1866, y montrait « l'influence et l'impulsion d'une grâce surnaturelle[2] ». Tout récemment, la même thèse était développée avec plus de précision encore par un Jésuite anglais[3]. « Le mouvement, se demandait-il, est-il l'œuvre de Dieu, a-t-il été, non seulement permis par Dieu, mais voulu positivement par Dieu? » Et après en avoir longuement examiné, en théologien et en observateur, les conditions et les résultats, il répondait oui sans hésiter[4].

Le devoir des catholiques est donc de faire bon visage aux

[1] *Lectures on anglican difficulties.*

[2] *England and Christendom.*

[3] Article du R. P. Tyrrel, dans le *Month* de juillet 1897.

[4] Le P. Tyrrel affirme que le catholicisme, loin d'être intéressé à voir affaiblir et discréditer l'anglo-catholicisme, a avantage à sa durée et à ses progrès, et il ajoute que si les catholiques étaient aussi roués et dépourvus de principes qu'on les suppose, leur jeu serait plutôt de retarder les conversions individuelles.

hommes de ce mouvement. Au lieu de les railler ou de les blâmer de ce qui leur manque encore, admirons l'effort qu'il leur a fallu faire pour reconquérir, fragment par fragment, quelques-unes des vérités perdues depuis trois siècles. S'ils tâtonnent, s'ils s'arrêtent ou même paraissent reculer, n'en soyons pas surpris. Croit-on que ce soit chose aisée de soulever le poids de préjugés séculaires au milieu desquels l'esprit a été formé sans même soupçonner la vérité contraire, de rompre des liens que les sentiments les plus nobles semblent contribuer à fortifier? Rappelons-nous combien d'années un Newman et un Manning ont lutté dans l'angoisse, en présence de la vérité toute proche qu'ils n'osaient encore embrasser[1]. A ceux qui aujourd'hui sont arrêtés par les mêmes hésitations, ne témoignons ni irritation ni dédain; donnons-leur largement, au contraire, la sympathie et le respect auxquels ils ont droit. Et puis, ayons confiance dans l'issue plus ou moins lointaine de la crise. Il y a, croyons-nous, chez ces hommes, à la fois beaucoup de droiture dans la recherche de la vérité et beaucoup de préventions : la droiture restera et les préventions s'useront.

A une condition, cependant, c'est que nous, catholiques, nous prenions garde de ne pas fournir d'aliments à ces préventions. Parmi celles-ci, il en est qui portent sur l'essence des vérités catholiques; nous ne pouvons y avoir égard, et ce serait une piètre tactique de chercher à les désarmer en voilant nos dogmes par des équivoques. Mais d'autres s'attachent à des thèses ou à des pratiques qui, loin d'être essentielles à notre foi, souvent la dénaturent. A celles-là, il dépend de nous de ne pas fournir de prétexte. C'est ce dont on ne se préoccupe pas assez dans nos rangs. Quand quelques catholiques prennent plaisir à exagérer la portée de certains dogmes; quand ils érigent, de leur propre chef, en articles de foi des opinions erronées ou douteuses; quand ils préconisent des dévotions tout au moins puériles, sinon suspectes; quand ils donnent le spectacle d'une crédulité ridicule; quand, affublant leur routine et leur ignorance du masque de l'orthodoxie, ils prétendent, au nom de cette dernière, limiter la légitime liberté de la critique et de la science; quand, en tout, ils semblent s'être donné pour tâche de diminuer dans les âmes la virilité et l'indépendance qui ne sont nullement incompatibles avec le vrai christianisme, je ne sais s'ils se flattent d'être ainsi des catholiques plus complets, mais il leur suffirait d'entendre ce qui se dit, de lire ce qui s'écrit dans le monde anglican, pour se rendre

[1] Newman a fait le récit immortel de ces tragiques hésitations dans son *Apologia*.

compte du contre-coup fâcheux qu'ont, outre-Manche, des imprudences auxquelles ici nous serions parfois tentés de ne pas prêter grande attention.

Les catholiques ont donc à s'observer sur ces points. Ce sera, avec la prière, leur façon d'aider à la conversion sinon de l'Angleterre, du moins de la partie de l'Eglise anglicane qui est visiblement en route vers le catholicisme. Cette conversion, il serait téméraire de l'annoncer à date fixe et prochaine. En semblable matière, il faut se garder de ces impatiences, naturelles à notre vie d'un jour, et ne pas s'attendre à voir défaire en quelques années l'œuvre de plusieurs siècles. Je ne sais ni quand ni comment le résultat se produira, mais il me paraît certain que de grandes choses se préparent. Dieu est à l'œuvre en Angleterre : il y a déposé un ferment qui travaille dans les âmes et les institutions.

En attendant la manifestation d'un avenir qu'il serait oiseux de chercher à préciser davantage, il est du moins à notre portée d'étudier les événements qui, depuis trois quarts de siècle, ont préparé cet avenir. Le point de départ est nettement marqué : c'est cette agitation, commencée en 1833, d'abord renfermée aux limites d'une université, bientôt étendue au pays entier, qu'on a appelée le « mouvement d'Oxford », l'un des phénomènes les plus extraordinaires et les plus considérables de l'histoire religieuse de ce temps. De là sont venus, outre-Manche, aussi bien le renouveau du catholicisme que la transformation de l'anglicanisme. Les fidèles des deux confessions n'en peuvent évoquer le souvenir sans émotion; les uns et les autres s'accordent à honorer les promoteurs de cette évolution et, entre tous, la pure et noble figure qui domine toutes les autres, celle de ce Newman qu'à sa mort les catholiques ont salué comme « le père des âmes » et l'inspirateur des conversions, tandis que les anglicans, oubliant sa défection, le proclamaient « le fondateur de la présente Eglise d'Angleterre ».

C'est donc le mouvement d'Oxford que je veux essayer de raconter, non seulement à l'âge héroïque de ses débuts, mais dans ses suites diverses, parfois même divergentes. De cette histoire on n'a guère connu jusqu'ici en France que quelques épisodes plus marquants qui avaient frappé l'attention bientôt après distraite de notre public. On n'y avait vu ainsi que des accidents isolés et intermittents, et l'on ne s'était pas rendu compte de l'œuvre continue de transformation qui s'accomplissait. Je voudrais montrer cette suite, cet ensemble, tout au moins dans les lignes principales. Je ne me dissimule pas ce qui manque à un étranger pour l'accomplissement d'une telle tâche, surtout quand il s'agit d'un état d'esprit aussi particulier, aussi diversement nuancé que celui des Anglais. J'ai

tâché d'y suppléer par les informations qu'ont bien voulu me donner, à Londres, à Oxford, à Cambridge, avec une bonne grâce et une sincérité dont je les remercie, des hommes de toutes opinions et de toutes croyances, acteurs ou observateurs de cette transformation, et aussi par la lecture attentive des nombreux livres parus outre-Manche sur ce sujet. Non qu'on y ait déjà écrit l'histoire générale et définitive de cette crise; mais on a multiplié les monographies, les biographies, faites suivant la méthode de nos voisins, avec une grande abondance de documents originaux et de renseignements personnels[1]. Il ne me manque pas seulement d'être Anglais pour

[1] Voici la liste des principaux ouvrages que j'ai consultés :
Apologia pro vitâ, par J. H. Newman, et les autres ouvrages du même, notamment *Loss and Gain* et *Anglican difficulties*;
Letters and Correspondence of J. H. Newman during his life in the English Church, édité par Anne Mozley (2 vol.);
Cardinal Newman, par Richard A. Hutton (1 vol.);
The Anglican career of Cardinal Newman, par Abbott (2 vol.);
Remains of Richard Hurrell Froude (4 vol.);
The Life and Times of Cardinal Wiseman, par Wilfrid Ward (2 vol.);
W. G. Ward and the Oxford movement, par le même (1 vol.);
W G. Ward and the Catholic Revival, par le même (1 vol.);
Life of Cardinal Manning, par Purcell (2 vol.);
England and Christendom, par le cardinal Manning (1 vol.);
Life of E. B Pusey, par Liddon et ses continuateurs (4 vol.);
Life of J Keble, par Lock (1 vol.);
The Oxford movement, par Church (1 vol.);
Life and Letters of dean Church, édité par Mary Church (1 vol.);
Occasional Papers, par le dean Church (2 vol.);
Autobiography of Isaac Williams (1 vol.);
Letters of Frederick lord Blachford (1 vol.);
Notes of my Life, par Archd. Denison. (1 vol.);
Memoir of C. J. Blomfield (2 vol.);
Life of Bishop Wilberforce, par Reginald G. Wilberforce (3 vol.);
Life and letters of F. W. Faber, par J.-E. Bowden (1 vol);
Memoirs of J. R. Hope Scott, par R. Ornsby (2 vol.);
Memorials of M. Serjeant Bellasis, par Edw. Bellasis (1 vol.);
Historical notes on the Tractarian movement, par Oakeley (1 vol.);
Reminiscences chiefly of Oriel college and the Oxford movement, par T. Mozley (2 vol.);
The Tractarian movement, par E.-G.-H. Browne (1 vol);
Life and Correspondence of Th. Arnold, par Stanley (2 vol.);
Life and Correspondence of A. P. Stanley, par Rowland E. Prothero (2 vol):
Memoirs of Mark Pattison (1 vol.);
Life and letters of Benjamin Jowett, par Abbott et Campbell (2 vol.):
Life of Frederick Denison Maurice, par Frederick Maurice (2 vol.);
Life and letters of T. J. Anthony Hort, par A.-F. Hort (2 vol.);
Life and letters of Fred. W. Robertson, par Stopford A. Brooke (2 vol.);
Life of Archibald Campbell Tait, par Davidson et Benham (2 vol.);

parler de choses anglaises; il me manque aussi d'être théologien, pour traiter de questions qui touchent par tant de côtés à la théologie. Je m'excuse de ce que mon travail aura forcément d'incomplet à ce point de vue. Je ne puis prétendre qu'à faire œuvre d'historien, mais du moins d'historien ayant l'ambition d'insister autant sur les états d'âme que sur les événements, de faire revivre ces drames de la conscience religieuse, qui ne sont certes pas la partie la moins curieuse ni la moins émouvante de l'histoire générale. Il m'a paru que, même ainsi réduite par cette double incompétence, l'étude que j'entreprends pouvait avoir quelque intérêt pour le public français.

Paul THUREAU-DANGIN.

La suite prochainement.

The Nemesis of Faith, par J.-A. Froude (1 vol.);
Modern Guides of English Thought, par R. H. Hutton (1 vol.);
History of the Church of England, par Wakeman (1 vol.);
History of the English Church Union, par Bayfield Roberts (1 vol.);
The Catholic Religion, par Rev. Vernon Staley (1 vol.);
Hariet Monsell, a memoir, par Carter (1 vol.);
The Anglican Revival, par Canon Overton (1 vol.);
Religious Thought in England, in *the Nineteenth century*, par John Hunt (1 vol.);
The secret History of the Oxford Movement, par Walsh (1 vol.);
Ten Years in Anglican Orders, par Viator (1 vol.);
Catholic England in modern times, par Rev. J. Morris (1 vol.);
Rome's Recruits, etc., etc.

En outre, de très nombreux articles dans les revues anglaises, notamment ceux du Dr Fairbairn, dans le *Contemporary*.

LES DÉBUTS D'UN RÈGNE

D'APRÈS LES MÉMOIRES DU ROI DE ROUMANIE

I. — Une page de l'histoire de l'influence française en Orient

Le « principe des nationalités », dont le triomphe caractérise notre époque, a produit l'unité de l'Italie et l'unité de l'Allemagne. Dans l'Europe orientale, au contraire, il a eu pour résultat de morceler la péninsule des Balkans en une série de petits Etats indépendants, souvent rivaux, jaloux de leur autonomie, et, malgré les affinités de race ou de religion, rebelles à toute tentative d'amalgame avec leurs voisins. L'exemple de la Bulgarie prouve assez que, si quelques-uns de ces Etats peuvent accepter la protection de la Russie, ils ne se laisseront jamais absorber par elle.

Parmi les nations nouvelles qui, après une longue léthargie, se sont tour à tour réveillées à la voix de leurs poètes et de leurs historiens, précédant l'appel de leurs guerriers, une des plus intéressantes à étudier, au point de vue français, est la nation roumaine : son principal noyau, rassemblé entre le Danube, la région des Karpathes et la mer Noire, forme une île latine au milieu de l'océan slave (Russes, Bulgares, Serbes) et finnois (Magyars et Turcs) qui l'environne.

Longtemps soumis à la domination ottomane, et gouvernés, au nom du sultan, par des fonctionnaires grecs (Phanariotes), qui introduisirent chez eux l'influence hellénique, exposés par la suite aux convoitises moscovites ou autrichiennes, ayant un alphabet *slave* et un clergé *grec* soumis au patriarche de Constantinople, les Roumains n'avaient pourtant pas perdu le souvenir de l'origine latine dont ils sont fiers : ils en retrouvaient la trace dans leurs traditions, dans leurs mœurs, dans leur langue incontestablement dérivée du latin vulgaire auquel sont venues s'adjoindre, par la suite, des expressions slaves et grecques, éléments étrangers dont les grammairiens patriotes s'efforcent aujourd'hui de purger leur idiome.

A partir du moment où leur vieille langue, longtemps méprisée comme un patois par la haute société, a été remise en honneur dans la littérature et dans les écoles, où l'alphabet slave des apôtres Cyrille et Méthode s'est trouvé remplacé par l'alphabet latin, les habitants des Principautés moldave et valaque, prenant davantage conscience de leur antique origine, aspirent à se réunir pour constituer une seule nation. Ils commencent par secouer (en 1821) la domination détestée des princes phanariotes et obtiennent de la Porte des hospodars indigènes (Grég. Ghika et Joan Stourdza); mais, à la suite du traité d'Andrinople (1829), la Russie, sous prétexte de défendre ses coreligionnaires opprimés, leur impose son protectorat tout en les laissant sous la suzeraineté nominale de la Turquie. Les princes, nommés dans des assemblées de boyards où prédomine l'influence moscovite, sont toujours obligés de recevoir leur investiture à Constantinople et de s'agenouiller devant le sultan pour lui baiser le pied, mais ils sont en réalité les sujets du tsar. Les Roumains supportent difficilement cette situation : ils prennent en haine leurs nouveaux maîtres et, en 1848, alors qu'un vent de révolte souffle sur toute l'Europe, ils s'adressent au sultan lui-même pour être délivrés du *fléau du protectorat russe*. L'insurrection éclate en même temps en Moldavie et en Valachie; facilement réprimée à Jassy par l'hospodar Michel Stourdza, elle triomphe à Bucarest où le prince Bibesco cède la place à un gouvernement provisoire. La Porte, faisant fi des bonnes dispositions manifestées par les Roumains, s'entend alors avec la Russie pour leur imposer des hospodars qui seront non plus élus par des assemblées, mais nommés directement, l'un par le sultan, l'autre par le tsar. En 1853, l'envahissement des Principautés par l'armée moscovite provoque la guerre de Crimée pendant laquelle l'Autriche s'empresse d'occuper à son tour ces provinces fertiles qu'elle convoite depuis longtemps. Enfin, le congrès de Paris place les Principautés sous la protection des grands Etats européens qui, après de longues discussions, finissent par leur accorder l'autonomie, tout en les maintenant expressément sous la suzeraineté de la Porte.

Les *Divans* (assemblées des notables), nommés à Jassy et à Bucarest, malgré la pression turque, s'étaient prononcés pour l'union de la Moldavie et de la Valachie. La France encourageait cette solution, mais la Turquie, soutenue par l'Angleterre, la combattait par tous les moyens, car elle y voyait un acheminement vers l'indépendance complète [1]. L'Autriche, de son côté, fidèle à la devise

[1] Consulter sur ce sujet le remarquable ouvrage (*Trois ans de la question*

Diviser pour régner, ne cherchait qu'à entretenir des querelles entre les deux provinces. Après bien des tiraillements, l'Europe les autorisa cependant à se constituer sous le nom de *Principautés-Unies* avec une commission de seize membres pour les affaires communes et une seule cour de cassation, mais avec deux princes, deux Chambres, deux gouvernements.

Ce n'était pas encore l'union rêvée : les deux assemblées tournèrent la difficulté en portant leurs suffrages sur le même candidat, le colonel moldave Alex. Couza, qui fut proclamé hospodar simultanément à Jassy et à Bucarest (janvier 1859). L'Europe laissa faire malgré les protestations de la Turquie. L'Autriche, qui aurait voulu intervenir, en fut empêchée par la guerre d'Italie. Le sultan lui-même dut s'incliner (en 1861) devant le fait accompli; il n'y eut plus qu'un ministère unique, une assemblée, une capitale. Couza fut déclaré *prince de Roumanie :* une nation nouvelle était fondée.

En 1865, l'Eglise roumaine, se dégageant des liens qui la rattachaient au patriarcat de Constantinople, se déclara *autocéphale.* Le pays faisait ainsi un nouveau pas vers l'indépendance complète. Mais le prince Couza ayant voulu, à la suite d'un coup d'Etat, établir le pouvoir absolu, mécontenta les Roumains et se vit forcé d'abdiquer. Il était réservé à son successeur, Charles de Hohenzollern, d'achever l'affranchissement des anciennes Principautés qui, en 1881, sont devenues le royaume de Roumanie.

Ce nouveau royaume, bien que ne comprenant encore que la moitié de la nation (dont les autres membres sont disséminés en Hongrie, en Autriche, en Russie et en Macédoine), occupe aujourd'hui une place importante parmi les puissances secondaires de l'Europe. Il est le plus grand Etat chrétien des Balkans, où sa position deviendrait prépondérante si les diverses nations de la péninsule, abandonnant leurs ambitions et leurs jalousies réciproques, arrivent un jour à se former en confédération. L'armée, qui a prouvé, en 1877, de quoi elle était capable, est fort bien organisée : en cas de guerre, elle pourrait mobiliser de 170,000 à 180,000 hommes. Les finances, qui étaient gravement obérées au début du règne actuel, sont devenues prospères, le commerce florissant; des chemins de fer et de belles routes sillonnent le pays, et, depuis trois ans, un pont immense jeté sur le bas Danube [1] (à Cernavoda) met l'Occident en communication directe avec le port de Constanza sur la mer Noire. Bucarest, qui n'était en 1866

d'Orient, 1856-1859), où M. Louis Thouvenel a rassemblé des documents si intéressants concernant l'union des deux principautés.

[1] Le travail a été exécuté par la Compagnie française de Fives-Lille.

qu'une bourgade mal construite, où les femmes de la société n'osaient pas mettre le pied dans les rues, le milieu de la voie formant égout [1], où le palais du prince même était une modeste maison du plus pauvre aspect, Bucarest est devenu une belle capitale, pourvue de monuments, de brillants cafés, d'éclairage électrique et de tout ce qui fait le luxe, comme aussi la banalité de nos grandes cités modernes. Le peuple est loin d'être écrasé sous les impôts et il serait parfaitement heureux si, comme dans tous les jeunes Etats des Balkans, il ne manifestait une passion fâcheuse pour la politique.

«La Roumanie, — écrivait, il y a quelques années, *Carmen Sylva*, — est en train de devenir ce que le roi Charles a rêvé, une artère vivifiante de l'Europe. Lorsqu'on offrit au jeune prince de Hohenzollern la couronne de ce pays, dont il ignorait presque jusqu'à l'existence, il ouvrit l'atlas, prit un crayon et, ayant vu que la ligne tracée entre Londres et Bombay passait par la principauté qui l'appelait à sa tête, il accepta la couronne en disant : *Cela, c'est un pays d'avenir.* »

Il est juste de reconnaître, en effet, que la situation florissante d'un pays naguère si arriéré et si misérable est due au prince qui, sans se laisser décourager par les difficultés et les déboires de la première heure, a su faire de la Roumanie une nation solide et résistante dont la gloire a été consacrée sur les champs de bataille et avec laquelle les États voisins sont obligés de compter. D'un autre côté, il ne faut pas oublier que le jeune royaume doit son origine à l'appui désintéressé que les Roumains ont trouvé en France à une époque où ils ne rencontraient ailleurs que des sympathies fort suspectes. En ce temps-là la France croyait de son devoir de prendre en main la cause de tous les opprimés; c'est sous notre influence que cette nation s'est formée et a grandi; ce sont les travaux de nos écrivains, de nos historiens, qui ont révélé la véritable origine des Roumains à une époque où leur existence était à peine connue en Europe [2]. Aussi

[1] « A mon arrivée dans ce pays, a écrit la reine, aucune dame de la société n'avait encore mis les pieds par terre dans la rue : c'était inconvenant. Aujourd'hui, elles marchent toutes sur des trottoirs bordés de magasins et de cafés, où des gens prennent des fraises au champagne et des glaces en s'efforçant d'imiter les façons parisiennes. » (Notice sur Bucarest, écrite par S. M. la reine de Roumanie dans *les Capitales*. Paris, 1891.)

[2] « Le gouvernement roumain, en témoignage de reconnaissance nationale, sert officiellement des pensions importantes aux familles de certains écrivains français qui ont jadis défendu la cause de la Roumanie ou publié des ouvrages de l'histoire de ce pays. Nous croyons pouvoir dire que, entre quelques autres, la veuve d'un illustre historien français touche ainsi, de la

lorsqu'au lendemain de la guerre de Crimée, les *Moldo-Valaques*, comme on les appelait alors, voulurent se dégager des liens de la domination ottomane et du protectorat russe, se tournèrent-ils naturellement vers nous. Napoléon III était trop imbu du principe des nationalités pour ne pas s'intéresser à ce peuple qui faisait valoir son origine latine, en nous demandant de l'aider à reconstituer son indépendance. Notre souverain voyait, d'ailleurs, dans la formation de ce nouvel Etat, une barrière à opposer aux ambitions moscovites tendues vers Constantinople. Ce fut grâce à l'appui de notre diplomatie que l'union complète des deux principautés put s'opérer en 1859, et lorsque, plus tard, les Roumains, voulant échapper aux dangers des compétitions entre les grandes familles du pays, qui prétendaient toutes au trône, alla chercher à l'étranger un prince pour fonder chez eux une dynastie, Napoléon III se montra un des partisans les plus décidés de la candidature de Charles de Hohenzollern.

Depuis cette époque, les sentiments de la grande majorité des Roumains ne se sont pas modifiés à notre égard. Ils nous en ont donné, à plusieurs reprises, des preuves touchantes. Durant la guerre franco-allemande, alors que d'autres oubliaient les services rendus et le sang de nos soldats versé dans les plaines de la Lombardie, ce peuple, sous le gouvernement d'un Hohenzollern, ne craignait pas de nous témoigner hautement ses sympathies. Au lendemain du traité de Francfort, on s'empressait d'ouvrir à Bucarest une souscription en faveur des Alsaciens-Lorrains. Aujourd'hui encore, on voit des familles peu aisées s'imposer des sacrifices considérables pour envoyer leurs fils dans nos lycées et dans nos universités. Non seulement les hautes classes, comme en Russie, mais aussi les membres de la petite bourgeoisie, ont l'habitude de s'exprimer dans notre langue. Beaucoup de Roumains se piquent même de posséder à fond l'argot du boulevard, et ce n'est pas sans étonnement qu'à Bucarest j'ai entendu une princesse authentique me demander des nouvelles du *boul' Mich'!* A Jassy comme dans la capitale, comme dans d'autres villes moins importantes, on lit, on dévore nos journaux, nos livres, nos revues; on s'intéresse à ce qui se joue dans nos théâtres et aux menus incidents de la vie parisienne. Le principal journal de Bucarest est écrit en français et fort bien rédigé; ses articles, avec leurs rubri-

Roumanie, à titre de récompense nationale, une pension annuelle de 6000 francs. La gratitude des nations vis-à-vis de ceux qui les ont aimés est chose si rare qu'il nous a paru nécessaire de rappeler ici ces preuves, ignorées peut-être, de la reconnaissance du peuple roumain. » (Sentupéry, *l'Europe politique*, t. II.)

ques : *Echos*, *Nouvelles à la main*, *Carnet du high-life*, etc., pastichent agréablement le genre de nos feuilles boulevardières. Les Roumains suivent avec curiosité notre mouvement littéraire et discutent volontiers entre eux les mérites de nos écrivains les plus modernes et les plus décadents. Ils apprécient le Sâr Péladan, goûtent les poésies de M. de Montesquiou et se vantent de comprendre M. Mallarmé ! A entendre parler de ces choses, comme il nous est arrivé plus d'une fois, en chemin de fer ou dans quelque café d'une petite ville roumaine, le voyageur français a peine à se croire à 600 lieues de la Bodinière.

Et cependant, il ne faut pas se faire illusion ni se fier aux apparences : malgré la prédilection qu'ils affichent à notre égard, et qui n'est pas feinte, — car ils en ont donné souvent des preuves sérieuses, — les Roumains en sont arrivés à chercher en Allemagne le point d'appui toujours nécessaire à une nation jeune et entourée de redoutables voisins, et ils se trouvent aujourd'hui plus ou moins engagés dans les liens de la Triple-Alliance. Au jour d'une guerre européenne, ce peuple qui nous aime et se sent attiré vers nous serait peut-être forcé de marcher avec nos ennemis. Pour comprendre ce phénomène, il faut se rappeler combien de bouleversements se sont produits depuis l'avènement du prince Charles de Hohenzollern, l'influence exercée dans ses Etats par ce souverain qui, en devenant Roumain, n'a pas oublié qu'il est de race allemande [1], la déconvenue éprouvée par la Roumanie après la guerre d'Orient à laquelle elle avait pris une part si glorieuse, et le rôle fâcheux joué par notre diplomatie au congrès de Berlin, où notre représentant avait mieux à faire que d'adopter si chaudement la cause des Juifs de Moldavie !

La politique roumaine a subi, depuis trente ans, une évolution dont il est curieux d'étudier l'origine dans les Mémoires que le roi Carol s'est décidé à livrer à la publicité. On ne connaît guère chez nous les *Notes sur la vie du roi de Roumanie, par un témoin oculaire*, parues d'abord en allemand dans la *Deutsche Revue*, et traduites depuis en français dans l'*Indépendance roumaine*. Les deux premières parties, formant actuellement deux volumes, s'étendent depuis le début du règne (mai 1866) jusqu'à la fin de l'année 1875 ; les détails intéressants, les documents importants qu'on y trouve, font souhaiter que des motifs d'ordre politique n'empêchent pas la publication prochaine de la troisième partie, qui doit correspondre à la guerre d'Orient et au traité de Berlin.

[1] « Quoique je sois aujourd'hui prince de Roumanie, — télégraphiait-il, en 1869, au roi Guillaume — « toujours de cœur avec vous, je suis et je reste un Hohenzollern ».

Ces *Notes*, mises au point par le professeur allemand Dr Schaefer (ancien précepteur du prince), ont été rédigées d'après la correspondance privée du souverain, d'après le journal où il consignait, sans doute chaque soir, ses réflexions sur les événements de la journée. Malgré la forme impersonnelle qu'elles revêtent, malgré les commentaires flatteurs que le Dr Schaefer a cru devoir entremêler au texte primitif, elles ont le double avantage de nous faire connaître la manière de voir du prince, ses sentiments intimes en même temps que l'opinion de plusieurs chefs d'Etat et grands personnages qui ont dirigé la politique européenne de 1866 à 1876. Ce sont donc de véritables Mémoires indispensables à consulter pour quiconque veut étudier les événements qui se sont déroulés dans les Balkans et dans le reste de l'Europe durant une des périodes les plus importantes de l'histoire contemporaine. Laissant de côté ce qui touche exclusivement la politique intérieure de la Roumanie, la lutte des partis, les difficultés financières, les crises ministérielles incessantes auxquelles le pays a été en proie pendant ces huit années, nous ne puiserons dans ces *Notes* que les renseignements touchant la politique générale, la question d'Orient et ceux qui intéressent particulièrement la France.

Le première partie s'ouvre par une courte introduction, dans laquelle l'auteur, ou plutôt l'éditeur, résumant l'œuvre du roi Carol (*deux principautés à demi barbares*, *pauvres*, *épuisées*, *maltraitées*, *devenues*, *grâce à lui*, *un seul pays indépendant et florissant*), déclare qu' « aucun des souverains actuellement vivants ne peut supporter la comparaison avec celui-ci pour l'activité de son existence et les triomphes remportés de haute lutte », et il ne craint pas de laisser entrevoir le jour où le peuple roumain *tout entier*, qui possède déjà l'unité de langue et de religion, arrivera aussi à l'unité politique. Ce vœu ne fait que traduire la pensée de la plupart des Roumains[1], et le souverain lui-même, dans des conversations particulières, rappelle volontiers qu'il a, en dehors

[1] « Le 19 juin 1883, lors de l'inauguration, à Jassy, de la statue d'Etienne le Grand, œuvre de Frémiet, le bronze du héros moldave entendit d'étranges discours. Le président de la Chambre des députés porta au roi ce toast : *Au roi des Roumains*! Et non pas, notons-le bien, au roi de Roumanie, c'est-à-dire au chef d'Etat dont les traités de 1878 ont marqué les limites. Le sénateur Gradisteanu se chargea de faire ressortir la nuance. Dans un autre toast, il dit : « A la couronne de Votre Majesté, il manque encore « quelques perles : le Banat, la Bukowine, la Transylvanie; mais, espérons-« le, pas pour toujours. » Toutefois, l'ambition la plus haute n'excluant pas la prudence, l'orateur s'est gardé de mentionner une autre perle roumaine (la Bessarabie). » — *Histoire des Roumains*, par Xénopol, préface de M. Rambaud.

de son royaume, cinq ou six millions de *sujets* encore séparés de la mère patrie.

Après avoir esquissé brièvement le passé de la Roumanie, l'auteur en arrive à la nuit du 22-23 février 1866, dans laquelle une poignée d'officiers, pénétrant dans le palais du prince Couza, lui arrachèrent son abdication[1]. Les Chambres nommèrent aussitôt, pour le remplacer, le comte de Flandres (frère cadet du roi des Belges), proclamé prince de Roumanie sous le nom de Philippe Ier; mais Napoléon III, qui passait alors pour l'arbitre de l'Europe, s'opposa à cette élection, et, le Parlement roumain prétendant maintenir son choix, l'empereur conseilla au prince lui-même de ne pas accepter la couronne qu'on lui offrait. Cependant le temps pressait. Des nuages s'accumulaient à l'horizon. La guerre était à la veille d'éclater entre l'Autriche et la Prusse : le candidat agréé par une de ces puissances serait sûrement repoussé par l'autre; la Russie agissait sous main pour prolonger l'ère des difficultés et exciter des divisions entre Moldaves et Valaques.

La France[2] était donc le pivot de la situation; sans Napoléon III, rien ne pouvait se faire; avec Napoléon, tout était possible.

Aussi les personnages placés à la tête du gouvernement provisoire de la Roumanie, obligés d'abandonner la candidature du comte de Flandres, eurent-ils soin de sonder les dispositions de la cour des Tuileries avant de proclamer l'élection d'un nouveau prince. Leurs vues se portèrent sur Charles de Hohenzollern, second fils du chef de la branche aînée (catholique et non régnante) des Hohenzollern. Cousin du roi de Prusse, allié à la famille Bonaparte (sa grand'mère était Stéphanie de Beauharnais, fille adoptive de Napoléon Ier), ce jeune prince, alors lieutenant de dragons au service de la Prusse, était sûr d'avoir l'appui de la France et de l'Allemagne. Le vendredi saint, 30 mars, l'envoyé roumain, Jean Bratiano, arrivant de Paris, fut reçu à Dusseldorf en audience privée par le prince de Hohenzollern-Sigmaringen, à qui il annonça que « suivant en cela l'avis de l'empereur Napoléon, la lieutenance princière de Roumanie avait l'intention de proposer au peuple l'élection au trône de son second fils, le prince Charles ». Le soir même, Bratiano avait avec celui-ci un entretien de deux heures, durant lequel il lui exposa la situation du pays qui l'appe-

[1] « On avait surpris chez le prince sa maîtresse, la princesse Marie Obrenovici, tandis que la princesse Hélène Couza habitait une aile modeste du palais. »

[2] Les passages imprimés en petits caractères sont empruntés aux *Notes sur la vie du roi de Roumanie.*

lait à sa tête, et l'urgence d'une prompte acceptation. Mais vainement insista-t-il sur ce point : le jeune homme se tenait sur la réserve, alléguant l'ignorance où il se trouvait des intentions du chef de sa maison, et aussi sa répugnance à quitter l'Allemagne la veille d'une guerre à laquelle son devoir était de participer. Voyant le prince hésitant, Bratiano prit le parti de lui forcer la main, en quelque sorte, et de retourner en Roumanie pour hâter les événements. Le 13 avril, le prince était à Berlin quand il apprit par les journaux que le gouvernement de Bucarest avait fait apposer des affiches proposant au peuple « la candidature du prince Charles de Hohenzollern »; trois jours plus tard, son père recevait, à Dusseldorf, ce télégramme de Bratiano :

Cinq millions de Roumains acclament pour leur souverain le prince Charles, fils de Votre Altesse Royale; tous les temples sont ouverts et la voix du clergé s'élève avec celle du peuple tout entier vers l'Eternel pour le prier de bénir leur élu et de le rendre digne de ses ancêtres et de la confiance que la nation a mise en lui.

Vivement touché à la lecture de cette dépêche, se voyant, d'ailleurs, encouragé par son père, le jeune prince prit la résolution d'accepter la couronne qui lui était offerte avec tant d'insistance. Toutefois, avant de donner son consentement officiel, il lui fallait l'approbation du roi Guillaume; celui-ci évitait de se prononcer, se contentant d'engager son cousin à la prudence, de peur de mécontenter la Russie. Charles de Hohenzollern alla chercher conseil auprès de Bismarck qui, « demandant à lui parler, non en homme d'Etat, mais en ami », l'engagea à prendre une décision énergique et à partir promptement pour Bucarest : il était urgent, suivant lui, de mettre en présence d'un fait accompli la conférence alors réunie à Paris pour régler le sort de la Roumanie; les puissances intéressées protesteraient, mais il serait trop tard. C'est par l'empereur Napoléon seul que le prince pouvait atteindre son but. Quant à l'approbation directe du roi chef de sa famille et commandant suprême de l'armée, le prince n'en avait pas besoin... « Que Votre Altesse, ajouta le rusé diplomate, se contente de demander un congé pour l'étranger. Le roi est assez fin pour le comprendre et pour deviner ses intentions. » Rien à craindre du côté de l'Autriche : « M. de Bismarck se proposait de l'occuper pendant quelque temps » (on était à la veille de la campagne de Sadowa); enfin, conclut-il plaisamment, « dans le cas où l'affaire n'aboutirait pas, le prince s'en souviendra toujours comme d'une aventure piquante, attendu qu'il ne met rien de sérieux en jeu ».

Le roi, tout en accueillant son parent avec une grande cordialité, se montra naturellement beaucoup plus réservé sur cette question : « Il serait plus sage, disait-il, d'attendre les résolutions de la conférence de Paris. En outre, n'était-il pas indigne d'un Hohenzollern de se mettre sous la suzeraineté du sultan? » Le prince répondit qu'il serait bien obligé de reconnaître cette suzeraineté *pour le moment*, *quitte à s'en affranchir par les armes dès que l'occasion s'en présenterait*. Sur ce, le roi, le congédiant, le serra dans ses bras en disant : « Que Dieu te protège! »

Le Kronprinz, au contraire, encourageait son cousin à tenter l'aventure.

En rentrant à Dusseldorf, Charles de Hohenzollern y trouva des adresses de félicitations affluant de Roumanie. En même temps, on lui annonça l'arrivée d'une députation roumaine. Suivant alors le conseil de Bismarck, il se hâta de sonder le terrain à Paris, de deux côtés à la fois : « L'empereur ne reconnaîtra jamais le fait accompli », lui répondit la baronne de Franque, après avoir causé avec M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères. Mais en même temps, Mme Cornu, qui avait ses libres entrées aux Tuileries, pousse le prince à partir sans retard pour Bucarest.

Mme Cornu était mieux que Drouyn de Lhuys dans le *secret de l'empereur*. L'ouvrage si intéressant, publié sous ce titre par M. L. Thouvenel, nous a déjà prouvé combien la politique occulte de Napoléon III était souvent en désaccord avec celle de ses ministres.

Dès lors, Charles de Hohenzollern n'eut plus d'hésitations. Le roi, après bien des objections encore et *sans autoriser ses projets*, avait fini par lui accorder le congé demandé, « à condition qu'aussitôt la frontière prussienne franchie, le prince enverrait sa démission, car, au moment où l'armée est mobilisée, un officier prussien ne peut pas sortir du pays ». A cette nouvelle, qui ne devait pas être encore divulguée, les deux envoyés roumains, arrivés depuis quelques jours à Dusseldorf, « exultèrent de joie ». Le 11 mai, le prince quitte ses parents, fit un grand détour par la Suisse et, après s'être muni à Saint-Gall d'un passeport au nom de Charles Hettingen, il mit des lunettes pour se rendre méconnaissable et remonta en Bavière par le lac de Constance et Lindau.

Le 16, accompagné de deux amis et de deux domestiques, il pénétrait à Salzbourg, sur le territoire autrichien : il était nécessaire qu'il y gardât son incognito, car on ne l'aurait pas laissé passer[1]. Aussi voyageait-il en seconde classe « avec une société

[1] Un des deux envoyés roumains, M. Balatchano, avait été jusqu'à dire, contre toute vraisemblance d'ailleurs, que « si les Autrichiens reconnaissaient le prince, ils n'hésiteraient certainement pas à le fusiller! »

quelque peu mêlée ». Se croyant dévisagé par tous les employés, il se blottissait derrière des journaux qu'il affectait de lire avec la plus grande attention. Enfin, le 18, après avoir passé par mille émotions en traversant Vienne et Pesth, il parvenait à Bazias pour y prendre le bateau descendant le Danube et atteindre la frontière de son nouvel État. Mais, par suite des nombreux transports de troupes qui se faisaient à ce moment sur le fleuve, le service de la *K. K. priviligirte Donaudampfschiffhartgesellschaft* (*!*) [1] se trouvait entravé, et le voyageur dut attendre deux jours, « dans une auberge très sale », le passage du bateau désiré. La population de ce pays est en majorité roumaine; le prince eut le plaisir de voir là, pour la première fois, le joli costume du paysan roumain. Le soir, comme il dînait avec tout le monde dans la salle d'auberge, il entendit des employés qui parlaient politique en langue allemande et discutaient les chances du nouvel élu : « Ce Charles de Hohenzollern, disait-on, se rendra aussi impossible que Couza! » — « Ça ne sera pas long », ajoutait un autre; « les Turcs le chasseront vite ». Un troisième apportait des journaux annonçant que les Turcs venaient d'entrer en Roumanie.

Qu'on juge des impressions que dut éprouver le prince en entendant de tels discours échangés devant lui dans cette misérable auberge! Il consacra la journée du lendemain à écrire des lettres, à rédiger des dépêches qu'il voulait expédier aussitôt débarqué. Sa soirée se passa comme la précédente, au milieu de conversations fort peu encourageantes.

Enfin, le lendemain matin 20 mai, il prit passage avec ses compagnons sur le bateau arrivé de Belgrade. Une heure après, Bratiano, venant de Pesth, y montait à son tour, mais se gardait d'accoster son nouveau souverain.

Celui-ci, assis sur le pont des secondes, au milieu de sacs de marchandises, écrivait à l'empereur François-Joseph dont il traversait incognito l'empire, qu'il n'acceptait pas la couronne roumaine avec des intentions hostiles à l'égard de l'Autriche, mais qu'au contraire il désirait entretenir les rapports les plus amicaux avec son puissant voisin.

La descente du Danube, de Bazias à Orsova, présente un spectacle admirable : le fleuve immense qui s'étend à perte de vue sur une largeur de 2 à 3 kilomètres, s'engouffre soudain dans une série de défilés serpentant entre deux murailles d'âpres rochers aux

[1] « La Compagnie impériale royale privilégiée de bateaux à vapeur du Danube. »

formes fantastiques : ces couloirs sont coupés de distance en distance par de grands bassins arrondis au milieu d'un cirque de montagnes boisées jusqu'au sommet : c'est la passe des *défilés de Kazan*, célèbre par la variété des paysages riants ou grandioses qu'elle présente. Mais le prince, préoccupé du rôle qu'il allait jouer, ne s'est pas attardé à décrire, dans ses notes, ce merveilleux tableau qu'il dut contempler alors d'un œil distrait. Il avait hâte de parvenir au but de son voyage. A Orsova, il dut monter sur un autre bateau construit spécialement pour le passage des *Portes de Fer*, redoutables rapides semés de rochers qui, avant l'ouverture du chenal percé en 1896, rendaient la navigation très difficile à cet endroit. A quatre heures, il atteignait enfin Turnu-Severin, la première ville roumaine. Bousculant alors le capitaine qui voulait l'empêcher d'aborder en lui faisant observer que son billet était timbré pour Odessa, le prince sauta, d'un pied alerte, sur la rive. Aussitôt, Bratiano, descendu en même temps, se découvrit respectueusement devant son souverain en le priant de monter dans une des voitures qui attendaient.

A ce moment, le prince entendit derrière lui l'exclamation : « Par Dieu, ce doit être le prince de Hohenzollern ! » C'était le capitaine du bateau qui, heureusement, l'avait reconnu une minute trop tard.

Le soir, après avoir prévenu, par dépêche, les membres du gouvernement provisoire et reçu les compliments des autorités locales, le prince montait avec Bratiano dans une voiture très primitive attelée de huit petits chevaux noirs qui, excités par leurs postillons, l'emportèrent au grand galop dans la direction de Bucarest [1]. A chaque instant, quelque courroie des harnais cassait. On se hâtait de réparer l'accident et on repartait de plus belle. Après avoir voyagé toute la nuit et changé deux fois de chevaux, le prince aperçut, au lever du jour, les clochers de Craïova, capitale de la Petite Valachie. Une multitude immense l'attendait pour l'acclamer. Dès lors son voyage ne fut plus jusqu'à Bucarest qu'une longue ovation sous une pluie de fleurs et de couronnes :

A la sortie de Craïova, la course effrénée recommença bientôt. Les huit petits chevaux volaient littéralement au milieu des cris des postillons et des claquements des fouets; le temps était splendide, le soleil réchauffait les membres engourdis des voyageurs, la nature avait revêtu sa parure du printemps. Au loin, les sommets couverts

[1] Bucarest est à 364 kilomètres de Turnu-Severin.

de neige des Karpathes se détachaient à l'horizon. Il n'y avait pas de chaussée, on prenait tout droit, à travers les champs en friche.

Ayant rencontré, près de Pitesti, un régiment d'infanterie se rendant à Bucarest, le prince passa la revue des troupes :

Les soldats, qui portaient des pantalons rouges et des manteaux bleu-acier, avaient l'air quelque peu râpé et leur attitude laissait beaucoup à désirer; les officiers eux-mêmes ne faisaient pas une bonne impression, — le régiment était une mauvaise imitation de l'armée française où, on le sait, il y avalt beaucoup de laisser aller.

Lorsque le prince remonta en voiture, il dit à Bratiano qu'il était ému de la joie avec laquelle les soldats l'avaient salué, « mais si je prends l'armée en main, ajouta-t-il, elle devra avoir bientôt une autre tournure ».

A Pitesti, comme dans les autres villes et villages le long du parcours, le prince, salué par le maire qui venait lui présenter le pain et le sel, trouva les rues ornées d'arcs de triomphe, les maisons décorées de drapeaux, de tapis et de guirlandes, et des jeunes filles en blanc qui, suivant le gracieux usage roumain, lançaient, du haut des fenêtres, des bouquets et des pigeons dans sa voiture. La population des campagnes, en habits de fête, faisait entendre de joyeux vivats, et les manifestations se multipliaient de plus en plus à mesure qu'on approchait de la capitale. Le prince était suivi par une foule de cavaliers et de voitures « dont le nombre augmentait comme une avalanche ». A quelque distance de Bucarest, le maire vint lui remettre les clefs de la ville sur un coussin de velours; la réponse, faite par le prince en français, fut accueillie par les applaudissements de la foule. A ce moment même, une ondée vint à tomber.

C'était la première pluie qui rafraîchissait les plaines de la Roumanie, brûlées par trois mois de grande sécheresse. Cet heureux hasard fit grande impression : les Roumains, comme tous les Orientaux, considèrent la pluie comme un grand bonheur et ne connaissent pas de plus beau souhait de bienvenue que de jeter de l'eau sur le chemin d'un nouvel arrivant. Déjà, en 1861, lors de son voyage en Afrique, le prince Charles avait eu le bonheur d'entrer dans une oasis au moment où la pluie tombait, et les Arabes lui baisèrent les mains et les pieds.

Après être monté dans une voiture de gala, attelée de six chevaux blancs, le prince, entouré d'un brillant état-major, suivit la

Chaussée, promenade assez laide qui est le rendez-vous favori de la société bucarestoise, et fit son entrée dans la capitale dont le premier aspect ne paraît pas l'avoir séduit. Sa déception augmenta sans doute quand, après avoir longé la rue principale (devenue depuis la guerre de 1877 la *Calea Victoriei*) où, de tous les balcons, des dames en toilettes brillantes jetaient des fleurs, des pigeons et des pièces de vers ornés de rubans tricolores, le cortège passa devant une demeure d'assez pauvre aspect où l'on avait posté une garde d'honneur. « Quelle est cette maison? » demanda distraitement le prince. Il eut besoin de se faire répéter deux fois par le général Golesco, fort embarrassé, que cette humble construction à un seul étage était « le palais ». Continuant sa marche, le cortège parvint à la métropole où le primat, « vieillard à l'aspect vénérable, avec une longue et belle barbe blanche, coiffé de la mitre et revêtu de riches ornements sacerdotaux », vint à sa rencontre et l'introduisit dans l'église où fut chanté un *Te Deum*. De la métropole, le prince se rendit à pied à la Chambre où il jura, sur la croix et l'Evangile, de respecter les lois du pays, de maintenir ses droits et l'intégrité de son territoire. Le soir même, après s'être promené dans la ville que les habitants avaient illuminée de leur mieux (Bucarest n'avait pas de gaz à cette époque), il acceptait la démission des membres du gouvernement provisoire et constituait, sous la présidence de Lascar Catargi, un ministère composé d'hommes appartenant à tous les partis.

Charles de Hohenzollern, — que nous appellerons désormais de son nom roumain *Carol*, — avait été reçu avec enthousiasme par ses nouveaux sujets. Restait à savoir comment la nouvelle de son avènement serait accueillie par les puissances. Dès le lendemain de son arrivée à Bucarest, l'agent des « Principautés danubiennes » à Paris l'informait que sa brusque détermination avait fait plaisir à l'empereur tandis que

Drouyn de Lhuys se montre très irrité : il considère l'acte du prince comme une insulte à la conférence qui siège à Paris et qui se compose de tous les représentants des puissances garantes accréditées auprès de la cour des Tuileries et de la Turquie. Elle avait invité le gouvernement de Bucarest à procéder à l'élection d'un prince indigène, conformément au traité de Paris, en faisant la remarque qu'un prince étranger ne serait pas accepté en Roumanie. La conférence se trouve maintenant en présence d'un fait accompli auquel elle répond par la menace de ne jamais le reconnaître.

Aussitôt débarqué à Turnu-Severin, Carol avait eu soin d'écrire au sultan :

Sire!

Élu prince de Roumanie par le choix libre et spontané de la nation, j'ai dû me rendre sans hésiter à l'appel de ce peuple qui me faisait l'honneur de me confier ses destinées... Mais je ne saurais oublier que des traités séculaires rattachent les Principautés à l'empire ottoman.

Ces traités, j'ai la ferme intention de les respecter.

Jaloux, d'une part, de maintenir les droits de la nation dont je suis devenu le premier citoyen, j'emploierai, de l'autre, tous mes efforts à resserrer les liens qui unissent les deux États pour leur avantage mutuel, et la loyauté avec laquelle je fais cette déclaration à Votre Majesté Impériale me donne le droit d'espérer que, de son côté, elle voudra bien me faciliter l'accomplissement de ma double tâche en continuant à la Roumanie les sentiments de bienveillance qu'elle a toujours professés à son égard.

Mais le sultan, irrité que Charles de Hohenzollern n'eût pas attendu son consentement pour prendre possession du trône, adressait une protestation à la Conférence de Paris et se montrait décidé à occuper sans retard les Principautés. Les puissances, tout en s'opposant à cette démonstration militaire, donnaient ordre à leurs agents à Bucarest de ne pas entrer en relations officielles avec le prince. Celui-ci se hâta dès lors de mettre tout en œuvre pour la prompte mobilisation de son armée. Heureusement des nouvelles rassurantes ne tardèrent pas à arriver de Paris (12 juin). Cette fois encore, la France était venue en aide aux Roumains; par l'intermédiaire de notre ambassadeur à Constantinople (le marquis de Moustier), elle avait fait entendre raison à Abd-ul-Aziz, qui n'éleva plus contre son nouveau vassal que des objections de forme, se plaignant notamment qu'il ne fût pas passé par Constantinople pour se rendre à Bucarest. Trois semaines plus tard, Napoléon III donnait une sorte de sanction officielle au gouvernement roumain en accordant une audience à l'agent du prince et en promettant de s'entremettre en faveur de celui-ci auprès du sultan.

La guerre déclarée par la Prusse à l'Autriche détourna les esprits des questions danubiennes. On retrouve dans les Notes de Carol la trace des sentiments qui l'agitaient alors, sa douleur de ne pouvoir combattre auprès des camarades de sa jeunesse pour son ancienne patrie, sa joie en apprenant la victoire de Sadowa; « dans les cercles politiques influents, ajoute-t-il, on éprouve un grand sentiment de fierté d'avoir réussi à donner au pays un souverain de la glorieuse race royale prussienne. » La joie du prince fut pourtant assombrie par la nouvelle que son frère avait reçu sur le

champ de bataille une blessure grave à laquelle il succomba un mois plus tard.

Rassuré du côté de la Turquie, le jeune souverain put s'occuper de l'administration et de la politique intérieure de l'Etat : levé dès l'aube, raconte-t-il à la date du 1/13 juillet 1866, il monte à cheval, ou bien, en vêtements civils, il parcourt la ville à pied, malgré l'horrible pavage, la poussière ou la boue qui encombre les rues :

Il y a peu de magasins, mal assortis : les articles y sont hors de prix. Les aliments élémentaires, la viande et les légumes, sont à bon marché; par contre, le pain lui-même est un objet de luxe et le peuple ne mange que de la polenta.

En rentrant, il expédie sa correspondance, puis travaille avec ses ministres. Les audiences, la visite des établissements publics, l'inspection des troupes, occupent le reste de ses journées.

Parmi les questions qui s'imposèrent dès le début à l'attention du prince, vint en premier lieu la question juive, particulièrement grave dans ce pays. Il est nécessaire d'en dire quelques mots avant de poursuivre l'analyse du journal qui nous occupe. Méprisés, détestés, traités comme des parias, les Juifs n'en pullulent pas moins en Roumanie. Ils habitent surtout la région moldave, où ils affluent en masse de la Galicie et des provinces russes limitrophes qui forment, comme l'observe Reclus, « le milieu de la toile dont l'araignée judaïque a tendu le fin réseau sur tout le continent ». Grâce à leur don d'absorption, à leur âpreté et aux procédés bien connus qui leur sont propres, ils ont accaparé peu à peu tout le commerce, tout l'argent, toutes les ressources de la contrée. Vivant entre eux, fidèles à leur coiffure et à leur costume traditionnels (la longue houppelande, les larges bottes et les cheveux en tire-bouchon battant les tempes), ils se moquent du mépris et des haines qu'ils soulèvent, et arrivent rapidement à la fortune en ruinant boyards et paysans. Les Roumains ont beau les frapper d'ostracisme, leur refuser la naturalisation, et même leur interdire de tenir des cabarets dans les villages, les Juifs débordent de toutes parts et, par leur nombre toujours croissant, constituent un véritable danger pour le pays. Telles sont les peu intéressantes « victimes » sur lesquelles l'Alliance israélite a maintes fois réussi à apitoyer la diplomatie européenne, et dont notre représentant M. Waddington, au congrès de Berlin, s'est constitué le défenseur.

Une des plus grandes forces des Juifs, — nous le savons assez ! — réside dans leur solidarité, dans la façon dont ils se passionnent pour toute cause dans laquelle un des leurs se trouve engagé. Le prince était à peine installé à Bucarest quand il reçut la visite de

Crémieux [1], qui, en sa qualité de fondateur de l'Alliance israélite, venait lui demander d'accorder l'égalité politique aux Juifs de Roumanie. Encore mal instruit de la question et n'écoutant que « les sentiments libéraux dont il est animé », le prince fit bon accueil à l'avocat et lui promit de s'intéresser à la cause de ses coreligionnaires. Quelques jours après, il faisait proposer à la Chambre de « régulariser par une loi spéciale l'admission graduelle des Israélites à la naturalisation et, par conséquent, aux droits civils ». Cette proposition souleva des fureurs (*un cri d'horreur*, écrit le prince, *s'éleva de toute la Moldavie*). Le jour de la discussion, le peuple se porta tumultueusement devant la Chambre et, bien qu'en présence de cette émotion, le ministre Bratiano eût déclaré, aux applaudissements des députés, que le gouvernement retirait le projet,

la foule turbulente du dehors ne se laissa plus calmer : elle se précipita comme une avalanche de la colline de la Métropole à travers la ville jusqu'à la synagogue : cette paisible maison du Seigneur, récemment achevée, fut totalement détruite.

Le prince donna aussitôt 6000 ducats sur sa cassette privée pour la reconstruction de la synagogue. La tranquillité, d'ailleurs, fut vite rétablie dans la cité et l'agitation antisémitique prit fin quand la Chambre, après d'ardents débats, eut déclaré que, *seuls, les chrétiens peuvent devenir citoyens roumains.*

Quelques jours après, le souverain prêtait serment à la nouvelle constitution votée à l'unanimité. Sa popularité s'en augmenta et, quand il se rendit en Moldavie, pays où son prédécesseur Couza comptait cependant de nombreux partisans, ce fut « une marche triomphale ». — « Toute la Moldavie est comme saisie d'ivresse, écrit-il dans ses lettres..., toutes les classes de la société acclament comme un sauveur le prince allemand monté sur le trône roumain. » Les paysans se jettent à genoux devant lui, les grands propriétaires accourent le saluer et dans les châteaux où il s'arrête

les dames surtout, comme à Bucarest, s'ingénient à rendre son séjour agréable et lui témoignent une sympathie particulièrement chaleureuse, ce qui ne rend pas toujours facile au jeune homme chevaleresque de ne rester que prince en leur présence.

Au cours de ce voyage, Carol put voir de près les Juifs de Moldavie et se rendre compte du peu d'intérêt dont ils sont dignes.

[1] Le fameux Crémieux, futur membre du gouvernement de la Défense Nationale et auteur du décret qui a conféré aux Juifs algériens la qualité de citoyens français.

La situation des paysans de Moldavie est très triste, cette année, par suite de la mauvaise récolte; ils manquent de tout et la faim parle par leurs visages émaciés. A côté de cette calamité passagère, ils ont parmi eux une calamité constante : les Juifs. Le Juif est l'unique cabaretier, l'unique boutiquier; il amène les paysans boire des eaux-de-vie frelatées et il est toujours prêt à leur faire des avances pour avoir ses débiteurs dans la main. De là la haine contre ces sangsues, une haine qui n'empêche pourtant point l'immigration et la rapide multiplication des Juifs. Du reste, les Juifs de Moldavie sont sales et déguenillés et, indépendamment de leur avidité et des autres qualités démoralisatrices qui s'y rattachent, on ne saurait leur désigner d'élément de civilisation...; dans leurs longs et sales caftans, avec leurs boucles de cheveux noirs qui leur tombent sur le visage, devant les oreilles, ils ont, si c'est possible, un aspect plus repoussant encore que leurs noires et sales habitations.

Chemin faisant, le prince s'arrête dans plusieurs monastères et constate combien les couvents « orthodoxes » diffèrent de nos couvents catholiques.

On remarque à peine la contrainte monacale, on respecte seulement les heures consacrées aux exercices religieux. Nulle activité spirituelle. *L'accomplissement des prescriptions formalistes* occupe seul les moines et les nonnes : c'est précisément en cela que réside la différence fondamentale entre la vie monacale catholique et celle de l'Orient. Encore les religieuses entretiennent-elles leur jardin; elles soignent leurs fleurs avec amour, tissent des tapis et s'adonnent à une foule de petits travaux; chacune a sa gracieuse maisonnette, propre, embaumée et décorée suivant le goût de la locataire. Mais on ne retrouve pas dans les monastères d'hommes le charme que les femmes savent donner à leur foyer. Par-ci par-là, on rencontre un jardin inculte, une cabane mal entretenue, et les moines ne savent pas mettre à profit la bibliothèque des vieux manuscrits dont ils ont la garde. Quelques-uns s'occupent de la culture des fruits, d'autres d'agriculture : la plupart ne connaissent d'autres occupations que d'aller à des heures fixes à l'église et de rentrer ensuite dans leur cellule... D'après la nouvelle loi du prince Couza, il est interdit de se faire recevoir dans un monastère avant l'âge de cinquante ans. »

Le prince fut accueilli à Jassy avec un enthousiasme extraordinaire; toutes les rues étaient décorées et jonchées de fleurs.

On a pillé une forêt tout entière pour construire les arcs-de-triomphe; tout le monde est de joyeuse humeur; beaucoup de vieillards ne peu-

vent cacher leur émotion en reconnaissant que la Providence a récompensé les efforts de leur jeune âge et qu'ils ont assez vécu pour voir sur le trône de leur pays *le rejeton de la plus illustre des familles régnantes d'Allemagne.*

Le soir, la ville était brillamment illuminée et la police devait protéger, contre l'hostilité de la foule, le palais d'une famille de boyards russophiles qui n'avait pas voulu participer à cette manifestation. Quand, huit jours plus tard, le prince reprit le chemin de Bucarest, beaucoup de séparatistes et de couzistes étaient définitivement gagnés à sa cause.

Cependant, la question de la reconnaissance n'était pas encore tranchée à Constantinople. La Porte y avait mis, d'abord, des conditions blessantes pour l'amour-propre roumain et la dignité du prince; puis, sur les représentations réitérées de la France et de l'Angleterre, elle avait atténué son projet primitif, tout en désignant les *Principautés-Unies* comme *partie intégrante* de l'Empire turc, termes que Carol refusait d'accepter. Enfin, à la suite de longs pourparlers durant lesquels la Porte épuisa les procédés dilatoires chers à sa diplomatie, il fut convenu que les mots « partie intégrante » seraient suivis de ceux-ci : « dans les limites fixées par les capitulations et le traité de Paris », qui en modifiaient le sens; le prince finit aussi par s'entendre avec le grand vizir sur les autres points controversés. Appelé alors à Constantinople pour y recevoir le firman d'investiture du sultan, Carol part (octobre 1866) accompagné d'une suite de quarante personnes parmi lesquelles se trouvent les personnages les plus en vue du pays. Il franchit le Danube, à Giurgevo, pose le pied sur le sol turc à Roustchouk (Bulgarie), où il est reçu par le gouverneur entouré de ses fonctionnaires, et se rend, en chemin de fer, à Varna; après un brillant dîner offert par le *kaïmacan*, il s'embarque sur le yacht luxueusement aménagé que le sultan a mis à sa disposition. Le lendemain, le bateau pénètre dans le Bosphore : bientôt les coupoles et les minarets de Stamboul, dorés par les rayons d'un beau soleil d'automne, apparaissent dans l'horizon bleuâtre. Le prince est émerveillé du spectacle : « C'est presque avec une crainte respectueuse qu'il s'approche de l'antique et mystérieuse cité qui s'étend devant lui dans sa splendeur orientale » et qu'il prend possession du palais de Beylerbey (sur la rive asiatique) dont la belle façade de marbre blanc se mire dans les eaux du Bosphore.

A deux heures, le prince, en grand uniforme de général roumain et entouré de toute sa suite, se rend au palais de Dolma-Bagtché où il est reçu, au bas de l'escalier, par le grand vizir qui l'intro-

duit auprès du sultan. Celui-ci va au-devant de son hôte et lui tend la main...

Une chaise est préparée pour le prince auprès du sopha sur lequel s'assied le Grand Seigneur. Cependant, le prince Carol use de ses prérogatives de prince du sang, repousse la chaise, ce qui cause un instant d'embarras, et prend place auprès de son suzerain.

Comme le sultan ne comprend pas un mot de français, le drogman impérial assiste à l'audience à côté du grand vizir et, par suite de cette traduction de part et d'autre, ce premier entretien prend naturellement une allure quelque peu traînante. Le sultan est âgé de trente et un ans, mais porte beaucoup plus ; sa stature est courte et ramassée, et il est assez corpulent ; l'expression de sa physionomie est sombre, malgré les efforts qu'il fait pour être aimable. Dans la conversation, il n'est pas question de politique, elle consiste seulement en échanges de protestations d'amitié. Enfin, le sultan tend au jeune prince, d'un geste embarrassé, un papier : le firman ; celui-ci le place devant lui sur la table, sans le regarder, et demande la permission de présenter ses ministres, qui sont dans une salle à côté, où ils auraient dû rester, suivant le programme arrêté d'avance, avec la suite, jusqu'à l'apparition du sultan. Sans attendre un assentiment, le prince Carol ouvre lui-même la porte et les appelle. Après qu'il les a présentés, il charge son ministre des affaires étrangères, le prince Stirbey, de prendre « le papier ». Ensuite, a lieu la présentation de la nombreuse suite qui, avec les fonctionnaires de la cour, remplissent toute une salle.

Malgré ces entorses au protocole, le sultan témoigna à son hôte une cordialité plus grande encore lors de sa seconde visite.

A la vérité, cette réception s'est adressée au prince de Hohenzollern plutôt qu'au prince roumain, car les anciens hospodars des Principautés danubiennes n'ont jamais été traités à la Corne d'or que comme de hauts fonctionnaires de l'empire ottoman et, en signe humiliant de leur vassalité, ils devaient tenir la bride quand le sultan montait à cheval.

Les ministres firent un accueil empressé au jeune souverain. Le ministre des affaires étrangères, Aali-Pacha, « le plus remarquable des hommes d'Etat turcs », lui donna un dîner où se trouvèrent réunis les principaux dignitaires de l'Empire. A la fin du repas, le prince, portant un toast au sultan, déclara qu' « avec tous les Roumains, il formait, du fond du cœur, des vœux pour le long et puissant règne de Sa Majesté et la prospérité de son Empire ». Aali répondit en parlant de l'intérêt que le sultan éprouvait pour la haute personnalité du prince et pour la *population moldo-valaque*.

Il y avait, dans l'emploi de ce terme, une intention dont le prince se montra blessé; aussi quand, plus tard, Aali-Pacha lui offrit de disposer de décorations turques en telle quantité qu'il lui plairait, Carol déclina-t-il cette proposition.

Il n'en avait pas moins lieu d'être satisfait des résultats de son séjour à Constantinople[1]. Au moment du départ, Abd-ul-Aziz le combla d'amitiés et de présents. Trente ans auparavant, le sultan Mahmoud avait accueilli aussi amicalement le chef des révoltés serbes, le fameux Milosch, fondateur de la dynastie des Obrenovitch; et, aujourd'hui, nous voyons Abd-ul-Hamid témoigner les mêmes égards et les mêmes caresses à son vassal redouté, Ferdinand de Bulgarie[2].

Avant de rentrer en Roumanie, Carol, voulant faire entendre une nouvelle protestation contre l'expression *partie intégrante* « qu'il avait sur le cœur », déclara au gouverneur de Roustchouk *qu'au moment de quitter le territoire de l'empire turc*, il tenait à exprimer ses remerciements pour les attentions dont il avait été l'objet.

De retour dans sa capitale, le prince se trouva aux prises avec les difficultés intérieures; les élections, qui produisirent une Chambre bigarrée où couzistes et séparatistes se trouvaient en nombre égal aux partisans du gouvernement, lui causèrent une pénible surprise si peu de temps après les manifestations enthousiastes de Bucarest et de Jassy. Cependant la situation extérieure s'était éclaircie; reconnu et favorablement accueilli par le sultan, le prince avait reçu le consul de France, baron d'Avril, puis le consul de Russie venant, en audience solennelle, présenter leurs lettres de créance. Napoléon III et tous les autres chefs d'Etat adressaient tour à tour leurs félicitations au jeune souverain[3].

Malgré ses bonnes dispositions, Napoléon III se préoccupa bientôt de voir l'influence prussienne s'insinuer à Bucarest. Le bruit ayant couru que le prince voulait remplacer par des instruc-

[1] Les *Notes* du prince contiennent d'intéressantes observations qu'il fit durant ce séjour : ainsi le grand amiral Mohammed-Ali, beau-frère du sultan, lui ayant fait les honneurs d'une magnifique frégate cuirassée construite en Angleterre, le prince observe que, « malgré toutes les dépenses pour des choses d'une utilité relative, ce qui est le plus nécessaire à la navigation manque au navire, de telle sorte que ce cuirassé est hors d'état de sortir du Bosphore ».

[2] Au mois de mai dernier, notamment, le sultan a fait don d'un merveilleux diadème à la princesse de Bulgarie, à l'occasion de son passage à Constantinople.

[3] Seul, le Pape s'abstint pendant de longs mois encore. Le prince s'en étonne, sans songer que Pie IX ne pouvait témoigner une vive sympathie au prince catholique qui, en jurant la Constitution, s'était engagé à faire élever ses futurs enfants dans la religion orthodoxe.

teurs prussiens la mission militaire française qui résidait, depuis plusieurs années déjà en Roumanie, la cour des Tuileries ne manqua pas de rappeler que, « dès 1856, l'empereur avait été l'unique protecteur des Principautés danubiennes; que la Prusse n'avait rien fait pour le prince; du reste, les Roumains étant de race latine devraient se rattacher à la puissante nation-sœur ».

Le prince remarque à ce sujet que

L'esprit public à Paris commence à devenir passionnément anti-prussien; on en veut presque au prince d'être Allemand et Hohenzollern, et on lui rappelle qu'il a du sang français dans les veines.

Au même moment, Carol recevait de son père une longue lettre de Noël, au cours de laquelle nous relevons de curieux passages concernant la situation en France. Ce prince catholique (il est bon de le rappeler, car nous le verrons plus tard approuver le *Kulturkampf*) s'y montre résolument anticlérical :

La France doit lutter contre l'irritation amère que la nation ressent des victoires de la Prusse. Le parti clérical jette constamment de l'huile sur le feu et ce n'est pas sa faute si la haine nationale ne jaillit pas en flammes ardentes. De tous les Français l'empereur est le plus modéré et le plus sage; cependant, il pourrait arriver facilement que la question de l'existence de sa dynastie l'entraînât à une guerre contre la Prusse.

La question romaine est également une question brûlante. Le rappel des troupes françaises de Rome peut amener la fin du pouvoir temporel de la Papauté. De là, une grande agitation contre l'empereur parmi le parti ultramontain, extrêmement fort en France, et cette situation fait craindre de graves conséquences.

Si, par contre, le rappel des troupes ne mène pas à la perte du pouvoir temporel, une grande colère s'emparerait des régions libérales et des classes intelligentes de la France, qui voient, dans le pouvoir suranné du Pape, le principal obstacle au progrès national-libéral.

Sous tous les rapports, la solution de cette question prend une mauvaise tournure pour l'empereur, attendu que l'impératrice, par suite de son tempérament espagnol et de son esprit bigot, rend vraiment difficile l'éclaircissement de cette question, et cela d'autant plus qu'elle réussira probablement quand même, en comptant sur la faiblesse dont l'empereur fait preuve dans son ménage, à accomplir à Rome un pèlerinage sans but et contrairement à la volonté du ministère.

Le prince Charles-Antoine parle ensuite de la question mexicaine

qu'il condamne sévèrement (et cela ne concorde guère avec le jugement qu'il vient de porter sur Napoléon III, *le plus sage de tous les Français*) :

L'opposition qui s'était déclarée, dès le début, contre cette expédition, aura gain de cause aux yeux de la nation et, par là, minera sérieusement le prestige de l'Empire... Enfin, le mauvais état des finances est un autre très grand danger pour la France.

Quelques mois plus tard (mars-avril 1867), tout en reconnaissant que « l'étoile de Napoléon pâlit », le vieux prince recommande néanmoins de le ménager : « Le moment n'est pas propice pour rompre avec la France en Orient [1]. » Aussi le ministre de la guerre de Roumanie ayant prononcé publiquement « une parole inconsidérée sur la France », Carol crut-il devoir lui demander sa démission. En même temps, le *Moniteur roumain* déclarait officiellement : « C'est une calomnie à l'égard du gouvernement que de lui prêter une autre direction que celle qui est agréée par l'empereur Napoléon, auquel les Roumains doivent la plus grande reconnaissance comme au souverain protecteur du principe des nationalités. »

Le prince écrivit à l'empereur une lettre destinée à calmer sa légitime susceptibilité.

Napoléon III s'inquiétait avec raison (un peu tard, hélas!) de voir grandir l'influence germanique en Roumanie comme ailleurs. Il était moins bien inspiré en prenant énergiquement en main la cause des Juifs de Moldavie. Le 11/23 mai, M. Desjardins, professeur d'histoire (plus tard membre de l'Institut), chargé par notre souverain d'une mission pour étudier les bouches du Danube, arrivait à Bucarest et informait le prince que l'empereur se montrait très irrité des mesures prises par le ministre Bratiano à l'égard des Juifs [2]. L'influence israélite, alors prépondérante en Europe,

[1] « Malgré Sadowa, — écrivait, de son côté, Mme Cornu, — c'est encore ici qu'est votre plus solide appui... Le prince ne devrait pas ajouter foi à toutes les inventions intéressées qui ont pour but de l'éloigner de plus en plus de la France; on a prétendu que l'empereur aurait promis la Roumanie à l'Autriche; ce bavardage est aussi sot que faux. »

[2] Ce savant impartial écrivit, au retour de sa mission, une brochure (*les Juifs de Moldavie*) dans laquelle il déclare que les juifs sont des étrangers sur le sol roumain, non seulement par la langue et les mœurs, mais même par l'esprit; ils tiennent à rester des étrangers. Ils n'envoient pas leurs enfants à l'école roumaine, qui leur est ouverte gratuitement; tout le petit commerce est entre leurs mains : le lait, la viande, les fruits, l'eau-de-vie surtout dont ils ne boivent pas et qu'ils frelatent avec du vitriol, trompant les Roumains, empoisonnant du même coup la ville et la campagne... Dans

avait ameuté, en effet, l'opinion publique contre le gouvernement roumain.

Le 20 mai/1er juin, le prince écrit dans son Journal :

La pénible question juive prend tous les jours de plus grandes proportions dans la presse étrangère, et le peuple roumain, le plus tolérant de tous les peuples chrétiens, apparaît éclairé par les lueurs d'un fanatisme religieux comme le moyen âge seul en a connu.

Le républicain Crémieux était allé aux Tuileries plaider la cause de ses coreligionnaires devant l'empereur, qui avait aussitôt adressé au prince de Roumanie ce télégramme sévère :

« Je ne dois pas laisser ignorer à Son Altesse combien l'opinion publique s'émeut ici des persécutions dont on dit les Israélites victimes en Moldavie. Je ne puis croire que le gouvernement éclairé de Votre Altesse autorise des mesures si contraires à l'humanité et à la civilisation.

« NAPOLÉON. »

Carol s'empressa de répondre qu'il allait procéder à une enquête sérieuse, tout en ajoutant que les mesures prises par son gouvernement rentraient dans le droit commun.

L'empereur désirait la démission de Bratiano, auteur des dispositions édictées contre les Juifs et connu, en outre, pour son passé révolutionnaire [1]. Le prince, qui ne voulait pas se séparer de son ministre, se demandait pourtant avec anxiété : « Que deviendra la Roumanie si Napoléon lui retire sa protection et s'il est donné libre carrière aux ambitions de la Russie? » Apprenant, à ce moment, la mort tragique de l'empereur Maximilien, Carol ne peut s'empêcher de faire un triste retour sur lui-même et se rappelle le mot que lui a dit le comte de Goltz, au moment où il hésitait à accepter la couronne roumaine : « Tout le monde n'a pas le courage de Maximilien. » — « Le courage seul ne suffit pas, ajoute mélancoliquement le prince, il permet seulement de mourir en héros, comme l'a fait Maximilien. »

la Moldavie, le Juif est aussi tailleur, cordonnier, horloger, ferblantier, mais surtout usurier. Il prend *jusqu'à* 50 *pour* 100 *d'intérêt par mois...* Ce peuple ne veut ni servir, ni s'instruire, ni cultiver, ni payer; il ne veut participer à aucune charge, ne fait aucun sacrifice, ne se soumet même pas aux lois de police, aux règlements d'hygiène, et, avec ses 800,000 bras, ne saisit ni la pioche, ni la charrue, ni le fusil, mais l'argent. »

[1] M. Duruy, très sympathique à la Roumanie, exprimait à la même époque sa surprise de ce que « le prince n'ait pas compris que les hommes qui sont bons pour faire les révolutions et pour renverser les gouvernements ne sont jamais bons pour gouverner; à chacun son emploi! »

Emu d'entendre annoncer partout la chute prochaine de son fils, « alors même qu'elle ne doive pas être aussi tragique qu'à Mexico », le prince Ch. Antoine part incognito pour Paris où il va voir l'empereur. Napoléon III déclare de nouveau que « la démission de Bratiano serait une mesure sage et opportune », ajoutant « qu'il ne se mêlait pas volontiers de ces questions de détail, mais que, comme ami, il voulait avoir donné ce conseil ». Malgré ses propres sympathies pour Bratiano, le prince Ch. Antoine déclare à son fils « qu'il faut se plier aux circonstances : la France est actuellement l'unique soutien de la Roumanie, c'est pourquoi il ne faut pas l'offenser. *La question juive a surexcité tout Paris*[1]. La presse, gagnée par l'argent juif, ne laisse rien passer de ce qui pourrait permettre de placer la question sous un jour tout autre et nouveau ».

Ces nouvelles contrarièrent vivement Carol, « obligé de sacrifier aux circonstances actuelles, non seulement ses sympathies, mais aussi sa propre manière de voir... Malgré l'échec de Mexico, ajoute-t-il, Napoléon n'en continue pas moins à dominer en Europe ». (Apparences trompeuses !) « Presque tous les souverains viennent lui rendre visite[2]. » On était alors en pleine Exposition universelle de 1867, cette dernière fusée du feu d'artifice impérial.

Le sultan, invité à son tour, se réjouit comme un enfant de ce voyage à Paris (quoiqu'on vienne précisément de découvrir un complot des Jeunes-Turcs contre le ministère et que l'état des finances soit désespérément embarrassé). La Russie en montre du dépit et, l'Angleterre ayant aussi invité le sultan, pour ne pas laisser prendre à la France une situation exceptionnelle, le général Ignatieff a lancé cette boutade : *Si toutes les cours de l'Europe invitent le sultan à les venir visiter, la Russie aura, du moins, la consolation de le voir se ruiner.*

En présence de l'hostilité qui régnait contre lui à Paris, J. Bra-

[1] Les temps sont changés. « La question juive surexcite encore tout Paris » aujourd'hui, mais en sens différent.

[2] « 9/21 juin. — Le prince reçoit de Paris des nouvelles sur l'impression qu'ont produite les visites simultanées du tsar et du roi de Prusse. On avait cru généralement que la haine de la Prusse, éveillée d'une façon inquiétante depuis Sadowa, se transformerait en grandes manifestations de sympathie pour le souverain russe, mais, contre toute attente, l'affabilité personnelle du roi de Prusse avait triomphé du public parisien, tandis que l'attitude réservée d'Alexandre II avait déplu ; Guillaume Ier, et même le comte Bismarck ont été partout cordialement salués. » (*Notes sur la vie du prince.*)

tiano finit par donner sa démission, au grand chagrin du prince. Le cabinet voulut le suivre dans sa retraite. De tous côtés parvinrent des adresses conjurant le souverain de ne pas accepter cette démission, tandis que plusieurs journaux lui reprochaient violemment « d'avoir sacrifié son ministère sous la pression de l'étranger ». Trois mois plus tard, le prince rappelait Bratiano[1].

Redevenu ministre, J. Bratiano compromit bientôt sa popularité en prenant des mesures pour calmer l'agitation antisémite. Il continua néanmoins à être considéré, à l'étranger, comme le persécuteur des Juifs, tandis que ses compatriotes, l'accusant d'être devenu leur protecteur, lui jetaient de la boue dans les rues de Jassy. En avril 1868, vingt-cinq familles juives[2] ayant été expulsées du territoire de Bacau (Moldavie), des désordres se produisirent; la presse européenne, « dominée par la haute finance israélite », — comme l'écrivait Charles-Antoine à son fils, — commença une campagne des plus violentes contre « le fanatisme des Roumains et la faiblesse coupable de leur gouvernement ». L'Alliance israélite, avec Crémieux à sa tête, jeta feu et flammes. Par ses soins, un journal imprimé en français, *l'Israélite roumain*, fut fondé à Bucarest. Le ministre des affaires étrangères, Golesco, ayant adressé une circulaire aux puissances pour rétablir les faits « qu'on a enflés avec tant d'art », l'Angleterre, la France, l'Autriche, la Prusse, la Russie, refusèrent ses explications et réclamèrent impérieusement une indemnité pour les expulsés de Bacau.

J'ai déjà observé autrefois, — écrivait à cette occasion le prince Ch. Antoine, — que toutes les affaires juives sont des *noli me tangere*. La ploutocratie juive est une grande puissance dont la faveur peut être du plus grand secours, mais dont l'hostilité est dangereuse. De tous les coins et de toutes les extrémités de la terre, a retenti *uni sono* un cri d'horreur et de réprobation contre les incidents de Bacau... Tous les gouvernements ont retiré leur confiance à ce ministre... On m'envoie des lettres de tous côtés pour solliciter mon assistance dans cette malheureuse affaire juive : c'est Paris qui fait le plus grand bruit...

Nous savons, en effet, que les Juifs sont maîtres dans l'art de créer du tapage autour des affaires qui les touchent. « Les

[1] « 28 octobre/9 novembre. — Le prince nomme J. Bratiano ministre des finances. Cela sied bien au caractère courageux du jeune souverain : il n'a pas refusé à l'empereur français une satisfaction formelle, mais il donne de nouveau à l'énergique Bratiano une situation dirigeante, ainsi que l'exige la politique intérieure du pays. »

[2] C'étaient des cabaretiers de nationalité autrichienne.

persécutions des Israélites de Moldavie étaient passées, en Europe, à l'état de cause célèbre. » Le prince Carol s'étant rendu sur les lieux, constata, par lui-même, combien tout ce bruit était hors de proportion avec la réalité des faits : en dehors de la mesure très justifiée que l'administration avait cru devoir prendre contre les cabaretiers judéo-autrichiens de Bacau, *aucune persécution n'avait été exercée contre les Juifs*. Il dut, néanmoins, donner satisfaction, dans une certaine mesure, aux puissances réclamantes et accepter la démission de son ministre des affaires étrangères dont la circulaire virulente avait exaspéré l'Autriche.

En dépit des graves difficultés causées par la question sémitique, la situation du prince, si compromise quelques mois auparavant, paraît raffermie au début de l'année 1868. Il est acclamé au Parlement où, pour la première fois, il lit le message du trône en langue roumaine. Durant l'année qui vient de s'écouler, il a cultivé l'amitié des différents chefs d'États balkaniques qui aspirent, comme lui, à l'indépendance. Sans se compromettre au point de consentir à entrer dans une ligue avec la Grèce contre la Turquie, il a souscrit une somme importante en faveur des Crétois révoltés[1]. Il échange les lettres les plus cordiales avec le prince Nikita de Monténégro qui le prie d'accepter la décoration de son ordre *comme un gage de la concorde qui doit exister entre les souverains de l'Orient pour atteindre le but que Dieu leur a assigné*. De son côté, le prince Michel de Serbie, venu à Bucarest en avril 1867, avait exprimé à Carol son vif désir de voir leurs deux pays s'unir pour trancher le lien de vassalité qui les relie à la Turquie. Le 20 janvier 1868, un *traité d'amitié* est conclu entre la Roumanie et la Serbie.

Toutefois, le prince Michel, depuis qu'il avait obtenu l'évacuation des forteresses serbes par les Turcs, adoptait vis-à-vis du sultan des allures d'indépendance que Carol ne croyait pas encore prudent d'imiter. Abd-ul-Aziz, passant devant Belgrade à son retour de l'Exposition de Paris, avait eu le dépit de ne pas y trouver le prince serbe qui venait de partir pour les eaux ; aussi se montra-t-il d'autant plus charmé de voir le prince de Roumanie

[1] En 1867, comme trente ans plus tard, celui qui était alors « le jeune roi de Grèce » avait grand'peine à résister au parti belliqueux « qui voulait, écrit le prince Carol, le pousser à une guerre contre les Turcs, sans argent, sans armée, sans flotte et sans alliés. Il ne peut pas se montrer dans la rue sans que hommes et femmes lui crient : *A Constantinople!* C'est un malheur pour son peuple d'avoir toujours acquis quelque chose par des révolutions, ce qui l'amène à penser que toute révolte doit produire des fruits d'or ».

venir jusqu'à Roustchouk pour saluer son suzerain et il l'en remercia chaudement. Quelle déchéance pour le Commandeur des croyants! Après avoir traité jadis ses vassaux comme des esclaves, il en était réduit maintenant à mendier, en quelque sorte, les marques de déférence de leur part.

Sous ces dehors trompeurs, Carol cachait l'espoir de « s'affranchir bientôt d'un joug qui lui pèse et l'humilie » et, sous main, il travaillait à la réorganisation de son armée. En même temps, tout en se gardant de rompre avec la France, il se rapprochait de plus en plus de la Prusse et de la Russie : Bismarck lui avait fait dire, en effet (25 janvier 68), qu'un rattachement à la Russie constituerait, pour la Roumanie, la politique la plus rationnelle et la plus sûre à suivre. Charles-Antoine donna le même conseil : « La France, écrivait-il, perdra de plus en plus son prestige, c'est donc agir raisonnablement, sans se brouiller avec elle, que d'entrer dans la sphère d'influence de la Russie avant d'y être forcé [1]. »

Conformément à ce programme, le prince envoya à Saint-Pétersbourg une mission qui reçut le plus aimable accueil du tsar. Un membre du Parlement, M. Carp, reprocha alors au gouvernement de *coqueter* avec la Russie, déclarant « qu'il fallait se défier d'une amitié dangereuse avec le colosse qui n'aidera pas la Roumanie à conquérir son indépendance, mais qui veut s'en servir pour la réalisation de ses propres visées ambitieuses en Orient ». Bratiano répliqua en accusant son adversaire de manquer de patriotisme et en protestant « de la reconnaissance sincère de la Roumanie envers la France ». Mais notre gouvernement n'était pas dupe de ces protestations. Il reprochait, d'ailleurs, au cabinet roumain de violer la neutralité promise en favorisant sous main les menées des insurgés bulgares contre la Turquie. Le prince reconnaît, dans ses *Notes*, que « ces accusations renferment un grain de vérité ».

Plus les rapports se refroidissaient avec la France, plus ils devenaient amicaux avec la Prusse. Suivant les instructions de Bismarck, un premier envoi de 5,000 fusils à aiguille avait été expédié en Roumanie *par la Russie*, afin d'éviter le territoire autrichien. A la fin de mars 1868, le prince Ch. Antoine écrivait à son fils :

[1] En même temps, le prince Carol écrivait dans une lettre qui s'est croisée avec celle de son père : « Le plus grand danger pour la Roumanie serait une alliance entre la France et la Russie; la première fait, en ce moment, tous ses efforts pour la réaliser. La France est forcée aujourd'hui de recruter ses amis parmi ses ennemis, *car personne n'est avec elle*. Elle a perdu ici beaucoup de terrain. *Or, tout ce que la France a perdu, c'est la Prusse qui l'a gagné.* »

Bismarck est animé des meilleures intentions et son observation que la Roumanie est la Belgique du sud-est de l'Europe est fort juste. De même que la Belgique, la Roumanie ne doit pas faire de politique étrangère, mais tâcher de vivre sur un bon pied avec ses voisins; elle ramassera ensuite les fruits qui tomberont d'eux-mêmes de l'arbre européen. Seulement elle ne doit pas chercher à les cueillir, surtout lorsqu'ils ne sont pas mûrs.

Je trouve cette réflexion parfaitement juste. Dans la situation actuelle de l'Europe, l'État qui provoquerait la guerre, ne fût-ce que par mégarde, se couvrirait d'opprobre et il jouerait en même temps son existence, car personne ne s'intéresserait au fauteur de troubles. Une bonne partie du succès appartient à celui qui peut attendre.

Si le gouvernement se rapprochait de plus en plus de la Prusse, en revanche le peuple roumain restait fidèlement attaché à la France : ces sympathies éclatèrent à l'occasion de la venue du prince Napoléon à Bucarest (juin 1868). Mais l'enthousiasme fut refroidi par l'attitude renfrognée de cet éternel mécontent qui, au milieu des hourras et de la pluie de fleurs que de jolies mains lui lançaient, demeura impassible, « saluant à peine les dames qui lui tendaient des bouquets. Est-ce, — se demandait Carol, — parce qu'il veut voir respecter son incognito ou parce qu'il est mécontent des ovations qu'on lui adresse comme au cousin de l'empereur Napoléon? Personne ne peut pénétrer le secret de sa pensée ».

Le prince voyageur daigna, pourtant, se montrer aimable et même cordial envers son hôte. Celui-ci voulut lui faire visiter un monastère aux environs de la ville, mais la vue des moines n'était pas faite pour satisfaire un farouche anticlérical : « Ces gredins-là ne font rien », s'écria-t-il avec humeur. Le soir, une grande fête, avec illuminations et danses nationales, avait été organisée en son honneur; il s'en alla avant la fin. « Le voyage du prince Napoléon n'a eu aucun caractère politique, écrivait Carol, quelques jours plus tard... Il n'a pas prononcé, avec moi, un mot de politique, mais il m'a entretenu de plans de mariage me concernant et a attiré mon attention sur la nécessité d'arriver bientôt à une solution. » Le prince de Roumanie se préoccupait, en effet, d'assurer par un mariage l'avenir de sa dynastie. La Prusse s'en préoccupait aussi pour lui et le comte Keyserling lui écrivait de Kœnigsberg, à la date du 20 août :

... La France est très mal disposée à l'endroit de Votre Altesse et restera ainsi probablement pendant quelque temps encore; nous avons

réussi à produire, non sans peine, un revirement en Russie ; Votre Altesse doit savoir mieux que moi ce qu'on peut attendre de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Autriche. Des liens de famille attirent Votre Altesse vers la Prusse, où elle est sûre que ses sympathies sont payées de retour. Le soleil levant de la Prusse ne tardera pas à étendre sur l'Orient ses rayons réchauffants et vivifiants...

Comme Votre Altesse a des raisons pour ne pas congédier les instructeurs français et que le roi ne veut pas envoyer des instructeurs tant que les Français y sont, la meilleure solution serait que Votre Altesse attirât dans son entourage quelques anciens officiers prussiens...

Le Kronprinz songe souvent au bonheur domestique de Votre Altesse et pense qu'un voyage à travers l'Europe est tout indiqué.

La princesse E. W.[1], de cinq à six ans plus jeune que Votre Altesse, charmante et aimable, a été visée, à ce sujet, par Son Altesse Royale.

Le prince Ch. Antoine semblait nourrir un autre projet : « Pour ton mariage, écrivait-il à son fils, on ne peut songer à une d'Orléans qu'après la chute des *Napoléonides*, un événement qui n'est pas, du reste, bien loin. »

La révolution venait d'éclater en Espagne et l'on pensait généralement que cet exemple ne tarderait pas à être suivi chez nous. « Si la république triomphe en Espagne (écrivait Carol au Kronprinz à la date du 18/30 octobre 68), on l'aura prochainement en France et, *pour le développement de l'Allemagne, elle constituera un danger moins grand que la dynastie napoléonienne.* »

Déjà, parmi diverses candidatures au trône d'Espagne, devenu vacant, avait été mise en avant celle d'un prince de Hohenzollern : « Je ne conseillerai jamais l'acceptation d'une situation aussi douteuse, situation de parade et de clinquant », écrivait Charles-Antoine. « Du reste, la France ne permettrait jamais l'établissement d'une dynastie de Hohenzollern sur l'autre versant des Pyrénées. Elle est déjà rongée par la jalousie qu'un membre de cette famille règne sur le bas Danube. »

Redoutant l'hostilité de la France à Constantinople où notre pays conservait encore toute son influence, Carol y envoyait quatre pur-sang destinés au fils du sultan. Il avait soin, en même temps, d'assurer Abd-ul-Aziz que « la question bulgare » avait été complètement dénaturée par certaines puissances désireuses d'exciter la Porte contre la Roumanie et de lui rendre suspecte sa fidélité : « Tout mon désir est de resserrer les liens qui m'attachent à

[1] Élisabeth de Wied, aujourd'hui reine de Roumanie.

Votre Majesté Impériale. *Où pourrions-nous voir une meilleure sauvegarde que dans l'Empire à la tête duquel la Providence a placé Votre Majesté Impériale?* »

Le sultan parut accueillir avec plaisir ces assurances d'une sincérité douteuse et ainsi furent dissipés, pour un temps, les soupçons qui s'étaient élevés dans son esprit au sujet des intentions de son vassal. Le prince Carol se voyait forcé de se rapprocher de la Turquie, en attendant que sonnât l'heure de secouer ce joug abhorré. Comme le lui écrivait son père à cette époque (novembre 68), « la Roumanie peut et doit profiter de la débâcle en Orient; mais elle ne peut, en aucun cas, provoquer cette crise, car elle s'affirmerait alors comme un trouble-paix européen ». De son côté, Bismarck, dans une longue lettre du 2 février 1869, félicitait le prince d'avoir « si adroitement amené cette amélioration de rapports avec la Porte ». En même temps et conformément à la politique allemande qui, dès lors, se montrait très favorable à la Hongrie, il recommandait au jeune souverain de cultiver l'amitié des Magyars et de décourager « les prétendus projets roumains sur la Transylvanie [1] ». Se doutant toutefois que le gouvernement roumain ne devait pas être tout à fait étranger aux menées transylvaines et bulgares, le ministre prussien terminait sa lettre par cette phrase assez significative dans son impertinence enveloppée de respect :

Si Votre Altesse ne croyait pas avoir en mains le pouvoir de rendre inoffensifs les gens qui cherchent à mettre en péril la paix et la sécurité de la souveraineté de Votre Altesse, je me demande vraiment ce qui pourrait empêcher un seigneur d'aussi grande maison que Votre Altesse de renoncer à une tâche tellement ingrate.

Dans le courant de l'été 1869, le prince, voyant le calme renaître dans son Etat, entreprit, à travers l'Europe, un voyage qui avait pour but final une entrevue avec la jeune princesse de Wied. Il alla d'abord saluer le tsar à Livadia, en Crimée, et reçut de lui l'accueil le plus flatteur, puis il rentra dans sa capitale pour prendre le premier train de la ligne de Bucarest-Giurgevo, « tenant

[1] A la même époque, le marquis Pepoli, ambassadeur d'Italie à Vienne et ami du prince, lui écrivait : « La Hongrie et la Roumanie ont la même mission providentielle, les mêmes intérêts. La force de l'une est la force de l'autre. Acceptez la main que le cabinet hongrois vous offre franchement et loyalement. *Une telle résolution est faite pour plaire à la politique prussienne...* On ne peut malheureusement pas parler de la France. Tout le monde tourne les yeux vers elle avec méfiance, j'ajouterai avec colère. On ne lui pardonne pas de tenir suspendue sur l'Europe l'épée de Damoclès. »

ainsi la parole qu'il s'était donnée de ne quitter le pays qu'en employant un chemin de fer roumain ».

Le lendemain, en atteignant Bazias, au milieu des acclamations populaires,

Il se rappelle cette journée de mai où il se cachait dans le même Bazias, au fond d'une sale chambre d'auberge pour ne pas être reconnu et arrêté. Comme tout cela paraît loin! Comme les temps sont changés!

Voyageant incognito, il déclina, à Vienne, l'invitation de descendre à la Hofburg; il fut charmé de l'amabilité de l'empereur qui donna, en son honneur, un grand dîner où ne figurait pas l'ambassadeur de Turquie, car « pour ne pas mettre sur le tapis la difficile question de la suzeraineté, on avait résolu de n'honorer que le prince de Hohenzollern dans la personne du souverain ». Cette visite du prince à François-Joseph déplut toutefois aux Roumains, irrités des persécutions dont leurs compatriotes n'ont cessé d'être victimes en Transylvanie et dans le Banat. L'opposition déclara que, dans ces conditions, la démarche de Carol constituait « un acte de haute trahison ». En retour, les journaux de Vienne se montraient généralement hostiles à la Roumanie, mais favorables au prince qui ne s'est révélé « ni comme un agitateur ni comme un vassal du sultan sensible aux cadeaux de beaux chevaux. »

Le 16 septembre, le prince avait la joie de retrouver sa famille réunie à la Weinburg (dans le Voralberg). Dès le lendemain, un envoyé des Cortès, amené par M. Westhern, ambassadeur de Prusse, se présentait dans cette résidence pour offrir la couronne d'Espagne au prince héréditaire de Hohenzollern, frère aîné de Carol.

Celui-ci rappelle, dans ses *Notes*, que, depuis un an déjà (13 octobre 1868), son frère avait été désigné dans plusieurs journaux, comme candidat au trône espagnol :

Le 19 novembre 1868, la *Neue Freie Presse* (de Vienne) a exprimé l'opinion que la candidature du prince héréditaire avait provoqué une grande émotion aux Tuileries parce qu'elle est à tous les points de vue grosse de conséquences : « le prince est catholique, gendre du roi don Fernando de Portugal et, par ses qualités, l'opposé de son aimable frère Carol, prince de Roumanie par la grâce de Bratiano ».

Le 26 avril 1869, l'*Augsburger Allgemeine Zeitung* reçoit de Paris l'information que les Espagnols sont enchantés d'avoir trouvé un roi jeune, intelligent et apparenté à la maison impériale de

France. A ce sujet, le journal *la France* sonne la cloche d'alarme et se demande avec inquiétude si les intérêts français n'auront pas à souffrir de cette candidature.

De plus, c'est un secret connu de tout le monde, que l'empereur Napoléon appuie la candidature du prince des Asturies, que l'impératrice Eugénie, par contre, soutient celle de don Carlos, et l'ambassadeur d'Espagne à Paris celle du duc de Gênes.

Le frère de Carol « ne repoussait pas absolument la couronne, mais il faisait dépendre son assentiment de différentes conditions : avant tout, il voulait être élu à l'unanimité et n'avoir à combattre aucune candidature opposée... L'envoyé espagnol repartit pour Paris avec cette réponse peu encourageante ».

Quelques jours après, le prince de Roumanie recevait, à Bade, le plus chaleureux accueil de la famille royale de Prusse; puis, il se rendait, à son tour, à Paris. Descendu à l'hôtel Bristol, sa surexcitation ne lui permet pas de goûter le repos de la nuit, « tellement il est heureux de se retrouver dans ce Paris qui lui rappelle de si aimables instants des années d'autrefois ». Comme tous les souverains de passage dans notre capitale, il se fait une joie de parcourir incognito les rues, de visiter les magasins.

A une heure et demie, une voiture impériale le conduit à Saint-Cloud, où l'attend l'empereur, qui se remet lentement de cruelles souffrances. L'impératrice est déjà partie pour son voyage en Orient[1]. L'empereur vient amicalement au-devant de son hôte. Le prince le trouve bien vieilli, depuis ce mois de décembre 1863, où il a été pour la dernière fois son hôte à Compiègne. Mais combien les années écoulées depuis cette époque n'ont-elles pas apporté au prince et combien n'ont-elles pas enlevé à l'empereur malade! L'empereur prend place devant la cheminée avec son jeune parent et après que les premières demandes et réponses touchant aux personnes ont été échangées, il proteste de l'immuable intérêt qu'il porte à la Roumanie en exprimant l'espoir que ce pays restera toujours attaché aux puissances occidentales.

La Russie n'a jamais poursuivi que des buts égoïstes en Orient et elle continuera toujours à le faire; l'empereur avait cherché à enrayer

[1] Le prince remarque plus loin que ce « voyage est très critiqué à Paris ». Ailleurs, il raconte que « la visite de l'impératrice des Français a produit une profonde impression à Constantinople, parce que le sultan a, pour la première fois, conduit une femme à son bras devant tout son peuple et que, pour la première fois aussi, on a rendu à une femme les mêmes honneurs qu'aux califes ».

cette influence de la Russie en Orient par la guerre de Crimée : la Roumanie ne devrait pas l'oublier. Les Roumains sont de race latine, et la France désire seulement les voir s'émanciper de toute influence étrangère et tendre autant que possible à leur propre développement. Les malentendus qui avaient visiblement refroidi dans les derniers temps les bonnes relations étaient maintenant éclaircis et dissipés par la visite du prince ; car l'empereur voit dans cette démarche la preuve que la Roumanie fait tous ses efforts pour conserver les sympathies de la France.

Carol répond que la plus chaude reconnaissance règne réellement en Roumanie à l'égard de la France : il ne fait pas de phrases en l'affirmant. On n'y a d'ailleurs oublié en rien l'appui que l'empereur a donné à la Roumanie et l'on compte, maintenant comme avant, sur sa bienveillante et puissante protection.

Le lendemain, Napoléon III rend sa visite au prince : « Il reste une demi-heure et est très loquace, mais sa physionomie trahit une expression de souffrance qu'elle n'avait pas autrefois. » Invité à déjeuner à Saint-Cloud, Carol remarque de nouveau combien l'empereur, « marchant lentement et avec difficulté », paraît fatigué et soucieux :

Malgré toute la cordialité de l'empereur et l'art avec lequel il manifeste sa joie de voir son parent chez lui, celui-ci a l'impression qu'un poids pèse sur le souverain, car les difficultés intérieures de l'empire se sont également beaucoup aggravées pendant ces derniers mois ; il faut ajouter à cela les plaintes de l'empereur au sujet de sa santé. Tous les sentiments de compassion du prince sont éveillés...

Le prince impérial, dont son père s'occupe beaucoup, mérite visiblement l'orgueil joyeux avec lequel il parle de lui. C'est un très joli garçon, éveillé, très modeste et d'un abord sympathique. Il porte un grand intérêt aux choses militaires et interroge Son Altesse avec une simplicité juvénile et la curiosité ardente de ses quatorze ans sur l'organisation militaire roumaine...

Après le déjeuner, l'empereur s'entretient pendant plus d'une heure ouvertement et librement avec son hôte sur la politique générale... Il rappelle l'excellente impression que le roi Guillaume a laissée à Paris après sa visite de 1867. Il charge tout particulièrement le prince de lui dire que ses idées sont pacifiques et qu'il est animé du désir sincère d'entretenir les meilleures relations avec la Prusse ; il parle aussi de la valeur de l'armée prussienne, qui s'est révélée si excellente en 1866. Au cours de la conversation, il exprime son opinion sur la difficulté de gouverner les peuples de race latine : il

comprend mieux que tout autre combien ardue est la tâche du prince de Roumanie.

Celui-ci fait part à l'empereur de son voyage projeté à Cologne et du but qu'il poursuit; l'empereur donne son entière adhésion en ajoutant : « Les princesses allemandes sont si bien élevées! »

Après cinq journées passées à Paris et qui furent bien employées [1], Carol partit pour Cologne. Ce fut là, au cours d'une promenade au jardin zoologique, que, présenté à Elisabeth de Wied, il se trouva aussitôt *subjugué*. « Elle l'a conquis et attaché à elle à tout jamais sans en avoir même un soupçon. » Le soir même, malgré les représentations de son fidèle Strat, qui l'engageait à se donner le temps de la réflexion, il demandait et obtenait la main de la charmante princesse.

La nouvelle, officiellement annoncée d'abord à Napoléon III, puis aux autres cours étrangères, produisit partout une bonne impression : « De tous côtés, l'on dit que le caractère non politique de ses fiançailles est une preuve de la sagesse et du tact du prince. La presse française se distingue particulièrement dans ce concert de louanges [2].»

Elisabeth de Wied appartenant au culte évangélique, le mariage catholique et le mariage protestant furent célébrés le 15 novembre, au château de Neuwied et, trois jours après, les jeunes époux partaient pour la Roumanie, où les attendait une réception enthousiaste. La population s'était portée en foule au-devant d'eux, revêtue de ses plus beaux costumes nationaux qui provoquaient la surprise et l'admiration de la princesse. Elle-même a raconté d'une façon charmante les impressions qu'elle éprouva en arrivant dans cette nouvelle patrie qui fêtait si joyeusement sa venue [3].

[1] Au début de son voyage, le prince avait déjà eu à subir les doléances des Juifs de Vienne, durant son court passage dans cette ville. A Paris, il ne put échapper à la visite de Crémieux qui vint, à la tête du comité de l'Alliance israélite, entamer une longue discussion avec lui sur la situation des Juifs de Roumanie. « Le prince prit avec vivacité la défense de son peuple injustement accusé d'intolérance. »

[2] « La presse française, est-il dit dans les *Notes*, s'est beaucoup occupée de la visite du prince et lui a donné de nombreuses preuves de sa sympathie. Le *Gaulois* le réclame, à cause de sa physionomie extérieure et de ses manières accomplies, comme un concitoyen des Français ; mais il ajoute que sa haute culture intellectuelle fait reconnaître en lui un élève des universités allemandes. La *Liberté* écrit que l'intelligence et le sens politique élevé du prince ont fait une profonde impression sur l'empereur.

[3] « J'admirais comme la belle tête méridionale de mon jeune époux était en parfaite harmonie avec ces hommes et ce pays dont il avait fait la conquête à lui tout seul. » (*Carmen Sylva*, dans les *Capitales du Monde*.)

La future Carmen Sylva n'eut pas de peine à conquérir le cœur de ses sujets. Peu de jours après son arrivée, les députés de tous les districts venaient lui présenter leurs hommages :

Ils sont reçus dans la salle du trône. La princesse porte sur ses beaux cheveux châtains le diadème de la ville de Bucarest et est l'objet de l'admiration générale à cause de sa brillante toilette et plus encore par la grâce inimitable de son maintien, de ses mouvements, ainsi que par le charme rare de son visage rose. Elle s'entretient avec animation et avec beaucoup de tact avec tous ces personnages si étrangers encore pour elle à ce moment.

Malheureusement le charme de la princesse ne désarma pas les passions des partis; elles éclatèrent au grand jour quand plusieurs membres du Parlement parlèrent de voter à la jeune souveraine un apanage de 300,000 francs. Avant que la proposition fût soumise à la Chambre, le prince avait déclaré aux ministres qu'il renoncerait à cette dotation « pourtant nécessaire » tant que les finances du pays ne seraient pas relevées. Néanmoins le projet avait été divulgué; la presse d'opposition s'empressa de le présenter comme « la preuve palpable d'une conspiration tendant à exiger de l'Etat des sacrifices écrasants » et comme « un vol fait à la nation ». Carol se plaint, à ce propos, des « excès inouïs de la presse », des caricatures ignobles publiées contre lui et contre sa femme : « Il est triste de dire, ajoute-t-il, qu'il se trouve des individus pour envoyer à la princesse, sous pli cacheté et recommandé, les plus odieux de ces dessins. » Mais déjà les leçons de l'expérience lui avaient appris de quelles amertumes quotidiennes se payent, à notre époque, les grandeurs du pouvoir souverain, et malgré tout, c'est avec confiance dans l'avenir qu'il termine cette année 1869 « qui a apporté la joie et le bonheur » à son foyer.

La guerre franco-prussienne, à la veille d'éclater, allait le mettre aux prises avec des difficultés nouvelles et placer dans une situation particulièrement délicate ce prince allemand qui se réjouissait des victoires de sa patrie pendant que son peuple, ami de la France, pleurait sur nos défaites.

Baron Jehan de Witte.

La suite prochainement.

UN PUBLICISTE ANGLAIS

HENRY REEVE [1]

I

Henry Reeve, dont la biographie, fondée sur ses notes et sa correspondance, vient de paraître à Londres, n'occupa dans son pays aucune situation officielle de premier rang. Il ne fut ni membre du Parlement, ni ministre, ni sous-secrétaire d'Etat. Dans l'ordre littéraire, il ne fut ni poète, ni romancier, ni historien, quoiqu'il fît de l'histoire au jour le jour; et pourtant il tint une place considérable dans le monde politique comme dans le monde des lettres, et il exerça une influence incontestable sur l'opinion publique et cela non seulement en Angleterre, mais aussi sur le continent, et parfois sur les décisions de certains ministres. Cette place, il la conquit de très bonne heure, à un âge où généralement les hommes ne comptent guère, et il la garda en l'élargissant jusqu'à la fin de sa longue carrière de quatre-vingt-deux ans. Il la dut à son milieu, à son éducation faite en dehors des règles ordinaires, mais avec une appréciation intelligente de ses tendances et de ses dons naturels, et beaucoup à son esprit alerte et pratique, aimable et fin, à ses qualités d'homme du monde et de travailleur infatigable.

Collègue, ami, éditeur des Mémoires de Greville, il ne l'a pas imité; le temps lui aurait manqué. Il affirmait que pour produire un *Journal* de quelque valeur, il ne faut pas faire autre chose. Il tenait simplement un registre de notes qu'il appelait la chronologie de sa vie, mais sa vraie biographie est dans son énorme correspondance, qui donne le développement et la paraphrase des notes.

Un passage de la préface est de nature à causer, au premier abord, quelque inquiétude sur la valeur des matières qui nous sont

[1] *Memoirs of the Life and Correspondence of Henry Reeve,* by J.-K. Laughton (Longmans Green and C°, London).

offertes. On nous dit que beaucoup des lettres reçues par lui, étaient trop intimes et confidentielles pour être livrées au public, que la majeure partie des siennes a été détruite, que beaucoup d'autres sont restées inaccessibles à M. Laughton et que d'autres encore, très importantes, celles adressées à Tocqueville, par exemple, ont déjà été imprimées. Devant toutes ces suppressions, le lecteur se demande s'il ne va plus trouver qu'un résidu sans intérêt et sans valeur; mais il lui suffit de parcourir la table des matières pour s'assurer que son attention est appelée sur des documents qui en sont très dignes.

Pour le lecteur français, ces Mémoires ont un intérêt particulier, car bien peu d'étrangers ont, comme Henry Reeve, connu et compris la France, sa langue, son état politique, littéraire et social, ont suivi avec autant de persévérance et d'impartialité le cours des événements pendant soixante années.

Tout en restant bon et très bon Anglais, jaloux des succès et de la grandeur de son pays, il a vraiment aimé et admiré le nôtre, et c'est un plaisir bien rare de parcourir huit cents pages tracées par une plume anglaise, sans y trouver maintes injustices et absurdités qui mettent la patience à une rude épreuve!

Reeve fut un cosmopolite éclairé à une époque où le rastaquouérisme ne florissait pas encore, et cette caractéristique de sa vie, en influant sur son talent, donne à l'ensemble de sa carrière sa valeur particulière, ainsi que son intérêt spécial.

« Il vint à Paris, nous dit son biographe, à une époque où la société parisienne conservait encore beaucoup de son éclat et de son ancienne courtoisie, quand les mondes de l'intelligence et des arts, de la politique et de la mode se rencontraient encore sur un pied d'égalité et de familiarité, avant que la mode ne fût dominée par une opulence vulgaire et que la politique ne fût tombée dans les abîmes de la démocratie; quand, selon l'expression de Disraeli, dans tous les cercles de la société parisienne, on rendait sincèrement hommage à l'intelligence et cela sans larmoyante sentimentalité.

« Plus vite que n'importe qui, les Parisiens, disait-il, savent distinguer la renommée légitime de la notoriété factice, la célébrité de contrefaçon de la réputation bien établie ». Hélas! où sont les neiges d'antan!

« Pour Reeve jeune, intelligent et ambitieux, rien ne pouvait être meilleur que la libre fréquentation de cette société, et l'influence de sa précoce initiation au monde de Paris est fortement marquée sur toute sa carrière. Lorsqu'il fut installé à Londres, serviteur du gouvernement et chevalier de la plume, sa première éducation, son intimité avec les chefs de la pensée et des manières françaises,

sa parfaite connaissance de la langue, tout tendit à le pousser vers une situation exceptionnelle, socialement et politiquement parlant, en même temps que l'étude de sujets en dehors de la routine habituelle, comme par exemple l'histoire de la Pologne et de la Bohême, le préparait à tirer profit de certaines occasions peu communes. Ce fut ainsi que ses services furent mis en œuvre par des premiers ministres et des présidents du conseil, pour des ambassades non officielles, dans la pensée, peut-être, « que la douce parole qui « détourne la colère » pourrait parfois être mieux transmise au début, par un ami personnel, connu pour être dans la confidence des ministres et cependant sans aucun *locus standi.* »

Tel fut l'homme dont nous voulons résumer la carrière d'après les nombreux documents et souvenirs fournis par « sa plume féconde et fertile ».

II

Henry Reeve naquit le 9 septembre 1813. Sa vie, qui devait être si heureuse, commença mal; il n'avait que deux ans lorsqu'il perdit son père, jeune médecin de talent, mais de santé délicate, et qui ne put résister à la douleur d'avoir perdu ses deux premiers enfants.

Mais, heureusement pour le troisième, le fils qui nous occupe ici, il avait épousé une jeune femme d'esprit supérieur et très capable de guider l'enfant qui lui restait.

Les Reeves habitaient Norwich, et Norwich avait justement acquis la réputation d'être une des villes les plus *intellectuelles* d'Angleterre, une Athènes au petit pied. Plusieurs familles de cette ville ont laissé trace de leur passage dans le monde des lettres et des salons. De ce nombre étaient les Taylors et les Austins et c'était surtout par leurs femmes belles, spirituelles, éclairées, que brillaient ces familles. La dynastie des Austins a trouvé un charmant historien dans Mrs Ross, née Janet Gordon, et auteur d'un livre intitulé : *Trois générations de femmes anglaises*; elle, la quatrième venue, était très digne de continuer la race et d'en écrire l'histoire. Sa mère, une Austin, était cette brillante lady Duff Gordon qui alla demander à l'Égypte la prolongation de sa vie et, pendant les quelques années qu'elle y passa, écrivit sur le pays, ses mœurs et ses habitants, des lettres délicieuses, publiées depuis.

Mrs Reeve mère était une Taylor et tenait fort dignement sa place dans le petit cénacle. Les Austins et les Taylors s'étaient alliés, et Mrs Sarah Austin, restée célèbre dans les annales lettrées et mondaines d'Angleterre, était la tante maternelle d'Henry Reeve;

très influente auprès de nombreux personnages d'Angleterre et du continent, elle fut souvent fort utile à son neveu.

Enfant unique et délicat, Henry Reeve fut d'abord un peu gâté par sa tante, plus encore que par sa mère. « Je n'étais pas un enfant commode, dit-il, je détestais la routine de la pension et j'en dédaignais les récompenses. » On lui donna un précepteur, puis, à quinze ans, sa mère le conduisit en Suisse où il devait apprendre le français et se préparer à la carrière médicale; mais elle lui déplut et il remplaça la médecine par le droit et, autant que possible, les mathématiques par les belles-lettres. Rossi fut son professeur de loi constitutionnelle.

La société de Genève était alors brillante et gaie, charmante et originale, a dit le duc d'Aumale, et semblait dater du dix-huitième siècle dont elle a si longtemps conservé les traditions. Présenté par d'anciens amis de son père, le jeune Reeve en profita largement. Il se lia surtout avec un certain nombre de Polonais : Adam Mickiewicz, dont il traduisit le poème *Paris;* Krasinski, alors son plus intime ami; le prince Adam Czartoryski, le comte Walewski, Niemiewicz, Ladislas Zamoyski et d'autres. Aussi la révolution de Pologne l'intéressa-t-elle beaucoup plus que celle de 1830 en France, quoiqu'il eût vu, lors de son premier passage à Paris, les trois duchesses d'Angoulême, de Berri et d'Orléans, figurer, vêtues respectivement de blanc, de bleu et de rouge, dans une procession de la Fête-Dieu, place Royale.

Parmi ses maîtres et ses amis de Genève, il rappelle MM. de Sismondi, Simond le voyageur, Bonstetten, de Candolle, Necker de Saussure, Rossi, Auguste de la Rive, de Romilly, Roget, de Roches, etc. Rentré à Londres après un voyage en Italie, il fit de nombreuses connaissances chez M. et Mme Austin : Thackeray, Roebuck, Kemble, Carlyle, M. et Mme Grote. Puis il retourna à Paris, à Genève, en Italie, en Allemagne, et séjourna quelque temps à Munich, étudiant le droit romain, se perfectionnant dans l'allemand, écrivant régulièrement à sa mère, « son amie maternelle », comme il la nommait, des lettres longues et intéressantes dans lesquelles il fait preuve d'une variété de connaissances et d'une maturité de jugement remarquables pour un jeune homme dont la vingtième année n'a pas encore sonné. Mais il montre aussi certaines dispositions inhérentes à son âge et à sa nature : une assurance dans l'expression de ses opinions, une confiance en lui-même, un aplomb naïf qui, heureusement contenu dans des bornes convenables, fut une des causes de son succès rapide et soutenu. Car Reeve fut un homme heureux, bien servi par les circonstances et par sa nature, et, condition précieuse de réussite, il

fut essentiellement « l'homme de sa situation », *the right man in the right place.* Il le reconnaissait de bonne foi lorsqu'il écrivait : « Je n'ai pas eu de père, mais le monde a été bon pour l'orphelin »; et, un peu plus tard, toujours à sa mère : « Je crois pouvoir en vous écrivant, *à vous*, être excusé si j'insiste sur ma position auprès des grands personnages; mais il est vraiment étrange que, à vingt-six ans, je sois en termes de connaissance avec tout le ministère, excepté lord Melbourne et Baring. »

Quelques-uns de ses jugements sur les hommes et les choses vers sa vingtième année sont assez divertissants et bien caractéristiques de ce bel âge qui ne doute de rien.

Présenté à Victor Cousin, il avait été promptement admis par lui sur un pied d'intimité. « Vous savez, écrivait-il à sa mère, ce que je pensais de son cours en le lisant il y a un an; ses leçons ont grandement influencé les opinions que j'ai formées pendant ces douze mois et, maintenant, je suis venu (avec Lerminier) voir *familiariter versari* ce philosophe. Comment quelque chose d'aussi cynique dans la vie ordinaire peut co-exister avec une âme et une foi si platoniques et si raffinées, est et sera toujours pour moi un sujet de stupéfaction. S'il parle comme le sage d'Académus dans les murs de la Sorbonne, il grogne comme Diogène quand il est enfoncé dans son fauteuil. Ses *Non* et ses *Ah!* sa gesticulation, son esprit, sa vanité, sa malice, sont tous (je n'entends pas manquer de respect à M. Emmanuel Kant) transcendants! Je ne lui ai pas entendu prononcer un mot de bonté, ni certes une absurdité. Nous avons beaucoup parlé sur toutes sortes de sujets, mais surtout des saint-simoniens. Il pense avec moi, c'est-à-dire comme je pense depuis longtemps, qu'ils accompliront pleinement leur étrange destinée en cette époque étrange et qu'ils réussiront particulièrement en Angleterre, à cause de l'esprit éminemment sectaire de notre nation et des singulières conceptions qui se sont emparées des esprits de quelques riches possesseurs et de tous ceux qui cherchent à posséder. Je suis allé les entendre déclamer... et j'en suis revenu sous l'impression de la folie alarmante de leurs doctrines, car la folie est alarmante et surtout si les fous sont très nombreux! » On sait combien ont été vaines les prévisions et les alarmes du jeune prophète!

Voici maintenant un croquis assez réussi de Balzac :

« La plus remarquable visite que j'aie faite récemment a été celle à M. de Balzac, et je suis vraiment embarrassé pour vous donner la moindre idée de cet homme extraordinaire. Je n'ai jamais rencontré un pareil contraste de profonde philosophie (plus d'intuition que d'analyse), unie à la variété et à la prodigalité d'un conteur oriental,

le tout exprimé dans la langue la plus copieuse et la plus brillante, mais qui dégénère fréquemment en violence ou s'élève avec ostentation jusqu'à la folie positive. »

L'impression produite par Victor Hugo fut un complet désappointement, surtout quant à la conversation, et cette impression, quant à l'homme, ne changea guère.

Il écrivait en 1834 : « Hugo est tombé assez bas ; il est si fou, si enfantin et si mal élevé que toutes ses connaissances lui ont tourné le dos, à moins qu'il n'ait pris les devants. Je l'ai aperçu à la Bibliothèque du Roi, mais je n'ai pas eu envie de renouer connaissance. »

Bien différents furent les sentiments inspirés par Alfred de Vigny : « Il me plaît extrêmement, dit-il à sa mère. Je trouve dans l'homme la même délicatesse, les mêmes gracieuses pensées qui caractérisent ses livres. Dans la conversation, il pénètre la personne qu'il écoute ou à laquelle il s'adresse; il s'harmonise avec elle, qualité rare, surtout lorsqu'elle se mêle au sel insoluble de l'esprit français. » L'admiration de Reeve pour le caractère et le génie d'Alfred de Vigny ne connut jamais d'éclipse.

A Lamartine, qu'il plaçait aussi très haut, il reprochait amèrement de délaisser la poésie pour la politique, « cette détestable politique, ce nouveau Jaggernaut qui faisait déjà tant de victimes » et n'a cessé d'en augmenter le nombre.

Les idées de Reeve sur la situation de son pays étaient alors assez étranges; penchant vers le torysme qu'il abandonna plus tard, il s'exprimait sur l'état de choses du moment en termes un peu cabalistiques et pessimistes : « Le glas du triple pouvoir constitutionnel de l'Angleterre a sonné; l'esprit du siècle a rompu l'équilibre, et il est absurde de parler du roi, des Lords et des Communes quand tous vivent dans l'erreur et la folie, ou plutôt ne vivent plus du tout... Quant à moi, je ne peux me réjouir assez d'être en dehors des deux violents partis que j'abhorre et considère comme également destructeurs de la prospérité et du bonheur national. Le bonheur! grand Dieu! quel mot pour nous! Peut-être dans trente ans, la paix et l'amour pourront briller sur les berceaux de nos petits-enfants, mais jusque-là nous pouvons dire adieu à toute tranquillité dans la vieille île d'Angleterre.

« Je hais ce méprisable martyre pour des opinions d'un jour, pour des lois qui ne sont que des parchemins destinés à être brûlés ou effacés dans le sang, et je crois que l'esprit de révolution n'a jamais marché de nos jours de concert avec la vraie religion. Je voudrais savoir comment marcher plus fermement que notre monde. Notre foi vit par la souffrance, non par le crime, et tout ce

que nous pouvons espérer, c'est que les prières de ceux qui souffrent seront plus fortes que les malédictions de ceux qui persécutent. »

Ces belles déclamations, inspirées sans doute par l'agitation chartiste et rédigées par le jeune Reeve entre deux bals ou deux excursions, ont dû le faire sourire plus d'une fois, s'il s'en est souvenu.

Néanmoins, il était certainement sincère, comme tout bon Anglais de la vieille roche, dans sa haine du désordre. Son esprit pratique et prudent se faisait jour en toute occasion.

Voyageant en Italie et séduit par le charme quelque peu alanguissant de cette délicieuse nature, il écrivait à Mme Reeve : « Tout cela est bel et bon pour un voyage d'un mois, mais après qu'on a senti l'air qu'ils respirent, on admet sans peine que les Italiens ne peuvent jamais être forts et sensés, et le souvenir se reporte avec orgueil vers notre Nord avec sa fumée, ses feux et sa force.

« Ici, toute la nature a la fièvre; là-bas l'homme marche comme un vigoureux et brave paysan par une matinée de gelée. Il est vrai que je ne suis en Italie que depuis vingt-quatre heures et que mes impressions sont un peu hâtives, *mais en dix coups de poumon on est furieusement lazzaronisé.* » L'aveu est naïf et pour un étranger l'expression est ingénieuse.

L'Allemagne, où Reeve séjourna quelque temps avant de s'installer définitivement en Angleterre, fut encore plus durement jugée que l'Italie. « Mes raisons pour retourner en Angleterre sont celles-ci : Je suis convaincu que le système des études allemandes est essentiellement vague et n'a rien de pratique; qu'il y a peu de lien intime entre la pensée et l'action; que le savoir de leurs écoles est ultra-poussiéreux et le langage de leurs savants ultra-dogmatique, que, en un mot, le spéculatif a dépassé et étouffé le réel... Les Allemands sont la nation la moins intéressante du monde. On les déclare érudits parce qu'on les entend rarement exprimer des niaiseries, mais leurs idées sommeillent dans leur cerveau, et, quand elles se formulent en paroles, elles trébuchent de la façon la plus maladroite. Les Allemands sont des hiboux qui ne sortent que la nuit « pendant laquelle l'homme ne travaillera pas... » L'Allemagne est le seul pays pour lequel j'aie jamais conçu, par expérience, une aversion positive, parce que c'est le seul pays où l'on ne trouve pas les vertus vulgaires qui huilent les ressorts de la vie... C'est le pays où l'on trouve le moins de sentiments nobles et généreux et peut-être le moins de sincérité de toute l'Europe. »

Les sentiments de Reeve ne changèrent pas beaucoup avec le

temps; l'Allemagne ne lui fut jamais sympathique et, dans la désastreuse guerre de 1870, son cœur fut entièrement avec la France.

Il garda néanmoins un souvenir aimable de Munich où il séjourna quelque temps avant de rentrer en Angleterre et où « tout le monde, depuis le roi jusqu'à sa blanchisseuse, avait lutté à qui l'obligerait le plus ». — « Quelle que soit mon opinion de l'Allemagne et des Allemands, ajoutait-il, et je n'ai certes acquis aucune prédilection pour l'une ni pour les autres, il serait très injuste à moi de ne pas témoigner mon entière gratitude aux gens de Munich... Ici, dit-il ailleurs, le roi gouverne son peuple par la poésie et la peinture; il invite les gens à se promener dans ses palais, à réjouir leurs yeux devant les tableaux de l'Italie et les marbres de la Grèce. Il se joint à eux chaque soir dans son beau théâtre pour entendre la musique de Weber et de Rossini, et, au lieu des vilenies dramatiques du dix-neuvième siècle, la noble et grande poésie de Gœthe, de Schiller et de Korner. Je ne sais ce qu'en pensent les naturels du pays, mais, pour un étranger, c'est le gouvernement le meilleur et le plus poli sous lequel il puisse vivre. Il étudie l'art de donner du plaisir, ce qui est assez rare de nos jours. »

III

Reeve rentrait en Angleterre en 1834, dans les meilleures conditions sociales qu'il pût souhaiter, et son esprit pratique ne négligeait rien de ce qui pouvait l'en faire profiter. Il comprenait toute l'importance de ses relations de plus en plus nombreuses et choisies, quittait fort bien Paris pour ne pas manquer une présentation à lord Lansdowne, mais y retournait souvent pour étendre le cercle de ses amitiés, qui peu à peu comprenait, des deux côtés du détroit, tout ce que la société politique, littéraire et artistique comptait de plus illustre. Citer les noms, ce serait donner tous ceux dont se couvraient les pages du livre d'or de l'époque. Les salons de Mme de Circourt, de la duchesse de Rauzan, de la duchesse de Luynes, lui étaient ouverts; c'est tout dire. Grand et beau, élevé par des femmes imbues des traditions élégantes et courtoises du dix-huitième siècle, il avait tout pour réussir dans la société aimable et polie de la France d'alors.

Présenté à M. Rio, il éprouva aussitôt pour lui une vive sympathie; on n'est donc pas surpris de l'entendre bientôt parler de son « ami Montalembert ». Le P. Lacordaire produisit sur lui une si profonde impression, qu'en sortant de son premier sermon, il put le répéter presque tout entier à son compagnon, le comte de Thun, dont l'oreille dure avait perdu beaucoup du discours. Le

mercredi suivant, il rencontrait « le jeune et grand prédicateur chez M. de Montalembert et le trouvait aussi simple dans un salon que *puissant* dans la chaire ».

Il fallait qu'il y eût dans la personne du jeune étranger quelque chose de réellement sympathique pour que tant d'hommes supérieurs et d'âges très différents lui témoignassent tant d'intérêt et de bienveillance. On lui faisait l'*honneur extraordinaire* de l'inviter à des dîners de quinzaine où les mêmes convives se réunissaient régulièrement, et il se trouvait en compagnie du *suave* Ballanche, un de ses préférés malgré ses cheveux blancs, de Léon Faucher, Sainte-Beuve, Ampère, Vivien et de l'*incomparable* Tocqueville qui devint et resta un de ses plus chers amis jusqu'à sa fin, en 1859.

Tout d'abord Reeve avait attribué à M. de Tocqueville des opinions trop démocratiques et tout en déclarant que son ouvrage de la *Démocratie en Amérique* était « de premier ordre, peut-être le plus important traité sur la science des Etats qui eût paru depuis Montesquieu », il avait refusé de le traduire, « parce qu'il était bien décidé à ne jamais écrire une phrase qu'il ne pensât pas au fond du cœur ».

Mais il changea d'avis quand il connut et comprit mieux l'auteur et son œuvre. Il avoua que sa première impression avait été absolument erronée, que M. de Tocqueville se bornait à regarder la démocratie comme la destinée de l'Europe et comme un mal auquel il fallait se préparer, puisqu'on ne pouvait pas l'éviter.

Le succès de la traduction fut grand, mais par la suite, Reeve admit « que la valeur de ce succès avait été bien dépassée par celle de la discipline de son esprit, la direction de ses opinions et la connaissance des méthodes de l'auteur ».

En 1872, il écrivait : « S'il y a quelque vérité ou quelque mérite dans les opinions que je me suis faites sur l'état de la France et l'histoire de ses révolutions, la valeur en est due en grande partie à l'auteur de la *Démocratie en Amérique*. J'eus la bonne fortune de traduire le livre quand je n'avais que vingt et un ans et depuis lors, jusqu'à sa mort en 1859, j'ai vécu dans l'intimité d'une amitié ininterrompue avec Alexis de Tocqueville. Je connaissais bien ses opinions sur beaucoup de sujets dont il n'avait jamais fait part au monde; mes propres opinions furent certainement influencées par cette pure et subtile intelligence, et le plus grand mérite que j'ose leur attribuer est leur conformité avec ses principes. »

Ce fut à cette époque que Reeve prit sérieusement en main la plume qu'il ne devait plus quitter et qui allait, comme il le dit,

« fournir plus de copie à l'imprimerie que la plupart des hommes de lettres, même dans une carrière aussi longue que la sienne, n'auraient pu en produire. » Il fut attaché à l'état-major de la *British and foreign Review*, dont le but était « d'introduire et de propager en Angleterre les idées européennes sur les améliorations sociales et politiques, avec l'espoir d'avoir quelque succès sur le continent ». Ce programme rendait ses relations étrangères précieuses, car on désirait obtenir la collaboration des hommes distingués de tous les pays d'Europe, et bientôt le jeune écrivain industrieux et adroit pouvait inscrire en 1836, dans son livre de notes : « J'écris beaucoup et j'augmente ainsi considérablement mon revenu. »

Cette question avait une importance réelle pour Reeve, car sa mère, restée veuve à vingt-sept ans avec une fortune très modeste, n'avait reculé devant aucun sacrifice pour préparer un bel avenir à son fils unique, et celui-ci, qui lui était tendrement attaché, avait hâte de la dédommager en lui prouvant sa gratitude.

Le passage suivant donne une idée complète de sa situation, dès cette époque, dans la société française : — « 1836. J'ai passé l'hiver à Paris, où j'ai maintenant de nombreuses connaissances. J'avais connu M. et Mme de Circourt à Genève, et par eux je fus introduit dans un monde nouveau : les duchesses de Rauzan et de Mailly, les marquises de La Grange et de Bellissen dans le faubourg Saint-Germain. Aux ambassades (celle d'Angleterre en tête avec lord et lady Granville, naturellement), je rencontrais les diplomates. Hiller avait un bon salon pour la musique ; j'y ai entendu Nourrit, Ernst et Chopin. (Reeve était, en outre, lié avec Meyerbeer, Mendelssohn, Liszt, etc.) J'ai fait la connaissance d'Henry Lehmann (plus tard d'Ary Scheffer) et d'autres artistes. Les Czartoryskis s'étaient installés à l'hôtel Lambert. Tocqueville, Gustave de Beaumont, C. Lucas, étaient à Paris. Léon Faucher m'a présenté à M. Thiers. J'ai fait aussi la connaissance de Dufaure, Xavier Marmier, de Mme d'Agoult (qui n'était pas encore Daniel Stern), dont la maison est délicieuse, de Mme Marliani, etc., et j'ai passé un brillant hiver. Lord et lady Granville ont été très polis (il leur avait apporté une lettre de lord Lansdowne). Chez mon ami Kenelm Digby, j'ai trouvé Rio, Montalembert, d'Eckstein et Lacordaire ; le monde catholique. »

Si l'on ajoute à un tel noyau de société, ses tenants et aboutissants, on se rend compte que Reeve était lancé dans le milieu le plus exquis de la société française d'alors, si riche en supériorités de tous genres.

M. Thiers ne fut jamais un des favoris de Reeve parmi les célébrités françaises, et tout d'abord ce fut de la répulsion et du

mépris. Reeve en était encore aux jugements intransigeants de la jeunesse, lorsqu'il écrivait, à la chute du ministère de Broglie-Guizot, remplacé par le cabinet Thiers en février 1836 : « Les événements littéraires de ce mois ont passé assez inaperçus dans le tumulte des intrigues politiques, et le résultat du changement récent est un sujet de très tristes réflexions pour l'Européen qui pense. Voir un homme comme Thiers s'élever en cinq ans des rangs les plus infimes de la société qui reçoit de l'éducation, jusqu'à sa haute position actuelle, apportant avec lui, dans cette position, tous les vices populaires d'une excessive arrogance unie à une excessive versatilité; voir cet homme occuper, par l'excès de son manque de principes et la perfidie de son habileté, ce rang qui appartient de droit non seulement au plus sage, mais au plus honorable, voir tout cela, c'est assister à un nouveau et honteux passage de l'histoire des Etats démocratiques. Je ne peux vous décrire l'indignation avec laquelle ce ministère d'habiles coquins et de serviles courtisans a été accueilli par les Français, aussi bien que par les représentants des puissances étrangères à Paris! »

Pauvre M. Reeve et pauvre France qui devaient voir un jour M. Thiers remplacer de sa petite personne l'antique royauté française!

IV

Vers la fin de 1838, après un voyage en Allemagne et en Pologne, dont certains épisodes sont très intéressants et très bien contés, entre autres le couronnement de l'empereur d'Autriche comme roi de Bohême, à Prague, et le séjour à Cracovie, Reeve retourna en Angleterre où bientôt il allait entrer dans la carrière administrative qu'il ne quitterait plus, mais qui, loin de nuire à sa carrière littéraire, lui fut un aide précieux. Il venait d'assister, dans l'antique et pittoresque ville de Prague, à une scène grandiose, image d'un passé qui réunissait les deux grands potentats de la chrétienté : « Ces deux moitiés de Dieu : le Pape et l'Empereur », il avait eu l'illusion d'une puissance dont il ne voyait plus que l'ombre en ces deux personnages : le chef nominal de l'Empire romain et le représentant du Pontife catholique.

Il avait été ému devant « la dignité nationale de cette noble Bohême, reconnue et consacrée avec la pompe des âges anciens, le chef de sa noblesse aidant l'archevêque à poser la couronne royale sur la tête de l'empereur et le peuple échangeant le serment de la Bohême avec celui du souverain, par la voix de son héraut vêtu de la cotte d'armes au lion à deux queues.

Il avait eu la joie de voir sa chère Pologne « où pour lui il n'y

avait pas d'étrangers » et après ce « couronnement de ses excursions à travers l'Europe », il se sentait prêt à commencer sérieusement la vie.

Lord Lansdowne, sur qui Reeve avait produit une très bonne impression et qui, en outre, était lié d'amitié avec sa tante, Mrs Austin, le rappela en Angleterre pour le nommer *Clerk of appeals to the Privy Council*. Le poste était honorable, considéré et bien payé (25,000 fr.). A l'âge de Reeve, c'était une faveur inespérée. Littéralement il signifie : « Greffier des appels au Conseil privé », mais ainsi que le disait M. le duc d'Aumale, dans l'oraison funèbre du publiciste anglais à l'Académie des sciences morales et politiques, dont Reeve faisait partie à titre étranger, cette charge n'a pas d'équivalent en France. Le prince la définissait justement « un véritable office de judicature », mais il se trompait et l'amoindrissait singulièrement quand il ajoutait : « Il jugeait des appels des îles de la Manche. »

Cette charge avait été créée en 1833 sur la proposition de lord Brougham, pour améliorer l'administration de la justice au conseil privé de Sa Majesté. Il était décidé que tous les appels au conseil du roi (aujourd'hui de la reine) seraient entendus et discutés avec pleins pouvoirs par une commission présidée par le président du conseil des ministres et formée de toutes les plus hautes autorités légistes du royaume, ainsi que de quelques autres personnes nommées par le souverain. Depuis, on leur adjoignit des évêques de l'Eglise établie, d'abord comme juges, puis comme assesseurs et conseillers dans les cas ecclésiastiques.

« On peut affirmer, ajoute M. Laughton, que sans en excepter même la Cour suprême des Etats-Unis, il n'y a pas et il n'y a jamais eu au monde de tribunal appelé à administrer une telle variété de lois pour une portion si étendue de la terre, ou intéressant de si vastes multitudes de gens, que le conseil royal par l'entremise de la commission judiciaire. Dans le Royaume-Uni sa juridiction n'est pas très étendue. Mais de toutes les autres parties de l'empire britannique, les appels s'adressent à la couronne, et les lois applicables aux diverses colonies et dépendances ne sont pas seulement la loi anglaise modifiée dans chaque dépendance par sa propre législation, mais la loi française, la loi hollandaise, la loi romaine, la loi canonique et la loi civile, les lois hindoues de diverses écoles, mahométanes et bouddhistes. En outre, la couronne peut soumettre telle question qu'elle juge opportun à la commission judiciaire, et quoique ces consultations ne soient pas très fréquentes, elles sont ordinairement de grande importance. » On voit que le poste offert à Reeve n'était pas une sinécure et que nous sommes loin des îles de la Manche.

Par le fait, Reeve hésita d'abord à accepter ce qu'on lui offrait.

La loi qu'il connaissait le moins, c'était celle de son pays; il avait étudié bon nombre des autres sur le continent, et sous ce rapport était plus ferré que de très grands légistes anglais. Ses scrupules ne furent donc pas encouragés par son protecteur lord Lansdowne, et l'historien Kemble le rassura en lui disant que, dans les affaires publiques, la routine était tout et qu'on n'avait qu'à se laisser porter par le courant.

Il accepta donc, et même il accepta avec ce que ses compatriotes appellent « une vue confortable des choses », qui était un des traits distinctifs de sa nature. « Inutile de vous cacher, écrivait-il à *sa chère amie maternelle*, que je suis content de moi en cette affaire. J'ai la conscience de ne pas m'être laissé transporter ni étourdir par cet événement; que je suis resté ce que je m'efforce toujours d'être : maître de ma barque sur le courant rapide des circonstances et que j'entre dans ma situation officielle avec autant d'indépendance d'esprit et de discernement qu'il est dans ma nature d'en avoir. » On a envie d'achever la phrase par « *All right!* »

En 1852, Reeve monta en grade et fut nommé *Registrar* (chef du service d'enregistrement) du conseil privé, mais il en resta là; lorsque son chef et ami, Charles Greville, l'auteur des fameux Mémoires qu'il chargea Reeve de publier après sa mort, abandonna en 1859 ses fonctions de *clerk* du Conseil (nous dirions en français secrétaire général), la place la plus élevée de cette administration et qui donne le rang de sous-secrétaire d'Etat, Reeve avait compté lui succéder; il pense que lord Granville le désirait, mais on nomma sir Arthur Helps, un protégé du prince Albert. Reeve avoue qu'il fut très irrité, mais il se consola lorsque, par la suite, ses émoluments furent élevés au même chiffre que ceux de sir Arthur, c'est-à-dire à 50,000 francs, sans qu'il eût, comme son collègue, l'ennui de suivre la cour dans ses déplacements.

Lord Brougham fut, paraît-il, furieux de cette nomination, mais, plus tard, il se radoucit, surtout lorsque Reeve devint directeur de la *Revue* d'Edimbourg, une puissance à cette époque.

Peu après, Reeve assistait à la séance du Conseil privé où la reine lisait sa « Déclaration » annonçant son mariage. « Quoique je sois un homme, disait-il, je préférerais me marier sans faire un discours à quatre-vingt-cinq personnages. La reine, ajoutait-il, a lu de sa voix claire et sonore comme d'ordinaire, mais sa main tremblait tellement qu'elle avait peine à tenir son papier. Elle portait au bras le portrait du prince Albert dans un bracelet. » Ce sont exactement les termes dont s'est servi la reine en racontant la scène dans son *Journal;* seulement, elle a ajouté au sujet du bracelet : « Il me donnait du courage. »

Un an après, Reeve écrivait à M. de Tocqueville : « Je vous aime trop, mon cher ami, pour ne pas vous dire moi-même une chose qui intéresse aussi profondément mon sort et ma vie que mon mariage. Je crois avoir rencontré cet être que l'on cherche toujours et que l'on trouve si rarement, qui est le complément de l'existence individuelle, et s'il y a lieu d'avoir foi dans les augures de ce monde, le bonheur qui m'attend est bien au-dessus de ce que je mérite. »

A la fin de 1840, le mariage avait lieu en Ecosse, pays de la fiancée; à la fin de 1841, Reeve quittait ce pays où il avait conduit sa jeune femme pour qu'elle fût près de sa famille au moment de ses couches; mais, hélas! il revenait seul avec sa petite fille, déjà orpheline! Ce coup terrible fut le premier et le seul grand malheur de sa vie. Il reçut alors la lettre suivante de M. Guizot : « Mon cher Monsieur, j'ai besoin de vous dire un mot, un seul mot! Que j'ai pitié de vous! Neuf ans se sont écoulés depuis que le même coup m'a frappé, exactement le même coup, deux mois après les couches au lieu d'un mois. Depuis, ma vie a été bien active, bien pleine, des affections bien chères, bien douces, sont sorties ou entrées dans mon cœur. Le vide est toujours là. Rien ne remplace le bonheur vrai et complet. Que j'ai pitié de vous! Je voudrais que cela pût vous faire quelque bien. Soignez votre enfant et *travaillez*. Ecrivez-moi, si vous y prenez le moindre plaisir. Je vous écrirai. Le temps ne me manquera jamais pour vous dire ce que je sens pour vous de pitié et d'amitié. Adieu! adieu du fond du cœur. »

Reeve suivit le conseil de Guizot; il puisa le courage et la consolation dans le travail, ce viatique de l'esprit comme la foi religieuse est le viatique de l'âme. Puis, le temps agit et, en juillet 1851, il prit une autre compagne. Son fidèle et vénéré ami lui écrivit alors : « C'est un rare privilège, mon cher Monsieur, que de retrouver le bonheur perdu. Dieu vous le garde! Vous le méritez, car vous le sentez vivement. Serez-vous bientôt marié? Il n'est pas impossible que j'aille passer quelques jours à Londres vers la fin d'août. J'aurais un vrai plaisir à vous voir heureux et à voir réellement Lucy Hutchinson[1]. Je la connais bien et je l'honore et je l'aime beaucoup dans l'histoire. Je suis sûr que, vivante, elle me plaira bien davantage encore. Parlez-lui, je vous prie, un peu de moi d'avance et assurez-moi de sa part quelque bonté. »

Cette fois, le bonheur retrouvé dura autant que la vie d'Henry Reeve.

[1] M. Guizot venait de publier un portrait historique de cette femme célèbre dans ses *Etudes biographiques de la Révolution d'Angleterre* et faisait évidemment allusion à quelque rapprochement de Reeve entre elle et sa nouvelle épousée.

Quant à la correspondance avec l'illustre homme d'Etat français, elle ne finit qu'avec lui, en 1874. Il avait quatre-vingt-sept ans, et il travaillait et il espérait!

« M. Guizot, sur la mort de sa fille Pauline; la dernière lettre qu'il m'écrivit de sa main. » Reeve avait tracé ces lignes sur la lettre suivante, si belle dans sa résignation attendrie et la sérénité de sa foi.

« 8 *mars* 1874. — Je vous remercie de votre sympathie, mon cher Monsieur. J'y comptais. Vous êtes un des anciens témoins de ma vie et de mon bonheur. Il a été grand, mais le bonheur se paie. Je me soumets douloureusement, mais sans murmure. La vie est ainsi faite. C'est pour mon gendre, Cornélis de Witt, que je ressens une pitié profonde. Il a joui pendant vingt-cinq ans de ce que j'ai moi-même appelé le bonheur parfait : l'amour dans le mariage. Il reste seul avec ses sept enfants. Ils viendront tous vivre avec moi, sous les yeux de ma fille Henriette, une vraie mère. Revenez nous voir[1]. Je n'ai pas le cœur à vous parler d'autre chose.

« Je n'ai pas encore reçu l'*Edinburgh Review* des mois d'octobre et janvier derniers; je les fais demander. Je vis aussi en Angleterre. C'est beaucoup d'avoir deux vies et presque deux patries.

« M. Burton a-t-il publié l'article qu'il projetait sur mon *Histoire de France?* Je vous envoie quelques pages que je viens d'écrire sur mon excellent ami, M. Vitet. Encore un profond regret!

« Adieu, mon cher Monsieur. Tenez-moi un peu au courant de ce qui se passe chez vous et de ce que vous en pensez. Nous végétons ici dans les ténèbres, en attendant un mieux qui viendra je ne sais quand ni comment. Mais je persiste à y croire. Tout à vous. »

La dernière de toutes ses lettres à Reeve, datée du 22 juillet, n'est pas de sa main. Il écrit surtout pour remercier de l'article en question qui a paru :

« Mon cher Monsieur, je réponds à votre aimable lettre et je commence par supprimer mon écriture. J'en avais autrefois une qu'on trouvait très jolie, mais depuis quelques mois, ma main est devenue si tremblante, que j'ai renoncé à écrire moi-même...

« Vous me pardonnerez d'être si bref; je suis encore assez souffrant et fatigué. Je reprends pourtant, dans ce moment même, la publication périodique des livraisons de mon histoire; elles vous seront envoyées chaque semaine, à M. Burton et à vous, et je serai bien heureux si vous me dites qu'elles vous intéressent autant que les précédents volumes.

[1] Reeve avait vu M. Guizot au mois de décembre précédent, pendant les fêtes de Noël.

« Pardon, my dear Sir, de ne pas vous en dire davantage. Je suis au Val-Richer jusqu'à la fin de l'année. Ecrivez-moi quelquefois, je vous prie, et croyez-moi affectueusement à vous.

« *P.-S.* — C'est ma fille Henriette qui me sert de secrétaire pour ma correspondance comme pour mon histoire. Où en trouverais-je un pareil? »

Avant la fin de l'année, l'illustre vieillard n'était plus et sa fille écrivait à l'ami d'Angleterre :

« Mon cher Monsieur,

« Je savais bien ce que vous sentiriez pour nous et aussi pour vous-même. Mon père avait pour vous beaucoup d'amitié. En rangeant ses papiers, au milieu de toutes vos lettres, je trouve une foule de minutes de ses réponses; quelques-unes sont bien belles. Je ne vous parle pas du vide affreux de ma vie et de mon âme. Je sais que Dieu me donnera la force de le supporter en travaillant pour ceux qui m'ont quittée. Et le jour du revoir viendra. Mon père est parti tout entier, lui-même jusqu'au bout dans la possession de son esprit et de son âme, plein de confiance en Dieu, nous recommandant de servir le pays qu'il avait suprêmement aimé et dont les malheurs ont d'abord ébranlé sa santé. Ma Pauline aussi ne s'était jamais relevée de la guerre. Ils sont ensemble et en paix. »

V

Avant de continuer le compte-rendu, forcément bien succinct, des relations et correspondances d'Henry Reeve avec tant d'hommes considérables, dont la place est marquée dans l'histoire, il nous paraît nécessaire de faire connaître ce qui, dans sa situation officielle et sociale, donnait à ces rapports et à ces correspondances un intérêt particulier pour des personnages placés ostensiblement dans des positions très supérieures à la sienne.

Nous avons exposé les avantages qu'avaient eus pour lui son éducation cosmopolite, sa connaissance des langues étrangères et son intimité en différents pays et dans sa première jeunesse, avec un grand nombre d'hommes déjà importants ou destinés à le devenir.

La protection active de lord Lansdowne le fit entrer de plain pied dans la société politique et aristocratique la plus élevée. Après lui et comme lui, d'autres premiers ministres, lord Clarendon surtout, prirent l'habitude de chercher auprès de Reeve des détails, des renseignements sur les gens et les choses qu'il avait pu connaître et observer à l'étranger. Plus d'une fois, comme nous

l'avons dit, il fut chargé de missions sans aucun caractère officiel, mais qui exigeaient de la discrétion, du tact et des facilités de relations qu'il possédait à un degré rare. Ce fut ainsi qu'en 1840, il se trouva tout à coup, à vingt-sept ans, et sans aucun mandat officiel, placé par la confiance de lord Lansdowne dans une situation qu'il qualifiait justement de difficile et d'anormale. La question d'Orient était à l'état aigu; l'amiral Stopford venait de bombarder Beyrouth et de neutraliser en grande partie les victoires de Méhémet-Ali, l'ami de la France; la guerre pouvait éclater d'un jour à l'autre, et lord Lansdowne, qui avait cependant un ambassadeur à Paris, lord Granville, correspondait personnellement avec son jeune protégé, écoutait tout ce qu'il avait à lui dire de ses entretiens avec M. Thiers, président du conseil, et lui donnait presque à entendre, en répondant à une question, que *s'il lui était commode* de prolonger un peu son séjour à Paris, il pourrait faire grand bien en parlant fortement du désir de l'Angleterre d'agir *à l'unisson* avec la France. Allait-il donc avoir à décider de l'équilibre européen? Très raisonnablement humble dans ses lettres au ministre, il se montre un peu plus grisé par son rôle inattendu, dans celles qu'il écrit à sa mère; elles deviennent même assez amusantes! Avec lord Lansdowne, le président du conseil en France, est *Monsieur Thiers;* avec sa mère, c'est *Thiers* tout court (Thiers, le coquin d'antan!).

Il remercie Dieu de n'avoir pas différé son départ d'un jour. Il est arrivé à temps, *mais juste à temps* pour jouer les dernières cartes de la partie. « La dernière fois que je vous écrivis, on était sur le point de prendre les plus violentes résolutions. Elles sont suspendues pour quelques jours... On m'a reçu avec beaucoup de bonté et d'amitié; j'ai eu les conversations les plus confidentielles avec Thiers et Cousin. Je n'oublierai jamais Cousin se faisant la barbe dans sa chambre à coucher ministérielle, pourpre et or, vociférant, à son habitude, et parlant jusqu'à devenir pâle de surexcitation... Le soir, je suis allé à Auteuil, où Thiers m'a reçu avec grand empressement et a parlé très longuement. J'ai retrouvé là Cousin, Mignet, Léon de Malleville, etc. Aujourd'hui, j'y dîne. Cousin me dit : « Mon cher Henry, vivez, vivez un peu avec Thiers et moi! » Par le fait, je peux dire que le ministère me fournit la table et le logement. »

Le jeune diplomate *in partibus*, malgré ses succès personnels, retourna en Angleterre fort découragé quant au maintien de la paix. On venait de tirer sur le roi qui avait dit en rentrant à ses ministres : « Messieurs, c'est la paix qu'on a voulu tuer en moi! » Thiers avait donné sa démission; la politique agressive et inso-

lente de lord Palmerston triomphait et M. Guizot quittait l'ambassade de Londres pour aller se charger du ministère « avec le courage calme et dévoué que réclamait l'état des affaires ».

Ce fut un chagrin pour Reeve, dont l'affection pour l'éminent homme d'Etat était devenue profonde et qui jouissait plus que jamais de son intimité depuis qu'il avait traduit avec grand succès sa *Vie de Washington.* « La conversation de M. Guizot, disait-il, est certainement la plus parfaite que je connaisse; si pleine, si vigoureuse, sans être pourtant désagréablement surchargée de savoir ni de force. » Ce lui fut, à ce moment, un véritable chagrin d'apprendre que M. de Tocqueville avait pris parti pour l'opposition, et que, par ce fait, ses deux plus grands amis de France devenaient, non pas des ennemis, mais des adversaires politiques.

L'importance personnelle de Reeve auprès des hommes d'Etat de son pays, et même de l'étranger, augmenta naturellement beaucoup lorsqu'il accepta, en 1840, de devenir un des principaux rédacteurs du *Times.* Le directeur du journal, M. Delane, lui confia, après entente préalable sur la ligne à suivre, la rédaction des articles sur les affaires du continent, et, pendant quinze ans, il fut le plus actif des journalistes politiques. Ses relations bien connues avec un grand nombre de personnages les plus considérables de l'Angleterre donnaient une importance exceptionnelle à ce qui émanait de sa plume. Le jour vint où il lui fut presque impossible de voyager à l'étranger sans qu'on ne lui prêtât quelque mission occulte.

Lorsque la guerre de Crimée devint imminente et que Reeve voulut aller s'assurer *de visu* de l'état des choses à Constantinople, les journaux français, les *Débats* en tête, puis toute la presse européenne, annoncèrent qu'il portait à lord Stratford de Redcliffe les instructions de son gouvernement, instructions pressantes et catégoriques prises à l'unanimité par un conseil composé des lords Aberdeen, Clarendon, John Russell et Palmerston, etc., etc. Il n'y avait pas un mot de vrai, et Reeve en fut très ennuyé; mais, comme le dit très justement M. Laughton, « l'homme connu pour être en relations confidentielles avec plusieurs membres du gouvernement, ne pouvait pas, à un moment pareil, rendre visite à nos ambassadeurs à Vienne et à Constantinople, sur le pied d'un *globe-trotter* ordinaire. »

Lord Stratford ne passait pas la moitié d'une nuit[1] à discuter la nécessité d'appeler la flotte avec une simple connaissance. Il con-

[1] Note de Reeve dans son Journal.

sidérait Reeve comme le commentaire vivant de la célèbre dépêche de lord Clarendon, en date du 23 septembre. Et c'est pour des raisons analogues que des esprits avides de savoir et de savoir la vérité, comme M. Guizot et bien d'autres, étaient empressés à correspondre avec « le confident des dieux ».

Au reste, les lettres échangées au retour, entre lord Clarendon et le voyageur, prouvent que l'un avait beaucoup à dire et l'autre beaucoup à entendre.

La tâche acceptée par Reeve au *Times* était rude. Il n'était pas rare qu'en rentrant du théâtre ou d'un dîner, il trouvât chez lui un messager porteur d'une lettre demandant un article immédiatement. Alors il ôtait son habit, endossait une robe de chambre et ne se reposait que lorsque l'employé était parti, emportant les 1500 ou 2000 mots requis. Il fallait être toujours préparé. Lui-même a résumé l'histoire de ce long esclavage. « Probablement personne n'a écrit autant que moi dans la presse anglaise, avec des sources d'informations égales sur les sujets à traiter. Pendant une grande partie de ces quinze années, je vécus en termes de correspondances et de rapports confidentiels avec plusieurs des ministres les plus influents d'Angleterre et de France, plus spécialement avec M. Guizot et lord Clarendon, tandis que Delane agissait comme mon intermédiaire avec lord Aberdeen. Par M. Greville, mon chef et plus tard mon collègue, je pouvais toujours savoir ce qui se passait et je doute qu'il y eût, en dehors du ministère, personne de plus exactement renseigné sur le cours des affaires; parfois même venaient jusqu'à moi des choses que le cabinet ignorait. La conséquence de ces informations fut que, quoique j'aie conscience de n'avoir jamais révélé au monde un mot de ce qui devait rester caché, le *Times* devint une puissance en Europe, plus redoutée par les rois et plus lue par les hommes d'Etat que les dépêches les mieux rédigées. Sa circulation s'éleva en quinze ans, d'environ 13,000 à 62,000 et bien que je ne m'attribue nullement une part exclusive dans ce résultat, car beaucoup d'autres collaborateurs écrivaient aussi bien que moi, et le directeur (les Anglais disent *éditeur*) était toujours judicieux et actif, cependant je ne crois pas qu'aucun autre écrivain ait eu l'occasion de faire autant. Mes articles étaient presque toujours premiers en tête du journal, et j'arrivai à en donner en moyenne quatre et même cinq par semaine. Ils étaient l'expression d'un grand système de politique étrangère d'après lequel j'aurais agi si j'avais été par ma naissance en position de devenir ministre. » Reeve, qui était un homme d'ordre, a calculé qu'il écrivit 2,482 articles et qu'ils lui rapportèrent environ 25,000 francs par an.

Lorsque Reeve se sépara du *Times*, en 1855, ce fut pour succéder à sir George Cornwall Lewis (nommé chancelier de l'Echiquier lors de la retraite de Gladstone du ministère Aberdeen) dans la direction de la *Revue d'Edimbourg;* c'était aussi une puissance, mais très différente du *Times*, calme comme une sorte de pairie, disait Reeve, après le tumulte de la seconde Chambre. Les grandes revues étaient alors bien moins nombreuses qu'aujourd'hui, et celle qui appelait Reeve à la diriger, exerçait une sorte de souveraineté depuis sa création qui avait été, un demi-siècle avant, une révolution dans le monde politico-littéraire.

Les partis n'étaient pas disloqués comme ils le sont maintenant et cette revue était l'organe accrédité des whigs que M. Gladstone n'avait pas encore disséminés à tous les vents, de même que la *Quarterly* était l'organe des tories. L'une et l'autre traitaient de toutes les questions politiques et de toutes les œuvres littéraires de quelque importance, chacune à son point de vue particulier et l'on attendait avec un intérêt parfois passionné, les jugements que prononceraient les deux rivales sur tel ou tel événement, sur telle ou telle œuvre. Il y eut des joutes mémorables comme celles de Gladstone (alors ultra-conservateur) et de Macaulay, qui sont restées historiques. C'était l'âge d'or du long règne qui n'est pas fini, mais qui a vu bien des changements. Pendant quarante ans, Henry Reeve parla avec autorité au nom du parti whig. Beaucoup de ses articles furent écrits sous l'inspiration directe de ses chefs politiques et, plus que jamais, il vécut dans la plus haute et la plus intéressante société d'Angleterre et du continent, de la France surtout.

M. Guizot resta aussi intimement lié avec le directeur de l'influente Revue qu'il l'avait été avec le rédacteur du puissant journal. Il appréciait l'avantage de faire profiter sa politique de son amitié. Il ne considérait nullement comme indigne de lui de flatter un peu le rédacteur anglais, de lui dire : « Merci des détails que vous me donnez sur votre politique intérieure; ils m'ont grandement intéressé et j'y crois parfaitement. Quand la vérité apparaît, on la reconnaît même de loin. Je désire beaucoup le succès de sir Robert Peel; c'est aussi important pour nous que pour vous. » Tous ceux qui ont lu la Biographie de Robert Peel par M. Guizot, savent quelle haute estime il professait pour le grand ministre anglais. Une lettre très émue sur sa mort tragique et prématurée, sur « le beau spectacle que donne au monde la douleur de l'Angleterre et sur les regrets personnels de celui qui écrit », a trouvé place dans le recueil de M. Laughton.

Revenant à sa propre situation, M. Guizot ajoute :

« Je viens de passer deux années très difficiles. Jusqu'à présent, je n'ai réussi qu'à empêcher le mal, triste et peu profitable tâche. J'espère que quelque chose de mieux sera possible à l'avenir. Notre dernier malheur[1] a donné à l'esprit public une secousse salutaire. Les hommes n'apprendront jamais à être sages de par leur libre volonté et leur prévoyance; il faut donc qu'ils se contentent de la sagesse qui émane de la nécessité, à l'heure du danger. Je rencontrerai de grandes difficultés pendant la prochaine session, difficultés de jalousie, d'ambition et d'intrigue. Je marcherai au milieu des pièges, des surprises et des attaques secrètes. Je ferai de mon mieux pour changer celles-ci en discussions publiques et de forcer ainsi ceux qui conspirent tout bas dans les couloirs à parler tout haut devant la Chambre. J'espère y réussir. Aidez-moi encore, mon cher Monsieur, comme vous l'avez déjà fait et si utilement[2]. »

Les limites d'un article ne nous permettent pas d'entrer dans beaucoup de détails sur cette intéressante correspondance, qui traite de tous les événements importants survenus jusqu'à la mort de l'homme d'Etat et le montrent aussi occupé de la haute littérature que de la politique. Parfois ses lettres prennent un tel développement, qu'elles passent, on le sent, par-dessus la tête de M. Reeve et vont, dans sa pensée, jusqu'au public. On en a la preuve dans le post-scriptum d'une longue épître, sur la guerre de 1870-71.

« S'il vous semblait opportun de faire usage de cette lettre, soit en la montrant confidentiellement à quelqu'un, soit en lui donnant une plus large publicité, je n'ai aucune objection à y faire. Je vous abandonne la question de convenance et d'opportunité en ce qui touche l'Angleterre. Quant à moi, mon seul désir est que mes opinions et mes sentiments sur cette crise si importante soient bien connus en Angleterre et en France. »

On conçoit sans peine combien l'expression de ces opinions et de ces sentiments est intéressante, et nous regrettons de n'en pouvoir donner que des fragments.

[1] L'échec de la politique française en Orient, en 1840.

[2] M. Laughton explique dans sa Préface qu'il a cru devoir traduire la plupart des lettres de ses correspondants français, un livre anglais lui paraissant, après mûre considération, devoir être écrit en anglais. Ceci nous paraît avoir été une précaution inutile et regrettable, car, dans la classe de lecteurs qui liront son livre, il en est bien peu, s'il en est, qui ne lisent couramment le français, s'ils ne le parlent pas tous avec facilité. Nous sommes donc obligée de retraduire des traductions et de donner ainsi des interprétations plutôt que des originaux.

L'auteur n'a fait d'exceptions que pour quelques lettres dont le sujet est purement social et pour d'autres écrites par le comte de Paris, parce qu'il a senti que ce serait plus prudent et infiniment plus intéressant.

Voici comment il juge M. de Bismarck : « Parmi les nombreuses mauvaises actions décrites dans l'histoire, il en est une fort rare : c'est l'artifice d'un tentateur qui rejette le blâme de sa tentative de séduction sur la personne qui l'a repoussée, peut-être après l'avoir écoutée. C'est ce que Bismarck a fait... »

M. Guizot rappelle ici un article qu'il fit paraître, en 1868, au sujet des efforts de Bismarck pour attirer Napoléon III dans l'alliance de la Prusse en faisant briller à ses yeux la possibilité de sacrifier la Belgique à la France. Il compare notre pays au « chasseur noir » de la ballade, toujours placé entre deux anges, un bon et un mauvais. « Il n'est pas, depuis quatre-vingts ans, dit-il, un seul homme à l'esprit droit et raisonnable, en Europe, qui n'ait essayé d'aider le bon ange et de vaincre le tentateur; en ce moment (après la renonciation du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne), le mauvais ange semble prévaloir. Mais s'il est un homme, en Europe, qui ne puisse pas profiter des maladresses du gouvernement français pour se débarrasser de la responsabilité de la guerre, cet homme est assurément le tentateur de 1868. »

« 10 *septembre* 1870. — Je viens de quitter mon lit où j'étais depuis quinze jours, mon cher Monsieur; le chagrin et l'indignation ne sont pas sains à quatre-vingt-trois ans. Je suis mieux et voudrais seulement être aussi certain de la convalescence de la France que de la mienne. Il est vrai que la France a plus de temps devant elle pour se remettre. Je ne dirai rien de l'empire tombé. Je dirais plus qu'il ne serait convenable et moins que ce qui est vrai. Jamais chute ne fut plus méritée, plus nécessaire et plus absolue.

« Je ne parlerai pas davantage du nouveau gouvernement; il est ce qu'il fait profession d'être : un pouvoir qui s'est engagé à défendre le pays. Une Assemblée nationale constituante vient d'être convoquée et en attendant tout sera fait pour sauver l'honneur et l'intégrité de la France. Voilà pour le moment la seule idée, la seule passion du pays tout entier, surtout à Paris. J'espère que les actes correspondront à la passion.

« Il y a deux points sur lesquels, malgré ma faiblesse, je tiens à vous donner de suite mon opinion, afin d'éveiller votre intérêt et l'intérêt de tous les amis de l'ordre européen et de la France existant aujourd'hui en Angleterre. Il y a beaucoup à regretter dans la politique générale de l'Europe; depuis 1815, bien des fautes ont été commises... Mais, à travers ce siècle et depuis plus d'un demi-siècle, il n'a pas été question d'une guerre d'ambition et de conquête; aucun Etat n'a essayé de s'agrandir par la force aux dépens des autres Etats. » Cette assertion, qui nous paraît un peu hasardée, est suivie d'un appel aux puissances neutres pour

aider la France à défendre la cause de la paix et de la loi des nations qui, selon lui, prévaut depuis cinquante ans : « La France n'a ni ambition, ni desseins éloignés, ni but secret; elle ne demande rien; elle défend ses droits, son honneur et son territoire... Je serais surpris si les puissances s'y refusent, car elles pourraient le faire sans se compromettre sérieusement et par leur force morale. Qu'elles déclarent que, dans aucun cas, elles ne reconnaîtront aucun changement dans le territoire de la France, et c'est ma profonde conviction que cela suffira pour faire échec à la politique d'ambition et de conquête qui rendrait impossible le rétablissement de la paix en Europe... Je suis bien vieux pour que rien me surprenne, et cependant, je serais étonné que l'Angleterre ne comprît pas la grandeur du rôle qu'elle est appelée à jouer en cette circonstance. »

On sait que l'Angleterre ne comprit pas ou ne voulut pas comprendre et se renferma, grâce à M. Gladstone et à ses collègues, dans son parfait égoïsme.

Une lettre de lord Granville à Reeve explique et condamne bien involontairement sa conduite.

« Nous sommes, dit-il, restés fidèles à notre déclaration au Parlement : relations aussi amicales que le permet l'impartialité; exercice des devoirs et maintien des droits des neutres. Nous avons protégé la Belgique avec un *minimum de risques pour nous*. Nous avons donné des conseils quand ils pouvaient être acceptables et effectifs, ceux, par exemple, qui ont eu pour résultat la rencontre de Jules Favre et de Bismarck. Nous nous sommes abstenus quand nos conseils auraient été impuissants, si ce n'est pour le mal. Nous avons réservé notre complète liberté d'action pour toute éventualité. *Toutes les nations neutres ont été à nos pieds, avides de savoir ce que nous ferions, déclarant qu'elles étaient prêtes à suivre notre exemple.* Un des belligérants est déjà venu à nous pour demander de l'aide. Ceux qui croient que nous n'avons rien fait considèrent notre tâche comme facile et peu glorieuse, mais il faut quelque fermeté pour résister, non seulement aux plaintes des belligérants et aux cajoleries des neutres, mais aussi aux caprices de l'opinion publique chez nous. »

Certes, à son point de vue étroit, personnel et à courtes vues, le ministère anglais pouvait se féliciter; il s'était fait une situation très *confortable;* rien ne troublait son repos; il avait même la secrète satisfaction de voir torturer et diminuer le pays que l'Angleterre a toujours le plus jalousé; il avait l'Europe à ses pieds; il pouvait lui assurer un long avenir de paix, car la Prusse n'aurait pas résisté à l'Europe entière; il préféra ne pas troubler sa propre

quiétude, voir écraser et mutiler la France, concourir à créer une Allemagne qui, aujourd'hui, inquiète la Grande-Bretagne et menace ses intérêts beaucoup plus que la France ne l'aurait pu faire et qu'elle déteste sans trop oser le laisser voir. La ruine qui plane plus ou moins sur tous les pays par des armements désastreux, mais imposés par la politique de conquête dont parlait M. Guizot, l'Angleterre en est donc cause en grande partie, de l'aveu même d'un de ses représentants à l'époque de la guerre, et elle-même se voit forcée de prodiguer son or pour se mettre en sûreté.

Le vieux lutteur français n'abandonna la partie que contraint et forcé; il écrivit à M. Gladstone qui lui répondit « une lettre aussi amicale que possible pour lui personnellement (cela ne coûtait rien), mais vague et évasive quant à la politique du cabinet. Il ne fait même pas la moindre allusion à ce que son gouvernement tentera quant aux conditions de la paix. Il m'est naturellement impossible de discuter la question avec lui; il comprendra pourquoi; j'admets sa réserve, mais je ne peux en accepter ni les raisons ni les résultats. »

On sent dans toute la correspondance de M. Guizot sur ce sujet si douloureux, les battements d'un cœur de jeune homme dans un corps de vieillard; ce cœur saigne et crie. Il est telle lettre sur « le siège héroïque » de Paris, qu'un homme de vingt ans, ardent et enthousiaste, signerait volontiers. Guizot aime sa France, et plus elle prolonge la lutte désespérée, plus il l'admire et plus il l'aime. Son fils Guillaume, sa fille Pauline, avec son mari, M. Cornélis de Witte, sont enfermés dans Paris; des nouvelles arrivent au Val-Richer par ballon, et toute cette famille ne sait plus s'il y a des partis; elle n'en voit plus qu'un, celui de la France, que l'insolence de Bismarck « a rendue enragée et condamnée à l'héroïsme ».

Cette belle expression est « d'un obscur citoyen de Paris ». Quant à M. Guizot, il ne sentait plus que cette unique passion de la patrie, et ses lettres n'étaient que la paraphrase continuelle de « Tout est perdu, fors l'honneur! »

Il ne croyait même pas tout perdu, car il conservait sa foi en une justice immanente que rien ne peut vaincre d'une manière durable. Le 14 mars, il écrivait : « Vos tristes prédictions étaient trop bien fondées! La douloureuse excision a été faite; nous l'avons du moins supportée avec bon sens et dignité. Sans discussion ni délai, l'Assemblée nationale a accepté la paix imposée, et la population de Paris a laissé un corps de l'armée prussienne parader dans un seul quartier de la ville, dans la solitude et le silence. Les Prussiens n'ont pas vu Paris et Paris n'a pas vu les Prussiens.

Leur triomphe n'a pas eu de spectateurs. Leur politique actuelle est un exemple de plus, après tant d'autres, de la folie insolente et aveugle des vainqueurs, qui jettent la semence de la guerre au moment où ils font la paix. Vous ne pouvez vous faire une idée du sentiment passionné de douleur et de colère qui remplit l'âme de la France dans toutes les classes et toutes les parties du pays. Il est impossible de dire quand et sous quelle forme l'avenir fera agir ce sentiment. Mais *c'est écrit*; on ne peut pas se lasser de répéter les dernières paroles du chancelier Oxenstiern à son fils, au moment où il partait pour faire son tour d'Europe : « *Ito, fili mi, et inspice quam parvâ sapientiâ mundus regitur.* »

La Commune mit le comble à la douleur de M. Guizot sans détruire sa ferme espérance. « La destruction a atteint son terme, l'œuvre de reconstruction commence, écrit-il le 4 juin suivant. Elle sera très difficile, mais je n'en désespère pas et j'y prendrai quelque part sans sortir de ma cellule. Quelle vie que la mienne ! Mon plus ancien souvenir politique est d'avoir vu de loin, du haut d'une terrasse de la petite maison de campagne où ma mère s'était réfugiée pendant la Terreur, en 1794, les Jacobins poursuivis et assommés par la réaction contre Robespierre, au 9 thermidor. La scène se passait sur les boulevards de Nîmes. J'assiste en 1871, de la campagne aussi, à la chute des nouveaux Jacobins, vrais héritiers et élèves de la Terreur. Et que n'ai-je pas vu, en fait d'événements, dans cet intervalle de soixante-dix-sept ans ! Sur ce, je vous dis adieu. Je me porte assez bien malgré mes quatre-vingt-trois ans et ces spectacles shakespeariens. La France est, depuis 1789, une immense tragédie de Shakespeare ! »

L'ouvrage que nous analysons relate l'opinion sur la part prise par M. Guizot à tous les événements importants dont il fut le témoin ou l'un des acteurs. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'intérêt historique de tant de détails et d'appréciations fournis de première main par un acteur et un juge de cette valeur. Il est homme, et par conséquent faillible; il se trompe quelquefois, mais le plus souvent il voit juste et prévoit presque en prophète. Certaines de ses lettres sur la situation particulière de la France ou générale de l'Europe, sont d'admirables chapitres pour servir à l'histoire de son temps et à la philosophie de l'histoire de tous les temps. Son expérience, ajoutée à son savoir, avait donné à son jugement une autorité qui s'imposait. « Si mon expérience des révolutions, disait-il, m'a servi à comprendre et à peindre avec vérité celle d'Angleterre, cela me consolera un peu de ce qu'elle m'a coûté. »

Avec quelle finesse il rendait compte à M. Reeve de la situation,

en France, en 1851, des intrigues des uns, des craintes des autres, des embarras et des appréhensions du président, des menées des *Impatients*, avec M. Thiers à leur tête, et se promettant tous la victoire après le chaos des mesures préventives désirées par les *Prévoyants*, c'est-à-dire par Louis-Napoléon et tous les modérés.

La crise aura lieu en 1852, au moment des élections et quand il s'agira de reviser la constitution (En France, il y a toujours un parti au moins qui veut reviser la constitution, quelle qu'elle soit). « Mon pays, ajoute M. Guizot, est capable de résister et de survivre aux épreuves inconnues que l'avenir lui réserve; il n'est pas capable de les prévenir. » Le Président n'avait envie ni d'être enlevé ni d'être assassiné, il prit donc les devants et fit le coup d'Etat du 2 décembre. Le 10, M. Guizot écrivait à son ami : « C'est un aveu assez humiliant, mais le fait est que je n'ai pas encore pu décider ce que je dois penser ou plutôt souhaiter au sujet des événements en France. Quant aux moyens par lesquels Louis-Napoléon s'est installé, il ne peut y avoir deux opinions; mais je ne suis pas aussi positif sur la question de savoir si un coup d'État quelconque n'était pas devenu presque nécessaire pour sortir de l'impasse à laquelle on était arrivé, grâce à la mauvaise conduite de l'Assemblée et aux intrigues égoïstes et téméraires des partis. Depuis quelque temps, il était évident qu'une solution légale et constitutionnelle des difficultés était impossible, qu'il faudrait couper le nœud gordien, et que l'un ou l'autre des antagonistes aurait recours à la violence. Il vaut donc mieux, ce semble, que la tentative ait été faite par celui en qui était concentré le plus de force, afin que la lutte fût aussi courte que possible; à ce point de vue, il est impossible de ne pas se réjouir de ce que les mesures aient été complètes et toutes les précautions prises... Changarnier, Cavaignac et Thiers étaient tous prêts pour leur coup d'État respectif et à emprisonner Louis-Napoléon s'ils le pouvaient. Des innocents ont été massacrés, mais je doute que, au delà d'un cercle très étroit, cela excite beaucoup d'horreur et produise une impression durable. »

Ce sentiment que la réussite du Président avait sauvé la France de maux beaucoup plus grands sembla prévaloir dans le pays. « L'anarchie, dit un ancien ministre, est accouchée de la dictature; la mère et l'enfant se portent bien. » La spirituelle princesse de Lieven déclara que la nouvelle constitution était d'une habileté extrême. Elle se résume ainsi : « Je prends tout; je garde tout; vous aurez le reste. »

Lord Palmerston (qui l'eût cru!) fut une des victimes du coup d'Etat! Sans consulter ni la reine ni ses collègues, il déclara au

comte Walewski, ambassadeur de France à Londres, qu'il reconnaissait la nécessité et l'avantage pour la France de l'acte hardi et décisif du Président. Depuis deux ans, son outrecuidance, son affectation d'agir en autocrate comme si la souveraine et les autres ministres n'existaient pas, avaient exaspéré le monde officiel et décidé la reine à lui adresser un memorandum de blâme pour le rappeler à son devoir et aux convenances. Il n'en avait pas tenu compte, et, cette fois, la mesure était comble; il fut destitué. M. Guizot, qui avait eu tant à se plaindre de lui, écrivit alors à M. Reeve : « Si je prenais plaisir à la vengeance, je serais pleinement satisfait. Où est la République? Où est M. Thiers (l'adversaire, le rival qui avait tant contribué à sa chute et à celle de la monarchie)? Où est lord Palmerston? Mais la chute de mes adversaires personnels n'est rien pour moi, comparée à la chute de ma malheureuse patrie, voilà pourquoi je ne vous ai pas écrit depuis si longtemps. Je ne peux supporter de parler de ses blessures. Si j'écoutais mon désir, je m'enfermerais au Val-Richer sans rien voir ni entendre. Mais je reste à Paris, triste spectateur de ce misérable spectacle. Le sentiment public est très divisé. La grande masse du peuple, ceux pour qui l'intérêt privé est la seule considération, sont satisfaits.

« L'attente de la crise de 1852 pesait sur eux comme un cauchemar. Le Président les en a délivrés; il combat le socialisme et la démagogie. Par son triomphe, les manufacturiers, les négociants, les artisans honnêtes et les paysans peuvent compter sur la sécurité pour leur travail et leurs affaires pendant quelque temps. Ils ne lui en demandent pas davantage. Dans les classes élevées, intéressées à la politique, légitimistes, orléanistes ou républicains, il règne une grande irritation. Ils ont perdu leur part du pouvoir et toute chance prochaine d'en jouir; ils ont vu tous les droits brutalement violés, les hommes les plus honorables traités comme des malfaiteurs. Ils se sentent opprimés et lésés. Le Président est dans sa lune de miel. Au moyen des soldats il a réussi contre l'Assemblée; au moyen des paysans, il a réussi dans les élections. Mais maintenant ses difficultés vont commencer. Il faut qu'il gouverne; il ne peut gouverner avec les soldats et les paysans; il aura besoin des classes élevées et il ne les aura pas, si ce n'est d'une manière incomplète et incertaine. Elles ne lui feront pas d'opposition maintenant parce qu'elles redoutent le socialisme et la jacquerie. Mais cela passera, et alors le souvenir des affronts reçus, le regret de la liberté perdue, le mauvais vouloir, le dédain, l'esprit de parti, tout ce qui rend les classes élevées ingouvernables et dangereuses, reparaîtra. Pendant un temps plus ou

moins long, elles supporteront le gouvernement de Louis-Napoléon; je doute qu'elles le soutiennent jamais. »

Après avoir critiqué les idées financières du Président, prédit des désordres qui ne se réalisèrent pas, déclaré qu'il le croit trop indolent et ami du plaisir pour faire volontiers la guerre, à moins que les difficultés du dedans ne le poussent à chercher une diversion au dehors, M. Guizot ajoute : « Au milieu de ces éventualités douteuses de l'avenir européen, c'est un avantage énorme que les révolutionnaires de tous les pays n'aient plus un protecteur en Angleterre (Palmerston).

« A quoi pense le *Morning Chronicle* de dire que les fusionistes, surtout M. Guizot et ses amis, donnent leur entier appui à l'Elysée? Nous sommes exactement ce que nous étions, des conservateurs et des monarchistes, et nous sommes absolument indépendants de tous les autres partis, soit du gouvernement, soit de l'opposition. Je reste fidèle à mon passé, j'attends l'avenir et je ne suis pas hostile, mais entièrement séparé du présent. »

Dans une des lettres si intéressantes de cette époque, se trouve un curieux portrait de Louis-Napoléon : « En lui-même il est un petit chaos : impérialiste et révolutionnaire, absolu et socialiste, avec des goûts aristocratiques et des idées démocratiques, avec du respect pour la tradition et la passion de l'entreprise, le désir de l'ordre et du dédain pour l'équité, dans l'action très téméraire et emporté, et pourtant froid, taciturne et obstiné. Jusqu'ici ces tendances contradictoires ont été tenues en bride par les obstacles qu'il a rencontrés et la lutte contre des pouvoirs rivaux. Mais maintenant il n'y a plus ni obstacles ni rivaux; il reste seul, absolument seul, absolument le maître. En apparence, il est le même qu'auparavant : froid, silencieux, calme et doux; mais il est grisé par son triomphe, par les 7,500,000 votes qui l'ont élu, par les 400,000 baïonnettes qui l'entourent. Ce sont là, pour lui, des arguments sans réplique, des forces irrésistibles. Il est ainsi conduit à croire qu'il peut faire tout ce qui lui plaît et se plonge la tête la première dans tous les emportements et les fantaisies du pouvoir absolu, avec l'orgueil d'un vieux despote et la confiance aveugle d'un jeune mystique. »

Qu'on nous permette de citer encore un passage qui ressemble à une prophétie :

« Et maintenant l'Empire ne peut être renversé que par ses propres actes et ses propres fautes. Ces fautes seront-elles commises bientôt? J'en doute beaucoup. Cet homme est un étrange mélange de témérité et de patience, de fatalisme et de prudent calcul; il croit en son étoile, il la suit, et dans le fond de son âme il est

résolu à la suivre jusqu'au bout; mais en même temps il a marché rapidement, plus rapidement, selon moi, que cela ne lui était avantageux, mais il est capable de se modérer et d'attendre. Il n'a pas comme son oncle, une fertilité inépuisable de génie et une ardeur insatiable de caractère; il est au contraire lent et indolent, il aime le plaisir et le loisir. Il tirera de sa position toute jouissance possible; il fera et dira ce qui sera nécessaire pour empêcher l'Europe de s'inquiéter à cause de lui et différera aussi longtemps que possible toute démarche compromettante destinée à réaliser ses rêves ambitieux.

« Mais le moment viendra, j'en suis convaincu. Un fataliste peut lutter pendant un certain temps contre la destinée à laquelle il se croit appelé, mais tôt ou tard il cèdera et s'y jettera. En outre, il faut faire quelque chose pour occuper et distraire la France. Notre pays est en proie à deux désirs contradictoires : le désir du repos et le désir d'émotions nouvelles et violentes. Il veut que ses intérêts soient assurés, mais qu'en même temps son imagination soit satisfaite. C'est pour cela que Napoléon lui donna la guerre et que nous lui avions donné la tribune. Je crois que le nouvel empereur aimerait à suivre la politique de Louis-Philippe sans la tribune, sous le nom de Napoléon sans la guerre; mais il n'y réussira pas, et quand il s'en apercevra il reviendra, soit comme conquérant, soit comme conspirateur, aux traditions de l'Empire dont il élève en ce moment le drapeau. Qu'il le veuille ou non, c'est là son avenir; je suis convaincu qu'il le souhaite, mais il s'efforcera de le retarder plutôt que de le hâter. Ceux qui sont dans sa confidence se montrent déjà pressés de trouver les moyens de remplir la scène et d'amuser les spectateurs sans chercher de grandes aventures. M. Fould disait l'autre jour : « Nous aurons le mariage au prin-
« temps, le couronnement pendant l'été, l'héritier en mars suivant
« et après... nous verrons! »

Combien d'autres lettres il y aurait à citer de tant d'hommes placés au premier rang comme spectateurs des événements, ou s'y trouvant mêlés comme acteurs! Mais il faut se borner. Nous nous sommes arrêtés longuement à la correspondance de M. Guizot parce qu'elle a un intérêt supérieur pour des lecteurs français, mais non parce qu'il ne se trouve pas dans ces deux volumes, un grand nombre d'autres lettres aussi dignes de fixer l'attention de quiconque s'intéresse à l'histoire du dix-neuvième siècle, c'est-à-dire à toutes les intelligences quelque peu élevées et généreuses.

S'il ne fut pas en commerce de lettres avec M. Thiers, il eut avec lui des rapports très fréquents et très intéressants. Au fond, il n'eut jamais d'estime pour lui et ne l'admira ni comme homme

politique, ni comme historien. Connaissant son intimité avec plusieurs des chefs de la politique anglaise, M. Thiers lui témoigna souvent « beaucoup d'empressement », *en appela* à son jugement et à son obligeance pour éclairer le gouvernement britannique sur ses intentions vraies, du moins il l'affirmait, et pour l'aider à déjouer la dangereuse mauvaise volonté de lord Palmerston. Un instant, il le convainquit, car Reeve écrivait de Paris à lord Lansdowne, en 1840, au sujet de la crise en Orient : « Je ne trouve ici que bon sens, modération et bon vouloir; d'Angleterre, je ne reçois rien que des preuves continuelles de folie insensée et de violence. »

On voit à ce moment M. Thiers offrir au roi de se retirer s'il le juge utile, promettant de ne faire à son successeur qu'une opposition modérée, et le roi répondant : « Non! nous ne devons nous abandonner ni l'un ni l'autre en cet instant. »

Thiers se montre si confidentiel que son très jeune interlocuteur déclare naïvement à sa mère : « Si j'avais moitié autant d'influence sur notre cabinet que j'en ai ici, la paix serait assurée. »

Néanmoins l'opinion de Reeve sur la valeur morale de M. Thiers ne se modifia guère. On sait qu'après le coup d'Etat, l'ex-ministre de Louis-Philippe s'était réfugié en Angleterre avec beaucoup de ses confrères politiques. Bientôt les portes de la patrie leur furent rouvertes. Selon la juste remarque de Reeve, « la chose étonnante fut, non pas que des hommes comme lui et Rémusat fussent rappelés dans leur pays, mais qu'ils en eussent été chassés ». Toutefois, il ne dissimulait pas sa pensée peu flatteuse pour la principale victime et disait : « En dépit du langage véhément de Thiers sur le compte de ses persécuteurs, je ne serais pas grandement surpris de le voir réconcilié avec l'Elysée. Sa vanité est le seul obstacle. Il disait souvent à Londres : « Il n'est pas possible « que *moi*, qui ai traité des grandes affaires avec des hommes « comme le prince de Metternich et sir Robert Peel, je consente « à me mettre à la tête de ces aventuriers. » Mais les aventuriers qui réussissent deviennent parfois empereurs et si Thiers pensait qu'il pût donner pleine carrière à son audacieuse imagination politique, aux dépens de la France, il serait plus à son aise en qualité de ministre d'un pouvoir absolu que comme serviteur d'un gouvernement constitutionnel! »

L'Elysée ne sut pas, ou n'osa pas se servir de cette ambition toujours aux aguets qui ne craignait pas de dire, en 1872, à Reeve, avec une franchise cynique : « Certainement je suis pour la République! Sans la République, qu'est-ce que je serais, moi? Un bourgeois! Adolphe Thiers! » Et se vantant d'avoir dirigé le

siège de Paris contre la Commune, il concluait sans tristesse : « Nous avons enterré en entrant 20,000 cadavres! »

Plus tard, il comptait bien reprendre la place qu'occupait le maréchal de Mac-Mahon, mais la mort le prévint. Et Reeve n'eut pour lui aucune parole de regret.

VI

Lancé, dès sa première jeunesse, dans la plus haute société monarchiste de France, Reeve avait naturellement été présenté aux princes d'Orléans; il fut un des plus fidèles courtisans de leur malheur et traité jusqu'à la fin par eux en ami familier, surtout par le comte de Paris et par le duc d'Aumale, qui l'aida de toute son influence, ainsi que Barthélemy Saint-Hilaire, Jules Simon et Victor Duruy, lorsqu'il fut élu membre étranger de l'Académie des sciences morales et politiques en 1889.

Le prince lui écrivit de Palerme : « Mon ancien maître, mon confrère et ami Duruy m'écrit que vous venez d'être nommé associé étranger de son Académie par 27 voix. C'est un beau succès dont je veux tout de suite me réjouir avec vous, en attendant que je puisse le faire de vive voix. »

Dans le discours que le duc d'Aumale prononça à l'Institut sur Reeve après la mort de celui-ci, il loua son « cosmopolitisme » éclairé, tempéré, entretenu par ses nombreuses relations. « Je ne veux pas dire, ajouta-t-il, qu'il ne fût pas Anglais avant tout. Passionnément patriote, et ce n'est pas moi qui lui en ferai un reproche, il épousait les passions, les colères de son pays, mais sans rudesse, sans hauteur, sans haine ou mépris des autres peuples, sans préjugés contre aucune nation étrangère. Il ne cessa d'entretenir des relations intimes et constantes avec tout le parti libéral français (je prends le mot libéral dans le vrai sens, le sens le plus large), depuis M. le duc de Broglie et M. Guizot jusqu'à notre vénéré confrère M. Barthélemy Saint-Hilaire ». Celui-ci devint, en effet, après la mort de M. Guizot, le correspondant français le plus intéressant de Reeve, et certaines de ses lettres, pendant son passage au ministère des affaires étrangères, sous la présidence (nous allions dire le règne) de M. Thiers, ont une réelle valeur historique.

Lorsque l'exil eut ramené les princes d'Orléans en Angleterre, les relations de Reeve avec eux devinrent absolument intimes. On le voit invité constamment, associé à toutes les joies et à toutes les douleurs de la famille; M. le comte de Paris lui écrit lui-même pour lui annoncer son mariage avec « sa cousine Isabelle » et par

suite la naissance de ses enfants. Lorsqu'il rentre en France, il renouvelle presque chaque année les invitations au château d'Eu; c'est là que Reeve célèbre son « mariage d'argent », et lorsque de nouveau les portes de la France se referment sur ses fils, la correspondance sur les affaires du pays, commencée à Eu et à Paris, se continue en Angleterre, et la confiance des exilés lui donne une valeur incontestable. Quelques lignes d'une lettre adressée à Reeve au retour de Frohsdorf, « où il avait été reçu par l'auguste malade avec une affectueuse cordialité qui l'avait profondément touché », témoigne du degré d'estime dont il était honoré.

« *Eu*, 3 *octobre*. — J'ai eu des nouvelles de votre séjour à Broglie et au Val-Richer et j'ai bien regretté que les convenances ne m'aient pas permis de vous demander cette année de venir au château d'Eu. J'aurais été fort heureux de causer avec vous de toutes les graves questions qui se posent aujourd'hui devant nous, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Je serai heureux d'en retrouver l'occasion, car plus les événements rendent ma situation grave et difficile, plus ils grandissent ma responsabilité, plus, naturellement, je tiens à recueillir les avis d'un observateur éclairé, impartial et bienveillant pour la France. Dans cette situation si nouvelle, et je puis dire sans précédents, je tiens à resserrer les liens de mes vieilles amitiés, et particulièrement à entretenir mes relations avec la société anglaise, ce grand centre intellectuel qui recueille et juge les actions du monde entier. »

On trouve dans une des lettres de cette époque (1883) une appréciation curieuse de Gambetta : « Je vous suis très obligé, écrit le prince, de vos remarques sur l'avenir de la France. Il est sombre, en vérité, et comme vous le dites fort bien, la stérilité de la démocratie et l'impuissance des institutions dont elle est la base sont des plus frappantes. Elles le sont particulièrement ici. Cette disette, ce vide dont vous parlez, augmente tous les jours. Les hommes supérieurs, formés sous un régime différent, disparaissent et ne sont pas remplacés. Il y a quelques jours seulement, le plus capable qu'il y ait eu depuis la mort de M. Thiers, Gambetta, a été emporté par un mal mystérieux. De ceux qui restent aucun ne peut prendre sa place. Sous certains rapports, c'était vraiment un homme remarquable. Lui et lui seul était connu d'un bout de la France à l'autre; lui seul aurait pu, pour un seul jour, unir les forces aveugles et jalouses de la démocratie; lui seul pouvait donner aux républicains l'organisation et l'apparence d'un parti, mais grâce à la violence de son tempérament, il n'aurait jamais pu tenir les rênes du gouvernement. Il aurait été extrêmement dangereux au

ministère des affaires étrangères, qu'il aurait choisi de préférence. Il y aurait, il est vrai, apporté un sentiment très honorable de la dignité de la France, mais il n'avait ni prudence ni expérience. Il y avait en Europe des gens qui comptaient sur lui, d'autres qui le craignaient; tout le monde, je crois, exagérait ce qu'il aurait fait ou essayé de faire. »

Dans cette même lettre, le prince exprime son vif regret des difficultés qui s'élèvent entre la France et l'Angleterre au sujet de l'Egypte et dit trop justement, hélas! que le sentiment de la France envers l'Angleterre ressemble à celui d'un homme à qui l'on a offert une part dans une entreprise avantageuse, qui a refusé d'en courir les risques et qui est ensuite furieux du succès de son voisin... « Au reste, continuait-il, on prête si peu d'attention en France à la politique étrangère, que le gouvernement fera ce qu'il voudra, pourvu que cela ne mène pas à la guerre sous quelque forme ou contre quelque ennemi que ce soit! »

Le comte de Paris pensait comme M. le duc de Broglie « qu'il n'y avait, ni d'une part ni de l'autre, un homme en état de diriger les événements et qu'ils iraient probablement tout seuls, comme des chevaux qui n'ont pas de cocher, ce qui est le moyen à peu près sûr d'aller dans le fossé », et cette situation l'affligeait profondément.

Deux ou trois lettres du prince, dont la longueur ne permet pas de les reproduire ici, peuvent compter parmi les plus intéressantes de ce recueil qui en contient un nombre si considérable. Il y examine la situation et l'action nécessaire des conservateurs en France et en Angleterre, car le nouvel état social, créé par la politique dangereuse de M. Gladstone, menaçait son pays de maux comparables à ceux dont souffrait le nôtre. La parfaite connaissance des mœurs politiques et du caractère des deux nations prête à cet exposé lucide des faits et des éventualités futures une importance qui frappa M. Reeve et lui suggéra la pensée de le communiquer à lord Salisbury.

Tout en admirant les dons et le talent de M. Gladstone, Reeve n'avait jamais aimé en lui l'homme politique inconsistant et versatile. Il le prit en aversion, comme beaucoup de ses meilleurs amis, quand il le vit mettre en péril, avec l'unité de sa patrie, la sage liberté qui en faisait la grandeur et la prospérité, et désagréger le parti libéral auquel il était profondément attaché. Comment le comte de Paris n'aurait-il pas partagé ses idées à ce sujet?

La rentrée des princes en France n'interrompit nullement les relations de Reeve avec eux; pendant ses très fréquents voyages, il fut souvent leur hôte à Eu, à Chantilly, comme il l'était à Twickenham, à Woodnorton et à Bushey-Park.

Quand un décret inique leur ferma de nouveau les portes de la patrie, les liens se resserrèrent encore. Le charme du duc d'Aumale et de sa conversation opérait sur Reeve comme sur tous ceux qui l'approchaient; ses épreuves sans cesse renouvelées trouvèrent dans le cœur de l'ami une sympathie de plus en plus tendre et dévouée : « Vous avez compris mon cœur de Français et de soldat, lui disait le duc, lors de la déclaration de guerre en 1870 », et, après Sedan, il lui écrivait : « Je n'aurais jamais cru que je vivrais pour voir un pareil jour. Vous devinez tout ce que mon cœur éprouve. Vous êtes du bien petit nombre de ceux avec qui il m'est possible de causer en ce moment, et vous me ferez du bien si vous venez déjeuner ici dimanche prochain. »

Lorsque l'université d'Oxford conféra un doctorat au prince, distinction dont elle avait aussi honoré Henry Reeve, ce fut celui-ci qui l'accompagna, et quand sonna pour le publiciste anglais la quatre-vingtième année, il voulut passer cet anniversaire à Chantilly. Tous les intimes du duc, MM. Laugel, Gavard, le docteur Gueneau de Mussy, tant d'autres encore comptaient parmi ses amis; il était de la maison, de cette maison où tous ses goûts trouvaient à se satisfaire, sans en excepter la chasse qu'il aimait en bon Anglais et à laquelle il ne renonça que fort tard, contraint et forcé par la goutte!

VII

Si M. Reeve vécut dans l'étroite intimité des princes français, il eut peu de rapports avec la famille royale d'Angleterre. Le prince Albert lui témoigna d'abord une certaine faveur et le consulta même sur quelques questions, mais celle du Danemark, en 1850, amena entre eux quelque froideur, Reeve étant favorable au petit et brave royaume, le prince défendant le point de vue allemand; cette divergence fut même cause éventuellement de la cessation des rapports avec Bunsen. Quant au prince, il revint sur cette impression, et pendant un voyage en Ecosse, Reeve, invité à Balmoral, fut accueilli avec beaucoup de bonne grâce.

Dans le salon fameux de lady Blessington à Gore-House, où régnait le comte d'Orsay, Reeve fit la connaissance de Louis-Napoléon. Pendant la présidence du prince, il lui fut présenté par M. Léon Faucher, alors ministre de l'intérieur, et jamais plus il ne lui parla. On conçoit qu'il ne pouvait avoir pour lui une grande sympathie! Il ne l'approuva qu'une fois, lors de la guerre de Crimée.

VIII

L'abondance des matières intéressantes qui remplissent les deux volumes de M. Laughton, nous a entraînée à des développements qui, néanmoins, nous semblent encore bien incomplets.

Terminons en donnant quelques fragments d'une appréciation de Reeve par un juge compétent qui l'a bien connu : l'historien Lecky.

« La carrière de M. Henry Reeve, dit-il, est peut-être la plus frappante preuve, à notre époque, de combien peu, dans la vie anglaise, l'influence est mesurée à la notoriété. Son nom était peu connu du grand public; on savait qu'il avait traduit Tocqueville et Guizot, édité les Mémoires de Greville, rempli pendant cinquante ans une charge honorable, mais peu éminente, et c'était tout. Mais ceux qui sont plus au courant de la vie politique et littéraire en Angleterre, savent bien que, pendant presque toute sa longue vie, il fut une force vivante et puissante dans la littérature anglaise; que peu d'hommes de son temps ont occupé une plus grande place dans quelques-uns des cercles les plus choisis de la vie sociale anglaise et qu'il exerça, pendant bien des années, une influence politique qui est rarement le partage d'un Anglais en dehors du Parlement, voire même en dehors du ministère...

« Lorsqu'il entra au *Times*, la presse à un sou n'existait pas, et ce journal était le monarque indiscuté de la presse, exerçant un pouvoir en Angleterre et sur le continent, qu'aucun autre ne possède aujourd'hui. On peut dire que, pendant quinze ans, tous les articles de politique étrangère furent écrits par Henry Reeve, et cette période comprend l'année 1848, pendant laquelle la politique étrangère fut d'une importance transcendante... Une des principales sources de l'influence de Reeve fut sa foi justifiée en son indépendance et son désintéressement. Pour un homme très capable, il était singulièrement modéré. Il déclarait qu'il s'était imposé, pendant toute sa longue vie, de n'aspirer qu'à ce qui était bien dans ses moyens. Il avait fort peu de respect pour le jugement de la multitude et ne se préoccupait pas du tout de la notoriété, pas beaucoup plus des dignités[1]. Une aisance modérée, un travail selon son goût, une sphère de large et véritable influence, l'intimité et l'amitié d'un grand nombre des esprits supérieurs de l'époque, voilà les choses auxquelles il attachait une réelle impor-

[1] En 1871, Reeve fut fait C. B., c'est-à-dire Compagnon de l'Ordre du Bain et n'obtint pas le grade supérieur de chevalier, qui l'aurait fait « sir Henry Reeve ». De bien moins méritants ont été plus favorisés. »

tance, et aucune ne lui manqua. Ses dons de causeur étaient remarquables, sans que sa conversation dégénérât jamais en monologue; sa nature était pondérée, heureuse et optimiste... Ses jugements littéraires avaient beaucoup d'analogie avec ses jugements politiques. Ses préférences étaient toutes pour l'ancienne école de pensée et de style; il avait été formé à celle de Macaulay, de Milman et des grands écrivains français du règne de Louis-Philippe. Une pensée modérée, un raisonnement clair, un savoir solide, un style transparent, vivant et pondéré, telles étaient les qualités qu'il appréciait le plus. C'était un grand puriste, ennemi implacable des expressions nouvelles. En philosophe dévoué à Kant, son orthodoxie religieuse influençait souvent ses jugements. Il se méfiait du Darwinisme et des théories d'Herbert Spencer, mais son jugement littéraire était juste et sain et il était empressé à reconnaître généreusement les nouveaux talents...

Il avait fortement conscience de la responsabilité d'un directeur de revue, surtout d'une revue dont les articles ne sont pas signés. Aucun ne paraissait sans qu'il l'eût examiné avec soin. Sa puissante individualité était profondément marquée sur la *Revue d'Edimbourg*, et il en maintint jalousement l'unité et les traditions. Ce fut une des principales occupations et des plaisirs de sa vieillesse, et elle fut le sujet de la dernière lettre qu'il dicta. »

On peut dire qu'Henry Reeve « mourut sous le harnais ». Il écrivait le 2 octobre 1895 à MM. Longmans, les propriétaires de la Revue, dont il était le conseiller littéraire depuis tant d'années, qu'il désirait se retirer et ne pouvait continuer à recevoir des émoluments qu'il n'était plus en état de gagner par ses services. Il ne souhaitait plus que de faire paraître le numéro du 15 janvier 1896, mais le 21 octobre il expirait sans avoir beaucoup souffert. Il avait quatre-vingt-deux ans, et lors de son dernier anniversaire, il répondait aux félicitations d'un ami « qu'il doutait fort qu'un grand âge fût un sujet de congratulations. »

Il s'éteignit entouré des soins les plus tendres, dans la charmante retraite qu'il s'était construite avec amour en vue de la mer et en face de l'île de Wight, dans un pays où le ciel d'Angleterre semble vouloir rivaliser avec celui de la Côte d'azur.

Ce fut, ainsi que l'a dit M. Lecky, la fin douce et tranquille d'une vie longue, utile et digne.

Marie Dronsart.

SYBIL

SILHOUETTES AMÉRICAINES A PARIS

I

Il faisait un temps adorable d'automne. Un peu de brume, tamisée de soleil, ouatait l'atmosphère. Pas de vent. Les arbres des boulevards étaient déjà tout dépouillés; seulement, dans les jardins, des feuilles, couleur d'or ou de rouille, tombaient une à une, très doucement. Paris semblait un peu assoupi. En dehors des grandes artères, les rues, à peine réveillées par les quelques passants, les rares voitures, étaient silencieuses. La rue d'Ulm surtout, jamais bruyante, dormait.

Brusquement, un coupé de maître, sobrement élégant, déboucha de la place du Panthéon et fila, au trot de son cheval noir, sur le pavé un peu raboteux. Des femmes se mirent à la fenêtre pour le regarder passer. Il y a comme cela, en plein Paris, des coins de province.

Le coupé s'arrêta devant l'Ecole normale et une femme en descendit. Elle regarda autour d'elle, un peu indécise, puis entra.

Cette femme était très jeune, fort jolie aussi et d'une suprême élégance. Elle était simplement vêtue d'une robe en lainage gris, mais tout, depuis son petit chapeau rond jusqu'à ses bottines, entrevues lorsqu'elle sauta à terre, proclamait la femme du monde qui choisit ses fournisseurs avec soin et ne commande que des objets coûtant fort cher.

Elle se trouva dans une vaste cour sablée, et examina avec une certaine curiosité le grand bâtiment, avec son large perron. A sa gauche, elle vit la loge du concierge. Ce personnage important, qui a vu défiler devant lui tant de « promotions » de normaliens, n'est pas un portier comme les autres. Un peu de la dignité de la vieille maison se retrouve en tous ses serviteurs. Aussi observait-il, du haut de sa grandeur, cette visiteuse inattendue.

— Que demandez-vous, madame?

— Je veux voir le directeur.

Le concierge toisa cette jeune personne qui se permettait de dire le « directeur » tout court.

— M. le directeur ne reçoit pas. La rentrée vient de se faire. M. le directeur est très occupé. Tous ces messieurs sont également fort occupés.

La jeune femme sourit. Elle n'était pas de celles qui se découragent facilement.

— Cependant, il faut que je voie un d'entre eux, pour affaire importante. Voici ma carte.

— Inutile, madame. Il n'est pas dans mes attributions de porter des cartes. Adressez-vous à l'employé que vous trouverez à l'intérieur.

Elle ne se le fit pas répéter. Une fois dans la place, elle savait bien qu'elle arriverait à son but.

Au bout de quelques minutes, la visiteuse fut introduite, non chez le directeur, mais dans le cabinet du sous-directeur, qui, par hasard, venait de terminer sa conférence.

C'était un homme très grand, un peu fort, légèrement voûté et qui, surpris, regardait à travers ses lunettes la jeune femme, assise de l'autre côté de son bureau. Homme d'étude, habitué à causer surtout avee des jeunes gens, il était, de beaucoup, le plus intimidé des deux.

— Vous avez insisté pour me voir, madame. En quoi puis-je vous servir?

— Je vais vous le dire, monsieur, en m'excusant de vous déranger. Mais, tout d'abord, il faut que je mette fin à un petit malentendu. Voici ma carte.

M. Revel, philosophe très distingué, prit la carte et lut ces mots : « Miss Sybil Cranford ». Une jeune fille alors et une étrangère?... Ses yeux, derrière les lunettes, exprimèrent un étonnement mêlé de blâme. cette fois. Dans l'Université, on reste fidèle à certains préjugés, à certaines idées, au sujet de la femme surtout. Miss Sybil Cranford, avec son sourire, le clair regard de ses yeux francs que n'effrayaient pas du tout les lunettes d'un philosophe, dérangeait singulièrement ces préjugés. Elle s'en aperçut et son joli sourire se fit un peu moqueur.

— Je sais, monsieur; vous cherchez auprès de moi un chaperon quelconque. Je n'en ai pas. Mais, rassurez-vous. J'ai un vieux cocher, dont le seul emploi est de me conduire où je veux. Sa position n'est pas une sinécure.

— Si vous avez les mœurs de votre pays, mademoiselle, vous n'en avez nullement l'accent... à peine une nuance...

— Oui, l'intonation, un rien, dont nous ne nous débarrassons jamais entièrement. C'est la marque de fabrique. Je suis née à Paris; j'y ai fait mes études; par beaucoup de côtés je suis plus..., plus Parisienne... qu'Américaine, mais il reste ce — rien — que

vous avez bien senti. Mon père est banquier. Il y a plusieurs banques américaines ici; la sienne est très ancienne.

M. Revel salua légèrement comme pour dire que tous ces détails étaient, sans doute, fort intéressants, mais qu'il ne comprenait pas très bien leur rapport avec la philosophie de la rue d'Ulm. Un banquier américain et une jeune fille qui a un cocher attaché à son service particulier n'ont pas grand'chose à voir avec les normaliens ou leurs professeurs. En quoi il se trompait. Les philosophes eux-mêmes se trompent parfois.

Miss Cranford, qui suivait très bien le raisonnement du sous-directeur, répondit sans qu'il eût parlé.

— Voici, monsieur, ce dont je désirais vous entretenir. Depuis deux ans, je mène une vie de mondaine. Comme je fais tout avec beaucoup d'ardeur, j'épuise tout, aussi, très vite. Les bals ne m'amusent plus. Ma sœur cadette est maintenant en âge de me remplacer et ne demande pas mieux. Rien, au fond, ne me passionne que le travail. J'ai acquis mes brevets très jeune, avec dispense. Il me vient la fantaisie d'être bachelière...

— Oh! mademoiselle, vous qui pouvez vous en dispenser! Nos malheureux garçons sont bien obligés de passer par là, puisque nous n'avons encore pu nous défaire de cette vieillerie! Travaillez si bon vous semble, poussez vos études aussi loin que vous le voudrez, mais ne vous astreignez pas à un examen, qui, en votre cas surtout, serait absurde.

— Je me suis déjà fait ce raisonnement, monsieur, mais je me connais. Il faut que j'aie un but. Pendant un certain temps j'ai fait de la peinture, puis de la sculpture; cela m'a prodigieusement amusée pendant assez longtemps. Je pourrais en dire autant de la musique — que je ne compte, du reste, pas abandonner comme mes pinceaux et mon ébauchoir. Mais, si je ne me disais pas : « Au mois de juillet prochain, tu passeras ton bachot, » je me vois d'ici jetant mes livres à la première difficulté un peu trop rébarbative. Or, je veux aller jusqu'au bout. Comme je désire trouver un professeur tout à fait hors ligne et que je sais ce que valent les normaliens, je me suis décidée subitement, ce matin, à tenter une expérience — qui, je le sens, monsieur, vous étonne un peu. Voulez-vous me l'indiquer, ce professeur émérite?

Ce fut au tour de M. Revel de sourire.

— Avant de vous répondre, mademoiselle, voulez-vous me permettre quelques questions? Vous, qui êtes très franche, ne m'en voudrez pas d'être franc aussi, voire un peu indiscret?

— Nullement. J'appartiens à la nation où est née l'*interview*.

— Vos parents sont au courant de votre... fantaisie, naturellement?

— Je n'ai que mon père, qui me laisse absolument libre. Je lui ai annoncé que Minnie, — c'est ma jeune sœur, — prendrait ma place et que je désirais rester chez moi, enfermée avec mes livres. Il a paru un peu surpris, mais il m'a dit : « Comme tu voudras, pourvu que l'une de vous représente la maison. »

— Mais, dans un établissement comme le vôtre, il doit y avoir, il me semble, d'autres devoirs que de danser ou de présider un dîner? Je suis assez ignorant à ce sujet; j'ai ouï dire cependant qu'une maîtresse de maison a certaines obligations...

— Oui, ce que vous appelez « tenir un ménage ». D'abord, chez nous, tout cela est fort simplifié. Il y a une sorte de gouvernante qui s'en occupe. Puis, j'ai une sœur aînée qui ne s'est pas mariée, qui ne veut même pas entendre parler de mariage, et qui est à la tête de la maison. Vous voyez que mon projet d'études n'est pas aussi étrange qu'il le paraît à première vue. J'ai fait une gageure avec moi-même et je compte la gagner.

— Permettez... Vous avez gagé de passer votre examen au mois de juillet prochain?

— Oui.

— Alors, vous avez déjà poussé assez loin vos études? En mathématiques, par exemple?...

— J'en ai appris ce qu'il fallait pour mon brevet supérieur.

— Le latin..., le grec?

— Je n'en sais pas un traître mot.

— Et vous vous imaginez qu'en huit ou neuf mois?...

— Parfaitement.

— Vous n'ignorez peut-être pas que nos lycéens mettent presque autant d'années à en apprendre fort peu?

— Oui. Mais ce sont des garçons.

Ce fut dit sans un sourire, comme une chose toute simple.

M. Revel eut la sensation que cette étrangère se moquait de lui. Sa dignité universitaire en souffrit. Rien pourtant dans l'attitude de miss Cranford ne justifiait la colère. Il se redressa seulement un peu et regarda fixement l'audacieuse jeune fille, dont le regard franc, clair et sérieux soutint paisiblement l'épreuve.

— Hum!... Vous prisez assez peu les cerveaux masculins, à ce que je vois, mademoiselle.

— Je ne méprise rien ni personne, monsieur. Je dis seulement que les cas sont différents. Vos fils sont encore enfants lorsque vous leur inculquez l'horreur des langues mortes en les leur enseignant comme à des perroquets. J'ai vingt ans, près de vingt et un. Je suis encore assez jeune pour apprendre facilement et assez mûre d'esprit pour apprendre bien. J'étudierai le grec et le latin comme

j'ai appris l'allemand, qui n'est pas commode non plus. En six mois j'en savais assez pour lire à livre ouvert. Il en sera de même cette fois, je vous en réponds. Je me plongerai tout de suite dans la traduction, dans la lecture : les règles, le mécanisme de la langue viendront petit à petit, par-dessus le marché.

— Je vois que vous avez des idées fort arrêtées en fait de pédagogie, mademoiselle... Si je vous comprends, vous demandez un professeur qui vous dirigerait, non pas selon ses propres théories, mais selon les vôtres? Vous le voulez fait sur mesure, comme vos toilettes.

— S'il est intelligent, il comprendra tout de suite. Or, je le veux, non seulement intelligent, mais supérieur.

— Diable!... Un homme aussi remarquable ne s'astreindrait peut-être pas à donner des leçons, même à une jeune fille capable de faire en huit mois le travail de huit années!

— S'il avait été facile à trouver, monsieur, je ne serais pas ici à vous faire perdre un temps précieux. Tout étrangère que je sois, je connais un peu la vie de Paris. Je sais que souvent un jeune homme laborieux et ambitieux se trouve, dans les commencements de sa carrière, assez embarrassé de gagner sa vie. Si je vous demande un professeur en dehors des conditions ordinaires, c'est que je suis toute prête à lui donner des avantages en dehors, aussi, des conditions ordinaires. Excusez-moi si je parle des choses d'argent sans préparations oratoires. En France, on rougit toujours lorsqu'il est question de salaire. Chez nous, on n'en rougit nullement. Je demande à mon professeur deux heures de son temps tous les matins, et je lui offre le double, le triple, s'il le désire, de ce qu'on lui donnerait ailleurs. De plus, je vous assure que je lui ferai honneur.

M. Revel ne répondit pas tout de suite. Il jouait machinalement avec son couteau à papier et semblait réfléchir. Enfin, avec un demi-sourire, il dit :

— C'est que j'hésite beaucoup... Je prends là une responsabilité...

— N'hésitez pas, monsieur. Nommez-moi votre candidat, — car je vois bien que vous en avez un. Je l'accepte d'emblée.

Cette fois, le grave professeur se mit à rire franchement et la jeune Américaine en fit autant. Ils devenaient très bons amis.

— Allons!... Je ferais un diplomate détestable auprès d'une puissance aussi clairvoyante que vous, mademoiselle. Oui, en effet, je songe à un de mes anciens élèves. Vous comprenez qu'il ne peut être question d'un tout jeune homme qui sort de l'école et qui a sa carrière à faire. L'ancien élève dont je vous parle doit friser la

trentaine. Je ne l'ai jamais perdu de vue; il m'écrit et me consulte, — ce qui ne veut pas dire qu'il suive mes conseils. Après avoir professé en province, après avoir passé ses thèses de doctorat avec beaucoup d'éclat, il vient d'obtenir un congé illimité, sans traitement. Il se trouve à Paris, seul et, à ce que je crois, à peu près sans ressources. Il rêve de vivre de sa plume. Il est sûr de réussir, car il est extraordinairement intelligent.

— Ecrivez-lui tout de suite, monsieur. Voyez comme j'ai été bien inspirée de m'adresser à vous! Le voilà, mon professeur sur commande!

— Mais...

Le sous-directeur se remit à jouer avec son couteau à papier. Il avait autre chose à dire et, la philosophie ne servant pas à toutes les besognes délicates, il hésitait. Miss Cranford s'était levée pour prendre congé. Elle le regarda, un peu surprise. Il lui fit signe de se rasseoir. Elle obéit, fort intriguée.

— Qu'y a-t-il? Soyez certain, monsieur, que j'accepterai tous les arrangements qu'il vous plaira de faire en mon nom.

— C'est que... je regrette que mon candidat n'ait pas soixante ans au lieu de trente.

— Moi pas. Un vieux professeur n'entrerait pas dans mes idées aussi facilement qu'un jeune.

Puis, devant l'embarras de M. Revel, elle comprit subitement, et cette jeune fille si hardie, si sûre d'elle-même, rougit jusqu'à la racine de ses cheveux. Elle se remit tout de suite, cependant, et continua avec beaucoup de calme :

— N'ayez aucune crainte, monsieur. En présence de mes livres, je ne suis plus une jeune fille, je suis une écolière; mon professeur ne saurait être, à mes yeux, autre chose qu'un professeur...

— Pardonnez-moi, mademoiselle. Je réponds de Jacques Férolles comme s'il était mon propre fils. Je ne connais pas de nature plus droite ni plus fière; mais il est jeune. Je m'excuse de vous dire des choses... que j'aimerais mieux dire à monsieur votre père, ou même à votre sœur aînée; mais, comme c'est vous-même qui vous êtes présentée à moi...

— Justement. Je dirige ma vie comme bon me semble. Je ne suis pas le moins du monde coquette; tout genre de flirtation m'est essentiellement répugnant. Si je n'use d'aucun artifice dans les salons de mon père, croyez-vous que, dans ma salle d'étude, je sois autre qu'une fille très sérieuse?...

— Tout cela me semble si étrange... A votre âge, dans votre situation..., entourée comme vous devez l'être..., courtisée sans doute...

— Evidemment, ma résolution n'est pas commune, mais elle est, dans mon cas, absolument sincère, immuable aussi. Si vous saviez comme la vie d'une jeune fille mondaine est vide, incolore, bête, en un mot! Chez nous, en dehors d'un étroit cercle d'amis, des Franco-Américains comme nous, le monde qui passe chaque hiver dans nos salons est fait d'éléments disparates, de compatriotes en voyage que nous voyons deux, quatre, dix fois, qui tourbillonnent, qui dépensent beaucoup d'argent, qui dînent et dansent chez leur banquier et qui disparaissent. Nous connaissons quelques familles françaises, pas beaucoup, car nous prétendons nous introduire dans de vieux hôtels où nous ne sommes jamais que tolérés. De par nos dollars, nous nous croyons une aristocratie. En somme, nous n'avons de racines nulle part. Nous sommes des sans-patrie, ni Américains ni Français; incapables de nous plaire de l'autre côté de l'Océan, n'appartenant jamais complètement à celui-ci. J'ai des aspirations artistiques et littéraires très gênantes; mes compatriotes masculins m'attirent peu; du reste, je n'en vois guère, car ce sont les femmes qui voyagent; les Français m'attirent encore moins; ils me sont étrangers, je leur suis étrangère et, comme ma sœur aînée, je ne songe nullement au mariage. J'ai là-dessus, comme en pédagogie, des idées fort arrêtées. Et voilà pourquoi, ayant décidé d'employer mieux mon temps qu'au bal, il m'est venu cette idée saugrenue qui vous a fait sourire...

Miss Cranford avait débité son petit discours très vite, presque sans prendre haleine. Elle semblait penser tout haut plutôt que s'adresser au sous-directeur qui, à travers ses lunettes, la regardait avec une bienveillance marquée. Il lui semblait connaître cette étrangère qui, une demi-heure auparavant, était venue le déranger, plus qu'il ne connaissait certaines femmes fréquentées pendant des années. Il se disait bien que ces confidences étaient tout à fait en dehors des conventions mondaines et qu'on n'a pas l'habitude de mettre son âme à nu devant un étranger; mais, après tout, la philosophie a bien des rapports avec la religion et un philosophe avec un confesseur.

En se levant, M. Revel dit, en prenant la petite main qui très franchement s'offrait à lui :

— Mademoiselle, mon ami Jacques Férolles aura l'honneur de se présenter chez vous demain, dans la matinée.

II

La colonie américaine à Paris est une petite ville dans une grande, — un village plutôt, avec ses cancans, ses rivalités, ses « cliques », ses brouilles et ses raccommodements. La colonie reste

à part, bien elle-même, au milieu du monde parisien. Un Anglais emporte la boue de Londres à ses semelles et marche à travers le continent comme s'il descendait Oxford-street; un Américain, s'il est plus souple, moins hautain, s'il montre et ressent en effet plus de sympathie pour la France, n'en demeure pas moins singulièrement Américain. Il ne peut se défendre de cette idée, ancrée dans tout esprit anglo-saxon, que le Français n'est pas sérieux; que la vie, pour lui, est une partie de plaisir; que s'il crie, se lamente, fait de grands gestes, c'est à la façon des enfants ou des comédiens. Il prend pour argent comptant tout le mal que les Français, par une habitude déplorable de forfanterie à rebours, disent d'eux-mêmes; il lit leurs livres, voit leurs pièces de théâtre et les prend comme une représentation exacte de la moralité du pays. Il se rengorge et remercie le Ciel de n'être pas semblable à ceux-là...

Cela n'empêche nullement beaucoup de curiosité à l'égard de la société parisienne. Les deux mondes se coudoient, se regardent vivre, se connaissent même parfois, ne s'amalgament presque jamais. Cela était vrai même pour les Cranford, si peu Américains pourtant, par bien des côtés.

Le soir même du jour où miss Cranford avait forcé la porte de l'Ecole normale, elle assistait à une réunion essentiellement américaine. C'était son adieu au monde avant sa retraite studieuse.

Il s'agissait, non pas d'un bal ou d'une soirée, mais d'une représentation théâtrale, au bénéfice de la caisse de secours. On s'imagine parfois que le mot américain implique forcément la grande richesse. Il n'en est rien pourtant. Le consul pourrait en dire long sur ce sujet, parler des malheureux, des malheureuses surtout, arrivant à Paris pour y travailler, pour se mêler aux étudiants d'art ou de science, pour y gagner leur vie comme professeurs d'anglais, débarquant sans protections, sans recommandations, presque sans argent le plus souvent, avec la hardiesse et le courage de leur race, pour échouer piteusement. Dans ce temps-là, il y a une quinzaine d'années, l'organisation des secours laissait fort à désirer. Beaucoup a été fait depuis, surtout pour venir en aide aux étudiants des deux sexes, dont le nombre s'accroît tous les jours.

Dans une jolie petite salle, un de ces théâtres d'à côté qui commençaient alors seulement à faire parler d'eux, quelques centaines de personnes s'étaient rassemblées; presque toutes se connaissaient, de vue tout au moins, causaient, riaient, se sentaient chez elles, comme dans un salon. Beaucoup d'entre les femmes étaient jolies; les moins favorisées le paraissaient presque, grâce à l'élégance des toilettes bien portées. Le coup d'œil était fort gai; des couleurs vives éclataient ici et là; les chapeaux, très grands, un tantinet sur-

chargés de plumes et de fleurs, se balançaient sur les têtes toujours en mouvement. Les conversations, presque à haute voix, se croisaient, tandis qu'une fusée de rire un peu aigu, un mot lancé plus haut que les autres, détonnaient, faisaient tourner les têtes.

Assez curieusement, la langue employée de préférence était le français, un français beaucoup moins pur en général que celui de miss Cranford, mais rapide, facile, avec des accentuations drôles, des tours de phrases exotiques, dont personne ne s'étonnait. On retombait ici et là dans la langue maternelle, ou bien il se faisait le mélange le plus cocasse des deux idiomes, un charabia étrange, entendu de tous pourtant, le symbole de cette civilisation mixte des Franco-Américains.

Dans la loge centrale, celle que tous regardaient, trônait une femme, vieille plutôt que jeune, merveilleusement habillée d'une robe de satin mauve clair, presque couverte de dentelles anciennes, portant un chapeau blanc et or, trop jeune pour la figure, dont tous les artifices ne pouvaient cacher la fatigue. On allait saluer cette femme, comme une sorte de reine, et elle accueillait ses visiteurs avec une bonhomie un peu brusque, parlant très haut. Avec elle se trouvaient Sybil Cranford, et sa jeune sœur Minnie, qui, à dix-neuf ans, était le type accompli de la beauté américaine. Grande, très svelte, gracieuse au possible, d'une fraîcheur éclatante de blonde aux cheveux d'or, on ne voyait d'abord que ses yeux, d'un bleu singulièrement pur, des yeux merveilleux, immenses, lumineux, d'une douceur attirante, des yeux qui disaient beaucoup plus que ne leur dictait le cerveau assez étroit.

Tout d'abord, on regardait à peine Sybil lorsque sa sœur était auprès d'elle. Et cependant Sybil était jolie à sa façon, et son visage aux traits fins, à la bouche bien dessinée, quoique grande, aux yeux gris très expressifs, intéressait ceux qui prenaient la peine de l'étudier. Mais elle était trop pâle, sans teint, et ses beaux cheveux châtains n'accrochaient pas la lumière comme les cheveux de sa sœur. Comme Minnie, elle était grande, mince et souple.

La représentation se composait de *l'Etincelle* et d'une comédie anglaise, avec un intermède musical. A ce moment, la pauvre Jeanne Samary jouait encore le rôle de Toinon à la Comédie-Française, et son rire, ce joli rire si gai, si absolument naturel, était dans le souvenir de tous. Il y aurait eu là de quoi faire hésiter beaucoup d'amateurs. Mais les Américaines ne doutent de rien. La jeune fille chargée du rôle principal jouissait d'une certaine réputation dans la colonie ; elle n'était pas sans talent et son aplomb ne se démentait jamais.

On allait commencer. Il y avait déjà trois quarts d'heure de

retard. Comme on se rassemblait surtout pour bavarder, pour se regarder les uns les autres, la chose n'avait pas grande importance.

Sybil, tandis que les spectateurs, avertis par les premiers coups, se disposaient enfin à écouter, examina le programme et dit à Mrs Anderson, la femme aux dentelles merveilleuses :

— Qu'est-ce que cette miss Reynolds qui doit chanter?

— Tina Reynolds..., vous ne connaissez pas Tina? Une merveille, ma petite. C'est moi qui l'ai découverte et je compte bien qu'elle va me faire honneur. Une de ces voix pures, cristallines, à la Van Zandt... J'attends qu'elle ait fait quelques progrès, — elle prononce encore abominablement, — pour la produire dans mes soirées. Pauvre comme un rat d'église, du reste...

Le rideau se levait. Mrs Anderson se carra dans son fauteuil et prit son air critique. Elle faisait autorité; on citait ses mots; son opinion devenait très vite l'opinion de tout le monde. Le peuple le plus indépendant de l'univers est, à certains égards, celui qui se laisse le plus aisément mener.

La jolie comédie de Pailleron porte ses acteurs; même jouée médiocrement, elle amuse. Pour des oreilles françaises, la représentation eût été pénible; mais il y avait dans la salle peu d'oreilles françaises. On s'était rassemblé avec l'intention de s'amuser et on s'amusait, en effet.

Lorsque la toile se releva pour l'intermède musical, il y eut un petit murmure de curiosité. On savait que Mrs Anderson protégeait la petite Reynolds; elle fut donc accueillie avec bienveillance.

La jeune fille s'avança vers la rampe avec son accompagnateur. Elle était très pâle, certainement émue, mais assez maîtresse d'elle-même pourtant. De taille moyenne, vêtue simplement d'une robe de crêpon blanc très souple, coupée en carré, gracieuse dans ses mouvements, tout en elle attirait. Elle était jolie, certes, mais elle était mieux que jolie; on n'oubliait pas sa figure pâle, une fois qu'on l'avait vue. Ses cheveux noirs, massés sur le haut de sa tête, faisaient ressortir la blancheur mate du teint; ses yeux étaient bleus, aux sourcils noirs, ses dents admirables, ses mains petites.

Tina Reynolds avait eu le bon sens de choisir des romances plutôt que de grands airs d'opéra. Elle chanta du Massenet, du Delibes. Sa voix, comme l'avait annoncé Mrs Anderson, était d'une qualité rare, d'une pureté exquise, un peu mince encore, mais promettant de se développer avec les années. Miss Reynolds n'avait pas vingt ans.

On l'applaudit chaleureusement. La pâleur de son teint s'anima un peu, et son sourire, en éclairant son visage, lui donna une beauté rare. Elle salua gentiment et disparut.

— Allez chercher miss Reynolds. Je veux lui parler, ordonna Mrs Anderson à un des jeunes gens qui remplissaient le fond de sa loge.

Quelques minutes après, la jeune chanteuse se présenta. Sybil la regarda avec intérêt.

— Pas mal, Tina. Je ne suis pas mécontente. Mais nous ferons mieux que cela, un de ces jours, s'écria Mrs Anderson, de façon à être entendue des voisins.

— Je l'espère, madame.

— Vous avez une voix délicieuse, mademoiselle, dit alors Sybil, qui se leva.

Tina Reynolds, au lieu de faire des minauderies, de jouer la modestie, répondit très simplement :

— Je suis heureuse qu'elle vous plaise.

— Elle me plaît beaucoup, mais, si vous me permettez de vous le dire, vous me plaisez encore davantage. Mrs Anderson m'a parlé de vous. Je ne tiens pas à voir *Lend me five shillings*, et vous?... tandis que j'aurais grand plaisir à causer un peu avec vous. J'aime les femmes qui travaillent. J'aurais dû être forcée de gagner ma vie.

— Je vous félicite ne n'avoir pas à le faire, mademoiselle. C'est parfois très dur.

Les deux jeunes filles s'installèrent sur le petit canapé, derrière un rempart d'habits noirs qui se pressaient autour de Mrs Anderson, de Minnie Cranford, surtout.

— Si dur que cela?

— Ah! fit Tina, je n'ai pas à me plaindre. J'ai été prise par la main, pour ainsi dire, et conduite jusqu'ici. Si je puis continuer à travailler paisiblement pendant deux ans, je ne craindrai pas l'avenir. Je parle en général. Je vois des cas... fort tristes.

— Lorsque vous en verrez de particulièrement intéressants, venez me trouver; je vous aiderai de mon mieux.

— Merci, mademoiselle, je ne l'oublierai pas.

— Mais pour vous aider, vous avez mieux que moi, qui ne suis qu'une jeune fille; vous avez Mrs Anderson, la grande, la puissante Mrs Anderson!

— Je lui suis très reconnaissante; elle a été bonne pour moi. Mais, jamais je n'oserais... On lui demande tant de choses! Elle donne beaucoup, je le sais; seulement, il faut lui obéir; il faut lui faire honneur aussi. Elle n'aime pas les insuccès; elle ne les pardonne même pas. Puis, elle oublie facilement. Sa vie est tellement remplie!

— Nos vies sont toutes fort remplies, trop remplies. Nous n'avons ni le temps de réfléchir, ni le temps de nous souvenir. Nous sommes

emportés, les uns et les autres, comme par un torrent. Comment voulez-vous que nous regardions ce qui se passe sur la rive?

— Je sais tout cela, fit Tina en souriant, je ne blâme pas; je comprends; je ne me fais pas d'illusion voilà tout.

— Oui, mais, puisque vous savez à quoi vous en tenir, il faut, à l'occasion, faire des signaux, appeler, se faire remarquer !

— J'en serais bien incapable pour ma part. J'ai le grand tort d'être un peu timide, ce qui n'est pas la faiblesse ordinaire de notre nation, et très fière...

— Ecoutez, miss Reynolds, il faut de la fierté, — pas trop n'en faut, — surtout lorsqu'on débute dans une carrière très difficile et semée de traquenards, comme la vôtre. Il y a longtemps que vous êtes à Paris?

— Tout près d'une année.

— Vous êtes en bonnes mains, cela n'est pas douteux. Vous avez encore beaucoup à apprendre, mais votre méthode est excellente.

— Mon professeur est admirable et il s'intéresse à moi.

— Vous êtes dans une famille française?... C'est très nécessaire à cause de la langue.

— Je suis dans une pension de famille, recommandée par mon professeur... pour le moment.

Tina Reynolds hésita. Cette charmante fille, avec ses façons primesautières, son regard si droit et si franc, montrant si naïvement l'intérêt et la sympathie ressentis, attirait la jeune artiste. Elle aurait voulu tout de suite lui dire ses ennuis, ses préoccupations. La somme allouée pour son instruction musicale se trouvait à peine suffisante; les leçons des maîtres célèbres coûtent horriblement cher et, d'une fierté un peu exagérée, miss Reynolds ne se confiait pas à son éminent professeur; à Mrs Anderson encore moins. Pouvait-elle le faire à une inconnue, si sympathique fût-elle?

Sybil comprit à demi cette hésitation, attendit quelques secondes les confidences qui ne venaient pas, puis continua à parler, avec cette rapidité, cette netteté de diction qui lui étaient particulières, et qui avaient beaucoup frappé le sous-directeur de l'Ecole normale.

— Je ne veux pas être indiscrète. Vous me direz ce que vous voudrez; rien de plus. Il y a quelque chose dans le son de votre voix qui m'a remué le cœur — comme un arrière-goût de tristesse — si j'ose ainsi mêler les idées. Je suis heureuse de vous avoir entendue, à la veille de m'enfermer chez moi... où du reste vous pourrez venir me déranger si cela vous tente.

— Vous enfermer?... questionna la jeune chanteuse.

— Mais oui, tout bonnement. Je vais travailler, comme si j'avais

ma vie à gagner — et qui sait si cela ne me servira pas? Les fortunes sont peu stables, de nos jours! Mais, ce n'est pas au point de vue utilitaire que je vais rouvrir mes livres : c'est parce que... je m'assomme.

— Vous, mademoiselle? Vous qui avez tout pour vous rendre la vie charmante, amusante, délicieuse?

— Vous croyez cela? Je l'ai cru aussi, un moment. J'en suis bien revenue. Cela sonne creux, allez! la vie d'une mondaine cosmopolite comme moi... Ouf!... J'en ai fait le métier pendant près de trois ans. C'est au tour de Minnie, maintenant. Cela l'amusera. Elle s'en acquittera mieux que moi et on me laissera tranquille!

— Se plaindre d'être choyée, et parée, et courtisée!... Vraiment, si on ne voyait pas combien vous êtes sincère, on aurait peine à vous croire.

— On aurait tort, voilà tout. Mon père me regarde comme une bête curieuse; mes sœurs se moquent de moi. Je tiendrai bon.

— Surtout parce que l'on vous met au défi...

— Peut-être. Mais, aussi, parce que je n'ai jamais été plus heureuse que lorsque je travaillais avec mon institutrice, une femme d'élite qui m'a façonnée comme elle voulait, parce que je l'adorais.

— Cest elle qui vous fera travailler?

— Non. Elle nous a quittés, à mon grand chagrin. J'aurai un professeur que je ne connais pas encore.

Les jeunes filles furent rappelées à l'ordre par Mrs Anderson; elles durent prendre place sur le devant de la loge et applaudir les amateurs, beaucoup plus à leur aise dans cette farce anglaise que dans la comédie de Pailleron.

III

L'hôtel du banquier se trouvait tout en haut de l'avenue du Bois de Boulogne; un jardinet le séparait de la contre-allée; la vaste maison, avec sa façade un peu surchargée d'ornements, tenait plutôt du château que de l'hôtel, ayant été bâtie à un moment où, de fait, ces environs du Bois était encore presque la campagne.

Un jeune homme, en sonnant à la grille, notait toutes ces choses. Il fronçait les sourcils. Il était, à vrai dire, de fort mauvaise humeur, pestant contre les nécessités de la vie qui l'obligeaient à faire une démarche prodigieusement ennuyeuse à ses yeux. Son travail le passionnait; il était pressé de le finir, et voilà qu'il allait dépenser un temps précieux à donner des leçons, fort inutiles, à une jeune fantasque que les bals n'amusaient pas! Une fois de

plus il reprit rapidement ses calculs. Il n'avait jamais été fort en pareille matière. La somme qui devait le faire vivre pendant un an se trouvait ridiculement insuffisante. Il ne pouvait espérer gagner sa vie avec sa plume de quelque temps encore, et le livre commencé demandait beaucoup de recherches. Donc, cette aubaine eût dû le remplir de joie. Il l'acceptait, au contraire, en rechignant. Jacques Férolles n'avait jamais été célèbre pour sa patience.

— Mademoiselle Sybil Cranford?...

Le domestique, qui vint lui ouvrir, le regarda en hésitant.

— Mademoiselle attend monsieur Férolles.

— C'est moi.

— Ah!... Si monsieur veut bien me suivre...

Tout en traversant l'immense vestibule, meublé presque comme un salon, et en montant l'escalier monumental, recouvert d'un tapis fort épais, Jacques Férolles jeta un regard rapide aux appartements entr'ouverts, d'un luxe extraordinaire, avec leurs massifs d'énormes plantes vertes dans les coins. Un parfum de fleurs flottait dans l'air trop chaud. Du fond d'un salon arriva vaguement jusqu'à lui, une voix de femme faisant des vocalises.

Elevé en province, dans une famille très simple, n'ayant fait que passer à Paris, depuis l'Ecole, Jacques avait eu peu l'occasion de se frotter au luxe. Il fut un peu étonné, assez humilié même, de sentir ses nerfs agacés se détendre subitement dans l'atmosphère imprégnée de parfums de cette maison silencieuse, où les pas se perdaient dans les tapis, où, seule, une voix fraîche de jeune fille se faisait entendre.

Le domestique montait toujours. Il ouvrit une porte en haut de l'escalier, et, subitement, une lumière éclatante fit cligner des yeux le visiteur. Il se trouva seul dans une sorte d'atelier-boudoir. La lumière entrait à flots par l'énorme vitrage et lui montrait tous les détails de ce joli coin, qui ne ressemblait en rien aux salons entrevus. Tout y était simple et gai; tout y parlait aussi de travail. Les meubles étaient recouverts de cretonne; un petit piano droit, gentiment drapé, se dissimulait à demi dans un coin; sur le murs, on voyait une quantité de dessins au fusain, très crânement enlevés, un ébauchoir se devinait derrière un rideau. Sur un large bureau, un peu en désordre, s'amoncelaient livres et brochures. Une étagère montrait une cinquantaine de volumes, aux reliures fatiguées. Jacques, après avoir attendu quelques minutes assis, le chapeau à la main, se dirigea vers ces livres. Il s'y trouvait surtout des moralistes; quelques volumes d'histoire fraternisaient avec des romans, bien choisis pour la plupart; presque tous les livres étaient français.

— Vous voulez vous faire une idée de votre élève d'après ses lectures, monsieur?...

Jacques se retourna vivement. Il n'avait pas entendu entrer Sybil. Il salua, un peu confus, s'excusant brièvement, tout en regardant la jeune fille.

Sybil était vêtue avec une extrême simplicité d'une robe de drap bleu foncé qui lui allait comme un gant; un col et des manchettes de batiste très blanche relevaient seuls la sévérité de cette toilette, absolument sans garniture. Elle montra un siège à son nouveau professeur, et entra, avec la netteté et le calme qui lui étaient habituels, dans le vif de la question.

— Permettez-moi d'abord, monsieur, de vous remercier. Votre ancien maître, M. Revel, ne m'a pas caché que si vous consentiez à me consacrer un temps fort précieux, c'était un peu à contre-cœur, et que vous aimeriez mieux l'employer autrement, ce que je comprends fort bien.

— Mon Dieu, mademoiselle, il est vrai que je fais un travail qui m'intéresse. Mais, en ce bas monde, on n'est pas toujours libre de choisir ses occupations. Je suis certain que, si vous voulez bien vous y prêter, mon nouveau métier, — qui est aussi mon métier véritable, — ne sera pas sans compensations.

— Si je veux m'y prêter?...

— Oui. Permettez-moi de m'expliquer. Je suis dans votre atelier, votre cabinet de travail, — je ne sais trop comment l'appeler, — depuis quelques minutes seulement, assez longtemps pourtant pour me persuader que vous avez des aptitudes réelles et très diverses.

— Oui, c'est vrai. Je suis assez bien douée. Je fais tout, très facilement.

— Trop facilement, sans doute. C'est ce qui nous déroute un peu, nous autres hommes, quand nous nous mêlons de l'éducation des jeunes filles. Vous apprenez très vite, mais...

Comme il hésitait, elle finit sa phrase.

— Mais nous avons peu de suite dans les idées. Cela aussi est vrai. Plus vrai de moi encore que d'une autre; je me passionne, et je me lasse très vite.

— C'est ce qui me fait un peu peur pour les études fort sérieuses qu'il vous a pris fantaisie d'entreprendre.

— Je puis vous rassurer. Comme je me connais très bien, je me propose un but. Ce but, dans mon cas, est absurde, comme a cherché à me le faire comprendre M. Revel, mais c'est un but. Je l'atteindrai.

— En huit ou neuf mois?

— Si vous voulez bien m'y aider.

— C'est qu'il y a différents baccalauréats, comme vous ne l'ignorez sans doute pas. Lequel choisirez-vous?

— Nous ferons ce choix plus tard, ou plutôt vous le ferez pour moi, lorsque vous aurez vu ce que je sais déjà et ce qui me reste à apprendre.

— Je vous préviens que le travail sera très aride.

— J'y compte. Les difficultés ne me font pas peur, au contraire. Chemin faisant, vous m'indiquerez vos auteurs favoris. Je préparerai ainsi, par avance, des lectures pour plus tard. Je suis grande liseuse, mais je manque de méthode.

— Et ce que M. Revel m'a dit est littéralement vrai? Vous abandonnez le monde, les bals, tout, pour faire une besogne assez ingrate?

— Avec le plus grand plaisir. Les hommes ne comprennent pas cela. J'ai vu l'étonnement du savant philosophe à travers ses lunettes. Le monde m'ennuie, du moins le monde cosmopolite qui m'entoure. Je passe la main. Je fais ce qui me plaît. Je ne vois rien de si extraordinaire à cela. La vie est incolore, la vie des femmes, tout au moins; il faut pourtant trouver le moyen de faire passer les années. Plus tard, je me lancerai probablement dans la philanthropie, ou dans le socialisme, ou dans le féminisme. Que sais-je? Mais pour cela, je suis encore trop jeune. Je me refais écolière, parce que je n'ai été vraiment heureuse que lorsque je travaillais en vue de mes brevets! Donc!

Elle se montait en parlant. Un peu de rose colorait ses joues trop pâles. Subitement Jacques remarqua, pour la première fois, que sa nouvelle élève était fort jolie. Il se raidit. Miss Cranford n'était qu'une élève, ne serait jamais qu'une élève pour lui.

Entrant immédiatement dans son nouveau rôle, le professeur demanda à voir les notes prises au moment des examens passés et fit quelques questions nettes et précises, auxquelles elle répondit sur le même ton. On pourrait s'entendre. Certes, Sybil ne serait pas une élève ordinaire. Elle avait déjà lu passablement et réfléchi un peu. Sa mémoire, très souple, se plierait facilement au travail qu'elle entreprenait. De plus, elle avait peu oublié de ses anciennes études.

Comme il lui traçait un plan, elle l'interrompit plus d'une fois. Si elle avait ses idées personnelles sur la pédagogie, elle ne demandait pas mieux que d'être convaincue d'erreur. Mais il lui fallait discuter. Parfois, elle se rendait. Parfois, aussi, il cédait. Miss Cranford promettait d'être une élève intelligente et très intéressante, mais elle ne serait certes pas une élève docile qui accepte les

idées toutes faites. Il faudrait plus d'une fois la persuader. Cela ne manquait pas d'originalité.

Professeur et élève furent également surpris lorsque la petite pendule sonna onze heures.

En descendant, Jacques croisa sur l'escalier une jeune fille qui répondit à son respectueux salut par un signe de tête presque imperceptible. Ce fut une vision éblouissante; il nota l'éclat des yeux, des dents, de la carnation, la grâce d'une très jolie personne frêle et mince, toute froufroutante de dentelles blanches et de draperies souples.

Minnie Cranford monta chez sa sœur, se pelotonna dans un fauteuil et la regarda avec un sourire narquois. Sybil rangeait ses livres.

— Eh bien? fit Minnie.

— Eh bien, quoi? Tu veux savoir comment cela s'est passé? Mais très bien. J'ai trouvé ce qu'il me fallait. Je me suis toujours adressée aux meilleurs fournisseurs. J'ai fait de même cette fois encore et je m'en félicite. L'Ecole normale représentait à mes yeux quelque chose comme Félix ou Caroline Reboux, dans un autre ordre d'idées.

— Et cela durera... combien de temps?

— Jusqu'au mois de juillet, je pense.

— Peut-être, puisque le professeur est très bien de sa personne. Il est habillé comme tout le monde, ce qui m'a étonnée, et sa barbe noire est correctement coupée. Il a des yeux superbes.

Sybil haussa les épaules et ne daigna pas répondre. La petite sœur continua :

— Avoue que s'il avait été laid et mal peigné comme notre vieux professeur d'allemand, il ne ferait pas long feu, et tu retournerais à ton ébauchoir ou à ta musique ou, peut-être, ferais-tu de l'eau-forte, pour changer. C'est beau d'être un génie à peu près universel et de mépriser les bals! Moi qui les adore...

— Tu en es à tes premiers succès. Puis, toi, tu attires les amoureux comme le miel attire les mouches; c'est cela surtout qui t'amuse. Tu es née *flirt*.

— Merci, tu me fais trop d'honneur. Il faut bien une tête de linotte au milieu de sages comme Annie et toi. De plus, ne fais pas trop la dédaigneuse. Je t'ai vue fort entourée. Cela n'avait pas l'air de t'ennuyer tant que cela!

— Mais cela m'aurait vite ennuyée, comme tout le reste. Entourée?... Oui, sans doute. Je suis miss Sybil Cranford. Je ne suis pas laide, non plus. Mais je n'attire pas comme toi. Je me demande parfois ce qui fait qu'une jeune fille charme ou ne charme

pas. Ce n'est pas la beauté seule, car nous connaissons de vrais laiderons qui réussissent quand de très gentilles filles restent sur leurs chaises au bal. Quant à moi, j'aurai, je crois, des amis, de bons camarades, mais là s'arrêteront mes succès. Je ne me marierai probablement jamais.

— Tiens! Il te faut tout, à toi.

— Mais non, je t'assure. Seulement, pour nous autres, Franco-Américaines, le mariage n'est pas commode. Vois combien de nos amies ne se marient pas du tout. Nous connaissons peu de nos compatriotes qui n'aient pas moins de vingt ans ou plus de soixante; les autres travaillent. Acheter un titre?... Nous n'avons pas assez de fortune personnelle pour être cotées sur ce marché-là. Nous menons très grand train, nous dépensons énormément, mais nous n'avons pas de dot, que je sache du moins. Annie ne s'est pas mariée. Il est vrai qu'elle n'y tenait pas. Etre à la tête d'un établissement comme celui-ci lui semble bien préférable à en fonder un plus modeste à côté. Moi, si je me mariais, je voudrais épouser un homme dont je serais très fière, qu'il fût pauvre ou riche, roturier ou noble. Je risque fort de ne pas trouver ce mari rêvé. Je m'en console assez facilement et je cherche ailleurs une occupation qui me passionne.

— C'est drôle de se passionner pour des livres de classe. Moi qui suis si heureuse d'en avoir fini avec mes cours! Mais, en attendant de te plonger dans tes études, tu vas me faire la grâce d'un jour. Annie a une migraine atroce et m'a fait dire qu'elle ne pourrait recevoir. Comme c'est notre jour et que papa tient essentiellement à ce que ses clients soient bien reçus, tu m'aideras. Songe que, après notre soirée de l'autre semaine, il nous viendra une véritable foule. Je n'y suffirais pas.

Sybil se fit un peu prier, mais finit par consentir. Les deux sœurs étaient très bonnes amies, sans grande intimité pourtant; leurs goûts étaient si différents que chacune tirait de son côté comme l'aînée allait du sien. Les liens de famille, s'ils étaient solides, étaient pourtant fort élastiques.

Minnie ne se trompait pas en assurant que les salons du banquier seraient très pleins. Sybil, en accueillant avec une grâce un peu nonchalante, comme détachée, les nombreuses étrangères qui défilèrent devant les deux sœurs, se réjouissait de « passer la main », comme elle disait. Elle admirait sa jeune sœur, qui était née maîtresse de maison, qui savait dire les riens de la société comme si elle les trouvait amusants, qui charmait tout le monde par sa beauté, son enjouement, sachant pourtant doser son amabilité selon l'importance des visiteuses, réservant ses plus brillants

sourires pour les rares hommes qui se faufilaient parmi les femmes. Tout ce monde parlait très haut, — c'était parfois un vacarme assourdissant, — flirtait dans les coins lorsque l'occasion s'en présentait, et dévorait force sandwichs et gâteaux, servis avec le thé. L'enfilade des salons très gais, embaumés de fleurs, présentait un joli spectacle, car chaque femme semblait sortir des mains du couturier à la mode; ici ou là, un visage délicieux rayonnait.

Vers la fin de l'après-midi, la foule se dispersa un peu; des groupes se formèrent. M[rs] Anderson entra, et Minnie courut à elle pour se faire embrasser. Ici, elle n'avait pas à doser son amabilité; il fallait la répandre à flots. Sybil se contenta d'une poignée de main et retourna auprès d'une jeune femme qui lui demandait des conseils. Cette jeune femme n'était pas jolie et semblait nouvellement enrichie, à en juger d'après sa toilette ébouriffante et la quantité de bijoux qu'elle portait en plein jour.

— Alors, fit Sybil, d'après ce que je comprends...

— Nous voulons en avoir pour notre argent, oui. Mon mari m'a dit que vous pourriez nous indiquer ce qu'il y aurait à faire pour entrer dans la société française.

— Vraiment? Il m'attribue un pouvoir que je n'ai pas, madame, à mon grand regret.

— Cependant, vous...

— Nous, chère madame, nous sommes nées ici, mes sœurs et moi; nous n'osons plus nous dire Américaines. On prétend même que nous avons un soupçon d'accent en parlant l'anglais.

— Cela, c'est vrai, fit la jeune femme avec conviction. Elle-même avait l'intonation du cru d'une façon nasalement désagréable.

Sybil se contenta de sourire et reprit, de son petit air à demi ennuyé qui lui faisait beaucoup d'ennemis :

— Eh bien, nous-mêmes, nous n'appartenons pas franchement au monde parisien; nous le côtoyons, rien de plus.

— Cependant, à votre bal, on m'a montré un certain nombre de Français.

— Sans doute; une salle de bal est un terrain neutre. Nous avons pas mal de titres sur notre liste.

— Ah! fit la jeune femme alléchée.

— Il y a même quelques maisons du noble faubourg qui nous entr'ouvrent leurs portes une fois l'an. C'est tout. Nos véritables relations sont dans notre monde cosmopolite, assez nombreux, comme vous en avez pu juger.

— Alors, nous?...

Sybil esquissa un geste peu encourageant. Cette nouvelle recrue

commençait à l'amuser. Elle disait avec naïveté ce que beaucoup pensent sans le dire.

— C'est dommage. J'aime beaucoup les titres. Cela aurait fait si bien dans mes lettres!... Alfred, lui, tient surtout pour le monde des artistes, des écrivains... Vous savez, les très grands noms qu'on voit imprimés dans les journaux.

— Les plus célèbres, fit Sybil avec beaucoup de sérieux.

— Naturellement. Nous ne voudrions pas des... des seconds violons. Mais, nous ignorons l'étiquette du pays. Il n'y a qu'un mois que nous sommes à Paris. Jusqu'à présent, nous avons fait peu de relations. Des gens qui s'y connaissent nous ont donné à entendre qu'il nous faudrait surveiller les débuts. Il est si facile de se laisser embobiner par des gens dont nous ne saurions comment nous débarrasser plus tard.

— La première chose serait de vous installer. Vous êtes encore à l'hôtel, je crois.

— Oui. Nous hésitons entre l'appartement et la maison qu'on appelle ici hôtel, tout comme le Continental.

— Louez un hôtel, achetez-le plutôt. Qu'il soit dans les environs des Champs-Elysées. Le choix de votre chef importe plus encore que celui de votre habitation. Le Paris qui mange les dîners des autres est fort difficile à contenter.

— Oh! ce n'est pas la dépense qui nous fait peur. Ensuite?...

— Eh bien, ensuite, vous pourriez vous adresser au peintre de portraits le plus célèbre, au statuaire le plus en vue, et faire mettre dans les journaux — discrètement — que vous donnez au peintre et au sculpteur un prix exorbitant. Ces messieurs ne réclameront pas et cela vous posera tout de suite.

— Ah! que vous êtes gentille, miss Cranford! Et après?...

— Après, vous inviterez vos artistes à dîner et vous ferez mettre une note, — qui vous coûtera tant la ligne, — dans certains journaux mondains. Bientôt, on sera heureux d'accepter vos invitations. Les artistes de tout genre se serviront de votre maison, mangeront vos dîners, s'inviteront sans façon les uns les autres chez vous, — comme en pays conquis, — et vous traiteront avec beaucoup de... désinvolture. Ce sera charmant.

Mrs Alfred Stevenson, un peu inquiète, regarda son interlocutrice pour voir si elle se moquait d'elle. Mais Sybil gardait un admirable sang-froid; elle soutint le regard de sa victime sans broncher, et Mrs Stevenson s'en alla en la remerciant de ses excellents conseils.

Minnie et Mrs Anderson avaient écouté la fin de ce dialogue. A peine la parvenue fut-elle sortie que la vieille dame s'écria :

— Eh bien, si c'est comme cela que vous dirigez les nouveaux

débarqués!... Votre père serait enchanté s'il vous entendait. Vous ne savez donc pas que les Stevenson ont une fortune colossale?

— Raison de plus pour mettre la proie bien sur la route des fauves affamés. On m'assure que la crise monétaire sévit dans les arts comme ailleurs.

— Mais tu es du camp des victimes et non pas des affamés, lui dit sa sœur, tu l'oublies par trop.

— Ni d'un camp ni de l'autre. Je suis une sans-patrie et je m'en plains.

— Bah! ma petite, fit Mrs Anderson, c'est tout ce qu'il y a de plus commode. Cela me fait penser aux petits princes d'Allemagne, qui élèvent leurs filles sans religion bien précise, pour qu'elles puissent, l'heure venue, épouser un catholique ou un protestant, selon le culte du meilleur prétendant. Vous deviendrez passionnément Américaine ou Française, d'après votre mariage.

— Comme vous la connaissez peu, chère madame! Elle serait capable de devenir une Française enragée, si elle épousait un Américain, et *vice versa.*

— Merci, Minnie. Comme je ne compte pas me marier du tout, ma nationalité importe peu.

— Il faut pourtant trouver un emploi de la vie, puisque la vie nous a été imposée, dit philosophiquement Mrs Anderson. Notez que je ne me plains pas qu'elle l'ait été. Je ne me suis pas toujours amusée, ah! non... Je me souviens du temps où je faisais mon ménage moi-même et où je reprisais les chaussettes de mon mari. Mais cela se perd dans la nuit des temps, et maintenant, je regarde les gens qui m'entourent exactement comme, aux Français, j'écoute les comédiens.

— Les comédiens sont plus amusants, fit Sybil.

— Pas toujours. Vous, ma petite Sybil, vous ne saurez jamais vous amuser franchement, parce que vous prenez tout trop au sérieux. On ne se passionne pas pour les marionnettes, quand on sait que ce ne sont que des poupées articulées. Mais on les fait danser, on tire les ficelles. Par exemple, je vais suivre l'évolution des Stevenson...

— Bah! elle ressemblera tellement à d'autres évolutions que cela n'en vaudra pas la peine. Moi, je préférerai encore celle de votre petite protégée, Tina Reynolds. Elle me plaît. Je voudrais être à sa place; avoir une voix superbe, devenir cantatrice, et me moquer de tout le reste.

— Elle ne se moque pas de ce que vous appelez « tout le reste ». Je pense que si elle pouvait changer de place avec vous, elle n'hésiterait pas; elle est mal préparée à la lutte; elle souffre des

moindres piqûres et elle se tait. Les taciturnes souffrent doublement. Puis elle n'est pas souple; elle ne se laisse pas conduire; elle résiste. Cela finira mal.

— C'est-à-dire que vous vous désintéressez d'elle. Ne faites pas cela, Mrs Anderson, ce serait indigne de vous.

— Pourquoi? D'abord, je ne compte pas me désintéresser d'elle, mais elle m'échappe. Je ne sais rien du passé, du présent, et je ne puis escompter l'avenir. Et ne voilà-t-il pas qu'elle s'est enrhumée?

— Pauvre petite!... J'espère qu'elle viendra me voir.

— Tiens, je croyais à une retraite absolue de votre part, avec refus de recevoir la moindre visite? Que m'avait-on donc raconté?

— Ce ne serait pas une visite. Envoyez-la-moi. Je la ferai causer. Je vous assure qu'elle m'intéresse beaucoup. A-t-elle des amis en Amérique?

— Des gens qui croient en elle, en tout cas. Elle est orpheline, à moitié adoptée par une tante puritaine et farouche, qui n'a plus voulu la voir lorsqu'elle a su que la petite se destinait au théâtre. Il y a eu une souscription pour l'envoyer étudier; mais je me méfie de ces souscriptions-là, à moins qu'elles ne soient faites par quelqu'un de très énergique qui fasse rentrer l'argent à date fixe. Enfin, nous verrons.

— Puis, elle vous a.

— Oui..., certes.

Mais le « oui » n'était pas très franc. On parla d'autres choses. Mrs Anderson, dont la voix forte portait au loin, qui trônait sur ses millions comme les souverains du jour n'osent plus se carrer sur leurs trônes, tranchait volontiers. Elle était bonne à l'occasion, par boutade; féroce aussi lorsque son amour-propre était touché. Il lui restait de sa jeunesse, alors qu'il lui avait fallu jouer des coudes, un peu de la rudesse de la classe dont elle était sortie. D'éducation fort médiocre, elle avait su, à force de tact et d'intelligence, combler certaines lacunes, en dissimuler d'autres. Son anglais pouvait passer pour à peu près correct; son français, rapide, très drôle comme accent et souvent comme construction, était le français d'une étrangère. Cela n'avait pas d'importance. Elle se faisait toujours comprendre. On avait fini par l'accepter dans le monde français : elle donnait aux charités de façon si royale! Puis, elle était veuve, libre, sans attaches compromettantes avec le commerce, quel qu'il fût. Là où n'allaient pas les filles du banquier, elle était invitée, choyée même. On s'amusait de sa franchise, parfois brutale.

Elle se plaisait avec ses jeunes amies. Elle s'attarda si bien que le banquier, entendant sa voix au moment où il rentrait, vint lui

serrer la main. C'était une cliente sérieuse, que M[rs] Anderson !

M. Cranford avait l'air d'un diplomate : grand, fort, majestueux, blanchi de bonne heure, il portait des favoris courts, rasait sa barbe et sa moustache. Son parler était lent, ses gestes rares. Il semblait fléchir sous le poids des secrets. En réalité, c'était un homme d'affaires des plus entendus. Sa banque de Paris lui donnait son enseigne, derrière laquelle il spéculait hardiment ; seulement il s'en cachait comme d'un vice.

Les affaires avaient pris tout son temps ; il ne lui en était resté que fort peu pour les affections. Il avait cependant regretté sa femme, morte encore jeune, lui laissant trois filles. Des gouvernantes les avaient élevées. Pour mieux dire, elles s'étaient élevées elles-mêmes. Il les voyait au repas du soir, après lequel il s'enfermait, le plus souvent, dans son cabinet de travail. C'était un père indulgent. Il était fier de ses filles et leur laissait une grande liberté. A ses yeux, les femmes ont été mises sur la terre comme un décor utile qui fait valoir la richesse acquise par les hommes. Il aimait la conversation légère et alerte des jeunes filles, leur amabilité, leurs sourires, comme il aimait les toilettes d'un goût parfait, les bijoux discrets et les talents de société.

— Eh bien, cher monsieur, lui dit M[rs] Anderson, que dites-vous de la nouvelle manie de Sybil !

— Quelle manie ?...

Il avait déjà oublié de quoi il s'agissait.

— De vouloir passer son baccalauréat..., à quoi cela rime-t-il, je vous le demande ?

— Mais je pense que cela rime avec tout le reste — et que la rime tombera tout doucement dans la prose, — comme ses ébauches de talents divers.

— C'est sérieux, cette fois, papa, dit Sybil. J'irai jusqu'au bout parce que je l'ai juré.

— Et parce que le professeur est beau garçon, fit sa sœur qui aimait fort à taquiner et dont le goût n'était parfait que lorsqu'il s'agissait de chiffons.

Le banquier jeta un regard perçant à ses deux filles. Puis, avec un sourire indulgent, il dit, de son ton doux et suave :

— Un professeur n'est pas un homme pour des filles comme les miennes. Elles en ont eu beaucoup dans le cours de leurs études.

— Hé hé !... s'écria M[rs] Anderson, il y a professeur et professeur !

Jeanne Mairet (M[me] Ch. Bigot.)

La suite prochainement.

UN AMI DE VICTOR-EMMANUEL II

LE GÉNÉRAL DELLA ROCCA[1]

Victor-Emmanuel II, qui aimait beaucoup Della Rocca et appréciait les services qu'il lui avait rendus en 1848-49 et en 1859, désirait l'avoir auprès de lui comme chef d'état-major dans la campagne qu'il allait entreprendre contre le roi de Naples. Mais il dut renoncer à ce projet. Le général Fanti, ministre de la guerre, avait, pour ainsi dire, droit à la première place. De son côté, Cavour exigeait que son collègue, en cessant d'être le chef suprême de l'armée au moment où le roi se mettait lui-même à la tête de ses soldats, fût investi des fonctions que Victor-Emmanuel réservait *in pectore* à son ami. Cavour, d'ailleurs, faisait un grief à Della Rocca de sa conduite au lendemain de Villafranca.

« Ainsi, écrit le général, le voulait la politique, c'est-à-dire Cavour. Celui-ci, depuis la paix de Villafranca, gardait un peu d'amertume contre moi, croyant, et en cela il se trompait, que je m'étais alors trouvé en mesure de détourner l'empereur de la résolution de terminer prématurément la guerre. Si grande que fût la bienveillance que Napoléon III me témoignait, je sentais bien que, sans une mission officielle, je ne pouvais rien tenter ni même faire allusion à quoi que ce soit, surtout après qu'il m'avait laissé entendre, à Lonato, la lecture de la lettre de l'impératrice. En 1858, j'avais eu la possibilité de pousser Napoléon III à s'allier au Piémont et à venir en Italie; mais, en 1859, il m'eût été impossible d'arrêter l'empereur dans la voie où il s'était engagé, alors qu'il avait pris son parti [2].

« A Ancône, le roi m'exprima sa volonté que mes troupes marchassent continuellement avec lui, et, avec sa bienveillance accoutumée envers moi, il ajouta qu'il chercherait à me donner toutes les occasions de me distinguer. Ce que je ne sus pas alors, mais

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 octobre 1898.

[2] Au sujet de la lettre historique de l'impératrice Eugénie, à la veille de la paix de Villafranca et de la mission du général Della Rocca à Paris, en 1858, voy. mon article sur Victor-Emmanuel II et Napoléon III, dans le *Correspondant*, juillet-août 1897.

seulement beaucoup après, c'est que Victor-Emmanuel, s'étant aperçu que l'idée de Cavour de me laisser à la tête des troupes des Marches et de l'Ombrie ne me plaisait point, et qu'au contraire je préférais prendre une part active à la campagne du royaume de Naples, insista auprès de son ministre pour qu'on me maintînt à la tête du cinquième corps qui devait être placé sous les ordres directs de Sa Majesté. Cavour alléguait que, généralement, je n'étais pas regardé comme assez dépourvu de préjugés (*sic*), pour m'engager, à l'instar de Fanti et de Cialdini, dans une guerre semi-révolutionnaire et qu'on pouvait soupçonner que je ne ferais pas volontiers une campagne de cette nature. Je ne puis cacher, même aujourd'hui, mon étonnement en songeant que Cavour me connaissait si peu et pouvait m'attribuer des sentiments qui ne fussent pas à l'unisson de ceux de Victor-Emmanuel. »

Della Rocca a raison. Il ne se vante pas lorsqu'il affirme son dévouement absolu à Victor-Emmanuel. Pour lui, toute guerre entreprise par le roi était juste. L'historien peut ne pas admettre une telle théorie, mais elle peint admirablement l'état d'esprit du général.

Della Rocca prit, à Terni, ville de l'Ombrie, le commandement du cinquième corps. Il devait passer la frontière napolitaine à Cittaducale, traverser les montagnes des Abruzzes et la province d'Aquila, et rejoindre Victor-Emmanuel qui marchait sur Naples par la route du littoral adriatique.

Dès qu'il eut mis le pied sur le territoire napolitain, Della Rocca fut témoin de scènes qui révélaient la division des esprits. Il raconte brièvement les incidents curieux dont il fut témoin à Cittaducale et qui méritent d'être mises sous les yeux du lecteur :

« Je descendis à la maison du maire où je comptais passer la nuit. Il n'était pas chez lui, mais il ne tarda pas à arriver pour me présenter ses hommages et me demander des conseils pour tout préparer en vue du plébiscite qui devait avoir lieu le lendemain. Pendant que nous causions ensemble, j'entendis du bruit. C'était le brouhaha de tout un peuple qui accourt en foule en poussant des cris. Je demandai de quoi il s'agissait. Le maire se précipita à la fenêtre et, par sa mine, je pus comprendre qu'il se préparait quelque chose de fâcheux. En un clin d'œil, on avait appris en ville l'arrivée d'un général piémontais [1], et, de tous côtés, des gens des deux partis, des *galantuomini* et des *cafoni* [2], se précipitèrent

[1] Le général Della Rocca était, en effet, arrivé seul en voiture, avec son premier aide de camp, à Cittaducale, afin de s'informer des sentiments de la population. Il avait laissé ses troupes en arrière, à quelques kilomètres de la ville.

[2] *Galantuomini*, galants hommes, est le surnom que l'on donne dans le

sur la grande place. Le premier parti (il n'était pas exclusivement formé de bourgeois, comme l'autre, le parti des *cafoni*,' comptait des nobles et des bourgeois dans ses rangs), le premier parti était favorable à l'unité de l'Italie; le second défendait la cause des Bourbons. Chacun voulait faire une manifestation conforme à ses idées politiques. D'où une grande confusion de cris. On entendait en même temps des : *Vive l'Italie! Vive Victor-Emmanuel!* et : *A bas Garibaldi! A bas les Piémontais!* Et, comme il me sembla que ces derniers cris prédominaient, je pensai qu'il n'était pas prudent de m'arrêter dans cette ville, ainsi que j'en avais eu d'abord l'intention. A Cittaducale, ville frontière, les sentiments étaient plus divisés que dans les autres parties du royaume de Naples, où nous trouvâmes toujours une grande majorité de *galantuomini*. Je fis réatteler immédiatement les chevaux de ma voiture et je continuai ma route dans la direction d'Antrodoco, après avoir dit au maire, à haute voix, afin que ceux qui devaient entendre entendissent bien, et que la nouvelle en courût immédiatement en ville, que mes troupes étaient à peu de distance et qu'elles étaient prêtes à rétablir l'ordre, même par des moyens militaires, s'il le fallait. »

Poursuivant sa route, Della Rocca fut témoin d'autres scènes fort curieuses.

« Je passai à Aquila, raconte-t-il, le 20 octobre 1860. Tout y allait bien. Je m'y arrêtai quelques heures seulement, car j'avais hâte de rejoindre le roi. A Popoli, où j'arrivai très tard dans la soirée, il y avait un bruit épouvantable. Les hôtels et les écuries regorgeaient d'hommes et de bêtes. L'unique rue de la grosse bourgade était encombrée par les chariots de mon corps d'armée et ceux de l'intendance générale qui le suivait de près. Partout c'étaient des groupes de volontaires, réunis par des chefs dans les villages des environs qui les menaient se battre sous les ordres de Garibaldi. Ils faisaient un vacarme effroyable, acclamant l'Italie, le verre à la main. Je dus prendre mon repas et me reposer dans ma voiture, laissant mes chevaux à la belle étoile avec leur ration. A l'aube, je me remis en marche et j'arrivai au milieu du jour à Sulmona. C'était le jour du plébiscite, et, voulant assister au spectacle, je descendis de ma voiture à une des portes de la ville, donnant l'ordre au cocher d'aller m'attendre hors de la porte opposée (celle qui s'ouvre sur la grande route de Naples).

« Il y avait, dans les rues de Sulmona, une foule énorme et bruyante. Tous les hommes, presque, portaient un énorme OUI

midi de l'Italie aux bourgeois et, en général, aux gens bien habillés. Les Napolitains donnent le nom de *cafoni* aux ouvriers, mais plus particulièrement aux paysans.

attaché à leur chapeau, très peu avaient arboré un NON. Je n'en vis guère que trois ou quatre. Je me réjouissais de ce nouveau triomphe, lorsque le bruit d'une multitude agitée et criant fort (*vociferante*) parvint à mes oreilles. Un homme portant l'uniforme de général bourbonnien se trouvait au milieu de la foule. Il était accompagné par un officier de nos carabiniers, et le peuple cherchait à l'arracher des mains de son gardien. On criait : *Mort au bourbonnien! Vive Victor-Emmanuel! Vive l'Italie!* Le pauvre officier ne parvenait pas à protéger son prisonnier. A cette vue, je me précipitai avec mes deux aides de camp pour porter secours à ce malheureux. Celui-ci, avec une voix que l'émotion rendait tremblante, nous cria : « Sauvez-moi, sauvez-moi! Ces forcenés veulent me tuer. » MM. Cigala et Giannotti se mirent à ses côtés, pendant que moi je haranguais la foule en m'écriant qu'au nom de Victor-Emmanuel et de l'Italie on ne devait point commettre d'actions barbares, que le respect des prisonniers est une loi des peuples civilisés, qu'il n'était permis à personne de frapper celui qui était en notre pouvoir. J'avais à peine terminé ce petit discours, qu'une vilaine figure (*un brutto ceffo*) encadrée par une grande barbe noire se présenta devant moi et, me regardant fixement, m'apostropha par ces mots : « Qui êtes-vous et quel droit avez-vous de vous mêler de nos affaires? — Je suis le général Della Rocca, commandant un des corps d'armée venus pour vous délivrer », répondis-je. Par les journaux, ils avaient probablement appris les noms de Fanti, Cialdini et Della Rocca, de telle sorte que, à peine avais-je fini de parler, ils me firent une ovation en criant à tout rompre : *Vive le général Della Rocca! Vive Fanti! Vive Cialdini!* Le général bourbonnien était un nommé [1] Scotti-Douglas de Parme qui servait le roi de Naples. Il s'était laissé prendre sur les Apennins au cours d'un combat qu'il avait livré aux troupes de Cialdini. Celui-ci l'envoyait en Piémont, mais l'escorte était insuffisante. En attendant, Cigala, qui le tenait par un bras, le conduisit à la caserne des carabiniers, d'où il fut plus tard conduit en Piémont. »

*
* *

Della Rocca rejoignit Victor-Emmanuel et arriva avec le roi, le 22 octobre, à Isernia. Là, Victor-Emmanuel réunit un conseil de guerre. On y prit la résolution d'agir avec prudence, car on savait que l'armée du roi de Naples n'était pas loin. Mais le roi

[1] La mémoire a fait ici défaut au général Della Rocca. Ce général n'était pas un inconnu. Il appartenait à la très noble famille des comtes Douglas-Scotti de Plaisance et non de Parme, comme le dit Della Rocca.

recommanda vivement à ses généraux de ne point perdre de temps. Il n'oubliait pas le conseil de Napoléon III, et il était convaincu que si on ne faisait pas vite, l'empereur pourrait bien se raviser. Il voulait donc, avant que cette éventualité pût se produire, présenter à la France et à l'Europe mécontentes des entreprises du Piémont, des faits bel et bien accomplis. Pour agir avec plus de rapidité, Victor-Emmanuel divisa son armée en deux corps. Il chargea Della Rocca du siège de Capoue, et il se dirigea lui-même avec Cialdini sur le Garigliano, où une bonne partie de l'armée de François II s'était concentrée, appuyant ses derrières sur la forteresse de Gaëte, que la flotte française, commandée par l'amiral Le Barbier de Tinan, protégeait du côté de la mer contre les attaques de la flotte sarde, commandée par l'amiral Persano.

Victor-Emmanuel, en se dirigeant vers le Garigliano, rencontra Garibaldi entre les deux petites villes de Venafro et de Teano. Le dictateur avait appris l'arrivée du roi et était pressé de le voir. Lorsqu'il fut en présence de Victor-Emmanuel, il le salua avec enthousiasme, le proclamant roi d'Italie. Ne voulant pas se montrer moins empressé que le *condottiere*, Victor-Emmanuel serra fortement la main de Garibaldi en s'écriant : « Je vous salue, ô le meilleur de mes amis! »

Della Rocca ne fut pas témoin de cette rencontre historique. Il marchait sur Capoue avec sès soldats, lorsqu'il apprit par une lettre de Victor-Emmanuel que le roi avait repoussé les Napolitains entre Teano et Sessa-Aurunca. Je reproduis cette lettre parce qu'elle est curieuse au point de vue des préoccupations de Victor-Emmanuel et de son désir de « faire vite » à tout prix. Elle est écrite en français.

« Teano, 27 octobre 1860.

« Mon cher général,

« Hier soir, j'ai trouvé l'ennemi en force, à moitié route entre Teano et Sessa, sur les hauteurs. Le combat dura trois heures. L'ennemi fut repoussé à Sessa, je le crois en retraite vers le Garigliano. Il avait seize bataillons de chasseurs, et, je crois, grande partie ou toute l'armée. Les prisonniers m'assurent n'y avoir en Capoue qu'un régiment et un bataillon. Portez-vous aussitôt sur cette ville[1]....., et tâchez de la faire rendre au plus tôt. Ceci est très important (*sic*) pour notre politique très tendue (*sic*).

« Tenez-moi au courant de tout. Je vous embrasse.

« Votre très affectionné,

« VICTOR-EMMANUEL. »

[1] Ici le général Della Rocca a supprimé quelques mots. Je regrette cette suppression, dont j'ignore la cause.

Le roi se trompait, alors qu'il prêtait foi aux dires des prisonniers napolitains. Capoue était bien garnie de troupes, et Della Rocca ne tarda pas à constater qu'il y avait 10,000 hommes dans la ville et la forteresse. En se dirigeant vers Capoue, Della Rocca traversa la petite ville de Piedimonte d'Alife, dont l'évêque, Mgr Gennaro di Giacomo, fut nommé, quelques semaines plus tard, sénateur du royaume d'Italie. Au sujet du curieux entretien qu'il eut avec ce prélat, Della Rocca dit :

« A Alife, l'évêque vint chez moi. C'était un brave homme qui avait des sentiments élevés et justes. Il appartenait à cette moitié du clergé napolitain qui avait des idées libérales, parce qu'il espérait du nouveau gouvernement un remède radical à la corruption qui, depuis des siècles, infestait son pays. Il resta pendant plus d'une heure à causer avec moi, et je me rappelle avec quel étonnement je lui entendis dire entre autres choses : « Vous vaincrez « les armées napolitaines. Les soldats sont lâches. Ils n'ont aucune « force de résistance. Mais il vous sera difficile de vaincre l'immo- « ralité des Napolitains, surtout celle d'une grande partie du « clergé [1]. Il y a plus de vingt ans que je demeure ici, et une « triste expérience m'a enseigné combien il est difficile de faire « quelque chose pour lui, même en travaillant sans cesse à l'amé- « liorer. Vous ne serez jamais les vrais vainqueurs des Napolitains « si vous ne parvenez pas à leur inculquer les saintes vérités de « l'ordre moral, et, je vous le dis, il faudra pour cela du temps et « de la peine. »

« J'ai su depuis que cet excellent homme s'était aussi présenté au roi et à Farini, et qu'il leur avait tenu le même langage, les invitant à inaugurer et à soutenir une lutte énergique contre l'immoralité générale de toutes les classes de la population. »

Les faits prouvaient clairement que Mgr Di Giacomo ne se trompait point. Les trahisons en masse qui permirent à Garibaldi de s'emparer, avec une poignée de volontaires, d'une grande île comme la Sicile et d'un royaume considérable, comme les Etats de terre ferme des Bourbons de Naples, alors que François II avait une flotte assez importante et une armée de 80,000 hommes, ne pouvaient se produire que dans un pays où la corruption avait atteint toutes les branches du gouvernement et de l'activité sociale. Le bon et malheureux François II ne régnait que depuis un an, et n'était point responsable de ce déplorable état de choses. Mais,

[1] Il faut bien l'avouer. Malheureusement, Mgr Di Giacomo avait raison, surtout pour ce qui regardait le clergé des provinces. A Naples, les choses allaient bien mieux, grâce aux efforts de l'archevêque, le cardinal Riario-Sforza.

pour son malheur, l'immoralité était profondément enracinée dans son pays et devait produire l'écroulement de l'Etat et de la dynastie.

Le 28 octobre, Della Rocca était à Santa Maria di Capua, et envoyait un parlementaire au général de Corné, commandant de la ville et de la forteresse de Capoue, pour le sommer de se rendre. Le général napolitain s'y refusa formellement, déclarant qu'il ferait son devoir jusqu'au bout, et ajoutant avec finesse que l'histoire condamnerait Della Rocca *s'il bombardait une ville contre laquelle il ne pouvait être en guerre, puisque la Sardaigne était l'amie du roi de Naples auquel elle n'avait jamais déclaré la guerre.* On ne pouvait mieux protester contre la violation du droit des gens commise par le gouvernement de Turin. Della Rocca avoue qu'il trouva juste la réponse du général de Corné et qu'il aurait, à sa place, agi de même.

Chargé d'assiéger Capoue, que les garibaldiens entouraient depuis leur victoire de Volturno (1er et 2 octobre 1860), Della Rocca fut assez habile pour prendre le commandement en chef sans froisser Garibaldi, qui le lui céda de bonne grâce. Quant à Victor-Emmanuel, il était de plus en plus pressé d'en finir. A la veille de la capitulation de Capoue, le roi écrivait à son ami cette curieuse lettre où, à côté des détails d'une opération militaire, il montre de nouveau son impatience de « faire vite » et ne cache pas sa préoccupation et son mécontentement au sujet de l'attitude de la flotte française dans le golfe de Gaëte. Cettre lettre est écrite en français :

« Sessa, le 31 octobre 1860.

« Mon cher Macigno,

« Donnez-moi des nouvelles exactes de Capoue, et dites-moi quand vous croyez que cela sera fait. *Plus ce sera vite, mieux ça sera.* En attendant, avant-hier, on m'a fait une bêtise. Je donnai l'ordre à ..... [1] de reconnaître le Garigliano; lui, croyant bien faire, s'avança vers le pont avec trois régiments de cavalerie, quatre bataillons de bersaglieri et deux batteries, sans me le dire. Aussitôt le feu s'engagea avec deux bataillons de chasseurs qui étaient de ce côté-ci du pont, et la cavalerie portée en avant fut fortement mitraillée. En entendant le feu, je me portai sur place avec Sonnaz [2], mais c'était trop tard, c'était le bon de l'action. Les Napolitains, de l'autre côté du fleuve, faisaient un feu d'enfer. Je donnai l'ordre de retirer les troupes, chose désagréable, mais nécessaire. On avait déjà tué ou blessé 35 hommes du septième bataillon, 5 officiers, et pris du même bataillon 30 prisonniers

[1] Della Rocca, sans doute pour un motif de délicatesse, supprime le nom de cet officier.

[2] Le major-général, comte Maurice Gerbaix de Sonnaz.

qui bêtement (*sic*) étaient passés de l'autre côté du pont, croyant le prendre et qui furent entourés. Une vingtaine de chevaux du Piémont-Royal y restèrent. Dans la retraite, les chasseurs napolitains repassèrent le pont et nous suivirent un peu, puis s'arrêtèrent. Maintenant, leurs avant-postes sont plus près de nous. Nous n'avons pu encore faire de pont [1]. Celui de Cajazzo n'est pas arrivé. *Nous avions combiné avec la marine d'en faire un à l'embouchure du Garigliano ; mais l'amiral français vient de se mettre en bataille en face de nos navires et déclare les couler à fond si on tire un coup de canon et si on met le pont. Je suis sûr que c'est de son cru* (sic), *car l'empereur n'a pas de ces idées* (sic). *Aussi je viens d'écrire une lettre plus qu'énergique* (sic) que Persano lui enverra. Entre autres choses, l'amiral dit que le Garigliano fait partie de la place de Gaëte, et que lui se trouverait avec sa flotte entre deux feux, de la place et les nôtres, lorsqu'il y a 14 kilomètres entre la place et nous. *On dit que c'est un ami de Lamoricière* (sic).

« L'ennemi est en force de 45,000 hommes de l'autre côté et quantité d'artillerie.

« Demain nous verrons si on peut faire mieux et passer en faisant mettre un pont 6 milles plus haut.

« Je vous embrasse,

« Votre très affectionné,

« VICTOR-EMMANUEL. »

Victor-Emmanuel n'attendit pas la réponse de Della Rocca. Il était tellement anxieux d'avoir des nouvelles satisfaisantes de Capoue qu'il alla lui-même au quartier général de son ami.

« Vers la moitié du troisième jour du siège, raconte le général, nous commençâmes à faire feu pour nous assurer de la portée de nos canons, et, juste à ce moment, je vis arriver, à l'improviste, le roi... Il était venu à cheval, avec un seul aide de camp, au risque de tomber dans une embuscade. Avec ma franchise ordinaire, je ne lui cachai point que sa présence, en ce moment, m'embarrassait énormément. Victor-Emmanuel me demanda s'il fallait beaucoup de jours pour faire capituler la place Je lui répondis qu'avant trois jours elle serait en son pouvoir, bien qu'elle n'eût pas seulement quelques centaines de défenseurs, ainsi qu'on nous l'avait dit à Isernia, mais plusieurs milliers. A ces mots, le roi me serra très fortement la main et s'éloigna. »

Della Rocca tint parole, le 2 novembre, Capoue était prise. Après la capitulation, Della Rocca envoya son aide de camp,

[1] Il s'agit ici d'un second pont.

Cigala, en porter la nouvelle au roi. Victor-Emmanuel était toujours sur les bords du Garigliano, entouré de sa maison militaire. A peine eut-il lu la dépêche du général, qu'il s'écria : « Capoue est prise! Vive Della Rocca! » Les officiers s'associèrent à son enthousiasme et Victor-Emmanuel écrivit aussitôt le billet suivant à son ami :

« 2 novembre 1860.

« Je suis au Garigliano. L'ennemi a fui honteusement quand la flotte l'a pris de flanc [1]; l'armée s'est débandée dans les montagnes. Peu de forces à Gaëte. Je laisse Cialdini finir le tout. Allez à Naples avec vos troupes. *Vous commanderez tout à Naples.*

« Je pense être de ma personne à Naples mardi ou mercredi au plus tard.

« VICTOR-EMMANUEL. »

* * *

« Vous commanderez tout à Naples », c'était fort bien, remarque le général Della Rocca, mais pour obéir au roi, il fallait se débarrasser de Garibaldi, qui y trônait en sa qualité de dictateur. Heureusement pour le roi, Della Rocca savait s'y prendre si bien avec le condottiere qu'il finissait toujours par lui persuader qu'il n'avait rien de mieux à faire que de renoncer à ses idées et s'incliner devant l'autorité royale. On a vu qu'à Capoue Garibaldi céda de bonne grâce le commandement à Della Rocca. Il en fut de même à Naples. Le dictateur, qui avait manifesté tout d'abord à

[1] Ce qui prouve que l'amiral Le Barbier de Tinan, au reçu de la protestation de Victor-Emmanuel, s'était retiré. Le roi ne se trompait donc pas quand il lui attribuait l'initiative de l'opposition à ses projets contre Gaëte, le dernier refuge du roi de Naples. Pendant tout le siège de cette place, l'amiral français ne reçut de Paris que des instructions confuses et contradictoires répondant aux courants contraires par lesquels Napoléon III était ballotté. Le Barbier de Tinan déplorait la politique qui permettait à Victor-Emmanuel d'écraser le roi de Naples. Dès qu'il voyait dans les dépêches qu'on lui adressait de Paris quelque phrase l'autorisant à soutenir, même mollement, la cause de François II, il en profitait et cherchait à leur donner le sens le plus large possible. Mais Victor-Emmanuel, Persano et Cialdini protestaient aussitôt très vivement et alors Le Barbier de Tinan devait forcément céder pour ne pas se compromettre, vu qu'il savait par expérience qu'à toute velléité de résistance aux projets de Victor-Emmanuel et de Cavour, succédait invariablement, chez Napoléon III, un état d'esprit qui le poussait à tout permettre. C'est ainsi qu'après avoir envoyé la flotte française devant Gaëte pour protéger le roi de Naples, Napoléon III la rappela juste au moment où cette protection était plus nécessaire que jamais. Le Barbier de Tinan obéit sans doute aux ordres impériaux, mais ce ne fut pas sans colère qu'il quitta Gaëte, après avoir été forcé d'assister, en spectateur passif, aux préparatifs de l'amiral Persano pour bombarder la place du côté de la mer.

l'ami de Victor-Emmanuel l'intention de garder ses fonctions pendant plusieurs mois encore, et qui y était poussé par M. Crispi et d'autres de ses amis qui commandaient au nom et même à l'insu du condottiere, se contenta, au contraire, d'aller recevoir le roi le jour de son entrée solennelle dans l'ancienne capitale des Bourbons, et partit le 8 novembre pour son île de Caprera. Le roi prit une grande part aux négociations qui amenèrent cet heureux résultat; mais il n'eût rien obtenu sans lutte violente si Della Rocca n'eût au préalable préparé Garibaldi à céder.

A la veille de l'entrée de Victor-Emmanuel à Naples, il y eut un conseil des ministres, où l'on discuta tous les détails de cette solennité. On posa la question de l'opportunité d'assister au miracle de saint Janvier [1]. Le roi se tourna vers Della Rocca et lui demanda son avis. Le général partageait les préjugés de beaucoup d'Italiens contre ce miracle, à cause surtout des manifestations bruyantes et, il faut bien l'avouer, quelquefois aussi assez grotesques qu'il provoque chez le peuple napolitain. Il répondit donc à Victor-Emmanuel : « Je voudrais inaugurer la nouvelle ère en respectant la religion et l'Eglise, mais en supprimant la superstition. » Le ministre Farini, qui n'était pourtant pas un dévot, mais dont la finesse politique était toujours en éveil, combattit fortement l'opinion de Della Rocca et fut soutenu par les autres conseillers que le roi avait amenés de Turin. Farini déclara que, puisque le miracle avait été fait lors de l'entrée de Garibaldi à Naples, et que le condottiere était allé dans la chapelle de Saint-Janvier pour y assister [2], on courait risque de s'attirer l'inimitié du clergé et du peuple si on n'imitait point l'exemple de Garibaldi. Victor-Emmanuel se rendit à cet avis et, dès son arrivée à Naples, il se dirigea

[1] Le sang du saint protecteur de Naples se liquéfie chaque fois qu'on met la chasse qui le contient en présence de celle où est enfermée la tête du martyr.

[2] Garibaldi, dans des lettres odieuses, écrites plus tard, s'est plu à blasphémer grossièrement au sujet du miracle de saint Janvier. Il ne parle de rien moins que de *briser la fiole contenant le sang du protecteur de Naples sur la tête de Pie IX*. Et pourtant ce farouche prêtrophobe et libre-penseur s'était conduit tout autrement en 1860. Entré à Naples le 7 septembre, il se hâta de courir à la cathédrale, de se prosterner dévotement dans la chapelle du saint et d'assister à ce qu'il qualifia plus tard de « honteuse superstition ». Mais, en 1860, il s'agissait de s'attirer la bienveillance du peuple napolitain. Les catholiques et les partisans des Bourbons les moins éclairés espéraient que leur protecteur se refuserait à faire le miracle traditionnel devant Garibaldi. Mais, comme tout se passa bien et que le sang se liquéfia même plus vite qu'à l'ordinaire, ces braves gens en furent confondus. Ils ne pouvaient s'en consoler et s'écriaient tristement : « Saint Janvier aussi est devenu révolutionnaire! »

vers la cathédrale pour y vénérer les reliques de saint Janvier. Tout se passa bien et le peuple napolitain récompensa la dévotion du roi par de vives acclamations.

*
* *

Pour mettre un peu d'ordre dans les affaires de Naples, bouleversées par Garibaldi, Victor-Emmanuel nomma Farini lieutenant du roi dans l'Italie méridionale et le remplaça peu après, sur sa demande, par son propre cousin, le prince Eugène de Savoie-Carignan. Della Rocca fut chargé d'aider le lieutenant du roi dans sa besogne politique et du commandement général des troupes royales. C'était le moment où le brigandage sévissait le plus dans le royaume. A côté des vrais brigands, il y avait des partisans des Bourbons, sous-officiers et soldats de l'armée de François II, qui, ne pouvant se résigner à accepter les faits accomplis, commirent la faute de recruter leurs bandes sans distinguer entre les voleurs et les sujets fidèles du roi déchu. Les montagnes des Abruzzes, de Salerne et d'autres provinces étaient infestées de ces bandes. Della Rocca voulait agir avec une sévérité draconienne, mais Cavour et Fanti entendaient ménager les amis des Bourbons, dans l'espoir de les attirer par la persuasion. De là des tiraillements sans fin entre Turin et Naples.

« Je ne parvenais pas, raconte Della Rocca, à me faire envoyer des renforts. Et cependant le nombre des individus pris les armes à la main croissait de jour en jour. Je fis fusiller plusieurs chefs de bande et je publiai un manifeste annonçant que ceux qui s'opposeraient à l'arrestation de ces gens-là subiraient le même sort. Les rebelles étaient en si grand nombre que les exécutions furent aussi très nombreuses, et de Turin on m'écrivait que je devais modérer ces exécutions, en me bornant à fusiller seulement les chefs. Mais les commandants des détachements placés sous mes ordres, ayant reconnu la nécessité des premières mesures rigoureuses dans certaines régions où il était impossible de gouverner sans s'imposer par la terreur, lorsqu'ils reçurent l'ordre de ne fusiller que les chefs de bande, répondirent par cette formule : « Nous avons arrêté, les armes à la main, dans tel endroit, trois, quatre, cinq chefs de brigands. » Et moi, je répondais : « Fusillez-les. » Peu de temps après, Fanti, trouvant que le nombre des chefs était vraiment extraordinaire, m'invita à suspendre les exécutions, et à garder en prison les individus arrêtés. Les prisons et les casernes en regorgeaient. Le nombre des prisonniers grandit hors de mesure et les désordres également, surtout après la prise de Gaëte. Les soldats du roi de Naples et ceux du corps des volontaires gari-

baldiens, qui venaient d'être renvoyés chez eux, ne tardèrent pas à dépenser le peu d'argent qu'ils avaient en poche et se jetèrent dans les bois... Tous n'avaient qu'un but : troubler la tranquillité publique et créer des embarras au nouveau gouvernement. »

Aux réclamations de Della Rocca, Cavour répondit un mois avant la prise de Gaëte, au mois de janvier 1860. Sa lettre est curieuse à plus d'un titre :

« Mon cher La Rocca,

« J'ai décidé non sans peine Fanti à t'envoyer une brigade. J'espère l'embarquer sur les frégates que j'attends de Naples. Je te recommande cependant, en cas de désordres graves en Sicile, de ne pas laisser l'île dépourvue de troupes.

« Après des négociations infinies (*sic*) je suis parvenu à m'entendre avec l'empereur. Toute la flotte (*française*) partira le 19 (de Gaëte), et le 20 nous serons libres d'attaquer la place par terre et par mer.

« Je ne m'effraie point de la réaction et des secours que la France lui accorde. Je suis habitué à voir un double courant (*sic*) partir de Paris. Le ministre de la guerre, Randon, nous est très hostile (*sic*). Ses instructions (*à la garnison française des Etats pontificaux*) doivent être bourbonniennes (*sic*). J'espère cependant qu'après le départ de la flotte (*de l'amiral Le Barbier de Tinan*) l'attitude des soldats français changera. De toute manière, il ne faut pas s'en préoccuper outre mesure (*sic*).

« Fanti s'est aussi décidé à appeler ici (*à Turin*) les officiers garibaldiens et les officiers napolitains. Je fais tout ce qui dépend de moi pour vous rendre aisée votre difficile tâche. Je sais que je puis compter sur ta fermeté et ta prévoyance. Le prince (*de Carignan*) est bien disposé. Nigra[1] a du talent. Tous, en marchant ensemble et d'accord, vous réussirez à rétablir l'ordre dans le royaume (*de Naples*). Ce sera un service immense que vous rendrez à l'Italie... A Dieu.

« C. DE CAVOUR. »

Cette lettre est inédite et le général Della Rocca l'a tirée de ses papiers privés pour l'insérer dans ses Souvenirs. Elle est très importante et appelle quelques commentaires.

Remarquons tout d'abord l'aveu de Cavour déclarant avoir dû travailler longtemps pour amener Napoléon III à capituler. Ces « négo-

[1] M. Costantino Nigra, aujourd'hui ambassadeur d'Italie à Vienne. Il fut ambassadeur à Paris de 1862 à 1876. Il devint un des intimes des Tuileries. Aujourd'hui il est *persona gratissima* à la cour de Vienne.

ciations infinies » prouvent que l'empereur ne voulait pas tout d'abord se résigner à donner carte blanche à Victor-Emmanuel et qu'il était appuyé, dans sa résistance, par ses ministres et notamment par le maréchal Randon. Mais, dans cette grave circonstance, comme dans toutes celles qui se produisirent au cours des années 1859 et 1860, et même bien avant la guerre d'Italie, Cavour fut plus puissant aux Tuileries que les amis les plus dévoués, les serviteurs les plus éprouvés de l'empereur. Cavour avait, en effet, des intelligences dans la place. Parmi les intimes de Napoléon III, Persigny et Conneau ne cessaient de travailler pour l'unité italienne et, dans ses rapports quotidiens avec l'empereur, Conneau avait soin de détruire toute impression produite par les avertissements des ministres et des diplomates qui éloignaient le souverain français de la politique de concessions continuelles aux exigences du cabinet de Turin. C'est ainsi que Cavour obtint de Napoléon III qu'il abandonnât le roi de Naples au moment le plus critique. On aurait compris une politique d'abstention de la part de Napoléon III. Cette politique eût été une nouvelle et grave atteinte, ajoutée à tant d'autres, aux traditions diplomatiques de la France. Mais, au moins, l'empereur n'eût pas fait la triste figure de promettre sa protection à François II et de le livrer ensuite sans défense aux soldats et aux marins du Piémont. Cette politique, fondée sur de continuelles reculades, ne justifiait que trop le sans-gêne avec lequel Cavour parle de l'opposition du maréchal Randon et des chefs du corps français d'occupation à Rome. Il savait bien que, tôt ou tard, il les ferait désavouer par Napoléon III. C'est pourquoi il disait à Della Rocca de « ne pas s'en préoccuper outre mesure ».

En même temps que Cavour, Victor-Emmanuel écrivait à Della Rocca, en lui manifestant toute sa satisfaction de ce qu'il faisait à Naples.

*
* *

Parmi les personnes qui lui créèrent le plus d'embarras, le général signale, dans ses Souvenirs, Mazzini et... Alexandre Dumas père!

Mazzini était arrivé à Naples après l'entrée de Garibaldi dans cette capitale. Mais, comme il faisait de la propagande en faveur de la république, on l'engagea à s'éloigner. Mazzini fit semblant de partir pour ne pas créer d'embarras à son ami Garibaldi, mais il revint après le départ du dictateur pour Caprera. Il ne se promenait plus, il est vrai, avec un uniforme garibaldien, — assez grotesque chez cet agitateur qui avait toujours eu soin de sacrifier la vie des autres et de sauvegarder la sienne, — mais il allait de ci de là, conspirant contre le nouveau gouvernement et envoyant

des émissaires pour soulever les sous-officiers et les soldats contre la monarchie. Della Rocca le fit surveiller avec soin et parvint, après de secrètes négociations, à le faire partir de Naples.

Quant à Alexandre Dumas, qu'on ne s'attendrait guère à voir figurer dans ces pages, il était affilié à la secte des carbonari et cela explique sa présence à Naples en 1860.

« Mazzini, raconte Della Rocca, était resté à Naples, me donnant, avec les Garibaldiens congédiés ou à congédier, les brigands et les deux Alexandre Dumas (le père et le fils), des soucis et des tracas de toutes sortes. Dumas père s'était emparé d'une petite villa dont il prétendait que le dictateur (Garibaldi) lui avait fait cadeau. Il y vivait avec une actrice de je ne sais quel théâtre, avec son fils et, de temps en temps, avec Mazzini, auquel il accordait l'hospitalité lorsque le conspirateur voulait se cacher. Un très habile agent de police, chargé de la surveillance spéciale de l'agitateur, voyant que ses menées devenaient de plus en plus dangereuses, me proposa un jour de le faire disparaître d'une manière qui aurait semblé toute naturelle, disait-il, et qui n'aurait éveillé aucun soupçon. Il voyait là un moyen sûr de débarrasser le gouvernement d'une foule de soucis. Mais il s'agissait de moyens criminels, et je me refusai à les employer. Je me contentai de le faire surveiller plus étroitement et de contrecarrer ses desseins. »

*
* *

Les premières impressions que le général Della Rocca reçut au début de sa mission à Naples ne furent pas favorables à la population de cette ville.

« Je n'avais pas tardé, dit-il, à reconnaître la vérité de ce que l'évêque d'Alife m'avait dit, et peu à peu ce beau pays perdait tout charme à mes yeux. Plus tard, je pus faire de nombreuses réserves et exceptions à mes jugements. Je les avais portés sur des hommes qui s'étaient présentés à moi les premiers et que j'avais d'abord regardés comme les représentants de tout un peuple. Mais je ne modifiai mon avis que lorsqu'il me fut donné de connaître et d'apprécier, parmi mes collègues du Sénat et mes camarades dans l'armée, des personnes vraiment excellentes qui, étant nées et ayant grandi dans le midi de l'Italie, avaient toutes les vertus de l'honnête homme et de l'homme de bien... Mais, à mon arrivée dans cette populeuse ville de Naples, sous l'empire de ces premières impressions si désagréables, un puissant désir se manifesta en moi, ce fut de ne pas être contraint d'y habiter. Je voulais terminer au plus vite et de mon mieux les affaires dont j'étais chargé, et,

dès que l'état de guerre cesserait, rentrer dans l'atmosphère plus pure de mon pays. »

Della Rocca remarque que la moralité faisait souvent défaut, même chez la classe moyenne et chez la noblesse, et que la dictature de Garibaldi avait encore aggravé cette situation en engendrant une infinité d'abus. Le général cite plusieurs anecdotes à l'appui de ses affirmations. Je me bornerai à traduire une page qui jette un singulier jour sur les mœurs napolitaines en 1860.

« Un riche entrepreneur, raconte La Rocca, vint un jour chez moi pour me prier de le recommander, afin qu'il pût être chargé d'une commission gouvernementale très importante. Je le priai de me laisser un mémoire ainsi que plusieurs pièces que je me réservais d'examiner à mon aise. Je lui donnai ensuite congé le plus tôt possible, comme je le faisais à l'ordinaire, à cause de mes grandes occupations. Au moment où il allait quitter le salon, je le vis s'approcher de la cheminée et y déposer un paquet. Je ne tardai pas à m'apercevoir, par la forme de ce paquet, qu'il s'agissait d'un rouleau de monnaies.

« — Pardon, lui dis-je, qu'est-ce que c'est que ça?

« — Une petite offrande, répondit-il imperturbablement, destinée « à la personne qui voudrait m'appuyer.

« — Vous mériteriez, repris-je avec colère, que je vous jetasse, « vous et votre rouleau, par la fenêtre. Mais je vois que vous « ignorez les premiers éléments de la moralité. Je vous prie donc « de reprendre ce qui vous appartient et de sortir d'ici pour n'y « plus rentrer. »

« Un homme, qui portait un nom illustre dans les sciences et la politique, me dit un jour :

« — Mon fils, officier, a été au siège de Gaëte, et il s'agirait « aujourd'hui de l'envoyer à celui de Messine. Outre la fatigue, « le danger est grand dans ces postes, et il préférerait aller dans « une garnison.

« — Mon cher Monsieur, lui répondis-je, chez nous (*en Piémont*), « les officiers demandent à être envoyés au feu, jamais d'en être « éloignés, et je ne veux pas faire à votre fils le tort de croire « qu'il pense autrement, et à vous celui d'être plus jaloux de sa « vie que de son honneur. Faisons donc semblant que rien ne se « soit passé entre nous deux, et votre fils, l'officier, sera content « d'aller là où ses chefs l'enverront. »

« Mon interlocuteur ne prit point mes paroles en mauvaise part et, plus tard, il me traita toujours avec cordialité et avec une bienveillance spéciale. »

Après la prise de Gaëte, Victor-Emmanuel et Cavour voulaient

que Della Rocca gardât son commandement de Naples. Il s'y refusa formellement et revint à Turin, où il fut témoin du célèbre duel parlementaire entre Garibaldi, qui ne pouvait pardonner à Cavour la cession de Nice à la France, et le premier ministre de Victor-Emmanuel.

« J'arrivai (*à Turin*), dit Della Rocca, dans ces terribles jours où les deux plus grands facteurs, après Victor-Emmanuel, de l'unité de l'Italie, Cavour et Garibaldi, luttaient pour ainsi dire corps à corps. Tous les deux se retirèrent de la bataille blessés. Le premier (*Cavour*), on peut le dire, mortellement. Car bien des gens attribuèrent sa mort, survenue quarante jours plus tard, aux angoisses, aux terribles souffrances qu'il avait souffertes pendant cette lutte mortelle... »

Della Rocca eut le temps de rendre compte à Cavour de sa mission à Naples.

« Peu de jours après mon arrivée à Turin, dit-il, environ un mois avant sa mort, j'étais allé chez Cavour. Frappé par la gravité de mes révélations touchant les déplorables conditions du midi de l'Italie, il m'invita à prendre part à un conseil des ministres, afin que je répétasse publiquement ce que je lui avais dit en particulier. Je manifestai pleinement mon opinion, et je communiquai tout ce qui m'avait été dit par des personnes sincères et de cœur, comme l'évêque d'Alife et d'autres, qui connaissaient depuis longtemps les conditions du royaume de Naples. Je ne sais si je parvins à convaincre les collègues de Cavour, comme il me semble d'avoir convaincu le président du conseil, qui avait été frappé par la quasi-identité entre mes appréciations et celles de M. Farini. »

Della Rocca ne veut pas examiner la conduite du gouvernement italien à Naples, ni donner son avis sur ce qu'il a fait dans le but de moraliser le midi de l'Italie. Quant à moi, j'estime que si l'Italie unie a su faire d'excellents soldats des Napolitains et des Siciliens, elle n'a pas beaucoup diminué la corruption dans ces belles contrées. La politique et les politiciens, avec leurs coteries et des mœurs électorales déplorables, ont paralysé tout effort pour guérir les plaies de ces pays et y introduire une moralité sérieuse et solide.

Comte Joseph Grabinski.

La fin prochainement.

UNE GLOIRE NORMANDE

GUSTAVE LE VAVASSEUR

Gustave Le Vavasseur, dont le buste vient d'être solennellement installé en la petite ville d'Argentan, mérite bien les honneurs que lui rend la basse Normandie. Nul ne l'a mieux aimée. « Jamais, écrivait son ami Charles Baudelaire, je n'ai vu d'homme si pompeusement et si franchement Normand. » Il a voulu pleinement être de sa province, ce qui ne signifie nullement être provincial. Il lui a demandé ses plus habituelles inspirations. Il lui a donné presque toute sa longue existence, simple et laborieuse. Négligeant Paris et les coteries littéraires ou mondaines, dédaigneux de la réclame, sans aucun souci d'entrer à l'Académie ni au Parlement, il s'est contenté de bien faire et de bien dire. S'il lui vient aujourd'hui un peu de cette gloire qu'il n'a point courtisée, ne la doit-il pas à ce qui fait ainsi le caractère original de son œuvre intimement liée à sa vie? Même pour ceux qui ne sont pas ses compatriotes, elle est intéressante, non seulement par sa valeur propre, mais encore par la voie qu'elle trace et que d'autres, plus petits ou plus grands, pourront suivre.

I

Au cœur de ce pays du Houlme, qui n'est pas l'un des moins pittoresques de la basse Normandie, pays dont les frontières flottent un peu indécises, mais dont les anciens géographes placent le centre aux environs de Rânes et de Briouze, se cache à demi dans les arbres, au pli d'un frais vallon, le manoir de la Lande de Lougé. Jadis entouré de bâtiments ruraux et de fossés dont les eaux dormantes reflétaient un pont-levis, il fut, en 1796, le théâtre d'une scène sanglante de chouannerie, et un grand-oncle de notre poète l'acheta au commencement de notre siècle. Rien de plus calme, aujourd'hui, que cette demeure agrandie et ensoleillée par ses nouveaux maîtres. Un petit pavillon, qui autrefois était relié au

corps de logis, se détache, tout auprès, dans la verdure et s'encadre de plantes grimpantes. C'est là que Gustave Le Vavasseur réunissait ses conseillers municipaux et, comme disent encore les bonnes gens de chez nous, *enregistrait* les mariages. Pendant près d'un demi-siècle, de septembre 1849 jusqu'à sa mort (septembre 1896), il fut un maire modèle ; et durant quarante-quatre ans il représenta le canton de Briouze d'abord au conseil d'arrondissement, puis au conseil général.

Mais il tenait aussi par des liens très profonds au pays d'Auge, qui, suivant du Moulin, s'étend d'Exmes à Pont-l'Evêque, et dont les pâtis plantureux, parsemés de pommiers, enrichissent sans grand labeur les heureux habitants. Il l'a rendu, choses et gens, avec une extraordinaire sûreté d'observation, en un livre qui me paraît être l'une des plus savoureuses études rurales de notre littérature, *Dans les herbages*. Il aimait, bien plus que les nouvelles constructions de brique, ses vieilles maisons qui, « riches ou pauvres sont en bois, à colombes et à traverses apparentes, à sabliers et à corniches saillantes, à larmiers prolongés et couvertes en chaume. »

Aux faîtes des maisons de bois
On voit pousser les graminées ;
L'iris, frangeant les cheminées,
D'astres bleus constelle les toits
De nos vieilles maisons de bois.

Dans les vieilles maisons de bois,
Sur fond blanc les limandes noires
Semblent honorer les mémoires
Des bonnes gens morts autrefois
Dans leurs vieilles maisons de bois.

A Roiville, près Vimoutiers, l'une de ces pittoresques demeures, qu'il appelle, avec un mélange de modestie et de fierté, une brave chaumière, remontant à trois cents ans, ses grands-parents maternels avaient reçu jadis la visite des Bleus. Le 12 nivôse an III (1er janvier 1794) un prêtre était là qui se préparait à dire la messe, une commode servant d'autel, et déjà il endossait la chasuble. Arrivent à l'improviste des hommes armés de piques. On cache en hâte le proscrit, et il est sauvé par le calme courage de ses hôtes. Voilà le sujet de *Vieille histoire*.

Dans la ville d'Argentan, où il était né le 9 novembre 1819, Gustave Le Vavasseur commença ses études au petit collège devant la porte duquel son buste s'élève aujourd'hui. Il eut pour condisciple Philippe de Chennevières, dont il devait rester toute sa vie

l'intime ami. Le principal était un de ses cousins, vieux terrien d'Almenèches, ayant pris jadis ses grades en Sorbonne, et puis fait les guerres de Vendée. Mais le maître à danser, Hurterelle, était un nomade, venant avec les hirondelles, partant aux vacances. « Je le vois d'ici, racontait son ancien élève, svelte, propret, coquet, en pantalon léger et en habit noir, alerte dans ses petits souliers, les pieds en dehors, caressant la terre qu'il effleurait et avec laquelle sa semelle avait l'air de chuchoter. Il arrivait comme un sylphe, coiffé à l'ange, sa pochette au bout du bras. » Je doute qu'à Juilly, où il fut bientôt placé, le poète ait rencontré beaucoup de maîtres d'allure aussi pittoresque. Mais il garda toujours une profonde reconnaissance à cette maison dans laquelle il avait pris le goût des bonnes lettres. Il aimait particulièrement à se souvenir d'une lecture des *Orientales*, en classe, et du ravissement avec lequel il entendit ces vers brillants, ou bien d'une sorte de conférence donnée par Montalembert sur *Jocelyn*.

Jeune homme, il passa quelques années à Paris, s'occupant assez de droit pour obtenir le titre d'avocat et se mêlant surtout de littérature. Il se lia étroitement avec Jules Buisson, dont le burin a illustré plusieurs de ses œuvres et qui a été député du Gard, avec Ernest Prarond, le poète d'Abbeville qui chante la Picardie. Il fréquenta Louis de la Gennevraye. Il connut Banville, dont il devait parfois égaler la virtuosité, et Baudelaire, avec lequel il convint, vers 1843, de faire ses débuts d'écrivain, en publiant un même volume de vers. Ce projet de collaboration échoua. Mais l'auteur des *Fleurs du mal* n'oublia pas celui dont il avait si souvent apprécié la vive et brillante causerie. Il avait su démêler en lui une rare distinction de sentiments, un esprit très alerte et très solide, un peu précieux pourtant et subtil. « Gustave Le Vavasseur, disait-il, a toujours aimé passionnément les tours de force... Je me souviens que plus d'une fois, en pénétrant chez lui le matin, je le surpris se tenant dangereusement en équilibre sur un échafaudage de chaises. Il essayait de répéter les tours que nous avions vu accomplir la veille par des gens dont c'est la profession. » Singulière préparation à la carrière de magistrat que ses parents rêvaient pour lui ! Sa libre activité réclamait un autre genre d'emploi.

Et pourtant très peu après, en 1848, il revint se fixer au paisible manoir paternel. Il se maria, et celle qui prit son nom fut vraiment la délicate associée de sa vie. Il eut la consolation de conserver, jusqu'en 1887, sa vieille mère, une chrétienne d'autrefois, toujours jeune par la vivacité de ses convictions, « cent fois plus royaliste, disait-il, que tous les rois ensemble », et qui se souvenait d'avoir vu, en mai 1811, le visage irrité de Napoléon,

traversant la ville de Séez toute pavoisée sans daigner ralentir l'allure de son carrosse. On sait que l'empereur, mécontent de Mgr de Boischollet, le manda, le lendemain, à Alençon, pour le malmener brutalement, ainsi que l'abbé Le Gallois qu'il appelait son intrigant secrétaire, et qu'il fit emprisonner à Vincennes. Mais il n'y avait de tragique, à la Lande de Longé, que ces récits du passé. On y voyait tous les ans, au temps des vacances, le frère de Gustave, qui fut supérieur du séminaire du Saint-Esprit et qui mourut en 1892. On y rencontrait l'érudit historien de *Louis de Frotté*, M. de la Sicotière, que l'amour des mêmes études et une longue amitié rapprochaient du maître du logis. Et celui-ci entretenait sans cesse la gaieté par sa belle humeur, par sa verve intarissable, bon à tous, accueillant aux jeunes, prodiguant son dévouement, non seulement aux sociétés agricoles ou savantes, mais encore aux plus humbles paysans. Impossible de rêver une existence plus unie ou mieux remplie. Cependant Gustave Le Vavasseur était resté poète, et la mort seule lui fit tomber la plume des mains, le 9 septembre 1896.

II

Des cinq in-octavos dans lesquels il a réuni ses poésies complètes[1], la première pièce, vers de collège, il est vrai, date de 1836, et le dernier volume a paru en 1896. Voilà, disait-il lui-même à ses lecteurs, lorsque sa gerbe n'était encore qu'à moitié faite,

Un bien gros bouquet des fleurs
De ma province.

... L'avais-je cueilli pour vous
Sous l'ombrage frais et doux
De nos futaies,
Dans les champs et dans les prés,
Sur les talus empourprés,
Au pied des haies?

... Bénins et courtois lecteurs,
Ne nous faisons pas meilleurs
Que nous ne sommes.
C'est pour mon propre plaisir
Que j'ai fait à mon loisir
Cette cueillette.

Et pour avoir tous ses écrits, il faudrait ajouter à cette trentaine de mille vers un assez lourd bagage de prose : *Vie de Pierre*

[1] Un volume d'*Œuvres choisies* a été publié en 1897, avec la notice de Ch. Baudelaire et une préface de Paul Harel.

Corneille (1843); *Notice sur les trois frères Eudes* (1855); *Dans les herbages* (1877), livre couronné par l'Académie, sans compter de multiples travaux d'histoire locale. L'œuvre du prosateur se rattache, on le voit, à ce qui fut l'œuvre principale du poète, une sorte de libre épopée, tantôt héroïque et grave, tantôt familière et joyeuse, à la gloire du pays normand.

C'est par un livre sur Pierre Corneille que débuta Gustave Le Vavasseur. Ces pages, d'une précoce érudition et dans lesquelles perce déjà une spirituelle vivacité, révèlent bien le tempérament de celui qui les écrivit à vingt-trois ans. Il admire passionnément son modèle, parce que c'est le premier des Normands de lettres, et aussi pour la fierté de son caractère et de sa poésie, pour les attitudes épiques de ses personnages, pour les grands sentiments ou les grands mots qu'il leur prête, pour sa vigueur de génie et peut-être pour quelques-uns de ses défauts. Il étendait même, assure Baudelaire, jusqu'à Brébeuf et Cyrano, ce fougueux enthousiasme cornélien, qui le rendait injuste, dans sa jeune sévérité, pour le tendre Racine. Aussi n'ayez crainte, que cédant à l'attrait des ardeurs ou des langueurs passionnelles, il fasse jamais trop grande la place de l'amour. Il se souviendra que le maître jugeait cette passion « trop chargée de faiblesse pour être la dominante dans une pièce héroïque ». Et il estimera sans doute que toute œuvre de grand art, comme toute grande vie, doit avoir l'allure héroïque.

Voilà bien celle qu'il donne à quelques-unes des figures qu'il emprunte à l'histoire ou à la légende de Normandie. Telle apparaît,

Vieille, en son vieux logis, *la dame des Tomailles*.

Elle est seule : après avoir fait souche de vingt-quatre fils, et mis les petits au sentier de l'honneur, le seigneur son mari est descendu dans la tombe.

La mère est toujours droite et verte; mais la dame
Sent approcher la Mort, et voudrait embrasser
Ses vingt-quatre garçons avant de trépasser.
Où sont-ils? Dieu le sait, et leurs saints les conservent.
Le roi doit le savoir aussi, puisqu'ils le servent;
La dame au roi de France écrivit sans façons :
— Sire, renvoyez-moi mes vingt-quatre garçons.

Ils reviennent. Un matin ils arrivent au petit pas de leurs chevaux, craignant de réveiller la châtelaine.

Elle ne dormait pas, la vieille bonne mère.
Dans le fond de son cœur pendant la nuit entière

Elle avait entendu galoper... tout d'abord
Doucement, doucement... puis plus fort... puis plus fort!
Vers l'aurore elle dit, comme sortant d'un rêve :
— Les voici! Je les sens qui viennent... Qu'on me lève!...
Donnez-moi mes habits de noce... parez-moi
De votre mieux... Dieu soit loué!... Vive le roi!
Non, pas de voile blanc; mon grand voile de veuve!
Sellez ma jument noire avec sa selle neuve...
A boire!... Mon hanap d'argent et du vieux vin
Jusqu'au bord, c'est le fard qui convient aux aïeux
Et leur met sur la joue une rose éphémère.
Je veux que de bon cœur ils embrassent leur mère.
La bonne dame vit ses vingt-quatre garçons
Qui montaient bien en selle et droit sur leurs arçons,
Chevauchant quatre à quatre et les aînés en tête;
Le soleil du bon Dieu s'était mis de la fête.
La mère s'avança glorieuse; son œil
Resplendit d'un rayon de tendresse et d'orgueil
Et n'y pouvant tenir elle dit : « Les beaux hommes! »
Les fils ne disaient rien, mais pensaient, sous leurs heaumes :
« Notre mère vaut bien la reine, en vérité. »
Et saisis de respect, d'amour et de fierté,
Ils saluèrent tous et mirent pied à terre.
L'aîné, géant parmi les géants, prit sa mère
Dans ses bras, et longtemps, silencieusement,
L'étreignit dans un fort et doux embrassement;
Puis chacun à leur tour, ils firent tous de même
Depuis le fils aîné jusqu'au vingt-quatrième.
Alors on vit pâlir la mère, elle sentait
Son cœur fondre et la vie, hélas! qui la quittait.
— Benjamin a, je crois, la mine encore plus fière
Que les autres, je veux l'embrasser la première,
Dit-elle, puis, faisant un effort surhumain,
Elle jeta ses bras au col de Benjamin.
— Ah! disait Benjamin, comme ma mère est forte
Encore! Elle vivra cent ans.
Elle était morte.

C'est, dit-on, sur le lieu et en mémoire de cette scène que fut bâtie jadis la petite chapelle dans laquelle on invoque, depuis des siècles, Notre-Dame de Recouvrance. Et à ce gracieux vallon se rattache aussi un souvenir de drame historique; là fut massacré, en octobre 1621, Montchrétien, économiste et poète, qui avait tenté d'organiser une insurrection protestante. Mais, grâce au morceau d'épopée que Gustave Le Vavasseur a tiré d'une antique tradition locale, la *Dame des Tourelles* est maintenant autrement connue

dans la province que l'auteur du premier *Traité d'Œconomie politique.*

On pourrait montrer que, dans la vision du poète, les gens et les choses de la campagne prennent aussi parfois une grandeur épique, qui fait songer aux toiles de Millet. C'est l'impression que laissent, par exemple, une *Mort de paysan*, et une silhouette de berger, ramenant son troupeau, par un triste soir d'octobre, à travers les chaumes séchés (*Laudator temporis acti*). Il aimait profondément la nature. Il avait une tendresse respectueuse, que Taine aurait bien comprise, pour ses arbres. Et les beaux arbres, chênes, hêtres, sapins ont été la majestueuse parure de son domaine, croissant librement et en sûreté, ne mourant que de vieillesse. Mais le plus souvent, l'émotion grave se dissimulait un peu, comme par une discrète pudeur. Celui que M. Germain Lacour a heureusement appelé notre Coppée normand n'était ni un geignard, ni un pessimiste aigri. On le sentait bien voisin du Val de Vire, le pays d'Olivier Basselin et de Jean Le Houx. C'est par ce qu'il alliait toujours de verve gauloise à son amour du terroir qu'il avait su donner de la vie et du charme à un genre d'ordinaire bien ingrat, le toast en vers pour banquet de comice agricole ou de société d'archéologues.

Il montra, dans ses dernières œuvres surtout, qu'il était capable d'aborder les genres les plus relevés. *Tiphaine* est une légende de la fête des Rois, contée avec une intensité d'émotion et une vigueur de style qu'envieraient les grands maîtres. On tire le gâteau traditionnel dans une pauvre chaumière de paysans; Colette, qui a quatre ans, distribue les parts, et donne au bon Dieu celle qui contient la fève. Les rois mages viennent servir à tous les gueux, accourus en foule, un miraculeux banquet; et le bon Dieu, acceptant l'enfant pour reine, la fait monter au ciel. Il fallait être autre chose qu'un chrétien de lettres pour traiter aussi magnifiquement ce thème très simple. Et Gustave Le Vavasseur est mort en effet comme il avait vécu, en chrétien des anciens temps. Pas une seule ligne de ses nombreux écrits ne pouvait lui peser comme un remords. Lorsqu'on lui porta le saint Viatique, il voulut sortir de son lit pour communier à genoux : « Dieu est trop grand, disait-il, pour que nous le recevions étendus sur une couche. » Peu de temps auparavant, un jour de Noël, il avait écrit un sonnet intitulé : *Etat de grâce*, dans lequel apparaît bien tout ce qu'il avait de sérieux et de tendre au fond du cœur.

Comme un parfum divin flairer son âme en fleur;
Être en paix avec Dieu, Père et Juge suprême,
En paix avec le monde, en paix avec soi-même,
Prier et s'endormir sans un nuage au cœur;

Dire à l'élu : « Mon frère », à la sainte : « Ma sœur »,
D'une double tendresse aimer ceux que l'on aime;
Pur et plus méritant qu'au jour de son baptême,
Voir le pécheur sans haine et le péché sans peur;

Vivre sans nul effort dans la douceur de croire,
Par le chemin qui va de l'épreuve à la gloire,
Vers le ciel grand ouvert monter sans y courir...

Dans le calme d'un jour et dans cette harmonie,
Sous la sérénité de cette heure bénie,
Mon Dieu, si j'étais seul, qu'il ferait bon mourir!

III

La gloire devait venir à cet écrivain qui ne l'attendait pas avec trop de confiance ni d'impatience, qui surtout était trop fier pour rechercher ses contrefaçons. Elle est venue. Il a même vu se lever ses premiers rayons. En juin 1889, ses amis, présidés par M. le duc d'Audiffret-Pasquier, ont célébré dignement ce qui ressemblait à ses noces d'or avec la Muse. Chacun des convives a salué d'un sonnet celui que l'on nommait le chef de l'école normande. Il y avait là Paul Harel, le disciple très aimé qui est devenu un maître, le comte Gérard de Contades, dont les lecteurs du *Correspondant* connaissent l'élégante distinction, J. Germain Lacour, le délicat auteur des *Clairières* et des *Temples vides*; Achille Paysant, qui a bravement pris pour titre de ses vers : *En famille*; Adolphe Vard, un graisseur de wagons, qui a écrit un poème; Wilfrid Challemel, Florentin Loriot et bien d'autres. Rendant compte de cette fête littéraire, M. Anatole France dit alors dans quelle estime il tient « le parler robuste, le style précis, le rythme marqué du poète d'Argentan ».

Et la semaine dernière, la petite cité d'Argentan faisait fête au poète qu'elle a vu naître. Son buste, œuvre de son compatriote et ami M. Etienne Leroux, se dresse maintenant, au milieu d'une couronne de tilleuls, sur la place du Collège, que bordent des maisons peu élevées aux vieux toits de tuiles, et qui est très voisine des champs. Deux jours durant, la paisible ville s'est animée d'un mouvement inaccoutumé. Mercredi, dans l'après-midi, la Société historique de l'Orne, dont Gustave Le Vavasseur fut le fondateur avec M. de la Sicotière, lui consacrait des études charmantes et fouillées. Le soir, au théâtre, une salle pleine applaudissait quelques-unes de ses meilleures œuvres, lues par des artistes de la Comédie-Française. Jeudi, autour du bronze qui fixe les traits de sa physionomie

expressive, devant une foule que deux tribunes ne suffisaient pas à contenir, M. le duc d'Audiffret-Pasquier, dont l'éloquente parole n'a rien perdu de sa vigueur, a salué, dans ce compatriote d'Olivier Basselin et de Vauquelin de la Fresnaye, un vrai honnête homme, au plein et ancien sens du mot, un vrai Normand par l'indépendance et l'esprit avisé, un peu narquois. M. le comte de Contades, avec sa finesse habituelle, a rappelé comment et pourquoi cet admirateur passionné de Malherbe et de Corneille, deux aînés de Normandie, auxquels nul cadet de Gascogne ne disputera le pas, a su exprimer l'âme même de son pays. M. Boschet, maire d'Argentan, a gracieusement remercié ses hôtes, et, en termes d'une parfaite justesse, apprécié l'œuvre de celui qui fut, pour la contrée qu'il aimait, un infatigable excitateur d'activité intellectuelle. En une magistrale étude, Mgr Bardel, évêque de Séez, a montré quel rôle garde, en notre temps de progrès scientifique, la poésie, cette gardienne de l'idéal, quelle place lui font la crise morale et religieuse que nous traversons, ce qu'elle gagne à s'imprégner de christianisme. Pour M. Albert Christophle, Gustave Le Vavasseur, dont il reçut, un jour, quelque volume avec cette mention : *Tibi usque ad Rempublicam*, n'était pas un ami politique; pourtant le président du conseil général de l'Orne a loué, en son ancien collègue, un haut caractère et un chef d'école. M. Jules Buisson, son vieil et intime ami, s'est plu à réveiller de très anciens souvenirs. Enfin, M. le vicomte du Motey, cousin du poète, a indiqué ce qu'il tenait de ses traditions de famille, et comment il unissait dans une même tendresse la France du passé, celle d'aujourd'hui, celle de l'avenir. Mais pour comprendre le sens de ces fêtes il n'y a qu'à lire les strophes qu'elle a inspirées à M. Paul Harel, et qui, dites par lui d'une voix vibrante, ont soulevé tous les cœurs d'une profonde émotion.

Tous ceux dont tu contas ou le rêve ou l'histoire,
Passants des clairs matins, ombres des soirs brumeux,
Citadins, paysans, rois, gueux, disent ta gloire,
Et moi qui t'ai connu, Maître, je fais comme eux !

Dans les rythmes légers, dans la grande harmonie,
O travailleur puissant, ô poète inspiré,
Tu n'as porté l'effort de ton souple génie
Que vers les purs sommets de l'Idéal sacré.

Loin de flatter ton siècle en des œuvres serviles,
Tu donnais le conseil, l'exemple et la leçon.
Et, chez nous, tu chantais des villages aux villes,
Et tous aimaient le sel gaulois de ta chanson.

Peintre des horizons où plane le mystère,
Tu savais, tu disais qu'ici bas tout est vain
Si le regard ne monte, en découvrant la terre,
De l'horizon terrestre à l'horizon divin.

Tes pâtres fatigués, que le soir guide encore,
S'enfoncent dans la nuit avec leurs lents troupeaux.
Mais la nuit d'ici-bas touche à l'immense aurore
Et la fatigue humaine à l'éternel repos.

Lorsque ton laboureur, au désert de la Somme,
« Apparaît, gigantesque, à l'horizon tout nu, »
C'est le prédestiné, c'est le lutteur, c'est l'homme
Que ton vers magnifique impose à l'Inconnu.

Devant toi l'homme est grand et ton verbe l'exalte
Jusque sous les haillons de ces gueux étrangers
Qui, près de ton logis, en leur pénible halte,
Ont respecté les fruits de tes riches vergers.

Tu montres tes héros tels que ton cœur les aime :
Le prêtre, le soldat, le pauvre, l'ouvrier.
Et partout tu mets l'homme au-dessus de lui-même
Pour le faire combattre, aimer, croire et prier.

Prêtre du sacrifice et des mansuétudes,
Pauvre dont la gaîté résiste aux longs chemins,
Soldat, veilleur sublime, épris des servitudes
Qui préparent les cœurs à de fiers lendemains :

Tous dans ton œuvre, ô Maître, ont la même espérance,
Sont du même pays, vont aux mêmes autels.
Et quand tu prends leur voix c'est l'âme de la France
Que l'on entend vibrer dans tes vers immortels.

On dira qu'il y a beaucoup d'exagération en ces éloges de complaisants ou de compatriotes, désireux de fêter une gloire de leur pays, tout comme font leurs voisins de Bretagne ou les cadets de Gascogne. Sans doute, il y a des parties caduques dans l'œuvre touffue de ce rimeur inlassable. Sans parler des pièces de circonstance, que de morceaux dont la virtuosité nous laisse un peu froids, avec leurs pointes, leur contourné, leurs jeux de mots ou de sons! Mais ce qui reste après cet élagage mérite d'être retenu, et ce prodigue semeur de folles graines se déclarait lui-même satisfait s'il devait lever un seul grain de froment

De tout le sac répandu
Et perdu
En semailles puériles
Et stériles.

On dira que son goût de la vie et des choses provinciales lui a nui. Singulier emploi, pensera-t-on, pour un vrai poète, de s'occuper de tant de petites affaires départementales. Mais n'arrive-t-il pas aux Parisiens de gaspiller autant et plus vainement? D'ailleurs il y avait dans cet actif dévouement à tous ceux de son pays une sincérité et une générosité qui imposent le respect. Et au fond n'est-ce pas une saine école, même pour l'artiste, que le contact intime avec un terroir déterminé? « Chaque arbre, écrivait Ruskin, chaque fleur des champs a sa beauté distincte et parfaite; elle a son habitat, son expression, son office particulier. L'art le plus élevé est celui qui saisit et illustre ce caractère spécifique. » Ainsi l'on sort du vague et de l'abstrait; on s'imprègne de la réalité concrète. Et c'est encore le meilleur moyen d'arriver à cette intensité de vie qui fait les œuvres universelles et immortelles.

Il ne nous appartient pas, et il est assez vain, de déterminer quel rang occupera Gustave Le Vavasseur parmi les poètes de son temps. Vivant au siècle de Victor Hugo, de Lamartine et de Musset, il n'a subi servilement l'influence d'aucun d'eux. Il est resté lui-même, par indépendance de caractère et par fidélité à la vieille tradition française. On pourra, si l'on prend plaisir à ces parallèles, le rapprocher de ceux de nos contemporains qui ont chanté quelqu'une de nos provinces — ou bien de Gautier, de Banville et de Coppée — ou bien encore de Barbey d'Aurevilly, cet autre Bas-Normand, qu'il admirait et qui a écrit de vrais poèmes en prose. Mais il gardera sa physionomie propre, montrant par son exemple que la plus sûre méthode pour produire, s'il plaît à Dieu, un ouvrage qui dure, c'est de vivre pleinement et noblement, sans se dérober à aucun des communs devoirs, sans s'isoler du sol natal ni du labeur humain. Voilà pourquoi, sans doute, il a gardé jusqu'au déclin de sa carrière, une étonnante jeunesse d'esprit; son talent semblait au contraire s'éclaircir et s'attendrir à mesure que venaient les années, de même que nos campagnes normandes exhalent leur charme le plus pénétrant aux derniers beaux jours d'automne.

Baron J. Angot des Rotours.

LE CENTENAIRE DE CLUNY

On ne parlait plus guère de Cluny; à peine, à la saison des vacances, quelques rares touristes venaient jeter un regard sur ses ruines comme on va rendre visite à Pompeï. Qui se souvient de Cluny, de son abbaye sans rivale au monde, de ses monuments religieux qui rendaient Rome jalouse? A part quelques initiés, qui sait le nom de ses grands abbés : Odon, Mayeul, Odilon, Hugues, tous auréolés de sainteté et de génie? Dans leur patrie même, ils dormaient presque oubliés, alors pourtant que leurs noms sont encore populaires en Alsace, au pays rhénan, en Pologne, en Espagne. C'est à ces hommes que nous devons les premiers pas de cette civilisation que nous croyons avoir inaugurée il y a cent ans; c'est Cluny qui fut le phare à la lueur duquel marchait l'Europe au sortir des horreurs de l'époque féodale et de la double invasion normande et sarrasine. Mais aussi comme ces phares entraînés dans l'éboulement de la falaise, il a vu sa lumière s'éteindre. Aujourd'hui, il en reste à peine un souvenir.

Mais voici que Cluny se réveille; un souffle puissant vient de balayer la poussière de ses tombes et de ses débris : *Ossa arida, audite verbum Domini*, vient de s'écrier dans deux magnifiques mandements le cardinal Perraud, l'évêque qui, d'Autun, veille avec amour sur cette relique sacrée des siècles. Et voilà que son appel est entendu. De tous les coins du diocèse d'Autun des pèlerins nombreux s'apprêtent à venir aux grandes fêtes du 2 novembre, où d'autres pèlerins, venus de partout, s'uniront à eux dans la même pensée, dans la même prière.

C'est que cette année ramène le neuvième centenaire de l'institution de la fête des fidèles trépassés par saint Odilon, cinquième abbé de Cluny, et de la première célébration de cette fête dans l'Eglise, accomplie avec une pompe solennelle dans la basilique primitive de ce monastère. Il s'agit de renouveler cette scène grandiose de supplication. Pendant les dix jours du jubilé que Sa Sainteté Léon XIII vient d'accorder à Cluny sur la demande de l'illustre et pieux évêque d'Autun, les prières ne cesseront de monter vers Dieu en faveur des pauvres âmes délaissées qui languissent dans les attentes du Purgatoire. Le jour du 2 novembre, les prêtres

accourus à Cluny pourront, par un insigne privilège, célébrer successivement deux messes de l'Office des défunts. Des voix éloquentes s'y feront entendre chaque jour et parmi elles, celle du cardinal Perraud.

L'admirable église de Notre-Dame servira de cadre à ces pompes religieuses. Dans son unité de style, dans la gracieuse fantaisie de ses détails, elle reste un des beaux types de l'art ogival. Elle est pleine aussi de souvenirs : saint Louis y a prié avant de partir pour la croisade; Blanche de Castille était à ses côtés avec Pernette, la sœur du roi. Elle a reçu les visites d'Innocent IV, de Boniface VIII, de Philippe le Bel, d'Urbain V, pour ne nommer que les plus illustres entre les grands pèlerins qui s'y agenouillèrent. Ses voûtes racontent, à qui sait les entendre, mille histoires merveilleuses des temps disparus.

Toutefois, et l'évêque d'Autun en exprime éloquemment le regret, ce n'est point là que se célébraient dans tout leur éclat les grandes cérémonies d'intercession établies par saint Odilon en faveur des âmes du Purgatoire. Et ce qui augmente nos regrets, c'est que le vandalisme d'une génération qu'ont encore connue les vieillards de Cluny ait fait tomber sous ses coups ce monument, sans rival en France, qui fut la grande église du monastère. Saint Hugues l'avait bâtie; les anges mêmes avaient mis la main à sa construction, et c'était justice, puisqu'elle fut appelée par l'admiration des chroniqueurs de Cluny, le « déambulatoire des Anges ».

Ses dimensions étaient colossales; c'était, avec 3 mètres en moins dans le sens de la longueur, l'étendue même que mesure aujourd'hui Saint-Pierre de Rome. Mais Cluny se glorifiait déjà de l'avoir complètement achevée trois siècles avant la naissance de Bramante. Et que l'on veuille bien remarquer qu'il n'y avait pas eu dans l'idée de cette construction une fantaisie orgueilleuse semblable à celle qui faisait entreprendre aux rois de Babylone leurs gigantesques créations. L'église de Saint-Pierre-le-Vieil, où avaient eu leur stalle Odon, Mayeul, Odilon, était devenue absolument insuffisante pour la population monastique et pour les immenses concours de pèlerins que le désir de s'édifier amenait à Cluny. Un chroniqueur de l'abbaye nous dit naïvement la joie des moines le jour où ils purent prendre possession de ce merveilleux temple de Dieu : ils croyaient que c'était jour de résurrection et que, de la nuit du tombeau, ils entraient dans une lumineuse « Galilée ».

Depuis ce jour, les ruines se sont amoncelées. Saint-Pierre-le-Vieil, où pour la première fois fut célébrée la cérémonie dont nous commémorons le neuvième centenaire, a disparu tout entier : *Etiam periere ruinæ!*

De la grande basilique, il ne reste qu'une extrémité de transept et un grand clocher. L'élévation de ce transept, la hardiesse de sa voûte, l'élan des piliers ont quelque chose de saisissant et nous révèlent, si l'on peut ainsi parler, l'âme de la vieille église, qu'on ose à peine croire morte, plutôt endormie.

En quelques lignes trop courtes, car il y aurait tant à dire sur cette architecture clunisienne, nous avons voulu faire la construction du lieu. Evoquons maintenant ses habitants; nous pourrons mieux revivre avec eux ces grandes journées dont chaque année de chaque siècle verra le retour à Cluny.

« J'ai vu le jardin de délices du Seigneur; j'y ai vu germer les lys et les roses », disait, après son passage à Cluny, saint Pierre Damien enthousiasmé. Nulle part, en effet, pareille efflorescence de sainteté ne réjouissait le regard des anges et de Dieu. Depuis l'heure, déjà ancienne d'un siècle, où la première croix de bois y avait été plantée par la main de l'abbé Bernon, jamais ne s'était ralentie la ferveur des anachorètes de cette solitude paradisiaque. Les miracles, les communications célestes, rapportés par les chroniqueurs, nous montrent, comme aux jours de l'Éden, le ciel uni dans un saint commerce avec la terre. D'admirables abbés, véritables pasteurs, montraient à leurs fils la voie à suivre. Bernon avait été, aux débuts du dixième siècle, un réformateur digne de saint Benoît d'Aniane. Plus heureux que lui, il passe son œuvre entre des mains qui ne la laisseront pas péricliter. Sous son successeur, saint Odon, le renom de Cluny ira jusqu'à Rome. Saint Mayeul agrégera à sa congrégation une foule de monastères où ira refleurir la sainte observance. Enfin, saint Odilon, l' « Archange des moines », prépare le grand règne de saint Hugues, qui sera l'apogée de Cluny.

Entre les vertus qui distinguaient les membres de la milice sacrée soumise à leur conduite, la charité fraternelle brillait d'un particulier éclat. Plus forte que la mort, cette fraternité ne connaissait même pas les barrières qui séparent la cité des vivants de celle des trépassés. Non seulement la place des frères défunts restait, comme pour les attendre, quelques jours inoccupée au réfectoire, mais les plus ardentes prières allaient les secourir au lieu de la purification des âmes. Bien que plus ferventes et plus prolongées que partout ailleurs, ces prières n'auraient rien qui appelât particulièrement l'attention, si la charité clunisienne se fût bornée là. Mais, à Cluny, l'esprit était plus large. Les frères de ces saints reclus n'étaient point seulement ceux dont l'ermitage touchait le leur. En quiconque portait sur le front le signe du Christ, ils reconnaissaient des fils de leur Père céleste. A chaque coup frappé par la mort,

répondait une prière partie de Cluny, quelle que fût la langue ou la nation de celui qui s'en allait dans l'éternité.

Jotsald, dans sa *Vie de saint Odilon*, se porte garant du récit qu'il entendit faire en plein chapitre de Cluny, et que nous reproduisons d'après le mandement du cardinal Perraud.

« Un pèlerin originaire du Rouergue revenait de Jérusalem. Obligé par la violence des vents et le mauvais état de la mer d'aborder soit en Sicile, soit aux environs de Naples, il eut occasion de voir un ermite qui passait sa vie dans une caverne voisine du rivage. Celui-ci raconta au voyageur que, souvent, dans le voisinage de l'antre qui lui servait de refuge, on voyait des flammes sortir de terre; puis retentissaient des clameurs étranges au milieu desquelles le solitaire avait cru entendre des voix qui prononçaient le nom des moines de Cluny et parlaient du crédit dont ils jouissaient auprès de Dieu par leurs prières, leurs jeûnes, leurs aumônes, pour soulager les âmes soumises aux rudes expiations du Purgatoire.

« Apprenant que son visiteur était Français, l'ermite lui demanda de ne pas rentrer dans son pays natal avant de s'être rendu à Cluny et d'avoir invité l'abbé du monastère à faire encore plus d'œuvres de piété et de miséricorde, afin de secourir et de délivrer un plus grand nombre d'âmes. »

Cette communication fut accueillie avec une joie unanime, et bientôt après apparaissait le fameux décret de saint Odilon prescrivant à toutes les maisons de l'ordre de Cluny la célébration de l'Office solennel du 2 novembre, au profit *de tous les fidèles qui sont morts depuis le commencement du monde*.

Cette encyclique de saint Odilon précédait de quelques mois la fête annoncée pour que la nouvelle en pût parvenir à tous les couvents de la congrégation. Le soir de la Toussaint de l'année 998, le grand abbé l'inaugurait lui-même à Cluny.

Les vêpres solennelles de l'Office de tous les Saints venaient de s'achever dans la vénérable église de Saint-Pierre. Les feux éblouissants des candélabres s'éteignirent; le grand autel échangea sa parure de fête contre des tentures de deuil. Les cloches sonnaient le glas; le jour crépusculaire de cette soirée d'automne répandait dans l'église ses pâles rayons par les étroites ouvertures des fenêtres romanes.

Odilon est debout dans la stalle abbatiale. Il entonne l'antienne : *Placebo Domino*. Les voix de plus de deux cents moines lui répondent. Le psaume : *Dilexi*, ce cri d'angoisse, de confiance, de supplication, monte vers la voûte ou plutôt vers le ciel. Les psaumes alternent avec les antiennes, le cantique, les versets. A

entendre cette plainte sacrée, il semble que ce sont les âmes elles-mêmes accourues du Purgatoire qui s'adressent à Dieu avec d'inexprimables accents de douleur et d'amour, et que les moines de Cluny ne font que répéter leur émouvante lamentation. Mieux que jamais, on sent que les deux Eglises militante et souffrante se compénètrent dans la divine communion des saints.

Les voûtes redeviennent silencieuses. Sous les grands cloîtres, semblables à des ombres, les moines ont passé recueillis et pensifs pour regagner leurs cellules. Mais les cloches résonnent toujours, et, seul, sous le regard de Dieu, chaque reclus est en prière à l'entrée de cette nuit solennelle.

Avant minuit, l'église se repeuple pour le chant des matines. Après la majestueuse et touchante mélopée de l'invitatoire, la psalmodie reprend son cours, entrecoupée par des leçons redisant les plaintes de Job sous la main de Dieu, ou par des répons qui font tour à tour apparaître Lazare le ressuscité ou le Fils de l'Homme jugeant dans sa majesté. Mais, à mesure que l'office s'avance, ce ne sont déjà plus les cris de douleur qui dominent; c'est l'espérance triomphale dans le Rédempteur, vainqueur des ténèbres et de la mort.

Si le royaume inaccessible où habitent les âmes affranchies de leurs corps s'était à ce moment dévoilé aux regards des moines agenouillés, ils auraient vu dans cette demeure de la souffrance un tressaillement de joie inaccoutumée. Ils auraient vu ces âmes s'élever des profondeurs du brûlant abîme, une rosée du ciel tomber sur les flammes, les ténèbres s'éclairer aux rayons d'une aurore divine. Des souffles harmonieux, arrivés de la terre, réjouissaient en même temps les dolentes exilées qui sentaient grandir en elles l'amour surnaturel dont l'élan les poussait vers Dieu. Au passage des anges consolateurs, les flammes s'écartaient; et tout en haut, souriante, les bras tendus, apparaissait la Vierge Marie. Et au moment où Odilon, à l'autel du saint sacrifice, éleva l'hostie sainte et le calice du salut, tout un vol d'âmes, pressées comme les étoiles de mille constellations, prit son essor vers le sein de Dieu.

Chaque année, depuis ce jour, cette fête s'est renouvelée au Purgatoire; mais, après moins de dix ans, les moines de Cluny ne priaient plus seuls à cet anniversaire; toute l'Eglise catholique répondait à la parole d'intercession qui s'était fait tout d'abord entendre dans la cité d'Odilon.

Mais, si partout cette fête a son charme mélancolique et touchant, nulle part elle ne parle aux âmes comme à Cluny. Il semble que c'est ici le lieu prédestiné au-dessus duquel le ciel s'ouvre plus largement et d'où la prière s'élance avec des ailes plus rapides dans cette nuit sacrée. Ecoutons le son de ses cloches, ces voix

qui, dans toute la vallée, se répondent d'église à église. L'air tressaille, et l'on croirait que le sol lui-même est ébranlé, que les grands moines vont se redresser dans leur tombe et reparaître aux regards des vivants. Voyons-les passer.

Cette grande ombre au pied du dernier clocher de l'église abbatiale, c'est saint Hugues qui vient pleurer sur les ruines de son temple, émule de celui de Salomon. Auprès de lui, ce pontife dont le front porte si noblement la mitre, c'est saint Anselme de Cantorbéry. Exilé de son siège, il vient demander un asile à la France; Cluny l'entendit parler sur la *béatitude de la céleste patrie*. Une même vision apprit à un moine la nouvelle de sa mort et de celle d'Hugues, son saint ami.

Pierre Damien avec Hildebrand étreignent leurs mains; ce sont ces zélateurs de Dieu qui, avec eux, au prix de toutes les tribulations, ont maintenu l'honneur de l'Eglise et fait triompher la cause du droit désarmé dans le grand conflit du Sacerdoce et de l'Empire au sujet des investitures. « Dieu n'aime rien tant que la liberté de son Eglise; il ne veut point que son épouse soit serve, mais libre[1]. » Cette parole de saint Anselme, ils l'avaient prise pour mot de ralliement; ils sauvèrent la liberté des âmes et la civilisation elle-même mises en péril. Cluny eut l'honneur d'être le camp retranché de ces défenseurs de l'arche sainte.

Regardez le groupe voisin; vous y discernerez Gélase II, ce pape qui vint demander à Cluny un asile de paix pour y mourir; Calixte II, élu peu de jours après dans l'enceinte même où venait d'expirer le vieux pontife, martyr moins l'effusion du sang; Urbain II, le pape des croisades et le consécrateur du grand autel de Cluny; Pascal II, élevé, comme lui, à l'ombre des cloîtres de la grande abbaye, et qui confirma les privilèges du *Ban sacré;* Urbain V, qui montra par l'édification de sa vie que les siècles n'avaient point épuisé la sève de la sainteté dans la maison de saint Hugues où son adolescence s'était écoulée.

Au milieu d'une armée d'évêques et de cardinaux clunisiens, voici les illustres amis de l'abbaye : l'empereur saint Henri II d'Allemagne, le fils spirituel de saint Odilon; saint Louis, qui ajouta la sainteté comme fleuron à la couronne de France, et dont Cluny reçut souvent la visite; le duc Hermann de Zaeringen, souche de familles encore régnantes et bâtisseur de villes; devenu moine, ce prince garda les troupeaux du couvent; Pierre Abélard, le téméraire docteur et l'illustre pénitent, à qui Pierre le Vénérable offrit à Cluny le refuge de l'amitié; saint Bruno qui, de passage à

[1] *Nihil magis diligit Deus in hoc mundo quam libertatem Ecclesiæ suæ... Liberam vult esse Deus sponsam suam, non ancillam* (Saint Anselme, Ep. IV, 9).

l'abbaye, en emmena l'un des sept moines avec lesquels il forma la première pléiade de la Chartreuse. Nommerons-nous aussi saint Bernard? Sa querelle avec Cluny fut retentissante. Mais aujourd'hui, il s'agit seulement de la communion des saints.

Arrêtez-vous encore un instant pour voir passer cette gracieuse théorie des saintes et des visiteuses de Cluny. A sa majesté douce et austère, vous reconnaîtrez vite l'impératrice sainte Adélaïde; puis la reine Berthe qui dormait, sa quenouille à ses côtés, dans l'église de Payerne; elles se sont réveillées pour venir revoir Cluny. Sous leurs voiles de moniales, regardez s'avancer Adèle d'Angleterre, fille de Guillaume le Conquérant, et Marie d'Ecosse, fille de Malcolm; un essaim de nobles dames, portant les plus beaux noms de l'armorial de France, leur font cortège. Vivant dans l'observance clunisienne, elles ont donné à la terre le spectacle et l'exemple des plus admirables vertus. Plus loin apparaît une troupe plus mondaine; ce sont les princesses de Bourgogne, coiffées du grand *hennin* en fin linon, avec retombée de dentelles [1]. C'est à Cluny qu'elles venaient se recueillir, et peut-être se repentir. Elles purent y rencontrer sainte Colette, et entendre de suaves et salutaires leçons.

Mais comment compter les flots d'une mer? Comment décrire cette « grande foule que personne ne pourrait dénombrer »?

Nous n'avons cependant guère fait que décrire l'armée des intercesseurs. Plus nombreuse encore est celle des suppliants. Leurs bras sont tendus vers nous; ils font appel à notre pitié. On croirait entendre leurs plaintes, mêlées au son des cloches.

Ed ecco piangere e cantar s'udie.
(*Purgatorio*, canto XXIII, 10.)

Dans laquelle de ces deux troupes reconnaîtrons-nous les abbés qui ont succédé à Pierre le Vénérable? A part quelques grandes figures, telles que celles d'Yves de Vergy, d'Androin de la Roche, de Raymond de Cadoëne et d'Ode de la Perrière, nous apercevons plus d'administrateurs temporels que de vrais abbés. Sous leur règne, le couvent s'est enrichi de domaines plus que de vertus :

En tout pays où le vent vente,
L'abbaye de Cluny a rente,

dit le vieux proverbe bourguignon, même avant l'invasion des abbés commendataires. A partir de ce moment, Cluny ne sera plus regardé que comme la plus riche prébende ecclésiastique de France.

[1] Cette mode, importée des Flandres, est conservée encore aujourd'hui, avec les dentelles en moins, par les religieuses des Hôtels-Dieu de Beaune. Cluny, Chalon, etc.

Les familles les plus puissantes s'efforceront de perpétuer leur domination sur ce fief. Après Bourbon, d'Amboise, après Amboise, Guise et Lorraine s'abattront sur cette proie. Nous verrons à la tête de la maison de saint Hugues le cardinal Armand de Richelieu. Il s'impose comme vicaire au saint abbé Jacques de Vény d'Arbouse, dont le zèle aurait pu régénérer l'abbaye; puis, après moins de deux ans, lui arrache sa démission et l'envoie mourir en Auvergne avec une pension à peine congrue. Les revenus de l'abbaye ne suffisent pas à l'avarice de l'abbé omnipotent; comme ministre, il ordonne la démolition du château fort de Lourdon, citadelle de l'abbaye, et, comme abbé, réclame aux Etats de Bourgogne 60,000 livres d'indemnité pour le dommage qu'il éprouve de cette destruction.

Les autres abbés commendataires, même Mazarin, font meilleure figure. Jean de Bourbon, par exemple, est un grand seigneur magnifique. Il construit l'abbatiale qu'achèveront les d'Amboise avec tout le luxe de l'époque, puis la chapelle Bourbon et l'hôtel de Cluny, à Paris. Non moins généreux, et même prodigue, le cardinal de Bouillon, neveu de Turenne, fonde l'Hôtel-Dieu de Cluny presque entièrement à ses frais. Enfin, le dernier abbé de Cluny, Dominique de La Rochefoucauld, préside avec une dignité à la hauteur des circonstances l'assemblée du clergé aux premiers jours de la Révolution.

Bien que l'abbaye de Cluny n'ait jamais connu la scandaleuse décadence de certains couvents, toutefois, sous la conduite de ses derniers abbés, on comprend que la ferveur n'ait guère régné dans les derniers siècles de son existence, et que, parmi ces ombres désolées implorant nos suffrages, quelques anciens moines de Cluny puissent nous adresser leur prière éplorée.

Nous distinguerons à peine leurs sanglots dans ce grand *lamento* des âmes. Des visages plus connus reparaîtront à notre souvenir : ceux de nos parents, de nos amis, de ceux qu'un lien quelconque rattachait à nous dans cette vie. Et même, pour mieux entrer dans l'esprit catholique de ces solennités, nous ferons largement l'aumône de nos prières à ces âmes inconnues et délaissées pour qui semble avoir été principalement établie la Commémoraison des fidèles trépassés.

J'ai voulu répéter ce que disent les cloches de Cluny au soir du 1er novembre. D'ici peu, leur grande voix va résonner. Puissent-elles réveiller la sainte pitié dans les âmes et peupler le ciel de ceux qui chanteront en ce jour le triomphal *In exitu!*

Emmanuel Auduc.

LE DEMI-SANG[1]

VII

Dans le break qui les emportait aux épreuves des Terres-Rouges, René Holte et Jean Rouvray causaient comme de vieux camarades.

— La baronne de Lenga, disait Jean, est une des plus aimables femmes que j'aie rencontrées. Très musicienne, elle interprète remarquablement Beethoven et Chopin, ce qui ne l'empêche pas d'élever ses enfants et d'être une délicieuse petite mère de famille. Tu verras chez elle Mme de Barclay.

— Celle qui chante?

— Oui. En voilà une qui comprend Schumann, Schubert et Bizet. Je lui demanderai pour toi le dernier chant de l'*Amour d'une femme :* « O pleurs amers... » Tu verras si elle trahit le musicien. D'ailleurs, simple et gentille comme la baronne de Lenga et d'une élégance que la maternité n'a nullement compromise.

— Ah! çà, tu es donc amoureux de toutes les mères de famille? demanda René.

— Un peu, répondit Jean.

Larablaye, qui conduisait, faisait claquer son fouet dans le brouillard du matin, en sifflant des airs de chasse.

La voiture, traînée par deux percherons du type le plus lourd, roulait lentement. Ces énormes chevaux, créés pour l'Amérique, suaient dans le brouillard. René comparait ce jour brumeux au radieux soleil qui éclairait la route cinq mois auparavant. Il se disait qu'en cinq mois les événements les plus inattendus avaient bouleversé sa vie. Il était venu, avec une curiosité plutôt dédaigneuse, dans un pays et chez des gens qui devaient l'intéresser médiocrement, pensait-il. Même il s'était demandé si la promenade en valait bien la peine. Il entendrait, pendant une semaine, le verbe sonore des hommes du demi-sang, mais il ne croyait pas qu'on pût dégager grand chose de leur grosse psychologie. Enfin,

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 septembre et 10 octobre 1898.

il verrait leurs gestes autour des chevaux, il entendrait leurs rires autour des tables, il assisterait aux diverses manifestations de leurs appétits. Tout cela serait au moins de récréation extérieure. Un petit spectacle et des acteurs vulgaires.

Quant aux femmes, c'étaient les mères, les sœurs ou les épouses de ses camarades de collège. Il les retrouvait plutôt caricaturales, dans le lointain de ses souvenirs. Il se demandait quelles constatations nouvelles il allait faire de leur gaucherie, de leur insignifiance, maintenant qu'il les pouvait juger de haut, dans la supériorité, dans la liberté de son esprit.

Et toutes ces prévisions n'avaient abouti qu'à l'esclavage de son cœur! Devant lui, une créature de rêve s'était levée, communiquant son charme aux êtres et aux choses, éclairant la physionomie du monde où elle vivait. Tout avait pris de la grâce ou du prestige à son reflet. Ce qui touchait à sa vie cessait d'être indifférent : il n'y a pas de petits spectacles autour d'une âme charmante. Plus il l'avait observée et suivie, plus il l'avait trouvée délicate et haute, mais en la faisant déchoir aux sentiments inférieurs, en cherchant à l'entraîner au delà des affections permises, il détruisait lui-même son bonheur, car il n'y a ni beauté ni sécurité dans la faute.

Leur amour était d'une autre origine. Il l'avait d'abord distinguée comme une créature exquise, résignée à son milieu, puis, en l'observant mieux, en la voyant résister elle-même au sentiment qui l'emportait, il avait compris qu'elle se plaçait déjà bien au-dessus de l'accord facile et passager.

Lui, par une certaine modestie qui rendait la fascination intellectuelle plus douce, par sa bravoure, par la surprise toujours renouvelée d'une distinction opposée aux trivialités dont elle souffrait, il l'avait aussi charmée et conquise. Conquête sans prix, qu'il voulait pousser jusqu'aux misérables fins où l'homme trouve tout de suite la honte et le châtiment. Descendre ainsi des plus nobles aspirations aux actes ordinaires, c'est revenir à l'avilissement général, c'est reprendre le visage des autres, c'est échanger la royauté de la pensée, la dignité de la vie contre l'esclavage des sens où toute dignité disparaît.

Par quelle aberration l'homme préfère-t-il l'union vile et obscure à l'accord idéal qui serait la gloire et la lumière de sa vie?

Il ne se distinguait donc pas du troupeau, lui non plus? Les ravissantes paroles de l'aveu ne lui suffisaient donc pas? Le mystique hymen, offert en quelque sorte par la plus enviable des créatures, il le ramenait à une aventure banale!

Parfois, il comprenait cela, cherchant à se ressaisir. Il sentait qu'il pouvait tout perdre en demandant une chose à laquelle,

malgré le trouble d'une minute, cette femme n'avait pas consenti!

Quelle attitude allait-elle prendre maintenant? Après l'incident de la bibliothèque et ces longs jours de séparation, qu'allait-il retrouver en elle? Plus de réserve sans doute. Il fallait attendre.

Au moment où Larablaye arrêtait son break en face de l'hippodrome, la cloche annonçait un départ de chevaux aux Terres-Rouges; le temps était pluvieux depuis le matin, avec des coups de soleil entre les ondées. Larablaye et ses amis, couverts de caoutchoucs, restèrent dans le break, d'où ils suivirent la course. Une quinzaine d'étalons figuraient dans cette épreuve, contrariée par le mauvais temps. Au second tour, les chevaux de tête laissèrent le gros du peloton loin derrière eux. Les trois quarts des partants arrivèrent au poteau, essoufflés, vannés, sans avoir pu fournir la vitesse exigée.

Larablaye, René Holte et Jean Rouvray entrèrent au pesage. Cent turfistes, pas plus, y pataugeaient dans la boue. Le grand public ne devait venir qu'aux courses du soir.

Dans ce monde spécial d'éleveurs, d'entraîneurs, de sportsmen, René comptait des amis. Il s'était, en quelques mois, initié à leur vocabulaire et prenait souvent part à leurs conversations. Ce matin-là, il était surtout question parmi eux du succès de *Quémandeuse*, du triomphe de *Quartier-Maître* à Vincennes, de l'achat de l'étalon *Quorum* par l'Administration des Haras. Le groupe dont Larablaye et ses amis faisait partie critiquait vivement l'achat de *Quorum*, non placé dans le prix du Ministère.

— Je ne suis pas de votre avis, déclara nettement René Holte.

— Pourquoi? lui demanda-t-on.

— Parce que l'étalon dont vous parlez est un des plus braves chevaux de l'année, arrivé presque partout gagnant ou placé. Et puis, continua René en forçant l'attention générale, *Quorum* est un joli cheval. Ceci est à considérer, en un temps où la folie de la vitesse vous mène tous à l'indifférence du type, au mépris de la beauté. Avec cet amour exclusif de la vitesse, on n'améliore pas les races, on les déforme. Je suppose qu'aujourd'hui ou demain, en quelque épreuve retentissante, un étalon ayant le poitrail étroit, le dos en faucille, la tête comme une boîte à violon, dépasse tous les records, personne ne protestera contre l'achat de ce futur et vilain reproducteur par une administration quelconque. On fera même à ce cheval, abominablement laid, l'honneur d'une station privilégiée, le prix de la monte sera triplé, vous ne l'obtiendrez qu'après un tirage au sort et vous serez tous enchantés de donner vos plus belles poulinières à l'étalon le plus défectueux qu'on ait jamais vu. Tout cela pourquoi? Pour la vitesse. Avouez

que c'est ridicule. Au fond, vous sentez tous le danger d'une pareille méthode. Tous, vous regrettez le cheval qui disparaît. Ne criez donc pas quand les Haras ont le bon goût d'en acheter un. Ils sont dans leur rôle. Le type et l'origine d'abord, les performances après; le cheval d'abord, le trotteur ensuite. Exigez le kilomètre en deux, soit, mais quand cette épreuve aura été victorieusement subie, donnez la préférence aux bêtes de conformation supérieure, ne soyez pas troublés dans vos achats par les vingt secondes qui tiennent au hasard, au terrain, à l'habileté des jockeys, aux caprices ou aux formes changeantes des chevaux. Vous n'êtes pas chargés de fabriquer des mécaniques pour le monde du jeu, vous devez maintenir les races dans leur intégrité, leur pureté, leur beauté. La vitesse, c'est de l'énergie momentanée, du fond momentané, mais ce n'est ni toute l'énergie ni tout le fond. Faites faire un tour de plus, et vous verrez les différences d'arrivée! D'ailleurs, le cheval n'a pas été créé pour les constatations chronométriques des hippodromes, pour favoriser ou déjouer les combinaisons des parieurs. Sa destinée est de servir l'homme autrement, dans la paix et dans la guerre. En accordant tout à la vitesse, votre admiration et votre argent, vos applaudissements et vos subventions, en cessant de vous intéresser aux valeurs anatomiques du type, vous en arriverez un jour à vous pâmer devant des animaux difformes, uniquement parce qu'ils auront bien couru.

— Bravo! fit un chroniqueur hippique.

— Il y a du vrai là dedans, ajouta un grand éleveur.

Quant à Larablaye, il prit Jean Rouvray à part, se croisa les bras et s'écria, en parlant de René :

— Est-il assez épatant, cet animal-là! Voilà cinq mois, je l'ai amené ici pour la première fois, il ne connaissait pas un mot des questions sportives, eh bien, vous l'avez entendu, hein? Vous l'avez entendu? Parlez-lui élevage, dressage, parlez-lui bœuf, ce sera la même chose. Epatant! Certes, ajouta timidement Larablaye, c'est moi qui l'ai initié, mais c'est égal, c'est égal, nom d'un chien, quelle caboche!

Ils allumèrent des cigares énormes et grimpèrent au haut des tribunes. Ils étaient à couvert de la pluie; elle tombait si violemment, qu'il leur fut impossible de suivre la seconde course. Guillaume tirait sur son havane à pleines lèvres. C'était le premier cigare qu'il savourait depuis sa guérison. Il envoyait des bouffées sur Jean Rouvray, si bien que la tête du poète disparaissait parfois dans un nuage. De loin, René les observait; il les vit descendre et tourner du côté du buffet; il les suivit et les trouva au pied du comptoir, devant des coupes de champagne.

— Ecoute, fit René, en posant une main sur l'épaule de Larablaye, bois si tu veux, fume autant qu'il te plaira, enivre-toi, compromets ta guérison, fais-toi claquer, tout cela m'est parfaitement égal, mais j'ai promis à ta femme, devant toi, de la renseigner. Tu es sûr de ton affaire.

— Voyons, René, voyons, mon vieux, laisse-moi boire une petite coupe, une toute petite coupe; il fait froid, on gèle ici; tu ne vas pas me dénoncer à ma femme pour un doigt de vin, pour un cigare! Le déjeuner est à midi, il est dix heures, on ne voit seulement pas les chevaux, qu'est-ce que tu veux qu'on fasse?

— Tu es libre.

— Tu es libre... certainement. Parbleu! oui, je suis libre, mais toi, tu n'es pas aimable. Trinques-tu?

— Non.

— Le champagne est versé, il faut bien qu'on le boive, reprit Larablaye en trinquant avec le poète. Vous, au moins, Jean Rouvray, vous êtes raisonnable. Alors, pour leur faire plaisir, il faudrait maintenant que je me prive de tout!

S'il faut maintenant que je me prive de tout... Cette phrase poursuivait Larablaye; il la répéta vingt fois en passant devant le buffet. Le baron Lenga, qui était juge à l'arrivée, descendit de son observatoire pour lui offrir une cigarette.

— Merci bien, fit Larablaye, qu'est-ce que vous voulez? Il faut maintenant que je me prive de tout!

Jean Rouvray ayant offert la première coupe de champagne, Guillaume cherchait une occasion d'offrir la seconde. Il indiqua du doigt un nuage qui allait crever.

— Ne restons pas sous la pluie, fit-il, mettons-nous à l'abri, j'offre quelque chose à mon tour.

Jean accepta. Guillaume en parut ravi : « Quel bon garçon, pensait-il en dévisageant le poète, il n'a pas peur de René, celui-là, ni de ma femme, ni du champagne. »

— A la vôtre, mon cher monsieur Rouvray. Voulez-vous un cigare?

— Le deuxième? Ah! non!

— Pourquoi pas le deuxième?

— Vous me permettez de vous le dire franchement?

— Je vous en prie, fit Larablaye.

— Eh bien, j'estime que deux coupes de champagne sous ce déluge ne vous feront aucun mal, tandis qu'un second havane, si près du déjeuner... Certes, il ne faut pas se priver de tout... Enfin, je vous demande bien pardon.

— Mais pas du tout, parlez, vous raisonnez, vous, au moins,

constata Larablaye. Vous êtes poli, vous êtes logique, vous auriez beaucoup d'empire sur moi. Je serai heureux de vous aller voir dans votre gentilhommière. Elle est diablement vieille, votre maison.

— Oui. Vos ancêtres l'ont habitée.

— Vraiment?

— En 1750, c'était le logis de Turpin, écuyer, gendarme du roi, seigneur de Larablaye. J'ai retrouvé, sous les combles, un portrait de votre aïeul en tenue de gendarme royal. Je me fais une fête de vous le montrer.

— Sapristi! fit Larablaye, je verrai ce bonhomme avec plaisir, Turpin, seigneur de Larablaye, gendarme royal, nom d'une pipe!

— N'oubliez pas d'apporter vos fusils, recommanda Jean, ni d'amener vos bassets; nous chasserons le lièvre avant déjeuner et les lapins dans l'après-midi.

— Entendu, cher ami, fit Guillaume, qui se familiarisait promptement.

Le poète, jusque-là, n'avait tenu aucune place dans l'existence de Larablaye. Jean Rouvray n'ayant jamais parlé chevaux devant lui, le sportsman l'avait classé d'emblée parmi les êtres insignifiants.

En sortant du buffet, ils aperçurent, dans la tribune officielle, M. de Mondamin qui présentait Holte au baron Lenga.

— Ma femme est arrivée, sa cousine l'aura gardée au château. Voilà mon beau-père qui présente René à l'inspecteur, au directeur, au sous-directeur, toute la lyre, comme vous dites, vous autres. J'y ai bien songé, aux présentations, mais, entre nous, elles m'horripilent.

A ce moment, les breaks du haras descendaient la grande allée des Terres-Rouges. On les apercevait de loin, à la faveur d'une éclaircie qui faisait étinceler les livrées et valoir la splendide tenue de l'attelage à quatre. Ils contournèrent le pesage et leur file brillante s'arrêta devant les tribunes.

Larablaye ayant renvoyé sa voiture, tous les invités du baron Lenga prirent place dans un break de l'administration.

Quand les turfistes firent leur entrée dans le salon de la baronne, le chevalier d'Olléans y minaudait depuis vingt minutes, entre Mme Larablaye et Mme de Barclay. Leur beauté différant un peu, le chevalier se demandait, avec un certain embarras, laquelle des deux était la plus jolie, laquelle il devait préférer.

Les portes s'ouvrirent et Baptiste, beau, rajeuni, solennel, cria d'une voix forte :

— Madame la baronne est servie!

Une quinzaine de convives, les Lenga, les Barclay, Mme Lara-

blaye et son père, Jean et René, parlèrent peu d'abord et de choses générales. Tout le reste pensait cheval ; ils en eurent tout de suite plein la bouche. Des contestations s'élevèrent sur des tares, des vitesses, des croisements, des pedigrees. Sur ce point, le chevalier d'Olléans était doué d'une mémoire stupéfiante. Il connaissait tous les noms des chevaux depuis Charles X. Il pouvait aussi, dans l'intimité, nommer tous les... protecteurs de la Dame aux Camélias, ce qui était pourtant d'un dénombrement laborieux.

Le groupe chevalin remplissait la salle de ses éclats.

Baptiste n'eût jamais pu prévoir une conversation aussi terre à terre. Il en souffrait visiblement. Il eût désiré que M. René prît la parole, à cause de ces dames surtout. Il enrageait de voir une aussi fine aristocratie en proie aux maquignons. « En quel temps vivons-nous, bon Dieu », murmurait-il, en présentant les plats.

La maîtresse de maison, fatiguée aussi de la loquacité des turfistes, essaya une diversion du côté des littérateurs. Elle craignait que leur mine amusée ne fût pas sincère.

René ne s'ennuyait pourtant pas. Il était auprès de Thérèse et lui parlait à mi-voix, à la faveur des propos bruyants qui s'échangeaient. La jeune femme répondait avec indifférence en ayant l'air d'écouter les autres. Troublée, elle cherchait à garder ses impressions pour elle seule, en s'appliquant à ce que personne ne les vît, pas même René. Mais il la devinait. Il fit allusion à l'invitation de Guillaume : passer la fin du mois à Tresmont, auprès d'elle, quel rêve ! Est-ce que cela vous sera agréable ?

— Vous le savez bien, répondit-elle nerveusement.

Elle remarqua l'effet de sa réponse. Il cessa tout à coup de lui parler, et ce fut elle qui revint la première.

René en éprouva une joie vive, qu'il goûta silencieusement, loin des conversations. Toutefois, il approuva les opinions de Jean Rouvray sur la musique allemande, il appuya M. de Mondamin dans une sortie en l'honneur de Voltaire, il entendit, sans broncher, Larablaye répéter mot pour mot tout ce qu'il avait dit le matin au pesage, à propos de *Quorum*. Guillaume lui volait jusqu'à ses gestes. Tout cela était vraiment simiesque et fort amusant.

« M. René ne daigne pas parler ; je comprends cela jusqu'à un certain point », pensait Baptiste.

Pourtant, au salon, les femmes entourèrent le Parisien. En apportant le plateau où tremblait le service de Saxe, le vieux domestique se dit à lui-même : « Ah ! ah ! elles vont entendre une autre chanson que celle du demi-sang. » Quand il revint pour enlever les tasses, tout le monde écoutait son idole, y compris les maquignons. « M. René les a domptés, grondait le valet de

chambre en disparaissant par une porte. Ils ne se doutent pas que ce jeune homme est probablement l'arrière-petit-fils de quelque Montespan ; ils ne s'en doutent pas, mais moi je m'en doute. Il y a des noblesses cachées. Nous savons dans quelles circonstances on a pensé pour la première fois à M. le comte de Toulouse, » acheva Baptiste en souriant.

Il avait lu cela dans Sainte-Beuve.

L'heure des courses était arrivée. Les sportsmen saluèrent la maîtresse de maison pour prendre congé. Toutefois, comme il pleuvait, quelques invités restèrent au salon et demandèrent qu'on fît de la musique. Larablaye comprit que sa femme préférait ne pas sortir. Il s'étonna. M. de Mondamin lui fit remarquer l'inclémence du temps.

— Restez avec nous, proposa Mme Larablaye, nous partirons quand le ciel s'éclaircira.

— Sacrifier une course à la musique, au piano, jamais de la vie, par exemple !

Et Guillaume s'en alla, presque furieux, d'un pas pesant, pendant que les premières notes de la *Sonate du clair de lune* faisaient retentir leurs singuliers et doux clapotements.

Devant ceux qui venaient de sortir, la baronne n'eût pas eu l'idée de jouer cette mélodie, qu'eût étouffée leur tumulte.

Il se fit, dans le salon, un religieux silence.

Sous les doigts de la musicienne, toutes les notes parlaient, mystérieusement. Elles évoquaient la nuit, la pâle lumière de la lune sur les eaux, où des barques viennent, passent et s'enfuient, dans le rythme des rames qui tombent, précipitées et légères, comme des gouttes de bruit. Cette heure de songe, de poésie et d'amour, les auditeurs la revivaient. Aux êtres évoqués, aux couples apparus, ils donnaient leurs visages, et c'est eux-mêmes qu'ils sentaient fuir dans le glissement nocturne et lointain des barques.

— Je n'oserai jamais chanter après cela, fit Mme de Barclay, en réponse à une invitation.

Elle se décida, non sans peine, pour *le Secret*, de Schubert, qu'elle chanta de façon exquise.

Le concert continua.

— Dieu merci, la pluie tombe toujours, disait Jean Rouvray, de temps en temps.

La baronne se tourna vers lui :

— A votre tour, maintenant.

— Vous voudriez, madame, que je vous succède au piano !

— Ne faites pas l'innocent ; je vous demande des vers.

Jean courut à une fenêtre.

— Le temps s'est rasséréné, on ne voit plus que le bleu du ciel sur l'or des futaies.

— Le poète se dérobe; c'est très mal.

— Et nos places dans les tribunes? demanda Jean.

— Elles sont réservées, observa malicieusement la baronne.

— Vous savez, reprit Jean Rouvray, qu'on nous a promis monts et merveilles à propos d'une course de haies où figurent vingt partants. Or, la plus petite pièce de vers peut vous mettre en retard. Ne risquez pas cela.

— C'est bon, c'est bon, nous saurons bien vous retrouver, fit la baronne en consentant au départ.

Les voitures attendaient. Mme Larablaye monta dans un coupé, à côté de son père, qui fit signe à René. Ils partirent tous les trois. Les yeux de René ne la quittant pas, Thérèse affecta de regarder par la portière. Prévoyant aussi le mouvement de curiosité que leur entrée allait produire, elle amena son père à renouveler l'aveu d'une fatigue qui obligea René à traverser le pesage avec le baron à son bras.

Quant à elle, apercevant Guillaume dans les tribunes, elle alla s'asseoir auprès de lui. Elle s'éloignait ainsi de René.

Larablaye grommela :

— Vous avez perdu une admirable course de trot, vous auriez fait aussi bien en ne venant pas du tout, il n'y a plus rien.

— Comment! et les deux courses de haies?

— Ah! cela vous intéresse? Pas moi. Ces messieurs du galop font fi de nous; j'en ai autant à leur service. Chacun sait d'ailleurs qu'il n'y a chez eux que des voleurs et des volés, des dupes ou des roublards. Cela se passe un peu mieux dans le trotting.

Après la course, on rentra coucher à Tresmont.

VIII

Quand son huitième enfant était né, le poète Jean Rouvray avait trouvé sa maison trop petite. Il la vendit. Après, il se débarrassa d'un herbage que d'âpres paysans convoitaient. Ensuite, il pria un éditeur de lui envoyer le reliquat d'un compte très ancien et, à l'aide de tout cet argent, le poète s'était rendu acquéreur du manoir des Forges, bâti, au siècle dernier, en haute campagne, dans un désert.

Cette gentilhommière, aux murs épais, carrée, sans tourelles, semblait n'avoir été posée là que pour braver les vents. Les 250 arpents de terre qui l'entouraient n'offraient à l'exploitation qu'un sol ingrat. La charrue tout le temps y heurtait le roc.

Passé aux mains des marchands de biens, le domaine était à la

fin tombé en friche. Les champs incultes étalaient leur grisaille autour du manoir; de vagues sillons, pleins d'herbe, montaient jusqu'à la grille, en suivant la ligne tortueuse d'une route qui, contournant les murs, escaladait le plateau, pour aller se perdre dans le bas d'un vallon et réapparaître, toute blanche au loin, à l'entrée d'un village.

Quand le poète fut installé dans son manoir, il manda le père Rouget et le fermier Cohu et il leur dit :

— Vous, père Rouget, vous continuerez d'habiter la bouverie des Fougères, où nous laisserons errer des petits bœufs. Vous y aurez votre vache et nous la nôtre, car il nous faut du lait pour les enfants. Je vous donnerai 100 écus par an, vous viendrez faire mon jardin et comme vous avez été jadis un peu cocher, vous conduirez mes filles au couvent et mes fils à l'école. Votre femme aidera la mienne à élever ceux de mes enfants qui sont encore au berceau. Votre femme sera bien payée; d'ailleurs, les pourboires ne manqueront pas; je vais inviter des imprimeurs, des éditeurs, des acteurs, des compositeurs, des peintres, des poètes, surtout des poètes. Inutile de vous dire que ces gens-là ont le cœur sur la main.

— Pardi! ma foi, môssieu, je m'en aperçois, observa finement le père Rouget.

Puis le bonhomme, en grattant son nez, qui était rouge :

— Est-ce que je pourrai faire votre affaire? Me v'la vieux.

— Vieux? A soixante ans! Ouvrez votre main gauche, père Rouget, regardez votre ligne de vie, ici. En voyez-vous le développement? Sobre et sec comme vous l'êtes, vous vivrez quatre-vingt-dix ans, au moins.

— Ma foi, môssieu, que le bon Dieu vous écoute! fit le bonhomme, dont les yeux pétillaient et dont le nez prenait la nuance pourprée des caroncules : Ma foi, que le bon Dieu vous...

— Toi, Cohu, continua Jean Rouvray en interrompant son futur jardinier, je t'offre mes deux cents arpents de terre à cultiver. M. de Mondamin, qui te loue une prairie, sait que tu enrages de n'avoir pas de champs à labourer. Si tu prends les miens, le baron nous offre les bâtiments d'exploitation d'une ferme supprimée. Tu pourras y entasser tes récoltes. Seulement, il faut que nous agissions tous les deux en bons pères de famille, voici un bail de quinze années, dis-moi d'abord si mon prix te convient.

— C'est pas trop cher? fit Cohu, au bout d'un moment.

— C'est même bon marché, répliqua le poète, mais je ne veux pas que mon fermier ait le dessous contre la terre. Emporte cette feuille de timbre, étudies-en le texte avec ta femme et si vous trouvez les clauses du bail acceptables, revenez demain signer tous

les deux. L'enregistrement me regarde. Ah! j'oubliais... M. Larablaye met à notre disposition quatre bons chevaux de service. Dans le cas où l'achat du matériel épuiserait tes économies, M. Larablaye te vendra les quatre bêtes à crédit, sur ta signature et sans intérêts.

Quand le futur jardinier et le futur fermier eurent franchi la grille, Cohu se croisa les bras, il regarda la terre, toute la terre, avec une sorte de fureur amoureuse et il demanda au père Rouget :

— Croyez-vous que ce soit possible? Deux cents arpents pour dix-huit cents francs par an?...

— Tu viens de tirer un bon numéro, mon gâs.

— Vous aussi, père Rouget.

— Je ne dis pas. Pourrais-tu m'expliquer, reprit le bonhomme, en se croisant les bras à son tour, comment un poète peut gagner de l'argent avec des livres qu'on n'a jamais vus?

— Apparemment qu'ils sont fameux.

— Apparemment. Surtout que c'est en vers.

— Comme qui dirait des chansons? demanda Cohu.

— Oui, répondit le père Rouget d'un air entendu, des chansons, des couplets, de la poésie sensément. Il a tout de même du génie cet homme-là. Un rude talent, quoi!

Ils descendirent la côte, d'une allure méditative.

— Un rude talent!

Ce n'était pas du tout l'avis de Jean Rouvray. Il avait, depuis longtemps, secoué, dépouillé le manteau de vanité ridicule où se drapent les imperceptibles. De ce poids d'orgueil il s'était délivré, superbement. Il préférait garder son admiration pour les autres, pour les génies, qu'il ne faut jamais se lasser de défendre, à cause des médiocres qui, toujours, s'insurgent contre eux.

Jean Rouvray connaissait des poèmes qui l'empêchaient de relire les siens.

Le soir de son arrivée à Paris, invité chez un sociétaire de la Comédie-Française, il y entendit déclamer des strophes de Corneille, la *Madone* des *Fleurs du Mal*, *Moïse*, de Vigny, et *Booz*, de Victor Hugo. Cela fut prodigieux.

Il n'y avait pas d'autre poète dans le salon que Jean Rouvray. Par un sentiment de courtoisie plutôt fâcheuse, on le pria de dire quelque chose. Il s'y refusa, on insista, on lui apporta un de ses livres, il eut la faiblesse d'y choisir un morceau qui ne produisit aucun effet.

Les auditeurs s'efforçant à des murmures d'approbation, le poète les arrêta :

— Vous l'avez voulu, mais je dois vous dire que j'éprouve moi-même une surprise, car le pauvre morceau que je viens de lire est

une des choses les moins mauvaises que j'aie écrites : jugez du reste.

Et le poète demanda de la musique afin de s'y oublier tout à fait.

Jean Rouvray quitta Paris, joyeusement, heureux d'échapper enfin à cette bonne opinion que tous les génies contestables ont d'eux-mêmes. Malgré cela, il s'en allait plein de projets et de ferveur artistique.

Pendant que le train l'emportait, il se disait que beaucoup de belles choses n'ont pas dû être exprimées, que les grands mérites de l'homme échappent aux hommes et que, d'ailleurs, l'esprit le plus puissant n'est rien devant une âme très humble. Il songeait aux artistes parfaits, à ceux qui, riches ou pauvres, illustres ou obscurs, arrivent à se composer une belle vie en face de Dieu, à écrire pour Lui seul un poème d'humilité, de chasteté, de renoncement et d'amour. Il songeait aux êtres charitables dont la Force incréée soutient les beaux gestes affectueux ; à ceux que leur ignorance protège contre la vanité de l'écriture; aux petits, aux résignés, aux méconnus qui, simplement et obscurément, s'acheminent vers la grande immortalité.

Les vrais poètes, ceux-là.

En débarquant le soir à la gare de Saint-André, station voisine de sa gentilhommière, Jean Rouvray aperçut le père Rouget qui venait à sa rencontre avec une lanterne.

— Bien le bonjour, môssieu, la voiture est là.

Jean y monta, prit les guides et fouetta le cheval, en homme pressé d'arriver.

— Tout le monde va bien?

— Oui, môssieu, tout le monde vous attend.

— Et les petits?

— Ils ne font que parler de vous ! C'en est des mignons!

— Vous ne connaissez rien de nouveau?

— Si, môssieu, je connais un lièvre, p'tête ben deux.

— Où ça?

— Dans le parc des Fougères. Et puis dans le bois des Pâtis deux ou trois faisans, p'tête ben quatre. Il y a deux poules, sûrement qu'il y a aussi deux coqs.

— C'est parfait. Comme René Holte et Larablaye viennent chasser après-demain, nous pourrons au moins leur faire tirer quelque chose.

— Oui, môssieu, j'sais ben que ces môssieurs viennent, seulement, c'est pas pour dire, mais...

— Eh bien?

— Eh ben, les faisans seront partis. Sont-ils pas venus dans le brouillard. Si les poules s'en vont...

— Les coqs suivront, remarqua Jean.

— C'est ça, fit le père Rouget.

— Eh bien, nous irons demain matin aux faisans. D'ailleurs, Holte et Larablaye ne sont pas très chauds du coup de fusil.

— Faut-il réveiller môssieu à la pointe du jour?

— A la pointe...

— C'est que, vous savez, les gâs de braconniers sont matineux.

— Eh bien, vous me réveillerez.

Le bonhomme n'y manqua pas. Ils partirent le lendemain aux premières lueurs de l'aube.

Le maître et le jardinier battaient les Fougères, depuis vingt minutes, avec un épagneul de Pont-Audemer, quand le père Rouget s'arrêta.

— Faites ben attention, v'la le chien qui coitille, je l'connais, le lièvre n'est pas loin... Ah! bon sens de bon sens, reprit le père Rouget à voix basse, je le vois, je le vois au gîte, t'nez, là, tout contre la motte de terre, dans une tassée d'herbe, le chien arrive dessus.

En effet, le lièvre déboula. Jean lui fit faire le manchon.

— Mâtin, qu'c'est ben tiré, fit le père Rouget, en retirant l'animal de la gueule du chien.

— Et les faisans? demanda Jean.

— C'est pas loin, c'est là, dans le bas, au mitan de la jeune taille.

A l'entrée d'une coupe, une faisane s'enleva sous leurs pieds. Jean n'épaula même pas.

— Comment! Môssieu n'a pas tiré!

— On ne tire pas les poules.

— Ah! ben bon sens, fit le bonhomme...

Et il ajouta tout bas, pour lui seul : « Laisser aller les poules! Pour que l's autres en profitent! En v'la une idée! En v'la des idées... L'maître est comme ça; c'est un drôle d'homme... Tiens, v'la l'chien en arrêt. Attention! »

Un coq s'enleva, Jean l'abattit, mais le chien, laissant au père Rouget le soin de ramasser la pièce tombée, se mit à courir après un autre faisan qui piétait devant lui. L'oiseau partit au fourré. Entre deux chênes, Jean lâcha son coup de fusil, au jugé.

— Manqué, fit-il.

— Manqué! répéta le père Rouget en mettant son chapeau devant le soleil, eh ben, môssieu, moi, j'crois qu'il est chu au bord du grand bois, dans le bouquet de pins.

— Allez-y voir avec le chien.

Quelques minutes après, le bonhomme rapporta un superbe coq.

— J'crois ben, tout d'même que ces môssieurs qui viendront après-demain n'tirent pas comme vous! D'abord Môssieu Larablaye... j' l'ai vu tirer des lapins. Ah! oui... Et son ami, un Parisien... Les Parisiens. Ah! oui... Enfin, on verra.

A Tresmont, le soir après-dîner, devant un grand feu qui éclairait tout le salon, Mme Larablaye brodait, M. de Mondamin et son gendre causaient ou plutôt le baron parlait seul, car Guillaume ne lui répondait que par monosyllabes. René Holte semblait absorbé dans une lecture.

— A quelle heure partons-nous demain? demanda Mme Larablaye.

— Vous partirez à l'heure qu'il vous plaira.

— Comment! et vous? fit le baron.

— Oh! moi, répondit Larablaye, j'irai aussi chez Jean Rouvray; seulement, comme nous devons chasser de huit heures à midi, je ne peux pas imposer à ma femme une sortie aussi matinale. Je partirai seul.

— C'est-à-dire que nous partirons tous les deux, observa Holte.

— A sept heures du matin, sous la bise et en voiture découverte?

— Qu'est-ce que cela me fait, ajouta le Parisien.

— Très bien, dit Larablaye en se levant.

Et comme il passait devant sa femme :

— Désirez-vous le coupé pour dix heures demain?

— Oui, ce sera bien.

Il sortit pour donner des ordres, mais il commanda qu'on tînt sa voiture prête pour six heures et il défendit qu'on l'avançât devant le château. Il partirait des écuries.

René, debout à sept heures le lendemain, s'étonna du départ de Guillaume :

— Monsieur a bien attendu monsieur, raconta le cocher, seulement, comme le cheval s'impatientait, monsieur est parti.

« Il avait pourtant dit sept heures, pensait Holte en rentrant dans sa chambre. Bast! Tant mieux, je ne tiens pas à la chasse et j'aime infiniment mieux voyager en coupé. »

Jean Rouvray fut également surpris en voyant Larablaye arriver seul.

— Est-ce que Holte a eu peur du froid?

— C'est probable. Je l'ai attendu pendant un bon quart d'heure. Comme il ne descendait pas, j'ai filé. Nous chasserons bien sans lui.

Jean Rouvray fit entrer son invité dans la grande cuisine du manoir :

— Je vais vous recevoir là, cher monsieur Larablaye, asseyez-

vous au coin de la cheminée, nous casserons une croûte devant cette trogne d'orme, qui commence à flamber.

La table était servie. Guillaume s'assit et allongea ses jambes vers le brasier. Il accepta une tranche de pâté qu'il mangea sans appétit; il but, coup sur coup, plusieurs verres de vin blanc et demanda s'il y avait du gibier aux environs.

On avait connaissance d'un chevreuil dans le bois des Gandonnières, de deux lièvres dans l'herbage des Champeaugris, d'une arrivée de bécassines aux marais du Bief. Même, le père Rouget avait vu sortir de la forêt, la veille, au moment du crépuscule, des bécasses que des pluies récentes et le grand vent avaient poussées jusqu'aux boqueteaux.

Larablaye écouta le rapport sans mot dire; Jean fut frappé de ses distractions, de son manque d'appétit, de sa pâleur. Il évita de lui verser du vin, mais Guillaume tendit son verre à plusieurs reprises.

Le père Rouget, assis dans un coin de la cuisine, maintenait les bassets de M. Larablaye, deux griffons qui tiraient sur le couple.

— Allons, Carillo, criait le bonhomme; allons, Perçante, ici. On va partir tout à l'heure...

Le bonhomme s'étonnait même qu'on ne partît pas; d'ailleurs, il était un peu garde et il était bien aise de « faire voir » son gibier. Il consultait sa montre de temps à autre; cela le révoltait que ces messieurs prolongeassent ainsi le déjeuner, qu'ils restassent mollement à se chauffer, à parler de rien, sans parler même, puisque M. Larablaye répondait à peine aux questions qu'on lui posait.

— Huit heures et demie, remarqua Jean.

— Alors, nous avons le temps, dit Larablaye. C'est de l'eau-de-vie que vous avez là?

Il tendit encore son verre.

— S'il s'imagine que la « goutte » va lui débrouiller la vue, il se trompe, grogna le père Rouget dans son coin.

Et comme les chiens se tenaient tranquilles maintenant, le vieux jardinier, que la chasse passionnait encore, tira sur la corde et ramena violemment les bassets dans ses jambes :

— Allons, Perçante; allons, Carillo, un peu de calme; on va partir tout à l'heure. En voilà une impatience!

Le bonhomme parlait évidemment de la sienne.

Jean finit par se lever, Larablaye suivit machinalement.

Ils descendirent un vallon, au bas duquel Jean posta Larablaye, au bout d'un chemin, sur le passage des lièvres. Les chiens découplés donnèrent aussitôt de la voix, ils lancèrent; le lièvre, après une randonnée, revint en droite ligne dans la direction du chemin, que Larablaye, d'ailleurs, avait quitté. L'animal de chasse partit à

fond de forêt. Les griffons, collés à la voie, ne furent rompus que deux heures plus tard, si bien que les chasseurs rentrèrent bredouilles au manoir.

« En voilà une équipée, marmonnait le père Rouget en conduisant les griffons au chenil. Ce gros môssieu, avec son vin blanc et son eau-de-vie! Ça ne tire seulement pas! D'ailleurs, je l'avais dit, je le savais. On a rudement perdu son temps, ce matin, c'est pas pour dire. »

M. Larablaye accrochait son fusil dans le vestibule quand les enfants du poète, les quatre derniers, accoururent vers lui :

— Bonjour, monsieur, as-tu tué quéque chose?

— Non. Te voilà, toi? Comment t'appelles-tu?

— Catherine.

— Dis-moi bonjour.

La petite embrassa Larablaye, les trois autres en firent autant.

— Et toi, demanda Larablaye en s'asseyant au coin du feu et en prenant le plus petit sur ses genoux, comment t'appelles-tu?

— Jérôme. Et toi, monsieur?

— Je m'appelle Guillaume.

Les autres s'approchèrent familièrement. Le chasseur tira de sa poche une poignée de sous qu'il distribua aux enfants. Ceux-ci le regardèrent avec des yeux étonnés.

— Tu es riche, déclara le plus hardi.

— As-tu des petits? demanda le plus curieux.

— Non, je n'ai pas de petits.

— Tu en as pas acheté avec ton argent?

— Non, fit Larablaye.

— Alors, tu as des chevaux?

— Justement, j'ai des chevaux.

— Des rouges?

— Oui, des rouges.

Ils causaient comme des amis quand la mère entra.

— Vous avez, madame, des enfants adorables, dit Larablaye, assez ému.

Il voulut rester dans la cuisine, avec les enfants jusqu'à l'arrivée du coupé.

Il le vit venir de loin, par une fenêtre. Quand son beau-père, sa femme et René Holte en descendirent, Larablaye se sentit mordu au cœur, il ne bougea pas, laissa les arrivants traverser le vestibule et gagner le salon. Il fallut que Jean Rouvray vînt lui dire :

— Ils sont là.

— Ah! bien, j'y vais, dites que j'y vais.

Il entra, salua légèrement et s'en fut parler à son beau-père,

tournant le dos à sa femme et à René. Il n'avait pas l'air de se douter qu'ils fussent là. Il demanda si le portrait placé au-dessus de la cheminée était celui de son aïeul.

C'était, en effet, l'écuyer Turpin, gendarme du roi, seigneur de Larablaye.

— Ce Turpin, dit Jean Rouvray, est mort pendant la guerre de Sept ans, vers 1760, après une chute de cheval.

Tout le monde trouva que ce gendarme royal ressemblait à Guillaume.

— Un veinard, fit Larablaye en désignant l'ancêtre; son cheval l'a débarrassé de la vie.

Sur cette réflexion funèbre, on passa dans la salle à manger.

Jean essaya de faire parler Larablaye; il tenta de le mettre sur la question du demi-sang galopeur et du cheval d'arme, une thèse nouvelle que soutenait brillamment un gentilhomme des environs. Ordinairement, les théories de ce voisin de campagne surexcitaient Guillaume, elles le choquaient dans ses conceptions routinières. Ce jour-là, il répondit simplement :

— Si l'idée est juste, elle fera son chemin, voilà tout.

Et il se mit à boire, indifférent aux choses qui suivirent, volontairement retranché du groupe qui l'entourait.

Il s'appliquait surtout à ne pas lever les yeux sur sa femme, non qu'il craignît une observation, mais par une sorte de fanfaronnade d'indifférence. En réalité, il ne pensait qu'à elle et ne voyait qu'elle.

Jean lui ayant demandé son opinion sur un vin, il en profita pour y goûter de nouveau. Mais il buvait froidement, sans ce plaisir qui échauffe. L'ivresse ne venait pas, celle du moins qui transforme l'homme, embrouille les idées et détermine des gaietés soudaines.

En sortant de table, il entendit le jeu des enfants, il y fut, sa femme le suivit. Comme il tenait un petit garçon dans ses bras, elle le lui demanda, mais l'enfant ne voulut pas quitter Larablaye.

— Il vous embrasse les mains, fit-elle, étonnée.

— Oui, nous sommes très amis, balbutia Guillaume.

— Oh! le cher mignon, fit-elle en s'approchant.

Et la jeune femme, embrassant l'enfant, appuya aussi une joue sur celle de son mari.

— Voulez-vous que nous rentrions tous les deux? lui demanda-t-elle.

Elle ajouta :

— M. Holte et mon père reviendront dans le coupé. Voulez-vous?

— Je veux bien, répondit-il, soudain bouleversé.

Des larmes jaillirent de ses yeux, il se détourna pour les cacher. Mais elle les vit.

Au départ, Thérèse installa son père dans le coupé, qui stationnait devant la porte. Elle revint et la voiture s'éloigna.

— Pourquoi ne montez-vous pas avec eux?

— Parce que je rentre avec vous. N'est-ce pas convenu?

Quand ils furent sur la route, Thérèse essaya d'engager une conversation. Elle fit des remarques sur la maison du poète, sur son accueil, sur la gentillesse de ce petit enfant qui voulait partir avec eux.

Guillaume répondait à peine. Absorbé par une idée fixe, il laissait le cheval marcher au pas. Il se demandait s'il ne se trompait pas, si sa femme n'avait pas pour lui une affection sincère, si elle ne valait pas mieux que lui, s'il était digne d'elle...

Et elle, de son côté, devinant sa jalousie, s'accusait tout bas de sa souffrance. Elle l'avait vu malheureux. N'avait-il pas pleuré tout à l'heure devant elle?...

Cependant, la pluie tombait, drue et glaciale. En arrivant au château, Guillaume fut pris de tremblements, le froid l'avait saisi. Il descendit rapidement de voiture et monta tout droit à sa chambre.

Sa femme ne tarda pas à l'y rejoindre. Elle le trouva couché avec la fièvre. Elle s'assit auprès du lit et prit dans ses mains la main brûlante de son mari. Ils restèrent ainsi un certain temps, sans parler. Guillaume était abattu, avec des frissons et une respiration inégale. Un instant, sa tête tomba, inerte et penchée d'un côté. Thérèse la remit doucement sur le milieu de l'oreiller, ramena les couvertures et sonna une femme de chambre. Celle-ci apporta ce qu'il fallait. Sa maîtresse la congédia et roula un fauteuil auprès de son mari.

Des heures passèrent. Tous deux s'endormirent, la main dans la main.

Au milieu de la nuit, un bruit du dehors les réveilla.

— Comment, c'est vous, dit Larablaye en regardant sa femme, pourquoi n'êtes-vous pas couchée?

— Vous étiez souffrant, j'ai voulu veiller auprès de vous et je suis restée.

— Allez vous reposer maintenant.

— Je veux bien, si vous vous sentez mieux.

Elle se pencha vers lui, il l'attira et tout bas à l'oreille :

— Veux-tu que nous vivions tous deux dans une affection où je tâcherai de m'élever jusqu'à toi?...

Elle murmura :

— C'est mon rêve, et nous le réaliserons quand tu voudras...

Rentrée chez elle, elle se mit en face de sa situation. Pourquoi René ne partait-il pas? Elle comprenait l'attrait instinctif qui avait pu un instant les rapprocher inconsciemment l'un de l'autre; mais après? Elle ne lui prêtait que de nobles ambitions, que des aspirations avouables, et elle s'étonnait qu'il ne prît pas les seules résolutions dignes de son caractère. Qui donc lui ouvrirait les yeux sur la fausseté de leur situation? Elle, certainement; toutefois, elle l'estimait trop pour ne pas désirer qu'il prît librement un parti généreux, fût-ce avec l'aide d'un autre. Alors qui? Elle chercha.

Le premier qui lui apparut fut Jean Rouvray. Il était de ceux qui comprennent les choses qu'on ne dit pas.

Elle le manda. Il vint et, tout de suite, elle lui parla de son mari, des inquiétudes que lui causaient sa santé, l'espèce d'agitation d'esprit dans laquelle il était depuis quelque temps... Je suis sûre que vous me comprenez, murmura la jeune femme, en levant sur le poète ses yeux tristes.

— Oui, je vous comprends, répondit Jean.

Après le déjeuner, le poète dit à son camarade :

— Sortons, j'ai à te parler.

Quand ils furent dehors :

— Qu'est-ce que tu veux? dit René.

— Je veux, commença Jean, que tu viennes t'installer chez moi pendant quelques jours.

— Pourquoi?

— Tu dois le comprendre.

— M'installer chez toi?... tu es bien aimable, mais je ne peux pas.

— Dis que tu ne veux pas.

— Eh bien, non, je ne veux pas, déclara René.

— Mon pauvre ami! Je vois depuis longtemps ce qui trouble et agite ton cœur. Je n'ai pas le droit de te demander un sacrifice qui serait très beau, mais j'ose le conseiller, et si je te demande de venir chez moi, c'est qu'il me paraît nécessaire...

— J'irai chez toi plus tard, en attendant je reste ici.

— Tout seul, alors.

— Comment?

— Larablaye va faire une absence, et sa femme partira avec lui.

— De qui tiens-tu cela?

— D'elle-même.

Le jeune homme recula, comme s'il eût reçu un coup. Il fixa Jean Rouvray, puis, après de muettes réflexions, il dit, d'une voix tremblante :

— C'est bien, je partirai.

Jean prit la main de son ami, et la serrant avec émotion : « Ecoute, elle m'a fait plus de pitié tout à l'heure que tu ne m'en fais maintenant, et tu sais bien que je t'aime. Oui, j'ai vu, sous d'énigmatiques paroles banales prononcées d'une voix éteinte, saigner douloureusement un cœur de femme. J'ai été le confident d'une douleur inexprimée. Ton devoir est de partir; fais ce que tu voudras...

Il y eut un long silence. Jean, très ému, se taisait et admirait.

De temps en temps, Thérèse retournait à la fenêtre; ses regards inquiets demeuraient fixés sur la route lointaine. Personne dans le parc, sauf un homme qui se rapprochait lentement du château. C'était René. Elle le regarda venir, en songeant tristement qu'elle ne le verrait bientôt plus. Une minute, cette tristesse domina toutes les autres. Elle allait pourtant se détourner et revenir à sa place lorsqu'elle vit déboucher un cavalier à l'extrémité du parc. L'homme, qui n'était plus maître d'une bête emportée, avait lâché les guides; il tenait ses mains crispéee à la crinière et restait penché sur le col de la bête. Ces détails apparaissaient à mesure, plus effrayants dans la distance diminuée. Au bruit du galop rapproché, René se détourna, il vit le danger, sauta à la tête du cheval, s'accrocha à la bride et se fit traîner par l'animal, qu'il arrêta enfin. Larablaye était déjà hors des étriers, prêt à sauter; mais, une fenêtre du salon s'étant ouverte, il reconnut sa femme, sous les yeux de laquelle René venait de le sauver! Alors il jeta un cri, cingla d'un coup de cravache les doigts de Holte qui lâcha prise. Redevenu libre, le cheval bondit; Larablaye, perdant l'équilibre, tomba la tête la première, sur la pelouse. Quand on accourut pour le relever, il était évanoui et le sang lui sortait par la bouche.

Mme Larablaye et Jean Rouvray étaient seuls auprès de Guillaume quand le médecin arriva. Le docteur constata une paralysie du côté droit. Il interrogea le malade, qui comprenait tout ce qu'on lui disait sans pouvoir y répondre. Il prononçait des mots qui ne se rattachaient nullement aux demandes qu'on lui faisait. Il s'en apercevait, d'ailleurs, et montrait de l'irritation. D'un geste désespéré, il ramenait constamment son bras gauche du côté inerte.

Le docteur le rassura en lui promettant de le guérir.

— Vous pensez vraiment le guérir? demanda Jean Rouvray au médecin, quand ils furent sortis.

— Oui, comme paralytique, mais M. Larablaye est atteint d'aphasie, c'est-à-dire qu'il a l'idée des choses sans pouvoir les exprimer par la parole. Ceci n'est pas guérissable.

— Pas de danger immédiat?

— Aucun.

— Et il pourrait vivre ainsi...

— Aussi longtemps que vous et moi, fût-ce d'une vie purement végétative.

Quand Mme Larablaye entendit revenir Jean, elle fut à sa rencontre. Elle voulut savoir la vérité. Jean ne lui cacha rien. Ils rentrèrent tous les deux dans la chambre en se composant des visages souriants.

Ils rentrèrent. Thérèse engagea le poète à rester au château :

— Vous partirez demain et tiendrez ce soir compagnie à mon père, que j'ai envoyé chercher.

Elle ne fit aucune allusion à René.

Guillaume ne quittait pas sa femme des yeux; il guettait ses paroles, épiait ses mouvements. Elle comprit, s'approcha, et lui dit affectueusement :

— Je ne vous quitterai pas.

Et elle l'accompagna à son chevet.

M. de Mondamin étant parti de bonne heure, Jean et René causèrent longtemps, près d'un feu qu'ils laissèrent s'éteindre, dans ce grand salon où le piano fermé, où les glaces, les tableaux, les sièges, sans lumière et sans visages, évoquaient des absents, des choses disparues dont l'expression restait comme attachée à leurs formes immobiles. Tous ces objets, que l'ombre efface ou diminue, René les voyait disparaître, l'un après l'autre, dans la nuit. Ils s'y retiraient. Tout cela s'éloignait, fuyait, devenait du passé, le passé des choses si vite perdues!

Jean Rouvray le laissait à ses rêves. René, d'ailleurs, était déjà sur la voie où Thérèse désirait qu'il fût.

— Il ne faut pas, ce soir, pensa le poète, lui en demander davantage.

Dans le silence et la tristesse de la nuit, René ne trouva pas le sommeil. Son esprit agité repassait les choses... Oui, il s'éloignerait; il rendrait le repos à Thérèse; mais il accomplirait des travaux glorieux dont elle serait l'inspiratrice, il écrirait des poèmes qu'elle écouterait de loin. Puis, de temps en temps, il reviendrait lui en apporter la surprise et l'orgueil...

Se résigne-t-on jamais au sacrifice complet et d'un seul coup?...

Le lendemain, ses préparatifs de départ étant terminés, René, impatient, alla trouver Jean Rouvray dans sa chambre. Il lui demanda de s'informer si Larablaye pouvait le recevoir. La réponse fut que le malade avait passé une trop mauvaise nuit et se trouvait trop faible pour supporter sans inconvénient aucune fatigue.

René s'expliqua le refus. Il se dit que Thérèse descendrait certainement pour le déjeuner.

Elle n'y vint pas.

Le baron, revenu de Mondamin pour voir son gendre, remplaçait sa fille à table.

Une heure après, on amena devant le château la voiture qui devait emporter René Holte et Jean Rouvray. Thérèse l'entendit venir. Elle eut la perception très nette du bruit des roues sur le sable.

Guillaume dormait; la jeune femme ouvrit une porte qu'elle referma, traversa une chambre et s'arrêta devant une fenêtre, au-dessus du perron. Comme elle appliquait son front à la vitre, René montait en voiture, il leva la tête et leurs yeux se rencontrèrent. Ils n'échangèrent aucun signe : ils eurent, l'un pour l'autre, le regard de ceux qui se disent en silence un éternel adieu.

La voiture partit. Elle contourna lentement la pelouse. Une dernière fois, René tourna la tête vers le château : Thérèse n'était plus à la fenêtre.

Jean mit son cheval au pas dans une allée que la grand route coupait au loin de son trait blanc. Les souffles d'hiver qui passaient n'emportaient aucune plainte, les hommes n'échangeaient aucune parole.

Quand le bruit lointain de la voiture se fut éteint, Mme Larablaye rentra dans la chambre du malade. En face d'elle, sur la muraille, un crucifix pendait. Elle le fixa d'un vague regard, mais il l'attira, puis elle sentit comme une force qui l'agenouillait. Elle murmura : « Mon Dieu ! » Soudain, les larmes jaillirent. La pitié divine était sur elle.

Apaisée, elle regarda longuement cette chambre où Guillaume gémissait. Elle s'approcha de lui, comme étonnée de son chagrin; puis, dans une effusion d'âme, avec des paroles très douces, elle le consola.

Paul Harel.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

La rentrée. — Où allons-nous? — Les Cent-Jours de M. Brisson. — A la Chambre. — Le classement des députés. — Portraits et biographies. — Les ouvriers législateurs. — Le premier ministre. — Une brochure oubliée. — Les révélations de Cacadier. — Une lettre écrasante. — L'homme de famille. — Du rôle du billard en politique. — Machiavélisme de M. Faure. — Le grrrand complot militaire. — Le Président à la cathédrale de Chartres et au couvent de Moulins. — « Priez pour moi! » — Le prix de 100,000 francs du Conseil municipal. — Victoire de *Gardefeu*. — Toujours l'affaire Dreyfus. — Chez M. Zola. — Saisie et vente du mobilier. — Une table de 32,000 francs. — Un souvenir. — Eugène Pelletan et le duc d'Aumale. — Les *Quatre Evangélistes* de M. Zola. — Littérature dreyfusarde. — Journaux, brochures et libelles. — La Presse du jour et ses polémiques. — Comices agricoles. — Un discours à méditer. — Les Théâtres. — *Colinette* à l'Odéon. — Un portrait de Louis XVIII. — Vieux quatrain et vers actuels. — *Marraine* et *1807* au Gymnase. — *Rembrandt* au Nouveau-Théâtre. — *Championnet* au Théâtre-des-Nations. — *Coqueluche* à Cluny. — La *Déjanire* de Saint-Saëns à l'Odéon.

Le mois d'octobre est l'époque des rentrées, toutes nuancées de tristesse : d'abord, celle des potaches, voués pour dix mois aux haricots de l'*alma parens;* puis celle des magistrats, livrés aux tripotages politico-judiciaires dont les scandales nous écœurent; enfin, celle des députés, plus divisés, plus abêtis et plus impuissants que jamais dans le tohu-bohu parlementaire.

C'est aujourd'hui même que la Chambre opère sa rentrée, laquelle menace d'être une sortie pour M. Brisson, car si le chef du cabinet lit les pronostics des journaux, il doit se dire avec mélancolie, comme le Péponnet des *Faux Bonshommes* : « Mais il n'est question que de ma mort là-dedans... »

Généralement, en effet, on ne lui prédit pas de long jours, et pour un homme d'aspect si funèbre, il paraît avoir bien des chances de contempler ses obsèques ministérielles à la veille du Jour des morts...

Peut-être allez-vous trouver que ce début de chronique manque un peu de gaieté, mais où sont les choses gaies et souriantes à l'heure actuelle? De quelque côté que se tournent les regards, ils n'aperçoivent, à l'intérieur comme au dehors, que trouble, agitation, désordre, inquiétude, affolement, comme à la veille des

grandes commotions sociales. Paris presque en état de siège, avec ses grèves et ses collisions, avec ses chantiers, ses mairies, ses gares occupés militairement, avec la mobilisation précipitée de quarante à cinquante garnisons de province pour venir monter la garde dans nos rues et sur nos boulevards, Paris a offert à la France et à l'Europe un spectacle qui ne leur avait pas été donné depuis les journées de juin 1848; et quand eut retenti à la Bourse du Travail — ainsi appelée parce qu'elle sert à fomenter les grèves — cette parole expressive d'un des principaux tribuns : « Ce n'est pas seulement la grève générale que nous poursuivons, c'est le chambardement d'une société pourrie », on a pu se demander avec une appréhension légitime comment tout cela allait finir...

Un journal de boulevard a eu l'idée d'ouvrir à ce propos une enquête sous ce titre d'une anxiété caractéristique : *Où allons-nous?* Des philosophes, des auteurs dramatiques, des romanciers ont essayé de répondre à la question, mais sans nous tirer des ténèbres. — C'est plus haut qu'il eût fallu s'adresser, en demandant à M. Félix Faure lui-même où nous allons, puisque c'est lui qui est chargé de nous y conduire.

Je ne parle pas de M. Brisson qui, sûrement, ne sait pas où il nous mène, tandis que nous savons clairement où il va...

Un de nos caricaturistes en vogue crayonnait l'autre jour un dessin où un brave bourgeois, inquiet pour ses épargnes, disait à une somnambule : « J'aurai pleine confiance en vous si vous pouvez seulement me dire ce qui se passera en France dans quarante-huit heures... »

C'est que, en effet, personne ne peut les avoir, tant nous sommes à la merci des surprises et du hasard. — Et voilà le résultat de trois mois de pouvoir! — Tout comme Napoléon, M. Brisson aura eu ses Cent-Jours, aboutissant aussi à quelque catastrophe.

Est-ce la Chambre qui va nous tirer de là? Comment l'espérer quand on étudie son lamentable personnel! La très grande majorité est composée de médecins obscurs, d'avocats sans cause, de pharmaciens ruraux, émules du légendaire Homais de Flaubert. Les sous-vétérinaires flagellés jadis par Gambetta sont dépassés; c'est une tourbe sans nom que le suffrage universel a envoyée cette fois, pour humilier notre orgueil, sur les banquettes où siégeaient jadis les représentants les plus illustres du génie français.

Quand je dis que nos députés sont une tourbe sans nom, je me trompe. Un petit livre fort intéressant qui vient d'être publié sur leur compte [1] fait resplendir, dans cette collection de législateurs,

[1] *Nos Députés*, Portraits et biographies (1898-1902). Librairie Berger-Levrault, 1 fr. 50.

les célèbres Clédou, Cassou, Merlou, Girou, Pèdebidou, Quintaa, Saba, Bonard, Boulard, Colliard, Monleuillard, et autres Torgnol... J'en passe, et des plus drôles.

Au point de vue du classement, les étiquettes sont nombreuses, et quelques-unes assez curieuses à noter. — Un seul s'est présenté comme candidat royaliste, le duc de Rohan; — un seul comme socialiste chrétien, l'abbé Lemire; — un seul comme catholique indépendant, le marquis de l'Estourbeillon; — deux comme républicains catholiques, l'abbé Gayraud et M. Miossec, négociant du Finistère; — treize comme Ralliés; — quarante-six comme Conservateurs; — quelques plébiscitaires, — nationalistes-plébiscitaires, — plébiscitaires-antisémites, — révisionnistes, — antijuifs, — un groupe arborant le titre de Républicains sans épithète, tels que M. Méline, M. Dupuy, M. Poincaré; — quelques Républicains modérés; — puis des Républicains progressistes, — indépendants, — antisémites, — révisionnistes, — nationalistes, — libéraux; enfin, *le plus grand nombre* se proclamant, par une sorte de folle enchère, républicains radicaux, ou républicains radicaux socialistes; — puis la cohue des socialistes, — socialistes blanquistes, — socialistes allemanistes, — socialistes collectivistes, — socialistes révolutionnaires, — révolutionnaires-communistes.

Le choix ne manque pas, comme on voit; il y en a pour tous les goûts, — j'ajouterais presque pour tous les dégoûts.

Beaucoup sont des élus de 1898 et nouvellement entrés au Palais-Bourbon. J'y trouve, en feuilletant au hasard le petit volume qui me sert de guide, un ancien ouvrier cordonnier, Létang, de Montluçon, collaborateur du journal socialiste *le Pavé;* — un ouvrier mécanicien, Poulain, de Mézières; — un autre ouvrier mécanicien, Lassalle, de Sedan; — un ancien instituteur, Carnaud, de Marseille; — un cordonnier, Cadenat, également de Marseille; — un ancien cafetier, Pierre Vaux, de Dijon; — un expéditeur de bestiaux, Mando, de Loudéac; — un ancien maçon, Desfarges, de Bourganeuf; — un aubergiste, Ducouturier, de Boussac; — un marchand de vin, Tramu, du Doubs; — un ouvrier typographe, Bénézech, de Montpellier; — un ouvrier menuisier, Bonard, de Lyon; — un ouvrier chapelier, Dejeante, de la Seine; — un ouvrier, tailleur de pierres, Renou, de Saint-Denis; — un ouvrier mécanicien, Coutant, de Sceaux; etc.

Comme on voit, si nous avons perdu Faberot, le chapelier, et Chauvin, le coiffeur, d'amples compensations nous ont été réservées.

Les biographies courtes et substantielles qui accompagnent les portraits révèlent, çà et là, quelques détails piquants et inconnus. — M. Odilon Barrot, député de Largentières, est né à Manille, aux

Philippines; — M. Bischoffsheim, député de Puget-Théniers, nous vient d'Amsterdam; — M. Néron-Bancel, député d'Yssengeaux, est né à la Vera-Cruz; — M. Bompard, député de la Seine, est né à Gênes; — le prince Victor de Broglie, député de Château-Gontier, est né à Rome, et le président de la Chambre, M. Deschanel, à Bruxelles.

En voilà un qui, dans les circonstances actuelles, peut se promettre de l'agrément au fauteuil! Il fera sagement de s'assurer d'avance de la solidité de sa sonnette.

Voulez-vous savoir l'âge de nos principaux ministres? M. Brisson a 63 ans, M. Maruéjouls 61, M. Sarrien 58, M. Viger 55, M. Bourgeois 47, M. Trouillot 47, M. Delcassé 46, M. Mougeot 41.

M. Lockroy ne porte qu'un nom d'emprunt. Il s'appelle en réalité Ed. Simon, tout comme un autre député, qui se nomme Bourson et qui a eu tout juste les vingt-cinq ans nécessaires pour être élu au mois de mai dernier député de Grenoble, s'est donné le nom plus pittoresque et plus sonore de Zévaès.

On dit que ce jeune Zévaès, disciple de Jules Guesde, collaborateur ardent des feuilles socialistes et membre du conseil du Parti ouvrier français, fera quelque bruit dans l'orchestre du Palais-Bourbon. — Attendons le concert!

Provisoirement, et puisque j'ai l'occasion de croquer ici quelques silhouettes parlementaires, je me reprocherais de ne pas faire profiter nos lecteurs d'une curieuse trouvaille qui complète précieusement ce qu'on sait de la biographie de M. Brisson. Le hasard m'a fait mettre la main sur une vieille brochure (1885) publiée à Saint-Amand, dans le Cher, par un juge de paix, qu'au mépris de bonnes relations personnelles M. Brisson, alors ministre de la justice et président du conseil, avait révoqué pour les besoins de sa réélection dans son pays natal. Ce brave homme, du nom peu euphonique de Cacadier, était, depuis seize ans, juge de paix d'un petit canton à la satisfaction générale, et, outre qu'on n'avait aucun reproche à lui adresser, il était de longue date en relations affectueuses avec la famille du ministre, ce qui semblait devoir le mettre à l'abri de toute atteinte. Mais quoi de plus égoïste qu'un intérêt électoral! Menacé d'un échec, le ministre passa froidement par-dessus toute considération pour assurer le succès de sa candidature, et il fit demander brutalement au pauvre Cacadier de se démettre d'une place dont lui, Brisson, avait besoin pour un autre... Naturellement Cacadier, peu enclin à jouer le rôle de décapité par persuasion, résista, et après avoir écrit à l'impitoyable ministre pour lui faire valoir ses excellentes raisons, il adressa à la mère de M. Brisson une lettre instante pour la prier d'intervenir auprès de son fils. — « Arrivé, disait-il, à la fin de ma car-

rière, et après une vie irréprochable, je ne me laisserai pas flétrir par une destitution que je paraîtrais accepter comme méritée si je ne protestais pas avec toute l'énergie que permet une bonne cause... Si je suis destitué, je serai obligé, à mon grand regret, de mettre en cause le fils de mon vieil ami et excellent patron, feu votre mari, M. Brisson, pour lequel j'aurais donné mon sang, tant je lui étais reconnaissant de sa constante bienveillance pour moi, qui, pendant 25 ans, ne s'est jamais démentie. »

Le malheureux Cacadier fut révoqué, sur l'insistance et par la main de... M. Forichon, déjà l'âme damnée du ministre Brisson, qui en avait fait alors un procureur général à Bourges, comme il vient d'en faire scandaleusement un premier président à la cour de Paris. Mais le Cacadier, qui avait menacé d'une brochure ses exécuteurs, tint parole, et c'est précisément cette brochure vengeresse qui m'est tombée entre les mains. Elle n'a été ni écrite ni imprimée pour le besoin des circonstances actuelles[1], et les documents qu'elle contient n'en ont que plus de valeur et de force.

Le plus curieux et le plus caractéristique est la réponse de Mme Brisson, mère du ministre, à la demande d'intervention du juge de paix menacé. La voici tout entière; c'est vraiment une pièce historique :

« Paris, 16 juillet 1885.

« Monsieur,

« Je n'ai pas oublié les bonnes relations que vous aviez avec mon mari, ainsi que les sentiments d'estime et d'affection qu'il avait pour vous; malheureusement, malgré mon vif désir de vous être agréable, il m'est impossible de faire ce que vous désirez, et vous vous en rendrez bien compte, Monsieur, quand vous connaîtrez la situation où je me trouve vis-à-vis de mon fils.

« Depuis les élections de 1881, c'est-à-dire depuis près de quatre ans, mon fils a jugé convenable de rompre toutes relations avec son père et avec moi, sans se préoccuper du chagrin que sa conduite nous causait.

« Au lendemain de la mort de ma plus jeune fille, il est venu plusieurs fois à Bourges présider le Conseil général, sans mettre les pieds à la maison, et il a laissé mourir son père sans le revoir!...

« Enfin, il y a six mois, lorsqu'il est venu pour assister aux obsèques de mon mari, dans ces circonstances douloureuses qui sont pour tout le monde une occasion de rapprochement, non seulement il ne m'a

[1] *Adieux à mes justiciables*, par Pierre-Hubert-Joseph Cacadier, ex-juge de paix du canton de Saulzais, — dédiés à MM. H. Brisson et Forichon. Imprimerie Destenay, à Saint-Amand (Cher), 1885.

pas demandée, mais il a affecté de ne pas me voir, et il a tenu la même conduite à l'égard de ma fille et de mes gendres !

« Nous sommes encore aujourd'hui dans la même situation, et vous comprendrez sans peine, Monsieur, qu'il m'est impossible de faire la moindre démarche près de mon fils.

« Veuillez agréer, Monsieur, avec tous mes regrets, l'assurance de ma considération très distinguée.

« A., f^e^ Brisson. »

Aucun commentaire, n'est-ce pas?

Mais ce qui complète admirablement l'histoire, c'est que, dans le même moment (août 1885), et toujours au point de vue électoral, se publiait à Bourges une biographie de M. Brisson, manifestement écrite, dans la conviction intime de tous, par l'intéressé lui-même.

J'en ai le texte sous les yeux; elle se termine ainsi :

« Dans la vie privée, M. Henri Brisson est *un homme de famille*, ADORANT LES SIENS, et qui, note gaie, ne dédaigne pas le billard ! De là à le prendre pour le successeur direct de M. Grévy à la Présidence de la République, il n'y a aucune borne, mais seulement une distance à parcourir... »

Voyez-vous la suggestion timide et onctueuse, tirée de la similitude des goûts pour le démocratique jeu de billard?...

Ainsi, dès 1885, « l'homme de famille adorant les siens » visait sournoisement au trône présidentiel. Il n'a démasqué ses ambitions que plus tard, contre M. Félix Faure, qui l'a battu; et peut-être est-ce la crainte de retrouver « l'homme de famille » comme concurrent au prochain Congrès qui a déterminé le malin tanneur à en faire, sans aucune raison plausible, un président du conseil des ministres, afin de se débarrasser de lui d'une façon définitive en lui fournissant l'occasion de se casser les reins dans l'exercice du pouvoir.

Si c'est à cette secrète et machiavélique pensée qu'a obéi le tanneur, force est de reconnaître qu'il n'a pas mal calculé le coup.

Les feuilles publiques nous apprenaient il y a peu de jours que M. Prétorius, l'ancien président de la République du Transvaal, après avoir quitté le pouvoir, s'est fait charretier, en disant avec une simplicité toute démocratique : « Il faut bien que je gagne ma vie. »

M. Félix Faure ne tient nullement à suivre l'exemple de ce moderne Cincinnatus; il se trouve bien où il est, et il désire y rester; de là, la sage précaution d'évincer autant qu'il peut tous ses rivaux.

En attendant, le « monoclé », comme l'appellent les organes

socialistes, troublé dans sa villégiature cynégétique de Rambouillet par les grèves et les incidents de Paris, est rentré à l'Elysée, juste à point pour constater le fiasco du grrrrand complot militaire machiné par M. Brisson, et dont le succès d'hilarité n'est égalé que par les pièces folâtres des Variétés et du Palais-Royal. — Depuis l'apparition du fameux Serpent de mer, on n'avait pas vu d'histoire aussi fantastique se risquer dans la presse, et quand on pense que c'est un gouvernement qui a trouvé celle-là, on est vraiment tenté de lui offrir un brevet d'invention. Seulement, il aurait bien dû s'arranger pour donner un peu plus d'apparence sérieuse à sa conspiration imaginaire! Si M. Brisson, acculé et ne sachant plus que devenir, s'est rappelé la légende des oies sauvant le Capitole, il s'est gauchement trompé. Le Capitole, c'est-à-dire le ministère, ne sera pas sauvé du tout, et le chef du cabinet restera piteusement avec le rôle de l'oie...

M. Faure peut donc, en témoignage de gratitude, offrir un beau cierge à la divinité qui le protège. — Je dis vaguement la *divinité*, afin de ne pas offusquer ses idées religieuses, qu'il a médiocrement affirmées jusqu'ici, bien que, dans deux circonstances récentes, il ait paru incliner vers une autre attitude.

A la fin des dernières grandes manœuvres, en effet, le Président a visité un couvent de Moulins, en compagnie du duc de Connaught, logé de son côté au palais de l'évêché, où chaque jour, pendant toute une semaine, il descendait régulièrement à la chapelle faire une prière. — C'est peut-être en s'inspirant de cet exemple, donné par un prince protestant sous le toit d'un évêque catholique, que M. Faure a eu la bonne pensée de donner à son tour un témoignage aux croyances de l'immense majorité de la nation. Il s'est donc rendu, un matin, au couvent du Bon-Pasteur, où sont recueillies et élevées 150 orphelines, et, après avoir fait grouper devant lui élèves et religieuses, il a interrogé la supérieure sur les ressources de l'orphelinat. — « Nous n'en avons pas d'autre, a dit la vénérable Sœur, que le travail de nos enfants et le nôtre... »

Quelle réponse aux sophismes de la loi d'accroissement!

Sans répliquer, M. Faure, après avoir caressé de la main les plus jeunes élèves, leur a dit : « Vous êtes orphelines... C'est moi qui suis votre père... Il faudra bien prier pour moi. — Oh! oui, Monsieur le Président, tous les jours... »

En se retirant, M. Faure a remis à la supérieure, qui, depuis trente-sept ans, est à la tête de cette maison charitable, une somme de 150 francs pour les frais d'un goûter aux petites orphelines.

Quelques jours plus tard, le Président allait visiter incognito la cathédrale de Chartres et se faisait expliquer les vitraux symboliques et les trésors d'art de ce sanctuaire célèbre, pendant que Mlle Faure, qui l'accompagnait discrètement, demeurait agenouillée devant le Pilier de la Madone miraculeuse.

Est-ce que le Président, qui jamais jusqu'ici n'avait mis le pied dans une église, s'apprêterait à changer d'attitude? Nous ne serions pas des derniers à l'en louer, mais il convient d'attendre un peu avant de lui adresser des félicitations.

S'il a bravé le *qu'en dira-t-on* en entrant dans une cathédrale et en visitant un couvent, il n'a pas osé affronter les risques d'une manifestation populaire en allant assister, sur l'hippodrome de Longchamp, à la course annuelle où se dispute le prix de 100,000 francs du Conseil municipal de Paris. Il est pourtant de tradition que le chef de l'Etat, accompagné du premier ministre, honore cette solennité hippique de sa présence, et il y avait d'autant plus de raison de le faire cette année que les plus fameux jockeys d'outre-Manche devaient y chercher, avec des coureurs d'élite, une revanche à leurs précédentes défaites. Mais le marasme des affaires et le mécontentement public, suite malheureuse des grèves, des agitations de la rue et des incidents de l'affaire Dreyfus, faisaient redouter quelque démonstration peu flatteuse, et le Président ainsi que son acolyte ont jugé plus prudent de ne pas paraître. — Singulière situation, et bien digne d'être méditée, que celle d'un chef d'Etat et d'un ministre obligés d'interpréter comme une insulte à leurs personnes le cri patriotique de : *Vive l'armée!*

Au moins, les assistants ont eu la satisfaction d'acclamer la victoire du champion français : *Gardefeu* a brillamment battu les Anglais, le lendemain même du jour où le Conseil municipal avait décrété que le nom de *Fashoda* serait donné à une nouvelle rue de Paris. — C'est toujours ça, en attendant que nos voisins évacuent l'Egypte et s'inclinent devant notre drapeau sur le haut Nil...

Je viens de parler de l'affaire Dreyfus, qui reste, malgré tout, et depuis des mois, la dominante odieuse de notre situation. Ainsi qu'il arrive souvent dans les choses humaines où le comique se mêle au tragique, un incident grotesque est venu égayer un moment ceux qu'horripilent le plus cette énervante affaire.

Zola le fuyard ayant été condamné à 30,000 francs de dommages-intérêts dans le procès en calomnie que lui ont intenté les experts, un huissier s'est rendu à son domicile, rue de Bruxelles, pour y saisir et y mettre en vente une partie du mobilier, jusqu'à concurrence de la somme fixée par la sentence du tribunal. Et quelle surprise a causé cette saisie par la nature et le caractère des

objets mis ainsi sous le séquestre! On eût dit bien plutôt le catalogue édifiant d'un musée religieux que la galerie fantaisiste d'un romancier pornographe! On n'y voyait que des Christs, des Vierges, des statues de saints, en bois sculpté, en marbre, en ivoire, des devants d'autel, des panneaux gothiques, des crédences et des lustres d'église, des vases et des candélabres ayant servi au culte, avec des vitraux, des sarcophages, des bas-reliefs, des colonnes, tout un capharnaüm d'antiquités douteuses, ramassées au hasard chez les marchands de bric-à-brac, truquées pour la plupart et faisant figure de galerie artistique aux seuls yeux des ignorants et des badauds. — Tout le goût de l'homme est apparu là, dans son raffinement et sa délicatesse, et on peut dire qu'il n'y a pas de cordonnier enrichi qui n'eût su mieux faire.

Si l'huissier avait mis tout ce bataclan aux enchères, il n'en aurait pas tiré les frais de l'instance, mais les intimes du « Père J'accuse » avaient prudemment décidé de lui épargner cet affront, et dès le premier objet mis en vente, — une table vulgaire, comme tous les bazars en offrent pour 25 francs, — les compères du fugitif l'ont immédiatement portée à 32,000 francs — que payera la caisse du Syndicat — afin d'en finir d'un coup avec cette vente humiliante.

Je me souviens à ce propos d'un incident analogue qui eut lieu sous l'Empire, à la suite d'un procès de presse où l'un des républicains d'alors, Eugène Pelletan, père du député actuel et beau-père de l'actuel président du Conseil d'Etat, avait été salé de 10,000 francs d'amende pour un article de journal un peu vif contre le régime. Pelletan était pauvre et probe (les républicains de ce temps-là songeaient plus aux idées qu'à l'assiette au beurre); et comme il n'avait aucun moyen d'acquitter l'amende encourue, il se résigna à mettre en vente sa bibliothèque, c'est-à-dire ses instruments même de travail. Le sacrifice était dur, mais il fallait bien s'y résoudre. Les infortunés volumes, tout crayonnés de notes et lardés de fiches, allèrent donc s'étaler tristement sur la table du commissaire-priseur. Mais, ô surprise! au premier bouquin mis aux enchères, et qui valait bien trente ou quarante sous, une voix inconnue cria brusquement, à la stupéfaction générale : 10,000 *francs!* — C'était un envoyé du duc d'Aumale, alors en exil, qui apportait ce témoignage de sympathie du prince au défenseur de la liberté.

M. Camille Pelletan ne s'en est pas souvenu quand il s'est agi naguère de voter les lois de proscription, mais il a sans doute encore dans la bibliothèque héritée de son père le volume attestant la générosité du fils de France dont il a si froidement biffé le nom des cadres de l'armée et banni la personne du sol de la patrie...

Pour en revenir à l'auteur de la *Débâcle*, on assure que cet

ignoble Touche-à-Tout, après avoir caricaturé *Lourdes*, *Rome* et *Paris*, s'apprête à nous donner une série plus blasphématoire encore sur les *Quatre Evangélistes*. La série comprendrait quatre romans successifs, dont le premier, à peu près terminé, s'appellerait *Fécondité* et mettrait en scène la question qui préoccupe si fort les moralistes de notre fin de siècle : les causes et les remèdes de la dépopulation... — On peut s'attendre là-dessus à des pages dignes de la Mouquette, et dont la mère permettra difficilement la lecture à sa fille...

Pour le moment, nous avons toute une littérature zoliste et dreyfusarde, et en dehors des productions françaises payées par le Syndicat mystérieux, l'Allemagne nous inonde de brochures et de libelles sur le traître, sur ses défenseurs, sur ses juges et sur notre état-major. — Nous avons : les *Colloques d'Emile Zola*, — l'*Histoire populaire de l'affaire Dreyfus*, — l'*Opinion publique et l'affaire Dreyfus*, — *Drumont et Dreyfus*, — le *Capitaine Dreyfus sauvé!* — le *Suicide du coquin Henry*, — le *Gredin du Paty de Clam*, — la *Chute des Généraux de la France*, — Les *Preuves*, par Jean Jaurès, — la *Bande des Faussaires démasquée*, — le *grand Krach des Jésuites et des Antisémites*, — enfin l'*Entrée triomphale de Zola à Paris*.

Qu'il essaye de ce triomphe : il n'y aura pas assez de pommes cuites en France pour lui en faire savourer la gloire!

Quant aux journaux zolistes et dreyfusards, ils disputent le marché aux publications illustrées et aux brochures. On assure qu'à Paris seulement, 17 journaux quotidiens sont subventionnés par le Syndicat, et plus de 60 en province; — champignons vénéneux qui ont surgi en quelques mois de ce fumier putride et dont l'action délétère agit déplorablement sur nombre de pauvres cerveaux.

L'*Annuaire de la Presse*, qui vient de paraître, ne les fait pas entrer dans ses classifications; et c'est dommage, car il eût été intéressant et instructif de savoir exactement où nous en sommes sous ce rapport.

L'*Annuaire* nous apprend seulement qu'à l'heure actuelle nous possédons (Paris, départements et colonies), 3,828 journaux de toute nature, politiques, scientifiques, littéraires, artistiques, industriels, agricoles, religieux, militaires, etc. — Dans le domaine politique, on compte 1,131 organes républicains et 417 conservateurs.

A Paris, sur 2,587 organes périodiques, — une avalanche! — 144 seulement, — qui l'aurait cru! — s'occupent de politique. Il est vrai qu'ils font plus de bruit à eux seuls que tous les autres

ensemble et qu'ils nous assourdissent du matin au soir ! Ces 144 journaux politiques se subdivisent en 97 républicains, 30 conservateurs, 17 radicaux ou socialistes. C'est parmi ces derniers, et aussi parmi les républicains, qu'il faut chercher les organes dreyfusistes qui ont introduit dans les polémiques de presse les violences inouïes dont s'indignent tous les patriotes et tous les honnêtes gens. Sous leur plume stipendiée, nos généraux, les officiers de notre état-major, tous les chefs militaires qui ont le malheur de ne pas penser comme eux, tous ceux qui, dans les conseils de guerre ou dans les procès greffés sur l'affaire Dreyfus se sont prononcés contre le traître, tous sont traités de *malfaiteurs*, d'*infâmes*, de *misérables*, de *canailles*, de *bandits*, de *scélérats*, d'*imposteurs*, de *faussaires*, d'*assassins*, de *bourreaux*... C'est un débordement d'injures, un déchaînement d'outrages où s'épuisent toutes les virulences et toutes les brutalités de la langue française.

Mais l'armée, impassible devant ces insultes, assurée de l'estime et de la confiance du pays, passe dédaigneusement, comme le personnage de Dante, en se serrant plus étroitement que jamais autour du drapeau dont elle a la garde.

C'est au milieu de ces agitations passionnées, et à la veille des premiers tumultes de la nouvelle Chambre, que nous arrivent les derniers échos de nos Comices agricoles, où ont été prononcées plus d'utiles et sages paroles que n'en entendra certainement la tribune enfiévrée du Palais-Bourbon. — Nous mentionnons plus loin le salut à l'armée qui a marqué de façon si expressive le Comice du Mans. Celui de Sancerre, sous la présidence du marquis de Vogüé, qui est en même temps président de la Société des Agriculteurs de France, ne mérite pas moins d'être noté par le haut caractère d'apaisement et de concorde dont il a donné l'exemple. C'est la 46e fois que ce comice, un des plus anciens de France, tenait son concours, et, suivant une excellente tradition, il l'a inauguré par une messe solennelle, — dans le pays même d'Henri Brisson et d'Henri Maret ! — Puis le cortège s'est rendu sur le champ d'exposition des produits, des machines, des bestiaux, et après les opérations, le marquis de Vogüé, prenant la parole, a félicité les agriculteurs de leurs progrès et de leur union. En face des changements de tout genre qui modifient si profondément l'ancien état de choses, « un seul point reste fixe, a-t-il dit, au milieu de ces transformations inévitables : c'est le devoir social, — appelons-le par son vrai nom, — le devoir chrétien, l'obligation de faire intervenir dans les solutions l'esprit de justice et l'amour du prochain ». Et après avoir communiqué les impressions qu'il a rapportées de

Suisse, où il est allé représenter la Société des Agriculteurs de France au IVe Congrès international d'Agriculture, — impressions très vives sur les remarquables effets produits chez nos voisins par l'esprit d'association, — l'éminent orateur a terminé par ces éloquentes et patriotiques paroles :

« Notre Comice a été des premiers à grouper aussi les agriculteurs, à attirer l'attention sur leurs travaux, à les honorer publiquement. Les services qu'il a rendus sont incontestables, et quand il n'aurait eu d'autre effet que de créer des relations affectueuses, de rapprocher les hommes, de réaliser, dans ce temps de luttes ardentes et de violentes compétitions, ce que j'ai un jour appelé « la trêve de l'agriculture », il aurait encore bien mérité de l'agriculture et du pays. Dieu veuille qu'il continue longtemps encore son rôle bienfaisant! Qu'il poursuive son œuvre d'apaisement, qu'il attire de plus en plus vers la terre et la sereine atmosphère des champs, les âmes meurtries par l'injustice des partis; opposant la forte discipline du travail agricole aux ravages de l'esprit de désordre et de désorganisation, persistant à croire à la vertu du dévouement, à la sainteté du devoir accompli, à la patrie, au drapeau, à l'armée, à toutes les traditions de respect, d'union et d'honneur qui font les nations fortes et prospères. »

Quelles nobles paroles! Et quels regrets de ne pas voir les hommes animés de telles pensées siéger dans nos assemblées politiques et diriger les affaires du pays!

Comme les lycées, comme les tribunaux, comme le parlement, les théâtres ont fait aussi leur rentrée, ou plutôt leur réouverture, et, depuis quelques semaines, c'est un défilé ininterrompu de pièces nouvelles sur toutes les scènes, — pièces historiques, comédies, vaudevilles, opérettes, — il y en a pour tous les goûts, même et surtout pour les mauvais goûts!

A l'Odéon, *Colinette*, — œuvre de début d'un historien distingué de la période révolutionnaire, M. Lenôtre, — est l'adaptation, dans un cadre historique, de l'épisode si connu de l'évasion de Lavalette, en 1815. — On se souvient que Mme de Lavalette, ayant obtenu de voir une dernière fois, à la Conciergerie, son mari condamné à mort pour avoir trahi les Bourbons, changea de vêtements avec lui et resta dans sa cellule sous ses habits militaires, tandis que le général, déguisé en femme, sortit de la prison en sanglotant et le mouchoir aux yeux.

La fable imaginée par M. Lenôtre est simple. Le marquis de Rouvray, quoique de vieille noblesse, a servi dans les armées de Napoléon; il est devenu colonel de hussards, et il n'a pas reculé

devant une mésalliance en épousant Colette, une simple bourgeoise, fille d'un riche fournisseur. Mais Colette, qu'on appelle Colinette dans l'intimité, est jolie, spirituelle, et obtient partout les plus grands succès dans le monde. Le roi lui-même, Louis XVIII, sceptique et galantin, l'a remarquée, et, au lendemain d'une soirée à la cour, il lui a adressé des vers. C'était assez dans ses habitudes, et on a rappelé à ce propos le joli quatrain qu'il dédia à une belle dame en faisant ainsi parler son éventail :

Au milieu des chaleurs extrêmes,
Heureux d'amuser vos loisirs,
Je ne veux appeler sur vous que les zéphirs;
Les amours y viendront d'eux-mêmes.

Mais le marquis de Rouvray, qui tenait caché dans son hôtel un conspirateur recherché par la police, parvient à le faire évader au moyen d'un passeport ingénieusement procuré par sa femme. Arrêté aussitôt pour cette trahison, le marquis est déféré à la justice militaire, et il va être indubitablement condamné à son tour quand Colinette a l'heureuse pensée d'aller se jeter aux pieds du roi pour implorer sa clémence. — Et c'est là que se déroule la scène capitale de l'ouvrage.

Le vieux roi reçoit avec bonté la jeune femme tout en larmes, et, après l'avoir écoutée, il lui exprime le regret de ne pouvoir pardonner, mais il l'autorise à voir une dernière fois son mari, que le ministre de la police vient précisément de faire amener dans une pièce voisine pour être interrogé; et, en la consolant par quelques douces paroles, il lui laisse entendre qu'elle pourrait se souvenir utilement de Mme de Lavalette... Elle a compris, et, quelques instants après, pendant que Louis XVIII s'entretient avec d'autres personnages des affaires de l'Etat, le marquis de Rouvray passe dans le fond de la salle sous les vêtements de sa femme, et, lorsqu'on le fait appeler dix minutes plus tard pour subir un interrogatoire, c'est Colinette qui paraît dans un uniforme de colonel de hussards...

La pièce a des inexpériences et des défauts de métier, mais elle est pleine d'agrément et elle a obtenu le plus franc succès, auquel a largement contribué l'acteur Chelles, qui rend de façon saisissante le type légendaire de Louis XVIII, avec son habit bleu de roi à épaulettes d'or, son cordon bleu, ses plaques, et les guêtres noires enserrant ses jambes impotentes. On dirait un portrait descendu de son cadre.

C'est la première fois qu'on met Louis XVIII à la scène, et il était impossible de le faire avec plus d'art, de convenance et de vérité.

On a rappelé à ce propos que le monarque lettré s'était fait lui-même auteur dramatique, en donnant un jour au théâtre, sous un pseudonyme, une comédie en vers, *la Famille Glinet*, dont un passage trouve dans les circonstances actuelles une application curieuse :

De ces dissensions le terme est près, peut-être;
Par trop d'acharnement, ceux qui s'y font connaître,
Pour prix de leur fureur ne recueilleront rien
Que le juste mépris de tous les gens de bien.

Au Gymnase, « 1807 », sans avoir de prétention à l'histoire, est une petite comédie militaire où une belle veuve, marquise de grande race, épouse, malgré les préjugés, un ancien marmiton de sa famille, devenu brillant colonel et comte Montcornet. Ce n'est qu'une bluette, dont l'esprit et la grâce ont conquis le succès.

Au Théâtre-des-Nations, le drame de *Championnet* est également tiré de l'épopée impériale, mais l'œuvre, délayée en sept tableaux pour nous montrer la trahison d'une fiancée qui aime le général et en épouse un autre, a paru terne et ennuyeuse.

Au Nouveau-Théâtre, *Rembrandt* offre à peu près le même caractère. C'est moins un drame qu'une biographie du grand peintre hollandais, et l'histoire de ses malheurs, qui peut intéresser dans un livre, reste languissante à la scène, où il faut surtout de l'action. L'œuvre comprend huit tableaux, qui prennent le peintre de la *Ronde de nuit* à son berceau, dans la ville de Leyde, pour le conduire, à travers la ruine et la cécité, jusqu'au galetas où il est mort dans la misère et l'abandon. — C'est trop souvent, hélas! le lot du génie, mais le spectateur aime mieux des images moins tristes et moins décourageantes.

Au Gymnase, *Marraine*, de M. Ambroise Janvier de la Motte, a fait plus de bruit par sa hardiesse et par la vive peinture du monde où se déroule l'action. Mais c'est un monde à part, dont les mœurs appellent la gaze plutôt que la lumière, et je me borne à constater l'esprit et l'ingéniosité de la pièce sans oser la recommander aux mères de famille.

Il en est de même de *Coqueluche*, au théâtre de Cluny. L'idée de ce vaudeville est que « la fête » est une de ces maladies de jeunesse par laquelle tout le monde passe, comme la rougeole ou la coqueluche. Nos pères appelaient cela jeter « sa gourme », et le remède de ce trouble est le mariage, c'est-à-dire la sagesse et le repos après les écarts et les sottises. Vous jugez quels développements on peut bâtir au théâtre sur un pareil thème et quelles scènes risquées en découlent!

En somme, aucune œuvre marquante encore dans les premières nouveautés de la saison; rien qui fasse événement littéraire et attire les délicats; mais nous ne sommes qu'au début; il faut attendre.

Dans le domaine lyrique, aucune nouveauté importante ne s'est produite non plus; mais on annonce une œuvre considérable pour le cours de l'hiver, à l'Odéon : une symphonie magistrale de Saint-Saëns, la *Déjanire*, qui a été essayée avec un si grand éclat, à la fin des beaux jours, aux Arènes de Béziers.

C'est une curieuse histoire que celle de ces arènes, et aussi de cette unique représentation. — Jalouse des admirables spectacles qui, chaque année, attirent à Nîmes et à Orange tant de milliers de visiteurs, la ville de Béziers a voulu devenir à son tour un centre d'attractions. Elle a commencé par construire, pour les courses de taureaux, des arènes plus vastes et plus magnifiques que tous les amphithéâtres laissés dans notre Midi par les Romains; et elle put alors se vanter d'être la vraie capitale de la tauromachie française. Mais cette conquête ne suffit pas à ses ambitions. Béziers voulut encore illustrer ses arènes nouvelles par une de ces manifestations d'art qui fixent les regards du monde, et elle obtint de Saint-Saëns qu'il vînt présider lui-même, dans l'immense amphithéâtre à ciel ouvert, à une exécution grandiose de l'œuvre lyrique qu'il avait en portefeuille. Le maître a été tenté par l'incomparable décor, et là, devant 10,000 spectateurs, sur une scène gigantesque où quatre mille mètres de toile peinte déroulaient sous les yeux de l'assistance émerveillée des palais et des temples, des montagnes, des fleuves et des prairies, *quinze cents* exécutants, chanteurs et instrumentistes, venus de Barcelone et de toute la région, ont interprété la *Déjanire* au milieu d'un enthousiasme indescriptible. C'est Saint-Saëns lui-même qui dirigeait l'orchestre, et, à la fin, l'auditoire transporté lui a fait une ovation sans pareille.

Voilà l'œuvre symphonique que l'Odéon doit révéler prochainement aux Parisiens. Malheureusement le théâtre classique de la rive gauche ne pourra leur offrir ni le cadre grandiose, ni le ciel bleu, ni l'exécution colossale de Béziers; mais l'interprétation sera peut-être plus pure, la beauté lyrique plus resplendissante, et si la tentative réussit, l'Odéon aura ainsi ajouté une brillante page à son histoire.

CHRONIQUE POLITIQUE

22 octobre 1898.

Les Chambres vont enfin se réunir. Le cabinet radical a retardé tant qu'il a pu cette convocation; elle ne serait pas encore faite s'il avait dépendu de M. Brisson. Mais ses collègues ont compris l'impossibilité de reculer davantage une échéance inévitable, et, bien malgré lui, M. Brisson a dû se soumettre. Le jour approche où ce détestable ministère aura à rendre compte de ses actes.

A vrai dire, on ne se plaignait guère jusqu'ici de l'absence du Parlement, et ce n'est pas un des effets les moins caractéristiques de la politique républicaine que cette antipathie croissante du pays pour les Assemblées. Le ministère actuel a changé cette disposition; il a poussé si loin l'impudeur et l'incapacité, il a mis en toutes choses un tel désordre qu'on est arrivé à penser que les Chambres vaudraient encore mieux que lui; n'eussent-elles d'autre mérite que de le renverser, c'en serait déjà un dont on leur saurait gré; et l'on se flatte, sans que nous nous en portions garant, que celui-là du moins ne leur manquera pas.

Il s'est trouvé pourtant, même dans des rangs en apparence opposés au cabinet, des gens pour s'élever contre le vœu d'une réunion anticipée des Chambres; des républicains, qui se disent libéraux ou progressistes, ont jugé bon de se divertir aux dépens des députés qui en avaient exprimé l'idée; il leur a paru que le gouvernement avait parfaitement le droit de prendre toutes déterminations qui lui conviendraient dans l'affaire Dreyfus, sans consulter le Parlement. C'était là, selon eux, une affaire judiciaire dans laquelle la politique n'avait rien à voir.

La thèse eût été juste, si le cabinet Brisson avait lui-même commencé par la soutenir et par s'y conformer. Mais c'est précisément lui qui a retiré à l'affaire Dreyfus son caractère judiciaire; c'est lui qui, pour ses débuts, en a saisi la Chambre, ouvrant devant elle le dossier et le jetant en pâture aux politiciens de la presse et du

Palais-Bourbon. M. Méline s'était sagement refusé à un pareil débat; il avait maintes fois invoqué le principe de la chose jugée et déclaré qu'en dehors des voies régulières, prévues par les lois, l'arrêt du conseil de guerre n'était susceptible d'aucune discussion. Qui donc a reproché cette réserve à M. Méline? Qui lui a fait un crime de ne pas communiquer certaines pièces à la Chambre des députés? Ce sont les radicaux, c'est leur futur ministre de la guerre, M. Cavaignac. Nous rendons cette justice à M. Cavaignac, qu'une fois au pouvoir, il a mis, lui du moins, lui seul, ses actes en rapport avec ses paroles; devenu ministre, il a fait ce qu'il avait inutilement demandé au précédent cabinet; il a communiqué en toute hâte, au Parlement, les documents qu'il estimait décisifs, et la Chambre, emportée par son discours, en a ordonné l'affichage. Il n'y a eu contre cette résolution qu'une voix, celle de M. Méline. On le lui a cruellement reproché alors, et plus d'un, avec la bonne foi ordinaire des partis, a dénoncé son opposition comme la preuve d'une connivence avec les dreyfusards. Combien peut-être aujourd'hui se féliciteraient d'avoir voté comme lui!

Mais ce n'est là qu'un détail. Ce qui importe, ce qu'on ne saurait assez constater, c'est que le procès Dreyfus n'est devenu une affaire politique, une question parlementaire, que par le fait et sur l'initiative du cabinet Brisson. Rangés ou, si on l'aime mieux, cachés derrière M. Cavaignac, les ministres se sont engagés, avec lui, à repousser la revision du procès Dreyfus et à défendre l'armée. Ce n'est qu'à ce titre, dans le cynique abandon qu'ils avaient fait de tout leur programme, qu'ils ont trouvé une majorité. Une centaine de députés, antisémites, nationalistes ou autres, qui n'ont pas lieu d'ailleurs de s'enorgueillir de leur vote, ne lui ont donné leur voix que sur cette promesse; ils ne l'ont soutenu, — et cela dans les termes les plus humiliants pour les autres ministres, — que parce qu'ils voyaient dans ses rangs M. Cavaignac.

On sait ce qui est arrivé. Jamais l'armée, qu'on devait défendre, n'a été plus insultée, et le même ministère, qui s'était expressément formé contre la revision, s'est engagé pour elle. Il y a eu un fait nouveau, dira-t-on, cette douloureuse histoire du colonel Henry. Mais ce fait change-t-il quelque chose à la question de la revision? M. Cavaignac, qui, mieux que personne, en connaissait les secrets, ne l'a pas pensé, puisqu'il s'est retiré. Donc, l'engagement pris par le cabinet devant la Chambre subsistait; la Chambre seule pouvait l'en délier; puisque les ministres s'étaient tout à coup découvert une conviction contraire à celle qu'ils avaient formulée devant elle et dont la manifestation leur avait seule procuré une majorité, les convenances les plus élémentaires, les règles les plus

simples de la loyauté et de l'honneur, leur commandaient de s'en expliquer immédiatement devant le Parlement et de solliciter de lui un nouveau vote. Ces convenances, les ministres ne les ont pas senties; leur honneur ne s'en est point ému, et comme au jour de son installation, M. Brisson pourra, en prenant à témoin son collègue Bourgeois, invoquer sa conscience, *mea mihi conscientia pluris est.*

Le pays ne se payera pas de cette excuse. Dans de telles bouches, le mot de « conscience » ne lui paraîtra que le synonyme du mot « portefeuille ». Garder le plus longtemps possible ce portefeuille inespéré, c'est là le but suprême. Il faut bien que M. Lockroy puisse promener, en compagnie des chefs de la marine réduits à l'escorter, son importance officielle en Corse, en Algérie, en Tunisie, comme à Cherbourg ou à Brest; il faut bien que M. Maruéjouls aille dans l'Aveyron se faire dresser des arcs de triomphe; que M. Viger, dût-il, comme au Mans, y recueillir des camouflets, parade dans les concours agricoles; il faut bien surtout que M. Brisson, que M. Bourgeois, que M. Trouillot, que M. Sarrien, que M. Peytral, se donnent quelques jours de plus pour placer leurs créatures et désorganiser les services publics.

Nous ignorons ce que vont décider les Chambres, et nous n'essayerons pas de le prévoir. Quel ministère pourtant aura fait plus de mal, et quels hommes ont mérité mieux que ceux qui le composent qu'on dise d'eux, suivant un mot célèbre, qu'ils ne sont capables de rien et qu'ils sont capables de tout? A n'envisager que les incohérences et le néant de leur politique, on serait tenté de croire qu'ils se sont bornés à ne rien faire; en dehors de cette affaire Dreyfus pour laquelle, après mille hésitations et mille détours, ils ont fini par s'engager, on n'accuserait que leur nullité, qui est évidente. Mais, pour bien juger leur œuvre, il faut les suivre dans les départements. Il faut voir se relever, à leur instigation, les haines, les suspicions, les vengeances; il faut compter les déplacements, les révocations, les inquiétudes de tant de modestes fonctionnaires, instituteurs, cantonniers, agents-voyers, — sans parler des préfets — qui, pour n'avoir pas voulu pactiser avec les démagogues, sont accusés d'avoir fait de la politique; il faut mettre en regard la faveur, l'avancement, l'audace encouragée de tous ceux qui, au contraire, ont oublié leurs devoirs professionnels pour se jeter, à la suite des radicaux et des socialistes, dans les intrigues électorales. Le ministère radical de 1896 avait déjà exercé son action néfaste; le ministère radical de 1898 l'a encore aggravée. C'était aux cris de *Vive la sociale* et de *A bas le Sénat* que les partisans du ministère Bourgeois l'accompagnaient. C'est aux cris de *A bas*

la patrie! A bas l'armée! que se reconnaissent ceux du ministère Brisson.

Ce ministère s'était donné comme devant faire l'union parmi les républicains; il n'entendait gouverner qu'avec eux, mais il les voulait tous rapprocher. Cette tâche, l'a-t-il remplie? Quand les républicains furent-ils plus divisés? Quand les vit-on se jeter les uns aux autres de plus sanglants outrages? M. Brisson n'a pas même réussi à mettre l'accord parmi ceux qui le soutiennent. Ceux-ci ne l'appuient qu'en l'insultant. Ils alternent les coups de pied avec les coups d'encensoir, et donnent les premiers bien plus que les seconds, n'étant jamais rassasiés des vilenies que ce misérable gouvernement fait pour eux, et l'invectivant à chaque refus, à chaque hésitation qu'il oppose à leurs exigences. « Brisson est-il plus bête que lâche, ou plus lâche que bête? L'un et l'autre », écrit M. Clémenceau, entre deux témoignages de satisfaction qu'il lui accorde pour quelque méfait commis.

Il y avait encore un débris de leur ancien programme que ces ministres avaient conservé, comme pour se faire pardonner leur défection sur le reste. C'était ce qu'ils appelaient « la suprématie du pouvoir civil sur le pouvoir militaire ». Fils d'un vaillant soldat, M. Cavaignac, il est vrai, apportait au ministère de la guerre des sentiments pour l'armée tout différents de ceux que nourrissaient en secret ses collègues. Mais, enfin, c'était un civil; le grand principe n'était pas atteint. M. Cavaignac parti, la doctrine commandait aux ministres de le remplacer par un autre civil. Bah! Il s'agissait bien de doctrine. Ils ont tellement senti la défiance dont ils étaient l'objet, qu'ils ont cherché partout un général qui consentît à les couvrir. Ils croyaient tenir le général Zurlinden; mais, à peine au courant de leurs projets, l'ancien gouverneur de Paris a eu un tel haut-le-cœur qu'il s'en est allé au plus vite. Ils ont cherché encore, non pas chez les civils, mais dans les rangs de l'armée; ils ont demandé, sollicité, quémandé; enfin, après bien des refus, ils ont découvert le général Chanoine qui, jusqu'ici, ne leur a pas fait faux bond. Nous n'avons garde d'apprécier la détermination de M. Chanoine; quels que soient les mobiles auxquels il a cédé, — et nous ne lui en supposons que d'honorables, — nous le plaignons de s'être mis dans une telle société. D'après des récits qui, sur ce point, n'ont pas été démentis, le général Chanoine aurait déclaré n'être entré au ministère de la guerre, après la résolution prise, en dehors de lui, sur la revision, que pour défendre les droits de l'armée et empêcher qu'on y touchât. Il n'aurait donc consenti à être le collègue des ministres que pour les surveiller; son acquiescement ne serait qu'un témoignage de la défiance qu'ils

lui inspirent. Les ministres ne se sont pas révoltés contre cette interprétation, jugeant apparemment qu'ils en étaient dignes.

Mais cet acharnement à ne plus vouloir qu'un général au ministère de la guerre n'est pas leur seule contradiction. M. Brisson n'a pas cessé de dénoncer le péril militaire; candidat, député, président de la Chambre, il l'a signalé à tous les échos, et aujourd'hui encore, ministre de l'intérieur, président du Conseil, il continue en-dessous sa campagne; il fait inventer par ses amis, par ses journaux, tous affiliés au syndicat Dreyfus, je ne sais quelle fable d'un complot militaire; tous, avec un ensemble qui prouve bien que s'il y a complot, il n'existe que chez eux, propagent la nouvelle, et quand on vient demander au chef du cabinet ce qu'il en faut penser, il n'ose la confirmer, sentant que le mensonge serait trop flagrant; mais il refuse de la démentir, voulant entretenir une rumeur dont il espère profiter pour se maintenir au pouvoir, comme le sauveur de la République. Ne pouvant se faire passer pour un aigle, il aspire à prendre rang parmi les oies du Capitole.

Eh bien, ces mêmes ministres, qui favorisent contre l'armée cette campagne calomnieuse, sont les plus empressés à réclamer son aide. Comme ces démagogues qui font métier de crier contre la police, et qui, à la moindre alerte, courent bien vite chercher le commissaire, ils ne se sentent rassurés que lorsqu'ils se sont environnés de soldats. Ils commencent par laisser faire les grévistes; ils demeurent impassibles devant les violences commises contre les ouvriers qui ne demandent qu'à travailler; ils approuvent les votes du Conseil général et du Conseil municipal, qui allouent des subventions aux agitateurs; puis, quand, sous ces encouragements, les passions se sont déchaînées, quand elles menacent d'arrêter tous les services, ils se retournent affolés vers les chefs militaires; ils appellent à grands cris escadrons et bataillons de tous les points de la France. Paris n'est plus qu'un vaste camp; on ne voit partout que des troupes en tenue de campagne, et cela se passe sous le gouvernement de celui qui a dénoncé, qui fait dénoncer chaque jour par les échappés de la Commune le péril militaire, sous le ministère Brisson!

C'est ainsi qu'à force de contradictions, de défaillances, de lâchetés, de pratiques tour à tour odieuses et grotesques, ce ministère en est venu à faire l'union, non en sa faveur, mais contre lui. M. Déroulède n'exprimait que la vérité, lorsqu'il disait à Angoulême : « Dieu merci, nos tristes adversaires n'ont eu que les cosmopolites pour alliés; nous avons, nous, tous les vrais Français pour complices. » C'est encore avec vérité que, dans un article du *Matin*,

le général Lambert, dénonçant, pièces en mains, la part de l'étranger dans la campagne pour Dreyfus, écrivait : « L'affaire Dreyfus a cessé d'être une affaire judiciaire ou correctionnelle pour devenir nationale. C'est à notre armée tout entière qu'on s'en prend. Par contre, c'est autour de notre armée que se pressent tous les Français de vieille roche. C'est le cri de : *Vive l'armée!* qui est devenu l'expression de la protestation patriotique. » Et aussi, pouvons-nous ajouter, l'expression de la protestation contre ce ministère.

Le mouvement de l'opinion est si fort qu'il suffit qu'un homme soit atteint ou menacé par la bande gouvernementale pour qu'il devienne populaire. Assurément, pendant son passage au ministère de la guerre, le général Mercier n'avait rien fait qui fût de nature à lui gagner la faveur publique. Mais voici que les Dreyfusards l'attaquent; on le croit suspect aux ministres. C'en est assez pour qu'on l'acclame, et, pour achever la confusion du cabinet Brisson, il faut qu'un de ses membres assiste à l'ovation et, bon gré mal gré, en devienne complice. M. Cavaignac, au banquet du Mans, propose un toast en l'honneur du commandant du corps d'armée, du général Mercier, et, regardant le ministre de l'agriculture : « Je suis sûr, ajoute-t-il sans rire, de répondre ainsi aux sentiments intimes de M. Viger. »

Non, ce ministère ne peut durer. Il est condamné par la France; si la Chambre persistait à le maintenir, elle ne ferait que s'associer à sa perte qui est inévitable.

Ce n'est pas que, ni au dedans, ni au dehors, sa succession soit enviable. La revision du procès Dreyfus, la perturbation et les ruines produites par la grève, l'affaire de Fachoda, disent assez haut quelles difficultés le ministère Brisson léguera à ceux qui viendront après lui.

Mais il y aura pour eux une force et un appui; c'est cette union des cœurs que, par réaction contre ses attentats, ce gouvernement a créée, sans le vouloir, sur le terrain patriotique.

Il y a encore, quoi qu'on en puisse dire ou penser à l'étranger, bien des ressources en France; l'avortement de la grève, la protestation de M. Guimbert, président de la fédération des mécaniciens et chauffeurs des chemins de fer contre des tentatives qu'il appelle si justement « un crime de lèse-patrie », l'adhésion que lui ont donnée la masse des employés des chemins de fer, sont là pour prouver tout ce qu'il y a parmi nous d'esprits sensés et de braves cœurs. Ce qu'il faut à notre pays, c'est un gouvernement qui sache les grouper et les conduire.

Dans la condition présente, étant donnés le régime qui nous

domine et le personnel républicain de nos Assemblées, c'est l'ancien président du conseil, c'est M. Méline, qui nous paraît le mieux désigné pour cette œuvre. Il en a lui-même, à maintes reprises, proclamé la nécessité; son nom est devenu, nous ne lui avons jamais marchandé cet hommage, un symbole de pacification. Il ne lui a manqué, pour atteindre son but, que d'avoir plus de confiance en lui-même et plus de fermeté pour appliquer son programme. Il s'est préoccupé de démentir ceux qui, fussent-ils des ralliés de fraîche date, mettaient en doute sa foi républicaine; à quoi lui ont servi les concessions qu'il leur a faites? Sans jamais les contenter, elles n'ont abouti qu'à l'affaiblir et qu'à désorienter ces populations conservatrices dont le concours lui était nécessaire.

S'il revient au gouvernement, M. Méline, nous voulons le croire, n'aura plus ces hésitations; il se décidera à avouer crânement les alliances dont il ne saurait se passer pour assurer le salut du pays, et à ne prendre avec lui que des collaborateurs, décidés, comme lui, à cet accord patriotique. On nous rapportait récemment le propos d'un ancien membre, — et non des moindres, — du cabinet Méline qui, en rendant pleine justice aux intentions et aux mérites de son chef, attribuait à l'action dissolvante du ministre de l'intérieur, M. Barthou, les contradictions de son gouvernement et l'issue douteuse des élections générales. Il importe que ces divergences ne se retrouvent plus dans le prochain ministère; le pays est affamé d'un pouvoir qui sache ce qu'il veut et qui le veuille résolument.

Dans l'un des derniers discours qu'il a prononcés devant la Chambre, M. Méline, montrant en face l'un de l'autre les deux ordres de société qui se disputaient le pays, disait : « Il ne peut y avoir de conciliation entre les deux principes; l'un doit détruire l'autre. Vous avez à dire si vous êtes pour une politique qui ouvrira la porte au socialisme, ou pour un gouvernement qui lui barrera résolument la route. »

Il n'y a rien à changer à ce programme; il n'y a qu'à le mettre en pratique, avec toutes les conséquences qu'il comporte et tous les concours dont il a besoin.

Les républicains modérés auraient tort de se montrer trop exclusifs; ils seraient mal venus, après tant d'expériences faites, à faire les difficiles, à l'endroit d'un rapprochement avec les opinions conservatrices. Les radicaux, ils peuvent s'en rendre compte, ne leur en sauraient aucun gré, et n'en persisteraient pas moins à leur fermer leurs rangs. Un des organes du parti modéré se plaignait récemment de la résurrection de la Ligue des patriotes, et, oubliant de jeter les yeux sur la franc-maçonnerie et la Ligue

des droits de l'homme, il semblait ne voir dans la crise actuelle qu'un mouvement boulangiste. On sait que nous n'avons jamais donné dans le boulangisme; mais bien aveugles seraient ceux qui, tout en le condamnant, ne se rendraient pas compte des causes qui l'ont suscité et qui peuvent le ramener sous une autre forme! Il est certain qu'à l'heure où nous sommes, le pays demande un homme, et peut-être, si l'on pouvait ouvrir le cœur de beaucoup de républicains, y trouverait-on le désir secret d'un sabre beaucoup plus prononcé que chez les conservateurs, précisément parce que ces républicains, ayant vu de plus près leurs bons frères du radicalisme et de la Sociale, se sentent plus immédiatement menacés par eux. On pourra tout dire sur l'incapacité ou l'indignité du général Boulanger; plus on le jugera sévèrement, plus on accusera par là même le régime qui a exaspéré ce pays, au point de lui faire accepter un tel chef. Que la leçon, du moins, ne soit pas perdue! Si, après le trouble jeté dans les esprits, dans les situations, dans les intérêts, par le ministère Brisson, il ne se trouve pas, dans les rangs du parti républicain, un gouvernement assez ferme, assez intelligent, assez courageux pour entreprendre une lutte ouverte contre la Révolution et convier à cette lutte tous les bons Français, les foules iront ailleurs, et si elles se trompent dans leur choix, ceux-là n'auront le droit ni de s'en étonner, ni de s'en plaindre, qui les auront réduites à se dire : « Tout plutôt que ce que nous avons. »

C'est un propos fait pour donner à réfléchir que cette réponse d'un gréviste au président du Conseil municipal qui lui disait : « Mais ne craignez-vous pas que de nouveaux troubles menacent la République? — Cela nous est bien égal, répliqua l'ouvrier, nous n'en serons pas plus malheureux. »

Que la campagne entreprise pour la revision du procès Dreyfus ne soit qu'une œuvre de trahison, on n'en saurait douter quand on voit l'effet qu'elle produit sur l'étranger. Il faut que l'Angleterre croie l'œuvre déjà bien avancée; il faut qu'elle nous juge déjà bien affaiblis pour que ses ministres, soutenus par la presse britannique, osent tenir au gouvernement de la République le langage dont les communications du *Livre bleu* nous ont porté la révélation.

Ce langage a révolté le sentiment français; mais il l'a peut-être encore moins fait souffrir que la manière dont le ministre des affaires étrangères, M. Delcassé, y a répondu. On dirait, à l'entendre, d'un écolier pris en faute, qui s'excuse comme il peut, des faits qu'on lui reproche en essayant d'en reporter sur d'autres la responsabilité. Quand, après des prodiges d'intrépidité, d'énergie, d'habileté, de persévérance, le commandant Marchand est arrivé à

Fachoda, quand il y a planté le drapeau de la France, quand il n'a agi ainsi, au prix des plus cruels efforts, que sur mission expresse de son gouvernement, mission que son chef direct, M. Liotard, vient encore de confirmer, le premier mot de M. Delcassé est pour dire à l'ambassadeur d'Angleterre, qu'il n'y a pas d'expédition Marchand!

Tout aussitôt, l'Angleterre s'empare de la déclaration; elle la répète, par toutes les voix, à tous les échos, comme un désaveu du héros de Fachoda. L'un des chefs de l'opposition, lord Rosebery, la reproduit lui-même dans son discours d'Epsom pour en accabler le vaillant soldat : « M. Delcassé, dit-il, a déclaré à plusieurs reprises qu'il n'y avait pas d'expédition Marchand »; et rappelant les déclarations contraires de M. Marchand et de M. Liotard : « Je préfère, ajoute-t-il négligemment, m'en rapporter à l'autorité suprême de M. Delcassé plutôt qu'à celle des subordonnés Marchand et Liotard. »

Nous sommes bien d'avis qu'un conflit doit être évité; mais encore faut-il que la dignité de la France soit sauve et que, dès le début, son ministre des affaires étrangères ne paraisse pas faiblir devant un peuple qui ne respecte que la force.

Ah! nous sommes loin du temps où le ministre de la marine du roi Charles X, relevant les menaces de l'ambassadeur anglais qui prétendait s'opposer à l'expédition d'Alger, lui disait : « La France se moque de l'Angleterre... La France fera dans cette circonstance ce qu'elle voudra sans souffrir ni contrôle ni opposition. Nous ne sommes plus au temps où vous dictiez des lois à l'Europe. » Nous sommes loin du temps où, répondant sur le même objet, dans une forme plus diplomatique, à une dépêche de lord Aberdeen, qui disait : « La persistance de la France à refuser les explications qu'on lui demande fera retomber sur elle toutes les conséquences de ce refus », le prince de Polignac, ministre des affaires étrangères, déclarait : « Toutes les cours de l'Europe ont été satisfaites de nos explications; si notre refus d'en donner d'autres devait entraîner des conséquences, la responsabilité appartiendrait tout entière à ceux qui les auraient provoquées par leurs exigences. »

C'est ainsi que parlaient, quinze ans après Waterloo, les ministres de la royauté. On voit, par le langage de M. Delcassé, comment parlent, vingt-huit ans après Sedan, les ministres de la République.

Ne peuvent-ils donc, eux aussi, invoquer l'opinion de l'Europe? Pourquoi, au lieu de chercher des excuses devant les réclamations de l'Angleterre, ne lui demandent-ils pas à quel titre elle les leur adresse? A supposer que Fachoda appartienne à l'Egypte, qui a donné mandat à l'Angleterre de parler au nom du khédive? Qui

lui a donné mandat de parler au nom du sultan, suzerain du khédive? Et que ne fournit-elle, à son tour, dans les Congrès de l'Europe, des explications sur l'occupation que, contre ses engagements formels, elle prolonge en Egypte?

Sur ce terrain, la France est inébranlable, et si le concours des puissances venait à lui faire défaut, ce ne serait pas à la question ainsi posée, ce serait à la politique républicaine qu'il faudrait s'en prendre. « Est-ce que par hasard la France serait isolée en Europe? » demandait ingénument, il y a quelques jours, un des chefs du radicalisme, M. Camille Pelletan, et parlant des déceptions qu'avait, à son avis, causées l'alliance russe : « on a eu une première désillusion, continuait-il, quand M. Berthelot a dû quitter les affaires étrangères pour avoir trop compté sur l'appui de la Russie ».

Il est à craindre que, tant que les amis de M. Pelletan seront au pouvoir, cette désillusion, pour ne pas chercher d'autres motifs, ne soit point la dernière. Le radicalisme n'a aucun crédit dans les chancelleries européennes; on le regarde comme une peste, et l'on n'y est nullement tenté de se rapprocher des gouvernements qui en sont atteints.

La première condition de succès pour notre politique étrangère, c'est le changement de notre politique intérieure.

Si d'autres appuis manquent à la France, il y a un pouvoir qu'aucune épreuve, aucune défaillance, aucune injustice, ne décident à l'abandonner, c'est la Papauté. Quand la République oublie ou méconnaît nos vieilles traditions, quand elle laisse tomber nos privilèges et nos titres de gloire, c'est la Papauté qui les relève et qui les rappelle au monde entier.

L'empereur d'Allemagne est parti pour la Terre Sainte; il vient d'entrer, en grande pompe, à Constantinople; dans quelques jours, il sera à Jérusalem. L'un des résultats qu'il se promettait de ce retentissant voyage était le protectorat des catholiques en Orient; il se voyait déjà investi de la prérogative sacrée que nos rois avaient conquise à la France. Léon XIII a mis fin à ce rêve. Provoqué par l'initiative patriotique d'un archevêque français, du cardinal Langénieux, il a déclaré que le protectorat des catholiques demeurerait à notre pays, et cette déclaration, il vient de la répéter solennellement devant les pèlerins français; il les a félicités d'être venus le remercier de « l'acte récent par lequel, a-t-il dit, Nous avons confirmé les déclarations antérieures du Saint-Siège concernant votre patronat traditionnel en Orient ».

L'empereur Guillaume a senti le coup; il en a témoigné, dit-on, son mécontentement en rappelant son ambassadeur auprès du Saint-Siège pour le remplacer par un autre titulaire. Ce serait une raison

de plus, si nos gouvernants n'étaient prisonniers de l'esprit de secte, pour leur faire sentir ce qu'ils doivent de déférence et de gratitude au Souverain Pontife et à l'Eglise.

Nous ne finirons pas sans mentionner le brillant et décisif exploit que viennent d'accomplir nos légions du Soudan. Samory est pris, Samory, le chef barbare qui, depuis quinze ans, luttait contre nos armes et tenait opprimées sous son joug atroce les populations de l'Afrique occidentale. Désormais ces populations sont rendues à notre influence et la sécurité ne sera plus troublée dans nos possessions du Soudan.

Il nous est d'autant plus doux de relater cette victoire que nous la devons à un jeune officier, dont le nom, justement honoré, est bien connu de la plupart des amis du *Correspondant*. C'est le capitaine Gouraud qui, aidé du lieutenant Jacquin, a dirigé l'opération. Le ministre des colonies, qui n'a jamais pris le moindre Samory et qui n'a guère fait campagne que dans les tramways du Jura, le ministre des colonies, M. Trouillot, sans doute, se parera de ces lauriers qu'il n'a point cueillis; il essayera de faire honneur de la capture de Samory à son court ministère. Eh bien, il faut qu'il en prenne son parti. Le capitaine Gouraud, qui déjà, en d'autres combats, s'était signalé par sa vaillance, est un fruit de l'éducation religieuse; il sort du collège Stanislas, de ce collège qu'ont dirigé, pour ne parler que des morts, l'abbé Buquet, l'abbé Gratry, l'abbé de Lagarde. Si les idées de M. Trouillot et de ses dignes acolytes, les Pochon et les Cocula, avaient prévalu, M. Gouraud n'aurait pas été admis à Saint-Cyr et il n'eût pas pris Samory.

C'est ainsi que les catholiques se vengent. Cette fois encore, la croix et l'épée auront maintenu leur alliance pour la gloire de la patrie.

Louis JOUBERT.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LA RENAISSANCE CATHOLIQUE

EN ANGLETERRE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE[1]

II. — Avant le mouvement d'Oxford.

I

Dans les années qui suivirent Waterloo, la pensée anglaise, délivrée du gigantesque et périlleux effort qui l'avait absorbée pendant sa lutte contre Napoléon, trouva le loisir d'accorder plus d'attention aux problèmes religieux. Elle parut alors partagée, sur ce sujet, entre deux tendances contraires. Les uns, demeurés sous l'empire des traditions du dix-huitième siècle et de la Révolution française, ou ressentant les premiers effets de la contagion, à la vérité encore faible outre-Manche, de la philosophie et de la critique allemandes, ou bien encore gagnés aux prétentions déjà orgueilleuses d'une science qui se sentait sur la voie des grandes découvertes, se montraient agressifs ou dédaigneux à l'égard de toute religion révélée et surnaturelle. D'autres, comme mûris par la grande crise que le monde venait de traverser, émus des problèmes sociaux que l'avènement de la démocratie et le développement de l'industrie dressaient devant eux, sentaient le besoin d'un retour au christianisme; des écrivains secondaient cette réaction ou en subissaient l'influence, accomplissant en Angleterre une œuvre analogue à celle de Chateaubriand en France, de Görres en Allemagne : tels, à des titres divers, Walter Scott[2], Coleridge, Wordsworth, Southey.

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 octobre 1898.

[2] Newman et Pusey insistaient volontiers sur l'influence exercée dans

L'Eglise établie d'Angleterre était-elle en mesure de faire face à cette hostilité et de satisfaire à ce besoin? Elle le devait pour justifier son existence. Le pourrait-elle? Personne alors ne le croyait. Sans doute, à la voir du dehors, elle avait gardé son importance; les tories, avec lesquels elle avait partie liée, possédaient le pouvoir depuis le commencement du siècle. Mais les historiens anglicans ne font pas difficulté de reconnaître que, dans les cadres demeurés debout, il n'y avait plus guère aucune vie religieuse. Les évêques, choisis par faveur politique, vivaient somptueusement, presque toujours hors de leurs diocèses, où ils ne se montraient que pour présider à quelques rares cérémonies, sans liens avec leur clergé, sans autorité morale sur leurs ouailles, attentifs à voter, à la Chambre des lords, pour le parti qui les avait nommés, assidus au lever du roi, quelques-uns *scholars* distingués, éditeurs d'une tragédie de Sophocle ou d'un plaidoyer de Démosthène, aucun n'ayant la moindre idée d'une direction spirituelle à donner, d'une action apostolique à exercer. Sous ces évêques, les *clergymen*, la plupart cadets de bonne famille, attirés vers cette carrière par des vues humaines, sans soupçon d'une vocation d'en haut, se préoccupaient d'obtenir et même de cumuler de fructueux bénéfices. Beaucoup ne résidaient pas dans leurs paroisses et s'y faisaient suppléer par quelque *curate* famélique, comme l'Amos Barton de Georges Elliot. Quelques-uns avaient gardé de l'Université le goût des études classiques; le plus grand nombre vivaient comme les *squires* leurs voisins, chasseurs hardis, francs buveurs, quand ils ne succombaient pas au vice alors régnant en Angleterre, l'ivrognerie [1]. Le dimanche seulement, ils se rappelaient qu'ils étaient ministres du Seigneur et avaient à célébrer le service divin, accomplissaient cette tâche comme ils eussent fait de toute autre fonction administrative, et n'avaient pas idée qu'on pût leur demander autre chose. Les meilleurs s'appliquaient à mener une vie qui fût, — pour user de deux mots courants outre-Manche, — *respectable* et *comfortable*. Leur idéal était la prospérité, dans ce monde, pour la nation et l'individu; en cela, vrais citoyens de cette Angleterre qui, suivant

cet ordre d'idées, par Walter Scott. Voy. notamment une conversation de Pusey, rapportée par son biographe, le chanoine Liddon. (*Life of Pusey*, t. I, p. 254.)

[1] « Intoxication was the most frequent charge against the clergy ». (*A Memoir of C. J. Blomfield, bishop of London*, t. I, p. 105.) — Dans un livre intitulé : *An Introduction to the history of the Church of England*, M. Wakeman écrit, en parlant du commencement du siècle : « It vould not be difficult to find districts of England and Wales, where drunkeness was very common among the clergy. » (p. 459.)

l'expression de Sydney Smith, « se détourne de la pauvreté comme du mal[1] ». Ainsi que l'a écrit un des plus nobles esprits de l'anglicanisme, « l'Eglise d'Angleterre avait échangé la religion pour la civilisation[2]. » Elle ne voyait plus dans le christianisme que quelque chose de tranquille, de décent et de froid, une sorte de formalité traditionnelle, nécessaire à une société bien organisée. Rien de surnaturel; aucun souci de l'invisible; peu de piété et de ferveur; encore moins de mysticisme ou d'ascétisme. En ces matières, l'enthousiasme paraissait déplacé, un peu ridicule, et surtout suspect comme sentant le méthodisme et le romanisme. Les temples étaient presque constamment fermés, sauf pendant quelques heures, chaque dimanche. Le culte était sans éclat, sans dignité, souvent sans convenance, et M. Gladstone a confessé que nulle part ailleurs il n'était à ce point « abaissé ». Sur le fondement et l'objet des croyances, rien d'approfondi ni de réfléchi. Pas d'études théologiques sérieuses. On était admis aux ordres sacrés après un examen dérisoire qui ne témoignait que de l'indifférence doctrinale des évêques. Les symboles officiels n'étaient guère discutés, parce qu'on ne leur reconnaissait qu'une autorité de convention. Au fond, l'Eglise paraissait être moins la gardienne d'un ensemble de croyances qui s'imposaient à la raison et liaient la conscience, qu'un « établissement » lié étroitement à l'Etat et en ayant reçu des privilèges politiques et de grandes richesses. L'important était de maintenir ce lien et les avantages qui en résultaient. De cela, les *clergymen* étaient bien plus jaloux que de leurs croyances ou de leur indépendance; pourvu qu'ils fussent rassurés sur ce point, ils étaient disposés à faire bon marché du reste.

Sans doute, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le dire, un effort avait été tenté pour ranimer la vie religieuse éteinte dans l'anglicanisme : c'était le mouvement *evangelical*, plus ou moins inspiré du méthodisme. Là où son influence avait pénétré, il avait, en effet, réveillé la piété individuelle, rappelé à chaque âme la question de son salut, rendu le culte plus sérieux, et surtout avait imprimé un grand élan aux œuvres d'assistance et d'apostolat. Dans la seconde ou la troisième décade du dix-neuvième siècle, ce parti, qu'on appelait proprement le « parti religieux » ou encore le « parti des saints », était assez en faveur, et, bien que demeuré une minorité dans la masse du clergé anglican, il occupait plusieurs hauts postes ecclésiastiques. Et cependant, quoique son origine ne remontât guère qu'à cinquante ou soixante ans, il

[1] *Sydney Smith*, par Chevillon, p. 7.
[2] *Occasional Papers*, par Church, t. II, p. 472.

donnait déjà des signes de déclin : sa vertu bienfaisante semblait épuisée. La piété qu'il avait contribué à faire revivre, dégénérait en un purisme formaliste et pharisaïque. Ses prières, qui avaient paru ferventes dans leur nouveauté, n'étaient plus qu'une répétition monotone, ennuyeuse et souvent creuse. Sa préoccupation extrême d'une sorte de *cant* prêtait au reproche d'hypocrisie. Sa première austérité faisait place, sur plus d'un point, à une mondanité satisfaite qui paradait volontiers dans les *tea-meetings* et s'y épanchait en phraséologie bigote. Et surtout apparaissaient, chaque jour davantage, l'étroitesse et l'inconsistance de sa base doctrinale, la nullité de sa philosophie, son mépris de la raison, les lacunes de sa théologie qui se limitait à une conception un peu fataliste de la conversion individuelle, se fondait exclusivement sur l'interprétation arbitraire de quelques textes de l'Ecriture, et ignorait ou méconnaissait tout le reste. Aussi était-il sans prise sur les esprits intelligents, incapable de fournir un terrain solide de résistance contre la critique moderne et de donner aux âmes religieuses la direction dont elles sentaient le besoin. Après avoir à ses débuts, compté parmi ses partisans quelques esprits généreux, il avait été, en grandissant, frappé de stérilité. Aucun homme supérieur, aucun *leader* intellectuel ne s'élevait de ses rangs, et si des jeunes gens de valeur étaient tout d'abord attirés de ce côté, dans l'espoir d'y trouver, au milieu du refroidissement général, un foyer de vie chrétienne, ils s'en détournaient bientôt, désabusés, et cherchaient ailleurs [1].

Où aller? où trouver ce renouveau religieux que les âmes attendaient? Etait-ce auprès de l'école, dite « libérale », qui régnait, vers 1820, à *Oriel College*, le plus renommé alors des collèges d'Oxford. L'un de ses chefs était Whately, alors *fellow* de ce collège, plus tard archevêque de Dublin. Esprit ouvert et original, causeur alerte, discuteur implacable, se plaisant à passer au crible de sa dialectique les opinions courantes, aussi dédaigneux des *high-churchmen* que des *evangelicals*, il prétendait réagir contre ce que la religion avait alors de superficiel et de routinier, pressait chacun de mettre ses croyances en question, d'en décider par sa propre raison, et répudiait en cette matière toute autorité du dehors, fût-ce celle de l'Église ou de la tradition. Sous sa plume, les Pères n'étaient plus que « certains vieux théologiens », et il avouait se sentir, à première vue, bien disposé pour un hérétique,

[1] Plusieurs des hommes, qui devaient marquer dans le « Mouvement d'Oxford », avaient d'abord essayé de l'évangélicalisme : tels notamment Newman et Manning.

parce qu'il voyait en lui un homme qui pensait par lui-même. Non qu'il fût tenté, pour son compte, de sortir de son Eglise, mais il réservait à chacun le droit de reviser les symboles de cette Eglise et d'en écarter, comme secondaires, les croyances qui offusquaient sa raison. Avec lui, la partie dogmatique de la religion était au moins singulièrement « minimisée »; si bien qu'on a pu appliquer à sa façon de traiter la doctrine de l'Eglise, la phrase de Tacite : *Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant.* Ses idées trouvaient faveur dans les *common-rooms* des collèges d'Oxford, et ce n'est pas la moindre preuve de son influence que d'avoir eu, pendant plusieurs années, pour disciple, le jeune Newman.

Thomas Arnold, aussi *fellow* d'Oriel, appartenait à la même école que Whately, mais avec de plus hautes préoccupations morales; il lui était supérieur, moins par la science et le talent que par le caractère. En 1827, il était nommé *head-master* de l'école de Rugby, qui, avec celles d'Eton, de Harrow et de Winchester, préparait la jeunesse des classes riches aux universités d'Oxford et de Cambridge. Dans ces écoles, les mœurs étaient alors fort brutales et dépravées; la religion s'y réduisait à un formalisme vide et méprisé. Arnold, qui avait trente-deux ans et venait de recevoir les ordres, donna le signal d'une réforme; il ne s'attacha pas seulement à rétablir la discipline extérieure; il prétendit agir sur les âmes, par son exemple, ses enseignements, son action personnelle; il proposa à la jeunesse un idéal élevé, fit appel à son honneur, s'appliqua à éveiller en elle un sentiment religieux assez profond pour être la règle de ses actes et de ses pensées. L'entreprise était haute; malgré les suspicions et les contradictions du début, Arnold obtint d'importants résultats. Les jeunes gens qui passaient par ses mains, gardaient sa marque, et parmi ceux qu'on appelait à Oxford ou à Cambridge les *Rugby-men*, plusieurs y apportaient un sens plus moral de la vie et se piquaient d'être fidèles à la devise que l'un d'eux, le poète A.-H. Cloug, avait ainsi formulée : *Simpler living*, *higher thinking*. Malheureusement, dans l'œuvre d'Arnold, si l'action morale fut souvent bienfaisante, les doctrines contenaient le même germe dissolvant que celles de Whately. Passionnément opposé à ce qu'il appelait le *sacramentalism* et le *sacerdotalism*, ne regardant guère comme essentiel, en fait de dogmes révélés, que l'Incarnation et la Trinité, professant que la piété envers le Christ suffisait à l'orthodoxie, il rêvait de réunir dans l'Eglise établie toutes les sectes protestantes, sans s'inquiéter des diversités, secondaires à ses yeux, de leurs symboles, et il attendait de l'Etat, dont la suprématie religieuse lui paraissait à ce point de vue chose fort heureuse, qu'il accomplît d'autorité

cette fusion et imposât cette tolérance ou plutôt cette indifférence réciproque.

Arnold et Whately ont été ainsi les initiateurs d'une école ou, pour parler plus justement, d'un état d'esprit qui devait avoir une action considérable dans l'anglicanisme contemporain : c'est ce qu'on appellera le *Broad Church*, dont le dernier mot sera de permettre au doyen Stanley ou au professeur Jowett de demeurer dignitaires de l'Eglise établie, sans bien savoir s'ils croyaient encore à la divinité de Jésus-Christ. Loin de réagir contre le vieux latitudinarisme du dix-huitième siècle, ces « libéraux » ont travaillé à le rajeunir, et, au lieu de fortifier la religion, ils en ont ouvert la porte à la libre pensée [1].

II

Ne restait-il donc rien, au commencement du siècle, de l'école qui, au contraire du latitudinarisme, avait cherché à conserver dans l'Eglise anglicane le plus possible du dogme et de l'organisation catholiques? N'y avait-il plus trace de la tradition qui remontait à Andrews et à Laud et s'était continuée par les *Caroline divines* et les *non jurors?* Sans doute alors plusieurs *clergymen* se piquaient d'appartenir au *High Church* : mais cette dénomination désignait chez eux des idées plus politiques que religieuses; c'était une forme de torysme; fort en sollicitude pour défendre les privilèges et les revenus de l'Eglise contre les menaces de réforme qui étaient plus ou moins dans l'air, ils ne s'inquiétaient guère des doctrines et eussent été fort embarrassés de dire quelles étaient les leurs; secs, hautains, peu accessibles aux petits et aux pauvres, se défendant de toute sensibilité religieuse, disposés à prendre en mauvaise part l'enthousiasme des méthodistes et l'onction des *evangelicals*, ils étaient peu populaires et on les qualifiait volontiers de *high and dry*. A bien chercher, cependant, on eût fini par trouver ici ou là quelques familles où, de génération en génération, s'était transmise, dans

[1] Ne peut-on pas citer, comme illustration de cette vérité, l'histoire d'un homme qui fut un des plus brillants amis et, dans une certaine mesure, l'inspirateur de Whately, le révérend Blanco White? Originaire d'Espagne où il avait été prêtre catholique, Blanco White était venu en Angleterre; il y avait été bien accueilli et s'était fait ministre anglican. Il était fort goûté pour son esprit, à Oxford, et exerça une réelle influence sur l'école libérale d'Oriel. Il fut alors assez lié avec Newman. Mais bientôt, on le vit, par la logique même de ses principes, abandonner ses croyances l'une après l'autre, faire d'abord profession de socinianisme, puis répudier toute foi chrétienne.

une sorte de mystère, la doctrine des *non jurors*[1]. Parfois quelque chose en apparaissait, plus ou moins atténué, dans l'enseignement de certains théologiens; mais l'action n'en était pas étendue.

Ce ne fut pas un livre de théologie qui contribua alors le plus efficacement à ramener les anglicans vers ces conceptions religieuses si oubliées : ce fut un volume de vers. L'auteur en était un curé de village. Né, en 1792, d'une famille d'ecclésiastiques où l'on gardait pieusement les traditions des *non jurors*, John Keble s'était acquis, tout jeune, un grand renom à Oxford ; *fellow* d'Oriel, avec Whately et Arnold, il semblait appelé à la plus brillante carrière universitaire. Mais on le voit bientôt s'y dérober, comme s'il redoutait la tentation des vanités intellectuelles, et il va s'enfermer dans un presbytère de campagne. D'une piété qui semble le garder en la présence continuelle de Dieu, mortifié, jeûnant tous les vendredis, il est avec cela d'une candeur d'enfant, jouit de tout ce qui est bon et beau, aime tendrement les siens, sent vivement leurs joies et leurs peines. Pusey a dit de lui : « Il avait une élévation morale que je n'ai connue chez nul autre. » Il est resté fidèle aux idées de sa première éducation, très *High Church*, mais nullement *dry*; toutefois, s'il s'attriste de voir ces idées méconnues, il ne songe pas à entreprendre une campagne pour les répandre; il se renferme dans les devoirs de son ministère pastoral et, en dehors de l'Université qui se souvient de ses succès classiques, il demeure ignoré du public. Dès 1819, il a pris l'habitude d'épancher les sentiments qui débordent de son âme, en composant de courtes hymnes. C'est comme un encens qu'il aime à faire monter vers le ciel. Peu à peu, son recueil s'étend, et il se trouve bientôt avoir écrit des cantiques pour tous les dimanches et les fêtes, ainsi que pour les principaux actes de la vie chrétienne. Les livrer au public, il n'y songe pas : cela lui ferait l'effet de trahir un secret qui doit rester entre son âme et Dieu. Des amis, cependant, qui ont eu connaissance de ces petits poèmes, ne se résignent pas à les voir demeurer sous le

[1] Newman parle dans une de ses lettres (*Letters and Correspondence*, t. II, p. 435) d'un révérend Fortescue qui appartenait à une famille *non juring*, et qui, dès son enfance, avait été élevé secrètement dans les idées et les pratiques de cette école; il avait été ainsi habitué à la confession. Un autre converti, M. Kegan Paul, raconte que, dans son jeune âge, il avait connu à Bath des personnes qui avaient conservé les principes *High Church* du temps de la reine Anne; elles s'imposaient notamment des mortifications durant le Carême. « Un vieux médecin, très bon pour nous autres enfants, ajoute le narrateur, renonçait pendant ce temps à priser, et c'était la seule époque de l'année où nous pussions l'approcher sans éternuer. » (*Confessio viatoris*, dans le *Month* d'août 1891.)

boisseau : ils font à Keble un devoir de les imprimer. Celui-ci résiste longtemps; il finit par céder aux instances de son vieux père qui demande à voir cette publication avant sa mort.

Le livre paraît en 1827, sans signature, sous ce titre : *The Christian Year*. Contrairement à l'attente de l'auteur, le succès est tout de suite très grand et le recueil se répand dans toutes les mains. Chacun est saisi et charmé de cet accent nouveau qui contrastait avec le formalisme froid et vide de la littérature ecclésiastique d'alors. A la musique de ces vers, des émotions, depuis longtemps endormies, se réveillent dans les âmes. Ce ne sont pas seulement les lettrés qui goûtent l'inspiration délicate et fraîche d'un poète né, qui apprécient l'habileté d'un *scholar* nourri des vers antiques et modernes; les humbles, les ignorants sont touchés. Avant d'être une œuvre d'art, ces hymnes sont l'expression de sentiments personnels, très vrais, très profonds : on y sent une pureté de cœur exquise, une piété méditative et tendre, l'amour et la crainte de Dieu, la douleur du péché; le Christ n'y est plus une abstraction, mais un ami vivant. La nature y est sentie comme on pouvait l'attendre d'un contemporain et d'un admirateur de Wordsworth, mais elle est le voile brillant derrière lequel le Créateur parle à l'âme, et, à chaque page, il y a comme des coups d'ailes pour s'élever par toutes les choses visibles vers la beauté infinie [1].

Pour n'être en rien didactiques et dogmatiques, ces hymnes ne s'en trouvaient pas moins servir plus efficacement que bien des prédications et des controverses, les idées *High Church*. Inspirées des doctrines de l'auteur sur la dignité et l'autorité de l'Église, sur le sérieux des croyances, sur les mystères de la foi, sur la sainteté du culte, sur la grâce des sacrements, sur la communion des saints, elles suscitaient une piété qui supposait ces doctrines ou y conduisait; elles créaient, presque sans qu'on s'en doutât et, par suite, sans qu'on s'en méfiât, un état d'âme qui préparait le retour à un christianisme moins incomplet et plus

[1] Newman a dit du *Christian Year* : « S'il est possible de trouver des poèmes pour relever dans l'abattement, pour réconforter dans l'angoisse, pour retenir ceux qui s'emportent, pour rafraîchir ceux qui sont las, pour en imposer aux mondains, pour inspirer la résignation aux impatients, le calme aux effrayés et aux agités, ce sont bien ceux-ci. » (*Essays*, II, p. 441.) Et Pusey : « C'était un enseignement efficace, parce que l'âme de l'auteur était remuée à une grande profondeur; le courant débordait, parce que le cœur d'où il jaillissait était plein; c'était frais, profond, tendre, aimant, parce que lui-même était ainsi. Des secrets inconnus étaient dévoilés aux âmes, et celles-ci ne manquaient pas de se les approprier, parce que lui-même était vrai et pensait tout haut; partout la conscience répondait à la voix de la conscience. » (*Sermon at Keble College*, 1876).

vivant. La tristesse avec laquelle l'état de la religion y était souvent déploré, concourait à faire sentir la nécessité d'une telle transformation, et l'on pouvait entrevoir, presque à chaque page, l'idéal, trop longtemps oublié, auquel le poète désirait si ardemment voir revenir l'Église.

Dans le succès inattendu de son livre, John Keble ne vit pas une raison de sortir de sa réserve et de se faire le *leader* d'une grande évolution religieuse. Pas plus après qu'avant, il ne se croyait destiné à un premier rôle et apte à le tenir. Mais s'il ne cherchait pas à agir sur le grand public, son autorité allait grandissant sur ceux qui l'approchaient, particulièrement sur les quelques jeunes hommes qui aimaient à se dire ses disciples. « Entre nous, a dit l'un d'eux, le nom de Keble coupait court à toute argumentation, tant instinctivement nous reconnaissions son autorité. » Autorité pleine de tendresse, de bonne grâce, qui était faite surtout du prestige de sa vertu.

Le plus cher de ces disciples était Richard Hurrell Froude. Né en 1803, fils d'un archidiacre[1], élevé dans les traditions *High Church*, il avait été, dès 1821, pupille de Keble à Oxford, et l'avait suivi, en 1823, dans sa cure de campagne, pour y compléter, sous sa direction, la préparation de ses examens universitaires. Jeune, il avait, aux yeux de ses camarades, un prestige singulier; tout y contribuait : ses manières nobles, engageantes, sa taille élancée, son regard fier, ardent et clair, ce je ne sais quoi d'accompli que donne à la beauté d'un jeune homme l'entière pureté du cœur, une nature vaillante, généreuse, impétueuse, prompte à s'enthousiasmer pour tout ce qui est beau, à détester et à mépriser ce qui lui paraît bas et faux, un esprit hardi, incisif, original, un entrain plein de belle humeur pour tous les exercices du sport. Ajoutez des qualités plus précieuses encore, qui ne devaient être tout à fait révélées qu'après sa mort, par la publication de son journal intime[2] : une âme en recherche anxieuse de la sainteté, constamment occupée à s'examiner devant Dieu avec une sévérité impitoyable, à s'humilier de ses péchés, à les expier par la pénitence, à les combattre par la mortification, tout un ascétisme inconnu, à cette époque, dans l'anglicanisme. A la vérité, Froude manquait, dans cet ascétisme, de direction, et par suite de mesure; de là, trop souvent, au lieu de la paix et de la lumière auxquelles

[1] Hurrell Froude eut deux frères : l'un, William, fut un ingénieur éminent, l'autre, James Anthony, fut historien; aucun des deux ne partagea ses idées religieuses.

[2] *Remains of the late R. H. Froude,* publiés en 1838 et 1839, par Newman et Keble. J'aurai à reparler plus tard de cette publication.

il aspirait et que sa bonne volonté semblait mériter, un état de trouble, de langueur, de mélancolie qui a pu le faire comparer à Pascal et même à Hamlet[1].

Si indompté qu'il fût par nature, Froude s'était soumis, avec une filiale déférence, à la tutelle de Keble qu'il aimait et vénérait. Il acceptait ses idées sur l'Eglise et la religion d'autant plus facilement qu'elles concordaient avec les traditions dans lesquelles il avait été élevé. Disciple très dévoué, mais d'une espèce particulière, il se trouvait réagir sur son maître plus encore qu'il n'en avait subi l'influence; avec la rigueur et la hardiesse de son esprit, il poussait Keble à préciser, à compléter ses principes dans une direction plus catholique; et surtout son impétuosité refusait de se renfermer dans la réserve contemplative du poète de *Christian Year :* il prétendait tirer toutes les conséquences des principes posés.

Elu *fellow* d'Oriel en 1826, il quitta le presbytère de Keble pour s'établir à Oxford, et se fit alors, dans la jeunesse de l'Université, le propagateur des idées de son maître, ou plutôt de ce que ces idées devenaient en passant par son cerveau et en s'échauffant au feu des controverses qu'il aimait à engager. Loin de craindre d'effaroucher ses interlocuteurs, il y prenait plaisir, donnait volontiers à ses thèses le tour le plus extrême, le plus provocant, le plus agressif, mettait une sorte de vaillante coquetterie à s'affubler lui-même des étiquettes impopulaires, se faisait scrupule du moindre tempérament comme d'une lâcheté[2], mais avec tant de belle humeur, tant de sincérité et de générosité d'accent, un si manifeste amour des âmes et une telle recherche du bien, que, malgré tout, ses auditeurs étaient généralement plus attirés que rebutés. Longtemps après, ceux qui l'avaient alors approché conservaient le souvenir présent de l'étonnante fascination qui émanait de lui.

Nul n'était donc plus fait pour mettre les esprits en branle; il n'avait pas au même degré ce qu'il fallait pour les guider. Il était un puissant excitateur, non un chef. Ce chef qu'il ne pouvait être, il contribua du moins à le découvrir et à le gagner à ses idées. C'était un *tutor* du collège d'Oriel que Froude avait trouvé en fonctions et déjà en possession d'une certaine renommée au moment où lui-même avait été élu *fellow* du même collège; il avait deux ans de plus que lui, et s'appelait John Henry Newman.

[1] Ces comparaisons sont du doyen Church, *The Oxford Movement*, p. 55 et 56. Cf. aussi *Life and letters of Dean Church*, p. 315.

[2] Froude disait : « If I do not express myself as strongly as this, I shall be a coward. »

III

Rien dans le passé de Newman ne semblait l'avoir préparé à servir les mêmes idées que Froude. Né en 1801, fils d'un banquier de Londres [1], il avait reçu de sa mère, qui descendait de huguenots français, une éducation religieuse tout imprégnée de calvinisme. Ces premières impressions avaient été confirmées, vers l'âge de quinze ans, par une sorte de crise intérieure où il crut avoir le sentiment de sa conversion et de sa prédestination à la gloire éternelle, et ensuite par la lecture des théologiens de l'école *evangelical*. Plein de préventions contre le catholicisme, il croyait fermement que le Pape était l'Antechrist prédit par Daniel, saint Paul et saint Jean; telle était sa passion d'écolier protestant, qu'il avait effacé, dans son *Gradus ad Parnassum*, les épithètes qui accompagnaient le mot Pape, comme *vicarius Christi*, *sacer interpres*, et les avait remplacées par des qualifications injurieuses. Et cependant, par une contradiction mystérieuse, dès l'âge de quinze ans, une pensée fort discordante avec son protestantisme s'emparait de lui : c'est que Dieu voulait qu'il vécût dans le célibat [2].

Ecolier précoce, il a à peine seize ans, quand, en décembre 1816, il est admis dans *Trinity college*, à Oxford. Il s'y montre ardent travailleur, souvent aux dépens de sa santé, qui était délicate, et prend peu de part aux *sports* en honneur dans la jeunesse anglaise [3]; lecteur dévorant, curieux de toutes les connaissances, il étudie l'histoire en même temps qu'il fait des excursions dans les langues orientales, mène de front la poésie et les mathématiques. Il est vêtu simplement, parfois même avec quelque négligence. Ses goûts sont austères, et certains côtés grossiers de la vie d'étu-

[1] La banque de M. Newman devait crouler dans la crise de 1815.

[2] *Apologia*. — Un biographe très protestant et peu bienveillant de Newman, Abbott, voit dans cette vocation au célibat une des causes de sa « perversion ». « Bacon, ajoute-t-il, appelle une femme et des enfants *a discipline of humanity*; mais, pour quelques-uns, ils sont aussi *a discipline of theology*. Certainement, quand l'heure arriva pour Keble de décider s'il irait à Rome avec Newman ou s'il se séparerait de lui pour toujours, ses lettres révèlent que le mariage ne fut pas pour peu dans la décision qui le sépara de son ami. » (*The anglican career of cardinal Newman*, t. I, p. 20.)

[3] Plus tard cependant, pour rétablir sa santé compromise, Newman se livra passagèrement à quelques exercices de corps. Ainsi le voit-on, à vingt-sept ans, quand il commence à devenir un personnage, apprendre à sauter. Il écrit, dans une lettre du 1er avril 1828 : « I take most vigorous exercise which does me much good. I have learned to leap (to a certain point), which is a larking thing for a don. The exhilaration of going quickly through the air is for my spirits very good. » (*Letters and correspondence of J. H. Newman*, t. I, p. 182.)

diant, entre autres les séances de boisson alors fort en usage, le dégoûtent [1]. Grand amateur de musique, l'une de ses plus chères distractions est de jouer du violon. Il a peu d'amis, demeure assez isolé, timide, réservé, silencieux. Dès cette époque, il a une vie intérieure intense, s'absorbe volontiers dans la méditation des choses invisibles, cherche, avec ardeur et avec angoisse, à faire le bien et à connaître le vrai. Il souffre des obscurités où il se sent parfois comme enveloppé, et passe alors par des crises de dépression et de découragement; sa mère s'en inquiétait : « Votre faute, lui écrit-elle, est de manquer de confiance en vous-même et d'être mal satisfait de vous [2]. » Sur l'emploi à faire de sa vie, il n'a eu que peu d'hésitation : vers dix-huit ans, quelques velleités d'ambition séculière lui traversent un moment l'imagination [3], mais elles ne durent pas, et il se décide pour la carrière ecclésiastique.

Malgré de brillants débuts universitaires, Newman échoue à l'examen final pour « les honneurs ». Loin d'en être abattu, il prend aussitôt le parti de concourir pour le poste alors le plus envié et le plus disputé à Oxford, celui de *fellow* d'*Oriel college* [4]. Quatre mois seulement lui restent pour se préparer aux épreuves qui doivent avoir lieu en avril 1822. Il s'y met avec une ardeur et aussi une anxiété dont il est le premier à s'étonner et à se faire reproche. Il se rappelle à lui-même comment, un an auparavant, il désirait plutôt voir écarter tout événement qui lui eût donné quelque renom, puis il ajoute : « Hélas! combien je suis changé! Je suis perpétuellement à prier pour mon entrée à Oriel... O Seigneur! dispose de moi comme il vaudra le mieux pour ta gloire; mais accorde-moi la résignation et le contentement. » Il sort victorieux du concours. Les juges, préoccupés de réagir contre la routine formaliste des examens, ont compris que, si Newman était moins bon *classical scholar* que certains de ses concurrents, il leur était au fond bien supérieur. Quand on vint lui annoncer son succès, il jouait du violon dans sa chambre. Il laisse aussitôt son instrument, descend quatre à quatre l'escalier et court à Oriel, où il reçoit les cordiales félicitations des hommes déjà célèbres dont il devenait le collègue, tout abasourdi de les entendre l'appeler familièrement Newman et d'être invité à les appeler de même par leurs noms [5].

[1] *Letters and correspondence*, t. I, p. 36, 38.
[2] *Ibid.*, t. I, p. 58.
[3] *Ibid.*, t. I, p. 42.
[4] Mark Pattison a écrit dans ses Mémoires, p. 103, en faisant allusion à une époque postérieure seulement de quelques années : « We all thought a fellow of Oriel a person of miraculous intellect, only because he was one. »
[5] *Lett. and corr.*, t. I, p. 38 à 74.

Ce succès ne suffit pas à triompher de la timidité de Newman; bien au contraire, elle s'augmente du sentiment qu'il a de répondre si mal aux avances qui lui sont faites. En le voyant, au milieu des brillantes conversations du *common room*, embarrassé, silencieux ou bredouillant, ceux qui l'ont choisi se demandent s'ils ne se sont pas trompés sur son mérite. Ils ont alors l'idée de le mettre en rapports avec leur ancien collègue, Whately, qui venait de résigner son *fellowship* pour se marier : avec ce qu'on connaissait à celui-ci de mouvement et de chaleur dans l'esprit, peut-être aurait-il raison de ce qui semblait être l'inertie et la froideur du nouvel élu. L'épreuve réussit. Whately était de ces causeurs qui ont tant à dire qu'il leur suffit d'être écouté. Et puis, bien qu'ayant quinze ans de plus que le jeune Newman, il sait le mettre à l'aise par la liberté de ses manières, le pique au jeu par l'originalité de ses idées et par le tour saisissant qu'il leur donne. Ainsi l'amène-t-il peu à peu à sortir de sa réserve et à révéler sa valeur. Bientôt, il le proclame l'esprit le plus net qu'il connaisse, *the clearest headed man he knew*, prend plaisir à se faire accompagner par lui dans toutes ses promenades et recourt à sa collaboration pour les ouvrages qu'il est en train de composer. De son côté, Newman se sent beaucoup de reconnaissance pour celui qui l'a aidé à sortir d'une fausse position; il lui sait gré de sa cordialité; il goûte son esprit, alors même qu'il est effarouché de quelques-unes de ses idées et de l'âpreté avec laquelle il les soutient; il le comparait, dans ce cas, « à un brillant soleil de juin tempéré par un nord-est de mars ». Quelques années après, il écrivait à Whately : « A nul je ne dois autant qu'à vous : c'est vous qui m'avez donné cœur à regarder autour de moi après mon élection. » Et, plus tard, quand la divergence des idées avait amené une rupture complète et plus d'un mauvais procédé de la part de Whately, Newman tenait encore à exprimer sa gratitude : « Je lui dois beaucoup, écrivait-il; quand, en 1822, j'étais encore gauche et timide, il me prit par la main et fut pour moi un maître doux et encourageant. Par lui, mon esprit fut ouvert, dans toute la force du mot[1]. »

Whately avait pu vite rassurer ses amis d'Oriel sur leur choix; ils en jugèrent d'ailleurs par eux-mêmes et ne tardèrent pas à priser fort leur recrue. Ce fut le cas entre autres du docteur Hawkins avec lequel Newman eut alors des relations particulièrement intimes. Esprit exact, fort indépendant, habitué aux libres et hardies spéculations en honneur à Oriel, mais droit, probe, tolérant, il était plus dégagé des préoccupations mondaines qu'il

[1] *Lett. and corr.*, t. I, p. 104 à 109, et *Apologia.*

n'arrive souvent aux hommes de grand renom intellectuel.

A l'âge qu'avait Newman, sans convictions encore bien personnelles, il ne pouvait vivre plusieurs années dans la société de tels hommes et respirer une atmosphère comme celle du *common room* d'Oriel, sans que ses idées s'en ressentissent. Ce qu'il apprit tout d'abord de ses nouveaux maîtres, ce fut, nous a-t-il dit, « à penser par soi-même, à voir par ses yeux et à marcher sans lisière »; il aimait à leur en faire honneur plus tard, alors qu'il s'était servi de cette indépendance pour se séparer d'eux[1]. L'influence ne se borna pas là. Son *evangelicalism* ne tint pas longtemps devant la critique sévère d'Oriel. Mais par quoi serait-il remplacé? On put croire un moment que, docile à Whately, il adopterait son latitudinarisme et, dans les tâtonnements de sa formation, on discerne à cette époque une phase « libérale ». « La vérité, a-t-il écrit lui-même en rappelant les souvenirs de ce temps, est que j'allais à la dérive vers le libéralisme[2]. » Par certains côtés, cependant, il résistait. Très convaincu que le dogme est le fondement premier et nécessaire de la religion, il se sentait en méfiance contre une doctrine qui l'affaiblissait[3]. L'attachement que déjà il professait pour les anciens Pères, l'étude qu'il commençait à en faire[4], lui furent aussi une sauvegarde. Ajoutons qu'avec leur indépendance d'esprit un peu capricieuse, les *Oriel-men* se trouvaient parfois mêler à leurs thèses libérales quelques autres à tendance catholique : c'étaient celles auxquelles Newman s'attachait de préférence et qu'il retenait le mieux. Ainsi nous a-t-il raconté comment il a appris d'Hawkins qu'on ne pouvait pas trouver dans la seule Bible toute la vérité religieuse et qu'il était nécessaire de recourir à la tradition; de William James, autre personnage considérable d'Oriel, la

[1] *Apologia* et *Lett. and corr.*, t. I, p. 141.

[2] *Apologia*. — Disons une fois pour toutes que ce mot « libéralisme » avait, dans l'esprit de Newman, un sens particulier; il signifiait le rationalisme antidogmatique, et, comme il l'a défini, « l'erreur par laquelle on soumet au jugement humain ces doctrines révélées qui, par leur nature, le surpassent et en sont indépendantes ». Newman a tenu à bien indiquer qu'il ne se séparait pas ainsi de certains catholiques dont il s'honorait d'être l'ami, notamment de Montalembert et de Lacordaire, qui se proclamaient « libéraux » en employant le mot dans un tout autre sens. (Voy. l'*Appendice* ajouté par Newman à la traduction qui a paru en France de son *Apologia*, sous ce titre : *Histoire de mes opinions religieuses*.)

[3] Newman a écrit dans son *Apologia :* « Même lorsque je me trouvais sous l'influence du docteur Whately, je ne fus point tenté de laisser refroidir mon zèle pour les grands dogmes de la foi; et, en différentes occasions, je résistai à celles de ses idées dont la tendance, à tort ou à raison, me semblait de nature à les obscurcir. »

[4] *Letters and corr.*, I, p. 127.

doctrine alors fort oubliée de la succession apostolique; enfin, de Whately lui-même, la notion absolument contraire à l'érastianisme anglican, d'une Église instituée de Dieu, formant un corps visible, indépendante de l'État, ayant ses droits et ses pouvoirs propres. Parmi les amis « libéraux » du jeune *fellow*, il en était auxquels n'échappait pas cet attrait plus ou moins inconscient qu'il ressentait pour les vérités catholiques. Blanco White qui le fréquentait à cette époque et qui avait avec lui des séances de violon, interrompues par des conversations théologiques, lui disait souvent en l'entendant soutenir telle ou telle thèse : « Ah! Newman, cela vous conduira à l'erreur catholique[1]. » Vers la même époque, amené à s'occuper de l'installation de son jeune frère Francis à Oxford, Newman plaçait dans sa chambre une gravure représentant la Vierge; et, aux plaintes de son frère, il répondait en s'élevant vivement contre les protestants qui oubliaient cette parole sacrée : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes[2]. »

Les enseignements que recevait alors Newman n'étaient pas, du reste, exclusivement « libéraux ». De 1822 à 1824, il se trouva suivre les conférences privées qu'un *professor regius* de théologie, le docteur Lloyd, faisait à quelques candidats aux ordres. Lloyd, qui devait être promu évêque d'Oxford en 1827, était un des rares tenants des vieilles doctrines *High Church;* sur divers points, il cherchait à ramener ses élèves à des vues plus catholiques; les relations qu'il avait eues, pendant sa jeunesse, avec des prêtres français émigrés l'avaient délivré de plusieurs des préjugés protestants. Il serait difficile de préciser dans quelle mesure Newman a pu subir l'influence d'un maître qu'il respectait, mais qui était loin d'avoir à ses yeux le prestige intellectuel de Whately. Les autres auditeurs des conférences étaient généralement de la même école que Lloyd; Hurrell Froude était du nombre. Comment Newman, d'origine si différente, avait-il été mêlé à eux? Lloyd le traitait, en plaisantant, de *perverse evangelical*, et, quand il l'interrogeait, faisait le geste de se boucher les oreilles, comme s'il craignait d'entendre quelque réponse hérétique. Cela ne l'empêchait pas, il est vrai, de s'intéresser à cet élève un peu suspect, de rendre justice à son mérite, de parler de lui favorablement et de l'aider à prendre confiance en soi. Newman lui en était reconnaissant. Plus tard, à la mort de Lloyd, il évoquait ces souvenirs avec émotion : « Je désire, écrivait-il, qu'il se soit toujours aperçu combien je sentais sa bonté[3]. »

[1] Abbott, *The anglican career of card. Newman*, t. I, p. 72.
[2] Le fait a été rapporté par Francis Newman.
[3] *Lett. and corr.*, t. I, p. 209.

Parmi les assistants aux conférences du docteur Lloyd, le seul avec lequel Newman paraît avoir eu, dès cette époque, des relations intimes, est un personnage qui tiendra une place considérable dans l'histoire que j'entreprends de raconter, Edward Bouverie Pusey. Plus âgé d'un an que Newman, il a été nommé, un an après lui, *fellow* d'Oriel. Il était d'une famille bien posée; son père, tory inflexible, détestait également et confondait quelque peu les whigs et les athées; de sa mère, croyante et pieuse, il tenait ses convictions et ses habitudes religieuses, entre autres, une grande dévotion au *Prayer Book* et une foi, alors assez rare, en la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie. Ecolier consciencieux, plus travailleur que brillant, fort modeste et ne se croyant pas appelé au premier rang, il avait cependant obtenu dans ses études d'honorables succès, que couronna son élection à Oriel. Quand il y arriva, il n'était inféodé proprement à aucun parti religieux, à aucune école théologique, bien que plutôt incliné, par souvenir de l'éducation maternelle, vers les principes *High Church*. Mais ce qui le distinguait, c'était une piété sérieuse et douce, la préoccupation constante des choses divines, un grand zèle pour les âmes, beaucoup de pureté et d'austérité, avec je ne sais quoi de candide et d'un peu naïf. C'est par là qu'il se trouvait rapproché de Newman. A peine celui-ci l'entrevoit-il dans la salle d'Oriel, qu'il pressent en lui un homme de Dieu, étranger au monde; seulement l'*evangelical* teinté de libéralisme qu'il est alors s'inquiète des idées de Pusey, et il se demande si l'on peut espérer le voir venir « dans la vraie Eglise ». Plus il le fréquente, plus sa sympathie et son estime augmentent. Après les conversations qu'il a avec lui dans plusieurs promenades et qui, toutes, ont porté sur des sujets religieux, il s'en veut de s'être arrêté aux divergences d'école qui pouvaient exister entre eux et il écrit sur son journal : « Que Pusey soit tien, ô Seigneur, comment puis-je en douter?... Tout en lui témoigne de l'opération du Saint-Esprit. Cependant je crains qu'il n'ait des préjugés contre tes enfants. Puissé-je ne jamais m'attacher à le convertir à un *parti* ou à une forme d'opinion! Conduis-nous tous deux dans la voie de tes commandements. Qui suis-je pour être ainsi béni dans ceux qui sont associés de plus près à ma vie! » Et un peu plus tard, après une nouvelle conversation et des confidences dont il ne nous révèle pas le secret, il ajoute : « Oh! de quels mots me servir! Mon cœur est plein. Combien je devrais m'humilier jusque dans la poussière! Quelle idée puis-je me faire de mon importance! Mes actes, mes capacités, mes écrits! Au lieu que lui est l'humilité même, et la bonté, et l'amour, et le zèle, et le dévouement. O Dieu!

bénis-le, en le comblant de tes dons, et accorde-moi de l'imiter[1]. »

A peine cette pieuse intimité avait-elle commencé à se nouer, que le départ de Pusey pour l'Allemagne vint l'interrompre. Sur le conseil de Lloyd, il avait décidé d'aller étudier sur place la critique biblique d'outre-Rhin, dont il pressentait l'invasion prochaine en Angleterre. A deux reprises, en 1825 d'abord, ensuite en 1826 et 1827, il fit d'assez longs séjours à Göttingen. Newman regretta vivement l'éloignement de son ami : « Il partit, a-t-il écrit plus tard, au moment où j'apprenais à le bien connaître[2]. »

Par suite de ces voyages en Allemagne, Pusey fut amené à retarder son ordination à laquelle il aspirait depuis l'enfance. Newman n'avait pas les mêmes raisons d'attendre : il reçut les ordres en 1824, dans des sentiments de grande piété et avec une haute idée du ministère qu'il allait remplir. Une heure après avoir été ordonné diacre, il écrivait : « C'est fini. Au premier moment, après que les mains me furent imposées, mon cœur frissonna au dedans de moi. Les mots « pour toujours » sont si terribles! » Et le jour suivant : « Pour toujours! mots sur lesquels on ne pourra jamais revenir. J'ai la responsabilité des âmes sur moi jusqu'au jour de ma mort. » Il sentait que c'était renoncer absolument à toute ambition séculière, et son rêve était de finir comme missionnaire dans quelque pays lointain[3]. Il ne voulait même pas chercher la consolation intérieure. « La grande fin, disait-il, c'est la sainteté. Il doit y avoir ici-bas combat et peine. La consolation est un cordial, mais personne ne boit des cordiaux du matin au soir[4]. » Plus que jamais, il était poursuivi par son idée de célibat. En revenant de l'enterrement de son père, le 6 octobre 1824, il écrivait dans ses notes intimes : « Quand je mourrai, serai-je conduit au tombeau par mes enfants? Ma mère disait, l'autre jour, qu'elle espérait vivre assez pour me voir marié; mais je pense que je mourrai soit dans les murs d'un collège[5], soit comme missionnaire sur une terre étrangère. Peu importe, pourvu que je meure dans le Christ[6]. »

Aussitôt ordonné, Newman fut nommé *curate*[7] de Saint-Clément,

[1] *Lett. and corr.*, t. I, p. 116, 118.

[2] *Apologia*.

[3] *Lett. and corr.*, t. I, p. 149 à 150.

[4] *Ibid.*, t. I, p. 87.

[5] A cette époque, par un reste de la vieille organisation catholique, les bénéfices des collèges ne pouvaient être gardés que par ceux qui restaient dans le célibat.

[6] *Lett. and corr.*, t. I, p. 91.

[7] Rappelons, une fois pour toutes, que, dans l'Eglise d'Angleterre, c'est

l'une des paroisses d'Oxford : il se donna avec zèle à ses devoirs pastoraux. L'année suivante, en 1825, Whately, appelé à la tête de l'un des collèges d'Oxford, Alban Hall, le choisit pour vice-principal. Ainsi sortait-il peu à peu de son obscurité. Un nouveau pas, plus considérable, fut sa nomination, en 1826, à l'un des quatre postes de *tutors* dans le collège d'Oriel, position qui lui donnait la direction intellectuelle et, dans une certaine mesure, morale des *undergraduates*.

IV

L'année 1826 est une date dans la formation de Newman : elle marque, dans sa situation et dans sa manière d'être, un changement que lui-même a ainsi noté, en évoquant plus tard ses souvenirs : « Durant les premières années de ma résidence à Oriel, bien que fier de mon collège, je ne m'y trouvais point chez moi; je vivais très isolé et souvent je faisais seul ma promenade de chaque jour... Mais en 1826, les choses changèrent. Je devins alors un des *tutors* de mon collège, et cela me donna une position. En outre, j'avais écrit un ou deux essais qui avaient été bien accueillis. Je commençai à être connu... C'était pour moi le souffle du printemps succédant à l'hiver, et, si je puis m'exprimer ainsi, je sortais de ma coquille... A dater de ce moment, ma langue fut déliée, pour ainsi dire, et je parlai spontanément et sans effort... De ce temps data mon influence [1] ». Et cependant, à voir passer alors, dans les rues d'Oxford, ce jeune *clergyman* très simple d'allure, revêtu d'un habit à longue queue souvent assez usé, le corps incliné, mince, pâle, avec de larges yeux brillants, l'air un peu frêle et maladif, marchant généralement assez vite, absorbé dans sa méditation ou dans une conversation avec quelque compagnon, un étranger n'aurait pas deviné l'importance qu'il était en train d'acquérir; il eût pu surtout douter qu'un tel homme fût armé pour un rude combat et de force à porter de lourdes responsabilités. Lui-même, que pensait-il de son avenir? Quand il s'interrogeait sur ce point avec sa sincérité habituelle, il ne savait pas bien que répondre. Sans doute, il lui arrivait, à la vue des charges pesantes qu'impose le succès, de souhaiter n'avoir jamais qu'une « petite cure de deux cents livres, sans ce que le monde appelle l'avancement ». Mais il ajoutait aussitôt : « Vous savez que, dans ce désir, il y a une bonne part de paresse, et je crois que je n'aurai pas cette obscu-

le *vicar* qui est ce que nous appellerions en France le curé, tandis que celui qui remplit les fonctions de vicaire se nomme *curate*.

[1] *Apologia*.

rité, parce que je la désire. Et puis, voyez, je parle du *comfort* de la retraite... Combien de temps pourrais-je le supporter, s'il m'était donné? Je ne me connais pas moi-même [1]. » Et un autre jour : « Il est une chose que j'ai depuis longtemps ardemment désirée, en toute sincérité, je crois, c'est de ne devenir jamais riche; et j'ajouterai (bien qu'ici je sois plus sincère à de certains moments qu'à d'autres), de ne jamais m'élever dans l'Eglise. Les hommes les plus utiles n'ont pas été ceux qui sont arrivés aux plus hautes positions [2]. » Evidemment, dans cette âme qui fut toujours singulièrement complexe, il y avait conflit entre le désir très humain d'user des dons rares dont il se savait en possession, et la répugnance qu'inspiraient à sa nature délicate et sensitive les risques des hautes situations; il y avait surtout conflit entre une humilité chrétienne très vraie et je ne sais quel sentiment mystérieux qu'il était appelé à exercer une action sur la vie religieuse de son pays.

Newman prit très au sérieux ses fonctions de *tutor*. La renommée même du collège d'Oriel avait fini par y attirer des éléments plus mondains que travailleurs; les études et la discipline en souffraient; Newman s'appliqua à les restaurer. Sa sollicitude ne s'arrêtait pas là; il se sentait charge d'âmes. « Puissé-je, disait-il, me souvenir que je suis un ministre du Christ, que j'ai mission de prêcher l'Evangile; puissé-je ne pas oublier le prix des âmes, et que j'aurai à répondre de toutes les occasions qui m'auront été données de faire du bien à celles qui sont sous ma garde [3]! » Il n'était pas en fonction depuis un mois qu'il écrivait sur son journal : « Il y a beaucoup de choses défectueuses dans le régime actuel; j'estime que les *tutors* voient trop peu de chose des hommes qui leur sont confiés, et qu'il n'y a pas assez d'instruction religieuse directe. C'est mon désir de me considérer comme le ministre du Christ. Si je ne trouve pas occasion de faire du bien spirituel à ceux sur lesquels j'ai autorité, ce sera une grave question pour moi de savoir si je dois rester *tutor* [4]. »

En 1828, un terrain plus large encore s'ouvrit au zèle apostolique de Newman. Tout en conservant ses fonctions de *tutor* à Oriel, il fut appelé à l'important *vicarage* de Sainte-Marie, l'église de l'université. Il y prit possession de cette chaire qui devait être sienne pendant quinze années, et commença à y faire entendre la parole d'un accent si nouveau et si pénétrant qui a réveillé la conscience endormie de l'Angleterre.

[1] *Lett. and corr.*, t. I, p. 197.
[2] *Ibid.*, p. 231.
[3] *Apologia.*
[4] *Lett. and corr.*, t. I, p. 150 à 151.

Sans s'étendre encore au dehors, la réputation de Newman grandissait à Oxford. Il y devenait un centre. Dans une pièce de vers de cette époque, où, suivant l'usage de toute sa vie, le poète qui était en lui se plaisait à épancher ses sentiments intimes, il indiquait au nombre des bienfaits dont il remerciait le Seigneur, « la bénédiction des amis venus à sa porte sans avoir été demandés ni espérés [1] ». Tels deux de ses pupilles d'alors qui lui resteront étroitement attachés, Frederick Rogers, qui s'appellera plus tard lord Blachford, et Henry Wilberforce, le plus jeune fils du célèbre philanthrope, nature ardente, primesautière, qui, suivant l'expression de son frère Samuel, avait voué à Newman « une sorte de vénération idolâtrique »; tel encore, à un moindre degré, le jeune Gladstone qui était entré, en 1826, comme étudiant à *Christ-Church*. Avec ces jeunes gens, Newman était charmant d'aimable familiarité, d'affectueuse sollicitude, s'intéressant à leurs études, les dirigeant dans leur vie morale. « Votre bonté à mon égard, lui écrivait Henry Wilberforce en 1827, a été, je puis le dire sans exagération, celle d'un frère aîné [2]. » C'est que, chez Newman, sous des apparences au premier moment un peu réservées, le cœur était singulièrement chaud et tendre. Sa mère, aux jours d'épreuve, avait habitude de s'appuyer avec confiance sur « son cher John Henry ». « Il est comme toujours, écrivait-elle en 1827, mon ange gardien [3]. » En janvier 1828, une mort soudaine enlève l'une des sœurs de Newman, la charmante Marie. La figure de la morte demeure présente à son cœur endolori. Quelques mois après, en mai, racontant, dans une lettre à une autre de ses sœurs, une promenade aux environs d'Oxford, et comment il y a goûté « la beauté de la campagne, la fraîcheur des feuilles, les senteurs, les points de vue variés », il ajoute : « Cependant je ne sens jamais si fortement la nature transitoire de ce monde que quand je suis le plus charmé par ces paysages. » Et après avoir cité deux vers de Keble : « Je voudrais qu'il fût possible aux mots d'exprimer ces sentiments indéfinis, vagues et en même temps subtils qui transpercent entièrement l'âme et la rendent malade. Chère Marie semble incorporée dans chaque arbre, se cache derrière chaque colline. Quel voile, quel rideau est vraiment ce monde! Un beau voile, sans doute, mais un voile [4]. » Un peu plus tard, en août, comme il rangeait les lettres reçues depuis deux ans, il reconnaît dans une d'elles la main

[1] *Apologia*.
[2] *Lett. and corr.*, t. I, p. 166.
[3] *Ibid.*, p. 170.
[4] *Ibid.*, p. 184.

de sa sœur : « J'en ai été si bouleversé, écrit-il, que j'ai dû les renfermer et m'occuper d'autre chose. Je ne devrais pas parler de cela maintenant, mais comment se retenir[1] ? » Enfin, dans une lettre du 11 novembre : « Ma promenade du matin est généralement solitaire, mais je préfère presque être seul. Quand l'esprit est en bonne disposition, tout est délice dans le spectacle tranquille de la nature. J'ai appris à aimer les arbres mourants et les prés noircis; les marais ont leur grâce et les brouillards leur douceur. De toutes choses, semble sortir une voix solennelle qui chante. Je sais de qui c'est la voix, sa chère voix! Sa figure est presque toutes les nuits devant moi, quand j'ai éteint ma lumière et que je me suis couché. N'est-ce pas une bénédiction[2]? » C'est ainsi qu'à suivre Newman dans ses heures d'épanchement, quand sa timidité un peu fière et susceptible ne le fait pas se refermer devant les curiosités banales ou malveillantes, on aperçoit en lui une âme aimante et poétiquement mélancolique, ignorée de beaucoup de ceux qui n'ont eu affaire qu'à l'habile controversiste, au subtil théologien ou à l'austère prédicateur.

V

Si grand qu'ait été le changement opéré, après 1826, dans la situation et la manière d'être de Newman, il s'en est produit, à cette époque, un plus remarquable encore dans ses conceptions religieuses. C'est alors, qu'à la suite de ses premiers tâtonnements entre l'*evangelicalism* et le latitudinarisme, ses idées prennent une direction nouvelle, dans laquelle désormais il ne cessera plus d'avancer. Lui-même a fixé vers 1827 et 1828 le moment où il a commencé, suivant son expression, à « se dégager des ombres du libéralisme », à se rendre compte des conséquences auxquelles le conduisaient les doctrines, au premier abord, séduisantes de Whately, où notamment il s'est aperçu, non sans effroi, qu'il était sur la voie de « mettre la supériorité intellectuelle au-dessus de la supériorité morale[3] ». La mort de sa sœur et les réflexions auxquelles il put se livrer pendant une maladie aidèrent à cette réaction intime[4]. Il eût été sans doute embarrassé de dire à quel terme devait aboutir le chemin où il s'engageait. Déjà, à cette époque, une sorte d'instinct secret, qui devait persister jusqu'à sa conversion au

[1] *Lett. and corr.*, t. I, p. 195.
[2] *Ibid.*, p. 197.
[3] *Apologia.*
[4] *Ibid.*

catholicisme, lui donnait l'impression que « son esprit n'avait pas trouvé son repos définitif et que, dans un sens ou dans un autre, il était en voyage »; dans une note de ce temps, qu'il a retrouvée plus tard, il parlait de lui-même comme « étant présentement au collège d'Oriel, avançant lentement et conduit en aveugle par la main de Dieu, ne sachant où Il le mène[1] ».

Parmi les faits qui contribuèrent le plus à ce changement dans les idées de Newman, il convient de noter les relations que les circonstances établirent alors entre lui et cet Hurrell Froude dont j'ai déjà tâché d'esquisser la physionomie. Nommé *fellow* d'Oriel en 1826, Froude avait été placé, pour son année de *probation*, sous la tutelle de Newman. Ce qu'ils savaient l'un de l'autre était plutôt pour éveiller une méfiance réciproque. Newman traitait Froude de *red-hot high churchman;* pour Froude, Newman était un *evangelical* plus ou moins teinté de « libéralisme », double raison d'être suspect. Et cependant, à cette méfiance, se mêla, dès le début, des deux côtés, un vif attrait personnel. Il ne tenait pas seulement à l'idée très haute que Newman se fit tout de suite des dons intellectuels du nouveau *fellow* qu'il déclarait être un des esprits « les plus pénétrants, les plus nets et les plus profonds » qu'il eût connus[2], et à l'estime reconnaissante que Froude, de son côté, ressentait pour le talent, la bonté et l'élévation de sentiments de son *tutor*. Mais, dans ce milieu mondain, les deux jeunes hommes devinèrent, l'un chez l'autre, le même sens profond de la religion, le même besoin d'un christianisme plus sérieux, plus efficace, le même dégoût du formalisme superficiel et routinier, la même soif du vrai, le même généreux et tendre amour des âmes, le même esprit de renoncement et de mortification, le même idéal de sainteté. Avec le temps d'ailleurs, se multiplièrent les occasions de se rapprocher, et, par suite, de se mieux connaître. En 1828, Froude fut nommé, à son tour, *tutor*, avec un autre pupille de Keble, Robert Wilberforce, frère aîné d'Henry. Les deux nouveaux *tutors*, entrant tout à fait dans les idées de Newman sur les devoirs de leur fonction, s'appliquèrent à le seconder. Vers la même époque, Newman eut l'idée de fonder un dîner périodique (*dinner club*) où se grouperaient quelques membres des différents collèges, heureux de se voir et d'échanger leurs idées : Froude et Robert Wilberforce furent parmi les premiers adhérents[3].

« Newman, écrivait Froude en septembre 1828, est un compa-

[1] *Apologia.*
[2] Lettre du 31 mars 1826. (*Lett. and corr.*, t. I, p. 131).
[3] *Lett and corr.*, t. I, p. 184.

gnon que j'aime davantage à mesure que je le connais : seulement je donnerais beaucoup pour qu'il ne fût pas hérétique[1]. » Aussi n'épargnait-il rien pour le ramener aux doctrines qu'il jugeait orthodoxes. Dans de longues conversations, il développait la nécessité d'une Eglise indépendante de l'Etat, ayant une forte hiérarchie et un pouvoir sacerdotal, traitait avec dédain la prétention de fonder la religion sur la seule Bible et en appelait à la tradition, affirmait sa foi dans la présence réelle, proclamait l'excellence de la virginité dont la Mère de Dieu lui paraissait le type suprême, préconisait la pénitence, le jeûne, la dévotion aux saints, aimait à évoquer le souvenir des miracles de la primitive Eglise et surtout de celle du moyen âge pour laquelle il ressentait un attrait particulier, proclamait le devoir pour l'Eglise anglicane d'être en communion avec l'Eglise universelle, et lui reprochait de s'être écartée sur plusieurs points de l'antiquité, n'hésitait pas à témoigner son admiration pour l'Eglise de Rome et son aversion pour les réformateurs. Exposées sous une forme vive et originale, avec une ardente sincérité, ces idées frappaient et intéressaient Newman. Elles répondaient sur plus d'un point aux doutes qui le travaillaient. Quelques-unes mêmes étaient déjà depuis longtemps un peu les siennes. D'autres, à la vérité, l'effarouchaient davantage, notamment celles sur l'Eglise de Rome, dans laquelle il avait peine à cesser de voir l'Antechrist. Toutefois, de jour en jour, son esprit se laissait davantage gagner aux vues de son nouvel ami ; il y trouvait des lumières et des consolations qu'il avait vainement cherchées ailleurs. Sur son conseil, il se mit à étudier les théologiens anglicans du dix-septième siècle, Andrews, Laud et les *Caroline divines*. Et, ce qui devait exercer plus d'action encore sur son esprit, il sentait renaître sa dévotion première pour les anciens Pères et entreprenait de les lire, pendant ses vacances, dans l'ordre chronologique, en débutant par saint Ignace et saint Justin. Tel fut le chemin ainsi fait, qu'en 1829, trois ans après le commencement des relations de Froude et de Newman, leur intimité et leur accord étaient devenus complets, sauf que, dans la voie où ils marchaient tous deux, Froude était toujours en avant[2]. La prédication de Newman s'en ressentait, et sa sœur trouvait que ses sermons devenaient un peu trop *High Church* pour son

[1] *Froude's Remains.*

[2] Vers la fin de 1829, Newman, ayant besoin de quelqu'un pour l'aider dans sa paroisse, sollicitait le concours de Robert Wilberforce, puis de Froude, et, sur leur refus, s'en rapportait à eux pour leur désigner quelqu'un. (*Lett. and corr.*, t. I, p. 213.) Il devait finir par prendre pour *curate* un autre pupille de Keble, Isaac Williams.

goût[1]. Plus tard, au lendemain de la mort prématurée de Froude, Newman, dans un langage où l'amitié et la modestie lui faisaient même trop diminuer son propre rôle, s'est plu à témoigner de sa gratitude envers celui qui avait pris si vite une telle place dans son cœur et exercé une telle action sur son intelligence; il le proclamait l'homme le plus merveilleusement « doué » qu'il eût connu, et déclarait « ne pouvoir énumérer tout ce dont il lui était redevable comme principes de philosophie, de religion et de morale[2] ».

L'un des avantages, et non des moins précieux, que valut à Newman l'amitié de Froude, fut d'être par lui rapproché de Keble. De tout temps, il avait eu de lui la plus haute idée. Quand, tout jeune *undergraduate*, quelqu'un lui avait dit, dans la rue, en lui montrant un passant : « Voici Keble! » il l'avait contemplé avec des sentiments qu'il qualifiait lui-même de « vénération ». « C'est le premier homme d'Oxford », écrivait-il à son père. Racontant à un de ses amis comment, en 1822, après avoir été élu *fellow*, il s'était rendu à Oriel pour recevoir les félicitations de ceux dont il devenait le collègue, il notait ce détail : « Je fis bonne contenance jusqu'au moment où Keble me prit la main : alors je me sentis si confus, si indigne de l'honneur qui m'était fait, que j'aurais voulu en vérité me cacher sous terre. » Assis à dîner, le jour même, près de Keble, il admirait à quel point il était dépourvu de toute affectation, de toute prétention : « On eût dit, écrivait-il, plutôt un *undergraduate* que le premier homme d'Oxford[3]. » Et cependant, malgré l'impression de cette rencontre, Newman était demeuré, depuis lors, sans relations avec l'homme qu'il admirait tant. Tout en continuant à lui vouer de loin un grand respect, il le considérait

[1] *Lett. and corr.*, t. I, p. 215.

[2] *Lett. and corr.*, t. II, p. 174. Peu auparavant, Newman écrivait à Froude : « Depuis que j'ai conscience que je tiens tout ce que j'ai de meilleur de Keble et de vous, je me sens quelque chose comme la gêne d'un coupable, quand on me loue de mes découvertes... Vous et Keble êtes les philosophes, et moi le rhétoricien. » Il est arrivé plusieurs fois à Newman de diminuer ainsi son rôle pour grandir celui des amis dont il reconnaissait avoir reçu ses idées : « Je suis, disait-il, comme un panneau de verre qui transmet la chaleur, en étant froid lui-même. Ce que j'ai, c'est une vive perception des conséquences de certains principes une fois admis, une capacité intellectuelle considérable pour les en déduire, une puissance de rhéteur ou d'acteur (*a rhetorical or histrionic power*) pour les présenter... » (*Ibid.*, p. 416.) L'avenir devait montrer que Newman avait beaucoup plus d'idées propres, d'originalité de pensée, qu'il ne s'en attribuait au moment où il était encore sous l'impression toute vive des influences qu'il venait de subir.

[3] *Lett. and corr.*, I, p. 72.

comme le représentant d'idées absolument étrangères aux siennes. Keble, de son côté, dans ses rares apparitions à Oxford, n'avait pas l'idée de rechercher un homme qu'il ne connaissait que par son renom d'*evangelical* et par son intimité avec Whately.

Aussitôt en rapports avec Newman, Froude s'attacha à détruire ces préventions réciproques. Keble l'écouta avec sa bienveillance accoutumée. Newman goûtait trop l'inspiration du *Christian Year*[1] pour ne pas être attiré vers son auteur. Toutefois, à la fin de 1827 et au commencement de 1828, le rapprochement n'était pas encore complètement fait. A cette date, la place de prévôt d'Oriel étant devenue vacante, deux candidats se trouvèrent en présence, Keble et Hawkins. Le premier était soutenu par Froude. Newman prit ouvertement parti pour le second avec lequel il avait été très lié pendant sa phase « libérale ». A Froude, qui lui faisait valoir qu'avec Keble le collège deviendrait comme un monde nouveau, plus pur, plus élevé, plus dégagé des ambitions séculières, Newman répondait en riant que « si une place d'ange était vacante, il pourrait songer à Keble, mais qu'il s'agissait de nommer un prévôt. » Il écrivait en même temps à Keble une lettre où il lui exposait ses raisons de préférer Hawkins; il s'y déclarait d'accord avec ce dernier sur les opinions religieuses, la façon de penser et les vues pratiques; « tandis, ajoutait-il, que je n'ai eu que peu d'occasions de jouir de votre société, et je soupçonne plutôt, bien que je puisse me tromper, que si je vous connaissais mieux, je trouverais que vous n'approuvez pas des opinions, des desseins et des mesures auxquels mon propre tour d'esprit m'a conduit à donner mon assentiment ». Keble répondit en quelques mots exempts de toute amertume qu'il retirait sa candidature, et Hawkins fut nommé. Il semblait qu'un tel incident dût retarder le rapprochement tant désiré par Froude. Que se passa-t-il dans les mois qui suivirent? Toujours est-il que, vers le milieu de 1828, Newman était avec Keble sur un pied de correspondance familièrement affectueuse, et que, sur ses instances, il allait lui faire une visite dans sa cure[2]. Une fois à même de se connaître, ces deux âmes se donnèrent complètement l'une à l'autre, et entre elles se noua l'amitié si tendre, si religieusement intime que Newman a toujours déclaré avoir été une des bénédictions de sa vie. C'était bien l'œuvre de Froude. « Connaissez-vous, disait-il un jour, l'histoire du meurtrier qui avait fait une seule bonne action dans sa vie? Eh bien, si l'on me demande quelle bonne action j'ai jamais

[1] On se rappelle que le *Christian Year* fut publié en 1827.
[2] *Lett. and corr.*, I, p. 188 à 191.

pu faire, je dirai que j'ai amené Keble et Newman à se comprendre l'un l'autre [1]. »

Ces amitiés nouvelles avaient naturellement pour effet de distendre les liens qui s'étaient formés naguère entre Newman et les « libéraux » d'Oriel. Whately, notamment, avait l'œil trop perçant pour ne pas discerner l'évolution qui s'accomplissait chez son ancien disciple, et il était de nature trop impérieuse pour la prendre en patience. Ce n'était pas d'ailleurs sans ombrage ni jalousie qu'il voyait une jeune clientèle commencer à se grouper autour de Newman, et il accusait ce dernier de n'avoir changé d'opinion que pour devenir à son tour chef d'un parti. Avec Hawkins lui-même, que Newman avait contribué à faire élire prévôt, les relations, d'abord très cordiales, ne tardèrent pas à s'altérer : Hawkins n'approuvait pas le caractère d'apostolat pastoral que Newman, bientôt imité par Froude et Robert Wilberforce, entendait donner à ses fonctions de *tutor*. Peut-être aussi jalousait-il une influence qui tendait à rejeter dans l'ombre celle du prévôt. Le conflit, de jour en jour plus aigu, devait aboutir, en 1832, à la démission forcée des trois *tutors*; de cette époque datera la décadence d'Oriel, supplanté par Balliol dans la primauté intellectuelle d'Oxford [2].

Parmi les anciennes amitiés de Newman, il en était une du moins à laquelle les nouvelles ne portaient pas atteinte : c'était celle qui l'unissait à l'homme dont, déjà à cette époque, il ne parlait dans ses lettres qu'en l'appelant « le cher Pusey ». Celui-ci était revenu d'Allemagne, en 1827, souffrant, déprimé, par suite d'excès de travail. Newman se montra plein de sollicitude pour la santé de son ami [3]. Au milieu de 1828, à peu de jours de distance, Pusey reçut les ordres et se maria; il n'avait jamais entendu la voix mystérieuse qui, au milieu d'un clergé où le mariage était la règle, avait murmuré à l'oreille de Newman un appel si inattendu à la virginité. Son mariage était même la conclusion d'un petit roman, très simple et très pur, mais qu'un lecteur français sera surpris de trouver au seuil de la vie d'un austère théologien [4]. A dix-huit ans, ayant rencontré Maria-Catherine Barker, il lui avait donné son amour. Pour des raisons inconnues, son père, qui était

[1] *Froude's Remains.*
[2] *Memoirs by Mark Pattison*, p 88.
[3] *Lett. and corr.*, t. I, 170, 172, 184, 186.
[4] Pour ces détails et ceux que j'aurai à donner par la suite sur la vie de Pusey, je renvoie, une fois pour toutes, au grand ouvrage commencé par le chanoine Liddon et continué par d'autres disciples de Pusey : *Life of E. B. Pusey*, en 4 volumes.

fort autoritaire, opposa son *veto* et interdit les relations. Le fils se soumit, le cœur brisé, mais fidèle. Il attendit, cherchant dans ses travaux d'exégèse et ses exercices de piété une diversion à ses peines amoureuses. Enfin, après neuf années, en 1827, le père se laissa fléchir et permit les fiançailles. Durant ces fiançailles, qui se prolongèrent jusqu'à l'ordination de Pusey, l'année suivante, les deux jeunes gens échangeaient des lettres d'amour d'un caractère peu ordinaire : le fiancé faisait confidence à sa fiancée de ses études théologiques, lui donnait des consultations sur des sujets religieux, et lui indiquait l'aide qu'il attendait d'elle pour ses travaux sur la Bible; la fiancée, par devoir et par affection, acceptait la perspective de cette tâche austère; elle y sera fidèle et, plus tard, on la verra à la *Bodleian*, la célèbre bibliothèque d'Oxford, revisant pour son mari le texte de quelque ancien Père. Pour revêtir cette forme inaccoutumée, l'amour de Pusey n'en était pas moins tendre et profond. Ni les années, ni la vieillesse, ni la séparation du tombeau ne devaient l'affaiblir. Un jour, au terme de sa longue vie, quand il était veuf déjà depuis plus d'un demi-siècle, sa fille lui rapporta quelques fleurs de verveine, cueillies dans une visite à l'ancienne résidence de Mlle Barker : à cette vue, le vieillard se prit à pleurer et dit à sa fille : « Quand je proposai à votre mère de devenir ma femme, elle me donna une branche de verveine, et, depuis, je ne peux voir cette fleur sans réveiller ce souvenir. »

Le mariage de Pusey resserra encore davantage son amitié avec Newman. Celui-ci devint l'ami du ménage. A travers les témoignages discrets parvenus jusqu'à nous, on entrevoit la touchante figure de Mme Pusey, femme de devoir, épouse dévouée, mais âme plus compliquée, plus chercheuse, plus inquiète que celle de son mari, et par cela même ayant beaucoup plus d'affinité avec Newman. Les sermons de ce dernier la réconfortaient, tandis que les écrits un peu confus de Pusey la laissaient troublée; elle avouait cette impression à son mari, qui lui expliquait alors, avec sa candide humilité, comment Newman valait mieux que lui. Elle fut donc bientôt, avec l'ami de son époux, sur le pied d'une grande intimité; elle le vénérait comme un saint et se regardait comme sa fille spirituelle. Celui-ci, de son côté, s'intéressait à seconder et à diriger la vertu grandissante de cette âme. Que serait-il arrivé si Mme Pusey ne fût morte avant la conversion de Newman au catholicisme? Lors de la naissance de leur première fille, M. et Mme Pusey tinrent à ce qu'elle devînt chrétienne par le ministère de leur ami. Bientôt quatre petits enfants animèrent ce foyer. Newman y avait sa place, qu'il venait souvent occuper. Lui, d'ordinaire timide et presque sauvage dans

le monde, était plein d'abandon et d'entrain avec les enfants, à la différence de Pusey, qui, tout père dévoué et tendre qu'il fût, n'avait jamais pu, de son propre aveu, se mêler aux jeux de ses fils et de ses filles. Un étudiant de Cambridge, venu en visite à Oxford et invité à dîner chez Pusey avec Newman, a raconté sa surprise, lorsque, après une conversation théologique, il vit les enfants de Pusey entrer dans le salon, grimper sur les genoux de Newman, qui s'amusait à leur mettre ses lunettes sur le nez et leur racontait ensuite un beau conte de fées, écouté avec ravissement [1]. Quand la mort vint frapper, toute jeune encore, l'aînée de ces enfants, Newman fut le confident et le soutien des parents désolés. « Notre chère petite, lui écrivait Pusey, celle qui par vous est devenue membre de l'Eglise de Dieu, a été délivrée de toutes les souffrances de ce monde avant de les avoir connues. Son départ a été soudain; néanmoins nous devons remercier Dieu de ce qu'il a fait. Elle avait tout l'air de promettre d'être douce et gentille ici-bas, mais elle est allée orner la maison de son père. »

Pour être intimement lié avec Newman, Pusey n'était pas disposé à s'engager aussi avant que lui dans la voie où Froude les précédait. En dépit de ses origines *High Church*, il était alors considéré comme plus ou moins teinté de « libéralisme ». A son retour d'outre-Rhin, il avait fait paraître une étude sur la critique biblique allemande, et, à la suite de cette publication, il avait été nommé *regius professor* d'hébreu à l'université d'Oxford. Son livre parut à plusieurs témoigner de quelque complaisance pour le rationalisme germanique, et une polémique s'engagea, à ce sujet, entre lui et H.-J. Rose, de Cambridge, l'un des porte-parole les plus autorisés du *High Church*. Newman s'attristait de voir ainsi juger son ami et tâchait de le défendre; mais il reconnaissait que le livre était obscur, mal composé et qu'il prêtait aux malentendus [2]. L'impression fut telle que, lors de sa candidature à la chaire d'hébreu, Pusey dut se défendre contre le reproche de latitudinarisme. « Je crois, écrivait-il à son ancien maître, Lloyd, devenu évêque d'Oxford, que pratiquement mes opinions sont celles du *High Church;* et, tout en respectant les individus, je me sens de plus en plus éloigné de ce qui est appelé *Low Church*. Je ne sais aucun sujet de controverse entre *High* et *Low* où je ne sois pas d'accord avec le premier. » Il était, en tous cas, un *High* un peu froid, votant

[1] Cette aimable familiarité avec les enfants était coutumière à Newman. Une lettre de Mme Rickards, chez laquelle il était en visite pendant les vacances de 1827, rapporte une scène semblable. (*Lett. and corr.*, t. I, p. 167.)

[2] *Lett. and corr.*, t. I, p. 186, 189, 197, 198.

souvent avec les « libéraux » dans les votes où se classaient les partis universitaires; ainsi avait-il fait en 1827, avec Newman, lors de l'élection de Hawkins. Il était surtout, en politique, un whig, et, de ce chef, allait se trouver, en 1829, au sujet d'une élection qui passionna l'université d'Oxford, dans un camp opposé à celui où combattait Newman. Malgré tout, Froude n'avait pas mauvaise idée de lui. « J'espère, écrivait-il à Newman en septembre 1829, que Pusey finira, après tout, par tourner au *High Church*[1]. »

VI

Ce fut en 1829, dans une élection parlementaire, que se manifesta pour la première fois au public, avec quelque éclat, l'évolution qui faisait de Newman l'allié de Keble et de Froude. A cette époque, le monde politique était fort agité. Contre le torysme, depuis si longtemps au pouvoir, une réaction naissait et grandissait. Un vent de réforme s'était levé qui semblait battre toutes les vieilles institutions anglaises, y compris l'Église d'État avec ses privilèges et ses biens. Les *high-churchmen* s'alarmaient fort d'un mouvement qui leur paraissait prendre un caractère d'impiété révolutionnaire. Cette impression les portait à combattre toutes les réformes, sans distinguer celles qui pouvaient être légitimes et bienfaisantes; ainsi repoussaient-ils, comme d'ailleurs presque tout le clergé anglican, l'émancipation des catholiques que le grand agitateur irlandais, O'Connell, poursuivait depuis longtemps et qu'avec l'appui des whigs il finit par faire voter en 1829. Peu après ce vote, la question se trouva portée devant l'université d'Oxford. Robert Peel, alors ministre dirigeant, représentait cette université au Parlement; il avait été élu comme adversaire de l'émancipation et l'avait longtemps combattue; mais un jour vint où la raison d'État le fit changer d'avis, et ce fut sur sa proposition que la mesure fut votée; il jugea alors loyal de remettre son mandat à ses électeurs et de solliciter à nouveau leurs suffrages. La lutte fut ardente. Tous les « libéraux » de l'université, anciens amis de Newman, Wathely, Hawkins, soutenaient Peel. Pusey se rangea de leur bord. Keble et Froude étaient dans le camp opposé, et Newman fit ouvertement campagne avec eux. Il évitait, à la vérité, de se prononcer contre l'émancipation elle-même; de tous temps, il avait affecté de dire qu'il n'était pas en mesure de se faire une opinion sur cette ques-

[1] *Lett. and corr.*, t. I, 214.

tion ; il avait même, en 1827 ou 1828, voté dans l'assemblée du clergé, contre une pétition tendant à dénier les droits des catholiques. Mais il jugeait que Peel avait manqué à l'université et qu'il « n'était plus digne de représenter un corps religieux et non politique dont il avait plus ou moins trahi les intérêts ». D'ailleurs, s'il persistait à ne pas se prononcer sur l'émancipation, la faveur qu'elle avait rencontrée lui paraissait « un signe des temps, une preuve de l'invasion du philosophisme et de l'indifférentisme »; il estimait qu'elle avait été soutenue surtout par « hostilité contre l'Église établie » et qu'elle devait conduire au renversement de cette Église[1]. Peel fut battu : la grande majorité des membres résidents lui fut hostile; Newman se félicitait notamment que les *fellows* résidents d'Oriel eussent été unanimement *antipeelites.*

Whately en voulut beaucoup à Newman de son attitude en cette circonstance. Il lui témoigna son ressentiment d'une façon singulière : il l'invita à dîner avec quelques-uns de ces *high-churchmen*, d'esprit étroit et un peu grossier, qu'on appelait *the two bottles orthodoxes*, parce que, prétendait-on, ils se piquaient, pour protester contre les puritains, de boire deux bouteilles de porto par jour, le plaça à table entre deux des plus sots, puis, le repas fini, lui demanda s'il était fier de ses nouveaux amis [2]. C'était le début d'une rupture qui, de la part de Whately, fut bientôt complète[3].

De cette bataille électorale, Newman sortait singulièrement échauffé. « Nous avons remporté une glorieuse victoire, écrit-il; c'est le premier événement public auquel j'aie été mêlé, et je remercie Dieu de tout mon cœur de la cause que j'ai soutenue et de son succès. Nous avons prouvé l'indépendance de l'Eglise. » Ce dernier point lui paraît capital, étant donnée l'habitude que cette Eglise avait d'être toujours soumise au gouvernement. Et quelques jours après, comme il revenait encore sur ce sujet : « Quel écrivassier je fais ! Mais mon esprit est, par l'effet de cet important événement, si plein d'idées, mes vues en ont été si élargies et étendues, qu'en toute justice, je devrais écrire un volume. » Il pressent, contre l'Eglise, un grand assaut qui peut aboutir à sa séparation d'avec l'Etat; il énumère les nombreux et puissants adversaires auxquels elle a affaire; il constate que, pour le moment du moins, le talent est contre elle; mais il constate aussi que cette « pauvre Eglise sans

[1] *Lett. and corr.*, t. I, p. 162, 199 à 206.

[2] Le trait est rapporté par Newman dans son *Apologia.*

[3] Newman ne s'en était pas tout d'abord rendu compte. Quand Whately fut nommé, en 1831, archevêque de Dublin, Newman crut qu'il allait lui proposer de venir avec lui, et s'inquiétait de savoir comment décliner son offre. (*Lett. and corr.*, t. I, 250.)

défense » vient, à Oxford, de résister au coup qu'on lui portait, et ce lui est une révélation sur la force que peut avoir le clergé uni. Ne peut-on donc pas s'appuyer sur lui pour combattre les autres dangers? Dès lors, il commence à entrevoir l'idée d'une campagne à faire, d'une agitation à créer[1]. Froude, naturellement, le pousse dans cette voie.

Sur ces entrefaites, éclate, en France, la Révolution de 1830. L'Europe entière en est ébranlée. En Angleterre, une impulsion violente est donnée au mouvement démocratique. Le vent de réforme, qui s'était levé depuis quelques années, souffle désormais en tempête. L'avènement d'un ministère whig n'assure pas seulement le succès à brève échéance de la réforme électorale; il semble présager ce qu'on appelle alors la réforme de l'Eglise. On annonce hautement la volonté de reviser ses revenus, ses dotations, ses privilèges, sa hiérarchie, même sa liturgie, ses symboles et ses dogmes. Et cette besogne doit être faite par un parlement que la suppression des *tests* vient d'ouvrir aux dissidents. Pour se défendre, que peut l'Eglise établie? Elle est habituée à s'en remettre de tout à l'Etat, et c'est de l'Etat que vient la menace. Dans l'opinion, elle ne saurait trouver aucun point d'appui. Ses abus trop manifestes, la mondanité de son clergé, l'incertitude de ses croyances, son manque à peu près complet de vie religieuse, l'impuissance où elle s'est montrée de répondre aux besoins nouveaux d'une société qui devient démocratique et industrielle, l'ont depuis longtemps déjà discréditée. La campagne qu'elle vient de faire avec les adversaires les plus attardés de toutes les réformes politiques, a encore accru son impopularité. Les écrivains, interprètes ou inspirateurs de l'esprit public, sont à peu près unanimes à l'attaquer; le premier ministre, en pleine Chambre des lords, enjoint, avec une sévérité dédaigneuse et menaçante, à ses évêques de « mettre leur maison en ordre »; ces mêmes prélats sont insultés dans les rues, et le palais de l'un d'eux est réduit en cendres par la foule. Il faut se reporter aux témoignages contemporains pour se rendre compte à quel point l'Eglise a alors le sentiment d'une ruine possible et prochaine. Partout, un même cri d'alarme et de découragement. Arnold déclare « qu'aucun pouvoir humain ne peut la sauver dans son état actuel[2] », et il ne lui offre d'autre remède que de faire litière de ses *Credo* et d'ouvrir ses rangs aux dissidents. Beaucoup renoncent à lutter : l'Eglise leur paraît sur « son lit de mort » et n'a plus, suivant l'expression d'un

[1] *Lett. and corr.*, t. I, p. 202 à 207.
[2] *Life of Arnold*, par Stanley, t. I, p. 326.

contemporain, qu'à « s'envelopper dans sa robe pour mourir avec le plus de dignité qu'elle pourra[1] ».

Il était cependant, de ci de là, quelques membres du clergé qui ne se résignaient pas volontiers à l'idée de succomber sans combattre et qui, contre ces attaques, rêvaient de relever le drapeau du *High Church*. Newman, confirmé par ces événements dans le sentiment qu'il avait déjà des dangers de l'Eglise, était de ceux qui ne s'abandonnaient pas. La défaillance du clergé l'indignait. A ses yeux, il ne s'agissait pas simplement de combattre les demandes de réforme et de défendre un *statu quo* dont il était le premier à reconnaître la caducité. Précisément à cette époque, sur la demande de M. Rose, de Cambridge, qui recrutait des écrivains pour une bibliothèque théologique, il avait entrepris l'histoire du concile de Nicée et des Ariens du quatrième siècle[2]. Il s'était plongé avec ardeur dans l'étude de cette antiquité qui l'avait toujours attiré et où il commençait à vouloir placer le fondement de l'Eglise d'Angleterre. Plein d'admiration pour la grande Eglise d'Alexandrie, pour ses théologiens et ses philosophes, il sentait, a-t-il dit, « leur enseignement pénétrer dans son âme, ainsi qu'une douce musique, comme s'il eût répondu à des idées qu'il caressait

[1] Un écrivain *High Church*, mêlé aux controverses de cette époque, W. Palmer, a écrit en rappelant ses souvenirs : « Nous nous sentions nous-mêmes assaillis par les ennemis du dehors et par les adversaires du dedans. Nos prélats étaient insultés et menacés par les ministres d'Etat... Nous étions submergés de pamphlets sur la réforme de l'Église... D'après des rapports, qui semblaient bien fondés, certains des prélats étaient favorables aux altérations dans la liturgie. Des brochures très répandues recommandaient l'abolition des *Credo* au moins dans le culte public, insistaient surtout pour l'expulsion du symbole d'Athanase, pour la suppression de toute mention de la sainte Trinité, de la doctrine de la régénération baptismale, de la pratique de l'absolution. Nous ne savions où trouver un appui : un épiscopat menacé et qui semblait intimidé; un gouvernement mettant son pouvoir au service des agitateurs qui visaient ouvertement à la destruction de l'Église..., et le pis de tout, aucun principe dans l'esprit public auquel nous pussions faire appel; une complète ignorance de tous les fondements rationnels d'attachement à l'Église; un oubli de son caractère spirituel et de ce fait qu'elle était une institution de la main de Dieu, non de celle de l'homme; le plus grossier érastianisme prévalant partout, notamment dans les diverses classes de politiciens. Dans tout ceci, il y avait de quoi effrayer le cœur le plus courageux; et ceux qui peuvent évoquer les souvenirs de ces jours se rappelleront la profonde dépression dans laquelle l'Eglise était tombée et les sombres pressentiments qui remplissaient tous les esprits. » (*Narrative of events connected with the publication of the Tracts for the times.*)

[2] Ce livre, commencé en 1830, terminé en 1832, devait être publié à la fin de 1833, sous ce titre : *Les Ariens du quatrième siècle.*

depuis longtemps ». Mais, en considérant ce passé glorieux, il ne pouvait s'empêcher de l'opposer au spectacle que lui offrait son Eglise. Lui-même a résumé ainsi les réflexions que ce contraste lui suggérait : « A cet « établissement » si divisé, si menacé, si ignorant de sa force réelle, je comparais cette puissance vivace et énergique dont j'étudiais l'histoire dans les siècles primitifs. Son zèle triomphant pour le mystère fondamental que j'avais tant chéri dès ma jeunesse, me fit reconnaître en elle ma mère spirituelle : *Incessu patuit dea.* L'esprit de renoncement de ses ancêtres, la patience de ses martyrs, la fermeté indomptable de ses évêques, l'élan joyeux de son progrès, m'exaltaient et me confondaient à la fois. Je me disais : Regarde ce spectacle, puis cet autre... » Ne vous attendez pas, cependant, à ce que, des révélations que lui apporte ainsi l'histoire, Newman tire dès maintenant la conclusion à laquelle il n'arrivera que quinze ans plus tard. « Je me sentais, ajoute-t-il, pour mon Eglise, de l'attachement, mais aucune tendresse ; je tremblais pour son avenir ; j'éprouvais de la colère et du mépris pour ses perplexités impuissantes ;... je voyais que les principes de la Réforme étaient impuissants à la secourir. Quant à l'abandonner, l'idée ne s'en présentait pas à mon imagination. Mais j'étais toujours poursuivi par cette pensée qu'il existait quelque chose de plus grand que l'Eglise établie, et que ce quelque chose était l'Eglise catholique et apostolique, instituée dès l'origine ; la nôtre n'en était que l'organe et le représentant local ; ou elle n'était rien, ou elle était cela. Il lui fallait un remède énergique, ou elle était perdue ; une seconde Réforme était nécessaire[1]. » Ainsi surgissait ce qui devait être désormais, pendant plusieurs années, l'idée maîtresse de Newman : l'Eglise d'Angleterre, menacée de périr, ne peut être sauvée qu'à la condition de se transformer, de répudier ce qui, depuis longtemps, l'a faussée et pervertie, de retrouver ses titres surnaturels, de se hausser à l'intelligence de son origine et de sa mission divines.

Mêmes idées chez Froude, avec plus d'emportement. La perspective d'une bataille à livrer l'enflamme. Il presse ses compagnons de parler fort et d'agir énergiquement. Moins encore que Newman, il entend se renfermer dans la défense d'un *statu quo* qu'il méprise. « Froude, écrit James Mozley, en 1832, devient chaque jour plus véhément dans ses sentiments, et il tranche autour de lui de tous les côtés. C'est extrêmement beau de l'entendre causer. L'aristocratie de campagne est maintenant l'objet principal de ses vitupérations,... et il pense que l'Église devra éventuellement s'appuyer

[1] *Apologia.*

sur les classes très pauvres, comme cela lui est déjà arrivé aux époques où elle a eu le plus d'influence. » Le même témoin ajoute un peu plus tard : « Froude porte réellement une haine si excessive au présent état de choses, que tout changement lui serait un soulagement. » Et encore : « Froude est très enthousiaste dans ses plans. Quelle joie, dit-il, de vivre dans de tels temps, et qui pourrait maintenant revenir au temps des vieilles bourdes tories, *old tory humbug* [1]! » Aussi qu'on ne s'étonne pas de voir l'ancien « cavalier » devenu démocrate, se laisser séduire par les idées que La Mennais et Lacordaire développaient alors dans l'*Avenir*. « Il y a en France, écrit-il, un *High Church party* dont les membres sont républicains [2] et demandent le suffrage universel, dans cette pensée que plus le suffrage descend bas, plus l'influence de l'Eglise se fait sentir... Ne vous étonnez pas si, un de ces jours, vous nous voyez devenir radicaux pour la même raison [3]. »

VII

Les esprits s'échauffaient. Toutefois les idées qui fermentaient dans les cerveaux de Froude et de Newman n'en venaient pas encore à l'exécution : ce n'étaient guère jusqu'alors que des réflexions, des rêves, des désirs, des conversations de *common room*. Tout au plus, dans ses sermons de Sainte-Marie, Newman jetait-il parfois au public un cri d'alarme, annonçait-il que l'heure de la grande crise allait sonner pour l'Eglise et la société, et tâchait-il de relever les courages. En réalité, la bataille entrevue n'était pas engagée. Elle ne paraissait même pas assez imminente pour que les futurs combattants se fissent scrupule de s'éloigner. Froude avait ressenti, en 1831, les premières atteintes de la maladie de poitrine qui devait l'emporter. Comme les médecins lui conseillaient de passer l'hiver de 1832-1833 dans le midi de l'Europe, il invita Newman à l'accompagner. Celui-ci se trouvait, du fait d'Hawkins, déchargé de ses fonctions de *tutor;* il venait de terminer son livre sur les Ariens; sa santé ébranlée demandait du repos; il accepta la proposition de son ami, et tous deux s'embarquèrent en décembre 1832.

Ils parcourent d'abord la Méditerranée, jusque sur les côtes de Grèce. Ils jouissent de la nature, de l'art, des évocations historiques, littéraires ou religieuses que chaque lieu suscite dans

[1] *The Oxford Movement*, par Church, p. 49, 50.
[2] Sur ce point particulier, Froude était mal informé.
[3] *Froude's Remains.*

leurs esprits nourris de toutes les antiquités classiques ou chrétiennes. Mais même en présence des sites les plus imprégnés des souvenirs païens, leur pensée tourne volontiers en une méditation ascétique ou pieuse, en une prière qui ne part des beautés terrestres que pour s'élever à Dieu : telle elle apparaît dans les poésies où les deux voyageurs, — Newman surtout qui est le plus poète des deux, — épanchent presque journellement leurs impressions [1].

Arrivés à Rome dans les premiers jours de mars, ils y restent cinq semaines. Ils se tiennent généralement à l'écart du monde catholique et ne cherchent aucunement à pénétrer sa vie intime. Leur seule démarche un peu significative est une visite au recteur du collège catholique anglais : c'était un personnage jouissant déjà d'un certain renom, et qui devait exercer une action considérable sur les destinées religieuses de l'Angleterre : il s'appelait Mgr Wiseman. Newman et Froude l'interrogent sur les conditions auxquelles un rapprochement pourrait s'opérer entre les deux Églises; ils sortent de l'entretien charmés de l'accueil du recteur, mais convaincus que la doctrine romaine sur l'autorité des conciles en général et du concile de Trente en particulier rend tout accord impossible. Quant à Wiseman, il est frappé de la nature d'esprit vraiment catholique et de l'entière sincérité des deux jeunes anglicans; les espérances qu'il en conçoit ont une influence décisive sur la direction qu'il va donner à sa vie [2]. Newman ne s'en doute pas, et, peu après cette visite, il écrit à sa sœur : « Oh! si Rome n'était pas Rome! Mais je crois voir, aussi clair que le jour, que l'union avec elle est *impossible*. Elle est la cruelle Église, demandant de nous des impossibilités, nous excommuniant pour désobéissance, et maintenant elle guette notre ruine qui approche et en exulte. » On dirait d'ailleurs que, pendant ce voyage, Newman est incapable de parler de sang-froid de Rome : il est profondément ému des souvenirs sacrés qu'il heurte à chaque pas sur ce sol couvert de la poussière des apôtres, il a le cœur déchiré en le quittant, et, en même temps, ses vieilles préventions lui montrent dans cette ville la « grande ennemie de Dieu », la « Bête » maudite

[1] Ces pièces diverses ont été publiées, avec un petit nombre d'autres antérieures ou postérieures, quelques-unes œuvres de Keble, d'Isaac Williams, de Robert Wilberforce, de Bowden, sous le titre de *Lyra Apostolica*. Cette publication commença, dès le printemps de 1833, dans le *British Magazine*, revue dirigée par M. Rose, de Cambridge, et destinée à grouper les défenseurs de l'Eglise. L'ensemble fut réuni en volume en 1836.

[2] *The Life and Times of Cardinal Wiseman*, par Wilfrid Ward, t. I, p. 117 à 119.

de l'Apocalypse. A chaque moment, il semble se débattre entre ces impressions contradictoires. Il en souffre. « Vraiment, c'est un lieu cruel », s'écrie-t-il. Et il revient toujours à cette étrange exclamation : « Ah! Rome, si tu n'étais pas Rome! » Dans les églises catholiques, il ressent le charme de cette poésie sainte qu'il en voulait aux réformateurs d'avoir détruite dans son pays; il rend justice à la dignité du clergé romain qu'il distingue en cela du clergé napolitain; il reconnaît qu'il y a dans cette société « un profond *substratum* de christianisme », et, l'instant d'après, il dénonce avec mépris ce qui lui paraît un « système de superstitions », une « religion demeurée polythéiste, dégradante, idolâtrique »; et il conclue ainsi : « Quant au système catholique *romain*, je l'ai toujours tant détesté que je ne puis le détester davantage; mais quant au système catholique, je lui suis plus attaché que jamais[1]. » En somme, cette vue tout extérieure d'un pays catholique n'a aucunement rapproché Newman du catholicisme. Ce même effet est plus marqué encore chez Froude qui, jusque-là, a tant de fois étonné ses coreligionnaires par ses sympathies et ses admirations pour l'Église de Rome. Il est choqué, scandalisé, irrité par tout ce qu'il voit en Italie. « Je me souviens, écrit-il de Naples, le 17 février 1833, à un de ses amis, que vous m'aviez prédit que je reviendrais meilleur Anglais que je n'étais parti, plus satisfait, non seulement de ce que notre Eglise est théoriquement dans le vrai, mais aussi de ce que, pratiquement, en dépit de ses abus, ses œuvres sont les meilleures; eh bien, pour confesser la vérité, votre prophétie est déjà presque réalisée[2]. »

D'ailleurs, ce n'est pas le catholicisme qui occupe le plus les deux voyageurs : même au loin, leur propre Eglise est l'objet principal de leurs pensées. Les nouvelles qui leur arrivent d'Angleterre, à de rares intervalles, leur persuadent que la situation y est de jour en jour plus menaçante. Pendant leur séjour à Rome, ils apprennent que le gouvernement vient de présenter un bill qui supprime la moitié des évêchés anglicans en Irlande. Sans doute rien de moins justifiable que l'existence de ces évêques sans ouailles dont les catholiques irlandais devaient payer les opulentes dotations; mais les défenseurs de l'Eglise établie, négligeant ce côté spécialement irlandais de la question, s'effrayent et s'irritent de voir l'Etat disposer à lui seul, sans même consulter les autorités ecclésiasti-

[1] *Lett. and corr.*, t. I, p. 336, 338, 342, 359, 360, 369, 370, 375, 378, 379, 380, 383, 385, 388 à 391.

[2] *Froude's Remains*, t. I, p. 293.

ques, de l'organisation de cette Eglise. Où s'arrêtera-t-on dans cette voie? Ne va-t-on pas faire de même en Angleterre? Newman, de loin, partage cette indignation contre ce qu'il appelle « l'atroce et sacrilège bill irlandais ». — « Bien, mon aveugle premier ministre, s'écrie-t-il, confisquez et volez, jusqu'à ce que, comme Samson, vous renversiez l'édifice politique sur votre propre tête! » Il est alors, sur ces sujets, dans un singulier état d'excitation. « Pour faire ma confession complète, écrit-il, je dois dire que je n'ai, hélas! rien acquis de cette largeur d'esprit qu'au dire d'un de mes amis, je devais gagner en voyage. Je ne puis me vanter d'être plus doué de froideur philosophique qu'auparavant, et, en lisant les journaux, je hais les whigs (comme dit R., d'une façon chrétienne) plus amèrement que jamais. » A la nouvelle que Keble est disposé à sortir de sa réserve pour protester, il se réjouit et en conçoit de grandes espérances pour l'avenir de l'Eglise. « S'il est une fois debout, écrit-il, il se montrera un second saint Ambroise. Et les autres aussi se remuent[1]. » Dans la campagne qu'il entrevoit, Newman n'entend pas rester inactif. Déjà, lorsqu'il a dû quitter ses fonctions de *tutor* et renoncer à l'existence studieuse et paisible qu'il menait depuis six ans, il a eu quelque idée que c'était pour lui le signe d'un appel à une vie nouvelle, et qu'une sphère d'action plus large allait lui être ouverte. Maintenant cette pensée lui revient plus précise, plus persistante. Il sent qu'une œuvre est à faire et qu'on attend l'ouvrier. Dans ses heures de solitude, il se répète à lui-même : *Exiorare aliquis*[1]*!* Ne serait-il pas l'ouvrier attendu? Il laisse voir quelque chose de ces idées dans les lettres à ses amis. Lors de la visite qu'il fait, en compagnie de Froude, à Mgr Wiseman, comme celui-ci l'invite gracieusement à revenir à Rome, il lui répond avec beaucoup de gravité : « Nous avons une œuvre à faire en Angleterre[2]. »

En quittant Rome, au commencement d'avril 1833, Newman et Froude se séparent. Tandis que ce dernier retourne en Angleterre par l'Allemagne, Newman part pour la Sicile. Au cœur de l'île qu'il traversait pour aller de Syracuse à Palerme, loin de tout secours, n'ayant avec lui que son domestique italien, il tombe gravement malade de la fièvre et demeure plusieurs semaines entre la vie et la mort. Dans la suite, il a toujours regardé cette maladie placée en quelque sorte à un tournant de sa vie, comme une crise mystérieuse et décisive où il s'était trouvé plus directement

[1] *Lett. and corr.*, t. I, p. 353, 372, 377.
[2] *Apologia.*

sous la main de Dieu; aussi a-t-il mis un soin pieux à évoquer et à recueillir tous les souvenirs qui avaient pu survivre au trouble de la fièvre [1]. Il se revoyait sur son lit, en proie au délire, ayant l'impression que « Dieu combattait contre lui » et qu'Il combattait pour « vaincre en lui l'attachement à sa propre volonté (*self-will*) »; il lui semblait avoir alors repassé toutes les circonstances de sa vie où il avait pu en effet céder à cette tentation; puis il se rappelait l'impression admirablement consolante, fortifiante, ressentie à la pensée que « Dieu, dans son amour, l'avait élu et l'avait fait sien. » Il se revoyait encore, donnant, en vue de sa mort, les dernières instructions à son domestique, mais ajoutant ces paroles dont il n'avait jamais après coup pu s'expliquer le sens : « Je ne mourrai pas; non je ne mourrai pas, car je n'ai pas péché contre la lumière..., je n'ai pas péché contre la lumière », ou bien : « Je ne pense pas que je meure, car Dieu a encore de l'ouvrage à me faire faire. » Il se revoyait enfin, lorsque, bien faible encore, il s'était remis en route pour Palerme, s'asseyant sur son lit au moment de quitter l'auberge, fondant en larmes, et à son domestique qui l'interrogeait, ne pouvant répondre que ces mots auxquels le pauvre garçon ne comprenait rien : « J'ai une œuvre à accomplir en Angleterre. »

Arrivé péniblement à Palerme, Newman y reste trois semaines, faute d'un navire où il puisse s'embarquer. « J'avais soif du pays natal », a-t-il dit. Sa seule diversion à l'ennui de cette attente est de visiter les églises. Bien qu'il n'assiste pas aux offices et ignore même la présence du saint Sacrement, il en éprouve une grande douceur, qu'il compare, dans des vers écrits sur le moment, à l'huile et au vin versés par le Bon Samaritain sur les plaies du voyageur blessé. Enfin, le 10 juin 1833, il peut quitter Palerme, traverse la Méditerranée, puis la France, le regard tendu vers l'Angleterre, impatient des retards qu'imposent les vents contraires ou la fatigue, se hâtant vers le sol où la voix mystérieuse lui a fait entendre qu'il a « une œuvre à accomplir ». Son état d'âme pendant cette course, il nous l'a révélé lui-même dans un poème devenu célèbre outre-Manche, *Lead kindly light!* qu'il composa par une nuit sombre, en se promenant sur le pont du bateau immobilisé par le calme dans les bouches de Bonifacio :

I

Conduis-moi, bienfaisante lumière. Au milieu des ombres qui m'environnent, oh! conduis-moi. La nuit est noire, et je suis loin de mon

[1] *Lett. and corr.*, t. I, p. 413 à 430, et *Apologia*.

foyer. Conduis-moi! Garde mes pas, je ne demande pas à voir la scène lointaine, un seul pas est assez pour moi.

II

Je n'ai pas été toujours ainsi; je n'ai pas toujours prié pour que tu me conduises! J'aimais à voir et à choisir ma voie. Mais, maintenant, conduis-moi. J'aimais le jour brillant, et, en dépit de mes craintes, l'orgueil dirigeait ma volonté. Ne te souviens pas des années passées.

III

Ta puissance m'a si longtemps gardé en sûreté : elle me conduira encore, par les rocs et les précipices, les montagnes et les torrents, jusqu'à ce que la nuit finisse, et, avec le matin, souriront ces visages d'anges que j'ai longtemps aimés et que j'ai perdus depuis peu.

Newman débarqua en Angleterre, le 9 juillet 1833. Quelques jours après, commençait ce qu'on a appelé le « mouvement d'Oxford ».

Paul Thureau-Dangin.

La suite prochainement.

L'ANARCHISME ET L'ITALIE

L'Europe a été épouvantée, dans ces derniers temps, par une série d'attentats commis exclusivement par des mains italiennes. Trois crimes, les plus horribles peut-être parmi ceux qu'aura enregistré notre siècle, si fertile cependant en morts violentes de souverains et de chefs d'Etat : l'assassinat de M. Carnot, de M. Canovas del Castillo, et tout récemment de l'impératrice d'Autriche, ont été l'œuvre d'anarchistes italiens. Le souvenir de l'abominable attentat de Genève, perpétré le 9 septembre dernier, était encore vivant dans tous les cœurs, quand la police anglaise a découvert, à Alexandrie, un complot tramé contre l'empereur d'Allemagne à l'occasion de son voyage en Palestine, et tous les auteurs de ce complot étaient encore des Italiens. Il apparaît donc de plus en plus évident que, dans l'armée internationale du crime, ce sont les anarchistes italiens qui sont devenus le bras et l'instrument de l'anarchisme cosmopolite. Il y a là un phénomène dont il convient de rechercher l'explication et d'étudier les causes. C'est ce que nous allons essayer de faire d'une façon aussi impartiale que possible. L'occasion nous paraît d'autant plus propice que le gouvernement italien, pour dégager publiquement sa solidarité d'avec ces assassins, qui déshonorent et compromettent leur pays, a décidé de convoquer à Rome une conférence internationale contre l'anarchisme. Au moment où cette conférence est sur le point de se réunir, il n'est pas sans intérêt, encore une fois, de rechercher les liens mystérieux qui unissent l'Italie révolutionnaire et l'anarchisme international. La question est parmi les plus actuelles de celles qui sollicitent l'attention du public européen.

*
* *

En premier lieu, il est une observation qui s'impose et je crois que ce n'est que justice de l'enregistrer. Si les Italiens paraissent jouer un rôle dominant dans le mouvement anarchiste contemporain[1], cela tient surtout au fait que les trois derniers crimes commis par des mains italiennes ont frappé de hauts personnages entourés de la sympathie et de respect et que rien ne semblait

[1] Voy. la *Zeit* de Vienne du 25 septembre, art. de M. Colajanni.

désigner aux coups des assassins. De là un mouvement universel et bien naturel d'horreur et de réprobation qui est juste quand il s'adresse aux assassins ou à ceux qui ont armé leur main, mais qu'on aurait grand tort d'étendre à la nation italienne prise dans son ensemble. Si l'on examine impartialement la part prise par l'Italie dans le mouvement anarchiste de ces dernières années, on arrive forcément à cette constatation qu'elle n'est pas aussi considérable qu'elle le paraît au premier abord. Ainsi, on doit observer que l'Italie n'a fourni aucun des grands théoriciens de l'anarchisme. Les noms de Bakounine, de Krapotkine, d'Élisée Reclus, de Grave, de Sébastien Faure, ne sont pas des noms italiens. Ce n'est même pas exagéré de prétendre qu'il existe peut-être moins d'anarchistes en Italie qu'en France ou tel autre grand pays de l'Europe. Et cela s'explique parfaitement; depuis quelques années, le gouvernement italien fait une telle guerre à l'anarchisme intérieur, le traque de telle façon que celui-ci ne peut s'y développer comme il fait ailleurs. Des réunions anarchistes comme celles qui se tiennent à Paris et à Londres sont impossibles en Italie. Si donc l'anarchisme italien paraît en ce moment jouer le premier rôle dans l'anarchisme cosmopolite, cela tient surtout au fait qu'il fournit le bras qui exécute la pensée criminelle conçue par d'autres. Les anarchistes italiens sont devenus comme la bande d'aventure, les *condottieri* au service de la révolution internationale. Et cela assurément est un phénomène qui a son importance en ce qui regarde l'Italie, et dont il convient de trouver l'explication.

Et d'abord, sans parler des attentats de ces dernières années, le crime politique a toujours été l'une des particularités historiques de l'Italie. Quelques jours après l'attentat de Genève, M. Colajanni l'un des chefs du parti socialiste à la Chambre italienne, pouvait écrire les lignes suivantes dans une revue de Vienne, *die Zeit* : « Le crime politique a toujours été en grand honneur en Italie; il a eu des liens de corrélation étroite avec le mouvement en faveur de l'unité et de l'indépendance nationale. Et on a pu dire avec raison que c'est une longue suite de causes historiques qui ont rendu le délit politique si commun, je pourrais presque dire endémique, en Italie. »

Parmi les causes historiques dont parle M. Colajanni, il en est de fort lointaines; elles tiennent au caractère même du peuple italien, à des habitudes et des mœurs traditionnelles et séculaires. La caractéristique du tempérament italien, c'est l'individualisme, l'exagération de l'*io*, du moi. En Italie, la personnalité humaine s'est toujours déployée plus largement et plus librement que partout ailleurs. *La pianta-uomo*, comme disait Alfieri, *ci nasce più*

rigogliosa. « La plante-homme y naît plus vigoureuse, plus exubérante que partout ailleurs. » L'individu y subit plus impatiemment tout frein quelconque. C'est ce qui fait que l'Italie n'a été pendant longtemps qu'une juxtaposition de collectivités brillantes et isolées, et n'a pu, durant plusieurs siècles, se constituer en un corps de nation. Chaque tempérament s'y accusant en relief, les passions y sont plus vives et plus tenaces qu'ailleurs, et surtout elles éclatent avec une spontanéité foudroyante, une impulsivité irrésistible. C'est ainsi qu'on s'explique la facilité avec laquelle tue l'Italien. Sans remonter aux temps de la Renaissance, où la fureur homicide put se donner librement carrière, où la Péninsule semblait transformée en un vaste coupe-gorge, encore aujourd'hui l'Italie a conservé le premier rang, parmi les nations européennes, dans la statistique des meurtres et assassinats. Ce qu'on appelle le *reato di sangue*, quoiqu'il ne soit assurément pas spécial à l'Italie, s'y présente cependant avec un caractère anormal de fréquence et d'intensité.

Il y a cinq fois plus d'homicides en Italie qu'en France, quatre fois plus qu'en Prusse, neuf fois plus qu'en Belgique, cinq fois plus qu'en Suisse, seize fois plus qu'en Angleterre. Le chiffre des personnes tuées en Italie par homicide depuis une quarantaine d'années s'élève à plus de 80,000, plus qu'en un siècle de guerres. L'Italie est donc le pays où la criminalité violente a conservé le plus d'extension. On y tue encore aujourd'hui avec une facilité incroyable. Peu de rixes se terminent sans meurtre ou blessures plus ou moins graves. L'Italien du peuple donne un coup de couteau avec autant de sans-gêne qu'ailleurs une simple gifle ou un coup de poing, et il manie le couteau avec une dextérité peu commune. Le couteau est l'arme inséparable de l'Italien des classes populaires. Un écrivain italien constatait, il y a quelques années, que, pour le Romain, par exemple, « le couteau est l'âme fidèle, l'âme de son âme ». Et il n'y a pas fort longtemps que les jeunes filles romaines faisaient cadeau à leur fiancé d'un couteau avec des inscriptions de ce genre : *Amor mio*, *stella mia.* C'est au couteau que s'appliquaient ces belles épithètes. Il n'est pas jusqu'au théâtre qui ne popularise et ne glorifie cette manie du couteau. Les deux opéras italiens les plus en vogue de ces dernières années, la *Cavalleria rusticana* et les *Pagliacci*, sont la représentation de deux scènes de meurtre, comme il s'en passe journellement en Italie.

L'été dernier, la ville de Rome fut épouvantée par une série d'assassinats et de meurtres commis dans des circonstances particulièrement révoltantes. L'opinion s'émut à un tel point de cette récidive de *reati di sangue*, que l'on a fondé à Rome, au mois

d'août dernier, une *Ligue contre le couteau*, qui tient de temps à autre encore quelques réunions. Cette tentative de réaction contre l'emploi du couteau ne témoigne-t-elle pas, à elle seule, de la profondeur du mal?

On comprend dès lors quel terrible secours apporte à l'anarchisme international l'affilié qui sort des classes populaires italiennes. Excellant à manier le couteau, une arme autrement dangereuse que le revolver, exercé par une longue pratique, l'anarchiste italien manque rarement son coup; il possède une sûreté de main redoutable dont témoignent les attentats de ces dernières années. Il est naturellement désigné pour être le bras et l'instrument de l'armée du crime cosmopolite.

Une autre cause qui peut expliquer le rôle prépondérant des Italiens dans le camp anarchiste international, c'est leur goût pour les sociétés secrètes. L'Italien a toujours manifesté un penchant naturel pour les associations occultes et mystérieuses qu'il excelle à organiser. Ce trait de son tempérament national tient en grande partie, quoique pas exclusivement, aux régimes d'oppression et d'arbitraire auxquels il a été si longtemps soumis. La tyrannie développe naturellement chez ceux qui en sont les victimes le besoin de se cacher et de conspirer. Au début de ce siècle, après 1815, dès les origines du mouvement unitaire, on vit surgir et se développer de nombreuses sociétés secrètes comprises sous le nom générique de *Carbonarismo*. Il serait superflu de montrer le rôle influent que ces sociétés ont joué dans la réalisation de l'unité. C'est à juste titre que Mazzini, qui, à un certain moment, faisait mouvoir tous les fils de cette vaste et ténébreuse association, est mis sur le même rang que Cavour, Garibaldi, Victor-Emmanuel, ces grands artisans de l'unité italienne. Il est à observer que ce n'est pas seulement pour l'action politique, mais aussi sur le terrain de la *delinquenza* ordinaire que l'Italien aime à organiser des associations criminelles. Ce n'est qu'en Italie qu'on voit se perpétuer des associations de malfaiteurs telle que la *Maffia* et la *Camorra*, ayant leurs rites et leurs règlements spéciaux, recrutant sans cesse des affiliés nouveaux, et que la police a été jusqu'à ce jour impuissante à déraciner. Et même il est arrivé ceci, que les sociétés secrètes fondées pour favoriser le triomphe de la révolution italienne ont continué de subsister après l'achèvement de l'unité et se sont transformées en associations criminelles de droit commun. L'Italien des classes populaires se trouve donc naturellement attiré, comme par un gouffre, vers le mystère de ces affiliations redoutables de l'anarchisme. Ayant du goût pour ces trames secrètes, il devient facilement leur victime en même temps qu'il s'y meut avec

une aisance peu commune. Caserio, Angiolilo, Lucheni, se trouvaient, on le sait, en relations très étroites avec leurs compagnons anarchistes des autres pays. A combien de conciliabules n'ont-ils pas dû assister avant d'accomplir leur infâme attentat?

M. Colajanni, que nous venons de citer, constatait la fréquence du crime politique en Italie et le rôle qu'il avait joué dans le mouvement qui aboutit à l'unité. Cela n'est que trop vrai. Les révolutionnaires italiens, pour réaliser leur objectif, n'ont jamais regardé de trop près à la moralité des moyens. Dès les débuts de l'agitation unitaire, quelques-uns ne se sont pas fait scrupule de recourir à l'assassinat. Des crimes odieux ont souillé le mouvement national. Il suffira de rappeler ici l'assassinat du duc de Parme, celui de Rossi, le ministre de Pie IX, l'attentat d'Agesilao Milano contre le roi Ferdinand de Naples, pour s'en tenir aux principaux. Mais ce qui plus que tout le reste a contribué à démoraliser les esprits et pervertir le sens moral des populations, c'est la glorification publique faite de ces crimes, non point seulement par les révolutionnaires, mais quelquefois par le parti libéral monarchiste et par les hommes dirigeants de l'Italie. Il y a quelques années, on a pu voir la municipalité de la ville natale d'Orsini, Meldola près de Forli, inaugurer publiquement et en grande solennité, une pierre avec inscription, apposée sur la maison où naquit le régicide et rappelant, si je ne me trompe, ses *benemerenze patriotiche*. La majorité de la presse libérale italienne ne se scandalisa nullement de cette odieuse apologie du lanceur de bombes, faite par une autorité officielle.

En 1856, le roi Ferdinand II passait une revue. Un soldat, Agesilao Milano sortit des rangs et lui tira, à bout portant, un coup de pistolet qui, heureusement, ne l'atteignit pas. Agesilao Milano fut fusillé quelques jours après. En 1860, quand la dynastie des Bourbons fut renversée, Garibaldi, dictateur de Naples, rendit le décret suivant qu'il vaut la peine de reproduire intégralement.

« Le dictateur de l'Italie méridionale, considérant comme *sacrée au pays* la mémoire d'Agesilao Milano qui, avec un héroïsme sans égal, s'est immolé sur l'autel de la patrie pour la délivrer du tyran qui l'opprimait,

« Décrète :

« Article premier. — Il est accordé une pension de 30 ducats par mois à Madeleine Russo, nièce de Milano, sa vie durant.

« Art. 2. — Il est accordé une dot de 2,000 ducats à chacune des sœurs dudit Milano. Cette somme sera inscrite sur le registre de la dette publique à titre de dot inaliénable.

« Art. 3. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

« Naples, 24 septembre 1860.

« Garibaldi. »

Nous le demandons à tout homme de bonne foi : a-t-on jamais glorifié plus cyniquement le régicide? Et cet Agesilao Milano qui, en essayant de tuer le roi Ferdinand, avait assuré le sort de sa famille était-il moins coupable que Caserio ou que Lucheni? Encore aujourd'hui, conformément au décret de Garibaldi, Agesilao Milano est considéré comme un héros par bon nombre de patriotes italiens. Je crois même que, dans plus d'une ville italienne, il y a des rues qui portent son nom.

Il y a quelques jours, on inaugurait publiquement à Rome un *Circolo educativo Cesare Lucatelli*. Or savez-vous qui était ce Lucatelli sous le patronage duquel on érigeait un cercle d'éducation? Il s'était rendu coupable d'un crime odieux. En 1861, le soir de la fête de saint Pierre quand les rues de Rome regorgeaient de la foule traditionnelle qui revenait d'assister au spectacle de la *girandola* sur la place de Saint-Charles, au Corso, César Lucatelli, aidé de quelques complices, avait poignardé sans motif aucun un gendarme pontifical et avait subi pour ce fait la peine capitale. Voilà l'homme que les radicaux de Rome présentent comme modèle à la jeunesse et sous le vocable duquel ils fondent des cercles d'éducation! N'est-ce pas semer délibérément de la graine d'anarchistes?

En 1882, on arrêta à Trieste un jeune étudiant italien, déserteur de l'armée autrichienne, rentré subrepticement dans sa ville natale, Guillaume Oberdank. Une bombe lui fut saisie. A quel usage Oberdank destinait-il cette bombe? Il n'est peut-être que trop facile de le supposer. Oberdank fut fusillé. Eh bien, toute la jeunesse universitaire italienne fête encore actuellement Oberdank comme un martyr de l'irrédentisme. Chaque annés, on célèbre à Rome en grande pompe sa commémoration. On va porter des couronnes sur sa tombe : on exalte son héroïsme. Quoique l'on n'ait pu prouver absolument qu'Oberdank méditât un attentat, est-ce là cependant un type que la jeunesse des écoles et des universités puisse se proposer impunément comme un exemple à imiter? Le culte de « saints » pareils ne doit-il pas produire naturellement les fruits les plus détestables.

Il y a plus. Aux funérailles de Cavallotti, ce *leader* des radicaux italiens qui fut tué en duel au mois de mars dernier, funérailles qui se célébrèrent à Rome et auxquelles j'assistais, on put voir une

bannière se déployant librement au vent et portant cette inscription : *Circolo Angiolilo*. Angiolilo, on ne l'a pas oublié, est l'assassin de M. Canovas. Ainsi moins de six mois après son crime, il s'était formé en Italie un cercle sous le vocable de ce misérable, et ce cercle pouvait arborer impunément ses insignes. Il est vrai que les journaux protestèrent unanimement contre ce scandale et que la police qui l'avait toléré argua de son ignorance. Des faits que nous venons d'énumérer, et nous pourrions en citer d'autres encore, il résulte donc que la glorification du régicide a pu au cours de ces dernières années s'accomplir au grand jour en Italie avec la tolérance ou la complicité des autorités. Or un tel fait n'est-il pas de nature à exercer sur l'opinion une influence démoralisatrice et corruptrice. Il nous semble que ce serait perdre son temps que de le démontrer.

Il n'y a pas jusqu'à l'école criminaliste italienne qui, par l'organe de ses chefs les plus autorisés, Lombroso, Ferri, Sighele, ne contribue à égarer le sens moral des populations en amnistiant, sans le vouloir, les plus odieux attentats. Dans son livre *la Delinquenza settaria*, un disciple de Lombroso, M. Sighele, établit que le crime, surtout le crime politique, produit des effets utiles au point de vue du progrès et de la civilisation. C'est ce qu'il appelle, après M. Lombroso, « la fonction sociale du crime ». — « Cette utilité du crime, écrit M. Sighele, on ne l'aperçoit pas tout de suite dans le crime de droit commun, mais elle est facile à découvrir dans le crime politique — et celui-ci *a toujours été un levier des plus puissants pour le progrès humain.* » Si ces lignes sont jamais tombées sous les yeux de Caserio ou de Lucheni, elles n'ont pas été de nature à les détourner de leur entreprise. Après la politique, ce sont des théories soi-disant scientifiques qui amnistient le régicide et finissent par y trouver, selon l'expression de M. Sighele, un élément de progrès.

*
* *

Nous venons d'indiquer très brièvement les causes générales et lointaines qui peuvent expliquer les récents crimes anarchistes italiens. Mais il est des causes plus prochaines dont il importe de dire un mot.

On a disserté à l'infini, ces dernières années, sur les origines et les causes génératrices de l'anarchisme. Nous ne voulons pas retomber ici dans des redites. Il nous suffira de renvoyer nos lecteurs aux beaux travaux de M. Desjardins et de M. Tarde, deux noms bien connus au *Correspondant*. En ce qui regarde l'Italie, M. Lombroso, un savant dont l'on pourra contester les théories

scientifiques, mais auquel on ne saurait refuser une certaine compétence dans l'étude des phénomènes criminalistes, attribue principalement la recrudescence actuelle de l'anarchisme à la misère, à la corruption politique et parlementaire, au spectacle démoralisateur des injustices sociales, au manque de culture morale. Beaucoup de ces causes sont communes aux autres pays, mais il faut reconnaître que toutes se présentent en Italie avec un degré d'intensité qu'on ne trouve pas ailleurs.

Quand on parle de la misère en Italie, il faut sans doute distinguer. Dans les grandes villes que parcourent le touriste et le voyageur, elle est peu apparente. Il est, de plus, certaines provinces, telles que le Piémont, la Toscane, la Lombardie, — et ce sont précisément les plus visitées et les plus connues, — qui ne diffèrent pas beaucoup, au point de vue des conditions matérielles de la population, des autres régions du nord de l'Europe. Mais, en faisant toutes les réserves que l'on voudra, il n'en est pas moins vrai que le peuple italien est présentement, au point de vue matériel, certaines régions mises à part, un des plus misérables de l'Europe. Le lendemain de l'attentat de Lucheni, une feuille italienne très libérale et très monarchiste, le *Mattino* de Naples, écrivait les lignes suivantes : « La vérité est celle-ci : un bon cinquième de notre peuple vit comme des sauvages, habite dans des huttes dont ne voudrait pas un *Papoua*, se contente de la nourriture la plus pauvre et la plus dégoûtante, entretient sur le monde des idées comme les Cafres peuvent en avoir, et parcourt le monde pour y chercher et y trouver des places d'esclave. »

Dans un livre, paru précisément il y a quelques semaines, un député de la droite conservatrice italienne établit, avec chiffres à l'appui, que le peuple italien est le plus imposé de l'Europe et que les impôts pèsent exclusivement sur la classe pauvre. Sur un revenu déterminé, un Anglais paie 1 franc d'impôt, un Prussien 1 et demi, un Français 2, un Autrichien 5, un Italien *dix*. Tandis qu'en France la consommation moyenne et journalière du blé est de 533 grammes, en Italie, elle n'est que de 302. Or, en Italie même, la ration minimum d'un soldat est de 700 grammes par jour, et celle des prisonniers de 550. Il y a donc des milliers d'Italiens qui en sont réduits à envier le sort des délinquants et qui ne mangent pas à leur faim. Dans un livre paru également dans le cours de cette année, un sociologue italien, M. Niceforo, un disciple de M. Lombroso, constate qu'il est des contrées en Italie où les populations meurent de ce qu'il appelle la « mort blanche », c'est-à-dire de la faim. Eh bien, est-ce qu'un pareil état économique et social n'est pas de nature à fomenter la haine antisociale?

Est-ce que l'anarchisme, si d'autres causes s'y ajoutent, n'en doit pas sortir comme un produit spontané? Il nous semble que la réponse à cette question ne saurait être douteuse.

Un des principaux organes officieux allemands, la *Post* de Berlin, à propos du crime de Lucheni, faisait une remarque très juste : « La Russie a son nihilisme, il est vrai, mais c'est le despotisme que vise le nihilisme, et il n'a pu trouver dans le peuple lui-même un sol propice. La situation est toute différente en Italie, où l'anarchisme prend racine presque exclusivement dans les masses ignorantes et pauvres de la nation, et où il dirige naturellement ses coups contre la richesse et, en particulier, contre les têtes couronnées, *qui lui paraissent représenter la suprême expression du capitalisme.* »

Cette dernière observation est parfaitement exacte. Ce n'est point seulement le souverain ou le chef d'Etat que frappent les anarchistes italiens, c'est l'homme riche et heureux par excellence, qui, pour eux, est représenté par un président, un ministre, un roi ou une impératrice. C'est la haine sociale, bien plus que la haine politique qui arme leurs bras, et cette haine a sa source en partie dans l'exaspération de la misère maternelle. Au mois d'avril 1897, quand on arrêta Acciarito qui, hors la porte Saint-Jean, avait essayé de frapper le roi Humbert, ce dernier dans son interrogatoire, fit les aveux suivant : « Que voulez-vous, j'avais faim. Quand j'ai vu tous ces équipages riches qui passaient devant moi, tout ce déploiement de luxe et de bien-être, j'ai voulu me venger, et j'ai tenté de tuer le roi. » Il fut prouvé, sans doute, ensuite, qu'Acciarito avait exagéré et que, les jours qui avaient précédé son crime, il avait parfaitement pu manger à sa faim; mais qui niera que la misère, quand elle atteint un certain degré, n'exerce une influence démoralisante non pas seulement sur celui qui la subit, mais aussi sur celui qui en est le témoin et qui entend les malédictions qu'elle provoque?

L'effet démoralisant de cette misère est aggravé en Italie par la corruption politique effrontée dont le pays, à l'instar des autres nations latines, est le théâtre. Nous ne voulons pas insister outre mesure sur ce point, car ce serait sortir de notre cadre; mais c'est à bon droit que les criminalistes ont noté la corrélation étroite qui existe entre les scandales du Panama et la recrudescence de l'anarchisme. La corruption en haut a forcément sa répercussion en bas. La bombe de Vaillant, partie des tribunes du Palais-Bourbon, avait été forgée en partie par toutes les abominations qui s'étalaient dans l'hémicycle.

Que dire de l'état de dégradation intellectuelle et morale où se trouve encore plongée une bonne partie des populations ita-

liennes? La *Post*, l'organe officieux de Berlin, que nous citions tout à l'heure, faisait, il n'y a pas longtemps, ces aveux durs à enregistrer, mais dont il serait difficile de contester la justesse :

« Dans aucun autre pays du monde civilisé, les idées morales n'ont gagné aussi peu de terrain qu'en Italie. L'Italien est par nature un individualiste, dominé par cet égoïsme naïf contre lequel les conceptions morales sont d'autant plus impuissantes qu'elles ne sont généralement cultivées ni dans la famille ni dans l'éducation publique.

« Ajoutons à cela que, sur une population de 33 millions, la moitié seulement sait lire et écrire, et que l'autre moitié est privée de toute instruction. Notons encore que le Parlement, la commune et la richesse se livrent à une exploitation éhontée de la pauvreté, et l'on s'expliquera facilement comment, chez un tel peuple, il se forme fatalement un courant d'opinion qui ne découvre le salut que dans un acte désespéré. En somme, la source de l'anarchisme, en Italie, c'est le manque d'éducation morale et intellectuelle, joint à une épouvantable misère économique, dont le gouvernement est, depuis environ trente ans, le complice. Voilà les points sur lesquels devraient porter les délibérations de la future conférence contre l'anarchisme, car c'est là le nœud de la question. »

La part de responsabilité du gouvernement italien dans un pareil état de choses, qu'un journal aussi peu suspect que la *Post* ne peut s'empêcher de reconnaître, est incontestable, en effet. Grisé par ses plans de mégalomanie, le nouveau régime est en grande partie l'auteur responsable des charges excessives sous lesquelles succombe le peuple italien, et qui l'ont réduit dans cet état de misère. C'est ainsi qu'on s'explique que l'anarchiste italien voue à son gouvernement, voue à tous les gouvernements, une haine plus sauvage et plus féroce qu'aucun de ses confrères de la révolution internationale.

La politique de l'Italie nouvelle n'a été inspirée par aucune idée morale supérieure. Tous les gouvernements qui se sont succédé à Rome, depuis trente ans, semblent n'avoir eu d'autre objectif que de pressurer les populations pour leur faire rendre le maximum d'impôts. Ils ont complètement oublié de faire l'éducation morale et intellectuelle du peuple.

Mais, parmi les autorités sociales, ce n'est pas seulement le gouvernement, c'est aussi le clergé qui semble n'avoir pas toujours eu conscience de sa tâche et de ses devoirs. Loin de nous l'idée de vouloir jeter le blâme ou la déconsidération sur le clergé italien dans son ensemble, sur tant de prêtres zélés, tant de pas-

teurs dévoués qui sont plus fréquents qu'on ne le croit dans les campagnes italiennes. Mais il n'en est pas moins vrai que quand on voit l'état d'abjection morale où se trouvent plongées tant de régions italiennes, on est en droit de se demander pourquoi l'œuvre du clergé est restée si stérile et si inefficace? Est-ce la faute des populations ou celle de leurs pasteurs? C'est un cas que je ne prétends pas trancher ici, mais il me semble que le prêtre italien est parfois trop enclin à confondre l'idée religieuse et morale avec l'observation stricte et purement matérielle des préceptes et des rites ecclésiastiques. La religion, dans ce cas, n'est plus qu'une lettre morte qui ne vivifie pas les mœurs et se borne à des pratiques plus ou moins superstitieuses. C'est évidemment le cas de beaucoup de paroisses italiennes où le catholicisme peut être observé extérieurement, mais où la moralité ne fait pas beaucoup de progrès. Il existe à Rome un grand institut international qui mérite au degré le plus élevé de la religion et de la civilisation, la Propagande, d'où sortent chaque année des légions de missionnaires pour aller évangéliser les sauvages et les infidèles de toutes les parties du monde. Ces missionnaires, ces pionniers de la civilisation et du progrès trouveraient souvent à exercer plus utilement leur apostolat dans beaucoup de régions italiennes que dans le centre de l'Afrique. Aucun de ceux qui connaissent la campagne italienne de certaines provinces ne me contredira. Quelles qu'en soient les raisons, il est impossible de ne pas reconnaître avec la *Post* que les idées de moralité ont très peu pénétré certaines couches du peuple italien. A la décharge du clergé, il faut ajouter que trop souvent son œuvre d'évangélisation est entravée par la politique de l'Italie officielle qui déclare la guerre à l'Eglise et combat son influence sur tous les terrains.

L'émigration, qui atteint en Italie des proportions absolument anormales, n'est pas l'une des moindres causes de la diffusion de l'anarchisme. Chaque année, trois cent mille Italiens poussés en grande partie par la misère, quittent le sol natal. Sur ces trois cent mille émigrants, les deux tiers abandonnent leur pays plus ou moins sans espoir de retour et se dirigent de préférence vers les deux Amériques. L'autre tiers constitue ce qu'on appelle l'émigration temporaire. Chaque année, près de cent dix mille Italiens franchissent les Alpes et vont louer leurs services dans les pays voisins où ils séjournent une partie de l'année. Ces émigrants temporaires forment, on le sait, des colonies assez nombreuses en Suisse, en France, en Autriche. Ce sont, en général, d'excellents ouvriers, d'une sobriété excessive, se contentant d'un salaire dérisoire, qui tue la concurrence, et c'est à juste titre qu'on les a

appelés les Chinois de l'Europe. Mais il va de soi que beaucoup parmi eux ne représentent par la fleur des pois de la population italienne.

Déraciné, transplanté hors de son milieu sur une terre où il doit peiner durement et où très souvent on l'exploite, avec son ignorance et son absence complète de culture morale, son tempérament imaginatif et impressionnable, l'ouvrier italien, pour peu qu'il y ait des dispositions, devient fatalement la proie des sectes révolutionnaires. Facilement suggestionnable, avec cette force d'impulsivité qui lui est propre, il est tout prêt à apporter à ces sectes le concours d'un bras fâcheusement expérimenté. L'Italien du peuple possède au plus haut degré le mépris de la vie. Tous les jours, il l'expose dans ces rixes qui se terminent presque toujours par des coups de couteau. N'y a-t-il pas là un terrain de culture extrêmement favorable au développement du fanatisme anarchiste qui, chez l'Italien plus encore que chez le Français ou l'Allemand, ira droit aux dernières conséquences et produira ces attentats qui nous épouvantent encore?

*
* *

A côté de ces causes lointaines et prochaines, il en est d'autres plus immédiates dont il faut également dire un mot.

Tout le monde sait quel rôle joue l'esprit d'imitation dans la multiplication du crime. Certains attentats semblent se produire par série. Aussi en 1878-1879, on assista à une succession d'attentats régicides. A quelques mois de distance, Hœdel et Nobiling tirèrent sur l'empereur d'Allemagne et la même année, un Espagnol, Otero, tenta d'assassiner le roi Alphonse XII. Le crime de Caserio avait été également précédé, on se le rappelle, par une longue suite d'attentats anarchistes en France et ailleurs, les bombes de Vaillant et de Henry entre autres. La dernière révolution italienne de Milan ne paraît pas être restée sans influence sur le cerveau de Lucheni. Ce dernier n'y prit point part, il est vrai, car en ce moment, il se trouvait dans le canton du Valais, mais on sait quelle agitation, quel ébranlement, provoquèrent parmi les Italiens émigrés en Suisse, les émeutes de Milan. Il se forma aussitôt des bandes armées souvent prêtes à passer la frontière et à venir au secours de leurs frères révoltés. On avait fait croire à ces pauvres ouvriers italiens que la révolution triomphait à Milan, que l'exposition de Turin était en flammes, que le roi Humbert avait été assassiné... Avec cette crédulité, fruit de l'ignorance, qui est phénoménale chez eux, pas un, parmi les ouvriers italiens à la solde du socialisme, n'osa mettre en doute ces nouvelles aussi

invraisemblables que stupéfiantes. La désillusion ne tarda pas à venir, mais ces cerveaux déséquilibrés en gardèrent une impression difficile à effacer. L'agitation révolutionnaire, provoquée par les émeutes milanaises, persista dans le monde des émigrés italiens. C'est de ce moment-là que Lucheni se mit à fréquenter les conciliabules révolutionnaires, et que, peut-être, il conçut son crime. Tout au moins, la suggestion, si elle lui vint du dehors, tomba sur un terrain que les circonstances ambiantes avaient rendu éminemment réceptif.

Chez la plupart des assassins politiques et anarchistes, le besoin immodéré de notoriété a toujours été une des causes déterminantes de leur crime; tel est le cas notamment de Lucheni qui, en commettant le plus lâche et le plus odieux des attentats, semble avoir été pris d'un accès de vanité morbide. Son unique préoccupation en prison était de savoir le bruit que faisait son crime dans le monde et comment parlaient de lui les journaux. Quand on lui montra sa photographie : « Me voilà désormais célèbre », s'écria-t-il. Cette folie *érostratique* a joué certainement un grand rôle dans tous les attentats de ces dernières années, et c'est à bon droit que, parmi les propositions qui seront soumises à la conférence internationale de Rome, figurera celle de restreindre la publicité donnée aux crimes et aux attentats anarchistes. Cette publicité est certainement l'un des moyens les plus actifs de la propagande anarchiste.

Cette conférence obtiendra-t-elle des résultats appréciables? On a de fortes raisons d'en douter, car, vraisemblablement, elle devra se borner à l'adoption de mesures répressives et policières. Or, dans beaucoup de cas, ces mesures sont absolument inefficaces. Un fanatique qui a fait d'avance le sacrifice de sa vie réussira toujours à frapper son coup, en dépit de toutes les polices du monde. Ce n'est pas là qu'il faut chercher le remède au mal. C'est dans la prévention bien plus que dans la répression. Or la prévention doit consister avant tout à purifier l'atmosphère morale et aussi à améliorer les conditions économiques des classes laborieuses. Voilà ce que les gouvernements européens et surtout le gouvernement italien, qui les a convoqués à Rome, ne doivent pas perdre de vue. Mais ce n'est point notre tâche d'indiquer ici les remèdes que l'on peut opposer à ce fléau de l'anarchisme. Nous avons voulu simplement analyser la genèse de cette maladie et rechercher brièvement les causes principales de sa propagation parmi certaines couches du peuple italien.

François Carry.

LA TRIBUNE FRANÇAISE

D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION[1]

Il est presque aussi bien porté aujourd'hui de médire du régime parlementaire qu'il l'était sous le second Empire de dénigrer le pouvoir absolu. L'esprit humain, l'esprit français surtout est ainsi fait, que des institutions en vigueur il discerne principalement les défauts. Sans chercher la raison d'être de cette disposition, ce qui serait de la philosophie; sans examiner davantage jusqu'à quel point elle est fondée dans les circonstances présentes, ce qui serait pire encore, de la politique, on peut bien constater au point de vue historique, que depuis un siècle tout au moins, l'éloquence de la tribune a eu une influence parfois prépondérante sur nos destinées nationales, et au point de vue de l'art, qu'elle a compté des chefs-d'œuvre aussi admirables et plus authentiques que ceux du *Conciones*.

C'est donc une utile pensée qu'a eue M. Albert Chabrier, et qu'a reprise après sa mort M. Pellisson, de compléter l'éducation historique et littéraire des jeunes gens, en mettant entre leurs mains un choix des discours les plus décisifs, les plus caractéristiques, les plus beaux dont fassent mention nos annales. Il faut féliciter M. Chabrier en particulier d'avoir remonté au delà de 1789, et d'avoir été chercher dans les discussions des Etats Généraux et des Notables, dans les délibérations des Parlements, en même temps que des monuments de sens politique et de talent oratoire, des preuves de cette continuité de l'esprit national, qui a toujours persisté chez nous sous la diversité apparente des gouvernements et des institutions.

Ce recueil sera lu avec intérêt par tous ceux qu'intéresse notre histoire parlementaire : ils y retrouveront leurs morceaux de pré-

[1] *Les Orateurs politiques de la France; des origines à* 1830; *de* 1830 *à nos jours*; choix de discours recueillis et annotés par Albert Chabrier et M. Pellisson. Paris, Hachette, 1898, 2 vol. in-16 de XII-582 et VII-436 pages.

dilection, et y feront sans doute quelques découvertes, car qui peut se vanter de connaître la collection complète du *Moniteur?* C'est même aux seuls adultes que je me permettrai de conseiller sans réserve un livre destiné en principe aux écoliers et aux étudiants. Non seulement, en effet, le choix des extraits décèle une fâcheuse partialité politique, mais la présence de certaines pages dans le premier volume ne peut s'expliquer que par une intention de prosélytisme huguenot. Autrement, que viendrait faire ici la profession de foi d'Anne du Bourg marchant au bûcher, morceau d'éloquence judiciaire ou religieuse, mais nullement politique? Et quel motif de placer sous les yeux des jeunes lecteurs un passage de pure controverse théologique, où Calvin prétend démontrer qu'il y a désaccord entre les doctrines catholiques et l'enseignement des Pères? Que diraient les protestants d'un éducateur qui, sous couleur de faire connaître aux adolescents les maîtres de la tribune, irait choisir les passages les plus acerbes de l'*Histoire des Variations* et de la polémique contre Jurieu, en donnant pour prétexte que le génie de Bossuet est essentiellement oratoire? A un autre égard, on doit signaler d'étranges lacunes : dans ce recueil consacré à l'éloquence politique, la place a été chichement mesurée à Berryer et à Montalembert. L'Assemblée législative de 1849 n'est représentée que par des orateurs de la minorité. Il en est de même pour l'Assemblée de Versailles : ici, il est vrai, on allègue la règle de ne mentionner aucun personnage encore en vie, règle qui se justifie difficilement : car s'il est parfois embarrassant de juger les vivants, quel scrupule peut-on avoir à les citer? Le livre dont nous nous occupons ne pourrait que gagner, si aux fragments de Thiers et de Gambetta, une nouvelle édition ajoutait des extraits du duc Albert de Broglie, du duc d'Audiffret-Pasquier, de M. Edouard Bocher, de M. Buffet; si abordant même la période tout à fait actuelle, elle donnait des échantillons de l'éloquence diversement, mais également éclatante du comte Albert de Mun et de M. Jean Jaurès.

Tel qu'il est, et complété au besoin par le souvenir de lectures antérieures, ce manuel permet de suivre à travers les générations et les gouvernements l'histoire déjà longue de l'éloquence politique française. Après l'avoir fermé, nos orateurs de demain, comme les conscrits endormis du *Rêve* de Detaille, verront et entendront dans la brume du passé l'imposant défilé de leurs devanciers : constituants, conventionnels, membres des chambres censitaires de la monarchie ou des assemblées de la République, ministres et députés du second Empire, amis ou adversaires du gouvernement d'aujourd'hui. Sans avoir l'outrecuidante prétention de résumer cette

histoire et cette évolution de l'art oratoire, je voudrais saluer d'un mot au passage quelques figures qui dominent les autres, et rappeler les traits généraux qui distinguent chaque époque.

*
* *

Comme nous l'avons remarqué plus haut, la tradition nationale et patriotique a trouvé en France des interprètes avant 1789. Ne parlons pas de Charles V, de Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV, dont les discours relèvent plutôt de l'éloquence gouvernementale que de l'éloquence politique. Dans les trop rares réunions des Etats Généraux ou des Notables, une voix indépendante tranchait parfois sur le concert des compliments de style et des assentiments de commande : c'était Philippe Pot, ébauchant la théorie de la souveraineté nationale; le chancelier de l'Hôpital, opposant à la rage des partis son plan de conciliation plus ou moins utopique; Guillaume du Vair, jetant un cri d'indignation à la pensée que la France pût être livrée au roi d'Espagne. Mais plusieurs de ces harangues nous sont parvenues décolorées par l'analyse d'un chroniqueur ou figées par une traduction latine; prononcées d'ailleurs de loin en loin, elles ne constituent que de rares exceptions, dans un temps où le pouvoir absolu était la règle, et où les affaires publiques se débattaient surtout dans le conseil du souverain. Pour trouver une tribune régulièrement installée et des discussions politiques suivies, il faut attendre les débuts de la Révolution.

Pour la plupart d'entre nous, l'éloquence à la Constituante se résume et se personnifie dans le grand nom de Mirabeau. Il y a là une injustice et une erreur : une injustice, car à côté ou au-dessous de Mirabeau il se révéla plusieurs orateurs très distingués; une erreur, parce que la manière de Mirabeau est à part, et diffère essentiellement de celle de ses collègues. Tous ou presque tous, depuis Maury jusqu'à Barnave, apportaient à la tribune un discours ou, comme on disait alors, une *opinion* écrite, soit préparée et apprise à loisir avant une discussion importante, soit griffonnée à la hâte pour réfuter l'argumentation d'un contradicteur. Pour ce travail écrit, Mirabeau recourait à des collaborateurs dont il s'appropriait l'œuvre sans scrupule : de là l'étrange disparate qui caractérise ses discours. Souvent il y insérait d'avance des morceaux de son cru; d'autres fois, piqué au vif par l'indifférence de l'assemblée ou par les interruptions d'un adversaire, il laissait là le manuscrit d'autrui et se jetait dans une fougueuse improvisation, dont la véhémence contrastait avec le timbre argentin de sa voix. Pour rendre supportable un procédé si singulier, si en dehors des pratiques habituelles de l'art oratoire, il fallait le génie de Mirabeau.

Son éloquence est donc éminemment individuelle, et ne saurait servir de type à une époque.

On sait que si ce prodigieux talent était hors de pair, il rencontra à diverses reprises des jouteurs qui n'étaient point indignes de se mesurer avec lui : Maury notamment, dans la discussion sur la constitution civile, et Barnave, dans celle sur le droit de paix et de guerre. Dans le premier débat, la pressante argumentation de l'abbé embarrassa à diverses reprises son contradicteur, qui s'en tira par de véhéments hors-d'œuvre sur la corruption du haut clergé et la simplicité des temps apostoliques : il crut être ironique en parlant de martyrs, quand il n'était que prophète. La discussion, j'allais dire le duel, sur le droit de paix et de guerre est empreinte d'une émouvante gravité : si Barnave abuse quelque peu des arguments théoriques, ils prennent dans sa bouche une singulière intensité de chaleur et d'animation ; Mirabeau de son côté est moins ici l'orateur soutenant une thèse que l'homme d'Etat qui prétend un jour avoir le pouvoir en main, et qui en revendiquant les prérogatives gouvernementales travaille pour sa propre cause ; les défiances qu'il s'efforce de calmer, il les sent suscitées contre lui plus encore que contre Louis XVI ; c'est sa popularité et son crédit qu'il s'agit de sauvegarder : de là l'accent si personnel et si pathétique des parties improvisées du discours.

En dehors de cet homme extraordinaire et de ces circonstances exceptionnelles, la plupart des discours prononcés à la Constituante nous paraissent aujourd'hui manquer de la première qualité oratoire, la vie : ils donnent au lecteur moderne l'impression de ce qu'ils étaient en réalité, c'est-à-dire de rapports ou de mémoires très remarquables, consacrés à des questions d'une importance capitale. Aussi leurs auteurs se trouvèrent-ils admirablement à leur place quand Napoléon en fit des diplomates, comme Talleyrand, des administrateurs, comme Lebrun, Champagny ou Regnier, des conseillers d'Etat, comme Regnaud de Saint-Jean d'Angély, Defermon ou Mounier.

A la Législative, d'où les constituants s'étaient exclus eux-mêmes, la plupart des orateurs en vue étaient des hommes jeunes et des méridionaux : double excuse pour l'abus de rhétorique qui nous rend aujourd'hui si rebutante la lecture de leurs discours. Mais dans quelques occasions particulièrement dramatiques, cette rhétorique se haussa jusqu'à la grande éloquence : l'histoire doit concilier cette constatation avec les plus expresses réserves sur le caractère et la moralité politique des Girondins [1]. Dans la

[1] Les lecteurs du *Correspondant* n'oublient pas qu'ils ont eu la primeur de

diatribe d'Isnard contre les émigrés, on entend rugir le déchaînement des passions révolutionnaires. Le célèbre discours sur la patrie en danger, où Vergniaud posa la question de déchéance, est assurément injuste et perfide; les rubriques de la rhétorique de collège se trahissent trop dans l'apostrophe : « O roi, qui sans doute avez cru, avec le tyran Lysandre.... » Ce n'en est pas moins un vrai chef-d'œuvre de pathétique, d'ironie, de dialectique et, pour tout dire en un mot, d'éloquence.

C'est l'éloquence aussi qui caractérise la lutte de la Gironde contre la Commune, d'abord; puis, dans la Convention, contre la Montagne, soit que Vergniaud dénonce « ces hommes qui s'imaginent qu'on a fait la Révolution pour eux, qui croient follement qu'on a envoyé Louis XVI au Temple pour les introner eux-mêmes aux Tuileries »; soit qu'il relève le sentencieux paradoxe de Robespierre, que « la vertu fut toujours en minorité sur la terre ».

La chute des Girondins porta un coup fatal à l'éloquence politique. Danton était encore plus homme d'action que de parole; les dissertations de Saint-Just et de Robespierre, pour n'être point dépourvues de mérite littéraire, n'étaient pas, à proprement parler, des discours. Si les scènes poignantes se succédaient à la Convention, l'art oratoire y demeurait étranger : c'était Lanjuinais faisant front aux vociférations de la Montagne, Robespierre essayant de lutter en thermidor contre l'assourdissante sonnette du président, Boissy d'Anglas se découvrant devant la tête sanglante de Féraud. Il se dépensait des deux parts plus d'énergie morale et physique que d'éloquence.

Avec le Directoire, on put croire un instant que la tribune allait recouvrer son éclat. Les conseils comprenaient des survivants de la génération de 1789, tels que Portalis, et des jeunes gens dont les débuts promettaient, comme Royer-Collard et Camille Jordan : la discussion sur la législation religieuse était exceptionnellement brillante. Ces espérances furent foulées aux pieds par les soldats d'Augereau, au matin du 18 fructidor : le parlement découronné s'épuisa en querelles personnelles, en déclamations impuissantes, en intrigues de groupes et de coteries, jusqu'au jour où ses membres s'enfuirent éperdus par les fenêtres de l'orangerie de Saint-Cloud, en dépouillant précipitamment les toges dont ils s'étaient affublés.

La période napoléonienne nous a légué de merveilleux modèles

la *Légende des Girondins* de M. Edmond Biré : une nouvelle édition de cette étude si neuve et si fouillée vient précisément d'être mise en vente. (Paris, Perrin.)

d'éloquence militaire, gouvernementale, administrative : la tribune politique était muette alors, sauf au Tribunat, où, après quelques alternatives de philippiques virulentes et d'hyperboliques adulations, tombées souvent des mêmes lèvres, on finit par la renverser sans sérieuse protestation.

*
* *

La Restauration rendit la parole à la France. Jusqu'aux Cent-Jours, il faut bien avouer qu'il s'en fit un usage aussi discret que médiocre. La Chambre des députés de la première Restauration n'était autre que le Corps législatif de Napoléon : les membres en avaient été, non pas élus par leurs concitoyens, mais choisis par le Sénat sur les indications de l'autorité administrative; leurs relations à Paris, leur situation de fortune en province, avaient beaucoup plus contribué à les faire désigner que leurs opinions politiques. Le seul vrai orateur qu'ils comptassent parmi eux, Lainé, était immobilisé au fauteuil de la présidence; dans cette pénurie de talents réels, Dumolard passait pour éloquent. Les ministres auraient pu racheter l'infériorité de parole des députés, mais il n'y avait point alors de cabinet proprement parlementaire : parmi ceux qui étaient le plus fréquemment en rapports avec les Chambres, l'abbé de Montesquiou, vieilli et rouillé, ne retrouvait pas, devant un auditoire pourtant bien plus sympathique, ses succès de la Constituante; Ferrand, cantonné dans les souvenirs du parlement de Paris et le culte de la monarchie absolue, déchaînait des orages par les intransigeances délibérées de sa parole.

Par une ironie de la destinée, le régime parlementaire date véritablement de la convocation de la Chambre introuvable. C'est alors que les discussions prirent leur ampleur, alors que se révélèrent dans les différents partis les maîtres de la tribune : Lainé, cette âme vibrante; Pasquier, administrateur rompu au détail des questions les plus diverses; Villèle, trop déprécié de son vivant, trop exalté peut-être dans ces derniers temps, incomparable financier, lucide orateur d'affaires, mais bien terre à terre dans la politique générale, et incapable de cette hauteur de vues qui inspire les grands discours comme les grandes actions. On en pourrait nommer bien d'autres, mais le groupe entier est dominé par Royer-Collard et de Serre.

La manière de Royer-Collard n'est plus guère en faveur dans les Assemblées de notre fin de siècle; j'imagine pourtant que si le grand doctrinaire ressuscitait au Palais-Bourbon, et s'il parvenait à triompher pendant les premières minutes de quelques sottes interruptions,

l'auditoire dompté se referait bientôt silencieux et attentif comme au temps de ses triomphes, tant il y a de force dans son argumentation et d'élévation dans ses idées. Pour trouver une lointaine et pâle analogie avec cette éloquence hautaine, didactique, chagrine, aussi familière avec les abstractions que peu prodigue d'images, il faut aller jusqu'aux derniers discours d'un mort d'hier, Challemel-Lacour. On lit trop peu aujourd'hui l'attachante biographie que Prosper de Barante a consacrée à Royer-Collard. M. Chabrier n'en a eu que plus raison d'emprunter de nombreux et importants fragments aux magistrales harangues sur l'inamovibilité judiciaire, sur la liberté individuelle [1], sur la presse, sur la loi électorale.

Sainte-Beuve a excellemment dit que de Serre « avait ce qui anime et ce qui dévore, le *pectus* ». A l'ampleur d'intelligence qui le plaçait au niveau des plus nobles sujets, à la souplesse d'esprit qui lui permettait de suivre sans fatigue et sans défaillance les détails d'une discussion juridique, il joignait ce don inné qui inspire à l'occasion les cris sublimes et les foudroyantes reparties. Il est mort disgracié à peu près de tous les partis, et son nom, qui n'avait jamais été populaire qu'auprès d'une élite, est à peine connu aujourd'hui des candidats au baccalauréat. Pareil oubli n'est pas à notre honneur; le plus grand orateur politique de la Restauration, l'homme qui a fait échouer un hypocrite projet de confiscation en s'écriant : « Notre trésor peut être pauvre, mais qu'il soit pur! » cet homme-là mériterait, dans un pays de libre discussion, que ses meilleurs discours fussent proposés à l'étude et à l'admiration des adolescents.

Pour être complet, il faudrait rappeler que le grand naturaliste Cuvier tint un jour la Chambre des députés suspendue à ses lèvres en lui parlant, non pas de paléontologie, mais de cens électoral; que le maréchal Gouvion Saint-Cyr se fit acclamer en rappelant la gloire et les services de ses camarades de l'armée impériale [2]. Ce dernier cas offre ceci de piquant que le maréchal conquit à bon compte la célébrité oratoire, en débitant mot pour mot le magnifique discours que lui avait préparé Guizot, trop jeune alors pour aborder lui-même la tribune.

[1] C'est là que se trouve une protestation superbe, et assez inattendue dans cette bouche, contre l'abus des principes absolus : « Quand on s'écrie : *Périssent les colonies plutôt qu'un principe!* nous savons que les colonies, en périssant, ne sauvent pas les principes, mais que les principes et les colonies s'abîment ensemble et s'ensevelissent dans une ruine commune. »

[2] Le passage qui excita le plus d'émotion se terminait ainsi : « Faut-il que, dans ses adversités, la France cesse de s'enorgueillir de ces hommes que l'Europe n'a pas cessé d'admirer? »

On ne saurait du moins omettre l'irrésistible séduction de Martignac, ni passer sous silence l'opposition libérale proprement dite, celle qui s'affirma à partir de 1820. C'est alors que Casimir Périer animait de sa fougue les plus arides discussions de chiffres, et se révélait homme de gouvernement en combattant les ministres. Le général Foy consacrait à l'apologie de l'ancienne armée des harangues dont la forme paraît aujourd'hui quelque peu surannée, mais dont l'inspiration très sincère était constamment ravivée par d'injustes et maladroites attaques. Benjamin Constant, plus délié d'esprit que ferme de caractère, laissant courir son crayon avec une vélocité qui rendait ses lectures aussi vivantes que des improvisations, recommandait le culte du passé avec la chaleur d'un homme de tradition, comme si le passé pour lui avait été autre chose que l'interminable séric de ses palinodies.

*
* *

Prévost-Paradol a dit, dans une page fameuse, qu'après la révolution de 1830 il n'y avait rien de changé en apparence dans l'organisme politique et gouvernemental, mais qu'en réalité les personnes et les institutions avaient toutes subi une appréciable diminution de prestige et de crédit moral, depuis le roi jusqu'au dernier des fonctionnaires. Il convient d'excepter de cette déchéance l'éloquence de la tribune, qui n'atteignit jamais un plus haut degré de perfection littéraire et d'importance sociale. Ce fut la gloire du régime, cela en fut aussi le vice et la ruine : lors des débats de la coalition, il apparut trop clairement que la conduite des affaires du pays, au lieu d'appartenir aux hommes d'État qui avaient fait leurs preuves, revenait de droit aux lauréats du *prix d'éloquence;* plus tard, avant la crise finale, le roi et le premier ministre s'endormirent dans cette confiance, que la France serait satisfaite tant qu'au Palais-Bourbon de beaux discours grouperaient une majorité. Mais au seul point de vue qui nous occupe ici, la monarchie de Juillet est l'âge d'or de l'éloquence politique, et nous n'avons que l'embarras entre les chefs-d'œuvre.

Tous les partis comptaient alors des orateurs de premier ordre, et ce qu'on appelait une « grande discussion » était un régal pour les délicats : qu'il s'agît de l'hérédité de la pairie, de la grande coalition de 1839, de la régence, on était sûr d'entendre développer les considérations les plus élevées dans le langage le plus noble ou le plus pathétique. La plupart du temps la conclusion pratique n'était pas à la hauteur de ces prémisses oratoires : en supprimant l'hérédité de la pairie sans y substituer l'élection, on réduisait la chambre haute au rang d'un corps de fonctionnaires; en renversant le

ministère Molé, on découvrait et on menaçait la prérogative royale; en excluant la duchesse d'Orléans de la régence malgré les précédents, on trahissait des défiances et on suscitait de fâcheuses mésintelligences. Mais, encore une fois, cela c'est de l'histoire ou de la politique; la jouissance artistique n'en demeure pas moins très vive, d'ouvrir au hasard un *Moniteur* vieux d'un demi-siècle, et de suivre un de ces tournois mémorables qui s'engageaient alors à la tribune parlementaire.

Quand on a nommé Guizot, Thiers, Berryer, Montalembert, Victor de Broglie, on en a assez dit, et je n'irai point commettre l'inutile imprudence de recommencer une tâche plusieurs fois accomplie déjà par les maîtres de l'histoire et de la critique. Mais il est un ou deux orateurs de cette époque qui ne sont peut-être point estimés à leur vraie valeur.

Lamartine s'est montré médiocre et inexpérimenté au pouvoir, mais quand nous refusons d'admirer son éloquence, nous épousons à notre insu la rancune de ses contemporains; les monarchistes lui en ont longtemps voulu d'avoir contribué à la révolution de Février, et les capitalistes de n'avoir pas mieux garanti ses vieux jours de l'indigence. « Discours de poète! » murmuraient d'un ton compatissant, à sa descente de la tribune, ses très prosaïques collègues. Pour mesurer l'injustice de cette appréciation, il faut comparer les harangues de Lamartine, je ne dis pas aux litanies de métaphores et d'antithèses que Victor Hugo débitait à la Législative de la seconde République, mais même aux joyaux brillamment sertis que Chateaubriand apportait à la tribune du Luxembourg et du Palais-Bourbon, après en avoir donné la primeur au petit cercle de la duchesse de Duras; voilà le chef-d'œuvre de l'éloquence de poète et de la politique d'homme de lettres, de gentilhomme de lettres, si l'on veut. Lamartine, au contraire, eut à plusieurs reprises le mérite de voir plus clair et plus loin que les professionnels du gouvernement, de parler en homme d'Etat à un auditoire dominé par les préoccupations de coteries et les intrigues de couloirs. Dans les débats de la coalition, il vit et il dit que le bon droit était du côté de Molé et de Louis-Philippe contre la féodalité parlementaire. Il discerna l'avenir des chemins de fer, alors que Thiers refusait de les prendre au sérieux. Quand l'opinion française était engouée de Méhémet-Ali, Lamartine osa rappeler dans un langage aussi saisissant de vérité que d'éclat, que dans la décrépitude orientale un grand homme même est incapable d'élever les âmes et de devenir fondateur [1].

[1] « Comme en Orient il n'y a ni institutions ni mœurs politiques, mais

Un autre irrégulier était Tocqueville : comme il se tenait à l'écart des « combinaisons » de groupes et soutenait les motions qui lui semblaient justes, sans prendre garde à l'étiquette politique de leurs auteurs, on le traitait, lui, de théoricien, de philosophe égaré dans le monde réel. Méconnu de ses contemporains, la plupart des nôtres le considèrent comme un personnage ridicule, grâce à M. Pailleron ; il semble qu'il ait fait métier de fabriquer des apophthegmes à l'usage des salons littéraires. Il suffit de se donner la peine d'ouvrir ses livres pour reconnaître un penseur et un écrivain de la lignée de Montesquieu. La publication posthume de ses Souvenirs a démontré naguère que ce rêveur observait soigneusement ses collègues et jugeait leurs défauts sans mansuétude. Ses discours, qui soulevaient les rires de la majorité, n'étaient applaudis par l'opposition que du bout des doigts, car, au lieu d'incriminer un parti, il faisait le procès d'un régime, et il a écrit lui-même : « Si beaucoup de conservateurs ne défendaient le ministère qu'en vue de garder des émoluments et des places, je dois dire que beaucoup d'opposants ne me paraissaient l'attaquer que pour les conquérir. » Avec de pareilles idées, on jouit d'un piètre prestige dans les milieux parlementaires, et on a peu de chance de participer à la distribution des portefeuilles ; pour faire de Tocqueville un ministre, il ne fallut rien moins que le désarroi consécutif à la révolution. Mais pour qui reprend ses discours de 1846, de 1847, de janvier 1848, l'ampleur des idées et la gravité austère du style deviennent des mérites secondaires, tant le lecteur est surtout frappé par la clairvoyance prophétique des avertissements.

Le parti vraiment républicain ne comptait pas, sous Louis-Philippe, d'orateur capable de se mesurer contre Berryer et les chefs des partis dynastiques. Le cens écartait du Palais-Bourbon bien des révolutionnaires éloquents. Garnier-Pagès l'aîné tira en termes mordants la conclusion des luttes de la coalition, mais sa chétive santé était, pour son talent, une perpétuelle entrave et il mourut jeune. Quant à Ledru-Rollin, la violence affectée de son langage put en faire le croquemitaine des bourgeois et lui concilier l'admi-

seulement un maître et des esclaves, un grand homme n'est qu'une grande individualité, un phénomène, un météore qui brille un moment dans la nuit d'une barbarie monotone, qui fait de grandes choses avec la force des milliers de bras dont il dispose, mais qui n'élève nullement le niveau de son peuple jusqu'à lui, qui ne fonde rien, ni dynastie solide, ni institutions, ni législation, et dont on pourrait dire, si l'on ne craignait de se servir d'une expression trop poétique, qu'en mourant il replie, pour ainsi dire, tout son génie après lui, comme il replie sa tente, laissant la place aussi vide, aussi nue, aussi ravagée qu'avant lui. »

ration de la plèbe; comme orateur, il se classe beaucoup moins près de Danton que d'un de nos contemporains qui est déjà entré dans l'oubli, Charles Floquet.

L'augmentation du nombre des députés, et surtout l'introduction parmi eux de l'élément démocratique, modifièrent sensiblement le caractère de l'éloquence parlementaire sous la seconde République. Ce ne fut pas le moindre mérite de Thiers, de Berryer, de Falloux, de Montalembert surtout, qui était habitué à la paisible atmosphère du Luxembourg, d'adapter leur talent à ces nouvelles conditions et de sortir de cette épreuve avec une réputation grandie et élargie. Parmi les hommes nouveaux, les plus diserts allèrent siéger à gauche, entre autres Jules Favre, dont la parole châtiée s'imposa d'emblée, et Michel de Bourges, qui représentait honorablement les traditions de la faconde tribunitienne. Certaines discussions eurent un vif éclat : citons l'expédition de Rome, à propos de laquelle Montalembert remporta son plus beau triomphe, la loi Falloux sur l'instruction publique, et surtout la stérile proposition de revision constitutionnelle, qui amena à la tribune presque tous les orateurs de marque; c'est alors que Berryer, évoquant ses souvenirs d'adolescence, prit un de ses collègues à témoin, dans un élan de sublime familiarité, tandis que ce blasé de président Dupin s'écriait, tout hors de lui : « C'est du Mirabeau! »

Le Deux-Décembre fut suivi d'un grand silence, au milieu duquel résonnèrent d'abord les généreuses protestations de Montalembert, puis les persévérantes critiques des *Cinq*. Comme tous les opposants systématiques, ceux-ci attaquaient indistinctement tout ce qui venait du gouvernement, réformes et mesures de réaction, progrès et abus. Dans des discours que nos pères trouvaient pétillants d'esprit et qui nous laissent plus froids, Ernest Picard ne se contentait pas de blâmer le régime d'exception auquel Paris était soumis au point de vue municipal : il dénigrait le principe même des grands travaux qui ont transformé cette ville en capitale moderne, et dont une administration radicale ou socialiste poursuit aujourd'hui le complément avec moins de méthode, mais avec autant de conviction que le baron Haussmann. Quoi qu'il en soit, cette éloquence humoristique a eu son importance, et même son influence : nul ne reprochera à M. Pellisson d'en avoir reproduit un échantillon.

Avec les élections de 1863, la vie parlementaire se ranime, et les vétérans de la tribune reparaissent au Palais-Bourbon. Les discours de Thiers sur les libertés nécessaires, sur la question allemande, sur les affaires de Rome, sont peut-être les plus beaux, les plus forts qu'il ait jamais prononcés. A côté de lui, Berryer consacrait à

la cause de l'union libérale le dernier souffle de son éloquence; Jules Simon s'affirmait comme le plus persuasif des charmeurs de tribune; M. Emile Ollivier, enfin, dans sa progressive évolution vers l'Empire, avait l'occasion de mettre en évidence toutes les faces de son prestigieux talent.

A partir de l'Assemblée de Versailles, nous entrons dans la période contemporaine : j'ai dit quels scrupules avaient conduit M. Pellisson à ne citer que les disparus, et par suite à donner des récentes luttes parlementaires un tableau fragmentaire et tronqué. Comme la mort a plus frappé à gauche qu'à droite, il en résulte qu'un seul parti a la parole dans les dernières pages du livre.

Je persiste à croire qu'un éclectisme hardi eût été préférable, et pour composer un recueil de ce genre, la principale difficulté eût été l'abondance des matériaux. Mais tenons-nous-en, avec l'auteur, aux orateurs de la Restauration, de la monarchie de Juillet, de la seconde République. Ce sera déjà un notable progrès si les jeunes gens de demain, si les gens du monde d'après-demain n'ignorent point tout à fait les gloires passées de la tribune française. Cette connaissance même pourra les conduire à apprécier le mérite des orateurs du temps présent avec plus de compétence et de sérénité.

L. de Lanzac de Laborie

L'EMPEREUR NICOLAS IER

ET LORD PALMERSTON

A PROPOS D'UNE PUBLICATION RÉCENTE

Henry John Temple, vicomte Palmerston et baron Temple dans la pairie d'Irlande, successivement représentant de l'université de Cambridge, du bourg de Blechtingley, du bourg de Tiverton dans la Chambre des communes d'Angleterre et l'un des *leaders* les plus parfaits que cette Chambre ait possédés, plusieurs fois ministre et premier lord de la trésorerie, gardien des Cinq-Ports, membre du conseil privé, chevalier de la Jarretière et docteur honoraire de l'université d'Oxford, fut peut-être, dans presque tout le cours de sa longue vie politique, l'adversaire le plus déterminé qu'ait rencontré Nicolas Ier, empereur de toutes les Russies. Ces deux hommes se heurtèrent sur d'innombrables questions secondaires et sur trois points principaux. Nicolas regardait la dissolution de l'Empire ottoman comme inévitable et communiquait dès l'année 1844, pendant son séjour à Londres, aux principaux hommes d'Etat anglais, Robert Peel, lord Aberdeen, etc., ses vues sur l'organisation des nouvelles principautés qui devraient sortir de ses ruines; lord Palmerston défendait, au contraire, avec une opiniâtreté passionnée, l'intégrité de cet empire. Nicolas, comme Alexandre Ier, entendait soustraire les rapports de la Russie avec les peuples et les tribus asiatiques aux principes du droit international qui gouvernent les relations des peuples européens, affectant de « considérer plutôt comme des affaires domestiques » toutes les affaires de l'Asie centrale; lord Palmerston était d'un autre avis et craignait, comme la plupart de ses compatriotes, ou feignait de craindre que l'empire des Indes ne fût un jour menacé par les progrès de la conquête russe. Enfin Nicolas ne cessa pas de se regarder jusqu'à sa mort comme le représentant de la vieille Europe, le défenseur des dynasties légitimes et le général en chef de l'armée contre-révolu-

tionnaire; lord Palmerston déniait à la Russie ce droit à l'hégémonie morale du monde moderne, se montrait d'humeur accommodante avec les révolutionnaires et pardonnait volontiers aux révolutions, toutes les fois qu'elles pouvaient concourir au développement de la grandeur britannique. L'entente était difficile.

D'après un plan approuvé par Alexandre II, en 1874, et mis à exécution par Alexandre III, M. de Martens, un des premiers publicistes de la Russie, conseiller permanent du ministère des affaires étrangères et professeur à l'université de Saint-Pétersbourg, poursuit depuis dix-huit ans la publication d'une des plus importantes collections qui puissent être consultées pour l'histoire de l'Europe moderne : le « Recueil des traités conclus par la Russie avec les puissances étrangères. » Le ministère des affaires étrangères de Russie a fait imprimer, cette année même, le dernier des quatre volumes qui contiennent le texte, transcrit sur les originaux, des conventions signées avec l'Angleterre depuis l'année 1710. Le texte, qui présente par lui-même un grand intérêt, est complété, dans ce tome XII, par une esquisse non interrompue des relations continuées de 1832 à 1895 entre les deux puissances. Ce remarquable commentaire, pour l'achèvement duquel l'auteur a mis à profit la correspondance diplomatique conservée dans les grandes archives de Moscou [1], dégage un certain nombre de faits inconnus ou mal connus. Nous allons l'utiliser pour mettre en relief avec un surcroît de précision, en concentrant notre examen sur une période de vingt années (1833-1853), les figures du grand ministre et du grand empereur.

I

1833-1848

Lord Palmerston, transfuge du parti tory, sous les auspices duquel il était entré dans la vie publique, et qui lui avait confié jusqu'en 1828 le secrétariat de la guerre, avait reçu dans le cabinet libéral formé par lord Grey le portefeuille des affaires étrangères. La Russie le considéra sur-le-champ comme un adversaire. Elle ne s'entendait avec le nouveau secrétaire d'État ni sur la marche générale des affaires européennes, ni sur la question belge, ni sur la politique à suivre envers la monarchie de Juillet. Le rapport à l'empereur, du 8 mars 1832, rédigé par le comte

[1] M. de Martens est le premier personnage devant lequel, sur l'ordre d'Alexandre III, se soient complètement ouvertes toutes les archives de l'Etat.

Pozzo di Borgo, mais portant, outre sa signature, celle du prince de Lieven et du comte Matuszevic [1], nous révèle la violente antipathie que les maximes et les procédés de Palmerston inspiraient, dès cette époque, aux agents du gouvernement impérial comme à l'empereur. « Son caractère présomptueux, disaient-ils, ses courtes vues et son absence d'éducation vraiment diplomatique le portent à des écarts et à des manques de bienséance qui trahissent même ce qu'il voudrait ou ce qu'il devrait cacher ; mais, en même temps, aucun moyen ne lui répugne : démarches indirectes et tortueuses, calomnies, réticences, dénégations, tout lui est bon » (on voit que le portrait n'est pas flatté). « Lord Palmerston, poursuivaient-ils, regarde la Russie comme l'obstacle principal à ses projets subversifs et insensés ; sa haine s'irrite en proportion de ses défaites et de son impuissance. » Un an plus tard (22 février 1833), le comte Matuszevic, dans une très longue lettre au vice-chancelier de l'empire, dépeignait la situation de l'Angleterre sous les couleurs les plus sombres. L'anéantissement du pouvoir royal, l'affaiblissement progressif de la noblesse avaient déplacé l'axe politique et donnaient le champ libre aux plus funestes prévisions ; les trois monarchies du Nord devaient s'unir d'autant plus fortement et concerter leur programme d'action dans un congrès général. Tel était, depuis longtemps, l'avis de Nicolas Ier, qui croyait, bien à tort, une révolution imminente en Angleterre [2], et les souverains de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse se réunirent à Münchengratz dans l'automne de 1833.

Les hostilités diplomatiques avaient effectivement commencé dans les derniers mois de l'année précédente. En octobre 1832, la Gazette officielle de Londres avait annoncé la nomination de Stratford Canning, adversaire déclaré de la politique russe, au poste d'ambassadeur à Saint-Pétersbourg, et lord Palmerston n'avisa le prince de Lieven que dix jours après, sans que le gouvernement

[1] On sait que le prince de Lieven fut ambassadeur de Russie à Londres jusqu'en 1834 ; à cette époque, il fut remplacé par Pozzo di Borgo. Matuszevic était le premier lieutenant du prince de Lieven, avec lequel il était, d'ailleurs, rarement d'accord.

[2] C'est ce que revèle avec la dernière précision une curieuse dépêche, adressée, le 7 juin 1832, par Nesselrode, au prince de Lieven : « Les dernières nouvelles de Londres, y lit-on, vos dépêches et tout ce que les gazettes impriment ont causé à l'empereur les plus sérieuses inquiétudes sur l'état de l'Angleterre. Il y voit la révolution sur le point d'éclater et le roi exposé à subir le sort du malheureux Charles X. Dans ce cas, l'intention de Sa Majesté est que vous vous rendiez auprès du roi, que vous vous cramponniez pour ainsi dire à sa personne, et ne le quittiez pas jusqu'à nouvel ordre. »

impérial eût été, selon l'usage, officieusement consulté. L'empereur pouvait s'emparer de ce procédé discourtois et le mit, en effet, à profit pour annoncer qu'il ne recevrait pas le diplomate choisi par le cabinet whig. Lord Palmerston se fâcha, s'emporta même, accusa le tsar de s'ingérer dans les affaires réservées au conseil des ministres anglais, et déclara catégoriquement que la nomination serait maintenue. Le comte Nesselrode, non moins entêté, répondit (25 janvier 1833) que non seulement Statford Canning ne serait pas reçu par son maître, mais que le prince de Lieven allait être remplacé à Londres par un simple chargé d'affaires. Le ministère anglais dut céder.

Le fameux traité d'Unkiar-Skelessi suscitait moins de six mois après (8 juillet 1833) un différend bien autrement grave entre la Grande-Bretagne et l'empire des tsars. Nous en reproduisons les deux articles principaux. « Il y aura à jamais paix, amitié et alliance entre S. M. l'empereur de toutes les Russies et S. M. l'empereur des Ottomans, leurs empires et leurs sujets, tant sur terre que sur mer. Cette alliance ayant uniquement pour objet la défense commune de leurs Etats contre tout empiètement, LL. MM. promettent de s'entendre, sans réserve, sur tous les objets qui concernent leur tranquillité et sûreté respectives et de se prêter mutuellement à cet effet des secours matériels et l'assistance la plus efficace » (art. 1). « En conséquence du principe de conservation et de défense mutuelle qui sert de base au présent traité d'alliance et par suite du plus sincère désir d'assurer la durée, le maintien et l'entière indépendance de la Sublime Porte, S. M. l'empereur de toutes les Russies, dans le cas où les circonstances qui pourraient déterminer de nouveau la Sublime Porte à réclamer l'assistance navale et militaire de la Russie viendraient à se présenter, quoique ce cas ne soit nullement à prévoir s'il plaît à Dieu, promet de fournir par terre et par mer autant de troupes et de forces que les deux hautes parties contractantes le jugeraient nécessaire. D'après cela, il est convenu qu'en ce cas les forces de terre et de mer dont la Sublime Porte réclamerait le secours seront tenues à sa disposition (art. 3). » Un article secret additionnel stipulait en outre : « Néanmoins, comme S. M. l'empereur de toutes les Russies, voulant épargner à la Sublime Porte la charge et les embarras qui résulteraient pour elle de la prestation d'un secours matériel, ne demandera pas ce secours, si les circonstances mettaient la Sublime Porte dans l'obligation de le fournir, la Sublime Porte ottomane, à la place du secours qu'elle doit prêter au besoin, d'après le principe de réciprocité du traité patent, devra borner son action en faveur de la cour impériale de Russie à fermer le détroit des Dardanelles, c'est-à-dire à ne per-

mettre à aucun bâtiment de guerre étranger d'y entrer sous aucun prétexte quelconque. »

Le prince de Lieven eut alors à s'acquitter d'une tâche extraordinairement difficile; il était chargé de persuader à lord Palmerston que la Russie n'avait pas la moindre envie d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Empire ottoman et se proposait exclusivement de prêter au sultan, le cas échéant, son appui contre le pacha d'Egypte, sujet rebelle. Le noble lord, il était aisé de le prévoir, ne se laissa pas convaincre. Chacune des deux puissances s'efforçait de prouver à l'autre qu'elle veillait avec la plus grande ardeur au salut de la Porte, l'Angleterre en réorganisant le régime intérieur de la Turquie, la Russie en ne laissant pas cette transformation s'accomplir [1]. Le vice-chancelier Nesselrode ne tarissait pas, dans une lettre confidentielle au prince de Lieven (24 juillet 1833), sur le service que son maître venait de rendre à l'Empire ottoman par le traité d'Unkiar-Skelessi. Il se félicitait sans doute particulièrement de ce que la Porte ne pourrait plus désormais « flotter entre l'Angleterre, la France, la Russie » et de ce que « l'*intervention armée* de cette dernière puissance dans les affaires de la Turquie venait d'acquérir un semblant de légalité ». Mais c'était un moyen comme un autre de consolider le trône vermoulu du Sultan.

Lord Palmerston se montra tout à fait rétif et sortit des gonds lorsque le prince de Lieven lui communiqua le texte du nouvel acte diplomatique. Votre traité, dit-il au prince de Lieven, « place évidemment la Porte sous le vasselage de la Russie, et dès lors, la place qu'avait occupée la Turquie dans le système européen devenant vide, il faut la remplir par d'autres combinaisons politiques ». Il regardait donc une telle convention comme non avenue pour son pays. Le ministre d'Angleterre et le chargé d'affaires de France reçurent en même temps l'ordre d'exprimer au cabinet de Saint-Pétersbourg « la profonde affliction » que l'un et l'autre gouvernement avaient éprouvée « en apprenant la conclusion du traité du 8 juillet ». Dans l'opinion des deux puissances, « ce traité assignait aux relations mutuelles de l'Empire ottoman et de la Russie un caractère nouveau » qui légitimait les protestations de tous les Etats européens. Les représentants de Guillaume IV et de Louis-Philippe étaient donc invités à déclarer que, « si les stipulations de cet acte devaient ultérieurement amener une intervention armée de la Russie dans les affaires intérieures de la Turquie, les deux gouvernements se tiendraient pour entièrement libres d'adopter

[1] Comp. le rapport du prince de Lieven et du comte Pozzo di Borgo, du 8 mars 1833.

telle ligne de conduite qui leur serait suggérée par les circonstances, agissant dès lors comme si le traité n'existait pas ». Nicolas n'était pas homme à reculer, et la réponse de son vice-chancelier (24 octobre) ne fut pas moins nette. Nesselrode, après avoir exalté « la valeur et l'utilité d'une transaction conclue dans un esprit aussi pacifique que conservateur », annonça que le gouvernement impérial ne modifierait pas sa politique et ne tiendrait aucun compte des réclamations présentées par les deux puissances. Bien plus, le comte Matuszevic, naguère champion de l'alliance anglo-russe, déclara, dans une dépêche du 2 décembre, que la Russie, en paraissant céder à un Palmerston, abdiquerait du même coup ses droits, ses intérêts, son indépendance et sa dignité. La rupture semblant imminente, le gouvernement britannique commença ses préparatifs de guerre et chercha des alliés.

Il est facile, après plus de soixante ans, de juger sans parti pris, les documents en main, ce grave incident de l'histoire diplomatique moderne. Qui se trompait? Ce ne fut pas, selon nous, Palmerston, et peut-être M. de Martens lui-même n'est-il pas très éloigné de cet avis [1].

D'abord il ne faut pas oublier que la politique anglaise de 1833 différait essentiellement de la politique anglaise contemporaine. L'Egypte n'était pas encore occupée ni convoitée par les petits-fils de Guillaume le Conquérant. On ne s'était pas encore, à Londres, écarté de la ligne si nettement tracée par Pitt : « Je ne discute pas une demi-heure avec un homme d'Etat assez naïf pour ne pas comprendre que le premier intérêt de mon pays est de maintenir l'intégrité de l'Empire ottoman. » Or tel ne paraissait pas être alors à l'empereur de Russie le premier intérêt de l'empire russe. S'il ne communiquait pas encore aux représentants de Sa Majesté britannique, comme il le fit plus tard à diverses reprises dans des entretiens confidentiels, ses vues sur « la dissolution inévitable de la Turquie [2] », rien n'était plus facile que de pressentir ses prévisions et ses desseins. Après tout, le désintéressement n'est pas une règle de politique internationale, et ce n'était pas faire une grande injure au tsar que de le regarder comme un ami dangereux pour la Sublime Porte. C'est dans le testament politique de Fuad-Pacha, écrit en 1869, qu'on trouve cette phrase : « L'extension de la Russie vers l'Orient est une loi fatale de la destinée moscovite. Si j'étais moi-même un ministre russe, j'aurais bouleversé le monde pour m'emparer de Constantinople. »

[1] Comp. t. XII, p. 40.
[2] *Ibid.*, p. 306.

Cela posé, la convention d'Unkiar-Skelessi devait inquiéter l'Europe en général et l'Angleterre en particulier. La réciprocité stipulée dans les premiers articles n'était qu'un leurre, puisqu'elle disparaissait dans l'article secret additionnel. D'ailleurs, on savait bien que les successeurs de Pierre le Grand et de Catherine II ne réclameraient jamais les secours matériels et l'assistance de la Turquie pour la défense et la tranquillité de leur empire. Le pacte avait pour but de légaliser l'intervention armée de la Russie dans les affaires intérieures de l'empire turc. C'était un mode d'exécution du plan « lié dans toutes ses parties » que le gouvernement du roi Louis XV avait signalé jadis à nos ambassadeurs [1]. Sous le moindre prétexte, des provinces turques pouvaient être occupées, par conséquent protégées, au besoin administrées par des régiments russes.

Ce que Nicolas voulait éviter avant tout, c'était l'intervention collective de l'Europe dans les affaires de l'Empire ottoman. Ce que l'Angleterre voulait éviter avant tout, c'était l'intervention exclusive de la Russie. Le comte Matuszevic allait donc beaucoup trop loin lorsqu'il accusait, dans sa dépêche du 2 décembre 1833, lord Palmerston de s'évertuer à brouiller la diplomatie avec le sens commun. Ce ministre aurait manqué de sens pratique en approuvant un traité qui substituait l'intervention exclusive à l'intervention collective.

Au demeurant, c'est Palmerston qui l'emporta. Quand le baron Brunnow recueillit, en septembre 1839, la succession du comte Pozzo di Borgo, il fut chargé par son maître de notifier au cabinet de Saint-James que la Russie ne songeait pas à renouveler le pacte d'Unkiar-Skelessi. En échange de cette déclaration, le ministre anglais prodigua des témoignages d' « admiration » qui ne lui coûtaient guère et consentit à reconnaître l'influence de la Russie en Turquie comme « naturelle et légitime », puisqu'elle tenait à la « position géographique » des deux empires [2], ce qui ne l'engageait à rien.

Le grand public français n'accorde qu'une attention distraite aux affaires de l'Asie centrale. L'Angleterre épie, au contraire, avec une anxiété croissante tous les actes, toutes les démarches, tous les progrès de la Russie dans cette partie du monde. En 1838, les deux puissances ne s'accordaient sur aucune des questions

[1] Instruction du 16 mars 1760 au baron de Breteuil.
[2] Dépêche du 24 septembre 1839 au vice-chancelier Nesselrode.

asiatiques. Le cabinet de Saint-James accusait le gouvernement impérial de vouloir démembrer l'Afganistan au profit de la Perse; le tsar reprochait à la Grande-Bretagne d'avoir envoyé sans motif plausible une flotte dans le golfe Persique et de faire indument occuper par un détachement anglais l'île de Karak, qui appartenait au shah.

Certaines rumeurs échauffaient l'esprit public, du moins à Londres, où l'on commençait à se demander si l'empire des tsars ne menaçait pas l'empire des Indes. Le comte Pozzo di Borgo s'efforça de calmer Palmerston, qui ne voulait pas, d'ailleurs, se laisser complètement rassurer : « Sans doute, répondit le ministre, vous n'êtes pas sur le point d'envahir nos possessions asiatiques; mais, lorsqu'on veut prendre une place, on ne commence pas par la brèche; on fait des reconnaissances et des approches de loin pour arriver progressivement à l'attaque[1]. » C'est en partie pour dissiper cette inquiétude que Nesselrode envoya des instructions nouvelles et détaillées à l'ambassadeur russe. Nicolas les goûta si fort qu'il écrivit, *manu propria*, ces mots en marge du texte original : *C'est plus que parfait.*

On peut diviser cette curieuse dépêche en trois parties. Dans la première, le vice-chancelier développe la proposition suivante : une combinaison dirigée contre la puissance britannique aux Indes n'est ni juste ni possible et ne se présentera jamais à l'esprit du tsar. Dans la seconde, Nesselrode, en niant que son maître eût poussé le shah de Perse à s'emparer du Hérat, attribué par le cabinet de Saint-James à l'émir de l'Afganistan, faisait remarquer que la Russie réclamait simplement le droit de participer au commerce de l'Asie centrale, tandis que les Anglais prétendaient le confisquer à leur profit exclusif, et jetaient systématiquement, pour atteindre ce but, des germes de trouble. Enfin, dans la troisième, le gouvernement impérial esquissait avec une remarquable netteté la célèbre théorie des « tampons » qui doivent séparer les possessions russes des possessions anglaises asiatiques : « Il faut conserver soigneusement, écrivait-il, le repos des pays intermédiaires..., afin d'empêcher la possibilité d'un conflit entre deux grandes puissances qui, pour rester unies, ont besoin de ne pas se toucher et de ne pas se heurter au centre de l'Asie. »

Lord Palmerston mit deux mois à répondre et ne parla que pour ne rien dire (20 décembre 1838). Après avoir répondu d'une façon très vague qu'il importait par-dessus tout d'éviter toutes les occasions de compromettre une entente nécessaire entre les deux

[1] Rapport du comte Pozzo di Borgo, 23 octobre 1838.

puissances, le gouvernement anglais maintint son escadre dans le golfe Persique, força le shah de lever le siège de Hérat et s'abstint de lui restituer l'île de Karak. Le chef du *Foreign Office* refusa de recevoir Goussein-Khan, ambassadeur extraordinaire du shah, affectant de ne voir en lui qu'un « simple voyageur ». Il prit plaisir à froisser, en deux ou trois circonstances, le comte Pozzo di Borgo[1]. Bref, celui-ci perdit patience et donna sa démission. Avant de quitter Londres, il stigmatisa, dans un rapport très vif au chancelier Nesselrode (avril 1839), la politique asiatique du gouvernement britannique. Lord Palmerston et ses nombreux agents dans l'Asie centrale, disait-il, recueillent avec une ardeur extraordinaire les moindres faits propres à convaincre les Anglais que l'intégrité de leurs possessions dans l'Inde est menacée ; on va jusqu'à publier une collection de documents sur les projets d'expédition qu'on attribue à la Russie ! « L'opinion publique est contaminée par le souffle du gouvernement et par ses doctrines subversives, en même temps qu'irritée par cette perspective : il existe une puissance que l'Angleterre rencontre sur le chemin de son ambition sans bornes et de ses injustices. »

Brunnow, le nouvel ambassadeur de Russie à Londres, se heurta l'année suivante aux mêmes difficultés. La Russie dirigeait en 1840 une expédition contre le khan de Khiva, commandée par le général Peroffsky, pour réprimer les attaques dirigées par ce chef de brigands contre les caravanes russes et pour en empêcher le renouvellement. Lord Palmerston paraît bien avoir fait de son mieux pour susciter des embarras à l'armée du tsar. La correspondance de Brunnow abonde en curieux détails : « Soyez sans la moindre inquiétude, écrivait-il à son gouvernement le 31 janvier 1840 : pourvu que Peroffsky fasse son affaire, qu'il chasse, pende ou fustige le khan, il fera toujours bien, et personne ne pourra nous en empêcher. Mais, de grâce, *préférez les faits aux écritures*. Elles valent peu, par le temps qui court, même en Europe. Elles valent encore moins en Asie... » L'ambassadeur opposait avec une complaisance marquée l'attitude de Wellington à celle du ministre : « L'empereur de Russie, aurait dit le vieux duc, est maître en Asie, comme la reine le serait au Canada, d'empêcher que des brigands ne viennent infester ses frontières, piller ses sujets, méconnaître son autorité. » Comme Palmerston avait protesté contre les mots « influence légitime » employés par le rédacteur de la déclaration russe sur l'expédition de Khiva, le vainqueur de Waterloo se serait écrié avec vivacité : « L'influence de la Russie

[1] Voy., pour de plus amples détails, de Martens, t. XII, p. 80.

est un fait, entendez bien ce que je vous dis. On ne peut le nier ni le contester. Peut-être vaudrait-il mieux pour vous n'en point parler; mais il serait absurde de vouloir, chez nous, disputer là-dessus. »

On reprochait particulièrement à la Grande-Bretagne, dans les conseils du tsar, d'avoir envoyé le capitaine anglais Abbot à Khiva, pour y organiser la résistance du khan. Le gouvernement central se bornait à répondre qu'Abbot était sous les ordres de lord Aukland; que celui-ci, commandant en chef de l'armée des Indes, rendait compte de ses actes non pas à la couronne, mais à la Compagnie orientale elle-même, et que la Compagnie dirigeait seule la politique de l'Angleterre dans l'Asie centrale. Le cabinet de lord Melbourne ne pouvait donc pas plus éloigner Abbot de Khiva qu'empêcher, au même moment, le général Aukland de s'avancer jusqu'a Kandahar et Caboul. La Russie se montra vraiment de bonne composition, et Brunnow, quoique invitant son maître à se garder d'une condescendance exagérée dans cette partie de sa politique extérieure, le dissuada d'un mouvement agressif en Asie : « Vous ne pouvez pas vous figurer, écrivait-il à Nesselrode dans une lettre particulière du 6 mai 1841, combien l'Angleterre nous craint de ce côté-là. Je vous avoue que, pour punir Palmerston de ses péchés, quelques officiers russes à Téhéran ne feraient pas mal. Mais, en pareil cas, la difficulté n'est jamais dans le *commencement;* il faut toujours songer à la *fin*. Ce sont des affaires si graves que je ne me permettrai jamais de vous engager dans une combinaison dont les conséquences seraient incalculables[1]. »

II

1848

L'empereur Nicolas Ier n'éprouva pas, après le 24 février 1848, le sentiment d'indignation douloureuse et violente qu'il avait ressenti en 1830. La branche aînée des Bourbons représentait à ses yeux l'idée monarchique, le principe de la légitimité, l'ancien état de choses. Il avait été directement atteint par la révolution de Juillet; il se bornait à regarder la seconde comme une conséquence à peu près fatale de la première. Il pardonnait plus aisément aux derniers agitateurs qu'au roi Louis-Philippe.

Cependant ce grand défenseur de l'ordre établi ne pouvait

[1] M. de Martens appelle tout particulièrement l'attention, dans la préface du t. XII, p. 4 à 6, sur ces démêlés relatifs aux affaires de l'Asie centrale.

qu'anathématiser la nouvelle incartade de l'esprit révolutionnaire. Cette fois encore la secousse donnée par la France ébranlait une partie de l'Europe. Le chancelier Nesselrode était l'écho de son maître lorsqu'il écrivait quelques mois plus tard : « L'histoire des peuples ou du moins l'histoire contemporaine offre peu d'exemples d'une année aussi désastreuse, aussi féconde en ruines que celle de l'année passée. » La passion désordonnée des institutions démocratiques, la folle idée de reconstruire le droit public « sur le principe imaginaire des races, de la langue et de la nationalité », lui paraissaient mettre tout en péril. La révolution de 1789 avait laissé du moins intactes les institutions sociales : « Cette fois tout était également frappé; les institutions et les territoires, l'ordre moral et l'ordre politique ».

Aussi, dès la première heure, le baron Brunnow avait-il tenté de persuader à lord Palmerston que le gouvernement de Sa Majesté britannique ne devait pas reconnaître la nouvelle république sans s'être concerté d'abord avec les puissances alliées. Non seulement il s'appliquait à lui démontrer qu'il n'y avait dans toute l'Europe que deux nations capables de maintenir les bases de l'ordre social et de la paix internationale : la Russie et l'Angleterre; mais, dans la nuit du 25 au 26 février, il adressait au chef du *Foreign Office* une lettre pressante pour le convaincre que les traités de 1815 imposaient aux quatre grandes puissances le devoir impérieux « d'agir en commun à l'égard de la France révolutionnaire. » Nicolas Ier, loin de désavouer l'ambassadeur, annota lui-même son rapport dans les termes suivants : « *Parfait, impossible de mieux faire et vous le lui direz particulièrement.* » Toutefois les adversaires mêmes de Palmerston, sir Robert Peel, le duc de Wellington, etc., consultés par Brunnow, tout en le félicitant d'arrêter le gouvernement anglais sur la pente d'une reconnaissance hâtive, ne lui laissaient pas d'illusion sur la résolution définitive du cabinet.

Il faut lire, dans le tome XII du recueil publié par M. de Martens, le résumé des deux entretiens que Brunnow eut avec le duc de Wellington. Dans le premier, le vainqueur de Waterloo fit assurément preuve de perspicacité politique : « *A la France*, s'écriait-il, *il faut un Napoléon.* Voilà ce que je dis. Où est-il? Je ne le vois pas encore. » Nicolas souligna cette phrase après l'avoir lue, puis écrivit en marge : « Comme c'est juste [1]! » Bien plus, il chargea son représentant d'aller remercier le noble duc des vues et des avis qu'il avait exprimés. Celui-ci se montra, dans cette seconde

[1] Rapport du 29 février 1848.

entrevue, moins bon prophète. Il annonça que la révolution de Février allait susciter une guerre générale et que l'Europe entière devrait se battre contre les armées de la République [1].

Tout en déclarant que la France « était devenue un fléau pour le monde entier et un châtiment pour elle-même », tout en écrivant que « les questions du jour n'allaient plus se discuter dans les cabinets, mais se débattraient dans les rues et ne se videraient que sur les champs de bataille », la Russie n'intervint pas dans nos affaires intérieures. La force des choses dictait cette abstention à Nicolas lui-même. La Russie se pénétra peu à peu de cette nécessité politique et s'imposa définitivement cette règle.

Toutefois la révolution de Février avait eu son contre-coup, soit dans les Principautés danubiennes, soit en Hongrie. La Russie pratiqua très ouvertement, dans ces Etats, la politique d'intervention et, de nouveau, vint se heurter à la politique anglaise.

Une grande insurrection avait éclaté pendant l'été de 1848 dans les Principautés danubiennes; elle avait renversé l'hospodar Bibesco dans l'une, l'hospodar Stourdza dans l'autre. Nicolas les fit occuper par un corps d'armée russe; mais le Sultan prétendait réserver à son propre gouvernement l'œuvre de pacification dans les provinces vassales; il envoya donc à Bucarest son plénipotentiaire Soliman-Pacha. Celui-ci suggéra l'idée d'un plan de réformes à exécuter, bien entendu, par la Porte ottomane elle-même, et lord Palmerston entra vivement dans cette combinaison. Mais le baron Brunnow revendiqua plus nettement que jamais pour la Russie le droit de rétablir l'ancien ordre légal *non par les Turcs*, *mais pour les Turcs et sans les Turcs*, et fit observer au *Foreign Office* que le gouvernement britannique, alors que des troubles venaient d'être suscités et des réformes demandées en Irlande, avait répondu par l'envoi de cinquante mille hommes à Dublin [2]. La partie n'était pas égale et le cabinet de Saint-James ne l'ignorait pas. Quand Nicolas eut dissous les Chambres, supprimé les élections, repris pour la Russie le droit de nommer, conjointement avec la Porte, les princes qui devaient gouverner la Valachie et la Moldavie, imposé la convention de Balta-Liman, qui légitimait l'intervention du tsar dans les affaires intérieures des Principautés, Palmerston se borna, pour la forme, à protester contre l'emploi du mot « convention », jugeant qu'un simple protocole aurait suffi. Il s'abstint même d'appuyer, en mars 1849, une motion de blâme déposée à la Chambre des communes contre l'occupation russe des Principautés : c'était combattre dans le vide.

[1] Rapport du 28 mars.
[2] Lettre du 19 septembre 1848 à lord Palmerston.

Le cabinet de Saint-James, Brunnow le répétait et Nicolas en était convaincu, seconda de tous ses vœux l'insurrection hongroise. C'est pourquoi le chancelier de l'empire russe signala plus vivement que jamais, dans son rapport périodique sur les événements de l'année 1849, le rôle « impolitique et faux » joué par lord Palmerston, accusant l'Angleterre de prendre ouvertement parti pour toutes les rébellions, de susciter partout des difficultés au gouvernement impérial, et de faire protéger par ses agents tous les ennemis de la Russie. Mais, en vérité, quel qu'eût été l'émoi causé dans le Royaume-Uni par cette seconde intervention armée, on ne voit pas trop quelle entrave les agents de la Grande-Bretagne purent apporter aux opérations militaires du général Paskewitsch. Lorsque, dans les premiers jours du mois de mai, Brunnow avisa de cette occupation militaire, pendant un concert de la cour, le chef du *Foreign Office*, celui-ci comprit sur-le-champ que toute récrimination serait inutile et, sachant garder son sang-froid, ne répondit que par cette phrase laconique : « Finissez-en vite. » Jamais recommandation ne fut plus ponctuellement suivie. A vrai dire, l'Angleterre accepta sans trop d'humeur la capitulation de Villagos avec toutes ses conséquences, lorsqu'elle apprit le prompt rappel des troupes russes. Palmerston alla jusqu'à féliciter le baron Brunnow de la modération et de la générosité que son maître avait montrées après la victoire! Cette satisfaction paraît d'abord étrange, dit à ce sujet et non sans quelque malice M. de Martens; « mais il suffit de se rappeler les errements de la politique anglaise qui ne se dessaisit jamais d'un territoire qu'elle a une fois occupé pour comprendre l'étonnement des ministres anglais de voir la Russie restituer de plein gré la Hongrie conquise par ses armes ».

Toutefois un certain nombre de sujets hongrois, particulièrement compromis dans l'insurrection, s'étaient réfugiés en Turquie. L'Autriche et la Russie réclamèrent leur extradition, que le Sultan refusa. Les ambassadeurs des deux puissances amies et alliées cessèrent toute relation officielle avec la Porte; une rupture parut imminente. Le gouvernement britannique intervint. Des explications assez vives furent échangées entre Brunnow et lord Russell : « Parce que les Turcs sont faibles et qu'ils sont Turcs, disait celui-ci, voulez-vous que je leur conseille de consentir à ce que je regarde moi-même comme une honte pour tout Etat indépendant? Je ne le puis pas : je me sens incapable de m'y résoudre ».

La Russie invoquait l'article 2 du fameux traité de Koutchouk-Kaïnardji, de 1774, qui contenait une disposition très générale [1];

[1] Art. 2 § 2 : « Pareillement, au cas que quelques sujets des deux

mais Palmerston, interprétant à sa façon les mots « seront immédiatement livrés », soutenait que, si la Russie pouvait toujours réclamer, la Turquie gardait le droit de ne rien accorder. Bref, Stratford Canning, ambassadeur de Sa Majesté britannique auprès du Sultan, le poussait à la résistance. Il se montra bientôt plus obstiné que le Sultan lui-même à préserver l'honneur et l'indépendance de l'Empire ottoman; car, au moment où ce prince résolvait d'envoyer à Saint-Pétersbourg Fuad-Effendi, porteur de propositions amicales, il invita, de son côté, l'amiral Parker, qui commandait l'escadre de la Méditerranée, à se rapprocher de Constantinople. Celui-ci commença par jeter l'ancre dans la baie de Besika; puis, sans motif avouable, franchit les Dardanelles et ne s'arrêta qu'à la sortie du détroit pour solliciter l'autorisation de stationner aux abords de la capitale. C'était un coup de tête, presque un coup de main, car la fameuse convention des détroits, du 13 juillet 1841, débutait en ces termes : « Sa Hautesse le Sultan, d'une part, déclare qu'il a la ferme résolution de maintenir à l'avenir le principe invariablement établi comme ancienne règle de son empire et en vertu duquel il a été de tout temps défendu aux bâtiments de guerre des puissances étrangères d'entrer dans les détroits des Dardanelles et du Bosphore, et que, tant que la Porte se trouve en paix, Sa Hautesse n'admettra aucun bâtiment de guerre étranger dans lesdits détroits. Et Leurs Majesté l'empereur de toutes les Russies, l'empereur d'Autriche, le roi des Français, *la reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande*, et le roi de Prusse, de l'autre part, s'engagent à respecter cette détermination du Sultan et à se conformer au principe ci-dessus énoncé. »

Cette violation hardie d'une convention récente exaspéra Nicolas. Il désapprouva (18 octobre 1849) un projet de dépêche conciliante au baron Brunnow que lui soumettait Nesselrode, annotant de sa main, dans les termes suivants, l'œuvre de son chancelier : « En conscience, je ne puis accepter ce projet de dépêche, car j'en trouve le langage beaucoup trop à l'eau de rose, tandis que nous savons déjà que l'escadre anglaise est partie pour les Dardanelles; il est bon de répondre à ce goujat de Palmerston que ses menaces ne nous effrayent pas et que nous ne souffrirons pas d'ingérence dans nos affaires directes avec la Porte. Tout cela peut être dit poliment, mais dignement et fortement. » Brunnow, au contraire, n'avait pas

empires, soit chrétiens ou mahométans, ayant commis quelque forfait ou délit *ou pour quelque cause que ce soit*, passent d'un empire dans l'autre, ils seront immédiatement livrés dès que la réquisition en sera faite. » Mais il y a lieu de remarquer que les réfugiés hongrois n'étaient pas sujets d'un des deux Empires.

besoin d'être stimulé : regardant lord Palmerston comme un adversaire irréconciliable de la Russie, il apportait dans ce débat une ardeur extraordinaire. « Il attendait de sang-froid, dit M. de Martens, le pire des résultats, c'est-à-dire une rupture, et se préparait à aborder la catastrophe, visière levée. »

L'ambassadeur de Russie croyait trahir son mandat s'il n'amenait le chef du *Foreign Office* à confesser par écrit que l'amiral Parker avait violé la convention des détroits, par suite à reconnaître de nouveau la force obligatoire de cet acte diplomatique. C'est pourquoi lorsqu'un accord eut été conclu directement entre la Russie et la Porte, sans le concours de la Grande-Bretagne, aux termes duquel les réfugiés hongrois furent expulsés de la Turquie, la discussion n'était pas encore terminée. Brunnow, invité par le ministre à passer quelques jours au château de Broadlands, s'employa pendant toute cette visite à faire déterminer avec précision, quant aux détroits, les droits et les devoirs réciproques de la Russie et de l'Angleterre. Palmerston revendiquait au moins, pour l'amiral Parker, le droit « de jeter l'ancre en dedans du détroit, mais sans en sortir ». Dans ce cas, répliqua le diplomate russe, il faut attribuer des droits analogues à notre amiral Lazarew. Si le premier peut légalement pénétrer dans les Dardanelles, le second peut franchir le Bosphore. Cet argument aurait convaincu, paraît-il, l'homme d'État anglais. Il fit rentrer sa flotte dans la Méditerranée et donna l'assurance qu'un pareil incident ne se reproduirait pas.

III

1853

On sait que lord Palmerston, après le 2 décembre 1851, sans consulter la reine ni lord John Russell, chef du ministère, avait envoyé une dépêche à Paris pour approuver le coup d'Etat et reconnaître le gouvernement fondé sur les ruines de la république; lord J. Russell avait aussitôt invité son collègue du *Foreign Office* à donner sa démission. La vengeance ne se fit pas attendre : Palmerston concourut à la chute du cabinet qu'il venait de quitter et siégea comme ministre de l'intérieur dans un nouveau cabinet, où les peelites renforçaient les whigs, présidé par lord Aberdeen. Il prit dès lors une part décisive à la reconstitution de l'alliance anglo-française et joua, pendant toute l'année 1853, un rôle très important. Le premier ministre, en effet, représentait le parti de l'alliance russe : « Il jouissait, dit M. de Martens, de l'estime et de la confiance particulière de l'empereur Nicolas Ier. » -- « Vous direz à

lord Aberdeen, écrivait le chancelier Nesselrode à Brunnow en février 1853, qu'il peut compter sur moi comme je compte sur lui. » Or Aberdeen eut à compter sur-le-champ avec un adversaire très résolu de sa politique extérieure et fut mis continuellement en minorité dans son propre ministère.

Au début même de cette année 1853, lord Stratford Redcliffe prenait possession de l'ambassade anglaise à Constantinople. Cet homme d'Etat employa toute son énergie à seconder le parti qui subissait, dans le cabinet et dans la Chambre des communes, l'influence de Palmerston : « Si tous les efforts de lord Aberdeen pour prévenir une guerre générale en Europe et réconcilier la Russie avec la Porte sont restés complètement stériles, il faut, dit encore M. de Martens, attribuer cette série d'échecs à lord Redcliffe. »

Ce publiciste est d'ailleurs trop clairvoyant pour méconnaître que l'empereur lui-même, en marchant à son but avec une inflexible et hautaine opiniâtreté, facilita la tâche de Palmerston. Nicolas Ier s'était expliqué sans nul doute un peu trop ouvertement, au début, dans un certain nombre d'entretiens, même avec les représentants du Royaume-Uni (surtout pendant un dîner au palais Michel, chez la grande-duchesse Hélène [1]), sur la chute imminente de l'Empire ottoman et sur le partage des dépouilles : cet excès de franchise avait profondément alarmé les hommes d'Etat anglais. Ces alarmes redoublèrent quand on apprit à Londres, en janvier 1853 : 1° que le tsar avait résolu d'envoyer à Constantinople un ambassadeur extraordinaire chargé de faire reconnaître par la Porte tous les droits traditionnels de la Russie sur les populations chrétiennes de la Turquie et sanctionner cette reconnaissance dans un acte international spécial; 2° qu'il avait écarté le comte Orloff, désigné pour cette mission par Nesselrode et choisi lui-même le prince Menschikow en lui donnant des instructions particulières, inconnues du chancelier. Celui-ci jugea bon, d'ailleurs, d'aviser Brunnow que le nouvel ambassadeur extraordinaire pourrait bien perdre patience et adresser de « grosses paroles » aux ministres turcs, tandis que Brunnow lui-même osait dire, à Londres, au représentant de la Turquie : « Mandez à votre gouvernement que c'est pour lui la onzième heure. »

A dater de ce moment, l'opinion de Palmerston devint prépondérante dans le ministère [2]. Le premier ministre fut contraint d'avouer au représentant de la Russie que sa position devenait de jour en jour plus intolérable : « Ma confiance dans la politique de

[1] De Martens, t. XII, p. 306.
[2] De Martens, *Ibid.*, p. 310 et 311.

l'empereur, lui disait-il, reste inébranlable. Mais lorsqu'il nous arrive tous les jours et de tous les côtés des interpellations fâcheuses, lorsqu'on me reproche à chaque instant de m'être laissé berner par les paroles rassurantes de votre cabinet et quand je n'aperçois moi-même qu'à travers des ténèbres l'issue de vos négociations à Constantinople, c'est alors que je suis prêt à perdre courage. » Cependant on apprit coup sur coup que Menschikoff, après avoir refusé d'entrer en pourparlers avec un « coquin » comme Fuad-Effendi (ministre des affaires étrangères), avait imposé sa révocation et réclamait d'une façon non moins impérieuse la signature d'une nouvelle convention russo-turque, que la flotte française se rapprochait des Dardanelles et que le colonel Rose, chargé d'affaires d'Angleterre à Constantinople, avait invité l'amiral Dundas, chef de l'escadre anglaise dans la Méditerranée, à se rendre dans l'archipel. Brunnow obtint encore que l'escadre reçût un contre-ordre[1]; ce fut la dernière victoire de lord Aberdeen sur lord Palmerston.

En effet, la résistance de la Porte aiguisait l'impatience de la Russie, et Nesselrode ne dissimulait plus, dans sa dépêche du 21 avril à Brunnow, que Menschikoff allait être obligé de « recourir à des formes plus péremptoires pour obtenir un consentement » obstinément refusé. De son côté, lord Strafford Redcliffe ne s'endormait pas et prévenait son gouvernement que la convention présentée avec tant d'âpreté par l'ambassadeur extraordinaire au Sultan étendait d'une façon dangereuse le protectorat de la Russie sur tous les sujets orthodoxes de l'Empire ottoman, y compris les Grecs. Lord Aberdeen se lamentait : « S'il en était ainsi, disait-il à Brunnow, mon parti serait pris : je me démettrais. Mon opinion a prévalu jusqu'ici dans le cabinet, parce que je restreignais toujours à l'affaire des Saints Lieux ce litige entre l'empire turc et la Russie; mais elle ne vaut plus rien s'il s'agit de transformer la situation des sujets chrétiens dans toute la Turquie. Mes collègues aviseront aux mesures qu'il faudra prendre. Pour moi, je me retirerai. » Brunnow ne cachait pas, d'ailleurs, qu'on devait s'attendre à cette retraite[2].

Quand les ministres connurent enfin le projet de convention russo-turque, communiqué d'abord par Redcliffe et presque aussitôt après par Brunnow lui-même, lord Clarendon, chef du *Foreign Office*, d'accord avec Palmerston, se prononça vigoureusement contre les propositions de Menschikoff, soutenant qu'elles

[1] Rapport du baron Brunnow, 23 mars 1853.
[2] Rapport du 3 mai 1853.

donnaient une interprétation extensive au traité de Koutchouk-Kaïnardji, que l'empire des tsars s'apprêtait à convertir les Principautés danubiennes en provinces russes et s'attribuait pour l'avenir un droit d'intervention permanent dans les affaires intérieures de l'Empire ottoman. L'ambassadeur de Russie à Londres paraît alors s'être exagéré les bonnes dispositions de lord Aberdeen envers son gouvernement. A l'en croire, le premier ministre approuvait tout ce que désapprouvaient Palmerston ou Clarendon, et prêtait à Redcliffe le don d'ensorceler ses collègues. Aberdeen aurait toutefois ajouté : « Ma position est difficile. Je suis à la fois l'avocat de la cause russe et de la cause anglaise. Il faut tâcher de mettre l'une d'accord avec l'autre [1]. » Position difficile, en effet, et presque ridicule : un chef de cabinet mené par les autres ministres, conduits eux-mêmes par un agent diplomatique de la couronne. Chacun paraissait d'ailleurs se plaire à grossir le rôle de Redcliffe : Aberdeen, dans ses rapports avec Brunnow; Brunnow, dans ses rapports avec Nesselrode; Nesselrode lui-même. Menschikoff étant décidément obligé de quitter Constantinople avec tout le personnel de la légation, chacun jugeait commode d'attribuer provisoirement ce grand échec à l'ambassadeur d'Angleterre.

Cependant, à l'explosion spontanée de colère que provoqua, dans les Chambres anglaises, à la mi-juin, l'occupation de la Valachie et de la Moldavie par les troupes russes, il fut aisé d'apercevoir que l'opinion publique, à Londres, n'attendait pas un mot d'ordre et relevait d'elle-même. Lord Clanricarde qualifia d'*acte de piraterie*, devant la Chambre haute, l'entrée des troupes dans les Principautés, au grand mécontentement du tsar [2]. Lord Derby, lord John Russell, lord Palmerston, se trouvèrent réunis dans une pensée commune. « *Notre Aberdeen* est tout seul », écrivait, le 29 juin, Brunnow à Nesselrode. Mais Aberdeen lui-même était poussé par les événements, et fut obligé de prévenir le représentant de la Russie que, si la flotte française franchissait les Dardanelles, les vaisseaux anglais devraient la suivre (tout au moins pour la surveiller). Brunnow se hâta de rédiger un mémoire justificatif pour empêcher une alliance formelle entre les deux puissances maritimes [3], et ce mémoire, à l'en croire, aurait été fort goûté, non seulement par lord Aberdeen, mais par lord Clarendon. Nicolas le goûta mieux encore, à coup sûr, car il l'annota, *manu propria*, dans les termes suivants : « Il est impossible de mieux

[1] Rapport de Brunnow, 25 avril 1853.
[2] Brunnow reçut l'ordre de rompre sur-le-champ toutes relations de société avec lord Clanricarde.
[3] 1er juin 1853.

exposer le véritable état de la question; cette pièce est une des mieux écrites que j'aie lues depuis longtemps, et j'en remercie Brunnow; c'est parfait. Oui, c'est bien cela, c'est toute la vérité. Dieu décidera de ce qui doit arriver; mais ma conscience est à l'aise, car je n'ai rien à me reprocher, et tôt ou tard la vérité doit l'emporter sur d'infâmes calomnies. »

Aberdeen fit un nouvel effort. Puisque tant de gens assuraient que tout le mal venait de Redcliffe, il soumit à ses collègues une triple proposition : 1° On transporterait de Constantinople à Saint-Pétersbourg le centre des négociations diplomatiques, et l'Angleterre enverrait dans cette dernière ville un haut personnage muni de pouvoirs extraordinaires pour traiter directement avec l'empereur; 2° la reine engagerait une correspondance personnelle avec ce prince; 3° le gouvernement britannique prendrait l'initiative d'une convention nouvelle, qui pourrait être acceptée par la Russie et par la Porte. Brunnow eut une lueur d'espoir : « Il est probable, disait-il à la fin de juin, que nous sortirons honorablement et pacifiquement de la crise orientale. » Rien de moins probable, au contraire. En effet, le Conseil des ministres commença par écarter la première et la seconde proposition. Quant au projet anglais de convention turco-russe, communiqué par sir Hamilton Seymour, il fut accueilli très mal à Saint-Pétersbourg; on en critiqua sévèrement le fond et la forme. Bref, la flotte anglaise franchit les Dardanelles, et Brunnow se félicitait d'avoir empêché la réunion des deux escadres au moment même où l'escadre française pénétrait, de son côté, dans la mer de Marmara.

Cependant la guerre n'était pas encore officiellement déclarée, et c'est pourquoi les deux puissances occidentales, en droit strict, avaient assurément violé la fameuse convention de 1841 qui fermait aux vaisseaux de guerre étrangers les détroits des Dardanelles et du Bosphore « tant que la Porte se trouvait en paix ». C'est ce que lord Aberdeen ne contestait pas. A vrai dire, la controverse juridique eût manqué d'intérêt; car, si l'on n'était pas encore en guerre, on n'était déjà plus en paix. Cependant, à mesure qu'approchait l'heure décisive, le chef du cabinet redoublait ses protestations : « Je ne terminerai pas ma carrière par la guerre : une guerre de révolution, une guerre subversive de l'ordre social. Mon parti est pris, je ne ferai pas cette guerre-là. Tenez cela pour bien certain. » Un peu plus tard, à la fin d'août, il se lançait, pour rassurer Brunnow et se rassurer lui-même, dans des considérations générales : « ... *J'ai cessé de croire que la Turquie puisse se maintenir à la longue. Elle est trop épuisée.* J'avais toujours pensé que nous ne vivrions pas assez longtemps pour nous occuper de

cette éventualité. *Elle me paraît peu éloignée dès ce moment.* Tâchons seulement de nous débarrasser d'abord de la crise actuelle, pour avoir ensuite un meilleur point de départ[1]. » M. de Martens nous apprend que l'empereur Nicolas fut agréablement surpris de cette franchise. Il souligna les passages relatifs à la prochaine dissolution de l'Empire turc et, de sa main, écrivit en marge du rapport ce seul mot : *Enfin!!!!!!*

Même après que la Porte eût pris l'initiative en déclarant officiellement la guerre, lord Aberdeen espérait encore ou feignait d'espérer. A l'en croire, Redcliffe aurait lui-même désapprouvé les dernières résolutions des Turcs : « La question, disait Aberdeen à Brunnow[2], est de savoir s'il garde encore assez d'influence sur eux pour les retenir une fois qu'ils sont lancés. Nous allons bientôt le savoir. Ce que je crains, c'est que ces *brutes* (*sic*) ne soient intraitables à l'heure actuelle. Faut-il avoir du malheur pour être, malgré soi, traîné à la remorque de ces brutes qu'on méprise, sans qu'on soit libre de les abandonner à leur sort! » *Invitus invitam dimisit.* Huit jours après, bien que Brunnow se fût un moment flatté d'obtenir l'appui de John Bright et des radicaux contre Palmerston et contre les whigs, la courtoisie cédait le pas à la politique. Sommé de faire connaître quel parti le Royaume-Uni prendrait au cas de collision sérieuse entre les armées russes et les armées turques, lord Aberdeen répondit : « L'Angleterre n'entend pas faire la guerre à la Russie. Le gouvernement de Sa Majesté britannique tient à ce que la rupture, si elle a lieu, vienne de nous[3]. Il évitera de prendre l'initiative d'une politique agressive envers nous. Il ne fera rien pour nous inquiéter dans la position que nous avons prise militairement sur la rive gauche du Danube, tant que la guerre ne se transportera point sur la rive droite. » Ici, l'empereur écrit, *manu propria*, en marge du rapport : *Et les Turcs peuvent inopinément passer à la rive gauche! Voilà un paradoxe digne des Anglais.* Brunnow plaçait encore ces paroles dans la bouche d'Aberdeen : « Il (le cabinet de Saint-James) ne se croira appelé à prêter une assistance matérielle à la Porte que dans le cas où une attaque maritime de notre part serait dirigée contre un des ports de la mer Noire. Le cas échéant, l'escadre anglaise couvrirait les ports contre notre mouvement offensif. En adoptant ce système, le gouvernement de Sa Majesté britannique prétendrait encore ne point se trouver en

[1] Rapport de Brunnow, 24 août 1853.
[2] Rapport très secret du baron Brunnow, 29 octobre 1853.
[3] C'est-à-dire des Russes. C'est Brunnow qui reproduit en style indirect, dans son rapport du 7 novembre, la déclaration du premier ministre.

guerre avec nous. » Ici, Nicolas inscrivit en grosses lettres une phrase très courte : *C'est infâme.*

On sait que l'escadre russe détruisit, en novembre 1853, la flotte turque dans la baie de Sinope. Cette victoire navale bouleversa, dans tout le Royaume-Uni, l'opinion publique. Le prince Albert, époux de la reine, qu'on classait parmi les partisans de la paix, fut insulté par la populace. Lord Aberdeen fut accusé de trahison : « Je n'ose me montrer dans la rue, disait-il à Brunnow. Je suis hors de combat. » Lord Palmerston, en un clin d'œil, jugea le moment opportun pour décliner la responsabilité des hésitations et des compromis auxquels il ne s'était point associé; il résolut de donner sa démission. Comme, en général, d'après les usages parlementaires anglais, il ne s'opère pas de modification ministérielle sur une question de politique extérieure, il se sépara de ses collègues sur la rédaction d'un bill électoral et se retira. Mais l'Angleterre était avec lui. Après quelques jours de négociations infructueuses, la reine fut obligée de solliciter le concours de ce ministre, qui rentra dans le cabinet, mais en maître. L'accord s'établit aussitôt entre Londres et Paris [1].

Le 1er février 1854, Brunnow déclara qu'il suspendait les relations diplomatiques avec le gouvernement britannique et qu'il allait quitter l'Angleterre, emmenant tout le personnel de la légation. Il partit de Londres, en effet, le 6 février. Sir H. Seymour recevait en même temps de son gouvernement l'ordre de quitter Saint-Pétersbourg.

Il y a quelque intérêt et quelque profit à suivre, sur les documents extraits des archives impériales, les péripéties de cette longue lutte entre deux hommes d'Etat tels que l'empereur Nicolas Ier et lord Palmerston. Quel revirement dans la politique de deux grands peuples et quelle leçon d'histoire diplomatique! Certes, Palmerston avait, mieux qu'aucun autre agent du gouvernement britannique, incarné son pays; jaloux de la grandeur anglaise, prêt à propager par tous les moyens l'influence matérielle et morale de l'Angleterre, poussant à l'extrême les qualités comme les défauts de ses compatriotes, et pourtant son programme allait être assez promptement abandonné, surtout dans son propre camp. Il avait défendu passionnément l'intégrité de l'Empire ottoman et tenté de le rajeunir par un ensemble de réformes; d'autres libéraux devaient bientôt nier avec toute l'énergie possible [2] qu'on pût « faire sortir l'ordre et la prospérité d'un tel

[1] Comp. l'*Etude diplomatique sur la guerre de Crimée*, par Jomini, t. Ier, p. 357.

[2] M. Gladstone.

chaos », et prêter leur concours aux jeunes nationalités qui se constituèrent aux dépens de la Porte, particulièrement à la Bulgarie. Au congrès de Berlin, l'Angleterre se servit de la Turquie bien plus qu'elle ne la servit [1]. Non seulement elle s'annexa l'île de Chypre, mais elle mit bientôt la main sur l'Egypte. Elle intervint à Constantinople dans l'intérêt des Arméniens. Le cabinet whig, qui fut formé deux ans après le traité de Berlin, prit une attitude résolument hostile à la Porte. La Grande-Bretagne a gardé ce rôle dans la question crétoise. Elle paraît envisager la situation de l'Empire ottoman comme Nicolas Ier l'envisageait lui-même, à la grande indignation de Palmerston, dans ses entretiens avec les représentants de Sa Majesté britannique. Les rôles étaient décidément intervertis.

D'autre part, en effet, quand le traité de Berlin ou, si l'on veut, pour emprunter un moment le langage des Russes, « la trahison de Berlin [2] », eut détruit l'œuvre de la Russie victorieuse et dépouillé ses clients en reconstituant la Turquie, en amoindrissant la Bulgarie au profit de la Roumanie et de la Serbie, en ôtant au Monténégro, plié sous le contrôle de l'Autriche, une partie de ses conquêtes, les successeurs de Nicolas Ier ne purent plus se figurer comme Nicolas lui-même, en 1844 et en 1853, que la chute de l'empire ottoman fût « imminente ». Ne pouvant le renverser au profit de leur propre empire, ils devinrent momentanément ses protecteurs, ne fût-ce que pour barrer la route à l'Angleterre. Rôle ingrat, que les fautes de la Turquie rendirent chaque jour plus difficile à soutenir et qu'une autre puissance s'empressa néanmoins, non sans succès, de leur disputer. Ce qui ne changea point, c'est l'opposition d'intérêts et de vues entre le gouvernement britannique et l'empire des tsars.

Arthur Desjardins,
de l'Institut.

[1] Max Choublier, *la Question d'Orient depuis le traité de Berlin*, p. 137.
[2] Danilewsky, *la Russie et l'Europe*.

SYBIL

SILHOUETTES AMÉRICAINES A PARIS[1]

IV

Jacques Férolles venait d'avoir trente ans. Il s'irritait d'être encore un inconnu. Il s'en étonnait aussi.

Il était le fils d'un principal de collège. De tout temps il avait été mis à part au milieu de ses camarades. Très intelligent, très travailleur aussi, il lui semblait que la première place, en tout et partout, lui était due. Il arriva à l'Ecole normale, et cela aussi, lui parut tout naturel. Son père, resté veuf jeune, s'était donné à ce fils, dont il était très fier et se privait de tout pour lui. Il mourut lorsque Jacques sortit de l'Ecole, ne laissant pas un sou, mais heureux de penser que son humble travail avait suffi pour faire de son unique enfant un homme distingué.

Jacques qui, à la façon des fils, avait tout accepté de son père, ne se doutant même pas de l'étendue des sacrifices journaliers, pleura sa mort avec passion. Il ne se savait pas capable d'un chagrin pareil. Jusqu'alors le cerveau avait fait un peu tort au cœur. Dans sa désolation subite, dans son isolement absolu, il eut peur, comme un enfant perdu dans les ténèbres, et se reprocha amèrement d'avoir si mal témoigné sa tendresse. Il se rappela le mot de Montluc à la mort de son fils. Lorsqu'il est trop tard, que de remords au souvenir du bonheur qu'on a refusé aux autres, des mots aimants qu'on n'a jamais dits, des baisers qu'on n'a pas donnés!... Une sorte de pudeur fait qu'on a honte de ses propres sentiments, de sa tendresse qui pourrait ne paraître que faiblesse, de sa sensibilité qui passerait peut-être pour de la sensiblerie... et la vie passe, la mort vient. Il est trop tard.

Nommé professeur de seconde dans un lycée lointain, Jacques Férolles passa par une période mauvaise de grand découragement. En comparant la vie rêvée avec la vie réelle il eut la sensation d'une chute terrible et irrémédiable. Ses études, ses lectures avaient sur-

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 octobre 1898.

excité en lui la fierté, l'orgueil de l'intelligence. Il se sentait préparé pour la grande lutte, — et l'emploi de ses rares facultés consistait à faire une classe à de petits provinciaux mal dégrossis, dont pas un ne promettait un élève un peu intéressant... Le contraste entre l'effort donné pendant des années et le résultat acquis lui semblait ridicule. Comme beaucoup de jeunes universitaires de nos jours, s'il faisait son métier en conscience, il le faisait sans conviction, sans amour.

La petite ville se trouvait dans un pays plat, sans agrément, avec des mœurs provinciales fort mesquines et aussi peu hospitalières que possible. Jacques, habitué aux vives discussions de l'Ecole, lorsque, pressés autour du grand poêle de la salle, ses camarades et lui se lançaient dans des dissertations philosophiques, morales — voire politiques — où chacun mettait une ardeur juvénile, violente parfois, mais d'une sincérité absolue, ne pouvait s'habituer aux conversations de la table d'hôte. Il se retrouvait là avec des collègues, vieillis dans le harnais, effacés, occupés des toutes petites choses du métier, de l'inspection qui approchait, de l'humeur du proviseur, de la cherté relative des logements, de la médiocrité des revenus... Il semblait à Jacques que ces hommes, qui pourtant n'avaient pas toujours été médiocres, ressemblaient à leurs vêtements usés, luisants aux coutures, aux poches déformées par les livres et les cahiers. Bientôt il fit un arrangement avec sa logeuse et prit ses repas chez lui. A partir de ce moment, le « Normalien », dont l'arrivée n'avait pas été vue d'un très bon œil, fut détesté : on le trouva poseur, hautain, dédaigneux et mauvais camarade.

En réalité, il était surtout très malheureux. La mort de son père lui avait laissé le cœur meurtri, mais attendri aussi, avec des besoins de tendresse et d'affection réprimés à grand peine. Il était dans l'état d'esprit où se trouvent beaucoup de Normaliens au sortir des trois années d'internat à l'Ecole. Si sa logeuse avait eu une fille, il eût été capable de l'épouser, si triste, si seul, si avide d'amour se trouvait-il.

Il y eut quelques menus scandales, dont l'administration s'émut et dont les collègues se gaussèrent. Jacques Férolles sollicita et obtint un autre poste. Il se confessa à son ancien maître M. Revel, qui lui avait témoigné un intérêt tout paternel et qui, en cette passe, lui vint très efficacement en aide. Il se trouva que, dans son nouveau poste, il eut comme collègue un garçon distingué et énergique, dont il put faire son ami intime. Dès lors, il fut sauvé.

Au début, Jacques avait songé à Athènes, à Rome plutôt, bien que ses études ne le portassent pas spécialement vers l'archéologie. Puis, il y renonça. L'exemple de ses aînés qui s'étaient fait un

nom dans la littérature, dans le journalisme, au théâtre, l'attirait. Dès que ses années de professorat obligatoire seraient terminées il retournerait à Paris. Il écrivait beaucoup et soumettait ses essais à son collègue, critique très fin et très sévère; il recommençait sans se décourager, affinait son style, cherchant à se dégager peu à peu du « moule » normalien, résolu d'arriver, se passionnant pour son travail — sans négliger pour cela sa classe. Il fut très bien noté.

Mais les années passaient, sans amener de notables changements. Du fond de sa province, il eut l'idée d'envoyer, à un de ses « anciens » qui s'était fait une belle place dans la critique, quelques articles. Il ne connaissait l'écrivain que de nom et n'avait d'autre titre à sa bienveillance que celui d'être sorti de la même Ecole. La réponse ne se fit pas attendre. L' « ancien » fit insérer une « variété » dans le *XIX*e *Siècle*, alors dans la plénitude de sa gloire. C'était le journal des universitaires, et son directeur, Edmond About, y publiait encore de temps à autre un article étincelant d'esprit, rempli aussi de bon sens. Jacques, encouragé par la lettre bienveillante de son camarade inconnu, envoya encore de temps à autre une étude, et son nom commença à être connu de quelques bons juges qui se disaient : « Voilà un garçon d'avenir. »

Selon les conseils de son maître, M. Revel, il se préparait depuis longtemps déjà à faire une œuvre de longue haleine. Moraliste plus encore que philosophe, au sens technique du mot, il se concentrait beaucoup, observait les autres et s'étudiait lui-même. Le sujet choisi par lui, lorsqu'il était encore à l'Ecole, c'était la *Société grecque sous la domination romaine*, — moins un livre d'histoire que de psychologie historique. Plus il creusait son idée, plus il trouvait de ressemblance entre ces Athéniens d'autrefois et ses propres compatriotes. C'étaient des dilettanti, d'esprit très fin, se désintéressant de la lutte, vaincus d'avance par leurs conquérants d'une virilité brutale, et qui se vengeaient de leur défaite par le mépris. Les analogies, pour incomplètes qu'elles fussent, le frappaient vivement. Plus d'une page, et des mieux venues, détachées du livre, s'appliquaient avec une logique implacable à la France moderne.

Il n'est rien comme une œuvre pareille, demandant des études approfondies, des recherches minutieuses, pour absorber un homme, pour le rendre indifférent aux petits mécomptes de la vie; incapable aussi de songer aux ambitions immédiates. Il se trouva ainsi que Jacques Férolles ne tenta rien pour sortir de son obscurité universitaire. Puis, tout d'un coup, au grand étonnement de ses collègues et de ses anciens maîtres, il demanda un congé illimité. On le lui accorda — sans traitement. Pendant des années, il avait, à force d'économie, mis de côté une certaine somme, qui, à ses yeux, re-

présentait l'indépendance pendant au moins un an. Muni de ce viatique, il s'installa à Paris et hanta les bibliothèques.

Mais ses ressources fondaient à vue d'œil et son livre demandait encore d'assez longues recherches. Il le reprenait aussi, au point de vue du style. Il voulait faire une œuvre, très savante comme fond, mais facile à lire, élégante et fine comme son sujet même.

C'est à ce moment que son ancien maître, qui lui montrait un intérêt très vif, lui proposa de préparer miss Cranford au baccalauréat. Il commença par refuser net. Son temps lui était trop précieux pour le gaspiller ainsi, et les jeunes filles du monde, les étrangères surtout, n'étaient nullement son fait. Puis il se ravisa.

Pendant ses années de professorat, il avait fini par connaître un certain nombre de familles où se trouvaient des jeunes filles; des familles de collègues surtout, où la vie est très simple, où les femmes ne dédaignent pas de s'occuper du ménage, où l'éducation donnée aux filles est sérieuse et solide, un peu austère aussi. Sans fortune, presque toujours, ces jeunes filles apprennent à se suffire à elles-mêmes; elles sont parfois charmantes, gaies, sociables, mais ni très mondaines ni particulièrement élégantes. Lorsque, vaguement, l'idée de mariage flottait dans le cerveau du jeune professeur, pour plus tard, lorsque le livre serait terminé — le livre, qu'il eût volontiers écrit avec une majuscule, passait avant tout — c'était toujours à une de ces gentilles fillettes qu'il songeait. Il voyait alors l'avenir se dérouler avec une belle simplicité. Qu'il persistât dans son rêve de vivre de sa plume, ou qu'il rentrât dans l'Université par une de ses bonnes portes, la vie serait fort modeste, unie, heureuse aussi sans doute, à côté d'une femme dévouée, très simple, agréable à voir plutôt que jolie, et qui lui donnerait des enfants intelligents et sains. Ses rêves n'avaient rien de très romanesque, mais convenaient bien à un homme d'étude, très absorbé par son travail, désireux d'affection et de tendresse bien plus que de passion.

C'est dans ces dispositions d'esprit que Jacques Férolles donna sa première leçon à miss Sybil Cranford et éprouva une sorte d'éblouissement, dont il rougissait, au contact de ce luxe extraordinaire.

En se mettant devant le bureau surchargé des livres de sa nouvelle élève, il chercha d'instinct le chaperon inévitable. Puis, il se raisonna. Il ne conaissait le monde américain que par ouï dire — fort peu même ainsi. Il savait pourtant que l'indépendance des jeunes filles du nouveau monde frappait tout d'abord les voyageurs et les moralistes. Il n'avait donc pas à s'étonner de se trouver seul avec Sybil, dans ce clair et joyeux atelier-salon, tout en haut du vaste hôtel.

Il était difficile de regarder Sybil, dont toute l'éducation était

absolument française, dont le parler était non seulement correct, mais d'une élégance un peu cherchée parfois, comme une Américaine. Il y avait ici un problème un peu irritant, une anomalie qui ne laissait pas de le préoccuper, même lorsque, chez lui, devant ses livres et ses papiers, il cherchait à s'absorber de nouveau dans son travail. Il en ressentit une sorte de colère irraisonnée contre son élève d'occasion. Cependant, en repassant tous les menus incidents de la matinée, il ne put en préciser aucun qui ne fût à l'honneur de la jeune fille. Impossible d'apporter plus de calme, plus d'intelligence, plus de volonté aussi à une tâche plus sérieuse. La faute était donc de son côté.

Résolument il se mit au travail et réussit à oublier l'Amérique et les Américaines.

Seulement, chaque jour lui ramena le même problème et la même irritation sourde et déraisonnable.

Sybil recevait plusieurs revues, entre autres une qui venait de se fonder et qui, tout de suite, avait pris une place importante dans le monde littéraire. Un jour, elle lut un article et alla jusqu'au bout avant de songer à en regarder la signature. Ce nom au bas de la dernière page lui sauta aux yeux avec un petit choc curieusement agréable. Elle éprouva l'espèce de plaisir que donne, dans un pays étranger, la rencontre d'un ami. Cet article sur les femmes d'Athènes, l'avait fort amusée. Il était écrit avec une grâce fine et un peu moqueuse. Sans un seul « mot » à citer, l'esprit pétillait de la première ligne à la dernière.

Elle tenait encore la Revue à la main lorsque Jacques Férolles entra. Il rougit légèrement en reconnaissant la brochure. Cette revue neuve ne craignait pas les hardiesses, au contraire. Il fut étonné de la voir en pareil lieu.

Avec sa façon habituelle d'aller droit à son but, sans la moindre précaution oratoire, Sybil lui dit :

— Cet article est-il de vous ou d'un homonyme?

— Il est de moi, mademoiselle.

— J'aurais dû m'en douter sans même avoir lu votre signature. Vous écrivez comme vous parlez. Il est tout à fait charmant cet article — quoique vous vous permettiez certaines allusions aux femmes d'aujourd'hui — derrière le masque athénien, dont je devrais me formaliser.

— Pourquoi cela? Lorsque j'écrivis cet article, il y a déjà plusieurs mois, je savais vaguement qu'il existe un immense continent de l'autre côté de l'Atlantique. Je ne me doutais pas, alors, que l'Amérique allât jusqu'au Bois de Boulogne. Si je me suis permis quelques légères critiques au sujet de votre sexe, mademoiselle,

ces critiques s'adressaient surtout aux Françaises... dont, je vous prie de croire, je suis pourtant très fier. Si elles ont leurs défauts, elles ont des qualités exquises de cœur, d'intelligence aussi.

— Oui, je sais. Seulement vous, comme vos pareils, mettez en relief leurs faiblesses plutôt que leurs qualités. Comme elles font partie de votre nation vous vous croyez obligé d'en dire du mal. Enfin, c'est votre affaire. Je ne veux pas être plus royaliste que le roi et défendre les Françaises — que je connais mal — auprès d'un de leurs compatriotes. Au fond de votre article il m'a semblé surtout voir une sorte de protestation contre l'esprit nouveau qui souffle, même en France.

— Peut-être bien... Je ne suis pas féministe. J'aime les femmes qui sont vraiment femmes.

— C'est-à-dire qui se contentent de ravauder des chaussettes et de surveiller le pot-au-feu. Bien démodé tout cela!

— Je crains que l'Université ne soit « très vieux jeu », mademoiselle. Comme je ne suis pas ici pour rompre des lances en sa faveur, nous ferions peut-être bien d'expliquer un peu de latin.

Résolument, il ouvrit un livre.

— Voilà un mois que nous expliquons du latin. J'ai fait des progrès, n'est ce pas?

— Des progrès étonnants, mademoiselle. Vous pouvez m'en croire, car il est rare que je fasse des compliments.

— Je m'en suis aperçue. Je vous ai arraché celui-là... qui m'a fait grand plaisir. Or, comme je suis contente de moi, je m'accorde un quart d'heure de grâce. Je suis très curieuse, de ma nature. Pourquoi ne m'avez-vous pas dit que vous écriviez pour les revues?

— En quoi mes occupations pouvaient-elles vous intéresser, mademoiselle? Je croyais que mon cher maître, M. Revel, vous avait donné à entendre que je faisais un livre?

— Un livre, oui. Et je me figurais quelque chose d'horriblement austère, savant, ennuyeux, tandis que cet article cache son érudition, très profonde, je n'en doute pas, sous une apparence de légèreté tout à fait séduisante...

— Vous me rendez la monnaie de ma pièce, mademoiselle, avec une générosité de... millionnaire. L'article en question, s'il n'est pas détaché de mon travail, m'a été inspiré par lui. A côté de la grand route se trouvent des sentiers où l'on s'égare volontiers.

— J'ai toujours adoré les petits sentiers, surtout lorsque j'ignorais où ils me conduisaient.

— Celui-ci m'a conduit jusqu'à la porte d'une revue; cette porte s'est ouverte, grâce, je pense, à la recommandation de mon ancien maître, un peu aussi grâce au sujet.

— Et surtout, interrompit Sybil, parce que l'article est tout plein de talent.

Jacques ne répondit pas, se contentant de saluer avec un léger sourire, qu'elle s'imagina être un peu moqueur. Il ne l'était pourtant pas. Jacques avait reçu certains compliments qui lui avaient fait plaisir. Mais ces mots, dits franchement, tandis que les yeux brillaient encore de la lecture charmeresse, à peine terminée, lui causèrent une sorte d'émotion dont il avait peine à se défendre. Etre apprécié, compris, admiré d'une femme aussi fine, aussi intelligente que Sybil Cranford, était un régal auquel il ne s'attendait pas. Dans son monde, les hommes causaient entre eux de leurs travaux ; les femmes se mêlaient peu à ces discussions, se contentant d'écouter, lorsqu'elles allaient jusque-là. En somme, il n'avait jamais eu aucune intimité féminine, où le cerveau comptât pour quelque chose.

Sybil avait rougi, en voyant le sourire de M. Férolles. Elle reprit un peu vivement :

— Je conçois que mon suffrage vous paraisse de peu de prix. Vous auriez pu me le cacher, par politesse.

Jacques, surpris, leva les yeux.

— Mademoiselle, vous m'avez, au contraire, donné une grande joie.

Puis, subitement, tous deux se sentirent un peu gênés. Cela ne leur était pas encore arrivé, dans leur intimité de tous les jours. Remise la première, Sybil dit :

— Alors, pour m'en récompenser, expliquez-moi le sujet de votre livre. Cela ne sort pas trop du cadre de mes études et m'ouvrira l'esprit.

Il ne demandait pas mieux. Parler à cœur ouvert de ce qui, depuis des années maintenant, le passionnait, remplissait délicieusement toutes ses méditations, se retrouvait même dans ses rêves, lui fut singulièrement doux. Il ne craignit pas d'entrer dans quelques détails d'érudition. Elle le suivait parfaitement. Une ou deux fois seulement, elle lui posa quelques questions, là où son ignorance l'arrêtait; il prit un plaisir curieux à lui donner les explications nécessaires. Sa voix même avait changé. Rien ne trahit comme le son d'une voix.

Ce fut une heure délicieuse pour tous les deux. Pas une fois, en somme, ils n'étaient sortis de leurs rôles respectifs de professeur et d'élève, mais ils se connaissaient et s'appréciaient comme ils ne l'avaient jamais fait jusqu'alors.

En sortant, Jacques ne put s'empêcher de penser :

— Dire qu'une fille pareille est destinée à épouser un homme à dollars !

Ce que pensa Sybil fut beaucoup plus complexe. Le Jacques Férolles qu'elle voyait maintenant à travers l'article de revue, surtout à travers son grand travail à peu près terminé, était tout autre que le professeur recommandé par M. Revel. Il nous arrive souvent, au cours d'une amitié nouvelle, allant de la simple connaissance à l'intimité, de nous souvenir des premières impressions reçues : de ne plus reconnaître l'être vaguement aperçu en l'être aimé. La silhouette physique même semble avoir changé, à plus forte raison l'être moral.

Sybil ne songeait nullement à s'éprendre de son professeur. Absolument sans morgue de millionnaire, méprisant même l'argent ou croyant le mépriser, elle reconnaissait pourtant que Jacques et elle appartenaient à des mondes tellement différents, séparés qu'ils étaient, non seulement par une différence de fortune, mais, aussi, par une différence de race, que leurs mains ne pourraient jamais s'unir par-dessus un gouffre pareil.

Ce qu'elle regrettait, c'était que cette distance existât, ou plutôt qu'elle n'eût jamais rencontré dans son monde, parmi ses pairs, un homme qui l'eût intéressée à ce point. Non. Elle avait beau se rappeler les quelques hommes éminents aperçus çà et là, et qui, certes, pouvaient dépasser de beaucoup, comme talent et originalité, le jeune Normalien, aucun n'avait causé avec elle à cœur ouvert, ne lui avait expliqué ses travaux ou laissé entrevoir ses ambitions.

La solitude où elle continuait à se confiner, malgré les moqueries des siens, était favorable à de pareilles méditations. Tout, dans son atelier, lui parlait de Jacques Férolles; les livres qu'il lui prêtait, les notes mises en marge de ses devoirs, son travail, poursuivi avec une ardeur qui l'étonnait elle-même.

Cependant, le lendemain, dès que recommencèrent les leçons sérieuses, il ne fut plus question d'autre chose. D'un commun accord, professeur et élève observèrent une sorte de réserve instinctive qui, chez lui, allait jusqu'à la sécheresse. Mais, au lieu du salut cérémonieux dont s'était contenté Jacques dans les premiers temps, Sybil, à la suite de leur longue conversation, lui avait donné la main, tout naturellement, avec sa jolie franchise de geste comme de parole. Elle continuait à le faire et le contact de cette petite main, fine et douce, mettait une sorte d'intimité cordiale dans leurs relations. Parfois, au beau milieu de son travail solitaire, Jacques en ressentait encore la chaleur communicative.

La retraite de Sybil n'était pas complète. Aux fêtes données par le banquier, aux dîners d'apparat, elle était tenue de se montrer; elle se refusait seulement — et cela absolument — à accepter les

invitations du dehors. Elle fut étonnée de trouver un certain plaisir à reprendre de temps à autre sa place au milieu des siens, à se voir dans son miroir, parée, jolie, séduisante. On lui faisait fête, comme si la rareté de ces apparitions en eût centuplé le prix. Elle se sentait en verve, causait gaiement, éclipsait ses deux sœurs, même la délicieuse Minnie qui, alors, l'eût volontiers renvoyée à ses livres.

Parfois le banquier invitait à sa table quelques Français connus. Un soir, Sybil se trouva à côté d'un écrivain célèbre. Elle le fit causer. Assez dédaigneux en général, il s'amusa de ses saillies, puis, petit à petit, en vint à parler plus sérieusement. Dans le brouhaha des conversations qui se croisaient autour de la table de vingt couverts, ils s'isolaient en véritable tête à tête. Elle le questionnait au sujet des auteurs nouveaux, des « jeunes ».

— Les « jeunes », mademoiselle, ce sont nous autres, avec nos cheveux grisonnants ou nos têtes à demi chauves! Les hommes de vingt-cinq à trente ans... Ah! parlons-en! Quelle philosophie desséchante, dure, misérable aussi! Ah! la triste engeance, avec leurs romans à clefs où s'étalent des ordures, qui ne sont pas même spirituelles, avec leurs dénouements lugubres, leurs « tranches de vie » dégoûtantes de sang... Ce qui restera surtout de cette fin du dix-neuvième siècle, ce pourrait bien être la critique. Et c'est un signe de décadence, notez, lorsque la critique prend dans la littérature une prépondérance pareille, lorsque les hommes vraiment remarquables se mettent à regarder à la loupe ce que font les autres.

— Et l'érudition, monsieur, sûrement l'érudition de nos jours a pris une extension singulière?

Le grand homme lui jeta un regard amusé. Cette jolie fille qui parlait d'érudition..., cette étrangère qui prenait la défense de la littérature contre lui! C'était assez piquant. Il répondit cependant avec un grand sérieux :

— Vous avez raison, mademoiselle. Moi, voyez-vous, je ne suis qu'un ignorant. J'ai surtout raconté des histoires ou fait des pièces de théâtre. J'ai laissé les gros livres poudreux à ceux qui étaient capables de les déchiffrer. Ce dont je sais bon gré pourtant aux érudits de nos jours, c'est d'habiller leur savoir de façon toute gracieuse. J'aime à me promener à Rome avec Gaston Boissier; c'est un régal... Et, tenez, l'autre jour, il m'est tombé entre les mains un article d'un inconnu, fort joliment troussé, ma foi! et que j'ai dévoré en gourmet...

— *Les Femmes d'Athènes*, par Jacques Férolles.

Le grand écrivain, cette fois, regarda franchement sa voisine sans cacher son étonnement.

— Si vous avez lu un article pareil, signé d'un nom tout nouveau..., c'est que vous en connaissiez l'auteur?

Sybil rougit un peu et se mit à rire.

— C'est vrai. Je connais M. Férolles. Mais j'étais allée jusqu'aux dernières lignes de l'article avant d'avoir lu son nom. M. Férolles veut bien me donner quelques leçons. Je savais vaguement qu'il se préparait à publier un livre, mais je ne le voyais que sous les espèces du professeur. Je lui ai trouvé du talent comme écrivain; seulement on se méfie un peu de son propre jugement, lorsque l'on désire surtout applaudir. Me voici rassurée, puisque vous-même, monsieur...

— Moi-même, qui ne suis pas tendre pour ceux qui tiennent une plume..., c'est ce que vous vouliez dire, ne vous en défendez pas! Notez que Jacques Férolles n'est ni romancier ni dramaturge. S'il ne fait pas encore de critique, il en fera, car il a l'esprit très fin et un jugement sûr, j'en réponds. Lorsqu'il aura démontré à ses lecteurs que je suis un auteur très surfait, que je n'ai ni style, ni originalité, ni talent d'aucun genre, je le maudirai tout à mon aise. En attendant, je puis bien vous dire, puisque vous vous intéressez à ce monsieur, que ce début est très brillant. Je ne suis pas seul à l'avoir remarqué. Conseillez à votre professeur, — une élève comme vous, mademoiselle, peut bien se permettre de faire la leçon, à l'occasion, — de lancer son livre le plus tôt possible. Il faut toujours battre le fer lorsqu'il est chaud. Il aurait peut-être eu de la peine à trouver un éditeur, si remarquable que puisse être son livre, car tous les débutants passent par là. Maintenant, la porte est ouverte. Qu'il se hâte d'en franchir le seuil. Un grand poète, qui doit être cher à votre cœur d'Anglo-Saxonne, a dit en vers que je ne me hasarderai pas à citer devant vous, qu'il ne faut jamais laisser échapper une bonne occasion...

— Je lui dirai, monsieur, que :

> There is a tide in the affairs of man
> Which, taken at the flood, leads on to fortune...

L'écrivain sourit. Sa voisine lui plaisait beaucoup. Brusquement, il dit :

— C'est un beau garçon que ce Jacques Férolles?

Sybil, à l'occasion, savait être aussi impénétrable que n'importe quelle femme du monde. Elle rendit fort paisiblement le regard narquois et passablement impertinent du grand homme.

— Vraiment... Je ne saurais trop vous dire. Il me semble qu'il est plutôt bien que mal. Je l'ai surtout regardé par-dessus mes

livres et mes cahiers; cela trouble la vue. Le professeur cache l'homme.

Puis, elle parla d'autre chose.

Le romancier se mordit la lèvre : « Oui, se dit-il, vous n'êtes après tout qu'une petite millionnaire pour qui un professeur — ou un homme de lettres — ne compte guère plus que votre couturier ou votre carrossier. Je vous avais accordé plus de cœur et plus d'intelligence que vous n'en avez. Toutes mes excuses, mademoiselle! Vous et vos pareilles, vous nous invitez à votre table, vous nous achetez notre temps, notre talent, le meilleur de notre cerveau, mais si nous voulons aller plus loin, halte là! Et cependant... »

Et cependant, il n'avait pas tort, le grand homme. L'éloge spontané qu'il avait fait de Jacques Férolles chantait dans la mémoire de Sybil, comme chante une musique délicieuse entendue par hasard et dont le cerveau charmé ne peut se débarrasser.

V

L'intérêt témoigné par miss Cranford à la jeune chanteuse, Tina Reynolds, était fort sincère. Elle attendit sa visite en vain. Alors, tout naturellement, la jeune fille riche oublia la jeune fille pauvre.

Tina, au sortir du concert, s'était alitée. Un gros rhume, dégénéré en bronchite, interrompit son travail. Lorsqu'elle fut enfin guérie, elle eut toutes les peines du monde à rattraper le temps perdu. Son professeur voulait lui faire prendre des leçons de déclamation, absolument nécessaires si elle désirait se produire au théâtre, deux fois nécessaires pour une étrangère, arrêtée perpétuellement par la difficulté de la prononciation. La jeune fille promit d'en référer au comité qui s'occupait d'elle, les ressources dont elle disposait se trouvant isuffisantes. Au fond, elle espérait fort peu voir ces ressources augmentées. Les bonnes volontés, surtout les bonnes volontés collectives, se lassent vite. Déjà, on lui donnait à entendre qu'une année devait suffire à son instruction, puisque, toute jeunette, elle avait chanté dans les églises, dans les concerts même et gagné sa vie. Que n'en faisait-elle autant à Paris?

Tina Reynolds avait du courage, elle adorait son art et oubliait ses tracas en travaillant. Mais c'était une sensitive, mal préparée à la lutte. Elle se confiait difficilement, se laissant dévorer le cœur en silence. Très aimante, elle n'avait trouvé de tendresse nulle part. La tante qui l'avait élevée par un sentiment d'austère devoir ne l'avait jamais aimée; elle avait saisi le premier prétexte venu pour se désintéresser de cette nièce, vouée sûrement aux flammes éternelles. Ses amitiés d'enfance et de jeunesse, très vives, étaient bien

lointaines. Elle se sentait affreusement seule au milieu de ce Paris si gai, si vivant et dont elle rêvait de faire un jour la conquête. Pourquoi pas? Elle savait que sa voix était exceptionnellement belle, souple et pure. Sans grande science, malheureusement, elle suppléait à tout par son intelligence vive et sa divination. De ses doigts, encore mal déliés, elle retrouvait au piano les mélodies entendues une fois. Sa mémoire s'assimilait très vite ce qu'on lui enseignait, et surtout elle travaillait avec passion, avec une intensité presque fiévreuse. Elle se dépensait par trop dans son grand désir d'arriver vite.

Etre arrêtée en si bon chemin par la question d'argent lui semblait horriblement dur. Quelle joie c'eût été pour elle d'en gagner assez pour se passer du concours d'autrui! Mais comment le faire puisque son temps était complètement mangé par ses leçons diverses, car il lui fallait tout apprendre : le français comme le chant, le piano comme la déclamation! La journée suffisait à peine à son travail; ses forces y suffisaient surtout difficilement.

Depuis la soirée de la représentation de charité, elle n'avait pas revu Mrs Anderson, quoiqu'elle lui eût écrit tout de suite. Mrs Anderson n'aimait ni la maladie, ni les tracas, ni surtout les insuccès. Elle ne se doutait pas des prodiges accomplis par la pauvre enfant pour se procurer une toilette possible et faire honneur à sa capricieuse protectrice; des heures de nuit passées à tailler et à coudre la petite robe de crêpon, des transes au sujet d'une manche mise de travers, d'une jupe qui tombait mal. Mrs Anderson avait seulement trouvé la toilette d'une simplicité un peu exagérée.

Dès qu'elle le put, Tina Reynolds alla sonner à la porte de l'Américaine. Elle ne fut pas reçue, Mrs Anderson allait sortir. Quelques semaines plus tard, elle se hasarda à l'aller voir à son jour; elle fut bien accueillie, mais sans grand empressement. Il ne fut question ni de la maladie ni de la guérison. Impossible de causer un peu sérieusement; le salon était plein de monde. De son coin, Tina chercha des yeux miss Cranford, mais ne la vit pas. Elle en ressentit un véritable chagrin. Elle n'avait pas osé prendre au pied de la lettre l'invitation de l'aller voir; dans sa position, elle attendait qu'on revînt à la charge.

Bientôt elle comprit que Mrs Anderson avait trouvé un joujou tout neuf. On faisait souvent de la musique chez elle à son jour. Auprès d'elle se tenait un jeune homme que Tina n'avait jamais vu, un Américain nouvellement débarqué. C'était un grand, beau garçon, d'un blond un peu ardent, avec des yeux bleu foncé, superbes, largement fendus, surmontés de sourcils très droits, des yeux d'une expression singulièrement jeune et franche. Sa figure rasée

à la façon de son pays, était régulière, aux traits un peu forts et très nettement dessinés. Ce qui frappait en lui surtout, c'était la force, la vigueur, et aussi une sorte de rayonnement de bonheur, de cette joie à demi physique d'un être absolument sain, très jeune et très sûr de lui-même.

Il se mit au piano et chanta, sans se faire prier. Il y eut d'abord un demi-sourire. Ce jeune homme chantait fort mal, ou plutôt il ne savait pas chanter du tout, ce dont il ne se doutait même pas. Puis le sourire s'effaça. Sa voix, un ténor extraordinairement étendu, d'une douceur rare, s'élargissait subitement, remplissait le vaste salon avec des sonorités d'orgue puissant, sans que jamais la note déviât; chaque ton restait absolument pur et juste.

Comme, avec l'exagération des gens du monde qui ne connaissent pas la mesure, on l'entourait, il souriait, heureux de son grand succès, répondant gaiement et sans trouble. Tina le regardait avec envie. Ah! si elle avait pu lui prendre un peu de son assurance! Du reste, sa confiance en lui-même était si absolument simple, comme naïve, qu'on ne souriait qu'à demi.

Alors Mrs Anderson se tourna vers Tina et lui ordonna de chanter une romance. Quoiqu'elle eût très peur, elle n'osa désobéir. En commençant, sa voix tremblait, affaiblie qu'elle était par la maladie. Bientôt, cependant, elle se remit. Déjà assez maîtresse de son art, sachant « dire » avec mesure et charme, elle chanta le *Voi che sapete*... délicieusement. C'était comme un bijou ciselé à côté d'un énorme lingot d'or, mal dégrossi.

Le premier à se précipiter, à la complimenter sans s'inquiéter d'une vaine formalité comme une présentation, fut le jeune Américain, Hugh Leslie.

— Vous chantez en artiste, miss Reynolds, et quelle voix délicieuse! Mes compliments doivent peu vous toucher, car je commence à comprendre que je ne suis encore qu'un barbare. Mais vous m'avez fait bien grand plaisir!

Tina lui sourit, tout en répondant aux autres visiteurs qui l'entouraient. Subitement, la jeune fille, oubliée dans un coin, était devenue une sorte de personnage. Mrs Anderson lui adressa, de loin, un signe de tête plein d'approbation.

Alors le jeune Leslie, après un quart d'heure de causerie, demanda, en toute simplicité, à l'accompagner si elle rentrait chez elle à pied. Ils avaient tellement d'intérêts communs, et elle pourrait lui donner de si bons conseils! Il était à Paris depuis quelques semaines seulement et venait de commencer ses études. Tina consentit sans peine, et bientôt, tout en marchant, ils se faisaient des confidences réciproques, ou plutôt il en faisait, parlant volon-

tiers de lui-même, de sa voix, de ses espérances, des siens, avec beaucoup de naïveté et d'abandon, tandis qu'elle écoutait, disant peu de choses, pour sa part.

— Si vous saviez, miss Reynolds, quel régal c'est, pour un nouveau venu comme moi, de causer à cœur ouvert, avec une camarade qui est sûre de me comprendre! Vous me permettrez bien de vous aller voir, n'est-ce pas? Nous ferons de la musique ensemble... Il faut vous dire que c'est la première fois que je quitte ma famille. J'ai une sœur de votre âge, qui me jouait mes accompagnements, et qui vous ressemble un peu... Je n'ai rencontré que des gens aimables. Cette Mrs Anderson, dès que je lui ai envoyé ma lettre de recommandation, m'a tout de suite invité. Mais ce sont là gens du monde. J'ai l'air un peu ridicule, j'en suis sûr, lorsque je bois leurs compliments comme du lait... Au fond, l'intérêt silencieux que j'ai lu dans vos yeux m'a été bien plus précieux. Je sais ce que veulent dire ces exagérations des salons quoique je sois encore bien jeune et que tout m'amuse... Dites, je pourrai vous faire une visite de temps à autre?

Tina le regarda avec une demi-hésitation. Puis, elle le vit si absolument franc, sincère, si plein de cœur qu'elle se confia à lui, l'ami d'une heure, comme elle ne se fût pas confiée à Mrs Anderson.

— Si je devais rester où je suis pour le moment, je dirais oui, certainement, et avec bonheur. Mais je vais quitter cette pension.

— Ah!... Vous n'y êtes pas bien?

— Si fait. Très bien, trop bien pour mes très faibles ressources. Je n'ai pas une famille comme vous, monsieur Leslie, malheureusement. C'est la ville qui m'a envoyée travailler, ou plutôt un groupe d'amateurs qui avaient foi en mon avenir; la somme allouée se trouve inférieure à mes besoins. Je vais chercher une chambre et m'y installer, vivre de rien, en attendant que je puisse gagner mon pain.

Hugh Leslie n'osa dire toute sa pensée. Mais son regard apitoyé parlait pour lui. Toute la chevalerie américaine, si tendre et secourable envers les femmes, se réveillait en lui. Il lui semblait connaître cette jeune fille depuis très longtemps. S'il avait pu lui venir en aide, il en eût ressenti un grand bonheur.

Elle répondit à son regard, en souriant avec courage.

— Je sais... Ce n'est pas très gai. Mais on fait ce qu'on peut, en ce bas monde. Il s'agit seulement de ne pas se décourager.

— Vous êtes bien jeune, miss Reynolds...

— J'ai vingt ans. De plus jeunes que moi se débattent avec la misère et sortent victorieuses du combat.

Le jeune Leslie songeait, les sourcils froncés. Enfin il dit :

— Avez-vous quelque chose en vue?

— Pas encore.

— Ecoutez, mademoiselle, il vous semblera un peu étrange peut-être d'être conseillée par moi, qui ai tant besoin qu'on me guide... Mais j'ai beaucoup causé avec une de nos compatriotes sur le bateau, une fille intelligente, vive et très bonne. Elle était allée revoir les siens, mais elle habite Paris depuis plusieurs années, et elle m'en a raconté des histoires de pauvres filles abandonnées à elles-mêmes! Depuis lors, j'ai grand pitié des pauvres isolées. Et voilà que vous, dont j'ai tout de suite apprécié le talent et le charme, vous allez être de celles-là?... Si vous saviez comme j'en suis désolé!

— Puisque je ne me désole pas!

— Je sais. Vous avez beaucoup de courage, mais vous paraissez bien délicate, bien frêle... Voulez-vous que je vous fasse faire la connaissance de miss Clarke? Elle habite une grande maison, comme une énorme ruche, où se trouvent des ateliers de peintre, des chambres aussi. Près d'elle, vous ne seriez pas absolument seule.

— J'accepte avec plaisir...

Aussitôt dit, aussitôt fait. Comme la « ruche » se trouvait de l'autre côté de la Seine, Hugh Leslie héla un omnibus qui passait. Cet étranger, à Paris depuis si peu de temps, se débrouillait parfaitement, trouvait son chemin, connaissait les omnibus, ne se démontait jamais quand son accent prêtait à sourire. Il comprenait et se faisait comprendre. Toujours de belle humeur, il inspirait la sympathie même aux indifférents, aux passants que sa haute stature, son physique superbe, frappaient et qui se retournaient pour le regarder.

Il y a une sorte de franc-maçonnerie entre les travailleurs d'une même nation. Miss Clarke, mise au courant, adopta Tina sur-le-champ.

C'était une fille de trente ans environ, très laide, de taille moyenne, maigre et osseuse, la figure énergique et un peu masculine; ses petits yeux vifs, brillants derrière le pince-nez, semblaient tout voir à la fois et reflétaient ses pensées avec une rapidité et une sincérité extraordinaires. Ils était capables aussi de pitié et de tendresse.

Tina, tout en causant, notait les détails du petit atelier, un peu nu et austère. Sur les murs, les dessins au fusain disaient la hardiesse du talent de miss Clarke, talent très réel, mais qui manquait de charme. Sur un chevalet, un tableau inachevé représentait une scène des rues de Paris : des gamins attroupés autour d'un joueur d'orgue. L'effet en plein air était saisissant, les types et attitudes

bien observés. Par exemple, c'était la vie crue et laide, nullement idéalisée.

— Je crois bien que je vais m'occuper de cette petite, mon cher Hugh...

En Amérique, entre camarades, on arrive très vite au nom propre. Une semaine de traversée avait produit une véritable intimité entre les deux artistes ou aspirants artistes. Se tournant vers Tina, elle s'écria avec une conviction très drôle :

— Quel dommage que vous soyez jolie!...

Les jeunes gens ne purent s'empêcher de rire.

— Cependant, miss Clarke, au théâtre, il vaut mieux être bien que mal. Puis je ne suis pas vraiment jolie...

— Que si, vous êtes jolie! Cela complique terriblement la situation. Moi, je suis arrivée à Paris à dix-neuf ans, seule, baragouinant un peu le français, avec fort peu d'argent dans ma poche et énormément d'ingénuité et d'illusions dans mon cœur. Eh bien, cela a été tout seul. Pas besoin de masque. La laideur en est un fameux, je vous en réponds! A la faveur de mes lunettes, de mon nez camus, de ma bouche de carpe, j'ai traversé les ateliers, copié au Louvre, parcouru Paris nuit et jour, sans être le moins du monde molestée. Aussi, suis-je arrivée à gagner ma vie, non sans avoir mangé beaucoup de vache enragée, viande très peu saine pour les estomacs délicats. Depuis que la mode en Amérique est aux choses laides, —sinon aux laids visages — je vends ma peinture plus qu'elle ne vaut...; n'allez pas me trahir au moins! En art, faire de la modestie, c'est duperie. Voyons ma petite, que cherchez-vous au juste?

Elle se montra serviable, remuante, un tantinet autoritaire, mais cela si gaiement, si gentiment, que Tina se laissa facilement mener. La résolution prise lui avait fait horriblement peur, et maintenant elle semblait toute naturelle.

Miss Clarke dégringola les cinq étages à la recherche de la concierge, son amie intime, disait-elle, et tous ensemble, ils visitèrent les quelques chambres qui se trouvaient libres. Elles n'avaient rien de bien séduisant, ces chambrettes, mais elles étaient propres et possédaient une cheminée — luxe véritable et rare au sixième. Plus miss Clarke se montrait gaie, plus Hugh Leslie protestait intérieurement contre cette misère touchant un être exquis et charmant comme Tina. Si la jeune fille devinait ses pensées, elle n'en témoigna rien. Pour atteindre son but, elle était prête à souffrir.

Les arrangements furent vite conclus. Dans une dizaine de jours Tina prendrait possession de la chambre et s'il ne lui était pas possible de recevoir Hugh Leslie chez elle, au moins le verrait-elle de temps à autre chez miss Clarke.

VI

Plusieurs mois se passèrent. L'hiver fut particulièrement gai, cette année-là. La colonie américaine fit parler d'elle. M^r^ et Mrs Stevenson se distinguèrent. Leurs dîners devinrent célèbres.

Ils avaient fait leur chemin, ces parvenus, vite et bien. Mrs Anderson s'était amusée à les lancer, à voir la nuée de dollars tomber en pluie d'or, remplir les bourses des quêteuses du noble faubourg, s'éparpiller un peu partout. Les conseils froidement ironiques de Sybil avaient été suivis à la lettre, avec une naïveté à moitié consciente, et ils avaient porté leurs fruits. Mais c'était surtout à Mrs Anderson qu'ils devaient d'être cités dans les journaux mondains et de se trouver sur la liste de certaines mondaines de haute marque.

Minnie Cranford devint une des familières de leur maison. Cette jolie fille, avec ses petits airs évaporés, savait très bien mener sa barque. Elle avait le respect des dollars, l'amour du luxe et le plus grand désir de se beaucoup amuser. Elle faisait la pluie et le beau temps chez les Stevenson. Chez Mrs Anderson, elle en usait avec plus de discrétion, se faisant petite fille, câline, charmeuse. Presque toujours elle aidait la vieille dame à recevoir et se montrait particulièrement douce, naïvement charmante avec certaines douairières, à la mise parfois un peu négligée, dont les noms sonnaient comme une musique aux oreilles de la petite Américaine.

On croyait Minnie fiancée à un jeune employé de la banque paternelle, garçon intelligent et sûr de faire son chemin qui, dès l'enfance, avait joué au petit mari avec Minnie Cranford. Cette jeune personne, dès son enfance, s'était juré de ne pas faire comme sa sœur aînée qui ne voulait pas se marier, ni même comme Sybil qui, avec ses manies de travail, ses fantaisies diverses, laissait couler le temps sans y prendre garde et finirait peut-être par rester vieille fille, elle aussi.

Minnie, comme le lui avait dit sa sœur, attirait singulièrement. Elle n'était pas coquette, au sens précis du mot, étant trop bien élevée pour condescendre à de petits manèges, indignes d'une miss Cranford, mais avec son air enjoué, ses yeux d'ingénue, sa parole franche, elle savait parfaitement jouer son rôle, attirer juste assez pour ne décourager personne, jamais trop, afin de se laisser toujours une porte de sortie. A quinze ans, elle s'imagina être éprise du jeune Walter Spencer. Au milieu des jeunes gens qui l'entouraient à chaque bal, il était de beaucoup celui qu'elle préférait, le meilleur de ses danseurs, celui à qui elle confiait tous ses petits ennuis de jeune fille, qu'elle avait tutoyé dans son enfance, — car

ils parlaient presque toujours français ensemble — et qu'elle se réservait comme mari... si elle ne trouvait pas mieux.

Walter, ne suivant pas très bien le raisonnement de sa petite amie, l'aimait de toutes les forces de son honnête nature et s'appliquait à se rendre indispensable à son patron, dont, un jour ou l'autre, il pourrait bien devenir l'associé. Il possédait une certaine fortune qu'il désirait mettre dans l'affaire. Tout semblait donc s'arranger pour le mieux.

M. Cranford lui-même voyait ce mariage d'un très bon œil. Il laissait ses filles absolument libres en ce qui concernait leur avenir, ne tenait pas, comme l'eût fait un père français, à leur trouver des « partis », aimant fort à les voir embellir sa maison et la rendre gaiement hospitalière. Sa fille Annie lui était particulièrement nécessaire. Intelligente, nullement jolie, mais tout aussi élégante que ses deux cadettes, miss Cranford remplaçait fort bien sa mère, morte depuis longtemps; elle se trouvait parfaitement heureuse et ne regrettait nullement le mari qu'elle eût pu se choisir.

D'un autre côté, M. Cranford, sans pourtant s'en occuper le moins du monde, trouvait naturel qu'une au moins de ses trois filles fît comme tout le monde et se mariât. Minnie, délicieusement jolie, avide de plaisirs, se trouvait toute désignée pour lui donner un gendre. Il avait un peu peur des mariages franco-américains, en ayant vu beaucoup sombrer lamentablement. De plus, ces mariages-là, en règle générale, ne se faisaient qu'à grands coups de millions. Or, s'il dépensait largement, s'il était tout prêt à satisfaire les caprices les plus ruineux de ses filles, il n'entendait nullement soustraire de fortes sommes de ses affaires pour leur constituer une dot. Elles se marieraient comme on le fait aux États-Unis, ou pas du tout. Du reste, chacune possédait, du chef de leur mère, une petite fortune rapportant environ cinq mille francs par an — de quoi acheter des gants et des fleurs!

Pendant que Sybil s'absorbait de plus en plus dans son travail, s'isolant beaucoup du reste de la famille, Minnie devenait une véritable mondaine. Point de fête complète dans la colonie sans la ravissante Américaine; de plus, elle accompagnait souvent Mrs Anderson dans certains hôtels solennels et assez peu récréatifs. Minnie possédait le don précieux de s'ennuyer avec grâce. On ne se doute pas combien est précieux ce talent mondain et combien de fois il a l'occasion de s'exercer.

Un jour, comme Mrs Anderson avait emmené sa petite amie courir les magasins, elle lui dit brusquement :

— Après les nouveautés, ma mignonne, les fossiles.

— Il y a fossiles et fossiles. Où allons-nous?

— Voici. Il y a quelques semaines, je reçois une lettre me demandant de l'argent pour un refuge de vieillards. Avant d'y répondre, je m'informe. La marquise de Puysas, adonnée aux bonnes œuvres, pauvre et fière, appartient à cette très haute aristocratie qui, jusqu'à présent, me fermait très galamment la porte au nez. Je n'aime pas les portes fermées. Je lui envoie, avec une lettre joliment tournée, — ce n'est pas moi qui l'ai faite, — un chèque de dix mille francs.

— Voilà qui est vraiment généreux !

— Oui, généreux et fort habile. Quand j'ai une fantaisie, je me la paie. La porte fermée s'est ouverte à deux battants; la marquise, accompagnée de sa fille, — qui est gentille, mais fagotée..., non, on n'a pas l'idée de ça ! — est venue me remercier. Elle a vraiment grand air, sous sa robe usée, la marquise, et moi, qui ne suis pas une timide, je ne savais trop que lui répondre. Je lui rends sa visite et je vous emmène. Cela vous amusera. Prenez votre air de sainte-nitouche; il ne vous va pas mal et fera très bon effet.

Minnie sourit. Elle était fort bonne comédienne et devinait vite le rôle qu'il convenait de jouer.

L'hôtel de Puysas se trouvait non loin des Invalides. Comme la marquise, il avait grand air, tout en étant fort délabré. Une énorme cour sablée séparait l'hôtel de la rue, tandis qu'un beau jardin s'en allait rejoindre d'autres jardins derrière la maison. Cela faisait comme un bout de province, presque de campagne, en plein Paris. Un large perron double conduisait à la porte d'entrée, un peu surchargée de lourdes sculptures et d'armoiries compliquées. Les fenêtres donnant sur la cour, très hautes, étaient closes par des volets pleins. On devinait toute une enfilade de salons abandonnés, sentant le renfermé, inutiles à la famille diminuée et appauvrie.

Avec son coup d'œil d'Américaine, de femme qui sait la valeur des choses, Mrs Anderson s'écria :

— Si elle abattait ces vieux murs, saccageait son jardin, bâtissait une énorme maison de rapport, elle serait riche à millions, cette marquise! Après tout, la propriété est sans doute hypothéquée à sa valeur; puis, il y a un fils.

— Ah! fit Minnie, il y a un fils?

— Oui, et qui, paraît-il, donne bien du fil à retordre à sa mère. Il est dans le mouvement, s'amuse et s'endette. Alors les femmes vivent de pommes de terre qu'elles font venir de leur propriété de Bretagne. Car, si elles n'ont pas de quoi acheter une robe neuve à l'entrée de l'hiver, elles ont un château!

Elle n'en put dire plus. Un domestique fort âgé conduisit les visiteuses auprès de la marquise.

Mme de Puysas et sa fille se trouvaient dans un boudoir donnant sur le jardin. C'était un joli réduit, avec ses meubles du plus pur Louis XV, un peu bien défraîchis, mais si coquets, si élégants, avec leurs soies passées et leurs bois dédorés, que les deux femmes, un panier à ouvrage entre leurs deux fauteuils, se trouvaient bien dans le cadre qui leur convenait.

La marquise, qui avait dû être très belle, était imposante, malgré sa robe de lainage noir, pas bien neuve et absolument unie. Ses cheveux étaient blancs, et sa figure très fatiguée, quoiqu'elle n'eût guère plus de cinquante ans. Ses grands yeux bleus, restés jeunes, étaient singulièrement expressifs, tantôt lançant des éclairs, le plus souvent d'une douceur exquise, douceur qui se retrouvait dans la courbe des lèvres bien dessinées, un peu charnues. Sa fille, Simonne, lui ressemblait comme un pastel à moitié effacé ressemble à un tableau de maître. La délicieuse expression des yeux et de la bouche, chez elle, se mélangeait d'une mélancolie douce. En la regardant, on se prenait à plaindre cette jeune fille qui, certes, ne connaissait aucune des joies de la jeunesse.

Mme de Puysas reçut ses visiteuses avec le degré de cordialité qui convenait à la situation. Elle parla, sans insister pourtant, du bien-être que le don magnifique de Mrs Anderson avait apporté à ses pauvres vieux, puis elle passa légèrement à d'autres sujets. Mrs Anderson causait moins que d'ordinaire, et d'une voix moins haute.

Les deux jeunes filles se trouvaient assises près l'une de l'autre. Minnie, ne sachant trop que dire, loua la beauté du jardin.

— Voulez-vous le visiter, mademoiselle? Il fait si beau, aujourd'hui! Le printemps semble tout proche.

Mlle de Puysas ouvrit la porte-fenêtre. Sa mère s'interrompit un instant pour lui dire de se couvrir, puis reprit sa phrase.

Des arbres magnifiques donnaient à ce jardin un faux air de parc; il était bien dessiné et les petites allées serpentaient délicieusement entre les hêtres et les platanes. De plates-bandes, il n'y en avait pas trace. Le jardin, abandonné à la nature, n'en était que plus délicieux. Le gazon envahissait les chemins; la pelouse auprès de l'hôtel était mangée d'herbes folles. Un grand silence, un calme délicieux, régnait dans cet enclos, adossé à d'autres vieux jardins.

— On dirait l'habitation de la Belle au bois dormant! s'écria Minnie, regardant autour d'elle avec une curiosité amusée.

— C'est un peu cela, en effet, répondit Simonne de Puysas, avec un joli sourire voilé.

— Oui, mais nous savons que, dans le conte, un Prince charmant vint réveiller la Belle.

— Seulement, les contes de fées et la vie se ressemblent fort peu...

Minnie n'osa dire tout ce qui lui vint à l'esprit. Si, auprès de la marquise, M[rs] Anderson mettait une sourdine à sa verve naturelle, Minnie sentit qu'avec Simonne elle ne pourrait pas bavarder comme avec ses amies américaines.

Les deux jeunes filles, après avoir fait le tour du jardin, presque sans parler, s'assirent sur un banc.

— Allez-vous beaucoup dans le monde, mademoiselle? fit, enfin, Minnie.

La jeune Française la regarda avec un peu d'étonnement.

— Je n'y vais jamais. On ne vous a pas dit, vous ne savez donc pas?... Nous sommes trop pauvres, maman et moi, pour nous permettre le moindre luxe.

Ce fut dit si simplement que Minnie resta confuse.

— Pardonnez-moi, je...

— Mais je n'ai rien à vous pardonner, mademoiselle. Votre question est des plus naturelles, car je devine que vous vous amusez beaucoup.

— En effet, j'adore les bals, le théâtre, la jeunesse, les jolies choses, la toilette. Mes sœurs me disent que cela me passera. Je n'en crois rien, pour ma part.

— Vous avez des sœurs? Je vous les envie plus que vos bals et vos toilettes. Ce doit être si bon d'avoir pour compagne de tous les instants une autre soi-même, avec qui l'on parle comme on pense, en disant tout, les choses élevées et les bagatelles; une compagne qui vous aime et vous comprend, vous plaint à l'occasion, vous aide à supporter les chagrins ou l'ennui.

Minnie ne put s'empêcher de rire.

— C'est une jolie conception de la famille, mademoiselle, mais ce n'est pas la nôtre. De mes deux sœurs, l'une est beaucoup plus âgée que moi...

— Alors elle est mariée, et vous avez des neveux?

— Elle n'est pas mariée et ne désire pas l'être. Elle trouve beaucoup plus avantageux de tenir la maison de notre père, que d'épouser n'importe qui.

— Ah!... fit simplement Simonne, qui ne comprenait pas très bien. Et l'autre?

— L'autre veut devenir une savante. Elle vient d'avoir ses vingt et un ans; elle fait tout ce qu'elle veut. Je la vois aux repas. Nous nous aimons bien. Mais je ne la connais pas plus qu'elle ne me connaît. Quelquefois nous nous demandons réciproquement nos projets pour la journée, mais très rarement. Nos goûts ne sont pas les mêmes. Elle est grande liseuse, travailleuse acharnée, quoique fantasque. Moi, dès que je l'ai pu, j'ai jeté mes livres de classe dans

une armoire et j'ai eu grand soin d'en perdre la clef. Je suis d'une frivolité absolue. Vous devez bien me mépriser!...

Ce fut au tour de Simonne de rire. Elle avait peu l'occasion de fréquenter des jeunes filles qui parlaient aussi franchement d'elles-mêmes et des leurs.

— Je ne vous méprise nullement, mademoiselle, et, si vous voulez me permettre de vous le dire, je vous trouve charmante. Il me semble qu'une fenêtre s'est ouverte sur la campagne et que l'air de l'appartement s'est tout d'un coup renouvelé. Mais, évidemment, nous n'avons pas tout à fait la même conception de la vie ou de la famille.

— C'est que vous êtes une sentimentale et que moi je suis horriblement pratique. La vie me semble un jeu où il faut tâcher d'avoir le plus d'atouts possible... Vous devez bien vous ennuyer! fit-elle brusquement, en dévisageant sa nouvelle amie.

— Non, je vous assure. Tous les plaisirs ne sont pas des plaisirs mondains. Ma mère et moi, nous sommes toujours fort occupées.

— Oui, je sais, vous faites énormément de bien; vous visitez les pauvres. Comme je vous admire! Moi, je n'aurais jamais le temps. Puis il me semble que cela doit sentir mauvais dans les taudis. J'ai horreur des mauvaises odeurs...

— Il faut s'y faire... Mon grand bonheur à moi, c'est la campagne. Dès que nous tournons le dos à Paris, ce grand Paris mystérieux que je ne connais pas et qui me fait peur, je commence à renaître. Si vous saviez comme notre Bretagne est belle, comme l'air y est doux, comme les fleurs embaument!

— Vous avez des voisins?

— Quelques-uns, mais à plusieurs lieues de chez nous. Souvent, un mois se passe sans que nous voyions d'autres visages que ceux de nos paysans.

— Brrr!... Cela ne m'irait pas du tout.

— Une fois qu'on en a pris l'habitude, la solitude a un grand charme. On se fait des amis des bêtes, des arbres, des fleurs. J'ai eu des émotions très fortes, je vous assure, pour un nid que je guettais de loin, pour un rosier greffé par moi, pour un poulain malade ou des pigeons volant à ma rencontre... A la campagne, je ne m'ennuie jamais.

— Et vous y restez?...

— Huit mois, en général. Nous partirons encore cette année au petit printemps...

— Je ne m'étonne plus que les jeunes filles françaises aspirent au mariage comme à une délivrance! Autant se faire religieuse que de mener une vie pareille!

Simonne regarda de nouveau la jeune Américaine et, après un moment d'hésitation, elle dit, trouvant plaisir à causer avec une jeune fille de son âge :

— J'aurais voulu me faire religieuse. Mais je ne peux pas abandonner ma mère, qui a besoin de moi.

— Mais quand vous vous marierez, il faudra bien la quitter !

Simonne rougit un peu, hésita de nouveau, puis, très simplement, dit :

— Vous ne comprenez pas... Il ne peut être question d'un mariage pour moi. Dans notre monde, une fille pauvre ne se marie pas. Il lui serait impossible de se mésallier, naturellement...

— Comment ! la vie continuerait à être, pour vous, une série de bonnes œuvres, la solitude à la campagne succédant à la solitude presque aussi profonde de ce vieil hôtel?...

— Puisque Dieu le veut. Je n'ai qu'à me soumettre. A quoi sert de se révolter?

— C'est moi qui me révolterais, par exemple !

— Que feriez-vous, mademoiselle?

— Je... je ne sais pas; mais je ferais quelque chose, vous pouvez en être certaine.

Simonne sourit un peu tristement.

— Ne me plaignez pas, mademoiselle. J'adore ma mère. Je ne suis pas malheureuse, je vous assure.

— Au moins, votre frère apporte-t-il un peu de jeunesse et de gaieté chez vous?

— Mon frère n'a pas nos idées et fréquente peu notre monde. Il a ses amis. Nous ne le voyons pas beaucoup.

Minnie ne dit pas tout ce qu'elle pensait. Elle se souvint des quelques mots de Mrs Anderson. Si les deux femmes, si dignes, si simplement dévouées, en étaient réduites à une quasi-misère, la faute n'en pouvait être qu'au fils et au frère.

A ce moment, la porte-fenêtre du boudoir s'ouvrit; la marquise et Mrs Anderson se montrèrent, accompagnées d'un jeune homme.

— Tiens, mais le voilà, mon frère !

Joyeuse, Simonne se leva, et les deux jeunes filles se hâtèrent de rejoindre le groupe.

Minnie devina facilement l'espèce de culte voué par sa sœur à ce joli garçon, gai, insouciant, et qui payait d'un mot tendre, d'un sourire, les sacrifices, qu'il acceptait comme lui étant dus.

— Mademoiselle, fit la marquise, en se tournant vers Minnie, permettez-moi de vous présenter mon fils, le marquis de Puysas.

Minnie se rappela les instructions de sa vieille amie. Simonne, elle-même, n'eût pas répondu avec plus de réserve gracieuse que

ne fit l'Américaine au salut profond du jeune homme. Seulement, ses grands yeux d'ingénue se posèrent un instant sur ceux du marquis. Il en fut ébloui. Les yeux de Minnie Cranford étaient merveilleux; leur regard, même indifférent, semblait une caresse.

On fit un tour de jardin, et, tout naturellement, le marquis et Minnie ralentirent le pas tout en causant.

— Figurez-vous, mademoiselle, que vous êtes la première Américaine que je voie de près, avec qui j'aie l'honneur de causer. Ce n'est pas l'envie qui me faisait défaut.

— Il n'est pourtant pas difficile de se faire présenter dans notre monde...

Elle fut sur le point d'ajouter : « lorsque l'on porte un beau nom », mais elle s'arrêta à temps.

— L'occasion s'est fait attendre. Je ne m'en plains pas; je serais très heureux si vous vouliez bien être mon initiatrice. Je suis sûr qu'on ne s'ennuie pas dans votre monde, comme... ailleurs.

— Vous en serez juge vous-même, monsieur. Nous donnons une soirée la semaine prochaine, et je vous ferai envoyer une carte. Vous accepterez ou non, comme il vous plaira. J'ai une quantité de jeunes amies, plus jolies les unes que les autres, et nous souffrons d'un mal endémique : le manque de cavaliers. Jugez si vous serez bien reçu! Maintenant, il faut que je vous fasse ma confession. Je ne suis qu'une demi-Américaine, indigne du drapeau étoilé. Je suis née à Paris.

— On n'a qu'à vous entendre parler pour en être convaincu.

— N'est-ce pas? C'est la petite phrase obligatoire. Mais je ne suis pas Française, non plus. J'ai beaucoup de préjugés qui me viennent du pays de mon père. Je ne peux pas arriver à vous prendre, vous, les Français véritables, tout à fait au sérieux.

— Comme vous avez raison, mademoiselle! Quant à moi, j'en suis enchanté. Le sérieux..., mais il a empoisonné mon enfance! Vous nous jugez frivoles, légers. Quelle erreur! Nous réagissons, nous les jeunes, comme nous le pouvons...

— Vous réagissez, dit-on, avec beaucoup de succès.

— On fait ce que l'on peut, mademoiselle. Mais nous sentons que le sérieux, — le mariage, les rentes sur l'Etat, ou le manque de ces rentes, la politique, — toutes les choses ennuyeuses de la vie, nous guettent vers la trentaine. Nous n'y échapperons ni les uns ni les autres. Nous mangeons notre dessert à l'avance, de peur de n'en plus trouver après le dîner.

— Et vous vous abîmez l'estomac avec les sucreries.

Le marquis jeta un regard curieux vers sa jeune compagne qui marchait, les yeux baissés, l'image de la jeune fille modèle.

Elle parlait très doucement, très posément, comme si ses paroles ne pouvaient s'interpréter dans un sens un peu hardi. Elle s'aperçut de l'effet produit et continua, sur un ton de jolie franchise, en levant ses yeux vers lui :

— Vous ne vous imaginez pas, monsieur, quel plaisir j'ai eu à faire la connaissance de Mlle de Puysas. Jamais je n'ai vu plus de candeur, plus de charme discret, plus de simplicité.

Il y eut chez lui un changement immédiat.

— Elle est exquise, ma Simonne — ma pauvre petite sœur!

— Vous la plaignez?

— Beaucoup.

Il n'en dit pas plus et elle n'osa insister. Après un instant, il reprit :

— C'est le dévouement en personne. Ma mère est très bonne, mais, pour elle, Simonne aura toujours douze ou quatorze ans et sera éternellement l'enfant qu'il faut diriger, à qui il faut donner ses idées, comme ses rubans, dont on attend la soumission la plus complète, l'abnégation aussi, sans un instant de révolte.

— Ah! si elle était Américaine!... s'écria Minnie en secouant sa jolie tête d'un air de bravade.

— Oui, mais elle ne l'est pas. Elle n'est pas même la jeune Française moderne, celle que je fréquente surtout. Elle est à part, un être tout vibrant d'affection, capable d'héroïsme, condamné à végéter, le sachant, se résignant, non pas seulement sans révolte, mais avec un sourire. Elle eût mérité d'avoir un frère — qui ne fût pas Sosthènes de Puysas. Voulez-vous me permettre de vous remercier, mademoiselle? Vous avez deviné ma sœur. Peu la comprennent.

Et dans un élan d'une jeunesse charmante, le jeune marquis prit la main de Minnie et la tint un instant entre les siennes. Il avait été sur le point de la porter à ses lèvres, mais il n'osa le faire.

La visite, qui avait duré beaucoup plus qu'une simple visite de cérémonie, prit fin. De part et d'autre la cordialité avait remplacé la simple politesse.

Tout en causant gaiement avec sa vieille amie, Minnie Cranford élaborait son plan de campagne.

Elle décida, séance tenante, qu'elle s'appellerait un jour marquise de Puysas.

Au fond du cœur, il se fit un tout petit déchirement. Si elle était capable de tendresse, d'un semblant de tendresse, c'était bien pour le compagnon de ses jeux d'enfant. Mais, comme elle l'avait dit à Simonne, elle était pratique. Lorsque l'on tient des atouts en main, on les joue afin de gagner la partie.

Jeanne MAIRET (Mme Ch. BIGOT.)

La suite prochainement.

UN AMI DE VICTOR-EMMANUEL II

LE GÉNÉRAL DELLA ROCCA[1]

En 1861, le général Della Rocca fut chargé d'une mission assez délicate en Prusse. Le roi Frédéric-Guillaume IV étant mort le 2 janvier, Guillaume I[er] lui avait succédé et allait être sacré à Kœnigsberg. Tous les souverains de l'Europe envoyaient des ambassadeurs extraordinaires pour assister à cette fête et complimenter le nouveau roi. Victor-Emmanuel II ne pouvait donc s'abstenir de s'y faire représenter. Mais, pour lui, il y avait une grave difficulté. Frédéric-Guillaume IV avait vivement protesté contre la politique du Piémont, et, en particulier, contre l'expédition de Naples. La Prusse n'avait pas rompu les rapports diplomatiques avec la cour de Turin, mais elle refusait obstinément de reconnaître le nouveau royaume d'Italie. Cette attitude du cabinet de Berlin avait fort étonné Cavour qui, n'ignorant point la vive rivalité qui séparait la Prusse de l'Autriche, avait dit au ministre plénipotentiaire de Frédéric-Guillaume IV : « Je ne comprends point l'hostilité du cabinet de Berlin contre l'unité de l'Italie. Dites à M. de Bernstorf (ministre des affaires étrangères) que les choses ne marcheront pas toujours comme ça, et qu'un jour viendra où le roi de Prusse imitera mon exemple et fera pour l'Allemagne ce que j'ai fait pour l'Italie. L'Autriche est un obstacle à l'avenir de la Prusse comme elle l'était à l'avenir du Piémont. Lorsque votre gouvernement aura surmonté cet obstacle, vous verrez qu'il aura moins de scrupules qu'aujourd'hui, et qu'il saura remplir sa mission. »

Ces paroles prophétiques de Cavour n'avaient point calmé l'irritation de la cour et du cabinet de Berlin. Ils persistèrent dans leur

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 octobre 1898.

refus de reconnaître les faits accomplis en Italie, même après la mort du célèbre ministre de Victor-Emmanuel. C'est pourquoi la mission que le roi confiait à son ami Della Rocca était délicate. Il allait se trouver dans une position fausse et embarrassante, et il lui faudrait beaucoup de tact pour se tirer honorablement d'affaire.

En parlant de cette mission, Della Rocca donne les détails suivants, que les événements de ces trente-huit dernières années rendent fort curieux :

« La mission n'était certes ni aussi difficile ni aussi importante que celle qu'on m'avait confiée en 1858 auprès de l'empereur Napoléon III. Mais on ne peut pas dire non plus qu'elle fût très facile, et La Marmora, envoyé quelques mois auparavant à Berlin pour obtenir la reconnaissance du nouveau royaume d'Italie, avait complètement échoué. Il fallait donc à présent, sans se montrer froissé de l'injure qu'on nous avait faite, et sans chercher non plus à forcer la main au gouvernement prussien, se tenir dignement à la hauteur des ambassadeurs des autres grands Etats. En 1858, j'avais reçu la mission officielle et confidentielle de profiter de toutes les circonstances pour atteindre le but auquel nous aspirions, l'alliance française contre l'Autriche. Dans ma mission actuelle, je devais, au contraire, n'accomplir, du moins en apparence, qu'un grand acte de courtoisie à l'égard du roi de Prusse. Je ne devais rien dire ni rien faire pour obtenir la reconnaissance du royaume d'Italie. Cependant j'avais mission de parler et d'agir de manière à ne pas être regardé comme un simple ambassadeur du roi de Sardaigne, mais comme celui du roi d'Italie.

« Comme j'en avais l'habitude lorsque je m'éloignais de mon pays dans des moments scabreux, je me dis à moi-même : « La « bonne étoile de Victor-Emmanuel me guidera et m'empêchera de « tomber dans les pièges, préparés ou accidentels, que je pourrais « rencontrer sur mon chemin. » Et, en effet, les choses n'allèrent pas trop mal pour moi.

« Je partis au cours de la deuxième semaine d'octobre (1861) avec une nombreuse suite d'officiers, choisis parmi ceux de la cour et de mon état-major. Ils étaient tous distingués, et le hasard voulut que presque tous fussent des jeunes gens beaux et élégants qui devaient faire honneur à notre pays... Le lendemain de mon arrivée, je me rendis chez le ministre des affaires étrangères, M. le baron de Bernstorf, pour présenter mes lettres de créance. Dans ces pièces, on m'avait donné le titre d'ambassadeur extraordinaire du roi Victor-Emmanuel près S. M. le roi Guillaume Ier. En prenant connaissance de ces lettres, le ministre me dit : « Pourquoi S. M. « le roi Guillaume et non pas le roi de Prusse? » Je fis l'ignorant et je

lui répondis : « Si cette manière de dire ne plaît point à Votre « Excellence, je la ferai changer tout de suite à Turin. On mettra : « *Ambassadeur du roi d'Italie près S. M. le roi de Prusse.* — Non, « ce n'est pas nécessaire, » répondit M. de Bernstorf. Et, bien qu'il ne me parût que médiocrement satisfait, il fit à mauvais jeu bonne mine et se montra très courtois envers moi. Deux jours plus tard, il m'annonça que S. M. Guillaume I[er] me recevrait, au château de Kœnigsberg, où se trouvait alors la cour et où devait avoir lieu le sacre. Je fus reçu, en effet, avec le même cérémonial employé pour la réception des ambassadeurs de France et d'Angleterre qui m'avaient précédé. Le roi Guillaume me fit un accueil très cordial et me dit qu'il se souvenait de m'avoir connu en 1850. »

Mais, avant cette réception, Della Rocca dut surmonter plus d'une difficulté :

« Peu de jours après mon arrivée à Berlin, le sacre eut lieu et je dus mettre en œuvre le peu de diplomatie que je possédais pour ne point compromettre la situation, d'autant plus que François II, ancien roi de Naples, avait cru devoir maintenir en charge son ambassadeur en Prusse, et que celui-ci, invité au sacre à l'instar des autres membres du corps diplomatique résidant à Berlin, allait assister à la solennité...

« Un long train spécial, dans lequel chaque ambassadeur avait une voiture réservée munie d'un écriteau indiquant sa nationalité, était prêt à la gare pour conduire les invités à Kœnigsberg. En parcourant le trottoir devant lequel étaient rangées les voitures, accompagné par mes officiers que j'avais avertis de ce qui pouvait arriver, je vis un écriteau sur lequel on avait écrit : « Son Excellence l'ambassadeur du roi de Sardaigne. » Nous passâmes tous outre, faisant semblant de n'avoir rien vu. Puis, nous nous mîmes à regarder, un à un, tous les autres écriteaux pour chercher notre voiture. Vers la fin de la promenade, je rencontrai un officier supérieur de la cour et, l'ayant abordé, je lui dis : « Pardon, je n'ai point « trouvé la voiture destinée à l'ambassadeur du roi Victor-Emmanuel. » Quelques instants après, l'officier revint, me pria de le suivre et me conduisit là où j'avais vu le premier écriteau. On l'avait remplacé par un autre sur lequel on pouvait lire : « S. E. l'ambassa- « deur de S. M. le roi Victor-Emmanuel. »

Della Rocca se loue de l'accueil aimable que lui firent les princes de la maison de Prusse. La reine Augusta fut très courtoise envers l'envoyé de Victor-Emmanuel. « Un soir, dit-il, je ne sais trop pour quel motif je n'avais pas assisté à la réception où les ambassadeurs et les hauts dignitaires de l'Etat souhaitaient la bonne nuit à la reine. La princesse envoya un personnage de cour dans

mon appartement pour s'informer si j'y étais et si je pouvais me rendre auprès d'elle. Je descendis aussitôt et, en me voyant, elle s'écria : « Oh! général, je ne vous ai presque pas vu aujourd'hui, « et je ne voulais pas aller me coucher sans vous avoir serré la « main. » Elle s'entretint ensuite quelque temps avec moi, m'interrogeant familièrement sur les habitudes de notre cour, sur le roi Victor-Emmanuel, sur les princes royaux et me faisant mille compliments à l'adresse de la famille de Savoie. »

Le lendemain eut lieu le sacre de Guillaume Ier dans la chapelle du château de Kœnigsberg, ancienne résidence des chevaliers teutoniques, où Frédéric Ier, grand électeur de Brandebourg, fut sacré roi de Prusse en 1701.

« Les immenses salles du château, raconte Della Rocca, capables de contenir chacune des centaines de personnes, sont flanquées de longues et larges galeries qui conduisent à l'église. Dans une de ces galeries, le matin du sacre, les princes étrangers, les ambassadeurs, les ministres, les personnes les plus distinguées des différents pays de l'Europe, étaient placés sur deux rangs. Lorsque l'heure fixée pour se rendre à l'église sonna, le roi entra. Il marchait sous un grand dais. Il était habillé en velours rouge brodé d'or, un long manteau d'hermine lui couvrait les épaules. Il portait dans une main le sceptre et dans l'autre le globe surmonté d'une croix en or. On eût cru à une résurrection de Charlemagne ou de quelque autre des empereurs germaniques. Le dais était suivi par un nombreux cortège de princes allemands et de chevaliers avec leurs riches costumes, puis par les officiers avec leurs uniformes les plus variés de coupe et de couleurs. Au milieu de nos rangs, cette procession pittoresque s'avançait lentement et majestueusement. J'entendais dire autour de moi que c'était une chose très solennelle. Mais j'avoue que, peut-être parce que j'étais le sujet d'un royaume démocratique et habitué à moins de magnificence, cette cérémonie me parut quelque peu théâtrale.

« A l'église, on avait préparé pour les ambassadeurs une grande tribune en face de l'autel, afin que nous fussions en mesure de bien voir tous les détails de la cérémonie. Il y en eut plusieurs, mais je ne me souviens que du moment où le roi posa la couronne royale sur la tête de la reine agenouillée à ses pieds. »

Le soir, il y eut grand dîner au château, et le lendemain les ambassadeurs échangèrent les visites d'étiquette, puis tout le monde partit pour Berlin, où d'autres fêtes devaient avoir lieu.

Parmi les ambassadeurs extraordinaires, celui qui était le mieux monté c'était le maréchal de Mac-Mahon, envoyé par Napoléon III pour le représenter au sacre du roi de Prusse. Qui eût dit alors

que moins de dix ans plus tard, ce même maréchal serait blessé à la bataille de Sedan et fait prisonnier par le roi de Prusse qu'il venait de voir sacrer à Kœnigsberg?

Quant à l'Autriche, elle était représentée à Berlin par ce même prince de Lichtenstein que nous avons vu aux Tuileries après l'attentat d'Orsini [1]. Il ne fut guère flatté de rencontrer Della Rocca à la cour de Prusse. La présence du général italien lui rappelait trop la défaite diplomatique de l'Autriche en 1858, défaite suivie de la guerre malheureuse de 1859. Mais ce qui froissait le plus le prince de Lichtenstein, c'étaient les égards dont Della Rocca était l'objet et qui faisaient comprendre que l'Europe reconnaîtrait bientôt le royaume d'Italie à l'instar de la France et de l'Angleterre. Della Rocca nous dit que tous les diplomates, sauf les Autrichiens, le lui déclarèrent franchement dans les entretiens familiers qu'il eut avec eux. Aussi, en homme avisé, l'ami de Victor-Emmanuel résolut de ne pas brusquer des choses qui prenaient une si bonne tournure et il déclina l'offre de lord Clarendon, lui proposant, au nom de l'Angleterre, de faire des démarches pour obtenir du roi de Prusse et de M. de Bernsdorf la reconnaissance des faits accomplis au delà des Alpes. Le roi d'Italie et ses ministres approuvèrent la conduite prudente de Della Rocca. Le général quitta Berlin sans avoir commis la moindre faute ou imprudence, et l'heureux succès de sa mission eut pour résultat d'amener Guillaume Ier à imiter la reine Victoria et Napoléon III. La Prusse ne tarda pas à renoncer à son attitude hostile contre les annexions italiennes.

*
* *

Au sujet de la célèbre convention du 15 septembre 1864 et des émeutes qu'elle provoqua à Turin, Della Rocca nous donne de curieux détails. Il avait accompagné Victor-Emmanuel à Naples, en 1862, et il commence par les incidents de ce voyage son intéressant récit :

« L'empereur, dit-il, qui, malgré certaines hésitations, gardait toute sa fidélité à l'égard de Victor-Emmanuel et de l'Italie, envoya une escadre d'honneur dans le port de Naples pour y saluer l'entrée du roi d'Italie. Victor-Emmanuel fit une visite au vaisseau-amiral, et y fut reçu, de la part des marins français, par de chaleureuses manifestations. Mais les fêtes de Naples furent interrompues par le départ soudain du roi, rappelé dans sa capitale par

[1] Voy. mes articles sur *Victor-Emmanuel II et Napoléon III*, dans le *Correspondant*, livraisons de juillet et août 1897.

les douloureuses conséquences de l'affaire d'Aspromonte [1]. La politique intérieure en fut troublée.

Le cabinet Rattazzi, qui avait remplacé quelques mois auparavant le ministère Ricasoli, tomba. On chargea le pauvre Farini de former le nouveau cabinet, bien qu'il ne fût plus, pour ainsi dire, que l'ombre de lui-même [2], de telle sorte que, au bout de quelques semaines, il dut céder la présidence du conseil à M. Minghetti. Les ministères changeaient, mais les difficultés restaient les mêmes. La présence d'une garnison française à Rome en créait beaucoup. L'empereur avait promis à Cavour l'évacuation du territoire pontifical au cours de l'année 1861, sans autre garantie en dehors de la parole d'honneur du ministre de Victor-Emmanuel et de la confiance que sa politique inspirait à Napoléon III. Mais, comme je l'ai dit, l'empereur ne se fiait point aux successeurs de Cavour, et il craignait de s'attirer l'inimitié des puissances catholiques qui exigeaient que le Pape demeurât maître de Rome. Napoléon III demandait donc un gage, une garantie, afin que le Pape ne fût point spolié de sa domination à Rome. Mais quelle que fût la garantie qu'on lui offrait, elle ne semblait jamais suffisante, au gré de l'empereur, pour le rassurer vis-à-vis des agitations ouvertes ou cachées des partis avancés. Enfin, pendant l'été de 1864, Napoléon III, d'après les conseils d'un Italien parent de la famille impériale [3], crut avoir trouvé une garantie solide, et Turin fut appelée à la donner...

« Préparée, dès le mois de juin 1864, par le ministère Minghetti, traitée de nouveau par M. Visconti-Venosta, ministre des affaires

[1] Garibaldi, profitant de la faiblesse et de la connivence du ministère Rattazzi, avait quitté Caprera. Après avoir réuni un corps de volontaires en Sicile, il traversa l'île, passa sur le continent, annonçant du fond de la Calabre qu'il entendait se diriger sur Rome et y attaquer non seulement les troupes pontificales, mais même le corps d'occupation français. Sommé par la diplomatie française de désavouer l'ex-dictateur de Naples et de lui imposer le respect du territoire pontifical, M. Rattazzi fut obligé de le lâcher. Il envoya en Calabre le colonel Pallavicino avec des bersagliers. Le colonel devait d'abord épuiser toutes les ressources de son esprit pour amener Garibaldi à se soumettre, mais il avait l'ordre formel de l'arrêter s'il résistait. Arrivé en Calabre, Pallavicino rencontra Garibaldi, le 28 août 1862, sur le plateau d'Aspromonte, à l'extrémité de la presqu'île italienne. Garibaldi ne voulant point entendre raison, on en vint aux mains et, à la première décharge, l'ex-dictateur tomba, blessé à un pied, fut fait prisonnier et ses bandes se dispersèrent.

[2] Farini était gravement malade. Il ne tarda pas à perdre la raison et mourut fou en 1866.

[3] Le marquis Joachim Pepoli, petit-fils, par sa mère, de Murat et ancien chef de la révolution de 1859, à Bologne et dans les Romagnes. Il fut ministre des travaux publics, en 1862, dans le cabinet Rattazzi.

étrangères, aidé du général Menabrea, ministre des travaux publics, qui fut envoyé plusieurs fois en mission près de l'empereur, la convention fut enfin signée à Paris le 15 septembre. Le principal article portait que la capitale devait être transférée de Turin dans une autre ville. Mais, à Turin, la chose, en dehors des régions officielles, ne fut connue que le 20 septembre, c'est-à-dire le lendemain du jour où un conseil de généraux d'armée (maréchaux) avait eu lieu sous la présidence du prince de Carignan...

« Dans ce conseil qui ne fut, au fond, qu'une pure fiction pour pouvoir dire à la Chambre que les généraux d'armée avaient été interrogés sur l'opportunité stratégique du transfert de la capitale, le prince de Carignan déclara que sa mission se bornait à demander à chaque général d'indiquer le nom d'une ville qui, suivant lui, serait la mieux indiquée pour devenir la capitale de l'Italie. Les villes de Rome et de Naples étaient seules exclues. Le général Hector de Sonnaz qui, en sa qualité de doyen, fut interrogé le premier, voulut faire quelques réserves avant d'émettre son avis. Mais le prince de Carignan lui imposa silence en disant : « Je ne puis accepter aucun commentaire. Je dois seulement « enregistrer le nom de la ville que vous jugez remplir les « conditions stratégiques indiquées pour une capitale. » La question étant posée en ces termes, on ne pouvait nier qu'au point de vue stratégique, c'est-à-dire de la défense contre un ennemi, la capitale la mieux indiquée était Florence. Et cela suffit pour pouvoir déclarer au Parlement que les généraux, interrogés, avaient été unanimes à désigner Florence comme la meilleure capitale de l'Italie. La convention était signée depuis quelques jours, lorsque Victor-Emmanuel proclama à son tour le choix de Florence, comme celui de la ville la plus rapprochée de Rome, à laquelle il n'entendait point renoncer (*sic*).

Della Rocca était très hostile à la convention du 15 septembre. Comme tous les Piémontais, il acceptait le transfert de la capitale à Rome, mais il se refusait à admettre que Turin dût se sacrifier pour céder la place à Florence. Quant à Victor-Emmanuel, très attaché au Piémont, il faisait un grand sacrifice en signant une convention qui l'obligeait à résider à Florence. Lui aussi avait la ferme intention de s'emparer un jour de Rome, mais il était trop fin politique pour ne pas reconnaître qu'il fallait passer par une période intermédiaire entre la proclamation de l'unité de l'Italie et la réalisation de l'idée complète de Cavour. Et puis, de temps à autre, le roi avait quelques scrupules et il lui répugnait alors de déposséder le Pape du dernier lambeau de ses États. Après avoir signé la convention du 15 septembre, Victor-Emmanuel alla chasser

à Valdieri pour se distraire et se remettre des émotions qu'il venait de subir.

« Au retour, raconte Della Rocca, Victor-Emmanuel avait traversé Turin et m'avait fait appeler. Ce fut alors seulement qu'il m'annonça la conclusion des négociations dont j'avais connu seulement le début. Il s'était remis de la douloureuse émotion et de l'anxiété que cette importante résolution lui avait causées.

« Victor-Emmanuel ne se rendait pas toujours tout de suite à l'avis de ses ministres. Souvent même il réagissait contre leurs idées. Mais une fois qu'une conviction était entrée dans son esprit (et Cavour parvenait presque toujours à le convaincre), une fois que son esprit s'était arrêté à une résolution, il regardait l'accomplissement de celle-ci comme un devoir, et le devoir, pour lui, c'était d'achever l'œuvre de l'unification de l'Italie. La résolution qu'il avait adoptée se transformait alors en une chose à laquelle on n'avait pas le droit de se soustraire, elle devenait un fait accompli, elle appartenait à l'histoire, je dirais presque à une histoire de temps reculés, et revenir sur cette résolution pour la déplorer eût été, aux yeux du roi, comme s'attendrir au sujet du sort d'Amédée IX ou d'Emmanuel-Philibert. C'est pourquoi, en me voyant, il ne me dit que très peu de mots. J'en fis autant à son égard. Il me donna la main et je la serrai en fixant mes yeux sur les siens, et cela suffit pour nous entendre. »

Le 21, la population turinoise apprit la nouvelle de la convention du 15 septembre. L'irritation fut très grande. Aux protestations de la ville qui allait perdre la situation de capitale se joignirent celles de la gauche et des garibaldiens, accusant bruyamment les ministres d'être les valets de Napoléon III et de renoncer à la prise de possession de Rome pour contenter l'empereur, qu'ils qualifiaient de « prisonnier des cléricaux ultramontains ». M. Minghetti et ses collègues eurent le tort de ne rien prévoir de ce qui allait se passer et de ne prendre aucune mesure de précaution pour empêcher des désordres non seulement possibles, mais très probables.

Dès le 21 septembre, des bandes parcouraient les rues, criant à tout rompre : « A bas les ministres! Rome ou la mort! » Della Rocca, qui commandait le corps d'armée de Turin, était tenu à l'écart comme suspect d'hostilité contre la convention. La police prit entre ses mains la répression des désordres. Elle montra une incapacité rare. Les émeutes se multiplièrent le 21 et les jours suivants. Il y eut un nombre relativement considérable de morts et de blessés, et ce ne fut que lorsqu'on apprit que le roi avait congédié le cabinet Minghetti que l'ordre put enfin être rétabli. Ce fut

Della Rocca que Victor-Emmanuel chargea d'aller signifier à M. Minghetti et à ses collègues que Victor-Emmanuel exigeait qu'ils donnassent leur démission. Les ministres s'inclinèrent, et le général La Marmora forma le nouveau ministère qui put, sans trop de difficultés, exécuter les clauses de la convention du 15 septembre. Mais un parti se forma alors en Piémont sous le nom de *Permanente*, qui avait pour but de travailler avec ardeur à l'annexion de Rome et, par conséquent, à la destruction de l'œuvre des signataires de la convention du 15 septembre. Les hommes politiques libéraux les plus considérables du Piémont firent partie de la *Permanente*. Le général Della Rocca ne cache point sa sympathie pour cette association politique qui dura jusqu'en 1869, c'est-à-dire à la veille du jour où, grâce à la chute de Napoléon III, elle devait voir triompher son programme par l'entrée des troupes italiennes à Rome.

*
* *

Della Rocca parle longuement, dans ses Souvenirs, de la malheureuse campagne de 1866, où l'armée italienne fut battue à Custozza, le 24 juin, par l'armée autrichienne, commandée par l'archiduc Albert. Au sujet de cette bataille, on a accusé Della Rocca d'avoir été une des causes, sinon la cause principale, de sa perte. On a dit qu'il n'eut pas assez d'énergie ni d'initiative pour lancer, *motu proprio*, contre l'ennemi les divisions dont il disposait à Villafranca, et qui, sauf quelques régiments, ne prirent aucune part à la lutte et restèrent toute la journée l'arme au pied. On ne se fit pas faute de signaler la conduite de Della Rocca comme la preuve de son incapacité et de celle des vieux généraux piémontais. Il y eut même des journalistes qui osèrent l'accuser de trahison, affirmant sans preuves que son inaction avait été préméditée, et qu'elle avait pour cause sa jalousie contre le général La Marmora, chef d'état-major général et investi, par conséquent, des fonctions que Della Rocca ambitionnait et dont il avait été chargé pendant la campagne de 1859. Ces accusations, — disons franchement, ces calomnies, — avaient généralement cours en Italie, d'autant plus que Della Rocca, par dévouement pour le roi et par un noble sentiment de discipline, s'était toujours abstenu de répondre à ses nombreux accusateurs. On était donc fort curieux de voir comment il justifierait, dans ses Mémoires, sa conduite pendant la bataille de Custozza. Eh bien, je le dis en toute franchise, sa défense est absolument probante. Elle rejette parmi les légendes fantaisistes tous les griefs formulés contre le général, et elle est d'autant plus efficace qu'elle est écrite

sans la moindre passion et avec la plus grande modération. Le général démontre que s'il resta l'arme au pied à Villafranca avec la plus grande partie des troupes du troisième corps, c'est parce que La Marmora lui avait donné l'ordre formel de ne pas quitter ce poste important, où plusieurs des routes principales du Quadrilatère se croisent et dont la perte eût produit un véritable désastre. Il prouve que La Marmora, en donnant cet ordre, avait agi sagement, et il cite à ce sujet l'avis de l'archiduc Albert, commandant l'armée autrichienne, qui, quelques années plus tard, déclara au général La Marmora que, le 24 juin 1866, il n'attendait que de voir le corps de Della Rocca se mettre en mouvement pour fondre sur lui et couper ainsi toute retraite aux troupes italiennes. Ces détails dûment établis, il ne reste plus rien des accusations portées contre Della Rocca, et il serait d'autant plus injuste de faire peser sur lui une responsabilité qui ne lui appartient pas que le général, tout en respectant l'ordre de La Marmora de ne pas bouger de Villafranca, détacha de son corps d'armée autant de troupes qu'il put, sans trop affaiblir la position de Villafranca, pour porter secours au premier corps, dont la déroute fut la cause immédiate de la perte de la bataille de Custozza.

Mais revenons en arrière, et sans raconter en détail l'histoire de la campagne de 1866, voyons ce que Della Rocca nous dit de curieux et d'intéressant touchant cette campagne et les faits politiques qui la précédèrent et la suivirent.

Della Rocca nous confirme ce qu'on savait déjà, c'est-à-dire que Napoléon III, avec une invraisemblable imprévoyance, encouragea l'Italie à s'allier avec la Prusse. Les négociations diplomatiques entre Victor-Emmanuel et Napoléon III ne rencontrèrent pas le moindre obstacle.

Quelques heures suffirent pour que les deux alliés de 1859 s'entendissent pour le plus grand profit du roi de Prusse. Et dire qu'un seul mot de Napoléon III eût suffi à cette époque pour empêcher l'alliance italo-prussienne et bouleverser tous les calculs de M. de Bismarck!

Au contraire, à Berlin, les choses allaient beaucoup moins bien. Si désireux que fût M. de Bismarck de s'assurer la coopération de l'Italie dans la guerre qu'il allait entreprendre, il était si exigeant que plus d'une fois l'alliance sembla sur le point d'échouer. Non seulement M. de Bismarck voulait s'attribuer la part du lion, mais, même après la signature du traité, il prétendait que l'Italie se fît l'humble servante des intérêts prussiens, négligeant les siens, s'il le fallait, pour obéir aveuglément à son alliée.

« Triste campagne que celle-là, s'écrie Della Rocca, non seule-

ment par ce qu'en sut et vit le public, mais bien plus encore par les faits cachés qui ne furent connus qu'à la veille de l'ouverture des hostilités. J'ai dit que la Prusse avait déclaré la guerre à l'Autriche le 16 juin. A Florence, en ce moment, le gouvernement était en pleine crise à la suite du départ soudain du général La Marmora, président du conseil, qui avait quitté le ministère pour courir à l'armée. Ce fut précisément alors qu'arriva une note du gouvernement prussien qui, après avoir inutilement tenté par le moyen de ses agents de se mettre d'accord avec notre gouvernement sur un plan commun de campagne, en proposait un tout à coup qui enlevait à l'armée italienne sa liberté d'action et l'utilisait presque exclusivement au profit de la Prusse. La note fut d'abord envoyée à La Marmora qui, la jugeant offensive et inacceptable, n'en fit aucun cas, puisqu'il était premier ministre démissionnaire, et ne la communiqùa à personne. Le ministre de Prusse, M. d'Usedom, fut chargé d'en présenter une autre copie qui alla tomber directement entre les mains du roi. Une réponse, en ce moment où la présidence du conseil était vacante, ne fut pas possible. Victor-Emmanuel ayant nommé provisoirement ministre des affaires étrangères M. Jacini, ministre des travaux publics, en attendant que le marquis Visconti-Venosta, appelé de Constantinople, où il était ambassadeur, pût arriver, il fut adressé à M. Jacini une troisième copie de la note prussienne, restée encore sans réponse, comme toutes les dépêches qui, en ces jours de désarroi, étaient envoyées à Florence. La Marmora, lui-même, de son quartier général, ne parvenait à obtenir aucune réponse de la capitale. Enfin, le 19 juin, il télégraphiait à M. Jacini :

« Si je ne reçois pas ordre contraire du roi, demain j'enverrai la « déclaration de guerre à Mantoue. »

« Alors le roi télégraphia directement :

« Vous pouvez envoyer la déclaration de guerre à l'Autriche.

« VICTOR-EMMANUEL. »

L'Italie avait une armée de 200,000 hommes sur la frontière. Elle était supérieure d'un tiers au moins aux forces dont l'Autriche pouvait disposer dans le Quadrilatère et à Venise. Della Rocca déplore fort justement la faute commise par La Marmora de diviser cette armée en deux, pour placer 80,000 hommes sous les ordres du général Cialdini qui devait opérer entre le Pô et le Quadrilatère, tandis que 120,000 hommes, sous les ordres directs du roi et de La Marmora, chef d'état-major général, étaient concentrés sur le Mincio. Cette faute fut la principale cause de la défaite de Custozza.

Ce que Della Rocca n'avoue point, c'est que l'orgueil et l'esprit d'indiscipline de Cialdini poussèrent le malheureux La Marmora à prendre un parti si contraire à toutes les règles de la science stratégique.

Victor-Emmanuel avait d'abord songé à donner au roi actuel d'Italie, Humbert, alors prince héritier, le commandement d'une division dans le corps de Cialdini. Mais Cialdini refusa net d'accepter le prince parmi ses divisionnaires. Pour ne pas créer de conflits, le roi s'adressa alors à son ami Della Rocca. Celui-ci, se souvenant de son affection pour Victor-Emmanuel, ne se fit pas prier et accepta immédiatement la proposition de Sa Majesté. Le roi le remercia par ce petit billet :

« Mon cher général,

« Je vous remercie de la lettre que vous m'avez écrite et des sentiments que vous m'exprimez en cette circonstance qui, je l'espère, procurera de nouvelles gloires à l'armée et des triomphes à la nation italienne.

« Mon fils ne peut être confié à une personne qui me soit plus affectionnée que vous. Malgré cela, toutefois, je vous prie de ne l'épargner en aucune manière et de lui faire faire exactement son devoir.

« En vous souhaitant le plus grand bonheur dans la prochaine campagne, je vous renouvelle les sentiments que vous connaissez si bien.

« Votre très affectionné cousin et ami,

« VICTOR-EMMANUEL. »

Le prince Humbert était brave. Aussi le général Della Rocca n'eut pas de peine à « lui faire faire exactement son devoir ». En analysant les causes de la défaite de Custozza, Della Rocca s'écrie :

« La bataille de Custozza fut pour nous une journée de surprise. L'imprévoyance du chef d'état-major (La Marmora), alors commandant effectif de l'armée, est restée et restera probablement toujours inexplicable. Celui qui avait envoyé la déclaration de guerre le 23 juin, devait, dès ce jour-là, avoir dans la tête le plan mûri d'une action offensive ou défensive, de façon que les dispositions les plus minutieuses fussent transmises à tous les commandants de corps. Au contraire, le passage du Mincio fut ordonné comme s'il se fût agi d'une simple dislocation de troupes à distance de l'ennemi. De plus, les instructions données aux commandants des corps d'armée n'indiquaient en aucune façon un ordre de

bataille quelconque. S'il y a eu un plan de bataille, il n'a été communiqué à aucun d'eux. »

Ajoutez à cela que La Marmora, excellent général de corps d'armée, manquait d'expérience pour commander 120,000 hommes. Il était nerveux, facile à s'alarmer; il se perdait dans les plus petits détails, oubliant l'ensemble des opérations, et, au lieu de rester au grand quartier général pour tout diriger et être à portée de recevoir de tous côtés les informations des autres généraux et de leur transmettre ses instructions, il passa toute la journée à courir à droite ou à gauche pour encourager telle ou telle brigade dans ses attaques ou dans la défense de ses positions. A ces faits qui eurent certainement un grand poids sur l'issue fatale pour les Italiens de la journée de Custozza, Della Rocca ajoute un détail, très peu connu, dont il est le premier à parler. Il signale l'abattement qui s'empara de La Marmora lorsqu'il s'aperçut que sa vue ne le servait plus et qu'on lui indiquait vainement les bataillons ennemis et leurs mouvements. Tout était confus devant ses yeux. L'antagonisme entre les généraux Cialdini et La Marmora fit le plus grand mal à l'armée italienne. La responsabilité en retomba, quoi qu'en dise Della Rocca, entièrement sur Cialdini. Aussi le général La Marmora eut-il pleinement raison de s'écrier après la campagne : « Le général Cialdini aura toujours une grande supériorité sur moi : c'est de ne pas avoir parmi ses subordonnés le général Cialdini! »

*
* *

Pendant que Victor-Emmanuel cherchait à atténuer les conséquences de la défaite de Custozza et à préparer la revanche de cette funeste journée, la Prusse battait l'Autriche à Sadowa (3 juillet 1866), Napoléon III, effrayé des terribles résultats de sa politique légère et imprévoyante, s'étudia alors à les réparer autant que possible par une intervention diplomatique tardive. Il se fit céder la Vénétie qu'il céda, à son tour, à Victor-Emmanuel à la condition que l'Italie mît bas les armes. Cette solution contraria le roi et irrita vivement les Italiens. Le premier y voyait une humiliation et un conseil contraire à ses engagements avec le roi de Prusse, son allié. Les seconds étaient froissés dans leur amour-propre de recevoir Venise des mains de Napoléon III, au lieu d'en imposer la cession à l'Autriche.

Pour calmer Victor-Emmanuel, Napoléon III envoya le prince Napoléon à Ferrare, où le roi avait établi, au commencement de juillet, son quartier général.

« Le 19 ou le 20 juillet, raconte Della Rocca, je fus appelé au

palais habité par le roi à Ferrare... Je me rappelle seulement que je rencontrai à l'improviste le prince Jérôme-Napoléon, envoyé par son cousin l'empereur pour amener Victor-Emmanuel et ses ministres à accepter les propositions de la France, c'est-à-dire un armistice entre l'Italie et l'Autriche sur la base de la cession de la Vénétie. Le prince vint au-devant de moi, et sans me laisser le temps de lui adresser mes salutations, il me dit à brûle-pourpoint :

« Le roi m'a dit qu'il vous avait offert la place de La Marmora « le soir même de la bataille de Custozza. Puisque vous l'aviez si « bien tenue en 1859, pourquoi ne l'avez-vous pas voulue cette fois?

« — Mais, monseigneur, j'avais pour cela de très bonnes raisons « que Sa Majesté a bien voulu comprendre et accepter.

« — Ah ! bah ! il devait vous y contraindre, et si j'avais été à sa « place et que vous eussiez persisté dans le refus, je vous aurais « flanqué un bon coup de pied... quelque part.

« — Vous oubliez, monseigneur (répondis-je), qu'en ce cas, « j'aurais été obligé d'ajouter à mes autres méfaits celui de vous le « rendre. »

« Le prince se mit à rire, puis il exhala familièrement toute sa mauvaise humeur contre l'état de choses, contre La Marmora, contre Ricasoli, Visconti-Venosta, Cialdini et tous ceux qui gouvernaient ou commandaient, disant que le roi compromettait les destinées du pays pour des questions de susceptibilité qu'il considérait, lui, comme de la pure rhétorique.

« En Italie, on ne traitait pas les affaires au même point de vue. Car les questions que le prince qualifiait de susceptibilités, étaient, pour Victor-Emmanuel, la défense de sa loyauté et l'honneur du pays. C'est pourquoi Victor-Emmanuel résolut de répondre (à Napoléon III et à son cousin)... en continuant la guerre. »

Profitant du départ de la plus grande partie des troupes autrichiennes pour Vienne qu'elles allaient défendre contre les Prussiens victorieux à Sadowa, Victor-Emmanuel passa le Pô. Le 26 juillet, l'armée italienne était concentrée à Udine, lorsque le roi apprit que M. de Bismarck avait signé les préliminaires de la paix à Nikolsbourg, garantissant à l'Autriche l'intégrité de son territoire, à l'exception de la Vénétie, et sans même daigner consulter et avertir son alliée, l'Italie, contre laquelle l'Autriche concentrait désormais toutes ses forces. Cette déloyauté de M. de Bismarck irrita vivement Victor-Emmanuel. Il avait repoussé les conseils de Napoléon III pour demeurer fidèle au roi Guillaume son allié, et celui-ci signait la paix et l'exposait aux plus grands dangers sans même le prévenir. Le roi dut se résigner à rappeler ses troupes des environs de Trente et à signer un armistice de huit jours.

« Ces huit jours une fois passés, dit Della Rocca, les choses en étaient au même point qu'auparavant. En attendant, l'armée autrichienne devenait de plus en plus forte à la frontière. La Prusse, qui ne voulait plus continuer la guerre et prétendait nous imposer un nouvel armistice, nous menaçait à son tour. De son côté, Napoléon III, irrité par le refus de sa médiation, ne nous épargnait pas ses menaces, nous accusant d'exposer l'Europe à une guerre générale qu'il serait facile, disait-il, d'empêcher en acceptant purement et simplement la Vénétie de ses mains... Nous dûmes donc signer un nouvel armistice de huit jours. »

Cet armistice fut de nouveau prolongé et aboutit à la paix définitive entre l'Italie et l'Autriche, signée à Vienne le 3 octobre 1866.

*
* *

Je terminerai cette étude en citant deux passages des Souvenirs de Della Rocca, qui se rapportent à la bataille de Mentana (3 novembre 1867) et à la maladie de Victor-Emmanuel à San Rossore, près Pise, au mois de novembre 1869.

« ... Le pays, raconte le général, se berçait de dangereuses illusions touchant l'installation prochaine de la capitale à Rome. Le ministère Rattazzi (formé au mois d'avril 1867) durait encore, mais ses jours étaient comptés. Au cours du printemps de cette année 1867, Garibaldi avait parcouru la Toscane, prêchant, dans les rues et des fenêtres des maisons où il était hébergé, la rébellion contre le gouvernement « qui pactisait avec le Pape », et exhortant les électeurs à donner au pays des députés capables de conduire les Italiens à Rome. Il s'agita tellement, il fit des discours si violents que son arrestation devint une nécessité absolue. Il fut conduit à Alexandrie et enfermé dans la forteresse de cette ville. Mais cet acte d'énergie du gouvernement provoqua de si grandes protestations et augmenta tellement l'impopularité de M. Rattazzi, que celui-ci résolut d'ouvrir à Garibaldi les portes de la citadelle d'Alexandrie et de le faire accompagner à Caprera, où il devait être placé sous la surveillance de quelques navires de guerre qu'on envoya dans les eaux de l'île.

« Malgré le départ de Garibaldi pour Caprera, des corps de volontaires continuèrent à se former. Excités par les paroles du condottiere, ils s'organisaient militairement et se réunissaient sur la frontière des États du Pape. Ces choses étaient à la connaissance du gouvernement français. Elles provoquèrent une note du cabinet des Tuileries à l'adresse de notre gouvernement, où le premier rappelait au second les clauses de la convention du 15 sep-

tembre 1864, qui imposaient à la France le devoir de faire respecter les frontières des Etats pontificaux. L'empereur, ne voyant pas, chez le gouvernement italien, la volonté bien arrêtée de tenir immédiatement compte de ses observations, envoya des troupes à Toulon pour les embarquer sur la flotte prête à lever l'ancre et à se diriger sur Civita Vecchia. M. Rattazzi avait traîné les choses en longueur cherchant, au sujet de la question romaine, à louvoyer entre le respect qu'il devait aux traités et les désirs de la nation italienne. Encouragé par l'exemple de Cavour qui, en 1860, lorsque aucune convention n'avait été signée entre la France et l'Italie, avait accordé sous main toute protection à Garibaldi, M. Rattazzi était aussi poussé, comme on le disait alors, à imiter Cavour par les lettres de sa femme, unie par des liens de parenté à Napoléon III[1]. Mme Rattazzi écrivait de Paris à son mari qu'il ne fallait pas se préoccuper des menaces du gounernement impérial, que ces menaces n'étaient adressées à l'Italie que pour donner une satisfaction à l'opinion publique. C'est pourquoi M. Rattazzi ne se troubla point au reçu de la première note française. Il se contenta de déclarer au Parlement que le gouvernement n'entendait point qu'on violât la convention du 15 septembre. En attendant, il s'abstenait de prendre toute mesure énergique contre ceux qui travaillaient précisément à violer les clauses de cette convention. Mais voici tout à coup que la nouvelle se répand que Garibaldi s'est échappé de Caprera et que, de là, il a gagné les Maremmes, entrant ensuite en Toscane. Aussitôt après, on apprend que l'empereur a donné aux navires de guerre, concentrés à Toulon, l'ordre de partir pour Civita Vecchia. Victor-Emmanuel, qui ne voulait à aucun prix être regardé comme parjure et comprenait à quels périls imminents on exposait la nation, obligea le cabinet Rattazzi à donner sa démission. Il écrivit aussitôt à l'empereur pour lui annoncer cet événement et protester que la convention du 15 septembre serait respectée. Napoléon III fit suspendre le départ de la flotte pour attendre la solution de la crise ministérielle.

« Le général Cialdini fut chargé de la formation du nouveau cabinet. Mais il voulut trop bien faire et contenter tous les partis. C'est pourquoi les choses traînèrent en longueur. Huit jours passèrent. La France menaçait. Le roi perdait patience. Voyant que personne ne parvenait à trouver une solution à la crise, il la trouva lui-même. Sans hésiter, tenant compte seulement des impé-

[1] Mme Rattazzi était une Bonaparte-Wyse. Elle avait épousé, en premières noces, un prince de Solms. Veuve de M. Rattazzi en 1873, elle épousa, en troisièmes noces, le député espagnol De Rute.

rieuses nécessités du moment, il prit ce qu'il avait sous la main, et chargea son premier aide de camp, le général Menabrea, de former immédiatement un ministère, dont il aurait la présidence. En vingt-quatre heures, le ministère était formé. Mais durant le temps perdu, les volontaires garibaldiens avaient passé la frontière. Garibaldi était arrivé soudain à Florence, et de là s'était dirigé sur les Etats pontificaux. Il avait pris le commandement de ses volontaires à Monte-Rotondo, où il avait repoussé les soldats du Pape. Victor-Emmanuel lança une proclamation où il protestait contre les volontaires. Mais, en attendant, la flotte française débarquait à Civita Vecchia les troupes impériales qui avaient reçu l'ordre de combattre les violateurs du territoire pontifical. Nous dûmes alors faire passer la frontière à nos soldats *pour prendre part au rétablissement de l'ordre et de la légalité*[1]. Tout le monde sait ce qui advint. Pris entre deux feux, entre les soldats du Pape d'un côté et les chassepots français de l'autre, les garibaldiens furent battus à Mentana (3 novembre 1867). Toujours opiniâtrément attaché à son programme, qui n'était pas celui de la convention du 15 septembre, Garibaldi fut contraint de repasser la frontière italienne. Il fut arrêté, conduit au fort de Varignano, près de Spezia, et ramené plus tard à Caprera, sous une surveillance meilleure que la première fois. »

*
* *

Au sujet de la maladie de Victor-Emmanuel, voici ce que nous raconte Della Rocca :

« A la fin de l'année 1869, le roi tomba gravement malade à San Rossore. Certains symptômes firent juger le mal plus grave qu'il ne l'était en réalité. Instruit par les déclarations des médecins des conditions où il se trouvait, le roi demanda lui-même qu'on lui administrât les derniers sacrements. Le général Menabrea, qui veillait au chevet de Sa Majesté, dépêcha aussitôt une personne à l'archevêque de Pise, le cardinal Corsi, pour demander un prêtre qui portât le saint Viatique au malade. L'archevêque envoya un jeune ecclésiastique et lui remit une pièce dont il devait donner lecture au roi et lui demander la signature avant de lui donner l'absolution. La pièce ne contenait rien moins qu'une vraie et propre rétractation de tous les actes contraires aux droits du Saint-Siège accomplis sous le règne de Victor-Emmanuel. Mais le roi, qui gardait la pleine possession de son esprit et sa fermeté ordinaire, refusa de signer, disant que, comme il s'agissait

[1] Proclamation de Victor-Emmanuel aux Italiens, octobre 1867.

d'un acte public, il ne pouvait apposer sa signature à la pièce qu'en présence de ses ministres.

« Le président du conseil est dans la pièce voisine », dit-il au prêtre en l'invitant à s'y rendre pour soumettre la pièce au général Menabrea. Le jeune ecclésiastique, tout ému et tremblant, obéit à l'ordre du roi. Mais, pour toute réponse, le général Menabrea, vivement irrité, le menaça de le faire arrêter et conduire en prison s'il refusait de donner l'absolution au souverain malade, car, s'écria-t-il, les lois prévoient et punissent le cas de violences exercées sur la conscience d'un mourant. Le prêtre, plus que jamais ému, rentra dans la chambre du roi qui, en présence du prince royal, du prince de Carignan et de la comtesse de Mirafiori, avec laquelle Victor-Emmanuel venait de s'unir par les liens du mariage religieux, en présence du général Menabrea et de quelques grands officiers de l'État et de la cour, reçut l'absolution et le saint Viatique. »

*
* *

Quant au général Della Rocca, il quitta le service militaire en 1872. Il se consacra entièrement à ses affaires, s'adonnant avec passion à l'agriculture. Victor-Emmanuel le revoyait toujours avec plaisir et ne cessa pas un seul moment de le traiter en ami intime et fidèle. Lorsqu'au mois de janvier 1878, il apprit que le roi était très gravement malade, Della Rocca partit en toute hâte de Turin. Mais, à son grand désespoir, il arriva à Rome après la mort du roi. Il fut chargé par Humbert Ier d'une mission à Paris et à Londres, où il alla notifier au maréchal de Mac-Mahon et à la reine Victoria l'avènement du fils de Victor-Emmanuel au trône. Ce fut le dernier acte de sa vie politique. Le général Della Rocca est mort dans sa villa de Luserna, muni des sacrements de l'Église, le 12 août 1897, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Comte Joseph Grabinski.

LA CAPTURE DE SAMORY

Une nouvelle, heureusement confirmée, nous est arrivée de l'Hinterland de Libéria, un coin de cette Afrique occidentale immense et quasi mystérieuse : la capture de Samory par le capitaine Gouraud et le lieutenant Jacquin.

Pour tous ceux qui ont arpenté les brousses du haut Sénégal et de la boucle du grand fleuve africain, cette nouvelle semblait à première vue peu vraisemblable. Quoi! ce potentat si renommé du Niger, cet almamy redouté dont la puissance était admirablement servie par des milliers de sofas fanatiques, en être réduit, abandonné de tous, à se faire *prendre à la course!*

Fin aussi lamentable qu'imprévue de la brillante épopée de ce vieux chef de bandes, dont le nom avait acquis un prestige énorme dans tous les pays soudanais! Fils d'un petit chef du Ouassoulou, Samory ne s'était révélé qu'en 1881 seulement. Depuis cette époque, nous le trouvâmes constamment sur notre route, battant l'estrade avec ses hordes dans un rayon de plus de 600 kilomètres autour de Kankan, sa résidence principale. Il est chassé, pourchassé par les Borgnis-Desbordes, les Boilève, les Combes, les Archinard. Des hécatombes de ses guerriers marquent chacune de ses rencontres avec nous, mais il est insaisissable, et, ainsi que le phénix qui renaît de ses cendres, Samory, battu par nous, se retrouve plus puissant après ses défaites.

Moins heureux que lui, son rival de gloire et de puissance, Ahmadou-Ségou, l'héritier de l'empire d'El Hadj Omar, grand marabout et chef suprême des Toucouleurs, succombe, en 1890, à Diéna, avec ses *Talibés*, sous les coups de la colonne Archinard.

Alors l'almamy Samory qui, entre temps, s'est joué de nous par de fréquents traités toujours violés, détourne à son profit les restes de la puissance déchue d'Ahmadou. Il prend des allures de Mahomet et devient le souverain, redouté mais incontesté, de ces régions du haut Niger qui lui constituent un royaume aussi étendu que la France.

Et les années se succèdent, et la liste de nos annales glorieuses

s'allonge, pendant que, dans les plaines immenses et mornes piquées de rares baobabs, les hautes herbes, doucement agitées par le souffle brûlant des tornades, s'inclinent et caressent les modestes croix de bois qui s'y cachent, humbles et chétives, mais toujours plus nombreuses, hélas! Le *Djoliba*[1] voit passer et repasser cent fois le farouche almamy. Il va de *tata*[2] en tata, accomplissant des *raids* fantastiques, et, plus féroce chaque jour, il fait le vide derrière lui, brûlant et pillant les villages, semant partout la ruine et le carnage.

Quelles peuvent être les causes du rapide effondrement de Samory que n'avaient pu réduire seize ans de luttes, et qui semblait imprenable sinon invaincu?

Des journaux français ont déjà annoncé que la capture de Samory équivalait à une victoire sur l'Angleterre. C'est vrai en partie, et nous allons essayer de le démontrer.

Personne n'ignore que les Anglais, passés maîtres en perfidie, ont, au mépris de la civilisation et des traités (notamment la convention de Berlin de 1890), soutenu presque ouvertement Samory, lui fournissant des armes et des munitions, et préconisant avec ferveur l'envoi de subsides à ce monstre noir.

Entre tous, un article paru dans le *Daily Chronicle* du 1er septembre 1897, et intitulé : *Inertie britannique et activité française*, suffira pour nous édifier à ce sujet. Citons-en un passage suggestif :

« Le tort causé par la France à nos colonies de l'Afrique occidentale est d'une douloureuse évidence pour quiconque connaît un peu ces questions.

« Le glas funèbre de la Gambie a sonné depuis longtemps; et cependant, sans remonter plus haut qu'en 1875, les autorités compétentes étaient d'accord pour affirmer que la possession intégrale de la Gambie est absolument nécessaire au pays qui vise à la suprématie commerciale dans l'Afrique occidentale.

« Sierra-Leone, qui pouvait récemment encore s'étendre sans peine dans l'intérieur jusqu'au Niger même, possède à peine un misérable hinterland de 200 milles, et il ne faut plus penser à une expansion vers le Niger : l'arrangement anglo-français dernièrement conclu nous a définitivement enlevé tout espoir de ce côté. *Samory, dont l'ancien royaume se trouvait immédiatement en arrière de notre colonie, avait, à deux reprises, offert de se placer lui-même sous le protectorat de l'Angleterre; on refusa dédaigneusement de l'écouter, et il a été depuis chassé jusque sur les rives de la Volta Noire.* Maintenant, les postes avancés de la

[1] Nom indigène du Niger.
[2] Village fortifié.

France gardent la frontière, et contraignent les caravanes allant du haut Niger à Free-Town, à prendre le chemin des établissements français voisins. Sierra-Leone est désormais condamné, et tous ceux qui ont des intérêts pécuniaires ou autres, en Afrique occidentale, en sont réduits à constater ce fait.

« Une partie de Libéria est absorbée par la Côte d'Ivoire française, et les autorités françaises lèvent une taxe individuelle sur tout Kroumen désirant contracter un engagement pour travailler dans les colonies anglaises, où sa présence est indispensable.

« *Enfin, si Samory n'existait pas, la Côte d'Or serait maintenant tournée, comme l'ont été la Gambie et Sierra-Leone. C'est là que se trouve une brèche dans la base du grand triangle nigérien; c'est là que réside encore une dernière chance pour nous. Il faut nous concilier Samory, en faire notre ami, lui payer un subside raisonnable* (a handsome subsidy), *travailler à la fois par lui et à côté de lui, si nous voulons mettre obstacle aux empiètements de la France. Car les nombreuses expéditions françaises qui sillonnent actuellement le Soudan occidental en tous sens enserrent de toutes parts le domaine actuel de Samory, et le gouvernement français ne dissimule pas ses intentions d'attaquer ce dernier dès qu'une occasion favorable se présentera...* »

Donc les Anglais ne se sont pas fait faute de fournir à notre vieil adversaire Samory des armes et des subsides, et la presse d'outre-Manche s'est efforcée de convaincre ses lecteurs de cette nécessité.

Mais, malgré qu'ils soient les pirates du globe, et qu'ils aient des doigts éminemment crochus, les sujets britanniques ne sont pas assez puissants pour arrêter la marche du temps et empêcher le soleil de luire. Il brille pour tout le monde, même pour les Français. Et alors qu'il y a quelques mois, les Anglais tout occupés, de la question des débouchés du Niger et du sort de leur *Royal Niger Company*, faisaient agir patiemment, mais sûrement, leurs hommes d'Etat et roulaient comme en se jouant notre pauvre et incapable gouvernement [1] qui, par la convention anglo-française du 14 juin 1898, une convention de dupe, abandonnait définitivement à nos compétiteurs tous les points importants du bas Niger en échange de territoires énormes, mais sans valeur [2]; alors,

[1] C'est à l'initiative hardie de sociétés privées que sont dus nos succès de pénétration en Afrique occidentale, et non à celle de nos gouvernants, qui, la tête dans les nuages et les pieds dans la boue, n'ont, jusqu'à ces dernières années du moins, eu connaissance de nos progrès là-bas que par l'opinion publique surexcitée.

[2] Pour avoir Boussa, *que nous occupions*, les Anglais ont libéralement

disons-nous, le temps marchait et le soleil se levait, nullement gêné par les négociations de deux peuples plus ou moins amis.

Et les aurores qui guident les colonnes françaises font resplendir nos trois couleurs et font pâlir l'étoile de l'almamy.

Depuis plusieurs années, ce dernier nous avait de fait abandonné la rive gauche du Niger. En 1891, débarrassé des Toucouleurs de Ségou, le colonel Archinard vient crânement chercher Samory dans son repaire favori du Ouassoulou. Etonné de tant d'audace, le chef noir met précipitamment le feu à sa capitale de Kankan et s'éloigne dans le Sud-Est. Mais, atteint par nos tirailleurs à Bissandougou, le 8 avril, il subit une cruelle défaite. Découragé, il lui faut coûte que coûte continuer sa course et quitter le Ouassoulou. C'en est fini de son règne sur cette province, son premier fief, son berceau. Il n'y rentrera plus qu'accidentellement.

Il est petit à petit refoulé dans le pays de Kong et le bassin du Cavally supérieur, et dans ses exodes continuels à travers des régions qu'il met à feu et à sang, il se heurte à nos nombreux postes de la boucle du Niger. Mais l'almamy demeure insaisissable, et si sa puissance a diminué, son prestige de vieux guerrier et de grand marabout des musulmans du Soudan semble toujours le même.

Une occasion, *l'occasion favorable* dont parlait le *Daily Chronicle* du 1er septembre 1897, se présente enfin. Profitant d'une insulte faite à nos officiers par le fils de notre ex-allié Tiéba, par Babemba, chef de Sikasso et l'un des principaux lieutenants de Samory, le colonel Audéoud, après un brillant combat, s'empare de cette forteresse réputée imprenable, et porte ainsi un coup terrible au prestige de l'almamy.

Puis vient l'occupation de Kong, la capitale commerciale du Soudan occidental. C'en est définitivement fait de la puissance de Samory. Rien ne lui reste de ce qui fut son royaume. Son histoire guerrière appartient désormais au passé, et son rôle de fugitif commence.

Ce ne pouvait être long. Car, dans les régions dévastées où il était enserré, il fallait vivre et faire vivre les milliers de sofas fanatiques qui, fidèles au malheur, partageaient sa vie errante.

Le 9 septembre, Samory et son fils, Sarankéni-Mory, tentent,

abandonné à *la zone d'influence française*, dans le Sokoto et le Bornou, des espaces indéfinis et mal connus dans la direction du lac Tchad.

Le Français chauvin peut maintenant se pâmer d'aise devant la couleur rouge des cartes de l'Afrique occidentale. Quant aux Anglais, ils sont maîtres absolus de la navigation facile du bas Niger, la voie naturelle d'écoulement des produits actuels ou à venir du Soudan français.

avec leurs sofas, de franchir le Cavally pour se réfugier dans l'hinterland de la république de Libéria, et de là, dernier espoir, gagner peut-être le pays anglais de Sierra-Leone. Mais les tirailleurs du lieutenant Wœlfel ont éventé la marche de l'armée samorienne. Elle est écrasée au passage de la rivière. Des centaines de sofas sont faits prisonniers ou tués, malgré leurs *grisgris*[1], et le vieil almamy ne s'échappe qu'à grand peine, voyant disparaître, dans cette journée désastreuse, la plus grande partie de ses guerriers.

Souverain déchu, Samory n'a plus à compter sur les sujets de la reine Victoria, ses amis d'antan qui, au temps de sa splendeur, lui fournissaient libéralement armes et munitions. Abandonné à son triste sort par ces alliés pratiques mais peu généreux, l'ancien potentat du Niger, escorté du reste de ses partisans, est poursuivi l'épée dans les reins par de multiples colonnes volantes qui le rejettent dans les forêts impraticables de l'hinterland de Libéria, où il se trouve sans ressources.

Et un matin, alors que, lassé de cette fuite sans issue et traqué comme un cerf aux abois, le vieil almamy rêvait sans doute à la duplicité britannique, il s'est laissé prendre avec tout ce qu'il traînait péniblement dans sa déroute : sofas, femmes, fusils et cartouches.

Peut-être eût-on pu souhaiter pour l'Attila du Soudan la mort dans un combat suprême où une balle au cœur l'eût couché, raidi, face au ciel, au milieu de ses sofas, sur un champ de bataille héroïque.

Mais, ironie de la destinée! au lieu du trépas glorieux qu'il affronta tant de fois, le farouche almamy ira, comme un Béhanzin ou une Ranavalo, végéter en exil sous d'autres cieux. Sans griffes, impuissant désormais, le vieux potentat du Niger, dont l'œuvre fut surtout une œuvre de carnage et de désolation, finira ses jours captif et pensionné par cette France qu'il déteste, contre laquelle il lutta seize années et qu'il trompa si souvent.

Juste retour des choses d'ici-bas, il est lui-même trompé par les Anglais qui, durant maintes années, entretinrent soigneusement contre nous cette épée de Damoclès.

Le sultan de Ségou ruiné, Samory prisonnier, tout élément de résistance sérieuse a maintenant disparu dans nos possessions du Soudan; et après un âge de fer, une ère de paix va commencer

[1] Les grisgris sont le scapulaire du nègre. Pour les musulmans, ce sont des sachets renfermant des versets du Coran; pour les fétichistes, ils consistent en de petites enveloppes en cuir contenant des griffes de tigres et des dents de caïman.

pour ces malheureuses régions ravagées par la main dévastatrice des sofas.

Dans ses colonies de la Gambie, de Sierra-Leone et de la Côte-d'Or, aux frontières d'hinterland barrées par la ligne ininterrompue de nos postes, l'Angleterre, impuissante de ce côté, assiste rageusement à notre expansion rendue plus facile dans le Soudan occidental. Elle verra désormais notre drapeau flotter sur les villages à l'abri des incursions de Samory, dont le nom, synonyme d'Attila, ne sera bientôt plus pour les indigènes, si longtemps terrorisés, qu'un souvenir de mauvais rêve.

Pourquoi faut-il qu'à côté de ce triomphe partiel de nos armes, nous ayons à enregistrer les résultats désastreux d'une politique coloniale incapable : la France, maîtresse sans conteste des cours supérieurs et moyen et de la boucle du Niger, abandonnant sans retour le cours inférieur du grand fleuve, c'est-à-dire les débouchés naturels des produits de ces immenses régions; ce qui ouvre sans doute de vastes horizons aux constructeurs des voies ferrées, mais ne facilite pas précisément le commerce de notre empire soudanais [1] ?

C'est dans d'autres espoirs que, depuis vingt ans, nos hardis compatriotes, les Galliéni, les Binger, les Monteil, les Ménard, les Decœur, les Baud, les Hourst, les Marchand, les Voulet, ont parcouru dans tous les sens ces terres au climat morbide.

Marchand faisait, lui aussi, des rêves grandioses pour sa patrie, lorsqu'après dix-huit mois de fatigues et de privations inouïes, il parvenait enfin, au bout de tant d'efforts, à Fachoda sur le haut Nil, où, conformément aux instructions reçues, il plantait le drapeau français, devançant de plusieurs semaines le sirdar Kitchener.

Mais maintenant, affront sans pareil, notre pavillon doit s'abaisser et se retirer devant les insolentes menaces de l'Angleterre, et la faiblesse d'un gouvernement perd ainsi ce que nous avait gagné l'héroïsme de nos soldats! De ce côté-là, comme d'un autre, nous en sommes réduits à espérer les revanches de l'avenir...

Comte Marc Le Bègue de Germiny.

[1] Dans nos possessions de l'Afrique occidentale, deux projets de voie ferrée ont été récemment définitivement adoptés. De Konakry (côte de la Guinée française) partira une ligne devant se terminer à Kouroussa (sur le haut Niger), après un parcours d'environ 800 kilomètres. Une autre voie ferrée ira de Kotonou à l'hinterland dahoméen.

Il est à souhaiter que la construction de ces deux lignes marche plus vite que celle de Kayes-Bamakou, qui, commencée en 1882, n'atteint maintenant que 160 kilomètres de développement.

LES PHOTOGRAPHIES D'ESPRITS

Notre siècle vieillissant a beaucoup de défauts ; mais, décidément, on lui fait une mauvaise réputation qu'il ne mérite pas. On le dit sceptique et blasé; et son incrédulité qu'on proclame bien haut n'est qu'en surface, recouvrant une foi antique, naïve et grossière, dont il donne mille preuves. Tous les jours, il s'éprend d'un amour déraisonnable, d'un enthousiasme juvénile, pour des thèses aventureuses, pour des nouveautés impossibles, il s'emballe pour moins encore, pour un cheval noir, pour un panache. Est-ce là une marque de scepticisme? Sans doute, nos contemporains sont prudents, méfiants même, mais ils ne le sont que dans une étroite mesure : celle de leurs intérêts. Ouvrez-leur la porte de l'idéal, et ils s'y engagent, comme leurs pères, à tire-d'aile, sans prendre garde. A ce siècle qui se dit las de tout, donnez de l'imprévu, une sensation neuve, surtout une idée de l'au-delà, un furtif coup d'œil sur les mystères d'outre-terre : toutes ses sympathies iront à vous avec tout son cœur. Ainsi s'expliquent facilement, naturellement, le succès et la vogue qu'ont obtenus et qu'obtiennent encore aujourd'hui les *photographies d'esprits*, dont c'est l'heure de relater l'impartiale histoire et de dresser le juste bilan.

On a tout photographié de nos jours, même ce que l'œil ne perçoit pas, même les étoiles invisibles de l'immense voûte céleste. Les *esprits* seuls, ces êtres mystérieux qu'on ne voit pas, mais qu'on *sent* instinctivement, qu'on atteint par l'intelligence et le cœur, ces chères âmes qu'on voudrait tant joindre et saisir pour les couvrir de baisers et les enlacer dans une chaude et durable étreinte, les *esprits* échappent absolument à nos yeux et à nos mains, dépassent complètement la portée de nos objectifs.

Qu'y faire?

Les philosophes interrogés répondent invariablement que les esprits sont invisibles, inaccessibles; les théologiens, qu'on ne les atteindra que dans l'autre monde.

C'est bien loin, c'est trop long pour les gens pressés de cette fin de siècle qui ont l'enthousiasme aussi prompt que le découragement facile. Des photographes avisés, savants amateurs, et surtout *spirites*, ont eu pitié de cette détresse; ils ont voulu abréger le délai, obtempérer au désir des bonnes âmes, et faire voir l'autre

monde en celui-ci. Très complaisamment, ils ont trouvé le moyen de « saisir » les ombres, les fantômes, en un mot, les *esprits*, de les faire figurer sur les plaques et de les y fixer dans des poses, sinon esthétiques, du moins présentables. La « photographie spirite » ainsi créée, les philosophes et les théologiens se trouvaient non seulement distancés, mais bafoués; et il n'y avait plus qu'une voix pour louer les initiateurs du progrès spiritualiste. Honneur aux « extériorisateurs d'âmes », aux *appariteurs d'esprits*.

L'art ou, si l'on préfère, l'industrie des *photographies d'esprits*, a eu une fortune accidentée et diverse; mais sa vie comporte principalement deux périodes successives et distinctes qu'il nous suffira d'étudier ici. Dans la première, on évoque à volonté les *esprits* et on arrive sans peine à reproduire les traits saillants des chers disparus : c'est l'âge d'or. Dans la seconde, instruits par la dure expérience, les novateurs donnent à leur procédé un caractère plus savant, des allures plus élevées, plus désintéressées; ils ne découvrent plus au bout de leurs objectifs la figure des défunts, ils se contentent de graphier sur la pellicule sensible les émanations plus ou moins psychiques, les *lueurs animiques*, les effluves, et, si l'on peut dire, les feux follets de l'âme. Les apparences se trouvent ainsi mieux sauvegardées, les rigueurs de la loi ne sont plus à craindre et, ce qui est capital, les esprits, les vrais, sont attirés, captivés et *mordent* avec ensemble.

I

C'est en Amérique, la terre classique des originalités, qu'a pris naissance la *photographie des esprits*, il y a environ trente ans. Il est bon de remarquer, à ce propos, que, comme beaucoup d'autres, les braves Yankees ne sont positifs qu'en affaires, et qu'au foyer, ils s'intéressent aux choses de l'âme et manifestent une vive prédilection pour les mystères troublants de l'au-delà : c'est chez eux que se recrutent, à l'heure actuelle, les gros bataillons du spiritisme. Donc, vers 1869, un photographe de New-York, Mumler[1], sortit bruyamment des ornières de son métier et se fit rapidement connaître et estimer dans le monde spirite par ses extraordinaires épreuves d'outre-tombe.

Comment s'obtenaient de telles merveilles? Mystère et spiritisme! Magicien des temps nouveaux ou, si l'on préfère, véritable sorcier, Mumler évoquait à son gré les parents ou amis défunts au bout de son objectif et montrait sur ses plaques leurs chères images, *qui étaient aussitôt reconnues*. Et ses plaques n'étaient pas truquées!

[1] Nous empruntons ces renseignements et ceux qui suivent à une intéressante brochure de M. J. Finot : *Photographie transcendantale*.

Il n'avait qu'à passer chez ses confrères en photographie, en particulier chez M. W.-H. Slee, et, à l'aide des clichés et des appareils usuels qu'on mettait à sa disposition, il obtenait sans peine des « matérialisations » photographiées. N'est-ce pas le comble de l'art?

La rapide fortune qui suivit eut pour conséquence fatale des rancunes jalouses, implacables de photographes aussi impuissants à *fixer* la clientèle qu'à *saisir* les esprits. Ils portèrent une dénonciation en règle contre Mumler. Il fut arrêté, traduit en justice sous la prévention d'escroquerie; mais, qui le croirait, les *esprits* ne l'abandonnèrent pas, ils l'assistèrent encore devant le tribunal : il fut acquitté avec éclat.

L'événement était à prévoir, les *esprits* étant dans le jeu de Mumler. Trois experts qui avaient été commis pour rendre compte de ses agissements au tribunal, MM. J. Gurney, Silver et Slee, s'accordèrent à déclarer qu'il n'y avait dans ses procédés « ni tricherie, ni subterfuge »; mais ils s'avouèrent impuissants à donner la raison de l'apparition des fantômes sur les plaques photographiques.

Le témoignage des nombreuses personnes appelées à déposer à la barre fut tout en faveur de l'accusé. Il avait été mandé une fois chez le banquier Livermoore de New-York et y avait développé trois portraits de sa femme *défunte*, dans trois *poses différentes*, en moins de dix minutes. Plusieurs témoins, et parmi eux le juge suprême Edmonds, affirmèrent que des images s'étaient produites et qu'elles avaient été reconnues alors que les personnes qu'elles représentaient *n'avaient jamais été photographiées de leur vivant*[1]. Comment, dans ces conditions, l'habile photographe ne serait-il pas sorti du prétoire blanc comme neige?

Il est à peine besoin de dire que les « répondants » de Mumler étaient tous ses coreligionnaires, des *spirites* convaincus, depuis l'humble servante jusqu'au juge suprême, Edmonds, « converti » sur le tard.

Dans les voies de l'idéalisme transcendant où nous sommes, les illusions sont faciles et fréquentes. On peut s'égarer et se perdre, tout en restant sincère. Rien ne le démontre mieux que l'amusante histoire de certains clients de Mumler qui nous est rapportée. En voici un qui ne reconnaît pas du tout le fantôme dont son portrait photographique est accompagné. Mais il se rappelle une singulière prédiction qui lui a été faite : « Un jour on le photographierait, *et à côté de lui se trouverait une femme* avec une ancre et des lettres composées de boutons de fleurs. » La justification de la plaque est trouvée.

[1] Aksakoff, *Animisme et spiritisme*, p. 67 et suiv.

Le cas n'en restait pas moins très obscur. Quelle était cette inconnue? Il y a des familiarités, même en *instantanés*, qui sont compromettantes, qui veulent être expliquées. On ne tarda pas à découvrir que le portrait était celui d'une dame Bonner, dont la photographie avait été prise deux ans avant sa mort.

Le mystère devenait intense, et il fallait, à tout prix, l'éclaircir. En France ou dans les autres pays du vieux monde, on aurait ouvert une enquête, qui aurait été longue et n'aurait peut-être jamais abouti. Les Américains furent plus avisés, plus expéditifs, plus pratiques en un mot; ils s'adressèrent directement à la défunte, à Mme Bonner, par un intermédiaire autorisé.

Il y a, paraît-il, de ces intermédiaires en Amérique. Il faut savoir, en effet, que le spiritisme bat son plein de l'autre côté de l'Atlantique et que, pour répondre à tant de faveur, il est pourvu de tous ses organes. On trouve là des *médiums* exercés qui reçoivent, — et font parvenir! — des lettres cachetées *destinées à des personnes mortes*. Ce sont des spécialistes reconnus qui ont pignon sur rue et font leurs affaires en faisant celles des autres. Il y en a dans toutes les villes de l'Union. New-York seul compte une douzaine de personnes qui pratiquent le métier avéré de *correspondants entre les vivants et les morts*.

Une lettre fut donc transmise à M. Flint, le célèbre *médium*. Par retour du courrier, et toujours par le même canal, l'excellente Mme Bonner répondit aimablement à cette ouverture et pria son mari d'aller chez le photographe Mumler en l'assurant qu' « elle apparaîtrait sur l'épreuve à côté de lui, portant une couronne de fleurs sur la tête ». Et, nous dit l'histoire, l'événement se réalisa de point en point...

Une autre fois, Mumler reçoit la visite de M. A. Dow, directeur de la revue *Waverley Magazine*, qui lui est envoyée par un *médium*. Ce publiciste, après avoir posé, découvre sur l'épreuve photographique le fantôme d'une personne morte qui lui avait été bien chère de son vivant.

On pourrait citer d'autres faits non moins merveilleux, mais avec des variantes ils ne feraient que répéter les précédents. Leur multiplication, d'ailleurs, serait fatigante et ne saurait porter la conviction dans les esprits rebelles.

La *photographie spirite*, qui avait eu naguère ses déboires même en Amérique[1], était maintenant vengée et triomphante : elle n'était plus discutée, du moins par les initiés et les fidèles. Elle était mûre pour passer l'Océan et conquérir la vieille Europe.

[1] Notamment à Buffalo, où le tribunal déclara, par un jugement public, en 1865, que *les photographes spirites sont de vulgaires filous*.

II

L'Angleterre s'est distinguée tout d'abord et a pris le premier rang dans le mouvement spirite : elle a tant de liens avec l'Amérique qu'il ne faut peut-être pas chercher plus loin la cause de ses préférences. Il n'en est pas moins singulier de voir le peuple anglo-saxon dépasser tous les autres dans la voie de l'illuminisme. Nos voisins d'outre-Manche ne sont d'ordinaire ni enthousiastes ni crédules; et. de fait, les premiers qui expérimentèrent l'ont fait sans conviction, et avec l'idée de détruire une erreur ou de révéler la supercherie. Mais ces néophytes timides sont vite devenus des apôtres ardents, qui n'ont reculé devant rien pour défendre et propager leur méthode. Tel fut particulièrement Beattie, le photographe spirite le plus célèbre chez nos voisins.

Beattie habitait Bristol. Riche, retiré des affaires, intelligent, il était très considéré et absolument digne de foi. Il se fit vers 1872 l'initiateur de la photographie nouvelle. Il raconte[1] que son scepticisme prononcé à l'égard des *photographies d'esprits* l'engagea à en faire lui-même. Le docteur Tompson et M. Tommy l'assistaient en qualité de témoins, M. Josty comme photographe adjoint, mais il avait seul la main à toutes les manipulations, sauf qu'il chargeait M. Josty de découvrir l'objectif. Voici comment il résume ses opérations :

« A la première séance, on fit neuf poses sans résultat. A la seconde, on obtint un résultat à la neuvième pose. En développant la dernière plaque, on aperçut *une image* qui eut une vague ressemblance avec une forme humaine.

« Troisième séance : la première plaque ne donne rien. Sur la deuxième plaque, on aperçoit un buste lumineux, tenant les bras élevés et croisés. Devant cette figure, et au-dessus d'elle, se trouvait une étrange forme recourbée. Après chaque pose successive, l'image se rapprochait de plus en plus de la figure humaine, tandis que la forme qui se trouvait au-dessus d'elle se transformait en étoile... Durant les poses suivantes, l'étoile prit la forme d'une tête humaine.

« Du coup, Josty laisse tomber l'obturateur de ses mains et reste plongé dans un état de transe. Revenu à lui, il dit qu'il ne se souvenait que d'avoir vu une *forme humaine blanche*, qui lui semblait être sa femme.

« Quatrième séance : les résultats sont encore plus étonnants. Nous obtenons d'abord l'image d'un cône, d'une longueur de 2 mil-

[1] Dans une lettre adressée à M. Taylor, l'éditeur du *British Journal of Photography* et au journal *Spiritualist*.

limètres, et au-dessus, un autre cône plus court; à la deuxième pose, ces cônes projettent un rayonnement vers les côtés; à la troisième, le grand cône prend la forme d'une bouteille florentine, et le petit cône celui d'une étoile. »

Ces singulières épreuves disent tout ce qu'on veut; et l'on comprend que les spirites les aient heureusement exploitées et en aient tiré des arguments spécieux en faveur de leur thèse. Beattie qui était, comme nous l'avons vu, sceptique ou plutôt indécis, trouva là son chemin de Damas : il est vrai qu'imbu des doctrines spirites, il était tout prêt à se rendre. Les témoins affirment que ses expériences étaient habilement conduites, toujours entourées des précautions les plus minutieuses, les plus sévères, mais ils ajoutent ce détail caractéristique :

« On commençait chaque séance en se plaçant autour d'une petite table, qui indiquait par des mouvements de quelle façon il fallait opérer. La durée de la pose a été également indiquée par les mouvements de la table, autour de laquelle étaient assis tous les expérimentateurs, sauf Beattie. On sortait les plaques des bains préparés d'avance dans un vase en porcelaine, sans observer aucun ordre particulier. *Le médium décrivait également les images d'avance jusqu'en leurs moindres détails.* »

Il y avait trop d'*esprit* dans tout cela pour que l'on ne fût pas ébloui, entraîné et convaincu; et de fait, dit M. J. Finot, « les photographies de Beattie sont partout aveuglément reçues comme la pierre angulaire de l'Evangile spirite. » — « Ses expériences, déclare M. Wallace, sont seules absolument décisives. Confirmées peu de temps après par Slater et le Dr Williams, elles établissent d'une façon scientifique et indéniable la réalité objective des formes humaines invisibles[1]. » Un autre maître du spiritisme, M. Aksakoff, en tire la conclusion : « *qu'il y a certaine matière invisible à notre œil et qui est ou lumineuse par elle-même, ou qui reflète sur la plaque photographique les rayons de lumière, à l'action desquels notre rétine est insensible*[2]. »

Ne nous attardons pas à discuter les apparitions invraisemblables, et cependant classiques, de Beattie et arrivons tout de suite à celles d'un savant zoologiste russe, le professeur Wagner. Le spiritisme n'a pas de patrie : il fleurit aussi bien en Russie qu'en Angleterre. Si nos lecteurs ne se rendent pas à cette dernière et saisissante preuve des *esprits*, c'est qu'ils sont irrémédiablement sceptiques et réfractaires à l'esprit nouveau.

Le Dr Wagner, persuadé, comme tous ses frères en spiritisme,

[1] Wallace, *Miracle and modern spiritualism*, p. 204.
[2] *Cf.* son livre *Animisme et spiritisme*.

qu'il y a des *formes matérielles*, des *matérialisations*, invisibles à l'œil nu, s'adressa à la photographie pour les découvrir; et il fut récompensé de son zèle par un événement surprenant, inouï : un jour, une main invisible et inattendue surgit en plein champ photographique, dans les circonstances suivantes :

M. le professeur Wagner avait auprès de lui Mme de Pribitkoff, son *médium* habituel. Se trouvaient également là deux de ses amis, MM. de Jacoby et de Guédéonoff, capitaine de la garde impériale. Le *médium* étant assis dans un fauteuil et plongé dans le sommeil hypnotique, trois coups sont frappés sur le plancher et marquent qu'il est temps de fermer l'objectif.

Les deux premières plaques n'offrent aucun signe extraordinaire : elles donnent simplement l'image du *médium* endormi. Mais, ô surprise et stupéfaction des assistants, la troisième plaque apporte le portrait de Mme de Pribitkoff *et au-dessus d'elle une main mystérieuse.*

Très intrigué, quoique triomphant, le Dr Wagner chercha avec ses témoins à se rendre compte du phénomène. Dans une longue lettre adressée au journal russe *Novoïe Vremia*, il assure qu'il a analysé toutes les conditions de l'expérience, que la main n'appartient à aucune des personnes présentes, et surtout qu'elle ne ressemble aucunement à l'une ou l'autre des mains de Mme de Pribitkoff. Toutefois, c'est une main de femme : elle en offre tous les caractères.

D'où venait la main?

D'où venait la femme?

Mystère; car ce n'est pas en donner raison que de dire avec nos spirites qu'elle venait du monde... *astral*. On pourrait tout aussi justement prétendre qu'elle venait de l'autre monde... ou de la lune, à moins qu'elle ne sortît tout simplement de l'officine photographique.

III

Les *photographies d'esprits* ont eu, en France aussi, leur apôtre et leur heure de vogue. Elles y ont eu, hélas! une chute aussi profonde, aussi retentissante que leur fortune. On a le droit d'être sévère en une telle affaire, quand on a eu sous les yeux l'exemple, quand on a entendu les stupéfiants aveux du fameux photographe Buguet. On connaît cette scandaleuse histoire qui date de 1875 et a fort occupé la presse de l'époque.

Le sieur Buguet avait la prétention hautement avouée d'évoquer les morts et de faire discrètement apparaître leurs traits sur la plaque photographique. Comment la foule n'aurait-elle pas répondu

avec empressement à une telle annonce? Le succès fut rapide. Chacun se hâta d'accourir, désireux d'obtenir sur la même épreuve son portrait accolé à celui d'une épouse chérie, d'un fils aimé, d'un père vénéré, disparus depuis plus ou moins longtemps de ce monde.

Pour opérer à coup sûr, et avec tout l'appareil convenable, Buguet ne s'était pas fié à ses seuls talents et avait appelé à son aide un magnétiseur américain, du nom de Firman. Le procédé était des plus simples en apparence. Le client, qui avait préalablement versé 20 francs, prix de l'opération, se plaçait devant l'appareil, et on lui recommandait de penser fortement à la personne dont il désirait avoir l'image. Firman, avec de grands gestes, magnétisait Buguet qui, fort de son fluide, opérait et disparaissait bientôt triomphant dans la chambre noire. Au développement, le portrait du client se montrait net et tranché sur la plaque, avec une forme vague, indécise, dans laquelle il ne manquait pas de reconnaître un parent, tante ou cousin, mort autrefois.

Le « spectre humain », en raison de sa légèreté même, était presque toujours réussi, et le client reconnaissant criait au miracle. Comment ce spectre se produisait-il? Le truc était habile et bien gardé; il ne fut révélé que plus tard. Buguet possédait une riche collection de poupées avec des têtes appropriées qui répondaient aux différentes catégories d'âges et de positions sociales. Avant la séance, et pendant l'attente indispensable au salon, la caissière bien stylée abordait gracieusement le visiteur et, le faisant causer, en tirait tous les renseignements nécessaires sur la personne dont il avait l'intention de demander l'évocation. Buguet aux aguets se faisait transmettre ces précieux renseignements et préparait sa poupée en conséquence. Il en prenait l'image sur une plaque aussi faiblement que possible, et *sur la même plaque non développée*, photographiait le client. Ou bien inversement, il « prenait » le client et ajoutait à son cliché l'image spectrale. Le résultat était le même : sur la plaque apparaissaient à la fois, et côte à côte, le portrait frappant du vivant et l'image vaporeuse du mannequin, c'est-à-dire du prétendu mort.

Tous les clients n'avaient pas le cœur en deuil; et Buguet savait, pour ceux-là, remplacer les parents défunts par quelque célébrité de l'art, de la science ou de la politique; il n'était jamais pris au dépourvu dans son intelligent négoce. On aime à revoir des visages aimés; mais il y a aussi un véritable honneur à voir associer ses traits à ceux d'un grand personnage. Notre photographe connaissait à merveille les faiblesses de la nature humaine. Une cuisinière, qui avait de la lecture, obtint d'être photographiée avec

le spectre de la Du Barry ; un cordonnier s'en alla tout fier, protégé par la grande figure de Vercingétorix. Où va se nicher la gloriole?

Mais, au milieu de cette multitude de revenants, en dépit de la science historique la plus développée et du plus audacieux toupet, des erreurs étaient inévitables, surtout quand la clientèle, se multipliant, envahit les salons de Buguet à lui faire perdre la tête. De plus, tout le monde n'était pas convaincu : des esprits aigris, récalcitrants, incrédules, se rencontrèrent qui discutèrent les diagnostics ou ne voulurent pas saisir les ressemblances suggérées. Des accidents se produisirent, furent exagérés et mirent rapidement l'entreprise en fâcheuse posture.

Un épicier qui avait réclamé l'image d'une épouse tendrement aimée et jamais remplacée, n'obtint — par mégarde — que le spectre d'un militaire! Plusieurs clients, volés de la sorte, réclamèrent à bon droit leur argent et, sur le refus de Buguet, portèrent plainte.

La justice se mêla de l'affaire. Son intervention, s'il faut en croire un auteur, ne manqua ni d'imprévu ni de charme. « Un monsieur, raconte M. Santini, vient s'immobiliser contre l'appui-tête. La petite cérémonie de l'évocation a lieu le plus benoîtement du monde, et le photographe, l'œil inspiré, la crinière au vent, met l'appareil au point.

Le châssis étant en place, il pousse d'une voix sépulcrale le traditionnel :

« Ne bougeons plus! »

« Parfaitement! ne bougeons plus », dit un commissaire de police qui fait irruption dans le temple et met la main sur l'appareil avant que l'opérateur fantaisiste eût pu ouvrir le rideau du châssis.

Le client était le secrétaire du magistrat, qui était d'ailleurs lui-même flanqué de deux agents en bourgeois et d'un photographe de la Préfecture.

Séance tenante, on développe la plaque et l'on y voit une forme vague destinée à représenter la défunte femme du pseudo-client, d'ailleurs célibataire endurci[1]. »

Le dénouement de cette triste affaire eut lieu, les 16 et 17 juin 1875, à la 7e chambre correctionnelle du tribunal de la Seine; et là, pendant deux jours, une amusante comédie se déroula à la barre. Les personnes qui avaient été jouées par Buguet, et elles étaient nombreuses, avaient été appelées en témoignage : presque toutes refusèrent de reconnaître leur erreur et de croire à la mauvaise foi du photographe, la plupart le posèrent en incompris et en victime. Le spiritisme était attaqué dans sa

[1] *Photographie des effluves humains*, p. VII.

personne, et pas un ne voulut renoncer à ses chères croyances. Et cependant Buguet, comme son compère, avouait nettement sa fraude et reconnaissait effrontément qu'il s'était moqué des gens.

Le compte-rendu de l'audience est plein de révélations sur l'état psychique des pauvres dupes de Buguet : on nous permettra pour finir d'en donner quelques édifiants extraits :

M. le comte de B., soixante ans. — Je suis allé chez Buguet, et, dans l'image qu'il m'a livrée, j'ai positivement reconnu le portrait de ma sœur.

M. le Substitut. — Mais on vous a montré la tête découpée à l'aide de laquelle on a obtenu cette image.

Le Témoin. — *Pour moi, cela n'est rien.* La ressemblance est incontestable; je suis convaincu de la réalité du portrait.

M. le Substitut. — Mais, dans l'enquête, on a fait l'opération devant vous! on a manœuvré la poupée en votre présence!

Le Témoin. — Ce n'est pas le même cliché.

Le Président. — Que dire pour combattre votre crédulité? La preuve est acquise que les procédés n'ont rien de surnaturel, que les moyens sont frauduleux, que vous êtes dupe de vos illusions! Voici la tête au moyen de laquelle on a obtenu le portrait de votre sœur...

Le Témoin. — Non, cela ne ressemble pas à ma sœur.

Le Président. — Ne vous a-t-on pas fait apparaître un prince indien?

Le Témoin. — *Non, un Inca.*

Le Président. — Et l'empereur Maximilien?... Cela vous a coûté 4,000 ou 5,000 francs.

Mlle Marie de V..., 17 ans. — Je suis allée chez M. Buguet par curiosité; j'ai demandé une apparition; *il est venu deux esprits :* un ami et un oncle.

Le Président. — Que vous avez reconnus?

Le Témoin. — Parfaitement.

Le Président. — Et cependant Buguet avoue qu'il n'est pas un *médium*, qu'il n'est que photographe... N'y a-t-il pas eu d'illusion de votre part?

Le Témoin. — Non, monsieur, je les ai parfaitement reconnus.

Le Président. — Vous avez devant vous la boîte aux esprits. On les tire de là, voyez-vous? Est-ce clair?... Persistez-vous à y croire?

Le Témoin. — Oui, monsieur.

M. de V., père de Mlle Marie de V., explique qu'il a conduit sa fille chez Buguet, sur la recommandation d'un prince, *spirite convaincu comme nous tous*, dit-il. Nous avons tous reconnu le

reconnu le portrait, ajoute le témoin, tout le monde s'est écrié : *C'est notre Charles!*

Le Président. — Eh bien, vous avez devant vous la boîte de laquelle on tire les esprits.

Le Témoin. — M'a-t-on fait venir ici pour me dire que je suis un imbécile?

Le Président. — Non, mais pour vous dire qu'on en voulait à votre bourse.

Le Témoin. — Jamais on ne m'a rien demandé.

Le Président. — C'est que l'on comptait sur votre générosité, et elle a été grande.

M. D..., marchand de tableaux. — On m'a donné une épreuve où j'avais une tête de mort sur les genoux... La ressemblance de ma femme était telle que ma cousine, qui était à son lit de mort, jeta un cri de surprise et d'admiration en voyant l'image. Mes enfants s'écrièrent : « C'est maman! »

Le Président, *à Buguet.* — Qu'avez-vous donc fait?

Buguet, *souriant.* — Si cette ressemblance existait, *c'est l'effet du hasard.* Quant à la tête de mort que monsieur a vue, c'est le *pli du voile* qui a produit confusément cet effet...

. . . .

Ces aveux dénués d'artifice, non moins que les déclarations des témoins en sa faveur, rendirent le tribunal indulgent : Buguet s'en tira avec quelques mois de prison. Il est permis de croire que cette légère condamnation fut elle-même une faute; car, loin de couper court à l'erreur spirite, elle ne fit que la fortifier et qu'augmenter le crédit des *esprits.* Des aberrations de ce genre ne sont vraiment justiciables que de l'opinion publique, éclairée par la science.

Un autre tribunal, en Amérique, appelé à juger un photographe de même acabit, Mumler, prit le parti contraire de l'acquitter et fit bien. Il est vrai qu'Aksakoff voit là un brevet incomparable et comme une confirmation du spiritisme : « L'authenticité des épreuves photographiques obtenues par Mumler, écrit-il, est établie par une *épreuve dont la valeur est égale à celle d'une investigation scientifique.* Les photographies de Mumler furent l'objet d'un procès, et malgré l'acharnement des détracteurs, soutenus par l'opinion publique et la toute-puissance du préjugé, *elles sortirent triomphantes de cette lutte*[1]*!* » La conclusion est excessive et ne convaincra personne.

Laissons ce brave spirite à ses illusions et à son erreur. William Crookes était, comme lui, de bonne foi quand il expérimentait avec

[1] *Animisme et spiritisme,* p. 58.

Florence Cook, mais cette fois encore la vérité ne sortait pas intacte de l'épreuve. Toutes ces *photographies d'esprits* ont la même valeur; et qu'on en condamne ou non les auteurs, elles vivront aussi longtemps que la bêtise humaine, c'est-à-dire toujours.

IV

Incapables d'établir, au point de vue scientifique, l'existence des *spectres humains*, les spirites sont devenus modestes : ils cherchent aujourd'hui les preuves de leur fameux *perisprit* (*corps astral*, *corps psychique*, *double*, etc.,) dans le magnétisme renaissant, et se contentent de formes nuageuses, de tourbillons vaporeux, d'effluves légers et inconsistants, pour nourrir leurs chères croyances. La tactique est plus habile, parce qu'ici on est à la lisière des faits acquis, et qu'il est très facile de donner pour scientifique ce qui ne l'est pas.

L'hypothèse du *fluide magnétique*, *vital*, *astral*, *odique*, est trop connue pour que nous ayons besoin de l'exposer à nos lecteurs[1]; elle s'appuie sur des observations nombreuses. Les physiciens expliquent généralement les effets qu'on constate par une force physique, probablement électrique[2], tandis que les spirites invoquent à plaisir leur *force psychique*. Qui a raison, des uns ou des autres? Il y a lieu de croire que ce ne sont pas ces derniers. La lumière se fait de plus en plus complète sur les difficiles problèmes du *magnétisme vital*, et tend à diminuer constamment, nous pouvons même dire à supprimer la part de merveilleux que l'ignorance et la crédulité y avaient créée : nous en avons la preuve dans les *photographies d'effluves humains* qu'il nous reste à examiner.

On sait depuis longtemps que des personnes en état d'*hypnose*, c'est-à-dire plongées artificiellement dans le sommeil, déclarent voir sortir des mains, de la bouche, des yeux de leur magnétiseur, des effluves lumineux, des vapeurs brillantes, des rayons enflammés. Les affirmations de ces *sensitifs* se répètent avec une invariable constance; mais elles sont susceptibles de plusieurs interprétations, impossibles à vérifier, et en somme très sujettes à caution. On a toujours cherché à leur donner une confirmation positive, ou plutôt à leur substituer une preuve directe, matérielle et incontestable. Pourquoi, s'est-on dit, ne la trouverait-on pas dans la photographie, qui saisit des détails perdus pour notre faible vue et qui ne saurait être récusée, étant de sa nature

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 mars 1898 : *la Question du magnétisme.*
[2] Cf. notre livre, *Spiritualisme et spiritisme,* Téqui, 1898.

impartiale et impassible? Remplacer l'*homme sensitif* par la *plaque sensible*, c'est l'idéal qu'on a poursuivi longtemps avec autant d'ardeur que d'insuccès, et qu'on a cru atteindre dans l'expérience suivante :

« On installe dans une chambre une bobine de Rhumkorff actionnée par une pile suffisamment puissante. L'un de ses fils est laissé en communication avec l'air ambiant ; l'autre, beaucoup plus long, se termine par une éprouvette en verre, dans laquelle son extrémité est scellée. Une personne placée dans une chambre voisine complètement obscure prend, dans une de ses mains, cette éprouvette et approche un doigt de l'autre main d'une plaque photographique que lui présente, du côté collodionné, une seconde personne sans communication directe avec la pile ; quand le doigt est suffisamment rapproché de la plaque, il s'en dégage un flux électrique qui s'inscrit lui-même sur la pellicule sensible et qui ressemble tout à fait aux effluves que les *sensitifs* voient se dégager des doigts d'un individu à l'état normal [1]. »

M. le colonel de Rochas n'a fait que reproduire, avec quelques variantes, cette expérience *illuminative*. L'idée première en revient à un savant russe, M. Narkieviez-Iodko, qui a tiré plusieurs milliers d'épreuves et formulé les trois conclusions suivantes :

1° L'existence d'un *rayonnement spécial*, émanant de l'être humain et différent suivant les individus et les tempéraments, est certaine ;

2° Certains objets, entre autres les plantes et les aimants, manifestent aussi ce rayonnement *qui est toujours photographiable ;*

3° Ce rayonnement varie dans l'état de santé et dans l'état de maladie, *à tel point qu'il peut révéler*, *plusieurs jours à l'avance*, *une maladie qui va se déclarer* et indiquer le point faible de l'organisme.

M. Iodko ne se contente pas d'enseigner une médecine divinatoire et souveraine et de s'en proclamer le grand prêtre ; il prétend arriver avec son système à pénétrer la *conscience* même de l'individu et à révéler ses *sentiments intimes*, les passions bonnes ou mauvaises de son cœur. Ces graves propositions, qu'il avance sans rire, ne sont pas... sérieuses : elles reposent uniquement sur l'expérience citée plus haut, et il suffit d'y revenir pour en apprécier l'exacte valeur. Laissons la parole à l'intéressé.

« Plongés dans l'éther, dit M. Narkieviez-Iodko, nous conduisons plus ou moins cet agent ; *nous le produisons même en nous ;* nous l'absorbons, nous le rendons, en un mot, il se fait un échange perpétuel entre notre organisme et le milieu ambiant. Tout, dans la

[1] A. de Rochas, *Extériorisation de la sensibilité*, 1885, p. 43.

nature, tend à s'équilibrer. Quand l'équilibre est parfait entre notre organisme et l'éther ambiant, aucun phénomène n'est observé; mais dès qu'il y a déséquilibre, on en voit apparaître de plus en plus remarquables. *En surchargeant l'organisme* de cette force dans laquelle nous sommes plongés, nous voyons apparaître des phénomènes nouveaux, mais que les magnétiseurs ont déjà pressentis. *Pour surcharger l'organisme, je me sers d'électricité;* et quand l'agent ou les agents dans lesquels nous sommes plongés y sont condensés, une dépêche peut être transmise à distance à travers le corps humain; des effets lumineux apparaissent dans les tubes de Geissler, dans le tube et l'ampoule de Crookes; et notre organisme donne naissance, *même sans contact*, aux rayons Rœntgen. *Les effluves que dégagent le corps humain deviennent visibles, et on peut les photographier*[1]. »

Habemus confitentem reum. M. Iodko institue une expérience pour démontrer l'existence du *fluide vital* ou *psychique*, et il fait appel au *fluide électrique :* naturellement c'est l'électricité de la bobine Rhumkorff qui opère et qui produit sur la plaque l'image photographique. Où est la merveille?

Le docteur Baraduc, qui marche dans la même voie que M. Iodko, a fait mieux que lui : il s'aide le plus souvent du courant électrique, mais il prétend arriver à s'en passer. « *L'électricité n'est pas absolument nécessaire*, dit-il. Si j'ai pu affirmer que la sphère globulaire était la force vitale spécialisée, c'est que j'avais eu la preuve directe de sa nature et de sa formation par la photographie, et non par l'électrographie, c'est-à-dire en l'absence de toute électricité, et ces boulets, non plus électro-vitaux, mais vitaux simplement, photographiés, non plus dans l'obscurité, mais au demi-jour, avec un appareil en dehors de tout instrument électrique, sont la preuve la plus tangible de la nature extra-électrique qu'ils présentent[2]. » Les idées de notre confrère sont très catégoriques, sinon très claires sur la *force psychique* qu'il appelle *force cosmique :* elles ont une certaine analogie avec celles du savant russe.

« 1° La *force cosmique* est une *force courbe;*

« 2° Elle se produit, par notre propre *vibration intime*, dans l'atmosphère fluidique périphérique au corps humain *quand et comme nous vibrons nous-mêmes*, en nous-mêmes;

« 3° On peut donc de la vue photographique d'une *aura*, de l'atmosphère fluidique d'une personne, *induire son état d'âme;*

[1] Conférence faite le 14 mars 1896 à la Société magnétique, *Journal du magnétisme*, mars 1896, p. 186.

[2] Bulletin officiel de la *Société française d'électrothérapie*, n° 5, p. 85.

« 4° *On peut juger de l'état d'âme d'une personne* par l'impression extérieure qu'elle produit sur des personnes sensibles ou sur une plaque[1]. »

Quelles sont donc ces merveilleuses *photographies d'âmes?* En quoi consiste l'étonnante découverte du docteur Baraduc? Il n'est pas facile de le dire, même... et surtout avec les ouvrages de notre confrère[2] sous les yeux; mais si le lecteur veut s'armer de courage et nous suivre, nous allons essayer de percer le mystère.

M. Baraduc a trouvé l'*iconographie*, c'est-à-dire la *graphie des formes des images ou des vibrations invisibles*, bien différente de l'électrographie. « En iconographie, dit-il, que je me sois servi ou non dans mes nombreuses expériences d'un vulgaire appareil photographique, je n'ai pas recherché la lumière solaire reflétée par les objets photographiés comme agent d'impression de la plaque, j'ai toujours, au contraire, tenté d'impressionner cette même plaque par les effluves, les émanations, la vibration intime de l'objet invisible ou visible dans beaucoup ou peu d'obscurité, pour en extérioriser, en avoir *l'intime vibration*, *son âme;* souvent, *cette âme s'est d'elle-même iconographiée;* souvent, j'ai eu recours à la tension du vent électrique positif ou négatif, pour aider l'issue de la lumière interne, obscure et vivante, de l'objet humain ou non que je voulais extraire. J'ai surtout cherché à obtenir les signatures de forces cachées, *forces vitales et psychiques*, niées jusqu'à présent...

« La question technique est la suivante : 1° emploi de plaques Lumière, non pointillées; opération à la lumière rouge dans l'obscurité; précaution prise contre les lueurs de la machine statique dans les cas où l'on se sert de l'électricité; 2° bain d'*iconogène* de cinq à dix minutes avec agitation; lavage et mise dans l'hyposulfite à 10 pour 100. Lorsque la réduction des sels d'argent a été faiblement produite par des vibrations peu photochimiques, il faut couper le bain par moitié et surveiller l'action de l'hypo, pour arrêter à temps et laver. Agitation et lavage pour éliminer les sels de soude; résultat acquis observé par transparence...

« L'impression de la plaque est faite par une force émanée de nous, relative à notre propre vitalité, c'est-à-dire par *la lumière invisible et intime de notre âme vitale*. Ni la chaleur ni l'électricité, qui a sa graphie propre, n'influencent la plaque d'une façon similaire; nous nous trouvons bien, par conséquent, en présence de forces extramécaniques, spontanées, en dehors des modes connus de l'énergie. J'ai donc été obligé d'admettre, comme déduction logique, une *lumière humaine invisible* différente de

[1] Conférence à Bar-le-Duc, 25 octobre 1896.
[2] *La force vitale; L'âme humaine, ses mouvements*, etc.

ces différents modes de l'énergie, comme des rayons découverts par le professeur Rœntgen. Ces derniers ont leur point de départ dans un centre électrique produit dans le vide, tandis que les manifestations impressives de la plaque que j'apporte ont leur point de départ dans la vitalité humaine.

« Notre âme doit être considérée comme un *centre de force lumineuse* entretenant son existence par un double mouvement d'attraction et de répulsion de forces spéciales puisées et rejetées dans le *cosmos invisible*. Ce double phénomène d'*aspir attractif* et d'*expir expansif* constitue l'*atmosphère fluidique* qui entoure la surface cutanée de notre être; sous la dénomination d'*Aspir*, d'*od*, de *force vitale cosmique*, je désigne la partie induite ou attirée par nous; la partie rejetée l'*expir*, l'*ob* est la partie rendue à l'invisible. Les deux forment l'ensemble de la *respiration fluidique de l'âme humaine* et présentent chacune leur signature particulière qui les différencie l'une et l'autre des modes connus de l'énergie. Les *sels d'argent* sont donc non seulement *réduits* par la lumière solaire, la fulguration électrique, *mais encore par la lueur de l'âme humaine invisible*. Ils nous révèlent les vibrations de notre atmosphère fluidique, dans laquelle nous puisons et rejetons des forces par une réelle respiration.

« La différence entre l'attraction droite, par exemple, et l'expir gauche, constitue la somme de force vitale incorporée, condensée pour former le *corps fluidique*, l'*âme vitale*, notre vibration intime et latente (*somod*, *corps odique*) que l'on peut extérioriser. C'est cette *nuée de vivante lumière*, c'est la substance avec laquelle l'imagination créera les *images-pensées*, les *formes intentionnelles* ou *spontanées*, les *psychicônes images-lumière* que l'esprit produit et que la volonté projette.

« Le *psychicône* est donc la *nuée odique de force vitale* imaginée en forme par l'imagination psychique; c'est une *création de l'esprit indépendante du corps matériel* dont elle sort, pour se manifester sur la plaque.

« Les *psychicônes* sont caractérisés par l'absence de traits, de lignes, ils sont une relation de lumière, une forme nuageuse de nuées odiques, par points, pois, estompages, picturages; la pellicule impressionnée ne présente pas le relief des portraits photographiques ordinaires...

« Comment obtient-on un *psychicône ?* — En dehors de son emploi habituel en photographie, la plaque photographique ordinaire est un agent de réception des vibrations vitales invisibles à l'œil, que l'on obtient dans l'obscurité, ou avec la lumière rouge. Avec ou sans effluve électrique, on peut projeter sur une plaque,

dans l'obscurité, une image bien imaginée, façonnée, modulée par la pensée. Celle-ci doit donc concevoir mentalement, avec puissance et netteté, l'image à laquelle elle va donner un *corps fluidique* avec notre propre *corps fluidique;* sous une douce pression de la volonté, cette image *s'évacue par la main* et vient se graphier sur la plaque.

« Pour aider son extériorisation, une faible tension, comme le souffle ou le vent électrique, peut être employée intermédiairement entre la main (le corps se trouvant dans un bain d'électricité statique positive) et la plaque située en dehors à l'état neutre.

« Le fait semble comparable à l'issue d'une bulle de savon, produite dans un tube de paille, par une légère pression expiratrice : si le souffle est trop fort, la bulle crève; si l'électricité est trop intense, la plaque recueille les fragments épars de l'image et les éclats de la signature électrique. Il faut exprimer de soi avec une tension suivie, l'image formée ou qui nous possède; c'est une *saignée de notre substance vitale*, qui sort de la main toute modelée et impressionne la plaque.

« Il ne faut donc pas, durant l'opération, apercevoir dans l'obscurité une gerbe électrique au bout des doigts. L'électricité n'est pas nécessaire pour les personnes dont l'imagination et la volonté sont puissantes. Certaines personnes, dans l'obscurité complète, projettent des images qu'elles créent et souvent leurs propres formes, ou celles des personnes auxquelles elles pensent. La plaque reçoit et garde l'image produite. Un certain degré d'entraînement est nécessaire.

« Le mode opératoire se fait par des traînées ou lignes de forces, qui réduisent les sels d'argent d'une façon plus ou moins intense, suivant les points qui produisent sur l'épreuve les parties plus ou moins éclairées. Ces bandes forment une sorte d'estompe démontrant le dispositif opératoire, et sont nettes sur certains clichés.

« Quant à la vibration lumineuse en elle-même, c'est de la *force vitale-animique* dont la graphie est nettement différente des forces voisines électrique, électro-neurique, et que l'on peut obtenir indépendamment d'elles.

« En résumé, *la pensée imagine une image*, *la module avec la force vitale humaine*, *la met dans une vibration ferme qui l'exprime et l'extériorise*; sous cette forme, elle se graphie sur la plaque à laquelle la main l'abandonne, *dans un effort soutenu de création et de volonté.* »

Voilà la science transcendantale qui séduit et convainc les spirites et n'arrive pas à émouvoir les Académies. Il faut avouer qu'elle n'est pas à la portée de tout le monde.

V

Un appui inespéré fut apporté à la théorie des *effluves humains* par un académicien, peu de temps avant sa mort, nous voulons parler du docteur Luys. Le savant médecin de la Charité, qui aimait les idées aventureuses, se prit d'engouement pour les « photographies d'âmes » et, s'associant à un spécialiste, M. David, il tenta quelques expériences. Les doigts étaient immergés directement dans un bain d'hydroquinone et appliqués, par leur face palmaire, sur une plaque de gélatino-bromure d'argent, dans l'obscurité, pendant environ quinze à vingt minutes. Nos auteurs constatèrent alors sur les plaques de magnifiques irradiations digitales qui ne leur laissèrent aucun doute sur l'existence des *effluves humains*.

Une note annonça au monde leur découverte et en célébra par avance les féconds résultats : « Ainsi on peut dire qu'il se dégage normalement du corps humain, d'une façon continue, pendant l'état de veille, un fluide spécial qui semble être une manifestation essentielle de la vie et qui s'extériorise... On pourra ainsi doser les variations de cette force nerveuse qui se dégage incessamment des extrémités digitales, variable suivant les âges, les sexes, les différentes phases de la journée, *et suivant l'état variable des émotions qui viennent mettre en vibration l'être humain.* Peut-être cette étude pourrait-elle permettre de trouver un nouveau signe de la mort réelle[1]. »

L'expérience de MM. Luys et David eut du retentissement, mais peu d'avenir. Le monde photographique s'émut enfin, les amateurs sérieux se mirent en quête de vérification ; et, peu de temps après, une note parut dans un journal spécial qui ruinait par la base les billevesées des expérimentateurs et les dernières espérances des spirites.

« Voulez-vous obtenir, disait-on, sans doigts ni main, ni rien d'humain, les *effluves digitaux de fluide humain* de feu le docteur Luys et de son ex-collaborateur M. David, le sous-directeur des teintures à la Manufacture des Gobelins?

« Prenez une plaque sensible et un *bibi* de caoutchouc..., vous savez bien ? un de ces petits boudins criards que les camelots vendent dans les foires comme sifflets. Gonflez le *bibi* de quoi vous voudrez, sauf d'air : sable, eau, grenaille, jusqu'à consistance et forme de doigt humain. Mettez la plaque sous quelques millimètres de révélateur capable de la noircir, et installez le *doigt de caoutchouc*, arcbouté sur le bord de la cuvette, un bout posant sur la

[1] *Radiographie*, 10 juin 1897.

gélatine, l'autre courbé au dehors par un contrepoids attaché au nœud de serrage : imitation complète de l'attitude du doigt vivant.

« Attendez et regardez.

« Et vous verrez la plaque, après quatre ou cinq minutes, se couvrir d'abord de chapelets de taches, puis de véritables rayons qui paraîtront émaner tous de très belles auréoles lumineuses, coupées en deux par un étroit nimbe obscur, autour de l'empreinte du doigt artificiel.

« Après dix à vingt minutes, fixez. Et vous aurez les « effluves »... d'un *bibi* de caoutchouc, aussi beaux et à peine moins intenses que ceux que vous donnerait, sur la même plaque, l'index fatal du plus *odique* des magnétiseurs.

« Si vous n'avez un *bibi* sous la main, prenez n'importe quoi : petits flacons, jouets d'enfants, billes, balles ou boules, etc..., et vous aurez les *effluves*...

« Seuls, parfois, les nimbes lumineux ne se montreront pas : mais vous constaterez bien vite que cela dépend uniquement de la forme des objets au point de contact[1]. »

Cette note, qui réduisait si bien à néant les fameux *effluves psychiques*, était signée d'un nom autorisé : elle émanait d'un savant physicien, M. le docteur A. Guébhard, professeur agrégé à la Faculté de médecine.

Il faut s'incliner devant les faits, d'autant plus qu'ils se multiplient au point de forcer la conviction la plus rebelle. M. le docteur Guébhard a pris à cœur la question, l'a examinée sous toutes ses faces dans une série de travaux instructifs[2] et a démontré qu'une explication *naturelle* s'applique exactement à toutes les expériences anciennes, et particulièrement à celles du docteur Baraduc. Nous ne résistons pas au plaisir de citer quelques-unes des excellentes preuves apportées par le distingué professeur.

« Dans un bain développateur de quelques millimètres de hauteur (8 au plus), mettez une plaque ayant reçu soit une impression normale, à travers l'objectif, soit un léger voile uniforme, par exposition directe à une lumière faible, soit même aucune espèce d'action, si le révélateur est très énergique ou l'émulsion très

[1] *La Photographie pour tous*, 1897-98, p. 65.

[2] Il est impossible d'en donner ici même la simple énumération. Qu'il nous suffise de signaler : le *Petit manuel de photographie spirite sans fluide* (*Photo-Revue*, 1898); *les Effluves digitaux et le flux magnétique* (*ibid.*, 1897); *Sur les prétendus enregistrements photographiques de fluide humain* (*Vie scientifique*, n°s 106-110; *Revue scientifique*, VIII, p. 625, 1897). — Voy. aussi C. R. Acad., t. CXXV, p. 814, 1897.

sensible. Laissez reposer de dix à vingt minutes, suivant la marche du noircissement; retirez et fixez : vous aurez, selon l'instant du retrait, selon l'épaisseur du liquide, et selon ses derniers mouvements, tantôt la *pluie de perles fluidiques* ou *neige lumineuse* de la *vibration animique*, tantôt le *tissu réticulé de la sensibilité cosmique*, tantôt les *doubles et triples* (... ou simplement *simples*), *vortex de la passion*, tantôt les *auras plastiques* ou *nuées de force courbe et d'éther subtil* du docteur Hipp. Baraduc (de Paris).

— Au lieu d'attribuer à une influence occulte de l'homme sur le gélatino-bromure ces très curieuses images, versez dans une cuvette blanche, en plein jour, sans plaque, 3 ou 4 millimètres de révélateur rougi (de préférence hydroquinone ou pyro). Laissez reposer et regardez. Vous verrez se dérouler sous vos yeux toutes les phases du phénomène moléculaire, — physique, et point psychique du tout, — dont le simple enregistrement par la plaque a été baptisé de noms si mirifiques par le docteur Baraduc.

— Au lieu de verser à l'aveuglette le liquide dans la cuvette, prêtez attention à la forme de ses dernières girations; et de celles-ci vous reconnaîtrez la très fidèle image dans les minces filets rouges qui, apparus tout en premier à la surface, laissent, après une ou deux minutes, se détacher de petits glomérules ou *cumulus*, lesquels, peu à peu, grossissant et tombant vers le fond, donnent, par places, l'impression d'une *sauce qui tourne*, en attendant de s'anastomoser en *stratus* ou de se fusionner en bandes, tantôt correspondantes aux premières lignes aperçues, tantôt orthogonales, mais toujours en rapport évident avec les ultimes directions des vitesses mourantes du liquide, et pas le moins du monde avec aucun des *états d'âme* du docteur Baraduc. »

Ainsi les fameux *psychicônes* sont le fruit d'une imagination trop féconde, et les fantastiques dessins des plaques ne tiennent qu'à un simple procédé opératoire ou, comme on l'a dit, à un vulgaire coup de pouce. « Nos praticiens, déclare très justement le docteur Guébhard, omettent uniquement d'agiter leur *révélateur*. Tout révélateur, ou à peu près, abandonné sur une plaque capable de noircir, donne, sans la moindre impression « odique », et si seulement le bain ne dépasse pas quelques millimètres de hauteur, un tachetage, non pas lumineux, malgré les apparences, mais, en réalité, tout chimique, orienté *suivant des lignes*, non pas d'effluves éthérés, mais de *flux liquide*, et simulant, par son action sur la gélatine, au cours de ses phases successives, tous les aspects divers que nous avons vus mirifiquement décorés de si beaux noms.

« Rien de plus facile que de suivre tout le processus à l'œil, sans plaque et même sans révélateur, avec un liquide trouble

quelconque, pourvu que les particules en suspension ne présentent pas, avec le liquide, une différence de densité telle que l'action de la pesanteur paralyse le libre jeu des actions moléculaires...

« Je défie, conclut notre auteur, le plus énergique des *extériorisateurs d'âme* et des *sécréteurs d'effluves* de faire résister une *aura* à la petite balançoire photographique. Agitez donc, messieurs, agitez vos cuvettes, avant de nous servir de pareilles découvertes, et qu'on n'agite plus l'opinion de ce nouvel avatar qui risquerait de compromettre à toujours la cause, après tout défendable, de la recherche, en l'être vivant, d'une modalité particulière de l'énergie échappant à la gamme trop restreinte de nos sens, mais destiné à n'échapper peut-être pas toujours aux instruments des physiciens. »

Est-il besoin de dire que les résultats notés par le docteur Guébhard ont été obtenus par tous les observateurs indépendants qui ont repris ses expériences dans un but de contrôle ou d'instruction? Seuls, les spirites en doutent. Tout récemment, en Italie, un savant de valeur, M. Livius Silva, a confirmé la condamnation des *effluves humains* dans un travail des plus étudiés et des plus positifs[1].

Cet auteur plonge une plaque sensible (extra-rapide Lumière) dans un bain ordinaire de virage assez fort; il pose légèrement la main sur la plaque sensible, du côté de la gélatine; après quinze minutes, il procède au fixage, et il voit une auréole autour de la plaque.

Pour s'assurer que cette auréole n'était pas le résultat d'un mouvement inconscient des doigts, ou d'une action chimique de la sueur, il recommence l'expérience en posant la main sur le côté opposé à la gélatine, et il obtient le même résultat, des stries, des lignes, des taches, des rayonnements.

Après cette épreuve, M. Silva prend un verre très mince plein d'eau chaude à la température du corps humain, et le place, comme dans les expériences précédentes, sur la plaque sensible du côté opposé à la gélatine. La plaque est toujours plongée dans le bain, et l'opérateur travaille dans l'obscurité. Après un quart d'heure, vous fixez, et vous obtenez exactement la même auréole dont vous avez constaté l'existence autour des doigts.

Ainsi le verre d'eau chaude produit des effluves comme le *bibi* de caoutchouc du docteur Guébhard, et le corps humain se trouve dépouillé de son prétendu monopole.

Les spirites, on le conçoit, se sont beaucoup agités depuis quelque temps pour rassurer la masse des fidèles et parer aux coups droits de la science. Ils ne pouvaient contester la justesse

[1] *Rivista di studj psichici*, Turin, guigno 1898. Trad. par Mgr Méric dans la *Revue du monde invisible*, août 1898.

des graves critiques qu'on leur avait opposées, et, dans leurs nouvelles expériences, il se sont efforcés d'éliminer des causes évidentes d'erreur, surtout l'action de la chaleur animale.

Reprenant les essais douteux de MM. David et Brandt, un *médium guérisseur*, M. Majewski, pose la main sur une plaque immergée dans un bain à 38 degrés, c'est-à-dire à la température du corps humain : il déclare obtenir des effluves splendides [1]. Malheureusement M. Silva, de Turin, en répétant exactement l'expérience, *n'a rien obtenu.*

M. G. Delanne, un autre spirite, imagine une expérience plus compliquée. Il interpose une plaque d'alun solide de $0^m,015$ d'épaisseur entre la main et le bain qui contient la plaque sensible. L'effluve se fait attendre, mais on l'obtient au bout de trente minutes de pose [2].

M. Delanne est encore de ceux qui croient, avec le docteur Baraduc, au pouvoir *adiathermique* de l'alun. C'est une erreur qui vicie complètement son expérience. Rien ne prouve qu'en une demi-heure de pose l'alun n'a pas laissé passer la chaleur *par conductibilité.*

Répondant aux indications d'un savant physicien, M. G. Delanne a fait mieux encore : il a interposé un écran liquide entre la plaque sensible et la main de l'opérateur, et il a pris de telles dispositions que l'eau se trouvait constamment renouvelée. Dans ces conditions, le succès aurait couronné ses efforts.

Mais on connaît l'axiome : *Testis unus, testis nullus.* Le savant de Turin, M. Silva a expérimenté de son côté et n'a pas obtenu le même résultat. Il a établi un appareil où la main se trouve séparée de la gélatine par une nappe d'eau maintenue en circulation régulière et constante, ce qui met absolument obstacle à la radiation de la chaleur. Or, quand l'eau est immobile, l'effluve se produit, et, quand elle circule, la plaque reste obstinément noire, il n'y a aucun effet.

La cause nous paraît entendue : les *effluves humains*, quand ils existent, ne sont que des effluves physiques, caloriques, électriques ou autres, et le spiritisme ne saurait y trouver le moindre appui pour ses extravagantes théories.

VI

Une conclusion, ou plus exactement une morale, nous paraît ressortir des faits qui précèdent : la philosophie est inséparable de

[1] *Journal du Magnétisme*, de Durville, nº 20, 1898.
[2] *Revue scientifique et morale du spiritisme.*

la science, la raison et l'expérience se doivent un mutuel et nécessaire concours. La science ne vit pas seulement de faits, mais de doctrine; et c'est en vain que l'œil voit si la vision n'est pas dirigée, surveillée et corrigée par l'esprit. C'est pour avoir méconnu cette vérité primordiale que tant d'efforts se sont égarés et dépensés en vain.

Pourquoi rapprocher l'esprit et le corps dans une contradictoire synthèse? Pourquoi les confondre à plaisir d'une manière invraisemblable? A quoi bon rechercher et mettre l'âme dans la matière?

Tous les essais de *photographies d'esprits* prétendent réaliser la même impossibilité : rendre l'âme palpable et l'esprit visible, *matérialiser* l'incorporel. M. le docteur Baraduc, lui aussi, n'a pas d'autre ambition : il ne voit partout que *lumière animique*, *image-pensée*, *corps psychique*, *lueur* ou *respiration de l'âme*, etc. Cette aberration est si forte qu'elle déconcerte les esprits les plus avancés : elle amène l'un de ses admirateurs, M. Santini, à protester et à marquer nettement les saines règles de la raison.

M. Baraduc écrivant quelque part : « La forme globulaire est la forme de la cellule dynamique électro-vitale *de cette petite âme rudimentaire* », M. Santini réclame en fort bons termes. « Le savant docteur, écrit-il, confond deux choses bien distinctes : les modifications de la matière qui, dans toutes les positions, cherche son équilibre et le trouve dans la forme sphérique, ainsi que le démontrent les belles expériences de M. Plateau, et l'âme qui n'a rien à faire dans la question. Que l'âme, un esprit, puisse produire une impression lumineuse qui s'imprime sur une plaque photographique, rien que de très naturel. Mais *que l'âme puisse révéler sur une plaque sensible sa forme propre*, *c'est tout bonnement une impossibilité métaphysique*, car nul outil *matériel*, nul procédé *physique*, s'appuyant sur la matière, ne permet de percevoir *la forme propre d'un esprit*. Qui dit *esprit* dit, en effet, un *être qui ne tombe pas sous nos sens et nos moyens de perception*. S'il y tombait directement, il y aurait contradiction dans les termes[1]. »

Malgré tout, la contradiction persiste, et elle ne sera jamais supprimée, parce qu'elle est en quelque sorte l'âme du spiritisme, parce qu'elle seule comprend et justifie l'hypothèse du *périsprit* qui forme la base du système. Ecoutons M. Baraduc qui résume si bien l'enseignement commun qu'on le prendrait volontiers pour un maître en spiritisme : « *L'âme humaine*, écrit-il, *est mouvement*, *vibrante lumière et création par la pensée de l'esprit*. L'*ego*, l'intelligence et la lumière réunis sont ce que l'Eglise appelle couramment l'âme, sans distinguer la lumière de vie de

[1] *Photographie des effluves humains*, p. 60.

l'esprit d'intelligence, de l'*ego divin* dans le composé humain. Le corps est un vêtement de chair pour l'âme, qui, elle-même, est le vêtement de force et de lumière qui voile l'esprit, *lequel constitue l'ego supérieur persistant, immortel, non dissociable.* En analyse scientifique, dans l'homme *tri-un*, fait de matière, de force vitale et d'esprit-intelligence, il faut distinguer le corps, la *lumière-vie* (*âme physique et psychique* intermédiaire entre le corps et l'esprit et tirée de la lumière cosmique invisible) et l'*esprit supérieur.* »

A travers les obscurités voulues ou non de son langage, M. le docteur Baraduc est plus explicite que beaucoup d'autres et révèle nettement la pensée spirite, contraire à la doctrine de l'Eglise et à l'enseignement de toute la philosophie. Très idéaliste en apparence, elle est foncièrement positiviste : son objectif constant est de *matérialiser* toutes choses sous le couvert d'expressions spiritualistes plus ou moins équivoques. C'est le jeu ordinaire du panthéisme.

On divise et on mutile l'âme pour mieux la supprimer; on exile au loin, dans une sphère inaccessible, l'*esprit d'intelligence*, l'*ego divin*, et on donne tous les attributs de la puissance au prétendu *périsprit* qui n'a pas la moindre base dans les faits et qui n'a jamais existé.

L'*esprit* se confond avec Dieu même, et l'*âme*, découronnée de ses facultés distinctives, psychiques et spirituelles, réduite à l'humble rôle de principe vital, est assimilée à un fluide vulgaire de même nature que le fluide cosmique.

Le *spiritisme*, qui matérialise l'âme et Dieu, ne saurait être confondu avec le *spiritualisme* que nous aimons, que nous servons et qui, fidèle à son nom et à son passé, défend les nobles prérogatives de l'esprit : il en est la saisissante antithèse, l'irréconciliable ennemi. Et, nous tenons à le déclarer en terminant ces pages, c'est un devoir pressant à l'heure actuelle de le combattre avec vigueur, sans trêve ni merci, pour l'honneur de la foi et de la science, pour le salut de l'âme immortelle.

Docteur SURBLED.

M. DE MONTYON

SOUS LE CONSULAT ET LES CENT-JOURS

(1802-1815)

La vie de M. de Montyon, le célèbre fondateur des prix de vertu, n'a eu que fort tard le privilège de tenter un historien. De bonne heure, il est vrai, éloges et panégyriques ont abondé. Mais l'Académie française n'a pu, que soixante ans après la mort de son bienfaiteur, couronner une biographie digne d'elle et de lui[1]. Le livre de M. Fernand Labour, auquel je fais allusion ici, résume, en effet, pour la première fois et d'une manière agréable et instructive, des recherches solides et étendues sur l'illustre philanthrope. Après un chapitre sur la famille et les origines de M. de Montyon, né à Paris le 23 décembre 1733, l'auteur étudie d'abord l'honorable carrière administrative de l'intendant d'Auvergne, de Provence et de la Rochelle, du conseiller d'État, du chancelier du comte d'Artois. Il nous introduit ensuite dans l'intimité du grand propriétaire rural, sage, prévoyant, économe; de l'homme du monde accompli, du merveilleux causeur des salons du dix-huitième siècle et de la Restauration. Quelques pages sur les doctrines politiques très libérales de M. de Montyon et sur ses travaux historiques, économiques et littéraires dont la variété prouve une étonnante souplesse d'esprit, nous amènent enfin à l'œuvre du philanthrope justement et sobrement appréciée.

L'ouvrage de M. F. Labour est donc tout particulièrement estimable et ne peut être qu'enrichi et complété. C'est le but des pages qui vont suivre. Elles empruntent toute leur valeur à des documents encore inédits qui permettent d'apporter quelque lumière sur une période de la vie de Montyon restée jusqu'ici trop peu connue : sa vie pendant l'émigration. Je n'ai certes pas la

[1] Montyon mourut à Paris, le 29 décembre 1820. Le livre de M. Fernand Labour : *M. de Montyon d'après des documents inédits,* a paru en 1880.

prétention de pouvoir le suivre pas à pas pendant toute la durée de son séjour à l'étranger qui, du début de la Révolution, se prolongea, on le sait, jusqu'en 1815. Son dossier d'émigré, conservé dans les archives de la police[1], contient simplement plusieurs faits intéressant son histoire et sa psychologie. Je voudrais les dégager pour que le lecteur les pût joindre aux renseignements fournis par M. Labour.

I

M. de Montyon quitta la France dès les premiers jours de la Révolution. Membre du Conseil d'État, chancelier du comte d'Artois, il avait à la cour une situation qui devait attirer sur lui l'orage; des lettres de menaces n'avaient pas tardé à lui parvenir. A cette époque sa réputation de philanthrope était déjà faite, il est vrai, mais parmi le beau monde surtout; et plus d'un accusait sa bienfaisance d'être marquée d'un caractère trop officiel. Dans tous les cas son profond attachement à la royauté, son ancienne qualité, — devenue si impopulaire, — d'intendant provincial auraient suffi à le désigner aux fureurs révolutionnaires. Il jugea opportun de s'y soustraire. Le 23 juillet 1789, il passait en Suisse.

Il y demeura environ trois ans, séjournant alternativement à Genève et à Lausanne, menant partout une existence retirée et studieuse[2]. Dans le courant de 1792, il rentra en France, mais n'y fit point un long séjour. Au mois de décembre de cette année, il se fixait en Angleterre. Il n'abandonna ce pays qu'en 1815.

Que l'on n'attache point une signification quelconque à cette date de 1815. Sans doute M. de Montyon revint en France au moment de la première Restauration. Mais la plupart de ses biographes commettent une erreur en avançant qu'il put *seulement alors* revoir son pays. Ils ont négligé d'observer ou ont ignoré peut-être : que dès l'an X (1802), M. de Montyon avait demandé au Premier consul et obtenu de lui sa radiation de la liste des émigrés; — qu'à ce moment il ne profita pas de cette faveur, mais uniquement parce que sa santé et ses affaires s'y opposaient; — qu'enfin il obtint aisément du gouvernement des Cent-Jours, au mois d'avril 1815, la confirmation de la sentence de l'an X.

[1] Aux Archives nationales : série de l'émigration, F^7 6034.

[2] C'est en Suisse qu'il composa notamment le Mémoire qui obtint le dernier prix décerné par l'Académie française avant la Révolution. Le sujet du concours était : *Conséquences qui ont résulté pour l'Europe de la découverte de l'Amérique relativement à la politique, à la morale et au commerce.*

Le sénatus-consulte d'amnistie définitive des émigrés est du 6 floréal an X (26 avril 1802). Le 25 prairial de la même année (14 juin 1802), le citoyen Otto, ministre plénipotentiaire de la République française près Sa Majesté britannique, informait le citoyen Fouché, ministre de la police générale, « qu'un vieillard respectable, M. de Montyon, autrefois chancelier du ci-devant comte d'Artois », résidant à Londres, était venu le trouver et lui exprimer « son très vif désir de se soumettre au plus tôt aux conditions prescrites par le sénatus-consulte ». « Il n'ose, ajoutait-il, se mettre en route que lorsque vous aurez bien voulu lui faire donner la certitude qu'il n'est point compris dans l'article d'exclusion du décret d'amnistie. J'ai l'honneur de joindre ici un mémoire qu'il m'a prié de vous faire parvenir. Il vous expose que, depuis son émigration, il n'a non seulement rempli aucun office auprès des Bourbons, mais qu'il n'a non plus reçu aucun secours du gouvernement anglais[1]. »

La note dont parle le ministre plénipotentiaire est encore épinglée à sa lettre. Elle est intéressante à plus d'un titre. La vie, la physionomie, disons aussi les solides et réels mérites de M. de Montyon s'y reflètent fidèlement. Le ton en est très digne. Ne songe-t-on pas involontairement, en lisant ce Mémoire, à un mort illustre, lui aussi bienfaiteur des Académies de France et qui, lui aussi, connut les tristes jours de l'exil!

ÉMIGRATION
—
AMNISTIE
—
7 MAI

MÉMOIRE POUR M. DE MONTYON

Le décret du 6 floréal an X excepte de l'amnistie accordée aux émigrés *ceux qui*, *depuis la fondation de la République*, *ont conservé des places dans les maisons des cy-devant princes français*. Je demande qu'il soit décidé que je ne suis point compris dans cette exception et que je dois être rayé de la liste des émigrés.

Fait.

Je suis sorti de France le 23 juillet 1789 et me suis rendu à Genève et à Lausanne, en Suisse; je suis ensuite rentré sur le territoire de France, sur la frontière, et j'y suis resté jusqu'à la fin de 1792.

La guerre s'étant portée de ces côtés, j'ai passé en Angleterre, qui

[1] Archives nationales, F7 6034. Tous les documents que nous citerons sont tirés de ce carton.

étoit alors en paix avec la France; j'y suis arrivé au mois de décembre 1792 et j'y suis resté jusqu'à ce jour.

Je n'ai jamais rien voulu recevoir de l'Angleterre.

Depuis que Monsieur le comte d'Artois est sorti de France jusqu'à ce qu'il soit venu en Angleterre, je n'ai point eu l'honneur de le voir, et même Monsieur le comte d'Artois a jugé à propos de donner les fonctions et le titre de son chancellier à une autre personne qui ne l'a plus, d'autant qu'elle est actuellement en France.

Quand Monsieur le comte d'Artois est venu en Angleterre, j'ai eu l'honneur de le voir; mais jamais je n'ai été à Édimbourg, jamais je n'y ai été appellé. Monsieur le comte d'Artois donne aux personnes qu'il considère comme étant de sa maison un petit traitement : jamais je n'ai reçu ce traitement, jamais il ne m'a été offert; ce à quoi j'aurois pu avoir droit a été donné à quelqu'un que Monsieur le comte d'Artois honore de sa bienveillance et d'une confiance particulière.

Je rapporte ces faits parce qu'ils tiennent essentiellement à l'affaire sur laquelle je réclame justice. Mais il est loin de mon intention de vouloir faire entendre que j'aye à me plaindre de Monsieur le comte d'Artois. Quand j'en aurois sujet, sa situation me fermeroit la bouche; mais, au contraire, quelle qu'ait été la confiance particulière de Monsieur le comte d'Artois, j'en ai toujours reçu des preuves de considération et d'estime, seule récompense que j'aye ambitionnée.

En rentrant en France, je prêterai les serments prescrits et certainement j'y serai fidèle; je les observerois quand même je ne les aurois pas prêtés, parce que ce sont des obligations naissantes de ma rentrée en France et je ne crois pas que personne me soupçonne de pouvoir jamais être espion ou traître. J'ai eu des ennemis; le maniement des affaires en donne d'inévitables : jamais aucun d'eux ne m'a accusé de fausseté, et la franchise avec laquelle je m'explique icy est un garant de plus.

Quoique je ne doive point compte du secret de mon cœur et de mes intentions, je désire qu'elles soient connues, parce que je crois y gagner. J'aurai toujours ou respect ou admiration ou reconnaissance pour qui je croirai les mériter; je serai fidèlement soumis au gouvernement sous la protection duquel je vivrai; mon ambition se borne à être enterré dans le tombeau de mes pères et à végéter auparavant, sur les bords de la tombe, quelques années ou peut-être quelques mois, en souffrant le moins qu'il sera possible.

Qu'il me soit permis de réclamer encore icy des titres à la bienveillance publique que longtemps j'ai tenu secrets et que, dans ces derniers temps, j'ai été obligé de faire connoître : ce sont des fondations en faveur de l'humanité et de ma patrie. En voici une notice : fondation pour des expériences utiles aux sciences; — fondation pour le livre

le plus utile aux mœurs; — fondation d'un prix pour l'action qui sera jugée la plus vertueuse; — fondation d'un prix pour ceux qui découvriront des moyens de rendre moins mal saines et moins dangereuses les opérations des arts méchaniques (le feu roi Louis XVI a fait mander à l'Académie des sciences, par M. Amelot, son secrétaire d'État, qu'il avoit regret de n'avoir pas eu l'idée de cette institution); — fondation en faveur de ceux qui trouveront des moyens de simplifier les procédés des arts; — fondation pour des expériences relatives à la médecine; — fondation pour des établissemens charitables; — fondation pour l'invention de moyens de supplément à la main-d'œuvre des nègres dans les colonies, etc..., etc..., etc..., total : quatre vint dix huit mille six cent livres. Toutes ces dispositions sont prouvées par actes et il en est d'autres dont il n'existe point de preuve authentique. Je ne sçais si je ne m'abuse, mais il me semble que ce sont des lettres de naturalisation prises pour tous les pays et je ne crois pas qu'il y ait une nation juste et généreuse qui les méconnoisse.

J'ajoute une dernière réflexion : la République paroît disposée à traiter favorablement les personnes qui ont obtenu quelques succès dans la carrière des lettres. Ce genre de distinction ne m'est pas absolument étranger. Dans les temps de ma vie où mes fonctions n'ont point absorbé tout mon temps, je n'en ai point fait un usage inutile. En 1777, j'ai donné, sous le nom de M. Moheau, un de mes secrétaires, un livre qui constate l'*État de la population de la France* à cette époque et qui donne des moyens d'estime pour tous les temps; peut-être n'auroit-il pas été inutile de se rappeller cette méthode lors des derniers dénombremens faits en France et en Angleterre; — à peu près dans le même temps, l'Académie Françoise ayant proposé au concours l'*Éloge du chancellier de l'Hôpital*, j'ai obtenu l'accessit [1]; je ne me suis point fait connoître, mais l'ouvrage a été imprimé. — En 1792, j'ai obtenu le dernier prix qu'ait donné l'Académie Françoise : l'*Influence de l'Amérique sur l'Europe*; je ne me suis point nommé, mais j'ai fait imprimer l'ouvrage et à l'emploi qui a été fait du prix, qui étoit de cent louis ou mille écus, quelques personnes ont eu l'obligeance de me reconnoître. — Il y a un mois j'ai appris que j'ai remporté le prix qu'a proposé l'Académie de Suède; l'objet est : *Jugement à porter sur le dix-huitième siècle*. Les principes religieux et moraux qui y sont établis et la discrétion avec laquelle il est parlé des personnes et des événemens ont déterminé S. M. Suédoise à permettre que le livre lui soit dédié. C'est un ouvrage de deux ou trois volumes : je compte le faire imprimer en France.

D'après cet exposé, il s'agit de décider :

[1] *Éloge de M. de l'Hôpital.* — Paris, Demonville, 1777, in-8°.

1° Si le chancellier d'un appanage, l'appanage ne subsistant plus, doit être encore réputé officier de la maison d'un prince appanagé.

2° Quelle que soit l'opinion sur la question précédente, d'après les faits exposés, l'exception portée par le décret du six floréal peut-elle m'être opposée?

3° Quand la France ouvre ses portes à tous les François, le seul d'entre eux qui ait fait à la patrie des dons considérables pour une fortune bornée, doit-il être exclu de rentrer dans son sein?

D'autres faits qui ont été mentionnez, ou même qui ne l'ont pas été, peuvent mériter considération.

Auget de Montyon.

Brewer Street, 38, Golden Square, Londres, 1802, 7 juin.

DISPOSITIONS CONSTATÉES PAR ACTES DEVANT NOTAIRES OU AUTRES ACTES AUTHENTIQUES

1780, juin. — Fondation pour des expériences utiles aux sciences, suivant la direction de l'Académie des sciences.	12,000 l.
1780, décembre. — Fondation d'un prix annuel pour le livre le plus utile aux mœurs.	12,000 l.
1782, may. — Fondation d'un prix annuel pour ceux qui découvriront des moyens de rendre les opérations des arts méchaniques moins dangereuses et moins mal saines.	12,000 l.
1782. — Fondation d'un prix annuel en faveur d'un François pauvre qui sera jugé avoir fait dans l'année l'action la plus vertueuse.	12,000 l.
1786, may. — Fondation d'un prix annuel en faveur de ceux qui inventeront des moyens de simplifier les procédés des arts.	12,000 l.
1787, 7 avril. — Fondation d'un prix annuel à distribuer par la Société royale de médecine pour expériences tendantes à perfectionner l'art médical.	12,000 l.
1788, 12 février. — Don de 6,000 livres de rente viagère à un homme de talent qui étoit dans l'indigence, qui étoit inconnu au donateur et qui n'a point su de qui il recevoit.	6,000 l.
1790, novembre. — Don aux pauvres de la ville, chef-lieu de l'appanage de Monsieur.	1,200 l.
1792, 26 janvier; 14 février. — Donations à établissemens charitables.	17,000 l.
1792, août. — Fondation d'un prix pour la découverte	

d'instrumens qui puissent suppléer en partie la main-d'œuvre des nègres. . . . . 2,400 l.
Total, quatre-vingt dix-huit mille six cents livres. . 98,600 l. [1]

A la même date où il remettait ce Mémoire au citoyen Otto, M. de Montyon en faisait tenir un exemplaire au général Andréossy, ambassadeur à Londres, et un autre à Talleyrand, ministre des relations extérieures. Puis, ne recevant aucun accusé de réception, il adressait, le 7 juin, duplicata de sa note à un ami de France avec prière de la transmettre directement à la police. Mais démarches vaines! Le Mémoire déposé entre les mains d'Andréossy était encore dans les cartons de l'ambassade au commencement de 1803. Et Andréossy ne faisait en cela qu'imiter son ministre. Une lettre de M. de Montyon à Fouché prouve, d'autre part, que l'ami de France n'avait point osé affronter le chef de bureau de l'émigration, au ministère de la police.

Londres, Brewer Street, Golden Square, 1802, 1er août.

Citoyen Ministre,

J'ai présenté un Mémoire pour savoir si rien ne s'oppose à ce que je profite de l'amnistie accordée aux émigrés. La personne à qui j'avois envoyé mon Mémoire pour le remettre n'en a fait aucun usage.

Je l'ai remis au citoyen ministre plénipotentiaire Otto qui vous l'a envoyé, et qui a encore depuis demandé une réponse qui n'a point été obtenue. Voilà près de trois mois que je suis dans l'attente. Permettez que, quoique je n'aye point l'honneur d'être connu de vous personnellement, je m'adresse à vous directement.

Je suis vieux, infirme, je souffre; peut-être trouverez-vous, par les faits rapportés dans mon Mémoire, que j'ai acquis quelques droits à la bienveillance publique. Puissent ces motifs vous déterminer à donner promptement une décision au bas de mon Mémoire dont je joins icy le duplicata.

Ayez la bonté de me le faire repasser ou directement ou par la voye du ministre plénipotentiaire Otto.

Je vous salue, citoyen ministre, avec respect,

De Montyon.

A Monsieur le citoyen ministre Fouché.

[1] Les prix fondés par M. de Montyon furent supprimés par la Convention. Il en rétablit un grand nombre à sa rentrée en France.

A cette nouvelle lettre point de réponse. Un seul fonctionnaire semblait en somme s'intéresser au sort du vieillard [1], c'était le citoyen Otto. Lui, avait fidèlement transmis le Mémoire de M. de Montyon, et le 23 fructidor an X (28 août 1802), espérant triompher ainsi de l'inaction du ministère, il avait adressé à Paris la prestation de serment en forme de M. de Montyon « d'être fidèle au gouvernement établi par la Constitution de la République française ».

Toutes ces réclamations finirent cependant par aboutir, mais à un résultat assez peu satisfaisant.

M. de Montyon ne reçut personnellement aucun avis; il fut du moins informé par voie indirecte que son affaire était enfin venue en discussion. Elle soulevait d'ailleurs de sérieuses difficultés : le Mémoire « avait été renvoyé à une commission qui doutait si son auteur ne devait pas être excepté de l'amnistie ».

L'infortuné solliciteur n'avait plus qu'une ressource. Et, finissant par où il eût dû commencer peut-être, il s'adressa directement au Premier consul.

Londres, Brewer Street, Golden Square, 1802.

Citoyen général Premier consul,

J'ai présenté, dès le 8 mai dernier, un Mémoire pour être admis à rentrer en France en vertu du sénatus-consulte du 6 floréal an X. Malgré nombre de sollicitations, je n'ai pu encore obtenir réponse, mais je viens d'être averti qu'une commission à laquelle mon Mémoire a été renvoyé doutoit si je n'étois pas excepté de l'amnistie et si je devois être considéré comme ayant conservé une place dans la maison des cy-devant princes françois et que, comme il s'agissoit de l'interprétation de cette exception, c'étoit à vous directement que je devois m'adresser.

J'ai fait devant *le citoyen Otto*, *ministre plénipotentiaire à Londres*, *ma prestation de serment* et je joins ici copie de mon Mémoire. Puissent vos grandes affaires vous permettre de jetter un coup d'œil sur une affaire particulière. Quiconque a toujours suivi les voyes de l'équité, de l'honneur et de la bienfaisance doit désirer être jugé par une âme noble et élevée.

Je suis avec respect, citoyen général Premier consul, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTYON.

Il vaut toujours mieux, dit-on, s'adresser à Dieu qu'à ses saints. M. de Montyon fit l'expérience de cet adage. Sa lettre à Bonaparte

[1] M. de Montyon né en 1733 avait alors près de soixante-neuf ans.

paraît être en effet le signal d'un réveil des bureaux. Andréossy se décide d'abord à envoyer la note dont il était détenteur depuis plus de neuf mois, avec une apostille qui laisse deviner la lettre de rappel : « Il *s'empresse* (!) de transmettre au grand juge le Mémoire ci-inclus. » Talleyrand, moins prompt que son subalterne, s'exécute le mois suivant. Il déclare au ministre de la justice « qu'il s'intéresse à M. de Montyon, l'ayant connu autrefois très particulièrement ».

Comment eût-il agi vis-à-vis d'un inconnu !

Tout paraissait donc en bonne voie de conclusion. Malheureusement, ces excellentes dispositions se manifestaient un peu tard. Le 1er vendémiaire an XI (23 septembre 1802) était passé. Or, cette date marquait le dernier délai accordé aux émigrés pour rentrer en France. D'autre part, au cours des négociations, M. de Montyon avait été atteint d'une assez sérieuse indisposition : le vieillard fort affaibli était en ce moment incapable de supporter le voyage. Enfin, « d'importantes affaires à conclure et à terminer » le retenaient en Angleterre. Très prudemment, avant de quitter la France, il avait réalisé et fait passer la plus grosse partie de sa fortune à l'étranger, en Angleterre en particulier, et il n'était pas homme à confier à autrui le soin de ses intérêts. On eut égard à sa situation. Des « consultations de médecins et d'avocats » furent produites. Finalement l'administration, se montrant aussi conciliante que précédemment elle avait été sévère, accorda à M. de Montyon sa radiation de la liste des émigrés, le 17 floréal an XI (7 mai 1803). Une décision spéciale portait seulement que le bénéficiaire de cette mesure devrait se retirer à 30 lieues de poste au moins de Paris.

II

C'était là une restriction superflue et le gouvernement impérial n'avait pas à craindre de longtemps le voisinage de M. de Montyon, qui devait rester en Angleterre jusqu'en 1815. Les guerres, qui allaient éclater entre ce dernier pays et la France, et se poursuivre presque sans interruption, furent très vraisemblablement un des motifs de ce long séjour. M. de Montyon l'employa d'ailleurs utilement.

Il n'entre point dans le cadre de cette courte étude de raconter sa vie durant ces dix années. Cependant on peut rappeler en passant que c'est à Londres qu'il composa l'un de ses meilleurs ouvrages, les *Particularités et observations sur les ministres des finances les plus célèbres qui se sont succédé en France depuis* 1660

jusqu'en 1791 [1]. Il eut dans tous les cas le temps de régler et de bien régler ses affaires, et cette prolongation de séjour ne fut pas non plus, semble-t-il, trop défavorable à sa santé; car nous le retrouvons en 1815, âgé de quatre-vingt-deux ans, fort alerte encore, et bien portant.

Il venait à peine de rentrer en France lorsque Napoléon fit son retour de l'île d'Elbe. M. de Montyon n'avait en somme aucune crainte sérieuse à concevoir : son certificat d'amnistie lui avait été régulièrement délivré, et, si la date n'en était pas très fraîche, ce détail n'en diminuait en rien la valeur. Tout au plus pouvait-on reprocher à l'intéressé d'avoir enfreint une des dispositions de l'acte, en s'établissant à Paris, rue de l'Université, 23. Le gouvernement impérial avait d'ailleurs bien autre chose à faire qu'à persécuter un vieillard de quatre-vingt-deux ans! M. de Montyon voulut toutefois que sa situation fût nettement éclaircie : « Sa santé, sa tranquillité et ses arrangements d'affaires l'exigeaient », et pour la seconde fois il s'adressa aux bureaux.

Qu'il soit permis de faire un petit reproche à cet homme excellent : on me passera l'expression, il aimait trop la « paperasserie ». Son cas était en réalité très simple. Il l'eût expliqué en une lettre de dix lignes. Le voici qui se remet à expédier dans toutes les directions mémoires, listes, pièces justificatives. Je compte dans le dossier quinze copies de l'exposé de ses travaux et de ses libéralités, quatre de sa prestation de serment en l'an X. Le fait suivant est en lui-même fort louable : pendant son séjour en Angleterre, il s'était préoccupé très miséricordieusement du sort des prisonniers français. Il les avait fréquemment aidés de sa bourse. Des sommes importantes, près de 100,000 francs, avaient été consacrées par lui à soulager leurs infortunes. Qu'il rappelât la chose pour appuyer sa demande, rien de plus juste. Mais la parole d'un homme aussi respectable pouvait se passer de preuves. M. de Montyon ne le crut pas, et l'on voit son dossier s'augmenter bientôt : d'une liste de cinquante prisonniers secourus, avec le détail des sommes reçues par eux; — de quittances délivrées par les divers personnages chargés de distribuer de mois en mois ces dons *anonymes;* — de lettres de félicitations de ceux qui avaient été dans le secret de ces générosités. Je ne crois pas qu'il faille voir là un sentiment d'ostentation. C'est plutôt, apparaît-il des documents, le fait d'un homme méticuleux, entendu aux affaires, quelque peu procédurier. Et, en réalité, ces quelques traits du caractère de M. de Montyon concordent bien avec ce que nous savons de lui d'autre part : sa

[1] L'ouvrage fut publié à Paris, chez Le Normant, 1812, in-folio.

philanthropie était une philanthropie ordonnée, raisonnée, la philanthropie d'un homme tenant registre de ses charités. Ne cite-t-on pas tels de ses obligés, qui, tirés par lui de la misère, furent priés de restituer très exactement « à la caisse » de leur bienfaiteur le secours venu à propos les sortir d'embarras...

Quoi qu'il en soit, la diligence de M. de Montyon devait suffire à éclairer la religion de l'administration. Elle le reconnut en se montrant beaucoup plus expéditive que précédemment. Dans moins de quinze jours l'affaire était terminée et le certificat d'amnistie délivré le 17 floréal an XI était renouvelé. Le 22 avril 1815, M. de Montyon adressait à Fouché, duc d'Otrante, ses remerciements et lui demandait, comme dernière faveur, la mainlevée du séquestre qui avait été mis sur quelques-uns de ses immeubles, ce qui, bien entendu, lui fut accordé sans difficulté.

M. de Montyon mourut en 1820. Fidèle à ses principes, il consacra à la charité les dernières années d'une vie qui se résuma admirablement dans son testament [1].

A propos de ces quelques notes, je voudrais me garder de considérations trop générales. Une observation pourtant. M. de Montyon a eu, a encore aujourd'hui beaucoup d'ennemis. Il eut ses faiblesses. J'en signalais une plus haut. Qui n'a pas les siennes? On peut lui reconnaître en revanche un bien rare mérite (je voudrais que ce petit article le rappelât) : celui d'avoir su pratiquer la charité de son vivant et de n'avoir pas, comme beaucoup, fait attendre et désirer sa mort par ses héritiers.

Ses héritiers, — les récompensés de l'Académie, — je sais qu'il est de mode de les traiter avec quelque dédain : ce sont des récompensés *officiels*. Mais M. de Montyon a pris soin de faire assez d'heureux pour que les voix de ses obligés couvrent celles de ses détracteurs. Comme dernier éloge, remarquez enfin que le dossier de police de M. de Montyon ne contient pas la moindre allégation malveillante. Dieu sait pourtant si les policiers ont la langue acérée!

Pierre de Vaissière.

[1] *Testament de M. le baron de Montyon*. Paris, Huzard, 1823. Le testament a depuis été souvent réédité.

M. GUSTAVE LARROUMET

ÉTUDES DE LITTÉRATURE ET D'ART

M. Gustave Larroumet est un homme heureux qui mérite tout son bonheur. Le bonheur des gens d'esprit et de talent n'a rien de commun avec la chance des imbéciles : il est plus sérieux et plus durable. M. Larroumet est une des intelligences les plus vives et les plus claires; c'est aussi un des travailleurs les plus acharnés de notre temps. Ses amis et ses envieux ne l'ignorent pas. Avant de loger à l'Institut en sa qualité de Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, il a longtemps habité une grande maison de la rue du Val-de-Grâce, dans le voisinage des bonnes Carmélites dont il pouvait voir de ses fenêtres le petit jardin. Les rares passants qui s'attardaient après minuit dans ce quartier paisible voyaient briller d'en bas deux lampes allumées : c'était celle de M. Larroumet, et une autre, qui brûlait au-dessus de la sienne. Le jour, tôt ou tard, est à ceux qui se lèvent de bon matin ou qui ne se couchent pas de bonne heure, pour travailler.

On n'a qu'à entendre parler M. Larroumet, qui parle très bien, pour savoir tout de suite qu'il est du Midi. Mais il est du bon Midi, de celui où le soleil éclaire, sans trop échauffer, rend les idées plus agiles, le sang plus vif, la parole plus brillante et plus imagée, colore la pensée, le style et la voix. De ce Midi-là, tout le monde veut en être, même les Parisiens. M. Larroumet est un des Méridionaux qui ont fait le plus vite et le plus brillamment la conquête de Paris. En admettant que les circonstances l'aient aidé, comme il ne craint pas de le dire lui-même, elles l'ont toujours trouvé prêt. La jalousie et la médisance ne lui ont pas manqué, à lui non plus : c'est une consécration et un stimulant; il les a désarmées ou fatiguées l'une après l'autre, sans s'émouvoir; elles ont fini par le laisser tranquille.

Ce n'est pas, d'ailleurs, du professeur en Sorbonne, du conférencier et de l'essayiste littéraire très apprécié que je voudrais

parler ici, un peu en courant; c'est plutôt du critique d'art qu'il a commencé à être et que sa nouvelle fonction de Secrétaire perpétuel va l'inviter, va l'obliger à être de plus en plus.

Il a d'abord été un littérateur. On connaît, pour peu qu'on soit lettré, ses *Etudes* intéressantes sur Marivaux et sur la comédie de Molière. Récemment encore, dans la *Collection des grands écrivains*, — collection Hachette, — il publiait sur Racine un livre excellent où les caractères essentiels du génie et des œuvres de notre grand poète sont très finement et très sûrement analysés. C'est surtout depuis son passage à la direction des Beaux-Arts où il a précédé un autre homme de beaucoup d'esprit, M. Henry Roujon, que la critique d'art a peu à peu attiré, puis occupé M. Larroumet.

Il en est de la critique d'art comme de l'autre : elle ne convient pas au premier venu. Beaucoup de gens, aujourd'hui surtout, s'y jettent à corps perdu et se croient des Diderot au petit pied parce qu'ils ont chaussé ses pantoufles. Les vrais critiques d'art sont comme les connaisseurs en peinture et même comme les bons peintres, très peu nombreux. Il ne suffit pas d'un instinct, d'un don de nature ou d'un penchant, que la plupart d'ailleurs s'exagèrent; il ne suffit pas non plus d'avoir couru les ateliers et retenu ici ou là une douzaine de termes techniques; il ne suffit pas davantage de se livrer à des improvisations plus ou moins savantes et à des paradoxes plus ou moins faciles devant des toiles peintes : il ne suffit même pas d'avoir le mépris de l'Ecole de Rome et de l'Institut; il faut un apprentissage plus laborieux, une compétence plus étendue et des études plus approfondies. L'histoire de l'Art a besoin d'être apprise pour être sue, comme toute l'histoire. Oserai-je ajouter que la pratique des livres et des idées ne nuit pas à celle des tableaux; qu'il faut, là aussi, savoir reconnaître et définir les écoles, démêler les influences, saisir les procédés, faire la part de l'imitation, volontaire ou inconsciente, et celle du génie, expliquer un artiste par son temps, sa race, son éducation et ses habitudes, replacer une œuvre ou une série d'œuvres dans le milieu qui l'a aidée à naître et le moment qui l'a vue éclore? Joignez à cela qu'il est impossible de parler d'art sans philosopher, et qu'il n'y a point dans toute la philosophie de partie plus subtile, plus décevante et plus hasardeuse que l'esthétique. Un esthète ne doute de rien, mais la véritable esthétique est plus exigeante et plus ardue; elle ne se révèle ni aux profanes ni aux bavards. Après les privilégiés qui réalisent le beau, viennent les initiés qui le sentent, qui l'admirent, et qui en raisonnent à l'occasion.

Les peintres d'ordinaire ne raisonnent pas ou, quand ils se mettent à raisonner, ils feraient mieux de se taire et de continuer à peindre. A part un très petit nombre d'exceptions, comme Poussin dans sa correspondance avec M. de Chantelou, comme, sans remonter si haut, l'admirable auteur des *Maîtres d'autrefois*, Fromentin, ou ce peintre-poète, notre illustre contemporain, M. Jules Breton, le peintre ne sait ni parler ni écrire de l'art auquel il a donné sa vie : il obéït à sa nature, à son instinct, à sa vocation; s'il cherche à se définir, à s'expliquer aux autres et à lui-même, il est perdu. Quelques-uns, et non des moindres, disent ainsi et écrivent sur eux et sur leurs confrères des énormités. Courbet, par exemple, qui fut certainement un maître peintre, était, en matière d'esthétique et de philosophie d'art, bien que soufflé par Proudhon et Castagnary, qu'il ne comprenait pas toujours, un prodige d'ignorance, — et de vanité. D'autres, plus modestes que lui et moins ridicules, n'ont cependant rien gagné à quitter le pinceau pour la plume de temps en temps. Cela est facile à comprendre et à excuser. Il est naturel, d'autre part, qu'un peintre aime surtout sa peinture. Les rivalités, les jalousies féroces, bénignes ou aigres-douces, d'école à école, de contemporain à contemporain, ne sont pas rares. M. Ingres ne pouvait pas souffrir sincèrement, la peinture de Delacroix qui, de son côté, n'était pas tendre pour M. Ingres. Un peintre n'est pas tenu de tout comprendre : un critique le doit, puisqu'il se charge, ou à peu près, de tout expliquer...

M. Larroumet, dans ses quatre volumes que je viens de relire avec soin dans le doux loisir des vacances, — *Etudes de littérature et d'art* en quatre séries, — me paraît avoir fait preuve, en matière d'art, de l'intelligence la plus souple, de la finesse d'appréciation la plus délicate et, pour tout dire, de l'éclectisme le plus heureux. Il a vu, de ses yeux, beaucoup de peinture; il est allé en voir partout où il y en a, en Italie, en Hollande, en Allemagne, en Angleterre et en France. Il a vu aussi, et, sans doute, il a écouté beaucoup de peintres; ses fonctions de directeur des Beaux-Arts, sa qualité présente de Secrétaire perpétuel, l'ont mis et le mettent encore en relations avec le monde des artistes; il a visité, en personnage officiel et en ami, bien des ateliers, jusqu'à..., comment dirai-je?... jusqu'à l'arrière-boutique. Ses études et ses lectures lui ont donné sur l'histoire de l'art en général des lumières très supérieures à celles de la plupart des gens, même cultivés, qui n'ont guère là-dessus que des notions un peu courtes et un peu confuses. Je suis sûr qu'il connaît très bien l'art français, en

particulier, celui, du reste, qui nous touche et qui nous intéresse plus que les autres, naturellement. Il a ses préférences, et il ne les dissimule pas, mais elles ne sont ni exclusives ni farouches. Il a écrit lui-même, dans un article sur *l'Art réaliste et la critique*, à propos de Théophile Thoré : « Par-dessus la rhétorique d'après Diderot, mettez celle du romantisme avec son emphase, son goût de l'image et ses effusions lyriques, vous aurez le genre littéraire que l'on a pris longtemps en France pour la critique d'art, et qui, malheureusement, n'est pas encore épuisé. » Je lui appliquerais volontiers ce qu'il a dit ailleurs, en pensant à un autre : « ... Lorsqu'il se sert de la littérature pour expliquer l'art, il donne aussitôt à un genre incertain et hybride, la critique d'art, une précision et un intérêt, partant une compétence et une faculté d'instruction qui sont très rares, même chez les maîtres de ce genre, depuis Diderot jusqu'à Paul de Saint-Victor. »

On a beau nous montrer tous les ans beaucoup de peintures et de sculptures dans un nombre infini de salles, grandes ou petites, qui sont vraiment trop encombrées, sans parler des musées nationaux, où l'on va tout de même plus qu'autrefois, et des expositions particulières, aquarellistes, pastellistes, etc., qui ne manquent pas non plus de visiteurs, par goût ou par genre, notre éducation artistique laisse encore bien à désirer. Il n'y a qu'à écouter un peu ce qui se débite de réflexions devant les tableaux ou devant les statues pour en être persuadé; l'humoriste qui ferait un recueil des sottises qu'il a pu entendre dans ces conditions, sans y ajouter, nous apprendrait des choses étonnantes. Et je ne parle pas de la masse toujours ignorante ou peu éclairée; je parle de ceux qui ont une certaine instruction et qui sont censés avoir du goût. C'est justement parce que le goût public est en voie et a besoin de se former, c'est aussi parce que le nombre des artistes, vrais ou faux, s'est prodigieusement accru depuis une vingtaine d'années que la critique d'art est devenue plus nécessaire et, quand elle offre toutes les garanties, comme celle de M. Larroumet, plus attrayante.

Il y a toujours pour elle deux grands écueils à éviter, aussi menaçants et aussi dangereux l'un que l'autre : la critique oratoire et sentimentale, et la critique d'atelier, ou, si vous aimez mieux, de professionnels et de techniciens.

On n'apprend pas grand'chose avec la première et l'on n'entend pas grand'chose à la seconde. La première, qui remonte à Diderot, — dont pourtant il serait injuste de trop médire, — et qui procède de lui, est plutôt un exercice de développement qu'une application du goût. Elle est trop mêlée de littérature, d'éloquence ou de

fantaisie; elle se répand trop volontiers en effusions et en apostrophes; elle ne s'interdit pas assez les lieux communs ou les hors-d'œuvre. Ou bien encore elle ne se borne pas à juger les tableaux, elle les raconte; quelquefois même, la plume à la main, elle les refait. Elle devient terrible lorsqu'elle les commente, lorsqu'elle y ajoute, de son cru et à son gré, une philosophie. C'est alors qu'elle invente aux œuvres des dessous profonds et des sens inattendus; qu'elle prête aux peintres, dont elle fait des « mandataires » (l'expression est de Castagnary, à propos de Courbet), des représentants d'une idée politique ou sociale, des porte-drapeau ou des porte-parole de n'importe quoi, une foule d'intentions secrètes, d'arrière-pensées, qu'ils n'ont probablement jamais eues. Funeste au goût public qu'elle risque d'égarer, en versant dans la polémique ou dans la divagation, une pareille critique ne l'est pas moins aux artistes eux-mêmes : à ceux qu'elle surfait, en les remplissant de vanité; à ceux qu'elle méconnaît, qu'elle diminue ou qu'elle oublie, en les privant de justice.

La seconde critique, celle des gens de pur métier, est trop technique et trop obscure pour être comprise de ceux qui ne sont pas des artistes de profession. Le langage qu'elle parle et qu'elle affecte de parler n'est pas assez clair; elle ne s'adresse, de parti pris et avec une sorte de dédain, qu'à un petit nombre d'élus; elle a, par contre, son siège fait sur un trop grand nombre de points; elle donne, par exemple, trop de prix à certains mérites d'exécution, de détail, de virtuosité, qui sont peut-être des qualités moins essentielles qu'elle ne le croit; elle fait, en revanche, trop bon marché du sujet, de la composition, de l'idée, — si chère au grand Poussin, — qui sont plus estimables et plus nécessaires qu'elle ne l'imagine. Celle-là aussi, à parler franc, n'est pas sans inconvénients pour le public et pour les artistes : pour le public, parce qu'elle lui suggère quelquefois des admirations, des engouements, des caprices, dont il est assez lent à revenir, ou des modes qu'il accepte les yeux fermés, jusqu'au jour où il s'insurge pour aller de nouveau trop loin dans l'excès contraire; pour les artistes, parce qu'elle en abuse quelques-uns sur leur valeur réelle, sur la nature et les ressources de leur talent, sur les qualités et les défauts de leur manière qu'elle les conduit, qu'elle les pousse fatalement à exagérer. Les bons, les meilleurs, résistent et se dégagent; ils échappent à cette influence pernicieuse, ils finissent par se trouver ou par se retrouver eux-mêmes; les autres, les jeunes gens surtout, ou les « industriels », ceux qui préfèrent le tapage à la réputation, ne songent plus qu'à étonner les « bourgeois » et à conquérir l'admiration, d'ailleurs préconçue et insuffisante, de quelques renchéris.

« Un critique, dit excellemment M. Larroumet, est, par définition, un homme qui juge, c'est-à-dire qui distingue le bon du mauvais. Son premier devoir est l'impartialité; c'est aussi son premier besoin, car, sans elle, l'exercice de sa fonction lui devient impossible. Où les parties en présence mettent leurs intérêts et leurs passions, il ne doit apporter, lui, que le désir de bien voir et de bien comprendre. S'il est l'homme des uns ou des autres, il cesse d'être juge et le public le récuse. » Savoir distinguer le bon du mauvais, être impartial, équitable, éclairer et avertir le public, cela ne suffit encore pas. Si le plaisir d'admirer est le plus doux et le plus vif qui soit au monde, si l'admiration, comme disait un philosophe, « est la partie divine du goût », il faut savoir parler de ce qu'on admire avec cette passion du beau, cette ferveur éloquente dont l'accent ne trompe pas, et qui, en propageant l'admiration, la rend contagieuse et féconde. Le critique qui nous parle d'une œuvre d'art devant laquelle nous avons peut-être éprouvé silencieusement ce qu'il exprime, sans être capable de l'exprimer comme lui, doit traduire, doit éveiller les émotions qui dorment en nous. Cette chaleur d'impression et d'accent, d'impression profonde et d'accent vrai, ne manque jamais aux études d'art de M. Larroumet. Il ne s'est pas refroidi en les écrivant. On sent bien qu'il est maître de sa plume, mais on dirait qu'elle a couru toute seule et que ces Etudes, jetées sur le papier d'une main rapide, sont moins écrites qu'improvisées; elles ont tout le charme d'une causerie d'art, non pas à bâtons rompus, mais légère, abandonnée, souriante, par un amateur, par un amoureux des belles choses, qui se donne à lui-même « la joie » d'en parler. Personne n'a mieux parlé que M. Larroumet de M. Puvis de Chavannes, de M. Jules Breton, de Gustave Moreau. Son article sur Watteau (*Etudes de littérature et d'art*, 3e série) est, dans ce genre, beaucoup moins facile qu'il n'en a l'air, un petit chef-d'œuvre de grâce et de goût.

Dans ces Etudes que je me borne à conseiller de lire ou de relire et sur lesquelles, — ce qui excéderait mon rôle et ma compétence, — je n'ai pas à revenir après lui, M. Larroumet a encore un autre mérite. Il le doit à sa nature d'esprit; il le doit aussi à son habitude et à sa pratique de l'enseignement. M. Larroumet est un très bon professeur d'art, au meilleur sens du mot. On apprend toujours quelque chose avec lui, — ne croyez pas que ce soit si commun, — et on l'apprend bien. Il vous promène, sans en avoir l'air, sans vous tenir en lisières et sous la férule, mais en homme qui sait son chemin, dans le sujet qu'il a choisi; il écarte avec soin les pierres et les ronces, le dogmatisme, la sentence, l'appareil critique, — *apparatus criticus*, comme nous disons, — bref,

la pédanterie et tout ce qu'elle amène à sa suite de désagréable; il cache son érudition avec autant de bonne grâce que d'autres mettent d'orgueil ou d'imprudence à l'étaler; il ne vous accable pas de son savoir; il ne fait pas tomber sur vous sa bibliothèque. En attendant, il ne perd de vue ni son sujet, ni son lecteur. Il éclaire, il agrandit, il enrichit l'un, de tous les côtés, en mêlant la littérature et l'art, quand ils peuvent aller ensemble; il intéresse, il éveille l'autre de toutes les façons, en l'invitant à se recueillir, en le prenant à partie, en lui soumettant ses propres réflexions, en ayant l'air, ici ou là, de lui demander son avis, comme pour donner plus de vie et de mouvement à un entretien. Rien n'est plus agréable pour un ignorant de bonne volonté que de se laisser conduire et de se sentir mené de cette façon. On y a un double plaisir : celui d'abord de n'éprouver aucune peine et de comprendre du premier coup un maître qui dit les choses avec une clarté si parfaite; celui, ensuite, une fois la route parcourue, l'article fini, de se rendre compte qu'on a pris une bonne leçon et qu'une province ou un coin du grand royaume de l'art nous sont devenus, pas à pas, page par page, plus familiers.

Je ne m'exagère pas, M. Larroumet ne s'exagère pas non plus l'influence de la critique sur les peintres. Elle est un peu comme la tutelle de l'Etat, impuissante à faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal : elle a néanmoins plus d'action. La plupart des peintres sont de grands enfants, nerveux, inquiets et surexcités. Au lendemain d'un succès, après « une bonne exposition », le roi n'est pas leur cousin et ils n'acceptent de conseils de personne. Il suffit d'avoir « fait le Salon » une fois ou deux pour se rendre compte de cet état d'esprit d'après les lettres mêmes que l'on reçoit. Mais, si un rien les élève, un rien les abat et les décourage. Vienne une désillusion, une déconvenue, une médaille manquée, ils ne savent plus où aller. L'émulation qui excite les uns tourmente et quelquefois paralyse les autres : ils veulent le succès à tout prix, puisqu'il est la première récompense de leur effort, et ils tâtonnent en le cherchant. La concurrence les pousse et les oblige à se tirer hors de pair le plus tôt possible. Ils ne savent pas, ils ne peuvent pas attendre; les plus impatients, les plus originaux quelquefois, qui brûlent de se faire connaître, jusqu'en Amérique, poursuivent la notoriété par tous les moyens.

Tout peintre a dans le cœur un rapin qui sommeille.

Et, quand le rapin s'éveille, gare à la peinture! La critique impartiale, judicieuse et bienveillante, modère les impatiences

même légitimes, humilie les orgueilleux, avertit les fantasques, les inconstants, ramène ou essaye de ramener les égarés. Elle rend ainsi de grands services à l'art en général et aux artistes en particulier, à ceux, du moins, qui ne lui demandent pas la complaisance et l'éloge à jet continu.

M. Larroumet n'est pas complaisant; il est bienveillant, ce qui n'est pas du tout la même chose. J'ai relevé dans une de ses *Etudes* (*Impressions de Hollande*, 4e série) une déclaration qui m'a beaucoup plu : « Toutes les fois qu'un critique, en écrivant sur quelqu'un, écrit en même temps contre quelqu'un, le premier en souffre. » Le second en souffre aussi, évidemment; le critique lui-même n'y gagne pas. Cette bienveillance, qui est sans fadeur et sans banalité, n'empêche pas d'avoir des principes. Il en faut, même en art, dans l'époque d'anarchie, de tentatives individuelles, désordonnées et violentes, que nous traversons. La peinture souffre aujourd'hui, comme les lettres, du grand nombre des vocations fausses et des talents dévoyés. Quand l'art cesse d'être, non pas une religion, mais une profession choisie et noble entre toutes; quand il devient un métier, plus ou moins lucratif, un gagne-pain pour les uns, une source de commandes et de revenus pour les autres, c'est à la critique digne de ce nom qu'il appartient de faire tout haut la différence, de creuser un fossé large et profond entre ceux qui vivent pour leur art et ceux qui cherchent à en vivre le mieux possible, entre les peintres et les marchands de tableaux. Le critique intéressé, qui travaille pour les vendeurs et pour les revendeurs, n'est qu'un coulissier, plus ou moins expert, de la Bourse de la peinture. Il y en a, dit-on, quelques-uns; il y en a toujours eu. Je n'ai pas besoin d'ajouter que la critique d'art, telle que la comprend et l'exerce M. Larroumet, n'a rien à voir avec ce commerce assez vilain.

De là son indépendance, son autorité. Voilà M. Larroumet, par sa qualité même de Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, investi d'une autorité nouvelle et d'une sorte de surintendance, comme on disait autrefois. Je souhaite qu'il emploie son crédit, de concert avec M. Roujon, à nous donner ou à nous faire donner plus souvent quelques-unes de ces Expositions rétrospectives qui sont pour les amateurs d'art, aussi bien que pour les artistes, un enchantement et une leçon.

Il vaut infiniment mieux, à tous les points de vue, aller regarder des tableaux que des émeutes. L'éducation par les yeux est nécessaire à une démocratie qui a peut-être trop multiplié les écoles professionnelles; elle y prend, en face des « arts supérieurs » le

sentiment et le goût des belles choses dont elle a besoin. Et puis, les bourses de voyage, accordées annuellement aux jeunes artistes, les missions d'art à l'étranger, ne sont pas, ne peuvent pas être en nombre suffisant. Le budget n'est pas assez riche, et toutes les fois qu'on se met à faire des économies, ou qu'on en parle, ce sont ces chapitres-là qui en souffrent les premiers. En supposant que leur installation soit coûteuses, ces Expositions rétrospectives sont presque toujours sûres de couvrir leurs frais, et tout le monde en profite. Elles aident, en outre, au progrès de la sociabilité humaine. Elles attirent les étrangers, elles rapprochent les peuples et les classes dans un même sentiment cosmopolite de reconnaissance pour le génie et d'admiration pour la beauté; elles créent, elles font vivre, au-dessus des rivalités politiques, économiques et sociales, une patrie de l'art, commune à toutes les intelligences, à toutes les âmes. Le jour, par exemple, où s'ouvrirait chez nous une exposition des œuvres de Watteau, « non seulement la France, écrit M. Larroumet, ressaisirait un titre d'art qu'elle a eu le tort de négliger pendant plus d'un siècle, mais elle y verrait avec reconnaissance l'image charmante et fidèle d'une part de son génie qui s'altère de plus en plus.... » Les grandes villes de province, Lyon, Bordeaux, Rouen, Toulouse, suivraient sans doute l'exemple de Paris. Et ce serait de la bonne décentralisation, de la meilleure. On rendrait ainsi à la France, qui a tant besoin de se reprendre, de se retrouver, ce goût des beaux-arts, qui est, avec celui des belles-lettres, un des charmes les plus purs et les plus forts de la vie. Les hommes discuteraient entre eux de ces choses éternelles et sacrées, comme dans les beaux jours de la Renaissance et des républiques italiennes...

Vous vous rappelez le tableau de M. Rochegrosse au dernier Salon : *le Chant des Muses éveille l'âme humaine* (décoration pour l'escalier de la bibliothèque à la Sorbonne). L'âme humaine, qui ne change pas tellement à travers les âges, demande toujours à être éveillée ou apaisée par ce chant divin.

Henri Chantavoine.

REVUE DES SCIENCES

Histoire naturelle : Le départ des hirondelles en 1898. — Les oiseaux migrateurs et la prévision du temps. — Migrations anticipées et rigueur de l'automne. — Les départs prématurés de 1898 et la beauté exceptionnelle de l'automne. — Migrations dès le mois d'août. — Préjugés régnants. — Chaleurs d'août et de septembre. — Plus d'insectes pour alimenter les oiseaux. — Famine. — Loi de la migration des oiseaux de passage. — L'oiseau touriste. — Avantages et inconvénients. — Médecine : Statistiques sur l'accroissement du diabète. — Paris et province. — Les maladies par ralentissement de la nutrition. — Psychologie : L'esprit mathématique. — Préventions contre les géomètres. — Précocité des mathématiciens. — Arago, Monge, Cardan, Galois. — Histoire des sciences : Le véritable inventeur de la chambre noire. — Léonard de Vinci et Porta.

Il y a longtemps que nous n'avions eu un automne aussi doux et aussi beau. On peut avancer que dans nos régions septembre et octobre ont été favorisés par un temps superbe et une température généralement très clémente. Ceci rappelé pour ceux qui prétendent que les oiseaux migrateurs sont des prophètes du temps. Quand les oiseaux de passage s'en vont brusquement et de bonne heure, c'est que la saison va devenir rapidement mauvaise. C'est un présage. On le dit tous les ans et, à force de le répéter, l'opinion a pris de la consistance et l'on soutient partout qu'il suffit d'observer le départ des oiseaux pour en déduire la rigueur ou la douceur de l'hiver qui s'approche. Il y a là un préjugé très répandu contre lequel nous voudrions brièvement réagir. Nous ne pensons pas, au contraire, qu'il existe aucune relation de cause à effet entre la migration des oiseaux et le temps qu'il va faire. Et ce qui s'est passé cette année n'est pas sans corrober notre manière de voir.

Les hirondelles nous quittent d'habitude, selon les régions, entre le milieu de septembre et la fin du mois. Si ces oiseaux partent plus tôt, il est entendu que l'automne sera troublé par des perturbations et par un froid précoce; si elles prolongent leur séjour, l'automne et l'hiver seront doux. Ainsi pense la majorité. Or cette année, on sait si l'automne a été exceptionnellement beau ! Et pourtant les hirondelles sont parties à leur heure et même beaucoup plus tôt dans quelques parties de la France. Quelques groupes ont émigré même de si bonne heure que quelques observateurs ont redouté des ouragans désastreux, des froids

précoces rigoureux, et quelques-uns avaient même prédit des épidémies. Nous n'avons eu ni épidémie ni perturbations atmosphériques. Les prophètes de malheur en ont été pour leurs peines. Et cependant, il est bien exact que dans la Touraine, en Normandie et ailleurs encore, les hirondelles sont parties dès le 12 août.

Le 12 août, c'est une date absolument exceptionnelle. Ailleurs, elles ne nous ont quitté que vers le 20 septembre. Nous les avons vues se rassembler par groupes sur les fils télégraphiques, à 1155 mètres de haut, le long de la belle terrasse du Gurnigel, près de Berne. Les départs n'ont donc pas été simultanés, pas plus en 1898 que les autres années.

L'explication des départs prématurés ou retardés est pourtant bien simple. Et l'on peut s'étonner que l'on en ait été chercher la cause si loin. Les oiseaux migrateurs sont comme les touristes. Ils restent dans une station tant qu'ils s'y trouvent bien. Que, à la fin de l'été, tout à coup quelque coup de froid survienne, que les jours s'assombrissent, que la nourriture devienne mauvaise ou insuffisante, et il va de soi que le touriste qui est libre de son temps décide d'aller vers des régions plus favorisées. Il boucle sa malle, quitte le Nord, et s'en va dans le Midi à la recherche du soleil. L'oiseau, lui aussi, est libre; il s'aperçoit que la saison devient désagréable, que l'alimentation est difficile; et il court à tire d'aile vers des stations où il trouvera bon gîte et meilleure nourriture. Il ne s'occupe pas du temps qui pourra survenir; il constate qu'il fait froid pour le moment, que la situation est changée, et il s'en va tout bonnement.

Nous avons remarqué qu'il en était toujours ainsi. Quelques jours de froid, un temps gris à la fin de la saison, et les hirondelles émigrent. On n'en voit plus sur les montagnes, à 1500 mètres; on en retrouve dans les vallées pendant quelques jours. Et c'est fini. Une semaine plus tard, le ciel est bleu, les journées superbes, le beau temps est revenu et s'est consolidé. Les hirondelles ne se doutaient pas plus que les touristes de ce retour au beau temps; elles s'en sont allées parce qu'il faisait froid. Et elles ne reviennent plus.

Ce qui s'est passé cet été montre bien que les oiseaux migrateurs quittent la place quand elle leur paraît intenable ou même simplement désagréable. Pourquoi un grand nombre d'hirondelles ont-elles quitté les environs de Tours dès la première dizaine d'août? Tout simplement parce que les grandes chaleurs avaient tari la source de leur alimentation. Elles n'avaient plus à manger. Elles ont été chercher leur nourriture ailleurs. Ce n'est pas le froid qui les a chassées cette fois, c'est l'intense chaleur de la saison. Tout était grillé autour d'elles; les insectes avaient disparu; on n'en trouvait plus; le grillon lui-même avait cessé de chanter. Impossible de vivre de l'air du

temps. Les hirondelles ont été vers des régions moins dévastées par les températures exceptionnelles qui ont régné de juillet à août pour reprendre encore plus élevées dans la première quinzaine de septembre.

C'est pourquoi nous dirons : la migration des oiseaux est gouvernée non pas par un sens occulte qui leur fait présager l'avenir, mais tout simplement par la situation météorologique présente et par le manque ou l'abondance des ressources alimentaires. L'oiseau migrateur est un oiseau touriste. Il va et vient selon qu'il se trouve bien ou mal dans une région. Laissons donc là cette idée fausse qu'il existe un rapport quelconque entre la migration et le temps à venir.

Est-ce bien exact! toujours est-il qu'il semble que le diabète va en augmentant de fréquence un peu partout, en Europe comme en Amérique. Cela tient-il à l'alimentation ou bien cela relève-t-il des maladies par ralentissement de la nutrition; ces affections augmentent aussi, ce qui se comprend, du reste. L'homme n'est pas fait pour demeurer entre quatre murs, plié sur lui-même, pendant des heures entières; manque d'air, obstacle au travail de l'estomac, de l'intestin, gêne de la circulation, etc. Et plus nous progressons, et plus la somme d'études à faire étant grande, et plus nous malmenons nos organes digestifs. On mange vite; on se met à la besogne en pleine digestion; tout cela n'est pas fait pour nous faire résister au mal. Et le mal, en effet, frappe à toutes les portes. Le diabète est la conséquence en général d'une insuffisance hépatique. Le foie fonctionne imparfaitement et l'état général de santé s'en ressent. Quoi qu'il en soit, presque toutes les statistiques les plus récentes tendent à montrer que le diabète est une affection qui se généralise de plus en plus. En 1891, M. Bertillon trouvait que pour 100,000 Parisiens, il y avait annuellement un nombre de décès de diabétiques représenté par les chiffres suivants :

Périodes.	Décès annuels par diabète.
1865 à 1869	2
1870 à 1874	2,9
1875 à 1879	4,6
1880 à 1884	6,8
1885 à 1889	12,2
1890 à 1891	16,0

Par conséquent, la mortalité en vingt-huit ans par diabète serait devenue *huit fois* plus grande à Paris. On peut assurément dire que, autrefois, un certain nombre de cas restaient méconnus et échappaient à la statistique. Malgré tout, il est peu probable que tant de diabétiques aient pu succomber sans que leur maladie fût diagnostiquée.

M. Lépine, dans un travail récent, n'a pas trouvé pour Lyon d'aug-

mentation notable de la mortalité diabétique. Mais Lyon serait une exception, car ailleurs on tient pour l'augmentation ; ainsi, dans l'Ouest notamment, selon MM. Leduc et Malherbe (Nantes), M. Lecerf (Saint-Julien de Concelles), Mélik (Fontenay-le-Comte), le diabète serait fréquent. A Bordeaux, cette maladie a notamment augmenté dans le service d'hôpital de M. Picot. A Toulouse, M. Massé fait la même constatation. Dans le bassin houiller de la Loire, M. Chavanis (Saint-Etienne), M. Nodet (Chambon et Fougerolles) insistent sur la fréquence du diabète chez les ouvriers qui seraient autant frappés que les riches. — Ceci nous paraît plus difficile à admettre. — A Dijon, le diabète passe aussi pour fréquent. Aucun renseignement précis en ce qui concerne Marseille, Besançon, Clermont, etc. En somme, la statistique est encore à faire pour un très grand nombre de villes, et il serait utile que l'on s'en préoccupât, car il est vraiment un peu téméraire de conclure si vite avec les données très imparfaites que nous possédons aujourd'hui.

Pour l'étranger, d'après M. Caroë, qui a publié une statistique de la mortalité diabétique dans les villes du Danemark, on peut donner les chiffres suivants qui se rapprochent des chiffres de Paris :

1860-1869.	2
1870-1879.	4
1880-1884.	6
1885-1889.	7
1890-1894.	8

D'où il résulte qu'en trente-cinq ans, la mortalité diabétique aurait *quadruplé* dans les villes de Danemark.

Purdy, Hare, Williamson admettent de leur côté l'accroissement de fréquence du diabète en Amérique et en Angleterre.

L'accroissement semble donc probable, mais avant d'affirmer qu'il est bien certain, nous demandons des statistiques plus documentées, plus générales. Il serait intéressant que les médecins de province y prêtassent attention et que l'on prît la peine de spécifier dans quelle classe de la société l'affection semble le plus frapper et le mieux s'implanter. Il arrive souvent que les maladies par ralentissement de nutrition telles que la goutte, le rhumatisme, alternent avec la glycosurie. Quand l'un disparaît l'autre survient et réciproquement. Pourquoi? Nous n'en savons rien, ou du moins je l'ignore. Ces questions ont un véritable intérêt, et il est utile d'attirer sur elles l'attention des praticiens qui ont devant eux un vaste champ d'exploration.

Les mathématiciens ne possèdent pas toujours une bonne réputation dans le monde. On a dit qu'ils finissent par manquer de jugement à

force de raisonner dans l'abstrait; ils n'ont pas la notion réelle des choses; ils se sont tellement confinés dans leurs études spéciales qu'ils sont incapables de rien voir à côté; ils sont de relations difficiles parce que tout, en dehors de leurs travaux, leur apparaît mesquin et sans intérêt; ils font une caste à part; ils ignorent tout de la vie et se noieraient dans un verre d'eau. On pourrait sur ce chapitre en dire fort long. Il y a du vrai dans cette opinion un peu sévère; il ne faudrait cependant pas exagérer. Il est bien certain que quelques mathématiciens appliquent aux choses de la vie leur façon stricte et rigoureuse de raisonner, et il en résulte quelquefois des mécomptes et des erreurs. Cependant, quand l'esprit mathématique n'est pas exclusif, et qu'il a été nourri concurremment avec des sciences plus larges et susceptibles d'applications diverses, il a de grands avantages et donne notamment au jugement une netteté inappréciable, une clarté toute particulière. On peut facilement reconnaître à sa façon de raisonner celui qui a poursuivi assez loin ses études mathématiques. On pourrait même avancer qu'il est bien difficile de faire des études scientifiques sérieuses sans une instruction mathématique préalable. Les mathématiques sont à l'homme de science ce que le latin et le grec sont au littérateur. Et les mathématiques ne tuent pas l'imagination, comme on l'a dit, puisque beaucoup de polytechniciens sont devenus des poètes, des romanciers, des historiens et des écrivains de valeur. C'est comme en tout une question de mesure.

On peut même dire que la précocité de l'intelligence se trouve surtout chez les sujets aptes à comprendre les mathématiques. On compte parmi les géomètres et les physiciens de véritables génies de l'âge le plus tendre. On sait bien que Pascal écrivit à seize ans son fameux traité des sections coniques. Arago entra à l'Institut à vingt-trois ans! Comment ne pas citer Monge et Galois?

Monge, à quatorze ans, construisait une machine de ses mains; à seize ans, il dressait un plan exact de sa ville natale, inventait des instruments pour mesurer les angles dont il avait besoin pour son levé de plan. Avant vingt-deux ans, il faisait deux grandes découvertes: il inventait la géométrie descriptive, créant une science nouvelle là où avant lui il n'y avait que des procédés; enfin, il découvrait les lignes de courbure des surfaces.

Et Evariste Galois (1811-1872). A quinze ans, il était déjà mathématicien et il découvrait des méthodes nouvelles. Plus tard, vers vingt-neuf ans, il arrivait à des résultats très remarquables sur les intégrales Abéliennes; il était le précurseur de Riemann, qui ne devait les mettre au point et les compléter que vingt-cinq ans plus tard. C'est de Galois que M. Em. Picard, de l'Académie des sciences, disait dernièrement que, sans doute, il avait des égaux parmi les grands

mathématiciens de ce siècle, mais qu'aucun ne le surpassait par l'originalité et la profondeur des conceptions.

Il est clair que ces exemples sont tout à l'honneur des mathématiciens et des mathématiques. Certes, il faut une intelligence à aptitudes spéciales, c'est possible, mais il en est ainsi en tout. Il faut la « bosse », comme dit le vulgaire. Mais il n'en résulte pas moins que le plus souvent ces aptitudes spéciales ne sont pas uniques et provoquent au besoin d'autres aptitudes voisines. On a donc tort de médire des hommes qui se livrent aux études mathématiques. Le cerveau puise de la vigueur dans ces hautes conceptions, et, par cette gymnastique savante, finit par acquérir une puissance de raisonnement et de déduction qu'il ne faut pas nier. *Cuique suum!*

Histoire des sciences. Quel est l'inventeur de la chambre noire, qui a servi de point de départ à la photographie moderne? On ne le sait bien que depuis peu, car il n'y a rien de malaisé comme de déterminer le nom d'un inventeur et l'origine d'une invention. C'est M. Edouard Müntz, de l'Institut, qui vient, dans une des dernières séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de nous dire le véritable inventeur de la chambre noire.

Pendant bien longtemps, on attribua la chambre noire à J.-B. Alberti, puis à un certain dom Papnuzio, à Cardan et à Porta. Alberti, le grand artiste et savant florentin, imagina la chambre claire au quinzième siècle. Et un biographe anonyme dit à cet égard que le même encyclopédiste montrait, vers cette époque, dans une petite caisse, à travers un trou étroit, de hautes montagnes, de vastes prairies et des régions lointaines. Et Alberti passait pour avoir imaginé et la chambre claire et la chambre noire. Tout récemment encore, on lui attribuait bien la chambre noire. Eh bien! on se trompait. Le texte latin, trop long pour que nous puissions le reproduire, est très explicite. Il s'agissait, dans le petit appareil d'Alberti, de peintures que l'on regardait par un petit trou; c'était plutôt une sorte de stéréoscope primitif sans objectifs, un diorama. Mais il ne s'agissait nullement d'images extérieures pouvant dessiner leurs contours sur une glace, en envoyant des rayons lumineux par le petit trou de la chambre noire.

L'attribution de l'invention à dom Papnuzio de Santo Benedicto n'est pas plus fondée; il a fait une expérience mal interprétée et il n'en est question qu'en deux lignes dans un texte de Cesariano, architecte du seizième siècle. Au contraire, lisons Léonard de Vinci : « Si la face d'un édifice ou une place ou une campagne est éclairée par le soleil et que, du côté opposé, dans la face d'une habitation qui ne reçoit pas le soleil, on pratique un petit soupirail, tous les objets éclairés enverront leur image par le soupirail et paraîtront ren-

versés [1]. » Et ailleurs : « L'expérience qui montre comment les objets envoient leurs images ou ressemblances entrecoupées au dedans de l'œil, dans l'humeur albugineuse, se manifeste quand, par quelque petit soupirail rond (petite ouverture ronde), les images des objets éclairés pénètrent dans une habitation très obscure. Alors tu recevras ces images sur du papier blanc placé dans la dite habitation et tu verras tous les susdits objets sur ce papier avec leurs propres figures et couleurs, mais ils seront plus petits et sens dessus dessous. Ces simulacres paraîtront proprement peints sur le papier. Celui-ci doit être très mince et vu par le revers. Le soupirail sera fait dans une petite plaque très mince de fer... » Donc, il n'y a aucun doute, Léonard de Vinci a réalisé une chambre noire. Léonard de Vinci, grand ami de François Ier, est mort en France, au château d'Amboise, en 1519.

Cardan, qui est venu un peu après (1501-1576) et dont l'ingéniosité est bien connue, perfectionna le système. Il ajouta une lentille en verre encastrée dans le trou ou soupirail de Léonard de Vinci.

Beaucoup d'écrivains modernes ont, malgré tout, rapporté l'invention à G.-B. Porta, l'auteur de la *Magie naturelle*. Porta aurait tout imaginé. Libri a fait voir que jamais Porta n'avait revendiqué l'invention; seulement il a écrit que Porta avait eu l'idée d'ajouter une lentille au trou. Nous venons de voir que c'est Cardan qui, le premier, fit cette adjonction importante et il n'y a aucun doute, puisque Cardan en parle dans son ouvrage *De Subtilitate* en 1550, et la première édition de la *Magie* de Porta date de 1564. Mais Porta cependant, d'après M. Laussedat, imagina de se servir d'un appareil portatif, d'une boîte munie à sa paroi d'avant d'un trou avec lentille. Ce complément conduit à la chambre noire usuelle, à celle qui entre dans tous les appareils photographiques.

En sorte qu'en définitive, on doit revendiquer pour Léonard de Vinci la priorité de l'invention et placer à côté de ce grand nom celui de Porta qui est indissolublement lié aussi à l'histoire de la chambre noire. Soyons justes, même après plus de trois cents ans d'hésitations ou d'incertitudes.

Henri de Parville.

[1] Charles Ravaisson-Mollien, document D de la bibliothèque de l'Institut, etc.

L'année chrétienne (1899), 12 compositions en chromotypographie, formant un gracieux calendrier, par Rudnicki. Elégant cartonnage, 5 fr. (Delagrave.) — Inspirer des réflexions salutaires au moyen d'agréables tableaux d'une exécution et d'un coloris qui rappellent les primitives et suaves compositions des âges de la foi, tel est le but qu'ont cherché l'artiste et l'éditeur en créant l'*Année chrétienne*, dont la forme extérieure n'est pas d'un caractère moins artistique que le fonds.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 novembre.

Quoiqu'il soit déjà bien tard pour parler du ministère Brisson jeté au rebut depuis quinze jours, nous lui devons quelques lignes. Il a représenté sous la forme la plus répugnante le pire dans le mauvais. Il est né de la haine, a vécu de la fraude et est mort du mépris. Rappelez-vous cette scène odieuse, la dernière de la dernière législature, où M. Brisson, faisant ses adieux aux collègues qu'il avait eu l'honneur de présider, poussait un cri de guerre sociale, civile et religieuse contre ceux que, dans une accusation anonyme et vague, allant du banc ministériel de M. Méline à tous les bancs du centre et de la droite, il appelait les perfides! Même Gambetta, même Jules Ferry, dont nous ne sommes, à aucune espèce de degré, les admirateurs ni les approbateurs, trouvaient de temps à autre un mot d'union et de réconciliation à jeter à cette pauvre France, qui meurt de ses divisions. Lui, le sinistre auteur du droit d'accroissement, le tourmenteur des Petites Sœurs des Pauvres et des Sœurs de Charité, n'a jamais que de la haine à répandre sur son pays et sur les meilleurs de son pays.

Toute misérable qu'elle soit, la nouvelle Chambre n'avait pas voulu de M. Brisson pour président. Elle l'avait rejeté par trois fois. Alors, se prévalant d'un ordre du jour où transpirait la haine sotte et avide qui est son élément, le candidat battu de la présidence de la Chambre s'est faufilé à la présidence du Conseil par l'inexplicable connivence du rusé compère normand qui trône à l'Elysée. M. Félix Faure, en hissant à la tête du gouvernement son obstiné concurrent à la présidence de la République, a voulu qu'on le vît à l'œuvre et qu'il en fût tué du coup. Il l'a tenu au sommet de l'Etat, comme, revenant de la chasse, il s'amuserait à montrer au bout d'une perche un lapin vidé. Il est certain que M. Félix Faure a eu bon nez. Mais ce truc ne suffisait pas; il fallait à ce ministère de complaisance une apparence de majorité parlementaire. M. Brisson la capta sur le terrain de l'affaire Dreyfus. S'abritant derrière M. Cavaignac, dont la parole exprimait, en des termes qui avaient dépassé par leur énergie et leur netteté toutes les déclarations des précédents cabinets, les engagements absolument antirévisionnistes du présent ministère, M. Brisson eut sa majorité. Puis les Chambres se

séparèrent; le tour était joué. Un jour vint où M. Cavaignac crut devoir se retirer pour mettre sa conduite en harmonie avec sa parole donnée devant le Parlement et le pays. M. Brisson sentait et savait que, ce jour-là, il perdait sa majorité; il garda le ministère pour faire, en l'absence du Parlement et au mépris du pays, ce qu'il avait promis à l'un et à l'autre de ne pas faire.

Alors nous sommes entrés en plein dans la fraude. Un journal qui a été un des ministériels de M. Brisson, parce que, sans le coup d'État sournois de ce ministère, la revision du procès Dreyfus, dont il est un des agents les plus onctueux, était impossible, — le *Journal des Débats*, écrivait dans son numéro du 28 octobre : « Pour expliquer la chute du cabinet radical, il suffit de penser qu'il est exclu du pouvoir parce qu'il n'aurait jamais dû y être, parce que sa présence au gouvernement était injustifiable, parce qu'il n'y représentait ni les opinions de la majorité du pays ni celles de la majorité du Parlement, mais l'heureuse audace d'une minorité qui avait réussi à s'imposer temporairement à une majorité. » A merveille! Nous sommes complètement de cet avis. Comment alors le *Journal des Débats*, qui se dit libéral, a-t-il pu prendre à partie avec une pédante ironie les députés qui réclamaient, dès le commencement d'octobre, la convocation des Chambres dont le ministère, produit frauduleux de *l'heureuse audace d'une minorité* (ce sont ses termes), était de moins en moins l'expression? Comment a-t-il pu l'encourager à trancher subrepticement des questions graves que la plus vulgaire pudeur commandait, si les Chambres n'étaient pas immédiatement réunies, de réserver? Ministère « de malheur et d'usurpation », comme l'a très justement qualifié la franche et courageuse parole de M. Déroulède, — le ministère Brisson a fait une série d'actes inconstitutionnels qui, par le vice même d'origine de leurs auteurs, devraient être annulés en principe. Nous ne parlons pas seulement de ces hécatombes de fonctionnaires auxquelles s'est livré, dans son dernier râle d'agonie, ce ministère sans mandat. Nous parlons surtout et avant tout de l'ouverture de la revision du procès Dreyfus, qui, dans les conditions où elle s'est produite, a été une illégalité.

Le ministère Brisson était si manifestement en révolte contre la volonté nationale et contre la majorité parlementaire que, du premier jour où il s'est trouvé en face des Chambres, il a disparu dans la répulsion qu'il inspirait. Depuis le projet de désarmement que, sans même daigner l'en avertir, la Russie avait lancé dans les jambes de notre diplomatie anxieuse, jusqu'à la poignante humiliation dont l'Angleterre nous abreuve; depuis la grève formidable qui reste suspendue sur notre fameuse Exposition de 1900, jusqu'à la criminelle

invention d'une conspiration militaire, que, sur un signal donné, tous les organes officiels ont mise en circulation, pour achever contre notre armée le travail de trahison dont l'affaire Dreyfus n'est que le prétexte et le masque; — ces cinq à six mois de ministère n'ont été qu'avanies et désastres.

La Chambre n'avait que l'embarras du choix entre les motifs pour se débarrasser et nous débarrasser du ministère. Elle en a pris un national : la conduite de ce ministère qui livrait l'armée à tous les outrages et à toutes les calomnies sans qu'elle pût répondre. Justice militaire comme justice civile étaient également bafouées, car les décisions du jury n'étaient pas mieux respectées que les arrêts des conseils de guerre. M. le général Chanoine, qui n'était entré au ministère que pour surveiller notre dépôt militaire, confié à des mains peu sûres, avait, par sa démission en séance publique, signifié à ceux dont il avait eu la résignation patriotique d'être le collègue d'un jour, un blâme et un dégoût que, sur les observations de MM. de Mun et Piou, de Mahy et Barthou, la Chambre a transformés en un coup de balai définitif.

C'est là, nous le reconnaissons, une opération préliminaire qui était la première mesure à prendre, dût-elle ne pas donner tous les fruits qu'attend le patriotisme.

Nous ne parlerons qu'avec réserve de la procédure de revision abusivement, mais officiellement engagée devant la Cour de cassation. Nous avons le respect de la magistrature. Lorsqu'il y a quelques mois, un député socialiste, M. Viviani, qui a été un des fidèles du ministère Brisson et l'un des membres les plus importants de sa minorité, a dénoncé au mépris la magistrature actuelle, et, en particulier, la Cour de cassation, dans un discours très documenté auquel la Chambre accorda les honneurs de l'affichage, — nous trouvions que, — malgré les étranges et louches allures de la justice française dans les affaires du Panama et autres, qui, certes, furent bien plus incorrectement et ténébreusement menées que l'affaire Dreyfus, — le tableau était peut-être poussé au noir, et qu'en tout cas, son exposition publique à la mairie de toutes les communes, grandes et petites, de la République, était regrettable. Nous sommes plein de déférence pour cette Cour de cassation que ses détracteurs d'hier exaltent depuis qu'ils savent que son procureur général et quelques autres de ses membres sont acquis à l'interné de l'île du Diable, et aussi à Zola, si méchamment condamné, à deux reprises, par le jury dont ils ne veulent plus. Qu'on en soit bien persuadé; nous ne dirons jamais, en regardant la Cour de cassation : « J'accuse! » avec l'épileptique débordement de calomnies et d'outrages que le même M. Emile Zola a pu

vomir impunément contre les tribunaux militaires, grâce à des atermoiements et à des finasseries de procédure qui offensent toutes les justices.

D'un autre côté, tout en rendant hommage à qui de droit, nous n'avons pas tout à fait l'heureux état d'esprit, tout plein de candeur et d'innocence, qui faisait écrire à M. Cornély (du *Figaro*) : « La Cour de cassation est composée de magistrats dont l'indépendance et la probité doivent fatiguer, décourager le soupçon. » La façon récente par laquelle M. Brisson, qui n'avait même pas le droit parlementaire d'être ministre, a profité de l'absence des Chambres pour asseoir sur le siège inamovible de premier président de la Cour d'appel de Paris un de ses obscurs compatriotes du Berry, dont il avait fait à Bourges, comme procureur général, l'agent de ses ambitions électorales, le factotum de ses faveurs et de ses rancunes, et qu'il avait ensuite fourré à la Chambre criminelle de la Cour de cassation, — cette façon d'agir nous a rappelé, hélas! qu'il y avait parfois quelques considérations humaines dans le mode de recrutement de nos juges.

Quand nous sommes en présence de magistrats dont l'avancement hiérarchique, en dehors de toute politique, est unanimement justifié par les services rendus et le talent déployé, nous nous inclinons avec confiance. Tels étaient ces trois membres de la Cour de cassation par lesquels la Cour elle-même avait composé la commission consultative de revision, dont le ministère Brisson a annulé la consciencieuse et péremptoire réponse. La preuve qu'ils étaient de vrais magistrats, c'est que la Cour de cassation les avait choisis et vient de les choisir encore comme ses mandataires. Les corps collectifs ne se trompent jamais ou presque jamais lorsqu'ils se font représenter; laissant là ceux qu'ils trouvent des intrus, ils vont à qui portera en bonnes mains leur dignité.

Avec la même sincérité, nous dirons que, lorsque avant même l'audience publique de la Chambre criminelle, nous avons lu dans les journaux les étranges et indiscrets propos de M. Manau, procureur général, — le même qui, dans son réquisitoire du printemps dernier pour l'annulation de la condamnation de M. Zola, avait prononcé de telles paroles que, répétées à la tribune de la Chambre des députés, elles firent scandale, sans qu'une voix osât s'élever pour les excuser, — nous avons éprouvé une pénible impression. Avocat peu connu d'une petite ville de province en 1870, M. Manau, déjà quinquagénaire, s'est lui-même bombardé magistrat. Avait-il la haute compétence qui, en d'autres temps, a pu porter du barreau au siège de procureur général près la Cour de cassation, de simples et grands avocats comme MM. Dupin, Delangle ou Paul Fabre?

Non, ces choix-là ne se faisaient qu'au temps des abus, sous la monarchie. Les meilleurs titres que M. Manau ait pu invoquer pour devenir procureur général à la Cour de cassation, c'est qu'il a reçu des horions au 2 décembre. C'est beaucoup, et c'est fâcheux; mais est-ce suffisant? M. Manau qui, sous son hermine très ouatée, très rembourrée d'un des plus gros traitements de la République, conserve toujours sa plaie lucrative d'il y a quarante-sept ans, — a l'air de poursuivre sur l'armée d'aujourd'hui sa vengeance des prétoriens qu'il accuse machinalement d'avoir fait le coup d'Etat.

Ce n'est pas la Chambre criminelle de la Cour de cassation qui a désigné le rapporteur du procès de revision. C'est le président tout seul, M. Lœw, Alsacien protestant, dont le rôle dans le pourvoi de M. Zola avait déjà mis en relief le nom et les opinions. Il a désigné un conseiller qui, dans la même affaire, avait eu la même manière de voir que lui. Pour écarter de Thémis les soupçons, qui ne doivent pas plus l'atteindre que la femme de César, — avait-il au moins désigné un vieux magistrat de carrière, spectateur impassible des événements et des institutions qui passent, blanchi dans le service de la justice? Usant de son droit, le président Lœw désigna un jeune magistrat qui était, il y a vingt-cinq ans, rédacteur d'un journal radical de Lyon, où il tapait ferme sur le catholicisme, et qui, après un passage dans la magistrature, surtout au ministère de la justice, s'était fait faire, à trente-huit ans, conseiller à la Cour de cassation.

Que dire du réquisitoire de M. Manau? Dirigé, par ses insinuations et ses critiques, contre les procédures militaires, il compromettrait et atteindrait bien plus la Cour de cassation si elle était solidaire de ce mode de requérir impartialement justice. M. Cavaignac, — une des nombreuses personnes qu'on y met en scène sans qu'elles aient été à même, avant ou pendant l'audience, de fournir explication, — a déjà, par une lettre adressée au président de la Chambre criminelle, donné un démenti, avec preuve à l'appui, à une assertion grave du procureur général. Si tout ce que le procureur général a articulé contre la justice militaire était vrai, il faudrait dessaisir l'armée du droit de se juger elle-même. Et alors, autant vaudrait supprimer l'armée; car est-il une armée au monde où le droit dont elle jouit pour notre sûreté ne soit inhérent aux lois essentielles de la discipline et de la défense? Que M. le procureur général se rassure; la France entière a vu, dans l'imposante discussion du procès Bazaine, avec quelle scrupuleuse délicatesse, avec quel respect profond de l'accusé des juges militaires ont statué sur un crime de trahison. Et si on compare ce qui vient de se passer dans la Chambre criminelle avec ce

qui s'était passé au conseil de guerre de Trianon, il n'y a pas un Français qui n'aurait mieux aimé être jugé ici que là.

Dans le dithyrambe en l'honneur de Dreyfus, qui a terminé ses conclusions, M. le procureur général nous a montré son client déjà réintégré dans l'armée française. Il est certain que, si le condamné l'a été injustement, il a droit à une réparation solennelle aux lieux mêmes où s'est accomplie sa dégradation, chefs et soldats défilant et drapeaux s'abaissant devant lui. Il a droit à ce que des compensations et indemnités proportionnées à son épreuve imméritée lui soient accordées, et à ce que son temps passé dans son cabanon lui soit compté plus que double pour son avancement. Mais tout cela n'est possible que si l'opinion de l'armée et du pays qui aujourd'hui sont unanimes, est subitement retournée par une lumière décisive; à défaut de cette lumière que nous attendons toujours, M. le procureur général a-t-il mesuré l'effroyable difficulté de ce qu'il nous propose? Il crierait à l'intolérance si on le sommait de croire par ordre à la divinité de Jésus-Christ; il nous permettra de lui résister quand, sans l'ombre d'une présomption, il nous requiert de croire à l'innocence de Dreyfus. Comment contraindre les soldats français à accepter pour officier, les officiers pour camarade, celui qui a été déclaré traître à l'unanimité d'un conseil de guerre et que cinq ministres de la guerre dénoncent comme tel à la patrie? Si nous étions dans l'ancien régime, M. Manau pourrait demander la création d'un régiment spécial, le Radical-Juif, — comme il y avait autrefois un Royal-Suédois ou un Royal-Piémont, — dont M. Dreyfus serait colonel. Cette ressource manque aujourd'hui. Il y en a une autre que nous soumettrions à M. le procureur général. On sait que Napoléon, voulant rendre à la magistrature un des grands noms judiciaires de notre histoire, fit un jour de M. Séguier, alors officier, un magistrat, même un grand magistrat. S'il serait très malaisé de réintégrer M. Dreyfus dans l'armée, — pourquoi M. Manau, s'inspirant du procédé napoléonien, ne le ferait-il pas nommer conseiller à la Cour de cassation, chambre criminelle?

Le rapport de M. le conseiller Bard a encore plus dérouté notre esprit que le réquisitoire de M. le procureur général qui, se croyant obligé de requérir contre quelqu'un, a requis contre la justice militaire. Au lieu d'un rapport où le pour et le contre sont balancés par une équitable et complète démonstration qui insinue ses conclusions bien plus qu'elle ne les proclame, — nous avons devant nous un véritable acte d'accusation. Et quel est, dans cette œuvre de magistrature fin de siècle, le principal collaborateur de M. le conseiller rapporteur, l'autorité dont il se prévaut pour en accabler les chefs de l'armée? C'est, non seulement un homme en

prison, déjà frappé par la justice militaire, et encore sous le coup d'inculpations graves, mais un homme, le colonel Picquart, qui a prononcé à l'audience, contre ses chefs, cet abominable propos que, si on trouvait dans sa cellule les rasoirs du colonel Henry ou la corde dont nous ne nous rappelons quel pendu ou quel étranglé, on saurait qui les y aurait mis. Le colonel Picquart rapporte des conversations qu'il aurait eues avec le général Gonse, avec le général Billot, avec d'autres encore, — conversations odieuses pour ces généraux. Aucun d'eux n'a été interrogé d'avance sur leur exactitude; ils en ignoraient même l'existence. Et tout à coup, sans avoir pris la peine de les contrôler par quelques questions posées préalablement aux personnes mises en cause, — le conseiller rapporteur de cette Cour auguste qui, jusqu'à présent, mettait sa gloire à rester dans les régions supérieures et neutres du droit, jette au public ces pièces sans valeur, puisque aucune confrontation ni contradiction ne les a éprouvées, ces pièces émanant d'une bouche plus que suspecte, ces pièces d'un homme obligé lui-même de faire flèche de tout bois pour se défendre! Il les présente comme des preuves ou, tout au moins, des documents au procès! Une telle façon de procéder dénote un parti-pris qui ne sent plus la justice.

Un des généraux, le général Gonse, n'a pu retenir, malgré la consigne, un cri de protestation indignée. M. Cavaignac qui, en sa qualité de civil, a les coudées plus franches, a nettement démontré à M. le conseiller rapporteur qu'une de ses assertions touchant le récit du capitaine Lebrun-Renault sur les aveux de Dreyfus était l'absolu contraire de la vérité.

On est étonné en effet de la passion que met M. le conseiller rapporteur à prendre à partie cette relation évidemment authentique du capitaine Lebrun-Renault, alors qu'elle a été immédiatement consignée par plusieurs témoins et reproduite par le journal le *Temps*, très favorable à Dreyfus : « Si j'ai livré des documents, avait dit le condamné, c'était pour m'en procurer de plus considérables. » Là est peut-être la vérité de ce drame mystérieux.

Il y a plus d'un an, un Juif très intelligent qui croyait à l'innocence de son coreligionnaire, nous disait : « Pourquoi voulez-vous qu'il ait trahi? Il n'y avait aucun intérêt. Il n'avait pas besoin d'argent. Il ne pouvait que perdre à servir l'Allemagne, car il n'aurait jamais pu arriver, dans l'armée allemande où les barrières de confession et de situation sociale sont presque infranchissables, aux grades qu'il lui était permis d'atteindre dans la France démocratique et tolérante. » Et ce Juif ajoutait : « En Alsace, nous regrettons la France tout autant que les catholiques. Les moins

malheureux de l'annexion ont été les protestants qui, devenus de la religion du souverain, devenus membres de la majorité religieuse de l'empire, ont paru passer du second rang au premier. Il y a dans la population protestante d'Alsace des espèces de métis plus Allemands que Français. » Nous ne sommes pas sûrs que notre interlocuteur juif ne s'expliquât pas ainsi le rôle que MM. Scheurer-Kestner, Lœw et autres, ont pris dans la question Dreyfus.

Un officier supérieur, très au courant de la question, nous répondait, à propos de cette conversation : « Il y a du vrai dans ce que dit ce Juif. Mais il se méprend sur les mobiles de Dreyfus; voici pourquoi il a failli : Dreyfus n'inspirait dans les bureaux de la guerre ni sympathie ni confiance. Il y avait été admis à la légère, et il savait qu'il allait être envoyé dans une garnison de province. Il avait horreur de cette perspective; il voulait rester au ministère, où son avancement, croyait-il, serait plus assuré, rester à Paris où la société juive, nombreuse et compacte elle-même, se fond dans la société générale, tandis qu'en province elle est classée à part, assez dédaigneusement. Il a voulu alors se rendre nécessaire au ministère de la guerre par les renseignements militaires qu'il apporterait. Pour avoir des renseignements de l'étranger, il a commencé par lui en fournir; donnant, donnant. Il en a fourni d'abord de peu importants; il n'en a reçu en échange que de même valeur. Cela ne faisait pas son compte; pour en avoir d'importants, il en a donné d'importants; il a été peu à peu engrené, peu à peu lié aux gens qui, ayant son secret, pouvaient le compromettre et le livrer. C'est ainsi que, sans avoir eu au cœur la trahison, il l'a consommée; et il a dit vrai en confessant que, s'il avait livré des documents, c'était pour en avoir de plus considérables. »

Nous reproduisons cette explication telle que nous l'avons reçue et qu'elle nous frappa. Si elle n'est pas la vérité, elle est la vraisemblance; et comme nous le disait cet officier, l'infortuné Dreyfus, dont le sort aurait pu, si ses paroles au capitaine Lebrun-Renault avaient été reconnues exactes, inspirer pitié, soulagement, peut-être grâce, a été rivé dans son supplice par la valetaille radicale qui l'exploite indignement et bat monnaie sur son dos.

La Chambre criminelle, nous n'en sommes pas surpris, a été si peu convaincue par les développements de MM. Bard et Manau qu'après avoir refusé au procureur général la suspension de la peine, elle a demandé contre le réquisitoire et le rapport un supplément d'information. Un député a demandé que, vu l'exceptionnelle gravité de l'affaire, la Cour de cassation se prononçât toutes les Chambres assemblées, nous y applaudissons; nous ne désirons que des juges sérieux et une justice sérieuse.

A travers toutes ces incertitudes si louches, un ministère nouveau nous est né. Est-ce bien une naissance? N'est-ce pas plutôt un retapage? Comme on met un collet neuf à un vieux paletot, on a mis un président du Conseil nouveau à la défroque de M. Brisson. Quoiqu'il y ait dans ce ministère quelques noms honorables, il n'offre aucune garantie. La rentrée de M. de Freycinet dans ces bureaux de la guerre où il avait installé Cornélius Herz, qu'il avait fait grand officier de la Légion d'honneur; — cette rentrée à l'heure où notre déroute d'Egypte, dont il a été, avec son protégé et protecteur M. Clémenceau, le principal auteur, se consomme, est un scandale national. Son premier acte a été, sur la sommation de M. Ranc, de décapiter notre état-major de son chef, le général Renouard, qui avait la tradition des Boisdeffre et des Miribel. La marine n'est pas mieux lotie que la guerre. Si feu Offenbach était président de la République, nous comprendrions que M. Lockroy fût resté ministre de la marine; la mauvaise plaisanterie qui a donné à ce plaisantin notre grande institution navale à gouverner dure trop!

La déclaration ministérielle de M. Dupuy est un amalgame de formules à double entente, où les ennemis de l'armée et de la société trouvent beaucoup d'avances pour eux et nulle sanction contre eux. Sur l'épuration administrative que les modérés réclamaient si fort après les violences de M. Brisson, silence complet! M. Dupuy a fait même déclarer que le modéré, M. Legrand, qu'il avait nommé sous-secrétaire d'Etat de l'intérieur, serait confiné dans les affaires d'assistance publique. Il a en même temps annoncé, pour rassurer les dreyfusards, qu'il s'opposerait à ce que la Cour de cassation toute entière prononçât sur la revision; il ne veut que la Chambre criminelle, celle qui a admis le pourvoi Zola.

Faut-il parler de l'affaire de Fachoda? Les choses sont tellement expressives, que des paroles n'y ajouteraient rien, et que le silence est ce qui convient le mieux à ce nouveau deuil. Concevez-vous (qu'on nous passe l'expression) rien de plus bête que le Conseil municipal de Paris! A la nouvelle de l'héroïque succès du capitaine Marchand, il prend, comme pour braver l'Angleterre, une délibération tendant à donner à une rue de Paris le nom de Fachoda. Délibération qui, si elle est exécutée, perpétuera désormais sur nos murs une des reculades les plus lamentables de notre histoire! Puis l'Angleterre montrant les dents, ce même Conseil municipal prend une autre délibération qui n'est qu'une invite à la paix à tout prix. Le radicalisme est de sa nature aussi inintelligent que plat, et aussi déclamatoire que couard.

M. Delcassé, nous voulons bien l'admettre, a fait de son mieux;

et d'autres à sa place, dans les mêmes circonstances, n'auraient pas fait plus mal. Il a lutté pour avoir une fiche de consolation et couvrir les apparences de la retraite. Le cynisme anglais a été intraitable; et, que nous le voulions ou non, nul doute que, tout en faisant nos réserves *in petto* sur l'occupation usurpatrice de l'Egypte, nous ne soyons obligés de les refouler de plus en plus jusqu'au lointain et invisible avenir où la France sera redevenue elle-même. Cette mortification qui, pour nous, s'ajoute à tant d'autres, ne met pas à néant, mais elle met à son point l'alliance russe. Nous avons entendu des harangueurs municipaux, administratifs, même, hélas! ecclésiastiques, clamant que, depuis Cronstadt, la France avait repris sa grandeur d'autrefois. Utile dans le cercle borné de nos frontières mutilées, l'alliance russe ne peut rien, et peut-être ne veut rien pour nous dans nos ambitions africaines et asiatiques. Voyons la vérité telle qu'elle est, et conduisons-nous en conséquence.

Nous sommes tellement isolés que, pour amortir l'affront, M. Delcassé n'a pas eu même la ressource d'invoquer l'arbitrage d'une puissance ou de l'Europe. Est-il une question où, par les mêmes arguments, l'Angleterre ne nous obligera à filer doux? Et quel effet dans le monde barbare où la force fait le prestige! Vraiment le régime actuel épuise l'humiliation; de mémoire française, il n'y a rien eu de pareil.

L'incident de Fachoda nous donne une autre leçon, c'est qu'avant de lancer des entreprises, nous devons en mesurer la portée. Sinon, nos pas en avant les plus audacieux ne serviraient qu'à marquer nos pas en arrière les plus déconcertants. Nous suivons en Europe une politique continentale qui nous commande de rester toujours l'arme au bras contre l'Allemagne; pouvons-nous suivre dans le monde entier une politique coloniale qui nous met en perpétuel conflit avec l'Angleterre, contre laquelle nous sommes désarmés sans l'Allemagne? Il faut opter entre ces deux politiques, sous peine d'être d'autant plus broyés que, également inquiétées par nous, l'Angleterre et l'Allemagne se rapprochent, comme elles viennent de le faire en Afrique, pour ne faire qu'une masse contre nous.

Louis Joubert.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LA RENAISSANCE CATHOLIQUE

EN ANGLETERRE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE[1]

III. — Le Mouvement d'Oxford.

Les Premiers Tracts. Les Sermons de Newman.

(1833-1836)

I

A son arrivée à Oxford, en juillet 1833, Newman trouve ses amis fort émus du *bill* qui supprimait une partie des évêchés de l'Eglise anglicane en Irlande[2]. A leurs yeux, c'est l'ouverture d'une ère de persécution : ils sont persuadés que cette première atteinte, portée par l'Etat aux droits de l'Eglise, va être suivie de plusieurs autres. Keble, d'ordinaire peu disposé à se mettre en avant et à batailler, n'est pas le moins excité : le poète tendre et doux du *Christian Year* lance des vers d'une âpreté toute nouvelle contre « la bande de ruffians venue pour réformer là où ils ne venaient pas pour prier[3] ». Appelé, le 14 juillet, à prêcher le sermon des assises devant l'université d'Oxford, il saisit cette occasion de jeter un cri d'alarme; il applique à ses compatriotes l'avertissement donné par le prophète Samuel aux Israélites qui ne voulaient plus Dieu pour roi. Après avoir rappelé que « l'Angleterre, en tant que nation chrétienne, était une partie de l'Eglise du Christ, et qu'elle était liée, dans toute sa législation et sa politique, par les lois fondamentales de cette Eglise », il déclare que renier ce principe, comme il est fait par le bill en question, c'est répudier la souveraineté de Dieu, et, pour un tel acte, le mot d' « apostasie » ne lui

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 octobre et du 10 novembre.

[2] Cf. le *Correspondant* du 10 novembre, p. 468.

[3] Cette pièce fut publiée avec les vers de Newman et d'autres, dans la *Lyra apostolica*.

paraît pas trop fort. « Il y avait autrefois ici, ajoute-t-il, une Eglise glorieuse; mais elle a été livrée aux mains des libertins, pour l'amour réel ou affecté d'une petite paix temporaire et du bon ordre. » Il proclame que, dans une telle crise, tout fidèle *churchman* doit se dévouer entièrement à la cause de « l'Eglise apostolique ». Que les soldats de ce bon combat soient d'abord en petit nombre, que longtemps encore ils voient triompher « le désordre et l'irréligion », c'est possible; mais il leur rappelle, en terminant, les promesses faites aux chrétiens, et il leur assure que tôt ou tard leur cause sera pleinement victorieuse. Aussitôt imprimé sous ce titre : *L'Apostasie nationale*, avec une préface pressant les *churchmen* de considérer quel devoir leur impose « l'intrusion » et « l'usurpation » de l'Etat, ce discours a un assez grand retentissement. Newman a écrit plus tard « qu'il avait toujours regardé et fêté le jour où il avait été prononcé, comme le point de départ du *Mouvement*[1] ».

Que faire pour donner une suite pratique à cet appel? Quelques *clergymen* cherchent aussitôt à se concerter. Ce sont Keble, tout échauffé de son discours, Froude, plus impétueux que jamais, aspirant à la lutte, abhorrant le calme[2], et Newman, auquel la joie de la santé reconquise, de la patrie et des amis retrouvés, de la grande œuvre à entreprendre, donne une sorte d'exaltation physique et morale qu'on ne lui connaissait pas[3]. Ce sont, aussi, trois personnages plus âgés et paraissant avoir une situation plus considérable par leurs fonctions, par leurs travaux, par leurs relations dans le haut monde ecclésiastique : M. Hugh Rose, de Cambridge, *vicar* de Hadleigh, esprit élevé, noble caractère, écrivain de talent, très dévoué à la cause de la haute Eglise, et qui, pour grouper ses défenseurs, a fondé, l'année précédente, le *British magazine*[4]; M. William Palmer, venu de l'université de Dublin à celle d'Oxford, expert dans les controverses théologiques, quoique sans grande profondeur ni originalité; M. Arthur Per-

[1] *Apologia*.

[2] « I deprecate a calm », écrivait Froude à Newman. (*Letters and Correspondence of J.-H. Newman*, t. I, p. 457.)

[3] Parlant lui-même de cette exaltation, Newman dit que ses amis en étaient si surpris qu'ils hésitaient à le reconnaître. (*Apologia*.)

[4] En dépit de quelques divergences d'idées, Newman a toujours eu beaucoup de sympathie et d'estime pour M. Rose, et, en 1838, au moment où ce dernier se mourait prématurément à l'étranger, il lui dédiait un de ses volumes de sermons : il s'adressait à lui comme à l'homme « qui, lorsque les cœurs étaient défaillants, les avait appelés à réveiller en eux le don de Dieu et à se ranger autour de leur véritable mère ». (*Lett. and Corr.*, t. II, p. 277.)

ceval, *vicar* de East Horsley, type fort respectable du *clergyman* de noble famille tory. Entre ces deux groupes, venus de milieux différents, mais unis par le sentiment très profond du même péril, des correspondances s'échangent et des conférences ont lieu, à la fin de juillet et pendant le mois d'août, soit chez M. Rose, soit à Oxford, dans la *common room* d'Oriel.

Tous sont d'accord « qu'il y a quelque chose à faire et qu'il faut le faire très vite ». Seulement, quand il s'agit de décider quel est ce « quelque chose », la divergence des vues apparaît. Chez Rose, chez Perceval, et surtout chez Palmer, la préoccupation conservatrice domine : faire échouer les projets de réforme attentatoires aux droits de l'Eglise leur suffit; c'est dans ce dessein purement défensif qu'ils cherchent à susciter un mouvement d'opinion; de plus, en gens graves et arrivés qui craignent d'être compromis, ils ont le souci que ce mouvement demeure *respectable*; l'action collective leur paraît la plus efficace et la plus facile à discipliner; ils rêvent donc d'organiser une grande association, et, pour se garantir des excès individuels, ils voudraient que toutes les publications et autres démarches fussent contrôlées par des comités directeurs, composés d'hommes considérables et sages. Une telle prudence n'est pas du goût de Newman et de Froude. Approuvés, sinon guidés, par Keble, ils n'entendent pas se borner à défendre contre les novateurs une Eglise dont l'état ne les satisfait pas. A la réforme « libérale » ils opposent l'idée, encore imparfaitement définie dans leur esprit, mais très profonde, d'une contre-réforme à tendance catholique; ils rêvent de refaire dans les institutions, dans les croyances et dans les âmes, une bonne partie de ce qui a été défait durant les siècles précédents. Ce qui, pour Palmer et ses amis, n'est qu'une campagne cléricale contre les entreprises d'un parti, doit être, dans la pensée de Newman et de Froude, un mouvement religieux dépassant de beaucoup les accidents contingents de la politique du jour. Loin que ceux-ci se disent « conservateurs », ce mot, dans leur bouche, est presque une injure, et ils se piquent d'être, à leur façon, des « radicaux[1] ». Pour mettre leurs idées en branle, ils sentent le besoin de parler haut et fort; ils veulent être des « agitateurs », et n'ont pas, comme leurs graves alliés, la peur de se compromettre. « Froude et moi, a écrit plus tard Newman, n'étions personne; nous n'avions point de réputation à perdre, point d'antécédents pour nous

[1] Newman écrit à son jeune ami Rogers, le 31 août 1833 : « Yet, I confess, tory as I still am, theoretically and historically, I begin to be a radical practically. » (Voy. dans le même sens une lettre du 8 septembre. *Lett. and Corr.*, t. I, p. 450, 454.)

enchaîner. » L'enthousiasme leur paraît beaucoup plus nécessaire que la prudence. Ils veulent aller de l'avant, *go ahead*, au risque de courir quelques aventures et de paraître un peu moins *respectable*. Avec ces sentiments, est-il surprenant qu'il ne leur plaise guère de voir l'initiative individuelle encadrée dans une grande association, contrôlée par des comités, et qu'aux manifestes collectifs, soigneusement revisés, et par cela même affadis, émoussés, ils préfèrent des écrits personnels, libres et hardis d'allure, où chacun parle sous sa responsabilité?

Entre des vues si différentes l'accord était difficile. L'impétueux Froude veut faire un éclat et rompre tout de suite avec Rose et ses amis. Newman cherche à le calmer et y emploie l'autorité de Keble[1]. Mais, s'il n'entend point répudier légèrement le concours d'hommes considérables et sincères, il n'en agit pas moins de son côté et suivant ses idées. Dès le 9 septembre 1833, avec la vive approbation de Keble et de Froude, et sans avoir consulté ses autres alliés, il lance le premier des *Tracts for the Times*. C'est un écrit de trois pages sans signature. Il débute ainsi : « *A mes frères dans le sacré ministère, les prêtres et les diacres de l'Eglise du Christ en Angleterre, ordonnés pour cela par le Saint-Esprit et l'imposition des mains.* — Compagnons de travail, je ne suis que l'un de vous, — un prêtre; si je vous cache mon nom, c'est de peur de m'arroger trop d'importance, en parlant en mon propre nom. Mais je dois parler; car les temps sont très mauvais, et personne ne parle contre eux. N'en est-il pas ainsi? Ne sommes-nous pas à nous regarder l'un l'autre, sans rien faire? Ne confessons-nous pas, tous, le péril dans lequel l'Eglise se trouve, et cependant chacun ne demeure-t-il pas tranquille dans son coin, comme si des montagnes et des mers séparaient le frère de son frère? Souffrez donc que j'essaye de vous tirer de ces plaisantes retraites dont vous avez eu le bonheur de jouir jusqu'à présent pour considérer d'une façon pratique l'état de notre sainte Mère et l'avenir qui lui paraît réservé; de telle sorte que chacun puisse se défaire de cette mauvaise habitude, qui nous a gagnés tous, de reconnaître que l'état de choses est mauvais, tout en ne faisant rien pour y remédier. » L'auteur continue sur ce ton, secouant ceux qu'il veut réveiller de leur léthargie. Mais suffit-il de leur faire bien sentir le péril? Comment rendre courage à une Eglise, désemparée, abattue à la pensée que la menace vient de cet Etat sur lequel elle avait l'habitude de s'appuyer? Ici apparaît l'idée maîtresse non seulement de ce *tract*, mais de toute cette première période

[1] *Lett. and Corr.*, t. I, p. 439, 442.

du Mouvement; c'est la doctrine de la *Succession apostolique.* Le *tract* rappelle en termes vifs, nets, pressants, à ce clergé qui l'avait oublié, que son pouvoir ne dépend pas de l'Etat, qu'il doit y voir un don de Dieu, transmis sans interruption des apôtres aux évêques et des évêques aux prêtres qu'ils ont ordonnés. Et ainsi il s'efforce de lui hausser le cœur, de lui rendre la conscience, depuis trop longtemps perdue, de son autorité, de sa dignité et de sa grandeur, de lui faire entrevoir une conception plus surnaturelle de l'Eglise et de la religion.

D'autres *tracts* suivent, coup sur coup, en septembre et dans les mois suivants. Le second s'attaque au bill irlandais et lui reproche d'avoir été pris sans l'avis de l'Eglise; le troisième dénonce des altérations dans la liturgie et les services funèbres; le quatrième traite de nouveau de la succession apostolique; le cinquième expose la constitution de l'Eglise du Christ et celle de la branche de cette Église établie en Angleterre; les suivants portent sur des sujets analogues, insistant de préférence sur l'organisation divine de l'Eglise, ses sacrements, sa liturgie, et s'appliquant à rendre en tout la religion plus haute, plus profonde, plus réelle. Ils ont même aspect, même caractère que le premier, se réduisent à quelques feuillets [1], vont droit et vivement au but, ne craignent pas de surprendre, même de heurter, souvent cris d'alarme, appels de secours, « comme d'un homme qui jette l'annonce d'un incendie ou d'une inondation [2] ». Toujours pas de signature : on a seulement soin de faire savoir que ces écrits émanent d'Oxford; Newman attache beaucoup d'importance à cette origine; il est convaincu que « les universités sont les centres naturels des mouvements intellectuels [3] », qu'Oxford en particulier a toujours exercé et peut encore exercer une grande influence sur l'Eglise d'Angleterre; il désirerait, mais n'ose pas, intituler ses publications : *Oxford tracts*; il compte, non sans raison, que le public leur appliquera de lui-même cette étiquette [4]. Quelques amis de Newman lui viennent en aide; ainsi le quatrième *tract* est de Keble, et le cinquième d'un légiste, ancien camarade d'université de Newman, ami très fidèle et très cher de la première heure, John William Bowden [5]. Froude,

[1] « Un *tract* est assez long, écrit Newman à Perceval, s'il remplit quatre pages in-8o. » Quelques-uns cependant ont sept, huit et même onze pages.

[2] C'est ainsi qu'en 1836, l'avertissement placé par les éditeurs en tête du 3e volume de la collection des *Tracts*, caractérisait les premiers de ces *tracts*.

[3] *Apologia.*

[4] *Lett. and Corr.*, t. I, p. 440, 483; t. II, p. 8.

[5] Au moment de la mort de M. Bowden, en 1844, Newman a parlé dans les termes les plus émus de ce qu'avait été pour lui cette intimité de vingt-sept ans. (*Lett. and Corr.*, t. II, 435-8.)

empêché par la maladie, ne peut donner le concours attendu de lui : il est réduit à stimuler l'ardeur des autres. Le plus grand nombre des *tracts* (neuf sur les dix-sept premiers) et aussi les plus brillants, les plus saisissants, sont l'œuvre de Newman. Sans aucune recherche d'effet littéraire, avec le seul souci d'imprimer fortement dans les esprits les idées dont il est possédé et dont il croit la diffusion nécessaire au bien de l'Eglise, il révèle, dans ces feuilles courtes et rapides, des qualités d'écrivain, jusqu'alors ignorées du public et peut-être de lui-même : il s'y montre surtout avec ce don incomparable qui lui faisait pénétrer plus avant que personne au point sensible des âmes. Son activité, du reste, est alors prodigieuse : en même temps que les *tracts*, il écrit des articles dans le *British magazine* et dans d'autres recueils, médite la fondation d'une revue trimestrielle, publie ses vers de la *Lyra apostolica*, fait imprimer son livre sur les Ariens, poursuit ses études sur les Pères de l'Eglise et sur les théologiens anglicans du dix-septième siècle.

L'ardeur que Newman apportait à toutes ces œuvres n'allait pas sans une certaine excitation fiévreuse. Lui-même a raconté plus tard quelle était, à ces débuts du Mouvement, son exubérance d'énergie batailleuse; la plume à la main ou dans la conversation, sa discussion devenait parfois agressive; il ne lui déplaisait pas d'affronter les gens, de les effaroucher, ou de s'en jouer avec une ironie un peu dédaigneuse; c'est ce qu'il a appelé, en s'en confessant, sa « période de *fierceness* ». Toutefois, on se ferait une idée bien incomplète et bien fausse, si on ne voyait en lui qu'un agitateur absorbé par la lutte extérieure. Ce qui domine, au contraire, en lui, même à ces heures d'excitation, c'est l'homme intérieur, non seulement celui dont l'intelligence toujours en travail est altérée des vérités divines, mais celui dont l'âme aspire à un idéal de sainteté et cherche à s'élever le plus près possible de Dieu. Au milieu du combat, sa vie spirituelle demeure intense. Il a fait d'un cabinet de débarras situé près de sa chambre, à Oriel, un oratoire où il passe souvent la nuit à réciter des prières, les prononçant parfois si haut que ceux qui rentraient au collège l'entendaient [1]. Ses démarches, ses écrits, ses polémiques, il les rapporte à Dieu. « J'ai la conscience, écrit-il à une de ses sœurs, que, malgré mes fautes, je désire vivre et mourir pour sa gloire, me livrer entièrement à lui, comme son instrument, quelque ouvrage qu'il me demande, quelque sacrifice personnel qu'il m'impose [2]. » Ce qu'en dépit de son humilité et de sa réserve un peu farouche, le

[1] Mozley, *Reminiscences*, t. I, p. 396.
[2] *Lett. and Corr.*, t. II, p. 170.

public entrevoyait de sa piété si fervente et si profonde, de son absence complète de toute ambition mondaine, de la discipline qu'il exerçait sur lui-même, de son austérité, n'était pas la moindre raison de son autorité morale.

Ecrire les *tracts* ne suffisait pas; il fallait faire en sorte qu'ils arrivassent au public. La difficulté, au début, fut assez grande. Aucun nom d'auteur n'attirait l'attention. Les libraires étaient peu empressés à se charger du placement d'une marchandise trop minime pour les payer de leur peine; la poste d'alors, encore coûteuse, n'offrait pas les facilités d'aujourd'hui. Des amis zélés entreprirent de distribuer eux-mêmes ces feuilles, et passèrent des journées à courir, à cheval, d'un presbytère à l'autre, munis d'instructions de propagande rédigées par Newman[1]. Lui-même donnait l'exemple et allait, par la campagne, visiter des *clergymen* qu'il ne connaissait pas, pour leur porter ses publications[2]. L'effet fut tout de suite considérable. Sous l'impression de cette parole nouvelle, le monde ecclésiastique, qui paraissait si éteint, si déprimé, eut comme un tressaillement inattendu. Jusqu'alors, sous l'étiquette de *tracts*, on n'avait guère connu que les fadeurs édifiantes des sociétés bibliques : voilà, certes, qui y ressemblait peu. On lisait avec curiosité; on était surpris, saisi, remué. Parmi les *clergymen*, plusieurs se sentaient flattés, consolés, fortifiés, d'apprendre qu'ils avaient des titres surnaturels qui les distinguaient du ministre dissident et contre lesquels l'Etat ne pouvait rien. Leur horizon, naguère abaissé et rétréci, s'élevait et s'élargissait. On eût dit même, à voir l'empressement reconnaissant de leur adhésion, que cette vue plus haute, plus profonde de la religion, répondait à un besoin depuis longtemps vaguement ressenti, à une attente de leurs âmes[3]. Beaucoup d'autres, il est vrai, effarouchés dans leurs préjugés protestants, inquiétés dans leur routine, déclaraient les idées suspectes, la forme choquante. Les évêques, entre autres, goûtaient peu ces gens incommodes, qui venaient troubler leur quiétude : comment n'eussent-ils pas trouvé étrange et malsonnant un écrit où, comme dans le premier *tract*, après avoir exalté leur office, on déclarait « ne pouvoir leur souhaiter une fin plus bénie que la spoliation de leurs biens et le martyre »? Ils n'étaient pas, d'ailleurs, les moins étonnés ni surtout les moins embarrassés de s'entendre dire qu'ils étaient les successeurs des apôtres, eux qui ne s'étaient

1 *Lett. and Corr.*, t. II, p. 4.

2 *Apologia.*

3 Manning a affirmé que « la majorité du clergé anglican était prédisposé à recevoir les principes et l'esprit du mouvement d'Oxford ». (*England and Christendom*, Introduction, p. 38.

considérés jusqu'alors que comme des *dignified gentlemen*, choisis par la couronne pour administrer le département ecclésiastique. La plupart ne s'étaïent jamais demandé ce qu'ils pensaient de cette doctrine, et l'un d'eux, en lisant le *tract* qui en parlait pour la première fois, ne pouvait parvenir à se rendre compte s'il l'admettait ou non [1].

M. Palmer et M. Perceval, en dehors desquels Newman avait commencé les *tracts*, étaient fort troublés du tour qu'ils prenaient, du bruit qu'ils faisaient, des émotions qu'ils suscitaient [2]. Ce n'était plus du tout la campagne *respectable* qu'ils avaient rêvée. Non qu'ils n'adhérassent à beaucoup des doctrines soutenues, notamment à celle de la succession apostolique, mais ils trouvaient le ton mauvais; ils s'inquiétaient de l'effet produit sur les hauts dignitaires ecclésiastiques, dont ils recevaient journellement les plaintes, et ils craignaient de se trouver compromis. Dès le milieu de septembre 1833, à peine les premiers *tracts* parus, Palmer émit la prétention qu'aucune publication de ce genre n'eût lieu sans l'autorisation d'un comité directeur [3]. Newman sentait bien que ce serait ôter toute efficacité à ces écrits. « Si, disait-il, vous les corrigez, suivant les désirs d'un comité, vous n'aurez plus que des compositions adoucies, émoussées, qui n'auront de prise sur personne [4]. » On avait été violent, il le reconnaissait; c'était nécessaire pour saisir et agiter l'opinion; de cette agitation, il ne fallait pas s'effaroucher. « On ne gagne rien, disait-il, en se tenant tranquille. Je suis sûr que les apôtres ne se tenaient pas tranquilles [5]. »

[1] *Apologia.*

[2] M. Rose, au contraire, paraissait content des premiers *tracts.* (*Lett. and Corr.*, t. I, p. 434, 463; t. II, p. 7.) Il était, à la vérité, facile à influencer dans un sens opposé. (*Ibid.*, t. II, p. 34, 36.)

[3] *Lett. and Corr.*, t. I, p. 457.

[4] *Ibid.*, t. I, p. 463.

[5] *Ibid.*, t. I, p. 449. — Newman, quelques mois plus tard, revenait sur la même idée, dans une lettre à M. Perceval : « Pour ce qui est des *tracts*, lui écrivait-il, chacun a son goût. Vous faites des objections à ceci, d'autres en font à cela. Si nous changions pour plaire à chacun, l'effet serait gâté. Les *tracts* n'ont jamais eu la prétention d'être des symboles *ex cathedrâ*, mais l'expression d'opinions individuelles. Des individus à convictions énergiques peuvent d'ailleurs se tromper fortuitement dans la forme ou dans les termes, ils n'en auront pas moins une action particulièrement efficace. Aucune grande œuvre n'a été faite par un système, tandis que les systèmes sortent des efforts individuels. Luther était un individu. Les fautes d'un individu elles-mêmes éveillent l'attention. Il perd, mais sa cause (si elle est bonne et s'il a, lui, l'esprit puissant) gagne. Telle est la marche des choses : nous faisons avancer la vérité en nous sacrifiant nous-mêmes. » (*Ibid.*, t. II, p. 57.)

Cependant, avec le temps, loin de s'apaiser, l'émoi et le mécontentement de Palmer augmentaient. Il parla de faire une circulaire qui désavouât les *tracts* et pesa sur Newman pour obtenir qu'il en suspendît la publication; il annonça même à ses amis du *High Church* cette suspension comme faite. Sous cette pression, la nature nerveuse et sensitive de Newman passait par des impressions contraires. Tantôt il était tout feu pour résister; il énumérait avec confiance les amis sur la collaboration desquels il croyait pouvoir compter, les sympathies qui faisaient sur tant de points éclosion, et il déclarait s'inquiéter peu des mécontents : « Nous les battrons[1] ! » écrivait-il. D'autres fois il paraissait ébranlé; il se faisait scrupule d'être trop attaché à son sentiment personnel et de heurter des hommes qu'il honorait; il se demandait s'il ne risquait pas de se trouver seul, sans les concours nécessaires : un moment même, il fut sur le point de céder[2]. Dans cette anxiété, qui lui était douloureuse, il écrivit à son cher Froude, que la maladie avait obligé à s'éloigner, et implora de lui un conseil qui fît la lumière[3]. La réponse ne se fit pas attendre; elle fut nette. « Quant à abandonner les *tracts*, écrivit Froude le 17 novembre 1833, l'idée seule en est odieuse. Nous devons jeter par-dessus bord les Z's[4]. » Keble, aussi, encouragea Newman : « J'aime de plus en plus vos feuilles », lui manda-t-il le 19 novembre[5].

Ainsi réconforté, Newman ne fut plus tenté de céder. Il maintint résolument les *tracts* et n'hésita pas à en justifier le ton. Un de ses amis, le révérend Rickards, ayant jugé à propos de lui adresser une protestation contre « l'esprit irrité et irritant » dans lequel ces feuilles étaient écrites, il lui répondit, le 22 novembre 1833 : « Vos lettres sont toujours bien reçues et je n'imagine pas que celle qui censure le soit moins bien. Fidèles sont les coups d'un ami, et je suis d'avance certain que je les ai mérités sous plus d'un rapport. Pour ce qui est de nos œuvres actuelles, nous sommes lancés et, avec l'aide de Dieu, nous irons en avant, à travers les bons ou les mauvais rapports qu'on fera de nous, à travers les fautes vraies ou supposées. Nous sommes comme des hommes escaladant un rocher; ils y déchirent leurs vêtements et leur chair, glissent ici et là, avancent cependant (puisse-t-il en être ainsi !) et ne s'inquiètent pas des critiques des spectateurs, pourvu que

[1] *Lett. and Corr.*, t. I, p. 482.
[2] *Ibid* , t. I, p. 478, 479, t. II, p. 32 et *Apologia.*
[3] *Ibid.*, t. II, p. 479.
[4] *Ibid.*, t. II, p. 484. Froude avait coutume d'appeler Z's les *old fashioned High-Churchmen.*
[5] *Ibid.*, t. II, p. 485.

leur cause gagne tandis qu'ils perdent.... Notre position est celle-ci : sans lien avec aucune association, sans responsabilité envers personne, sauf envers Dieu et son Eglise, n'engageant la responsabilité de personne, portant le blâme, faisant l'ouvrage. J'ai conscience de parler sincèrement, en déclarant consentir de bon cœur qu'on dise de moi que je vais trop loin, pourvu que je fasse faire un peu de chemin à la cause de la vérité. Certainement, c'est l'énergie qui donne du tranchant à tout dessein, et l'énergie est toujours imprévoyante et exagérée. Je ne le dis pas pour excuser de tels défauts, ou parce que j'ai conscience de les avoir moi-même; je le dis comme consolation et explication à ceux qui m'aiment et sont tristes de certaines choses que je fais. Qu'il en soit ainsi. Il est bien de tomber si vous tuez votre adversaire, et je ne peux souhaiter à personne un sort plus heureux que d'être soi-même malheureux et cependant de hâter le triomphe de sa cause; ainsi, dans leur temps, Laud et Ken, qui laissèrent un nom que les âges suivants censurent ou prennent en compassion, mais dont les œuvres leur survivent... » Plus loin, il justifiait le ton des *tracts*, en disant qu'il était « nécessaire d'éveiller le clergé ». « Je consens volontiers, dit-il, qu'on dise de moi que j'écris d'une façon irritée et irritante, si par là je réveille les gens. Or je maintiens que, par ce moyen seul, on peut les remuer. » Puis, après avoir répondu aux autres critiques, il ajouta ces lignes où se trahissent les impressions de cette âme si complexe, et ce qu'à l'heure même de ses plus fermes résolutions elle gardait de sensibilité douloureuse : « Nous prendrons volontiers vos avis; nous vous remercierons de vos coups, mais nous suivrons notre ligne d'après les lumières que nous donne le Seigneur tout-puissant et sa sainte Eglise. Nous avons la confiance d'être indépendants de tous les hommes, de n'être exposés à être arrêtés par personne, et quant à la faiblesse d'être peiné des critiques, j'espère m'en être débarrassé. Il fut un temps où de savoir la plus grande partie d'Oxford contre moi m'eût chagriné; qu'il n'en soit plus ainsi, je le crois; mais je souffre encore quand je suis critiqué par mes amis. Ne supposez pas que je sois trop loué; je n'entends parler que de mes fautes. Cela est bon pour moi, mais quelquefois je suis disposé à désespérer et c'est avec difficulté que je demeure à mon ouvrage. Je suis aussi disposé à aller à l'autre extrême; je me figure hargneusement que les hommes sont mes ennemis et je vais au-devant de leur opposition, comme si elle devait naturellement se produire. Mais assez de ceci [1]. »

[1] *Lett. and Corr.*, t. I, p. 485-91.

II

Le projet de grande association, cher à M. Palmer et à ses amis, n'avait pu aboutir. On n'était parvenu qu'à fonder, sur divers points, des sociétés locales[1]. On se rabattait sur l'idée, mise en avant par Newman[2], d'une adresse dans laquelle les membres du clergé affirmeraient à l'archevêque de Canterbury leur attachement à l'Eglise et à ses droits. Bien que la rédaction de cette adresse eût été successivement atténuée pour plaire aux uns et aux autres, et qu'elle ne fût plus guère, à la fin, comme disait l'archidiacre Froude, le père de Richard Hurrell, qu'un « produit lait et eau » (*milk-and-water production*)[3], il n'était pas sans intérêt d'avoir mis en mouvement les sept mille *clergymen* dont on avait réuni les signatures : on donnait ainsi aux défenseurs de l'Eglise, jusqu'alors dispersés et isolés, conscience de leur nombre et de leur cohésion; on avertissait les évêques qu'ils avaient à compter avec les sentiments de leur clergé. L'adresse fut présentée au primat, en février 1834, et suivie, peu après, d'une adresse de laïques, rédigée dans le même esprit et signée par deux cent trente mille chefs de famille.

Pour importantes qu'elles fussent, ces adresses n'étaient qu'un épisode sans suite. L'action permanente se manifestait toujours par les *tracts*. En 1834, personne ne songeait plus à les arrêter. Plus n'est besoin de les répandre de la main à la main; leur notoriété aide à leur diffusion, sans cependant supprimer les tracas financiers qui pèsent lourdement sur Newman. Quelques-uns sont tellement demandés qu'il faut en publier une seconde édition. Ce n'est pas qu'ils pénètrent également partout. Dans le peuple, dans la petite bourgeoisie, ils sont ignorés ou suspects. C'est dans le monde cultivé, dans le clergé, chez les laïques ayant passé par les universités, qu'ils sont lus avec curiosité, discutés avec passion. Les contradictions sont nombreuses et deviennent plus vives avec le succès; les *evangelicals* dénoncent avec horreur les tendances papistes des *tractarians*; les *two bottle orthodox* raillent leur ascétisme; les « libéraux » dénoncent leur rigueur dogmatique; ceux qui se piquent de sagesse les accusent de témérité, d'exagération et de violence; la masse des esprits frivoles leur en veulent de les obliger à réfléchir sur certains sujets gênants et d'ajouter ainsi à leur responsabilité. Mais si les critiques augmentent, il en

[1] *Lett. and Corr.*, t. I, p. 450, 454.
[2] *Ibid.*, t. I, p. 467-9.
[3] *Ibid.*, t. I, p. 492.

est de même des sympathies; elles éclatent sur tous les points à la fois, souvent là où on n'a nulle raison de les attendre. « Elles font leur chemin d'une façon si subtile, a dit Newman, qu'on ne trouve aucune trace apparente de leur passage[1]. » En tous cas, favorables ou hostiles, les esprits sont remués. C'est ce que voulait Newman. « Notre besogne, écrit-il, est de donner aux gens, de temps en temps, un coup pour les pousser en avant[2]. » Une autre fois, il compare « le stimulant des *tracts* à l'application de sels volatils à une personne pâmée; c'est piquant, mais fortifiant[3] ». Il ne compte pas, du reste, sur des résultats immédiats. « Nos temps ne sont pas encore venus », écrit-il, et il ajoute : « Je n'attends rien de favorable avant quinze ou vingt ans[4]. »

Pour affirmer et justifier le franc et hardi parler qui continue à être le caractère des *tracts*, Newman a décidé d'y ajouter cet épigraphe : « Si la trompette rend un son incertain, qui se préparera à la bataille[5]? » Il n'est pas plus disposé que par le passé à donner raison à ceux qui lui reprochent d'avoir été trop loin. « Je ne puis me repentir, dit-il, d'aucun passage des *tracts*. S'ils étaient à refaire, — je ne dis pas que j'aurais le courage, car les attaques rendent timide, — mais j'aurais le désir de les faire exactement de même[6]. » C'est toujours lui qui en écrit le plus grand nombre, mais il se fait davantage aider. A Keble et aux quelques collaborateurs de la première heure, d'autres se joignent. Il n'est pas jusqu'à Perceval, et même à Palmer, qui, malgré leurs griefs, ne consentent à donner leur concours. Quant à Froude, l'aggravation de sa maladie l'a obligé à partir pour les Barbades; il n'est pas pour cela étranger à ce qui se fait. Newman est en correspondance avec lui, l'informe, le consulte, se déclare malheureux de publier quoi que ce soit sans son *imprimatur*, et, en dépit de l'éloignement, s'appuie tendrement sur lui aux heures d'ennui ou de difficultés. « Où que vous soyez, lui écrit-il, vous ne pouvez être séparé de nous[7]. » Froude, de son côté, tout en se dévorant du regret d'être retenu loin du champ de bataille, encourage, excite les combattants, les met en garde contre toute velléité de concession, leur souffle sa passion. Il s'applique notamment à tenir en

[1] Article inséré dans le *British Critic* d'avril 1839 sur l'état des partis religieux.
[2] *Lett. and Corr.*, t. II, p. 48.
[3] *Ibid.*, t. II, p. 92.
[4] *Ibid.*, t. II, p. 48, 124.
[5] *Ibid.*, t. II, p. 8.
[6] *Ibid.*, t. II, p. 41.
[7] *Ibid.*, t. II, p. 87.

haleine son cher maître Keble et, comme il dit plaisamment, à « exciter sa rage ». — « Il est mon feu, ajoute-t-il, mais je suis son *poker*[1]. »

Les sujets de chaque *tract* sont ceux que, suivant l'inspiration du moment, les rédacteurs jugent utiles à la renaissance religieuse qu'ils poursuivent. Ainsi continue-t-il à y être beaucoup question de l'Église, de son autorité, de son gouvernement, des objections couramment faites à ses droits; on y parle aussi de la prière publique, de la liturgie, du relâchement de la discipline, de la mortification, du jeûne, de la communion fréquente, etc. Les vérités sont vivement affirmées, mises en lumière, plutôt que discutées et prouvées. Entre ces fascicules qui se suivent à intervalles irréguliers, aucun ordre logique; rien d'un enseignement didactique; nulle prétention de présenter un système complet. Ce système, d'ailleurs, les rédacteurs eussent-ils pu le formuler? Ils étaient partis en campagne avec le sentiment du danger que courait l'Eglise et de la direction dans laquelle devait être cherché le salut; mais, comme l'a confessé plus tard Newman, « ils eussent été fort embarrassés de dire quel était leur but positif; ils énonçaient certains principes pour eux-mêmes, parce que ceux-ci étaient vrais, parce qu'ils se sentaient comme forcés de les proclamer...; mais, s'il leur avait fallu déterminer l'application pratique de leurs prédications, rien ne leur eût été plus difficile... Il semblait, en vérité, qu'on proclamât les principes au hasard, tant le but était incertain, tant aussi on les adoptait Dieu sait comment[2]. » Cette incertitude ne tenait pas seulement à ce que, suivant un autre aveu de Newman, « on aurait eu peine à trouver deux des rédacteurs qui fussent d'accord sur la limite à laquelle leurs principes généraux pouvaient être portés[3] »; elle tenait à ce que, chez chacun d'eux, les idées, loin d'être fixées, étaient en formation. Cela était vrai de Newman plus que de tout autre. Il se piquait de revenir à la doctrine des théologiens anglicans du dix-septième siècle et des anciens Pères; or, il n'en avait, au début, qu'une connaissance superficielle et de seconde main; il les étudiait, tout en combattant, et y cherchait, au jour le jour, sa direction, comme un voyageur qui, se lançant en pays inconnu, consulterait à chaque pas sa carte. N'avait-il pas toujours eu « l'instinct que son esprit était en route[4] » vers un but qu'il n'apercevait pas clairement? Dans les stances fameuses qu'il

[1] *Lett. and Corr.*, t. I, p. 475.
[2] *Lectures on Anglican difficulties.* Ces lectures furent données à Londres, par Newman, peu après sa conversion au catholicisme.
[3] *Apologia.*
[4] *Ibid.*

écrivait en revenant de Sicile et où il demandait à la « bienfaisante lumière » de guider sa marche, il ne souhaitait pas de « voir la scène lointaine ». — « Un seul pas, disait-il, c'est assez pour moi. »

..... I do not wish to see
The distant scene, one step enough for me[1].

Toutefois, on peut discerner chez Newman, dès cette première période des *tracts*, quelques doctrines principales sur lesquelles il est bien fixé et qu'il met tout de suite en relief. C'est d'abord, comme direction générale, l'aspiration déjà signalée vers une sorte d'anglicanisme idéal qui aurait été celui des théologiens du dix-septième siècle et du *Prayer-book* interprété dans un sens catholique, et qui se rattacherait au christianisme primitif des Pères : il veut défaire ce qui a été fait depuis cent cinquante ans pour *protestantiser* l'Eglise d'Angleterre, et par contre prétend y revivifier certaines doctrines qu'on y a laissées mourir ; du protestantisme, il répudie le mot et la chose [2]. C'est ensuite, pour réagir contre les tendances latitudinaires de l'école « libérale », le principe que le dogme est le fondement nécessaire de la religion : il réprouve la tendance qu'ont des esprits, même religieux, à ne pas attacher d'importance aux dissidences doctrinales ; il se plaint que le clergé n'ait plus aucune éducation théologique, et, tout en tâchant de refaire la sienne, il travaille à refaire celle des autres. C'est encore le principe d'une Eglise visible, instituée par Dieu, se perpétuant et se gouvernant par des évêques qui tiennent leur pouvoir de la succession apostolique, ayant autorité pour enseigner et pour administrer les sacrements. C'est enfin, en opposition avec l'érastianisme de fait ou de droit alors dominant dans l'anglicanisme, le principe que cette Eglise est, par son origine divine, indépendante de l'Etat, avec lequel elle a pu être unie, mais auquel elle ne doit plus être subordonnée comme elle l'a été depuis la Réforme ; indépendance jugée si essentielle qu'au besoin, pour la garantir, il ne faudrait pas reculer devant la séparation, le *disestablishment*.

Quant à déduire et à préciser, sur tels points particuliers, les conséquences de ces principes généraux, Newman ne le faisait que suivant le progrès de ses propres convictions et aussi suivant ce

[1] J'ai déjà eu occasion de citer en entier ces stances : cf. le *Correspondant* du 10 novembre.
[2] *Lett. and Corr.*, t. II, p. 59.

que les esprits de son temps lui paraissaient pouvoir porter de vérités nouvelles. De là, par exemple, ses tâtonnements en ce qui touche l'Eucharistie. Il avait été amené par Froude, avant le commencement des *tracts*, à la croyance dans la présence réelle; mais, à la différence de son ami, il était demeuré opposé à la transsubstantiation. Ayant parlé, dans un des premiers *tracts*, du pouvoir qu'avaient les ministres « de faire du pain et du vin le corps et le sang du Christ », il fut blâmé par son ami, le révérend Rickards, et avouait, en réponse, avoir peut-être commis une « imprudence » en heurtant « les idées terriblement *basses* (*low*) » qui avaient cours autour de lui sur le saint Sacrement. Un peu plus tard, il reproduisait en *tract* un écrit de l'évêque Cosin contre la transsubstantiation. Ce fut au tour de Froude de se plaindre : « Y avait-il donc à craindre, demandait ce dernier, que les membres de l'Eglise d'Angleterre ne surfissent le miracle de l'Eucharistie? » Pour se justifier, Newman expliquait que, sous couleur d'attaque contre la transsubstantiation, il avait voulu habituer les esprits à s'exercer sur le sujet, absolument nouveau pour eux, de la présence réelle; il entendait ainsi les préparer à un *tract* où Keble devait exposer une *high eucharistic doctrine*[1]. Une autre fois, non dans un *tract*, mais dans un article du *British magazine*, il prenait la défense du monachisme; Froude et lui avaient cette idée fort à cœur; les représentations qui lui furent faites, lui firent craindre d'avoir été trop hardi. « Je vais rentrer mes cornes », écrivait-il[2]. Ce n'était pas le seul cas où il croyait devoir « rentrer ses cornes » : il était d'autres doctrines, institutions, pratiques qu'il enviait au catholicisme et qu'il aurait voulu lui reprendre, mais au sujet desquels il ne jugeait pas encore possible de passer outre aux préventions de ses coreligionnaires.

Le mouvement religieux que Newman cherchait à provoquer, était-il donc, dans sa pensée, une façon de s'acheminer vers Rome? Beaucoup l'en accusaient. Il ne s'en étonnait pas. « Je m'attends, écrivait-il dès le 22 novembre 1833, à être appelé papiste[3]. » Mais il ne croyait pas mériter ce reproche. Si, sous l'influence de Froude, ses préjugés contre Rome s'étaient atténués, ils n'avaient pas entièrement disparu. Par plus d'un côté, l'Eglise catholique, mieux connue de lui, plaisait à son imagination, touchait son cœur; mais sa raison lui demeurait aussi contraire que jamais; il se sentait

[1] *Lett. and Corr.*, t. I, p. 490, t. II, p. 31, 82.
[2] *Ibid.*, t. II, p. 112.
[3] *Ibid.*, t. I, p. 490.

tenté de l'admirer, de l'aimer, et contraint de la condamner. « Quant à devenir personnellement *romanist*, écrivait-il, cela semble de plus en plus impossible. » Dans les premiers *tracts*, les attaques contre l'Eglise romaine abondent : elle y est déclarée « incurable, malicieuse, cruelle, pestilentielle, hérétique, monstrueuse, blasphématoire » : elle « a apostasié au concile de Trente, et il est à craindre qu'alors toute la communion romaine ne se soit liée par un pacte perpétuel à la cause de l'Antechrist[1] ». Froude, dans ses lettres, blâmait ces violences[2]. Newman ne méconnaissait pas qu'un tel langage était au moins vulgaire et déclamatoire, mais il se disait qu'après tout, il pensait du romanisme ce qu'il en écrivait, que ces protestations étaient nécessaires à la situation de son Eglise, conforme à la tradition de tous ses théologiens, y compris ceux du dix-septième siècle, et qu'enfin, c'était une façon de se couvrir personnellement contre le reproche de papisme. Il ne pensait pas se mettre en opposition avec ces sentiments, en cherchant à réintroduire dans l'anglicanisme tant de doctrines et de pratiques catholiques : bien au contraire, il voyait là une façon de raffermir les fidélités ébranlées de ses coreligionnaires. Fait remarquable, à une époque où, en Angleterre, les catholiques, abattus par tant de siècles de persécution, semblaient avoir perdu toute espérance, Newman avait l'intuition et la préoccupation des progrès possibles du catholicisme dans son pays. Il s'en expliquait ouvertement dans l'Avertissement du premier volume des *Tracts*, publié à la fin de 1834. Il y montrait comment les âmes déçues par le vide de l'anglicanisme étaient conduites à chercher un « refuge » dans le méthodisme et le papisme, devenus ainsi « les mères nourricières d'enfants délaissés ». Et il ajoutait : « L'abandon du service quotidien, la profanation des fêtes, l'Eucharistie rarement administrée, l'insubordination permise dans tous les rangs de l'Eglise, les ordres et les offices imparfaitement développés, le manque d'associations pour des objets religieux particuliers, et d'autres lacunes semblables, conduisent l'esprit fiévreux, désireux d'une issue pour ses sentiments et d'une règle de vie plus stricte, d'un côté aux petites communautés religieuses, aux prières et aux meetings du parti biblique, d'autre part aux services solennels et captivants par lesquels le papisme gagne ses prosélytes. » C'était pour « arrêter cette extension du papisme à laquelle les divisions croissantes du monde religieux préparaient trop clairement la voie », qu'il tentait de restituer à l'anglicanisme les vérités et les pratiques

[1] Cf. *passim*, *Tracts*, nos 3, 7, 8, 15, 20, 38, 40, 41, 48.
[2] Voy. par exemple *Lett. and Corr.*, t. II, p. 141.

qui attiraient les âmes à l'Eglise romaine. Seulement, dans cette réaction, où s'arrêter, pour demeurer toujours séparé de Rome? Ce point d'arrêt, il s'appliquait à l'établir dans les *tracts* nos 38 et 40, écrits vers la fin de 1834 : sous forme d'un dialogue entre un *clergyman* et un catholique, il y exposait ses vues d'une façon plus systématique qu'il ne l'avait fait jusqu'alors et s'essayait à fixer ce qu'il appelait, d'un nom déjà employé avant lui, la *Via media*, c'est-à-dire la direction intermédiaire à suivre par l'Eglise d'Angleterre entre Rome et le protestantisme. Que de fois, dans les années qui allaient venir, Newman devait reprendre sur d'autres bases cette *Via media!* Pour le moment, il croyait l'avoir solidement établie et il était tout à la confiance qu'elle lui inspirait [1].

III

A la fin de 1834, quarante-six *tracts* avaient été publiés. Ce fut la matière d'un premier volume. Ils continuèrent en 1835, et, pendant le premier semestre, on en compta encore une vingtaine. Toutefois, vers le milieu de cette année, apparurent quelques signes de fatigue. Newman, sur qui retombait presque toute la charge, commençait à la trouver un peu lourde ; il désirait se réserver le temps de travaux de plus longue haleine. Parmi les collaborateurs dont il lui fallait accepter le concours, tous n'avaient pas également réussi; il avouait que quelques-uns des fascicules publiés n'avaient guère été que des « bouche-trou [2] ». N'était-il pas à craindre que l'effet général n'en fût affaibli? Et puis, le *tract*, sous la forme qu'on lui avait donnée jusqu'alors, sorte de cri d'appel ou d'alarme, n'était-il pas surtout utile pour ouvrir la campagne? A le trop prolonger, ne risquait-on pas de l'user? Ces réflexions travaillaient l'esprit de Newman. Il en était venu à envisager sérieusement l'idée d'interrompre ces publications. « Les *tracts* sont morts, ou *in extremis* », écrivait-il à Froude, le 9 août 1835 [3]. C'est à ce moment critique que l'accession d'un collaborateur considérable vint leur redonner une impulsion nouvelle.

Pusey, malgré l'amitié qui l'unissait à Newman, n'avait pas fait partie, à l'origine, de ceux qu'on appelait les *tractarians*. Etait-ce sa gravité de *professor regius* qui hésitait à se compromettre dans une guerre de partisans? N'était-ce pas aussi qu'il trouvait qu'on

[1] *Lett. and Corr.*, t. II, p. 66.
[2] *Ibid.*, t. II, 137, 138.
[3] *Ibid.*, t. II, p. 124.

allait un peu loin [1]? Son attitude n'était cependant pas celle d'un adversaire; il s'intéressait à l'œuvre où son ami était si engagé, s'occupait de la diffusion des *tracts*, s'indignait quand on dénaturait les intentions de leurs auteurs. Newman notait avec joie les témoignages de cette sympathie, tout en souhaitant vivement qu'elle devînt plus active. Comme il énumérait, en novembre 1833, les « amis » du Mouvement, il croyait pouvoir y compter Pusey, mais ajoutait « qu'il ne fallait pas le mentionner comme étant de leur parti [2] ». Un peu plus tard, à la fin de 1833, il obtenait que Pusey, tout en protestant « ne vouloir pas être un des leurs [3] », donnât, pour être inséré dans les *tracts*, un travail sur le jeûne, où il s'attaquait à ceux qui ne voulaient pas s'astreindre aux jeûnes ou abstinences indiqués dans le *Prayer-Book*, spécialement à l'abstinence du vendredi. Pour bien marquer qu'il n'acceptait que la responsabilité de son propre écrit et qu'il ne se confondait pas avec les autres rédacteurs, Pusey avait exigé que son *tract*, à la différence des autres, fût signé de ses initiales. Peu après, en mars 1834, Newman lui dédiait le premier volume de ses Sermons « en reconnaissance affectueuse de la bénédiction de sa longue amitié et de son exemple »; il avait rédigé d'abord une dédicace plus élogieuse encore : Pusey avait insisté pour qu'elle fût atténuée. « J'ai beaucoup appris de vous, écrivait-il à Newman, et je compte apprendre de vous, s'il plaît à Dieu, pendant toute ma vie; car, par vous, j'ai appris ce que nous enseigne notre commun Maître; mais je ne sais pas ce que vous avez appris de moi [4]. »

Après avoir donné ce premier *tract*, Pusey, absorbé par ses études ou empêché par la maladie, était demeuré dix-huit mois sans en publier d'autres. Ce n'était pas que ses sympathies diminuassent; bien au contraire, sous l'influence de son amitié pour Newman et des idées qui fermentaient dans le monde ecclésiastique, il se rapprochait chaque jour davantage des auteurs du Mouvement. Enfin, au milieu de 1835, au moment où les premiers combattants, fatigués, songeaient à désarmer, il se décida à entrer à son tour dans la bataille. Il apporta à Newman, pour être publiée en *tracts*, une étude sur le baptême à laquelle il travaillait depuis plus d'une année. La doctrine sacramentelle du baptême s'était singulièrement obscurcie dans l'Eglise anglicane; beaucoup avaient fini par y voir

[1] J'ai déjà eu occasion de noter que dans les années qui avaient précédé l'éclosion du Mouvement, les opinions de Pusey étaient demeurées en deçà de celles de Newman, et surtout de celles de Froude.

[2] *Lett. and Corr.*, t. I, p. 482.

[3] *Autobiography of Isaac Williams*, p. 71.

[4] *Life of Pusey*, par Liddon, t. I, p. 284, 285.

seulement un signe, et non la réalité de l'action régénératrice de Dieu; de là l'indifférence et la négligence avec laquelle il était administré : on s'inquiétait peu que l'eau n'atteignît que les vêtements de l'enfant; parfois le *clergyman* se contentait d'asperger de loin tout un groupe. Pusey, dans son étude, s'attachait à rétablir la notion du sacrement.

Par l'importance de sa situation, l'estime générale dont il jouissait, la dignité de sa vie, la notoriété de ses vertus, Pusey était pour le Mouvement une précieuse recrue. Du coup, il assurait la continuation des *tracts*, mais en même temps, il en modifiait sensiblement le caractère. Son étude n'était pas renfermée en quelques pages comme les *tracts* précédents; la nature de son esprit ne se fût pas prêtée à ce mode de combat alerte et rapide; c'était un traité complet, un peu pesant, mais solide, grave, qui forma trois *tracts* d'environ cent pages chacun [1]. L'effet en a été comparé à « la venue d'une batterie de grosse artillerie sur un champ de bataille où il n'y avait eu jusqu'alors que des escarmouches de mousqueterie [2] ». Les *tracts*, désormais, se modelèrent sur ce type nouveau. Aux feuilles légères dans lesquelles on s'était préoccupé moins de démontrer des thèses et d'argumenter contre des adversaires, que d'éveiller et de saisir vivement les esprits, on substituait des dissertations théologiques, étendues et savantes; le ton devenait plus grave, moins agressif; l'esprit posé, calme, serein de Pusey succédait à l'excitation un peu nerveuse de Newman. Celui-ci, d'ailleurs, était le premier à approuver ce changement; il estimait que les *tracts* du début avaient fait leur œuvre et fini leur temps. « Autant, écrivait-il le 10 octobre 1835, j'étais décidé au début pour les *tracts* courts, autant je le suis maintenant pour des *tracts* plus longs [3]. »

Pusey se donna de tout cœur à cette tâche nouvelle. Pour provoquer et aider les études qui devaient désormais faire le fond des *tracts*, il institua une « société théologique » qui tenait ses séances chez lui : la première eut lieu le 12 novembre 1835; dans ces réunions, on devait lire et discuter des travaux qui formeraient ensuite des *tracts* ou des articles du *British magazine*. Il décida, en outre, d'entreprendre, sous sa direction et sous celle de Keble et de Newman, la publication d'une « Bibliothèque des Pères de la sainte Eglise catholique avant la division de l'Orient et de l'Occident, traduite en anglais ». Depuis cent cinquante ans, l'Eglise d'Angle-

[1] *Tracts*, nos 67, 68 et 69, parus le 24 août, le 29 septembre et le 18 octobre 1835.
[2] Church, *The Oxford movement*, p. 136.
[3] *Lett. and Corr.*, t. II, p. 138.

terre avait à peu près complètement perdu de vue les Pères; elle les tenait même en suspicion. Les écrivains du Mouvement étaient au contraire tenus de les étudier, puisque un de leurs principes était d'en appeler à l'Eglise primitive. Dès l'origine, ils en avaient réimprimé quelques extraits sous le titre de : *Records of the Church.* La même idée, développée, présida à la *Bibliothèque des Pères.* Pusey, donnant l'exemple, se mit aussitôt à l'œuvre et entreprit une traduction des *Confessions de saint Augustin.* D'autres devaient suivre. On désirait en faire paraître quatre par an [1]. « Ces publications, expliquait Pusey, feront sentir aux adhérents réfléchis du Mouvement, que les Pères sont derrière eux, et, avec les Pères, cette Eglise ancienne, non divisée, dont les Pères sont les représentants. » Mais n'y avait-il pas à craindre qu'elles ne leur fissent sentir en même temps la faiblesse, l'inconséquence de toute Eglise séparée de Rome? Pusey ne croyait pas à ce danger; il se persuadait que si les Pères témoignaient sur plusieurs points contre l'état actuel de l'anglicanisme, ils ne témoignaient pas moins contre le papisme. Newman, lui aussi, tout en ayant l'intuition plus ou moins nette que cet appel à l'antiquité conduirait beaucoup plus loin qu'on ne l'entrevoyait sur le moment, s'imaginait pouvoir, sans risque pour son Eglise, mettre en pleine lumière les écrits des Pères. « De toute façon, disait-il, il ne saurait y avoir danger à courber en sens contraire le bâton tordu, afin de le redresser; il est impossible de le briser. S'il se trouvait dans les Pères quelque chose qui pût surprendre, ce ne serait que pour un temps; l'explication serait facile à trouver; en tous cas, cela ne pourrait conduire à Rome [2]. »

Par cette activité, Pusey prenait rang comme l'un des *leaders* du Mouvement. Pour le public, il en devenait même, à raison de sa situation officielle, la personnification la plus imposante. Jusqu'alors, ceux qui cherchaient à rapetisser ce mouvement en affectant d'y voir l'entreprise personnelle d'un chef de parti, l'appelaient *newmanism* ou, par malice, *newmania.* Désormais, on dira de préférence *puseyism.* Newman voyait sans aucune jalousie l'importance prise par un ami pour lequel il avait la plus absolue vénération. « Je ressentais pour le docteur Pusey, a-t-il écrit plus tard en évoquant les souvenirs de cette époque, une admiration

[1] Ces publications ont continué assez activement pendant les années qui suivirent. Trente-huit volumes parurent de 1838 à 1854, dus à la collaboration de Pusey, Newman, Keble, Marriott, Church, Morris, etc. Après 1854, on fit paraître encore, à des intervalles plus éloignés, une dizaine de volumes.

[2] *Apologia.*

enthousiaste; j'avais coutume de l'appeler ὁ μέγας (le grand). Son savoir étendu, sa puissance de travail, son esprit classique, son dévouement plein de simplicité à la cause de la religion, me subjuguaient [1]. » Newman ne souffrait pas qu'on attaquât son ami. A des personnes que le *tract* sur le baptême avait effarouchées, il écrivait : « Si vous connaissiez mon ami, le docteur Pusey, vous conviendriez, j'en suis sûr, qu'il n'y a jamais eu en ce monde d'homme auquel on fût plus tenté de donner un nom qui appartient seulement aux serviteurs de Dieu après leur mort, le nom de saint... Cela étant, je combattrai pour lui, si on attaque son traité, d'où que viennent ces attaques [2]. » Il prenait l'habitude, très douce pour lui, de ne rien décider sans Pusey [3], qui, de son côté, tenait toujours à ne marcher que d'accord avec lui et Keble [4]. Loin de prendre ombrage de ce que le public personnifiait le Mouvement dans Pusey, Newman s'en félicitait. « En se joignant à nous, a-t-il dit, le docteur Pusey nous donnait aussitôt un nom et une position. Sans lui, nous n'aurions eu aucune chance, surtout à cette date, de faire une résistance sérieuse à l'oppression du libéralisme. Mais le docteur Pusey était professeur et chanoine de Christ Church; il avait une vaste influence, grâce au caractère profondément sérieux de ses convictions religieuses, à la munificence de sa charité, à son professorat, à ses relations de famille, à ses rapports faciles avec les autorités de l'Université... Nous avions désormais un homme qui pouvait devenir la tête, le centre des gens zélés de toutes les parties du pays qui adoptaient les opinions nouvelles; un homme qui donnait au Mouvement un front à opposer au monde et contraignait les autres partis de l'Université à le reconnaître... Pour employer une expression vulgaire, il était, à lui seul, une armée [5]. » Ajoutons toutefois un correctif : c'est qu'en dépit de l'importance officielle de Pusey, Newman demeurait toujours, ainsi qu'on le verra par la suite, le centre et le véritable propulseur du Mouvement [6]. Non seulement il était supérieur à son ami par l'étendue, la spontanéité et la souplesse de son génie, mais il savait s'approcher beaucoup plus

[1] *Apologia.*
[2] *Lett. and Corr.*, t. II, p. 192.
[3] *Lett. and Corr.*, t. II, p. 138.
[4] *Life of Pusey*, t. I, p. 425.
[5] *Apologia.*
[6] Sir F. Doyle a écrit dans ses *Reminiscences* : « Certainly, in spite of the name Puseyism having been given to the Oxford attempt at a new Catholic departure, Pusey was not the Columbus of that voyage of discovery undertaken to find a safer haven for the Church of England. » (p. 145.)

des âmes et exercer sur elles une action bien autrement pénétrante. Pusey, par son austérité grave, imposait le respect, la vénération, mais d'un peu loin; il ne se mêlait pas, comme Newman, aux conversations des *common rooms;* il vivait retiré, absorbé dans ses travaux; malgré une très réelle bonté, il n'encourageait pas d'affectueuse familiarité chez les jeunes gens. Un de leurs amis communs constatait que la présence de Pusey en imposait à Newman lui-même et contenait sa vive et libre humeur. « J'étais, moi aussi, ajoutait le même témoin, réduit au silence par un personnage si effrayant (*silenced by so awful a person*) [1]. »

IV

La grande joie éprouvée par Newman à voir Pusey se joindre au Mouvement, a presque aussitôt après, pour contre-partie, une grande douleur, la mort de l'ami avec lequel il avait une intimité d'âme et d'intelligence plus complète encore, Richard Hurrell Froude. Froude est revenu des Barbades au printemps de 1835, toujours bien malade, mais heureux de revoir ses amis. « *Fratres desideratissimi*, écrit-il à Newman en débarquant à Bristol le 17 mai, me voici; *benedictum sit nomen Dei* [2]! » Le 18, il est à Oxford. Un témoin fortuit de son arrivée nous le dépeint au bureau du *coach*, « entouré de tous ceux qui lui souhaitent la bienvenue, terriblement maigre, le visage bruni et ravagé, mais avec un brillant dans l'expression et une grâce dans les lignes qui justifiaient tout ce qu'avaient dit de lui ses amis [3] ». Si malade qu'il soit, il est toujours aussi ardent; dès le lendemain, dans la *Convocation* des membres de l'Université, il se passionne aux incidents de la séance et, entouré de ses partisans, il crie *Non placet* à une proposition d'origine « libérale ». Obligé, par sa santé, de se retirer à la campagne, il est en correspondance avec ses amis, s'intéresse à leurs luttes. Vers la fin de l'été, Newman va passer quelques jours avec lui : il le trouve avec la même vivacité d'esprit, ayant encore, malgré la maladie, l'énergie de travailler. « C'est merveilleux, presque mystérieux, écrit-il, qu'il puisse rester si longtemps à flot... On dirait vraiment qu'il est conservé en vie par les mains levées de Moïse; c'est un encouragement à continuer [4]. » Avec

[1] *Autobiography of Isaac Williams*, p. 70.
[2] *Lett. and Corr.*, t. II, p. 106.
[3] *Ibid.*, t. II, p. 106.
[4] *Ibid.*, t. II, p. 138.

l'hiver, le mal implacable gagne du terrain. La dernière lettre de Froude est du 27 janvier 1836. Le 18 février, son père écrit à Newman : « Ses pensées se tournent toujours vers Oxford, vers vous et vers Keble[1]. » Bientôt les nouvelles ne permettent plus aucun espoir : la tristesse est générale. « Qui peut retenir ses larmes, écrit l'une des sœurs de Newman, à la pensée de ce brillant et beau Froude ! » Le 28, tout est fini. Chacun a le sentiment du vide produit par la disparition de cet homme, qui pourtant a pu si peu faire par lui-même. Ce rude et véhément champion laisse derrière lui un souvenir plein de douceur. « Nul, écrit T. Mozley, ne m'a dit des choses plus sévères et plus piquantes, et cependant l'impression constante qui me reste de lui est une impression de bonté et de suavité[2]. » Quant à Newman, sa douleur est profonde. Il se lamente de n'avoir pu redire une dernière fois à son ami tout ce qu'il lui devait. Volontiers il se diminuerait pour le grandir. Il se plaît à rappeler combien celui qu'il pleure était admirablement doué. « Je ne pouvais faire une plus grande perte, répète-t-il sous toutes les formes. C'est pour moi un véritable veuvage. » Néanmoins il n'est pas abattu ; il est soutenu par l'ouvrage à faire et par l'aide de Dieu qu'il n'a jamais senti plus proche que dans ces heures de chagrin et de solitude. « Après tout, ajoute-t-il, cette vie est très courte et mieux vaut l'employer à poursuivre ce qu'on croit être la volonté de Dieu que de chercher des consolations. J'apprends, plus que je ne l'ai fait jusqu'ici, à vivre en la présence des morts[3]. » Comme dans toutes ses grandes émotions, les sentiments qui remplissent son âme s'épanchent en poésie : il avait écrit, en 1833, un petit poème d'un charme exquis et pénétrant, sur la « séparation des amis » ; sous le coup de cette « séparation », plus douloureuse que toute autre, il ajoute à son poème quelques vers touchants où il rappelle ce qu'a été pour lui le « très cher » ami qui « dissipait ses doutes, élevait son cœur au ravissement, lui soufflait à l'oreille tout ce qui était bien et tournait sa prière en louange ».

Quand on pense où devait aboutir Newman en suivant la voie dans laquelle l'avait poussé Froude, une question se pose naturellement : que serait-il advenu de Froude lui-même s'il avait vécu ? Les dernières années de sa vie avaient développé, en dépit de l'impression défavorable que lui avait faite, en 1833, le catholicisme italien, son attrait pour tout ce qui était catholique, sa répulsion

[1] *Lett. and Corr.*, t. II, p. 171.
[2] *Ibid.*, t. II, p. 172.
[3] *Ibid.*, t. II, p. 170-1, 196-7.

pour tout ce qui était protestant : il ne parlait qu'avec colère des idées fausses répandues par cet « odieux protestantisme »; il écrivait à Newman qu'il « haïssait la Réforme et les *Reformers* », et à Keble : « Vous serez choqué, si je vous avoue que je deviens, chaque jour, un fils de moins en moins loyal de la Réforme. » Il blâmait, chez ses amis, les attaques contre l'Eglise romaine, et, par plus d'un trait, perçait dans ses paroles quelque doute sur la solidité de la situation que les docteurs de la *Via media* croyaient pouvoir faire à l'Eglise anglicane. En même temps, il s'astreignait à suivre de plus en plus généreusement les conseils de la perfection évangélique, à pratiquer le renoncement, le jeûne, la pénitence, l'oraison; il disait régulièrement le Bréviaire romain; attentif à s'examiner sévèrement soi-même, il notait jour par jour les résultats de la discipline à laquelle il soumettait son âme. Cette voie, suivie avec vaillance, lui était souvent douloureuse. Par moments, faute d'une direction, il sortait de la lutte qu'il soutenait contre lui-même, troublé, meurtri, presque découragé [1]. On a raconté qu'un jour, en 1835, — était-ce sous la pression de quelqu'une de ces anxiétés secrètes? — il se faisait annoncer sans préambule chez Mgr Wiseman, qu'il avait connu à Rome, et qui, à cette époque, commençait son apostolat en Angleterre. Que se passa-t-il entre eux? Wiseman ne l'a jamais révélé; mais au ton ému dont il parlait de cette visite, on sentait qu'il en avait gardé un souvenir profond. Peu après, Froude n'était plus. Il serait téméraire et oiseux de chercher à pénétrer plus avant un secret que la mort a scellé. Notons seulement, pour terminer, que l'influence catholique exercée par Froude s'est prolongée après sa mort. Suivant ses dernières volontés, chacun de ses amis avait été invité à choisir, comme souvenir, un de ses livres : Newman avait d'abord jeté son dévolu sur un ouvrage de théologie anglicane; informé que cet ouvrage était déjà pris, il parcourait du regard, avec quelque embarras, les rayons de la bibliothèque, quand un ami lui dit, en lui montrant un livre : « Prenez ceci ». C'était le Bréviaire romain dont Hurrell se servait. « Je le pris, a raconté plus tard Newman devenu catholique, je l'étudiai et, depuis ce jour, je l'ai sur ma table et m'en sers constamment [2]. » Ce fait devait avoir une action considérable sur son évolution intérieure et sur sa formation catholique. Aussi, indiquant ultérieurement que le mois de mars 1836 marquait une date importante dans sa vie, il notait, parmi les événements qui, en ce mois, avaient ainsi contribué à « ouvrir devant lui une scène nou-

[1] *Froude's Remains,* passim.
[2] *Apologia.*

velle », la connaissance qu'il avait eue du Bréviaire et l'habitude qu'il avait prise de le réciter[1].

V

Jusqu'à présent, il n'a guère été parlé que des *tracts*. Par eux, en effet, s'est tout d'abord manifesté un mouvement que l'histoire a pu appeler *the tractarian movement*. Ce serait cependant une erreur de croire qu'il n'y eût pas d'autre moyen d'action. Newman et ses amis ne visaient pas seulement à faire prévaloir des thèses doctrinales; ils voulaient aussi agir sur la conduite des hommes. S'ils se préoccupaient de donner aux esprits une idée plus exacte et plus haute de la religion, ils ne tenaient pas moins à ce que cette religion fût vivante dans les âmes, à ce qu'elle se traduisît par des actes, par des vertus, par un progrès vers la sainteté. Ils étaient apôtres autant et plus que docteurs. Sur ce terrain, Newman est encore celui qui a le plus fait.

Il était demeuré *vicar* de Sainte-Marie, et loin que les *tracts* lui fissent négliger ses devoirs pastoraux, il voyait dans l'accomplissement de ces devoirs le moyen le plus efficace de donner au Mouvement son complément pratique. Son premier soin fut de sortir le culte paroissial de l'espèce de léthargie où il était tombé. Non qu'il jugeât possible de brusquer les changements : ses lettres nous le montrent, à chaque innovation, inquiet de la façon dont elle sera prise. Il commença par ajouter au service du dimanche d'autres services qui avaient lieu le mercredi soir et à certaines fêtes de saints. En 1834, il fit un pas de plus et rétablit le service quotidien (*daily service*), prescrit par le *Prayer-book*, mais absolument tombé en désuétude; ne prévoyant qu'une assistance très restreinte, il faisait cette fonction dans le sanctuaire, qui était séparé du reste de l'église par une barrière en pierre et formait ainsi comme une petite chapelle[2]. Il importait davantage encore de rendre plus fréquente l'administration de l'Eucharistie. Combien n'y avait-il pas à faire sous ce rapport? On en jugera par ce seul fait que Newman lui-même, si pieux qu'il fût, avait attendu trois mois après son ordination, avant de célébrer et de distribuer la communion. Changer un tel état de choses avait été, dans les dernières années de sa vie, l'ardent désir de Froude. Dans les lettres qu'il écrivait des Barbades, il pressait ses amis de réagir contre l'idée

[1] *Lett. and Corr.*, t. II, p. 177.
[2] *Ibid.*, t. II, p. 50 à 54.

toute protestante qui avait fait donner à la prédication le pas sur la célébration eucharistique. « C'est le contraire qui doit être, disait-il : la prédication peut être faite par des laïques; est-il étonnant que les fidèles oublient ce qui distingue les prêtres ordonnés, si ceux-ci ne font rien autre que ce qu'ils auraient pu faire sans ordination? » Aussi recommandait-il de mettre la chaire à l'extrémité ouest de l'église, de façon à ne pas masquer l'autel qui « doit être plus sacré que le saint des saints dans le temple juif ». Il insistait pour qu'on fournît aux fidèles l'occasion de communier aussi souvent que possible; il eût désiré que ce fût tous les jours : à tout le moins, demandait-il que ce fût chaque semaine. A ceux qui hésitaient devant les habitudes contraires, il déclarait que ces habitudes étaient détestables et qu'il ne fallait pas y avoir égard[1]. Newman eût aimé à faire ce que demandait Froude; mais il y trouvait des difficultés. « Voilà un an, écrivait-il le 21 juin 1834, que je suis préoccupé de commencer la célébration hebdomadaire du *Lord's supper;* et cependant, je n'ai pas encore fait le premier pas[2]. » Ce sera seulement en 1837 qu'il jugera possible de faire cette *celebration* tous les dimanches matins, à sept heures[3].

Ces développements du culte n'eussent été que de vaines cérémonies, si, préalablement, une piété sérieuse et fervente n'avait été réveillée dans les âmes. Ce réveil a été proprement l'œuvre des sermons de Newman. Depuis 1828, où ils avaient commencé dans la chaire de Sainte-Marie, le renom en était allé grandissant. Ils se succédaient régulièrement, de dimanche en dimanche, à quatre heures du soir, et étaient devenus l'un des événements de la vie intellectuelle d'Oxford. Avant l'heure fixée, l'église se remplissait. Dans l'assistance, moins de bourgeois de la paroisse que d'étudiants de l'Université, bien que l'heure fût pour eux fort incommode; elle coïncidait avec l'heure du repas. Les souvenirs des témoins permettent de reconstituer la scène[4] : à gauche de la chaire, un bec de gaz à demi baissé pour ne pas éblouir le prédicateur; l'heure venue, celui-ci sort de la sacristie, mince, pâle, courbé, avec de grands yeux dont le regard semble percer l'enveloppe des hommes et des choses; on dirait d'une apparition qui, dans la demi-obscurité du jour tombant, descend doucement par les bas côtés, monte dans la chaire; et alors, au milieu d'un silence

[1] *Froude's Remains.*
[2] *Lett. and Corr.*, t. II, p. 50.
[3] *Ibid.*, t. II, p. 227.
[4] Voy. notamment un article du *Dublin Review*, avril 1869.

religieux, une voix s'élève, d'un accent unique, doucement musicale, qui pénètre au plus profond des âmes et les transporte, comme par une puissance surnaturelle, dans le monde des choses invisibles.

Et cependant celui qui parle n'a rien de ce que nous sommes habitués à considérer comme les conditions de l'éloquence. Absolument différent de nos grands sermonnaires français, on a pu dire de lui « qu'il était aussi loin de l'orateur que pouvait l'être un grand prédicateur [1] ». Lui-même écrivait en 1834 : « Je parle avec fluidité, mais je ne serai jamais éloquent [2]. » Nulle action : suivant l'usage de la chaire anglaise à cette époque, il lit ses sermons; ses yeux demeurent fixés sur son manuscrit; pas une fois, il ne regarde l'auditoire; ses bras sont immobiles, ses mains cachées; tout au plus, par instant, remue-t-il un peu la tête. Il commence d'une voix tranquille, nette, et continue sans inflexion. Chaque paragraphe est débité rapidement et suivi d'une courte pause, comme pour laisser le temps de le méditer. Pas un éclat d'intonation, pas une effusion de sensibilité, pas un cri de passion. Cette réserve semble trahir le scrupule d'un homme trop respectueux de l'indépendance des consciences, trop soucieux du sérieux de la religion, pour vouloir agir sur ses auditeurs par des surprises oratoires; il tient à ce que rien d'extérieur ne s'interpose entre Dieu et l'âme. L'effort qu'il fait pour se contenir, quand une émotion plus grande le gagne, donne à sa parole une vibration que son calme rend plus saisissante. Parfois alors, il s'interrompt quelques minutes, durant lesquelles l'auditoire demeure en suspens; puis, d'un accent plus grave, plus solennel, il prononce une ou deux phrases où il met comme une force concentrée; au dire d'un témoin, les sons qu'on entend, en ces instants, sortir de ses lèvres, semblent quelque chose de plus que sa propre voix [3]. A l'impression produite par ce débit, concourait l'aspect même du prédicateur, avec ce je ne sais quoi qui, comme sur le visage de Moïse, révélait le colloque avec Dieu. « Sur lui, disait un de ses auditeurs d'alors, le jeune Gladstone, il y avait une empreinte et un sceau [4]. »

[1] *Occasional Papers*, par Church, t. II, p. 442.

[2] *Lett. and Corr.*, t. II, p. 50.

[3] Article précité du *Dublin Review*.

[4] La diction de Newman n'était pas moins remarquable dans la lecture des leçons qui précédaient le sermon. A cette portion du service anglican, qui n'est trop souvent qu'une récitation insipide ou pompeuse, il savait donner un charme touchant ou grandiose et une efficacité singulièrement expressive. Debout devant le livre sacré, on eût dit qu'il en pénétrait le fond. Son attitude, ses inflexions de voix et jusqu'à ses pauses contribuaient

La forme du sermon est en harmonie avec le débit et diffère absolument de la rhétorique habituelle de la chaire. D'ordinaire, les prédicateurs faisaient effort pour se guinder; leur parole avait quelque chose de factice, de cérémonieux; on eût dit qu'ils se croyaient tenus de n'aborder leur sujet qu'avec des circonlocutions oratoires et de ne le développer qu'avec un certain apparat. La parole de Newman a au contraire la simplicité et le naturel d'un homme qui traite en conversation ou par lettre une affaire grave; il va droit au fait; rien de convenu, tout est vrai, réel; nulle déclamation, nulle onction de commande. Au premier abord, l'auditeur est presque déçu de voir que l'orateur ne s'est pas mis plus en frais pour lui parler; mais il sent bientôt la force persuasive et le charme de cette simplicité. D'ailleurs, pour être dégagée de toute recherche littéraire, la langue est d'une correction élégante, souple et subtile, pleine de nerf et de grâce, parfois avec une fleur de poésie ou un pathétique d'autant plus poignant qu'il est plus contenu.

Le sujet est plutôt pratique que technique. Newman tient pour admises les grandes vérités dogmatiques et s'applique à montrer la conduite à suivre pour en faire la règle de la vie. Il ne juge pas qu'il convienne de porter dans la chaire les controverses théologiques qu'il soutenait si ardemment ailleurs, et on peut l'écouter pendant assez longtemps, sans l'entendre parler une seule fois de la succession apostolique ou des autres thèses qui remplissaient les *tracts*. Est-ce donc que ses sermons ne concouraient pas à faire prévaloir les doctrines auxquelles il a entrepris de ramener son Eglise? Non certes. La morale qu'il prêche implique ces doctrines; elle en est la conséquence pratique et l'expression vivante. Ceux sur qui elle a prise acquièrent de la religion une idée qui leur rend facile et naturelle l'acceptation de tout le système tractarien. Aussi l'un des hommes qui ont le mieux connu et jugé cette époque, le doyen Church, a-t-il pu écrire : « Sans les sermons, le Mouvement ne se fût jamais développé, ou tout au moins il n'eût pas été ce qu'il a été [1]. »

A la différence de nos sermonnaires français qui se plaisent à développer des idées générales et abstraites, Newman s'attache

à donner au Verbe divin toute sa valeur. C'était une prédication où Dieu semblait parler directement. Sur l'impression de ces lectures, les témoignages ne sont pas moins concordants que sur celle des sermons; telle personne qui les avait entendues étant encore enfant, en avait été à ce point saisie que l'intonation lui en était demeurée depuis lors ineffaçable dans l'oreille. (Art. précité du *Dublin Review*.)

[1] *The Oxford movement*, p. 129.

plus volontiers à un aspect particulier de ces idées, à un sujet limité et concret[1]. Aux grandes vues d'ensemble, il préfère les analyses précises et profondes, faites non d'imagination, d'après les lieux communs de la littérature religieuse, mais sur ses observations directes et personnelles. Il a regardé autour de lui les hommes de son temps et de son pays; il s'est étudié lui-même à travers des épreuves parfois douloureuses. Jamais romancier psychologue n'a davantage pénétré tous les dessous de la conscience humaine, ses complexités, ses subtilités, ses sophismes, ses contradictions, ses faiblesses. Telle est sa perspicacité qu'elle s'exerce sur les natures d'esprit, les états de vie, les genres de tentation qui sembleraient devoir lui être le plus étrangers. Dans la peinture qu'il fait du mal, jamais de ces exagérations un peu déclamatoires, trop fréquentes dans la chaire; s'il ne dissimule rien, il ne force pas la note et garde la mesure. Rien non plus de la malice du satiriste; on sent au contraire derrière la sévérité du moraliste, une charité compatissante et tendre. C'est que cette analyse n'est pas pour lui un jeu d'esprit, la satisfaction d'une sorte de curiosité. Son dessein principal, unique, est d'amener ceux qui l'écoutent à regarder en eux-mêmes, à s'interroger, à se juger; il veut les rendre anxieux pour leurs âmes. La parole du prédicateur sonne à leurs oreilles comme l'écho d'une conscience qui se réveille. En présence de généralités, ils eussent pu se dérober, en se persuadant qu'ils n'étaient pas visés; ils ne le peuvent lorsqu'ils retrouvent dans le sermon tous les détails de leur état particulier et jusqu'à leurs plus secrètes pensées. Newman a du reste ce don extraordinaire que chaque auditeur peut croire qu'il s'adresse spécialement à lui : ainsi de ces portraits qui semblent regarder individuellement toutes les personnes qui sont dans une chambre. « Je crois, a dit un témoin, qu'aucun jeune homme n'a pu l'entendre prêcher, sans s'imaginer qu'un indiscret lui avait livré le secret de sa propre histoire et que le sermon était fait pour lui seul[2]. » Newman n'a pas seulement le don de pénétrer les consciences humaines; il a, plus que nul autre, l'intuition et comme la présence continuelle des vérités divines. On sent qu'il voit le monde invisible, que ce monde, avec ses profondeurs infinies, est pour lui le plus réel des mondes, et il

[1] Cette différence avec la prédication française, signalée par le doyen Church (*Occasional Papers*, t. II), a été mise en lumière par le P. Brémond, dans un article intéressant sur les Sermons de Newman (*Etudes religieuses*, 5 août 1897).

[2] Ce témoin était J.-A. Froude, l'un des frères d'Hurrell. (*The Nemesis of faith*, p. 144.)

donne le sentiment de cette réalité à des esprits qui, jusqu'alors, y ont été étrangers; il les transporte avec lui dans ces régions si nouvelles pour eux, les place en face de ces mystères à la fois redoutables et consolants, et leur fait comprendre la nécessité de régler d'après ces vérités éternelles et supérieures, leur vie d'un jour.

Newman choisit ses sujets suivant les besoins de son temps et de son pays. Il voit, autour de lui, dans l'Eglise d'Angleterre, la pensée religieuse abaissée, rétrécie, refroidie, desséchée. Sa prédication est un persévérant effort pour la relever, l'élargir, y faire pénétrer un peu de chaleur. Il est sans merci pour la piété superficielle, médiocre, faite de vaines coutumes, de formalités vides, d'onction banale. Il n'admet pas qu'on « minimise » le dogme, qu'on expurge l'Evangile, pour les rendre plus acceptables au monde. Voyez le portrait qu'il fait de ceux de ses compatriotes, fort nombreux alors, qui s'imaginaient être chrétiens, parce qu'ils menaient une vie décente et régulière : « Il y a des personnes très respectables dont la religion est sèche et froide. Leur cœur et leur pensée n'ont jamais franchi le seuil du monde à venir. Bon sens robuste, habitudes régulières, nulle violence dans les passions, imagination trop calme pour entraîner à des idées inquiétantes. Rien chez eux qui ne soit de cette terre, aucune difficulté religieuse pour eux, aucun mystère dans l'Ecriture, rien qui réponde à de secrets besoins de leur cœur[1]. » Il se plaît à dénoncer le mensonge de cette religion convenable, courtoise, facile à vivre, « dans laquelle il n'y a ni crainte véritable de Dieu, ni zèle fervent pour son honneur, ni haine profonde du péché, ni horreur à la vue des pécheurs, ni indignation ni pitié en présence des blasphèmes des hérétiques, ni adhésion jalouse à la vérité doctrinale..., ni loyauté envers la sainte Eglise apostolique..., en un mot, qui n'a pas de sérieux et qui, à cause de cela, n'est ni chaude ni froide; mais, suivant le mot de l'Ecriture, tiède ». Et, pour donner à sa pensée une forme plus saisissante, il ajoute : « Ce serait un gain pour ce pays, s'il était réellement plus superstitieux, plus bigot, plus sombre, plus féroce dans sa religion. Non, sans doute, que je suppose cet état d'esprit désirable, ce qui serait une évidente absurdité, mais je pense qu'il est infiniment plus désirable, plus plein de promesses, qu'un endurcissement païen et une tranquillité froide, suffisante et présomptueuse... Si misérables que soient les superstitions des siècles d'ignorance, si révoltantes que soient les tortures maintenant en usage chez les païens de l'Est, il vaut

[1] *Parochial and plain sermons*, t. IV, *Sermon on the State of grace.*

mieux, beaucoup mieux, torturer son corps tous les jours et faire de la vie un enfer sur la terre, que de demeurer ici dans une courte tranquillité, jusqu'à ce qu'à la fin, la fosse s'ouvre sous nos pieds et éveille en nous une conscience de notre état et un remords qui seront éternellement sans fruit [1]. »

Cette tranquillité, un peu pharisaïque, si générale alors, Newman ne se lasse pas d'en montrer le péril. « *To be at ease, is to be unsafe*, disait-il. Qui est à l'aise n'est pas en sûreté [2]. » Il a de brusques interrogations pour secouer les endormis, les satisfaits, et les forcer à réfléchir, à s'inquiéter. « A quoi bon être chrétiens? demande-t-il un jour en commençant son sermon. En sommes-nous meilleurs pour autant? Quelle raison avons-nous de croire que nos vies soient bien différentes de ce qu'elles seraient si nous étions païens [3]? » C'est la même question à laquelle il revient dans un sermon célèbre, qui, de l'aveu de tous les contemporains, remua singulièrement les âmes, et où il traitait de ce qu'il appelait d'un mot difficile à traduire : *the Ventures of faith*. Avons-nous risqué, aventuré quelque chose, sur la foi dans la parole du Christ? Que perdrions-nous si, par impossible, cette foi était déçue? « Vraiment, j'en ai peur, ajoutait-il, la plupart des hommes appelés chrétiens auraient exactement la même conduite, s'ils étaient persuadés que le christianisme est un mythe. Jeunes, ils se livrent à leurs passions; l'âge venu, si leurs affaires ont prospéré, ils se marient, s'établissent, et, leur intérêt coïncidant avec leur devoir, ils se mettent à faire du zèle contre le vice et l'erreur... Honorable conduite, sans doute. Je dis seulement qu'elle n'a rien à voir avec la religion; rien chez ces hommes n'est une conséquence des principes religieux; ils ne risquent, ils ne sacrifient rien sur la foi de la parole de Jésus-Christ [4]. »

Newman ne craint pas de heurter les habitudes d'esprit des Anglais sur un point plus sensible encore, en leur prêchant cette mortification, ce détachement, qu'ils n'avaient pas seulement tout à fait oubliés, mais qui leur paraissaient absurdes et méprisables. Il leur déclare que les *comforts of life* sont la cause ordinaire de leur manque d'amour de Dieu; que si l'Eglise anglicane n'est pas plus vivante, c'est pour avoir répudié l'ascétisme. Il affirme que « le christianisme n'est pas compatible avec cette violente immersion dans la poursuite des biens extérieurs (*that eager immersion*

[1] *Sermon on the religion of the day, Ibid.*, t. I.
[2] *Sermon on the secret faults, Ibid.*, t. I.
[3] *Sermon on the spiritual mind, Ibid.*, t. I.
[4] *Ibid.*, t. IV.

in external pursuits) qui semble être la tentation spéciale du génie et du tempérament anglais ». En face de ce clergé *comfortable* qui jouit de son opulence, de sa considération mondaine, de sa faveur politique, en face de cette nation qui s'enorgueillit de sa prospérité et y voit volontiers le signe qu'elle est agréable à Dieu, il ose douter que cette faveur et cette prospérité soient réellement une bénédiction divine. Il rappelle la loi d'humilité et d'épreuves écrite à toutes les pages de l'Evangile, la promesse faite par Notre-Seigneur et ses apôtres aux chrétiens qu'ils souffriraient dans ce monde, et il lui semble qu'il y a plutôt lieu de trembler quand cette promesse ne se réalise pas. Ceux qui mènent une vie parfaitement tranquille et heureuse, en bonne intelligence avec le monde, ne doivent-ils pas se demander si ce n'est pas la preuve qu'ils ne conforment pas leur conduite à la vérité révélée? L'Eglise qui n'a pas sa part d'affliction, de peine, de détresse, d'injustice, de calomnie, n'est-elle pas hors de sa voie? N'est-ce pas par leur désobéissance que les chrétiens prospères en ce monde ont perdu le « privilège d'adversité » que le Christ leur avait assuré? « Chez les Hébreux, ajoutait Newman, la félicité temporelle était une récompense de Dieu, une preuve que Dieu était content : qui sait si les choses ne vont pas tout au contraire chez nous? Quand les Juifs se voyaient dans l'adversité, ils concluaient que Dieu voulait les punir; nous autres, quand nous nageons dans toutes les joies de ce monde, ne serait-ce pas que Dieu nous châtie[1]? »

Si étrangement que certains de ces enseignements sonnassent à des oreilles anglaises, ils n'en exerçaient pas moins une grande action. Les témoignages contemporains sont unanimes à constater la merveilleuse autorité morale du prédicateur, l'attrait fascinateur qu'il exerçait. Qui était venu une fois par curiosité pour l'entendre, ne manquait pas de revenir. Et surtout que d'âmes remuées, transformées, conquises! De tel de ces sermons, un témoin affirme « qu'il a été pour plusieurs l'une des principales influences qui aient gouverné leur vie ». Ceux mêmes qui demeuraient réfractaires aux conclusions dogmatiques de Newman, ne s'en sentaient pas moins attirés vers lui après l'avoir entendu; ils reconnaissaient avoir été ainsi pénétrés de ses sentiments religieux et lui « devoir leur vie spirituelle ». De l'effet extraordinaire produit par ces sermons, il est, du reste, un signe remarquable : c'est la mémoire qui en est demeurée si profonde et si vive chez tous ceux qui les avaient entendus. Après tant d'années écoulées, ils ne peuvent en parler sans une émotion singulière. Tous, quels qu'aient été

[1] *Paroch. Serm. passim*, notamment t. V.

depuis leurs rapports avec Newman, quelque abîme qui se soit creusé entre eux et lui, s'attendrissent en évoquant les échos de Sainte-Marie d'Oxford et proclament « n'avoir jamais entendu de parole qui pût être comparée à celle-là ». Combien l'émotion de cette évocation est plus profonde encore chez ceux qui ont suivi le maître jusqu'au bout, qui sont arrivés avec lui ou après lui à la pleine vérité catholique, et pour qui cette prédication a été le premier appel de la grâce, la première lueur sur le chemin de la conversion! Ils comparent leurs sentiments à ceux des enfants d'Israël, lorsque, parvenus en possession de la terre où « coulaient le lait et le miel », ils se souvenaient de ces matinées où, dans le désert, à la lueur de l'aube enflammant l'horizon, ils sortaient du camp pour ramasser la provision de manne de la journée[1].

L'action de ces sermons ne se limita pas à l'auditoire de Sainte-Marie. Après bien des hésitations et malgré ses premières répugnances, Newman se décida à les publier. Le premier volume parut en mars 1834. Le succès fut tout de suite très vif. Au rapport des éditeurs, « ce volume écartait du marché tous les autres recueils de sermons, comme *Waverley* et *Guy Mannering* avaient naguère écarté tous les autres romans[2] ». Les volumes suivants furent publiés à intervalles rapprochés[3]. Sur tous les points de l'Angleterre, des âmes y découvraient avec joie l'aliment dont elles avaient besoin, dont elles étaient affamées, et que personne ne leur avait encore présenté. Au moins autant que les *tracts*, les sermons contribuèrent à gagner des adhérents au Mouvement : ils eurent même une action plus profonde. Les historiens s'en sont rendu compte depuis mieux encore que les contemporains ne pouvaient le faire sur le moment. « Ces sermons, a dit l'un d'eux, ont fait plus qu'aucune autre chose pour modeler, vivifier et brasser le tempérament religieux de notre temps... Ils ont changé toute la manière de sentir en matière religieuse[4]. » Faut-il ajouter que l'auteur, sans avoir eu aucune préoccupation littéraire, s'y montrait, de l'aveu de tous les juges, l'un des premiers écrivains de langue

[1] Cf. les *Souvenirs* du professeur Shairp et de sir F. Doyle, cités par Church (*The Oxford movement*, 141, 143), le témoignage recueilli par l'éditeur des *Letters and Correspondence of Newman*, t. II, p. 219, ceux qu'a réunis Abbott dans son livre pourtant si malveillant, *The anglican career of Cardinal Newman*, enfin un article publié dans le *Dublin Review* d'avril 1869 sur les *Parochial Sermons* de Newman. Voy. aussi Hutton, *Cardinal Newman*, p. 102.

[2] *Reminiscences*, par T. Mozley, t. I, p. 316.

[3] L'ensemble des sermons de Newman devait former douze volumes.

[4] Etude du doyen Church publiée d'abord, en 1869, dans le *Saturday Review* et reproduite dans ses *Occasionals Papers*, t. II, p. 441.

anglaise[1], et que le modèle ainsi donné par lui a complètement transformé la prédication outre-Manche. Aujourd'hui encore, les sermons de Newman sont réimprimés en Angleterre, comme, en France, ceux de Bossuet ou de Bourdaloue. S'ils semblent moins nouveaux qu'au jour où ils furent prononcés, c'est que leur succès même a fini par faire prévaloir dans le monde religieux plusieurs des façons de penser et d'agir qu'ils avaient entrepris de restaurer; mais ils ne sont ni usés ni vieillis; et, fait unique, croyons-nous, dans ces enseignements d'un ministre anglican, les catholiques ne trouvent pas moins à puiser que les membres de l'Eglise d'Angleterre.

Newman n'était sans doute pas le seul, parmi les *tractarians*, à user de la chaire; mais il était le seul dont les sermons eussent un tel retentissement et une telle action. Pusey, par exemple, prêchait de temps à autre, soit qu'il remplaçât son ami Newman à Sainte-Marie, soit pour quelque autre circonstance particulière; mais ce n'était qu'un fait accidentel; par fonction, il était professeur, non pasteur de paroisse; et puis, si la gravité de son caractère, le sérieux de ses convictions, le prestige de sa vertu donnaient à sa parole une réelle autorité, elle manquait d'attrait; ses discours étaient d'ordinaire ternes, un peu pesants; on les trouvait longs, et, pour tout dire, ennuyeux. En somme, dans la chaire autant que dans les *tracts*, Newman était incontestablement le premier; il y était même vraiment unique; c'est bien lui qui donnait ainsi à la réforme religieuse sa voix, cette voix d'un accent si nouveau et si pénétrant qui allait au cœur des jeunes générations. Du reste, loin de rapporter à lui-même le mérite de ce succès, il y trouvait le signe d'une intervention supérieure, et y reconnaissait la présence d'un « agitateur invisible ». « Je crois vraiment, ajoutait-il, qu'un esprit est à l'œuvre au dehors et que nous ne sommes que d'aveugles instruments, ne sachant pas où nous allons. Il est trop d'endroits différents où une flamme s'élève, pour ne pas en conclure que ce n'est l'œuvre d'aucun incendiaire mortel[2]. »

Paul Thureau-Dangin.

La suite prochainement.

[1] Comme on demandait à M. Gladstone, vers la fin de sa vie, quels avaient été, de son temps, les premiers prosateurs anglais, il désignait le cardinal Newman et Ruskin.

[2] *Lett. and Corr.*, t. II, p. 92, 112.

LOUIS XVIII A GAND

LES CENT-JOURS

LETTRES INÉDITES DU COMTE D'ARTOIS

La Société d'Histoire Contemporaine doit publier prochainement deux volumes très curieux sur le séjour à Gand du roi Louis XVIII, en 1815. L'ouvrage comprend un grand nombre de pièces officielles et de lettres inédites, de nature à éclairer d'un jour nouveau cette période encore insuffisamment connue. Il est précédé d'une Introduction, dans laquelle un écrivain belge distingué, M. Edouard Romberg, qui a recueilli sur place d'intéressants souvenirs et de piquants détails, résume de la façon la plus vivante les faits et les correspondances du livre.

Nous sommes heureux, en le remerciant de sa bienveillante communication, de reproduire quelques pages de la préface qui explique et justifie les raisons de cette publication nouvelle :

« Les *Cent-Jours* [1] furent comme le dernier acte de ce drame unique qui a Sainte-Hélène pour épilogue. Les historiens n'ont pas manqué à cette période courte, mais décisive. Seulement, ils se sont attachés d'une manière presque exclusive aux événements dont Napoléon a été le héros tragique, et aux actes par lesquels il avait cherché à reconstituer l'empire, en lui donnant de nouvelles bases. Les écrivains ne se sont guère occupés de Louis XVIII et de son séjour à Gand...

[1] « En réalité, *cent onze* jours s'étaient écoulés entre le départ et le retour de Louis XVIII. L'appellation de *Cent-Jours* est due à M. de Chabrol, préfet de la Seine, qui, en haranguant le roi, à sa rentrée à Paris, lui dit : « Sire, *cent jours* se sont passés depuis que... »

« Cependant, sans vouloir établir de parallèle entre la grandeur des deux théâtres et l'importance des scènes qui s'y déroulèrent en même temps, les *petits Cent-Jours*, selon l'expression de Chateaubriand, ont bien aussi leur intérêt, ne fût-ce que par le changement qui fut apporté, pendant cette sorte d'interrègne, dans la direction des idées de Louis XVIII sur la politique qui convenait le mieux à la France et sur le choix des hommes qui devaient être chargés de l'appliquer au moins à l'origine. Le système constitutionnel n'était plus en cause : Napoléon lui-même avait reconnu, en ouvrant, le 7 juin 1815, la session du Corps législatif, que désormais le principe s'en imposait. Mais le Roi, en arrivant à Gand, ne prévoyait guère qu'il aurait à prendre comme porte-parole de sa politique M. de Chateaubriand, qui attendait, d'assez méchante humeur, à Bruxelles, le moment, peu désiré, d'aller rejoindre son poste diplomatique à Stockholm, que le roi Bernadotte n'était pas pressé non plus de le voir occuper.

« Mais les questions de politique intérieure, subordonnées après tout à des événements encore très incertains, cédaient le pas à des préoccupations plus graves et d'un intérêt plus immédiat.....

« Les *Mémoires* de Chateaubriand, du comte Beugnot, du chancelier Pasquier, les correspondances de Talleyrand, de Metternich et de Pozzo di Borgo, le *Journal* de Louis-Philippe d'Orléans, le *Moniteur de Gand*, organe officiel du Roi, et d'autres publications connues, permettent de reconstituer en grande partie l'histoire de Louis XVIII pendant les Cent-Jours. Mais indépendamment des renseignements qu'on y trouve, nous avons eu la bonne fortune de voir s'ouvrir pour nous une source abondante d'informations nouvelles. M. le duc de Blacas a bien voulu, avec la plus gracieuse libéralité, nous autoriser à faire usage des papiers réunis par son éminent aïeul, le ministre de la maison et le secrétaire intime du Roi et le dépositaire de sa correspondance politique pendant les Cent-Jours. A côté des pièces en grand nombre et d'un sérieux intérêt que nous avons pu en extraire, nous avons reproduit un choix de documents diplomatiques, empruntés aux archives officielles de Londres, de Berlin et de Vienne, qui sont publiés pour la première fois. On sait que les gouvernements étrangers avaient cessé toute relation officielle avec Napoléon, et que leurs agents étaient restés accrédités auprès de Louis XVIII, que la plupart, et surtout les plus notables, avaient suivi en Belgique.

« ..... M. de Vitrolles, secrétaire d'Etat, était dans son cabinet le 5 mars, vers une heure, lorsque M. Chappe, directeur des télégraphes, se fit annoncer. Il était fort agité et tendit à M. de Vitrolles une dépêche cachetée. Ce dernier conclut de son trouble

qu'il en savait le contenu, que le traducteur seul devait connaître. Prévoyant quelque chose de grave, M. de Vitrolles aima mieux apporter la dépêche au Roi pour qu'il l'ouvrît lui-même. La goutte tenait en ce moment Louis XVIII fortement aux mains; il brisa avec peine le cachet de l'enveloppe et resta quelques instants les yeux fixés sur le message : « Vous ne savez pas ce que c'est? » dit-il à M. de Vitrolles avec un calme parfait. — « Non, Sire, je « l'ignore. — C'est Bonaparte qui est débarqué sur les côtes de la « Provence. Il faut porter cette dépêche au ministre de la guerre, « qui verra ce qu'il y a à faire. »

« ..... Dans les premiers moments, Louis XVIII considéra l'aventure de Napoléon comme devant être fatale à celui-ci, et il en prévoyait le prompt échec.

« ..... Le 5 mars, Louis XVIII avait reçu la nouvelle du débarquement à Fréjus; le 20 mars, il quittait les Tuileries. Dans cet intervalle de quinze jours, le trône des Bourbons s'était effondré par secousses rapides. La foi dans la résistance, qui avait été assez générale d'abord, s'était promptement affaiblie. Déjà très ébranlée par l'accueil fait à l'Empereur à Grenoble, son entrée à Lyon l'avait réduite à néant.

« ..... Ceux qui avaient été attachés à la fortune de Napoléon et qui la croyaient perdue sans retour saluaient l'heure prochaine de sa rentrée aux Tuileries.

« ..... L'accueil fait à Louis XVIII à la séance royale des deux Chambres, le 16 mars, lui donna l'illusion qu'avec de la fermeté la situation pouvait être sauvée. Le Roi dit : « J'ai revu ma patrie. « Pourrai-je, à soixante ans, mieux terminer ma carrière qu'en « mourant pour sa défense. » Monsieur ajouta, au nom de la famille royale : « Nous jurons sur l'honneur de vivre et de mourir « fidèles à notre Roi et à la charte constitutionnelle qui assure le « bonheur de la France. » Cet éloge de la Constitution était assez nouveau chez le comte d'Artois. Louis XVIII, comme pour mieux marquer le souci qu'il prenait de l'opinion publique, portait pour la première fois, ce jour-là, la plaque de la Légion d'honneur. Les acclamations furent unanimes; la preuve qu'elles ne manquaient pas de sincérité, même en dehors du parti foncièrement royaliste, c'est que l'on vit se grouper ensemble des hommes appartenant aux nuances les plus diverses du parti modéré : M. Lainé, M. Benjamin Constant (qui ne devait pas tarder à renier la cause royaliste), M. de Chateaubriand, M. de La Fayette, qui se déclarèrent résolus à soutenir le Roi, pourvu qu'il se maintînt dans la voie libérale.....

« Le 17 mars, au soir, on apprit la défection du maréchal Ney,

suivie du soulèvement de la vieille garde commandée par le maréchal Oudinot. Ce fut comme un coup de foudre, et le départ du roi fut résolu pour le lendemain. Il eut lieu dans la nuit du 19 au 20, après bien des tergiversations, car le sentiment intime de Louis XVIII était d'attendre les événements à Paris. Obligé de quitter la capitale, son plan fut de se retirer à Lille avec Monsieur et le duc de Berry; il espérait, si la garnison lui restait fidèle, pouvoir s'y maintenir le temps nécessaire pour que les secours lui arrivassent du dehors, en attendant le succès des tentatives du duc de Bourbon qui partait pour soulever la Vendée, et des efforts du duc et de la duchesse d'Angoulême peur s'assurer la fidélité du Midi.

On trouve dans les *Souvenirs du maréchal Macdonald* le récit le plus complet de cet exode de Louis XVIII, avec des épisodes tantôt voisins du tragique, tantôt touchant au bouffon[1], comme c'est presque toujours le cas dans l'odyssée des souverains prenant la route de l'exil. Le roi s'installa à l'auberge, le 20, à Abbeville, sans avoir été rejoint par sa maison militaire, qui avait quitté Paris presque en même temps que lui, et que Macdonald avait rencontrée en désarroi à Beaumont. Le maréchal n'obtint point sans peine que le roi renonçât, avant d'aller plus loin, à voir arriver les troupes de sa maison, et se dirigeât sur Lille par le chemin le plus court, Hesdin et Béthune.

« Le duc d'Orléans, nommé au commandement en chef des troupes stationnées dans le département du Nord, par une ordonnance royale du 16 mars, était à Lille depuis le 19, avec le maréchal Mortier. L'exaltation de la population contre Bonaparte s'y manifestait de la manière la plus énergique, suivant les expressions du prince[2]. Quant aux dispositions des troupes, elles ne paraissaient point mauvaises dans le premier moment, mais les nouvelles qui arrivaient de partout, et ce mouvement instinctif vers l'Empereur qui gagnait de proche en proche, dans l'élément militaire, ne tardèrent pas à rendre ces dispositions contraires, comme Louis XVIII put le constater lorsqu'il entra à Lille le 22, à une

[1] « En quittant Paris, on n'avait eu que le temps de faire un porte-manteau pour le Roi; il fut volé en route. Sa Majesté y fut d'autant plus sensible, que ce porte-manteau contenait son seul rechange : six chemises, une robe de chambre et des pantoufles auxquelles le Roi tenait beaucoup, car en me racontant le vol, il me dit : « On m'a pris mes chemises, je n'en « avais pas déjà trop »; puis il ajouta tristement : « Ce sont mes pantoufles « que je regrette davantage; vous saurez un jour, mon cher Macdonald, ce « que c'est que la paire de pantoufles qui ont pris la forme du pied. » (*Souvenirs du maréchal Macdonald*, p. 276.)

[2] *Mon journal*, par Louis-Philippe d'Orléans, I, p. 173.

heure de l'après-midi. Ainsi que le déclare la relation officielle publiée dans le *Moniteur de Gand* dans son numéro du 14 avril : « Les soldats, mornes et glacés, gardaient un sombre silence, pré« sage alarmant de leur prochaine défection. » Les dernières heures du 22 mars se passèrent en conférences du roi avec le duc d'Orléans, les maréchaux Berthier, Macdonald et Mortier et M. de Blacas. L'opinion y prévalut que Louis XVIII n'était pas en sûreté à Lille. Le roi était lui-même si frappé de l'attitude hostile des troupes qu'il voulut partir la nuit même. Pour le déterminer à retarder son départ jusqu'au matin, il fallut lui faire observer qu'il était indigne d'un roi de France d'avoir l'air de fuir, en partant clandestinement de nuit, ainsi que le fait avait eu lieu au départ de Paris. Cependant il était toujours incertain, comme il avait hésité au moment de quitter les Tuileries, et il parlait de rester à Lille, lorsqu'on sut que les troupes, excitées par le bruit que le duc de Berry allait arriver avec la maison royale et deux régiments suisses, étaient prêtes à se soulever. On disait également, fait qui a été contesté, que des ordres étaient parvenus de Paris au préfet de Lille et aussi au maréchal Mortier, d'arrêter le roi. Celui-ci ne pouvait prolonger son irrésolution ; il partit à trois heures, mais au lieu de se diriger sur Dunkerque, comme le lui conseillaient les maréchaux, pour attendre dans cette ville la tournure des événements, il prit directement le chemin d'Ostende.

« L'accueil qui attendait Louis XVIII en Belgique ne pouvait manquer d'être favorable. Le régime impérial y avait laissé des souvenirs qui en faisaient craindre le retour. Les *droits réunis*, les levées en masse, la censure et la suppression des journaux, les mesures hostiles au clergé, etc., avaient aliéné à l'Empereur la grande majorité du peuple belge, et il n'avait guère conservé d'adhérents que parmi les militaires qui avaient été associés à la gloire des légions françaises. Louis XVIII pouvait également compter sur toute la sympathie du nouveau souverain des Pays-Bas, qui venait de prendre le titre de roi, avec l'adhésion du congrès de Vienne, et dont la stabilité pouvait être liée au sort de la maison des Bourbons. Déjà, à Lille, le duc d'Orléans avait reçu une lettre du prince d'Orange, offrant au roi de France l'assistance de l'armée alliée, s'il la réclamait, mais cette offre fut indirectement déclinée, dans une réponse qui ne parvint pas, d'ailleurs, au prince.

« Louis XVIII passa la frontière belge à Menin, où le maréchal Macdonald prit congé de lui. De là il partit pour Ostende ; il n'avait pas abandonné complètement l'idée de se rendre, de cette ville, en Angleterre ; mais tous les avis se réunissaient pour l'en dissuader.

« M. de Talleyrand écrivait de Vienne au Roi : « Si j'osais

« exprimer au Roi mon opinion, qui est aussi celle des plénipoten-
« tiaires de toutes les puissances, je lui dirais que le séjour d'une
« ville aussi rapprochée de la mer que l'est Ostende ne peut que
« nuire beaucoup à sa cause dans l'opinion publique, parce qu'il
« peut faire croire que Votre Majesté est disposée à quitter le con-
« tinent et à mettre la mer entre Elle et ses Etats..... »

« Aucune de ces raisons ne s'élevait contre le choix de la ville de Gand, lequel se recommandait par son voisinage immédiat de la région du Nord. Un motif particulier signalait, d'ailleurs, cette résidence à la préférence du Roi.

« Déjà plusieurs années auparavant, le comte J.-B. d'Hane de Steenhuyse, l'un des habitants notables de la ville, avait mis son hôtel à la disposition du Roi, alors comte de Provence, si jamais les circonstances l'amenaient à Gand. Les d'Hane de Steenhuyse comptaient parmi les anciennes familles patriciennes de cette ville..... Leur hôtel, qui vit passer Charles X, alors comte d'Artois, la duchesse d'Angoulême, lord Wellington, Chateaubriand, Guizot et beaucoup d'hommes marquants de la Restauration, est aujourd'hui en partie transformé en magasin d'épicerie.

« Ce furent des journées pleines d'émotion pour la population gantoise que celles qui précédèrent l'arrivée de Louis XVIII. Le 18 mars, les cloches des églises et le carillon du beffroi annoncèrent que le prince souverain Guillaume d'Orange avait pris possession de la royauté des Pays-Bas.....

« Le *Journal de Gand* du 29 mars annonça que le roi Louis XVIII, que l'on croyait vouloir s'embarquer à Ostende pour l'Angleterre était arrivé à Bruges, d'où il se disposait à partir pour Gand.

« Des mesures extraordinaires de police avaient été prises aussitôt que l'on connut l'arrivée prochaine du roi de France. Personne ne pouvait franchir les portes de la ville sans un permis de l'administration communale; le contrôle des passeports fut renforcé; on emprisonna plusieurs personnes pour avoir tenu des propos jugés dangereux..... Les habitants de Gand avaient vu avec joie le départ des autorités impériales, au mois de février 1814, et les sympathies étaient beaucoup plus pour le prince dont les épreuves venaient de recommencer, que pour Napoléon. Les Gantois n'étaient pas, d'ailleurs, indifférents à la préférence que le Roi avait donné à leur ville pour y établir son séjour et aux avantages que le commerce local devait naturellement en retirer.

« Louis XVIII arriva à Gand le 30 mars 1815, à cinq heures de l'après-midi. Monsieur et le duc de Berry, qui l'y avaient précédé la veille et l'avant-veille, l'attendaient à son entrée. Le Roi, vêtu d'un costume bleu céleste, était assis au fond d'une voiture de gala,

attelée de six chevaux; il fut complimenté par le bourgmestre, le comte Philippe de Lens, accompagné d'un de ses adjoints, à la porte de Bruges, où se trouvaient réunies les quatre grandes *gildes* ou chefs-confréries de la ville. Louis XVIII, escorté par des détachements de soldats belges et hanovriens pris dans la garnison, s'installa immédiatement à l'hôtel du comte d'Hane de Steenhuyse. Dans la suite du Roi se trouvaient les maréchaux Marmont et Victor, duc de Bellune, M. de Blacas, outre les gentilshommes de la chambre, les capitaines des gardes, et un certain nombre d'officiers de la maison.

« Le Roi fut chaleureusement accueilli par la population dans laquelle on remarquait de nombreux réfugiés français arrivés depuis quelques jours. Voici comment le journal flamand de Gand, *la Gazette van Gent*, s'exprime à ce sujet : « Jamais on n'entendit « des acclamations aussi générales et aussi vives, d'autant plus « émouvantes qu'elles étaient l'expression cordiale d'une réelle « sympathie pour l'infortune d'un si bon roi. Des cris, longtemps « prolongés, de *vive Louis*, ne cessaient de retentir sous les fenê- « tres de l'hôtel d'Hane de Steenhuyse, après que le Roi y fut « arrivé; il dut se montrer plusieurs fois à la foule. Le salon étant « au rez-de-chaussée, Sa Majesté échangea même des poignées de « mains avec les assistants. »

« ..... Seul de tous les membres du cabinet, le comte de Blacas d'Aulps, ministre de la maison du Roi, l'avait accompagné à Gand. Le duc de Feltre, ministre de la guerre, arriva le 1er avril; puis successivement M. de Jaucourt, qui faisait l'intérim des affaires étrangères pendant le séjour de M. de Talleyrand à Vienne; le grand chancelier Dambray, l'abbé Louis, ministre des finances, M. Beugnot, ministre de la marine. L'abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur, se trouvait à Londres. Le Roi appela pour le remplacer M. de Chateaubriand qui attendait à Bruxelles que le roi de Suède, auprès duquel le crédit de Mme de Duras l'avait fait nommer ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Très Chrétienne, voulût bien l'admettre à présenter ses lettres de créance. Le *Journal de Gand* du 10 avril annonça ainsi son arrivée : « Le célèbre « auteur du *Génie du Christianisme*, M. de Chateau Briant (*sic*), « est en cette ville avec le titre d'ambassadeur du roi de France « près la *cour de Russie*. » M. de Chateaubriand quitta sans regret Bruxelles, où il était déjà venu, vingt-trois ans auparavant, au moment de l'émigration. « La capitale du Brabant m'est en horreur, « écrit-il dans ses *Mémoires d'outre-tombe;* elle n'a jamais servi de « passage qu'à mes exils. »

« A Gand, il allait retrouver Mme de Duras, son amie des bons et

des mauvais jours, celle que Louis XVIII, qui n'était jamais en reste d'esprit, appelait l'*Atala* des salons.

« ..... Le Roi se levait régulièrement à six heures du matin, et se rendait d'abord à son cabinet de travail. Il passait ensuite, entre une haie de six gardes du corps, dans une pièce voisine, où il entendait la messe. Le déjeuner était servi à dix heures. L'après-midi le roi faisait une promenade en voiture, le long des remparts où abondent les points de vue sur la campagne [1]. Quelquefois cette promenade s'étendait hors des portes de la ville. Louis XVIII se faisait conduire à une guinguette appelée le *strop*, renommée pour un poisson blanc dont le roi était très friand. Le dîner était à six heures. Le Roi avait à sa droite le comte d'Hane et à sa gauche Monsieur; le duc de Berry, qui se rendait presque tous les jours d'Alost à Gand, était placé en face du souverain, qui recevait à sa table les principaux personnages de son gouvernement et de son service : MM. de Blacas, de Chateaubriand, de Noailles, de Duras, de Poix, de Feltre, de Jaucourt, de Lally-Tollendal, etc., sans parler des dîners d'apparat où le corps diplomatique était invité. Le duc de Wellington dînait avec le Roi chaque fois qu'il se trouvait à Gand, ce qui était assez fréquent. « Le Roi, dit le comte « Beugnot (*Mémoires*, p. 371), faisait les honneurs de sa table « avec la politesse de la vieille cour et la grâce personnelle qu'il y « ajoutait. A chaque service il offrait aux convives du plat qu'il « avait devant lui. Au rôti, il découpait avec une rare dextérité. « Une musique militaire se faisait entendre pendant le dîner. » Dès les premiers jours de son arrivée à Gand, Louis XVIII avait permis aux dames de la ville de circuler autour de la table pendant le dîner, et cette galanterie leur fut faite à plusieurs reprises. Le soir, le Roi passait dans le salon, où l'on faisait le whist de Monsieur, qui désignait les personnes admises à jouer avec lui. Le Roi était placé dans son fauteuil, à côté de la table, et jugeait les coups.

« Les affaires se traitaient dans des conseils qui étaient tenus, en général, vers quatre heures de l'après-midi ou le dimanche après la messe du Roi. Là se retrouvaient, surtout pour les questions de politique intérieure, les divisions d'opinions qui partageaient les conseillers du Roi. M. de Jaucourt, Chateaubriand, M. de Lally-Tollendal pour la politique libérale; M. de Blacas, fidèle aux idées de résistance, où il voyait le salut de la légitimité.....

« Le dimanche et les jours de fête, le Roi entendait la messe à la

[1] Cet emploi de la journée était assez souvent dérangé par les accès de goutte, lorsqu'ils prenaient le Roi trop vivement. On avait même dressé un lit dans une pièce du rez-de-chaussée pour lui éviter la fatigue de monter.

cathédrale de Saint-Bavon, où il avait sa place dans le chœur, et dont le clergé recevait Sa Majesté en cérémonial, à la porte du temple, et la reconduisait à la sortie.

« Le comte d'Artois avait son pavillon Marsan à l'*hôtel des Pays-Bas*, place d'Armes, où il était logé avec sa suite et ses équipages, et payait mille francs par jour. On y voyait surtout M. de Vaublanc, M. Capelle, M. de Bruges, M. Monnier, le général Donnadieu et d'autres généraux et officiers. L'on y médisait de la partie modérée du conseil, sans épargner toujours M. de Blacas, dont Monsieur et son entourage n'aimaient pas l'influence sur le Roi, tout en partageant ses idées politiques.

« La duchesse d'Angoulême, qui s'était retirée en Angleterre, vint plusieurs fois à Gand, pendant le séjour de Louis XVIII. Elle y avait un appartement rue des Champs, dans le voisinage de l'hôtel d'Hane de Steenhuyse. Elle était reçue avec un respect marqué par la population. La duchesse visita les principales fabriques de la ville, ce qui produisit un très bon effet.

« Le duc de Wellington, dont la résidence habituelle était à Bruxelles, se rendait fréquemment à Gand pour s'entretenir avec le Roi, qui le consultait sur toutes les mesures importantes et le recevait chaque fois à sa table. Il inspectait les troupes anglaises ainsi que hollandaises, dont le roi Guillaume lui avait donné le commandement.....

« Quelques grandes dames, Mme de Duras, Mme de Lévis, la duchesse de Ranzau, qui avaient suivi l'émigration à Gand, y régnaient sur leur cercle de fidèles qui devaient se retrouver dans leurs salons à Paris, entr'ouverts après le retour de Louis XVIII, mais qui n'eurent leur éclat qu'après le départ des alliés.

« Au moment de l'arrivée du Roi à Gand, il paraissait, dans cette ville, deux journaux politiques, dont l'un quotidien et rédigé en français, le *Journal de Gand*, et l'autre, hebdomadaire, publié en langue flamande, la *Gazette van Gent*. Dès le premier jour, ils se montrèrent très sympathiques à la cause et à la personne du roi de France. Aussi longtemps que celui-ci n'eut pas d'organe officiel, le *Journal de Gand* en tint lieu jusqu'à un certain point; il publiait tous les actes émanant du Roi et de son gouvernement, et donnait avec complaisance les nouvelles de la cour et des princes. Le ton royaliste de cette gazette fut relevé avec aigreur à Paris, par le *Journal de l'Empire*, qui prétendait qu'elle était rédigée dans le cabinet de Louis XVIII.

« Mais celui-ci ne pouvait évidemment se contenter de ce moyen de s'adresser à la France et à l'Europe. Il n'était plus le prétendant, chevalier errant de la légitimité, qui allait chercher en Alle-

magne, en Russie et en Angleterre, un asile et une hospitalité qui lui furent, plus d'une fois, contestés durement et même refusés. C'était un souverain reconnu par toutes les puissances, que la fortune politique avait contraint momentanément (il en jugeait ainsi du moins, et c'était la croyance plus générale chaque jour) de se retirer dans une ville étrangère, aux confins de son royaume, suivi de sa cour, environné de ses ministres, et voyant son autorité consacrée par la présence du corps diplomatique accrédité auprès de sa personne...

« Le dernier numéro du journal parut le 21 juin, trois jours après la bataille de Waterloo. Les frais d'impression du journal étaient payés par la cassette du Roi. M. Louis, ministre des finances, aurait éprouvé quelque embarras à y subvenir à l'aide des ressources du trésor public. Le gouvernement était hors d'état de suffire à la dépense des services les plus essentiels[1].....

« Dans sa partie financière, le *Journal universel* se contentait de donner le cours du cinq pour cent consolidé, à la Bourse de Paris, cours qui oscilla, pendant les Cent-Jours, entre 55 et 59 francs, et celui des actions de la Banque de France, qui varia entre 750 et 800 francs.

« ..... Le Roi avait des préoccupations d'un autre ordre. Il tenait à avoir auprès de lui les deux personnages qui devaient lui apporter, chacun dans sa sphère, une grande force morale : le duc d'Orléans et Talleyrand. Il insistait auprès du premier, qui ne se décidait pas à quitter Londres, pour qu'il vînt le rejoindre sans délai à Gand. M. de Chateaubriand avait parlé de lui donner l'épée de connétable. M. de Lally-Tollendal écrivait à Louis-Philippe que sa présence apporterait *une force incalculable*. Y avait-il autre chose, dans cette insistance, que le désir de voir se compléter autour du Roi le faisceau de la maison de Bourbon, et ne pouvait-on l'expliquer aussi par le souci d'arrêter les progrès que la candidature du duc d'Orléans au trône de France faisait dans certains milieux? Quoi qu'il en soit, le prince résistait à toutes les instances.....

[1] « Louis XVIII n'avait emporté de Paris que quatre à cinq millions en or et en argent, avec lesquels il fallait pourvoir aux dépenses de la maison du Roi, au traitement des agents officiels et officieux, à l'entretien de la petite armée d'Alost, etc., etc. D'après le *Journal universel*, dans son numéro du 25 avril, Napoléon aurait trouvé dans le trésor, à sa rentrée à Paris, trente-deux millions en numéraire, et pour quarante-deux millions d'effets négociables. On a beaucoup reproché, dans l'entourage du Roi, à Gand, à M. Louis, ministre des finances, de n'avoir point pris avec lui une partie de cette somme pour les besoins de la cause royale.

« Quant à la présence de Talleyrand, elle paraissait nécessaire et urgente à tout le monde, à commencer par Louis XVIII. Il sentait fort bien que son gouvernement manquait d'un homme de ressources, qui en imposât par ses talents et son autorité. « Il me « tarde beaucoup, surtout dans les conjonctures présentes, de « vous avoir auprès de moi », écrivait-il dès le 22 avril. « Avant « le conseil, mande M. de Jaucourt à Talleyrand le 6 mai, le Roi m'a « fait entrer, s'est levé et m'a dit : « Je fais partir le comte de « Noailles pour Vienne, il faut absolument que M. de Talleyrand « vienne tout de suite; je le lui écris; je lui fais savoir que j'ai « grand besoin de lui; je désire le voir. ».....

« Mais les événements se pressaient. Les troupes alliées s'approchaient, en cohortes nombreuses, des frontières de France. Après les foudres diplomatiques du congrès de Vienne contre l'Empereur, le canon allait succéder aux protocoles. A Gand, les journées paraissaient longues. « Nous passions le temps, écrit le comte « Beugnot, entre quelques devoirs de cour, d'assez petites affaires, « un peu d'espoir, et un commencement d'impatience. » La question financière commençait aussi à devenir inquiétante. Nous avons dit que le baron Louis avait laissé à Paris presque toute l'encaisse du Trésor. M. de Jaucourt mandait à Talleyrand dès le 10 avril : « Je suppose que M. de Blacas vous a mis au courant de la situa- « tion financière. Elle est des plus médiocres. » Le Roi lui-même avait confirmé à Talleyrand l'exiguïté de ses ressources. Il lui lui écrivait (lettre du 19 avril) que « ses finances étaient très mesquines en ce moment. » Si l'on calcule toutes les dépenses ordinaires et extraordinaires auxquelles son maigre budget avait eu à pourvoir depuis plus de deux mois, on comprendra que la situation était devenue des plus difficiles.

« ..... Les 16, 17, 18 et 19 juin furent des journées d'agitation et de fièvre à l'hôtel d'Hane de Steenhuyse et parmi la population gantoise. Le Roi avait reçu, dans la soirée du 15, la nouvelle que Napoléon avait franchi la frontière, et dans la nuit une dépêche était parvenue du quartier général anglais, annonçant le commencement des hostilités, à Lobbes, près de Charleroi, entre les troupes françaises et un corps d'armée prussien. Le 16, de grand matin, trois régiments anglais, qui étaient casernés à Gand depuis plusieurs semaines, furent expédiés précipitamment vers Charleroi, et d'autres troupes de la même nation, venant d'Ostende, ne firent que traverser la ville. Dans la soirée, la nouvelle se répandit que l'Empereur avait eu un premier avantage près de Fleurus, et l'on entendit distinctement dans cette direction le bruit du canon, qui continna pendant une partie de la nuit. Fort tard arrivèrent à Gand

quinze à vingt voitures de militaires blessés. Des ouvrages de fortification furent élevés en toute hâte aux portes de la ville.

« Les réfugiés français faisaient fiévreusement leurs préparatifs de départ. On emballa l'argenterie et les objets précieux du Roi, qui furent expédiés, le 17, à Anvers.

« Ce jour-là, le duc de Berry, qui commandait la petite armée française cantonnée à Alost, arriva de cette ville avec sa maison et l'escadron des gardes du corps, qui fut logé dans les faubourgs.....

« Les informations devenaient de plus en plus alarmantes. On apprit le succès remporté par Napoléon aux Quatre-Bras. Le bruit se répandit que toute une division prussienne avait été anéantie, que le duc de Brunswick avait été tué et le prince d'Orange grièvement blessé. On assurait que Napoléon allait faire son entrée à Bruxelles. Le comte d'Artois, qui arrivait de cette ville à Gand par des chemins détournés, en apportait la nouvelle. Elle fut confirmée par M. de Vincent, ministre d'Autriche, qui se blessa à la main dans son empressement à se rendre auprès de Louis XVIII.

« La panique devint générale en ville. On fit des travaux pour inonder les abords des portes d'entrée, que l'on tenait fermées, et dont les guichets seuls demeuraient entre-bâillés.

« Quant à la cour, la légitimité gisait *en dépôt*, *à l'hôtel d'Hane de Steenhuyse*, selon la forte expression de Chateaubriand, *comme un vieux fourgon brisé*. Il y eut conseil auprès du Roi le 17, au soir. Louis XVIII y apporta sa sérénité habituelle, à peine troublée par la mauvaise tournure que les événements militaires semblaient prendre, et par les obscurités de la situation politique extérieure et intérieure. Les débats qui venaient d'avoir lieu au Parlement anglais avaient montré que si le gouvernement du prince régent était, au fond, très favorable à sa cause, il reconnaissait cependant, en principe, qu'aucune puissance n'avait le droit de dicter à un autre pays le choix du gouvernement qu'il devrait adopter. D'un autre côté, les dernières dépêches, de Vienne, du prince de Talleyrand, montraient l'empereur Alexandre de plus en plus tiède pour la restauration des Bourbons de la branche aînée, et peu éloigné d'accepter une autre solution, telle que l'avènement au trône du duc d'Orléans. Mais l'attitude et le langage de lord Wellington et de Pozzo di Borgo étaient faits pour tranquilliser Louis XVIII sur la fermeté de l'appui qu'il pouvait attendre de l'Angleterre et même de la Russie. Quant aux dispositions de la France en faveur de sa cause, que l'optimisme de Louis XVIII s'était, d'ailleurs, toujours exagérées, les témoignages que M. Guizot lui avait apportés au nom du parti constitutionnel, l'éloignement, chaque jour croissant et plus manifeste, de la bourgeoisie pour l'Empereur, et, dans un

ordre bien différent, la trahison à peine déguisée de Fouché, ministre de police de Napoléon, et ses avances à Monsieur, avances qui n'excluaient pas, à la vérité, des intrigues dans d'autres voies, ces divers faits paraissaient de nature à rassurer Louis XVIII. Mais la partie engagée sur le champ de bataille devait être résolue d'abord.

« Le 18 juin, l'inquiétude touchant les événements militaires fut au comble. On racontait que les troupes belges et surtout les hussards du prince de Croy avaient beaucoup souffert dans l'engagement des Quatre-Bras..... A l'hôtel d'Hane de Steenhuyse, toutes les dispositions étaient prises pour un départ immédiat pour Anvers. Des chevaux de poste furent attelés aux voitures du Roi et on ne détela point pendant toute la nuit. Louis XVIII, dans son impatience d'avoir des nouvelles, parut souvent aux fenêtres de l'hôtel.

« Quant aux Français qui avaient suivi le roi à Gand, le *sauve-qui-peut* devint général. « Les possesseurs de quelques ressources « partirent, dit Chateaubriand; moi qui ai la coutume de n'avoir « jamais rien, j'étais toujours prêt et dispos. Je voulais faire déménager avant moi Mme de Chateaubriand, grande bonapartiste, « mais elle ne voulut pas me quitter. Le fourgon des diamants de « la couronne était attelé. Je n'avais pas besoin de fourgon pour « emporter mon trésor. J'enfermai le mouchoir de soie noire dont « j'entortille ma tête la nuit dans mon flasque portefeuille de ministre de l'intérieur, et je me mis à la disposition du prince avec « ce document important des affaires de la légitimité. »

« Le 19, de grand matin, le roi reçut une lettre de la main du duc de Wellington annonçant le gain de la bataille de Waterloo. Un message de Pozzo di Borgo la suivit de près, et les bulletins officiels du secrétaire d'État des Pays-Bas, baron de Capellen, arrivèrent successivement pour donner le détail des événements militaires.

« A une heure de l'après-midi, les cloches de la ville furent mises en branle et les carillons jouèrent leurs airs de triomphe. La joie était générale, les ateliers furent délaissés et la foule se répandit dans les rues comme le dimanche. Louis XVIII fit une promenade en voiture l'après-midi et fut accueilli par les cris de *Vive le roi!* Le soir, on illumina.

« Louis XVIII demeura à Gand jusqu'au 22 juin, vivement sollicité par le duc de Wellington de hâter sa rentrée en France.....

« En prenant congé du comte d'Hane de Steenhuyse, le Roi lui remit une tabatière en or, entourée de brillants, avec son chiffre. Plus tard, rentré à Paris, il lui envoya un très beau surtout de table en argent, aux armes de la famille d'Hane, avec l'inscription : *donné par le roi de France.* »

Le comte de Blacas à la duchesse d'Angoulême [1].

A. B., *minute.*

Le Roi m'ordonne de transmettre à Madame la relation ci-jointe des événements qui se sont passés depuis le débarquement de Buonaparte en France, en y ajoutant les particularités qui peuvent la mettre à portée de connaître la situation présente de Sa Majesté.

Madame jugera facilement de la nature des obstacles qui se sont malheureusement opposés au dessein qu'avait formé le Roi, de se renfermer dans une place de guerre.

Le regret qu'éprouve Sa Majesté de n'avoir pu accomplir son projet est d'autant plus vif que par là elle aurait probablement assuré le succès des héroïques efforts de Madame pour la conservation de Bordeaux [2] et de la courageuse résistance faite par Monseigneur dans les provinces du Midi [3].

Le grand nombre de troupes que l'occupation des places frontières réunissait dans les départements du Nord, a multiplié les causes de défection qui ont agi avec plus ou moins de force, sur tous les points du royaume, et n'ont laissé au Roi d'autre ressource que l'assistance des puissances étrangères.

[1] Ces notes sans date ont été rédigées antérieurement au 14 avril. Nous les plaçons en tête de la publication, parce qu'elles sont un résumé officiel et sincère, — en raison de leur destination, — des événements qui suivirent le départ de Paris.

[2] La duchesse d'Angoulême se trouvait à Bordeaux, depuis le 5 mars, avec le duc d'Angoulême, au moment du débarquement de Napoléon au golfe Juan. Tandis que le duc partait le 10 et gagnait en hâte Marseille, la duchesse essayait d'organiser à Bordeaux la résistance au mouvement bonapartiste. Soutenue par une partie des habitants et de la garde nationale, elle rencontra les dispositions les plus hostiles dans les deux régiments (8e léger, 62e de ligne) qui composaient la garnison. Elle dut, le 1er avril, abandonner la place, que le général Clausel occupa aussitôt pour l'Empereur.

[3] Le duc d'Angoulême avait été reçu avec enthousiasme à Marseille. Il y avait pris le commandement du 83e et du 58e de ligne; il avait ensuite appelé à lui le 10e de ligne, le 14e chasseurs à cheval et un détachement du 3e d'artillerie. De nombreuses bandes de volontaires tirées de Marseille, Nîmes, Avignon, Aix, Beaucaire, etc., complétaient les forces du prince. Il voulut reprendre à la fois Grenoble et Lyon. Le 28 mars, il enleva le Pont-Saint-Esprit; le 29, il occupa Montélimart; le 3 avril, Valence. Mais les troupes envoyées sur Grenoble firent défection; il en fut de même des forces laissées à Nîmes et à Pont-Saint-Esprit. Les gardes nationales prirent de toute part les armes contre lui, et le 3 avril, à La Pallud, il dut capituler. La capitulation, négociée entre le général d'Aultanne, chef d'état-major du duc et le général Gilly, stipulait que le duc se retirerait librement vers Cette pour s'y embarquer. Napoléon ratifia ces conditions, malgré l'avis d'une partie de son entourage qui l'engageait à garder le duc comme otage. Le duc d'Angoulême s'embarqua le 16 avril à Cette pour l'Espagne.

Déjà la déclaration publiée à Vienne le 13 [1] ne lui laissait pas de doute sur leurs sentiments; mais il était bien essentiel de connaître leurs intentions relativement au plan d'agression qu'elles voudraient adopter. Il ne l'était pas moins de hâter, s'il était possible, le commencement des hostilités pour faire diversion à l'attaque dirigée contre les forces royales dans le Midi et pour prévenir l'augmentation de l'armée très insuffisante dont Bonaparte pouvait disposer.

Le Roi, en arrivant à Ostende [2], écrivit aussitôt en Angleterre pour que l'on demandât avec instance au gouvernement britannique que des armes et des munitions fussent aussitôt envoyées au royalistes de l'intérieur. Sa Majesté écrivit pareillement au Prince Régent de la Grande-Bretagne, à l'empereur de Russie, à l'empereur d'Autriche et au roi de Prusse, pour leur faire connaître la situation malheureuse dans laquelle elle se voyait placée par la trahison la plus criminelle. Le Roi envoya en même temps le duc de Luxembourg au roi des Pays-Bas, dont il reçut peu après une lettre affectueuse. Sa Majesté ayant alors appris que son séjour à Ostende accréditait le bruit de son prochain embarquement [3] et ne pouvant, d'après la désastreuse dissolution de sa maison militaire, conserver l'espoir d'occuper Dunkerque, se rendit à Gand [4] pour y établir provisoirement sa résidence, tandis que les débris de la maison militaire furent cantonnés à Alost [5].

[1] Déclaration signée par les plénipotentiaires des huit puissances signataires du traité de Paris : « ...Bonaparte a détruit le seul titre légal auquel son existence se trouvait attachée... Les puissances déclarent, en conséquence, que Napoléon Bonaparte s'est placé hors des relations civiles et sociales, et que, comme ennemi et perturbateur de la paix du monde, il s'est livré à la vindicte publique. »

[2] Il y arriva le 23 mars.

[3] La retraite à Londres était bien le parti qui plaisait le plus à Louis XVIII. En quittant Paris, il avait pris la route d'Abbeville pour gagner Calais, et de là l'Angleterre. Ce fut sur le conseil de Macdonald, appuyé par Blacas, que d'Abbeville il s'en fut à Lille. Vitrolles, avant le départ de Paris, avait conseillé la retraite en Vendée. Quand on fut certain qu'on ne pourrait tenir à Lille, le duc d'Orléans, Blacas, Mortier et Berthier demandèrent vainement qu'on se retirât à Dunkerque. Le roi préféra se réfugier en Belgique.

[4] Il y arriva le 30 mars, venant de Bruges.

[5] La maison militaire, gardes du corps, compagnies rouges et cent-suisses, avait été placée sous le commandement du comte d'Artois, du duc de Berry et de Marmont; il s'y était joint un corps de volontaires composé en grand partie d'élèves de l'École de droit. Cela faisait environ 3,000 hommes. La maison était suivie dans sa retraite par Exelmans et 3,000 chevaux; il avait ordre de surveiller et non d'attaquer. A partir de Béthune, où la maison arriva le 23 mars au matin, la retraite se changea en débâcle. On dut laisser là l'infanterie. La cavalerie, 1,500 hommes, marcha sur

Depuis l'arrivée du Roi à Gand, plusieurs des membres du corps diplomatique se sont réunis près de Sa Majesté. Dans l'absence de lord Fitzroy-Sommerset, retenu pendant quelques jours à Paris, le Prince Régent[1] avait accrédité auprès du Roi le chevalier Stuart avec le titre d'ambassadeur extraordinaire[2]. Peu après, M. Fagel est venu reprendre ses fonctions de ministre plénipotentiaire du roi des Pays-Bas. Enfin lord Wellington et le général Pozzo di Borgo sont arrivés successivement de Vienne et en ont apporté des informations importantes auxquelles les dépêches de M. le prince de Talleyrand ont ajouté les particularités les plus satisfaisantes.

Un traité dont ces dépêches renfermaient une copie et qui a été conclu à Vienne, le 25 mars dernier, entre l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Russie et la Prusse, renouvelle et applique aux circonstances présentes les stipulations du traité fait à Chaumont, le 13 mars 1814. En vertu de cette nouvelle convention, les hautes parties contractantes s'engagent à maintenir dans toute leur intégrité les conditions du traité de Paris ainsi que les arrangements subséquents arrêtés depuis au congrès de Vienne. Elles dirigeront à cet effet, s'il est nécessaire, tous leurs efforts « contre Napoléon Buonaparte et contre tous ceux qui se seraient ralliés à sa faction ou s'y réuniraient dans la suite. » Le contingent que chacune d'elles s'oblige à tenir constamment en campagne est de cent cinquante mille hommes y compris un dixième de cavalerie et sans compter les garnisons. Elles s'engagent en outre à ne poser les armes que d'un commun accord et seulement lorsque Buonaparte sera mis *hors de possibilité d'exciter des troubles* et de renouveler ses tentatives pour s'emparer du pouvoir suprême en France.

Le traité du 25 mars contient aussi un article dont l'objet est d'inviter toutes les puissances de l'Europe à y adhérer.

Le 27, les ministres des puissances signataires du traité de Chaumont et de celui qui le renouvelle ont invité par une note M. le prince Talleyrand à demander au Roi son adhésion que M. de Talleyrand s'est cru autorisé à donner sans délai au nom de Sa Majesté.

Ypres et s'engagea dans des bourbiers où elle pensa périr, et perdit ses bagages. Le 25 mars, au moment de passer la frontière, les Princes autorisèrent à se retirer ceux qui ne voudraient pas passer en Belgique. Il ne resta que 250 hommes ; le reste regagna Béthune, où le général Teste, qui avait pris le commandement au nom de l'Empereur, procéda au licenciement.

[1] Le futur Georges IV, régent depuis 1811, par suite de la folie de son père, Georges III.

[2] Sir Charles Stuart demeura le seul représentant de l'Angleterre auprès de Louis XVIII à Gand; lord Fitzroy-Sommerset ne vint pas rejoindre son poste. A la seconde restauration, Stuart suivit Louis XVIII à Paris.

Les ratifications de ce traité n'étant point échangées et la révélation prématurée des mesures convenues entre les hautes parties contractantes pouvant être préjudiciable à leurs vues et surtout embarrasser le gouvernement anglais dans les communications parlementaires, le duc de Wellington a prié instamment le Roi de garder sur ce point le plus profond secret, ce qui suspend le bon effet que doit produire en France cette publication et retarde en même temps la déclaration que Sa Majesté ne peut adresser à ses sujets sans leur parler des dispositions et des préparatifs de l'Europe.

Lord Harrowby et M. Wellesley Poole ont été envoyés par le ministère anglais pour conférer avec lord Wellington et lui communiquer sans doute les vues de son gouvernement[2]. Le Roi, qui les a vus, a été fort satisfait des dispositions qu'ils lui ont montrées.

Cependant, tous les efforts de Sa Majesté n'ont pu accélérer l'ouverture de la campagne. Le duc de Wellington ne croit pas devoir commencer les opérations avant le 10 ou le 15 de mai et assure qu'alors le succès des Alliés sera certain. Ce délai, qui donne malheureusement à Buonaparte le temps d'augmenter son armée, lui donne aussi l'avantage de préparer tous les moyens qu'il emploie à tromper le peuple sur les véritables causes de la guerre.

La France se voit en outre menacée d'avoir à supporter l'immense fardeau d'une invasion dont elle paraît condamnée à payer les frais, l'Angleterre se déclarant hors d'état de payer des subsides à ses alliés.

Les avis que l'on reçoit de Paris et des provinces s'accordent à représenter la population comme très mécontente, mais se bornant à exhaler de vains murmures. Partout la violence domine, et la force armée établit et maintient la puissance de l'usurpateur. La Vendée même, frappée de terreur, n'a pas fait la moindre résistance[1].

Le Roi a été suivi par le comte de Jaucourt, et le duc de Feltre est venu rejoindre Sa Majesté, qui a dernièrement appelé auprès d'elle le comte de Lally-Tollendal et M. de Chateaubriand. M. Anglès, ancien ministre de la police sous le gouvernement provisoire, est aussi à Gand, ainsi que le maréchal Marmont et le maréchal Victor.

Il va paraître ici un *Moniteur*[2] opposé à celui auquel Bonaparte vient d'ôter son caractère officiel. Le Roi y fera publier les ordon-

[1] Le Roi, le 13 mars, avait envoyé en Vendée le duc de Bourbon comme gouverneur général des provinces de l'Ouest. Le duc, établi à Beaupréau, essaya d'organiser un soulèvement, malgré l'avis de d'Autichamp; la tentative échoua (25 mars). Le duc négocia alors sa libre sortie de France et s'embarqua aux Sables-d'Olonne pour Santander.

[2] Le premier numéro parut le 14 avril.

nances et autres actes propres à entraver les mesures de l'usurpateur.

Dans l'état d'incertitude et d'attente où Sa Majesté se trouve en ce moment, il me serait impossible de fixer les idées de Madame sur les projets de Sa Majesté. Le duc de Wellington, pressé par elle, au sujet des retards occasionnés par la marche des armées, a fait partir pour Vienne un courrier avec des dépêches relatives à cet objet. Il ne pourra recevoir de réponse avant plusieurs jours. Le Roi, en attendant, reste à Gand, mais prendra probablement avant peu le parti de se rapprocher de Bruxelles.

LETTRES DU COMTE D'ARTOIS[1]

Le comte d'Artois à Louis XVIII.

A. B.

Beauvais, mardy 21 mars, onze heures.

Au Roi,

C'est le général Ricard que je vous envoie, mon Cher frère, il vous rendra un compte détaillé de notre position. Nous sommes encore en bon état, mais des marches longues acheveroint par elles-mêmes la destruction totale de la Maison, sans compter ce que l'ennemi peut et doit essoier contre nous. Si vous êtes resté à Abbeville nous y serons après demain de bonne heure, si au contraire vous avez pris le parti d'aller soit à Calais, soit à Dunkerque, soit enfin à Lille, nous serons obligés de nous porter sur Dieppe ou le Tréport, pour trouver des moyens d'embarquement que je fais préparer d'avance, et pour licentier les corps de la garde de manière à ce que les individus ne soient pas compromis et que l'on puisse les retrouver. Nous allons ce soir à Quévauvillers et demain à Poix ou un peu plus loin sur la route qui peut conduire à Abbeville ou à Dieppe, et nous y attendrons vos ordres ultérieurs.

Mais souvenez-vous, mon cher frère, que ma proposition est le nec plus ultra de ce que nous pouvons faire.

Je me porte bien Berri aussy qui se met à vos pieds, nous ne quitterons pas la Maison jusqu'au dernier moment, notre présence

[1] Au lieu de moderniser l'orthographe et de corriger les fautes de syntaxe, nous avons cru devoir reproduire rigoureusement, — aussi rigoureusement que le permet son écriture presque indéchiffrable, — l'orthographe très archaïque du comte d'Artois. Nous n'avons pas cru devoir davantage ajouter la ponctuation absente. Il nous a semblé que cela faisait partie presque de la physionomie de l'homme.

y est nécessaire, soies tranquille sur notre compte, vous saves ce que nous sommes et si nous vous aimons.

Adieu ou plutôt à vous revoir, mon cher frère, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

Le général Ricard a des lettres de Vienne.

Le comte d'Artois à Louis XVIII.

A. B.

Ypres, 27 mars 1815.

Le garde du corps que vous aviés envoié à Calais et à Dunkerque, mon Cher Frère, vient d'arriver ici, et il vous rendra compte de sa mission[1]. Les espérances de pouvoir pénétrer à Dunkerque étant détruites, je vais retirer ce que nous avons réuni ici et dans les environs, et nous prendrons des cantonnements du côté de Rousselaere, de Thielt et peut-être jusqu'à Gand. Nous avons en ce moment à peu près 300 chevaux et 150 hommes à pied. Le nombre augmentera encore tous les jours et je placerai des commissaires ici à Menin à Courtrai et à Tournai pour recueillir les individus, et les envoier de suite dans les cantonnements qui leur seront assignés. J'ai vu le général Clinton qui commande l'armée sous le prince d'Orange, j'en ai été très content et nous nous entendrons d'autant mieux qu'il est le premier à désirer que le camp Royaliste se forme et s'augmente le plus qu'il sera possible.

Je ne vous apprendrai sûrement rien en vous disant que M. Huc est sauvé ainsy que les 3 caissons; ils sont passés hier à Courtrai et ils se dirigeaient sur Gand. C'est un petit point de tranquillité[2].

Le général Clinton m'a parlé dans le même sens que le roi des Pays-Bas, il désire vivement que vous vous rapprochiés de Bruxelles et que vous évitiés tout ce qui pourrait faire croire que votre projet soit d'aller en Angleterre. Je pense aussy que dans le moment actuel il est important que vous resties dans ce Pais cy et très à portée de la France, non seulement pour y soutenir la masse entière du Peuple qui est toute pour nous; mais pour diriger aussy autant que possible la nouvelle politique qui aura probablement son centre à Bruxelles. Ayés toujours l'air de chercher à protéger la France contre la juste rage des étrangers; mais souvenés vous bien en même tems, que les choses sont poussées trop loin, pour qu'il ne soit pas indispensable qu'une armée composée de traîtres et de brigands reçoive la punition sévère qu'elle n'a que trop méritée.

[1] Un autre envoyé de Louis XVIII à Dunkerque, le baron de Lascours, garde de la Porte, avait été pris et fut traduit devant un conseil de guerre, qui l'acquitta.

[2] Les trois caisses renfermaient les diamants de la couronne.

Je crois, j'espère, j'ose même ne pas douter que le dévouement des habitants du Midy mettra mes pauvres enfants [1] à l'abri de tout danger; mais le mouvement atroce de l'armée est si général que je paierais au prix de mon sang d'avoir des nouvelles de Bordeaux et de Toulouse [2] et je tremble que nous ne les attendions encore bien longtemps.

Je vous verrai j'espère d'ici à très peu de jours, et si le Pce Régent a mis des bâtiments de guerre à votre disposition je suis prêt à m'embarquer pour la rivière de Bordeaux.

M. de Gain, fils de M. de Montagnac, part aussy pour Ostende avec la garde du corps, il est actif, intelligent, et peut-être serait-il bon de l'envoier à Vienne auprès du prince de Talleirand pour lui peindre la véritable position de la France [3]. Il y a aussy ici le comte de Bruges qui paraît très en état de rendre un compte fidel de tout ce qui se passe. Enfin je crois que le D. de Richelieu a aussy envie d'aller à Vienne, je ne l'aime pas beaucoup; mais il a acquis une sorte de considération qui le fera écouter et il ne faut rien négliger.

A vous revoir, mon Cher frère, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

Je vous prie de me faire adresser votre réponse le plutôt possible ici, j'ignore si j'en partirai demain ou après-demain, mais je me dirigerai toujours sur Gand.

M. de Gain partira plus tard et je lui remettrai même un petit mot qu'il m'a demandé.

Le comte d'Artois à Louis XVIII.

A. B.

Ypres, 28 mars, 1 h. 1/2.

Comme c'est MM. de [4]...... et de Conflans qui portent ma lettre, je joins ici, mon Cher Frère, celle que j'écris au cte de Blacas [5], et comme elle dit tout, j'y ajoute simplement que je me porte bien, et que malgré tout ce qui me blesse, m'attriste profondément et m'inquiète, je suis loin de me sentir abattu et j'ai la ferme confiance que Dieu finira par nous récompenser.

Soignez votre santé, mon Cher Frère, elle nous est bien nécessaire.

Je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

[1] Le duc et la duchesse d'Angoulême.

[2] Le duc d'Angoulême ne s'était pas arrêté à Toulouse; dans cette ville, ce fut Vitrolles qui essaya d'organiser la résistance.

[3] On l'envoya en Angleterre. Il avait déjà joué un certain rôle lors de la rentrée des Bourbons en 1814.

[4] Nous n'avons pu déchiffrer le premier nom.

[5] Nous n'avons pas trouvé cette lettre dans les archives Blacas.

Le comte d'Artois à Louis XVIII.

A. B.

Bruxelles, 31 mars 9 h. du soir.

Quoique Sir Ch. Stewart[1] se soit chargé de quelques commissions verbales, je vais, mon Cher frère, les retracer ici en peu de mots.

1° On se dispose ici à repousser une attaque si elle devait avoir lieu très promptement et, en conséquence le Pce Héréditaire[2] concentre toutes ses forces entre Nivelle et Tournai comme point central. Les Prussiens arrivent en grande force, et dans 8 ou 10 jours au plus il y en aura 80,000 sur la Roer. En attendant on ne prendra aucune position d'attaque et on se bornera à la défensive jusqu'à l'arrivée de Ld Wellington. Celui-ci est attendu le 2 ou le 3 au plus tard.

2° Le Roi[3] avec lequel j'ai causé sur votre position croit que vous êtes très bien placé à Gand, il conçoit que vous ne désiriés pas vous trouver en ce moment à Bruxelles, et comme il ne m'a pas parlé du Lac[4], je pense que (si cela vous convient) vous êtes bien à Gand jusqu'à l'époque où les grandes décisions seront prises par Ld Wellington, qui aura à ses ordres les 80,000 Prussiens ainsy que les armées Anglaises, Hollandaises et Belges.

3° Notre petit corps se portera où vous le voudrés, c'est-à-dire à Deinstt[5] à Gand ou à Alost. Je préférerais Alost parce que cette position est plus avancée et en même (*sic*) plus dégagée d'embarras pour se porter en avant ou en arrière suivant les circonstances.

Tel est, mon cher frère, le développement des commissions verbales que j'ai donné à Sir C. Stewart. Je lui ai beaucoup parlé aussy de la nécessité de nous faire avoir des armes[6]..... d'en demander, et comme nous ignorons encore ce que l'on pourra faire quelque chose sur Bordeaux et sur la Vendée, en conséquence j'ai indiqué Ostende comme le point le plus rapproché de nos bons paisans de la Flandre. Au surplus vous donneres vous même vos ordres à cet égard.

Mon projet est d'attendre ici Ld Wellington et j'y ai du mérite car le bruit et le monde sont bien incommodes. Si cependant vous aviés besoin de moi plutôt je serais rendu à Gand en moins de 6 heures.

[1] Sir Ch. Stuart, ministre d'Angleterre.

[2] Le prince Guillaume d'Orange.

[3] Le roi des Pays-Bas.

[4] Le château royal de Laeken, bâti en 1782 par le duc de Saxe-Teschen, occupé par Napoléon lors de son séjour en Belgique, et où Louis XVIII se serait volontiers installé.

[5] Deynze.

[6] Mots illisibles.

Je loge dans le même hôtel que le vieux Cousin[1] ce qui est un peu lourd à supporter. Mais je n'ai pas trouvé place ailleurs. C'est à l'hôtel de Bellevue.

J'ai vu dans la journée et aussy assés longtems, MM. d'André, de Chateau Briant, l'E[que] de Nancy[2], d'Anglez et la Cretelle. Les trois premiers ont déjà écrit à M. de Blacas exactement dans le même sens que je vous ai parlé hier, sur la *nécessité* que vous formiés un gouvernement composé de ministres *ad interim*, et que vous fassiez des actes et des Déclarations comme si vous éties aux Thuileries. Ces MM. sont également d'avis ainsy qu'Anglez et la Cretelle que l'on rédige auprès de vous un *Moniteur* et un autre Journal qui contienne tous vos actes royaux et auxquelles on ajoutera des réflexions propres à frapper les français et les Etrangers. Je pense entièrement comme ces MM. et je crois qu'il n'y a pas un moment à perdre pour travailler à tout cela.

Il y a encore ici M. de Tolendal, qui écrira dans le meilleur sens et avec une grande chaleur. Lui et la Cretelle seraient très bons pour écrire. Anglez est à vos ordres pour tout et c'est un instrument excellent soit pour la police soit pour remplacer l'Abbé[3] à l'intérieur. D'Anglez dont j'ai été très content ferait provisoirement les fonctions de ministre de la justice et peut-être M. de Chateau Briant pourrait avoir de même la marine. Le D. de Feltre[4] à la Guerre, Jaucourt aux Affaires Étrangères et Blacas à la Maison. Je n'ai pas vu Bourienne, et on le dit parti pour Hambourg. Quant à MM. de Tolendal et la Cretelle en les traitant on peut se borner à les faire écrire.

Telles sont mes idées, mon Cher frère, et je vous les soumets comme je les crois utiles. Votre bonne tête en décidera.

Le duc de Richelieu a été retenu ici par une maladie de son valet de chambre, mais il est parti ce soir pour Vienne et toujours dans les meilleures dispositions.

J'espère que vous aurés disposé de mes cuisiniers et de mes chevaux s'ils ont pu vous être utiles.

Soies assez bon pour dire à Berri ce qui a rapport à la marche de notre petite armée et pour lui communiquer ce que vous voudrés du reste de ma lettre.

J'ai encore vu M. Reinhard le premier commis des Affaires Étrangères[5]; d'après réponse du M[is] de Jaucourt il va aller dans sa

[1] Le prince de Condé.
[2] Mgr de la Fare.
[3] L'abbé de Montesquiou, émigré en Angleterre.
[4] Clarke.
[5] Reinhart était directeur des chancelleries : ce fut lui qui, n'ayant pas

terre entre Bonn et Cologne; mais il reviendra si vous le voulés et je crois qu'il pourra être utile.

Adieu, mon Cher frère, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

Le Roi, la Reine et leurs enfants ont été très bien sous tous les rapports.

Le comte d'Artois à Louis XVIII.

Bruxelles, 1er avril 1815, 10 heures du soir.

Je reçois votre lettre par M. d'Audenarde, mon Cher frère, et il m'est impossible de ne pas vous répondre tout de suite par un Estafette.

Je ne suis pas tenace à mes opinions lorsque je ne suis pas fermement convaincu de leur importance; mais dans cette occasion il m'est impossible de ne pas insister de nouveau avec la plus grande force sur l'importance, même sur la *nécessité* (démontrée à mes yeux) d'agir et de parler *en Roi* de Gand, comme vous le feries de Paris ou de toute autre ville de votre royaume, et sur l'urgence absolue de vous former un Ministère par Intérim. J'ai eu même sur cela une longue conversation ce matin avec d'André, Chateau Briant, Mr l'Éque de Nancy, qui m'ont confirmé dans mon opinion par des raisonnements qui me paraissent sans réplique. Anglez abonde dans ce sens sans s'être concerté avec les autres; enfin le Roi des Pays-Bas, avec lequel j'ai eu une assez longue conversation ce matin, s'atend à voir émaner de vous des actes Royaux. Il ne s'agit plus de l'ancienne émigration et vous êtes aussi Roi ici qu'en France. Enfin si vous persistés encore dans la manière de voir exprimée dans votre lettre Je vous conjure au moins d'appeler près de vous l'Éque, Chateaubriant et d'Anglez et d'écouter avec attention tout ce qu'ils vous diront à ce sujet.

Je sais que d'André a été mou dans les derniers tems; mais je dois dire qu'il explique assez bien sa conduite et qu'à présent il soutient son avis avec autant de force que d'esprit.

Je sais que mes enfants et M. le duc de Bourbon peuvent être en position de vous bien servir; mais ils ne peuvent vous remplacer en rien pour les grands actes Royaux et j'ose répéter qu'il en faut et qu'il en faut beaucoup, pour intimider les grands coupables, pour en imposer aux faibles et pour encourager les bons.

Le Ministre de la Guerre et ceux de la Maison et des Affaires Étrangères sont insuffisants pour tout ce qu'il y a à faire, et j'avoue que dans ma manière de voir 24 heures de perdues me paraissent

reçu d'ordres spéciaux de Jaucourt, laissa au ministère l'un des originaux du traité secret du 3 janvier.

un vrai malheur. Je vous conjure donc, pour l'intérêt de la France, de me répondre de vous envoier ces MM. Je n'ai pas vu M. de Lally mais je sais qu'il fera tout ce que vous voudrés. Quant à la Cretelle c'est précisément parce que sa plume a trempé dans une mauvaise encre qu'il est essentiel de le mettre en jeu pour vous, et il y est disposé avec chaleur, et avec la haine la plus prononcée contre le Corse.

Je suppose que le D. d'[1]. . . . . vous aura parlé d'un homme qui a vu Fouché depuis notre départ; de pareilles inventions ne sont que de noires perfidies; on peut tout écouter mais il faut suivre sa ligne et ne s'arrêter à de tels avis que pour regarder avec soin autour de soi.

Je crois Bourienne parti car je n'en ai pas entendu parler.

J'ai vu un homme parti de Paris le 29, il donne des nouvelles avantageuses, parce qu'il dit que la division se met déjà dans les troupes de ligne à Paris. Au peuple, Bonaparte ne parle qu'un langage très pacifique, et il pense si peu à commencer l'attaque contre ce pais cy, qu'il rappelle une partie des troupes du Nord pour les concentrer à Paris ou dans les environs. Malgré le peu d'agrément de mon séjour ici Je n'en bougerai pas jusqu'à l'arrivée de Ld Wellington, j'espère qu'elle aura lieu demain ou après demain.

Soiés assez bon pour me répondre ou pour me faire répondre demain le plutot qu'il vous sera possible. Notre état de stagnation politique[2].

Je joins ici une note que l'Éque de Nancy a rédigée de concert avec d'André, Chateau Briant et Anglez; ces MM. ont encore d'autres idées très importantes qui développent le 2e et 3e article[3].

Adieu, mon Cher frère, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

Le comte d'Artois à Louis XVIII.

A. B.

Bruxelles, 2 avril 1815, 10 heures du soir.

N'ayant point encore reçu de réponse à ma lettre d'hier, je profite du départ des aides de camp de Berri, pour les charger de vous rendre compte, mon Cher frère, du peu de nouvelles que j'ai appris dans la journée tant par le Gal Fagel[4] que par M. de B. . . . .[5], qui a quitté Paris avant hier. Tout roule sur les résolutions des Puissances qui seront apportées par Ld Wellington;

[1] Nom illisible, peut-être le duc d'Havré.
[2] *Sic*, phrase inachevée.
[3] Nous n'avons pas retrouvé cette note.
[4] Ministre des Pays-Bas auprès de Louis XVIII.
[5] Nom illisible.

mais je crains qu'il ne fasse attendre quelques jours. Cela me déplaît à mort; cependant il me paraît si important que je le voie à son arrivée que je me décide à l'attendre ici.

Je voudrais bien qu'il fût possible que vous vinssiés vous établir à Lac; mais la Reine a été le voir aujourd'hui, je sais qu'elle doit aller s'y établir dans peu de tems, et je ne crois pas qu'il soit possible de faire une proposition à cet égard. Cependant je verrai à essaier un moyen qui s'il ne réussit pas ne présentera au moins aucun inconvénient.

Je reçois dans le moment votre lettre, mon Cher frère, ainsy que celle de Blacas. J'enverrai les lettres qu'il écrit à MM. de Château Briand, d'André et l'Éque de Nancy, je les verrai demain matin et je les laisserai aller à Gand, si comme je n'en doute pas ils en ont envie. Ils vous expliqueront toutes leurs opinions à l'appui de celles que je vous avais communiqué; mais vous en deciderés et vous leur donnerés les ordres que vous jugerés les plus convenables.

Je crains comme vous que les nouvelles de la Vendée ne soient vraies, elles ont un caractère officiel qui est effraiant, d'ailleurs je connais les personnages cités et je sais que d'Autichamp n'aurait surement pas agi avec eux. Quant à Oudinot, je veux espérer encore qu'il est resté fidel [1].

Ce que M. de Blacas me dit du Gal Bordesoulle [2] m'étonne, il avait une bonne réputation et il s'explique à merveille. Quant à . . . . . et à . . . . . [3], je ne suis pas étonné qu'ils soient des intriguants. Adieu, mon Cher frère, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

Le comte d'Artois à Louis XVIII.

A. B.

Bruxelles, 4 avril 1815.

Je ne comptais pas vous écrire aujourd'hui, mon Cher frère; mais comme il se pourrait que le Gal Fagel parte aussitôt qu'il l'espérait, il faut que je vous rende compte de ce qu'il m'a confié :

Il y a lieu de craindre que M. de Jaucourt a laissé dans ses bureaux des papiers et des pièces qui constatent la convention faite entre vous l'Angleterre et l'Autriche pour s'opposer aux projets ambitieux de la Russie et de la Prusse; car le chargé d'affaires de Russie que Pozzo avait laissé à Paris [4], a parlé de cette conven-

[1] Oudinot, qui commandait à Metz, s'était d'abord opposé à la proclamation de l'Empire. Il céda devant la colère de la population et de l'armée et finit par supplier Suchet d'intercéder en sa faveur auprès de l'empereur.

[2] Bordessoule avait rejoint Louis XVIII à Gand.

[3] Noms illisibles.

[4] M. de Boudiakine. Il avait eu, chez Mlle Cauchelet, dame du palais de

tion au Gal Vincent d'un ton un peu ironique, et ne lui a pas caché que c'était par M. de Caulaincourt qu'il en était informé. M. de Vincent a tout nié; mais l'autre n'a pas paru persuadé.

C'est là tout ce que M. Fagel m'a dit à cet égard et il m'a assuré qu'il n'en savait pas davantage. Fagel regarde cela comme un malheur parce que Bonaparte pourra s'en servir pour aliéner l'Eeur de Russie.

Si le mal est fait, il n'y a pas de remède; mais je crois qu'il serait bon que vous connaissiez par M. de Jaucourt si effectivement il a pu rester dans ses bureaux quelque trace officielle de cette convention secrette.

J'ai dû vous parler directement de cet objet; du reste je m'en rapporte entièrement à ce que dira M. Anglez et à ce que je mande à Blacas.

Adieu, mon Cher frère, je vous aime et vous embrasse de tout cœur.

Le comte d'Artois à Louis XVIII.

A. B.

Bruxelles, 5 avril 1815, à 1 h. 1/2.

Lord Wellington est arrivé cette nuit, mon Cher frère, et j'ai eu ce matin une longue conversation avec lui. Je l'ai trouvé très gai, très bien portant, ayant une connaissance assez juste de l'état de la France et dans les meilleures dispositions pour notre cause.

La première chose dont il m'a parlé est le traité conclu à Vienne le 27. Ce traité est au fond le même que celui de Chaumont l'année dernière, avec la différence que vous trouverés dans la lettre de Ld W. que je joins ici.

Au surplus, je pense comme Ld W. que M. de Jaucourt doit avoir reçu du Pce de Taillerand tous les détails relatifs à ce sujet.

Votre accession à ce traité me paraît une chose nécessaire; mais il faut qu'elle soit accompagnée d'une déclaration qui explique les motifs qui vous décident à appeler les Étrangers en France, il me semble que les bases de cette déclaration sont faciles à poser, puisqu'il ne s'agit que d'une révolte d'une partie de l'armée contre la Nation et contre vous.

Ld W. a le projet de se rendre près de vous à Gand, demain au soir ou après demain matin et ce ne sera que sous vos yeux et de concert avec vous que toutes les mesures ultérieures seront arret-

la reine Hortense, une entrevue avec Caulaincourt, qui lui avait mis sous les yeux le traité secret du 3 janvier, oublié aux Affaires étrangères, par Jaucourt, dans la précipitation du départ. Le baron Vincent, ministre d'Autriche, avait eu également une entrevue avec Caulaincourt.

tées. J'avais proposé de vous engager à venir à Bruxelles ou dans le voisinage, afin de faciliter les communications fréquentes qui devront avoir lieu entre vous et lui; Ld W. et le Pce héréditaire qui était présent à notre conversation avaient d'abord abondé dans mon sens; mais par réflexion, Ld W. a paru désirer que vous restassiés encore à Gand, afin a-t-il dit d'éviter tout ce qui pourrait donner un prétexte à une invasion des français avant l'époque où les Alliés seront eux-mêmes en mesure de repousser une attaque ou d'attaquer eux-mêmes.

Les Prussiens avancent asses lentement et j'ai vu avec peine que Ld W. voudrait retarder de 15 jours ou même de 3 semaines le moment où on pourra marcher en avant avec avantage.

Ld W. m'a confirmé ce qui vous avait été déjà annoncé de Londres, c'est que personne n'avait d'argent, et qu'il sera nécessaire que les troupes alliées soient entretenues aux frais de la France aussitôt qu'elles y seront entrées. Il regrette cette mesure et il en sent les inconvénients; mais il la regarde comme nécessaire, et il voudrait qu'on en affaiblisse les dangers en établissant des Commissaires français chargés de pourvoir à la subsistance des armées alliées, et que ces Commissaires soient autorisés à donner à tous les habitants qui feraient les fournitures des bons Royaux, qui devraient être payés par le Trésor Royal. Cette idée est de Ld W., elle méritera d'être examinée.

Ld W. a envoié tout de suite un courier à Madrid pour engager le Roi d'Espagne à porter un corps d'armée vers Bayonne et un autre vers Perpignan, pour soutenir et appuier tous les mouvements du Midy. C'est une fort bonne mesure. Au surplus, le *Moniteur* du 2, que je viens de lire, prouve clairement que mon fils se soutient très bien du côté d'Avignon, et que ma belle-fille est toujours à Bordeaux [1]. Il est aussy question de proclamations de M. le duc de Bourbon, ce qui me donne lieu de croire qu'il se maintient dans la Vendée [2].

Je suis obligé d'aller ce soir à une triste fête que la Ville donne au Roi et à la Reine. Je verrai encore Ld W. dans la soirée ou demain matin, et à moins de motifs qui me fassent changer de projet, je compte aller demain à Gand pour m'y trouver en même temps que Ld W. et pour me porter de là où vous jugerés que je pourrai vous être le plus utile.

Si je changeais d'avis, j'enverrais un estafette ou un courier; mais dans tous les cas, il m'est impossible de fixer l'heure à laquelle

[1] La duchesse d'Angoulême avait quitté Bordeaux le 1er avril; le duc capitula le 8.

[2] Le duc de Bourbon avait renoncé dès le 25 mars.

je pourrais arriver, ainsy je vous conjure, mon Cher frère, de ne pas compter sur moi pour le dîner.

J'ai vu l'E^{que} et M. d'André et Mounier va s'occuper d'établir des communications.

A demain, mon Cher frère, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

Le comte d'Artois à Louis XVIII.

A. B.

Bruxelles, 11 avril au matin.

Je ne vous parlerai pas, mon Cher Frère, de la longue conversation que j'ai eu avant-hier avec Pozzo puisqu'il vous aura répété tout ce qu'il m'a dit. Je vois que l'E^{eur} de Russie nous sera peu utile[1] dans cette circonstance, et il faut le ménager mais sans altérer cependant les principes que vos ambassadeurs ont mis en avant à Vienne.

J'ai vu hier Ld W. pendant un quart d'heure seulement. Je l'ai trouvé toujours le même, et il a dû expédier hier au soir le courier pour Vienne dans le même sens dont nous étions convenus à Gand. Mais il m'a appris des choses qui ne me font pas plaisir; d'une part, le Roi des Pays-Bas a peur soit d'une invasion, soit des dispositions du pais, et il demande qu'on agisse avec une extrême prudence. J'ai même des raisons pour croire que le Roi ou ses conseils auraient quelque désir de vous voir aller du côté de la Hollande plutôt que de vous rapprocher des frontières; j'espère, cependant, que nous réussirons à nous opposer à une mesure qui me paraîtrait bien fâcheuse. D'une autre part j'ai insisté vis-à-vis de Ld W. pour la prompte publication du traité du 27; mais il s'y oppose pour le moment, parce que, dit-il, le traité n'est pas ratifié par sa cour et qu'il ne le sera peut-être pas très promptement, attendu que personne n'a un sol à Vienne, à Berlin ni à Pétersbourg, et que les cours demandent des subsides énormes à l'Angleterre, et qu'il ne sait pas si son g^{ment} pourra en donner même une partie. Il ne faut pas parler de ce dernier objet, car Ld W. me l'a dit presque malgré lui, et il pourrait être fâché qu'on en parle[2].

M. d'Epresménil, qui arrive de Paris vous donnera des détails satisfaisants sur bien des objets, il apporte aussi au Duc de Feltre

[1] La connaissance du traité du 3 janvier avait singulièrement refroidi le tsar à l'endroit des Bourbons.

[2] Lord Harrowby et M. Wellesley Poole avaient été chargés d'annoncer à Wellington que le gouvernement anglais fournirait 6 millions de livres aux trois cours de Vienne, Berlin, Saint-Pétersbourg, mais qu'on ne pourrait aller au delà.

des notions importantes sur tout ce qui tient au militaire. Il part pour Gand avec M. de S.... [1]. Ce sont eux qui vous portent ma lettre.

Les papiers de Paris me donnent la fièvre. Il est trop à craindre que les nouvelles de Bordeaux sont vraies au fond et que ma courageuse belle-fille a été obligée de s'embarquer. J'espère qu'elle se sera portée en Espagne, et je le désire vivement. Soiés assez bon pour m'avertir à tems si vous expédiés quelqu'un de ce côté.

Le silence sur la Vendée est de bon augure, et je suis persuadé que M. le D. de Bourbon y est encore; mais ce qui m'agitte plus que tout, c'est la situation de mon fils. On dit bien qu'il a reculé à Montélimard, mais il est sûr qu'il a obtenu un succès marquant, et une lettre particulière de Paris qne j'ai lu dit qu'il a 22,000 hommes rassemblés sous ses ordres. De plus c'est M. de Grouchy qui marche contre lui et le soir même de votre départ, il a renouvelé ses serments de fidélité et juré que sa conduite prouverait la pureté de ses sentiments.

Jules [2] n'a eu ses passeports que ce matin, et il va partir avec M. de M... [3]. qui pourra être fort utile dans le païs où ils vont.

J'espère que Pozzo reviendra ici aujourd'hui.

Adieu, mon Cher Frère, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

Le comte d'Artois à Louis XVIII.

A. B.

Bruxelles, 13 avril au matin.

Point de nouvelles de M. de Blacas aussy j'espère, mon Cher frère, que la fièvre n'est point revenue et que le vomitif vous aura soulagé d'une manière efficace. Tout ce que nous éprouvons depuis un mois n'est pas de nature à faire faire de bonnes digestions. J'ai encore vu Ld W. hier au soir, il est mieux disposé que jamais et j'espère arranger aujourd'hui, tout ce qui a rapport aux déserteurs qui se présentent en foule [4].

C'est le D. de Luxembourg qui porte ma lettre. Vous aurés aujourd'hui à Gand M. Capelle Préfet de l'Ain, il donne une grande

[1] Nom illisible.

[2] M. de Polignac, l'ami intime du comte d'Artois, le futur ministre des Ordonnances de juillet 1830.

[3] Nom illisible.

[4] Il y a là une exagération du comte d'Artois. Dans des placards que les royalistes faisaient distribuer à la frontière, l'on promettait une prime de 80 fr. au cavalier et de 20 fr. au fantassin déserteur. Or, du 1er avril au 10 mai, il y eut vingt-huit (28) déserteurs. Au 22 avril, l'effectif total de l'armée royale montait à 802 hommes.

preuve de fidélité, il a des moyens, surtout du côté des frontières de la Suisse, et si vous y envoiés B.... [1] et Damas comme Pozzo m'a dit que vous en aviés envie, il serait bon de faire partir en même tems M. Capelle pour Genève.

Les Prussiens sont déjà arrivés au nombre de 40,000, cela augmente tous les jours, et sûrement Ld W. ne perdra pas de tems pour marcher en avant, aussitôt que le retour du courier qu'il a envoié à Vienne lui en donnera la liberté.

Adieu, mon Cher frère, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

J'arriverai demain avant le dîner.

Notes abrégées.

A. B.

1er juin.

1° L'objet le plus pressé et le plus important est celui qui concerne le D. d'Angoulême. Il faut lui envoier des pouvoirs, des instructions et surtout de l'argent en assés grande quantité pour le mettre à portée de commencer à agir dans l'intérieur sans exiger les impôts, et pour lui donner en même tems les moyens de solder pour deux mois 15,000 Espagnols ou Portugais dont il aura nécessairement besoin dans le premier moment [2].

En conséquence, il faut demander au Gment Bque une avance de 200,000 £, et si elle était refusée il faut trouver cette somme sur les diamants de la Couronne [3].

2° L'état actuel de la Vendée, de l'Anjou et de la Bretagne exige également des mesures très promptes. Je pense qu'il faut ordonner à M. le duc de Bourbon de s'y rendre sans délai. Il a déjà des pouvoirs, il faut y joindre des instructions qui devraient être l'un et l'autre dans le même genre que celles du duc d'Angoulême, mais [avec ordre de lui obéir], en se subordonnant au duc d'Angoulême, si ce dernier était dans le cas de lui faire passer des ordres. Il faut aussy destiner une somme de 15 à 20,000 st. pour cette partie. Je pense encore qu'il serait très utile de faire proposer au Mal de Gouvion Saint-Cyr de se rendre de suite dans la Vendée pour y prendre le commandement en chef en attendant l'arrivée de M. le D. de Bourbon. Gouvion Saint-Cyr s'est fort bien conduit, il est estimé et je lui crois un bon esprit.

[1] Nom illisible.

[2] Le duc d'Angoulême était en Espagne, sollicitant des secours de Ferdinand.

[3] Il faut remarquer que dans la capitulation signée par le duc d'Angoulême à La Pallud, il s'était formellement engagé à faire restituer à Napo-

3° Profiter de la lettre de Mme M.... [1] pour donner une marque de confiance à Macdonald en le chargeant du commandement en chef dans Paris et dans les environs, si on peut y produire un grand mouvement avant l'arrivée du Roi dans la capitale et surtout avant l'arrivée des armées Étrangères. Les pouvoirs de commandement militaire pourraient être fort étendus; mais il faudrait que, d'une part Macdonald cherche à bien s'entendre avec Oudinot et de l'autre qu'il soit bien informé des intentions du Roi pour le licenciement total de l'armée actuelle, sans qu'il aie le droit de s'engager à la conservation d'aucun des corps de l'armée en masse; mais seulement à celui des officiers qui auraient refusé de servir l'usurpateur, ou qui, après avoir prêté le serment donneraient de tels gages de leur fidélité qu'il fût permis de leur accorder.

Il faudrait, en même tems, donner un pouvoir à Macdonald et des instructions pour le civil. Ces pouvoirs et instructions (les hommes que l'on pourrait associer à Macdonald pour cette partie devraient être MM. d'Herbouville, de Chabrol et Pasquier) qui ne pourraient être que fort passagères, devraient se borner à 3 articles. (Ces trois articles devraient faire la base des instructions du D. d'Angoulême, du D. de Bourbon et du Mal Gouvion St-Cyr, en ajoutant celui relatif au licenciement de l'armée). 1° Que le Roi veut tenir fermement aux Loix et à la Charte qu'il a donné; 2° qu'il ne veut entendre à aucune proposition qui tendrait à faire aucun changement aux articles de la Charte; 3° qu'en attendant le moment où les Chambres pourront être convenablement réunies, le Roi usera de l'étendue de pouvoir qu'il s'est réservé dans l'article 14 pour les moments de crise.

4° Envoier très promptement un officier très sûr, pour lui marquer une confiance personnelle, pour lui faire connaître les intentions du Roi, ... [2] et de plus pour l'assurer que l'on compte entièrement sur lui et pour lui demander des renseignements positifs sur sa division et sur tout le corps d'armée du gal Gérard.

5° Tenir des officiers près à partir pour ordonner le rassemblement et le soulèvement de tous les fidèles sujets du Roi aussitôt que le D. de Wellington aura donné le signal auquel il s'est engagé.

6° Préparer sans délai un manifeste bien clair, bien positif, bien bon pour tous les fidèles français, bien imposant pour les rebelles et en général aussi ferme qu'il puisse l'être sans s'écarter des bornes fixées par la Charte.

léon les diamants de la couronne, « qui, disait l'Empereur, n'appartiennent ni à Louis XVIII ni à moi, mais à la France. »

[1] Nom illisible.

[2] Mots illisibles.

Le comte d'Artois à Louis XVIII.

(Sur la suscription : *au trot.*) A. B.

Alost Lundy 19 juin Midy.

Je ne vous parle pas des nouvelles, mon Cher Frère. Voici ce que je vais faire : je pars à l'instant pour Bruxelles; là, soit par Pozzo et le g^al^ Vincent; soit par le Duc si je puis le joindre, je vais m'occuper de deux objets aussi urgents qu'importants.

1° Je ne demanderai pas, mais je dirai que le corps de l'armée Royale va se porter à Courtrai, à Menin et à Ypres pour pénétrer en France et y réunir tous les fidèles. Je demanderai un peu de Cavalerie et d'Artillerie. Si je ne les obtiens pas je me bornerai à demander armes et munitions de toutes espèces.

2° Il arrive une immensité de déserteurs, je les demanderai tous.

3° Je demanderai également les prisonniers qui s'offrent en très grand nombre de vous servir. Bonaparte battu et à peu près détruit, ils ne peuvent plus être à craindre, et il est d'une importance majeure pour la suite que vous ayes le plus promptement possible une armée à vous.

4° J'emmène Montelegier et environ 30 officiers bien sûrs; d'après les rapports les plus positifs, nous avons la certitude que ces MM. réuniront et vous amèneront un grand nombre de soldats de toutes armes, si comme je le demanderai avec instance on leur permet d'aller aux avants postes. J'ai déjà vu 3 officiers de Carabiniers qui répondent qu'ils amèneront plus de la moitié de leur corps.

En attendant je vous prie avec instance, mon Cher Frère, de faire partir du monde pour la Flandre, l'Artois, la Picardie et la Normandie, afin de faire lever sans délai toute la masse des habitants.

Bonaparte est perdu, mais nous avons d'autres ennemis à combattre qui sont peut-être aussi dangereux[1]. Je vous supplie de vous rappeler de *tout* ce qui a été le résultat de nos conversations.

Je vous embrasse, mon Cher Frère, aussi tendrement que je vous aime.

[1] Allusion au parti orléaniste, que l'on craignait de voir appuyer par la Russie.

LES DERNIERS GRANDS NAUFRAGES

ET

LES LEÇONS A EN TIRER

I

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Depuis quelque temps, la marine marchande a subi une série de sinistres qui ont vivement ému l'opinion publique, tant par l'immensité des désastres et la rapidité avec laquelle ils se sont produits, que par le grand nombre de victimes qu'ils ont causé. Les débats judiciaires sur la perte de la *Ville-de-Saint-Nazaire* ne sont pas encore terminés que la même Compagnie continue la noire série de ses accidents par les pertes du *Flachat*, de la *Ville-de-Rome*, et enfin, le 4 juillet dernier, augmente la fatale liste par le désastre de la *Bourgogne*, entraînant la destruction totale d'un superbe paquebot et la mort de 565 personnes.

Au moment même où nous écrivons ces lignes, on annonce le naufrage d'un grand paquebot anglais de l'Atlantic Transport Company, le *Mohegan*, sur les roches des Manacles près de Falmouth. Sur 156 personnes on n'en a pu sauver que 50. A quoi faut-il attribuer cette augmentation des accidents de mer et quels moyens la science offre-t-elle aujourd'hui pour y remédier? C'est ce que nous allons essayer d'établir.

Si l'on consulte les statistiques d'accidents maritimes publiées par le bureau Veritas pendant les onze dernières années, on constate que la grande majorité des accidents se résume dans les échouages et abordages. Sur les bateaux à vapeur, que nous considérerons seulement, les voiliers ne portant presque jamais de passagers, on constate que sur un total de 33,741 accidents relevés depuis 1887 à 1897 inclus, il n'y a pas moins de 9,580 échouages

et 10,074 abordages. Les pertes totales sont de 1,214 pour les premiers et de 396 pour les derniers. C'est donc aux échouages qu'il faut attribuer plus de la moitié des pertes totales (54,61 pour 100), les abordages n'ayant causé que près de 18 pour 100 de ces pertes.

Les autres accidents, ayant eu pour résultat la perte complète, se répartissent comme il suit, pour les navires à vapeur : incendiés, 5,17 pour 100; sombrés, 9,71 pour 100; abandonnés, 1,97 pour 100; condamnés, 4,81 pour 100, et enfin supposés perdus, 5,98 pour 100. Total, 27,57 pour 100.

Comme on le voit, c'est surtout les échouages et abordages qu'on a le plus à redouter; aussi les grandes Compagnies de navigation n'assurent-elles généralement leurs navires que contre ces deux causes de destruction ou de détérioration.

Ces accidents se localisant plus particulièrement sur certaines lignes, on n'assure que contre l'échouage ou contre l'abordage, suivant que les vapeurs font une navigation régulière sur telle ou telle ligne. C'est ainsi, par exemple, qu'on les assure contre l'échouage, quand ils fréquentent des archipels comme les Antilles, où les chances de mise au plein sont proportionnelles au nombre des îles et récifs devant lesquels on passe. Sur la ligne du Havre à New-York, où l'on n'a pas ces dangers à redouter, mais où l'on rencontre les nombreux navires des Compagnies concurrentes, on se contente d'assurer contre l'accident le plus probable, à savoir l'abordage.

Avec l'augmentation constante des vitesses et du nombre des navires à flot, il faut s'attendre, naturellement, à une progression croissante dans le nombre des accidents, surtout dans celui des collisions. Les dimensions des navires devenant chaque jour plus considérables, les résultats des collisions et des échouages deviennent de plus en plus graves. L'on sait, en effet, que la force du choc est proportionnelle à la masse multipliée par le carré de la vitesse. Si donc les progrès de la science n'arrivent pas à créer les moyens d'éviter ces accidents, il faudra s'attendre à des catastrophes de plus en plus néfastes. Comment peut-on les prévenir ou en corriger les effets, c'est ce que nous allons étudier dans ce travail où nous prendrons pour types le naufrage du *Drummond-Castle* en 1896 et la non moins terrible catastrophe de la *Bourgogne*, coulée le 4 juillet 1898. Après avoir décrit ces deux sinistres, nous passerons en revue les principaux moyens actuellement existants ou proposés pour en éviter le retour.

II

ÉCHOUAGE DU « DRUMMOND-CASTLE ».

Le 17 juin 1896, le paquebot anglais de la ligne du Cap de Bonne-Espérance[1] le *Drummond-Castle*, jaugeant 3,705 tonnes et mesurant 111 mètres de longueur, se perdait corps et biens sur les rochers des Pierres Vertes, près Ouessant, à onze heures du soir, par beau temps. Il y avait à bord 149 passagers et 104 hommes pour l'état-major et l'équipage, soit en tout 253 personnes. Un passager et un homme de l'équipage furent seuls sauvés par les pêcheurs de l'île de Molène, non loin de laquelle se trouvent les Pierres Vertes.

Voici les résultats de l'enquête officielle faite à Londres par le *Board of Trade*.

Le *Drummond-Castle*, parti de Delagoa Bay en mai, avait eu beau temps jusqu'aux approches du cap Finistère, le 16 juin au matin. Il trouva de la brume et un peu de mer dans la journée du 16 et celle du 17. Comme on n'avait pu faire d'observations, on naviguait à l'estime, et la route avait sans doute été donnée pour passer en vue des feux d'Ouessant, qu'on devait apercevoir dans la soirée. La brume s'épaississant, on fit fonctionner le sifflet à partir de six heures du soir, et l'on sonda pour reconnaître le banc d'Ouessant. Les deux premiers coups de sonde n'ayant pas donné de bon résultat, on stoppa à 7 h. 50 du soir pour s'assurer de la profondeur, que l'on trouva de 75 brasses. On se crut en bonne route et l'on reprit la vitesse de 12 nœuds malgré la brume. A onze heures, presque tout le monde étant couché, le navire toucha tout à coup, par tribord avant, sur une roche et donna de la bande. Environ sept minutes après il coulait à pic. Sa carène ayant été, sans doute, arrachée dans presque toute sa longueur, tous les compartiments se trouvèrent envahis par l'eau en un instant, ce qui explique la rapidité du sinistre et l'impossibilité où l'on fut de mettre une seule embarcation à la mer, bien qu'il n'y ait pas eu de panique. L'épave recherchée par des sondages fut trouvée dans 31 brasses d'eau à un mille au nord des Pierres Vertes.

A quoi faut-il attribuer la perte de ce paquebot? Il ressort de l'enquête officielle que le navire était bien armé, en bonnes conditions de navigation et possédait un armement suffisant, ainsi que des instruments nautiques en parfait état et en nombre voulu. Les

[1] Castle Packets Company.

moyens de sauvetage étaient assurés et les canots répondaient aux règlements maritimes, tant comme nombre que comme organisation. Les officiers et l'équipage étaient au complet et bien au courant de leurs devoirs, qu'ils remplirent jusqu'au bout. Le commandant mourut à son poste avec l'officier de quart et les vigies. Après avoir longuement examiné les deux survivants, le tribunal conclut ainsi.

Les instructions nautiques établissent très clairement que la sonde et rien que la sonde est le seul guide pratique que l'on puisse employer en approchant d'Ouessant par temps de brume. Or le capitaine, n'ayant sans doute pu faire d'observations la veille et dans la journée, aurait dû sonder plus fréquemment, n'ayant pu obtenir qu'une seule sonde exacte sur les trois qui furent faites. Cette dernière à huit heures du soir. Il n'en continua pas moins sa route avec une vitesse trop grande et négligea de doubler la vigie du gaillard d'avant, ce qu'il eût dû faire. « Le navire n'était donc pas dirigé avec le soin voulu et digne d'un marin. L'accident est dû à ce qu'on n'a pas tenu un compte suffisant du courant venant de l'est, dont on eût sans doute pu corriger l'influence si le capitaine avait fait un usage plus fréquent du plomb de sonde. Il se fut ainsi aperçu qu'il se trouvait en dedans de la ligne de 65 brasses et non pas en dehors comme il le supposait... On perdit tant de monde parce que le navire sombra en moins de sept minutes. Cela provient du fait que, marchant à grande vitesse, les tôles du bordé furent arrachées par les roches jusque par le travers de la chaufferie et qu'il se remplit immédiatement. »

Le tribunal exprime aussi le regret que les canots de sauvetage n'aient pas été suspendus en dehors, ce qui eût permis, sans doute, de les mettre à la mer et de sauver du monde. On les avait rentrés en dedans à l'escale de Las Palmas pour faciliter l'embarquement du charbon.

L'opinion publique en Angleterre concorda exactement avec le jugement du tribunal. En effet, dès le surlendemain du sinistre, le *Times* avait dit : « A notre profond regret, nous sommes forcés de conclure qu'il y a eu de la part du capitaine un défaut de soin ou un manque d'habileté dans la conduite du navire (*careless or unskilful navigation*) et que si l'on eût sondé régulièrement, il semblait pratiquement impossible que l'accident se fût produit. »

En France, on fut plus sévère et, sans doute, moins juste, en attribuant la perte du navire au fait que l'on avait donné, ce soir-là même, un grand dîner aux passagers, pour fêter la prochaine arrivée en Angleterre et l'heureuse terminaison du voyage. On en concluait, heureusement sans preuves, que, suivant l'habitude

assez fréquente de certains officiers anglais, le capitaine avait dû boire un peu trop. Or les témoignages des deux survivants établirent, à l'honneur du capitaine, qu'il ne parut que cinq minutes à la fête, pour remercier les passagers des santés qu'ils venaient de lui porter et des compliments qu'ils lui avaient adressés. Les directeurs de la Compagnie affirmèrent, d'ailleurs, que le capitaine comme les officiers et l'équipage étaient tous des hommes de choix, ayant toujours parfaitement rempli leurs devoirs. Sir Donald Currie dit qu'il ne connaissait pas d'homme plus capable que le capitaine W. Pierce, qu'il avait en haute estime. Il n'avait pas de meilleur capitaine et de meilleurs officiers que ceux du *Drummond-Castle.* Les règlements du bord établissaient, d'ailleurs, qu'en dehors des mers calmes des tropiques, les officiers du bord ne devaient jamais prendre part aux divertissements donnés aux passagers. Même sous les tropiques, ils y paraissaient rarement.

On émit aussi l'opinion que le capitaine du *Drummond-Castle* avait voulu passer assez près d'Ouessant pour être aperçu par le sémaphore et avoir ainsi le moyen de télégraphier son arrivée prochaine à ses armateurs. Rien ne le prouve dans l'enquête. Ce qui est plus probable, cependant, c'est que, cédant au désir de ses passagers, anxieux de faire une rapide traversée, il donna la route de façon à passer très près d'Ouessant, pour gagner ainsi quelques heures. Cela, pourtant, n'a pas été plus prouvé que l'autre supposition.

En somme, il ne faut pas chercher plus loin que l'évidence résultant de l'enquête. Elle établit que tous firent leur devoir et qu'il n'y eut pas de panique.

Il reste maintenant à étudier les leçons que l'on peut tirer de cet échouage épouvantable et quels sont les moyens que la science met à la disposition des navigateurs pour éviter le renouvellement de pareils sinistres.

II

MOYENS D'ÉVITER LES ÉCHOUAGES.

Les moyens à employer pour éviter les échouages dépendent naturellement des circonstances. Nous examinerons les principales, c'est-à-dire celles qui se présentent le plus souvent.

Une cause fréquente de mise au plein est que, dans le désir de rendre le voyage le plus court possible, on donne la route à passer trop près des pointes, sans tenir assez compte de la dérive probable

due aux vents régnants portant à terre, ou des courants qu'ils causent et qui persistent souvent longtemps après que la brise a molli et a même disparu. On oublie encore les courants dus aux grandes marées, ou l'on n'en tient pas compte suffisamment. Ils sont souvent irréguliers et il arrive qu'une observation constante peut seule en révéler l'existence. Nous avons vu des navires mis à deux doigts de leur perte pour avoir compté sur quelques nœuds de courant, alors qu'il y en avait de fait 14. On avait le soir donné la route à passer à une dizaine de milles de la pointe sud de l'île de Ceylan, et l'on se trouva au jour à quelques encablures des récifs, le courant ayant eu, cette nuit-là, une direction constante vers le nord et une vitesse de 13 à 14 nœuds. C'était, il est vrai, un fait extraordinaire.

Le remède est facile; dans un cas pareil, il consiste à veiller fréquemment à la dérive et à la corriger par des observations. Si elles sont rendues impossibles par les nuages ou la brume, on doit donner la route de façon à laisser une large marge entre la direction du navire et les pointes à doubler.

Prenons le cas particulier de l'entrée en Manche pour des navires venant du sud et du sud-ouest.

Les instructions nautiques recommandent de ne pas même essayer de reconnaître Ouessant, en temps de brume, autrement que par des sondages fréquents au moyen de la sonde de sir W. Thompson, qui révèlera l'existence du banc de 70 brasses qui s'étend au loin de l'île. Les meilleurs marins conseillent de donner la route à passer au moins à 20 milles au large, et de s'aider de la sonde si l'on a quelque doute au sujet de sa latitude.

Pour ce qui est des routes générales, quelques compagnies, fort prudentes, comme la Compagnie Holt, de Liverpool, par exemple, ont fait établir les directions à suivre, sur les cartes confiées à leurs capitaines, de façon à ne jamais leur permettre de s'approcher à moins de 3 milles d'aucune pointe ou danger. Les ordres sont formels, et tout capitaine convaincu de les avoir enfreints est cassé de son commandement. La perte de temps qui en résulte pour les navires faisant la ligne de Chine est évaluée à une demi-journée au maximum. Ne serait-il pas convenable, comme le fit remarquer un correspondant du *Times*, le 19 juin 1896, que toutes les compagnies sauvegardent la vie de leurs passagers par des instructions pareilles? Le temps gagné en serrant les côtes de trop près n'ayant d'ailleurs aucune proportion avec les risques courus, il y va de l'intérêt même de tous les armateurs d'imiter la sage réserve des administrateurs de la Compagnie des cheminées bleues M[rs] Holt et C[e].

Quels sont les moyens pratiques que peut employer un capitaine

naviguant dans la brume ou s'approchant de côtes mal éclairées, pour reconnaître l'imminence d'un échouage? Nous l'avons déjà dit : c'est de faire de fréquents sondages et de les rapporter sur les cartes hydrographiques les plus complètes et les plus récentes, publiées par les soins des amirautés des grandes nations maritimes, comme l'Angleterre, la France et les Etats-Unis d'Amérique. Il devra posséder également les dernières instructions nautiques et notices hydrographiques publiées par les grands bureaux de ces amirautés, au fur et à mesure de leurs travaux et des découvertes de nouveaux dangers. Cela comprend naturellement la liste à jour des phares et bouées de chaque pays. Vu l'augmentation continue des vitesses, on a dû renoncer, depuis longtemps déjà, sur les paquebots rapides, à l'usage de la sonde à la main. Presque tous les vapeurs, même les *cargo-boats* des grandes compagnies, se servent aujourd'hui du sondeur perfectionné de sir W. Thompson, à fil d'acier. Il permet de sonder, même à de grandes profondeurs, sans diminuer la vitesse du bâtiment. Un emploi judicieux de cet excellent appareil donne le moyen de reconnaître la route sur les fonds connus, rien qu'en comparant ses fréquentes indications avec la carte détaillée des sondes d'atterrissage. Un ancien officier de la marine française, M. Trudel, qui a longtemps commandé les paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique, se faisait fort d'entrer son navire à New-York, enfermé dans sa cabine, d'où il donnait la route à l'officier de quart, d'après les indications de la sonde.

Les officiers du bureau hydrographique de la marine française affirment qu'avec leurs cartes et l'emploi fréquent du sondeur Thompson, on peut naviguer à peu près partout, en parfaite sécurité, dans la brume la plus épaisse, et qu'il n'est nullement besoin, actuellement, d'autre chose.

Sur les navires de l'Etat, où l'on possède un très nombreux personnel, et où l'on n'est pas tenu à effectuer le voyage par tous les temps et dans le moindre délai possible, il n'y a pas de doute que cela ne se puisse faire. Il n'en est pas de même, malheureusement, sur les paquebots, où l'on doit marcher quel que soit le temps et le plus vite possible, pour satisfaire aux exigences du cahier des charges. Cela est encore plus difficile sur les *cargo-boats*, où si l'on n'est pas tenu à la vitesse et à la ponctualité, l'on n'a qu'un équipage nécessairement réduit au chiffre le plus strict, en vue des économies imposées par la concurrence et les conditions de l'exploitation. Dans ces deux cas, et surtout dans le dernier, l'emploi fréquent du sondeur Thompson devient difficile, sinon impossible. Il s'agit de savoir si on peut le remplacer par un appareil auto-

matique donnant des indications continues sans exiger une trop grande mise de fonds et une main-d'œuvre trop chargée.

Les Anglais, toujours nos maîtres pour ce qui concerne la pratique de la mer, semblent avoir résolu le problème, s'il faut en croire M. James, l'inventeur de l'appareil baptisé par lui *Submarine Sentry* et qui est fort recommandé par l'amiral lord Charles Beresford, le vice-amiral P.-H. Colomb, par le professeur Lambert à l'Ecole navale anglaise, le capitaine A. Carpenter et quantité d'autres officiers de la marine royale ou commerciale du Royaume-Uni. Le dernier nommé, dans une lettre au *Times* en date du 21 juillet 1896, au sujet de la perte du *Drummond-Castle*, disait :

« Mon expérience (d'officier hydrographe) m'apprend que le sondeur Thompson, tout excellent qu'il est, ne peut cependant être considéré comme suffisant pour protéger des navires dans les circonstances exceptionnelles de gros temps, sur des côtes dangereuses, à moins de réduire la vitesse à un point qui est inconsistant avec les nécessités de la concurrence moderne dans le trafic sur mer. Entre deux coups de sonde, il faut, avec une vitesse de 12 nœuds, qui était celle du *Drummond-Castle*, compter environ cinq minutes, nécessitées pour remonter le plomb à bord. Or, à cette vitesse, le navire parcourait pendant ce temps au moins un mille et pouvait s'échouer avant que l'on connût le résultat du coup de sonde. C'est dans le temps nécessaire pour faire un sondage et dans l'intervalle compris entre deux sondes, qui est souvent plus long qu'il ne devrait être, à cause du travail demandé par l'opération, que réside le danger.

« Une machine à sonder fournissant des indications continues ou qui agit comme une protection constante contre l'approche des bas-fonds est, dans mon esprit, le seul instrument qui donne une sécurité réelle en temps de brouillard. »

Le capitaine Carpenter donne une liste d'une douzaine de naufrages ayant causé une grande perte de vies et il ajoute : « C'est ma ferme conviction que la plupart de ces cas et des centaines d'autres eussent pu être évités. Personnellement, je considère que mon navire ne serait pas convenablement armé pour une navigation sûre s'il ne possédait pas un appareil de sondages continus. »

Or l'instrument existe, et il est qualifié par M. Carpenter d'instrument de l'avenir. C'est la Sentinelle sous-marine de James.

Il consiste en une sorte de cerf-volant en bois, convenablement construit et lesté de façon à rester constamment à la même profondeur, quelle que soit la vitesse, entre 3 nœuds et 15 nœuds. L'inventeur se charge, moyennant une dépense un peu plus élevée, d'en construire pour des vitesses atteignant plus de

20 nœuds. Fixé à l'extrémité d'un fil d'acier des plus résistants, pareil à celui du sondeur à grande vitesse Thompson, on le mouille à la traîne du navire, par la profondeur voulue et qui est d'ordinaire celle indiquée pour les bancs ou récifs à découvrir. On peut aller ainsi jusqu'à 50 brasses, ce qui est plus que suffisant, dans la majorité des cas, pour assurer une complète sécurité. La partie avant de l'appareil est munie d'un bras de levier en fer, qui bascule au moment où il rencontre le fond. Un mouvement de déclanchement se produit alors et change aussitôt la position de l'appareil qui remonte à la surface. Au moment même du déclanchement, qui coïncide avec celui de la touchée, la différence de résistance à la traction donne à bord, par détente mécanique, un signal sonore ou visible à volonté et convenablement installé, soit sur l'arrière, soit même sur la passerelle du commandement, grâce à une connexion mécanique ou électrique.

Cet appareil a donné d'excellents résultats partout où il a été employé. Les navires anglais chargés de faire l'hydrographie en sont tous munis. Il en est de même des bateaux poseurs de câbles transatlantiques. M. Roussel, l'ingénieur télégraphiste de la Société industrielle des téléphones, qui l'emploie depuis sept ans à bord du *François-Arago*, nous en a fait le plus grand éloge. Sur ce vapeur on s'en sert constamment, soit par temps de brume, pour reconnaître l'approche des côtes, soit pendant les travaux d'immersion des câbles, pour découvrir les hauts-fonds, soit encore en route pour prendre des sondages volants à toute vitesse, comme avec un Thompson, qu'il peut remplacer. Tous les navires de câbles anglais, tels que le *Dacia* et le *Silvertown*, en sont munis et en font le plus grand cas. L'amirauté anglaise en a, dit-on, décidé l'emploi sur les navires de sa flotte. Les marines étrangères commencent aussi à l'adopter. On peut citer entre autres les marines militaires des Etats suivants : Allemagne, Hollande, États-Unis. En 1896, la marine russe l'étudiait et il a été plusieurs fois employé sur nos propres navires de guerre. Mais, vu son prix assez élevé, environ 750 francs, et son usage considéré comme restreint, on ne l'a pas encore définitivement adopté au ministère de la marine de France.

Par contre, de nombreuses compagnies de navigation l'emploient en Angleterre, Etats-Unis, Hollande, Allemagne, etc. Nos compagnies françaises hésitent encore, les unes sous prétexte qu'il n'a pas encore été adopté par la marine nationale, les autres parce qu'il coûte trop cher. Il serait pourtant bien facile de remplacer par cet instrument le sondeur Thompson que possèdent presque tous nos paquebots, puisque, grâce à l'adjonction d'un cadran indicateur, le *Submarine Sentry* peut remplir exactement le même ser-

vice que le Thompson, dont l'inventeur lui-même est plein de louanges pour l'appareil de James.

L'amiral Colomb fait remarquer qu'il évite les graves inconvénients que présente le Thompson quand on s'en sert à grande vitesse, et qui résident dans la lenteur relative de l'opération, tandis que le nouvel instrument donnant des indications continues, on est fixé à tout instant sur la profondeur minima.

Comme, contrairement à ce qu'on pouvait craindre, la Sentinelle sous-marine est remarquablement fixe dans le sillage (*It is as steady as a rock*, dit l'amiral), on peut ainsi s'apercevoir à l'œil des embardées causées par un timonier peu exercé et en corriger l'effet.

Grâce à cet instrument, le *François-Arago* a pu souvent naviguer sûrement en Manche, par d'épais brouillards, en reconnaissant littéralement sa route sur le fond, et cela avec une vitesse convenable. C'est là un avantage qui devrait faire adopter cet instrument par tous les navires naviguant dans cette mer si dangereuse par ses brumes. Mais on craint d'augmenter les dépenses d'exploitation, sans se rendre compte qu'un seul accident, qu'on aurait pu éviter avec cet appareil, coûte souvent des sommes bien supérieures à celles qu'il faudrait débourser pour en munir tous les paquebots d'une compagnie. On s'imagine, à tort, que les capitaines, trop confiants dans la Sentinelle sous-marine, cesseront de veiller, s'en remettant à l'instrument du soin de les avertir du danger. C'est là l'objection que l'on fait à tous les perfectionnements en marine. C'est ainsi qu'on prétendait, il y a encore quelques années, qu'il fallait laisser les officiers exposés, sur leur banc de quart, à toutes les intempéries, sous prétexte de les tenir éveillés. Ce sont là des arguments qui ont fait leur temps. Il est certain qu'il ne faut pas compter exclusivement sur les moyens mécaniques réputés infaillibles, mais on peut toujours s'en servir, par mesure de précaution, et surtout pour empêcher le surmenage, qui est une cause très sérieuse de danger, et beaucoup plus fréquente qu'on le croit. Vu l'augmentation constante des dépenses et la diminution des revenus causée par l'abaissement continuel des frets, on réduit l'équipage au strict nécessaire et, dans quelques compagnies, on exige des officiers et des hommes une somme de travail souvent excessive, de même que l'on fait servir le matériel bien au delà du temps où il aurait dû être condamné et remplacé. Dans ces conditions, il y a tout avantage à contrôler le service et la valeur du matériel, coque et machines, au moyen d'instruments scientifiques, tout en laissant une large marge à l'observation personnelle.

Un de nos amis, ancien officier de marine, commandant l'un des plus grands paquebots d'une des plus importantes compagnies françaises de navigation, auquel j'avais parlé de la Sentinelle sous-marine, qu'il avait d'ailleurs demandée en vain pour son navire, m'écrivait à ce sujet, le 7 juillet 1897 : « Voilà plusieurs années que j'ai entendu parler de cet instrument, *dont les navires devraient être munis obligatoirement*... Si X. et Y. avaient treize ans de commandement d'un grand paquebot, ils comprendraient que, en outre des bonnes cartes, de la sonde Thompson, un avertisseur, que vous passez par une profondeur donnée, peut éviter bien, bien, bien des accidents. » Or le commandant en question n'a, à l'heure actuelle, encore jamais eu d'accident à déplorer sur son magni fique navire.

Ainsi donc, de l'aveu des personnes les plus compétentes, il existe au moins un instrument permettant d'éviter la plupart des échouages et dont le prix est infime, comparé à l'économie réalisée en évitant une seule mise au plein. Mais la science n'a pas dit son dernier mot, et il est probable qu'on en trouvera d'autres encore plus parfaits.

En dehors des moyens que possèdent les navires, il faut évidemment perfectionner encore l'éclairage des côtes et des écueils en augmentant le nombre des phares, fanaux, et même des balises éclairées, et en donnant à leurs appareils lumineux une plus grande puissance. On a augmenté considérablement le pouvoir éclairant des feux divers en adoptant de plus en plus la lumière électrique. Les dernières expériences faites font craindre qu'on n'ait pas encore là le meilleur procédé. A la suite du naufrage du *Drummond-Castle*, la question a été spécialement étudiée en Angleterre, où l'on a cru s'apercevoir que la lumière électrique, pour une raison encore inconnue, traverserait moins bien le brouillard que celle produite par les lampes à huile végétale ou minérale. En conséquence, on aurait arrêté les travaux commencés en vue de doter certains phares de la lumière électrique pour reprendre, l'étude des lampes à huile.

IV

COLLISION DE LA « BOURGOGNE ».

Le 4 juillet 1898, vers cinq heures du matin, le superbe paquebot français, *la Bourgogne*, appartenant à la Compagnie Générale Transatlantique, revenant de New-York sur le Havre, entra en collision avec le voilier anglais, le *Cromartyshire*, allant

de Dunkerque à Halifax avec un chargement de chaux. L'accident eut lieu par 42°50′ de latitude nord et 59°50′ de longitude ouest de Greenwich, soit à 60 milles au sud de l'île du Sable, près du banc de Terre-Neuve et au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse. La *Bourgogne* se trouvait ainsi à 160 milles au nord de la route que les vapeurs transatlantiques se sont entendus pour adopter dans leurs voyages vers l'est. Les routes de l'Océan sont, de nos jours, presque aussi bien déterminées que les grands chemins du plancher des vaches. L'encombrement étant devenu un élément grave de danger, à cause du nombre sans cesse croissant des grands vapeurs à vitesses extrêmes, on s'est mis d'accord pour adopter une route d'aller et une route de retour, au moins dans l'océan Atlantique nord, qui est le plus fréquenté. Malheureusement, il n'est pas toujours possible de suivre exactement la route, et l'on est constamment exposé à rencontrer des voiliers que les nécessités de leur navigation obligent à traverser le chemin des vapeurs. A tort ou à raison, on reproche aussi à la Compagnie Générale Transatlantique de s'affranchir des règlements acceptés par les autres compagnies. On dit, pour l'excuser, que les nécessités de la concurrence très acharnée que lui font les lignes anglaises et allemandes l'oblige à prendre le plus court chemin, quels qu'en puissent être les dangers.

Le *struggle for life*, entre les compagnies de navigation, devient ainsi une cause permanente de danger pour leurs clients. Ceux-ci patronnant les navires qui font les plus beaux records de vitesse sont, il est vrai, les premiers responsables. Bien qu'ils en soient les premières victimes, ils demandent toujours à aller le plus vite possible, quitte à crier bien fort quand arrive le moindre accident. Aussi la Compagnie Transatlantique laisse-t-elle ses commandants libres de choisir leur route et leur allure, tout en leur recommandant naturellement la plus grande prudence. Par suite, il arrive qu'enhardis par de longues années de navigation heureuse, comme le brave commandant Deloncle, les capitaines lancent leurs navires à toute vitesse dans le brouillard. Malgré les réticences bien naturelles des hommes de l'équipage, on a tout lieu de croire que la *Bourgogne*, au moment de l'abordage, marchait avec une vitesse d'au moins 15 à 17 nœuds, ce qui est loin d'être la vitesse modérée que les règlements exigent quand on navigue par épais brouillard, comme c'était le cas. Il est facile de comprendre le choc épouvantable qui dut se produire quand elle se rencontra avec le *Cromartyshire* qui, de son côté, marchait à 5 nœuds sous voiles. Etant donné, d'ailleurs, que le transatlantique jaugeait 7,400 tonneaux et le voilier pas moins de 1,500 tonnes, on s'imagine facile-

ment qu'aucune construction ne pouvait résister à un pareil développement de force vive.

Pour augmenter encore la malechance, le *Cromartyshire* vint frapper le paquebot presque perpendiculairement de son étrave, par le travers des machines, blessant en même temps grièvement le commandant Deloncle au côté, avec l'extrémité de son beaupré. Or, comme le dit fort bien M. V. Daymard, l'ingénieur en chef de la Compagnie Transatlantique, « lorsqu'un bateau solide, même de dimensions exiguës, aborde un gros vaisseau par le milieu, il se comporte exactement comme une pointe entrant dans une outre ». C'est ainsi que l'amiral Tegethof, sur le cuirassé *Archiduc-Ferdinand-Max* de 4,500 tonneaux, coula le *Re d'Italia* de 5,700 tonnes en face de Lissa, en Adriatique, le 20 juillet 1866, pendant la guerre entre l'Italie et l'Autriche. Plus récemment, une malheureuse petite goëlette à voile, restée inconnue, fit sombrer le superbe paquebot *l'Orégon* de la Compagnie Cunard, près de l'entrée de New-York.

Pour comble de malheur, la *Bourgogne*, continuant sa route, reçut plusieurs autres blessures du voilier qui, raguant sa coque de l'avant à l'arrière, y enfonça son ancre, ouvrant ainsi une nouvelle brèche, puis fit de nouveaux trous à l'arrière. L'eau s'engouffrant à flots dans la chaufferie, puis dans les compartiments d'arrière, éteignit les feux et fit donner au navire une forte bande sur tribord. La *Bourgogne*, possédant deux machines et deux hélices, était, sans doute, divisée dans sa partie centrale par une cloison étanche longitudinale. Dans ces conditions, elle devait forcément chavirer du côté où elle se trouvait éventrée. L'inclinaison, qui atteignit rapidement près de 45°, fut cause qu'on ne put mettre à l'eau les embarcations de bâbord qui tombaient sur la carène, tandis qu'à tribord deux d'entre elles furent brisées par la chute de la cheminée, au moment où on les mettait à la mer, chargées de nombreux passagers. L'avant du *Cromartyshire* ayant d'ailleurs détruit des embarcations de ce bord, on ne put se servir utilement que d'un canot qui eut 4 milles à faire pour rejoindre la navire abordeur. Malgré la panique et des scènes de désordre que les officiers et l'équipage ne purent empêcher, étant en nombre insuffisant, on avait réussi à mettre aussi à la mer au moins deux radeaux. Quarante minutes à peine après l'abordage, la *Bourgogne*, que son commandant dirigeait vers l'île du Sable, dans l'espoir de l'y échouer, s'enfonçait rapidement par l'arrière, entraînant avec elle le commandant Deloncle et tous les officiers, le personnel de la machine, les vigies, une grande partie de l'équipage et de nombreux passagers. Tous moururent bravement à leur poste, et il fut

reconnu plus tard que les scènes de désordre étaient imputables à une douzaine de marins autrichiens et italiens qui venaient déjà d'échapper à un naufrage et auxquels évidemment ce nouvel accident fit perdre la tête.

Comme le fait remarquer le capitaine de vaisseau Aubert dans le rapport sur l'enquête dont il avait été chargé par le ministère de la marine : « Tout s'est passé correctement. On a fermé les portes étanches des compartiments remplis et abandonnés. La machine n'a été évacuée que sur l'ordre de M. Daliolo, et on avait tellement attendu que l'évacuation même fut périlleuse. L'équipage a fait ce qu'il pouvait. Quant aux officiers, il faut se garder de les diminuer en essayant de faire leur éloge. Tous les officiers de quart dans la machine sont morts ! Tous les officiers du pont sont morts ! » Le commandant, sollicité de s'embarquer, refusa de quitter son poste, et on le vit disparaître avec le navire, la main sur la corde de la sirène qu'il faisait fonctionner.

Il n'y a donc pas lieu de s'arrêter aux critiques des journaux anglais et même de quelques feuilles françaises, qui reprochent au personnel de n'avoir su sauver qu'une femme et presque pas de passagers de première classe. Ceux-ci, prévenus par le commandant qu'on se dirigeait sur l'île de Sable et qu'il n'y avait pas de danger immédiat, furent les premières victimes de leur calme. Ils n'étaient d'ailleurs que 88 contre 113 de seconde classe et 246 de troisième classe. La *Bourgogne* portait, en effet, 612 passagers et 222 hommes d'équipage et d'état-major. Il y avait donc en tout 834 personnes à bord. Le *Cromartyshire* put recueillir, tant dans le canot qu'à la mer, 269 personnes seulement, dont 165 passagers et 104 hommes de l'équipage, parmi lesquels le second commissaire, M. Scoll, représente seul l'état-major, et notez qu'il appartient aux services administratifs et non au personnel marin proprement dit. Des gens de la machine, on ne put sauver que quatre personnes, un électricien, M. Desprès, un mécanicien, Le Bourg, et deux chauffeurs.

Il y eut donc en tout 565 victimes, dont 447 passagers et 118 marins.

Deux radeaux de tribord avaient pu être jetés à la mer par Desprès et Le Bourg; deux autres ont eu leurs saisines dégagées et ont pu flotter au moment où le navire sombra [1]. Ces quatre radeaux, sur lesquels pouvaient flotter environ 70 personnes, chavirèrent dans le remous causé par l'engloutissement du navire.

[1] Un de ces radeaux a été recueilli flottant entre deux eaux par le terre-neuvien *Mireille*, capitaine Robert, du port de Fécamp, qui l'a rapporté à Bordeaux. (Télégramme du 19 octobre 1898. *Petit Journal.*)

Il en fut de même d'un des canots. Un autre canot chavira, parce que les passagers affolés se précipitèrent tous du même bord.

En somme, sur un total d'une douzaine d'embarcations et quatre radeaux au moins, on ne compte qu'un seul canot ayant pu rejoindre le *Cromartyshire*. Cela montre combien insuffisants sont encore aujourd'hui ces moyens de sauvetage.

La *Bourgogne* possédait le nombre de bouées de sauvetage exigé par les règlements, c'est-à-dire au moins une par tête. Or ces bouées, plus connues sous le nom de ceintures de sauvetage, semblent avoir été la cause de la mort de bon nombre de personnes. S'imaginant à tort, d'après ce nom et faute d'instructions à leur sujet, que ces couronnes de liège devaient être attachées à la ceinture, la plupart des passagers se les passèrent autour du corps au lieu de les placer sous les bras ou le plus près possible de la tête. En conséquence, celle-ci, devenant plus lourde que le reste du corps, allégé par ce flotteur, plongea malgré tous leurs efforts et ils se noyèrent sans doute beaucoup plus rapidement que s'ils n'avaient pas eu d'appareil de sauvetage.

Il y a donc ici une première leçon à tirer de ce naufrage. Le système actuel des bouées de sauvetage est défectueux. Peu de personnes étrangères à la marine connaissent la manière de s'en servir. Beaucoup ne le peuvent même pas, étant trop fortes pour entrer dans l'appareil et se le fixer sous les bras. On sait que la malheureuse femme de chambre des passagers de première classe périt pendant qu'elle aidait les femmes à s'attacher à ces engins aussi incommodes qu'encombrants.

Ne conviendrait-il pas de mettre de côté les considérations de sentiment et d'imiter les compagnies étrangères?

Craignant moins que les nôtres d'effrayer leurs passagers ou plus soucieuses de leur sécurité, elles placent dans les cabines une pancarte représentant un monsieur et une dame revêtus du gilet de sauvetage en plaques de liège que l'on trouve sous chaque couchette. Une instruction en trois langues explique la manière de le mettre.

Mais ceci ne suffit pas encore, car la plupart des sinistres par collision sont tellement rapides que les passagers ont rarement le temps de prendre les précautions voulues.

Rappelons ici le naufrage du grand transatlantique allemand, *l'Elbe*, du Nord-Deutscher-Lloyd, qui présente une analogie complète avec celui de la *Bourgogne*.

Le 31 janvier 1895, l'*Elbe*, jaugeant 4,510 tonneaux, se rendait de Brême à Southampton et New-York, avec 240 passagers et

160 personnes d'équipage, en tout 400 âmes, lorsque, par forte mer et épais brouillard, il fut abordé par le vapeur anglais *Crathie*, de 470 tonnes seulement, à cinq heures et demie du matin et à 45 milles au large de Lowestoff, dans la mer du Nord. Il marchait à une vitesse de 15 à 16 nœuds, aussi le choc fut-il terrible. Atteint par l'avant du *Crathie* par le travers des machines, la cloison étanche médiane fut démolie et la mer pénétrant par l'énorme brèche, dans deux compartiments à la fois, le navire coula en vingt-cinq minutes. On ne put, vu l'inclinaison rapide du vapeur sur le côté blessé, mettre à la mer que deux embarcations sur les dix qu'on possédait. L'une d'elles chavira et on ne sauva que les 5 passagers et les 15 hommes de l'équipage, en tout 20 personnes, qui s'étaient éloignées à temps dans l'autre canot et qui furent recueillies, à onze heures du matin, par un vapeur. Comme pour la *Bourgogne*, il n'y eut qu'une seule femme sauvée. Devant descendre à Southampton, Mlle Anna Bœcker s'était couchée tout habillée, aussi eut-elle, seule de toutes les passagères, le temps de prendre place dans le second canot. Celui-ci ayant chaviré, elle fut, comme Mme Lacasse, de la *Bourgogne*, recueillie par la première embarcation. Il se passa, dit-on, des scènes de désordre sur l'*Elbe*. Ce fut l'équipage qui fut accusé hautement de lâcheté par les passagers sauvés. Quoi qu'il en soit, les officiers moururent tous noblement à leur poste, comme ceux du transatlantique français. Le *Crathie*, fortement endommagé et craignant pour sa sûreté, s'était éloigné rapidement sans chercher à savoir ce qu'étaient devenus le navire abordé et les victimes. C'est ce qui explique pourquoi tous les naufragés autres que ceux du canot périrent et cela d'autant plus rapidement que la mer était très grosse. La perte totale fut de 220 personnes sur 400.

Les journaux anglais firent alors remarquer que si l'*Elbe* avait été pourvu du même nombre de compartiments étanches que celui que l'on donne maintenant aux paquebots (15 à 18), il n'aurait sans doute pas coulé [1]. Mais il n'en possédait que huit, nombre jugé suffisant lors de sa construction en 1881. Notons cependant que pour être effectives, les cloisons étanches, quel que soit leur nombre, devraient monter de la quille jusqu'au pont supérieur. Elles devraient aussi ne comporter aucunes ouvertures ou portes, toujours difficiles à fermer en temps voulu. C'est le seul moyen de constituer des compartiments absolument étanches. On commence à l'adopter en Angleterre.

[1] Les règlements du Lloyd anglais exigent qu'un navire puisse flotter avec deux, au moins, de ses plus grands compartiments remplis par l'eau. Pour obtenir ce résultat, on multiplie le nombre des cloisons étanches.

Le nombre des embarcations est aussi insuffisant. Avec la quantité de plus en plus considérable de passagers que l'on embarque sur les grands paquebots, il est absolument impossible, en cas d'abandon rapide, d'en placer plus de la moitié (et souvent beaucoup moins) dans les embarcations. Ainsi qu'on l'a vu dans les deux exemples ci-dessus mentionnés, comme dans presque tous les cas d'abordage, le navire donnant aussitôt une forte bande, les embarcations du côté non blessé tombent sur la carène, tandis que les autres se brisent sous le navire, qui s'enfonce avant qu'elles aient pu être dégagées de leurs saisines et des pistolets auxquels elles sont suspendues.

Ceci nous amène tout naturellement à étudier les moyens d'éviter les collisions et ceux qu'on peut mettre en œuvre pour y remédier quand elles se sont produites et qu'il s'agit de sauver le navire ou au moins ses passagers et son équipage.

V

MOYENS D'ÉVITER LES COLLISIONS.

L'un des meilleurs moyens proposés pour éviter les collisions est la réglementation des routes à la mer, dont le commandant Riondel, ancien capitaine de vaisseau, s'est fait en France le promoteur. On y est à peu près arrivé pour l'Atlantique Nord, et une commission d'armateurs, réunie en Angleterre, il y a déjà quelques années, a proposé que les grandes Compagnies adoptent une route pour aller d'Europe en Amérique et en prennent une autre pour revenir. Ces routes ont été soigneusement tracées sur les cartes, de façon à faire éviter aux paquebots les parages où l'on rencontre des brumes fréquentes ou des glaces flottantes, descendant du pôle pendant l'été. Les Bancs de Terre-Neuve sont l'un des endroits qu'il est recommandé d'éviter. Mais il est une autre raison tout aussi grave. Les bancs au sud de Terre-Neuve se trouvent sur la route la plus courte entre l'Europe et New-York. Pendant près de six mois de l'année on y trouve une grande quantité de voiliers, surtout anglais et français, occupés à la pêche de la morue. Or, c'est précisément pendant la période des brumes que se fait cette pêche. Le brouillard est alors si fréquent qu'on peut le dire permanent, soit vingt-quatre à vingt-cinq jours sur trente. Eh bien, malgré les règlements qui fixent la route et interdisent aussi les grandes vitesses dans le brouillard, il arrive constamment que les capitaines de paquebots ne tiennent compte que d'une chose : la nécessité pour eux d'arri-

ver le plus rapidement possible au but de leur voyage, pour battre leurs concurrents et s'assurer ainsi la clientèle des passagers, toujours pressés d'arriver coûte que coûte. Eperonnées par la concurrence, les Compagnies laissent donc toute liberté de route et de manœuvre à leurs capitaines qui ne se font pas faute d'en user et d'en abuser[1].

Un capitaine de paquebot l'a avoué, il y a déjà quelques années, au célèbre voyageur comte de Hübner, qui a consigné le propos dans son livre *Promenade autour du monde*. Le 20 août dernier, le capitaine du vapeur danois *le Norge*, portant de nombreux passagers, se trouvant par brouillard épais sur le Banc de Terre-Neuve et sur le point d'aborder une goëlette française, *la Coquette*, fit faire machine en avant à toute vitesse, préférant, dit-il, couler l'autre que de courir la chance d'être lui-même abordé et de subir le sort de la *Bourgogne*. On connaît le résultat : la *Coquette* fut coupée en deux et seize marins français furent noyés. Or la théorie du capitaine danois est celle de la plupart des capitaines de vapeurs. Comme on le disait au comte de Hübner, c'est celui qui va le plus vite qui coule l'autre, et il vaut mieux passer sur le plus faible que courir le risque d'être coulé par lui. La raison du plus fort est toujours la meilleure.

Chaque année, quantité de petits navires sont ainsi détruits sur les lieux de pêche par les paquebots. Comme remède, on propose d'interdire le passage des vapeurs sur les Bancs pendant la saison de pêche et de s'entendre entre puissances intéressées pour neutraliser les Bancs de Terre-Neuve. Notez que le temps économisé en les traversant ne serait que de trois ou quatre heures et le charbon épargné quelques tonnes. C'est pour cette petite économie de temps et de charbon que l'on noie sans merci tant de malheureux marins et que telle compagnie, qu'on pourrait citer, se refuse à admettre les règlements proposés depuis longtemps déjà. C'est, en effet, en janvier 1876, que sir Thomas H. Ismay proposa à la « Conférence du trafic à vapeur dans l'Atlantique Nord » de déterminer les routes à suivre. Depuis cette époque, la Compagnie anglaise du White Star Line a suivi les routes proposées.

Quelques jours avant la catastrophe de la *Bourgogne*, le 1er juillet, la Compagnie Générale Transatlantique avait accepté l'insertion dans le projet de convention du service postal entre le Havre et New-York d'une clause interdisant aux paquebots de cette compagnie la traversée du Banc de Terre-Neuve pendant la saison de pêche.

[1] De plus l'Etat français donne des primes à la vitesse.

Il est urgent de reprendre les pourparlers échangés sur ce sujet à la conférence de Washington, en 1889, et qui ont pour but de protéger contre les grands paquebots, les vingt mille pêcheurs de nationalités diverses qui, du 15 avril au 20 octobre, pêchent la morue en plein Océan. Comme le disait fort bien le *Chasseur français* du 1er juillet 1898 : « Il s'agit d'une œuvre humanitaire à laquelle l'opinion publique anglaise ne saurait rester insensible. » Une imposante manifestation en faveur du projet de neutralisation du Banc de Terre-Neuve a eu lieu à Fécamp cet été. L'assemblée a émis le vœu : 1° que le gouvernement prenne immédiatement l'initiative d'une conférence internationale ayant pour objet d'interdire aux navires à vapeur de passer sur les Bancs de Terre-Neuve du 15 avril au 20 octobre; 2° que les sénateurs et députés des départements intéressés se fassent les interprètes des vœux de l'assemblée auprès des pouvoirs publics; 3° que la presse française et étrangère veuille bien soutenir, devant l'opinion publique, l'idée de cette réforme, destinée à porter remède à une situation devenue intolérable.

L'idée est évidemment excellente, mais est-elle pratiquement applicable? C'est là une question bien délicate à résoudre. En effet, si l'on neutralise le Banc de Terre-Neuve, sous prétexte de protéger les pêcheurs qui s'y trouvent, il faudra logiquement en faire autant pour tous les lieux de pêche, qu'ils soient exploités par nos nationaux ou par des étrangers. La question d'humanité n'ayant rien à voir, n'est-il pas vrai, avec la nation ou la couleur. Or on pêche un peu partout, beaucoup dans la Manche et la mer du Nord, d'ailleurs extrêmement fréquentées. On pêche énormément sur les côtes de Chine, où certains capitaines de vapeurs ont la mauvaise habitude de considérer les jonques chinoises comme une quantité négligeable. Dans la Méditerranée, n'avons-nous pas entendu un capitaine, qui venait de couler une goëlette italienne, se féliciter d'avoir noyé tout l'équipage, en sorte qu'il ne courait aucun risque d'être dénoncé par ses victimes? Les Américains pêchent en grand nombre à l'entrée de la baie de New-York; là, il est évidemment impossible de neutraliser les lieux de pêche. La solution n'est donc pas encore trouvée et il n'est guère probable que les nouveaux règlements que va demander aux Chambres le ministre actuel de la marine, M. E. Lockroy, comportent cette neutralisation du grand Banc.

Empêcheront-ils beaucoup de collisions, ces nouveaux règlements? Nous en doutons. Les moyens sont aux mains des compagnies. Il dépend d'elles, et surtout du public, qu'on en fasse enfin l'application. En effet, si les voyageurs ne patronnent que les

paquebots sur lesquels on aura adopté les meilleurs procédés de sauvetage, les compagnies de navigation à vapeur s'empresseront de retenir leur clientèle en adoptant ces mesures de sûreté sur tous leurs navires. La volonté du public et l'intelligence des administrateurs intéressés feront mieux que tous les règlements possibles.

On a parlé de réduire les vitesses dans la brume; ce serait désirable, mais ce n'est guère possible, vu qu'un navire construit pour filer 20 nœuds n'obéit plus à son gouvernail s'il réduit sa vitesse à la moitié. Il vaut beaucoup mieux réglementer les routes en en adoptant une pour l'aller et une bien distincte pour le retour sur les mers très fréquentées. Malheureusement, on ne peut soumettre les voiliers aux mêmes lois, vu qu'ils sont bien forcés d'utiliser de leur mieux les vents régnants. Ils croiseront donc forcément les routes des vapeurs qui marchent contre vents et courants. Il faudra donc toujours s'attendre à des collisions entre vapeurs et voiliers. Reste à étudier les moyens d'en diminuer les conséquences. C'est ce que nous ferons plus loin.

On a proposé d'indiquer la route que l'on fait aux autres bâtiments au moyen de signaux visibles ou sonores. La lumière électrique, par exemple, projetée, la nuit, en longs rayons, sur les nuages ou la brume, indiquerait que l'on met la barre à tribord ou à bâbord. De jour, on se servirait d'un système de sirènes à vapeur commandées par un clavier placé sur la passerelle du commandement et manœuvrées par l'officier de quart. Une combinaison de notes graves et aiguës, de sons longs ou courts remplacerait l'alphabet Morse des télégraphes et permettrait de faire tous les signaux nécessaires, au besoin d'entreprendre une véritable conversation à longue distance. Le même système est déjà appliqué, dans la marine de guerre, à des lampes électriques qui permettent de communiquer ainsi des ordres par télégraphie optique.

Mais, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer au sujet du *Drummond-Castle*, la lumière électrique n'arrive pas à traverser certains brouillards épais. Il en est de même du son qui s'amortit sur la brume comme une balle dans un matelas. Chose plus grave, peut-être, les bancs de brume agissent souvent comme un mur et répercutent le son dans une direction tout opposée à celle dont il vient. On ne connaît pas encore les lois de ces singuliers échos et les mystères du brouillard sont loin d'être tous éclaircis. Qui n'a entendu parler dans la mer du Nord de ces mystérieux coups de canon assourdis qu'on entend souvent dans ces parages par temps de brume, et que les Hollandais ont baptisés du nom de hoquets de brouillards *mistpœffers*, et dont l'origine est encore inconnue.

On a bien essayé de se rendre compte de quel côté peuvent venir les sons des sifflets, des sirènes ou des cloches dont les navires font un emploi si terrible pour le repos de leurs passagers.

On a inventé divers appareils pour y arriver. L'un d'eux, déjà ancien, est formé de deux résonateurs placés à chaque extrémité d'une sorte de joug, que l'officier de quart pose sur ses épaules. Un tube acoustique fait communiquer chaque oreille avec les résonateurs. On arrive, ainsi, paraît-il, à localiser assez bien la direction d'un signal sonore, que l'oreille seule n'entendrait que peu ou point. Nous avons oublié le nom de l'instrument.

Les Américains ont dernièrement adopté pour leur marine un appareil analogue baptisé du nom d'éophone. Il consiste en deux cornets acoutisques, séparés par un diaphragme vertical, placés à l'extrémité d'une tige montant assez haut au-dessus du pont et descendant jusque dans la cabine du capitaine ou du pilote. Deux tubes relient les cornets aux oreilles de l'observateur. Le tout est susceptible d'orientation vers tous les points de l'horizon, au moyen d'une poignée. Une aiguille fixée au système tourne avec lui au-dessus d'un cercle fixe, divisé comme la rose des vents ou le cercle de la boussole. Quand, en manœuvrant l'instrument, on est arrivé à entendre le son avec la même intensité dans chaque oreille, la flèche indique la direction exacte d'où il provient. Il est évident que pour se servir utilement de cet instrument, il faut avoir les deux oreilles exactement de la même force. Or l'on sait combien cela est rare. Puis faut-il encore que le son soit perceptible par l'auditeur et qu'il ne soit ni réfléchi ni réfracté par les bancs de brume. En somme, ce n'est pas encore tout à fait pratique, même en supposant qu'on arrive, par l'application de membranes vibrantes aux cornets et d'une transmission par leviers délicats, à enregistrer mécaniquement sur un papier noirci les courbes indiquant l'intensité relative du son; ce qui vaudrait mieux que les oreilles du capitaine ou de l'officier de quart.

On a parlé encore d'utiliser le fameux mégaphone d'Edison, qui permet d'entendre à 1 mille une conversation ordinaire, mais les objections ci-dessus indiquées restent les mêmes pour ce qui concerne l'origine du son. Elles se compliquent encore si on cherche à recueillir, par l'intermédiaire de l'eau, ainsi que l'a proposé un inventeur français qui prétend les transmettre à la mer elle-même, les vibrations engendrées par des sirènes à vapeur, et à les recevoir sur un autre navire, au moyen d'un tube plongeant au-dessous de la quille et muni d'un cornet acoustique récepteur.

Les dernières inventions électriques auront-elles plus de succès et la télégraphie sans fils permettra-t-elle un jour de communiquer

utilement entre un navire et la terre ou entre deux navires? Les principaux inventeurs qui s'en sont occupés, tels que Branly, Popoff, Marconi, prétendent que oui. Dernièrement, un ingénieur belge, M. L. Somzée, soumettait au congrès maritime d'Anvers des procédés dont il avait déjà préconisé l'emploi au siège de Paris en 1870 et qu'il a brevetés depuis et publiés (en 1887) dans une brochure intitulée : *Les Collisions en mer. Moyens de les prévenir*. Le fond de l'invention est celui-ci. Au moyen d'une pile d'une certaine puissance, il crée un courant électrique qu'il fait passer à la mer à l'aide de deux électrodes immergées l'une un peu à l'avant du navire, l'autre à une certaine distance à l'arrière, par un flotteur fixé à l'extrémité d'un câble conducteur du courant. Il espère obtenir ainsi une zone électrique enveloppant le bâtiment à une distance proportionnée à la longueur du câble de l'électrode-arrière. Un appareil spécial permet aussi de recueillir le courant et, par suite, tous les signaux électriques possibles. Deux navires munis de ces appareils s'approchant l'un de l'autre, leurs zones électriques respectives se tangentent ou se coupent et les appareils récepteurs se mettent aussitôt en marche. On peut échanger les signaux voulus pour éviter l'abordage. En installant les appareils sur les écueils, les pointes dangereuses ou les extrémités des jetées d'un port, on peut ainsi prévenir le navire qui s'en approche.

L'inventeur propose même de faire commander automatiquement le gouvernail par les appareils, de façon à éviter mécaniquement l'abordage, la collision ou l'échouage. Ce serait l'application en grand de la direction de certaines torpilles libres dirigeables. Huit brevets ont été pris par M. L. Somzée pour ses divers appareils et procédés[1].

Quoi qu'il en soit, dans l'état actuel de la science, il nous semble encore bien difficile, sinon impossible, de prévenir toutes les collisions. Etant donné qu'elles se produisent, étudions les moyens de remédier à leurs conséquences plus ou moins désastreuses.

V

MOYENS DE REMÉDIER AUX EFFETS DES COLLISIONS.

Le premier et le plus simple apparemment serait de reprendre ce que l'on avait déjà tenté pour le *Great Eastern*. Pour rendre

[1] On a proposé aussi l'emploi d'une thermopile très sensible pour déceler l'approche d'un *iceberg* ou glace flottante.

un bateau aussi insubmersible que possible, il faut d'abord multiplier le nombre des compartiments étanches, de façon que, le navire fût-il coupé entièrement, les deux tronçons puissent flotter. Le *Great Eastern* était, paraît-il, dans ce cas. On est d'ailleurs mis ainsi dans la possibilité de sauver partie du bâtiment en cas d'échouage démolissant entièrement soit l'avant, soit l'arrière. Tout dernièrement, le 16 septembre, le vapeur anglais *Milwaukee*, de 4,000 tonnes, échoua si malheureusement à 20 milles d'Aberdeen, que tout l'avant fut entièrement démoli. On décida de l'amputer de cette partie, ce qui fut fait au moyen de cartouches de dynamite. La partie arrière contenant la machine et la cargaison fut ainsi mise à flot et remorquée jusqu'au port le plus voisin. Comme le contenu valait encore plus d'un million, la Compagnie a trouvé son avantage dans cette curieuse et nouvelle opération, qui a fait le plus grand honneur à la société de sauvetage Liverpool Salvage Association.

On a proposé enfin de faire monter les caissons étanches, formant le double fond jusqu'au-dessus de la flottaison et de former ainsi un système de deux coques l'une dans l'autre, séparées par un intervalle d'environ 1 mètre et composé d'une multitude de caissons cellulaires sans communication entre eux. Il est évident que dans beaucoup d'abordages on aurait ainsi une certaine garantie de flottabilité et une sécurité bien supérieure à celle que l'on possède actuellement.

Admettons que toutes les précautions prises n'ont pu éviter la collision et que, comme pour le *Victoria* en juin 1893, pour l'*Elbe* en 1895, la *Ville-de-Saint-Nazaire* en mars 1896 et tout récemment pour la *Bourgogne*, il faille abandonner le plus rapidement possible le navire coulant bas. Voyons quels sont les moyens dont on dispose actuellement pour sauver passagers et équipages. Prenons comme exemple le plus beau modèle de grand paquebot. On peut sans crainte donner ce qualificatif au *Kaiser Wilhelm der Grosse*, de la Compagnie du Nord-Deutscher-Lloyd, au moins tant que l'*Oceanic* qui le dépassera encore comme dimensions et qui vient d'être lancé, ne sera pas entré en service.

Le *Kaiser Wilhelm der Grosse* mesure 197^{m},70 de longueur, 20 mètres de largeur. Son tirant d'eau en charge est de 8^{m},53. Ses deux machines, de 15,000 chevaux chacune, lui donnent une vitesse qui a atteint plus de 21 nœuds. Il ne pèse pas moins de 20,000 tonneaux et peut embarquer 1726 passagers. Son équipage ne compte pas moins de 458 personne. C'est donc un total de 2,184 personnes pour lesquelles il a fallu prévoir des moyens de sauvetage. Ils consistent en 18 embarcations en bois ou fer et

6 canots en toile dits *berthons*, soit un total de 24 embarcations, disposées par moitié sur chaque bord, où elles sont suspendues à des porte-manteaux, à 11 mètres au-dessus de la mer. Supposons que tout est prévu pour que l'on puisse les mettre toutes à l'eau en quelques minutes, cela est plus que douteux, car, en cas de collision, on n'en pourrait larguer efficacement que la moitié au maximum, celles du côté abordé, l'inclinaison rapide du navire sur ce bord rendant le lancement des autres impossible, ainsi qu'on l'a vu dans presque tous les accidents de ce genre. Admettons cependant que le navire ne chavire pas qu'il coule en quarante ou cinquante minutes, on peut espérer, s'il n'y a pas de panique et que tout l'équipage travaille avec ordre et ensemble, que toutes les embarcations seront mises à l'eau. Il faut qu'elles puissent porter en moyenne 90 personnes pour assurer le sauvetage des 2,184 individus que le navire est supposé pouvoir embarquer.

Ce résultat *optimum* ne sera jamais acquis en pratique. Le fût-il, qu'il faut encore prévoir la perte d'une bonne partie de ces embarcations trop faibles pour supporter la grosse mer. On n'a jamais revu la plupart de celles qui emportèrent les naufragés de la *Ville-de-Saint-Nazaire*, de ceux de l'*Aden*, qui se perdit sur la pointe orientale de Socotora en 1897, et de tant d'autres navires qu'on dut abandonner.

Pour remédier à ces inconvénients bien connus, on a proposé divers moyens. On a cherché tout d'abord à faciliter la mise à l'eau des embarcations. Nombreux sont les brevets pris pour divers appareils destinés à obtenir ce résultat avec le moins de main-d'œuvre possible. Les grandes compagnies les ont naturellement étudiés et ont pris tantôt celui-ci, tantôt celui-là. Le plus récent et par suite le mieux étudié semble être celui du lieutenant de vaisseau Cappellini, de la marine italienne. Il propose de suspendre les embarcations sur de longs pistolets pouvant osciller autour de leur point d'attache sur la carène, de façon à les descendre à la mer aussi loin que possible du navire sombrant. Il espère qu'on pourra ainsi franchir la carène sur les deux bords. Il suffira de donner aux pistolets une longueur suffisante et calculée d'après le maximum d'inclinaison à prévoir. Pour éviter que l'opération de mise à l'eau ne soit gênée par une panique, il la fait faire à temps par les officiers de la passerelle au moyen de servo-moteurs électriques ou hydrauliques.

Un ancien lieutenant de vaisseau français, M. Bédart, pensant avec raison qu'il vaut encore mieux rendre cette mise à l'eau automatique, place les embarcations sur des chantiers disposés sur le pont-promenade et machinés de façon qu'elles se dégagent

d'elles-mêmes au moment de l'engloutissement. L'eau opère le déclanchement des retenues en faisant basculer les leviers munis de flotteurs *ad hoc*. Cela n'empêche en rien de les manœuvrer à la main si l'on veut.

M. de Redon de Colombier, estimant que les embarcations sont toujours insuffisantes, propose de disposer des radeaux insubmersibles sur toutes les parties supérieures où l'on pourrait les placer sans trop d'inconvénients, par exemple sur le gaillard d'avant, les passerelles de commandement et de service, sur les roufs formant le logement du commandant, la cuisine, le fumoir, la dunette, en un mot partout où ils ne pourront gêner la manœuvre. Il se fait fort de sauver ainsi équipage et passagers. Ces radeaux sont fixés en place au moyen de chandeliers à godets profonds, d'où ils se dégagent d'eux-mêmes, par la poussée de l'eau, au moment où le navire disparaît. On peut aussi, en cas d'échouage, les lancer à la main au moyen de galets, de plans inclinés et de leviers.

Enfin, au moment où nous terminons cette étude, les *Annales hydrographiques* publient un article remarquable dans lequel M. A. Banaré, capitaine de frégate de réserve, a condensé le résultat de ses longues études sur cette question. Après avoir étudié soigneusement deux cent cinquante cas de collisions et naufrages et tous les moyens de sauvetage proposés jusqu'à ce jour, il a conçu un projet les résumant tous et qu'il propose aux grandes compagnies, avec l'approbation du ministère de la marine française. Comme il le dit lui-même, « ce projet n'aurait pas vu le jour de la publicité s'il n'avait pas été reconnu pratiquement réalisable par les marins et les ingénieurs, que l'auteur a préalablement consultés. Le principe sur lequel il s'appuie est inattaquable, seuls les détails d'exécution peuvent être l'objet de critiques ».

Au lieu de radeaux insubmersibles, sur lesquels la majorité des naufragés périrait sans doute, comme cela est arrivé pour ceux de la *Bourgogne* [1], le commandant Banaré propose des chalands en fer insubmersibles, aussi légers que possible et convenablement disposés sur le pont supérieur du paquebot, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière. Chacun d'eux, formé d'une double coque, muni de ponts et de cloisons étanches, constitue un véritable navire pouvant porter la moitié des passagers et de l'équipage.

[1] On a retrouvé deux de ces radeaux, et le premier était couvert de cadavres. Le médecin américain qui les examina affirma que ces malheureux ont encore vécu quatre jours après le naufrage et ont succombé à la faim et au froid. Le second radeau fut trouvé flottant entre deux eaux, les cadavres en avaient été enlevés par la mer.

Ils sont placés sur des bers invariablement fixés au pont et consolidés latéralement, de façon à résister aux secousses du bâtiment. Ils se dégagent automatiquement pendant le temps de l'immersion du navire qui les porte. En cas de besoin, on pourrait les lancer mécaniquement à la mer en les munissant d'installations *ad hoc*. Dans les circonstances ordinaires de la navigation, ils peuvent être transformés en passerelles de promenade, sans nuire aux conditions prévues pour leur facile dégagement. Ils sont pourvus d'un armement suffisant pour leur permettre de naviguer et qui comporte deux mâts avec voilure, deux canots en toile, des ceintures de sauvetage, des fanaux, un compas, un chronomètre, un matériel de couchage, de quoi faire la cuisine et des vivres pour plusieurs jours. On peut, si on a le temps, augmenter ces provisions avec celles de la cambuse.

La dépense d'installation n'est pas indiquée, mais nous tenons du commandant Banaré lui-même qu'elle peut être évaluée à une quarantaine de mille francs pour un grand paquebot. Il estime aussi à quelques minutes le temps nécessaire pour sauver tout le monde, voire les officiers et le capitaine, au moyen des chalands, supplémentés au besoin par les radeaux, embarcations et bouées de sauvetage. Il recommande à cet effet d'établir sur la passerelle de commandement un radeau ou chaland de sauvetage dont le pont constituerait le plancher de ladite passerelle. Les embarcations pourraient être disposées de façon à se détacher automatiquement tout en restant sous palan. De même aussi les sièges ou bancs fixes placés sur les ponts les plus élevés pourraient être rendus mobiles en les transformant en véritables embarcations pouvant se dégager d'elles-mêmes des parties fixes destinées à les maintenir contre les roulis.

« Il est désirable que l'attention des compagnies et celle des constructeurs, dit avec raison le commandant Banaré, ne se porte pas seulement sur les dispositions à prévoir pour assurer l'ampleur des aménagements et leur installation en vue du plus grand confortable des passagers, mais qu'ils songent aussi au moyen de préserver de la mort ceux qui jouissent de ce bien-être. »

Nous pouvons ajouter que, sur des navires valant de 7 à 9 millions de francs et où la part donnée au luxe, dans les salons, ne représente pas moins de 500,000 francs à 1 million, une dépense de 40 à 50,000 francs, pour installer des moyens de sauvetage, ne devrait pas être considérée comme trop forte. Or, comme l'affirme avec connaissance de cause l'auteur du projet : « Jusqu'à ce jour, rien de sérieux n'a été tenté pour assurer le sauvetage du personnel à bord des grands paquebots; les marins et les personnes compé-

tentes qui ont effectué des passages sur ces bâtiments sont unanimes à reconnaître qu'il n'y existe aucune installation sérieuse pouvant permettre aux commandants de diriger les mouvements de ce personnel au moment du danger. Pour les nouveaux paquebots projetés, le cahier des charges n'impose à la compagnie concessionnaire, comme moyen de sauvetage, que les *embarcations, bouées et ceintures* prescrites par le règlement d'administration publique pris en exécution de la loi du 10 mars 1891. L'article 22 de ce cahier des charges, qui indique les diverses vérifications à faire par la commission de recette du paquebot avant son affectation au service postal, est même muet quant à la vérification des moyens de sauvetage du personnel qui pourra y être embarqué. »

Nous ne savons encore quel sera le résultat du projet de loi que le ministre de la marine, M. E. Lockroy, compte présenter aux Chambres au sujet de la question que nous examinons et dont il a promis de s'occuper tout spécialement. Il serait de l'intérêt bien compris des compagnies de navigation d'en devancer le dépôt et le vote en adoptant, sans y être contraintes par une loi, toutes les mesures possibles en vue de sauvegarder l'existence de leur personnel et de leurs passagers. L'effet moral d'un sinistre tel que celui de la *Bourgogne* est désastreux à plus d'un point de vue. La Compagnie Générale Transatlantique semble s'en être déjà rendu compte, puisque, s'il faut en croire les journaux, elle procède, d'ores et déjà, à l'étude de moyens de sauvetage perfectionnés, entre autres de l'emploi des radeaux. Espérons qu'elle sera suivie par les autres. En tout cas, comme la faveur du public naviguant sera sans doute acquise à celles des compagnies qui lui offriront les meilleures garanties de sécurité, elles retrouveraient ainsi largement les dépenses faites dans un but humanitaire, sinon de bonne et intelligente gestion.

Au moment où paraissent ces lignes, le Syndicat Maritime de France organise un concours international en vue d'examiner la question des moyens de sauvetage à employer en mer. Il offre des prix en argent aux projets, plans ou mémoires reconnus les meilleurs.

A.-A. FAUVEL.

SYBIL

SILHOUETTES AMÉRICAINES A PARIS[1]

VII

— Mademoiselle, veuillez ouvrir ce livre au hasard.

C'était un Virgile.

Malgré son aplomb, Sybil, seule de son sexe parmi les centaines de jeunes gens venus pour subir l'épreuve du baccalauréat, avait commencé son examen assez peu brillamment. Elle avait la gorge sèche, et ses réponses, sans être tout à fait mauvaises, n'avaient rien laissé deviner de sa très réelle supériorité. Furieuse contre sa propre faiblesse, elle sentit tout à coup lui revenir ses moyens. Elle lut et expliqua le texte sans une hésitation. Il y eut chez son examinateur un peu de surprise. Il dit avec un demi-sourire.

— Je vois que je suis bien tombé. Vous avez déjà étudié ce passage.

— Je le vois pour la première fois ce matin, monsieur.

— Ah? Depuis combien de temps faites-vous du latin?

— Depuis huit mois.

L'examinateur eut un mouvement d'impatience.

— Je ne vous demande pas, mademoiselle, depuis combien de temps vous étudiez Virgile, mais depuis combien de temps vous travaillez le latin.

— Il y a huit mois, monsieur, je n'en savais pas un traître mot.

Le monsieur à lunettes la regarda avec stupéfaction.

— Huit mois... et nos élèves qui travaillent depuis huit ans n'en savent pas plus...

— Oui; mais ce sont des garçons.

Sybil replaçait la petite phrase, qui avait interloqué M. Revel, avec un air d'innocence et de naïveté qui fit sourire son examinateur.

— C'est juste, dit-il simplement.

A partir de ce moment Sybil Cranford n'eut plus peur et son examen fut très brillant. Elle fut reçue avec félicitations.

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 octobre et 10 novembre 1898.

C'était fini. Elle avait gagné son pari. L'ayant gagné, elle se demandait ce qu'elle allait faire de son temps. En songeant au passé, elle s'étonnait presque de cette fantaisie, dont le résultat le plus clair avait été de longs mois d'un travail toujours ardu, intéressant quelquefois, aride le plus souvent. Il lui était arrivé de se décourager, de vouloir prendre des chemins de traverse au lieu de suivre la grand route, de se mettre à lire, à travailler d'une façon indépendante et vraiment intelligente. Son professeur, alors, lui disait :

— Ce serait parfait, mademoiselle, si vous n'aviez pas votre examen comme but. Pour y arriver, il faut tourner le dos aux petits sentiers tentants. Si vous voulez mon avis — ce serait, au contraire, de les suivre. Ils vous conduiraient ailleurs, voilà tout. Que vous importe le baccalauréat?...

— J'ai dit que je le passerai et je le passerai. Après, nous verrons.

— A votre guise, mademoiselle.

Et, rageuse, elle se remettait à ses livres.

Pendant ces longs mois, Jacques Férolles, respectueux, cérémonieux aussi, était pourtant devenu un ami. Après la leçon, il restait quelques minutes à causer. Son élève se passionnait pour le succès du livre, annoncé pour le printemps, retardé de mois en mois, et qui devait enfin paraître à peu près au moment de l'examen.

Depuis sa conversation avec l'auteur célèbre, qu'elle avait en partie racontée à Jacques, Sybil le questionnait souvent, se faisait expliquer le sujet des divers chapitres, avait même obtenu la lecture de certains passages. Il lui semblait que l'œuvre était un peu sienne. Cette active sympathie charmait le jeune écrivain. Il ne s'était jamais imaginé qu'une pareille intimité, qu'une amitié tout intellectuelle pût ainsi exister entre un jeune homme et une jeune fille. Cela était, pourtant. Sybil se montrait aussi exempte de coquetterie, de petits manèges féminins que l'eût été un camarade d'école. Elève modèle, travailleuse acharnée, elle restait pourtant bien femme, avec des moments de gaieté presque enfantine, des saillies inattendues, des accès de tristesse aussi. Jamais elle ne songeait à déguiser sa pensée ou à jouer un rôle, quel qu'il fût. Et c'était là son très grand charme, charme qui eût pu être dangereux pour un garçon moins absolument sur ses gardes que ne l'était Jacques.

Et cependant, la situation n'était plus tout à fait la même. Le succès remporté à la Revue avait été suivi d'autres. Le nom de Jacques Férolles commençait a être connu. On lui demanda toute une série de *Portraits* qui eurent un véritable retentissement. Il était lancé. Il ne songea pourtant pas à abandonner son élève, se sentant tenu de mener à bien son entreprise. Sans peut-être se l'avouer complètement, ses matinées lui eussent été à charge s'il

ne les avait employées auprès de Sybil. Le joli atelier-salon, si clair, si gai, semblait être son domaine. Le soleil y riait, un sourire jeune et franc l'y accueillait.

Il connaissait maintenant le reste de la famille. Sybil avait tenu à le présenter au grand homme et l'avait fait inviter à un dîner de cérémonie. Très vite à son aise, il avait causé; le grand homme s'amusait à le faire briller, le traitant avec une si aimable courtoisie que le reste des invités commencèrent à considérer le « professeur de Sybil » comme un véritable personnage. Sybil rayonnait. L'auteur se pencha vers elle et murmura :

— Voyez comme je suis malin. Je soigne mon futur critique. Si je figure parmi les « portraits », je n'aurai pas à craindre qu'il mette en relief les verrues et les rides!

A partir de ce moment, Jacques fut souvent invité chez le banquier. Miss Cranford le traita avec une considération marquée. Cette fille, intelligente et froide, aimait à causer avec les hommes supérieurs. Cela la reposait de la banalité de ses devoirs habituels de mondaine.

Quant à la jolie Minnie, elle avait d'autres préoccupations. Elle était prise dans un véritable tourbillon de plaisirs frivoles. Grâce à M[rs] Anderson, elle allait beaucoup plus dans le monde français que ne l'avaient fait ses sœurs; on l'y accueillait avec plaisir. Souvent, elle ne paraissait pas aux dîners de famille où, de temps à autre, Jacques était convié. Le banquier, poli mais un peu indifférent, s'excusait après le repas et Jacques passait une soirée délicieuse entre Annie et Sybil, causant de tout, sûr d'être bien compris. Il trouvait la vie bonne et les Américaines des amies tout à fait charmantes.

Un soir, après une de ces longues causeries intimes, les deux sœurs restèrent au coin du feu. Annie dit à brûle-pourpoint.

— As-tu l'intention d'épouser ton professeur?

Sybil se redressa vivement et dit presque avec colère :

— Certes, non. Quelle idée!

— Bah! tu sais qu'il t'intéresse plus que n'importe lequel des jeunes gens que tu aurais pu épouser?

— Mais lui, je ne pourrais pas l'épouser.

— Pourquoi? Tu es libre de façonner ta vie à ta guise.

— Il ne m'aime pas.

— Il ne croit pas t'aimer, cela est très vrai. Je crois pourtant qu'il t'aime.

— Et si je ne l'aime pas?...

— Regarde-moi bien en face. Il est assez dangereux de passer deux heures, tous les jours, avec un charmant garçon, même en

expliquant du latin. Il a de fort beaux yeux, d'un noir singulièrement velouté. De plus, il a un air de force tranquille que, nous autres, nous ne dédaignons pas. Si j'ai fui le mariage, c'est que je craignais de me trop ennuyer dans un perpétuel tête-à-tête. Avec lui, une femme n'aurait pas à craindre la trop grande monotonie. Il doit avoir des défauts, mais il n'est pas banal.

— Alors toi, à ma place?...

— Je ne sais pas. Je crois..., sans en être sûre... Note que je ne te donne pas de conseils. A mon avis, le célibat est encore ce que l'on a trouvé de mieux pour une femme sensée.

— Tu sais qu'il n'a pas le sou.

— Oui, mais il gagnera sa vie. Il a une plume bien taillée. Il est intelligent — plus qu'intelligent puisqu'il a du talent. Cela vaut bien une fortune, car les fortunes se perdent. Mais, encore une fois, je ne donne jamais de conseils.

Sybil ne répondit pas et les sœurs se séparèrent pour la nuit.

Le lendemain, l'élève regarda attentivement son professeur. Généralement, dès que les livres se trouvaient entre lui et elle, ils servaient de rempart. Il eut beau, ce matin-là, prendre son air sérieux et un peu sec, elle nota que, en effet, ses yeux étaient très beaux et fort expressifs.

Après l'examen, que ferait-elle? Subitement, elle s'avoua que ne plus voir M. Jacques Férolles tous les jours, ne plus entendre sa voix bien modulée, serait une terrible privation.

Le livre parut. Jacques en porta le premier exemplaire à son élève et lui écrivit une dédicace qui la fit rougir de plaisir.

Il était venu le matin, comme par le passé. Seulement, le rempart de livres classiques n'existait plus. Les jeunes gens causèrent de l'examen qui avait si bien tourné, après un début douteux. Sybil montrait une joie d'enfant, contrefaisait ses examinateurs, attrapant leurs tics, leurs façons de parler, faisant rire son ex-professeur comme il ne riait pas souvent. Puis, subitement, il y eut un moment de gêne.

— Vous regardez notre table de travail, fit Sybil, nous y étions si bien! Et voilà que c'est fini... Quel dommage pourtant!

Jacques, se faisant un peu moqueur, dit ;

— Il y aurait la licence, — l'agrégation, — le doctorat...

— Merci. Je me contente de mon modeste grade. J'ai donné tout l'effort dont je me sentais capable. Avouez que j'ai bien travaillé!

— Admirablement. Je m'attendais à vous voir faiblir, abandonner la partie après le premier mois.

— C'est que vous ne me connaissiez pas.

— Qu'allez-vous faire de votre temps, si vous ne continuez pas vos études, mademoiselle?

— Je ne sais. Pour le moment, je me sens reprise d'un accès de frivolité mondaine.

— Ah!...

— Ne me méprisez pas trop. Il faut bien que je me rattrape. J'ai fait des commandes insensées à ma couturière.

— Vrai? Cela vous amuse?

— Beaucoup. J'ai une envie folle de danser, de rire, de m'entendre faire des compliments. Cela me passera, mais pour le moment...

Jacques, malgré lui, fronça un peu les sourcils.

— Voilà que vous me blâmez. Cela me fait de la peine, monsieur Férolles. Si je suis complexe, je suis pourtant très femme. L'austérité continue n'est pas mon fait.

— Oui, bien femme — et un peu enfant.

— Cela vaut mieux que d'être un homme manqué.

— Certes! Mais, alors, je ne comprends plus du tout cette année de travail acharné. Pourquoi?

— Le monde m'ennuyait il y a un an; il m'attire maintenant parce que je lui ai tourné le dos. Mais, voyez ma malechance : la saison mondaine est finie.

— Bah! vous en retrouverez des fragments aux bains de mer, à la campagne.

— Peut-être. Nous allons au Val-Fleuri la semaine prochaine, — c'est notre propriété aux environs de Sceaux. Nous y serons en nombreuse compagnie. J'ai demandé à Annie de vous inviter...

— Moi?...

Il était tellement surpris que, pour le moment, il perdit un peu de son sang-froid?

— Pourquoi pas? N'êtes-vous pas de nos amis maintenant? Ma sœur vous apprécie beaucoup, je vous assure. Elle trouvera avec qui parler, au milieu des gens frivoles qui tournent autour de Minnie...

— Et de vous-même.

— Non. Je ne suis pas bien leur fait. Nous causerons à trois. Acceptez, je vous en prie, cela me ferait grand plaisir.

Jacques eut comme un éblouissement. La voix de Sybil prenait une douceur qu'il ne lui connaissait pas. Cependant, après un instant d'hésitation, il dit un peu amèrement :

— Vous ne savez ce que vous me demandez là. Je ne suis pas de votre monde. Je doute que votre père me voie d'un très bon œil. Je suis sûr que miss Minnie et ses amis me regarderont comme un intrus. Permettez-moi de refuser. Ce serait la sagesse, croyez-moi, mademoiselle.

— Je suis d'humeur à ne pas écouter la sagesse. Faites-en autant.

— Laissez-moi réfléchir...

— Certes, car alors, vous céderez.

Et il céda en effet. Il se raisonna pourtant, se débattant contre un sentiment de plus en plus vif, un attrait auquel il ne voulait pas succomber; toute sa fierté d'homme se révoltait contre un amour impossible. Et cependant il céda.

Sa jeunesse très austère lui avait laissé une fraîcheur d'impressions rare à son âge. Tout maintenant lui souriait. Ses articles lui avaient valu des amitiés précieuses, des camaraderies dont il était très fier. Son livre était terminé juste au bon moment et il savait que, dans le monde littéraire tout au moins, il serait chaleureusement accueilli. Quant au succès réel, au succès du grand public, il n'y comptait nullement. Mais il n'était plus isolé comme par le passé. On cherchait à l'attirer dans mainte famille; les invitations lui arrivaient. Il se logeait convenablement et soignait sa tenue. Bref, le Jacques Férolles auquel son ancien maître avait été heureux de procurer une leçon avantageuse, était un petit personnage à côté du critique fort écouté que miss Cranford invitait à passer quelque temps au Val-Fleuri.

Cette transformation qu'elle avait suivie pas à pas intéressait vivement Sybil, il lui semblait y être pour quelque chose et son imagination s'en amusait comme d'une histoire qu'elle se racontait. Elle ne s'avouait pas encore qu'elle aimait Jacques, mais elle pensait à lui perpétuellement, se demandant s'il approuverait ses actes, ses paroles, jusqu'à ses sourires — ou s'il froncerait les sourcils, comme il le faisait parfois. Il restait, quand même, le professeur — le maître.

Mrs Anderson avait loué un château à quelques kilomètres de la propriété des Cranford; elle l'avait rempli d'invités; on voisinait très gaiement. Si la saison des bals était terminée, Sybil pouvait cependant contenter sa fringale de mondanité. Elle ne s'en fit guère faute.

Jacques Férolles l'observait de près, avec curiosité. Ce n'était plus tout à fait la jeune fille qu'il avait connue et dirigée. Elle lui échappait à chaque instant, pour redevenir pourtant, à l'improviste, l'élève sérieuse, douce, charmeuse de l'hiver passé. Au milieu de cette vie agitée, elle trouvait moyen de sauvegarder une heure ou deux le matin pour ses lectures. Il lui choisissait ses livres. Au milieu de la frivolité ambiante, ils en causaient ensemble et fort sérieusement. Le contraste ne manquait pas de piquant.

Parmi les invités des Cranford se trouvait le jeune Walter Spencer, qui faisait route avec son patron soir et matin. Il avait peu l'occasion de voir celle qu'il regardait toujours comme sa fiancée. Minnie était plus souvent au château de Mrs Anderson qu'au Val-

Fleuri, et parmi les invités de la vieille Américaine le plus gai, le plus choyé était le marquis de Puysas.

De tout temps, Walter et Sybil avaient été bons amis, camarades surtout. Ils avaient beau se voir assez rarement, ils se retrouvaient avec plaisir et l'intimité restait toujours la même.

Un soir de pleine lune, après une journée de forte chaleur, tout le monde s'installa au jardin. On y avait servi le café et des groupes se formèrent. On causait paresseusement; quelques couples se promenaient au milieu des plates-bandes.

Walter Spencer demanda à Sybil de faire un tour au parc avec lui. Sybil avait espéré s'y promener avec Jacques. Mais, celui-ci, silencieux, peu sociable, fumait sa cigarette adossé à un arbre. Elle se leva donc et s'éloigna lentement avec le jeune Américain.

— Qu'avez-vous, Walter? Vous hésitez — cela ne vous ressemble pas.

— Ah!... Sybil, aidez-moi donc, vous qui avez toujours été bonne pour moi, vous qui devinez, j'en suis sûr, ce qui me fait souffrir!...

— Mon pauvre ami...

Très doucement, elle posa sa main sur le bras du jeune homme et dirigea leur promenade vers une allée du parc, déserte et sombre.

— Alors, c'est vrai? Vous en êtes persuadée, comme moi...

— Que Minnie flirte avec le marquis de Puysas? Oui, je le crois, comme tout le monde, ni plus ni moins.

— Elle ne vous fait pas de confidences?

— Aucunes. Je ne les recherche pas. Vous savez comme nous vivons : nos routes sont parallèles, elles ne se croisent pas. Minnie est ma cadette, mais je vous prie de croire qu'elle est bien plus forte que moi. Elle me rendrait des points.

— Oui, parce qu'elle n'a pas de cœur!

— Voilà qui est injuste. Elle n'est pas du tout incapable d'affection. Une fois mariée, elle sera exemplaire, j'en réponds; elle aura beaucoup d'amitié pour son mari, quel qu'il soit, et dorlotera ses enfants, si elle en a. Mais son cœur est tenu en laisse d'une main très ferme. Il ne lui fera pas commettre de bévues...

— Comme de tenir ses promesses et d'épouser un honnête garçon qui l'adore et la rendrait heureuse!

— Ecoutez, Walter : vous a-t-elle jamais promis sa main?

— En propres termes, non. Chaque fois que je la pressais, elle me remettait aux calendes grecques : elle était encore trop jeune; elle n'était pas assez sûre de ses propres sentiments... Traduisons : elle recherchait un mariage brillant; à défaut du mari rêvé, j'étais un pis-aller fort convenable. Avouez que j'ai deviné juste? Tout le

monde, votre père comme les autres, s'attend à notre mariage un jour ou l'autre. Et maintenant!...

— Maintenant, il n'y a rien de perdu. Je crois que si Minnie éprouve quelque chose comme de l'amour, c'est bien pour vous et non pas pour cet écervelé de marquis. Du reste, il n'est pas dit qu'il songe à elle. Dans son monde, pour faire passer une mésalliance, il faut des monceaux de dollars. Minnie n'a pas, à proprement parler, de dot.

— D'abord, épouser une Américaine n'est plus considéré comme une mésalliance.

— Pardon. Notre cas n'est pas celui des archi-millionnaires qui laissent derrière elles la boutique paternelle. La banque fonctionne, heureusement pour nous!

— Oui, mais vous ne savez donc pas que le marquis de Puysas est, malgré son beau nom, fort démonétisé? Sans le sou, il trouve moyen de mener la vie à grandes guides. Les héritières sont devenues méfiantes; elles en veulent pour leur argent. Les dettes doivent être formidables..., les créanciers patientent jusqu'au jour de la noce...

— Alors, mon père serait le premier à s'opposer à un mariage pareil.

— Qui sait?... Malgré son bon sens, dire : « Ma fille, la marquise de Puysas », le flatterait énormément. Déjà, il est beaucoup plus raide avec moi que par le passé.

Sybil resta quelques moments silencieuse. Elle se rappelait une conversation où il avait été question de la famille de Puysas et surtout du vieil hôtel somnolent, avec sa vaste cour et son beau jardin que convoitait une société d'assurances. Ces terrains d'une très grande valeur appartenaient de fait, non à la marquise, mais à son fils. Or, le jeune homme se piquait fort d'être aussi moderne, aussi « nouveau jeu » que les femmes étaient restées de véritables « fossiles », comme disait M[rs] Anderson. Dans ces conditions, le mariage prenait une tournure tout autre. Cela amènerait une brouille absolue entre le fils et sa mère, et devant cette brouille le jeune homme hésiterait longtemps; mais, si la passion venait se joindre à l'intérêt, cette hésitation serait sans doute vaincue. Et il était évident que si Minnie gardait beaucoup de sang-froid, le marquis se croyait, ou était, réellement fort amoureux.

Walter s'écria :

— Vous ne dites rien, et, en vérité, Sybil, vous n'avez rien à dire. Vous savez que je joue le rôle piteux de l'amoureux sacrifié, de celui que toute jeune fille aime à faire souffrir. Quel ragoût pour une nouvelle mariée de se dire qu'elle a brisé un cœur! Le mariage

sans un petit roman préalable serait bien plat. Les Français qui accusent nos jeunes filles d'être effroyablement pratiques n'ont peut-être pas si tort que je croyais !

— Vous dites cela parce que vous êtes en colère. Si, parmi nous, se trouvent des jeunes filles calculatrices et froides, il s'en trouve aussi qui sont toutes prêtes à faire un mariage absurde, au point de vue mondain, mais où elles trouveraient pourtant le bonheur.

Sybil avait dit ces quelques paroles avec une chaleur telle que Walter s'arrêta net.

— Vous, par exemple... Pardonnez-moi, Sybil, et donnez-moi la main. Vous savez que nous sommes de très vieux amis, que nous avons joué ensemble, dans notre enfance, et que j'ai le plus grand désir de vous savoir vraiment heureuse. Vous m'avez fait du bien. Je commençais à haïr tout votre sexe. Dites que vous me pardonnez mon indiscrétion !

— De tout mon cœur, Walter. Si j'avais une confidence à faire, je vous la ferais volontiers. Mais voilà ! je vois aussi peu clair en moi qu'en un autre... Maintenant, promettez-moi de ne rien faire à la légère. La semaine prochaine, Mrs Anderson donne une *garden-party*. Vous aurez l'occasion de voir où en sont les choses. Alors demandez une explication franche et loyale ; Minnie ne vous la refusera pas... Nous voici de retour au jardin. On nous observe. De fait... nous avons l'air de deux conspirateurs.

— Ou de deux amoureux. Quel dommage que nous ne le soyons pas ! Vous ne m'auriez pas fait souffrir comme Minnie.

— Qui sait? La bonté qui n'est faite que d'indulgence n'est qu'à fleur de peau. On ne sait jamais ce qu'il y a dessous.

— Voilà que vous vous calomniez pour excuser votre sœur.

— Je ne me calomnie pas. Je ne me connais pas, voilà tout. Je vis au jour le jour. Demain je ne serai probablement pas ce que j'étais hier, ce que je suis aujourd'hui.

Elle passait devant Jacques Férolles en disant ces mots. Il les entendit. Souvent, à l'avenir, il s'en souvint.

VIII

Le train de Paris arrivait à la gare de Sceaux. Des femmes en toilettes légères et vaporeuses, des hommes à la boutonnière fleurie en descendirent.

Tout au bout du train, en troisième, se trouvaient Tina Reynolds. Sa petite toilette modeste, son chapeau de paille blanche, dataient visiblement de l'année précédente. Elle était seule, à un certaine distance des mondains qui, tous, se connaissaient. Tina hésita. Il y

a peu de sensations plus pénibles pour une nature fière et timide que l'isolement au milieu de la foule, que l'espèce d'ostracisme qui frappe l'intruse pauvre, dont la pauvreté mal déguisée se révèle par mille petits détails. Ces détails-là n'échappent jamais aux yeux des femmes riches. Tina se rapprocha pourtant. Plusieurs la reconnurent pour l'avoir vue chez Mrs Anderson, mais le cercle se ferma devant elle. La jeune fille, interdite, s'arrêta net. Ses yeux, malgré tous ses efforts, se remplirent de larmes.

Un jeune homme l'aperçut tout d'un coup. Il se dégagea immédiatement du groupe dont il faisait partie et courut à elle les mains tendues.

— Vous étiez dans ce train et je ne le savais pas! s'écria Hugh Leslie.

— Vos nouveaux amis vous font plus d'honneur que moi. J'étais là-bas, en troisième.

— J'aurais préféré les troisièmes avec vous, Tina, aux premières avec mes « nouveaux amis », comme vous les appelez!

Elle lui sourit, toute réconfortée. Mais les larmes s'obstinaient à scintiller au bord des longs cils.

Depuis des mois, les deux Américains avaient appris à se bien connaître, à s'apprécier mutuellement. Ils travaillaient aussi fiévreusement l'un que l'autre : lui, dans la joie, avec la certitude du succès; elle, arrêtée souvent par une santé un peu délicate, par les angoisses aussi qu'elle taisait, même à lui.

Ils se rencontraient chez l'excellente Sarah Clarke, dont l'atelier était le rendez-vous des nombreux étudiants américains. On y faisait beaucoup de musique, on y bavardait, tout en fumant, Sarah allumant sa cigarette, la première. Cette jeunesse, gaie, insouciante, pauvre, pleine d'ardeur et d'illusions la reconnaissait comme guide, amie, mentor. Elle se faisait très bien obéir. Elle était adorée de tous ces grands enfants. Jeunes gens, comme jeunes filles, restaient curieusement naïfs au milieu de la vie parisienne, préservés des grosses tentations par un amour passionné de leur art, quel qu'il fût, et par la peur de voir se fermer la porte de l'atelier hospitalier.

Dans cette foule bruyante, Hugh et Tina souvent restaient à part, causant comme de vieux amis, se communiquant les observations de leurs professeurs, parlant de leurs succès d'élèves, aussi naturellement que des gronderies qui leur échouaient. Très vite, ils s'étaient appelés de leurs petits noms, en bons camarades. Lorsque Hugh recevait un coupon de loge, ce qui lui arrivait parfois, il emmenait Sarah et Tina, ou, à l'occasion, Tina seule. Tous les deux trouvaient la chose toute simple. C'était la mode du pays. Personne n'y trouvait à redire; Sarah Clarke moins que les autres.

Hugh, depuis quelque temps, fréquentait moins que par le passé l'atelier de miss Clarke. Il appartenait à une famille bien posée aux Etats-Unis et il se trouva entraîné, plus ou moins, par ses relations mondaines. Comme chanteur, il avait fait, déjà, des progrès extraordinaires; sa voix admirable s'assouplissait, sa prononciation commençait à être un peu moins mauvaise. Partout où il se faisait voir, on le fêtait, on le gâtait à qui mieux mieux.

Très sensé, avec son air de joyeux garçon bien portant, il sauvegardait pourtant sa liberté et ne permettait à aucune distraction de lui faire négliger son travail. Il se sentait très sûr de réussir, mais il savait parfaitement que le succès ne lui viendrait qu'au prix d'efforts continus. S'il était encore naïf pour certaines choses de la vie, il ne l'était nullement pour ce qui touchait à son ambition. Si, sur sa route, des obstacles se dressaient, il passerait outre.

Envers Tina, il se montrait serviable, affectueux, tendre même, d'une tendresse de grand frère, d'une délicatesse charmante d'être fort et bon. Malgré cette grande intimité, cette affection même, il n'arrivait pourtant pas à obtenir sa confiance absolue. Elle gardait, quand même, un coin secret de sa vie, où il ne pouvait pénétrer. Si elle lui parlait de ses terreurs pour l'avenir, ce n'était qu'en termes voilés. Il devinait les prodiges d'économie qui lui permettaient de payer ses professeurs, mais il les devinait seulement. Jamais elle ne voulait les avouer. Il la voyait maigrir, pâlir, il aurait juré qu'elle ne mangeait pas à sa faim, qu'elle se privait du nécessaire. Il n'osait la questionner et Sarah Clarke, elle-même, ne pouvait le renseigner. Tina, en dehors de ses visites à l'atelier était inabordable. Sa porte restait close, même à sa bonne voisine. Seulement, à travers la cloison, on l'entendait travailler. Parfois, au milieu d'un trille, la voix subitement se cassait, le trille devenait un sanglot... ou, du moins, Sarah, son pinceau à la main, le croyait. Un quart d'heure plus tard, elle voyait sa petite voisine sortir, son rouleau de musique à la main; elle l'appelait, Tina répondait gaiement, courageusement, embrassait Sarah et dégringolait les cinq étages, un refrain aux lèvres. Alors Sarah se persuadait qu'elle avait mal entendu.

Mrs Anderson avait invité ses deux protégés à sa fête champêtre. On devait faire un peu de musique afin de varier le programme. Elle envoya même un billet de cinquante francs à Tina. La jeune fille avait, de son mieux, rafraîchi sa toilette la plus élégante. Dans sa mansarde, elle s'était trouvée presque bien, mais, au milieu de ces Françaises, de ces Franco-Américaines surtout, elle se sentit subitement une pauvre petite Cendrillon dépaysée et malheureuse.

Lorsqu'elle vit Hugh s'élancer joyeusement à sa rencontre, le

cœur lui battit très fort. Elle n'était plus seule. Elle vit plusieurs des femmes très élégantes le suivre des yeux et dévisager celle pour qui il les abandonnait si cavalièrement.

Tout le monde se dirigea vers la sortie, où attendaient des voitures, qui furent très vite au complet. Hugh et Tina, arrivés les derniers, ne trouvèrent plus de place.

— Ici, monsieur Leslie! cria une fort jolie jeune fille, perchée tout en haut d'un *mail-coach*, vous pourrez encore vous insinuer entre nous deux, quoique vous soyez de taille!...

Hugh remercia d'un geste, puis, se tournant vers sa compagne, il lui dit :

— Vous êtes bonne marcheuse, je le sais. Je connais un chemin de traverse qui nous mènera au château en une demi-heure. Nous aurons de l'ombre; ce sera charmant!

Un domestique proposait de revenir prendre les deux jeunes gens. Ils n'auraient pas longtemps à attendre. Mais Hugh refusa et, tous deux, ils prirent un sentier ombragé.

— Que je suis contente, s'écria Tina, d'avoir pu fausser compagnie à toutes ces femmes. Je les déteste!...

Il y avait une telle passion, un tremblement tel dans la voix, que Hugh la regarda tout étonné.

— Pourquoi? Elles sont très gentilles quand on les connaît.

— Gentilles envers vous, sans doute. Vous leur êtes utile; vous égayez leurs soirées. Les mondaines ont toujours besoin qu'on les amuse. Elles ont si peu de ressources en elles-mêmes!

— Je ne vous reconnais pas, Tina, vous d'ordinaire si calme, si maîtresse de vous-même.

— C'est que vous ne pouvez pas comprendre! Les femmes sont cruelles entre elles. Si vous aviez vu les regards méprisants jetés de mon côté lorsque je suis descendue de mon compartiment, à la suite d'une paysanne avec son gros panier... Il n'y a pas un article de ma pauvre toilette, depuis mon chapeau démodé jusqu'à mes souliers à demi usés, qu'elles n'aient détaillé...

— Voyons, Tina! Ces mêmes femmes, lorsqu'elles vous auront entendue, n'auront pas assez d'éloges pour votre voix délicieuse...

— Elles applaudiront peut-être la chanteuse, — et encore! — mais moi-même, Tina Reynolds, je ne serai jamais que l'intruse, jusqu'au jour où, peut-être, elles diront avec une vanité bête : « Miss Reynolds?... nous l'avons connue avant ses débuts... » Mais nous n'en sommes pas là.

— C'est la solitude qui vous donne de ces vilaines idées, ma chère Tina. Sarah Clarke dit que vous vous enfermez de plus en plus.

— Qu'est-ce que ce sera donc lorsqu'elle ne sera plus là! Vous

savez qu'elle va bientôt repartir pour l'Amérique; elle est inquiète de la santé de sa mère.

Hugh resta silencieux pendant quelques instants. Il était très inquiet au sujet de sa petite amie. D'abord, elle lui sembla fort maigrie, très pâle, avec des yeux brillants de fièvre et une surexcitation nerveuse, une amertume aussi, qui le désorientaient. Chez lui, l'équilibre physique et moral était si parfait qu'il avait peine à comprendre une nature complexe comme celle de Tina. L'idée de l'abandon où allait se trouver la jeune fille l'effraya. Ce fut avec une douceur câline qu'il reprit :

— Je ne veux pas que vous vous laissiez aller au découragement .. Avant d'entreprendre vos études, vous deviez savoir, tout comme moi, que ce n'était pas là jeu d'enfant. Une vie d'artiste est rude, faite d'efforts perpétuels, même lorsque le succès vient assez vite. Il faut s'armer de courage, de beaucoup de courage. Voyez-vous, ce qu'il y a de plus difficile, ce n'est pas de s'élancer dans un chemin raboteux, c'est d'aller jusqu'au bout, une fois qu'on s'y est engagé. Le demi-héroïsme est si fréquent!

Tina ne répondit pas. Elle songeait que, pour lui, les difficultés n'existaient réellement pas, et qu'il parlait bien à son aise des demi-héroïsmes! Il était homme, fort, joyeux, avec le nécessaire assuré d'avance, tandis qu'elle!... Pas une fois la pauvre enfant n'eut un sentiment de mauvaise envie à l'égard de son camarade, de son ami. Elle se réjouissait de ses progrès rapides, de ses succès, ou comme chanteur, ou comme mondain. Seulement elle n'eût pas été humaine si le contraste entre leurs deux destinées ne l'eût frappée. Un instant, elle fut sur le point de tout lui dire, de lui demander conseil, car elle se trouvait dans une passe très difficile, — puis sa fierté se révolta à cette idée. Elle savait qu'il chercherait à lui venir en aide et elle connaissait fort bien sa situation. Sa pension lui suffisait tout juste; s'il la partageait, tous deux sombreraient. Dans un naufrage, le plus faible n'a qu'à se laisser couler.

Sans qu'elle se l'avouât, tout au fond de son cœur, un autre sentiment commençait à se faire jour. A l'émotion joyeuse éprouvée tantôt, elle avait à demi compris que Hugh lui était devenu très cher.

Effrayé du mutisme de la jeune fille, il s'arrêta brusquement, lui prit les deux mains et la força à le regarder :

— N'avez-vous donc pas confiance en moi, Tina?

— Oui, Hugh, une confiance absolue...

Et elle chercha à lui sourire :

— Alors?...

— Alors je songeais, avec beaucoup de tristesse, qu'il ne me serait pourtant plus possible, malgré cette confiance absolue, de

m'appuyer sur votre bonne amitié, votre camaraderie si cordiale...

— Pourquoi?... fit-il avec un peu de rudesse.

— Parce que, Sarah partie, nos autres amis dispersés aussi, pour leurs vacances d'été, comment voulez-vous que nous nous voyions?

— C'est bien simple, j'irai chez vous.

Elle secoua la tête, n'osant se risquer à parler. Il eut un moment de colère.

— Vous n'allez pas permettre à d'absurdes préjugés de se mettre entre vous et moi! Ne sommes-nous pas Américains tous deux, n'avons-nous pas foi l'un dans l'autre, ne pouvons-nous rester amis, camarades, frère et sœur, si vous voulez, parce qu'un tas d'imbéciles se refusent à croire à des sentiments comme les nôtres?... C'est indigne de vous, Tina, et c'est me faire l'affront le plus sanglant! Je vous jure que si vous étiez réellement ma sœur, je ne pourrais pas vous chérir avec plus de tendresse ni avec plus de respect.

— Je le sais, cher Hugh. Et, pourtant, si je vous ouvrais ma porte, je serais perdue.

Hugh, à mi-voix, se permit un gros juron anglais; puis, tout de suite, il s'excusa.

— Pardon, Tina..., mais c'était plus fort que moi : ces choses m'exaspèrent au delà de toute patience. Si je vous voyais vous noyer, il ne me serait donc pas permis de me jeter à l'eau de peur... de vous compromettre? Non, vrai! je trouve tout cela stupide et criminel. Enfin, il n'y a pas à raisonner avec une femme qui se bute!

La colère du jeune homme fit à demi sourire Tina. Comme il s'était remis à marcher à grands pas, elle posa sa petite main sur son bras.

— Ne m'en veuillez pas trop, mon ami... Et marchez un peu moins vite. Il ne faut pas que j'arrive essoufflée... Mrs Anderson, qui n'est déjà pas trop bien disposée à mon égard en ce moment, m'en voudrait. Ne me faites pas gronder.

Il sourit, calmé subitement.

— Non, je ne vous en veux pas, Tina. Je vous plains seulement d'avoir si bien embrassé les préjugés du vieux monde que la bonne simplicité du nôtre vous fasse peur. N'en parlons plus. Souvenez-vous seulement qu'au premier signe, je serai à vos côtés. Moi aussi, je m'absenterai probablement, mais une lettre me parviendrait très vite. C'est entendu?

— C'est entendu. Comme preuve d'amitié, je vous demanderai de vous occuper un peu de moi tantôt... Je ne sais pourquoi, mais j'ai une peur nerveuse de cette fête, où je vais me trouver terriblement isolée.

— Bah! il n'y a pas beaucoup de ces femmes en grande toilette

qui soient aussi jolies que vous, Tina, sous votre grand chapeau de paille.

— Vrai?... Vous ne savez pas le bien que vous me faites!

Ce fut dit avec un tel abandon que tous deux se mirent à rire. Les choses graves furent oubliées, et lorsque les jeunes gens se présentèrent à Mrs Anderson, Tina, les yeux brillants, un peu de couleur aux joues, donnait raison à son ami. Mrs Anderson, tout en les grondant d'êtres venus à pied, fut à peu près aimable envers Tina, beaucoup plus aimable envers son compagnon. Il n'y avait pas de fête complète chez elle sans Hugh Leslie.

Le château de l'Américaine, une grande maison blanche, sans caractère du reste, était situé au milieu d'un parc admirable; sur la vaste pelouse, une tente était dressée pour les rafraîchissements; tout autour se voyaient des baraques. La fantaisie de Mrs Anderson faisait de sa réunion une sorte de foire champêtre, avec chevaux de bois, tirs et tourniquets. Les jeux étaient tenus par des jeunes filles, Américaines pour la plupart, qui s'amusaient comme des folles; il y avait même une somnambule et une tireuse de cartes. Les lots étaient de véritables cadeaux, de jolis bibelots, des bijoux pour certains numéros. Tous ces mondains se bousculaient pour tenter la fortune, et c'étaient des cris, des rires, qui montaient gaiement dans l'air de cette belle journée de plein été.

La première personne qui vint à Tina fut Sybil Cranford qui, très cordialement, lui souhaita la bienvenue. Seulement, de longs mois s'étaient passés depuis leur dernière rencontre. Tina se rappelait parfaitement l'intérêt que lui avait témoigné Sybil. Celle-ci, tout en faisant bon accueil à la jeune artiste, se souvenait d'elle un peu plus vaguement.

— Mrs Anderson nous promet le plaisir de vous entendre, ce soir, miss Reynolds. Je m'en réjouis; mais d'abord, il faut que vous vous amusiez. Venez avec moi. Cette tireuse de cartes, là-bas, c'est ma sœur Minnie. Elle est très forte dans sa partie. Venez, monsieur Férolles. Je veux savoir ce que l'avenir vous réserve, à vous aussi.

Alors, elle présenta son ancien professeur à Tina.

Jacques Férolles se sentait un peu dépaysé au milieu de ces gens, dont quelques-uns, comme Sybil elle-même, s'amusaient comme des enfants, tandis que d'autres cherchaient à les imiter. Il lui sembla que cette jeune fille, à la modeste toilette, n'appartenait pas plus que lui à ce monde.

Cependant, tous les trois se dirigèrent vers une baraque joliment décorée de drapeaux étoilés. Devant une table, où s'étalaient des jeux de cartes, trônait Minnie, adorablement jolie dans un costume de nécromancienne en satin blanc tout pailleté d'argent, une grande

ceinture rouge vif et un foulard de même couleur coquettement posé sur ses cheveux d'or. A côté d'elle se tenait le marquis de Puysas, qui ne pouvait détacher ses yeux de cet adorable visage, tandis que, perdu dans la foule, Walter Spencer cherchait en vain à se montrer indifférent.

— Tire-nous les cartes, Minnie! s'écria gaiement sa sœur.

— A votre tour, messieurs et mesdames. M. de Puysas passe le premier.

Lentement, gravement, avec des gestes comiquement convaincus, Minnie prit les cartes. Tout le monde la regardait malicieusement. La passion du jeune marquis n'était un mystère pour personne. Qu'allait-elle lui dire?

Elle fronça ses jolis sourcils. Les cartes noires s'abattirent l'une après l'autre; la série se termina par la dame de pique.

— Vous êtes amoureux fou, monsieur, d'une brune...

Il y eut un éclat de rire. Minnie ne riait pas du tout. Avec un petit geste d'impatience, la jolie Américaine, reprenant sa voix ordinaire, dit :

— Mais c'est que j'y crois aux cartes...

Le rire redoubla.

— Tu joues bien la comédie, Minnie, lui dit sa sœur.

Minnie, sans répondre, continua lentement à étaler ses cartes. Maintenant, les rouges se montraient. La tireuse s'épanouit. Le marquis la dévorait des yeux.

— Eh bien, mademoiselle, la dame de pique est battue, avouez-le!

Elle s'absorbait. Le sourire rendait son charmant visage tout à fait radieux. Puis, subitement, elle brouilla tout le jeu.

— Je ne vous dirai rien.

Et elle se leva.

Il y eut un véritable *tolle*. C'était tricher... Elle avait accepté le rôle, il fallait le jouer jusqu'au bout... Tout le monde attendait... Elle n'allait donc pas continuer?...

Mais la jeune fille tint bon. Elle était fatiguée. Tantôt, elle recommencerait. Mais, vraiment, on la tourmentait trop. Elle voulait voir les baraques...; depuis une heure qu'elle amusait les autres..., elle avait bien gagné de s'amuser aussi un peu... Enfin, il fut convenu qu'on lui permettrait de faire un tour au buffet, à la condition expresse qu'elle reprendrait ensuite sa place.

Le marquis la conduisit à la grande tente. D'un commun accord, les autres s'éloignèrent, s'éparpillèrent.

Walter Spencer, marchant à côté de Sybil, lui dit à voix basse :

— Vous voyez bien...

— N'avez-vous pas trouvé le moyen de causer un moment avec elle?

— A quoi bon? Je sais ce qu'il importe que je sache. Je vais quitter Paris. Si vous croyez qu'il me serait possible de vivre près d'elle, de savoir... Enfin, ma résolution est prise. Je trouverai bien une position quelconque à New-York... et puis, je n'en trouverais pas que..., que cela me serait bien égal.

— Walter!

— Oui. Je sais. Je montre ma souffrance comme un grand enfant que je suis. Mais, à elle, je la cacherai, soyez-en sûre. Après tout, elle ne pourra pas dire qu'elle m'ait refusé... puisque je n'avais pas fait ma demande. Adieu, Sybil.

A quelques pas en avant, le marquis de Puysas se penchait vers la délicieuse tireuse de cartes :

— A moi, vous voudrez bien confier ce que vous ont dit les cartes...

— A vous, moins qu'à un autre.

— Alors, vous me permettrez de le deviner?

Au lieu d'entrer sous la tente, il la contourna, et bientôt la robe blanche brodée d'argent scintilla au milieu des sentiers du parc, Minnie n'avait pas eu l'air de s'apercevoir où il la conduisait. Elle semblait vivre dans un rêve. C'était un rêve fort lucide.

Au moment de sortir de la baraque, des groupes s'étaient formés. Tandis que Walter Spencer causait avec Sybil, Jacques Férolles suivait avec Tina, à qui il adressait des paroles assez peu cohérentes. Elle le regarda avec surprise, puis elle comprit qu'elle était de trop. En arrivant auprès de la maison, elle s'excusa et monta les marches du perron. Elle espérait trouver Hugh, mais ne le vit pas. Alors, ne sachant trop que faire, la jeune fille entra dans un salon désert et, pour se donner une contenance, feuilleta des albums. Après la lumière éclatante du dehors, la chaleur du joyeux soleil, le salon lui sembla obscur et très froid. Elle frissonna légèrement et la terrible envie de pleurer qu'elle avait combattue depuis le matin la reprit de plus belle.

Pour un peu, elle se serait glissée hors de la maison et aurait pris le premier train pour Paris. Elle n'osa le faire. M[rs] Anderson ne lui pardonnerait jamais une fugue pareille. Elle s'enfonça le plus qu'elle put dans un fauteuil à demi caché par une portière. Au moins, là, les regards étonnés ou cruels n'étaient pas à craindre. Elle réussit à se maîtriser. Les larmes enlaidissent et Hugh l'avait trouvée jolie. Elle se rendait bien compte que sa beauté tenait surtout à son expression, à l'éclat de ses beaux yeux bleus, au sourire de ses lèvres et que, dans la tristesse, son teint pâle devenait blême.

Ce qu'il y avait de plus grave, c'était que la voix se ressentait toujours de son état nerveux ou maladif. Depuis plusieurs mois, son

professeur était mécontent ou inquiet. Elève exemplaire, travailleuse acharnée, ses progrès cependant s'étaient fort ralentis.

Elle avait fait un dernier appel au comité qui s'occupait d'elle, un appel très urgent, très touchant. Quand même, elle espérait. Si, comme elle y comptait, on augmentait un peu sa pension, tout irait bien. Elle pourrait alors pousser courageusement ses études jusqu'au bout.

La réponse à sa lettre ne pouvait tarder.

Pendant qu'elle réfléchissait à ces choses et qu'elle cherchait à se remonter, le bruit de la fête arrivait jusqu'à elle; les éclats de rire, les voix un peu montées de ton, irritaient ses nerfs malades. Elle en voulait aussi à Hugh de ne pas la chercher. Il l'avait vue en compagnie de Sybil et de ses amis. Peut-être la croyait-il toujours entourée. Mais il aurait bien pu s'en assurer. Elle se sentait tellement triste qu'elle en devenait malade de susceptibilité, de fierté froissée, de chagrin aussi.

Plus d'une heure se passa. Personne ne la découvrit dans son coin. Elle se sentait perdue, oubliée, méprisée.

IX

Jacques Férolles, dès que Tina l'eut quitté, se rapprocha de son ancienne élève, qui prenait congé de Walter.

Ils se promenèrent pendant quelques minutes au milieu de la foule. Sybil riait gaiement de l'âpreté des femmes qui se disputaient les bibelots de Mrs Anderson, qui s'extasiaient lorsque le tourniquet s'arrêtait à un bon numéro et qu'elles avaient droit à quelque menubijou. Elle essaya, à son tour, et ne gagna rien du tout.

— Malheureuse au jeu, heureuse.., s'écria une invitée.

La jeune fille qui avait commencé le vieil adage s'arrêta net en dévisageant Sybil. Celle-ci, avec beaucoup de désinvolture, s'écria :

— Une fois ne compte pas. Avec un peu d'adresse, je retrouverai ma chance habituelle.

Elle s'approcha d'un « jeu de massacre », prit un pistolet, ajusta une poupée habillée en homme et la fit tomber. Cela lui donna droit à un joli éventail.

— Vous voyez bien! dit-elle à la jeune fille.

— Ce n'est pas de la chance cela, c'est de l'habileté. Vous tirez bien, voilà tout. Essayez de nouveau.

Tout un petit groupe s'était formé autour de Sybil. Elle s'amusait comme les autres, redevenue, pour l'occasion, très enfant, très frivole. Elle se rapprocha d'un tourniquet et joua. De nouveau, elle perdit.

— C'est trop fort! s'écria-t-elle, dépitée, tandis qu'on riait de sa mésaventure. J'en ai assez. Je cède ma place.

Et elle s'esquiva.

Pendant cette petite scène, Jacques s'était tenu à l'écart. Il suivait Sybil des yeux. Il avait peine à reconnaître son ancienne élève, si pleine de volonté sérieuse, capable d'un grand effort, en cette jeune mondaine si coquettement habillée de blanc, toute vaporeuse de dentelles légères. Subitement, il lui sembla être, moralement, perdu dans un monde étranger et hostile. Qu'y faisait-il? Il se méprisa souverainement, car il savait parfaitement pourquoi il s'y trouvait.

Sybil le rejoignit tout naturellement, et dirigea leur promenade d'un autre côté. Bientôt ils furent presque seuls. Quelques groupes seulement se perdaient dans les allées du jardin. Le grand parc était tout proche, solitaire, très tentant, après le bruit et la chaleur de la pelouse.

Comme Jacques répondait à peine, Sybil le regarda et vit qu'il avait pris son air le plus rébarbatif.

— Qu'avez-vous?

— Je réfléchissais, voilà tout. Je me disais que les livres, en somme, apprennent fort peu de chose. Qu'on a beau avoir lu et étudié les moralistes, un homme, dès qu'il se trouve dans le monde, au milieu de femmes, est tout désorienté, ne sait plus que penser...

— Alors, au lieu de chercher à comprendre, il méprise. C'est beaucoup plus facile.

— Ou il se méprise.

— C'est prendre la chose bien au tragique. Tout cela parce que nous nous amusons avec les babioles de Mrs Anderson?

— Il y a un peu de cela. Déjà, au bal, plus d'une fois je me suis amusé à voir de charmantes jeunes filles, très riches, accaparer plus que leur part légitime des faveurs d'un cotillon. Elles ont dansé pendant des heures; leur tenue de convention est tombée avec la poudre du visage; la nature vraie reprend ses droits. Ce n'est pas joli, joli! On découvre de l'égoïsme, de l'âpreté surtout, le désir de triompher de leurs compagnes moins favorisées..., de prendre, avec leurs jolis petits doigts roses, tout ce qui tombe à leur portée... Plus tard, dans la vie, elles voudront ainsi cueillir les roses, et laisser les épines aux autres...

— Vous êtes sévère, monsieur Férolles.

— Sévère comme un homme mécontent de lui-même. Tenez, mademoiselle, j'aperçois là-bas un banc où nous serons très bien pour causer. Voilà plusieurs jours que je cherche à vous parler librement, ce qui sera plus facile ici peut-être que chez vous.

— Chez moi, je me dois à nos invités. Ici, étant invitée moi-même, je suis libre.

— Et M. Walter Spencer ne vous accapare plus?

Sybil le regarda, franchement étonnée.

— Comment?... Vous n'avez pas deviné? Walter est un camarade d'enfance, presque un frère; j'espérais qu'il deviendrait réellement mon frère. Il aime Minnie comme un fou, et elle...

— Elle se laisse faire la cour par M. de Puysas, et il souffre. Pauvre garçon! Comme si un cœur pesait quelque chose, dans la balance, avec un beau titre! N'avais-je pas raison d'être un peu misanthrope?

— Je ne sais rien des intentions de ma sœur et n'en suis pas responsable. Peut-être n'a-t-elle jamais aimé Walter autrement qu'en camarade.

— C'est bien possible. Je commence à croire que votre race est incapable de passion.

— En quoi vous avez grand tort, monsieur le philosophe. Je crois que, chez vous, comme chez nous, comme partout, l'amour véritable, la grande passion, celle qui fait oublier tout le reste, qui fait accomplir les belles actions, et commettre les grands crimes, est extrêmement rare, aussi rare peut-être que la beauté parfaite ou que le génie. Elle existe, cependant. J'en connais des exemples.

— Vous avez vu des femmes, des Américaines, capables de sacrifier leur vanité, leur besoin de luxe, leur ambition, à un amour profond, et ne pas s'en repentir, par la suite?

— J'ai vu le sacrifice accompli, si cela pouvait s'appeler un sacrifice, très naturellement, joyeusement, fièrement. Quant à l'avenir, je n'en puis répondre. Je suis trop jeune pour avoir vu autre chose que les débuts...

— Vous n'allez pas me faire croire que la nation la plus pratique de l'univers soit, en même temps, une nation sentimentale!

— Je ne vous le ferai pas croire, parce que vous avez, comme tous les Français, votre opinion faite d'avance. Mais le fait est indéniable. L'Amérique est le pays des contrastes, — je puis en parler librement, car je suis si peu Américaine! — J'ai entendu raconter à mon père comment cette nation de boutiquiers, au moment de la guerre, s'était réveillée un beau jour une nation de héros..., et cela des deux côtés, au Sud comme au Nord. Les sacrifices de tout genre ont été épouvantables, et si simplement accomplis! Dans la vie privée, on retrouve les mêmes contrastes : l'âpreté au gain et une générosité qui étonne l'Europe; un esprit retors et une sorte de naïveté qui persiste quand même; le culte de la force, même brutale, et le plus tendre respect de la faiblesse des femmes

et des enfants; l'amour des richesses et infiniment de courage quand viennent les jours durs, la ruine, la misère même; des femmes qui adorent la toilette, les fêtes, le luxe sous toutes ses formes, et qui, du jour au lendemain, épousent des hommes sans le sou, et, le sourire aux lèvres, font l'apprentissage de la pauvreté... Cela je l'ai vu. Je ne parle pas seulement par ouï-dire.

Sybil avait débité tout son petit discours avec force. Jacques retrouvait son élève qui, volontiers, discutait avec lui, sachant très bien lui tenir tête. L'irritation ressentie si vivement lorsqu'il l'avait confondue avec ces autres femmes trop élégantes, d'une gaieté plus qu'à moitié factice, tombait. Il se sentait curieusement ému. Dans cette défense passionnée de sa nation, il lui semblait qu'elle se défendait elle-même. Les femmes, même dans les sujets abstraits, mettent beaucoup de leur propre nature, s'oublient rarement. Cet héroïsme dont elle parlait avec feu, elle en serait peut-être capable, pour son propre compte. Un peu de rouge lui était monté aux joues, ses yeux étincelaient, ses narines frémissaient.

Alors, subitement, il comprit qu'il aimait Sybil; qu'il l'avait aimée dès le premier jour, tout en s'en défendant. Cet amour était absurde. Avec ses idées d'indépendance, il était plus qu'absurde; c'était un crime de lèse-fierté. Lorsque l'on est pauvre, obscur encore, on n'aime pas une fille élevée comme Sybil. Malgré les mots qui vibraient encore à son oreille, il ne croyait pas à l'héroïsme des mondaines, des Américaines surtout. Tandis qu'il restait silencieux auprès d'elle, il revit l'hôtel de l'Avenue du Bois, vaste, merveilleusement meublé, avec la salle de bal, les grands escaliers, les belles draperies, les tapis moelleux, et, par contraste, au cinquième d'une vieille maison, ses trois pièces, très nues, et ses rayons en bois blanc chargés de livres non reliés. Alors, il éclata d'un rire qui sonnait faux. Comme Sybil le regardait étonnée, il dit brusquement, d'une voix toute changée, rauque :

— Mademoiselle, laissez-moi partir, non pas demain, mais ce soir, tout de suite.

— Pourquoi?

Elle, aussi, devenait nerveuse, brusque, la voix presque dure.

— Parce que je ne suis pas à ma place au milieu de votre monde trop riche, trop gai. Parce que je suis un travailleur, un homme sorti du peuple, avec la force du peuple, avec sa rudesse aussi, et que votre atmosphère trop chargée de parfums m'étouffe. Parce que...

Et il s'arrêta net.

— Je ne veux pas que vous partiez.

Il se retourna vivement.

Sybil changeait d'instant en instant. Sa fierté avait disparu; de

sa colère, rien ne restait. Elle n'était plus qu'une jeune fille aimante et qui souffrait. Elle avait peine à retenir ses larmes; sa poitrine gonflée, haletait.

Alors Jacques oublia tout. Que lui importaient le monde, son propre orgueil, sa crainte de l'avenir!... Il ne restait plus que l'éternel roman, un homme et une femme qui s'aiment, qui se l'avouent, irrésistiblement attirés l'un vers l'autre.

Brusquement, il l'entoura de ses bras, tremblant, fou de bonheur.

— C'est vrai..., c'est donc vrai?...

Il ne trouvait pas autre chose.

Sybil dit très bas :

— Vous ne vous doutiez donc pas que je vous aimais?

— Ce n'est pas possible!... Vous, vous!...

Il s'était presque agenouillé auprès d'elle; il la contemplait avec une joie tellement débordante qu'elle en fut infiniment touchée. L'idée de donner ainsi le bonheur la rendait très fière. Même, en ce moment, elle songeait à cela plus encore qu'à son propre amour.

Elle avait cru, et très sincèrement, que jamais elle ne serait aimée de passion. Mais elle ne s'y trompait pas. Ce qui transformait son ancien professeur, ce n'était pas seulement la sympathie, l'affection, c'était bel et bien la passion, la passion frémissante, qui fait tout oublier : la prudence, la fierté même. Elle en fut ravie au point de se persuader qu'elle aussi aimait passionnément, follement, ce qui, peut-être, était vrai, à ce moment-là, du moins.

— Pourquoi ne serait-ce pas possible?

Ils étaient maintenant assis très sagement sur leur banc perdu dans le feuillage, seulement ils se tenaient par la main; leurs yeux un peu mouillés se cherchaient. Puis, Sybil, qui n'était pourtant ni timide ni peureuse, laissa tomber ses paupières et se sentit trembler. Jamais elle n'avait semblé plus adorable qu'en ce moment où elle était si bien femme, si complètement jeune fille.

— Pourquoi? Hélas! vous le savez, Sybil. Qu'ai-je à vous offrir, moi, en échange de votre radieuse jeunesse, de votre beauté adorable?...

— Mais vous avez à m'offrir ce que je prise par-dessus tout, votre cœur, votre amour si spontané. Je serai très fière d'être votre femme, Jacques...

Cette première fois où se prononce le nom aimé est toujours un ravissement. Il souleva la petite main et la tint contre ses lèvres. Elle continua, après un instant.

— Comprenez-moi bien. J'ai beaucoup de défauts, mais je ne suis pas incapable de courage, je vous le jure. Ce qui vous arrêtait, c'était votre pauvreté, n'est-ce pas? Elle ne me fait pas peur. Depuis

que je vous connais, si vous saviez combien banale, ennuyeuse, plate me semble la conversation des autres jeunes gens? Comment voulez-vous que je me résigne à épouser un homme que je mépriserais, auquel je me sentirais très supérieure? Vous m'avez gâtée, mon Jacques. Tant pis pour vous! Il ne fallait pas me faire entrevoir une vie intéressante, pleine de choses qui me passionnent, d'ambition pour un autre, de triomphes que je partagerais..., c'est bien votre faute si vous voilà avec une femme sur les bras!

— Ma pauvre bien-aimée!... je me sens criminel en vous entraînant, vous si choyée, créature de luxe, faite pour le bonheur, dans ma vie mesquine et ardue! Des triomphes?... Hélas!... la vie d'un écrivain, même s'il a du talent, est à la merci de tant de choses...

— Mais votre livre a fort bien réussi, s'écria Sybil vivement.

— Oui. Mais savez-vous ce que veut dire le succès d'un livre très sérieux? Il est lu d'un petit nombre, d'une élite, je le veux. Il ouvre aussi la porte de certaines revues. Il ne pénètre pas du tout dans le grand public et, comme argent, lorsqu'un livre de ce genre rapporte quinze cents francs, c'est considéré comme très beau.

Sybil le dévisagea, très étonnée.

— Comment?... Mais on parle d'auteurs qui gagnent de véritables fortunes. Pourquoi ne seriez-vous pas de ceux-là?

— Parce que je ne suis pas romancier, parce que je ne ferai jamais de livres à clef, de jolies histoires aussi parfumées que pimentées, parce que je ne m'adonnerai jamais qu'à des travaux sérieux, s'adressant à un très petit nombre de lecteurs.

Sybil ressentit comme un léger froid au cœur. Dans son amour pour Jacques, amour très sincère, entraient beaucoup d'éléments divers. Très ignorante des choses de la vie, elle s'imaginait naïvement que le livre qui venait de paraître et dont on s'occupait beaucoup allait le lancer immédiatement dans le monde des auteurs à la mode, dont elle connaissait vaguement les succès prodigieux, les gros tirages, la fortune; de ces hommes dont on cite les noms dans les journaux mondains, à côté d'autres noms de la noblesse, de la haute finance, que les femmes du monde sont fières de mettre sur leurs listes d'invités.

Jacques sentit le petit mouvement de recul.

— Pour l'amour de Dieu, Sybil, réfléchissez pendant qu'il en est temps encore. Je ne vous offre qu'une vie austère, nullement brillante, et qui pourrait à bon droit vous effrayer. Vous n'avez qu'un mot à dire et je m'effacerai, sans un reproche, trouvant naturel que vous hésitiez, vous bénissant seulement de m'avoir donné quelques instants d'un bonheur qui embaumera tout le restant de ma pauvre vie...

Le charme de ces paroles, la vibration de cette voix chaude et douce, la remuèrent profondément. Elle se retourna vers lui et murmura :

— Je vous aime, Jacques, je vous aime..., n'est-ce pas assez?

— Oui, je le sais, je le sens, ma petite Américaine adorée... Tandis que vous parliez de vos amies, heureuses de sacrifier leur luxe, leur bien-être, à leur amour, c'est à vous-même que vous pensiez. Seulement, vous êtes bien jeune, bien inexpérimentée. Vous parlez de pauvreté comme l'on parle d'un pays étranger, situé dans les régions vagues, que l'on ne connaît que par ouï-dire. Vous serez très courageuse, d'un beau courage souriant et crâne. Je n'en doute pas un instant. Seulement, il ne s'agit pas d'être brave pendant un mois, un an, dix ans, mais pendant la vie entière, ce qui est très différent. Lorsque l'on veut faire une chose héroïque, il faut consulter ses forces, afin de ne pas s'arrêter au beau milieu du chemin.

— Je serai brave jusqu'au bout, vous verrez! Puis, avec vous, est-ce que je me douterai même que je fais acte de courage! Cela me sera tellement facile, étant aimée...

— Ah! aimée, aimée, profondément, passionnément, tendrement. Mais, ajouta-t-il avec un demi-sourire un peu triste, cet amour-là sera impuissant à vous donner des robes toutes en dentelles comme celle-ci...

— Bah! je connais des petites couturières qui vous habillent gentiment pour presque rien, un costume à deux cents francs..., avouez que c'est raisonnable!

Elle se mit à rire si gaiement qu'il se laissa prendre par sa douce joie.

Vaguement, pourtant, il se dit que deux cents francs ne lui avaient jamais paru une bagatelle. Il avait toujours eu trop de peine à les gagner pour cela!

— Venez, mon cher fiancé; vous allez me compromettre si nous restons plus longtemps ensemble!...

Mais on avait à peine remarqué leur absence. La fête était très animée. Cependant, on commençait à se lasser des chevaux de bois, des amusements de foire populaire, malgré le plaisir qu'éprouvent les gens du monde à imiter le peuple. Un peu plus tard, le bal s'ouvrirait; en attendant, comme repos, Mrs Anderson proposa un peu de musique. Elle appela le jeune Leslie.

— Où donc est Tina Reynolds?

— Je ne sais. Je l'ai laissée avec miss Cranford.

A ce moment, Sybil et Jacques s'approchaient. Il leur semblait que leur secret devait se lire dans le rayonnement de leurs yeux.

Sybil, pourtant, était trop femme du monde pour ne pas être devenue très vite maîtresse d'elle-même.

— Qu'avez-vous fait de ma petite chanteuse? lui demanda Mrs Anderson.

Il y avait beau temps qu'elle avait oublié Tina.

— Mais, rien. Il y a plus d'une heure qu'elle m'a quittée. Je ne l'ai plus revue.

Hugh se sentit subitement coupable. Il aurait dû mieux tenir sa promesse de s'occuper de sa camarade. Il avait été entraîné par un groupe de femmes. Le temps avait passé très vite, car il s'amusait comme un enfant de cette kermesse, où tout pour lui était nouveau.

— Je vais la chercher, et il s'élança.

Comme il ne l'aperçut pas dans les différents groupes disséminés au jardin, il alla droit à la maison. En entrant au salon, il ressentit, comme elle l'avait fait avant lui, une sensation de froid et d'isolement, après la chaleur du dehors.

— Tina! appela-t-il.

La jeune fille sortit de son coin. Elle lui apparut si pâle, si changée, qu'il eut peur.

— Vous êtes malade?

— Non. Seulement abandonnée.

Ce fut dit très simplement, mais avec une tristesse telle qu'il en resta atterré.

— C'est ma faute. Mais comment pouvais-je deviner? Je vous avais vue entourée...

— Je ne vous fais pas de reproches, Hugh. Vous êtes venu, tout est bien. Tâchez de me faire partir sans qu'on s'en aperçoive. Je voudrais bien rentrer à Paris.

— Impossible. On va faire de la musique. Il faut que vous chantiez.

— Je ne le pourrais pas. Je dirai que je suis malade.

— On ne vous le pardonnerait pas. Nous autres, nous sommes ici pour cela. Ne le comprenez-vous pas?

— Il serait difficile de croire qu'on m'ait invitée pour autre chose, moi!

— Je vous en supplie, Tina, ne le prenez pas sur ce ton-là. Dites-vous que vous allez prendre votre revanche. Surtout, ne laissez pas deviner à ces mondaines que vous êtes malheureuse...

Il n'osait dire : « Souvenez-vous que, pour être jolie, il faut que vous soyez rieuse, fraîche. » Il restait épouvanté de sa pauvre figure défaite, terreuse, dont toute la beauté s'était effacée...

A ce moment, les invités montaient le perron. A un regard suppliant de son ami, Tina chercha à se composer un visage.

— Eh bien, s'écria Mrs Anderson de sa voix forte et rude, que faisiez-vous donc là?

— Je me reposais un peu, madame. Le soleil m'avait donné mal à la tête.

— Cela ne vous empêchera pas de chanter au moins?

Et, sans attendre de réponse, elle se dirigea vers le plus grand des salons où se trouvait un piano à queue. Tout le monde la suivit. Même pour ceux qui ne tenaient nullement à la musique, ce repos, dans un salon frais, était le bienvenu. On écouterait ou on n'écouterait pas, on causerait à voix basse ou on ferait aux artistes l'honneur du silence, — peu importait. Le bruit de la fête avait fatigué aussi bien que diverti. Il fallait prendre des forces pour le bal.

L'accompagnateur se mit au piano et, pour donner à Tina le temps de se remettre, Hugh Leslie chanta le premier. Il eût peut-être mieux valu forcer Tina à commencer avant que tous les invités fussent entrés du dehors.

Tout de suite, les conversations cessèrent. Il y a une telle magie dans la voix humaine, lorsqu'elle est vraiment belle, que les moins cultivés des mondains s'y laissent prendre. Hugh n'avait pas encore réussi à se corriger de ses nombreux défauts; sa prononciation restait très défectueuse; mais ce qui d'abord étonnait, choquait même, était vite oublié. Sa voix de ténor, éclatante, puissante, mais d'une douceur, d'une égalité de ton rares, forçait l'attention, charmait l'oreille, s'emparait du cœur aussi, le remuait étrangement. La musique est une enchanteresse. Elle dit ce que ne diront jamais les paroles, — paroles de poète même, — elle s'insinue dans les recoins de l'être intime, réveille des souvenirs à demi endormis, berce les chagrins, entr'ouvre l'avenir, fait chanter l'espoir, l'amour, le bonheur, jusque dans les cœurs fatigués, las de souffrir.

Hugh mettait une passion jeune et débordante dans sa musique. Il n'avait pas encore appris à ménager ses forces. Il dépensait en prodigue, jetant à tous les vents la richesse de sa nature d'artiste, laissant aller sa voix dans les notes hautes avec une sonorité presque exagérée pour un salon, passant trop rapidement des éclats bruyants au *mezzo voce* d'une douceur de caresse; mais tout cela avec un entrain, une jeunesse communicative, qui remua fortement ce monde frivole, habitué aux demi-sensations, aux demi-enthousiasmes des gens médiocres.

Hugh fut naïvement heureux de son succès. Tout d'un coup, il eut comme un éblouissement. Il se vit acclamé ainsi sur un théâtre; ces applaudissements de salon devenus le tonnerre d'un soir de triomphe devant un vrai public, un parterre d'amateurs véritables.

Il en eut la tête tournée pendant un instant. Comme il avait infiniment de bon sens, malgré cette tendance à la griserie que connaissent tous les artistes, il se reprit aussitôt.

Dès qu'il le put, il alla s'asseoir à côté de Tina Reynolds, qui chercha à lui sourire. Mais ses lèvres tremblaient. Elle était blême, prise d'une peur folle, déraisonnable, maladive.

Un pianiste jouait des choses très compliquées, très difficiles, tout à fait sans âme et qu'on écoutait à peine.

Hugh cherchait à remonter la jeune fille et lui parlait à voix basse derrière sa main. Elle se calma peu à peu, et il commença à reprendre espoir.

Bientôt, Mrs Anderson, sans se déranger, dit :

— A vous, Tina. Chantez-nous l'air des bijoux. Voilà longtemps déjà que vous travaillez le rôle de Marguerite.

Tina se leva. Elle ouvrit la bouche pour s'excuser, pour dire qu'elle ne se sentait réellement pas assez bien pour entreprendre un morceau aussi difficile, qu'elle chanterait une romance simple et courte. Mais son altière protectrice ne la regardait pas; elle causait en riant avec Mrs Stevenson. Tina hésita et fut perdue.

L'accompagnateur attaquait déjà la ritournelle. Blanche comme une statue, Tina se tint auprès du piano, droite et un peu raide.

Elle commença, ainsi que dans un rêve. Sa voix, si pure, si touchante aussi sortait à grand'peine du gosier sec. Cependant, tout alla assez bien au commencement. La perfection de l'organe était telle que, de nouveau, les chuchotements cessèrent et il se fit un grand silence.

Alors la peur qu'elle avait si vaillamment combattue reprit la malheureuse enfant; la respiration devint courte, haletante; elle lutta encore, puis, subitement, elle s'arrêta, éclata en sanglots et, comme une folle, s'élança au jardin.

Ce fut un véritable scandale. Hugh cherchait à expliquer que Tina était malade. Mrs Anderson ne voulut rien entendre, son intermède musical était manqué : elle ne voyait que cela.

Le jeune homme, impatienté, la quitta et alla à la recherche de Tina. Il se croisa avec Sybil.

— Je n'ai pas pu la rejoindre, dit la jeune fille. Elle faisait peine à voir, même avant de chanter. Qu'a-t-elle?

— Elle s'est trouvée isolée. Elle s'était réfugiée dans un coin, trop timide et trop fière pour se joindre à des inconnus. Ah! ajouta-t-il avec un peu de colère, lorsque l'on est sensible à ce point-là, on ne devrait pas être artiste! Je vais la suivre...

— Je crois que le mieux serait de la laisser. Un train doit passer bientôt; elle rentrera chez elle. Cela vaudra mieux.

Cependant, après un peu d'hésitation, Hugh s'en alla vers la gare. Tina, qui avait presque couru, avait pu monter dans le train qui venait de partir. Alors Hugh refit encore la route à pied et resta fort tard. Malgré son inquiétude, il s'amusa avec toute l'ardeur de son âge.

X

Le lendemain matin, Jacques Férolles fit demander à M. Cranford un moment d'entretien.

Il le trouva dans sa bibliothèque, décachetant des lettres avant de prendre son train. D'un geste, il montra un siège au jeune homme.

— Un instant, cher monsieur, et je suis à vous.

Jacques attendit, fort ému, se défendant contre cette émotion au point de paraître raide, les sourcils froncés, les lèvres serrées.

M. Cranford, homme d'affaires, était tout autre que le M. Cranford, amphitryon aimable, courtois, qui accueillait ses invités presque en grand seigneur, tout en leur laissant leur liberté et en sauvegardant la sienne. Son air de diplomate se doublait, tandis qu'il parcourait son courrier, d'une expression fine, attentive, âpre aussi.

Lorsqu'il eut méthodiquement serré la dernière lettre dans son portefeuille, il se tourna vers Jacques, non sans avoir jeté un regard furtif à la pendule.

— Maintenant, monsieur, que puis-je faire pour votre service?

— Monsieur, dit Jacques, sans préambule, car il était aussi peu diplomate que possible, j'aime M[lle] Sybil, votre fille, et j'ai l'honneur de vous demander sa main...

Lorsqu'il eut prononcé ces paroles, qui sortirent du gosier sec avec une sorte de violence contenue, il s'arrêta comme étonné de sa propre audace. Dans le silence qui s'ensuivit, il entendait sa petite phrase comme si un écho l'eût reprise et renvoyée au loin; elle lui parut absurde.

M. Cranford, nullement surpris, eut un vague sourire. Il avait ouvert ses deux mains et adaptait soigneusement les pouces aux pouces, les doigts aux doigts, tandis que ses yeux d'un bleu clair très froid se fixaient sur les yeux noirs du jeune homme.

— Parfaitement. Je comprends que vous vous soyez épris de votre ancienne élève. C'est assez dans l'ordre. Mais elle?

— Elle m'aime et consent à m'épouser, si, de votre côté, monsieur...

M. Cranford l'interrompit d'un geste.

— Oh! Sybil se passerait au besoin de mon approbation, voire de mon consentement. Elle n'aurait pas tort. On se marie pour soi, non pour les autres. Elle a vingt et un ans; elle est libre. Je lui

conseillerai seulement de réfléchir. De fait, je crains qu'elle n'ait pas suffisamment réfléchi.

— Je vous assure, monsieur, que j'ai fait de mon mieux pour lui faire comprendre...

— Oui. Vous avez joué le rôle de l'avocat du diable. C'est d'un fort honnête homme. Seulement, il y a des avocats qui ne demandent qu'à perdre leurs procès. Arrivons maintenant aux choses sérieuses. Si ma fille avait choisi un mari qui eût flatté mon orgueil... pardonnez-moi, je ne veux rien dire de blessant à un homme qui est sous mon toit, mais en un cas pareil je suis bien forcé de vous parler comme un Américain pratique que je suis... Si donc ma fille avait fait un autre choix, je ne lui aurais pas donné une dot, ce n'est pas dans nos habitudes, mais j'aurais aidé à l'entourer d'un luxe auquel elle est accoutumée dès l'enfance. Ce n'est pas le cas. En vous épousant, elle sort de mon monde à moi, pour entrer dans un monde nouveau où les mœurs sont toutes différentes. Elle a le droit de le faire, de disposer d'elle-même comme bon lui semble. Seulement, il lui faudra accepter les conséquences, toutes les conséquences de sa fo..., de son acte, disons. Je ne doute pas de votre talent, qu'elle a été mieux que moi à même d'apprécier. Ce talent lui donnera sans doute beaucoup de satisfactions d'amour-propre. Il ne lui assurera peut-être pas d'autres satisfactions dont elle croit, — la jeunesse est enthousiaste, — pouvoir se passer aisément; qu'il lui sera pourtant dur de ne plus avoir à sa disposition, plus tard, une fois l'enthousiasme un peu tombé. Qu'il soit bien entendu, monsieur, que je ne m'oppose pas à votre mariage, mais que si ma fille vous épouse, je ne lui donnerai pas un sou.

— Je vous demande votre fille, monsieur, et non pas votre fortune!

— C'est parfait. Vous êtes tout à fait dans nos principes américains. Un homme doit faire vivre, avec son travail, sa femme et ses enfants, s'il lui en vient. Comment vous tirerez-vous de cette obligation? Je vous demande pardon d'entrer dans ces détails. Puisque je laisse ma fille complètement libre et que je ne compte nullement lui venir en aide, je n'ai peut-être pas le droit de me montrer indiscret à ce point.

L'extrême courtoisie du banquier voilait à peine son ironie; Jacques, cependant, arriva à se contraindre,

— Je commence à me faire un nom, monsieur, je suis grand travailleur et j'ai bon courage. Au besoin, je ferai du journalisme. J'espère gagner une douzaine de mille francs par an avec ma plume; dans quelques années, un peu plus, sans doute.

— Ah!... Sybil possède, je ne sais si je vous l'ai dit, une bagatelle, environ cinq mille francs de rente. Mettons que, plus tard, lorsque

vous serez tout à fait un grand homme, vous arriviez à vous deux au chiffre de vingt mille francs, cela vous semblerait très beau, n'est-ce pas ?

— Très beau, monsieur, trop beau, sans doute.

— Eh bien, mon cher monsieur, telle que je connais Sybil, cela suffirait à la faire vivre pendant deux mois, mettons trois, pour faire la bonne mesure... Excusez-moi..., voici la demie qui sonne. J'ai tout juste le temps d'attraper mon train. J'aurai le plaisir de vous voir au dîner?

— Pardon, monsieur, je vais retourner à Paris.

— Comme vous voudrez, cher monsieur. Nous serons désolés de vous perdre.

— Je reviendrai faire ma cour à ma fiancée.

— Je ne m'y opposerai certainement pas.

Mettant son pardessus avec la souplesse d'un jeune homme, le banquier courut se jeter dans sa voiture.

Jacques, abasourdi, le regarda partir. Cette façon de se désintéresser du sort de sa fille lui sembla tout à fait extraordinaire.

Bah! puisque Sybil l'aimait, que lui importait le reste!

Il alla tout de suite lui rendre compte de l'entrevue. Elle l'attendait au jardin, un peu nerveuse, malgré sa crânerie. Elle écouta le récit de son fiancé en silence. Il répéta la conversation mot pour mot, ce qui ne lui prit pas longtemps. Elle avait commencé par sourire. Lorsqu'il se tut, le sourire avait disparu. Elle semblait réfléchir. Il la regarda avec angoisse.

— Oui..., je vois, je comprends, vous avez raison d'hésiter. Seulement, Sybil, il n'aurait pas fallu, alors, me donner un si fol espoir, une joie aussi profonde!

Elle se retourna vivement, mit ses deux mains dans les mains de Jacques et lui sourit avec une tendresse exquise.

— Je vous aime, Jacques, oh! je vous aime plus que je ne croyais jamais aimer, et si vous saviez comme je suis fière et heureuse! Nous serons pauvres, — et après?... Notre luxe sera notre bonheur et nous plaindrons les millionnaires qui ne savent pas aimer... Tout de même, je croyais que mon père ne laisserait pas sortir une de ses filles de chez lui, les mains vides.

— Si vous aviez épousé un homme autre que moi, un monsieur titré...

— Oui, je sais. Si Minnie devient marquise de Puysas, ses petites mains, à elle, tiendront avec peine tous les dollars que mon père y versera. Mais je ne l'envie pas!

— Votre père ne pourra pas avantager une de ses filles aux dépens des autres! Ce ne serait pas juste.

Sybil le regarda, étonnée.

— Comme vous comprenez mal nos habitudes américaines! En France, un père n'est qu'un usufruitier; il gère la fortune de ses enfants. Chez nous, ce qu'amasse un homme lui appartient, absolument; il en fait ce qu'il veut. La liberté de tester est un droit que nous défendons jalousement. Un fils a démérité : Il n'a pas un sou. Une fille a épousé quelqu'un qui déplaisait à sa famille : elle n'aura pas une tranche du gâteau. Souvent, une fortune immense va à une charité, à une université, à une bibliothèque. La famille, appauvrie, se mettra à gagner sa vie.

— Mais c'est tout bonnement monstrueux!

— Vous trouvez? En ce moment, où je souffre de cet état de choses, je penche de votre côté, et cela me semble, en effet, assez dur. Mais, bah! cela a ses avantages aussi. De cette façon, un fils prodigue ne peut pas jeter aux quatre vents les dollars péniblement amassés; ils profiteront à quelque belle œuvre; soulageront des misères quelconques.

— Alors, vous ne protesterez pas?

— A quoi bon? Je connais mon père. Ce serait le rendre d'autant plus hostile, et il me dirait des choses pénibles sur votre compte. Alors, je m'emporterais, et la brouille deviendrait définitive. Cela, il ne le faudrait pas. Je tiens à rester en bons termes avec les miens. J'aurais gros cœur à leur tourner le dos; nous sommes... très bons amis, je vous assure.

Lorsque Jacques annonça qu'il allait retourner à Paris, qu'il ne lui convenait pas de rester sous le même toit qu'un beau-père aussi peu enthousiaste, Sybil commença par se récrier. Elle avait pris l'habitude de voir Jacques tous les jours, à toute heure; il lui semblait dur qu'il n'en fût plus ainsi. Mais elle finit par comprendre. Son fiancé viendrait la voir tous les jours, aux heures où le banquier était retenu à Paris. Il garderait seulement ses matinées et ses soirées pour le travail. Car, maintenant, quelle joie ce lui serait de se dire, en prenant sa plume : « C'est pour elle que je travaille! » Ah! il ferait de belles choses. Il forcerait tous ces mondains à reconnaître que, si sa femme avait fait une folie en l'épousant, c'était une de ces belles folies dont on a le droit d'être fier.

Elle l'écoutait, ravie, se promenant avec lui, à tout petits pas, dans le parc silencieux, tandis que le soleil filtrait à travers le feuillage touffu, faisant de petites taches mouvantes sur la blancheur de sa robe.

Au moment où elle avait compris que, bien réellement, son père ne lui viendrait pas en aide, que la pauvreté — et pour elle c'était

presque la misère — serait son lot, elle avait éprouvé une terreur subite, une angoisse qui n'avait guère duré, dont elle se souvint plus tard, cependant.

Après une longue causerie, alors que Jacques se disposait à partir, il dit, un peu brusquement, revenant tout d'un coup aux réalités de la vie.

— Avez-vous parlé à vos sœurs de vos fiançailles?

— Oui, puis elle hésita, avec un demi-sourire.

— Eh bien?

— Annie m'a embrassée. Tout en convenant que, pour sa part, elle serait absolument incapable d'en faire autant, elle m'approuve. Le mariage, à ses yeux, est une chose fort ennuyeuse ; il vaut mieux, étant donné qu'on s'y résigne, épouser un homme d'esprit, de caractère un peu inégal peut-être, avec qui la monotonie désespérante de la vie serait moins absolue que d'ordinaire...

— Je lui suis infiniment obligé. Et Minnie?

— Oh! Minnie, c'est tout différent. Elle m'a regardée comme une sorte de bête curieuse. Puis, lorsqu'elle a bien compris que je m'appellerai bourgeoisement Mme Jacques Férolles, et que je n'aurai pas ma voiture, elle en a conclu que notre mariage se ferait tranquillement, à la campagne, sans doute, pour éviter d'inviter un tas de gens, stupéfaits de ma folie, et que j'aurai fort peu de cadeaux. Puis, elle a ajouté, avec beaucoup de désinvolture : « Quant à moi, je regrette beaucoup que nous ne soyons pas destinées à fréquenter les mêmes mondes. »

— Alors, la marquise de Puysas biffera de sa liste la pauvre Mme Férolles?

— Il faut croire.

— Elle, aussi, est fiancée? C'est décidé?

— Non, pas encore. Il paraît que la marquise douairière, qui n'a pas deux sous à donner à la quête de son église, jette les hauts cris à l'idée d'une mésalliance pareille. Elle finira par céder, car son fils ne fait pas seulement une très bonne affaire, mais il est réellement très amoureux...

— Que devient le roman de la première jeunesse en tout ceci?

— Ah! le pauvre Walter!... Figurez-vous que... Non, cela vous ferait mal juger ma petite sœur. Les choses dites brutalement semblent tellement plus graves qu'elles ne le sont en réalité. Il y a beaucoup d'inconscience, une sorte d'ingénuité même dans son cas.

Jacques ne put s'empêcher de rire.

— Vous ne le croyez pas? Vous avez tort.

— Racontez-moi ce qui s'est passé. Je vous répondrai ensuite.

— C'est Minnie qui m'a tout raconté... Il faut vous dire que Walter

est venu hier soir pour prendre congé de mon père, après la fête. Il s'obstine à quitter Paris. Alors Minnie, avec ce doux regard d'enfant que vous lui connaissez l'a supplié de rester; que cela lui faisait trop gros cœur de perdre son ami d'enfance. Walter, impatienté, s'est écrié : « Pourquoi ne pas me dire tout de suite que vous m'aimez comme une sœur? — Je ne sais pas au juste comment je vous aime, Walter; je ne suis qu'une enfant; mais je vous aime beaucoup, beaucoup plus que n'importe qui, et ce sera toujours comme cela. — Ce qui ne vous empêchera pas d'épouser le marquis de Puysas! — Ah! lui dit Minnie, je vois bien que vous ne m'aimez pas réellement, sans quoi vous seriez ravi de me voir réussir ainsi dans la vie, et devenir une vraie grande dame. Les hommes sont étranges. Ils ne veulent pas comprendre!... » Et elle s'est mise à pleurer si bien que Walter s'est senti dans son tort et l'a consolée.

— Elle ira loin, votre petite sœur.

— Voilà que vous êtes méchant de nouveau, Jacques. Minnie a raison : les hommes ne comprennent pas.

Lorsque Jacques fut, de nouveau, enfermé chez lui, à son cinquième étage, assis à sa table surchargée de livres, cherchant à se rendre compte de ce qui s'était passé, il se dit qu'il avait eu un instant de délire, que ce n'était pas, que ce ne pouvait être..., quelque chose viendrait sûrement empêcher cette folie...

Résolument, il se mit à aligner des chiffres. Il était fort novice en pareille matière; il savait pourtant à peu près ce que pouvaient représenter le loyer d'un appartement et les dépenses d'un ménage. Il fut pris d'une terreur folle. Il aurait voulu s'agenouiller devant Sybil, lui demander pardon d'avoir un moment songé à lui imposer une vie médiocre, et, alors, s'effacer pour toujours.

Mais elle l'aimait... De cela il ne pouvait douter. Eh bien, d'autres que lui se marient n'ayant qu'une plume pour toute fortune, épousent même des jeunes filles absolument sans le sou. La bagatelle de cinq mille francs par an qui semblait au banquier quantité négligeable représentait plus que n'en apportent beaucoup de fiancées. Oui, mais, lorsque, dès l'enfance, on est habitué à dépenser sans compter, la moindre privation semble, doit sembler, une véritable souffrance!

Puis, de nouveau, chaque jour, lorsqu'il retrouvait Sybil, vaillante plus charmeuse, plus éprise aussi, à mesure que passait le temps, sa résolution de s'effacer, de lui rendre sa liberté, d'avoir pitié de son inexpérience fondait au soleil radieux de son beau sourire. Elle n'eût pas compris s'il eût essayé de s'expliquer. Il n'essaya même pas. Dans le rayonnement de leur amour, si jeune et si spontané, tout le reste disparaissait.

Ils se trouvaient singulièrement libres. En ce moment, les premiers invités étaient partis, les nouveaux n'étaient pas encore arrivés.

Ce fut un temps vraiment exquis. Les amoureux auraient pu être dans quelque désert, tant ils restaient isolés, perdus dans le beau parc, où ils passaient les deux heures que s'accordait Jacques. Le plus souvent, Sybil allait à sa rencontre, il n'entrait même pas dans la maison. Tout de suite, ils s'acheminaient doucement vers leurs sentiers favoris. Si la pluie tombait, ils se réfugiaient dans un kiosque tout en haut de la propriété, d'où la vue était particulièrement belle. Personne ne trouvait à redire à leur isolement, puisqu'ils étaient fiancés, puisque bientôt, ils seraient mari et femme et que les mœurs américaines admettent pour les fiancés la plus grande liberté. En se rappelant la cour de certains de ses amis, Jacques en arrivait à les prendre en pitié : le bouquet traditionnel, la visite surveillée, où les fiancés n'arrivent pas à se dire deux mots un peu intimes... que tout cela lui semblait mesquin et misérable!

Par la suite, en se demandant comment, ainsi, tous les jours, ils avaient causé, quels sujets les avaient attirés, ils ne se le rappelaient plus bien. Tout y passait. Une idée en amenait une autre, très naturellement. Ils se racontaient le passé, leur enfance, leurs aspirations, leurs menus chagrins, leurs petites joies... Ils en arrivaient à penser tout haut, à découvrir avec délices qu'ils aimaient les mêmes auteurs, que la musique les charmait de la même manière. Ils faisaient des excursions dans l'esprit l'un de l'autre, et leurs découvertes les ravissaient.

Les bagatelles même leur étaient une cause de joie. Une toilette qui faisait, mieux qu'une autre, ressortir la délicate beauté de Sybil ou la finesse de sa taille, charmait son fiancé et elle était ravie de voir que cet homme grave savait, à l'occasion, être un peu frivole. Ils avaient des rires joyeux d'enfants, pour un rien, parce que leurs cœurs débordaient, parce que tout leur souriait et qu'ils auraient voulu crier leur bonheur aux arbres, aux oiseaux, aux nuages légers courant sur le ciel d'été.

Et cela ne les empêchait nullement de s'occuper des choses sérieuses de la vie. Ils avaient de graves conversations au sujet des appartements qu'ils avaient visités, chacun de son côté. Sybil s'en allait parfois, le matin, à Paris et montait des étages, devenant plus soucieuse à mesure qu'elle allait plus haut. Elle examinait curieusement les petites pièces; elle se demandait comment on pouvait vivre ainsi à l'étroit; elle cherchait à se représenter dans un intérieur pareil, et n'y arrivait pas.

Alors, d'instinct, elle reculait encore l'époque du mariage. Elle

aimait Jacques un peu plus tous les jours, mais elle eût voulu faire durer encore longtemps cette douce aurore du mariage qui s'appelle les fiançailles. Elle ne comprenait rien aux impatiences qui prenaient son fiancé de temps à autre, à ce besoin impérieux d'être chez lui, de l'avoir à lui complètement et, aussi, de l'isoler des siens. De plus en plus, il marquait un peu de jalousie inquiète au sujet de sa famille. Il cherchait à lui faire comprendre qu'une femme appartient à son mari, que, pour le suivre, il lui fallait oublier sa vie passée, surtout lorsque le mariage la transportait dans une sphère tout autre.

Parfois, malgré sa grande tendresse, il mettait une sorte d'âpreté, presque de rudesse, dans sa façon de lui faire la leçon à ce sujet. Il s'emportait contre la trop grande richesse qui, dès le début de son amour, lui était apparue comme l'obstacle presque infranchissable entre elle et lui.

Alors elle se prenait d'une vague terreur devant cet absolutisme masculin. Personnellement les compromis ne lui faisaient pas peur. Si, pour elle-même, Sybil renonçait au luxe, si elle envisageait sans trop de peur une vie étroite et mesquine, elle ne voulait pas se désintéresser du luxe des siens; elle s'y frotterait à l'occasion, tirerait vanité des toilettes merveilleuses de la jolie Minnie, s'amuserait de son titre, aimerait à entendre raconter les triomphes de sa sœur dans le monde fermé où elle entrerait par droit de conquête.

Tout cela, elle ne se le disait pas en termes précis; Ces idées flottaient plutôt dans son esprit comme ces vapeurs légères qui, peu à peu, forment des nuages et obscurcissent le ciel.

Et, ainsi, le temps passait. Rien n'était décidé quant à l'avenir. Seulement, l'idée de renoncer à l'amour de Jacques devenait chaque jour plus impossible.

Enfin, Jacques annonça qu'il allait faire partie d'un nouveau journal qui se fondait; que, dès lors, ayant le pain assuré, il demandait que le mariage se fît le plus tôt possible.

Sybil céda. Comme l'avait prédit Minnie, la cérémonie eut lieu à la campagne, très simplement. On n'en parla guère. Mrs Anderson, dédaigneuse d'une pareille union, s'excusa. Quelques intimes seulement assistèrent à ce mariage, qui fut lugubre. M. Cranford restait poli et indifférent. Ses amis avaient l'air de lui apporter des compliments de condoléance.

Et c'est ainsi que Sybil Cranford sortit de son monde pour entrer dans celui de son mari.

Jeanne Mairet (Mme Ch. Bigot.)

La suite prochainement.

LE MOUVEMENT SOCIALISTE

EN ANGLETERRE

Albert Métin, *le Socialisme en Angleterre*. Alcan, 1897. — P. Verhaegen, *Socialistes anglais*. Larose, 1898. — Sidney Webb, *Socialism in England*. 2e éd., Swan Sonnenschein, 1893. — R.-A. Woods, *English social movements*. 1895. — *Fabian Essays*. London, 1893-1895. — *The labour annual*. 1895-1898. — C. Hugo, *Städteverwaltung und munizipal-Sozialismus in England*. Stuttgart, 1897. — René Lavollée, *les Classes ouvrières en Europe*, t. III. Guillaumin, 1896.

I

« L'Angleterre démocratisée restera-t-elle libre? » se demandait Montalembert en terminant son éloquente étude sur l'*Avenir politique de l'Angleterre*. L'événement a répondu comme l'avait fait d'avance le grand orateur, et le flot de la démocratie qui monte n'a pas ébranlé les vieilles libertés britanniques. Une autre question se pose aujourd'hui, non moins troublante et plus obscure. La démocratie anglaise échappera-t-elle à cette contagion du socialisme qui, sous des formes diverses, menace ou envahit les deux mondes? A cette question, des réponses contradictoires ont été faites. Si l'on en croit l'auteur d'un livre qui a eu quelque retentissement[1], l'Angleterre se serait montrée absolument réfractaire aux doctrines nouvelles; son nom même n'aurait pas trouvé place dans les annales du socialisme contemporain, parce que « d'elle il n'y a rien à dire et rien à raconter ». On tient ailleurs un langage bien différent. « Nous sommes aujourd'hui tous socialistes », disait, il y a dix ans déjà, à la Chambre des communes, un des

[1] Demolins, *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons?* p. 269.

chefs du parti libéral, sir William Harcourt; et un homme qui a pris une grande part au mouvement, M. Sidney Webb, n'a pas craint d'affirmer que « le socialisme est, à l'heure actuelle, le trait le plus caractéristique de l'esprit anglais ». Peut-être la vérité se trouve-t-elle entre ces deux affirmations opposées, comme il arrive souvent dans ce grand pays aux aspects multiples, qui déconcerte l'observateur et qui défie parfois la logique. Il nous a semblé intéressant de le rechercher, en interrogeant simplement les faits en dehors de tout esprit de système et de toute idée préconçue. Cette recherche nous sera facilitée par deux récentes et remarquables études, l'une d'un jeune et brillant agrégé de l'Université, M. Albert Métin, qui a observé avec beaucoup d'attention et de sagacité le mouvement socialiste anglais, qui est entré en relations personnelles avec quelques-uns de ses chefs[1], et qui ne dissimule pas ses sympathies pour leurs tendances; l'autre, de M. Pierre Verhaegen, avocat à la Cour d'appel de Gand, docteur de l'Ecole des sciences politiques et sociales de Louvain, qui a, lui aussi, vu de près les hommes et les choses du socialisme en Angleterre, et qui s'est attaché à déterminer les caractères essentiels de l'évolution qui s'opère, son influence et son avenir probable.

II

Il ne faut pas remonter bien haut dans l'histoire de l'Angleterre contemporaine pour y découvrir les origines de ce mouvement. Les utopies de Robert Owen qui, le premier, de l'autre côté de la Manche, a prononcé le nom du « socialisme », et qui a prêché la communauté des biens, n'ont pas laissé de traces durables dans les esprits de la génération qui l'a suivi. Par un heureux défaut de logique, cet apôtre du communisme s'est fait, à une heure donnée, l'un des promoteurs de la coopération; cette partie de son œuvre est la seule qui lui ait survécu, et c'est dans la glorieuse phalange des *Equitables pionniers de Rochdale* que se retrouvent les noms des plus marquants de ses disciples. Le chartisme, qui a paru un moment, après 1830, ébranler le vieil édifice politique de l'Angleterre, n'a pas exercé une action plus profonde ni plus durable. S'il a devancé les écoles socialistes contemporaines en réclamant la nationalisation du sol et l'intervention de l'Etat dans les rapports entre patrons et ouvriers, il a misérablement échoué dans ses

[1] M. Albert Métin a publié une excellente traduction de l'*Histoire du Trade Unionism*, par M. et Mme Sidney Webb.

tentatives de bouleversement social comme dans ses essais de révolution politique; et de même que les disciples d'Owen se sont faits les chefs du mouvement coopératif, quelques-uns des demeurants des agitations chartistes ont pris une part active à l'organisation des *trade-unions*, et sont devenus des artisans de paix sociale.

C'est dans d'autres milieux qu'il faut chercher les premières manifestations du socialisme anglais : elles se sont produites dans les rangs de ceux qu'on nomme chez nous « les intellectuels », bien avant d'atteindre les couches populaires. « L'homme qui porta le premier coup au bouclier individualiste, a dit M. Sidney Webb, ce fut Carlyle. » Si l'on s'explique aisément la sympathie des adversaires de la libre initiative pour l'écrivain qui s'est fait, dans son étrange livre sur la Révolution française, l'apologiste du jacobinisme, il est plus difficile de trouver dans son œuvre un corps de doctrines qui justifie la grande place qu'on prétend lui attribuer parmi les précurseurs de la révolution sociale. Cette place appartiendrait peut-être, à plus juste titre, au grand artiste qui s'est maintes fois proclamé son disciple, et dont le nom est entouré dans toute l'Angleterre d'une éclatante popularité[1]. John Ruskin a mené de front la critique d'art et la critique sociale; ou plutôt, il a fait de l'une et de l'autre un original et bizarre amalgame. C'est l'esthéticien, plus encore que le réformateur de la société, qui, dans ses écrits, dénonce les attentats de l'industrie moderne, qui s'indigne contre le machinisme qu'il rend responsable de la misère et de la dégradation des travailleurs, en même temps qu'il l'accuse d'avoir obscurci de ses noires fumées les radieux horizons des campagnes : c'est sous l'inspiration de ce double sentiment qu'il a créé, avec quelques amis, cette *guilde de saint Georges*, d'où le travail mécanique est banni et « qui doit réaliser, dans un coin de l'Angleterre, ce que sera la société future idéale ». Cet adorateur de l'éternelle beauté aime à planer sur les sommets. Il affirme, dans le langage le plus élevé, la nécessité d'une réforme morale; il glorifie le travail: il proclame que la richesse suprême est « la vie avec sa toute-puissance d'amour, de joie et d'admiration ». Mais lorsqu'il descend de ces hauteurs, c'est pour demander à l'Etat l'intervention souveraine qui doit apaiser les souffrances créées par l'industrialisme moderne; il réclame une organisation du travail que dirigeront des « capitaines de l'industrie », la fixation d'un minimum de salaire, l'établissement de manufactures et d'écoles

[1] Voy. le beau livre de M. Robert de la Sizeranne, *Ruskin et la religion de la beauté*. Hachette, 1897.

professionnelles nationales, « pour la production et la vente de toutes les nécessités de la vie et pour l'exercice de tout art utile »; l'emploi des sans-travail dans ces établissements, la constitution de retraites au profit des vieux ouvriers, une forte limitation des droits des propriétaires particuliers du sol en faveur de l'Etat. La caserne socialiste apparaît ainsi au fond du tableau et projette son ombre sur le riant paysage, dont les vapeurs de l'usine ne souilleront plus la splendeur!

Ruskin, dit M. Albert Métin, a conduit « les honnêtes gens » à la porte du socialisme. Cette porte s'est largement ouverte devant les artistes et les écrivains de son école. Le poète William Morris, mort il y a deux ans, en est la plus brillante personnalité. Avec Swinburne, il occupe le premier rang dans la jeune école poétique anglaise, et ses opinions seules l'ont empêché d'être élevé, après la mort de lord Tennyson, à la dignité de poète-lauréat pour laquelle l'opinion l'avait désigné. Jusqu'en 1883, Morris avait partagé sa vie entre la poésie et l'art décoratif, dont il avait suscité la renaissance avec un groupe d'artistes préraphaélites dont il s'était fait l'inspirateur. A part quelques violentes attaques contre la société industrielle à laquelle il reprochait, comme Ruskin, « de rendre impossible l'effort désintéressé vers le beau », rien dans ses écrits antérieurs ne laissait prévoir les revendications sociales auxquelles il allait prêter le prestige de son nom et de sa gloire littéraire. Une fois engagé dans le mouvement, il en accepta du premier coup les plus extrêmes conséquences : il se fit l'apôtre du communisme, et, dans une brochure à laquelle il a donné le caractère d'une profession de foi[1], il a expliqué les motifs de son adhésion à ces doctrines :

« Je suis communiste, dit-il : 1° parce qu'il me semble qu'on ne peut concevoir l'homme en dehors de la société; 2° parce qu'il n'y a pas de fondement économique moral sur lequel on puisse bâtir une vraie société, si ce n'est celui que j'ai indiqué... Je ne vois pas de régime sous lequel les hommes puissent vivre en dehors de ces deux termes : esclavage ou égalité. »

Le socialisme proprement dit n'est, à ses yeux, qu'un état transitoire et passager. Ce socialisme incomplet doit se fondre graduellement, sans changement violent, en un véritable communisme. Dans ce dernier état vers lequel doivent tendre tous les efforts, « la nation centralisée fera place à une fédération de communautés qui mettront toutes les richesses à la disposition de tous, et s'en serviront pour satisfaire les besoins de chaque membre, en lui

[1] *Why I am a communist.*

demandant seulement de travailler de son mieux, suivant sa capacité, à la production de la richesse commune... L'émulation dans le travail pour le bien commun remplacera, comme stimulant, la concurrence ». Le poète communiste s'est plu à tracer le tableau de cette société idéale dans un roman utopique qu'il a intitulé : *Nouvelles de nulle part*[1]. La scène se passe à Londres après l'an 2000. La ville s'est fondue dans la campagne : les usines et les machines ont disparu. Trafalgar-Square a fait place à un champ d'abricotiers, et le palais du Parlement est devenu un magasin d'engrais : les ouvriers occupés à l'enlèvement des boues portent des vêtements de soie et d'or. Des groupes autonomes vivent heureux dans cette sorte de paradis terrestre où il n'existe plus ni gouvernement central, ni police, ni tribunaux, ni prisons, où chacun travaille à son heure et suivant son caprice, où règnent à la fois, selon le programme du socialisme artistique, la beauté, le bien-être et la liberté.

Pour atteindre la réalisation de cet idéal, William Morris a entrepris, sous toutes les formes, une ardente et infatigable propagande. Après avoir fait partie, pendant quelque temps, du groupe le plus avancé du socialisme anglais, la *Social democratic federation*, il s'en est séparé pour constituer la ligue socialiste, qui groupait un étrange assemblage de collectivistes et d'anarchistes, et que les divisions de ses membres ont conduite à une dissolution assez rapide. Enfin, dans les dernières années de sa vie, il a fondé la société socialiste d'Hammersmith, dont les réunions hebdomadaires avaient lieu auprès de son élégante habitation de Kelmscott-House, sur les bords ombragés de la Tamise, et qui comptait parmi ses membres des écrivains et des artistes tels que le peintre Walter Crane, dont l'une des œuvres les plus remarquées, *le Triomphe du travail*, a été composée en l'honneur de la journée du 1er mai, et M. Belfort Bax, auteur, en 1878, d'une biographie apologétique de Marat et collaborateur de Morris pour la publication d'un livre sur *le socialisme, ses progrès et son avenir.*

Quoique la société de Hammersmith ait été fondée dans le but avoué de grouper les travailleurs en vue de la révolution générale, c'est surtout dans le monde artistique et littéraire que s'est exercée l'influence de Morris[2], et son action sur les masses paraît avoir été assez restreinte. Si cette action s'est fait sentir, elle est due beaucoup moins à ses théories de communisme artistique assez

[1] *News from Nowhere.* Reeves and Turner, 1892.

[2] Quelques mois avant sa mort, Morris inaugurait, à Oxford, l'Association socialiste d'étudiants et de professeurs que venait d'y créer M. York Powell, successeur de Froude dans la chaire d'histoire moderne.

peu accessibles à la foule qu'à ses chants socialistes au travers desquels on sent passer un souffle poétique d'une véritable puissance. Telles sont les strophes ardentes de sa *Marche des travailleurs* :

« Quel est ce bruit, quelle est cette rumeur? Quel est ce bruit qu'entendent tous les hommes? Il ressemble au souffle du vent dans les vallées profondes, lorsque s'approche l'orage; il ressemble au grondement de l'Océan lorsque monte la marée : c'est le peuple qui est en marche.

« Ecoutez le roulement du tonnerre. Voilà le soleil, et voilà que d'en bas montent la colère, l'espérance et l'étonnement : c'est l'armée qui est en marche.

« Oui, nous sommes en marche, nous, les travailleurs; et ce bruit que vous entendez, c'est le bruit du combat et de la délivrance qui s'approche. Car l'espoir de toute créature est dans la bannière que nous portons, et le monde est en marche. »

III

Un autre courant qu'il n'est pas permis de négliger lorsqu'on remonte aux sources du socialisme anglais contemporain, c'est celui du socialisme chrétien. Vers le milieu de ce siècle, deux membres distingués du clergé anglican, Frederick Denison Maurice et Charles Kingsley, qui furent professeurs, l'un de philosophie morale, l'autre d'histoire moderne à l'université de Cambridge, prenaient l'initiative de ce mouvement. Ils fondaient une publication périodique intitulée : *the Christian socialist*, et ils réunissaient dans la *Christian socialist society* un certain nombre de jeunes *clergymen* et de laïques. Il y avait entre Kingsley et Maurice un grand fond d'idées communes, avec quelques différences marquées de caractère et de conduite : tous deux avaient subi le contact et, dans une certaine mesure, l'influence des réformateurs radicaux et professaient pour Carlyle une admiration profonde; tous deux se montraient les adversaires résolus des doctrines économiques de l'Ecole de Manchester; tous deux étaient également hostiles à la renaissance anglo-catholique d'Oxford et avaient réagi contre ses tendances en constituant, avec plusieurs de leurs amis, cette fraction de l'Eglise anglicane qui prit le nom de Large Eglise (*Broad church*) et qui affectait de s'affranchir des entraves du dogmatisme. Kingsley portait à la fois dans la lutte un esprit plus intransigeant, des formes plus rudes et des tendances plus conservatrices. Maurice, plus conciliant et plus indécis,

acceptait plus volontiers les demi-mesures et les formules vagues; il attirait plutôt les adhésions par les dons aimables de sa nature qu'il ne les retenait par l'ascendant et l'autorité d'un chef de parti. Ces premiers socialistes chrétiens ne rêvaient ni le bouleversement de la société actuelle, ni l'abolition de la propriété individuelle, ni l'intervention de l'Etat. Ils proclamaient que la réforme morale devait précéder et préparer les réformes matérielles, ils travaillaient à l'éducation du peuple en créant, pour lui, d'utiles institutions telles que les *Ragged schools* (écoles en haillons) et le *Working men's College* (collège des travailleurs) : ils cherchaient à multiplier les associations coopératives de production, dont ils avaient admiré, en France, les premiers essais et sur l'avenir desquelles ils fondaient les espérances enthousiastes qu'avait conçues l'Ecole de Buchez; ils recommandaient « la coopération, l'union de tous les hommes dans une fraternité universelle, le développement des facultés intellectuelles et morales de chaque citoyen, la mise en pratique des enseignements du Christ dans les rapports que les hommes ont entre eux et dans l'organisation industrielle de la société ». Aspirations chimériques, peut-être, mais généreuses, à coup sûr, et qu'on ne saurait confondre sans injustice avec les rêveries malsaines du socialisme contemporain !

Le nouveau socialisme chrétien, qui s'est développé dans ces dernières années et qui a pour organes la *Christian social Union* et la *Guilde de saint Mathieu*, diffère profondément de celui qu'ont professé Maurice et Kingsley, quoique ses chefs affectent de considérer ces derniers comme leurs précurseurs. La *Christian social Union*, qui a été fondée, en 1889, à Londres et à Oxford, y compte aujourd'hui environ deux mille cinq cents adhérents. Les hommes qui en ont pris l'initiative appartiennent à la haute Eglise; à Oxford, l'association a son centre à Pusey-House, institution quasi monastique dont les membres vivent en commun et renoncent à la propriété individuelle : on assure que les deux tiers des *under graduates* de l'université d'Oxford en font aujourd'hui partie[1]. Les chefs de l'Union occupent, dans le clergé anglican, des situations considérables. Le président est le docteur Wescott, évêque de Durham, ancien professeur à l'université de Cambridge; parmi ses membres les plus actifs, on peut citer le chanoine Scott Holland, le chanoine Gore, le doyen Stubbs. Le secrétaire général est M. J. Carter, de Pusey-House. Le programme de l'Union se résume dans les trois propositions suivantes :

[1] *Labour annual*, 1895, p. 119.

1° Réclamer pour la loi chrétienne l'autorité suprême qui doit régler la pratique sociale;

2° Étudier en commun comment on doit appliquer les vérités morales et les principes du christianisme aux difficultés sociales et économiques du temps présent;

3° Présenter le Christ, dans la vie pratique, comme le maître et le roi vivant, l'ennemi du mal et de l'égoïsme, la puissance de justice et d'amour.

Le rapport de 1896, qui reproduit ce programme, ajoute que les membres sont invités à prier pour le progrès de l'Union lorsqu'ils recevront la sainte communion, et tout particulièrement aux fêtes de l'Epiphanie, de l'Ascension, de saint Michel et de tous les Anges.

L'Union a un double caractère : elle est à la fois une société d'études et une association de propagande. Des orateurs qui ont un nom dans le monde socialiste, et qui sont fort éloignés des idées religieuses de l'Union, tels que M. Hobson, M. Sidney Webb, M. Robert Blatchtord, ou M. Tom Mann, ont été appelés, à plusieurs reprises, à prendre la parole dans ses réunions; elle a organisé dans plusieurs églises de Londres des « sermons sociaux »; elle distribue des *Tracts*, et elle publie deux périodiques l'*Economic Review* et le *Commonwealth.*

La Guilde de saint Mathieu, à laquelle appartiennent un grand nombre de membres de la *Christian social Union*, a un caractère beaucoup plus tranché et une allure infiniment plus hardie. Son fondateur et son chef, le R. Stewart Headlam, auquel les témérités de ses doctrines et de son langage ont fait interdire la prédication par son évêque[1], se livre sous toutes les formes à une ardente propagande et arbore ouvertement le drapeau du socialisme. Ce qui donne à la position qu'il a prise une originalité particulière, c'est que, en même temps qu'il se fait le champion des théories révolutionnaires les plus avancées, il fait profession de « sacerdotalisme »

[1] A ses débuts dans le ministère ecclésiastique, comme desservant à Drury-Lane, M. Headlam avait fondé, pour dissiper les préjugés hostiles aux comédiens, une association à laquelle il avait donné le titre bizarre de *Guilde de l'Eglise et du théâtre*. « C'est là, est-il dit dans l'élogieux article biographique que lui consacre le *Labour annual* de 1895, qu'il a appris que les jeunes personnes du corps de ballet ont une âme, et qu'il a commencé la lutte chevaleresque qu'il a soutenue pour ces travailleuses méprisées. » On l'a vu depuis prendre la défense de Bradlaugh, le positiviste athée, et offrir de servir de caution à Oscar Wilde, lors de son scandaleux procès. « Personne, dit l'auteur de la notice précitée, n'a été plus détesté par les évêques sycophantes, et n'a exercé une influence plus profonde sur le jeune clergé. »

et de « sacramentalisme ». C'est dans les termes suivants qu'il résume le programme de l'association qu'il a fondée : 1° Effacer, par tous les moyens possibles, les préventions qui existent contre l'Eglise et « justifier Dieu aux yeux du peuple »; 2° provoquer la pratique fréquente et révérentielle de la sainte communion et l'observance plus exacte de l'enseignement de l'Eglise d'Angleterre, tel qu'il est contenu dans le *Prayer-book;* 3° provoquer l'étude des questions sociales et politiques à la lumière de l'Incarnation. Le programme social établi sur ces bases religieuses a été développé par M. Stewart Headlam, le 8 janvier 1892, à la Société Fabienne, et publié par les soins de cette société[1]. Il mérite d'être analysé avec quelques détails. Le Christ, dit l'orateur, a peu parlé de l'autre vie, mais il a beaucoup parlé du royaume du ciel, c'est-à-dire de la société légitime à établir sur la terre. Les actes du Christ ont été « des actes séculiers », des « actes socialistes ». Présenter sous cet aspect la révélation évangélique, en effacer virtuellement le côté surnaturel et la préoccupation de la vie future, c'est ce que M. Headlam appelle ailleurs « séculariser le christianisme ». C'est vers cette idée que convergent tous ses efforts; pour lui, l'Église chrétienne n'est pas une société destinée à enseigner de belles doctrines, à entretenir un beau rituel, elle est une société destinée à propager dans le monde les œuvres séculières, socialistes, que le Christ a faites sur une petite échelle en Palestine; tout chrétien a donc le devoir de couper par la racine tout ce qui est la cause de la pauvreté, tout ce qui empêche des hommes de vivre en ce monde de leur vie pleine. « Si l'on veut être un bon chrétien, il faut être un bon socialiste. » L'action des socialistes chrétiens doit se porter sur trois points essentiels :

1° S'occuper des enfants et leur rendre l'école attrayante; leur donner une éducation supérieure à leur condition, « c'est-à-dire à la condition dans laquelle les a placés un régime diabolique de vol et de monopole ». — « Ayons, dit l'orateur, une jeune génération bien élevée et foncièrement mécontente, et la révolution sociale légale, à laquelle nous travaillons, ne se fera pas longtemps attendre. »

2° Ne pas oublier que chacun emploie des travailleurs; que ce soit pour le compte des particuliers ou pour le compte des divers services publics, il faut que l'ouvrier ne travaille pas plus de huit heures et qu'il reçoive le minimum de salaire des *trade-unions*.

3° Réformer le régime de la propriété; c'est là, suivant M. Headlam, la réforme capitale, et sur ce point sa formule est

[1] *Fabian tract,* n° 42, 1894.

d'une admirable simplicité. La terre appartient au peuple, en tout pays, en vertu d'un droit naturel et inaliénable; les propriétaires qui l'ont accaparée tombent sous le coup du huitième commandement : Tu ne voleras point. Au point de vue de la moralité chrétienne la plus haute, non seulement il ne leur sera dû aucune compensation le jour où la terre leur sera enlevée, mais ce seront eux qui devront une compensation au peuple.

En résumé, « tout homme qui se rend un compte exact des vices de notre état social actuel doit, par cela même qu'il se préoccupe de la vie spirituelle du peuple, faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre un terme à ce vol qui est la véritable cause de la pauvreté et pour établir ainsi par degrés le royaume du ciel sur la terre. *Credo in vitam venturi sæculi* « Je crois à la vie du siècle qui vient ».

Le programme que nous venons d'analyser est, comme on le voit, franchement socialiste. M. Headlam et ses amis acceptent sans réserve les théories de Henry George sur la propriété : ils en poursuivent l'application dans des associations socialistes militantes dont beaucoup d'entre eux font partie, telles que la Société Fabienne et la Ligue pour la restitution de la terre anglaise (*English land restoration League*). M. Headlam a été l'un des fondateurs et est resté l'un des membres les plus actifs de cette ligue dont M. Verinder, trésorier de la Guilde de Saint-Mathieu, est secrétaire depuis treize ans. Elu membre du *School Board*, de Londres, il y a pris place dans le groupe le plus avancé, et il a créé, sous le nom de Guilde de Saint-Edmond, une société d'instituteurs socialistes chrétiens.

Il ne faudrait pas exagérer l'influence, en somme assez limitée, de la Guilde de Saint-Mathieu, et nous croyons qu'elle est bien loin d'entraîner dans son orbite, comme le prétendent ses chefs, une importante fraction du clergé anglican. Ce n'est point cependant un symptôme sans gravité que le développement, dans un tel milieu, des doctrines que nous avons essayé de résumer, et que le contact direct ou indirect qui s'est peu à peu établi entre une association qui, comme la *Christian social Union*, compte parmi ses membres des évêques et des dignitaires de l'Eglise anglicane, et des groupes socialistes qui ont entrepris contre la propriété individuelle et les institutions sur lesquelles repose la société actuelle une lutte sans relâche et sans merci.

C'est dans des sphères différentes de la vie sociale et religieuse qu'a pris naissance une secte nouvelle qu'on hésite à rattacher au socialisme chrétien et qui a été fondée, en 1891, à Manchester, par un prédicateur unitairien, M. John Trevor, sous le nom d'Eglise

du travail (*Labour church*); un grand nombre de chefs du mouvement socialiste y sont entrés dès son origine : il suffira de citer M. Keir Hardie, ancien ouvrier mineur qui a siégé pendant trois ans au Parlement; M. Robert Blatchford, rédacteur du journal *the Clarion;* MM. Tom Mann et Ben Tillet, qui ont été les chefs de la grève des ouvriers des docks de Londres.

Ce qui fait le caractère particulier de la *Labour church*, c'est l'absence à peu près absolue de tout dogmatisme. « Par religion, disait un de ses membres[1], nous entendons la réalisation la plus adéquate du bonheur sur cette terre.. Nous ne repoussons pas le culte à Dieu, nous le reconnaissons même comme nécessaire; mais chacun peut le lui rendre de la façon qu'il juge la plus convenable... La *Labour church* est ouverte à tout le monde, à ceux qui croient au christianisme, comme à ceux qui ont foi dans Bouddha. » — « C'est, dit son fondateur John Trevor, une religion libre, non enchaînée par les traditions du passé, mais basée sur tous les faits de la vie humaine et laissant chaque homme libre dans son développement le plus élevé... Elle se propose d'émanciper le travail de la servitude du propriétaire et du capitaliste, l'individu de la puissance des mauvaises passions, la femme de la dépendance économique de l'homme, les nations du gouvernement aristocratique, autocratique ou étranger, la vie religieuse du peuple de la superstition, de la tradition et du contrôle du prêtre[2]. » La *Labour church* a des succursales dans les principales villes industrielles de l'Angleterre : elle a un organe périodique mensuel, le *Labour prophet;* elle a ouvert des écoles du dimanche pour les enfants, des cours et conférences pour les adultes; elle distribue des *Tracts.* Ce mouvement a, en somme, une assez médiocre importance; loin de progresser, il semble plutôt avoir subi un temps d'arrêt. Son fondateur a dû par suite du mauvais état de sa santé se condamner à la retraite. Plusieurs des succursales fondées dans ces dernières années ont disparu. Sous sa forme actuelle, la *Labour church* ne peut plus guère être considérée que comme un moyen de propagande au profit des diverses organisations socialistes. C'est ainsi, d'ailleurs, que l'envisageait, lors d'un récent voyage en Angleterre, le fondateur des Eglises du travail d'Amérique, M. Herbert Casson : « Elle est, disait-il, plus rapprochée de la multitude ordinaire que toute autre organisation socialiste. Il n'y a pas de meilleure machine pour atteindre ceux du dehors et les mettre dans le bon chemin. »

[1] Conversation avec M. Sims de Bolton rapportée par M. Verhaegen. *Op. cit.*, p. 209.

[2] *Labour annual*, p. 44.

IV

Dans le mouvement dont nous cherchons à déterminer les origines, une large place doit être faite à la campagne activement poursuivie depuis un certain nombre d'années en faveur de la nationalisation du sol. La crise agraire qui sévit avec une intensité singulière dans toutes les parties du Royaume-Uni et qui n'est malheureusement, comme l'a fait remarquer M. René Lavollée, ni accidentelle, ni passagère, a donné plus de force aux attaques dirigées contre le régime de la propriété foncière et plus de crédit aux projets de réformes les plus extrêmes. On sait quelle révolution économique s'est accomplie depuis un siècle en Angleterre : l'ancienne classe des paysans propriétaires a disparu et la propriété terrienne s'est concentrée dans un petit nombre de mains [1]. En même temps que la vie industrielle et urbaine s'est développée au détriment de la vie agricole et rurale, l'industrie agricole s'est rapprochée de plus en plus des conditions de l'industrie manufacturière. Les vastes domaines entre lesquels se répartit le sol cultivable sont généralement exploités par des fermiers capitalistes, d'éducation et d'habitudes bourgeoises, qui n'ont, avec la classe des travailleurs agricoles, aucune communauté de mœurs ni de vie, et qui étendent de plus en plus à la production agricole l'emploi de machines servies par un petit nombre de manœuvres. Les ouvriers, dont le nombre diminue de jour en jour, travaillent pour de maigres salaires et dans des conditions lamentables d'existence [2]. La *Royal commission of Labour* constate dans son enquête que la grande majorité gagne juste de quoi vivre et est incapable d'économiser en vue de la vieillesse et du chômage [3].

Au point de vue social, les conséquences de cet état de choses

[1] D'après M. Albert Métin, qui cite les chiffres du cadastre de 1875, sur près de 36 millions d'habitants, 321,392 propriétaires possèdent à eux seuls tout le sol de la Grande-Bretagne. Sur ce nombre, 2,184 personnes ont presque la moitié de toute la superficie (p. 130). Les 600 pairs du royaume possèdent un cinquième du pays. (Voy. la savante étude de M. Arminjon sur *la Question agraire en Angleterre*, dans *Réforme sociale*, 1895, t. II, p. 587, 668, 748 et 824.)

[2] Un relevé publié, en 1895, par le *Board of trade*, constate une décroissance de près de 4 pour 100 sur l'ensemble des salaires agricoles de 1881 à 1893. (Voy. les extraits du rapport de M. W. C. Little au nom de la *Labour Commission*, dans l'ouvrage de M. Lavollée sur les *Classes ouvrières en Europe*, t III, p. 267 et suiv.)

[3] Arminjon, *op. cit.*, p. 673. — De là l'émigration des jeunes campagnards les mieux doués qu'ont constatée partout les commissaires enquêteurs. A la fin du dix-huitième siècle, dit M. Albert Métin (p. 145), 80 pour 100 de la population anglaise était agricole; d'après le recensement décennal de 1891,

ne sont pas moins déplorables qu'au point de vue économique. Les commissaires enquêteurs ont constaté dans tous les districts soumis à leur observation un mécontentement général et parfois une sourde irritation. L'un d'eux qualifie cet état d'esprit de « neutralité armée »; d'un autre côté, les efforts tentés pour grouper en *trade-unions* les travailleurs agricoles ont échoué, et l'on a pu dire avec vérité que le « *self-help* est inconnu dans les campagnes ». Cette situation économique et sociale a provoqué dans les masses un sentiment assez vif et assez général d'hostilité contre les classes des *landlords*, et a favorisé l'agitation qui s'est produite en faveur de la nationalisation du sol.

Cette doctrine n'est pas nouvelle; soutenue dès les dernières années du dix-huitième siècle par deux publicistes radicaux, Thomas Spence et William Ogilvie, elle a été reprise, en 1850, par un riche philanthrope des environs de Glasgow, Patrick Edward Dove; ce dernier écrivain a reçu les encouragements et les félicitations de Stuart Mill, qui lui-même, en 1870, a réclamé l'attribution à l'Etat, au moyen de l'impôt, de la plus-value graduelle du sol avec faculté pour les propriétaires de céder leurs terres à l'Etat au prix courant[1]. Mais c'est à la publication du livre de Henry George : *Progress and poverty*, et au retentissant succès qu'il a obtenu en Angleterre, qu'on doit faire remonter le courant d'opinion qui s'est formé en faveur de ces idées. « Ce livre, dit très justement M. Albert Métin (p. 160), est devenu, à cause de ses qualités et de ses défauts, la bible des nationalisateurs du sol anglais. George a conquis leur esprit et leur cœur, en leur présentant un système d'allure scientifique construit sur une base sentimentale et chrétienne. »

La thèse de Henry George peut se ramener aux idées suivantes : La propriété privée n'est pas illégitime quand elle est fondée sur le travail de celui qui possède : mais le caractère particulier de la propriété foncière, c'est qu'elle n'est pas fondée sur le travail. La terre, comme l'air et l'eau, est un don de la nature : la rente du sol est une plus-value qui n'a pas été gagnée (*Unearned increment*); elle est le produit du travail social bien plus que de l'effort individuel. La terre doit donc faire retour à la société, sans qu'aucun dédommagement soit dû à ceux qui la possèdent. Pour accomplir cette réforme, l'expropriation n'est pas nécessaire : il

la proportion est tombée en Angleterre et Galles à 4 pour 100 de la population totale et à 11,5 pour 100 du nombre des personnes employées. Cette proportion est, en France, de 46,3 pour 100.

[1] Stuart Mill a raconté lui-même l'évolution de ses idées de la démocratie pure au socialisme dans son *Autobiography*, p. 231.

suffit de frapper la rente d'un impôt qui aura le caractère d'une confiscation et qui permettra de supprimer toutes les autres taxes[1].

On rétablira ainsi dans le monde l'harmonie détruite, et l'on supprimera la misère qui a pour cause unique l'appropriation du sol. L'auteur proclame, en effet, à la différence des écoles socialistes, l'identité du capital et du travail; à ses yeux, le patron et l'ouvrier sont tous deux des salariés : tous deux, ils sont exploités par l'ennemi commun, le propriétaire du sol.

A la suite de la publication du livre de Henry George, quelques-uns de ses partisans se réunirent au mois d'avril 1881 pour fonder, sous le nom de *Land reform union*, une société destinée à propager ses doctrines et à réclamer la restitution de la terre au peuple. Parmi les fondateurs de cette association on peut citer la belle-fille de Stuart Mill, miss Helen Taylor; plusieurs membres de la Guilde de Saint-Mathieu, tels que le Rev. Stewart Headlam, M. Fred. Verinder, le chanoine Shutleworth, un membre de la *Church Labour* le Rev. Wickstead. M. Bernard Shaw, l'un des fondateurs de la Société Fabienne, MM. William Saunders et S. C. Durant, qui furent élus en 1885 membres du Parlement. La nouvelle société prit, au mois de mai 1884, le nom qu'elle a conservé depuis, de *English land restoration League*. Un manifeste fut rédigé par Henry George, qui le fit suivre d'un assez grand nombre de petites brochures et qui entreprit une tournée de conférences dans la plupart des centres industriels de l'Angleterre.

Dans son manifeste de 1886, la Ligue demande la réalisation des réformes suivantes :

1° Abolition du privilège en vertu duquel les propriétaires du sol sont dispensés de payer à l'Etat la rente qu'ils retirent de la terre, tandis que tout le poids des impôts pèse sur l'industrie;

2° Suppression de tous les impôts indirects qui grèvent le travail, accroissent le prix des denrées et des services, et empêchent les hommes d'augmenter la richesse publique;

3° Elévation des impôts fonciers jusqu'à l'entière absorption du revenu immobilier dans l'intérêt du peuple anglais qui deviendra ainsi lui-même le *landlord* de tout le sol de l'Angleterre.

Les *Land restorers* ont une ardeur de propagande infatigable. Dans les quatre dernières années, ils ont organisé 3,000 meetings; en 1896, ils ont distribué plus de 500,000 *tracts* ou brochures. Ils

[1] La formule de Henry George est devenue célèbre : « We need not kick the landlords out; we must not buy them out; we had better tax them out ». Nous n'avons pas besoin de chasser les *landlords* à coups de pied : nous ne devons pas les exproprier, il vaut mieux les expulser à coups d'impôts.

ouvrent des enquêtes sur les salaires des travailleurs agricoles et sur les abus du *landlordism*, et ils en consignent les résultats dans des rapports qu'ils répandent à profusion. Leurs chariots rouges (*red vans*) parcourent les campagnes du printemps à l'automne; ils portent des ballots de brochures et servent à la fois de moyens de transport et de tribune aux conférenciers. Les panneaux de ces énormes voitures qui rappellent les roulottes de nos artistes forains sont couverts d'inscriptions, d'affiches et de toiles peintes. L'une de ces dernières représente l'ouvrier des champs portant à califourchon sur ses épaules le fermier, qui lui-même porte le *landlord* dans la même attitude. Ce dernier a ses mains dans les poches du fermier : celui-ci met les siennes dans les poches de l'ouvrier qui bêche mélancoliquement la terre [1]. A côté d'une caricature de ce genre, s'étale quelque sentence biblique telle que celle-ci : « Dieu est le maître de la terre... Il l'a donnée en héritage à tous les enfants des hommes. Il a dit : « Vous ne la vendrez pas pour toujours, car elle est « à moi et vous êtes seulement des étrangers et des voyageurs ».

La Ligue a pris une part active aux élections parlementaires et municipales. Elle a provoqué de nombreuses réunions et a cherché à obtenir des candidats des engagements plus ou moins précis qu'elle ne néglige pas de leur rappeler de temps à autre.

Parallèlement à l'*English land restoration League*, fonctionne une association similaire, le *Land nationalisation Society*, créée en 1882, par un savant naturaliste, M. Alfred Russel Wallace [2]. Elle a également fait œuvre de propagande, publié des brochures, tenu des réunions et mis en circulation des « chariots jaunes » ; mais son action ne semble pas s'être étendue beaucoup au delà de la ville de Londres et de ses environs. Les théories de M. Wallace diffèrent sur plusieurs points de celles de Henry George. Non seulement il admet le droit des propriétaires dépossédés à un dédommagement, mais il veut que l'Etat propriétaire unique de la terre en confie la jouissance à toute personne désireuse de la cultiver, sous la réserve d'une redevance et de la revision périodique des concessions. Les auteurs du programme ont d'ailleurs négligé de faire connaître dans quelles conditions et par quels procédés devrait s'accomplir cette réforme. « Ceci, disent-ils, n'a qu'une importance secondaire et la société ne se livre à aucun projet particulier; elle se réserve seulement

[1] En 1894, la Ligue pour la défense de la liberté et de la propriété a tenté d'organiser une *Anti Red Van Campaign* en faveur des principes du *Self-Help*. Mais elle ne semble pas avoir persisté dans cette tentative.

[2] M. Alfred Wallace s'est également signalé par son hostilité contre la vaccine obligatoire, et il a été l'un des promoteurs de la campagne qui vient de triompher devant le Parlement.

de donner son opinion de temps en temps au moment favorable [1]. »

Quels ont été les résultats de la campagne simultanément poursuivie par ces deux associations contre la propriété foncière individuelle? Il est peut-être assez difficile de répondre avec certitude à cette question. Il est bien vrai que les travailleurs agricoles se sont jusqu'ici montrés assez indifférents à une agitation partie de Londres et des grandes villes et qui a presque exclusivement recruté ses adhérents dans les centres urbains. Mais peut-on répondre qu'il en sera toujours ainsi et que le manouvrier rural, appelé depuis quelques années à l'exercice des droits politiques, n'aura pas, à une heure donnée, conscience de sa force? N'est-il pas possible que, dans un avenir plus ou moins prochain, ainsi qu'un écrivain que nous avons déjà cité en a exprimé la crainte, la guerre vienne à être déchaînée entre le petit nombre des détenteurs du sol et la grande masse des prolétaires qui en tirent leur subsistance [2]? Il est également vrai que les efforts des nationalisateurs de la terre ont été jusqu'à présent assez froidement accueillis par les socialistes proprement dits qui leur reprochent, non sans raison, de manquer de logique en refusant d'étendre au capital l'application de leurs principes. Mais si l'accord ne s'est pas encore établi sur le terrain des doctrines, des rapprochements se font chaque jour entre les personnes. M. Wallace a revendiqué le titre de socialiste, et la plupart des membres de la *Land restoration League* en ont fait autant. De son côté, la Société Fabienne, organe du socialisme possibiliste, a mené une active campagne en faveur de la nationalisation de la terre [3], et des vœux ont été émis dans ce sens par plusieurs des derniers congrès des *trade-unions* sur l'initiative des meneurs socialistes. Ces théories n'ont sans doute obtenu jusqu'ici l'appui formel d'aucun des anciens partis politiques; mais dans les luttes électorales, d'audacieux programmes se sont fait jour et ont recueilli des adhésions inattendues. Dans certaines *constituencies* d'Ecosse, des candidats ont souscrit au principe de la nationalisation du sol; dans le nord de l'Angleterre, la *Financial reform association*, qui a été fondée autrefois par Cobden et Bright, et qui compte parmi ses adhérents plusieurs membres de la fraction avancée du parti libéral, a recommandé l'établissement d'un impôt de 25 pour 100 sur le revenu actuel de la terre, ce qui représenterait un prélèvement annuel d'un milliard sur l'ensemble des revenus fonciers [4].

[1] Arminjon, *op. cit.*, p. 680.
[2] Arminjon, *op. cit.* p. 635.
[3] Voy. *Fabian tracts*, n°s 7, 12, 19, 30 et 58.
[4] Une aggravation générale des charges de la propriété foncière semble

L'effort le plus efficace qui ait été tenté pour combattre les tendances nationalistes est le mouvement qui a été provoqué depuis quelques années en faveur de la reconstitution de la petite propriété et auquel on a donné pour formule : « deux acres et une vache ». Deux lois importantes ont été votées sur l'initiative des promoteurs de ce mouvement. L'*act* de 1887 sur les *allotments* donne aux corps locaux électifs (aujourd'hui aux Conseils de districts) le droit d'acquérir des terres destinées à consituer des lots d'un acre au plus au bénéfice des ouvriers qui ne peuvent pas en obtenir par arrangements amiables. Ils peuvent même, à défaut d'acquisition de gré à gré, s'adresser aux conseils du comté qui procèdent par voie d'expropriation, sauf ratification par acte du Parlement. S'il y a désaccord sur le prix, il est fixé par un arbitre désigné par les parties, ou si elles ne parviennent pas à s'entendre sur ce choix, par décision du *local government board.*

La loi du 27 juin 1892 sur les *Small holdings* autorise les conseils de comté à acheter à l'amiable des terres qu'ils revendent sous certaines conditions et avec de sérieuses facilités de payement aux cultivateurs désireux d'exploiter eux-mêmes un petit domaine. L'étendue des lots concédés varie de 1 à 50 acres.

L'auteur de l'excellente étude sur la question agraire en Angleterre, que nous avons plus d'une fois citée [1], constate que le système des *allotments* a donné les plus heureux résultats, acclimatant chez les travailleurs agricoles les qualités de prévoyance du petit propriétaire rural, en même temps qu'il a, dans une certaine mesure, amélioré leur condition matérielle. Quant à l'*act* sur les *Small holdings*, on s'accorde à reconnaître qu'il est jusqu'ici resté à peu près inefficace. On ne doit pas s'en étonner si l'on considère que l'achat de la terre suppose un capital dont les travailleurs agricoles sont actuellement dépourvus. L'expérience permettra sans doute de reconnaître les améliorations que comporte cette réforme un peu hâtivement introduite, et de lui imprimer un caractère plus pratique. Toutes les mesures qui tendront à attacher l'ouvrier des champs à la terre qu'il cultive seront autant de digues opposées au flot montant du socialisme rural.

difficile à justifier en présence de la crise qui menace l'existence même de l'agriculture anglaise et de la diminution constante du revenu imposable. M. Shaw Lefèvre, président du *local government board*, a constaté, dans un rapport adressé, en avril 1895, à la Chambre des communes, que, depuis 1870, la valeur imposable des terres avait subi une diminution de 15,5 pour 100. Il a ajouté que cette diminution ne donnait pas une idée de celle qui s'était produite dans les dernières années. (Arminjon, *op. cit.*, p. 757.)

[1] Arminjon, *op. cit.* p. 825 et suiv.

V

De tous les groupes socialistes anglais, le plus ancien et celui qui se rapproche le plus du socialisme continental est la *Social democratic federation*. Ses doctrines sont celles de Karl Marx : la lutte des classes forme le premier article de son programme; le but qu'elle poursuit est la conquête des pouvoirs publics par l'organisation politique du prolétariat, et la constitution d'une société nouvelle où régneront, pour emprunter le langage d'un de ses membres les plus actifs, M. Belfort Bax « le communisme coopératif en fait d'industrie, la république internationale en fait de gouvernement, et l'humanisme athée en fait de religion [1]. » La fédération se proclame hautement la seule organisation véritablement, purement et intégralement socialiste. Intransigeante dans ses doctrines et dans ses procédés, elle se fait gloire de son esprit d'exclusivisme et de son isolement; elle a déclaré la guerre aux possibilistes de la Société Fabienne, elle n'épargne ses sarcasmes ni aux aspirations mystiques des socialistes chrétiens ni aux théories « bourgeoises » d'Henry George, elle reproche amèrement aux coopérateurs de faire des ouvriers de petits actionnaires et de les intéresser ainsi à la défense de la propriété, elle ne blâme pas moins les trade-unionistes de se borner à la réclamation d'un juste salaire, ce qui implique la reconnaissance de la légitimité du capital.

L'homme qui a pris, en 1881, la plus grande part à la fondation de la *Social democratic federation* et qui y exerce encore aujourd'hui une autorité à peu près incontestée est M. Henry Hyndman. Ce petit homme, d'une soixantaine d'années, aux traits énergiques et à la longue barbe d'apôtre, dont la caricature a popularisé la physionomie, appartient à une famille riche de Londres et a étudié à l'université de Cambridge : d'abord imprimeur radical et disciple de Bradlaugh, il s'est fait écrivain et a consacré plusieurs ouvrages importants à la vulgarisation des doctrines de Karl Marx, dont il est actuellement en Angleterre le représentant le plus autorisé [2]. L'organe de ses idées est le journal hebdomadaire *la Justice* qu'il a fondé et qu'il a dirigé jusqu'en 1892. Instruit, énergique, doué des qualités d'un chef de parti, il aspire depuis longtemps à défendre au Parlement la cause du socialisme : mais il a échoué à plusieurs reprises et il semble fort douteux qu'il parvienne à rallier une ma-

[1] Verhaegen, *op. cit.*, p. 53.

[2] *An historical basis of socialism in England*, Kegan Paul, 1883. *Economics of socialism*, 20 th century press. 1896. M. Hyndman a également publié plusieurs ouvrages de polémique contre les radicaux et contre l'école de Henry George.

jorité sur son nom dans une fraction quelconque du corps électoral. Un de ses collaborateurs les plus en vue est le gendre de Karl Marx, le docteur Edward Aveling, professeur de chimie et de physiologie au *New college* et d'anatomie à l'hôpital de Londres, et en dehors de ces titres scientifiques, conférencier, journaliste et auteur dramatique à ses heures. Il est également vice-président de la *National secular league* pour la propagation de l'athéisme et, depuis 1882, membre du *London school Board.* Malgré la notoriété qu'il a acquise dans les congrès internationaux, il jouit en Angleterre d'un assez mince crédit. Quant à sa femme, Eleanor Marx dont les journaux ont raconté, il y a quelques mois, la fin tragique, elle était, au témoignage de M. Verhaegen qui l'a connue, « par sa double nationalité, par ses rapports avec tous les principaux socialistes de toute l'Europe, par sa connaissance approfondie de plusieurs langues, la personnification du socialisme international[1] ».

Le programme de la fédération, tel qu'il a été arrêté par le congrès de 1894, dans ses séances des 5 et 6 août, ne se distingue guère de ceux que nous avons vu formuler par tous les socialistes du continent. Election de tout organisateur ou administrateur par le vote unique, direct de chaque adulte : législation par le peuple; abolition des armées permanentes; instruction obligatoire, laïque, industrielle et gratuite pour tous; socialisation des moyens de production, de distribution et d'échange, y compris le sol; réglementation par la communauté, dans l'intérêt de tous, de la production et de la distribution de la richesse. En attendant que l'heure soit venue de réaliser ce programme, le congrès a énuméré un certain nombre de mesures transitoires qu'il a jugées propres « à atténuer les maux de la société actuelle », et sur lesquelles doivent dès à présent se concentrer tous ses efforts. C'est la journée de huit heures, l'instruction gratuite à tous les degrés, l'impôt progressif sur le revenu, la répudiation de la dette, la nationalisation du sol et des chemins de fer, la municipalisation du gaz, de la lumière électrique, de l'eau, des services d'omnibus et des tramways. Les socialistes démocrates ne dissimulent pas qu'ils n'attachent à ces « palliatifs » pris en eux-mêmes qu'une très médiocre importance; mais ils y voient un moyen efficace de rendre plus ardente la lutte des classes, cette « lutte à mort », qui doit aboutir au triomphe de la révolution sociale.

On négligerait le trait le plus caractéristique de ce groupe socialiste si l'on ne signalait l'hostilité violente qu'il professe contre toute idée religieuse. « Le christianisme et le capitalisme, écrivait

[1] *Op. cit.*, p. 58.

M. Aveling, se soutiennent mutuellement, ce sont des frères siamois; ils doivent vivre et mourir ensemble, un coup porté à l'un est un coup porté à tous deux. Le christianisme n'est que le complaisant serviteur du capitalisme. »

A ce point de vue comme à beaucoup d'autres, les tendances de la *Social democratic federation* répondent mal à l'état général de l'esprit public en Angleterre, et elles n'ont pas réussi jusqu'ici à lui conquérir les sympathies des masses populaires. Aussi, malgré l'activité qu'elle déploie, ses progrès ont-ils été peu sensibles. Le nombre de ses adhérents n'a jamais été publié, et si elle se vante de compter jusqu'à 134 *branches* réparties dans toute la Grande-Bretagne, il est bien certain qu'un grand nombre de ces *branches* n'ont guère qu'une existence nominale. Les chefs les plus populaires du mouvement ouvrier, tels que M. John Burns et M. Tom Manu s'en sont retirés depuis plusieurs années, sans qu'aucune adhésion considérable soit venue combler les vides qu'ils ont laissés. L'action de la fédération s'est fait sentir dans les agitations de la rue; elle a joué un rôle dans les émeutes des sans-travail en 1886 et en 1888, et notamment dans le meeting monstre de Trafalgar-Square, où M. John Burns, qui comptait alors parmi ses membres les plus ardents, a promené le drapeau rouge. Elle se complaît encore de temps à autres à quelques manifestations plus bruyantes que sérieuses, dont son organe *la Justice* publie des comptes-rendus intéressants. Quant à son action électorale, elle a abouti à un échec éclatant, puisqu'aux élections générales de 1895, les quatre candidats qu'elle a présentés n'ont réuni qu'un ensemble de 3,730 voix. Peut-être est-ce à raison de ces insuccès qu'après avoir affecté de répudier toute idée d'alliance avec d'autres partis, elle se montre aujourd'hui beaucoup moins hostile à des tentatives de rapprochement. La conférence annuelle qui s'est tenue à Northampton les 1er et 2 août 1897, et à laquelle étaient représentés 48 *branches* de la fédération, a décidé par un vote presque unanime qu'une entente serait établie avec le parti indépendant du travail pour arriver au moyen d'un système d'arbitrage à la désignation de candidats communs, tant au Parlement qu'aux différents corps électifs. Cette action commune a été énergiquement recommandée par M. Hyndman, et l'idée même d'une fusion en vue de la constitution d'un parti social démocratique unique, élaborée dans des conférences mixtes préparatoires, paraît avoir été favorablement accueillie [1].

Albert GIGOT.

La suite prochainement.

[1] *Labour annual*, 1898, p. 70.

LES DÉBUTS D'UN RÈGNE

D'APRÈS LES MÉMOIRES DU ROI DE ROUMANIE[1]

II. — La candidature Hohenzollern en Espagne. — La Roumanie pendant la guerre franco-allemande. — Les préludes de la guerre d'Orient.

La seconde partie des Mémoires du roi de Roumanie embrasse la période qui s'étend de 1870 à 1876. Au début de l'année 1870, le prince, malgré les difficultés intérieures auxquelles il doit faire face, prend une attitude de plus en plus indépendante vis-à-vis de son suzerain. Il insiste pour que les grandes puissances substituent enfin le nom de Roumanie à celui de Principautés-Unies ; il dégage l'Église roumaine des derniers liens qui la rattachaient au Phanar ; il inaugure solennellement à Bucarest un hôtel des Monnaies où sont frappées des pièces d'or et d'argent à son effigie et, lorsque la Turquie proteste contre cette illégalité, Carol, suivant sa tactique habituelle, invoque le *fait accompli* sur lequel il est impossible de revenir « sans surexciter à nouveau les passions des partis qui commencent précisément à se calmer. Après tout, dit-il, cette question n'apporte pas la moindre atteinte aux droits du Sultan ».

Cette fois encore, les difficultés entre le Sultan et son vassal sont aplanies par l'intervention de notre ambassadeur à Constantinople ; grâce à lui, la Porte finit par reconnaître la dénomination de Roumanie : « Les puissances, a-t-il déclaré à M. Stourdza, consacreront cette reconnaissance par un protocole, car la France protège toujours la Roumanie. » Cependant Strat, l'envoyé roumain à Paris, écrit que les membres du nouveau ministère (Emile Ollivier) ont toujours combattu avec véhémence le principe des nationalités ; en outre, ils sont absorbés par les affaires intérieures qui prennent une tournure

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 octobre 1898.

menaçante : il ne faut donc plus compter sur l'appui politique de la France.

L'empereur, avec son tact habituel, — ajoutait l'envoyé roumain, — a compris que la France ne veut absolument plus supporter le régime du pouvoir personnel; il a composé son ministère d'hommes connus pour leur attachement aux idées constitutionnelles. Malheureusement, cette façon de procéder ne produit pas l'effet attendu, d'abord parce que la grande majorité des Français ne croit pas à la sincérité de l'empereur, et qu'elle attribue les réformes libérales plutôt à la peur qu'il éprouve qu'à la conviction de leur légitimité; deuxièmement, parce que les « irréconciliables » sont devenus trop forts. Rochefort est une puissance à Paris, et sa popularité dans les masses ouvrières est sans bornes; un mot de lui suffit pour mettre en mouvement cent mille hommes en blouse. Le ton qu'il a pris dans son journal est à peine exprimable; jamais, dans aucune presse du monde, on n'a attaqué le chef de l'Etat comme on le fait aujourd'hui journellement à Paris par la parole et par les écrits. Dans les réunions publiques, qui sont maintenant absolument libres, un orateur populaire quelconque propose chaque soir les meilleurs moyens de renverser le trône, et cela devant des milliers d'auditeurs.

Les nouvelles d'Allemagne, consignées au jour le jour par le prince dans sa correspondance suivie avec son père, deviennent particulièrement intéressantes pour nous durant l'année terrible. Le 19 février 1870, le prince Charles-Antoine écrit :

Pour ce qui est du domaine de la haute politique, *tout paraît y être à la paix*. Le revirement, en France, est remarquable : il est seulement inquiétant que le ministère actuel soit un peu trop teinté de cléricalisme. En dehors de cela, il est bon que l'on ait rompu avec le gouvernement personnel, et qu'ainsi l'impératrice soit passée à l'arrière-plan.

Au moment même où le prince Antoine envoyait ces pronostics pacifiques à Bucarest, Bismarck tramait le complot que nos ennemis ne peuvent plus nier aujourd'hui et qui devait forcément aboutir à la guerre franco-prussienne. A la date du 26 janvier/7 février, nous lisons dans les notes du roi Carol que la France a adressé à la Prusse une proposition de désarmement et que l'Angleterre s'est chargée de la transmettre au chancelier de la Confédération de l'Allemagne du Nord : *Bismarck l'a aussitôt déclinée*.

Trois semaines plus tard (1[er] mars), à une époque où le public

français n'en eut aucun soupçon, le maréchal Prim adressait au roi de Prusse, au prince de Hohenzollern et au comte de Bismarck un envoyé chargé de leur remettre « des lettres de la régence espagnole demandant avec instance que le prince Léopold (prince héréditaire) de Hohenzollern acceptât la couronne d'Espagne » :

Bismarck plaide avec chaleur la cause de l'acceptation. Il invoque, dans un mémoire au roi, l'importance qu'aurait pour l'Allemagne la nomination d'un Hohenzollern au trône d'Espagne. Il serait inappréciable, au point de vue politique, d'avoir sur les derrières de la France un pays animé de sentiments amicaux. En outre, il y aurait un véritable profit économique pour l'Allemagne, ainsi que pour l'Espagne elle-même, à ce que ce pays éloigné, monarchique de sentiments, pût réaliser, sous un roi d'origine germanique le plein développement de ses ressources, et élever son commerce à une hauteur répondant à l'étendue de ses côtes où les ports sont en grand nombre.

Le prince Léopold paraissait peu ambitieux d'un trône qui avait déjà tant de prétendants. Le roi Guillaume et le kronprinz soulevaient de leur côté « les plus graves objections ». Quelques jours après, se tint un conseil présidé par le roi et dans lequel Bismarck, appuyé par Moltke et Roon, insista de nouveau très vivement auprès du prince héréditaire de Hohenzollern pour l'acceptation : « C'est, lui disait-il, *un devoir patriotique prussien.* » Le prince, plus frappé des objections du roi que des raisons du ministre, déclina positivement la couronne qu'on lui offrait. Le terrible chancelier, qui avait son idée en tête, ne se décourage pas :

4/16 *mars.* — Bismarck déclare que les Hohenzollern ne doivent pas laisser tomber la candidature espagnole. Aussi le prince Charles-Antoine télégraphie-t-il à son troisième fils, le prince Frédéric, d'interrompre son voyage en Italie et de rentrer à Berlin, car, à la suite de la renonciation de son frère, c'est de lui seul que dépend la décision.

22 *mars/3 avril.* — Le prince apprend de Berlin que le comte Bismarck insiste sur l'acceptation de la couronne espagnole par un prince de Hohenzollern; il déclare avec une grande fermeté que c'est une nécessité politique.

Répondant à son père, Carol déclare que si l'un de ses frères se décide à accepter la couronne d'Espagne, il faudra poser pour condition que l'armée sera licenciée, car elle s'est trop souvent compromise dans les luttes politiques, et son indiscipline est fla-

grante [1]. Il sera nécessaire de créer successivement de nouveaux corps d'armée. « D'ailleurs, ajoute-t-il avec raison, en Espagne, *il faut surtout travailler à donner un grand développement à la marine.* » Mais le prince Ch. Antoine répond que le licenciement de l'armée, très désirable en principe, est inexécutable en pratique; la candidature serait mort-née. Il s'est contenté de subordonner l'acceptation de son fils aux trois conditions suivantes :

1° Une majorité des deux tiers au moins dans les Cortès; 2° une assurance contre la banqueroute de l'Etat; 3° le vote préalable de toutes les lois anticléricales, pour que l'odieux n'en rejaillisse pas sur le nouveau souverain.

Le 26 avril, le prince Frédéric déclinait, comme son frère aîné, la candidature au trône d'Espagne : si le roi avait ordonné, il aurait obéi, mais le roi ne l'a pas fait. Le prince Charles-Antoine pousse un soupir de regret :

C'en est donc fini, et ces négociations d'un intérêt si exceptionnel peuvent dormir tranquilles dans les archives jusqu'aux jours lointains de l'avenir où quelqu'un écrira l'histoire de notre maison... Le secret de l'affaire a été merveilleusement gardé, et il est du plus haut intérêt qu'il continue à l'être...

On est anxieux de ce que va devenir l'Espagne, que nous avons dédaignée. On craint la République. Ce serait un grand danger pour l'Italie, car là-bas les sociétés secrètes ont déjà tout préparé. Cela ne serait pas indifférent même pour la Roumanie : chez les peuples de race latine, ces perturbations dans les formes de gouvernement ont un caractère doublement épidémique.

Le 26 mai, il écrit :

Bismarck est très mécontent du coup manqué avec la combinaison espagnole. *Il n'a pas tort.* La chose n'est cependant pas abandonnée; elle tient encore à quelques fils, mais qui sont ténus comme une toile d'araignée.

Peu de jours après, Carol apprend que son frère Léopold s'est familiarisé avec la pensée d'accepter la couronne sous certaines conditions expresses.

[1] « J'ai eu moi-même, disait-il, l'occasion de l'observer lors de mon voyage en Espagne : le soir du jour où les troupes manœuvrèrent devant moi en mon honneur, un sous-officier tua d'un coup de fusil un de ses officiers devant les fenêtres mêmes de mon hôtel, parce qu'il avait été offensé par une de ses observations! L'armée serait par conséquent plutôt un danger qu'une protection pour le moment. »

Le comte de Bismarck conseille au prince Charles-Antoine d'agir sans tarder sur le prince héréditaire pour que ce dernier abandonne toute hésitation et se décide, dans l'intérêt de l'Allemagne, à accepter la couronne espagnole... Le conseiller privé Bucher et le major de Versen ont rapporté des renseignements très satisfaisants sur la tournure que prend la candidature Hohenzollern aux Cortès et dans le pays; on les a reçus, en Espagne, d'une façon exceptionnellement cordiale. Le roi Guillaume pense que ces messieurs ont été entraînés involontairement par les grandes attentions dont ils ont été l'objet, à présenter leur rapport sous des couleurs trop roses.

23 *mai*/4 *juin*. — Le prince héréditaire de Hohenzollern se déclare prêt à accepter la couronne espagnole, parce qu'on lui a représenté que l'intérêt de l'Etat l'exige... Il a écrit au roi de Prusse qu'en agissant ainsi, il espérait rendre un grand service à son pays. Le roi Guillaume lui a donné aussitôt son assentiment.

Le 29 juin, quelques journaux commencèrent à parler de la candidature du prince Léopold au trône d'Espagne. Le fait était confirmé par l'*Agence Havas* à la date du 3 juillet et produisait en France l'effet que l'on sait. Toutes ces nouvelles sont consignées au fur et à mesure dans les notes de Carol, dont les principaux passages doivent être reproduits ici textuellement.

24 *juin*/6 *juillet*. — Le roi Guillaume écrit au prince Charles-Antoine qu'il ne peut pas comprendre que le général Prim ait communiqué à l'ambassadeur de France l'acceptation du prince héréditaire avant que les Cortès aient été consultées. Le roi espère que l'émotion produite en France pourra encore s'apaiser, mais regrette cependant qu'on n'ait pas suivi l'avis exprimé d'abord par le prince de Hohenzollern : on devait au préalable s'assurer l'assentiment de la France. On ne l'a pas fait, parce que le général Prim a désiré le secret et que le comte de Bismarck a fait valoir que chaque nation était libre de choisir son roi sans consulter une autre nation.

A Paris, on n'entend plus parler d'autre chose que de la surexcitation générale contre les Hohenzollern, Bismarck et la Prusse.

Le prince avait chargé M. Strat de remettre à l'empereur une lettre le félicitant de « la victoire décisive qu'il a remportée sur les éléments ennemis de l'ordre » (le plébiscite) et le remerciant du concours prêté récemment à la Roumanie dans les négociations avec la Porte. L'envoyé roumain écrit à la date du 30 juin, — quinze jours avant la déclaration de guerre! — qu'il n'a pu

encore être reçu par l'empereur, *ce dernier étant très malade à Saint-Cloud;* mais apprenant que Carol est accusé en haut lieu « d'avoir conspiré avec ceux qu'on désigne comme les ennemis de la France », Strat s'est empressé de se rendre auprès du duc de Gramont pour lui demander s'il était vrai que le prince de Roumanie fût regardé à la Cour comme un des instigateurs de la candidature Hohenzollern.

Le duc a répondu sincèrement qu'il ne pouvait le nier, et il a terminé par ces graves paroles : *Du moment que votre souverain conspire contre les intérêts français, il est de bonne guerre que nous fassions notre possible pour le renverser, et que nous commencions même par là, dans le cas d'un conflit avec la Prusse, afin de donner une certaine satisfaction à l'opinion publique, qui a maintes fois reproché à l'empereur d'avoir mis un Hohenzollern sur le Danube.*

Strat a cherché en vain à convaincre le duc que le prince Carol était resté étranger à la candidature de son frère. Quand il a vu que le duc de Gramont faisait la sourde oreille à ses protestations, il lui a demandé de vouloir bien se tenir pendant cinq jours dans une neutralité absolue à l'égard de la Roumanie, pour qu'à l'expiration de ce délai il pût apporter la preuve de la loyauté du prince et détruire le tissu de mensonges qui avait été tramé contre lui, dans la capitale française, par le parti révolutionnaire roumain, dont D. Bratiano était un des agents les plus actifs.

Deux heures après cette conversation, Strat part pour Sigmaringen, afin d'exposer la situation au prince Charles-Antoine.

Le 12 juillet, tandis que son fils accomplissait une excursion à pied dans les Alpes, « sans soupçonner encore l'agitation qui règne en Europe », Charles-Antoine, d'accord avec le roi Guillaume, retirait la candidature du jeune prince au trône d'Espagne « enlevant ainsi à la France tout prétexte à une guerre contre l'Allemagne ».

Strat télégraphie qu'il a été choisi par le prince de Hohenzollern pour porter l'instrument original de la renonciation de Léopold; qu'il a remis ce document à Paris, et que désormais la situation, en ce qui concerne la Roumanie, a changé du tout au tout. L'empereur lui a fait dire qu'il pouvait écrire au prince Carol de compter sur lui. Le gouvernement français a en même temps rompu toutes relations avec les adversaires roumains de Son Altesse.

La guerre entre la France et l'Allemagne paraît détournée, et le prince Carol respire plus tranquille.

Malheureusement, le 15 juillet, les incidents d'Ems venaient donner un brusque démenti à ces espérances pacifiques. Dans son journal, le prince de Roumanie rejette bien entendu sur la France, — et particulièrement sur l'impératrice, — l'entière responsabilité de cette rupture[1]. Il cite complaisamment les journaux anglais qui, avec leur malveillance habituelle à notre égard, représentaient « la guerre déclarée par la France avec tant de frivolité comme *le plus grand crime du siècle* ». Mais les journaux anglais ignoraient alors, comme le prince lui-même, l'histoire de la dépêche falsifiée par Bismarck pour rendre un conflit inévitable.

En Roumanie, on croyait généralement que la France serait victorieuse. Carol déclare, au contraire, devant ses ministres incrédules, que *dans deux mois Napoléon sera battu et sa puissance brisée.*

Le même jour (15 juillet) il écrit au roi de Prusse en lui témoignant son chagrin de ne pouvoir se joindre à ses compatriotes « pour suivre leur roi bien-aimé dans le sentier de la gloire », et d'être astreint « à la plus rigoureuse réserve en présence d'un peuple latin que ses sympathies entraînent vers la France ».

Dès le 12 juillet, en effet, un député de l'opposition avait interpellé le ministère en ces termes : « Le cabinet est-il résolu à faire son devoir dans le cas d'un conflit entre la France et la Prusse? Est-il résolu à suivre la seule politique possible basée sur des sympathies de race ou se laissera-t-il guider par des arrière-pensées et des intérêts personnels et égoïstes? Toute autre politique qu'une politique française est contraire aux sentiments de la nation et rencontrerait dans le pays une invincible résistance. » Le président du conseil avait répondu, au milieu des violents murmures de l'opposition que « la plus stricte neutralité convenait seule au rôle modeste de la Roumanie »; ajoutant toutefois que « la nation n'oubliera jamais ce qu'elle doit de reconnaissance à la France ». Au lendemain de la déclaration de guerre, en présence de l'attitude francophile d'une grande partie de la Chambre, le ministre alla jusqu'à dire : « Là où flotte le drapeau de la France, là sont aussi nos intérêts! » Et la Chambre vota une motion portant

[1] « Après la renonciation de Léopold — écrivait le prince Carol à son père, à la date du 20 juillet — le gouvernement français, sinon peut-être l'impératrice, avait perdu le prétexte de faire de cette affaire un *casus belli*. Je crois que seules les difficultés intérieures ont fait désirer à l'empereur Napoléon une complication extérieure. »

L'état de santé alarmant de l'empereur, constaté par M. Strat lui-même en juillet 1870, prouve bien cependant qu'alors Napoléon III ne devait pas désirer la guerre.

que les sympathies de la Roumanie étaient toujours avec la race latine.

Le prince s'impatientait de toutes ces manifestations ; il fit interdire celles qui se préparaient dans la rue. Racontant à son père ce qui s'est passé à la Chambre, il ajoute :

Cette phraséologie éternellement réchauffée finit par être insipide au plus haut degré, car la race latine elle-même est animée de sentiments très partagés... Après ces manifestations dépourvues de tact, c'est un besoin pour moi, prince d'un peuple de race latine, d'exprimer mes sentiments personnels. Aussi je t'envoie une lettre au roi que je te prie de lui faire parvenir. Je suis convaincu que les drapeaux allemands triompheront partout! La France a réussi à blesser à la fois le sentiment national allemand et celui de l'Espagne.

Le prince fait ressortir, non sans raison, hélas! « le contraste entre les bruyants incidents de la Chambre française et l'attitude du Reichstag allemand qui a voté à l'unanimité et sans débats le crédit pour la guerre en exprimant sa confiance dans le *vieux roi-héros qui est appelé à achever au soir de sa vie les luttes de sa première jeunesse.* »

Cependant le gouvernement français avait fait demander si, dans le cas où la Russie prendrait part à la guerre, la Roumanie serait disposée à conclure un traité avec la France. Le prince Carol n'était nullement tenté d'entrer dans cette voie; d'ailleurs, il ne cessait de répéter à l'encontre de ses ministres : « La guerre sera localisée et l'Allemagne en sortira victorieuse ».

16/28 *juillet.* — La France hésite à attaquer; elle s'est trompée en comptant sur la désunion de la race allemande. L'Autriche elle-même, c'est-à-dire la population allemande de l'empire, tient du côté de la Prusse et se livre à des manifestations de sympathie.

Plusieurs membres du ministère plaident pour la neutralité armée; mais le prince Carol se prononce contre. La presse d'opposition demande bruyamment la mobilisation de l'armée roumaine.

17/29 *juillet.* — Le conseil des ministres désire instamment une entente avec la France pour le cas de complications en Orient; mais le prince est opposé à tout engagement, dans la conviction où il est que les armes allemandes seront victorieuses.

Le *Times* a publié le 25 à Londres un projet de traité datant de l'année 1867, dans lequel la France, au prix de la cession de la Belgique et du Luxembourg, offre à la Prusse l'union de la Confédération de l'Allemagne du Nord avec l'Allemagne du Sud et un parlement commun.

La révélation de ces propositions françaises fait un tapage épouvantable dans le monde entier; c'est un merveilleux coup d'échecs dû au génie du chancelier de la Confédération; une dépêche télégraphique du comte de Bismarck, lancée aujourd'hui, confirme l'authenticité de cette publication.

Des listes de souscriptions en faveur des blessés français sont ouvertes dans les journaux de l'opposition. — On ne peut pas faire savoir plus clairement au prince à quel point les sympathies des enfants de son pays sont exclusivement du côté de la France.

L'annonce du combat de Saarbrück avait été saluée à Bucarest comme une grande victoire des Français, mais bientôt arrive la nouvelle des batailles de Wissembourg et de Wörth, et, le 15 août, « jour de la fête de Napoléon, le service divin célébré à l'église catholique et auquel assiste la colonie française, plus nombreuse que d'habitude, est une pénible solennité. Tout le monde est sous l'impression de l'immense catastrophe dans laquelle s'effondre la maison impériale. »

Déjà le 10 août, le prince de Hohenzollern écrivant à son fils, se réjouissait de nos défaites en espérant que les Roumains profiteront de cette *leçon* :

L'humiliation militaire et nationale de la France doit être assez profonde pour que tout désir de se mêler des affaires des peuples étrangers lui soit enlevé *à tout jamais*. Nous sommes dans la meilleure voie pour cela... Les Roumains ont assez follement agi en votant leur sympathique neutralité ou leur sympathie neutre; ils vont être à présent étonnés de voir la Prusse méconnue, rayonnant d'une incomparable gloire, constituer la première grande puissance militaire du monde.

Le prince Charles-Antoine se félicite que, grâce à Strat, qui lui a fait connaître les idées et les intentions que l'on avait à Paris, il se soit hâté de rendre publique la renonciation de Léopold au trône d'Espagne et ait ainsi

neutralisé en temps voulu le prétexte invoqué par la France pour déclarer la guerre. Avec quelques hésitations de ma part, le conflit aurait pris une couleur dynastique, et toute l'Allemagne du Sud aurait laissé la Prusse en plan... Tes adversaires en Roumanie auraient souhaité la guerre pour pouvoir te renverser : c'est pour cela que Strat voulait à tout prix l'éviter, car lui-même, pas plus que personne en France, n'avait le plus lointain sentiment de l'écrasante supériorité de nos

armes... Napoléon a mené à bien, en vingt-quatre heures, l'unité allemande. »

Le prince, après avoir donné à son fils des détails sur les batailles de Wissembourg et de Wörth, ajoute :

Notre fusil à aiguille, — ou bien plutôt notre discipline, — laisse loin derrière lui le chassepot : les Français ont tiré dix coups de feu avant que nos hommes en aient fait partir un; ils ne visent pas en ordre et n'épaulent pas. Leur tir est toujours trop haut... Des bataillons de Français tout entiers se replient quand nous exécutons une salve à 500 pas.

Cependant les événements se précipitent. Le 2 *septembre*, le bruit se répand à Bucarest que les Français viennent de gagner une grande victoire : la population se réjouit; on se prépare à fêter cette nouvelle par des banquets, mais les préparatifs sont interrompus par des télégrammes annonçant le désastre de Sedan. On se refuse à y croire; l'anxiété et la perplexité s'accroissent d'heure en heure.

Le prince est heureusement en possession de télégrammes exacts et détaillés... Il est ému du sort de Napoléon, mais transporté, en même temps, par le magnifique succès des armes allemandes.

Six jours plus tard, la princesse de Roumanie mettait au monde une petite fille (morte depuis), qui fut baptisée à l'église orthodoxe. En annonçant cette nouvelle au « roi-héros » Guillaume, le prince Carol ajoutait :

Je considère comme de bon augure le fait que mon premier enfant ait vu le jour au moment où le drapeau des Hohenzollern se déploie sur une Allemagne unie, et mon seul vœu est que cette enfant se montre digne de son nom... A un moment où on se livre ici à des démonstrations françaises qui rendent ma situation difficile, le timbre joyeux des gracieuses paroles de Votre Majesté a frappé mon cœur et y a réveillé un écho sonore du courage et de la confiance en Dieu exprimés dans votre dépêche. Le moment actuel le plus grand de l'histoire de ce siècle, alors que le souverain de France doit se courber devant le champion de l'unité germanique, démontre combien était justifiée cette confiance au Tout-Puissant.

A la fin d'août une révolte avait éclaté à Ploësti (à 60 kilomètres de Bucarest), où la population, après avoir pris d'assaut la caserne, habitée par un petit nombre d'hommes, avait déclaré la

déchéance du prince et proclamé un gouvernement provisoire. Cette émeute, d'ailleurs facilement réprimée, affermit chez Carol le projet d'abdication qu'il mûrissait depuis quelque temps. Son père l'approuva en ces termes :

Ce serait se consumer en pure perte, que de continuer sur une base impossible un gouvernement fictif qui n'inspirerait au dehors ni confiance ni estime, et qui à l'intérieur ne présenterait aucun fondement solide. *Un prince allemand est fait d'un bois trop précieux pour s'adonner lui et sa maison à un travail aussi inutile.*

La crise financière que traversait la Roumanie, les violences de l'opposition, l'indifférence avec laquelle le public semblait accueillir les efforts du souverain pour le bien du pays (l'ouverture de la première grande ligne de chemin de fer roumain passa presque inaperçue), tout alors poussait le prince dans la voie du découragement; et l'idée d'abdiquer se confirma dans son esprit, à la nouvelle que le jury avait acquitté les instigateurs du soulèvement de Ploësti, verdict qui fut salué comme un acte patriotique par la presse d'opposition. Les ministres, indignés de l'issue de ce procès, offrirent aussitôt leur démission, que le prince refusa. Avant de quitter le pouvoir, Carol tenait pourtant à ce que l'autonomie d'un pays « qui lui est devenu si cher » fût garantie par les puissances. C'est pourquoi il se décida à écrire, le 7 décembre, aux empereurs de Russie et d'Autriche, à la reine d'Angleterre, aux rois de Prusse et d'Italie : il leur proposait de faire régler le sort de la Roumanie par la Conférence de Londres, où l'on allait discuter, en dehors de la France vaincue et impuissante, la révision du traité signé à Paris en 1856. La Russie, profitant de la guerre franco-allemande, venait, en effet, de dénoncer ce traité qui avait neutralisé la mer Noire et défendu la Turquie contre les convoitises moscovites. La brusquerie du procédé employé par Gortchakoff étonna les chancelleries; M. de Bismarck lui-même s'en montrait scandalisé [1], et il venait de provoquer une

[1] La surprise du chancelier de fer devait être feinte, car il s'attendait certainement à payer de ce prix la bienveillante neutralité de la Russie envers la Prusse pendant la guerre de 1870. Quoi qu'il en soit, voici ce que nous lisons à ce sujet dans le journal du roi Carol :

« La note du prince Gortchakoff contre la neutralité de la mer Noire a été remise au grand-vizir par M. de Staal; le grand-vizir l'a prise en demandant si elle lui apportait la guerre.

« — Au contraire, répondit l'ambassadeur, la paix éternelle. »

« Aali-Pacha remit alors sa démission, mais le Sultan ne l'accepta pas.

« La Sublime Porte dit que la Russie est assurée du consentement

conférence à Londres pour trancher la question, qui fut résolue, comme on sait, au profit de la Russie.

Le prince Carol venait à peine d'expédier ses lettres aux souverains, quand il reçut une dépêche de Bismarck lui demandant de ne pas recourir aux puissances garantes avant la conclusion de la paix. Le 9-21 décembre, la Chambre votait une adresse au prince, rédigée sur un ton fort impertinent et dans laquelle il était dit, au sujet du soulèvement de Ploësti (où on l'avait déclaré déchu du trône), que *le meilleur moyen d'éviter de pareils incidents serait la satisfaction donnée aux vœux du pays et le respect des lois!* Dans une lettre ouverte qu'il fit publier, Carol qualifia cette adresse de « chef-d'œuvre de perfidie phanariote ».

La situation intérieure de la Roumanie allait chaque jour empirant : Strousberg, l'entrepreneur des chemins de fer roumains, déclarait ne vouloir ni ne pouvoir payer le coupon des obligations qui allait échoir au 1er janvier. Cette nouvelle fut « un coup de foudre » pour le prince : « La construction des chemins de fer était son rêve, sa pensée favorite et même sa consolation : *J'aurai fait au moins quelque chose pour mon pays*, écrivait-il dernièrement à son père, *je lui aurai donné les chemins de fer!* Et voilà que cette joie elle-même est empoisonnée pour lui; cette consolation lui est enlevée! »

Le prince se désolait en songeant aux milliers d'Allemands qui avaient placé toutes leurs économies dans cette affaire à cause de lui. Sa propre caisse, d'ailleurs, était à sec : aussi recevait-il avec joie le cadeau que lui envoyait son père pour subvenir à ses embarras financiers.

Les succès des armées allemandes pouvaient seuls consoler le prince Carol au milieu de ses tristesses, ainsi qu'il l'écrivait en acclamant à *pleine poitrine* le roi de Prusse devenu l'empereur allemand [1]. Dans une lettre à Bismarck, où il « félicite de cœur »

de l'Allemagne, bien que le comte de Bismarck ait télégraphié ce qui suit : « Le procédé de la Russie l'a péniblement surpris; il est désagréa-« blement affecté de ce que la Russie veuille profiter ainsi de la situation « du moment. »

« 4/16 *novembre.* — La note russe contre la neutralité de la mer Noire a déchaîné une véritable tempête en Angleterre et en Autriche-Hongrie. Le comte de Bismarck conjure l'orage en proposant une conférence à Londres. »

[1] Un passage de cette lettre écrite en termes dithyrambiques suffira pour en faire connaître le ton général :

« Le vœu ardent d'un grand peuple, vœu qui, pendant de longs siècles, semblait hors d'atteinte, est donc accompli aujourd'hui, et tout cœur fidèle doit glorifier avec joie Votre Majesté, que le Ciel a élue pour une si belle tâche. L'Allemagne est unie! C'est le cri de joie avec lequel nous commen-

le chancelier « du brillant couronnement de sa grande œuvre », il se compare au « capitaine qui, au sein de la tempête, doit veiller jour et nuit à son poste ».

Les grandes vagues chassent mon navire tantôt en haut, tantôt en bas, mais, aussi vrai que Dieu me protège, je ne me laisserai pas faire naufrage. L'équipage me jetterait volontiers aujourd'hui par-dessus bord, mais une partie de ceux qui le composent ont cependant assez de pénétration encore pour comprendre que je peux seul les conduire dans un port sûr.

Cependant la lettre du prince aux puissances, connue *indirectement* à Constantinople, y avait produit une émotion d'autant plus vive. Le grand-vizir protesta devant le corps diplomatique contre le procédé incorrect employé par un vassal du Sultan ; il fit déclarer par les représentants de la Porte auprès des puissances garantes que le gouvernement turc considérait la démarche *illégale et irrévérencieuse* du prince de Roumanie comme *nulle et non avenue*. Carol dut écrire à Abd-ul-Aziz pour lui exposer la situation ; il expliquait que sa lettre aurait dû être transmise à la Porte par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Angleterre, mais que celui-ci n'avait pas osé accepter la commission. Le Sultan voulut bien se contenter de ces explications et fit assurer le prince de son désir sincère de l'aider dans la lutte « contre les tendances *anarchiques qui désolent les Principautés : mais l'habitude de ne rien respecter* (ajoutait le grand-vizir) s'est si fortement enracinée, qu'il semble maintenant très difficile d'y trouver un remède efficace ».

En somme, cette réponse, enveloppée sous des phrases polies et ambiguës à la turque, prouvait que le Sultan était décidé à abandonner son trop indépendant vassal. Partout, d'ailleurs, en Europe, on paraissait convaincu que le prince n'avait plus qu'à s'en aller ; on trouvait même qu'il tardait trop. L'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, sir Elliot, parlait de l'envoi de commissaires à Bucarest. Déjà la Porte se préparait à supprimer l'union et à réduire les Principautés à l'état de provinces turques. « Croyez-vous, disait le grand-vizir à l'ambassadeur prussien, le comte Keyserling, croyez-vous qu'après les expériences du prince de

çons la nouvelle année... Je suis ici seul, à un extrême avant-poste, comme la sentinelle de la frontière, contre l'Orient, et je dois attendre avec patience qu'il plaise au Ciel de me relever. Cependant je ne suis ni si éloigné ni si fatigué que je ne puisse, à pleine poitrine, m'associer à ce cri d'allégresse : *Vive l'empereur allemand!* »

Hohenzollern avec ces gens-là, il se trouve encore un membre d'une maison souveraine pour la Roumanie?... A moins, ajouta-t-il, que ce ne soit le prince Napoléon, et de ce seigneur-là, nous ne voudrions catégoriquement pas, pas plus que de la république! »

De Versailles, le roi Guillaume écrivit à son cousin une lettre officielle, dans laquelle il déclarait que « malheureusement, à la suite d'une intervention confidentielle, il devait reconnaître qu'aucune des puissances intéressées n'était prête à peser de son poids pour l'amélioration ou même seulement pour le maintien de l'état de choses en Roumanie. De leur côté, l'empereur d'Autriche et l'empereur de Russie exprimèrent au prince leurs sympathies... et leurs regrets (plus ou moins sincères) de ne pouvoir lui prêter qu'un appui moral. Au même moment (11 février 1871), Carol était violemment attaqué à la Chambre, à propos de la lettre publiée par les journaux, dans laquelle, s'adressant à un ami fictif, il disait son découragement et ses projets d'abdication. « La Chambre ne peut tenir cette lettre que pour apocryphe, s'écria un député. Un prince qui, dans de pareils moments, abandonnerait son pays, serait à considérer comme un déserteur, comme un traître envers l'Etat! » Un ordre du jour, favorable au souverain, finit cependant par être voté après une vive opposition de la minorité.

« Les ministres conjuraient le prince de songer à la responsabilité qu'il assumerait devant l'histoire si, par son abdication, il livrait le pays à la ruine. » L'heure était grave, en effet, pour la Roumanie. Les Turcs, rassemblant leurs troupes, s'apprêtaient à envahir le territoire, les caisses publiques étaient vides. « La machine de l'Etat aurait déjà cessé de fonctionner, écrivait Carol, si la Banque n'avait pas consenti au gouvernement un prêt de 1 million et demi contre de gros intérêts. » Le prince hésitait à quitter le pouvoir dans un moment si critique, mais il était fatigué des attaques d'une opposition passionnée, des entraves apportées à la bonne administration du pays, des changements ministériels qu'on lui imposait constamment. Le 15 février, son père lui avait télégraphié : « Je ne considère plus ta position comme tenable. » Le 22, il lui écrit :

Tu dois à ton nom et à ta situation... de publier hautement, à la face du monde, que tu n'étais pas disposé à n'être qu'une balle sans volonté dans ce pays à régénérer. Je ne peux m'expliquer les derniers faits que par le manque absolu de maturité politique de la Roumanie, cela permettrait d'excuser beaucoup de choses. — Mais que l'étranger joue dans ces circonstances un rôle très perfide, c'est ce qui m'est prouvé par des documents qui m'ont été communiqués. Il est

impossible d'accepter plus longtemps une situation à laquelle chaque puissance, en particulier, est hostile, mais que, d'un autre côté, aucune ne trouve opportun de détruire, par méfiance contre ses rivales!

Ta considération personnelle ne pourra jamais souffrir de ce que tu as renoncé à une tâche impossible. Tu as montré au monde entier ta bonne volonté et ta capacité de gouverner la Roumanie; tu ne t'es pas imposé, mais tu as été élu et appelé; on te doit des créations importantes, tu as régénéré l'armée et les transactions commerciales, répandu le bienfait des chemins de fer, accordé d'innombrables subsides aux églises et aux pauvres, protégé les arts et les sciences, mis en lumière la sainteté du mariage par ton bonheur domestique, prodigué des largesses de toutes sortes. — Tout cela t'assure, sinon à présent, plus tard du moins, la bénédiction dans le souvenir des hommes et prouvera au monde, si tu abdiques, que ce n'est pas l'éclat imaginaire d'une véritable couronne d'épines qui t'a aveuglé d'abord pour te désillusionner ensuite.

Constatant l'effervescence qu'ont produite, en Europe, d'une part la question de la mer Noire, de l'autre la guerre franco-allemande, Charles-Antoine en conclut que « les nationalités de sang latin sont amenées plus facilement que celles de race germanique à une conception passionnée manquant de base réelle (!)... Le rayonnement de la grande puissance de l'empire allemand est appelé à faire régner de nouveau *la modération* (!!) et le jugement dans ces cercles où l'on s'est égaré loin de ces conditions cardinales de la maturité politique... »

Enfin, revenant à la question de l'abdication, le prince de Hohenzollern conclut ainsi :

Une nation qui témoigne si peu de confiance et aucune gratitude au souverain qu'elle a élu doit être amenée à se connaître elle-même! L'occasion est maintenant donnée à la partie la plus modérée de ce peuple de constater et d'avouer son erreur, et les extrêmes doivent à présent jeter le masque qu'ils ont porté si longtemps et accepter le combat visière levée! Il est impossible que les conséquences ne s'en manifestent pas et on verra bientôt apparaître le but véritable du parti de la révolution.

Je termine avec le proverbe : il faut battre le fer pendant qu'il est chaud! La forge nécessaire paraît être allumée : donc, au travail, avec courage, conséquence et énergie!...

Le résultat est peut-être la régénération; sinon, au nom de Dieu, la retraite avec tous les honneurs, en présence d'une tâche impossible!

Le prince Carol était, d'ailleurs, irrité, comme son père, de voir « l'influence française dominer plus que jamais dans la société roumaine ». — « A Bucarest, écrivait le consul prussien de Radovitz, on dit à qui veut l'entendre : *Nous ne pouvons pas aller en France combattre les Allemands, mais nous le ferons ici!* » Ce n'était pas une parole en l'air. M. de Radovitz en fit lui-même l'expérience au banquet que la colonie allemande de Bucarest voulut donner le 22 mars, anniversaire de la naissance de l'empereur Guillaume : trois heures durant, la maison, au premier étage de laquelle se tenait le banquet, fut cernée par une foule menaçante qui cherchait à faire irruption et brisait les carreaux à coups de pierre, dont plusieurs atteignirent les convives, tandis que, dans la ville, les réverbères étaient éteints, les cloches sonnaient le tocsin et on entendait retentir les cris de : *Vive la République! Au Palais!* Il était près de minuit quand le général commandant la division de Bucarest, s'étant décidé à faire avancer la troupe, dispersa la foule sans répandre de sang. M. de Radovitz put alors quitter la salle des fêtes pour se rendre auprès du prince, qu'il trouva en proie à la plus vive indignation. Carol demanda le soir même sa démission, au premier ministre, Ion Ghika, qui s'était porté garant du maintien de l'ordre [1]. En même temps, le prince annonçait qu'il remettrait, dès le lendemain matin, le gouvernement aux membres de l'ancienne lieutenance-princière. Mais la nuit porta conseil. Le lendemain, MM. Lascar Catargi et Golesco (membres de l'ancienne lieutenance) supplièrent le souverain d'abandonner une résolution « qui allait déchaîner la banqueroute et l'anarchie sur le pays : le prince se laissa persuader et les chargea de constituer un ministère composé d'hommes énergiques et résolus. Le premier acte du nouveau cabinet fut d'exprimer au gouvernement allemand son profond regret sur ce qui s'était passé [2].

Déjà Bismarck avait télégraphié à M. de Radovitz que, s'il n'obtenait pas une éclatante satisfaction du gouvernement roumain, *l'Allemagne s'adresserait à la Porte*. Le grand-vizir télégraphiait à son tour :

[1] « Le prince acquiert la conviction que Ion Ghika n'est pas le complice des auteurs de la démonstration .., mais qu'il a perdu la tête et n'a pas eu le courage d'intervenir énergiquement pour réduire le tumulte. Le préfet de police, qui n'était pas animé d'intentions loyales, a eu ainsi libre jeu. »

[2] 23 *mars* 4 *avril.* — Le prince exprime dans une lettre à l'empereur allemand ses regrets de ce que « le cher jour du 22 mars » ait été troublé pour lui à Bucarest d'une façon aussi outrageante. « On ne pouvait pas m'atteindre plus profondément ni plus péniblement qu'en choisissant cette occasion pour faire éclater des intrigues ourdies depuis si longtemps!... »

La Sublime Porte a appris avec un vif regret l'incident du 22 mars; Sa Majesté le Sultan, directement intéressé à voir régner dans les Principautés-Unies l'ordre et la tranquillité, me charge de prier V. A. S. de veiller à ce que de pareilles scènes ne se renouvellent plus, scènes que la Sublime Porte réprouve, car elle ne saurait regarder avec indifférence toute entreprise qui tend à compromettre la paix et la sécurité publique. Elle sera en conséquence obligée d'aviser au moyen que les traités lui réservent pour des cas analogues.

Le 27 mars, après la séance de la Chambre où le nouveau ministère fut fort mal accueilli, le prince se promena à cheval à travers la ville et, rencontrant plusieurs députés qui venaient de prononcer de violents discours contre lui, il les força, en quelque sorte, par son attitude à les saluer. Le lendemain, la Chambre était dissoute.

Cependant, au mois de mai, le prince et la princesse allèrent passer dix jours à Jassy, où ils furent reçus avec enthousiasme. Aussi Carol déclara-t-il, dans son discours d'adieu, que « la belle et ardente réception que la seconde capitale du pays lui avait ménagée, la cordialité avec laquelle on était venu à lui de tous côtés lui étaient une preuve que *la dernière Chambre n'a pas été la véritable expression de l'opinion publique*, et qu'il prenait maintenant un nouveau courage pour travailler de tout son cœur à la belle tâche que la nation lui avait confiée. »

Ce discours fut violemment attaqué par les journaux de l'opposition, mais les élections donnèrent raison au souverain en envoyant à la Chambre une grande majorité conservatrice. « Les horreurs de la Commune de Paris, — écrivait Carol, — ont quelque peu refroidi en Roumanie les esprits exagérés[1]. » A la séance d'ouverture de la nouvelle Chambre, le discours du trône fut salué par de vifs applaudissements. A partir de ce moment, le prince renonça à son projet d'abdication.

Les sentiments anti-germaniques n'en subsistaient pas moins dans le pays : on en eut la preuve, quelques mois plus tard, quand la Cour d'appel de Bucarest acquitta les auteurs des désordres du 10/22 mars *pour défaut de preuves*. Le ministère demanda alors la destitution des juges. Le prince se contenta de déplacer le pre-

[1] 25 *mai* 6 *juin*. — « Jules Favre a fait savoir à notre chargé d'affaires à Paris que malheureusement il s'est trouvé parmi les insurgés des Roumains qui ont manqué à leurs devoirs de reconnaissance envers la France en s'affiliant à la Commune.

« Le général Ignatieff, ambassadeur de Russie à Constantinople, est d'avis que les plus grandes atrocités de la Commune ont été accomplies par des Polonais (600 Polonais ont participé à la Commune). »

mier président par mesure disciplinaire. Un grand nombre de magistrats répondirent à ce décret en envoyant leur démission. Le public les approuva :

Ces messieurs sont présentés comme des « victimes de la Prusse » et il ne se trouve que peu de personnes qui aient le courage de donner raison au ministère. C'est naturellement de l'eau au moulin de l'opposition, qui exploite la chose sur tous les tons.

De leur côté, les Allemands se montraient courroucés de voir de pareilles manifestations se produire dans un Etat gouverné par un Hohenzollern. Bismarck ne parlait plus de la Roumanie qu'*en termes acerbes*, et menaçait de se tourner vers la Turquie pour que les détenteurs allemands des obligations de chemins de fer roumains ne fussent pas lésés.

Carol avait été tellement contrarié de la tournure que prenait cette affaire des chemins de fer qu'il en était tombé malade. Ce fut à ce moment même qu'il apprit les menaces de Bismarck et les propositions déjà transmises par lui à la Porte. Le prince en conçut une vive irritation contre le chancelier. Son père lui déclare qu'il a tort d'en vouloir à Bismarck : « Bismarck fait son devoir en défendant les intérêts des milliers de petites gens qui, en Allemagne, ont pris de ces obligations parce qu'ils ont eu confiance dans la garantie d'un Etat gouverné par un Hohenzollern » (et aussi, disons-le, parce qu'ils avaient été tentés par l'appât du gain : un intérêt de 7 1/2 pour 100 !) Le prince Ch. Antoine ajoutait :

L'empire d'Allemagne est aujourd'hui un puissant facteur avec lequel celui qui fait de la politique réelle doit compter. Si l'on reporte sa pensée en arrière sur les scènes qui ont eu lieu à Bucarest, il y a près d'un an, à l'occasion de la fête donnée pour l'anniversaire de la naissance de l'empereur, on ne peut pas demander que l'Allemagne témoigne de grandes sympathies à la population roumaine. De semblables incidents éloignent et font perdre la bienveillance. Ces continuelles démonstrations et manifestations des Roumains pour la France ne peuvent également que provoquer du mécontentement dans l'Allemagne, qui a perdu plusieurs milliers de ses meilleurs fils dans une guerre à laquelle *elle a été contrainte et qu'elle n'a pas voulue*.

Je ne suis pas un admirateur sans réserve de Bismarck, mais il est indispensable à l'Allemagne et à la Prusse et ne cherche à réaliser que de grandes choses.

Il franchit courageusement tous les obstacles; c'est ainsi que dans la question espagnole il a passé par-dessus *nous* et il a prouvé main-

tenant une fois de plus sa pénétration et son énergie en luttant pour la loi sur l'inspection des écoles, chose qui au fond était *contre* les sentiments et les vues du roi. On comprend, par conséquent, qu'il passe par-dessus toi pour atteindre des buts politiques élevés...

Je suis persuadé que maintenant que la Roumanie a repris avec honneur sa situation internationale, les rapports amicaux avec l'Allemagne se rétabliront de nouveau. D'ailleurs, les avances s'imposent aux plus petits et aux plus faibles — c'est ainsi que vont les choses en politique.

Au moment où le prince Carol reçut cette lettre (février 1872), son gouvernement venait d'entrer dans des arrangements qu'il est superflu d'expliquer avec les détenteurs des obligations de chemins de fer, et était parvenu à régler pour le mieux cette affaire épineuse qui avait causé au souverain de cruels soucis dont on retrouve la trace, pendant de longs mois, à chaque page de son journal. Enfin, le 9 mars, il écrivait à Bismarck une lettre dans laquelle, après lui avoir exposé combien la situation du pays s'était heureusement modifiée depuis un an, il déclarait que la démarche du chancelier auprès de la Porte avait vivement blessé les Roumains, mais que ceux-ci étaient prêts à oublier leurs griefs si Bismarck leur obtenait une indépendance plus grande vis-à-vis du Sultan!

Entrer dans plus de détails me conduirait trop loin et je n'en veux pas fatiguer plus longtemps Votre Altesse. Puisse cette affaire, ainsi que bien d'autres, rencontrer une appréciation plus indulgente de votre part et puissiez-vous ne pas mesurer à une aune trop sévère un peuple qui se trouve dans les premières heures de son développement et qui est extraordinairement susceptible au point de vue de sa liberté, qu'il vient à peine d'obtenir. En ce qui concerne la sympathie ou l'antipathie pour telle ou telle grande puissance, il n'y a là au fond rien de plus qu'une arme dans les mains des partis, à laquelle il ne faut pas accorder trop d'importance, précisément pour leur enlever l'idée qu'on pourrait laisser influencer sa politique par ces manifestations. Mais il est une chose qu'à la vérité je ne dois pas cacher à Votre Altesse : c'est que l'immixtion de la Turquie, qui est d'ailleurs elle-même désorganisée aux points de vue politique et financier, a provoqué ici un profond mécontentement et de la mauvaise humeur, rendant ainsi ma situation et mes efforts beaucoup plus pénibles, et cela d'autant plus que cette intervention avait été attirée par l'entremise de mon ancienne patrie!... *Mais ce désagréable incident sera lui-même bientôt oublié, et les rapports amicaux d'autrefois seront*

vite rétablis si, pour réparer le tort causé à l'autonomie, quelques nouveaux droits pouvaient être obtenus par l'entremise même de Votre Altesse. Alors les antipathies en question se transformeront en véritables sympathies et alors aussi il me sera donné d'atteindre le but que je poursuis avec une persévérance infatigable, *celui d'implanter la civilisation allemande en Orient.*

Je n'ai entretenu que trop longtemps Votre Altesse de mes intérêts, qu'elle a perdu de vue depuis longtemps, mais je sens toujours revenir en moi le souvenir des chaleureuses et énergiques paroles par lesquelles vous m'encouragiez, il y a plusieurs années, à ma lourde mission, et ce souvenir me fait espérer que l'intérêt que vous me portiez autrefois ne s'est pas tout à fait éteint en vous.

Il était peu probable que, dans les circonstances présentes, Bismarck se montrât disposé à écouter les doléances et à favoriser les prétentions roumaines. La réponse, d'ailleurs remplie d'assurances de dévouement à la personne du prince, fut catégorique sur ce point :

L'appel, déploré par Votre Altesse, à la puissance suzeraine de la Porte était indiqué dans la circonstance par les intérêts allemands et par les principes du droit international ; seul l'aveuglement des partis en Roumanie pouvait y découvrir une atteinte à l'autonomie du pays, telle qu'elle est fixée par les traités...

Puis, après avoir rappelé le courant hostile qui, dès le commencement de la guerre de 1870, s'était manifesté en Roumanie contre l'Allemagne et la partialité des magistrats qui avaient jugé les auteurs des troubles du 22 mars, le chancelier concluait :

C'est donc une chose inattendue pour nous de voir qu'on tend en Roumanie à obtenir, précisément grâce à l'Allemagne, une extension de l'autonomie, ainsi que de nouveaux droits, et à rattacher à l'obtention de ces avantages l'établissement de rapports amicaux. Je crains que l'opinion publique en Allemagne ne comprenne pas qu'elle a à acquérir la faveur du peuple roumain, alors que nous pouvons nous dire que nous n'avons rien fait pour la perdre. Votre Altesse sait qu'elle peut compter avec certitude sur la bienveillance de Sa Majesté l'empereur et roi et de son gouvernement et qu'on forme ici les meilleurs vœux pour la prospérité et le bien-être de son pays. Mais Votre Altesse connaît trop bien les besoins de son pays pour ne pas convenir que celui-ci doit avant tout chercher les conditions de cette prospérité et de ce bien-être dans le développement de ses institutions intérieures, dans l'accomplissement fidèle des engagements pris ; l'influence

exercée en Europe par l'empire allemand profitera largement à la Roumanie, *à la condition qu'elle apprécie, dans une certaine mesure, tout au moins, les sentiments bienveillants qu'on a ici dans bien des cercles à son égard.*

Le 18 avril, jour anniversaire de l'assaut de Düppel[1], le Kronprinz adressait à son cousin Carol une lettre intéressante malheureusement trop longue pour pouvoir être insérée tout entière ici :

Lorsque je songe à la marche des événements dans notre patrie allemande, depuis que l'assaut de Düppel a d'abord attiré l'attention du monde sur la Prusse, cela me fait toujours le même effet que si je venais d'écouter, avec une attention soutenue, quelque cours assez long d'histoire, et je suis tout surpris d'avoir été appelé à y jouer un rôle actif. Fasse Dieu que notre peuple continue à garder le naturel sérieux et la modestie qu'il a su conserver malgré tous ses succès! Tant que ces qualités ne nous feront pas défaut, nous nous montrerons dignes d'avoir assisté à de tels actes.

Le Kronprinz ajoute que l'idée d'une restauration de l'empire, *pierre de couronnement de l'unité germanique*, a toujours été parmi ses vœux les plus chers, mais il espérait y arriver par des moyens pacifiques et, sans vouloir revenir sur le passé, il croit que l'on aurait pu parvenir au même but sans la guerre. Il termine ainsi :

A ma grande joie, les Etats voisins ne semblent pas considérer notre unité d'un mauvais œil; c'est déjà beaucoup. Ce qui est certain, c'est que nous ne sommes aimés de personne. Les idées de revanche de la France s'expliquent; elles sont très naturelles, bien que beaucoup d'eau doive couler sous les ponts du Rhin avant que ces dispositions soient traduites par des faits.

Nous ne sommes aimés de personne. L'aveu est digne d'être noté sous la plume du futur Frédéric III.

A peine l'ennuyeuse affaire des chemins de fer était-elle liquidée que la question sémitique, non moins troublante, « revenait sur le tapis ». Des Juifs de Buzeu (Moldavie) se plaignaient d'avoir été maltraités par des chrétiens et de s'être vus ensuite condamnés par la cour d'assises qui avait acquitté, en même temps, « leurs bourreaux ». Cette nouvelle, aussitôt exploitée par la presse israélite, avait produit une vive sensation en Angleterre comme en Allemagne. L'empereur Guillaume demanda des explications à son

[1] Cette ville du Sleswig fut prise par les Autrichiens et les Prussiens dans leur guerre contre le Danemark (1864).

cousin Carol, mais, avouait-il, « c'est une tâche difficile d'être obligé de prendre parti pour une race d'hommes trop semblables à ceux que je connais de la Pologne russe ». Tous les cabinets européens, à l'exception de la Russie, prirent fait et cause pour les Juifs de Moldavie. Les journaux racontaient que des centaines de familles israélites, se trouvant sans asile, avaient été forcées d'*émigrer* (ce qui, malheureusement pour les Roumains, n'était pas vrai). Au Reichstag de Berlin, le docteur Bamberger décrivit, d'une voix émue, les souffrances de ses coreligionnaires, en ajoutant qu'il était du devoir des puissances d'y mettre un terme. M. Miquel, « malgré sa sympathie pour la cause des Israélites opprimés », répondit qu'il était dangereux d'entrer dans cette voie : « Par des avertissements incessants on exaspérera encore les Roumains, *très jaloux de leur autonomie, aussi bien contre les Juifs que contre leur prince allemand.* » Néanmoins, le Reichstag finit par voter la motion de Bamberger, approuvant les démarches déjà faites par le chancelier de l'empire, et l'invitant à continuer ses efforts en faveur des Israélites roumains. Encouragés par cette victoire, les Juifs voulurent créer un mouvement plus général encore et, dans ce but, ils organisèrent à Bruxelles un congrès pour réclamer les droits politiques en faveur de leur coreligionnaires moldaves. Ils arrivèrent à un résultat contraire à celui qu'ils avaient escompté.

Il y a quelques mois, écrivait le prince Carol à la date du 17-29 juin 1872, les Israélites jouissaient ici encore de quelques sympathies dans certains cercles, mais depuis qu'ils ont élevé une telle clameur en Europe, depuis que la presse juive cosmopolite nous attaque d'une façon indigne et veut obtenir par la force l'émancipation des Juifs, ceux-ci n'ont rien à espérer en Roumanie pour le moment.

Les lettres reçues d'Allemagne par le prince durant les années 1872 et 1873 sont particulièrement intéressantes en ce qu'elles nous montrent, d'une part, le travail de l'unification allemande qui s'achève, de l'autre, le jugement porté par nos ennemis sur la France, qu'ils se réjouissent de voir absorbée par ses luttes intérieures et décidément vouée à la république : « Nous devons souhaiter que la république avec Thiers au gouvernail se maintienne encore longtemps », avait écrit le prince de Hohenzollern, en janvier 1872. C'est le même vœu qu'exprime le Kronprinz dans une lettre datée du 31 octobre :

J'ai reçu, dans l'Allemagne du Sud où j'ai inspecté les troupes, une réception telle qu'elle ne saurait être plus cordiale, ni plus

brillante dans les vieux pays d'origine. Le sentiment de l'union de toutes les branches de la race allemande a pénétré avec une rapidité et une profondeur merveilleuses dans toutes les parties du pays depuis la restauration de l'empire allemand. Tous se sentent élevés, fortifiés dans l'idée qu'ils sont membres d'un peuple imposant, sentiment que ne pouvaient pas connaître les trente patries d'autrefois !...

L'entrevue des trois empereurs a été un événement politique, sans cependant qu'aucun traité ait été conclu à cette occasion. On n'en avait pas besoin, d'ailleurs, car aujourd'hui les papiers et les protocoles ont peu de fond. Le principal était de prouver d'une façon effective et visible les bonnes relations des trois empires. Puissent-elles être maintenues et les meilleurs gages seront donnés à la paix européenne. Je ne sais pas d'ailleurs ce qui pourrait en amener aujourd'hui le bouleversement, à moins que la légèreté des Français irréfléchis ne trouve un prétexte à querelle.

Thiers poursuit l'accomplissement plein de loyauté des conditions de la paix et paye quand et comme il peut. *Lui et sa République sont pour le moment ce que la France peut souhaiter de meilleur.* Actuellement, on dit que Chambord et Orléans semblent perdre du terrain.

Dans une lettre qu'il faudrait pouvoir citer tout entière et où le prince Ch. Antoine expose ses idées ultra-libérales sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat, nous relevons le passage suivant :

La question brûlante en ce moment de l'empire allemand est la question ecclésiastique. Cette affaire soulève beaucoup d'écume, aigrit la vie de famille et recèle incontestablement des dangers d'avenir, car elle met dans la main du parti ultramontain un levier pour intriguer avec succès contre le nouvel empire allemand et l'empereur protestant.

La France, par hostilité seulement contre l'Allemagne, favorise au plus haut degré Rome et tout ce qui s'y rattache et gagne ainsi les sympathies de nos ultras, qui croient ou voudraient faire croire que la France est le seul refuge du catholicisme et que la Prusse veut tout rendre protestant. Cette tendance est maintenant en France un moyen d'agitation; le but final est la revanche, mais jamais la glorification de l'Eglise !

Le prince de Hohenzollern déclare qu'au point de vue militaire « l'unification de l'empire s'accomplit sans obstacle, et aussi elle ne reculera plus jamais; mais les petits souverains sont profondément

touchés au cœur de se voir médiatisés aux points de vue militaire et diplomatique ».

Dans les derniers jours de l'année 1872 (suivant le calendrier orthodoxe), on apprit à Bucarest la mort inopinée de Napoléon III.

Le prince Carol en est vivement ému, et la mort de l'ancien protecteur du principe des nationalités auquel la Roumanie doit son existence comme État, provoque dans tout le pays un deuil spontané et sincère. Le couple princier envoie à l'impératrice veuve et au prince impérial l'expression de sa cordiale sympathie, et le prince ajoute : *Pour moi, le souvenir des bontés de l'empereur est à jamais gravé dans mon cœur.*

Quelques jours après, un service funèbre pour le repos de l'âme de Napoléon III était célébré, par ordre du gouvernement, à la Métropole *et dans toutes les églises du pays.* Vainement le métropolitain avait-il déclaré qu'il est contre les lois de l'Eglise orthodoxe de célébrer des cérémonies de ce genre pour les croyants des autres confessions; « le prince sut apaiser ses scrupules. »

En même temps, les Chambres chargeaient leurs présidents d'exprimer, dans un télégramme de condoléances à l'impératrice et au prince impérial, *toute la reconnaissance que le pays doit à l'empereur*[1]. M. Thiers s'émut à cette nouvelle. Au lieu de comprendre que la Roumanie, étrangère à nos questions dynastiques, rendait hommage à la France dans la personne du souverain qui nous avait gouvernés pendant dix-huit ans, il déclara aigrement à M. Strat que les Roumains devaient de la reconnaissance à la France et non à Napoléon III. Il se montra particulièrement blessé que les Chambres eussent envoyé des adresses de condoléances, non seulement à l'impératrice, mais au « prince impérial » *avec lequel la Roumanie n'a cependant jamais eu rien à faire.*

Par la suscription de *prince impérial*, a-t-il dit, la Roumanie ferait croire qu'elle considère le fils de Napoléon III comme l'héritier légitime du trône de France et qu'elle envisage l'état de choses actuel dans ce pays comme nul et non avenu. « Si j'avais agi strictement suivant les règles des convenances internationales, dit Thiers pour finir, j'aurais dû rappeler mon agent et rompre toutes relations avec vous. »

[1] La reconnaissance des Roumains envers le souverain qui fut leur protecteur n'a pas été éteinte par le temps. Cette année même, un comité s'est formé à Bucarest pour ériger un monument à la mémoire de Napoléon III, et une adresse de gratitude a été envoyée à l'impératrice Eugénie à l'occasion du 39e anniversaire de l'union des Principautés.

Strat a répété au président de la République ce qu'il a déjà dit au ministre des affaires étrangères, que personne à Bucarest n'a songé à offenser la France, à laquelle les sympathies de la Roumanie sont acquises, mais qu'on a simplement rempli un devoir de reconnaissance à l'égard d'un bienfaiteur. Et comme il rappelle ensuite toutes les marques d'amitié antérieures que les Roumains ont prodiguées à la France, le ton de Thiers s'adoucit sensiblement.

Passant aux affaires d'Espagne où la monarchie éphémère d'Amédée venait d'être renversée, M. Strat en tirait une conclusion à laquelle le peuple roumain et son souverain ont heureusement donné un démenti : « Les événements espagnols fortifient cette conviction tant de fois tristement établie : la race latine est à peu près ingouvernable. »

Depuis quelque temps le prince « roulait en lui-même, — ce sont ses expressions, — le projet de délivrer son pays des liens indignes qui l'attachent à la Turquie; il a la conviction, écrit-il au commencement de l'année 1873, que la Roumanie n'a plus besoin de la Sublime Porte. Il espère calmer l'effervescence qu'une pareille démarche provoquerait en Europe en entreprenant, en même temps, le règlement de la situation des Israélites roumains ». Nous le voyons, à cette époque, cultiver activement l'amitié des souverains de Monténégro et de Serbie. Le prince Nikita accueille admirablement l'agent roumain qui lui est envoyé et développe devant lui « en détail, le projet d'une confédération des Balkans, en exprimant l'espoir que le prince Carol prendrait l'initiative de cette confédération et se mettrait à sa tête ». De tels projets étaient faits pour séduire Carol et pour raviver encore son désir de secouer le joug turc; à partir de ce moment, il revient sans cesse à cette idée dans ses notes; il la soumet au conseil des ministres, qui juge que le moment n'est pas encore venu. Se trouvant à Vienne au mois de juin 1873, il déclare au comte Andrassy, alors premier ministre, « qu'il a la conviction qu'après avoir brisé ses liens de vassalité, la Roumanie, maîtresse d'elle-même, sera une amie beaucoup plus sûre pour la Porte et qu'il projette sérieusement de proclamer l'indépendance du pays ». Il expose la même idée à Bismarck. Beaucoup mieux accueilli à la cour de Vienne que lors de son premier voyage, il a les conversations les plus cordiales avec l'empereur et se montre frappé de l'intelligence vive et de l'esprit prématurément développé du pauvre archiduc Rodolphe, alors âgé de quinze ans. Quant à l'impératrice Elisabeth, il n'en parle que pour vanter « sa beauté classique atténuée par une ombre de froideur ». L'impératrice Augusta qui reçoit, en même temps

que son parent Carol, l'hospitalité de la Hofburg, paraît apprécier plus particulièrement l'amabilité de François-Joseph.

Quelques jours après, la venue du prince à Ems est chaleureusement fêtée par l'empereur Guillaume, mais l'empereur Guillaume est son cousin : aussi le Sultan se montre-t-il beaucoup plus blessé de l'accueil que Carol a reçu à la Hofburg; il en veut aussi à Milan de Serbie qui, à son tour, est allé à Vienne sans avoir obtenu l'autorisation de son suzerain! Peu à peu, la Porte voit ainsi ses vassaux lui échapper l'un après l'autre. Elle porte ses doléances jusqu'au tsar, qui se refuse à les écouter[1]. Dès lors, le prince de Roumanie n'hésite plus à afficher ouvertement son indépendance et, au mois d'octobre 1873, il fait savoir que dorénavant *il n'acceptera plus aucune lettre vizirielle*. Son agent à Constantinople d'une part, de l'autre son premier ministre, sont là pour recevoir les communications de la Porte.

Les lettres adressées par le prince de Hohenzollern à son fils dans les derniers mois de l'année 1873 contiennent de curieuses appréciations sur les affaires de France qu'il juge, bien entendu, à un point de vue tout différent du nôtre ; ainsi, à ses yeux, « la condamnation de Bazaine est une monstruosité; pourquoi pas Mac-Mahon aussi et tous les autres généraux battus? » Dans une autre lettre, il déclare que, « en France, cela ne pourra durer plus longtemps; l'extrême-droite est par trop folle et la personnalité de Mac-Mahon n'offre de garantie d'aucun côté ». Parlant de l'échec des tentatives de restauration royaliste, il ajoute cette phrase significative : *il vaut mieux pour nous que les choses se soient passées ainsi*. En cette circonstance comme dans les autres, le vieux prince se montre entièrement d'accord avec Bismarck. C'est ainsi qu'à propos de la guerre déclarée par le chancelier au clergé catholique, il écrit :

Je suis affligé qu'on ait dû en arriver là, mais je l'avais prévu, car l'habitude, enracinée depuis trente ans, de céder à toutes les exigences de Rome plutôt que de lui résister vigoureusement ne pouvait pas durer plus longtemps. Maintenant que nous sommes engagés dans ce combat, nous devons le poursuivre, et l'Autriche commence très opportunément à suivre le même procédé.

[1] Abd-ul-Aziz se consolait de ses déboires en donnant de belles fêtes au shah de Perse; celui-ci, en quittant Constantinople (écrit le prince Carol), était devenu le meilleur ami du Sultan. Au début, chacun des deux souverains se plaignait de ce que le cérémonial accordait de trop grandes préséances à l'autre; mais lorsque le shah eut déclaré que de tous les princes qu'il avait vus au cours de son voyage, Abd-ul-Aziz était celui qui lui avait produit la plus grande impression, l'amitié fut vite établie entre eux. »

Je suis contrarié qu'on émette constamment l'idée que le gouvernement veut fouler aux pieds les institutions de l'Église catholique, quand tout homme bien pensant sait que rien n'est plus éloigné de nos intentions.

Le 9 avril 1874, le prince et la princesse de Roumanie étaient cruellement frappés par la mort de leur fille unique enlevée à l'âge de trois ans et demi. Les malheureux parents eurent la triste consolation de voir le pays tout entier s'associer à leur deuil [1]. Sitôt que le prince eut le courage de se remettre au travail, ce fut pour reprendre l'idée qui le hantait depuis longtemps. Il demanda conseil à de Moltke sur l'emploi de 8 millions de francs que la Chambre venait de voter pour l'armée : le vieux maréchal feignit de ne pas comprendre le but auquel tendait le prince. « La Roumanie, lui répondit-il, n'a pas besoin d'une grande armée permanente; elle ferait mieux de s'appliquer à développer ses riches trésors naturels. Si l'armée roumaine comptait 10,000 hommes en temps de paix et 25,000 en temps de guerre, ce serait pleinement suffisant, car elle n'aurait qu'à veiller au maintien de l'ordre dans le pays. Combien serions-nous heureux en Allemagne, ajoutait cet homme de guerre, de pouvoir consacrer à d'autres objets qu'aux armements les centaines de millions que nous dépensons! »

Carol ne se tint pas pour battu. Il était encouragé, d'ailleurs, par l'état-major allemand qui, dans un long travail présenté au prince, disait, au contraire : « En cas de conflit avec la Turquie, le but indiqué pour la Roumanie semble être de rassembler l'armée auprès de Bucarest, du côté du Danube, pour faire front à l'invasion... L'armée est le soutien de l'Etat et, *en Roumanie, où l'on doit envisager tant d'éventualités différentes, le soin et l'instruction de l'armée doivent être la préoccupation principale* ». Peu de temps après, le prince envoyait des officiers compléter leur instruction en Prusse.

Au mois d'octobre 1874, il invita de nombreux officiers étran-

[1] Le prince, remerciant le pays, dans la personne du premier ministre, des marques d'attachement qui lui avaient été données de toutes parts, disait :

« Le plus doux souvenir que notre fille défunte nous ait laissé comme un précieux trésor est son amour sans bornes pour la Roumanie où elle était née, amour si intense que, malgré son jeune âge, elle avait été prise du mal du pays pendant son premier séjour à l'étranger.

« *La religion de notre enfant,* la langue qu'elle parlait, ont acquis pour nous une nouvelle consécration, car chaque mot roumain nous apportera désormais un écho de sa voix, que nous n'entendrons plus jamais sur cette terre. »

gers à assister aux manœuvres, ainsi qu'à la bénédiction des nouveaux drapeaux et à leur distribution aux régiments de son armée réorganisée. Cette cérémonie provoqua l'enthousiasme de la foule. De leur côté, les officiers étrangers, furent unanimes à constater que l'armée roumaine était en train de devenir une armée très solide avec laquelle on serait bientôt forcé de compter.

Les officiers turcs venus aux exercices ouvrirent les yeux tout grands, et le colonel Asiz-Bey dit à l'anglais : « C'est sérieux, je ne m'attendais pas à cela. » Combien les temps sont changés! s'écriait-on de toutes parts. Jadis les princes roumains se confondaient dans la suite d'un Omer-Pacha, d'un Coronini, d'un Gortchakoff, et ensemble, avec ceux-ci, passaient en revue des troupes turques, autrichiennes ou russes. Aujourd'hui le prince, entouré d'officiers étrangers, passe en revue les troupes nationales!

Encouragé par ces succès, le souverain roumain prend de plus en plus les allures du chef d'un Etat libre : il négocie des traités de commerce avec les grandes puissances, malgré les protestations de la Porte; il hâte la formation de l'armée territoriale dont la création a été votée par le Parlement; le 8/20 novembre, jour de l'inauguration de la statue de Michel le Brave (œuvre de notre sculpteur, Carrier-Belleuse) sur la place de l'Université, parlant pour la première fois au peuple assemblé, il profite de l'occasion pour tenir un langage belliqueux dans lequel il pressent *l'heure où la Roumanie se lèvera comme un seul homme pour faire son devoir*. Au début de l'année 1875, donnant audience à un diplomate espagnol chargé de lui annoncer l'avènement d'Alphonse XII, le prince Carol a soin de recevoir cet envoyé « avec une grande solennité, afin de souligner la courtoisie du jeune roi qui implique une espèce de reconnaissance de l'indépendance de la Roumanie ». On se montra très irrité, à Constantinople, en apprenant cette nouvelle. Le grand-vizir déclara que la Porte ne reconnaîtrait pas la monarchie espagnole tant que satisfaction n'aurait pas été donnée au Sultan. L'Espagne se contenta de répondre qu'elle n'avait pas eu l'intention de blesser la Turquie en remplissant un acte de courtoisie envers le prince Carol, et le grand-vizir se tint pour satisfait.

A ce moment grondait dans les Balkans l'orage précurseur de la guerre d'Orient. Au Monténégro, le prince Nikita réclamait le prompt châtiment des Turcs-Albanais qui avaient massacré plusieurs de ses sujets; en Bosnie et en Herzégovine, la population chrétienne se refusait à payer les contributions arbitraires dont on la surchargeait. Les Serbes se formaient en bandes pour voler au

secours de leurs frères opprimés; mais leur pays, mal gouverné, était déjà miné par des intrigues de toute nature. Dès cette époque, les sujets du prince Milan, depuis roi, puis ex-roi, et redevenu aujourd'hui le maître en Serbie, malgré son serment de n'y jamais rentrer, se montraient mécontents de leur étrange souverain : ils lui reprochaient ses folles prodigalités, son despotisme, ses séjours prolongés à Paris, ses dettes criardes. « Au Palais, écrivait l'agent de Roumanie à Belgrade, on vit d'expédients en empruntant de tous côtés. Les lettres de change arrivent journellement de l'étranger et ne peuvent être payées. Bien des gens ici, même des paysans, ont de l'argent à recevoir. La liste civile a été prise pour six mois d'avance. » Aussi beaucoup de Serbes jetaient-ils les yeux sur le prince de Monténégro, en demandant que leur pays fût réuni au sien. C'eût été, par la suite, un bien, et pour le Monténégro, trop pauvre pour se suffire à lui-même, et pour la Serbie, qui, tant qu'elle n'aura pas de débouché sur la mer, restera sous la dépendance économique de l'Autriche-Hongrie. C'est bien ainsi que l'entendait cette puissance. Aussi, au moment même où les Serbes se préparaient à tendre la main à leurs frères de la Montagne-Noire, l'empereur François-Joseph eut-il soin de faire, le long de la côte dalmate, un voyage destiné à se concilier les sympathies de tous les Slaves de ces régions. Le monarque atteignit le but qu'il s'était proposé :

Jusqu'à présent — écrivait M. Stourdza, l'envoyé roumain à Belgrade, — toutes les populations slaves de l'ouest de la péninsule considéraient le prince de Monténégro comme leur chef naturel, mais maintenant, depuis le voyage en Dalmatie de l'empereur d'Autriche, dont l'affabilité a conquis tous les cœurs, il est devenu clair à leurs yeux que le prince de Monténégro n'est, après tout, qu'un bien petit personnage, en comparaison du « tsar » de Vienne. Dans l'idée de ces populations, il y a trois tsars : celui de Constantinople, celui de Moscou et celui de Vienne. Mais ce dernier vient de se révéler à eux comme le plus proche et le plus puissant et il a relégué ainsi les deux autres à l'arrière-plan. Le prince Nikita l'a très bien compris et se serait, à cause de cela, très volontiers dispensé de se présenter à l'empereur d'Autriche, malgré toutes les marques d'honneur qu'on lui a prodiguées.

Cependant le soulèvement de l'Herzégovine prenait un caractère de plus en plus menaçant que la Porte s'efforçait vainement de nier. Les insurgés avaient lancé un manifeste dans lequel ils disaient : « Pendant quatre cents ans, nous avons été des *raïas* et traités comme du bétail. Nous voulons désormais être des

hommes. Dieu soit avec nous! » A leurs bandes venaient chaque jour se joindre des Monténégrins et des Serbes encouragés sous main par la Russie, et même par l'Autriche qui, tout en formant publiquement des vœux peu sincères pour la paix, projetait déjà de s'enrichir des dépouilles turques sans avoir à tirer l'épée; elle comptait sur les Balkaniens pour se charger de la besogne et vérifier une fois de plus le *sic vos non vobis* du poète[1]. Les Serbes, « surexcités au plus haut degré et s'abandonnant aux pires illusions sur leur force militaire », allaient contraindre leur prince à faire la guerre malgré lui, au moment où il songeait uniquement à faire la cour à sa belle fiancée, Mlle Nathalie Kechko appartenant à une famille russe[2] : mariage d'amour qui devait si mal tourner par la suite! En annonçant à la Skoupchtina son mariage avec une Russe, le prince Milan déclara qu' « il croyait remplir ainsi un vœu de son peuple attaché à la nation moscovite par les liens de la religion, du sang et tant de précieux souvenirs ». Abordant les difficultés de l'heure présente, le prince exprima l'espoir que « la sagesse du Sultan et des grandes puissances parviendrait à rétablir la tranquillité ». Mais le peuple serbe ne l'entendait pas ainsi et M. Stourdza nous révèle en ces termes la singulière comédie qui se jouait à Belgrade :

Les débats de l'adresse à la Skoupchtina ont duré quatorze jours. Les séances ont été secrètes, car le gouvernement, pour donner satisfaction en même temps à la pression de l'étranger en vue du maintien de la paix et à l'opinion publique serbe, qui fait appel à la guerre, a proposé à la représentation du peuple deux projets d'adresse différant essentiellement par le fond et qui ont été adoptés tous les deux : la première, destinée à la publicité, exprime l'espoir du pays de voir les complications bosniaques aboutir à une solution pacifique; la seconde, qui doit être tenue secrète, réclame avec énergie que la Serbie soutienne la révolte des frères d'origine et mette à la disposition du prince 3 millions de ducats et une armée de 40,000 hommes en lui rappelant tout ce que le pays est en droit d'attendre d'un Obrénovitch.

Partout en Serbie on parle de guerre, et des secours de toute sorte sont donnés aux insurgés; des convocations militaires sont ordonnées et toutes les classes de la milice appelées sous les armes. Mais par contre toutes les communications et les documents officiels sont formulés dans le sens de la neutralité.

[1] Le prince Carol note dans son journal (12/24 septembre 1875) que l'Autriche ne désarme pas les fugitifs qui passent sa frontière; elle les renvoie, au contraire, mieux armés aux insurgés. »

[2] « La future princesse ne veut être *que Russe*, écrivait-on de Belgrade au prince Carol; elle renie son origine roumaine. »

Le prince Milan doit prendre maintenant une décision : ou bien essayer de se rendre maître de la situation ou suivre le torrent de l'opinion publique travaillée par la Russie.

Le Monténégro n'attend que le premier mouvement de la Serbie pour se déchaîner de son côté, et la Turquie devra alors rassembler toute sa force armée ; il y a déjà pour le moment 35,000 hommes en Bosnie et en Herzégovine et ils ne parviennent cependant pas à étouffer l'insurrection.

Un mois plus tard, la fermentation ne faisant qu'augmenter en Serbie, Carol mandait au Kronprinz :

Le jeune prince (Milan) va à la guerre ou à la révolution. Et il est précisément dans sa lune de miel avec sa jolie femme, qui est étroitement apparentée avec toutes les grandes familles de la Moldavie. Cependant les Serbes auraient vu leur ambition mieux satisfaite par le choix d'une *véritable princesse* comme souveraine.

Plus éloigné du théâtre des événements, et ne sentant pas encore son armée prête pour une campagne, le prince Carol cherchait à gagner du temps. « Personne, en Europe, ne se sent disposé à chercher noise aux Turcs, lui avait écrit le Kronprinz ; toutes les puissances éprouvent, au contraire, une aversion marquée à voir remettre sur le tapis la question d'Orient. » — « En Roumanie, répondit Carol, on ne pense qu'à faire des chemins de fer, des routes, des écoles ; on ne se laissera pas entraîner à des démarches inconsidérées par les agitations des pays voisins. » Mais il se préparait en silence pour l'heure où il pourrait entrer avec succès dans la lutte. « L'Orient chrétien, disait-il à son père, en a assez de la mauvaise administration turque.., La grande diplomatie est impuissante à résoudre la question orientale, *qui ne peut être résolue qu'en Orient même, sur le théâtre de la guerre, avec le concours des peuples directement intéressés.* Notre politique d'aujourd'hui est d'attendre et de tirer parti des événements : la ruine financière de la Turquie contribuera à nous y aider. »

En effet, l'*homme malade* semblait, à ce moment, toucher à une de ces crises qui, bien des fois déjà, ont fait croire à l'Europe attentive qu'il entrait en agonie. La banqueroute le menaçait. Aucun employé ne recevait même l'acompte habituel sur ses appointements arriérés[1] et, tandis que le Sultan ne voulait pas

[1] Il en est de même aujourd'hui : cette année Abd-ul-Hamid a été obligé de suspendre les traitements de tous ses fonctionnaires et employés subal-

consentir à la moindre réduction sur sa liste civile (de 50 millions), les troupes ne touchaient pas leur solde; pour la leur payer, la Porte demanda à la Roumanie de verser son tribut d'avance. Le moment était mal choisi. La Roumanie (dont la situation financière était, d'ailleurs, aussi très critique) répondit par un refus absolu, basé sur ce motif d'une sanglante ironie : qu'elle-même avait besoin d'argent *pour des dépenses militaires urgentes!*

Une vive irritation se manifestait alors, à Constantinople, contre le sultan Abd-ul-Aziz, qui allait *être suicidé* (comme on l'a dit spirituellement) quelques mois plus tard. On s'indignait de le voir engloutir des sommes énormes dans des gaspillages absurdes, tandis que le Trésor était à sec, et que les soldats, chargés de défendre son trône, mouraient de froid et de misère. Incapable de diminuer ses propres dépenses et de réformer aucun des abus criants qu'on reprochait alors, comme aujourd'hui, à l'administration turque, Abd-ul-Aziz se montrait pourtant alarmé de la situation. « Il a beaucoup vieilli, disait-on au prince Carol en décembre 1875, ses cheveux et sa barbe sont tombés par places, ce qui lui donne un aspect effrayant... Il est persuadé qu'on lui a jeté un sort, et il passe son temps à se faire désensorceler; mais ses éternelles demandes d'argent sont restées les mêmes, et sa passion pour les coqs, surtout noirs, est toujours aussi vive. Malgré l'anxiété qu'il éprouve d'être détrôné, il accapare pour lui seul tout l'argent qui rentre. »

Dans une lettre adressée à son père à la même époque, Carol constate qu'enfin la Turquie semble abandonnée par l'opinion publique de l'Europe, *même par l'Angleterre*, dont les sympathies pour la Porte l'ont souvent agacé [1]. Et il insiste sur cette idée

ternes pour faire face aux dépenses extraordinaires occasionnées par la venue de l'empereur Guillaume à Constantinople.

[1] Durant un séjour à Londres en 1874, Carol constatait avec chagrin que « la Roumanie y est une *terra incognita*; les sympathies pour la Turquie sont telles qu'il est inutile de lutter contre cette marotte ». Quelques mois plus tard (janvier 1875), le savant professeur allemand Max Müller écrivait au prince : « La disposition des esprits en Angleterre n'a pas changé; on tremble de tous ses membres lorsqu'une dépêche arrive du Danube, et cela pour deux raisons topiques : l'humanité est esclave de la phrase, et la phrase *integrity of the Ottoman Empire* est pour les Anglais aussi naturelle que *Britannia rules the waves*. De pareilles maximes sont plus fortement incrustées dans la politique anglaise que dans la politique française et allemande. La seconde raison réside dans les fonds turcs. »

Depuis que ces lignes ont été écrites, la situation s'est un peu modifiée : en 1898, l'intégrité de l'empire ottoman se trouve surtout défendue par l'empereur allemand qui a choisi le lendemain des massacres d'Arménie et de Constantinople pour se poser en champion et en protecteur du Sultan

Quant à la raison tirée des fonds turcs, elle persiste toujours : l'année

naguère exprimée par Bismarck que la Roumanie doit devenir *la Belgique du bas Danube*; il est du devoir de l'Europe de hâter une solution « qui sera pour elle une garantie de la paix en Orient ».

« Nos deux pensées se sont rencontrées », répond le prince de Hohenzollern :

Je reçois ton importante lettre du 27 de ce mois et je t'écris sous l'impression encore fraîche de tes lignes. En peu de temps, la question orientale est devenue mûre pour une solution et ce qui n'était à attendre que dans quelques années est déjà arrivé aujourd'hui. Le principal est que la France et l'Angleterre commencent enfin à comprendre qu'il n'y a rien à faire pour venir en aide à *l'homme malade*. La Turquie succombe au krach financier dont elle est seule coupable. Pour l'observateur éloigné il est intéressant de constater que tous les regards sont portés sur la Roumanie, dont l'attitude mesurée est l'objet de la reconnaissance générale.

Une telle conduite est le seul moyen de préparer l'Europe à l'indépendance imminente de ton pays; cette indépendance doit être la résultante de la conviction où l'on sera de son caractère indispensable et ne plus surprendre personne le jour où elle s'accomplira.

Je te félicite de ta réserve politique et de l'art de l'expectative que tu t'entends à pratiquer en présence de l'impatience propre au caractère national roumain. Toute démarche précipitée serait une grande faute et ne serait pas même excusable si le repos du pays était en jeu. L'Europe entière ferait front contre la Roumanie dans le cas où celle-ci donnerait lieu à une conflagration universelle...

Le prince Charles-Antoine ajoute que « l'empire allemand doit se réserver pour mettre, au moment décisif, son poids dans un des deux plateaux de la balance où seront pesés les intérêts russes et les intérêts autrichiens, et cela du côté qui présentera des profits réels pour l'empire d'Allemagne ». Telle fut, en effet, deux ans et demi plus tard, l'œuvre de Bismarck au congrès de Berlin, où, en dépit des victoires russes et du traité de San-Stefano, il fit pencher fortement la balance du côté de l'Autriche, inaugurant pour elle cette politique du *Drang nach Osten* qui a été si profitable à l'Allemagne.

Résumant la situation au moment de clore l'année 1875, le

passée, la Bourse a exercé une influence décisive sur l'attitude du concert européen à l'égard des Grecs. « Deux puissances surtout, — a écrit M. Lavisse, — sortent victorieuses de la dernière crise orientale : l'Allemagne et la Finance. »

prince prévoit que « Bulgares, Serbes et Monténégrins n'attendent que le printemps pour se soulever, espérant entraîner avec eux la Grèce, ou l'amener, tout au moins, à faire valoir de nouveau ses prétentions sur la Crète. La Russie cherche visiblement à obliger le Sultan à se jeter dans ses bras comme dernière tentative de salut. Un mouvement en Crète est préparé sournoisement par les Anglais dans le but de placer cette île sous le protectorat britannique. La Porte espère toujours arriver à quelque chose par des palliatifs. L'Autriche déclare au grand-vizir que l'Europe trouve insuffisantes les réformes récemment annoncées par la Porte. Le comte Ignatieff est tourmenté par l'attitude de l'Autriche-Hongrie, parce qu'*il redoute qu'elle se substitue à la Russie* en face des populations slaves de la Turquie. De là résultent des tiraillements entre les deux ambassadeurs. Le représentant de l'empire d'Allemagne se renferme dans une réserve absolue : *il fait le mort*. Tout le monde est anxieux de ce que le printemps prochain pourra apporter, et les populations mahométanes de la Turquie se sentent peut-être encore moins rassurées que les populations chrétiennes ».

C'est sur ces mots que se termine le deuxième volume, — le dernier paru, — des Mémoires du roi de Roumanie. Nous voici parvenus à la veille du moment où va éclater cette guerre d'Orient dans laquelle la Roumanie jouera un rôle brillant. Les pages qui doivent suivre, — et que le prince n'a pas encore jugé opportun de publier, — présenteront un intérêt tout particulier; nous avons assisté aux commencements pénibles de son règne, aux innombrables difficultés politiques, financières, religieuses, qu'il a eu à surmonter journellement durant cette période. Nous touchons maintenant à l'heure glorieuse où, récoltant ce qu'il a semé, il va décidément rompre avec la Turquie, proclamer l'indépendance du pays, mener sa jeune armée à la victoire, après avoir, en quelque sorte, imposé son concours à la Russie, et enfin, malgré les mécomptes du traité de Berlin, élever sa principauté au rang de royaume. Mais c'est à partir de ce moment aussi, et c'est là une question délicate qui pourra retarder la publication des *Notes* se rattachant à cette période, que le prince Carol, désormais populaire et aimé de ses sujets, profitera du dépit que leur a causé l'abandon forcé de la Bessarabie au tsar, pour les orienter insensiblement du côté de l'Allemagne et les jeter enfin, malgré leurs préventions et leurs griefs, dans les bras de la Triplice.

Baron Jehan DE WITTE.

LA PREMIÈRE SŒUR DE CHARITÉ

LOUISE DE MARILLAC — MLLE LE GRAS

1591 — 1660

Certes, on ne dira plus, après avoir lu la nouvelle Vie [1] de Louise de Marillac, qui vient d'être livrée au public, que l'érudition et l'édification ne peuvent marcher de concert.

Rarement récit plus complet, appuyé sur des pièces plus nombreuses et plus authentiques, n'a raconté dans le détail une existence à la fois plus sainte, plus féconde et plus admirable par l'élévation vraiment chrétienne des sentiments. Uniquement fondée sur les documents du temps, lettres, mémoires, récits contemporains, cette biographie d'une des plus grandes âmes du dix-septième siècle, qui en compta tant, a toute la valeur et toute l'autorité d'une œuvre scientifique. On y trouvera en même temps l'intérêt qui s'attache à l'histoire de la fondation et de la formation de ces Sœurs de Charité, dont, depuis deux siècles, la France profite sans toujours leur rendre peut-être en reconnaissance et en admiration tout ce qu'elle leur doit.

Ce fut, en effet, Louise de Marillac, la fille spirituelle et l'émule en sainteté de saint Vincent de Paul, qui fonda la « petite compagnie des Filles de la Charité ». Mais elle est en même temps une des plus curieuses figures de cette galerie, si longue déjà, de grandes chrétiennes, que l'Eglise propose à notre imitation bien plus encore qu'à notre admiration, galerie où pas un visage ne

[1] *La Vénérable Louise de Marillac, Mademoiselle Le Gras, fondatrice des Filles de la Charité*, par Mgr Baunard. Paris, Poussielgue, 1898.

ressemble à l'autre et dont l'étonnante variété fait involontairement songer à ces parterres de fleurs variées dont parle l'Ecriture sainte.

Il ne peut être question de retracer ici, fût-ce en abrégé, la vie de Mlle Le Gras, comme on l'appelait autrefois, du nom de son mari, qui, par une coutume que l'on a de la peine à comprendre, ne lui donnait pas alors le droit de porter le titre de Madame. L'histoire de « Mademoiselle », c'est ainsi que la nomment encore aujourd'hui toutes ses filles, et l'on sait si elles sont nombreuses, est trop connue de tous ceux qui s'occupent du passé religieux de la France pour avoir besoin d'être remise en mémoire.

Cette histoire[1], du reste, a été écrite avec autant de charme que de discrète réserve par une plume féminine que tout préparait à cette tâche. La magistrale étude, qui a donné lieu à ces quelques pages, vient, en outre, de fixer définitivement tous les détails du sujet, bien que son étendue et l'abondance des renseignements qu'elle renferme ne la rendent pas également abordable à toutes les classes de lecteurs.

Quelques lignes suffiront amplement pour rappeler les principaux faits qui composent la vie de Louise de Marillac, ainsi que les origines de la congrégation qu'elle a fondée avec saint Vincent de Paul.

C'en sera assez pour nous permettre de passer, sans plus tarder, à l'analyse des traits de sa nature morale, de ce qui formait la caractéristique, comme on dit aujourd'hui, de cette physionomie si originale, qu'on ne peut la regarder de près sans l'admirer et sans être pris, pour elle, d'un de ces religieux attraits que les saints sont seuls à inspirer et qu'ils inspirent parfois sans qu'on sache pourquoi.

Cette fois, grâce à ses biographes, nous pourrons peut-être nous rendre compte en une mesure de ce mystérieux pourquoi.

Louise de Marillac, née à Paris le 15 août 1591, était fille de Louis de Marillac, conseiller au Parlement, et de Marguerite Le Camus. Nièce, par son père, du maréchal et du chancelier, dont la tragique destinée devait illustrer le nom des Marillac, elle fut élevée au monastère royal de Poissy, avec les jeunes filles du plus haut rang. Mlle de Marillac avait donc, au moins en apparence, tout ce qu'il faut pour briller dans le monde et elle semblait destinée à y tenir une place distinguée. Mais Dieu avait sur elle d'autres vues, et les malheurs, qui ne tardèrent pas à assombrir une destinée commencée sous de si heureux auspices, vinrent de bonne heure

[1] *Histoire de Mademoiselle Le Gras,* par la comtesse de Richemont. Paris, Poussielgue, 1880.

donner à la future Sœur de Charité leur austère enseignement. Elle perdit sa mère très jeune encore, et son père se remaria. Puis il mourut à son tour, après avoir rappelé sa fille à Paris et l'avoir placée dans une maison d'éducation plus modeste que celle de Poissy, afin de pouvoir surveiller lui-même son éducation. Restée ainsi orpheline et sans premier appui à l'âge où on a le plus besoin d'en avoir, Mlle de Marillac se sentit, dès le début, attirée vers la vie religieuse : tout l'y portait, ses propres sentiments aussi bien que la gravité pieuse du milieu où elle vivait, de ce milieu où le chancelier de Marillac rencontrait M. de Bérulle, où Mme Acarie se préparait, par l'exercice des plus héroïques vertus et l'acceptation des plus rudes adversités, à devenir la fondatrice du Carmel en France. Un moment même, la jeune Louise voulut s'enfermer dans le couvent des Capucines, le plus austère de tous les couvents de Paris, et promit de se donner sans retour et sans réserve à ce mystique époux dont elle entendait tant parler autour d'elle. De sages avis, une santé fragile, la firent renoncer à ce dessein, mais elle en garda toujours le souvenir, comme une première empreinte, qui ne devait jamais s'effacer et que nous verrons bientôt reparaître.

Elle ne se maria qu'à vingt-deux ans, en 1613, ce qui était se marier très tard pour l'époque. Ce seul fait montre qu'elle hésita longtemps et voulut choisir elle-même. Les Marillac étaient, pour parler comme autrefois, tout à la reine, Marie de Médicis, dont la faveur les élevait rapidement à la cour avant de les entraîner avec elle dans sa chute.

L'oncle de Mlle de Marillac, qui devait être maréchal de France et payer de sa tête sa fidélité à la régente, avait même épousé une fille de Cosme de Médicis, propre tante de Marie de Médicis. Aussi donna-t-on à Louise de Marillac comme époux un secrétaire des commandements de la reine, Antoine Le Gras, dont l'avenir et la fortune semblaient assurés par cette place de cour, qui lui ouvrait le chemin aux plus grandes charges.

C'était donc ce qu'on est convenu d'appeler un bon mariage, du moins on était en droit de le croire. Cet espoir ne fut pas de longue durée, car la disgrâce des Marillac, entraînés dans la chute de la reine mère à laquelle ils restèrent si fidèles, ne tarda pas à ruiner toutes ces prévisions de fortune. Ce qui valait mieux que les trompeuses espérances d'avenir, ce fut le réel bonheur conjugal que cette union, qui dura près de dix années, apporta à Louise de Marillac.

Elle eut un fils, qui fut la grande affection de sa vie, et dont elle s'occupa toujours avec une sollicitude inquiète. « Personne n'est aussi mère que vous », lui écrira plus tard saint Vincent de Paul,

lorsqu'en apparence sa vie sera tout entière absorbée par les œuvres de charité.

Mais ni le mariage ni la maternité ne changèrent rien aux dispositions intérieures de M[lle] Le Gras : sa piété n'en fut ni ralentie ni distraite. Successivement dirigée par saint François de Sales, pendant un séjour de six mois qu'il fit à Paris, puis par l'évêque de Belley, Le Camus, celui que François de Sales appelait un autre lui-même, M[lle] Le Gras se montra tout de suite digne de pareils maîtres. Elle avait de plus à ses côtés le chancelier de France, Michel de Marillac, celui dont l'austère intégrité était proverbiale à la cour et qui y joignait la plus profonde piété. Il eut vite deviné ce que valait cette modeste jeune femme dont les vertus précoces et l'ardeur chrétienne se dissimulaient mal sous les vêtements du monde. Il l'aidait de ses conseils, et les lettres qu'il lui écrivait sont bien dignes, par l'élévation et la force chrétienne des pensées, de celui qui devait subir sans une plainte la plus terrible des disgrâces et consoler sa longue prison en écrivant cette traduction de l'*Imitation*, demeurée célèbre par la grâce naïve et le tour pittoresque que lui donne sa forme vieillie.

Bien loin, du reste, d'arrêter sa femme dans son zèle pour la piété et les bonnes œuvres, M. Le Gras, s'il n'était pas encore arrivé à l'imiter, l'approuvait et ne lui opposait aucune entrave. Mais, inquiète et agitée intérieurement, éprise d'un idéal de perfection qu'elle voyait confusément s'élever devant elle sans le comprendre encore, M[lle] Le Gras n'avait pas trouvé sa véritable voie et la cherchait avec angoisse.

Elle ne devait la trouver qu'après la mort de son mari; en attendant, les épreuves, ces messagères divines, ne lui manquèrent pas.

Dieu, qui la voulait tout à lui et à ses pauvres, ne permit pas en effet qu'elle pût jouir longtemps de son bonheur domestique. En 1622, M. Le Gras, quoique très jeune encore, tomba gravement malade et l'on désespéra bientôt de ses jours.

Le trouble et la douleur de Louise de Marillac furent extrêmes. Tout en prodiguant à son mari les soins les plus dévoués, elle se faisait à elle-même des reproches de conscience qui prouvent l'état troublé de son âme. Dieu, se disait-elle dans son affliction, la punissait de n'avoir pas été fidèle à la promesse qu'elle avait faite de se donner à lui dans un moment de ferveur de sa première jeunesse, et c'était son époux qui était la victime de ce manque de foi. Dans son angoisse, elle fit vœu de garder fidèlement le veuvage et de se consacrer tout entière à Dieu, si M. Le Gras lui était enlevé. Le malade languit plus de deux années au milieu de vives souf-

frances et mourut en 1625 dans de grands sentiments de piété, entre les bras de sa femme, qui ne le quittait pas.

Louise de Marillac restait seule à trente-quatre ans avec un fils unique de onze ans, qui à cette époque, où l'on entrait de si bonne heure dans la vie, ne devait plus rester longtemps confié à ses soins. Ardente par nature, généreuse et portée à l'oubli de soi, adonnée déjà depuis longtemps à la pratique des œuvres de charité et à un incessant travail de perfectionnement moral, il lui fallait un guide pour la diriger dans la voie, pour l'aider à réaliser ses aspirations encore confuses et qui sans cela auraient pu rester stériles. La Providence y avait pourvu en lui faisant rencontrer justement pendant ces années où elle soignait son mari malade, celui qui devait bientôt diriger sa vie entière et lui faire porter tous ses fruits.

Ce fut alors, en effet, que Mlle Le Gras rencontra Vincent de Paul. Il se trouvait encore à ce moment dans la maison de Gondi, dont il ne devait sortir que pour fonder « la Mission », mais il était déjà en pleine activité charitable et avait commencé cette admirable série d'œuvres qu'il devait continuer en l'agrandissant sans cesse pendant près d'un demi-siècle. Après quelques hésitations de la part de M. Vincent, qui n'aimait pas à se charger de la direction spirituelle, surtout de celle des femmes, et une certaine crainte de Mlle Le Gras à se mettre sous sa conduite dont elle eut vite triomphé, ces deux âmes, si bien faites pour se comprendre, ne tardèrent pas à se rapprocher et à unir leur commun amour de Dieu et des pauvres. Vincent de Paul se chargea de la conduite spirituelle de Louise de Marillac en 1623.

Dès lors celle-ci a trouvé le guide qui pendant trente-sept ans l'aidera à marcher, non sans souffrances, mais sans crainte de s'égarer dans les voies de la perfection. Désormais elle travaillera sans relâche avec lui à cet avancement du règne de Dieu, qui fait leur unique et commun désir. Cette date de 1623 est une date mémorable dans l'histoire religieuse non seulement en France mais dans le monde, car cette rencontre de M. Vincent et de Mlle Le Gras devait avoir une de ces conséquences inattendues où le doigt de Dieu se fait si visiblement voir, qu'on ne peut guère le nier qu'en fermant volontairement les yeux à la lumière. Qui eût dit, en effet, lorsqu'à cette époque un pauvre prêtre, encore « à la maison de Gondi », comme on disait, consentait à se charger de diriger la femme d'un ancien secrétaire des commandements de la reine mère, alors disgraciée et exilée à Blois ; qui eût pu penser que de ces rapports spirituels et en apparence tout personnels sortirait une œuvre d'une originalité parfaite, d'une fécondité prodigieuse, qui allait

apporter à la foi et à l'Église un appui toujours renaissant? Qui eût pu croire que de cette rencontre allait sortir, avec ces Sœurs de Charité qui se répandraient partout, une forme nouvelle de la vie religieuse appropriée à des temps nouveaux que rien ne faisait encore prévoir? C'était cependant là le dessein caché de Dieu, qui avait rapproché ces deux âmes et les préparait à leur insu à accomplir ses mystérieuses volontés.

Si l'on veut suivre dans le détail, et presque jour par jour, le lent développement de ces desseins et la formation graduelle, progressive, d'une âme sainte, il faut lire en son entier la vie de Louise de Marillac et les nombreux extraits de sa correspondance qu'elle contient. On y verra également l'art infini, mais comme inconscient et naturel, avec lequel saint Vincent de Paul sait conduire celle qui s'est mise sous sa direction dans les voies les plus hautes de la perfection chrétienne, sans effort et sans jamais hâter les moments ni devancer l'heure marquée par la Providence, mais se laissant toujours au contraire guider par ses indications.

Voyant Mlle Le Gras toute remplie de l'amour des pauvres, auxquels elle donnait déjà tout le temps que lui laissait les devoirs de sa position et l'éducation de son fils, M. Vincent en fit bientôt la cheville ouvrière de ses « charités » qu'il venait de fonder et qui se multipliaient rapidement. Lorsque l'œuvre, prenant à Paris un développement inattendu et le zèle des premières dames de « charité » n'étant pas toujours à la hauteur de leur tâche, il fallut leur adjoindre quelques « simples filles des champs » pour les aider et faire les ouvrages trop rebutants, ce fut encore Mlle Le Gras qui fut chargée de les diriger, de les surveiller. Peu après, la nécessité d'une formation identique, de règles communes et d'une direction suivie, fut reconnue indispensable et s'imposa en quelque sorte par la force des choses, « les servantes des pauvres » ne pouvant rester ainsi disséminées dans la grande ville sans le soutien qu'une compagnie organisée prête toujours à ses membres. Ce fut encore Louise de Marillac qui, la première, entra, avec quelques compagnes, dans cette petite maison de la rue des Fossés-Saint-Victor, qui devait être le berceau de si grandes œuvres.

Toujours soutenue et encouragée par Vincent de Paul, qui avait plutôt à calmer son ardeur qu'à l'exciter, Mlle Le Gras vit, pendant les débuts de l'œuvre à laquelle elle a attaché son nom, s'écrouler toute la fortune des Marillac enveloppés dans la disgrâce du chancelier et du maréchal, dont la destinée tragique émeut encore la postérité. Mais le malheur n'était pas fait pour abattre une âme de cette trempe et ne fit au contraire que la donner plus complètement à Dieu. Elle resta toujours et jusqu'à la fin plus « mère que

personne » pour un fils qui ne semble pas avoir toujours répondu à son attente et à ses soins, ni à ceux que saint Vincent de Paul lui prodigua, et elle saura trouver plus tard des accents de grand-mère pour parler de sa petite-fille. Mais, après les terribles malheurs qui frappèrent les siens, Mlle Le Gras se détacha de plus en plus des choses de ce monde dont, pour employer une expression du temps, elle venait de sentir si fort le vide et le creux. Elle avait eu, du reste, dès le premier moment, comme une sorte d'instinct prophétique sur ce qui devait sortir des humbles commencements de son entreprise, et elle se donna tout entière à l'œuvre de formation de ces modestes « servantes des pauvres ». Elle devait en faire, avec son père spirituel, les premières religieuses non cloîtrées, donnant dans le monde le spectacle nouveau alors de toutes les vertus monastiques, allant, pour ainsi dire, par les chemins, à la recherche et de tous les maux physiques pour les soulager, et de toutes les défaillancee morales pour les relever.

L'entreprise était hardie, inouïe même dans la société du temps, et elle allait directement contre toutes les idées reçues. Saint François de Sales, qui avait eu la pensée de faire quelque chose d'analogue avec les Sœurs de la Visitation qu'il fonda de concert avec Mme de Chantal, avait dû abandonner l'entreprise et renfermer ses filles de la Visitation Sainte-Marie derrière leurs grilles.

Il serait trop long de raconter ici comment M. Vincent et « Mademoiselle » réussirent, ou plutôt comment Dieu fit réussir petit à petit, sans que les principaux auteurs l'aient positivement voulu, ni qu'ils en aient peut-être compris toute la portée, l'œuvre que l'évêque de Genève avait dû ajourner. Chacun sait du reste comment peu à peu les Filles de la Charité se multiplièrent, se formèrent, sous l'aile de Louise de Marillac et par les exhortations de Vincent de Paul, à toutes les obligations religieuses, passèrent de la visite des pauvres aux soins donnés aux malades dans les hôpitaux, des hôpitaux aux galériens, ce rebut de la population dont elles affrontèrent sans une plainte les injures, les plaisanteries obscènes, parfois même les mauvais traitements, pour leur porter la bonne parole de consolation et panser leurs plaies hideuses. S'il nous fallait parler des enfants trouvés, des écoles primaires, de ce qu'on appelait encore les petites écoles, des congrégations de jeunes filles, des catéchismes, enfin des œuvres sans nombre qu'outre le soin des pauvres et des malades les filles de Mlle Le Gras commencèrent à faire sans une heure de répit sur notre vieille terre de France, avant d'aller les répandre jusqu'au bout du monde habité, il faudrait un volume et ce volume n'est plus à faire. On peut lire

le récit si curieux et instructif de cette mystérieuse évolution, je me sers à dessein de ce terme qui contraste par sa modernité même avec la gravité religieuse du sujet, dans le très intéressant ouvrage que vient de publier Mgr Baunard. Les archives des prêtres de la Mission, celles des Filles de la Charité lui ont été libéralement ouvertes; on lui a également confié les papiers d'une Sœur de Charité, la Sœur de Geoffre, qui avait consumé sa vie à réunir tous les documents intéressant la vie de Mlle Le Gras et les débuts de l'ordre, et qui est morte en 1893 en laissant après elle une mémoire vénérée. La collection de pièces qu'elle avait formée avec un soin jaloux dans l'espoir d'être utile à la cause de la canonisation de « sa sainte Mère », espoir qui ne tardera pas sans doute à être réalisé, mais dont elle n'aura vu qu'un commencement de réalisation, réunit à peu près tout ce qu'il est possible de rassembler sur un sujet et a fourni au récit du nouvel historien tous les détails circonstanciés qui peuvent le rendre complet et lui donner de l'intérêt.

Ce sont même ces documents si nombreux et dont un grand nombre sont inconnus, qui donnent un attrait particulier à cette nouvelle Vie de Louise de Marillac. Ils méritent d'attirer l'attention, même à un point de vue général, tandis qu'ils permettent de bien connaître dans son ensemble, comme dans les moindres détails, la physionomie si originale et si attachante de celle qu'on appellerait volontiers une sainte des temps modernes, s'il y avait des époques pour la sainteté, si tous les saints ne se ressemblaient pas dans tous les temps et dans tous les pays, par des traits communs qui se retrouvent chez tous et que rien ne saurait remplacer. Mais si les saints sont tous semblables par leur amour de Dieu; si tous, soit par les œuvres, soit par la prière et le conseil, aiment dans les autres l'image de ce Christ qui a ravi leur cœur, il ne s'ensuit nullement qu'ils se ressemblent les uns les autres. Chaque temps a les siens, comme chacun a son caractère propre et sa figure morale particulière. Ils vont avec leur époque et répondent à ses besoins. Jamais peut-être cette individualité n'a été plus nettement marquée que chez Louise de Marillac et chez celui qu'elle se plaisait à appeler « mon très honoré Père ». Ce n'est plus sainte Catherine de Sienne qui, derrière les murs de son couvent dont elle ne sort pas, exerce sur la population ardente et impressionnable de l'Italie du moyen âge une influence vraiment extraordinaire; qui prie, médite dans le silence pour sortir de l'extase pleine de pensées sublimes qu'elle écrit dans ses dialogues si profonds dans leur subtilité métaphysique, qu'on les croirait parfois sortis de la plume de saint Thomas d'Aquin. C'est encore

moins sainte Thérèse se consumant d'austérité et de divine charité qu'elle traduit dans les admirables sonnets qui l'ont mise au premier rang de la littérature espagnole; non, c'est une figure tout autre qui se révèle dans ces nombreuses lettres, notes, pensées qui forment le fond de cette nouvelle Vie de Louise de Marillac. C'est une Française du dix-septième siècle, à qui l'ardeur de la piété et l'amour passionné des pauvres n'a rien enlevé de la franchise spirituelle, de la décision, on pourrait presque dire de la hardiesse en prenant le mot dans son meilleur sens, qui caractérisent ses contemporaines. Rien qu'à voir l'allure nette et vive de son style, la facilité avec laquelle elle manie la plume, la sûreté de son coup d'œil lorsqu'elle juge de la capacité comme du caractère de celles qui sont sous sa conduite, l'esprit pratique qu'elle porte dans les affaires, on devine qu'elle est de cette génération où les femmes jouèrent un si grand rôle dans la politique et les affaires.

L'ardeur de la foi, l'anxiété du bien et du mieux, le désir passionné d'aimer toujours plus le mystérieux Sauveur auquel elle a donné sa vie et dont elle voit comme un reflet dans le plus misérable de ces pauvres qui le représentent ici-bas, révèlent la sainte éprise de la perfection idéale. Mais elle n'en reste pas moins jusqu'au bout une vraie Marillac, une fille d'une de ces fortes races où les soldats et les magistrats alternent pour ainsi dire et se donnent la main. Elle n'a peur de rien ni de personne, pas plus de la raillerie que de la pauvreté; les grandes dames de la cour l'effrayent aussi peu que les pauvres paysannes; elle connaît trop bien le fort et le faible de toutes les positions sociales, même des plus hautes, pour être éblouie ou intimidée par aucune. Mais elle demeure aussi toujours la fille du conseiller et la nièce du chancelier de Marillac, et elle ne s'affranchit jamais du respect dû à ceux qui sont grands, soit par la naissance, soit par la place.

Son éducation, qui avait été très soignée, plus même que l'éducation des jeunes filles de condition ne l'était alors, avait donné à Louise de Marillac un fond solide d'instruction qui devait lui servir lorsque les voies de Dieu, qu'elle avait toujours pressenties confusément, mais avec persistance, alors même que rien ne pouvait les faire deviner, eurent fait d'elle la coopératrice de Vincent de Paul et l'institutrice des premières Filles de la Charité. Elle savait manier le pinceau aussi aisément que la plume, et l'on conserve encore de petits tableaux peints de sa main. Sachant assez de latin pour lire son office en cette langue, comme cinquante ans plus tard Fénelon le demandera encore dans son *Traité de l'éducation des filles*, Mlle Le Gras avait appris, dans le commerce de la société

la plus distinguée du temps, qui, les choses n'étaient pas séparées et ne passaient pas pour pouvoir l'être, était en même temps la plus lettrée, à écrire le français avec autant de facilité que de grâce. Ses lettres à M. Vincent, pour être, la plupart du temps, uniquement des lettres de direction ou des lettres d'affaires, concernant les œuvres qu'elle dirigeait, n'en sont pas moins pleines de vivacité et de trait. Si la piété, la foi ardente, y débordent et s'échappent parfois en des cris émouvants, malgré la réserve et la retenue si fort observées à cette époque, jamais le ton dévotieux de commande, l'air pieux parce qu'on veut l'avoir, ne s'y font apercevoir; elles sont naturelles, originales, primesautières même parfois du commencement à la fin, et c'est là ce qui leur prête un charme particulier et leur donnera de l'influence sur ceux qui les liront. Que ce soit des « charités » fondées par M. Vincent, des hôpitaux, des écoles, des galériens ou des enfants trouvés, qu'elle parle à son directeur, qu'elle s'occupe de former des filles, qu'elle presse M. Vincent de leur donner des règles définitives, de les constituer en congrégation régulière, ou qu'elle parle de son intérieur, de ses défauts et de son indignité spirituelle, c'est toujours Louise de Marillac qui parle, et qui parle de l'abondance du cœur. Jamais elle ne joue un rôle; elle n'a seulement pas l'idée qu'elle puisse en jouer un. La plume court sur le papier aussi vite que sa pensée, sans un retour sur elle-même, sans une nuance d'amour-propre, sans que l'idée de se regarder elle-même, encore bien moins de s'admirer en quelque façon, traverse seulement son âme. Cette simplicité parfaite, ce naturel complet, cet oubli de soi-même, au milieu de l'accomplissement de toutes les œuvres de charité, même les plus pénibles et les plus répugnantes, jusqu'à un degré vraiment héroïque, c'est la marque distinctive de cette figure de Louise de Marillac, restée jusqu'ici un peu dans l'ombre, mais que l'érudition moderne a mise dans tout son jour.

Cette personnalité, cette individualité si tranchée que l'humilité chrétienne accentue parfois, au lieu de les détruire, ne sont nulle part plus remarquables que dans les rapports de Mlle Le Gras et de M. Vincent. Tous deux sont également remplis de la charité chrétienne envers Dieu et envers ses pauvres, ils travaillent tous deux à la même œuvre avec le même désintéressement et restent cependant absolument différents, chacun gardant jusque dans la sainteté sa physionomie propre, son caractère, tel qu'il est sorti des mains du bon Dieu. Jamais, dans les nombreux fragments inédits cités dans la nouvelle Vie de Louise de Marillac, on ne pourrait relever d'aucun côté la moindre affectation, le plus petit souci personnel ou intéressé. Partout règnent la franchise la plus

complète, la candeur même la plus naïve chez Louise de Marillac comme chez son interlocuteur, quelque chose de vrai, de sincère, qui donne à ces rapports, uniquement fondés sur la charité chrétienne et le désir de la perfection intérieure, un charme particulier, une sorte de séduction et de grâce. C'est là ce qu'ils ne comportent pas toujours et qu'on ne s'attendrait peut-être pas à y trouver. Jusqu'à la fin, Mlle Le Gras reste plus ardente, plus remplie d'impulsion que Vincent de Paul, qui la contient, la modère et l'empêche d'aller trop vite, de perdre ses forces dans des scrupules, sans jamais pourtant l'empêcher d'avancer lorsque Dieu l'appelle, ni de se croire appelé à autre chose qu'à lui servir de guide et de conseil, restant lui-même aussi humble, aussi défiant de ses propres lumières que le pourrait être un novice sans expérience. La simplicité chrétienne et l'humilité sont parfaites de part et d'autre : celui qui dirige le fait uniquement pour Dieu et pour le bien de l'âme qu'il dirige, sans un retour personnel, sans une pensée d'ambitieuse domination et de pouvoir, il ne cherche qu'une chose : la gloire de Dieu. Celle qui est dirigée est à égale hauteur et ne cherche de son côté que la satisfaction de la charité, en prenant le terme dans sa double acception d'amour de Dieu et d'amour du prochain qui la consument tout entière. Le reste n'existe pas pour eux ou plutôt le reste, tout ce qu'il a de bien, de bon, d'estimable en ce monde, tout ce qui peut avoir des droits légitimes sur des cœurs d'apôtre, est contenu dans cette charité, dont ils sont remplis et y vit d'une vie nouvelle, plus active, plus intense que ne saurait être aucune vie naturelle. Si l'on osait, on pourrait dire qu'il y a là un exemple de ce qu'est en réalité et en pratique ce pur amour de Dieu, si peu compris, si mal défini, que l'on se plaît trop souvent à confondre avec le quiétisme, et que la faiblesse générale s'obstine à représenter comme une chimère aboutissant à l'insensibilité ou à l'égoïsme inconscient.

Pendant ces trente années que l'on peut suivre de près les rapports spirituels de ces deux âmes réellement chrétiennes dans l'acception complète du mot, on ne relèverait pas, même en les cherchant, un retour personnel, une lueur d'intérêt propre, à moins qu'on ne veuille y faire rentrer l'ardent, l'incessant désir de la perfection, ce qui serait faire injure à l'idée même du bien. L'amour de Dieu, le bien vivant, et des pauvres son corps mystique ici-bas, le désir de lui prouver cet amour en devenant meilleur et de soulager la misère humaine sous toutes ses formes, la misère morale comme la misère physique, voilà les seuls sentiments qui percent dans toute la correspondance de Mlle Le Gras avec M. Vincent. Aussi est-ce vraiment un merveilleux spectacle que celui de ces

deux vies tout entières vouées aux bonnes œuvres et douées de cette fécondité mystérieuse dont parle l'Evangile.

C'est en 1633, que le 25 mars, Mlle Le Gras, poussée par un secret pressentiment et par un irrésistible attrait, prononce, avec deux ou trois compagnes à peine, les vœux simples et temporaires, qui en font une religieuse dans le monde, chose inouïe pour le temps. Et lorsqu'elle meurt en 1660, trois mois avant saint Vincent de Paul, elle laisse derrière elle plus de deux cents Filles de la Charité, qui marchent sur ses traces. La nouvelle forme de la vie religieuse est fondée; et elle a triomphé des idées reçues et des préjugés populaires qui s'effrayaient de voir une religieuse sans cloître et allant seule par les rues. Les règles et constitutions que saint Vincent de Paul a laissées se former par l'usage, à elles seules, pour ainsi dire, se sont faites malgré tous les obstacles et à travers tous les événements. Elles ont été rédigées peu à peu, approuvées à Paris par le Parlement, puis perdues, rédigées de nouveau et approuvées par l'autorité royale, enfin approuvées à Rome telles qu'elles existent encore de nos jours. Mlle Le Gras y a mis toute son ardeur persévérante, et c'est elle qui, triomphant de l'humilité de M. Vincent, l'a décidé à faire dépendre la compagnie des Filles de la Charité des prêtres de Saint-Lazare, chez qui leur supérieur doit toujours être pris, tout en étant un ordre distinct, ayant sa vie propre et sa supérieure propre, élue par ses membres. De la petite maison de la rue des Fossés-Saint-Victor, où Louise de Marillac entrait avec quelques filles des champs, destinées à aider le zèle parfois mis à trop rude épreuve des Dames de la charité, les Sœurs grises se répandent dans toutes les paroisses de Paris, puis bientôt dans les provinces, et les provinces les plus éloignées. Elles vont à l'Hôtel-Dieu, à la maison de secours pour les malheureux forçats, ouverte à Paris par Vincent de Paul aidé par les Gondi, elles fondent les Enfants trouvés et sont les premières appelées à l'Hôpital général, cette merveille des entreprises charitables au dix-septième siècle. Elles iront bientôt jusqu'à Marseille soigner les galériens dans l'hôpital que Vincent de Paul réussit à y faire ouvrir spécialement pour eux.

La reine de Pologne, Marie de Gonzague, les emmène avec elle soigner les pestiférés de Varsovie dans une épouvantable épidémie, et assister à toutes les horreurs de la guerre. En Lorraine, en Champagne, pendant les guerres incessantes qui désolèrent ces malheureuses provinces, durant tout le siècle presque entier, en Flandre, aux environs de Paris comme dans la ville même, pendant la Fronde et les misères qu'elle amène à sa suite, on prend déjà et tout de suite l'habitude de voir la petite Sœur grise occupée à relever les blessés sur les champs de bataille. Elle est

au chevet des mourants, et c'est encore elle qui distribue aux bandes de mendiants affamés qui errent sur les routes ou dans les rues des villes les potages économiques, dont M. Vincent et Mlle Le Gras surveillent eux-mêmes, avec un soin jaloux, la saine et peu coûteuse composition. Dès la première heure aussi, la bonne Sœur, docile aux exhortations de « Mademoiselle », qui revient sans cesse sur ce point, sait accompagner ses soins et ses aumônes d'une de ces bonnes paroles si simples et si gaies qui savent redonner confiance et bonne humeur, qui ramènent, sans sermon ni grondeuse pédanterie, aux pieds de ces croix qu'on voyait alors au coin de tous les chemins, et dont la vue servait plus peut-être à réconcilier le pauvre avec son sort, à lui expliquer le problème social, que les constructions modernes si hardies qu'elles soient, si haut qu'elles élèvent vers les nuages leurs grêles échafaudages de fer.

On peut suivre dans le détail cette rapide formation d'une des branches les plus fécondes et alors si nouvelle de la grande famille religieuse dans la Vie de Mlle Le Gras, développement si rapide, si inattendu, qu'il étonne ceux mêmes qui y contribuent le plus, que l'incurable humilité de M. Vincent s'en effraye presque, et que sa défiance en lui-même en est augmentée, tandis que le zèle et l'ardent dévouement de sa coopératrice en sont chaque jour avivés. Rien ne l'arrête; ni une santé chaque jour plus frêle, ni les voyages, ni les fatigues, les périls même, que les moindres déplacements amenaient avec eux. Elle se consume dans la peine qu'elle prend pour former ses filles et en faire de vraies servantes du Christ dans ses pauvres. Sa tâche n'était pas toujours aisée, les premières compagnes de « Mademoiselle » étant à la lettre de simples filles des champs, grossières encore malgré leur bon vouloir, sans culture, auxquelles il fallait tout apprendre. Mais rien ne la décourageait; elle savait user de tout pour arriver au but, de l'éloge comme de la correction, des remontrances amicales comme d'une sainte colère, ou même de la plaisanterie. Le tout simplement, vivement, dans une langue alerte qui a du trait et du mordant avec les longueurs, ce quelque chose de naïf, parfois même d'enfantin, qui lui donne sa date et sa saveur particulière.

Il faut dire que Mlle Le Gras était elle-même à bonne école; les conseils et la direction de M. Vincent ne lui font pas défaut un seul jour, pas plus qu'à ses « chères filles ». Lettres, avis, conférences, il n'épargne rien pour les conduire et les diriger dans leurs premiers débuts et donner à l'œuvre, pour parler comme il l'aurait fait, son branle dans le sens où Dieu voulait. Quand on le voit prodiguer son temps, ses peines et vraiment toute son âme pour

former les premières Sœurs de Charité, il faut faire effort pour se remettre en mémoire qu'en même temps, presque à la même heure, le même prêtre fondait « la Mission » et ses prêtres, répandait dans la France entière ces associations qu'il aimait à appeler « les charités » et leurs annexes, dirigeait ces célèbres retraites de Saint-Lazare qui réformèrent le clergé, fondait les petits séminaires et ouvrait le premier grand séminaire. C'est encore lui qui groupait les Dames de charité de Paris et, grâce à elles, luttait efficacement contre la misère dans les provinces. A voir le soin, la régularité, avec lesquels M. Vincent s'occupa de Mlle Le Gras et de ses compagnes, la minutieuse attention qu'il mit à leur formation religieuse et à diriger leurs démarches, on croirait vraiment qu'il n'a pas fait autre chose et qu'il n'avait pas autre chose à faire. C'est surtout dans ces conférences familières qui plaisaient si fort à sa simplicité naturelle, que M. Vincent se révèle tout entier et trace du premier coup le portrait idéal de la Sœur de Charité. Recueillies avec soin par Mlle Le Gras et ses filles, ces conférences sont des modèles achevés du ton naturel et sans emphase convenant à des entretiens qui n'ont aucune prétention oratoire, mais que la profondeur des convictions élève souvent jusqu'à l'éloquence.

Elles sont pleines aussi de verve et de finesse : sous une bonhomie malicieuse parfois, mais toujours si chrétienne et si douce, se cache une profonde connaissance du cœur humain, de sa psychologie comme on dirait aujourd'hui, et des trésors de misères qu'il renferme, même chez les meilleurs.

Le nouvel ouvrage sur Louise de Marillac, dont nous parlons, contient de nombreux passages de ces conférences qui n'étaient pas encore connus du public et qui s'ajouteront à ceux qui avaient déjà été publiés dans les différentes *Vies de saint Vincent de Paul.* Ils augmenteront encore le désir, que les extraits déjà publiés avaient fait naître, de connaître dans leur entier et dans leur ensemble ces instructions chrétiennes, qui ont certes fait leurs preuves comme peu de morceaux religieux l'ont faite, puisque depuis deux siècles c'est là où les Sœurs de Charité vont chercher le modèle qu'elles veulent imiter et leur plus intérieure formation. Saint Vincent de Paul s'y montre tout entier, et à voir combien ses instructions ont été et sont encore suivies, on mesure mieux la profondeur de l'empreinte qu'il a laissée sur toute son innombrable postérité spirituelle répandue aujourd'hui sur le monde entier. Elle est déjà là telle que nous la voyons de nos jours à l'hôpital, à l'école ou au milieu des crèches enfantines, la bonne Sœur que M. Vincent exhorte, vive entrain, de bonne humeur, intrépide, ne craignant

rien ni des hommes ni des éléments, cachant sous un imperturbable bon sens pratique une piété parfois mystique, toujours ardente, qui la conduit à travers toutes les épreuves vers l'idéal époux auquel elle s'est donnée, telle enfin que Louise de Marillac, Mademoiselle, comme on la désigne encore aujourd'hui dans toutes les maisons de l'ordre, se montre à nous dans sa vie, lorsqu'elle arrive à la fin de sa carrière, digne émule jusqu'au bout de son « très honoré Père », qui a formé et pour ainsi dire pétri en elle avec amour le type et le modèle de la Sœur de Charité. Ce sont les documents pour la première fois analysés ou cités qui donnent un intérêt tout particulier à ce nouveau récit de la vie de la fille spirituelle de saint Vincent de Paul, dont les faits principaux étaient déjà connus. Ils permettent de suivre presque jour par jour la formation d'une sainte, car tout fait croire que bientôt la vénérable Louise de Marillac aura rejoint sur les autels son maître et son directeur. Grâce aussi à ces documents, on peut assister sans en rien perdre à la création vraiment merveilleuse d'une des plus grandes œuvres à la fois religieuses et charitables des temps modernes. C'est avoir rendu un vrai service non seulement à la religion et à l'édification, mais à l'histoire en général, qui y puisera plus d'un utile renseignement à côté d'une connaissance plus profonde de ce dont le cœur humain est capable lorsqu'il est rempli par la grâce divine et transformé par la foi chrétienne. Nous permettra-t-on d'exprimer encore en finissant l'espoir que ce nouvel ouvrage hâtera le moment où les écrits de saint Vincent de Paul, ses conférences ainsi que sa correspondance tout entière seront donnés au public.

Personne ne perdra rien à une publication complète des œuvres qu'il a laissées, et tout le monde en profitera. En mettant à la portée de tous les richesses jusqu'ici à moitié cachées, on ferait une œuvre utile à la fois à l'Eglise et à la France, dont on augmenterait ainsi le trésor littéraire. Une fois de plus on y verra briller avec éclat cette vérité, toujours à dessein voilée ou contestée, que l'ardeur de la foi n'enlève rien ni aux talents ni à l'esprit de ceux qu'elle anime, tandis que, au contraire, pour emprunter en les modifiant ses paroles à Bossuet, qui fut l'élève de M. Vincent et l'admirateur ému de Mlle Le Gras, ils trouvent en elle ce je ne sais quoi d'achevé que donne l'amour de Dieu.

Emmanuel de Broglie.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Les deux atmosphères. — Une formule nouvelle. — La Toison d'or. — Espagne et France. — Chasses présidentielles. — Une escroquerie de 15 millions. — Les reliques de Cornélius Herz. — Les étapes de la République. — L'exposition des chrysanthèmes. — Les chats au Jardin d'Acclimatation. — Un anniversaire hippique. — Prix de 100,000 francs. — Le Pari mutuel. — Encore « l'Affaire ». — A Coulmiers. — Une curieuse délibération. — Thiers et Falloux. — A Fachoda. — Les héros. — Paroles de Marchand. — Retour de Palestine. — Le nouveau ministère. — Budget « d'attente ». — Où sont passés les milliards? — Un *clou* de l'Exposition. — A l'Académie. — Les discours sur les prix de vertu. — Eloge de la charité. — Doute et désenchantement. — Rapport de M. Gaston Boissier. — Les ironies du Secrétaire perpétuel. — Le Féminisme au siècle dernier. — Un mot de Mgr d'Hulst. — Le prince Emmanuel de Broglie. — La succession de Stéphane Mallarmé. — Un plébiscite original. — Le nouveau Prince des poètes. — Muse panthéiste. — L'Honneur. — La Patrie. — Forêt de chênes. — La Soif. — Un vrai Cadet de Gascogne. — Ministre et poète. — Appel à la Liberté. — Puvis de Chavannes et son œuvre. — L'exposition de Falguière. — Les Théâtres. — *Judith Renaudin* à la salle Antoine. — *Struensée* à la Comédie-Française. — *Papa la Vertu* au boulevard. — Le cri du peuple.

Cette fin d'automne, avec son ciel voilé, ses brumes épaisses et sa mélancolie, est bien l'image de l'autre atmosphère, politique et morale, dans laquelle nous nous agitons obscurément. L'une glace le corps, l'autre l'esprit, en nous faisant ressentir quelque chose de cette « angoisse » dont parlait, il y a peu de jours, un magistrat sous l'étreinte d'une mystérieuse affaire. De quelque côté que l'on se tourne, en effet, on n'aperçoit que des tristesses ou des menaces, et néanmoins nous marchons avec une sorte d'inconscience frivole et légère vers l'Inconnu, dont l'ombre grandissante nous enveloppe et nous aveugle.

Les journaux les plus graves ne consacraient-ils pas récemment leur meilleure attention soit aux gants et aux cravates d'un comédien, soit aux démêlés d'une divette et d'un chroniqueur? Et la préoccupation mondaine du jour n'est-elle pas d'acclimater un mot nouveau dans la langue du *high life*, d'introduire une formule inédite et dominatrice dans les régions supérieures de la mode, de l'élégance et du sport? — Naguère, on était *chic;* tout dernièrement, *snob;* demain, le suprême bon ton sera d'être *smart*... Ne me demandez pas d'où vient le mot, quelle est son étymologie, sa

genèse, son histoire, sa raison d'être : je l'ignore. Tout ce que nous savons, c'est que désormais il faut être *smart*. — Récemment encore, il suffisait d'être « *dans le train* », dans « *la gomme* », d'appartenir au « *dernier bateau* », de se montrer *galbeux* ou *catapultueux*. — Tout cela est vieux jeu, dépassé, fini. Un souper *select* n'a même plus de cote. Pour être classé, il faut être *smart*. Une soirée, une toilette, une marquise, ne comptent vraiment que si l'on peut les proclamer *smart;* aussi les journaux « du monde » ont-ils arboré dans leurs colonnes une rubrique nouvelle — Smart — sous laquelle ils enregistrent tout ce qui concerne les faits et gestes de la société spéciale qu'ils représentent.

*
* *

Je doute que le nouveau président du conseil, rond, bonhomme et ventru, soit très *smart;* mais l'autre Président, celui qui trône à l'Elysée, l'est incontestablement au premier chef, surtout depuis la fameuse Toison! — L'a-t-on célébré avec assez d'apparat, ce mouton d'or! Pendant huit jours, il n'a pas été bruit d'autre chose à la cour et à la ville! Mais, en dépit du gala, ç'a été tout de même, pour l'observateur et le philosophe, un spectacle assez amer que celui où l'on a vu les deux humiliées, les deux vaincues, les deux mutilées, la France et l'Espagne, se donner l'accolade avec autant de pompe orgueilleuse que si elles eussent battu l'Angleterre à Fachoda et l'Amérique aux Philippines! — Et encore, si nous n'avions que le ridicule; si pouvions rire à l'aise, sans avoir à craindre de pleurer...

Il a fallu, pour approprier la cérémonie au personnage et ajuster à sa taille les formules et les traditions, modifier le protocole séculaire et accommoder un serment spécial à son usage, de même qu'il lui a été permis de prendre ses parrains à l'étranger au lieu de les choisir parmi ses nationaux. L'Ordre entier ne comprend que cinquante membres, sur lesquels trois seulement appartenaient à la France : le prince de Joinville, le comte d'Eu et le duc d'Orléans. — Pour se tirer d'embarras, le Président est allé chercher un Russe. Toujours l'alliance!

De méchantes langues prétendent que la reine Victoria songerait maintenant, en souvenir de Fachoda, à lui conférer la Jarretière; mais on attendra sans doute un peu; on ne saurait l'accabler à la fois de tous les triomphes.

Provisoirement, il se détend à la chasse des affaires de l'Etat, et chacune de ses visites à Rambouillet est marquée par un massacre de faisans, de lapins, de chevreuils et de perdreaux qui ne laissera bientôt plus rien dans les tirés officiels. Les derniers tableaux ont victorieusement enregistré : 900 faisans et 300 lapins, — puis

1,000 faisans et 400 lapins, au lendemain même du jour où 800 faisans tombaient sous les mêmes fusils chez le comte Potocki ; et, le surlendemain, 900 autres faisans chez le comte Greffuhle! De pareilles hécatombes menacent de détruire tout le gibier! Il est vrai qu'à défaut de faisan, le paon nous restera...

*
* *

A côté de ces grands événements, les incidents de moindre importance n'ont pas fait défaut à la Chronique. — Je ne parle pas de l'escroquerie de 15 millions commise au détriment de petits capitalistes et dont l'ingénieux auteur est sous les verrous. — Bagatelle! — Combien d'autres, qui ont barboté plus largement dans nos finances, se promènent, impunis et effrontés, sur le boulevard! — Je ne mentionne pas davantage le procès de cet horrible tueur de bergers, dont la condamnation à mort a passé presque inaperçue dans le torrent de coups de théâtre et d'émotions qui nous entraîne. — La vente même des reliques de Cornélius Herz n'a attiré qu'une poignée de curieux, gens de Bourse, Anglais de passage, reporters en quête de nouvelles, qui n'ont pas poussé les enchères. Rien d'intéressant, d'ailleurs, dans ce vulgaire mobilier de bureau dont la pièce principale était « un important coffre-fort », ainsi que disait, en gros caractères, l'affiche rouge placardée sur les murs. Important, en effet, par le nombre de millions qui ont passé par ses mystérieux tiroirs, mais fondus depuis entre des mains qui en gardent jalousement le secret! — Qui eût pensé que cet aventurier de haut vol (avec et sans jeu de mots), dont le nom a fait trembler, durant une période, tout le monde officiel et parlementaire; que ce cosmopolite né Allemand, naturalisé Américain, mort en Angleterre après avoir audacieusement exploité la France, et dont les lèvres semblaient, selon qu'elles s'ouvriraient ou resteraient closes, avoir la puissance de foudroyer ou de laisser vivre un gouvernement, — qui eût pensé que sa disparition se fût consommée sans plus de bruit que celle d'un flibustier de bas étage, et que les débris de sa succession arriveraient à grand peine à réaliser cinq pauvres mille francs sous le marteau du commissaire-priseur! *Sic transit...*

On ne dit pas si M. Rouvier ou M. Clémenceau a fait l'acquisition du fameux coffre-fort, ni si M. de Freycinet a racheté à la salle Drouot le grand cordon de la Légion d'Honneur qu'il avait attribué jadis à l'âpre collaborateur du baron de Reinach.

Un homme d'esprit a fait à ce sujet une remarque expressive : c'est que, de même que les promotions de Saint-Cyr se caractérisent chaque année par le nom sonore d'une bataille ou par le souvenir d'un événement national, de même les étapes de la

République se symboliseront dans l'histoire par les noms qui ont le mieux incarné le régime. On dira l'année de Wilson, l'année de Reinach, l'année d'Arton, l'année de Cornélius, l'année de Baïhaut, l'année du Panama, l'année de la Dynamite, l'année des Phosphates, l'année des Chemins de fer du Sud, l'année de Dreyfus, l'année de Zola..., en attendant la suite de cette énumération glorieuse.

*
* *

Pour nous rafraîchir un peu, nous avons eu l'exposition annuelle des chrysanthèmes, toujours semblable, mais attirante et merveilleuse quand même. Ces boules, ces houppes, ces pompons, ces panaches, blanc de neige, brun, safran, pourpre, cuivré, vieil or, liserés de grenat, éclairés de feu, veloutés, duvetés, déchiquetés en pointe, incurvés en spirale, séduisent invinciblement le regard et forcent l'admiration. Mais pourquoi les affubler, ces fleurs innocentes et adorables, de noms barbares ou ridicules; pourquoi leur infliger le contre-coup de nos passions politiques ou les étiqueter de nos réputations éphémères? La Russie, — c'était fatal! — a déteint sur elles; le *Tsar Nicolas* s'épanouit en face de *M. Lockroy; Mme Carnot* côtoie *Mlle Lucie Faure*, et près de *M. Georges Leygues*, aux pétales rosés, se dresse une notabilité radicale tubulée en rouge! La concentration est déjà détestable en politique; pourquoi en empoisonner l'horticulture! Laissons aux fleurs, chrysanthèmes, œillets ou roses, le charme délicat et la poésie de leur nature, sans les piquer de noms baroques qui font l'effet de vilains insectes au milieu de leurs corolles.

Autre exposition, annuelle également et entrée aussi dans la mode : celle des Chats, logée au palmarium du Jardin d'Acclimatation, mais un peu délaissée par la foule à cause de l'éloignement. Pourtant, il y avait là bien des robes soyeuses, avec des attitudes câlines et des yeux caressants. Mais les visiteurs passaient vite devant les cages enrubannées de ces captifs souples et sournois, pour courir à l'hippodrome d'Auteuil où se célébrait le vingt-cinquième anniversaire de la Société des steeple-chases de France.

C'est en 1873, au lendemain de nos désastres, qu'a été fondée cette Société par un groupe d'hommes du monde en tête desquels figurait le prince de Sagan, alors arbitre de la mode et de toutes les élégances. L'institution s'est brillamment implantée dans nos mœurs, et, pour commémorer avec éclat son quart de siècle, elle offrait un prix extraordinaire de 100,000 francs aux coureurs de toutes nations. Les engagements avaient répondu à l'appel; soixante-quinze chevaux s'étaient fait inscrire avec élan, et l'Angleterre, jalouse sans doute de nous battre sur tous les terrains, avait envoyé deux de ses étalons les plus renommés. Mais la distance à

parcourir, 7,200 mètres, a fait reculer, paraît-il, nombre de concurrents, et, à l'heure décisive, il ne s'est plus rencontré que neuf lutteurs sur la piste. Les couleurs britanniques ont été moins heureuses aux rives de la Seine qu'aux bords du Nil : c'est un cheval français, *Cyclone*, qui a maintenu l'honneur du drapeau, et des acclamations prolongées ont salué sa victoire. Voilà où nous en sommes : à nous consoler de Fachoda par un succès d'hippodrome...

Et puis, il y a les bénéfices du Pari mutuel, qui contribuent aussi à consoler nombre de joueurs. — On vient précisément d'en publier les chiffres officiels pour le dernier exercice, et ils ne sont pas indignes de quelque méditation. — On sait qu'il est prélevé 2 pour 100 sur ces produits en faveur des œuvres d'assistance et de charité. Or, pour l'année dernière, le prélèvement de 2 pour 100 a donné une somme de 4 millions 276 mille francs! — qui correspond à un total de 214 *millions* d'opérations de jeu, en chiffre rond. — Et on a aboli la Loterie! — N'y a-t-il pas là un triste symptôme pour la moralité publique? Et les catastrophes dont le pari mutuel est trop souvent la cause ne devraient-elles pas éveiller la courageuse attention des pouvoirs? — Il est douteux que les courses perfectionnent la race chevaline; mais la frénésie du jeu qui s'y déploie améliore-t-elle les hommes?

*
* *

Et « l'Affaire » se poursuit toujours, sans améliorer non plus notre pitoyable état social. On peut même dire que, plus elle se prolonge, plus elle se complique et s'obscurcit, en envenimant nos désaccords, en exaspérant les animosités et les haines. Le crime de ceux qui l'ont soulevée et qui la soutiennent aura été de diviser d'abord, puis de décomposer la France, qui ne se reconnaît plus dans cet enchevêtrement de mensonges, d'intrigues et de vénalité infâme. Le patriotisme lui-même y succombe et les esprits affolés n'ont plus d'attention que pour ce drame ténébreux où se pervertit le sens national. — « Seuls peut-être, dans cette France enfiévrée, disait hier un journal, seuls les habitants de Coulmiers se sont souvenus des soldats qui, en novembre 1870, payèrent de leur sang l'unique rayon de gloire qui vint éclairer nos désastres. La cérémonie a été des plus simples, *aucune autorité n'ayant songé à venir en rehausser l'éclat*. Un service funèbre, une allocution du curé, la procession au petit monument, et tout a été dit. » — N'est-ce pas navrant?

Et en regard de cet abandon, de cet oubli sacrilège, un conseil municipal du Gard, le conseil d'un chef-lieu de canton, prenait la délibération suivante : « L'avenue principale et la place des Ecoles

seront débaptisées; elles porteront à l'avenir les noms de rue *Emile Zola* et place *Colonel Picquart.* »

Voilà ce qu'on a fait de nous et à quel degré de dissolution nous sommes tombés!

M. Thiers avait dit : « La République est ce qui nous divise le moins. » A quoi M. de Falloux avait répondu : « La République est ce qui nous permet le plus de rester divisés. » — Lequel des deux voyait le plus juste?

Je lisais hier, dans un nouveau recueil de Pensées dont nous parlerons bientôt d'une façon spéciale, cette réflexion profonde : « N'est-il pas désolant pour le philosophe de voir que la lenteur du progrès tient à ce que l'humanité, au lieu de coordonner ses forces, les oppose les unes aux autres? »

*
* *

Et voilà pourquoi nous venons d'abandonner Fachoda, c'est-à-dire la libre navigation du Nil, après une des expéditions les plus fantastiques de l'histoire et qui a fait l'admiration du monde. — Ils étaient 150, ces hommes de fer, sous la conduite de Marchand et de Baratier, et en deux années, à travers des sables brûlants, des marais pestilentiels, des forêts impénétrables, des tribus hostiles, au prix de luttes incessantes contre l'homme et la nature, de privations, de souffrances et d'efforts inouïs, ils avaient franchi 5,400 kilomètres et étaient parvenus à planter le drapeau sur le coin de terre enfin conquis, lorsque, comme un coup de foudre, leur est tombé l'ordre stupéfiant d'abattre les couleurs si fièrement arborées, de remettre aux Anglais la terre si glorieusement conquise, de reculer, tête basse, comme des vaincus, et, pour regagner la France par une voie détournée, de subir de nouvelles fatigues et de courir de nouveaux dangers durant un voyage de six mois à travers l'Abyssinie, afin de ne pas offusquer davantage nos amis d'Angleterre!

Ah! Gambetta avait bien raison de dire que « les temps héroïques sont passés »! Et ils resteront, hélas! passés et morts tant que les politiciens de sa bande garderont la conduite de nos destinées, car ce ne sont pas les héros qui nous manquent, mais seulement le régime capable d'utiliser leur vaillance et leurs services. — Doods, qui nous a conquis le Dahomey; Gallieni, qui nous vaut à Madagascar un empire plus grand que la métropole; Gouraud, Jacquin, pacificateurs du Soudan par la capture du Jugurtha nègre; Marchand, Baratier, conquérants du haut Nil, sont autant de héros, sans compter les intrépides auxiliaires qui, autour d'eux, ont aidé leur énergie surhumaine. Quel encouragement ont-ils reçu? Quelle récompense leur a été donnée, en regard des titres fastueux, des

honneurs exceptionnels, des pensions opulentes décernées par l'Angleterre au sirdar qui, à la tête d'une armée de 25,000 hommes longuement préparée, n'a pas eu grande peine à battre les bandes madhistes?

Mais la République a peur de tout général, de tout porte-épée qui révèle un homme, et, dès qu'elle en rencontre un, elle s'empresse de l'écarter, de l'annuler, si même elle ne le brise.

Quel homme que ce Marchand, sorti du peuple, parti comme simple soldat, et qui, en quinze années de campagnes d'Afrique et de luttes incessantes, a conquis tous ses grades et la croix d'officier de la Légion d'honneur! Il a pleuré avec ses compagnons[1] quand il a reçu là-bas l'ordre affreux d'humilier son pavillon, de sacrifier le fruit glorieux de tant d'efforts, et de courber la tête sous l'insolence anglaise! Mais il a obéi, en soldat soumis à la discipline; et, malgré la douleur poignante, peut-être la colère, qui l'étreignait, il s'est défendu de la révolte et du découragement. A la colonie française du Caire, il n'a montré qu'un cœur ferme, et ses lèvres contenues n'ont proféré que de nobles et fortifiantes paroles. D'une voix grave, avec un geste viril et une flamme dans le regard, il a dit à nos compatriotes atterrés :

« Se recueillir n'est pas désespérer, au contraire. L'expérience de ce monde nous enseigne que la somme des tristesses n'est pas plus grande que celles des joies. Plus la période sombre s'allonge, plus s'approche l'aurore des fières aspirations enfin réalisées.

« Et le sphinx de granit qui, tout près d'ici, rêve sur les sables, celui qui vit passer Bonaparte et son effort, Lesseps et son œuvre, n'a pas encore dit son dernier mot, n'a pas murmuré la sentence suprême. »

Soit! Ayons malgré tout, comme ce héros, confiance dans l'avenir; mais ce n'est pas du vil régime qui désavoue et sacrifie de tels hommes que la France peut attendre la vengeance des affronts qu'elle lui doit et dont elle s'indigne!

*
* *

C'est dans cette situation assombrie que revient de Palestine l'empereur allemand, dont le voyage a été manifestement écourté par la gravité des événements d'Europe. Il s'était flatté sans doute de concentrer sur lui, durant ce pèlerinage sensationnel, les regards de l'univers, mais en voyant que d'autres incidents détournaient de sa personne l'attention du monde et que son empire

[1] « Les dix officiers français tremblaient et pleuraient. C'est là que nous apprîmes que l'affaire Dreyfus avait été rouverte avec l'horrible campagne des infâmes. Pendant trente-six heures, aucun de nous ne fut capable de rien dire aux autres. » (*Lettre du commandant Marchand.*)

pouvait avoir un rôle à jouer dans les complications du continent, il s'est hâté de mettre fin à des pompes désormais effacées et sans but pour venir exercer son action sur un autre théâtre. Il a tout de suite compris que l'heure n'était plus aux échanges de cadeaux, aux tabatières d'or, aux tapis et aux étoffes d'Orient, mais aux combinaisons plus sérieuses de la politique; et le *Hohenzollern* s'est mis sous vapeur pour regagner Kiel, en saluant Malte au passage. — Il ne nous manquerait plus qu'une honte, dont ne rougiraient pas certains de nos gouvernants : celle de mendier bassement du maître de l'Alsace un appui contre ses rivaux maritimes! Espérons que cette humiliation suprême nous sera épargnée et que nous n'aurons pas à emprunter à la scène du Vaudeville son *Calice* pour le boire jusqu'à la lie...

*
* *

C'est à travers ces péripéties inquiétantes qu'un nouveau ministère nous est né — fatal augure! — juste le Jour des Morts, avec M. de Freycinet à la guerre pour défendre nos intérêts et notre dignité en Egypte, avec M. Peytral aux finances pour protéger la fortune publique contre les systèmes dangereux et les dilapidations. — M. de Freycinet, entré naguère à l'Académie des Sciences pour un savant travail sur les Egouts, pourrait aisément trouver autour de lui l'utile emploi de sa spécialité; et quant à l'ex-pharmacien Peytral, il faut souhaiter que la Chambre nouvelle purge énergiquement le budget de 3 milliards et demi qu'il vient de déposer, avec un déficit de 86 millions pour commencer! — C'est ce qu'il appelle euphoniquement un *budget d'attente*. — Attente de quoi?

Voilà vingt ans, — depuis le dernier budget conservateur de 1877, — que nous attendons le budget en équilibre, promis, garanti, par tous les cabinets républicains, et, régulièrement, chaque année, les charges croissent et le déficit augmente. — Aujourd'hui, le droguiste Peytral nous dit avec tranquillité : « C'est vrai; il y a 3 milliards et demi à payer, avec une prévision de 86 millions de déficit à combler; mais ce n'est qu'un « budget « d'attente ». — Grand merci! A quel total s'élèvera-t-il donc quand il sera définitif?

Et penser que, malgré tous les milliards patriotiquement versés chaque année au gouvernement chargé d'assurer la défense nationale, nous ne sommes pas en état de répondre à l'Angleterre! Les républicains les plus incontestés déclarent eux-mêmes que nos arsenaux sont vides, nos côtes sans défense, et que nous manquons de canons comme de bateaux! — Alors, où sont passés les 25 à 30 milliards prodigués à la guerre et à la marine depuis vingt-cinq ans? Un journal avait hier le courage de dire : « Ils ne sont

pas perdus; ils se sont transformés en terres et en châteaux... »

Si c'était vrai, n'y aurait-il pas lieu, bien plus qu'en une autre affaire, de réclamer à grands cris la lumière et de poursuivre avec énergie la revision?

Et c'est dans un pareil désordre, en face d'un pareil gouffre, qu'on ose demander six à huit millions pour la construction d'une nouvelle et plus vaste Chambre des députés! — Mais nos législateurs tiennent aux aises et à la magnificence; ils se trouvent, paraît-il, insuffisamment installés dans le palais dont se sont contentés leurs prédécesseurs depuis près d'un siècle, et la seule concession qu'ils accordent, c'est d'ajourner la transformation qu'ils rêvent au lendemain de l'Exposition, non dans une pensée d'économie relative, ainsi qu'on pourrait le croire, mais uniquement par cette considération fantastique que de nombreux étrangers attirés à Paris par l'Exposition viendront sans doute visiter la Chambre, assister à quelqu'une de ses séances, et qu'il serait choquant de leur montrer les députés à travers des échafaudages, comme des bêtes fauves à travers les barreaux d'une cage! — Ce n'est pas nous qui inventons la comparaison; c'est un organe sérieux, le *Temps*, qui l'a rapportée, et il faut reconnaître qu'elle ne manque pas de justesse. — Oui, certainement, beaucoup d'étrangers, après avoir visité le Jardin des Plantes, le Palais des singes et la fosse des ours, voudront se donner aussi le spectacle de la Chambre, qui comptera, il n'y a pas à en douter, parmi les *clous* les plus extravagants de l'Exposition.

*
* *

Après tout, n'a-t-on pas dit récemment que l'Académie elle-même, se trouvant trop à l'étroit sous la coupole légendaire, songeait à réclamer plus d'espace et de lumière? Elle aurait bien tort, elle, la gardienne des traditions, de quitter ses vieilles banquettes et d'abdiquer ses coutumes vénérables pour s'américaniser à son tour. L'Europe est habituée à la voir dans ce cadre antique, qui sied à son caractère, et si, dans les séances où se distribuent les prix Montyon, elle célébrait le dévouement, le sacrifice et la vertu sous des tentures de pourpre et dans une salle éblouissante, elle rappellerait trop Sénèque écrivant son éloge de la pauvreté sur un pupitre d'or. — M. Loti était bien plus touchant l'autre jour en saluant, du bureau vermoulu des Quarante, les petits, les humbles, les effacés de la vie, que s'il avait exalté, dans le luxe et la splendeur, leur héroïsme modeste et leurs mérites cachés.

On l'attendait avec une curiosité fébrile, ce discours sur les prix de vertu, rehaussé d'avance, j'allais presque dire pimenté, par le contraste entre un sujet austère et le dilettantisme de l'écrivain,

qui fut aimé d'Azyadé. M. Loti s'en est tiré à son honneur, avec un charme délicat et une émotion communicative qui ont séduit les plus rebelles. Ce n'est pas qu'une certaine afféterie, la grâce féline et maniérée de maints passages, la diction savante et musicale de l'ensemble ne trahissent plus l'art que le sentiment; mais le morceau n'en a pas moins captivé l'auditoire, étonné et ravi d'entendre l'auteur de *Madame Chrysanthème* et de *Mon frère Yves* chanter harmonieusement la charité, en invoquant saint Paul et l'Evangile!

Il est vrai que, s'il a parlé avec une onction pénétrante de la charité, il a, par un étrange illogisme, écarté la foi et l'espérance, où pourtant elle s'alimente et qui sont la source de toutes ses merveilles; et cette contradiction a un peu refroidi le succès.

Parlant des lauréats qui ont quitté ce monde après l'accomplissement obscur des actes admirables qui leur avaient gagné des couronnes académiques, il a dit avec un accent de sceptique mélancolie : « Ils sont allés peut-être, dans quelque région mystérieuse et rayonnante, chercher des couronnes plus belles que les nôtres; ou, tout au moins, jouissent-ils de dormir sans trouble et sans rêve, et de n'être plus nulle part... »

Comment pourrait-on jouir du néant?

Mais, je le répète : M. Loti ne croit à rien, n'espère rien. S'il constate et glorifie les abnégations sublimes, il n'en pénètre ni l'inspiration ni le but. « La source de telles résignations, dit-il, nous demeure inaccessible; tout cela est plein de mystère; nous restons confondus devant la destinée de ces âmes hautes et sereines qu'emprisonnent ainsi, comme par châtiment, des enveloppes de ténèbres... »

Et il ajoute, avec le même accent de doute et de découragement : « Pour nous, gens quelconques du tourbillon de ce siècle, notre lot, à presque tous, est l'agitation vaine, le désir et la détresse... Devant la banqueroute de nos plaisirs, le vide pitoyable de nos élégances, le néant de nos petits rêves puérils, devant la fuite des jours et l'effeuillement de tout, que faire, aux approches si solennelles du grand soir; où nous réfugier, où nous jeter?... Il y a bien les cloîtres, restes d'un autre temps, débris qui subsistent et où l'on va encore; mais ils ne conviennent qu'au petit nombre de ceux qui ont gardé la croyance en des dogmes précis, et je ne sais pas d'ailleurs s'ils y trouvent tant que cela le repos, ces révoltés et ces solitaires qui vont orgueilleusement s'y enfermer... »

Quel désenchantement! Quelle amertume au fond de ce doute! Et pourtant, quand il envie « le bon sourire calme et clair à demeure sur le visage de tous ces déshérités, de tous ces sacrifiés », comment ne discerne-t-il pas, dans ce rayon mystérieux, le reflet de la lumière divine qui les auréole?

On aurait pu croire cependant, au début de son discours, qu'il aboutirait à une autre conclusion, et il faut citer ses paroles, au moins comme une des pages les plus exquises qui aient de longtemps bercé l'auditoire mondain de l'Institut.

« Peut-être, a-t-il dit, un enseignement jaillira pour quelques-uns lorsque j'aurai dit en toute sincérité comment mon âme, d'abord ennuyée et hautaine devant cette tâche que l'on m'imposait, est peu à peu devenue respectueuse et attendrie. A ceux qui sont mes frères par la souffrance, mes frères par l'orgueil, mes frères par le doute et par le trouble, combien je voudrais pouvoir communiquer le bien que je me suis fait à moi-même et l'apaisement que j'ai trouvé, en vivant par la pensée, durant quelques semaines, au milieu de ces simples et de ces admirables que glorifie l'Académie française!... Nous, gens du monde, quelles que soient nos détresses intimes et cachées, nous restons les favorisés sur cette terre. Tous, brûlés plus ou moins de désirs inassouvis, d'ambitions, de convoitises, tourmentés d'irréalisables rêves, nous puisons en notre propre cœur nos souffrances, parfois infinies. Mais, en somme, nous avons la fortune, le luxe ou bien la fumée d'un peu de gloire, ou tout au moins les commodités de la vie, nos lendemains assurés, du bien-être en perspective jusqu'à l'heure de la mort. Ceux dont je vais vous parler n'ont rien, n'ont jamais eu rien; pour la plupart, ils n'ont plus la santé ni la jeunesse, pas seulement le pain de chaque jour, et ils trouvent le moyen d'être bons, de l'être inépuisablement, à toute heure, durant des mois et durant des années; ils trouvent le moyen d'être secourables et doux, de donner comme par miracle ce qu'ils n'ont pas, — et, dans leur dénuement sublime, ils sont heureux par la charité...

« La charité, je la trouve glorifiée d'une façon définitive et magnifique dans le livre éternel qui survivra à toutes choses et qui se nomme l'Évangile...

« Oh! ils ont la charité, tous ces ignorés d'hier, auxquels nous allons offrir, avec un semblant d'éclat, de bien insuffisantes récompenses : travailleurs à la journée accablés par les ans, vieilles servantes que la fatigue épuise, pauvres et pauvresses, infirmes, paralytiques, auxquels nous faisons une trop mesquine apothéose, avec nos admirations mesquines et mondaines, avec un peu d'argent que nous leur donnons, et que, soyez-en sûrs, ils ne garderont point pour eux-mêmes. Ils ont la charité, et la vraie, ainsi qu'elle est définie par saint Paul; car il ne suffit pas de faire le bien; il faut surtout le faire comme ils l'ont fait, d'une façon patiente et tendre, d'une façon aimable et avec un bon sourire...

« Depuis deux mille ans, la charité n'a point varié, et, telle que la comprenait l'apôtre, telle la pratiquent à notre époque ces êtres

d'élite et d'exception que l'Académie, tous les ans, va rechercher et découvrir, étonnés et confus, dans les faubourgs populaires, au fond des provinces, dans les campagnes ignorées. »

Qui se serait attendu, je le répète, après de telles prémisses suivies du récit émouvant des abnégations les plus touchantes, toutes vivifiées par la pensée religieuse, qui se serait attendu, comme conclusion du discours et enseignement à tirer de tant d'œuvres admirables, à entendre l'auteur, tout à l'heure saisi par la beauté surhumaine du sacrifice, s'écrier sèchement : « Où sont-ils ceux d'entre nous qui oseraient dire qu'ils ont la foi, qu'ils ont l'espérance?... »

Juste à la même heure, et faisant écho au palais Mazarin, un conférencier discourait à la Bodinière sur les *Amoureuses de Loti*, et c'est peut-être là qu'il faut aller chercher le secret de son malaise et de ses doutes[1]...

*
* *

Plus affirmatif s'est montré le Secrétaire perpétuel de l'Académie qui, dans son rapport sur les prix littéraires, a su, nettement ou sous le voile d'une fine ironie, faire entendre et applaudir d'utiles vérités.

Après avoir gémi de « l'effroyable fécondité de notre production littéraire », à laquelle survivent à peine quatre ou cinq chefs-d'œuvre par siècle, et constaté le nombre toujours croissant des concurrents pour les lauriers académiques — 227 cette année pour 80 prix — il a décoché d'une main experte quelques flèches bar-

[1] Au moment où nous écrivons paraît sous ce titre, *le Panthéon des Bonnes Gens*, un livre qui est l'ingénieux et naturel complément des Rapports académiques sur les prix de vertu. C'est le recueil même des actes les plus touchants et des traits les plus admirables couronnés par l'Institut depuis trois quarts de siècle; et ces actes de dévouement, de vertu, [de courage sont racontés là par les écrivains illustres qui les ont, chaque année, signalés aux récompenses de l'Académie, Salvandy, Charles Nodier, Scribe, Tocqueville, Molé, Barante, Rémusat, Guizot, Laprade, Montalembert, Sainte-Beuve, Prévost-Paradol, Falloux, Renan, Broglie, Jules Simon, Caro, Emile Ollivier, Alexandre Dumas, vingt autres.

Le livre a pour épigraphe ces paroles d'Alexandre Dumas fils, extraites de son discours de 1877 : « Le souvenir de leurs bonnes œuvres devrait être, avec leurs noms, gravé en lettres d'or sur des plaques de marbre dans les mairies et les écoles de leurs villages. Sur quels meilleurs tableaux les petits enfants pourraient-ils apprendre à lire et à vivre? Et pourquoi ne le ferait-on pas? Ce serait le Panthéon des Bonnes Gens. »

L'auteur de ce Recueil, M. Paul Fesch, a cherché pour sa part à réaliser la noble pensée d'Alexandre Dumas, et, à défaut de plaques de marbre dans les mairies, nulle prédication morale et nul encouragement au bien ne pourraient être plus efficaces que la propagation de ce livre, qui devrait être donné en prix chaque année dans les 40,000 écoles de France. (André, éditeur.)

belées aux petits hommes d'Etat de nos jours, à propos d'un livre d'histoire sur le dix-septième siècle, en exaltant « l'œuvre des grands ministres et des grands rois qui ont restauré l'autorité et fait la grandeur nationale ». — Sans doute, a-t-il ajouté avec un sourire, il ne faut pas négliger les périodes tristes et abaissées de nos annales : « Si l'on ne traçait jamais que le tableau des époques brillantes et heureuses, ce serait à désespérer ceux qui n'ont pas eu le bonheur d'y vivre. Ils trouvent au contraire une sorte de consolation à savoir que d'autres ont connu les maux dont ils souffrent, et reprennent courage quand ils se disent que, pour eux aussi, il se prépare peut-être dans le lointain quelque Richelieu qui les tirera de leurs misères. »

Espérons-le!

Puis, s'élevant plus haut, jusqu'aux régions lumineuses que n'a pas su percevoir l'œil trop attaché à la terre de M. Loti, il a félicité « les jeunes générations, lasses des systèmes pessimistes qui découragent l'homme, de chercher un principe de foi et d'action, de s'attacher à cet idéalisme tenace qui s'obstine à croire qu'il y a autre chose ici-bas que des besoins matériels à satisfaire. »

Entre temps, et à propos d'une des reines de l'ancienne société française, Mme Geoffrin, qui avait vu le duc de Richelieu se mettre honnêtement à ses genoux, le malicieux rapporteur s'est un instant égayé du féminisme de nos jours. — « Cette question des droits de la femme, on n'en parlait pas au siècle dernier, mais avant de la poser on l'avait résolue. Quel besoin avaient les femmes de demander à être les égales des hommes, puisque, sans rien dire, elles les menaient à leur volonté? »

C'est l'équivalent du mot de Mgr d'Hulst à une réunion de dames du monde dont il sollicitait la charité : « Donnez, leur disait-il, donnez sans craindre les remontrances de vos maris : sans doute, ils sont vos maîtres, mais vous savez bien qu'ils vous obéissent. »

Une des pages les plus charmantes du rapport est celle qui concerne le prix Vitet, attribué au prince Emmanuel de Broglie, et le *Correspondant* est particulièrement heureux de la citer ici comme un hommage délicat au talent de son sympathique et distingué collaborateur.

« Les ouvrages de M. Emmanuel de Broglie tirent de sa situation même un intérêt particulier. Condamné par une maladie implacable à la solitude, à la réclusion, quand sa naissance semblait l'appeler à une vie heureuse et brillante, il a eu recours aux grandes consolatrices, les Lettres. L'exemple lui en était donné tout près de lui; il est d'une maison où, depuis plusieurs générations, on a l'habitude de joindre le culte des lettres au service de l'Etat. M. Emmanuel de Broglie, à qui sa maladie ne permet de

consacrer au travail que deux heures par jour, a su faire un si bon emploi de son temps qu'il nous a donné en quelques années huit volumes d'études solides et curieuses. Il a suivi Fénelon à Cambrai, pour savoir comment cet esprit, né pour le monde et qui souhaitait ardemment le pouvoir, a supporté la disgrâce; il a fait revivre les grandes figures de Mabillon et de Montfaucon; il a vidé les portefeuilles du président Bouhier pour y prendre ce qu'ils contenaient d'intéressant sur les premières années du dix-huitième siècle. Tous ces livres ont coûté des recherches infinies; ils sont écrits avec une égalité d'humeur, une sérénité d'âme qui touchent profondément quand on songe à l'état de celui qui les a composés. Ce sont de bons ouvrages et d'excellents exemples. »

*
* *

Mais les Lettres et la Poésie ne sont pas toutes concentrées sous la coupole. Elles s'épanouissent aussi en d'autres jardins, librement, au grand air. Et précisément à l'heure où l'Institut décernait ses palmes glorieuses, un congrès de lyriques indépendants élevait, par un plébiscite original, un nouveau « Prince des Poètes » au trône laissé vacant par la mort de Stéphane Mallarmé. L'élection s'accomplissait, comme celle de nombreux Pontifes, par acclamation, et la cérémonie du couronnement avait lieu le soir même, en grande solennité..., au restaurant Notta (7 fr. 50 par tête, y compris le vestiaire).

Mais il ne faut pas sourire. L'avènement est plus sérieux qu'il n'en a l'air. M. Léon Bourgeois, l'ancien ministre, assistait au banquet, et il a naturellement porté un toast au nouveau Prince, employé au ministère de l'instruction publique, « où il arrive à pas lents et d'où il part à pas rapides... »

Mais était-il bien nécessaire d'introniser un Prince dans la République des Lettres? Ainsi qu'a osé le dire un opposant : Quand un poète-roi se révèle, il n'a besoin du sacre de personne. — Néanmoins, le congrès a passé outre, et M. Léon Dierx a été porté sur le pavois, comme les monarques mérovingiens. — S'il a prononcé le mot qu'on lui attribue, sa royauté promet d'être assez sensée. — « Désormais, aurait-il dit avec un sourire, me voilà entré dans... le ridicule. »

Les chroniqueurs du boulevard nous ont appris — car on ne saurait recueillir trop de détails sur de tels personnages — que le nouveau Prince, créole d'origine comme Leconte de Lisle, et sous-chef de bureau de son état, habite, en haut de l'avenue de Clichy, au quatrième étage, un logis modeste d'où l'on n'aperçoit que le ciel, mais dans le voisinage d'une brasserie « où son profil est familier », ce qui l'aidera à se rapprocher de ses sujets.

Peut-être est-il permis de dire, sans aucune intention d'offense envers le successeur de Mallarmé, que, jusqu'ici, il était peu connu du grand public; et, pour mon humble part, je confesse que je n'avais jamais lu un seul vers de lui. — La curiosité m'a poussé à rechercher ses œuvres, pour voir s'il était aussi incompréhensible et sibyllin que le roi défunt, et, à ma grande surprise, j'ai découvert un vrai poète, — amer, sceptique, désenchanté, aux strophes désolées comme les périodes maladives de Loti, mais ayant du souffle, de la couleur, de la vibration, parfois une fière allure et ce que le jargon moderne appelle de l'envolée.

J'en voudrais donner des échantillons en citant quelques-unes de ses pièces; malheureusement, il est panthéiste, et malgré certaines aspirations vagues vers « l'invisible », on sent qu'il se débat dans le vide et ne croit à rien. Ecoutez :

Quand le rêveur en proie aux chagrins qu'il ravive,
Pour fuir l'homme et la vie, et lui-même à la fois,
Rafraîchissant sa tempe au bruit des cours d'eau vive,
S'en va par les prés verts, par les monts, par les bois,
. . . .
Il aspire d'un trait l'air de la solitude,
Il se couche dans l'herbe ainsi qu'en un cercueil,
Et lève ses regards chargés de lassitude
Vers le ciel où s'éteint l'éclair de son orgueil.

Il promène son rêve engourdi dans l'espace,
Errant des pics aigus aux cimes des forêts,
Suit l'oiseau dont le vol paisible les dépasse,
Et s'exhale en ce cri plein de ses longs regrets :

O silence éternel! ô force aveugle et sourde!
Rocs noirs, prêtres géants de l'immobilité!
Bois sombres dont s'allonge au loin la masse lourde,
Geôliers qu'implore en vain la vieille humanité!
. . . .
« Tout ce qui fait, hélas! la vie et son supplice,
« Nature, absorbe-le dans ton sommeil divin!
« Que ta sérénité souveraine m'emplisse!
« Disperse-moi, Nature insensible, en ton sein! »

Il laisse alors couler sa dernière amertume,
Les bras en croix dans l'herbe, et prêt à s'endormir,
Comme un vaincu qui perd tout son sang s'accoutume
A l'oubli dont la mort commence à le couvrir.

Telle qu'un essaim fou d'invisibles phalènes,
Son âme en voltigeant s'éparpille dans l'air,
Plane sur les coteaux et descend dans les plaines,
Plonge dans l'ombre et brille avec le rayon clair.

Elle est rocher, forêt, torrent, fleur et nuage,
Tout à la fois vapeur, parfum, bruit, mouvement,
Vibration confuse, inerte bloc sauvage;
Elle est fondue en toi, Nature, entièrement...

S'il ne croit pas au Dieu créateur de l'homme et de cette Nature dont le secret lui échappe, le poète croit-il à quelque chose dans l'ordre moral, à la conscience, à l'honneur, à une boussole quelconque de l'humanité? Il va vous le dire :

Les derniers dieux sont morts, et morte est la prière.
Nous avons renié nos héros et leurs lois;
Nul espoir ne reluit devant nous; et, derrière,
Ils ne renaîtront plus les rêves d'autrefois!
. . . .
Qui d'entre nous, jamais, t'a pris pour guide, honneur?
A senti ton levain soulever sa colère?
Il gît sous nos fumiers, ton dogme tutélaire...
Tu dors depuis longtemps, fantôme raisonneur!

Ainsi, ni Dieu en haut, ni honneur en bas. Au moins, à défaut d'autre religion, le poète a-t-il celle du drapeau, celle des berceaux et des tombes, celle de la terre natale où il a vécu? — Jugez-en :

La patrie? — Insensé! Quelle est-elle ici-bas?
Lequel nous appartient le plus des deux grabats
Où la vie ouvre et ferme à son gré sa spirale,
Du premier où l'on crie, et de l'autre où l'on râle?
La patrie? Est-ce un champ? une île? un astre entier?...

Et pourtant, il y a autre chose dans les deux volumes qui composent l'œuvre de M. Léon Dierx : il y a un sentiment profond de la nature, qui met sur sa palette de puissantes couleurs et de hautes images pour la peindre. — Regardez cette forêt sous un ciel d'hiver :

Les voilà, roidissant leurs vénérables troncs,
Où les vents boréens ont usé leurs colères,
Eux, les arbres, longs murs de héros séculaires,
Durcis aux noirs assauts des hivers meurtriers,
Inexpugnable bloc d'immobiles guerriers
Qui, sous le choc prochain des rafales nocturnes,
Pour un instant se font tout à coup taciturnes,
Solennels et géants, horribles et nombreux,
Et défiant la mort comme les anciens preux!
Chênes, trembles, bouleaux, sapins, hêtres et charmes
Semblent marcher par rangs de squelettes en armes
Dont l'âme rude a fait d'invincibles remparts;
Et du sol, qui reluit de leurs débris épars,
Ils se dressent, humant le parfum des batailles,
Tout cuirassés d'écorce ou pourfendus d'entailles

Où demain viendront boire et chanter les ramiers,
Et leur cime s'emmêle en d'immenses cimiers...

Et enfin, pour relever notre pensée et nous réchauffer un peu le cœur, citons un dernier morceau, *la Soif*, où bat, malgré le scepticisme général de l'œuvre, le sentiment fier et généreux des belles choses avec le mépris des laideurs et des bassesses.

La cuirasse à nos reins bouclée,
Dans une lutte sans merci
Nous nous sommes jetés, ainsi
Que des Bretons dans la mêlée.

Ainsi donc soit! Et jusqu'au soir
Tenons tête dans la bataille,
Haut la visière et haut la taille,
Sans lâcher pied, sans nous asseoir!

Champions du Beau qu'on lapide,
Que le sort nous trahisse ou non,
Faisons flotter notre pennon
Par-dessus la clameur stupide.

Puisque pour nous les durs chemins,
Quand nous regardons vers la terre,
N'ont point d'eau qui nous désaltère,
A notre flanc portons les mains,

Et, ruisselants d'éclaboussures,
Pour revivre du même espoir,
Buvons, ainsi que Beaumanoir,
Le sang tout chaud de nos blessures!

Malgré l'éclat, l'allure, l'entraînement de ces vers, j'avoue humblement au « Prince des Poètes » que ce n'est pas à lui, si j'avais compté parmi les électeurs, que j'aurais décerné la couronne, mais à un autre inspiré de la Muse qui me paraît avoir plus de souffle, de couleur, de grâce, d'ampleur et aussi d'élévation, — M. Georges Leygues, le ministre actuel de l'instruction publique et des beaux-arts. Jusqu'ici, je ne connaissais pas ses œuvres, — deux volumes, comme le Prince; — je viens de les lire lentement, au coin du feu, comme une de ces liqueurs savoureuses dont on se délecte le soir, par petites gorgées, après un repas délicat, et j'y ai pris, comme disait La Fontaine, un plaisir infini.

On se souvient de la verve étincelante et infatigable déployée par M. Leygues au cours de cette épique chevauchée des Cadets de Gascogne, qui a remué la France entière. Il improvisait à toute heure, en prose ou en vers, haranguant les municipalités et les foules, toastant le soir dans les banquets, menant le chœur avec

un entrain superbe, et, par dessus les guirlandes et les trophées, chantant d'une âme ardente les deux patries, la petite et la grande, confondues dans un même amour.

Ce poète, cet orateur, ce troubadour, on le retrouve à chaque page de ses deux volumes, où il chante le soleil, la nature en fleurs, le bal, le caprice, les femmes, la beauté, l'amour. Toutes les formes lui sont bonnes : madrigal, sonnet, rhapsodie, rondel, sérénade. Et quelle grâce dans le vers! Quel chatoiement dans l'image! Quelle flamme dans le sentiment! Quel coup d'aile dans la pensée!

Il n'a que quarante ans, et dès 1884 il enlevait les couronnes académiques. — Oui, je l'aurais élu Prince, quoique député, quoique ministre, parce qu'il aurait galamment et vaillamment porté le sceptre.

La place me manque pour citer quelques-unes de ses pièces, mais au moment où de petits sectaires complotent d'étrangler la liberté d'enseignement, qui relève plus particulièrement de son ministère et que, nous en sommes convaincus, il saura défendre avec courage, nous voulons au moins reproduire, comme une sorte d'engagement pris d'avance, l'apostrophe éloquente qu'il adressait naguère à la Liberté :

Martyre trois fois sainte, immortelle exilée,
Qui pardonne toujours, et, depuis dix mille ans,
Plus pâle que le Christ, comme lui mutilée,
Sur le vieil univers traîne tes pieds sanglants,

Tu revenais vers nous, joyeuse et consolée,
Portant dans ta chlamyde aux plis étincelants
L'oubli des maux soufferts; mais ils t'ont violée,
Ils ont souillé ta bouche et meurtri tes bras blancs!

Fuis donc, et vers les cieux ouvre tes blanches ailes!
Va-t'en, va-t'en là-haut avec les hirondelles,
Avec les aigles roux, dans l'immense clarté.

Cherche dans l'infini quelque astre solitaire
Où tu pourras enfin, loin, bien loin de la Terre,
Réaliser ton rêve, ô mère, Liberté!

Non; qu'elle ne s'en aille pas, cette Liberté tutélaire, et que M. Georges Leygues nous en conserve l'honneur avec la puissance féconde en se faisant son chevalier.

*
* *

Après les Lettres et la Poésie, — les Arts et le Théâtre.

La Chronique de l'art, au cours de ce mois, s'est résumée en deux noms, ceux de Puvis de Chavannes et de Falguière.

Le premier a quitté la scène du monde, après une laborieuse existence de 74 années. Le second, en pleine maturité de talent, vient d'exposer l'ensemble de ses œuvres, comme s'il avait eu besoin de prendre plus complètement possession de la renommée.

Puvis de Chavannes est monté jusqu'à la gloire, mais non sans effort et sans lutte, car son génie fut longtemps méconnu. Mais il ne s'abandonna jamais au découragement; quoique obstinément refusé au Salon par le parti-pris le plus aveugle, il persista à chercher la beauté dans la peinture décorative où il rêvait de fixer l'idéal, et il finit par l'emporter, en s'imposant à l'admiration de ses contemporains. Ses grandes fresques sont faites d'harmonie, de clarté douce, de calme, dans une sorte d'atmosphère élyséenne. Elles ne représentent ni les scènes ni les mouvements de la vie contemporaine, mais le paysage éternel et paisible où se repose, dans une lumière inaltérée, l'âme assagie de l'humanité. C'est le *Templa serena* de la poésie antique.

Puvis de Chavannes avait débuté en 1850 par une *Pietà;* il a fini par l'épopée radieuse de *Sainte-Geneviève.* On s'étonne qu'avec ses goûts et ses aspirations, il n'ait pas fait davantage de peinture religieuse. Il est mort en chrétien, sous la bénédiction du curé de sa paroisse, et il a voulu reposer, non pas au Panthéon où des admirateurs en délire projetaient de porter sa cendre, mais dans le cimetière villageois de Neuilly où son ombre se reconnaîtra mieux parmi les cyprès et les saules inclinés sur la croix.

Les œuvres de Falguière sont d'un caractère tout différent. On peut dire que si l'un était le peintre éthéré de l'idée, l'autre est le sculpteur passionné de la chair, de la forme palpitante et voluptueuse; aussi comptera-t-il, en dépit de quelques œuvres d'une nature plus élevée, telle que la statue de Lamartine et surtout celle d'Henri de La Rochejaquelein, où revit si fièrement le héros de la Vendée, parmi les maîtres contemporains qui auront exercé la plus funeste influence sur l'art de leur époque en le matérialisant.

Falguière est par-dessus tout un païen, qui, en modelant Diane, Junon, Vénus, les types de la mythologie antique et de la beauté charnelle, sculpte toujours amoureusement « la Femme », et dont le poème, de terre ou de marbre, est toujours et avant tout le corps féminin. Il est le plus sensuel des artistes, et, sous ce rapport, son exposition laisse au visiteur une impression attristée, avec le regret profond qu'un ciseau si puissant et si souple ne se soit pas adonné davantage au culte de la pure et immortelle beauté.

*
* *

Le théâtre, en ces dernières semaines, ne nous a vraiment offert que deux œuvres dignes d'attirer l'attention : la *Judith Renaudin*,

de Pierre Loti, et le *Struensée*, de Paul Meurice, — aussi ennuyeux, du reste, l'un que l'autre, en dépit de quelques belles scènes et d'une langue également littéraire.

La pièce de Loti est la mise en œuvre, assez gauche, des Dragonnades de Louis XIV. Un bel officier, le marquis d'Estelan, chargé d'expulser une famille de huguenots, s'éprend de la jeune fille qu'il doit proscrire, et plutôt que de perdre l'espoir d'obtenir sa main, il l'accompagne en exil. Ce qui est original, et ce qui ne s'était encore jamais vu, c'est un curé qui, pressé par Raymond d'Estelan de tout concilier en amenant Judith à embrasser le catholicisme, refuse de se charger d'une pareille tâche. Ce curé phénoménal et la jeune protestante sont à eux deux l'âme et le cœur de l'œuvre. Naturellement, on y disserte beaucoup, on y prêche un peu et on y échange des Bibles, ce qui ne contribue guère à égayer l'action. Aussi, la pièce a-t-elle été froidement accueillie et serait-elle tombée déjà sans l'attrait de curiosité qu'elle tire du nom de l'auteur.

Dans le drame de Paul Meurice, c'est encore le protestantisme que nous rencontrons. Fils d'un pasteur, Struensée étudie la médecine. D'un beau visage et d'une vive intelligence, il se fait remarquer de bonne heure, est appelé à la cour de Danemark pour donner des soins au roi Christian, affaibli par l'abus des plaisirs, conquiert l'amitié de la reine, devient le conseiller de la couronne, le ministre tout-puissant du royaume, et en profite pour réformer la justice, diminuer les impôts et assurer la liberté. — Combien nous aurions besoin d'un ministre pareil ! — Mais des jaloux ourdissent un complot contre lui, le perdent dans l'esprit du vieux monarque; et le favori, arrêté en plein bal, est jugé, condamné et décapité, pendant que la reine Mathilde est envoyée en exil.

Il y a des scènes émouvantes, notamment celle où M. Le Bargy, qui personnifie le roi décrépit et mourant, se décide à briser l'homme qui a trahi sa confiance. Mais quelques scènes passagères et quelques beaux vers tragiques ne suffisent pas à faire vivre une pièce sans nerfs et sans action, intéressante à lire, si l'on veut, mais ennuyeuse à entendre, et où l'auteur, qui a si longtemps vécu dans l'intimité de Victor Hugo, aurait pu, ce semble, lui emprunter plus de mouvement et de vie.

Au boulevard du crime, à l'Ambigu, un drame populaire : *Papa la Vertu*, inutile à raconter, attire la foule. On y voit flotter des drapeaux et défiler des soldats; on y parle d'honneur, de gloire et de patrie, et, à la fin, quand le rideau tombe, le public transporté crie : *Vive l'armée!* avec enthousiasme.

N'est-ce pas plus sain que l'étonnant curé de Pierre Loti et l'aventurier galant de Paul Meurice?

CHRONIQUE POLITIQUE

23 novembre 1898.

Il est difficile d'avoir montré plus d'aveuglement que ne l'ont fait, après la chute du ministère Brisson, les républicains qui se disent modérés ou progressistes. Ils n'ont pas tardé à en subir les conséquences; l'événement, cette fois, leur a-t-il ouvert les yeux? Ce n'est pas après le discours de leur nouveau président, M. Barthou, malgré quelques parties louables, que nous oserions l'affirmer.

Le ministère Brisson, répétons-le, avait soulevé contre lui la masse de la nation; il réunissait dans une opposition commune tous ceux qu'animait le sentiment patriotique; les dissidences particulières semblaient s'évanouir devant le besoin et le désir d'arracher à cette direction néfaste les destinées de la France. Il n'y avait qu'à saisir ce mouvement pour en faire sortir un ministère dont le programme eût résumé et consacré cet accord national. C'était le seul moyen de conjurer cette tentation de dictature qui fermente dans les esprits, à mesure que les périls s'accroissent.

Au lieu de cela, qu'a-t-on vu? Le parti radical était à terre avec les chefs qui l'avaient représenté. Il n'y avait qu'à l'y laisser. Les modérés, contre qui il avait tout fait, sont venus le relever. Il les avait dénoncés au pays comme des perfides; il avait bouleversé contre eux l'administration, il avait chassé de leurs emplois les fonctionnaires qu'il soupçonnait de leur être attachés, pour leur substituer par des choix souvent scandaleux ses propres créatures. On se disait : « Cela va cesser, et les indignes vont être écartés pour faire place aux fonctionnaires injustement frappés. » Les modérés ont bien vite démenti ces prévisions. Ils se sont empressés de dire aux radicaux : « Soyez sans crainte, nous ne toucherons pas à vos protégés. Vous avez destitué les nôtres, nous les laisserons où vous les avez mis; jusqu'à M. Monteil, jusqu'à ce pornographe, dont M. Bourgeois lui-même n'avait pas voulu, et que M. Brisson a nommé préfet de la Creuse, nous maintiendrons tous vos hommes; nous tenons à ce qu'on sache bien dans le pays que votre influence dure encore; qu'à vous suivre, on peut tout espérer,

mais que de nous on n'a rien à attendre. Nous ne vous demandons que de nous aider à accréditer ce bruit, que de bien prouver que vous n'êtes pas un parti mort, comme votre chute l'avait fait croire, en consentant à prendre dans le nouveau ministère les places que nous vous offrons. »

Les radicaux ne se le sont pas fait dire deux fois; voyant à quelles gens ils avaient affaire, ils ont posé leurs conditions. Ils ont réclamé pour eux la guerre et la marine, ils ont obtenu que le sous-secrétaire d'Etat de l'intérieur qui leur était suspect, n'eût pas d'attributions politiques; ils ont gardé M. Peytral aux finances, M. Viger à l'agriculture et M. Delcassé aux affaires étrangères.

Il est vrai que M. Dupuy est président du Conseil. Mais qu'il ait consenti à former et à présider un pareil ministère c'est ce qui indique le peu de foi qu'on peut avoir dans l'homme; non pas que, comme beaucoup de républicains modérés, nous accusions de fausseté ou de duplicité le député de la Haute-Loire. M. Dupuy n'est pas perfide, il est incohérent. Comme il en a convenu lui-même, il a souvent changé son fusil d'épaule, un jour flattant les ralliés, un autre jour caressant les radicaux, un jour fermant la Bourse du travail contre les perturbateurs, le lendemain leur sacrifiant M. Lozé, le préfet de police. Il faut s'attendre à le retrouver avec ces alternatives de fermeté et de faiblesse, et, sans méconnaître les qualités intermittentes de l'homme, n'en rien espérer qui sente ces vues nettes et suivies, cette volonté éclairée et forte dont la France a besoin.

En même temps que leur personnel, le cabinet Dupuy a pris aux radicaux leur programme. Il veut, comme M. Brisson, l'union républicaine; il entend ne gouverner qu'avec les républicains, et désavoue d'avance toute majorité que les républicains n'auraient pas formée. A vrai dire, ceci est un expédient, un procédé, une procédure, tout ce qu'on voudra, excepté un programme. Un programme suppose des idées communes, et, sauf le parti-pris de se cramponner au pouvoir, les républicains n'en ont aucune sur laquelle ils soient d'accord. Ce sont des convives qui s'unissent pour s'attabler, à l'exclusion de tous autres, au même festin, mais à la condition de manger en silence; autrement ils se prendraient aux cheveux. Malheureusement l'engagement est difficile à tenir; il y a des tempéraments qui ne s'accommodent pas de cette contrainte; comme toujours, ce sont les violents qui y manquent les premiers et qui finissent par l'emporter, et c'est un peu tard qu'au nom du groupe progressiste M. Barthou pousse aujourd'hui contre eux le cri d'alarme.

Maîtres du ministère Brisson, les radicaux avaient chassé de

leurs postes les fonctionnaires modérés. Associés au cabinet Dupuy, ils viennent de mettre les leurs à la tête de la commission du budget; ils ont pris pour eux les bons morceaux, ne laissant aux modérés que les restes. Encore se sont-ils arrangés, dans cette distribution arbitraire, pour être, par les choix qu'ils ont faits, aussi désagréables que possible aux modérés. Il y a quelques mois, dans les premiers pourparlers qui furent échangés, avant la constitution du cabinet Brisson, pour former un ministère de concentration, les radicaux avaient mis en avant la candidature de M. Mesureur, cet ancien membre du cabinet Bourgeois, qui s'était vanté d'être socialiste. Ce nom avait suffi pour faire reculer les modérés, et les négociations avaient été rompues. Aujourd'hui, c'est M. Mesureur, qu'à la barbe des modérés, les radicaux viennent de nommer président de la commission du budget. Et qui ont-ils choisi pour rapporteur général? Un des ennemis déclarés du ministère actuel, un de ceux qui, dans la réunion de l'extrême gauche, ont exprimé l'avis de lui refuser confiance, M. Camille Pelletan, qui, le matin même du jour où il a été élu, venait de publier un véhément article contre le ministre des finances, M. Peytral. Car, bien que radical, M. Peytral lui-même n'obtient pas grâce de ses anciens amis; son budget est unanimement conspué; on le trouve, non sans raison, factice, illusoire, mensonger. C'est « un budget de forme », déclare M. Mesureur. Ce sera aux radicaux, doublés des socialistes, qui bientôt les mèneront, à faire un budget de fond.

Mais, comme nous le disions déjà lors de la constitution du ministère Brisson, le cabinet Dupuy ne s'est pas fait tout seul. Il est né d'un caprice de M. Félix Faure, autre faux bonhomme à qui l'on en doit demander compte. Justement, dans un chapitre nouveau de son *Histoire de Richelieu*, un des anciens ministres de M. Félix Faure, M. Hanotaux, vient d'écrire ces lignes, non sans penser peut-être aux derniers choix du Président : « La responsabilité du choix des hommes pèse lourdement sur la tête des hommes d'Etat, et devient fatalement leur plus haut devoir. »

Ce devoir, M. Félix Faure en montre peu le souci. Il semble n'être arrivé à la Présidence que pour démentir les vues qu'il avait professées avant d'en être investi. Député de la Seine-Inférieure, il avait publiquement répudié la politique radicale, et ce sont des ministères radicaux qu'à deux reprises, sans y être le moins du monde forcé par les événements, il a constitués. Il n'était pas moins animé contre les ministères de concentration, et, quand il n'a pu faire des ministères radicaux, ce sont toujours, à l'exception du ministère Méline, des ministères de concentration qui ont eu ses préférences. « C'est l'anarchie, et c'est ce dont ne veut plus le

pays », disait-il en 1893 à ses électeurs, en parlant de ces combinaisons hybrides où l'on juxtapose des hommes qui n'ont aucune vue commune. Et cette anarchie, M. Félix Faure s'en fait lui-même l'artisan ; il la provoque, il l'entretient par les ministères qu'il forme, sans rime ni raison, contre le vœu du pays par lui-même invoqué. Dans quel dessein? dans quel but? Voulait-il, en appelant M. Brisson au gouvernement, lui fournir l'occasion de se perdre et de ruiner ainsi à jamais sa candidature à la Présidence? Mais voici qu'il le ressuscite, ou du moins le parti, sinon l'homme, en imaginant ce ministère de concentration où les radicaux ne sont entrés en alliés que pour devenir les maîtres. M. Félix Faure affaiblit ainsi les modérés dont il a été l'élu ; il achève de les discréditer et de placer le pays entre les menaces du socialisme et le recours à une dictature qui, certainement, quoiqu'il s'en flatte peut-être, ne sera pas la sienne.

Car, enfin, il devient trop visible que M. Félix Faure n'est au pouvoir que pour lui ; il en jouit, il s'en gorge, il s'en grise ; mais l'intérêt public n'entre pour rien dans ses rêves. Quand la France est déchirée par l'horrible « affaire », quand l'armée est abreuvée d'outrages, quand tout ce qui constitue la défense nationale est mis en péril, M. Félix Faure chasse, il se divertit, il s'égaye. La France est humiliée, mais il est en fête ; car, si Fachoda est évacuée, si l'héroïque Marchand verse des larmes en voyant à quel néant ont abouti ses efforts, M. Félix Faure a la Toison d'or. La gloire de la France est obscurcie ; mais sa gloriole, à lui, est satisfaite.

Non, ces choses-là ne passent point inaperçues! L'opinion se forme peu à peu ; elle s'amasse, elle se déchaînera un jour contre les faits qui s'accomplissent et contre les incapables, les insouciants ou les complices qui les auront tolérés ou provoqués.

Comment accepter pour guides des hommes qui ne savent ni ce qu'ils veulent ni où ils vont? Dans cette affaire Dreyfus, qui continue, hélas! à dominer, à paralyser ou à pervertir toute notre politique, quelle direction attendre de ministres qui se laissent aller à la dérive, ne s'entendant même pas entre eux? M. Dupuy était chef du Cabinet en 1894, lorsque l'arrêt du Conseil de guerre a été rendu ; il sait mieux que personne dans quelles circonstances, après quelles preuves et avec quelle justice. Le garde des sceaux, M. Le Bret, dans une profession de foi électorale que ne lui pardonnent pas les dreyfusards, a placardé dans tout son département sa conviction sur la culpabilité du condamné : « Dreyfus, a-t-il écrit, a été justement condamné, et je suis énergiquement opposé à toute agitation ayant pour but la revision

de son procès. Comme tous les patriotes, je réprouve hautement la campagne infâme menée en faveur du traître par un syndicat de sans-patrie. » Mais demandez donc de signer ces lignes aux anciens membres du cabinet Brisson, devenus aujourd'hui membres du cabinet Dupuy, à M. Peytral, à M. Lockroy, à M. Delcassé, qui tous ont voté la revision, si même ils ne sont associés au syndicat flétri par M. Le Bret!

Les effets de ce désaccord ont bientôt éclaté. Sur l'interpellation de M. Le Provost de Launay, le gouvernement se décide à ordonner des poursuites contre M. Urbain Gohier, auteur d'un livre outrageant pour l'armée. Aussitôt M. Lockroy regimbe. L'auteur a bien attaqué la marine, dont M. Lockroy est le chef; mais, avant de commander les amiraux, M. Lockroy avait félicité l'insulteur. Comment voulez-vous qu'il le poursuive? Et alors il fait insérer des notes alambiquées, que M. Dupuy tolère, d'où il résulte qu'il poursuit et qu'il ne poursuit pas; il ne poursuit pas les outrages contre la marine; mais, le ministre de la guerre ayant relevé les attaques dirigées contre les casernes, M. Lockroy n'a pu faire autrement que d'emboîter le pas derrière lui, parce que les soldats de l'infanterie et de l'artillerie de marine ont des casernes aussi bien que leurs camarades de terre!

M. Dupuy, de son côté, ne montre pas plus d'esprit de suite. Un fonctionnnaire de l'instruction publique s'est rencontré, qui a jadis flétri, comme « une livrée », l'uniforme du soldat autant que la robe du prêtre, et qui naguère osait troubler une cérémonie funèbre par une évocation indécente de l'affaire Dreyfus; c'est M. Buisson. Et, il y a quelques jours, lors de la célébration du cinquantenaire de l'Association philotechnique, M. Dupuy saisit l'occasion de vanter publiquement ce personnage comme « un des maîtres de l'éducation ». Enhardi par cet éloge de son chef, le fonctionnaire renouvelle, en présence même du ministre, ses allusions à la revision du procès; tentative audacieuse qui provoque des manifestations telles que, de crainte de les voir se reproduire, le même M. Buisson a dû ajourner l'ouverture de son cours à la Sorbonne.

Ainsi, dans cette crise terrible où, sous le regard de l'étranger, il faudrait avoir une décision rapide et une, le gouvernement se perd dans des hésitations et des variations quotidiennes. Il se prétend le gardien vigilant de l'honneur de l'armée, et il commence par exclure le concours de ces conservateurs, ralliés ou non, qui, il le sait bien, font masse pour la défendre; il se condamne à frayer, à pactiser avec ceux qui applaudissent aux infamies débitées contre elle, avec ceux qui, dans la séance où étaient

discutées les poursuites contre le livre de M. Urbain Gohier, déclaraient bien haut vouloir, comme l'auteur, détruire l'esprit militaire.

Ne dites pas que vous les désavouez; par la position que vous vous êtes faite, vous avez besoin de leurs suffrages. Vous tomberiez du pouvoir le jour où ils vous manqueraient.

De là, dans les allures du ministère, aussi bien que de la justice, des lenteurs, des atermoiements, des revirements, des incidents soudains et louches, qu'on dirait créés à plaisir pour perpétuer le trouble des esprits. Le lendemain du jour où le président du Conseil refuse à M. Reinach de faire connaître à Dreyfus l'arrêt de revision, une ordonnance de la Chambre criminelle arrive à point pour faire transmettre au prisonnier les communications réclamées la veille; cette Chambre décide qu'on demandera à Dreyfus un mémoire pour sa défense, et l'on nous apprend qu'elle n'attend pas l'envoi de ce mémoire avant le mois de mars. Que ne fait-on plutôt revenir le condamné lui-même? Et l'annonce de cet impossible délai n'est-elle pas jetée dans le public pour le préparer à ce retour, déjà clandestinement résolu? Tout semble combiné pour désemparer, pour énerver, pour épuiser l'opinion; on dirait que juges et ministres marchent à l'aveugle, sous une direction mystérieuse qui ne dépend pas d'eux. Quel sens faut-il donner à cette phrase du président de la Chambre criminelle, de M. Lœw, apprenant la mort d'un de ses collègues, M. de La Rouverade : « J'ai presque envié le sort qui le soustrayait à nos angoisses. »

Ces angoisses, il ne les avait pas connues, lui, l'intègre magistrat qui, se sachant gravement malade, n'en avait pas moins voulu, par une imprudence que les médecins lui déclaraient mortelle, se rendre à l'audience pour faire son devoir.

Sait-on à quoi s'occupe pendant ce temps-là l'union républicaine du Sénat? A examiner les mesures qu'on pourrait prendre pour empêcher « l'envahissement des écoles nationales par les élèves des écoles congréganistes ». C'est le renouvellement de l'entreprise des Pochon et des Cocula. Effrayée du *tolle* qu'a soulevé cette nouvelle, l'union républicaine a modifié sa formule; elle a fait savoir qu'il ne s'agissait que « d'examiner la situation de l'enseignement secondaire en France au point de vue du recrutement des grandes écoles de l'Etat ». Sous une étiquette différente, l'arrière-pensée est la même. On l'a bien vu, mardi dernier, à la Chambre des députés.

Le projet se rattache, qu'on en soit sûr, à l'œuvre du syndicat Dreyfus, et ce sont encore les institutions militaires qu'on veut atteindre en frappant les institutions religieuses. Quel moment

choisit-on pour recommencer cette campagne? Le moment où dans les deux grands succès que nous venons de remporter, la prise de Samory et l'occupation de Fachoda, — car la défection du gouvernement n'a pas diminué la gloire personnelle de Marchand et de ses compagnons, — dans ces deux grands succès ont figuré au premier rang des élèves des collèges religieux.

Le député qui prônait l'autre jour l'écrit de M. Urbain Gohier, M. Fournière, déclarait qu'il ne voulait pas laisser croire que les représentants du parti conservateur fussent les seuls défenseurs de l'armée, et pour cela sans doute il débutait par se prononcer en faveur de ses insulteurs. C'est apparemment une raison de ce genre qui pousse les sectaires des deux Chambres à traiter en suspects les élèves des écoles religieuses. Ils ne veulent pas qu'il soit dit que dans ces écoles se recrutent des patriotes et des héros. Mais faites comme eux, leur répondrons-nous; soyez, comme eux, des héros et des patriotes.

Non pas certes que nous ayons un seul instant l'idée de réserver aux élèves des institutions congréganistes le monopole de ces exploits; nous n'avons pas l'habitude de nous enquérir des origines scolaires de ceux qui font honneur à nos armes. Nous les saluons, de quelque côté qu'ils viennent, bien assuré que ces vaillants qui savent réciproquement ce qu'ils valent, seraient les premiers à protester contre l'antagonisme qu'on essaye d'établir entre eux. De même que, parmi les professeurs de l'État, les meilleurs, les plus distingués, les plus considérés, nous n'en doutons pas, seraient les premiers à répudier la pensée d'abolir une concurrence dont ils reconnaissent les avantages pour le progrès et l'avenir de l'Université elle-même.

Ajouterons-nous que le Conseil général de la Seine vient d'émettre à son tour un vœu pour l'exclusion des élèves des écoles religieuses? C'est la même assemblée qui accordait naguère une pension à l'ancien instituteur de Cempuis, au sieur Robin, révoqué pour l'immoralité de son enseignement. Les deux décisions s'expliquent l'une par l'autre. Ce qui est plus triste peut-être que la délibération d'un conseil, dont on peut tout attendre, c'est le langage du préfet de la Seine, prenant soin, au moment où il fait des réserves sur le caractère politique du débat, de déclarer qu'il n'entend manifester par là « aucun sentiment sur le fond de la proposition ».

La neutralité passive, tempérée par le tremblant désir de ne rien faire qui puisse indisposer les démagogues, c'est bien là, en toutes choses, l'attitude de ce gouvernement.

M. Dupuy n'a pas fait mieux que son préfet lorsqu'il est venu,

dans la séance du 22 novembre, éluder plutôt que combattre la proposition de cet ancien président du Conseil municipal M. Levraud, qui, se croyant encore à l'Hôtel de Ville, osait demander d'urgence, avec l'abolition de la « loi Falloux », la mise hors la loi des catholiques.

Heureusement d'autres ont parlé pour le ministre. Le Levraud s'était trop vite échappé; sa motion cynique avait trop tôt démasqué la conspiration. Elle a soulevé contre elle l'indignation, éloquemment exprimée de M. Granier de Cassagnac, de M. de Mun, et d'un républicain modéré, M. Aynard; elle a embarrassé jusqu'à un radical-socialiste, M. Millerand, et le triomphe qu'avaient rêvé ces deux acolytes, Levraud et Rabier, s'est changé pour eux en une déroute misérable. Ils ont réussi à refaire cet accord des conservateurs et des modérés qui devrait, au temps présent être, pour les uns et les autres la première règle de toute politique.

Ces établissements religieux qu'on veut anéantir, l'empereur d'Allemagne vient de les voir en Terre Sainte : Jésuites, Dominicains, prêtres séculiers, Sœurs de Charité, Frères des Écoles chrétiennes, tous personnifient et perpétuent en Orient l'influence française. « En Syrie, et *surtout grâce aux communautés religieuses*, nous existons », écrit le correspondant d'une feuille qui tient par-dessus tout à ne point paraître cléricale, du *Journal des Débats*, et l'an dernier, dans le *Figaro*, M. Larroumet, parlant des Jésuites de Beyrouth, déclarait que les « abandonner, ce serait pour la France s'abandonner elle-même ».

On rapporte que devant tous ces couvents qui se paraient des couleurs françaises, Guillaume II fit cette réflexion : « La France a ici bien des maisons, mais il y a place pour d'autres. »

Qu'eût-il répondu et quelle satisfaction dédaigneuse n'eût-il pas laissé paraître, si un courtisan s'était hasardé à lui dire : « Sire, rassurez-vous; ces maisons, la France ne les aura pas toujours. Pendant que Votre Majesté couvre de sa protection les catholiques allemands, pendant qu'elle manifeste ainsi sa volonté de faire sous son sceptre l'union de tous ses sujets, il y a en France des républicains qui poursuivent, en haine de la religion de leurs concitoyens, le dessein contraire. Ces congrégations, ces écoles, qui sont ici l'honneur et la force de leur pays, ils travaillent chez eux à les détruire. Ils en arrêtent autant qu'ils peuvent le recrutement, ils les accablent d'impôts; ils veulent exclure leurs élèves des grades de l'armée et de toute fonction publique. Pour peu que leur règne dure quelques années, vous pouvez être tranquille; ils auront fait pour la patrie allemande tout ce que l'Empereur peut souhaiter. »

Ce n'est pas seulement en Allemagne qu'on se rend compte des services qu'en France même des Français rendent à l'étranger. L'Angleterre, elle aussi, sait les apprécier; le lien qui unit aux intérêts britanniques les partisans de Dreyfus a été découvert, lorsqu'au dernier banquet du lord-maire, le sollicitor général est venu tout à coup prononcer l'éloge de Me Labori, de l'avocat de Zola. Quel motif pouvait l'amener à jeter, au milieu des toasts officiels, un tel nom et un tel sujet? On n'en aperçoit aucun, sinon le désir de témoigner aux apologistes du prisonnier de l'île du Diable, aux ennemis de nos chefs militaires, l'approbation que donnent à leur entreprise nos adversaires et nos rivaux.

Cette évocation soudaine du nom de Me Labori a été un incident caractéristique du banquet de Guildhall; mais le trait principal, l'événement attendu, a été le discours de lord Salisbury. Avec plus de modération que quelques-uns de ses collègues et que les journaux anglais, le chef du cabinet a confirmé ce qu'on pouvait soupçonner des intentions et des vues qui inspirent aujourd'hui son gouvernement. Est-ce à dire que les Anglais nous aient pris en aversion et qu'ils aient contre nous quelque hostilité systématique? Ils s'en défendent, et nous inclinons à les croire.

Ce qu'ils nous reprochent, ce ne sont pas, quoi qu'ils prétendent, nos procédés. Fondés ou non, nous savons combien les Anglais oublient facilement leurs griefs lorsque la nation qui les a soulevés a la force pour elle. Nous n'avons jamais parlé à l'Angleterre, comme le faisait, il y a trois ans, le président Cleveland, dans l'affaire du Vénézuéla, en ajoutant qu'il ne se dissimulait pas les conséquences que pouvait entraîner son langage et qu'il était prêt à les affronter. Frère Jonathan était fort; l'Angleterre alors n'a pas bronché; elle a subi docilement les exigences du cabinet de Washington, et nous la voyons aujourd'hui, sans se souvenir de la rudesse avec laquelle on l'a malmenée, combler de ses cajoleries les Etats-Unis, parce qu'elle les sent victorieux et qu'elle voudrait se mettre à l'abri de leurs ambitions conquérantes, tout en s'y associant pour la dépossession d'autrui.

Si l'Angleterre a pour nous moins de ménagements, c'est qu'elle nous sent embarrassés. Elle dirait volontiers de la France :

> J'en veux à sa disgrâce et non à sa personne.

Ces embarras, l'affaire Dreyfus, jointe à l'imprévoyance et à l'incapacité de nos gouvernants, les a, pour une bonne part, créés. C'est le crime de ses promoteurs.

Tandis que les hommes d'Etat d'outre-Manche, membres du

cabinet ou de l'opposition, saisissent toutes les occasions de parler à leurs compatriotes, nos ministres ne disent rien, malgré cette promesse de leur Déclaration que « le Parlement serait toujours pleinement renseigné ».

Une double interpellation avait été annoncée sur la politique extérieure. Le jour venu pour la développer, elle a été retirée et le ministre des affaires étrangères est demeuré muet, au milieu des applaudissements de la Chambre. Nous comprenons cette réserve et nous n'avons garde de la blâmer. Mais les applaudissements sont de trop. Puisqu'on se croyait obligé au silence, il le fallait complet.

Comment s'étonner, après tout, de cet oubli des convenances et de la dignité nationale, quand on voit des journaux tirer vanité en quelque sorte de l'abandon de Fachoda et l'assimiler presque à une victoire? N'a-t-on pas lu dans un des organes qui ont la prétention de représenter ce qu'on appelle le « Tout-Paris », ces lignes étonnantes : « Pour avoir réussi à donner des preuves irrécusables de résolution et de sagesse, le gouvernement français a recueilli plus de félicitations que s'il eût battu les Allemands sur le Rhin. » Et le même rédacteur qui paraît, dans cette feuille mondaine, avoir la spécialité des affaires étrangères, après avoir dit que « le débouché nécessaire et pratique sur le Nil de nos possessions dans le bassin du Congo, c'est la vallée de Bahr-el-Ghazal », se hâtait d'ajouter que, pas plus que pour Fachoda, nous n'insisterions pour la garder : « Une fois de plus, nous boirons le calice jusqu'à la lie, en regrettant de ne pouvoir retourner à l'Angleterre les compliments que son premier ministre envoyait mercredi soir au bon sens et à la sagesse du gouvernement français. »

Voilà les Anglais bien avertis, et si M. Chamberlain a pris connaissance de ces déclarations, on comprend qu'il ait pu dire sans témérité à ses auditeurs de Manchester :

« Fachoda n'est qu'un symbole; la grande question en litige, c'est la possession de la vallée du Nil tout entière par l'Angleterre. L'évacuation de Fachoda doit être suivie de l'évacuation de tous les postes que Marchand peut avoir établis dans des territoires qui appartiennent à l'Egypte. »

Ayons donc du moins, s'il faut céder, la pudeur de nous taire. Sachons nous recueillir, comme fit la Russie après la guerre de Crimée, et attendons, pour parler, que nous puissions soutenir notre langage par nos actes.

Cette fin de siècle appartient au règne de la force. Les beaux temps de l'affranchissement de la Grèce et de la délivrance des mers, réalisé par la prise d'Alger, sont passés. Cependant, même dans les pays où les principes sont le plus méconnus, où le succès

fait le plus oublier le droit, même aux Etats-Unis, de nobles protestations s'élèvent, qu'il nous plaît de signaler. C'est ainsi que, récemment, dans un banquet où se trouvaient réunis quelques-uns des maîtres les plus distingués des universités américaines, M. Norton, professeur de beaux-arts à l'université de Harvard, déplorait les voies nouvelles dans lesquelles la guerre engagée contre l'Espagne avait égaré son pays :

« Nos cœurs sont lourds, disait-il; un nouveau souci pèse sur nous... Nous sommes tristes parce que notre nation, placée en face de deux chemins, a tourné le dos à ses anciens idéals; elle a choisi cet ancien sentier familier au vieux monde, battu par les pieds sanglants de milliers de générations infortunées, et qui n'a jamais mené qu'au malheur, le sentier de la guerre, des agrandissements de territoire aux dépens d'autrui, le sentier qui mène de faute en faute :

Car que peut engendrer la guerre, sinon la guerre sans fin!

« ... La paix est nominalement faite, mais une guerre de moins de cent jours a produit une révolution aux Etats-Unis. Les fondations mêmes de la République ont été ébranlées, les principes de notre gouvernement ont été violés; nous avons assumé des obligations que nos institutions, pas plus que notre caractère national, ne nous permettent de remplir. Quel que soit le sort des Philippines, nous voici déjà, par ce fait seul que nous les occupons et que nous réclamons le droit d'en disposer, amenés à des relations embrouillées avec les nations de l'Europe, et nous courons le risque de perdre la chance inestimable que nous possédions jusqu'ici d'être libres des complications de politique internationale du vieux monde et de rester les seuls arbitres de nos destinées. C'est, en vérité, une énorme révolution. »

Il y a là des prévisions patriotiques qui mériteraient d'être entendues, s'il n'était dans le caractère des démocraties de perdre de vue les périls de l'avenir pour ne songer qu'aux avantages de l'heure présente.

Louis Joubert.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

UN ÉVÊQUE POLITIQUE ET PATRIOTE

AU IVe SIECLE

SAINT AMBROISE

I

AMBROISE CONSEILLER INTIME DE L'EMPEREUR GRATIEN

La décadence suivie du démembrement et de la chute de l'Empire romain a coïncidé avec la propagation du christianisme dans cette vaste partie du monde que le peuple-roi avait rangée pendant des siècles sous son obéissance. L'action que ces deux événements d'une grandeur très inégale, mais sans pareils chacun dans leur sphère, ont pu avoir l'un sur l'autre a été l'objet de vives controverses entre les historiens. L'Empire pouvait-il se maintenir en devenant chrétien? Le christianisme pouvait-il sauver l'Empire en le régénérant? Toutes les suppositions à cet égard sont permises. C'est le secret de Dieu qu'il n'a pas jugé à propos de nous révéler. Il n'en est que plus intéressant d'étudier la vie d'un grand saint à qui la perfection chrétienne n'avait rien enlevé des qualités natives d'un homme d'État, et qui, placé dans les premiers rangs de cette société mourante, prenant part à toutes ses épreuves, a consacré tous ses efforts à la pénétrer de l'esprit de la foi nouvelle. C'est ce qui donne aux actes principaux de la vie de saint Ambroise un caractère digne d'une attention toute particulière.

Ambroise a vu le jour dans cette première moitié du quatrième siècle[1] où l'Eglise, récemment affranchie par les édits de Constantin, jouissait encore, comme d'un bien longtemps inespéré, de la

[1] Quelques historiens placent la date de sa naissance en l'an 333 de notre ère, d'autres la retardent jusqu'en 340.

liberté et même de la faveur impériale, qu'on essayait déjà à la vérité souvent de lui faire payer trop cher. Il naquit à Trèves où son père, dont il devait prendre le nom, avait été placé par Constantin pour gérer la préfecture des Gaules, la plus importante des quatre divisions de l'Empire puisqu'elle comprenait outre la Gaule, proprement dite (qui s'étendait alors jusqu'au Rhin), l'Espagne et l'Angleterre. C'était un magistrat d'une capacité renommée, appartenant à une ancienne et illustre race sénatoriale, qui s'était convertie au christianisme dans le temps même de la persécution et qui comptait parmi ses titres d'honneur le martyre d'une vierge livrée aux bourreaux de Dioclétien. Toute la famille restait fidèle à ces traditions. La digne épouse du préfet des Gaules, dont, je ne sais par quelle omission, le nom ne nous a pas été conservé, lui avait donné trois enfants, deux fils et une fille, tous annonçant les plus heureuses dispositions. L'aînée, Marceline, animée dès son plus jeune âge d'une foi fervente, quitta de bonne heure ses parents pour aller faire, entre les mains du pape Libère, à Rome, vœu de virginité, et vivre ensuite loin des siens dans une austère solitude. Les deux fils, Satyre et Ambroise, restés seuls à la maison paternelle, étaient liés par une touchante et étroite amitié. C'était entre eux, même caractère, mêmes goûts, presque même visage. Mais Ambroise, le plus jeune, se distinguait par une grâce enfantine, qui resta dans les souvenirs de ceux qu'elle avait séduits et qui fit renouveler pour lui la fable poétique des abeilles cueillant leur miel sur les lèvres de Platon au berceau.

Le bonheur le plus pur dure peu en ce monde. Le père de famille fut enlevé par une fin prématurée : la noble veuve, n'étant plus retenue à Trèves, dut se transporter elle-même à Rome pour achever, dans ce centre d'études renommé, l'éducation de ses deux fils.

La société où les jeunes gens se trouvèrent placés par les relations naturelles de leur parenté, était loin de partager tout entière la foi que leur enfance avait appris à chérir. C'était, en effet, dans les vieilles familles du patriciat romain, que le polythéisme déchu conservait encore de nombreux, de fidèles, bien que tristes, adhérents. Ces héritiers des grands noms éprouvaient devant la transformation qui s'opérait sous leurs yeux un regret naturel, tenant à un sentiment respectable. Tous les souvenirs de l'ancienne Rome étaient tellement mêlés à ceux des jours glorieux où leur race s'était illustrée, qu'il leur semblait qu'en s'en écartant, ils manquaient à la piété filiale due à la patrie et aux ancêtres. Mais c'était surtout parmi ses compagnons d'étude et parmi ses maîtres qu'Ambroise dut rencontrer des partisans attardés du passé et

s'accoutumer à vivre avec eux. Tout le fond de l'enseignement donné dans les écoles reposait sur l'interprétation des grands modèles de l'éloquence et de la poésie grecque et romaine : tout y était donc imbu de polythéisme. Ceux qui restaient attachés à l'ancien culte, mal à l'aise dans les autres fonctions de la vie sociale transformée, se sentaient là sur leur domaine. Il était surtout une science élevée et noble entre toutes, dont les admirateurs du vieux monde romain pouvaient lui faire honneur d'avoir posé les bases et développé les conséquences : c'était le droit. On ne pouvait être initié à ce magnifique ensemble de préceptes juridiques qui fait encore aujourd'hui le fond de nos législations civiles, et dont Bossuet a pu dire qu'on ne vit jamais une plus belle application de l'équité naturelle, sans avoir à rendre justice à la sagesse des préteurs républicains, et même des magistrats impériaux qui ont élevé ce bel édifice sur le rude et solide fondement du vieux droit quiritaire. Ambroise, appelé à suivre comme son père la carrière des hautes magistratures, dont le barreau était l'apprentissage nécessaire, ne pouvait négliger aucune des connaissances qui devaient l'y préparer. Mais, pour se les rendre familières, il lui fallut passer les années de l'adolescence dans ce milieu un peu mélangé dont l'atmosphère n'altéra pourtant ni la fermeté ni la pureté de ses croyances chrétiennes. Un juste instinct l'avertissait que ni la beauté des œuvres d'art, ni le ferme exercice de la raison n'étant incompatibles avec les préceptes de la foi, il n'avait rien à perdre dans le commerce des grands modèles de l'antiquité : il y gagnait, au contraire, de mieux connaître l'état d'esprit des adversaires que le christianisme vainqueur pouvait encore rencontrer, d'apprendre à parler leur langue pour les suivre sur leur propre terrain, les battre avec leurs propres armes et donner ainsi à son éloquence une force et un genre d'originalité qui devaient en assurer le succès.

Ce mélange, d'ailleurs, de croyances et d'inspirations diverses, il était destiné à le retrouver en sortant des bancs de l'école dans l'administration supérieure où il dut entrer : car les grandes dignités et les emplois principaux de l'Empire étaient encore, à Rome surtout, partagés entre païens et chrétiens qui formaient ainsi deux groupes restés distincts, bien que rapprochés par leurs occupations journalières et se ménageant réciproquement.

Deux personnages considérables les représentaient, le préfet de Rome, Symmaque, et Probus qui, après avoir passé par une série de fonctions importantes, était chargé de la grande division administrative d'Italie. Symmaque, malgré son attachement pour le culte en déclin, devait à l'excellence de sa gestion administrative

une popularité très générale. Probus honorait le nom chrétien par ses mérites personnels, par l'éclat de sa descendance qu'on faisait remonter jusqu'à Marc Aurèle et par le noble usage d'une fortune immense prodiguée en bienfaits de toute sorte. Satyre et Ambroise avaient leur entrée familière chez tous deux et étaient également bienvenus de l'un et de l'autre. Satyre pourtant passait pour être plus attaché à la personne de Symmaque, qui lui portait, disait plus tard son frère, une affection presque paternelle. Probus témoignait à Ambroise une prédilection particulière. Aussi tandis que Satyre suivait le fils de Symmaque (devenu plus tard lui-même un orateur célèbre) dans sa questure de Lycanie, Ambroise fut d'abord attaché par Probus à la préfecture du prétoire; puis il fut désigné par lui à l'empereur Valentinien pour gouverner, avec le titre de consulaire, les provinces de Ligurie et d'Emilie comprenant toute l'Italie supérieure, et dont l'importante ville de Milan était le chef-lieu. Le jour où il dut partir pour aller prendre possession de sa charge, Probus, après lui avoir donné tous les conseils de son expérience, les résuma tous en un mot : « Allez, mon enfant, lui dit-il, et conduisez-vous non en juge, mais en évêque. » Il l'avertissait ainsi qu'à la suite de bien des révolutions successives, le commandement dépourvu de prestige ne pouvait être accepté des populations troublées que s'il était relevé par cette autorité morale que la vertu et le dévouement donnent et à laquelle aucune force ne peut suppléer[1].

L'avis fut compris et suivi : les provinces confiées aux soins d'Ambroise se sentirent bientôt régies avec une fermeté douce, dont le bienfait leur fut d'autant plus sensible qu'autour de Milan, le régime était assez différent. L'empereur Valentinien était un honnête mais rude soldat, ayant avant tout souci du bon ordre et de la discipline et sévissant, à la moindre résistance qu'il rencontrait, avec une rigueur impitoyable et souvent précipitée. La sévérité, avait-il coutume de dire, est l'âme de la justice et la justice est l'âme de la souveraineté. Ambroise se faisait une idée plus haute et plus complète de cette noble vertu de justice qu'il devait définir plus tard en disant que tout en assurant la sécurité et le repos de la patrie, elle devait prendre aussi en main la défense des opprimés. Aussi, sachant se rendre accessible à tous, écoutant toutes les plaintes, faisant droit à tous les griefs, et là même où il devait punir, tempérant le châtiment par la miséricorde, il réussit à se faire aimer en exécutant les ordres d'un souverain qui ne savait que se faire craindre. A l'affection qu'on

[1] Nomination d'Ambroise à la préfecture de Milan, 372 après Jésus-Christ.

lui témoignait se joignit aussi un respect profond, inspiré par le spectacle de toutes les vertus de la vie privée dont il donnait l'exemple, l'irréprochable pureté de ses mœurs et l'exercice constant d'une discrète et généreuse charité.

Il avait d'autant plus de mérite à acquérir ainsi l'estime de toutes les classes de la population que l'union était loin de régner dans la ville qu'il devait régir. Outre le trouble que causait, là comme ailleurs, la substitution encore imparfaitement accomplie d'un culte à un autre, dans le sein de l'Eglise triomphante elle-même, on sait qu'une regrettable et profonde dissidence s'était déjà produite. L'hérésie d'Arius, née en Orient, bien que frappée, dès son origine, par les anathèmes du concile de Nicée, s'était assez généralement propagée dans tout l'Empire. C'était une altération de la doctrine chrétienne, dont la portée, bien que très grave, puisqu'elle touchait aux vérités les plus essentielles à la foi, échappait pourtant facilement à l'intelligence du vulgaire. L'erreur consistait, comme on sait, à contester la nature divine de la personne du Christ et à le faire descendre ainsi au rang d'une simple créature. Mais comme cet abaissement, qui aurait paru sacrilège au commun des fidèles, était difficile à accorder avec les textes de l'Evangile et les paroles de Jésus lui-même, on s'était efforcé d'en atténuer le caractère par des ménagements habiles. La discussion, qui se prolongeait déjà depuis plus de vingt années, avait fini par se réduire à ces termes : Le Fils est-il égal ou seulement semblable au Père? Participe-t-il à sa substance infinie ou n'est-il qu'une image de ce divin modèle? Ceux qui contestaient l'égalité accordaient la ressemblance, et cette distinction subtile exprimée par l'opposition de deux épithètes qui, en grec, ne différaient que d'une seule lettre (*homoiousios*, *homoousios*). Même sous cette forme mitigée, l'erreur n'était pas moins profonde, ni ses conséquences moins graves. Car du moment où le Christ n'était pas reconnu comme Dieu lui-même, l'adorer, c'était faire de lui un être d'une nature intermédiaire, une sorte de demi-dieu ou de bon génie. On avait donc en réalité deux dieux, un grand et un moindre, superposé l'un à l'autre. Dès lors, qui empêchait de leur en adjoindre encore d'autres à titre égal ou inférieur?

Ainsi, par l'effet de cette atteinte portée et pour ainsi dire de cette brèche faite à l'intégrité de l'unité divine, toutes les rêveries philosophiques et toutes les superstitions païennes pouvaient renaître. Avec l'arianisme triomphant, le christianisme n'eût plus été qu'un polythéisme momentanément épuré et qui, vicié dans son principe, n'aurait pas tardé à reproduire toutes les hontes et toutes les

bassesses de l'idolâtrie dont l'Evangile venait à peine de purger l'atmosphère. Mais la formule employée par le nouveau docteur était si habilement mélangée de vrai et de faux qu'une fâcheuse confusion s'était glissée dans beaucoup d'esprits.

Bien que le mal fût plus grand dans la partie de l'Empire où il avait pris naissance, l'Occident, pourtant, était loin d'y avoir échappé. La ville de Milan elle-même venait d'être, moins de vingt ans auparavant, le théâtre de luttes orageuses soutenues par les défenseurs de la foi de Nicée contre ceux qui, n'osant la braver ouvertement, la dénaturaient au moyen de captieuses interprétations. Le débat avait lieu en présence de l'empereur Constant, le dernier survivant des héritiers de Constantin à qui des évêques ambitieux, corrompus par l'atmosphère des cours, avaient persuadé que son autorité pouvait s'étendre jusqu'à trancher des questions religieuses.

La décision de l'empereur avait été favorable à l'erreur qu'il trouvait, comme c'est le fait assez général, plus complaisante pour la force et le pouvoir que la vérité. L'évêque de Milan, Denys, pour avoir été de ceux qui résistaient à cette prétention arbitraire, s'était vu banni par décret impérial et dut aller finir ses jours en exil. Son successeur Auxence, étranger au pays dont il savait même assez mal la langue, et plutôt imposé que choisi, était pris parmi ceux dont la foi avait défailli. Il jouissait de peu d'autorité. Mais sa présence et son action suffisaient pour entretenir entre les fidèles des dissentiments qui eussent été toujours prêts à éclater, si l'empereur Valentinien qui avait toutes les querelles en déplaisance, mais principalement les querelles théologiques (auxquelles, bien que chrétien fidèle, il tenait à rester étranger), n'eût imposé silence à toutes les controverses [1].

La mort d'Auxence survenue dans l'année qui suivit la prise de possession d'Ambroise, amenait donc dans cette cité troublée une crise qui pouvait être à la fois religieuse et politique. Dans laquelle des deux fractions de la populatiou et de l'Eglise le successeur d'Auxence serait-il choisi? L'élection appartenait aux évêques de la province avec le concours du clergé de la ville. Mais deux forces importantes étaient également à ménager : l'opinion des fidèles qui, cette fois, ne subiraient peut-être pas sans murmure un pasteur inconnu ou suspect, et la volonté de l'empereur qui, méconnue ou bravée, pouvait (les souvenirs de Constance ne l'attestaient que trop) se traduire par des ordres menaçants. Aussi, avant de se prononcer, les évêques crurent-ils prudent d'envoyer

[1] Ambroise, appelé à l'évêché, 374 ans après Jésus-Christ.

une députation à Valentinien pour le consulter sur le choix qu'ils avaient à faire. Mais Valentinien, intraitable contre toute atteinte portée à sa propre autorité, mettait une sorte de point d'honneur à n'en pas dépasser les limites en touchant à celle de l'Eglise. Il refusa absolument de donner un avis. « Ce choix, dit-il, est au-dessus de mes forces. C'est à vous de connaître celui qui est propre à la dignité épiscopale. Désignez-le et je m'inclinerai devant lui pour recevoir les avertissements utiles au salut de mon âme. »

Il fallut donc bien décider et prendre un parti. Les évêques se réunirent et prirent séance dans la partie supérieure d'une des basiliques, tandis que la nef se remplissait d'une foule émue et impatiente. Ambroise fut averti que les esprits s'échauffaient dans l'attente, que deux camps se formaient et échangeaient de bruyantes altercations dont la rumeur arrivait même jusqu'à ses oreilles. Il accourut (c'était son devoir) pour veiller au maintien de l'ordre et il prit la parole pour engager (dans un langage plein de grâce et de fermeté) l'assistance à attendre en paix que la délibération épiscopale fût terminée. On se taisait pour l'écouter quand, au milieu d'un silence général, une petite voix enfantine se fit entendre : « Ambroise évêque! » répéta-t-elle à trois reprises. Ce fut comme une inspiration venue du ciel. C'était la vérité qui, suivant la parole du Sauveur, parlait par la bouche d'un enfant. Le nom d'Ambroise, et d'Ambroise évêque, fut redit de toutes parts et fit retentir tous les échos. Un hommage imprévu était ainsi rendu à la gravité religieuse de son caractère et à l'impartialité qu'il avait su, à travers toutes les divisions, garder dans l'accomplissement de ses devoirs civiques.

Ambroise seul, dans tout l'auditoire, ne pouvait comprendre et se refusait à croire ce qu'il entendait. Il témoigna une surprise et même une impatience dont l'expression put se lire sur son visage. On lui imposait, avec un honneur inattendu, un devoir dont le poids lui semblait écrasant. Bien que fidèle dans ses moindres actes à la loi de l'Eglise, il n'avait jamais résolu de se consacrer tout entier à son service. « J'appartenais au siècle, disait-il plus tard, et on voulait m'arracher à ses vanités [1]. » Puis, suivant une fâcheuse coutume encore assez générale même dans les familles chrétiennes, il attendait l'heure de la mort pour recevoir le sacrement qui peut remettre les péchés de toute une existence. Il n'était donc ni baptisé, ni même encore catéchumène, et un règlement ecclésiastique défendait qu'un néophyte fût appelé à l'épiscopat. Une loi de Constantin interdisait également aux magis-

[1] *Dederam me sæculo huic..., abductus sum a vanitatibus hujus sæculi* (*de Pœnitentia*, I, II, ch. VIII).

trats d'une ville de faire partie de son clergé; une double incompatibilité l'éloignait donc du poste où on l'appelait malgré lui.

Il voulut s'y dérober à tout prix et, pour arrêter l'élan des populations, le meilleur moyen lui parut être de faire croire qu'il en était indigne. C'était l'heure accoutumée de ses audiences judiciaires; de l'église, il se rendit au prétoire et, ayant à se prononcer sur une cause capitale, il traita l'accusé avec une dureté excessive, et contrairement à sa coutume, il ordonna qu'on le mît à la question. La foule qui l'avait suivi ne fut pas dupe de cette apparence. Faisant une application heureusement détournée de la clameur poussée par les Juifs devant le tribunal de Pilate : « Que votre péché, dit-elle, retombe sur nous (*Peccatum tuum super nos*), quelques-uns ajoutaient en souriant : « Ambroise, vous serez baptisé, puisque vous ne l'avez pas encore été, le baptême remettra ce péché-là comme les autres. »

Le lendemain, ce fut un nouvel artifice qui donna encore moins le change. Il fit entrer assez publiquement dans sa maison des femmes d'une réputation suspecte, qui n'en avaient jamais passé le seuil. Peine perdue. Qu'Ambroise irrité eût pu se montrer trop sévère, à la rigueur on pouvait le supposer, mais Ambroise libertin, personne ne voulait le croire. Il chercha alors à s'échapper à ces instances obstinées par une voie tout opposée, mais moins invraisemblable et plus conforme à ses sentiments. Il y avait deux manières de se dévouer au service de l'Eglise : l'activité du sacerdoce et l'austérité de la vie religieuse. Ce fut ce dernier parti qu'un biographe contemporain appelle la *profession de philosophie*, qu'il songea sérieusement à prendre. Il quitta Milan nuitamment pour aller chercher quelque solitude ignorée. Mais, parti seul, à pied, sans guide, il s'égara dans les ténèbres, et le matin, croyant avoir fait quelque chemin sur la route de Pavie, il se trouva qu'il était revenu aux portes mêmes de la ville; il y fut reconnu, puis ramené à sa demeure où, cette fois, on le garda à vue.

L'entraînement était tel que les évêques ne pouvaient se refuser à ratifier le choix populaire. Pour se servir des expressions d'Ambroise lui-même, la règle fut oubliée et l'émotion l'emporta [1]. L'élection faite, rapport en fut adressé à l'empereur, qui n'hésita pas à l'approuver. Rien, au fond, ne pouvait mieux lui convenir que de voir l'autorité spirituelle mise aux mains d'un magistrat éprouvé qu'il avait choisi lui-même, et qui saurait, mieux que personne, en concilier l'exercice avec les vœux et les exigences de l'autorité politique. Pour lever tous les scrupules et mettre fin aux

[1] *Non valuit præceptio : prævaluit impressio* (Ep. XXIII, n° 65).

hésitations qu'Ambroise ne négligea pas de lui faire connaître, il lui écrivit de sa propre main en l'engageant à ne rien craindre, parce qu'il saurait s'y prendre, disait-il, de manière à lui garantir un épiscopat tranquille. Ordre fut en même temps envoyé au vicaire d'Italie de faire toute diligence pour que l'élection suivît son cours, quelque résistance qui y fût opposée de la part de l'élu ou de tout autre.

Quand la lettre impériale arriva, elle ne trouva pas Ambroise à Milan : il avait réussi, une fois encore, à échapper à la vigilance de ses gardiens, et était allé chercher un asile dans une maison de campagne appartenant à un de ses amis, et où il espérait qu'on ne le découvrirait pas. Mais, devant le commandement impérial, son hôte même se crut obligé de faire connaître sa retraite. La volonté de Dieu s'exprimant ainsi par l'accord des ministres de l'Eglise avec le peuple et l'empereur, il fallut se résigner et se laisser faire. Ambroise n'obtint même pas qu'entre le baptême et l'ordination l'intervalle régulier fût observé, et huit jours seulement s'écoulèrent pour lui entre l'eau du baptême et l'onction du sacerdoce.

Toute sa vie il eut regret et s'excusa de cette précipitation : « Voyez-le donc, disait-il en parlant de lui-même, cet homme que l'Eglise n'a pas nourri dans son sein, dont elle n'a pas instruit l'enfance, qu'on a enlevé au tribunal où il entendait retentir, au lieu des cantiques et des psaumes, les appels des officiers de justice. C'est lui qui est venu s'asseoir parmi les convives du banquet céleste. O Dieu! veillez sur le don que vous lui avez imposé malgré ses résistances[1]. »

Il ne perdit pas un jour pour se montrer digne de la confiance qu'il n'avait pas recherchée. Dès le lendemain de son élévation, sa vie, de grave et irréprochable qu'elle n'avait jamais cessé d'être, ne fut plus qu'un régime continu d'austérité, de privation et de pénitence. Il distribua aux pauvres tout l'argent qui était entre ses mains et leur assura la propriété de ses biens-fonds, dont il laissa la jouissance à sa sœur Marcelline, bien sûr de l'usage qu'elle en ferait. Elu par l'accord d'un troupeau divisé, il lui importait que cette unanimité ne fît illusion à personne sur la voie qu'il entendait suivre, et il envoya sur-le-champ une députation en Orient pour chercher et ramener avec honneur la dépouille mortelle de son prédécesseur, le confesseur Denys, mort en exil dans une cité obscure d'Arménie. Ce fut à l'illustre Basile de Césarée, la tête et

[1] *Ecce ille non in Ecclesia nutritus, non edomitus a puero, sed in tribunalibus præconis voce ad psalmitas assuefactus canticum, in sacerdotio manet in virtute sed gratia : Christi et inter convivas mensæ cælestis recumbit. Serva, Domine, custodi donum quod constituisti etiam refugienti.*

la lumière de l'Orient, qu'il demanda de faire cette recherche, et Basile, en lui expédiant ce précieux dépôt, lui écrivit une épître éloquente pour lui donner une sorte d'investiture qui le plaçait dans le rang le plus élevé, mais aussi le plus périlleux des défenseurs de la foi :

« Rendons gloire à Dieu, disait l'illustre évêque, qui sait, dans chaque génération, appeler les hommes dignes de son choix. Autrefois, c'est parmi les bergers qu'il a pris le prince de son peuple, et d'Amos, le chevrier, il a fait un prophète en l'animant du Saint-Esprit; aujourd'hui, il vient chercher, dans une ville royale, un homme préposé au gouvernement de tout un peuple, placé parmi les premiers par l'élévation de son esprit, par l'éclat de sa race, de sa richesse et de son éloquence. Va donc, homme de Dieu, toi que le Seigneur a choisi du milieu des juges de la terre pour te faire asseoir dans la chaire des apôtres. Va combattre le bon combat et guéris l'infirmité de ton peuple, s'il est atteint de la contagion de la folie arienne[1]. »

Le moment ne devait pas tarder où Ambroise allait avoir à faire preuve, contre des difficultés et même des dangers de nature diverse, de cette résolution à la fois pieuse et virile dont Basile lui donnait le conseil après l'exemple. L'empereur Valentinien ne put, en effet, longtemps remplir la promesse qu'il lui avait faite de lui garantir la paix de son administration épiscopale. Frappé lui-même d'une apoplexie foudroyante, en pleine campagne, au milieu d'une expédition dirigée contre des tribus sarmates qui envahissaient la Pannonie, il laissait sa succession à deux héritiers qui ne paraissaient guère plus l'un que l'autre en état de la recueillir. L'aîné, Gratien, qu'il avait nominalement associé à l'Empire, achevait à peine sa seizième année; l'autre, appelé Valentinien comme son père, né d'un autre lit, était un enfant de quatre ans. Gratien était un honnête jeune homme, d'un naturel doux et droit, mais qui n'était pas exempt de faiblesse, comme il le fit voir tout de suite en se laissant persuader de partager avec son frère la dignité impériale. Ce n'était assurément qu'une apparence, puisque l'enfant restait placé sous la tutelle de sa mère; mais cette mère, Justine, seconde femme de Valentinien, qu'il avait épousée contre les lois de l'Eglise, du vivant même de la première, s'était déjà fait connaître par un esprit d'intrigue et d'ambition. Loin d'être touchée de l'affection que Gratien témoignait pour son jeune frère, elle ne voyait en lui que le fils de la rivale qu'elle avait supplantée, et ne songeait qu'à donner cours à tous les sentiments

[1] S. Bas., ép. CVII.

de sa jalousie maternelle; ainsi se formait autour d'elle un centre de rivalité et d'opposition que devaient aigrir et envenimer bientôt les dissidences religieuses. Car il suffit que Gratien se fût montré, dès les premiers jours de son règne, fidèle observateur de la vraie foi, pour que tous ceux que froissait la profession nettement orthodoxe d'Ambroise vinssent se grouper autour de la mère du petit empereur, afin d'exploiter à leur profit tout ce que cette qualité pouvait lui donner de crédit et d'influence [1].

Encouragés par cet appui qui leur fut tout de suite secrètement donné, ils ne craignirent pas de demander qu'on leur laissât la jouissance d'une des basiliques de la ville dont ils prétendaient que la possession, leur étant acquise, devait leur être conservée. Ce fut à Gratien lui-même qu'Ambroise dut recourir pour empêcher qu'en face de l'évêque s'élevât une chaire rivale, dont la présence seule bravait son autorité. Gratien fit preuve, dans sa réponse, de cette indécision de caractère qui l'aurait rendu incapable d'exercer le souverain pouvoir, s'il eût dû continuer à en porter seul le poids. N'osant prendre une décision positive, il se borna à faire fermer l'église contestée et à la mettre sous le séquestre, se réservant, quand il viendrait lui-même à Milan, d'en fixer l'attribution définitive.

La situation ainsi troublée aurait pu donner lieu à de graves désordres si de sombres et étranges nouvelles, arrivées d'Orient, n'étaient venues y faire une diversion douloureuse et donner lieu en même temps à Ambroise de montrer tout le parti que l'Etat et l'Eglise pouvaient tirer de son dévouement et de son courage.

Valentinien, élevé au pouvoir par une élection militaire improvisée, ne s'était trouvé lui-même ni de taille ni de force à garder en main le gouvernement de tout l'Empire. Adoptant une division que l'étendue des conquêtes de Rome avait fini par rendre habituelle et presque nécessaire, il avait abandonné tout l'Orient à son frère Valens qu'il laissait régner seul à Constantinople. Valens était un esprit étroit, médiocre et bas, qui ne possédait aucune des qualités fortes bien que bornées par lesquelles Valentinien savait faire respecter son pouvoir. Subissant toutes les influences de secte et de cour qui avaient égaré Constance, il avait engagé avec plus de passion encore l'autorité impériale dans la défense de l'hérésie; puis, irrité des résistances qu'il rencontrait, il avait fait de l'Eglise d'Orient le théâtre d'agitations constantes et de sanglantes persécutions. Sa lutte avec Basile de Césarée, qui osait lui tenir personnellement tête, avait fixé un instant tous les regards, et comme

[1] Mort de Valentinien Ier; avènement de Gratien et de Valentinien II, 375 ans ap. Jésus-Christ.

intimidé par la popularité du grand évêque, il n'était pas sorti de ce conflit à son avantage, il s'obstinait de plus en plus dans cette voie funeste, avec toute l'exaspération de son orgueil blessé. Il faisait ainsi d'une question religieuse, où il n'avait aucun droit d'intervenir, sa propre et presque son unique affaire, et cette préoccupation, devenue chez lui à peu près exclusive, joua un rôle principal dans une étrange et désastreuse détermination qu'une circonstance tout à fait imprévue l'amena à prendre.

Parmi les nations établies sur les frontières de la domination romaine et qui menaçaient constamment sa sécurité, la plus puissante, celle des Goths, était presque la seule avec laquelle l'Empire entretînt des rapports qui, bien que toujours orageux, avaient pris un certain caractère de régularité. C'étaient des voisins incommodes avec lesquels pourtant on pouvait vivre. Leur forme de gouvernement était monarchique et on traitait avec leur souverain. Ces relations étaient devenues surtout plus fréquentes et plus faciles depuis que des missionnaires dévoués leur avaient porté la foi chrétienne, et que la masse de leurs tribus s'étant convertie, un des leurs, Ulphilas, avait reçu la dignité épiscopale. Enfin, c'était dans leurs rangs que l'Empire allait souvent chercher des recrues pour remplir les vides devenus trop nombreux dans les légions romaines.

Ce fut donc déjà avec une certaine inquiétude qu'on apprit que cette nation semi-policée, dont on ne craignait plus trop les attaques, était elle-même en proie à l'invasion de hordes tout à fait barbares, venues d'un pays lointain, de race inconnue et d'un aspect farouche, dont le nom même (les Huns) était très difficile à prononcer et surtout à écrire dans la langue grecque. Puis la surprise accrut l'inquiétude et fit place à l'effroi, lorsque l'évêque Ulphilas se présenta à Constantinople avec une députation suppliante, annonçant que sa nation tout entière, ne pouvant tenir tête à ces féroces agresseurs qui portaient partout avec eux le massacre et le pillage, demandait à trouver un asile sur le territoire impérial, promettant qu'en échange de cette généreuse hospitalité, tous les fugitifs s'engageraient à vivre, en sujets soumis et fidèles, dans les limites des domaines qu'on leur aurait assignés[1].

On peut aisément imaginer le trouble que causa, dans les conseils de Valens, une proposition si imprévue. Personne n'était préparé à voir, du soir au lendemain, des concitoyens dans des ennemis d'autrefois devenus, à une date si récente, des alliés si peu sûrs. Etrangers qu'ils étaient aux mœurs comme aux lois de l'Empire,

[1] 376 après Jésus Christ: Invasion des Goths. 378 : Bataille d'Andrinople.

quelle foi ajouter à leur promesse de soumission et de fidélité, dont eux-mêmes, peut-être, ne comprenaient pas les conditions? Avec de tels compagnons, l'accord serait-il durable et même la vie commune longtemps possible? N'était-ce pas, disaient des conseillers sensés, introduire soi-même des loups dans la bergerie? Mais d'autres, poussant la prudence plus loin et même jusqu'à la timidité, répondaient que, même vaincus et fugitifs, les Goths étaient encore assez forts et assez bien armés pour qu'il fût difficile de disputer le passage du Danube à leurs efforts désespérés, et qu'il valait mieux subir leur présence aux conditions qu'ils proposaient que de se la laisser imposer par la force. Entre ces deux partis, Valens hésita quelque temps et, comme c'est le propre des esprits faibles, finit par s'arrêter à un moyen terme. Il consentit à laisser entrer les Goths à deux conditions qu'il crut suffisantes pour être assuré de les tenir en respect. La première fut qu'ils déposeraient leurs armes avant de toucher le sol de l'Empire, et la seconde, qui parut lui tenir plus encore au cœur, c'est que ces nouveaux chrétiens adhéreraient à la formule de foi particulièrement chère à l'empereur et ne viendraient pas grossir le nombre de ceux qui ne consentaient pas à croire comme lui.

De ces deux exigences une seulement (ce fut la seconde) fut acceptée sans résistance et avec d'autant moins de peine qu'elle n'était pas de nature à être bien comprise de ceux qui devaient s'y conformer. Les Goths étaient des esprits trop simples pour rien entendre aux matières théologiques. Ils croyaient sur parole tout ce que leur enseignait leur évêque, et celui-ci, bien qu'il eût assisté à plusieurs réunions de conciles, s'était tenu, dans la contrée lointaine où il habitait, à l'écart et peu au courant de toutes les discussions. La formule arienne mitigée, dont son inexpérience de la langue grecque lui dissimulait peut-être l'artifice, ne lui parut pas inacceptable : « Toutes ces querelles, dit-il, sont affaire d'intrigue et d'ambition, je ne vois pas de raison pour ne pas faire ce que l'empereur demande. »

Mais il en alla tout autrement de la première condition et on vit bientôt que les Goths tenaient à leurs armes plus qu'à leurs croyances religieuses. Quand vint le moment d'accomplir la promesse donnée (peut-être on ne leur en avait pas bien expliqué toute la portée), il n'y eut pas moyen de les décider encore moins de les contraindre à l'exécuter. Ils débarquèrent tout armés des flottilles qu'on avait mises à leur disposition, avec leurs femmes, leurs enfants et leurs bagages, et leur nombre dépassant beaucoup ce qu'on avait prévu, il n'y eut aucun moyen de les établir et de les faire rester dans les limites du territoire qu'on leur avait

assigné. Ils se répandirent au hasard comme un flot débordant, faisant fuir devant eux les habitants éperdus, et s'installant à leur place dans leurs demeures abandonnées. Puis, quand la police impériale tenta quelques efforts pour faire cesser cette confusion, ils crièrent à la trahison, et se réunissant sous les ordres de leurs chefs, ils se montrèrent prêts à entrer en lutte ouverte avec leurs hôtes épouvantés.

La situation devint alors plus critique qu'elle n'avait été dans les plus mauvais jours. Jusque-là, en effet, l'agression barbare, toujours redoutée, avait aussi toujours été repoussée, et après quelques atteintes passagères promptement réprimées, le territoire sacré de Rome était resté intact; cette fois l'invasion était là, accomplie sans résistance, ayant franchi d'un bond toutes les défenses préparées par la nature ou par l'art pour la contenir, faisant rage au centre, au cœur même de l'Empire, à la porte d'une de ses capitales. Il y allait du salut de la domination romaine tout entière, c'est ce que Valens, éperdu, et sentant tout le poids de sa faute, fit savoir à Gratien, en le conjurant de lui venir en aide dans le péril et le devoir qui leur étaient communs.

Cet appel désespéré jeta l'honnête jeune homme dans une véritable consternation. Quelle tâche lui était imposée! Lui qui n'avait jamais commandé, se mettre à la tête d'une armée pour la mener au loin combattre des ennemis inconnus dont il n'avait jamais entendu prononcer le nom qu'avec terreur! Autour de lui les conseils de prudence ou même de pusillanimité ne manquaient pas. Pendant qu'il abandonnerait les provinces confiées à ses soins, qui garantirait, lui disait-on, leur sécurité? N'y avait-il pas aussi, sur la frontière des Gaules, des tribus barbares toujours menaçantes, et le Rhin serait-il contre les Francs une barrière plus solide que le Danube ne l'avait été contre les Goths? Il y avait là un inconnu bien fait pour épouvanter un esprit faible. Après quelques hésitations cependant, la voix du devoir l'emportant dans son âme sur la crainte, il se décida à envoyer sur-le-champ quelques renforts en Orient, promettant qu'il s'y rendrait lui-même dès les premiers jours du printemps avec le gros des forces dont il pourrait disposer.

Mais ce parti une fois pris, il éprouva un autre genre d'inquiétude qui lui causa peut-être plus de trouble encore. Une fois en Orient, n'allait-il pas se trouver mêlé malgré lui aux débats religieux suscités par Valens et dont l'écho était parvenu jusqu'à lui? Elevé dans la foi catholique que son père ne laissait pas mettre en doute devant lui, et qu'il avait reçue avec une confiance enfantine, comment pourrait-il se reconnaître dans un conflit d'opinions où l'erreur savait si souvent emprunter l'apparence de la vérité?

Quel guide pourrait lui indiquer la voie sûre à suivre? Il avait souvent entendu prononcer le nom d'Ambroise dont son père avait toujours vanté la capacité et dont les premiers actes venaient d'inspirer confiance à tous les bons catholiques qui l'entouraient. La pensée lui vint qu'il pouvait trouver en lui un conseiller assez éclairé pour le tirer de peine, et par une lettre qu'il adressa directement à l'évêque de Milan, il lui fit demander des instructions qui, faisant la lumière sur les points contestés, fussent de nature à guider et à affermir sa foi.

Rien ne pouvait être plus touchant que cet appel d'une conscience naïve, tourmentée, dans les premiers soucis du pouvoir et à la veille d'un grand combat, par des scrupules d'une nature si délicate, et Ambroise fut d'autant plus empressé à y répondre que ce qui se passait en Orient lui causait autant de surprise que d'indignation. Le chrétien en lui était révolté autant que le nouvel évêque et l'ancien magistrat. Pour lui, comme pour tous les hommes de son temps, la domination ou, comme on disait, la paix romaine représentait seule tout cet ensemble de faits et d'idées, tous ces éléments d'ordre de progrès et de lumière que nous appelons aujourd'hui la civilisation. En dehors d'elle on ne pouvait concevoir aucune société digne de ce nom. Y laisser pénétrer la barbarie, sous les armes et enseignes déployées, c'était un scandale sans exemple. Dans les récits dont on avait nourri son enfance, aucune offense pareille à la dignité de l'Empire n'avait été ni prévue ni même imaginée.

Mais la condition que Valens avait mise à cette invasion si lâchement supportée, et qui grossissait d'un seul coup les rangs déjà trop bien remplis de l'hérésie par un renfort de singuliers néophytes, n'était pas de nature à calmer son émotion. La communication établie entre les Ariens et les Goths, c'était le comble mis au désordre matériel par le désordre moral. Ne disait-on pas déjà que, pour se mettre en relations amicales avec les nouveaux venus, des évêques avaient consenti à recevoir d'eux et même à porter des colliers et des bracelets et d'autres insignes de distinction? « C'est un sacrilège, s'écriait-il, et cela fait horreur au nom Romain [1]. »

Il ne tarda donc pas à envoyer à Gratien les enseignements qui lui étaient demandés, et sa réponse, qu'il devait compléter et développer plus tard, figure dans ses Œuvres comme un traité en règle où la divinité du Christ est démontrée à la fois par des raisons philosophiques et par une abondance de textes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Mais à tout moment, à travers des dissertations

[1] *Quod non solum in sacerdote sacrilegium, etiam in quocumque christiano est et abhorret a nomine Romano.* (Ep. X, n° 9.)

savamment déduites, perce l'état agité de son âme. C'est une exhortation ardente adressée au jeune guerrier pour l'engager à entrer sans crainte dans la lice où il doit défendre l'Empire et la foi, et où il sera tout ensemble le vengeur de Rome et du Christ. C'est un chant de guerre à la fois pieux et patriotique. On dirait par moments un nouveau Tyrtée envoyant au combat des milices sacrées.

Dans la peinture qu'il fait des maux que Gratien va combattre, il mêle, il confond, avec un degré d'indignation à peu près égal, les outrages faits par les barbares à la majesté romaine et ceux dont un lâche souverain s'est rendu coupable envers la sainteté de la religion. C'est l'erreur qui est pour lui la cause principale du malheur général : « Je ne veux pas, dit-il en envoyant à Gratien la partie de son écrit qui fut prête à temps pour lui être remise avant son départ, te retarder plus longtemps quand tu es pressé d'aller recueillir sur les barbares ces trophées qui t'attendent. Va donc, pieux empereur, défendu par le bouclier de la foi et armé de l'esprit de force. Le mal nous est venu par une perfidie, la fermeté de ta foi apportera le secours, car c'est évidemment la colère divine qui a voulu que la foi dans l'empire fût ébranlée aux lieux mêmes où la foi envers Dieu avait été violée[1]. Est-il besoin de rappeler ici la mort, les supplices, l'exil subis par tant de confesseurs de la foi? Est-ce que nous ne savons pas que la Dacie, la Mysie, la Pannonie, toutes les frontières de la Thrace, entendent aujourd'hui retentir avec une égale horreur des prières sacrilèges et les clameurs tumultueuses des barbares[2]? Que pouvait-il nous venir de bon de ce funeste mélange et comment le salut de Rome (*res Romana*) eût-il été en sûreté confié à de tels gardiens?... Mais c'est assez avoir fait voir qu'il n'y a point de sécurité là où la foi est atteinte. Levez-vous maintenant, Seigneur, et déployez votre étendard! Ce ne sont pas, cette fois, les aigles militaires qui vont guider les armées, ce n'est pas le vol des oiseaux qui les dirige : c'est votre nom, Seigneur Jésus, qu'elles invoquent, et votre croix qui marche devant elles. La terre qu'elles vont défendre n'est point une région infidèle : c'est l'Italie, d'où sont sortis tant de confesseurs; l'Italie, tant de fois menacée, mais qui n'a jamais fléchi; vous l'avez toujours défendue contre l'ennemi barbare : vengez-la aujourd'hui. »

Il n'entrait pas dans les vues de la Providence d'exaucer les vœux d'Ambroise. Gratien se mit bien en campagne à l'heure annoncée, mais sa marche fut retardée par l'incursion de quelques

[1] *De Fide*, CXVI, p. 436 et suiv. *Ibi primum fides romano imperio frangeretur ubi fracta est Deo.*

[2] *Totum illum limitem sacrilegis pariter vocibus et Barbaricis motibus audivimus inhorrentem.*

partis de Francs qu'il fallut repousser en franchissant le Rhin, et, avant qu'il fût arrivé au lieu où Valens devait l'attendre, un désastre sans pareil était venu fondre sur l'Empire[1].

Attaqués imprudemment dans les plaines d'Andrinople, les Goths avaient mis en déroute les armées romaines. Une circonstance particulière, où l'opinion populaire vit un signe éclatant de la justice divine, vint accroître l'horreur de cette journée néfaste. Déjà sûrs de la victoire par la supériorité de leurs forces, les Goths eurent, à la dernière heure, la pensée de mettre le feu à des broussailles qui couvraient le champ de bataille, de sorte que les légions, déjà enveloppées par la masse des combattants, se virent tout d'un coup cernées par une ceinture de flammes. La panique fut alors générale. Chacun ne pensa plus qu'à sa propre sûreté : cavaliers, fantassins, officiers, généraux, fuyaient ou succombaient pêle-mêle. Valens, atteint d'une flèche au début de la bataille, avait été transporté dans une cabane où il recevait les premiers soins; on l'abandonna sur la couche où il avait été déposé, et qui devint comme son bûcher. Ses restes consumés ne furent point retrouvés.

Depuis la journée de Cannes, dit l'historien Ammien Marcellin, la République n'avait jamais subi d'atteinte pareille. Ce fut l'impression commune. Il sembla que le coup était mortel et que les jours de Rome étaient comptés. La route de Byzance était ouverte et, jusqu'à ses portes, les campagnes étaient ravagées. C'était partout le pillage, suivi de la famine et de la peste. L'Italie se crut menacée du même sort et, attendant l'ennemi d'heure en heure, elle se défendait précipitamment par des remparts de terre ou des abattis d'arbres jetés au hasard dans les gorges du Tyrol. Des fuyards arrivaient par bandes, annonçant que le nombre des morts et des prisonniers faits par les barbares étaient immense.

Ambroise était navré de douleur; à ses yeux, les jours étaient venus de l'abomination de la désolation prédits par l'Écriture : « Qui pourrait, mieux que nous, disait-il, attester la vérité de ces paroles divines, puisqu'il semble que nous soyons arrivés aux derniers jours du monde. Vit-on jamais confusion pareille? Les Huns se lèvent contre les Alains, les Alains contre les Goths. C'est l'exil des uns qui a causé la fuite des autres. Le monde incline à son couchant et nous voyons les signes précurseurs de son agonie. » Mais, retrouvant bientôt le calme qui convient à l'âme chrétienne, il ajoutait que, si c'était le déluge, il fallait faire comme Noé et se construire un abri d'où l'on pût regarder en paix les révolutions du monde[2].

[1] 378 après Jésus-Christ.

[2] *Verborum autem cælestium nulli magis quam nos testes sumus quos mundi*

Mais c'eût été peu de gémir sur tant de maux si on n'eût cherché et trouvé quelque moyen de les soulager. Les malheureux qui avaient réussi à fuir étaient plongés dans la misère; la charité d'Ambroise leur vint en aide avec une libéralité sans mesure. Mais le sort de ceux qui étaient restés entre les mains des vainqueurs était pire encore. Ils étaient traités en véritables esclaves; on ne respectait ni la faiblesse de l'enfance, ni la pudeur des femmes. La cupidité seule tempérait la violence et on sut bientôt qu'il y avait des marchés où les captifs chargés de chaînes étaient vendus à l'encan. Où trouver l'argent pour les racheter? Ambroise ayant épuisé ses propres ressources ne savait comment se le procurer. Il prit alors un parti dont la générosité ne manquait pas d'audace. Son église possédait des vases d'or et de métaux précieux dont l'avaient enrichie les dons des fidèles; choisissant ceux qui n'avaient pas encore été consacrés aux offices divins, il les fit briser et réduire en lingots et acquit, avec cette monnaie, la rançon de plus d'une vie et d'une âme humaine. Quand, plus tard, on lui reprocha d'avoir dépassé son droit en sacrifiant les biens appartenant aux églises, il repoussa ce reproche avec indignation. « Fallait-il, disait-il, perdre les âmes pour garder un peu d'or? Si l'Eglise a de l'or, ce n'est pas pour le conserver, mais pour venir en aide aux besoins des pauvres. Les apôtres n'avaient pas d'or quand Jésus les envoya, et ce n'est pas avec de l'or qu'il a fondé ses églises [1]. »

On avait pourtant trop vite désespéré de l'Empire; c'était un corps trop puissant et doué d'une vitalité trop intense pour succomber d'un seul coup. Un siècle devait être nécessaire pour l'achever; aussi on put bientôt espérer que l'invasion barbare serait comme une de ces trombes que le même souffle orageux amène et disperse. Les Goths, peu accoutumés à la discipline et à la règle, se répandirent au hasard dans tous les sens, partout où les appelait l'attrait du pillage. Ils laissèrent ainsi aux légions romaines le temps de se reformer à l'abri des places fortes, et d'attendre des renforts qui arrivèrent d'Asie. En évitant de renouveler l'imprudence de Valens, qui avait provoqué, par une attaque directe, les tribus à se concentrer, en les laissant s'égrener au contraire, et en se réservant de les prendre ensuite l'une après l'autre, on put venir à bout, soit de les soumettre, soit même de les absorber dans les cadres de la milice et de l'administration

finis invenit : in occasu sumus, præcedunt quædam signa ægritudinis mundi. (*Exp. in Lucam*, x, 7 et 8; *De Noe et arcâ*, I.)

[1] *Aurum Ecclesia habet non ut servet, sed ut subveniat in necessitatibus... qui sine auro misit apostolos, Ecclesias sine auro congregavit.* (*De Officiis ministrorum*, lib. Ier, 136, 137).

impériale. Mais c'était une œuvre de patience qui exigeait une présence continue et vigilante sur le théâtre même du désastre. C'est une condition que Gratien ne pouvait remplir. Il était appelé en Gaule, où il n'était sûr ni de la sécurité des frontières ni de la fidélité des légions qu'il y avait laissées. D'ailleurs, n'ayant jamais visité l'Orient et ne s'étant pas préparé à en recueillir l'héritage, il s'y sentait mal à l'aise, et cette tâche à remplir dans des conditions inconnues lui paraissait au-dessus de ses forces. Il eut hâte de faire choix d'un collègue qui pût le délivrer d'un fardeau tombé inopinément, et dans des jours si critiques, sur ses épaules, et il eut le mérite, dans le choix qu'il fit pour se donner un associé, de ne consulter que l'intérêt public.

Il conféra la dignité d'Auguste au fils d'un général renommé dont Valentinien avait longtemps apprécié les services, mais qu'il avait fini, dans un accès de violence, par condamner à mort pour un complot vrai ou supposé. Le fils avait voulu noblement partager la disgrâce du père, et pour l'appeler à l'Empire, il fallut le faire venir d'Espagne où il vivait dans la retraite. Théodose (c'était son nom) résista quelque temps à une faveur qu'il n'avait pas recherchée et ne céda qu'à des instances répétées [1].

Dès qu'il se fut enfin déterminé à accepter le pouvoir, Gratien se hâta de le lui remettre et de reprendre le chemin de l'Occident. Ce ne fut pas cependant sans avoir, par un édit solennel, levé toutes les mesures de proscription dont Valens avait frappé les catholiques, et assuré à tous les chrétiens sans distinction la liberté de leur culte [2].

C'était une mesure de réparation appelée et presque exigée par le sentiment public, qui attribuait très généralement les malheurs de l'Empire à un châtiment de la justice divine, offensée par les constantes infidélités des souverains. C'était la conviction de Gratien lui-même : aussi à peine revenu à Trèves, où il devait séjourner, sa première pensée fut de s'affermir dans la constance et la sincérité de sa foi. Il avait été frappé de la clarté et de la force des instructions qu'Ambroise lui avait remises, et son désir fut de le faire venir auprès de lui en lui demandant de les compléter. « Je souhaite fort, religieux Pontife, lui écrivit-il, de jouir de votre présence, vous qui, même absent, avez su occuper mon souvenir et ma pensée. Hâtez-vous donc de venir auprès de moi, pour m'enseigner la vraie doctrine; non que je recherche de vaines disputes

[1] Avènement de Théodose, 379 après Jésus-Christ.

[2] L'édit de Gratien faisait cependant exception pour trois petites sectes sans importance. On ne connaît pas bien les motifs de cette dérogation à la règle générale.

et veuille adorer Dieu en paroles plus que par les sentiments de l'âme; mais je veux que mon cœur s'ouvre davantage à la connaissance et à la révélation de la Divinité [1]. »

Quelque pressant que fût cet appel, Ambroise hésita à s'y rendre. On n'avait vu que trop d'évêques fréquenter la cour de Constance et de Valens et en subir la fâcheuse influence; on y rencontrait aussi les rhéteurs païens qui venaient y apporter leur tribut d'adulations. Ambroise n'éprouvait aucune hâte de se mêler à de telles compagnies. Il déclina l'invitation en s'excusant par une réponse où la déférence pour le prince était mêlée avec beaucoup d'art au ton d'une affection paternelle pour le fidèle : « Si je n'ai pas été au-devant de Votre Clémence, disait-il, religieux Empereur, ce n'est pas l'affection qui m'a manqué, c'est la discrétion qui m'a retenu; mais je n'ai pas cessé d'être avec vous par ces vœux et ces prières qui sont la meilleure manière pour un prêtre de vous rendre ce qui vous est dû. Mais que dis-je? A quel moment ai-je été loin de vous? J'ai suivi votre marche heure par heure, j'ai été dans les camps avec vous; jour et nuit, ma prière n'a pas cessé de veiller à vos côtés. A défaut d'autre mérite, je vous ai servi au moins par mon affection. C'était d'ailleurs notre salut autant que le vôtre que nous appelions de nos vœux : ne prenez pas ces mots pour une flatterie, vous n'en voudriez pas, et moi, je la regarderais comme indigne de mon ministère. Mais Celui qui connaît toutes nos pensées, Celui que vous confessez et que vous adorez comme moi, sait à quelle profondeur mon cœur est ému pour tout ce qui touche votre foi, votre salut et votre gloire. » Il allait donc, ajoutait-il, s'appliquer pour achever les développements qui lui étaient demandés et mettre en lumière la nature divine du Saint-Esprit comme il avait démontré celle du Christ. L'œuvre une fois terminée, il la porterait lui-même à l'empereur.

L'évêque ne voulant pas venir trouver le prince, ce fut le prince qui vint trouver l'évêque. Dès la fin de cette même année qui suivit son retour en Occident, Gratien arrivait à Milan. De graves intérêts l'appelaient sans doute dans cette grande cité assez bien placée pour être regardée comme le point central de la partie occidentale de l'Empire : mais on peut croire que le désir de s'entretenir avec Ambroise fut un des motifs principaux qui le portèrent à s'y transporter sans délai, et il est certain que ce fut l'ascendant qu'Ambroise ne tarda pas à prendre sur son esprit qui devait le décider à y fixer son séjour.

On sait ce que répondit la favorite célèbre d'une reine de France

[1] Ep. I.

à ceux qui lui demandaient par quel charme elle avait su captiver et dominer sa maîtresse : « Je n'ai fait, dit-elle, qu'user de l'empire qu'un esprit ferme exerce sur une âme faible. » A une interrogation de cette nature, Ambroise n'aurait certainement pas fait une réponse ainsi mélangée d'un dédain et d'une présomption qui étaient loin de ses sentiments; et cependant, jamais plus juste application n'en eût été faite.

Gratien apportait à Milan toutes les inquiétudes d'une jeunesse sans expérience et d'une conscience timorée. Ambroise, par suite des fonctions qu'il avait remplies, se trouvait joindre à l'autorité sacerdotale une capacité politique éprouvée, union de qualités qui s'est rencontrée depuis lors, plus d'une fois, chez des personnages illustres placés dans les rangs les plus élevés de l'Eglise, mais dont il donnait le premier exemple. Il ne fallut pas longtemps à Gratien pour reconnaître en lui le conseiller politique le plus expert, en même temps que le directeur de conscience le plus éclairé qu'il pût choisir, et il lui témoigna tout de suite une confiance touchante et une déférence affectueuse dont Ambroise n'aurait eu aucune raison légitime de se défendre. La faveur et le crédit lui arrivaient ainsi sans qu'il les eût cherchés et même malgré ses efforts pour s'y soustraire. C'était un appel divin qui le désignait au lendemain des plus grands malheurs publics pour venir en aide aux intérêts pressants et toujours menacés de l'Eglise et de l'Etat.

L'intimité fut donc bientôt complète entre l'empereur et l'évêque, et Gratien ne quittant plus Milan que pour de passagères excursions militaires, le palais impérial fut ouvert familièrement à Ambroise, qui n'eut pas besoin d'y être appelé pour être sûr d'y être bien accueilli. Ce fut, en réalité, une sorte de tutelle qu'il exerça et dont les effets furent bientôt sensibles, même dans l'ordre des faits purement politiques. La conduite, jusque-là débile et hésitante du jeune prince, prit une suite, une tenue, une fermeté, dont ses principaux actes législatifs donnent le témoignage. Mais l'action d'Ambroise est surtout visible dans plusieurs mesures qui ont un caractère religieux, et dont le but est, soit d'affranchir l'Eglise des prescriptions gênantes qui entravaient encore son développement, soit de faire disparaître des actes officiels tout ce qui portait encore la trace et gardait le souvenir de l'idolâtrie. D'ailleurs, qu'il s'agît de religion ou de politique, c'était toujours pour lui même cause à servir et même dessein à poursuivre, car il ne concevait d'autre salut pour l'Empire que dans la conformité avec les inspirations et la soumission aux règles de la foi chrétienne. Rendre l'Empire tout à fait chrétien, c'était, à ses

yeux, en l'appuyant sur le roc où est assise l'Eglise, lui donner le seul soutien qui pût raffermir ses bases ébranlées.

Ce fut, en particulier, la signification d'un fait éclatant dont le centre même de l'Empire fut le théâtre et qui sembla un arrêt suprême porté par Rome elle-même contre son ancien culte. De temps immémorial, dès les jours mêmes les plus reculés de la République, on avait toujours vu dans la salle des délibérations du Sénat un autel élevé à la déesse de la Victoire. Un seul jour seulement on l'avait voilé pendant un passage de l'empereur Constance à Rome, mais on n'avait pas tardé à le faire reparaître, et le successeur de Constance, l'apostat Julien, n'aurait pas souffert qu'on y touchât. A dire le vrai, personne ne s'étonnait de voir la Victoire honorée et déifiée dans le sénat. Où aurait-il été plus naturel de célébrer ses bienfaits et d'invoquer sa protection que dans le lieu d'où étaient parties les résolutions de cette sage et glorieuse politique que la fortune avait couronnée par la conquête du monde? Aussi le symbole du génie protecteur de Rome était-il respecté même par les sénateurs chrétiens à qui cette tolérance pouvait paraître justifiée parce que, dans la confusion d'idées qui régnait au sein du polythéisme en déclin, on ne savait jamais bien si les hommages portés au pied d'un autel étaient rendus à une divinité véritable ou à une poétique allégorie [1]. Mais, un jour, en entrant dans la salle, on s'aperçut que l'autel avait disparu. La surprise, puis l'émotion, furent extrêmes, et, par une résolution prise à l'instant, on résolut d'envoyer une députation à l'empereur pour réclamer contre ce coup d'autorité imprévu. Le mouvement d'irritation était si vif, si entraînant, on avait tellement lieu de craindre qu'il fût appuyé par une émotion populaire, que les sénateurs chrétiens n'osèrent s'y opposer et se renfermèrent dans une abstention silencieuse. Ils se bornèrent à donner avis de l'incident à leur évêque, le pape Damase, en le priant d'en informer l'empereur et de lui faire connaître les motifs de leur réserve.

Les délégués arrivèrent ainsi à Milan, porteurs d'une délibération qui avait au moins l'apparence de l'unanimité. Mais, à leur grand désappointement, la porte du palais impérial leur fut fermée. Ce furent des méchants, devaient-ils dire plus tard, qui nous firent refuser l'audience. L'un de ces méchants, ou plutôt le seul que tout le monde reconnut, et qui se nommait d'ailleurs lui-même, c'était Ambroise, de qui l'idée première de cette audacieuse résolution était partie. La même influence ne tarda pas à rendre la mesure complète et définitive par la suppression de tous les revenus

[1] C'est cette distinction que Symmaque indiqua plus tard par cette phrase : *Reddatur nomini honor qui numini denegatus est.*

consacrés à l'entretien de l'autel, comme aux pontifes et aux vestales chargés de le desservir.

Quand le paganisme était ainsi hardiment provoqué derrière le dernier rempart où l'abritaient tant de souvenirs, l'hérésie ne devait pas non plus s'attendre à être ménagée. Ambroise résolut de l'aller chercher là où elle semblait le mieux en mesure de se défendre, à Sirmium où l'impératrice Justine s'était retirée, groupant, comme je l'ai dit, autour du jeune Valentinien, une petite cour sourdement opposée à celle de son frère. Il prit pour s'y rendre l'occasion de la nomination d'un évêque, choisi parmi les catholiques dans leurs rangs, mais dont Justine avait combattu l'élection par tous les moyens en son pouvoir. Appelé par le nouvel élu, il n'hésita pas à venir le consacrer.

Le jour où la cérémonie dut avoir lieu, une foule hostile était ameutée dans l'église et accueillit Ambroise avec des huées et des menaces. Un groupe de femmes surtout paraissait très animé, et l'une d'elles même porta la main sur lui et, le retenant par un pli de son manteau, voulut l'empêcher de s'asseoir sur le siège qui lui était réservé. « Ne me touchez pas, dit le saint évêque en se retournant vers elle, je suis prêtre, tout indigne que je sois de l'être : et vous n'avez pas le droit de mettre la main sur un prêtre : prenez garde que Dieu vous punisse et qu'il vous en arrive malheur. » Tout le monde se tut et la consécration s'acheva au milieu d'une crainte silencieuce. Peu de jours après, la femme que le regard d'Ambroise avait frappée de terreur, se trouvait atteinte d'une maladie mortelle, ce fut la menace divine qui parut s'accomplir.

Sous cette forte impulsion, l'hérésie arienne disparut rapidement de toute la partie de l'Eglise où s'étendait l'influence d'Ambroise : quelques évêques qui la professaient encore furent déposés par une réunion de tout l'épiscopat de la haute Italie qu'Ambroise, avec l'autorisation de Gratien, fit convoquer à Aquilée et dont il dirigea les délibérations.

Le crédit dont jouissait Ambroise et dont il faisait un si courageux et si éclatant usage, fut naturellement bientôt assez connu pour que, de toutes parts, on recourût à sa protection. C'était à qui se montrait pressé de venir le trouver comme le plus favorable intermédiaire qu'on pût employer pour obtenir les grâces ou les libéralités impériales. Mais il ne fallait lui parler ni d'une nomination ni d'un avancement à obtenir dans la cour ou dans l'armée. Il s'était fait une règle de s'abstenir de prendre part à tout ce qui portait un caractère de faveur ou d'ambition. A cette seule exception près, il ouvrait l'oreille à toutes les demandes, surtout aux plaintes des faibles et des opprimés, de tous ceux qui l'entretenaient soit

d'infortune à soulager, soit d'un droit lésé à défendre. Pour être sûr de n'écarter personne de ceux qui avaient besoin d'un secours ou d'un conseil, il laissait sa porte ouverte à toute heure : on entrait sans prévenir et sans demander à être admis. Ainsi se formait autour de lui une clientèle suppliante ou reconnaissante qui le suivait, l'abordait même dans les lieux publics, à ce point que, plus tard, des courtisans que cette popularité offusquait, l'accusaient de ne pouvoir faire un pas sans qu'un rassemblement vînt lui faire cortège. Son patronage s'étendait à tous, sans distinction de classe ou de culte : ainsi un chroniqueur nous raconte qu'ayant appris qu'un malheureux païen était condamné à mort pour quelques paroles prononcées contre l'empereur, et allait être conduit au supplice, il se rendit sur-le-champ au palais pour demander sa grâce. Gratien était absent, venant de partir pour la chasse, genre de divertissement auquel il s'adonnait volontiers, et dont il avait défendu qu'on vînt le déranger. Forçant la consigne et entrant par une porte de derrière à la suite d'un piqueur qui amenait un relais de chiens, l'évêque se présenta inopinément devant le prince qui, pour la première fois, témoigna son déplaisir de cette apparition imprévue. Quand il connut le but de la démarche : « Mais cet homme m'a offensé, dit-il avec une nuance d'humeur encore plus marquée. — Raison de plus, dit Ambroise, pour l'épargner »; et à force d'instances il arracha la faveur qu'il réclamait.

Ce n'étaient pas toujours des gens d'humble condition qui s'adressaient à lui. Ses confrères en épiscopat et ses anciens collègues dans l'administration venaient le chercher aussi pour hâter l'expédition des affaires qu'ils désiraient voir réussir; qu'il s'agît d'intérêts religieux ou civils, sa compétence étant également reconnue, on plaçait la même confiance dans son intervention.

C'est ainsi que dans la correspondance du préfet de Rome, Symmaque (qui avait hérité cette haute charge du père dont il portait le nom), on trouve plus d'une lettre adressée à son ancien compagnon de jeunesse, pour le prier de prendre en mains des causes dont il souhaitait le succès. Il lui recommande avec chaleur des amis malheureux : « Ne vous étonnez pas, dit-il, si j'insiste, bien que je sache avec quelle fidélité votre amitié s'acquitte des commissions dont vous vous chargez, mais quand on est dans la peine, une seule recommandation ne suffit pas. Ceux qui ont besoin de secours implorent l'appui de ceux que tout le monde respecte [1]. »

D'autres, au lieu de lui écrire, croyaient mieux faire de venir le trouver. Il les recevait alors avec une bienveillante hospitalité,

[1] *Laborantibus una commendatio non sufficit... Opem desiderantes ad suffragia probata confugiunt.* (Sym. *Epist.* XXXII, XXXV.)

dans sa modeste demeure, située le long de l'enceinte des murailles de la ville, au lieu même où s'éleva plus tard la basilique qui lui fut consacrée. Il y vivait en communauté avec les principaux prêtres de son diocèse. L'ordinaire était des plus simples et toutes les règles du jeûne le plus sévère étaient strictement observées. Quand il s'agissait de recevoir des hôtes de distinction, l'ancien patricien, dit avec raison un historien récent, se retrouvait ce jour-là, et il voulait que le service fût fait avec une noble décence. « Exercez l'hospitalité de bon cœur et sans un air contraint, écrivait-il à un nouvel évêque qui lui demandait conseil. Surtout, disait-il encore, il ne faut rien de vulgaire, rien qui sente le peuple, rien qui rappelle les mœurs et les manières d'une multitude malapprise[1]. »

Il faut ajouter que ce n'était pas seulement pour provoquer des décisions impériales qu'on recourait à l'évêque, comme à une sorte de ministre d'Etat officieux, c'était souvent aussi pour l'inviter à prononcer lui-même, et lui seul, sur des différends dont on lui déférait l'arbitrage. On connaît le texte fameux de saint Paul, reprochant aux chrétiens de Corinthe de faire appel aux tribunaux siciliens pour trancher les litiges qui pouvaient s'élever entre eux : « Est-il possible, leur disait-il, qu'il n'y ait pas parmi vous un homme sage qui puisse être juge entre ses frères? » Cet homme sage, pour la communauté chrétienne, parut bientôt tout désigné : ce fut l'évêque. De là, l'usage, déjà très répandu, de confier au premier pasteur, en outre de la direction spirituelle qu'il tenait de l'Eglise, une sorte de magistrature paternelle. Les fidèles le chargeaient de prendre connaissance de leurs intérêts purement humains, afin de maintenir la paix dans les familles et de régler le droit au nom de la conscience, souvent plus scrupuleuse que les lois civiles. Mais quand cet évêque s'appelait Ambroise et qu'on trouvait en lui un juriste expert et consommé, de qui aurait-on pu attendre une sentence plus propre à concilier la justice et la charité? Aussi les appels à l'audience épiscopale (c'était le nom déjà donné à cette juridiction amicale) devenaient, à Milan, de plus en plus nombreux, et d'après les correspondances que nous avons gardées et où il examine les questions à lui soumises par les plaideurs, on voit que ses décisions étaient toujours rendues avec une haute et fine impartialité. Il en est même où un intérêt ecclésiastique pourrait sembler engagé, et au risque de causer quelque surprise, il n'hésitait pas à en commander le sacrifice. Ainsi un évêque de sa province voulait donner tout son bien en usufruit à sa

[1] *Hospitem voluntarium magis quam in necessitate esse oportere... nihil in sacerdotibus plebeium requiris, nihil populare, nihil commune cum studio atque usu et moribus inconditæ multitudinis.* (*Ep.* XVIII et XXVIII.)

sœur, à charge, après elle, d'en laisser le fond à son église; un autre frère se jugeant frustré, contesta la validité de la donation. Ambroise fut consulté et songeant avant tout à rétablir l'amitié fraternelle, tout en confirmant la jouissance de la sœur, il attribua la nue-propriété au réclamant, et comme on lui disait que c'était l'Eglise qui perdait tout à cette transaction : « L'Eglise, dit-il, ne perd jamais quand la charité gagne. » C'était aussi parfois avec une sévérité railleuse qu'il faisait durement la leçon à ceux qui, comparaissant devant lui, ne voulaient rien relâcher de la rigueur de leurs droits. Un débiteur était mort insolvable, et ses créanciers se refusaient à le laisser ensevelir, tant que la dette n'était pas intégralement acquittée. Ambroise, à l'étonnement général, n'hésita pas à leur donner raison : « Puisque ce cadavre vous sert de gage, dit-il, prenez-le donc, emportez-le chez vous, enfermez-le et cachez-le de peur qu'on ne vous l'enlève. » Devant cette saillie imprévue et la rumeur d'indignation qu'elle causa, les créanciers se désistèrent de leur exigence. Mais Ambroise insista jusqu'au bout, pour que ce fût eux et eux seuls qui rendissent au mort les derniers devoirs, « afin, dit-il, de bien constater qu'on ne les avait pas privés du droit qu'ils réclamaient [1]. »

Cette action, exercée en dehors du domaine propre à l'Eglise, n'enlevait rien au zèle avec lequel il remplissait tous les devoirs du ministère sacré. Sa prédication était presque quotidienne comme l'attestent les commentaires détaillés que nous avons encore sur les premiers chapitres de la Genèse, sur les Psaumes et l'Evangile selon saint Luc. Autour de sa chaire venaient se presser en même temps qu'une foule populaire tout ce qu'il y avait dans la cité de noble et de distingué. Il présidait aussi lui-même à des instructions familières données aux catéchumènes pour les préparer au baptême et à l'Eucharistie. Quel que fût le sujet de ses discours, on y admirait toujours une précision lumineuse et en même temps (suivant l'expression d'un jeune auditeur inconnu qui l'écoutait suspendu à sa parole), une suavité de langage qui allait à l'âme [2]. L'effet était d'autant plus grand que c'était la première fois que la langue latine était maniée avec éclat par un orateur chrétien. L'Orient, mieux partagé, avait déjà entendu de Basile, de Grégoire de Nazianze, de Chrysostome, des accents qui égalaient ceux des plus beaux génies de la Grèce. Mais à Rome, l'éloquence, ou du moins ce qu'on appelait encore de ce nom, était restée le partage de rhéteurs la plupart

[1] *Ne forte quererentur fraudastos esse.* (*De Tobia*, 1, 5, 10.)

[2] *Verbis ejus suspendebar intentus et delectabar suavitate sermonis.* — C'est saint Augustin qui parle ainsi dans les *Confessions*, racontant la part que l'influence d'Ambroise prit à sa conversion.

païens et qui célébraient dans la vieille forme classique, avec force antithèses à effets et ornements affectés, les vertus des princes ou les grands événements du jour. Ce genre factice, contraire à toute pratique d'affaires sérieuses, avait toujours déplu à Ambroise, qui aurait trouvé encore plus déplacé de le porter dans l'enseignement de l'Evangile. « Point de faux ornements, disait-il, il faut que ce soit le naturel qui parle, et si ce naturel a quelques défauts, on peut les corriger sans recourir à ces artifices. » Il faut que votre voix, disait-il encore, ne soit pas tour à tour trop basse et trop élevée comme peut être celle d'une femme, mais qu'elle fasse sentir la force et la sève d'une âme virile[1].

On se demande comment l'activité d'un seul homme pouvait faire face à tant de préoccupations diverses, et suffire en même temps à la préparation de traités et d'écrits qui ne remplissent pas moins de deux énormes volumes in-folio. Ce ne pouvait être que par un don de se recueillir et de s'abîmer dans une méditation profonde pendant chacun des courts instants que lui laissaient les dérangements de toute nature auxquels il se prêtait. C'est ce qui est décrit encore à merveille par le jeune admirateur dont le témoignage a déjà été cité : « J'estimais Ambroise, disait plus tard saint Augustin, mais il m'était impossible de l'entretenir de ce que j'aurais voulu, comme je l'aurais voulu : une armée de nécessiteux m'empêchait d'arriver jusqu'à lui : il était le serviteur de leurs infirmités. S'ils lui laissaient quelques instants, il soutenait son corps par quelques aliments nécessaires et son esprit par la lecture[2]. Mais quand il lisait ses yeux couraient sur les pages dont son âme pénétrait le sens. Souvent en entrant dans sa retraite, dont l'accès n'était jamais défendu, et où on n'avait pas besoin d'être annoncé, je le voyais lisant tout bas, je m'asseyais et après être resté longtemps à le regarder en silence (car qui aurait osé troubler une attention si profonde), je me retirais en pensant qu'il lui serait importun d'être dérangé dans ce peu de temps qu'il se réservait pour rassembler son esprit au milieu du tumulte de tant d'affaires[3].

C'est dans ces courts moments de réflexion, disputés aux préoccupations d'un autre ordre, qu'il trouva moyen de préparer de véritables traités soit de dogme, soit de morale, composés avec

[1] *Desit affectatio, sed motus sit purus et simplex. Nihil enim fucatum placet. Si quid in natura vitii est industria emundet... Vox ipsa non remissa, non fracta, nihil feminem sonans, sed quamdam forman et regulam ac succum virilem reservans.* (*De officiis ministrorum*, liv. Ier, 75, 84.)

[2] *Cum quibus quando non erat quod perexiguum temporis erat, aut corpus reficiebat necessariis sustentaculis aut lectione animam.*

[3] Saint Augustin, *Confessions*, liv. VI, ch. III.

tout l'art qu'il avait appris à l'école des modèles classiques de l'antiquité et qui tiennent dans ses œuvres une place à peu près égale à ses prédications, c'est dans ses écrits que se manifeste le plus clairement le double caractère qui faisait l'originalité de cette grande âme... Tantôt c'est le saint qui, par de chaleureuses exhortations adressées aux âmes élues, comme dans le traité *de la Virginité* et *du Veuvage*, les élève à toute la hauteur de la vie de conseil et de perfection. Tantôt c'est l'homme du monde et l'homme d'Etat, mêlé longtemps aux obligations de la vie commune, qui indique la voie à suivre pour s'en acquitter sans déroger à la rigueur d'aucun précepte. Ce mélange de spiritualité austère et de sens pratique n'est nulle part plus visible que dans un véritable ouvrage doctrinal où il semble avoir eu l'intention expresse d'établir une comparaison entre la morale de l'Evangile et celle, qu'avant le Christ, avait enseignée la philosophie.

Le titre du livre (*De officiis ministrorum*, Des devoirs des prêtres) est à peu près textuellement emprunté au plus fameux ouvrage moral de Cicéron. A la vérité, Ambroise fait profession de n'adresser ses conseils qu'à ceux qui prétendent au sacerdoce; mais cette restriction n'est qu'apparente, ou, du moins, il oublie souvent d'en tenir compte, car ce sont tous les fidèles et, en réalité même, tous les hommes, qui sont également intéressés et dans les questions qu'il pose et dans les solutions qu'il y donne. Dans l'exposé qu'il fait de diverses catégories de devoirs, il adopte le plan tracé par le moraliste romain, qui n'avait fait que reproduire les idées d'un philosophe grec, Panétius, dont les ouvrages ne nous sont pas parvenus. Il cite les noms de ces deux maîtres et se recommande de leur autorité, mais c'est à la condition de commencer par faire dériver l'obligation morale d'une source élevée qui ne leur était pas connue : la volonté de Dieu révélée par sa parole. « Venez, mes enfants, dit-il en commençant, écoutez-moi, je vous inspirerai la crainte du Seigneur. » Puis, Cicéron admettait que la conduite de l'homme peut être dirigée par deux considérations différentes : l'honnêteté d'un acte ou son utilité, et c'est après avoir examiné l'un et l'autre de ces mobiles qu'il décide ce qui doit être fait quand l'honnête et l'utile ne s'accordent pas. C'est une distinction qu'Ambroise ne veut pas faire et une comparaison que, suivant lui, on ne doit pas établir, car il n'y a d'utile que ce qui est honnête. L'utile n'est pas ce qui contribue au bien de la vie présente, mais bien ce qui assure le bien éternel de la vie future... C'est tout au plus même si, envisagés de ce point de vue, tous les avantages qui paraissent aux hommes utiles ou agréables, — jouissances, richesses, pouvoir, — ne sont pas le contraire même de

l'utilité, puisqu'ils peuvent l'égarer et le corrompre. Ces biens prétendus sont moins que rien, on ne perd rien en les perdant, c'est ce bien prétendu qui est une ruine; on n'est pas ruiné pour en être privé [1].

Puis, après avoir rattaché ainsi toutes les obligations morales à un seul principe et attribué tous les actes permis ou commandés à un seul mobile : le respect et l'amour de la loi divine, quand il passe à l'application de ces règles fondamentales, ses avis sont dictés par un esprit de sagesse et de mesure qui sait s'approprier avec un art intelligent à toutes les conditions de la vie commune. Il évite tout ce qui pourrait donner au fidèle l'apparence d'une humeur insociable ou faire douter qu'il soit apte à remplir les devoirs imposés à tous. Il va ainsi au-devant de plus d'un reproche faits aux chrétiens d'alors par leurs adversaires et que des historiens, qui ne rendent pas justice au rôle de l'Eglise, leur font encore même de nos jonrs.

Que n'avait-on pas dit et que ne répète-t-on pas encore aujourd'hui sur la répugnance témoignée par les premiers chrétiens pour la profession des armes, provenant, dit-on, de leur indifférence pour les maux et les dangers de la patrie romaine? Ambroise, tout plein d'un sentiment tout opposé, ne veut pas admettre ce soupçon. Aussi, quand il traite de la vertu de courage, il la divise en deux parties; il y a d'abord ce qu'il appelle le courage domestique, c'est-à-dire la force d'âme que l'homme doit exercer sur lui-même pour maîtriser ses passions et ne pas se laisser abattre par les épreuves et les maux de la vie; mais il y a aussi le courage guerrier, celui qui doit faire face à l'ennemi. « Plusieurs, dit-il, ne font cas que de celui-là, et il ne faut pas qu'on puisse croire que nous ne l'estimons pas comme s'il avait fait défaut aux nôtres »; et pour repousser cette imputation, il rappelle les grands exemples de vaillance patriotique donnés par Josué, Gédéon, par les Macchabées.

C'est bien la même inspiration qu'on retrouve dans une de ses prédications où, traitant d'un passage où il est dit que le Christ ne fit aucun miracle dans la Galilée, sa patrie : « Qu'on n'aille pas croire, s'écrie-t-il, que nous regardions l'affection de la patrie comme un sentiment sans valeur. Comment celui qui aimait tous les hommes ne nous aurait-il pas appris à aimer nos concitoyens [2]. »

Quand il traite aussi de la vertu de bienfaisance, à laquelle il

[1] *Nihil est quiquid in sæculo est : qui exiguum habet non minuit quia nihil est quod amittit. Res sine dispendi est quod tota dispendium est.* (*De officiis ministrorum*, I, 28, 154, 155; II, 10, 18.)

[2] *Expos. Evang. secundum Lucam*, IV, 69.

laisse encore le nom que lui donnait Cicéron (bien que celui de charité fût assurément sur les lèvres de ceux à qui il parlait), il ne la renferme pas dans l'ensemble des règles froides et compassées tracées par le moraliste romain qui recommandait à chacun de proportionner soigneusement ses bienfaits à ses moyens, afin de ne pas faire tort à ses héritiers. « Au contraire, dit-il, il faut savoir se priver soi-même pour donner. Il faut chercher et trouver la misère qui se cache. Grande est votre faute s'il y a, à votre connaissance, un de vos frères qui languisse dans le dénuement, qui souffre de la faim et des privations, et qui soit mis aux fers, peut-être conduit au supplice, pour une cause injuste quand vous pourriez l'en tirer, et que votre argent ait ainsi à vos yeux plus de valeur que la vie d'un homme [1]. Personne ne doit craindre de s'appauvrir en secourant les pauvres, car le Christ était riche et il s'est fait pauvre pour subvenir à notre misère. » Jamais Cicéron, ni Sénèque, ni même Marc Aurèle, n'avaient tenu pareil langage.

Mais on reprochait souvent à la charité chrétienne de prodiguer ses bienfaits sans mesure à ceux qui n'étaient pas dignes de les recevoir, et de dissiper ainsi des ressources précieuses, quelquefois même le patrimoine de leur famille. C'est ici qu'Ambroise se remet en mémoire les sages précautions, dont, du temps qu'il administrait les deniers publics, il a dû reconnaître la nécessité : « Il est clair, dit-il, qu'il faut une certaine mesure dans la libéralité pour qu'elle ne dégénère pas en une prodigalité inutile. On voit souvent venir des hommes valides qui n'ont aucun motif pour vivre dans un état de vagabondage, et qui nous demandent d'épuiser pour eux le trésor des pauvres : vous leur donnez un peu, ils réclament davantage... Si vous les croyez trop facilement, ils auront bientôt consommé tout ce que vous pourrez donner en aumônes. Mesurez vos largesses de telle façon que ceux-là même ne s'en aillent pas tout à fait les mains vides et que les pauvres ne soient pas frauduleusement dépouillés de ce qui doit assurer leur vie [2]. » Et quelle vérité encore dans cette peinture : « Il y en a qui simulent des dettes, examinez si elles sont vraies; d'autres disent qu'ils ont été volés par des brigands : qu'ils apportent des preuves de l'injure qu'ils ont soufferte, et prouvent qu'ils sont bien ceux à qui on a fait tort...; il ne faut pas seulement ouvrir l'oreille aux demandes, il faut que les yeux vérifient la nésessité du besoin. Mais vous devez surtout voir celui qui ne se fait pas voir, rechercher celui qui rougit de se montrer. » Est-ce l'évêque

[1] *Plus apud te pecunia valeat quam vita morituri.*

[2] *At neque illi inanes recedant neque transcribatur vita pauperum in spolia fraudulentorum* (*De off. m.*, l. I, 76.)

ou l'ancien préfet qui parle? Y a-t-il un économiste de nos jours qui ne ferait son profit de ces conseils?

Enfin au-dessous des devoirs proprement dits, Cicéron en admettait d'autres d'un ordre secondaire qu'il nommait des devoirs de bienséance (les Grecs disaient *to prepon* et les Latins *quod decet*), et c'est à peu près ce que nous appelons les bonnes manières et les convenances de la bonne éducation. Encore une distinction qu'Ambroise ne veut pas admettre... Il n'y a de bienséant que ce qui est honnête et bienséant. La bienséance est la forme dont l'honnêteté est la substance. « L'honnêteté, dit-il encore, par une comparaison ingénieuse et pleine de grâce, est comme la santé du corps, dont la bienséance est la beauté, mais on ne peut pas les séparer, car dès que la santé cesse, la beauté s'évanouit, la fleur sèche quand on lui enlève sa racine. »

Rien de plus fin aussi et d'une application plus générale que les règles qu'il donne à ses prêtres sur leur tenue extérieure et leur manière d'être : n'avoir ni l'allure précipitée, ni le geste brusque, ni le ton trop élevé, ne jamais parler de soi avec avantage, ni de manière à appeler la louange. » Il n'y a point de jeune homme entrant dans le monde à qui de tels conseils ne conviennent. Il n'en est point qui ne doive apprécier cette remarque si juste : « C'est l'âme qui parle par le mouvement du corps [1]. »

Ce n'est pas non plus seulement aux prêtres que devrait être adressée une description touchante de la vertu et des bienfaits de l'amitié qui clôt ce bel ensemble de prescriptions morales. Comment n'y pas voir une réponse au préjugé très répandu alors, qui considérait la profession du chrétien comme un régime d'austère sécheresse, brisant les liens naturels de la société et de la famille, et substituant aux sentiments affectueux qui embellissent et ornent la vie présente, une préoccupation toute personnelle des espérances de la vie future? C'est contre cette peinture affligeante, qu'Ambroise s'élève avec une émotion éloquente, et suivant son usage, il rattache une vertu, en apparence purement humaine, aux prescriptions de la loi divine, et il en cherche les modèles dans l'Ecriture sainte : « Conservez, mes enfants, dit-il, l'amitié avec vos frères, rien n'est plus beau dans les choses humaines. C'est la plus précieuse consolation de la vie, que d'avoir un ami à qui on ouvre son cœur, à qui on confie tous ses secrets, qui se réjouit avec vous dans la prospérité, s'afflige de vos souffrances, vous soutient et vous exhorte dans les épreuves. Quels fidèles amis étaient ces jeunes Hébreux, dont l'affection durait même dans la

[1] *Vox quædam est animi corporis motus.* (*De off min.*, I, 71, 231.)

fournaise ardente! David n'a-t-il pas dit : « Saül et Jonathas, chers « et précieux amis, inséparables pendant la vie et que la mort même « n'a pu séparer... » Et Notre-Seigneur ne dit-il pas : « Faites-vous « avec les richesses iniques des amis qui vous revivent dans les « tabernacles éternels. Ne s'est-il pas fait lui-même des amis auxquels il a dit : « Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous « commande... et je vous ai appelés mes amis parce que je vous ai « fait connaître tout ce que j'ai appris de mon Père. » Ainsi fait le véritable ami, il ne garde rien pour lui, il épanche toute son âme, comme Jésus-Christ versait dans l'âme de ses disciples les mystères qu'il avait puisés dans le sein de son Père [1]. »

De la vivacité permise des affections légitimes, et de leur conciliation possible avec le détachement chrétien, il venait de donner lui-même une preuve éloquente quand son frère Satyre lui fut enlevé par une fin prématurée.

Les deux frères, je l'ai dit, étaient liés dès leur plus jeune âge par une tendre amitié qui resta sans nuage, malgré la diversité survenue dans l'emploi de leur vie. Il avait fait même de Satyre son conseiller habituel sur qui il se déchargeait de tous ces soins matériels qui auraient pu le détourner de ses occupations sacerdotales. Quand il le perdit, il voulut prononcer son oraison funèbre à Milan même, en face de la dépouille mortelle de cet être chéri. Je ne crois pas que nulle part une plus vive expression ait été donnée tout à la fois aux déchirements de la nature et aux consolations de la foi.

Les premiers mots semblent des gémissements entrecoupés de sanglots : « O mon frère, où irai-je? De quel côté vais-je me tourner? Le bœuf cherche le compagnon avec qui il avait coutume de porter le joug, et témoigne sa douleur par des mugissements répétés, et moi, mon frère, comment oublierai-je celui avec qui j'ai si longtemps porté le joug de la vie?... Je pleure, je l'avoue, mais Notre-Seigneur a pleuré sur la tombe de Lazare qui n'était qu'un ami, comment ne pleurerais-je pas sur un frère? » Puis, avec quelle amertume il se remet en mémoire tous les détails de cette fin funeste? Un instant Satyre avait été séparé de lui pour aller accomplir une mission en Afrique, et, à son retour, il avait failli périr dans un naufrage dont il n'avait pu se sauver qu'à la nage. Quelle joie de l'avoir retrouvé, le croyant perdu! « O joie trompeuse, ô retour toujours incertain des choses humaines. L'Afrique ne l'avait pas gardé et la mer nous l'avait rendu. Nous pensions que rien ne pouvait plus nous l'enlever et c'est sur la terre que le naufrage nous attendait... Il ne m'a donc servi de rien de me

[1] *Nihil ergo occultat amicus si verus est, effundit animam suam sicut effundebat mysteria Patris Dominus Jesus.* (*De off. min.*, III, 115.)

pencher sur toi pour recevoir, pour aspirer ton dernier soupir afin de prendre moi-même ta mort ou de te faire passer ma vie[1]. O derniers baisers, gages suprêmes et pourtant doux de notre affection! Tristes embrassements pendant lesquels j'ai senti tes membres se raidir et ton souffle s'arrêter. J'étendais encore mes bras et j'avais déjà perdu celui qu'ils serraient contre mon cœur! »

Mais après l'effusion de la douleur, l'espérance chrétienne a la parole à son tour. Dans le coup même qui le frappe, il reconnaît la main d'un père plein de miséricorde... D'abord il se rappelle que les temps sont durs, toujours menaçants, qu'hier encore il croyait tout perdu. Satyre a peut-être été enlevé de la terre à temps pour ne pas tomber dans les mains des barbares et assister à la destruction de l'univers et à la fin du monde[2]... Puis, retiré de la vie présente, à quelle vie plus haute n'a-t-il pas été appelé?... « Que nos larmes cessent donc, car il faut pourtant qu'il y ait quelque différence entre ceux qui croient et ceux qui ne croient pas, entre les serviteurs du Christ et ceux des idoles : que ceux-là ne cessent pas de pleurer leurs amis, puisqu'ils les croient perdus pour jamais : que leur douleur n'ait pas de fin, puisque pour eux la mort n'en a pas. Mais nous pour qui la mort n'est pas la fin de la vie de l'être humain, mais seulement celle de la vie terrestre (puisque la nature à nos yeux ne se transforme que pour renaître), nous trouvons dans la mort même de quoi essuyer nos larmes ». Enfin au moment où le service funèbre devait être terminé, jetant un dernier regard sur les restes que la terre allait recouvrir. « A quoi bon tarder davantage! s'écrie-t-il, sans doute, c'est encore une douceur de pouvoir contempler cette beauté, cette grâce dont la mort même n'a pu priver ses aimables traits; mais l'heure est venue, marchons vers la sépulture. Pars donc, ô mon frère, et devance-moi donc dans cette demeure qui doit nous être commune à tous, mais qui est pour moi désormais préférable à tout autre : de même que tout ici-bas a été commun entre nous, là non plus ne soyons pas longtemps séparés[3]. »

Près de cinq années passées ainsi à instruire les fidèles chaque jour et en toute occasion par des leçons éloquentes que confirmait le spectacle d'admirables exemples, portaient au comble la renommée d'Ambroise. On put voir jusqu'où s'étendait le prestige de son nom par l'accueil qui lui fut fait à Rome, lorsque, après

[1] *Aut tuam mortem ipse susciperem, aut meam vitam in te transfuderem.* (*De excess. Sat.*, p. 19.)

[2] *Raptus est ne in manus incideret Barbarorum et ne totius orbis excidia et mundi finem videret.* (*De excess. Sat.*, p. 31.)

[3] *De excess. Sat.* p. 78.

plus de huit années d'absence, il dut aller revoir le lieu où il avait passé sa jeunesse, qu'il avait quitté dans des vues et avec des espérances si différentes de celles de la carrière où l'appel divin l'avait fait entrer. Ce fut un véritable triomphe. La foule se pressait sur ses pas, avide de le voir et de l'entendre. Les pauvres accouraient pour être secourus et les malades même pour être guéris, car on attribuait à ses prières le don d'opérer des cures miraculeuses. Il fallut se dérober à ces ovations pour entrer dans la maison paternelle que, malheureusement, il trouvait vide; car sa mère avait cessé de vivre sans qu'il eût pu lui fermer les yeux, et sa sœur, Marceline, l'y attendait seule. Ce fut entre eux un triste entretien qu'un éclair de gaieté vint pourtant un instant interrompre : ils se rappelèrent que, dans leurs jeux enfantins, prenant un rôle de maître et de père, il avait exigé de sa sœur des marques de respect qu'elle n'avait pas voulu lui donner. « Je vous en avais averti, lui dit-il, qu'il faudrait bien que vous y vinssiez. Allez-vous refuser de baiser la main de votre évêque? »

Nul doute que chez ces populations de l'Empire, depuis longtemps accoutumées à obéir et qui n'étaient que trop portées à rendre hommage au pouvoir, le crédit bien connu dont Ambroise jouissait auprès de l'empereur ne fût pour quelque chose dans l'empressement flatteur et presque enthousiaste qu'on lui témoignait. Il y eut pourtant un jour où cette condition même de conseiller de Gratien mit la faveur générale à une assez forte épreuve. Pendant ce séjour, qui dura quelques mois, une famine vint à se déclarer à Rome, causée soit par l'insuffisance des récoltes, soit par un retard survenu dans les transports maritimes dont dépendait la subsistance de la grande cité. L'émotion fut assez vive dans les classes populaires; comme les sénateurs païens, toujours ulcérés de la suppression de l'autel de la Victoire, ne se firent pas faute de l'exploiter, elle se fût aisément tournée en irritation contre celui dont l'influence avait privé Rome du culte protecteur de sa fortune. Mais Ambroise, soit par l'exemple de ses libéralités personnelles, soit par ses exhortations pressantes, sut obtenir de tous les chrétiens riches, qui étaient ses parents ou ses amis, de véritables prodiges de charité qui firent taire tous les scrupules, et le jour qu'il dut partir, il fut accompagné jusqu'aux portes de Rome par les bénédictions du peuple entier.

Duc de Broglie.

La suite prochainement.

UN PÔLE SACRIFIÉ

En vérité, si la terre continue à se mouvoir régulièrement autour de la ligne de ses pôles, c'est qu'elle y met de la bonne volonté! Car il faut avouer que notre siècle déploie, à l'égard de l'un de ces deux précieux pivots, une injustice qui légitimerait, de sa part, un refus absolu de service.

On voit bien que la civilisation a eu son berceau dans l'hémisphère boréal! C'est pour cela, sans doute, que nous avons toujours été comme hypnotisés par le pôle nord, vers lequel se tournent obstinément toutes les convoitises des explorateurs. Encore cette ardeur se comprenait-elle à l'époque où l'on pouvait caresser la chimère d'un passage praticable aux navires. Mais depuis que le tragique voyage de la *Jeannette*, le périple de Nordenskjœld et l'épopée de Nansen ont fait évanouir cette espérance, quelle raison y a-t-il de s'acharner de ce côté?

Pourtant, en ce moment même, au lendemain du retour presque miraculeux de l'équipage du *Fram*, et pendant que s'évanouissent peu à peu les dernières illusions qu'on avait pu conserver sur le dénouement de l'héroïque folie d'Andrée, c'est une véritable course à qui saura dépasser le premier la latitude atteinte en 1896 par le grand explorateur norvégien. Depuis plusieurs années, l'Américain Peary s'entête, malgré les accidents et les traverses de toutes sortes, dans son projet d'atteindre le pôle en s'appuyant sur la côte occidentale du Groenland. Le 26 juin dernier, M. Wellmann partait de Tromsoë sur le *Fridtjof* et s'installait bientôt au cap Tegethoff, avec l'intention de gagner le pôle au printemps. Et voici que Sverdrup, l'ancien commandant du *Fram*, compagnon de Nansen, avec une désinvolture toute scandinave, amène son navire dans les mêmes parages que Peary, ambitieux de devancer l'explorateur dont il a cavalièrement « adapté » les plans à ses convenances. Si bien que l'Amérique proteste contre une concurrence discourtoise, sinon illégale, et dénonce au monde les procédés de ces *northmen* chez qui la galanterie, du moins celle que nos pères pratiquaient si bien à Fontenoy, ne paraît pas être la préoccupation dominante.

Tout cela pour la gloire d'atteindre, avant les autres, un point mathématique perdu, loin de toute terre, au milieu d'un désert infini de glaces marines, où pas un animal ne voudrait même s'aventurer?

Pendant ce temps, l'infortuné pôle austral se voit complètement délaissé. Il y eut pourtant, dans l'histoire du siècle, un moment où ce pôle occupa brillamment l'attention. De 1839 à 1843, l'amiral anglais, sir James Ross, conduisit, dans la banquise australe, une mémorable croisière, pendant laquelle il se rencontra avec Dumont-d'Urville et avec l'expédition américaine de Wilkes. Une ample moisson de découvertes récompensa ces efforts. De nombreuses terres pointant partout à travers les glaces, des montagnes aussi hautes que le mont Blanc, se profilant, sur près de 1,000 kilomètres, en arrière des hautes falaises de la terre Victoria, un volcan actif plus haut que l'Etna, entrevu non loin du 80e degré de latitude, quel plus riche champ d'études pouvait s'offrir aux chercheurs?

Malheureusement, il manquait aux régions australes ce qui constitue d'ordinaire les plus utiles stimulants de la découverte géographique. D'une part, les navigateurs, libres de communiquer sans obstacles entre la pointe de l'Amérique et les régions africaines ou australiennes, ne réclamaient de ce côté aucun passage nouveau. D'autre part, l'éloignement du pôle sud relativement à toute terre habitée, la continuité et les énormes proportions de la banquise antarctique, décourageaient les baleiniers d'y chercher fortune, aussi longtemps du moins que les mers beaucoup plus accessibles du nord continueraient à leur offrir une suffisante perspective de butin. Seule, l'Australie n'avait pas à compter avec ces considérations. Mais il lui restait assez à faire, d'abord pour secouer en s'organisant le mauvais renom acquis par sa première population de *convicts*, ensuite pour mettre en valeur les immenses richesses d'un territoire, mieux fait pour attirer l'immigration que pour provoquer chez ses habitants le goût des expéditions maritimes.

Telles sont sans doute les raisons pour lesquelles, depuis 1843, les annales de l'exploration antarctique sont demeurées constamment muettes. En 1876, le *Challenger*, dont la magnifique expédition a révolutionné nos connaissances sur les océans, ne fit que frôler la banquise; mais il en vit assez pour montrer tout l'intérêt du problème austral. Aussi, depuis cette époque, les sociétés de géographie n'ont-elles cessé d'agir à ce point de vue sur l'opinion publique. On s'en est occupé notamment au Congrès géographique de Londres, en 1895, et déjà nous avons raconté, dans le *Correspondant*, la sensation que fit M. Borchgrevink, apparaissant, au cours même d'une discussion sur les régions antarctiques, porteur

de nouvelles de la terre Victoria, à laquelle il avait, pour la première fois, infligé pendant quelques instants le contact d'un pied humain.

C'est alors qu'on assista au curieux spectacle de la Belgique se piquant d'honneur, comme si elle avait à cœur de confirmer, dans les mers polaires, les prouesses coloniales qu'elle venait d'accomplir au Congo. On apprit donc que ce pays avait décidé de lancer dès 1896, sous le commandement du capitaine de Gerlache, le navire *Belgica*, à la conquête purement scientifique du pôle sud.

Malheureusement il y a des expéditions qu'on n'improvise pas, parce qu'elles exigent un attirail et une expérience qu'on n'acquiert point du premier coup. Aussi, longtemps retardé par ses préparatifs, qui lui firent perdre une première fois l'occasion de la saison favorable, le navire ne prit-il le large que dans l'été de 1897. Depuis lors, le monde savant attendait avec impatience les premiers résultats de cette campagne. Hélas! on apprit bientôt que la prudence brabançonne, d'ailleurs fort justifiable en pareil cas, l'avait de bonne heure emporté sur la belle ardeur du départ.

Avant de se mesurer avec le pôle, on avait senti le besoin de s'aguerrir par une campagne préalable, sans trop s'éloigner d'un port d'attache. Ensuite le navire était venu toucher le cap Horn, séjournant à Saint-John, dans l'île des Etats. Le 13 janvier 1898, une lettre datée de ce point, et écrite par un membre de l'état-major scientifique du bateau, annonçait que le lendemain la *Belgica* appareillerait pour la terre de Graham, en vue d'observations scientifiques qui dureraient jusqu'au commencement d'avril. A cette date, les deux zoologistes de l'expédition seraient ramenés à la Terre-de-Feu; puis le navire irait hiverner à Melbourne (car l'hiver du pôle austral coïncide, ne l'oublions pas, avec notre saison d'été). Enfin, au mois d'octobre 1898, la *Belgica* prendrait décidément la route de la terre Victoria.

Depuis cette lettre du 13 janvier, aucune nouvelle n'est parvenue en Europe, ce qui prouve que le retour à Melbourne n'a pas eu lieu. Est-il survenu quelque catastrophe, ou bien l'expédition, rencontrant des circonstances plus favorables qu'on ne pensait, est-elle partie directement de la terre de Graham pour les parages de Victoria? On voudrait se prononcer pour cette dernière hypothèse, et pourtant elle est bien peu probable; car ce n'est pas le chemin qu'il eût été naturel de prendre, et on se figure mal un tel coup d'audace de la part de gens qui n'avaient pas dû s'outiller en vue d'un hivernage polaire, puisque Melbourne était leur objectif. A cet égard, nous en sommes réduits à de pures conjectures, des nouvelles positives ne pouvant nous atteindre avant le mois d'avril prochain.

En tout cas, ce silence, angoissant à bien des égards, semble indiquer que les difficultés à vaincre sont grandes et que, sans doute, la conquête du pôle austral réclame autre chose qu'une initiative hardie, mais secondée peut-être par des moyens insuffisants.

C'est ce qu'on a bien compris en Angleterre, et c'est pourquoi la Société de Géographie de Londres a entrepris depuis longtemps d'agir, par une propagande suivie, sur le gouvernement comme sur l'opinion publique. Au commencement de 1897, le président de la Société, sir Clements Markham, s'était adressé aux lords de l'amirauté, afin de solliciter leur concours. Le 6 avril, il recevait une réponse, où on lui faisait savoir que « les lords commissaires de l'amirauté regrettaient de ne pouvoir prendre aucune part directe à l'organisation de l'expédition, tout en regardant cette entreprise comme très importante au point de vue des intérêts de la science ». Ils offraient seulement de prêter, le cas échéant, des instruments nautiques.

L'une des raisons alléguées par les commissaires était que « les exigences du service naval leur interdisaient de détacher, pour l'expédition, des officiers de la marine nationale; car ceux-ci pourraient se trouver, pendant une longue période, hors d'état de répondre à tout appel, au cas où il deviendrait nécessaire de les mettre un réquisition pour le service actif de la flotte ».

Sir Clements Markham ne se tint pas pour battu et, le 26 octobre, il écrivait directement à lord Salisbury, dans la pensée que le premier ministre apporterait dans cette affaire plus de largeur d'esprit que le Conseil technique de l'Amirauté. Puis, la réponse se faisant attendre, on jugea bon de faire arriver à la rescousse la plus haute autorité scientifique du pays, la Société royale de Londres. Le 24 février 1898, cette savante compagnie consacrait une séance entière à la question du pôle austral. Pour garder à la délibération toute sa dignité, comme pour ôter aux pouvoirs publics tout prétexte de se dire l'objet d'une pression indiscrète ou passionnée, le président, sir John Evans, avait recommandé aux orateurs de se maintenir strictement sur le terrain de la science pure, et cette exhortation fut pleinement écoutée. C'est à sir John Murray, l'éminent naturaliste du *Challenger*, tout récemment honoré de la *Knighthood* pour la rare distinction de ses travaux, qu'était échue la mission de développer, devant cet auditoire exceptionnel, « les avantages scientifiques d'une expédition antarctique ».

L'orateur commença par mettre en lumière le contraste frappant qui existe entre les deux pôles de notre planète. Celui du nord est occupé par une mer gelée, entourée d'une ceinture presque inin-

terrompue de terres circumpolaires, qui font prévaloir dans cette région le régime continental. Au contraire, il y a presque certitude qu'un continent existe au pôle austral, entouré de tous côtés par une mer, où règnent les conditions océaniques les plus simples et les plus amples qu'il soit possible de rencontrer à la surface du globe.

Au point de vue météorologique, rien n'est plus remarquable que la prédominance, en toute saison, des basses pressions atmosphériques dans l'hémisphère austral, au sud de la latitude de 45 degrés. Comme conséquence, la région circumpolaire est balayée par des vents violents de l'ouest et du nord-ouest, qu'accompagnent de fortes chutes de pluie et de neige. La pression moyenne y paraît être inférieure à $0^m,74$, c'est-à-dire beaucoup au-dessous de ce que l'on observe à la même latitude dans l'hémisphère boréal.

Ce régime continue-t-il jusqu'au pôle? Cela est peu probable, selon sir J. Murray; et il est à penser, au contraire, que la calotte polaire elle-même est occupée par un vaste *anticyclone*[1], à partir duquel le vent doit souffler vers la zone de basse pression qui entoure la limite de la banquise. Mais tout ce que nous en savons se borne à quelques observations recueillies au cours de la saison d'été; et si les faits indiquent que, même à cette époque, la température du continent antarctique, couvert de neige, est beaucoup plus basse que celle de la mer environnante, ce n'est pas assez pour définir un régime météorologique, dont la connaissance, qui importe grandement à la navigation des mers australes, demanderait au moins deux années d'observations systématiques.

D'autre part, combien de mystères planent encore sur la manière d'être et la distribution de la glace dans ces parages! Tandis que, dans les mers boréales, les navigateurs ne rencontrent jamais que des *ice-bergs* de peu d'étendue, aux formes irrégulières et fantastiquement déchiquetées, la zone antarctique a le privilège des immenses tables de glaces flottantes, grandes comme des îles[2], et se terminant par des surfaces d'une remarquable horizontalité. Leur épaisseur varie entre 350 et 450 mètres, dont 50 à 60 hors de l'eau et le reste immergé. Ces *ice-bergs* ont des bords verticaux qui laissent apparaître une stratification très régulière en bandes horizontales. Et alors que la plupart des auteurs y veulent voir des portions de vrais glaciers, qui se seraient formés, à l'origine, sur

[1] On appelle ainsi les surfaces où se fait sentir un excès de pression barométrique.

[2] En 1854-1855, vingt navires ont constaté l'existence d'une île flottante de glace qui avait 100 kilomètres de long, 64 de large, et 100 mètres de hauteur au-dessus de la mer. Cet immense *ice-berg* s'était avancé jusqu'au 40e degré de latitude australe.

une surface continentale de grande étendue, d'autres, ne pouvant admettre, dans de telles proportions, une hypothèse qu'aucun exemple connu n'est encore venu justifier, plaident en faveur d'une congélation directe de l'eau de mer, opérée par tranches successives, dont chacune, s'ajoutant par le bas au pied de la banquise déjà formée en partie, la forcerait à remonter peu à peu. Désaccord bien formel, et qui ne sera résolu que le jour où, cessant de regarder ces *ice-bergs* à distance respectueuse, quelqu'un aura le courage d'y mettre le pied pour en étudier soigneusement la structure.

Mais si intéressants que soient ces problèmes, ils pâlissent encore devant le mystère même du continent austral.

L'existence de ce continent ne fait pas de doute pour sir John Murray. Aucune autre hypothèse ne peut, à ses yeux, rendre compte de ces nombreuses apparitions de terre ferme, si souvent enregistrées par les expéditions de Ross, de Wilkes, de Dumont-d'Urville, et qui font ceinture au pôle, entre le 65ᵉ et le 80ᵉ degré : terre de Graham, île Alexandre-Iᵉʳ, terres Victoria, Adélie, Clarie, Sabrina, Knox, Enderby, etc. De même, il ne lui semble pas qu'on puisse expliquer, autrement que par l'influence d'un tel noyau, l'extraordinaire accumulation de glaces, qui fait que l'extrême limite des banquises flottantes en arrive souvent à dépasser le 40ᵉ degré de latitude, comme elle fait entre les îles Kerguelen et Crozet.

C'est surtout dans ce qu'on appelle la terre Victoria que le continent austral semble prendre une grande importance. Sur près de 10 degrés de latitude, jusqu'au fond occupé par les monts Erebus et Terror, Ross a pu y côtoyer de hautes montagnes, depuis la chaîne de l'Amirauté, voisine du cap Adare et s'élevant à 3,000 mètres d'altitude par les monts Herschell, Phillips et Melbourne (4,500 mètres), jusqu'à la longue rangée des monts du Prince-Albert, précédant le volcan actif de l'Erebus (près de 4,000 mètres).

De pareilles hauteurs ne peuvent appartenir à de simples traînées de volcans, et il n'est pas non plus probable que ce soit une chaîne linéaire sans largeur. D'ailleurs, M. Borchgrevink en a rapporté des échantillons qui appartiennent certainement à la famille granitique; et toutes les fois que le *Challenger* a pu jeter la drague en avant du bord de la banquise, il a recueilli en quantité des cailloux de granite, de gneiss, de micaschiste, et autres roches de même catégorie, amenés là par des glaces qui certainement les avaient arrachés à un continent méridional. Donc, quelle que soit au juste l'étendue occupée par les terres antarctiques, ce ne sont pas des éjaculations volcaniques de date récente. Mais il y faut voir de très anciens massifs, comparables à ceux qui forment le

fond du Groenland, des terres canadiennes et de la Scandinavie.

Dès lors, une grave question se pose, celle de la vie à la surface du continent austral. Il est douteux qu'à l'heure présente, en raison du froid que l'altitude aggrave, il y puisse subsister d'autres animaux que les colonies de pingouins qui peuplent les falaises du cap Adare. Mais si ce continent a bien l'antiquité que trahit la nature de ses roches, il en a été autrement dans le passé. Les régions polaires se sont certainement refroidies avec le temps. Autrefois elles jouissaient d'un climat tempéré, comme le prouvent les empreintes végétales recueillies dans certains terrains de la côte du Groenland. Ce privilège n'a pu manquer de s'étendre au pôle austral, et la preuve en a été récemment fournie par la découverte, faite aux environs de la terre de Graham, de fossiles marins d'âge tertiaire, appartenant à des espèces de mers tempérées chaudes.

Or le refroidissement progressif de la température, dans les régions du globe terrestre comprises entre la zone tropicale et les pôles, a marché de pair avec une modification des organismes, animaux ou végétaux, terrestres ou marins. C'est l'enseignement formel de la géologie, que les êtres du temps passé diffèrent de ceux du présent, et cela d'autant plus qu'on envisage des périodes plus éloignées de la nôtre. Que cette variation résulte d'un processus continu, ou qu'on l'attribue à d'autres causes, peu importe ici. Le fait indéniable, c'est qu'il s'est produit une évolution biologique régulière, si bien qu'un paléontologiste exercé peut dater un terrain par le seul examen des restes fossiles qu'il renferme.

Mais cette évolution ne peut pas suivre la même marche sur la terre ferme et dans les mers. Les océans communiquent plus ou moins librement les uns avec les autres. Les immigrations y sont faciles, et tels animaux marins, que gêne une modification survenue dans la profondeur, la température ou la composition du milieu, peuvent, soit brusquement, soit par étapes, s'installer dans des parages mieux adaptés à leurs besoins.

Il n'en est pas de même pour les continents. Les montagnes, d'un côté, les déserts, de l'autre, apportent quelquefois des obstacles insurmontables à la migration des animaux. Et si un massif de terre ferme vient à être morcelé par des écroulements qui permettent à la mer de pénétrer entre ses fragments, la population de ces parties isolées est condamnée pour toujours à demeurer sur place. C'est bien pis encore pour les végétaux qui, privés de toute faculté de locomotion, ne peuvent que mourir ou s'adapter, s'ils en sont capables, aux conditions nouvelles de l'atmosphère et du sol.

D'autre part, le massif ancien, dont nous admettons l'existence au pôle austral, a dû être séparé de très bonne heure des terres

africaines, américaines et asiatiques. Si déjà, en Afrique, l'histoire des animaux vertébrés s'est déroulée, depuis bien des milliers de siècles, dans des conditions très différentes de celles qui prévalaient en Europe, au point que les restes fossiles recueillis dans l'Afrique australe ont longtemps dérouté toutes les classifications, ce phénomène a dû mieux encore se faire sentir sur les terres antarctiques. Pourvu donc qu'on ait la chance d'y rencontrer quelques-uns de ces dépôts lacustres, formés à l'époque où il n'y avait pas de glaces persistantes, et conservant dans leurs feuillets des restes de la faune ou de la flore du temps, on verra s'ouvrir pour la biologie tout un champ nouveau de découvertes, de telle sorte que cette science est peut-être celle qui a le plus à attendre d'une exploration des terres polaires australes.

Même dans le cas où les traces d'une vie continentale viendraient à faire défaut, l'étude détaillée des organismes marins promet une ample moisson de trouvailles. Les dragages du *Challenger* ont montré que beaucoup des êtres actuellement recueillis dans les parages antarctiques sont, ou bien identiques, ou étroitement apparentés à des espèces de la zone arctique, *sans qu'on en connaisse de représentants dans la zone tropicale intermédiaire*. Sir John Murray n'évalue pas à moins de 250 le nombre des espèces, communes aux deux zones polaires, qui seraient dans ce cas. Aussi est-il porté à admettre ce qu'il appelle une *bipolarité* dans la distribution des organismes marins. Il est vrai que cette conception rencontre des contradicteurs. En tout cas, la chose est de telle importance qu'à elle seule elle rendrait souhaitable une exploration systématique et prolongée de ces mers à peine effleurées par la drague.

Ainsi, par un rapprochement bien inattendu, l'étude scientifique de ces régions australes, où règne aujourd'hui un silence de mort, peut être appelée à contribuer, de la façon la plus efficace, aux progrès de la science de la vie. Il suffit que, soulevant par endroits le linceul de neige qui couvre ce pays, on interroge les profondeurs de son sol, où dorment tant de secrets. De même qu'à la terre François-Joseph, au cap Flora, l'expédition Jackson-Harmsworth a su découvrir, dans les rares falaises que la neige et la glace laissent à découvert, les traces d'une flore jurassique où dominaient les conifères; ainsi, peut-être, sur la terre Victoria, un heureux coup de pioche fera apparaître des empreintes végétales, sans doute aussi des ossements d'animaux. Et la science, interrogeant ces débris, ressuscitera quelques épisodes de ces temps lointains où il n'y avait pas de banquises australes et où les terres antarctiques nourrissaient une végétation propre à servir de pâture à des quadrupèdes bien différents des nôtres.

Faut-il rappeler aussi l'intérêt géodésique, plus d'une fois signalé par nous, d'une étude qui permettrait de définir la forme de l'hémisphère austral et de vérifier s'il est ou non symétrique de l'autre? Bien des raisons semblent militer en faveur de la négative. Si c'est un continent, haut de 2 ou 3,000 mètres, qui héberge le pôle sud, tandis que le pôle nord est situé non seulement en pleine mer, mais à la surface d'une mer très profonde, il en faudra conclure que l'écorce terrestre ne se comporte pas de la même façon aux deux extrémités de l'axe, et que la valeur de son aplatissement, acceptée avec complaisance par les géodésiens, sur la foi de mesures auxquelles les régions antarctiques n'avaient aucune part, doit être remise en question.

Voilà, certes, un ensemble suffisant de raisons scientifiques qu militent, avec une force indiscutable, en faveur d'une expédition trop longtemps ajournée. Mais ce n'est pas tout, et, comme l'a démontré depuis plusieurs années M. Neumayer, le savant directeur du service hydrographique de l'Allemagne, les intérêts de la navigation générale réclament aussi cette expédition qui, seule, peut permettre aux physiciens d'esquisser une théorie du magnétisme terrestre.

Tant que cette théorie continuera à se faire désirer, les marins manqueront d'un guide sûr pour discuter les indications de la boussole, variables en chaque lieu, comme on sait, et aussi pour connaître les corrections que l'emploi des navires en fer oblige à apporter dans la lecture de ce précieux instrument. Or, une théorie n'est possible qu'à la condition de recueillir, dans les régions australes, des observations équivalentes à celles qu'on a pu faire dans le nord. L'intérêt d'une telle étude est encore accru par ce qu'on sait déjà des perturbations magnétiques, aussi intenses que fréquentes, dans le voisinage de la pointe de l'Australie, tandis qu'elles sont rares et faibles dans la Géorgie méridionale. De sorte que cette dernière contrée ne voit presque jamais ces aurores boréales qui sont si fréquentes à Melbourne.

La séance de la Société royale, où toutes ces raisons furent développées, se tenait, avons-nous dit, le 24 février 1898. Le 7 juin de la même année, le *Foreign Office* se décidait enfin à répondre à la lettre que sir Clements Markham avait adressée à lord Salisbury. Voici cette réponse.

Par votre lettre du 26 octobre dernier, vous avez exposé à lord Salisbury les raisons qui, dans l'opinion de la Société royale de géographie, rendent désirable l'organisation d'une expédition antarctique avec l'aide et sous les auspices du gouvernement de Sa Majesté.

Sa Seigneurie, après avoir consulté les autorités du ministère et de l'Amirauté, me charge de vous exprimer le regret qu'elle éprouve, en raison des circonstances actuelles, de ne pouvoir vous laisser espérer que le gouvernement de Sa Majesté puisse *s'embarquer (sic)* dans une entreprise de cette importance.

Je dois ajouter que lord Salisbury s'est informé, par l'entremise du secrétaire d'État pour les colonies, de l'attitude que les colonies australiennes pourraient prendre à l'égard des projets d'exploration antarctique. On lui a fait savoir que, lors de la récente conférence des *Premiers*, tenue à Melbourne en mars dernier, il a été résolu que les colonies s'abstiendraient de toute action commune à ce sujet, de sorte que la coopération espérée de ce chef par la Société de géographie ne serait vraisemblablement pas accordée par le gouvernement colonial.

Signé : SCHOMBERG K. MC-DONNELL.

Cette réponse, donnée à une époque où il n'était nullement question des difficultés qui viennent de tendre, d'une façon si aiguë, les relations de l'Angleterre avec la France, excita dans le monde des savants britanniques une légitime émotion. C'est ainsi que dans un récent article du *Scottish Geographical Magazine*, sir John Murray, déplorant l'indifférence des pouvoirs publics pour une entreprise destinée à marquer une étape aussi considérable « dans la philosophie de la physique terrestre », signalait avec chagrin ce qu'il appelle un *abaissement du niveau intellectuel de l'Angleterre*[1].

Mais ce sentiment de réprobation éclate avec une force particulière dans la lettre que l'amiral sir Vesey Hamilton, ancien premier lord naval de l'Amirauté, écrivait, le 25 juillet dernier, au *Times*. Nous croyons devoir reproduire ici la plus grande partie de ce document, qui emprunte à la personnalité du signataire une particulière importance.

Après avoir constaté que la réponse du gouvernement a causé une surprise considérable, sir Vesey Hamilton ajoute :

Depuis cent cinquante ans, la découverte géographique a été considérée comme un des devoirs de notre marine. Le gouvernement qui envoyait Byron, en 1764, faisait remarquer, dans les instructions données au navigateur, que « rien ne peut faire plus d'honneur à la nation, en sa qualité de puissance maritime, ni mieux contribuer à la dignité de la couronne de la Grande-Bretagne, ainsi qu'aux progrès du commerce et de la navigation du pays, que de découvrir des contrées encore inconnues. La plupart des rivages maritimes ont été relevés

[1] Zimmermann, *Annales de géographie*, n° 36, 15 novembre 1898.

par les soins de la marine britannique, et ces précieux documents ont été aussi libéralement communiqués au reste du monde que nos colonies sont tenues ouvertes au commerce étranger ».

Lorsque, en 1492, Christophe Colomb partit pour son premier voyage, les frais de l'expédition furent faits par la magnanime Isabelle, et comme on représentait à cette reine la pénurie où se trouvait le Trésor, par suite des dépenses de la guerre contre les Maures, à peine terminée à ce moment : « J'entends, dit-elle, assumer cette entreprise dans l'intérêt de ma propre couronne de Castille, et je suis prête à engager mes bijoux pour en défrayer les dépenses, si le Trésor est impuissant à fournir des fonds. » Même au cours des cent années que dura leur guerre d'indépendance contre l'Espagne, les Hollandais surent équiper des expéditions de découverte et organiser des compagnies commerciales. Ces deux pays ont vu décliner leur suprématie maritime le jour où ils ont cessé de se tenir à l'avant-garde des explorations.

A cette époque, on n'entendait pas parler de la nécessité de garder les officiers dans des parages d'où il fût possible de les rappeler promptement. Il n'en était pas question, notamment lors du dernier voyage de Cook, accompli pendant la plus grande guerre où nous ayons jamais été engagés, c'est-à-dire quand il nous fallait faire face à la fois à nos colonies révoltées et aux flottes de la France, de l'Espagne, de la Hollande. Les huit lieutenants engagés dans cette expédition ne nous firent pas perdre notre suprématie maritime, et personne ne supposera que nous nous exposions à un danger de ce genre en prêtant un pareil nombre d'officiers pour une entreprise que le monde scientifique tout entier regarde presque comme une nécessité.

Vancouver et Broughton quittèrent l'Angleterre en avril 1791, alors que l'horizon politique était aussi sombre qu'aujourd'hui. Ils ne revinrent qu'en juillet 1796, quand notre grande guerre avec la France durait déjà depuis deux ans ; et il est évident que si on ne les avait pas rappelés, c'est qu'on ne jugeait pas que leur absence pût compromettre notre supériorité navale. Flinders fut envoyé en Australie, peu d'années après le retour de Vancouver, quand la guerre durait encore, et les Français le retinrent, pendant six ans, prisonnier à l'île Maurice. C'est, je crois, le seul exemple d'un voyage scientifique terminé de cette façon. Car toutes les instructions données aux explorateurs leur prescrivent de ne commettre aucun acte de guerre, et une entente s'est établie entre toutes les nations pour les traiter comme des non-combattants. La suprématie navale de la Grande-Bretagne serait vraiment fondée sur du sable mouvant, s'il nous était impossible de détacher huit ou neuf lieutenants de vaisseau dans le but de maintenir notre supériorité en matière de découvertes maritimes. Si

une telle impossibilité existait réellement, il faudrait nous résigner, comme me l'écrit une haute autorité, à « prendre un siège de derrière », comme ont fait les pays dont je parlais, et qui persistent encore dans cette situation d'infériorité.

Si le gouvernement maintient des objections que, j'en suis certain, une cour martiale de marine n'hésiterait pas à déclarer « frivoles et vexatoires », je partage avec le président de la Société royale de géographie l'espoir qu'il se trouvera parmi nous des patriotes, en état de prendre place sur la brèche et de fournir les fonds nécessaires à l'organisation d'une expédition entreprise sous les auspices de la Société. Une découverte scientifique de la plus haute importance, celle du pôle magnétique boréal, est due à la libéralité d'un grand négociant, sir Felix Booth; car c'est lui qui organisa l'expédition commandée par sir John Ross, dont le neveu, sir James, fit précisément la découverte en question. Dudley Diggs, Wolstenholm et autres riches marchands de Londres, il y a deux cents ans, patronnèrent dans leur munificence des explorations arctiques, comme en témoignent leurs noms, portés aujourd'hui par les principaux promontoires de ces parages. Dans les régions antarctiques, le nom d'Enderby est immortalisé par les découvertes de Weddel, Balleny, Biscoe, qui, tout en commandant des navires baleiniers, avaient aussi pour instructions de considérer les découvertes géographiques comme susceptibles d'apporter un notable accroissement aux affaires de la maison.

La découverte du pôle magnétique austral sera peut-être faite par l'*employé* d'un moderne sir Felix Booth. C'est par un *employé* de notre gouvernement que, dans l'intérêt de la science et du commerce, une telle trouvaille devrait être effectuée. Une expédition navale officielle est ce qui convient le mieux quand il s'agit d'explorations nouvelles, surtout quand s'impose la nécessité d'un hivernage. Le choix des officiers qui doivent conduire une campagne privée, consacrée à l'exploration antarctique, est chose très délicate, et il est plus aisé de suivre une trace que d'en créer une...

. . . .

En ce moment, une expédition antarctique s'organise sous les auspices d'un publiciste influent qui, je ne sais pourquoi, en a donné le commandement à un étranger, au lieu de choisir un de ses compatriotes. Après tout, il a le droit de faire de son argent ce qu'il lui plaît. Je lui souhaite tous les succès, et j'émets le vœu que son nom puisse figurer, sur les cartes à venir, comme celui de sir Booth figure sur la *Boothia*, la terre qui possède le pôle magnétique boréal. On ne peut que déplorer la pensée qui a conduit M. Harmsworth à consacrer toute son énergie aux découvertes arctiques, alors que l'exploration antarctique promettait une moisson beaucoup plus riche.

Le publiciste influent auquel sir Vesey Hamilton fait ici allusion est sir Georges Newnes. Ce Mécène s'est laissé gagner par la confiance que M. Borchgrevink a rapportée de son rapide passage devant la terre Victoria. Il lui a fourni les moyens d'organiser une expédition nouvelle avec le navire baleinier *Southern Cross*, qui a déjà fait connaissance avec les parages antarctiques. Outre un équipage de vingt-six hommes, commandé par le capitaine Jensen, le bateau emmène un état-major scientifique, composé de deux physiciens pour l'observation du magnétisme, un médecin norvégien et deux zoologistes. L'expédition a quitté Londres le 23 août 1898, emportant 90 chiens samoyèdes, avec le projet d'atteindre directement la terre Victoria, pour y établir ses quartiers au cap Adare. Au printemps de 1899, on ferait une pointe vers l'intérieur, à la recherche du pôle magnétique, pendant que le navire se livrerait à la chasse des baleines et à la récolte du guano.

Si intéressant que soit ce projet, il est douteux qu'avec des moyens aussi réduits, on obtienne les résultats attendus. La Société géographique de Londres estime que l'entreprise ne réclame pas moins de 2 millions et demi de francs, et elle s'adresse à la générosité des particuliers, s'inscrivant elle-même en tête de la liste pour 125,000 francs. Pareille somme est promise par M. Harmsworth, le même qui a déjà fait tous les frais de l'expédition Jackson à la terre François-Joseph. Heureux pays où les sociétés savantes et les journalistes disposent de telles ressources, alors que, chez nous, sociétés ou publicistes ont quotidiennement à compter avec le spectre du déficit!

D'autre part, il est déjà décidé qu'en 1900, une expédition allemande, très fortement équipée, partira pour les régions antarctiques, et c'est une des raisons que fait valoir la Société géographique de Londres, dans le pressant appel qu'elle vient d'adresser, le 21 novembre 1898, à tous ses membres, les adjurant de ne pas permettre que la Grande-Bretagne se laisse devancer dans un domaine où jusqu'alors elle a tenu la première place.

Qu'adviendra-t-il de ces projets, au milieu de la fermentation belliqueuse qui vient de s'emparer de tous les Anglo-Saxons? Hélas! notre siècle, si fier de sa science, dont il croyait avoir fait une puissance supérieure à toutes les autres, peut mesurer aujourd'hui combien ses découvertes sont insuffisantes à garantir la paix et le bonheur de l'humanité. Au lendemain du jour où la Grande-Bretagne, par ses plus hautes autorités scientifiques, gourmandait son gouvernement de sa tiédeur envers une grande entreprise d'exploration, au moment même où le tsar lançait son appel en faveur de la paix, voilà que le monde entier est pris d'une fureur

de guerre, qui gagne jusqu'aux républiques réputées pacifiques par état. Les navires sortent en hâte des chantiers, les canons des arsenaux, les marins et les soldats des casernes. Qui pensera désormais au pauvre pôle antarctique, et combien de temps faudra-t-il pour que la curiosité des zoologistes, des géologues et des physiciens, reçoive, de ce côté, la satisfaction qui lui est depuis si longtemps refusée?

Terminons par une réflexion qui n'est pas faite pour diminuer l'impression de tristesse sous laquelle ces lignes sont écrites.

Les raisons scientifiques qui rendent désirable une expédition dans les régions australes n'ont rien qui soit particulier à l'Angleterre, à l'Allemagne ou à la Suède, encore moins à la Belgique. Comment se fait-il que nous laissions à ces pays le soin et l'honneur d'agiter ces questions? Pourquoi nos académies et nos compagnies savantes ont-elles l'air de s'en désintéresser? Les Sociétés françaises de géographie auraient-elles épuisé toute leur énergie dans les manifestations quelque peu enfantines qu'elles accumulent à propos de la question du méridien, et ne pourraient-elles faire au moins une démonstration platonique, pour marquer l'intérêt qu'elles portent au problème austral? La race des Dumont-d'Urville est-elle éteinte, et ne se trouvera-t-il point, parmi nos vaillants marins ou nos savants hydrographes, quelqu'un d'assez heureux pour obtenir des pouvoirs publics la participation de la France aux efforts tentés de ce côté?

Qu'on y prenne garde! Longtemps notre pays a exercé, en matière scientifique, une supériorité reconnue. Il ne le devait pas seulement au génie de ses mathématiciens, de ses astronomes et de tous ses savants de laboratoire. C'était aussi de la France que partait l'initiative des grandes expéditions destinées à résoudre les problèmes de la physique terrestre. C'est elle qui envoyait ses académiciens les plus distingués, les uns en Laponie, les autres au Pérou, pour y déterminer la figure de notre globe. C'est elle qui, la première, procédait à la mesure d'un arc de méridien, mesure que Biot et Arago n'hésitaient pas à prolonger jusqu'aux Baléares, et cela en pleine guerre, au péril même de leurs jours. Au fort de la tourmente révolutionnaire, il se trouvait chez nous des physiciens pour asseoir, par de délicates expériences, les bases de ce système métrique auquel toutes les nations devaient finir par se rallier les unes après les autres.

Plus tard, on voyait Dumont-d'Urville promener le drapeau national dans les plus lointains parages, en attendant que le lieutenant Bellot s'aventurât dans les glaces arctiques, à la recherche des restes de Franklin. Encore, en 1870, Gustave Lambert réussis-

sait à émouvoir l'opinion en faveur des explorations polaires.

Depuis lors le silence s'est fait en France sur ces nobles entreprises. Vingt-huit ans ont passé, durant lesquels pourtant nos connaissances océaniques ont subi une rénovation complète. Si nous dressons le catalogue des conquêtes opérées dans cet intervalle, nous n'y trouverons guère que des noms étrangers. C'est le navire américain *Tuscarora*, sondant le Pacifique dans toute sa largeur et nous révélant ces abîmes de plus de 8 kilomètres de profondeur, qui s'ouvrent devant les îles Kouriles et le Japon. C'est le vaisseau britannique *Challenger*, qui pendant trois ans a sillonné les mers, récoltant toutes sortes d'observations inattendues et ramenant des échantillons du fond, qui ont permis à sir John Murray d'en dresser la carte avec plus de sûreté que s'il s'était agi de la terre ferme. C'est le *Blake* et l'*Albatros*, célèbres par les croisières zoologiques d'Agassiz, effectuées sur les côtes américaines. C'est le service hydrographique (*Caostal Survey*) des Etats-Unis, qui détermine, en avant des côtes atlantiques, l'allure du fond de la mer, et dresse pour la représenter des cartes admirables de précision. Puis voilà le navire allemand *Egeria* qui découvre, dans le Pacifique méridional, des fosses inconnues, et bientôt un vaisseau de la marine anglaise, le *Penguin*, voguant à son tour dans les mêmes parages, nous fait connaître, tout contre les îles Fidji et Tonga, des creux insoupçonnés, où la sonde descend à près de 9,500 mètres, soit 700 mètres de plus que l'altitude du plus haut sommet de l'Himalaya.

Pendant que les résultats de ces expéditions, si fécondes en progrès pour la physique, la météorologie et la biologie, sont soigneusement enregistrés et publiés, soit par les services anglais et allemand de l'Amirauté, soit par l'Office géographique de Gotha, la marine autrichienne entreprend l'exploration de la terre de François-Joseph, la Suède lance Nordenskjœld le long des côtes de la Sibérie, l'Amérique envoie la *Jeannette* par le détroit de Bering, Peary s'adonne à l'étude du Groenland septentrional, et Jackson s'installe au cap Flora, où bientôt il donnera la main à Nansen.

Enfin, le 1er août dernier, le port de Hambourg voyait partir le navire *Valdivia*, équipé pour un tour du monde qui doit compléter l'œuvre du *Challenger*, après avoir reçu du parlement d'Allemagne une subvention de 300,000 marcs, avec l'assurance qu'il sera pourvu au surplus.

Au milieu de ce grand essor de l'exploration maritime, dont les lignes qui précèdent mentionnent seulement les principaux épisodes, quelle a été notre part à nous?

Il faut bien le dire, elle serait absolument nulle, sans les belles

campagnes de dragages du *Travailleur* et du *Talisman*, où, sous la direction de M. Milne-Edwards, la zoologie française a fait si bonne figure. Mais cette manifestation n'a pas eu de lendemain, et partout ailleurs le pavillon de la science nationale a brillé par son absence dans les parages où tant d'autres s'illustraient.

Faut-il s'en étonner? Pour qu'un pays s'adonne au travail scientifique, la première condition est de n'en être pas distrait par les dissensions politiques, religieuses ou sociales, qui depuis cent ans sont le fléau de la France. En outre, la science d'aujourd'hui est infiniment plus coûteuse que celle d'autrefois. Il lui faut un matériel considérable, dont l'entretien suppose avant tout des finances prospères. Ce n'est pas en gaspillant les deniers de l'Etat pour créer des emplois inutiles ou pour faire la guerre aux institutions les plus respectables : ce n'est pas en subventionnant des grèves qui découragent peu à peu toutes nos industries; ce n'est pas en s'ingéniant à ruiner par l'impôt tous ceux en qui réside la véritable force du pays, qu'on s'assurera les ressources nécessaires à la préparation des découvertes où peuvent s'illustrer nos savants. Non seulement on risque de rendre à jamais impossible, sur notre sol, l'éclosion des Mécènes comme ceux de qui sir Vesey Hamilton escompte le concours avec tant de confiance : car s'il se trouvait des Français assez riches et assez généreux pour équiper des navires de recherches, on ne manquerait pas d'y reconnaître un de ces « signes extérieurs de la richesse » qui appelleront bientôt toutes les sévérités du fisc. Mais en outre les pouvoirs publics, de plus en plus assiégés par les basses convoitises d'une multitude d'affamés se ruant à la curée, courent le danger de n'avoir désormais ni le moyen de subventionner la science ni même le loisir de songer à ses intérêts.

Qu'on nous pardonne de finir sur cette note attristée. Aussi bien le temps où nous sommes ne saurait-il être à la joie. De quelque côté qu'on tourne les yeux, on ne rencontre que des sujets d'inquiétude et d'angoisse. Du moins semblait-il que la science offrît encore des consolations à ceux qui pouvaient s'y réfugier. Si cette citadelle est à son tour compromise, que deviendrons-nous? Puisse l'attention des hommes d'Etat se tourner de ce côté, et ne pas permettre que la bruyante manifestation de 1900 coïncide avec l'irrémédiable déchéance morale et intellectuelle d'un pays qui fut autrefois si grand!

A. de Lapparent.

LES MÉMOIRES DE BISMARCK[1]

L'impatience de nos contemporains (pour ne pas parler de leur indiscrétion) ne saurait s'accommoder des longs délais que, naguère encore, la convenance semblait imposer, quand il s'agissait de publier les réflexions ou les confidences de personnages ayant joué un grand rôle politique. Un demi-siècle avait paru nécessaire pour divulguer les manuscrits de Talleyrand, soigneusement triés pourtant par lui-même ou sur ses indications. Quelques mois à peine après la mort du prince de Bismarck, voici les pages où s'est épanchée sa grondeuse disgrâce; voici son témoignage sur les événements d'hier, ses pronostics sur les alliances, les guerres ou les révolutions de demain, son jugement impitoyable sur les hommes d'aujourd'hui. Ce scandale posthume dépasse et complète ceux qui, au cours de la longue carrière du chancelier, ont navré tant de fois les gens dévots de la tradition et respectueux des formes établies. Quoiqu'elle ne fût point tout à fait inattendue, la surprise a dû être amère, à l'impérial pèlerin de Terre-Sainte, de feuilleter, à son retour, le livre qui l'attendait à Potsdam : il lui a fallu, sans doute, faire appel aux plus évangéliques leçons rapportées de Jérusalem pour ne pas se souvenir d'une autre étape de son voyage, pour ne pas envier son nouvel ami d'Yldiz-Kiosk, protégé contre de telles irrévérences par une crainte religieuse, qu'entretiennent au besoin les manieurs de matraques.

I

Ce n'est point ici une autobiographie détaillée ni une narration en règle : autour d'une trentaine de faits ou de figures, Bismarck a

[1] *Pensées et Souvenirs*, par le prince de Bismarck; traduction de E. Jaeglé, professeur à l'École de Saint-Cyr. Paris, Le Soudier, 2 vol. in-8° de VIII-479 et 384 pages, avec portrait et fac-similé du manuscrit. Disons à ce sujet que ce sont là les seuls *Mémoires* authentiques du chancelier; les publications qui émanent des témoins ou des familiers de sa vie peuvent présenter un certain intérêt : elles ne sont pas son œuvre personnelle, son testament politique, comme les deux volumes qui font l'objet de cet article.

groupé des souvenirs personnels, des anecdotes, des portraits, des réflexions politiques, morales ou satiriques. L'absence d'apprêt, de rhétorique et même de plan suivi donne à l'ouvrage une saveur de spontanéité, de hautaine et humoristique originalité, qui, grâce à l'habileté du traducteur, a passé tout entière dans la version française [1]. On se sent en présence, non pas d'un auteur, mais d'un homme d'action, qui a le même dédain pour les procédés littéraires que pour les formules d'étiquette et les règles de protocole. Même de ce côté-ci des Vosges, même en ouvrant le livre avec les préventions d'un ennemi et les rancunes d'un vaincu, on ne peut se défendre d'admirer une si puissante personnalité, de goûter tant de bonhomie et de simplicité apparente. C'est à la réflexion que se révèlent les petitesses, les lacunes voulues et cachées dans ce soi-disant décousu, les perfidies savamment agencées : mais ces faiblesses, ces omissions, ces traîtrises d'un grand homme, ouvrent encore un large champ d'études. Si les dictées et les dialogues de Sainte-Hélène ne doivent point être acceptés comme l'expression constante et absolue de la vérité, personne n'a nié qu'ils n'éclairent vivement le caractère et la vie de Napoléon : il en est de même des dictées et des écritures de Friedrichsruhe.

Il s'est trouvé des gens, avant que ces réminiscences fussent publiées, pour proclamer qu'elles formeraient le plus précieux et le plus complet manuel du diplomate et du politique. Elles donnent, au contraire, la preuve convaincante et, d'ailleurs, bien superflue, que l'homme de génie est inimitable et que son grand mérite consiste à s'inspirer de ses devanciers sans les copier. Quant à moi, si un candidat à la *carrière* me faisait l'honneur de me consulter, je le détournerais plutôt de lire le livre du prince de Bismarck, de peur qu'il n'y puisât des motifs de découragement. Ce maître diplomate, qui a passé la plus grande partie de sa vie mêlé au personnel des légations et des ambassades, met à en souligner les ridicules une âpreté qui ferait envie à un ironiste de profession. C'est l'envoyé qui, par futilité ou étroitesse d'esprit, ou encore pour se créer une réputation de rédacteur *piquant*, se croit « l'obligation d'enregistrer, à la façon d'une machine à écrire, tous les cancans ridicules et toutes les malices qui ont pu se produire à la cour où il réside ». C'est celui qui tire vanité de la variété de ses décorations : « Dans le fait, un grand cordon fait partie de la tenue d'un ambassadeur, et si ce grand cordon

[1] C'est à peine si dans ces 850 pages on pourrait relever un petit nombre de germanismes. Quelques inexactitudes sont, à n'en pas douter, de pures *coquilles* d'imprimerie (comme à l'endroit où il est question de faire de Rendsbourg une forteresse *féodale*, pour *fédérale*, t. II, p. 33).

n'est pas celui de la cour que vous servez, on aime bien avoir la possibilité d'en changer, si l'on est un diplomate élégant; on y tient tout autant que les dames aiment à changer de toilette. » Vains et encombrants, les diplomates sont encore inutiles, ou du moins n'ont rien d'indispensable : il est sans intérêt, par exemple, que les princes allemands confédérés aient ou n'aient pas de représentation distincte à l'étranger; si l'empire est fort, ces envoyés particuliers s'effaceront derrière l'ambassadeur impérial; si le lien fédéral se relâche, les princes même dépourvus de représentants officiels trouveront toujours moyen de se concerter avec les puissances du dehors, ne serait-ce que par l'intermédiaire des « dentistes internationaux ».

En matière politique et constitutionnelle, même scepticisme gouailleur, d'autant plus déconcertant que ce n'est point là le jeu d'esprit d'un dilettante, mais le fruit de l'expérience d'un homme d'Etat, d'un grand meneur de peuples. Amis et adversaires soupçonnaient Bismarck de nourrir un faible pour l'autocratie : soit qu'on se fût mépris à cet égard, soit que ses déconvenues finales l'aient éclairé sur les inconvénients du bon plaisir, il exécute en quelques lignes la monarchie absolue, avec son cortège inévitable d'influences fâcheuses, sinon coupables. La royauté anglaise n'est pour lui qu'une convention mondaine, une fiction commode au jeu et à l'équilibre des partis. La Chambre haute, cet article essentiel de l'orthodoxie constitutionnelle, ne trouve pas davantage grâce à ses yeux : un roi courageux et déterminé, dit-il, n'a que faire de cette « béquille ». Quant au régime démocratique, on sait assez en quel mépris le tenait Bismarck, qui s'en est plus d'une fois expliqué devant les élus mêmes du peuple allemand : violence grossière des polémiques, médiocrité du travail législatif, les griefs se pressent sous sa plume. Persuadé pourtant que le suffrage universel s'impose à notre époque, il eût voulu en écarter les dangers par l'emploi de deux correctifs : la suppression du secret du vote, qui « répugne aux sentiments généreux de la race germanique », et la privation de l'électorat et de l'éligibilité infligée à tout citoyen dûment convaincu de socialisme. Le temps et certains concours lui ont manqué pour effectuer cette double réforme, dont il lègue la réalisation à ses successeurs : pour peu que ceux-ci soient avisés, ils n'accepteront que sous bénéfice d'inventaire l'héritage du tentateur.

Ce premier ministre portait invariablement la tunique de cuirassier : on y voyait communément un symbole du caractère militaire de l'Etat prussien et de la prédilection personnelle du chancelier pour l'armée. Il nous révèle aujourd'hui que l'uniforme était un moyen

de se dispenser des changements de tenue prescrits par l'étiquette; et quant à ses sentiments, qu'il expose longuement, on pourrait presque pour les résumer parodier un mot de comédie, en disant qu'il avait le culte de l'armée et l'horreur des militaires. Il parle en termes émus de son amour pour l'armée prussienne, à laquelle il a ménagé en dix ans trois rentrées triomphales à Berlin. Mais payé de cet amour par l'ingratitude et la jalousie, mal vu dans les conseils de guerre pendant la campagne de Bohême, systématiquement tenu à l'écart durant la guerre de France [1], gêné dans sa politique par les appétits conquérants ou les impatiences belliqueuses du parti militaire, il s'en venge en disant leur fait à tous les membres de ce parti, depuis Moltke, qui « éprouvait un vif besoin de donner un emploi pratique au goût et au talent qu'il avait pour la stratégie », jusqu'aux ferrailleurs « qui ne désirent la guerre que pour pouvoir s'y distinguer avant de vieillir ». La conclusion est un chef-d'œuvre de paterne perfidie : « Ces entraînements tiennent à l'esprit nécessairement inhérent à cette institution, et je ne voudrais pas qu'il disparût. Il ne peut devenir dangereux que sous un souverain dont la politique manque de coup d'œil et ne sait pas résister à des influences exclusives que la constitution n'admet pas. » A bon entendeur, salut.

Il est bien entendu que c'est à ses amis que Bismarck décoche de ces aménités : pour ses ennemis, nous aurons plus loin une idée de la manière dont il les traite. Il a toujours gardé une prédilection pour les hobereaux de la vieille Prusse, pour les gentilshommes ruraux parmi lesquels il avait grandi; mais cet impitoyable observateur a vu et a dit que ses compagnons d'adolescence, tout en se glorifiant de sa fortune, la jalousaient en secret. Il prétend que, parmi les puissances étrangères, l'Angleterre seule a ses sympathies, et il ajoute qu'elle ne connaît le respect des droits d'autrui « qu'en tant que ses intérêts ne sont pas en jeu ». Les Magyars sont dans la monarchie des Habsbourg les plus ardents partisans de l'alliance allemande : il les récompense en déclarant que, « dans les moments critiques, la suffisance des avocats-hussards hongrois est plus forte que leur prévoyance politique et leur empire sur eux-mêmes ». Le grand-duc de Bade, étroitement apparenté aux Hohenzollern, a pris une part active à la fondation de l'Empire : sous couleur de mettre en relief le loyalisme des Badois, Bismarck énumère consciencieusement tous les motifs qui auraient dû rendre

[1] « La théorie que m'appliquait le grand état-major et qui, dit-on, est enseignée dans les cours d'art militaire, peut s'exprimer ainsi : le ministre des affaires étrangères ne reprend la parole que lorsque la direction de l'armée juge le moment venu de fermer le temple de Janus. »

impopulaire la maison régnante, et il n'a garde d'oublier la ténébreuse aventure de Gaspard Hauser[1].

Ces exemples se pourraient indéfiniment multiplier. Après avoir essayé d'indiquer le ton général et l'inspiration du livre, il convient sans doute, non pas de l'analyser, ni d'esquisser à ce propos un portrait qui a déjà été peint ici avec succès[2], mais de signaler les chapitres ou les passages les plus importants, en laissant de côté ceux qui se rapportent aux affaires proprement et exclusivement allemandes.

II

Dans la Prusse absolutiste et quelque peu vieillotte de 1830, il existait un excellent usage, inspiré de la France napoléonienne : les jeunes gentilshommes appelés par leur naissance à exercer plus tard des fonctions publiques importantes faisaient des stages successifs dans les diverses administrations, attachés tantôt à un tribunal, tantôt à une préfecture, tantôt à une régie financière. Ils se mettaient ainsi au courant des affaires, et ceux qui devaient gouverner un jour, comme Bismarck, faisaient connaissance avec l'humanité. Sorti de l'université avec l'habituel bagage d'illusions et d'utopies, cet apprentissage de fonctionnaire commença de le déniaiser, en lui révélant ce qui se dissimule de routine et de pharisaïsme derrière les institutions les plus augustes et les formules les plus imposantes. Ce fut une inoubliable leçon de choses que lui donna le conseiller Prætorius, un jour que le jeune référendaire de Bismarck n'osait dans son émotion présider à une tentative de conciliation entre deux époux plaidant en divorce. Comme la femme voulait continuer la vie commune, le vieux

[1] Ce nom, célèbre en Allemagne, appelle un commentaire pour la plupart des lecteurs français. Stéphanie de Beauharnais, mariée par Napoléon Ier au prince héritier de Bade, demeura veuve de bonne heure avec trois filles, ayant perdu subitement deux fils au berceau : la couronne grand-ducale passa à une branche collatérale, issue d'un mariage morganatique. Quelques années plus tard, on découvrit à Nuremberg un adolescent incapable de marcher, de parler et de supporter la lumière du jour, qui avait été évidemment de tous temps séquestré dans l'obscurité : pour comble de mystère, cet étrange personnage, qu'on nomma Gaspard Hauser, fut coup sur coup l'objet de quatre tentatives d'assassinat, à la dernière desquelles il succomba. La grande-duchesse Stéphanie, retirée à Mannheim, répéta pendant plus de trente ans que l'inconnu était son plus jeune fils, dérobé jadis et remplacé par un enfant mort. Il est infiniment probable qu'elle se trompait, mais on comprend que le nom de Gaspard Hauser sonne mal à la cour de Carlsruhe.

[2] Nos lecteurs ont tous présent à la mémoire l'article biographique de Mme Dronsart.

magistrat lui remontra brusquement que le divorce, même prononcé dans des conditions infamantes, serait préférable aux coups de bâton qui l'attendaient chez son mari; puis il dicta, à son subordonné cette phrase, que le chancelier savait encore par cœur soixante ans plus tard : « Après tentative de conciliation, et les arguments empruntés à la morale et à la religion n'ayant pas produit d'effet, il a été donné suite à la procédure. » Cela fait, le bonhomme s'en alla en ajoutant d'un ton protecteur : « Retenez une fois pour toutes comment on procède. » Il ne croyait pas si bien dire.

Néanmoins, le novice se lassa vite du métier de fonctionnaire; il reprit avec délices la vie de hobereau campagnard, chasseur et agriculteur, qu'il n'eût jamais quittée probablement sans les événements de 1848. Quand il apprit qu'à Berlin les troupes s'étaient repliées devant l'émeute, et que Frédéric-Guillaume IV était à demi prisonnier dans son palais, il réunit ses paysans, leur distribua des armes, les exhorta à se tenir prêts et fit non sans péril le voyage de Berlin, pour examiner la situation et offrir de soulever sa province pour la cause royale : comme un voisin de campagne faisait mine de déconseiller la guerre civile, il lui déclara qu'au premier mot il lui brûlerait la cervelle.

Les propositions de Bismarck furent inutiles, mais elles lui valurent la bienveillance royale, et achevèrent de le classer parmi les soutiens déterminés de l'autocratie. Il expose longuement dans ses Mémoires que, fils d'une mère très libérale, il était même alors opposé à l'absolutisme, et que sa conduite fut exclusivement dictée par le sentiment patriotique, la Prusse s'incarnant à ses yeux dans la monarchie. C'est là une de ces explications dont un personnage ingénieux n'est jamais à court, quand il tient à donner le change sur ses palinodies. La vérité est que par son attitude, par ses discours publics, par ses conversations intimes, Bismarck apparaissait, vers 1850, comme un fanatique d'extrême-droite; son souverain résumait à merveille l'impression générale dans la lettre confidentielle par laquelle il l'accréditait à titre extraordinaire auprès de l'empereur François-Joseph : « Ce m'est une satisfaction que Votre Majesté puisse connaître un homme qui, chez nous, dans notre pays, est vénéré par beaucoup de gens pour l'obéissance chevaleresque et libre qu'il me témoigne et pour son intransigeance envers la Révolution jusqu'en ses racines, et qui par d'autres est haï de ce fait. »

C'est une étrange et énigmatique figure que celle de Frédéric-Guillaume IV, qui, tout en velléités, s'inspirant tour à tour de l'âpre réalisme des Hohenzollern ses ancêtres, du mysticisme réactionnaire de la Sainte-Alliance, de l'archaïsme superficiel de

l'école romantique, oscilla indéfiniment entre des rêves contradictoires où son règne s'usa et où son intelligence finit par s'égarer. Les mêmes contradictions se manifestaient dans ses façons d'être avec ses serviteurs et ses sujets. Certain jour que Bismarck lui reprochait ses concessions de 1848 avec une vivacité peu respectueuse, le roi reprit doucement : « Si je convenais d'avoir agi *comme un âne*, qu'y gagneriez-vous? Ce n'est pas avec des reproches que vous relèveriez un trône effondré : j'ai besoin de concours, d'assistance efficace et non de critique. » Le même prince débonnaire avait un tel goût de l'autoritarisme, qu'il se défiait des hauts fonctionnaires riches, craignant de les trouver trop indépendants; il disait du comte de Pourtalès : « Ce serait bien là un ministre pour moi, s'il n'avait pas trente mille thalers de revenu. »

Nul n'ignore comment Bismarck fut pourvu du poste, plus politique encore que diplomatique, de plénipotentiaire de Prusse à la diète de Francfort, cette représentation de la confédération allemande, telle que l'avait organisée le congrès de Vienne. Metternich avait combiné les choses de façon que l'Autriche y dominât sans conteste, et, plus récemment, son disciple Schwarzenberg avait donné à cette suprématie une allure tranchante et dédaigneuse, en harmonie avec l'humiliation de la Prusse à Olmütz et à Dresde [1]. Bismarck arrivait résolu à seconder la politique conservatrice de la cour de Vienne, mais nullement à laisser traiter la Prusse en vassale, ni à biffer « l'épisode » du Grand Électeur et de Frédéric II, comme disait le comte de Beust. Les gamineries par lesquelles il riposta aux impertinences du plénipotentiaire autrichien sont devenues historiques. A ce régime de coups d'épingle et de taquineries réciproques, il se convainquit peu à peu qu'une lutte sanglante contre l'Autriche s'imposait, et qu'à ce prix seulement la Prusse obtiendrait une situation indépendante chez elle et prépondérante en Allemagne. La guerre de Crimée, pendant laquelle Frédéric-Guillaume et son ministre Manteuffel firent si piteuse figure, acheva de porter la lumière dans l'esprit du diplomate de Francfort; il s'affranchit en même temps de ce que j'appellerai ces idées de légitimité internationale, qui, sous l'influence du tsar Nicolas, dominaient l'Europe orientale, et faisaient considérer comme une mésalliance l'intimité d'un gouvernement non tradi-

[1] Bismarck prétend que la situation était symbolisée, lors des conférences de Dresde, par l'installation des deux ministres dans la même maison, « au premier, le prince Schwarzenberg, avec des domestiques en livrée, de la vaisselle plate et du champagne; au second, le ministre prussien, avec quelques garçons de bureau et des verres d'eau ».

tionnel, tel que celui de Louis-Philippe ou de Napoléon III. Cette évolution se marque dans les lettres confidentielles adressées à un ami berlinois, le général de Gerlach; avec un sens historique très sûr, Bismarck rappelle que les dynasties d'ancien régime ne s'arrêtaient pas à de tels scrupules; il fait ressortir la stérilité de la politique de sentiment, et déclare tout crûment : « Je verrais avec la même satisfaction nos troupes tirer sur les Français, les Russes, les Anglais ou les Autrichiens, si l'on me prouvait qu'il y va de l'intérêt d'une politique prussienne saine et bien réfléchie. »

A Francfort, il avait pénétré les difficultés intérieures et les confuses aspirations de l'Allemagne. Une assez courte légation à Saint-Pétersbourg et des missions temporaires à Paris le familiarisèrent avec l'Europe. La diplomatie conservait alors certains usages qui semblent aujourd'hui bien surannés : la correspondance des envoyés prussiens avec leur propre cour était rédigée en français, la langue politique par excellence; d'autre part, la violation du secret des lettres était tellement passée à l'état d'institution que, lorsqu'un gouvernement voulait communiquer officieusement avec un autre gouvernement, il se contentait d'envoyer par la poste à son ambassadeur une lettre qu'il savait devoir être ouverte et transcrite au cabinet noir : c'était plus simple et moins compromettant qu'une notification en règle.

Accueilli par la tsarine douairière en ambassadeur de famille et par le prince Gortchakof en débutant de bel avenir, Bismarck discerna sans peine, à côté des habitudes de gaspillage installées même dans la maison impériale, l'antipathie croissante des jeunes générations russes contre les Allemands. Ses impressions sur la France furent moins favorables encore. « A Paris, dit-il (et nous l'en croyons sans peine), j'ai vu des agents qui chargeaient bêtement les masses s'arrêter dès que dans le tas ils voyaient un monsieur décoré. » Il ne se plut guère que dans les cercles légitimistes du faubourg Saint-Germain, où le gentilhomme qu'il était demeuré retrouva les traditions de la vieille société française : quant au monde officiel, le laisser-aller lui en parut déplorable, et une fête à Saint-Cloud lui fit l'effet d'une cohue; ses amis du noble faubourg eurent soin pourtant de lui confier que le manque de tenue avait été pire encore à la cour de Louis-Philippe. C'est décidément un de nos travers constants que de dénigrer devant les étrangers ceux qui représentent la France.

Bismarck n'était pas homme à se contenter, à Paris, de potins et de jérémiades de salon. Il entretint, à plusieurs reprises, Napoléon III qui, d'entrée de jeu, lui confia ingénument ses rêves de remaniement de la carte du monde; dès 1857, il portait sur ce

prince un jugement qui étonnait fort la cour de Berlin, mais qui pourra bien être ratifié par l'histoire : « On surfait son intelligence aux dépens de son cœur, et c'est le propre de son caractère de reconnaître tout service rendu par une gratitude poussée à un degré peu ordinaire. »

III

Cependant le prince Guillaume, régent pendant la maladie de son frère, avait été proclamé roi à un âge déjà avancé et dans des circonstances difficiles : soldat dans l'âme et très pénétré de l'étendue des prérogatives monarchiques, il se trouvait aux prises avec un parlement décidé à limiter les dépenses militaires et les pouvoirs de la couronne. En proie au découragement, il songeait, avant d'avoir véritablement régné, à abdiquer en faveur de son fils, quand un entretien avec Bismarck changea ses déterminations : entre le roi et le ministre, ce fut dès lors une confiance que rien ne put ébranler, ni la vivacité des dissentiments passagers, ni les intrigues de cour et les influences domestiques[1]; la mort seule y mit un terme au bout de vingt-cinq ans.

Comment Bismarck entra résolument en conflit avec la majorité parlementaire, levant les impôts et ordonnançant les dépenses sur le seul vote de la Chambre des seigneurs, il n'a pas jugé à propos de le raconter de nouveau. Mais la politique intérieure n'avait pour lui qu'une importance secondaire : la question devait se trancher ailleurs; l'essentiel était de prévoir et de préparer les conflits extérieurs où le dernier mot appartiendrait à l'outil forgé par Roon, manié par Moltke. Après Düppel, Sadowa et Sedan, il ne pouvait plus être question d'opposition sérieuse.

Le premier choc faillit se produire à propos de la Pologne, et non des duchés de l'Elbe. Notre génération de russophiles ignore ces années lointaines où le sentiment public s'exaltait chez nous pour les patriotes polonais, et où le nom de Mouravief n'était pas précisément populaire en France. La crise fut d'autant plus imprévue qu'elle succéda à une période où les Polonais étaient très influents à la cour de Saint-Pétersbourg, comme ils le sont aujourd'hui à

[1] Ce n'est pas que Guillaume Ier n'eût ses heures d'hésitation, et même d'appréhension. Au début du conflit parlementaire, après une visite de famille à Bade, où, selon l'expression de Bismarck, « on l'avait travaillé avec des variations sur le thème Polignac, Strafford, Louis XVI », il dit brusquement à son ministre : « Je prévois parfaitement comment tout cela finira. Là-bas, place de l'Opéra, sous mes fenêtres, on vous coupera la tête à vous, et un peu plus tard à moi. »

Vienne[1]. Quand, après avoir hésité longtemps, Alexandre II se décida pour la répression sanguinaire et la persécution religieuse, il offrit brusquement à son oncle Guillaume une alliance contre l'Autriche et les puissances occidentales, qui intercédaient pour les Polonais. Par esprit de famille et par sympathie d'autocrate, le roi penchait fort à accepter : Bismarck lui remontra que c'était une insurrection à comprimer en Posnanie, une invasion française à repousser sur le Rhin, une armée autrichienne à combattre en Silésie, tout cela en face d'une Allemagne du Sud encore défiante ou hostile : de plus, le très avisé ministre faisait remarquer que, même en cas de victoire, la Russie, moins directement engagée dans la guerre par sa situation géographique, aurait dans l'alliance « le bras de levier le plus long », et qu'elle dicterait la paix à sa guise. Guillaume se laissa persuader : sans se déclarer ouvertement, on se contenta d'acquérir des titres à la reconnaissance moscovite, en faisant bonne garde sur la frontière de Pologne et en coupant les vivres aux insurgés.

Un peu plus tard, alors que le Schleswig-Holstein avait été conquis en commun avec l'Autriche et que le conflit des deux larrons se pouvait prévoir, Bismarck se flatta un instant de le prévenir et d'établir définitivement en Allemagne le *condominium* austro-prussien, par un partage d'influence et un étroit accord en politique internationale. Le ministre autrichien d'alors, Rechberg, ne manifestait aucune répugnance pour cette solution. Mais, comme le chancelier en convient lui-même, ce dualisme demeurait subordonné à l'accord permanent des ministres chargés de l'appliquer. Rechberg une fois tombé du pouvoir, les difficultés reparurent, et il fallut tirer l'épée.

Au dernier moment, Guillaume Ier hésita : sans être irrésolu comme son frère, il avait les mêmes scrupules légitimistes, et, de plus, quelque surprenante que doive paraître cette assertion à la majorité des lecteurs français, la loyauté était un trait dominant de son caractère. Mais une fois la partie engagée et gagnée, cette idée simpliste s'empara de lui, que la victoire lui conférait des droits sans limites, et, poussé par son entourage militaire, il ne rêva plus que conquêtes. A l'Autriche, il voulait enlever les districts alle-

[1] De très bons esprits, encouragés par l'attitude conciliante de Nicolas II, se demandent s'il ne faut pas chercher de ce côté la solution pacifique de la question polonaise, et si l'incontestable supériorité d'esprit des Polonais ne les prédestine pas à diriger un jour toute la politique slave, en Russie comme en Cisleithanie. Le gros obstacle est la division religieuse, envenimée par ce M. Pobedonotzef qu'on nous donnait naguère comme un moraliste, et qui est le plus brutal des inquisiteurs.

mands de la Bohême septentrionale et le lambeau de Silésie respecté par le grand Frédéric; à la Saxe, Leipzig; à la Bavière, Nuremberg et les margraviats protestants de Franconie, c'est-à-dire Anspach et Bayreuth. Cette dernière annexion lui tenait surtout au cœur, par esprit de famille, car c'était une portion de l'ancien héritage des Brandebourg. Le ministre objectait que la réunion intégrale du Hanovre, de la Hesse électorale et du duché de Nassau constituait déjà un joli *arrondissement;* pour arracher davatange, il faudrait continuer la guerre et la porter de Bohême en Hongrie, pays de fruits abondants et d'eaux stagnantes, où le choléra ferait des progrès dans l'armée, sans parler d'une intervention française très probable; à mutiler d'ailleurs le territoire de l'Autriche et des États du Sud, on risquait de se les aliéner pour jamais sans les affaiblir sérieusement. Le roi demeura inflexible, et Bismarck allait donner sa démission, quand un prince qu'il n'aimait pas et qu'il avait cruellement traité, le futur Frédéric III, lui proposa spontanément d'intervenir auprès de son père : en signant les préliminaires de Nikolsbourg, Guillaume protesta qu'on lui faisait violence et que c'était là une paix honteuse.

Le chancelier déclare sans détour qu'à dater de 1866, une grande guerre contre la France lui parut indispensable pour mettre le sceau à l'unité allemande. L'affaire du Luxembourg offrit, dès 1867, un prétexte plausible : pour ne pas en user, il eut deux raisons qu'il expose et entre lesquelles le lecteur est libre de choisir; tout d'abord, il répugnait à sa conscience de devancer l'heure de la Providence et de provoquer une sanglante hécatombe; en second lieu, les recrues des provinces annexées et les contingents des Etats du Sud étaient insuffisamment exercés, de telle sorte que chaque année de délai renforçait de cent mille hommes l'armée allemande. Il faut ajouter que le maréchal Niel détournait Napoléon III de faire la guerre sans alliance, et que le marquis de Moustier était trop habile pour donner à son gouvernement le tort de l'offensive, même apparente. En 1870, Moltke et Roon déclaraient leurs préparatifs achevés; le ministère français se montrait naïf et susceptible à souhait; la Providence seule semblait vouloir se dérober. Comment on remédia à son abstention, c'est ce que confirme en détail le chapitre consacré à la dépêche d'Ems. Il y faut noter seulement le ton de tranquille assurance et de sereine satisfaction avec lequel s'explique l'auteur de cette falsification fameuse.

Négligeons une boutade paradoxale, à savoir que la protestation française contre la candidature Hohenzollern était offensante... pour le peuple espagnol, et que, si l'antique *pun d'onor* castillan

n'avait pas dégénéré, l'Espagne eût dû nous déclarer la guerre. Ce qui est plus sérieux et plus intéressant, c'est que, au début des hostilités, quand Victor-Emmanuel semblait vouloir prendre parti pour la France, Bismarck reçut des émissaires des républicains italiens; il leur promit des subsides et des armes si leur roi se décidait à intervenir. Pour se justifier, il fait valoir que, dans une lutte aussi grave, aucun appui n'était négligeable. Il ajoute sérieusement que le sentiment public dans la Péninsule se révoltait contre cette vassalité où Victor-Emmanuel se tenait à l'égard de la France, comme si l'Italie n'avait pas connu depuis lors une plus étroite et plus décevante allégeance. Qui sait, après tout, si le vrai but de cette intempestive révélation n'a point été de jeter un froid dans les périodiques effusions du roi Humbert et de Guillaume II? La vengeance n'est-elle point le passe-temps des demi-dieux en disponibilité?

Le témoignage du chancelier est étrangement incomplet sur cette guerre maudite. Il ne parle ni de Sedan, ni des tentatives de pourparlers avec l'impératrice, ni des négociations de Ferrières, de Versailles et de Francfort, ni des conditions de la paix. C'est à peine si Thiers est nommé, et on chercherait en vain son portrait. Bismarck aurait-il borné ses désirs à Strasbourg avec la rive gauche du Rhin, et le parti militaire lui a-t-il imposé contre son gré l'annexion de Metz et de Thionville? Son récit ne nous apporte aucune lumière à cet égard : dire qu' « à une lutte séculaire il fallait un dénouement capital », ce n'est qu'une phrase sonore.

Ce qu'il rapporte avec insistance, c'est que la prolongation de la guerre au delà de toute prévision l'inquiétait fort : il craignait un peu un revirement de la fortune des armes, et beaucoup une intervention européenne qui l'eût obligé tout au moins à débattre devant un congrès les termes du traité. Pour hâter le dénouement, il eut l'idée, au moins bizarre, de faire appel à l'intervention du clergé français, dont il s'exagérait l'influence autant qu'il en méconnaissait le patriotisme. Il reconnaît lui-même que son échec fut complet; ses intermédiaires étaient le futur cardinal Ledochowski, dont l'intervention était toute naturelle en pareil cas, et, dans une moindre mesure, un prélat français qui avait de longue date le culte du succès et le goût des négociations officieuses; je crois préférable de ne pas le nommer, même en présence de l'assertion du chancelier.

Celui-ci songeait aussi à une solution d'ordre tout différent, qui consistait à hâter le bombardement de Paris. Il s'étend longuement sur ses instances à cet égard, incrimine formellement la reine Augusta et la princesse royale, raille « l'impression sentimentale qu'ont

toujours exercée sur les âmes allemandes les grands mots d'humanité et de civilisation importés d'Angleterre », et demande enfin s'il est plus humain d'affamer une capitale que de la bombarder. Toute cette argumentation pèche par la base, puisqu'en fait le bombardement de Paris fut une barbarie inutile, et que le manque de vivres eut seul raison de la résistance.

Il est un épisode qui se rattache de fort près à la guerre de France, et sur lequel les papiers de Bismarck apportent de curieuses révélations : je veux parler de la restauration solennelle de l'empire germanique, dans la galerie des Glaces du château de Versailles. Guillaume I[er] se souciait fort peu de ce titre pompeux; la réalité du pouvoir lui suffisait, avec la présidence de la confédération, quoique Bismarck lui dît en riant : « Votre Majesté ne veut pourtant pas rester éternellement un substantif neutre, *das Præsidium?* » Au fond, roi de Prusse par la grâce de Dieu, il était médiocrement tenté de ceindre cette couronne impériale plus ou moins élective et décernée par d'autres souverains, sinon par le suffrage populaire. Le malin chancelier compare son état d'esprit à celui d'un prince qui commande un régiment, et qui est infiniment plus flatté d'être appelé *monseigneur* que *mon colonel.* Pour le décider, il fallut faire valoir la nécessité d'en finir avec les tendances particularistes et de donner à l'unité allemande un symbole plus éclatant et plus populaire que la confédération, même rajeunie.

Le principe une fois admis, le dissentiment se réveilla sur la question de titre. Frédéric de Prusse (celui que nos journaux se sont obstinés à appeler pendant sa maladie le *Kronprinz*, comme si les mots de *prince impérial* ou de *prince héritier* n'étaient pas français), Frédéric aurait voulu que son père prît la qualité de *roi des Allemands;* il alléguait que la résurrection du vieil empire romain sous Charlemagne n'avait point porté bonheur à l'Allemagne, entraînée dans des ambitions excentriques et des expéditions lointaines. Bismarck raille cette préoccupation et la met sur le compte des professeurs d'histoire dont s'entourait le prince; il affirme que, pour tout homme pratique, le danger est nul de voir l'Allemagne moderne lancée dans les aventures « transalpines ». Avant de fermer les yeux, le vieux chancelier a pu s'apercevoir que les craintes des professeurs d'histoire n'étaient peut-être point si déraisonnables; qu'à défaut du mirage italien, la magie du titre impérial a de quoi évoquer dans une âme inquiète le mirage oriental; que les lingots du trésor de guerre et le sang des grenadiers poméraniens se dépenseront peut-être quelque jour pour un rêve de domination « transbalkanique ». Une objection mieux fondée était que si le chef de la confédération s'appelait seulement roi, il faudrait

faire rétrograder au rang de simples *Altesses* les *Majestés* de Bavière, de Saxe et de Wurtemberg, qui ne manqueraient point d'en être fort dépitées.

Tout ne fut pas terminé quand on se fut arrêté au titre d'empereur. Guillaume voulait être *empereur d'Allemagne;* Bismarck combattit vivement une qualification qui impliquait un droit de propriété sur le territoire, et pouvait offusquer les princes souverains de la confédération; il proposait la dénomination qui a prévalu en définitive, celle d'*empereur allemand* [1]. La discussion fut si chaude que le roi bouda plusieurs jours son ministre, et que l'heure de la proclamation solennelle arriva avant qu'on eût pris officiellement parti. Les initiés se demandaient avec curiosité laquelle des deux formules allait être choisie par le grand-duc de Bade, chargé de pousser le premier vivat; ce prince, peu désireux de se compromettre en tranchant la question, cria adroitement : *Vive l'empereur Guillaume!*

IV

Du traité de Francfort à la mort de Guillaume Ier, ce fut pour Bismarck l'ère de la gloire et de l'omnipotence. Quelques mécomptes pourtant vinrent rappeler à ce triomphateur qu'il était homme, et des oppositions tenaces mirent parfois sa volonté en échec.

Ses confidences sur le légendaire *Kulturkampf* [2] ménagent au lecteur une déception. Nous apprenons que le point de départ de cette campagne fut la nécessité de réprimer dans l'Est les envahissements polonais; que le célèbre ministre Falk avait plus de science juridique que de doigté; que pourtant Bismarck l'aurait indéfiniment soutenu si lui-même n'avait insisté pour quitter la place, rebuté par les avanies que l'impératrice Augusta prodiguait à Mme Falk. Le chancelier voudrait, en somme, nous donner l'impression qu'il n'y a eu là qu'un incident très secondaire, exagéré par les criailleries des uns et le zèle un peu lourdaud des autres. Des négociations avec la Curie, du caractère de Pie IX et de Léon XIII, de l'arbitrage des Carolines, il ne souffle mot. En revanche, il représente Windthorst, le chef des catholiques allemands, comme un incrédule qui, par ambition ou par rancune,

[1] Nous avons pris l'habitude en France de dire *empereur d'Allemagne :* c'est une petite inexactitude.

[2] On sait que cette expression désigne l'ensemble des mesures prises après 1871 contre l'Eglise catholique; mot à mot, cela veut dire *lutte pour la civilisation.* La formule, jetée dans une discussion par l'un des adversaires des catholiques, fit aussitôt fortune, et elle est demeurée historique.

jouait la comédie du zèle religieux; cette imputation est à peu près aussi fondée que si, chez nous, on l'appliquait au comte Albert de Mun.

Ce chapitre étriqué sur le *Kulturkampf* n'est pas le seul endroit du livre où l'homme d'Etat luthérien ait laissé transpirer ses sentiments à l'égard du catholicisme, bizarrement mêlés d'observations sans parti-pris et de préjugés confessionnels. La rectitude de son jugement historique le met en garde contre les vastes généralisations anticléricales à la Michelet : « On trouve, dit-il quelque part, que l'histoire de la maison d'Autriche depuis Charles-Quint présente une série d'occasions manquées, pour lesquelles on rend responsables, dans la plupart des cas, les confesseurs des souverains régnants; mais l'histoire de la Prusse, rien que dans les cent dernières années, n'est pas moins riche en omissions de ce genre. » Par contre, convenons qu'il n'a pas tout à fait tort quand il reproche aux catholiques de manquer généralement de mesure dans l'expression de leurs griefs, et, dès la moindre taquinerie administrative ou fiscale, de crier au Dioclétien : mais ces exagérations sont le fait de tous les partis politiques ou religieux, et à entendre, par exemple, les doléances actuelles des libéraux belges, ne dirait-on pas que depuis quinze ans ils sont gouvernés par Torquemada? Où Bismarck perd à son tour le sens de la réalité, c'est quand il est question des Jésuites, dont il parle comme un lecteur d'Eugène Sue : par leurs richesses, leurs intrigues, leurs crimes au besoin, les Jésuites gouvernent le monde catholique; ce sont « des jésuites laïques qui, d'ordinaire, sont les représentants du catholicisme parlementaire »; contre les Jésuites, la Papauté même est impuissante, et il faut être bien aveugle ou bien prévenu pour croire les Jésuites étrangers à la mort subite du cardinal Franchi, l'ami de Mgr Dupanloup et le premier secrétaire d'Etat de Léon XIII.

Il est naturellement question des Jésuites à propos des retentissants démêlés de Bismarck avec l'un de ses ambassadeurs à Paris, le comte Arnim. Celui-ci, sans doute, était catholique, mais prenait surtout conseil de son ambition. Un jour qu'il avait trop bien déjeuné, il dit en confidence au chancelier : « Dans tout collègue placé plus haut que moi dans la carrière, je vois un ennemi, et je le traite en conséquence. Mais il ne faut pas qu'il s'en aperçoive, tant qu'il est mon supérieur. » C'est là de quoi donner une piètre idée de ses talents de diplomate, que Bismarck assure pourtant avoir été de tout premier ordre. A cette sotte bravade, Arnim joignit le tort d'attaquer la politique de son chef dans des lettres adressées directement à l'empereur, et de détourner

les allocations destinées à la presse française (car alors déjà, il y avait des journaux de chez nous pour émarger au *fonds des reptiles*). Quant au reproche d'avoir donné aux conservateurs de l'Assemblée nationale la « force morale » nécessaire pour faire le 24 mai, c'est une invention calomnieuse, inadmissible pour qui connaît la chatouilleuse susceptibilité de notre patriotisme moderne. Thiers a bien pu accuser Arnim d'avoir été l'artisan de sa chute, mais après un échec politique ou électoral, les hommes les plus spirituels ont coutume de s'en prendre à l'univers entier. Certaine histoire de dîner orléaniste, racontée d'après M. de Bulow, qui l'aurait tenue lui-même du maréchal de Manteuffel, a tous les caractères de l'invraisemblance.

D'après Bismarck, les Jésuites ne sont point étrangers non plus à ce qu'on a appelé l'*alerte de* 1875, puisque ce fut une intrigue franco-polonaise, qui réussit grâce à l'habileté du vicomte de Gontaut-Biron, à la fatuité du prince Gortchakof et à la naïveté du tsar Alexandre II. D'après lui toujours, le gouvernement allemand ne nourrissait à cette époque aucun dessein hostile à la France : si le comte de Münster, alors ambassadeur à Londres, a pu se laisser aller à parler d'une guerre franco-allemande, c'est d'une manière « académique », et en tout cas sans aucune instruction de son cabinet[1].

Il est superflu de nous attarder à discuter ces allégations, que nos lecteurs sont mieux que personne à même de réfuter [2]. Comment croire que l'Europe entière s'émut sans motif, et que l'empereur Guillaume lui-même se faisait illusion quand il disait à M. de Gontaut : « *On* a voulu nous brouiller! » Tout ce qu'il est permis de concéder, c'est que les projets belliqueux n'émanaient pas de la chancellerie, et que cet *on* désignait le parti militaire; c'est encore que moitié par politique, moitié par amour-propre, Gortchakof exagéra l'importance du service rendu à la France par son gouvernement.

Le chancelier russe est un des personnages contre lesquels Bismarck déploie le plus malicieux acharnement. Pour peindre ses ridicules, son avarice, sa fatuité oratoire, son amour des grands mots et des grands discours en trois langues, il a des mots à la Saint-Simon. On peut en juger par ce petit tableau : « En dictant,

[1] Par contre, ce n'est sûrement pas sans arrière-pensée, ni pour faciliter au comte de Münster sa situation actuelle à Paris, que ce détail a été relevé dans les Mémoires : entre autres génies, Bismarck a celui de la médisance. Un peu plus loin, un diplomate français fort distingué est accusé d'avoir fait à Berlin le métier d'espion.

[2] Le *Correspondant* a eu la primeur non seulement des études de M. le duc de Broglie sur l'ambassade de M. de Gontaut-Biron, mais des notes posthumes de M. Gavard, chargé d'affaires à Londres en 1875.

il avait l'habitude de prendre une certaine attitude à laquelle il préludait par ces mots : « Ecrivez ! » Et si le secrétaire comprenait bien son rôle, il devait saluer les phrases particulièrement bien arrondies d'un regard admirateur levé sur son chef, qui s'y montait très sensible. » Bismarck prétend que Gortchakof lui demanda un jour, en ces termes, la présidence d'une conférence diplomatique : « Je ne puis pourtant pas me présenter devant saint Pierre, au ciel, sans avoir présidé la moindre chose en Europe[1]. »

Il ne manquait pas d'âmes charitables pour colporter ces racontars dans les cercles diplomatiques; mais plus d'une fois, le ministre allemand supprima tout intermédiaire pour mettre son collègue russe au courant de ses récriminations et de ses persiflages. Trouvant un jour que Gortchakof le prenait de trop haut avec l'empire allemand, il s'écria : « Vous ne nous traitez pas comme une puissance amie, mais comme un domestique qui ne monte pas assez vite quand on a sonné. » L'épisode de 1875, qui était comme un premier jalon de l'entente franco-russe, exaspéra le prince de Bismarck; dans une explication orale, il accabla Gortchakof sous une grêle de sarcasmes un peu gros, mais plus blessants par cela même : « Je lui dis que, s'il tenait à recueillir des éloges à Paris, il n'était pas nécessaire de troubler pour cela nos relations avec la Russie; que j'étais même prêt à lui venir en aide et à faire frapper à Berlin des pièces de cinq francs avec cet exergue : *Gortchakof protège la France;* qu'en outre, nous pourrions organiser à l'ambassade d'Allemagne un théâtre où, avec la même devise, il paraîtrait devant la société française comme ange gardien, en robe blanche et avec des ailes, au milieu d'un beau feu de Bengale. » Entre des amis qui causent sur ce ton, la rupture n'est qu'une question de temps. Après que de tels propos eurent ulcéré l'amour-propre de Gortchakof, le congrès de Berlin causa une amère déception à la Russie tout entière, et la Triple-Alliance ne fit guère que consacrer le changement survenu dans les relations des deux pays.

Bismarck a très inégalement parlé des deux grands actes qui couronnèrent sa carrière. Il ne mentionne le congrès de Berlin que pour se disculper d'avoir desservi les aspirations russes : malgré son insistance, je doute qu'il persuade sur ce point aucun lecteur tant soit peu au courant des événements. La Triple-Alliance, au contraire, lui est occasion d'une foule de révélations, d'appréciations, de prédictions, où, à une pensée d'apologie personnelle, se

[1] « Pendant le temps perdu à écouter son long discours présidentiel, j'écrivis au crayon : *pompons, pompo, pomp, pom, po*. Mon voisin, lord Odo Russell, m'enleva la feuille de papier et la garda. » Il est permis de supposer que le diplomate anglais n'en fit pas mystère.

mêle le visible dessein de blâmer, de discréditer et d'embarrasser la politique de Guillaume II. Pour juger cette partie du livre, il faudrait avoir été activement mêlé aux événements : bornons-nous à quelques points essentiels.

Les explications posthumes du chancelier, comme celles que les journaux à sa solde esquissaient pendant les dernières années de sa vie, tendent à établir qu'à défaut d'accord diplomatique, les relations cordiales avec la Russie sont non seulement possibles, mais désirables, et que le gouvernement allemand fait fausse route en prenant pour boussole de son orientation politique ce qui n'a été qu'un expédient, une mesure de précaution, et même un pis-aller. Bismarck prétend, en effet, que la Triple-Alliance idéale pour lui aurait été celle des trois empires contre l'Occident révolutionnaire, avec adhésion de l'Italie monarchique à titre quelque peu subalterne. Une résurrection de la Sainte-Alliance aurait donc été le rêve suprême de l'homme d'Etat réaliste qui, en 1857, raillait si vertement les scrupules légitimistes de son ami Gerlach, et invoquait l'exemple des potentats de droit divin donnant du *Monsieur mon Frère* à Cromwell.

A l'en croire, la force des choses le fit seule renoncer à ce projet, quand il vit la Russie détachée de l'Allemagne par la jalousie de Gortchakof, les menées « franco-polonaises » et les intrigues des Jésuites. Se tournant alors vers Vienne, il recueillit les fruits de la modération qu'il avait fait prévaloir après Sadowa : de Gastein à la Hofburg, il traversa les provinces héréditaires des Habsbourg au milieu des ovations, ce qui peut sembler excessif, et s'entendit aisément sur le fond des choses avec François-Joseph et le comte Andrassy, qui avait succédé à son vieil ennemi Beust. Il y eut pourtant plus d'un mécompte de détail : le ministre autrichien limita l'alliance à une attaque venue de la Russie, et refusa obstinément de s'engager contre « d'autres puissances ». En sens inverse, l'empereur Guillaume, élevé dans le culte de son beau-frère Nicolas I[er] et très attaché de cœur aux Romanof, déclara qu'il ne signerait point un traité dirigé contre la cour de Pétersbourg : pour emporter son consentement, Bismarck dut poser la question de cabinet.

Le chancelier se rendait compte qu'à notre époque surtout, les alliances rédigées par les diplomates n'ont quelque chance de solidité que si l'opinion publique les a paraphées. Il eut un instant la velléité de donner au pacte austro-allemand un caractère législatif, et de le soumettre aux représentations nationales des deux pays. Il renonça à cette idée singulière en réfléchissant que si les circonstances ou les esprits venaient à changer, une loi n'aurait

pas plus d'efficacité qu'un instrument diplomatique. Dépourvu d'ailleurs d'illusions sur l'éternité de cette union, il pensait que tôt ou tard il en serait d'elle comme des innombrables coalitions des siècles passés, et qu'elle ne dispensait pas l'Allemagne d'être « toujours en vedette ». Il s'applique surtout dans son testament politique à en restreindre la portée, répétant à satiété que l'Empire d'Allemagne n'est pas engagé à soutenir les ambitions orientales des Habsbourg, que la Russie doit avoir le champ libre dans la Péninsule balkanique, et que quand même les sotnias cosaques caracoleraient sur les bords de la Corne d'Or, il serait déraisonnable d'en prendre alarme à Berlin. Concilier l'alliance autrichienne avec l'amitié russe, voilà pour lui l'idéal de la politique allemande et la recommandation que, d'un ton grondeur, il lègue à ses successeurs, sans paraître se rendre compte de la difficulté de cette conciliation.

Dans tout ceci, le lecteur aura remarqué sans doute qu'il est longuement question du pacte à deux avec la cour de Vienne, mais point du tout de la *Triple* Alliance. Un invraisemblable scrupule de discrétion aurait-il empêché Bismarck de parler du traité italo-allemand, non encore publié? On a plutôt l'impression qu'avec le dédain traditionnel des Allemands pour les ultramontains, il a considéré l'Italie comme un simple pion du camp germanique sur l'échiquier européen. Toujours est-il qu'il néglige de mentionner ces négociations dont le parti mégalomane a tiré tant de vanité, et que les noms mêmes du roi Humbert et de M. Crispi ne sont pas prononcés. On peut aller plus loin et se demander s'il souhaite un étroit accord entre les deux alliés de l'Allemagne : il dit quelque part que dans le cas d'une restauration monarchique en France, la tentation serait grande pour l'Autriche de faire à deux une campagne catholique dans la péninsule, afin de rétablir le pouvoir temporel et les anciennes dynasties. Est-ce pour mettre la maison de Savoie en confiance avec la cour de Vienne qu'on lui place sous les yeux cette réjouissante perspective?

V

Bismarck a donné pour conclusion à son testament politique deux chapitres sur Guillaume Ier et Frédéric III. Il ne sera peut-être point sans intérêt de résumer en terminant les confidences éparses dans tout l'ouvrage au sujet des membres de la famille impériale.

Sur la pierre tombale du Sachsenwald, celui qui avait porté tant de titres pompeux a voulu être qualifié simplement de *serviteur de Guillaume Ier*. Les pages qu'il a consacrées au vieil empereur sont

peut-être les plus belles de son livre, parce que ce sont les seules où cet impitoyable railleur, où ce calculateur politique laisse percer un sentiment d'émotion et même d'attendrissement.

Non pas qu'il se méprenne sur la valeur intellectuelle de son maître, ni qu'il cherche à nous le donner pour un homme de génie. Il nous en révèle, au contraire, des faiblesses peu connues, telles que l'ombrageuse susceptibilité, ou encore l'inébranlable attachement aux relations maçonniques [1]. Il définit d'un mot son caractère, en disant qu'une éducation exclusivement militaire, s'ajoutant aux dispositions naturelles, avait fait de lui le type accompli de l'officier prussien, qui tâtonne avant de prendre une responsabilité, mais qui, dès que la consigne est claire, marche au feu sans broncher en disant : « Bien, mon commandant ! »

Très gentilhomme et très prince, ce souverain, qui avait au fond du cœur des préférences absolutistes, poussait fort loin le sentiment de sa dignité. Il n'aurait pas toléré, selon le témoignage de Bismarck, une parole de flatterie, car flatter un roi, c'est en quelque manière se permettre de le juger en sa présence, et par là même lui manquer de respect.

Mais par-dessus tout, « pour de fidèles serviteurs il était un maître fidèle », prenant en toute occasion leur défense, incapable de les sacrifier à des intrigues d'antichambre ou même à des affections intimes. Abordant en termes d'une parfaite convenance un sujet singulièrement épineux, Bismarck explique, à leur honneur à tous deux, comment l'empereur n'avait pas même l'idée d'envier la réputation et les talents de son ministre : « Il avait le sentiment royal que ce n'était pas un mérite pour lui de supporter un ministre considéré et puissant, mais que le prestige du roi était augmenté par la considération et l'influence du ministre. Il avait trop de noblesse pour éprouver la basse jalousie du gentilhomme qui ne peut supporter dans son village un paysan riche et indépendant. »

Quant à l'attachement du chancelier pour l'empereur, l'expression en est plus délicate encore. « C'est, dit-il, une particularité du sentiment royaliste qu'un homme qui en est animé, même s'il connaît l'influence qu'il peut exercer sur les décisions de son roi, ne perd pas pour cela la conscience d'être son serviteur. » Bismarck ne disconvient pas que, dans les moments de crise ou de dissentiment aigu, son maître eut des paroles dures à son adresse, mais il

[1] Certain diplomate franc-maçon était impossible à conserver dans la carrière; Guillaume refusa longtemps de signer sa mise à la retraite, puis, forcé de céder, lui compléta indéfiniment son traitement d'activité sur la cassette royale, ce qui était encore plus exorbitant à Berlin qu'ailleurs, en raison des traditions économes de la dynastie.

ajoute aussitôt : « Je ne me suis jamais senti offensé par lui, non plus que, jeune homme, je ne m'offensais des emportements de mon père. »

Ce loyalisme confinant à la piété filiale se limitait à Guillaume Ier : dès qu'apparaissent les autres membres de la famille, nous retrouvons le Bismarck auquel nous sommes habitués, défiant, sarcastique et rancunier. Celle qui fut la reine et l'impératrice Augusta était honorée de la particulière antipathie du ministre, qui lui en voulait de sa hauteur d'esprit et de son ascendant sur son époux : car il était de ceux qui cantonnent volontiers les femmes, fussent-elles princesses, dans les soins maternels et les occupations domestiques. Comme il ne pouvait contester ni les éminentes qualités de la souveraine ni sa naissance purement allemande, il a essayé de la rendre ridicule, en prétendant qu'un goût irréfléchi d'originalité lui faisait systématiquement prendre le parti de l'opposition. Il expose aussi que dans la lointaine jeunesse de la princesse, alors que les chemins de fer étaient inconnus, la venue d'un Français ou d'un Anglais faisait sensation à la petite cour de Weimar; que dans ce centre tout protestant, un catholique attirait la curiosité : c'est par une survivance instinctive de ces impressions d'enfant qu'il prétend rendre raison du goût de la reine pour les idées et les littératures occidentales, comme de ses sympathies catholiques. On jugera l'explication aussi fausse qu'injurieuse, si l'on se souvient que Weimar, au début du siècle, était non pas une bourgade perdue, mais la capitale intellectuelle de l'Allemagne; les visiteurs d'élite y venaient assez nombreux pour que la princesse Augusta pût se blaser sur le charme intrinsèque des étrangers, et même des catholiques. Elle a pu être injuste pour les conceptions politiques de Bismarck : tous ceux qui l'ont approchée ont vanté sa grâce souveraine, son charme de conversation, son inépuisable générosité, sa déférence sans bornes à l'égard d'un mari auquel elle était supérieure au moins par les dons de l'esprit.

Le chancelier proteste de son dévouement envers Frédéric III, et s'applique constamment à dénigrer la mémoire de ce prince; il le montre dominé par quelques intrigants utopistes, factieux au début vis-à-vis de son père, à la fin jaloux de son fils. Ces insinuations ne prévaudront point contre les faits : des aveux mêmes échappés à Bismarck, il résulte que Frédéric avait une noblesse de cœur peu commune; que l'abnégation, le souci du devoir, l'humanité, étaient ses qualités maîtresses; que sur le trône il eût été l'émule d'Alexandre III de Russie, avec des inspirations plus libérales.

Quant à l'impératrice-douairière Victoria, qu'on appelle plus communément l'impératrice Frédéric, Bismarck ne s'est même pas

contenté, à son égard, de ces insinuations qui sont encore un vestige de courtoisie. Il dit, il répète en termes explicites qu'après son mariage elle est demeurée anglaise de cœur, d'intérêt et de politique; que son influence conjugale s'est toujours employée à servir le cabinet de Saint-James; qu'elle n'a même pas su se garder de graves indiscrétions. Ici, ce n'est évidemment plus l'antipathie qui a inspiré le chancelier, mais la haine. L'impératrice Frédéric est vivante; son veuvage prématuré lui assure une indépendance à peu près complète : elle est libre de dédaigner ces insultes ou de les faire relever.

Il n'y a pas de chapitre consacré à Guillaume II, et c'est à peine si le jeune empereur est directement nommé dans ces deux gros volumes. Mais on a pu voir déjà que, tout en affectant de se confiner dans les souvenirs du passé, Bismarck perd rarement de vue le présent, et que de fréquentes allusions épigrammatiques viennent traduire une rancune toujours vivace. Tantôt la facilité relative des communications entre l'Alsace et la France est dénoncée comme un obstacle à l'œuvre de germanisation; tantôt l'adoucissement des mesures contre la trichine est un signe de l'amollissement général [1]. L'annexion de l'île de Héligoland, célébrée par les officieux comme un grand triomphe diplomatique, assure, en cas de guerre avec la France ou la Russie, une base d'opération commode pour la flotte ennemie. Enfin, car il faut se borner, voici une remarque historique qui a son prix : « Autrefois, les souverains tenaient les aptitudes en plus haute estime que l'obéissance. Faire de l'obéissance le critérium unique en toutes choses, c'est attribuer à un souverain une universalité de talents que n'aurait pas eue Frédéric le Grand lui-même. »

Le mieux sans doute est de laisser le lecteur sur un rapprochement d'une aussi suave bienveillance. Quant à la question de savoir si le loyalisme monarchique dont se targue Bismarck n'était point un culte limité à la personne et aux qualités de Guillaume Ier, et si ce champion de l'autocratie n'est pas, au fond, dans les écrits de sa vieillesse comme dans son œuvre politique, un redoutable révolutionnaire, il serait prématuré de vouloir la trancher. Contentons-nous de méditer ce livre étrange, où un homme de génie a pêle-mêle déroulé ses souvenirs, esquissé ses rêves et exhalé ses rancunes.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

[1] « On a fait disparaître l'oppression agraire que je faisais peser sur le pays, comme l'on disait : cette réforme a fait beaucoup de bien, particulièrement aux porcs malades et aux épizooties. »

RÉCAMIER

ET SES CONTEMPORAINS

Sous ce titre doit paraître, vers la fin de l'année, un important ouvrage retraçant, dans le large cadre où elle s'est développée, la vie d'un des plus illustres médecins de ce siècle, dont la noble figure est restée légendaire, et dont le nom, entouré d'une si haute estime, revit aujourd'hui dans la science, rajeuni par un petit-fils qui s'inspire dignement de toutes ses traditions.

C'est un disciple du célèbre Bretonneau, de Tours, M. le docteur Triaire, qui a entrepris d'ériger ce monument à la mémoire de Récamier, et l'œuvre est traitée avec un savoir, une élévation et un talent des plus remarquables. Le livre n'est pas seulement l'histoire d'un homme, mais encore celle des idées philosophiques et scientifiques, des doctrines et des méthodes médicales de la période longue et tourmentée où il a vécu, au milieu de contemporains tels que Cabanis, Broussais, Dupuytren, Bichat, Larrey, Portal, Corvisart, Dubois, Orfila, Esquirol, Laënnec, Richerand, Pinel, Magendie, Pariset, Lisfranc, Desgenettes, Cruveilhier, Trousseau, Marjolin, Cloquet, Andral, Velpeau, dix autres encore. Quelle pléiade, aussi brillante dans le domaine scientifique que celle des poètes, des historiens, des philosophes, des romanciers dans la floraison littéraire du siècle!

L'ouvrage du docteur Triaire met en mouvement toutes ces figures, avec leurs traits particuliers, leurs théories, leurs écrits, leurs services, ce qui fait de son livre, avec ces attachants et lumineux portraits, une véritable histoire de la médecine et de la chirurgie au dix-neuvième siècle.

I

Joseph-Claude-Anthelme Récamier naquit à Rochefort-en-Bugey, petit village du département de l'Ain, le 6 novembre 1774. Son père était notaire royal; sa mère, femme d'une haute distinction d'esprit et de caractère, appartenait à une vieille famille locale et s'appelait Jeanne-Françoise Chaley. Il eut pour parrain Brillat-Savarin, son oncle, le célèbre auteur de la *Physiologie du goût*, mort conseiller à la Cour de cassation en 1826.

Une de ses proches parentes était la charmante Mme Récamier, que sa grande beauté, son esprit et sa longue liaison avec Chateaubriand ont immortalisée.

La famille de l'enfant était une des plus anciennes et des plus considérées de la province. Elle remontait au quatorzième siècle par une lignée ininterrompue de notaires, d'échevins et de médecins, et, dès l'an 1390, avant même la réunion du Bugey à la France, un Pierre Récamier représentait sa commune dans les affaires locales; plusieurs de ses ascendants étaient des médecins.

Récamier appartenait donc à une de ces vieilles familles provinciales qui se transmettaient, de génération en génération, le dépôt de la carrière héréditaire et, avec elle, le culte des vertus privées, d'honneur, de travail et d'économie domestique qui firent la force et la richesse du pays jusqu'en 1789 et assurèrent la reconstitution de l'édifice social, après son anéantissement dans la tourmente révolutionnaire.

C'est dans ces familles que se recrutaient autrefois, par hérédité de charge et de carrière, les meilleurs serviteurs de l'Etat et de la société : les intendants qui administraient le pays, la petite noblesse qui versait son sang pour lui, les jurisconsultes qui géraient ses affaires et défendaient ses intérêts, les magistrats qui lui rendaient la justice, les commerçants et les industriels qui créaient sa richesse, les médecins qui constituèrent, même dès le dix-septième siècle, une aristocratie intellectuelle, et dont l'esprit, très cultivé, plus même qu'aujourd'hui, l'intelligence, très ouverte, rendaient, même en dehors de la profession, les plus grands services à leurs compatriotes...

De cette longue ascendance de jurisconsultes, de magistrats, de médecins, de prêtres, de petits gentilshommes qui représentent, en somme, dans une seule famille, toutes les catégories de l'ancienne France provinciale, Récamier héritait tout un ensemble de dons divers et spéciaux qui vinrent se résumer en lui.

Elevé par une mère, qu'il perdit jeune encore, mais qui était

une femme remarquable par son intelligence et ses vertus, Récamier apprit d'elle la notion du devoir, et lui dut l'orientation morale et définitive de sa vie, qui devait toujours être d'accord avec ses actes privés ou professionnels. Son premier précepteur, dont l'influence compléta certainement celle de sa mère, fut son oncle, un prêtre, Jean-Claude Récamier, curé de Villebois en 1776.

En même temps qu'il s'attacha à former son caractère, il lui apprit les éléments de la langue latine, qui jouait alors un si grand rôle dans l'éducation, et que Récamier écrivit et parla toute sa sa vie avec une grande pureté. Notons, en passant, que l'ignorance de cette langue latine, pourtant indispensable aux études médicales, fut cruellement ressentie par d'illustres médecins de cette époque; que Dupuytren ne la savait pas [1], que Boyer dut l'apprendre après l'âge de trente ans, et que Bretonneau, bien qu'élevé aussi par un prêtre, l'ignora jusqu'au moment où il se décida à l'étudier pour subir, fort tard, les épreuves du doctorat.

L'enfant entra ensuite au collège de Belley et y fit toutes ses études classiques. Ses classes terminées, son père, qui voulait lui transmettre sa charge de notaire, le plaça dans un cabinet de procureur pour l'initier aux affaires. Mais le jeune homme, qui avait déjà une vocation très nette pour la médecine, ne put y rester plus de trois semaines et obtint de son père qu'il commencerait ses études médicales à l'hôpital de Belley.

Il y reçut les excellentes leçons d'un de ses cousins, le docteur Anthelme Récamier, et d'un chirurgien très habile. C'est à ses premiers maîtres qu'il faut faire remonter son goût pour la chirurgie, qui égala certainement l'attrait que lui inspirait la médecine, et dans laquelle il devait obtenir de si brillants succès.

Bientôt réquisitionné par l'autorité militaire pour être utilisé dans les ambulances et les hôpitaux de l'armée et de la marine, capturé par les Anglais, puis compris dans un échange de prisonniers, il put compléter ses études médicales à Bourg, ensuite à Lyon, et il arriva enfin à Paris, en septembre 1797. Il y apportait une ardeur passionnée pour son art et une invincible confiance dans l'avenir, avec une application acharnée au travail et une vive intuition des temps nouveaux.

Promptement remarqué, et marchant à pas rapides dans la

[1] On sait que, à l'assassinat du duc de Berry, le roi Louis XVIII, qui était très lettré, ayant adressé à Dupuytren la parole en latin, langue que le prince blessé possédait mal, pour lui demander son avis sur la gravité de la situation, Dupuytren ne put répondre. Ce fut Antoine Dubois qui répondit en un élégant et correct latin avec un remarquable esprit d'à propos.

carrière, il était, à trente-deux ans, nommé médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, où, durant quarante années, allaient se dérouler tous les grands actes de sa vie médicale. Peu après, il était appelé à occuper une chaire à la Faculté et un siège à l'Académie de médecine.

Entre temps, une union assortie lui avait assuré, avec le bonheur paisible du foyer domestique, une situation très honorable dans le monde. Il avait épousé M[me] de la Guérinais, veuve d'un conseiller au Présidial.

Récamier était gouverné par des principes religieux absolus, et ces principes dictaient l'unité de sa vie et dirigeaient sa conscience médicale. Sa religion éclairée et tolérante était empreinte de la plus large bienveillance pour les autres; mais, pour lui, il était d'un rigorisme absolu, et transportait, — ce qui est fort rare, — dans le domaine professionnel les préceptes de sa morale intime.

Nous n'avons pas à retracer ici toute sa féconde et admirable vie. Nous nous bornons à détacher du magistral ouvrage du docteur Triaire un des fragments les plus curieux et les plus attachants, — le chapitre qui résume toute la correspondance intime de Récamier, ses relations avec les notabilités catholiques du temps, et l'active participation qu'en dehors de ses travaux professionnels, il a prise au mouvement religieux de son époque.

II

On connaît la réaction anti-religieuse qui s'opéra dans le pays après la chute de la Restauration. L'Eglise de France, qui paraissait inféodée à la Royauté déchue, partagea son impopularité et eut à supporter, après sa chute, les inconvénients de la faveur dont elle avait été l'objet. La disgrâce que lui manifesta l'opinion publique s'adressait non seulement aux institutions, mais aussi au clergé lui même et aux hommes qui se rattachaient à lui par la communauté de leurs sentiments. C'est ainsi que Récamier et Cauchy, pour ne citer qu'eux, furent frappés, — au moins autant pour leurs opinions religieuses qui les rendaient, à ce moment, suspects, — que pour les raisons politiques de refus de serment qui furent invoqués.

A cette réaction, que le gouvernement d'alors suivait et ménageait, sans l'approuver au fond, mais aussi sans trop oser la combattre, ne tarda pas à succéder, comme cela arrive presque toujours, un mouvement en sens contraire, une réaction opposée. L'Eglise catholique, combattue et devenue impopulaire pour avoir lié sa

fortune à celle de la monarchie, regagna sa popularité quand elle fut persécutée.

Il y avait une autre raison plus profonde que Bacon avait déjà signalée de son temps, c'est que les révolutions et les agitations qui les accompagnent et les suivent ramènent au pied des autels les hommes qui s'en éloignent, au contraire, pendant les périodes prospères et tranquilles. Cette époque noble et généreuse commençait, en effet, à se lasser des perturbations politiques et des désillusions sans nombre qu'elles entraînent après elles. Elle ressentait le besoin de faire cesser l'anarchie morale qui s'était emparée des esprits, et c'est vers les idées chrétiennes que se tournait une jeunesse qui ne trouvait plus dans l'incrédulité un aliment à ses généreuses aspirations...

Chateaubriand, en réagissant contre la stérilité de la philosophie et la sécheresse de la littérature du dix-huitième siècle, jette les prémisses de cet esprit nouveau. A cette adolescence du siècle, dans cette saison de printemps intellectuel, où tout semble refleurir, où les lettres, les sciences, la médecine elle-même, s'exaltent au souffle d'une admirable rénovation, les semences déposées par l'auteur du *Génie du christianisme* germent à leur tour, et un mouvement de restauration religieuse se dessine dans les esprits. Des hommes, — illustres champions de l'idéal, — surgissent alors de cette société troublée, mais cherchant sa voie encore, et montrent du doigt, aux générations qui se lèvent, le catholicisme comme le remède assuré au vide de leur âme et à la douloureuse impuissance de leur esprit.

Ce sont des jeunes gens à l'esprit ardent, à l'âme haute, à la parole vibrante, qui se lancent dans la mêlée avec un entrain, un enthousiasme, une fougue sacrée, dont notre époque positive se fait aujourd'hui difficilement une idée. Ils se partagent la tâche et délimitent leur champ d'action. Lacordaire prend la chaire chrétienne; Montalembert, la politique; sans s'être concertés avec eux, et presque sans le savoir, Ozanam s'attache à l'apostolat charitable.

On sait l'impression profonde que produisirent sur leurs contemporains l'intervention de ces jeunes hommes qui avaient, avec des âmes d'apôtres, des allures chevaleresques de conquérants d'idées.

Ils apparurent à ce monde, qui avait été élevé dans le culte du sensualisme du dix-huitième siècle, comme l'évocation hardie et brillante de notions que beaucoup croyaient à jamais disparues, et dont la renaissance les étonnait, les troublait et les charmait à la fois. Lacordaire, dont la parole enflammée par le souffle ardent de

la liberté et de l'invincible force d'une conviction enthousiaste, rappelle les puissantes initiatives des fondateurs d'ordres religieux, attire, autour de la chaire de Notre-Dame, un immense concours d'auditeurs représentant l'élite intellectuelle du pays, et martèle leurs âmes incertaines par des arguments pressants qui s'adressent tout à la fois au cœur, à la raison et à la conscience.

A la Chambre des pairs, Montalembert, dans tout l'éclat de sa rayonnante adolescence, apporte les élans de son âme tendre et fière et les conceptions enthousiastes d'une pensée toujours tendue vers les hauteurs de l'idéal; il fait entendre des revendications frappées au coin d'une indiscutable logique et montre les visées supérieures d'un homme d'Etat assagi avant l'âge. Son éloquence, faite de bonne grâce, de modestie et de dignité fière, fait naître la sympathie et provoque l'admiration.

Dans une autre sphère, au milieu même de cette turbulente jeunesse des écoles qui, il y a si peu d'années, prenait part à la destruction d'un trône et au sac d'une cathédrale, un jeune étudiant, Frédéric Ozanam, fonde, sous la modeste étiquette de « *Conférences* pour les familles pauvres », une société charitable dont les ramifications s'étendent bientôt dans le monde entier et qui devient une des plus grandes forces de la propagande catholique. Autour de ces trois hommes se rangent bientôt des esprits distingués qui les secondent, les suppléent ou les suivent dans leur œuvre immense de reconstitution : Ravignan, Dupanloup, Gerbet, de Corcelle, Cochin, Ampère, Cauchy, d'autres encore, des femmes : M[me] Swetchine, M[me] de Noailles, M[me] de La Ferronays, toute une élite intellectuelle et sociale.

A ce mouvement, Récamier ne pouvait rester étranger. Avec son tempérament, il eût été surprenant qu'il ne se fût pas trouvé au premier rang, — et parmi les plus zélés, — de cette phalange de combattants. Lui qui avait toujours lutté pour les idées que Lacordaire et Montalembert venaient défendre avec tant d'éclat; lui dont le dévouement à ces idées était sans limites, et qui, dans sa pratique médicale, dans son enseignement, comme dans sa vie privée, les avait appliquées dans l'unité totale de sa conscience, ne pouvait rester à l'écart des événements qui se déroulaient. Il connaissait tous ces hommes qui les avaient suscitées. Il était leur médecin, leur ami, et c'est à propos des liens affectueux qui l'unissaient à eux qu'on eût pu appliquer ces paroles qui honorent le vrai médecin : *Amicus qui amat, medicus qui sanat.*

Il ne tarda pas à devenir leur collaborateur dans la mesure de sa compétence et dans les limites que lui laissaient ses occupations. Sa correspondance avec la plupart d'entre eux témoigne, par le

développement et les nombreux détails dans lesquels elle entre, de la part qu'il prenait à leurs luttes. Souvent, ce sont des félicitations; d'autres fois ce sont des critiques. Un jour, il écrit à Lacordaire, qu'il venait d'entendre à Notre-Dame, pour lui peindre le plaisir qu'il a eu à l'écouter et lui dire l'inexprimable satisfaction qu'il éprouve d'être né et resté catholique au milieu des « perversions impies du dix-septième siècle et des périlleuses agitations du dix-huitième siècle. » Il remercie l'orateur chrétien de lui avoir fait comprendre, dans son admirable langage, l'étendue de cette félicité. Mais, d'autres fois, le théologien qui est au fond de lui se réveille, et il gourmande l'éminent religieux. Le libéralisme — très moderne — de Lacordaire dépassait l'intransigeance des principes du vieux médecin, et celui-ci en remontre à son curé.

L'intérêt que portait Récamier à ces sujets était extraordinaire, et confondrait d'étonnement si on ne connaissait le côté profondément religieux de sa nature et la puissance de son esprit, capable d'approfondir et de s'assimiler tant d'études diverses. Dans sa volumineuse correspondance, on trouve qu'il a successivement traité toutes les questions qui intéressaient le monde spécial où il vivait. Ce sont des lettres à l'abbé Dupanloup, au P. de Ravignan, sur les affaires religieuses du moment, à l'abbé Loubert, directeur d'une revue d'anthropologie catholique, pour réfuter le magnétisme, au Dr Mège, avec lequel il entreprend toute une longue controverse. Ce débat mérite d'être signalé.

Le Dr Mège, savant distingué, président de la société phrénologique de France, et libre-penseur invétéré, s'était retiré à Tours, dans ce joli village de Saint-Cyr qui abrita Balzac, Béranger, Alexis de Tocqueville, et où la demeure de Bretonneau projette encore sa note claire au milieu des massifs d'arbres forestiers et des plantes rares dont son génie d'horticulteur lui avait fait une verdoyante ceinture. C'était un sage et un lettré, qui vivait paisiblement dans cette pittoresque retraite des bords de la Loire, dans la société des vieux classiques de l'antiquité et des philosophes du dix-huitième siècle. Comment avait-il envoyé à Récamier un discours qu'il avait prononcé à la société phrénologique? Peut-être n'était-ce là qu'un acte de déférence, un hommage confraternel de politesse adressé à un médecin célèbre; mais Récamier y vit un défi et le releva. De tous les sujets, l'apologie du système de Gall était celui qui avait le privilège d'irriter le plus l'ancien professeur de physiologie au Collège de France, et il répondit à cet envoi par une réfutation en règle de la doctrine dont Mège, comme Broussais, tirait des conclusions matérialistes.

En dehors de cette correspondance, qui est constante et de tous

les jours, Récamier se livre à des travaux philosophiques variés. Il écrit une Apologétique!... et divers travaux de philosophie chrétienne. La métaphysique l'attire invinciblement; on dirait qu'il ne peut se soustraire à l'empire qu'elle exerce sur son esprit; mais, en y cédant, il avait la conscience de remplir un devoir religieux et social. On en trouve la preuve dans la vivacité et l'ardeur passionnée avec laquelle il intervient dans toutes les occasions où les intérêts de l'Eglise et ceux de ses ministres sont engagés — et particulièrement dans la circonstance suivante qui a un intérêt historique, quoiqu'elle soit, sans doute, révélée pour la première fois.

C'était aux élections de 1848; M. Thiers, qui avait joué un si grand rôle sous la monarchie de Juillet, sollicitait le mandat de député dans la Seine-Inférieure et il craignait de ne pas être élu. Ayant appris que Récamier était lié avec les notabilités du pays, l'archevêque de Rouen, le maire du Havre, qui était alors M. Ancel, et le docteur Helot, médecin très influent de la région, il fit faire des démarches auprès de lui pour obtenir qu'il recommandât sa candidature à ses amis.

Avant de promettre son appui, Récamier réclama des garanties au point de vue des intérêts religieux. L'ancien premier ministre du roi Louis-Philippe écrivit alors à une amie commune une lettre destinée à lui être communiquée, et dans laquelle il prenait l'engagement de défendre, avec la plus grande énergie, les institutions catholiques, et notamment les intérêts du clergé.

Voici ce document qu'aucun membre de l'extrême droite de nos assemblées actuelles ne renierait, et qui montre que M. Thiers ne fut pas toujours aussi prévenu contre les idées religieuses que nous l'avons connu dans les dernières années de sa carrière politique :

Madame et bien chère amie,

Vous savez si c'est par complaisance ou par conviction que j'adopte ou soutiens une opinion. Vous savez combien peu je suis disposé à faire des sacrifices pour obtenir une mission qui m'est odieuse et que je n'accepte que par un sentiment d'honneur; vous me croirez donc quand je vous dirai qu'à l'égard du clergé je crois la situation changée et la conduite changeable nécessairement.

Sous le dernier régime, je craignais certaines influences du clergé; aujourd'hui je regarde la religion, ses ministres, comme les auxiliaires, les sauveurs peut-être de l'ordre social menacé.

Je suis résolu à défendre les institutions catholiques avec la plus grande énergie, notamment le budget du clergé. De plus, je regarde la liberté d'enseignement comme utile, nécessaire même, en présence

d'un système d'enseignement démagogique, obligatoire, imposé violemment par MM. Carnot et consorts.

Vous pouvez le dire à M. R. Ce serait une folie à tous les défenseurs de l'ordre social, à quelque titre que ce soit, de se diviser en présence de l'anarchie.

Le curé de campagne sera notre seul appui contre le maître d'école communiste et démagogue qu'on se prépare à nous envoyer dans tous les villages. Je ne dis pas cela par complaisance, mais par conviction.

Je passerai à Paris, les journées du jeudi et du vendredi et, sauf de deux heures à quatre, toujours chez moi; je serai bien heureux de voir M. R.

Mille tendres respects.

Signé : A. THIERS.

Cette lettre fut apportée à Récamier par l'amie commune qui avait servi d'intermédiaire dans cette négociation, — et la lecture que lui en fit celle-ci provoqua un incident digne d'être rapporté. M. Thiers, imbu de la souveraineté de l'Etat et qui ne comprenait pas comme Récamier la situation faite au clergé par la confiscation de ses biens, s'était servi du mot « salaire » pour indiquer le traitement qui devait être servi à ses membres. A cette expression, qui, pour lui, représentait une condition inexacte et une rémunération avilie, et qui n'exprimait pas, à ses yeux, le sens réel des obligations contractées par l'Etat, Récamier bondit de son siège, se saisit du papier qui fut déchiré dans ce mouvement, et protesta énergiquement contre l'expression de M. Thiers, déclarant qu'il s'agissait d'une indemnité et non d'un SALAIRE, et que, dans ces conditions, il n'y avait rien de fait. L'amie de l'homme d'Etat dut remporter sa lettre, et M. Thiers la modifia; il remplaça le mot salaire par le terme budget. Dans l'original la surcharge est très apparente.

Le contrat fut immédiatement tenu de la part de Récamier, qui agit dans cette affaire comme un des représentants les plus autorisés du parti catholique. Sa lettre au docteur Helot est, du reste, significative et on ne la lira pas sans intérêt. Après un début relatif à des considérations étrangères à l'objet de la démarche, il continue ainsi :

... Ainsi tout se balance, oui, tout se balance, même les devoirs domestiques et les devoirs politiques, dont on n'est pas dispensé par ceux de la famille. Autrefois à Rome, au milieu des dangers qui menaçaient la République, une voix s'élevait qui mettait en garde les

consuls : *Caveant consules*; aujourd'hui, la grande voix de la société menacée dans ses racines crie à tous les amis de l'ordre : *Caveant cives honesti.*

La discussion sur la proposition Ratheau qui demande la dissolution de la Chambre est engagée.

Quelque parti que prenne l'Assemblée, nous voici bientôt à l'époque de nouvelles élections. Se feront-elles dans le calme ou dans la perturbation? avec liberté ou sous quelque intimidation nouvelle? Quoi qu'il en soit, le premier devoir des partisans de la sécurité sociale est de se rallier et de s'entendre pour n'envoyer à la Chambre que des hommes d'ordre et de capacité qui puissent défendre, avec avantage, les intérêts de la société *évidente* qui agit au grand jour contre les attaques incessantes des sociétés *occultes* qui manœuvrent dans les ténèbres. Dans les circonstances, lorsqu'elle n'a pas résolu la destruction totale d'une nation, la Providence lui envoie des sauveurs, des hommes de talent et de courage, destinés à l'arracher aux périls qui la menacent.

Parmi les personnalités importantes de notre époque, je remarque un homme de cœur, dont l'immense et lucide intelligence donne au travail une facilité si prodigieuse que partout où il apparaît, à la Chambre, aux réunions, aux commissions, les questions les plus obscures s'éclaircissent comme par enchantement et toutes les difficultés s'évanouissent. Après les discussions les plus longues et les plus compliquées, on le voit en résumer les moindres détails avec un ordre incomparable, et ramener si bien chaque question à son objet par une logique nette et précise, que, lorsqu'on l'a entendu sans prévention injuste, on ne comprend plus qu'on puisse être d'un autre avis que le sien.

A toutes ces qualités qui font l'homme supérieur, M. Thiers joint une si agréable et une si grande facilité d'exposition, qu'il ne lasse pas plus les autres qu'il ne semble se fatiguer lui-même; il se joue en quelque sorte des questions les plus compliquées, et avec une telle aisance, qu'on croirait qu'il s'entretient récréativement avec quelques amis d'un sujet peu important; mais le fond, la substance de son discours détrompe vite ses auditeurs et l'on s'aperçoit que la portée en est immense. Tel est M. Thiers, et telle est sa vaste intelligence.

Au point de vue moral, il a vécu, il est vrai, dans le milieu voltairien de son temps; et on le voit cependant encourager dans les pratiques religieuses un de ses anciens amis de collège, qui scandalisa son époque par ses mauvaises mœurs, et qui, succombant à une affection chronique, a donné l'exemple d'une résignation et d'un héroïsme digne des premiers siècles du christianisme.

Parvenu au pouvoir, M. Thiers redouta l'influence du clergé catholique. Ses conceptions natives d'une administration forte et puissante

ne lui permettaient pas d'apprécier l'importance de l'intervention du sacerdoce catholique dans l'éducation morale de la jeunesse; aussi, comme homme d'État, M. Thiers fut-il hostile à la liberté d'enseignement; il parla et agit sous cette prévention; plus tard, les fautes de ceux qu'il avait remplacés au pouvoir ne purent lui échapper; et cette intelligence supérieure fut impressionnée par la gravité et la portée des événements accomplis et des catastrophes probables. Il était dès lors impossible que les intérêts catholiques ne trouvassent en lui un défenseur vigoureux et constant, dont la loyauté perce dans tous les actes. La situation morale de M. Thiers est donc telle aujourd'hui qu'il est l'épouvantail des ennemis de l'ordre social. Si les hommes de bien avec lesquels vous êtes en rapport conservent contre lui quelques préventions, je vous autorise à leur communiquer ma lettre et à leur dire que l'éloignement qu'ils peuvent concevoir pour lui ne peut approcher de celui que je ressentais avant de l'avoir étudié : j'ai suivi et examiné son attitude dans les questions religieuses et je suis porté à le considérer comme un de ces hommes privilégiés dont la Providence veut se servir. Tous les renseignements que nous avons s'accordent pour reconnaître et justifier la haute importance de sa candidature dans la Seine-Inférieure. Je vous engage à la soutenir fortement au comité catholique dont vous êtes le président, et veuillez la faire défendre également dans le comité Calier, de manière à assurer sa nomination.

Je vous prie de voir de ma part M. l'Archevêque, parlez-lui de mes vœux et de mon vieil et respectueux attachement : je ne lui écris pas directement parce qu'il faudrait que je recommence cette lettre, ce qui m'est impossible! Priez-le, de ma part, de la lire avec attention, et dites-lui que s'il m'était permis de lui citer tous les traits honorables de M. Thiers qui sont venus à ma connaissance, je craindrais que son zèle ne devînt trop vif.

De son côté, l'excellent M. Jules Ancel soutient vivement au Havre, à Ingouville, à Graville, la candidature de M. Thiers.

Affectueusement à vous.

RÉCAMIER.

On voit par cette lettre, dont le ton est très pressant, quelle connaissance Récamier possédait du caractère et de l'intelligence de l'illustre homme d'État et quelle importance le parti catholique, dont il était l'organe et le représentant en titre dans cette circonstance, attachait à son élection. C'est qu'à ce moment il s'agissait du gros enjeu de la liberté de l'enseignement à laquelle M. Thiers, si longtemps hostile, avait promis son concours.

Il fut, en effet, élu au Havre. Son élection fut certainement due

à l'appui des amis de Récamier, les catholiques de la Seine-Inférieure, dont l'influence était à cette époque considérable. Il lui en manifesta sa reconnaissance dans la lettre suivante :

Paris, 13 juin 1848.

Monsieur,

Il y a bien longtemps que je voulais vous écrire et vous remercier de vos aimables procédés pour moi, mais les premiers jours de mon entrée à l'Assemblée ont été consacrés à m'y établir, les derniers à remplir les plus pénibles devoirs; comme tout le monde, j'ai assisté à des horreurs, déploré les suites des plus affreuses doctrines [1]. Je n'ai presque pas pris de repos, et bien que je n'aie pas paru à la tribune, j'ai plus travaillé dans le sein de l'Assemblée que si j'avais parlé tous les jours.

Aujourd'hui, pour la première fois, je prends une heure pour remplir plusieurs devoirs négligés, et vous êtes le premier auquel je pense pour vous adresser mes remerciements. Nous nous sommes promis de nous revoir, et j'espère que vous accepterez les occasions que je vous en fournirai, comme je me promets à moi-même d'accepter celles que vous m'offrirez à l'avenir. En attendant, agréez mes compliments empressés et l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. Thiers,
Membre de l'Assemblée nationale.

Mais Récamier n'était pas homme à laisser dormir les engagements contractés vis-à-vis de lui, et à partir de ce moment, nous le voyons intervenir auprès du député du Havre au sujet des questions qui lui tiennent à cœur. Toutes les fois que ces questions sont en jeu, il lui écrit pour lui recommander la solution qu'il croit la meilleure. Ce n'est pas, — comme pourraient le croire les parlementaires de nos jours, — pour l'intéresser à l'obtention de places ou de faveurs pour lui ou ses amis. — Les hommes politiques de 1848 ne connaissaient pas encore l' « instrument de règne » inauguré depuis par les mœurs électorales modernes, et dans les papiers de Récamier on ne trouve que des correspondances concernant les intérêts généraux du pays. Tantôt ce sont des mémoires adressés à M. Thiers sur les sociétés secrètes, dont la main se retrouvait dans les événements révolutionnaires de l'époque, et qui étaient alors la grande préoccupation du moment. Tantôt ce sont les intérêts religieux qui sont l'objet de ses fréquentes communi-

[1] Répression de l'insurrection de Juin 1848.

cations. M. Thiers, naguère le plus redoutable adversaire du parti catholique, avait, devant les déchaînements populaires, perdu son optimisme. En face de la profonde agitation qui régnait dans le pays et du péril que venait de courir la société, il ne considérait plus la question religieuse sous les mêmes aspects que pendant son précédent ministère, ni comme il la considéra plus tard, et il n'était pas loin, sur certains points, de s'entendre avec Récamier; mais l'intransigeance des principes de celui-ci devait démonter plus d'une fois le sens profondément sceptique, au fond, de l'illustre homme d'Etat.

III

Dans le mouvement religieux suscité par Lacordaire et Montalembert, et auquel ont pris part, avec Récamier, la plupart des esprits supérieurs ou distingués de cette époque, se détache l'intéressante figure d'une femme d'élite, qui exerça sur ces événements une action considérable et dont le temps, loin d'affaiblir la renommée, n'a fait qu'en augmenter le prestige. C'est désigner Mme Swetchine, qui fut l'âme même de ce travail de restauration, dans lequel elle apportait l'enthousiasme d'une nature ardente et passionnée, — tempérée par la sagacité et le dogmatisme érudit qu'elle avait empruntés à son premier maître, l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. — On sait l'influence que cette femme, à la fois supérieure par le cœur, l'esprit et le jugement, exerça sur Lacordaire, dont elle fut la conseillère toujours écoutée, et sur Montalembert, dont elle resta le guide et la modératrice toujours respectée. Sainte-Beuve a dit d'elle qu'elle était la fille aînée de de Maistre et la fille cadette de saint Augustin. Cette appréciation du grand critique fait comprendre l'empire qu'elle sut prendre sur des esprits embrasés des plus ardentes aspirations du christianisme qui se confondaient en eux avec les nobles instincts de la liberté.

Son salon réunissait les représentants de la société catholique. Récamier y était admis; il y rencontrait l'élite d'un monde qui était souvent l'élite de sa clientèle, et il donnait sa note dans les conversations élevées que dirigeait, avec un art infini et un esprit dont sa correspondance nous donne une idée, la spirituelle et érudite maîtresse de maison. Là régnait en souveraine la métaphysique dans laquelle Mme Swetchine disait qu'elle se plongeait comme dans un bain, et cette circonstance n'était pas pour effrayer le psychologue chrétien qu'était Récamier. Mais, dans ce salon, on ne faisait pas que de la philosophie religieuse. La plupart des hommes qui le traversaient étaient aussi de délicats lettrés et d'habiles politiques.

Aux jours de 1848, il devint le rendez-vous de membres influents et écoutés de l'Assemblée nationale, qui venaient, sous la direction de M. de Falloux, y discuter les questions à l'ordre du jour et y arrêter leur intervention dans les débats parlementaires. Récamier dut prendre plus d'une fois part à ces discussions, et il est probable que les conditions de son engagement électoral avec M. Thiers furent examinées et débattues dans une de ces réunions.

Il était un autre salon très recherché que fréquentait Récamier. — C'était celui de sa cousine, la célèbre recluse de l'Abbaye-au-Bois. — Ce salon n'était ni en opposition, ni en rivalité, ni en concurrence avec celui de Mme Swetchine. Il ne se confondait pas non plus avec lui. Mais il en différait profondément par l'esprit qui y présidait.

Ici, on ne faisait ni théologie ni scolastique. L'influence de l'auteur des *Martyrs*, toujours présente et absolue, même quand il était le plus éloigné, lui assignait son vrai caractère. La littérature remplaçait la métaphysique, et les œuvres de Chateaubriand y étaient l'objet d'un culte exclusif et jaloux. C'était donc un centre littéraire; mais aussi, et surtout, c'était le foyer de l'esprit le plus français, de la bonne grâce la plus charmante, de la politesse la plus parfaite, de la plus attrayante et de la plus ingénieuse des bienveillances. Ce salon a été cent fois décrit, et tout le monde connaît les noms des illustrations appartenant à l'Europe entière que le génie doux et facile de cette charmante femme sut attirer et retenir auprès d'elle.

La célébrité et le caractère élevé de Récamier auraient suffi à lui en ouvrir les portes. Mais il avait d'autres titres : sa proche parenté et un attachement dont elle avait, bien des fois, éprouvé la solidité. Sans doute, la nature impétueuse et indépendante du médecin dut plus d'une fois détonner dans ce milieu raffiné de grâce et de goût, d'ingénieuse délicatesse et d'élégance, qui ne redoutait pas de faire d'importantes concessions à l'esprit du siècle. Mais l'hôtesse du lieu avait enchaîné à son char des caractères plus difficiles, et Récamier, sévère pour lui-même, était, pour les autres, le plus tolérant des hommes. Quoi qu'il en soit, les relations les plus affectueuses unissaient Récamier à sa cousine et celle-ci appréciait au plus haut degré les trésors de dévouement et de fidélité que renfermait son caractère vif et généreux.

Les nombreuses études consacrées à cette charmante femme, dont l'histoire évoque les meilleurs souvenirs de la société française, à ce milieu du siècle, ne nous apprennent rien sur les rapports de Récamier avec elle, et c'est d'après des notes inédites et des

mémoires de famille que j'ai pu seulement les reconstituer. Cependant, dans l'ouvrage qui a été consacré à ses souvenirs et à sa correspondance[1], je trouve une lettre que lui adressa Récamier, en 1816, et qui donne une idée de sa tournure d'esprit et des relations qu'il avait, à ce moment, avec elle, relations qui devinrent, avec les années, de plus en plus affectueuses.

Mme Récamier était allée faire un voyage dans l'Est. L'éminent praticien lui écrivit :

Madame,

La promptitude de votre départ, semblable à celui du zéphir, m'a privé d'avoir l'honneur de vous voir; il a fallu me consoler en attendant votre retour. Mais ce dont je ne me consolerais pas, c'est que vous négligeassiez de profiter du voisinage de Plombières pour en prendre les eaux — en bains surtout; — vous connaissez ma façon de penser à cet égard, puisque je vous en ai parlé plusieurs fois. Je vous engage à lever tous les obstacles qui pourraient contrarier ce conseil, que je regarde comme d'une haute importance pour vous.

Profitez de votre séjour à la campagne pour faire de l'exercice au grand air; c'est là que le corps se revivifie et reprend les forces que lui enlève le séjour de la ville; c'est là aussi que la contemplation de la nature ramène l'esprit à la douce et satisfaisante philosophie qui en fait aimer et admirer l'auteur.

Si, comme je vous le conseille de nouveau, vous allez à Plombières, vous aurez l'occasion d'y réfléchir sur un des phénomènes les plus singuliers et les plus extraordinaires de notre globe : je parle de la température des sources à eaux chaudes qui s'y trouvent. Si vos méditations sur les merveilles de la nature vous laissent quelques instants pour méditer sur les phénomènes moraux, je vous prie d'essayer de deviner quelles peuvent être les bases les plus délicates, les plus flatteuses et les plus solides des sentiments d'un homme pour une femme, et lorsque vous aurez résolu ce problème, de vouloir bien y rapporter les sentiments d'estime, d'admiration et de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

RÉCAMIER.

Mme Récamier suivit le conseil de son cousin et se rendit à Plombières. Là, il lui arriva une petite aventure qui fit subir à son amour-propre un échec qu'il n'avait jamais connu. On sait

[1] *Souvenirs et correspondance tirée des papiers de Mme Récamier*, 6e édition. Paris, Calmann Lévy, 1887.

que sa beauté lui attirait l'admiration universelle et que partout, sur son passage, un murmure flatteur dénonçait l'impression que causait sa présence. Elle y était tellement habituée qu'elle portait ses charmes comme une reine sa couronne, et que son sourire et un gracieux signe de tête étaient ses remerciements à ces muettes et éloquentes manifestations. On conçoit donc qu'elle eût reçu, sans très grande surprise, pendant son séjour à Plombières, la visite d'un Allemand qui avait vivement insisté pour être admis auprès d'elle. L'étranger s'étant assis sur son invitation et s'absorbant, en face d'elle, dans une muette et éloquente admiration, Mme Récamier, que ce spectacle ne surprenait pas trop, et qui en jouissait peut-être dans son for intérieur, finit cependant par en être gênée et lui demanda si, parmi ses compatriotes, il en était qui l'eussent connue et si c'est à cette circonstance qu'elle devait le désir qu'il avait manifesté de la voir.

Non, Madame, répond le jeune homme, jamais on ne m'avait parlé de vous, mais en apprenant qu'une personne qui porte ce nom célèbre était à Plombières, je n'aurais pour rien au monde voulu retourner en Allemagne, sans avoir contemplé une femme qui tient de près à l'illustre docteur Récamier et qui porte son nom.

Cette petite mésaventure de sa beauté, habituée à tant de succès et qui vint échouer devant un petit Allemand enthousiasmé de la célébrité médicale de son parent, amusa beaucoup Mme Récamier qui la racontait avec esprit. Peut-être y avait-il de la coquetterie dans le récit qu'elle en faisait et un peu de moquerie pour le mauvais goût du Germain, mais elle trouvait aussi une bonne occasion de faire l'éloge du digne et honnête homme qu'elle aimait et estimait, et, à ces occasions, sa naturelle et aimable bienveillance ne se dérobait jamais.

Récamier témoigna toute sa vie le plus grand attachement à sa cousine, qui disait couramment qu'elle lui devait la prolongation de sa jeunesse. Elle resta, en effet, jeune très longtemps et ne connut, pour ainsi dire pas, la vieillesse. Cependant elle fut frappée un jour d'une cruelle épreuve; elle fut atteinte de la cataracte, et on sait combien la privation de la vue fit souffrir cette vaillante femme, qui consacrait chaque instant de sa vie à Chateaubriand, vieux et infirme et parvenu sur le seuil de la tombe. Récamier lui conseilla l'opération, qui fut trop longtemps retardée par diverses circonstances. Au moment où elle allait être enfin pratiquée, le poète fit une chute qui entraîna une fracture de la clavicule, et l'opération fut encore ajournée. Enfin Chateaubriand étant rétabli,

elle put être pratiquée, — peut-être trop tardivement, — par Blandin, assisté de Récamier, mais elle ne réussit pas.

A cette époque, l'opération de la cataracte n'était pas, comme aujourd'hui, une intervention réglée et méthodique, et qui, dans des mains exercées, donne des résultats presque certains. Elle échouait encore fréquemment, quoique Roux fût parvenu à faire adopter l'extraction du cristallin, de préférence à son abaissement qui constituait un procédé défectueux.

Mme Récamier eut, quelque temps après, le courage de la faire recommencer sur son autre œil qui était également affecté de cécité. Le chansonnier Béranger à qui son admiration pour Chateaubriand, — toujours très sensible à la louange, — avait ouvert les portes de l'Abbaye-au-Bois, conseilla à Mme Récamier de venir trouver le vieux Bretonneau, auprès duquel il avait séjourné à Tours, et qui, pour lui, était l'oracle, le dieu de la médecine. Béranger se trompait dans son indication, car Bretonneau, médecin génial, et qui avait renouvelé la face de la médecine en créant la doctrine de la spécificité, n'était pas chirurgien. Mais Récamier veillait, et il pria le médecin de Tours de faire opérer sa cousine par son collègue Tonnelé, dont l'habileté en oculistique était considérable. L'opération échoua de nouveau, et Mme Récamier vit ses derniers jours attristés par une cécité absolue et irrémédiable.

Récamier, qui l'avait soignée toute sa vie avec un dévouement qui ne s'était jamais démenti, eut le chagrin ne ne pas l'assister dans ses derniers moments. On sait que peu de temps après la mort de Chateaubriand (4 juillet 1848), elle fut enlevée par une attaque de choléra. Récamier était malade lui-même, à Bièvre, et se fit remplacer auprès d'elle par son ami Cruveilhier.

IV

Dans une vie aussi bien remplie que celle de Récamier, la part du repos était bien légère et ce n'étaient que des apparitions qu'il pouvait faire dans le salon ami de sa cousine ou dans celui de Mme Swetchine. Ses vrais instants de délassements, il les prenait, dans la belle saison, dans la paisible et charmante retraite qu'il possédait dans la pittoresque vallée de la Bièvre. C'est là qu'i recevait ses amis et où la noble femme qu'il avait épousée exerçait la plus gracieuse des hospitalités. Là venaient tour à tour Lacordaire, Ozanam, M. et Mme Lenormant, — Mme Lenormant était la nièce et la fille adoptive de sa cousine, Mme Récamier, — Cauchy, le grand mathématicien, son compagnon de retraite à

Fribourg, Donoso Cortez, l'illustre écrivain; des médecins, Richerand, son compatriote, Marjolin, Brechet, ses collaborateurs dans beaucoup de ses opérations, de Missol [1] qui devait un jour abandonner la médecine pour le sacerdoce, Cruveilhier, auquel l'unissait une étroite communauté de sentiments, et surtout des prêtres, des religieux auxquels il ordonnait un séjour chez lui, comme on prescrit un voyage aux eaux ou à la mer. Il les reposait, les soignait, et les renvoyait dans leur cure ou dans leur couvent guéris ou améliorés, mais le plus souvent guéris.

C'est dans ces conditions qu'à diverses reprises il y reçut, pour le soigner, un prêtre célèbre par son éloquence et ses vertus, le P. de Ravignan. La façon dont il le traita et le guérit eut un grand retentissement et mérite d'être rapportée ici. Ce religieux avait remplacé Lacordaire dans la chaire de Notre-Dame, et son talent avait supporté sans faiblir le poids de cette redoutable succession. Doué d'une ardente initiative, d'une foi à toute épreuve, il avait été l'instrument de conversions éclatantes et son apostolat le rendait cher au monde catholique sur lequel il exerçait une grande influence. Il contracta, à la suite de ses prédications, une grave maladie du larynx, devint aphone, et, son état général s'altérant gravement, on craignit pour sa vie. On crut, sans doute, à une tuberculose, car on l'envoya aux Eaux-Bonnes et on le fit séjourner dans le Midi. Le chagrin de ses amis fut immense. Ravignan était considéré comme un des instruments de l'évolution religieuse qui s'accomplissait, et l'éventualité de sa disparition était considérée comme un irréparable désastre [2].

Cependant, une détente s'étant manifestée dans son état, Récamier dut abandonner l'idée de la tuberculose, et eut recours à un de ces traits hardis dont il était coutumier et qui étaient des éclairs de son génie médical. Un matin, après la messe, qu'on entendait tous les jours dans la chapelle de cette demeure familiale, à l'heure où ses hôtes se réunissaient d'habitude, Récamier vint, d'un air soucieux, leur annoncer que le P. de Ravignan paraissait plus souffrant et ne paraîtrait pas au déjeuner; là-dessus, il disparaît et va retrouver le malade : « Levez-vous, lui dit-il, et suivez-moi; je vais vous jeter à l'eau. — A l'eau! s'écrie le religieux, avec la fièvre et la toux! Vous n'y pensez pas? » Mais Récamier insistant impérativement, il s'en remit à sa volonté. Il s'agissait, on le comprend, d'un de ces traitements par les affusions d'eau froide

[1] Il fonda, après son entrée dans le sacerdoce, l'ordre des Sœurs dites de l'Assistance maternelle, qui se consacrent aux soins des femmes en couches.

[2] La vertueuse Mme Albert de La Ferronays se voua à la mort pour racheter sa vie et elle fut imitée par la célèbre Sœur Rosalie.

que Récamier avait inauguré le premier en France, dès le début de sa pratique. Ils sont devenus classiques aujourd'hui; mais ils étaient alors considérés comme une témérité, parce qu'on en connaissait mal les indications et les effets. Le résultat fut aussi merveilleux que pour cet autre malade qu'il avait guéri vingt ans auparavant et dont Andral, dans son enthousiasme, fit l'objet d'une leçon à la Faculté de médecine. Le jour même, au moment du dîner, Récamier ramenait son patient guéri, et le muet du matin racontait le soir l'histoire de sa guérison.

Cette guérison, qui se maintint par la continuation du traitement, fit un bruit considérable, et, aujourd'hui encore, elle fait partie des anecdotes médicales célèbres. Seulement, comme toujours, elle a été dénaturée, et on raconte que Récamier, se promenant sur les bords de la Bièvre avec Ravignan, le poussa délibérément et sans le prévenir dans la rivière, et le guérit par ce dangereux expédient. C'est ainsi que l'on a créé des légendes sur ce grand médecin qui transforment ses initiatives thérapeutiques en heureuses témérités, alors que tous ses actes, frappés au coin de la plus sagace et de la plus pénétrante des observations, étaient dictés par une remarquable entente des indications thérapeutiques[1].

Cependant, les années s'écoulaient et paraissaient effleurer à peine la verte vieillesse de Récamier. A soixante-seize ans, il offrait la même vivacité intellectuelle, la même puissance de travail que pendant son âge mûr. Non content de donner la plus grande partie de son temps à la médecine, de prendre part aux discussions philosophiques et aux agitations religieuses de son temps, il consacre les quelques instants de délassement qu'il prend à des recherches de physique expérimentale; il fait des études sur la lumière solaire et envoie à l'Académie des sciences une note à ce sujet. Mais ces moments de récréation sont de courte durée et il revient vite à ses occupations ordinaires de pratique médicale. C'est dans cette dernière phase de son existence que l'ont connu beaucoup de nos contemporains. C'est elle que je voudrais maintenant esquisser, en montrant Récamier se mouvant dans le cadre ordinaire des actes qui la remplissaient.

Levé dès six heures du matin, il est au travail dans son cabinet

[1] La plupart des biographes se copient mutuellement sans remonter aux sources, et une première erreur, transmise d'auteur en auteur, devient historique. L'histoire de la médecine fourmille d'exemples de ce genre. En ce qui concerne l'anecdote ci-dessus, il n'y a pour rétablir les faits qu'à consulter la vie même du P. de Ravignan éditée par sa Compagnie.

jusqu'au moment de sa visite à l'hôpital. En sortant de l'Hôtel-Dieu, il se rend en consultation avec les médecins de la ville dont il fait le désespoir par ses fréquentes inexactitudes. Quand Récamier se trouve, en effet, en face d'un cas intéressant d'une rareté pathologique, il perd la notion de l'heure et du temps, et, absorbé par le cas qu'il a sous les yeux, toute préoccupation disparaît de son esprit. Ses confrères maugréent contre lui, mais le respect et l'autorité qu'il commande, et peut-être aussi la nécessité, leur font supporter avec patience parfois de longues heures d'attente. Du reste, s'il est toujours en retard, ce n'est pas par gaspillage de son temps. Nul homme n'en comprend mieux la valeur et ne l'économisa davantage. Il travaille jusque dans sa voiture. Un véhicule d'une construction bizarre et originale sillonnait à cette époque, tous les jours, du pas lent et mesuré d'un sage cheval, les rues du noble faubourg. Une prudente disposition, plus conforme à l'humanité et à la commodité qu'à l'élégance, préservait un vieux cocher du vent et de la pluie. A l'intérieur était un vieillard, dont le teint coloré, l'œil vif caché sous d'épais sourcils, le buste redressé dénotaient la robuste constitution, — c'était Récamier, le représentant vivant et actif d'un autre âge, — mais qui, sous cet appareil suranné, avait l'esprit plus moderne que la plupart de ses contemporains. Appuyé sur le pommeau de sa canne, il dicte des notes à un secrétaire assis en face de lui, pour gagner du temps. Ce sont les observations de ses malades qu'il complète ainsi dans la rue.

Chez lui, à sa consultation qui a lieu au milieu de la journée, l'affluence des visiteurs est si grande que beaucoup ne trouvent pas de place. Sa réputation immense, sa bienveillance et sa charité connues attirent des malades de toutes les parties de la France et de l'étranger. Là se trouvent confondus et disséminés dans plusieurs grandes pièces au hasard de leur arrivée, — on n'avait pas encore adopté les numéros d'ordre et les locaux privilégiés, — les personnages les plus considérables à côté des plus humbles. Ceux-ci sont le plus souvent de pauvres religieux, d'humbles prêtres de campagne. Ce sont ceux-là, qui n'ont rien à lui donner, que Récamier reçoit les premiers — et d'une façon péremptoire coupant court à toute réclamation.

Ses consultations étaient toujours rédigées avec un soin extraordinaire, et les médecins de notre époque n'ont pas idée de l'ordre et de la méthode qui présidaient à leur rédaction, et des détails dans lesquels il entrait. Il en conservait des copies qui sont entre mes mains et qui ne ressemblent guère aux petites feuilles de papier que nous délivrons tous les jours.

Dans ces documents, Récamier notait d'abord les antécédents et les origines de la maladie, la marche de l'affection, son développement, et établissait le diagnostic. Le traitement était longuement décrit, le régime et l'hygiène indiqués avec un grand souci de tous les détails et de façon à ne laisser aucun point dans l'ombre. On comprend que des rédactions semblables devaient demander un temps considérable.

Il ne faut pas croire que les sentiments religieux bien connus de Récamier aient éloigné de lui ceux qui ne les partageaient pas ou qui les combattaient. Sa célébrité scientifique et sa réputation de charité et de tolérance étaient trop universellement établies pour arrêter un instant ceux qui désiraient avoir recours à ses lumières, et elles le plaçaient au-dessus des luttes d'idées et de partis. Dans sa clientèle, on compte toutes les personnalités du temps, de classes, de rang, de partis et d'opinions bien différentes. Un jour, il voit entrer dans son cabinet, Parny, — le poète élégiaque et érotique — dont il abhorre les mœurs et déteste les œuvres. Le malheureux se débattait contre une affection qui avait dérouté tous les médecins de l'époque, et qui sans doute devait être une névrose. Récamier, ne voyant en lui que l'être souffrant, l'accueille avec une grande bienveillance. Jusque-là rien de plus ordinaire et de plus simple. Mais l'admirable tolérance pour les personnes, qui chez lui contrastait avec la rigueur de ses principes, alla plus loin que la sollicitude médicale la plus parfaite.

Il s'éprit de compassion et d'intérêt affectueux pour Parny, démêla, à travers les signes physiques, les causes profondes qui avaient déchaîné les désordres pathologiques, devint pour lui un consolateur et un appui, et finalement, le guérit par un traitement hydrothérapique. Le poète lui conserva la plus vive reconnaissance et quand, plus tard, il mourut, c'est à lui qu'il confia sa famille.

Accueillir un adversaire de sa conscience, un ennemi de tout ce qu'on aime et respecte, cela se voit tous les jours, et les médecins dans leur œuvre d'humanité ne connaissent pas les distinctions, — c'est leur éternel honneur, — que les passions politiques, ou les divergences religieuses ont établies entre les hommes. Mais, s'attacher à un personnage — en raison de sa déchéance morale — tout autant que pour ses souffrances physiques, et tenter de relever et de réhabiliter la première, pendant qu'on soulage et qu'on guérit les secondes, n'est pas un spectacle commun — même dans la profession —, et c'est cependant celui dont la charité sans bornes de Récamier nous montre l'exemple. Quant à celle qui s'adresse aux pauvres, elle est de tous les jours — et c'est ce qui fait de lui une figure à part dans les illustrations médicales de tous

les temps. — Tous les médecins dignes de ce nom accomplissent des actes de charité. Mais il est rare, il faut le dire, de voir un praticien d'une immense réputation, dont tous les instants sont comptés et qui ne peut suffire aux appels qui lui sont adressés, consacrer régulièrement une partie de ses labeurs aux déshérités du monde. C'est ce que faisait Récamier, et les exemples abondent de sa délicate et incessante charité.

Il ne donne pas seulement son temps, — ce vieillard, — dont les personnages les plus considérables se disputaient un conseil; il ne se contente pas de gravir les étages qui conduisent aux plus pauvres mansardes, il laisse encore après lui d'abondantes offrandes. Il s'était fait une règle immuable de donner aux pauvres le dixième des revenus de sa clientèle, et, cette règle il la suivit toujours. Mais, comme sa modestie redoute que les traits de sa pieuse bienfaisance ne soient divulgués, c'est souvent par des intermédiaires, par le ministère complaisant de religieuses ou des prêtres, que ses aumônes parviennent à leur destination. Tout se sait, heureusement, et les actes qui honorent, à un si haut degré, la profession et l'humanité, qui portent avec eux un si grand enseignement, n'ont pu être dissimulés et ils nous servent aujourd'hui d'exemples et de leçons.

Ses propres malades le trahissaient, ses intermédiaires n'ont pas mieux gardé le secret, sa correspondance elle-même nous l'a livré après sa mort, et c'est ainsi que l'on a connu quelques-uns des bienfaits de son inépuisable charité. Il en est qui revêtaient la forme originale qu'il imprimait à beaucoup d'actes de sa vie. Ce sont ceux-là qui ont le plus frappé ses contemporains et que l'histoire a retenus. Ils ont été racontés dans les petites publications populaires qui rappellent, sous forme d'anecdotes, les beaux traits de morale, et, aujourd'hui encore, ils sont fréquemment édités. Le docteur Dechambre, aussi distingué lui-même par son mérite professionnel que par ses vertus privées, a consacré à l'un d'entre eux une pièce de vers. Cette poésie n'est peut-être pas d'un très grand poète, mais elle est d'un homme de cœur, narre avec aisance et esprit un fait absolument authentique, et nous retrace un exact portrait de Récamier[1].

[1] « C'était un grand vieillard, sec, de droite stature.
La faux du Temps avait entaillé sa figure;
Mais, bien plus que les ans, les pensers obstinés
Avaient marqué leur pli sur ses traits ravinés.
De ses cheveux blanchis les indociles mèches,
Au feutre à larges bords faisant partout des brèches,
Neigeaient sur les revers et sur le haut collet
D'un paletot tombant plus bas que le mollet.

Mais la bienfaisance de Récamier ne revêtait pas toujours ce caractère original et touchant, qui répondait à sa nature vive et primesautière; quand il le fallait, il apportait à son désintéresse-

Des sourcils emmêlés, sorte de ronce grise,
Couvraient d'étranges yeux, comme aux hommes d'église.
On en voit quelquefois, pour qui le temporel
N'a pas plus de secrets que le spirituel.
Et, de fait, des sommets où le renom se fonde
Il regardait souvent au delà de ce monde.
Il était bienfaisant, on le disait bourru,
Et même assez peu tendre au client accouru,
Quoique l'on ne citât, de ce que la richesse
Compte de favoris ainsi que la noblesse,
Pas un seul cabinet plus hanté que le sien.
C'était ce qu'on appelle un grand praticien.
Un jour il fut prié, par une lettre expresse,
D'aller, dans un logis dont on donnait l'adresse,
Visiter au plus tôt madame Bourrichon.
« Bourrichon! se dit-il. Est-ce que c'est un nom?
« Je n'ai jamais connu, certes, d'Adam ni d'Eve,
« Madame Bourrichon. D'ailleurs, si je ne rêve,
« Dans ce cul-de-sac-là — sont des bouges affreux,
« Où le prix de mes soins est trop haut pour des gueux. »
La lettre, cependant, disait : « Je vous conjure! »
Bref, il part et met pied devant une masure.
« Madame Bourrichon? — Corridor du sixième!
— Du sixième, bon Dieu? » Il monte tout de même.
Sur la porte laissée, une clef attestait
Qu'on entrait sans frapper; il entre. Elle dormait.
D'un œil inquisiteur il parcourt la mansarde
Et s'assied. Elle, au bruit, se réveille, et, hagarde,
Rajustant son bonnet, expose au médecin
Que, d'un mal de poumon ne voyant pas la fin,
Elle s'adresse à lui, prince de la science;
Qu'elle attend le salut de son expérience;
Qu'elle a tort de l'avoir mandé dans un taudis,
Mais qu'elle l'a connu chez ses maîtres jadis,
Et que, certainement, madame la comtesse
Ne la blâmerait pas de cette hardiesse.
Il scrute la poitrine, interroge le son,
Et tous les bruits que fait la respiration.
L'examen terminé, la formule prescrite :
« — Dix francs, sera-ce assez, monsieur, pour la visite? »
Mais lui, se redressant et grossissant sa voix :
« Non, je ne grimpe pas, madame, jusqu'aux toits
A moins de trois louis! » Puis, tirant de sa poche
Soixante francs en or, de la dame il s'approche,
Les glisse dans sa main, gagne le corridor,
Et, s'il n'était défunt, courrait, je crois, encor.

(DECHAMBRE, *Dictionnaire des sciences médicales*, art. Récamier.)

ment un tact extrême et une grâce d'esprit parfaite. Il recherchait alors les moyens de ménager les amours-propres et de donner sans que l'intéressé s'en aperçût, ou de recevoir des honoraires dérisoires, en laissant croire qu'ils étaient largement satisfaisants.

Mais ce n'est pas tout, et ceux qui ont à cœur le souci véridique de l'histoire me reprocheraient de laisser dans l'ombre, — obéissant à un faux sentiment de respect humain, — un autre côté que revêtait sa charité et qui se rattachait à ce que nous savons de l'intensité de ses sentiments religieux. Le grand praticien qui avait porté à un si haut degré l'exercice de la médecine et qui avait jeté sur la science un si grand éclat possédait les vertus d'un apôtre et pratiquait l'humilité des hommes de foi primitive. Il croyait devoir à ses malades la charité de ses prières, comme le ministère de son art, comme l'aumône de ses bienfaits matériels, et, dans sa poursuite du bien sous toutes ses formes, il priait pour ses malades comme eussent pu le faire un Vincent de Paul ou un François de Sales. Toutefois, il faut s'entendre, — car il ne faudrait pas croire que l'homme d'action et d'initiative qu'il était et qu'il resta toujours, ait jamais pu se cantonner dans une pieuse inertie. — Sa religion était trop éclairée pour confondre les lumières de la science avec celles de la foi, et, en tournant ses regards vers le ciel, il se gardait de désarmer. Sa lutte thérapeutique n'en était pas moins vive et soutenue, et la hardiesse et la succession de ses interventions moins promptes et moins décisives.

L'homme est un, et nous le trouvons toujours identique à lui-même, dans chacun des actes de sa vie. Aussi est-ce à la même impulsion de charité qu'il obéit quand il tente tout, — même l'impossible, — auprès d'un malade pour le sauver. Si grave que paraisse son état, il ne peut se résigner à le quitter sans l'avoir examiné, exploré, retourné en tous sens, et cela à diverses reprises et longuement. Son instinct de sauveteur le guide, et sa conscience le retient auprès du lit. Tandis que d'autres malades l'attendent, qu'il est sollicité de toutes parts, il semble qu'il n'a d'autres préoccupations que le cas qu'il a devant les yeux, et que ce cas actuel soit pour lui l'art et la pratique tout entiers. Ce n'est pas Récamier qui, en face d'un malade désésperé, rédige une incertaine formule pour sauver l'honneur de l'art, et se retire avec de banales condoléances. Son devoir de médecin et sa conscience le retiennent ici, jusqu'à ce qu'il ait tout tenté pour sauver cette vie qui va s'échapper. En vain ses confrères lui font observer qu'il s'agit d'un malade perdu, qu'ils sont là depuis une heure et qu'ils sont attendus ailleurs.

« Moi aussi je suis attendu ailleurs, dit-il avec une impertur-

bable confiance et une sérénité que rien ne peut troubler, et nous resterons encore ici deux heures, s'il le faut, jusqu'à ce que je vous aie démontré que le malade peut être sauvé. J'ai condamné tant de gens qui courent les rues, et la nature a tant de ressources, que nous devons encore espérer. »

V

Cependant, les jours de cette vie si remplie s'avançaient et la brillante vieillesse de Récamier atteignait son terme. Un vieil axiome classique prescrit à l'homme de se connaître lui-même. C'est souvent un des privilèges du médecin de lire sa destinée dans les phénomènes de son organisation, et de prédire l'événement pathologique qui terminera son existence. A l'apparition d'une phlébite survenue au cours d'une maladie de l'estomac dont il était atteint, Trousseau reconnut l'invasion du cancer gastrique et se prépara à la mort avec la résignation d'un sage. Bretonneau, à certains symptômes, prévit que sa lumineuse intelligence allait s'éteindre, et formula sa dernière prescription en s'interdisant l'exercice de la médecine, qui avait été l'honneur et la passion de sa vie. Récamier, prescient, lui aussi, du mode de dénouement de son existence, prédit à ses amis qu'il serait brusquement enlevé. Vous ne me verrez pas malade, leur disait-il, je serai frappé et voilà tout. Mais il n'eut pas à se préparer à sa fin. Il était toujours prêt, car tous les actes de sa vie étaient une préparation à la mort; pour lui, la cessation de l'existence était le commencement d'une vie nouvelle, et il attendait ce moment avec la confiance du croyant et la sérénité de l'homme de bien qui a sa carrière pleine de travaux et ses jours remplis de belles actions et de vertus.

Cette dernière heure survint le 28 juin 1852. Il avait passé la journée à recevoir ses malades, et avait consacré la soirée à ses amis, entre autres à Cruveilhier, qui s'était longuement entretenu avec lui, quand il fut frappé subitement, comme il l'avait prévu, d'une attaque d'apoplexie. Il fut enlevé en quelques heures et expira doucement au milieu des siens.

Récamier était une des intelligences les plus hardies et un des esprits les plus honnêtes du siècle. Il fut non seulement un grand médecin, justement célèbre, et dont l'histoire a consacré l'illustration, mais, il a été aussi un grand homme de bien — un vrai saint laïque, — c'est-à-dire un homme qui honore la science et l'humanité, comme les saints honorent la religion. Joubert a dit

que nous devons traiter notre vie comme nous traitons nos écrits et mettre d'accord le commencement, le milieu et la fin. Les hommes qui observent savent combien rares sont ceux auxquels peuvent s'appliquer dans leur réalisation les paroles de Joubert, et combien il est peu de vies qui n'offrent de défaillances. Les passions humaines, l'ambition, l'orgueil, l'amour de l'argent, — et aussi les revers, parfois immérités, il faut le dire, — traversent les plus nobles carrières, trahissent leur unité, et courbent des caractères qui auraient pu être droits et inflexibles. L'existence de Récamier fait exception à cette règle devenue trop générale, et elle offre, depuis les jours lointains où il accomplissait ses premiers pas dans la profession, jusqu'à l'heure de sa mort, la plus merveilleuse unité. Nous l'avons suivi dans toutes les étapes de sa longue existence, et, ni dans sa pratique, ni dans son enseignement, ni dans sa vie privée, on ne voit fléchir sa conscience une seule fois. Dans la profession médicale, comme dans les autres carrières, le fait trop rare pour ne pas être mis en lumière, et, plus que jamais, il convient qu'il soit loué. L'époque n'est plus, en effet, à la pratique de la vertu, et, sans être un esprit chagrin, il est permis de constater que ces hauts sentiments, qui ont fait l'honneur de la carrière, menacent d'être emportés, avec bien d'autres choses, — épaves d'un brillant passé, — dans le mouvement utilitaire et pratique qui nous entraîne. Il semble, de nos jours, que la science soit tout; qu'elle constitue à elle seule une moralité suffisamment élevée — et que les autres conditions soient, à côté d'elle, des quantités négligeables. — Chez le médecin, — le seul dont je m'occupe ici, — il y a cependant autre chose que la science, et qui a bien son importance, — c'est le côté moral et humanitaire dont on voudrait le dépouiller pour le réduire à je ne sais quel état innomable, qui le rapprocherait de l'industriel et du marchand. Ce sont l'élévation du caractère, la dignité de la vie et des mœurs, la bienveillance, la délicatesse et la distinction de sentiments, et surtout le désintéressement, — le désintéressement dont nous fûmes si fiers, qui est aujourd'hui atteint dans ces forces vives et qui sombrerait avec le reste, si on n'y prenait garde. Pour répondre à un mot célèbre, ce sont ces traits moraux qui sont menacés de faillite, et non la science elle-même. Récamier les posséda, on l'a vu, au plus haut degré, et, de son temps, quoiqu'ils fussent moins rares que de nos jours, ils lui valurent une universelle estime, à laquelle s'associèrent hautement les adversaires les plus déclarés de ses opinions religieuses.

Sa religion, que nous avons vue tant de fois intransigeante pour la doctrine, était, en effet, douce, tolérante, empreinte de charité

et de compassion dans la pratique de la vie. Aussi pouvait-il compter des adversaires de ses idées, mais non des ennemis de sa personne. Sa foi était absolue et naïve, comme celle d'un enfant. Médecin et savant, il tentait bien de l'étayer sur la science de son temps, mais cet auxiliaire, — insuffisant, du reste, — ne lui était pas nécessaire, et il puisait ailleurs ses immuables croyances. Les hommes de cette valeur morale, — disons le mot, de cette vertu, — sont rares, et le seront plus encore dans l'avenir.

Si ses confrères rendaient justice à ses vertus privées, ils étaient loin de reconnaître les talents extraordinaires qu'il apporta dans l'exercice de sa profession et l'influence qu'il exerça sur la science de son temps. Quoiqu'ils n'aient pas compris toute la valeur de ses grandes conceptions chirurgicales et qu'ils les aient même blâmées comme des témérités, ils célébraient son habileté, son ingéniosité, l'incomparable vivacité de son esprit, son extraordinaire facilité d'invention, et surtout la prescience soudaine et hardie qui lui faisait deviner et dénoncer les accidents les plus graves. La prolongation inusitée de sa carrière, dans une belle et verte vieillesse, rendait légendaires les principaux actes de sa vie, et on se les racontait comme des traits inimitables de son génie. Un des plus grands écrivains du siècle, l'auteur de la *Comédie humaine*, l'avait popularisé, — quoiqu'il l'ait figuré sous des traits méconnaissables, — dans l'œuvre où il a fixé son époque. Dans ce milieu du siècle, où tout s'était renouvelé, hommes et idées, il apparaissait comme un des rares survivants de la grande épopée scientifique qui avait autrefois marqué le renouvellement de la médecine.

Aussi, quand ils le virent disparaître, chargé d'ans et de gloire, ses contemporains durent éprouver ce sentiment de tristesse, mêlé de juste orgueil, analogue à celui que ressentaient, à la même époque, les soldats de la Grande Armée, assistant à la disparition des derniers maréchaux qui les avaient tant de fois conduits à la victoire. Comme ces grands hommes de guerre, les illustres médecins de l'an III disparaissaient un à un, emportant avec eux, un long passé de gloire scientifique, et l'École de santé, fondée par la Convention, avait peu à peu égrené ses membres sur la voie montante du siècle.

Laënnec et Dupuytren, frappés avant l'âge, s'étaient couchés dans la plénitude de leur gloire. Richerand, le fondateur de la physiologie, les avait suivis dans la tombe. La grande voix de Broussais ne résonnait plus dans l'amphithéâtre de cette Faculté qu'il avait si longtemps poursuivie de ses sarcasmes; épuisé par ses travaux, miné peut-être aussi par la perte de sa popularité, il avait succombé avant l'heure définitive de la vieillesse. Jussieu et de

Candolle, les grands naturalistes, Marc et Devergie, les légistes érudits; les vieux maîtres Corvisart, Pinel, Dubois, Boyer, qui, si longtemps, avaient représenté l'autre siècle et étonné leurs contemporains par la prolongation de leur longévité, avaient à leur tour disparu de la scène scientifique.

Un des derniers de cette pléiade, Récamier, était resté, représentant tout le passé historique de la grande époque qui s'était écoulée. Son nom seul rappelait toute une glorieuse épopée, — les campagnes maritimes de la Convention, et les faits d'armes du « Ça ira », la restauration de la médecine en l'an III, les grands jours de l'Ecole de santé et la communauté de ses travaux avec Bichat. Il évoquait toute la transformation de la médecine, la création de la clinique, la fondation de l'anatomie pathologique, et cette lutte héroïque, soutenue tant d'années avec Laennec et Bayle, contre le physiologisme triomphant. Puis venaient la renaissance de la thérapeutique, le développement de la chirurgie, et ces grandes et immortelles découvertes opératoires qui avaient fait retentir son nom dans les deux mondes.

Tout cela — l'évolution même de l'art, sa reconstitution sur de nouvelles bases, sa transformation en science véritable et féconde, — s'était passé pendant une vie d'homme, — la vie de Récamier. — De cette œuvre colossale, il était un des derniers ouvriers survivants, et l'heure était venue d'entrer avec elle dans l'histoire et d'aller rejoindre les grands contemporains qui l'avaient faite avec lui. Sur sa tombe entr'ouverte, les nouvelles générations médicales saluèrent le dernier représentant d'un glorieux passé qui, plus heureux que les grands soldats dont les derniers disparaissaient en même temps que lui, léguait, intacte à son pays, sa part des conquêtes qu'il avait accomplies.

D[r] Triaire.

QUELQUES NOTES INTIMES

SUR LA GUERRE DE 1870

LA BATAILLE DE SEDAN. — LA CAPITULATION

Ces Notes *intimes* ont été recueillies dans les papiers du général prince de la Moskowa, aide de camp de l'empereur Napoléon III, après sa mort, en 1882. — Nous en devons la communication à la bienveillance de son beau-fils, M. le comte de La Bédoyère et nous les donnons telles qu'elles ont été écrites sous l'impression même des événements.

Wilhemshœhe, fin septembre 1870.

Le résultat de la triste campagne que la France vient de faire contre la Prusse, la promptitude avec laquelle les événements se sont dessinés et l'incontestable supériorité que l'armée ennemie a montrée sur la nôtre n'étonneront personne plus que les Français. Les autres puissances militaires étaient mieux renseignées que nous sur cette formidable armée à laquelle nous n'avons jamais voulu croire; et pourtant les renseignements ne nous ont pas manqué! La Belgique, notamment, qui avait fait des essais comparatifs entre les armes, l'artillerie surtout, des deux puissances, ne nous avait pas caché l'infériorité de nos canons. Comment expliquer, alors, que, de gaieté de cœur, nous ayons été nous jeter dans une guerre où la victoire était presque impossible?

Il faut que notre orgueil nous ait bien aveuglés ou que nos yeux aient voulu ne pas voir pour expliquer une pareille démence.

J'étais avec ma femme aux eaux de Marienbad, en Bohême, depuis quelques jours, lorsque, le 15 juillet, à huit heures du soir, je reçus la dépêche suivante : « Ordre de l'empereur de l'accompagner à l'armée. — La guerre est déclarée. »

Nous partîmes immédiatement, mais quel voyage! quel retour! Toutes les gares allemandes étaient déjà encombrées par les troupes. Comme elles étaient silencieuses! Pas de chants, pas de cris. Les mouvements se faisaient régulièrement, sans précipitation. Quelle tenue! Mais quel contraste en arrivant en France. Aux gares de Mâcon, de Dijon, tous nos soldats étaient déjà pris de boisson, débraillés. La *Marseillaise*, les cris : « A Berlin! à Berlin! » retentissaient avec éclat dans l'intérieur des gares. C'était une bousculade, un désordre dont les officiers pouvaient à peine se rendre maîtres. Frappé de la différence de tenue des deux armées, je ne pus m'empêcher d'avouer à l'empereur mes tristes impressions dès mon arrivée à Saint-Cloud.

Quand on nous parlait d'une armée d'un million d'hommes, nous haussions les épaules; nous disions qu'on ne pourrait pas nourrir, armer, habiller et faire mouvoir de pareilles masses; nous disions que les réserves étaient composées d'enfants inhabiles au maniement des armes; nous disions aussi qu'avec une armée comme la nôtre, qui comptait 450,000 hommes sur le pied de paix, nous aurions bien facilement 800,000 hommes sur le pied de guerre! Le fait est qu'aujourd'hui nous n'avons pas 300,000 hommes[1] et que nous n'en avons jamais donné plus de 168 000. Ce que nous appelons nos réserves est pis que rien; nos mobiles n'ont aucune valeur, n'ayant jamais été exercés. Je ne parle pas de notre garde nationale et de nos francs-tireurs; tout cela n'est pas capable de tenir devant un bataillon de *Landwehr*.

Nous avions donc, dès le début et pour entrer en matière, une armée prussienne de 800,000 hommes contre 200,000; c'est déjà une assez mauvaise condition pour faire une guerre offensive, mais bien plus mauvaise pour en faire une défensive. Notre infériorité n'était pas seulement dans le nombre : la marche des troupes, celle des convois, l'emplacement choisi pour les bivouacs et pour les troupes les jours de combat, tout cela était irréprochable chez nos adversaires. L'artillerie prussienne, à projectiles percutants, porte avec une précision étonnante à 4,300 mètres, la nôtre à 2,200; de sorte que celle de l'ennemi tirait en toute sécurité et démontait

[1] Nous faisons remarquer que le prince de la Moskowa écrivait ces Notes à la fin de septembre 1870. (*Note de la Rédaction.*)

successivement toutes nos batteries sans entendre seulement siffler nos boulets. Leurs officiers d'artillerie, tranquillement assis sur un pliant, armés d'une lunette placée sur un trépied porté par un cavalier, désignent aux artilleurs le point qu'ils doivent viser, la personne, pour ainsi dire, sur laquelle ils doivent tirer. Leurs boulets éclatent aussitôt qu'ils ont touché un objet quelconque, une branche d'arbre; la fumée de l'obus indique au pointeur la place où son projectile est tombé, et si, par hasard, son premier coup a été mauvais, il rectifie immédiatement son tir. Mais il y a encore un autre avantage dans ces projectiles percutants, dont il est assez délicat de parler, c'est la façon dont ils influent sur nos soldats; ce bruit perpétuel, ces éclats d'obus frappant partout, éclatant dans les arbres, en terre, sur les maisons, et toujours dirigés avec tant de justesse qu'ils s'écartent rarement du but, ce feu incessant de batteries tellement éloignées qu'on ne les voit qu'à l'aide de lorgnettes, tout cela avait une influence qu'on ne saurait nier sur le moral de nos soldats : il faut rendre justice à tout le monde et dire la vérité.

Et néanmoins, notre artillerie, malgré son infériorité notoire comme nombre et comme qualité, a été admirable, tenant malgré tout, voyant tomber hommes et chevaux, démonter et briser ses pièces sans lâcher pied; ferme, intrépide, jusqu'au dernier moment, celui où elle était prise, n'étant pas soutenu par l'infanterie qui, depuis longtemps, s'était mise à l'écart.

Notre cavalerie aussi a été admirable de dévouement, faisant charges sur charges, recommençant toujours et ne s'arrêtant que lorsque certains régiments étaient réduits à 80 hommes, les officiers tués, blessés. Plusieurs officiers prussiens, M. de Bismarck, M. de Moltke, d'autres encore, m'ont parlé avec admiration des charges inutiles mais héroïques de nos cavaliers; c'est le mot dont ils se sont servis. Galliffet, à la bataille de Sedan, a fait charger trois fois de suite la brigade qu'il commandait, la ralliant sous le feu, recommençant toujours à l'admiration de tous ceux qui l'ont vu, amis ou ennemis. Mais pourquoi cette brave cavalerie, ces chevaliers dignes des temps anciens, étaient-ils obligés de se dévouer, de se sacrifier, d'aller sans hésiter à une mort certaine? Qu'on le demande à l'infanterie qui, depuis longtemps déjà, reculait pas à pas, cherchant des abris partout, disant qu'elle n'avait plus de cartouches, employant dix hommes pour emmener un blessé, hommes qui ne reviennent jamais. Pourquoi cette infériorité morale de l'infanterie sur les autres armes?

Avant de répondre, je ferai exception pour certains régiments très bien commandés et qui se sont bien battus. La raison que

j'en donnerai, je serai peut-être le seul à la produire, mais je n'en suis pas moins convaincu qu'elle est bonne. Les hommes sont les mêmes dans toutes les armes : artilleurs, cavaliers, fantassins; l'origine, l'éducation, tout est pareil; *les officiers seuls diffèrent.*

Dans l'artillerie, l'instruction, l'éducation a élevé le caractère des officiers; quelles que soient leur origine, leur naissance, ils sont essentiellement nobles, parce qu'ils ont acquis.

Dans la cavalerie, on trouve un grand nombre d'officiers bien nés, bien élevés, beaucoup servant par amour de l'art, ayant dans leurs sentiments cette élévation que donnent l'instruction, la naissance, ayant, en général, un niveau plus élevé que celui des officiers d'infanterie.

Je ne veux certainement pas dire qu'il n'y ait pas de bons et braves officiers dans cette arme; mais, enfin, je les classe en troisième ligne, et comme pour moi la valeur d'une arme est toute dans ses officiers, je place l'infanterie en dernier[1].

Voilà pourquoi, durant cette campagne, dans ma conviction, l'infanterie s'est montrée médiocre. Pour sa défense, elle pourra dire, non sans raison, que ce qui a été au feu dans l'armée du maréchal Mac-Mahon était de seconde qualité; les hommes de la classe 66 ne connaissaient pas leur arme, l'organisation du 4e bataillon n'ayant pas de drapeau, de colonel, était défectueuse; on aurait peut-être mieux fait de les verser dans de vrais régiments. Je n'en persiste pas moins dans mon opinion, tout en admettant les circonstances atténuantes.

D'autres causes d'infériorité existent encore : le problème que l'on cherche depuis longtemps à résoudre est celui de trouver le meilleur moyen d'avoir une armée légère; pour l'obtenir, les uns veulent diminuer les bagages, les autres veulent alléger les hommes. Pour vivre, pour marcher et pour combattre, il faut des vivres, des munitions et des vêtements; si les bagages s'en chargent, on augmente les convois, on se voit fatalement suivi par des milliers de voitures qui marchent en file sur les routes à perte de vue, et que l'armée active ne peut quitter si elle ne veut manquer de tout. Si, au contraire, on charge les hommes de tout ce qui leur est nécessaire, on diminne *un peu* les convois; mais on arrive à mettre sur le dos des soldats un poids de 70 livres.

Je le demande aux hommes forts : est-il possible, avec une pareille charge, d'escalader des côtes, d'arpenter les routes, de

[1] Nous n'avons pas besoin de dire que nous laissons à l'auteur la responsabilité de ses appréciations. (*Note de la Rédaction.*)

combattre souvent pendant douze et quinze heures? Peut-on demander à des hommes, souvent jeunes et délicats, de faire ce que ne feraient pas des forts de la halle? Aussi, qu'arrive-t-il? Lorsqu'il faut faire une action décisive, enlever de vive force une hauteur, on met les sacs à terre; puis, en avant! Quelquefois, on réussit, on poursuit même l'ennemi, on fait une lieue, deux lieues... Que deviennent les sacs? Mais si, au lieu de réussir, on est repoussé dans une autre direction, les sacs sont encore bien mieux perdus; alors, c'est la misère pour les soldats. Un homme qui porte 70 livres et qui doit combattre après avoir fait quelquefois sept ou huit lieues, ainsi chargé, n'a plus de valeur; la fatigue physique influe fatalement sur le moral, et vous avez, pour le moment du combat, des hommes épuisés, dégoûtés, de mauvaise humeur, sans entrain. Le combat est pourtant le résumé de la guerre : c'est l'action décisive, et c'est à ce moment décisif que tout doit être sacrifié, puisque c'est lui qui décide de tout.

Nous avons vu l'armée prussienne; ses bagages sont moins considérables que les nôtres; les hommes sont plus légers, ils sont dans le vrai. Aussi le maréchal Mac-Mahon disait d'eux : « Ce sont des oiseaux, ils ont des ailes. »

Voilà donc une seconde circonstance bien atténuante pour l'infériorité de l'infanterie. J'ajouterai que les hommes ne sont pas responsables de leur insuffisante instruction. C'est sur les chefs que retombe cette responsabilité.

Comment a-t-on pu croire que l'armée du camp de Châlons pourrait se battre avec des armes que la plupart n'avaient jamais maniées, qui partaient dans leurs mains sans qu'ils sussent pourquoi et qui ont causé une infinité d'accidents? Les hommes de la classe de 66, les 4mes bataillons, ont pu tirer en tout 5 cartouches par homme pendant leur séjour au camp!

Les Prussiens sont exercés *à viser;* ils ne tirent pas dans le tas, chaque *homme* doit viser *son homme* autant que possible, ils tirent lentement, épaulent et ajustent; les nôtres tirent vite, sans viser, souvent en l'air, épuisent leurs cartouches avec une vitesse effrayante, puis s'en vont sur les derrières, sous prétexte qu'ils n'ont plus de cartouches : et cependant notre fusil est incomparablement meilleur que celui des Prussiens comme portée, légèreté et justesse; mais que faire avec des soldats inexpérimentés qui ne connaissent pas leur arme! C'est d'ailleurs dans notre caractère de tirer vite, de faire beaucoup de bruit, — le sang-froid n'est pas notre qualité dominante, — aussi l'usage de notre excellent fusil devra-t-il être soigneusement réglé par des moyens qui sont à discuter, soit par le tir au commandement, soit par d'autres

moyens. Mais, pour y arriver, il faut à notre armée une autre qualité dont je n'ai pas encore parlé et qui est bien perdue depuis longtemps ! Cette qualité, la force des armées, la force des Etats, c'est la discipline ; sans elle, pas d'armée ; et nous ne possédons plus cette force, qui est visible en tout dans l'armée prussienne. Nous nous sommes bien souvent moqués de la raideur allemande comparée à la *furia francese !* Je leur donnerais bien un peu de notre furie pour une légère dose de leur discipline. J'ai entendu le maréchal Mac-Mahon dire qu'il avait vu à Freschwiller, au milieu d'un feu épouvantable, s'avancer dans le plus bel ordre des colonnes prussiennes qui s'arrêtaient et faisaient, au commandement de leurs officiers, des feux aussi réguliers que sur un champ de manœuvre ; essayez d'en faire autant avec nos soldats ! Les fusils partiront tout seuls ; nul n'attendra le commandement, parce que la discipline nous manque. L'indiscipline s'est glissée dans nos rangs petit à petit, et, de longue date, la démagogie, la voyoucratie, y figurent...

Il est bien douloureux d'être à chaque instant obligé d'admirer ses ennemis et de constater une supériorité incontestable ; mais est-il possible de ne pas rendre justice à cette puissante organisation qui permit à un moment donné de transformer toute une nation en armée active, marchant, manœuvrant, combattant comme aurait pu le faire une armée de 25,000 hommes du temps de Turenne ou Condé ?

Le nombre tellement supérieur de l'ennemi a été la cause principale de nos défaites : jamais, dans aucune circonstance, nous n'avons combattu à moins de 1 contre 3.

Pendant notre campagne d'Italie, l'empereur commandait l'armée effectivement et nominativement. C'était la première fois, et il débutait par une campagne sérieuse, ayant 100,000 hommes sous ses ordres et en face de lui un ennemi non sans valeur et passant pour très savant en matière de stratégie. Aussi ne devait-il pas être sans inquiétude sur le résultat de la campagne. Comprenant qu'il n'était pas le général Bonaparte, mais ayant confiance dans l'excellente armée qu'il avait sous ses ordres, il résolut de n'agir jamais qu'en force, d'avoir toujours tous ses corps dans la main, à très petites distances les uns des autres, de manière à pouvoir toujours secourir un corps par le corps voisin. L'événement a prouvé l'excellence de cette tactique ; jamais nous n'avons vu un de nos corps isolés écrasé par un ennemi supérieur. Comment peut-il se

faire que, devant un ennemi redoutable comme la Prusse, on ait employé une tactique toute différente? Nos corps isolés, placés à des distances telles que les communications étaient impossibles, ont été battus séparément. C'est une bien triste consolation, lorsque les événements ont si mal tourné, de se dire : « J'avais tout prévu »; mais on se doit la vérité aussi bien qu'aux autres

L'affaire de Saarbrück avait semblé nous promettre un bon début; pourtant, lorsque j'en connus les détails, j'en fus plutôt attristé.

Je voyais une indécision complète, je sentais notre éparpillement, je redoutais un danger qui ne tarda pas à se manifester. Je pensais que l'empereur devait immédiatement, et quand il était encore temps, quitter l'armée, lui adresser une proclamation disant qu'il avait voulu s'assurer par lui-même que tous ses besoins étaient satisfaits, qu'il laissait le commandement aux mains de généraux ayant toute sa confiance, et qu'il allait organiser la seconde armée. J'avais vû donner tant d'ordres et de contre-ordres que je redoutais tous les malheurs qui nous sont arrivés, et je voulais, je l'avoue, en voir retomber la responsabilité sur une autre tête.

Peut-être même le maréchal Bazaine aurait-il pu encore conjurer nos maux. Le maréchal de Mac-Mahon, très beau sur un champ de bataille, ne me semblait pas une tête assez forte pour un pareil commandement. Je me souviens d'une conversation que j'eus avec le maréchal Lebœuf, qui s'excusait déjà de ne pas avoir été plus préparé, et qui voulait faire au moins partager la responsabilité de la guerre à ses collègues du ministère. C'était après la malheureuse affaire du général Douay; il me parlait de la seconde armée qu'il était en train de former. Je lui dis que la seconde armée ne rejoindrait jamais la première; qu'elle serait composée d'éléments sans valeur; mais que, si on la ménageait, elle pourrait peut-être servir *à traiter!* Ce mot, bien risqué quand on n'est pas tout à fait battu, lui fit faire un soubresaut; pourtant il me prit la main, me la serra fortement et s'en alla sans répondre un mot. Pour moi, dès ce moment, ma conviction était formée, et pendant tout le reste de la campagne, quoi que j'aie pu faire pour m'illusionner, je n'ai jamais eu un moment d'espoir, non que je crusse au million d'hommes armés qui devait nous écraser (sous ce rapport, j'étais aveugle comme bien d'autres), mais j'avais peu d'estime pour notre armée. Je connaissais son indiscipline, son inexpérience au maniement des nouvelles armes, ses chants révolutionnaires, la manière honteuse dont les hommes en congé avaient rejoint

l'armée, l'ivresse encouragée, approuvée presque par les populations. N'ayant d'estime que pour la discipline, croyant peu aux élans patriotiques, surtout noyés dans le vin, je voyais les événements à travers un voile noir.

La bataille de Sedan est la seule à laquelle j'aie assisté; mais, d'après ce que j'avais vu et entendu, mes convictions étaient déjà formées et elles n'ont été que confirmées par ce dernier désastre.

L'armée du camp de Châlons aurait peut-être pu rendre au pays un service signalé si, au lieu de la lancer dans les aventures, on l'avait fait marcher sur Paris; on s'est flatté qu'elle pourrait faire sa jonction avec celle du maréchal Bazaine et que ces 250,000 hommes réunis suffiraient pour empêcher la marche du prince royal sur Paris; eussions-nous réussi à faire cette jonction que le résultat que nous en espérions eût encore été douteux; car, dans ma conviction, l'armée prussienne entrée en France a dépassé 600,000 combattants; l'ennemi pouvait donc tenir en respect nos 250,000 hommes avec 400,000 et continuer sa marche avec 200; ou bien réunir toute son armée de 600,000 hommes pour écraser nos 250,000; c'est, du reste, ce dernier parti qu'elle a pris; car notre tentative de jonction a déterminé un temps d'arrêt dans la marche du prince royal, qui n'a pas voulu s'aventurer avant de nous avoir détruits. Si nous avions, comme le voulait l'empereur, marché sur Paris, nos 100,000 hommes aurait pu se doubler en nombre, sinon en valeur, et, appuyés sur Paris, ils auraient imposé une force soit pour combattre, soit pour traiter, plutôt pour traiter, car il faut être vrai, quelque pénible que cela soit.

Quelle est donc la cause qui nous a déterminés à abandonner cette marche sur Paris déjà commencée? Une dépêche fatale du ministre de la guerre, arrivée pendant la nuit et qui a fait tout changer en quelques instants; la menace d'une révolution à Paris si nous abandonnions le maréchal Bazaine; et pourtant nous avions bien raison, car la révolution s'est faite, d'une part, et le maréchal Bazaine se soutenait encore!

C'est donc au ministre de la guerre que l'on doit attribuer notre désastre de Sedan. Tous les ordres de marche sur Paris ayant été changés précipitamment pendant la nuit, au grand regret de l'empereur, nous devions nous diriger sur Metz et tâcher de rejoindre le maréchal Bazaine. Le maréchal de Mac-Mahon avait si bien senti le péril de cette marche, de cette fausse manœuvre, qu'il avait gardé l'ordre du ministre pour s'en servir plus tard comme pièce justificative, prévoyant ce qui allait arriver, mais obéissant à un ordre sous menace de révolution. Fallait-il obéir? La position et

l'alternative étaient bien graves. Bref, on s'est déterminé à l'obéissance et on s'est mis en marche sur Metz. Le prince royal, un moment étonné, arrête sa marche sur Paris, retourne sur nous avec 250,000 hommes, et nous rejoint à marches forcées. Il attaque, dans différents combats, nos flancs et notre queue, ralentit notre marche par ces incessants combats et finit par arriver à notre hauteur. Obligés alors de changer notre mouvement sur Metz, dont la route nous est coupée, nous nous rejetons sur Sedan.

Sedan est une place forte, soi-disant forte, qui a pu l'être du temps de l'ancienne artillerie. Aujourd'hui, c'est un cul-de-sac, un entonnoir, dominé de toutes parts, à cheval sur la Meuse. Les Prussiens en occupaient les deux rives, l'ayant passée, à Donchery et au-dessous, sur des ponts qu'ils avaient jetés.

Nous avions à Sedan environ 90,000 hommes et l'ennemi 250,000. Il nous entourait. Du haut de la citadelle nous pouvions distinguer la circonférence de ses troupes. C'est dans ces conditions que nous avons livré bataille. Elle était perdue d'avance. En rase campagne, quelques corps, quelques fractions de troupes qui n'auraient pas senti derrière elles ce refuge trompeur d'une place forte, auraient pu s'échapper, se faire jour; mais l'instinct naturel de la conservation a fait rechercher à nos hommes, pour s'abriter momentanément, l'appui des murs et des fossés. Commencée à quatre heures du matin, la bataille a duré jusqu'à six heures du soir, sans alternatives, sans que nous pussions un moment nous flatter de la gagner. Nos pertes en tués ou blessés n'ont pas été énormes, mais l'ennemi prétend avoir fait 20,000 prisonniers.

A partir de midi, la bataille était bien perdue quoique la résistance continuât; mais les soldats rentraient en ville par masses ou se cachaient dans les fossés de la citadelle; la ville était encombrée de soldats, de voitures, de chevaux, d'artillerie et de caissons; le plus grand désordre y régnait, on ne pouvait avancer dans les rues; les ordres étaient impossibles à porter; enfin, les obus qui y pleuvaient incessamment et qui tuaient hommes et chevaux, avaient complètement démoralisé cette cohue composée de tous les éléments divers de l'armée; il aurait été impossible aux hommes d'y retrouver leurs corps ou leurs régiments; deux généraux avaient été tués dans les rues, le feu avait pris en plusieurs endroits, la confusion était à son comble.

Avec une garnison de 5,000 ou 6,000 hommes, en sacrifiant la ville, on aurait pu se défendre peut-être trois ou quatre jours; mais avec ce tas de 80,000 hommes, poussés les uns contre les

autres, continuer la lutte, même pendant la nuit, c'était sacrifier, envoyer à la boucherie 25,000 ou 30,000 hommes inutilement, pour prolonger la défense de quelques heures. L'ennemi était au pied des remparts, un cercle de 250,000 hommes et de 500 pièces d'artillerie nous entourait presque à portée de pistolet. L'ennemi savait que nous n'avions que pour vingt-quatre heures de vivres et plus de munitions. Il fallait donc capituler! L'empereur avait, la veille même, fait afficher sur les murs de la ville une proclamation par laquelle il déclarait ne plus commander l'armée, dans laquelle il ne voulait servir que comme simple soldat. C'était donc au général de Wimpfen, qui la commandait, à se charger de cette tâche douloureuse. Le drapeau blanc ayant été arboré sur les remparts, le feu cessa bientôt, et un aide de camp du roi fut introduit dans la place pour traiter d'un armistice par lequel on nous accordait jusqu'au lendemain neuf heures pour accepter une reddition pure et simple. Le général réunit aussitôt un conseil de guerre auquel l'empereur n'assista pas. Le conseil était composé de tous les commandants de corps d'armée, généraux de division et de brigade présents dans la place.

Ce conseil, à l'unanimité moins deux voix, décida que toute résistance était impossible.

L'un des dissidents, la veille, pendant la bataille, était d'avis que tout était perdu et qu'il n'y avait plus rien à faire. Pendant la nuit, le général de Wimpfen se rendit auprès de M. de Moltke, pour discuter avec lui les conditions de la capitulation : nous voulions obtenir les honneurs de la guerre, c'est-à-dire sortir des murs de la ville avec armes et bagages, enseignes déployées, nous engageant sur l'honneur à ne plus servir pendant la campagne. Mais notre position était trop bien connue; M. de Moltke savait que nous étions à sa merci, aussi fut-il inflexible dans ses conditions. La seule faveur qu'on put obtenir fut que les officiers seraient libres sur parole de ne plus servir.

L'empereur avait écrit la veille au roi pour lui déclarer qu'il était son prisonnier et qu'il lui rendait son épée! La réponse du roi avait été des plus courtoises et rendez-vous avait été pris pour une entrevue entre les deux souverains.

Jusque-là, et depuis le commencement de la campagne, nous n'avions eu que des combats incertains ou des défaites; notre amour-propre national était bien atteint; pourtant les troupes avaient combattu bravement et avaient fait payer cher à l'ennemi ses victoires; le malheur nous accablait, mais l'honneur était sauf.

Après la capitulation, notre situation morale semblait amoindrie. Pourtant, cette capitulation a été demandée, discutée et finalement signée par les plus braves généraux de l'armée : le général en chef de Wimpfen s'est conduit pendant la bataille comme un héros; il voulait, et il l'a tenté en vain, se faire jour avec 3,000 hommes qu'il avait ramassés. Ce n'est qu'au dernier moment que la vérité s'est dressée devant lui et qu'il lui a fallu s'incliner tristement devant elle. Le général Douay, qui commandait un corps, et le général Ducrot ont lutté jusqu'à la fin, Lebrun également. Tous ont fait ce qui était humainement possible; tous avaient le cœur assez haut placé pour sacrifier leur vie sans hésiter : mais si un général a entre ses mains l'honneur des troupes qu'il commande, il a aussi la responsabilité de leur existence qu'il ne doit sacrifier que lorsqu'il a une chance de succès.

On ne se dit pas sans hésiter : « Demain, il y aura 30 ou 40,000 hommes égorgés sans défense, une ville sera pillée, brûlée, les habitants englobés dans le massacre général par le fait de mon entêtement et de mon orgueil militaire! » — L'humanité aussi a ses droits!

Il faut avoir passé par ces terribles moments pour comprendre tous les sentiments que nos cœurs ont éprouvés! On peut se dévouer pour le salut des autres; une arrière-garde peut se faire tuer pour sauver une armée; un groupe d'hommes énergiques et animés d'un grand enthousiasme peut se faire sauter dans une citadelle ou sur un vaisseau; mais il y a loin de là à faire massacrer une armée de 80,000 hommes.

Je reviens à l'entrevue des souverains. Elle avait été convenue pour neuf heures du matin, et le feu devait recommencer à dix heures si le général de Wimpfen ne parvenait pas, dans une seconde entrevue, à obtenir quelque adoucissement aux conditions premières. Pourtant le général de Moltke avait promis à l'empereur qu'on ne tirerait pas avant la fin de son entrevue avec le roi, laissant ainsi espérer que l'empereur pourrait obtenir directement du roi ce qu'il ne se croyait pas en mesure et en position d'accorder lui-même : c'était donc un espoir qui restait encore à l'empereur, mais il ne fut pas de longue durée, car M. de Bismarck affirma à l'empereur que *rien* ne pourrait changer les résolutions prises, et que si la capitulation n'était pas signée à dix heures, le feu recommencerait même sans un ordre nouveau. Le général de Wimpfen signa donc.

Le roi avait donné rendez-vous à l'empereur à Donchery; puis

on avait choisi un petit château à quelque distance de là, sur une hauteur, dans un lieu des plus pittoresques; ce château appartient à un M. Amour, de Sedan; il est d'architecture gothique, entouré d'un joli parc. Nous y arrivâmes les premiers, les honneurs militaires furent rendus à l'empereur par un poste bavarois; la cour était pleine d'officiers de toutes armes, dont quelques-uns m'étaient connus : comtes Perponcher, de Hatzfeld; prince Linar, général de Boyne. Le roi se fit attendre longtemps; il est vrai qu'il était à 20 kilomètres et qu'il lui était difficile d'arriver plus tôt. L'empereur l'attendait au haut d'un petit escalier conduisant à une grande pièce vitrée, de telle sorte que, du dehors, nous ne perdions pas un mouvement des souverains. Mais avant de nous retirer, nous étant placés derrière l'empereur, nous vîmes et entendîmes les premiers gestes et les premières paroles. Le roi alla vers l'empereur, le salua et lui dit en lui prenant la main : « Sire, je regrette bien de vous revoir dans des circonstances aussi douloureuses. »

Nous descendîmes alors pour laisser les souverains libres et nous vîmes que le roi tenait encore dans ses deux mains la main de l'empereur de la façon la plus cordiale; puis ils entrèrent dans une autre pièce et nous ne vîmes plus rien. L'entrevue dura environ vingt-cinq minutes. L'empereur nous présenta alors au roi, qui nous connaissait depuis longtemps, soit de Compiègne, soit comme ayant rempli des missions auprès de lui, soit comme ayant été attachés à sa personne. Le prince royal accompagnait le roi. L'empereur, après le départ du roi, nous dit que nous allions à Cassel, au château de Wilhemshœhe. Nous passâmes encore le reste de la journée et la nuit au petit château de Bellevue, et le lendemain nous nous mîmes en route pour notre destination.

L'empereur avait demandé à ses officiers quels étaient ceux qui voulaient le suivre; tous ses aides de camp sollicitèrent cette faveur, qui nous fut accordée. Le roi avait attaché à la personne de l'empereur, pour l'accompagner, le général de Boyne et le prince de Linar. Pendant la route, nous n'avons eu qu'à nous louer de ces messieurs, qui ont fait tout leur possible pour éviter à l'empereur ce qu'il a rencontré de pénible durant ce long trajet. Ecrirai-je tous ces souvenirs, qui ne s'effaceront jamais de ma mémoire? Non. Les larmes me viennent aux yeux, la rage m'entre dans le cœur en y arrêtant ma pensée...

L'armée prussienne a fait son devoir. Mais, d'après ce que j'ai vu, la nation a été loin de se conduire en ennemi généreux.

Je ne puis aller plus loin...

Je suis convaincu que l'empereur a cherché la mort à la bataille de Sedan. Quelques jours avant, il nous avait dit, en récapitulant tous ses malheurs : « Et ne pouvoir pas même se faire tuer! » Ce jour-là, il croyait bien ne pas manquer de trouver la mort, et il a bien fait ce qu'il pouvait pour aller au-devant d'elle.

Le matin de la bataille, nous sommes montés à cheval vers huit heures et demie et nous nous sommes dirigés vers les hauteurs qui dominent la place au-dessus de la citadelle; nous nous sommes croisés avec bien des blessés. J'ai vu là le pauvre Bastard qui nous a dit bonjour en passant; il était dans un village, soutenu par deux hommes, affreux à voir, le nez et la moitié de la figure emportés. L'empereur s'est dirigé vers une batterie, en défendant à son état-major de le suivre; il y est resté environ trois quarts d'heure, exposé au feu le plus épouvantable dirigé sur la batterie, — pendant ce temps, nous attendions auprès d'un bataillon d'infanterie, — nos képis écarlates, couleur qui brille au soleil, attiraient sur nous une grêle d'obus qui éclataient avec fracas de tous côtés. Aussi, lorsque l'empereur, que nous voyions de loin, changea de place, ce bataillon nous souhaita bonne chance et ne fut pas fâché de notre départ. Nous suivîmes alors l'empereur qui parcourut une partie du champ de bataille. Les batteries ennemies, placées sur des hauteurs de l'autre côté de la Meuse, ayant reconnu l'empereur, nous envoyèrent des centaines d'obus qui tombaient près de nous, quelquefois à la place même que nous venions de quitter, mais aucun de nous ne fut touché, je n'y comprends rien! Le pauvre d'Hendecourt seul, portant un ordre de l'empereur, a disparu. Nous avons appris qu'il avait été blessé et porté dans un village. Comme tout le monde l'aimait beaucoup dans notre état-major, on l'a fait chercher partout, on l'a recommandé à toutes les ambulances, nous n'avons pas encore de ses nouvelles. Quoique le feu ne nous ait pas atteint, nous avons eu des blessés : Courson a eu l'épaule démise et le bras cassé, son cheval s'étant abattu sur lui; Guzman, une balle morte au genou; Trécesson a été emporté par son cheval, à qui j'ai vu escalader à moitié un mur à pic comme un chat aurait pu le faire; puis, se retournant en l'air, il est venu s'effrondrer sur la route, il a été grièvement contusionné et a dû rester à Sedan. En rentrant à Sedan, mon cheval, effrayé par un obus qui avait éclaté sous le nez du cheval de l'empereur, s'est abattu sur le pavé et m'a abîmé le genou.

L'ennemi tirait sans discontinuer sur un pont de Sedan qui servait au passage des troupes et des convois; au moment où nous y arrivâmes une voiture qui le traversait nous barra le passage pendant quelques secondes, l'empereur fut obligé de s'arrêter, en

ce moment, un obus tombé sur le pont tua le cheval de cette voiture; sans cet obstacle d'un instant, l'empereur était tué. Il était onze heures passées quand nous rentrâmes à la sous-préfecture, l'empereur ne pouvait plus tenir à cheval, il souffrait horriblement, plusieurs fois il avait été obligé de mettre pied à terre. On me porta sur un lit, où je restai quelques heures; j'entendais un vent terrible au-dessus de ma tête, pareil à celui qu'on entend siffler dans les cordages d'un navire par un gros temps; je me penchai en avant pour regarder les arbres du jardin, le feuillage était complètement immobile et ce vent était celui des obus tirés sur la ville, incessant, perpétuel; six cents pièces tiraient sur nous de tous les côtés, et je crois que jamais feu pareil n'a été entendu dans aucune bataille, n'a été concentré sur un si petit espace.

La lettre qui a paru dans la *Patrie* du 11 septembre, attribuée à un officier de l'état-major du général de Wimpfen, explique, d'une manière trop grave et trop injuste, la responsabilité de l'empereur dans le désastre de Sedan, pour qu'il soit permis aux officiers qui ont eu l'honneur de rester avec Sa Majesté de ne pas rétablir les faits dans leur exactitude.

Lorsque les différents commandants de corps d'armée vinrent prévenir l'empereur que leurs troupes étaient repoussées, dispersées, refoulées dans la ville, l'empereur les renvoya au général de Wimpfen. En même temps, le général envoyait à l'empereur deux officiers de son état-major porteurs d'un billet par lequel il proposait à Sa Majesté, non pas de sauver l'armée, mais de sauver sa personne, en la plaçant au milieu d'une colonne avec laquelle, disait-il, on tâcherait d'atteindre Carignan. L'empereur refusa de sacrifier encore un grand nombre de soldats pour se sauver lui-même, et d'ailleurs, dit-il, Carignan est au pouvoir des Prussiens; mais si le général croit pouvoir sauver quelque partie de l'armée, qu'il le tente!

En même temps que le général en chef recevait cette réponse de l'empereur, il faisait part de son projet au général Lebrun, commandant du 12e corps. Celui-ci lui répondit : « Vous ferez tuer 3,000 hommes de plus et vous ne réussirez pas; mais, si vous voulez essayer, je veux bien aller avec vous. »

Ils partirent en effet, et moins d'une demi-heure après, le général de Wimpfen convint que sa tentative était irréalisable et qu'il ne restait plus d'autre parti que de déposer les armes. Le général rentra donc dans Sedan, et considérant qu'il était dur pour lui, qui n'avait pris le commandement que par intérim, de mettre son nom au bas d'une capitulation, il envoya sa démission à l'empereur.

L'empereur la refusa, car il fallait que celui qui avait eu l'honneur de commander pendant la bataille assurât, autant que possible, le *salut* de ce qui restait de l'armée.

Le général comprit ces raisons et retira sa démission; il était alors neuf heures du soir et le feu avait cessé à la chute du jour. Il est complètement *faux* de dire que le général ait été combattu dans ses idées et dans les ordres qu'il a pu donner, car l'empereur ne le rencontra qu'un instant sur le champ de bataille, entre neuf et dix heures du matin. Le général revenait de Balan et l'empereur lui demanda comment allait la bataille de ce côté. Le général répondit : « Sire, les choses vont aussi bien que possible et nous gagnons du terrain. » Sur l'observation que lui fit l'empereur qu'un officier venait de le prévenir qu'un corps ennemi considérable débordait notre gauche : *Eh bien, tant mieux, il faut les laisser faire; nous les jeterons dans la Meuse et nous gagnerons la victoire.*

Il est également faux que le général ait eu aucune altercation avec l'empereur ou avec ses officiers. Lorsqu'ils se séparèrent, le soir, l'empereur embrassa le général avec effusion.

Prince DE LA MOSKOWA.

SYBIL

SILHOUETTES AMÉRICAINES A PARIS[1]

XI

L'été touchait à sa fin, lourdement, péniblement. Les marronniers dépouillés presque, roussis, lamentables, semblaient appeler le long repos de l'hiver. Les chaleurs de septembre, revenues après une période de pluies froides, pesaient sur la grande ville. L'asphalte cédait sous les pas, l'air embrasé était chargé d'odeurs écœurantes.

Tout en haut de la grande maison, rue Notre-Dame-des-Champs, dans sa chambrette surchauffée, sans air, Tina Reynolds, effondrée sur son lit, pleurait, une lettre ouverte à la main..., et, tout en pleurant, elle pressait son mouchoir contre sa bouche, pour étouffer le bruit de ses sanglots.

Personne, cependant, ne l'eût entendue. A droite, à gauche, les ateliers déserts, les chambres vides, lui faisaient une zone de silence, d'abandon absolu. Les étudiants étaient loin : Sarah Clarke encore en Amérique, les autres dispersés ici ou là, dans les bois, dans les champs, heureux, oubliant, grâce au travail, leurs soucis lorsqu'ils en avaient et confiants en l'avenir.

Et, subitement, Tina se dit que, voir un peu de verdure, suivre une allée de forêt, sentir sur sa joue en feu une brise parfumée, voir un bout de ciel à travers la feuillée, ce serait encore du bonheur. Elle se sentait défaillir dans cette ville détestée, sous ce toit brûlant. Pourquoi d'autres avaient-ils la joie, l'espoir, l'amour? Pourquoi, à elle si délicate, si faite aussi pour les choses douces et belles, le sort ne réservait-il que la douleur, l'angoisse, l'abandon? Qu'avait-elle fait pour mériter un châtiment pareil?

Jusqu'au bout, elle avait espéré. Après un premier refus de la part du Comité dont la générosité s'était vite épuisée, dont le membre le plus influent, celui qui avait eu confiance en elle, était mort, elle avait écrit de nouveau avec toute l'éloquence dont elle

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 octobre, 10 et 25 novembre 1898.

était capable. Son professeur répondait d'elle. Encore une année de travail acharné, et elle aurait sûrement un engagement qui lui permettrait, non seulement de gagner son pain, mais encore de rendre, petit à petit, l'argent dépensé pour son instruction.

Elle avait attendu la réponse à cette lettre, non sans inquiétude, certes, mais se disant qu'elle ne pourrait être absolument mauvaise. On n'abandonne pas une œuvre à moitié réussie, ce serait se déjuger, ce serait aussi perdre tout le bénéfice des sacrifices déjà accomplis. Forte de cette conviction, Tina avait continué à travailler seule, puisque son professeur, lui aussi, était en vacances; elle était arrivée à vivre très mal, mais enfin à vivre en s'endettant. On lui faisait encore crédit, lorsque, rougissant, pâlissant, elle annonçait des secours de là-bas, de son pays lointain, très vague dans l'esprit des braves gens du voisinage. Depuis deux mois elle n'avait pas payé sa chambre.

Tantôt, en lui apportant sa lettre d'Amérique, la concierge, bonne femme, maternelle pour ses locataires pauvres, avait eu un large sourire de félicitation.

— Bien vrai, elle s'est fait attendre. Mais l'a v'là enfin! C'est pas malheureux, mam'zelle, car je peux bien vous le dire maintenant, le propriétaire ne voulait plus attendre. Encore une semaine et vous étiez sur l'pavé, pauvre p'tite. Il doit venir aujourd'hui même, je peux lui dire que vous réglerez?

— Oui, madame Porchon, — oui, sûrement.

La concierge sortie, elle était restée quelques instants, la lettre entre les doigts, n'osant l'ouvrir. Cependant dès qu'elle eut déchiré l'enveloppe, elle vit le papier bleuté d'un chèque. Ah! elle ne s'était donc pas trompée!

Mais, en lisant les quelques lignes de la lettre officielle et froide, elle devint blême. C'était fini. Ce qu'on lui envoyait n'était qu'un secours, — une aumône, — à peine de quoi payer ce qu'elle devait. D'autres engagements avaient été pris par le Comité; il était impossible de continuer une annuité considérable et qui avait produit si peu de résultats. Parmi les invités de Mrs Anderson, deux mois auparavant, s'était trouvée une personne de leur ville, dont l'indignation avait produit une impression déplorable. Miss Reynolds trouverait sûrement un moyen de gagner sa vie. En tout cas, il était inutile d'attendre de sa ville natale plus qu'elle n'avait fait.

Les sanglots cessèrent peu à peu, l'épuisement absolu de la pauvre enfant ne lui laissait même plus la force de pleurer; quant à réfléchir, elle n'en était pas capable. Elle restait sur son lit, inerte, les yeux fermés, cherchant le sommeil, comme si l'anéantissement eût été le seul bonheur possible. Mais le sommeil ne vint pas. Les

images confuses qui se renouvelaient dans son cerveau fatigué ne pouvaient s'appeler des pensées. Des scènes de son enfance se mêlaient d'une façon bizarre aux souvenirs plus récents, aux visages entrevus chez Mrs Anderson, à la bonne figure laide de Sarah Clarke, surtout à la silhouette de son camarade, de son ami Hugh — dont elle n'avait pas de nouvelles.

Il avait cherché à la voir, sans y réussir; il avait écrit et elle lui avait répondu, très brièvement. Puis il était parti. C'était tout.

Où était-il? Il avait projeté un voyage dans le centre de la France, un peu au hasard. Elle se l'imaginait dans quelque joli coin, filant à bicyclette le long d'une belle rivière, se reposant à l'ombre d'un arbre. Et, de nouveau, le désir maladif, déraisonnable de voir des prairies, des bois surtout, lui revint avec une intensité telle qu'elle eut peur; sûrement ces fantaisies étaient un signe de folie. Sa trop longue solitude, ses journées passées dans le silence, ses angoisses qu'elle gardait pour elle, tout cela avait fini par agir sur le cerveau. Cela et autre chose encore, la privation de nourriture saine, la faim, la faim brutale, dont elle sentait les tiraillements au milieu même de son chagrin...

Un peu plus et on la trouverait étendue sans vie, morte de privations. Ces choses-là arrivent, elle le savait, en plein Paris, au milieu du luxe de la grande ville, à quelques pas des théâtres regorgeant de monde, des hôtels où se donnent des bals et des dîners, où les femmes décolletées portent des bijoux dont un seul ferait vivre toute une famille pendant de longs jours.

Ses pensées devenaient de plus en plus vagues... Faisant un grand effort elle se leva, se rafraîchit le visage avec de l'eau, s'habilla avec soin et sortit. La première chose à faire, c'était de payer ses dettes. Après, on verrait. La banque était fort loin, il s'agissait d'arriver avant la fermeture. Elle entra dans une boulangerie et mangea un croissant.

Tout en marchant, elle cherchait à se tracer un plan de conduite pour l'avenir. Son professeur, peut-être, lui fournirait un emploi quelconque, de quoi lui donner le pain de tous les jours; on l'admettrait dans les chœurs, sans doute. Elle accepterait n'importe quoi, à la condition de se réserver le temps nécessaire pour travailler. Elle connaissait vaguement le monde où il lui faudrait entrer, et elle eut un frisson en songeant à cette camaraderie avec des êtres grossiers qui la traiteraient en égale, qui la tutoieraient, qui ne comprendraient rien à ses répugnances, à ses pudeurs de jeune fille bien élevée.

Déjà, souvent, dans sa lamentable solitude, bien des chuchotements étaient venus jusqu'à elle, un haussement d'épaule significatif, lorsqu'elle plaidait pour qu'on lui fît encore crédit, des mots

comme ceux-ci : « Bah! une jolie fille comme vous n'est jamais embarrassée... » Elle comprenait, elle ne pouvait pas ignorer le sens des regards plus encore que celui des mots. Que serait-ce alors lorsqu'elle aurait franchi le seuil d'un théâtre, entrant, non par la grande porte qui s'ouvre devant les artistes glorieux, mais par la petite porte bâtarde où s'engouffrent les figurants?...

Au milieu de ces pensées l'idée de Hugh s'imposa. Elle lui écrirait, elle lui demanderait conseil, aide au besoin. Sa fierté tombait. Elle se rappelait son mot à propos des courages qui faiblissent en route. Il ne devinerait jamais à quel sentiment confus elle avait obéi en s'écartant de lui. Tout cela, du reste, était fort bien. La distance qui les séparait l'un de l'autre avait augmenté insensiblement, si bien qu'elle n'avait plus peur de lui laisser voir son affection. Il la protégerait comme le ferait un grand frère. Ce serait très bon, très doux.

Dès qu'elle eut touché son argent, elle entra dans un bureau de poste et lui envoya un mot. Il n'était pas à Paris, elle le savait, sans quoi il fût venu tout droit à elle, mais la carte postale le rejoindrait; elle aurait une réponse bientôt, dans quelques jours.

Son grand désespoir s'apaisa du coup. Elle ne serait bientôt plus seule.

Ce fut presque gaiement qu'elle s'acquitta envers ses fournisseurs. On l'aimait pour sa douceur, pour ses manières toujours affables, pour sa beauté aussi, que toute sa misère n'avait pu altérer, qui prenait même un je ne sais quoi d'éthéré et de très touchant. Jamais la mère Porchon ni les autres commères ne la traitaient avec familiarité. Elle était à part, d'une essence plus fine que les autres étudiantes, malgré ses petites robes défraîchies, ses chapeaux démodés; aussi, en prenant l'argent du loyer, la brave concierge eut-elle un large sourire. Dans tout le voisinage, le bruit courut que la petite Américaine était tirée d'affaire; qu'on lui avait envoyé beaucoup d'argent de là-bas.

La vérité, c'était qu'au fond de la mince bourse, il ne restait presque rien, quelques pièces blanches seulement.

Tina attendit trois jours. Aucune réponse de Hugh ne lui parvint. Alors une terreur folle s'empara de la pauvre enfant. Elle se rappela que miss Cranford lui avait témoigné de l'intérêt. La famille était peut-être de retour. Elle se traîna jusqu'à l'avenue du Bois et s'informa.

— Mademoiselle Sybil...?

— Elle vient de se marier. Elle est en voyage de noces. Ses deux sœurs sont en Suisse avec Mrs Anderson. On prépare l'hôtel pour leur retour...

Tina s'éloigna, la mort dans l'âme. Tout lui manquait à la fois.

Elle alla s'asseoir sur un banc. La grosse chaleur lourde de septembre tombait peu à peu; des nuages bas et couleur de plomb faisaient pressentir un orage. Il faudrait songer à rentrer puisque, enfin, un abri lui restait encore, pas pour bien longtemps, hélas!

Mais, avant de rentrer, elle irait jusqu'à la pension de Hugh. Là, on lui donnerait peut-être des nouvelles. Ce n'était pas très loin des Champs-Elysées; et puis elle prendrait son temps, elle se reposerait; les bancs sont faits pour les malheureux.

Elle apprit que M. Leslie avait donné des ordres pour qu'on ne lui envoyât plus son courrier; il voyageait rapidement et comptait rentrer bientôt. Parmi les lettres qui l'attendaient, Tina remarqua sa carte avec les quelques mots anglais griffonnés à la hâte.

C'était complet. Toutes les portes se fermaient devant elle. Ses efforts n'aboutissaient à rien. Autant s'abandonner. Elle s'était crue très brave, crâne devant le danger, douée de cette force nerveuse des faibles qui, à l'occasion, résiste mieux que la force brutale. Il n'en était rien. Elle se sentait vaincue maintenant. Le ressort était brisé. Elle n'avait même plus l'énergie du désespoir. Les larmes semblaient taries. Son but unique était de retrouver le chemin de sa tanière, de s'y cacher, d'y mourir.

Horriblement lasse, elle se laissa tomber sur le banc d'une contre-allée des Champs-Elysées. Il se faisait tard et l'allée était déserte. Le roulement des voitures de l'avenue arrivait jusqu'à elle en sourdine. Machinalement elle leva les yeux et regarda les branches dénudées des marronniers. Elle se rappela sa fantaisie, son désir fou de verdure, de campagne. Cette allée, où traînaient des feuilles desséchées, ces arbres noirâtres, lui apparurent comme une ironie, comme son rêve tourné en cauchemar : Telles ses espérances, ses aspirations, ses projets de gloire.

Tina n'avait jamais eu qu'un sentiment religieux très vague. L'austérité froide de la tante qui l'avait élevée lui avait fait prendre en horreur les longues stations au temple, les homélies interminables des pasteurs. En révoltée, elle s'était jetée dans une sorte de dévotion à demi païenne; elle voyait Dieu dans le rayonnement du bonheur, dans la gloire du soleil. Derrière les nuages, elle ne devinait rien. Et certes, en ce moment, les nuages étaient bien épais... Elle regretta sincèrement la foi naïve de son enfance, elle essaya de balbutier une prière; les mots, à demi oubliés, ne sortaient plus.

Brusquement, elle sentit qu'elle n'était plus seule. Absorbée par ses pensées, elle n'avait rien entendu. Un homme s'était assis à côté d'elle. Elle aurait voulu fuir, elle n'en eut pas la force. L'homme, qui était jeune, bien vêtu, se rapprocha. Il dit, en cherchant à mieux voir le visage qui se dérobait :

— Nous avons donc un gros chagrin?

Comme elle ne bougeait pas, le jeune homme s'enhardit et lui passa le bras autour de la taille.

Tina alors se retourna et le regarda. Elle n'avait jamais vu ce jeune homme. C'était un viveur quelconque, un de ces garçons comme il y en a tant à Paris, ni bons ni mauvais, jouisseurs et sans scrupules, mais incapables pourtant d'une lâcheté. Le regard de Tina était si navré, tellement pathétique dans son ingénuité même, racontait si bien sa détresse et son absolue honnêteté que le jeune homme en resta saisi. Il se leva d'un bond et, ôtant son chapeau, salua en disant :

— Pardon, mademoiselle.

— Vous n'avez pas à vous excuser, monsieur, les apparences sont contre moi, je le sais.

La voix était si douce, avec son accent exotique, que le jeune homme se rapprocha un peu.

— Vous êtes étrangère? Vous ne savez peut-être pas à quoi vous vous exposez en restant ici.

— Je vais partir, monsieur, et rentrer; seulement je suis lasse.

— Lasse et malade? Pardon, encore une fois, je ne voudrais pas vous effaroucher..., mais..., voyons..., ayez confiance, je ne suis pas mauvais, au fond et j'ai grand'pitié des femmes qui souffrent. Que puis-je faire pour vous?

— Me laisser, monsieur, je vous en supplie.

Il salua de nouveau et se retira, mais très lentement, espérant peut-être qu'elle le rappellerait.

A ce moment, Hugh Leslie, pressé, allant à grands pas, descendit l'allée. Avec un cri de joie, Tina se leva et lui tendit les deux mains.

— Tina!... vous ici?... Je viens de rentrer et je courais chez vous!

Le jeune homme, de loin, vit la rencontre, et, haussant les épaules, s'en alla en sifflotant. L'étrangère éplorée avait retrouvé des forces à la vue de son amoureux. Bah! pour une fois, il avait été naïf!

Tina pleurait de joie, s'abandonnait, ne pouvait parler; des mots entrecoupés seuls lui venaient à la bouche. Hugh, épouvanté, la regardait, lui trouvant l'air à demi fou, la figure tirée, pâlie, plus jolie cependant que jamais, avec ses yeux démesurément agrandis.

— Tina, ma chère Tina... Voyons, que s'est-il passé?... Pourquoi m'avoir laissé sans nouvelles pendant deux mois? Vous êtes malade?

— Non.

— Alors?

— Je crois, Hugh, que je suis en train de mourir de faim, littéralement de faim.

Elle s'affaissait, et avec un cri étouffé il la prit dans ses bras, pleurant à moitié, lui aussi.

Alors, se remettant, elle murmura :

— On m'a abandonnée. C'est fini, vous savez, les beaux rêves d'indépendance, de gloire... Je n'ai plus rien. Tout à l'heure, un homme s'est assis à côté de moi. J'ai compris que de pauvres créatures se vendent pour un morceau de pain. J'aime mieux la mort, pour ma part, mais..., enfin..., j'ai compris...

— Tâchez de faire quelques pas jusqu'à l'avenue. Appuyez-vous sur moi, pauvre enfant! Vous avez retrouvé votre grand frère, tout ira bien maintenant.

— Oui, oui, répéta-t-elle après lui, comme une enfant docile, tout ira bien. Je n'ai plus peur...

Elle semblait revivre. Hugh lui communiquait un peu de sa propre force. Il héla un fiacre et donna l'adresse d'un restaurant. Le mouvement de la voiture la berçait. Elle ne parlait pas, mais elle était très heureuse, si heureuse qu'elle en oubliait les angoisses, les peurs du lendemain. Elle savait pourtant, tout au fond, que la situation restait la même, ou peu s'en fallait.

Lorsqu'elle se vit dans un cabinet de restaurant, devant une table bien servie, lorsque, à la lumière de l'électricité, elle reconnut combien Hugh la plaignait, avec quelle tendresse, quel respect absolu il la choyait, la servait, elle faillit de nouveau sangloter. Mais cela, Hugh ne le permit pas. Il se mit à causer, à raconter son voyage, à rire même. Il s'amusait à la faire manger comme une enfant. Plusieurs fois pourtant, les larmes lui montèrent aux yeux en voyant la pauvre fille casser son petit pain doré, en manger, ne pouvant attendre, dévorer les plats du regard avant d'y toucher, tout en faisant des efforts pour se conduire en femme du monde, pour ne pas montrer la joie féroce de l'être humain affamé qui enfin satisfait sa faim.

— Vous savez, Hugh, c'est la première fois depuis trois semaines que je mange autre chose que du pain.

Il se détournait, ne voulant pas la gronder de cette fierté exagérée qui l'avait condamnée au silence. Pourquoi ne lui avoir pas écrit plus tôt?.. Son bon sens d'homme se révoltait. Il ne comprenait pas. Mais, en ce moment, il ne fallait pas l'effaroucher; elle devait oublier d'abord les misères passées et surtout la solitude malsaine qui avait agi sur son cerveau.

Pour lui tenir compagnie, il fit semblant d'avoir aussi grand faim. Bientôt, elle put causer; elle fut même presque gaie. Il remettait exprès au lendemain la discussion des choses sérieuses. Dans tout

ce qu'elle lui disait, il devinait une sorte d'exaltation nerveuse qui lui fit peur. Encore quelques semaines de solitude et de privations, et la folie, certes, fût venue! Pauvre chère enfant, si peu faite pour braver les tempêtes de la vie..., par quel hasard aveugle se trouvait-elle ainsi le jouet d'une destinée cruelle?

Et, tout en bavardant, il songeait à ce qu'il allait faire. Il irait trouver le professeur de Tina, qui devait être rentré; c'était un brave homme qui avait connu trop de cas analogues pour s'en étonner, et qui aviserait peut-être au moyen de faire gagner sa vie à une élève dont il était fier. Au besoin, Hugh ferait appel à M[rs] Anderson, aux autres membres de la colonie... Enfin, on verrait. Pour le moment, il lui ouvrirait sa mince bourse d'étudiant.

Dans toute sa tendre sollicitude, sa fraternelle affection se faisait jour. Jamais il n'avait été amoureux de sa camarade, et, à ce moment, un sentiment plus vif que l'amitié la plus profonde lui eût fait horreur. Tina était trop absolument sans défense, livrée d'avance par sa dépendance, par sa faiblesse, par un sentiment aussi, qui, naïvement, se laissait voir. Hugh, sans s'en rendre absolument compte, se sentait aimé autrement qu'il n'aimait. Et cela, plus que tout le reste, le navrait.

La soirée s'avançait. Le repas terminé, ils restaient à table, paresseusement, causant à bâtons rompus, ne disant nullement ce qu'ils pensaient l'un ou l'autre, mais le laissant deviner pourtant. Tina se sentait heureuse, d'un bonheur irraisonné, tout à fait exquis.

Enfin, ils s'en allèrent lentement. Elle voulut rentrer à pied et il l'aidait à marcher; elle s'appuyait à son bras avec une confiance qui le touchait infiniment.

— Ecoutez, Tina; demain, vous serez tout à fait bien et vaillante, j'en suis sûr.

— Oui, Hugh, tout à fait.

— Je viendrai vous chercher à neuf heures; nous irons déjeuner quelque part à la campagne. Là, nous pourrons causer sérieusement, — car vous pensez bien que nous n'allons pas nous laisser aller au découragement, n'est-ce pas?...

— Non...

Mais le « non » était bien faible.

— Il nous faut encore une année de travail. Il s'agit de passer cette année sans encombre. Laissez-moi faire, je m'en charge.

Elle ne répondit pas tout de suite.

— Je ne veux pas que mon avenir se fasse au dépens du vôtre...

— Laissons cela, Tina, ou je me fâcherai. Nous avons à décider bien des choses, mais ce sera pour demain. Nous voici arrivés. Dormez bien, reposez-vous complètement. Demain vous verrez que

tout semblera beaucoup plus simple que vous ne croyez. Bonsoir, Tina ; bonsoir, ma chère petite sœur...

Et, se baissant, il l'embrassa au front, comme pour sceller son pacte d'affection fraternelle, de dévouement sans bornes.

Une fois enfermée dans sa triste chambrette, Tina s'assit et se mit à réfléchir profondément. Elle porta la main à son front là où s'était posé le baiser de Hugh, et alors, subitement, elle se jeta à genoux en sanglotant. Non ! c'était un mensonge que cette affection de sœur ; elle n'en voulait pas ! Elle aurait le courage de regarder jusqu'au fond de son cœur. Elle se rappelait son élan passionné vers Hugh, au moment où il lui était apparu, sa joie de sentir ses mains dans les siennes, de plonger son regard dans le sien... Malheureuse !... elle l'aimait ; et, dès les premiers jours, elle l'avait aimé, sans vouloir en convenir. Si elle l'avait fui, si elle avait gardé le silence pendant ses temps de misère, c'était qu'elle se méfiait, non pas de lui, grands dieux ! mais d'elle-même. Après tout, ils étaient très jeunes, l'un et l'autre ! Si la passion parlait, d'un côté au moins, qui pourrait répondre de l'avenir ? Elle se mit à trembler. Il lui était impossible de ne pas connaître les dangers d'une telle passion. Elle aimerait mieux mourir que d'y succomber.

Dès que cette idée de mort fut entrée dans son pauvre cerveau malade, elle s'y ancra. Elle eut une peur folle d'entraver la carrière de son ami. Elle le savait très généreux. Cette générosité irait peut-être, qui sait ? jusqu'à l'épouser par pitié s'il venait à découvrir son triste secret. Et, à cette pensée, le rouge de la honte lui monta au visage. Eh bien, oui, elle disparaîtrait. Il en aurait du chagrin mais, au moins, il ne traînerait pas un boulet après lui. Quant aux autres, à sa famille lointaine, où elle n'avait jamais été chérie..., que leur importerait le scandale d'un suicide ?... A ses yeux, ce n'était même pas un suicide. Elle ne voulait pas déchoir. Elle voulait mourir pour échapper à une honte possible, probable même, et qu'elle avait en horreur. Elle se sentait justifiée à ses propres yeux. Un manque de courage ? Peut-être. Elle n'était pas faite pour la lutte. Son cœur trop sensible saignait à chaque coup. Elle avait fait de son mieux. Elle était vaincue, voilà tout !

Une horloge sonna minuit. Comme il était tard déjà ! Très méthodiquement, elle se mit à l'œuvre. Il lui restait un peu de sa provision de charbon de bois, qui suffirait sans doute. Elle boucha soigneusement toutes les ouvertures. Avant de s'étendre sur son lit, elle aurait toujours le temps d'écrire. Elle ne pouvait pas mourir sans dire adieu à celui qu'elle aimait, qu'elle adorait...

Elle alluma son réchaud et, tranquillement, posément, elle se mit à écrire...

XII

A neuf heures sonnant, Hugh Leslie monta l'escalier de son amie. Il avait beaucoup réfléchi. Il se sentait sûr de vaincre le mauvais destin qui s'acharnait contre Tina. Le sentiment de sa propre force lui donnait une joie virile qui l'exaltait. Sauver ce qu'on aime tendrement, y a-t-il au monde un bonheur plus pur?

Il y avait eu de l'orage pendant la nuit; l'air rafraîchi, le ciel redevenu pur promettaient une belle journée. Rapidement, il fit ses projets. Ils iraient à Saint-Cloud par le bateau, traverseraient le parc, iraient déjeuner dans quelque village; ce serait charmant! Ils auraient tout le temps de causer. L'exaltation maladive de Tina serait tombée. Elle avait confiance en lui, se laisserait guider.

Il frappa doucement d'abord, puis un peu plus fort et l'appela par son nom. Il essaya d'ouvrir la porte, mais elle était fermée à clef. Alors il redescendit l'escalier en courant. Tina devait être sortie. La mère Porchon affirmait que non. Elle n'avait pas bougé de sa loge et avait noté tous les locataires qui passaient.

Hugh devint très pâle et la concierge le regarda, effarée.

— Ben... quoi?... Elle dormait sans doute. Vous ne croyez pas?...

— Je crois qu'elle est peut-être malade. Montez avec moi...

La brave femme, plus émue qu'elle ne le voulait paraître, s'élança à sa suite, en soufflant très fort.

A son tour, elle frappa, elle appela. Aucune réponse ne vint.

— Il faut aller chercher un serrurier.

Elle parlait bas, prise de peur. Hugh ne se possédait plus. Un peu de la brutalité de l'être primitif se cachait sous son apparence d'homme du monde. D'un formidable coup d'épaule, il enfonça la porte et entra.

Dans l'atmosphère chargée de gaz délétères, il chancela. La concierge courut à la fenêtre. La lumière éclatante de la belle matinée lui montra Tina Reynolds, étendue tout habillée, sur son lit; elle semblait dormir, tant le visage était calme et doux, seulement un peu plus pâle encore que d'ordinaire, d'une blancheur de cire.

— Tina! Tina! cria-t-il, éperdu.

Il se jeta à genoux auprès d'elle et posa ses lèvres sur le front glacé; elle était morte depuis des heures, sans doute.

Il fut secoué par des sanglots, de ces sanglots d'homme fort qui font tant mal à voir. Il se disait : « Si je l'avais aimée comme elle m'aimait, elle ne se serait pas tuée. » Et cette pensée lui fut intolérable.

La concierge, avec un grand cri, s'était sauvée pour chercher un secours bien inutile.

Hugh, en se relevant, aperçut une lettre sur la table. Elle lui était adressée et il la mit dans sa poche avant l'arrivée des voisins et d'un médecin, qui ne put que constater le décès.

A tout ce qui suivit, à l'enquête, aux formalités de tout genre, le jeune homme assista comme dans un cauchemar. Il répondit cependant très clairement aux questions qu'on lui posait, déclara qu'il se chargerait des funérailles ; il demandait seulement que tout se passât aussi simplement, aussi silencieusement que possible. Ce qu'il craignait par-dessus tout, c'était la cruelle publicité des journaux, le fait-divers puérilement dramatique. Il comprenait vaguement que, dans la pensée de tous, il jouait le rôle d'un amant, et Tina celui d'une pauvre abandonnée qui s'était tuée par désespoir plus encore que par misère. Et cela lui fut horriblement pénible. Il aurait tant voulu que la mémoire de cette enfant, si absolument, si fièrement pure, fût à l'abri de la curiosité, de la pitié brutale de tous ces êtres grossiers, incapables de comprendre combien élevée et chaste avait été leur affection !

La publicité ne fut pas évitée. Heureusement peur la mémoire de Tina Reynolds, ce fut un homme de grand talent et de nature élevée, — même dans le journalisme moderne, des hommes de cette trempe se trouvent parfois, — qui, le premier, parla de cette triste affaire. Après avoir raconté avec un respect attendri l'histoire de la jeune fille, dont on ne savait que du bien, il s'adressa directement à la colonie américaine de Paris, — cette colonie riche, heureuse, à l'abri des drames de la vie, ayant su, avec intelligence et tact, garder ce qu'il y avait de meilleur dans les mœurs de leur propre patrie, tout en adoptant le luxe, les raffinements, le charme de la vie parisienne... Et alors, se retournant contre ces heureux de la terre, ces privilégiés, il leur demanda compte des misères qu'ils n'avaient pas su empêcher, soulager tout au moins. S'étant fort bien renseigné, il donna beaucoup de détails probants sur le monde des étudiants d'outre-Océan dont le nombre augmentait chaque année, sur leur énergie, leur ardeur au travail, sur leur imprudence aussi, cette hardiesse qui fait merveille dans un pays neuf, mais qui risque fort, en Europe, d'amener des catastrophes lamentables, comme le suicide de cette charmante et fine jeune fille. Les parents, là-bas, se rendent donc bien peu compte des risques que peuvent courir de pauvres enfants, des jeunes filles très ingénues, très sûres d'elles-mêmes sans doute, habituées à se tirer d'affaire dans leur pays où le respect de la femme est la première chose qu'on enseigne aux jeunes gens, — mais à Paris ! mais lorsque viennent la misère, la faim brutale, le désespoir !...

Cet article eut un retentissement prodigieux. D'autres journaux

s'emparèrent de ce thème. Pendant quelques jours Tina Reynolds, qui avait espéré une renommée tout autre, eut, selon le mot d'un reporter, une très bonne presse.

L'humble convoi fut suivi par des centaines de personnes, dont beaucoup n'avaient jamais entendu parler de Tina Reynolds avant sa mort; le cercueil était jonché de fleurs. Tous les membres influents de la colonie suivaient au pas de leurs chevaux, Mrs Anderson en tête. Hugh menait le deuil. Il était si pâle, si défait, que beaucoup voyaient en lui plus que l'ami dévoué et désintéressé de la pauvre morte; on lui parlait comme s'il avait perdu une douce fiancée, tendrement aimée.

Au cimetière protestant, après la cérémonie, une femme se détacha d'un groupe et alla vers Hugh. C'était Sybil.

— Jamais je ne me pardonnerai, dit-elle doucement, de ne pas avoir deviné sa détresse, forcé sa confiance. La pauvre petite, la pauvre petite! J'avais pourtant fait les premières avances; mais elle était trop fière; elle n'a pas voulu comprendre tout ce que je ressentais pour elle de véritable sympathie.

— Si, madame, elle l'a compris, car, la veille de sa mort, elle est allée chez votre père, espérant vous trouver. Vous étiez absente. C'est alors que le désespoir a commencé à faire son œuvre. Tout lui manquait à la fois.

— Cette tragédie aura servi à quelque chose pourtant. Il y a un grand mouvement en faveur des étudiants, des étudiantes surtout. Nous allons fonder une espèce de cercle où l'on trouvera logement, nourriture, société aussi, dont les membres s'entr'aideront, et, au besoin, feront connaître les détresses passagères aux patrons de l'œuvre. A l'avenir, un cas comme celui de Tina ne sera plus à craindre.

Hugh ne répondit pas, se contentant de saluer. Du reste, Jacques avait rejoint sa femme et ils s'en allaient ensemble. Le jeune Américain avait hâte de se trouver seul, de relire la lettre de Tina.

Depuis l'horrible matinée où il l'avait trouvée endormie à jamais, il n'avait pas eu un moment pour se recueillir, pour songer.

Il s'enferma chez lui et ouvrit le papier froissé où se trouvait la marque de pleurs.

« Mon seul ami, mon cher Hugh, je vais vous faire de la peine pour la première fois, n'est-ce pas? pour la dernière aussi.

« Il me semble que je vous entends me prêcher le courage, me dire que lorsqu'on a commencé une œuvre, il faut la mener à bien, qu'on n'a pas le droit d'être brave à moitié. Mais, je vous assure, j'ai eu du courage, plus que vous ne le saurez jamais. J'étais toute seule, horriblement triste et pourtant j'ai lutté. Seulement,

chaque jour, je me levais un peu plus faible, un peu plus malheureuse. Il y a très longtemps que cela dure et je suis à bout de forces.

« Ce que vous ne comprendrez pas, c'est que je choisisse pour mourir le moment où vous m'êtes revenu, où je n'avais plus qu'à me laisser conduire et protéger par vous. Tâchez pourtant de comprendre, car il y a là quelque chose que je ne sais trop comment vous dire, mais que je sens très vivement et qui me fait battre le cœur avec une extrême violence.

« Tantôt, y a-t-il de cela quelques heures seulement?... alors que nous causions à table, que je n'avais plus faim, qu'une grande douceur, un bonheur étrange, me venaient de votre présence, que le son de votre voix me remuait et que le regard de vos yeux si francs me pénétrait, j'ai pris peur. Sachez-le bien, Hugh; jamais un instant, je n'ai eu peur de vous; c'est ma propre faiblesse qui me fait trembler.

« N'ayant plus confiance en moi, que me restait-il donc? Je me suis vue comme je suis en effet : un pauvre être qui souffre de ne pouvoir aimer, plus encore que des privations, de l'effondrement d'un rêve, que de tout, en un mot.

« Je me suis jugée. Je me suis condamnée. Je n'ai donc plus qu'à mourir. Il me semble que le Dieu qui m'a faite ainsi, avec mon cœur trop tendre, ma faiblesse et ma violence, me pardonnera. Pardonnez-moi aussi, vous que j'ai aimé... Ah! je peux bien le dire, le crier maintenant, car, lorsque vous lirez ces mots, je serai là, sur ce lit, morte.

« J'espère ne pas trop souffrir. Voyez comme je suis lâche! Puis je voudrais que les affres de la mort ne m'enlaidissent pas trop, et que, me trouvant demain matin toute froide, vous n'emportiez pas un souvenir trop affreux de votre petite amie.

« Voilà dix minutes que le réchaud est allumé... Je ne sens rien encore. J'ai lu dans les journaux bien des cas comme le mien : tantôt la lutte contre la mort est terrible; tantôt le sommeil vient, on ne se réveille pas et tout est dit.

« Ma tête devient lourde. Le moment approche; je crois que je vais dormir. Si je pouvais rêver de vous! J'ai mis votre nom sur l'enveloppe. Si vous n'êtes pas le premier à entrer dans ma chambre, du moins, la lettre vous sera remise. J'espère, cependant, que vous seul en aurez connaissance. Adieu, Hugh, mon ami, mon camarade, mon..., je ne sais plus ce que j'écris, ma vue se brouille. Adieu. N'oubliez jamais tout à fait votre « TINA. »

Elle était morte de l'avoir aimé, plus encore que de découragement devant la misère et l'abandon.

Hugh Leslie, jusqu'à ce moment, était resté singulièrement

jeune, enfant même, ne voyant que l'extérieur des choses, n'ayant jamais souffert, s'avançant dans la vie avec la belle hardiesse, avec l'égoïsme inconscient aussi de ceux qui ont été gâtés, pour qui tout réussit, et qui trouvent naturel qu'il en soit ainsi.

Il resta longtemps à sa table, les yeux fixés sur la lettre, cherchant à se rendre compte de ses propres impressions, se demandant aussi en quoi l'émotion très réelle, très profonde, provoquée par cette lettre allait influer sur sa conduite à venir. Il ne pouvait rien pour Tina, hélas! il lui serait même difficile de défendre sa mémoire si on venait à l'attaquer. Qui, parmi ses détracteurs, si elle en avait, comprendrait l'innocent roman de la pauvre enfant? Mais par tendresse pour elle, en souvenir d'elle, il chercherait à aider d'autres malheureuses, jetées comme elle, loin du pays natal, loin de ceux qui auraient pu les secourir, les protéger.

Ce projet, dont lui avait parlé Sybil, et qui risquerait, comme tant d'autres œuvres, de rester à l'état de projet, il s'emploierait activement à le pousser. En y travaillant, il lui semblerait encore servir sa pauvre petite Tina, — sa morte, — dont le souvenir ne le quitterait certes plus jamais. Non! il ne l'avait pas aimée d'amour, il n'y avait même pas songé, mais aucune femme n'avait jamais eu, n'aurait jamais pour lui de charme plus pénétrant, ne provoquerait chez lui une tendresse plus profonde.

Lorsqu'il sortit de sa longue méditation, ce n'était plus un grand enfant, c'était un homme.

Il ne laissa pas à Mrs Anderson le temps de se reprendre. Il courut chez elle et, avec l'impétuosité de son âge, et aussi avec le sens pratique de sa race, il discuta l'affaire, entra dans les détails. Il fallait faire bien, mais il fallait surtout faire vite.

Mrs Anderson avait un grand faible pour ce beau garçon énergique et joyeux; il pouvait se permettre beaucoup de choses qui, chez d'autres, l'eussent irritée. Elle l'écouta, presque en silence, elle qui, d'ordinaire, n'aimait guère que le son de sa propre voix. La mort tragique de Tina Reynolds l'avait réellement émue; quelque chose comme un remords se glissait dans son habituel contentement de soi; naturellement, elle n'en convint pas et accusa pour ne pas s'accuser.

— Heureusement, parmi les membres de notre cercle, il ne se trouvera pas une autre Tina Reynolds, je l'espère du moins. Quand on n'a pas le sou, on ne doit pas se permettre le luxe de la fierté. Et celle-là portait la susceptibilité à un degré ridicule, inouï! Si elle m'avait écrit...

Hugh Leslie l'interrompit sans façon, en lui posant la main sur le bras.

— Si vous le voulez bien, nous parlerons de l'avenir et non du passé. Le souvenir de Tina m'est sacré.

— Oh! si vous avez des raisons particulières pour la pleurer!...

— Vous savez aussi bien que moi, Mrs Anderson, que miss Reynolds était la plus honnête, la plus pure des jeunes filles. Je l'aimais comme une sœur très chère. On a le droit de pleurer une sœur, je pense.

Mrs Anderson le regarda, puis, vaincue, elle dit très doucement :

— Pardon, mon jeune ami. Je vous ai fait de la peine. En souvenir de Tina, nous allons faire de très bonnes choses. C'est cela que vous voulez, je pense?

— Oui, merci.

Et, sans plus, il élabora son plan. Elle l'arrêta en riant :

— Mais, vous allez me ruiner, Hugh! Si vous croyez que, parmi mes bibelots, je garde la lampe d'Aladin, vous vous trompez joliment!

— Aussi, n'est-ce pas vous seule qui allez tout faire; mais votre exemple entraînera d'autres. Sur qui pouvons-nous compter? Sur M. Cranford?

— Heu! peut-être, mais il voudra en faire une spéculation, et il y arrivera. Je compte surtout sur les Stevenson. Ils sont fiers d'être cités comme des patrons d'art; les plus grands peintres et sculpteurs entrent chez eux comme dans un moulin qui leur appartiendrait. Ah! ils ne se gênent pas, je vous assure. J'irai voir mes parvenus. Je les flatterai. Nous obtiendrons tout ce que nous voudrons.

— Puis, dit Hugh, il y a bien d'autres membres de la colonie. qui sont riches. Dictez J'écrirai. Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud.

— Vous vous y entendez, sans reproche; vous ne me laissez pas le temps de respirer. Ah! si ma petite Sybil n'avait pas fait la bêtise de se marier en dehors de notre monde, — de tout monde, à vrai dire, — elle nous eût été d'un grand secours.

— Mais elle s'intéresse passionnément au succès!

— Peut-être. Mais Mme Férolles est une petite bourgeoise maintenant. Elle ne compte pas. Je ne sais si je continuerai à la recevoir. Je suis indignée. On n'est pas bête à ce point-là.

— Pourtant...

— Laissez-moi tranquille! Est-ce que les hommes entendent quelque chose à ces questions-là?

— Il y a ses sœurs.

— Oui. L'aînée, qui est l'image de son père, ne fera que ce qui lui rapportera profit ou crédit. Quant à la future marquise...

— Votre préférée...

— Elle l'a été. Je ne réponds pas de l'avenir. Lorsqu'elle n'aura plus besoin de moi... Enfin!... Et maintenant, mon ami, pas trop de zèle, n'est-ce pas?... Vous seriez capable de tout compromettre.

XIII

Un petit appartement, tout en haut d'une maison de la rue de Médicis, d'où la vue sur le Luxembourg était ravissante, un ménage de poupée, se disait Sybil, avec des pièces minuscules, des meubles achetés de la veille et encore mal à l'aise dans leurs coins, et un large balcon où, dès qu'il y avait un rayon de soleil, on courait vite, vite, pour en jouir : tel était le nid des Férolles.

Tout ce qu'il y avait d'un peu âpre et dur chez le jeune homme s'était fondu dans le bonheur, un de ces bonheurs trop intenses, trop violents et qui font trembler. Dans leur rapide voyage de noces, dans leur vie cachée à leur cinquième étage, Sybil était la joie faite femme..., elle s'amusait de tout, trouvait un plaisir curieux à exagérer leur pauvreté, cherchait à faire oublier, comme elle l'avait oublié elle-même, qu'un an auparavant, elle avait eu sa voiture à elle.

Son luxe, maintenant, c'était de se sentir adorée. Elle en gardait un émerveillement qui faisait briller ses yeux et donnait un éclat à son sourire, une douceur exquise à sa voix. Elle prenait les autres femmes en pitié. Les mesquines ambitions de Minnie l'étonnaient. L'habileté déployée par cette jeune personne, la façon dont, peu à peu, elle se faisait accepter par l'altière famille du marquis, l'empire qu'elle prenait sur le jeune homme, tout cela faisait sourire la sœur aînée. A quoi bon se donner tant de mal pour un si piètre résultat?...

Du reste, les sœurs se voyaient assez peu. Le mariage de Sybil avait été subi plutôt qu'accepté; elle était la bienvenue dans la maison de son père, surtout quand elle y venait seule; du reste, son mari ne l'y accompagnait que fort rarement. Il était traité avec beaucoup de courtoisie, comme un étranger que l'on reçoit un jour, que l'on oublie le lendemain. Il était à part, même pour miss Cranford qui, pourtant, aimait à causer avec lui. Il ne faisait nullement partie du cercle intime où l'on se comprend à demi-mot, où l'on a un langage spécial, comme une sténographie parlée, inintelligible pour les non initiés. Chaque fois, il se sentait un peu plus de ceux-là. Son beau-père, resté poli, devenait de plus en plus froid; indifférent, plutôt. Quant à Minnie, sa façon de parler à Sybil, avec une

nuance de compassion, avec une voix adoucie et presque mouillée de larmes, exaspérait son beau-frère, peu endurant de sa nature. Les réunions de famille devinrent rares.

Lorsque, par hasard, son mari était retenu par un dîner de camarades, Sybil courait chez les siens, se replongeait dans les bavardages anglais, se faisait montrer les nouvelles toilettes de ses sœurs, et voyait souvent le marquis, dont les affaires restaient toujours en suspens. Elle s'en retournait fort tard, la tête bourdonnante, un peu mal à l'aise vis-à-vis d'elle-même, pour retrouver Jacques qui l'attendait avec impatience et avec un peu d'irritation. Pourtant il n'osait protester. Ce besoin de se jeter de temps à autre dans son propre milieu, de parler sa langue maternelle était fort naturel, mais combien dangereux ! Quand donc aurait-il sa femme à lui, complètement, sans arrière-pensée aucune?

De jour en jour, la passion de Jacques grandissait. Son mariage avait été un rêve extraordinaire, un roman vécu dont il s'étonnait toujours. Il lui venait une sorte d'ivresse, mêlée d'orgueil, lorsqu'il se disait que cette charmante créature, dont il connaissait depuis longtemps déjà la vive intelligence, qu'il avait considérée pendant de longs mois comme un être à part, était maintenant à lui, sa femme, son bien, son tout!

Puis, tout d'un coup, en cette femme adorable et adorée, il retrouvait l'élève un peu fantasque des premiers temps, celle qui discutait, qui se cabrait. Alors elle lui échappait et il en restait tout étonné et meurtri. Vaguement il partageait cette idée masculine que la femme qui aime est comme de la cire molle entre des mains habiles. Or Sybil n'avait rien de la cire molle. Elle aimait son mari passionnément. Elle ne s'absorbait pas, ne s'oubliait pas en lui ; elle était bien trop Américaine pour cela. Elle gardait sa personnalité intacte, ses idées sur la vie, son indépendance d'esprit, ses préjugés aussi de Franco-Américaine. Elle était toute prête à faire des concessions, mais à charge de revanche. Elle acceptait avec gaieté, avec une insouciance de grande amoureuse, la pauvreté relative de leur sort : elle gardait pourtant le respect des millions.

Pour son travail, Jacques n'eût trouvé nulle part de collaboratrice plus dévouée ni plus intelligente. Il ne faisait rien sans la consulter et s'en trouvait bien. Lorsqu'il avait terminé un article, ou pour son nouveau journal ou pour une revue, il le lui lisait. C'était un de leurs bons moments, le soir généralement, au coin du feu, dans le cabinet de travail, tout petit, tapissé de livres. Elle aimait alors à prendre un tabouret, tout auprès de son fauteuil à lui; tandis qu'il lisait, sa main inoccupée jouait avec les jolis cheveux légers de sa femme. Aucune rumeur n'arrivait à eux, à

travers les rideaux bien clos. Sybil, alors, fière, heureuse, écoutait, tout en prenant un petit air sérieux qui lui allait à ravir.

Son admiration pour Jacques n'allait pas jusqu'à l'aveuglement. L'article lu, elle le discutait comme s'il eût été d'un autre, avec une grande lucidité, un bon sens aussi dont l'auteur s'étonnait et qui, parfois, le froissait légèrement. Mais aussi, lorsqu'elle approuvait, lorsqu'une phrase particulièrement heureuse la faisait se retourner vivement, un éclair de plaisir dans ses beaux yeux, quelle joie, alors! Jacques se disait que l'homme qui, pour de l'argent, par ambition, par n'importe quel motif, épouse une femme bête, ou même une femme d'instruction nulle et qui ne pourra jamais le comprendre, est un triple idiot et mérite la vie d'ennui lourd qui l'attend.

Mais, dans cette communion absolue des deux esprits, des deux âmes, se trouvait encore une nuance. Très indifférent à ce qui s'appelle le succès, Jacques se trouvait absolument heureux. Il lui suffisait de faire de bons articles, préparer des livres où il mettrait le meilleur de son esprit. Quant à l'ouvrage paru, il ne s'en occupait plus.

Il n'en était pas de même avec Sybil. Ce livre, publié depuis six mois, lui paraissait un peu sien; elle en avait suivi toutes les péripéties. Comme elle avait des idées fort vagues sur les succès de librairie, elle s'indignait de voir un ouvrage, si bien reçu dans le monde lettré, salué par les meilleurs critiques, tomber bientôt, sinon dans l'oubli, dans l'indifférence tout au moins et surtout rapporter si peu de chose à son auteur. Avec les habitudes d'esprit de sa jeunesse, une chose qui réussit, quelle qu'elle soit, est une chose qui enrichit.

Jacques riait de son indignation.

— Je t'avais prévenue, ma chérie : un livre sérieux qui arrive à son second mille a une chance extraordinaire.

— Moi qui avais compté sur ton éditeur pour mon tapis de salon, pour un piano, pour ma vaisselle...

— Il serait flatté s'il savait que, dans ton esprit, il représentait tant de belles choses.

— Mais..., c'est qu'il me les faut, ces belles choses. Nous campons pour le moment, nous ne sommes pas installés.

— Le campement ne me déplaît pas.

Sybil ne répondit pas sur le moment, mais elle eut un léger froncement de sourcils que Jacques commençait à connaître.

En jouant à la pauvreté, Sybil était trop novice en pareille matière pour ne pas faire des pas de clerc. L'économie, comme tout en ce monde, demande un apprentissage. Elle s'interdisait une

voiture par un temps de pluie, ce qui lui paraissait le comble de la vertu; mais, trouvant son chapeau perdu, les plumes lamentables, elle en commandait vite un autre. L'argent coulait entre ses doigts, elle ne savait trop comment. Elle connut les angoisses des fins de mois. En cherchant à se rendre compte de ce qu'elle avait dépensé, elle trouvait que les objets de première nécessité n'avaient pas été achetés, et elle ne pouvait se rappeler la moindre folie. Quant à tenir un livre de dépenses bien en règle, elle n'y arrivait pas. La bonne volonté ne manquait nullement. Son premier achat, après leur installation, avait été celui d'un beau registre, deux fois trop grand, où elle inscrivit minutieusement ce qu'elle dépensait; mais la liste s'allongeait tellement qu'elle prit peur, et laissa les feuilles blanches.

Jacques qui, dans sa vie de garçon, mettait son argent dans un tiroir, en retirait de fort petites sommes à la fois et songeait, lorsque le magot diminuait par trop, à le remplacer, ne pouvait donner que de vagues conseils à sa femme. Du reste, il avait une horreur toute masculine des discussions d'intérêt. C'était là le domaine de la femme. Il se disait bien que Sybil était moins qu'une autre préparée à la lutte, mais comme elle prenait la chose fort gaiement, il se persuada qu'elle se tirerait d'affaire après quelques tâtonnements. Il lui remettait religieusement son traitement du journal, gardant fort peu de chose pour lui, car il n'avait guère de besoins. Cela fait, il travaillait paisiblement, comptant sur elle pour ce qui touchait à ses aises, à la sécurité de son modeste intérieur. Il lui semblait tout naturel que ce qui le satisfaisait amplement la satisfît aussi. Parfois, il avait bien le sentiment que tout n'était pas absolument comme il le faudrait, qu'un peu de désordre s'introduisait dans leur gentil appartement, que les repas laissaient parfois à désirer, mais ce vague sentiment s'évaporait très vite. Il était si indifférent à tout ce qui n'était pas sa femme et son travail!

Puis, tout d'un coup, comme dans leur petite conversation au sujet du livre, il s'apercevait qu'il faisait fausse route.

Sybil, toute à son amour, patientait, ne se faisait aucun chagrin au sujet de la médiocrité de leur fortune, parce qu'elle se persuadait que cette médiocrité ne pouvait être que passagère. Escompter l'avenir ne l'effarouchait nullement. Le jeune homme, extrêmement fier, resta saisi lorsqu'il lui vint à l'esprit que sa femme, pour une fantaisie ou même pour un besoin réel, pourrait songer à emprunter aux siens. Il avait l'horreur des dettes, quelles qu'elles fussent. Dans les temps de sa pauvreté réelle, il se serait passé de pain, de feu, de tout, plutôt que de tendre la main. Devoir aux Cranford lui eût été horriblement pénible.

Cependant, il n'osait mettre trop ouvertement sa femme en garde contre un danger peut-être imaginaire. Il se contenta de chercher, très doucement, à lui faire comprendre qu'ils n'étaient pas riches, qu'ils ne le seraient probablement jamais et que le bonheur peut très bien se trouver dans la médiocrité. Elle approuvait, se croyait très raisonnable et jurait de l'être plus encore. Alors, elle recommençait à économiser dix sous pour en dépenser cent.

Un autre très léger nuage s'éleva, vers cette époque, entre les jeunes époux. Jacques, quoique ne connaissant que peu de monde, avait quelques relations auxquelles il tenait beaucoup : des camarades d'école surtout, ou d'anciens maîtres, gens fort modestes, un peu enfermés peut-être dans les questions de métier, mais avec qui il aimait à causer longuement, très longuement même. Il prétendait que la première heure de causerie ne fait que mettre deux intelligences aux prises; le véritable intérêt ne vient qu'après.

Peu de temps après leur mariage, il présenta sa femme à ces amis. Sybil regardait avec curiosité ces intérieurs très simples, pas toujours meublés avec goût, dont les canapés et les fauteuils, datant du temps où l'on ne faisait pas encore des merveilles de confortable coquet et léger, proclamaient qu'ils avaient servi à plusieurs générations. Elle regardait avec plus de curiosité encore — et fort peu de sympathie, — les femmes qui l'accueillaient.

L'ami le plus intime de Jacques était un camarade plus âgé que lui, nommé Beaudoin, professeur dans un lycée. Mme Beaudoin, femme de valeur, mais timide, un peu chétive, manquant de brillant, nullement jolie, mère avant tout, fit de son mieux pour bien recevoir cette belle et fière étrangère qui lui faisait grand peur.

— J'ai promis à Beaudoin, dit un jour Jacques à sa femme, que nous irions dîner chez eux la semaine prochaine.

— Ce sera gai, fit Sybil.

— Mais je t'assure que Mme Beaudoin est intelligente. Tâche de te lier avec elle, cela me ferait tant plaisir!

Sybil souleva légèrement ses jolis sourcils et ne répondit pas. Jacques, très froissé, parla d'autre chose.

Le lendemain arriva une lettre de Mme Beaudoin, fixant le jour du dîner. Il fallut répondre.

— Tu ne pourrais pas aller sans moi? dit Sybil. J'inventerais une maladie pour l'occasion.

Comme son mari se détournait sans répondre, Sybil fut prise de remords. Elle lui jeta les bras autour du cou, câline et charmeuse.

— Ne boude pas, voyons! Cela ne va pas du tout à ton genre de beauté. J'accepterai l'invitation de Mme Beaudoin, gentiment, avec enthousiasme même, mais à une condition.

— Laquelle?

— C'est que nous irons tous deux chez les Stevenson. Elle insiste tellement — et, tu sais, cela commence à se faire rare une millionnaire qui court après moi, — puis, cela sera féerique. De plus, Mrs Anderson compte beaucoup sur cette soirée pour intéresser notre monde au cercle des étudiants. Nous avons encore une réunion demain; j'irai. Mrs Stevenson est dame patronnesse. J'aurais bien du mal à refuser.

— Tu sais, ma petite Sybil, combien j'ai horreur de me trouver dans ce monde-là! Il me semble qu'on m'y prend chaque fois un peu de ton cœur. C'est l'ennemi contre lequel je lutte, dont j'ai peur.

— Tu lui fais trop d'honneur. Écoute : donnant, donnant.

— Alors, tu n'ébourifferas pas trop la bonne Mme Beaudouin?

— Je serai douce, bonne, d'une banalité à faire pâmer d'aise tous tes amis.

— Merci pour eux. Tu ne sais pas les prendre, ou tu dédaignes de le faire, et tu as tort. Je t'assure qu'ils sont plus intéressants que tes mondains effrénés, qui n'ont en tête que ce qu'ils appellent le plaisir.

Chez les Beaudoin, pour faire honneur aux jeunes mariés, une douzaine d'amis se trouvèrent réunis, les hommes en redingote, les femmes en robe de soie noire, toutes, sans exception. La jolie toilette froufroutante de Sybil, faisant partie de son très beau trousseau, éclatait joyeusement dans ce milieu un peu austère. La salle à manger, trop étroite, était d'avance envahie par l'odeur du dîner, un dîner où il y avait trop de plats, tous médiocres. Mais Sybil s'en accommoda fort bien. Elle se trouvait à côté du sous-directeur de l'École normale, qu'elle n'avait plus revu depuis sa fameuse visite. Tout de suite elle lui en parla, et il répondit sur le même ton. Le dîner passa, pour elle, le plus agréablement du monde. Tous ces hommes graves la trouvaient charmante, si les femmes la regardaient un peu de travers. Le succès la rendait si jolie que Jacques, de l'autre bout de la table, la regardait avec admiration, avec un peu de crainte aussi. Elle semblait trop absolument différente des autres femmes.

Celles-ci prirent leur revanche après le dîner. Les hommes, enfermés dans le cabinet de M. Beaudoin, fumaient longuement, et l'éclat des voix arrivait jusqu'au cercle des robes de soie noire, autour du feu, cercle un peu morne, à vrai dire. Mme Beaudoin, en excellente femme qu'elle était, cherchait à faire causer Sybil qui, de brillante, était devenue plus morne que les autres. Elle ne s'intéressait nullement aux détails que chacune de ces femmes donnait

sur la santé des enfants, leur gentillesse, leurs études, leurs aptitudes diverses.

Il était bien onze heures lorsque ces messieurs se décidèrent à interrompre leur discussion, à propos des dernières fouilles de Délos, qui, en ce moment passionnaient tous les savants. Jacques se trouvait dans son élément et ne s'apercevait pas combien il se faisait tard.

Dès qu'il parut, Sybil se leva, s'excusa et l'emmena.

— Mais ils sont assommants, tes amis, lui dit-elle avec une grande franchise, dès qu'ils eurent franchi la porte.

— A table, tu n'avais pourtant pas l'air de t'ennuyer...

— Non, mais après!... Oh! ces cinq femmes en robes de soie noire taillées sur le même patron ; ces cinq esprits drapés de noir aussi, ces cinq mères de famille qui s'étendent sur la colique du petit dernier ou sur les prix du grand!... Non, vois-tu, j'ai cru que j'en allais devenir enragée!

Le souvenir de ce dîner poursuivit Sybil ; c'était comme un avant-goût de sa vie à venir.

Dans la réunion à propos du Cercle, elle se rejeta avec une sorte de passion dans son monde américain. Minnie l'examinait avec une narquoise curiosité.

Le seul fait que Sybil était trop élégante pour sa nouvelle position frappait tout ce monde comme une anomalie bizarre. Si M. Cranford n'avait pas donné à sa fille un sou de fortune, il lui avait laissé carte blanche pour le trousseau, avec cette idée, ancrée dans tout cerveau américain, qu'une femme sans fanfreluches n'est femme qu'à demi. Donc, Sybil était aussi bien pourvue que ses sœurs et elle portait la toilette avec une élégance crâne. Beaucoup de ses anciennes connaissances, mal renseignées sur les conditions de son mariage, lui reprochaient de les négliger. Il lui fallut leur expliquer que son mari, très pris par son travail, sortait difficilement; mais elle promettait, en tous cas, de reprendre bientôt ses anciennes habitudes.

Au fond, elle savait très bien qu'elle n'en ferait rien. Elle s'était déshabituée, pendant son année de travail, de la vie sotte des femmes du monde et s'en était fort bien trouvée. Et cependant, un sentiment inquiet de déchéance mondaine lui servait d'aiguillon. Il lui fut très agréable de se sentir recherchée, par des femmes très riches. Ce curieux sentiment l'empêchait de faire ce qui eût été la sagesse même : serrer ses toilettes trop riches, ses dentelles, ses bijoux et, dans les grandes occasions, arborer une robe de soie noire, comme Mme Beaudoin et ses amies. Mais la sagesse n'était pas ce qui brillait le plus chez Mme Jacques Férolles.

Dans la réunion de femmes, à propos du Cercle américain à laquelle Sybil se rendit, on causa beaucoup, on se disputa même un peu; on ne fit pas grande besogne. Mrs Anderson commençait à se désintéresser de son œuvre. Mrs Stevenson, brouillonne et personnelle, voulait tout organiser et ne proposait que des insanités.

Sybil écouta pendant quelque temps, prenant en pitié cette cervelle d'oiseau. Profitant d'un moment d'accalmie, elle soumit un plan très simple, auquel elle avait beaucoup réfléchi, car le sort de la malheureuse Tina l'avait profondément émue.

Comme toujours, que l'assemblée soit composée d'hommes politiques ou de femmes charitables, il suffit d'une voix autorisée pour faire taire toutes les autres. Sybil fut acclamée. Oui, c'était cela. Certes, ces dames avaient bien eu la même pensée, seulement elles n'avaient pas su la formuler avec cette netteté et cette intelligence. On vota; d'un commun accord, Mme Férolles fut nommée présidente. Mrs Stevenson, un peu ahurie de voir prise d'assaut la place qu'elle enviait, ne résista pourtant pas à la bonne grâce de la jeune femme. Seulement, il devenait deux fois urgent de se rendre à la grande fête des Stevenson dont s'occupaient, à l'avance, les journaux mondains.

Sybil n'avait nullement désiré se mettre ainsi en avant; la force des choses l'y avait poussée. Se rappelant la sourde jalousie de Jacques au sujet de tout ce qui touchait à sa vie passée trop luxueuse, elle se dit que cette présidence lui déplairait. Elle prévoyait que son temps serait fort pris. Elle s'absorberait beaucoup dans cette œuvre, excellente en soi, et serait fatalement reprise par la colonie américaine. Il lui arriverait de parler aussi souvent l'anglais que le français. Bah! Jacques se résignerait. Il ne douterait jamais, quoi qu'il arrivât, de son amour, — elle qui lui avait tout sacrifié!

C'était la première fois que cette pensée prenait forme en son esprit. Ce ne fut nullement la dernière.

En quittant la réunion, Minnie enleva sa sœur.

— Veux-tu que je te ramène dans ces quartiers perdus où tu habites?

— Si tu le peux, Minnie. Sans quoi, j'ai mon omnibus.

Minnie fit la moue. Une fille de M. Cranford en omnibus!

— Tu comprends maintenant l'art de prendre des numéros et de demander des correspondances?

— Parfaitement. C'est très commode, excepté lorsqu'il pleut. Alors, il faut attendre. Je n'ai jamais aimé attendre.

— Pour l'omnibus, ce joli costume est peut-être un peu bien élégant.

— Cela se pourrait. On me regardait beaucoup. Un serrurier est

monté en route; il n'y avait pas de place en haut; il a déposé ses outils sur la plate-forme et s'est assis à côté de moi. C'est lui, surtout, qui semblait impressionné par ma robe grise.

— Ah! Sybil!

Minnie n'en put dire plus. Sybil se mit à rire.

— Pauvre petite sœur! Je parle un langage que tu ne comprendras jamais. Mais, plutôt que de n'être pas la femme de Jacques, j'aurais fait mon ménage moi-même, — très mal, du reste, — j'aurais travaillé aux champs, j'aurais émigré... Enfin, n'importe quoi.

— Feu de paille que cela! L'amour s'envole, l'omnibus continue à rouler, et on doit finir par le prendre en grippe, l'omnibus.

— On le prend... comme on peut, dit Sybil, riant plus fort encore. Mais parlons d'autre chose, car il y a longtemps que tu ne m'as fait de confidences.

— La marquise reçoit papa ce soir à dîner pour la première fois; Annie et moi, nous serons de la partie, naturellement. Cela sera solennel. Les parents causeront. Sosthènes a enfin obtenu gain de cause. Après tout, il est chef de famille. Il aurait pu faire des sommations, mais c'eût été fort désagréable pour tout le monde. La mère l'a enfin compris. Elle nous abandonnera son vieil hôtel qui sent le moisi; sa fille et elle se réfugieront en Bretagne. Elles seront peu gênantes.

— Pauvres femmes!

— Pas si à plaindre que cela! La mère se fait forcer la main. Cela, c'est pour la galerie. Comme elle comprend très bien qu'elle est au bout de son rouleau, elle se résigne beaucoup plus facilement qu'elle ne voudrait le faire croire. Si tu savais comme je me suis montrée gentille, — je m'ennuie avec tant de grâce! — combien je me suis fait adorer par la fille et supporter par la mère!... Au reste, tout n'est pas comédie dans mon cas. J'aime tendrement Simonne. S'il y a réellement des anges sur la terre, elle en est un. Jamais je n'ai vu l'oubli de soi, la charité, la douceur, la piété sincère, poussés à un degré pareil. Si je pouvais lui donner le bonheur, j'en serais ravie, autant que Sosthènes lui-même.

— En tout cela, je vois bien l'intérêt que tu as dans l'affaire : tu veux t'appeler « madame la marquise ». Mais leur intérêt à eux... si tu n'apportes pas plus de fortune à ton mari que moi au mien?...

— Les cas sont différents, fit Minnie posément.

Sybil se retourna vivement.

— Comment cela?

— Je ne voudrais pas te dire de choses désagréables. Mais, par ton mariage, tu es devenue une non-valeur; le mien, au contraire, donnera une fière idée du banquier Cranford et de sa famille. Tout

en ce monde se paie, la vanité plus que tout le reste. Papa paiera, et paiera bien.

— C'est décidé?

— Oui. Sosthènes, en fait de fortune, n'a que des dettes. Comme revenus, ce serait maigre. S'il y avait une dot, les créanciers pourraient nous ennuyer. Il n'y en aura pas. Papa nous fera une rente de trente mille francs. C'est peu, mais c'est quelque chose.

— Ah! si j'en avais autant!

— Oui, mais tu ne l'auras jamais. Vous étiez prévenus tous deux, n'est-ce pas? Donc, vous n'avez pas à vous plaindre.

— Permets...

— L'amour est une si belle chose! Moi, je ne prétends pas à l'amour parfait; il faut bien que j'aie autre chose.

— Avec tes habitudes et celles du marquis, votre rente sera mangée dans les premiers trois mois.

— J'y compte.

— Ah bah!...

— Nous serons bientôt acculés à une triste nécessité. Les créanciers, furieux, mèneront grand bruit. Papa refusera de donner davantage. Que faire?...

— J'y suis! L'hôtel!

— Tu es une fille intelligente. Tu méritais un autre sort. Le vieil hôtel, les superbes jardins restés inviolables, seront livrés à la compagnie d'assurances qui les guette... Il y aura une scène terrible. La pauvre marquise en fera une maladie; je le crains, du moins; Sosthènes, qui est bon fils, sera navré. Mais, devant l'inévitable, on courbe la tête. L'inévitable, en ce cas, c'est la fortune, la vraie, la considération des autres, la sécurité pour soi.

— Elle est de toi, cette idée?

— Non. Tu me fais trop d'honneur. Elle est de notre père.

— Il est décidément très fort. Il a tout de même une façon bien inégale d'aimer ses enfants!

XIV

Les Stevenson habitaient un hôtel non loin des Champs-Elysées; l'hôtel avait été construit par un peintre que la folie des grandeurs avait conduit à Charenton. Un immense atelier, transformé en un merveilleux jardin, semblait fait exprès pour des fêtes artistiques.

Quelque chose de la folie du malheureux peintre semblait flotter dans l'atmosphère de cette maison. Lorsqu'il en prit possession, M. Alfred Stevenson s'imagina, de bonne foi, qu'il était lui-même plus qu'à moitié artiste. S'il cultivait les grands hommes de la

palette et de l'ébauchoir, il cherchait aussi à les imiter. Comme il avait quelque facilité pour le dessin, il prit ses efforts au sérieux et exhiba ses ébauches informes à ses nouveaux amis. Ceux-ci, se donnant le mot, l'encourageaient par des louanges ironiques qu'avec une naïveté admirable il prit au pied de la lettre. Il s'adonna à l'impressionnisme, comme à une forme d'art dont les manifestations demandent peu d'effort. Tout comme un autre, il fit des lointains pourpres, des ciels verts et des arbres rouges.

Bientôt sa maison flamboya, du rez-de-chaussée aux combles, d'œuvres remarquables, ou du moins qu'il était impossible de ne pas remarquer, et qu'il achetait avec ses bons dollars d'Amérique. Très vite, il devint la proie des peintres faméliques. Ceux-ci se campaient devant une de ses croûtes, faisaient avec le pouce un geste de rapin, la discutaient avec le plus grand sérieux, et prédisaient un grand avenir à l'amateur. Puis, ils lui coulaient en douceur quelques « petites machines ».

L'hôtel acheté par les Stevenson ne leur appartenait vraiment pas. De très célèbres artistes, ceux des premiers temps, s'y trouvaient à leur aise, y invitaient leurs amis, bousculaient la trombe des nouveaux venus, et supportaient les maîtres de maison surtout parce qu'ils s'en amusaient. L'un dessinait pour la jeune femme des costumes excentriques qu'elle faisait exécuter par son couturier, et qu'elle portait gravement; l'autre se servait du mari comme modèle pour sa statue d'*Hercule jeune*, et faisait un tel éloge de ses muscles que le pauvre diable en gardait un rayonnement de fierté.

Les conseils ironiques de Sybil avaient porté leurs fruits. La fête, annoncée depuis très longtemps, fut réglée surtout par le très grand portraitiste qui avait, pour la postérité, fixé les traits des Stevenson. Il était resté à Roger Beaufort, de ses années de bohême, une sorte de gaminerie perverse, de joyeuseté macabre, quelque peu féroce à l'occasion. Plus que tous les autres, il se jouait des Américains. Mrs Stevenson, moins obtuse que son bellâtre de mari, commençait enfin à comprendre ses mots à double entente, à se révolter du sans-gêne avec lequel il faisait le maître chez eux. Mais, au premier signe de mécontentement qu'elle laissa échapper, son mari lui donna à entendre que Beaufort était leur gloire, leur raison d'être au point de vue social, et qu'on ne touchait pas au dieu.

Le « dieu » en question décida que la fête, commencée par un dîner monstre, se terminerait par un grand bal; tous les invités porteraient des costumes antiques, et M. Stevenson lui-même, en maillot transparent, se draperait majestueusement, mais se drape

rait le moins possible. Mrs Stevenson, en Cléopâtre, porterait des bijoux copiés sur des trouvailles récentes. L'idée de s'exhiber autant que la décence, une décence relative, le permettait, sourit au bel Alfred. Sa femme, dont la passion pour les bijoux de tout genre était connue, sentit tomber toutes ses préventions. On ne se révolte pas contre un maître aussi artiste que l'était Roger Beaufort. Celui-ci eut carte blanche et dépensa royalement un argent qui n'était pas à lui.

L'automne, fort doux, se changea subitement en un hiver rigoureux. Le grand jour arrivé, il neigea du matin au soir.

Voyant ce temps détestable, Jacques Férolles espéra que Sybil renoncerait à quitter leur coin de feu. Il avait cédé de mauvaise grâce, mais il avait cédé, en maugréant contre le costume de philosophe grec dont elle l'affublait. Elle se déguisa en statuette de Tanagra, noua avec des bandelettes ses jolis cheveux, revêtit une fine tunique de rose pâle, brodée d'or, et un voile très long et très souple dont elle s'entortillait le corps avec une grâce féline. Allez donc demander à une toute jeune femme qui se sent jolie, dont le costume est réussi, de renoncer à une soirée de triomphe! Au premier mot de son mari elle le regarda, étonnée et à moitié fâchée.

— Mais tu as promis!

Il se résigna donc. Ils étaient du dîner. Leur malheureux cheval de fiacre mit plus d'une heure à les traîner jusqu'au quartier des Champs-Élysées.

— Quel dommage que je n'aie plus mon coupé et mon vieux Jean qui me conduisait si bien! Une femme comme moi dans un fiacre ou en omnibus, c'est une anomalie!

— En effet.

La voix de Jacques se fit dure et sèche.

— C'est comme cela que tu prends mes plaisanteries? Tu n'es point gentil, ce soir.

— Pardon, ma chère amie. Il fallait m'avertir que tu plaisantais. Je ne m'en doutais pas.

Sybil se renfonça dans son coin du fiacre, qui sentait la paille moisie, et n'ouvrit plus la bouche. Elle réfléchissait profondément. Un instant, mais un instant seulement, elle fut tentée de s'arrêter au premier bureau, d'envoyer une dépêche à Mrs Stevenson et de s'en retourner avec son mari, pour ne plus jamais chercher à l'entraîner dans son monde à elle. Elle se rendait compte que c'était surtout depuis qu'elle y était rentrée, depuis qu'elle s'occupait activement du Cercle des étudiants, que la paix joyeuse de son intérieur avait été compromise. Il n'y avait eu aucune querelle; mais son mari et elle ne sentaient plus, ne pensaient plus à l'unis-

son. Des mots pénibles parfois s'échappaient, comme ceux de tout à l'heure, et ne s'oubliaient pas.

M. Roger Beaufort avait bien fait les choses. La transition de la rue noire, du froid intense était saisissante. De grands massifs envahissaient les salons et semblaient une continuation du merveilleux jardin d'hiver. Comme fleurs, il n'y avait que des roses, des milliers de roses, jetées comme au hasard, sur les cheminées, dans tous les coins, sur les tables, grimpant le long des lustres. L'électricité donnait l'impression du plein jour; il n'y avait pas un coin d'intimité, de pénombre, tout éclatait de lumière blanche, joyeusement, insolemment aussi.

Comme la salle à manger eût été trop petite pour les cinquante invités du dîner, Beaufort avait organisé le jardin d'hiver en salle de festin. Au fond, la grande table d'honneur occupait toute la largeur de l'immense pièce; parmi les massifs, de petites tables étaient dressées et celles-ci, surtout, furent prises d'assaut.

Mrs Stevenson avait assigné des places à sa table aux nouveaux mariés. Sybil, vite remise de sa maussaderie, se sentait en beauté; les compliments ne lui manquèrent pas et prirent à ses yeux une valeur qu'ils n'avaient jamais eue lorsqu'elle se sentait sûre de sa position. Elle eut aussi la satisfaction de voir que son mari se tirait bien de l'épreuve qu'elle lui avait imposée. Et, de fait, Jacques avait le sentiment artistique assez développé pour jouir de la scène, de cette décoration idéale, des costumes antiques, plus ou moins modernisés, mais qui s'alliaient fort bien à la beauté fine des femmes, Américaines pour la plupart.

Minnie arrivait sous la garde de Mrs Anderson, une Agrippine majestueuse. La jeune fille, vêtue d'un peplum blanc à broderies d'argent, semblait plus jolie que jamais. Les fiançailles étaient officiellement annoncées. Pour la première fois, le marquis de Puysas se posait en futur mari. Tous deux acceptèrent les félicitations de leurs amis avec un enjouement absolument dénué de trouble. Ce n'étaient pas des amoureux timides. Ceux-ci, du reste, sont passés de mode.

Le marquis se montra charmant pour sa future belle-sœur. Il était beaucoup moins exclusif que Minnie. Il ne voyait pas pourquoi la femme de l'écrivain et l'écrivain lui-même ne seraient pas de leur intimité. Il est vrai qu'il portait ses quartiers de noblesse avec la désinvolture d'une longue habitude, tandis que, pour sa fiancée, ils étaient comme un vêtement trop neuf qui gêne aux entournures.

Mrs Stevenson, dont le magnifique costume n'arrivait pas à déguiser la maigre et insignifiante personne, plaça à sa droite un grand romancier, qui honorait la maison de son auguste présence

pour la première fois, et à sa gauche Roger Beaufort, qui avait fait inviter le grand homme. Le commencement du dîner fut un peu froid. La plupart des invités ne se connaissaient pas beaucoup. Les artistes et gens de lettres français avaient peu l'occasion de pénétrer dans la colonie américaine et regardaient avec une certaine curiosité ces jeunes femmes et jeunes filles qui parlaient un peu haut, qui tranchaient même et qui semblaient très sûres d'elles-mêmes. Puis, peu à peu, les conversations particulières s'établirent et le bruit des voix devint assourdissant. Des petites tables partaient des éclats de rire. Les jeunes gens, une fois lancés, allèrent tout de suite trop loin; ils se conduisirent comme dans un restaurant, frappant sur leurs verres, appelant les solennels maîtres d'hôtel pour leur réclamer du vin qui n'arrivait pas assez vite à leur gré.

M[rs] Stevenson se mordit la lèvre et regarda son mari. Celui-ci charmait sa voisine, M[rs] Anderson, par d'intéressants détails sur sa propre personne, sur le développement anormal de ses muscles, qui faisait l'admiration des artistes, ses amis intimes. Les noms célèbres roulaient dans sa bouche avec onction; il les savourait comme un mets succulent. Cette conversation l'intéressait au point de lui faire oublier tout le reste. Une satisfaction béate transfigurait sa belle tête de lutteur antique. De ce côté, M[rs] Stevenson ne pouvait espérer aucun appui.

Après le potage, le grand homme et Roger Beaufort, s'occupant fort peu de la maîtresse de maison, causèrent ensemble. Elle chercha bien à dire son mot ici ou là, mais, avec la désinvolture d'un ami intime, Beaufort lui coupait souvent la parole, et, se penchant, reprenait la discussion.

L'Américaine qui, au fond, s'estimait fort, éleva la voix, une voix aigre et sèche et de façon à être entendue de toute la table, dit au romancier...

— Monsieur, s'il vous était agréable de prendre ma place, faites-le, je vous prie. De cette façon vous seriez à côté de M. Beaufort, dont la conversation paraît tant vous intéresser...

Il y eut un moment de silence consterné, le romancier se remit pourtant assez vite et, s'inclinant, dit :

— Madame, vous me voyez confus d'un rappel à l'ordre absolument mérité. Veuillez agréer mes très humbles excuses.

M[rs] Stevenson eut un pâle sourire.

— Je ne vous en veux pas, monsieur; vous n'avez fait qu'imiter M. Beaufort, qui est bien aimable de nous permettre d'habiter chez nous.

— Allons, bon! voilà que j'ai mon paquet, moi aussi. Sapristi!

Madame, vous choisissez mal votre temps pour nous dire nos vérités. Vous êtes maîtresse de maison...

— Vous croyez?...

Décidément, cela tournait à l'aigre. M. Alfred Stevenson, sans bien comprendre ce qui se passait, eut pourtant une lueur d'intelligence. Il proposa un toast en l'honneur de l'art français, cet art qui... Il s'embrouilla un peu dans son speech, mais cela fit diversion. Roger Beaufort répondit au nom des peintres. Il se sentait en verve et fit un tout petit discours, si bien tourné, si gai, que tous les rieurs se trouvèrent de son côté. M[rs] Stevenson retomba dans son mutisme chagrin et on l'y laissa. Le romancier, après quelques tentatives malheureuses pour se remettre dans ses bonnes grâces, abandonna la partie.

Cependant les invités du bal commençaient à arriver. Le dîner, d'une somptuosité exagérée, avait duré fort longtemps. En quelques minutes, l'armée de domestiques fit disparaître les tables, et le jardin d'hiver reprit son aspect ordinaire. C'était un endroit idéal, au sortir de la salle de bal, pour les couples qui cherchent à continuer une conversation intéressante.

La maîtresse de maison se retrouva dans son élément. Les invités, pour la plupart, étaient Américains, et, en se servant de sa propre langue, elle reprit ses moyens. Tout en donnant des poignées de main, en échangeant des banalités aimables, elle se demandait comment elle ferait pour ouvrir les yeux à son mari, pour lui faire comprendre que ses artistes se moquaient de lui, lui prenaient son argent et le rendaient parfaitement ridicule.

Sybil s'amusait beaucoup. Elle était un peu grisée par ses succès. Son plaisir prenait une âpre saveur de fruit défendu. Elle savait parfaitement qu'elle n'était pas à sa place dans un bal pareil, au milieu de ces gens trop riches, et que son mari lui en voulait de l'y avoir traîné. Plus ces pensées cherchaient à pénétrer dans son cerveau et plus elle se laissait aller à la folie du moment.

Elle ne songeait, du reste, nullement à se faire faire la cour. L'idée ne lui en venait même pas. Elle adorait Jacques, tout en le faisant souffrir parfois, et elle avait, au suprême degré, cette idée bien américaine qu'une fois mariée, une femme abdique complètement. Aussi ne flirtait-elle nullement. Elle dansait avec entrain et s'amusait, comme pour faire provision de gaieté mondaine; seulement, ceux qui la voyaient danser ainsi la regardaient avec un sourire un peu sceptique.

Du nombre se trouvait le marquis de Puysas. Il ne dansait guère qu'avec sa fiancée, mais celle-ci lui ayant donné sa liberté, il en profita pour inviter Sybil.

— Si nous causions notre valse, dit-il, cela nous donnerait l'occasion de faire un peu connaissance?

— Je ne demande pas mieux, quoique je vous connaisse beaucoup. Je vous ai étudié, d'un peu loin, mais je vous ai étudié.

— Vous me direz le résultat de vos études?

— Pas ce soir, en tout cas. Je ne veux rien dire ou faire de sérieux en ce moment.

— Vous vous amusez trop pour cela?

— Oui, je m'amuse franchement. Je trouve ce bal original et très gai.

— Plus gai que le dîner, qui n'a été que bruyant. Je crains que votre mari ne soit pas de votre avis; je viens de causer un peu avec lui.

— Bah! mon cher futur beau-frère, il faut bien que, parfois, nous ayons notre revanche, nous autres femmes! Une salle de bal est notre camp du drap d'or.

— Moi qui avais peur de vous, qui vous croyais si sérieuse... une bachelière, songez donc!

Sybil se mit à rire.

— Voilà!... Si je vous disais que je suis, au fond, très sérieuse, vous ne me croiriez pas. C'est la vérité pourtant. Je vais aux extrêmes. Il y avait très longtemps que je ne m'étais vue entourée comme ce soir, alors je trouve cela très amusant. Demain, je serrerai mon joli costume et je raccommoderai des bas et des chaussettes. Il y en a un tas qui attend. Dans le temps, j'ai eu des velléités artistiques. Cela m'a passé. Je fais autre chose, mais toujours avec passion.

— Et sans beaucoup de suite, peut-être?

— Que voulez-vous? J'agis selon ma nature. Je n'ai jamais cherché à la changer. J'ai sans doute eu tort. La vie se chargera de me discipliner!

— Je suis tout content de penser que je pourrai vous suivre et voir ce que la vie fera de vous..., une femme très charmante, en tout cas.

— Voilà qui est gentil. Seulement, vous ne me verrez pas de très près.

— Pourquoi? Je me sens très fraternel.

— Parce que la marquise de Puysas vous fera comprendre, si vous ne le comprenez pas de vous-même, que M. et Mme Jacques Férolles ne sont pas de votre monde.

— M. Jacques Férolles m'est très supérieur, personne ne le sait mieux que moi. Ma tête éclate rien qu'à songer à ce que

contient la sienne et je me sens très petit garçon auprès de lui. Ce n'est pas une raison pour que vous nous méprisiez, vous et lui.

— Vous savez bien que ce n'est pas ainsi que je l'entends.

— Alors, pour une femme d'esprit, vous venez de dire une chose absurde.

— Demandez à Minnie...

A ce moment, Jacques arrivait à la recherche de sa femme.

— Je voudrais partir, dit-il brièvement.

Sybil se leva. Elle allait protester, mais quelque chose dans l'aspect de son mari l'arrêta net.

— Très bien...

Les Stevenson se récrièrent en voyant partir Sybil, mais elle répondit gaiement et se laissa emmitoufler par Jacques. M. Stevenson insista pour la mettre en voiture. L'air glacial s'engouffrait dans le vestibule et le costume antique protégeait mal le maître de la maison.

— Rentrez tout de suite, vous allez prendre froid, s'écria la jeune femme.

Le retour fut horriblement difficile; le cheval glissait sur la neige gelée; le froid était terrible. Après l'émerveillement du bal, ce cahotement du fiacre, ce froid mortel, semblèrent lugubres.

— Tu voudras bien comprendre, Sybil, que si j'ai cédé ce soir, je ne céderai plus. Je suis trop dépaysé dans ton monde. Si tu désires y aller à l'avenir, tu iras seule.

— Alors, je n'irai plus!

Il chercha à se faire pardonner, mais la jeune femme se retirait de lui.

Cette fois, la brouille dura un peu, pas très longtemps; beaucoup trop pourtant.

Quelques jours plus tard, on annonçait la mort de M. Alfred Stevenson. Une fluxion de poitrine s'était déclarée immédiatement après son bal. Ses amis artistes, sans le savoir, l'avaient tué. Comme l'humanité n'est pas toute mauvaise, son enterrement fut magnifique; les plus grands noms de peintres et de sculpteurs furent inscrits sur le registre. Si les morts savent ce qui se passe sur la terre, la petite âme contenue jadis dans le beau corps d'Alfred Stevenson dut être consolée.

Jeanne MAIRET (M[me] Ch. BIGOT.)

La fin prochainement.

LE MOUVEMENT SOCIALISTE

EN ANGLETERRE[1]

VI

A l'autre pôle de l'horizon socialiste, se place la *Fabian Society*, créée en 1883 sous la forme d'une simple société d'études et définitivement constituée le 14 janvier 1884. Le nombre de ses membres est peu considérable : ils appartiennent aux classes moyennes : ce sont, pour la plupart, des écrivains, des publicistes et des artistes. L'épigraphe suivante que la Société a donnée à une de ses publications explique le nom qu'elle a choisi : « Il faut attendre le bon moment, ainsi que le fit Fabius, avec une extrême patience, lorsqu'il fit la guerre à Annibal, quoique beaucoup aient blâmé sa temporisation ; mais, quand le moment sera venu, il faudra frapper fort comme le fit Fabius, sans quoi l'attente aura été vaine et inutile. » Il ne semble pas toutefois que ces allures temporisatrices aient été celles de la Société à ses débuts. Un de ses membres les plus distingués et les plus actifs, M. Bernard Shaw, qui a fait de ses origines un intéressant et humoristique récit [2], confesse que les premiers Fabiens n'étaient ni moins anarchistes que les membres de la Ligue socialiste de William Morris, ni moins « insurrectionnistes » que ceux de la *Social democratic federation*, et qu'ils n'étaient animés à aucun degré de cet esprit de constitutionnalisme dont ils se font gloire aujourd'hui. Un incident paraît avoir précipité leur évolution. Aux élections générales de 1885, la fédération présenta à Londres deux candidats en opposition avec deux membres du parti libéral, et elle accepta du parti conservateur une subvention destinée à couvrir les frais de ces candidatures. Le

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 novembre 1898.

[2] *Fabian tract*, n° 41. *The Fabian Society what it has done and how it has done it*, conférence faite à Essexhall, le 6 février 1892.

résultat de cette transaction dont elle ne fit d'ailleurs pas mystère, nuisit quelque peu à son prestige; car l'un de ses candidats n'obtint que 27 voix et l'autre 32, ce qui porta à 200 francs le prix de chacun des suffrages que le concours pécuniaire des tories enleva ainsi au parti adverse! Quoique M. Hyndman affectât de répéter que « l'or tory n'avait pas d'odeur », les radicaux de Londres crièrent au scandale, et la Société Fabienne, vota le 4 décembre 1885, la résolution suivante : « La conduite de la *Social democratic federation*, en acceptant de l'argent du parti tory pour le payement des frais d'élection de candidats socialistes, est de nature à discréditer le mouvement socialiste en Angleterre. » — « Il est malaisé de dire, ajoute en forme de conclusion M. Bernard Shaw, qui fit la plus sotte figure, des tories qui avaient dépensé leur argent pour rien, ou des socialistes qui avaient sacrifié leur réputation pour moins que rien. » C'est de là que date la rupture bruyante et irrémédiable entre les deux groupes : la blessure saigne encore, et les sarcasmes de M. Bernard Shaw et de ses amis l'ont singulièrement envenimée. La Société Fabienne se recueillit; elle se borna pour un temps à faire ce que son historien appelle du socialisme de salon (*drawing room socialism*), et elle laissa passer sans s'y mêler les agitations des sans-travail et les manifestations tumultueuses qui ont rempli les années 1886 et 1887.

C'est à la suite de cette période de calmes et silencieuses études qu'elle est entrée en scène avec son état-major, avec sa tactique définitivement arrêtée, avec son programme. Elle compte dans ses rangs des personnalités brillantes, des écrivains, des orateurs, préparés à la lutte par de sérieux travaux et doués pour la plupart d'un sens pratique qui les distingue de leurs rivaux. L'un de ses chefs les plus écoutés est M. Sidney Webb, autrefois attaché au *Colonial Office*, puis professeur d'économie politique au *Working men's College*, membre depuis 1892 du Conseil du comté de Londres, esprit net et vigoureux, auteur de travaux remarquables sur le socialisme en Angleterre et sur l'histoire des *trade-unions*. Il a publié ce dernier ouvrage en collaboration avec sa femme (née Beatrice Potter), fille et petite-fille de deux hommes qui ont marqué dans le radicalisme anglais, femme d'un mérite supérieur dont Herbert Spencer a encouragé les débuts et qu'on s'accorde à considérer comme l'inspiratrice de la Société Fabienne[1].

[1] M. René Lavollée a assisté à Glasgow à un meeting pour le développement des *trade-unions* de femmes, dont les deux principales promotrices étaient la comtesse d'Aberdeen et Mme Sidney Webb : « Ces deux dames, dit-il, n'avaient en rien abdiqué leur dignité de *ladies*. Mme Sidney Webb,

Il faut citer parmi les membres les plus influents et les plus distingués de la Société, M. Bernard Shaw, que nous avons déjà nommé, Irlandais d'origine, romancier, auteur dramatique, critique musical d'un réel talent; M. William Clarke, élève brillant de l'université de Cambridge, journaliste et conférencier; M. Sidney Olivier et M. Graham Wallas, tous deux fils de clergymen et sortis ensemble du *Corpus Christi college* d'Oxford, le premier plus homme d'action qu'écrivain, le second professeur et historien, et membre du *London school board* depuis 1894; M. Herbert Bland, directeur à vingt-trois ans d'une maison de banque, sorti du monde des affaires pour se livrer au journalisme et à la critique d'art, chrétien orthodoxe, grand voyageur, passionné pour toutes les choses du sport et gentleman accompli. Ces *leaders* du mouvement fabien sont tous dans la force de l'âge : les plus âgés n'ont pas dépassé la quarantaine. Ce sont eux qui se sont chargés d'exposer les doctrines de leur groupe, dans les *Fabian Essays*, publiés en janvier 1890, et dont il a été vendu plus de trente-cinq mille exemplaires. Cette publication se compose de huit monographies. MM. Bernard Shaw et Sidney Olivier ont traité des rapports du socialisme avec la science économique et morale; MM. Sidney Webb et William Clarke, de son évolution dans l'histoire politique et industrielle; M. Hubert Bland, de son influence sur les partis politiques dans l'avenir prochain; M. Graham Wallas et Mme Annie Besant [1], de ses conséquences en ce qui touche la propriété et l'industrie. M. Bernard Shaw a consacré une étude spéciale aux moyens pratiques d'opérer la transition entre l'état de choses actuel et la démocratie sociale. « Cette publication, dit M. Sidney Webb, renferme une exposition complète du socialisme anglais moderne dans sa phase la plus récente et dans sa pleine maturité. » Ce socialisme n'est en aucune façon un socialisme mitigé : c'est la doctrine collectiviste pure de toute alliage et avec toutes ses conséquences. Tel est aussi le caractère du programme soumis par la Société à l'adhésion de ses membres et dont il nous semble intéressant de donner le texte intégral :

en particulier, avait, par sa tenue et son langage, bien plutôt l'air d'une duchesse que d'une agitatrice populaire. » (*Les Classes ouvrières en Europe*, t. III, p. 536.)

[1] Le nom et le passé de Mme Annie Besant sont connus en France. Après avoir prêché, avec Charles Bradlaugh, l'athéisme et les doctrines malthusiennes, elle est entrée pendant quelque temps dans les rangs de la Société Fabienne, et s'est fait élire membre du *School Board* de Londres. Mais elle a abandonné la cause socialiste au moment même où paraissaient les *Fabian Essays* pour se faire l'apôtre ou la prêtresse d'un culte nouveau, le culte *Théosophiste*.

« La Société Fabienne se compose de socialistes. En conséquence, elle a pour but la réorganisation de la société par l'émancipation de la terre et du capital industriel de toute appropriation individuelle et de toute appropriation de classe, et par leur remise à la communauté pour le bien général. Ce n'est que par ce moyen que le peuple tout entier peut prendre équitablement sa part des avantages naturels et acquis du pays.

« La Société travaille en conséquence à l'extinction de la propriété individuelle du sol et, par suite, de l'appropriation individuelle, sous forme de rente, du prêt payé pour obtenir la permission de jouir de la terre, ainsi que de sa superficie.

« La Société travaille, en outre, à faire transférer à la communauté l'administration de tout le capital industriel, qui peut avantageusement être administré socialement. Car, grâce au monopole des moyens de production dans le passé, les inventions industrielles et la transformation en capital de l'excédent des revenus n'ont enrichi que la classe propriétaire, et le travailleur est aujourd'hui sous la dépendance de cette classe et réduit à attendre d'elle la permission de gagner sa vie.

« Si ces mesures sont réalisées, sans compensation (mais non sans venir au secours des expropriés dans la mesure que la communauté jugera convenable), la rente et l'intérêt iront grossir la rémunération du travail, la classe oisive qui vit actuellement du travail des autres disparaîtra, et l'égalité pratique des chances sera maintenue par l'action spontanée des forces économiques, en portant beaucoup moins atteinte à la liberté personnelle que ne le fait le système actuel.

« Pour obtenir ces résultats, la Société Fabienne s'attache à répandre les opinions socialistes et à favoriser les réformes sociales et politiques qui doivent en être la conséquence. Elle cherche à les provoquer par la diffusion générale de la connaissance des rapports entre les individus et la société au point de vue économique, éthique et politique [1]. »

Il résulte clairement de cet exposé que ce n'est pas par ses doctrines que la Société Fabienne se distingue des autres groupes socialistes. « Nos visées, dit très nettement M. Bernard Shaw, ont toujours été les mêmes que celles de la *Social democratic federation*; mais notre organisation et nos méthodes sont radicalement différentes. » La méthode Fabienne est essentiellement anglaise, et c'est ce qui a fait son succès. M. Sidney Webb et ses amis goûtent peu les déclarations bruyantes de principes; ils se préoccu-

[1] Onzième rapport de la *Fabian Society*, 31 mars 1894.

pent avant tout des résultats. Ils ne repoussent aucune alliance ni aucun concours : ils ne dédaignent aucun progrès, quelque modeste qu'il soit, dans la voie où ils se sont engagés. Leur procédé favori est ce qu'ils se plaisent à appeler « l'infiltration » de leurs doctrines (*permeation*) dans les milieux qui semblent les moins disposés à les accueillir. Ils l'ont employé avec succès avec la presse, en offrant leur collaboration aux revues et aux journaux des « partis capitalistes », et en réservant leurs préférences à ceux qui avaient le plus gros tirage. Ils n'ont pas agi autrement dans les luttes électorales où ils ont réussi à obtenir des candidats qui auraient repoussé l'étiquette socialiste des engagements en faveur de plusieurs articles importants de leur programme. Ils se flattent ainsi d'arriver peu à peu à *socialiser* la presse et le Parlement, et de provoquer un courant collectiviste dans lequel s'engagera presque insensiblement l'opinion anglaise. Fermement convaincus que la *loi de l'évolution* doit amener le triomphe de leur cause, ils sont gens trop pratiques pour prophétiser ce triomphe à bref délai; encore moins en attendent-ils l'avènement d'une sorte de *millenium*. « Le démocrate socialiste anti-Fabien, avec sa cravate rouge et son exemplaire du journal *la Justice* à la main, dit spirituellement M. Bernard Shaw [1], se figure que l'état de démocratie socialiste établira un paradis terrestre d'où seront forcément bannis les motifs intéressés, les ambitions mauvaises et les distinctions de classes, où il n'y aura ni loi de l'offre et de la demande, ni argent, ni banques, ni salaires, ni patrons, ni canons Maxim, ni *trade-unions*, ni patentes, ni monopoles, ni code criminel, ni aucune de ces choses que le régime actuel nous a rendues haïsssables. Quant à moi, et je suis sur ce point d'accord avec tous les Fabiens, je ne crois pas à ce *millenium*. La démocratie socialiste gardera longtemps ses prisons, ses armées, ses gibets, ses fourberies, ses intrigants, son égoïsme et sa fainéantise dans le domaine pratique, ses déclamations et son enthousiasme creux dans le domaine de l'idéal... Devant ce sombre tableau, l'homme à la loque rouge se trouve mal à l'aise et demande avec indignation si la poursuite d'un état de choses si semblable au nôtre vaut le travail et les sacrifices d'un seul homme. Le Fabien qui se recrute principalement dans la classe bourgeoise et qui a pour les affaires une aptitude héréditaire, répond que 1000 livres sterling valent mieux qu'un penny; mais qu'un penny vaut toujours la peine qu'on se dérange pour le gagner, lorsqu'on ne peut en avoir deux. »

Les Fabiens ont donné une autre preuve de leur esprit pratique

[1] Bernard Shaw, *Why I am a social democrat*, 1894.

en évitant d'ajouter à leur programme collectiviste les attaques contre la religion, la famille et le mariage, dont les socialistes sont habituellement prodigues, mais qui trouvent peu de faveur dans le public anglais. M. Sidney Webb a tenu à affirmer qu'en dépit de toutes allégations contraires, le socialisme anglais n'est, à aucun degré, un mouvement athée ni irréligieux, qu'il s'est tenu à l'écart de toute controverse théologique, et qu'il n'est pas de groupe socialiste qui ne compte dans ses rangs un grand nombre de chrétiens sincères[1].

Aucun groupe socialiste n'a fait œuvre de propagande avec autant d'intelligence et d'activité que la Société Fabienne. Elle dispose de cent cinquante conférenciers qui vont porter la parole partout où leur concours est demandé, sans se préoccuper de l'étiquette du groupe qui les réclame ni des tendances de leur auditoire. Ses membres font partie des clubs radicaux et libéraux, quelquefois même des associations conservatrices, et ne négligent aucune occasion d'y exercer leur action et d'y « infiltrer » leurs doctrines. Mais c'est la presse qu'elle considère avec raison comme le plus puissant instrument de propagande et d'éducation populaire. Plus désireuse toutefois, ainsi que nous l'avons dit, de *socialiser* la presse que de consacrer un journal unique à la défense de ses idées, elle se contente d'envoyer à ses adhérents un modeste bulletin mensuel, les *Fabian news*, et elle concentre ses efforts sur la publication de *tracts* qu'elle répand à profusion et dans lesquels sont discutés avec talent et résolus dans le sens socialiste les problèmes économiques ou industriels, et les questions de politique courante qui préoccupent le plus vivement les esprits. Il faut citer, parmi les plus importantes de ces brochures, celles de M. Sidney Webb sur le socialisme, celle de M. John Burns sur les sans-travail, celles qui ont pour sujets la nationalisation du sol, la réformation de la loi des pauvres, la journée de huit heures, et les huit fascicules dont la réunion constitue le *Fabian municipal programme*. La collection des *Fabian tracts* renferme une série de documents qui présentent un intérêt particulier : ce sont les questionnaires spéciaux rédigés en vue des élections parlementaires et de celles des diverses assemblées ou conseils locaux[2]. Ces questionnaires sont envoyés aux candidats avec invitation de répondre aux nombreuses questions qui y sont posées et de faire parvenir leur réponse.

Les votes socialistes sont ainsi au plus offrant. Mais alors même

[1] *Socialism in England*, p. 63.

[2] *Fabian tracts*, nos 20, 21, 24, 25, 26, 27, 28, 56, 57, 59.

qu'aucun candidat ne se montrerait disposé aux concessions que réclame le parti, les Fabiens n'auraient garde de conseiller l'abstention. « S'il n'y a pas de candidat digne qu'on vote pour lui, dit, avec un grand sens pratique, un de leurs manifestes, il y en a toujours un qui mérite qu'on vote contre lui. »

Cette mise aux enchères des voix socialistes, ces alliances avec des partis qui se déclarent hostiles au socialisme, mais qui se laissent insensiblement pénétrer de son esprit, ont porté leurs fruits, et M. Sidney Webb triomphe, non sans quelque ironie, de la facilité inconsciente avec laquelle des politiciens de toute couleur se trouvent entraînés « par les nécessités du moment » dans un courant collectiviste de plus en plus puissant[1]. Cette tactique ne pouvait toutefois avoir qu'un caractère transitoire, et le manifeste fabien de 1892 formulait le vœu de la création d'un véritable parti ouvrier, alimenté par les souscriptions des travailleurs, ayant son existence propre, ses candidats, son action politique, et ne dépendant pas plus de l'appui des libéraux que de l'appui des conservateurs.

VII

L'heure de la constitution de ce troisième parti est-elle arrivée? M. Sidney Webb constatait, en 1889, que des essais nombreux avaient été déjà tentés, et il ajoutait qu'ils n'avaient servi qu'à fortifier l'opinion généralement reçue que la classe salariée a peu de motifs de préférer un parti à un autre[2]. Mais dans la seconde édition de son livre, qui a paru en 1893, il reconnaît que, depuis 1889, le mouvement a franchi trois grandes étapes : « La marche triomphale du Conseil de comté de Londres dans la voie du collectivisme, la conversion des vieilles *trade-unions*, et le développement d'un *parti du travail* foncièrement collectiviste. » C'est, en effet, le 13 et le 14 janvier 1893 qu'a été constitué, dans la conférence tenue à Bradford, le *parti indépendant du travail*. Le projet de cette organisation nouvelle était sorti des congrès des *trade-unions* de Newcastle et de Glasgow, dans lesquels les éléments socialistes avaient exercé une action prépondérante. De

[1] *Socialism in England*, p. 116.

« Entre les idées de l'ancien radicalisme de 1840 à 1870, dit-il ailleurs, et celles du jeune radicalisme quasisocialiste d'aujourd'hui, il y a la distance qui sépare les idées défendues actuellement par la ligue pour la défense de la liberté et de la propriété, et les théories de nationalisation ou de municipalisation de la terre et des autres monopoles économiques. »

[2] *Socialism in England*, p. 44.

nombreux délégués des associations ouvrières, des sociétés fabiennes locales, des *branches* de la *Social democratic federation*, ont pris part à la conférence de Bradford, et ont adopté à l'unanimité la résolution suivante : « L'objet du *parti indépendant du travail* est de réaliser la propriété collective des moyens de production, de distribution et d'échange. » Le choix des membres du bureau n'a pas été moins significatif : l'assemblée a élu pour président et pour secrétaire général deux hommes qui venaient de jouer un rôle considérable dans le mouvement ouvrier : M. Keir Hardie et M. Tom Mann.

M. Keir Hardie a aujourd'hui quarante-deux ans; c'est un homme de haute taille, aux traits accentués, à la chevelure et à la barbe incultes; il y a dans cette rude et énergique nature du visionnaire et du tribun. Ouvrier mineur dans le district houiller de Lanarck, en Ecosse où il est né et où il a travaillé de huit à vingt-trois ans, il a organisé l'Union des mineurs du comté d'Ayr, dont il est devenu président. Membre des sociétés de tempérance et de l'Eglise du travail, il a passé du radicalisme au socialisme, sous l'influence des écrits de Henry George. Il est aujourd'hui l'un des conférenciers socialistes les plus populaires, et il dirige l'organe hebdomadaire du parti, le *Labour leader*. La circonscription de Westham, près de Londres, l'a envoyé au Parlement, où il a siégé de 1892 à 1895; il a affecté de ne paraître à Westminster qu'en casquette et en habit de travail, manifestation de mauvais goût qui a été sévèrement jugée, même dans le monde ouvrier[1], et il s'y est également fait remarquer en votant seul contre l'augmentation des rentes accordées à la famille royale.

M. Tom Mann est du même âge que M. Keir Hardie; autant et plus que lui il a reçu la double empreinte du socialisme chrétien et des théories de Henry George : ouvrier mineur comme lui à ses débuts, il a de bonne heure quitté le travail de la mine pour devenir ouvrier métallurgiste, puis mécanicien et membre de l'*Amalgamated Society of engineers*. Son éloquence ardente et passionnée entraîne les masses; mais il possède également le don de l'autorité et l'esprit d'organisation qui les dirigent et les dominent. Il a déployé ces rares qualités dans la grande grève des *dockers*, dont il a été l'un des chefs en 1889, et il a été appelé à la présidence de l'*International federation of ship, dock and river workers*, dont la constitution a été son œuvre. Nul plus que lui n'a

[1] Dans un meeting tenu à Edimbourg en 1892, un membre influent des *trade-unions* a reproché à M. Keir Hardie, aux applaudissements de la majorité de ses auditeurs, d'avoir « blessé le sentiment de la décence » en ne portant pas le costume d'un gentleman.

contribué à briser les cadres du vieil *Unionism*, et à y faire pénétrer un esprit nouveau par l'introduction de cette armée d'ouvriers inférieurs (*unskilled men*), à la tête desquels il s'est placé.

A côté de M. Keir Hardie et Tom Mann, le *parti indépendant du travail* compte parmi ses membres les plus influents plusieurs des chefs du nouvel *Unionism*, tels que M. Ben Tillett, qui a pris également une grande part à la grève des *dockers* et qui est aujourd'hui *alderman* du conseil de comté de Londres, et M. Pete Curran, qui a organisé, en 1889, la grève des gaziers; d'autres appartiennent aux classes moyennes, comme M. Pankhurst, avocat distingué de Manchester, et M. Fred. Brocklehurst, gradué de l'université de Cambridge, ancien secrétaire général de l'Eglise du travail, et aujourd'hui membre du *School Board* de Manchester. La plupart de ceux qui se groupent autour de ces chefs sont de jeunes hommes [1] et appartiennent généralement au monde ouvrier. Le nombre des membres ayant versé des contributions régulières s'élevait, en avril 1897, à 14,289.

A plusieurs reprises, le parti du travail a refusé d'ajouter à l'épithète d'indépendant celle de socialiste. Son attitude n'en est pas moins résolument intransigeante; aux dernières élections, il a prescrit à ses membres de ne voter que pour des candidats socialistes, et de s'abstenir en l'absence de candidatures de cette nuance. En revanche, les chefs du parti protestent contre l'intolérance de ceux qui voudraient fermer leurs rangs aux anarchistes. « Les anarchistes, a dit M. Tom Mann, sont, avec les collectivistes, membres d'une même école, le socialisme; et chacun, suivant ses moyens, s'efforce à démolir le capitalisme [2]. »

Le programme du parti a été définitivement adopté sous une forme concise dans la conférence de Londres de 1897. Il est rédigé en ces termes :

« Le véritable objet de l'industrie étant la production des choses nécessaires à la vie, la responsabilité de cette production doit reposer sur la communauté considérée collectivement. En conséquence, la terre étant la source de tous les objets nécessaires à la vie, doit être déclarée propriété publique et traitée comme telle; le capital nécessaire aux opérations industrielles doit être possédé et mis en œuvre collectivement; le travail et la richesse qui en résulte doivent être distribués équitablement à toute la population; comme moyen d'arriver à ces fins, nous réclamons l'adoption des mesures suivantes :

[1] D'après une notice de M. Tom Mann (*Labour annual*, 1895, p. 40), leur âge varie généralement de vingt-deux à trente-trois ans.

[2] Verhaegen, *op. cit.*, p. 191.

« I. Une journée de travail de huit heures au maximum, une semaine de six jours de travail et le maintien de tous les jours fériés aussi bien que du *Jour du Travail* (1er mai) garanti par la loi.

« II. Le travail assuré à tout adulte capable qui en réclame au taux de salaire adopté par les *trade-unions*, avec un minimum statutaire de six pence par heure. Pour assurer un travail rémunérateur à ceux qui en réclament, les conseils de paroisse, de district, de bourg et de comté, seront investis des pouvoirs suivants : (*a*) organiser et entreprendre toutes les industries qu'ils jugeront désirables; (*b*) acquérir la terre par voie d'expropriation, acheter, construire ou fabriquer des bâtiments, des approvisionnements ou autres articles pour ces industries; (*c*) imposer des taxes sur les revenus du district et emprunter, sous la garantie de ces taxes, pour l'un des objets susénoncés.

« III. Retraite assurée par l'Etat à toute personne âgée de plus de cinquante ans et indemnités adéquates aux veuves, aux orphelins, aux ouvriers malades et invalides.

« IV. Education libre, laïque, primaire, secondaire et universitaire, avec entretien gratuit à l'école et à l'université.

« V. Elévation de l'âge du travail pour les enfants, en vue d'arriver à la suppression complète.

« VI. Municipalisation et surveillance publique du trafic des boissons.

« VII. Abolition des impôts indirects et translation graduelle de toutes les charges publiques sur les revenus non gagnés (*unearned incomes*) en vue d'arriver à leur complète suppression.

« Le parti indépendant du travail est favorable à toute proposition tendant à étendre les droits électoraux aux femmes comme aux hommes et à démocratiser le système de gouvernement. »

Un tel programme a assurément aujourd'hui peu de chances de conquérir l'adhésion du corps électoral en Angleterre. Aussi, aux élections parlementaires de juin 1895, où le parti a présenté 28 candidats qui ont, à eux tous, réuni 44,594 voix, aucun n'a été élu et le président même du comité directeur, M. Keir Hardie, a perdu son siège.

Faut-il conclure des chiffres relativement élevés qu'ont obtenus quelques-uns de ces candidats que ce premier échec permet d'entrevoir des revanches prochaines? Nous ne le croyons pas. Peut-être, au contraire, l'importance numérique des suffrages réunis par l'ensemble des candidats du parti donnerait-elle une idée exagérée des forces réelles dont il dispose, et il paraît certain que, dans plusieurs circonscriptions, les indépendants ont reçu l'appoint des voix des libéraux ou des tories qui tenaient avant tout à faire échec

à un adversaire[1]. Quoi qu'il en soit, le parti du travail ne semble pas près de réaliser la conquête des pouvoirs publics à laquelle il aspire, et il est douteux que la constitution de ce parti, sous sa forme exclusive et intransigeante, doive avancer l'heure de cette conquête. En dépit des congratulations qu'ils s'adressent dans leurs manifestes, les chefs du parti paraissent en avoir le sentiment, et leurs efforts, depuis 1895, tendent à fondre pour l'avenir, en vue de l'action électorale, tous les groupes socialistes en un parti unique et compact. Leurs premières ouvertures ont été froidement accueillies. Le secrétaire de la Société Fabienne, qui s'était toujours montré assez sceptique à l'égard du *Labour party*, a poliment répondu que le comité exécutif, favorable en principe à l'unification projetée, y voyait quant à présent « de formidables difficultés ». La *Social democratic federation* a repoussé la proposition par une fin de non-recevoir assez sèche. Nous avons vu précédemment que, depuis cette époque, la fédération s'est montrée plus favorable, sinon à une action électorale commune, du moins à une action combinée. Mais quand bien même les 3,000 voix données en 1895 à ses candidats viendraient s'ajouter aux 45,000 qu'ont réunies les indépendants, les fortes assises de la société et des institutions anglaises n'en seraient pas, à notre avis, plus sérieusement ébranlées.

Le danger qui les menace est ailleurs. Il réside dans les deux faits qu'a très justement mis en lumière M. Sidney Webb et dont il triomphe : la transformation des *trade-unions* et les progrès du socialisme municipal.

VIII

On a dit souvent des *trade-unions* qu'elles avaient opposé à l'irruption des idées socialistes la plus sûre et la plus infranchissable des barrières. Le passé des anciennes Unions justifiait cette confiance. Recrutées dans l'élite des travailleurs, constituant une sorte d'aristocratie ouvrière, alimentées par d'assez fortes cotisations pour pouvoir disposer de ressources importantes, appuyées sur des institutions de prévoyance qui garantissaient leurs membres contre les risques de la vie, invariablement fidèles à ce principe du *self-help* qui les avait inspirées dès leur origine, elles con-

[1] C'est l'opinion qu'ont exprimée le secrétaire de la Société Fabienne et celui de la *National liberal federation*. (Verhaegen, *op. cit.*, p. 184.) Depuis 1895, les candidats du parti, notamment MM. Keir Hardie et Tom Mann, ont encore échoué à des élections parlementaires partielles. Les indépendants ont, au contraire, obtenu quelques succès dans les conseils locaux électifs.

centraient leurs efforts sur la défense des intérêts du travail, en repoussant énergiquement toute immixtion de la politique dans le domaine professionnel. Cette sage ligne de conduite, à laquelle les *trade-unions* ont dû leurs succès, leur a valu, depuis un certain nombre d'années, de violentes attaques de la part d'un groupe d'hommes, jeunes et ardents, qui prétendaient y faire pénétrer un esprit nouveau. Dès 1886, M. Tom Mann dénonçait à l'indignation des travailleurs ce qu'il appelait « la politique sans cœur des Unions »; et l'année suivante, M. John Burns, aujourd'hui membre du Parlement, et alors membre de la *Social democratic federation*, écrivait dans la *Justice* que les Unions mutuellistes, paralysées par leurs assurances contre la maladie et la vieillesse dont elles auraient dû laisser la charge à l'Etat, avaient cessé d'être des associations pour la défense des droits du travail, et qu'elles s'étaient rabaissées au rôle d'institutions faites pour réduire les taxes des classes moyennes ou supérieures.

Les chefs du mouvement *néo-unioniste* ne se bornaient pas à attaquer l'organisation mutualiste des vieilles Unions; ils leur reprochaient plus vivement encore d'être animées d'un esprit d'exclusivisme qui faisait des avantages de l'institution l'apanage d'un petit nombre, et ils les sommaient d'ouvrir leurs rangs à ces masses innombrables de journaliers, de manœuvres, d'ouvriers sans spécialité (*unskilled men*) qui n'avaient pu jusqu'alors y trouver place. Enfin, attaquant dans leur principe même ces grandes associations fondées sur la liberté, ils rejetaient dédaigneusement le vieux dogme du *self-help*, et ne réservaient guère d'autre rôle aux groupes professionnels que de mettre en mouvement la puissance publique, source unique de tout progrès. Il fallait, disaient-ils, plus de législation, plus d'inspection, plus d'impôts (*more legislation*, *more inspection*, *more taxation*). C'était une des formules inscrites dans leur programme.

Un écrivain de cette nouvelle école[1] a très exactement caractérisé les différences qui séparent les deux unionismes :

« La différence de but, dit-il, provient de ce que l'attitude de l'ancien unionisme est seulement défensive et palliative, tandis que le nouvel unionisme est, en outre, agressif et reconstructeur. La vieille école accepte l'organisation industrielle existante comme une chose naturelle... Non seulement elle refuse de reconnaître la nécessité de la guerre des classes, mais elle accepte encore la thèse de l'identité d'intérêts entre le travail et le capital... La nouvelle école, au contraire, repousse ouvertement l'ordre qui préside

[1] Léonard Hall, *The old and new unionism*, p. 1 à 6.

actuellement aux rapports du capital et du travail... Les deux unionismes diffèrent encore par la nature de leur tactique et par la méthode qu'ils emploient. La vieille école ne s'écarte pas des sentiers battus. Son idéal se réduit à chercher uniquement par l'action collective professionnelle des satisfactions exclusivement professionnelles. Le parti avancé est persuadé qu'il faut lutter pour la cause commune avec toute arme légitime qui tombe sous la main, que cette arme soit la pression exercée par l'effort spontané des travailleurs ou la sanction qui s'attache au caractère obligatoire de la législation ou mieux encore l'une et l'autre quand l'occasion se présente. »

Ce programme du nouveau *trade-unionism* a groupé autour de MM. John Burns et Tom Mann quelques hommes jeunes et activement engagés dans le mouvement socialiste, tels que M. Ben Tillett, M. William Thorne, ouvrier gazier et membre de la *Social democratic federation*, et M. Joseph Havelock Wilson, organisateur de l'*Union nationale des marins et chauffeurs*, et aujourd'hui membre du Parlement pour Middlesborough. Sous leur énergique impulsion, les masses des *Unskilled men* se sont ébranlées : à la suite de la grève des gaziers de Londres en 1889 a été fondée l'*Union nationale des ouvriers du gaz et des manœuvres* (*gas workers and general labourers' Union*) ouverte à tous les ouvriers non qualifiés, et dont M. W. Thorne est devenu le secrétaire général : la même année, la grande grève des *dockers* a été suivie de la constitution, à Londres, de l'*Union des travailleurs des docks, quais, rives et des manœuvres de tout genre* (*Dock, wharf, riverside and general labourers' Union*), qui a pris pour président M. Tom Mann et pour secrétaire général M. Ben Tillett, et, à Liverpool, de l'*Union nationale des travailleurs des docks* (*National Union of dock labourers*); les chauffeurs et les marins qui avaient déjà formé des associations restreintes se sont également groupés, en 1889, dans l'*Union nationale* créée et dirigée, comme nous l'avons dit, par M. J. Havelock Wilson; enfin, en 1890, la *General railway workers Union* a été organisée pour les manœuvres des chemins de fer auxquels étaient restées fermées les anciennes associations.

Toutes ces unions ont des caractères communs : on pourrait leur appliquer la définition assez exacte qui a été donnée de l'Union des *dockers :* ce sont des associations largement ouvertes et centralisées mises au service d'une politique essentiellement militante[1]. Les *benefits*, c'est-à-dire les secours assurés aux membres,

[1] De Rousiers, le *Trade-unionisme en Angleterre.*

au moyen d'institutions de prévoyance y ont été systématiquement supprimés[1]. Les membres se recrutant dans la catégorie la plus pauvre des travailleurs, les cotisations sont très faibles, et, par suite, la situation financière généralement mauvaise. L'Union doit être exclusivement, ainsi que le déclaraient, le 19 novembre 1890, les manœuvres de chemins de fer, une institution de combat (*fighting*), et c'est à raison de ce caractère que tous les pouvoirs seront centralisés aux mains d'une sorte de directoire qui peut, au besoin, jeter sur un point déterminé toutes les forces de l'association. On ne saurait dire que ce régime ait été favorable au développement des nouvelles unions : le personnel en est mobile et indiscipliné, la masse se désintéresse de la marche des affaires communes; le nombre des adhérents, considérable au début, s'est promptement réduit dans des proportions incroyables. L'Union des *dockers*, qui a réuni un moment plus de 60,000 membres, n'en comptait, en 1896, que 10,000 payant régulièrement leurs cotisations : celle des chauffeurs et des marins était, à la même date, descendue de 90,000 à 15,000 membres. M. Tom Mann lui-même a constaté le rapide déclin des unions sorties du mouvement de 1889, et il a caressé le rêve d'une organisation internationale pour réveiller l'enthousiasme éteint des travailleurs et rendre leur action plus efficace[2].

Il ne faudrait pas croire cependant que l'agitation *néo-unioniste* est restée sans résultat. Son influence s'est fait sentir sur les vieilles unions elles-mêmes qui ont à la fois élargi leur cadre et modifié leurs tendances. D'un autre côté, les chefs de cette agitation, tous pris dans les rangs du socialisme militant, ont pénétré de leur esprit les masses ouvrières sur lesquelles s'est exercée leur action. Ils leur ont appris à ne plus chercher leur salut en elles-mêmes, à attendre de l'intervention de l'Etat dans le présent, d'une transformation radicale de la société dans l'avenir, le remède aux maux dont elles souffrent. L'extrême gauche des *trade-unions* a ardemment embrassé les doctrines collectivistes : elle s'est en même temps laissée entraîner à quitter le terrain professionnel pour se jeter sur le champ de bataille de la politique. C'est là que le *parti indépendant du travail* a recruté sa petite armée : les ouvriers des nouvelles unions ont reconnu leurs chefs parmi ses *leaders;* M. Keir Hardie, M. Tom Mann, M. Ben Tillett les ont aisément entraînés.

[1] MM. Tom Mann et Ben Tillett ont dû insister pour faire maintenir dans l'union des *dockers* un secours après décès (*death benefit*).

[2] C'est dans cet esprit qu'a été créée l'*International federation of ship, dock and river works.*

Nous avons dit que la constitution de ce parti avait été préparée par les vœux de deux congrès des *trade-unions*. Ces assemblées annuelles, nombreuses et passionnées, qui se décorent volontiers du nom de parlement du travail, lui offraient un champ naturel d'action qu'il devait soigneusement exploiter. En 1894, le congrès de Norwich votait, sous son influence, par 219 voix contre 6, la résolution suivante :

« Dans l'opinion du congrès, il est essentiel, pour la conservation des industries britanniques, de nationaliser la terre et tous les moyens de production, de distribution et d'échange. »

Ce vote constatait la prédominance des idées collectivistes dans le congrès, mais il attestait également la place et l'influence qu'avaient su y conquérir les politiciens. L'accès leur en avait été ouvert par la disposition du règlement qui y introduisait les délégués des *trades councils* à côté des délégués des *trade-unions*. Les *trades councils*, qui répondent à peu près à nos bourses du travail, ne sont pas des syndicats ouvriers : ce sont des réunions dans lesquelles les représentants plus ou moins autorisés des divers métiers d'une ville traitent des intérêts locaux, émettent des vœux, discutent des questions spéculatives, et, dans les moments de crise et d'agitation, prêtent aux *trade-unions* un concours moral plus compromettant qu'efficace. Les membres du parti indépendant du travail figuraient en grand nombre dans ces réunions avec les chefs du néo-unionisme et ces agitateurs de profession, étrangers au monde ouvrier, qu'on désigne sous l'expression caractéristique de *wind bags* (outres gonflées de vent). Le comité parlementaire, dans lequel dominait l'esprit des vieilles unions, s'émut de cette situation et entreprit d'y porter remède en proposant au prochain congrès une modification du règlement. D'après le projet qui sortit de ses délibérations, aucune représentation ne devait être acceptée au congrès comme sincère et effective, si elle n'émanait directement des *trade-unions;* nul ne pouvait être délégué s'il ne travaillait effectivement de son métier au moment de son élection, ou s'il n'était fonctionnaire permanent et salarié de son union. Cette modification des *standing orders* assurait au congrès une représentation exclusivement ouvrière, et en fermait l'accès aux délégués des *trades councils* et aux politiciens de profession. Une seconde modification tendait à substituer au vote par tête, qui donnait une voix à chaque délégué, le vote par cartes, qui conférait aux délégués d'une union un nombre de voix proportionnel à l'importance de cette union. Ce mode nouveau de votation devait avoir pour effet de fortifier la représentation des anciennes unions, nombreuses et fortement constituées, et de leur

assurer sur les unions nouvelles une réelle supériorité. Ces graves mesures n'avaient pas été seulement appuyées, au sein du comité parlementaire, par les représentants du vieil unionisme : elles y avaient été énergiquement soutenues par l'un des chefs les plus marquants du mouvement néo-unioniste, M. John Burns, membre du Parlement pour Battersea. Cet ancien membre de la *Social democratic federation*, qui avait, dix ans auparavant, conduit, le drapeau rouge à la main, les émeutiers de Trafalgar-Square, qui, plus tard, avait dirigé les grandes grèves de 1889 et organisé les agitations des *Unskilled men*, cet ardent et éloquent apôtre des doctrines collectivistes, s'est assagi au contact des réalités de la vie publique. S'il n'a pas répudié son idéal collectiviste, il a du moins tenu à honneur de se proclamer « socialiste pratique », et il a publiquement et courageusement affirmé la nécessité de séparer la cause des travailleurs de « celle des anarchistes, de la *Social democratic federation*, du trop ardent *labour independent party*, les rêveurs et la lie de la démocratie[1] ». Pour beaucoup, a-t-il ajouté, et ce jugement a, sous sa plume, une autorité particulière, « le socialisme est devenu une secte, avec des *Credo* économiques auxquels les gens pratiques et tolérants ne consentiront jamais à se soumettre. C'est trop pessimiste pour aujourd'hui, c'est trop optimiste pour demain. » L'évolution de M. John Burns a été diversement jugée. Tandis que ses amis y voient une preuve de son honnêteté et de la sincérité de ses convictions, ses envieux et ses ennemis, qui sont nombreux, ne lui ont épargné ni les attaques ni les outrages, et une caricature qu'a répandue à profusion le parti indépendant du travail représente « Judas Burns livrant le Christ du travail ». Quels qu'aient pu être ses mobiles, il est certain que son influence a puissamment contribué à faire adopter les modifications proposées au règlement du congrès, bien qu'elles dussent entraîner son exclusion, en même temps que celle de MM. Keir Hardie et Tom Mann et de plusieurs socialistes militants. Le règlement nouveau a été mis à exécution, malgré de vives protestations, dès l'ouverture du congrès de Cardiff, qui s'est réuni en août 1895; ce congrès l'a adopté à une majorité considérable[2], et il a été observé par tous les congrès suivants.

Il est hors de doute que l'adoption de ces mesures énergiques a porté une rude atteinte aux ambitions du parti indépendant du travail, et qu'elle a rendu aux *trade-unions* un réel service en les dégageant d'influences suspectes et de solidarités compromettantes.

[1] Lettre de M. John Burns, publiée dans le *Figaro* du 8 août 1896.

[2] Le vote par cartes a donné 604,000 voix pour l'adoption, contre 347,000 pour le rejet.

Mais on se tromperait étrangement si l'on supposait qu'elle a enrayé le progrès du socialisme dans le monde des *trade-unions*[1]. La plupart des résolutions collectivistes votées à Norwich ont été maintenues à Cardiff. L'année suivante, le congrès d'Edimbourg, dans lequel la majorité appartenait aux vieux unionistes, n'en a pas moins réclamé une loi réduisant la durée de la journée à huit heures dans toutes les professions, et décidé « qu'il est essentiel au maintien des industries britanniques de nationaliser la terre, les mines, minerais, redevances minières, loyers et chemins de fer, et de municipaliser toutes les entreprises d'alimentation d'eau, d'éclairage et de tramways, afin que ces entreprises soient désormais dirigées par les municipalités respectives ». Ce vœu a été ratifié, ainsi que toutes les résolutions du congrès d'Edimbourg, par le congrès qui s'est tenu, en 1897, à Birmingham. « C'est, dit très justement M. Albert Métin, le socialisme municipal substitué en partie au socialisme d'Etat, mais c'est toujours le socialisme. »

Ajoutons qu'au congrès tenu à Bristol le 31 août 1898, les tendances collectivistes, bien loin de s'atténuer, semblent s'être énergiquement affirmées; 708 voix contre 410 y ont émis un vœu en faveur de la nationalisation du sol et de tous les moyens de distribution et d'échange, et le congrès a invité ses membres à prêter leur appui aux partis socialistes ouvriers.

Il faut donc bien reconnaître, à moins de se complaire à de volontaires illusions, qu'après comme avant le congrès de Cardiff, la pénétration des *trade-unions* par le socialisme est un fait incontestable, et que ceux de ses membres qui restent fidèles à la vieille doctrine du *self-help* n'y forment plus qu'une minorité. Elles ne se sont pas seulement laissé envahir par les tendances du *néo-unionisme*, en dépit de l'échec des unions nouvelles; les influences mêmes contre lesquelles a réagi le congrès de Cardiff se sont fait sentir jusque dans les plus anciennes et les plus puissantes de ces associations, et ce sont des membres actifs du parti indépendant du travail, MM. Tom Mann et George Barnes, qui ont conduit récemment cette grève des mécaniciens, si désastreuse dans ses résultats plus encore pour les ouvriers que pour les chefs d'industrie[2]. Il est manifeste qu'une importante fraction du monde ouvrier tend à se détacher des *trade-unions* qu'elle accuse de pusillanimité et d'impuissance, et qu'elle se montre disposée à préférer au groupement professionnel une vaste organisation politique des tra-

[1] « Le vote du congrès, dit M. René Lavollée (*op. cit.*, p. 507), marque un temps d'arrêt; il dénote, chez les modérés, la ferme intention de résister et de luttér, mais rien de plus. »

[2] Voy. le *Correspondant* du 10 mars 1898.

vailleurs, destinée à donner l'assaut au capitalisme. Elle est poussée dans cette voie avec une égale énergie par les politiciens du parti indépendant du travail et par les démagogues de la *Social democratic federation.* Cette dernière, dans sa conférence annuelle de 1897 [1], a conseillé à ses membres d'entrer dans les unions et d'y coopérer aux mesures qui tendraient à améliorer le sort des travailleurs, « tout en insistant nécessairement sur ce fait que dans la socialisation des moyens de production, distribution et échange, réside la seule espérance d'améliorer d'une façon permanente la condition des salariés ». Et elle a fait appel, pour atteindre ce but, au concours politique de tous les membres des unions. Cet appel sera-t-il entendu? Ceux qui ont admiré les *trade-unions* dans le passé, ceux qui gardent le souci de leur avenir et de leur honneur, ceux qui savent ce qu'il y a encore en elles de forces vives et saines, veulent espérer qu'elles sauront résister à ces détestables excitations. Mais qui oserait dire que la masse des travailleurs anglais y restera inaccessible?

IX

Du terrain des théories, il faut suivre le socialisme sur le terrain des faits. Lorsqu'on mesure le chemin parcouru par le législateur anglais depuis les premiers *factory acts* et les généreuses initiatives de lord Shaftesbury, on est frappé du discrédit dans lequel semblent tomber chaque jour davantage les vieilles doctrines du *laissez-faire* et du *laissez-passer.* « Les nombreux changements socialistes opérés par actes du Parlement, a dit M. Herbert Spencer, joints à beaucoup d'autres qui sont à la veille d'être opérés, se noieront peu à peu dans le socialisme d'Etat. Ils seront enveloppés dans le vaste flot qu'ils auront insensiblement soulevé [2]. » Le péril du socialisme d'État, que signalait ainsi M. Herbert Spencer, sera peut-être le péril de demain : le socialisme municipal est le danger d'aujourd'hui.

M. Sidney Webb définit cette sorte de socialisme dont il a été l'un des principaux promoteurs « le mouvement qui tend à conférer l'administration des intérêts collectifs et la propriété collective des moyens de production, de distribution et d'échange, au gouvernement local plutôt qu'au gouvernement central ». Tous les groupes socialistes anglais se sont engagés dans ce mouvement; et la Société

[1] *Labour annual.* 1898, p. 70.
[2] *Man versus the state,* 1884.

Fabienne en a formulé le programme dans les termes les plus nets et les plus précis [1].

Les articles de ce programme peuvent se ramener aux trois points suivants : 1° absorption graduelle par l'impôt des excédents de revenu obtenus sans travail personnel par le propriétaire du sol (*unearned increment*) et affectation du produit de cet impôt à des dépenses d'instruction et d'hygiène publiques; 2° municipalisation des services de distribution de l'eau et du gaz, des tramways, des marchés publics et des docks de la Tamise, de manière à assurer aux travailleurs de meilleurs salaires et au public de meilleurs services à des conditions plus avantageuses; 3° intervention des autorités locales pour améliorer la condition des ouvriers qu'elles emploient directement ou indirectement en fixant un maximum de salaires et un minimum de durée de travail.

Les auteurs de ce programme en ont demandé la réalisation aux conseils électifs auxquels appartient aujourd'hui l'administration locale en Angleterre. Le *local government act* de 1888 a institué des conseils de comté nommés par un suffrage très étendu, et il a érigé en comté les villes de plus de 50,000 habitants. Le Conseil de comté de Londres se compose de cent dix-huit conseillers élus pour trois ans et de dix-neuf *aldermen* choisis pour six mois par le Conseil. C'est une sorte de petit parlement dont l'action s'exerce sur une population de quatre à cinq millions d'habitants. Il a compté parmi ses membres les plus influents plusieurs socialistes de marque, tels que MM. John Burns, Sidney Webb, Steadman et Ben Tillett; et depuis son origine, il a poursuivi avec une singulière persévérance la mise en pratique des théories que nous venons de résumer [2].

L'impôt progressif sur la propriété foncière fait l'objet d'un des principaux articles du programme. Ses partisans mettent en avant une des thèses favorites de Henry George; par le seul fait de l'accroissement de la population d'une ville, disent-ils, et par l'effet du développement de la puissance productive de la collectivité qui en est la conséquence, une plus-value vient nécessairement

[1] *Fabian tracts*, n°s 30 et 37.

[2] Les premières élections avaient fait entrer au Conseil de comté de Londres une majorité progressiste résolue à soutenir le *London programm*. Cette majorité a été fortifiée à la suite des élections de 1892 faites, ainsi que l'a constaté M. Sidney Webb, sur le terrain du socialisme municipal; mais, en 1893, un mouvement de recul s'est produit, et le Conseil s'est trouvé partagé en deux fractions numériquement égales. Cet échec des progressistes a été largement réparé en 1898; ils disposent aujourd'hui d'une majorité de vingt-deux voix.

s'ajouter à la valeur d'achat du sol, de telle sorte que, suivant une expression pittoresque de Stuart Mill, « le propriétaire s'enrichit en dormant ». C'est ainsi, ajoutent-ils, que le revenu annuel de Londres, qui n'était en 1870 que de 22 millions de livres (550 millions de francs), s'est élevé en 1891 à 40 millions (1 milliard), ce qui, déduction faite de l'accroissement qui résulte de constructions nouvelles, représente un *unearned increment* annuel de 7,154,844 livres (178,871,100 francs). En admettant même, disent les auteurs du *Fabian municipal programm*, qu'il y ait quelque exagération dans ce calcul officiel et qu'il convienne de réduire à 4 millions de livres cette plus-value annuelle, « c'est encore un don de nouvel an de 4 millions que fait la ville de Londres à ceux qui lui font la faveur de la posséder. Or la totalité des taxes locales perçues chaque année dépasse aujourd'hui 7 millions et demi de livres, et ce chiffre est destiné à s'élever encore... Ne serait-ce pas un acte de stricte justice d'absorber par l'impôt, pour faire face à ces charges, la totalité des 4 millions qui s'ajoutent chaque année à la valeur de Londres [1]? »

Il ne pouvait appartenir au Conseil du comté de Londres d'aborder de front l'examen d'un tel problème dont la solution eût exigé une réforme radicale de l'impôt. Mais c'est dans cet esprit qu'il a poursuivi et fait consacrer, après de longs et persévérants efforts, l'application d'un principe nouveau, le principe du *Betterment*, dont quelques rapides explications permettront d'apprécier le sens et la portée. Une des œuvres les plus considérables qui s'imposent aujourd'hui à la sollicitude des pouvoirs locaux, est l'assainissement des quartiers insalubres des grandes villes. Sur l'emplacement de ces habitations sordides où s'entassaient des populations privées d'air et de lumière, s'ouvrent de larges voies le long desquelles ne tardent pas à s'élever d'élégantes et confortables demeures. De semblables transformations entraînent, pour les terrains qui bordent ces rues nouvelles, une augmentation de valeur à laquelle peut s'appliquer plus justement qu'à toute autre la qualification de *unearned increment*. N'est-il pas légitime, disent les partisans du système du *Betterment*, que les propriétaires ainsi favorisés supportent, en totalité ou en partie, la dépense des grands travaux d'utilité générale qui ont si efficacement servi leurs intérêts particuliers? Le Conseil du comté de Londres a complètement adopté cette théorie, et dès 1890, il a saisi le Parlement d'un projet de redressement du Strand, dont la dépense devait être supportée pour moitié par les propriétaires des parcelles comprises dans une

[1] *Fabian tracts*, n° 30.

certaine zone, proportionnellement à la plus-value que devaient acquérir ces terrains. Repoussée d'abord par un comité de la Chambre des communes, puis acceptée en 1893 par cette Chambre et supprimée par la Chambre des lords, cette clause a été reproduite à plusieurs reprises dans des projets analogues concernant les villes de Londres et de Manchester et elle a fini par triompher des résistances de la Chambre haute. Le principe du *Betterment* est aujourd'hui admis sous la condition que la plus-value d'une parcelle se compensera avec les dépréciations qu'ont pu subir d'autres parcelles appartenant au même propriétaire. Un arbitre est chargé d'apprécier cette plus-value et statue en dernier ressort [1].

Si les questions d'impôts occupent une place importante dans es programmes de socialisme municipal, c'est principalement sur la municipalisation d'un certain nombre de services publics que se concentrent les efforts des réformateurs. Une tendance générale porte les autorités locales à enlever aux entreprises privées ceux de ces services qui affectent le caractère d'un monopole, tels que la distribution du gaz et des eaux, le service des tramways, l'administration des docks et des marchés. La ville de Londres, malgré les tentatives réitérées du Conseil du comté, s'est laissée, sous ce rapport, distancer par beaucoup d'autres, et M. Sidney Webb la place, non sans quelque amertume, « au premier rang de ces villes rétrogrades où la municipalisation n'a jamais été opérée dans aucun domaine ». Mais il existe aujourd'hui, en Angleterre, sept villes de plus de 120,000 habitants, dans lesquelles les municipalités ont pris possession du service des eaux, de la fourniture du gaz, des tramways, des marchés, des bains, des hôpitaux, des bibliothèques populaires [2]. En Ecosse, la ville de Glasgow s'est, sous ce rapport, placée au premier rang, aussi bien par la hardiesse avec laquelle elle a *municipalisé* ces diverses entreprises, que par l'habile direction qu'elle a su leur imprimer. Parmi les adminstrations urbaines qui sont résolument entrées dans cette voie, plusieurs, entraînées par la force de la logique, se livrent aujourd'hui, sur une large échelle, à des opérations industrielles et commerciales de diverses natures. Quelques-unes d'entre elles ne se sont pas bornées à racheter leurs lignes de tramways, elles en ont entrepris l'exploitation directe. Celles qui ont pris à leur charge la fabrication du gaz se trouvent dans la nécessité de se procurer des quantités

[1] Hugo, *Stædte Verwaltung und munizipal Sozialismus in England*, p. 279 et suiv.

[2] Ce sont Manchester, Birmingham, Leeds, Bradford, Salford, Oldham et Blackburn. Verhaegen, *op. cit.*, p. 347.

considérables de houille; l'importance de leur consommation et la valeur incontestable de leur crédit leur permettent de réaliser ces achats à des prix exceptionnellement avantageux, et, par suite, d'abaisser très sensiblement le prix de vente de leur coke et de leurs sous-produits; cette situation privilégiée leur assure une clientèle que l'industrie privée a peine à leur disputer. Les réclamations auxquelles donne lieu la constitution de cette sorte de monopole commercial indirect touchent peu les partisans du système, qui demandent déjà pourquoi du commerce si fructueux des charbons, les municipalités ne passeraient pas à l'exploitation des houillères. Certaines villes ne s'en tiennent pas à ce genre de commerce. La plupart, défiantes de l'initiative privée dont elles semblent méconnaître les grandes œuvres, ont construit et mis en location, dans des conditions d'ailleurs assez médiocres, de vastes agglomérations d'habitations ouvrières; Londres et Glasgow y joignent l'exploitation plus avantageuse de garnis où l'on loge à la uuit. Bradford a créé une maison de convalescence qui reçoit des pensionnaires de condition aisée; Plymouth exploite un grand hôtel; West Hartlepool se propose d'en créer plusieurs et compte sur leur produit pour améliorer sa situation financière; Birmingham, où le radicalisme autoritaire de M. Chamberlain a frayé la voie au socialisme, ouvre et gère des débits de boissons. N'est-ce pas là, dans une sphère encore restreinte mais qui s'élargit tous les jours, la municipalisation des moyens de production et d'échange qu'appelaient de leurs vœux les derniers congrès des *trade-unions?*

Il ne semble pas douteux qu'un des principaux mobiles auxquels ont obéi les municipalités qui se sont engagées dans cette voie a été une pensée fiscale. Les dettes des villes anglaises, comme celles des grandes villes du continent, et pour des causes analogues, se sont considérablement accrues depuis quelques années. Quoi de plus naturel, semble-t-il, que de chercher dans le produit de ces entreprises nouvelles le moyen d'augmenter les revenus des villes, et de pourvoir ainsi, sans élever encore le chiffre déjà excessif de leurs impôts, au paiement des intérêts et à l'amortissement de leur dette? Cette espèce de taxation indirecte a cependant été peu goûtée, et l'on a revendiqué pour les consommateurs les bénéfices dont certaines villes auraient préféré faire profiter l'ensemble des contribuables. On a fait assez justement observer que les excédents de revenus dus à l'exploitation d'usines à gaz ou de lignes de tramways devaient, avant tout, servir à améliorer les conditions de cette exploitation et à abaisser les tarifs. Glasgow a donné, dans cet ordre d'idées, des exemples qui méritent d'être cités et qu'ont suivis un certain nombre de villes du Royaume-Uni. Quels que

puissent être toutefois les avantages ainsi obtenus, cette extension donnée à l'action municipale sur le domaine de l'industrie privée n'en offre pas moins un réel péril. Entre les intérêts financiers, dont les autorités locales ont la garde, et ceux des consommateurs qui forment une notable et influente portion du corps électoral, l'équilibre est difficile à maintenir. Est-il permis d'affirmer qu'il ne sera jamais rompu?

Cet état de choses présente d'ailleurs des dangers d'un autre ordre. L'exécution des travaux qu'exige le fonctionnement des grands services municipaux oblige les villes à entretenir un très nombreux personnel d'ouvriers et d'employés. Le jour où elles ont accepté le rôle de chefs d'industrie, elles se sont trouvées en face des graves problèmes qui agitent le monde industriel; elles ont dû notamment prendre parti sur la question du taux des salaires et de la durée des heures de travail. Beaucoup d'entre elles ont cédé aux exigences des représentants du socialisme, et le Conseil du comté de Londres les a particulièrement subies. Dès 1890 et 1891, plusieurs catégories de travailleurs employés dans les divers services de la métropole ont vu à la fois élever le chiffre de leurs salaires et diminuer le nombre d'heures de leurs journées. Ces mesures ont été généralisées et, dans tous les ateliers municipaux, on a constaté, de 1889 à 1894, une augmentation sensible et continue du nombre des ouvriers, du chiffre total des salaires et de leur chiffre moyen par ouvrier [1]. Le Conseil du comté de Londres a porté plus loin l'esprit de réglementation; quelques-uns des ouvriers municipaux ayant voulu profiter de la réduction de la durée du travail qui leur avait été accordée pour se procurer ailleurs le bénéfice de quelques travaux supplémentaires, le Conseil s'est cru obligé de protéger contre une concurrence importune les travailleurs employés dans des ateliers privés, et il a enjoint aux ouvriers qu'il emploie de se consacrer exclusivement aux services de la ville de Londres et de refuser tout travail salarié qui pourrait leur être offert en dehors de la journée réglementaire.

La sollicitude du Conseil du comté de Londres ne s'exerce pas seulement au profit des ouvriers qu'il emploie directement; elle s'étend aux ouvriers des entrepreneurs avec lesquels il traite. Il impose à ces derniers, en vertu d'une clause introduite depuis 1892 dans le cahier des charges, sur la proposition de M. John Burns, les tarifs de salaires et la durée de travail adoptés par les *trade-unions* [2]. Cette clause donne lieu parfois à de graves difficultés.

[1] Hugo, *op. cit.*, p. 245.

[2] Tente-neuf villes ont inséré cette clause dans leurs contrats. (Hugo, *op. cit.*, p. 255.)

Il est arrivé, dans certains cas, qu'on n'a pu trouver un adjudicataire consentant à la subir que moyennant un relèvement des prix portés au devis : c'est ce qui s'est produit notamment au mois de novembre 1892 pour la construction d'un pont métallique sur la Tamise. Il en est résulté pour les contribuables une augmentation de charges dont profitaient seuls les ouvriers étrangers amenés à Londres par l'adjudicataire. En face des réclamations très vives des ouvriers de la capitale, on a songé un moment à n'admettre aux adjudications des travaux municipaux que les entrepreneurs de Londres; mais un tel monopole eût mis le Conseil du comté à la merci de ces derniers, sans nul profit pour les ouvriers, et la proposition a dû être écartée. A défaut d'un monopole reconnu impossible, on a pensé à constituer un privilège. Au mois d'août 1896, un membre du Conseil a demandé que le comité qui serait chargé d'examiner les soumissions tînt compte de la différence qui existe entre les salaires de Londres et ceux des autres villes, et qu'on donnât la préférence aux entrepreneurs de la métropole, si leurs soumissions n'étaient plus élevées que celles de leurs concurrents que dans la mesure de cette différence. Les conséquences d'un tel système étaient faciles à prévoir : il aurait infailliblement écarté les meilleurs entrepreneurs du dehors, et, en fait, les entrepreneurs de Londres se seraient seuls présentés aux adjudications. Favorable aux intérêts de ces derniers, la mesure n'aurait servi à aucun degré les intérêts des ouvriers de Londres. Il est certain, en effet, que l'exclusion directe ou indirecte de soumissionnaires étrangers aurait eu pour résultat de diminuer le travail dans les provinces, et, par conséquent, de faire affluer à Londres un grand nombre d'ouvriers sans emploi : en vertu d'une de ces lois économiques qui résistent à toutes les réglementations, la surabondance de la main-d'œuvre aurait inévitablement entraîné la baisse des salaires, et la force des choses aurait déjoué une fois de plus les savantes combinaisons du socialisme municipal.

Les municipalités anglaises ont une tendance de plus en plus marquée à simplifier le problème en supprimant les entrepreneurs et en se chargeant elles-mêmes de l'exécution de leurs travaux. A Londres, d'ailleurs, comme à Paris, les exigences municipales ont dégoûté et éloigné les adjudicataires : et le Conseil du comté s'est trouvé conduit à appliquer sur une large échelle par l'organe de son *Work department* le système de mise en régie cher aux écoles socialistes. L'avenir dira quelles auront été pour les finances de la ville de Londres les conséquences de ce régime.

Telle est dans ses grandes lignes et dans sa forme actuelle l'œuvre du socialisme municipal; œuvre incomplète encore au gré

de ses promoteurs et que devra couronner dans un avenir prochain le triomphe de revendications nouvelles [1]. Telle qu'elle est, elle suffit à justifier cette appréciation récente d'un journal socialiste anglais [2] : c'est la grande route du socialisme, c'est de ce côté, bien plus que du côté du Parlement, que doivent se porter nos efforts et nos espérances.

X

Nous nous sommes efforcé de suivre dans les idées et dans les faits la marche du socialisme anglais. Nous n'avons voulu exagérer ni sa force ni son action : mais il serait puéril de nier le danger. Ce ne sont pas seulement les chefs du mouvement qui énumèrent avec complaisance les progrès accomplis; leur témoignage qui peut sembler suspect est confirmé jusqu'à un certain point par des observateurs sérieux et désintéressés. En écartant, comme il convient, l'hypothèse peu admissible d'une victoire du socialisme révolutionnaire, M. Albert Métin n'est pas éloigné de penser que « le programme minimum de réformes provisoires réclamées par les divers partis socialistes pourrait bien être réalisé en Angleterre plus complètement et plus tôt que dans les autres pays. » C'est là que réside le véritable péril. Il ne faut le chercher ni dans les désordres de la rue ni dans les bruyantes et violentes déclamations de la fédération sociale et démocratique, mais bien dans la campagne suivie avec habileté ou persévérance par la Société Fabienne, dans l'évolution du *trade-unionisme*, dans les téméraires expériences du socialisme municipal. Nous le trouverions plus encore peut-être dans les complicités ou les complaisances qu'ont rencontrées les théories socialistes dans des milieux très divers, dans la réaction aujourd'hui fort en honneur contre ce que M. Sidney Webb nomme « les crudités vieillies du manchesterisme », dans ces appels à l'intervention de l'Etat pour organiser le travail et en répartir les produits qui partent des points les plus opposés du monde intellectuel et politique. Lorsque le chef de la Société Fabienne proclame que « le meilleur gouvernement n'est plus celui qui gouverne le moins, mais celui qui administre le plus », ce ne sont pas seulement des radicaux comme M. Chamberlain, ce sont des tories comme sir John Gorst, qui font écho à cette théorie nouvelle. Sans doute de généreuses protestations se font entendre : sans doute d'énergiques efforts sont tentés. Il faut citer au premier rang

[1] Sidney Webb, *Some fact and considerations about municipal socialism*, 1896.
[2] *The Clarion*, october 15 1898.

l'admirable activité déployée par la *Liberty and property defense League* pour sauvegarder les deux grands principes sur lesquels repose la société anglaise et pour opposer à l'ingérence oppressive de l'Etat, ainsi que l'indique sa devise (*Self help versus state help*), l'action féconde de l'initiative individuelle. Puissent de tels efforts mis au service d'une si noble cause ne pas demeurer stériles! Puissent le sens pratique du peuple anglais et son amour traditionnel pour la liberté faire justice des doctrines malsaines et des dangereuses chimères qu'on lui propose !

Mais s'il fallait que ces espérances fussent trompées, si la cause de la propriété et celle de l'initiative volontaire et libre devaient subir d'irrémédiables atteintes, l'Angleterre pourrait bien occuper une grande place parmi ces nations réglementées et disciplinées au sein desquelles, comme dans une vaste usine, tout reçoit l'impulsion d'un moteur unique; mais elle aurait cessé d'être ce qu'elle a été si longtemps, un exemple et un objet d'envie pour tous les amis de la liberté dans le monde. « La maison d'un Anglais » ne serait plus cette fière citadelle dont parlait lord Chatham, « où peuvent entrer le vent et la pluie, mais où ne peut pénétrer le roi ». Elle ne serait plus qu'un fragile abri, sans assises et sans durée, offrant un libre accès à ce souverain des temps nouveaux qu'on appelle l'Etat, jusqu'au jour où elle serait balayée par la tourmente socialiste avec les débris des institutions et des libertés de la vieille Angleterre !

Albert Gigot.

LE FÉMINISME AU XVIE SIÈCLE

LES FEMMES DE LA RENAISSANCE

Voici un livre plein de choses, de faits et d'idées, trop plein même, si tant est que la richesse soit un défaut et l'abondance, un embarras. On comprend que l'auteur, M. de Maulde, passionné pour son sujet, se soit laissé entraîner par lui; il n'y en a guère de plus séduisant et de plus beau pour un lettré nourri d'histoire : *les Femmes de la Renaissance*. A première vue, avant même d'avoir ouvert le livre, à plus forte raison après l'avoir lu et relu, on peut rêver là-dessus à l'infini. Nous ne prétendons pas le résumer, le condenser ici en quelques pages : il y perdrait trop; nous voudrions simplement, sans le recommander, ce qui serait superflu, à l'attention de nos lecteurs, en dire le mérite, le charme et l'à-propos.

Ce livre pourrait avoir pour sous-titre : *le Féminisme en Italie et en France au XVIe siècle;* il a pour épigraphe ces trois mots, un peu obscurs d'abord, mais que l'ouvrage expliquera : *Vers le bonheur!*

Le bonheur est le songe éternel de l'humanité.

Chacun fait ici-bas le rêve d'être heureux.

Tous les individus, toutes les sociétés souffrent et ne peuvent pas ne point souffrir du désaccord, inhérent à notre nature, attaché à notre condition, entre la vie et le rêve, entre le réel et l'idéal, si vous aimez mieux. Les femmes en souffrent peut-être plus que nous, soit parce que leur condition est encore plus malheureuse que la nôtre, que, dans tous les temps, dans tous les pays, la vie et la société leur sont plus dures qu'elles ne le sont aux hommes,

au sexe fort — et privilégié — qui a fait les lois; soit parce que leur nature est plus fine et plus délicate, leur sensibilité plus vive, leur imagination plus ardente ou plus rêveuse, et que le parfait les attire tandis que le possible nous suffit...

Le progrès, comme nous disons, n'est pas autre chose que le rêve du meilleur en ce triste monde. Le féminisme, c'est-à-dire l'extension des droits et du rôle de la femme dans la société moderne, est une des formes et, croyons-nous, une des données essentielles, un des facteurs principaux du progrès humain. Les femmes de la Renaissance les plus intelligentes, les plus hardies et les meilleures, furent, comme il était naturel, des féministes déterminées. On ne se méprendra pas, je suppose, sur les intentions et sur la portée du livre de M. de Maulde. S'il est un avocat très brillant et très généreux du féminisme, comme il l'entend, comme il faut l'entendre, comme les esprits les plus pondérés et les âmes les plus religieuses peuvent l'admettre, il a trop de lumières et de bonne foi pour ne pas en condamner les excès ou les imprudences. Lui-même nous l'a déclaré dans la conclusion de son ouvrage. « Plus d'une fois, écrit-il (p. 685), j'ai refait ce livre, tantôt dans le sens optimiste, tantôt dans le sens pessimiste. » Tour à tour subjugué ou révolté, il s'est surpris le premier, tantôt à comprendre, à « subir le charme » de ces femmes qu'il « cherchait à pénétrer », tantôt à détester ce sortilège et à réagir contre lui. Il y a donc, il devait y avoir dans son livre du pour et du contre : une balance, quand elle est sensible, a de ces légères inquiétudes avant d'être fixe.

La Renaissance a été un des grands réveils de l'esprit humain. La résurrection des lettres anciennes, le platonisme retrouvé, les sciences, les arts, ont jeté, ont poussé l'humanité dans des voies nouvelles. D'autre part, l'admirable mouvement religieux du moyen âge, la piété, la ferveur, la dévotion mystique, ont incliné les âmes, et surtout les âmes féminines, à une conception plus tendre de la vie. L'Église, — et comment dire autrement, à moins de fermer les yeux à la lumière? — a singulièrement relevé la condition et le prestige de la femme : la femme lui en est toujours reconnaissante.

La religion s'entend alors avec la philosophie, la foi est d'accord avec la science, les Livres saints s'accordent aussi avec les lettres humaines pour donner à la femme des temps nouveaux une idée plus large et plus noble de ses devoirs et de ses droits dans la société. La chevalerie est morte, ou peu s'en faut, mais elle a laissé dans les âmes une fleur de courtoisie; le règne de la politesse, d'une politesse inconnue aux siècles précédents, va commencer. La

politesse entre les deux sexes, dont l'un a été trop durement asservi à l'autre, c'est la tyrannie et la brutalité du plus fort corrigées, adoucies par la grâce, enfin victorieuse, du plus faible; c'est la première revanche des femmes, leur premier essai de conquête, non pas d'une parité impossible, d'une égalité absolue et chimérique, mais d'un partage d'attributions, moins inégal et moins injuste qu'autrefois, entre les deux moitiés du genre humain. La femme, en effet, réclame sa part, et, quand on ne la lui donne pas, elle la prend.

Ce n'est pas une usurpation ni un empiètement, c'est une reprise. La femme est une idéaliste émancipée qui vient réclamer, à son heure, contre un réalisme dont elle a longtemps souffert. Longtemps son intelligence a été tenue captive; on ne s'est fié ni à son cœur ni à sa raison; elle a été considérée comme éternellement mineure. On l'a sevrée des jouissances nécessaires de la culture intellectuelle; on lui a refusé, jusque dans la famille, la place à laquelle elle avait droit. Elle redemande tout ce qu'on lui a enlevé arbitrairement. — Longtemps le monde l'a écartée ou méconnue. Elle ne prétend point à le conduire toute seule, mais elle veut être, car elle a conscience de sa tâche, « un facteur moral » de l'humanité. — Longtemps, enfin, elle a été privée par l'égoïsme masculin de tout moyen, de toute occasion d'influence;

Du côté de la barbe est la toute-puissance;

et cette omnipotence consacrée ne veut rien céder de ses privilèges. La femme ne les demande pas tous; elle aspire seulement à dire son mot et à jouer son rôle, de sa place, sur la scène du monde. Comme elle n'est ni sourde ni muette, elle revendique le droit d'entendre, d'écouter au besoin ce qui se dit autour d'elle et de parler, à son tour, pour exprimer ses idées et ses sentiments.

De là les trois grandes divisions, les trois grands chapitres du livre de M. de Maulde : I. *La Vie de famille*; II. *La Vie du monde*; III. *L'Influence des femmes*, subdivisés eux-mêmes en chapitres particuliers qui montrent toutes les faces de ce vaste sujet.

Puisque la femme veut aller « vers le bonheur », il importe que son éducation l'y prépare et que son mariage l'y conduise.

Voilà pourquoi on commence à se préoccuper alors si fortement de l'éducation, de l'éducation en général, de l'éducation des filles, des mères de famille futures, en particulier. Tout se ramène à cela, du reste, dans les sociétés et aux époques les plus différentes : au fond du problème social qui inquiète les générations successives il y a toujours un problème d'éducation.

Je crois avoir dit, mais je répète, pour mieux dissiper toutes les préventions, que la femme de ce temps-là n'était pas, ne voulait pas être une insurgée, rebelle aux jougs nécessaires, impatiente de toute autorité, de toute contrainte légitime, et en révolte contre ses devoirs. Non; mais le temps avait marché; l'ancienne éducation, routinière, timide et sotte, était condamnée. On s'accordait à reconnaître que les femmes avaient une âme, et, dans tous les cas, les femmes en étaient sûres. La jeune fille de la Renaissance, telle que nous la montre chez elle M. de Maulde, est une âme qui s'ouvre et se débat. Elle veut, pour être heureuse, et aussi pour rendre les autres plus heureux, éclairer son intelligence, longtemps obscure, profiter, dans sa mesure, du trésor de connaissances qu'apportent aux hommes tant de bons livres; elle veut donner à son esprit et à son cœur des plaisirs permis, qui lui ont été longtemps défendus. Pourquoi ne saurait-elle pas lire et écrire, oui, écrire? « Un dé, du fil et des aiguilles », est-ce donc, par définition et en vertu de son sexe, toute la bibliothèque d'une femme? La jeune fille ne le pense plus. Sans aspirer à la science universelle, sans chercher à être un bas-bleu ni un bel esprit, — il y en aura, d'ailleurs, un assez grand nombre, — elle désire échapper à cette infériorité, à cette insignifiance intellectuelle qui la font souffrir, qui l'humilient aux yeux des autres, qui la diminuent à ses propres yeux. Elle veut, en un mot, sans courir aux précipices ou aux aventures, sans renoncer aux sages traditions et aux bons exemples, être élevée un peu d'une autre manière que sa grand'mère, que sa mère peut-être ne l'ont été.

Elle veut aussi se marier autrement, ou, ce qui revient au même, vivre autrement dans le mariage. Oh! nous sommes très loin, — heureusement, — du mariage libre et des théories ultra-modernes, qu'il est inutile de discuter, tant elles sont niaises ou dangereuses, sur la liberté réciproque des époux. Mais il est certain que le mariage, tel qu'on l'entendait et qu'on le pratiquait communément au seizième siècle, avait grand besoin d'être « idéalisé ». Il n'était, en général, que l'accord intéressé de deux pères de famille qui s'entendaient pour unir leurs deux enfants. La jeune fille passait ainsi de l'autorité indiscutable de son père à la toute-puissance de son mari, de son seigneur et maître, et tout était dit. L'Église avait beau essayer de s'opposer aux abus et aux violences, d'interdire les excès de pouvoir, de prêter son appui ou d'offrir ses refuges aux victimes de ces mariages par contrainte; elle ne pouvait ni tout savoir ni tout empêcher.

La jeune femme de la Renaissance, plus fine, plus délicate, et plus courageuse que ses aînées, va faire entendre les premières

protestations. Elle prétend devenir, sinon l'égale, du moins l'associée de son mari dans le gouvernement du ménage; pour le profit même de la communauté, elle demande à bénéficier de droits communs. Elle veut bien, par exemple, laisser à son mari la direction suprême, lui abandonner la charge et le souci des intérêts matériels de la maison; elle n'est encore, et elle ne réclame pas là-dessus, qu'une « personne civile » de peu d'importance. Il faudra du temps pour que les lois consacrent et achèvent le travail des mœurs; mais, grâce à la femme, grâce à son idéalisme et à son « rêve de bonheur intime » qu'elle travaille de plus en plus à réaliser, les mœurs domestiques, l'idée de mariage et de ménage sont en progrès. Compagne de son mari, au vrai sens du mot, éducatrice de ses enfants, la femme prend chaque jour une conscience plus éclairée de ses droits et de ses devoirs d'épouse et de mère. Il y aura, comme toujours, de mauvais ménages, des méprises et des accidents inévitables; mais, peu à peu, la femme prendra et gardera dans la vie conjugale, dans la vie de famille, assainie, épurée, ennoblie par elle, la place, la grande place qui lui revient.

Dans le monde, de même... — Je m'excuse d'effleurer, à la volée, tant de choses graves : on les retrouvera dans le livre de M. de Maulde avec des développements plus touffus et plus complets. — En Italie d'abord, car les Italiens sont en avance sur nous pour bien des raisons, chez nous ensuite, le monde consent et se prête de plus en plus à la royauté, à l'avènement de la femme.

La galanterie a, sans doute, bien des inconvénients; on souffre de son excès aux époques trop raffinées. Il n'en est pas moins vrai que l'hommage rendu à la beauté, que le sentiment de la grâce féminine, sont autant de triomphes sur la force, de conquêtes sur la brutalité; que le désir de plaire est une des douceurs et un des attraits de la vie humaine. Le pétrarquisme et le platonisme, le culte de la femme, du « cher objet », comme on dira tout à l'heure, fragile et charmant, est une des gentillesses de la Renaissance. Ce piège de la beauté où l'homme se fait prendre, se laisse prendre, si volontiers, le rendra plus tendre et meilleur. Ce sera peut-être le commencement d'une chose très moderne, ou que les modernes ont beaucoup perfectionnée : la coquetterie. Ce sera le début, en revanche, de ce qu'on appelle la vie mondaine, avec tout ce qu'elle représente chez nous de sociabilité, d'élégance, de courtoisie et de bonne grâce. Le pétrarquisme et le platonisme nous mettent sur le chemin de la bonne « préciosité », ou, en d'autres

termes, de la délicatesse dans les sentiments, dans le langage et dans les manières.

Cette délicatesse ne sera d'abord le privilège que du petit nombre. Les cours, les princes et les grands en donneront — avec combien d'oublis! — les premiers exemples, en offriront aux bourgeois et au peuple les premières images. Mais, de proche en proche, d'Italie en France, de la cour à la ville et à la province, l'exemple gagnera par l'imitation, et ce sont les femmes qui seront les meilleures initiatrices du *savoir-vivre*.

Les habitudes sociales deviendront peu à peu plus raffinées; le sentiment des convenances, la discrétion, la pudeur, le tact, le goût et le dégoût, les bienséances, feront échec à la grossièreté d'autrefois. La civilité sera mieux définie et plus appréciée. L'homme bien élevé, l'honnête homme, l'honnête femme du dix-septième siècle, — de notre siècle — (mais c'est le seizième qui a commencé) aimeront à se distinguer ainsi du vulgaire, et tout le monde, ou à peu près, s'apercevra de cette distinction qui sera la marque de la bonne compagnie. Il y a des mots, de vilains mots, qu'on n'osera plus prononcer devant les femmes, de vilaines choses qu'on ne dira plus devant elles : on ne les dira que lorsqu'elles seront parties. La conversation ne perdra rien en sérieux : les femmes ne désireront pas qu'on les entretienne toujours de propos galants; mais le commerce du monde sera plus aimable et les entretiens seront plus choisis. L'esprit, pour reprendre le mot de Mme de Sévigné, deviendra « une dignité ». L'esprit et le cœur, qui peuvent, qui doivent toujours aller ensemble, mettront en commun leurs ressources pour rendre les hommes plus heureux de se rassembler. La sociabilité n'est-elle pas un des petits bonheurs de notre espèce? Nous devons aux femmes de la Renaissance de l'avoir mieux compris et mieux goûté.

Et enfin l'influence, si souvent heureuse, de la femme va se faire sentir presque partout.

En religion, en politique, en littérature et en art, les femmes italiennes et françaises du seizième siècle se mêlent au mouvement de leur époque, aux idées, aux discussions, aux controverses même. Les querelles religieuses ne peuvent pas les laisser indifférentes. (Je me permets de signaler ici particulièrement les chapitres v et vi de la dernière partie du livre de M. de Maulde.) Austères ou mystiques, théologiennes à l'occasion, elles portent dans les choses de la foi une ardeur parfois exaltée ou imprudente, toujours généreuse. Je remarque, à leur honneur, qu'elles s'entendent volontiers avec la portion la plus libérale du clergé pour prêcher aux âmes

surexcitées le pardon des injures, l'oubli des haines, la concorde, la paix religieuse et la charité. La charité les conduit à la tolérance. La politique ne leur déplaît pas. On savait déjà qu'elles avaient la main assez fine pour nouer et pour dénouer les fils d'une intrigue; elles prouveront plus d'une fois, en Italie, en France et en Angleterre, que cette petite main est assez ferme pour tenir le timon des affaires, pour gouverner. Ce n'est pas toujours quand ils ont une femme à leur tête que les Etats courent le risque de tomber en quenouille. Elles aiment, elles accueillent, elles encouragent les humanistes, les savants, les lettrés et les poètes. Quelques-unes font des vers agréables et leur âme charmante vaut encore mieux que leurs poésies. D'autres admirent et inspirent les grands artistes : l'âme d'une Vittoria Colonna est le génie même de Michel-Ange.....

Je ne crois pas, malgré M. de Maulde, mais je ne veux pas engager avec lui une longue discussion, que ce mouvement idéaliste et féministe ait échoué, en somme, aussi complètement qu'il lui a paru. Il me semble, au contraire, que si les femmes de la Renaissance n'ont pas entièrement réussi à mener l'humanité « vers le bonheur », — où elle n'arrivera jamais, — elles n'ont pas peu contribué à donner déjà aux hommes l'idée d'une vie plus douce et plus noble, d'une société plus polie et plus délicate.

Elles ont embelli la vie domestique et la vie mondaine qu'elles ont rendues, l'une et l'autre, plus attrayantes. Elles ont fait rayonner autour d'elles leur influence salutaire et gracieuse au profit de la civilisation. Ce que nous appelons, d'un terme général et vague, la civilisation, ce n'est peut-être, à y bien regarder, qu'une sorte de civilité supérieure, qui améliore les rapports sociaux entre les hommes et entre les peuples. Je n'oserai pas dire que les femmes de la Renaissance aient « écrasé le serpent », vaincu le mal; elles l'ont un peu diminué dans le monde. Leur douceur a protesté contre la force, leur délicatesse, contre la bestialité, leur puissance d'aimer, contre la guerre. C'est avec elles qu'a vraiment commencé le rôle de la femme dans les sociétés modernes. Comment ne pas leur en être reconnaissant?

Henri Chantavoine.

HISTOIRE D'UN DOGME

L'IMMACULÉE CONCEPTION [1]

Ce titre : *Histoire d'un dogme*, n'a-t-il pas de quoi inquiéter à première vue des lecteurs d'une orthodoxie sévère? Plus d'un se rappellera les fortes paroles par lesquelles Bossuet déclare que « la vérité venue de Dieu a d'abord sa perfection [2] », et se demandera si l'on peut écrire l'histoire de doctrines révélées qui, étrangères à ces développements par où les doctrines humaines passent d'ordinaire, ont atteint tout de suite leur pleine croissance. Cependant, de sûrs docteurs, entre autres le cardinal Franzelin, justifient en l'expliquant l'usage des mots que nous avons employés; et les théologiens les plus dociles à l'enseignement de Bossuet reconnaissent que l'expression du dogme, elle au moins, est susceptible de progrès. Tous les écrivains antérieurs aux grandes luttes provoquées par Arius, Nestorius, Eutychès, n'ont pas trouvé du premier coup les formules souveraines qui, à Nicée, à Ephèse, à Chalcédoine, ont fixé pour toujours la doctrine catholique. Allons plus loin. On ne prétendra pas que tous les auteurs ecclésiastiques, témoins et champions des vérités proclamées par l'Église dès le premier jour, ont aperçu d'un clair regard toutes les conséquences légitimes que ces vérités contiennent, qu'ils les ont formulées sans hésitation. Chez des écrivains *anténicéens*, Petau a discerné une tendance subordinatienne qui les portait à exagérer, dans la Trinité, la primauté du Père. En conclura-t-on que ces représentants d'un glorieux passé, Justin, Athénagore, Théophile d'Antioche, Tertullien, fussent des précurseurs d'Arius, et ruinassent d'avance le dogme trinitaire qui devait être solennellement attesté à Nicée? Petau, qui reconnaît avec une sincérité courageuse les inexactitudes et, si l'on veut, les erreurs de ces premiers Pères, s'attache cependant à venger leur orthodoxie; ils ont pu ne pas voir certaines conséquences de la doctrine, et se méprendre dans leurs essais d'explication des processions divines, mais du moins ils ont maintenu ce que l'illustre théologien nomme la *substance du dogme*, à savoir : la consubstantialité et la distinction des personnages trinitaires [3].

[1] Par M. le comte Dubosc de Pesquidoux. Tours, Mame; Paris, V. Lecoffre.

[2] Préface de l'*Histoire des Variations*, VII.

[3] In tomum II, operis theologicorum dogmatum Præfatio, cap. VI, 1.

L'exposition comme l'intelligence des dogmes qui, dès l'origine, ont été imposés par l'enseignement de l'Eglise à la foi des chrétiens, a donc été susceptible de développements et de progrès, et l'on a pu écrire, l'on peut écrire l'histoire de ces progrès.

Disons davantage. Certaines vérités qui, dès le principe, étaient contenues dans le trésor des révélations divines, n'ont pas été, dès le principe, l'objet des définitions de l'Eglise. Parfois, lorsqu'un surnaturel instinct poussait le peuple fidèle à les affirmer, les doctes, arrêtés par des difficultés d'ordre traditionnel ou philosophique, hésitaient à le faire ou même niaient résolument. C'est ce qui a eu lieu pour la doctrine de l'Immaculée Conception. Comme l'a excellemment dit M. l'abbé de Broglie, « les simples et les mystiques disaient : « Marie est toute pure, donc elle est conçue « sans péché. » Les théologiens des écoles répondaient : « Tout « enfant d'Adam est conçu dans le péché; donc Marie, qui est fille « d'Adam, est soumise à cette même loi [1]. » La controverse se poursuivait ainsi, sous les yeux vigilants de l'Eglise; elle s'arrêta lorsqu'il fut devenu évident que la sainteté sans tache de Marie, indiquée par l'Ecriture et proclamée par toutes les voix de la tradition, implique nécessairement l'exemption du péché originel; et l'Eglise alors préluda, avec cette lenteur majestueuse qui se sent sûre des siècles, au mémorable décret du 8 décembre 1854. Nul, certes, ne prétendra qu'on ne puisse écrire l'histoire des controverses au creuset desquelles la pieuse croyance a passé, des œuvres doctrinales, des manifestations royales ou populaires, des actes de l'autorité, qui en ont préparé la définition.

Cette histoire, un vétéran de la presse catholique, M. le comte Dubosc de Pesquidoux, a entrepris de l'écrire. Deux volumes ont paru qui déroulent toute la tradition d'où sort le dogme défini il y a quarante-quatre ans, évoquent les luttes ardentes qu'il avait soulevées, et nous font assister au triomphe éclatant dont notre siècle a été le témoin.

M. de Pesquidoux a été encouragé par d'illustres suffrages, ceux du cardinal Rampolla, des défunts cardinaux Mermillod et Lavigerie; il a été aidé par des maîtres; nommons M. l'abbé Sire, dont l'initiative hardie a provoqué la traduction dans toutes les langues de la bulle *Ineffabilis*. Il a fait une particulière étude des ouvrages spéciaux qui furent publiés aux alentours de 1854, le Mémoire de dom Guéranger, le livre de Mgr Malou, évêque de Bruges; le substantiel traité du P. Perrone. M. de Pesquidoux possède donc son sujet, et il en parle pertinemment. Est-ce à dire que sur tous les

[1] Conférences sur *la Vie surnaturelle,* carême de 1880, dixième conférence, II.

points qu'il a touchés, je me rangerais à son avis et à l'avis de ses guides? Je ne voudrais point m'attarder à la critique de certains textes; qu'il me soit seulement permis de discuter l'un de ces textes, et non le moins célèbre. Pour établir que, dès les premiers temps, l'Église croyait à l'absolue et perpétuelle sainteté de Marie, sainteté qui contenait le privilège de l'Immaculée Conception, M. de Pesquidoux allègue les *Actes* du martyre de saint André. « La mort, venue par le bois de la prévarication, disait l'apôtre à ses juges, a été chassée par l'arbre de la Passion; et parce que le premier homme avait été créé d'une terre immaculée, il était nécessaire qu'un homme parfait naquît d'une Vierge immaculée, afin que le Fils de Dieu, créateur de l'homme, restituât à l'homme la vie éternelle qu'il avait perdue en Adam. » Ces paroles sont justes autant que belles; l'on y trouve une de ces raisons de convenance dont on a pu abuser, mais dont les plus sûrs docteurs ont fait un légitime usage. Ils suivaient l'exemple de saint Paul qui, dans l'Épître aux Hébreux, emploie jusqu'à deux fois, avec une autorité souveraine, l'argument dit de convenance : « *Il était convenable*, écrit l'Apôtre, que Celui par qui et pour qui sont toutes choses, qui voulait conduire à la gloire de nombreux enfants, consommât par la souffrance l'auteur de leur salut [1]. » Et encore : « *Il était convenable* que notre Pontife fût tel, saint, innocent, sans tache [2]... » Certes, le texte emprunté aux *Actes* de saint André est beau, et l'on comprend que de nombreux écrivains se soient plu à le reproduire. Mais que ces *Actes* soient authentiques, c'est ce que tous n'accorderont pas; le silence des six ou sept siècles qui ont suivi, certaines invraisemblances du récit, la perfection même de la langue théologique, ont poussé de savants critiques à reculer la date de ces *Actes*, et présentent, contre leur authenticité, des indices que Galland, qui s'attache à la défendre, ne juge pas méprisables [3]. Qu'importe, après tout, au dogme dont M. de Pesquidoux a écrit l'histoire, que les *Actes* du martyre de saint André soient authentiques? Qu'importe aussi que le *Traité de la vraie et de la fausse pénitence*, attribué à tort à saint Augustin, et où est affirmée l'absolue sainteté de la Mère de Dieu, soit ou ne soit pas de l'évêque d'Hippone? Est-ce donc sur quelques textes isolés que repose la foi de l'Eglise? Elle s'appuie sur une tradition ininter-

[1] *Hebr.*, II, 10.
[2] *Hebr.*, VII, 26.
[3] « Plura sunt enimvero, neque levia, quæ ad infringendam (hujus Epistolæ) γνησιότητα objici solent. » (Gallandii Præfatio, in Epistolam presbyterorum et diaconorum Achaiæ, *De Martyrio S. Andreæ.* Migne. *Patr. gr.*, t. II, col. 1202.)

rompue qui décerne à Marie des titres incompatibles avec toute participation à la faute originelle, qui lui assigne dans l'œuvre de la Rédemption un rôle dont la souillure contractée en Adam aurait rabaissé la hauteur et amoindri presque l'efficacité. Cette tradition voit dans Marie la Vierge par excellence, plus pure, plus sainte que toutes les créatures, et n'ayant au-dessus d'elle que la sainteté infinie de Dieu. Dès les premiers jours, dès les jours de saint Irénée et de saint Justin, la tradition associait Marie à Jésus dans la restauration de l'humanité pécheresse; en même temps qu'elle nommait Jésus le second Adam, elle proclamait Marie la nouvelle Ève, dont la prompte obéissance a réparé le désastre causé par la révolte de la première femme. Sur tous ces points, l'Orient et l'Occident sont d'accord, et des assertions unanimes de deux Eglises, souvent rivales, la doctrine de l'Immaculée Conception devait sortir.

Elle en sortit, mais après avoir subi, en Occident, l'épreuve de contradictions que l'Orient a ignorées. C'est saint Bernard qui donne le signal de la controverse dans sa lettre aux chanoines de Lyon. L'abbé de Clairvaux leur reproche d'avoir institué dans leur Eglise, en l'honneur de la Conception de Marie, une fête qui lui semblait une nouveauté périlleuse, dépourvue d'ailleurs de toute sanction du Siège apostolique. La controverse ouverte par saint Bernard continue dans les écoles du moyen âge; malgré l'opposition de docteurs illustres, la pieuse croyance obtint de plus en plus l'adhésion des universités comme des multitudes; au quinzième siècle, elle était si dominante que le concile de Bâle intimait à tous les fidèles l'ordre de la professer. Hâtons-nous de le dire, cette assemblée, alors séparée du pape Eugène IV, n'avait aucune autorité pour commander à la foi des chrétiens; d'ailleurs, si j'ose ainsi parler, à la date de 1439, le dogme que le dix-neuvième siècle devait définir n'avait pas encore achevé son évolution. Cette évolution s'acheva; et la bulle *Cum præcelsa* de Sixte IV, la réserve significative que le concile de Trente introduisit dans son décret sur le péché originel, la bulle *Sollicitudo omnium Ecclesiarum* d'Alexandre VII, les actes successifs de Benoît XIV, de Clément XIII et, dans notre siècle, de Grégoire XVI et de Pie IX, marquent les diverses phases de l'évolution. La bulle *Ineffabilis* a dit le dernier mot sur ce point autrefois débattu et a rendu un arrêt irréformable.

Si la question a été discutée, si des dénégations hardies se sont produites, en revanche de hautes et infatigables instances réclamaient la définition du privilège de Marie. C'est d'Espagne surtout qu'elles venaient; les pages qui les rapportent constituent la partie la plus originale et la plus neuve du livre de M. de Pesquidoux. Pour obtenir plus aisément une définition demandée par tout son

peuple, Charles II, le dernier roi de la race de Charles-Quint, sollicitait l'intervention de Louis XIV auprès d'Innocent XII; plus tard, Philippe V, à son tour, invoquera le concours de son aïeul et l'action parallèle du jeune Louis XV. Les réponses qui arrivaient de France expriment l'adhésion la plus entière à la pieuse croyance, mais n'encouragent pas les désirs ardents des souverains d'Espagne et de leur peuple. On sent que la situation des deux royaumes n'est pas la même. L'Espagne n'avait connu ni le protestantisme ni le jansénisme; l'unité des âmes y était complète, aussi complète qu'elle peut l'être ici-bas. Il n'en allait pas ainsi de la France. Aux protestants convertis ou qu'on s'efforçait de convertir, les évêques, Bossuet en tête, désiraient n'imposer, si je puis dire, qu'un *minimum* de dogmes. En novembre 1699, — c'est la date de la réponse de Louis XIV à Charles II, — la controverse janséniste, partiellement apaisée par ce qu'on a nommé la *paix de Clément IX*, allait reprendre plus vive que jamais; l'heure était-elle propice pour ajouter une décision nouvelle à toutes celles qui, depuis un demi-siècle, avaient été trop souvent accueillies par l'indocilité? Un évêque que son gallicanisme eût rendu capable de toutes les audaces, Le Camus, de Grenoble, écrivait vingt-sept ans plus tôt au janséniste Pontchateau, à propos de l'Immaculée Conception : « Il lui sera malaisé (au Pape) de décider la question; et s'il le faisait, il trouverait des évêques qui lui résisteraient en face; au moins j'en sais un qui le ferait s'il le décidait comme un article de foi [1]. » On comprend donc que Louis XIV, suffisamment instruit de l'état de beaucoup d'esprits, ait répondu à Charles II : « Il faut croire que Dieu veut que ce mystère demeure encore caché, et peut-être que le même zèle que l'on apporterait à presser une décision ne servirait qu'à faire renaître les anciennes disputes détruites et produire de nouveaux troubles dans l'Eglise. Ces considérations nous empêchent de faire au Pape les instances que Votre Majesté nous propose. »

Les requêtes ne cessèrent cependant pas d'implorer le Siège apostolique. Elles ne firent point silence dans ce dix-huitième siècle, où l'irréligion débordait de toutes parts et où un froid naturalisme menaçait la piété dans des âmes d'ailleurs croyantes. Le fils de Philippe V, le prince énigmatique qui, d'abord roi des Deux-Siciles, porta sur le trône d'Espagne des intentions réformatrices et d'inexorables comme d'inexplicables ressentiments, Charles III suppliait Benoît XIV de confirmer la bulle d'Alexandre VII, et d'affirmer plus haut encore que ses prédécesseurs la sublime pré-

[1] Lettres du cardinal Le Camus, publiées par le P. Ingold. Paris, 1892 (5 mai 1673).

rogative de Marie. « Mon sang bouillonne, écrivait-il, non sans quelque emphase espagnole, mon cœur brûle du désir de témoigner mon amour à cette Vierge bienheureuse. » Des voix plus autorisées et plus augustes s'élevaient aussi. Au dix-septième siècle, un saint français, Louis Grignion de Montfort, avait appelé de ses vœux la définition ; un des plus grands missionnaires de l'âge suivant, saint Léonard de Port-Maurice, exprimait le même désir et saluait d'avance l'heure encore inconnue où le décret serait porté comme l'aurore d'une ère de paix et d'allégresse.

Dans le dix-neuvième siècle, les prières et les vœux se sont multipliés. Des divers points du globe, du fond des cloîtres, des universités, du sein des assemblées conciliaires d'Europe et d'Amérique, montait une voix puissante comme celle des grandes eaux, qui attestait la foi et disait l'attente unanime de toute l'Eglise. Nous ne referons pas, après M. de Pesquidoux, l'histoire de l'acte pontifical qui a donné à tant de désirs une satisfaction définitive. Nous voudrions seulement, avant de clore ces pages, évoquer des souvenirs déjà lointains et répondre à des doutes qui, de nos jours encore, comme il y a quarante ans, peuvent troubler certains esprits.

En 1854, aux approches de la définition du 8 décembre, des hommes qu'Henri Perreyve a dessinés d'une main délicate et bienveillante[1] s'inquiétaient de l'acte mémorable qui se préparait au Vatican. Chrétiens, sinon de foi, du moins de souvenirs, de regrets, de désirs, familiers du dix-septième siècle, pèlerins ou hôtes en idée de Port-Royal des Champs, mais surtout admirateurs de Bossuet, et accoutumés par lui au respect de cette antiquité dont le nom résonnait avec tant de plénitude dans la bouche du grand évêque, ces hommes se demandaient si, au vent de nouveauté qui leur semblait passer sur l'Eglise, la glorieuse immutabilité de l'institution catholique n'allait pas disparaître. Comment reconnaître, dans la doctrine longtemps contestée dont on annonçait la définition prochaine, les caractères assignés aux points de foi par un texte fameux de saint Vincent de Lérins, le *quod semper, quod ubique, quod ab omnibus?*

Ceux qui formulaient de telles questions sont entrés, pour la plupart, dans le grand silence de la tombe; mais d'autres, venus après eux, peuvent nous les adresser aussi, et il importe d'y répondre. C'est la doctrine du développement dogmatique qui nous fournira la réponse. Oui, l'adage de saint Vincent de Lérins est vrai : ce qui a été cru toujours, partout et par tous est de foi. Mais on n'en saurait conclure que des doctrines qui ont été com-

[1] *Une étude sur l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie*, par un membre de l'Oratoire, II, p. 79 et 81.

battues plus ou moins longtemps, au sein de l'Eglise, à cause même de ces contradictions, n'appartiennent pas au dépôt de la foi et ne peuvent être solennellement définies par l'autorité souveraine. Le prétendre et soutenir que l'idée du développement doctrinal est une invention moderne qui modifie et transforme la théologie, c'est contredire toute l'histoire des dogmes catholiques, c'est fermer l'oreille à l'enseignement des Pères, de saint Vincent de Lérins, de saint Grégoire le Grand, qui le dit dans son grave langage : « Autant le monde avance vers son terme, autant les routes de l'éternelle science s'élargissent devant nous[1]. » Enfin, c'est méconnaître une de ces analogies providentielles que de clairvoyants esprits ont su découvrir et exposer. « En soumettant la vérité aux lois du progrès, écrivait l'abbé Perreyve, reproduisant la doctrine du maître éminent qui a formé la première et la seconde génération de l'Oratoire[2], Dieu semble avoir suivi de grands desseins; il a voulu que le monde surnaturel fût régi par une législation semblable à celle de la nature, parce que la sagesse de Dieu éclate surtout dans l'unité et dans la simplicité de ses voies. Il a voulu proportionner le développement de la vérité aux forces de l'esprit humain, et il a voulu le proportionner encore à ses besoins qui varient selon le cours des siècles. Surtout, il a voulu, en cela comme en tant de choses, nous associer à l'édification de la cité de Dieu... Dieu nous a livré la doctrine comme le grain de sénevé dont parle l'Evangile, et c'est nous qui sommes chargés d'en hâter la germination...

Mais s'il a remis aux mains de l'homme une part d'action dans le destin de la vérité, il s'est réservé de présider lui-même à ce destin et de le diriger selon les lois de la sagesse; il en assure et il en règle le progrès par l'infaillible autorité de son Eglise; il le dirige par les circonstances dont il dispose; il l'encourage par les vocations des docteurs; il l'accorde aux prières de ses saints[3]... »

Nous nous arrêtons sur ces paroles; elles écartent toutes les objections, elles répandent une pure et chaude lumière. Elles prépareront peut-être plus d'un lecteur à mieux comprendre et à goûter plus profondément le beau livre de M. le comte Dubosc de Pesquidoux.

Augustin Largent,
Prêtre de l'Oratoire.

[1] In Ezechielem, hom. XVI.
[2] M. l'abbé René Gillet, ancien vicaire général de Blois.
[3] *Une étude sur l'Immaculée Conception par un membre de l'Oratoire,* II, p. 73, 74.

REVUE DES SCIENCES

Bactériologie : Les insectes et les maladies épidémiques. — Les moustiques et la malaria. — Les mouches et le charbon. — Se défier des parasites intimes. — La peste des Indes. — Recherches nouvelles sur le mode de propagation de la peste. — A Bombay. — Singulières coïncidences. — Epidémies sur les rats. — La peste du rat précède la peste de l'homme. — Rôle prédominant des insectes. — Inoculation du virus de la peste par les parasites. — Du rat au rat et du rat à l'homme. — Un danger méconnu. — Qui touche à un rat pesteux contracte la peste. — Les puces et leur prolification. — Insuffisance des cordons sanitaires. — Mécanique : Les fiacres électriques à Paris. — Commencement du service le 1er janvier. — 1000 fiacres électriques en 1900. — Voitures à accumulateurs. — Coupés et landaus. — Simplicité de la manœuvre. — La piste d'apprentissage d'Aubervilliers. — Au milieu de la foule. — Histoire naturelle : Fabrication des perles fines. — Une illusion. — Huîtres perlières. — Les haliotis de Roscoff. — La nacre. — Pseudo-perles. — Variétés : L'humidité des arbres. — Un crapaud dans un serpent.

Il y a plus de vingt ans que j'ai dit ici même que je soupçonnais les insectes, les mouches, les moustiques, et puisqu'il faut les appeler par leur nom, les puces, les punaises, etc., de nous jouer de mauvais tours et de nous inoculer des maladies contagieuses. Dès les travaux de Pasteur l'idée devait venir que les insectes pouvaient être le véhicule de microbes dangereux. Or, depuis cette époque déjà reculée, les observations ont prouvé que ces vues alors encore un peu osées étaient cependant fort justes. Les insectes sont des agents de propagation et de contamination des affections contagieuses, et peut-être même de certaines grandes épidémies. On commence partout à faire le procès des insectes et même à les condamner.

Davaine a démontré autrefois que certaines espèces de mouches constituent l'agent de la propagation du charbon. Mais depuis, Manson a fait voir que la filariose est une maladie caractérisée par la présence dans le sang d'un petit embryon nématode provenant d'une filaire mûre qui se développe dans les vaisseaux lymphatiques. Ce parasite a besoin, comme beaucoup d'autres, d'emprunter les services d'un hôte

intermédiaire pour évoluer et se transformer. Or cet hôte intermédiaire n'est autre qu'un moustique. L'insecte pique la peau, et va porter de l'un à l'autre le parasite dangereux. D'après Finlay, la fièvre jaune serait non pas le résultat d'une infection par l'air, mais bien par la piqûre d'un moustique. La fièvre paludéenne aurait encore une origine analogue. On commence à rattacher aussi certains cas de fièvre typhoïde dont on chercherait en vain l'origine dans l'eau contaminée, à la piqûre des insectes ou au transport des virus infectieux par les mouches. Robert Roch qui vient d'étudier dans l'Afrique du Sud la peste du bétail admet sans restriction que cette maladie a pour agent de transmission principal les moustiques. La mouche vulgaire, pour revenir encore sur cette bestiole agaçante, peut transmettre le virus de la peste, le virus du choléra. Yersin, dans son laboratoire de Hong-Kong, a trouvé presque toutes les mouches envahies par le bacille de la peste. Des observations analogues ont été faites par Hankin pour le choléra, et par Hanshalter pour la tuberculose. Joly rend encore les mouches responsables de la diffusion du bouton de Dehli, de l'ophthalmie d'Egypte dont l'agent microbien serait répandu par les pattes ou par la trompe.

Voici maintenant qui concerne des insectes encore plus intimes, beaucoup trop intimes même, et il sera bon de méditer les faits que nous allons succinctement rapporter. Nous ne savions pas bien jusqu'ici comment se propageait la peste qui saute brusquement d'un quartier à un autre, qui ménage certaines rues pour porter la mort dans d'autres. Un médecin de la marine, M. le docteur R. Le Simond, qui, depuis des années, étudie les épidémies successives de peste dans les Indes, au Tonkin, en Chine, etc., vient de consigner dans un mémoire très remarquable à tous égards les résultats de ses nombreuses observations [1]. Les conclusions de M. Simond sont vraiment curieuses.

La peste se transmet certainement d'homme à homme; mais ce n'est pas par contage directe que doivent se produire les grandes épidémies. Le mal éclate trop vite, trop brusquement, partout à la fois, avec une intensité extraordinaire, même dans des quartiers où auparavant aucun cas n'avait été signalé. Or M. Simond a constaté que les épidémies intenses survenaient après qu'une épidémie violente avait éclaté sur les rats. Ces rongeurs meurent par milliers; on rencontre leurs cadavres dans les maisons, dans les rues, etc. Il vient naturellement à l'esprit que les rats pourraient bien être le véhicule du bacille pesteux. On s'expliquerait ainsi la rapidité de l'extension de la peste de tous côtés. Et il doit bien en être ainsi,

[1] Annales de l'Institut Pasteur, 1898, nº 7.

d'après l'étude serrée de la marche d'une épidémie. La peste du rat précède celle de l'homme. Et l'on pressent si cet agent de transmission est dangereux. Le rat passe partout, se moque de tous les règlements sanitaires, envahit les navires comme les maisons. Aucune ceinture protectrice ne peut l'arrêter dans ses migrations. Aussi bien, ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on soupçonne le rat, puisque dans les Indes, depuis une haute antiquité, on appelait la peste la « maladie des rats ».

Le rat contracte la peste avec une extrême facilité. Cependant, il ne la contracte pas, selon M. Simond, comme on l'a prétendu, par l'intermédiaire des poussières ou des détritus chargés de bacilles pesteux. Le mode d'infection serait bien plus singulier. M. Simond pense que le rat est contaminé... par les puces! Toujours les insectes!

M. Simond, et d'autres aussi, avait remarqué que tout homme qui ramassait le cadavre d'un rat, pendant une épidémie, était à bref délai un homme mort. La peste le saisissait et ne le lâchait plus. Que l'on prenne un rat seulement par l'extrémité de la queue pour le jeter hors du chemin, et la peste se déclare aussitôt. Cependant, fait bizarre, si le rat est mort depuis quelque temps, il n'est plus à redouter, et on peut le prendre dans la main impunément. Ce détail aura son explication. D'autre part, M. Simond observa chez un certain nombre de pestiférés des phlyctènes de grosseur variable. Chez les pestiférés qui guérissent, les phlyctènes ne dépassent pas le volume d'une lentille, se dessèchent et disparaissent. Quelquefois, il y a production d'un bubon qui amène la gangrène, et alors se déclare le charbon pesteux ou la peste noire. Ces pustules se manifestent exclusivement sur les points du corps où la peau est fine et délicate; dans leur contenu, on trouve le bacille pesteux. La phlyctène apparaît donc comme la porte d'entrée du mal dans l'organisme. Il est vrai que beaucoup de pestiférés ne portent pas ces pustules significatives, et dans ce cas la peste est foudroyante. M. Simond pense qu'alors le virus introduit l'a été profondément et sans produire de pustule préliminaire.

Qui peut produire ces piqûres aux régions les plus fines de la peau? Comment ne pas soupçonner les puces? Le docteur Sticker, membre de la mission allemande venue à Bombay en 1897, faisait l'autopsie d'un pestiféré; il fut piqué à la main par la pointe aiguë d'un instrument. Deux jours après apparaissait, au point piqué, une petite phlyctène qui contenait le bacille pesteux; en même temps se développait un bubon. M. Sticker éprouva une atteinte de peste caractérisée, qui heureusement se termina par la guérison. Le même accident survint, en 1874, à deux médecins de la mission japonaise.

Ni le contact du microbe cultivé, ni le contact du sang d'un animal

pestiféré ne peuvent, chez l'homme ou chez les animaux, déterminer une attaque de peste. Il semble donc très vraisemblable que c'est par inoculation directe d'un agent extérieur que le virus est introduit là où se montre une phlyctène. Il devient par suite logique de songer à une intervention parasitaire. De plus, M. Simond examina les puces recueillies sur les rats pestiférés. Leur estomac et leurs intestins regorgaient de bacilles. Aussi bien, M. Simond a donné la peste à des souris en les faisant cohabiter avec des puces renfermant le microbe pesteux. Voilà donc bien des probabilités en faveur de l'inoculation de l'homme et des animaux par la puce pestiférée!

Ces probabilités deviennent de plus en plus sérieuses quand on s'arrête sur les détails que nous avons précédemment signalés. Nous avons dit : le simple contact avec un rat pestiféré, et qui vient de mourir, transmet la peste. Ce contact devient sans danger quelques heures après la mort. Comment expliquer ce fait? Les bacilles ne pénètrent pas dans le corps ou ne contaminent pas l'homme ou l'animal par voie directe, il faut une porte d'entrée. Dans le premier cas, c'est bien simple; le rat spontanément pestiféré est couvert de puces qui grouillent dans son poil en quantité inouïe. Qu'on touche au cadavre, les puces s'élancent, et il est impossible, si l'on saisit le rat, d'éviter de devenir leur hôte. La puce est chez vous. C'est la peste. Dans le second cas, lorsqu'on touche à un rat mort depuis des heures, les puces sont parties et les instruments d'inoculation font défaut. Le grand dauger du rat mort dans une maison, c'est qu'il y dépose les insectes par milliers, et ceux-ci se répandent sur le parquet, dans les lits, et transforment aussitôt l'appartement en un foyer d'infection.

On s'étonnera peut-être que les puces euvahissent si complètement les rats. Le rat est propre de sa nature et sait se débarrasser des parasites. Oui, quand il est en bonne santé; mais quand il tombe malade, il néglige sa toilette et cesse de se défendre contre l'invasion des puces qui se gorgent de son sang. On n'a pas bien l'idée, dans certains milieux, de la surprenante prolification des puces. Le docteur R.-A. Friemann, dans ses *Travels and life in Ashanti*, relatait dernièrement un exemple de la rapidité avec laquelle les puces peuvent se développer. Pendant un séjour à Bontuka, en 1888, les puces introduites par des individus venus de la côte se multiplièrent avec une telle intensité dans la baraque du mess que l'auteur, étant entré dans cette baraque, dut se brosser sans relâche pour chasser les bataillons épais de ces insectes. L'Afrique centrale ne possédait pas de puces autrefois. Le docteur Baumann raconte que plusieurs villages des bords du lac Victoria ont dû être abandonnés par les indigènes en 1892 devant l'invasion des puces. En Tunisie, nos soldats ont dû abandonner leurs baraquements. Un jour, dit M. le docteur Catrin, un duel

devait avoir lieu dans une de ces baraques entre deux soldats; il fallut arrêter les combattants, qui étaient envahis par des légions de puces. A ce propos, il est bon de dire que le meilleur moyen de se débarrasser des puces est l'arrosage des locaux infectés par l'eau. Quelques jours d'arrosage, et les insectes disparaissent.

On comprend facilement maintenant que les puces envahissent les rats par milliers et sèment ensuite l'affection de toutes parts. On peut se demander si telle n'a pas été la cause de l'éclosion de la peste de Vienne. Des rats avaient été inoculés dans le laboratoire de bactériologie de l'Université par des virus virulents pour étudier l'inoculation. Des parasites, puces, punaises ont pu sucer leur sang et se charger de bacilles; puis sauter sur le pauvre garçon de laboratoire et lui communiquer la peste.

Ces vues nouvelles sont susceptibles d'éclairer bien des points obscurs du problème de la propagation de la peste; elles permettent d'interpréter les observations dans toute leur généralité; elles ont encore besoin de confirmation, sans doute, mais elles apparaissent avec un tel degré de probabilité qu'elles frappent tous les esprits. On voit donc, après cette étude si complète de M. le docteur Simond, que la peste se propagerait en définitive d'homme à homme sans que l'on sache encore bien comment, de rat à rat, de rat à l'homme par l'intermédiaire des parasites. Les mesures de prophylaxie se déduisent de ces conclusions et doivent être dirigées méthodiquement contre chacun de ces trois facteurs : les parasites, l'homme et le rat.

C'est décidé, le 1er janvier la Compagnie générale des voitures mettra en service à Paris cent fiacres électriques à titre d'essai. Le nouveau véhicule a l'aspect du coupé actuel; son poids brut est très changé, parce qu'il faut bien remplacer le cheval et le cheval électrique est placé sous et derrière la voiture. On a disposé sous le véhicule des accumulateurs et derrière un moteur électrique logé dans un coffre. Une petite dynamo, par l'intermédiaire d'un train différentiel, actionne les roues motrices, les deux roues d'arrière. Les roues ne sont pas pourvues de pneumatiques, ce qui eut été trop coûteux; elles sont simplement caoutchoutées. La vitesse maxima que le petit moteur imprime au fiacre est seulement de 15 kilomètres, pour que l'on soit certain que le cocher ne s'emballe pas dans les rues de la grande ville. La manœuvre est bien simple. Sous le siège court un appareil dénommé « combinateur », qui est commandé par un levier disposé sous la main gauche du cocher. Aux positions occupées par le levier correspondent des combinaisons différentes. Si on le déplace en avant, c'est la marche en avant; en arrière, c'est la marche en arrière; s'il est vertical, c'est l'arrêt. On ne pourra plus, sans le cocher, faire démarrer un fiacre en

stationnement, car le cocher seul possède une clef qu'il aura à enlever en quittant momentanément sa voiture; or cette clef assure le contact nécessaire entre le générateur d'électricité et le moteur. Plus de clef, plus de communication possible.

Quant à la direction, elle est assurée par un volant horizontal que le cocher met en mouvement de la main droite. Ce volant, par un engrenage convenable, fait tourner à droite ou à gauche l'avant-train de la voiture. Il existe deux freins : un frein à sabots agissant sur la jante des roues et un frein à bandes agissant sur leur essieu; ces deux appareils fonctionnent sous l'action de pédales disposées sur le siège. On peut encore freiner par le levier qui commande l'arrêt.

Les nouveaux fiacres emportent dans leurs accumulateurs une quantité d'énergie électrique suffisante pour parcourir 60 kilomètres. La provision dépensée, on ira au dépôt de la rue Cardinet recharger les accumulateurs. La Compagnie fait construire en ce moment une grande usine de 4 hectares de superficie à Aubervilliers. Remise pour 200 voitures, machines génératrices d'électricité, bâtiment pour le rechargement des accumulateurs. Des vagonnets prendront les accumulateurs, des ascenseurs les monteront et les redescendront. Déjà à l'usine, on a établi plusieurs moteurs de 250 chevaux, et des chaudières suffisantes pour alimenter 2,000 chevaux. Enfin, comme il importe que les nouveaux fiacres n'écrasent personne, la Compagnie des voitures a utilisé les terrains disponibles d'Aubervilliers pour établir une piste de 700 mètres de longueur où depuis quelques semaines les cochers s'entraînent à conduire leur machine. La piste est curieuse non seulement parce qu'elle est hérissée de pentes en tous sens, d'obstacles semés à plaisir, mais encore de pavages de diverses natures et de personnages en tôle qu'il s'agit d'éviter. Au plus petit choc les bonshommes sont renversés. On remarque à côté de ces personnages des bébés, des nourrices, des cyclistes, en un mot, tous les représentants de la foule féminine. Il s'agit de conduire les fiacres sans faire trébucher les bébés et les cyclistes.

Les voitures en service sont à quatre places; il y a aussi des landaus. La Compagnie prend ses mesures pour que le nombre des voitures atteignent 1000 pour l'Exposition de 1900. La transformation sera donc complète d'ici deux ans. Les cochers eux-mêmes changeront de costume. Plus de chapeaux en cuir bouilli : la casquette blanche des chauffeurs, une vareuse noire et le pantalon beige. Tout change en ce monde!

Il a été beaucoup question des perles fines à la fin du mois dernier. Une communication toute scientifique de M. de Lacaze-Duthiers a fait du bruit et causé certain émoi dans le commerce de la joaillerie et

parmi les propriétaires de belles perles. On avait annoncé, en interprétant mal la communication de M. de Lacaze-Duthiers à l'Académie des sciences, que M. Louis Boutan, zoologiste distingué avait enfin trouvé le moyen de faire fabriquer des perles à certains mollusques. Certes oui, M. Boutan a obtenu d'intéressants résultats au laboratoire de Roscoff. Mais il n'a pas produit de perles fines. Il ne faut pas qu'il y ait malentendu. Disons ce qui a été fait à Roscoff en Bretagne.

L'huître perlière (méléagrine) n'est pas le seul mollusque qui soit capable de donner des perles fines. D'autres acéphales peuvent également en fournir. M. Boutan s'est demandé s'il ne serait pas possible de faire naître artificiellement des perles dans les coquilles marines et, en particulier, dans celles des gastéropodes. Beaucoup de ces animaux présentent une nacre très irisée qui semble susceptible de fournir l'orient des perles. M. Boutan a choisi l'*haliotis* mollusque abondant dans les fonds rocheux de la Manche où il atteint une taille considérable; la coquille est revêtue, à l'intérieur, d'une couche nacrée très brillante; ce mollusque se prête bien à l'expérimentation, car il s'acclimate facilement dans l'eau des réservoirs pourvu qu'elle soit bien aérée, et il résiste à des opérations que l'on peut qualifier de sévères. Ainsi, on peut lui enlever sa coquille sans qu'il en souffre toujours, et, dans ce cas, malgré la mutilation, on le voit sécréter de nouvelles coquilles, sans parvenir à s'en faire une définitive, probablement parce qu'elles n'ont pas de point d'attache suffisamment solide sur les muscles contusionnés, et lorsque l'animal se contracte, les coquilles se détachent aussitôt. Quoi qu'il en soit, M. Boutan, reprenant des essais déjà bien vieux et bien connus, puisqu'ils ont été pratiqués par les Chinois, il y a plus de 2,000 ans, a songé à enfermer des corps étrangers dans les coquilles d'haliotis et à les faire recouvrir par la nacre sécrétée. Et il a fait des expériences sur plus de 150 haliotis. Les principales ont consisté à trépaner la coquille, à produire un trou de 6 à 7 millimètres d'ouverture et à faire pénétrer à l'intérieur une perle de nacre; enfin, d'obstruer le trou avec un ciment à prise rapide dans l'eau de mer. On a quelquefois pratiqué deux trous voisins, insérant une perle nacrée, et on l'a maintenue en place au moyen d'un crin de Florence. Ces essais ont duré d'avril en octobre.

Toutes les haliotis ont sécrété de la nacre au niveau des corps étrangers et ont même moulé à la surface de véritables perles fines, dit M. Boutan. Nous avons vu, en effet, deux belles perles (par l'apparence au moins) montées sur une bague et divers échantillons présentant un assez bel orient. M. Boutan formule, du reste, lui-même les restrictions suivantes : « Ces perles, dit-il, ainsi obtenues artificiellement, si elles ont sensiblement la même constitution chimique que les perles naturelles, ne sont orientées en couches circulaires

qu'à la périphérie, ce qui leur donne l'orient cherché, mais renferment dans leur intérieur un gros noyau de nacre, dont l'orientation des couches est nécessairement différente de celle de la périphérie. On ne saurait cependant prétendre que ce sont là des perles fausses, puisque les perles naturelles contiennent également un noyau de grosseur indéterminée. »

Non, ce ne sont pas des perles fausses. Ce ne sont pas des perles du tout. C'est là où nous différons d'avis avec l'auteur de ce travail. M. Boutan a fait à Roscoff ce que l'on fait à Ceylan et ailleurs avec les huîtres perlières, la seule originalité de ses recherches réside simplement en ce qu'il s'est servi d'haliotis, d'un mollusque à notre portée en France, au lieu de faire travailler une huître perlière. Quand on place un corps étranger entre le manteau et la coquille d'une huître, il y a dépôt sur le noyau de couche de nacre. Et l'on obtient une manière de perle ou, si l'on veut, de la nacre avec assez bel orient, affectant à peu près la forme d'une perle. M. Bouquet de La Grye en a rapporté ainsi des échantillons qu'il a fait monter en épingle. Mais si l'on scie cette pseudo-perle, on trouve une petite couche nacrée qui sert d'enveloppe et, au-dessous, le corps étranger introduit. C'est un trompe-l'œil. Il s'agit d'une pilule enrobée dans un dépôt nacré.

Quelle différence avec la vraie perle! L'huître fait des calculs comme beaucoup de mollusques. Ce calcul, sortant du rein de l'animal, est sans cesse entouré par les sécrétions nacrées; il ne se forme pas une couche, deux couches, trois couches, mais des centaines de couches successives, et si, par hasard, il y a déplacement du calcul et qu'il se porte vers la coquille, il survient que la perle en voie de formation disparaît dans une couche épaisse de nacre. On l'y retrouve quelquefois et on l'en fait sortir non sans peine. Ce qui distingue la vraie perle, c'est donc la série innombrable de ses couches irisées englobant un noyau généralement minuscule. Or ce dépôt successif et lent de la nacre sur le calcul exige évidemment de nombreuses années. Il faut beaucoup de temps pour fabriquer une perle fine. Quelle ressemblance cette vraie perle a-t-elle avec un noyau entouré d'une couche plus ou moins mince de nacre? On peut se rassurer parmi les personnes qui possèdent de vraies perles. Ce n'est plus cela. A la rigueur, bien que le jeu de la lumière ne soit plus le même, un amateur non prévenu pourrait s'y tromper, confondre la perle fine avec l'enrobement nacré au premier coup d'œil; mais il suffft de voir l'empâtement nacré de la pointe de la pseudo-perle pour bien se rendre compte qu'elle a été produite, en quelques mois, par un dépôt de nacre. On a dit : placez dans la coquille une vraie perle et elle grossira. Une perle de 2 francs produira une perle de 1,000 francs. Eh que nenni! La petite perle sera perdue et enrobée dans une simple

couche de nacre! Dès lors, au lieu de noyer une petite perle fine, inutilement, dans l'huître ou dans l'haliotis, il vaut mieux y placer un support quelconque. Nous ne croyons donc pas le problème aussi facile à résoudre que les gens d'imagination se l'imaginent. Si donc je possédais de beaux colliers de perles, je dormirais sur les deux oreilles.

Nous avons souvent insisté sur l'extrême humidité qu'engendre le voisinage des arbres et le danger qu'il y a, pour certains arthritiques, à vivre près des bois. Une feuille d'arbre, chez certaines espèces, exhale dans l'air jusqu'à son propre poids d'eau. M. Hœhnel vient de faire des expériences sur la consommation d'eau par les arbres [1], et il a établi les chiffres suivants sur une moyenne de trois ans. Pour 100 grammes de feuilles, la consommation d'eau a été trouvée de 85 grammes pour le frêne, 75 pour le hêtre, 59 pour l'érable, 14 pour le pin, 10 pour le sapin. Un arbre absorbe, du reste et exhale d'autant plus d'eau qu'il en a davantage à sa disposition. Il en consomme beaucoup plus les années pluvieuses que les années sèches. Un hectare de forêt de hêtres, de cent quinze ans, absorbe chaque jour, de 25,000 à 30,000 kilogr. d'eau, ce qui correspond à une hauteur de 75 à 100 millim. par mois. On comprendra la valeur de ces chiffres quand on se rappellera que, sous notre climat, il tombe de 400 à 900 mm. d'eau, selon les localités.

Tout est possible. On a trouvé un crapaud fort bien portant dans un serpent. C'est M. W. Major qui rapporte le fait [2]. Ayant tué un serpent de $0^{m},75$ de longueur, cet observateur ouvrit le serpent et découvrit, dans le tube intestinal, un crapaud. Le crapaud était de forte taille et l'on pouvait s'étonner qu'il eût pu être avalé par le serpent. Après quelques minutes de mise en liberté, on s'aperçut que le crapaud donnait signe de vie; il revint en effet à la vie, tout en témoignant certaine mauvaise humeur, car il se jeta sur un bâton qu'on lui présenta. Et, sans attendre davantage, il se sauva dans l'herbe. Toujours l'histoire de Jonas et de la baleine.

Henri de Parville.

[1] *Die Natur.*
[2] Nature anglaise.

LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

La librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, s'est imposé cette année, de nouveaux sacrifices pour enrichir son catalogue d'étrennes d'une collection de livres nouveaux (dont on trouvera le détail complet dans le fascicule illustré placé en tête de cette livraison), et qui, dans son ensemble, ne le cède en rien à celle des années précédentes. Intérêt et parfaite moralité du texte, exécution artistique remarquable, variété et abondance de l'illustration, rien n'a été négligé, pas même de nombreuses gravures en couleurs, pour rendre ces ouvrages attrayants aux enfants comme aux grandes personnes.

Nous citerons tout d'abord, parce que c'est un événement d'actualité internationale, l'achèvement du *Voyage en Orient*, de S. A. I. le Césaréwitch (aujourd'hui Nicolas II) dont le second tome (Indo-Chine, Chine, Japon) vient de paraître.

Lors de la publication du premier volume nous en avons expliqué la genèse. Rappelons brièvement que le jeune héritier du trône de Russie, alors associé par son père à l'œuvre gigantesque du chemin de fer transsibérien, alla en inaugurer les travaux sur un point très lointain de l'empire des tsars. C'est l'odyssée de son long et très curieux voyage à travers la Grèce, l'Egypte, l'Inde (1er tome), l'Indo-Chine, la Chine, le Japon (où il faillit tomber sous les coups d'un fanatique) et la Sibérie (2e tome), qu'a consignée au jour le jour, avec autant d'art que de poésie, M. le prince Ouktomsky, compagnon du Césaréwitch, dont l'œuvre a été très fidèlement traduite par M. L. Léger, professur au Collège de France, et merveilleusement illustrée par le célèbre artiste russe N. Karazine. — 2 magnifiques vol. in-4° de 790 pages et 344 compositions, portrait du Césaréwitch gravé sur acier, rel. de luxe, fers spéciaux, tr. dorée, 100 fr. — Chaque vol. se vend séparément 50 fr.

Jean Tapin, par le capitaine Danrit, l'auteur célèbre de la *Guerre de demain*, pour le texte, et Paul de Sémant, pour les gravures, n'embrasse que la première période (1792-1830) de l'histoire d'une famille de soldats, dont le *Saint-Nicolas* publie cette année la suite (1830-1870) sous le titre de *Filleuls de Napoléon*.

Jean Tapin, c'est l'épopée à la fois très pittoresque et très émouvante d'un jeune garçon, qui, d'abord, humble participant des grandes

guerres de la République, s'enrôle comme tambour à douze ans et reçoit le baptême du feu à Valmy, gravit successivement tous les grades et finit brillant et héroïque officier dans le fameux carré de Waterloo. Ses aventures, fort habilement mises en scène, font revivre avec une frappante vérité une des périodes les plus curieuses de notre histoire. De nombreuses compositions de Paul de Sémant, le très habile dessinateur, sont encore là pour donner un surcroît de relief et de vie.

1 fort vol. in-4° écu, broché 7 fr. 50; rel. art., fers en couleurs, tranche rouge, 10 fr.

L'Enfant prodigue est signé pour le texte et pour les illustrations, — dont quatre planches en couleurs, — par Louis Morin, un vrai maître humoriste tant comme écrivain que comme dessinateur. Avec une grande fécondité d'imagination, et avec une verve toujours charmante, l'auteur du *Cabaret du Puits-sans-vin* (couronné par l'Académie française) sait intéresser le lecteur aux farces enfantines, aux aventures plaisantes, aux malheurs et au retour au bien de Valentin, un enfant prodigue du dix-huitième siècle, qui promène sa petite personne vaniteuse et étourdie des landes de Bretagne aux canaux de Venise en passant par le Paris de Louis XV où il est la victime de si amusantes friponneries.

1 vol. in-4°, 95 dessins, 4 compositions en couleurs, broché 7 fr. 50; reliure artistique, fers en couleurs, 10 fr.

Aventures de Cadi-ben-Ahmour, mameluck de la garde impériale, n'ont aussi qu'un seul auteur pour le récit et pour les dessins qui l'accompagnent, Edmond Gros, et il s'ensuit tout naturellement une heureuse unité de vues et d'exécution dans la mise au jour d'un très bel album, avec 8 chromolithographies hors texte. Là se déroule, vive, alerte, attachante, l'histoire d'un Arabe qui, par le hasard d'une rencontre, se trouve transporté au milieu des luttes, des fêtes, des splendeurs de l'époque impériale, et qui, après une longue période de guerres et d'agitations, reçoit de l'empereur, avec la croix des braves..., un bureau de tabac.

1 bel album grand in-4°, 62 illustrations, 8 chromolithographies hors texte, reliure artistique, fers en couleurs, 5 francs.

La Tunisie. Sous ce titre M. L. Olivier a réuni, en les accompagnant d'une multitude de très suggestives gravures, les articles et notices d'une véritable légion d'écrivains spéciaux pour former ce que nous pourrions nommer le livre par excellence de notre nouvelle colonie africaine, qui se trouve ainsi photographiée, en quelque sorte, par la plume et par l'illustration à tous les points de vue de son passé et de son état actuel.

1 beau vol. in-8°, illustré, broché, 8 francs, relié toile, fers spéciaux, 12 francs.

L'Année chrétienne, dessinée et peinte par L. Rudnicki, est un ensemble de 12 superbes compositions merveilleusement traduites en chromotypographie formant, dans un luxueux encartement doré, un

calendrier pour 1899 d'un style à la fois très purement archaïque et d'un effet saisissant, représentant avec tout le charme de la grande simplicité évangélique les douze principales scènes de la vie du divin Rédempteur.

Les Gaietés du Conservatoire, fort comiquement illustrées par Guydo, où M. Lavignac, le savant et si lucide auteur de *la Musique et les Musiciens* et du *Voyage artistique à Bayreuth*, deux œuvres des plus sérieuses et à grand succès, s'est révélé un très fin et riant physiologiste du monde artistique spécial dont il est une des plus sympathiques notabilités. Recueil d'anecdotes très amusantes et absolument véridiques sur notre Conservatoire.

1 vol. in-8° illustré, 5 francs.

Philéas et Chantrouille. Ce sont les noms pittoresques des deux héros, deux amis, de ce récit, écrit par Esp, illustré par Gé, dont la vie se trouve singulièrement accidentée par les défauts mignons de l'un, par les incessants et drôlatiques méfaits de l'autre qui les mettent à chaque instant dans les situations les plus difficiles pour eux, mais les plus amusantes pour les lecteurs.

1 fort vol. in-8°, 4 planches en couleurs, reliure artistique, fers en couleurs 5 francs.

Cœur dévoué, de A. Dourliac, illustré par Tofani. Histoire de maman Cécile, sœur aînée, qui, pleine de tendresse, d'abnégation, se sacrifiant sans cesse pour une sœur cadette inconsciente, sait jusqu'au bout trouver dans son cœur la récompense de son héroïque dévouement.

1 vol. in-8°, broché, 2 fr. 50; relié toile, fers spéciaux, tranche dorée, 4 fr. 50.

Le Petit Florentin, de H. de Charlieu. Histoire d'un pauvre enfant italien qui, venu à Paris comme domestique d'un grand seigneur, se transforme peu à peu en cet illustre artiste qui s'appela Lully et qui fut le créateur du théâtre lyrique aux temps modernes.

1 vol. in-8°, broché, 2 fr. 90; relié toile, fers spéciaux, tranche dorée, 4 fr. 50.

Le Chef-d'œuvre du père Victor, par Eugène Muller, illustré par Kauffmann, épisode intime de la vie industrielle raconté sur la foi de souvenirs tout personnels. Le héros est un jeune homme de grand cœur qui, pour réhabiliter la mémoire de son père mort insolvable, réalise de véritables miracles d'activité, d'ingéniosité, et qui, tout en atteignant le noble but qu'il s'est imposé, devient un grand et riche manufacturier.

1 vol. in-8°, broché, 2 fr. 30; relié toile, fers spéciaux, tranche dorée, 3 fr. 90.

Les Fleurs artificielles, de Mlle Meindre, se présentent sous la forme d'un coquet volume amplement illustré et constituent un manuel

pratique très complet de l'art d'imiter la nature dans ces ravissantes créations qui s'appellent les fleurs.

1 vol. in-8° illustré, toile, fers spéciaux, 2 francs.

Saint-Nicolas, qui est le journal par excellence des enfants, filles et garçons, a commencé dans son numéro du 1er décembre 1898 la suite du roman si attachant du capitaine Danrit, *Jean Tapin*, sous le titre de *Filleuls de Napoléon*, 2e période (1830-1870), illustrations de Paul de Sémant.

Saint-Nicolas organise constamment des concours dont les lauréats sont dotés de beaux prix. Nous ne parlerons pas de la *Boîte aux lettres* ni des *Jeudis de Saint-Nicolas*, parce qu'ils sont trop connus des lecteurs.

Abonnements : un an, 18 francs; étranger, 20 francs.

Un numéro est envoyé gratuitement et franco sur demande.

Le Musée des Familles, ce doyen des périodiques illustrés, entre dans sa soixante-sixième année. Il paraît le 1er et le 15 de chaque mois; c'est le journal par excellence de la famille tout entière que l'on peut lire le soir à haute voix.

Pour paraître en 1899 :

L'Idée de Ghislaine, par Mme E. Neulliès, histoire intime aux situations à la fois puissantes et douces.

Correspondance céleste, par Léo Dex. Etude fort originale et vraisemblable d'un projet de communication avec les habitants de la planète Mars.

En outre, le *Musée des Familles* met au courant ses lecteurs, par des causeries dans chacun de ses numéros, de tous les mouvements scientifiques, littéraires, artistiques. Willy y publie régulièrement ses *Gaietés du mois* que les mères les plus sévères pourront permettre à leurs filles.

Le Musée des Familles publie, en outre, des récits de voyages, des nouvelles, etc., et compte parmi ses illustrateurs nos artistes les plus renommés.

Abonnements : un an, Paris, 14 francs; départements, 16 francs; étranger, 18 francs.

Un numéro est envoyé gratuitement et franco sur demande.

Carte murale de Madagascar, 1 × 1,25. Prix, avec bande de toile et rouleau, 3 fr. 75.

Dans la série des remarquables Cartes murales publiées par la librairie Ch. Delagrave, nous signalons la carte de Madagascar, dont la 2e édition vient de paraître. Elle est mise à jour d'après le premier Annuaire de la colonie (1898) paru dans le courant de l'année, et constitue, de ce chef, un véritable document officiel, Elle ne contient que les noms sur lesquels il n'y a plus aucun doute, chef-lieu de provinces, de cercles, d'annexes, postes militaires et localités importantes.

Elle fait honneur à la cartographie française que les Levasseur et les Niox (ce dernier signataire de la carte mentionnée) ont réellement créée en opposition à la cartographie allemande, savante et consciencieuse, mais trop chargée et peu lisible.

Atlas historique (formation des Etats européens de MM. Vast et Malleterre). Prix in-4°, toile, 9 francs.

Ce nouvel Atlas se présente sous un format élégant et maniable, en 48 pages, 46 cartes et texte. Claires, dégagées des noms encombrants, par conséquent lumineuses pour l'élève, ces cartes sont accompagnées page par page d'un texte court et précis.

L'idée fondamentale de l'Atlas (formation des Etats européens) est nettement posée au début par deux cartes purement géographiques, l'Europe (*le sol*), la France (*le sol*), appuyées d'une notice sur l'influence du sol et du milieu tant au point de vue du développement de la nationalité qu'à celui de la formation territoriale des Etats.

Une magistrale préface du général Niox corrobore à la fois la genèse et la valeur de l'ouvrage.

MAISON HACHETTE

Cette grande maison, célèbre dans le monde entier, prépare des livres d'étrennes dignes de son renom universel. Nous en donnerons le détail dans notre livraison prochaine, mais nous voulons au moins signaler dès aujourd'hui une de ses plus belles publications.

Le Dix-huitième siècle, les mœurs, les arts, les idées, d'après Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Montesquieu, etc. — Un magnifique volume grand in-8° jésus, illustré de 20 planches en taille-douce et de 500 gravures. — Broché, 30 francs; relié, 40 francs.

Le dix-huitième siècle! A d'autres époques, l'art a créé des œuvres plus grandioses : il n'en a pas produit de plus aimables, de plus élégantes, de plus délicates; jamais l'esprit français ne parut, dans le livre ou la conversation, plus fin, plus étincelant; jamais il n'a rayonné d'un éclat plus vif au delà de nos frontières.

Les mœurs elles-mêmes étaient alors, dans toutes les classes, non pas plus pures certes qu'en aucun autre temps, mais plus polies, plus humaines et plus douces. « Qui n'a pas vécu à cette époque, disait un témoin des dernières années de la monarchie, n'a pas connu la douceur de vivre. »

Que si l'on veut maintenant retracer le tableau de ce siècle charmant, quel meilleur moyen que de laisser parler ceux mêmes qui y ont vécu et dont les confidences, souvent involontaires, sont, non seulement plus amusantes, mais plus instructives aussi que bien des dissertations érudites? Saint-Simon, Duclos, Buvat, pour la Régence; l'avocat Barbier, d'Argenson, le duc de Luynes, Voltaire, Rousseau, Marmontel, Bachaumont, pour le règne de Louis XV; Bezenval, Mme de Genlis, Mme Campan, pour l'époque de Marie-Antoinette et de Louis XVI; voilà, entre beaucoup d'autres, les auteurs qui nous renseignent ici, non sur ce qu'ils ont lu ou appris, mais sur ce qu'ils ont vu par eux-mêmes, sur les événements auxquels ils ont été mêlés.

Quelle place les anecdotes plaisantes ou caractéristiques peuvent tenir dans un pareil ouvrage, on le devine. Quant à l'illustration, elle

constitue, comme le texte lui-même, une série de documents aussi amusants par leur variété qu'intéressants par leur exactitude.

Faut-il ajouter que ce livre, si curieux et si piquant, peut être mis pourtant entre toutes les mains, et qu'en dépit de la délicatesse du sujet il ne s'y trouverait pas une ligne dont le bon goût ou l'honnêteté eussent à s'alarmer?

LIBRAIRIE PLON

Le *Correspondant* avait naguère la primeur d'un roman de l'aimabe et délicat écrivain qui signe Jean de la Brète : ce nom devait être familier déjà à nos lecteurs, car qui ne connaît l'œuvre exquise qui, du premier coup, lui a valu la célébrité, *Mon Oncle et mon Curé?* Au bout de cinq à six ans, le succès de ce journal de jeune fille, si frais, si gai, si honnête, n'est pas encore épuisé. Il va se renouveler, au contraire, grâce à la nouvelle et luxueuse édition où les compositions de Vulliemin illustrent spirituellement les maîtresses scènes du récit. Voici les orageux tête-à-tête de Reine et du curé, l'escalade de la fenêtre de la bibliothèque, le curé « montant en chaire », l'arrivée de Paul de Conprat, et tant d'amusants ou touchants épisodes, jusqu'à la rayonnante figure du curé le jour de la bénédiction nuptiale. Rarement aussi joli roman s'est présenté sous l'aspect d'un aussi joli volume. Est-il besoin de rappeler que *Mon Oncle et mon Curé* est une lecture pour les jeunes filles, sinon pour les fillettes, et par conséquent un *livre d'étrennes* par excellence?

A son amusante collection d'études sur le monde du sport, Crafty vient d'ajouter un gros volume, qui ne paraîtra long à personne, *Sur le turf*. Le texte et les illustrations rivalisent de verve ironique sans méchanceté et judicieuse sans pédantisme : les mœurs, les manies, les travers de ce monde toujours plus étendu des hippodromes sont pris sur le vif. Les initiés nommeront les originaux des portraits au crayon et à la plume; les profanes se contenteront de rire de bon cœur aux saillies du caricaturiste et du... moraliste.

Ce n'est pas nous écarter des étrennes de 1899 que de mentionner une magnifique publication que la librairie Plon vient de commencer par livraisons bi-mensuelles, et qui est consacrée à la *Rome* religieuse. Le texte est l'œuvre de plusieurs prélats ou religieux attachés aux congrégations cardinalices : c'est dire qu'il donne sur l'organisation de la curie romaine les détails les plus sûrs comme les plus précis. Quant à l'illustration, c'est une pure merveille de richesse et de bon goût : portraits de dignitaires vivants, chefs-d'œuvre de l'art classique, façades ou intérieurs d'églises, paysages de la campagne romaine, tout cela est reproduit avec une frappante vérité. Les livraisons déjà parues sont de nature à éveiller de bien chers souvenirs dans l'âme des pèlerins de Rome, à instruire et à charmer ceux qui n'ont point encore fait cet inoubliable voyage. Il y aura au total une trentaine de livraisons, dont la publication se poursuivra pendant presque toute la durée de la prochaine année.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN ET Cie

La Fin du cheval, par Pierre Giffard, illustrations de Robida. — Nous voici au seuil d'un siècle qui verra l'homme se séparer du cheval. Ce sera la fin d'une collaboration vieille de plusieurs milliers d'années. Eh bien, ce livre dit l'apothéose du cheval. Coursier mythologique, destrier moyenâgeux, pur-sang moderne, il va vivre encore quelques instants dans les pages pleines de verve de Pierre Giffard et dans les dessins si prestigieux du maître Robida.

Un beau vol. grand in-4° cavalier, contenant 200 compositions dans le texte et 14 planches en couleur hors texte, avec une élégante reliure artistique, dessinée par Robida, tranches dorées, 10 francs.

Nos Terrains, par M. Stanislas Meunier. — Dans ce magnifique volume splendidement illustré, le savant professeur du Muséum expose les traits principaux de l'histoire et de la constitution du sol français. Il montre surtout les rapports qui unissent la terre à l'homme, l'influence du sol sur les êtres qui vivent à sa surface. Ce bel ouvrage s'adresse à toutes les catégories de lecteurs; il n'en est pas de plus intéressant à lire, et, grâce à la richesse et à la beauté des illustrations, de plus séduisant et de plus amusant à regarder.

Un beau vol. in-4°, contenant 260 figures noires par Victor Meunier et Bidault, et 24 planches en couleur, hors texte, par P. Gusman et Jacquemin, avec reliure artistique, tranches dorées, 25 francs.

Fils de bourgeois, par Jacques Naurouze (7e et dernier volume de la série des Bardeur-Carbansane, *Histoire d'une famille pendant cent ans*). — Avec ce dernier volume d'une lecture si attachante, se terminent les annales de la famille Bardeur-Carbansane, famille bien française dont les générations, au cours d'un siècle, ont incarné tour à tour les traditions, les préjugés, les qualités et les défauts de notre race. On ne saurait imaginer pour la jeunesse de lecture plus intéressante, plus suggestive que celle de ces remarquables petits romans, dont le dernier, *Fils de bourgeois*, vient de paraître avec de belles illustrations de M. Lecoultre.

Un volume in-8°, illustré de nombreuses gravures, relié toile, tranches dorées, 10 francs.

Album historique, publié sous la direction de M. Ernest Lavisse, de l'Académie française, par M. A. Parmentier, agrégé d'histoire et de géographie. — Tome Ier : *Le Moyen âge* (du quatrième à la fin du treizième siècle). — Tome II : *La fin du Moyen âge* (quatorzième et quinzième siècles).

Album géographique, par M. Marcel Dubois, professeur de géographie coloniale à l'Université de Paris, et M. Camille Guy, chef du Service géographique et des missions au ministère des Colonies. — Tome Ier : *Aspects généraux de la nature*. — Tome II : *Régions tropicales*.

Le succès considérable qu'ont obtenu ces deux beaux ouvrages nous

dispense d'en faire longuement l'éloge. On ne voit pas, en vérité, auprès de quel genre de lecteurs ces volumes ne seraient pas les bienvenus : jeunes gens, étudiants, professeurs, gens du monde curieux de la vérité historique et géographique, artistes avides de documents d'une authenticité contrôlée, tous feront le meilleur accueil à ces admirables publications, qui n'ont leur équivalent ni en France ni à l'étranger.

Chaque volume in-4°, très nombreuses gravures, relié toile, tranches dorées, 20 francs. (Chaque volume forme un tout complet et se vend séparément.)

Le Second livre (*pour les petits enfants*), par Mme Blanche Marois, illustrations par Amélie Bertrand.

Un album in-4° carré, 300 gravures noires, 20 planches en couleur, reliure dessinée par Ruty et tirée en couleur, 4 fr. 50.

Pour lire seul, Historiettes aux tout petits, par M. d'Allonne, illustrations par Amélie Bertrand.

Un volume in-8°, illustré de 60 gravures, avec reliure tirée en couleur, 1 fr. 75.

Le charmant album de Mme B. Marois est destiné aux petits enfants qui s'amuseront à en regarder les images pendant que la maman leur en lira le texte. — *Pour lire seul* s'adresse à ceux qui commencent à lire. Texte et gravures élargissent insensiblement à chaque page le cercle des connaissances de l'enfant. On admirera surtout les planches en couleur du *Second livre*, qui sont de petites merveilles d'exécution.

Le Petit Français illustré, journal des écoliers et des écolières, vient de publier son dixième volume. — Nous ne croyons pas que l'on puisse offrir à des enfants de dix à quinze ans, fillettes et garçons, une lecture plus attrayante et plus instructive : petits romans, nouvelles, anecdotes historiques, voyages, inventions et découvertes, biographies d'hommes illustres, jeux et sports, il n'est pas un sujet à la portée du jeune public que le *Petit Français illustré* n'aborde tour à tour. Il est, sans comparaison, le mieux illustré et le plus varié de tous les journaux d'enfants. Ajoutons enfin, — car c'est une des causes de son grand succès, — que chacun de ses numéros hebdomadaires contient un Supplément d'un attrait toujours renouvelé : coloriage, découpage, construction, etc. A la veille du Jour de l'an, un abonnement au *Petit Français illustré* est le cadeau dont rêvent tous les enfants.

Un beau volume grand in-8°, de 630 pages, illustré de plus de 500 gravures, relié toile, tranches dorées, 9 francs.

Abonnement annuel : France, 6 francs; Colonies et Union postale, 7 francs.

La *Bibliothèque du petit Français* s'est augmentée régulièrement, chaque année, de nouveaux ouvrages, en même temps que grandissait son succès auprès du jeune public. Elle compte aujourd'hui quarante-cinq volumes, dont cinq sont des nouveautés :

Les Robinsons de la Nouvelle-Russie, par R. Candiani; illustrations de Lœwy.

Les Mémoires de Primevère, par Gabriel Franay; illustrations par Amélie Bertrand.

Pierrot et Cie, par Roger Dombre; illustrations par M. Lecoultre.

Frères de lait, par Achille Melandri; illustrations par Vernay.

Le Sapeur Camember, texte et illustrations par Christophe.

Chaque volume in-18 jésus, broché, 2 francs; relié toile, tranches dorées, 3 francs.

La *Revue pour les jeunes filles* s'est placée sans conteste au premier rang des périodiques français par la variété de son contenu, sa valeur littéraire, la notoriété et le talent de ses collaborateurs. Fait curieux : la *Revue pour les jeunes filles* est attendue et lue, chaque quinzaine, par la famille tout entière. Aussi un abonnement d'un an à cette belle publication est-il le plus joli cadeau que l'on puisse offrir à une jeune fille, et beaucoup de mamans profitent de cette occasion pour se donner à elles-mêmes, sans en avoir l'air, d'agréables étrennes.

Abonnement annuel : France, 26 francs. Colonies et Union postale, 32 francs.

Bibliothèque de Romans pour les jeunes filles. Cette charmante collection obtient en France et à l'étranger un succès des plus marqués, dû au caractère irréprochable et à la valeur littéraire des ouvrages qui la composent. Elle comprend actuellement 15 volumes, habillés d'une reliure très simple et d'un goût artistique très pur. Citons parmi les auteurs de la *Bibliothèque de Romans pour les jeunes filles* : Georges Beaume, Jean Bertheroy, Gabriel Franay, Charles Le Goffic, Frédéric Plessis, Charles de Rouvre, Allen Upward, Sophie Urbanowska, A. Robida, etc., etc.

Chaque volume, relié toile bleue, 4 fr. 50.

COLLECTION HETZEL

Chaque fin d'année marque une étape dans cette collection, à bon droit estimée et recherchée entre toutes, et qui ne s'écarte jamais de la route si bien tracée par son fondateur, P.-J. Stahl, moraliste aimable et fin lettré, que préoccupe toujours l'éducation de la jeunesse. C'est à lui que nous devons cette formule qui dit bien ce qu'elle veut dire : Instruire en amusant! Ce qui signifie que toute distraction doit comporter en elle son enseignement. Or, pour cela, nul ne fit mieux et plus que *P.-J. Stahl* (J. Hetzel). On peut même ajouter qu'il entreprit cette tâche à lui seul.

C'est, en effet, grâce à lui que nous possédons aujourd'hui cette bibliothèque, unique en son genre, où Jules Verne débuta et ne cessa de se rendre célèbre, en compagnie de son fondateur lui-même; bientôt une pléiade d'écrivains, tous connus et beaucoup illustres, vint former, autour de ses précurseurs, un bataillon d'élite, tel qu'il n'en fut jamais ailleurs.

Le renom de Jules Verne est universel, et ce n'est pas son dernier livre, *le Superbe Orénoque*, qui le diminuera, bien au contraire. Son œuvre ne compte rien de plus complet, de plus dramatique, de plus varié comme incidents, de plus coloré comme paysages. C'est une fécondité qui déconcerte, et une succession de moyens qui confond l'imagination. Analyser, si peu que ce soit, une pareille œuvre serait la déflorer; mieux vaut en laisser la surprise intacte à tous ceux qui la posséderont et la liront.

L'Oncle de Chicago, — qui rentre dans la série de *la Vie de collège dans tous les pays*, — est, sous sa forme fantaisiste, l'image parfaite de l'éducation et de l'instruction des jeunes gens et des jeunes filles dans les Etats-Unis d'Amérique, présentée avec tout l'art littéraire de M. André Laurie, et toutes les richesses d'invention auxquelles il nous a depuis longtemps accoutumés, aussi bien dans *la Vie de collège* que dans ses *Romans d'aventures*, dont le plus récent, *Gérard et Colette*, a eu un si vif succès.

Un nouveau venu dans la maison, M. Henri Malin, raconte, en des pages pleines de vie et d'intérêt, les faits et gestes et les impressions d'*Un collégien de Paris en* 1870. Parmi tant de choses écrites sur le même sujet, celle-ci se distingue par son ton à la fois éloquent et familier, réconfortant toujours et très émouvant parfois. C'est un bon et beau livre, d'une note tout à fait patriotique et impressionnante : la simplicité dans la vérité!

L'esprit, l'humour et la fantaisie, sont semés, à pleines mains, dans un livre de M. Aimé Giron, formé de deux charmants récits : *le Vieux ramasseur de pierres* et *la Famille de la Marjolaine*, celui-ci un peu fantastique et merveilleux; l'autre, d'une tenue parfaite, œuvre d'un doux philosophe, et qui rappelle, par la forme et les remarques originales, les meilleures pages de Tœppfer.

Nous en dirions volontiers autant de *la Maison-Blanche*, par A. Mouans, publiée dans cette série si justement recherchée qui s'appelle *la Petite bibliothèque blanche*, dont les collaborateurs furent et sont, comme on dit, triés sur le volet : témoins Alexandre Dumas, Sand, Feuillet, Musset, Stahl, etc. Il y a dans ce livre un caractère de petit étranger qui plaira par son originalité même, et par son zèle à se corriger de quantité de menus défauts, et par son ambition de gagner l'affection de tous ceux que ses manières un peu brusques avaient commencé par éloigner de lui.

Et voici, dans cette même bibliothèque, une de ces adaptations magistrales de P.-J. Stahl, qui fut le maître du genre, et grâce à qui tant de chefs-d'œuvre des littératures étrangères prirent leur droit de cité chez nous. *Le Chemin glissant* rappellera aux lecteurs charmés le nom de l'homme qui fit tant pour eux et qui, dans ses dernières années, écrivait et adaptait à leur intention ce chef-d'œuvre : *Maroussia*, une des perles de la *Collection Hetzel*.

Les illustrateurs de ces beaux volumes sont, comme toujours, des artistes de marque, tels que Georges Roux, L. Benet, Bigot, Tiret-Bognet. Nous retrouvons dans les albums destinés aux plus petits les noms de Frœlich et de Tinant. Celui-ci a illustré, en couleurs, *Drames*

en trois actes, des plus alertes et des plus désopilants; celui-là, avec tout le charme de son crayon, a commenté *les Sept ans de Mlle Lili*, un récit naïf et gai tout à la fois, comme il y en a tant dans la *Bibliothèque de Mlle Lili et de son cousin Lucien.*

N'oublions pas de dire un mot du *Magasin d'éducation et de récréation*, le doyen et le modèle des recueils périodiques à l'usage de la jeunesse, et dont le succès fut consacré par l'Académie française. L'année 1898 forme un magnifique volume richement illustré et contenant la plupart des œuvres que nous venons de signaler. Quant à l'année 1899, elle s'annonce des plus brillantes, avec *le Testament d'un excentrique*, de Jules Verne; *le Filon de Gérard*, d'André Laurie; *le Château des merveilles*, par l'auteur de *Jasmin Robba*, Henri de Noussanne, et avec de nombreuses variétés de E. Legouvé, de l'Académie; Dupin de Saint-André, l'auteur de *Double conquête*; Th. Bentzon, J. Lermont, Albert Fermé, etc.

La collection Hetzel, à force de bons ouvrages, épuise la louange et provoque toujours l'admiration. Que dire de plus et de mieux?

Ch. C.

LIBRAIRIE LAURENS

Le délicieux volume que nous donne, cette année, la maison Laurens, avec un choix de pièces de Berquin, sous le titre de *l'Ami des enfants* [1] ! Déjà, l'an passé, elle avait offert à sa clientèle *les Contes de Perrault*, illustrés d'une fort originale façon par dix artistes différents. Aujourd'hui, elle continue de penser utilement au jeune âge, en lui offrant un Berquin que Gerbault a parsemé de compositions exquises en noir et en couleur. C'est un charme de parcourir, dans cette nouvelle toilette, ces huit piécettes qui firent la joie et l'édification de nos primes années. Gerbault a trouvé là des effets d'une naïveté très adaptée au sujet. Il sait rester dans la note qui convient à un semblable recueil, sans renoncer complètement à la raillerie aimable qui caractérise ordinairement son talent. Ce livre sera certainement un des grands succès de cette année.

Après les enfants, les adolescents, les voyageurs, les explorateurs ont leur lot dans les nouveautés de la librairie Laurens. M. Marius Bernard, continuant, avec une rare régularité, son œuvre : *Autour de la Méditerranée*, nous donne aujourd'hui un volume sur *l'Autriche et la Grèce, de Venise à Salonique* [2]. C'est dire que nous sommes

[1] Berquin : *L'Ami des enfants*. Choix de pièces, préface de M. L. Tarsot, sous-chef de bureau au ministère de l'instruction publique. Illustrations en noir et en couleurs de H. Gerbault. 1 très élégant volume in-4° avec couverture en couleur. Broché : 6 fr.; relié, 9 fr.

[2] *Autour de la Méditerranée* (suite). — 3e série : Côtes orientales, *Autriche et Grèce* (de Venise à Salonique). 1 vol. grand in-8° avec 131 illustrations de H. Avelot et une carte. Broché, 10 fr.; relié, 13 fr.

en pleine actualité. Les démêlés qui troublent la monarchie austro-hongroise et les tristes effets de la guerre turco-grecque rendent d'un intérêt encore plus captivant les détails, les anecdotes, les vues d'ensemble que l'auteur a semés en prodigue dans ce très érudit ouvrage. De nombreuses illustrations leur font un agréable et très utile cortège.

Voici maintenant un ouvrage de haute éducation : *les Styles enseignés par l'exemple*, de Libonis. Nous avions déjà signalé, avec les éloges qu'il mérite, le volume concernant les *Styles français*. Nous avons aujourd'hui *les Styles dans l'antiquié*, *l'Orient et l'Extrême-Orient* [1]. Trois cent soixante-treize dessins nous conduisent du sphinx égyptien et des portes de Thèbes aux taureaux symboliques d'Assyrie, aux lions de Perse, aux pagodes de l'Inde, aux Putai de Chine, aux kakémonos du Japon, en passant par les camées de Rome, les peintures de Pompéi, les temples de Grèce et les statuettes de Tanagra. C'est un kaléidoscope admirablement ordonné et accompagné de notices très claires et très complètes. Cet ouvrage procure, avec une agréable facilité, une très sûre et abondante érudition en un sujet où, quotidiennement, se débitent tant d'erreurs et se produisent tant de confusions.

Enfin, nous attirons spécialement l'attention des amateurs d'art sur le magnifique volume consacré à Velasquez, par M. A. de Beruete [2], et qui a été mis en vente au moment du troisième centenaire du maître espagnol, célébré il y a quelques mois. L'œuvre critique est de premier ordre, grâce à la conscience, à l'érudition et à la compétence du lettré artiste qu'est M. de Beruete. M. Bonnat rend à l'auteur le plus juste hommage et se porte garant de la valeur de son travail. L'illustre portraitiste français, qu'on peut appeler sans conteste le Velasquez contemporain, était mieux à même que personne de mettre à cet ouvrage la préface éloquente qui n'en est pas l'un des moindres attraits. Si nous ajoutons que l'illustration composée de 16 héliogravures, de 68 typographies et d'un portrait à l'eau-forte, a été confiée à la célèbre maison Braun, nous aurons suffisamment recommandé ce volume qui forme l'étude complète et définitive sur le peintre le plus caractéristisque de l'Espagne du dix-septième siècle et peut-être de tous les temps.

[1] *Les styles enseignés par l'exemple : Styles antiques d'Orient et d'Occident*, par L. Libonis. 1 vol. in-4° avec 350 gravures, choisies et spécialement dessinées pour la publication. Broché, 20 fr.; relié, 22 fr.

[2] *Vélasquez*, par A. de Beruete, préface de M. Léon Bonnat, de l'Institut. 1 vol. grand in-4° jésus avec 16 héliogravures hors texte, 68 blocs typographiques dans le texte, et un portrait de Velasquez, gravé à l'eau-forte pour l'ouvrage, par M. Bonnat. — Prix, 50 fr.

ANCIENNE LIBRAIRIE FURNE

SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET DE LIBRAIRIE, 5, RUE PALATINE. — PARIS

Corsaire Triplex, par Paul d'Ivoi. Un volume grand in-8°, illustré par Louis Tinayre de 120 gravures en noir et en couleurs. Relié toile, tranches dorées, plaques couleurs : 12 francs.

M. Paul d'Ivoi s'est acquis, depuis des années déjà, la plus brillante réputation de conteur inventif, humoristique et vulgarisateur de notions spéciales, par la série amusante de ses *Voyages excentriques* qui comprenaient, jusqu'à présent, *les Cinq sous de Lavarède*, *le Cousin de Lavarède*, *Jean Fanfare* et *le Sergent Simplet*. Il donne, cette année, *le Corsaire Triplex*, un roman d'aventures et de voyages, qui ne le cède en rien, en imagination et en gaieté, aux autres volumes de cette féconde série.

La verve entraînante de M. Paul d'Ivoi, ses inépuisables ressources d'imagination, la bonne humeur dont il réussit à animer son récit, font du *Corsaire Triplex* un des livres les plus captivants.

M. Tinayre a illustré le texte de nombreux dessins d'un art ingénieux et délicat.

Histoire de Turenne, racontée à mes enfants, par Théodore Cahu. Un album in-4°, illustré de 49 aquarelles, par Paul Dufresne. Relié toile, tranches dorées, plaques couleurs : 10 francs.

M. Théodore Cahu continue la belle œuvre de ses *Héros de France*, par un nouveau volume où sont narrés avec le charme d'une belle simplicité et l'émotion communicative d'un sincère amour de notre pays, les hauts faits de ceux qui font la gloire de notre histoire. Théodore Cahu est arrivé à la grande figure de Turenne. L'illustration a été brillamment exécutée en 49 aquarelles, où se retrouvent tous les épisodes populaires de l'enfance et de la vie de l'émule du grand Condé.

Après Jeanne d'Arc, après Du Guesclin, après Bayard, cette glorieuse figure de Turenne devait naturellement trouver place dans cette galerie de héros et de grands hommes de guerre, que M. Théodore Cahu a entreprise pour apprendre aux enfants à connaître et à aimer la France.

Crackville, par Pierre Legendre. Un volume grand in-4°, illustré de 104 dessins en noir et en couleurs, par Lucien Métivet. Relié toile, tranches dorées, plaques couleurs : 13 francs.

L'incomparable Marius Chambardac, de Marseille, négligeant les sentiers battus d'ordinaire par les géographes, explorateurs et même aéronautes, a eu la géniale idée, pour des causes scientifiques et autres, de diriger ses investigations vers le nadir. Il a été récompensé de son intelligente initiative par la découverte d'une cité — d'un monde — subterrestre inconnu jusqu'alors. C'est le palpitant et véridique récit de son voyage qui se trouve tout au long narré dans *Crackville*. Pénétrant dans les entrailles de la terre par la formidable porte du Maëlstrom, il a... (*lire la suite dans l'ouvrage*).

En dehors de l'intérêt géographique et historique qui découle de *Crackville*, les lecteurs trouveront là une foule d'idées neuves, prati-

ques et toujours morales. De fantaisistes illustrations leur feront d'ailleurs comprendre ce que le texte pourrait avoir pour eux de trop transcendental.

Les Fées en train de plaisir, par Arsène Alexandre. Un volume in-4°, illustré de 115 dessins, par Lucien Métivet. Relié toile, tranches dorées, plaques or, argent et noir : 4 fr. 50.

M. Arsène Alexandre est un de nos rares écrivains dont le talent ait su véritablement s'assouplir aux puérilités charmantes qui conviennent aux contes enfantins. Son imagination sait inventer les histoires merveilleuses qui captivent l'attention candide des enfants et découvre, avec le plus rare bonheur, les images de la vie un peu féerique qui allume dans leurs yeux des étonnements émerveillés. Il a inventé, cette année, pour les tout petits, les enchantements de ce conte délicieux.

Les Fées en train de plaisir sont un livre exquis de forme, illustré de dessins qui semblent, avec le texte, rivaliser d'imagination et d'esprit.

Le Magasin Pittoresque. Un volume in-8°, colombier, de 400 pages, illustré de 300 gravures. Broché : 10 francs. Relié toile, tranches jaspées : 11 fr. 50.

Le Magasin Pittoresque est trop connu pour que nous ayons à le présenter aux lecteurs. Qu'il suffise de citer à côté des merveilleuses reproductions des chefs-d'œuvre anciens et modernes, exécutées par les maîtres du burin, quelques titres des remarquables articles dus à la plume autorisée des écrivains que M. Charles Formentin, rédacteur en chef de la publication, a su grouper autour de lui : *Le Carnet de Mlle Mars*, par Jules Claretie; *le Chemin de fer du Soudan*, par le lieutenant Hourst; *Cyrano de Bergerac*, de Coquelin Cadet; *les Quais de Bruges*, de Rodenbach; *la Madone des Portinari*, de Henri Roujon; les poésies de Haraucourt, Dorchain, Emile Hinzelin; les critiques d'art d'Arsène Alexandre, Gustave Geoffroy, Ralph Brown, etc., etc.

LIBRAIRIE HENNUYER

Le succès obtenu par les *Mémoires d'une petite fille russe* et les *Impressions de première jeunesse*, de Vera Jelikowska, n'est pas épuisé encore, et déjà la maison Hennuyer en remporte un nouveau dans le même genre. Les *Souvenirs d'un écolier russe*, de M. Pozniakoff, achèvent de nous faire connaître la vie des enfants en Russie. Ici, les scènes, tour à tour sentimentales et joyeuses, se déroulent simplement et mettent en lumière la forte éducation religieuse et familiale du jeune héros. MM. Golschmann et Jaubert, traducteurs, ont su faire passer ce livre en notre langue, sans lui rien enlever de sa saveur originale; le crayon de M. Merwart en a spirituellement rendu les principaux épisodes.

Ces trois volumes, joints aux récits humoristiques d'Habberton :

les Bébés d'Hélène, et de Mark Twain : *les Aventures de Tom Sawyer* et celles de son *Ami Huck Finn*, ces chefs-d'œuvre de la littérature enfantine américaine, forment pour la jeunesse une suite de lectures d'un vif intérêt.

Dans le même ordre d'idées, mais s'adressant plus particulièrement aux adolescents, nous ne nous lasserons pas de recommander *les Mémorables aventures du docteur J.-B. Quiès*, de Paul Célières; on retrouve daus cette amusante fantaisie l'ingéniosité inventive, la délicatesse d'esprit et toutes les qualités de style de l'excellent écrivain qui s'était fait connaître par l'étude si fine : *le Chef-d'œuvre de papa Schmeltz*, illustrée par Geoffroy.

Rappelons que ce dernier ouvrage est présenté sous une reliure amateur; il en est de même des jolis romans de Mme Jules Samson : *Temps d'épreuve* et *Trop mondaine*, récits captivants où la jeune fille française est peinte par une femme qui la connaît et l'apprécie. A côté de ces ouvrages, et, comme eux, couronnés par l'Académie française, il faut placer *l'Hetman Maxime*, *Une amitié d'enfance*, de Mme ,tienne Marcel, et *la Conquête d'une patrie*, de Lucien Biart, un écrivain aimable et érudit, à qui toutes les sympathies des lecteurs sont depuis longtemps acquises, et dont vous trouverez souvent le nom dans le catalogue de la maison Hennuyer.

Dans ce catalogue, à côté des livres récréatifs que nous venons de citer, vous en trouverez d'autres qui s'adressent aux studieux, telles sont les œuvres remarquables du naturaliste J. Pizetta : *Plantes et bêtes*, *Dictionnaire illustré d'histoire naturelle*; tels sont encore le beau livre de de Quatrefages : *Introduction à l'étude des races humaines*, si luxueusement illustré; *le Dahomey*, d'Édouard Foa; *les Aztèques*, de Lucien Biart, etc.

Nous signalerons encore, et de façon toute particulière, l'intéressante collection des *Etapes d'un touriste en France*, dont seize volumes illustrés, ornés de plans et de cartes, ont déjà paru : promenades, histoire, critique, anecdotes, souvenirs, légendes, tout est présenté dans cette collection avec tant d'attrait et de clarté, avec tant d'harmonie et de variété, que cette lecture, tout instructive qu'elle est, a, comme l'a dit un critique, le charme du roman vécu.

Et pour terminer par une pensée patriotique, nous rappellerons le beau volume de *Strasbourg militaire*, superbement illustré par l'auteur, M. Touchemolin, et *les Françaises à toutes les époques de l'histoire*, par le regretté H. Gourdon de Genouillac, qui a réuni dans cet ouvrage les grandes célébrités de la France.

A travers une époque, réflexions et souvenirs, par le colonel Thomas. In-octavo.

Qu'on nous permette de signaler aux lecteurs du *Correspondant* un volume débordant de sève patriotique et de pensées généreuses. Il est sorti « armé de pied en cap » du cœur, plus encore que de la tête d'un vieil homme de guerre resté jeune, en dépit des années et des fatigues. Nous avons nommé le colonel Thomas, si apprécié dans la presse militaire.

Ce glorieux blessé de Malakoff et de Rezonville garde à son pays une foi entière, à l'armée une confiance enthousiaste et pleine de juvéniles ardeurs. Ne pouvant plus combattre de l'épée, il combat de la plume, et dans cette main énergique, la plume a des éclairs et des vibrations d'épée. Toutes les grandes questions de notre temps : sociales, militaires, coloniales, défilent sous nos regards au cours de cette chevauchée « à travers une époque ». Elles sont esquissées à traits rapides, mais si saillants, que les conclusions pratiques s'imposent. Çà et là aussi se dressent d'héroïques silhouettes, de mâles figures qui prêtent aux patriotiques doctrines de l'écrivain l'autorité imposante de leur nom, de leurs paroles, de leurs actes.

Le livre du colonel Thomas s'adresse à tous. Aux vieux, il rendra un écho des gloires passées; aux jeunes, si tôt blasés, il communiquera quelques étincelles du feu sacré; il éclairera les âmes loyales que préoccupent avant tout les intérêts et l'avenir du pays; il réconfortera surtout les cœurs français qui, au spectacle des ignominies présentes, se laissent trop aller au dégoût et à la désespérance.

LIBRAIRIE H. OUDIN

Histoire de vingt-quatre sonnettes, par René Bazin; illustrations de Marie Rodigue; et *le Petit Ami des pauvres*, suivi de *Officier!* par Mme la comtesse de Courville et Léon Delval. Chacun des deux volumes, élégamment relié en percaline, 2 fr. 50.

Ces deux charmantes nouveautés viennent accroître cette année la jolie « Bibliothèque Verte », inaugurée, il y a deux ans, par *Mademoiselle Edmonde* et *les Petits de Presles*, de Mme la comtesse de Courville, et continuée l'année dernière par les *Lettres d'une grand'-mère*, de Mme la comtesse de Ségur; *Amitiés d'enfants* et *Marmiton*, de Mme la comtesse de Courville; *Limace et Brouillonne*, par Mme la vicomtesse de Pitray.

Artistement présentée au public enfantin, cette gracieuse collection ne charmera pas que ses lecteurs ordinaires; beaucoup de mères de famille feuilletteront avec plaisir ces pages illustrées avec talent, par Mme la comtesse de Courville elle-même pour ses volumes, et par d'autres artistes de choix. Nous n'avons pas à faire l'éloge des auteurs, qui sont suffisamment connus et goûtés; nous dirons seulement que, sous un prix modique, inférieur à celui des collections similaires, l'éditeur a su faire des petits chefs-d'œuvre de goût délicat et distingué. Chaque volume imprimé sur beau papier renferme, outre des illustrations en noir qui sont nombreuses, des gravures hors texte coloriées, et la plupart contiennent de jolies sanguines; enfin, le cartonnage en percaline vert foncé, frappé en trois tons, flatte l'œil de prime abord. Nous ne saurions trop recommander aux familles cette charmante collection.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 décembre 1898.

Cette quinzaine a vu la chute prématurée d'un ministère. Dans la séance du 28 novembre, le cabinet Ribot, Barthou et Poincaré a mordu la poussière. — Mais quoi! dira-t-on, ce ministère n'a jamais existé. Il n'était point formé. — Il ne l'était pas officiellement; mais il l'était dans l'espérance de ceux qui devaient le composer. Il ne leur manquait, comme à Arlequin pour épouser la princesse, que le consentement de la princesse elle-même, c'est-à-dire de la Chambre. Ils croyaient le tenir; malheureusement il leur a fait défaut, et quelque temps se passera sans doute avant qu'il leur arrive. Même dans le cas où le ministère actuel serait renversé, leur tentative de l'autre jour n'aurait fait qu'éloigner leurs chances.

On s'étonne qu'avec son esprit avisé, M. Poincaré n'ait pas senti le péril de la tactique dans laquelle il s'engageait. Il a cru frapper un grand coup, un coup décisif, en déclarant soudain qu'en 1894, alors qu'il était ministre, il n'avait appris que par un journal l'arrestation du capitaine Dreyfus. — Car c'est toujours sur « l'affaire » que roulent tous les débats. — La révélation a produit, au premier moment, une sensation vive, mais courte. Immédiatement la même question est venue sur toutes les lèvres : « Pourquoi ne l'avez-vous pas dit plus tôt? » Et, quand M. Barthou, dans un mouvement qui avait tout l'air d'avoir été concerté d'avance, a interrompu l'orateur pour confirmer son témoignage et se poser en soldat de la justice et de la vérité, l'explosion est devenue une huée. Le complot était percé à jour, et chacun de se rappeler que, depuis 1894, M. Barthou avait fait partie du ministère Méline, que, par l'organe de son chef et du général Billot, ce ministère n'avait cessé d'affirmer la culpabilité de Dreyfus et la régularité de la condamnation, sans que jamais M. Barthou, qui devait, avec M. Poincaré, voter l'affichage du discours de M. Cavaignac, ait eu l'idée de rompre ce silence, dont il ne pouvait plus aujourd'hui supporter le poids.

Aussi M. Charles Dupuy, président du conseil, a-t-il enlevé « les applaudissements répétés » de la Chambre, suivant le mot du *Journal officiel*, lorsque, se tournant vers M. Barthou, il lui a dit : « Je ne veux pas, quelque tentation qu'ait pu me donner une interruption de M. Barthou, parler du ministère de 1896 et lui demander ce qu'il a fait pour la justice et pour la vérité, pendant les deux ans qu'il a vécu. »

Quant au troisième conjuré, M. Ribot, il n'a pu que couvrir la retraite de ses jeunes compagnons. Il a promis son vote au ministère qu'il comptait renverser, mais non sans hasarder quelques considérations, qui étaient autant de traits lancés contre lui.

M. Ribot s'est plaint que le cabinet n'usât pas de toute l'étendue de ses droits ; il a revendiqué pour le gouvernement la direction « de l'action publique », soutenant qu'un procureur général, ou un commandant de corps d'armée, faisant fonctions, dans la procédure militaire, de chef du parquet, devait attendre, pour exercer cette action ou la suspendre, les ordres du pouvoir exécutif.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette doctrine, et nous regrettons que la Chambre, pressée de clore les débats, n'ait pas permis à M. Piou, qui avait demandé la parole, de la réfuter. La théorie, en effet, serait d'un usage commode dans les circonstances politiques ; si les ministres sont juges des poursuites, il va de soi qu'ils ne résisteront pas à la tentation de les ordonner contre leurs adversaires et de les interdire contre leurs amis. On s'est beaucoup moqué, sous le second Empire, de ce maire de village, qui recommandait à son garde-champêtre de distinguer entre les volailles des partisans du gouvernement et celles de ses ennemis. Ce maire comprenait l'action publique à la façon de M. Ribot. On a vu d'ailleurs l'application de ce système dans l'affaire du Panama ; c'est ainsi qu'ont pu s'expliquer, sous le ministère de M. Ribot tout comme sous celui de M. Bourgeois, ces lenteurs, ces revirements, ces poursuites à volonté engagées ou interrompues, toutes choses dont on a fait peser la responsabilité sur le procureur général, M. Quesnay de Beaurepaire, mais qui devaient tout d'abord être imputées aux ministres dont il avait exécuté les ordres.

Il est probable que, si M. Ribot avait poursuivi la carrière judiciaire qu'il avait commencée sous l'Empire, il eût, conformément à sa doctrine, attendu, pour exercer l'action publique, les instructions de la chancellerie. Il faut bien qu'il sache pourtant que cette subordination, en pareille matière, n'a pas toujours fait loi pour les membres du Parquet. Nous avons déjà cité l'exemple de ce procureur général de la Restauration qui, invité par son garde des sceaux à n'engager des poursuites contre les journaux, —

car c'était sur ce point seulement que portaient ses prescriptions, — qu'après avoir obtenu son assentiment, lui répondait : « Je continue à penser que le gouvernement, sous peine d'arbitraire, n'a pas le droit d'empêcher les poursuites que la loi ordonne... Fort de l'indépendance qui seule peut garantir à la société une justice impartiale, il ne m'est pas permis, en brisant cette indépendance, d'accéder à une diminution de dignité dans une magistrature importante que je dois remettre au roi telle qu'il a daigné me la confier. Si je commettais cette faute, je serais un lâche et un parjure. Je ne serai ni l'un ni l'autre. »

M. Ribot, qui blâme le cabinet d'avoir laissé passer la note dans laquelle le général Zurlinden faisait savoir qu'en ordonnant des poursuites contre le lieutenant-colonel Picquart, il n'avait obéi qu'à la loi et à sa conscience, M. Ribot n'eût, sans doute, jamais tenu ce langage, s'il avait été procureur général, et il l'eût encore moins toléré, s'il avait été ministre. Le garde des sceaux de la Restauration fut moins rigide; il le comprit. Il est vrai que le procureur général était M. Bellart, et que le garde des sceaux s'appelait M. de Serre.

La thèse de M. Ribot est purement et simplement d'origine impériale. Elle n'eût pas été admise, même sous l'ancien régime. Nous en trouvons l'aveu, chose curieuse! dans un article récent que publiait une revue placée sous la direction de Me Labori, l'avocat de M. Zola et de M. Picquart. « Dans l'ancienne législation, dit l'auteur de l'article, le ministère public était inamovible, et comme le remarque justement M. Larnaude (*Revue pénitentiaire*, mai 1897), cette garantie essentielle d'impartialité, d'indépendance, de hardiesse contre le fort lui serait de nos jours plus nécessaire que jamais à raison du caractère de plus en plus politique de ses fonctions, ou plutôt *à raison des influences politiques qui s'exercent avec un cynisme de plus en plus effronté sur le cours de la justice criminelle pour l'arrêter ou le dévier*[1]. »

Que cette réflexion est juste! Et comme ils feraient bien de la méditer, ces amis de Dreyfus ou de M. Picquart, qui s'adressent tantôt au gouvernement, tantôt aux Chambres, tantôt à la rue, pour peser sur la justice criminelle et en « arrêter ou en dévier le cours »!

Mais que parlons-nous de doctrines et de principes! Il est bien évident qu'à l'heure présente, les raisonnements n'ont plus d'empire. On n'a jamais tant invoqué les lois et le droit; on ne les a jamais tant méconnus. La campagne qui se poursuit aura,

[1] *Grande Revue*, 1er novembre 1898, p. 177.

sous ce rapport, révélé le mal, en l'aggravant. Ceux qui l'ont engagée se distinguent par deux traits, qui semblent s'exclure et qui, au contraire, s'accompagnent l'un l'autre, l'esprit d'anarchie et l'instinct de la dictature. Ils répudient les lois, quand elles sont contre eux; ils les poussent à outrance, quand elles semblent les favoriser. Ils prêchent l'abolition des pouvoirs publics, quand ces pouvoirs ne les suivent pas; ils leur immoleraient tous les droits, ils leur permettraient toutes les usurpations, à la seule condition de les dominer eux-mêmes.

C'était jusqu'ici la prétention des anarchistes; c'est aujourd'hui celle des intellectuels. On parlait naguère d'un quatrième état, de l'état ouvrier; en voici un cinquième qui se lève à son tour, c'est l'état ou plutôt la caste des intellectuels. De compendieux articles s'écrivent pour réclamer en leur faveur, dans ce temps de démocratie, une sorte de prééminence aristocratique.

Il faudrait d'abord s'expliquer sur ce que sont les intellectuels. Le moindre club révolutionnaire invoque la souveraineté du peuple, et il commence par dire : « Le peuple, c'est nous. » Les intellectuels, qui prétendent réformer à leur gré nos institutions militaires, ne reconnaissent, bien entendu, ce titre qu'à ceux qui pensent comme eux. Cela ne suffit pas. Il y a intellectuels et intellectuels, comme il y a fagots et fagots. Ce pédant de Robespierre était un intellectuel; mais Lavoisier et Malesherbes en étaient d'autres, et les intellectuels du Comité de Salut public les ont guillotinés. Il y avait, au Sénat du premier Empire, bien des intellectuels, quelques-uns très savants, quelques-uns aussi très serviles; mais Chateaubriand en était un autre, qui ne leur ressemblait pas, et plus qu'eux il a eu prise sur son temps et sur son siècle. Il y a sans doute aujourd'hui des intellectuels de marque qui font grand bruit, qui se démènent contre l'armée avec d'autant plus d'intrépidité qu'elle demeure impassible, et l'on peut s'étonner de voir dans leurs rangs des sceptiques, qui avaient jusqu'ici passé leur temps à ricaner de tout et instruit la jeunesse à ne croire à rien, s'aviser tout à coup d'avoir une conviction et d'émettre des affirmations indignées sur des faits qu'ils ignorent.

Mais, après tout, ces intellectuels ne sont pas seuls au monde. Le nombre est grand de ceux qui ne les suivent pas; écrivains, savants, philosophes, poètes, artistes, il en est beaucoup qui gardent leur calme et qui ne sont nullement tentés, voyant où on les mène, de se mêler à ces agités.

Car les intellectuels qui se sont engagés dans le mouvement n'ont pas d'illusion à se faire : ils ne sont de ce mouvement ni les initiateurs ni les régulateurs. Ils marchent à la suite, et s'ils ne

démêlent pas vers quel but on les pousse, c'est que cet intellect, qu'ils portent si haut, ne compte point parmi ses dons la perspicacité. S'il en est qui ont commencé à soupçonner le péril, et poussé tardivement un cri de détresse, leur voix a été bientôt étouffée sous les clameurs de leurs associés : « Sur toutes choses, leur répond M. Edouard Monod, n'oublions jamais qu'en organisant nos meetings, nous ne faisons que suivre le noble exemple que nous ont donné les anarchistes et les socialistes. » Et, samedi dernier, dans une réunion tenue salle Cadet, des membres de l'Institut et des professeurs de la Sorbonne ou des Hautes-Etudes se sont laissé dire, sans protester, par un énergumène : « Si le crime (c'est-à-dire le jugement de Picquart) s'accomplit le 12, vous demeurerez avec nous et vous vous y opposerez par tous les moyens, fût-ce par la force, et vous nous suivrez jusqu'au bout par les voies de la révolte, sur les routes rouges où nous irons. » On ne parlait pas autrement en 1871, à la veille de l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas. Si les intellectuels de cette réunion n'y ont pas songé, M. Clémenceau, qui a vu de près les événements de ce temps-là, aurait pu le leur rappeler.

Les anarchistes, du moins, ne dissimulent pas leurs vues. Comme ils se vantent d'être sans patrie, la défense nationale leur importe peu; ils veulent détruire l'armée, et l'occasion leur paraît bonne pour avancer l'entreprise. C'est à cette œuvre que travaillent, sciemment ou non, les intellectuels, jusqu'au jour où, affolés par ce débordement révolutionnaire qu'ils auront eux-mêmes préparé, ils chercheront de tous côtés des soldats et des officiers qui les en défendent; comme ce ministère Brisson qui, tout en dénonçant le péril militaire, mettait sur pied toutes les garnisons de France pour se protéger contre les grévistes de Paris. Dans cette campagne, ils ont, avec eux, l'étranger. Le *Times* se félicite du coup que M. Poincaré a porté, selon lui, au général Zurlinden et à la *clique militaire*, et une feuille allemande écrit : « Avant un an, aucun officier en uniforme n'osera traverser Paris; il serait hué. »

Si le sujet n'était si triste, on se divertirait à constater à quelles palinodies l'intérêt du moment conduit les hommes, et combien ils oublient facilement leurs opinions de la veille, dès qu'ils trouvent avantage à en professer d'autres.

Les meneurs de cette campagne ont-ils assez attaqué le Sénat! Ont-ils assez réclamé son abolition! Aujourd'hui qu'ils l'ont cru favorable à leur cause, ils l'ont exalté et, s'il s'était prononcé pour eux, ils l'auraient mis sans vergogne, tout élu qu'il est par le suffrage restreint, au-dessus de la Chambre qu'a nommée le suffrage universel.

Et la magistrature? Ils n'ont plus pour elle assez d'éloges; ils vantent ses mérites; ils ne veulent pas d'autre juridiction que la sienne; ils opposent victorieusement la justice civile à la justice militaire. Mais qu'en disaient-ils donc, il y a quelques mois? Drôles, scélérats, bandits enjuponnés, et bien d'autres aménités de ce genre, c'est de ces noms qu'ils appelaient les juges de Toulouse, qui avaient commis le crime de donner raison à M. Rességuier contre M. Jaurès et ses amis; c'est ainsi qu'ils qualifiaient tout magistrat qui les avait condamnés. Et dans ce discours sur la procédure du Panama, dont la précédente Chambre ordonna l'affichage, quel portrait M. Viviani faisait-il de la magistrature? Il la montrait « avec son double visage, un visage aimable et souriant tourné du côté des heureux, et un visage glacé, impassible, impitoyable, tourné du côté des misérables ».

Aujourd'hui qu'ils pensent pouvoir compter sur la Chambre criminelle pour faire la révision, ils lui accorderaient une autorité sans limite. Elle ferait, comme autrefois les Parlements, des arrêts de règlements; elle prétendrait concentrer en elle les trois pouvoirs et changer arbitrairement la législation; elle s'érigerait en Comité de Salut public; ils l'applaudiraient.

A quelque catégorie, à quelque parti qu'ils se rattachent, démagogues ou opportunistes, anarchistes ou académiciens, tout le raisonnement des agitateurs repose sur deux hypothèses : la première, c'est l'innocence de Dreyfus et de M. Picquart; la seconde, c'est la réhabilitation de Dreyfus par la Chambre criminelle et la condamnation de M. Picquart par le conseil de guerre.

Le gouverneur militaire de Paris, faisant fonctions de procureur général, décide que le lieutenant-colonel en réforme Picquart sera jugé le 12 décembre par le conseil de guerre. Aussitôt la protestation s'élève. Une réunion publique s'organise dans la salle du Pré-aux-Clercs, sous la présidence du *citoyen* Duclaux, membre de l'Institut; car il faut bien complaire aux bons amis de l'anarchie qui ne souffriraient pas qu'on dît *Monsieur*. « Un attentat monstrueux se prépare, lit-on sur l'affiche. L'admirable Picquart va payer de sa liberté la révision qui est son œuvre et que rien désormais ne peut plus empêcher. » Ainsi les signataires ne veulent attaquer que le conseil de guerre, et ils ne s'aperçoivent pas qu'ils outragent également la Chambre criminelle. Car c'est adresser aux deux juridictions une pareille injure que de supposer que chacune d'elles a son siège fait d'avance, celle-ci décidée, quoi qu'il arrive, à acquitter, celle-là à condamner.

L'effort se renouvelle à la Chambre et au Sénat. Interpellations, propositions de loi, questions, contestations sur la validité des scru-

tins, tout est mis en œuvre pour obtenir de ces assemblées qu'elles donnent l'ordre au gouvernement de faire ajourner le procès Picquart. On n'avait jamais vu déployer tant d'ardeur pour prolonger la détention d'un homme dont on affirme l'innocence, et pour différer le jour où il pourra, dans un débat public, prouver cette innocence. Jusqu'ici, c'était le contraire; les accusés qui n'avaient rien à se reprocher avaient hâte de sortir de prison; ils réclamaient à grands cris des juges. On manquait à la vérité et à la justice en les leur refusant. Les dreyfusards ont changé tout cela.

Pour nous, nous n'avons dans cette affaire aucun parti-pris, et il nous semble que telle devrait être la disposition de tout esprit sincère. Nous estimons que, jusqu'à preuve du contraire, Dreyfus est coupable, non parce qu'il est Dreyfus, mais parce que cette présomption s'attache, tant que l'erreur des juges n'a pas été démontrée, à tout homme frappé par une sentence régulièrement prononcée. Nous ne savons rien sur le cas du lieutenant-colonel Picquart, sinon qu'une décision d'un Conseil d'enquête l'a mis en réforme. Il est aujourd'hui accusé devant le Conseil de guerre; mais il n'est qu'accusé. Un vieil adage dit que tout accusé doit être, avant le jugement, présumé innocent. Nous ne faisons nulle difficulté d'en appliquer le bénéfice à M. Picquart, tant que la justice n'a point statué.

Mais vous oubliez, dira-t-on, que c'est un Conseil de guerre qui va le juger. Pourquoi ce tribunal serait-il plus suspect qu'un autre, lui que la faveur n'a pas créé, lui dont les membres n'ont pas dû leur désignation, comme il arrive si souvent dans l'ordre civil, à des considérations personnelles ou à des intérêts politiques? Aimeriez-vous mieux que le jury prononçât? Mais le jury, cette magistrature populaire, cette magistrature démocratique, nous savons comment vous le traitez, quand il n'est pas pour vous. Nous l'avons vu lors du procès Zola. Le jury de la Seine a condamné alors l'insulteur de l'armée. Avez-vous respecté son arrêt? Pas le moins du monde. Vous l'avez bien vite déféré à la Chambre criminelle, et quand il vous a fallu reparaître devant un autre jury, devant le jury de Seine-et-Oise, vous vous êtes, encore une fois, dérobés. Comme aujourd'hui pour le Conseil de guerre, vous avez demandé un ajournement. Vous vous êtes réfugiés, ainsi que vous le disait alors le procureur général, dans les maquis de la procédure. Vous appelez la lumière; mais vous vous refusez à tout débat qui peut la donner; vous n'admettez que l'enquête à huis-clos de la Chambre criminelle, tout prêts à la répudier elle-même, si elle devait tromper votre attente.

« Je ne connais pas la loi et je ne veux pas la connaître », répon-

dait M. Zola au président de la Cour d'assises de la Seine. Et M. Millerand disait, le 28 novembre, à la Chambre : « Si le Conseil de guerre rend un jugement condamnant M. Picquart, *cela recommencera.* »

Tout le système des coalisés tient dans ces deux phrases. Pour eux, il n'y a ni lois ni juridictions; le seul tribunal qu'ils reconnaissent, le seul verdict qu'ils admettent, ce sont ceux qui leur donneront raison.

Battus devant la Chambre, battus devant le Sénat qui vient, à deux reprises, de repousser la proposition faite par M. Waldeck-Rousseau pour donner à la Chambre criminelle le droit de suspendre d'autorité la procédure du Conseil de guerre, ils essaient un autre moyen. Ils font adresser par M. Picquart une requête en règlement de juges à la Cour de cassation. L'expédient n'a aucune valeur; la Cour ne peut prononcer un règlement de juges que lorsque deux tribunaux sont en conflit. Dans l'espèce le conflit n'existe pas; le tribunal civil et le Conseil de guerre ont à statuer chacun sur des accusations distinctes, l'une dans laquelle sont impliqués à la fois M. Picquart et M. Leblois, l'autre qui, portant sur des faits étrangers au second prévenu, ne concerne que M. Picquart. Mais on se flatte que, si la Chambre criminelle rejette la requête, elle mettra du moins une complaisante lenteur à l'examiner, et que dès lors les débats du Conseil de guerre seront différés de quelques jours. C'est à ces expédients misérables que se réduisent les défenseurs de M. Picquart. Et ils le déclarent innocent! Que feraient-ils de plus s'ils le croyaient coupable?

La Chambre a nommé, dans cette quinzaine, trois grandes commissions, la commission des octrois, la commission des réformes fiscales et celle de la liberté d'enseignement. Elle a mis dans cette triple élection l'esprit d'incohérence qui lui est habituel. Elle a donné dans la commission des octrois la majorité aux radicaux; elle l'a donnée aux opportunistes dans la commission des réformes fiscales, mettant ainsi d'avance cette commission, présidée par M. Rouvier, en opposition avec la commission du budget que préside M. Mesureur, et dans laquelle dominent les radicaux et les socialistes.

Radicaux et modérés sont réunis avec quelques conservateurs dans la commission de la liberté d'enseignement. Il suffit de nommer M. le comte de Mun, M. Piou, M. Aynard, pour être assuré que de puissants champions vont faire valoir le droit des familles. Nous voulons espérer que la liberté aura le dernier mot; l'intérêt véritable de l'Université est, aussi bien que la pacification nationale, engagé dans son triomphe.

Ce droit des familles avait trouvé un persévérant défenseur dans l'éloquent orateur qu'une mort presque soudaine vient d'enlever au Sénat. Le président Loubet a rendu à M. Lucien Brun un hommage mérité. Ancien bâtonnier du barreau de Lyon, M. Lucien Brun avait été envoyé par les électeurs du Rhône à l'Assemblée nationale, et nommé en 1877 par le Sénat lui-même sénateur inamovible. Il était à l'Assemblée nationale un des chefs de l'extrême droite; il suivit alors une politique, dont nous ne pourrions parler ici sans en exprimer nos regrets, parce qu'en subordonnant à des conditions, humainement irréalisables, le retour de la monarchie, elle devait, contre le gré de ses promoteurs, faciliter l'établissement de la République. Mais, sur les questions religieuses et sociales, sur la liberté d'enseignement et le droit des consciences, l'accord se retrouvait, au Sénat comme à l'Assemblée, entre toutes les fractions de la droite. Par la constance de ses efforts, par la vigueur impérieuse de sa dialectique, par l'éclat de sa parole chaude et nette, M. Lucien Brun figura au premier rang de ceux qui se vouèrent à ces grandes causes.

Il y a eu cinquante ans, le 2 décembre dernier, que l'empereur François-Joseph recevait, à Olmütz, la couronne des mains de son oncle, l'empereur Ferdinand I[er]. Il avait dix-huit ans; l'empire était en feu. L'état de siège à Vienne, la révolte, la guerre civile, la guerre étrangère, allumées ou menaçantes, jetaient sur cet avènement d'un jeune homme au trône de sombres présages, que l'avenir ne devait pas démentir. Ni les douleurs publiques ni les deuils privés n'ont, en effet, manqué au souverain; ses armées ont été vaincues par la France en Italie, par la Prusse en Allemagne. Des catastrophes tragiques lui ont successivement enlevé son frère, l'archiduc Maximilien; son fils, l'archiduc Rodolphe; et, enfin, sa femme, l'impératrice Elisabeth. En ce moment même, François-Joseph ne peut contempler son vaste empire sans gémir, comme autrefois Charlemagne à la vue des barques des Normands, des rivalités qui le divisent et des périls qui l'attendent. Et pourtant il peut se dire qu'il a fait, pour ses sujets, tout son devoir, et que s'ils forment encore, avec leurs races multiples, un Etat respecté, c'est à lui qu'ils le doivent. Il a la consolation de sentir que son œuvre n'est pas méconnue et que les populations groupées sous son sceptre sont, en dépit de leurs différends, unanimes à lui rendre hommage. La mort de l'impératrice a empêché les fêtes du jubilé; mais les cœurs l'ont célébré; sauf quelques fanatiques du pangermanisme, les nationalités de toutes origines ont fait trêve à leurs discordes pour témoigner au monarque qui, depuis un demi-siècle, les gouverne leur reconnaissance et leur vénération.

Le concert européen a enfin obtenu un résultat. Il a imposé au sultan l'évacuation de la Crète par les troupes ottomanes et la nomination du second fils du roi des Hellènes, le prince Georges, comme haut-commissaire préposé au gouvernement de l'île. Si les puissances, s'inspirant moins de leurs jalousies et de leurs défiances mutuelles, avaient mis plus d'accord dans leurs délibérations, la question des réformes de l'empire turc eût été depuis longtemps résolue, et les massacres des Arméniens prévenus ou punis. Les pouvoirs du prince Georges ne lui sont donnés que pour trois ans; mais ce provisoire deviendra définitif si la conduite du haut-commissaire répond à l'attente de l'Europe; la proclamation que le comité exécutif de l'Assemblée crétoise vient d'adresser aux habitants chrétiens de l'île, fait espérer que le prince trouvera dans leurs dispositions un concours efficace pour son œuvre de pacification.

« Le cours inexorable des événements, dit le Comité, en faisant appel au rapprochement des musulmans et des chrétiens, nous a, dans le passé, séparés pour notre commun malheur, en deux camps ennemis; mais ce même cours des événements, aujourd'hui plus favorable, nous pousse à nous unir et à nous réconcilier. Laissons-nous aller avec empressement à cette impulsion bienfaisante. Tendons-nous les uns aux autres une main amie, et nous souvenant des enseignements du passé, tâchons de demeurer à l'avenir toujours unis et d'employer tous nos efforts pour le bien et la prospérité de notre cher pays. »

Pourquoi faut-il qu'au moment où s'accomplit cette libération de la Crète, de désolantes nouvelles nous arrivent de Russie sur les persécutions qu'un ukase récent a ranimées contre les Uniates? Il y a là un demi-million d'hommes, demeurés fidèles à la Chaire de saint Pierre, qu'on veut enrôler de force dans le schisme, et qui, plutôt que d'abjurer leur foi, affrontent la prison, l'exil, la mort. Nous en appelons au cœur de Nicolas II. Le souverain, qui a généreusement élevé la voix en faveur du désarmement de l'Europe, le souverain dont l'intervention a tant contribué à sauver les Crétois du joug musulman, achèverait de s'honorer, en accordant la tolérance à ces héroïques populations; elles seraient d'autant plus empressées à rendre à César ce qui est à César, que César leur aurait permis de rendre à Dieu ce qu'elles doivent à Dieu.

L'Italie qui, sous l'influence de M. Crispi, avait dénoncé en 1887 le traité de commerce conclu avec la France en 1881, n'a pas tardé à sentir le tort qu'elle s'était fait à elle-même par cette rupture. Elle a pris, l'an dernier, l'initiative pour solliciter du gouvernement de la République de nouvelles négociations. Les pourparlers ont

duré plus d'un an ; ils ont abouti à l'arrangement commercial qui est en ce moment soumis à l'examen des Chambres.

Aux termes de cet arrangement, nous accordons à l'Italie le bénéfice de notre tarif *minimum*, et elle nous concède le traitement de la nation la plus favorisée, sans qu'on sache encore sur quelles bases les deux tarifs seront établis. Il est certain que les deux pays avaient souffert de la rupture, mais l'Italie bien plus que la France; dès lors l'avantage que l'Italie trouve dans ce traité dépasse de beaucoup celui que nous en recevons nous-mêmes. La politique extérieure du cabinet de Rome se ressentira-t-elle de ce changement économique? Les journaux étrangers affectent de ne pas le craindre, et les feuilles officieuses de la Péninsule prennent soin de nous avertir que leur gouvernement n'avait pas manqué d'informer les Etats alliés des négociations engagées, et qu'il n'a reçu d'eux que des encouragements. « Si le monde politique français, écrit le *Tageblatt*, s'imagine que la conclusion du traité a enfoncé un coin dans la Triple-Alliance, il se trompe et va au-devant de cruelles illusions. »

Cette évolution dans la politique extérieure de l'Italie aurait été cependant pour nous le gain principal de ce traité. Si on ne doit pas l'espérer, on comprend mal l'empressement avec lequel, sans même connaître le vote des Chambres qui seul peut rendre la convention définitive, le gouvernement de la République a ordonné à son ambassadeur de se précipiter chez le chef du cabinet italien pour le remercier d'avoir signé l'arrangement et lui remettre le grand cordon de la Légion d'honneur. On dit que M. Félix Faure recevra en retour l'Annonciade. Cette satisfaction personnelle, qui ajoutera certainement à ses joies, ne fournira pas une garantie de plus à la France. En tout cas, le gouvernement italien y met moins de hâte. S'il tient en réserve des gracieusetés pour le Président de la République, il les fait attendre.

Nous recevons presque en même temps le message du Président des Etats-Unis au Congrès et le discours de l'empereur Guillaume au Reichstag. L'espace nous manque pour analyser à loisir ces deux documents. On était curieux de savoir comment seraient accueillies par les deux pays les avances que M. Chamberlain, dans ses harangues offensantes pour la France, leur a prodiguées.

Il ne paraît pas que ni les Etats-Unis ni l'Allemagne en aient été touchés, et le ministre des colonies a lieu de s'étonner de la froideur avec laquelle ils y répondent. L'empereur Guillaume se borne à mentionner « les relations amicales de l'Allemagne avec toutes les puissances » et à répéter que « sa politique est plus que jamais de consolider de plus en plus la paix du monde ».

Quant aux Etats-Unis, à ces frères si choyés depuis quelques mois et que l'Angleterre se vantait d'avoir préservés, dans le conflit hispano-américain, d'une coalition de l'Europe, ils réservaient à M. Chamberlain une déception plus cruelle. M. Mac-Kinley annonce, dans son message, que le gouvernement américain entend se charger de la construction du canal de Nicaragua. Les feuilles anglaises n'en reviennent pas; elles font observer que le canal de Nicaragua ne peut être soumis au contrôle exclusif des Etats-Unis, sans une violation formelle du traité de Bulwer-Clayton, signé en 1850. Et le *Standard* ajoute tristement : « Les succès de la guerre hispano-américaine ont mis les Américains en appétit, et on prévoit qu'ils ne s'arrêteront pas dans la voie des conquêtes où ils se sont lancés. »

Les Anglais, nous en sommes assuré, borneront là leurs remontrances; leur ambassadeur ne tiendra pas à Washington le langage que sir Edmund Monson se permettait, mardi soir, à Paris, au banquet de la Chambre de commerce britannique, et l'on n'entendra pas M. Chamberlain réclamer des Etats-Unis l'observation du traité de 1850, comme il a exigé de la République française l'évacuation de Fachoda.

Louis JOUBERT.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS SAINT-JACQUES.

UN ÉVÊQUE POLITIQUE ET PATRIOTE

AU IVe SIECLE

SAINT AMBROISE[1]

II

MISSIONS DIPLOMATIQUES D'AMBROISE[2].

Une affreuse nouvelle l'attendait au retour et le pénétra de douleur. Ce n'était pourtant rien qui dût surprendre : c'était un fait devenu si habituel dans les fastes de l'Empire qu'il fallait à toute heure s'y attendre. Une sédition militaire avait éclaté dans les légions campées en Gaule, qui avaient voulu avoir un empereur de leur choix, espérant, non sans motif, suivant une vieille habitude dont la recette était connue, tirer quelques largesses du nouvel élu. C'est à un général du nom de Maxime, Espagnol comme Théodose, et, disait-on, un peu son parent, que la pourpre impériale était décernée. Le souverain absent ne trouvant pas de défenseurs, le mouvement de défection gagna rapidement toute la province, et quand Gratien accourut, il ne trouva qu'un seul fonctionnaire important, le gouverneur de Lyon, qui lui fît accueil. Celui-là non seulement le reçut, mais l'attira chez lui, prenant le ciel à témoin, et jurant même sur l'Evangile qu'il ne l'abandonnerait pas; mais, dès le soir même, pendant un repas qu'il lui avait fait préparer, des assassins apostés entrèrent dans

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 décembre 1897.
[2] 383 après Jésus-Christ.

la salle et égorgèrent le pauvre prince. En se débattant, il appelait encore Ambroise de sa voix mourante : que lui demandait-il? était-ce son secours sur la terre, ou ses prières dans le ciel?

Le coup était cruel et atteignait Ambroise à la fois dans l'affection qu'il portait à son royal pupille, et dans l'espoir qu'il avait fondé sur l'avenir d'un règne destiné dans sa pensée à rendre tout à fait intime l'union de l'Empire et de l'Eglise. Ce mécompte causait naturellement à tous ses adversaires, ariens ou païens humiliés, une joie qu'ils avaient peine à contenir et qui se manifesta même avec éclat quand on sut que Justine, dont la faveur leur était acquise, arrivait précipitamment à Milan avec son fils, pour recueillir ce qu'elle pourrait sauver de la part d'empire qui était commune aux deux frères. Mais quelle ne fut pas leur déception! A peine arrivée, Justine se rendait à la demeure épiscopale, tenant son fils par la main, et elle déposa l'enfant dans les bras d'Ambroise, en le recommandant à sa protection.

Ce fut un coup de théâtre dont l'explication ne se fit pas attendre. La rapidité de la chute de Gratien avait terrifié l'impératrice. Quand un prince dans la force de l'âge, en pleine possession du commandement, n'avait pu même tenter de se défendre, quel n'allait pas être le sort d'un enfant! Il était impossible de songer à reconquérir le terrain perdu. Mais peut-être l'usurpateur consentirait-il à se contenter de la part qu'il avait déjà prise : la Gaule, l'Espagne et la Grande-Bretagne formaient un lot assez beau, et un partage de plus n'avait rien qui répugnât aux idées et aux habitudes reçues déjà depuis plus d'un siècle dans l'empire. C'était la transaction qui pouvait être proposée à Maxime, mais à la condition d'arriver à temps avant que la contagion de la défaillance eût franchi les Alpes et tant que l'Afrique, l'Italie et les provinces riveraines du Danube, où le souvenir du premier Valentinien vivait encore, restaient fidèles au seul survivant de ses héritiers.

La proposition pour être agréée devait donc être faite sans délai, et il n'y avait pas un jour à perdre. Mais qui charger de la commission? Qui oserait la porter au camp des légions rebelles? A qui même la confier en sécurité? Quel que fût l'ambassadeur, serait-il admis à se faire entendre? Et lui-même, le spectacle qu'il aurait sous les yeux ne serait-il pas bien fait pour l'intimider ou le séduire? En jetant les yeux sur les courtisans qui l'entouraient, Justine n'en voyait aucun qu'elle pût regarder avec certitude comme insensible à la menace ou à la corruption : mais ce qu'elle aurait vainement cherché à la cour, elle eut l'inspiration de le demander à l'Eglise, et c'est ainsi que le nom d'Ambroise se présenta inopinément à son esprit. Quel meilleur avocat pourrait

plaider la cause de son fils? Où trouver plus de courage et d'intégrité, et une expérience qui sût mieux se préserver de tous les pièges? Ce sont les qualités dont elle avait fait l'épreuve dans la lutte qu'elle avait sourdement engagée pendant plusieurs années avec Ambroise et auxquelles elle rendait aujourd'hui un hommage forcé. Elle venait le presser d'entreprendre une négociation très délicate, complètement étrangère à son devoir d'évêque. Lui conviendrait-il, était-il même en droit de l'accepter? Il hésita quelque temps, puis une raison supérieure fit taire tous ses scrupules. La mission dont on lui demandait de prendre la charge n'était pas sans péril : une femme, une mère, son ennemie la veille encore, le conjurait de s'y exposer pour elle. C'était donc à la fois la faiblesse à défendre et l'injure à oublier : il ne se crut pas permis d'hésiter.

Et voilà comment, a-t-on dit avec justesse, le ministre d'un maître dont le royaume n'est pas de ce monde, fut appelé pour la première fois dans les annales de l'Eglise à intervenir dans le partage des souverainetés politiques. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que si l'Eglise fit ce jour-là un premier pas dans une voie où rien jusque-là ne l'avait fait entrer, ce fut pour répondre à l'appel suppliant d'une veuve et d'un orphelin. N'est-ce pas bien là l'image vivante et symbolique du rôle qu'elle devait prendre plus tard, lorsque ce fut la société tout entière qui, défaillante à ses pieds, la pressa de lui venir en aide contre l'invasion de la barbarie, et quand elle demeura ainsi la seule gardienne du droit dans le déluge de la force?

L'ambassade, composée de l'évêque et d'un officier supérieur, le comte Bauton, dut donc partir sur-le-champ malgré la rigueur d'une saison avancée qui rendait le passage des Alpes et le voyage à travers les contrées du Nord très pénibles. Ambroise conduisit la négociation avec le tact et la prudence d'un négociateur avisé. Il ne rencontra pas d'ailleurs tout de suite la nature de difficultés qu'il pouvait craindre. Maxime était surpris, presque étourdi lui-même de la facilité de son succès, et n'était pas pressé de s'exposer à de nouveaux hasards. Il entrait donc d'avance dans la pensée d'un partage, au moins temporaire, avec un associé dont l'âge et l'inexpérience ne lui paraissaient pas devoir faire un rival bien redoutable, et sur lequel il se flattait d'exercer facilement sa domination. Aussi il avait déjà envoyé, pour débattre ou plutôt pour dicter les conditions d'un traité, un de ses officiers, le comte Victor, qu'Ambroise rencontra à Mayence. Il aurait pu l'arrêter et lui faire rebrousser chemin; il jugea, au contraire, à propos de lui laisser continuer sa route. Autant il avait trouvé urgent d'agir vite, autant il lui importait de ne rien conclure précipitamment.

Il fallait laisser à Justine le temps d'organiser sa résistance, de fortifier les passages des Alpes, et de s'assurer de l'appui de Théodose, avec qui Gratien avait eu soin de rester toujours en relations d'amitié.

Arrivé à Trèves, il ne fallut pas longtemps à Ambroise pour reconnaître que Maxime, bien qu'au fond d'humeur assez accommodante, tenait, en faisant la paix, à paraître accorder une grâce. C'était une vanité de parvenu qu'il fallait savoir ménager; aussi, bien que reçu avec une hauteur affectée, dans une audience publique du consistoire, au milieu de la foule des solliciteurs et des courtisans, Ambroise se garda de laisser voir aucune susceptibilité de ce défaut d'égards, si différent du traitement qu'il trouvait ailleurs. « Pourquoi, lui dit Maxime sur un ton de commisération dédaigneuse, Valentinien n'est-il pas venu me trouver lui-même? Je l'aurais reçu comme un père. » Livrer l'enfant royal en otage et bientôt en victime aux meurtriers de son frère, quelle proposition insultante et dérisoire! » Ambroise eut le sang-froid de contenir son indignation. « Pouvait-il venir sans sa mère, répondit-il sans s'émouvoir, un enfant et une femme peuvent-ils voyager dans ces temps agités et dans une saison aussi rigoureuse? — Attendons donc, dit Maxime avec dépit, ce qu'apportera Victor. »

L'attente dura plusieurs mois, Justine ayant l'habileté de faire prolonger les pourparlers, mais laissant par là même Ambroise dans une situation précaire, à la discrétion du soldat orgueilleux dont il avait bravé le déplaisir. Il fallut, pour qu'on le laissât partir, que l'envoyé de Maxime fût de retour, apportant des propositions de paix qui furent au moins provisoirement acceptées. Mais quand Ambroise dut de nouveau franchir les Alpes, il les trouva si bien gardées qu'il vit que son temps d'épreuve n'avait pas été perdu, et qu'en usant de patience, il avait trouvé le vrai moyen de faire réfléchir Maxime et de le décourager de toute disposition agressive[1].

Mais ce temps qu'il avait su si bien employer, d'autres, dans un intérêt tout différent, avaient su également le mettre à profit. L'absence d'Ambroise avait paru un moment favorable aux fidèles et inconsolables adorateurs de la Victoire, pour obtenir que le culte proscrit fût réintégré dans ses honneurs[2]. Personne n'était plus là pour leur fermer la porte du palais impérial, où l'autorité, fortement ébranlée, était tout entière aux mains d'un empereur

[1] *Milites utriusque partis qui custodirent juga montium offendi revertens.* (*Epist.* XXIV, 7.)

[2] 384 après Jésus-Christ.

novice et d'une femme qu'il leur paraissait aisé de circonvenir ou d'intimider. Aussi les sénateurs mécontents décidèrent de faire parvenir à Milan une nouvelle requête dont la rédaction fut confiée à Symmaque, ce magistrat respecté, dont le nom est déjà venu plusieurs fois dans ce récit et qui présidait, par une hérédité que justifiaient ses talents personnels, à la haute administration de la grande cité. Symmaque sut donner à cette pièce, restée célèbre, comme la suprême défense du paganisme expirant, un tour d'une heureuse habileté. Il comprit qu'il fallait se garder, avant tout, de faire prendre à la mesure de réparation qu'il sollicitait l'apparence d'un retour de faveur accordé au culte ancien; la conscience d'un jeune chrétien s'en serait alarmé. C'est à un point de vue d'une apparence plus large et plus élevé que l'orateur eut la prudence de se placer. « La Divinité, dit-il, peut être adorée sous des formes différentes; toutes peuvent être agréées; mais s'il en est une qui soit intimement liée à la destinée de la patrie, s'il y a une religion qui soit plus que toute autre celle de la reconnaissance et des souvenirs, est-ce celle-là qu'il faut proscrire? »

C'est donc la liberté de la discussion qu'il demande, et il appuie sa réclamation par un trait assez direct contre ceux ou plutôt contre celui qui la leur avait fait refuser. « Etre aimé, dit-il, être respecté vaut mieux que de commander. »

« ... Ceux à qui le Sénat s'oppose, ce sont ceux qui mettent leur crédit personnel au-dessus de l'intérêt et de la gloire du prince. » Puis il poursuit : « Nous redemandons l'état de religion qui a si longtemps profité à la République. Quel homme est assez ami des barbares pour renoncer à adorer la Victoire? Nous devons craindre tout ce qui est de fâcheux augure; que l'on accorde donc au moins au nom de la Victoire l'hommage qu'on ne voudrait pas rendre à sa divinité... Faites, ô princes, je vous en conjure, que les leçons reçues dans notre enfance, nous puissions, dans notre vieillesse, les transmettre à notre postérité. L'amour de l'habitude est si puissant... Si cet autel disparaît, où prêterons-nous serment à vos lois? Quelle religion épouvantera les cœurs perfides et leur interdira le mensonge? Tout, sans doute, est plein de Dieu, et il n'y a pas d'asile pour les parjures. Mais c'est un puissant secours pour écarter même la pensée du crime que d'être en présence d'un objet saint. Cet autel est le lien de la concorde entre tous et la garantie de la fidélité de chacun. Rien ne donne plus d'autorité à nos décrets que d'être rendus sous la foi du serment. Quoi donc, cette sainte assemblée devenue profane serait désormais ouverte au parjure! »

Par degrés, le ton s'élève, et c'est Rome elle-même qui parle

par une vive prosopopée. « Excellents princes [1], pères de la patrie, leur dit-il, respectez la vieillesse où je suis parvenue sous cette loi sacrée, laissez-moi mes antiques solennités, je n'ai pas eu lieu de m'en repentir. Laissez-moi libre de vivre à mon gré, suivant ma coutume. C'est ce culte qui a éloigné Annibal de mes remparts et les Gaulois du Capitole. Ai-je donc si longtemps vécu pour recevoir l'affront d'un tel blâme!... Nous demandons la paix pour les dieux de nos pères. Il est juste sans doute de reconnaître qu'il n'y a qu'un seul être objet du culte de tous, puisque nous voyons tous les mêmes astres, puisqu'un même ciel nous couvre et un même monde nous enferme. Mais qu'importe de quelle manière chacun de nous cherche la vérité. Il doit y avoir plus d'une route pour arriver au grand mystère de la nature [2]. »

La requête ainsi adroitement rédigée était déjà soumise au consistoire impérial, et allait être l'objet d'une délibération dont l'issue était douteuse, car plusieurs membres de ce conseil d'Etat étaient encore attachés à l'ancien culte, ou croyaient devoir user, envers ceux qui le représentaient, de ménagements politiques. Par bonheur, on ne s'était pas suffisamment pressé, et le débat n'avait pas encore eu lieu, quand Ambroise rentra dans Milan. Personne ne songeait à lui faire connaître l'attaque dont il était directement l'objet. Il fut pourtant averti à temps, et il demanda, c'est trop peu dire, il exigea communication immédiate du document, par une lettre adressée au jeune Valentinien lui-même sur un ton assez sévère d'admonestation paternelle. Il lui « reprochait de songer à traiter d'une question qui intéressait la religion, sans en référer à ceux à qui il appartenait d'en connaître ». — « S'il s'agit d'une chose militaire, lui disait-il, vous devez consulter ceux qui ont l'expérience des combats. Mais quand il s'agit de religion, c'est de Dieu qu'il faut prendre conseil [3]. »

Puis il s'étonnait d'entendre réclamer la liberté par ceux qui l'avaient si longtemps et si cruellement refusée aux chrétiens. « Ne forcez personne à pratiquer le culte qui ne lui convient pas [4], mais, vous aussi, empereur, qu'on ne cherche pas à vous enlever

[1] La requête est adressée à la fois à Valentinien et à Théodose, l'empire étant toujours censé indivisible, même quand l'exercice de l'autorité était partagé.

[2] *Relatio Symmachi præfecti*, dans les Œuvres de saint Ambroise, t. II, p. 868 et suiv.

[3] *Si de re militari consulendum est, debet exercitati in prælio viri expectari sententia... Quando de religione tractatum est, Deum cogita.*

[4] *Invitum non cogitis colere quod nolit : hoc idem tibi liceat, Imperator.* (*Epist.* XVII, 7.)

cette liberté. » Devant cette impérieuse requête, le Conseil dut s'exécuter, et la pétition sénatoriale fut transmise à l'évêque.

Ambroise en fit tout de suite le sujet d'une réfutation éloquente, dont la véhémence ironique fit rapidement justice des habiletés du rhéteur latin. On croit voir passer un souffle puissant qui balaye des barrières de sable.

Les souvenirs mêmes invoqués par Symmaque sont directement, parfois même plaisamment, retournés contre lui : car si « ce sont les dieux qui ont protégé Rome, pourquoi ont-ils si souvent attendu la dernière heure pour lui venir en aide? Pourquoi ont-ils laissé Annibal arriver en vainqueur jusque devant ses murailles, et a-t-il fallu le cri d'une oie pour faire arrêter les Gaulois qui avaient déjà pénétré dans le Capitole? Est-ce donc Jupiter qui parlait par le cri de cette oie[1]? Et puis, Annibal n'adorait-il pas les mêmes dieux que les généraux romains? Pourquoi donc la défaite des uns et la victoire des autres? » Puis, empruntant la fiction oratoire de Symmaque, c'est Rome aussi qu'il fait parler : « Ce n'est pas là, dit-il, ce que Rome vous a chargé de dire. Son langage est différent : « Pourquoi, dit-elle, m'ensanglantez-vous chaque jour par les stériles sacrifices de tant de troupeaux? Ce n'est pas dans les fibres palpitantes des victimes, mais dans la valeur des guerriers que se trouve la victoire. C'est par une autre science que j'ai conquis le monde. Ce fut les armes à la main que Camille renversa les Gaulois du haut de la roche Tarpéienne, et enleva leurs étendards déjà flottants sur le Capitole. Le courage vainquit ceux que les dieux n'avaient pas repoussés. Ce n'est pas au pied des autels du Capitole, mais dans les bataillons d'Annibal, que l'Africain a trouvé la victoire. Pourquoi m'objectez-vous l'exemple de mes aïeux? Je hais le culte que pratiquait Néron... J'ai le regret de mes erreurs passées; je ne rougis pas, dans ma vieillesse, de changer avec le monde entier. Il n'est jamais trop tard pour apprendre. Il n'y a point de honte à passer d'un parti dans un meilleur parti. J'avais cela de commun avec les nations barbares de ne point connaître Dieu. » Puis, s'adressant à Symmaque et à ses amis : « Venez, leur dit-il, et entrez avec nous dans la céleste milice : c'est là que nous vivons et que nous combattons. Apprenez les mystères de la nature par le témoignage du Dieu qui l'a créée, et non de l'homme qui ne se connaît pas lui-même. Qui croirais-je sur Dieu plus que Dieu lui-même? Comment puis-je vous croire, vous qui confessez que vous ne savez pas ce que vous adorez... Vous dites qu'on ne

[1] *An in ansere Jupiter loquebatur?* (*Epist.* XVIII, 7.)

peut parvenir par un seul chemin au grand mystère de la nature. Ce que vous ignorez, c'est Dieu qui nous l'a appris. Ce que vous vous efforcez de découvrir, la sagesse et la vérité divine nous l'ont fait connaître. Il n'y a donc rien de commun entre vos pensées et les nôtres. Vous demandez aux empereurs la paix pour vos dieux; nous demandons au Christ la paix pour nos empereurs. »

Puis Symmaque ayant fait entendre quelques plaintes au nom des vestales privées des revenus qu'elles tiraient du service de l'autel, il raille sans pitié ce petit chœur de vierges qui ne s'engage au célibat que pour un temps et qu'on a de la peine à tenir au complet, au nombre de sept, quoiqu'elles ne marchent que vêtues de pourpre, et entourées d'un cortège de licteurs. Enfin, il termine par une admirable invocation à cette condition du progrès qui est la loi générale de tout ce qui est bien en ce monde : « On nous reproche, dit-il, de quitter les habitudes antiques; est-ce que les choses ne vont pas toujours en s'améliorant? Le monde lui-même s'est constitué, d'abord en rassemblant dans sa sphère les semences des éléments errants auparavant à travers le vide, et les ténèbres répandaient sur cet amas indigne de matière, l'horreur et la confusion : c'est plus tard que le ciel et la terre se sont séparés et mis en place. La matière a revêtu ces formes dont nous admirons la beauté; puis la terre secouant l'obscurité humide qui pesait sur elle, s'est étonnée d'être éclairée par le soleil. Le jour, quand il apparaît, n'a jamais tout son éclat, c'est par degrés que sa lumière brille et que sa chaleur s'accroît... Pendant les premiers mois de l'année, la terre est nue et sans production : c'est quand la saison avance qu'elle se pare de fleurs et qu'elle regorge de fruits. Enfants, nous sommes faibles et imparfaits, c'est quand nous grandissons que notre esprit se développe. Que ceux donc qui nous accusent de nouveauté reprochent au soleil d'avoir dissipé l'ombre, à la moisson d'être tardive et à la vendange de ne mûrir qu'à l'arrière-saison. Notre moisson, à nous, ce sont les âmes des fidèles; la vendange de l'Eglise, ce sont les fruits de la grâce. Elle avait déjà sa fleur chez les saints dès l'origine du monde, mais dans notre âge tardif, elle s'est répandue chez tous les peuples, afin qu'il fût clair que la foi du Christ ne s'était pas glissée par surprise chez des âmes ignorantes, mais que sur la ruine d'une opinion dominante, c'est la vérité qui a prévalu par la justice[1]. »

Quand le jour où une résolution devait être prise fut arrivé, les deux requêtes furent lues l'une après l'autre en présence et sous la

[1] *Ep.* XVIII, nos 20 et suiv.

présidence en apparence purement nominale de Valentinien lui-même. Tous les conseillers se regardaient : personne ne disait mot : l'effet de l'éloquence d'Ambroise était grand sur tous : mais quelques-uns trouvaient le ton bien impérieux. Ce fut le jeune empereur, qui, comme saisi d'une subite inspiration, se leva et rompit le silence : « Je ne puis, dit-il, défaire ce que mon frère a fait; je ne veux pas avoir moins de piété envers Dieu que mon frère. On dit que mon père n'avait pas enlevé cet autel, mais il n'avait pas à le rétablir, et je l'imite en ne changeant rien à ce qui avait été fait avant moi. »

C'était Daniel, disait plus tard Ambroise, parlant sous le souffle de l'Esprit-Saint. Personne n'osa reprendre la parole, et la requête du Sénat fut rejetée à l'unanimité avec le consentement tacite même des conseillers païens.

Un grand service rendu, suivi d'un grand succès obtenu à si peu de jours de distance, faisait à Ambroise une situation tellement considérable que dans le monde politique qui environnait l'empereur, on commença à murmurer assez haut qu'il ne fallait pas permettre à un homme, parce qu'il était évêque, d'affecter une telle prééminence dans l'Etat. On chercha donc quelque manière de le remettre au rang dont il semblait vouloir sortir et de lui imposer le respect de l'autorité qu'on l'accusait de braver. Au nom du paganisme mourant, il n'avait pas été possible de lui tenir tête, ni même de lui faire face ; mais n'aurait-on pas meilleure chance sur un autre terrain où, les chrétiens eux-mêmes étant divisés, on aurait l'appui d'une partie d'entre eux? Ce fut à l'instigation de ces défenseurs ombrageux de l'autorité politique que le petit noyau d'ariens, qui s'étaient tenus silencieux et dont l'importance diminuait chaque jour pendant le règne de Gratien, se crut en mesure de relever la tête.

Leur nombre, à la vérité, était devenu plus considérable depuis que Justine les admettait familièrement à sa cour et que plusieurs même étaient venus de Sirmium à Milan à sa suite ; ceux-là étaient arrivés, ayant à leur tête un évêque de leur choix, Goth d'origine, comme beaucoup d'entre eux, auquel ils avaient fait prendre le nom d'Auxence pour se rattacher au souvenir du prédécesseur d'Ambroise. On leur avait accordé un lieu de réunion, dans une des dépendances du palais : c'était une ancienne écurie, ce qui, disait plus tard Ambroise, leur convenait assez bien, puisque, en qualité de Goths, ils avaient fait longtemps leur demeure sur des chariots et qu'ils ne devaient pas s'étonner d'y placer maintenant leur église. Mais leurs prétentions croissant, avec les encouragements secrets qu'ils recevaient, ils adressèrent une pétition au consistoire pour

obtenir qu'on leur fît cession d'une des basiliques de la ville[1].

La décision fut cette fois acceptée sans débat et enlevée d'autorité, la conscience de Valentinien mal instruite des questions religieuses n'éprouvant pas pour un avantage donné à une nuance de chrétiens sur une autre les mêmes scrupules que lui avait causés une tentative de réaction païenne. D'ailleurs, la faveur témoignée aux ariens par sa mère agissait naturellement sur son esprit. Mais quand il s'agit de passer à l'exécution, il fallut bien prévenir Ambroise, car il n'était pas possible de lui fermer la porte d'une de ses églises, sans qu'il en eût connaissance. On le manda donc au palais. Il y trouva l'empereur qui, environné de ses principaux officiers répétait la leçon qu'on lui avait apprise, et lui enjoignit par deux mots très secs d'avoir à évacuer la basilique Portienne. « Je n'ai pas le droit de vous la rendre, répondit Ambroise, et vous n'auriez pas le droit de la prendre, vous ne vous croiriez pas permis de violer un domicile privé et vous penseriez pouvoir vous saisir de la maison de Dieu! — Mais dit l'empereur, que ce ton inaccoutumé de hardiesse étonnait, j'ai pourtant, moi aussi, le droit d'avoir une basilique. — Non, vous ne l'avez pas : il ne doit y avoir rien de commun entre vous et l'adultère : et c'est un adultère que de se placer en dehors de la légitime union du Christ. »

Les officiers présents intervinrent alors, et le débat, prenant plus de vivacité, aurait pu se prolonger si une rumeur tumultueuse ne s'était fait entendre du dehors. C'était une multitude émue qui assiégeait et menaçait de forcer les portes du palais. Le bruit s'était répandu qu'Ambroise était appelé par un ordre mystérieux devant des juges dont la malveillance contre lui était connue et qu'on voulait attenter à sa personne. Les chrétiens, qui formaient l'immense majorité de la ville, accouraient en foule pour le défendre; leur irritation ne fut pas calmée quand ils surent qu'il s'agissait de leur enlever un de leurs sanctuaires. L'officier de garde qui vint leur commander de se disperser, n'obtint d'eux que cette réponse : « Frappez-nous, si vous voulez, nous sommes prêts à mourir pour la foi de Jésus-Christ. »

Justine se rappela sans doute alors (ce que l'exemple de Gratien venait de prouver) combien, malgré son apparence de toute-puissance, le pouvoir impérial était fragile, et, passant de la violence à la faiblesse, avec le rapide changement d'impression qui est propre aux femmes, elle se retourna en tremblant vers Ambroise, et le pria d'aller se montrer au peuple pour l'apaiser. « Mais que lui dirai-je? reprit Ambroise. — Dites-lui qu'aucune basilique ne lui

[1] Décision de Justine en faveur des ariens, 385 après Jésus-Christ.

sera enlevée. » Il sortit alors, et sa présence comme les promesses dont il se portait garant eurent bientôt ramené le calme.

La journée était sauvée, mais l'honneur impérial n'était pas sauf. L'épreuve, au contraire, ne faisait qu'accroître la popularité d'Ambroise et attester sa puissance; aussi, dès que le danger fut passé, on se plut à contester qu'il eût été réel. L'émeute, dit-on, était le fait d'Ambroise lui-même qui l'avait provoquée comme il était aisé de le voir, puisque deux mots de lui avaient suffi pour la dissiper [1]. Justine, humiliée d'avoir été dupe d'une comédie, se laissa persuader de chercher, dès le lendemain, une revanche éclatante. Effectivement, Ambroise vit arriver chez lui des officiers d'un rang élevé, porteurs d'un commandement écrit qui lui signifiait d'avoir à livrer, non pas seulement la basilique Portienne (qui était l'une des moindres de la ville), mais la plus grande, la basilique neuve, véritable cathédrale élevée près de sa demeure, et où il officiait habituellement. « Et surtout, ajoutèrent les messagers, faites en sorte que cette fois personne ne bouge [2]. »

Sa réponse fut la même qu'il avait faite à l'empereur, et le surlendemain, qui était le dimanche des Rameaux, il se rendit à l'église même qu'on lui réclamait pour présider à la solennité du jour.

La nef était pleine d'une assistance plus nombreuse que de coutume, qui l'accueillit par des acclamations. Au moment où il allait monter à l'autel, le préfet du prétoire, qui craignait de nouveaux troubles, s'approcha de lui et lui demanda à voix basse de consentir à laisser prendre la basilique Portienne, lui promettant, moyennant cette concession obtenue, de faire revenir sur la nouvelle exigence. La foule, témoin de l'entretien, en comprit la nature et un cri s'éleva de toutes parts : Non, Ambroise ne cédez rien. Il reprit le service, l'acheva comme à l'ordinaire et donna même les dernières instructions aux catéchumènes qui devaient recevoir le baptême dans la nuit de Pâques.

Sous ce calme extérieur, il n'en était pas moins en proie à de graves inquiétudes, non qu'il songeât qu'aucuue concession pût être faite sur le droit que sa conscience de prêtre et d'évêque lui commandait de maintenir; mais dans les dispositions où il voyait la foule, une sédition, d'un instant à l'autre et à propos du moindre incident, pouvait éclater, dont il ne pouvait ni mesurer ni prévenir les conséquences. Une fois le peuple déchaîné, comment contenir

[1] *Quod populus ad palatium venisset, mihi inuidia commota est.* (*Sermo contra Auxentium*, p. 29.)

[2] *Procurarem ne quid populus turbarum moveret.* (*Epist.* XX, p. 2.)

sa fureur. Le sang pouvait être versé, non pas seulement celui de ses courageux défenseurs, mais celui des soldats obéissant à leurs chefs, peut-être des passants inoffensifs, suspectés à tort ou à raison d'être du nombre des protégés de l'impératrice. Puis, si l'insurrection était victorieuse où s'arrêterait-elle? Ne s'étendrait-elle pas à toutes les parties de l'empire qui obéissait à Valentinien? Quel nouveau bouleversement! et quelle douleur pour lui que de telles scènes eussent lieu pour sa cause et en apparence en son nom, dans la grande cité dont il avait été le premier magistrat! « Pendant que je célébrais, disait-il plus tard, on m'annonça que le peuple s'était saisi d'un certain Catule qu'on disait être prêtre arien. On l'avait rencontré sur la place publique. Je pleurai amèrement et pendant l'oblation sainte, je priai Dieu de faire en sorte que pas une goutte de sang ne coulât au nom de l'Eglise, mais que ce fût mon sang plutôt qui fût répandu pour le salut, non pas du peuple seulement, mais de ces impies eux-mêmes. J'envoyai des prêtres et des diacres qui arrachèrent l'homme à la violence du peuple... Mon âme était pénétrée d'horreur quand on venait me dire que des hommes armés allaient être envoyés pour s'emparer de la basilique, je craignais que quelque massacre n'en résultât qui tournerait à la ruine de cette cité et je priais Dieu de ne pas survivre à la perte d'une telle ville, qui serait peut-être celle de l'Italie tout entière[1]. »

Dans cette préoccupation, sa résolution fut prise, tout en restant intraitable sur l'exercice de son droit, de ne rien faire, ni par un mot ni par un geste, qui parût provoquer ses partisans à la résistance et de laisser ainsi aux agresseurs toute la responsabilité de l'usage de la force. Et pour mieux marquer cette attitude, il évita de paraître lui-même dans aucune des deux basiliques qu'on lui disputait et vint faire le service dans une troisième, celle qu'on appelait le Baptistère et qui avait été récemment ouverte dans un quartier différent de la ville.

Cette attitude, à la fois hardie et réservée, mit les agents impériaux dans un assez grand embarras. Eux aussi répugnaient à engager une lutte dont l'issue, dans une ville soulevée, est toujours douteuse. Ils espéraient qu'Ambroise se laisserait, soit intimider, soit emporter à quelque acte provoquant qui justifierait la sévérité de la répression. Aussi, pendant trois longues journées, ils tinrent les soldats en armes aux abords des deux basiliques, sans leur commander d'en franchir le seuil, et ils venaient l'un après l'autre tenter de faire sortir Ambroise, par faiblesse ou par impatience,

[1] *Ep.* XX. 9.

de ce calme impassible et irréprochable qui les gênait. Ils passaient tour à tour des conseils à la menace. « Avez-vous perdu le sens, disait l'un, d'oser résister au bon plaisir de l'empereur? Voulez-vous donc vous faire tyran et vous mettre à sa place? » Ce mot de tyran, on le sait, n'avait pas en latin toute l'acception que nous lui donnons en français : on appelait de ce nom celui qui s'emparait du pouvoir par la force et, ainsi entendu, l'usage du mot était fréquent. C'est dans ce sens aussi qu'Ambroise répondait : « Qu'ai-je donc fait qui soit d'un tyran? Quand on m'a appris que la basilique était entourée de troupes, je ne puis la livrer, ai-je dit; mais je ne dois pas combattre; si c'est là ce qu'on appelle une tyrannie, je n'ai d'autres armes pour l'exercer que le nom du Christ, et si j'aspire à la tyrannie, pourquoi hésitez-vous à me frapper? Les prêtres de l'ancienne loi, ajoutait-il, donnaient bien quelquefois le pouvoir, mais ils ne l'usurpaient pas, et quant au Christ, il s'est enfui pour ne pas être fait roi. — Que l'empereur prenne garde que ce ne soit lui-même qui crée le tyran dont Dieu, jusqu'ici, lui a épargné l'opposition [1]... Ce n'est pas Maxime qui dira que je suis le tyran de Valentinien, il doit se plaindre, au contraire, que c'est une mission auprès de lui qui lui a fermé le chemin de l'Italie. » — « Mais au moins, disait un autre, promettez que vous empêcherez le peuple de se soulever. — Je peux bien ne pas l'exciter, mais c'est Dieu seul qui peut l'apaiser. » Apercevant aussi parmi ses interlocuteurs quelques officiers goths rentrés dans les rangs de l'armée romaine, il les prit vivement à partie : « Rome, leur dit-il, vous a-t-elle pris à son service pour que vous lui apportiez le trouble? Et où irez-vous maintenant si tout ce qui nous entoure ici vient à périr [2]. »

Dans l'attente, cependant, l'agitation croissait et une sorte de terreur régnait dans la ville. Les ariens se cachaient, craignant l'accueil qui leur serait fait par la foule, mais les fonctionnaires impériaux d'ordre inférieur se sachant surveillés n'osaient non plus se montrer, de peur d'être accusés de complicité dans la résistance. La classe des commerçants dont les sentiments s'étaient manifestés avec éclat était l'objet de vexations de toute nature; le fisc exigeait d'eux des taxes, ou leur imposait des amendes d'une rigueur inaccoutumée : « Peu nous importe, répondaient-ils, qu'on nous impose au double ou au triple, pourvu qu'on nous laisse professer notre

[1] *Cavere tamen ne ipse sibi tyrannum faceret, cui Deus adversarium non excitavit.* (*Epist.* XX, 22, 23.)

[2] *Aderant Gothi tribuni : adoriebar eos dicens : Propterea vos possessio romana suscepit ut perturbationis publicæ vos præbeatis ministros? Quo transibitis si hæc deleta fuerint?* (*Epist.* XX, 9.)

foi. » Quant à Ambroise, une fois les heures d'office passées, il rentrait dans sa demeure, dont il laissait, comme à l'ordinaire, la porte ouverte, afin que, si on voulait s'emparer de lui, on sût où le prendre et on le trouvât prêt.

Enfin, la grande solennité approchant, on sentit qu'il fallait en finir. Ambroise fut informé que l'ordre d'occuper la grande église était donné et qu'on en décorait déjà l'entrée pour la réception de l'empereur, qui devait venir installer les nouveaux possesseurs. Ambroise se borna alors à faire savoir que ceux qui prendraient part à l'exécution ne seraient pas admis à la communion pascale. Puis il se rendit à la chapelle, où on l'attendait, et commença le commentaire de la lecture du jour, prise dans le livre de Job.

Pendant qu'il parlait, on entendit retentir un bruit d'armes et le son du pas des soldats. On crut que le coup était fait et que la grande basilique une fois prise, on venait achever l'acte de violence en mettant la main sur Ambroise et en dispersant les fidèles par la force; les femmes poussaient déjà des cris d'effroi. Mais à la surprise générale, les premiers soldats qui entrèrent dirent qu'on se rassurât, qu'ils ne venaient pas pour faire du mal à personne, mais pour se joindre à la prière commune.

Chose inattendue, en effet, la force armée n'avait pas obéi au commandement : non (ce qui n'eût été que trop ordinaire dans ces temps troublés) pour passer d'un maître à un autre, mais par respect pour le droit et pour la conscience. Quand on avait su que l'empereur venait lui-même : « Qu'il vienne, avait-on répondu dans les rangs; s'il veut se réunir aux catholiques, nous serons derrière lui, sinon nous allons prier avec Ambroise. » C'était la foule alors qui, ne rencontrant plus de résistance, avait précipitamment rempli l'édifice sacré. On arrachait les tentures déjà placées pour la réception de l'empereur, et les enfants s'en partageaient, en jouant, les lambeaux. On appelait Ambroise à grands cris; une ovation l'attendait quand il viendrait reprendre, au lieu même dont on avait voulu lui fermer l'entrée, la place élevée dont on avait tenté de le faire descendre.

Mais, n'ayant pas voulu combattre, il ne lui convenait pas non plus de triompher. S'il avait cru devoir résister à une prétention illégitime impériale de l'autorité, il lui répugnait d'insulter à son échec même mérité et de paraître avoir provoqué, et par là encouragé l'indiscipline. Aussi, après avoir envoyé quelques prêtres reprendre dans la basilique rendue à la liberté du culte le service à sa place, il continua à s'adresser aux auditeurs qui l'entouraient, et, tout en partageant leur surprise et leur joie de cette marque inopinée de

la protection divine, il insista surtout sur la patience qui l'avait méritée. « J'étais venu ici, dit-il, pour vous faire admirer la patience de Job, mais j'ai trouvé en vous autant de nouveaux Job, dignes de mon admiration. Job a revécu en chacun de vous par sa patience. Quelle réponse plus digne de chrétiens que celle que l'Esprit-Saint a mise sur vos lèvres? Nous vous supplions, empereur auguste, nous ne vous combattons pas, nous ne vous craignons pas, mais nous vous implorons. »

A la vérité, il mit moins de réserve en rappelant (par une allusion qui désignait directement Justine), que l'Ecriture rapportait plus d'une fois qu'on s'était trouvé mal de suivre les conseils des femmes, et en citant, en particulier, l'exemple de Job lui-même disant à la sienne : « Tu as parlé comme une femme insensée. » Il tenait à mettre, à tout prix, en garde le jeune empereur contre des avis maternels qui venaient de l'entraîner à des excès si regrettables. Le discours fini, il ne voulut pas regagner sa maison le soir même, craignant, en passant devant le parvis de l'église, d'être l'objet de la part, soit des soldats, soit du peuple, de manifestations qu'il voulait éviter. Il ne se faisait d'ailleurs pas d'illusion sur la nature et la portée de l'avantage qu'il venait d'obtenir. Il sentait bien que ceux qu'il avait offensés ne lui pardonneraient pas. Sans doute, le déplaisir de l'armée étant une menace que, dans l'état de l'empire, on ne pouvait braver, il fallut bien, le jour de Pâques, éloigner les troupes des églises, puis, à l'occasion de la solennité, rendre à la liberté les mécontents qu'on avait pu arrêter et faire remise aux négociants de toute pénalité pécuniaire. La joie alors fut générale, mais elle était loin d'être partagée au palais. Là, au contraire, tous les propos étaient sombres et trahissaient une profonde irritation. Le mot de tyran avait fait fortune et on ne désignait pas Ambroise autrement [1].

Il n'y avait pas jusqu'au jeune empereur qui témoignait beaucoup d'humeur d'avoir été mis en avant, et ensuite obligé de reculer. Comme on l'engageait à se montrer aux troupes pour reprendre leur confiance : « Non, dit-il, si Ambroise levait le doigt, vous-mêmes me livreriez à lui, pieds et poings liés. » Un des premiers chambellans, l'eunuque Calligone, rencontrant l'évêque, l'aborda et s'emporta jusqu'à lui dire : « C'est donc vous qui faites mépris de Valentinien? De mon vivant, ces choses-là n'iront pas jusqu'au bout. Je vous ferai bien sauter la tête. — Que Dieu le permette, répondit Ambroise sans s'émouvoir. Je souffrirai ce que doit souffrir un évêque, vous ferez ce que doit faire un eunuque. »

[1] *Tyrannus appellor et plus etiam quam tyrannus.* (*Epist.* XX, 27.)

— « Voilà où nous en sommes, écrivait-il à sa sœur Marceline, et plût à Dieu que ce fût tout! »

Le ressentiment conçu contre lui, aussi durable que profond, couva près d'un an avant d'éclater. La paix ou du moins la trêve se prolongea jusqu'aux approches de la Pâque suivante. Ce ne fut qu'à ce moment, qui allait amener avec plus d'empressement que jamais tous les fidèles au pied de la chaire d'Ambroise, que l'essai de se délivrer de lui fut tenté de nouveau, cette fois, dans des conditions calculées avec soin pour décourager toute résistance. Contre une simple mesure administrative, ne touchant que lui seul, et qu'il était toujours aisé de faire révoquer ou suspendre, la protestation avait pu lui paraître sans danger. Mais aurait-il la même audace à braver une loi d'un caractère général et impératif, promulguée avec tout l'éclat, appuyée de toutes les sanctions propres aux actes officiels de l'autorité souveraine? Ce fut par un décret de cette nature, l'atteignant sans le désigner, qu'on essaya soit de le pousser à un acte de rébellion dont on eût le droit de faire justice, soit de l'ébranler ou, tout au moins, de l'embarrasser. La pièce, pour produire l'effet désiré, avait besoin d'être rédigée avec un certain art, et le soin en devait être naturellement confié au notaire ordinaire de la chancellerie impériale. Il se trouva que Bénévole (c'était le nom de ce fonctionnaire) était un courageux catholique qui, comprenant le but qu'on poursuivait, refusa nettement de s'y associer. Justine elle-même fit de vains efforts pour le décider, soit par des promesses, soit par des menaces, à remplir l'office ordinaire de sa charge. Détachant la ceinture qui était l'insigne de sa dignité : « Gardez vos honneurs, dit-il à l'impératrice. Je n'en veux plus dès qu'il faut, pour les acquérir ou les garder, manquer à ma conscience. »

Faute de pouvoir se faire servir par les catholiques, il fallut recourir aux principaux intéressés, aux ariens eux-mêmes, et si l'on en croit Ambroise, ce fut leur évêque schismatique (dont le nom gothique avait été travesti) qui se chargea de tenir la plume. On s'en douterait à la lecture de la pièce elle-même, car jamais la passion ne parla un langage à la fois plus violent et plus maladroit. Une prudence vulgaire aurait conseillé à une secte qui ne représentait que la faible minorité de la population de ne prétendre qu'à un rôle secondaire, ou tout au plus à une égalité de traitement. C'était déjà une marque d'indifférence qu'Ambroise aurait difficilement supportée, mais que le second Valentinien aurait pu justifier par l'exemple du premier qui avait toujours tenu à observer la neutralité dans les querelles religieuses. Loin de là, ce fut sous la protection justement décriée de la mémoire de Constance que fut

placée la loi nouvelle. Elle commençait par déclarer avec une sorte d'emphase solennelle que la liberté de réunion pleine et entière (*copia collegendi*) devait être reconnue, à tous ceux qui professaient la formule d'arianisme mitigé qu'en appelait la formule de Rimini, du nom du lieu où elle avait été rédigée, par une réunion d'évêques égarés ou asservis « sous la direction de Constance, de sainte mémoire » (*Divæ memoriæ Constantii*). C'était là, disait la loi, la véritable foi, conforme aux décrets de toute l'Eglise assemblée (y compris ceux-là même qui s'en écartent aujourd'hui) et faite pour durer à jamais. Quant aux autres (et c'était sous cette forme de prétérition qu'on désignait les catholiques), s'ils conservaient la liberté de se réunir, c'était en vertu d'un acte de bon plaisir impérial[1].

De ces termes du premier article de loi résultait clairement pour les ariens le droit de réclamer avec confiance la remise de presque toutes les églises de Milan, car le culte reconnu et proclamé officiellement comme le seul véritable ne pouvait se contenter de figurer au second rang, dans quelques humbles chapelles. La lutte de l'année précédente allait donc par là même nécessairement recommencer.

Mais la suite et la fin du décret ne permettaient à cet égard aucun doute. « Quant à ceux, était-il dit, « qui pensent avoir seuls le droit de se réunir, qu'ils sachent que s'ils tentent d'exciter quelque trouble pour arrêter l'exécution des ordres de Notre Sérénité, ils seront considérés comme séditieux perturbateurs de l'Eglise, coupables du crime de majesté et qu'ils payeront leur faute de leur tête. Le même supplice est réservé à ceux qui s'opposeront par prières, fût-ce en secret ou dans un lieu privé à notre injonction. »

C'était désigner évidemment Ambroise et les réunions de prières auxquelles il avait présidé. Mais, bien que la menace fût commune à tous ceux qui y prendraient part, et que chacun pût être en peine pour soi-même, ce fut sur l'évêque seul que tous les regards furent tout de suite tournés. Qu'allait-il lui arriver et que voulait-on faire de lui?

Lui seul semblait ne pas se poser cette question. « J'ai dit, répondait-il à ceux qui venaient s'enquérir de son sort, ce que doit dire un évêque, que l'empereur fasse ce qu'il appartient à l'empereur de faire... Naboth, ajoutait-il, n'a pas voulu livrer la vigne de ses pères et, moi, je livrerais la maison de mon Dieu! » Aussi refu-

[1] *Cæteris conveniendi etiam quibus jussimus placeat arbitrium.* 389 après Jésus-Christ. Edit de Valentinien II en faveur des ariens, code Théodosien, XIV, t. Ier, l. IV.

sait-il tout aussi nettement le lendemain de la promulgation de la loi que la veille de faire retirer ses prêtres d'aucune des églises qu'ils desservaient. Qu'attendait-on donc pour le frapper?

C'est qu'au moment de porter le coup décisif, la main tremblait encore aux exécuteurs. Aussi, au lieu de la mort dont le texte légal le menaçait, ce ne fut que le bannissement qu'on voulut lui infliger, et encore dans des conditions assez douces. « Sortez de la ville, lui fit-on dire, allez ou vous voudrez et libre à qui voudra vous suivre. » J'attendais mieux, je l'avoue, disait-il plus tard, quelque chose comme soit le glaive, soit le feu, je m'y serais exposé volontiers pour le nom du Christ[1]. » Mais cet ordre même dont la modération relative contrastait avec la violence des termes de la loi, révélait déjà un commencement de faiblesse, il était résolu à n'en tenir aucun compte. Loin de faire aucun préparatif de départ, il ne changea rien à ses habitudes, sortant à ses heures accoutumées pour aller où l'appelaient les moindres affaires ou seulement pour visiter les tombeaux des martyrs. La foule s'attroupait sur ses pas : les pauvres accouraient pour lui baiser la main, et c'est avec ce cortège populaire qu'il passait et repassait devant le palais, à la vue des gardes qui ne songeaient pas à mettre la main sur lui. « Ce sont, disait-il, les prières des pauvres qui me protègent[2]. »

Les fidèles qui lui étaient dévoués ne se rassuraient pourtant pas. Ce qu'on n'osait tenter publiquement, n'allait-on pas le faire en secret et pendant la nuit? On disait qu'un char fermé était déjà préparé pour l'enlever, ou bien des sicaires apostés le frapperaient en guet-apens. Aussi quand vint la première des solennités des jours saints, au moment où Ambroise ayant tenu à la célébrer lui-même dans la grande église, après la cérémonie finie, allait se retirer, la foule, plus nombreuse que jamais, ne voulut ni le laisser partir, ni se disperser elle-même. On ferma la porte : on éleva des barrières à l'intérieur et on se prépara à passer la nuit soit dans la nef même, soit dans les cloîtres attenant, où l'on pouvait établir une sorte de campement.

Il n'eût pas été bien difficile assurément de forcer ces retranchements improvisés, mais c'eût été au prix de scènes de violence et peut-être de massacres dont les officiers envoyés par la cour n'osèrent prendre sur eux de donner le signal; ils se bornèrent à établir un cordon de troupes autour de la basilique et de ses dépendances,

[1] *Expectabam, fateor, magnum aliquid aut gladium pro nomine Christi aut incendium.* (*Sermo contra Auxentium.*)

[2] *Non regiam palatii præteribam eundo et redeundo, et tamen nemo me tenuit... Habeo defensionem in orationibus pauperum.* (*Sermo contra Auxentium.*)

espérant que de guerre lasse le rassemblement se disperserait de lui-même, chacun devant éprouver le besoin ou le désir de rentrer chez soi. Ce calcul fut déçu, car personne ne voulut sortir. Ce fut ainsi une sorte de siège qui se prolongea plusieurs jours, les fidèles ne voulant pas perdre Ambroise de vue, de crainte de ne plus le revoir. Lui-même, touché du zèle qu'il ne pouvait contenir, répétait seulement qu'on s'effrayait à tort et qu'on s'agitait en vain, qu'il n'en serait que ce que Dieu voudrait, toutes les précautions humaines étant ou superflues ou impuissantes. Un matin on s'aperçut avec effroi que la porte d'une des nefs était restée ouverte pendant la nuit : et l'on sut que c'était un pauvre aveugle qui, obligé de se retirer, n'avait su comment s'y prendre pour la refermer. « Vous voyez bien, dit Ambroise, qu'il ne sert de rien de voir clair, on n'en fait pas moins ce que veulent les aveugles. »

Comment occuper cependant et maintenir dans le calme cette multitude impatiente et désœuvrée, qui voulait à tout prix rester enfermée ? Les offices à la rigueur pouvaient remplir la journée, mais les veilles était longues, et il fallait en trouver l'emploi. Ambroise eut la pensée de faire entonner en chœur des hymnes qu'il avait composées lui-même et qui ne figuraient pas dans le rituel ordinaire. Les gardes qui stationnaient aux portes n'entendirent pas sans surprise des chants prolongés qui retentissaient dans le silence de la nuit, d'autant plus que les sons en paraissaient modulés sur un rhytme inaccoutumé. On se demandait si ce n'étaient pas là quelques-unes de ces incantations magiques, auxquelles la superstition populaire prêtait encore une vertu mystérieuse et dont Ambroise aurait trouvé le secret pour charmer et captiver l'assistance.

« C'était un peu vrai, disait-il plus tard, et je n'en disconviens pas », attribuant l'effet produit par ces chants à l'esprit qui les inspirait. Le témoignage d'un contemporain complète cet aveu, en expliquant qu'afin de préserver le peuple des ennuis et de la tristesse de ces heures d'attente, Ambroise avait choisi ce jour-là pour introduire, comme il en avait déjà formé le dessein, une psalmodie à la mode des Eglises d'Orient. C'était ce qu'on a appelé l'antiphonie, qui consistait à former des chœurs séparés d'hommes et de femmes, se répondant alternativement. L'effet d'ensemble, porté par l'écho à distance, étonnait ceux qui n'en connaissaient pas la cause.

Les hymnes d'Ambroise étant assez nombreuses, on ne peut pas bien savoir celles dont il fit choix pour cette circonstance. On se plaît pourtant à se représenter, après des nuits passées dans un demi-sommeil, au moment où les premiers rayons du jour péné-

traient, dans l'enceinte sacrée un concert de voix émues redisant les strophes suivantes :

Aurora cursus provehit,
Aurora totus prodeat
In Patre totus Filius
Et totus in Verbo Pater.

Lætus dies hic transeat,
Pudor sit ut diluculum,
Fides velut meridies,
Crepusculum mens nesciat [1].

Cette fois encore la cour ne trouvant personne qui fût disposé à prendre d'assaut le sanctuaire où le saint sacrifice avait été célébré le jour de la résurrection du Christ, il fallut en venir à composition et on envoya à Ambroise un véritable parlementaire. Le tribun Dalmace vint lui proposer les conditions suivantes : se rendre en personne au Consistoire où l'empereur l'entendrait en même temps que le soi-disant évêque arien, devant les arbitres nommés de part et d'autre. L'empereur s'abstiendrait lui-même de prendre part à la décision; et pour éviter tout reproche de partialité, les arbitres seraient choisis parmi des laïcs. Auxence faisait déjà connaître les siens.

Une démarche de cette nature faite auprès de celui qu'une loi toute récente désignait comme un criminel digne de la peine capitale, attestait déjà un tel désarroi dans les conseils du pouvoir, qu'Ambroise n'eut véritablement pas besoin de tout le courage dont il était doué pour y faire une réponse aussi digne que sensée. Il sentit tout de suite son avantage et la lettre assez courte et écrite d'un ton assez haut qu'il adressa sur-le-champ à Valentinien est un véritable chef-d'œuvre de dignité et de force logique. « Où avez-vous vu, lui disait-il, que des évêques se soient jamais laissés juger par des laïcs? Ce sont donc désormais des laïcs qui vont faire la loi de l'Eglise!... Vous vieillirez et vous verrez ce que vous penserez vous-même d'un évêque qui y consentirait... Si Auxence,

[1] Mgr Baunard, dans la *Vie de saint Ambroise*, a essayé de traduire ainsi ces vers :

L'aurore luit sur notre sphère,
Que Jésus dans nos cœurs daigne luire aujourd'hui,
Jésus qui tout entier est dans son divin Père
Comme son divin Père est en lui.

Que la pudeur chaste et vermeille
Imite sur nos fronts la rougeur du matin,
Aux clartés du midi que la foi soit pareille
Et du soleil couchant ignore le déclin.

pourtant, veut des juges, qu'il vienne dans l'église et prenne le peuple pour juge de l'évêque qu'il veut avoir, je ne lui envie pas ceux qui le suivront. » Mais où l'avocat d'une habileté consommée se retrouve, c'est quand il montre à l'empereur le tort qu'il fait à sa propre autorité, en soumettant l'application d'une loi qu'il a faite lui-même, au jugement, non de l'Eglise, mais d'arbitres choisis parmi les premiers venus. « Ainsi, dit-il, on aura fait dire à toutes les provinces que celui qui manque à un commandement de l'empereur sera frappé par le glaive... et il se trouvera une ou plusieurs personnes qui diront à l'empereur : « Votre loi n'a pas « notre approbation... et ce que vous ne laissez pas dire aux « ministres de Dieu, vous le permettez à des laïcs [1]... — « Souffrez, dit-il enfin en terminant, que je ne me rende pas à votre Consistoire, c'est un lieu dont je n'ai appris le chemin qu'une seule fois et dans votre intérêt (*pro te*). Je ne connais pas les secrets du palais et ne désire pas les apprendre [2]. »

Et là-dessus, montant en chaire, il reprit devant l'auditoire encore rassemblé, dans une narration véhémente, l'ensemble de toutes les épreuves qu'il avait subies, remontant à celles de l'année précédente, jusqu'à celles qui le menaçaient encore, et insistant toujours sur cette distinction : « Je me soumets à l'empereur, je ne lui cède pas, et résumant tout en ces deux mots : « L'empereur « est dans l'Eglise et non au-dessus d'elle. » Fières paroles qui attestaient que l'axe du monde moral était changé, et que les droits de la conscience avaient désormais un organe d'une autorité égale et même supérieure à celle qui ne dispose que de la force matérielle.

Tout le monde sentait que le péril de la foi était conjuré pour ce jour-là et son triomphe assuré. Ambroise voulut en donner un témoignage éclatant. La basilique où il venait de soutenir cette lutte héroïque était récemment construite et bien que appropriée à l'exercice du culte, on n'avait pas encore accompli toutes les formalités nécessaires pour que la dédicace fût tout à fait régulière. Ambroise crut que le moment opportun était venu de lui donner ce complément. Mais, pour satisfaire à toutes les prescriptions des ri es ordinaires, des reliques de martyr devaient être placées sous l'autel, Ambroise se rappela que, d'après une tradition pieuse, les corps de deux frères Gervais et Protais, qui avaient péri pendant la première persécution (celle de Néron), avaient dû être déposés dans un lieu

[1] *Quis est qui possit vel unus vel inter paucos dicere : Imperator, lex tua mihi non probatur.* (*Epist.* XXI, 20.)

[2] *Ego in consistorio nisi pro te stare non didici... palatii secreta nec novi, nec quæro.* (*Epist.* XXI, 20.)

qu'il indiqua. Une fouille qu'il vint diriger lui-même fit, en effet, découvrir à l'endroit signalé deux squelettes placés dans des conditions parfaitement conformes aux détails apportés par les témoignages contemporains sur les supplices de ces généreux confesseurs. On les trouvait frappés ensemble et unis jusque dans la mort, dans un suprême embrassement. Le transport de leurs restes sacrés, accompli sans obstacle à travers la ville, fut une procession triomphale qui aurait, à elle seule, attesté la victoire de la vraie foi, quand même le récit de guérisons miraculeuses opérées par le seul attouchement des reliques ne serait pas venu exalter encore les prières enthousiastes des catholiques.

Il est des révolutions morales qui, en révélant le fond intérieur d'une âme, démontrent les effets de la grâce divine, mieux encore que tous les prodiges matériels. De ce nombre fut la résolution par laquelle un des plus célèbres professeurs d'éloquence de Milan, l'Africain Augustin, fit savoir, à ce moment-là même, à ses nombreux élèves, qu'il cessait ses leçons pour se consacrer entièrement au service de l'Eglise. Quoique encore à la fleur de l'âge (il avait trente ans à peine), Augustin jouissait d'une réputation méritée par de rares talents qui fixaient sur lui toute l'attention publique. On savait que fils d'un des magistrats considérés de la grande province où il était né, il avait quitté de bonne heure sa patrie, pour venir d'abord à Rome, puis à Milan, se vouer à l'étude et à l'enseignement des lettres. On savait qu'élevé dans la foi chrétienne, dont il n'avait pas cessé de faire extérieurement profession, il s'en était pourtant éloigné pour céder à de coupables entraînements de sens, et pour s'égarer dans de dangereuses spéculations métaphysiques. Mais on ne savait pas que, depuis plusieurs années déjà, il suivait toutes les prédications d'Ambroise, captivé par le charme de son éloquence, alors même qu'il n'était pas encore touché par la force de ses raisonnements. On ne savait pas non plus que le grand évêque l'avait admis malgré ses écarts dans une bienveillante intimité, discutant avec lui quand il ne réussissait pas à le convaincre et lui indiquant lui-même les passages de l'Ecriture sainte qui pouvaient lever ses objections ou fixer ses incertitudes. Tout ce travail secret de cette belle intelligence était ignoré. Ce qu'on ignorait aussi, c'est que sa digne mère, une sainte veuve, avait quitté, elle aussi, sa patrie et traversé la mer, malgré son âge avancé, pour venir disputer l'unique objet de sa tendresse à l'empire de l'erreur et des passions. Mêlée à la foule pieuse dans la basilique assiégée, elle avait, disait plus tard son fils, pris sa part d'angoisses et de veilles, ne vivant que d'oraisons. Nul doute qu'en priant pour Ambroise, ce jour-là comme tout autre, elle priait aussi pour

Augustin qui, lui-même, a toujours attribué à l'effet de ses supplications maternelles une part principale dans la grande transformation morale dont il a tracé, dans son livre des *Confessions*, un incomparable tableau. On est donc en droit de rattacher au souvenir de ces heures bénies, la conversion fameuse qui allait faire don à l'Eglise d'une de ses plus pures et plus brillantes lumières.

« Je ne suis jamais entré au consistoire qu'une seule fois dans votre intérêt », avait répondu Ambroise à Valentinien. Quand il prononçait ces fières paroles, il ne se doutait pas et personne probablement ne se doutait qu'il était à la veille d'être appelé de nouveau au même lieu, pour une cause semblable. Ce fut cependant ce qui arriva; et s'il eût été, comme on le supposait, animé d'une ambition vulgaire ou d'un désir de vengeance, aucune satisfaction plus complète n'aurait pu lui être réservée.

Le bruit des agitations populaires dont Milan venait d'être le théâtre, était parvenu à Trèves, où résidait le collègue que Valentinien avait été forcé d'admettre au partage de la succession de son frère. Régnant sans compétiteur sur la part d'empire qu'il s'était adjugée, Maxime ne négligeait rien pour acquérir la sympathie du public chrétien, surtout des évêques de Gaule et d'Espagne qui jouissaient d'une autorité en général très bien méritée sur les populations. Il y réussissait d'autant plus aisément que l'arianisme n'ayant jamais poussé de profondes racines dans ces provinces, la pureté de sa foi plus ou moins sincère n'était mise à aucune épreuve. Rien ne pouvait mieux lui convenir que de prendre avec ostentation le rôle de protecteur des catholiques. Ce n'était pas seulement un moyen de se faire bien voir des provinces qui lui étaient soumises, c'était se préparer des alliés parmi les sujets mêmes de Valentinien pour une lutte à entreprendre le jour où il croirait le moment venu de sortir des limites qu'il n'avait acceptées qu'à regret. On vit donc arriver de Trèves à Milan une lettre de sa main qui avait la forme d'une réprimande à la fois paternelle et menaçante. « Que viens-je d'apprendre? disait-il au jeune empereur, je dois croire ce qu'on me dit, car la renommée ne se trompe guère sur ce qui intéresse les peuples. On dit que, par suite de nouveaux édits de Votre Clémence, on viole les sanctuaires catholiques, les prêtres sont assiégés dans leurs églises, on les frappe d'amendes, on les menace de la peine capitale, et au nom de ce qu'on appelle une loi (*nescio cujus legis*), c'est à la très sainte loi de Dieu qu'on porte atteinte. »

Suivait une peinture animée, tracée sans doute par quelque docteur chrétien de son entourage, des maux causés par l'hérésie arienne, et une exhortation à rester dans la communion du siège

de Rome, *le plus vénérable* de tous, comme dans la foi des églises d'Afrique et de toutes les provinces sur lesquelles régnait encore Valentinien. Il semblait, en les énumérant ainsi, leur faire appel avec l'accent d'une secrète convoitise. Il se défendait, cependant, de toute intention intéressée : « Que pourrait, disait-il, souhaiter de mieux un homme qui serait votre ennemi, que de vous voir vous en prendre à l'Eglise, c'est-à-dire à Dieu lui-même? Telle est, au contraire, l'affection que je porte à votre jeunesse, que je me réjouis de tout ce que vous faites de bien, et je ne m'afflige que de vos erreurs. Je m'effraye de la responsabilité que vous encourez. De tels avertissements ne vous seraient pas donnés par un ennemi. » A la vérité, à ces avis pieux étaient jointes des réclamations faites sur un ton plus aigre. Maxime se plaignait que la ligne de démarcation des territoires n'était pas suffisamment respectée, et que le comte Bauton (le même qui avait accompagné Ambroise dans son ambassade), chargé de la défense des frontières, en repoussant les attaques des Barbares des domaines qu'il avait à défendre, ne s'inquiétait jamais de savoir s'il ne les faisait pas refluer par là sur les provinces voisines. Il l'accusait même d'être entré en accommodement avec certaines tribus germaines pour procurer des recrues à ses légions, sans songer qu'il donnait ainsi plus de facilités à ces alliés suspects pour menacer et envahir d'autres parties de l'empire[1].

Ce fut, suivant toute apparence, principalement de ces divers ordres de griefs, qu'Ambroise (mandé à sa grande surprise au conseil impérial) dut être appelé à prendre connaissance. Mêlé comme il l'avait été à la transaction qui avait réglé le partage des deux souverainetés, il pouvait paraître naturel de le consulter sur les difficultés survenues dans l'application : il était plus délicat de lui faire part de l'intervention de Maxime en faveur des catholiques lésés. L'amour-propre de Justine devait souffrir d'une telle communication. Si elle s'y résigna cependant, ce fut probablement pour s'assurer par elle-même s'il n'existait pas déjà quelque intelligence et des relations nouées entre le protecteur qui offrait son appui et les mécontents qui pouvaient s'en prévaloir. Cette inquiétude, si elle l'avait conçue, ne tarda pas à être dissipée. Ambroise, qui avait connu Maxime, voyait clair dans ses intentions, il discernait sans peine la menace cachée sous une apparence d'intérêt hypocrite. L'idée d'être mêlé de près ou de loin à une basse et perfide intrigue, lui causait une invincible répugnance. Tout l'attachait, d'ailleurs, à Valentinien : son jeune âge, sa candeur touchante, et

[1] *Ep.* XXIV, p. 889-890.

surtout le souvenir du père qu'il avait servi et du frère qu'il avait aimé. Puis lui-même souffrait, pour sa propre dignité, de voir traiter avec un air de supériorité méprisante un pouvoir qu'il avait cru devoir respecter, même en lui résistant. Ces sentiments furent exprimés avec un ton de sincérité qui dissipa toutes les méfiances. D'ailleurs, on n'avait pas le choix, le temps pressait. Le langage de Maxime et ses politesses captieuses exigeaient une réponse immédiate. Ambroise, qui l'avait tenu en respect dans une première épreuve, parut seul en état de la lui porter. Par un changement de front inattendu, mais tout à son honneur, proscrit la veille, on n'hésita pas à lui proposer, il n'hésita pas lui-même à l'accepter, d'être ambassadeur le lendemain [1].

Il fallait pourtant donner à une mission dont le caractère de l'envoyé attestait l'importance, un motif plausible qui ne laissât pas voir trop clairement l'inquiétude causée d'avance par un péril dont on n'était pas encore ouvertement menacé. Le but ostensible du départ d'Ambroise fut donc d'aller réclamer le corps de Gratien pour lui rendre, au nom de son frère, les honneurs auxquels on n'avait pu songer dans le trouble d'une insurrection victorieuse. Comme Maxime n'était jamais convenu qu'il eût pris part au meurtre de Gratien, accompli, disait-il, à son insu et sans ses ordres, la réclamation n'avait rien en elle-même qui pût l'offenser directement. Il était certain pourtant qu'elle devait déplaire, et c'était une indication assez claire de l'attitude que le négociateur comptait prendre dans les débats qu'il aurait à soutenir.

Rien ne devait se ressembler, en effet, entre cette nouvelle mission d'Ambroise et la précédente. Autant on l'avait vu, la première fois, prudent, patient, fuyant les débats inutiles, supportant sans se plaindre les manques d'égards et même de politesse, autant on allait le voir reparaître hardi, exigeant tout ce qui était dû à sa qualité d'envoyé d'un prince et à son rang d'évêque, abordant toutes les questions au lieu de les attendre, et relevant sans crainte tous les défis. Ce changement d'humeur fut évidemment prémédité. Comme il ne doutait pas qu'après la démarche éclatante qui venait d'être faite, le conflit fût résolu dans la pensée de Maxime, la seule manière désormais de le prévenir était, à ses yeux, de l'intimider. Tout autorisait l'envoyé de Valentinien à tenir, cette fois, un langage plus assuré. Trois années de paix avait raffermi les esprits troublés et assis le pouvoir de l'héritier de Gratien sur une base en apparence solide; si les agitations religieuses avaient semblé un instant l'ébranler, c'était un genre

[1] 387 après Jésus-Christ.

de péril qui n'inquiétait pas Ambroise, puisqu'il avait su victorieusement y faire face. Le temps était donc venu d'inspirer la crainte, au lieu de paraître l'éprouver.

Une occasion se présenta, dès son arrivée, de bien faire voir qu'il n'entendait nullement ménager la susceptibilité de Maxime. La circonstance était singulière, car il s'agissait justement d'une de ces questions religieuses dont Maxime aimait à se servir pour prendre avec éclat la charge de tuteur officieux des intérêts catholiques. A ce titre, il avait cru devoir citer devant son tribunal une petite secte assez bizarre appelée les priscillianistes, d'après le nom d'un évêque espagnol qui l'avait fondée, et dont les erreurs plutôt philosophiques que théologiques sont aujourd'hui assez difficiles à définir. Le contraste était donc complet et comme préparé à dessein entre la cour de Milan, où la vraie foi était en péril, et celle de Trèves où on se montrait inflexible pour ce qui tenait de près ou de loin à l'hérésie. Maxime, qui se plaisait à faire ressortir cette différence, s'imaginait peut-être qu'Ambroise y serait sensible et lui en témoignerait même au besoin quelque reconnaissance.

Par malheur, là où la sincérité manque, il est rare que l'habileté et la mesure ne fassent pas également défaut. Maxime, par des manifestations excessives d'un zèle d'apparat, avait froissé la conscience des bons catholiques qu'il voulait séduire. D'abord, d'une querelle dogmatique, il fit un procès criminel, et ce fut la peine capitale qui fut prononcée contre les accusés et exécutée sans pitié. Cette rigueur parut outrée et odieuse. On ne pouvait voir sans terreur le sang, qui avait coulé à flots pendant tant d'années de persécution, versé de nouveau pour une cause dont la religion était le prétexte. Puis la poursuite fut conduite de manière que les évêques qui avaient dénoncé l'erreur parurent avoir participé à la condamnation et, craignant de déplaire, ne se justifièrent pas suffisamment de cette complicité. Un arrêt de mort prononcé par des ministres de Jésus-Christ! Ce fut un véritable scandale.

L'effet en fut d'autant plus grand qu'un saint homme, Martin, évêque de Tours, l'honneur de l'Eglise de Gaule, un véritable apôtre dont la vie était consacrée à évangéliser les campagnes et à en bannir les derniers vestiges de l'idolâtrie, se trouvait précisément à la cour de Maxime où quelque affaire l'avait appelé. A la nouvelle de la cruelle sentence, il se retira précipitamment, après une protestation éclatante, pour ne pas rester en communion avec ceux dont la complaisance compromettait la dignité du sacerdoce.

Ambroise arrivait à Trèves au moment où tout le monde s'entretenait de ces scènes émouvantes. Quel parti aurait-il à prendre? Serait-il moins scrupuleux et moins courageux que Martin, et

accepterait-il la main tachée de sang qu'allaient lui tendre des prélats courtisans? S'il eût été diplomate plutôt qu'évêque, s'il n'eût cherché qu'à se ménager un accueil favorable et à plaider la cause qu'il venait défendre avec l'espoir de la gagner, il aurait pu trouver quelque détour pour éviter de se prononcer trop ouvertement. Loin de là, il fit voir tout de suite son intention de n'entrer en aucune relation avec des évêques qui avaient mis le soin de conserver les bonnes grâces de l'empereur au-dessus de ce que leur commandaient les convenances et leur devoir de prêtre. Il ne se dissimulait pas que rester en dehors de leur communion, c'était s'exclure de celle de Maxime lui-même, qui ne participait que par leur entremise aux cérémonies de l'Eglise. Mais son opinion était formelle, plusieurs fois déjà exprimée, et ce n'était pas le cas de la rétracter. Un prêtre, suivant lui, ne devait demander la mort de personne, pas plus des ennemis de la foi que d'aucun autre. Agir différemment, c'était se rendre semblable aux docteurs juifs qui avaient voulu forcer le Christ à approuver le supplice de la femme adultère.

Après un tel débat, il n'eut pas lieu d'être surpris de la réception qui l'attendait à sa première entrevue avec Maxime. Il faut citer tout entier le récit qu'il en fit à Valentinien et dont le moindre détail est caractéristique.

« Dès le lendemain de mon arrivée, je me rendis au palais. Le chambellan Gallienus, eunuque royal, s'avança vers moi. Je demandai à être reçu. Il s'informa si j'apportais quelque écrit de Votre Clémence. Je répondis qu'effectivement j'en avais un. Il me fit savoir que je ne pouvais être reçu que dans le consistoire. Je dis que ce n'était point la coutume des évêques d'être reçus de la sorte et que j'avais à parler de plusieurs choses particulièrement avec son prince. Il alla le consulter et revint me rapporter la même réponse, de sorte qu'il fut clair que la première était déjà faite également par ordre. « C'est contraire aux règles de ma charge, « repris-je, mais je ne veux pas manquer au devoir que j'ai à remplir, et comme c'est ici une affaire à régler entre frères, la « simplicité peut convenir. » J'entrai donc dans le consistoire, je le vis se lever pour venir me donner le baiser de paix. Moi, je restai debout sans bouger. Il m'appelle et d'autres me disent de monter auprès de lui. « Pourquoi, lui dis-je, voulez-vous m'em- « brasser, puisque vous ne me connaissez pas? Si vous me con- « naissiez, vous ne me recevriez pas ici. — Evêque, vous êtes « ému. — Et j'ai lieu de l'être; je suis confus d'être dans la place « où je ne devrais pas me trouver. — Mais, à votre première mis- « sion, c'est bien au consistoire que vous êtes venu? — Je l'ai fait « alors à dessein, parce que je venais demander la paix au nom

« d'un suppliant, et qu'aujourd'hui, je viens vous parler au nom « d'un égal. — Un égal! A qui Valentinien doit-il d'être mon égal? « — Au Dieu tout-puissant qui a conservé à Valentinien le pou- « voir qu'il lui avait donné. »

Sous cette forme de dignité pieuse, la réponse avait pourtant une signification précise et qui ne pouvait manquer d'être vivement relevée. C'était, en effet, Ambroise le savait, la prétention de Maxime que Valentinien ne régnait que par sa grâce, puisqu'il aurait pu, à la première heure, le détrôner tout aussi aisément que son frère, et que c'était devant les bonnes paroles et les promesses trompeuses d'Ambroise lui-même, qu'il s'était décidé à l'épargner. « Oui, vous m'avez joué, s'écria-t-il en se levant avec violence, « vous et ce Bauton qui veut régner aujourd'hui sous le nom d'un « enfant et qui envoie chez moi les barbares. Si, quand vous êtes « venu, je ne m'étais pas arrêté, qui aurait pu me faire obstacle? » Je lui répondis tranquillement : « Ne vous livrez pas à cette émo- « tion sans motif; écoutez paisiblement ce que j'ai à vous dire. Si « je suis revenu, c'est précisément parce que j'ai su que vous vous « plaigniez d'avoir été déçu pour vous être confié à moi. Si j'avais « été, en effet, le sauveur du jeune prince, je m'en ferais honneur, « car à qui devons-nous, nous évêques, notre protection plus « qu'aux orphelins? N'est-il pas écrit : « Vous êtes les protecteurs « de la veuve et vous devez servir de père à l'orphelin. » Mais je « n'ai point rendu un tel service à Valentinien.

« Comment aurais-je arrêté vos légions pour les empêcher « d'entrer en Italie? Avec quelles barrières, quels rochers et « quelles troupes[1]? Est-ce mon corps qui vous a fermé les pas- « sages des Alpes? Plût à Dieu que je l'eusse fait, je n'aurais « garde de m'en excuser. Montrez-moi donc quelles sont les pro- « messes que je vous ai faites pour vous décider à la paix? Et « Bauton, en quoi vous a-t-il trompé? Est-ce parce qu'il est « dévoué à son prince? Vous avait-il promis de le trahir? »

Il entrait alors dans la discussion de tous les griefs de Maxime, démontrant sans peine qu'aucun n'était fondé et que les faits dont il se plaignait (y compris les arrangements faits avec les barbares) n'étaient que des mesures défensives ou des représailles. Puis, il en vint, toujours sur le même ton agressif, au motif apparent de son ambassade, qui n'en était même plus le prétexte, car il savait que Maxime avait déclaré d'avance qu'il ne laisserait pas toucher aux restes de Gratien, afin de ne pas réveiller des souvenirs qui pouvaient causer du trouble dans les rangs des soldats. — « Quelle

[1] *Quibus rupibus, qua acie, quibus numeris? An corpore meo tibi clausi Alpes?* (*Epist.* XXIV, p. 6.)

vaine excuse, dit-il; ainsi, celui que, vivant, les soldats ont abandonné, mort, ils prendraient sa défense? Direz-vous que Gratien était votre ennemi et que vous auriez eu le droit de le tuer? Ce n'était pas lui qui était votre ennemi; c'est vous qui étiez le sien, car c'est, si je ne me trompe, celui qui veut prendre l'empire qui déclare la guerre, celui qui le possède ne fait que se défendre. Donnez à Valentinien les restes de son frère comme gage de paix, autrement comment voulez-vous qu'il croie que ce n'est pas vous qui l'avez fait tuer, si vous ne voulez pas même qu'on l'ensevelisse? »

Maxime, très ému, leva la séance en disant qu'il verrait ce qu'il avait à faire, et un ordre de partir qu'Ambroise reçut le lendemain n'avait rien de surprenant.

A la suite d'un entretien de cette nature, Ambroise ne se le fit pas répéter; il partit en plein jour, par la route ordinaire, bien qu'on l'eût averti de se garder des embûches qui pouvaient l'attendre en chemin. Il eut pour unique compagnon de route un vieil évêque qui avait partagé un instant les faiblesses de ses confrères, mais qui, touché de repentir, voulait s'éloigner d'eux. On le bannissait rudement, et Ambroise chercha vainement à obtenir pour lui quelques vêtements chauds et un coussin à placer sur le chariot qui l'emmenait, afin d'en adoucir les secousses. Il ne put pas se faire écouter.

Mais, avant d'arriver à Milan, ne doutant pas que dès que les incidents de sa mission seraient connus il ne manquerait pas de critiques malveillants pour en dénaturer le caractère, il fit partir en avant un courrier portant à Valentinien un récit détaillé qui se terminait ainsi par cet avertissement : « Voilà les faits. Salut, Empereur, et mettez-vous en garde contre un homme qui médite la guerre sous l'apparence de chercher la paix. » Cette précaution était nécessaire, mais elle fut insuffisante pour le garantir des reproches qui l'attendaient.

Aussitôt, en effet, qu'on connut les nouvelles peu satisfaisantes qu'il rapportait, ce fut un cri général autour de Justine pour attribuer cette issue défavorable à l'humeur altière et intolérante de l'ambassadeur. Tel on l'avait trouvé dans des affaires d'ordre intérieur, tel il s'était montré en face d'un rival qu'il aurait dû ménager et que ses provocations avaient exaspéré.

Rien ne parut plus pressant que d'envoyer, pour réparer cette maladresse, non plus un prêtre orgueilleux habitué à exercer sur les fidèles dévots une autorité dogmatique, mais un homme fait à l'usage des cours et rompu à la pratique des affaires. On fit choix d'un vieil officier du nom de Domnin, Syrien de naissance, à qui on prêtait la souplesse et la finesse propres au caractère oriental.

On n'allait pas tarder à reconnaître que la prudence et l'habileté ne se trouvent pas toujours du côté où on se plaît à les chercher.

Tout sembla pourtant d'abord aller à souhait. Domnin reçut de Maxime, dès son arrivée, un accueil favorable, presque caressant, si différent même du traitement auquel il s'attendait, qu'il en exprima, dans ses communications à sa cour, un peu naïvement la surprise. Toutes les explications, toutes les excuses qu'il apportait furent admises sans discussion. Tous les griefs semblaient oubliés, tous les points contestés allaient être réglés de bon accord.

Peut-être l'expérience même dont on croyait Domnin doué aurait-elle pu lui faire soupçonner quelque motif caché à cette détente subite d'une humeur qui, la veille encore, se montrait rude et presque farouche. En réalité, l'audace du langage d'Ambroise avait laissé Maxime très perplexe. Pour parler haut, il fallait qu'on se crût et qu'on sût être bien fort. Si Valentinien comptait beaucoup de tels ministres et partageait leur confiance, ce n'était plus comme on l'avait représenté jusqu'ici, un enfant isolé et débile, tremblant devant une menace et dont un léger effort aurait raison. Maxime calculait de plus, dit un historien païen, que le chemin des Gaules en Italie était rude, semé de montagnes inaccessibles, de lacs et de marais, peu commode pour de grandes armées. Il hésitait à jeter un défi qui pouvait être si hardiment relevé; mais il respira quand il apprit la venue si prompte d'un nouvel envoyé. Puisqu'on courait tout de suite après les paroles d'Ambroise, c'était qu'on n'était ni de taille ni en disposition de les soutenir. Le tout, dès lors, était de bien choisir son moment. Ce n'était plus, comme c'est le cas, dans la plupart des contestations humaines, soit privées, soit politiques, qu'affaire de savoir qui avancerait à temps pour faire reculer l'autre.

Domnin, cependant, se montrait si sensible aux bons procédés dont il était comblé et y répondait avec si peu de méfiance qu'il parut possible à son hôte aussi rusé qu'ambitieux de tirer de sa crédulité un avantage inespéré. Il eut l'idée de se faire ouvrir par son entremise les portes de l'Italie et de se dispenser ainsi de la peine de les forcer. Avant de le laisser partir, il voulut avoir avec le vieux courtisan une conférence intime, dans laquelle il se déclara prêt à offrir à Valentinien son concours pour lutter en commun contre les dangers toujours imminents des incursions barbares, dont la Pannonie paraissait en ce moment plus que jamais menacée. Bien que cette province ne fût pas de celles qui lui étaient soumises, il y avait à la préserver de ce péril, un intérêt commun aux deux empereurs, également dévoués à la patrie romaine, qui devait leur faire oublier leurs rivalités particulières. Puis, pour donner

spontanément ce bon exemple, il proposa à Domnin de lui confier à lui-même quelques-unes des meilleures légions de Gaule, qui, conduites par lui, iraient grossir l'armée de Valentinien et lui permettraient de porter, à d'éternels ennemis du nom romain, un coup décisif.

On conçoit, à la rigueur, que Domnin, flatté du rôle principal qui lui était offert, se soit fait illusion sur les dangers d'une proposition dont l'origine était suspecte et dont le moindre inconvénient était évidemment de donner lieu à un passage continu à travers les Alpes, de troupes et de convois militaires. On comprend moins facilement que Justine et ses conseillers n'aient pas aperçu le piège assez grossier qu'on leur tendait. On peut supposer pourtant que voulant opposer à Maxime ruse pour ruse et finesse pour finesse, ils espéraient qu'une fois ayant mis les troupes qu'il leur prêtait sous leur dépendance, il leur serait possible de ne plus les lui renvoyer, et même moyennant quelques largesses faites à propos de les faire retourner contre lui. Quoi qu'il en soit la proposition fut agréée. Domnin rentra en Italie, amenant avec lui les légions de Maxime et leur faisant traverser tout à leur aise, devant des garnisons qui les laissèrent faire, des défilés de montagnes dont le moins bien défendu les eût arrêtés plusieurs jours.

Mais Maxime n'eut pas plus tôt été informé que le pas était franchi, que, sans laisser le temps aux populations et aux commandants de place de se reconnaître, il se mit en marche lui-même avec ce qui lui restait de forces disponibles. Il rejoignit Domnin à vingt milles de Milan et lui enleva, sans daigner même le prévenir, le commandement dont il l'avait un moment investi. C'était lui et lui seul qui allait marcher en armes sur la ville impériale dans des intentions qui n'étaient plus douteuses.

Ce fut alors une panique générale à la cour comme dans la cité. Ce fut à qui se hâterait de mettre sa tête à l'abri. Personne ne songea à une résistance tardive devenue impossible. Abandonnés de tous, Justine et ses conseillers s'abandonnèrent eux-mêmes. Impératrice, empereur, magistrats, tous, jusqu'au préfet d'Italie, Probus, l'ami et l'ancien protecteur d'Ambroise, prirent précipitamment la fuite, et ne s'arrêtèrent qu'à Aquilée, où, après quelques jours d'attente, Justine ne se trouva pas suffisamment en sûreté. Elle vint s'embarquer avec ses enfants dans un port obscur de Dalmatie, et pour aller se mettre sous la protection de Théodose. L'Italie était ouverte à l'envahisseur, et Ambroise qui venait de l'offenser restait seul tranquillement à Milan pour l'attendre.

La suite prochainement. Duc de Broglie.

COMME ON NOUS VOIT

La peinture d'un peuple voisin assure à l'étranger qui l'entreprend un double succès. Chez lui, son œuvre évoque de l'inconnu pour les uns, réveille des souvenirs chez les autres, stimule aisément la curiosité par cette comparaison incessante et piquante des mœurs d'à côté, par rapport à celles qu'on détient. Chez ceux qu'il met en cause, l'attrait n'est pas moins vif par l'amour de contemplation personnelle qui ne vieillit chez aucun être et le pousse vers tous les miroirs qu'on lui présente, même grossissants, même déformants.

Le voyage en France d'Arthur Young a bénéficié de ce double succès, mais c'est encore chez nous que la vogue lui a été le plus durable, ce qui tendrait à prouver que la vanité est plus tenace que la curiosité. L'œuvre est cependant bien simple, écrite au jour le jour, aux approches de la Révolution, presque ridicule à force d'être paisible, à côté de ce grand drame qui commençait à s'emparer de la scène du monde et dont l'écho ne parvenait au voyageur attardé à décrire nos mœurs provinciales qu'affaibli et lointain.

Son grand mérite relève de l'intérêt qui s'attache à l'état d'âme d'un peuple à l'heure même de la commotion qui va le bouleverser. Cette commotion, Young est bien forcé de la prévoir, bien qu'il ne comprenne que l'agriculture et ne se passionne que pour les assolements. Un politique eût mis plus d'intérêt dans ses vues, car elles se fussent trouvées en harmonie avec les circonstances, tandis que les doléances du pauvre agronome sur l'étendue des jachères semblent d'une opportunité bien décolorée, rapprochées des événements qui se pressent.

J'ignore si M. Courtenay Bodley [1], qui, à cent ans de distance de Young, vient de publier cette année un livre sur la France, dont le succès dans les pays de langue anglaise a été retentissant, bénéficiera pour l'avenir du même succès que son prédécesseur. Quoique toujours dans la crise révolutionnaire, nous semblons bien revenus de la phase d'explosion, acheminés plutôt vers celle de décomposition. Mais cette exposition de nous-mêmes est ici l'œuvre d'un esprit avisé et clairvoyant, qui nous remet impitoyablement en face de ceux que nous avons servilement et si gauchement plagiés, qui

[1] *France,* by John Edward Courtenay Bodley. — Macmillan and C°, Londres.

crève les ballons de nos sentimentalités politiques et qui, dans nos improvisations d'État hasardeuses et lamentables, comme dans nos snobismes ridicules et appauvris, jette sa lueur de franchise vive, de dur bon sens britannique. Outre qu'il est fortement pensé, écrit avec *humour* et un grand relief d'expressions, ce livre, même en ses plus vives critiques, s'inspire d'une véritable sympathie pour la France et chemine avec une réelle impartialité à travers nos divisions. Il m'a paru intéressant d'en distraire certains aperçus d'un usage plus spécial pour les lecteurs du *Correspondant*, en les corrigeant, s'il y a lieu, par les appréciations qu'ils comportent.

⁂

C'est à notre dogme républicain d'abord que M. Bodley s'attaque avec facilité, il en démontre les hypocrisies et les contradictions, et quant à la devise qui le symbolise, il la trouve abusive sur nos monuments et ridiculement longue. A son sens le *S. P. Q. R.*, adopté par la municipalité de la Rome moderne, s'il est, sous d'autres rapports aussi mal appliqué que notre *liberté*, *égalité*, *fraternité*, a au moins l'avantage d'un tour moins prolixe et d'une figuration plus décente. Et cette sentence qui lui crève les yeux où qu'il les porte, comme si on la multipliait en raison même de son insolent mensonge, a le don de l'agacer prodigieusement. Pour les Anglais, cette liberté qui n'est qu'un facteur usuel dans la vie commune, une latitude admise d'un service courant, ne revêt aucunement la pompe d'un article de foi à proclamer, d'un rite à définir comme pour les Français. Est-ce parce que leur esprit pratique ne s'en tient qu'aux réalités et refuse sagement l'absolu à une fiction dont nous ne pénétrons bien que les relativités d'usage? N'est-ce pas plutôt parce que chez nous le mot est sorti du galimatias révolutionnaire à une époque où il n'emportait d'autre sanction effective qu'un débouché plus large vers un monde meilleur? Toujours est-il qu'en France, le sens du mot traduit par la coutume est *de se tout permettre pour ceux qui sont les maîtres, en refusant également tout aux autres qui pensent différemment.*

Cela commence dès le collège, par une éducation de préau, qui laisse au cœur du jeune Français une rancune haineuse contre cette durée de servitude, contre cette *boîte*, alors que, dormant ou éveillé, il subissait l'oppression d'un perpétuel espionnage. « Il n'y a pas de spectacle plus triste, remarque M. Bodley, sur cette scène gaie de Paris, que les mornes processions de jeunes gens barbus en uniforme de collégien se promenant sur les Champs-Elysées, sous l'œil de leurs maîtres d'études. »

Qui sait si dans ces cerveaux d'enfants, déprimés de discipline et d'ombre, ne monte pas déjà la sourde révolte, la revanche de

tyrannie, qui amorcent les sectaires et suscitent le ferment des âpres divisions à venir?

Cette lutte sans merci entre citoyens d'un même peuple est faite pour étonner un étranger habitué à plus de tolérance et de laisser-aller doctrinaire. Les points de vue, il est vrai, ne peuvent ici s'égaliser pour les protestants ou les catholiques, car la bataille se livre sur le terrain religieux, et c'est précisément ce qui lui donne en France une violence qu'elle ne prendrait jamais en Angleterre, les croyances se différenciant en autorité et précision. L'apparence politique n'est là que pour colorer des divergences autrement profondes. Les réactionnaires sont des cléricaux, parce qu'ils se réclament de tout ce qui constituait la grandeur de l'ancienne France, où le catholicisme servait de base à l'édifice national. Les disciples de la libre-pensée se recommandent de la Révolution et pontifient avec son dogme; pour eux l'ère française ne date que du jour où la France a rompu avec sa suprématie religieuse. Historiquement très nouveaux, mentalement conçus dans les loges, ils ont fait leur tous ceux qu'un titre d'hostilité contre l'ennemi commun recommandait à leur alliance. De leur parti les Juifs et les protestants sont les ailes très actives. Quoi d'étonnant étant donné ce bloc de la Révolution dont on ne peut rien distraire, que la communauté française soit coupée en deux camps et que ce soit la guerre au couteau? M. Bodley en souffre et ne serait pas loin de se ranger à l'avis de Voltaire lorsqu'il fait dire dans ses lettres anglaises : « Je crois que depuis notre révolution, l'Angleterre est le pays où le christianisme fait le moins de mal. La raison en est que ce torrent est divisé chez nous en dix ou douze ruisseaux, soit presbytériens, soit dissidents. »

Pour ce protestant, le catholicisme n'est qu'une secte pas plus embarrassante qu'une autre, où un Manning qui procède d'Oxford de même qu'un Dupanloup de Saint-Sulpice ne relèvent dans leur évolution que de leur processus. Et à l'évêque d'Orléans qui dénonçait comme une déclaration de guerre au christianisme la célébration du centenaire de Voltaire, au cardinal Guibert qui ordonnait en protestation de cette impiété une cérémonie expiatoire à Notre-Dame, il oppose la mansuétude un peu sceptique de l'Eglise d'Angleterre étendant la charité de ses cérémonies dernières aux plus évidents propagateurs de la philosophie de Voltaire. Prenant comme exemple le traitement posthume infligé à Renan et à Matthew Arnold, l'auteur du *Commentaire sur Noël*, il montre l'un déposé suivant les rites dans la paix d'un cimetière de campagne et l'église nationale laissant tomber ses prières sur cet aimable apôtre du doute, sans qu'aucun Anglais y trouvât matière à réflexion; tandis que l'autre, roulé dans un drap rouge comme

un simple communard, s'acheminait de la cour du Collège de France, transformé en temple de la Raison, vers son dernier repos, dans cette pompe démagogique, aux acclamations de la canaille.

Un milieu catholique, si délavé qu'il soit d'indifférence et de scepticisme, ne saurait ressembler à un milieu de la Réforme ; toute la différence tient dans ce point de vue. Pour les promoteurs de cette exhumation de la mémoire de Voltaire, pas plus que pour les évêques dont elle soulevait la pieuse indignation, il n'était question d'un hommage acceptable à l'une des gloires littéraires de ce pays. Les premiers n'y voyaient qu'une apologie du précurseur de l'anticléricalisme. Faut-il s'étonner que les seconds y aient pris matière à couvrir l'Eglise dont ils avaient la garde? Certes, s'il ne s'agissait que de sauvegarder des convenances terrestres, une absolution sans préjugés sur une tombe qui scelle un homme dans le silence, en prévenant le scandale d'une manifestation adverse, pourrait sembler le comble de la sagesse humaine ; mais l'Eglise catholique, de son point de vue divin, est tenue d'estimer que les convenances divines restent seules en cause sur le seuil de l'éternité et que ce serait les outrager que de couvrir du caractère sacré la tombe du révolté dont la vie se passa à les nier.

Mais, chez M. Bodley, le libéral nous réconcilie vite avec le protestant, lorsqu'il s'élève contre la tyrannie honteuse qu'en notre ère de liberté républicaine une minorité oppressive fait peser sur les consciences. Raillant notre expression *libre-pensée* qui jette à la liberté le défi de la plus insolente intolérance, il montre « les libres-penseurs contrevenant au fondement même de leur propre profession en érigeant l'anticléricalisme en dogme, non seulement pour servir de parade à l'occasion de funérailles publiques, mais même pour être imposé aux autres comme un certificat de civisme. En Angleterre, où le sentiment universel est si opposé à l'enterrement sans prières, qu'on le considère comme une indignité abaissant l'homme au-dessous des plus abjects animaux, l'on se refusera toujours à comprendre que, priver des êtres qui pleurent devant une tombe de consolation et d'espoir, puisse concréter un acte de vertu civique. On n'y arrivera pas à concevoir dans sa raison et ses effets cette nocible et insupportable créature qu'est l'anticlérical de province.

« Le système d'intolérance sous la troisième République, écrit M. Bodley, diffère des persécutions connues dans l'histoire, en ce qu'il n'est pas seulement pratiqué au nom de la liberté, mais en ce qu'il tend à établir sur toute religion établie une incapacité officielle. » Et il cite un fait qu'il recueillit sur place et dont la saveur mérite d'être mise en évidence.

Le receveur des postes d'une ville de Vendée qui, comme c'est l'habitude de ce pays, observait ses devoirs religieux, se vit mander par le sous-préfet et en reçut l'admonition suivante : « L'on me rend compte que vous êtes un assistant régulier à l'église, le dimanche; même, plus que cela, que vous êtes toujours porteur d'un livre, et un homme qui suit l'office avec un livre ne doit pas être surpris d'être classé comme clérical. De plus, il y a vos filles : l'aînée, qui est élevée dans un couvent, chante à la chapelle, et sa sœur fait la quête à l'église de la paroisse. Tous ces faits figurent à votre dossier, il est juste que vous en soyez averti, afin que vous ne soyez pas surpris des conséquences qui s'y attachent. » Le receveur consulta son curé, prêtre accompli, qui lui répondit : « Vous avez à penser à votre femme et à vos enfants, par conséquent vous ne devez pas sacrifier vos chances d'avancement pour des choses non essentielles. Laissez à la maison votre livre de messe, puisqu'il offense les libres-penseurs, dites aux bonnes Sœurs de ne plus faire chanter votre fille à la chapelle et je trouverai moi-même à remplacer votre seconde fille pour la quête du dimanche. » Et M. Bodley ajoute : « L'avis du respectable curé était plein de sagacité, mais il n'en est pas moins vrai que dans un pays où une telle sagacité est nécessaire, il est clair que le terme de liberté a une signification particulière et originale. »

Cette libre-pensée sectaire, bien qu'elle n'ait déformé le cerveau que d'un centième à peine de la population française, tyrannise le reste de la nation au point de lui supprimer l'usage de Dieu scolairement et officiellement. Un pareil exemple d'oppression de la part d'une infime minorité accuse une grande morbidité dans la communauté tout entière, et cette observation se complète des inaptitudes du système parlementaire au tempérament français, système qui investit indûment du pouvoir une minorité tout aussi restreinte, composée des éléments les moins dignes de la nation, ce qui est un mal plus subversif de la liberté qu'une délégation régulière d'autorité à un gouvernement autocratique.

Sur ce chapitre l'ironie d'un Anglais peut se donner facile carrière. Il a les armes trop belles. Nous savons bien avec lui tout le ridicule qui pèse sur ce chef d'Etat d'une nation catholique figurant derrière le tsar sous les voûtes de Notre-Dame dans la déférence indifférente d'un simple invité, représenté à toutes les cérémonies de l'église orthodoxe quand il ignore celles de son culte, obligé d'invoquer les circonstances atténuantes d'un acte privé quand il s'égare, mû par une pitié, aux funérailles religieuses des victimes d'une grande catastrophe; nous souffrons non seulement dans notre atavisme catholique, mais même dans notre correction d'édu-

cation, quand nous le voyons, dans ses manifestations diplomatiques, se dérober, comme à une notion incomprise et choquante, à ce vocable de Dieu qui a cours à l'étranger, et peut-être que lui-même en est aussi gêné que nous! Mais, qu'y faire, les Loges veillent chez nous, grotesques et infatigables dans la veulerie universelle!

⁂

L'égalité, au sens jacobin et politicien du terme, se résume dans cette défense : Personne ne doit avoir une meilleure situation que la mienne. Au fond, cela revient à prendre sur son voisin, de toutes provenances et par tous les moyens, le plus de supériorités possibles. Sans parler de la Légion d'honneur, des palmes et autres poireaux, qui, d'après M. Bodley, outre qu'ils contreviennent à l'égalité, ont le désavantage de transformer les Français en une nation de suppliants, jamais pareille floraison de titres de noblesse ne s'est épanouie sur ce pays, comme en cette ère républicaine, cent ans après la nuit du 4 août. Si une réaction fut une contradiction, c'est bien celle-là, mais elle a rebondi dans sa violence, submergeant les journaux, obligeant le gouvernement à lui sacrifier par rapport aux membres des assemblées législatives, même en ce qui touche les fonctionnaires salariés.

Si le titre correspondait au privilège, l'abolition du titre et du privilège devait être simultanée. Mais il est arrivé, au contraire, que, le privilège disparu, on s'est rattrapé sur le titre.

Un noble de l'ancienne monarchie, qu'il descende de cadets et le soit lui-même, juge qu'étant privé des privilèges dont il eût joui sous la monarchie, il a droit à la seule compensation moderne qui lui reste, et il prend un titre. D'autres qui n'ont rien à voir avec toutes ces choses ne s'embarrassent pas de justifications oiseuses; ils s'allongent d'un titre, parce que leur père s'y était résigné, ou tout simplement parce que leurs amis en usent ainsi. « Il est surprenant, s'écrie M. Bodley, qu'il reste en France des gens obscurs, de moyens indépendants, qui aient assez de réserve personnelle pour ne pas s'affubler de ces avantages ornementaux! »

Cette situation, pour un Anglais, choque le bon sens autant que les notions acquises. La noblesse en France était basée sur un principe tout différent qu'en Angleterre. Là-bas, la *nobility* constituait une institution politique composée d'un nombre limité de personnes, chacune à sa mort passant à sa descendance par ordre de primogéniture ses pouvoirs législatifs en même temps que ses titres. La noblesse en France, au contraire, n'exprimait qu'une caste privilégiée, sans pouvoir politique, transmettant ses privilèges fiscaux et autres à sa descendance mâle, le titre restant généralement attribué à l'aîné. Entre ces deux noblesses existait une différence

capitale, c'est qu'en Angleterre, les branches cadettes, suivant l'expression française, redescendaient à la bourgeoisie. Il en résulte que le sens que comporte pour nous l'expression de *noble extraction* est sans usage en Angleterre, personne n'y naissant noble que le seul héritier d'un pair. Cette règle y a prévenu sagement la formation d'une caste aristocratique aux dépens du système des partis, et a sauvé à la fois la nation anglaise de l'abus des privilèges et des révolutions.

Pour refréner notre abus nobiliaire, M. Bodley met en demeure le gouvernement de la république. On voit bien qu'il se croit encore en son pays. Qu'il aille seulement à l'Elysée, il sera fixé sur notre tempérament égalitaire; il comprendra que ni la république, ni une monarchie, ne ferait refouler un ridicule qui nous tient aux moelles, et, de plus, a fait tache d'huile comme toujours en démocratie. Chacun reconnaîtra avec lui que la destruction de parchemins est aussi indigne d'une nation civilisée que la mutilation de monuments historiques et que la reconnaissance du titre ducal d'Uzès, le premier de France, autant que du titre princier de la Moskowa ne rendrait la république pas plus solidaire de Charles IX ou de Napoléon qu'elle n'est responsable des Antonins et de Clovis en conservant la Maison Carrée et la cathédrale de Reims. Mais, au point de vue national, cette préservation ne relève que de l'art. Ce qui est grave, c'est l'inutilité absolue, l'infériorité recherchée d'une classe qui ne peut même plus se prévaloir d'une prédominance mondaine, aujourd'hui que les salons ouvrent sur la rue. « Chaque jour, s'écrie M. Bodley, s'accroît une section de la communauté qui n'ajoute rien aux ressources du pays, tandis qu'elle abaisse l'étendard national de l'intelligence. » Et ailleurs, avec l'ironie hautaine d'une supériorité de race, il ajoute : « Des Français d'un rang social très élevé prennent beaucoup de peine pour affirmer qu'ils sont d'un échelon inférieur dans l'échelle de l'humanité civilisée, par rapport à la classe anglaise correspondante, vu l'insistance qu'ils mettent à se rapprocher le plus possible du modèle anglais, l'imitation constituant un signe d'infériorité. Depuis la disparition des derniers survivants de l'émigration qui avaient retenu un inaliénable parfum d'ancien régime, un gentleman français, s'il veut être à la mode, ne possède pas d'autres attributs pour se distinguer de ses compatriotes moins favorisés que d'employer des vêtements anglais, des phrases anglaises, en s'accordant des passe-temps anglais. »



A mesure qu'on déroule l'exergue républicain, il semble plus étonnant aux décevances qu'il atteint. La fraternité, troisième

terme de cette trilogie grimaçante, porte un dernier défi aux sentiments que les Français échangent entre eux. C'est le prince de Metternich, celui qui prenait l'âge d'homme à l'époque où la Révolution érigeait la guillotine en symbole d'amour fraternel, qui disait plus tard, après plusieurs séjours à Paris : « La fraternité, comme elle est pratiquée en France, m'a amené à cette conclusion que si j'avais un frère, je voudrais l'appeler mon cousin. »

M. Bodley s'est demandé, en présence des rivalités de peuple à peuple dont notre époque est traversée et qui les placent les uns vis-à-vis des autres sur une affirmation de sentiments très prononcés, auquel, dans les compétitions où nous sommes évincés, allait surtout notre aversion? Il a constaté que, vis-à-vis des Allemands, le remords de 1870 s'atténuait chez la jeune génération, ainsi que le souvenir de l'ingratitude italienne, et que déjà les haines nationales n'entraînaient plus dans leur courant le peuple entier, mais se diversifiaient en ramifications allant les affaiblissant, abandonnant les Italiens aux malédictions des Provençaux, les Allemands au ressentiment des populations des Vosges, et les Anglais aux fureurs des politiciens du boulevard. Il a fini par reconnaître que c'était contre les Français que les Français déployaient une animosité plus sauvage, plus infatigable, plus injuste que contre n'importe quelle nation d'une autre race.

Depuis 1896, moment où il notait ses impressions, les choses ont encore marché pour lui donner raison par surplus. Peut-être, toutefois, y aurait-il matière à passer au crible les influences qui arment à ce point ceux d'ici contre eux-mêmes, et dans la déliquescence gouvernementale où ils se débattent, en trouverait-on beaucoup d'étrangères, servies avec une conviction assez peu désintéressée, par certains Français d'une prédisposition presque étrangère à ce pays? Nous en sommes venus très certainement au point de nous détruire de nos mains pour le plus grand profit des nationalités voisines, qui nous démembrent dans notre influence, après avoir commencé par notre territoire, Anglais après Allemands, et entre tous ces détrousseurs, nous n'imaginons plus, en notre inexprimable détresse de puissance, que de nous tourner vers les plus vieux en date pour conjurer l'effet des déprédations nouvelles! Et c'est le pays de Henri IV, de Louis XIV et de Napoléon, que vingt ans de franc-maçonnerie dictatoriale ont vidé si profondément de force et d'honneur!

Fashoda comme Sadowa désignent l'abdication par impuissance et pointent l'heure des défaites imminentes : là où le prestige s'effondre, le reste suit vite. Et M. Bodley qu'étonnait, après une supputation historique, cette accalmie guerrière inusitée entre son

pays et le nôtre, cette détente de repos entre deux races adverses après tout cet épuisement d'acharnement culminant à Waterloo, peut prophétiser facilement que la lice va se rouvrir. Son livre rend compte des conditions où nous y entrerons.

Il a raison, d'ailleurs, quand il recherche la genèse de cette cruauté des Français modernes les uns contre les autres et la trouve dans la Révolution. Telle qu'elle monte de la rue dans nos Assemblées délibérantes, cette fureur d'invectives qui s'épanouit en pugilat s'illumine d'un jour historique. Tempérée d'un semblant de philosophie humanitaire, la véhémence d'action des grands révolutionnaires ne pouvait cependant aboutir qu'à la violence. Elle leur a survécu sans tempérament, et c'est la seule explication de ce phénomène du temps présent. Napoléon tombé, l'ardeur française qu'il avait dirigée contre l'ennemi extérieur se retourne contre elle-même, et la série des tableaux sanglants que présente le siècle ne sort guère de la monotonie d'un massacre de Français par des Français pour divergence politique. Ces emprunts à la méthode du juge Lynch qu'on a appelés la Terreur blanche; les trois glorieuses; puis, pour bien établir la supériorité du régime républicain en ce qui touche la suppression mutuelle et violente des Français, cinq mille Parisiens dépêchés par leurs concitoyens en juin 1848; puis « l'opération de police un peu rude » que l'on sait en décembre 1851; toutes ces dates jalonnent la voie douloureuse de nos discordes civiles, en attendant ce grand calvaire de la Commune, dont le cadre à lui seul doublait la cruauté! L'on eût dit cette fois qu'aux Allemands, insultants spectateurs rangés en amphithéâtre de Paris, les Parisiens s'étaient promis de montrer qu'un triomphant envahisseur n'entrait pas au plus avant de leur haine et que c'était sur leurs concitoyens, dans le feu de joie de leur capitale mise à sac, qu'ils sauraient révéler l'humeur sauvage, tout le virus rabique qui gonflait leurs cœurs! La répression fut digne du crime, d'un grandiose parfois un peu trop soutenu, exemplaire à coup sûr, en tant que fraternité française.

La Némésis française n'est-elle pas devenue la divinité acclamée de ce peuple, et faut-il s'étonner qu'entre tant de dates pures de sang français, ce soit précisément un égorgement de Français par d'autres Français qui ait fixé le choix de sa fête nationale? Instinctivement toujours la fraternité!

⁂

Après nous avoir ainsi posés en silhouettes sur le champ de tir de la politique, M. Bodley nous montre comment elle nous crible de plein fouet ou indirectement par nos propres procédés, par nos emprunts à l'étranger et surtout par l'inconciliable pêle-mêle de

leurs inventions contradictoires. A ses yeux, la France ne reste debout que grâce à l'armature de centralisation dont Napoléon lui a imposé le soutien, et ce fut une œuvre vaine et fâcheuse, à diverses reprises en ce siècle, de lui jumeler le régime parlementaire. Il en résulte, — et l'hésitation ne saurait plus être de longue durée, — que l'instant approche où il nous faudra choisir entre le régime parlementaire et la centralisation, et le sacrifice que nous consentirons n'ira pas à cette dernière.

Il faut nous demander d'abord comment a pénétré chez nous cette importation anglaise, comprendre quelles racines a poussé l'institution en Angleterre et déduire ensuite, par les défauts d'analogie, la raison de son insuccès de ce côté de la Manche.

Chez nous, la période révolutionnaire forme trois phases bien distinctes : la première correspond à l'écroulement de l'ancien régime; sur cette ruine, durant la seconde, Napoléon, en accord avec le tempérament de ce peuple, campe solidement l'édifice de sa centralisation; le parlementarisme anglais, ingéré coûte que coûte, remplit la troisième. Et par une bizarre ironie des destins politiques, au moment où se ferme sur nous le cycle napoléonien, c'est de l'autocrate de toutes les Russies que nous vient ce cadeau parlementaire. C'est de l'hôtel de la rue Saint-Florentin que partit la proclamation signée par le tsar seul, invitant les Français à se prononcer sur le choix d'une constitution. L'idée qui le faisait agir répondait-elle à la préoccupation qui, cinquante-sept ans plus tard, dans une autre invasion, poussait le prince de Bismarck à exprimer l'espoir que la France conserverait la forme républicaine? Prévoyait-il qu'une nation inapte au gouvernement représentatif y trouverait matière à tant d'application que cela la détournerait à jamais d'un autre Austerlitz?

Ce qui fait le mérite de la constitution anglaise, c'est qu'elle n'est pas écrite, qu'elle forme un édifice lentement consolidé par traditions successives, ni trop droit, ni trop formel, mais fortement moulé sur le tempérament national. Elle n'est entourée d'aucune sauvegarde légale contre les amendements hâtifs et n'offre pas davantage de prise aux révolutions. Il n'y a pas là-bas d'Assemblées législatives distinctes de Constituantes. Tout Parlement jouit de la même compétence pour l'une ou l'autre capacité et peut modifier la succession à la couronne par la même procédure qu'il stipulera des coercitions par rapport à une peste bovine. La grande sagesse anglaise, en dehors du bon sens national, tient dans cet indéterminé. Une constitution formulée en statuts porte avec elle le germe de sa réforme en perpétuelles tentations, quelles que soient les précautions dont on ait hérissé sa protection.

Par là même, les relations du Parlement et des ministres en Angleterre sont basées sur des usages lentement développés et sur des fictions qu'on ne peut introduire dans un instrument constitutionnel tout neuf. Ainsi, chez nos voisins, la séparation de l'exécutif et du législatif est si nettement tranchée que les ministres ne siègent dans une chambre élective que parce qu'ils lui appartiennent et non par droit ministériel. La distinction est si sévère qu'un membre de la Chambre basse, du fait qu'il reçoit des appointements de la couronne, est tenu de solliciter à nouveau un mandat de ses électeurs avant de reprendre son siège.

En outre le système des partis est essentiel au fonctionnement du gouvernement parlementaire. Il impose la discipline des partis, et c'est cette discipline qui prédispose les Anglais au respect de l'autorité, les incline devant les précédents, les pratiques, même les abus du passé.

Rien de pareil en France : il y faut improviser ou emprunter les détails de la mécanique parlementaire. Cela seul est pour combattre l'espoir de ceux qui croient fermement pour nous à sa bienfaisante influence, si les circonstances se modifiaient. Suivant eux, la république et le suffrage universel seraient responsables de l'effroyable instabilité des ministres. Cependant, s'il s'est plus décemment comporté, le système, essayé sous d'autres gouvernements, avec un cens restrictif, alors que les députés n'étaient pas payés et que les ministres se trouvaient réputés en Europe parmi les hommes d'Etat les plus illustres, n'assurait pas aux cabinets une vie proportionnellement plus longue qu'elle n'existe aujourd'hui.

L'on doit donc constater avec M. Bodley que, soit en monarchie, soit en république, avec un suffrage restreint ou étendu, que les députés soient ou non payés, sous des ministres célèbres ou obscurs, le régime parlementaire n'a abouti en France qu'à un résultat identique : l'instabilité ministérielle, avec son corollaire, l'anarchie gouvernementale.

En cinquante ans, et après que lord Russell eut formé son gouvernement en 1846, l'Angleterre n'a compté que huit premiers ministres, tandis qu'en sept ans la France dernièrement en a compté également huit. En Russie, où M. Bodley juge que la France aurait dû emprunter son gouvernement plutôt qu'une alliance, qu'elle eût obtenue de l'Angleterre à beaucoup moindres frais que le parlementarisme dont elle poursuit l'adaptation, le poste des affaires étrangères, depuis 1813, n'avait eu que trois occupants, Nesselrode, Gortchakoff et de Giers, avant que le prince Lobanoff n'y accédât en 1895.

Il est vrai que cette instabilité apporte aux pouvoirs dictatoriaux dont sont investis nos ministres un contrepoids nécessaire, tout en

aboutissant, d'ailleurs, dans notre faillite parlementaire, à l'irresponsabilité ministérielle. Et puis, dans ce gâchis d'attributions, une autre limite s'ajoute encore à leur omnipotence, l'obligation de la partager avec des sénateurs et des députés, lesquels, en dehors de leur capacité collective de membres du Parlement, s'arrogent un contrôle abusif sur tous les rouages bureaucratiques.

Un autre aspect, dans cette figure ministérielle, lui apporte une dernière contradiction avec un ridicule d'anachronisme. M. Bodley l'a vivement touché dans un récit pris sur le vif que nous nous reprocherions de ne pas résumer.

Un étranger descend d'un train, un dimanche matin, dans une ville de province. La gare est pavoisée; des troupes de toutes armes sont massées dans la cour et se prolongent en une haie de baïonnettes jusque vers le cœur de la ville. On entend des commandements, des fanfares retentissent, la *Marseillaise* jette au vent des souvenirs de Valmy et de Jemmapes. Dans ce fracas guerrier, un groupe s'avance hors de la gare. Il semble qu'il n'ait rien à voir avec ce martial déploiement, mais l'attention manifestement se porte vers lui. La figure centrale est un personnage de mine inoffensive, civil entre d'autres civils, tous affublés de cet attirail qu'on dénomme, en Angleterre, *vêtements du soir*, et qui, associé en France aux enterrements, mariages et cérémonies officielles, est passé costume de jour. Comme le personnage s'éloigne en voiture, l'étranger est informé qu'il s'agit du ministre de l'agriculture, médecin de profession, venu pour inaugurer le buste d'un conventionnel, et vers lequel se hâtent les corps constitués, car on aperçoit la voiture de l'évêque, que suit une procession de juges en robes.

« Lorsque, quelques mois après, ajoute M. Bodley, il se sera retiré des splendeurs de la résidence ministérielle dans son modeste *home*, il se rappellera deux belles impressions de son existence officielle : le commandement qui lui fit présenter les armes, à lui, simple homme de paix; ensuite, cette vision à la préfecture, alors qu'un prince de l'Eglise, avec des paroles conciliantes, s'inclinait devant lui libre-penseur anticlérical! S'il était au courant des usages anglais, il saurait que, en Angleterre, le plus puissant ministre, visitant une ville de province en mission politique, n'aurait qu'à se rendre à pied de la gare à la ville, si les membres locaux de son parti n'avaient pas, à son usage, pourvu à un véhicule, car, pour fêter le ministre de la guerre lui-même, pas un volontaire ou un milicien n'endosserait son uniforme.

L'idée napoléonienne et militaire de messidor an XII, ce premier acte du Premier consul devenu empereur, couvre ici ces ministres

de la république parlementaire et ils continueront à s'en prévaloir entre ces baïonnettes reluisantes et ces sabres au clair, après l'avoir expurgée simplement de la considération qu'elle accordait primitivement au saint Sacrement et aux princes, sans frayeur de la disproportion de ce cadre d'Imperator pour leurs chétives silhouettes!

Depuis 1879 jusqu'au ministère Méline, nous avons vu passer 25 cabinets républicains, donnant un total de 130 ministres, certains d'entre eux ayant été rappelés plusieurs fois aux affaires dans ces différentes combinaisons. Pour le même laps de temps, l'Angleterre n'en a consommé que 65 dans les deux Chambres, quoiqu'une comparaison soit ici difficile à asseoir entre les deux pays. En France, depuis la suppression de fait des sous-secrétaires d'Etat, le gouvernement se compose exclusivement des 11 ministres, tandis qu'en Angleterre, il emprunte plus de 40 membres du Parlement, dont 16 forment à proprement parler le cabinet. De ces offices ministériels, 30 y reviennent généralement à la Chambre des communes. Il en résulte que 250 membres du Parlement ont rempli là-bas des charges publiques pendant la durée qui en investissait ici 100 seulement de portefeuilles. Il faut y ajouter la proportion des appointements ministériels qui, chez nous, équivaut à 20,000 livres quand, chez eux, elle en atteint 160,000; les députés perdant en outre, en France, leur indemnité que les sénateurs, par une anomalie, conservent tant qu'ils touchent comme ministres.

On le voit, le râtelier est mieux approvisionné en Angleterre et, conséquemment, les appétits moins surexcités. Cela seul expliquerait que, sous notre régime représentatif, d'éphémères ministres devront se succéder à de brefs intervalles, la charge gardant son discrédit et l'anarchie parlementaire se prolongeant. Et la France, sans s'émouvoir, continuera à subir le défilé de ces fantômes, parce qu'elle possède un système d'administration centralisée, essentielle à son existence, et, qu'en somme, son intérêt latent, qui concrète ses aspirations, la ramène invinciblement à l'idée d'être gouvernée par un maître.

L'esprit démocratique, c'est-à-dire l'esprit de révolte contre toute distinction et toute supériorité, emprunte une satisfaction aux résultats du système parlementaire. Les choses sont poussées à ce point d'invraisemblance qu'on doit s'étonner, au dire de M. Bodley, que la France ne soit pas pire sous un pareil gouvernement. Il faut reconnaître qu'en considérant ceux qui composent la majorité des ministres et ce qui peut être leur préparation prévue, ils s'acquittent de leurs fonctions avec un succès indéniable, c'est-à-dire qu'ils atteignent le terme rapide de leur charge sans sérieuses mésaventures. Ils le doivent dans une grande mesure à

l'organisation des bureaux, mais il serait injuste de ne pas leur reconnaître aussi le bénéfice d'un certain instinct de race qui communique aux Français un don d'improvisation politique. Un maître d'études anglais, suivant M. Bodley, qui, après avoir obtenu de professer la grammaire dans un collège de province, entrerait au Parlement, serait à la fois mal à l'aise et ridicule s'il se trouvait premier ministre sept ans après. Lorsque cela arrive en France, le maître de classe promu à cette dignité poursuit son œuvre à la place Bauveau ou au Palais-Bourbon avec la même assurance facile que s'il conduisait sa classe dans un lycée de province. Ceci corrobore la pensée de Dumont, de Genève, lorsqu'il écrivait : « Si on arrêtait cent personnes séparément à Londres et à Paris pour leur demander de prendre la charge du gouvernement de leur pays, quatre-vingt-dix-neuf refuseraient à Londres et quatre-vingt-dix-neuf accepteraient à Paris, un Français se croyant capable d'aplanir toutes les difficultés avec un peu d'esprit. »



Il eût été difficile à M. Bodley de faire aussi consciencieusement le tour de notre république parlementaire sans noter qu'il s'en dégageait un relent de corruption plus avancée qu'en tout autre pays. Indulgent pour les hommes, qu'il juge à leur valeur de moralité moyenne une proie facile pour le cosmopolitisme financier, il se montre impitoyable au système qui n'offre de barrières ni aux tentations ni aux défaillances. Historien, il abandonne le champ des hypothèses et le domaine policier; il place nos hommes d'Etat en face de leurs actes, ainsi que de leurs déclarations, et c'est avec leur propre témoignage qu'il juge le système dont ils émanent.

C'est d'abord, à l'extrémité de l'avenue qui porte pour les Français un nom éclatant de victoire, un hôtel opulent, de quelque prétention architecturale, sur lequel plane une notoriété blessante. Ses murs racontent des économies accumulées dans l'exercice d'une haute magistrature. Patiemment, sordidement, un président de la République a touché, encaissé et épargné, tournant sa fonction au lucre pour se capitonner une retraite, tandis que, conscient ou peut-être complice, il tolérait en plein palais du représentant de la France un trafic éhonté par un de ses proches des honneurs et des faveurs de l'Etat!

C'est ensuite ce fait d'affolement qu'un premier ministre ordonne des poursuites contre deux de ses collègues du cabinet pour trafic de leur charge. Si ceux-ci furent ensuite l'objet d'une ordonnance de non-lieu, l'erreur est ici plus significative que l'évidence de la culpabilité. S'il y eût eu des preuves de leur faute, le public se

serait dit que le cabinet, pour sauver sa bonne renommée, avait été forcé de poursuivre deux membres indignes. Mais, que le premier ministre de la République eût été incité gratuitement à compromettre son ministère et son parti, en annonçant au monde civilisé, sans une preuve accablante, que les collègues choisis par lui pour gouverner la France étaient soupçonnés de crime, révélait chez lui une croyance terriblement accablante de la corruption dont était sapée la société politique dans laquelle il vivait.

Prenons maintenant leurs paroles.

C'est d'abord la confession de Baïhaut, un de ces nombreux hommes d'Etat produits par l'Ecole polytechnique sous la troisième République, dont le nom n'exprime aucune idée pour leurs compatriotes et qui jette une lumière instructive sur l'attitude psychologique, par rapport à leurs devoirs publics, des politiciens d'un certain type. « En proposant la loi autorisant un emprunt à lots, dit-il, je me considérais comme accomplissant une action louable et utile qui aurait sauvé le Panama. Ayant produit la loi, je fus assailli par la tentation de me considérer davantage comme un ingénieur, et, comme ayant en cette qualité aidé la compagnie à économiser ses fonds, acquérant ainsi, par conséquent, le droit de m'immiscer dans les profits. »

« Ce membre d'une profession respectable, dit à son tour M. Bodley, qui l'avait abandonnée pour celle plus lucrative de la politique, pressé de s'assurer par elle un confortable nécessaire, conscient de la brève durée des ministres et de l'incertitude de son retour aux affaires, n'est pas, cela est à craindre, un exemple solitaire des résultats du système parlementaire. »

A rapprocher de cet état d'esprit l'aveu de Floquet qui, comme président du conseil, mit la main sur 300,000 francs, souscrits par ses humbles compatriotes pour le percement de l'isthme, et qu'il utilisa à combattre les ennemis du gouvernement sur des questions sans connexion avec le canal. « Il ne daignerait pas, — ce sont ses expressions, — faire valoir l'acuïté de la crise qu'il avait à conjurer, il s'appuyait sur le principe général que, dans les circonstances normales, c'était le devoir d'un ministre de surveiller la distribution de semblables subsides pour empêcher qu'ils ne soient employés au préjudice du gouvernement. » C'est la plus monstrueuse doctrine qui ait été énoncée devant une assemblée représentative, et il faut qu'une terrible aberration politique sévisse sur un pays pour qu'un chef de gouvernement puisse sanctionner la désaffectation de la propriété privée en y prélevant une part pour les besoins de l'État! Aussi bien, de pareilles demandes adressées par des ministres à une compagnie dépendante de leur bon vou-

loir ne figurent-elles pas des ordres? *Stipendia orant : preces erant, sed quibus contradici non posset.*

Du processus mental qui autorise un politicien à s'attribuer irrégulièrement des subsides pour maintenir sa situation politique jusqu'à celui qui l'excuse de se les appliquer à lui-même pour ses besoins personnels, la transition est aisément périlleuse. L'un des collègues de son conseil, jetés au juge d'instruction par M. Ribot, a défini encore sans ambages devant la Chambre des députés comment les politiciens du jeu actuel envisagent les droits conférés par la politique pour s'arrondir. « J'ai conscience d'avoir eu dans mes mains, s'écria-t-il dans sa défense devant ses pairs, les affaires du pays, sans que ma fortune se soit accrue anormalement. » La seule interprétation de ces paroles est qu'il existe un point normal que peut atteindre l'accroissement de la fortune d'un ministre durant sa présence aux affaires. Or, si l'on met ses modestes 60,000 francs en regard des obligations de tenue extérieure qui lui sont commandées, il faut bien se résigner à convenir que, pour augmenter pécuniairement sa position privée, il utilisera sa situation publique.

Devant cette simple constatation de leur état de conscience par les chefs les plus avoués du gouvernement républicain, il n'y a qu'à rappeler cette adjuration qu'arrachait à un de ses précurseurs [1], devant le Corps législatif, sa foi dans la vertu purifiante du régime : « Laissez-nous fonder la République, et vous verrez comment nous moraliserons la France! » — « C'est la tendance des Français, conclut ironiquement M. Bodley, de trouver des formules et des théories pour remédier aux maux inhérents aux sociétés humaines. Après le premier Empire, c'était la constitution anglaise qui devait restaurer la nation! Après le second, c'est la République qui devait la purifier! »

***

En présence de cette décadence de la moralité française par l'usage du système parlementaire, M. Bodley s'est trouvé amené à préciser la raison qui a permis à ce système, en Angleterre, d'échapper à la contagion dont notre société politique est atteinte dans des conditions en quelque sorte similaires. Il la trouve dans la balance des partis, laquelle représente à ses yeux le plus fort agent purificateur dans le gouvernement représentatif sous le suffrage étendu.

Si les mêmes natures malhonnêtes peuvent se frayer la route jusqu'au Parlement en Angleterre aussi bien qu'en France, car l'homme n'échappe nulle part à ses infériorités vicieuses, le parle-

[1] Eugène Pelletan.

mentaire, dans ses irrésolutions de nature, est soutenu là-bas contre lui-même par le système des partis, tandis que chez nous rien ne le maintient dans le sentier de l'intégrité politique. Ici, ceux qui vendent leurs votes ne sont pas des hommes qui dans la vie ordinaire s'approprieraient indûment le bien d'autrui; ils représentent simplement des êtres d'une moralité moyenne, livrés par leurs besoins d'existence dans une grande capitale à l'influence du code des cosmopolites, lequel suit la civilisation. Dans l'émiettement parlementaire français, si intègre que puisse être la grande majorité des législateurs, rien n'arrêtera un membre sur la pente; rien, excepté la condamnation pénale, ne l'atteignant.

Cette consistance protectrice, la discipline d'un groupe peut seule la produire. En Angleterre un parti dont les ministres ou les appuis auraient encouru les suspicions qui ont pesé sur les politiciens acquittés dans le Panama aurait été balayé pour un temps. Alors aux premières dénonciations, les chefs du parti, pour détourner le destin, auraient imposé à leurs collègues incriminés, quelles que fussent leurs capacités et l'exagération des accusations, une séparation nécessaire, et l'opposition, désireuse de ne pas s'amoindrir en semblable matière, eût scruté tout aussi âprement les actes de ses membres.

C'est l'absence de cette disposition salutaire, base du système en Angleterre, qui s'oppose en France à sa prospérité.

L'existence dans le Parlement anglais de deux partis descendus probablement des factions de la Cour et du pays au seizième siècle est si entrée dans le sentiment de la nation que, si épuisées que soient leurs traditions d'origine, toute la population de la Grande-Bretagne, aussi bien que ses représentants, continue à se diviser sous deux classifications différentes. A la vérité, le plan d'ensemble est si populaire que beaucoup d'Anglais d'un âge mûr ont, suivant le cas, donné à chaque camp le bénéfice de leur appui et que le déplacement des votes peut se prévoir avec une précision presque mécanique.

En France, où les couches de la nation étaient disposées horizontalement et non verticalement comme en Angleterre, dont les trois Etats fonctionnaient par principe de juxtaposition indépenpendante, les groupes, dans leurs revendications restreintes, se sont toujours substitués aux partis. Et le jeu des groupes a amené précisément les mêmes effets par rapport à la stabilité des ministres, sous la monarchie, que sous la troisième République. L'on eût pu croire que l'Assemblée nationale, divisée en monarchistes et en républicains, allait résoudre le problème, bien qu'il ne se prêtât pas ici à l'expérience de deux partis constitutionnels de gouvernement. Mais au fond les groupes perçaient

sous le principe, et les républicains, après les monarchistes, ont montré la même incapacité de cohésion. La longévité de la République a réduit la représentation des dissidents monarchiques, mais peut-on percevoir une tendance vers le fonctionnement de l'alternance de deux partis politiques? Si la chose ne s'est pas faite dans des conditions aussi favorables, c'est que l'occasion ne suffit pas pour changer la nature et la tradition. « Les institutions politiques d'un peuple, déclare M. Bodley avec une haute raison, sont le produit du tempérament de ce peuple, suivant le développement d'une évolution graduelle ou modifiée par une violente convulsion, et le songe d'introduire le système des partis dans un parlement français est une conception chimérique de politiciens fermant les yeux à l'évidence. Le seul mode de diviser la nation en deux partis que comprenne la France est le plébiciste, et les parlementaires qui y sont le plus opposés ne peuvent s'empêcher de montrer que leur seule conception du système des partis est une organisation plébiscitaire. La république parlementaire déploiera jusqu'à la fin la même existence ministérielle précaire, la même perpétuelle perspective de crises, gardant toujours éveillé le sentiment épuisant qu'elle n'est, quoique ayant atteint un certain âge, qu'un expédient provisoire. »

Quelles que soient les étiquettes de classification, la vérité est qu'en France la lutte est portée depuis longtemps sur le terrain religieux et n'a plus d'issue politique que dans la révolte de la conscience nationale. Lois scolaires, lois militaires, lois d'association, lois d'exception, les sectaires de la libre-pensée et des Loges ont tourné tout leur arsenal contre les catholiques, et ceux-ci trop longtemps ont persisté à voir dans leur mise hors la loi une raison politique là où les autres plaçaient avant tout une exclusion religieuse. Excommuniés par la petite église, qui s'est fermée sur la République, ils ne peuvent que rester dehors ou abjurer les croyances séculaires. Entre eux et la minorité liberticide qui gouverne, flotte une masse inconsistante et veule qui va à l'opinion des gens en place, en apparence religieusement, politiquement, moralement gouvernementale, mais au fond simplement aplatie par lâcheté animale vis-à-vis du maître qui détient la pitance. Et c'est parce que cette masse qui marche pour son ventre se fait déplorablement plus flasque et inerte, c'est parce que au-dessus d'elle on semble avoir déserté la lutte, même sur le terrain de la conscience, que la commotion violente indiquée par M. Bodley et nécessaire aux nations qui s'abîment, devient de jour en jour le remède terrible contre l'aggravation du mal!

Villebois-Mareuil.

LES NOUVELLES
MONNAIES FRANÇAISES

Les jeunes souverains, d'ordinaire, ont hâte de voir leur propre effigie se substituer sur les monnaies à celles de leurs prédécesseurs. On ne pourra pas reprocher cette impatience-là à notre troisième République, puisque, pendant un quart de siècle, elle s'est contentée de reproduire, sur l'or, sur l'argent et sur le bronze, les mêmes empreintes que ses aînées. Ce long respect du passé s'expliquerait mieux si l'admiration universelle avait mis au rang des chefs-d'œuvre de la glyptique moderne la *Déesse* de Merley, la *Cérès* d'Oudiné, le gros *Hercule* et le petit *Génie* d'Augustin Dupré. Mais il n'en est pas tout à fait ainsi et, sans méconnaître les réelles qualités dont témoignent ces compositions, il faut bien avouer qu'elles restent fort au-dessous du magnifique *Louis XVIII* de Michaut, par exemple, ou même du solennel *Louis-Philippe* de Domard. Elles sont, en tout cas, d'un style qui a fait son temps et le *statu quo* ne pouvait s'éterniser. Dès 1889, à l'occasion du Centenaire et de l'Exposition, l'Administration des monnaies avait proposé l'ouverture d'un concours qui aurait préparé l'adoption de nouveaux types monétaires. Elle pouvait invoquer, à l'appui de ce désir, l'apparition récente et le prompt épanouissement d'une école de graveurs qui, avec d'autres moyens et d'autres effets que les grands maîtres d'autrefois, a su rendre à l'art de la médaille toute la richesse et tout l'éclat dont il est susceptible. Après les médaillons historiques de David d'Angers, ceux de Chapu avaient commencé une évolution que seconda bientôt l'initiative hardie de M. Ponscarme, rompant avec les traditionnelles servitudes dont son *Joseph Naudet* a fait définitivement justice. Et alors se sont révélées, coup sur coup, ces deux nobles muses que l'avenir honorera comme nous les honorons nous-mêmes, la muse brune de Chaplain et la muse blonde de Roty. L'une et l'autre ont leurs dévots, et cela se conçoit. Quelle puissance et quelle autorité chez M. Chaplain!

quelle forte simplicité dans ses allégories; dans ses portraits que de vérité et, en même temps, que d'éloquence! M. Roty, lui, met au service d'une pensée pénétrante et d'une exquise sensibilité toutes les grâces de la jeunesse, toutes les séductions de la forme. Chacune de ses créations est un poème, fier ou tendre, grave ou riant; et le métal, parfois si rebelle, semble heureux de lui obéir. De ces deux noms, à qui la gloire est assurée, il en faudrait rapprocher une dizaine d'autres, si l'on voulait faire le tour de la pléiade. Il nous suffira, — Degeorge n'ayant pas assez vécu pour réaliser tout ce que promettait son beau talent, — de faire sortir ici du rang M. Daniel Dupuis, le délicieux modeleur qui, avec une élégance et une sûreté de mains toujours égales, a déjà traité tant de sujets différents, depuis cette charmante *Source* qui date de son séjour à Rome jusqu'au beau forgeron assis, personnifiant le *Travail*, qui fait de l'insigne distinctif des organisateurs de l'Exposition de 1900 un vrai bijou.

La réputation croissante de MM. Chaplain, Roty et Daniel Dupuis, en France et à l'étranger, explique suffisamment la résolution prise par le gouvernement de procéder sans concours préalable au rajeunissement de notre numéraire. Aucun de ces trois grands artistes, peut-être, n'aurait consenti à s'exposer aux critiques d'un jury, et les étoiles de deuxième et troisième grandeur se seraient seules disputé le prix. On fut, par la même raison, amené à écarter la solution la plus rationnelle du problème, celle qui aurait consisté à adopter un modèle unique pour toute la série de nos instruments monétaires, sans distinction. Les espèces métalliques frappées sous le second Empire portent toutes le profil de Napoléon III, depuis la pièce de cent francs jusqu'au centime; et rien n'aurait empêché une belle tête de République de se répéter également à tous les degrés de l'échelle des valeurs. Cette uniformité présenterait même un avantage appréciable : grâce à nos révolutions, grâce aussi aux conventions internationales, notre circulation se trouve légalement ouverte à une foule d'effigies différentes, nationales ou autres, et le public, qui a déjà peine à s'y reconnaître, voudrait bien se voir épargner de nouvelles complications. Mais cette considération tout utilitaire n'a pas prévalu contre les préférences des dilettantes, justement curieux de voir trois maîtres éminents se lancer parallèlement dans la même entreprise; et l'un des premiers soins de M. Paul Doumer, devenu titulaire du portefeuille des finances (1er novembre 1895), fut de faire commander par le directeur des Beaux-Arts un projet de monnaie d'or à M. Chaplain, un projet de monnaie d'argent à M. Roty et un projet de monnaie de bronze à M. Daniel Dupuis. Aucune condition,

paraît-il, ne leur était imposée, ni comme sujets, ni comme délais; aucun contrôle spécial n'était organisé. On ne leur demandait même pas de se concerter entre eux, et il semble bien qu'en fait chacun ait opéré isolément. On peut dire que jamais une pareille liberté ne fut laissée aux artistes chargés d'une mission de ce genre.

Aujourd'hui, bien que la réforme soit encore incomplète, les trois projets sont arrivés l'un après l'autre à la période d'exécution. La *Semeuse* de M. Roty court déjà le monde, sous forme de menue monnaie blanche : pièces de cinquante centimes, pièces d'un franc et pièces de deux francs. Les sous neufs de M. Dupuis commencent à pénétrer dans les départements. Et le lancement de la pièce de vingt francs de M. Chaplain s'annonce comme très prochain. Le moment semble donc favorable pour initier ceux que ces choses intéressent aux diverses questions que peut soulever l'apparition d'une monnaie nouvelle. C'est ce que nous allons essayer ici. Pour plus de netteté, nous parlerons d'abord du bronze, puis de l'argent, et en dernier lieu de l'or.

I

LA MONNAIE DE BRONZE

C'est la plus modeste des trois : elle est inférieure aux deux autres et comme valeur nominale et comme valeur intrinsèque et comme force libératoire. Sa valeur nominale, à poids égal, est 20 fois moindre que celle de l'argent monnayé et 310 fois moindre que celle de l'or, puisque le kilogramme de monnaie française représente 3,100 francs quand c'est de l'or, 200 francs quand c'est de l'argent et 10 francs seulement quand c'est du bronze. Mais, pour le bronze, cette valeur officielle est fictive et nos sous ne constituent, selon l'expression de Jean-Baptiste Say, que de simples « billets de confiance ». Aux cours actuels, en effet, le bronze monétaire coûte 1 fr. 50 par kilogramme; même en ajoutant les frais de fabrication qui, par kilogramme de pièces frappées, sont évalués à 0 fr. 92 pour les pièces de dix centimes et à 1 fr. 32 pour celles de cinq, la valeur intrinsèque ne dépasserait guère le quart de la valeur nominale. Aussi bien nous constatons le fait sans songer à nous en plaindre. Ceux qui, pour plus de sincérité, proposeraient de quadrupler le poids et le volume des sous passeraient pour de mauvais plaisants; et c'est, au contraire, l'allègement de nos bourses que poursuivent les partisans, de plus en plus nombreux, d'une monnaie de nickel. Le caractère fiduciaire du billon n'aurait d'inconvénient

que si ces jetons qui passent de main en main étaient faciles à contrefaire ou s'ils pouvaient être versés en quantité illimitée par un débiteur dans la caisse de son créancier. Or, chez nous, nul n'est tenu d'en recevoir pour plus de 4 fr. 99 à la fois [1]; et dès lors comment regretter, même au point de vue des principes, les gros et lourds morceaux de cuivre du bon vieux temps?

Le régime actuel, en ce qui concerne le bronze français, date de 1852. Pendant toute la première moitié du siècle, on avait laissé circuler pêle-mêle les unités les plus hétérogènes : deniers, doubles et liards d'avant 1719 à l'effigie de Louis XIV, de Louis XIII, d'Henri IV et même d'Henri III; liards, doubles liards et sous de cuivre rouge à l'effigie de Louis XV et de Louis XVI, avec, au revers, l'écusson fleurdelysé et la couronne royale; sous de cloches, moulés ou frappés (décrets des 28 juin et 6 août 1791), à l'effigie de Louis XVI avec, au revers, le faisceau surmonté du bonnet phrygien et l'inscription : LA NATION, LA LOI, LE ROI; pièces de six et trois deniers au même type, en cuivre rouge; pièces de deux sous, d'un sou, et d'un demi-sou de 1793, dites « aux balances »; pièces d'un décime, de cinq centimes et d'un centime avec « la tête de Liberté », coiffée du bonnet phrygien, de Dupré; petites pièces de dix centimes à la lettre N, contenant deux dixièmes d'argent; billons italiens de l'époque impériale; monnaies obsidionales datant des sièges de Mayence (1793), d'Anvers (1814) et de Strasbourg (1814-1815); sous coloniaux à l'effigie de Charles X et de Louis-Philippe, etc..., etc... C'était une véritable tour de Babel; et chaque régime, à son tour, avait essayé de remédier à cette anarchie monétaire, mais tous les projets de lois élaborés dans ce sens s'étaient vus repoussés les uns après les autres.

Au lendemain de la révolution de Février, le gouvernement provisoire se décida à agir, sans plus attendre, et la réorganisation des monnaies de billon fut annoncée au pays par le décret-loi du 3 mai 1848 dont les considérants ne laissent dans l'ombre aucun des griefs de l'opinion :

« Considérant que la refonte générale des monnaies de cuivre, de métal de cloche et de bronze fabriquées il y a plus d'un demi-siècle est une opération depuis longtemps réclamée par le vœu public;

[1] L'article 2 du décret impérial du 18 août 1810 dit expressément : « La monnaie de cuivre et de billon de fabrication française ne pourra être employée dans les payements, si ce n'est de gré à gré, que pour l'appoint de la pièce de cinq francs. » Anciennement on pouvait solder jusqu'à un quarantième de tout payement en monnaie de cuivre.

« Que la difformité de ces monnaies, leur poids incommode, et la diversité de leurs empreintes sont autant de motifs qui, sous le rapport de l'art et dans l'intérêt des transactions commerciales, doivent faire désirer de les voir disparaître entièrement de la circulation ;

« Que l'action du frai, en altérant leur empreinte, a facilité les fabrications illicites des monnaies de bronze et l'introduction frauduleuse des espèces de cuivre étrangères ;

« Attendu qu'il est urgent de faire cesser d'aussi graves inconvénients en substituant à ces monnaies une monnaie nouvelle en rapport avec les progrès des arts, en harmonie avec le système décimal, et dont les empreintes, aussi parfaites que celles des monnaies d'or et d'argent, opposent les mêmes difficultés à la contrefaçon ;

« Que la fabrication des pièces d'un et de deux centimes est surtout réclamée par les citoyens peu aisés qui se plaignent avec raison d'être privés d'une monnaie nécessaire à leurs besoins et à leurs intérêts les plus urgents ;

« Qu'il y a lieu de satisfaire à un désir général et bien légitime, celui de voir l'effigie de la République sur les monnaies dont la circulation est la plus étendue... »

Si copieusement motivé qu'il fût, le décret du 3 mai resta lettre morte ou, du moins, il n'en sortit, comme résultat effectif, qu'une petite émission de 250,000 francs en pièces d'un centime, frappées avec l'ancien coin de Dupré (tête de Liberté). L'erreur du législateur de 1848 avait été de vouloir remettre en honneur le cuivre pur, condamné par l'expérience. La diversité même des matières jetées au creuset pendant la période révolutionnaire rendait facile l'appréciation comparative de leurs qualités ou de leurs défauts, et chacun avait pu se convaincre que le cuivre rouge est très sensible à l'oxydation ainsi qu'à l'usure. Le bronze résiste mieux. Il mérite aussi la préférence comme couleur et comme patine. Quelques pays, nous le savons, restent fidèles au cuivre, la Russie pour ses *copecs*, l'Autriche pour ses *kreutzers*, l'Inde anglaise pour ses *pices*, le Mexique pour ses *centavos*... Mais lorsque la loi française du 6 mai 1852, annulant le décret de 1848, eut prescrit l'emploi de l'alliage défini par 95 centièmes de cuivre, 4 centièmes d'étain et 1 centième de zinc, cette innovation parut généralement heureuse, et l'exemple donné par la France fut bientôt suivi par les peuples voisins, à commencer par l'Angleterre qui, de sa nature, n'est cependant pas très imitatrice.

L'administration évaluait à près de 50 millions de francs l'importance totale de tous les vieux billons existants ; et ses

calculs se sont trouvés justes. Extraire de la circulation ces 10 millions de kilogrammes de métal; puis, avec le cuivre ainsi obtenu, fabriquer, au fur et à mesure des retraits et des refontes, une somme égale de bronze ne pesant plus, d'après le nouveau système, que 5 millions de kilogrammes environ, c'était une besogne colossale. On y fit concourir, avec la Monnaie de Paris, celles de Strasbourg, Bordeaux, Lille, Rouen, Lyon et Marseille, qui ont toutes disparu depuis lors [1].

Les premiers sous neufs sortirent, dès décembre 1852, des ateliers du quai Conti, mais l'opération ne se termina qu'en 1857 (20 juin). A cette date, il avait été livré pour 48 millions 1/2 de pièces de dix centimes, cinq centimes, deux centimes et un centime, à l'effigie de Napoléon III (non laurée), gravée par Barre. Les frappes recommencèrent en 1861, avec la couronne de laurier en plus. Puis, après le 4 septembre, on fit passer sur le bronze, tel quel, le profil très classique, mais extraordinairement inexpressif de la République agricole d'Oudiné, avec son inscription sur le front, son chignon natté et son large bandeau de feuilles, de fleurs et d'épis, également nattés.

Lorsque cette froide divinité a enfin été admise, par le décret du 3 mars dernier, à faire valoir ses droits à la retraite, voici ce que, depuis 1852, il avait été lancé de monnaies de bronze, impériales ou républicaines :

MONNAIES DE BRONZE ÉMISES DE 1852 A 1898.

Périodes.	Types.	Valeurs nominales.
1852-1857	Napoléon III non lauré. . . .	48,500,000 fr.
1861-1870	Napoléon III lauré.	10,810,000
1870-1898	République d'Oudiné.	9,168,521
	Total des fabrications.	68,478,521

Dans ce chiffre total, les pièces de dix centimes entrent pour 36,204,710 francs, celles de cinq centimes pour 28,920,508 francs, celles de deux centimes pour 2,037,706 francs et celles d'un centime pour 1,315,597 francs; soit, en tout, près de 1200 millions de pièces, mesurant 30, 25, 20 ou 15 millimètres de diamètre et pesant ensemble près de 7000 tonnes, de quoi charger plus de mille wagons.

[1] Voy. les *Notes sur l'émission en France des monnaies décimales de bronze* (1852-1865), par E. Dumas, ancien directeur de la Monnaie de Rouen, 1868.

Aucune démonétisation n'a encore entamé, légalement, cette montagne de bronze; mais il va sans dire que, si demain le retrait était ordonné, bien des pièces manqueraient à l'appel. Nos sous, en principe, n'ont cours qu'en France, en Algérie et dans quelques autres de nos possessions d'outre-mer; mais, en fait, ils émigrent souvent, à charge de revanche, et leur expatriation, généralement temporaire, devient parfois définitive. Puis il s'en perd beaucoup dans la terre, dans l'eau, dans le feu ou ailleurs. Les sous du second Empire doivent avoir déjà subi un notable déchet; à plus forte raison les centimes. On ne serait sans doute pas au-dessous de la vérité en évaluant à 60 millions de francs le stock actuel. Or, pour un pays comme le nôtre, ce n'est point trop; nous pouvons même dire que ce n'est point assez, car on en a eu récemment la preuve. Tout le monde se rappelle l'extraordinaire invasion de billon étranger qui sévissait en France il y a quelques années. Ce genre d'importation est formellement prohibé et c'est justice (décret-loi du 11 mai 1807; lois douanières de 22 juin 1846, 8 mai 1881 et 11 janvier 1892); mais pour les sous argentins, espagnols, italiens et grecs, le jeu des changes était arrivé à rendre la contrebande si lucrative qu'elle prenait, sur toutes nos frontières de terre et de mer, les proportions d'une véritable industrie. Et contre ce fléau, la douane se montrait fort impuissante; elle arrêtait bien au passage quelques lots de sous étrangers, mais elle en laissait passer de bien autres quantités; et une fois entrés indûment dans la circulation française, on ne se croyait pas suffisamment autorisé par les textes à leur faire la chasse. Le public, de son côté, devenait d'autant plus tolérant que, sans cette infiltration quotidienne, il y aurait eu, sur bien des points, pénurie de billon. La disette, en effet, s'est accusée brusquement lorsque, il y a deux ans, un ministre qui avait le mérite de vouloir fermement ce qu'il voulait eut enfin pris, pour refouler l'ennemi hors de nos frontières, des mesures décisives : la loi du 30 novembre 1896, due à son initiative, coupait court aux hésitations de la jurisprudence et permettait expressément de saisir et de confisquer, même à l'intérieur, le bronze étranger. Une fois cette arme mise aux mains des pouvoirs publics, la circulation s'est, pour ainsi dire, épurée d'elle-même; seulement elle s'est alors trouvée insuffisante dans beaucoup de départements, et pour venir à son secours, la Monnaie de Paris dut, pendant bien des semaines, tenir ses fourneaux allumés nuit et jour.

Cette année encore, le Trésor a souvent eu peine à donner satisfaction aux besoins pressants qui se manifestaient tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et les sous neufs de M. Daniel Dupuis ne se sont pas assez multipliés jusqu'ici pour ramener partout l'abon-

dance. L'année 1898 en aura vu frapper pour 800,000 francs[1]. C'est peu, et les Parisiens eux-mêmes ne connaissent pas tous ces nouveaux sous dont il convient, dès lors, que nous tentions la description.

L'avers, comme disent les numismates, porte une tête qui, malgré son bonnet phrygien et sa chevelure flottante, ne rappelle en rien la dure Marianne dont Dupré, il y a cent ans, faisait la personnification de la première République. Ici le profil est un peu long, mais il ne manque ni de grâce ni d'expression, et la bouche, si elle ne sourit pas, semble toutefois disposée à sourire. Le casque de soie lui-même s'agrémente d'un rameau d'olivier qui, venant on ne sait trop d'où, monte le long de la tête et jette ses petits bouquets de feuilles ou de fruits partout où le besoin peut s'en faire sentir. Malgré cette précaution, le bonnet phrygien inquiètera certains esprits; il a aussi contre lui les préventions de quelques érudits, comme M. Anatole de Barthélemy, qui prend plaisir à démontrer qu'on n'y saurait voir, historiquement, l'emblème de l'affranchissement. L'argumentation paraît concluante; mais il en est de l'origine des symboles comme de l'étymologie des mots qui souvent ne correspond plus du tout à leur sens actuel; et l'on ne peut rien là contre. Chose digne de remarque! la même coiffure va se retrouver sur nos trois monnaies, bronze, argent, or; et cet accord ne résulte d'aucune consigne, d'aucune entente; M. Chaplain, pourtant, M. Roty et M. Daniel Dupuis ne passent, ni les uns, ni les autres, pour d'intransigeants jacobins.

Autre observation. La *République* de M. Dupuis, au lieu de regarder à droite comme celle d'Oudiné, regarde à gauche; et plusieurs ont déjà demandé le motif de ce changement d'orientation. On aurait évidemment tort d'y chercher une affirmation politique; mais alors, pour mieux protéger le public contre de dangereuses confusions, n'aurait-on pas dû éviter de tourner du même côté les effigies de l'or et celles du bronze? Malgré la diversité actuelle des figures, la pièce de 2 centimes, neuve ou dorée, se fera peut-être prendre, plus souvent qu'il ne faudrait, pour une pièce de vingt francs.

Examinons maintenant le revers, après avoir regardé la face. On sait qu'il faut pour cela faire pivoter les monnaies autour de leur axe horizontal, le haut de l'une des deux empreintes corres-

[1] La Monnaie a frappé en tout, avec le millésime 1898, un million de billon; mais les premiers 200,000 francs étaient encore de l'ancien type. La frappe des nouvelles pièces n'a commencé que le 23 avril pour les pièces de dix centimes et le 23 juin pour celles de cinq centimes.

pondant au bas de l'autre. Il n'en est pas de même pour les médailles.

Au revers des nouveaux sous, le graveur eût pu se contenter d'entourer d'un décor discret l'indication nette de la valeur de la pièce. Mais, là où s'offraient deux cadres, l'imagination féconde de M. Dupuis ne se serait pas aisément résignée à ne mettre qu'un tableau : il en aurait plutôt mis quatre, à en juger par la luxuriante série de croquis, de dessins, d'études préparatoires que reproduisait cet été *la Revue de l'Art*[1]. Entre autres esquisses, on voit se former là, délicatement, le groupe dont l'artiste a fini par faire choix pour l'abriter sous la devise traditionnelle, LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ. Ce groupe se compose d'une femme et d'un enfant, assis sur un nuage. Et feuilletez les jolies sanguines de la *Revue* : voici la femme, d'abord nue, qui se drape dans sa large robe; puis, comme elle doit personnifier la France, un superbe casque, chargé de lauriers et surmonté d'un coq qui chante, va se poser sur son jeune front, tandis que sur sa gorge et ses épaules se moule une courte cuirasse festonnée où grimace, sans nous faire peur, une petite tête de Méduse. Avec cela, dans la main gauche, l'olivier de la paix, et dans la main droite le drapeau tricolore enveloppant de ses plis le bel enfant qui représente « le génie du travail », travail industriel et travail agricole, tout à la fois, puisqu'il porte d'un côté des outils de fer et de l'autre des épis de blé.

Tout cela forme un ensemble très harmonieux, très élégant, et l'on regrette presque de voir un si brillant morceau se réduire, sur le sou, à des proportions telles que les détails y deviennent quasi microscopiques. On a même soutenu qu'au revers d'une monnaie la figure humaine n'était point à sa place. Les précédents ne manquent pas cependant : les Anglais, par exemple, ne montrent-ils pas avec orgueil, au revers du *sovreign*, le *Saint Georges* de Pistrucci, caracolant sur son cheval et menaçant de son glaive le dragon terrassé[2]?

Lorsque, en dehors de toute préoccupation d'art, on compare attentivement les sous neufs de M. Daniel Dupuis aux vieux sous d'Oudiné ou de Barre, on constate la disparition de trois signes cabalistiques que rien n'a remplacés. Même éclipse sur l'argent et sur l'or. Que signifiaient ces hiéroglyphes et pour quelle raison les

[1] Voy., dans la livraison du 10 juillet 1893 de la *Revue de l'art ancien et moderne*, l'article de M. H. Laffilée sur *le Nouveau Sou* et les vingt illustrations qui accompagnent le texte.

[2] Le même sujet décorait les *George noble* d'Henri VIII et il est intéressant de comparer la gothique naïveté de l'ancien groupe à la pureté toute classique de la composition de Pistrucci, inaugurée sous Georges IV.

a-t-on éliminés? Voilà encore une question à laquelle nous devons répondre et, pour cela, il importe de rappeler les changements intervenus depuis vingt ans dans l'organisation même du travail monétaire en France.

Jusqu'en 1879, inclusivement, la fabrication des monnaies, chez nous, se faisait « à l'entreprise », sous la surveillance de l'Etat. C'est encore ce qui se voit en Belgique. Mais dans tous les grands pays, maintenant, et dans beaucoup de petits, le gouvernement s'interdit de déléguer à qui que ce soit l'exercice d'un droit essentiellement régalien; et ce principe est devenu le nôtre aux termes de la loi du 31 juillet 1879, mise en vigueur le 1er janvier 1880. En même temps se fermait la dernière de nos Monnaies de province. Les Hôtels des monnaies avaient jadis été nombreux : on en comptait 24 sous François Ier, 13 sous Napoléon (sans compter celles de Gênes, Genève, Rome, Turin et Utrecht), 13 encore sous la Restauration. Or depuis l'ordonnance royale du 14 janvier 1539, tout au moins, les produits de chaque établissement se distinguaient par une lettre, dite lettre monétaire. Sans remonter au déluge, disons où étaient les 13 Monnaies qui fonctionnaient encore au commencement du règne de Louis-Philippe, à quelles dates ont eu lieu les suppressions et quelle était la série des lettres monétaires :

Sièges des Monnaies.	Dates des suppressions.	Lettres monétaires [1].
Paris.	»	A
Rouen.	1857	B
Strasbourg.	1871	BB
Lyon.	1858	D
La Rochelle.	1837	H
Limoges.	1837	I
Bordeaux.	1879	K
Bayonne.	1837	L
Toulouse.	1837	M
Marseille.	1857	MA
Perpignan.	1837	Q
Nantes.	1837	T
Lille.	1857	W

La Monnaie de Paris inscrit encore la lettre A, à titre de signature, sur les espèces d'or et d'argent qu'elle frappe pour le compte

[1] Sous Napoléon Ier, la Monnaie impériale de Gênes marquait ses produits des lettres C L, celle de Genève d'un G, celle de Rome d'un R couronné, celle de Turin d'un U, celle d'Utrecht d'un mât avec une flamme.

de certaines puissances étrangères. Mais, comme elle est seule désormais à travailler pour le gouvernement français, le ministre des finances a jugé que l'on pouvait sans inconvénient effacer cette majuscule qui ne serait plus qu'un pléonasme. Et du même coup sont tombés, pour la même raison, les deux *différents* ou *déférents*[1] qui, à côté de la lettre monétaire, constituaient comme les poinçons personnels des éditeurs responsables de notre numéraire, savoir le graveur général et les entrepreneurs particuliers chargés de diriger la fabrication dans les divers Hôtels. Il n'y a eu, depuis la Révolution, que six graveurs généraux et voici, avec les noms et les dates, l'indication de leurs différents respectifs :

Augustin Dupré, graveur général de l'an IV à l'an XI, avait pour différent une petite figurine tirant de l'arc.

Tiolier père (Pierre-Joseph), graveur général de l'an XI à 1816, avait pour différent : sous Napoléon, un grand T avec un petit r et sous Louis XVIII, une tête de cheval.

Tiolier fils (Nicolas-Pierre), graveur général de 1816 à 1842, avait pour différent : sous Louis XVIII, une tête de cheval, comme son père; sous Charles X, un T; sous Louis-Philippe, une étoile.

Barre père (Jacques-Jean), graveur général de 1843 à 1855, avait pour différent une tête de levrette.

Barre fils (Désiré-Albert), graveur général de 1855 à 1878, avait pour différent une ancre.

Barre (Auguste), frère du précédent, graveur général en 1879, avait aussi pour différent une ancre, mais il y ajoutait une petite « barre » traversant l'anneau à l'extrémité de la tige.

La réforme de 1879 ayant supprimé le graveur général des monnaies, en tant qu'entrepreneur de la fabrication des coins, le graveur de la Monnaie de Paris est maintenant un fonctionnaire comme un autre; mais il a encore à faire choix d'un poinçon qui lui soit propre. M. Lagrange, qui a exercé de 1880 à 1896, avait pour différent « un faisceau ». Son très distingué successeur, M. Patey, a pour différent « une torche ».

La Monnaie de Paris, elle-même, lors de l'établissement de la régie en 1880, a pris pour marque de fabrique une corne d'abondance; et c'est ainsi que, sur les derniers sous qu'elle ait frappés au type d'Oudiné, on voit, au-dessous du mot CENTIMES, la lettre A escortée à gauche de la corne d'abondance et à droite de la torche. La corne d'abondance s'insculpe également, avec le nom du métal

[1] Les deux termes paraissent avoir toujours été usités indistinctement. Maxime du Camp, dans le tome II de son *Paris* (ch. X, LA MONNAIE), penchait pour le second « du latin *deferre,* mettre de haut en bas ». L'autre expression serait plus facile encore à justifier.

employé, sur la tranche de toutes les médailles qui sortent des ateliers de l'Etat. Sous le régime de l'entreprise, les fabrications de Rœttiers (an IV et an V) étaient aussi caractérisées par une corne d'abondance; celles de L'Epine (an V-1820) par un coq; celles de Collot (1821-1842) par un C et une ancre entrelacés; celles de M. de Cambry (1843-1845) par une proue; celles de M. Dierickx (1855-1860) par une main et celles de M. le baron de Bussierre (1861-1879) par une abeille. Il serait trop long d'étendre cette nomenclature aux Monnaies de province [1].

La suppression des différents monétaires a paru regrettable, non aux artistes, qui l'avaient demandée, mais à quelques spécialistes, qui croient ces minuscules images plus difficiles à contrefaire que les effigies elles-mêmes. Rien, à coup sûr, ne serait si regrettable que d'avoir fait le jeu des faux-monnayeurs. Mais, à cet égard, l'exemple des peuples voisins semble rassurant. L'usage auquel la France vient de renoncer n'existe ni en Angleterre, ni en Belgique, ni en Allemagne, ni en Suisse, ni en Italie..., et l'on ne remarquait pas, hélas! que la fraude épargnât plus notre monnaie que celles des Etats voisins.

Tel qu'il est, le nouveau sou a été accueilli dans certains milieux avec un réel enthousiasme, dans d'autres avec quelque hésitation. La même phrase venait aux lèvres de tous ceux qui le voyaient pour la première fois : « On dirait une médaille ». Et, en parlant ainsi, beaucoup ne cherchaient qu'à bien exprimer leur vive admiration; mais, parfois, il faut le reconnaître, cette manière de dire impliquait une critique au moins relative. Et, comme la *Semeuse* de M. Roty a été l'objet d'appréciations analogues, il nous a paru nécessaire de chercher à bien pénétrer la pensée intime des personnes qui trouvent mauvais qu'une pièce de monnaie ressemble à une médaille. Voici comment l'une d'elles, amicalement interpellée, justifiait devant nous ses réserves :

« Autre chose est une médaille, autre chose est une monnaie. La médaille est, comme la statue, l'hommage durable que l'art rend à la gloire, et c'est ce que Pope, dans ses vers, a éloquemment exprimé [2]. La monnaie, elle, constitue tout à la fois un document officiel et un instrument commercial. La même esthétique ne sau-

[1] Une note très complète sur les différents monétaires en France depuis la Révolution a paru dans le *Deuxième rapport annuel du directeur des monnaies au ministre des finances*, année 1897.

[2] *The medal, faithful to its charge of fame,*
Through climes and ages bears each form and name;
In one short view subjected to our eye
Gods, emperors, heroes, sages, beauties lie...

rait donc convenir à l'une et à l'autre. Il sied que, d'un côté, on admire avant de comprendre; que, de l'autre, on comprenne avant d'admirer. Et la simplicité, la sobriété que cette distinction fondamentale commande au médailleur quand il devient graveur de monnaies, lui est également imposée par les conditions toutes différent dans lesquelles naissent et vivent les monnaies et les médailles. Il suffit d'avoir visité les ateliers du quai Conti pour savoir combien les modes de fabrication sont loin d'être identiques. Ici, c'est le vieux balancier à vis, ingénieusement modernisé, mais toujours patient et docile, revenant, s'il le faut, dix fois, vingt fois, trente fois à la charge pour donner à la médaille tout son mouvement et tout son fini; là, c'est la presse Thonnelier qui, d'un seul coup, donne au disque de métal sorti du découpoir la double empreinte exigée par la loi, et qui fait cela soixante fois par minute, avec l'impassible régularité d'un pendule battant la seconde. Le contraste est absolu et, par exemple, les hauts reliefs que le balancier peut produire, en prenant son temps, sont matériellement incompatibles avec le travail instantané de la presse. Il est de règle, d'ailleurs, que les monnaies doivent pouvoir se mettre en piles et en rouleaux, sans ballottement aucun, ce qui assigne comme limite extrême aux saillies des figures l'épaisseur du listel. Les médailles, elles, n'ont pas à s'empiler et peuvent, conséquemment, se permettre des caprices interdits aux sous et aux francs. Les médailles ne s'usent pas, non plus : leur vraie place est dans une vitrine, à l'abri des doigts indiscrets; et, dans ces conditions, l'artiste peut pousser très loin, si sa virtuosité l'y engage, la finesse du détail, la délicatesse du modelé, la légèreté des fonds, la graduation des effets de lumière. On doit, au contraire, éviter tout cela pour la monnaie, que la force des choses condamne à subir les frottements les plus irrévérencieux; et les éléments de sa beauté doivent être cherchés, non dans les parures superficielles que le frai leur enlèverait bien vite, mais dans la noblesse des conceptions, dans l'eurythmie générale des formes, dans la solidité des plans, dans la netteté des contours. D'une manière générale, le graveur qui signe une monnaie doit moins se préoccuper de ce qu'elle va être au sortir de ses mains que de ce qu'elle sera dans trente ans... »

Cette spécieuse argumentation était intéressante à reproduire. Malgré les démentis que l'art antique ne lui épargne pas, elle nous paraît reposer sur un principe juste. Seulement, nous ne pensons pas que ce principe ait été violé par les habiles ciseleurs à qui la France doit ses nouveaux symboles monétaires. Peut-être, si la chose était à recommencer, seraient-ils tentés eux-mêmes de

découper plus vivement, sur un champ plus uni, de moins fluides silhouettes. Un léger effort en ce sens semble se trahir dans le dessin de la *Semeuse*, quand on compare minutieusement la pièce de cinquante centimes, qui date de décembre 1897, à celle de deux francs, qui n'a pris corps que sept mois plus tard. Mais ce sont là de fugitives nuances. En toute sincérité, nous ne voyons rien dans les effigies actuelles qui les rende moins propres que les précédentes à bien remplir leur fonction sociale. Elles se frappent, comme les autres, à la presse Thonnelier, d'un seul coup, de seconde en seconde; et les spécialistes se sont déjà assurés que le frottement n'en altère pas plus que de raison les surfaces. Elles sont nées, croyez-le bien, aussi viables que leurs aînées; et alors, pourquoi leur reprocher d'être plus jolies? Ce qui vous inquiète en elles, quand vous les comparez à d'autres, ne sont-ce pas précisément leurs exceptionnelles séductions? Vous leur en voulez de la peine qu'elles vous feront en se ternissant sous vos doigts. Eh! ne nous plaignons pas qu'une fois, par hasard, la mariée soit trop belle. On l'a dit depuis longtemps, hélas! la beauté passe, la laideur reste.

Nous aurions fini si la question du bronze n'amenait naturellement avec elle la question du nickel, dont nous devons dire quelques mots. Quelques mots seulement : car, d'une part, il n'a encore été pris aucune décision; et, d'autre part, nous nous sentons assez étranger aux passions qui ont mis aux prises, plus d'une fois, les adversaires et les partisans d'une seconde monnaie blanche. Dans les deux camps on se montrait également ardent. Les réformateurs reprochaient amèrement aux sous de bronze leur poids, leur volume, leur malpropreté; ils vantaient la pureté du nickel; ils arguaient de sa valeur intrinsèque; ils énuméraient les vingt Etats qui, depuis le milieu du siècle, l'ont introduit dans leur organisme monétaire[1]. Les défenseurs du bronze répondaient, non sans aigreur, que les sous ne sont pas seulement faits pour les jolies petites pattes des Parisiennes, mais aussi pour les grosses mains de l'ouvrier et du paysan; que le nickel devient, lui aussi, bien sale et bien gris avec les années; que, si vingt pays l'ont adopté, les

[1] La Suisse en 1850, les Etats-Unis en 1857, la Belgique en 1860, le Pérou en 1863, le Chili et le Brésil en 1870, l'Allemagne en 1873, la Serbie et la Bolivie en 1883, l'Egypte en 1885, la Bulgarie en 1887, le Japon en 1888, l'Autriche-Hongrie en 1892, la Grèce en 1893, l'Italie en 1894; la République Argentine en 1896... (Voy. dans la *Gazette numismatique française*, 1re et 2e livraisons de l'année 1897, les articles de M. H. Denise sur *le Nickel à l'étranger*).

peuples qui s'en passent sont plus nombreux encore; que l'Angleterre, par exemple, dont on ne conteste guère l'esprit pratique, n'en a jamais voulu; qu'au Mexique le peuple a jeté à la tête des autorités les pièces de nickel qu'on avait essayé de mettre en circulation; que les Français ont déjà beaucoup de mal à se reconnaître au milieu des cent effigies différentes qui se superposent dans leurs bourses et que l'introduction d'un quatrième métal monétaire compliquerait d'autant plus leur tâche que le nickel et l'argent sont de la même couleur. Confusion trop facile entre l'argent et le nickel, c'est là, en somme, la grande difficulté. Les touristes distraits qui, en Belgique, en Allemagne ou en Suisse, se sont laissé prendre au piège ne sauraient admettre qu'il puisse y avoir progrès à donner le même aspect à deux unités d'ordre très inégal. Ils pourraient, à l'appui de leur thèse, rappeler l'histoire d'une de nos grandes compagnies de chemins de fer qui, il y a quelques années, avait cru réaliser un perfectionnement en appliquant la même peinture sur tous ses wagons de voyageurs, de sorte que la première, la seconde et la troisième classes ne devaient plus se distinguer que par leurs numéros. Cette transformation ayant été assez vite interrompue, un administrateur de la compagnie, à qui nous demandions pourquoi, nous répondait avec simplicité : « Parce que c'était une bêtise. » Il est à présumer que ce galant homme n'était pas nickeliste.

La crainte de quelques quiproquos n'a pourtant dégoûté de leur billon blanc ni la Suisse, ni l'Allemagne, ni la Belgique. D'ailleurs, les champions du nickel ont imaginé plus d'un moyen pour répondre à ce grief particulier. Les uns prônent la forme polygonale; mais on objecte que c'est une forme instable et que le polygone, par l'usure, redeviendrait bientôt cercle. D'autres demandent un trou au milieu de la pièce, comme dans les sapèques; mais on les traite de Chinois ou même de sauvages ; et les artistes, officiellement consultés, ont déclaré cette idée si ridicule que personne ne voulait plus en avoir pris l'initiative.

Il nous semble que ces polémiques, qui furent par moments virulentes, se sont légèrement adoucies. D'autres querelles, plus douloureuses et plus funestes, ont fait diversion. Puis la baisse rapide du nickel, dont le prix maintenant est à peine double de celui du cuivre, a refroidi les économistes que séduisait surtout, au début, la pensée de rendre moins fictive la valeur de notre billon. Enfin, cette croisade d'un nouveau genre a perdu son Pierre l'Ermite, un digne vieillard de quatre-vingts ans, qui croyait le salut de la France attaché au nickel troué et qui, sourd à toute objection, harcelait de ses plaidoyers et de ses réquisitoires le

parlement, les administrations, la presse. Il est mort, regretté de ceux mêmes que son infatigable apostolat n'avait pas convertis; il est mort, sans avoir mis le pied sur la terre promise, et il ne paraît pas avoir trouvé de successeur digne de lui.

Donc l'apaisement s'est fait; et c'est tant mieux. Le gouvernement n'en sera que plus à l'aise pour bien résoudre le problème dont il est saisi. Les déclarations faites à plusieurs reprises par M. G. Cochery visaient la création d'une pièce de nickel de vingt centimes, destinée à suppléer l'ancienne pièce d'argent de même valeur, que son exiguïté rendait incommode et qui a disparu, on ne sait trop comment. S'il est donné suite à ce projet, ce sera le moyen de tâter l'opinion sans engager l'avenir. Il suffira que la pièce offerte au public soit de dimensions telles qu'on puisse, au besoin, la réduire à deux modules moindres pour la pièce de dix centimes et pour celle de cinq. Qui vivra verra : rien ne presse encore. La science des alliages progresse de jour en jour et les conquêtes inespérées qu'elle a déjà faites nous en promettent d'autres. En unissant à doses graduées deux ou trois métaux différents, on voit parfois surgir des qualités tout autres que celles des éléments ainsi associés. Exemple : l'aluminium est blanc, l'or est jaune, et pourtant en associant 78 grammes d'or avec 22 grammes d'aluminium, on obtient le plus beau violet du monde. Qui sait s'il ne se découvrira pas, un jour, tel bronze inédit, rouge, vert ou bleu, qui coûterait 10 ou 20 francs le kilogramme et pourrait se monnayer sans plus de difficulté que l'argent ou le cuivre? Ce jour-là, la France se féliciterait d'avoir laissé dormir un peu longtemps la question du billon de nickel.

Attendons, s'il le faut, cette heureuse trouvaille. Jusque-là, ceux qui auront quatre sous à nous payer en seront quittes pour nous donner deux pièces au lieu d'une; et si ce sont deux des beaux décimes de Daniel Dupuis, nous n'aurons rien à regretter.

H. Gournay.

La suite prochainement.

ÉTUDES D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

LES DUCHÉS DE L'ELBE

L'ALLEMAGNE ET L'EUROPE

I

Le 15 novembre 1863, Frédéric VII, roi de Danemark, mourut. En temps ordinaire, la seule conséquence eût été un deuil d'étiquette dans les cours de l'Europe, une modification dans l'*Almanach de Gotha*. A l'heure où le prince s'éteignit, tout autre était l'événement. Ce fut la fatalité du second Empire que les complications, les *questions* (comme le public prit l'habitude de les appeler), se succédèrent les unes aux autres sans laisser aux acteurs ou aux spectateurs de la politique, un seul instant de trêve ou de repos. A la *question d'Orient* avait succédé la *question italienne;* la question italienne avait été remplacée par la *question polonaise;* l'affaire de Pologne absorbait encore les esprits, et voici que surgissait la *question danoise*, conflit restreint en apparence, mais où toute l'Allemagne se passionnerait, où toute l'Europe prendrait parti et où se verrait, dans un cadre moins tragique, l'image rapetissée de toutes les grandes violences qui s'accompliraient plus tard. C'est au début de la crise qui s'annonçait pour son pays que Frédéric VII venait d'expirer. Sur cette question, depuis longtemps débattue à grand renfort d'arguties, l'obscurité naturelle de l'esprit germanique avait jeté ses ténèbres; puis étaient venus les intrigants et les ambitieux qui avaient achevé d'embrouiller le droit pour le nier plus aisément. Horace conseillait aux écrivains de son temps de ne point toucher aux sujets qu'ils ne pourraient rendre clairs [1]. Quel ne serait pas l'allègement de la tâche si le précepte pouvait ici s'appliquer! Une telle licence, hélas!

[1] ..... *Quæ*
Desperat tractata nitescere posse, relinquit.
(*Epître aux Pisons*, v. 150.)

serait hors de propos. Dans la suite des événements contemporains, le Danemark a, comme la Pologne, sa place, et il semble que ce soient deux anneaux de la même chaîne. L'affaire polonaise a bouleversé toutes les alliances : la longue et énervante question du Danemark va peu à peu affaiblir dans les consciences la notion du droit, en sorte que l'Europe s'offrira sans défense à qui aura l'audace d'y établir un ordre nouveau.

Si l'on jette les regards sur une carte de l'ancien Danemark, l'œil est frappé par une rivière assez importante qui prend sa source non loin de Kiel, se rapproche d'abord de la Baltique et semble vouloir s'y jeter, puis se dirige vers l'ouest, baigne la ville de Rendsbourg et, après de nombreux circuits, déverse par un large estuaire ses eaux dans la mer du Nord. Cette rivière, qui coupe en deux parties fort inégales la presqu'île danoise à peu de distance de sa base, s'appelle l'Eider. L'Eider n'était pas seulement le fleuve le plus important du royaume, mais il avait été regardé de tout temps, il était regardé encore au commencement de ce siècle, comme formant la limite des deux races distinctes que les monarques danois abritaient sous leur domination. Au sud étaient le Holstein et le petit duché de Lauenbourg, pays de population allemande et, quoique gouvernés par les rois de Danemark, rattachés à la Confédération germanique. Au nord s'étendaient les terres scandinaves, à savoir : le Sleswig, puis le Jutland, enfin les Iles, dont l'une portait Copenhague, capitale de tout le royaume. Cette démarcation avait été consacrée par les siècles : *Eidora Romani terminus imperii*, disait-on au moyen âge, pour marquer où finissait le Saint-Empire romain.

Ce que la nature avait fait, ce que le temps avait érigé en maxime, l'érudition allemande entreprit de le contester. Entre le Jutland, uniquement danois, et le Holstein, uniquement germanique, elle découvrit que le Sleswig formait une zone intermédiaire ou, pour mieux dire, une terre à part, qui, sans se confondre tout à fait avec l'Allemagne, différait profondément du reste du Danemark. Par l'étude de vieux titres, dont les plus anciens remontaient au quinzième siècle, elle entreprit de persuader aux autres et de se persuader à elle-même que les habitants de cette province, sous peine de répudier leur origine, devaient chercher leur point d'appui, non à Copenhague, mais en Holstein. C'est à la même époque, disaient les savants de la nouvelle école, que les deux duchés de Sleswig et de Holstein ont été réunis à la couronne danoise : ils l'ont été à la condition qu'ils auraient le même sort, ne seraient jamais distraits l'un de l'autre, et jamais ne seraient incorporés au Danemark; ils étaient liés par un *nexus*

socialis, un lien de solidarité, et l'Eider qui coulait entre eux n'avait pu effacer ou détruire cette fraternité antique. Ainsi parlaient les docteurs de l'Université, au nom de ce prétendu droit historique qui, souvent, n'est ni le droit ni l'histoire. La langue allemande excelle à composer des mots; elle réunit les deux duchés dans la même appellation et le *Sleswig-Holstein* fut inventé. On ne revendiquait pas encore le Sleswig au nom de la grande patrie germanique, mais au nom du Holstein. Seulement le Holstein étant terre allemande, le reste irait par voie de conséquence, et bientôt on attirerait le tout à soi. La théorie une fois fixée, des gens très pratiques se rencontrèrent à point nommé pour la répandre. Les journaux la propagèrent, l'enseignement public la mit en relief. Il se trouva aussi que tous les arguments tirés des vieilles chartes s'accordaient à merveille avec des convoitises très positives et d'un goût très moderne. Studieux en toutes choses, les Allemands s'étaient appliqués à la géographie aussi bien qu'à l'histoire. Ils savaient de longue date que la côte orientale des duchés, avec ses baies en grand nombre et profondément découpées, se prêterait à la création des établissements maritimes qui leur avaient manqué jusque-là. Pour comble de bonheur, la revendication, formulée au nom des précédents historiques, empruntait à la réalité même des choses un certain aspect de ressemblance. En Sleswig, l'élément danois s'était, de temps immémorial, mêlé d'éléments germaniques. Le mouvement d'immigration, loin de diminuer, s'était accentué, et le sol appartenait en partie à des gens venus de l'autre rive de l'Eider; ces colons allemands, accueillis en hôtes, ne pouvaient-ils pas se proclamer les maîtres ou du moins se transformer, à l'occasion, en *frères à délivrer*? C'est ainsi qu'une opinion s'accrédita, celle qu'entre le Holstein et le Jutland s'étendait une *terre litigieuse*, le Sleswig, terre qui serait d'abord réclamée par la voie du droit, puis, si le droit était trop obscur ou insoutenable, par la force.

Une circonstance spéciale rendait particulièrement menaçante pour l'avenir cette théorie née de l'érudition, et peu à peu vulgarisée jusque dans le peuple. Il se trouvait que l'hérédité royale était régie d'après des lois différentes dans les diverses parties de la monarchie. Dans le Holstein ou, pour parler comme les Allemands, dans les duchés, la couronne n'était transmissible qu'en ligne masculine; dans le Jutland et dans les Iles, au contraire, la postérité féminine était apte à la recueillir. Que la dynastie régnante fût privée de descendance directe, et l'on risquait de voir surgir des compétiteurs armés de titres divers, cherchant leur point d'appui, les uns à Copenhague, les autres à Francfort ou à

Berlin, et revendiquant, soit pour partie, soit en totalité, la succession vacante. Ce serait la guerre civile, et peut-être la dissolution de l'antique royaume.

Longtemps ce sourd travail de désagrégation avait paru échapper aux souverains danois. Leur vigilance étant enfin en éveil, des lettres patentes du 8 juillet 1846 proclamèrent le lien direct qui unissait le Sleswig au Danemark. Les protestations furent grandes dans les pays germaniques; et ces clameurs eussent, à elles seules, montré combien l'érudition avait déjà tracé les voies à la conquête. L'année 1848 vint, année propice aux révolutions. Le Holstein se souleva contre la domination danoise; l'Allemagne intervint : les bataillons prussiens campèrent jusque dans le Jutland, et il fallut les remontrances réitérées de l'Europe pour ramener la paix sur les deux rives de l'Eider.

Cette première manifestation du conflit danois en montrait la gravité. Les puissances jugèrent que leur tâche serait bien incomplète si, rétablissant l'ordre dans le présent, elles ne le consolidaient pour l'avenir. L'essentiel serait de décourager toute tentative tendant à restreindre, au nord de l'Eider, la souveraineté danoise, puis de fixer par des règles péremptoires le droit héréditaire incertain ou méconnu. A la suite de longs pourparlers, un acte en forme très solennelle fut signé, le 8 mai 1852, à Londres. Il se résumait en deux points principaux. Tout d'abord, un principe était proclamé, celui de l'intégrité de la monarchie, sous la seule réserve du lien fédéral qui, depuis 1815, unissait le Holstein et le Lauenbourg à la Confédération germanique. En second lieu, la question de l'ordre successoral en Danemark se trouvait résolue, et en termes assez clairs pour que toute compétition future parût écartée. Frédéric VII n'ayant pas d'enfants, avait, entre les divers prétendants, choisi, pour lui succéder dans tous ses Etats, le prince Christian de Glüksbourg, et après lui ses descendants de mâle en mâle. C'est ce choix que les plénipotentiaires sanctionnèrent : par là ils faisaient du roi régnant et de son héritier présomptif les clients de l'Europe. Le traité fut signé par les représentants des cinq grandes puissances. Puis les Etats de second et de troisième ordre y accédèrent, y compris bon nombre de principautés de la Confédération germanique. Cependant, l'empereur de Russie, — comme chef de la maison de Holstein-Gottorp, — et, en outre, plusieurs princes allemands, puisaient en des généalogies plus ou moins obscures des titres éventuels à la succession danoise : tous y renoncèrent en faveur du prince de Glüksbourg. Le moins aisé à convaincre fut le duc d'Augustembourg, qui s'attribuait des droits sur les duchés et avait participé

aux derniers troubles. A la première nouvelle qu'il lui faudrait se dépouiller, il entra dans une grande colère; puis il s'adoucit, se fit offrir de l'argent, s'en fit même offrir beaucoup; enfin il se laissa séduire par la double perspective du payement de ses dettes et d'une grosse indemnité; à ces conditions, il abandonna, en son nom et au nom de ses descendants, toutes ses prétentions héréditaires.

La sage intervention des puissances semblait avoir, non seulement ramené la paix, mais prévenu les causes ultérieures de troubles. Le traité du 8 mai assurait au Danemark la garantie de l'Europe et le plaçait en apparence dans une condition analogue à celle qui, depuis vingt ans, valait à la Belgique des jours si prospères. Comment l'acte qui devait consolider la paix n'inaugura-t-il qu'une trêve précaire? Peu avant le traité du 8 mai, le gouvernement danois, à peine remis des calamités de la guerre, avait, dans ses dépêches aux puissances allemandes, laissé échapper, sous forme d'*éclaircissements* ou d'*explications*, des formules imprudentes; et ces paroles, soigneusement recueillies, agiraient à la manière de ces contre-lettres qui vicient les actes les plus solennels et les empêchent de porter leurs fruits.

Ces déclarations, interprétées plus tard comme de véritables engagements, avaient surtout trait au Holstein et au Lauenbourg; mais, par une funeste extension, elles touchaient aussi au Sleswig et semblaient reconnaître à cette dernière province une condition toute spéciale. Il était parlé de diète pour ce duché, de mesures destinées à satisfaire à la fois les deux nationalités danoise et allemande; en outre, l'une des dépêches venues de Copenhague contenait l'assurance que le Sleswig ne serait pas *incorporé*. Ces malencontreuses concessions fournissaient à l'Allemagne un prétexte pour intervenir et rouvraient le débat au moment où la conférence de Londres le déclarait clos. Après une assez courte accalmie, une guerre de plume commença entre la diète, où venaient affluer toutes les prétentions germaniques, et le roi Frédéric VII, jaloux de préserver l'indépendance de sa couronne. On s'épuiserait à compter les notes, les circulaires, les memorandum échangés entre les ministres danois et la Confédération. Plus d'une fois, l'hostilité fut poussée si loin, que de Francfort partirent des menaces d'*exécution fédérale*. Ce fut une lutte à la fois exaspérante et mesquine, poursuivie à l'aide d'arguments obscurs, de textes plus obscurs encore, et où l'étalage de la plus pédantesque érudition masquait mal l'appareil de la force qui, en fin de compte, trancherait le conflit. Que si on les dégageait des ténèbres où elles s'enveloppaient, les deux politiques, suivies en Allemagne et à Copenhague, pouvaient se résumer en deux mots. Frédéric VII

n'avait qu'une pensée, celle d'assurer à ses sujets holsteinois une autonomie complète, d'ôter de la sorte tout fondement aux ingérences de la Confédération germanique; puis, ayant ainsi fait la part du feu, de resserrer autour de lui, par des liens indissolubles, les autres provinces de la monarchie. Tout à l'inverse, les Allemands se souciaient fort peu de concessions qui ne viseraient que l'un des duchés : toute leur habileté se dépensait à entretenir l'agitation dans le Holstein, à la propager de là dans le Sleswig, à affirmer l'idée de solidarité entre les deux provinces dans l'espoir de les absorber pareillement. Frédéric VII eût été bien naïf s'il n'eût pénétré cette conduite plus raffinée que loyale. Longtemps il patienta, prêt à tous les sacrifices, pourvu qu'au nord de l'Eider, son indépendance souveraine fût reconnue. Dans l'entrefaite, il essayait, en prévision des prochains orages, de nouer des intelligences en Europe et de pousser sa propre famille : un fils du duc Christian de Glüksbourg fut appelé au trône de Grèce; une fille du même prince épousa l'héritier du trône d'Angleterre, et cette glorieuse alliance voila un instant les périls qui menaçaient le trône. Enfin, le gouvernement danois se décida à deux actes décisifs : par une patente du 30 mars 1863, il essaya de désintéresser le Holstein en le dotant d'institutions indépendantes; puis, huit mois plus tard, par la loi constitutionnelle du 13 novembre 1863, il fixa la condition du Sleswig et, sans l'incorporer, sans lui refuser ses franchises provinciales, le rattacha fortement à la monarchie. De ces deux actes, le premier avait éveillé les protestations de l'Allemagne, attentive surtout à ne point séparer les deux duchés : les comités, réunis à Francfort, avaient même demandé le rappel de l'ordonnance, et la diète, s'appropriant la résolution, l'avait notifiée au Danemark. L'acte du 13 novembre, en dérobant le Sleswig aux influences germaniques, était bien propre à précipiter la rupture. Ce fut le sort du Danemark que, deux fois en quinze ans, les crises de sa politique coïncidèrent avec un changement de règne. C'est au milieu des troubles de 1848 que Christian VIII avait rendu le dernier soupir. Une destinée pareille attendait Frédéric VII. La loi qui réglait l'état du Sleswig avait été adoptée le 13 novembre. Deux jours plus tard, le roi mourut. C'est cette nouvelle qui, transmise dans les chancelleries, venait d'y éveiller, non l'intérêt banal qui s'attache à un monarque de troisième ordre, mais un sentiment d'émotion, presque d'anxiété. Le prince disparaissait à l'heure des périls suprêmes, laissant son peuple en armes, ses Etats divisés, un successeur choisi entre plusieurs prétendants; et il avait pu voir, avant de fermer les yeux, ses puissants voisins prêts à fondre sur son pays.

II

Ce qui suivit fut plein d'obscurités, d'âpres convoitises, de mensonges et, plus encore, de fourberies. Toutes sortes de menées s'entremêlent, fastidieuses autant que compliquées, en sorte que le récit devient inintelligible s'il pénètre les détails et cesse d'être vrai s'il les néglige. Cependant, quand on perce ces épaisses et malsaines ténèbres, il semble que l'*affaire danoise* (l'affaire des duchés de l'Elbe, comme l'appelèrent les contemporains) peut tenir tout entière en trois choses, — une misérable intrigue tramée par un prince subalterne, — un petit complot collectif, ambitieux et débile, ourdi à la diète de Francfort, — enfin, une grande audace qui rejette dans l'ombre toutes les timides impostures, et, ne laissant aux malfaiteurs de second ordre que le discrédit ou la confusion, s'attribue sans partage tous les profits.

La petite intrigue princière fut la première à se dévoiler. Le 16 novembre, le prince Christian de Glüksbourg, doublement légitime par le choix de son prédécesseur et l'adoption de l'Europe, fut proclamé roi sous le nom de Christian IX. Deux jours plus tard, jaloux de témoigner ses sentiments nationaux, il sanctionna la constitution du 13 novembre que Frédéric VII avait proposée, que le Parlement avait votée et qui rattachait fortement le Sleswig au Danemark. Cet acte n'était point encore connu, la dépouille du monarque défunt n'était point encore confiée à la terre, et déjà la compétition éclatait. On se souvient de ce duc Christian-Frédéric d'Augustembourg, sujet félon de Christian VIII comme de Frédéric VII, qui, au milieu des troubles de 1848, avait revendiqué pour lui la souveraineté des duchés. Quel que fût le fondement de cette prétention, il y avait renoncé, et à la suite de longs pourparlers qui excluaient toute erreur comme toute surprise. La négociation avait été laborieuse, par les exigences du prétendant, fort habile à monnayer ses droits. Une rente annuelle de 2,000 l. st. ayant d'abord été proposée, la réponse avait été un dédaigneux refus. La somme est vraiment « trop pauvre », avait fait observer M. de Bismarck, alors ministre de Prusse à Francfort, et intermédiaire en tout ce marché[1]. Quand on avait parlé de 70 à 80,000 dollars prussiens, le prince était devenu plus attentif[2]. En fin de compte, l'indemnité avait été fixée à 1,500,000 doubles rixdales danoises. La somme avait paru bien forte : mais, comme l'observait M. de Manteuffel, l'avantage de la transaction serait de prévenir à

[1] *Correspondence respecting the affairs of Denmark*, 1850-1853, p. 102.
[2] *Correspondence*, p. 107.

tout jamais tout débat successoral[1]. L'acte de renonciation avait été rédigé avec une grande redondance de termes, comme si on eût d'avance soupçonné le parjure. Le duc renonçait *pour lui-même et pour ses héritiers :* outre l'indemnité, on lui payait ses dettes, mais il quitterait le royaume et s'engagerait à n'en plus troubler la tranquillité. Le prétendant promit tout cela « sur sa parole et son honneur de prince ». Sur cette assurance, les fonds furent versés, et on crut avoir acheté à ce prix la paix de l'avenir. Or, le lendemain de la mort de Frédéric VII, une déclaration du duc parut : il était devenu vieux, et, riche de l'indemnité, peu soucieux de nouvelles aventures, ne songeait plus, disait-il, qu'à passer le reste de sa vie *dans le calme et le contentement* en son château de Primtenau. Seulement, il léguait à son fils tous les droits que jadis il avait vendus. A cette même date du 16 novembre, celui-ci, en une proclamation datée du château de Dolzig, se présenta à ses « sujets » du Holstein, du Sleswig, du Lauenbourg. Il rappelait l'ancien ordre de succession, se prévalait spécialement de la récente abdication paternelle, invoquait « la sainteté d'anciens et de nouveaux serments » et, avouant d'ailleurs l'insuffisance de ses moyens d'action, se confiait pieusement à Dieu. Les jours suivants il s'adressa à l'empereur des Français, au nom du principe des nationalités, et à l'empereur de Russie, au nom du principe d'hérédité légitime. Alexandre, à ce qu'assure Gortchakoff, ne répondit point; moins avare de ses lettres, Napoléon honora le duc d'une épître où il l'appelait son « cousin », se disait le champion des nations opprimées, convenait que « le Danemark avait pu avoir des torts envers l'Allemagne ». De plus en plus en goût de souveraineté, le prétendant forma un ministère, décréta un emprunt dont on ne connaît point le résultat, annonça même la prochaine formation d'une armée. Le 10 décembre, il adressa une seconde proclamation à ses peuples et, tout à fait oublieux de l'argent qu'avait reçu son père, parla avec un dédain superbe des traités de 1852 « qui n'avaient pu, disait-il, ni infirmer les droits anciens ni créer des droits nouveaux ». Pourtant, en dépit de toute son assurance, Frédéric d'Augustembourg risquait fort de demeurer à l'état de prince *in partibus*. C'est de Gotha qu'il datait ses actes. Sans soldats, sans ressources, sans crédit, il était réduit à contempler de loin ses États et à regarder vers Kiel comme vers la terre promise. Un secours lui était nécessaire pour qu'il pût soutenir quelque temps son rôle sans verser dans le ridicule.

Ce secours lui vint de la diète. C'est alors qu'à l'intrigue isolée du duc d'Augustembourg se substitue l'action collective de la Con-

[1] *Correspondence*, p. 101.

fédération germanique qui prend en mains la cause de l'Allemagne et, sans l'avouer tout à fait, choisit le duc pour son instrument. Depuis de longues années, le sort des duchés de l'Elbe était l'objet habituel des délibérations de Francfort. Soutenir les prétendus droits du Holstein et, par extension du Sleswig, c'était s'ériger en champion de la « grande patrie », et la diète, déjà fort discréditée, n'eût eu garde de négliger cette occasion de popularité. A la nouvelle de la mort de Frédéric VII, l'émoi avait été extrême, et tous les représentants des petits Etats, tous les *dii minores* du corps germanique s'étaient rassemblés en mille conciliabules agités. Que ferait le nouveau roi? Continuerait-il la politique danoise de son prédécesseur? Céderait-il au contraire à l'influence allemande? Sur ces entrefaites, on avait appris que Christian IX maintenait la constitution du 13 novembre et, par là, marquait sa place à côté de Frédéric VII. Aussitôt les protestations avaient éclaté dans Francfort. Que de fois les rois de Danemark, en tant que membres de la Confédération, n'avaient-ils pas été menacés d'*exécution fédérale!* La menace s'était même renouvelée si souvent qu'elle avait cessé d'effrayer. Cette fois, la réalisation suivit de près. Le 7 décembre, l'*exécution* fut prononcée, et les gouvernements saxon et hanovrien reçurent l'ordre d'occuper militairement le Holstein, jusqu'à ce que Christian IX eût rempli ce qu'on appelait, ce qu'on voulait appeler ses devoirs de confédéré. Quelle que fût la gravité du vote, il ne dépassait pas les attributions de la diète. Ce qui dépasserait sa compétence, ce serait tout vœu, toute manifestation impliquant un changement dans l'ordre de souveraineté. Déjà les gouvernements de Bade et de Saxe ducale avaient invité la diète à évoquer à elle la question de succession. « Beaucoup de gouvernements allemands ont reconnu mon bon droit », écrivait, le 10 décembre, le duc d'Augustembourg, prompt à noter tous les témoignages de bonne volonté et à les amplifier. Entre tous les protecteurs du prétendant, le gouvernement bavarois était le plus puissant. Tandis que s'ourdissaient ces petites machinations, on recevait à Copenhague l'avis de l'*exécution* prochaine. Le chef du cabinet danois, M. Hall ne perdit pas un instant pour protester. Il fit observer que, si le roi son maître avait sanctionné la constitution du 13 novembre, il venait d'abroger l'ordonnance du 30 mars, relative au Holstein, et se déclarait prêt à toutes les concessions raisonnables. Il se retrancha derrière les puissances de l'Europe, derrière l'Angleterre surtout, qui offrait ses bons offices. Il ajouta enfin, avec une logique fort embarrassante, que toute réclamation adressée au roi Christian IX en tant que duc de Holstein, ne pouvait avoir de valeur que si les droits de ce prince sur ce même

duché étaient préalablement reconnus. Quelque sensée que fût la réponse, toute cette sagesse se dépensa en pure perte. A quelque temps de là les contingents saxons et hanovriens, commandés par le général saxon de Hacke, franchirent la frontière et se répandirent dans le Holstein. Jaloux d'éviter tout conflit, Christian IX avait évacué la province et ramené ses troupes derrière l'Eider. D'après les statuts de la Confédération, l'*exécution* n'était qu'une mesure provisoire, ne préjugeant en rien l'issue du différend qui l'avait rendue nécessaire. En dépit de cette règle, les commissaires, dès leurs premiers décrets, tinrent à marquer où les portaient leurs préférences. Ils défendirent aux autorités du duché de prendre la qualité de « royales », ils proscrivirent la cocarde danoise, ils abattirent tous les insignes qui rappelaient la souveraineté de Christian IX. Ces mesures furent suivies d'un acte de tolérance plus significatif encore. Le 30 décembre, le duc d'Augustembourg arriva à Kiel, et il put, sans menace d'expulsion, haranguer ceux qu'il appelait ses *sujets*, provoquer même sur ses pas des manifestations. Le lendemain, il adressa aux gens du Holstein et aussi à ceux du Sleswig (car ses regards se portaient au delà de l'Eider) une proclamation pleine d'espoir qui se terminait par ces mots : « Remerciez avec moi le Dieu tout-puissant qui nous a conduits jusqu'ici. Il nous conduira plus loin. »

Dans ce manifeste, la dernière phrase était de trop. Le pauvre duc d'Augustembourg était au bout de sa bonne fortune, et la Confédération au bout de son crédit. Pour accomplir une entreprise injuste, les mauvaises intentions ne suffisent pas; il faut en outre la force qui les transforme en acte et la persévérante audace qui ne s'arrête point en chemin. Or, le duc était faible; quant aux États secondaires, ils n'étaient guère moins débiles et, de plus, mêleraient des scrupules à leurs velléités iniques. Nous avons dit les petites intrigues princières, les petites menées fédérales. Voici l'heure où entrent en scène les grands acteurs. Au premier plan apparaît la Prusse; puis, derrière elle et à long intervalle, l'Autriche, un peu honteuse et troublée. La Prusse elle-même se personnifie en un seul homme, M. de Bismarck. Devant lui s'effacent tous les agents secondaires, et le misérable Augustembourg, qu'il ressuscitera de temps à autre pour les besoins de ses ambitions, et les États moyens qu'il laissera s'épuiser en vaines paroles, en attendant qu'il les bafoue, et l'Autriche, complice dans l'iniquité autant qu'oubliée dans le profit. Dès qu'il pénètre dans cette obscure affaire du Danemark, il la domine, l'incarne en lui et, suivant les nécessités de sa politique, en dissipe ou en épaissit les ténèbres. C'est pourquoi, à distance, toutes les autres images s'absorbent dans le puissant relief de la sienne.

A ne considérer que le passé, il ne semblait pas que le conseiller du roi Guillaume dût être pour la monarchie danoise un ennemi. Au début de sa vie parlementaire, en 1849, il s'était élevé avec une extrême vigueur contre l'invasion des duchés de l'Elbe et avait jugé l'entreprise inique autant que révolutionnaire. Trois ans plus tard, le cours de sa carrière diplomatique l'ayant amené à Francfort, il s'y était occupé à apaiser, non à aigrir, l'irritant débat : c'est sur ses conseils que le duc d'Augustembourg avait renoncé à ses droits successoraux. « M. de Bismarck, écrivait lord Cowley, alors représentant de l'Angleterre auprès de la diète, tient le langage le meilleur, le plus conciliant. Il ne cesse d'affirmer la bonne volonté de son roi, désireux, dit-il, d'une prompte et équitable solution. Il ajoute que l'intérêt de son pays est bien plutôt de soutenir le trône de Frédéric VII que de voir le Holstein séparé du Danemark [1]. » En montant aux honneurs, l'homme d'Etat prussien n'avait point abandonné ces maximes et, devenu premier ministre, il n'avait pas hésité à les proclamer. Ses entretiens avec l'ambassadeur danois en Prusse, M. de Quaade, fournissent un curieux témoignage de ses dispositions. A l'approche de la crise qui menaçait le Danemark, toutes sortes de dépêches effarées et inquiètes parviennent à Copenhague : or d'un seul point arrivent des informations favorables, c'est de Berlin. Au commencement d'octobre 1863, six semaines avant la mort de Frédéric VII, M. de Bismarck, sur le point de partir pour Bade, reçoit l'envoyé danois. Avec quel soin ne s'applique-t-il pas à le rassurer! Parlant de l'*exécution fédérale* déjà proposée, il répète à plusieurs reprises que les plus grands ménagements présideront à la mesure et que le droit d'intervention de la diète s'arrêtera aux limites du Holstein. Puis il ajoute sur un ton de plus en plus amical et comme en glissant un conseil : « Les procédés de la diète ne sont pas éloignés des désirs de votre gouvernement, qui a souhaité la séparation du Holstein. La diète se chargeant de consommer cette séparation, les projets de *danisation* dans le Sleswig ne seront que plus faciles à réaliser. » La suggestion répond si bien aux vues du cabinet de Copenhague que M. de Quaade se défie de cet excès de sollicitude et tient à écarter ce qui pourrait être un piège. « Ah! réplique-t-il aussitôt en protestant, notre gouvernement n'a pas l'intention d'*incorporer* le Sleswig. » La conversation s'égare un peu; enfin, M. de Bismarck, concluant l'entretien, le résume en dégageant sa responsabilité : « Soyez tranquille, la Prusse ne paraîtra dans toute cette affaire que le moins possible. » Au retour de Bade, le 21 octobre,

[1] *Correspondence respecting the affairs of Denmark*, 1850-1853, p. 98.

M. de Quaade est reçu de nouveau. Il trouve le premier ministre fort irrité, mais (chose très rassurante!) contre les ennemis du Danemark. Au cours de son voyage, il a découvert, au nord comme au sud du Mein, des Etats, des ministres qui voudraient, fût ce au risque d'une guerre générale, pousser jusqu'à la dernière extrémité les mesures contre la monarchie danoise, et cela, ajoute-t-il du ton le plus scandalisé, « dans le but d'assurer l'unité et la centralisation de l'Allemagne ». En écoutant ce langage, M. de Quaade ne peut se défendre d'un espoir, celui que son maître, en sa détresse, a trouvé un véritable ami. Pénétré de ces pensées, il exhorte sa cour à se montrer conciliante, se porte garant de M. de Bismarck, qui désire cordialement un arrangement. « Je puis déclarer en toute confiance, poursuit-il, que le gouvernement prussien souhaite que l'*exécution* n'ait pas lieu. » Le 27 octobre, le 3 novembre, nouvelles entrevues. De plus en plus M. de Bismarck s'érige en conseiller : il engage le roi Frédéric VII à se montrer large quant au Holstein; puis, ayant satisfait aux exigences fédérales, à réserver le reste du différend. Plus d'une fois il s'arrête au milieu de ses avis, en homme qui craint de trop s'avancer : « Il ne faut pas, dit-il comme pris de scrupules, que la Prusse soit accusée de conduire, avec le Danemark, des négociations privées. » Que pouvait souhaiter de plus la cour de Copenhague? Avec empressement M. de Quaade mande ces bonnes nouvelles. Ce qu'il loue surtout dans M. de Bismarck, c'est son soin à se renfermer dans la question fédérale, à éloigner toutes les autres perspectives, et il n'exprime qu'un regret, celui que le cabinet de Vienne reste bien en arrière du cabinet de Berlin [1].

Le dernier rapport de M. de Quaade est du 6 novembre. Le 15 novembre, Frédéric VII mourait. Six semaines plus tard, M. de Bismarck, se subrogeant à la Confédération germanique, se plaçait au premier rang parmi les ennemis du Danemark. Une si brusque évolution ne peut s'expliquer que par deux causes : l'état d'effervescence de l'Allemagne qui obligeait à ne pas se laisser distancer, la coupable inertie de l'Europe qui permettait d'oser beaucoup.

On sait comment les ambitions nationales s'étaient développées en Allemagne depuis le commencement de ce siècle. Enseignement de l'école, recherches ethnologiques, découvertes de l'érudition, fictions de l'art et de la littérature, institutions militaires, associations de toutes sortes, tout avait contribué à propager l'idée d'une grande patrie, non plus comme autrefois morcelée ou sujette, mais,

[1] Rapports de M. de Quaade à M. Hall, 8, 21, 23, 28, 31 octobre et 3 novembre 1863. (*Documents relatifs à la question dano-allemande, communiqués au Rigsraad*. 1864.)

au contraire, dominatrice, et s'étendant partout où la langue germanique résonnerait. Nos voisins d'outre-Rhin excellent à enfanter de ces conceptions, à la fois très vagues et très positives, que les âmes rêveuses caressent et que d'autres âmes très réalistes exploitent. Tandis que les poètes chantaient la *patrie allemande*, des esprits très pratiques, très envahissants même, s'appliquaient à en marquer les confins. La question du Sleswig-Holstein n'avait pas eu d'autre origine que cette sollicitude à rechercher des *nationaux*. Les hostilités de 1848, les négociations qui avaient suivi, les interminables débats de la diète, les perpétuelles polémiques des journaux, tout avait concouru à tenir le public en haleine. Il se trouvait donc qu'en 1863, cette affaire tenait dans les préoccupations générales une place tout à fait dominante. D'un bout à l'autre de l'Allemagne, c'était une croyance populaire qu'il y avait, non seulement au sud, mais au nord de l'Eider, tout un territoire, germanique par la majorité de ses habitants, et qu'il importait d'arracher à la race scandinave. Ce courant d'opinion, très puissant, quoique artificiellement créé, venait aboutir à Francfort. Dès le 22 octobre, M. de Rosenkrantz, représentant du Danemark auprès de la Confédération, mandait à Copenhague que « tous les plénipotentiaires de la diète étaient fort excités et qu'à tout prix on voulait l'*exécution fédérale*[1]. Les incidents qui avaient suivi la mort de Frédéric VII avaient encore accru cette agitation. Cette époque fut l'époque brillante de la *troisième Allemagne*, ainsi qu'on appelait les Etats moyens, par opposition à la Prusse et à l'Autriche. « M. de Pfordten, le premier ministre de Bavière, est bien belliqueux, » écrivait M. de Rosenkrantz. M. de Beust, chef du cabinet saxon, d'autres encore, ne se donnaient pas moins de mouvement. Pour tous ces personnages, jusque-là resserrés dans les limites étroites de leur petite patrie, quel ne serait pas le succès s'ils menaient à bien l'*exécution fédérale* et réduisaient le Danemark à capituler! Le rôle était grand, trop grand même pour leur taille, et c'est ainsi qu'en jugea M. de Bismarck. Jusque-là, il avait parlé avec égards du Danemark, avec déférence du traité de Londres; à Berlin, il avait rassuré, presque cajolé, M. de Quaade. Mais voici que, le conflit arrivant à l'état aigu, l'état de l'Allemagne, passionnée pour cette question des duchés, exigeait qu'il manœuvrât d'autre façon. Puisque cette affaire prenait décidément de grandes proportions aux yeux du patriotisme germanique, il importait que personne ne le devançât, que personne ne l'égalât, que seul il recueillît la popularité du succès. Aux bienveillantes

[1] Rapport à M. Hall (*Documents sur la question dano-allemande, communiqués au Rigsraad*, 1864.)

assurances prodiguées à M. de Quaade succède, dès lors, un langage plus sombre. Il jette, comme en passant, dans l'oreille des diplomates, des confidences inquiétantes. Il parle du sentiment populaire qui est très en éveil, de la pression des petits Etats, du mouvement démocratique qu'il est nécessaire de contenir. C'est au ministre d'Angleterre, sir André Buchanan, qu'il communique surtout ses appréhensions : il craint tout, même le duc d'Augustembourg; et c'est ainsi qu'il laisse entrevoir le jour où il prendra toute l'entreprise à son compte, même au mépris de toutes ses précédentes déclarations, même au mépris du traité de Londres que jadis la Prusse a signé.

Cette politique, qui se développa d'abord avec circonspection, se sentit bientôt encouragée par l'attitude des grandes puissances. Comme Christian IX avait notifié son avènement aux diverses cours de l'Europe, des envoyés extraordinaires lui furent dépêchés pour le complimenter. Ce furent, pour l'Angleterre, lord Wodehouse; pour la Russie, M. d'Ewers; pour la France, le général Fleury. Cette mission apprit peu de chose au malheureux souverain que, par une douloureuse ironie des mots, on venait féliciter : en revanche, elle vint à point nommé pour enseigner à M. de Bismarck le degré de hardiesse qu'il pourrait se permettre impunément.

Lord Wodehouse, avant de se rendre à Copenhague, passa par Berlin. Le 12 décembre il vit M. de Bismarck. Celui-ci proclama, en se les appropriant, les vœux de l'Allemagne : le Holstein, le Sleswig, le Lauenbourg, devaient jouir de droits égaux à ceux du royaume : le Sleswig ne devait, sous aucun prétexte, être incorporé au Danemark; enfin la récente loi, votée le 13 novembre, devait être déclarée inapplicable au Sleswig. « Sur ce dernier point, ajouta le ministre prussien, il n'y aura pas de compromis; il faut que la loi soit rapportée avant le 1er janvier, sinon les puissances allemandes se considéreront comme déliées de tous leurs engagements envers le Danemark, y compris le traité de 1852. » Il n'est pas téméraire de penser qu'en parlant de la sorte, M. de Bismarck haussait à dessein ses exigences, prêt qu'il était à les maintenir ou à les restreindre suivant la tolérance ou la fermeté de l'Europe. Quelle ne fut pas sa sécurité quand l'envoyé britannique, loin de manifester sa réprobation, se contenta de formuler quelques critiques et de solliciter des délais! La constitution du 13 novembre, répliqua-t-il, étant un acte législatif, ne pouvait être révoquée que par les Chambres elles-mêmes, et la décision ne pourrait être prise avant la fin de l'année. « Que le roi congédie son ministère et fasse un coup d'Etat, répliqua M. de Bismarck, enhardi par cette timidité. » Lord Wodehouse se borna à exprimer doucement ses regrets; il constata qu'un

tel langage équivalait à un programme d'intervention; puis il égara ses blâmes sur le duc d'Augustembourg qu'il traita assez durement : « Nous nous séparâmes dans les termes les plus courtois, écrit l'ambassadeur anglais en rendant compte de la conversation; au moment de prendre congé, je priai M. de Bismarck de fixer dans un memorandum les vues de sa cour, ce qu'il me concéda avec beaucoup de bonne grâce[1]. » — Sur cette « concession », lord Wodehouse partit pour Copenhague. Là, il dépensa auprès du faible Danemark toute l'énergie qu'il avait économisée auprès de la puissante Prusse. En plusieurs entretiens avec M. Hall, premier ministre de Christian IX, il le pressa de révoquer au plus vite la fameuse constitution de novembre : « Je ne puis admettre, répliqua avec gravité M. Hall, que par la récente constitution nous ayons violé nos engagements; mais sans entrer sur ce point dans un débat inutile, que gagnerions-nous à suivre le conseil de l'Angleterre? Une telle concession désarmerait-elle nos voisins? Ne serait-elle pas le prélude de demandes ultérieures? Le Danemark a besoin d'établir sur des règles bien fixes ses rapports avec l'Allemagne, non de rouvrir de stériles et interminables négociations. » Lord Wodehouse reprit avec quelque aigreur : « Il s'agit de savoir, non ce que le Danemark gagnerait à révoquer sa constitution, mais ce qu'il risquerait à la maintenir. — A repousser vos avis, les dangers sont grands, répondit M. Hall; à les suivre, ils sont plus grands encore. Le roi est obligé de compter avec les manifestations de l'esprit national et avec les susceptibilités de son peuple. » Puis le ministre danois, osant hasarder un reproche, se plaignit avec quelque vivacité que l'Angleterre, cette traditionnelle alliée, conseillât des sacrifices qui équivaudraient au suicide. Un peu ému de la riposte, lord Wodehouse protesta de sa bonne volonté, fit valoir les efforts du gouvernement de la reine en faveur de l'intégrité danoise. Bientôt, revenant à son thème favori, il prêcha de nouveau les concessions : « Que le roi Christian IX, par sa docilité, facilite la tâche de ses alliés; qu'il s'abstienne d'une fierté qui ne convient pas aux faibles; qu'il observe la plus extrême prudence en une crise où se joue le sort de son pays[2]. » Entre le petit Danemark et la grande Allemagne se recommençait l'éternelle fable du *Loup et l'Agneau*. Seulement à l'apologue un trait s'ajoutait qui manquait dans La Fontaine : c'était à l'*Agneau* qu'un ambassadeur était expédié pour le supplier de n'être pas trop provocant.

[1] Lord Wodehouse à lord John Russell, 12 décembre 1863. (*Denmark and Germany.*)

[2] Dépêches de lord Wodehouse à lord Russell, 19-21 décembre. (*Denmark and Germany* 1864.)

L'Angleterre était la meilleure amie du Danemark. Qu'attendre des autres puissances? A son arrivée à Copenhague, lord Wodehouse y avait trouvé l'envoyé moscovite, M. d'Ewers. On ne pouvait espérer que la Russie, encore embarrassée dans les affaires polonaises, liée d'ailleurs au cabinet de Berlin, fût très empressée à s'engager à fond dans la question danoise. M. d'Ewers se montra donc peu secourable, mais pas plus rogue que ne l'était l'envoyé britannique. En partant de Saint-Pétersbourg, il avait reçu pour instructions de réclamer du cabinet danois le retrait de cette malencontreuse constitution de novembre qui était jugée la cause de tous les maux. Il s'associa aux conseils de lord Wodehouse, répéta ses remontrances et plus d'une fois l'accompagna chez les ministres danois. Le 21 décembre, en terminant le récit d'une de ses entrevues avec M. Hall, l'ambassadeur britannique s'exprimait ainsi : « Je ne puis clore cette dépêche sans constater combien je suis reconnaissant de l'appui amical et cordial que j'ai reçu de mon collègue russe pendant le cours de cet entretien ; ses arguments ont coïncidé complètement avec ceux dont je me suis servi moi-même [1]. » Pour le pauvre Danemark, cette identité de vues était un médiocre reconfort. Etait-il possible que le tsar s'opposât bien énergiquement à ce que souhaiterait la Prusse? Les Danois, à cet égard, ne se faisaient point illusion et, si la froideur de l'Angleterre leur était une déception, ils n'avaient jamais compté sur le concours de la Russie.

Si tièdes, si équivoques que fussent ces appuis, rien n'était irrévocablement compromis tant que la France ne s'était pas prononcée. Tandis que lord Wodehouse et M. d'Ewers s'acheminaient vers Copenhague, le général Fleury s'apprêtait à quitter Paris. Les instructions qui lui furent remises par le ministre des affaires étrangères portaient la trace d'un petit dépit et d'une grande illusion. Voici où résidait le dépit : Napoléon se consolait malaisément que son récent projet de congrès eût reçu un médiocre accueil. Sous l'empire de ce mécompte, il inclinait à se renfermer dans une abstention boudeuse ou à signaler, d'une humeur chagrine, tout ce que le congrès eût pu résoudre et tout ce qui, faute de congrès, demeurait en suspens. Dans cet esprit, une réserve extrême et peut-être excessive était prescrite à l'envoyé impérial. Quant à l'illusion, elle reposait sur une croyance plus fâcheuse que tout le reste, celle que toute intervention directe en faveur du Danemark serait une atteinte au principe des nationalités, et cette erreur initiale devait peser jusqu'au bout sur la politique française. La

[1] Dépêche de lord Wodehouse à lord Russell, 21 décembre. (*Denmark and Germany*, 1864.)

seule recommandation positive qu'emportait l'ambassadeur, c'était celle d'exhorter le cabinet danois à remplir les engagements contractés, en 1852, envers l'Allemagne. Avant de partir, Fleury vit l'empereur, qui lui marqua sa volonté de ne point s'immiscer dans la querelle entre la Confédération et le Danemark et insista surtout sur *l'entêtement* des conseillers de Christian IX [1]. Muni de ces directions aussi vagues qu'incomplètes, le général arriva le 16 décembre à Copenhague. Aussitôt il se trouva fort entouré, à cause du grand pays qu'il représentait et surtout à cause de son crédit auprès de Napoléon ; car en lui, pensait-on, le diplomate se doublait d'un favori. Comme lord Wodehouse l'interrogeait, il s'exprima sur l'objet de sa mission avec une franchise presque brutale et en termes qui eussent consterné, s'il eût pu les entendre, le malheureux prince qu'il *venait complimenter*. « Je suis chargé, dit-il, de prêcher ici la politique modérée, la politique de conciliation. Je dois surtout faire savoir d'une manière explicite au gouvernement danois que s'il est engagé dans une guerre avec l'Allemagne, la France ne lui viendra pas en aide [2]. » Dans l'audience qu'il obtint de Christian IX, dans ses entrevues avec les ministres du roi, le général tint-il un langage aussi catégorique? C'est ce que nous ignorons. S'entretenant avec le chef du cabinet danois, il fit valoir à ses yeux les avantages d'un congrès qui eût permis de concilier la doctrine des nationalités avec les stipulations du droit écrit. Cependant les envoyés de Grande-Bretagne et de Russie, allant à lui, le pressèrent de se joindre à eux pour recommander le rappel de la constitution de novembre, seul moyen, disaient-ils, d'éviter la rupture. L'ambassadeur français télégraphia à Paris pour solliciter des ordres, puis il se joignit à ses deux collègues. Trois jours plus tard, Fleury quittait Copenhague, n'ayant rien fait d'efficace pour conjurer la crise et laissant toutes choses plus emmêlées que jamais.

L'Angleterre se montrait dure conseillère. La Russie était indifférente. La France parlait congrès ou aspirations nationales, et pour le reste se dérobait. Le pire serait que cet abandon où était réduit le Danemark se dévoilât aux yeux de ceux qui convoitaient ses dépouilles. Cet excès de bonheur ne manqua point à M. de Bismarck. Avant d'aller à Copenhague, lord Wodehouse avait passé par la Prusse et s'était bénévolement confessé à celui-là même qu'il eût dû fuir. En quittant Copenhague, Fleury prit, lui aussi, la voie de Berlin, en sorte que le conseiller du roi Guillaume put mesurer les pensées de la France aussi bien que celles de la

[1] Souvenirs du général Fleury, t. I, p. 277.
[2] Dépêche de lord Wodehouse à lord Russell, 19 décembre 1863.

Grande-Bretagne. Que le général ait plaidé la cause de la paix, la chose n'est point douteuse; mais le plaidoyer fut si tiède, entouré de tant de restrictions, si rassurant, en un mot, pour l'agresseur, que mieux eût valu le silence. Moins intimidé qu'encouragé, M. de Bismarck réclama derechef le retrait de la constitution de novembre : à ce prix seul, il pourrait modérer la Confédération et prévenir la guerre. S'étant exprimé de la sorte, le chef du cabinet prussien, suivant une coutume qui lui était déjà familière, égara l'entretien, effleura sans les aborder toutes sortes de questions alléchantes, jeta de tous côtés la sonde, afin de surprendre les convoitises de l'empereur et de chercher les moyens d'endormir sa vigilance. On parla du projet de congrès, puis de l'hégémonie prussienne à laquelle Napoléon n'était nullement défavorable : « Seulement, télégraphiait-il à Fleury, il faudra que la Prusse s'entende avec nous. » Entre temps, on médit fort de l'Autriche. Au milieu de toutes ces hautes visées, sur quel arrière-plan lointain n'apparaissait pas la pauvre petite affaire danoise! L'avocat semblait moins soucieux de défendre son client que de lier partie avec l'adversaire. De plus en plus en veine de confidences, M. de Bismarck parla de l'insurrection polonaise et de ses provinces de la Vistule : « Plutôt mourir, dit-il, que de laisser discuter nos possessions de Posen. » Puis il ajouta négligemment : « J'aimerais mieux céder nos provinces du Rhin. » — « Quant aux provinces du Rhin, télégraphia aussitôt Fleury, le mot a été prononcé. Faut-il insister? » Napoléon répondit : « Ne parlez pas du Rhin et tranquillisez sur Posen. » Après quoi, dans la même dépêche, l'empereur des Français se souvint du Danemark et, avec une résignation philosophique, il ajouta ces mots : « Nous avons fait pour le Danemark tout ce que nous pouvions faire. » Sur ce télégramme, Fleury quitta Berlin, comblé par M. de Bismarck, non moins comblé par le roi qui le chargea de « force compliments pour Sa Majesté impériale ». Sur un seul point (mais combien ce point n'était-il pas négligeable à côté de tout le reste!), sur un seul point, le général était sombre, c'était sur l'avenir de la monarchie danoise. « Que le roi Christian IX, écrivait-il, retire ou non sa constitution, il n'y aura pas moins des coups de fusil. » L'horoscope n'était pas malaisé à tirer : ce qui eût été sagesse autant qu'équité, c'eût été d'empêcher qu'il se vérifiât. Cependant le terrain demeurait libre pour M. de Bismarck. Avec un redoublement d'âpreté, il répéta son ultimatum : ou la guerre ou le retrait de la constitution avant le 1er janvier[1].

[1] Voy. *Souvenirs du général Fleury*, t. II, p. 273-286. — Voy. aussi *Denmark and Germany*, passim.

A Copenhague, ces sombres perspectives, d'abord un peu voilées, se découvraient une à une, et tous les cœurs se glaçaient d'effroi. L'*exécution fédérale* n'avait qu'à demi inquiété. Voici que la Prusse, entrant en scène, menait tout le complot. Le chef du cabinet, M. Hall, résigna ses pouvoirs. Un nouveau ministère fut créé, non sans quelque peine, sous la présidence de l'évêque Monrad. La date du 1er janvier approchait : c'était l'échéance fixée par M. de Bismarck pour la capitulation de la monarchie danoise. En ces conjonctures, M. Monrad, tout effaré, allait de sir Augustus Paget, ministre d'Angleterre, à lord Wodehouse, qui n'était point encore parti. A certains moments, il tenait un langage presque révolutionnaire, parlait de « lancer le peuple », traçait tout un programme de résistance : « Si les Danois, disait-il, sont repoussés du Sleswig, ils continueront la lutte dans le Jutland; ils se battront à outrance dans les Iles, jusqu'à ce que Copenhague tombe aux mains de l'ennemi. » Ces velléités belliqueuses étaient courtes. Le plus souvent, le malheureux ministre se contentait d'énumérer ses concessions et plaçait dans l'Europe son espoir. Mais quelle n'était pas ici la déception! L'Europe, complaisante pour le fort, parcimonieusement équitable pour le faible, réservait pour Berlin ses prières, pour Copenhague ses sommations.

Au milieu de cette crise, tous les regards des diplomates se tournaient vers les bords du Danube. Le gouvernement de Vienne, selon qu'il modérerait la Prusse ou qu'il s'attacherait à ses pas, pourrait prévenir ou précipiter le conflit. A ne voir que les apparences, il ne semblait pas que l'empereur François-Joseph fût intéressé dans cette querelle lointaine qui s'agitait aux limites des pays scandinaves. La crainte de troubler la paix européenne, de soulever la question des nationalités, de grandir une ambition rivale sans aucun profit pour soi-même, tout paraissait convier l'Autriche à l'abstention. Longtemps les ministres de l'Empire, pénétrés de ces pensées, avaient affecté de n'émettre dans l'affaire danoise aucun avis personnel. Pendant les derniers mois de 1861, pendant la première partie de l'année 1862, notre ambassadeur, M. le duc de Gramont, avait transmis à cet égard des informations très nettes. Dès le 30 novembre 1861, il s'exprimait en ces termes : « Depuis l'origine du différend danois, le gouvernement autrichien en a laissé, pour ainsi dire, la direction à la Prusse. » Il écrivait un mois plus tard : « Le cabinet de Vienne a abdiqué toute initiative dans la question des duchés. Si l'on veut exercer une utile influence, c'est à Berlin qu'il faut agir et parler. » — « L'Autriche, ajoutait-il le 31 janvier 1862, est peu soucieuse d'imposer au Danemark une contrainte péremptoire. En s'associant

aux réclamations, elle laisse entendre qu'elle ne les a point inspirées [1]. » Pourtant, comme le temps s'avançait, le duc de Gramont, sans se départir de ce langage, avait développé, à plusieurs reprises, une considération qui tenait fort à cœur aux ministres viennois. Après avoir répété que l'Autriche n'entretenait aucune animosité contre le Danemark, il observait que jamais elle ne laisserait son entreprenante voisine agir seule, parce que jamais elle ne voudrait lui laisser *le monopole du mandat fédéral.* Abandonner le champ libre à la Prusse dans le nord de l'Allemagne, et très spécialement dans les duchés, c'était grandir « le Piémont septentrional », comme disait M. de Rechberg, et lui transférer la direction du mouvement national germanique. Cette appréhension d'être distancé en popularité, d'être éclipsé en influence, était devenue beaucoup plus vive lorsque M. de Bismarck, arrivé au pouvoir, avait commencé à dessiner sa politique aventureuse. Il se trouverait donc que les deux puissances se rapprocheraient pour se surveiller mutuellement ou se contenir, et que l'action commune aurait pour fondement, non l'amitié, non l'identité des pensées, mais la jalousie. Durant l'automne de 1863, on avait vu les ministres autrichiens accentuer leur langage vis-à-vis du gouvernement danois, s'approprier même certaines formules hautaines ou amères tout à fait inaccoutumées dans leur bouche. M. de Rechberg proclamait comme par le passé la validité du traité de Londres et sa volonté de respecter l'intégrité de la monarchie danoise; seulement, il revenait avec une insistance marquée sur les engagements de 1851 et de 1852, et parlait de la *non incorporation* du Sleswig, comme on eût pu le faire à Francfort ou à Berlin. Sur ces entrefaites, un incident survint qui fit grand bruit dans les cercles viennois. Christian IX ayant envoyé à François-Joseph le contre-amiral d'Irminger pour lui notifier son avènement, celui-ci attendit trois jours que l'empereur le reçût et dut repartir sans avoir obtenu d'audience. De la part de l'Autriche qui avait signé le traité de Londres et reconnu les droits héréditaires du nouveau roi, le procédé était peu justifiable et sentait déjà l'état de guerre. Sur ce traité même du 8 mai, le langage de M. de Rechberg avait un peu changé. Son adhésion n'était plus que conditionnelle : « Le cabinet de Vienne, disait-il, est décidé à rester sur le terrain du traité; mais, ajoutait-il à titre de correctif, pourvu que le Danemark révoque la constitution de novembre et remplisse les engagements de 1851 et de 1852. » S'exprimait-on autrement aux bords de la Sprée, et le gouvernement de Vienne ne rejoignait-il pas celui de

[1] Correspondance inédite.

Berlin? Alliance bizarre et fondée, on ne saurait trop le redire, sur la méfiance! Tout était étrange dans l'enchaînement des causes qui poussaient le conflit jusqu'à l'état le plus aigu. Jadis l'érudition allemande avait établi que les duchés faisaient de droit partie du patrimoine germanique. La diète de Francfort avait recueilli ce vœu, et, de crainte de se laisser distancer par l'opinion publique, se l'était approprié. La Prusse, à son tour, afin que nul ne la dépassât en popularité, s'était subrogée à la diète de Francfort. Voici que l'Autriche enfin se portait aux côtés de la Prusse, de peur d'être accusée d'indifférence pour la grande patrie; et c'est ainsi que de ce malsain mélange de l'ambition et de la jalousie naissait la coalition contre le malheureux Danemark.

Cette entente des deux puissances apparut clairement quand, le 28 décembre 1863, la Prusse et l'Autriche, par une motion commune, demandèrent que la diète sommât le Danemark de révoquer la constitution de novembre; en cas de refus, le Sleswig serait occupé, comme l'était déjà le Holstein. La diète ayant décliné la solidarité d'une mesure qui dépassait fort sa hardiesse, les deux hauts confédérés déclarèrent qu'ils prendraient à leur compte l'agression. Le 16 janvier 1864, un ultimatum parvint à la cour de Danemark. Il était bref autant que menaçant. Si les conseillers de Christian IX n'avaient pas dans les quarante-huit heures abrogé la constitution, les deux ambassadeurs quitteraient Copenhague. Ainsi parlaient les deux puissances, mais en colorant leur conduite de toutes sortes d'explications : l'entrée dans le Sleswig ne serait point conquête, mais simple prise de gage; l'intégrité du Danemark serait respectée. Si le recours aux armes était nécessaire, la plus grande modération présiderait aux arrangements de la paix. Tel était, à cette heure où les ménagements semblaient encore de mise, le langage de M. de Rechberg à Vienne et, je crois aussi, de M. de Bismarck à Berlin.

Cette dissimulation était inutile, tant l'état de l'Europe rendait superflues les excuses! Liée au Danemark par une amitié traditionnelle, une récente alliance de famille, le souvenir des engagements conclus sous ses auspices à Londres, l'Angleterre songeait à une médiation. Mais elle tentait vainement d'émouvoir la Russie, d'entraîner la France. — De Saint-Pétersbourg, lord Napier envoyait des nouvelles décourageantes : il n'y avait guère d'espoir, mandait-il, que le gouvernement du tsar se résignât à adresser des représentations à la Prusse. Gortchakoff contemplait avec une sérénité tranquille le développement de la crise; la seule conduite qu'il conseillait au Danemark, c'était de ne point résister, de considérer l'envahissement comme une *occupation;* de la sorte, l'excessive

patience de la victime ayant prévenu l'effusion du sang, on sauvegarderait jusqu'au bout les apparences de la paix [1]. — La France était fort éloignée d'un tel langage qui eût semblé ironie ou complicité. Mais toutes sortes de motifs la rendaient tiède pour la défense du droit violé. La question danoise semblait bien mesquine, bien ennuyeuse, bien obscure surtout; pour la débattre, il eût fallu la comprendre; et qui donc se flattait de l'avoir pénétrée? Napoléon aimait les causes justes, mais à la condition qu'elles fussent éclatantes; or, ici, le droit était modeste, quoique sacré. La puissance à combattre était la Prusse, celle de toutes les puissances que Napoléon alors caressait le plus, dans l'espoir d'action commune et d'agrandissements communs. A Paris, on avait encore sous les yeux la dépêche péremptoire par laquelle lord Russell avait écarté la proposition de congrès; quoi de plus naturel, de plus humain, sinon de plus légitime, que d'user de représailles et, à qui parlait médiation ou conférence, de répondre congrès! Une considération enfin dominait toutes les autres. Aux Tuileries, on avait sur le cœur les vaines négociations polonaises, et on était bien résolu à se taire désormais, à moins qu'on ne fût prêt à tirer l'épée. Que de fois, durant ce mois de janvier 1864, l'ambassadeur d'Angleterre ne se rendit-il pas au quai d'Orsay! M. Drouyn de Lhuys l'écoutait sans l'interrompre, et avec une gravité attristée. Il ne niait pas les périls du Danemark et réprouvait, au même titre que l'envoyé britannique, les abus de la force. En revanche, à peine un plan lui était-il proposé que son esprit se montrait prodigieusement fertile à trouver les objections : il ne refuserait certes pas de participer à une conférence ou de s'associer à une médiation, mais il faudrait au moins que quelque espoir d'accord subsistât: les choses étaient trop avancées pour un arrangement pacifique; bientôt, entrant dans les détails, il multipliait les interrogations : était-on en mesure d'assurer le *statu quo* militaire et politique pendant les négociations? les projets anglais seraient-ils acceptés par la diète? Lord Cowley discutait les critiques, s'ingéniait à les amoindrir, puis ajoutait avec une légère, très légère nuance d'impatience : « Nous ne préviendrons point la guerre en observant la marche des événements l'arme au bras. » En dépit de tous les arguments, M. Drouyn de Lhuys ne se laissait pas convaincre. Que si l'ambassadeur devenait trop pressant, il répliquait, non sans une arrière-pensée de reproche, que la récente campagne en faveur de la Pologne n'encourageait guère à recommencer une campagne pareille; on ne s'associerait à l'Angleterre que si l'Angle-

[1] Dépêches de lord Napier à lord Russell, 10 et 11 janvier 1864 (*Denmark and Germany*).

terre était décidée à aller au delà des remontrances; et sur ces souvenirs un peu irritants, l'entretien prenait fin[1]. — Ce qui complétait la confusion, c'est que la Grande-Bretagne, cette protectrice du Danemark, ressentait elle-même, par intervalles, quelque embarras de son patronage. Comme le Danemark, la Prusse se rattachait à elle par la communauté de religion, les liens de famille, de vieilles habitudes d'amitié. La reine, en mémoire du prince Albert, répugnait à tout ce qui la séparerait de l'Allemagne, cette patrie de son époux. Que si on allait jusqu'à la guerre, ne ferait-on pas le jeu de la France qui se porterait jusqu'au Rhin [2]? Au fond, la protection semblait bien onéreuse. Dans cet esprit, on n'était pas éloigné de reprocher au Danemark tous les soucis qu'il causait à l'Europe : il était, lui chétif, l'objet de bien des ennuis : vraiment, il aurait dû être plus avisé et aider un peu la tâche de ses amis. On le traitait en parent pauvre que volontiers on soutient, que plus volontiers on malmène. Il se trouvait donc que des remontrances énergiques étaient méditées au *Foreign-Office*, mais s'affaiblissaient fort en approchant de Berlin; parfois même elles n'arrivaient point du tout, ou bien encore, se trompant de chemin, elles allaient se déverser à Copenhague.

On le vit bien quand l'ultimatum du 16 janvier parvint à la cour de Danemark. La plus impérieuse représentation fut adressée, non aux puissances allemandes, mais aux conseillers de Christian IX. « Le gouvernement de Sa Majesté, écrit, le 18 janvier, Russell à sir Augustus Paget, exhorte sérieusement le gouvernement danois à révoquer sans perdre de temps la constitution de novembre en tant qu'elle s'applique au Sleswig, et à convoquer immédiatement le Rigsraad à cet effet. » Sir Augustus Paget se rend aussitôt auprès de l'évêque Monrad et exprime sa surprise, son désappointement que le Danemark n'ait pas déjà souscrit à sa propre immolation. « Mais, réplique Monrad, à quoi serviront de nouvelles et illusoires négociations? » Puis il ajoute, avec une volonté déjà un peu fléchissante, que sans doute la note du 16 janvier sera suivie d'une autre sommation et qu'il sera temps alors de consommer le sacrifice, si vraiment on ne peut l'éviter. « Que gagnerez-vous à attendre une autre sommation? réplique durement le diplomate anglais; vous aurez vingt-quatre heures pour vous décider, au lieu de quarante-huit, voilà votre seul bénéfice. » La conversation se prolongea quelque temps. Enfin Monrad, vaincu, tira de son porte-

[1] Dépêches de lord Cowley à lord Russell, 5, 7, 14 janvier 1864. — Voy. aussi *Documents diplomatiques*, 1864, p. 6-8.

[2] Voy. Spencer Walpole, *Life of John Russell*, t. II, p. 389-390. — Voy. aussi Evelyn Ashley, *Life of Palmerston*, p. 425 et 431.

feuille un écrit préparé d'avance : c'était une déclaration du gouvernement danois qui s'engageait à convoquer le Rigsraad et à faire voter par lui le retrait de la constitution. Sir Augustus Paget se fit lire à plusieurs reprises le document, en pesa tous les termes, le jugea « presque satisfaisant », puis, après avoir indiqué quelques retouches, estima que son client avait assez montré sa docilité. « Si cette dernière concession est rejetée par la Prusse et l'Autriche, écrivait-il à Russell, on ne pourra conclure de ce refus qu'une chose, c'est que les deux puissances allemandes ainsi que la Confédération germanique ne poursuivent rien moins que le démembrement du Danemark [1]. »

Le 21 janvier, la résolution du cabinet danois fut notifiée par le télégraphe à Paris, à Saint-Pétersbourg, à Londres, à Stockholm. Les puissances non allemandes interposèrent leurs bons offices et cette fois en un langage qui ne permettait point de réplique, puisque Christian IX s'engageait dans la voie que lui montrait ses adversaires eux-mêmes. En ces conjonctures éclatèrent les ambitions prussiennes. A Berlin, tout se préparait pour l'entrée en campagne, et les militaires se réjouissaient d'éprouver leurs forces après une longue période de paix. « Songez, mon cher général, que je suis général de division et que je n'ai pas encore vu le feu. » Ainsi s'était exprimé, quelques jours auparavant, le général de Manteuffel, causant avec le général Fleury [2]. « La question, disait le général de Roon, n'est pas une question de droit, mais une question de force, et la force, nous l'avons [3]. » M. de Bismarck se refusa à tout nouveau délai, qualifia de fin de non-recevoir les concessions danoises. L'Autriche suivit, mais avec toutes sortes de raisonnements subtils pour masquer l'injustice et avec cette attitude contrainte des honnêtes gens qui participent à une iniquité. Le plus singulier, ce fut que le chef du cabinet viennois parvint à rassurer M. de Gramont : « Je suis convaincu, écrivait notre ambassadeur, que l'Autriche et la Prusse sont résolues de maintenir en fin de compte l'intégrité de la monarchie danoise [4]. » Comme le mois de janvier s'avançait, Prussiens et Autrichiens remontèrent à travers le Holstein, poussant à droite et à gauche les contingents fédéraux, ainsi que font de puissants malfaiteurs qui en écartent de plus petits. Ceux qui détenaient le grand-duché de Posen, la Hongrie, la Vénétie, la Galicie, marchaient à la délivrance des *frères allemands* opprimés par le Danemark. Le 30 janvier, le feld-maréchal Wran-

[1] Dépêche de sir Augustus Paget à lord John Russell, 19 janvier 1864.
[2] Fleury, *Souvenirs*, t. II, p. 286.
[3] Theodor von Bernhardi, *Der Streit um die Elbherzogthümer*, p. 163.
[4] Dépêche du 26 janvier 1864 (Correspondance inédite).

gel, en une brève sommation, notifia au commandant militaire danois qu'il avait ordre d'occuper le Sleswig et, en conséquence, l'invita à l'évacuer. Je me souviens avoir lu quelque chose de pareil. Jadis, aux jours de 1860, un aide de camp du général Fanti avait porté des paroles à peu près semblables au bivouac de Lamoricière. Le 1er février, les alliés franchirent l'Eider. L'Europe, qui avait supporté l'invasion des Marches, ne s'émut guère de cette nouvelle invasion. Elle ne devina point l'émule de Cavour, ou négligea de l'arrêter à son premier pas. Après tout, n'avait-on pas fait assez pour le pauvre petit Danemark? Embrouillé était le litige, humble était la victime, lointain était le champ du combat. Seulement le droit ne se mesure ni à l'éclat ni à l'importance de l'objet qu'il sauvegarde; et ce droit qu'on n'avait point défendu sur les bords de l'Eider, on devrait le défendre un jour sur les bords du Rhin.

III

L'armée alliée s'élevait à 60,000 hommes bien armés, bien équipés, bien disciplinés, aussi assurés du côté de la force que faibles du côté du droit. Les Prussiens étaient sous les ordres du prince Frédéric-Charles, les Autrichiens du général de Gablenz : le commandement supérieur était exercé par le feld-maréchal Wrangel. Les combattants sentaient derrière eux toutes les réserves, toutes les ressources de deux puissants empires. Les Danois, en défalquant les garnisons, ne disposaient guère que de 30,000 soldats, inférieurs à l'ennemi pour l'instruction comme pour l'armement, et n'ayant pour eux que leur bonne cause et aussi leur bravoure. A quelques lieues au nord de l'Eider s'étendait une ligne d'ouvrages défensifs connus sous le nom de *Danewirke*. C'était, d'après la croyance commune, le boulevard du royaume. Les plus patriotes d'entre les Danois se flattaient que, derrière ces redoutes élevées en un pays propice à la défense, l'ennemi pourrait être retenu assez longtemps pour que l'honneur fût sauf et que l'Europe intervînt. Il se trouva que ce modeste espoir était encore trop orgueilleux. Pénétrés de leur faiblesse, les généraux de Christian IX ne jugèrent pas qu'il convînt, dès le début de la campagne, de risquer leur seule armée. Le 5 février, la ligne du *Danewirke* fut abandonnée sans résistance. Quand la nouvelle se répandit dans Copenhague, elle parut si invraisemblable que tout d'abord on n'y voulut point ajouter foi. A l'incrédulité succéda la consternation, puis la colère. Ainsi qu'il arrive chez les peuples malheureux, même les meilleurs, des bruits de trahison coururent. Les protestations montèrent jusqu'au roi, prince germanique, disait-on,

plus que monarque national, et inhabile à défendre la patrie. Pendant ce temps, l'armée rétrogradait à travers le Sleswig. Quelques engagements honorables ne compensèrent point le dommage de cette retraite. Deux positions fortifiées restaient seules pour la défense du pays : dans le Sleswig, Düppel près de l'île d'Alsen; dans le Jutland, Fredericia près de l'île de Fionie. A la vérité, une grande force restait aux Danois, c'était leur flotte; mais l'hiver emprisonnait la côte de ses glaces, et un long temps s'écoulerait encore avant que la Baltique, devenue libre, leur permît de se montrer les hardis marins qu'ils étaient.

Jamais prince n'avait fait, en de plus dures conditions que Christian IX, l'apprentissage de la royauté. Que pouvait le monarque, sinon tourner de nouveau ses regards vers l'Europe? Elle avait mollement travaillé à sauvegarder la paix : la guerre une fois engagée, serait-elle plus clairvoyante? En un pressant appel, le roi s'adressa aux puissances non allemandes. Il invoquait en sa faveur un titre ancien et un titre nouveau : le titre ancien était un acte de 1720, par lequel la France et l'Angleterre avaient garanti au Danemark la possession de Sleswig : le titre nouveau était le traité du 8 mai 1852 qui avait proclamé l'intégrité des États danois et réglé la transmission de la couronne.

Le 11 février, la protestation partit de Copenhague. Cette demande de secours emprunta bientôt au développement des faits de guerre une saisissante urgence. Le 17 février, les alliés entrèrent dans le Jutland et occupèrent Kölding. La nouvelle fut accueillie avec stupeur. Ainsi, il ne s'agissait plus du Holstein, territoire fédéral, ou du Sleswig, territoire litigieux. L'invasion s'étendait en pleine terre danoise, là où jamais un Allemand ne s'était établi. Interpellé par les diplomates, M. de Bismarck répondit, à ce qu'assura lord Russell, que l'occupation avait eu lieu sans ordre, mais qu'elle serait continuée[1]. A Vienne, on invoqua, non sans un certain embarras, des considérations stratégiques[2]. Enfin les Allemands, procéduriers autant que soldats, trouvèrent une autre explication : les Danois détenaient encore une partie du Sleswig que les alliés avaient reçu l'ordre de saisir à titre de gage : en cette occurrence, l'invasion du Jutland était une compensation pour les territoires sleswigois, que les troupes de Christian IX n'avaient point délaissés. C'était *le gage du gage*, ainsi qu'on le répéta plaisamment en Europe, et le mot fit fortune, comme il le méritait.

[1] Voy. Chambre des lords, 26 février 1864. *Parliamentary Debates*, t. CLXXIII, p. 1159.

[2] Dépêche de M. le duc de Gramont à M. Drouyn de Lhuys, 26 février 1864. (Correspondance inédite.)

Si triste que fût la guerre, elle ne le fut pas plus que la politique. On vit alors les premiers signes de la grande confusion où l'ancienne Europe s'abîmerait. La France était dominée par une crainte, celle de recommencer les remontrances polonaises, par un dépit, celui que le congrès eût échoué : que si elle sortait de son mutisme, c'était pour suggérer vaguement, très vaguement, l'idée d'un plébiscite. La Russie qui croyait avoir à se plaindre de tout le monde, hormis de la Prusse, suivait, sans trop de souci, des complications dont la Prusse seule bénéficierait. En Autriche, on observait par intervalles un commencement de repentir : seulement c'était ce repentir sans vertu qui naît non de la faute, mais de la crainte que la faute ne profite point. La Prusse parlait de son amour pour la paix, mais en faisant échouer tout ce qui pouvait y conduire. Dans la Confédération germanique régnait une disposition confuse, pleine de surprises naïves et de mécomptes : les petits États se sentaient distancés par leurs puissants voisins : bientôt ils resteraient les mains vides, avec un seul souvenir, celui de leurs ambitions déçues. En cette situation emmêlée, la Grande-Bretagne multipliait les dépêches et préparait les éléments du plus volumineux *Blue-book* qui ait jamais été publié. S'étant approprié la demande d'armistice venue du Danemark, que de projets ne formula-t-elle pas! Conférence avec armistice, conférence sans armistice, conférence avec bases, conférence sans bases! Hélas! on ne sait ce qui doit le plus surprendre, ou l'aisance de lord Russell à varier ses combinaisons ou la subtile habileté des puissances à trouver des objections. A force de discussions, les mots les plus simples perdaient leur sens naturel, les textes les plus clairs s'obscurcissaient, et le droit le mieux établi se retrouvait avec peine au milieu de tous les commentaires imaginés par l'esprit de dispute, le sophisme ou l'ambition.

Tout cela dura deux mois. Pendant ce temps, la condition du Danemark empirait chaque jour. En Holstein, les Austro-Prussiens se substituaient progressivement à leurs confédérés. En Sleswig, la conquête se hâtait, afin de se présenter, à l'heure des négociations, comme un fait accompli; tous les signes extérieurs de la souveraineté danoise y étaient abattus : la langue allemande y était déclarée obligatoire; les fonctionnaires douteux étaient révoqués; les ministres du culte et les instituteurs étaient changés. L'invasion du Jutland avait d'abord réveillé à Vienne quelques scrupules. Le général de Manteuffel fut envoyé à la cour d'Autriche pour y vaincre ces malencontreuses timidités. Il semble qu'il fut fort persuasif, car le 7 mars, lendemain de son départ, M. de Gramont écrivait à M. Drouyn de Lhuys : « La frontière jutlandaise a cessé

d'exister pour les Austro-Prussiens. » Le Jutland, en effet, subit bientôt tous les maux de la guerre, et particulièrement des contributions ruineuses. Pourtant le principal effort des alliés se concentrait sur Düppel. Le siège de cette place était commencé, et nul ne doutait que cette opération ne fût l'acte décisif de la campagne. Là du moins, la résistance du Danemark était vaillante, opiniâtre, mêlée même de quelques retours heureux, et ce petit reflet de gloire éclairait par intervalles les épaisses ténèbres où se débattait le pauvre peuple vaincu.

Enfin, un jour vint où la réunion d'une conférence fut résolue : elle se tiendrait à Londres; les cinq grands Etats y seraient représentés, ainsi que le Danemark, la Confédération germanique et la Suède. Dès lors, les plus optimistes se prirent à espérer un prochain règlement du conflit. De toutes les attentes, aucune n'était plus vaine; et ceux qui allaient se rassembler pour proclamer le droit ne proclameraient que leur impuissance.

C'est en des conditions singulières que les travaux de la conférence allaient être inaugurés. Aucun programme n'avait été établi qui pût être le fondement des délibérations. Aucun armistice, aucune suspension d'armes, n'avait été conclu, en sorte que, la lutte se poursuivant, les nouvelles de la guerre pourraient hausser d'heure en heure les exigences des victorieux. Un instant, on se flatta que de l'entente de la France et de l'Angleterre sortirait un plan de conduite qui peut-être s'imposerait. Lord Clarendon fut envoyé en France, et, le 13 avril, quitta Londres. Le messager avait été habilement choisi entre tous pour plaire à l'hôte des Tuileries. Le noble lord avait joui naguère du plus haut crédit auprès de Napoléon. Il rappelait les jours brillants du Congrès de Paris, les plus beaux temps de cette alliance britannique qui, suivant une maxime encore peu contredite, était jugée toute-puissante pour assurer la paix du monde. Le langage du souverain montra bien vite à l'homme d'Etat anglais quelles dispositions prévalaient dans les conseils de l'Empire. Une considération péremptoire dominait le monarque, et aussitôt il l'exprima sans détour : « Nous avons reçu, dit-il, un *gros soufflet* de la Russie à propos de la Pologne; nous ne pourrions, sans le relever, en recevoir un nouveau de l'Allemagne à propos du Danemark; autrement nous tomberions dans le mépris. Or, ajouta Napoléon en appuyant sur ce mot, je ne suis pas préparé à la guerre. » L'empereur développa, mais plus brièvement, les autres motifs qui le poussaient à l'abstention : le Corps législatif souhaitait la paix : l'honneur et les intérêts français n'étaient pas engagés dans la question danoise : on l'accuserait, en cas d'intervention, de rechercher des avantages pour son pays

et de poursuivre la conquête du Rhin : il ne pouvait soutenir la cause des nationalités en Vénétie et la combattre dans les duchés. Lord Clarendon revint donc à Londres sans avoir combiné aucune action commune[1]. Pendant ce temps, le chef du *Foreign-Office* expédiait les lettres d'invitation à la conférence. Elles étaient brèves, vagues, se bornaient à exprimer l'espoir que les plénipotentiaires, avec l'aide du Ciel, rendraient au monde les « bénédictions de la paix ». Et vraiment lord Russell avait raison de tenir ce pieux langage, car Dieu devrait tout faire, les hommes s'aidant si peu.

En attendant les *bénédictions de la paix*, les Prussiens poussaient vigoureusement les travaux contre Düppel. Le 18 avril, ils tentèrent l'assaut, s'emparèrent des redoutes, et leurs adversaires, malgré leur courage, furent contraints de chercher un refuge dans l'île d'Alsen. C'est au bruit de cette nouvelle que la conférence se réunit. Le 20 avril, on vit s'acheminer vers Downing-Street les membres de l'assemblée : c'étaient les représentants du Danemark, M. de Quaade, M. Bill, M. Krieger, tout courbés sous le poids de la défaite et s'apprêtant à défendre ce qui restait de leurs foyers; puis le représentant de la Suède, presque aussi consterné, car à travers le Danemark, toute la race scandinave se sentait atteinte. Les ministres des grandes puissances venaient ensuite : M. de la Tour d'Auvergne, ambassadeur de France et destiné à jouer un rôle un peu effacé pour un si grand pays; M. de Brunnow, ambassadeur de Russie, l'un des promoteurs du traité de 1852, partagé entre les instructions de sa cour, très froide pour les vaincus, et le respect de l'acte solennel que jadis il avait signé; lord Russell, enfin, chef du *Foreign-Office*, et lord Clarendon. Quand on appela les noms, il se trouva que les Allemands *faisaient défaut*, comme on eût dit en termes de procédure. M. de Beust, ministre de la Confédération germanique, n'était point arrivé; M. de Bernstorff, ministre de Prusse, ne voulait pas siéger sans lui, et naturellement l'ambassadeur de Vienne imitait celui de Berlin.

Faute de pouvoir se constituer, les plénipotentiaires s'ajournèrent au 25 avril. La Grande-Bretagne, au surplus, leur offrait un spectacle bien propre à occuper leur oisiveté. Qu'importaient les arides travaux de la conférence? En ces jours, la cité de Londres n'avait d'attention que pour un hôte extraordinaire qui venait de débarquer à Southampton, c'était Garibaldi. Pour être acclamé aux bords de la Tamise, le solitaire de Caprera avait bien des titres, et, en particulier, celui d'ennemi du papisme. Quand les Anglais font des folies, ils ne les font pas à demi. L'ovation fut plus excentrique

[1] Voy. Spencer Walpole, *Life of lord John Russell*, t. II, p. 390-391.

que le héros qui en était l'objet. Rien n'égala le concours du peuple, l'affluence des corporations, l'abondance des harangues; la profusion des banquets. A celui qui était le *lion du jour*, les jeunes filles les plus qualifiées offraient leurs bouquets, les hommes d'Etat les plus éminents leurs hommages. On produisit Garibaldi au théâtre de *Covent-Garden*, on le présenta au Parlement, on le promena au *Palais de cristal*. Cependant le « héros » se répandait en toutes sortes de discours, où il revendiquait Rome et Venise pour son pays. En outre, il lui arriva d'échapper à ses admirateurs et de s'égarer jusqu'auprès de Mazzini. A ce point, l'Angleterre jugea que le triomphe, s'il se prolongeait davantage, deviendrait compromettant. Elle persuada à son hôte que sa santé pourrait souffrir de tant d'émotions, que sa blessure d'Aspromonte allait se rouvrir, et doucement le rembarqua. L'éclipse fut aussi rapide que l'apothéose avait été bruyante. Durant leur chômage, les diplomates purent assister à cette grandeur et aussi à cette décadence. Pendant ce temps, tout autre était le spectacle au pays de Christian IX. Là, les Danois, retirés dans leurs îles, rendaient pieusement les derniers devoirs à leurs morts, et les alliés, libres du côté de Düppel, s'avançaient en force à travers le Jutland pour réduire Fredericia.

Le 25 avril, la conférence se réunit de nouveau sous la présidence de lord John Russell, et cette fois avec l'adjonction des plénipotentiaires allemands. Un objet s'imposait tout d'abord à l'assemblée, c'était une suspension des hostilités. Ici apparurent les exigences des vainqueurs. Les Danois se montraient disposés à lever le blocus des côtes pendant l'armistice, à la condition que leurs adversaires évacueraient le Jutland. Les alliés prétendaient être libres sur mer par la levée du blocus, et sur terre ne rien céder du tout. On discuta pendant trois séances. Tandis qu'on délibérait de la sorte, le sang continuait à couler. Le 28 avril, Fredericia était tombée. Le 9 mai, un combat naval s'engagea près d'Heligoland entre les Danois et les Autrichiens; cette fois les Danois eurent l'avantage, et la nouvelle, annoncée à la Chambre des communes, y fut saluée par d'unanimes applaudissements. Cependant, d'un bout de l'Europe à l'autre, la presse ne tarissait pas en railleries sur l'impuissance des négociateurs : ils sont incapables, disait-on, d'imposer une suspension d'armes, comment présideraient-ils à l'œuvre de la paix? Les plus irrévérencieux ajoutaient : la conférence ne sera rien autre chose qu'un *pique-nique diplomatique*. Au moment où on avait cessé de l'espérer, l'armistice fut conclu. Il le fut aux conditions les plus déplorables pour les Danois qui devaient tout à la fois débloquer les côtes et supporter l'occupation dans le Jutland. La trêve ne fut stipulée que pour

quatre semaines. C'était le Danemark qui l'avait voulu ainsi et pour un motif qu'il ne dissimulait point : si les hostilités recommençaient, il avait à cœur de mettre à profit le printemps et l'été, court moment où sa flotte pourrait librement se déployer sur les mers.

Quatre semaines suffisaient si vraiment on voulait la paix : que si on était de mauvaise foi, qu'importaient les délais? Le 12 mai, la conférence aborda l'objet principal de ses délibérations. Bien que lord Russell l'eût proposé, nul ne songea à remonter aux origines du différend danois; c'était par excellence la question compliquée, la question ennuyeuse, *tedious question*, disaient les Anglais. Comme les débats s'ouvraient, le comte de Bernstorff, plénipotentiaire de Prusse, prit la parole et, au milieu de ses collègues fort attentifs, développa les vues de son gouvernement. Dès le début de son discours, il proclama avec une audace tranquille cette maxime téméraire autant qu'hasardeuse, à savoir que l'état de guerre anéantissait tous les engagements antérieurs : c'était infirmer tous les traités précédents et signifier très clairement au Danemark qu'il n'avait à espérer d'autre condition que celle où l'avaient réduit ses malheurs. A la séance suivante, le diplomate poursuivit sa thèse et, descendant des principes à l'application, exposa que la paix ne pourrait être solide et durable si les duchés, unis par des institutions communes, n'obtenaient une indépendance politique complète. A ces mots, M. de Quaade, très ému, interrompit : « En quoi consistera l'union entre les deux duchés? Par quels liens seront-ils rattachés à la couronne danoise? » M. de Bernstorff répliqua avec beaucoup d'assurance : « Il s'agit d'abord de savoir quel est le souverain légitime dans les principautés du Sleswig et du Holstein. » Cette question, jusque-là douteuse, parut, à la séance du 28 mai, tout à fait résolue. Ce jour-là, le comte Apponyi, ambassadeur d'Autriche, déclara sans ambages que les deux duchés devaient être détachés du Danemark. Quel serait le souverain de cet Etat nouveau? On avait déjà un peu oublié le duc d'Augustembourg. Le comte Apponyi, le ressuscitant, proposa de valider ses droits. L'Autriche, en agissant de la sorte, poursuivait un double but, satisfaire la Confédération germanique et prévenir une annexion prussienne réelle ou déguisée. Quant à la Prusse, elle laissait dire, mais se réservait de traiter le pauvre prince comme ces figurants de théâtre qu'on tolère, qu'on exhibe à l'occasion, et qu'à l'heure décisive, on ramène dans la coulisse.

Quel que fût le sort futur des deux duchés, une chose était claire, c'était l'affirmation du droit de conquête. Les plénipotentiaires écoutaient, avec une surprise mêlée de stupeur, leurs collègues allemands. Que de fois, même au cours des hostilités,

Prussiens et Autrichiens n'avaient-ils pas proclamé l'intégrité du Danemark, et voici qu'ils proposaient de ravir à Christian IX les deux cinquièmes de ses Etats! Ce traité de Londres qu'ils déclaraient aboli, ils l'avaient signé. Que si le Danemark était, de par le droit de la guerre, inhabile à l'invoquer contre ses ennemis, les puissances co-signataires avaient du moins qualité pour le rappeler, et c'est ce que lord Clarendon avait, en termes très péremptoires, signifié à M. de Bernstorff. On n'était pas au bout des étrangetés. Ce duc d'Augustembourg proclamé tout à coup prince légitime, l'Autriche l'avait déclaré impossible; la Prusse, méprisable. Pour compléter la confusion, il se trouverait que l'exemple d'Augustembourg réveillant les convoitises, on verrait renaître toutes les compétitions que le traité de Londres avait écartées. Dans les jours qui suivraient, tous les concurrents, qui, jadis, s'étaient effacés, renonceraient à leur renonciation : ainsi ferait le prince Frédéric de Hesse, ainsi ferait le duc d'Oldenbourg; de la sorte, trois concurrents surgiraient pour ces malheureux duchés, trois concurrents, sans compter Christian IX, appuyé sur le traité de Londres et le choix de Frédéric VII, sans compter les deux puissances belligérantes qui, malgré leur subite inclination pour Augustembourg, ne se résigneraient peut-être pas, en fin de compte, à avoir travaillé pour autrui.

L'âpreté des ambitions, la subtilité des disputes, avaient si bien obscurci le droit, qu'il devenait malaisé de le rétablir, plus malaisé de l'imposer. Maîtres, non seulement du Sleswig-Holstein, mais pour ainsi dire de tout le Danemark continental, les alliés entendaient ne se dessaisir de leur gage que contre des bénéfices positifs. En cette occurrence, les neutres et très spécialement les Anglais, qui étaient les plus actifs, s'appliquèrent à limiter la conquête, puisque, décidément, il fallait la subir.

La proposition, formulée par lord Russell, se produisit le 28 mai, à la suite de la motion en faveur d'Augustembourg. Le plan consistait à détacher de la monarchie danoise le Holstein, le Lauenbourg, et, en outre, une faible partie du Sleswig, c'est-à-dire la partie méridionale de cette province jusqu'à la rivière de la Slei. Par cette combinaison, on se flattait de satisfaire au vœu des puissances germaniques, très ardentes à affirmer que le sud du Sleswig était, en majorité, peuplé d'Allemands. Le projet fut appuyé par les représentants de la France et de la Russie, et aussi par le plénipotentiaire suédois, qui, pourtant, le trouva bien dur. Les Danois eux-mêmes, après une longue résistance, y adhérèrent tristement et, déployant sur la table des conférences une carte de leur pays, tracèrent de leurs propres mains une ligne frontière qui,

sauf une très légère rectification, suivait le tracé britannique. « Du moins, ajoutèrent-ils, que le roi notre maître puisse gouverner en toute indépendance les États qui lui sont laissés. » Et l'on sentait que cette stipulation leur tenait surtout à cœur, tant était amer le souvenir des perpétuelles ingérences germaniques! Restaient à entendre les plénipotentiaires austro-prussiens. Ils parlèrent d'abord de leur esprit de conciliation, et ce début autorisa quelque espérance. Combien grand ne fut pas le mécompte quand on entendit leur contre-proposition! Ils s'attribuaient, non le Sleswig méridional, mais le duché tout entier jusqu'à Apenrad et Tondern, ou tout au moins jusqu'au nord de la baie de Flensbourg, et ne laissaient au Danemark qu'une bande de terre aux limites du Jutland. Longtemps on discuta, mais sans chance d'entente, les Allemands se refusant à baisser leurs exigences et les Danois à consommer leur immolation. Plus radical que les Prussiens eux-mêmes, M. de Beust s'exprimait en ces termes : « Je considère le Sleswig comme détaché de la monarchie danoise. » Et il ajoutait que ce qui lui serait laissé ne lui serait concédé que par faveur. — L'armistice tirait à sa fin. On dut le prolonger de quinze jours. L'espoir, de plus en plus faible, d'amener un arrangement suscita encore quelques projets. On imagina d'organiser un plébiscite dans les districts du Sleswig où étaient mêlées les deux populations danoise et germanique. L'ambassadeur de France, d'ordinaire assez taciturne, soutint chaleureusement la proposition : au moment où la conférence allait se clore, il la reprit même pour son propre compte en demandant le vote par commune. Cependant ceux des plénipotentiaires qui jadis avaient assisté au Congrès de Paris ne revenaient pas de leur surprise en constatant leur impuissance : « Eh quoi! disaient-ils, il ne s'agit que de la possession de quelques lieues carrées dans une province éloignée : la guerre va-t-elle renaître pour un si mince enjeu? » Pleins de leurs anciens souvenirs, ils rappelaient qu'aux jours brillants de 1856, les membres du Congrès avaient formulé un vœu solennel, celui que tout recours aux armes fût précédé d'une tentative de conciliation. Le plus empressé à parler de la sorte était lord Clarendon, très pénétré des maximes jadis proclamées à Paris, très pénétré aussi des dangers prochains, et qui semblait, suivant l'expression de M. de Beust, « le vrai chef de la conférence[1] ». A la séance du 18 juin, les Anglais, dans une dernière tentative pour la paix, proposèrent que les belligérants confiassent à une puissance amie le tracé définitif de la frontière. Ce monarque ami, qu'on ne nommait point, serait sans doute l'empe-

[1] Beust, *Mémoires*, t. Ier, p. 256.

reur des Français, peut-être aussi le roi des Belges. Quatre jours plus tard, cette dernière chance d'arrangement s'évanouit. Les Danois se refusaient à reculer au delà de la Slei. Quant aux Austro-Prussiens, leur adhésion était subordonnée à des réserves plus blessantes qu'un refus : ils récusaient le médiateur s'il devait être choisi parmi les souverains représentés aux conférences; en outre, s'ils acceptaient l'arbitrage, c'était à la condition que la sentence ne les obligeât point.

Ainsi se dépensaient en une activité stérile les efforts de la diplomatie. Le plus curieux, le plus triste aussi, ce n'étaient pas les séances tenues dans Downing-Street, mais les relations entre Paris et Londres. C'est là qu'il faut chercher la véritable cause de l'échec définitif. Il y a quelque chose de pire que l'isolement, ce sont les alliances au fond desquelles réside le soupçon. L'alliance franco-anglaise fut alors une de ces alliances-là.

Que de communications depuis six mois entre le *Foreign-Office* et le quai d'Orsay! Que d'entrevues entre lord Cowley et M. Drouyn de Lhuys! Que de messages officieux, que de notes, que de projets! Le plus important de ces négociateurs avait été lord Clarendon, venu à Paris à la veille des conférences. Entre gens résolus et confiants, une heure d'entretien eût suffi pour préciser les vues. Dans l'état réciproque des esprits, plus les conversations se multipliaient, plus s'accumulaient les causes d'ombrages. Quand les Anglais songeaient aux disgrâces de leurs vieux amis les Danois, injustement attaqués et pliant sous le nombre, ils s'émouvaient avec un grand bruit de paroles et étaient bien près d'armer leurs vaisseaux, sinon leurs bataillons; en revanche, quand ils se représentaient que l'adversaire serait la Prusse, cette autre amie de la Grande-Bretagne, ils commençaient à retenir leurs ardeurs; puis, lorsqu'ils réfléchissaient que l'alliée serait la France, que la prochaine campagne pourrait être l'envers de Waterloo, une nouveauté si inouïe achevait de les troubler et ils se refroidissaient tout à fait. Lorsque les hommes d'Etat britanniques voyaient déchirer le traité de 1852 conclu chez eux et sous leurs auspices, ils avaient grande envie de s'indigner : mais il y avait d'autres traités qui leur étaient plus chers encore, ceux de 1815. S'ils s'unissaient à la France qui affectait de les détester, celle-ci, en cas de succès, n'achèverait-elle pas de les abolir? Il arriverait donc que, pour préserver une colonne de l'ordre européen, on risquerait d'ébranler l'édifice tout entier. Cependant, à chaque nouvelle audace de la Prusse, grande était l'excitation dans les journaux, grandes étaient les clameurs aux Communes. Le 1er mai, après la deuxième réunion de la conférence, lord Palmerston,

chef du cabinet, vit le comte Apponyi, ambassadeur d'Autriche et depuis longtemps accrédité à Londres : « Ce n'est pas comme ministre anglais, mais à titre privé que je veux vous parler, lui dit-il gravement. Ce que je vais vous dire n'est point une menace, mais un amical avertissement. Sur terre, nous ne pourrions lutter, mais sur mer, nous sommes forts. » S'étant exprimé de la sorte, il ajouta que si une escadre autrichienne entrait dans la Baltique, une escadre anglaise y entrerait aussitôt à sa suite[1]. L'avis était sérieux, et sentait les approches de la guerre. Le lendemain, lord Paget, membre de l'amirauté, annonçait à la Chambre des communes que la flotte était aux Dunes, et ajoutait, au milieu des applaudissements, qu'elle était prête à se porter sur n'importe quel point du monde[2]. Pourtant Palmerston, qui manda aussitôt sa conversation à Russell, avait écrit naguère à ce même Russell des lettres bien différentes et où il n'exprimait qu'une crainte, celle que la France, en cas de guerre, ne se portât jusqu'au Rhin. Même en ces conjonctures qui semblèrent durant quelques jours un peu critiques, la prudence prévalut, et la flotte des Dunes, qui devait se porter sur n'importe quel point du monde, finit par n'aller nulle part.

Curieuse à observer du côté de l'Angleterre, cette maussade alliance n'était pas, de notre côté, moins singulière. Ce qui était méfiance à Londres était à Paris déplaisant souvenir des affaires polonaises arrêtées à mi-chemin, du congrès dédaigneusement décliné. Notre diplomatie, comme pour justifier notre inaction, s'appliquait à montrer la différence de nos intérêts et de ceux de la Grande-Bretagne : nous n'avions avec le Danemark ni les mêmes liens de famille ni les mêmes relations commerciales : les risques ne seraient point les mêmes, l'Angleterre hasardant quelques vaisseaux, la France portant tout le poids d'une grande guerre continentale : on ne pouvait troubler la paix générale pour 40 ou 50,000 âmes à perdre ou à gagner dans le Sleswig[3]. Tandis que l'Angleterre inclinait à ménager la Prusse comme une ancienne alliée, Napoléon la caressait comme une amie nouvelle avec laquelle il se flattait de lier partie. A Berlin, on avait discerné cette tendance et on s'appliquait à l'encourager. « Nous ne nous plaignons pas de votre gouvernement, votre attitude est parfaite, avait dit, deux mois auparavant, M. de Manteuffel à M. de Gramont, pendant son séjour à Vienne[4]. » En parlant de la sorte, le général

[1] Lettre à lord John Russell, 1er mai 1864 (Evelyn Ashley, *Life of lord Palmerston*, t. II. p. 432-433).
[2] *Parliamentary Debates*, t. CLXXIV, p. 1979.
[3] Voy. *Documents diplomatiques* 1864, p. 21-24.
[4] Correspondance de M. le duc de Gramont.

prussien était le fidèle interprète de M. de Bismarck qui, en toutes sortes de propos destinés à être rapportés, ne cessait de louer la sagesse, la prudente modération de Napoléon. De pensées différentes naissaient des conseils qui ne concordaient pas. Le 28 avril, comme lord Russell avait proposé d'assigner comme limite aux États danois la ligne de la Slei, le ministre du Danemark à Paris, M. de Moltke-Hwitfeld, courut aux Tuileries, supplia l'empereur d'appuyer la combinaison. Le souverain protesta de sa bonne volonté personnelle pour le Danemark, mais ajouta qu'il ne risquerait point la paix de son pays. « L'Angleterre ne fera rien, » poursuivit-il. Puis, prenant sur une table une carte du Sleswig, il y marqua un tracé qui ne différait guère de celui que la Prusse proposait. « Résignez-vous, dit-il, à cette ligne de démarcation; autrement tout vous sera ravi. » M. de Moltke-Hwitfeld n'eut plus qu'une ressource : partir pour Londres, y montrer aux représentants danois les vues divergentes des deux cours, et prêcher à Copenhague la soumission [1]. Les deux puissances différaient par leurs formules autant que par leurs pensées. Tandis que les Anglais s'appliquaient à limiter la conquête, à chercher, d'après la nature des lieux ou les intérêts commerciaux, une bonne et solide frontière, les Français se bornaient à lancer quelques vagues déclarations : ils insistaient sur la mauvaise répartition des groupes danois et allemands, sur l'urgence d'une consultation nationale. De temps en temps, au cours de la conférence, le prince de la Tour d'Auvergne répétait, comme par ordre, quelques-unes de ces maximes, puis, comme par ordre aussi, rentrait dans le silence. La Prusse se gardait de contredire; au besoin même elle appuyait. Quelle bonne fortune pour M. de Bismarck que ces différences de langage, et les Anglais parlant de tracé positif, les Français de nationalité, combien ne lui serait-il pas aisé de se frayer son chemin entre la géographie des uns et l'ethnographie des autres! — Quelque décourageantes que fussent ces conjonctures, les Danois ne renonçaient point encore à plaider la cause de leur pays. Ils allaient des Français aux Anglais, cherchant des deux côtés aide et réconfort. Si le sujet n'avait été si triste, quel piquant récit n'eussent-ils pas pu faire! Ces prétendus alliés se rejetaient mutuellement les responsabilités et disaient plus de mal l'un de l'autre que d'aucun des belligérants. Parfois, cependant, on semblait tenir à Paris un langage plus belliqueux, mais c'était avec une restriction malicieuse qui ne manquait jamais : « A aucun prix nous n'interviendrons, disait M. Drouyn de Lhuys, si l'Angleterre n'envoie une division sur

[1] Hansen, *Quinze ans à l'étranger, les coulisses de la diplomatie,* p. 22.

le continent. » Dans les derniers temps de la conférence, M. Rouher disait un jour : « Si nous intervenons, nous aurons souci de la Vénétie ou du Rhin, bien plus que du Danemark. » A ces paroles, les hommes d'Etat britanniques devenaient tout à coup fort silencieux, et la France, s'autorisant de ce que l'Angleterre ne voulait pas s'engager à fond, s'affermissait dans la résolution de ne point s'engager du tout.

En cet état de division, à quoi bon la conférence, et n'était-elle pas d'avance condamnée? Le 25 juin, les plénipotentiaires tinrent leur dernière réunion. L'armistice, prorogé de quinze jours, touchait à sa fin. Vingt-quatre heures encore, et les alliés, délivrés de toutes craintes, pourraient réduire à merci ce qui restait du Danemark. Avant de se séparer, chacun des plénipotentiaires tint à présenter sa justification. Tous se trouvèrent de conscience très pure, mais surtout les Allemands, et le représentant de l'Autriche dénonça du ton le plus improbateur « l'insupportable opiniâtreté du Danemark ». A un jour non éloigné, le même reproche serait, avec une égale bonne foi, adressé à son pays. La séance ne se termina point sans une petite scène de comédie. Le comte Apponyi, au nom de ses collègues, remercia très gravement Russell de sa bienveillance et répandit sur lui toutes les fleurs accoutumées de la diplomatie. Russell négligea de voir l'ironie. La sincérité étant de part et d'autre pareille, il rendit grâce à son tour à ceux qui avaient été les hôtes de l'Angleterre, loua leur modération autant que leur courtoisie, parla de son devoir qui avait été fort doux, de sa reconnaissance, qui serait tout à fait durable. C'est sur ces témoignages réciproques que les plénipotentiaires quittèrent Downing-Street. Les souverains d'Autriche et de Prusse étaient réunis à Carlsbad avec leurs ministres et leur cour quand ils apprirent la dissolution de la conférence. Le jour même où arriva cette nouvelle, M. de Bismarck, rencontrant le duc de Gramont, alla à lui : « Grâce à la sagesse de votre souverain, lui dit-il, voilà donc la guerre localisée. Nous allons la mener bon train; il nous faut les duchés, nous les aurons... Après cela, ajouta-t-il, comme si déjà il eût entrevu un autre ennemi, vous pouvez être assuré que nous laisserons le roi de Danemark bien tranquille [1]. »

IV

Les jours suivants, la question danoise fut définitivement enterrée. — A Londres, les funérailles furent très solennelles. Pendant une semaine, soit chez les pairs, soit aux Communes, l'oppo-

[1] Correspondance inédite.

sition exposa fort éloquemment tout ce que les ministres auraient dû faire et n'avaient point fait. « Nous avons menacé l'Autriche, disait M. Disraeli, et l'Autriche s'est aussi peu inquiétée de nous que du souffle du vent; nous avons menacé la Prusse, et la Prusse nous a bravés; nous avons censuré la diète, et la diète nous a traités avec mépris. » Sans s'émouvoir outre mesure de ce débordement d'attaques, les conseillers de la reine, lord Palmerston, lord Russell, s'associèrent à tous les témoignages envers le Danemark, en sorte que, des deux côtés, l'oraison funèbre fut complète [1]. — A Paris, le sacrifice s'accomplit sans phrases, se consomma même avec une certaine brutalité, et on eut à cœur de ne point leurrer ceux que décidément on ne secourait point. Le 6 juillet, le représentant de Danemark, M. de Moltke-Hwitfeld, se rendit au ministère des affaires étrangères. Il s'y rendit en vaincu, mais en vaincu qui s'obstine à espérer encore. Il trouva M. Drouyn de Lhuys très net en son langage et persuadé que le Sleswig en totalité était perdu pour le Danemark. « J'ai perdu mes paroles, mandait tristement M. de Moltke en rendant compte de l'entretien, et je ne garde aucune illusion. » Dans une nouvelle entrevue, le diplomate danois insista de nouveau. « Serait-il possible, dit-il timidement et avec toutes sortes de détours, de solliciter l'arbitrage de l'empereur ou d'obtenir qu'il prenne l'initiative d'une demande de suspension d'armes? — L'empereur ne fera rien de pareil, répliqua aussitôt M. Drouyn de Lhuys; il ne voudra point prendre de responsabilité; surtout, ajouta le ministre (et ici se retrouvait le souvenir irritant des affaires de Pologne), surtout il ne voudra pas s'exposer à un refus désobligeant... Dans votre condition, poursuivit-il, toute résistance prolongée serait folie. Mettez de côté tout amour-propre. Adressez-vous directement à Berlin ou à Vienne. Nous appuierons votre demande, mais nous ne ferons rien de plus [2]. »

La diplomatie conseillait au malheureux Christian IX de traiter. L'état de son armée le lui disait aussi. L'armistice avait expiré le 26 juin. Pendant la nuit du 28 au 29, les Prussiens avaient abordé dans l'île d'Alsen et, après plusieurs engagements très vifs, en avaient chassé leurs adversaires. Dans les jours qui suivirent, ils revinrent sur le continent et s'avancèrent jusqu'aux limites extrêmes du Jutland. Le 13 juillet, ils arrivèrent à Skagen. Le lendemain, il ne restait plus un seul soldat danois en terre ferme. A part les deux îles de Fionie et de Seeland, Christian IX avait perdu tous ses Etats.

[1] Voy. *Parliamentary Debates*, third series, t. CLXXVI, p. 709 et suiv.

[2] Dépêche de M. le comte de Moltke Hwitfeld à M. Monrad, 7 et 12 juillet 1864. (*Documents communiqués au Rigsraad*, 1864.)

Alors, alors seulement, le roi, désespérant de sa fortune et de l'Europe, sollicita la paix de ses ennemis. Le 18 juillet, une suspension d'armes fut conclue. Aussitôt les négociations commencèrent, si l'on peut appeler négociations ce qui ne fut que la consécration de la conquête. Le 1er août, les préliminaires furent signés. Christian IX cédait à la Prusse et à l'Autriche indivisement le Lauenbourg, le Holstein, le Sleswig tout entier et s'interdisait toute intervention dans le sort futur des territoires abandonnés. Les Danois se soumirent, mais en frémissant. Les plus désolés furent les Sleswigois du Nord, très attachés à leur dynastie et à leurs institutions nationales. Pleins d'une foi robuste, ils tentèrent d'obtenir par leurs propres efforts ce que la diplomatie n'avait pu leur assurer. Ils expédièrent une députation à Paris. Elle se composait, à ce qu'on assure, d'un médecin, d'un fondeur en fer, d'un brasseur, de deux propriétaires. Les délégués furent admis auprès de M. Drouyn de Lhuys qui leur exprima ses sympathies, « ses sympathies profondes », ajouta que l'avenir leur réservait peut-être des chances, puis, comme si ces banalités eussent été trop compromettantes, recommanda par-dessus tout que les journaux se tussent sur l'entrevue. Infatigables dans leurs démarches, les envoyés imaginèrent de plaider devant leurs ennemis la cause perdue devant leurs protecteurs. M. de Bismarck était à Biarritz. Un agent danois, M. Hansen, alla l'y trouver. Le ministre prussien le reçut, se plaignit de l'attitude du Danemark pendant les conférences de Londres, prétendit avec peu de vraisemblance qu'il aurait accepté la ligne de la Slei, ajouta avec plus de vérité qu'il préférait une conquête partielle, mais au profit de la Prusse, à une absorption totale qui ne profiterait qu'à Augustembourg. Parlant d'Augustembourg : « J'ai des doutes, dit-il, sur les droits de ce prétendant. » Puis, en une autre entrevue qui eut lieu plus tard, il laissa entendre que si la Prusse avait les duchés, elle pourrait en rétrocéder la partie septentrionale, mais, poursuivit-il (et ce dernier trait achève de le peindre), « ce ne serait que moyennant compensation [1]».

Pendant ces allées et venues, les pourparlers se poursuivaient à Vienne, en vue de transformer en traité définitif les préliminaires du 1er août. Il eût été étrange que l'Europe, impuissante quand ses prières se nuançaient de menaces, fût tout à coup devenue une protectrice efficace alors qu'elle s'était désarmée. Le 24 septembre, le duc de Gramont mandait à Paris : « Si les plénipotentiaires allemands montrent quelque condescendance dans la discussion des détails administratifs, j'ai lieu de croire que, pour les limites terri-

[1] Hansen, *Quinze ans à l'étranger, les coulisses de la diplomatie*, p. 35 et suiv.

toriales, ils maintiennent toute la rigidité de leurs premières exigences. Dès qu'il s'agit de frontière, ce sont des vainqueurs qui imposent aux vaincus leurs conditions draconiennes et menacent à chaque observation de dénoncer l'armistice. » — « L'histoire, ajoutait notre représentant à Vienne, offre peu d'exemples d'une torture morale aussi complète que celle à laquelle sont soumis les malheureux négociateurs. » Et il concluait tristement : « Je n'attends rien de nos efforts ni de nos conseils. » L'ambassadeur d'Angleterre ne fut pas plus heureux que son collègue de France. Le chargé d'affaires de Russie formula lui-même inutilement quelques avis. Sur ces entrefaites, lord Clarendon, qui se rendait à Venise, passa par Vienne, et on crut qu'il venait pour plaider *in extremis* la cause des vaincus. A tous ceux qui l'interrogeaient, il déclara que son voyage était étranger à la politique et n'avait d'autre objet que ses affaires privées. Le 30 octobre, le traité définitif fut signé : il le fut entre le Danemark d'une part, la Prusse et l'Autriche, de l'autre, et sans que la Confédération germanique, déjà reléguée à l'arrière-plan, intervînt ou fût consultée. Il reproduisait les dures conditions des préliminaires. Les Danois courbèrent la tête sous la mauvaise fortune. Dans cet amoindrissement de leur puissance, une seule consolation leur restait : du moins dans leur petit royaume, ils seraient vraiment chez eux; ils n'auraient plus devant les yeux l'obsédant cauchemar de la diète de Francfort, des exécutions fédérales, des textes obscurs à interpréter, des districts mixtes à satisfaire; et après toutes les angoisses des dernières années, cet aspect simplifié des choses, cette perspective reposante tempérait un peu le regret de tout ce qu'ils avaient perdu.

V

J'ai raconté en détail cette affaire du Danemark, non pour le Danemark lui-même, mais parce qu'elle contient en germe toutes les perturbations futures. Relégués désormais en terre scandinave, les vaincus rentrèrent dans le repos, sans autre protestation qu'un faible murmure contre ceux qui les avaient abandonnés. Leur vengeance serait le trouble où leur disgrâce jetterait l'Europe. Des rivages du Jutland, du littoral de leurs Iles, ils verraient se répéter, au centre de l'Europe, toute la politique qui s'était essayée contre eux. Ce sera pour l'avenir un immense sujet de regret que Napoléon, si empressé à éparpiller partout ses conseils, son influence, ses armes, n'ait jeté qu'un regard morne et froidement sympathique sur le lieu du monde où le droit subissait ses plus cruelles déchirures. L'Angleterre manqua à la France, la France à

l'Angleterre, l'une et l'autre à l'Europe. L'intervention eût été prématurée jusqu'à la fin de 1863, alors que, le Holstein étant surtout en cause, le différend pouvait sembler purement germanique. Peut-être eût-elle été tardive ou dangereuse à la fin de la conférence de Londres : car alors les trois puissances du Nord tendaient à relier fortement leur action; la Russie était débarrassée de la Pologne; l'Autriche était trop compromise pour reculer, la Prusse trop enorgueillie pour s'arrêter, le Danemark trop abattu pour apporter quelque force à ses alliés. L'opinion publique enfin, ne voyant que l'objet matériel du débat, eût mal compris qu'une bande de terre sleswigoise fût un enjeu suffisant pour risquer la paix générale. Entre ces deux époques, il y eut un moment décisif; ce fut celui où les agresseurs franchirent l'Eider, cette ancienne limite de la Germanie, ou, mieux encore, se répandirent dans le Jutland, cette vieille terre danoise. Ce jour-là, l'abus de la force apparut si nettement que la modestie des intérêts en litige s'absorbait dans la grandeur de l'injustice. Au milieu de toutes les subtilités germaniques, que n'eût pas pu, à cette heure, une parole modérée, brève, claire, ne s'abaissant point à discuter le droit et se contentant de le proclamer? A cette période du conflit, la Prusse n'avait pas encore développé tout son armement. L'Autriche, mal pliée à son rôle, balbutiait des excuses, et il fallut même, on s'en souvient, envoyer à Vienne M. de Manteuffel pour calmer ses scrupules, lui fournir des arguments, prévenir toute déviation de l'alliance. La Russie avait encore à compter avec les restes de l'insurrection polonaise. Le Danemark n'avait pas encore épuisé ses ressources, et la Suède, à la condition qu'elle fût soutenue, était prête à le secourir. Quelle apparence que, dans cette distribution des forces, la France et l'Angleterre, solidement unies, eussent été impuissantes à imposer leur arbitrage! Du même coup, le petit Danemark eût été préservé; bien mieux, le droit eût été replacé si haut que de longtemps la main des ambitieux n'eût pu y atteindre, et en assurant pour le présent le salut des faibles, on eût garanti pour l'avenir la sécurité des forts eux-mêmes.

Dieu ne donna point à notre souverain cette prévoyance. Il épaissit au contraire devant ses yeux toutes les vagues images qui obscurcissaient sa vue. Le nom du Danemark était modeste, et Napoléon aimait les choses retentissantes. Ayant péché par excès de paroles dans l'affaire polonaise, l'empereur pécha dans l'affaire danoise par excès de réserve. Ayant entrepris en Europe et hors d'Europe toutes sortes de tâches inutiles, il se sentait mal soutenu, même pour les entreprises nécessaires, par l'opinion publique,

devenue méfiante de sa sagesse. Une idée fatale le hantait, celle de lier partie avec ceux qu'il eût fallu maîtriser. Dans cet esprit, il se fixa d'abord en une sorte d'impartialité affectée, comme s'il eût été à la recherche du droit : puis, à la conférence de Londres, il se contenta de faire bégayer par son ambassadeur quelque projet de consultation nationale. Les envahisseurs ne marchandèrent point leurs remerciements. A la fin de juin, comme M. de Gramont s'était rendu à Carlsbad où étaient rassemblés le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche, l'accueil fut plein de grâce et de caresses : « Je ne dois point passer sous silence, écrivait, le 3 juillet 1864, notre ambassadeur, les protestations de reconnaissance que j'ai recueillies pour la politique suivie par l'empereur dans la question danoise. Ensemble et séparément, ajoute-t-il, Leurs Majestés m'ont témoigné leur gratitude[1]. » Ces flatteries ont quelque chose de navrant. A la fin de 1864, l'Europe apparaît tranquille encore, mais désorientée. C'est la paix, mais cette paix instable qui n'a rien de commun avec l'ordre. Un seul triomphe, M. de Bismarck. Il a posé la main sur le cœur de la France et en a compté les battements ralentis. Il a mesuré l'inertie de l'Angleterre, inactive autant que murmurante. Il tient la Russie par les souvenirs de Pologne. Il traîne à sa suite la pauvre Autriche, inique avec scrupule, et commençant perpétuellement des actes de contrition qu'elle n'achève pas. Il met sous ses pieds la diète et, vers ce temps-là, se substituant à la Confédération dans le Holstein, il occupe Rendsbourg comme, plus tard, Hanovre, Cassel ou Francfort. Il a créé, dans les duchés de l'Elbe, par une artificieuse co-possession, un territoire litigieux d'où sortira à volonté la guerre. Il n'a encore rien fait de grand, mais déjà il a tout préparé : « Une fois les duchés pris, disait-il, nous laisserons le Danemark bien tranquille. » Que lui importe, en effet, Christian IX? Le Danemark n'a été pour lui qu'un champ d'expérience. Dès à présent, il peut beaucoup. Qu'un allié lui survienne, et à moins d'un vigoureux réveil du droit, il pourra tout. C'est à ce moment qu'il se souvient de la patrie de Cavour et que « le Piémont du Nord », comme Rechberg appelait la Prusse, tend la main au Piémont du Midi.

Pierre de la Gorce.

La suite prochainement.

[1] Correspondance inédite.

SYBIL

SILHOUETTES AMÉRICAINES A PARIS[1]

XV

Trois années s'écoulèrent.

Jacques Férolles, petit à petit, avait conquis une place honorable dans le monde des lettres. La grande renommée ne lui était pas venue, la fortune non plus. Son esprit sérieux et pondéré en faisait un critique distingué et avec qui l'on comptait; mais, à force de conscience, la verve qui avait donné beaucoup de relief, de brillant même à son premier livre, s'atténuait un peu. Puis, il se passionna pour la politique. Républicain ardent, il était pourtant de ces sages qui craignent la violence des radicaux. Il se laissa trop absorber par le journalisme pour entreprendre une nouvelle œuvre de longue haleine. Il caressait pourtant le projet de faire un livre où il mettrait le meilleur de ses pensées, de son cœur aussi; mais ce serait pour plus tard, lorsqu'il serait délivré des soucis d'argent, lorsqu'il aurait le loisir de s'absorber dans de lentes et fécondes méditations. Ce temps viendrait-il jamais?

Qu'était-il advenu, pendant ces années, du rêve d'amour, dont l'aurore avait été si belle? Il adorait toujours sa femme, sa fantasque Sybil, mais elle le déroutait de plus en plus. Par une sorte de fatalité, devenue Française de par la loi, de par la vie aussi et les habitudes, Sybil se montrait beaucoup plus Américaine que dans sa première jeunesse.

Après la soirée chez les Stevenson, elle n'avait plus insisté pour entraîner son mari dans un monde où il se sentait mal à l'aise; elle n'y alla pas sans lui, et elle, qui ne s'était jamais ennuyée,

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 octobre, 10 et 25 novembre, et 10 décembre 1898.

trouva les journées longues. Elle prit la politique en horreur. Si Jacques avait continué à s'occuper surtout de questions littéraires, de problèmes de morale, elle se serait, comme jadis, passionnée pour ses travaux. La politique ne l'intéressait pas. Elle n'y comprenait rien et ne cherchait pas à s'y initier.

Si elle avait eu un enfant, le vide de sa vie eût été comblé. Mais il ne lui en vint pas.

Sans se l'avouer, Sybil en voulait à son mari des espérances folles dont elle s'était bercée, et qui ne s'étaient nullement réalisées. Elle avait vu en lui un homme de talent, un grand homme même, un de ceux que l'on salue d'un murmure flatteur dès qu'il se montre dans un salon. On ne se retournait pas pour contempler Jacques Férolles et sa femme ; ils étaient les bienvenus dans un nombre restreint de maisons, mais surtout à titre d'amis. Cela manquait de prestige.

Une autre se fût trouvée heureuse d'un succès modeste, mais réel. Elle avait trop espéré pour s'en contenter. Ils habitaient maintenant un appartement un peu moins exigu que le gentil logement donnant sur le Luxembourg. Jacques gagnait assez bien sa vie et la rente de Sybil arrondissait leur avoir. Ils auraient pu être à l'aise, si la jeune femme avait appris à compter, si elle s'était intéressée à leur modeste intérieur. Après quelques efforts malheureux, elle laissa aller les choses, trouvant leur vie mesquine et abandonnant tout effort pour la rendre douce et agréable.

Alors, avec cette impétuosité qui la caractérisait, elle se prit d'une belle passion pour la peinture. Avant la période des études sérieuses pour le baccalauréat, avant celle de la sculpture, elle avait travaillé dans un atelier de peintre. Ses progrès avaient émerveillé son professeur, car elle était remarquablement douée.

En s'occupant du cercle des travailleurs, œuvre où elle s'était dépensée de tout cœur, et dont elle avait réussi à faire une institution très utile et très prospère, elle s'était trouvée en contact avec beaucoup d'étudiants des deux sexes. Elle s'était liée avec Sarah Clarke, dont elle admirait le talent ferme et viril. Pour s'amuser, elle avait dessiné un peu sous sa direction et se persuada vite que sa vocation réelle était la peinture.

Elle courait à l'atelier de sa nouvelle amie dès le matin, gênait parfois celle-ci, ne s'en apercevait pas et s'absorbait dans son travail à en perdre l'appétit ainsi que toute notion du temps. Sarah, fille de bon sens, la renvoyait alors en lui disant qu'elle avait d'autres devoirs en ce monde que de faire des fusains d'après nature ou de barbouiller des croquis.

Parfois Sybil était prise de remords. Epouvantée, elle se serrait

contre son mari, se disant qu'elle l'aimait autant que par le passé, qu'elle l'adorait. Pendant des semaines elle ne touchait plus un pinceau, se remettait à faire de la musique, à chanter d'une voix juste et pure, ce qui ravissait Jacques, véritable mélomane, et la paix revenait dans cet intérieur troublé.

Aux débuts de leur mariage, Jacques avait essayé de s'emparer, non seulement du cœur mais de l'esprit de sa femme, cherchant à diriger cette énergie inquiète. Il croyait y avoir réussi lorsqu'il sentit qu'elle lui échappait.

Il ne comprenait que très confusément ce qui se passait dans l'esprit de Sybil. La déception éprouvée par elle l'eût fort étonné. Parti d'une situation fort modeste, il se considérait comme très heureux ; lorsqu'il avait quitté l'Université, il avait certes rêvé de se faire une position brillante. On a de ces naïvetés lorsque l'on débute. Mais la vie enseigne la modestie : au milieu des échecs lamentables que l'on voit autour de soi, réussir, même à moitié, est déjà une belle chose. Puis Jacques, impatient lorsqu'il s'agissait de bagatelles, avait pourtant la grande patience des forts. Il se sentait capable de donner plus qu'il n'avait encore donné, de faire une œuvre belle et durable, en y mettant le temps. Il attendrait.

Très absorbé par ses travaux, Jacques laissait couler les mois et les années sans se trop effrayer de l'attitude de sa femme. L'homme est ainsi fait. Pourvu que les choses marchent à peu près, qu'il sente l'affection, un peu capricieuse peut-être, mais réelle, chez la femme qu'il aime de son côté, — non plus en amoureux inquiet, mais en mari satisfait, — il se persuade que tout va bien.

Pendant ces quelques années, divers changements s'étaient opérés dans la colonie américaine. De tendres amis étaient devenus des ennemis irréconciliables. Mrs Anderson, la grande, la puissante Mrs Anderson, s'était brouillée avec les Cranford. Ses intimes étaient tenus de se brouiller également avec eux. Cela faisait deux clans très distincts qui se détestaient très cordialement. Minnie avait été la cause de la brouille. Son titre lui ayant quelque peu tourné la tête ; une couronne est si difficile à porter lorsque l'on n'en a pas l'habitude ! Elle oublia son ancienne déférence envers la vieille dame, et, un jour, lui fit faire antichambre pendant qu'elle recevait un très grand personnage.

Il est de ces affronts qui ne se pardonnent pas. Le banquier et ses deux autres filles, bien innocents pourtant de l'impertinence de la jeune marquise, en pâtirent.

Du reste, tout n'allait pas fort bien chez le banquier. De mauvais bruits couraient. Le luxe de la maison restait le même. Miss Cranford continuait à se montrer habillée à ravir, et faisait ses

visites en coupé à deux chevaux. Mais la confiance était ébranlée.

Quant à Minnie, le programme tracé par son père s'était accompli de point en point. En quelques mois, son mari et elle avaient dépensé leurs revenus. Acculés, pourchassés par des créanciers impatients, il avait fallu vendre l'hôtel et son immense jardin. La marquise douairière n'en avait rien su. Frappée de paralysie, elle agonisait dans le vieux château de Bretagne, soignée par sa fille avec un dévouement, une tendresse d'ange. Lorsque sa tâche serait accomplie, Simonne réaliserait le rêve de sa jeunesse et entrerait au Sacré-Cœur. Donc, le marquis et sa femme faisaient ce que bon leur semblait.

Une fois les dettes payées, il resta un joli nombre de millions. Minnie n'entendait pas que cette fortune s'en allât en fumée, comme l'avait fait le maigre patrimoine de Sosthènes. Elle prit en mains la direction des affaires, fit une pension à son mari, — une pension généreuse, — et lui ordonna de ne plus s'occuper du reste. Elle plaçait, déplaçait, achetait, vendait, grâce à une procuration qu'elle s'était fait donner, et tout cela tranquillement, posément, sans avoir l'air d'y toucher, sans jamais négliger ses devoirs de maîtresse de maison ou de mondaine. De plus, elle rendait son mari parfaitement heureux. Il avait un peu peur d'elle, mais il l'adorait, et marchait droit. Si parfois il lui venait quelque velléité de se révolter, de reprendre les rênes du gouvernement, elle n'avait qu'à lui dire, en le regardant de ses beaux yeux bleus, devenus froids comme de l'acier :

— Je ne veux pas que mon fils trouve la ruine à sa majorité.

Et Sosthènes qui aimait follement le petit bonhomme blond et rieur, la joie de la maison, filait doux.

De loin, Sybil suivait l'évolution de sa jeune sœur. Elle la voyait surtout chez leur père, presque jamais chez elle. Parfois, elle lisait dans les échos mondains que le marquis et la marquise de Puysas avaient reçu à dîner tels et tels ambassadeurs ou princes étrangers, aux titres éblouissants, et alors elle jetait autour d'elle un regard navré. Son petit salon, mal tenu, des fleurs mourantes dans les vases, les meubles achetés d'occasion, défraîchis et lamentables, son panier à ouvrage débordant de linge qu'elle aurait dû raccommoder, et qu'elle laissait s'accumuler par lâcheté, par dégoût de cette humble besogne, tout cela finissait par l'écœurer.

Un jour, Sybil, rentrée plus tôt que d'habitude de l'atelier, et trouvant son mari sorti, se mit au piano. Elle jouait le *Warum* de Schumann en y mettant une passion rare. Le « pourquoi » des choses, l'éternel point d'interrogation de la vie l'obsédait. Elle se demandait si jamais on dirigeait les événements, si on n'était pas le jouet d'une

fatalité aveugle qui se soucie des humains comme le vent d'une feuille morte.

Elle était si absorbée qu'elle n'entendit ni la sonnette ni la porte du salon qui s'ouvrait. Elle se retourna vivement en entendant dire en anglais :

— Comme vous jouez cela!

Et, tout de suite, elle mit sa main dans la main de Hugh Leslie.

Elle était ravie de le revoir. Elle l'avait, il est vrai, un peu oublié; mais, au moment de la mort de Tina, ils étaient devenus fort bons amis.

Depuis un an, Hugh avait quitté Paris pour Bruxelles où il avait obtenu un engagement. On n'avait plus entendu parler de lui. Ses débuts n'avaient pas fait grand bruit.

— J'ai tenu à vous dire moi-même, madame, que je débute la semaine prochaine à l'Opéra dans *Lohengrin*. Le directeur m'a entendu à Bruxelles et m'a engagé séance tenante. J'ai profité d'une chance. Un ténor sur lequel on comptait est parti subitement pour l'Amérique. Il s'est trouvé que ma voix a plu au directeur, et quoique je n'aie pas encore de nom, il me prend à l'essai. Si je ne réussis pas, ce sera bien de ma faute. Il faut que je réussisse.

— Oh! que je suis contente! Quel dommage que cette pauvre Tina...

Elle n'en dit pas plus long, car un changement curieux se fit dans la physionomie ouverte du jeune homme.

— C'était notre rêve de débuter ensemble..., à vous, je peux parler d'elle. Je crois que je l'aime plus que lorsqu'elle vivait. Pourtant, lorsque je vois les femmes qui m'entourent, je me dis que la pauvre enfant aurait beaucoup souffert... Enfin, elle n'aurait peut-être vu que l'extérieur de cette séduisante et terrible vie de théâtre; elle aurait glissé, tranquille, douce et calme, sans trop regarder, sans comprendre, surtout.

Pendant qu'il parlait, Sybil l'examinait avec un peu de curiosité. Il avait perdu cet aspect de grand enfant qui frappait jadis en lui. Il répondit à ce regard par un sourire :

— Oui, je suis très changé, n'est-ce pas? Mais le cœur reste le même et je garde le souvenir de ceux qui ont aimé ou compris Tina. Vous la représenterez à mes débuts, n'est-ce pas? Je vous enverrai une loge. Je saurai où regarder pour trouver un encouragement si je faiblis.

— Cet encouragement ne vous manquera pas. Mais j'y songe, Mrs Anderson vous en voudra terriblement si elle sait que vous êtes de nos amis!

— Je ne permets à personne, pas plus à Mrs Anderson qu'aux

autres de diriger ma vie. Si j'ai du succès, elle me pardonnera tout; si je n'en ai pas, elle n'aura besoin d'aucun prétexte pour me fermer sa porte.

— Ce qui m'amuse dans cette querelle, c'est que notre cercle en profite. Vous savez que l'idée première était surtout de faire un centre où les jeunes gens et les jeunes filles, venus de loin, pussent se rencontrer. Cette idée s'est transformée. En ma qualité de présidente, j'ai utilisé les fonds recueillis dans un premier moment d'émotion, pour fonder une sorte de pension de famille, dirigée par nos jeunes étudiantes elles-mêmes, à tour de rôle. Une maison, louée par les étudiants, a été organisée à peu près dans les mêmes conditions. Un jour, Mrs Anderson songea à donner aux jeunes gens une salle de lecture et un billard attenant au restaurant. Mon père, alors, trouva nos jeunes filles mal installées, acheta un terrain et bâtit une grande ruche avec une quantité de tout petits logements, très coquets, très gais, et où nos travailleuses sont chez elles. Vous voyez que les tempêtes dans les verres d'eau servent à quelque chose. C'est bien le moins, car elles sont bien désagréables.

Hugh ne put retenir un sourire. Il était au courant de la générosité de M. Cranford. Sa maison lui rapportait très largement. Si les petits appartements étaient loués à un prix fort raisonnable, ils ne restaient jamais vacants. C'était une spéculation comme une autre et non des plus mauvaises.

Jacques rentra avant la fin de la visite et promit de conduire sa femme aux débuts du jeune Leslie. Les deux hommes se regardèrent avec une curiosité à demi consciente, notant les changements survenus depuis la dernière rencontre. Et tous deux avaient certainement changé. Jacques ne semblait presque plus un jeune homme; les lignes du visage s'étaient creusées, le pli entre les deux sourcils surtout. On sentait en lui un peu de fatigue et aussi une sorte de découragement dont il ne se rendait nullement compte lui-même — ce vague quelque chose d'un homme qui n'est pas malheureux, mais qui eût pu être tout à fait heureux. Chez Hugh Leslie, le changement était autre. Il avait maintenant vingt-cinq ans. Il était dans la plénitude de sa jeunesse et de sa force.

Depuis que Wagner a droit de cité à Paris, les œuvres du maître sont suivies avec un enthousiasme d'autant plus grand chez les mondains que ceux-ci sont moins capables de le comprendre.

Le soir de *Lohengrin*, la salle fut bondée. On savait bien qu'il devait y avoir un début, mais le ténor inconnu n'excitait pas beaucoup la curiosité du public. Il remplaçait un chanteur très aimé et

n'arrivait nullement précédé d'une réputation bruyante. On savait qu'il était étranger : « Encore un »! disait-on, et la curiosité n'avait rien de particulièrement bienveillant.

Les Férolles arrivèrent de bonne heure. La plupart des autres loges restèrent longtemps vides; ainsi le veut le bon ton. Les petites places, au contraire, furent au complet dès le premier coup d'archet.

Un peu avant l'arrivée du chevalier du Cygne, une grande loge entre-colonnes s'ouvrit avec un peu de fracas. Mrs Anderson, avec ses dentelles merveilleuses, un collier de diamants sur son pauvre cou de vieille, s'installa sur le devant. Par hasard, Minnie et son mari se trouvaient dans la loge à côté. Les deux femmes se dévisagèrent comme si elles ne s'étaient jamais vues, et, lentement, se tournèrent le dos. Minnie était fort en beauté, et sa jeunesse éclatante faisait paraître Mrs Anderson d'autant plus maquillée et plus macabre.

Sybil suivit ce petit manège avec un intérêt narquois. Puis elle songea que Minnie portait son exquise toilette blanche probablement pour la première fois. Elle jeta un coup d'œil à sa propre robe, qui datait d'avant son mariage, et nota que les manches trahissaient l'âge de la toilette, un peu défraîchie. Elle eut honte de son mouvement de dépit, — mais le dépit n'en existait pas moins.

Son attention avait été ainsi détournée de la scène. Elle fut rappelée à la vie réelle par la voix de Hugh Leslie. Elle le regarda et eut comme un éblouissement. Au moment où le chevalier, dont la cuirasse d'argent scintillait, quitta sa nacelle, un léger murmure s'éleva dans la salle, un de ces tressaillements de toute une foule qui se sentent plutôt qu'ils ne s'entendent. Sans doute, le jeune homme, à ce moment suprême, eut un violent battement de cœur, mais personne ne s'en douta. Sa haute taille, son port aisé, l'éblouissement de ses grands yeux bleus, de ses cheveux d'or fauve, en faisaient un Lohengrin superbe. Sa voix ne tremblait pas, mais les premières notes furent un peu étranglées. Puis, par un grand effort de sa volonté, il se reprit tout à fait et conquit d'emblée son public, ce terrible public parisien.

L'enthousiasme fut d'autant plus frénétique qu'il était moins attendu. Après le premier acte, on se rencontrait dans les couloirs, on se questionnait : « Qu'est-ce que ce garçon-là, qui nous arrive sans tambours ni trompettes?... — Quelle voix! — Quel timbre! — Oui, mais bien des mots écorchés encore, avouez-le! — Bah! avec cet organe-là, qui ne lui pardonnerait? — Puis, il est si beau garçon qu'il aura toutes les femmes pour lui. — Ce que, demain,

il recevra de billets incandescents! » Et les commentaires allaient leur train.

Sybil alla rejoindre son père et sa sœur aînée aux fauteuils d'amphithéâtre, juste au-dessous de la loge de Mrs Anderson, qui, ainsi, se trouvait entourée de ses ex-amis.

Elle parlait haut, recevait beaucoup de visites, et se faisait féliciter, disant qu'elle avait « inventé » le nouveau ténor, qu'elle l'aimait comme son fils.

— Elle veut dire son petit-fils, souffla Minnie, assez haut pour être entendue.

Lorsque Sybil rentra auprès de son mari, elle lui dit :

— Je ne sais pas ce qu'a mon père, ce soir. Il semble affaissé; il cherche ses mots.

Le triomphe de Hugh continuait, s'affirmait.

Vers la fin de la soirée, Sybil, très absorbée, sentait que son mari lui prenait la main.

— Sortons vite. Ton père s'est trouvé mal. On l'emmène.

Sans un mot, Sybil se précipita. Tout s'était passé si vite, si tranquillement aussi, les fauteuils des Cranford étant près de l'entrée, que beaucoup de spectateurs ne se doutèrent même pas de l'accident.

On étendit M. Cranford sur une banquette; il était violet, tout à fait sans connaissance.

Annie, en fille de tête, donna des ordres; la voiture attendait; on y transporta le malade.

— Tu rentreras avec nous, dit miss Cranford à sa sœur; je ne prends pas seule une pareille responsabilité.

Jacques n'osa protester; mais, en voyant Sybil s'éloigner, il lui sembla qu'elle le quittait pour toujours.

XVI

Tous les jours, Jacques Férolles allait prendre des nouvelles de son beau-père et échanger deux mots avec sa femme.

M. Cranford, dont l'état semblait désespéré, se remit pourtant, mais fort lentement. Sybil donnait les détails nécessaires, puis s'en allait. Chaque fois, elle semblait un peu plus lointaine. Elle se laissait embrasser, entre deux courtes phrases, mais elle avait hâte de s'esquiver. Lorsque Jacques demandait à causer un peu de leurs propres affaires, de l'abandon dont il souffrait, de la maison mal tenue ou de son propre travail, elle l'écoutait poliment, comme elle l'eût fait pour un étranger; mais ses pensées, visiblement, étaient ailleurs.

Jacques patienta. L'inquiétude d'une fille qui voit son père en grand danger est chose toute naturelle. Mais Sybil, qui s'était sentie lésée, surtout depuis le mariage de Minnie, tout en restant en bons termes avec M. Cranford, n'affichait aucune tendresse filiale. A mesure que le danger s'éloignait, elle eût pu avoir l'esprit assez libre pour songer à leur propre foyer. Il n'en fut rien. Ce que Jacques démêla surtout, c'était que sa femme était reprise, et entièrement, par le passé, par l'enveloppante douceur du luxe, par l'atmosphère américaine qu'elle respirait.

Un détail surtout le frappa. Il observait assez peu les choses extérieures. Il remarqua cependant que Sybil, bientôt, portait des robes qu'il ne lui connaissait pas.

— Voilà une jolie toilette, dit-il un jour, tu viens de la faire faire?

— Non, pas moi, mais Annie. Tu conçois que, pour reprendre ma place dans la maison de mon père, je ne pouvais pas continuer à porter les robes de mon trousseau. Elles datent.

Jacques sentit le rouge de la colère lui monter au front.

— Tu aurais pu renouveler ta garde-robe, ce me semble, sans puiser dans la bourse des tiens. Je te donne tout ce que je gagne...

— Oui, je sais. Mais ce tout là est insuffisant.

— Sybil, ne comprends-tu pas, ne vois-tu pas que je souffre? N'as-tu pas assez le sentiment de ma fierté, de ma dignité, pour m'éviter une humiliation pareille?

— Je ne vois aucune humiliation à ce que mon père, tant que je resterai auprès de lui, désire m'habiller à son gré. Si tu l'exiges, je laisserai mes robes neuves derrière moi. Cendrillon redeviendra Cendrillon.

— Que fait Cendrillon en tout ceci? Les femmes de mes amis s'habillent bien, en dépensant la moitié de ce que tu gaspilles!...

— Mon cher ami, tu t'oublies. Je ne gaspille pas. Je ne sais pas très bien compter, voilà tout. On ne m'a pas enseigné la science de couper un sou en quatre, ne prévoyant pas combien cela me serait utile un jour...; mais il faut que j'aille remplacer Annie.

— Ne me quitte pas ainsi, ma petite Sybil. Songe que je suis bien seul, bien malheureux...

— Et bien injuste, avoue-le.

— J'avouerai tout ce que tu voudras, pourvu que tu n'oublies pas, de ton côté, que tu es ma femme, à moi, mon bien...

Et, passionnément, il la prit dans ses bras. Elle s'échappa; mais en partant, elle se retourna pour lui envoyer un sourire de pardon. Car c'était elle qui pardonnait.

Près d'un mois se passa ainsi. M. Cranford commençait à se lever. Tout danger était écarté. Sa fille aînée suffisait parfaitement

aux soins que réclamait son état. Sybil pouvait donc rentrer chez elle. Jacques était tout joyeux à cette idée.

— Je t'emmène, Sybil, n'est-ce pas? On me dit que ton père est levé. Il n'a plus besoin de toi. Quelle joie de te revoir au coin du feu, près de moi! Pour te faire fête, je ne travaillerai pas ce soir, nous causerons. Dépêche-toi. Les préparatifs ne doivent pas être longs à faire. Je vais chercher une voiture.

Sybil resta impassible, un peu plus pâle que d'ordinaire, les mains jointes. Elle regarda son mari avec beaucoup de calme et dit, fort doucement :

— Ecoute-moi, Jacques, et tâche d'être tranquille et calme comme je le suis moi-même. J'aurais voulu éviter cette explication encore pendant quelque temps; mais, puisque tu brusques les choses!... Annie se décide enfin à se marier. Elle épouse un homme mûr et très riche qui, depuis des années, la recherche. Pour se résigner au mariage, elle doit avoir des raisons graves; la fortune de notre père est, je le crois du moins, fort compromise. Elle se met à l'abri. Papa est devenu subitement un vieillard; elle m'a fait promettre de ne pas l'abandonner. Je ne l'abandonnerai pas.

— Très bien. Et moi?

— Si tu étais raisonnable, je te dirais de venir habiter cet hôtel avec moi. Tu ne serais pas le premier gendre qui aurait consenti à vivre avec son beau-père. Mais, je le vois, tu n'es pas raisonnable. Puisqu'il en est ainsi, je te dirai simplement que la santé de mon père exige que je reste encore un peu de temps, quelques mois peut-être, auprès de lui. Après, nous verrons...

Jacques alla droit à sa femme, lui prit les deux mains, et la força à le regarder. Ce n'était pas le courage qui manquait à Sybil, et elle soutint le feu sombre de ses regards.

— Ah! s'écria-t-il, après avoir sondé jusqu'au fond des yeux de sa femme. Ah! tu ne m'aimes plus! M'as-tu jamais aimé? Je commence à en douter...

— Si, je t'ai aimé! Je t'aime encore peut-être, mais je n'en suis plus sûre. Et cela, par ta faute, au moins autant que par la mienne.

— Comment cela? Qu'ai-je fait, malheureuse, sinon t'adorer, te mettre sur un piédestal, ne songer qu'à toi, toujours et en tout?

— Tu m'as aimée, certes, mais mal. Tu n'as pas compris qu'une femme, surtout une femme comme moi, n'est pas conquise par le fait seul du mariage. Tu as fait de moi Mme Jacques Férolles; tu m'as installée dans un monde que je ne connaissais pas, que tu n'as pas cherché à me faire comprendre. Et, tout de suite, tu t'es absorbé dans ton travail, qui a dévié de son véritable but; tu n'as pas cherché à m'y intéresser, à me le faire partager, moi, que tu

savais pourtant intelligente et bonne élève. Tu te trouvais satisfait. Tes heures étaient bien remplies. Le travail mis de côté, tu te souvenais que tu étais marié. Pour un mari, la tendresse d'une femme, le bien-être du foyer, la vie intime et douce sont choses dues, qu'apportent M. le maire et M. le curé, qu'on met à part, qui sont un coin de la vie, non la vie entière. Eh bien, l'homme a tort, voilà tout. La conquête d'une femme ne finit pas au mariage; c'est à ce moment-là qu'elle commence... Ce n'est pas ma faute, après tout, si ton monde m'a ennuyée... Je rentre dans le mien, et j'y reste...

A grand'peine, Jacques se raidissait contre la colère, qui, maintenant, le secouait avec violence.

— Tu aurais pu te dire tout cela avant de m'épouser. Souviens-toi que je t'ai prévenue. Mais, ayant fait mon devoir d'honnête homme, en cherchant à te détourner d'un sacrifice trop lourd pour une mondaine, c'est à toi, maintenant, de faire ton devoir d'honnête femme, en suivant le mari que, de ton plein gré, tu t'es choisi.

Comme Sybil restait silencieuse, les lèvres pincées, les yeux durs, Jacques reprit avec passion...

— Mais ce n'est pas possible! C'est un mauvais rêve que je fais!... Tu es ma femme, je t'aime, je t'appelle de toutes mes forces! Si j'ai mal agi, c'était sans le savoir! Tu verras que nous pourrons encore être heureux. Recommençons la vie, je t'en supplie... il en est temps encore.

— Oui. A une condition. Nous habiterons ici. Tu seras libre de continuer ton travail comme il te plaira, mais...

— Mais je serai le commensal de M. Cranford, je vivrai aux dépens de ma femme et de sa famille... et cela parce que Mme Férolles ne peut pas oublier qu'elle s'appelait Sybil Cranford, qu'elle avait sa voiture à elle et qu'elle a fait la grâce au professeur qu'elle payait, de devenir sa femme. Non. Nous partirons ensemble. Nous reprendrons la vie humble que vous méprisez. Vous êtes ma femme... Vous me suivrez!

Sybil eut un sourire de dédain.

— Les gendarmes, alors?

Jacques était à demi fou. Il avait peur de lui-même. Il alla jusqu'à la porte et, se retournant, il dit presque froidement :

— C'est votre dernier mot?

— Oui.

— Alors, adieu, et pour toujours.

Le son de la porte qui se fermait la réveilla comme d'un cauchemar. Elle courut, appelant « Jacques! » Mais il était trop tard.

Alors elle s'arrêta net. Non, elle ne pouvait pas, elle ne voulait pas se rendre à merci...

Rentré chez lui, plutôt par cet instinct qui pousse l'homme à se cacher lorsqu'il ne souffre que par réflexion, Jacques resta longtemps assis à son bureau, songeant.

D'abord, la violence de ses sensations, la colère folle, l'amour blessé, la passion aussi, qui se réveillait avec une sorte d'âpreté sous le coup de l'insulte, l'empêchèrent de réfléchir. C'était un tumulte de pensées à demi folles, d'images désordonnées, de souvenirs troublants. Ce n'était plus un homme commandant à son intelligence; c'était un pauvre être qui souffrait abominablement.

Puis, très lentement, dans le silence de son cabinet de travail, l'apaisement se fit. Il se rappela les reproches de Sybil, et, étant loyal avec lui-même comme avec les autres, il reconnut que ces reproches, si exagérés fussent-ils, étaient pourtant fondés.

Il remonta le cours des années de mariage. Il se rappela la joie folle des premiers temps, où la gaîté de sa jeune femme avait jeté comme des rayons de soleil dans sa vie si longtemps terne et un peu austère. Chaque jour le trouvait plus heureux; la fierté ajoutait à son exaltation amoureuse. Lorsqu'il sortait avec Sybil, il eût voulu crier bien fort : « Elle est ma femme! Elle est à moi! »

Il se souvenait des longues soirées d'hiver, où, tout en travaillant, il levait les yeux pour la voir, penchée sur un livre, et comment, d'instinct, elle sentait son regard et lui souriait; ou bien, se mettant sur un tabouret, à ses pieds, câline, elle lui disait : « Lis-moi ce que tu viens d'écrire. Laisse-moi jouer au critique sévère. » Ah! les bonnes heures d'intimité charmante, d'union absolue, union de l'esprit comme du cœur...

Comment tout ce bonheur s'en était-il allé? Pourquoi sa femme ne l'aimait-elle plus, après l'avoir adoré?

Et il fit son examen de conscience.

Etait-il donc de ces hommes grossiers chez qui la possession émousse l'amour? Certes, non, puisqu'il n'avait jamais cessé d'aimer sa fine Américaine. Il l'avait pourtant mal aimée. Il se rendit compte que les devoirs de chaque jour, le travail continu, sa passion pour la politique, l'avaient trop absorbé pour noter les variations d'humeur de Sybil, les changements subtils qui s'opéraient en elle, son inquiet désœuvrement; ses répugnances pour des choses qui, à lui, semblaient très naturelles.

Tout en la sachant assez intelligente pour se plier à n'importe quel travail de l'esprit, il partageait l'idée de la plupart des hommes que la politique est, pour les femmes, lettre close. Et, de fait, Sybil, seulement à demi Française, était fort indifférente quant à la forme

du gouvernement, trouvant, comme presque toutes ses compatriotes, que la république, à sa place dans un pays neuf, ne l'est pas en France, qui a connu le luxe des cours. Elle estimait que l'esprit et le talent, déployés par son mari dans ses articles quotidiens, eussent été mieux dépensés ailleurs. Et, peu à peu, elle s'était désintéressée de son travail, comme elle se désintéressait de ses amitiés et s'ennuyait de ses longues discussions avec quelque collègue.

Ce désaccord était venu très lentement, imperceptiblement. Lorsqu'il s'en aperçut, le mal était déjà fait. Il eût pu être réparé, sans doute. Mais un homme très sûr de sa femme se persuade facilement que, puisque la jalousie est inadmissible, les menues causes d'inquiétude ont peu d'importance. En quoi il se trompe épouvantablement. Une femme peut rester irréprochable au point de vue moral et s'éloigner insensiblement de son mari, si bien qu'elle est perdue pour lui aussi complètement que si elle l'avait quitté.

C'était le cas de Sybil. Il aurait dû profiter de l'élan si jeune, si passionné, qui l'avait jetée dans ses bras. Elle l'aimait assez alors pour épouser tout en lui, jusqu'à ses préjugés. Son héroïsme ne fut pas resté à mi-chemin, et quelle femme exquise elle eût fait alors!

Mais l'amoureux s'était trop vite fondu dans le mari. Sybil, n'ayant été qu'à demi conquise, s'était échappée. Il l'avait perdue, et, dans ce désastre, il avait sa grosse part de responsabilité.

Cependant, elle aurait bien pu comprendre combien il l'aimait, combien tendrement, combien passionnément! Une Française eût compris...

Oui, mais elle n'était pas Française; il le savait, de reste. Si, avec tact et mesure, il eût cherché à lui faire aimer son nouveau pays, à en comprendre la beauté, à en pénétrer l'esprit, tout eût pu être sauvé. Il s'était montré d'une maladresse d'homme; il en convenait maintenant. En voulant l'arracher brutalement à ses attaches, il avait produit un effet de réaction dont il s'était irrité sans le comprendre.

Il leva les yeux et regarda le désordre de son cabinet et du salon, aperçu à travers la porte ouverte. Il se leva machinalement et fit le tour de l'appartement. Il lui semblait le voir pour la première fois, tel qu'il était. Une femme qui aime son intérieur le soigne; mille petites coquetteries en sont la preuve; on n'a pas besoin d'être riche pour avoir un joli salon, aux meubles proprement tenus, aux bibelots bien choisis.

Donc, Sybil, en négligeant son foyer, montrait qu'elle ne l'aimait pas. Il était naturel qu'elle saisît le premier prétexte venu pour le quitter. Elle était partie. Elle ne reviendrait pas, ou ne reviendrait

que pour obéir à un sentiment de devoir, un devoir haï. Il n'était pas homme à exiger ce qu'on lui eût ainsi donné. C'était fini alors...

De nouveau, il alla s'asseoir à son bureau. Il faisait froid. Le feu, éteint depuis longtemps, semblait l'emblème de sa vie lamentable, dont toute flamme, toute chaleur, avaient disparu.

Jacques frissonna. Tout ce qui l'entourait lui faisait horreur. Il se sentait malade autant que malheureux. La pensée de fuir, de s'en aller très loin, entra dans son esprit et n'en sortit plus. Un peu de lucidité lui revint. Il n'avait pas pris de congé cette année-là. Il pouvait très bien se faire remplacer au journal pendant un mois, tout au moins. Quant à ses articles de Revue, il les ferait d'autant mieux qu'il serait plus loin de Paris.

Dès qu'il eut pris cette résolution, il sonna la cuisinière, la paya largement et la renvoya, disant que « madame » était encore retenue auprès de son père malade et que lui-même allait s'absenter. Le soir même, il avait quitté Paris.

Pendant plusieurs jours, Sybil attendit que son mari lui donnât signe de vie. Avec l'inconséquence de son sexe, il lui semblait impossible que Jacques eût pris son congé au pied de la lettre. Il reviendrait à la charge puisqu'il l'aimait. Elle en arrivait à se persuader qu'il accepterait l'arrangement proposé, qu'il s'installerait à l'hôtel du banquier plutôt que de perdre sa femme. Elle n'avait rien dit aux siens de la scène qui avait amené la rupture. Elle sentait le regard de sa sœur aînée l'interroger avec curiosité, mais elle se renfermait dans un mutisme très froid. La vie continuait comme par le passé. Sybil avait repris sa place de fille de la maison, donnait des ordres, usait du luxe paternel comme si elle ne s'en fût jamais déshabituée.

Mais, un jour, elle n'y tint plus. A chaque coup de timbre, elle tressaillait; elle recevait le courrier avec des doigts qui tremblaient un peu. Elle ne s'était pas attendue à souffrir ainsi d'une séparation qu'elle avait voulue. Ce qui souffrait surtout en elle, c'était son amour-propre, sa fierté. Ne rien savoir de l'homme dont elle portait le nom, craindre de montrer aux autres qu'elle n'en savait rien, était une cruelle humiliation. Elle acheta son journal en secret; la signature qu'elle cherchait ne s'y trouvait pas. Alors elle courut à leur appartement.

Comme elle avait gardé sa clef, elle entra sans peine. Que feraitelle, si, tout d'un coup, elle se trouvait face à face avec son mari? Etait-ce la peur de sa propre faiblesse, ou l'amour enfin réveillé qui lui faisait ainsi battre le cœur? Elle ferma la porte derrière elle. Une odeur de renfermé, d'abandon, la saisit à la gorge. Les fenêtres, les persiennes aussi étaient fermées. Il faisait sombre de sorte

qu'elle avançait avec précaution, craignant de se heurter à quelque meuble. Mais ses yeux se firent peu à peu à la demi-obscurité. L'appartement était visiblement abandonné. Où donc était Jacques?

Elle fit le tour des pièces, comme son mari l'avait fait une semaine plus tôt. Comme lui aussi, elle fut frappée de l'aspect lamentable de cet intérieur négligé.

Dans le cabinet de son mari, elle ouvrit la fenêtre toute grande. La lumière crue montra le désordre du bureau, des tiroirs à demi vidés. Un Indicateur de chemins de fer était étalé sur le buvard. Elle regarda la page que son mari avait évidemment consultée avant de partir, car elle ne douta plus qu'il eût quitté Paris. Il s'était donc enfui, sans chercher à la revoir... Elle eut un rire amer en se disant que la passion dont il lui avait parlé était une passion bien molle puisqu'il abandonnait si vite la partie, et son rire dans la pièce vide lui sembla lugubre. Elle chercha parmi les papiers épars, espérant trouver un indice quelconque et n'en trouva pas.

Alors subitement, elle resta sans mouvement. Jacques avait toujours gardé sur son bureau une grande photographie de Sybil, prise au moment de leurs fiançailles. Le cadre était bien à sa place habituelle, mais il était vide.

D'instinct, Sybil se tourna vers la cheminée où se trouvait encore un tas de cendres noires et légères. Jacques avait dû brûler beaucoup de lettres avant de partir. Au milieu des débris, Sybil aperçut un bout de carton seulement à demi consumé. Elle s'agenouilla et prit le fragment. La flamme avait dévoré presque toute la belle photographie ; par un hasard étrange, ce qui en restait était la tête, à peine léchée des flammes. Sybil regarda longuement le bout de carton. Elle se rappelait si bien le jour où elle avait donné ce portrait à son fiancé et combien il en avait été ravi !...

Alors, se laissant tomber, la tête contre une chaise, Sybil pleura longuement. Elle savait que tout était maintenant fini...

XVII

La France subissait une véritable crise de folie, une de ces crises que l'histoire de l'avenir expliquera difficilement, qui, même à la distance dont nous en sommes, paraît en dehors de toutes les vraisemblances. Le boulangisme tournait les têtes, vidait les bourses qui semblaient devoir être le mieux défendues, excitait les passions les plus violentes de côté et d'autre.

Un adversaire passionné du général se trouva être Jacques Férolles. Il était devenu une puissance dans son parti ; on parlait

de lui comme d'un futur député, un de ceux dont on fait les ministres. Rien ne semblait lui plaire comme une polémique âpre, violente même. Ses amis ne le reconnaissaient plus. L'homme d'étude, le moraliste, l'écrivain fin et délicat était oublié; il ne restait que le journaliste, dont la plume déchirait souvent là où elle passait. Comme les hommes dont le palais est brûlé par les alcools, et qui ne goûtent plus la délicatesse des grands crus, Jacques se jetait dans la lutte politique avec frénésie. Pendant qu'il bataillait, au moins, il arrivait à oublier le naufrage de son bonheur. On parlait de lui comme d'un sectaire; il penchait beaucoup plus à gauche que par le passé et faisait son évolution en sens contraire : la plupart des hommes se modèrent avec les premiers cheveux gris.

Jacques avait pris un appartement de garçon et y restait le moins possible. Lorsqu'il ne travaillait pas, il discutait volontiers avec ses camarades de rédaction, avec les quelques amis qu'il voyait encore; il s'échauffait, émettait des paradoxes, se grisait de paroles, n'aimant plus que la lutte, que les excès de plume et de voix. Alors, rentré enfin, il tombait, assommé de fatigue et dormait du sommeil du manœuvre surmené.

Il ne savait plus rien de sa femme. Lorsque ses amis intimes se hasardaient à faire une allusion à Sybil, il répondait tranquillement qu'elle soignait son père, resté fort affaibli après son attaque et qui, sans elle, serait seul; la fille aînée s'étant mariée et vivant à New-York. Ces quelques mots étaient dits d'un ton qui coupait net à tout commentaire. Bientôt, on ne lui en parla plus du tout. Dans le monde politique, où surtout il vivait maintenant, on ignorait généralement qu'il eût jamais été marié. Les hommes, entre eux, parlent fort peu des choses de leur intimité.

Et, ainsi, ce monstrueux déchirement de deux êtres qui s'étaient adorés, qui avaient vécu dans l'intimité la plus étroite, se fit tout simplement, d'autant plus naturellement que le mari et la femme appartenaient à des mondes aussi différents que possible. Par un hasard assez étrange, Jacques et Sybil, depuis leur séparation, ne s'étaient jamais revus, pas même dans une salle de spectacle ou dans la rue.

A la vérité, Sybil sortait assez peu. Une fois Annie partie, elle devint maîtresse de maison. Pour la partie matérielle, il y avait toujours l'excellente personne qui dirigeait l'intérieur depuis la mort de Mrs Cranford. Tout marchait comme d'ordinaire, avec un peu moins de luxe cependant. La famille se trouvant réduite à M. Cranford et Sybil, le nombre des domestiques fut diminué; on reçut beaucoup moins. Le banquier, à peu près remis, allait tous les jours à ses bureaux, mais son entrain avait diminué; visi-

blement, il restreignait ses opérations; on sut qu'il réalisait et plaçait ses fonds en Amérique. Beaucoup disaient qu'il songeait à passer la main, à se retirer définitivement, et que sa fortune, une fois toutes ses affaires liquidées, se trouverait être infiniment moins considérable qu'on ne le croyait.

Sybil se plaisait surtout avec sa sœur Minnie, qui l'avait à peu près reprise en grâce; elle se plaisait encore plus avec les deux petits Puysas. En jouant avec ces amours de bébés, Sybil, dont les instincts de maternité n'avaient jamais été très vifs, regrettait amèrement de n'avoir pas eu, elle aussi, des enfants.

Il restait à la jeune femme de longues heures solitaires. Elle se dispensait des devoirs sociaux qui l'ennuyaient, ne rendait que les visites absolument nécessaires ou celles qui l'amusaient, — elles étaient rares, — et recevait le moins possible. Parfois, son père paraissait oublier que Sybil fût mariée. Dans les premiers temps, il avait conseillé le divorce; maintenant, puisque ce M. Férolles ne donnait plus signe de vie, qu'il n'ennuyait pas sa femme, le divorce ne serait nécessaire que dans le cas où la jeune femme songerait à se remarier, ce qui ne semblait nullement probable.

Sybil était fort changée. Ce qu'il y avait eu de fantasque en elle avait complètement disparu. Dès qu'elle eut compris que Jacques ne tenterait rien pour la reconquérir, elle se mit à travailler avec infiniment plus de suite que par le passé. Sa passion pour la peinture grandissait au lieu de diminuer; seulement, elle ne courait plus chez Sarah Clarke. Elle avait changé de genre, une fois de plus. Mais au moins, cette fois, elle s'y tint. Elle peignait des fleurs, et cela, avec une grâce, une légèreté, un charme tout à fait personnels. Son grand cabinet de travail prit un aspect d'atelier sérieux. Elle s'absorbait beaucoup dans son joli travail. Elle voulait pousser très loin ses études afin d'avoir un gagne-pain assuré. Plus qu'une autre, elle savait combien sont fragiles les fortunes d'outre-Océan. Elle observait son père de près et le résultat de ces observations n'avait rien de bien réconfortant.

Et, malgré tout, Sybil était absolument, profondément malheureuse. Une fois toutes les petites irritations, qui, peu à peu, avaient amené la rupture, calmées, elle restait épouvantée devant les ruines de son bonheur. Avec une patience rare chez elle, elle reprenait une à une les causes de discorde, se disant qu'avec un peu de bon sens, un peu plus de souplesse, tout eût pu s'arranger; elle ne comprenait rien, maintenant, à la violence de ses rancunes, à l'éclipse momentanée de son amour. Bien des fois elle avait été sur le point d'écrire à son mari, de s'humilier au besoin. Elle ne l'avait pas fait, d'abord par fierté, et ensuite par un sentiment tout autre. Souvent,

en cachette, elle achetait le journal où écrivait son mari; elle suivait son évolution avec beaucoup de finesse. Non. L'homme qui mettait dans ses articles un esprit si mordant, parfois même si cruel, n'était plus son Jacques à elle, chez qui la violence était tempérée par une tendresse si exquise. La véritable cause de ce changement, c'était leur rupture. Tout en s'en rendant parfaitement compte, elle se retirait dans son coin. Elle aimait encore Jacques, mais à la façon d'une femme qui a perdu celui qu'elle adorait et qui le pleure.

Ce qui l'exaspérait plus que tout le reste, c'était la façon dont les hommes maintenant s'occupaient d'elle. Chez son beau-frère, ailleurs encore, ils lui faisaient une cour à peine déguisée. Femme séparée de son mari, toute jeune encore, fort jolie, très élégante, elle était toute désignée pour des hommages qui n'ont rien de flatteur pour une honnête femme. Et, avec toutes ses fautes, Sybil était essentiellement une honnête femme. Elle avait l'horreur de tout ce qui est vil et bas, et son indignation faisait la joie du marquis de Puysas.

— Vous autres, Américaines, vous ne savez rien prendre légèrement! Mon pauvre cousin s'en est allé tout déconfit. Après tout, il faisait son métier de jeune homme; il n'a pas tort de vous trouver jolie et de vous le dire. Pourquoi alors ne congédiez-vous pas votre grand diable de chanteur? Un chanteur de l'Opéra, c'est bien plus compromettant qu'un pauvre petit comte de quatre sous, comme mon cousin, — et on le voit souvent chez vous, ce M. Lohengrin!

— Hugh Leslie ne me fait pas la cour, je vous prie de croire. S'il me la faisait, je lui fermerais la porte comme aux autres. Nous sommes bons amis. Il vient me chanter ses romances nouvelles pendant que je peins et il me parle beaucoup plus de lui-même que de moi : c'est charmant et nullement dangereux. Il est bon cavalier; nous faisons quelquefois une promenade au Bois, le matin, et il est toujours disposé à m'accompagner à une exposition ou à un concert. Pensez-vous qu'il me serait possible d'en user ainsi avec votre aimable cousin?

— Pour cela, non. Mais qu'est-ce qu'ils ont donc dans les veines, vos Américains, ma petite Sybil?

Sybil sourit, puis elle dit très sérieusement :

— Ils savent aimer à l'occasion, soyez-en sûr, mon cher Sosthènes. Mais ils ne voient pas en chaque femme qui passe un gibier à suivre. La galanterie ne devient pas, comme chez vos oisifs, une fonction sociale. Surtout, ils travaillent beaucoup. C'est le meilleur des préservatifs.

— C'est égal. A votre place, je ferais moins de promenades hygiéniques avec votre Lohengrin.

Sybil se retourna vivement.

— Pourquoi? On ose jaser sur mon compte?

— Jaser? C'est trop dire. Chuchoter, peut-être.

Sybil ne répondit pas, mais elle releva fièrement la tête. Comme elle se sentait absolument dans son droit, elle ne céderait pas.

Parmi les relations de la jeune femme se trouvaient quelques peintres, rencontrés surtout chez les Stevenson, alors qu'elle s'occupait du cercle. Le grand portraitiste surtout l'avait remarquée et aimait, de temps à autre, à causer avec elle, ne la trouvant pas banale.

Un jour, elle se hasarda à lui montrer une étude particulièrement réussie. Il l'examina quelque temps sans rien dire. Sybil éprouva une crainte d'élève qui ne se sent pas sûre d'elle-même.

— Qui vous a aidée? fit le peintre brusquement.

— Personne, je vous assure, monsieur. J'avais commencé à faire de la peinture il y a longtemps déjà, puis je m'en étais lassée. Depuis deux ou trois ans, j'ai repris mes pinceaux à peu près sans direction. Depuis que je me suis mise à peindre des fleurs, je travaille absolument seule. C'est amusant de remplir mon atelier de gerbes fleuries et de les copier naïvement.

— C'est bien cela. Il y a de la naïveté dans votre peinture, il y a de l'inexpérience aussi, mais il y a de la vie, de la souplesse, du charme. Faites-moi un grand panneau décoratif, méfiez-vous de vouloir trop bien rendre la beauté de vos fleurs, sacrifiez-en beaucoup, mettez-en quelques-unes bien en relief, peignez largement, tout en conservant cette délicatesse qui est bien votre marque féminine, et je vous ferai admettre au Salon.

— Vrai?...

Elle était si franchement étonnée, si joyeuse, que le peintre se prit à rire. Il aimait les natures spontanées, aux sensations vives et franches.

— Très vrai. J'en réponds.

— Alors, ce sera par faveur?

— Un peu. On franchit difficilement nos portes, lorsque l'on est inconnu, sans un coup d'épaule. Mais ce ne sera pas tout faveur. Votre étude est très bien...

Et il ajouta avec un sourire un peu narquois :

— Elle est même assez bien.

Le grand peintre tint parole. Sybil s'était surpassée. Son tableau, remarquablement bien venu, peint sans mièvrerie, très « amusant » de facture, comme disent les rapins, fut bien placé. Quelques critiques même en parlèrent. Sybil, pour la première fois depuis son grand chagrin, se sentit heureuse. Enfin, elle était arrivée à discipliner son esprit capricieux!

Comme tout artiste novice, — et même comme certains qui ne le sont plus, — Sybil ne se tenait pas d'aller voir son tableau, de noter les visiteurs qui s'y attardaient, d'en vouloir à ceux qui passaient sans le regarder.

Un matin, elle emmena Hugh Leslie. Il ne se connaissait pas le moins du monde en peinture, mais il admira de bonne grâce le tableau de sa compatriote. Lorsqu'il eut fait son devoir, la jeune femme lui montra d'autres œuvres, — beaucoup moins intéressantes, naturellement!

Les Américains étaient encore dans la même salle, mais à une certaine distance, lorsque deux hommes s'arrêtèrent devant le tableau de fleurs. A ce moment précis, Jacques Férolles arrivait en sens inverse. Il connaissait de vue ces deux hommes, dont l'un était ardent boulangiste. Comme Jacques était en polémique fréquente avec ce M. Delyon, il ne se souciait pas de le croiser et s'absorba dans la contemplation d'un tableau quelconque. On ne voyait que son dos.

— Tiens! ce n'est pas mal, cela, fit l'ami du boulangiste. On dirait quelque élève de Madeleine Lemaire. Voyons la signature : Férolles, si je ne me trompe. Vous qui avez de bons yeux...

— Sybil Férolles.

— Drôle de nom! Peut-être de la famille de ce diable de Férolles qui vous donne tant de fil à retordre?

— Sa femme. Vous ne savez pas l'histoire? On en a beaucoup parlé dans le temps, puis ces choses-là s'oublient. C'est une Américaine à qui il avait, paraît-il, donné des leçons; il en a donné de si intéressantes qu'elle l'a épousé dans un moment de folie. La folie n'a pas duré. Il y a séparation — légale ou non, je ne sais. — Elle se console avec un ténor de l'Opéra, un beau garçon, ma foi! Tenez justement, les voilà ensemble..., comme toujours.

Sybil, inconsciente, heureuse de son succès, causait gaiement avec Hugh. Ils passèrent dans la salle voisine. Jacques l'entendit rire.

Il se raidit pour ne pas tomber. Puis, dès que les forces lui revinrent, son instinct fut de se jeter sur l'homme qui avait calomnié Sybil. Il ne doutait pas un instant que ce ne fût une calomnie. Puis une lueur de bon sens lui revint. Se battre à propos de sa femme serait jeter leur triste histoire en pâture à la curiosité féroce du public. Du reste, lorsqu'il leva les yeux, M. Delyon et son ami avaient disparu. Il se traîna jusqu'à la banquette et resta longtemps sans bouger. Dans le désarroi de ses pensées, une surtout surgissait. Il avait entendu rire Sybil; il ne l'avait pas vue. Souvent il avait moitié espéré, moitié craint de la rencontrer. Toujours il se

la représentait un peu changée, triste surtout. Ce rire lui donnait un démenti brutal. Sa femme était gaie, tandis qu'il souffrait tant!

Subitement, il se mit à marcher très vite. Il rejoindrait peut-être Sybil et Hugh. De loin il verrait sa femme, rien qu'un instant, sans qu'elle s'en doutât. Il ne possédait plus le moindre portrait, rien qui la lui rappelât; il avait tout détruit dans sa rage et son désespoir. Il parcourut salle après salle, ne la vit pas et rentra exténué.

Mais il savait au juste ce qu'il allait faire. Le nom de sa femme ne serait pas prononcé, ne pouvait l'être. Il tuerait cependant son calomniateur ou serait tué par lui.

Jacques, très maître maintenant de sa plume de journaliste, la maniait comme une arme terrible. Il écrivit, avec la plus froide des résolutions, un article qui eut un retentissement formidable; chaque mot était pesé, chaque trait allait droit au cœur. Sans toucher directement à la vie privée de M. Delyon, des mots à double entente la dévoilaient, et cette vie de bohême, d'homme de sac et de corde, capable de tout, se lançant dans une aventure nullement par conviction, mais comme on se rue au jeu, n'avait rien de bien édifiant. Le scandale fut immense. Un duel s'imposait, et non un de ces duels de presse qui se terminent par une égratignure et un déjeuner, mais un duel sérieux, féroce même.

Dans le monde politique, on se passionna. Il semblait que la folie du boulangisme et le patriotisme des honnêtes gens fussent en présence, représentés par un des favoris du « brav' général » et par un journaliste universellement respecté, qui, jamais, n'avait transigé, un homme à l'abri de toutes les tentations, resté pauvre.

Sybil ne fut pas tout de suite au courant de ce qui se passait. Elle lisait assez négligemment les journaux. Les pourparlers avaient eu lieu, la rencontre était décidée lorsqu'elle en eut connaissance.

Il lui sembla que tout son sang se figeait et qu'elle allait se trouver mal. Mais ce n'était pas le moment de faiblir. Jacques allait se battre, Elle voulait le voir, lui parler, elle le voulait à tout prix. D'une main tremblante, elle prit son chapeau, se prépara à sortir. Alors, il lui vint à l'idée de regarder son journal. Il était du matin, mais donnait, naturellement, les nouvelles de la veille au soir. La rencontre était pour le jour même. Elle regarda sa pendule. Il était déjà neuf heures. Comment ne l'avait-on pas avertie la veille? Son père avait dû savoir... Sosthènes aussi... On la croyait donc absolument indifférente à la vie ou à la mort de son mari, — car il était son mari, après tout, — aucun divorce ne les avait disjoints!

Elle avait appris la nouvelle adresse de son mari au moment où il lui avait fait parvenir ses effets personnels.

Elle ne commanda pas sa voiture, sortit sans rien dire et prit le

premier fiacre qui passait. Il y avait la moitié de Paris à traverser; la route lui parut interminable. Enfin la voiture s'arrêta devant une vieille maison d'aspect triste, dans une rue silencieuse du quartier latin.

— M. Jacques Férolles? demanda Sybil d'une voix mal assurée.

La concierge regarda cette jeune et jolie femme de travers, et, avec un peu de surprise :

— Il est sorti.

Sybil ne put articuler un mot. Blanche, inerte, ses yeux fous de terreur, elle continuait à regarder cette femme. Enfin, elle arriva à dire :

— Où?... où?...

— Ma foi, ma p'tite dame, j'en sais pas plus long que les journaux. Il paraît que c'était pour neuf heures. Voulez-vous vous asseoir? Vous avez l'air... tout chose.

Sybil secoua la tête. Elle mit quelque argent dans la main de la concierge.

— Quand il sera... revenu... vous me laisserez monter. Je... je suis sa femme.

— Ah! bah!...

Mais elle ne la crut pas.

Sybil s'en retourna à son fiacre qu'elle fit reculer de quelques mètres.

Elle n'attendit pas très longtemps. Un landau fermé arriva. Deux hommes en sortirent et se chargèrent d'un corps recouvert d'un manteau.

Sybil les suivit sans pouvoir crier, sans un mot. Les deux hommes ayant déposé leur fardeau sur le lit, la regardèrent surpris.

— Il est mort, n'est-ce pas?

— Non. Evanoui seulement, et très grièvement blessé. Vous ne pouvez pas rester ici, madame.

— Je resterai. Je suis sa femme.

D'un geste machinal, elle ôta son chapeau.

Pendant toute son attente, elle avait cru qu'on le rapporterait mort ou mourant. Son calme effraya le chirurgien plus que ne l'eussent fait des cris et des sanglots. Mais elle se mit tout de suite à l'aider, avec beaucoup de sang-froid et d'intelligence. Ce n'était pas le moment de discuter.

Jacques, toujours sans connaissance, fut déshabillé et couché. L'épée de son adversaire lui avait traversé le poumon. Une mousse sanguinolente montait aux lèvres. Sybil, assise à côté de son lit, essuyait cette mousse avec son mouchoir.

— Il n'y a pas d'espoir? dit-elle enfin.

Le chirurgien haussa légèrement les épaules.

Le calme extrême de cette femme pouvait être un signe d'indifférence.

— Il y en a un peu; pas beaucoup. D'autres ont survécu dans les mêmes conditions. Lorsqu'il reviendra à lui, nous saurons mieux où nous en sommes. Il aura probablement le délire. J'ai envoyé chercher une religieuse, mais elle ne pourra être ici avant le soir. Moi, je suis obligé de vous quitter. Je reviendrai tantôt, avec un confrère. Je tiens à avoir une consultation. En attendant, voici ce que vous aurez à faire.

Et il lui donna des instructions précises. Alors, voyant combien elle était pâle, il dit :

— Vous sentez-vous assez forte, madame, pour rester auprès de votre..., auprès de M. Férolles? Son ami ne vous quittera pas. Il travaille dans la pièce à côté, vous n'aurez qu'à appeler.

Sybil fit un signe d'acquiescement, et le chirurgien s'en alla.

Alors, seule avec son mari, Sybil se mit à lui parler, très doucement, comme à un enfant malade. Elle voyait combien il était changé, combien il avait vieilli, et son cœur se serrait douloureusement. Lorsqu'il reviendrait à lui, comment accepterait-il sa présence? S'il la chassait, s'il la maudissait, elle en mourrait de chagrin. Jamais elle ne l'avait aimé plus qu'en ce moment de terrible attente.

Avoir gaspillé leur bonheur à tous deux... et pourquoi, grands dieux!... pourquoi! S'il s'était battu, c'est qu'il avait cherché la mort. Elle l'avait tué. Rien, maintenant, ne lui ôterait cela de l'esprit.

Jacques fit un mouvement et elle le regarda avec une expression d'amour telle que lorsqu'il ouvrit enfin les yeux, le mourant, étonné d'abord, se prit à sourire, d'un sourire de bonheur idéal.

Elle se mit à genoux auprès de lui et lui baisa longuement les mains. Elle ne devait pas pleurer. Toute émotion pouvait être fatale, aussi ne pleura-t-elle pas. Elle continua son doux murmure d'amoureuse et, ravi, Jacques l'écoutait. Le sens des paroles n'arrivait pas bien jusqu'au cerveau engourdi, mais le son de la voix suffisait.

— Sybil... fit-il péniblement.

— Tu ne dois pas parler, mon Jacques. Sois sage et je te guérirai. Chaque fois que tu ouvriras les yeux, tu me verras, que ce soit la nuit ou le jour...

Il semblait rassuré. Tenant la main de sa femme dans la sienne il s'assoupit, mais pas pour longtemps. La fièvre était très forte. Sybil suivit les instructions du chirurgien religieusement. Lorsque

la garde arriva, elle ne lui permit pas de prendre sa place. La consultation eut lieu le soir, sans amener beaucoup d'espoir.

Cependant le blessé vécut deux jours. Selon sa promesse, Sybil ne le quittait pas et sa présence suffisait pour le calmer; parfois, même, il souriait, très doucement. L'homme un peu violent, l'âpre polémiste redouté de ses adversaires avait fait place à un être tout pénétré de tendresse, de douceur. Il avait oublié tout ce qui s'était passé. Il avait fait un bond en arrière. Il était un jeune mari auprès de sa jeune femme.

Une nuit, Sybil, qui semblait infatigable, le veillait. Jacques était moins bien, après avoir semblé reprendre un peu de vie, mais la fièvre tombait. Il ouvrit les yeux, et d'un souffle imperceptible appela sa femme.

— Oui, mon Jacques? Je t'entendrai, sois tranquille, mais ne te fatigue pas.

— C'était un cauchemar, n'est-ce pas, Sybil?

— Oui, sans doute, mon amour, un affreux cauchemar.

— Je croyais que tu étais partie. Je suis heureux de me dire que ce n'était qu'un rêve. Lorsque je serai tout à fait réveillé, nous recommencerons notre belle vie d'autrefois, seulement... autrement, mieux, n'est-ce pas?

— Oui..., murmura Sybil, qui faisait des efforts surhumains pour se vaincre, oui, Jacques — j'ai été folle, mauvaise, criminelle — mais tu verras, tu verras... Je t'aime plus que jamais. Et maintenant je saurai aimer...

— Je ne veux pas que tu te blâmes. Je t'aime, ma petite Sybil, je...

Il n'en put dire plus. Avec ce mot d'amour sur ses lèvres décolorées, il s'endormit pour toujours.

Jeanne Mairet (M[me] Ch. Bigot).

UNE REINE EN EXIL

LA COMTESSE DE LIPONA[1]

I

Napoléon, ce précurseur de l'antiféminisme, que les moindres velléités d'indépendance irritaient et pour qui la femme était avant tout un être d'obéissance, se montra presque toujours sans force devant de beaux yeux en pleurs. « Il faut que vous le voyiez, disait Joséphine à Mme de Polignac. S'il vous voit au désespoir, si vous ne vous laissez pas rebuter par un premier refus, vous obtiendrez tout de lui[2]. » Les larmes touchaient son cœur, ébranlaient ses nerfs; ce signe de faiblesse le désarmait, domptait ses résistances. Son malheur fut de ne pas savoir discerner quels sentiments faisaient palpiter les seins et mouillaient les paupières des suppliantes, de ne pas deviner les ambitions effrénées qui sanglotaient dans les voix, simulant l'émotion d'une âme en détresse. Jamais il ne se mit en garde contre celles qui se servaient, pour vaincre, des armes de leur sexe, mais le bout d'une plume derrière l'oreille, le moindre soupçon d'intrigue politique, le plus imperceptible indice de virilité, éveillaient ses défiances, le rendaient dur, brutal, féroce même. Les habiles exploitèrent cette particularité de sa nature excessive et, simulant la docilité, la douceur, la faiblesse, surent tout obtenir de lui. Son regard d'aigle perdait sa perspicacité dès qu'une femme semblait s'abandonner aveuglément à sa générosité et à sa clémence.

La soumission apparente avait été l'art de Joséphine; ce fut également le charme que Marie-Louise exerça sur Napoléon. Il voulait que la femme restât femme, uniquement femme, et bien qu'il la méprisât en cette qualité (elle ne montait sur un piédestal à ses yeux que dans son rôle de mère), il était d'une indulgence

[1] *Muratiana*, documents inédits, tirés en partie du portefeuille de Fouché, publiés par A. Lumbroso (Rome, 1898). — A. Lumbroso, *Il re Gioacchino Murat e la sua corte* (Rome, 1898). — A. Lumbroso, 5e série, *Miscellanée napoléonienne* (Paris, 1898).

[2] Frédéric Masson, *Napoléon et les femmes*.

sans bornes pour ses faiblesses morales. Certes, il s'en irritait parfois quand ces inconséquences lui créaient des embarras ou contrecarraient ses plans, mais, en général, il prenait plaisir aux manifestations de l'infériorité féminine comme si sa supériorité à lui s'en accroissait. Ce maître du monde se sentait plus puissant quand il avait constaté dans l'esprit de celles qui l'approchaient, parentes ou sujettes, des éléments puérils, médiocres et bas. Une seule voix de femme montée contre lui suffisait à l'exaspérer; tenir compte de l'opinion des hommes paraissait déjà superflu à son âme despotique; s'occuper de la mentalité des femmes lui aurait semblé ridicule. Eve, en tant qu'Eve, était faite pour être dominée, caressée, choyée. Au moindre indice de révolte, il fallait l'écraser.

Personne ne sut mieux profiter de cette indulgence dédaigneuse que les sœurs de l'empereur; et parmi elles, Caroline, femme de Murat, roi de Naples, fut la plus adroite à manier la volonté impériale. Presque toujours, elle arrivait à obtenir ce qu'elle désirait, sinon à la première, du moins à la seconde requête. Napoléon finissait par lui pardonner (ainsi qu'à Elisa et à Pauline) les innombrables ennuis qu'il subissait à cause d'elle. Sa haine contre Joséphine et Hortense, ses intrigues de cour, ses ambitions effrénées, faisaient de Mme Murat une sœur incommode, une amie incertaine et une alliée dangereuse. Mais justement parce que l'incohérence, la légèreté, le manque de sûreté, étaient aux yeux de l'empereur les traits essentiels du caractère féminin, il pardonnait, oubliait et, avec une générosité prodigue, récompensait d'un apanage, d'un duché ou d'un royaume les fautes commises, même celles dont il avait risqué être victime. Bien que les galanteries des femmes l'irritassent, car il avait un fond de morale sévère, il traita toujours ses sœurs en êtres privilégiés, punissant parfois les complices de leurs écarts, mais les épargnant elles-mêmes, ne leur faisant jamais porter le poids de leurs erreurs de conduite.

Pour la reine de Naples, Napoléon eut des indulgences particulières, dépassant le bienveillant dédain qu'il montrait aux femmes. Cette faiblesse excessive vis-à-vis de Caroline doit être attribuée, — phénomène contradictoire, — à l'idée exagérée qu'il se faisait des capacités de sa sœur cadette. « De toute ma famille, disait-il, c'est elle qui me ressemble le plus. » Et cette similitude d'esprit qu'il croyait discerner entre eux le disposait à admirer les intrigues que l'ingrate ourdissait contre lui. En effet, on lit dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* : « La reine de Naples s'était beaucoup formée par les événements; il y avait chez elle de l'étoffe, beaucoup de caractère et une ambition désordonnée. » M. de Talleyrand tenait lui aussi en haute estime l'intelligence de Caroline : « La

tête de Machiavel sur le corps d'une jolie femme! » répétait-il volontiers. Le mot, en circulant, avait fait fortune, rehaussant le prestige intellectuel de Mme Murat, lui donnant une auréole spéciale qui impressionnait l'empereur. Elle était brave aussi, et elle garda un sang-froid étonnant lors de l'explosion de la machine infernale. « Le caractère de la famille paraissait en elle », écrit, à ce propos, la duchesse d'Abrantès; et l'éloge est de bonne marque, Mme Junot ayant de fortes raisons pour ne pas exagérer les mérites de Caroline Bonaparte. Bien des années plus tard, fuyant Naples sur un vaisseau anglais, au moment où les Autrichiens allaient se rendre maîtres de la ville, l'ex-reine força le capitaine à lui jurer qu'avant de tomber au pouvoir de l'ennemi, il ferait sauter le bâtiment [1].

Le décret de Bayonne (15 juillet 1808), qui déclarait Joachim Murat roi de Naples et de Sicile, est, du reste, la preuve éclatante des facultés de gouvernement que Napoléon reconnaissait à sa sœur. La nouvelle couronne, héréditaire de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, avec exclusion perpétuelle des femmes, devait passer sur la tête de Caroline Murat dans le cas où elle survivrait à son mari. Mais les initiatives politiques de la reine de Naples prouvèrent que Napoléon s'était illusionné sur les facultés de sa sœur. Il n'y avait point en Caroline l'étoffe d'une Marie-Thérèse ou d'une Catherine II; elle ne sut rien prévoir, rien empêcher, et ne donna au malheureux Joachim que des conseils perfides, inhabiles et incohérents. Mais si elle ne possédait point l'art de régler sa vie et de conserver les couronnes, elle avait à un degré maladif le goût et le besoin du pouvoir. L'ambition, qui ne devient souveraine que vers la maturité, l'avait saisie toute jeune, transformant sa nature, tarissant en elle les sources vives de bonté, de fidélité, d'équité. Cette soif inextinguible de domination fut la cause initiale de toutes les fautes et de tous les malheurs de Caroline Bonaparte; elle stérilisa ses qualités instinctives, ne lui en laissant que l'apparence : sa bienveillance se changea en calcul, sa dignité en attitude, son courage en audace effrénée.

Possédant comme Napoléon l'art de séduire ceux qu'elle voulait dominer, elle fit un usage excessif de cette faculté. Durant les premières années de l'Empire, déjà travaillée de secrètes visées, elle charma Paris par sa bonne grâce, ne rebutant personne, se faisant des amis dans tous les partis, et, en particulier, dans le faubourg Saint-Germain qu'elle ménageait spécialement, saisis-

[1] Comtesse Potocka, *Voyage en Italie* : « Elle préférait toujours les partis extrêmes aux moyens transitoires, et soutenait que les résolutions les plus spontanées et les plus énergiques sont plus faciles à prendre que les demi-mesures. » (A. Lumbroso, préface de la *Miscellanée napoléonienne.*)

sant les occasions d'être utile ou agréable aux membres de l'ancienne noblesse. En même temps, elle ne négligeait rien pour se rendre populaire dans l'armée, s'y créer un prestige; elle accompagnait son frère aux revues, assistant à la distribution des aigles par une pluie battante, restant seule de toutes les princesses impériales en face des troupes, dans sa toilette légère que l'averse trempait, admirée par l'armée et par l'empereur qui reconnaissait son sang dans cette bravoure d'attitude. Elle savait aussi flatter les goûts de Napoléon en tenant sa maison avec ordre et justice, en donnant des fêtes splendides qui relevaient l'éclat du nouveau trône.

Mélange singulier de dons naturels et de calculs profonds, Caroline Murat échappe encore au jugement définitif de l'histoire. Inconsciente par certains côtés, trop consciente sur d'autres, elle ne peut être classée dans aucune catégorie; pour la comprendre, il faut tenir compte de l'ambition désordonnée qui lui empoisonnait le sang et y rapporter tous ses actes, même les infidélités conjugales dont elle a été accusée. La soif de pouvoir qui devait la conduire à la trahison la poussa d'abord aux écarts de conduite. Sous ses galanteries apparentes ou réelles, une combinaison se cachait presque toujours. C'est en prévision de tel ou tel événement qu'elle choisissait ses amants ou plutôt ses complices. Parfois même, elle avait la vue longue, très longue. Eut-elle une vision de l'avenir, alors que, grande-duchesse de Berg, elle se liait avec le prince de Metternich? « Le diplomate autrichien parut s'attacher à Mme Murat, disent les Mémoires du temps, et lui conserva un sentiment qui a maintenu longtemps son mari sur le trône de Naples. » Plus tard, dans l'article additionnel de Chaumont, après la trahison de 1814, il favorisa étrangement les Murat. « L'article de Chaumont, écrit le chancelier Pasquier, a presque le caractère d'une galanterie. » Evidemment, lorsqu'elle connut Metternich à Paris, Caroline Bonaparte ne pouvait prévoir 1814; mais elle trouvait habile déjà de se créer des appuis parmi les ennemis de son frère.

Sa liaison avec le général Junot, gouverneur de Paris, correspondait également à l'un des plans secrets que ce cerveau, avide de régner, élaborait sans cesse. L'empereur pouvait être tué à la guerre. Pas de successeur direct! Quel songe de le remplacer sur le trône! Elle et Murat valaient bien Joseph et Louis! Or, si une pareille éventualité se présentait, le concours du gouverneur de Paris était indispensable [1]. Caroline, à cette époque, aurait pu dire

[1] Pendant la guerre d'Espagne, alors qu'elle était reine de Naples, cette pensée lui revint. D'accord avec M. de Talleyrand et Fouché qui s'étaient réconciliés pour l'occasion, elle monta une intrigue, dont le but était de mettre Murat sur le trône de France, si l'empereur était tué en Espagne.

à son mari avec un semblant de vérité : « Vous m'aimez, je vous aime, et si je vous ai trompé, c'était pour assurer votre fortune. »

Plus tard, ce genre de défense lui aurait manqué, car à peine installée dans sa nouvelle capitale, Caroline essaya de s'y faire un parti personnel, et cette femme qui « se trouvait déplacée partout ailleurs que sur un trône [1] », estima bientôt celui de Naples trop petit pour deux. Elle rêva de régner seule, d'écarter Murat. Pour atteindre ce but, il fallait compromettre son mari aux yeux de l'empereur [2] et trouver dans le royaume des appuis efficaces. Elle regarda autour d'elle, cherchant un complice utile, et son choix tomba sur M. Daure, ministre de la guerre et de la marine : c'était s'assurer la force armée en cas de conflit. L'intérêt politique peut seul expliquer l'étrange faiblesse d'une reine encore jeune et belle pour le moins séduisant des hommes [3]. Dans l'âme de Caroline, la soif du pouvoir était parvenue peu à peu à l'état de folie; elle avait pris la forme impérieuse d'un vice, d'un cas d'ivrognerie irrésistible, d'un phénomène pathologique. Elle se sentait, comme son frère, une meneuse de peuples et essayait de remplacer le génie par la duplicité, l'audace, l'absence de scrupules, étouffant tous ses bons instincts, oublieuse de tous ses devoirs, devenue momentanément insensible à toutes ses affections.

Lorsqu'en 1813, Murat abandonna précipitamment les restes de la Grande Armée, la reine fut-elle l'instigatrice de cette première défection, comme elle en a été accusée? Une lettre d'elle, publiée récemment [4] et datée du 15 janvier 1813, où elle supplie son mari de ne pas désobéir à l'empereur, semble dégager sa responsabilité. En tous cas, les conseils de Caroline arrivaient trop tard, puisque le jour même où elle lui écrivait de Naples, Murat annonçait à l'empereur, au prince Eugène et au maréchal Berthier, sa résolution d'abandonner son commandement. D'ailleurs, il ne faut point donner aux tardifs conseils de la reine de Naples plus d'importance

Averti de ce qui se tramait par M. de Lavalette, Napoléon reprit précipitamment la route de Paris.

[1] Beugnot, *Mémoires*.

[2] La reine Caroline osa écrire à Napoléon, lui demandant d'enlever la couronne à Murat. Les lettres de la reine, surprises et enlevées par M. Maghella, préfet de police, furent communiquées au roi de Naples. Désespéré et furieux de cette trahison, Murat voulut exiler sa femme à Castellamare. Mais, toujours faible vis-à-vis d'elle, il se laissa fléchir une fois encore, et M. Baudus, gouverneur du prince Achille, finit par réconcilier les deux époux.

[3] Voy. *Mémoires* du général Thiébault.

[4] *Revue de Paris. Le roi Murat : Lettres inédites,* 15 octobre 1898, intéressante publication de A. Lumbroso.

qu'ils n'en méritent; prévoyante toujours, elle voulait sans doute se préparer, le cas échéant, un système de défense aux yeux de son frère. Dans de précédentes lettres, elle avait envoyé à Murat des nouvelles alarmantes, lui annonçant qu'une flotte anglaise était en vue des côtes, lui faisant craindre un débarquement... On raconte[1] que Caroline, persuadée que Napoléon ne se relèverait jamais du désastre de Russie, avait entamé des négociations avec l'Angleterre et l'Autriche, mais ces puissances ne voulant traiter qu'avec Murat, elle avait évoqué, pour le faire revenir, le péril de l'escadre anglaise. Une lettre du comte de Mier au prince de Metternich, en date du 30 avril 1813, semble toutefois démentir cette assertion. Le diplomate autrichien écrit : « Nous nous sommes entendus avec X (Murat) sur ce qu'il faudra dire à sa femme. »

Mais si Caroline Bonaparte ne fut pas l'instigatrice directe de la première défection de Murat, elle fut, en tous cas, indirectement, la cause certaine de l'abandon qu'il fit de la Grande Armée. « Une chose que je puis certifier, écrit la duchesse d'Abrantès dans ses *Mémoires*, parce que les preuves en sont entre mes mains, c'est qu'une conspiration formée dans son plus intime intérieur a été l'unique cause des premières fautes de Murat. C'est une intrigue, très habilement formée d'ailleurs, qui le fit partir aussi précipitamment de Posen. » Le général Thoumas semble insinuer qu'il y fut poussé par des motifs d'ordre plus intime. On parle aussi d'actes de gouvernement accomplis par la reine qui, dénoncés à son mari, le firent accourir à Naples pour la défense de ses droits royaux. La lumière sur ce point historique n'est pas faite encore : les *Mémoires* de l'époque ont des réticences, des silences et ne jettent que des demi-clartés sur cette période de la vie de Murat. Par préférence de parti ou intérêt dynastique, certains écrivains ont essayé de blanchir Caroline, ne lui reprochant guère que sa trahison de 1814. Son amie, Mme Récamier, trouve même des excuses à ce crime d'ingratitude fraternelle et de lèse-patrie.

Si prévoyante que fût la reine de Naples, elle s'était trop pressée dans ses calculs. La fortune ne s'était pas décidée encore à abandonner Napoléon. Lorsqu'il eut réussi à faire sortir de terre une autre Grande Armée, Caroline s'alarma, et la folie du trône, qui l'avait poussée à la trahison, la poussa à la lâcheté. On la voit écrire à l'empereur, s'humilier, se faire fraternelle. Elle lui offre Murat pour l'aider dans ses victoires, et Napoléon, toujours clément et faible envers les siens, appelle près de lui le roi de Naples. Mais, de nouveau, les calculs de Caroline l'ont trompée, Murat

[1] Turquan, *les Sœurs de Napoléon.*

arrive à la Grande Armée presque à la veille des défaites... Cinq jours après Leipzig, il se rend au camp des alliés, et quelques mois plus tard, de retour dans son royaume, poussé par la reine, appuyé par le comte de Mier, ancien ambassadeur d'Autriche à Naples et ami de Mme Murat, il entre dans la coalition et signe, au commencement de 1814, un traité formel avec l'Autriche.

A cette nouvelle, Napoléon ouvrit enfin les yeux, et s'écria, ne s'y trompant point : « C'est sa femme qui est cause de sa défection. Caroline, ma sœur, me trahir[1] !... » L'empereur avait envoyé Fouché en Italie pour le renseigner sur les agissements du roi de Naples. Deux brouillons de lettres, trouvés dans le portefeuille du duc d'Otrante[2], l'une du 27 décembre 1813, adressée de Rome à l'empereur, et l'autre du 20 janvier 1814, adressée de Florence à Murat, jettent un jour curieux sur cette mission du fameux policier de l'Empire. « Sire, écrit-il à Napoléon[3], j'ai pris congé du roi de Naples... Sans doute, il négocie avec la coalition, il attend même une lettre de l'empereur d'Autriche, mais lors même qu'un traité serait signé, le roi peut nous servir encore; tant qu'il croira ne pas être sorti du devoir, il sera possible de l'y faire rentrer.

« Je ne dois dissimuler à Votre Majesté aucune des causes qui ont arrêté l'activité naturelle de ce prince. 1° La première est l'incertitude où vous l'avez laissé sur les armées d'Italie... 2° On dit sans cesse au roi : « Si, pour conserver l'Italie à l'empereur, vous « dégarnissez votre royaume de troupes, les Anglais vont y opérer « des débarquements... » 3° D'un autre côté, les ennemis opposent au tableau de la situation de la France, celui des avantages immenses que présente au roi son accession à la coalition : ce prince consolide son trône, agrandit ses Etats... Sépare-t-il sa cause de celle de la France, l'Italie tout entière accourt sous ses drapeaux.....

« Déterminer le roi à se mettre à la tête de l'Italie est, à leurs yeux, le plus sûr moyen de vous forcer (ainsi que toutes les puissances) à faire la paix.

« Je suis arrivé hier à Rome. Ici, comme dans toute l'Italie, le mot d'*indépendance* a acquis une vertu magique... Votre Majesté seule peut faire cesser cette situation du roi et de l'Italie. Je crois que ce changement est encore dans son pouvoir... »

De son côté, Murat, employant les mêmes arguments que Fouché, avait écrit à l'empereur, deux jours auparavant : « Sire, croyez-moi, la proclamation de l'indépendance de l'Italie en une ou

[1] De Bausset, *Mémoires*.
[2] Collection A. Lumbroso.
[3] *Muratiana*, documents inédits tirés en partie du portefeuille de Fouché, publiés par A. Lumbroso (Rome, 1898).

deux puissances qui auraient le Pô comme limite sauverait l'Italie. Sans cela, l'Italie est perdue sans ressources. »

Le 3 janvier 1814, il écrit de nouveau : « Me voilà parvenu au jour le plus douloureux de ma vie... Il s'agit de choisir... Depuis quatre jours, un plénipotentiaire autrichien, le comte de Neipperg, est à Naples pour me proposer, au nom de son souverain, un traité d'alliance. » Des accents apparemment sincères vibrent dans ces lignes où Murat supplie l'empereur de faire la paix, de ne pas le forcer à la trahison... Malheureusement, l'étrange lettre dont le brouillon a été retrouvé dans le portefeuille du duc d'Otrante, démontre clairement que, déjà à ce moment, le choix du roi de Naples était fait : « Ne vous inquiétez point, lui écrit Fouché, du jugement qu'on portera sur le parti que vous avez pris. Je ne vous l'ai point conseillé. Il était de mon devoir de vous en détourner. J'ai rempli ce devoir avec conscience. Mais aujourd'hui que votre décision est arrêtée, je dois à l'amitié que vous avez pour moi de vous dire que la moindre hésitation serait funeste... La conduite de Votre Majesté, dans cette circonstance, sera appréciée, comme toutes les choses de ce monde, par les succès. »

Le duc d'Otrante donne ensuite à Murat d'habiles conseils pour qu'il tire de sa trahison le plus d'avantages possibles, et lui prête une noble apparence en se posant comme le pacificateur de l'Europe. Il termine par ces mots ambigus et inexplicables :

« Le temps n'est peut-être pas éloigné où je pourrai, sans être accusé d'infidélité, retourner à Naples. En attendant, j'y laisse un gage auquel j'attache plus de prix que vous ne pensez. Il m'est cher parce que je le tiens de vous et qu'il sera un lien de plus dans votre amitié pour moi. La *reine peut y ajouter une valeur nouvelle en se chargeant de ce dépôt et en l'ornant d'une partie de ses grâces et de sa raison.* »

Mais si le duc d'Otrante voyait d'un œil indulgent et plein d'espérance l'entrée de Murat dans la coalition, l'empereur appréciait fort différemment la conduite de son beau-frère. Les lignes sèches et indignées qu'il adressait à son agent en Italie [1], après l'envahissement de Rome (19 janvier 1814) par les troupes napolitaines et la signature du traité entre Fouché, représentant de l'empereur, et le comte Lechi, aide de camp de Murat, en sont la preuve :

« Château-Thierry, 13 février 1814.

« Monsieur le duc d'Otrante, j'ai reçu vos différentes lettres. La conduite du roi de Naples est infâme et celle de la reine n'a pas de nom. »

[1] Portefeuille de Fouché.

Cependant ce trône de Naples que la trahison devait assurer n'était pas bien solide, et les Murat le sentaient trembler sous leurs pieds. Déjà Louis XVIII faisait demander au congrès de Vienne le rétablissement de Ferdinand IV. Alors, affolés, effrayés de l'avenir, Joachim et Caroline se retournèrent vers le prisonnier de l'île d'Elbe. Une fois encore, Napoléon pardonna et rendit sa confiance à son ancien compagnon d'armes. Mais Murat ne s'était pas corrigé; méconnaissant, comme on sait, les intentions de l'empereur, influencé par la reine, dont le trône d'Italie hantait les rêves, il entra en campagne contre l'Autriche au moment où Napoléon faisait mille efforts pour conserver la paix avec son beau-père. Cette désastreuse campagne, qui devait aboutir à la défaite de Tolentino et procurer à la France une seconde invasion, paraît être le dernier acte politique de Caroline Bonaparte. Elle avait vendu ses diamants pour subvenir aux frais de la guerre et, en cette occasion comme dans d'autres, sa volonté forte sut vaincre les derniers scrupules de Murat.

Les leçons avaient été terribles. Mais la reine de Naples ne renonçait point encore à son ardent amour des couronnes. L'Italie était perdue. C'est alors qu'un projet hardi, déjà caressé autrefois, enflamma, prétend-on, le cerveau de Caroline. Amie de Fouché, qui ne voulait plus de Napoléon sur le trône, elle conçut le chimérique espoir d'enlever à son frère, d'enlever aux Bourbons le trône de France[1]. Murat avait débarqué en Provence, sa femme le poussa, semble-t-il, à s'avancer vers Paris; mais le plan, s'il exista jamais, n'eut même pas un commencement d'exécution. La mort devait, d'ailleurs, mettre bientôt un terme rapide à toutes les ambitions du roi Joachim. En attendant, à Naples, Caroline faisait armer les places et les forteresses du royaume. Le général Macdonald, qui possédait toute sa confiance, en avait pris le commandement. Mais elle ne put résister longtemps, l'escadre anglaise croisait devant le golfe. La reine comprit enfin que l'heure de la déchéance était venue, elle entama des négociations avec l'amiral anglais et demanda à être conduite en Provence. Il refusa et lui proposa de la débarquer à Trieste. Le bâtiment qui emmenait en exil Mme Murat croisa celui qui ramenait Ferdinand dans sa capitale. Le commandant ordonna le salut réglementaire et, se tournant vers la reine, lui dit de ne pas s'effrayer des coups de canon qu'elle entendrait : « C'est pour rendre honneur au roi de

[1] « Il a dû y avoir à ce sujet des conversations entre Caroline et Fouché, peut-être des lettres, mais celles-ci ont vraisemblablement été détruites et la vérité de ces bruits ne pourra jamais être prouvée. » (Turquan : *les Sœurs de Napoléon.*)

Naples », ajouta-t-il[1]. Caroline le regarda et répondit fièrement que le bruit du canon n'était ni nouveau ni fâcheux à l'oreille des Bonaparte.

II

La perte du trône, l'exil, les malheurs, rendirent à Caroline Murat les qualités que la nature lui avait données. Elle qui, trouvant « la couronne de Naples trop petite pour sa tête », avait rêvé celle d'Italie, et dont les désirs étaient montés jusqu'à la couronne impériale de son frère Napoléon, supporta dignement et sans amertume les tristesses et les médiocrités de sa nouvelle vie. Elle comprit que la chute était définitive et s'en consola. L'ambition insensée qui avait pesé sur elle d'un poids si lourd, l'enserrant dans des griffes inexorables, torturant son esprit de complots et d'intrigues, la jetant dans les trahisons et les ingratitudes, se détacha d'elle comme un vêtement usé et brûlé tombant en lambeaux. De celle qui se croyait des aptitudes de meneuse de peuples, il ne resta qu'une femme aimable, paisible, désireuse d'amitié et qui accepta avec une résignation suffisante les privations relatives d'une existence modeste.

Eut-elle des remords? Comprit-elle l'influence néfaste qu'elle avait exercée sur la destinée de Murat? Se sentit-elle responsable de la chute et de la mort de son mari? Rien n'indique un trouble de conscience dans les lettres d'elle publiées jusqu'à ce jour. Se rendit-elle du moins compte de son ingratitude envers le frère indulgent en qui elle n'avait vu qu'une puissance à exploiter? Aucune trace d'un sentiment pareil ne ressort des paroles de Caroline. Elle semblait n'éprouver nul remords vis-à-vis de Napoléon et en parlait aisément, narrant à la comtesse Potocka, — qui avait été la voir à Trieste, — des anecdotes sur l'enfance de l'empereur avec une parfaite liberté d'esprit. « J'ai retenu surtout, écrit la visiteuse polonaise, les anecdotes concernant l'enfance et la vie de Napoléon. Elles avaient un cachet de vérité et de simplicité qui m'enchantaient. Nous nous transportions souvent en Corse; la reine aimait à évoquer ces premiers temps de sa vie, si précieux lorsqu'on avance en âge... Dès que Napoléon grandit, il gouverna la maison, quoiqu'il ne fût pas l'aîné. Il dirigeait les plus âgés, protégeait les plus jeunes... La douleur ne lui arracha jamais une larme ni le désir de posséder une prière. Sa mère l'aimait avec passion; c'est le seul de ses enfants auquel elle ait montré une vive tendresse[2]. » Mme Murat se plaisait à rappeler aussi qu'elle

[1] Alberto Lumbroso, *Il re Gioacchino Murat e la sua corte.* (Rome 1898.)

[2] *Voyage de la comtesse Potocka en Italie.* Plon et Cie, Paris. (A paraître prochainement.)

fut longtemps la sœur préférée de l'empereur. Il lui parlait avec abandon et elle parvenait parfois, en choisissant son moment, à faire entendre à cet esprit impérieux d'utiles vérités. « Il ne souffrait pas la contradiction, mais écoutait les observations avec patience et attention. »

En quittant l'Italie, Caroline Bonaparte avait pris le titre de comtesse de Lipona, anagramme de Naples. C'est sous ce nom que la comtesse Potocka la retrouva à Trieste, en 1826, dans une jolie maison appelée le *Campo di Marte* que la reine avait arrangée avec un goût parfait. L'activité qu'elle mettait à diriger les travaux de cette petite propriété semblait lui faire oublier qu'elle possédait jadis le plus beau des royaumes. La maison contenait, outre l'élégant appartement de l'ex-souveraine, un grand salon consacré aux souvenirs, dont un magnifique portrait de Murat à cheval faisait le principal ornement. Mais Caroline ne pénétrait jamais dans cette salle où se trouvaient réunis dans le marbre ou sur la toile tous les membres de sa famille. Elle semblait en fuir l'entrée. « J'avais vu la reine de Naples à Paris au moment du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, écrit la comtesse Potocka, elle m'avait fait l'effet d'une jolie femme sur le trône. Je la retrouvai avec une figure encore agréable comme autrefois. On sentait qu'elle avait besoin de se faire aimer de tout ce qui l'approchait. Le trône avait disparu, mais le charme était resté, contrastant d'une manière piquante avec une force d'âme peu commune, un esprit sérieux, une bonté, une égalité d'humeur que d'aussi grands malheurs n'avaient pas aigrie, ni même troublée. »

Une année auparavant, M[me] Récamier était venue, elle aussi, visiter l'ex-reine de Naples. « L'aimable Juliette », comme l'appelait sa royale amie, avait toujours eu pour M[me] Murat des indulgences spéciales. Leur liaison datait de l'époque où la sœur de Napoléon avait voulu faire de la grande mangeuse de cœurs l'amie et l'Égérie de l'empereur. Le projet avorta, mais l'amitié sut résister, et les deux femmes s'étaient revues à Naples dans des circonstances graves. Juliette avait assisté à des scènes troublantes entre le couple royal, le jour où Joachim s'était résolu à signer le traité qui le liait à l'Autriche. Elle ne pouvait donc ignorer la part que la reine avait prise à cet acte; mais cela ne paraît avoir modifié en rien la bienveillance de ses opinions. Dix ans après, en effet, elle allait visiter à Trieste la souveraine dépossédée et en recevait le plus tendre accueil. Caroline est triste, elle se plaint doucement à son amie de sa position, de sa solitude; ses deux fils sont en Amérique, sa fille aînée est mariée, sa fille cadette le sera bientôt. « Si on pouvait lire dans mes pensées, disait-elle, on verrait que je

ne demande qu'une chose : le calme! » Mais on le lui refuse, on entrave tous ses mouvements. Sa famille est à Rome, libre de rester, d'aller, de venir. De tous les Bonaparte, Mme Murat seule est surveillée, persécutée, retenue sur le sol autrichien...

Les plaintes de Caroline sont justifiées, c'est en effet uniquement d'elle qu'on se méfie. Elle avait appris à l'Europe quelle intrigante son teint de roses cachait, et l'Europe restait défiante. Quant à elle, ayant oublié le passé avec son inconscience coutumière, elle s'étonnait de ne pas être crue sur parole.

Les conditions financières où elle se trouve préoccupent fortement l'ex-reine. Elle en parle à Mme Récamier, la prie d'intercéder pour elle près de ses amis à Paris. Elle réclame les biens que le décret de Bayonne lui concédait ou la restitution de ceux qu'elle avait cédés à Napoléon. Toute sa correspondance [1] pendant l'exil est remplie de ces revendications. Metternich, qui est son meilleur appui, ne lui répond pas toujours, l'Autriche n'intervient point avec assez de vigueur auprès du gouvernement français. La gêne augmente, elle insiste, elle prie, elle supplie; mais il faut le reconnaître avec mesure, dignité et sans violence. Pour celle qui payait de 10 à 15,000 francs ses habits de cour et 450 francs ses chapeaux, l'aisance modeste devait cependant être difficile à supporter.

En 1815, après avoir quitté Naples, elle va d'abord à Haimbourg, puis habite successivement Frohsdorf, Trieste. Elle ne peut quitter les Etats autrichiens; pour obtenir d'aller passer quelques jours près de sa famille à Florence ou à Rome, elle doit implorer Metternich et pas toujours avec succès. Elle connaît toutes les misères des exilés, des demi-prisonniers. Ce sont ses malles qu'on retient à la douane, ses serviteurs qu'on retient à la frontière. Outre les clauses du décret de Bayonne dont elle demande le maintien, Mme Murat réclame, en 1820, les meubles des palais royaux de Naples. Ferdinand et Marie-Caroline d'Autriche ayant emporté à Palerme tout ce qu'ils contenaient, le roi Joseph avait dû les remeubler à ses frais et s'était fait rembourser un million et demi par les Murat. La nouvelle reine, avec ses goûts de luxe excessif, y avait fait à son tour de grandes dépenses; sa chambre à coucher, drapée de satin blanc, ses appartements particuliers décorés avec tous les raffinements de l'époque, représentaient un capital considérable.

Une année plus tard, en 1821, pressée par la gêne croissante, Mme Murat réclame à son oncle, le cardinal Fesch, le payement d'une créance qu'elle a sur lui, montant à 213,000 francs. Mais de

[1] *Muratiana.*

ce côté, aussi, on ne l'écoute guère, on ne lui répond pas, aucune des restitutions qu'elle invoque ne se fait. La police continue à lui créer mille vexations, elle empêche ses amis de venir la voir. Elle préférerait être internée dans un fort avec sa famille, ce serait bien plus convenable que cette fausse apparence de liberté. Dans cette même lettre, en date du 12 juin 1821, elle ajoute : « Je suis très inquiète des nouvelles de Sainte-Hélène »; et elle demande si elle doit ajouter foi « aux choses malheureuses que les journaux contiennent à cet égard ».

Dans le mémoire [1] qu'elle supplie l'empereur d'Autriche de faire appuyer à Paris par son ambassadeur, M[me] Murat réclame des tribunaux français l'observation des clauses secrètes du décret de Bayonne. L'empereur Napoléon y cédait au grand-duc et à la grande-duchesse de Berg, pour en jouir à titre de propriété particulière, un revenu de 500,000 francs à prendre sur le million de rente en fonds de terre qu'il s'était réservé par le statut du 30 mars 1806 (sur les biens nationaux du royaume de Naples). De leur côté, le grand-duc et la grande-duchesse de Berg cédaient à l'empereur leur palais de Paris, la maison qu'ils avaient à Neuilly, les écuries dites d'Artois, la terre de Lamotte et en général tous les biens qu'ils possédaient en France, avec tous les meubles et objets d'art qu'ils renfermaient. Or, les biens et propriétés cédés à l'empereur par les Murat avaient passé, en 1815, dans les mains du gouvernement français, tandis que, de son côté, le gouvernement napolitain reprenait ceux « dont les revenus avaient été cédés jusqu'à concurrence de 500,000 francs de rente au grand-duc et à la grande-duchesse de Berg ». L'acte étant purement privé, les effets de la stipulation, prétendait M[me] Murat, devaient être réglés, « non par des principes politiques, mais par les lois civiles ainsi que toute transaction de cette nature ». D'ailleurs, en 1815, le gouvernement provisoire avait rendu un décret ordonnant la restitution des biens par elle cédés dans les articles de Bayonne. Elle rappelait aussi que le gouvernement français avait réclamé auprès du gouvernement napolitain, « non seulement les droits acquis à des donataires français sur la moitié des biens affectés au million de rente réservé par le statut du 20 mars 1806, mais encore ceux acquis au grand-duc et à la grande-duchesse de Berg sur l'autre moitié pour la rente de 500,000 francs qui leur avait été cédée ».

Justes ou non au point de vue strictement légal, les réclamations de la famille Murat restèrent sans effet. Elle n'obtint rien des Bourbons et se heurta à de continuels refus. Le gouvernement de

[1] Collection d'A. Lumbroso.

Louis-Philippe, considérant le côté moral de la question, se décida enfin à faire voter en 1838 un projet de loi qui accordait à la comtesse de Lipona, non la restitution de ses biens, mais une rente annuelle de 100,000 francs, en « considération de ses malheurs et parce qu'elle était la sœur de l'empereur Napoléon ».

De 1815 à 1838, la vie de l'ex-reine de Naples s'écoula en réclamations inutiles, en difficultés financières, en vaines protestations. En 1824, dans une lettre adressée à M. ***[1], elle s'exprime en termes douloureux. A sa demande d'un passeport pour son second fils qui voulait rejoindre en Amérique l'aîné des Murat, on lui avait répondu par l'offre d'un passeport pour elle-même, mais avec l'injonction de s'embarquer à Hambourg. Elle se plaint du prince de Metternich : « Il est dominé par la frayeur, il craint qu'on ne lui suppose de la chaleur pour mes intérêts, et cette crainte fait qu'il souscrit aux arrêts les plus vexatoires... Il semble soulagé d'être débarrassé d'un pesant fardeau... J'ai suivi pendant les neuf années passées à Frohsdorf tous ses conseils... Que m'en est-il revenu? Des persécutions constantes... Je suis bien fatiguée, ma patience est à bout; dans mon désespoir, je puis prendre une décision qui lui fera de la peine. Je ne puis rien comprendre à toutes ces contradictions. Est-ce encore une intrigue de Carabella? Elle est donc bien puissante puisqu'elle me force à quitter tous les pays où je puis trouver du repos... »

M. de Metternich, on le voit, trouvait compromettante la protection accordée à Caroline Bonaparte et tirait ses cartes du jeu. Mme Murat s'en rendait parfaitement compte, mais elle dépendait du bon vouloir du tout-puissant ministre et continua à en appeler à sa pitié, à son amitié. Enfin, en 1831, relevant de maladie, épouvantée du choléra qui approche, elle obtient de quitter Trieste et d'aller passer l'hiver à Florence, où elle fixa désormais sa résidence, heureuse de se retrouver dans cette Italie où elle avait régné et qui lui réservait un hospitalier accueil. A la fin de 1833, elle écrit à son neveu, Louis Bonaparte, le futur Napoléon III : « Quoique je sois fort mal logée, en attendant que je puisse habiter le palais que je fais arranger, tout Florence est chez moi, les étrangers en foule; c'est à qui me témoignera plus de soins et d'empressement. »

Sauf quelques séjours à Paris pour le règlement de ses affaires, le comtesse de Lipona ne quitta plus Florence, où elle mourut en 1839. Ses rapports avec sa famille, tendus nécessairement pendant les dernières années de l'Empire, s'étaient resserrés dans la disgrâce commune. Caroline écrit à sa mère, à son oncle, à ses sœurs

[1] Archives de Vienne.

des lettres affectueuses; elle paraît uniquement occupée, d'abord de l'éducation, puis de l'avenir de ses enfants, et elle semble chérir la mémoire de Murat. Elle écrit au duc d'Otrante : « Monsieur le duc, il y a bien longtemps que je désire vous témoigner ma reconnaissance pour le bien que vous avez voulu faire à celui que nous pleurons sans cesse... Il nous sera doux en quelque position que le sort nous place, de nous rappeler votre généreuse conduite envers le roi. »

Murat avait été un excellent père, il est naturel que ses enfants en aient conservé un tendre souvenir. Il avait une prédilection marquée pour sa fille Lætitia. Le soir de la bataille de la Moskova, après dix-sept heures de fatigue, il trouva le temps d'écrire à l'enfant absente une lettre où il lui parle de ses leçons, de ses plaisirs [1]; il a pour elle des conseils et des sollicitudes maternelles. Un jour que la petite fille, âgée de cinq ans, offrait à sa mère un bouquet de fleurs, celle-ci lui demanda en plaisantant : « Qui est le laideron de maman? — Moi », répondit la gamine. « Et qui est le laideron de papa? reprit Mme Murat. — C'est maman », répliqua Lætitia. Joachim était absent, sa femme lui écrivit l'anecdote, ajoutant : « Heureusement pour moi, tu ne penses pas comme ta fille. » La lettre est de 1807; à cette époque, le ménage du grand-duc de Berg n'avait point encore traversé d'orages, rien n'était venu séparer, dans l'esprit de Caroline, sa fortune de celle de Murat. Si elle avait déjà quelques écarts de conduite à se reprocher, c'était pour le bien commun qu'elle avait travaillé. D'ailleurs, même après les crises troublantes de Naples, auxquelles les écrivains de l'époque font allusion, une « affectuosité » de rapports régna toujours entre le mari et la femme. L'attachement de Murat pour Caroline fut sincère. Les derniers adieux qu'il lui adressa avant sa mort en sont la preuve. Elle le pleura, sans doute, mais elle appartenait à une race que les plus grandes tragédies n'abattent point. D'ailleurs, elle était jeune encore; un ami fidèle, le général Macdonald [2] l'avait accompagnée en exil.

La comtesse Potocka, dans son *Voyage en Italie*, parle de cette liaison, qu'un mariage secret avait, paraît-il, légitimée : « Le sort, en dérobant à Mme Murat toutes les faveurs dont la fortune l'avait comblée, n'avait pu lui enlever la plus précieuse de toutes : un ami fidèle lui restait. Les qualités de cet homme, comme son attachement, étaient supérieures : l'élévation de son âme se peignait sur sa noble figure. On trouvait une douceur infinie à approfondir le caractère d'un homme dont le dévouement et les sentiments délicats composaient, pour ainsi dire, toute l'existence. Tel était le

[1] *Il re Gioacchino Murat e le sua corte*, di A. Lumbroso.
[2] Ancien ministre de la guerre du roi de Naples.

général Macdonald, qu'on disait secrètement marié avec la reine.. Pendant les six semaines que je les vis journellement, je n'aperçus rien qui pût me faire adopter ou rejeter cette idée; d'une part, l'amitié la plus franche et l'estime la mieux fondée; de l'autre, le respect le plus soutenu et la plus entière abnégation. Tels étaient les liens qui existaient entre eux. Il est probable que l'amour avait passé par là, et ce qui en restait faisait honneur à tous deux. »

On ne peut juger une femme sur les attachements qu'elle inspire, sous peine d'arriver à des appréciations erronées; cependant, il est équitable d'en tenir compte. Malgré ses fautes, Murat était une nature généreuse, le général Macdonald un loyal soldat, tous deux eurent pour Caroline Bonaparte une durable affection. Dans un autre domaine, elle sut également acquérir et garder des amitiés fidèles; à Naples, son peuple l'aima. En regard des erreurs qui défigurèrent sa vie, il est juste de mettre ces points lumineux, afin qu'un peu de clarté vienne éclairer l'image de la sœur cadette de Napoléon. Ambitieuse jusqu'à la démence, elle se pervertit elle-même, et, phénomène étrange chez une intelligence aussi ferme, n'eut presque pas conscience de ses fautes.

On ne connaît guère de Mme Murat que le portrait de Gérard : une femme fraîche, souriante, jolie. A Capodimonte, sur un vase célèbre, nous voyons Caroline reine. Le nom qu'elle portait était de fâcheux augure pour Naples et pour elle-même; de trop sinistres souvenirs s'attachaient au trône que venait de quitter Marie-Caroline d'Autriche, pour qu'une autre femme pût y trouver la sécurité et s'y inspirer de sagesse. Cette couronne de Naples a ceint des fronts féminins bien coupables, d'Aragon à Bonaparte. Il fallait une auréole de sainte pour la relever dans l'histoire. Mais, fatalité singulière, le procès pour la béatification de Marie-Christine de Savoie, femme de Ferdinand II, est suspendu! Une lettre d'elle, ou plutôt une simple phrase, remet tout en question : racontant qu'elle a dansé avec des officiers, la jeune reine avoue *y avoir trouvé du plaisir*. Rien de plus simple et de plus permis, sans doute, mais l'Eglise exige de ses saints des vertus héroïques, un dédain absolu des jouissances terrestres. La valse de la pauvre princesse risque donc de lui faire perdre la canonisation et d'enlever à la chronologie des reines de Naples le cercle lumineux qui devait rejeter dans l'ombre les crimes et les fautes des Jeanne et des Caroline.

D. Melegari.

LES PRÉCURSEURS DU ROMAN MODERNE

Le roman est l'épopée des temps modernes : il a hérité de l'intérêt et du prestige qui s'attachait jadis à nos Chansons de Gestes, aux poèmes dont vécurent et s'enchantèrent plusieurs générations. Il absorbe ou détrône presque, en ce siècle, tous les autres genres littéraires. Goûté de l'élite et de la foule, il a les honneurs, non seulement de l'Académie, mais encore de l'enseignement officiel : il est apprécié, analysé et commenté dans nos chaires publiques; et le *Roman au dix-huitième siècle* a été le sujet d'un cours professé dans l'une de nos grandes universités, avant de devenir le livre que nous donne aujourd'hui M. André Le Breton [1].

M. Villemain, le premier, osa, sous la Restauration, parler du roman à la Sorbonne, à propos de Richardson et de l'influence du génie anglais sur notre littérature, — mais de quelle façon discrète et prudente! Il s'agissait seulement alors de deux ouvrages consacrés chez nous par leur succès, leur origine étrangère, la différence des temps, des mœurs et de la langue. Malgré le coloris parfois trop hardi de ses peintures, Richardson, dans *Clarisse* et dans *Paméla*, était « le plus moral des romanciers : ses intentions étaient toujours vertueuses et pures ». Le professeur crut pourtant devoir s'excuser de nommer, en pleine Sorbonne, un romancier et d'étudier son art et ses œuvres. Il fit précéder cette étude « d'une espèce de prologue et, si vous voulez, d'apologie ». Il s'autorisa du jugement porté par un homme « d'un esprit grave et d'une profession sainte ». Et quand, ce premier pas franchi, M. Villemain passa de l'auteur anglais à ceux qui l'avaient devancé ou qui le suivirent en France; quand il aborda les romans du règne de Louis XV, avec quelles précautions, quelles réserves il tenta cette innovation! Il signala les *Lettres persanes* comme le plus profond

[1] Voy. *le Roman au dix-huitième siècle*, par André Le Breton, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux. (*Société française d'imprimerie et de librairie*. Paris, 1898.)

des livres frivoles; mais de la fiction même où s'encadrent les idées et les observations de Montesquieu, il se garda de souffler mot. « C'est, dit-il, un livre que nous ne pouvons lire ici. » Il nomma bien *Manon Lescaut*, « ce récit touchant où le vice même se rachète et se transforme par la passion »; mais il se hâta d'esquisser en quelques lignes les principaux événements, les principales figures du livre, sans s'arrêter aux situations, aux détails de cette trop réelle histoire. Il ne pouvait pas, en parlant de Rousseau, passer sous silence la *Nouvelle Héloïse*. Il cita brièvement le livre, en effet, et s'en tint là. « Ce n'est pas ici que nous pouvons juger la *Nouvelle Héloïse*. Ce livre plein de talent, sans invention, séduisit deux grandes puissances, les femmes et les jeunes gens », et voilà tout. M. Villemain quittait aussitôt la *Julie* pour l'*Emile*. Plus tard encore (l'eût-on supposé?), à propos de Mme de Staël, il avait les mêmes scrupules, les mêmes timidités, les mêmes réticences. « Là, Mme de Staël fit ce roman de *Delphine*, qui réunit à la finesse de l'observation morale tant de verve éloquente. Mais, vous le savez, nous ne parlons jamais ici de romans. » Quelques pages sur Le Sage, Prévost, Marivaux, Mme de Tencin, c'est tout ce que l'illustre critique croyait pouvoir accorder aux romans du dix-huitième siècle.

Les critiques et les professeurs sont plus à l'aise de nos jours. M. Le Breton a pu librement, pendant un an, devant un auditoire où se pressait, à côté de la jeunesse des écoles, une société d'hommes du monde, de mères de famille et même de jeunes filles, causer de Gil Blas, de Cléveland, de Manon, de Marianne et de Julie, sans éveiller aucune inquiétude, soulever aucune objection, sans alarmer, que je sache, aucune des parties de cette nombreuse assistance. Est-ce seulement au tact du maître, et n'est-ce pas aussi, n'est-ce pas surtout aux mœurs, aux dispositions nouvelles du public qu'il faut attribuer la cause de ce changement? Sans doute : la mode explique et justifie bien des choses... En tout cas, le volume qui résume et complète le cours de M. Le Breton suffit pour expliquer l'empressement et l'assiduité du public.

Nous assistons dans ce volume, sinon à la naissance, du moins à la croissance, au développement, à la formation du genre qui va bientôt envahir et dominer tous les autres. Le roman prend ici conscience de lui-même. Nous voyons poindre, de 1700 à 1789, les caractères qu'il gardera, en les accentuant, à notre époque. Nous surprenons à ses débuts l'évolution qui le dégagera des parodies grossières de *Francion* et des subtiles fadeurs de *Clélie*, pour le rapprocher de la nature; qui le conduira de Mlle de Scudéry à George Sand, de Sorel et de Furetière à Stendhal, à Balzac, à

Maupassant, à Loti. Le roman cesse alors d'être un divertissement frivole, un tissu de vaines fictions et d'aventures chimériques, de farces vulgaires ou d'héroïques extravagances, un genre indéterminé, sans lois précises, sans valeur propre, dédaigné des esprits sérieux, pour devenir l'imitation de la vie et le miroir où se fixe l'image des années qui fuient et des sociétés qui se succèdent. Au lieu d'une galerie de portraits enchâssés dans un récit insipide, comme le *Grand Cyrus;* au lieu d'une fable bizarre, renouvelée des rhéteurs anciens, comme l'*Illustre Bassa*, voici des tableaux de mœurs, des études de caractères présentées avec art par un conteur qui se double d'un moraliste.

Déjà M. Brunetière, M. Larroumet, M. Emile Faguet, avaient indiqué cette transformation du roman, au sujet de Le Sage, de Prévost ou de Marivaux. M. Le Breton remonte plus haut qu'eux et poursuit aussi plus près de nous ses recherches et son examen du dix-huitième siècle. Il ouvre son livre avec Courtilz de Sandras et le termine avec Bernardin de Saint-Pierre (1701-1787). Entre ces deux noms se déroulent les progrès qui constituent le genre nouveau dont va s'enrichir notre littérature.

C'est un curieux personnage que ce Courtilz de Sandras, « cet aventurier de lettres », venu de Gascogne ou du Béarn, tour à tour officier au régiment de Champagne, pamphlétaire, gazetier, fabricant de Mémoires apocryphes; quittant la France pour la Hollande et la Hollande pour la Bastille; plus soucieux de profit que de gloire; au courant de tous les bruits qui circulent et qu'il imprime, chroniqueur amusant et cynique des scandales et des historiettes de la fin du dix-septième siècle. Il est l'auteur des *Mémoires de M. d'Artagnan*, roman de cape et d'épée, que le bon Dumas a pris pour une histoire authentique et qu'il a pillé sans scrupule, comme on pille un recueil de documents, pour en tirer ses *Trois Mousquetaires*. D'Artagnan est à la fois un personnage réel et un héros imaginaire : il a vécu, de même qu'Athos, Porthos et Aramis, dont le bon Dumas n'a pas même inventé les noms. Mais le vrai d'Artagnan a reçu de Sandras une physionomie où se confondent, avec ses traits propres, les traits d'une profession et d'une race, sans compter ceux de l'auteur lui-même qui se retrouve dans son héros : « type unique, demi-intrigant et demi-soudard, grossier et finaud, souple et têtu, très entreprenant et très pratique ».

Courtilz de Sandras, — comme le remarque justement M. Le Breton, — a fait du roman « une annexe de l'histoire ». C'est son mérite; et c'est ce qui peut encore, malgré les négligences de son style et de sa composition, donner quelque intérêt à ses œuvres. De son époque, assurément, il ne voit et ne peint que les petits

côtés, les faits singuliers, les légendes; il répète les médisances et mentionne les anecdotes; mais il nous révèle ainsi tout ce que nous dissimule la gravité de l'histoire politique, tout ce qu'ignorent les annales officielles. Duels, rixes, conspirations, embuscades; rendez-vous mystérieux, retraites forcées au couvent ou à la Bastille, évasions, procès, espionnages; bruits de la ville, tumulte de la rue, fêtes, enlèvements, mariages, choses vues ou entendues, — telle est la matière de la chronique qu'il rédige, en l'amplifiant, à coup sûr, dans les écrits qu'il intitule : *Mémoires du comte de Rochefort*, *Mémoires du marquis de Montbrun*, *Mémoires de M. de Bouy*, *Mémoires de M. d'Artagnan*, et dans les *Annales de la Cour et de Paris* qu'il publie en 1701.

Toutefois sont-ce bien des romans que ces recueils de nouvelles et de faits divers, ces improvisations d'un gazetier indiscret, cette contrefaçon de l'histoire, où l'écrivain cède trop souvent la place au *reporter?* Sont-ce bien des romans que ces narrations dont le fil se brise, dont les péripéties s'interrompent et les personnages disparaissent presque sous l'encombrement des épisodes, sous la liste des menus événements que rapporte le chroniqueur? L'œuvre, trop peu dégrossie par endroits, se distingue à peine de la matière. C'est une ébauche, qu'un autre sera peut-être tenté de finir un jour; ce sont des notes, dont Dumas père fera sortir le drame ou le feuilleton qu'elles renferment.

Un pas, cependant, a été fait dans la voie où le roman va s'engager désormais. Ces apocryphes Mémoires représentent « la dernière phase de sa longue enfance ». Ils le transportent du monde imaginaire dans le monde réel, de la fable héroïque ou burlesque dans la biographie contemporaine, d'un passé de convention dans l'actualité : ils le mettent en contact avec les hommes et les choses du temps présent, avec « ce qui se mêle de fantaisie tragique ou folle à la vie du siècle. Sandras fait le portrait des gens qui ont existé, qui existaient hier : gens d'épée et femmes galantes, grands seigneurs qui vivent d'emprunts, grandes dames qui trichent au jeu, valets fripons qui aident leur maître à berner un créancier et se payent en volant leur maître... » Bref, dans le récit d'aventures écrit à la diable par Sandras, c'est le roman de mœurs qui s'annonce.

M. Le Breton marque soigneusement l'influence de Courtilz de Sandras sur les romanciers qui viennent immédiatement après lui. Le Sage qui, selon toute apparence, rencontra et connut personnellement le fécond entrepreneur de *Mémoires*, rédige, à son exemple, « le journal d'une vie entière. Et qu'est-ce après tout que son héros, sinon la géniale synthèse de ceux de Sandras? L'adolescence

de Gil Blas, enrôlé dans une troupe de voleurs, diffère-t-elle beaucoup de celle de Rochefort, que des bohémiens associent à leurs rapines? Le rôle qu'il joue près des ducs de Lerme et d'Olivarès n'était-il point celui que Bouy, Rochefort, d'Artagnan jouaient près de Richelieu ou de Mazarin? » On en peut dire autant de Marivaux. Le début de sa *Vie de Marianne* semble imité du début des *Mémoires de M. de Bouy*. Mêmes incidents, dans les deux ouvrages. C'est le carrosse de Bordeaux qui, chez l'un et l'autre, est attaqué par des bandits. Tous les voyageurs sont tués, sauf un chanoine et une petite fille, chez l'un; sauf un bénéficier et un petit garçon, chez l'autre. La petite fille et le petit garçon deviennent, chacun de leur côté, les héros de deux récits. Quant à l'abbé Prévost, les traces de l'influence exercée sur lui par Sandras sont plus visibles encore. « Tel cas de pathologie passionnelle noté par celui-ci, se retrouve chez celui-là, etc. » — Par les gazettes qu'il emprunte au spectacle de son époque, au train journalier du dix-septième siècle finissant; par ses Mémoires pseudo-historiques, que continueront les *Mémoires de Gramont*, par Hamilton et les *Mémoires d'un homme de qualité*, par Prévost, Courtilz de Sandras nous achemine directement aux romans du dix-huitième siècle. Il détermine un courant nouveau et prépare aux écrivains d'imagination cette « voie moyenne », qui les tiendra à égale distance d'une plate ou grossière réalité et d'une fiction invraisemblable [1]. Il sert en quelque sorte de transition entre deux périodes de notre histoire littéraire. C'est un service dont il faut lui savoir gré; mais le roman moderne ne date pas de lui.

Les vrais précurseurs du roman moderne, en France, sont Le Sage, Marivaux, Prévost, Jean-Jacques Rousseau. Ils lui donnent, avec une forme appropriée, un objet précis, une portée nouvelle et le rendent apte à ses prochaines destinées.

La vie commune finement observée et simplement reproduite, telle est la grande nouveauté introduite dans le roman par Le Sage. « Quoique le monde soit toujours le même, il s'y fait une succession continuelle d'originaux qui semble y apporter quelque changement », avait-il écrit dans la préface du *Diable boiteux*. C'est d'après ces originaux qu'il nous offre « un tableau des mœurs du siècle ». Chez lui, plus d'allégories, plus de chevalerie, de sentiments sublimes ou raffinés, de vices ou de vertus incomparables! plus de créatures d'exception! Mais une humanité moyenne, ordinaire en bien comme en mal, avec son cortège habituel de convoitises, de vanités, d'hypocrisies et de ridicules.

[1] Cf. Brunetière, *Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française.* (3e série), p. 69.

L'*Histoire de Gil Blas de Santillane*, c'est l'inventaire de nos faiblesses et de nos folies dressé par un bourgeois de Paris du temps de la Régence. Sous son costume espagnol, Gil Blas est un Français, né moqueur, qui s'instruit à ses dépens et aux nôtres, et, parvenu au terme de ses aventures, nous fait gaiement sa confession. D'humeur légère, plutôt bon que méchant, tour à tour mystifié et mystificateur, il cherche fortune et se prête sans scrupule à tous les états, à toutes les expériences. Valet d'un chanoine, puis d'un médecin, d'un petit-maître et d'une comédienne, secrétaire d'un prélat et de deux ministres, admis dans les coulisses du théâtre, de la finance et de la cour; initié dans ces divers postes aux mystères de la sottise ou de la corruption privée et publique, il finit, à travers plus d'une friponnerie, par s'assurer le rang et le train d'un honnête homme.

Si les romans du dix-septième siècle ressemblaient trop parfois à des poèmes, rien ne s'en éloigne plus au contraire que cette histoire de Gil Blas. Aucun rayon de poésie, aucun éclair de passion, aucun élan de tendresse ou d'indignation généreuse, ne modifient une minute l'indifférente bonhomie et l'uniforme placidité du narrateur. Gil Blas, en homme avisé, prend le monde tel qu'il est et le peint tel qu'il le voit. Sa philosophie est toute pratique et son bon sens un peu terre à terre; mais que d'impressions justes, quels regards pénétrants, quelle vue claire de cette médiocrité universelle où se poussent et prospèrent les aventuriers de tous les régimes!

Lui reprocherons-nous, avec M. Le Breton, son ironie prolongée et son penchant à la satire? Est-il vrai que l'esprit satirique de l'auteur nuise à l'illusion de son œuvre et contrarie la sincérité de ses personnages? que ceux-ci mêmes ne soient souvent que « des ridicules ou des vices personnifiés »? Non certes. Les épigrammes de Le Sage contre les financiers et les comédiens (dont il eut à se plaindre peut-être) n'altèrent pas la vérité générale de ses peintures. Le docteur Sangrado, l'archevêque de Grenade, le duc de Lerme, le poète Triaquero, le seigneur de la Ventoleria ne sont pas des êtres artificiels, mais des personnages vivants, — si vivants que les contemporains purent ou crurent les reconnaître. Ce qui est vrai, c'est que l'observation de Le Sage manque de profondeur. Elle s'étend plus qu'elle ne creuse, elle décrit plus qu'elle n'analyse, elle convient mieux à la peinture des mœurs qu'à l'étude des caractères.

Le moraliste qui va porter dans le roman l'analyse psychologique, l'étude minutieuse et délicate du cœur humain, c'est Marivaux.

Les deux romans de Marivaux, *la Vie de Marianne* et *le Paysan parvenu*, étaient à peu près tombés dans l'oubli quand une critique intelligente les a naguère ramenés à la lumière. C'était justice. Quoique inachevés l'un et l'autre, et ralentis par les parenthèses, les digressions, les remarques où se complaît le pénétrant analyste, ils gardent un véritable intérêt. Jamais les secrets ressorts de la coquetterie féminine, l'amour-propre, la vanité, le désir de plaire, n'avaient été plus ingénieusement démontés, isolés, mis à nu, regardés de plus près et, pour ainsi dire, fibre à fibre que dans *la Vie de Marianne*. Jamais tout ce que la galanterie dissimule de brutalité, d'égoïsme, de vulgaire sensualité n'avait été plus habilement dévoilé que dans *le Paysan parvenu*. Marivaux excelle à démêler les nuances, les complications, les sophismes de ces ingénuités savantes, de ces innocences délurées, de ces hypocrites vertus que fait éclore l'élégante perversité des grandes villes. L'honnêteté ne s'y conçoit point sans un peu d'adresse, et celle de Marianne se révèle moins par les sacrifices qu'elle fait au devoir que par la peine qu'elle prend avec sa conscience pour s'exempter de lui en faire.

Le Sage et Marivaux sont des réalistes. Ils ont donné les premiers exemples de la réalité vue, serrée de près, littérairement traduite dans le roman comme au théâtre. Ils ont précédé, à cet égard, Richardson et Fielding; et, depuis Stendhal jusqu'à Maupassant, nos romanciers modernes relèvent d'eux. Plus d'un siècle avant Balzac et Zola, Marivaux avait scruté et représenté la vie bourgeoise, les mœurs populaires. Négligeant de parti-pris les personnages de haute condition, il s'était attaché à peindre les petites gens, à rechercher « ce que c'est que l'homme » dans un villageois, dans un laquais, dans un cocher; « ce que c'est que la femme » dans une bourgeoise mariée ou vieille fille, une marchande, une maîtresse d'hôtel, une demoiselle de boutique. Il avait donné aux héros de son choix le langage de leur état, le jargon de leur pays ou de leur profession. Il avait recueilli et cité jusqu'aux propos des rues de Paris. La querelle du cocher de fiacre avec la patronne de Marianne, Mme Dutour, qui refuse de le payer, est-elle d'hier ou d'aujourd'hui? « Eh bien! qu'est-ce que me vient compter cette chiffonnière? Gare, prenez garde à elle, elle a son fichu des dimanches. Ne semble-t-il pas qu'il faille tant de cérémonies pour parler à madame? On parle bien à Perrette. Eh! palsambleu! payez-moi... Avec quoi dîneriez-vous, vous qui parlez, si on ne vous payait pas votre toile? — Oui, malotru, riposte la lingère, oui, douze sous, tu n'en auras pas davantage. Encore ne les vaux-tu pas. N'es-tu pas honteux, fripon? quoi! pour venir de la paroisse ici..., etc. » Les héros de *l'Assommoir* seraient plus violents, plus

grossiers sans doute; mais ce serait leur seule façon de paraître nouveaux ou naturels, et de ne pas être une copie, après la scène de Marivaux.

Naturel ou subtil, l'esprit surtout fait le charme de *Gil Blas* ou de *Marianne*. Avec Prévost et Jean-Jacques Rousseau, la passion s'empare du roman et le transforme. Des Grieux et Saint-Preux font oublier à jamais les Céladon et les Artamène. — Idyllique, chevaleresque ou libertine, la galanterie s'efface devant l'amour, qui devient le thème préféré, le fond invariable, l'âme même de la littérature romanesque.

Manon Lescaut serait une assez vilaine histoire, si l'amour du jeune des Grieux, — amour aveugle, invincible, absolu, qui ne s'analyse pas, qui ne se décourage pas, qui ne se défend pas, — sentiment naïf et spontané, touchant jusque dans ses plus blâmables défaillances, ne couvrait de ses couleurs printanières l'ineffaçable tache de deux existences dévoyées et perdues. La simplicité du ton, la sincérité de l'accent, l'inconscience même des deux coupables, atténuent, sans les excuser, tant d'injures faites au devoir et à l'honneur. Tout est vivant, tout coule de source dans ce récit, les sentiments et les expressions, les caractères et le style. Tout semble vrai, — tout est vrai, peut-être, — sauf les dernières pages (les plus belles, c'est-à-dire les plus poétiques), où Manon, purifiée par le malheur, s'endort au tombeau dans le désert, non plus en pécheresse, mais en épouse dévouée jusqu'à la mort. Notre pitié s'émeut sur le sort de cette fragile et funeste idole : ses souffrances, sa tendresse à la dernière heure, nous voilent un instant ses fautes; — et l'amour apparaît déjà, non seulement comme l'enchanteur suprême, l'attrait irrésistible et fatal, mais comme la source inépuisable de toute grâce, de toute innocence, de toute rédemption.

Saint-Preux, c'est Rousseau, le rêveur ardent, sensuel et paradoxal. Cet étrange professeur de vertu, à la fois immoral et naïf, respire et déclame dans le faux comme dans son atmosphère naturelle. Fausse est la situation de Saint-Preux vis-à-vis de Julie d'Etange, depuis le jour où il lui écrit sa première lettre jusqu'à celui où il reçoit ses derniers adieux. Faux est le rôle des trois personnages autour desquels se concentre, durant six volumes, tout l'intérêt de cette œuvre unique et invraisemblable. Les péripéties du roman ne sont pas moins fausses que les caractères : mais l'amour exprimé et célébré dans ces pages brûlantes où palpite, sous le nom de Saint-Preux, le cœur de Rousseau lui-même, explique le succès de la *Nouvelle Héloïse* au dix-huitième siècle et son influence persistante au dix-neuvième.

Au lieu des friponneries d'un aventurier comme Gil Blas et des manèges d'une coquette comme Marianne, quelle attachante nouveauté que la peinture pathétique de ces luttes intimes, de ces défaites, de ces extases, de ces mélancolies qui accompagnent ou suivent l'amour! A ces troubles délicieux, à ces langueurs, à ces tristesses de l'âme, Rousseau associe le sentiment de la nature. Il promène au bruit des cascades, dans les fraîches vallées de la Suisse ou dans la paix de la montagne, les fièvres, les désirs, les orages du faible et lyrique Saint-Preux. Il demande à la nature son inspiration, sa poésie, sa morale; et, transfuge de la société, prend l'instinct et la passion pour les seuls guides de la vie humaine.

Le droit divin de la passion proclamé hautement par Rousseau, l'amour érigé en vertu, les mouvements du cœur acceptés pour règle des mœurs, n'est-ce pas le prélude du romantisme? l'origine des thèses que soutiendront et développeront plus tard les premiers romans de George Sand, *Indiana*, *Jacques*, *Simon*, *Mauprat*, *Valentine?* M. Le Breton, qui goûte en artiste les descriptions poétiques, les effusions lyriques, les couplets inoubliables de la *Nouvelle Héloïse*, nous montre en revanche combien Rousseau s'est mépris sur le caractère et la portée morale de son œuvre. « Après Corneille et Mme de La Fayette, il avait voulu nous convaincre que la passion peut être source de grandeur morale; que c'est elle qui a éveillé en Julie et en Saint-Preux des énergies inconnues au commun des hommes, elle qui a exalté, ennobli leur cœur jusqu'à le rendre capable de sacrifice et de ferme vertu. Et peut-être, en effet, Saint-Preux, pour qui l'amour devient une raison de vivre et de bien vivre, vaut-il mieux que ses petits-fils Werther, René, Antony, que l'amour conduit soit au suicide, soit au dégoût de l'action et de la vie. Mais commencer cette apologie de la passion en nous peignant ses pires égarements, flétrir en son passé de jeune fille celle dont on va faire le modèle des épouses, cela est purement monstrueux. Ecrire la *Nouvelle Héloïse* avec la conviction que l'on écrit une autre *Princesse de Clèves*, un autre *Polyeucte*, quelle plus forte preuve de ce qu'il faut bien appeler l'impudeur de Jean-Jacques? »

Le nom de Voltaire ne pouvait être omis dans une histoire du *Roman au dix-huitième siècle*. L'auteur de la *Henriade* et de *Zaïre* n'est-il pas aussi l'auteur de *Zadig*, de *Candide* et de *l'Ingénu?* N'a-t-il pas, de sa plume facile et piquante, écrit ces contes, ces étincelantes fantaisies où le bon sens et la satire, pour mieux frapper, se déguisent de mille manières? *Vision de Babouc*, *le Blanc et le Noir*, *la Princesse de Babylone*. La farce se marie

là au merveilleux; les malices s'enveloppent de syllabes allemandes ou de métaphores orientales; les allusions contemporaines ont l'air d'être traduites de l'arabe et se donnent pour des fables des *Mille et une nuits*. « Charme des prunelles, tourment des cœurs, lumière de l'esprit, — écrit Sadi à la sultane Sheraa, — je vous offre cette traduction d'un livre d'un ancien sage, qui, ayant le bonheur de n'avoir rien à faire, eut celui de s'amuser à écrire l'histoire de Zadig, *ouvrage qui dit plus qu'il ne semble dire.* » Voltaire représente, avec Montesquieu et Marmontel, ce qu'on appelle le roman philosophique.

Ce roman philosophique compte-t-il dans l'histoire du genre? Marque-t-il un progrès ou un recul? M. Le Breton n'y voit guère qu'une déviation et une erreur, et se demande ce que la littérature romanesque peut bien devoir, par exemple, aux *Lettres persanes*, qui ont précédé les *Lettres d'Amabed* par Voltaire. Montesquieu s'est chargé lui-même de la réponse.

« Autrefois, écrit Montesquieu dans une de ses Pensées inédites, le style épistolaire étoit entre les mains des pédants, qui écrivoient en latin. *Mes « Lettres persanes » apprirent à faire des romans en lettres.* » Est-ce à Montesquieu, n'est-ce pas plutôt à Richardson, que Jean-Jacques Rousseau, dans *Julie*, emprunta la forme du roman par lettres? Peu importe! Il est intéressant du moins de voir les procédés du roman se modifier de Montesquieu à Jean-Jacques Rousseau, et les courtes épîtres d'Usbek ou de Rica, « feuilles détachées d'un carnet de notes », devenir les dissertations éloquentes et les sermons interminables de *la Nouvelle Héloïse*. « Quel plaisir d'avoir trouvé de l'encre et du papier! s'écrie Saint-Preux. J'exprime ce que je sens pour en tempérer l'excès; je donne le change à mes transports en les décrivant. » C'est ainsi que *Delphine* et *Lélia* seront aussi des romans par lettres, parce que ce sont des confidences, des effusions, des analyses d'âmes, et que la forme épistolaire, mieux que le récit impersonnel ou les mémoires, se prête à ces aveux, à ces confessions, à ces anatomies délicates. George Sand et Mme de Staël choisiront, comme Richardson et Jean-Jacques Rousseau, la forme la plus souple, la plus apte à rendre leurs sentiments et leurs idées, à mettre en lumière les thèses qu'elles agitent et les questions qu'elles soulèvent.

Jean-Jacques, au milieu de ses paradoxes, avait posé dans le roman des problèmes moraux et des cas de conscience. Avant lui, Prévost et Marivaux se bornaient à tracer des portraits et à décrire des mœurs, sans se soucier de la morale et s'inquiéter de la conscience. De cette peinture indifférente des mœurs bonnes ou mau-

vaises au goût du scandale et du vice, la transition ne devait pas être longue. De Le Sage, de Prévost et de Marivaux, à Crébillon fils, à Laclos, à Restif de La Bretonne, il n'y avait que quelques degrés à descendre. Ils furent franchis rapidement. L'analyse du cœur humain tourna vite au libertinage : l'imagination excitée se complut aux raffinements d'une dépravation tour à tour hypocrite ou cynique, et le roman de mœurs ne tarda pas à faire éclore le roman licencieux.

M. Le Breton consacre quelques pages finement écrites à Crébillon fils, à Choderlos de Laclos, à Restif de La Bretonne. Inachevés comme les romans de Marivaux, *les Egarements du cœur et de l'esprit*, de Crébillon, procèdent, à coup sûr, de *la Vie de Marianne;* de même que *le Paysan perverti*, de Restif, procède du *Paysan parvenu*. L'influence de Marivaux est manifeste; et si Marivaux, un jour, protesta contre certains traits excessifs de Crébillon, il n'encourt pas moins le reproche d'avoir apprivoisé et familiarisé les lecteurs avec ce type de galanterie insidieuse et de corruption élégante qu'exagérera l'auteur du *Sopha*.

De même que son roman des *Liaisons dangereuses*, « testament sentimental » de la fin du dix-huitième siècle, — mais testament énigmatique et troublant, — Choderlos de Laclos reste une énigme pour ceux qu'intéressent les problèmes de l'histoire morale. Qu'était cet étrange écrivain, « le plus cruel des vivisecteurs de l'amour », officier et romancier, dont le livre ne révèle et n'éclaire ni la vie ni le caractère? M. Paul Bourget cherchait à deviner cette énigme en regardant, à Tarente, la forteresse où Laclos commandait et mourait silencieusement à son poste, général d'artillerie sous Bonaparte[1]. Laclos voulait-il, en peignant Valmont, stigmatiser cette impuissance à sentir, cet abus de l'esprit, qui engendrent « la méchanceté dans l'amour », maladie mortelle et suprême misère des sociétés vieillies et blasées? et pouvait-il, sans devenir complice, pénétrer si hardiment l'intime essence, sonder si profondément les replis du froid et redoutable séducteur? *That is the question.* Il voulait, dit M. Le Breton, peindre en observateur impassible le don Juan français, l'artiste en vice, le génie du mal aux environs de 1780. Il voulait aussi, faisant œuvre d'art, prendre le contre-pied de Rousseau, qui se raconte lui-même dans les lettres de ses héros, et réagir contre l'abus du *moi*. « Il s'est abstrait autant qu'il est possible à l'homme de s'abstraire de sa création; et l'impersonnalité de l'art ne saurait être poussée plus loin. Reste à se demander si, dans le sujet qu'il traitait, l'intérêt

[1] Voy. Paul Bourget, *Sensations d'Italie*. (Tarente, le 25 novembre 1890.)

de sa réputation et de son honneur n'était pas de la pousser moins loin. [Ceux qui l'ont approché ont beau nous assurer qu'il était « bon époux, bon père », qu'il était un très honnête homme, j'ai peur qu'après l'avoir lu, il ne nous reste un doute. »

La critique de M. Le Breton est élevée et indépendante : elle n'a rien de systématique. Dans cette longue revue de romans qui s'appellent, s'engendrent et se multiplient de 1701 à 1787, que d'essais, que de talents inégaux et divers jugés par lui avec une égale intelligence, une égale impartialité ! De ces volumes oubliés, de ces livres plus connus que lus, où s'entassent les digressions et se prolongent les aventures, il nous donne la moelle, la substance. Il résume plusieurs tomes en quelques pages et dégage de ce fatras l'idée, l'impression qu'il faut retenir. Il discerne et marque les liens qui rattachent les écrivains les uns aux autres, Restif et Mercier à Jean-Jacques Rousseau, Jean-Jacques lui-même à Richardson. Il nous conduit par la main de Rousseau à Florian et à Bernardin de Saint-Pierre.

C'est du roman à la Jean-Jacques que sont nés la pastorale d'*Estelle et Némorin* et l'aimable chef-d'œuvre de *Paul et Virginie.* « Au souffle de Rousseau, l'églogue avait fleuri partout, dans les jardins du petit Trianon, comme dans les ouvrages de Mme de Genlis, de Florian ou de Berquin. » Les bergeries rivalisaient avec les salons. Au pied des Cévennes, parmi les iris et les genêts qu'arrose le Gardon, les bergers de Florian ouvrent cette époque idyllique que va clore si brusquement le bruit de la canonnade et du tocsin révolutionnaire : bergers doucereux, angéliques bergères, amoureux de convention, dont la gentillesse factice et la larmoyante sensibilité semblent un perpétuel contresens. Rousseau, qui sentait si bien la campagne, n'avait pas connu les campagnards, ou les avait parés des plus fausses couleurs. Qu'y a-t-il de commun entre les heureux paysans dont il nous vante la paisible innocence et ces farouches fils de la glèbe, hâves, déguenillés, que va faire surgir la première secousse de 89? Plus faux encore, ceux de Florian ne sont que des troubadours.

La vérité nous charme, au contraire, dans le poème exquis d'amour pur et de grâce enfantine, où Paul et Virginie grandissent sous les bananiers, près de l'église des Pamplemousses. Si l'empreinte de Jean-Jacques y est encore visible et se trahit par certaines considérations philosophiques, par certains détails renouvelés de l'Elysée de Clarens, Bernardin de Saint-Pierre ne doit qu'à lui-même le frais coloris de ses tableaux, l'accent original de sa poésie et de sa langue. Il avait vécu dans les lieux qu'il peint : il s'était imprégné, en artiste, des parfums, des harmonies, des attraits

particuliers de ces climats, de ces mœurs, de ces usages si différents des nôtres. Il n'avait qu'à se souvenir pour ressusciter la vie coloniale, cette vie créole au grand soleil, dont l'éclat prestigieux se répand sur les êtres et les objets les plus humbles. Mais « tandis qu'il croit enseigner là philosophie de la nature, il s'en écarte sans cesse et se met en contradiction avec elle. Il possède ce qu'elle n'enseignait point, ce qu'elle se refusait même à admettre : les délicatesses et les pudeurs d'une âme chrétienne... Paul et Virginie ont toute la chasteté qui manque aux créations de Rousseau : ils évoquent les scènes bibliques dans leurs jeux; les préceptes de l'Evangile sont sur leurs lèvres; et là-bas, au flanc de la montagne, se dresse le clocher de la petite église où chaque dimanche ils vont entendre la messe ». C'est sur cette œuvre saine et rafraîchissante que se ferme la première période du roman au dix-huitième siècle, — et que se termine le livre de M. Le Breton.

Toutes les variétés de romans défilent sous nos yeux dans cette histoire écrite d'un style agile et brillant : roman d'aventures et roman d'analyse, roman historique, roman psychologique, roman philosophique, roman exotique, — jusqu'au roman pédagogique cultivé par Mme de Genlis. Il n'est pas, je crois, une seule forme du roman moderne qui ne trouve son type originaire et ses premiers linéaments dans les romans du dix-huitième siècle. Alexandre Dumas est l'héritier direct de Courtilz de Sandras : mais en lui prenant ses *Trois Mousquetaires*, en imitant ses libertés à l'égard de l'histoire, il déploie une verve, une vivacité, un génie qui fait de lui (ce que ne fut pas Sandras) « le plus grand amuseur de son temps ». Si Le Sage et Marivaux sont, à leur façon, les continuateurs de La Bruyère, tous nos romanciers réalistes, depuis Balzac jusqu'à Maupassant, ne sont-ils pas les continuateurs de Le Sage et de Marivaux? *Le Paysan parvenu* de Marivaux n'est-il pas la première esquisse du *Bel Ami* de Guy de Maupassant? Laclos ne fraye-t-il pas la route à Stendhal et à Flaubert? John Lemoinne retrouvait dans Manon Lescaut (au point de vue de la condition et de la race) une ancêtre de la Geneviève de George Sand, — une Geneviève d'avant la Révolution. Geneviève est une Manon idéalisée. « C'est l'enfant du peuple qui envahit le domaine aristocratique de l'idéal. Entre Manon et Geneviève on sent qu'il y a un renouvellement social. » Ce renouvellement a été préparé par Rousseau, dont les écrits ont éveillé l'imagination de George Sand. Lélia, cette sœur de René, est une écolière de Jean-Jacques. Elle est éloquente et sermonneuse comme sa Julie. Elle lui a emprunté l'art d'introduire dans le récit, de joindre à la peinture des passions la discussion des idées, des théories morales ou sociales. En même

temps, par bonheur, elle développait à cette école, son rare talent de paysagiste; elle créait le roman champêtre. Quant au roman exotique, il est plus vieux que Rarahu et M[me] Chrysanthème. Il était né dans l'île de France, aux Pamplemousses, sous le ciel brûlant des tropiques, longtemps avant que Loti fût baptisé de ce nom dans les jardins de la reine Pomaré, à la lueur des étoiles australes. En faisant d'après nature le tableau d'une petite société créole, Bernardin de Saint-Pierre avait donné à ses lecteurs « cette sensation du lointain, sans laquelle il n'y a pas d'art exotique »; cette surprise de l'inconnu, ce magique enchantement des sons et des couleurs, que ne leur avait donnés ni les Persans de Montesquieu, ni le Huron de Voltaire, ni les Péruviens de Marmontel. Voyageur, il avait su rendre « la poésie tragique de la mer » avec un art qu'égale aujourd'hui, sans le dépasser, l'auteur de *Pêcheurs d'Islande*. Tandis que Prévost n'avait employé qu'une demi-page à dépeindre la Nouvelle-Orléans et les savanes de l'Amérique, Bernardin de Saint-Pierre insistait avec amour sur les arbres, les plantes, les oiseaux, les aromes, les bruits même des forêts et des vallées de l'île de France. Il nous berçait de la musique de ces noms harmonieux et sonores, les bengalis, les lataniers, les agathis et les pamplemousses. Voyez la distance parcourue depuis les *Voyages et aventures de Jacques Massé*, en 1710, curieux livre trop oublié, jusqu'au naufrage de Virginie et à la perte du *Saint-Géran*. Ensuite viendront *Atala*, *Graziella*, *Indiana*, *Aziyadé*... Et c'est ainsi que M. Le Breton, dans les écrivains qu'il commente et que nous ne lisons guère, nous découvre par une ingénieuse filiation les ascendants des écrivains que nous lisons le plus aujourd'hui, les précurseurs de Balzac et de George Sand, de Bourget, de Maupassant et de Loti.

Th. Froment.

UN MONUMENT A BOSSUET

LETTRE DE S. S. LÉON XIII

Pendant que, de tous côtés, des statues s'élèvent sur nos places publiques en l'honneur des médiocrités dont le nom ne survivra guère aux engouements d'un jour, beaucoup des vrais grands hommes qui demeureront éternellement la gloire de notre pays attendent encore le monument destiné à consacrer leur mémoire. C'est le cas de Richelieu, qui n'a de statue nulle part; c'est aussi le cas de Bossuet, si invraisemblables que paraissent de tels oublis.

Mgr de Briey, évêque actuel de Meaux, gardien pieux et zélé des gloires de son diocèse, a résolu de réparer cet oubli et d'élever à son illustre prédécesseur un tombeau dont la grave magnificence soit à la hauteur de celui dont il rappellera le souvenir.

Dans un écrit éloquent adressé récemment aux évêques de France, aux membres de l'Académie française, à tous les admirateurs du génie de Bossuet, il a fait appel à leur concours pour réaliser son noble dessein, et pour doter la cathédrale de Meaux du monument que, depuis deux siècles, les étrangers et les visiteurs s'étonnent justement de n'y pas voir.

C'est bien à Meaux, en effet, et sous les voûtes où sa voix puissante a retenti vingt-trois ans, que Bossuet doit avoir son tombeau. Les grands hommes appartiennent à leur ville natale, mais les grands évêques sont à l'Eglise devenue leur épouse devant Dieu. — D'autre part, c'est à Meaux que Bossuet a passé la période la plus laborieuse et la plus brillante de sa vie; c'est là qu'il a composé ses principaux ouvrages.

Toutefois, Bossuet préférait la paisible résidence de Germigny aux grands appartements froids et déserts de son palais épiscopal. C'était pourtant, et c'est encore un beau palais, avec ses hauts salons où trône la reproduction du célèbre portrait que Rigaud peignit à Germigny et qui orne aujourd'hui une des galeries du Louvre [1],

[1] Le portrait de Bossuet est regardé comme une des plus belles œuvres du peintre Rigaud. Commencé en 1698, il fut achevé seulement en 1705.

avec son étrange escalier sans marches qui conduit par une pente adoucie aux étages supérieurs, avec son majestueux jardin dessiné par Le Nôtre et ses belles allées ombreuses. Mais Bossuet, qui préférait la retraite, s'était organisé un cabinet de travail dans un petit bâtiment élevé par son prédécesseur à l'extrémité du jardin, sur les anciens remparts. C'est là qu'il se cloîtrait pendant des semaines, avec un valet de chambre, et qu'il travaillait dans le silence à ses immortels ouvrages.

Ce modeste bâtiment, délaissé depuis, tombait en ruines au commencement de ce siècle. Napoléon voulut qu'il fût restauré et religieusement conservé, tel qu'il était au temps où l'habitait le grand évêque. L'extérieur en est fort simple; à l'intérieur, le cabinet de travail, entièrement lambrissé de panneaux de chêne, dans le style de l'époque, est précédé d'une antichambre à l'extrémité de laquelle se trouve un réduit où couchait Bossuet.

Au delà du cabinet, le vieux rempart est couronné par la grave allée d'ifs séculaires qui existe encore aujourd'hui, sévère promenade où Bossuet aimait à méditer, et qu'il a parcourue avec le grand Condé, dans une visite que le héros fit au prélat destiné à prononcer quelques années plus tard son oraison funèbre.

Malgré l'obligation où il se trouvait de faire à la cour des séjours assez longs, en raison de ses fonctions d'aumônier de Mme la Dauphine, Bossuet n'en dirigeait pas moins les affaires de son diocèse avec un soin et une exactitude qui ne se démentirent jamais. Il faisait de fréquentes visites pastorales, présidait les conférences ecclésiastiques, tenait chaque année un synode. Il avait institué des missions pour les campagnes, publié des prières, un catéchisme, des instructions, etc... Tout cela, au milieu de ses grands travaux, de ses luttes contre les protestants, contre le quiétisme de Mme Guyon, contre Fénelon. Sa prodigieuse activité suffisait à tout. « En considérant, dit le cardinal de Bausset, l'application de Bossuet au gouvernement de son église, l'assiduité avec laquelle il remplissait ses devoirs d'évêque, l'exactitude qu'il apportait dans tous les détails d'administration dont les hommes de génie n'ont pas plus le droit de s'affranchir que les hommes ordinaires, on ne sait comment il a pu lui rester encore assez de temps et de liberté pour composer tant d'ouvrages que nous avons de lui. »

On trouve une singulière preuve de l'exactitude avec laquelle il remplissait ses fonctions épiscopales dans le procès que les cha-

Après avoir appartenu à l'abbé Bossuet, neveu du prélat, il passa dans la collection Crawford et fut acheté par le Louvre en 1821. Rigaud peignit en outre douze portraits en buste de Bossuet, dont quatre se trouvent encore à Meaux et un autre au palais Pitti, à Florence.

noines de Meaux firent, après sa mort, à l'abbé Bossuet, son neveu et légataire. — « MM. du Chapitre représentent que feu M. de Meaux avait usé les ornements les plus riches de son église en officiant lui-même aux dix-sept fêtes solennelles de chaque année et ils demandent de ce chef à la succession une indemnité de 5,000 francs. » — Ils auraient pu également réclamer une indemnité parce qu'il avait « usé » la chaire, car il ne fut pas moins assidu à y faire entendre sa parole à son peuple, jusqu'au 18 juin 1702 où il y monta pour la dernière fois.

Bossuet n'eut pas la consolation de mourir dans sa ville épiscopale. Il était à Versailles lorsqu'il ressentit les dernières et cruelles atteintes de la maladie dont il souffrait depuis longtemps déjà. Comme toutes les grandeurs qui s'éteignent, il ne recueillait plus que des témoignages de froid respect dans cette cour dont sa présence semblait attrister les fêtes. L'égoïste Mme de Maintenon s'étonnait même de son séjour dans la ville du grand Roi et demandait impatiemment « s'il entendait mourir à la cour ».

On le transporta à Paris, dans son hôtel de la rue Sainte-Anne, tout proche de l'église Saint-Roch, et son médecin, Tournefort, fit connaître qu'il se mourait de la pierre. Peut-être une grave et douloureuse opération aurait-elle pu prolonger ses jours. Tournefort y fit discrètement allusion, mais Bossuet, sentant son heure marquée, et tout rempli déjà des images de l'éternité, écarta la proposition. Comme son ami l'abbé Ledieu insistait : « Ne me tenez pas ce langage, répondit l'évêque avec un éclair dans les yeux ; je suis déjà loin de la vie et de ses vanités ; ne m'y ramenez point pour un jour... »

Et le matin du 12 avril 1704, il rendit son âme à Dieu, doucement, sans souffrance. L'émotion fut profonde à cette nouvelle, et tandis qu'on la portait en hâte au roi et à la cour, qu'on mettait les scellés sur ses manuscrits et qu'on prenait connaissance du testament, tout Paris en deuil venait s'inscrire à l'hôtel de la rue Sainte-Anne.

Par son testament, Bossuet demandait à être enterré dans sa cathédrale, auprès de l'autel, du côté de l'épître et aux pieds de ses deux prédécesseurs. Son corps, après avoir été embaumé, fut ramené à Meaux pour être inhumé conformément à sa volonté dernière.

Le mercredi, 16 avril 1704, trois carrosses aux chevaux caparaçonnés, avec six valets de chambre en manteau long et douze laquais de deuil portant des flambeaux, quittaient Paris : le premier carrosse contenait la dépouille mortelle, gardée par deux prêtres en surplis, avec l'eau bénite et la croix ; les deux autres conduisaient l'arche-

vêque qui devait présider aux funérailles, plusieurs ecclésiastiques de distinction, l'écuyer du Dauphin et les deux neveux de Bossuet. Aux approches de Meaux, d'imposantes manifestations se produisirent; de tous les villages, au son des cloches, les populations accouraient pour saluer le funèbre cortège. A Meaux, une foule immense attendait le cercueil aux portes de la ville, pendant que les glas se répondaient de clocher à clocher. Le corps fut déposé dans l'église du séminaire jusqu'à la cérémonie du lendemain, qui fut célébrée dans la cathédrale avec une pompe exceptionnelle, — le trône et la chaire étaient recouverts de tentures de deuil avec écussons armoriés. En tête du cortège marchaient trente-six pauvres portant des cierges; l'écuyer du Dauphin suivait le cercueil, précédant les compagnies de la ville; l'oraison funèbre fut prononcée par le P. de La Rue, jésuite.

A l'époque de la mort de Bossuet, le sanctuaire de la cathédrale n'était pas dans l'état où on le voit aujourd'hui. Le cardinal de Bissy, son successeur, y fit exécuter d'importants travaux. Le maître-autel fut déplacé et un caveau fut creusé au milieu du sanctuaire pour la sépulture des évêques. On se borna à retirer les ossements recueillis dans le sol, sans déplacer les corps des évêques qui reposaient de chaque côté du sanctuaire. Les pierres tumulaires furent transportées dans diverses chapelles. Celle qui recouvrait les restes de Bossuet fut déposée derrière le maître-autel. Elle portait une longue épitaphe latine au-dessus de laquelle étaient gravées les armes du prélat, ainsi que des ornements épiscopaux.

Ces armoiries et ces ornements furent effacés en 1793, et peu à peu, grâce à toutes ces modifications, on en était arrivé à ne plus connaître l'endroit exact où reposait le grand évêque. Et lorsque les visiteurs de la cathédrale demandaient où se trouvait sa sépulture, on était réduit à leur indiquer, d'un geste vague, un espace assez étendu, dans lequel on supposait que devait se trouver son cercueil.

Mgr Allou, prédécesseur de Mgr de Briey, voulut mettre un terme à cette situation pénible. Profitant de réparations qui devaient être faites au dallage du sanctuaire, il prescrivit de rechercher le tombeau de Bossuet. Le jeudi, 9 novembre 1854, les ouvriers mirent à découvert un cercueil de plomb sur lequel était fixé une plaque de cuivre, indiquant qu'il renfermait les restes de Bossuet. Ce cercueil était posé horizontalement sur une planche de chêne supportée par trois barres de fer, la tête du côté de l'autel et les pieds touchant les marches du sanctuaire.

Il convient ici de céder la parole à un témoin oculaire, qui retrace

en termes émus l'ineffaçable impression laissée dans son esprit par cette exhumation saisissante :

« J'habitais Meaux à cette époque et à quelques pas de la cathédrale. Prévenu par un prêtre de ses amis, de l'exhumation qui se préparait, mon père m'emmena avec lui et nous entrâmes dans la grande nef, à ce moment presque déserte. Auprès de l'autel et devant le cercueil sorti du caveau, Mgr Allou, ses vicaires généraux, plusieurs prêtres et quelques autres personnes se trouvaient réunis. Sa Grandeur décida que le cercueil serait ouvert, afin de reconnaître l'état dans lequel se trouvait le cadavre et d'en constater l'identité. Afin d'éviter les indiscrétions de la foule, dont la légitime curiosité aurait pu enlever à cette cérémonie le caractère de recueillement qu'elle devait conserver, les portes furent momentanément fermées. Nous nous trouvions au nombre de vingt ou trente à peine, groupés autour du cercueil.

« Le couvercle de plomb fut dessoudé au moyen d'un fer chaud. Une couche de tan et de plâtre pulvérisé qui remplissait la bière fut enlevée. Sous cette couche se trouvait une enveloppe de toile, puis une seconde, une troisième, et une quatrième que Monseigneur enleva respectueusement lui-même. La dernière enveloppe laissa la tête à découvert.

« Cette tête se présentait inclinée à droite et un peu penchée en arrière, bien conservée et aux traits parfaitement reconnaissables encore, quoique la peau fût desséchée et comme parcheminée. La barbe était assez longue et les cheveux blancs avaient pris, sous l'action du tan et des autres matières qui remplissaient le cercueil, une couleur châtain foncé.

« Il est impossible de décrire l'émotion poignante qui nous saisit tous à la vue de ces restes vénérés, et en contemplant ce que la mort avait fait de celui qui fut le plus grand de nos orateurs sacrés. Nous entendions chanter dans notre mémoire les magnifiques paroles qu'il prononça jadis sur le néant des vanités humaines et nous pleurions, humblement prosternés devant Celui « qui seul est grand et donne, quand il lui plaît, de grandes et terribles leçons ».

Mgr Allou fit placer autour du corps un cordon de cierges allumés et, dans le solennel silence de la cathédrale qu'éclairait vaguement la pâle lueur d'une grise journée d'hiver, les prières des morts furent récitées autour du cercueil. Cependant, sous l'action de l'air, les chairs commençaient à prendre une teinte noire et à se décomposer. Le cercueil fut refermé et une partie du couvercle de plomb fut provisoirement remplacée par une glace afin de permettre à la foule qui déjà se pressait dans l'église, de contempler une dernière fois les traits du prélat.

« Le corps resta ainsi exposé au milieu du sanctuaire jusqu'au vêpres canoniales du lendemain. Les vêpres des morts furent chantées et Mgr Allou, accompagné de ses vicaires généraux et entouré de ses chanoines, se rendit auprès du cercueil et fit une dernière absoute.

« On plaça sur la bière une plaque de cuivre portant constatation de la reconnaissance opérée le 14 novembre 1854, puis le cercueil fut replacé dans son caveau, après être resté cinquante-deux heures devant l'autel où le grand évêque avait si souvent prié. »

On remit sur le caveau la dalle de marbre qui l'avait recouvert précédemment, et, peu après, cette dalle ayant été endommagée, on en superposa une nouvelle sur laquelle fut reproduite l'ancienne inscription effacée en 1793. — A l'heure actuelle, nous le répétons, Bossuet n'a pas d'autre monument que cette pierre, que l'on foule aux pieds et près de laquelle on peut passer aisément sans même la remarquer.

« Sans doute, a dit Mgr de Briey dans sa Lettre aux évêques de France, on peut trouver quelque secrète harmonie entre cette humble sépulture et les plus célèbres ouvrages du grand orateur. Nous comprendrions les admirateurs de Bossuet qui viendraient là s'agenouiller et méditer les grandes leçons des *Oraisons funèbres*. Une tombe inaperçue convenait, au moins pour un temps, à celui qui a dit mieux que personne l'état d'abaissement et d'oubli où nous réduit la mort. »

Mais de telles considérations ne sont pas pour justifier ceux qui oublieraient volontairement et négligeraient une mémoire dont ils ont le devoir de prendre soin, et c'est pourquoi Mgr de Briey ajoute :

« Gardien des cendres de notre illustre prédécesseur, nous nous reprocherions de les tenir plus longtemps sans honneur, et cela dans le temps même où l'on rivalise de zèle pour mettre en lumière tout ce qui se rapporte à lui. »

Voici un demi-siècle, en effet, que se continuent à son sujet les plus savantes et les plus intéressantes études. Membres du clergé, érudits, hommes du monde, chrétiens et incroyants se sont adonnés avec passion à ces recherches. L'aigle de Meaux est le sujet d'importants ouvrages historiques ou littéraires, d'articles de Revues, de cours dans l'enseignement officiel, de conférences particulières où se pressent les auditeurs. C'est un hommage universel rendu au génie de l'orateur et de l'écrivain.

Sa vie, d'abord esquissée brillamment dans les premières années du siècle, a été ensuite retravaillée époque par époque et, pour

ainsi dire, jour par jour. On a suivi pas à pas Bossuet dans sa carrière sacerdotale, dans ses fonctions de précepteur, dans son épiscopat, dans ses luttes mêmes et ses polémiques les plus vives comme les plus délicates. On a vérifié et comme refait avec lui ses travaux théologiques, en s'émerveillant de sa science approfondie de l'Ecriture, de l'étendue de ses connaissances, de la solidité de sa doctrine dans l'exposition et la défense des vérités de la foi. On a proclamé l'*Histoire des variations* « le plus beau livre de la langue française[1] », et si, de tout temps, les *Oraisons funèbres* ont été mises au premier rang des chefs-d'œuvre de notre littérature, c'est à notre époque que revient l'honneur d'avoir compris et reconstitué les *Sermons*. On a repris les éditions anciennes, on s'est appliqué à retrouver, à rendre au jour toutes les compositions oratoires de Bossuet, jusqu'aux moindres fragments de ses discours, et plus ce travail a remis l'œuvre dans sa mâle beauté, plus on a été unanime à saluer dans son immortel auteur une de nos gloires religieuses et nationales les plus hautes et les plus pures.

En terminant son éloquent appel, Mgr de Briey s'adressait directement aux membres de l'Académie française. — « Messieurs de l'Académie, leur disait-il, Bossuet fut des vôtres, et le grand orateur déclara sentir « la difficulté de parler », quand il lui fallut paraître devant votre « illustre compagnie[2] ». Quelques années plus tard, le jour où un autre de nos grands écrivains, pensant que cette réunion ne serait jamais « plus belle à peindre, ni prise dans un « jour plus favorable, » traça les portraits, restés immortels, de quelques académiciens, il se plut à mettre en lumière le « Père de « l'Eglise » qui siégeait au milieu de vous[3]. Ces souvenirs, et tant d'autres qui se rattachent au nom de Bossuet, vous sont connus mieux qu'à nous et ne vous sont pas moins chers. Nous n'en dirons pas davantage, sachant ce qu'on peut attendre d'un corps fidèle, comme le vôtre, à ses glorieuses traditions. »

Comme on le voit par la composition même du comité du monument de Bossuet, dont nous publions plus loin la Circulaire, l'Académie a noblement répondu à cet appel, comme y répondront avec un égal patriotisme tous ceux qui ont le culte de la gloire française.

A tous, il suffira de rappeler ces paroles d'un célèbre critique qui n'appartenait pas à notre foi, Sainte-Beuve : — « La gloire de Bossuet, » a-t-il écrit, — en se servant d'un terme impropre, mais

[1] F. Brunetière.

[2] Bossuet, *Discours de réception à l'Académie française*, 8 juin 1671.

[3] La Bruyère, *Discours de réception à l'Académie française*, 15 juin 1693, et *Préface* de ce discours.

qui du moins marque tout son respect, — « la gloire de Bossuet est devenue l'une des religions de la France; on la reconnaît, on la proclame, on s'honore soi-même en y apportant chaque jour un nouveau tribut, en lui trouvant de nouvelles raisons d'être et de s'accroître; on ne la discute plus[1]. »

Non, on ne la discute plus, et les esprits étroits ou hargneux qui ont tenté de jeter quelque ombre sur cette grande figure n'oseront plus désormais s'attaquer à elle après l'admirable Lettre que le Saint-Père vient d'adresser au cardinal Perraud, et qui constitue la plus magnifique et la plus complète glorification de Bossuet. C'est un acte considérable que ce solennel hommage du Pape à la mémoire de l'immortel évêque, et nous sommes heureux de l'enregistrer ici comme une page impérissable qui couvrira pour toujours le tombeau de l'Aigle de Meaux.

LETTRE DU PAPE LÉON XIII

AU CARDINAL PERRAUD

« Notre cher Fils, salut et bénédiction apostolique,

« Rien, selon Nous, ne saurait être plus beau et plus hautement convenable que de voir les cités décerner des honneurs spéciaux à la mémoire des hommes auxquels elles-mêmes doivent d'avoir été ennoblies par-dessus les autres. Il y a là comme une réciprocité de gloire tour à tour donnée et rendue.

« Or, bien que le personnage qu'a été Bossuet ait moins illustré telle ville en particulier que la France tout entière, il semble toutefois que, par suite d'une relation plus étroite contractée par lui avec la contrée dont il fut l'évêque, il ait jeté sur son diocèse un plus grand éclat.

« Aussi, dès que Notre vénérable frère, l'évêque de Meaux, Nous eut informé du dessein qu'il avait formé d'élever un monument dans sa cathédrale à son immortel prédécesseur, Nous l'avons grandement approuvé.

« Nous tenons, en effet, pour évident qu'il sera glorieux au clergé et aux catholiques de France d'avoir donné ce témoignage de leur reconnaissance au grand homme qui, par-dessus toutes choses, fit servir à défendre et à patronner la cause catholique, les facultés splendides dont il avait été doué : son lumineux génie, sa grande

[1] Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, 29 mai 1854.

âme, les trésors de sa doctrine, et en particulier la puissance oratoire de son éloquence empreinte de tant d'autorité et de majesté.

« Puis donc que vous, et l'évêque de Meaux, et les autres membres du comité constitué pour l'érection du monument, êtes décidés à réaliser votre projet, Nous vous exhortons à mettre vivement la main à l'œuvre. Comptez sur l'adhésion de vos concitoyens, elle ne vous fera pas plus défaut que leur munificence.

« D'ailleurs, soyez-en convaincus : tout ce que vous déploierez de soins et de zèle pour honorer Bossuet contribuera très directement à l'avantage de l'Eglise.

« Comme gage des grâces divines et en témoignage de Notre bienveillance, Nous accordons très affectueusement dans le Seigneur, à vous et à tous les autres membres de votre comité, Notre bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 4 décembre 1898, en la vingt et unième année de Notre pontificat.

« LÉON XIII, PAPE. »

Antérieurement à cette éloquente et splendide Lettre du Pape, deux adhésions expressives et touchantes avaient été recueillies par le comité du monument de Bossuet : celle des archevêques de Québec et de Montréal, au Canada, — témoignages précieux de la persistance filiale du sentiment français dans notre ancienne colonie américaine.

Sollicités par le cardinal Perraud de donner leur concours et leur nom à l'entreprise nationale et religieuse du comité, les deux prélats canadiens ont adressé collectivement la réponse suivante au cardinal Perraud :

« Eminentissime Seigneur,

« La pensée que l'on a eue d'adjoindre des représentants du Canada aux personnages distingués qui font déjà partie du comité formé en vue d'ériger dans la cathédrale de Meaux un monument funèbre à Bossuet est une pensée bien honorable pour nous. Aussi acceptons-nous, Eminence, cette proposition avec une vive et reconnaissante satisfaction.

« Car l'homme de vertu et de doctrine, l'orateur sans rival et

sans modèle, l'écrivain puissant, évêque selon le cœur de Dieu, que fut Bossuet, toutes ces qualités de l'éminent prélat qui a dominé votre beau siècle par la grandeur de son génie, sont bien connues dans le Canada français.

« Nous prions Votre Eminence de bien vouloir agréer dès aujourd'hui la lettre de change ci-jointe, comme une faible expression de notre admiration pour le grand évêque dont la France, notre chère et jamais oubliée mère-patrie, se propose si heureusement d'honorer la mémoire dans l'église même où il s'est fait gloire de rompre aux humbles le pain de la doctrine évangélique.

« Veuillez agréer, Eminentissime Seigneur, l'hommage du profond respect avec lequel nous sommes, de Votre Eminence, les très humbles et très dévoués serviteurs.

« P.-N. Bruchesi,
« *Archevêque de Montréal.*

« L.-N. Bégin,
« *Archevêque de Québec.* »

Si les éminents prélats canadiens parlent avec un tel accent de la France, *notre chère et jamais oubliée mère-patrie*, et s'associent avec cet élan à la religieuse et nationale entreprise du comité, comment la France elle-même n'apporterait-elle pas sa participation généreuse et empressée à l'œuvre de réparation qui la sollicite?

Ce n'est pas à l'heure où l'esprit sectaire, répudiant à la fois Dieu et la Patrie, cherche à anéantir tous les cultes, que l'âme française pourrait se montrer indifférente au culte du grand homme qui a si incomparablement servi l'un et l'autre.

APPEL DU COMITÉ

Si l'on disait à quelque étranger que Bossuet n'a de monument digne de lui ni à Dijon, où il est né, ni à Paris qu'il a rempli du bruit de son éloquence, ni à Meaux, dans sa ville épiscopale, on l'étonnerait sans doute; et cependant c'est la vérité. L'effigie de Bossuet, confondue avec beaucoup d'autres, est entrée dans la composition ou dans la décoration de quelques-uns de nos monuments, et on trouve de ses portraits ou de ses statues dans nos musées ou dans les salles de nos Académies; mais dans sa ville natale, son image ne brille que par son absence, et à Meaux, ses restes,

après deux cents ans, ne sont recouverts que d'une simple dalle.

Emu de cette indifférence ou de cette ingratitude, un des successeurs de Bossuet sur le siège épiscopal de Meaux, Mgr de Briey, a conçu la généreuse pensée de faire à cette grande mémoire la réparation qui lui est due, et, dans une lettre adressée récemment aux évêques de France, il s'exprimait en ces termes :

« Monseigneur,

« Depuis longtemps, je considérais comme un pieux devoir d'élever, dans la cathédrale de Meaux, un monument à Bossuet, et j'écrivais l'an dernier au clergé de mon diocèse pour lui confier ce projet et l'y associer.

« Aujourd'hui, l'heure semble venue d'en poursuivre activement l'exécution.

« Ce n'est pas en vain que la Providence a suscité cet admirable mouvement qui, depuis cinquante ans, entraîne l'élite des intelligences vers notre grand évêque, et a créé ce culte, si fort au-dessus de nos profanes hommages, qu'on a appelé « la religion de Bossuet ». Ce culte ne peut servir qu'au bien de notre génération; quelque honneur en rejaillit sur l'Eglise et sur nos croyances, et il convient de le consacrer solennellement en érigeant sur le tombeau du prince des orateurs sacrés, pour le deuxième centenaire de sa mort, un monument digne de celui qui est, entre toutes nos gloires nationales, une des plus hautes et des plus incontestées.

« L'opinion publique et la presse, à Rome et à l'étranger aussi bien qu'en France se montrent partout favorables.

« Mais, de tous les concours dont je m'applaudirais et que je sollicite, le premier et le plus nécessaire à mes yeux, le plus précieux aussi, c'est celui de l'épiscopat français, le vôtre par conséquent, Monseigneur, car si Bossuet est à tous, Bossuet est d'abord et surtout à nous.

« J'ose donc espérer que vous m'aiderez généreusement, comme vous savez aider quand il s'agit d'œuvres qui méritent votre sollicitude. Je vous en exprime ma profonde gratitude; je vous demande d'ouvrir dans votre diocèse une souscription qui serait placée sous votre haut patronage, et de recueillir au Secrétariat de votre Evêché les offrandes de votre clergé et des fidèles. »

Aucun de ceux qui ont eu le culte de nos gloires nationales ne pouvait rester sourd à cet éloquent appel, et sous la présidence de Son Eminence le cardinal Perraud, évêque d'Autun, membre de l'Académie française, un comité s'est formé, dont voici la composition :

COMITÉ DU MONUMENT DE BOSSUET

Président : S. Em. le cardinal Perraud, évêque d'Autun, de l'Académie française.

Vice-présidents : Mgr de Briey, évêque de Meaux.
M. le duc de Broglie, de l'Académie française.

MM. Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

F. Brunetière, directeur de la *Revue des Deux Mondes*, de l'Académie française.

Mis Costa de Beauregard, de l'Académie française.

O. Gréard, de l'Académie française.

G. Hanotaux, de l'Académie française.

A. Mézières, de l'Académie française.

Cte A. de Mun, de l'Académie française.

Ed. Rousse, de l'Académie française.

G. Larroumet, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

Bon Denys Cochin, député de la Seine.

Cte L. Lavedan, directeur du *Correspondant*.

H. de Villefosse, de l'Institut, président de la Société archéologique de Meaux.

Mgr Bégin, archevêque de Québec.

Mgr Bruchesi, archevêque de Montréal.

Mgr Le Nordez, évêque de Dijon.

MM. l'abbé Duchesne, de l'Institut, directeur de l'Ecole d'archéologie, à Rome.

aptier, supérieur général de Saint-Sulpice.

Fiat, supérieur général des Prêtres de la Mission.

Gardey, vicaire général de Paris, curé de Sainte-Clotilde.

P. Monsabré, des Frères-Prêcheurs.

P. de La Broise, S. J.

Allègre, vicaire général honoraire de Meaux.

Balan, directeur de l'Ecole Bossuet.

Delmont, professeur de littérature française à l'Université catholique de Lyon.

Frédéric Denis, chanoine de Meaux, délégué par le Chapitre.

Ainsi qu'on le voit par cette liste même, c'est un hommage véritablement national qu'il s'agit de rendre, non seulement à un prélat illustre, mais au plus grand orateur qui peut-être ait parlé du haut de la chaire chrétienne, et à l'un de ces écrivains qui, s'ils peuvent avoir eu quelques égaux dans leur langue, n'ont pas eu de supérieur. Nous avons donc la confiance que les souscripteurs s'empresseront en foule de répondre à l'appel de Mgr de Meaux. C'est un tombeau qu'on voudrait ériger à Bossuet, dans sa propre cathédrale, au lieu même où il repose, et quel Français pourrait le

refuser au plus éloquent interprète qu'il y ait eu des vérités qu'enseigne la mort, et des leçons d'égalité, de fraternité et de charité qui s'en dégagent?

Le Comité d'exécution :

Mgr de Briey, évêque de Meaux, *Président ;*
MM. Captier, supérieur général de Saint-Sulpice ;
M[is] Costa de Beauregard, de l'Académie française ;
Gardey, vicaire général de Paris, curé de Sainte-Clotilde ;
Larroumet, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts ;
A. Mézières, de l'Académie française ;
C[te] L. Lavedan, directeur du *Correspondant.*

Les souscriptions sont reçues au siège du Comité, 14, *rue de l'Abbaye, à Paris, où elles peuvent être adressées dès maintenant au nom de* M. Jules Gervais, *trésorier.*

Une première liste sera publiée prochainement.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Fin d'année. — Déjeuners et dîners sur un volcan. — Au dépôt du Mobilier National. — Boîtes historiques et bancs légendaires. — Les reliques du Bazar de la Charité. — Les diamants de Mme Carnot. — Une enchère comme on n'en voit guère. — A l'Académie des Sciences morales. — Les collections du Président. — Un quatrain de M. Bourgeois. — Nos trente-neuf ministères. — Révision partout. — Qui nous délivrera des Grecs et des Romains? — La souscription de la *Libre Parole.* — Soulèvement national. — Un témoin dont on a peur. — L'affaire Bianchini. — Les doctoresses de Montpellier. — Sus au Baccalauréat. — Statistique effrayante. — Une bienfaitrice anglaise. — Le Château de l'Espérance. — L'Égalité idéale : Tous Princes! — A l'Académie. — Élection de M. Henri Lavedan. — Une lettre de félicitation. — Les Théâtres. — Le *Berceau* à la Comédie-Française. — Le *Voyage autour du Code* aux Variétés. — *Véronique* aux Bouffes. — *Georgette Lemeunier* au Vaudeville. — *Chéri* au Palais-Royal. — La *Poudre de Perlinpinpin* au Châtelet. — Le nouvel Opéra-Comique. — Un souvenir de Vatout. — La fosse aux ours. — Les statues. — Un ambassadeur de France.

Les fins d'année ont toujours une teinte mélancolique, mais je crois qu'il faudrait remonter loin dans le passé pour en trouver une aussi sombre et poignante que celle dont les derniers jours s'achèvent dans la double angoisse de la décomposition sociale à l'intérieur et des périls les plus menaçants au dehors. Et pourtant, sur ce sol qui tremble, sur ce volcan dont l'éruption semble imminente, au milieu des plus effroyables scandales et des déchirements civils les plus profonds qui aient jamais marqué la décadence d'un peuple, l'insouciance aveugle et la traditionnelle frivolité de notre race s'amusent comme à la veille de l'ensevelissement de Pompeï et des grandes catastrophes de l'histoire. On dîne, on soupe, on saute, on rit, on inaugure, tout comme si l'on avait la certitude du lendemain. Dans le monde politique, il n'est question que des déjeuners de M. Deschanel, surnommé « le petit Morny de la Troisième », du dîner agricole fondé par M. Méline,

des banquets de groupes, de festins de tout genre. Mais le dîner qui me paraît symboliser le mieux notre situation est celui dit « des *Mille Regrets* », qui, si on en juge par son titre, doit compter bien des convives, et auquel les salles du restaurant Julien, même en s'élargissant beaucoup, doivent avoir de la peine à suffire !

Pendant ces agapes variées, le marteau du commissaire-priseur fontionnait au dépôt du Mobilier national comme en pleine liquidation sociale. On y vendait aux enchères des objets historiques de toute nature, dont quelques-uns eussent fait rêver les philosophes de l'*Orgie romaine* de Couture, notamment les boîtes en chêne qui ont servi, après 1870, au transport, en Allemagne, de la contribution de guerre de 5 milliards. On les avait divisées en deux lots, qui ont été adjugés : l'un, 18 francs; l'autre, 11 francs!...

Amère dérision! quand on songe à la masse d'or sortie de l'épargne, du labeur, du sang, des larmes, qu'ont portée dans leurs flancs ces boîtes historiques! — Au lieu de les disperser ainsi pour quelques misérables sous, j'aurais voulu qu'on les plaçât religieusement sous verre, dans un de nos musées, pour la méditation de l'avenir...

On a vendu aussi un banc des ministres, un de ces « bancs de douleur » où se sont assis, après les hommes d'Etat et les plus hautes illustrations gouvernementales, tant de plats aventuriers et d'ambitieux vulgaires! — « Le papier souffre tout », prétend un dicton populaire. Ils ont tout souffert aussi, les bancs ministériels, de Villèle à M. Brisson, de Chateaubriand à M. Viger, de Guizot, de Broglie, de Thiers, de Molé, aux myrmidons de nos jours, et on pourrait, avec leur velours flétri, reconstituer toute l'histoire parlementaire du siècle. — Comme les boîtes de l'indemnité de guerre, ils eussent mérité l'honneur d'une vitrine pour l'enseignement et la curiosité de nos neveux. — Mais on les a vendus pour 30 francs! Oui, 30 francs, les bancs auxquels étaient attachés tant de souvenirs et qui ont joué un si grand rôle dans nos destinées! Quelle chute! Quel naufrage!

Et quelle humiliation encore que la vente aux enchères de ces reliques sacrées du Bazar de la Charité, qu'une pensée pieuse voulait ensevelir dans le sanctuaire érigé sur le lieu de la catastrophe, tandis que le fisc, estimant insuffisante l'offre de quinze mille francs qui lui en était faite par les familles des victimes, les a froidement livrées à la rapacité des brocanteurs dans l'espoir d'en tirer davantage. Et successivement, par une véritable profanation, on a vu passer sur le tapis vert, comme autant de vulgaires bibelots, les croix d'or et d'argent, tordues par le feu; les montres, noircies par les flammes, et arrêtées toutes à l'heure fatale, quatre

heures trente; les bagues, les alliances, les pendants d'oreilles, les épingles à cheveux, les broches, les médaillons, les chapelets, les carnets à coin d'argent, les éventails à demi consumés, quantité de pauvres petites choses dont la vue serrait le cœur, et que les marchandes à la toilette polluaient, en riant, de leurs attouchements sacrilèges!

Le produit de la vente a été versé à la Caisse des dépôts et consignations où, pendant trente ans, les personnes intéressées qui pourraient justifier que certains des objets vendus ont appartenu à des membres de leur famille auront le droit de réclamer la somme représentative de leur valeur; mais ces réclamations lointaines sont infiniment peu probables, et c'est, en réalité, l'Etat qui sera le bénéficiaire de ces tristes épaves.

Les diamants de Mme Carnot ont eu meilleure fortune. — Après le crime de Lyon, la veuve du malheureux Président avait fondé une œuvre de charité comportant l'attribution d'une rente annuelle de 200 francs au profit de veuves d'ouvriers chargés de famille et n'ayant rien à attendre de l'Etat. — Cette fondation était assurée par la constitution d'une rente de 11,000 francs et le dépôt d'un capital de 50,000 francs remis à la surveillance et aux soins de l'Académie des Sciences morales et politiques. Jusqu'ici, 55 veuves avaient pu être secourues; désormais, 74 pourront recevoir la pension de leur bienfaitrice.

Les diamants, consistant en deux superbes boutons d'oreilles et un riche collier de pierreries à double rang, dont Mme Carnot aimait à se parer dans toutes les réceptions de la Présidence, ont été livrés aux enchères, et l'on a pu lire dans les journaux le récit de cette vente sensationnelle. Sur la mise à prix de 25,000 francs, le commissaire-priseur était monté lentement à 28,100, lorsqu'une voix partie de la foule cria brusquement : 120,000! — Le bond était énorme; il produisit une émotion profonde; on se regardait, on chuchotait, on cherchait à percer le mystère; mais aucun assistant ne lançant de surenchère, le marteau d'ivoire tomba sur ce chiffre fantastique, et les rubis étincelants rentrèrent dans leur écrin.

Depuis, le bruit s'est accrédité que l'acquéreur anonyme serait un sénateur des Alpes-Maritimes enrichi dans le commerce des parfums, M. Chiris, dont les deux filles ont épousé les fils de M. Carnot, et qui aurait voulu conserver à la famille ces diamants presque historiques.

Le jour où avait lieu cette vente mouvementée à la Galerie Petit, et juste à la même heure, se tenait la séance publique annuelle de l'Académie des Sciences morales et politiques, où le président,

M. Arthur Desjardins, adressait à la généreuse donatrice un suprême hommage de reconnaissance. — « L'histoire, a-t-il dit, a conservé la réponse de cette dame romaine à qui l'on demandait de montrer ses bijoux et qui fit venir ses deux enfants : Tibérius et Caïus Gracchus. Si l'on demande jamais aux enfants de Mme Carnot où sont les bijoux de leur mère, ils pourront montrer les pauvres. »

Je ne sais pas ce que pourra montrer M. Félix Faure à sa sortie de l'Elysée; peut-être une série de photographies personnelles, car il s'occupe, assure-t-on, d'établir une collection complète de ses portraits où il figure sous les aspects les plus divers : en tanneur, en mobile, en lieutenant de territoriale, en député, en ministre, en Président de la République, à cheval, en béret de chasseur alpin, avec une casquette de mineur, en chemin de fer, en calèche, en bateau, en automobile, avec un panama dans son jardin, chamarré de ses plaques et cordons, cravaté de la Toison d'Or! — La collection sera certainement curieuse et pourra constituer un document historique de premier ordre pour l'avenir.

A propos de M. Faure, on vient de ressusciter un quatrain qu'un de ses anciens ministres, M. Bourgeois, aurait déposé dans l'urne du congrès de Versailles le jour de son élection à la présidence. On sait qu'il avait pour concurrent M. Brisson et que la victoire fut vivement disputée entre les deux rivaux. M. Bourgeois, habile à se ménager, n'aurait voté ni pour l'un ni pour l'autre. Voici, dit-on, le joli bulletin qu'il aurait jeté dans l'urne :

Pour qui voter? On se partage.
Moi, je n'en sais rien, sur l'honneur!
Puisque tant de gens ont la rage,
Je me décide pour Pasteur.

En réalité, le malin Bourgeois ne travaille que pour lui-même; aussi figure-t-il à plusieurs reprises sur la liste des 39 ministères que nous avons eu le bonheur de posséder depuis la guerre et qu'un statisticien original vient d'établir par ordre de longévité. — Un de ces ministères, celui de M. Dufaure (18 mai 1873) n'a duré que 7 jours! Un autre, celui du général de Rochebouët (23 novembre 1877) a vécu 20 jours. Un autre, celui de M. Fallières (29 janvier 1883) a surnagé 23 jours. Un autre, le premier cabinet Ribot (6 décembre 1892) a évolué 36 jours. Un autre, le premier essai de Gambetta (24 novembre 1881) s'est soutenu 45 jours. Les deux plus longs ont été : celui de M. Méline, qui s'est maintenu pendant deux ans, deux mois et un jour; et, précédemment, celui

de Jules Ferry, qui, à partir du 21 février 1883, a duré deux ans, deux mois et treize jours.

Quelle existence pourrait-on pronostiquer aux pouvoirs actuels? Nul prophète n'oserait s'y risquer, surtout en présence des demandes multipliées de révision qui surgissent de toutes parts : révision du mode d'élection du Sénat, révision du système de scrutin pour la nomination des députés, révision du règlement de la Chambre; révision des attributions, jugées insuffisantes, du Président de la République; révision de la Constitution elle-même, qui ne paraît plus bonne à rien ni à personne, — en quoi l'on n'a peut-être pas tort; — sans parler de la révision du procès Dreyfus et de la révision de l'affaire Picquard, qui sont autant de dangereux bâtons dans les jambes du ministère et de la Présidence elle-même.

Oh! ces deux « affaires », quand cesserons-nous d'en avoir l'horrible et obsédant cauchemar!

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains! clamait-on jadis dans le calme des jours heureux dont on n'appréciait pas alors toute la douceur. — Avec quel élan on crierait aujourd'hui : Rendez-nous, rendez-nous les Romains et les Grecs, Athènes et Carthage, Thémistocle et Pompée, tout ce qui vous plaira de l'histoire et de la mythologie antiques, pourvu que nous soyons enfin débarrassés, soulagés de « l'affaire » maudite qui nous oppresse, nous affole, nous dégrade et nous annule! — Un instant, on avait pu croire qu'elle finirait avec l'année. Vaine espérance! Elle se prolonge avec des incidents nouveaux; elle se ravive aux moments même où elle semblait près de s'éteindre! Ce n'était pas assez pour nos discordes et notre ruine, du socialisme, du radicalisme, du collectivisme, de l'anarchisme; il y fallait encore le dreyfusisme et le picquardisme, — car la langue a été violentée comme tout le reste, — et on a dû inventer des mots barbares pour exprimer et qualifier la chose sans nom qui en est venue à absorber la France entière, en la coupant en deux! — D'un côté, ceux qui tonitruent en faveur du martyr Dreyfus et du divin Picquart en des manifestes flamboyants où se trouvent, à côté de signatures universitaires, les noms intimidants de Sarah Bernhardt, de Réjane et de Jean Coquelin. De l'autre, les listes de la *Libre Parole*, qui se couvrent d'adhésions de généraux, d'officiers de tout grade, de députés, de magistrats, d'employés, de gens du monde, d'industriels, d'ouvriers, de petites gens, accompagnant tous leur souscription des commentaires les plus expressifs. — Je ne demanderais pas mieux que de me ranger du côté de Réjane et de Sarah Bernhardt, dont l'attitude résolue me trouble; mais j'aimerais bien être tout de même un peu renseigné

sur les motifs de leur ferme conviction et recevoir de ces personnalités éminentes communication de quelques-unes des preuves irréfragables dont elles possèdent le secret.

En attendant, je dois noter qu'on s'étonne de plus en plus de la persistance inexplicable de la Cour de cassation à ne pas appeler à sa barre le capitaine Lebrun-Renault qui a recueilli les aveux du traître le jour même de sa dégradation et qui les a consignés dans un rapport. Pourtant, c'était là, semble-t-il, le premier témoin à entendre, le témoin capital, décisif; et c'est précisément celui-là qu'on éloigne le plus qu'on peut. Il est là, à Paris, sous la main des enquêteurs, mais on s'obstine à l'oublier, comme s'il paraissait gênant et de nature à entraver l'œuvre qui s'ourdit dans l'ombre. Car il est remarquable que ces vengeurs de l'innocent, qui protestaient avec indignation contre le huis-clos du conseil de guerre et qui réclamaient à grands cris le débat public et contradictoire, avec toutes les pièces, tous les témoins, toute la lumière, ferment aujourd'hui les portes, s'arment d'éteignoirs, recourent à la procédure secrète du moyen âge, jugent dans une crypte, organisent l'étouffement et nous préparent une sentence à la façon ténébreuse du Conseil des Dix. Ne dirait-on pas des hiboux qui ont peur du soleil? Et ne rappellent-ils pas, dans leur terreur de la lumière si bruyamment invoquée, le vers célèbre du poète latin :

Quæsivit cælo lucem, ingemuitque reperta?

Quant aux listes chaque jour grandissantes de la *Libre Parole*, elles prennent une imposante signification par le mouvement d'opinion qu'elles traduisent de façon si caractéristique. C'est vraiment la France en révolte qui s'y lève enfin contre la mainmise d'une minorité audacieuse et cosmopolite, et si je pouvais citer ici les commentaires qui accompagnent la plupart des souscriptions, on reconnaîtrait, aux cris de colère, d'exaspération et de menaces dont ils vibrent, que la patience est à bout et que les pouvoirs publics feront sagement de mettre un terme à une situation aussi tendue s'ils veulent éviter qu'elle se dénoue avant peu de façon tragique. Déjà, dans des réunions tumultueuses, le revolver a éclaté au milieu des coups de canne et de casse-tête : qu'une victime tombe, qu'un cadavre soit promené par les rues, — et nous entrerons en plein dans le déchaînement révolutionnaire. — Mieux vaudrait s'en tenir à cette inoffensive paraphrase des litanies faite par un souscripteur lettré : *Libera nos a* Manau...

Il y a bien d'autres choses, hélas! dont il faudrait nous délivrer aussi, mais, au moins, faudrait-il commencer par nous débarrasser de celle-là pour faciliter le reste de la tâche.

Une autre affaire sensationnelle a, un instant, ému le boulevard, et l'on a pu espérer que la curiosité allait dériver un peu de ce côté. Mais ce n'a été qu'un feu de paille, et la fusée, qui promettait d'être incendiaire, s'est aussitôt éteinte après avoir à peine sillonné l'espace. — Il s'agissait de cette aventure étrange d'un ménage bien parisien où la femme était accusée d'avoir distillé de l'atropine dans le breuvage du mari, où l'empoisonné avait triomphé, comme Mithridate, de la substance mortelle, et repris galamment sa profession de décorateur et costumier théâtral, pendant que l'héritière de Locuste, écrouée d'abord à Saint-Lazare, était ensuite courtoisement remise à la médecine aliéniste chargée de rechercher s'il n'y aurait pas dans cette énigme obscure plus de détraquement que de crime. — Vous rappelez-vous, dans les *Mousquetaires de la Reine*, le joli couplet d'Olivier d'Entragues, après l'enchevêtrement de ses intrigues de cour :

> Et j'ai si bien tout embrouillé, ma foi,
> Que nul ne s'y reconnait plus que moi!...

C'est un peu la même histoire. L'affaire, pourtant, n'est pas finie et les friands de cour d'assises continuent de rêver d'un procès dramatique renouvelant les péripéties mouvementées de celui de Mme Lafarge. Mais l'absence de toute plainte de la part du mari, revenu à ses occupations habituelles au foyer de la Danse et dans les coulisses des scènes en vogue, ainsi que le transfert dans une confortable maison de santé de la fausse Brinvilliers, font craindre que les gourmets de scandales n'aient pas encore cette fois le plat savoureux qu'ils espéraient.

Est-ce pour les en consoler que l'Université de Montpellier, illustrée jadis par le passage de Rabelais, vient de décider que dorénavant elle admettra les femmes à recevoir les diplômes de doctoresses en pharmacie? Ce qui veut dire que d'ici peu nous verrons de charmants visages s'épanouir derrière les grosses boules bleues et rouges des vitrines, égayer de leur sourire le morne spectacle des serpents et des ténias conservés dans l'alcool des bocaux, et ajouter le baume de leurs douces paroles à celui des ordonnances. Mais n'est-ce pas accorder à ces petites mains délicates et parfois perfides le droit inquiétant de disposer des plus fins poisons? Et n'y a-t-il pas là de quoi faire frissonner les maris trop gênants et les amis trop volages?... Il y aurait eu, semble-t-il, moins de danger à laisser Mlle Chauvin exercer dans le prétoire. On revient d'un procès perdu, tandis qu'on est moins sûr de revenir d'un mauvais café ou d'une tisane louche...

Un autre procès, qui se débat au grand jour, celui-là, et dont l'accusé risque d'encourir la peine capitale, c'est le Baccalauréat, ce pelé, ce galeux, conspué par des générations de refusés et que chargent de toutes sortes de crimes ceux-là mêmes qui semblaient devoir être ses premiers défenseurs. — Qu'il soit innocent de tous les méfaits qu'on lui impute, je n'oserais le garantir, et qu'il n'ait pas contribué au pullulement des parasites qui nous grugent dans les sinécures publiques, c'est ce que j'oserais encore moins nier. Un de ces accusateurs, M. Bonvalot, a dit à la Sorbonne : « Nos fonctionnaires coûtent 627 millions par an, et leur nombre augmente tous les jours ! » — Et, à la même heure, une statistique dressée à l'Hôtel de Ville de Paris nous révélait que, pour six cents places de ronds-de-cuir, il y a... Devinez combien de candidats? — *Soixante-quatre mille huit cent quarante-sept...*

Tout cela est vrai, tout cela est éminemment regrettable; mais croit-on que la suppression du baccalauréat suffirait à remédier au mal et changerait le fond des choses? Ce sont les mœurs qu'il faudrait changer d'abord; mais, de cela, personne ne se préoccupe. — On ne peut entrer ni à l'Ecole Polytechnique, ni à Saint-Cyr, ni à l'Ecole normale, ni dans aucune école supérieure sans le fameux parchemin; on ne peut monter, sans en être pourvu, dans aucune chaire de Paris ou de province; on ne peut aborder sans lui ni les études de droit ni les études de médecine; — on ne peut, sans l'exhiber, passer le seuil d'aucun ministère, du Conseil d'Etat, de la Cour des Comptes, des Affaires étrangères. Que dis-je? Il est indispensable pour les Tabacs, les Télégraphes, les Postes ! etc. — Tous les jeunes gens ne peuvent pourtant pas se faire tanneurs, et tant que les mœurs n'auront pas modifié cette organisation sociale, les aspirants à toutes ces carrières seront bien forcés de se mettre d'abord en quête du terrible diplôme!

Cette année, il ne s'est pas présenté, pour l'unique baccalauréat ès lettres, moins de huit mille trois cent soixante-quatre candidats! C'est effrayant, et dans cette course au clocher, ou plutôt aux places, il y a incontestablement un symptôme funeste. Mais il faut cependant maintenir un certain niveau intellectuel, sous peine de perdre la seule suprématie qui nous reste encore dans le monde, celle de l'esprit; et le moyen de la conserver est-il d'atteindre la haute culture littéraire et scientifique?

Sans doute, il y a des réformes à introduire, des simplifications à réaliser, des innovations à admettre par suite du développement même de la civilisation moderne. Tout le monde est d'accord là-dessus; mais les projets qu'on met en avant pour remplacer le

baccalauréat actuel sont-ils meilleurs et plus pratiques que l'institution dont on poursuit la mort?

On allègue que l'examen, tel qu'il fonctionne, est une véritable loterie. — Je n'y contredis pas; mais, entre nous, qu'est-ce que le mariage? Et qu'est-ce que la vie elle-même?

On peut modifier l'examen, l'entourer de plus de renseignements sur la valeur des candidats, diminuer ses surprises et ses hasards; mais en lui maintenant, malgré tout, les garanties nécessaires.

Pauvre baccalauréat! On a beau le dépecer comme un cadavre sur la table des amphithéâtres; c'est un cadavre récalcitrant, et qui survivra longtemps encore aux dissections de ses ennemis!

Du reste, s'il fait trop de littérateurs déclassés, de poètes et de romanciers impuissants à sortir des limbes, une femme généreuse vient de leur trouver un débouché inattendu, — mieux encore : une maison de retraite, sous un ciel doux et au bord de la mer bleue. C'est une Anglaise, lady Murray, habituée de la côte d'azur, qui vient, en souvenir de son fils, écrivain fauché avant l'âge, de consacrer une partie de sa fortune à cette fondation pieuse et singulière. Elle offrira un asile aux gens de lettres malheureux ou infirmes, à ceux qui poursuivaient l'Institut, la richesse, la gloire, et qui ont échoué piteusement à la porte d'un hôpital. — C'est à Cannes que l'institution est organisée; on vient de l'inaugurer avec un premier convoi de pensionnaires, et sa bienfaisante fondatrice lui a donné le nom souriant de Château de l'Espérance.

En même temps, un plébiscite original s'ouvrait à Paris pour l'élection d'un prince des prosateurs. — Après l'avènement d'un prince des poètes, le mois dernier, il fallait s'attendre à ce mouvement monarchique dans le peuple de la littérature. Tout marquis veut avoir des pages, et la *Musa pedestris* n'a pas rêvé moins d'honneur que sa rivale ailée. Malheureusement, il y avait tant de prétendants, bacheliers ou non, que le scrutin n'a pas abouti. Il y a ballottage, comme en un autre domaine, mais il faut espérer que la couronne ne tardera pas à être posée sur un front digne de la porter. — On pourra procéder ensuite à la désignation d'un prince des critiques, d'un prince des reporters, en attendant qu'on en choisisse également pour les peintres, les sculpteurs, les photographes, les ténors, et toutes les corporations, en commençant, naturellement, par celle des tanneurs. Notre démocratie arriverait ainsi à n'être peuplée que de princes : ce serait le triomphe de l'égalité.

En attendant, l'Académie, qui avait à remplir le fauteuil de Meilhac, précédemment occupé par Labiche, c'est-à-dire le fauteuil du rire, de la verve satirique et de la comédie parisienne, vient d'y

appeler un jeune auteur consacré déjà par de brillants succès, M. Henri Lavedan, plus moraliste que ne le laisseraient croire certaines apparences, et qui cache sous sa gaieté frondeuse un fonds de philosophie dont les meilleurs juges ont signalé la leçon dans ses œuvres même les plus osées. C'est un ironiste et un sentimental, à la fois amer et tendre, mordant et bon, et qui fait aussi bien pleurer dans *Catherine* que désopiler dans le *Nouveau Jeu*. Mais toujours, si l'on gratte la surface, on trouve une idée saine et un enseignement élevé, dans *Viveurs* comme dans le *Prince d'Aurec*, dans la *Haute* et *Leur beau physique* comme dans le *Vieux Marcheur* lui-même. C'est là ce qui caractérise essentiellement le nouvel académicien : sa bouffonnerie fait penser, il corrige en fustigeant, et l'un de ses plus éminents confrères, M. le vicomte de Vogüé, n'a pas craint de rappeler à son propos le nom de Beaumarchais, pendant qu'un autre immortel, et non des moindres, M. Jules Lemaître, écrivait de lui, en cherchant la genèse de son talent dans son éducation première : « Quoi qu'il fasse, on retrouvera toujours en lui le bon petit enfant de Mgr Dupanloup. »

Nul doute qu'il ne prononce un étincelant discours de réception, mais attendez-le surtout au discours sur les prix de vertu...

M. Lavedan est l'écrivain le plus jeune qui soit entré sous la coupole depuis l'élection fameuse de Prévost-Paradol au temps de l'Empire, et il saura certainement justifier cette faveur par des œuvres également dignes des deux faces de son talent.

On raconte que, parmi les nombreuses lettres de félicitation qu'il a reçues, s'en trouvait une portant cette suscription : A M. Henri Lavedan, *propriétaire à Chantilly*.

Le mot est joli, mais il en est un peu de cette propriété idéale comme des châteaux en Espagne, et le plus sûr est encore de se bâtir soi-même un toit modeste dont le chaume recouvre l'indépendance.

De l'Académie et d'un auteur dramatique aux théâtres, la transition glisse d'elle-même, et je suis la pente. — Jusqu'ici, point d'œuvres éclatantes pour la saison nouvelle : plusieurs insuccès, beaucoup de médiocrités, quelques pièces agréables, tel est le bilan, que résume avec précision le vers connu de Martial sur ses propres poèmes.

A la Comédie-Française, c'est le divorce qui est en cause dans le *Berceau*, de M. Brieux : non pas le principe même du divorce, mais la situation épineuse de la femme qui apporte dans le second mariage un enfant né du premier, en y amenant à sa suite les

droits du père, et en créant ainsi un conflit fatal entre les deux maris, celui de la veille et celui du lendemain, rivaux forcés, jaloux l'un de l'autre, et se disputant le cœur de la mère sur le berceau du petit être inconscient qui les divise. — La thèse était délicate et il y fallait une main experte pour toucher aux cordes les plus vibrantes de la nature humaine. — L'auteur n'y a pas réussi. La situation, — pénible et choquante, — reste la même durant trois actes, sans que les tirades alternées des deux époux fassent avancer l'action d'un pas vers un dénouement possible.

On a chaudement applaudi les interprètes qui ont lutté de leur mieux pour l'honneur, mais sans pouvoir empêcher la chute absolue du drame.

Par une rencontre singulière, les Variétés donnaient le même soir un vaudeville en quatre actes, *Voyage autour du Code*, qui, sans nulle préméditation, se trouve être la parodie du *Berceau*. C'est l'aventure, semée d'incidents comiques et de quiproquos, de deux jeunes époux qui s'adorent, qu'un malentendu conduit à une séparation judiciaire, mais qui reconnaissent ensuite leur erreur et sont heureux de se remarier à l'aide de procédés que la convention du théâtre autorise plus que le Code civil. On rit, et on est désarmé.

La *Véronique* des Bouffes est une opérette piquante qui n'excite pas moins la belle humeur et qui n'a pas moins réussi. — *Madame Sans Gêne* avait évoqué l'Empire, la *Fille Angot* le Directoire, *Colinette* la Restauration. Véronique, faisant un pas de plus dans l'histoire contemporaine, nous conduit en pleine monarchie de Juillet. Quand je dis : l'histoire, vous entendez bien qu'il s'agit de la plus haute fantaisie, et que l'auteur n'a visé nullement à peindre le tableau d'une époque. Jugez-en :

Le roi Louis-Philippe, qui ne nous était pas encore apparu sous cet aspect, veut marier le vicomte Florestan de Valincourt, galant écervelé qui dissipe son héritage futur pour les beaux yeux d'une fleuriste; et comme il a des dettes, on lui offre le choix entre cinq ans de prison et le conjungo. Faute d'échappatoire, il opte pour le mariage, mais en se promettant bien de ne pas oublier sa fleuriste, la plus achalandée de Paris pour son goût et pour sa beauté. D'ailleurs, il ne doute pas qu'Hélène de Solange, qu'on veut lui imposer, ne soit sotte, gauche et laide. Mais Hélène, qui est, au contraire, douée d'autant d'esprit que de grâce, a surpris le secret de la liaison de Florestan, et elle s'est coquettement mis dans la tête de rendre amoureux d'elle son fiancé récalcitrant. Elle se fait engager comme ouvrière par la grande fleuriste, et se rend avec elle à une partie de campagne à Romainville, où Florestan doit rejoindre son adorée. Là, Hélène, sous le nom de Véronique et

sous le pimpant costume d'une grisette, déploie tant de charme et de séduction qu'elle fait tourner la tête au vicomte, et que, dans son enthousiasme, il plante là sa fleuriste pour épouser l'irrésistible Véronique. — Tout s'explique le soir même au bal des Tuileries, où Florestan stupéfait reconnaît sa grisette sous les atours de Mlle de Solange, et tout le monde s'embrasse dans la joie, y compris l'oncle à héritage de Valincourt, que le roi, en guise de cadeau de noce, nomme capitaine de la garde nationale! — Est-ce assez 1830!

Les broderies musicales jetées sur ce canevas léger sont exquises. Tour à tour spirituelles et sentimentales, elles s'harmonisent délicieusement avec l'action et ont emporté le succès de l'opérette.

Au Vaudeville, nous retrouvons le divorce, avec *Georgette Lemeunier*, de M. Maurice Donnay. — Georgette est mariée depuis huit ans à un ingénieur, qu'elle adore. A force de travail, Lemeunier, qui aime aussi sa femme, est arrivé à la fortune, et tous deux, bonnes et loyales natures, fixeraient le bonheur sans les artifices d'un ménage d'aventuriers qui cherche à séparer de sa femme l'honnête et naïf Lemeunier pour le mieux dépouiller de son argent. Le coquin Sourette fait luire à ses yeux des bénéfices considérables dans une affaire de voitures électriques, tandis que sa rusée compagne achève de troubler l'âme simple de Lemeunier par des avances significatives. Georgette flaire l'intrigue et s'en inquiète; néanmoins elle refuse de croire à la trahison de son mari jusqu'au jour où elle surprend une bague envoyée par l'ingénieur à la séductrice qui le guette. Devant ce témoignage, qui n'a pourtant que l'apparence du mal, Georgette désespérée songe au divorce. Mais, par un travail d'esprit contraire, Lemeunier a fini par entrevoir les pièges qui lui sont tendus, repousse avec dédain la tentatrice éhontée qui le poursuit, et revient avec repentir à sa femme, heureuse de tomber dans ses bras.

Dans le *Berceau* de M. Brieux, on a la scène décisive des deux maris. Dans la *Georgette* de M. Donnay, on a la scène capitale des deux femmes. Mais, pour dire le vrai, l'une ne vaut pas mieux que l'autre, et il est permis de croire que, malgré tout l'art de Bartet et en dépit du talent de Réjane, les deux pièces ne deviendront pas centenaires.

Chéri! au Palais-Royal, ne s'analyse pas. Imaginez tout ce qu'on peut tirer de la cécité conjugale d'un astronome absorbé par la recherche des planètes, et qui, pendant qu'il étudie la lune, ne voit rien de ce qui se passe autour de lui dans son ménage. — C'est de la grivoiserie, où les mots drôles ne manquent pas, mais dont la licence est à faire rougir un gendarme.

C'est le Châtelet, avec la *Poudre de Perlinpinpin*, qui tient, comme on dit aujourd'hui, le « record » du succès. L'œuvre n'est pas nouvelle; elle date du temps lointain des frères Cogniard et a été jouée jadis avec les trucs enfantins et la machination primitive de l'époque. Mais l'art de la décoration et la science de la mécanique théâtrale ont fait depuis lors des progrès immenses, et le directeur actuel du Châtelet, M. Rochard, a voulu appliquer toutes leurs ressources au rajeunissement de la vieille féerie demeurée célèbre. On assure qu'il y a dépensé près d'un million, et on ne s'en étonne pas quand on en admire les merveilles. Jamais on n'a rien vu de pareil en matière de féerie! Celles dont le souvenir est resté dans toutes les mémoires, *Peau d'Ane*, la *Biche au Bois*, *Rothomago*, le *Roi Carotte*, les *Pilules du Diable*, ne sont rien auprès des somptuosités folles de *Perlinpinpin*. C'est le dernier mot, le dernier cri de la splendeur et de l'éblouissement!

La figuration est innombrable. Il y a des tableaux où 500 personnes paraissent à la fois en scène, sous des ruissellements de lumière, et avec un étalage fantastique de costumes fulgurants!

Est-il besoin de rappeler que la fable est de la simplicité la plus banale, comme toujours. De vilaines fées ont volé le cœur de la princesse Zibeline, aimée du prince Vif-Argent. Le prince, et le roi Courtebotte, père de Zibeline, partent à la recherche du cœur virginal. Un mauvais génie contrecarre leur entreprise, mais grâce à la poudre de l'inventeur Perlinpinpin, le cœur perdu est enfin retrouvé. — Ce sont les étapes de ce fantastique voyage à travers les régions les plus impossibles, qui constituent les *trente-cinq* tableaux de la pièce; et voilà comment le spectateur parcourt, dans une magie continuelle, le Pays de la Glace, la contrée des Ephémères, le royaume des Pantins et des Joujoux, le Palais des Porcelaines, tous les domaines du Rêve.

Il y a plusieurs grands ballets : des Givres, des Perles, des Stalactites, des Etoiles, dont l'incomparable magnificence déroule des kilomètres de soie et de velours. — Parmi les tableaux les plus saisissants, il faut citer : l'Orage en pleine mer, qui se termine par un admirable arc-en-ciel, l'Escalier lumineux, et surtout, surtout le Palais des Porcelaines où défilent toutes les faïences illustres, les Delft hollandais aux arabesques bleues, les majoliques italiennes aux tons chauds, les plats et les vasques à reflets métalliques d'Espagne, les vieux Moustiers, les Marseille fleuris, les Rouen superbes, les familles vertes et rouges de Chine et du Japon, avec leurs magots ventrus, leurs dragons ailés et leurs fleurs étranges; puis les Sèvres élégants, les Saxe délicats, avec un

peuple de statuettes frêles, de mignonnes figurines, de bergers galants et de bergères enrubannées.

Et tout ce monde de carton s'anime et se trémousse en des pavanes et des menuets exquis, puis tourne et vole au son d'airs anciens, — *Plaisir d'amour*, — *O ma tendre musette!* — tout ce que nous avons entendu chanter à nos grand'mères.

Du commencement à la fin, cette féerie est un enchantement; et cela dure cinq heures, pendant lesquelles on oublie « l'Affaire », les polémiques, les discordes, tout ce qui trouble, énerve et inquiète le pays. — Rien que pour cette trêve bienfaisante, ne faut-il pas l'applaudir?

Mais le gros événement théâtral du mois a été l'inauguration du nouvel Opéra-Comique. — Il n'a pas fallu moins de onze années pour relever de ses ruines l'ancienne salle incendiée en 1887, tandis que l'édifice détruit après 48 ans d'existence n'avait exigé, en 1839, que dix mois pour être mis sur pieds, décoré et inauguré! — On allait plus vite dans ce temps-là. Il est vrai qu'on n'était pas traversé chaque jour par des incidents sinistres mettant en péril l'ordre au dedans et la sécurité au dehors...

Eh bien, en dépit des onze années si laborieusement employées à la reconstruction et qui semblaient devoir au moins nous donner un chef-d'œuvre, le nouvel Opéra-Comique, de l'avis de tous, est un monument raté. — Comme l'ancien avait disparu dans les flammes, en engloutissant des centaines de victimes, la préoccupation dominante du nouveau a été d'obvier autant que possible aux risques d'une seconde catastrophe, de sorte que le théâtre a moins été conçu pour le bien-être et le plaisir que pour la sécurité. De là les défauts essentiels signalés dans son ensemble. On a tout sacrifié à l'ampleur des couloirs, des dégagements, des escaliers, des vestiaires, en supprimant les petits salons des loges, en créant des foyers et des avant-foyers. De sorte qu'il n'est plus resté qu'une petite salle, trop étroite, qui occupe à peine le tiers de l'édifice. Elle est, d'ailleurs, d'un joli effet pour l'œil et d'une bonne sonorité, avec une décoration harmonieuse et douce.

Quand on exécuta jadis, sous Louis-Philippe, et sous la direction des beaux-arts du célèbre Vatout, je ne sais quel plafond du Louvre, un anonyme lui décocha ce malin distique :

Vatout, va, tout est laid dans ton nouveau plafond :
C'est ainsi que toujours les gens d'un goût plat font!

Cette fois, du moins, ce n'est pas la critique qui sera adressée au plafond poétique de Benjamin Constant, où des génies aériens et

l'ombre de Manon glissent légèrement dans la douceur d'une nuit azurée. Et on s'accorde à louer également les belles peintures de Gervex et de Maignan dans les somptueux foyers.

Mais que dire de la cavité mystique où, à la façon wagnérienne, est enfoui l'orchestre, trou béant qui rappelle la fosse des ours au Jardin des Plantes, et au bord duquel, raconte-t-on, un mauvais plaisant aurait accroché l'autre soir un écriteau portant cette inscription : « On est prié de ne rien jeter aux musiciens! »...

Croirait-on que, le soir de l'inauguration officielle, à l'issue du gala et à la sortie du Président, — dans cette solennité lyrique où n'auraient dû voltiger dans l'air que les noms et les souvenirs de Boïeldieu, d'Auber, d'Halévy, de Bizet, d'Adam, d'Hérold, d'Ambroise Thomas, — une poignée de stipendiés cachés dans la foule s'est mise à hurler : Vive Picquart! — vocifération idiote et provocatrice, aussitôt couverte par les cris indignés de : « Vive l'armée! A bas les traîtres!... »

Quoi! on ne pourrait plus maintenant aller applaudir *Carmen*, sans risquer d'entendre acclamer le « héros »?...

Après les monuments publics, les statues.

Charcot revit désormais dans le bronze, à l'entrée de cette sombre Salpêtrière qui fut, durant tant d'années, son champ de bataille quotidien; et Garnier aura bientôt son marbre à l'ombre du monument grandiose dont il a doté Paris. L'un dans la science, l'autre dans l'art, sont également dignes de cet hommage de leurs contemporains.

Un diplomate qui a fait moins de bruit en rendant plus de services, M. Henry Fournier, ancien ambassadeur, s'est éteint doucement, il y a quelques semaines, dans sa propriété des bords de la Loire, et si sa fine et expressive figure n'est dressée sur aucun piédestal, elle n'en laissera pas moins le plus durable souvenir dans la mémoire de tous ceux qui ont pu apprécier ses hautes et rares qualités. Pendant près d'un demi-siècle, de Saint-Pétersbourg à Rome, de Stockholm à Constantinople, il a représenté la France, en des passes souvent difficiles, et recueillant partout des témoignages exceptionnels d'estime, d'amitié même des souverains près desquels il était accrédité. Nos gouvernants, qui étaient dans le secret de ses éminents services, les avaient dès longtemps reconnus par le grand-cordon de la Légion d'Honneur, si peu prodigué aux mérites civils; et ses compatriotes de Touraine l'en avaient récompensé en l'envoyant au Sénat soutenir la politique conservatrice et libérale qui avait été celle de toute sa vie.

C'est à Constantinople surtout, aux prises avec l'astuce et

l'inertie musulmanes, dans un poste qui exige une souplesse et une habileté particulières, que M. Fournier avait pu donner toute sa mesure, en apaisant alors le conflit arménien, en couvrant nos établissements religieux d'Orient, spécialement les admirables Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, d'une efficace protection, en assurant partout à notre drapeau, avec une fermeté devant laquelle dut s'incliner plus d'une fois la Porte, le respect et l'influence qui étaient la fierté de son patriotisme.

Il n'avait pas été lent à discerner aux rives du Bosphore les vraies causes de cette influence dont il était si jaloux. Il les avait bien vite reconnues dans l'action de nos missionnaires, dans la propagande et les bienfaits de ces écoles et de ces hôpitaux qui répandent, avec la foi catholique, la langue et les idées de la France; aussi, après sa retraite, interrogé par le ministre des affaires étrangères sur les impressions qu'il rapportait et la meilleure politique à suivre en Orient, répondit-il avec une éloquente brièveté : « Semez de la graine de missionnaires ! »

Le Saint-Siège, éclairé sur ses services, n'avait pas, d'ailleurs, attendu ce moment pour lui offrir des témoignages de sa reconnaissance.

Mais c'est dans la vie privée surtout que se révélait l'homme de droiture, de bonté, de dévouement qu'était M. Fournier. Dans ce château des Patys dont la terrasse ombragée domine le cours de la Loire, dans ce foyer paisible dont il était l'âme et la vie, entre une compagne et une fille également dignes de son intelligence et de son cœur, il oubliait ses grandeurs passées pour ne plus s'occuper que du bien à faire autour de lui. D'une activité d'esprit infatigable, il continuait de s'intéresser à tout, à la politique, à l'histoire, aux œuvres sociales, et dans ses heures de loisir, il notait les souvenirs marquants de sa vie, mais sans aucune prétention à laisser des Mémoires et simplement dans la pensée de montrer plus tard à ses petites-filles, joie de ses derniers jours, ce qu'avait été leur aïeul.

C'est une belle existence, couronnée des bénédictions de l'Eglise, et qui restera l'honneur de sa descendance.

LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIE HACHETTE

Le Tour du monde, journal des voyages et des voyageurs (nouvelle série. — 4e année, 1898). — Un volume in-4°, broché, 25 fr.; relié, 32 fr. 50.

Fondé en 1860 par un homme éminent, dont l'esprit était ouvert à toutes les entreprises utiles et généreuses, Edouard Charton, *le Tour du monde* fut, en France, le premier journal des voyages et des voyageurs. Le succès même du *Tour du monde* l'obligeait, non pas à suivre, mais à continuer de guider le mouvement qu'il avait provoqué. Pour répondre à toutes les curiosités, il comprend aujourd'hui deux parties distinctes et paginées à part : l'une, somptueusement illustrée, est consacrée aux grands récits de voyages; elle maintient à la publication sa luxueuse et traditionnelle physionomie. L'autre constitue une sorte de chronique de la géographie, de l'expansion coloniale, des voyages et du tourisme. C'est ainsi que *le Tour du monde* peut se vanter de bon droit d'être une publication non pas seulement sans égale, mais sans seconde.

L'année actuelle contient les voyages du comte de Brettes chez les Indiens de la Colombie; de M. Alfred Bertrand au pays des Ba-Rotsi; de Mme Chantre en Asie Mineure; de M. de Cordemoy au Chili; de M. Eugène Müntz en Allemagne (Rothembourg et Würtzbourg); de M. Edm. Vieilliard aux Dolomites; de MM. D. Charnay et Deflers au Yémen; de M. Agostini à Pnom-Penh; de M. Martel dans les cavernes des Causses; de M. P. Jousset en Serbie; du Dr Sven-Hédin à travers l'Asie centrale; les récits de M. H. Turot sur l'insurrection crétoise, etc., etc., et est illustrée de 500 gravures, d'après les dessins de MM. Berteault, Boudier, Mme Paul Crampel, Gotorbe, J. Lavée, Oulevay, A. Paris, Profit, Slom, Taylor, G. Vuillier.

Elle contient en outre 400 pages de chroniques hebdomadaires sous le titre : *A travers le monde et conseils aux voyageurs*, avec 400 gravures et cartes.

Le Dix-huitième siècle, *les mœurs*, *les arts*, *les idées*, d'après Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Montesquieu, etc. — Un magnifique volume grand in-8° jésus, illustré de 20 planches en taille-douce et de 500 gravures. — Broché, 30 francs; relié, 40 francs.

Nous avons signalé tout spécialement ce beau livre dans notre livraison dernière. Bornons-nous à répéter que cet ouvrage, si curieux et si piquant, peut être mis pourtant entre toutes les mains, et qu'en dépit de la délicatesse du sujet il ne s'y trouverait pas une ligne dont le bon goût ou l'honnêteté eussent à s'alarmer.

Champs de bataille de France, par M. Charles Malo. — Un magnifique volume in-8°, illustré de 12 planches hors texte en couleurs, d'après Alfred Paris, et de 87 portraits, 30 gravures en noir et 31 plans. — Broché, 15 francs; relié, 20 francs.

Ce livre n'est pas seulement un recueil de grands récits militaires, c'est l'histoire des faits héroïques accomplis par notre armée pour défendre le sol de la patrie.

Varié comme les époques qui datent ses récits, l'ouvrage est dominé par une idée qui en fait l'unité. Du moyen âge aux temps modernes et de l'ancien régime à la Révolution, l'armée française s'est modifiée dans son armement, son organisation et sa discipline. Mais, d'un bout à l'autre de son histoire, son esprit est demeuré le même. De Bouvines à Rocroy, de Rocroy à Valmy, de Valmy à Saint-Privat, c'est la même vaillance, la même ardeur à accepter l'idée de sacrifice, la même simplicité, le même entrain dans le péril et jusque dans la pensée d'une mort assurée, mais utile à la patrie.

Pour mieux marquer cette unité, en même temps qu'il empruntait ses récits de bataille aux historiens les plus qualifiés, à Jomini, au duc d'Aumale, au général Ambert, etc., M. Ch. Malo, qui a fait des études d'histoire militaire l'objet de sa vie, a relié entre eux ces tableaux par des études personnelles qui les coordonnent et en grandissent l'intérêt.

Ce bel ouvrage, d'une lecture émouvante, est illustré de magnifiques planches en couleur exécutées d'après les dessins d'Alfred Paris, de gravures en noir, de portraits et de plans. C'est ainsi qu'il frappera l'imagination, comme il touchera le cœur de tous les jeunes Français, dont il sera demain le livre favori.

Charles VII et Louis XI, la première guerre d'Italie, par Mme de Witt, née Guizot. — Un volume grand in-8°, contenant 8 planches en chromolithographie, 48 grandes compositions tirées en noir et 344 gravures d'après les monuments et les manuscrits de l'époque. — Broché, 15 francs; cartonné, tranches dorées, 20 francs.

Ce volume est le dernier que Mme de Witt avait entrepris de publier. C'était une idée heureuse entre toutes que d'offrir une sorte d'histoire de France racontée par les contemporains. « Racontée », cependant, est trop peu dire; car ce n'est pas le texte seulement qui nous renseigne, avec une naïveté charmante, sur les événements eux-mêmes : l'illustration, elle aussi, est entièrement empruntée aux documents originaux, miniatures, tapisseries, médailles, tableaux, statues, monuments de toute espèce.

Aussi, avant même de commencer à lire les volumes de Mme de Witt, le plaisir est-il grand de les feuilleter et de voir page à page, les mœurs et les costumes d'autrefois s'évoquer à nos yeux dans cette incomparable suite de gravures qui constitue en elle-même comme une histoire de la France par l'image, une histoire où rien n'est donné à la fantaisie, et qui n'en est pas pour cela moins vivante.

L'Alsace, par M. Charles Grad, ancien député au Reichstag. — Un beau volume, grand in-8°, illustré de 350 gravures. — Broché, 8 francs; relié, 13 francs.

« Enfant, dit l'auteur, j'ai appris sur les genoux de ma mère les traditions et l'histoire de l'Alsace. Aux jours de ma jeunesse, j'ai

scruté sa nature sous ses aspects si variés et par tous les chemins. Arrivé à l'âge d'homme, j'ai repris ces mêmes chemins sous les coups de l'étranger pour disputer son territoire à l'invasion dans une lutte inégale. Puis, la conquête accomplie, malgré notre résistance, après des déchirements douloureux, j'ai été appelé à soutenir ses droits, à défendre ses libertés et son honneur dans les assemblées du peuple. »

Tels sont les titres que l'auteur invoque, au moment où il se met en route et se prépare à parcourir avec nous *son* Alsace. Aussi est-ce un charme que ce voyage accompli sous la conduite d'un guide si sûr et si autorisé. Les sites et les habitants, les sentiments et les mœurs, l'histoire et la légende sont tour à tour l'objet de ses descriptions et de ses récits. L'illustration lui vient en aide pour faire apparaître à nos yeux l'Alsace telle qu'elle est.

Si quelque chose était capable d'aviver encore les sentiments qu'on est sûr, au seul nom de l'Alsace, d'éveiller dans nos cœurs, certes ce serait, avant toute autre, la lecture de ce livre.

Histoire de l'art dans l'antiquité (*Phénicie, Egypte, Assyrie, Judée, Asie Mineure, Perse, Grèce*), par MM. Georges Perrot, membre de l'Institut, directeur de l'Ecole normale supérieure, et Charles Chipiez, architecte du gouvernement. — Tome VII : *la Grèce de l'épopée, la Grèce archaïque* (*le temple*). — Un volume in-8°, contenant 50 planches et 300 gravures dessinées d'après les originaux ou d'après les documents les plus authentiques. — Broché, 30 francs; relié, 37 francs.

MM. Perrot et Chipiez nous donnent aujourd'hui la suite de leur *Histoire de l'art dans l'antiquité*. Le présent volume ne nous conduit pas encore jusqu'à la période de la Grèce classique : il nous introduit du moins dans une société dont les exploits guerriers, historiques ou légendaires nous sont assez familiers.

La première partie de ce tome VII est en effet consacrée à *la Grèce de l'épopée*. Ce qui fait la solidité et la beauté durable des études de M. Perrot, c'est que cet archéologue est d'abord un humaniste. Quelle connaissance profonde des épopées suppose en effet cette reconstitution si attachante et si précise de la vie des hommes de l'époque homérique, de leurs mœurs ou de leurs croyances!

C'est à la lumière des renseignements qu'il sait tirer de *l'Iliade* et de *l'Odyssée* que M. Perrot peut ressusciter dans son esprit toute l'architecture de ces temps antérieurs à l'histoire, tandis que M. Chipiez les réalise dans des dessins d'une admirable netteté. La même sûreté dans l'information, la même sagacité dans le jugement, le même sentiment de la réalité historique soutiennent et inspirent les chapitres que MM. Perrot et Chipiez consacrent à la sculpture et aux arts industriels.

Quant à la deuxième partie du volume, elle est remplie par une étude de l'architecture religieuse, pendant la période qui s'étend d'Homère aux guerres Médiques.

Tout ce que les découvertes les plus récentes de l'archéologie ont pu mettre de documents figurés à la disposition des savants et des amateurs se trouve représenté. Enfin par le texte, par les gravures, *l'Histoire de l'art dans l'antiquité* restera une des gloires de l'érudition française au dix-neuvième siècle.

Léonard de Vinci, l'artiste, le penseur, le savant, par M. Eugène Müntz, membre de l'Institut. — Un magnifique volume in-8°, contenant 20 planches en taille-douce, 24 planches hors texte en couleurs, et 200 gravures en 2 teintes. — Broché, 40 fr.; relié, 48 fr.

Peintre, poète, sculpteur, philosophe, savant, génie universel, *Léonard de Vinci* est la personnification la plus éclatante de cette force créatrice, de cette généreuse fécondité, qui demeure comme le caractère dominant de la Renaissance.

Etudier Léonard de Vinci, c'était donc passer en revue son œuvre multiple; c'était aussi, c'était surtout suivre le développement de son génie artistique, démêler les origines de ses inspirations et la part qui revient, dans chacune d'elles, aux milieux qu'il a traversés, fixer enfin la chronologie controversée de ses productions. Depuis *la Joconde* ou *la Vierge aux Rochers* jusqu'au moindre croquis de jeunesse, nulle partie n'en est laissée dans l'ombre : comme si l'auteur de ce bel ouvrage, en charmant nos regards, avait voulu nous fournir tous les moyens de suivre et de contrôler nous-mêmes ses profondes et délicates analyses.

La Photographie est-elle un art? par M. Robert de la Sizeranne. — Un magnifique album in-4°, illustré de 7 héliogravures tirées à part en taille-douce et de 40 gravures dans le texte. — Broché, 10 francs.

La réponse ne sera pas douteuse pour peu qu'on ait jeté les yeux sur les merveilles qui constituent l'illustration du livre de M. de la Sizeranne.

Au Chili, par M. C. de Cordemoy. — Un vol. grand in-8°, illustré de 109 gravures. — Broché, 10 francs; relié, 15 francs.

Le Chili, qui est, comme on le sait, l'un des Etats les plus riches, les plus avancés et les plus puissants de l'Amérique du Sud, est resté, jusqu'ici, assez mal connu dans notre pays. De là, le vif intérêt du volume que lui consacre M. de Cordemoy; il renferme la description du Chili de beaucoup la plus complète et la plus documentée qui ait été publiée en français.

L'auteur a vécu plusieurs années au Chili comme ingénieur du gouvernement. Il s'est trouvé en rapports avec tous les personnages officiels, et il a eu cet avantage, très rare pour un Européen, d'apprendre à connaître personnellement les hautes classes de la société chilienne, généralement très fermée.

Ses fonctions l'ont appelé, en outre, à parcourir en tous sens tout le territoire de la république. C'est *de visu* qu'il nous parle des fertiles régions du Centre, des territoires humides et boisés du Sud, où les immigrants scandinaves trouvent comme une image de leur pays, et des déserts brûlants du Nord, où les gisements de salpêtre ont fait surgir des villes et créé un immense mouvement d'affaires.

Retenant d'abord son lecteur à Valparaiso et à Santiago, où il s'arrête pour nous décrire la vie sociale, les institutions politiques, les conditions économiques du pays, l'auteur le promène ensuite sans fatigue jusque dans les provinces du Nord, pour remonter à Iquique et lui montrer le fonctionnement des *salitrerias*.

Le volume donne ainsi une idée complète du Chili : il épuise en quelque sorte la matière. Ajoutons, ce qui ne gâte rien, qu'il est écrit avec beaucoup d'esprit et de bonne humeur.

Trois ans de luttes aux déserts de l'Asie, par M. le docteur Sven-Hédin. Ouvrage traduit du suédois par Charles Rabot. — Un vol. grand in-8°, illustré de 104 gravures et contenant une carte. — Broché, 10 francs; relié, 15 francs.

On imaginerait difficilement voyage plus dramatique et plus varié que celui que le célèbre explorateur suédois accomplit, de la fin de l'année 1893 au début de 1897, à travers les déserts et les sables de l'Asie centrale.

Les populations de l'Oural, celles de la Chine, les peuplades plus ou moins organisées du centre de l'Asie, ont passé tour à tour sous ses yeux. Mais plus diverse encore est la nature des pays qu'il a traversés, passant des terres riches et cultivées aux sables effroyables du désert de Gobi.

Aussi, à l'unanimité, le monde savant a-t-il rendu hommage à l'œuvre de cet audacieux Scandinave. Les Sociétés de géographie de Paris, de Londres, de Berlin, de Vienne, de Stockholm, de Copenhague lui ont décerné leurs médailles d'or, et le récit de ses voyages est publié simultanément en sept langues.

Quant aux dessins qui illustrent ce récit, ils ont tous été exécutés d'après les photographies originales du voyageur lui-même; aussi contribuent-elles, autant que son talent d'écrivain, à donner au lecteur l'impression de la réalité vécue.

Le Journal de la jeunesse. Nouveau recueil hebdomadaire illustré, pour les enfants de dix à quinze ans. L'année 1898, brochée en 2 volumes, 20 francs; reliée, 26 francs.

Des récits émouvants et pittoresques, romans historiques et romans intimes, des nouvelles alertes et spirituelles, de courtes études, amusantes et familières, mais très documentées, et qui constituent l'histoire la plus vivante de tout ce qui se produit de nouveau dans le domaine des inventions, de la science, de la littérature et des beaux-arts, une chronique de tous les sports qui peuvent intéresser les jeunes gens, des sujets de concours ingénieux, multiples, et qui s'adressent à toutes les aptitudes, tel est le sommaire de tous les numéros du *Journal de la jeunesse*.

Ajoutons que, dans toutes ses parties, le journal est très richement et très abondamment illustré.

Mon Journal. Recueil hebdomadaire pour les enfants de huit à douze ans (17e année, 1897-98). — 1 volume in-8°, contenant 832 pages et plus de 500 gravures en couleurs et en noir. — Broché, 8 francs; cartonné, 10 francs.

Ce n'est pas tout que d'amuser les jeunes gens en leur fournissant des lectures attachantes. Au-dessous d'eux, les enfants réclament aussi leur part, et la tâche est encore plus délicate. Il s'agit de séduire l'esprit des enfants sans lasser leur attention et de les initier sans tomber dans la fade puérilité.

Les rédacteurs de *Mon Journal* y sont arrivés, et voici comment : D'abord presque toutes leurs histoires sont courtes; quelques-unes seulement sont un peu étendues, ont l'allure de petits romans : elles sont destinées aux lecteurs les plus âgés, aux grands garçons et aux fillettes de dix ans!

Et ce n'est pas tout que ces récits, bien qu'ils forment la plus grande partie du recueil.

Que dire des curieuses recettes de Tom-Tit, cet émule de Robert Houdin, qui veut bien nous dévoiler les secrets de ses tours et de ses métamorphoses?

Que dire de ces rondes enfantines, très joyeuses et très simples, rondes populaires du bon pays de France, que les petits chanteront et danseront, tandis que les mamans les accompagneront au piano?

Mais il est un caractère qui, par-dessus tout, paraît être la marque distinctive de *Mon Journal* : c'est le bon goût. La plaisanterie, la bouffonnerie même, soit dans le texte, soit dans les gravures en noir ou en couleur, y a toujours quelque chose d'élégant, comme un parfum de distinction, et c'est par là sans doute, non moins que par l'attrait de ses histoires, de ses illustrations et de ses concours, que *Mon Journal* s'est assuré, dans l'estime du public, la place privilégiée qu'il occupe.

Le Veilleur du Lycée, par M. Souriau. — 1 volume in-8°, illustré de 100 gravures, par G. de la Nezière. — Broché, 2 francs; cartonné, tranches dorées, 3 francs.

C'est à la vie intime des lycées et collèges d'il y a vingt ou trente ans que l'auteur nous initie dans son livre le *Veilleur du Lycée*, qui, en même temps qu'il instruira et charmera les jeunes lecteurs, évoquera dans l'esprit des pères mille joyeuses réminiscences.

Ce livre, d'autant plus attrayant et touchant qu'il porte à chaque page l'empreinte de la vérité, est illustré de nombreuses et très humoristiques vignettes.

Les Violettes bleues, par Mme Chéron de la Bruyère. — 1 volume in-16, illustré de 42 vignettes d'après Lecoultre. — Broché, 2 fr. 25; cartonné, tranches dorées, 3 fr. 50.

Ce volume raconte les aventures de deux enfants jumeaux, le frère et la sœur, qui, par suite de dramatiques événements, ont été abandonnés dès leur naissance par leurs parents et séparés l'un de l'autre. Grâce à un signe, une petite « violette bleue » empreinte sur leur bras, les deux enfants, Germaine et Diego, rapprochés par les hasards de la vie, arrivent à se reconnaître et réussissent aussi à retrouver leur père.

Seulette, par M. Pierre Maël. — 1 volume in-8° jésus, illustré de 60 gravures, d'après E. Zier. — Broché, 7 francs; cartonné en percaline à biseaux, tranches dorées, 10 francs.

Quoi de plus captivant, en effet, que les aventures de cette fillette de dix ans, arrachée au naufrage par un honnête homme qui vit en reclus sur les bords de la mer sauvage, puis adoptée par une vieille parente de celui-ci pour être élevée en demoiselle, et qui, ivre de grand air et de liberté, s'échappe de son couvent, court la campagne et est recueillie dans une roulotte de dompteurs?

L'auteur a écrit là un véritable chef-d'œuvre de simplicité et de délicatesse enfantines. Il n'est pas un foyer où l'on ne retienne *Seulette* pour le plaisir des jeunes, et même des vieux.

L'Enfant des Pyrénées, par M. Paul Junka. — 1 volume in-16,

illustré de 40 vignettes d'après E. Zier. — Broché, 2 fr. 25; cartonné, tranches dorées, 3 fr. 50.

Récit plein d'intérêt et d'émouvantes péripéties.

Le Démon des sables (1798), par M. Gustave Toudouze. Un vol. in-8° illustré de 48 gravures d'après Alfred Paris. — Broché, 7 francs; cartonné en percaline, tranches dorées, 10 francs.

Ce livre met en scène les héros civils et militaires qui suivirent Bonaparte en Egypte, il y a un siècle.

L'œuvre qui fait pénétrer le lecteur jusqu'au cœur des sombres hypogées de la vallée des Tombeaux, au milieu des momies des Pharaons, après l'avoir conduit des Pyramides à Saint-Jean d'Acre, sera le souvenir le plus éclatant de ces temps héroïques et la véritable commémoration de cette étonnante expédition d'Egypte.

De superbes dessins d'Alfred Paris, qui connaît si bien l'Afrique et ses habitants complètent admirablement le texte de l'auteur et contribuent à en faire un vrai volume d'art.

Le Secret du donjon, par M. le commandant Stany. Un vol. in-8°, illustré de 65 gravures, par Ed. Zier. — Broché, 3 francs; cartonné, tranches dorées, 4 fr. 60.

Le donjon, dont ce livre raconte les mystères, est situé à l'extrémité de la Bretagne, perché sur une des cimes des monts d'Arrée, et les nombreuses illustrations qui accompagnent le texte ajoutent à ce livre un attrait de plus.

Les Plumes du paon, par MM. G. de Beauregard et H. de Gorsse. Un vol. in-8° illustré de 65 gravures d'après Alfred Paris. — Broché, 7 francs; cartonné en percaline à biseaux, tranches dorées, 10 fr.

C'est un amusant roman d'aventures où nous voyons un brave garçon, un inventeur courageux et sagace, aux prises avec la rouerie scélérate d'un homme d'affaires, abominable geai, qui voudrait se parer des plumes du paon : rien de plus dramatique que le voyage de notre héros à travers l'Abyssinie; rien de plus divertissant que les manèges et, en définitive, la confusion et le châtiment de ses adversaires.

Les Plumes du paon réalisent à miracle le type du roman capable d'intéresser les jeunes intelligences par sa partie scientifique, tout en les divertissant par son intarissable verve.

Beaux-Frères, par M. Jeanroy. Un vol. illustré de 42 gravures d'après Robaudi. — Broché, 4 francs; cartonné, percaline à biseaux, tranches dorées, 6 francs.

Roman très attachant où l'auteur a retracé des scènes de la vie de province.

Mademoiselle Cœur-d'Ange, par M. Albert Cim. Un vol. in-16, illustré de 40 gravures d'après E. Zier. — Broché, 2 fr. 25; cartonné, tranches dorées, 3 fr. 50.

C'est l'histoire d'une vieille fille, modèle de dévouement et d'abnégation, qui se ruine pour élever et établir ses neveux et ses nièces, une bande de petits diables qui, malgré leur turbulence, leurs querelles et tous leurs défauts, adorent leur tante.

La Route de Damas, par Mme Danielle d'Arthez. Un vol. in-8° illustré de 51 gravures par Tofani. — Broché, 2 francs; cartonné, tranches dorées, 3 francs.

Les sites et les mœurs de tout un coin de la Bretagne, de cette curieuse région de Quiberon et de Carnac, terre de granit et d'ajoncs, très pittoresquement étudiés et décrits dans ce roman, dont des illustrations nombreuses et d'originales vignettes complètent le récit.

LIBRAIRIE MAME

Versailles et les deux Trianons, texte par Philippe Gille, dessins et relevés, par Marcel Lambert, architecte du Domaine de Versailles, deux volumes : 300 francs.

La maison Mame met en vente, à l'occasion des étrennes, une magnifique monographie du Domaine de Versailles et des Trianons, qui paraîtra par livraisons mensuelles à partir de janvier prochain.

Nous avons sous les yeux le spécimen de cette publication, qui ne le cède en rien à la Vie de Jésus-Christ de Tissot, pour la splendeur et le luxe.

Gravures et procédés, chromolithographies et héliogravures, burins et pointes sèches, tout concourt à faire revivre, dans cet ouvrage, les magnificences d'un autre âge. L'amateur et le technicien trouveront là plaisir des yeux et documents rares.

A la pointe de l'épée, par Jacques Lemaire. Un volume orné de 47 gravures, d'après les dessins de Job. Prix : relié percaline rouge, tranche dorée, 5 francs.

Dans une série de petites nouvelles, égayées par l'humoristique crayon de Job, le spirituel auteur nous fait assister aux exploits de l'huissier de Zemmorah, à ceux de Bédarride, à la vengeance de Machicadour, etc. A une époque où les publications fourmillent de récits qu'il vaut mieux ne pas lire, c'est un régal de déguster ces fines historiettes, détaillées avec tant de verve et de charme.

Le Sabre à la main, par Marcel Luguet. Un volume in-4° carré, orné de 39 gravures d'après Alfred Paris. Prix : relié percaline rouge, tranche dorée, 5 francs.

Ce livre, tout vibrant de patriotisme, où sont exaltés les plus nobles sentiments : honneur et devoir, arrive particulièrement à son heure. Aucun drame dans cette simple et charmante histoire, par laquelle l'auteur a voulu prouver que les existences les plus obscures ont aussi bien leur héroïsme que les autres. Et à une époque où l'on vit surtout l'argent à la main, il était peut-être bon de montrer qu'il y a dans la vie des choses plus hautes et plus dignes de l'estime des gens de bien.

L'Odyssée de Claude Tapart, par Jean Drault. Un volume orné de 42 gravures d'après les dessins de Métivet. Prix : relié percaline rouge, tranche dorée, 5 francs.

Parmi les auteurs devenus le plus rapidement populaires, on peut

citer Jean Drault, qui, s'étant souvenu de bonne heure que « le rire est le propre de l'homme », a égayé par ses histoires de caserne tous les jeunes gens de sa génération. Son « soldat Chapuzot » est en passe de devenir légendaire. Aujourd'hui Jean Drault raconte la pompeuse odyssée d'un homme de lettres. Le héros, Claude Tapart, est un fils, ou tout au moins un descendant direct, du vieux « Jérôme Paturot » de jadis, à la recherche d'une position sociale. L'auteur aurait pu être cruel, il s'est contenté d'être malicieux, et, comme toujours, il reste le conteur infiniment spirituel et bon enfant que nous connaissons.

Les Compagnons de l'Alliance, par Jean Guétary. Un volume in-4°, 2e série, orné de 30 gravures d'après Zier. Prix : relié percaline, tranche dorée, 7 francs.

Ce roman historique est une très brillante reconstitution de la fin du premier Empire. A côté de la fiction, la plupart des personnages mis en scène ont occupé une place importante dans notre histoire nationale. Leur physionomie en est tracée de main de maître : le duc de Rovigo, le comte d'Artois, Napoléon Ier, Savary, Fouché, etc., sont décrits avec une précision de dessin, une justesse de coloris, tout à fait magistrales. Ce livre a le don d'instruire en amusant; on ne saurait donc plus agréablement et plus utilement employer ses soirées d'hiver qu'en lisant ce roman, qui est presque de l'histoire pure.

Le Nouveau voyage de France, par Louis Barron. Un volume in-folio, orné de 250 gravures. Prix : percaline, tranche dorée, 15 fr.

L'auteur, dont la plume sait peindre tout ce que voient ses yeux, fait dérouler devant nous le spectacle varié de nos provinces, de nos grandes villes, avec les monuments dont elles s'honorent, les fleuves qu'elles traversent, leurs industries, les campagnes aux aspects pittoresques et variés. Il ne se contente pas seulement d'une vigoureuse description géographique et ethnographique, c'est en artiste qu'il voyage et qu'il écrit, et c'est surtout au point de vue artistique que le livre est précieux.

La Roche-qui-Tue, par Pierre Maël. Un volume petit in-4°, orné de 58 gravures d'après Scott. Prix : relié en percaline avec sujets en couleurs, 10 francs.

C'est le récit passionnant d'un épisode des guerres de la Révolution. La scène se passe en Bretagne, où une puissante association patriotique, *la Roche-qui-Tue*, composée de marins et d'hommes de la côte, a pris sur elle de préserver le territoire breton de toute tentative d'invasion anglaise.

A la tête de l'association se trouvent deux frères, deux héros, qu'anime de son propre héroïsme une jeune et mystérieuse créature, dont l'histoire est à la fois pleine de douleurs et de gloire.

C'est elle, la comtesse Ameline de Kergroaz, assassinée par son propre mari et miraculeusement arrachée à la tombe, qui est l'âme et l'inspiratrice de la formidable légion.

Après de sanglantes péripéties, un glorieux combat, soutenu sur les côtes de Bretagne contre la flotte anglaise qui s'éloigne vaincue, achève le récit dans une apothéose.

Ce roman a les allures d'une épopée. Fond et forme y répondent à l'idéal de toute âme française, et le cœur du lecteur bat d'une ardente fièvre à parcourir ces pages puissamment écrites et pensées.

Le Bateau-des-Sorcières, par Gustave Toudouze. Un volume petit in-4°, orné de 60 gravures d'après Vulliemin. Prix : relié en percaline avec sujets en couleurs, 10 francs.

Depuis dix années déjà, M. Gustave Toudouze passe presque tous les ans deux mois dans le petit port de Camaret, prenant des notes et des aquarelles d'après nature, notant les mots, les phrases, les intonations des pêcheurs. C'est là qu'il a conçu et exécuté son *Bateau-des-Sorcières*; aussi peut-on dire que ce roman est une œuvre d'observation profonde et sincère, par-dessus laquelle rayonne cette auréole de poésie que la terre de Bretagne inspire à tout artiste.

La plupart de ces épisodes pittoresques, il les a vus lui-même; il a partagé, avec toute la vivacité de son âme impressionnable, les émotions des braves gens qu'il met en scène. De là l'impression communicative qui se dégage du livre et qui en fait une œuvre des plus attachantes.

LIBRAIRIE HENRY MAY

La Société française d'éditions d'art, éditeur des collections Quantin, que dirige M. L.-Henry May, enrichit toujours le catalogue si riche et si varié de cette grande librairie; les livres publiés pour les étrennes de 1899 sont d'une valeur remarquable. Tous les genres y sont représentés par des livres exécutés avec un soin scrupuleux et un luxe surprenant pour le prix.

Essayons de donner en quelques lignes un aperçu de l'ensemble des nouveaux livres de cette Société dont les brillantes ou fantaisistes couvertures s'étalent en ce moment à la meilleure place dans les vitrines de nos libraires.

L'Epopée du Costume militaire français, par M. H. Bouchot, dessins de Job.

Ce volume n'est point là un livre de combat ni de doctrine; l'idée plus haute qui s'en dégage repose sur la gloire des armées françaises; l'intention de l'auteur et de l'illustrateur a été de montrer par le texte et l'image ce qu'ont été, dans leurs succès ou leurs revers, les soldats de France.

Job a mis dans ses dessins toute l'érudition et l'esprit qu'on lui sait; il s'est attaché de préférence à dégager la philosophie du sujet, à en exprimer les côtés humains, tout en restant dans la science exacte des choses. Ce livre, édité avec le plus grand luxe, avec ses gravures en couleur, n'a jamais été tenté; il étonnera et amusera comme l'histoire vraie intéresse.

Un beau volume grand in-4° illustré de 250 dessins dont 100 en couleurs, 10 planches hors texte imprimées en six tons.

Broché sous une couverture en couleur de Giraldon, 30 francs; riche reliure chagrin, fers spéciaux, d'après Giraldon, 40 francs.

50 exemplaires sur japon avec un dessin original de Job, 120 francs (épuisés).

Les Peintres néerlandais au dix-neuvième siècle, par Max Rooses.

Ce magnifique volume contient tout à la fois la biographie de douze peintres néerlandais choisis parmi les plus célèbres, et une étude approfondie de leur œuvre; il est illustré de 200 gravures, 6 eaux-fortes, 6 planches en photogravure, reproductions désignées par les artistes eux-mêmes. L'auteur a entendu donner un aperçu du talent des peintres néerlandais contemporains dont la Hollande doit être fière.

M. Max Rooses, le fin et délicat critique d'art, l'éminent conservateur du musée Plantin Moretus, dont le nom seul eût suffi pour assurer le succès de cet ouvrage, s'est adjoint l'aquafortiste Philip Zilcken, qui a dirigé la partie artistique de ce beau livre et en a fait par les 6 eaux-fortes un vrai volume d'amateur.

Prix du volume broché, 45 francs. — Cartonné, 50 francs.

Types et sites de France du peintre Félix Régamey, est un recueil d'impressions fugitives, recueillies au hasard du chemin. 50 croquis et dessins — dont 2 hors texte, imprimés en couleur — n'empruntant rien aux instantanés photographiques dont s'alimente et abuse l'illustration banale de nos jours, sont contenus dans ce premier fascicule consacré à Port Blanc, un coin perdu de la Bretagne.

Les suivants auront pour sujet d'autres localités armoricaines et normandes, les montagnes du Jura, les coteaux de la Bourgogne, les étangs de la Bresse, les vieux châteaux d'Auvergne et du Poitou; Arcachon, Cahors, Aix en Provence, etc.

L'artiste robuste se révèle observateur subtil et fin poète en ces pages que le penseur parcourra avec intérêt.

La livraison, 2 fr. 50.

Le Dauphiné, par Gaston Donnet.

Après l'*Auvergne,* par Jean Ajalbert, voici le *Dauphiné,* dans la même collection splendidement éditée.

Décrire le Dauphiné, sa montagne et sa plaine, ses hommes et leur histoire, tel est l'effort que s'est imposé l'auteur. Et il a réussi à nous entraîner à sa suite, dans un charmant désordre d'itinéraires, nouveau *Voyage en zigzags* non tracé par le guide Joanne.

Partout où l'on trouve, dans ce pays de merveilles, une merveille à contempler, partout où l'on trouve des héroïsmes de guerre à faire revivre, des légendes à recueillir, des monuments à interroger, des coins de mœurs à indiquer..., partout où il y a du Dauphiné ignoré, nous l'avons suivi, gagnés par sa belle humeur.

Mais il faut bien dire aussi que la tâche de l'écrivain était rendue plus facile par l'admirable décor qu'il avait devant les yeux.

Aucune région, en effet, plus que le Dauphiné, n'offre pareille accumulation de grandeurs. Quelle variété d'aspects, depuis les sombres gorges des Alpes hautes, des Pelvoux et des Belledonne, jusqu'aux vallées de la Drôme où l'olivier apparaît!

Et quelles tragédies, quels drames se sont joués sur cette scène! Luttes pour la conquête des libertés politiques et religieuses : châteaux, forteresses, chapelles et basiliques ruinées. Dans une de ces forteresses vint au monde le terrible baron des Adrets...

Mais il faut lire ce livre dont chaque page s'illumine de nombreux dessins jetés à chaque détour de la route par nos meilleurs crayons et de ravissants croquis de types, de scènes et de détails intimes, pris sur le vif par les artistes dauphinois eux-mêmes.

Il faut le lire pour savoir ce que sont nos Alpes, et blâmer les Français qui vont chercher en Suisse ou au Tyrol des montagnes et des glaciers, alors qu'ils ont tout cela chez eux, en abondance, jusqu'à 4,000 mètres de hauteur!

Un volume grand in-4°, prix broché : 20 francs; relié, 25 francs.

Chansons des oiseaux, par G. Fragerolle.

C'est une musique exquise, vrai chant des oiseaux, que le maître musicien Fragerolle a écrite sur des poésies de Bonnard, de Bercy, F. Brey, Millevoye, Piédagnel et de lui-même.

Le charme de l'album est encore augmenté par G. Fraipont, qui l'a illustré avec une grâce infinie, et par les ornementations de Jean Closset; du reste, présenté par Armand Sylvestre, c'est tout dire.

Un album oblong, prix, cartonné : 7 francs.

Liberté conquise (récits du temps de Philippe-Auguste), par Massillon-Rouvet.

C'est une résurrection que nous a donnée l'auteur, le savant élève du grand maître qu'était Viollet-le-Duc; ce n'est pas seulement le récit historique d'une de ces luttes épiques contre le pouvoir féodal, c'est l'épopée elle-même revivant tout entière dans son cadre moyen âge, où les monuments, les costumes, les armures, les spectacles reconstitués ajoutent à la vivacité du récit des documents du plus haut intérêt.

Un volume grand in-4°, illustré de 90 gravures dont 14 hors texte, broché, 6 francs; cartonné, 8 francs.

Dans la Bibliothèque des Sciences et de l'Industrie : *l'Aéronautique*, par Banet-Rivet.

L'auteur a donné là un traité complet, théorique et pratique à la fois : tout y est intéressant et sérieux, pittoresque et scientifique. Cet ouvrage vient à son heure. Par une remarquable coïncidence, un vif mouvement d'intérêt pour les choses de l'aérostation se manifeste dans le monde éclairé. L'ouvrage de M. Banet-Rivet ne peut que stimuler l'intelligent désir de s'initier à un art dont la pratique est si peu connue.

Un volume in-8°, broché, 5 fr.; cartonné, 8 fr. — 11 volumes parus.

La Reine du jardin. — Le texte et les dessins en parfaite harmonie sont l'œuvre du peintre bien connu Louis Welden Hawkins.

Cet album s'adresse à la fois aux petits et aux grands enfants.

Un détail auquel les bibliophiles ne seront pas insensibles : le tirage de *la Reine du jardin* est limité à un très petit nombre.

Cet album contient, en outre du texte, cinq grandes planches en couleurs.

Format grand in-4° dans un riche cartonnage en plusieurs tons. Prix : 5 francs.

Dans la Bibliothèque d'Histoire illustrée : *l'Allemagne* (1810-1852), par M. E. Denis.

Après nous avoir raconté, dans un précédent volume, la fin de

l'ancienne Allemagne, M. Denis étudie la formation de l'Allemagne contemporaine. Sur le sol déblayé par la Révolution et les conquêtes impériales, les guerres de l'indépendance ont exalté le patriotisme, mais les idées politiques demeurent vagues et les traditions puissantes. Aussi la Confédération germanique laisse le champ libre à toutes les compétitions. Après l'échec de l'Autriche et de Metternich, les libéraux du Sud et de l'Ouest prennent un moment la direction pendant la révolution de 1848; leurs succès momentanés et leur défaite définitive préparent la voie à la Prusse. Comme dans son premier volume, l'auteur s'attache à dégager l'action qu'ont exercée sur les événements les théories philosophiques et les écoles littéraires, de manière à nous donner un tableau complet de la vie économique et morale de l'Allemagne pendant la première moitié du siècle.

Un volume in-8°, broché, 4 fr.; cartonné, 5 fr. — 14 volumes actuellement parus.

Dans la Bibliothèque de l'Education maternelle (prix du volume : broché, 2 fr. 25; cartonné bleu et or, 3 francs), deux agréables nouveautés :

Le Rêve de Jean, par Mme M. Sibille. Ce récit mouvementé, plein de charme, où les aventures se mêlent aux descriptions poétiques, ne peut manquer d'intéresser la jeunesse, car il s'adresse à la fois aux garçons, aux fillettes qui rêvent de voyage en pays lointains et à ceux qui comprennent la joie du dévouement et d'une noble tâche accomplie.

Gerbe d'histoires, par Mme de Witt. L'auteur éminent, et aimé de la jeunesse, a réuni dans ce volume comme l'indique son titre, une série d'histoires qui charmeront les jeunes lecteurs, tout en leur donnant des leçons de morale.

Guides-Albums du touriste, par Constant de Tours. Cette collection comprend quinze élégants petits volumes et a depuis longtemps sa place marquée dans la bibliothèque des « Voyageurs dans un fauteuil » aussi bien que dans celle des excursionnistes les plus entreprenants.

Signalons en passant la sémillante couverture de *Vingt jours sur les côtes de Provence* et rappelons cette profusion de dessins de toute sorte, dont l'auteur est coutumier dans tous ses guides, tels que paysages, monuments, costumes, etc.

Chaque album oblong contenant environ 150 pages, 140 dessins : 1re série, les *Côtes de France*, dans un cartonnage artistique : 3 fr. 50; 2e série, *Guides à l'étranger*, le volume, 5 francs.

Le Journal d'un marin, par Vigné d'Octon. C'est une des œuvres les plus remarquables du député romancier; à lire ces pages, on savoure le charme puissant de la sylve africaine, profonde, ténébreuse, embaumée; on a la vision du steppe aride, brûlé et d'une superbe désolation; on pénètre le mystère de la *Terre Noire* et l'âme de ceux qui l'habitent. Jamais Vigné d'Octon ne fut mieux inspiré qu dans ce *Journal d'un marin*, auquel de belles illustrations, d'une vérité rigoureuse, font un cadre digne de lui.

Grand in-4° illustré de 70 gravures, 15 planches hors texte; broché, 6 francs; cartonné, 8 francs.

Dans la Bibliothèque enfantine (prix du vol. broché, 0 fr. 80, cartonné, 1 fr. 25). *Nous et nos Amis*, par Mme J. Debrousse.

Un livre écrit pour les petits par quelqu'un qui les aime et qui les connaît, chose rare. Les bébés s'y retrouveront avec leurs petits défauts et leurs qualités. Tout en riant, ils réfléchiront. C'est de la morale, mais de la bonne, de la morale amusante.

Album d'images (15e série), album cartonné, contenant 20 sujets sur papier fort, 3 fr. 50.

Jean Bart (nouvelle édition), par J. Montet. Illustré page à page par R. de la Nézière, ce volume-album de grand format est enrichi d'aquarelles du plus charmant effet. Les planches de l'illustrateur sont d'une gaieté entraînante, d'un mouvement endiablé et d'un dessin de grande allure.

Relié en toile avec fers spéciaux, 8 francs.

MAISON GOUPIL. — ÉDITIONS D'ART.

Joséphine, Impératrice et Reine, tel est le titre d'un remarquable livre de M. Frédéric Masson, dont on connaît les curieuses études sur la période napoléonienne. Sans parler des merveilleuses reproductions de portraits, gravures du temps, dont la perfection a fait la réputation de la maison Goupil, il faut insister sur le texte si documenté de M. Frédéric Masson. Les femmes surtout y trouveront de quoi satisfaire leur curiosité, et il est des pages consacrées à la toilette de l'Impératrice qui ne manqueront pas de les intéresser vivement. — Joséphine n'avait pas dans sa lingerie moins de 500 chemises, mousseline, toile de Hollande ou batiste ; dans sa garde-robe on compte 158 paires de bas de soie blanche, 32 de soie rosée, 18 couleur chair et valant 72 francs la paire ; en une année elle commande 520 paires de souliers, sans compter les 265 paires neuves restant de l'année précédente ; elle coupe des voiles de dentelle de 8,000 francs pour se faire une coiffure, elle possède 676 robes, 252 chapeaux, etc., etc. Rien de plus curieux que ce chapitre des comptes dans ce beau livre qui nous montre tous les détails de la vie officielle de l'Impératrice. L'ouvrage est certainement un des plus remarquables de cette année à tous égards.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 décembre 1898.

C'est un symptôme à noter que ce mouvement qui s'annonce pour la révision de la Constitution. Jusqu'ici, l'idée n'avait été mise en avant que par les factions extrêmes ou les partis hostiles; elle revenait à certaines époques plutôt comme une forme de manifestation que comme un projet susceptible d'exécution; les modérés de la République, les républicains dits de gouvernement, la laissaient se produire, sans y donner une attention sérieuse, plus enclins à s'en divertir qu'à s'en inquiéter.

Et voici qu'aujourd'hui ce sont les modérés, ce sont les républicains de gouvernement, qui prennent l'idée à leur compte. Les antirévisionnistes se déclarent révisionnistes; ils ouvrent la campagne, à leur tour, pour soutenir la proposition qu'ils avaient jusque-là combattue.

C'est à Lille qu'ils ont tenu, il y a quelques jours, leur première réunion sous la présidence d'un sénateur du centre gauche, M. de Marcère. La conférence sur la révision a été faite par un publiciste distingué, M. Charles Benoist, dont les convictions libérales, déjà révélées par ses écrits, se sont affirmées, lors des derniers scrutins, devant les électeurs du VIe arrondissement, dans ses professions de foi.

« L'anarchie dans l'Etat », tel est le titre que M. Ch. Benoist a donné à son discours. Il l'a justifié dans le tableau qu'il a tracé de la situation où nous réduit cette « République de secte et de guerre », qui se prétend la vraie république, cette république dans laquelle « la France ne se reconnaît pas », et dont « le pays est las ».

Aux yeux de l'orateur, la Constitution de 1875 ne tient plus debout; le jour est proche où elle va disparaître. C'est aux honnêtes gens à prévoir sa chute pour préparer l'avènement d'une république nouvelle, qu'il entrevoit dans ses rêves, « haute

et large comme la patrie ». Comment y arriver? Par une Constituante. C'est la convocation d'une Constituante qu'il faut réclamer des pouvoirs publics et, au besoin, leur imposer.

Nous ne cherchons, en ce moment, dans la conférence de Lille que l'état d'esprit dont elle est l'indice. Elle marque l'immense inquiétude qui s'est emparée de la fraction la plus modérée du parti républicain; ce que les conservateurs ont été si longtemps seuls à dénoncer et à prédire, les républicains de gouvernement le reconnaissent et s'en alarment. Les mêmes qui disaient autrefois que « le péril social était un fantôme » sont aujourd'hui les plus ardents à le signaler.

Ce qui n'a pas été moins significatif que le discours, c'est l'accueil qui lui a été fait. Les journaux qui n'avaient, il y a bien peu de jours, que des épigrammes pour le projet de révision de la Constitution, ont examiné gravement la proposition nouvelle, et s'ils n'ont pas accepté cette solution du problème, — sans pouvoir d'ailleurs en donner une autre, — ils n'ont pas dissimulé que le problème était posé et qu'il commandait leurs méditations.

« La République, écrit le *Temps*, l'optimiste *Temps*, la République, croyons-nous, n'a pas connu de crise pareille à celle où nous sommes parvenus, et la pire déception est celle qui commence à se faire jour dans les meilleurs esprits, lorsqu'ils constatent que la République n'a pas encore réussi à s'organiser ni à prendre forme de gouvernement... Voilà bientôt vingt-huit ans écoulés! Nul régime ne mit jamais autant de temps pour prendre figure... On ne peut même dire que l'heure de notre maturité politique ait sonné. Et bien des gens commencent à craindre qu'elle ne sonne jamais... Autour de nous, nous ne voyons que des ruines... Point de gouvernement, point de partis politiques... Voilà où nous en sommes; et comment s'étonner dès lors si tout va de mal en pis? »

Le régime, qui domine la France depuis vingt-cinq ans, a produit de tels ravages qu'on ne voit plus d'hommes capables de remédier aux maux qu'il a faits. « Une Constituante! s'écrient tous les docteurs qui naguère se faisaient fort de relever le pays, écartant de cette œuvre les conservateurs et ricanant de leurs avertissements, une Constituante, mais avec quels éléments la formerez-vous? Où sont les électeurs à qui vous vous adresserez? Et quels élus vous donneront-ils? Une Constituante, mais elle serait pire que la Chambre actuelle. »

Et voilà à quels résultats, à quels progrès, ont abouti ces réformateurs qui, avec les lois scolaires, avec la loi du divorce, avec l'exclusion des croyances religieuses et des représentants des idées

conservatrices, nous promettaient d'opérer à eux seuls, par le seul effet de l'union républicaine, la régénération de la France!

On ne trouve guère, en fait de remède, que l'augmentation des pouvoirs du Président de la République. Cette proposition, aussi bien que le projet de réunir une Constituante, n'aurait d'efficacité qu'autant que les hommes s'y prêteraient. Supposez M. Brisson Président de la République; à quoi servirait l'augmentation de ses pouvoirs, sinon à lui fournir plus de facilités pour faire le mal? Est-il vrai, d'ailleurs, que la Constitution actuelle condamne le Président à cette impuissance dont M. Félix Faure paraît s'accommoder?

On a rapporté que le général Jamont était venu, comme sa situation militaire lui en donnait le droit, se plaindre au Président de l'odieuse campagne impunément engagée contre l'armée, et que M. Félix Faure lui avait répondu qu'il n'y pouvait rien. M. Félix Faure agit bien, en effet, comme s'il n'y pouvait rien; mais cette réponse, si elle a été donnée, n'est pas conforme à la vérité. Eh quoi! le Président de la République est le chef du pouvoir exécutif; il est le chef de l'armée; il passe en cette qualité de grandes revues; il ne manque jamais cette occasion de prodiguer à l'armée les assurances de sa sollicitude, et quand cette armée est insultée, calomniée, abreuvée d'outrages, il n'aurait, pour lui prouver cette sollicitude, qu'à garder le silence et à se croiser les bras! Ce cri que le dernier des citoyens a le droit de pousser contre les insulteurs, le premier magistrat de l'Etat seul ne pourrait le faire entendre; et il accepterait ce rôle! Et son cœur ne bondirait pas, son honneur ne serait pas révolté contre une pareille interdiction!

La vérité est que M. Félix Faure n'use pas de tous les pouvoirs dont il est investi; il a le droit d'adresser des messages aux Chambres; il a le droit de leur demander, dans des conditions déterminées, l'ajournement de la discussion et du vote des lois proposées; il a le droit, — dont usent tous les souverains constitutionnels, — de conseiller ses ministres, et, par une action discrète sans doute, mais vigilante et habile, de conquérir sur eux une influence qui épargne au pays de grandes crises et de grandes hontes. Mais, pour y arriver, la première condition est de ne pas considérer la présidence comme une sinécure; c'est de ne pas croire que, parce qu'on a chassé à Rambouillet ou assisté à quelque représentation de gala, on a rempli toute sa mission.

Quoi qu'il en soit, il faut que le danger paraisse bien pressant, bien imminent, pour que le cri d'alarme soit poussé par ceux qui, jusqu'à présent, l'avaient le moins soupçonné. Nous avons cité le

Temps. Voici ce que dit, de son côté, le *Journal des Débats* : « L'opinion est révoltée... On voit aujourd'hui, plus distinctement qu'on ne l'avait fait encore, que, dans la troupe confuse qui demandait la révision (du procès Dreyfus), il n'y avait pas seulement des hommes épris de justice et de vérité; il y avait encore des démagogues, des révolutionnaires, des adversaires de la société éternelle, et, par-dessus tout, des ennemis irréductibles de l'armée. » Et montrant « la poussée redoutable du parti de la révolution », le *Journal des Débats* continue : « C'est à ce parti que nous aurons bientôt affaire. Le danger est au dehors; il sera peut-être demain dans la rue, où l'émeute se livre à des répétitions qui paraissent inoffensives, parce qu'elles sont, pour le moment, un peu puériles et ridicules. *C'est ainsi qu'on commence et qu'on s'exerce;* le gouvernement aurait tort de s'y tromper. »

Nous n'examinerons pas si ceux qui dénoncent ainsi le péril n'ont point contribué à le créer; si, par leurs railleries contre les conservateurs qui, dès le premier jour, avaient signalé le complot ourdi contre l'armée, par leurs complaisances pour les intellectuels, par leurs insinuations contre les conseils de guerre contrastant avec leur déférence emphatique pour la Chambre criminelle, ils n'ont pas eu leur part dans les fautes qu'ils dénoncent; à supposer qu'ils se soient trompés hier, leurs aveux d'aujourd'hui n'en auraient que plus de portée, et nous leur cédons d'autant plus volontiers la parole qu'on ne peut attribuer leur témoignage, comme on le ferait peut-être pour le nôtre, à des préventions contre le régime actuel.

Il importe, en outre, que les conservateurs soient avertis. Absorbés par leurs affaires ou leurs plaisirs, bon nombre d'entre eux ne se doutent pas du sort qui les menace. Ils ignorent ce qui se dit dans les réunions publiques, où anarchistes et intellectuels, Ravachols et Trissotins, conspirent à ciel ouvert contre la patrie. C'est à peine si leurs journaux leur en parlent; à moins de les chercher dans les feuilles du syndicat de trahison, il n'y a guère que dans une seule feuille conservatrice, dans la *Gazette de France*, qu'on trouve reproduits, d'après les feuilles démagogiques elles-mêmes, les comptes-rendus de ces assemblées où fraternisent en commun, pour la révolution future, les professionnels de l'insurrection et les professeurs de la Sorbonne ou des Hautes-Etudes. Aucune lecture cependant ne saurait être plus utile; les meilleurs articles ne valent pas ces leçons de choses qui nous montrent, sous l'encourageante tolérance de M. Dupuy, président du Conseil, des fonctionnaires de l'Etat, des membres de l'Université protestant avec les anarchistes contre « les lois scélérates », contre ces lois que le même M. Dupuy a fait voter par les Chambres comme lois de salut

public. Et pendant ce temps-là, s'associant à cette revanche des révoltés de la Commune contre ceux qui les ont vaincus, le Conseil municipal vote l'achat de deux cents exemplaires du livre de M. Urbain Gohier : *l'Armée contre la nation!*

Nous sommes à deux doigts de la Commune, voilà ce qu'il faut bien que chacun se dise. Les forcenés auxquels on permet tout ne laisseront pas « l'agitation se calmer »; c'est encore le *Journal des Débats* qui l'annonce. « Ce parti, dit-il, compte pour cela sur la simplicité des uns (avis aux intellectuels) et sur la faiblesse des autres (ceci pour le gouvernement). C'est le péril de demain et peut-être *déjà le péril d'aujourd'hui.* »

Contre ce péril, comment sommes-nous défendus! Les séances de la Chambre vont nous l'apprendre. Il n'y a pas de gouvernement, écrivait le *Temps*. Ce n'était pas assez dire. Il y a un gouvernement qui, par incurie ou par système, par couardise ou par calcul, se fait le plus souvent le complice de la révolution et son précurseur.

L'interpellation de M. Paschal Grousset a porté la lumière sur cette situation. Elle avait pour objet « les menées antinationales de certains fonctionnaires ou ci-devant fonctionnaires du département de la guerre ».

Il était facile de deviner ce que devait être, dans la bouche d'un ancien membre de la Commune, le développement de cette formule. Seul, le ministre de la guerre, M. de Freycinet, qu'on croyait d'esprit plus fûté, n'a rien soupçonné. Cette interpellation, dont il pouvait demander le renvoi à un mois, il l'a acceptée sans hésiter, et ce n'est qu'après avoir entendu l'orateur débiter une longue suite d'insanités injurieuses pour l'armée, qu'il s'est hasardé à dire d'une voix gémissante : « Je ne me serais jamais douté qu'il s'agissait d'une pareille interpellation. »

A-t-il du moins trouvé quelque parole vibrante pour défendre l'armée, quelques-uns de ces accents pathétiques, qui auraient fait honte aux insulteurs et consolé les patriotes? Non. Le ministre de la guerre, le représentant de l'armée, a fait à l'ancien insurgé l'honneur de paraître prendre ses accusations au sérieux, et s'est borné, en promettant de punir les coupables, s'il en découvrait, à vanter d'une façon générale les bons services des chefs et des soldats : « S'il y a dans l'administration de la guerre des hommes capables de commettre de telles indiscrétions, a dit M. de Freycinet, je veillerai attentivement et saurai les punir, mais je n'accepterai jamais qu'on fasse de semblables généralisations. » Et encore : « L'armée et ses principaux organes sont bons, essentiellement bons, ils rendent les services qu'on est en droit d'attendre d'eux. »

Est-ce à ce langage pitoyable que devait se réduire, dans les circonstances où nous sommes, un ministre de la guerre?

Faut-il l'ajouter? On s'est étonné que, dans un pareil débat, devant une telle faiblesse du gouvernement, personne, sur les bancs des républicains modérés ou des conservateurs, ne se soit levé pour remplir le devoir qu'avait déserté le ministre. L'armée, la justice militaire, les institutions de la défense nationale, la patrie, sont livrées chaque jour aux blasphèmes impies d'une bande de factieux; autant qu'il est en eux, ces malfaiteurs publics travaillent au désarmement moral de la France; le gouvernement les laisse faire, et l'étranger épie d'un regard avide le moment où ils auront assez avancé leur œuvre pour qu'à son tour il intervienne. Et nul ne proteste dans le Parlement! Il y a là, au Palais-Bourbon comme au Luxembourg, une tribune, d'où l'on peut se faire entendre au pays et au monde; il y a là des hommes, qui ont droit de parler au nom de la nation, qui peuvent la faire tressaillir à leurs accents, qui peuvent susciter en elle une émotion dont profiterait, quelle qu'elle soit, la cause à laquelle ils sont attachés, et ils se taisent. Et ils ne sentent pas le désir, le besoin, le devoir, l'intérêt de répondre à ces milliers de consciences frémissantes qui appellent de tous côtés la voix qui dira leur indignation!

On vient de voir pourtant combien ce pays a soif d'une parole qui exprime tout haut ce qu'il pense et ce qu'il sent. L'exemple est assez saisissant, la leçon assez éclatante.

Il a suffi qu'une femme de cœur, émue du malheur d'une veuve et d'un orphelin, lâchement outragés dans la personne du soldat dont ils portent le nom, adresse en leur faveur « un appel aux braves gens » pour qu'aussitôt, de tous les rangs, de tous les partis, de tous les points de la France, les réponses affluent. A peine ouverte dans les bureaux de la *Libre Parole*, sur l'initiative de Mlle Marie-Anne de Bovet, la souscription pour la veuve du colonel Henry et pour son fils a provoqué des adhésions en masse. Chaque jour les listes se couvrent de signatures, les offrandes se multiplient; pauvres et riches se rencontrent dans la même pensée, et cet accord des « braves gens », qui seul peut sauver la France, a commencé pour cette œuvre de pitié et de protestation.

Peut-être est-ce à l'impression produite par cet élan de la générosité française, au sentiment de confiance qu'il a fait naître, qu'on doit attribuer l'heureux résultat des séances du 19 et du 20 décembre, séances dans lesquelles, aux applaudissements de la Chambre, le gouvernement a paru, pour un instant, se ressaisir et prendre une allure inaccoutumée de fermeté.

Lundi dernier, 19 décembre, un ancien officier de cavalerie,

aujourd'hui député du Gers, M. Lasies, a interpellé le gouvernement sur les mesures qu'il comptait prendre pour protéger contre les indiscrétions possibles les secrets qui intéressent la sûreté de l'État.

M. Lasies s'élance à la tribune comme à l'assaut, et l'on ne saurait proposer ses discours comme des modèles du style parlementaire. Mais il aurait droit de prétendre que, quand les sages se taisent, il faut bien que les autres parlent, et ceux qui, avant la séance, s'effrayaient de son intervention, n'ont eu, le débat terminé, qu'à s'en réjouir.

M. Lasies, en effet, a obtenu un succès rare; il a amené le ministre de la guerre à s'expliquer nettement. M. de Freycinet et, après lui, M. Charles Dupuy, ont déclaré en termes catégoriques qu'ils ne livreraient le dossier secret de l'affaire Dreyfus à la Chambre criminelle qu'autant que les garanties qu'ils avaient réclamées d'elle pour éviter la publicité leur seraient accordées.

Il y a donc un dossier secret. Voilà un premier démenti à l'assertion d'un des membres du cabinet Brisson, M. Trouillot, qui avait affirmé que ce dossier n'existait pas. Ce démenti n'a pas suffi à M. Brisson. Il a voulu s'en attirer un autre pour lui-même. Avec une inconscience qu'on ne peut attribuer qu'à une sorte de somnambulisme maçonnique, le lugubre personnage est monté à la tribune pour déclarer que les pièces du dossier n'étaient ni convaincantes sur la culpabilité de Dreyfus, ni intéressantes pour la sûreté de l'Etat. M. Cavaignac l'a aussitôt réduit au silence, en rappelant que M. Brisson avait été tellement convaincu par les pièces dont il lui avait donné communication, que lorsqu'il lui avait offert de lui en soumettre d'autres que le général Gonse tenait à sa disposition, M. Brisson avait refusé, se trouvant assez éclairé par ce qu'il avait vu.

Il ne manquait à l'ancien chef du cabinet radical que d'être désavoué par un de ses complices. M. Brisson n'avait cessé d'invoquer le témoignage de son garde des sceaux, M. Sarrien, comme si celui-ci était prêt à confirmer ses dires. Moins complaisant que le jour où, contre son propre avis, il se décida, sous la pression du président du Conseil, à signer l'ordre de révision, M. Sarrien s'est tu ; il n'a pas répondu à l'invite de M. Brisson, et, au scrutin, il s'est séparé de lui. Il a voté, avec la majorité, pour l'ordre du jour qui approuvait les déclarations ministérielles, tandis que M. Brisson votait contre.

Le lendemain 20 décembre, nouvelle tentative des partisans de Dreyfus, ou plutôt des ennemis de l'armée, nouvel échec pour eux. Un démagogue, nommé Fournière, demande l'abrogation des dispo-

sitions législatives qui enlèvent l'exercice de leurs droits politiques aux militaires en activité de service. La proposition n'est au fond qu'une manœuvre inspirée par la faction, et l'orateur ne la développe que pour avoir une occasion de reprendre les attaques de M. Paschal Grousset contre les institutions de la défense nationale.

Cette fois, la Chambre se révolte; elle en a assez, et son sentiment est tel qu'il entraîne le président du Conseil. M. Charles Dupuy trouve enfin un langage d'homme de gouvernement pour défendre l'armée, et la motion provocatrice est repoussée à la presque unanimité des votants.

Les dreyfusards étaient la veille 78; ils ne sont plus que 24. Ce n'est plus un échec; c'est une déroute.

Faut-il voir dans ces deux scrutins, le présage d'un accord entre les pouvoirs publics et de quelque cohésion dans leurs vues politiques? Bien avisé qui pourrait le dire. Les majorités, dans cette Chambre, se suivent et ne se ressemblent pas; les ministres font comme les majorités; ils parlent un jour dans un sens et le lendemain dans l'autre.

Ce même président du Conseil, que les modérés et les conservateurs applaudissaient le 20 décembre, avait obtenu, dans un débat précédent, les voix des radicaux et des socialistes; il avait accepté leur ordre du jour, en écartant celui que proposaient les modérés.

Il s'agissait, dans ce débat, des élections de l'Aude. Un député socialiste, qui paraît être le casuiste-juré du parti, M. Viviani, avait profité des scandales révélés dans ces élections pour faire rétrospectivement le procès du ministère Méline; il avait montré la candidature officielle, pratiquée cyniquement, sous ce ministère, dans tous les départements. « Question de haute moralité » avaient dit l'orateur, et après lui, lui faisant écho comme Pandore à son brigadier, M. Charles Dupuy.

Haute moralité! Nous n'entendons jamais, sans sourire, ces mots dans les bouches républicaines. Opportunistes ou radicaux, nous savons comment tous les ministères, depuis vingt-cinq ans, ont compris et appliqué la neutralité, en fait d'élections aussi bien qu'en fait d'enseignement. « Sans moi, vous ne seriez pas ici », disait un jour M. Rouvier à ceux qui lui imputaient les concussions du Panama.

Cette parole résume le mode de recrutement qui a servi, sous tous les cabinets, à former les majorités.

Laissons donc se débattre entre eux ces gardiens vigilants de la moralité électorale. Le fait important de la séance du 16 décembre,

c'est l'évolution de M. Dupuy faisant tout à coup défection aux progressistes pour se rallier aux radicaux.

Les modérés n'en sont pas revenus. Nous comprenons leur colère mieux que leur étonnement. N'est-ce pas toujours à ce résultat qu'a abouti la politique de concentration, et puisque, après tant d'expériences répétées, les modérés avaient voulu l'essayer encore, ne devaient-ils pas prévoir quel dénouement elle leur réservait?

Il paraît que cette nouvelle déception ne les a pas corrigés; car on nous apprend que leur groupe, après avoir délibéré gravement sur les mesures à prendre, vient de décider qu'il continuerait à « suivre une politique d'union républicaine, à la condition qu'elle fût loyalement pratiquée »; une délégation a été chargée de transmettre cette importante résolution au président du Conseil. Elle n'aura pas, on peut en être sûr, troublé le sommeil de M. Dupuy.

L'union républicaine, c'est toujours la concentration; il n'y a pas de groupes républicains qui n'aient droit d'en réclamer le bénéfice, les socialistes aussi bien que les modérés, et dès lors comment les modérés peuvent-ils s'obstiner à la maintenir, puisqu'en dehors de l'étiquette républicaine, ils ne s'accordent sur rien avec les socialistes? Elle n'est possible que si, sur chaque question, les uns ou les autres renoncent à avoir un avis; ce ne sont, on le sait bien, ni les socialistes ni les radicaux — que les socialistes finissent toujours par entraîner — qui auront cette abnégation. Les modérés seront encore une fois invités au sacrifice, et ils le feront.

Au point où nous en sommes, devant les périls qui nous pressent, soit au dedans, soit au dehors, il n'y avait qu'un accord à faire, qu'une union à invoquer, c'est celle « des braves gens », suivant le mot qui a suscité cette magnifique souscription pour la veuve du colonel Henry. L'ancien président du Conseil, M. Méline, en avait eu, ce semble, le pressentiment, lorsque, déclarant la lutte nécessaire entre les partisans de la société moderne et ceux de la révolution, il faisait appel aux premiers contre les seconds. Malheureusement il s'est trop défié de lui-même; il s'est trop préoccupé des soupçons élevés par ses adversaires contre sa foi républicaine, et quand le comité directeur des progressistes, rêvant au fond de prendre sa place, a substitué à ce large appel cette formule étroite « des réformes accomplies avec l'union des républicains », M. Méline, trop détaché du pouvoir, a eu le tort de laisser faire ces ambitieux et ces aveugles. Si, affirmant de nouveau son programme de combat contre la révolution, il avait dit résolument, dès l'ouverture de la session : « J'appelle à moi, d'où qu'ils viennent, tous ceux qui veulent s'engager dans cette lutte, et je n'admets aucune exclusion

quand nous avons besoin de toutes nos forces », il eût emporté la victoire dans la Chambre, et si, par malheur, elle lui avait manqué, il l'eût préparée dans le pays. Avec la popularité dont l'avaient déjà investi les services rendus par lui à la cause agricole, il fût resté devant toute la France le représentant et le chef de la défense sociale.

Ce programme, quoi qu'on fasse, il y faudra revenir; on pourra, en persistant à l'écarter, accumuler les périls, les inquiétudes, les désastres. Il s'imposera fatalement à ceux-là même qui le méconnaissent. Fasse le Ciel, seulement, que ce ne soit pas trop tard!

Pendant que se poursuit ce que le commandant Marchand appelait « la campagne des infâmes », l'héroïque soldat a quitté Fachoda, emportant avec lui ce drapeau français qu'il avait glorieusement arboré sur le fort. Désormais on n'y verra flotter que les couleurs de l'Egypte et de l'Angleterre. Quel drame que ce départ! Quel deuil au cœur de ces intrépides lutteurs, obligés de céder le pas à l'étranger que leur vaillance avait devancé, et de reprendre en vaincus cette route qu'à force de prodiges, ils s'étaient frayée! La France, au milieu de ses tristes agitations, s'est-elle souvenue d'eux qui ont tant fait pour elle? Et leur exemple ne devrait-il pas du moins nous convier tous à oublier nos querelles pour ne songer qu'au bien public!

Dans un récent discours prononcé à Wakefield, M. Chamberlain a renouvelé ses attaques contre la France. Il y mettrait plus de réserve s'il nous sentait plus libres de nos mouvements et plus unis. Ce ministre, si arrogant pour ceux qu'il juge faibles, est de la dernière souplesse pour ceux qu'il croit forts. Au moment où il se montre si susceptible envers le gouvernement de la République, il prodigue, malgré tous les déboires, ses empressements à l'Allemagne et à la Russie. Il a oublié, se flattant sans doute qu'on n'aurait pas plus de mémoire à Saint-Pétersbourg, ce qu'il disait, au mois de mai, des promesses faites et violées par la Russie, alors qu'il lui appliquait le proverbe : « Celui qui soupe avec le diable doit avoir une longue cuiller. » M. Chamberlain brûle aujourd'hui de « souper avec le diable », c'est-à-dire avec le tsar. Il ne tarit pas sur la nécessité de ménager entre l'Angleterre et la Russie un règlement pacifique des affaires de Chine.

Même chanson avec l'Allemagne. C'est son rêve de marcher avec elle « la main dans la main », comme le disait naguère, avec le même élan, son collègue, M. Balfour, et bien que peu encouragé jusqu'ici dans ses avances, il les recommence sans se lasser.

L'Allemagne, de son côté, ne se départ pas de sa froideur à l'endroit de ces ouvertures du cabinet britannique. Son secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. de Bulow, s'en est expliqué encore

une fois devant le Reichstag. Il a répété que les deux pays, l'Angleterre et l'Allemagne, pouvaient marcher d'accord sur certaines questions, mais sans que cet accord eût pour effet de porter préjudice à « de très précieuses relations avec d'autres nations que l'Allemagne respecte pleinement. »

Ces mots ont, pour tout le monde, désigné la Russie, dont l'empereur Guillaume affectait tout récemment d'appeler le souverain son « grand ami ». La Russie est l'alliée de la France, et tant que les deux puissances seront unies, l'Allemagne ne se prêterait pas à seconder l'Angleterre dans une entreprise qui, en visant la France, atteindrait la Russie.

L'Angleterre se rend tellement compte de la difficulté qu'elle en vient à se préoccuper d'une bien autre éventualité : le rapprochement possible de la France et de l'Allemagne, rapprochement que la Russie favoriserait.

Quels obstacles se dressent contre une telle prévision, nous n'avons pas besoin de le rappeler. Il n'en est pas moins vrai que depuis que se sont produites contre nous les démonstrations agressives des hommes d'Etat et de la presse du Royaume-Uni, cette pensée d'un rapprochement avec l'Allemagne s'est éveillée en France et qu'elle a fait son chemin. Des écrits ont paru pour la soutenir; un article d'un ancien député protestataire des provinces annexées, M. Lalance, des *interviews* du docteur Otto Arendt, membre du Reichstag, et du célèbre explorateur allemand, M. Eugène Wolff, ont montré que l'idée d'un accord entre les deux nations suscitait aussi des adhésions et des espérances de l'autre côté du Rhin.

Nous n'avons aujourd'hui qu'à constater cette disposition inattendue des esprits, sans nous arrêter aux combinaisons proposées pour lui donner une suite. Si nous avions un avis à émettre, ce serait seulement pour prémunir nos concitoyens contre les théories absolues. Il ne faut ni dire : « Jamais » à une idée, ni s'engouer trop facilement pour elle. Nous avons ce double défaut en France; nous ne gardons pas toujours le même avis, mais nous poussons toujours à outrance notre avis du moment. « La politique allemande, écrit M. de Bismarck dans ses *Pensées et Souvenirs*, ne doit jamais faire dépendre ses desseins, soit d'une prédilection, soit d'un dissentiment, mais ne s'inspirer que de la réalité des intérêts nationaux. »

Quoique venant d'un ennemi, la réflexion est de celles dont nous pouvons faire notre profit. Un grand roi, dont le nom nous est plus doux à prononcer, Henri IV, ne nous eût pas donné d'autre conseil. Il maintenait l'alliance anglaise et détestait l'ambition espa-

gnole. Il n'en prévoyait pas moins le jour, dans sa défiance raisonnée de l'Angleterre, où il aurait à modifier les conditions de sa politique extérieure. « Vous savez qu'ils sont peints avec une queue par derrière, écrivait-il des Anglais à Beaumont, son ambassadeur, parce qu'ils ont toujours une arrière-pensée »; et, tout en recommandant à un autre de ses envoyés, au président Jeannin, de « se prévaloir et servir de leur société », il ajoutait : « Vous prendrez garde à leur conduite et continuerez à vous méfier. »

Mais, en même temps qu'il donnait ces instructions aux agents de la couronne, Henri IV procurait à la France sa plus forte garantie, en lui assurant le bienfait de l'ordre et de l'union. C'est encore là le soin le plus pressant qui s'impose à nos gouvernants. Leur plus urgent devoir, devoir trop oublié! est de mettre fin à la crise qui tient en suspens nos destinées. Interrogé par un sénateur, M. Cabart-Danneville, sur les mesures prises pour la défense de nos côtes, M. de Freycinet lui répondait : « Depuis que je suis au ministère, c'est-à-dire depuis trente jours, j'en ai passé vingt-neuf à m'occuper de l'affaire Dreyfus. » C'est assez dire le mal que nous fait cette campagne de révision, *déchaînée*, suivant le mot de M. Cavaignac, par M. Brisson sur la France. L'étranger seul y trouve un gain. S'il fallait une conclusion à ces paroles, nous la chercherions dans l'adjuration qu'adressait au Sénat M. Barbey, président de la commission de la marine : « Puissions-nous, mes chers collègues, être bientôt délivrés de « l'affaire », afin que le pays, la Chambre et le gouvernement puissent s'occuper de cette grande « affaire » qui se nomme la Patrie! »

Louis JOUBERT.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS SAINT-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT QUATRE-VINGT-TREIZIÈME

(CENT CINQUANTE-SEPTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.
ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R., compte-rendu.

ANGOT DES ROTOURS (baron J.). Une gloire normande. Gustave Le Vavasseur. 25 octobre. 366.

AUDUC (Emmanuel). Le Centenaire de Cluny. 25 octobre. 377.

AVIGNAC (A. d'). Le Danemark, le roi, la reine, la cour, la nation. 10 octobre. 185.

BROGLIE (duc de). Un Evêque politique et patriote au quatrième siècle. Saint Ambroise. I. 10 décembre. 857. — II. 25 décembre. 1081.

BROGLIE (prince Emmanuel de). La première Sœur de Charité : Louise de Marillac. Mlle Le Gras (1591-1660), d'après le volume de Mgr Baunard. 25 novembre. 811.

CARRY (François). L'anarchisme et l'Italie. 10 novembre. 472.

CHANTAVOINE (Henri). M. Gustave Larroumet. *Etudes de littérature et d'art.* 10 novembre. 603. — Le féminisme au seizième siècle. Les femmes de la Renaissance, d'après l'ouvrage de M. de Maulde. 10 décembre. 1030.

DAUDET (Ernest). Les deux Evêques. Fin. 10 octobre. 82.

DELAFOSSE (Jules). Comment nous avons perdu l'Egypte. 10 octobre. 3.

DELORME. Montalembert. Sa carrière parlementaire sous la monarchie de Juillet et la seconde République, d'après le volume du P. Lecanuet. 10 octobre. 168.

DESJARDINS (Arthur). Nicolas Ier et lord Palmerston, à propos d'une publication officielle russe. 10 novembre. 497.

DRONSART (Marie). Un publiciste anglais. Henri Reeve. 25 octobre. 291.

FAUVEL (A.-A.). Les derniers grands naufrages et les leçons à en tirer. 25 novembre. 695.

FROMENT (Th.). Les précurseurs du roman moderne. 25 décembre. 1228.

GIGOT (Albert). Le mouvement socialiste en Angleterre. I. 25 novembre. 757. — Fin. 10 décembre. 1004.

GOURNAY (H.). Les nouvelles monnaies françaises. I. La monnaie de bronze. 25 décembre. 1130.

GRABINSKI (comte Joseph). Un ami de Victor-Emmanuel II. Le général Della Rocca. La politique napoléonienne en Italie. I. 10 oc-

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 décembre 1898.

tobre. 62. — II. 25 octobre. 350. — Fin. 10 novembre. 544.

HAREL (Paul). Le demi-sang. II. 10 octobre. 130. — Fin. 25 octobre. 385.

JOUBERT (Louis). Chronique politique. 10 octobre. 210. — 25 octobre. 422. — 10 novembre. 619. — 25 novembre. 846. — 10 décembre. 1069. — 25 décembre 1285.

LA GORCE (Pierre de). Etudes d'histoire contemporaine. Les duchés de l'Elbe, l'Allemagne et l'Europe. I. 25 décembre. 1146.

LA MOSKOWA (prince de). Quelques notes intimes sur la guerre de 1870. Sedan. 10 décembre. 957.

LANZAC DE LABORIE (Léon de). La Révolution et les pauvres, d'après l'ouvrage de M. Léon Lallemand. 10 octobre. 118. — La tribune française, d'après l'ouvrage de MM. Chabrier et Pellisson. 10 novembre. 485. — Les *Mémoires* de Bismarck. 10 décembre. 907.

LAPPARENT (A. de). Un pôle sacrifié. 10 décembre. 891.

LARGENT (le P.). Histoire du dogme de l'Immaculée Conception, d'après l'ouvrage de M. Dubosc de Pesquidoux. 10 décembre. 1037.

LE BÈGUE DE GERMINY (comte Marc). La capture de Samory. 10 novembre. 562.

Les Œuvres et les Hommes. Courrier de la littérature, des arts et du théâtre. 25 octobre. 407. — 25 novembre. 826. — 25 décembre 1255.

Livres d'étrennes. 10 décembre. 1053. — 25 décembre. 1271.

Louis XVIII à Gand. Les Cent-Jours. Lettres inédites du comte d'Artois. 25 novembre. 663.

MAIRET (Jeanne). Sybil. Silhouettes américaines à Paris. I. 25 octobre. 327. — II. 10 novembre. 519. — III. 25 novembre. 722. — IV. 10 décembre. 972. — Fin. 25 décembre. 1188.

MEAUX (vicomte de). Le nouvel historien des Papes. L. Pastor et son jugement sur Alexandre VI et Savonarole. 10 octobre. 22.

MELEGARI (Dora). Une reine en exil. La comtesse de Lipona. 25 décembre. 1212.

NADAILLAC (marquis de). Ménélik II, négùs négùsti, roi des rois de l'Ethiopie. Fin. 10 octobre. 106.

PARVILLE (Henri de). Revue des sciences. 10 octobre. 202. — 10 novembre. 612. — 10 décembre. 1044.

PASSY (Louis). Souvenirs du marquis de Blosseville. La Révolution de 1830 à Versailles. — 10 octobre. 39.

SURBLED (Dr). Les photographies d'esprits. 10 novembre. 568.

THUREAU-DANGIN (Paul). La renaissance catholique en Angleterre au dix-neuvième siècle. I. 25 octobre. 221. — II. 10 novembre. 433. — III. 25 novembre. 629.

TRIAIRE (Dr). Récamier et ses contemporains. 10 décembre. 929.

Un monument à Bossuet. Appel du Comité. Lettre de Sa Sainteté Léon XIII. 25 décembre. 1242.

VAISSIÈRE (Pierre de). M. de Montyon sous le Consulat et les Cent-Jours. 10 novembre. 592.

VILLEBOIS-MAREUIL (comte de). Comme on nous voit, d'après l'ouvrage anglais de M. J.-E. Courtenay-Bodley. 25 décembre. 1112.

WITTE (baron Jehan de). Les débuts d'un règne, d'après les *Mémoires* du roi de Roumanie. I. 25 octobre. 255. — Fin. 25 novembre. 777.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT QUATRE-VINGT-TREIZIÈME.

TABLE

DU TOME CENT CINQUANTE-SEPTIEME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT QUATRE-VINGT-TREIZIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 OCTOBRE 1898.

Comment nous avons perdu l'Egypte, par M. Jules Delafosse. 3
Le nouvel historien des Papes. — L. Pastor et son jugement sur Alexandre VI et Savonarole, par M. le vicomte de Meaux. . . 22
Souvenirs du marquis de Blosseville. — La révolution de 1830 à Versailles, par M. Louis Passy, membre de l'Institut. 39
Un ami de Victor-Emmanuel II. — Le général Della Rocca. — I, par M. le comte Joseph Grabinski. 62
Les deux Evêques. — VI. — Fin, par M. Ernest Daudet. 82
Ménélik II négûs négûsti, roi des rois de l'Ethiopie. — Fin, par M. le marquis de Nadaillac. 106
La révolution et les pauvres, d'après une prochaine publication, par M. L. de Lanzac de Laborie. 118
Le demi-sang. — II, par M. Paul Harel. 130
Montalembert. — Sa carrière parlementaire sous la monarchie de Juillet et la seconde République, par M. Delorme. 168
En Danemark. — La cour. — La nation, par M. A. d'Avignac. . . 185
Revue des sciences, par M. Henri de Parville. 202
Chronique politique, par M. Louis Joubert. 210

2e LIVRAISON. — 25 OCTOBRE 1898.

La renaissance catholique en Angleterre au dix-neuvième siècle. — I, par M. Paul Thureau-Dangin, de l'Académie française. . . . 221
Les débuts d'un règne, d'après les Mémoires du roi de Roumanie. — I, par M. le baron Jehan de Witte. 255
Un publiciste anglais. — Henri Reeve, par Mme M. Dronsart. . . 291
Sybil. — Silhouettes américaines à Paris. — I, par Mme J. Mairet. 327
Un ami de Victor-Emmanuel II. — Le général Della Rocca. — II, par M. le comte Joseph Grabinski. 350
Gustave Le Vavasseur, par M. le baron J. Angot des Rotours. . . 366
Le centenaire de Cluny, par M. Emmanuel Auduc. 377
Le demi-sang. — III. — Fin, par M. Paul Harel. 385
Les Œuvres et les Hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre. 407
Chronique politique, par M. Louis Joubert. 422

3e LIVRAISON. — 10 NOVEMBRE 1898.

La renaissance catholique en Angleterre au dix-neuvième siècle. — II, par M. Paul Thureau-Dangin, de l'Académie française. . . . 433
L'anarchisme et l'Italie, par M. François Carry. 472
La tribune française, d'après un récent ouvrage, par M. L. de Lanzac de Laborie. 485
L'empereur Nicolas Ier et lord Palmerston, par M. Arthur Desjardins, de l'Institut. 497
Sybil. — Silhouettes américaines à Paris. — II, par Mme J. Mairet. 519
Un ami de Victor-Emmanuel II. — Le général Della Rocca. — Fin, par M. le comte Joseph Grabinski. 544
La capture de Samory, par M. le comte Marc Le Bègue de Germiny. 562
Les photographies d'esprits, par M. le docteur Surbled. 568
A propos des prix de vertu à l'Académie française. — M. de Montyon sous le Consulat et les Cent-Jours, par M. Pierre de Vaissière. 592
M. Gustave Larroumet, par M. Henri Chantavoine. 603
Revue des sciences, par M. Henri de Parville. 612
Chronique politique, par M. Louis Joubert. 619

4e LIVRAISON. — 25 NOVEMBRE 1898.

La renaissance catholique en Angleterre au dix-neuvième siècle. — III, par M. Paul THUREAU-DANGIN, de l'Académie française. . . 29
Louis XVIII à Gand. — Les Cent-Jours. — Lettres inédites du comte d'Artois 663
Les derniers grands naufrages et les leçons à en tirer, par M. A.-A. FAUVEL 695
Sybil. — Silhouettes américaines à Paris. — III, par Mme J. MAIRET. 722
Le mouvement socialiste en Angleterre. — I, par M. Albert GIGOT. 757
Les débuts d'un règne, d'après les Mémoires du roi de Roumanie. II, par M. le baron Jehan DE WITTE. 777
La première Sœur de Charité : Louise de Marillac. — Mlle Le Gras (1591-1660), par M. le prince Emmanuel DE BROGLIE. . . . 811
Les Œuvres et les Hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre. 826
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. 846

5e LIVRAISON. — 10 DÉCEMBRE 1898.

Un Evêque politique et patriote au IVe siècle. — Saint Ambroise. — I, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. . . . 857
Un pôle sacrifié, par M. A. DE LAPPARENT, de l'Institut. 891
Les *Mémoires* de Bismarck, par M. L. DE LANZAC DE LABORIE. . . 907
Récamier et ses contemporains. — Sa correspondance intime, par M. le docteur TRIAIRE. 929
Quelques notes intimes sur la guerre de 1870, par M. le prince DE LA MOSKOWA 957
Sybil. — Silhouettes américaines à Paris. — IV, par Mme J. MAIRET. 972
Le mouvement socialiste en Angleterre. — Fin, par M. Albert GIGOT. 1004
Le Féminisme au seizième siècle, par M. Henri CHANTAVOINE. . . 1030
Histoire d'un dogme, par le R. P. A. LARGENT 1037
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE. 1044
Livres d'étrennes. — Librairies Delagrave, — Hachette, — Plon, — Colin, — Hetzel, — Laurens, — Furne, — Hennuyer, — Oudin. 1053
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. 1069

6e LIVRAISON. — 25 DÉCEMBRE 1898.

Un évêque politique et patriote au IVe siècle. — Saint Ambroise. — II, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. 1081
Comme on nous voit, d'après une récente publication anglaise, par M. le comte DE VILLEBOIS-MAREUIL. 1112
Les nouvelles monnaies françaises. — I. La monnaie de bronze, par M. H. GOURNAY. 1130
Etudes d'histoire contemporaine. — Les duchés de l'Elbe, l'Allemagne et l'Europe. — I, par M. Pierre DE LA GORCE 1146
Sybil. — Silhouettes américaines à Paris. — Fin, par Mme J. MAIRET. 1188
Une reine en exil. — La comtesse de Lipona, par Mlle D. MELEGARI. 1212
Les précurseurs du roman moderne, par M. Th. FROMENT. 1228
Un monument à Bossuet. — Appel du Comité. — Lettre de S. S. Léon XIII. 1242
Les Œuvres et les Hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre 1255
Livres d'étrennes. — Librairies Hachette, — Mame, — Henry May, Goupil. 1271
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. 1285

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

